Shelf No. M 010.5. P58

DISCARDED
TORONTO PUBLIC LIBRARY.
TORONTO PUBLIC LIBRARY

Reference Department.

THIS BOOK MUST NOT BE TAKEN OUT OF THE ROOM.

MAY 22 1922

POLYBIBLION

REVUE

BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

Jany Ecole
1875

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU

BN

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME PREMIER

(Treizième de la collection.)

13-14

554424
6.12.52

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1875

Z
1007
P73
t.13-14

466A00

NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE

MAY 29 1922

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

Jean Bart et son fils. par G. DE LA LANDELLE. Paris, librairie de la Société des Gens de lettres, 1874. In-18 j. de 456 p. 3 fr. 50. — *Les Chevaliers de la Mouche à miel*, par M. DE LESCURE. Paris, Dentu, 1874. 2 vol. in-18 j. de 415 et 330 p. 6 fr. — *Thermidor*, par CHARLES D'HÉRICAULT. Paris, Didier, 1874. 2 vol. in-12 de 412 p. chacun. 6 fr. — *Les Cousins de Normandie*, par le même. Paris, Didier, 1874. In-12 de 340 p. 3 fr. — *Le Loup blanc*, par PAUL FÉVAL. Paris, Dentu, 1874. In-18 j. de 368 p. 3 fr. — *Les Idoles*, par RAOUL DE NAVERY. Paris, Ch. Blériot, 1874. In-18 de 359 p. 3 fr. 50. —*Le Mot de l'énigme*, par Mme AUGUSTUS CRAVEN. Paris, Didier, 1874. 2 vol. in-12 de 208 et 278 p. 6 fr. — *Un Cœur pur*, par ADOLPHE ARCHIER. Paris, V. Palmé, 1874. In-18 j. de 372 p. 3 fr. 50. — *Les Demoiselles du Rançay*, par ALBÉRIC SECOND. Deuxième édition. Paris, Dentu, 1874. In-18 j. de 329 p. 3 fr. 50. — *Un Million comptant*, par MARIE CONSCIENCE. Paris, Sandoz & Fischbacher, 1874. In-18 j. de 364 p. 3 fr.— *La Dame de Spa* avec portrait, par FORTUNIO. Paris, lib. Soc. Gens de lettres, 1874. In-18 j., 3 fr. 50. — *Pieds d'Argile*, par Mlle ZÉNAÏDE FLEURIOT. Paris, Lecoffre, 1874. 2 vol. in-18 de 308 et 235 p. 4 fr. — *Armelle Trahec*, par le même auteur. Paris, Lecoffre, 1874. In-18 de 314 p. 2 fr. — *Guillaume le Réfractaire*, par M. VENET, rédacteur du *Monde*. Paris, Ch. Blériot, 1874. In-18 de 349 p. 3 fr. 50. — *Le Legs de Caïn*, contes galliciens, par SACHER MASOCH. Paris, Hachette, 1874. In-18 j. de 272 p. 3 fr. 50. — *Contes populaires de la Russie*, recueillis par M. RALSTON, du *British Museum*, et traduits en français par M. LOYS BRUEYRE. Paris, Hachette, 1874. In-18 j. de 335 p. 3 fr. 50. — *La Dame qui rit*, par GEORGE JAPY. Paris, A. Lemerre, 1874. In-18 j. de 330 p. 3 fr. — *Les Visions d'or*, par CLAIRE DE CHANDENEUX. Paris, Dentu, 1874. In-18 de 285 p. 3 fr. — *Madame est servie*, par EMILE DE NAJAC. Paris, Dentu, 1874. In-18 j. de 285 p. 3 fr. — *Le Petit La Bruyère contemporain*, par EMILE DACLIN. Paris, librairie de la Société des Gens de lettres, 1874. In-18 de 312 p. 3 fr. — *La Jeunesse de Mirabeau*, par Mme LOUISE COLLET. Paris, Dentu, 1874. In-18 j. de 310 p. 3 fr. 50.

Nous commencerons, si vous le voulez bien, par les romans historiques. — Et d'abord, par le *Jean Bart* de M. de la Landelle. Ce n'est pas que cette œuvre soit la plus remarquable de toutes celles que nous avons à analyser. Oh non! il en est de plus puissantes, de mieux écrites, de plus intéressantes. Mais elle a un grand mérite. Elle ne donne pas de coups de canif à l'histoire et rend, assez fidèlement et avec respect, une époque de nos annales si méconnue, pour ne pas dire si calomniée, par certains de nos romanciers à la mode, — notamment par feu Eugène Sue. M. G. de la Landelle s'est fait une spécialité; il aime la mer, il la décrit bien, il en a étudié les grandeurs, les dangers et les mystères. C'est ordinairement sur la mer qu'il place les plus belles scènes de ses récits romanesques. Sous le titre d'*Études marines*, il a pris à cœur de nous faire connaître Jean Bart et sa famille. Un volume a déjà paru : *Jean Bart et Charles Keyser*, dans lequel l'auteur dramatise les exploits de Jean Bart et de son ami Keyser contre les Anglais. Un volume doit paraître sous ce titre : *les Neveux de Jean Bart*, qui terminera la guirlande tressée en l'honneur

romanciers, des artistes et des poëtes. Aussi, la seule nomenclature des œuvres de fantaisie, auxquelles l'époque révolutionnaire sert de sujet ou de cadre, demanderait un volume. Bornons-nous donc à signaler simplement les œuvres que nous avons aujourd'hui sous la main. C'est *Thermidor*, de M. Charles d'Héricault ; c'est, encore du même auteur, les *Cousins de Normandie*. Jamais, croyons-nous, on n'avait tiré meilleur parti, pour le roman, de l'histoire de la Révolution. *Thermidor* se divise en deux parties : *Paris en* 1794 ; *Marie-Thérèse et dame Rose*. Mais dans l'une comme dans l'autre des deux parties du récit, l'auteur a su respecter l'histoire — sans rien sacrifier des droits de l'imagination. Il n'y a rien d'inventé comme site, comme lieu, comme édifice, comme jargon, comme costume. Tout y est d'une vérité rigoureuse. *Thermidor* contient des types à la Walter Scott, — par exemple, celui de Pourvoyeur, une brute épique,—et des descriptions à la Balzac, — par exemple, la description du cabaret tenu par l'ex-vainqueur de la Bastille. Pourtant, nos préférences sont pour les *Cousins de Normandie*. C'est plus mouvementé, plus dramatique, plus roman enfin. Il s'agit toujours de la Révolution, mais de la Révolution en province. Les *Cousins de Normandie* sont les chefs de cette Vendée normande qui, pour être moins bien fouillée que l'autre, a aussi ses héros, et a inspiré à Barbey d'Aurevilly deux chefs-d'œuvre : l'*Ensorcelée* et le *Chevalier Destouches*. Ici, nous assistons à la révolte naturelle des hommes de foi contre un régime impie et sanguinaire. Nous voyons les campagnes terrorisées par un Numa Duplessis, un Brutus Covillard, un Caius Loy-Fressure, tous gens de sac et de corde. D'un côté, vices ignobles, crimes sans nom, meurtres, incendies, férocités de cannibales ; de l'autre, vertus austères, héroïsmes surhumains, courages admirables, dévouements sublimes. Le seul révolutionnaire tant soit peu sympathique dans les *Cousins de Normandie*, c'est un jeune gars de vingt ans, Pierre le Mâle, à qui les prédications fanatiques de Numa Duplessis ont tourné la tête. Pierre est une honnête et riche nature. Mais, sous l'influence des doctrines démagogiques, il en vient à renier sa mère, à rendre folle sa fiancée et à abattre, à coups de hache, le grand Christ en bois aux pieds duquel il a reçu le baptême. Quarante ans plus tard, Pierre le Mâle, maire de son village, fait, chaque dimanche, pénitence à la porte de cette même église, qui a jadis été témoin de ses profanations. Il y a, dans les *Cousins de Normandie*, un grave et sérieux enseignement, se dégageant du récit lui-même. — Comme M. de Lescure, M. d'Héricault a préludé aux œuvres d'imagination par des œuvres d'érudition. Nous venons de voir que cela ne leur a pas porté malheur.

— Devons-nous ranger les *Idoles* de Mme Raoul de Navery parmi les romans historiques ? Oui et non. Oui, en ce sens que le plus terrible des

épisodes de la Commune de 1871 s'y trouve raconté avec amples détails. Non, en ce sens que l'œuvre, prise dans son ensemble, est une œuvre d'imagination pure. Ce qui n'ôte rien, bien entendu, à son mérite. Antonin Pommereul, riche banquier, riche industriel, possesseur d'une importante usine, a trois enfants : Xavier, Sabine et Sulpice. Sulpice est prêtre. Il aide son père dans l'œuvre de moralisation dont il a conçu l'idée en faveur des classes ouvrières. Sabine est un ange de vertu, de douceur et de bonté. Xavier est un libertin, un dissipateur, un joueur, un démon. Une nuit, Pommereul père est volé et assassiné. Tous les soupçons se portent sur Xavier. Tout conspire contre lui. Il est emprisonné, et pourtant il est innocent. Les deux assassins sont le caissier de Pommereul, Marc Mauduit, chef des chevaliers de la Casquette-Noire, et son digne acolyte Jean Machu, ancien forçat, dit « Rat-de-Cave. » Au moment où ils venaient d'accomplir l'horrible crime, l'abbé Sulpice rentrait dans la maison de son père. Les assassins sont perdus. Alors une idée infernale traverse leur esprit. Ils emmènent le prêtre dans un taudis, où, prétendent-ils, un moribond réclame ses secours. Sulpice, sans défiance, les suit, et Rat-de-Cave lui livre, sous le sceau de la confession, le crime dont il s'est rendu coupable. Terrible fatalité! Sulpice connaît un des assassins de son père, et son frère Xavier va être condamné !... On voit d'ici la lutte entre le devoir et la tendresse. Le prêtre ne trahit pas son devoir. Il laisse, la mort dans l'âme, mais toujours muet, condamner Xavier. Sur ces entrefaites, la Commune est proclamée à Paris. L'abbé Sulpice est envoyé à la Roquette comme otage. Il y retrouve son frère qu'il ramène à Dieu. Le jour où l'on fusille les otages, Sulpice est sauvé par Jean Machu, qui commandait un bataillon de fédérés. Ce bandit, blessé à mort dans sa lutte contre l'armée de Versailles, est pris de remords. Il vient mourir chez les Pommereul, et, là, il se déclare, par écrit, un des auteurs du meurtre de Pommereul père. Naturellement, cette déclaration rend la liberté à Xavier. Mais l'autre coupable, Marc Mauduit, où le retrouver? Le bon Dieu s'en charge. Les Pommereul avaient un grand chimpanzé apprivoisé, du nom de Lipp-Lapp. Le brave Lipp-Lapp avait assisté, non sans hurler, à l'assassinat de son maître, et avait été frappé par Marc Mauduit d'un coup de couteau. Lipp-Lapp, du haut du balcon de l'hôtel Pommereul, aperçoit un jour l'ancien caissier passant dans la rue. Le chimpanzé ne fait ni une ni deux. Il saute sur le sol et happe au collet le misérable qui, comme de juste, monta plus tard sur l'échafaud. Telle est, en deux mots, l'œuvre nouvelle de Mme Raoul de Navery. On peut juger de l'intérêt du drame par cette succincte analyse. Toutefois, nous critiquerons le titre : *Les Idoles*. Il est emprunté non au sujet principal, mais à un épisode que voici : Sabine Pommereul est aimée de Bénédict, le sculpteur. Celui-

ci n'a d'abord fait servir son ciseau qu'à des sujets chastes. Un jour, il se laisse entraîner à sculpter des idoles. Il fait un chef-d'œuvre : *Hylas et les Nymphes*. Mais c'est une immoralité. Pourtant son amour pour Sabine est toujours aussi profond. Et c'est l'amour qui le ramène au grand art. Il prend un marteau et brise son chef-d'œuvre. Vaincue par cet acte d'héroïsme, Sabine donne sa main et son cœur à Bénédict. Épisode très-touchant, mais, je le repète, ce n'est point là le sujet principal des *Idoles;* ce n'est que l'accessoire.

— Avec Mme Augustus Craven, nous entrons dans le roman de mœurs, dans le roman psychologique. Nous n'avons plus à faire l'éloge du sympathique auteur du *Récit d'une sœur*, d'*Anne Sévérin* et de *Fleurange*. Nos louanges n'apporteraient rien à sa légitime renommée. Le *Mot de l'énigme* qui a paru d'abord dans le *Correspondant* et qui en est aujourd'hui à sa quatrième édition, n'est pas supérieur au *Récit d'une Sœur* (une émotion vivement rendue, plutôt qu'un livre) ; mais le dernier roman de Mme Craven est, à notre avis du moins, égal à *Anne Sévérin* et à *Fleurange*. Qu'est-ce que le *Mot de l'énigme ?* C'est l'histoire d'une jeune femme, une Italienne, qui, après bien des déboires, bien des épreuves, arrive à comprendre, d'une façon absolue, c'est-à-dire chrétiennement, le « mot de l'énigme » du mariage. Lorenzo, son mari, est un grand seigneur, bien supérieur à sa femme par le rang, par la fortune, par l'éducation. C'est, en outre, un voyageur célèbre, un artiste distingué. Il dissipe royalement sa fortune. Quant à sa femme, il l'aime d'abord par désœuvrement; mais il la traite en petite pensionnaire. Puis il la néglige complétement, et c'est à une certaine Faustina Reali qu'il donne le meilleur de son cœur. Ginevra, c'est le nom de la femme de Lorenzo, souffre certainement de la conduite de son mari. Mais elle ne fait rien pour le ramener. Un jour, néanmoins, la coupe déborde; elle voit alors que le mariage, s'il n'est pas chrétiennement appliqué, n'est pas un mariage complet. Il peut y avoir union des corps, il n'y a pas union des âmes. De ce jour, Ginevra est tout autre. Elle n'aspire plus qu'à une chose : amener son mari à partager sa foi. Elle porte fièrement son joug comme un joug de douleur ennobli par l'éternelle espérance. Elle ne se venge pas des infidélités de Lorenzo par des représailles indignes d'elle. Non, elle attend, elle prie, elle se dévoue. Son dévouement obtient enfin sa récompense. Ginevra est le type de la femme chrétienne, agrandie, épurée par les épreuves de la vie, sanctifiant le mari infidèle. On dirait une Corinne catholique sortie du chaste pinceau d'Hippolyte Flandrin. Tel est le *Mot de l'énigme*. Ce roman se distingue par une rare élévation d'idées, une grande pureté de sentiment et une véritable distinction de style. Il y a de curieux aperçus sur la vie mondaine en France et en Italie. Nous y voudrions pourtant un peu plus de chaleur dans la pein-

ture des passions. Mais cela est peut-être voulu. Les lecteurs de Mme Craven ne sont pas les lecteurs de Georges Sand. Admirons donc le livre tel qu'il est, et n'allons pas chercher, comme disait Leibnitz, des nœuds dans un jonc. *Nodum in scirpo quærere.*

— M. Albéric Second vient de nous causer une agréable surprise. Certes, il faudrait être un affreux mauvais coucheur pour ranger M. Albéric Second parmi les démolisseurs et les empoisonneurs. Mais jusqu'ici sa plume n'avait guère abordé que des sujets purement mondains. Cette fois, il se présente à nous avec un roman catholique, radicalement catholique : *Les Demoiselles du Rançay.* — La scène se passe vers la fin de la Restauration, aux approches de 1830. Un missionnaire, Mgr des Ajeux, évêque *in partibus* d'Adras, vient évangéliser Grognac, bourg pourri, d'environ quinze cents âmes. Placez Grognac où vous voudrez ; sa situation topographique ne fait rien à la chose. D'autant qu'il y a des milliers et des milliers de Grognac en France. Là, les libéraux dominent, ayant à leur tête l'avoué Coffre et le médecin Picard. Ils se promettent d'empêcher Mgr des Ajeux de donner sa mission. Mais tous leurs complots ratent, grâce au zèle, au dévouement et à la fermeté du procureur du roi, M. du Rançay, le type du magistrat selon Dieu. Il est juste de dire que M. du Rançay est admirablement secondé par le voiturier Marius et par l'éloquence du vaillant missionnaire. 1830 arrive ; M. du Rançay est obligé de donner sa démission ; ses ennemis triomphent ; ils l'abreuvent d'outrages et de calomnies. Le martyr du devoir ne bronche pas. Mais sa santé ne résiste point à tant d'épreuves. Il meurt, laissant à la fleur de l'âge et dans tout l'épanouissement de leur beauté deux jeunes filles jumelles, Marie-Anne et Anne-Marie qui se font religieuses. Ce roman n'a pas d'intrigue amoureuse ; il n'en est pas moins intéressant. L'auteur l'a dédié à la mémoire de son père, M. Louis Second, président du tribunal civil d'Angoulême. En lisant les *Demoiselles du Rançay*, nous faisions une réflexion : c'est que les révolutionnaires ne changent pas. Aujourd'hui, ce sont des radicaux. En 1830, c'étaient des libéraux ; ils chantaient Béranger. Mais, alors comme aujourd'hui, la haine du prêtre était leur caractéristique. L'avoué Coffre, le médecin Picard, l'aubergiste Chauvin, la Maigriote, cette hideuse mégère, sont peints sur le vif. M. Albéric Second n'a eu qu'à rassembler ses souvenirs ; ou plutôt, il n'a eu qu'à regarder devant lui. Les hurleurs du Quatre-Septembre et les proscripteurs de la Commune, qu'étaient-ils ? Sinon des doublures de ceux qui, en 1830, abattaient les croix de mission ?

— Je dois signaler aussi comme roman catholique un simple et modeste récit dû à la plume de M. Adolphe Archier. L'héroïne est une jeune institutrice, Clotilde Germont, dont la religion inspire tous les

actes et qui ramène à Dieu tous ceux qui vivent dans son entourage. Et le bon Florentin, vieux libéral, dévot lecteur du *Constitutionnel*, très-brave homme au fond, musicien jusqu'au bout des ongles, par dessus le marché ; et l'élève de Clotilde, Henriette Daurival ; sa sœur Amélie de Verceil ; et Daurival père ; et Daurival mère ; et Adrien Daurival, le brillant capitaine, futur mari de Clotilde ! Tout le monde y passe ; tout le monde fait le plongeon, un plongeon dans les eaux vives du Christianisme. M. Archier a intitulé son œuvre : *Un cœur pur*. Il aurait pu y ajouter ce sous-titre : *De l'influence de la religion dans les familles*. Tous les personnages d'*Un cœur pur* sont sympathiques, trop sympathiques, cela ressemble à un fleuve uniformément limpide. Nous eussions voulu là quelque abominable monstre, faisant contraste, ombre au tableau. Il y a bien les Bauséant ; mais leurs gredineries sont à peines indiquées. En somme, et malgré ce brin de critique, c'est un excellent livre.

— Excellent livre aussi l'histoire de l'orpheline Lina Ferry, élégamment racontée par Marie Conscience — un nom qui oblige, mais qui peut porter bonheur à l'auteur d'*Un million comptant*. Ferry, ancien ouvrier devenu riche par son travail et sa bonne conduite, fait promettre à sa fille, avant de mourir, de n'épouser qu'un homme qui aura, avant tout, la passion de la justice et qui consacrera son activité au bien de ses semblables. Lina cherche longtemps. Il y a bien son cousin, le fils du richissime banquier Malterre ; mais ce n'est pas un homme, ce n'est qu'un jouisseur. Il y a bien le brave professeur Robert, mais il n'est qu'un frère pour Lina. Enfin elle trouve l'époux de son choix dans le comte Gustave de Lissac ; ou plutôt, elle ne le trouve pas, elle le conquiert. Elle sait, par ses qualités, inspirer au comte de Lissac un profond amour. Et l'amour, ce puissant magicien, fait d'un homme bien doué, mais frivole et volage, un homme sérieux, utile, bienfaisant et humain. C'est le triomphe du vrai sur le convenu, de l'activité sur la paresse, de l'idée sur le rêve. Ce livre a été inspiré par la lecture d'un ouvrage du père Gratry : *Les Sources*, où le savant oratorien avait mis toute son âme.

— L'homme sans principes est une statue aux pieds d'argile. Il peut être fort, robuste, beau, intelligent. Il n'est pas solide ; il broche à chaque pas ; il lui manque la chose essentielle. Mlle Fleuriot a voulu prouver cette vérité et elle l'a fait excellemment dans deux romans : *Les Pieds d'argile* et *Armelle Trahec*, dont l'un n'est que la suite de l'autre, et que nous recommandons simultanément aux bibliothèques chrétiennes. Un riche Breton, Jacques Trahec, n'a qu'un défaut, mais ce défaut est le ver rongeur de toutes ses qualités. Il est impie. C'est un philosophe haineux qui ne croit pas en Dieu et n'admet pas d'autre existence que celle de la matière. Ce sophiste campagnard est veuf.

Sa femme, en mourant, lui a laissé une charmante fille, Armelle, tout le portrait de son père. Jacques Trahec élève Armelle dans ses sentiments et fait son malheur. Bizarreries du cœur humain ! Ce Trahec qui aimait sa fille comme le lion aime son lionceau, qui ne vivait que pour sa fille, qui idolâtrait cette autre lui-même, finit, tout barbon qu'il est, par se remarier et par deshériter Armelle. — Jacques Trahec mort, Armelle chasse sa marâtre et épouse son cousin Ives de Kerpeulvan, l'antipode de notre sauvagesse. Deux enfants naissent de ce mariage : Gunstan et Nola. Nola a les goûts modestes d'Ives de Kerpeulvan ; Gunstan est le portrait physique et moral d'Armelle. Comme c'est elle qui, dans le ménage, porte culotte, elle élève son fils pour elle, suivant en cela le déplorable système de Jacques Trahec. Les mêmes résultats se reproduisent. Ives meurt ; Gunstan veut se marier malgré sa mère. Frappée dans son orgueil, la mère sans Dieu va chercher le repos dans les flots tourmentés de l'Océan. Mais c'est précisément ce moment d'angoisse inouïe que Dieu choisit pour frapper à la porte du cœur rebelle. Et il choisit pour cela l'abbé de Kerpeulvan, l'oncle d'Armelle, qui sauve sa nièce et de la mort du corps et de la mort de l'âme. Armelle pardonne à ses ennemis et devient une femme accomplie. Il y a dans les *Pieds d'argile* et dans *Armelle Trahec* des situations véritablement dramatiques et des épisodes positivement touchants. Le roman de Mlle Fleuriot nous a fait pleurer, et ce n'est pas là un mince compliment que nous faisons à l'auteur, nous qui, par l'effet de l'accomplissement de nos devoirs professionnels, sommes, hélas ! un peu blasés maintenant sur les scènes attendrissantes.

— *Guillaume le Réfractaire* de M. Venet, ne fait précisément pas pleurer ; mais, passez-moi ce mot d'argot parisien, il est « crânement empoignant. » L'action commence vers l'année 1830. Les personnages sont des montagnards du Velay. Guillaume Arsac, le réfractaire, se cache et vit de braconnage dans le Mézenc. C'est une rude, puissante et franche nature. Il devient bientôt légendaire et ne tarde pas à se faire justicier. La loi du talion est naturelle à l'état sauvage. Le frère de Guillaume, André Arsac, est le fermier de Mme de Saint-Didier. Cette dame de Saint-Didier est procédurière en diable. Elle a mis sa confiance dans un certain avocat du nom de Molinier, fils d'usurier, usurier lui-même, ambitieux à tous crins, aspirant à la députation et à la main de Marguerite de Saint-Didier dont il est en train de ruiner la mère. Le plan est d'une habileté infernale. Mais le réfractaire veille. Grâce à lui, les trames du Molinier sont déjouées : celui-ci est assassiné par un bandit dans les gorges de la montagne ; le domaine de Saint-Didier n'est pas vendu, et Marguerite épouse son jeune et beau voisin, Paul de Carbonel. *Guillaume le Réfractaire* est une œuvre excessivement remarquable. On y trouve des types puissamment sculp-

tés, des créations très-originales : par exemple Mijoras et Pujol, les deux agents électoraux de Molinier s'aimant l'un l'autre comme Etéocle et Polynice; Girofla, le cadet des Carbonel; Carbonel père, frustre et rude comme un gentilhomme campagnard du seizième siècle; André Arsac, le modèle du paysan rusé, timide et tatillon Le style a un cachet tout particulier. M. Venet entrelarde son français d'idiotismes étranges empruntés au patois vellavien. Cela donne au récit un parfum local, âpre et sauvage, qui n'est pas sans charmes et qui, dans tous les cas, repose un peu la critique des afféteries à la mode.

—Fortunio, *vulgò* M. Paulin Niboyet, a la spécialité des romans cosmopolites. *La Dame de Spa* augmente d'un volume de plus sa galerie extoique. La Dame de Spa est mystérieuse comme la *Dame Blanche*, de Boieldieu. Elle est écuyère, elle est peintre, elle est musicienne, elle est excentrique, elle est veuve, et finit par se remarier avec un poëte français qui répond au nom d'André Clermont. Celui-ci a longtemps fait la cour à Berthe de Tournay, — c'est ainsi que s'appelle la belle veuve. Mais, ayant appris qu'elle était la fille d'un étranger, plus riche qu'un nabab, notre pauvre poëte replie ses ailes. Il refuse de contracter une alliance où l'on pourrait voir un calcul. C'est gentil, cela ! Et l'on dira ensuite que ces poëtes sont de misérables bohêmes ! Voilà une délicatesse de conscience dont bien des *gens* sérieux n'eussent pas été capables ! Aussi André Clermont est-il bientôt récompensé. Le père de Berthe de Tournay est toqué de notre rimeur, et il met tout en œuvre pour vaincre ses scrupules. Tant et tant que le poëte épouse la belle veuve, comme dans la *Légende des siècles :*

Aymeric de Narbonne épousa la belle Aude

Ou plutôt, comme dans l'opéra de Boieldieu, le capitaine Georges Brown épousa la mystérieuse Blanche d'Avenel ; ces choses-là n'arrivent qu'aux poëtes. — Allons ! par-ci par-là, il s'est bien glissé quelques mondanités dans l'œuvre de Fortunio. Mais, rien qui dépasse les bornes.

— Nous en avons fini avec les romans. Abordons les Contes et les Nouvelles. Voici, chefs-d'œuvre de style, mais dangereux de tendances, les *Contes Galliciens* de Sacher-Masoch. Ces Contes ou plutôt ces Nouvelles (car, en fait de Contes proprement dits, nous n'avons cette fois à mentionner que les *Contes populaires de la Russie*, de Ralston), les nouvelles donc de Sacher-Masoch sont au nombre de cinq : *L'Errant*, *Don Juan de Kolomea*, *Frinko Balaban*, *Clair de Lune*, *et Marcella*. *L'Errant* sert de prologue au livre. On appelle *errant* dans la Petite-Russie des espèces de bonzes, farouches et misanthropes, qui détestent la société et ne trouvent de bonheur que dans l'absolue solitude. Ce sont, au fond, de purs nihilistes. Sacher-Masoch rencontre un jour

un de ces Errants qui déblatère contre l'amour, contre la propriété, contre l'État, contre l'Église, contre le travail et contre la mort: toutes choses qui, d'après cet illuminé, constituent le « Legs de Caïn. » C'est du fantastique tout pur. *Don Juan de Kolomea* est l'immorale histoire d'un mari trompé qui se venge sur les femmes des autres des infidélités de la sienne. Ces « bienfaits de la civilisation » se voient un peu partout; mais il était, croyons-nous, inutile d'en faire le sujet d'un « conte gallicien. » Même absence de sens moral dans le *Clair de lune*. Une trop sensible somnambule s'échappe la nuit pour aller raconter à un certain bellâtre ses infortunes conjugales. — Cette coureuse de guilledous nocturnes donnerait une piètre idée des femmes de la Galicie. Heureusement, le *Conte bleu du bonheur*, d'une note beaucoup plus sévère, dissipe cette fâcheuse impression. Mais, à notre avis, le meilleur morceau du livre (que nous ne recommandons pas, bien entendu, à tout le monde), c'est *Frinko Balaban*. On est ici devant un tableau vigoureux et vrai de cette farouche contrée où l'aristocratie et la bourgeoisie sont polonaises, tandis que le menu fretin de la population se compose de Petits-Russiens, affranchis par l'Autriche et qui détestent cordialement les Polonais, leurs anciens maîtres. *Frinko Balaban* s'ouvre par une description supérieurement enlevée de la steppe, vue et parcourue en pleine neige, un soir d'hiver, au crépuscule. En somme, les *Contes Galliciens* de Sacher-Masoch attirent par leur originalité. Il est fâcheux que ces curiosités qui nous viennent de l'étranger soient agrémentées de dissertations panthéistiques et de scènes souvent plus que risquées. Les *Contes Galliciens* ont paru d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes*.

— Les *Contes populaires de la Russie*, recueillis par M. Ralston et traduits en français par M. Loys Brueyre, sont de vrais contes, ceux-là ; et nous les avons ici, tels que leur éditeur les a entendu raconter dans la cabane du moujik ou sous la tente des pâtres de l'Oural et de l'Ukraine. M. Ralston, du *British-Museum* de Londres, a corrigé ces Contes avec une exactitude scrupuleuse et l'ardeur d'un savant qui voudrait faire remonter jusqu'à la civilisation indoue l'origine de toutes les autres civilisations. Dans une préface docte, érudite, mais prétentieuse, Ralston étale largement son système. Il y est longuement question de l'Edda, des Védas, des Mahabaratha, etc., le tout à propos de *Koschei l'Immortel*, d'*Ivana Cendrillon*, de *Vassilissa-la-Belle*, de la *Veillée de Minuit*, des *Deux cadavres*, du *Sorcier*, du *Soldat et du Vampire*. On se demande si l'auteur de cette préface a voulu se moquer. On le croirait, à voir l'en-tête de l'introduction des *Contes populaires de la Russie*, dédiée « aux lecteurs qui cherchent le sommeil. » Il n'y a que les savants anglais pour avoir de ces bizarreries. Derrière chaque Ampère britannique vous dénicherez presque toujours

un Falstaff. — Mais revenons aux *Contes :* ils sont curieux, ils ont une saveur piquante, barbare, semi-orientale. L'horrible y domine. Vampires, farfadets, goules, empuses, lamies y foissonnent. Les ombres légères y coudoient les fantômes hideux. De toutes jeunes filles y deviennent la proie de monstres effrayants et sans nom, — le tout présenté sous les couleurs d'une poésie sombre, à l'aide de l'imagination populaire dont les éclairs ont parfois tant de puissance. Il serait curieux de comparer ces Contes russes avec les *Contes de l'Armagnac et de l'Agenais* recueillis avec tant de soin et de fidélité par notre savant collègue, M. J. F. Bladé. Mais, *non est hic locus.* Disons portant que le Conte de la *Méchante femme* se retrouve en Russie et en Gascogne dans des termes presque identiques. Il en est un autre, *le Linceuil,* qui se raconte également et sans variantes, aux veillées d'hiver dans le Bas-Vivarais et dans les Cévennes.

— M. Georges Japy vient de publier, chez Lemerre, un recueil de nouvelles qui dénotent un certain talent, mais qui procèdent absolument de l'école de l'art pour l'art. En voici les titres : *La Dame qui rit, la Partie fine, les Attractions, l'Idiot, aux Pays bleus, le Lever du soleil.* La Dame qui rit est une huguenote hollandaise qui ne peut supporter la domination espagnole. Elle rit, mais c'est le rire de la haine, la haine de l'étranger. Sa malice tue, sa gaité poignarde. *Les Attractions* et les *Pays bleus* sont des exercices d'écolier. *L'Idiot* met en scène un prêtre que l'amour rend fou. C'est la thèse de Michelet, inventée à plaisir pour faire détester le catholicisme. L'auteur paraît l'avoir compris, car, pour atténuer un peu l'effet de son récit, il nous présente un évêque dont les discours ne détonnent pas trop et qui agit convenablement. *Le Partie fine* est sur une tout autre gamme. Ici pas de phrases, pas de déclamations. Un brave négociant du Marais s'avise un soir de mener sa femme, Mme Barbizon, dans un Tortoni quelconque du boulevard des Italiens. Il commande un menu splendide. Tout marche à merveille. Mais arrive le quart d'heure de Rabelais. Il faut payer, et le pauvre Barbizon qui croyait s'en tirer pour un louis ou un napoléon est obligé de solder une note de cent quatre-vingt-dix-neuf francs et quelques centimes. Cela rappelle la *Cagnotte* de Labiche, et c'est d'un comique achevé. Mais aussi c'est la seule nouvelle du Recueil de M. Japy qui mérite quelque éloge. Le reste ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête davantage. Parlez-moi des *Visions d'or* de Mme Claire de Chandeneux ! A la bonne heure, au moins ! Nous sommes dans le vrai dans l'honnête réalité, sur le terrain des meilleurs sentiments. *Les Visions d'or* se composent de *Régina,* de *Madeleine de Payzeran* et du *Testament de ma Tante.* La plus attachante de ces trois visions est à notre avis *Madeleine de Payzeran.* Mariée jeune à un vieux général en retraite, Madeleine devient la fée bienfaisante du village dauphinois

où le général de Payzeran se repose de ses fatigues. Il est vrai que Madeleine a trouvé un puissant auxiliaire dans un pauvre curé de campagne qui a en lui la grande âme de Saint-Vincent-de-Paul. Ce n'est pas à dire que *Régina* et le *Testament de ma Tante* soient sans mérite, loin de là ! *Les Visions d'or* sont les visions du bien et de l'idéal. Mais *Madeleine de Payzeran* est la perle du livre.

—Il nous reste à parler de trois ouvrages qui ne sont pas précisément des Romans, quoique, par leur côté fantaisiste et les histoires qu'ils renferment, on puisse les rattacher à la littérature romanesque. L'un a pour titre: *Madame est servie;* l'autre: *le Petit La Bruyère contemporain;* le troisième : *La jeunesse de Mirabeau.* L'auteur de *Madame est servie* a voulu singer Brillat-Savarin. Mais il est loin de le faire oublier. Ses croquis des dîners du grand monde, du petit monde et du demi-monde se liraient pourtant avec plaisir. Malheureusement, il souffle sur tout cela un esprit frondeur, sceptique, parfois dépravé qui obtient juste l'effet contraire que M. de Najac voulait obtenir. Cela sent d'une lieue *la Vie parisienne,* journal libertin que certains grands-parents lisent peut-être mais qu'ils se gardent bien de laisser traîner sur les guéridons. Le livre de M. de Najac contient maints chapitres, celui, par exemple, intitulé: *La Sainte Table,* qui sont d'un voltairianisme révoltant. On dit que M. de Najac a collaboré avec M. Edmond About pour la confection de quelques vaudevilles. Le voisinage de l'auteur de la *Question romaine* a déteint sur l'auteur de *Madame est servie.* Cela se voit de reste, et c'est grand dommage.

— *Le Petit La Bruyère contemporain*, de M. Émile Daclin, n'est pas sans mérite. Nous regrettons seulement que, comme dans l'ouvrage précédent, quelques scènes d'une moralité douteuse déparent ce spirituel et pimpant *La Bruyère.* Pardieu! la bêtise humaine est éternelle; mais, par ces temps de démocratisation à outrance, il y a surcroît. Les pieds-plats et les cuistres pullulent. Le dix-septième et le dix-huitième siècle avaient certainement leur travers. Nous avons les nôtres, et ils sont mille fois plus vilains que ceux de nos pères. Ce sont ces laideurs que M. Daclin a voulu peindre et fustiger. Il a parfois réussi, notamment dans les *Enfonceurs de portes ouvertes*, *les Escompteurs de succès*, *le Lâcheur*, *l'Encombrant*, *le Casseur de sucre*, *le Journaliste pour tout faire*, et *l'Agent électoral*, un petit chef-d'œuvre.

— *La Jeunesse de Mirabeau* est la nouvelle édition d'un livre publié il y a vingt ans. Sous une forme plus ou moins imagée, Mme Louise Collet nous raconte les principaux épisodes de la jeunesse de celui que Thomas Carlyte appelle l'Ébranle-Monde : son engagement dans les armées du roi sous le nom de Pierre Buffière; son mariage avec Émilie de Marignan ; ses démêlés avec son père le terrible *Ami des hommes*, qui ne fut qu'un parâtre ; sa détention successive au Château d'If, au fort de

Joux et dans les prisons de Vincennes ; ses amours adultères avec la marquise de Monnier ; son procès avec sa femme ; enfin, son départ pour Paris. Il va sans dire que Mme Louise Collet, en digne collaboratrice du *Siècle*, juge Mirabeau avec toutes les sympathies et les indulgences de l'École révolutionnaire moderme. L'*Ami des hommes* n'était qu'un dur et orgueilleux tyran. Nous n'estimons point ce père barbare. Mais le fils n'était pas non plus un ange. Celui dont Mme Louise Collet propose la jeunesse à notre admiration a écrit l'*Erotika Biblion* et les *Lettres à Sophie*, d'une obscénité si révoltante. On a beau plaider les circonstances atténuantes. Ces choses-là sont sans excuse.

FIRMIN BOISSIN.

VOYAGES.

Les sauvages Ba-hnars, souvenirs d'un missionnaire, par M. l'abbé P. DOURISBOURE. Paris, de Soye, 1873. In-12 de 449 p. Prix : 3 fr. — *Notions de chorographie du Brésil*, par JOAQUIM MANOEL DE MACEDO, trad. du portugais par M. F. HALBOUT. Leipzig, 1873. In-8 de 504 p., avec tableaux. Prix : 10 fr. — *Du Far-West à Bornéo*, par M. le baron DE WOGAN. Paris, Didier, 1873. In-12 de 359 p. Prix : 3 fr. — *Quatorze ans aux îles Sandwich*, par M. C. DE VARIGNY. Paris, Hachette, 1874. In-18 j. de III-354 p. avec une carte. Prix : 5 fr. — *Le Pirate Malais (Récits de Voyages)*, par le baron DE WOGAN. Paris, Didier, 1874. In-12 de 400 p. Prix : 3 fr. 50. — *Pays d'extrême Orient* par M. OCTAVE SACHOT. Paris, Victor Sarlit, 1874. In-8 de 216 p. avec 8 planches. Prix : 3 fr. — *L'Archipel Indien*, par M. LOUIS DE BACKER. Paris, Ernest Thorin, 1874. In-8 de 548 p. Prix : 8 fr. — *Le Kabylie et les coutumes kabyles*, par MM. A. HANOTEAUX & H. LETOURNEUX. Paris, Challamel aîné, 1873. 3 vol. in-8 de 450 à 500 p., avec carte. Prix : 30 fr. — *Les Etats-Unis et le Canada*, par M. X. MARMIER. Tours, A. Mame, 1874. Gr. in-8 de 245 p. avec planches. Prix : 5 fr. 25. — *La Guyane Française*, par M. H. MOURIÉ. Paris, Challamel, 1874. In-12 de 360 fr. avec 3 planches. Prix : 2 fr. 50.

On a bien souvent vanté le courage, l'esprit d'initiative que montrent nos missionnaires, lorsqu'il s'agit de conquérir de nouvelles nations à la loi de l'Évangile, les ruses ingénieuses de leur charité pour se frayer une route inconnue, là où les appelle la voix du devoir et le soin du salut des âmes. Jamais, sur ce point, l'on n'en dira assez, et les éloges les plus enthousiastes resteront forcément au-dessous des mérites des nouveaux apôtres. Le livre, si intéressant à tous égards, de M. l'abbé Dourisboure en serait une preuve irrécusable. Ajoutons qu'une raison toute spéciale nous semble le recommander à l'attention du public français et croyant. Il traite des missions de ce pays d'An-nam, théâtre récent de cet affreux massacre de chrétiens dont la presse s'est tant occupée, et dont, malheureusement, il ne semble pas que la France songe encore à tirer une juste vengeance. Quoi qu'il en soit, les montagnes du nord-ouest de la Cochinchine servent de retraite à un grand nombre de petites tribus à demi sauvages, les *Sé-dangs*, les *Ko-xams*, les *Ba-hnars*, etc. Habitués à une vie d'indépendance à peu près absolue, et tirant presque tous leurs moyens de

subsistance de l'agriculture, les hommes qui les composent se distinguent par l'aménité du caractère, la douceur des mœurs, un esprit simple et droit. Moins corrompues que les populations des grands États civilisés du voisinage, et n'ayant jamais subi la pernicieuse influence d'un despotisme avilissant, ces peuplades se trouvaient, on peut le dire, dans les conditions les plus favorables pour recevoir et goûter les enseignements du catholicisme. Aussi, dès l'année 1842, deux missionnaires français, MM. Miche et Duclos, par les ordres de Mgr Cuenot, se hasardèrent-ils dans les solitudes montagneuses du Nord de l'An-nam. Mais, arrêtés et emmenés de force par des marchands cochinchinois qui les avaient reconnus, ils furent chargés de fers, jetés en prison et accablés de coups de rotin. Seule, l'intervention française de 1863 leur sauva la vie. Toutefois, le prélat d'An-nam ne se laissa point décourager par cette tentative malheureuse. Victime lui-même de la persécution, et obligé de se cacher par crainte des bourreaux, il ne pouvait se résoudre à laisser dans les ténebres du paganisme ces sauvages, mais bonnes et naïves tribus du Nord. Un diacre indigène, du nom de *Do*, fut chargé de préparer les voies, et, tout en parcourant le pays sous un déguisement de marchand, parvint à se familiariser avec l'idiome de ces peuples. MM. Combes, Fontaine, Dourisboure, tous Français, le suivirent de près, et l'ouvrage dont nous rendons compte est rempli du récit de leurs saints exploits. Nous ne retracerons point ici la suite de leurs aventures : luttes contre une nature inclémente et un climat presque toujours mortel aux Européens, contre les superstitions profondément enracinées dans le cœur des indigènes : aucune épreuve ne leur fit défaut. Au reste, telle est la destinée du missionnaire chez les populations en apparence les moins rebelles à la prédication évangélique. On juge de ce qu'il faut de courage surhumain, d'héroïques vertus, pour la supporter. Et que serait-ce donc dans les régions telles que la Cochinchine, la Corée, etc., où le prêtre doit se prémunir, non-seulement contre les dangers qu'offrent les éléments, contre les attaques des bêtes féroces, mais encore contre les ruses et la fureur d'un pouvoir cruel et tyrannique ? Et combien de fois avons-nous entendu des gens demander ce que ces missionnaires vont faire chez des nations qui n'éprouvent nul besoin de leurs services, protester contre les cas, malheureusement trop rares, où les gouvernements de l'Europe, cédant enfin au cri de l'humanité, consentent à intervenir pour protéger la vie des néophytes ou venger le sang répandu des prédicateurs de la bonne nouvelle ? Certes, le seul patriotisme, à défaut de considérations de l'ordre surnaturel, leur devrait faire sentir tout ce qu'un tel langage a d'injuste et d'odieux. Pense-t-on que nos généreux compatriotes qui, au prix des plus grands périls, au prix de leur existence même, ont été

fonder de nouvelles chrétientés chez les Ba-hnars et les Sé-dangs, n'ont pas bien mérité de la France ? N'est-ce donc rien que d'avoir appris à ces sauvages à bénir le nom de ce pays dont les enfants sont venus faire luire à leurs yeux la doctrine de vérité ?

— Le livre si important de M. de Macedo nous transporte dans une sphère bien différente. Consacré à la chorographie du Brésil, il nous donne des renseignements aussi curieux que complets sur la situation physique, agricole, industrielle, commerciale des diverses régions de ce vaste empire. D'intéressantes notices sont consacrées à l'histoire générale du pays, et à celle de chaque province en particulier. On reconnaît, dans ces pages, le patriotisme d'un homme jaloux de faire connaître son pays à toutes les nations civilisées et qui sait quel magnifique avenir lui a réservé la Providence. Ce qu'il nous fait connaître des canaux, routes, services télégraphiques et même des chemins de fer, nous montre le Brésil, sous un jour généralement favorable. Nous sommes trop portés, en Europe, à nous figurer les États de l'Amérique du Sud comme arriérés et comme rebelles à tout progrès sérieux. Ceci peut être vrai (et encore dans une certaine limite) de plusieurs républiques d'origine espagnole, en proie, depuis trois quarts de siècle, à des agitations aussi stériles qu'incessantes. N'oublions pas qu'au Brésil nous nous trouvons en présence d'un pouvoir, à la fois monarchique et libéral, dont nul ne songe à contester les droits légitimes. Louons sans réserve le bon esprit qu'a montré la nation, en conservant les institutions les plus propres à garantir l'ordre et la tranquillité publics. De là un merveilleux développement à la fois matériel et intellectuel. L'empire de Don Pedro est arrivé ainsi, en quelque sorte, à jouer, dans l'Amérique du Sud le même rôle que remplissent les États-Unis dans le continent boréal. Pourquoi donc la nation brésilienne n'imite-t-elle pas les États-Unis dans leur respect scrupuleux pour les droits de la conscience et la liberté religieuse ? En vérité, sans les actes de persécution qui sont une tache pour l'empire du Brésil, nous pourrions donner en exemple, à plus d'un gouvernement de l'Europe, cet État d'outre-mer, qui ne fait la guerre à ses voisins que pour assurer la libre navigation des fleuves et les franchises du commerce, mais se garderait de les dépouiller, de leur ravir leurs provinces, lors même qu'il se sait incomparablement plus fort qu'eux. M. de Macedo s'est prudemment abstenu de prendre parti dans cette lutte entre catholiques et francs-maçons, qui trouble tant les têtes de bon nombre de ses compatriotes. Son esprit nous parait trop juste et trop modéré, pour que, à l'avance, nous ne le jugions pas adversaire de toute mesure sentant l'arbitraire et la violence. On pourrait taxer de sévérité certaines de ses appréciations relatives aux ordres monastiques, et spécialement aux jésuites. Le grand crime de ces reli-

gieux, la cause à peu près unique de tous les reproches dont ils furent l'objet, a été leur zèle à défendre la vie et la liberté de pauvres Indiens contre la rapacité des colons.

Nous ne saurions quitter l'ouvrage si intéressant de M. de Macedo sans redire avec lui quelques mots sur la question de l'esclavage. Le Brésil est aujourd'hui, avec Cuba et Porto Rico, le seul point du Nouveau Monde où cette triste institution n'ait point encore été abolie. L'auteur, d'accord sur ce point avec la presque unanimité de ses compatriotes, la flétrit et la réprouve en principe, d'une façon aussi absolue que possible. Toutefois, il ne pense pas que la mesure si grave de l'émancipation puisse être, sans danger, décrétée du jour au lendemain. Faire brusquement de deux ou trois millions de nègres ignorants et grossiers, autant d'électeurs et leur confier le maniement de la chose publique, ne lui semblerait point précisément le chef-d'œuvre de l'habileté gouvernementale. Lorsque l'on voit comment les choses se sont passées et se passent encore dans les Antilles françaises et même anglaises, on est véritablement tenté de lui donner un peu raison.

— L'ouvrage de M. le baron de Wogan (*de Far West à Bornéo*) forme une transition toute naturelle de l'Amérique à l'Océanie. On peut craindre, de prime abord, un peu d'aridité dans le récit d'une traversée, quelque longue qu'elle soit d'ailleurs, les livres de bord ne jouissant pas généralement de beaucoup de réputation au point de vue récréatif. Que le lecteur se donne la peine de parcourir seulement quelques lignes de la relation de M. le baron de Wogan, et ses appréhensions seront vite dissipées. L'auteur franchit bientôt l'enceinte étroite de son *steamer*, pour voyager un peu, en imagination du moins, dans les quatre parties du monde et divers autres lieux. On connaît le style vivant et coloré, l'esprit plein de verve et d'humour de M. de Wogan. Suivant le précepte du poëte, l'auteur sait varier ses récits et passer du plaisant au sévère. Toutefois, le plaisant domine. Malgré certaines descriptions assez détaillées des divers habitants de la mer, notamment des requins, — compagnons obligés de tous les navires traversant le Pacifique, — l'auteur n'a nullement prétendu écrire un livre scientifique. Il a eu le mérite plus grand peut-être, et surtout plus apprécié du public, de faire un livre d'une lecture agréable et facile.

— Après l'histoire des missions, la statistique, les descriptions de toute sorte, il est bien temps, ce semble, que la politique ait aussi son tour, et c'est à propos des Iles Sandwich que nous allons nous en occuper. Un de nos compatriotes, M. de Varigny, fut, pendant plusieurs années, ministre de Sa Majesté hawaïenne. Avant d'être promu à cette dignité, il avait résidé longtemps dans le pays et pu recueillir de nombreux documents sur cette contrée intéressante, mais peu

connue en France. Il débute, dans son livre, par une description de cet archipel qui presque tout entier de formation volcanique, présente une particularité unique, sans doute, au monde : nous voulons parler de ce fameux océan de feu où des flots de lave ardente se pressent et s'agitent à l'air libre.

Incontestablement apparentés par le sang, la langue, les mœurs à la grande race polynésienne, les indigènes d'Hawaï restèrent dans un état complet de sauvagerie jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. C'est alors que parut le fameux Kaméa-Méa, lequel, après avoir défait les autres petits princes indigènes, réunit tout l'archipel sous sa domination. Vraisemblablement, il n'a manqué à ce chef barbare qu'un théâtre plus vaste et une éducation première un peu moins négligée pour figurer au nombre des plus grands hommes dont l'histoire ait gardé le souvenir. Quoi qu'il en soit, le César océanien, passioné pour les progrès de la civilisation et très-convaincu de la supériorité des Européens, se proposait d'introduire le christianisme dans ses États. La mort l'empêcha d'accomplir ce projet. Ce fut pendant la régence de la princesse Kaa-Humanu qu'arrivèrent les missionnaires protestants. Connue jusqu'alors par son esprit hautain et ses déréglements, cette femme énergique se déclara tout à coup la protectrice de la religion nouvelle, et, passant des désordres de sa vie antérieure à un excès d'austérité, rendit plusieurs ordonnances destinées à combattre les vices les plus enracinés au cœur de ses sujets. Le commerce des liqueurs fortes fut interdit, la licence des mœurs punie de fortes amendes. Ces innovations ne furent point du goût de tout le monde. Le vieux parti fut écrasé à la suite d'un soulèvement, et reconnaissons-le à la honte de notre civilisation, les officiers de divers équipages relâchant dans ces îles, ne craignirent point d'aller jusqu'à des menaces de guerre au cas où l'on prétendrait obliger leurs hommes à trop de sagesse. Heureusement, toute cette effervescence tomba bientôt, et l'archipel put continuer à faire de nouveaux progrès dans la voie de la civilisation. Les missionnaires protestants, en convertissant les sauvages, en leur apprenant à lire et à écrire, n'avaient, toutefois, que bien imparfaitement réformé leurs mœurs. Les prêtres catholiques, venus à leur tour pour évangéliser ces insulaires, furent très-mal reçus de leurs confrères de la religion réformée. On voulut les empêcher d'aborder. Plus tard, ils furent tracassés de mille manières, eux et leurs néophytes. Il fallut l'intervention du gouvernement français pour leur assurer enfin la liberté de conscience et de prédication.

Au nombre des bienfaits dont l'Europe a doté les Hawaïens, il convient de citer le régime représentatif : deux Chambres, taillées sur le modèle de celles d'Angleterre, partageant avec le monarque la puissance législative. Ce fut au beau milieu des luttes que suscitait l'adoption ou le

rejet de l'institution du suffrage universel, que notre docte compatriote fut appelé au ministère. Les résultats qu'on en avait obtenus en d'autres pays ne lui parurent point assez encourageants pour se hâter de l'introduire chez les *Kanaques* de Hawaï et il parvint à l'écarter, du moins pour plusieurs années. Enfin, la cause qui le décida à abandonner le ministère, prouve que les passions et la crédulité humaines sont les mêmes sous toutes les latitudes. Après avoir visité les populations éprouvées par une terrible éruption du volcan de Kilawea, M. de Varigny, reprenant son rôle politique, vint demander un subside aux Chambres pour la création d'une ligne de paquebots à vapeur entre Honolulu et San-Francisco. Poussés sous main par les négociants qui faisaient le transit au moyen de leurs voiliers, les membres du Parlement refusèrent. M. de Varigny, profitant de l'occasion qui s'offrait à lui, s'empressa de quitter ministère et archipel pour retourner en Europe. Nous pouvons l'affirmer sans crainte, plus sage que tant d'autres ministres de pays nullement équatoriaux, notre compatriote renonça ainsi sans retour à un pouvoir dont il ne s'était jamais servi que dans l'intérêt de ses administrés. Le souvenir du bien qu'il a fait, de celui qu'il a voulu faire, suffira à son ambition, et nous ne doutons pas que les *Kanaques* ne conservent un long et favorable souvenir du Français qui occupa chez eux le portefeuille des affaires étrangères.

— *Le Pirate malais* de M. de Wogan ne semble point inférieur, sous le rapport littéraire, à ses précédents ouvrages. Il faut dire que l'auteur paraît y donner pleine carrière à son imagination et se lancer résolûment dans le roman. Les aventures les plus étranges se pressent et se succèdent d'un bout à l'autre de ce petit volume et nous ne saurions trop admirer la chance de ce voyageur qui a vu tant et de si belles choses en si peu de temps. Nous aurions bien de la peine, il faut l'avouer, à prendre pour un personnage réel ce pirate malais, si gentleman, si bien élevé, quoique légèrement négrier, qui a fait ses études en Angleterre, et ne rêve d'achever sa fortune que pour la partager avec une actrice qu'il a connue à Paris. La jeune veuve anglaise, toujours prête à faire le coup de feu comme un vieux loup de mer, qui hausse les épaules de pitié en songeant que le capitaine du bord n'est qu'un corsaire *à l'eau de rose*, et regrette de ne s'être point embarquée à bord d'un forban pour tout de bon, serait moins invraisemblable. Encore la trouvera-t-on un peu bien excentrique, même pour une fille du Royaume-Uni. L'épisode de la jeune Indoue montant au bûcher, suivant l'usage de son pays, pour ne pas survivre au pirate qu'elle aimait, a, du moins, le mérite d'être touchant, et raconté avec grâce. Quoi qu'il en soit, les amateurs de récits de voyages et d'aventures, désireux de passer quelques heures agréablement, n'auront qu'à lire *le Pirate malais*.

— M. Sachot nous introduit dans le domaine de l'érudition. Son ouvrage n'est, somme toute, qu'une compilation fort abrégée des œuvres des précédents voyageurs. Cependant, on y trouve, ça et là, un assez grand nombre de détails curieux et intéressants à connaître. Citons notamment le passage concernant l'art métallurgique en Chine et le système monétaire encore si peu développé de ce pays. M. Sachot fait parfaitement ressortir l'habileté des Chinois pour tout ce qui est imitation et contrefaçon. Il nous cite les perfectionnements par eux apportés, depuis la guerre franco-anglaise, dans la fabrication de certains engins de guerre, notamment la confection des vaisseaux cuirassés. Et que l'on vienne encore refuser aux habitants du Céleste-Empire toute aptitude au progrès ! Après avoir lu ce que raconte notre auteur, on se prend à craindre qu'instruite enfin par l'exemple de l'Europe, la race jaune n'en arrive un jour à disputer avec avantage l'empire du monde à la race blanche. Il est vrai que, d'après M. Sachot, la population de l'empire chinois ne s'éléverait guère qu'à 350 millions d'âmes. D'après plusieurs autorités compétentes, ce chiffre serait de près d'un quart inférieur à la réalité. — Nous signalerons spécialement l'article consacré à une région encore fort peu connue : la Corée. Seule encore, elle persiste dans ce système d'exclusion à l'égard des étrangers que la Chine et le Japon ont dû abandonner. Le résumé de l'histoire des missions dans cette péninsule nous a paru substantiel et bien fait. L'on y voit que les embarras suscités aux missionnaires trouvent souvent leur source moins dans un mauvais vouloir systématique des autorités que dans leur ignorance de l'état réel des choses ou dans quelque imprudence commise. Une réponse noble et fière, mais peu opportune, de Mgr Berneux, aurait amené la dernière persécution qui a sévi en Corée. L'expédition américaine de 1869, en ce pays, fut motivée par un incident assez bizarre. Un négociant israëlite et besoigneux d'Hambourg, nommé M. Oppert, s'était rendu, accompagné d'un interprète consulaire, M. Jenkins, sur la côte de Corée, dans le but, assez peu avouable, de mettre au pillage une sépulture royale située près de là, et contenant un cercueil d'or. A l'arrivée des profanateurs, suivis d'une troupe bien armée d'auxiliaires chinois et manillais, les paysans coréens se levèrent en masse. Nos explorateurs, après avoir vu tomber un de leurs complices, durent se rembarquer à la hâte. M. Seward, le consul d'Amérique à Shang-haï, trompé sur le but réel de l'expédition, qu'il croyait chargée d'une mission diplomatique, pressa le gouvernement de Washington d'entrer en rapport avec la cour de Séoul. Effectivement, plusieurs bâtiments des États-Unis se montrent dans les eaux de la Corée et s'emparent des batteries de l'Ile de Kang-hou. Au bout de quelques jours, sur le refus persistant du monarque coréen d'entrer

en relations avec les étrangers, force fut bien à ceux-ci de se retirer. C'est alors seulement qu'ils s'aperçurent de la supercherie dont ils avaient été l'objet. — L'ouvrage se termine par un article sur le fleuve Amour et les frontières nouvelles de la Chine et de la Russie. Nous ne voyons pas trop pourquoi M. Sachot, qui intitule son livre *Pays d'Extrême-Orient*, laisse absolument le Japon en dehors de ses recherches.

— *L'Archipel indien* de M. de Backer est, lui aussi, un ouvrage de compilation, mais où l'auteur a souvent fait preuve d'une érudition aussi variée que profonde. Il passe successivement en revue l'origine des populations de ce pays, leur langue et leur littérature, leurs idées religieuses et morales, enfin les principes de leur droit public et privé. Peut-être regrettera-t-on qu'une place plus importante n'ait point été faite à l'anthropologie, ainsi qu'à l'étude des monuments et trouvera-t-on que les pages consacrées à la philologie manquent un peu d'originalité. En revanche, ce qui concerne la littérature de ces peuples nous a semblé rempli d'un intérêt véritable. L'auteur donne des extraits nombreux de leurs poëmes, de leurs légendes, de celles surtout qui remontent plus haut que l'époque musulmane. On sait effectivement qu'après avoir reçu de l'Inde les éléments de la civilisation, la race de la Malaisie adopta successivement le brahmanisme, puis le bouddhisme. Ce n'est que dans la période comprise entre les douzième et quinzième siècles de notre ère que nous voyons l'islam soumettre à la loi la plupart de ces insulaires. Bien des traces de l'ancien état de choses n'en continuèrent pas moins à subsister, et une foule de coutumes, de légendes, en vigueur chez les Malais et les Javanais, datent incontestablement des temps du paganisme. Le lecteur trouvera dans cet ouvrage un résumé fidèle et suffisamment complet de l'état actuel de nos connaissances sur l'archipel des Indes.

— Les trois gros volumes, consacrés par MM. Hanoteaux et Letourneux à la Kabylie, constituent un monument d'une grande importance scientifique. Personne plus que ces infatigables auteurs n'était compétent pour traiter une pareille matière. On sait les travaux antérieurs de M. Hanoteaux sur la langue des Kabyles du grand Désert, *Touaregs* ou *Imoukhars*. — L'ouvrage débute par un aperçu de la géographie de la Kabylie algérienne, qui comprend tout le massif montagneux situé entre la Méditerranée et le cours du Sahel. Nous ne suivrons pas les auteurs dans leurs investigations relatives au climat, à la constitution géologique du sol, à la géographie médicale de cette région. Là, comme presque partout, les montagnards, habitués à respirer un air plus vif et plus pur, l'emportent en force, en agilité sur les habitants de la plaine. Ceux-ci, énervés par la chaleur, sont relativement faibles, languissants et sujets à un nombre plus varié de maladies.

L'histoire naturelle de cette région ne nous arrêtera pas non plus longtemps. Il est clair que le nombre des espèces végétales et surtout animales indigènes doit s'y trouver fort restreint. Les produits de l'agriculture sont à peu près les mêmes que ceux de tout le reste du littoral nord-africain. L'industrie, fort rudimentaire, consiste surtout dans la fabrication d'étoffes communes, de poteries grossières et de *flissas*, espèce de petit sabre-épée, employé comme arme de guerre. Outre sa langue, apparentée à l'ancien égyptien, au tamachek du Sahara et à plusieurs dialectes de la Nubie, ce qui constitue l'originalité de la nation kabyle, c'est sa législation tant publique que privée. Elle diffère radicalement de tout ce que nous voyons chez les autres races musulmanes. C'est qu'en adoptant le Koran, comme règle de sa foi, le Kabyle en a rejeté toutes les prescriptions de l'ordre purement politique, civil ou pénal, ne les jugeant pas aussi révélées que le reste du livre, ni compatibles avec son état social. La constitution de ce peuple est essentiellement démocratique. Chaque village est régi par une assemblée des citoyens, ou *tedjemt*, qui confie le pouvoir exécutif à un *amin*, ou maire, élu par elle. La tribu n'est guère qu'une confédération de bourgades unies entre elles par un lien assez relâché, et au sein de laquelle éclatent de fréquentes guerres intestines. Le besoin de garantir la sécurité individuelle enfanta, chez les Kabyles, une institution qui rappelle, quoique d'assez loin, les *paix* et *trêves de Dieu* de notre moyen âge. Nous voulons parler de *l'anaïa*. C'est une protection accordée soit par une tribu, soit par un *çof* ou parti politique, soit par un simple individu à un individu quelconque. On ne saurait enfreindre l'*anaïa* sans s'exposer à la vindicte de celui qui l'a donné. Aussi vaut-il plus ou moins, en raison directe des moyens d'action de celui dont il émane. Toutefois, l'influence des idées musulmanes s'est fait quelque peu sentir au sein de la Kabylie par la création d'une sorte de castel possédant quelques prérogatives d'une nature d'ailleurs toute spéciale. Nous voulons parler de l'aristocratie religieuse des marabouts. Leur titre est susceptible de se transmettre par voie héréditaire. Dans certaines tribus, l'insulte faite à un marabout entraîne une pénalité plus rigoureuse que celle infligée à un simple particulier. D'un autre côté, le marabout réputé supérieur en instruction au reste de la nation, se trouve plus sévèrement puni, s'il enfreint la loi.

La législation kabyle est toute coutumière, et, par suite, exposée à de nombreuses et incessantes variations. Comme celle de toutes les sociétés démocratiques, elle se distingue par un caractère général de douceur et d'humanité. Si elle admet, dans certains cas, la peine de mort, en revanche, l'emprisonnement et la mutilation lui sont inconnus. L'amende, toujours exigée avec une inflexible rigueur, est le châtiment le plus ordinairement édicté. C'est que ces amendes, perçues au

profit de la communauté, servent, d'ordinaire, à des *timécherets* ou distributions publiques de viande. Par ce moyen, la population de la Kabylie, pressée sur ce sol peu fertile où elle vit misérablement, peut néanmoins se permettre, de temps à autre, quelques franches lippées.

Le point sur lequel la législation de ce peuple se trouve le plus en opposition avec nos idées européennes, c'est le dédain qu'elle témoigne pour la femme. Achetée par son époux comme une esclave, la femme ne trouve, dans la coutume, presque aucune garantie contre les mauvais traitements et la tyrannie de ceux dont elle dépend. Dans quelques tribus cependant, la coutume prescrit impérieusement de nourrir la femme en couches à la viande et au pain blanc.

A côté de cette législation publique, et parfois en opposition avec elle, nous voyons subsister une législation plus ancienne, celle de la famille. Elle nous apparaît tout empreinte d'un caractère étrange de férocité et d'énergie, et se manifeste surtout par l'exercice du droit de vengeance. Respecté scrupuleusement dans son principe, l'exercice de ce droit a seulement été astreint à certaines règles, qui l'empêchent de devenir trop funeste à la société.

Nous ne parlerons pas de l'enseignement public en Kabylie, parce qu'il n'offre presque rien d'original, et rappelle beaucoup ce qui se voit dans les autres pays musulmans.

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer feront suffisamment ressortir, nous osons l'espérer, tout l'intérêt qu'offre la lecture du livre de MM. Hanoteaux et Letourneux. Ajoutons qu'il reste d'une utilité incontestable pour les agents du gouvernement français fixés en Algérie. Sans doute, depuis que notre armée a pénétré dans les gorges du Djurdjura, bien des modifications ont été apportées à l'état de choses dont on vient de retracer le tableau. L'exercice du droit de vengeance a été interdit, et les *Djemaas* ou *tédjemts*, dépouillées de leurs prérogatives politiques, se sont encore vu ravir la plus grande partie de leurs pouvoirs en matière criminelle. Mais enfin, pour tout ce qui concerne l'organisation de la commune et la législation civile, c'est à l'ouvrage en question, et à lui seul, qu'il convient d'en référer.

— Passer de l'Afrique du Nord au Canada semblera peut-être une transition un peu brusque. Heureusement, nous avons, pour diriger notre route dans ce dernier pays, un guide déjà connu et aimé du lecteur, M. X. Marmier. Il nous trace un tableau séduisant, mais néanmoins vrai, de la condition de l'*habitant* canadien, d'origine française, de son état matériel et moral. En voyant ce que notre vieille monarchie avait su accomplir dans les solitudes du Nouveau Monde, et surtout en le comparant à ce que nous faisons aujourd'hui, on se prend à croire que l'ancien temps avait du bon, et que tout n'est point absolument en progrès dans ce qui s'opère depuis tantôt quatre-

vingts ans. En revanche, une race pour laquelle M. Marmier semble n'éprouver que des sentiments de sympathie fort mitigée, c'est celle des Anglo-Américains. Positivement, ils lui portent sur les nerfs. Est-ce de sa part injustice, extrême sévérité ? Certes, nous ne le pensons pas. On peut fort bien rendre un hommage légitime aux grandes qualités de ce peuple, à son énergie, à son esprit d'initiative et de liberté individuelle, sans prétendre que l'amabilité constitue le trait le plus saillant de son caractère. Évidemment, ces Yankees, souvent bourrus et toujours affairés, devaient faire d'assez maussades compagnons de voyage pour le voyageur en quête d'émotions, de poésie et de souvenirs patriotiques.

Vanter ici le mérite du style de M. Marmier, nous semblerait aussi superflu que de faire ressortir la sincérité de ses sentiments catholiques et son attachement à son pays. Peut-être, à certains détails que nous ne relaterons pas ici, pourrait-on croire qu'il parle un peu des Peaux-Rouges, en homme qui les connaît, surtout par les livres, et n'a jamais songé à faire d'eux sa société habituelle ; mais, d'un autre côté, rien de plus frais, de plus vivant que ses descriptions de la nature tropicale ou de la chute du Niagara. On y sent le poëte ayant l'âme ouverte à tous les sentiments nobles et délicats, et faite pour goûter les merveilles de l'œuvre du Créateur.

— L'ouvrage sur la Guyane française de M. Mourié est rédigé à un point de vue exclusivement pratique. L'auteur n'y a apporté nulle recherche de style. Il a simplement voulu nous faire connaitre l'histoire des tentatives de colonisation et nous exprimer ses vues en prévision de tentatives à venir. Si, tout à l'heure, nous contemplions, avec quelque orgueil, l'œuvre entreprise par nos compatriotes du Canada, la vue de ce qui s'est passé à Cayenne ne saurait nous inspirer aucune velléité d'amour-propre. Sans doute, on avait à lutter contre l'insalubrité du climat, mais rappelons-nous le parti tiré par les Hollandais de leur établissement de Surinam. Et cependant, les conditions physiques ne leur étaient pas plus favorables. On peut dire que, aujourd'hui encore, la Guyane française n'est guère qu'un vaste désert, et pourtant elle nourrirait facilement plusieurs millions d'habitants. Chose bizarre ! la découverte de mines d'or qui a fait la fortune de la Californie, n'a été qu'une cause d'appauvrissement pour Cayenne : elle a enlevé à l'agriculture le peu de bras restés disponibles. Sans les déportés qu'y installa le dernier gouvernement, tout le travail des champs deviendrait presque impossible. Un pareil état de choses exigerait, certes, l'emploi de remèdes énergiques et appliqués avec persévérance ; mais hélas! quand nous sera-t-il permis de concentrer notre attention sur ce qui se passe à deux mille lieues de la frontière ? quand pourrons-nous dire, comme le berger de Virgile :

Deus nobis hæc otia fecit.

Ajoutons que notre auteur paraît se préoccuper un peu plus que de raison, du soin de célébrer les mérites du ciel de la Guyane, au point de vue de l'hygiène. Il veut, à toute force, expliquer l'insuccès de tant de tentatives colonisatrices, par des mesures mal prises. « On oublia, dit-il, de placer les nouveaux villages à l'abri des brouillards et des vents délétères ! » Impossible de fournir un meilleur argument contre soi : apparemment, un climat médiocrement sain n'est pas celui où l'on ne saurait du tout vivre, mais celui où l'on est obligé de s'entourer de soins et de précautions. H. DE CHARENCEY.

THÉOLOGIE

Beautés de la liturgie, par le R. P. NAMPON, de la Compagnie de Jésus. Avignon, Seguin, 1874. In-12 de 606 p. — Prix : 4 fr.

Beautés de la liturgie romaine, par M. l'abbé MICHEL, vicaire au Vigan. Paris, Henri Allard, 1875. In-12 de x-365 p. — Prix : 3 fr.

Ces deux ouvrages, quoiqu'ils portent le même titre, ne traitent pas le même sujet. Le R. P. Nampon prend surtout la liturgie par son côté, pour ainsi dire, extérieur ; M. l'abbé Michel s'occupe, non pas des cérémonies ni du rituel, ni des prières quotidiennes ou communes, mais du Propre du temps. La manière dont les deux écrivains étudient leur matière est également différente : le premier cherche plus à instruire, le second, à toucher ; le P. Nampon est didactique, M. Michel s'abandonne aux effusions de sa piété. Le R. Père jésuite partage son travail en deux parties : de la liturgie en général et des diverses parties de la liturgie. Le livre premier contient un rapide aperçu sur l'histoire de la liturgie, considérée dans son type céleste, dans la religion mosaïque, dans la religion chrétienne, dans son auteur, dans ses ministres, dans ses éléments, sa langue, ses signes principaux, etc. Le livre second se divise en quatre chapitres ; de l'office divin, où l'office des morts est étudié spécialement ; de la sainte messe ; des bénédictions et consécrations (saintes huiles, église, autel, cimetière, cloche, couronnement d'un roi, canonisation des saints, etc.) ; des sacrements en général et en particulier. On voit qu'aucune des questions sur le culte qui peuvent intéresser les fidèles n'est omise dans ce livre. Elles sont toutes bien traitées, avec autant d'exactitude que d'érudition sobre et discrète. On ne saurait trop souhaiter la diffusion de cet ouvrage. Combien toutes les cérémonies de l'Église deviendraient plus intéressantes, plus significatives, plus fructueuses pour ceux qui assistent à ses offices, s'ils connaissaient toutes les choses que leur enseigne le P. Nampon. Nous ne ferons qu'un seul reproche au savant et pieux auteur. Pourquoi n'a-t-il pas toujours

donné la traduction des textes latins qu'il cite, de saint Ignace et de saint Augustin, par exemple, p. 120, de la définition de la liturgie par Muratori, p. 13, etc.? C'est une omission qui sera regrettée par plus d'un lecteur.

M. l'abbé Michel prend l'un après l'autre chaque dimanche et chaque fête de l'année. Il éprouve pour la liturgie romaine la plus vive et la plus communicative admiration. Il étudie ce qui constitue l'office propre dans le missel et le bréviaire. L'ouvrage n'a pas encore paru entièrement : ce premier volume s'étend depuis le commencement de l'année ecclésiastique, c'est-à-dire, depuis le premier dimanche de l'Avent, jusqu'au quatrième dimanche du Carême inclusivement. Comme l'auteur fait ressortir tout ce que renferment de touchant, de profond, de pieux les prières de l'Église ! Il montre d'une manière ravissante comment cette divine liturgie répond à tous les besoins de l'âme humaine, ou plutôt il le fait sentir beaucoup plus qu'il ne le montre, tant il en a saisi l'esprit et sait faire partager ses sentiments en les exprimant avec toute la verve et l'ardeur de la jeunesse. Les fidèles, à l'aide de ce livre, pourront suivre les offices de l'Église avec plus de goût et plus de fruit. Le style en est facile, coulant, agréable, pas toujours assez simple. L'auteur ne s'adresse pas à l'esprit, il s'adresse au cœur et il a su en trouver le chemin. G. K.

Les Travaux du Concile du Vatican, par Mgr Conrad Martin évêque de Paderborn. Traduction de l'allemand. Paris, Poussielgue, 1874. In-8 de VII-192 p. — Prix : 2 fr. 50.

Rome et l'Episcopat catholique, et Histoire du Concile œcuménique du Vatican, par M. Fisquet, auteur de la *France pontificale*. Paris, H. Repos, 1874. In-12 de 484 p. — Prix : 6 fr.

Deux constitutions sur l'Église ont été promulguées par le concile du Vatican, mais d'autres avaient été discutées, un plus grand nombre avaient été proposées. Ces propositions offrent un intérêt considérable, quoiqu'elles ne soient pas revêtues d'une autorité plus haute que celle des noms qui les ont signées. Mgr Martin, après en avoir obtenu l'autorisation de N. S.-P. le Pape, les a publiées, afin de défendre le concile lui-même, attaqué dans son honneur, et de faire connaître les travaux auxquels il se livrait. Le texte même des propositions a été publié dans un autre ouvrage, par Mgr Martin ; dans celui-ci, nous avons seulement leur analyse. Il y avait des propositions pour faire condamner l'ontologisme, ce système philosophique qui prétend que la connaissance directe et immédiate de Dieu est naturelle à l'homme, parce que, disait-on, l'ontologisme ouvre la voie au rationalisme, au panthéisme, et conduit directement à l'éclectisme. On proposait de proclamer les principes du droit chrétien, d'établir un tribunal permanent

pour remédier, par un arbitrage paisible, aux troubles survenus dans les relations internationales ; on proposait de définir dogmatiquement l'assomption corporelle de la sainte Vierge, d'établir, dans chaque diocèse, des conférences théologiques, six ou sept fois par an, de réformer le bréviaire pour distribuer plus convenablement les psaumes, de célébrer des conciles généraux tous les cinq ans, des conciles nationaux tous les trois ans, etc. On reconnaît là quelques idées hasardées, d'autres, et c'est la presque totalité, sont excellentes : les unes n'avaient pas encore été soumises aux délibérations, d'autres n'avaient pas été acceptées par la commission : Mgr Martin a rendu service en donnant des renseignements puisés aux sources, et qu'on ne trouve pas ailleurs.

— Le volume de M. Fisquet contient des documents intéressants : la liste des Pères du concile, les allocutions du Pape au concile, les avertissements donnés aux Pères, les documents relatifs aux décrets du concile : demande des évêques pour la définition de l'infaillibilité, lettre du cardinal Antonelli à Mgr Chigi, etc. Vient ensuite le mandement où Mgr Plantier raconte l'histoire du concile du Vatican, comprenant 55 pages de texte très-compactes ; puis des notes donnant des détails très-peu connus sur les préfectures apostoliques, les délégations apostoliques, les prélatures *nullius* et leurs titulaires ; la nomenclature des prélats composant l'épiscopat catholique, les noms des vicaires généraux et procureurs des ordres religieux, etc., etc., en un mot, c'est tout un annuaire et un memento utile à consulter.

H. DE L'É.

Cours de théologie ou Explication de la doctrine catholique en forme de Catéchisme, par l'abbé D'ARLAN DE LAMOTHE, curé-archiprêtre. *Sacrements*. Tome Ier. Paris, Sarlit, 1874. In-8 de 616 p. — Prix : 8 fr.

Les explications du catéchisme ou les théologies en forme de catéchisme sont nombreuses. Celle qu'a entrepris de publier M. de Lamothe est une des plus complètes. C'est un travail véritablement scientifique. L'auteur y cite ses autorités en latin, comme on ne peut guère le faire que dans un ouvrage destiné à des théologiens de profession. La nature des détails dans lesquels il entre semble indiquer, d'ailleurs, qu'il écrit surtout pour le clergé. Son explication est divisée en instructions, dans lesquelles il pose les demandes ordinaires du catéchisme et y fait des réponses très-développées. Ce volume traite des sacrements en général, du baptême, de la confirmation, de l'eucharistie et de la pénitence. Nous en aurons fait suffisamment l'éloge, quand nous aurons dit qu'il épuise les questions qu'il traite et qu'il résout toutes les difficultés qui peuvent se présenter au sujet des sacre-

ments. On peut lui reprocher seulement de n'avoir pas quelquefois, dans ses réponses, toute la précision qui serait désirable. Ainsi, ce qu'il dit, p. 96, que lorsqu'il y a concours de plusieurs personnes qui peuvent baptiser, il faut préférer le curé ou le vicaire à un simple prêtre, n'est pas suffisamment précis. Le style n'est pas toujours assez châtié ; le latin des citations contient de regrettables fautes d'impression (v., par exemple, p. 224) ; mais la correction est généralement satisfaisante. Ce *Cours de théologie* sera certainement fort utile aux prêtres pour leurs catéchismes, leurs instructions, et aussi pour les conférences ecclésiastiques, comme l'indique Mgr de Luçon, dans l'approbation qu'il lui a donnée. G. K.

La Science de la Religion, par M. Max Muller, professeur à l'université d'Oxford. Traduit de l'anglais par H. Dietz, (fait partie de la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine*). Paris, Germer-Baillière, 1873. In-18 de 174 p. — Prix : 2 fr. 50.

La réputation de M. Max Müller n'est guère moins grande en France qu'en Angleterre et en Allemagne. Ses leçons sur *la Science du langage,* couronnées par l'Institut de France, traduites par MM. Harris et Perrot, ont obtenu parmi nous le plus grand et le plus légitime succès. Il a le talent rare de donner de l'intérêt et du charme aux questions les plus arides de la philologie et de l'érudition, sans que son exposition perde en sérieux et en profondeur ce qu'elle gagne en élégance et en agrément. La *Science de la Religion* se compose de quatre leçons qui ont été faites, comme les premières leçons sur la *Science du langage*, à un public d'élite, à l'Institution royale de la Grande-Bretagne. Elles traitent d'une façon plus méthodique et plus suivie le sujet que l'auteur avait déjà abordé dans plusieurs articles détachés, publiés d'abord dans diverses Revues anglaises, réunies ensuite avec quelques autres dans deux volumes intitulés : *Copeaux d'une boutique allemande*, et qui ont été traduits en deux séries par MM. Perrot et Harris qui leur ont donné le titre d'*Essais sur la mythologie comparée* et *Essais sur l'histoire des religions*. Les quatre leçons que renferme le présent volume s'occupent de la notion de la théologie comparée, de la classification des religions et de l'interprétation des religions anciennes. L'auteur y déploie toutes ses grandes qualités de savant et d'écrivain, on le lit avec le plus vif intérêt et avec un grand profit. Malheureusement il fait de plus en plus des concessions au rationalisme et sous prétexte d'être équitable envers toutes les religions, il devient, sans le vouloir peut-être, un apôtre de l'indifférentisme. Sous sa plume, la religion chrétienne est encore la meilleure des religions, mais elle n'est pas la seule vraie, toutes ont du bon, il n'y a entre elles qu'une différence de degré. Si la théologie comparée devait

amener à de pareilles conclusions, elle serait une des plus dangereuses ennemies de l'humanité, car elle conduirait à la ruine de la religion même. Il y a quelques mois, M. Max Müller, invité par le Dr Stanley, qui n'a pas craint de faire monter pour la première fois un laïque dans la chaire de l'église établie, a résumé toutes ses idées dans un sermon prêché sur les Missions dans l'Église de Westminster. Rien n'était plus propre à faire ressortir le vice de sa thèse que l'application qu'il était obligé d'en faire au sujet à l'occasion duquel il parlait. Est-on bien sûr qu'on rendra service aux païens qu'on se propose de convertir, si le brahmanisme et le bouddhisme sont une religion comme le christianisme, seulement un peu inférieure ? Il n'y a évidemment plus de religion, si des doctrines diamétralement opposées peuvent être admirées et louées. Reconnaissons, d'ailleurs, que la théologie comparée n'est pas responsable des erreurs de quelques-uns de ses adeptes. G. K.

Science des religions. *L'islamisme d'après le Coran, l'enseignement doctrinal et la pratique*, par Garcin de Tassy, membre de l'Institut, professeur à l'école spéciale des langues orientales vivantes. Troisième édition. Paris, Maisonneuve, 1874. In-8 de 412 p.

Ce volume se divise en quatre parties : 1° Doctrine et devoirs de la religion musulmane, tirés textuellement du Coran ; 2° exposition de la foi musulmane, catéchisme sunnite traduit du turc ; 3° eucologe musulman, traduit de l'arabe et du persan ; 4° mémoire sur les particularités de la religion musulmane dans l'Inde, comprenant les fêtes de l'Inde musulmane et des notices sur treize *saints* de l'Inde musulmane. Le livre de M. Garcin de Tassy est un précieux recueil de documents, traduits directement sur les sources, à l'exception des extraits du Coran qui sont empruntés à la traduction de Savary. Il est à regretter que la traduction plus exacte de M. Kazimirski ne lui ait pas été substituée dans cette nouvelle édition. Les sentiments chrétiens de l'auteur ne peuvent faire doute pour personne ; il en fait d'ailleurs ouvertement profession dans sa préface. On pourrait cependant lui reprocher un peu de partialité à l'égard de l'islamisme, l'objet de ses études de prédilection. Il avoue lui-même que l'inconvénient d'un livre comme celui qu'il publie est de ne présenter la religion de Mahomet que par son beau côté, et cet inconvénient n'est pas petit, dans un siècle d'indifférence et de scepticisme comme le nôtre. Tout en relevant avec raison quelques erreurs vulgaires sur le mahométisme, il pousse bien loin la bienveillance envers le fondateur de cette religion, quand il rapporte sans restriction cette parole de William Jones : « On ne trouve pas que Mahomet ait été noirci d'aucun vice. » Il ne voit dans le Coran que des lois sages et sévères, n'exceptant de cet

éloge que la polygamie, pour laquelle il découvre encore des circonstances atténuantes. Nous ne saurions souscrire à de telles appréciations, mais en dehors de ces jugements, on ne peut que louer la science et l'érudition de l'auteur, dont la parfaite compétence en ces matières est reconnue par tous les savants de l'Europe et de l'Inde. Tous ceux qui se sont un peu occupés de la littérature musulmane savent combien l'intelligence en est difficile pour les Occidentaux, à cause des nombreuses allusions historiques ou autres qu'elle contient et qui sont pour nous incompréhensibles. L'explication de ces difficultés est un jeu pour M. Garcin de Tassy : il les éclaircit de la façon la plus satisfaisante dans des notes multipliées qui ne laissent plus rien d'obscur dans le texte et ajoutent ainsi le plus grand prix à cette collection de documents, indispensable pour tous ceux qui veulent connaître la doctrine de l'Islam. L. G.

Mohammed and Mohammedanism. *Lectures delivered of the royal institution of Great Britain*, by B. Rosworth Smith. London, Smith, Elder and C°, 1874. 1 vol. in-8.

M. Bosworth Smith a récemment publié un ouvrage très-remarquable, qui nous présente une suite de quatre discours ou conférences faites au printemps de 1874, et qui ont été très-discutées en sens divers par les principaux représentants du journalisme. Lorsque l'on traite d'un sujet comme la vie de Mahomet, il est impossible d'éviter certaines questions brûlantes relatives à l'histoire des religions et du rôle du Christianisme dans le monde. Quelque impartial que l'on veuille être, on oublie assez facilement la différence énorme qui existe entre le système le plus complet de philosophie humaine et la doctrine fondée sur la parole de Dieu, et on est amené à conclure qu'entre le Christianisme et les autres religions il y a une différence de degré seulement, et non pas de nature. C'est là le défaut du livre de M. Bosworth Smith ; défaut grave, comme on le voit, et que je me serais reproché de passer sous silence ; je le signale tout d'abord afin d'avoir les coudées franches pour louer ce qui mérite l'éloge. Laissez de côté le problème théologique, et vous trouverez dans le volume dont je rends compte ici une excellente biographie de Mahomet, une bonne analyse du Coran, et un résumé très-complet des progrès de l'Islamisme en Europe, en Asie et en Afrique.

Les adversaires les plus déclarés de M. Bosworth Smith ne sauraient s'empêcher de rendre justice au soin qu'il a mis à étudier et annoter tous les travaux que la critique a accumulés depuis le moyen âge jusqu'à nos jours sur la biographie de Mahomet et la carrière de cet homme étonnant. Sprenger, Muir, Barthélemy Saint-Hilaire, Caussin de Perceval, Garcin de Tassy, ont tous été sérieusement exa-

minés, et les matériaux réunis par la science se trouvent commentés, popularisés et expliqués dans un style très-clair à la fois et très-élégant. Les faiseurs de *lectures* ont, en Angleterre du moins, le défaut de trop accorder à la déclamation et à l'emphase ; c'est ce qu'on ne saurait, en bonne justice, reprocher à M. Bosworth Smith.

La première conférence discute entre autres problèmes curieux, la question d'originalité, et l'auteur cherche à y prouver qu'aucune des religions qui ont vraiment influencé la société humaine ne saurait passer pour originale. Il est évident que notre nature étant la même partout, et que les rapports entre l'homme, la nature et Dieu se posant dans les mêmes conditions sous quelque latitude que l'on soit placé, il n'y a nulle part prétexte pour l'originalité. Ce qui fait le caractère distinctif du christianisme, c'est que *seul* entre toutes les religions il a résolu le grand problème de la réconciliation de l'homme pécheur avec Dieu ; mais toutes les théologies ont senti que la difficulté existait, et ont cherché, chacune à sa manière, le moyen de l'expliquer. Mahomet, dit M. Bosworth Smith, n'a jamais prétendu être original comme interprète de la volonté divine. Il se posait en réformateur, il voulait tout simplement débarrasser l'ancienne foi d'Abraham de toutes les superfétations que le polythéisme y avait ajoutées ; on est fondé à croire que le sabéisme et le magisme avaient à l'origine un caractère vaguement monothéiste ; puis l'ère des superstitions était promptement arrivée pour ces deux systèmes, et au temps où Mahomet parut sur la scène du monde, le fétichisme le plus grossier s'unissait à eux pour contrebalancer en Arabie l'influence du judaïsme et du christianisme.

Quant à la condition sociale et politique du pays, nous la connaissons suffisamment par le témoignage des écrivains orientaux, et M. Bosworth Smith en résume les traits saillants. Tout était prêt pour recevoir l'influence d'un esprit supérieur et d'un grand conducteur d'homme, lorsque l'islamisme commença sa carrière, et on peut dire que si Mahomet obtint le succès qui l'accompagna dès le début, c'est qu'il représentait en lui les besoins et les aspirations de toute une race d'hommes ; tant il est vrai que le trait caractéristique du génie c'est de déchiffrer l'énigme de l'humanité avec plus de sûreté que ne le fait le vulgaire.

Dans la troisième conférence notre auteur cherche à bien marquer les traits généraux du mahométisme, et à décrire les emprunts qu'il a faits au christianisme et au judaïsme. Le Coran, dit-il, est un amas confus des éléments les plus divers ; on y trouve des légendes arabes et juives se rapportant aux personnages de l'Ancien Testament, des lois cérémoniales et morales, civiles et somptueuses, des malédictions mêlées avec les descriptions les plus sublimes des attributs de la divinité, d'éloquentes expressions d'admiration pour Jésus-Christ lui-

même, des élans de poésie, des menaces sévères adressées aux sybarites, aux ingrats, aux cruels. Quel que soit l'ordre où l'on veuille arranger tous les matériaux, il est impossible d'y introduire la moindre méthode, et cela n'étonnera pas ceux qui se rendront compte de la manière dont le Coran a été composé, conservé, édité et, pour ainsi dire, stéréotypé.

Il y a encore une autre chose qu'il ne faut jamais perdre de vue quand on s'occupe de Mahomet, savoir la question des miracles. Le mahométisme, ainsi que le remarque très-bien M. Bosworth Smith, est de toutes les religions du monde la seule qui, dans ses textes sacrés, ne s'appuie pas sur l'élément miraculeux ; on pourrait citer une quantité de passages pour établir cette proposition, et ceux de nos lecteurs qui savent la part considérable qu'occupe dans les conceptions populaires du mahométisme le Miraj ou voyage miraculeux du Borak, seront étonnés d'apprendre qu'il n'existe absolument qu'une seule phrase du Coran où l'on trouve une allusion à cet incident. Les divers traits fantastiques dont la biographie de Mahomet est chargée viennent d'un élément légendaire qui se développa avec beaucoup de rapidité, et qui est le résultat de l'enthousiasme mêlé de frayeur inspiré par le caractère et l'œuvre du prophète de l'Islam.

Le fatalisme ne saurait non plus être passé sous silence dans un exposé de la religion mahométane ; notre auteur n'a garde d'en nier l'existence, mais il ne croit pas qu'on puisse équitablement le considérer comme le trait distinctif de cette religion. Selon lui, tous les systêmes théologiques sans exception se sont trouvés en présence de deux faits également clairs, également irrésistibles ; l'omniscience de Dieu et le libre arbitre de l'homme ; c'est là une des dualités que l'homme à toutes les époques du monde a voulu réduire, mais sans le moindre succès. M. Bosworth Smith nous montre que sur le problème de la prédestination quatre sectes mahométanes ont offert des solutions différentes. Le rôle d'un réformateur politique est toujours extrêmement difficile à remplir, et en cherchant à s'en rendre compte, on est surtout tenté d'oublier le milieu où se trouvait le chef de la société nouvelle. Ainsi, dit notre auteur, la critique a fait de la polygamie un des principaux chefs d'accusation contre Mahomet. Convenons que s'il avait pu détruire cette plaie sociale, il aurait plus que doublé la dette de reconnaissance que le monde oriental a contractée envers lui ; mais, d'abord, sentait-il lui-même ce que la pluralité des femmes a de dangereux ? Et ensuite, lui eût-il été possible de détruire une institution qui est au fond de la vie même des tribus arabes ? Dire que la polygamie est une des conditions du mahométisme est aussi exact que d'affirmer que l'esclavage fait partie du système chrétien. Il est peut-être singulier que des chrétiens aient essayé de soutenir la légalité de l'escla-

vage même au siècle où nous vivons, mais le fait n'en est pas moins certain. Il eût été impossible à Mahomet de faire table rase de la société orientale; il se borna à introduire les réformes que l'état du monde arabe rendait praticables. Grâce à lui, la polygamie fut réduite, et le divorce rendu infiniment plus difficile qu'il ne l'était auparavant.

M. Bosworth Smith termine son ouvrage en se demandant pourquoi Mahomet n'embrassa pas le christianisme, et il répond que, connaissant la vie du Sauveur seulement d'après les récits légendaires, les évangiles apocryphes et la tradition, il ne pouvait admettre la mission divine et le caractère surnaturel du héros de tant de fables absurdes. Ensuite, qu'avait fait le christianisme pour l'Arabie où depuis trois siècles il existait, et essayait de se propager? Absolument rien. L'idolâtrie des habitants n'était ni détruite, ni même affaiblie, et l'œuvre de réforme demandait des mesures énergiques et promptes.

De toutes ces considérations, notre auteur est amené à émettre l'opinion que le mahométisme ne disparaîtra jamais, et que les missionnaires chrétiens font une œuvre à peu près inutile en essayant de convertir les sectateurs du Coran. Voilà où je me sépare nettement de M. Bosworth Smith. Si, comme je l'ai dit plus haut, les savants ont raison d'affirmer qu'entre les religions la seule différence qui existe est une différence de degré, de plus ou de moins, je ne vois plus de raison d'être pour le christianisme, et nous nous trouvons ramenés à un système de liberté qui, sous prétexte de tolérance, aboutit à un scepticisme désolant. Malgré toutes ces réserves, je recommande la lecture de *Mohammed and Mohammedanism* : c'est un ouvrage très-intéressant et très-curieux.

GUSTAVE MASSON.

JURISPRUDENCE

Cours de Droit administratif, par M. TH. DUCROCQ, professeur à la faculté de Poitiers, 4e édition. Paris, 1874, E. Thorin. 2 vol. in-8 de 620 et 672 p. — Prix: 18 fr.

Le *Cours de Droit administratif* de M. Ducrocq est un de ces livres qui se recommandent suffisamment d'eux-mêmes ; le nombre des éditions épuisées dans un intervalle de quelques années, atteste mieux que tous les éloges le mérite et la valeur de ce précieux ouvrage. Nous devons seulement constater le soin avec lequel cette quatrième édition a été mise au courant de la législation ; les changements sont nombreux; les additions surtout sont considérables. D'ailleurs, le plan primitif a été conservé, non sans raison. Les développements nécessaires pour l'intelligence des textes sont suivis de la reproduction de

ces textes eux-mêmes, ce qui évite au lecteur des recherches parfois embarrassantes dans les recueils de lois ou décrets. La méthode adoptée pour la distribution des matières est aussi logique et rationnelle que faire se pouvait. Tout au plus reprocherions-nous à l'auteur de sacrifier quelque peu la partie historique, ce côté si important et si intéressant de l'étude du droit administratif.

M. Ducrocq apporte un tact parfait dans l'examen des questions délicates et parfois brûlantes, dont le sujet est hérissé ; mais cette réserve n'exclut pas l'affirmation de tendances nettement conservatrices. Nous regrettons seulement de rencontrer en lui, sur beaucoup de points, un adversaire de ces mesures de sage décentralisation, au sujet desquelles il est permis de ne point partager toutes ses craintes ni toutes ses défiances. A. DE CLAYE.

SCIENCES ET ARTS

La Royauté française, par J. B. V. COQUILLE, rédacteur du *Monde*. Paris, Lecoffre, 1874. In-8 de XVI-509 p. — Prix : 5 fr.

Les excellents articles, écrits au jour le jour dans *le Monde* par M. Coquille, méritent d'être relus à loisir, et le public lui sait gré du soin qu'il prend de les réunir. L'auteur distingué des *Légistes*, de la *Politique chrétienne*, etc., traite dans ce nouveau volume les questions les plus brûlantes de la politique contemporaine ; il ne nous est pas permis de les discuter ici ; mais nous pouvons dire que M. Coquille les examine avec une grande autorité, et que sur presque tous les points ses conclusions seraient les nôtres. M. Coquille est un des rares écrivains de notre temps qui ait une doctrine aussi profonde que sûre ; aux croyances des catholiques et aux opinions des royalistes, il joint la science du jurisconsulte ; il a des principes invariables, d'après lesquels il juge les événements et les hommes. Aussi lui est-il plus facile qu'à aucun autre de faire un volume avec ce qu'il donne chaque matin à son journal ; à vrai dire, ses articles sont plutôt les fragments d'un livre depuis longtemps médité et composé, et dont il les détache au moment le plus favorable pour éclairer le public. Tous ces morceaux sont donc venus, comme d'eux-mêmes, se réunir en chapitres sous les titres suivants : *De la société moderne ; de l'athéisme dans l'État; l'Empire et la Royauté; l'hérédité monarchique; le manifeste de M. le comte de Chambord; l'armée ; le système impérial*, etc. Les premiers mots de l'*Introduction* nous indiquent le dessein de l'auteur : « Il est impossible que la France s'enfonce dans la nuit démocratique avant de tenter un dernier effort. C'est pour concourir à cet effort que nous publions *La Royauté française*, dont les diverses parties ont paru dans

ces dernières années. Rétablir la théorie complète de la monarchie française, la dégager des préjugés que l'esprit de parti et l'ignorance accumulent depuis un siècle, tel est notre but. » Le savant écrivain a tenu sa promesse, et il verse des flots de lumière sur une foule de questions obscurcies par les préjugés révolutionnaires. Nous recommandons particulièrement les chapitres intitulés *du Gouvernement*, et de *l'Athéisme dans l'État*. Les hommes qui sont déjà en possession de la vérité y apprendront à la mieux défendre, et les autres y puiseront des enseignements qui devraient les retirer de l'erreur. Nous ne finirons pas sans exprimer un vœu ; c'est qu'après avoir réfuté avec tant de raison et d'esprit les légistes gallicans, libéraux et césariens, qui ont fait tant de mal à l'Église, M. Coquille complète et couronne son œuvre en nous donnant un traité, à la fois théorique et historique, des rapports de l'Église et de l'État. Aucun de nos publicistes contemporains ne connaît mieux que M. Coquille les difficultés d'un pareil sujet; nul n'est plus capable que lui d'en triompher. CHARLES GÉRIN.

La Chaleur mode de mouvement, par JOHN TYNDALL. Deuxième édition française, traduite de l'anglais sur la quatrième édition, par M. l'abbé MOIGNO. Paris, Gauthier-Villars, 1874. Gr. in-18 de 576 p. — Prix : 8 fr.

Il y a longtemps déjà que la physique a démontré en principe la convertibilité des forces naturelles : la pesanteur, l'affinité chimique, la chaleur, l'électricité, le magnétisme. Tous les agents qui modifient l'état absolu ou relatif des corps sont des modalités du mouvement, dont une expression mathématique est trouvée, quand il se convertit en chaleur, par l'évaluation de la quantité de chaleur produite. C'est en raisonnant sur ces vérités que l'on a cherché à apprécier même l'équivalent mécanique de la chaleur, c'est-à-dire la quantité de force motrice qui équivaut à une quantité de chaleur donnée, ou qui la représente par transformation. Ce peu de mots suffit pour donner une idée de l'importance extrême que présente une étude de la chaleur seule, quand cette étude est étendue aux modalités de cet agent physique, et qu'elle est tracée par un esprit de la valeur du célèbre physicien anglais, le Faraday de notre époque, qui joint à la compréhension la plus large des vérités naturelles l'ardent désir d'en accroître sans cesse le trésor et l'art de les exposer dans ce langage éloquent, originel et clair qui est la marque du génie.

La première édition de l'ouvrage de M. Tyndall est de février 1863. La cinquième vient de paraître. Il a été traduit en allemand par MM. Helmholz et Widemann; en France même, une première version n'a pas suffi. Ces faits suffisent pour éclairer sur sa valeur ceux qui ont tout à apprendre en physique, même le nom de l'auteur ; et qu'ils

ne craignent pas les difficultés du sujet ou leur inexpérience : l'attention leur suffira pour comprendre le maître. Les élèves plus instruits, éclairés par des études antérieures, seront surpris à chaque pas de voir s'éclaircir dans de nouvelles profondeurs et s'étendre à des distances inconnues le champ de leurs connaissances ; les maîtres eux-mêmes s'instruiront dans l'art d'exposer la science, de solliciter l'attention sans la fatiguer et d'appeler sans cesse l'intérêt de l'auditeur vers des déductions nouvelles. Le style du traducteur est d'ailleurs digne de l'œuvre ; ce n'est pas un mince éloge que nous sommes heureux d'adresser à M. l'abbé Moigno. EUG. FOURNIER.

Descendance et Darwinisme, par O. SCHMIDT. Paris, Germer-Baillière, 1874. In-8 de VIII-279 pages. (*Bibliothèque scientifique internationale.*) — Prix, cartonné : 6 fr.

Au congrès de l'Association britannique, à Édimbourg, quelques savants anglais conçurent le plan d'une *Bibliothèque scientifique internationale*, qui serait publiée simultanément en Angleterre, en France, en Allemagne, aux États-Unis. et réunirait des ouvrages écrits par les savants les plus distingués de tous les pays. En venant en France, pour réaliser ce plan, ils s'adressèrent à la *Revue scientifique*, où l'on s'occupait d'une entreprise semblable. Malheureusement, les directeurs de cette *Revue* gâtent leur zèle *scientifique* par une prédilection malsaine pour les savants matérialistes et athées. Cette prédilection se manifeste dans le choix des volumes déjà publiés. Parmi ces volumes, il me suffit de signaler deux ouvrages philosophiques, ou, pour mieux dire, antiphilosophiques, de M. A. Bain (*L'Esprit et le Corps*) et de M. Herbert Spencer (*Introduction à la science sociale*), puis un volume de M. O. Schmidt intitulé *Descendance et Darwinisme*. Je parlerai seulement aujourd'hui de ce dernier volume, qui est traduit de l'allemand, et dont la préface est datée de Strasbourg, où M. O. Schmidt est sans doute envoyé par M. de Bismarck pour instruire l'élite de la jeunesse alsacienne.

L'auteur nous avertit tout d'abord qu'il a lu le chapitre final de son œuvre au Congrès des médecins et naturalistes allemands, à Wiesbaden, en 1873, afin de s'assurer qu'il avait « trouvé le ton convenable ; » et, d'après l'accueil fait à ce fragment, il « ose espérer un heureux succès pour l'ensemble de l'ouvrage. » — « Aucun sujet, dit-il, sauf la question politico-religieuse, ne préoccupe les contemporains instruits autant que la théorie de la descendance. Ici et là, même devise : *donner de la couleur*. Aussi, dès l'introduction, avons-nous mis notre point de vue en pleine lumière, et par la suite avons-nous eu garde de nous en écarter. Nous discutons, en effet, une alternative fondamentale. »

Évidemment, M. O. Schmidt ne cherche pas les nuances douteuses; il répand, au contraire, sur les faits qu'il expose, une forte *couleur* de matérialisme athée qui n'admet aucune nuance. La question de l'origine des espèces a été, pour lui, une occasion de trancher, au nom des sciences biologiques, l'*alternative fondamentale* du spiritualisme et du matérialisme, du théisme et de l'athéisme, de la religion et de l'irréligion. Dès son premier chapitre, il affirme comme un fait *absolument certain*, que « l'homme est issu d'un degré animal inférieur (p. 18); » il tourne ensuite en caricature l'idée d'un Dieu spirituel et personnel (p. 76), et nie « absolument le miracle de la création (p. 68); » cela fait, « tout observateur qui croirait possible l'ombre même d'un miracle » est excommunié, au nom de « la science biologique, » et « la foi à la création des êtres vivants » est spécialement déclarée « incompatible avec la philosophie (p. 68, 69). » Dans le chapitre final, dont *le ton* a été jugé *convenable*, au Congrès de Wiesbaden, par des médecins et naturalistes allemands qui partagent les sentiments de M. O. Schmidt, je lis ces paroles caractéristiques : « Il y a, parmi les peuples même les plus civilisés, des millions de penseurs (*sic*) qui ne trouvent pas dans leur conscience la notion d'un Dieu personnel. *Ce sont précisément les esprits les plus éminents, les plus limpides.* David Strauss a courageusement porté la parole en leur nom, et s'est approprié la devise de Ulrich von Hutten, son auteur favori : J'ai osé. *Jacta est alea!* (p. 269). »

Cette audace paradoxale devait plaire aux médecins et naturalistes allemands qui adorent la matière, et s'estiment volontiers comme « les esprits les plus éminents et les plus limpides. » Elle peut fasciner, ou du moins troubler, des étudiants aussi mal pourvus de raison que de religion, et qui croient superstitieusement aux sciences naturelles, sans les bien connaître. Mais ses triomphes ne sauraient avoir ni l'étendue, ni la durée qu'elle annonce.

Le prospectus de la *Bibliothèque scientifique internationale* promet une « œuvre dirigée en vue des intérêts de la science, et destinée à faire connaître, dans le monde entier, les idées originales, les directions nouvelles, les découvertes importantes qui se font jour dans tous les pays. » Mais le livre de M. Schmidt ne fait connaître aucune *découverte importante*, aucune *direction nouvelle*, aucune *idée originale*. Il résume seulement les principaux faits collectionnés par MM. Darwin, Wallace, Hœckel et Rütimeyer; or, la traduction française du livre de Darwin sur l'*Origine des espèces*, par Mlle Clémence Royer, a eu chez nous trois éditions; M. Moulinié a publié, l'année dernière, une nouvelle traduction modifiée d'après la sixième édition anglaise; il a traduit de plus les traités de Darwin sur les *Variations des espèces domestiques* et sur la *Descendance de l'homme;* M. L. de Candolle a traduit les *Essais* de Wallace : M. L. Dumont avait à peine publié une analyse enthou-

siaste du livre de Hœckel sur l'*Histoire de la création*, quand le Dr Létourneau en a donné une traduction complète. Les conjectures et les assertions mêlées par M. O. Schmidt à l'analyse des faits avaient été répétées cent et cent fois, depuis une douzaine d'années, dans une multitude de revues et de journaux. Les *Conférences* de L. Buchner *sur la théorie darwinienne*, traduites en 1869 par M. Jacquot, et le volume de Büchner, intitulé *L'homme selon la science*, avaient le même fond et la même couleur franchement athée que les volumes plus récents de Hœckel et de M. O. Schmidt. De telles publications ne servent aucunement « les intérêts de la science; » ce sont des actes de propagande anti-religieuse, sous prétexte de propagande scientifique.

H. DE VALROGER,
de l'Oratoire.

Mythologie zoologique, ou les légendes animales, par ANGELO DE GUBERNATIS, professeur de sanscrit et de littérature comparée à l'Institut supérieur de Florence, traduit de l'anglais par M. PAUL REGNAUD, membre de la Société asiatique, avec une notice préliminaire par M. F. BAUDRY, conservateur-adjoint de la Bibliothèque Mazarine, Paris, A. Durand et Pedone Lauriel, 1874. 2 vol. in-8 de XXIV-XXII-462 et 486 p. — Prix : 12 fr.

M. Angelo de Gubernatis n'a que trente-quatre ans ; son père, voltairien radical, jurait surtout par Dupuis, et parlait sans cesse de son auteur de prédilection, si bien qu'à dix-sept ans, Angelo connaissait parfaitement l'*Origine de tous les cultes*, sans l'avoir jamais lue. « Il lui en est certainement resté quelque chose, dit M. Baudry, dans le langage euphémique de l'amitié : d'abord le goût de la mythologie, et peut-être aussi un certain entraînement à expliquer, par un même procédé, des mythes provenant de sources ethnologiques différentes (p. II). » Son extrême facilité de travail, son ardeur et la variété de ses aptitudes se manifestèrent de très-bonne heure. A dix-sept ans, il avait écrit la valeur de plusieurs volumes in-folio sur l'histoire de son pays, sans compter des traductions sans nombre des classiques latins. Après trois années d'études à l'Université de Turin, il fut nommé professeur de rhétorique et composa plusieurs drames, puis une thèse historique contre le pouvoir temporel (1859) ; il fonda aussi un journal hebdomadaire l'*Italia litteraria*. L'histoire de la littérature italienne le conduisit aux origines de la langue, et l'*Histoire comparée des langues sémitiques* de M. Renan éveilla chez lui un désir passionné d'apprendre le sanscrit ; il se fit donc comprendre au nombre des jeunes docteurs que le gouvernement italien envoyait à l'étranger, pour s'y perfectionner dans des études spéciales. Arrivé à Berlin en novembre 1862, pour suivre le cours d'Albrecht Weber, il se mit à travailler quatorze heures par jour au sanscrit ; après six mois de ce travail, il aborda les Védas

et le Zend. Une année s'était à peine écoulée, quand on le rappela, pour lui confier l'enseignement du sanscrit, dans le nouvel Institut des études supérieures qu'on créait à Florence. Quatre ans plus tard, il publia une *Piccola enciclopedia indiana*. Mais, n'obtenant pas aussitôt qu'il l'eût voulu, le titre de professeur *ordinaire*, fasciné d'ailleurs par un célèbre révolutionnaire russe, Bacounine, il renonça tout à coup à sa chaire, pour se jeter dans les sociétés secrètes. Ramené à ses études indiennes par l'influence d'une dame russe, devenue depuis madame de Gubernatis, il fit, sur les sources védiques de l'épopée, un cours libre dont il imprima le résumé. En 1868, il publia la suite de ses *études sur l'épopée indienne*, et fut nommé, en 1869, professeur ordinaire. A partir de cette époque, ses publications se sont multipliées avec une rapidité dont la notice de M. Baudry peut seule donner une idée.

Je n'ai à parler ici que de l'ouvrage traduit par M. Paul Regnaud. Édité en anglais, ce livre parut à Londres en 1872, sous ce titre : *Zoological mythology ;* une traduction allemande a été publiée en 1873 à Leipzig. Malgré la renommée que M. de Gubernatis a su se faire en Italie, il n'y eût pas trouvé un public suffisant ; mais, en Angleterre, les travaux de ce genre ont été mis en honneur par M. Max Muller ; c'est pourquoi le savant italien a publié d'abord son œuvre dans une traduction anglaise.

Pour recueillir les contes fantastiques résumés dans ces deux volumes, M. de Gubernatis a déployé une ardeur et une patience dignes d'objets plus importants ; mais son système d'explication n'est pas le résultat logique de ses curieuses recherches. Il suppose que les mythes et les contes zoologiques des populations indoues, iraniennes et touraniennes, slaves, germanico-scandinaves, franco-celtiques, grecques et latines, ont toujours eu pour objet commun les phénomènes variés du soleil et de la lune, de l'aurore, du jour et de la nuit. Ce préjugé a sur lui un tel empire qu'après avoir analysé les mythes les plus inintelligibles, il répète souvent, avec une confiance imperturbable : « Il est à peine besoin d'expliquer un mythe si clair... » Mais peu de lecteurs français seront, je crois, disposés à l'aveugle docilité qu'exigent ses explications.

S'il se fût imposé seulement des labeurs stériles, pour atteindre un but frivole et chimérique, il eût ainsi démontré une fois de plus que l'érudition et le bon sens ne se développent pas toujours ensemble, et que l'entassement des matériaux réputés *scientifiques* affaiblit parfois la raison, au lieu de la fortifier. Mais il ne donne pas seulement le spectacle des illusions que peut entretenir une science mal dirigée et mal digérée : il a le tort d'assimiler les choses les plus vénérables aux choses les plus méprisables, et de confondre les réalités surnaturelles avec les contes bizarres imaginés pour divertir ou abuser des noma-

des rêveurs et grossiers, des peuples enfants, épris du merveilleux, sans nul souci de la vraisemblance.

Après avoir lu ces deux volumes, où M. de Gubernatis traite souvent l'histoire biblique comme les mythes païens les plus destitués de fondement historique, on n'est pas surpris qu'il admire Strauss et M. Renan ; mais on a droit de s'étonner qu'en exprimant cette admiration, il ose dire : « Quand nous pourrons apporter dans les études sémitiques la même liberté de critique scientifique dont nous jouissons pour les études aryennes, nous aurons une mythologie sémitique ; jusqu'à présent, la foi, un sentiment naturel de répugnance à abandonner des superstitions chères à notre crédule enfance et, par dessus tout, un sentiment moins honorable qu'inspire le respect humain, ont empêché les savants d'examiner l'histoire et la tradition juives avec un esprit sévère et absolument impartial. Nous ne voulons pas paraître voltairien, et nous préférons fermer nos yeux pour ne pas voir, et boucher nos oreilles pour ne pas entendre ce que l'histoire étudiée d'une manière critique et rationnelle présente de désagréable à notre orgueil comme hommes, et à notre vanité comme chrétiens (t. II, p. 436). » — Le livre même de M. de Gubernatis prouve que les savants, comme les ignorants, sont parfaitement libres de traiter la Bible de la même manière que les Védas, les Pauranas et les contes de nourrices ; ils peuvent, en ces matières, se permettre impunément ici-bas une licence illimitée. Les érudits craignent de paraître ignorants et frivoles comme Voltaire ; ils aiment naturellement à croire et à faire croire qu'ils ont un *esprit absolument impartial ;* plusieurs affichent des regrets mélancoliques pour les « superstitions de leur crédule enfance. » Mais la mode les invite à louer Strauss et M. Renan, en marchant sur leurs traces. Comme les journaux et les revues, qui distribuent la popularité, recommandent à l'envi les œuvres anti-chrétiennes, les savants sont enclins, *par respect humain,* à paraître encore moins catholiques, moins chrétiens, moins religieux qu'ils ne sont en réalité. Quand l'Église est persécutée comme elle l'est en Italie, en Allemagne et en Suisse, quand la Bible, la tradition chrétienne, le spiritualisme, l'idée même d'un Dieu maître de la nature, sont partout décriées, comme incompatibles avec la science et le progrès de la raison, on est convaincu « de fermer ses yeux pour ne pas voir, et de boucher ses oreilles pour ne pas entendre, » si l'on ne voit pas de quel côté les savants sont entraînés par les triomphes de la ruse et de la force, de quel côté ils sont attirés par les appels séduisants de la Renommée et de la Fortune.

H. DE VALROGER,
de l'Oratoire.

Bibliothèque de la science pittoresque. ARISTIDE ROGER : *Les Monstres invisibles ; Voyage sous les flots; Votre histoire et la mienne.* — PIZZETTA : *Voyages d'une goutte d eau; les Secrets de la plage; Histoire d'une feuille de papier.* — HENRI VILLAIN : *Histoire d'un grain de sel; les Mystères d'une bougie.* — ROUSSEAU : *les Habitations merveilleuses* (2 vol. en un). — ED. LOCKERT : *La Vapeur et ses merveilles.* — PAPILLON : *Histoire d'un rayon de soleil.* — J. MAGNY : *Histoire d'un morceau de verre.* — ED. HEMENT : *Histoire d'un morceau de charbon.* — P. LAURENCIER : *L'Etincelle électrique.* — H. BENOIST : *les Grands phénomènes de la nature.* — H. DE LA BLANCHÈRE : *Esprit des poissons.* 17 vol. in-12 de 216 p. chacun avec nombreuses gravures dans le texte et hors texte, Paris, Brunet et Amable Rigaud, 1869-74. — Prix : 1 fr. le volume.

Faire de la science pittoresque, de la science vulgarisée, c'est vouloir faire de la science à la portée des ignorants, et c'est en réalité faire de la science qui ne soit pas de la science. Telle est la réflexion que nous avons faite en lisant les volumes de cette collection où l'on a d'abord cherché des titres qui puissent exciter la curiosité. Ainsi, en ouvrant le premier de ces volumes nous nous attendions à trouver des détails circonstanciés sur les infusoires, les foraminifères et ces autres animaux si curieux, si variés dont le microscope a dévoilé l'existence. Au bout de quelques pages, l'auteur nous parle du tœnia (le ver solitaire de quelques mètres de long), des autres vers qui attaquent si souvent les enfants, puis des cristaux et finit par les nébuleuses. Il nous a semblé qu'après avoir lu ce volume on n'en savait pas plus qu'auparavant. Le *Voyage sous les flots*, du même auteur, est une histoire toute fantastique dont nous croyons, comme science, n'avoir rien à dire. Quant à *Votre histoire et la mienne*, il a voulu donner une forme pittoresque à un traité de physiologie et d'anatomie très-peu attrayant, très-peu récréatif où il parle sans cesse de la nature organisatrice sans jamais nommer le Créateur. Nous croyons en avoir assez dit à cet égard. Nous avons trouvé plus de science et de véritable science dans les ouvrages de M. Pizzetta. Aussi ne craint-il pas de parler souvent de Dieu de qui découlent les *admirables harmonies de la nature*, et de l'accord de la géologie et de la Bible. Nous lui reprocherons seulement d'avoir deux fois répété que, depuis saint Louis, la mer s'était retirée à Aigues-Mortes. Saint Louis s'est embarqué à Aigues-Mortes dans le port où on s'embarque toujours ; sa flotte réunie dans l'étang qui, par cette raison, se nomme l'Étang du Roi, entra dans la Méditerranée par le Grau du Roi. A la demande de mon excellent ami, Alfred Nettement, je lui remis, à ce sujet, une note insérée, il y a huit ans, dans la *Semaine des familles*, où je citais l'opinion d'Élie de Beaumont que la science vient de perdre, et qui, dans ses cours à l'École des Mines, il y a quarante ans, l'enseignait déjà. M. Pizzetta a répété cette erreur dans les *Secrets de la plage*, ouvrage qui est aussi très-intéressant et d'une instruction pratique. Dans l'*Histoire d'une feuille*

de papier, il donne des détails curieux sur le papyrus, sur les livres des anciens, sur la découverte de l'imprimerie et sa rapide propagation, sur la fabrication du papier et sur les végétaux qui, au besoin, peuvent en fournir. Dans l'*Histoire d'un grain de sel*, M. H. Villain donne des détails sur les salines et les mines de sel gemme, sur la fabrication de ce qu'il appelle, nous ne savons pourquoi, la soude factice, car c'est bien la véritable soude, oxyde de sodium, qu'on obtient et qu'on ne fabrique pas. Nous ignorons aussi le motif qui l'a porté à insérer une anecdote assez scandaleuse et très-probablement controuvée du don fait par le pape de la dîme de la pêche aux harengs à une abbaye, dit-il, très-relâchée. Il n'y a là rien de scientifique, et cela nous paraît devoir suffire pour déconsidérer son livre, comme lorsque dans ses *Mystères d'une bougie*, en parlant des emplois du feu, il a cru devoir citer et faire graver un *auto-da-fé*. Il aurait mieux fait, nous le croyons, de faire graver quelques-uns des trente mille sorciers brûlés dans l'Angleterre protestante avant 1736, suivant Barrington, historien protestant, et des trois mille que le Long Parlement fit brûler en Écosse en cinq ans, d'après Grey (préface d'*Hudibras*). Nous aimons mieux nous arrêter sur les *Habitations merveilleuses* de M. Rousseau qui, dans son double volume, appelle l'attention de ses lecteurs sur ces travaux merveilleux des animaux dans leurs terriers, dans leurs nids, dans tout ce qu'ils édifient avec tant d'art pour se loger eux et leurs petits. M. Lockert a traité d'une manière assez complète de la vapeur, d'abord, s'exhalant de la respiration, des ruisseaux et plus en grand de la mer pour former les brouillards et les nuages. Puis, de ses usages comme agent chimique appliqué à la saponification des corps gras, à la fabrication de la stéarine, au chauffage des bains, au blanchissage. Il traite ensuite de ses emplois comme moteur dans les machines et la navigation, établissant la priorité des Français dans toutes ces inventions d'une manière irrécusable. Un grand nombre des premiers détails sont donnés presque identiquement dans les *Voyages d'une goutte d'eau* et les derniers dans les *Mystères d'une bougie*. On trouvera également beaucoup de détails répétés dans l'*Histoire d'un rayon de soleil* de M. Papillon, petit traité d'optique assez complet.

L'*Histoire d'un morceau de verre*, par J. Magny, donne des détails assez complets sur la fabrication du verre et ses usages si nombreux, d'abord, dans l'économie domestique, pour les objets de luxe, puis, dans les laboratoires de chimie, dans les cabinets de physique, pour l'astronomie, l'optique et la construction des phares. Tandis que les auteurs de plusieurs de ces traités élargissent leurs sujets pour remplir leurs cadres, on sent, dans ce volume, combien l'auteur s'est trouvé à l'étroit dans le sien. L'*Histoire d'un morceau de charbon*, par M. Hément, débute par une erreur matérielle. Élie de Beaumont,

après avoir calculé que les forêts vierges d'Amérique carbonisées donneraient, sur toute leur surface, une couche au plus d'un centimètre de puissance et établi qu'un très-grand nombre des grands végétaux dont les houillères nous offrent les débris étaient creux, ajoutait que la masse des puissantes couches qu'on y observe sont très-probablement dues à la végétation de mousses, comme les tourbes actuelles sont formées par les *sphagnium* ajoutant, chaque année, une couche de végétation qui se superpose aux couches des années précédentes. Nous croyons en dire assez sur l'*Étincelle électrique* de M. Laurencier, en disant qu'il regarde l'électricité comme le fluide vital. C'est, du reste, un sujet tellement connu, tellement usuel que ce livre ne peut apprendre beaucoup de choses aux hommes un peu éclairés. *Les Grands phénomènes de la nature*, par M. Benoist, est peut-être, pour les personnes qui se sont peu occupées de sciences, le volume où ils trouveront le plus à apprendre et qui les intéressera le plus, si ce n'est peut-être l'*Esprit des poissons*, par M. de la Blanchère, dont le but, qu'il a très-bien rempli, a été de prouver que les poissons, généralement regardés comme très-stupides, avaient, pour quelques espèces du moins, un instinct assez remarquable.

Nous croyons donc que malgré quelques volumes véritablement intéressants dans cette collection, elle ne remplit pas, pour beaucoup d'hommes éclairés, surtout pour des chrétiens, le but qu'on avait paru se proposer. Le nom de Dieu a semblé effaroucher presque tous les auteurs. On ne doit donc pas livrer cette collection à des enfants, à des personnes dont l'esprit n'est pas assez éclairé pour ne pas reconnaître le danger des doctrines panthéistes qui nous semblent ressortir du fond de quelques-uns de ces volumes, et qu'ils déguisent assez mal en parlant toujours de la nature. Marquis DE ROYS.

Les Sociétés secrètes et la Société, *ou philosophie de l'histoire contemporaine*, par l'auteur du *Monopole universitaire* (feu le P. DESCHAMPS). Tome deuxième. Avignon, Séguin ; Paris, Albanel, 1874. In-8 de 390 p. — Prix : 5 fr.

Le *Polybiblion* a déjà rendu compte du premier volume de cet ouvrage et signalé son importance (t. XI, p. 148). Le deuxième volume est non moins riche en documents et en investigations sur cette action souterraine des sociétés secrètes, qui détruit la civilisation chrétienne, sans que nous semblions nous en apercevoir, tant les *habiles* savent tromper l'opinion et la détourner de ce grave sujet.

Des trois chapitres qui partagent ce volume, le premier nous montre les sociétés secrètes et la franc-maçonnerie détruisant la famille chrétienne et pour cela corrompant la femme. Elles commencent par établir partout comme base d'opération, le mariage civil ; puis elles attirent

les femmes des maçons dans les loges d'*adoption* ou *androgynes* qui sont des écoles d'immoralité ; enfin elles préconisent et fondent législativement, quand elles le peuvent, l'éducation commune et publique des deux sexes. Ce système, que M. Duruy cherchait à introduire en France, est aujourd'hui en pleine vigueur aux États-Unis, le pays le plus maçonnique du monde, et les Allemands l'imposent violemment dans l'Alsace-Lorraine pour corrompre ces populations restées si catholiques et si françaises. La *femme libre* du Saint-Simonisme et de l'*Internationale*, voilà le couronnement de l'œuvre maçonnique sur ce point.

Dans le chapitre suivant, on voit la franc-maçonnerie battant en brèche dans l'enseignement de tous ses grades la notion chrétienne de la propriété, pour y substituer la théorie du droit de l'homme à la satisfaction de tous ses instincts. Le communisme, ici encore, est la conséquence logique des principes maçonniques. Mais, comme les franc-maçons appartiennent généralement aux classes qui possèdent, ils se bornent, tant qu'ils ne sont pas débordés par des sociétés plus populaires, à spolier l'Église et le patrimoine des pauvres, comme ils l'ont fait partout où la Révolution a triomphé.

La notion de la patrie est, elle aussi, complétement détruite par la franc-maçonnerie, dont l'idéal est un cosmopolitisme sans devoirs précis et sans subordination réelle. Dans un chapitre qui remplit presque la moitié de ce volume, le savant auteur nous montre les sociétés secrètes s'acharnant à détruire toutes les nationalités qui avaient grandi à l'ombre du catholicisme et qui devaient faire obstacle à leurs projets. Ces projets sont la République universelle ou les États-Unis d'Europe. Pour y arriver, les sectes ont déjà détruit la Pologne et les petites nationalités italiennes si vivaces quoi qu'on en ait dit. Elles sont en train de détruire l'Autriche, la France et l'Espagne, et pour cela elles se servent de la dictature prussienne, comme jadis elles s'étaient servies de la dictature de Napoléon Ier. Tous ces faits, si lumineux pour éclairer le passé, si utiles à connaître pour éviter les écueils du présent, sont établis non par des inductions, mais par des documents parfaitement authentiques et par des témoignages irréfutables. J. C.

De l'Art chrétien, par A. F. Rio. Nouvelle édition entièrement refondue et considérablement augmentée. Paris, Bray et Retaux, 1874. 4 vol. in-12 de 488, 412, 468 et 476 p. — Prix : 15 fr.

Rio n'est pas un critique d'art au sens ordinaire du mot. C'est un philosophe. Il ne décrit pas une œuvre, il la juge. De même en agit-il vis-à-vis d'une école. Les toiles ou les statues des maîtres qui ont fait cette école illustre l'inquiètent moins que les doctrines qui ont déterminé la marche générale d'un siècle ou d'une nation dans le domaine

de l'art. Rio n'a jamais écrit un catalogue. Il se tient à distance du génie et l'étudie dans ses grandes lignes. Scrutateur de l'idéal avant tout, il signale un défaut ou une lacune dans l'œuvre peinte, mais cette remarque qui eût résumé l'effort d'un écrivain moins puissant, ne l'arrête pas dans son analyse de haut souffle. Il voit de loin. Ne cherchez pas dans ses pages à quel nombre se sont élevées les toiles de Ghirlandaïo ou les sculptures de Ghiberti, bien qu'il n'ait pu l'ignorer, il ne l'a dit nulle part. La goutte d'eau lui importe peu, c'est au fleuve qu'il regarde. Combien de plus célèbres que lui ne doivent leur renommée qu'à des recherches patientes dignes tout au plus d'un compilateur et non d'un écrivain d'art.

Si Rio s'est préoccupé de la philosophie de l'art, il a dû suivre une méthode. La sienne vaut qu'on l'analyse. Elle a fait sa force, sinon sa réputation, dans un temps où les lettrés eux-mêmes se sont déshabitués de penser.

Il n'y a pas de peuple sans croyances. C'est par sa foi aux dogmes religieux qu'un peuple est sur le chemin de la vérité. Sans doute, cette vérité, chez les peuples anciens, demeura singulièrement obscurcie, mais si l'on étudie l'histoire du passé à la manière de Bossuet, on ne tarde pas à discerner le caractère de la vocation spéciale de chaque peuple. Il se trahit avant tout dans la poursuite du dogme religieux par excellence, qui ne devait être pleinement connu qu'avec Jésus-Christ. C'est ainsi que les Indiens possèdent quelque idée confuse de l'incarnation divine ; les Phéniciens, de la prévarication originelle; les Persans, du bien et du mal ; les Égyptiens, de l'immortalité de l'âme ; les Grecs, de la chute et de ses fatales conséquences pour l'humanité.

L'âme et le corps étant inséparables, le retentissement de la chute originelle devait trouver un écho d'une double nature. Les Grecs acceptèrent donc à leur insu, d'après le dogme dont ils avaient la confuse notion, de travailler à la réhabilitation de l'homme tout entier. Épris d'idéal, ils allaient à l'âme par l'interprétation de l'idée ; épris de beauté, les formes exquises étaient chez eux l'expression de leur culte à l'égard de l'homme tel qu'il sortit des mains de Dieu dans l'Éden.

Ainsi se peut définir la vocation du peuple grec. Relever l'âme par de hautes pensées ; réhabiliter le corps dégradé à l'aide d'un type accompli qui ne serait que l'image sensible de l'idée supérieure cachée sous le marbre ou la toile. La philosophie, la poésie, l'histoire et l'art marchaient du même pas dans cette conquête pacifique. Mais pour nous tenir dant le cadre que Rio s'est tracé, l'art seul nous occupera.

La grande époque de Phidias s'est levée sur la nation grecque. Une œuvre la résume : c'est la *Minerve*. A peine le grand statuaire consent-il à sculpter Vénus Uranie pour la Céramique d'Athènes. Il semble qu'un art sévère réponde seul aux mâles aspirations des hommes de ce

temps. De hautes leçons se dégagent pour le peuple de l'œuvre maîtresse de Phidias : elle dit à tous les yeux que la chasteté est mère de l'intelligence et de la force. L'Amazone, sous le ciseau de Phidias et de Ctésilas, son concurrent heureux dans une occasion fameuse, sert de transition adoucie entre Minerve et Vénus. Polyclète, Scopas, Praxitèle marquent une décadence de l'art au point de vue de l'idéal sans que le marbre assoupli sous leurs mains habiles ait repris sur eux aucun de ses secrets. Ce sont des maîtres à l'esprit obscurci mais dont le talent ne connaît pas de rivaux. Lysippe leur succède et ne parvient pas à ramener l'école sur les hauteurs où lui seul se maintient. L'Apollon précède de près l'Antinoüs et les mythes qui avaient été les sources d'inspiration dans les siècles passés, font place au culte honteux de la matière.

Pendant que Rome sans mœurs s'abandonne au courant des plus viles passions, l'art dégradé n'a plus pour lui que des restes glorieux qui, chaque jour, occupent moins de place dans ses fêtes et ses palais. Mais un précurseur a parlé : c'est Virgile. Un Dieu s'est fait homme et les croyants de ce Dieu inconnu, cachés sous les pieds des Césars, reprennent les traditions de Phidias dont ils ignorent les œuvres aussi bien que le nom. Comme Phidias, les sculpteurs et les peintres des Catacombes vont droit à l'idéal. A son exemple, ils méditent des dogmes de leur religion, et d'une main sans expérience ils en tracent des tableaux dont les vestiges nous émeuvent à deux mille ans de date.

L'Art chrétien vient de naître.

Deux écoles marqueront ses laborieux débuts : l'école romano-chrétienne et l'école byzantine. Puis les iconoclastes se chargent de ramener à l'unité les sources d'inspiration en forçant les Latins à une séparation complète avec l'église grecque ; séparation qui devait influer plus qu'aucun autre événement sur les destinées de l'art occidental.

Descendons les siècles. Voici venir saint Benoît, saint Bruno, saint Bernard, saint Dominique et saint François. L'idéal plane sur ces noms illustres. C'est l'idéal ascétique qui les attire. Les Templiers, les chevaliers de Rhodes et après eux les Croisés, apportent au monde la révélation de l'idéal chevaleresque. La plus grande union ne cesse de rapprocher ces deux courants genéreux dans un mmêe lit. L'un et l'autre ont leur principe aux catacombes. Une société vivace est en formation sous l'influence de ces souffles qui portent tous les peuples du côté de la Croix. Un troisième idéal, l'idéal esthétique, éclate à la suite des deux autres dont il redira les chauds enthousiasmes et les croyances immortelles.

Telle est la marche philosophique de Rio dans son *Histoire de l'Art chrétien*. Le suivrons-nous maintenant à travers les enchantements de

ses récits sur l'école siennoise, l'école florentine, la Renaissance et les Médicis, la Renaissance et la Papauté, l'école ombrienne, l'école mystique, Savonarole, l'école Lombarde, Léonard de Vinci, les écoles milanaise, vénitienne et romaine. Les bornes de cet article ne nous le permettent pas.

Une réflexion, cependant, est à faire à cette place. On croit trop communément que Rio n'a pas conservé toute l'indépendance nécessaire dans les jugements qu'il porte sur la papauté parce qu'il était profondément catholique. C'est une erreur. Ni les hommes, ni les œuvres ne l'ont arrêté dans l'expression de la vérité. Qu'on lise pour en être convaincu les pages sévères qu'il consacre à Jules II et à Michel-Ange.

Mais quelle conclusion le lecteur emportera-t-il de l'ouvrage de Rio ? Si l'auteur est philosophe comme nous l'avons avancé, son livre doit renfermer une doctrine et nous y trouverons les déductions auprès des principes.

Deux pensées se dégagent de l'*Histoire de l'Art chrétien*. L'École de Phidias chez les Grecs s'appuya sur les dogmes formulés par Socrate. Elle releva de ce qui était alors pour le peuple hellène la religion idéalisée. Les grandes écoles d'Italie n'ont vécu que des croyances chrétiennes. L'art est inséparable de la foi. Sans religion, pas d'idéal et pas de divin. Or, l'idéal et le divin sont l'atmosphère de l'art. Il ne respire bien que là.

Mais dans un siècle troublé comme le nôtre où les eaux de la foi ne baignent plus que des âmes privilégiées, où la vie publique s'est privée de Dieu, comment l'art peut-il encore espérer des jours de splendeur ? Par l'éducation prévoyante et minutieuse de l'artiste. Instruire, élever patiemment ces jeunes hommes qui doivent parler une langue supérieure; préserver leur intelligence du vide et de la trivialité, préserver leur volonté des sollicitations distrayantes du dehors, telle est la formation lente dont il faut jeter les bases si nous voulons rendre à notre temps, dans le domaine de l'art, les grands jours de Rome et d'Athènes.

HENRY JOUIN.

L'Art de bâtir chez les Romains, par AUG. CHOISY, ingénieur des ponts et chaussées. Paris, Ducher et Cᵉ, 1873. In-fol. de 216 p. et 24 pl. gravées. — Prix : 30 fr.

Envoyé en mission par l'Administration des ponts et chaussées, M. Choisy s'est appliqué à étudier l'architecture antique des Romains, au point de vue de l'ingénieur. Il y a été conduit après avoir constaté que les Romains, moins artistes que les Grecs, s'étaient surtout préoccupés de l'arrangement des plans et des modes de construction. Les Romains n'épargnaient rien pour ce qui concernait les parties durables

des édifices, mais ils évitaient les ouvrages auxiliaires, cintres ou échafaudages, qui augmentent le prix général des travaux pour disparaître ensuite. Ceci permet à l'auteur d'expliquer certains détails de construction de la manière la plus claire et la plus vraisemblable.

Dans la première partie, M. Choisy étudie les modes de construction des maçonneries, les voûtes en berceau, d'arête et sur plan circulaire. Dans la seconde, il s'occupe de la taille et de la pose des matériaux, des procédés de construction en pierre et en bois. Dans la troisième, il aborde l'histoire de l'art de bâtir à Rome et dans les provinces, l'organisation des corporations ouvrières, et les ressources et moyens dont on disposait pour subvenir aux dépenses.

Il faudrait entrer dans de longs détails techniques pour donner une idée complète des résultats dus aux observations, à la fois savantes et précises de M. Choisy : ils intéressent également l'architecte et l'archéologue, et sont établis de la manière la plus claire, non-seulement par le texte, mais encore par les excellents dessins de l'auteur multipliés dans le texte et sur les planches.

L'organisation sociale de l'Empire romain permettait, pour les édifices publics, un mode de construction auquel il semble que nous n'avons pas grand'chose à emprunter : on songeait alors à élever des monuments dont la solidité défierait les siècles; avec le travail des esclaves, les corvées, les tributs des peuples soumis, on atteignait ce but autant qu'il est au pouvoir de l'homme. Aujourd'hui, on a peu de souci de l'avenir; on cherche moins à élever des monuments qui passent aux siècles futurs qu'à s'en assurer la jouissance dans les conditions d'économie les plus favorables. M. Choisy constate ce fait, et conclut que la condition de l'architecture moderne est de se transformer sans cesse, sans s'inquiéter de la durée des constructions, qui pourraient ne plus convenir aux générations nouvelles. Je crois qu'il est dans le vrai, et je le déplore. J'y vois la ruine de l'art, et il me semble que, dès à présent, on peut attribuer à cet ordre d'idées la dégénérescence de l'architecture du dix-neuvième siècle, qui ne cherche pas à inventer, à construire avec des matériaux solides, à rien faire pour s'affirmer dans l'avenir. Jadis, les vrais architectes s'appelaient eux-mêmes modestement maîtres-maçons : aujourd'hui, ils ne sont plus modestes, mais ils justifient cette dénomination dans son acception moderne. Ce n'est pas là le progrès. A. DE BARTHÉLEMY.

Histoire de la caricature sous la République, l'Empire et la restauration, par CHAMPFLEURY. Paris, Dentu 1874. In-12 de 356 p. — Prix : 5 fr.

Après nous avoir donné l'*Histoire de la caricature dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes*, M. Champfleury comble une

lacune en s'occupant d'une époque assez rapprochée de nous, qui commence à 1789 pour se terminer à 1830. Il examine, preuves à l'appui, toutes les manifestations satyriques qui reproduisirent, pendant cette période de quarante années, sans se préoccuper de la cause que servent leurs auteurs, sans prendre parti de telle ou telle opinion, n'ayant en vue autre chose que de fournir aux historiens de l'avenir des informations précises sur la société française au moment où elle se transforme et se modifie d'une façon radicale. Ce sont des documents qu'il entend publier et non une thèse politique qu'il prétend soutenir. Non content d'interroger les images publiées en France, il s'adresse aux pays étrangers pour montrer comment nos voisins interprétaient les événements qui, bien que se passant uniquement dans notre pays. ébranlaient cependant l'Europe et attiraient l'attention du monde entier. Les caricaturistes anglais, Giffray et Rowlandson se sont particulièrement occupés de nous et les planches qu'ils ont signées ne laissent pas que d'être souvent cruelles et perfides. Un chapitre, — et ce n'est pas le moins curieux et le moins nouveau, — est consacré à un historien de la caricature presque inconnu, Boyer-Brun (de Nîmes) qui publia, en 1792, une *Histoire des Caricatures de la Révolte des Français*, et qui paya de sa tête son attachement à la royauté.

De nombreuses planches, reproduisant les estampes les plus caractéristiques mentionnées dans le texte, viennent, en parlant aux yeux, donner au récit un appui utile et suppléer à des descriptions qui, quelle qu'eût été leur étendue, eussent toujours été incomplètes et insuffisantes ; elles donnent en même temps à ceux qui ne sont pas à même de consulter les planches originales une idée de la façon souvent grossière et quelquefois indigne dont on travestissait les événements et dont l'histoire était écrite au jour le jour par des hommes qui, pour la plupart, n'étaient pas dignes de porter le nom d'artistes.

G. Duplessis.

BELLES-LETTRES

Les petits-fils des douze Césars, *satires françaises-latines*, par Aimé Giron et Cyrille Fiston. Eau-forte de Lorenz Frolich. Paris, Didier, 1874. In-8 de xiii-341 p. — Prix : 7 fr. 50.

A l'heure qu'il est, beaucoup de voix s'élèvent de toutes parts pour nous dire les impuissances, les abaissements et les hontes de la France ; beaucoup nous provoqueraient volontiers au découragement ; à les en croire, un sombre désespoir doit glacer les races latines à la vue des progrès et des menaces de la race germanique. Voici deux poëtes animés d'un esprit tout différent ; pour relever les courages, ils com-

mencent par signaler les sources du mal afin d'en détourner plus sûrement. Parlant avec une conviction profonde, les deux disciples d'Archiloque s'expriment avec une grande énergie. « Nous n'avons pas cru, disent-ils, devant ces plaies écœurantes, pouvoir compter avec le mot qui les dénomme brutalement. L'horreur de la lèpre sera l'excuse de notre rudesse. Il faut la sonder pour la traiter, la violenter pour la guérir. » Jusqu'ici on peut être d'accord avec nos deux poëtes ; mais nous ne pourrions souscrire entièrement à ce qu'ils ajoutent : « Mourrons-nous de cette décadence qui nous ronge ? — Les peuples de l'antiquité gisent tous, ensevelis dans l'histoire, sous leur civilisation décomposée. Mais les sociétés païennes, depuis leur point de départ du berceau aryen jusqu'à leur anéantissement dans la cendre romaine, ont ignoré les formules démocratiques et spiritualistes chrétiennes qui, seules, peuvent et doivent sauver les sociétés modernes. » Il faudrait faire beaucoup de réserves sur cette théorie. Il faudrait en faire quelques-unes dans les louanges que mérite le poëme nouveau. Des sentiments honnêtes, généreux, une verve et un talent remarquables éclatent partout ; mais l'expression, surtout dans le français, n'est pas toujours assez claire, et l'énergie fait tort quelquefois à l'élégance et à la souplesse du vers. Nous ne sommes que juste en louant sans réserve la beauté et la distinction du volume qui fait le plus grand honneur aux presses de M. Marchessou, du Puy-en-Velay. P. P.

Molière's Werke, *mit deutsch Commentar. Einleitungen und Excursen* herausg von Dr Laun (*les œuvres de Molière avec commentaire, introductions et appendices en allemand*). Berlin, Van Muyden, 1873-1874. 4 fascicules in-8 de 141, 205, 172 et 125 p. — Prix des quatre fascicules : 10 fr.

Molière est depuis longtemps connu en Allemagne. Gœthe, en vingt endroits, s'en montre fervent admirateur. Il a été beaucoup imité et traduit, même par des poëtes de premier ordre comme Kleist, qui en a donné l'*Amphitryon*. Le docteur Laun, très-versé dans notre littérature classique, après avoir publié des études sur Molière et une traduction de ses œuvres, vient de faire mieux encore. Il a cru pouvoir trouver un public pour lire notre grand comique dans son texte même, et il en commence une édition, texte français et notes en allemand.

Cinq comédies ont déjà paru : *Le Misanthrope*, *les Femmes savantes*, *les Précieuses ridicules*, *Tartuffe* et *Le Bourgeois gentilhomme*. Chaque comédie est précédée d'une introduction, accompagnée d'un commentaire et suivie d'un appendice. Dans l'introduction, le docteur Laun raconte succinctement les péripéties de la composition, de la représentation et de la publication de la pièce. Il rapporte aussi, en les complétant et en les corrigeant les unes par les autres, les critiques notables qui en furent faites alors, ou en ont été faites depuis. C'est

ainsi qu'en éditeur zélé, il en appelle à Gœthe du verdict de Schlegel : « Schlegel ne peut lui pardonner, parce qu'il sent que Molière l'aurait tourné en ridicule, s'il avait vécu de son temps. » — L'appendice se compose de brèves notices sur la distribution et la création des différents rôles, sur les personnages et les acteurs, et ajoute quelques détails curieux qui n'ont pu trouver place dans le commentaire.

Dans ce commentaire, qui aurait pu être la partie la plus originale et la plus intéressante pour nous, il ne faut pas chercher l'esprit allemand fouillant notre Molière, l'interprétant et le jugeant vers par vers : tel n'a pas été le but du docteur Laun. Il cite parfois Voltaire, La Harpe, Saint-Évremond, etc., mais il est très-sobre de ses propres appréciations. Son commentaire est purement philologique ; il traduit ce qui lui semble offrir quelque difficulté pour le lecteur allemand et donne le sens des expressions vieillies. Le traducteur reparaît même parfois sous le commentateur, car le docteur Laun cite volontiers pour les rectifier et leur opposer la sienne, les traductions du comte Baudissin, de Schrœder, etc. Ces interprétations sont d'ailleurs fort justes et l'on ne peut guère leur reprocher qu'une chose, c'est de faire la langue de Molière plus vieillie qu'elle ne l'est et de condamner de temps en temps,comme tombées en désuétude,des expressions concises ou imagées qu'on retrouve chez nos écrivains contemporains avec plus de plaisir que d'étonnement.

Cette belle publication, correcte, illustrée de notes et de variantes et imprimée avec un certain luxe, doit donc être d'un grand intérêt pour tout Allemand curieux de notre vieille littérature. — Quant à nous, ne nous enorgueillissons pas trop de voir l'Allemagne rendre un culte, u génie de Molière, car elle nous donne en même temps une leçon ; se trouvera-t-il jamais en France un public, en dehors des élèves des colléges, pour une édition de Gœthe et de Schiller?

EMMANUEL DE SAINT-ALBIN.

Documents inédits concernant l'Histoire littéraire de la France, publiés par ULYSSE ROBERT, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Paris, Palmé, 1875. In-4 de 173 p. — Prix : 5 fr.

M. Robert a surtout voulu « faire un choix de pièces intéressantes, » et il exprime l'espoir (p. 5) d'avoir atteint son but. Hâtons-nous de lui donner l'assurance qu'il était impossible de mieux réussir. « On ignore, pour ainsi dire complétement, » remarque (p. 3) le savant paléographe, « les noms de religieux modestes qui dépouillaient avec autant d'abnégation que de patience les manuscrits des bibliothèques monastiques, en faisaient des extraits, et rédigeaient des notices qu'ils adressaient à Dom Rivet, à Dom Taillandier, à Dom Clémencet et à Dom Clément.

C'est par leurs lettres que nous pouvons, le plus souvent, apprendre à quelles investigations ils se sont livrés. » Parmi ces lettres, conservées à la Bibliothèque Nationale (F. Fr. 12803, 12804 et 19681), M. Robert a choisi fort judicieusement celles qui renferment les détails les plus curieux sur un des plus beaux monuments dont puisse se glorifier l'érudition française. Laissant les Bénédictins raconter eux-mêmes tour à tour l'histoire intime de leur chef-d'œuvre, il s'est contenté de joindre à leur correspondance les éclaircissements qui lui ont paru indispensables. Au nombre des signataires des lettres reproduites, suivant le degré de leur importance, tantôt *in extenso*, tantôt en extraits, citons l'évêque de Poitiers (J. Cl. de La Poype de Vertrieu), Dom Robert Villicy, Dom Conrad, Dom Catelinot, les libraires de Paris, Barois, Chaubert (l'éditeur du *Journal des Savants*), Osmont, etc., Dom Doussot, un anonyme que M. Robert, ne présentant du reste ses conjectures que sous toutes réserves, serait tenté de reconnaître pour l'abbé Prévost, l'abbé Goujet, N. Gasparini, abbé général de l'Ordre de Saint-Antoine, Dom Du Puy, moine d'Auray, l'abbé Foucher, Dom Tassin, le maître des requêtes Le Vayer, Dom Maumousseau, Dom Rose, Pocquet, (l'auteur de la *Vie des évêques d'Angers*,) Dom Housseau, Dom Colomb, Dom Poncet (signalons, en passant, à la p. 105, sous la date du 16 décembre 1749, un vif éloge par ce dernier du recueil de Dom Bouquet), Dom Girou, le P. Bouchet (de l'ordre des Antonins), Dom Giot, Dom Sebelon, Dom Jourdan, etc. Toutes ces lettres, où mille sujets sont effleurés, où il est question d'Abélard comme de l'abbé Velly, de Robert d'Arbrissel comme de Guillaume Budé, de Fauste de Riez comme du Père Niceron, etc., abondent en particularités toujours instructives et piquantes parfois. Le dernier des documents si bien publiés par M. Robert, est une *dissertation apologétique sur l'Histoire littéraire*, non moins considérable par son étendue (p. 142-163) que par sa valeur, dissertation composée par Dom Catelinot, et extraite des manuscrits de Dom Grenier (vol. 154). M. Robert a eu raison de saluer en ce morceau, qui couronne si heureusement son précieux recueil, « un modèle de critique et de style. » Je n'ajouterai qu'un mot : ses *Documents inédits* méritent — et c'est le plus bel éloge que je puisse leur décerner — de n'être désormais séparés, dans aucune bibliothèque publique ou privée, de l'*Histoire littéraire de la France*. T. DE L.

La littérature française au dix-huitième siècle, par PAUL ALBERT, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. Paris, Hachette, 1874. In-12 de 478 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il y a de l'esprit, beaucoup d'esprit, il y a du talent, beaucoup de talent, dans le nouveau livre de M. P. Albert ; la lecture en est agréa-

ble, et, sur certains points, profitable. L'auteur a bien étudié son sujet : il est au courant de presque tout ce que l'on a écrit au dix-huitième siècle, et de presque tout ce que l'on a écrit, depuis, sur ce même siècle qu'il appelle « le grand siècle. » Les chapitres dans lesquels l'ingénieux critique s'occupe successivement de l'abbé de Saint-Pierre, de Fontenelle et de la Motte, de Montesquieu, de Voltaire (considéré dans sa biographie, dans ses idées et dans son style), de Jean-Jacques Rousseau (considéré lui aussi comme homme, comme moraliste et comme écrivain), de Buffon, de l'Encyclopédie en général et, en particulier, des Encyclopédistes (Diderot et Dalembert), des ennemis de l'Encyclopédie (Desfontaines, Fréron, Lefranc de Pompignan, Palissot) et d'un vengeur de l'Encyclopédie (l'abbé Morellet), de Marmontel, de Thomas, de La Harpe, de Beaumarchais, réunissent de nombreuses qualités. Mais, comme j'ai deux fois déjà eu l'occasion de le remarquer ici, les jugements de M. Albert, quand ils sortent du domaine littéraire proprement dit, ne doivent être acceptés qu'avec de grandes réserves. L'auteur maltraite Louis XIV (p. 4 et 25) ; il a contre les jésuites des préventions qui ne sont pas dignes de lui, et il n'hésite pas, par exemple, à écrire (p. 20) que ce sont « les plus légers de tous les maîtres, » et qu'ils « affadissent les intelligences. » On peut encore lui reprocher de parler du P. Nonotte (p. 15) avec un dédain qui n'est pas justifié. De même, dans les pages sur Fréron (p.373-380), il n'a pas assez tenu compte de la réhabilitation qui en a été faite par des juges consciencieux. Quelques assertions inexcates se rencontrent çà et là : quand M. Albert (p. 8) regarde comme possible et même vraisemblable que Louis XV ait réellement prononcé le mot : *Après moi le déluge*, il oublie que l'on a prouvé que le mot doit être restitué à Mme de Pompadour. Quand il cite (p. 144) la prétendue phrase de Platon sur les poëtes : *Couronnons-les de fleurs*, il se montre — ce qui est assez étrange chez un maître de conférences à l'École Normale supérieure — peu familier avec le texte du grand philosophe. Notons enfin quelques négligences de style, et pour ne les prendre qu'en une seule page (p. 9), voici des phrases qui ne sauraient être maintenues dans une prochaine édition : « Mézeray *se voit supprimer sa pension*. Dès 1672, le roi supprime le peu de liberté, etc. » — « Des *grotesques* comme l'évêque de Noyon. » — « On ne respire qu'une fade odeur d'encens qui écœure. »

T. DE L.

Giacomo Léopardi, *sa vie et ses œuvres*, par A. Bouché-Leclercq, de la Faculté des lettres de Montpellier. Paris, Didier, 1874. In-12 de VIII-217 p. — Prix : 3 fr.

Léopardi, né en 1798, à Recanati, dans la Marche d'Ancône, fut, dès l'enfance, un érudit; il devint, à la fleur de l'âge, un des plus hardis

poëtes lyriques de la jeune Italie, et mourut épuisé, à Naples, en 1837, ayant à peine trente-neuf ans. Les Français ne le connaissent guère que par Alfred de Musset, qui a fait lire très-heureusement un passage de Léopardi par *Célio*, dans les *Caprices de Marianne* (acte II, scène II); et qui, surtout en 1842, dans ses *Poésies nouvelles* (*Après une lecture*), a célébré Léopardi par des stances « qui retentiront encore, dit M. Bouché-Leclercq, quand nos dissertations seront oubliées (p. 285). » M. Bouché-Leclercq est trop modeste, et j'augure longue vie à sa *dissertation :* c'est un *livre* qui nous met sous les yeux non-seulement l'existence et les productions de Léopardi, déjà racontées et appréciées en Italie et en Allemagne, mais le spectacle raisonné de la trop hâtive floraison de son génie malade, au milieu du monde où il a vécu, ou plutôt essayé de vivre.

L'intelligence précoce de Léopardi s'enthousiasme d'abord pour les études antiques; chrétien de race et d'éducation, il admire et réfute les anciens, avec tant d'entrain que, à dix-sept ans, il a déjà rédigé sept volumes de travaux critiques ou philologiques. Que deviendra cet enfant prodige? Trop d'idées et d'efforts accumulés fiévreusement frappent Léopardi d'une caducité prématurée; son corps ne se développe pas; son âme, atteinte d'une exaltation mélancolique, appelle déjà la mort. Poëte des mieux doués d'ailleurs, il pleure splendidement la décadence de l'Italie avec les accents d'un patriotisme lugubre. Mécontent de la maison paternelle, comme Chateaubriand, mais rachitique et souffrant, éveillé chaque nuit jusqu'au point du jour par une excitation nerveuse, il s'isole peu à peu de la famille, des amis, des hommes, même de la religion. Il se plonge dans la sinistre passion du néant. Ses *Élégies*, comme ses *Odes*, respirent la fatigue, l'ironie, l'ennui, le désespoir.

A Rome, cependant, il se met en rapport avec des savants, des prélats, des amateurs et des professeurs de lettres et d'antiquités; on le sollicite d'entrer dans les ordres ou d'accepter des fonctions : Léopardi n'aboutit à rien qu'à s'attrister sans cesse sur ses maladies ou sur ses insuccès en amour. Ses plus beaux vers, ses lettres les plus intimes célèbrent amèrement la volupté des larmes et de la douleur : tout l'afflige ou le blesse, les villes, les gens, les éditeurs, la censure. Une liaison platonique avec la comtesse Malvezzi ne le relève qu'un instant, pour qu'il retombe définitivement dans une philosophie négative, animée d'une verve douloureuse, aussi brillante que superficielle et inconséquente, pour tout dire, désastreuse : ce sont ses *Œuvres morales*. M. Bouché-Leclercq les analyse avec sagacité, et ne se gêne point pour les critiquer comme elles méritent. Mais ne se laisse-t-il pas un peu entraîner parfois aux séduisants défauts de son auteur (p. 203)? Je ne présente ici qu'une humble observation ; il me semble

que Pascal ou même Jouffroy eussent exprimé autrement « cette anxiété de la raison, » et que les savants français n'auraient peut-être pas tort de laisser ce genre philosophique à ceux qui l'ont inventé.

M. Bouché-Leclercq fait vigoureusement ressortir l'impression pénible produite par la lecture des *Œuvres morales ;* il émeut par une touchante traduction des *Souvenirs;* il fait vibrer le cœur à la peinture des défaillances et des reprises d'espoir de cette âme maladive et forte pourtant, dont le chant du cygne s'appelle *Amour et Mort.* Quelques chapitres encore sont consacrés aux derniers moments de Léopardi et à une juste appréciation de son caractère. Le pauvre poëte, pris subitement par la mort qu'il avait tant appelée, reçut trop tard l'assistance d'un moine qui ne put que prier au bord de son lit.

Sans nous associer à la sévérité de M. Bouché-Leclercq pour Grégoire XVI, nous devons signaler la hauteur de vues avec laquelle, à la fin de son livre, il juge la poésie du désespoir chez Rousseau, Gœthe, Chateaubriand, Sénancour, Byron, Musset, Léopardi. Le lecteur trouvera un réel mérite à cette consciencieuse étude, où la science abonde où la critique atteint à la philosophie, et où, par la sûre habitude de plusieurs langues, le style acquiert une variété remarquable et un parfum particulier. C.-J. Jeannel.

HISTOIRE

Onomatologie de la Géographie grecque *ou l'art d'apprendre le dictionnaire grec en étudiant la Géographie de la Grèce ancienne et de ses Colonies*, par l'abbé J. Fabre d'Envieu, professeur à la faculté de théologie de Paris. Paris, E. Thorin, 1874. In-8 de 500 p. — Prix 7 fr.

Que M. l'abbé Fabre d'Envieu ait le culte de la langue et de la littérature grecques, ce n'est pas nous qui le blâmerons, quoique nous ayons quelques réserves à faire sur l'exclusivisme qui lui fait repousser l'étude de l'allemand comme *inutile et peu profitable* (note 1, p. vii).... mais laissons cela pour ne parler que de son *Onomatologie de la Géographie grecque.* C'est tout simplement un dictionnaire étymologique de la Grèce ancienne. Ce qui, à nos yeux, fait le mérite de ce travail, c'est le plan nouveau dans lequel il a été conçu et réalisé. Rien de plus sec, en effet, que l'ordre alphabétique de nos dictionnaires où chaque article, pour si parfait qu'il soit en lui-même, a toujours le grand désavantage d'être isolé et privé de tout lien avec ses congénère ou ses aboutissants et compléments naturels. Ici la marche est toute autre : l'intérêt du livre s'en accroît considérablement, et le profit du lecteur aussi, espérons-nous. L'auteur fait un cours raisonné et logique de Géographie ancienne, consacrant ses prolégomènes (p. 1 à 36) aux définitions générales, à la géographie du monde

connu des Grecs depuis les temps héroïques jusqu'au deuxième siècle de l'ère chrétienne, et plus spécialement aux divisions ethnographiques de la Grèce et de ses colonies. Le livre Ier (p. 37 à 170) comprend l'étude détaillée de la Grèce septentrionale et centrale, et du Péloponèse ou Grèce méridionale. Le livre II s'occupe des Iles grecques ou colonisées par les Grecs. Dans le livre III (p. 204 à 337) sont décrites les colonies grecques continentales en Europe, Asie et Afrique. Comme nous le disions, c'est d'abord un cours complet de géographie grecque ancienne. De plus, à tous les mérites d'un travail technique détaillé, il joint pour l'élève, le professeur, le savant ou même le simple amateur de curiosités étymologiques, celui de présenter pour chaque nom de ville, de peuple, de montagne, de fleuve, de cap, etc... la raison linguistique et radicale en même temps qu'historique et mythologique de ce nom, en un mot l'étymologie c'est-à-dire la signification vraie et originelle. Rien assurément n'est plus propre à aider la mémoire tout en intéressant l'esprit et l'on apprendra, en suivant ce livre, à la fois la géographie, et, sinon la langue grecque tout entière, au moins une portion très-considérable de son lexique.

Il ne manquerait rien à la méthode comme à l'ouvrage de M. l'abbé Fabre d'Envieu, s'il y avait joint des cartes, ce qui n'était pas un surcroît de travail pour lui puisqu'il a dû en consulter un grand nombre et en tracer quelques-unes (p. x et xi) ; nous regrettons qu'il n'ait pas cru devoir faire profiter le public de recherches qui eussent complété si sérieusement son *onomatologie*. Quant à ses étymologies en elles-mêmes, elles accusent de la part de l'auteur un travail considérable et une connaissance approfondie : les citations sont nombreuses et les radicaux expliqués par les inductions historiques et philologiques les plus probables. Des bizarreries imaginées par les mythologues ou par les scholiastes grecs sont reproduites à titre de curiosités et sauf commentaire critique, comme pour les étymologies douteuses et conjecturales.

L'ouvrage comprend enfin, comme seconde partie, une sorte de *memento* général sous la forme de trois tables, une alphabétique des noms propres, l'autre des noms français, expliqués ou signalés dans la description géographique, la troisième des radicaux grecs.

F. de Roquefeuil.

Sametki iz poutchestivie ps vostokou ego impératoreskago visotchestwa gosoudario velikago Kniasia Nicolas Nicolaievitcha starschago w 1872 godou (*Compte-rendu du voyage en Orient de Son Alt. impériale le grand duc Nicolas en l'an* 1872). Saint-Pétersbourg, 1873. Gr. in-8 de 74 p. avec 4 tableaux et 2 plans.

Le livre dont nous transcrivons ici le titre nous est tombé sous la main assez loin de Paris, et, comme il arrive trop rarement de signaler

l'avis de savants étrangers sur les travaux et l'impulsion de la France au dehors, nous nous empressons de le signaler ici. Un officier supérieur russe, M. G. de Klemm, général major du génie militaire, a publié dans le *Journal spécial du génie militaire*, ses observations techniques sur le voyage du prince auquel il avait été attaché, et il a ensuite réuni ses divers articles dans le volume que nous avons sous les yeux. Le voyage beaucoup trop rapide, qui a été accompli en moins de deux mois, s'étend à l'Asie et à l'Afrique. Le point de départ est Saint-Pétersbourg, et le tracé de cette vaste route passe par Varsovie, Vienne, le Danube, Constantinople, Smyrne, le Liban, Jérusalem et une bonne partie de la Palestine, puis aboutit enfin en Égypte. L'excursion faite du Caire aux Pyramides n'a été qu'une pointe poussée dans l'intérieur des terres du Khédive ; et une visite sérieuse de la Haute-Égypte n'a pu entrer dans le programme.

Aussi, selon l'aveu même du général de Klemm, bien des sujets ont été à peine entrevus, et l'auteur n'a pu les traiter que superficiellement. Mais du moins l'illustre voyageur s'est suffisamment arrêté à l'isthme de Suez, ainsi qu'aux deux ports d'Ismaïla et de Port-Saïd, pour que le narrateur ait pu prendre des notes et nous donner ses impressions sur le canal creusé par M. de Lesseps. Il rappelle le vœu déjà exprimé par M. Flachat, de voir doubler la largeur du canal de Suez, pour donner une augmentation considérable à son exploitation, et il insiste finalement sur le rôle immense que l'Égypte jouera un jour dans l'histoire de la civilisation, lorsque la navigation et le commerce y auront pris une grande extension. On remarque, chemin faisant dans cette lecture, quelle est l'influence toujours vivace de la France, de sa langue, de sa monnaie, de ses poids et mesures, en ce beau pays d'Orient. Et certes, ce n'est pas une médiocre satisfaction pour nous d'en trouver l'expression dans l'œuvre d'un étranger aussi compétent. Nous sommes heureux de le constater. M^sc^ Schwab.

Histoire de l'Eglise, *à l'usage des séminaires*, par M. L. Richou, prêtre de Saint-Sulpice. Paris, Lethielleux 1874. 3 vol. in-12 de 436 420 et 460 p. — Prix : 9 fr.

Il y a beaucoup de précis d'histoire ecclésiastique et cependant on ne se lasse pas d'en publier de nouveaux, car chacun se plaçant à un point de vue différent, trouve des modifications à faire aux travaux de ses devanciers. Certainement le récit suit l'ordre chronologique, divisé par époques ou par règne des Papes. Mais M. l'abbé Richou a pensé que dans un livre élémentaire, la simplicité de l'ordre purement chronologique est plus apparente que réelle parce qu'elle laisse nécessairement un travail considérable à faire aux maîtres et aux élèves. Si l'on suit l'ordre logique on court, il est vrai, le risque d'altérer les

faits par l'esprit de système. M. Richou ne s'en défend pas : ce qu'il veut c'est « composer avec le récit des faits un véritable corps de doctrine et retrouver dans l'action de l'Église la réalisation du plan divin tel qu'il nous est connu par l'Évangile, les Épîtres et les Actes des apôtres. » Il a donc mis en lumière les faits importants en les groupant sous une idée principale. Je ne veux ni ne puis entrer dans tous les détails ; quelques mots suffiront pour indiquer le point de vue et la manière de l'auteur. Dans la seconde période de son *Histoire*, M. Richou examine l'action ou la vie sociale de l'Église en Occident, puis les obstacles à cette action provenant de la lutte politique, intellectuelle et morale (querelles des investitures, hérésies et, à leur sujet, il parle de l'inquisition, de la condamnation de Galilée, etc...) Après cela, l'auteur étudie l'action de l'Église en Orient, et les obstacles qu'elle rencontre dans l'invasion musulmane , les hérétiques monothéistes et iconoclastes, le schisme de Photius, etc. Enfin dans le dernier chapitre de cette seconde période, on examine l'action de l'Église en Orient et en Occident vers la fin du moyen âge, ce qui comprend la lutte des Papes contre Frédéric, Boniface VIII, etc... Arrêtons-nous. On le voit — et c'est là un reproche que l'on peut adresser à ce plan, — on lit ce qui est relatif à l'affaire de Galilée avant d'avoir étudié l'histoire de Mahomet, de Photius et des commencements du Protestantisme. Dans la période moderne, il en est de même : l'histoire du Concile de Trente, du philosophisme de Voltaire, de l'expulsion des Jésuites sous Clément XIV, du pontificat de Pie VII, etc.,compris dans l'article sur « les obstacles à l'action de l'Église de la part de l'hérésie et du schisme » précèdent l'histoire du pontificat d'Alexandre VI, du concile œcuménique de Latran, de la fondation des Jésuites, etc., compris dans l'article sur « les obstacles à l'action de l'Église dans la lutte des passions et le relâchement des mœurs. » Il y a là, ce me semble, un inconvénient pour l'étude des faits. Cet inconvénient est racheté, il est vrai, par une table analytique et synchronique assez détaillée des Pontificats, qui présente les événements dans leur ordre chronologique.

Cette critique faite, nous constaterons que M. Richou est au courant des plus récents travaux : il donne de nombreux extraits des auteurs les plus en renom : Ozanam, Lenormant, Montalembert, Héfélé, Moehler, etc.. Les indications bibliographiques assez nombreuses eussent pu être plus précises, c'est-à-dire porter la date de l'année où l'ouvrage a paru et le nombre de volumes dont l'ouvrage est composé. Ce sont là des minuties; mais on eût été heureux de trouver tous ces renseignements. A la place de quelques ouvrages très-secondaires, on aimerait à en rencontrer d'autres fondamentaux en la matière comme les Prolégomènes du Polyptique d'Irminon, du cartulaire de Notre-Dame, etc.,

par Guérard, etc... Mais nous aimons à constater qu'il y a dans ce précis la trace de fortes études et c'est dès lors un progrès sur les précis ordinairement mis entre les mains des jeunes gens ; il y a une saine appréciation des faits et des doctrines nettement catholiques. Ajoutons que l'histoire de ces derniers temps est traitée avec soin et offre des détails intéressants. H. DE L'E.

San Francesco d'Assisio, *Discorsi sacri, con l'aggiunta di vari panegirici e sermoni* pronunciati dal P. FORTUNATO MONDELLO. Palerme, Lao, 1874. In-8 de XIII-282 p.

Ce volume débute par une dédicace à la baronne della Salina di Trapani, à propos de la famille de laquelle l'auteur, dans une longue note, se livre à une recherche généalogique peut-être un peu déplacée dans un ouvrage qui a surtout pour but la glorification de la pauvreté et de l'humilité, si bien représentées par saint François d'Assise. C'est ce grand saint qui fournit le sujet des dix discours qui suivent. Le volume est terminé par des panégyriques et des sermons. A de rares exceptions, parmi lesquelles brillent, pour ne citer que des modernes, les noms du P. de Ravignan, du P. Lacordaire et du P. Félix, les morceaux destinés à la chaire perdent beaucoup à se montrer sous la forme du livre. Ils sont, en général, composés sur un ton déclamatoire et avec des réminiscences de rhétorique qui peuvent convenir au débit, mais qui fatiguent à la lecture. Les discours du P. Mondello, écrits dans une langue qui, plus aisément encore que la nôtre, se laisse aller à l'emphase, n'ont pas échappé à cet inconvénient. Je n'entends, du reste, pas critiquer le fond de ces morceaux oratoires ; les pensées en sont souvent justes et grandes, comme, par exemple, dans le sermon *la Chiesa e il tempo*, où l'auteur montre non-seulement une grande érudition théologique, naturelle d'ailleurs chez un religieux, mais une remarquable connaissance des auteurs italiens et même de nos écrivains français. TH. P.

La vie et les œuvres de M. Jean-Marie-Robert de La Mennais, *prêtre, fondateur de l'Institut des frères de l'instruction chrétienne, etc....* (1780-1860). D'après sa correspondance et autres documents en majeure partie inédits par S. ROPARTZ. Paris, Lecoffre, 1874. In-8 de XII 492 p. avec portrait. — Prix : 7 fr. 50.

Le nom de La Mennais, dit l'auteur au début de son livre, est un des plus célèbres et des plus populaires de la France moderne. Il doit sa célébrité au talent supérieur et, il faut bien le dire aussi, à l'éclatante apostasie de l'éminent auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* et des *Paroles d'un Croyant ;* il doit sa popularité vraie et durable aux vertus et aux œuvres du fondateur des *Frères de l'Instruction chrétienne*, Jean-Marie

Robert de La Mennais, dont cet ouvrage retrace la vie et les travaux.

Malheureusement, bien que ce nom de La Mennais soit devenu si populaire, du moins dans certaines provinces et dans nos colonies, grâce à la grande famille religieuse fondé par l'abbé Jean, famille dont les membres dépassent aujourd'hui le chiffre de mille et les élèves celui de soixante-dix mille, fort peu de personnes connaissent la laborieuse carrière de l'homme de dévouement qui prit pour seules règles de son esprit : « zèle de feu, volonté de fer, humilité à toute épreuve » et qui inscrivit sur le fronton de son institut : DIEU SEUL.

Il était temps que la belle figure de ce doux et zélé serviteur de Dieu fût produite au grand jour. Depuis longtemps le silence s'est fait autour de la tombe du malheureux Féli ; le bruit qui avait accompagné sa chute s'est perdu dans le vide : son œuvre est restée stérile, et le seul souvenir d'écarts déplorables demeurera dans la génération prochaine, attaché à sa mémoire. Mais après le scandale, voici la réparation : on oubliera bientôt les erreurs et le crime de l'apostat, quand la pure auréole de gloire chrétienne aura couronné dans son père et d'une manière ineffaçable le nom de La Mennais.

Nous devons féliciter hautement le sympathique auteur de l'*Histoire de Saint-Yves* et des *Études sur Guingamp* d'avoir le premier, avec un sentiment profond de piété filiale, placé cette auréole sur la tête vénérée de celui qui fut le guide et l'ami de sa jeunesse. Aussitôt après la mort de M. de La Mennais, les frères de l'Instruction chrétienne, pieusement préoccupés de tout ce qui se rattachait à la mémoire de leur fondateur, réunirent ce qu'ils purent des écrits et des notes concernant sa vie et son institut, et prièrent un des prêtres qui avaient vécu longtemps à Malestroit, à La Chesnaye, à Saint-Méen, à Ploërmel, de rédiger avec ses notes et ses propres souvenirs le livre qu'ils désiraient ; mais tous ces documents n'apprenaient rien ou presque rien sur la moitié de cette vie non moins active qui avait été comme le noviciat de la seconde. Le vénérable ecclésiastique auquel avait été confié le soin d'élever le pieux monument demandé par les frères, ne se trouva pas en position de faire les démarches et les voyages nécessaires pour combler cette lacune et crut devoir renoncer à cette entreprise. M. Ropartz, ayant eu l'occasion de parcourir ces documents, résolut aussitôt de les compléter et de les mettre en œuvre : dette de reconnaissance et de piété filiale envers les maîtres qui lui avaient enseigné, dès la fondation de l'ordre, la lecture et l'écriture. Lui-même avait intimement connu l'abbé Jean. Aussi son livre, écrit avec amour et sous l'impression d'une respectueuse reconnaissance, d'un style simple et noble tout à la fois, abondant en documents inédits du plus haut intérêt, est-il d'une lecture particulièrement attachante. La jeunesse des deux frères (l'abbé Jean était de deux ans plus âgé

que Féli) sous la direction du vénérable abbé Vieille, dont le diocèse de Saint-Brieuc conserve encore le souvenir, y est racontée d'une manière aussi élevée que touchante. On y sent déjà se dessiner nettement le contraste entre le génie de ces deux travailleurs intrépides que le zèle emporte bien au-delà des études et des labeurs ordinaires : la part que l'abbé Jean eut à l'entrée de Féli dans les ordres est présentée ici pour la première fois sous son véritable jour ; et nous apprenons que la conversion par *entraînement* de ce jeune incrédule qui, à vingt-deux ans, n'avait pas encore fait sa première communion, ne parut point très-rassurante à l'œil si perspicace et si sûr de Jean, qui écrivait le 12 août 1815, au moment de la retraite de son frère : « Je suis enchanté de n'être pour rien dans cette décision-là. » Ce ne fut que lorsqu'elle devint irrévocable que Jean partagea l'enthousiasme fraternel. Hélas ! les vocations d'entraînement n'éprouvent que trop souvent le triste sort de celle de Féli.

Mais qu'on poursuive cette biographie en partie double. Quelles admirables scènes de vraie dignité chrétienne dans les luttes de Jean, vicaire général du diocèse de Saint-Brieuc, contre les prétentions gallicanes et peu libérales du ministre Lainé ! quels trésors de zèle, de dévouement au bien général et de confiance inébranlable en l'assistance divine dans ses fondations des frères de l'Instruction chrétienne, des filles de la Providence et de la Congrégation des missionnaires de Saint-Méen ! car dans son ardeur infatigable, l'abbé n'a pas institué moins de trois congrégations dont les deux principales sont aujourd'hui très-florissantes ; et pendant toute cette période de travaux et de démarches pénibles son âme était frappée des douleurs poignantes que lui causait chaque nouvelle défection de Féli....

M. Ropartz a fait une peinture vivante de ces luttes, de ces travaux et de ces douleurs : il y a mis toute son âme et c'est ici le lieu de répéter encore une fois ce vieil adage de Quintilien, devenu proverbe en rhétorique : *Pectus est quod disertos facit.* René Kerviler.

Histoire de Colbert et de son administration, par Pierre Clement, de l'Institut, précédée d'une préface par M. A. Geffroy, de l'Institut. Paris, Didier 1874. 2 vol. in-8 de xx-540 et de 552 p. — Prix : 16 fr.

Ces deux volumes ne sont pas, à proprement parler, une œuvre nouvelle du savant éditeur des *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert.* La grande publication, de M. Pierre Clément, — principal titre littéraire, comme elle a fait l'occupation principale des dernières années de sa vie, — a été entreprise, on le sait, sous les auspices et aux frais du ministère des finances. Commencée en 1861, elle s'est terminée en 1870, au moment même où les approches de la mort glaçaient déjà la

main qui l'avait si heureusement conduite. Elle se compose de neuf tomes grand in-8 dans lesquels ont pris place, soit intégralement, soit par extraits, plus de 3,700 pièces originales, jusqu'alors inédites, et qui, rangées méthodiquement, accompagnées de nombreuses et intéressantes annotations, mettent pleinement en lumière les éminents services que rendit à la France et au roi l'illustre ministre de qui elles émanent.

M. Pierre Clément ne s'était pas borné à exhumer de nos diverses archives et à coordonner ces précieux matériaux ; il avait fait précéder chacune des séries, entre lesquelles il les avait distribués, d'une ample introduction présentant l'exposé du sujet spécial auquel le volume était consacré. C'est ainsi qu'après avoir retracé les origines de l'intendant de Mazarin, ses débuts dans la vie publique, le procès célèbre intenté contre Fouquet à son instigation, il avait successivement traité des finances (opérations sur les rentes, tailles, fermes, affaires extraordinaires) de l'industrie, des manufactures, du commerce, des monnaies, de la marine (flotte, ports, arsenaux, classes, galères), des colonies, de l'agriculture, des forêts, des haras, du canal du Languedoc, des routes, des canaux, des mines, des fortifications, des embellissements de Paris et de Versailles, des Académies et des encouragements accordés aux gens de lettres ; c'est ainsi encore qu'il avait initié le lecteur aux détails de la rivalité du contrôleur général des finances et de son collègue de la guerre, l'impérieux Louvois, à ses affaires privées, à ses relations si paternellement affectueuses avec ses enfants, aux amertumes enfin qui remplirent les dernières années d'une existence toute dévouée au bien public. En sa triple qualité de secrétaire d'État de la maison du roi et de la marine, de contrôleur général et de surintendant des bâtiments, arts et manufactures, Colbert a eu dans les mains toute l'administration du royaume, à l'exception de l'armée de terre, des affaires religieuses et de la justice. Un si large cercle d'attributions n'a pas suffi à sa prodigieuse activité, et il a pris, en outre, une part considérable à la réforme des codes, aux discussions relatives à la régale et à la déclaration de 1682, aux questions concernant les protestants. M. Clément s'était donc trouvé naturellement amené à tracer un tableau complet de l'organisation intérieure de la France de 1661 à 1683, c'est-à-dire précisément à l'époque où la centralisation conquérait dans notre mécanisme administratif une prépondérance, dont elle ne s'est pas dessaisie depuis. Ce tableau, fait de main de maître, avait cependant un défaut, qui tenait au mode suivant lequel il avait été conçu et exécuté. Son fractionnement nuisait à son ensemble ; il comportait certaines retouches, nécessitées par la découverte ultérieure de documents nouveaux ; l'étendue et le prix élevé de la col-

lection dont il faisait partie, en restreignaient d'ailleurs l'usage à un petit nombre.

Son œuvre n'était pas encore achevée, que M. Pierre Clément avait formé le projet de la vulgariser, de la rendre accessible à la masse des lecteurs éclairés, en réunissant en un seul corps et publiant à part les diverses introductions éparses dans le vaste recueil des *Lettres, Instructions et Mémoires*. La mort prématurée, qui l'a enlevé à l'Institut et à l'affection des siens, ne lui a pas permis de réaliser ce projet ; mais ses collaborateurs, la compagne dévouée, qui lui apportait dans ses travaux un concours auquel il se plaisait à rendre hommage, ont tenu à honneur qu'il lui fût donné suite. Ils ont bien mérité ainsi et de la mémoire qui leur est si justement chère, et de tous ceux qui veulent étudier d'après les sources, l'histoire administrative de la période « la plus brillante, sinon la plus heureuse, des annales de la monarchie rançaise. »

H. DE LUÇAY.

Dix-huitième siècle. — Institutions, usages et costumes. — France, 1700-1789, par PAUL LACROIX (bibliophile Jacob). Ouvrage illustré de 21 chromolithographies et de 350 gravures sur bois, d'après Watteau, Vanloo, Rigaud, Boucher, Laurent, J. Vernet, Chardin, etc. Paris, Firmin Didot, 1874. Gr. in-8 jésus de VIII-520 p. — Prix : 25 fr.

Nous devons revenir sur cet important ouvrage, qui n'a pu être annoncé que sommairement dans le *Polybiblion* de décembre. Dix-neuf chapitres, comprenant les divers aspects de la société du dix-huitième siècle, se partagent le volume. M. Paul Lacroix y a passé en revue les grandes institutions de la France du dernier siècle, et, naturellement, il a commencé par la royauté qui en était la clef de voûte. Étrange destinée que celle de la royauté française pendant ce siècle, qui s'ouvre avec les dernières et sombres années de Louis XIV, avec la guerre si souvent désastreuse de la succession d'Espagne, pour se clore sur l'échafaud de Louis XVI ! De Versailles à la place Louis XV, en passant par Malplaquet, Denain, Fontenoy, Rosbach, l'Amérique, quelles étapes pour cette monarchie nationale qui, malgré ses revers, trouvait moyen, à chaque règne, d'augmenter la gloire et d'agrandir le territoire de la France ! Nous n'avons pu voir, sans un triste retour sur notre pauvre pays, certaines gravures de ce volume : ce sont celles qui représentent les fêtes offertes à Louis XV, en 1744, lors de son entrée à Strasbourg, ce Strasbourg que Louis XIV avait donné à la France et que l'Empire lui a fait perdre. M. Lacroix est juste pour Louis XIV, auquel, malgré ses défauts et ses fautes, il reconnaît cette élévation de caractère ce sentiment profond de la dignité royale et ce souci jaloux de l'honneur du pays qui font les

grands rois et les règnes glorieux. Il rend hommage aussi aux qualités réelles de Louis XV, trop tôt gâtées, hélas! par les flatteries des courtisans, mais qui en avaient fait au début l'idole d'un peuple très-disposé à aimer ses princes et toujours facile à séduire par la bonne grâce du corps et la bonté du cœur. Il nous a semblé aussi apprécier avec impartialité le caractère et le rôle de Louis XVI et de Marie-Antoinette ; nous croyons cependant que c'est à tort qu'il attribue à la reine l'introduction de cette fausse sentimentalité qui, si souvent pendant la fin du dix-huitième siècle, s'est substituée au sentiment vrai. Le coupable, ici, ce n'est pas Marie-Antoinette, c'est Rousseau.

Au-dessous du roi vient la noblesse : noblesse de cour, noblesse de province, noblesse de robe. M. Lacroix remarque avec raison combien l'interdiction de faire le commerce, interdiction qui n'existait pas en Angleterre, rendait précaire et souvent gênée la situation de la noblesse française et forçait la noblesse de cour à faire des mésalliances, — ce qu'elle appelait gaiement « fumer ses terres, »—la noblesse de province à faire entrer une partie de ses enfants dans les couvents ou dans les ordres. Il aurait pu, croyons-nous, ajouter que cette situation privilégiée, séparée même, si l'on veut, du reste de la nation, n'avait pu rendre la noblesse étrangère au mouvement des idées et à l'intelligence des réformes nécessaires ; presque toutes ces réformes se trouvent consignées et demandées dans les cahiers de la noblesse en 1789, non moins que dans ceux du tiers-état. La noblesse de province l'avait compris, comme la noblesse de cour, souvent mieux, et elle avait sur celle-ci l'avantage de conserver autour d'elle une influence plus réelle; on l'a vu dans les guerres de Bretagne et de Vendée.

Si la noblesse était divisée, la bourgeoisie ne l'était pas moins : il y avait la haute, la moyenne, la petite bourgeoisie. M. Lacroix fait observer justement que ce nom de bourgeois dont on se faisait jadis si légitimement honneur, ne fut dédaigné et ne passa pour une infériorité sociale que depuis Molière et le *Bourgeois-Gentilhomme*. Mais les antiques mœurs patriarcales n'en subsistaient pas moins chez cette vieille, honnête et forte bourgeoisie, surtout chez la bourgeoisie de province. Il n'y a qu'à lire certains détails charmants de la vie de Pothier, le grand jurisconsulte, pour voir quelle sève chrétienne et quel parfum moral se conservaient dans ces familles bourgeoises de province, où n'avaient point pénétré les principes délétères des encyclopédistes et des philosophes d'alors.

Le peuple des campagnes, lui aussi, restait fidèle à ces mœurs simples et religieuses, s'il faut en croire certains tableaux de Restif de la Bretonne, cités par M. Paul Lacroix. Mais le peuple des villes ne le valait pas ; l'artisan était plus gâté que le paysan, le peuple de Paris surtout, si léger, si mobile, si peu respectueux de toutes les grandeurs, si avide de plaisirs, de fêtes et de révolutions.

Dans le chapitre du clergé, M. Paul Lacroix s'est, à notre avis, trop largement et trop exclusivement étendu sur les querelles des jansénistes et des jésuites, à propos de la bulle *Unigenitus*. Nous aurions préféré plus de détails sur la vie intime du clergé, si l'on peut ainsi parler, sur son organisation, sur ses chapitres, ses couvents, ses assemblées. Nous aimons à constater, d'ailleurs, que M. Lacroix n'a nullement épousé contre les jésuites les préjugés et les antipathies de tant d'écrivains de nos jours ; il était trop sérieux lui-même et trop solidement érudit pour ne pas rendre hommage à l'ardeur du zèle religieux de la célèbre Compagnie.

Le grand adversaire des jésuites, et à la fois leur vainqueur, le Parlement, n'a pas profité longtemps de sa victoire. Trois ans après l'exil des Jésuites, il était exilé lui-même. Rappelé par Louis XVI, mais peu instruit par l'expérience, il a recommencé contre les ministres qui voulaient réformer les abus, comme Turgot, la lutte qu'il n'avait cessé de soutenir contre les ministres qu'il accusait d'entretenir ces abus. Il a par là affaibli la monarchie, mais il a sombré lui-même dans la tempête qu'il avait contribué à déchaîner. Le héros du peuple en 1788, d'Esprémesnil, est devenu la victime du peuple en 1794.

Nous ne pouvons entrer dans le détail de tous les chapitres successivement abordés par le bibliophile Jacob. A côté de ces sujets graves dont nous venons de parler, il y en a bien d'autres plus légers, mais non moins étudiés : la police, les voyages, les costumes, les salons, les fêtes, la cuisine même. M. Lacroix les a traités en érudit et en curieux. Le chapitre du costume, surtout, intéressera vivement les élégantes du jour. Elles y verront, grâce aux innombrables gravures répandues dans le texte, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et que les modes du dix-huitième siècle n'étaient ni moins coûteuses, ni moins excentriques que celles du dix-neuvième. Si habiles que soient nos coiffeurs, ils n'ont encore inventé aucun échaffaudage de cheveux aussi compliqué que la coiffure dite à la *Belle-Poule*.

Nous venons de parler de gravures ; c'est là un des attraits de ce volume, qui réunit tous les luxes : 21 chromolithographies, 32 grandes gravures hors texte, 322 gravures dans le texte, d'après les maîtres du temps, illustrent et expliquent à la fois les pages si curieuses de M. Paul Lacroix. Nous n'avons pas à faire l'éloge de ces chromolithographies et de ces gravures ; il suffit d'y jeter un coup d'œil pour en saisir tout de suite la finesse et la perfection. Si l'on y ajoute un papier d'un grain excellent et des caractères irréprochables, on verra que ce nouveau volume ajoutera un succès de plus à tous ceux d'une maison qui, comme on l'a dit justement, marche, « depuis un siècle, à la tête de la typographie française. »

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Marie-Antoinette. *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau, avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette,* publiée avec une introduction et des notes par M. le chevalier Alfred d'Arneth, directeur des archives de la maison impériale et de l'Etat d'Autriche, et M. A. Geffroy, de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris. Tome III. Paris, Firmin Didot, 1874. Gr. in-8 de 570 p. — Prix : 10 fr. (les 3 vol., 30 fr).

Quarante et une lettre de Marie-Antoinette ; trente-cinq de Marie-Antoinette à sa fille, et cinquante-neuf à Mercy ; enfin cent seize de Mercy à l'impératrice, voilà ce qu'on trouve dans ce troisième volume, complément de l'importante publication que nous avons déjà signalée (t. XI, p. 93), et qui montre dans tout son jour la figure d'une reine indignement calomniée. La publication de MM. d'Arneth et Geffroy a servi de prétexte à des réquisitoires passionnés ; mais les ennemis les plus acharnés ne sauraient aujourd'hui dire un seul mot qui mette en question la vertu de Marie-Antoinette. Combien de reines, combien de femmes sortiraient intactes d'une semblable enquête ? Ici tout est dit, tout est confié sous le sceau d'un inviolable secret à la mère de la jeune princesse par un serviteur vigilant et dévoué. Et voici qu'aujourd'hui ces confidences, qui ne devaient pas sortir de l'intimité de la famille impériale, sont livrées à un public insolent et railleur ! Allez donc réclamer un peu de respect et de pudeur : le vent des révolutions a passé ; les trônes ont été jetés dans la boue ; on ne respecte plus rien en France, pas même le malheur ! — Mais ne nous plaignons pas de cette abondance excessive de lumière. Si les *verrues* apparaissent parfois à travers les lunettes grossissantes de Mercy, c'est en vain qu'on chercherait autre chose ; on ne découvrira point de *loupe,* et alors même qu'on ne tiendrait aucun compte du temps, des circonstances, des difficultés de la situation, des entraînements de la jeunesse, de l'insuffisance de cet intérieur pour une femme belle, vive et enjouée, de ce pernicieux entourage où les meilleurs amis étaient les pires ennemis, on sera bien forcé de s'arrêter et de se reconnaître désarmé.

Quand la nouvelle publication n'aurait eu d'autre résultat que d'imposer définitivement silence à la calomnie et à l'outrage, il faudrait louer les consciencieux et habiles éditeurs de l'avoir entreprise. Espérons qu'elle sera bientôt mise en œuvre dans une *Histoire de Marie-Antoinette,* que prépare depuis longues années un de nos excellents collaborateurs, et dont la publication désormais ne saurait être retardée.

G. de B.

BULLETIN

Le droit des Catholiques de se défendre, *ou la guerre d'après la morale chrétienne,* par le chanoine J. Torres Asensio, professeur de théologie, missionnaire apostolique. Paris, Adrien Le Clere. In-8 de VIII-99 p. 1874. — Prix: 2 fr.

Ce n'est pas de M. Torres Asensio qu'on pourrait dire qu'il fait ses phrases avant d'y mettre quelque chose. Son livre est aussi rempli que possible et le critique le plus amateur de concision n'y trouverait pas, je crois, à retrancher un mot. Sobrement écrit, fortement pensé, ce petit ouvrage vient parfaitement à son heure. Aujourd'hui, il est passé dans les usages de l'école libérale de mettre sur le même pied et d'affubler du même titre les hommes qui, placés aux antipodes les uns des autres, ne se ressemblent que par l'ardeur qu'ils savent mettre, ceux-ci au service de la vérité, ceux-là au service du mensonge. Cette erreur funeste provient de l'affaiblissement des principes dans les intelligences. Faute d'admettre une vérité absolue, les libéraux préfèrent se tenir dans un juste milieu où, s'ils ne trouvent pas les sommets lumineux de la vérité, ils espèrent du moins ne pas rouler jusqu'au fond des funestes abîmes du mensonge. La brochure du chanoine Asensio est bien faite pour effaroucher cette école timide. Répudiant sans frayeur les doctrines révolutionnaires, il reconnaît hardiment à la justice, à la religion le droit de se soustraire à l'oppression qui pèse sur elles. Après avoir donné quelques notions sur l'origine de ce fléau qu'on appelle la guerre, l'auteur énumère les conditions qui rendent à l'occasion la guerre juste et la rébellion même légitime. Les devoirs des soldats sont nettement décrits, et l'indifférence des gens qui veulent en tout et pour tout rester neutres est marquée d'un stigmate mérité. Le savant auteur ne fait, du reste, que reproduire les doctrines traditionnelles de l'Église : doctrines libérales et salutaires, au gré desquelles la vérité seule a des droits et l'erreur ne peut subsister qu'à la faveur d'une tolérance dont la part restera toujours assez large, tant que la prudence et la charité chrétienne garderont ici-bas quelque empire.

E. P.

Causerie sur l'aumônerie militaire, par Th. de Caer, précédée d'une préface par Mgr de Ségur. Paris, Haton, 1874. In-18 de 176 p. — Prix : 60 c.

Cet opuscule s'adresse aux parents qui ont des fils lesquels seront forcément un jour sous les drapeaux. Qu'est-ce qu'un Conscrit ? Quelles sont les compensations du service militaire ? Qu'est-ce qu'un aumônier militaire ? Quel est son rôle ? Quel appui moral les parents doivent-ils donner à la loi sur l'aumônerie ? Telles sont les principales questions qui y sont abordées. L'auteur nous offre, dans ces pages substantielles et instructives, le commentaire de ces paroles du général du Barail : « Si vous ôtez aux troupes, aux hommes de guerre la croyance à une autre vie, vous n'avez pas le droit d'exiger d'eux le sacrifice de leur existence. » Il faut faire du soldat un *vrai chrétien,* pour qu'il puisse supporter la condition si difficile qui lui est faite, et c'est l'aumônerie militaire qui permettra d'atteindre ce but. Nous recommandons la lecture de la brochure de M. Th. de Caër ; seulement, si nous ne reprocherons point à l'auteur, avec Mgr de Ségur, de s'être montré trop fin et trop délicat, nous nous permettrons de lui signaler quelques longueurs : ainsi les deux objections : *ajournement du mariage* et *il faut que jeunesse se passe* forment une *parenthèse* de dix-neuf pages. Bien des chapitres gagneraient à être condensés.

G. de B.

La Vénus de Milo, *Recherches sur l'histoire de la découverte, d'après des documents inédits*, par Jean Aicard. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1874. In-12 de 235 p. — Prix : 3 fr.

Ce petit volume contient les détails les plus intéressants sur la découverte de la Vénus de Milo. L'auteur, s'appuyant sur des documents authentiques qui étaient, pour la plupart, demeurés inconnus, nous apprend d'une façon formelle que la statue, au moment où elle fut trouvée, avait le bras gauche levé et tenait une pomme. Il ne fallut rien moins qu'un véritable combat pour s'en emparer, et, dans la lutte, l'admirable figure subit de graves détériorations. Les témoignages les plus formels des officiers de marine ayant pris part aux négociations qui précédèrent l'acquisition de cette statue par le gouvernement français, et qui s'emparèrent, non sans peine, du trésor qu'ils avaient mission de rapporter en France, ne laissent aucun doute à cet égard. Lorsqu'il s'agit d'un des chefs-d'œuvre de l'art, tout est intéressant, aussi doit-on savoir gré à M. Aicard d'avoir réuni en volume, en les complétant, les articles publiés récemment par le journal *le Temps*, articles qui, à leur apparition, avaient singulièrement ému le public artiste, en révélant des faits que l'on avait jusque-là soigneusement tenu cachés et en apportant la lumière là où il n'y avait que ténèbres et contradictions.

G. D.

Manuel d'équitation, par Pellier (père). Paris, Firmin Didot, 1874. Gr. in-8 de 48 p. — Prix : 2 fr.

Nous n'avons point ici, comme on pourrait le croire, un traité élémentaire de l'art d'équitation, mais un manuel de l'art du dressage. Après quelques brèves indications sur la gymnastique équestre, l'auteur passe aussitôt au dressage. Il étudie le cheval *en avant et en arrière* de la main, l'emploi des aides, le travail à la longe, le travail à pied, le travail à cheval, les défenses, etc. Ces notions, données par un professeur consommé, seront utiles pour un grand nombre. Nous regrettons seulement que la première partie ait été traitée d'une manière aussi succincte.

L. C.

Le nouvel Opéra, par Charles Nuiter, archiviste de l'Opéra. Ouvrage contenant 59 gravures sur bois et 4 plans. Paris, Hachette, 1875. Gr. in-18 de 255 p. — Prix : 3 fr.

Voici un livre qui sort de presse, et ne peut manquer d'être bien accueilli par le public parisien, pour lequel l'inauguration du nouvel Opéra s'est élevée à la hauteur d'un événement. — N'a-t-elle pas retardé d'un jour les incidents politiques à Versailles? — Mais, au point de vue architectural et artistique, l'ouvrage de M. Ch. Nuiter, qui est accompagné de nombreuses gravures et de quatre plans, offrira un intérêt tout spécial. On y assistera à la construction de ce gigantesque édifice ; on verra quels ont été les procédés employés, les difficultés vaincues ; on constatera avec quel soin M. Ch. Garnier a présidé à tous les détails. On étudiera ensuite les diverses parties de l'édifice ; on pénétrera dans l'intérieur, et l'on ne s'arrêtera ni devant la porte de l'Administration, ni devant celles des Archives et de la Bibliothèque. Disons en passant que les archives se composent de 340 cartons, 1,150 registres et 900 liasses. Enfin, le volume, qui commence par un coup d'œil rétrospectif sur les anciennes salles de l'Opéra, se termine par des détails statistiques intéressants.

E. D'A.

Petits drames vendéens, *poëmes et sonnets,* par Emile Grimaud. Paris, Alph. Lemerre, 1875. Gr. in-18 de 180 p. — Prix : 3 fr.

M. Émile Grimaud n'est pas seulement un poëte : c'est un Vendéen. La Vendée tout entière respire dans ses pages ; aussi le lire est une satisfaction pour le cœur en même temps qu'une jouissance pour l'esprit. Si vous ajoutez à cela l'art du typographe, ce qui n'est point à dédaigner, vous constaterez que ces volumes: *les Vendéens, Chants du bocage, le fils du garde chasse,* sont, sous tous rapports, de vrais *bijoux* littéraires. Aujourd'hui, l'aimable auteur nous donne toute une série de *Petits drames vendéens*, où sont retracés de touchants épisodes des luttes de la Vendée, où revivent ces grandes figures de héros chrétiens, depuis d'Elbée et Stofflet, jusqu'à Jacques Cathelineau et Bouillé, nobles victimes qu'il faut placer auprès de celles de la guerre *des géants*. —Qu'on ouvre des pages si vraies, si senties : on ne s'arrêtera qu'à la dernière, et non sans que des larmes soient venues mouiller la paupière. G. de B.

Morceaux *choisis des prosateurs et poëtes français,* par Frédéric Godefroy. *Cours préparatoire, premier âge.* Paris, Gaume, 1873. 1 vol. in-12 de vii-148 p. — Prix : 1 fr.

Morceaux *choisis des prosateurs et poëtes français dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles, présentés dans l'ordre chronologique accompagnés d'études générales sur chaque siècle et de notices développées,* par le même. *Cours supérieur.* Paris, Gaume, 1874. *Prosateurs.* In-12 de viii-796 p. *Poëtes.* In-12 de iv-428 p. — Prix des deux volumes : 7 fr. 50.

Les Caractères de La Bruyère, *édition classique publiée avec une étude sur La Bruyère, des notes philologiques et littéraires et une table analytique détaillée,* par le même. Paris, Gaume, 1874. In-12 de viii-404 p. — Prix : 3 fr.

Toutes les publications de M. Godefroy, petites et grandes, sont préparées avec un soin, avec une habileté auxquels je me suis plu souvent à rendre hommage. Les quatre nouveaux ouvrages que je viens rapidement examiner ne peuvent qu'augmenter la réputation de cet excellent travailleur. Tout, dans les *Morceaux choisis* comme dans l'édition des *Caractères*, est fait avec goût, avec justesse, avec conscience. Notices, notes, extraits ne laissent rien à désirer, et si l'on voulait absolument adresser quelques critiques à un auteur qui connaît si bien l'histoire de notre langue et de notre littérature, il faudrait descendre jusqu'à des minuties, et relever, entre des milliers de renseignements irréprochables, quelques renseignements d'une contestable exactitude. On serait obligé, par exemple, de faire observer que, dans une note du chapitre V des *Caractères* (p. 63), la mort de l'abbé Rucellai est mise en 1627, alors que d'après les plus sûrs témoignages (*Mémoires* de Bassompierre, *Gallia christiana*, etc,) ce personnage avait cessé de vivre dès 1622. Je termine par une petite querelle de puriste : Comment M. Godefroy, qui d'habitude écrit si correctement, a-t-il pu laisser passer plusieurs fois dans ses *Prosateurs*, et notamment dans *l'Aperçu de la prose française au dix-huitième siècle* (p. 5,) une expression aussi peu logique, aussi peu digne d'un bon écrivain, que celle-ci : *sous certains rapports ?* T. de L.

Portraits de femmes, *études de psychologie,* par Jules Soury. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875. In-18 j. de viii-344 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les études réunies dans ce volume ont paru déjà dans *le Temps* et *la Revue*

des Deux Mondes. M. Jules Soury n'y ajouté qu'une préface de huit pages d'où il ressort que ce ne sont pas des études d'âmes, mais de simples études de mécanique, que ces cinq portraits de femmes, de mondes et de genres bien différents. La Délia de Tibulle, Mme de Caylus, Mme de Pompadour, les filles de Louis XV, Mme Récamier, voilà les figures que l'auteur passe en revue. Pour faire tout de suite la part de l'éloge, nous dirons que ces cinq portraits sont habilement et artistement tracés. La *mécanique* de M. Soury est ingénieuse, elle possède un pinceau chatoyant et une plume fine et vive, on sent que l'auteur a été à l'école de Sainte-Beuve et qu'il a retenu plusieurs traits du célèbre critique. Nous avons là d'agréables petits tableaux de genre; mais il n'y a rien de la grande peinture, pas plus que de l'histoire vraie. Les récits de M. Soury sont empruntés aux bruits de boudoirs, aux recueils de petits vers et aux chroniques scandaleuses; il aime à présenter ses modèles au public par le vilain côté, ce qui nous paraît être un assez étrange procédé pour un peintre; au lieu de portraits, on fait ainsi des caricatures. C'est surtout contre les filles de Louis XV que s'est exercée sa verve; il ne leur pardonne pas deux choses: d'abord, d'avoir été Bourbons, ensuite d'avoir été catholiques. M. Soury est, sur bien des points, injuste pour elles et les juge sur des pièces souvent douteuses. Est-ce là ce que M. Soury appelle « traiter l'histoire par les méthodes exactes et sévères de la psychologie contemporaine? » M. DE LA R.

Madame de Girardin, par IMBERT DE SAINT-AMAND, *avec des lettres inédites de Lamartine, Chateaubriand, Mlle Rachel*. Paris, E. Plon, 1875. Gr. in-18 de 271 p. — Prix: 3 fr.

Il y aurait tout un livre à faire sur cette charmante et poétique Delphine Gay, qui tint une si grande place dans le monde des salons, des lettres et des arts, et qui disparut prématurément dans tout l'éclat du talent et de la renommée. Le petit livre que nous annonçons ne nous donne qu'une silhouette, mais cette silhouette est pleine de vie et d'intérêt. Et ce qui contribue à la rendre attrayante, c'est que Mme de Girardin n'est pas seule en scène. Lamartine apparaît à côté d'elle, et c'est souvent lui qui occupe la plus grande partie du tableau. Sa correspondance avec Delphine Gay est un curieux morceau d'histoire littéraire. On y a ajouté quelques lettres de Châteaubriand et un plus grand nombre de lettres de Mlle Rachel qui ne feront pas grand honneur à sa mémoire. E. D'A.

Jules Janin, par ALEXANDRE PIEDAGNEL, 1804-1874, avec un portrait gravé à l'eau-forte par Flameng. Paris, librairie des bibliophiles, 1874. In-18 j. de 106 p. — Prix: 3 fr.

M. Alexandre Piedagnel, un charmant poëte et un écrivain plein d'esprit, est resté quinze ans le secrétaire, le confident, l'ami, nous pourrions presque dire le collaborateur de Jules Janin. Personne ne pouvait donc mieux nous faire connaître que M. Piedagnel, ce gracieux et brillant esprit qui, pendant un demi-siècle, tint aux *Débats* le sceptre de la Critique dramatique. Le livre que nous annonçons prend Jules Janin à sa naissance. Il nous raconte son enfance, sa jeunesse, ses études, ses débuts et ses déboires; sa collaboration à la *Quotidienne*, au *Messager des Chambres* et enfin aux *Débats*, où le jeune écrivain renouvela, en quelque sorte, de fond en comble, la Critique dramatique. Il nous le montre ensuite, répandant partout les trésors de son inépuisable talent. Il nous dit ses succès et ses triomphes, couronnés

par son entrée à l'Académie française. Il nous décrit enfin sa mort calme et douce, ses funérailles et les hommages dont il fut l'objet de la part des principales célébrités de la littérature contemporaine.

Jules Janin a beaucoup écrit. M. Piedagnel donne des extraits bien choisis de l'œuvre du maître. Mais il fait rapidement la nomenclature des ouvrages divers dus à la plume féconde de Janin. L'intention du biographe est d'en publier bientôt la bibliographie complète et raisonnée. On ne trouvera pas non plus ici des jugements d'ensemble et de détails sur l'œuvre si variée et si multiple de Jules Janin. Le confident des dernières années et de la dernière heure a voulu simplement faire bien connaître et par là même faire aimer l'auteur de la *Fin d'un Monde*.

M. Piedagnel reproduit plusieurs lettres inédites de Jules Janin. Dans le nombre, celle qui est adressée à son homonyme, l'abbé Constant Janin, élève de philosophie du Grand-Séminaire d'Evreux, est un pur chef-d'œuvre de sagesse, de modération et d'excellent esprit. On peut y lire un admirable panégyrique de Bossuet. Ces lettres sont une des curiosités du livre de M. Piedagnel. Ajoutons que le volume sort des presses de Jouaust, ce qui est une garantie de sa perfection typographique. FIRMIN BOISSIN.

Augustin Cochin, par le comte DE FALLOUX, de l'Académie française. Paris, Didier, 1875. In-12 de 412 p. — Prix : 3, fr. 50.

Tout le monde a lu dans le *Correspondant* l'étude pleine d'attrait que M. de Falloux a consacrée à Augustin Cochin. On a pu regretter que certaines préoccupations étrangères au sujet se soient mêlées à cette biographie si remplie par elle-même, si pleine d'exemples fortifiants, de traits admirables. M. Cochin était un grand travailleur et un grand chrétien. Il a donné, et donné sans mesure, ses forces et son temps à ces œuvres ouvrières auxquelles il était si dévoué, à ces sociétés financières dont il était une des lumières et où il apportait son influence chrétienne et moralisatrice. En retraçant la biographie de M. Cochin, M. de Falloux a fait un peu l'histoire de notre temps. Il a abordé bien des questions brûlantes, sur lesquelles nous n'avons point à nous arrêter; sans cela, nous aurions plus d'une réserve à faire. M. Cochin était en religion un catholique libéral; en politique, il se déclarait étranger à tous les partis, et, monarchiste au fond, il acceptait trop facilement les gouvernements d'aventure. G. DE B.

Légitimité et croyance, *sauvegarde de la prospérité et de la gloire des nations*, par M. JULES DE CACHELEU. Amiens, Yvert, 1874. In-18 de 232 p. — Prix : 2 fr.

Cette brochure abonde en aperçus justes, souvent profonds, et en développements instructifs. Les chapitres consacrés à rappeler l'influence bienfaisante de la royauté française et à exposer les conséquences néfastes du principe révolutionnaire, se recommandent au double point de vue historique et philosophique. Ainsi que le titre suffit déjà à l'indiquer, l'auteur ne sépare pas sa foi religieuse de ses convictions politiques. Si quelques longueurs de forme ne venaient diminuer le mérite de l'œuvre, nous regretterions encore davantage que l'élévation relative du prix mît obstacle à une large diffusion par voie de propagande. A. DE C.

La république dévoilée au peuple, par J. N. G., Nancy, Vagner, 1874. In-12 de 155 p. — Prix : 40 c. et 50 c. franco.

Voici une excellente brochure qui, destinée à la propagande, réunit toutes les conditions désirables pour remplir efficacement son but : elle est à la portée de toutes les intelligences par la clarté du style, comme à la portée de toutes les bourses par la modicité du prix. L'auteur retrace l'histoire du parti républicain et celle des hommes qui sont actuellement placés à la tête de ce parti ; c'est d'après les conséquences et les actes qu'il juge et qu'il condamne le système, ainsi que ses représentants. Puis, abordant le côté spéculatif de la question, il rétablit le véritable sens des mots *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité ;* il montre que la république n'est pas le gouvernement à meilleur marché ; il établit que l'on ne saurait invoquer en France l'exemple de la Suisse ni celui des Etats-Unis. Que nos lecteurs achètent cette brochure ; nous sommes certains qu'ils nous sauront gré de l'avoir signalée à leur attention d'une manière toute spéciale. A. DE C.

Le dernier Empire. Paris, E. Dentu, 1875. In-18 de 72 p. — Prix : 30 cent. et 20 fr. le cent.

Voici une brochure populaire qui met fort bien en lumière le caractère de Napoléon III, la politique funeste suivie par le troisième empire et qui devait aboutir fatalement aux mêmes catastrophes que les deux précédents. Appuyée sur les documents, écrite avec une verve soutenue et d'une plume fine et mordante, elle est de nature à produire une vive impression sur tous ceux qui osent encore regarder comme une solution possible l'avénement d'un quatrième empire, pourvu qu'ils ne ferment point obstinément les yeux à l'évidence de faits trop accablants. G. DE B.

Le parti bonapartiste et ses hommes, par un Conservateur. Paris, Sagnier, 1875. In-8 de 48 p. — Prix : 1 fr.

Cette brochure est l'œuvre d'un homme à qui le système impérial ne répugne en aucune manière ; qui, de plus, professe une sympathie personnelle pour l'empereur Napoléon III, comme aussi pour l'impératrice. A peine avons-nous besoin de répudier toute solidarité avec ces sentiments qui ne sont pas les nôtres ; mais nous devons dire combien la lecture de cet opuscule nous a paru curieuse et instructive. Les opinions de l'auteur doublent le prix des aveux qu'il nous fait, des révélations qui lui échappent. Il nous montre l'exclusivisme et la couardise de cette petite faction, dont le chef, M. Rouher, « l'augure de la rue de l'Elysée, » continue à se faire appeler *Monsieur le Ministre*. « Tous veulent bien jouer la partie d'une restauration impériale, mais sous la plus expresse réserve de la sécurité de leurs personnes d'abord, de leur fortune ensuite. Ledru-Rollin a pu dire : *J'étais leur chef, je devais les suivre ;* les avocats de la rue de l'Elysée ne suivraient même pas. On peut affirmer qu'à ces heures douteuses qui sonnent lors de la chute d'un pouvoir, toutes les valises seraient bouclées. » — Viennent ensuite des détails très-précis sur la propagande du parti bonapartiste, sur son organisation, sur ses fameux comités. Enfin, les résultats électoraux, dont on a fait tant de bruit, sont ramenés à leurs justes proportions. Notre auteur discute ces résultats, les analyse, affirme et démontre que les cris de triomphe poussés par les organes bonapartistes, ne sont que la mise en pratique de cette devise : *Paraître être fort, c'est l'être véritablement.* — Tout cela est très-bien dit, très-bien déduit ; ces pages seront consultées avec fruit et méritent d'être conservées. A. DE C.

VARIÉTÉS

UN PLACET ET UNE LETTRE INÉDITS DU P. DANIEL

Les savants auteurs de la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* ont consacré au P. Daniel (T. Ier, in-fol., 1869, col. 1512-1522) un article aussi étendu qu'excellent. Le placet et la lettre que l'on va lire, relatifs aux deux plus importants, aux deux plus célèbres ouvrages du fécond érudit, son *Histoire de France* (Paris, 3 vol. in-fol., 1713), son *Histoire de la milice françoise* (Paris, 2 vol. in-4, 1721), renferment quelques détails que l'on sera bien aise de connaître, et complètent toutes les notices dont le P. Daniel a été l'objet. Le placet, adressé à Louis XIV, et la lettre, dont le destinataire n'est pas nommé (ce doit être le chancelier Louis Phelypeaux, comte de Pontchartrain), sont publiés d'après les textes autographes conservés dans une des collections les plus riches et les moins fouillées de la Bibliothèque nationale, dans la collection Clairambault (vol. 1154, fol. 208, 209). Aucun de ces documents n'est daté quant à l'année, mais le premier est incontestablement de 1713 et le second de 1714. PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

AU ROY.

Sire,

Le Père Gabriel Daniel de la Compagnie de Jésus représente très-humblement à Vostre Majesté qu'après avoir composé en trois volumes in-folio l'*Histoire générale de France* qu'on achève d'imprimer, il a entrepris une *Histoire particulière de la milice françoise*, depuis l'établissement de la monarchie dans les Gaules jusqu'au temps présent, où il expose les divers usages qu'on y a observez et les différents changements qui y sont arrivés, et comme un tel ouvrage ne se peut faire avec exactitude que sur divers (*sic*) pièces authentiques qui sont dans le secrétariat des affaires qui concernent les troupes et la maison de Vostre Majesté, telles que pourraient estre les provisions donnez aux capitaines-lieutenants des gendarmes, des chevaux-légers de la garde, dans la première institution de leurs charges, et autres mémoires semblables, le suppliant ose demander deux choses à Vostre Majesté, la première d'avoir communication de ces pièces, la seconde de pouvoir les transporter à la maison professe des jésuites où il demeure, à mesure qu'il en aura besoin. Il espère d'autant plus obtenir cette double faveur de Vostre Majesté, que du vivant du feu Père de La Chaize (1), elle lui en accorda une pareille touchant les manuscrits de la Bibliothèque Royale, pour la composition de son *Histoire de France*, et qu'il a toujours rendus avec la dernière exactitude. Le dit suppliant continuera d'offrir à Dieu ses prières pour la conservation et la prospérité de Vostre personne Sacrée, si nécessaire pour le bien de l'État, et si souhaitable à la Compagnie dont il est (2).

A M. CH. DE PONTCHARTRAIN.

Monseigneur,

Lorsque j'eux eu l'honneur de présenter au Roy mon *Histoire de France*, le vendredi

(1) Le P. François de La Chaize était mort le 20 janvier 1709. Remarquons, en passant, que le P. Daniel écrit le nom du fameux confesseur de Louis XIV comme M. R. de Chantelauze veut qu'on l'écrive, c'est-à-dire comme l'écrivait lui-même l'habile religieux (*Le Père de la Chaize : Lettres et documents inédits*, 1859, in-8).

(2) Dans une note non signée (*Ibid.*, fol. 211), on conclut au rejet de la demande du P. Daniel parce que les registres, dont il voudrait avoir communication dans son cabinet, sont remplis d'expéditions qu'il est très-important de ne confier à personne. L'auteur de cette note engage le R. P. à faire copier, sans déplacement, les pièces dont il aura besoin.

de devant Noël (1), mon dessein estait d'aller vous suplier d'agréer que je vous en fisse aussi présent, dès que le libraire m'en auroit fourni quelques exemplaires. Je vous trouvay parti pour Paris. Je revins à Versailles le soir de la veille de Sainte-Geneviève, mais le lendemain je me trouvay si incommodé que je fus obligé de garder la chambre, excepté que j'allay chez Monsieur le Dauphin avec beaucoup de peine. Je prends la liberté de vous écrire, Monseigneur, pour vous dire que je pense à envoyer un exemplaire de mon histoire à vostre hostel à Paris, mais on m'a dit que vous avés fait deffense d'y rien recevoir pour vous. Cette sévérité pour les présens qu'on auroit envie de vous faire m'embarrasse; car si j'avois esté obligé de faire porter à Versailles tous ceux qui se devoient faire de mon histoire, il auroit fallu que j'y eusse fait conduire près de cinquante volumes in-folio. Je tâcherai dé m'instruire de vos intentions là-dessus, mais j'ay esté bien aise de vous marquer que je n'ay pas manqué à mon devoir, et que j'ay esté deux fois à Versailles pour m'en aquiter envers vous, et vous assurer du profond respect avec lequel je suis, Monseigneur,

Vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

DANIEL D. L. C. DE J.

A Paris, 5 de janvier.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Hippolyte-François, comte JAUBERT, né à Paris, le 28 octobre 1798, vient de mourir à Montpellier, le 5 décembre. Avocat, industriel, il se donna à la politique après la Révolution de 1830. Il fut successivement député, ministre et pair de France; il était membre de l'Assemblée nationale, et la mort l'a enlevé au moment où venait en discussion sa proposition relative à la liberté de l'enseignement supérieur. Il était membre de la Société botanique et remplaça, en 1858, Largeteau comme membre libre de l'Académie des sciences. Il a publié, en 1838, le *Vocabulaire du Berri et des provinces voisines* (in-8), qui a reparu, en 1856, sous le titre de *Glossaire du Centre de la France*, et a été couronné par l'Institut. 2e éd., 1864, in-4. — *Lettres écrites d'Orient* (1842), parues dans la *Revue des Deux Mondes*. — *Illustrationes plantarum orientalium*. 5 vol. in-4 (1842-1857). — *La botanique à l'Exposition universelle* (1855, in-8).

— M. Jean-Christophe-Armand HUSSON, né à Claye (Seine-et-Marne), le 8 septembre 1809, vient de mourir à Paris, le 7 décembre. Entré, à 21 ans, avec un modeste emploi, dans les bureaux de la préfecture de la Seine, il parvint au poste de chef de division et n'en sortit que pour être mis à la tête de l'administration de l'Assistance publique de Paris, en 1859. Il s'en démit à la révolution du 4 septembre, et fut, après la guerre, appelé, par M. Léon Say, au secrétariat général de la préfecture de la Seine. Il était, depuis 1863, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement du baron Baude. Il a écrit : *Géographie industrielle et commerciale de la France* (1838). — *Traité de la législation des travaux publics et de la voirie en France* (2 vol. in-8, 1841-42. 2e édit., 1850). — *Rapports sur les cimetières* (1842), *sur les marchés publics à l'étranger* (1846), *sur les Pompes funèbres* (1851). — Les *Consommations de Paris* (1850), qui ont obtenu un prix de statistique. — *Etudes sur les hôpitaux, considérés sous le rapport de la construction*, etc. (in-4, 1863). — *La mortalité des jeunes enfants* (1866). — *Quelques résultats du mouvement de la population de Paris* (1874).

(1) Rappelons que l'ouvrage est dédié à Louis XIV.

— M. André-Jean-Marie Hamon, curé de Saint-Sulpice, mort à Paris, le 16 décembre 1874, était né au Pas (Mayenne), le 19 mai 1795. Il fit ses études classiques au collége Stanislas et ses études ecclésiastiques au séminaire de Saint-Sulpice. Ordonné prêtre en 1819 et devenu membre de la compagnie de Saint-Sulpice, il fut successivement professeur de dogme au séminaire de Paris, supérieur du grand séminaire de Bordeaux, puis de Clermont-Ferrand et de nouveau de Bordeaux, où il se trouvait quand il fut nommé curé de Saint-Sulpice le 12 juillet 1851. M. Hamon a gouverné, pendant vingt-trois ans, sa paroisse, avec la plus grande sagesse et en pratiquant à un haut degré la charité et toutes les vertus chrétiennes. Il laisse après lui un grand nombre d'institutions charitables ou d'œuvres de zèle. Ce saint curé était en même temps un littérateur distingué. Voici la liste complète de ses ouvrages : *Vie du cardinal de Cheverus, archevêque de Bordeaux*, par J. Huen Dubourg, prêtre, ancien professeur de théologie (Paris et Lyon, 1837, in-8 ; 2e édit. 1841, in-8 et in-12 ; 3e édit. 1842 ; 4e édit. 1850 ; 5e édit. 1858 ; 6e édit. 1867). Sur le rapport de M. Villemain, l'Académie française décerna à cet ouvrage le prix Monthyon de 3,000 francs. Il en a paru une contrefaçon belge à Liége, in-12, sans date ; deux traductions anglaises, l'une à Philadelphie, l'autre à Boston, en 1839 ; une traduction allemande. — *Vie de Mme Rivier, fondatrice et première supérieure de la Congrégation des sœurs de la Présentation de Marie*, par l'auteur de la *vie du cardinal de Cheverus* (Avignon, 1842, in-12). — *Traité de la Prédication, à l'usage des séminaires*, par un supérieur de séminaire (Clermont-Ferrand, 1846, in-8 ; 2e édit. Paris, Lecoffre, 1849 ; 3e édit. 1854 ; 4e édit. 1860 ; nouvelle édit. 1869). — *Discours sur l'inauguration du monument de Son Éminence le cardinal de Cheverus* (1849). — *Vie de saint François-de-Sales, évêque et prince de Genève*, par M. le curé de Saint-Sulpice (Paris, 1854, 2 vol. in-8 ; 2e édit. 1856 ; 3e édit. 1858; 4e édit. 1862). Cette *vie* a été traduite en allemand, en anglais, en espagnol, en italien et en polonais. — *Notre-Dame de France, ou histoire du culte de la Sainte Vierge en France, depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours* (Paris, Plon, 7 vol. in-8). — *Méditations à l'usage du clergé et des fidèles pour tous les jours de l'année*, par M. le curé de Saint-Sulpice (Paris, 1872, 3 vol. in-12 ; 2e édit. 1873 ; 3e édit. 1873). Elles ont été traduites en allemand.

— Le R. P. Antonin Maurel, de la Compagnie de Jésus, vient de mourir, le 26 décembre, à Autun, où l'avaient amené ses fonctions de vice-postulateur dans la cause de la béatification du R. P. Claude la Colombière. Il était né à Apt (Vaucluse), le 6 avril 1803, et était entré dans la Compagnie de Jésus à l'âge de dix-huit ans. Presque toute sa carrière apostolique a été occupée par la prédication. On lui doit cependant plusieurs ouvrages, notamment : *Le Guide de la liturgie romaine*. — *L'Église et le Souverain Pontife, catéchisme raisonné*. — *Le Manuel des indulgences*, qui en est à sa dix-septième édition.

— M. Aymard de Blois, ancien député, bâtonnier de l'ordre des avocats, vice-président de l'Association bretonne et président de la Société archéologique du Finistère, vient de mourir subitement à Quimper. Dévoué à la cause de la royauté, il renonça à la vie publique après la Révolution de Juillet et se consacra entièrement aux études locales sur la Bretagne. Il organisa l'*Association bretonne*, société scientifique qui faisait alterner les conférences agricoles avec les conférences archéologiques et qui rapprocha, sur ce terrain neutre, un grand nombre d'esprits éminents. Ce résultat fut la gloire de M. de Blois et fait sentir d'autant plus le vide que cause sa mort. Appelé à la députation en 1849, il fut arrêté au 2 Décembre, et vit, bientôt après, l'Association dissoute comme une société politique, pendant toute la

durée de l'Empire. Il put, il y a deux ans, réunir de nouveau les amis de la science, auxquels la mort vient de l'arracher. Il a collaboré au *Dictionnaire historique et géographique de Bretagne*, à la *Biographie bretonne*, au grand ouvrage, le *Maine et l'Anjou*, du baron de Wismes. Il a donné beaucoup d'articles intéressants aux divers recueils archéologiques et aux revues publiés dans l'Ouest, notamment un *Mémoire sur les cités du pays des Occismiens*, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

— M. Alexandre Auguste Ledru, *dit* Ledru-Rollin, vient de mourir, dans sa propriété de Fontenay-aux-Roses, le 31 décembre 1874. Il a eu une trop triste notoriété pour qu'il soit besoin de rappeler ici les principaux événements auxquels il a pris part : nous ne le considérons que comme écrivain. Né à Paris, le 2 février 1807, il fit ses études de droit, obtint le grade de docteur et prêta serment, en 1830, comme avocat. Il profita aussitôt des événements politiques pour se mettre en évidence. Il publia, en 1834, un *Mémoire sur les événements de la rue Transnonain*. En 1837, il prit la direction du *Journal du Palais*, et publia une seconde édition des premières années; en même temps, il rédigeait l'*Introduction* de *la Jurisprudence française*, ou *Répertoire du journal du Palais*, dont il dirigeait la publication en même temps que celle de la *Jurisprudence administrative en matières contentieuses*. Il fut aussi rédacteur en chef du *Droit*. — On lui doit : *Lettre à M. de Lamartine sur l'État, l'Église et l'Enseignement* (1844). — *Du paupérisme dans les campagnes et des réformes que nécessite l'extinction de la mendicité*. — *Le 13 juin 1849*. — *De la décadence de l'Angleterre* (1850). — *La loi anglaise*. — On a donné à part ses principaux *Discours* et *Plaidoyers*.

— M. Georges Jacquot, statuaire et professeur de dessin, né à Nancy, le 15 février 1794, vient de mourir à Paris. Élève du baron Gros et de Bosio, il remporta le second prix à l'École des beaux-arts, en 1817, et le grand prix au concours de 1820. C'était le doyen des professeurs des écoles de dessin de Paris.

— M. Montfalcon, conservateur de la bibliothèque du Palais-des-Arts et bibliothécaire en chef de la ville de Lyon, est mort le 5 décembre, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Né à Lyon, en 1792, M. Montfalcon avait été reçu docteur en médecine en 1818. Il fut successivement médecin de l'Hôtel-Dieu, des prisons et major de la Charité. En 1835, il organisa à Marseille le service médical pendant le choléra : il y resta jusqu'à la fin de l'épidémie. Il a publié divers ouvrages relatifs à la médecine, et l'un d'eux, *Histoire des enfants trouvés*, lui valut le prix Monthyon (1840). Il fonda, en 1831, le *Courrier de Lyon*, et fit paraître, un peu plus tard, son *Histoire monumentale de la ville de Lyon* (9 vol.).

— M. Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, duc de Mortemart, général français, ancien pair de France, chef d'une des plus grandes familles de France, est mort le 1er janvier dans sa terre de Neauphle (Seine-et-Oise), à l'âge de quatre-vingt-six ans. On a de lui des discours et une *Notice historique sur le château de Meillant, sous Louis XIII* (1851).

— M. Jean-Ferdinand de Lacombe est mort le 6 décembre 1874, aux Touvettes, près Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure), où il était né, le 11 septembre 1789. Dès 1820 et successivement, principal des colléges de Thionville, Angoulême, Saint-Jean-d'Angély, Bar-le-Duc et Le Havre, admis à la retraite en 1848, il entra dans le journalisme parisien jusqu'en 1854, où il vint chercher le repos en Saintonge. Il a publié : *Traité des devoirs du soldat*, couronné, en 1845, par le ministre de la guerre. — *Essai sur l'éducation domestique. Lettres à M**** (in-8, 1847, Dezobry), couronné, en 1857, par la Société des arts et sciences de Paris. — *Fables* (in-12, Paris, Dentu, 1853),

recueil couronné, en 1855, par l'Athénée des sciences et belles-lettres de Paris. Il laisse des poésies inédites.

— M. Paulin Teulières, est mort le 11 juillet 1874. Collaborateur de M. l'abbé Moigno, il est l'auteur des *Leçons élémentaires d'histoire naturelle*, des *Soirées du grand papa*, des *Harmonies de la nature*, de l'*Histoire naturelle dans ses applications géographiques, historiques et industrielles* (six éditions) ; fondateur de nombreux cours et conférences, dans les institutions et pensionnats de jeunes filles.

— Le 14 novembre 1874, est mort à Kirckheim-s.-T. (Wurtemberg), M. F. Hohenacker. Né à Zurich en 1798, il s'est fait connaître aux botanistes par les récoltes faites au Caucase et distribuées, par l'*Unio itineraria* d'Esslingen. Son énumération des plantes d'Elisabethpol a paru dans le *Bulletin de la Société des naturalistes* de Moscou. Quand l'institution fondée à Esslingen par MM. Steudel et Hohenacker eut cessé ses opérations, M. Hohenacker s'en fit le continuateur, c'est-à-dire qu'il se procurait de nombreuses collections réunies par des voyageurs, et les distribuait aux botanistes. En 1850, il a commencé la publication de son *Herbarium normale plantarum officinalium et mercatoriarum*, qu'il a continuée après avoir transféré son domicile à Kirckheim, et dont la cinquième livraison a paru il y a deux ans.

On annonce aussi la mort de M. Phelippes-Beaulieu, secrétaire général de la *Société archéologique de Nantes*, bibliophile distingué, artiste, et auteur de travaux sur l'onthologie grecque, les trouvères et les poëtes du seizième siècle ; — de M. Joguet, ancien élève de l'École normale, professeur au lycée Saint-Louis, ancien collaborateur de Pierre Leroux et de Léon Reynaud dans l'*Encyclopédie nouvelle*, de Lamennais dans le *Monde* ; — de M. Raphael Billemo, élève du conservatoire de musique de Naples, professeur de musique et compositeur, né à Naples le 16 janvier 1823, mort à Saintes le 26 décembre ; — de Sir William Jardine, naturaliste anglais ; — de M. Nicose, rédacteur du *Siècle* ; — de M. Eugène Massoubre, rédacteur en chef de l'*Echo de la Dordogne*, mort à Périgueux.

Institut. — *Académie française.* — L'Académie française, a nommé pour le premier trimestre de 1875, M. le duc de Broglie, directeur, et M. Mézières, chancelier.

— L'Académie a procédé le 17 décembre, à la réception de M. Mézières, qui a prononcé l'éloge de M. Saint-Marc-Girardin. C'est M. Camille Rousset qui a répondu au récipiendaire.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 18 décembre, l'Académie a nommé M. Georges Perrot, membre titulaire, en remplacement de M. Guizot, décédé. Il y a eu trois tours de scrutin : au premier tour, M. Perrot a eu 12 voix; M. E. Desjardins, 10; M. Boutaric, 9 ; M. Bréal, 5 ; M. V. Guérin, 1. Au second tour, M. Perrot, 18; M. Desjardins, 16; M. Boutaric, 9. Au troisième tour, M. Perrot, 25 ; M. Desjardins, 9 ; M. Boutaric, 2.

Académie des sciences. — Dans sa séance du 21 décembre, l'Académie a élu M. du Moncel, académicien libre, en remplacement de M. Raulin, décédé.

— L'Académie des sciences a tenu sa séance publique annuelle le 28 décembre, sous la présidence de M. Faye. La séance a été occupée par la proclamation des prix et des sujets proposés, et par un éloge historique de M. de la Rive, associé étranger lu par M. Dumas, secrétaire perpétuel.

— L'Académie a ainsi constitué son bureau pour l'année 1875 ; Président : M. Frémy ; vice-président, M. l'amiral Paris.

Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance du 12 décembre, a nommé M. Léon Say à la place d'académicien libre, vacante par suite du décès de M. Dubois, par 32 voix sur 36, contre 2 données à M. du Puynode, et 2 bulletins blancs.

— L'Académie a ainsi constitué son bureau pour l'année 1875 : Président, M. Baudrillard; vice-président, M. Bersot.

Académie des beaux-arts. — L'Académie des beaux-arts, dans sa séance du 12, a nommé correspondants : dans la section de peinture, MM. Magaud et Swerts, en remplacement de M. Laucrenon, décédé, et Matejko, élu a socié étranger; dans la section de sculpture, M. Calmels, en remplacement de M. Lemoyne, décédé; dans la section d'architecture, M. Da Silva, en remplacement de M. Schlick, décédé; dans la section de gravure, MM. Weber et Dauguin, en remplacement de MM. Keller et Pye, décédés.

Concours et prix. — *Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* — La classe des beaux-arts vient d'arrêter le programme des concours pour 1875. — Sujets littéraires. — Première question : « Faire l'histoire de la sculpture en Belgique aux dix-septième et dix-huitième siècles ; » — Deuxième question : « Faire l'histoire et la bibliographie de la typographie musicale dans les Pays-Bas, et spécialement dans les provinces qui composent aujourd'hui la Belgique ; » — Troisième question : « Faire l'histoire de l'école de gravure sous Rubens, donner un aperçu historique sur les éditeurs des produits de cette école et sur l'exploitation commerciale contemporaine qui fut faite de ces gravures dans tous les pays. » — La valeur des médailles d'or, présentées comme prix pour chacune de ces questions, est de *mille francs* pour la première, de *huit cents francs* pour la deuxième et de *six cents francs* pour la troisième. — Les mémoires envoyés en réponse à ces questions devront etre adressés, francs de port, avant le 1er juin 1875, à M. J. Liagre, secrétaire perpétuel de l'Académie, au Musée.

La classe accepte, pour le Concours de 1876, les deux questions littéraires suivantes : Première question : « Rechercher les origines de l'école musicale belge. Démontrer jusqu'à quel point les plus anciens maîtres de cette école se rattachent aux déchanteurs français et anglais du douzième, du treizième et du quatorzième siècle ; » — Seconde question : Faire l'histoire de la céramique au point de vue de l'art, dans nos provinces, depuis l'époque romaine jusqu'au dix-huitième siècle. »

La valeur des médailles d'or, présentées comme prix pour chacune de ces questions sera de *mille francs* pour la première et de *huit cents francs* pour la seconde. Le terme fatal pour la remise des mémoires expirera le 1er juin 1876.

— La Chambre de commerce de Lyon offre un prix de 1,500 francs au meilleur mémoire écrit en français qui aura traité la question suivante : « Etat comparatif de l'industrie de la soie en Italie et en France. » Cette étude embrassera le grainage, l'éducation des vers, la filature, le moulinage, le commerce des soies ; elle devra s'appuyer sur les informations statistiques les plus authentiques, et comprendre l'appréciation des causes des différences qui seraient signalées et le moyen d'y remédier en vue de l'amélioration de l'industrie de la soie en France. Le dépôt des mémoires devra être effectué au secrétariat de la chambre de commerce, au plus tard le 1er août 1875.

— La société archéologique de la Loire-Inférieure, vient de décerner une médaille de bronze à notre collaborateur, M. René Kerviler pour son *Etude sur la géographie armoricaine, au commencement et à la fin de l'occupation romaine,* publiée dans les *Mémoires de l'association bretonne* pour 1873 (congrès de Quimper.)

Société des Antiquaires de France. — Dans sa séance du 2 décembre, la Société des Antiquaires de France a ainsi constitué son bureau pour l'année 1875. MM. C. Wescher, président; A. de Montaiglon, premier vice-président; A. Bertrand, deuxième vice-président; G. Duplessis, secrétaire; S. Dumay, secrétaire-adjoint; P. Nicard, trésorier; E. Aubert, bibliothécaire archiviste.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles lettres. — Dans la séance du 18 décembre, le président a donné lecture d'une lettre de M. de Saint-Marie, qui expose les résultats de sa mission en Tunisie où il a découvert près d'un millier des textes épigraphiques. M. Ravaisson donne lecture d'une lettre de M. Schlissemann qui maintient l'identification d'Hiwarli et de Troie. M. Robert Mowat, commandant au 10e régiment d'artillerie communique une note sur la fronde archienne à trois lanières. Dans la séance du 23, M. Jourdain a communiqué un mémoire sur Nicolas Oresme et les astrologues de la cour de Charles V. Dans la séance du 30 décembre, M. B. Hauréau a lu en communication une note sur quelques maîtres du douzième siècle. M. de Longpérier a donné lecture d'un travail de M. Chabas, sur les traditions et les règles communes des Hébreux et des Egyptiens relativement à la morale et à la religion. M. Brunet de Presle a lu un mémoire sur deux inscriptions de Milo.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 28 novembre, M. Maurice Block a commencé la lecture d'un mémoire sur le recensement américain de 1870, qu'il a continué dans les séances du 19 et du 26. M. Vacherot, a continué la lecture de sa notice historique sur François Dubois, qu'il a achevée dans la séance du 12 décembre. Dans la séance du 19, M. de Parieu a lu un mémoire sur la politique extérieure de Gustave-Adolphe. Dans la séance du 26, M. Rembosson a lu une étude physiologique et physchologique simultanée sur les prédispositions et les tendances de l'homme à la liberté morale.

Les Bibliothèques des grandes Ecoles de Paris. — Il y a quelques jours, à l'occasion de la discussion sur l'enseignement supérieur, qui a eu lieu à l'Assemblée nationale, M. Laboulaye, membre de cette Assemblée, a signalé l'absence à peu près complète de bibliothèques et de collections dans la plupart des grandes écoles de Paris. — Nous empruntons au *Journal de la Librairie* les intéressants détails qui suivent sur la situation des principales écoles sous ce rapport.

L'École de droit a une bibliothèque composée de 11,000 volumes environ; mais il faut reconnaître que le local fait absolument défaut. Située au premier étage du bâtiment central, cette bibliothèque a tout au plus cinquante mètres carrés, et c'est à peine si une trentaine d'élèves pourraient y travailler en même temps. D'un autre côté, les livres sont empilés à un tel point dans les douze rayons qui entourent cette salle, que les recherches présentent de sérieuses difficultés. Donc, en ce qui concerne cet établissement, l'installation de sa bibliothèque nous a paru absolument défectueuse.

L'Ecole de médecine est plus favorisée. Sa bibliothèque, riche de 32,000 volumes, est installée dans une vaste salle située au premier étage de l'aile occidentale, et peut contenir largement cent cinquante personnes. On peut même dire qu'ici les travailleurs manquent plutôt que l'espace pour les recevoir. Cette bibliothèque, outre sa collection, la plus complète qui existe en Europe, de livres latins, grecs, arabes, etc., relatifs à la médecine, à la chirurgie, à la chimie, etc., possède également de nombreux commentaires écrits à la main et remontant jusqu'au commencement du quatorzième siècle. L'aménagement de cette salle se compose de huit rangées de pupitres doubles pouvant contenir vingt places chacun. Elle reçoit le jour par sept grandes croisées et une

sorte de dôme vitré, ce qui n'empêche pas que les élèves qui se trouvent à l'extrémité des pupitres, du côté opposé aux croisées, ne reçoivent qu'un demi-jour. Sur le palier de l'entrée de la bibliothèque de cette école, se trouve l'entrée de la riche collection d'anatomie ou musée Orfila, qui est d'un si puissant secours pour les études de la médecine. Ce musée occupe cinq salles dont deux sont entourées de galeries. L'installation ne laisse rien à désirer.

Le Collége de France n'a pas de bibliothèque. Cent cinquante ouvrages environ sont à la disposition des professeurs dans la salle des réunions.

La bibliothèque de l'*Ecole des mines* est parfaitement bien installée dans deux salles, dont l'une est affectée aux dessins. 7,000 volumes environ composent la bibliothèque de cette école, dont l'importante collection de minéralogie, de géologie, etc., vient d'être augmentée considérablement par celle que lui a donnée récemment M. de Verneuil.

Enfin, nous devons une mention spéciale aux bibliothèques de l'*Ecole normale supérieure*. Cet établissement possède une bibliothèque des lettres qui renferme 30,000 volumes, et une bibliothèque des sciences qui en possède 10,500. La salle de lecture de la bibliothèque des lettres est vaste, fort belle, et réalise l'idéal qu'on peut se faire d'un tel endroit. Malgré l'importance de ces deux bibliothèques, 1,500 volumes attendent encore, faute d'espace, le moment d'y être placés. Cette école possède également des collections, si ce n'est très-nombreuses, du moins assez complètes pour que les élèves de la section des sciences trouvent là tout ce qui leur est nécessaire pour étudier les différentes branches de l'histoire naturelle, la physique et la chimie.

En résumé, on voit que, sauf en ce qui concerne l'Ecole de droit, et le Collége de France, les autres grandes écoles que nous avons visitées sont pourvues de très-riches bibliothèques, et les salles de travail nous ont paru répondre suffisamment aux nécessités du moment.

Le Serment d'Hippocrate et la Lithotomie. — Dans notre admiration juste, mais trop exclusive, pour les progrès scientifiques accomplis depuis deux cents ans, nous nous laissons aller facilement à croire que la médecine, comme la physique et la chimie, est une invention tout à fait moderne. Ceux que nous appelons *les anciens*, c'est-à-dire, pour nous, les Grecs et les Romains, sont reconnus nos maîtres dans les lettres et dans les arts ; mais peu de gens du monde savent à quel degré pratique d'habileté ils étaient parvenus dans presque toutes les sciences, et particulièrement dans la médecine et la chirurgie. Hippocrate, au nom duquel les jeunes docteurs de l'Ecole de Montpellier jurent encore un serment professionnel assez bizarre, a laissé dans les œuvres qui lui sont attribuées un *serment*, Ὅρκος, empreint de dignité et de religion. Cette formule est probablement antérieure à Hippocrate même, né en 460 avant N. S.; elle remonte, au moins en partie, à la famille ou école des *Asclépiades*, comparables pour la médecine aux *Homérides* pour l'épopée. Parmi les articles de ce *Serment*, justement considéré comme un code moral de la profession médicale, le docteur René Briau, bibliothécaire de l'Académie de médecine, a voulu élucider celui où le maître, quel qu'il soit, fait jurer à ses adeptes « de ne point pratiquer l'opération de la pierre : Οὐ τεμέω δὲ οὐδὲ μὴν λιθιῶντας. » Ce mot λιθιῶντας a donné lieu aux discussions les plus savantes, et M. Littré s'est demandé s'il n'y fallait pas substituer αἰτέοντας, qui donnerait au texte un sens aussi étrange qu'injustifiable devant l'unanimité des manuscrits. M. Briau a voulu en avoir le cœur net, et il est arrivé à force de patience et d'érudition (*le Serment d'Hippocrate et la lithotomie*, in-8 de 32 p.) à démontrer que l'opération de la taille, qu'on croit moderne, remonte à l'antiquité grecque, et peut-être indienne. Mais à

l'époque hippocratique, les bons médecins, reconnaissant leur ignorance en anatomie, défendaient à leurs disciples un acte hardi et empirique, dont le malade pouvait mourir. Dès cette époque, la *sonde* était connue et pratiquée avec succès. Alexandre le Grand a rencontré dans les Indes des médecins admirables; Suçruta, dont l'antiquité est incontestable quoiqu'il soit impossible d'en fixer exactement la date, a laissé un livre sanscrit, publié à Calcutta en 1835, où la *taille* est aussi bien décrite que par Celse au premier siècle, et par Paul d'Egine au septième après l'ère chrétienne. L'interdiction portée par le serment hippocratique s'explique très-bien, grâce à M. Briau, non-seulement à cause du peu de science anatomique, qui rendait l'opération dangereuse, mais aussi parce que l'art de broyer la pierre dans la vessie sans incision sanglante est relativement ancien. Déjà, nous l'avons dit, l'école des Asclépiades connaissait la *sonde*; celles qui lui succédèrent essayèrent toutes sortes de liquides propres à dissoudre les calculs. Au commencement du neuvième siècle de notre ère, M. Briau prouve que saint Théophanès, souffrant de la pierre, avait subi des opérations par lesquelles elle avait été broyée en petits morceaux, sans incision, à l'aide d'instruments spéciaux, ὄργανα διά τοῦ φυσικοῦ ὑπονόμου διαθρύπτοντα λίθους. Le saint avait dû ensuite faire un grand voyage en 816, sous le règne de Léon l'Arménien; et il ne mourut que trois ans plus tard, en 819, après deux années de prison qui n'avaient pas contribué à le guérir. Les médecins arabes conservèrent tant bien que mal ces savantes traditions; mais pourtant l'art se perdit peu à peu. Au seizième siècle, l'anatomie rendit possible, vraiment utile, la lithotomie, sagement défendue par Hippocrate, et l'ancienne lithotritie, ou plutôt *lithothrypsie*, fut oubliée au point qu'elle peut être considérée comme une invention moderne. Les savants ne sauraient trop féliciter le docteur René Briau de persévérer dans la voie difficile et spéciale de ses découvertes sur l'histoire de la médecine antique. C. J. J.

Marcellus Empiricus. — Un médecin gaulois, né dans le Bordelais, vers le milieu du quatrième siècle, et qui se montra, non sans éclat, à la cour de Théodose le Grand et de ses deux successeurs, Marcellus Empiricus, vient d'être l'objet d'une étude attentive de la part de M. Sous, docteur médecin fort zélé pour l'histoire des sciences médicales. Ce travail a été inséré dans les *Mémoires et bulletins de la Société de médecine et de chirurgie de Bordeaux* (1874, p. 207-275). Tous les témoignages relatifs à ce personnage, qui fut *archiater* et *magister officiorum* auprès des empereurs, ont été recueillis avec soin et discutés; ils sont souvent contradictoires et insuffisants, mais ceux des anciens auteurs sont des plus flatteurs. Libanius dit de Marcellus qu'il était aussi bon médecin qu'il était vertueux; Suidas le signale comme étant la vertu en personne. Ce qui attire les regards des savants, c'est le traité qu'il a laissé et qui est intitulé : *Liber de Medicamentis*, imprimé à Bâle, en 1536, réimprimé à diverses reprises; le manuscrit qui avait servi de base à l'édition originale a été retrouvé et collationné par un savant des plus laborieux, enlevé trop tôt à de fortes études, M. Charles Daremberg; il a pu vérifier que l'éditeur avait trop changé le latin de la décadence en celui de la Renaissance. La bibliothèque de Laon possède un autre manuscrit remarquable par son antiquité; il remonte au neuvième siècle, mais il est très-défectueux; le copiste qui l'a transcrit n'entendait pas le grec et ne connaissait pas le latin.

L'ouvrage de Marcellus n'a, d'ailleurs, d'utilité qu'au point de vue de la connaissance des idées doctrinales médicales qui dominaient alors; c'est une compilation qui emprunte bien des choses à la médecine populaire, mais ce

qui lui donne une valeur spéciale, c'est l'utilité qu'il offre pour l'étude de l'idiome vulgaire de la Gaule, idiome dont il n'existe plus que de faibles vestiges. Un philologue illustre, Grimm, a lu à l'Académie de Berlin, en 1847 et en 1855, deux mémoires sur les phrases et les mots en langue celtique que Marcellus nous fait connaître. M. Sous regrette de n'avoir pu se procurer ces travaux. M. G. Brunet a donné, dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux* (année 1854), un résumé du premier de ces mémoires, et M. Roget de Belloguet a consacré plusieurs pages de son *Ethnogénie gauloise* à ces formules, dont M. Pictet, de Genève, s'est également occupé. Ces formules forment la partie originale de la thérapeutique de Marcellus : ce sont des mots à prononcer pour prévenir ou pour guérir une maladie, et doués d'un pouvoir surnaturel ; empruntées à des idiomes différents, quelques-unes sont écrites en lettres grecques ; très-souvent défigurées par les copistes, elles sont inintelligibles. A la suite d'un examen attentif, M. Sous a été amené à les partager en quatre sections : 1° Formules latines ; 2° formules grecques ; 3° formules gnostiques ; 4° formules barbares. La première catégorie comprend 28 formules, la seconde 7, la troisième 4, la quatrième 20. Quelques-unes de ces dernières sont écrites en lettres grecques, d'autres sont un mélange de latin et de diverses autres langues. Grimm y trouve des éléments celtiques ; Pictet et Roget de Belloguet partagent cette opinion, que Zeuss n'adopte pas. M. Sous observe que sept de ces formules n'ont pas été traduites, Roget ne fait connaître la traduction de Grimm et de Pictet que pour dix ; parfois ces interprètes ne sont pas d'accord entre eux. Du reste, M. Sous ne transcrit qu'une de ces formules, mais on en trouvera plusieurs insérées, d'après Grimm, dans le mémoire cité ci-dessus de M. G. Brunet. Des noms de plantes sont expressément indiqués comme faisant partie de la langue vulgaire. Entre autres avantages qu'offre, à la philologie, le *Liber de Medicamentis*, observons qu'il copie souvent Pline l'Ancien, et qu'il a fourni à des éditeurs de l'*Historia naturalis* le moyen de corriger quelques passages altérés. La conservation de l'écrit de Marcellus, fort peu utile pour les médecins, reste précieuse pour les érudits.

La collection des documents inédits. — Sous les auspices de M. de Watteville, chef de la division des sciences et des lettres au ministère de l'instruction publique, vient de paraître un volume intitulé : *Rapports au ministre sur la collection des documents inédits de l'Histoire de France et sur les actes du Comité des travaux historiques*. Ce recueil (in-4 de 184 p.) mérite l'attention de tous les lecteurs sérieux. Les documents dont il se compose sont au nombre de quatre : 1° Rapport général, par M. le baron de Watteville, chef de la division des sciences et lettres au ministère de l'Instruction publique ; 2° Rapport sur les travaux de la section d'histoire et sur ses publications, par Léopold M. Delisle; 3° Rapport sur les travaux de la section archéologique et sur ses publications, par Léon M. Renier; 4° Rapport sur les travaux de la section des sciences et sur ses publications, par M. Blanchard. Nous possédons ainsi, successivement retracée en son ensemble et en ses détails, l'histoire complète des services rendus à l'érudition, depuis quarante ans, par le Comité, dont l'institution (31 décembre 1833) restera un des plus beaux titres d'honneur de M. Guizot, lequel, comme M. de Watteville a soin de le rappeler (p. 4), reprenait, en l'agrandissant, un projet de M. Bertin, ministre d'État du roi Louis XV. Une telle histoire, qu'accompagnent (p. 45-80) de nombreuses pièces justificatives et complémentaires, ne pouvait nous être donnée par des écrivains qui eussent plus de compétence et d'autorité, et l'ensemble de leurs exposés, de leurs analyses et de leurs appréciations, présente autant d'importance que d'intérêt.

Œuvres facétieuses de Noel du Fail. — Le tome II et dernier des œuvres du seigneur de la Herissaye vient de paraître (Paris, Daffis, 1874, 428 p.) : il contient la fin des *Contes et discours d'Eutrapel*, un *Appendice* et un *Index philologique, historique et anecdotique*. Cet index, qui est très-bien fait, sera fort utile aux chercheurs. L'appendice est formé d'une lettre écrite, le 1er février 1576, à hault et puissant messire Loys de Rohan, chevalier de l'ordre du Roy, prince de Guemené, comte de Mont-Bason (*sic*), Saincte-Maure, etc., par Noël du Fail, et d'un discours en vers *sur la corruption de notre temps*, adressé par le gai conteur à Jean de Ham. A la suite de ces deux curieuses pièces, on trouvera (p. 389-394), sous le titre de *Postface-errata*, une confession très-franchement et très-spirituellement faite par l'éditeur, des fautes et des omissions qui lui ont été reprochées. M. J. Assézat répare ses torts le mieux du monde, et son langage, plein à la fois de bonhomie et de modestie, est de nature à désarmer les critiques les plus rébarbatifs. T. de L.

Les Chansons de Carrateyron. — *Les Chansons de Carrateyron, opuscule rarissime, en langue provençale du seizième siècle*, avec une notice bibliographique (Nice, Gay, 1874. In-18, 43 p.). — Ce livre, tiré à 100 exemplaires seulement, est fort curieux ; son histoire n'est pas indigne de quelque attention ; on n'a jamais signalé l'existence que de deux exemplaires : l'un figure au catalogue Mel Saint-Céran, rédigé, en 1791, par de Bure l'aîné ; il était relié avec le poëme macaronique d'Antonius de Arena : *Ad suos compagnones*, Lugduni, 1533. L'autre est mentionné au *Manuel du libraire* (5e éd., t. Ier, col. 1790), comme ayant été payé 50 fr. dans une vente faite en 1816. Il fut acquis par M. de Soleinne, mais il ne s'est pas retrouvé lors de la dispersion de la riche bibliothèque de cet amateur et sa trace est complétement perdue. Heureusement, un bibliophile bordelais avait obtenu de M. de Soleinne l'autorisation de faire une copie de ce livret ; il la fit, en 1844, imprimer à 60 exemplaires, ce qui a sauvé ces *cansons* d'une disparition complète. Circonstance fâcheuse, la réimpression ne reproduit ni les deux figures sur bois qui ornaient l'original, ni la musique notée.

Dès que les littérateurs de la Provence purent connaître ces poésies, ils leur consacrèrent une attention fort légitime. M. B. de P. (Berlac de Percussis), en fit l'objet d'un travail inséré dans *lo Gay saber* (journal qui n'existe plus), et qui, réimprimé à part (*Marseille, V. Boy*, 1855, in-18), est à peu près introuvable, même en Provence ; M. Bory, dans ses *Origines de l'imprimerie à Marseille* (1858, in-8, p. 180 et suiv.), s'occupe également de ces *cansons*. Il y voit l'œuvre de basochiens, composée et entonnée dans les rues de la ville d'Aix. M. J. Ch. Brunet pense que ce livret est sorti des presses de Jean Chaney, d'Avignon, qui, dès 1532, imprimait des cantiques et des hymnes, avec la musique d'Eléazar Genet, surnommé Carpentras, et cette conjecture est très-vraisemblable. Transcrivons, comme échantillon, le début de la première de ces petites pièces :

En Pronenso ha nno villo
Ques pleno de tant de bens,
Tout li mondo y habilo
Bonos et malagros gens ;
Tous lez iours en ven caucon ;
  Maudit sia tant de ratun
Que tant roygon, roygon, roygon,
Que tant roygon lo comun...

Inscriptions grecques. — L'importante publication due aux soins d'un

érudit allemand, le *Corpus inscriptionum græcarum* d'A. Bœck, dont la publication a commencé en 1828, n'était plus à la hauteur des progrès qu'ont accomplis les études épigraphiques. L'Académie de Berlin a conçu le projet d'en donner une édition nouvelle ; il en est résulté la mise au jour d'un premier volume du *Corpus inscriptionum atticarum... cedidit Adolphus Kirchhoff Brolini, Reimer*, 1873, in-fol., VII-244 p. Les inscriptions attiques ne formaient qu'une section du premier volume dans le *Corpus* de Bœck ; grâce à de continuelles et heureuses découvertes, elles forment aujourd'hui, à elle seule, un volume entier qui sera divisé en trois sections ; la première renferme cinq cent cinquante-cinq inscriptions antérieures à l'archontat d'Euclide (403 ans avant l'ère chrétienne), et ce, sans comprendre les *graffiti*, ni les inscriptions céramiques. M. Egger a consacré à cette importante publication un article dans le *Journal des Savants*, novembre 1874.

L'auteur du « Querolus ». — Parmi les productions du quatrième siècle parvenues jusqu'à nous, il n'en est guère, dans la littérature profane, de plus intéressante que la curieuse comédie intitulée *Querolus*, attribuée, à tort, à Plaute, par divers manuscrits. Les érudits ne sont point d'accord sur le pays et sur l'époque qui ont produit cette œuvre. Quelques critiques illustres en font honneur à un gallo-romain ; M. Dezeimeris (Note sur l'auteur du *Querolus*, Bordeaux, 1874, in-8) croit que l'on peut aller plus loin et suppose, avec vraisemblance, que c'est l'œuvre d'un Aquitain, de cet Axius Paulus dont Ausone, son intime ami, vante une comédie intitulée : *Delirus*. Il a exposé son opinion à cet égard devant l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, se réservant de développer plus tard les arguments sur lesquels il établit son opinion.

Ces arguments sont de plusieurs sortes : 1° Faits relatifs à la forme littéraire, tels que : Analogies de divers passages du *Querolus* avec quelques passages des poésies d'Ausone, ou allusions réciproques; Forme métrique se rapportant à merveille à ce que dit Ausone à propos du *Delirus* d'Axius Paulus.

2° Faits relatifs à l'auteur du *Querolus*, tels que : Relations avec un Rutilius auquel cette pièce est dédiée. Indications, dans cette dédicace, de faits relatifs à l'auteur et identiques à d'autres indications tirées d'Ausone, et relatives à Axius Paulus.

3° Considérations d'ordre historique.

4° Transformation naturelle, inévitable, sous la plume de copistes peu éclairés, du nom d'un auteur comique gaulois, peu connu hors de son pays, en celui du plus illustre des comiques du monde romain, AXIVS en ACCIVS ; PAVLVS devint sans peine ACCIVS PLAVTVS.

Le *Querolus* a été inséré dans diverses éditions de Plaute, notamment dans celle publiée par Comino, en 1764, et M. Magnin lui a consacré une notice curieuse dans la *Revue des Deux-Mondes*, n° du 15 juin 1835. Consulter d'ailleurs Ed. du Méril : *Origines latines du théâtre moderne*, p. 14, et les auteurs indiqués par Baehr : *Geschichte der romischen Literatur*, 4e édit. 1868, t. Ier, p. 474.

Vente de livres rares. — Une vente très-intéressante de livres rares vient d'avoir lieu à Londres. Quelques manuscrits curieux, soit par eux-mêmes, soit par les personnages auxquels ils ont appartenu, ont été adjugés à des prix élevés. Nous citerons, d'après le *Times*, les articles suivants : Lot 40 : « *J. Casa de Potentium ac Tenuium inter se officiis*, » manuscrit sur vélin, d'une belle écriture italienne, de 1543 ; exemplaire de Diane de Poitiers, petit in-4, 37 livres sterling. — Lot 67 : Diane de Poitiers (duchesse de

Valentinois), « Dépense extraordinaire du mois d'aoust Mil V C soixante-cinq; » très-curieux manuscrit contenant le compte des dépenses « pour souper, » signé par son intendant, avec la signature autographe de Diane de Poitiers sur la dernière page, in-folio, 20 livres. Diane de Poitiers, née en 1499, est morte en 1566. Ses autographes sont de la plus grande rareté. — Heures à l'usage de Rome, avec le calendrier et l'almanach (1488-1508), imprimé sur vélin, avec encadrements sur les bois, composés de sujets sacrés et profanes (y compris la Danse des Morts), avec l'autographe de Charles de Croix, chanoine de Saint-Quentin, 1652, lequel a dessiné une vue de la cathédrale sur la dernière page ; reliure en maroquin avec fermoirs d'argent, beau spécimen des reliures de Gruel, 75 livres. — Lot 125 : N. Jarry, « Petits offices de la sainte Trinité et de la vierge Marie, escrits par N. Jarry ; Paris, MDCLIII, » manuscrit sur vélin, beau spécimen de ce célèbre calligraphe, avec sa signature ornée de quatre miniatures et de fleurs, in-32, 75 livres. — Lot 181 : « *Officium Beatæ Mariæ Verginis secundum ordinem Humiliatorum*, » sur vélin, par un artiste italien, avec quatre grandes et seize petites miniatures, encadrements et nombreuses capitales illuminées en or et en couleur, du seizième siècle, in-16, 102 livres. — Lot 208 : « Prières saintes et chrétiennes pour Monseigneur C. Gilbert, scripsit, 1703, » manuscrit sur vélin écrit par le célèbre calligraphe Gilbert, maître d'écriture de Louis XV, avec capitales et ornementations en or et en couleur, à l'usage du duc de Bourgogne, reliure de Derome, dans un étui de Thouvenin, in-12, 82 livres. Ce manuscrit est le livre de prières dont Louis XVI s'est servi pendant sa captivité, et le seul qui lui eût été laissé. En allant à l'échafaud, il le donna à Vincent, son geôlier, avec sa cravate ; don funeste, car Vincent fut bientôt décapité comme suspect de fidélité à la famille royale. Ce manuscrit resta dans la famille de Vincent jusqu'à l'époque où le vendeur actuel le lui acheta. (*Journal de la librairie.*)

Les papiers de la chanoinesse de Fontanes. — Le *Journal des Débats* annonce que la chanoinesse Christine de Fontanes, qui vient de mourir à Genève, a laissé une collection considérable de lettres autographes des plus grands personnages adressées soit à elle, soit à son père, le grand maître de l'Université. On y voit des projets de discours préparés par Fontanes pour Napoléon et pour Louis XVIII ; des lettres de Bonald, Montlosier, Rouget de l'Isle, de mesdames de Staël et de Genlis, de Laharpe, etc. On y remarque aussi des morceaux de Lucien Bonaparte, de Talleyrand, de Frayssinous, de l'abbé Maury, du prince Hohenlohe. — Châteaubriand, l'ami de Fontanes, a un dossier considérable. Sainte-Beuve, Alfred de Vigny et tous les écrivains de notre siècle sont représentés. Ces lettres ne sont pas seulement précieuses comme autographes ; elles contiennent des détails du plus haut intérêt. Cette collection sera prochainement mise en vente.

Les mélanges de numismatique. — Un nouveau Recueil, consacré à l'étude des anciennes monnaies vient de commencer à paraître. Les *Mélanges de numismatique*, formant un volume in-8, orné de nombreuses gravures intercalées dans le texte sont dirigées par MM. de Saulcy, Anatole de Barthélemy et E. Hucher. Deux livraisons ont déjà paru : la troisième et la quatrième, qui paraîtront probablement ensemble, sont sous presse. L'abonnement est fixé au prix de 20 francs.

Publications anglaises. — Divers ouvrages mis au jour récemment dans la Grande Bretagne et destinés à n'être connus en France que d'un bien petit nombre de lecteurs, méritent d'être l'objet d'une mention rapide. Les *Recollections of a Tour mande in Scotland* A. D. 1803 *by Dorothy Wordsworth*, raconte une tournée faite dans les *highlands* de l'Ecosse par une femme intelligente

qui accompagnait son frère, un poëte célèbre. Il y a de la fraîcheur dans les impressions, une absence de toute affectation, il y a aussi le tableau des émotions qu'éprouvait une âme sensible en présence des beautés de la nature. Un savant Ecossais, le docteur Blackie, a réuni, en un volume auquel il a donné le titre d'*Hovœ Helleniœ, Essays and discussions on some important points of greek philology and antiquity*, divers articles qu'il avait insérés dans des recueils périodiques ; la théologie d'Homère, l'accent dans la langue grecque, le *Prométhée enchaîné* d'Eschyle sont les principaux objets que discute le professeur de grec à l'Université d'Edinbourg ; au sujet de Prométhée, il émet l'opinion que les Grecs n'avaient nullement, pour la victime de Jupiter, la sympathie que les modernes lui ont témoignée, et notamment Herder, Goethe et Shelley. *The Letters and the life of Francis Bacon* forment le septième et dernier volume de la publication des *œuvres de Bacon*, entreprise par M. James Spedding. C'est un travail exécuté avec beaucoup de soin et de zèle ; il atteste une connaissance approfondie de tout ce qui concerne la vie et les écrits d'un illustre philosophe et d'un homme d'Etat éminent. — La guerre avec les Ashanties devait amener diverses publications; celle du capitaine d'artillerie Henry Blackenburg a été accueillie avec faveur ; l'*History of the Ashantee War, a Narrative prepared from the Official Documents* donne un récit très-circonstancié et fort exact de cette courte mais pénible campagne ; de bonnes cartes permettent de suivre la marche des opérations ; *the History of the Ashantee Campaign* due à M. Winwood Reade, *special correspondent of the Times*, a été l'objet d'assez vives critiques; on y rencontre une animosité persistante à l'égard du commandant de l'expédition, sir Garnet. — M. F. O. Adam a publié le premier volume de son *History of Japan* ; il révèle un manque prononcé de proportion, car, dans ce volume de cinq cents pages, les cent premières sont consacrées au récit rapide des événements, depuis l'origine de l'empire jusqu'à l'an 1854 : les quatre cents dernières pages concernent la période 1854-1869 ; le second volume fera connaître ce qui s'est passé depuis. L'ouvrage laisse à désirer à certains égards, mais il est fort complet en ce qui touche les relations diplomatiques depuis l'admission des étrangers dans un pays si longtemps fermé à tout contact extérieur. Signalons des plans de la ville de Kioto, résidence des souverains, d'après des dessins indigènes. — Enfin, on doit à M. J. T. Thompson la traduction de l'autobiographie d'un Malais né à Malacca en 1797 (*Translations from the Hakazit Abdalla*) ; ce récit, tracé avec simplicité et avec franchise, donne des détails sur de nombreux Anglais qui résidaient dans cette portion de l'Indo-Chine, notamment sur sir Thomas Raffles, le fondateur de Sincapore ; c'est ce qui lui donne de l'intérêt pour une certaine classe de lecteurs. On fait l'éloge des notes ajoutées par le traducteur.

L'Université de Kazan. — L'Université de Kazan, fondée le 5 novembre (v. st.) 1814, vient de célébrer son jubilé de 60 ans. Dans la séance solennelle, qui eut lieu à cette occasion, on a lu un rapport sur l'état de l'Université durant l'année scholaire 1873-1874. Suivant ce rapport, le nombre des étudiants dans la faculté de droit a subi une diminution assez sensible, tandis que la faculté de médecine offre l'exemple du contraire, et les chaires vacantes atteignaient le chiffre de dix-neuf !

— Il y eut aussi, le 8 novembre (v. st.), un *acte* solennel à l'Académie ecclésiastique, fondée en 1842, qui avait, l'année passée (1873-74), *trente* professeurs pour quatre-vingt-dix-huit élèves. En 1855, l'Académie avait entrepris la publication d'une Revue mensuelle, sous le titre *Entretiens orthodoxes*. La Revue vit encore, mais elle semble avoir abandonné la lutte contre le *Raskol*, en vue duquel elle avait été fondée.

— *Parole fraternelle,* tel est le titre d'une nouvelle revue russe, revue trimestrielle qui paraîtra cette année, sous la rédaction de M. Soubbotine. Elle sera destinée exclusivement à l'étude du *raskol.*

— L'archiprêtre Névostrouyev, auteur de la *Description des MSS. Slaves de la bibl. Synodale,* a laissé, en mourant, un capital dont les intérêts doivent servir à entretenir un *boursier* à l'Académie ecclésiastique de Moscou. Ce legs a été sanctionné le 17 septembre (v. st.), par l'Empereur, sur la présentation du synode.

— Ce même synode se propose de publier les actes du concile de Moscou (1667-68), qui a condamné le patriarche Nicon, en y ajoutant les décisions du concile de 1666 touchant les livres liturgiques révisés par le même patriarche. L'édition sera faite d'après les originaux conservés à la bibliothèque synodale, et ornée de *fac-simile* des signatures apposées par les membres du concile. — C'est grâce au récent travail de M. Palmer sur Nicon que nous devrons la publication annoncée du synode russe.

—On prépare à Saint-Pétersbourg une nouvelle édition du célèbre *Evangéliaire d'Ostromir* (1056-57), imprimé en 1843 par Vostokov, et devenu une rareté bibliographique. Le texte sera identiquement le même ; mais le glossaire et les règles de grammaire ajoutées à la fin de la première édition, subiront d'heureuses modifications.

— *L'Athenæum* annonce que Sir Georges Campbell a publié à Calcutta un savant et curieux ouvrage imprimé par la presse du gouvernement. Il est intitulé : *Specimens des divers langages de l'Inde, y compris ceux des tribus aborigènes du Bengale, des provinces du Centre et des frontières de l'Est.*

— Une société vient de s'organiser à Oporto, sous le nom de *Compagnie littéraire,* pour la publication, sur une grande échelle, des œuvres anciennes et modernes de la littérature portugaise. Elle commence par donner une nouvelle et splendide édition du Camoëns, illustrée par Gustave Doré.

— L'Académie impériale d'Autriche va publier une édition des Pères de l'Église latine, avec des conditions de correction et de prix qui la feront rechercher de tous les hommes studieux.

— La troisième partie des publications de la *Société paléographique* de Londres vient de paraître, avec treize fac-similes, extraits en grande partie des manuscrits de la bibliothèque nationale de Paris ; telle que le Prudence et le Tite-Live du sixième siècle, le Térence du septième siècle, etc. Cette société se propose de joindre à ses publications celle des manuscrits orientaux.

— Sous le titre de *Mémoire sur S. Dunstan, archevêque de Cantorbery,* sir W. Stubbs vient de publier six différentes vies du saint, né en 925. La première est écrite par un contemporain ; les suivantes sont du onzième et du douzième siècle.

— *The Academy* annonce que MM. Edmonston et Douglas vont publier prochainement, en Angleterre, un fac-simile de la rarissime collection de 40 planches, gravées par Nicolas Nogenberg, et représentant la procession du pape Clément VII, après le couronnement de l'empereur Charles-Quint, à Bologne, le 24 février 1530. Ils y ont joint une introduction par sir W. Stirling-Maxwell, et de nombreux portraits et dessins de l'époque.

— M. Attilius Hortis a publié un catalogue descriptif des ouvrages de Pétrarque existant dans la bibliothèque de Trieste, qui porte le nom de *Petrarchesca.* Il s'y trouve quatre cent seize volumes imprimés, trente manuscrits et une collection de gravures.

— La librairie Fontaine annonce la publication prochaine de trois ouvrages fort intéressants, format in-8 carré, imprimés en caractères neufs, par Georges Chamerot, et tirés à 500 exemplaires numérotés, sur beau papier de Hol-

lande : 1° *Bibliographie molièresque ou Description raisonnée de toutes les éditions des comédies et des œuvres de Molière ; de toutes les imitations de ces comédies ; de toutes les traductions en langues étrangères, et généralement de tous les ouvrages relatifs à Molière et à ses écrits.* Seconde édition, corrigée et augmentée, par Paul Lacroix (bibliophile Jacob), conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal ; — 2° *Bibliographie cornélienne ou Description raisonnée de toutes les œuvres de Pierre Corneille, des imitations ou traductions qui en ont été faites et des ouvrages relatifs à Corneille et à ses écrits*, par Émile Picot ; — 3° *Bibliographie racinienne ou Description raisonnée de toutes les éditions des œuvres de Jean Racine, des imitations ou traductions qui en ont été faites et des ouvrages relatifs à Racine et à ses écrits*, par le même.

— M. Théodomir Geslain prépare une deuxième édition très-soignée et très-augmentée de son ouvrage : *La littérature contemporaine en province. Portraits biographiques et littéraires. Mouvement littéraire*, dont nous avons rendu compte et qui renferme des documents inédits et des citations sur près de quatre cents écrivains contemporains, et sera, plus tard, d'une grande utilité pour écrire l'histoire littéraire du dix-neuvième siècle.

Publications nouvelles. — *Études exégétiques sur le Cantique des Cantiques*, par l'abbé E. Roques (in-18, Lavaur, imp. M. Vidal) ; — *Théodicée, étude sur Dieu, la création et la Providence*, par A. de Margerie (2 vol. in-18, Didier) ; — *De l'Ame*, par Cassiodore, trad. de H. de Rouville (in-32, Rouquette) ; — *Les Lois de la société chrétienne*, par Ch. Périn (2 vol. in-8, Lecoffre) ; — *De la Démocratie en Europe*, par H. C. Mailfer (in-8, Guillaumin) ; — *La Bête, question actuelle*, par le R. P. de Bonniot (in-8, Tours, Mame) ; — *Cours de géologie comparée*, par Stanislas Meunier (in-8, Didot) ; — *L'Eloquence et le Barreau dans la première moitié du seizième siècle*, par Th. Froment (in-8, Thorin) ; — *Essai sur l'histoire de l'éloquence judiciaire en France avant le dix-septième siècle*, par Th. Froment (in-8, Thorin) ; — *Le Trésor de Clairvaux, du douzième au dix-huitième siècle*, par l'abbé Lalore (in-8, Thorin) ; — *Les Saintes femmes les plus illustres des temps apostoliques*, par l'abbé Maistre (in-8, Palmé) ; — *Histoire de Marie Stuart*, par Jules Gauthier (2e éd. 2 vol. in-8, E. Thorin) ; — *Correspondance inédite de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers* (1778-1788), recueillie et publiée par E. de Magnieu et Henri Prat (in-8, Plon) ; — *Souvenirs militaires du colonel de Gonneville*, publiés par la comtesse de Mirabeau (in-8, Didot) ; — *La Fille du sorcier, ou le roi Louis-Philippe en Laponie* (1795), par L. Léouzon le Duc (in-18, Nilsson) ; — *Les Drapeaux français*, études historiques, par le comte L. de Bouillé (2e édit., in-8, Dumaine) ; — *L'Honneur de la famille*, par madame J. Krafft-Bucaille (2 vol. in-18, Didier) ; — *Proverbes et nouvelles*, par J. Grange (in-8, Tours, Mame) ; — *Le Dessus du panier, histoires pour la jeunesse*, par J. Grange (in-8, Tours, Mame). — *Notions usuelles de droit pratique*, par F. Bernard (in-18, Vannes).

Visenot.

CORRESPONDANCE

LA RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN

Monsieur, le *Polybiblion* a parlé dans le temps (tome XI, p. 292), d'un opuscule sur la république de Saint-Marin, et le collaborateur qui signalait cet opuscule émettait le regret qu'on n'y trouvât pas d'indication de sources. J'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de présenter à vos lecteurs l'énumération des travaux dont cette petite république a été l'objet. J'ai l'honneur de vous l'adresser. Ces ouvrages sont rangés par ordre alphabétique de noms d'auteurs.

Veuillez agréer, etc. A. DE M.

ADVIELLE (V.). voy. BELOSERSKI. — AUGER SAINT-HIPPOLYTE. *Essai historique sur la république de San-Marino.* Paris, Delaforest, 1827, in-8, 325 p. — AVENEL (Léonce d'). *Saint-Marin et ses chevaliers* (dans la *Revue nobiliaire historique* 1re série, T. Ier, 1862-63. — BARGHON-FORT-RIOX (F. de). *San-Marino, poème.* Cusset-Villard, 1857, in-8, 13 p.; autre édition même année, Bayeux-Durand, in-12. — BELOSELSKI ou BELOSERSKI (le prince). *Epîtres aux François, aux Anglois et aux habitants de la république de Saint-Marin*, avec des notes historiques. A Cassel, de l'imprimerie française, 1784, in-8; 2e édition intitulée : *Epîtres aux François, aux Anglois et aux républicains de Saint-Marin. Poésies d'un prince étranger.* Paris, Didot, 1790, in-8; 3e édition ne comprenant que l'épître aux républicains de Saint-Marin, précédée d'une notice biographique sur l'auteur par V. ADVIELLE. Evreux, Hérissey, 1868, in-8. — BOLLANDISTES. *Acta Sanctorum*, 1er août et 4 septembre. — BORGHÈSI (le comte Bartholoméo). *Lettera del signor Bartholomeo Borghesi, cittadino e consigliere della Republica di San Marino, al signor Av. N. N.* (insérée dans l'ouvrage de FRA). *Il diritto sovrano della Santa Sede sopra le Valli di Comacchio e sopra la republica di San Marino.* Roma, 1854, in-4.; réimprimée dans les *Œuvres complètes* publiées par le Gourvernement français. — BOUGY (Alfred de). *Légende, histoire et tableau de Saint-Marin, république du Mont-Titan.* Préface de Georges SAND. Paris, Schlesinger, 1865, in-12. La préface de G. Sand a été imprimée dans l'*Athœneum français*, n° 45, 11 nov. 1854. — LE MÊME. *La Luizina*, roman. Paris, Michel Lévy, 1852, in-12; 2e édition sous le titre de *La Vengeance du Bravo.* Paris, Charlieu & Huillery, in-4, avec fig. — BRIZZI (Oreste). *Quadro storico-statistico della républica di San Marino.* Firenze, Fabris, 1842, gr. in-8, 81 p. — CHALON (Renier). *La république de Saint-Marin*, dans la *Revue de la numismatique belge*, T. VI, 4e série. — CRÉTINEAU-JOLY. *La république de Saint-Marin* dans les *Scènes d'Italie et de Vendée.* Paris, 1853, in-12. — DALBY (Gustave). *La république de Saint-Marin* ou *Le Secret d'Etat.* Comédie en 2 actes mêlée de chants. Paris, Petit, 1833, in-12, 90 p. — DEBERLE (Alfred). *Les républiques modernes. Saint-Marin.* Travail annoncé comme sous presse en 1865, mais qui, je crois, n'a jamais paru. — DELFICO (Melchiore). *Memorie storiche della republica di San Marino*, raccolte dal Cav. Melchiore Delfico cittadino della medesima. Milano. F. Sonzogno, 1804, an III, in-4; 2e édition. Lugano, typogr. Elvetica, 1842, in-16. 3e édit. Firenze, Fabris, 3 vol. in-8, avec carte et deux vues; 4e éd. Napoli, typ. Gaet-Nobile, 1865, 3 vol. in-8, avec carte, vues et portr. La liste des capitaines régents y est continuée jusqu'en 1865. — DEMAY. *Saint-Marin.* (Dans le *Centaure*, nos de nov. et déc. 1868, p. 173-183). — DESJARDINS (Ernest). *Un voyage dans les Romagnes. — La République de Saint-Marin. — Le comte Bartholomeo Borghesi* dans le *Moniteur universel*, 1860. — DESMARIE (Paul). *La république de Saint-Marin*, dans les *Mœurs italiennes.* Paris, Poulet-Malassis & et Debroise, 1860, in-8. — DES VERGERS (Noël). *La république de Saint-Marin* dans *Encyclopédie moderne* de Didot. — ELERO (prof. Pietro). *Saggio storico sul la repubblica di San Marino. Archivio giuridico*, diritto da Pietro Ellero-Bolonia, 1868-69. — FEA, v. BORGHÈSI-FILIPPIS (G. de), comte de LONGANO. *Della vita e delle opere de Melchiore Delfico.* Seramo, 1836. — GILLIES (J.). *Reise nach San-Marino aus dem England.* Leipzig, 1798, in-8. Je ne connais pas l'édition anglaise originale de ce travail. — GRABEUIL (Ch.). *République de Saint-Marin*, notice historique. Paris, Motteron, 1874, in-8, 47 p. — JAYBERT (Léon). *Les trois petites républiques, Saint-Marin, Andorre, Moresnet.* Paris, Durandin, 1873, in-8, IV-75 p. — LIVERANI (F.). *Confessions d'un protonotaire apostolique suivies de l'histoire d'une annexion pontificale.* Extraits du mémoire de Mgr F. Liverani avec une introduction et des notes par Adalbert PHILIS. Paris, Poulet-Malassis. 1871, in-12, 107. — MAGGIORA-VERGANO (E.). *La Moneta di San Marino*, dans *Revista numismatica italiana*, t. II, Ier fasc., 1867. — MURATORI (L. A.). *Annali d'Italia*, T. XII, p. 201-203. — NAUDÉ (Gabr.). v. VALLI. — PADIGLIONE (Comm.

Carlo). *La moneta di San Marino*, pubblicata dal cav. E. Maggiora Vergano. *Bibliografia*. Napoli, de Angelis, 1866, in-12. — PHILIS, v. LIVERANI. — SAND (Georges). v. BOUGY-SCARABELLI (senatore). *Studii geologici sul territorio della republica di San Marino*, con carta geologica. Imola. 1851, in-8. — VALERY. Ch. VIII du tome III du *Voyage littéraire et artistique en Italie*. Paris, Baudry, 1838, 3 vol. in-8. — VALLI (Matteo). *Dell' origine e governo della republica di San-Marino*. Breve relatione di Matteo Valli, secretaria, e cittadino di essa republica. Padova, Crivollarii, 1633, in-4. Dissertation précédée d'une lettre latine de Gabriel Naudé au marquis de La Mothe Le Vayer. — VITTE (prof.) de Breslau. *Un étranger à Saint-Marin et à la Rocca di San Leo*, en allemand, signalé par Brizzi. — ZUCCOLO (Lodovico). *Il Belluzzi o della citta felice*, dans *Dialoghi di Lodovico* ZUCCOLO. Venetia, Girammi, 1625, in-4 (p. 160-173). — ANONYMES. *La république de Saint-Marin*. Paris, Barba, 1848, in-8, 14 p. — *Magasin Pittoresque*, 1834, p. 377 et 398. — *Le Pays, journal de l'empire*, 25 juin 1854. — *Le Napoléon*, 28 avril 1850. — *Le Mois* d'Alex. Dumas, 1849. — *Le Touriste de Rome*. 1871, etc. — STATUTS ET RECUEILS LÉGISLATIFS. *Statuta et ordinamenta Republicæ terræ Sancti-Marini*. Rimini, 1680, in-fol. — *Statuto agravio della republica di San-Marino*. Rimini, 1813, in-4. — *Leges Statutæ republicæ Sancti-Marini*. Torolivii, 1834, in-fol., dans *Monumenti legaié del regno Sardo*. Voy. BONAINI. *Statuti italiani* dans les *Mémoires de l'Université de Pise*, en BERLAN, *Saggio bibliografico sul li statuti Italiani*. Venise, 1858, in-8.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

—

La langue dikêlê. — Existe-t-il quelque grammaire, quelque vocabulaire de la langue *dikêlê*, parlée sur la côte occidentale d'Afrique. Je possède une traduction de l'évangile selon saint Matthieu en cet idiome. C'est un volume in-12 de 136 pages, imprimé, en 1855, au Gabou (*Press* of the A. B. C. F. M.; j'avoue n'avoir pu réussir à découvrir le sens de ces cinq lettres initiales). C'est, sans doute, l'œuvre de quelque missionnaire anglais. Qu'il me soit permis de donner un échantillon de ce dialecte fort peu connu en Europe; je transcris les deux versets par lesquels débute le premier chapitre de l'évangéliste :

1. Ashangangob yi nebith wunebo Jisu Krais, miana mbi David, miama mbi Abraham.

2. Abraham a mibià saak diò Isaak a mibià Jakob; diò Jakob a mibià Judas bà na bana ba shaugwé. C. F.

Les Enseignes des anciens libraires parisiens. — Plusieurs bibliographes se sont occupés de signaler les marques et les devises adoptées par de très-nombreux typographes; j'ignore si l'on a dirigé quelques recherches vers les enseignes choisies par nos vieux libraires, à une époque où les maisons n'étaient point numérotées. Je serais heureux d'apprendre s'il existe quelque travail spécial à ce sujet : en attendant, je me suis donné le plaisir de relever plusieurs centaines de ces enseignes, et, comme échantillon, j'en indiquerai sept qui se montraient à la fin du quinzième ou au commencement du seizième siècle :

Heruf (*Jehan*) à lymage saint Nicolas (Jehan Boufom eut plus tard la même enseigne).

Janot (*Denys*) à l'enseigne sainct Jehan.

Le Caron (*Pierre*) à l'enseigne de la Rose.

Le Noir (*Michel*) à lymage sainct Jehan levangeliste.

Le Noir (*Philippe*) à la Rose blanche.

Trepperel (*Jehan*) à lymage sainct Laurens. (Trepperel adopta plus tard « lescu de France, » et cette enseigne fut aussi celle d'Alain Lotrian).

Les bibliophiles savent quelle est la valeur qui s'attache aujourd'hui aux volumes que vendaient ces éditeurs à l'époque de Louis XI et de Louis XII.

Peut-être objectera-t-on que de semblables investigations portent sur un objet bien futile; je répondrai avec Nodier qu'il y a là « des notions qui ont plus de charme qu'on ne pense, quoiqu'elles aient encore moins d'importance qu'on ne dit. » B. C.

La naissance et la mort de Sully. — Croirait-on que l'on

ne connaît pas encore d'une façon certaine la date de la naissance et celle de la mort d'un de nos plus grands ministres, d'un de ceux dont nous aurions le plus grand besoin aujourd'hui? Est-il né en 1559, comme l'a déclaré le généalogiste Duchesne, comme l'ont répété les rédacteurs du *Dictionnaire de Moréri* et les auteurs de la *Fance protestante*, ou en 1560, le 13 décembre, comme l'indiquent Thomas, la *Biographie universelle*, le *Dictionnaire historique de la France*, etc.? — Est-il mort le 21 décembre 1641, comme l'assure Pinard (*Chronologie militaire*), le 22, comme le prétend M. Lud. Lalanne, le 23, comme l'avance M. de Sismondi? Le plus récent biographe de Sully, M. Jules Gourdault (1873), met la naissance de son héros en 1559 et sa mort au 23 décembre.... Ne peut-on arriver, sur ces deux points, à une solution définitive?

T. DE L.

D'un prétendu billet de Louis XIV. — Louis XIV a-t-il jamais écrit au duc de La Rochefoucauld les mots que voici : « Je me réjouis, comme votre ami, de la charge de grand-maître de ma garde-robe, que je vous ai donnée comme votre roi ? » Le duc de Montausier a-t-il, imitant un peu trop le *Misanthrope*, dit, après avoir lu ce billet : « Voilà de l'esprit mal employé ? » Tout cela me paraît bien suspect.

T. DE L.

D'un mot de Sixte-Quint. — A-t-on raison d'attribuer à Sixte-Quint ce mot noblement fier : « Il n'y a en Europe que trois têtes capables de régner : Moi, Henri IV et la reine Elisabeth? » Qu'en pensent les plus récents biographes du grand pape, et notamment de M. de Hübner?

T. DE L.

Sur un terrible arracheur de dents. — Est-il vrai que Philippe L'Huillier, gouverneur de la Bastille sous le bon roi Louis XI, fit arracher à son prisonnier, Charles d'Armagnac, *la plus grande partie de ses dents*, comme l'en accuse, en un singulier langage, l'abbé Montezun (*Histoire de la Gascogne*, t. V, p. 20) ? L'abbé ne cite aucune autorité. Où donc a-t-il puisé son assertion? Ne serait-ce pas là tout simplement quelque *gasconnade* du temps?

UN CURIEUX DE PROVINCE.

Origine de saint Thomas d'Aquin. — L'historien Alzog réclame saint Isidore de Séville comme étant *de race germanique*. — A-t-on fait quelque réclamation ou recherche de cet ordre au sujet de saint Thomas d'Aquin? — Saint Thomas d'Aquin était-il de race italienne, ou de race germanique? ou, plus vraisemblablement, de *race normande*, ainsi que divers de ses caractères physiques et intellectuels permettent de le supposer? Ou bien, plus vraisemblablement encore, ne possédait-il pas, comme beaucoup de grands hommes, du sang de plusieurs races?

X.

Histoire statistique de la France. — Existe-t-il une histoire statistique de la population et des richesses de la France? — les richesses doivent être assez mal connues : cependant, on aurait peut-être quelques indications sur la variation de la superficie des forets, et de la superficie des terres cultivées, etc. — Une étude beaucoup plus intéressante, serait la statistique de la population. Et s'il était possible, des courbes représentant selon les temps les variations numériques des principaux ordres et corps de la nation : clergé ; noblesse ; bourgeoisie ; paysans libres; paysans serfs ; armée; marine, etc.

A défaut de renseignements *positifs* les renseignements *négatifs* ont une grande importance, par ce qu'il permettent de discerner. Quelles sont les questions résolues ou résolubles scientifiquement; et quelles sont les questions résolues ou résolubles par appréciation (c'est-à-dire de façon plus ou moins douteuse). — Un mémoire très-bref et substantiel sur les *éléments arithmétiques* de l'histoire de France jetterait probablement la lumière sur de graves et nombreuses questions.

X.

Classes privilégiées en 1789. — Quelle était, à la veille de la révolution de 1789, la statistique des classes privilégiées en France;

notamment : 1° Le nombre d'*hommes* et le nombre de *femmes* dans la noblesse? (sans oublier les enfants); — 2° Le nombre d'*hommes* et le nombre de *femmes* dans le clergé ? — On désirerait avoir une réponse même *partielle* ou *approximative* sur tel ou tel de ces points. X.

Les Décades. — Quelle est la valeur des Décades comme méthode pour l'enseignement du grec dans une classe ? Quels sont les ouvrages (autres que ceux de M. l'abbé Maunoury) dans lesquels cette question se trouve traitée.

A. G. et H. D'A. prof.

Ecrits religieux de La Bedollière. — Je lis dans le *Journal de la Librairie*, du 14 novembre 1874, n° 9905. « Choix de beaux exemples de dévouement religieux, de piété, etc., recueillis par de La Bedollière. *Nouv. édit.* in-8, 192 p. et grav. Limoges, imprimerie et librairie E. Ardant et Compagnie (Bibl. relig., mor., littér. pour l'enfance et la jeunesse). » — Le La Bédollière dont il est question ici serait-il par hasard l'ancien rédacteur du *Siècle*, maintenant au *National ?*

X.

—

RÉPONSES.

—

Les perles dans le fumier d'Ennius (XII, 355). — L'expression : *trouver des perles dans le fumier d'Ennius* n'est pas *attribuée généralement à Horace*, comme le suppose l'auteur de la question, et ne doit pas du tout lui être attribuée : elle n'a aucun rapport avec les vers d'Horace (*Sat.*, I, 4, v. 11, et *Sat.*, I, 10, v. 50) sur Lucilius. L'expression se trouve dans la biographie antique de Virgile (*P. Virgilii Maronis vita*, incerto auctore, quem aliqui Donatum falso putant). Le biographe attribue le mot à Virgile lui-même. Voici le texte : « Cum is (Virgilius) aliquando Ennium in manu haberet, rogaretur-que quidnam faceret, respondit *se aurum colligere de stercore Ennii.* » Voilà la source première. Je ne sais quel poëte moderne a fait de cela un vers : *Aurum Virgilius de Stercori colligit Enni.* Quant à la substitution des *perles* (*Margaritas*) à *l'or* dans le *fumier* d'Ennius, j'ignore quel en est l'auteur, qui se sera sans doute rappelé les vers de Phèdre (*Fables*, III, 12, v. 1-2) :

In *sterquilino* pullus gallinaceus,
Dum quærit escam *Margaritam* reperit.

TH. H. M.

Jean de La Maisonneuve (XII, 354). — « Jean de la Maisonneuve, Berruyer, a, » selon Antoine du Verdier (*Bibliothèque française*), « écrit en rime : *colloque social de paix, justice miséricorde et vérité, pour l'heureux accord des très-augustes rois de France et d'Espagne*; imprimé à Paris, in-8, par Martin Lhomme, 1559. *L'Adieu des neuf Muses, aux rois, princes et princesses de France, à leur département du festin nuptial de François de Valois, roi dauphin, et de Marie Stuart, reine d'Ecosse ;* imprimé à Paris par Martin l'Homme, 1558. » L'abbé Goujet (*Bibliothèque française*, t. XI, p. 456) ne consacre que quelques lignes à ce poëte qu'il déclare ne connaître que « par le peu qu'en dit Du Verdier. » L'abbé Goujet ne savait pas que La Croix du Maine (*Bibliothèque française*) s'était occupé de La Maisonneuve, qu'il appelle *Jean d'Aubusson* (*d'Aubusson* étant probablement le nom réel, et *La Maisonneuve* étant le nom de terre). La Croix du Maine indique quelques pièces du poëte qui n'ont pas été citées par Du Verdier.— Voir encore, dans le *Manuel du Libraire*, l'article *Aubusson*. Feu Brunet s'y montre beaucoup trop timide quand il hésite, en ces termes, à reconnaître une formelle erreur dans l'identification de *Heroet* avec notre homme : « Dans le catalogue de La Vallière, en 3 vol., n° 3052, l'auteur du *Colloque social* est nommé (Jean Heroet) de La Maisonneuve, mais *peut-être* le rédacteur de ce Catalogue a-t-il confondu notre poëte avec Antoine Heroet, dit Maisonneuve. »

T. DE L.

Le Gérant, L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ASCÉTISME

Sujets d'oraison pour tout le cours de l'année, à l'usage des prêtres, par G. RENAUDET, prêtre de la Compagnie et du Séminaire de Saint-Sulpice. Paris, Poussielgue, 1874. 4 vol. in-24 de 283-284-245-269 p. Prix : 6 fr. — *Elévations de l'âme pieuse pour la Messe, la Communion et les visites au Saint-Sacrement*, par M. P. GUÉRIN, camérier de S. S. Pie IX. Bar-le-Duc, les Célestins; Paris, Palmé, 1874. 1 vol gr. in-18 de 597 p. Prix : 4 fr. — *Les Vertus de Marie Mère de Dieu*, par le R. P. ARIAS, de la Compagnie de Jésus : traduit de l'espagnol par M. l'abbé A. GAVEAU. Paris, Plon, 1874. 1 vol. in-18 de XII-242 p. Prix : 2 fr. — *La Dévotion aux saints Anges*, par un prêtre de Saint-Sulpice. Tours, Cattier, 1873. In-32 de XII-184 p. Prix : 60 cent. — *Petit Manuel de l'écolier chrétien*, par M. l'abbé TISSERAND, chanoine honoraire, aumônier du lycée de Nice. Nice, Labonne; Paris, Vatelier, 1873. In-32 de 375 p. Prix : 1 fr. — *Les Miracles de J.-C.*, par LE MÊME. Mêmes librairies, 1874. In-12 de 164 p. Prix : 1 fr. 25. — *Les Paraboles de l'Evangile*, par LE MÊME. Mêmes librairies, 1874. In-12 de 136 p. Prix : 1 fr. 10. — *L'Education par la charité*, par LE MÊME. Mêmes librairies, 1873. In-12 de 71 p. Prix : 80 c. — *Histoire de la vie et des paroles de N.-S. Jésus-Christ*, par M. l'abbé DE LAPORTE, chanoine honoraire, curé de Lavoux. Limoges, Barboux, 1873. In-8 de 288 p. Prix : 2 fr. — *Les Mystères de la première Communion à Paris*, par M. l'abbé G. DELMAS, directeur du catéchisme à Saint-Ambroise. Paris, Josse, 1874. In-12 de XXIV-213 p. Prix : 1 fr. 75. — *L'Enfance sous l'égide de la mère chrétienne*, par Mme ANDRÉ FONBRUNE. Paris, Curot, 1874. In-12 de 219 p. Prix : 1 fr. 75. — *Jésus-Christ dans l'Eucharistie*. Paris, Douniol, 1874. In-32 de 364 p. Prix : 1 fr. — *Les Œuvres eucharistiques*, par J. BLANCHON, directeur de l'*Echo de Fourvière*. Lyon, Girard, 1874. Gr. in-18 de XII-95 p. Prix : 80 c. — *Le Cantique des cantiques appliqué à l'Eucharistie* (Commentaire des trois premiers chapitres), par Mgr DE LA BOUILLERIE, évêque de Carcassonne (aujourd'hui coadjuteur de Bordeaux). Paris, V. Palmé, 1872. In-12 de XXVIII-393 p. Prix : 3 fr. 50. — *La Passion de N.-S. Jésus-Christ et la compassion de la Vierge Marie* : traduit du bienheureux JEAN GERSON, auteur de l'*Imitation*, par M. JEAN DARCHE. Paris, Curot, 1874. In-32 de XXI-474 p. Prix : 1 fr. 50. — *L'Intérieur de Marie modèle de la vie intérieure*, par le P. J. GROU, de la Compagnie de Jésus.. Nouvelle édition. Paris, Sarlit, 1874. In-18 de 283 p. Prix : 1 fr. 25. — *Les Harmonies du culte de la très-sainte Vierge et la Virginité*, par M. l'abbé A. RICHE, prêtre de Saint-Sulpice. Paris, A. Le Clère, 1874. In-18 de IV-101 p. Prix : 50 cent. — *Les grandes litanies de la très-sainte Vierge Marie, tirées des saints Pères*, par M. l'abbé G. DESFOSSÉS, du clergé de Saint-Augustin. Paris, Bourguet-Callas (sans millésime). In-18 de VII-128 p. Prix : 75 c. — *Le Paradis catholique*, par M. l'abbé LOHAN, aumônier à Nantes. Paris, Vaton, 1874. In-12 de XX-363 p. Prix : 2 fr. — *Les Larmes du veuvage essuyées par saint François de Sales*, avec notes et avant-propos, par M. CH. BRUNETIÈRE. Paris, Palmé, 1872. In-18 de 204 p. Prix : 1 fr.

Le prêtre recherche avec empressement les livres qui peuvent servir à l'éclairer, le guider, le fortifier dans l'accomplissement des devoirs si élevés de son ministère et dans l'œuvre de sa sanctification personnelle. Les quatre volumes que vient de publier M. l'abbé Renaudet sont assurément du nombre de ceux qui réclament particulièrement l'attention. Après de longues années consacrées à la vie du séminaire et à l'éducation du jeune clergé, l'auteur était plus que personne en mesure de traiter convenablement, et à fond, les sujets de l'oraison quotidienne ; il en possède toutes les voies, toutes les conditions. Le caractère propre de ce recueil est la concision dans la soli-

dité de la doctrine ; une substance abondante dans une rédaction méthodique, simple et courte, disposée de telle sorte qu'on en puisse commodément faire la lecture la veille, et que néanmoins on trouve le lendemain une matière tout à fait suffisante aux réflexions personnelles. Après un sommaire en quelques lignes, chaque méditation se divise en trois parties : l'adoration, la communion, la coopération, avec une intention ou observation finale pour la messe du jour. — Bien que l'ouvrage embrasse une année entière, et comme propre du temps et comme propre des saints, on observera qu'il ne fournit par semaine que trois sujets d'oraison : « Il importe, dit M. l'abbé Renaudet, de revenir plus d'une fois sur une même vérité quand on veut la faire entrer profondément dans l'esprit et surtout dans le cœur. » On suppose donc ici que le prêtre reprendra deux fois au moins chaque sujet pendant la semaine qui le lui ramène. Il y a aussi des méditations à part, douze en tout, pour la retraite du mois. — Le format portatif, la division en quatre petits tomes correspondant aux saisons, comme le bréviaire même, sont des avantages qui contribueront au succès complet de l'excellente œuvre de M. Renaudet.

— Nous ne recommanderons pas avec moins d'instance, et cette fois à tous les fidèles indistinctement, les *Élévations de l'âme pieuse* dues à M. l'abbé Guérin. C'est aussi (nous n'hésiterons pas à employer ce mot) un monument de haute piété, dont l'usage journalier donnera autant de consolation au cœur que d'inspirations saintes en face de l'Eucharistie. La matière, les pensées, les considérations sont partout demandées à l'Écriture sainte, aux Pères, aux Docteurs de l'Église, et l'auteur se les approprie admirablement, pour rendre le tout dans un style élégant et digne. — Vingt-sept élévations avant la Communion ou la Messe, et parmi elles de très-belles litanies eucharistiques ; sept autres après la Communion ou la Messe, où l'on remarquera de très-pieuses paraphrases de psaumes ; dans une seconde partie, des élévations pour chaque fête de l'année chrétienne et chaque mystère de la foi ; une méthode nouvelle pour entendre dévotement la Messe, méthode extrêmement développée, où l'instruction se joint à la prière, et qui peut se diviser pendant plusieurs jours : telle est la marche de M. l'abbé Guérin, tel a été son plan. Le choix des caractères et du papier ajoutent au prix du volume.

— L'Espagne est riche en ouvrages théologiques et ascétiques ; ce sera toujours une bonne pensée de lui emprunter quelques-uns de ses trésors pour les faire passer dans notre langue et entre nos mains. Louis de Léon, Louis de Grenade, sainte Thérèse, le P. Rodriguez, bien d'autres encore, ont trouvé de récents traducteurs, de qui les travaux ont été bien accueillis du public religieux et lettré. Le P. Arias, aussi saint homme que savant théologien, méritait d'être à son tour

mieux connu parmi nous, la version française du P. Belon, qui date de 1740, étant à peu près oubliée. Né à Séville en 1533, c'est-à-dire au grand siècle de l'Espagne, Arias entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de vingt-huit ans, et y exerça d'importantes fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en 1605. Tout Séville le pleura; la ville entière était sur pied pour son enterrement: tant le saint religieux avait su conquérir le respect et la confiance de ses concitoyens. On lui doit un certain nombre de petits traités que saint François de Sales loue beaucoup dans son *Introduction à la vie dévote*, et dont il recommande la lecture à sa Philothée. C'est un de ceux-là, *Les vertus de Marie*, que M. l'abbé Gaveau, déjà estimé pour maintes autres publications, nous donne aujourd'hui en français. Voici comment procède l'auteur. — Ayant à parcourir les vertus de la très-sainte Vierge, qu'il renferme en douze chapitres (humilité, foi, espérance, charité, piété, obéissance, pureté, modestie, pauvreté, etc.), il décrit d'abord la vertu dont il parle, avec ses différents degrés et ses conditions caractéristiques; puis, extrayant de l'Évangile les passages qui montrent en quoi et de quelle façon Marie l'a pratiquée, il les enchâsse ordinairement dans quelque belle sentence des Pères ; enfin, il indique au lecteur le moyen de reproduire en lui-même cette vertu: occasions minutieusement prévues, obstacles, voies convenables, considérations encourageantes, abondants sujets d'examen et puissants motifs de résolutions pour l'avenir. Rien de vague, d'indécis, de purement théorique. Nous nous associons à la pensée du traducteur, lorsqu'il écrit (p. 12) que l'utilité de ce petit volume sera surtout, après les satisfactions de la vraie piété, de réveiller dans les âmes le goût de ces anciens livres où les choses de spiritualité sont traitées avec tant de suavité et de science ; ouvrages immortels, comme ceux d'un Ludolphe, d'un Grenade, d'un Louis de Blois, qui faisaient les délices du peuple chrétien aux grands siècles de foi. On se demandera, après l'avoir lu, comment on a pu si longtemps prêter son attention à une foule d'écrits sans saveur, et d'une faiblesse de doctrine souvent déplorable, lorsque de tels chefs-d'œuvre existent. — Ici encore, félicitons le libraire de la beauté de l'exécution typographique ; et disons, de plus, que M. l'abbé Gaveau a joint au volume un appendice intéressant par plusieurs citations bien choisies, entre autres un délicieux cantique italien de saint Liguori sur Marie et l'enfant Jésus, et une prose latine d'Adam de Saint-Victor.

— *La Dévotion aux saints Anges* est un manuel composé pour les associés de la confrérie récemment établie à Bourges, dans l'église de Saint-Pierre ; il sera, à ce titre, utile à toutes les autres confréries du même genre, érigées soit dans les paroisses soit dans les maisons d'éducation. Il convient, au surplus, indistinctement à toutes les âmes pieuses qui désirent connaître et honorer les saints Anges. Deux

parties: l'une d'instruction, l'autre de pratique; c'est-à-dire des notions sur les esprits bienheureux et un certain nombre d'exercices de piété, parmi lesquels plusieurs sujets de méditation. Ce court ouvrage nous a paru très-recommandable.

— Autant en dirons-nous du *Petit Manuel de l'écolier chrétien*, dû à un ami de la jeunesse, M. l'abbé Tisserand, connu pour d'autres publications estimées. C'est, naturellement, un recueil de prières, de formules, de conseils même et de direction spirituelle. L'auteur y a réuni, outre les exercices ordinaires, ce qui concerne la première Communion et la Confirmation. Nous eussions aimé qu'il donnât un peu plus d'étendue à la *Bibliothèque* qu'il indique pour les jeunes gens. L'une des meilleures parties du manuel est celle de la sanctification de chacun des jours de la semaine.

— Nous devons à M. Tisserand trois autres opuscules récents, dont on a lu plus haut les titres. Dans l'un, il expose les grandes *paraboles de l'Évangile*, dans l'autre les *miracles de Notre-Seigneur ;* le troisième a pour objet d'exciter les jeunes gens à la *charité*, et par le précepte et par de nombreux exemples, empruntés aux vies des saints. La méthode de l'auteur est la même dans ces diverses compositions : suivre le texte sacré, commenter rapidement chaque verset à mesure qu'il arrive, et enfin résumer le tout dans une page ou deux de conclusions pratiques, toujours claires, parfaitement d'à-propos. C'est encore la jeunesse qu'a ici en vue M. l'abbé Tisserand, et néanmoins ses petits volumes conviennent à tous les âges et à toutes les situations.

— Sur le point de quitter ses paroissiens, qu'il a évangélisés de longues années, M. l'abbé de Laporte veut résumer pour eux ses instructions passées, et les leur laisser écrites, comme son testament, son héritage spirituel : de là l'*Histoire de la vie et des paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Il n'est pas besoin de beaucoup de livres, dit-il, pour apprendre la perfection et devenir un chrétien accompli : un seul a suffi aux plus grands saints, l'Évangile. Prenant donc les textes des quatre évangélistes, il les coordonne de manière à former une histoire suivie, aussi complète qu'il est possible de la faire sans employer d'autres matériaux que la parole divine elle-même. Puis, à la fin de chaque chapitre, en caractères tranchant sur le reste du texte, on trouvera des notes explicatives, interprétatives, morales, rédigées avec sobriété. Quelques-unes eussent gagné à un peu plus de développement; celle de la page 27, par exemple, où le pieux écrivain découvre, dans le soin de l'Évangéliste à nous donner la généalogie du Sauveur, une leçon d'humilité précieuse : assurément, le simple énoncé surprendra le lecteur, et il n'y a pas autre chose que cet énoncé même. Nous n'en avons pas moins dans ce consciencieux travail un utile commentaire de l'Évangile, et, en tout cas, une concordance

qu'il est bon de signaler aux fidèles, ces sortes d'ouvrages étant malheureusement assez rares dans nos bibliothèques chrétiennes.

— Les *Mystères de la première Communion à Paris* n'ont d'autre défaut que leur titre, dont il est impossible de se rendre compte : car il n'y a absolument rien de mystérieux dans les récits de M. l'abbé Delmas. Placé à la tête d'un important catéchisme, l'auteur y a recueilli des traits admirables de la part de jeunes enfants transformés par la religion : ces traits, il les raconte avec une émotion sainte, un charme de diction soutenu : voilà le livre. Nous ne sachions pas qu'il y en ait de plus intéressant en ce genre. Non-seulement les ecclésiastiques voués à la grande œuvre de la première communion dans les paroisses, les pensionnats et les communautés, en feront un profitable usage pour instruire par de saisissants exemples de vertu leurs petits auditeurs, mais ceux-ci à leur tour, mais les pères de famille avec eux, goûteront infiniment cette lecture. Il y a des héros à tous les âges, vraiment, et tel enfant nommé dans ces pages est, à nos yeux, l'égal des beaux caractères de l'histoire. M. l'abbé Delmas a ménagé encore, à la fin de son volume, une *octave* d'actions de grâces, en forme de dialogue entre l'âme et Jésus : ceci appartient à la piété pure et en est un aliment choisi.

— L'éducation, pour mériter ce nom, doit commencer dès la plus tendre enfance, dès le premier éveil de l'intelligence et de la sensibilité morale, et elle rentre dans la mission propre de la mère. L'expression populaire ne le dit-elle pas ? « Être élevé sur les genoux de sa mère ; sucer la vertu avec le lait. » Mme Fonbrune, en publiant l'*Enfance sous l'égide de la mère chrétienne*, s'est proposé de faciliter aux mères cette aimable et si capitale tâche. L'auteur n'aime guère, et nous pensons comme elle, le fameux progrès du jour, « apprendre tout aux enfants en les amusant : » elle estime qu'à cette fausse direction appartient pour une bonne part l'affaiblissement des caractères dont notre siècle s'en va mourant ; elle entend que souvent on parle avec entière gravité, et jusqu'à les contraindre, à ces petits êtres qui seront un jour des hommes, et qui ont tant besoin d'être pétris dans la fermeté, la vue saine des choses, l'élévation et la générosité du cœur. C'est pourquoi elle se représente une vraie mère attentive à donner chaque soir à ses enfants, après la prière en commun, quelques paroles d'instruction morale et chrétienne. Ces instructions, voilà le livre. Elles embrassent surtout les vertus dont Jésus enfant est le si parfait exemplaire : la bonté, la patience, l'amabilité, la justice, la piété, etc. ; et aussi les défauts les plus ordinaires à cet âge : mensonge, paresse, gourmandise, envie, etc. Tout cela est bien dit, bien appuyé, accessible à chacun.

— La diminution de l'amour de Jésus-Christ dans le monde, diminu-

tion qu'il constate avec une profonde douleur, qu'il exagère même peut-être un peu si l'on fait attention à tant de vocations religieuses et à tant d'œuvres saintes germant de tous côtés, inspire à l'auteur de *Jésus-Christ dans l'Eucharistie* le désir de contribuer à ressusciter cet amour dans les âmes, et il n'en trouve pas de meilleur moyen que de développer les bienfaits du Saint-Sacrement. Son livre est véritablement pieux, solide, nourri, bien divisé, bien écrit. La première partie est consacrée à méditer la sainte Hostie elle-même, en ce qu'elle fait éclater la gloire et les vertus de Notre Seigneur et perpétue au milieu de nous sa charité. Le Tabernacle occupe la seconde : nous y voyons Jésus demeurant, quoique caché, parmi les siens, s'entretenant avec eux comme un ami, leur montrant le ciel et s'établissant d'avance dans leurs cœurs. Puis, on nous parlera du Sacrifice, de sa valeur infinie, du sacerdoce qui l'accomplit, des cérémonies qui l'accompagnent et de la manière d'y bien assister. Enfin, la sainte Communion couronne ces pieuses considérations. Manuel court, instructif, auquel est dû tout éloge.

— M. Blanchon, par ses *Œuvres eucharistiques*, entre dans le même sujet, bien que par une porte différente. Exposer, en les accompagnant de considérations pieuses et d'utiles réflexions, les œuvres diverses auxquelles a donné lieu l'Eucharistie, telle est sa pensée, qu'il a réalisée d'une façon intéressante. Confréries du Saint-Sacrement, adoration nocturne, œuvres des Lampes, des Tabernacles, fêtes principales, paraissent successivement dans ces pages. On y remarquera un très-beau chapitre, le dixième, sur les trois chefs-d'œuvre eucharistiques par excellence : le fervent chrétien dans le monde, le religieux dans son cloître, le prêtre dans sa vie héroïque ; et aussi un cantique non moins beau pour la Fête-Dieu.

— Nous sommes bien en retard avec le *Cantique des Cantiques* de Mgr de la Bouillerie. C'est là, heureusement, un de ces livres assurés du succès, et par la richesse du fonds et par le nom de l'auteur, et qui n'attendent rien d'un à-propos de réclame. On sait avec quel entraînement de cœur, quelle religieuse et contagieuse émotion, quel sentiment des bontés de Dieu, le vénérable Évêque parle de l'Eucharistie dans les divers écrits qu'il lui a consacrés, et qui sont devenus le manuel le plus répandu parmi les adorateurs du Saint-Sacrement. Ici, Mgr de la Bouillerie demande à la sainte Écriture ses pensées et son inspiration. Dans une large et éloquente introduction, il montrera à quel point on doit estimer les Lettres sacrées, comment les SS. Pères y ont puisé leur doctrine et leurs plus hautes conceptions; il regrettera que les esprits se soient détournés d'un aliment d'autant plus substantiel qu'il est divin, en même temps qu'inépuisable. S'attachant au livre des *Cantiques*, par exemple, il fera voir tout ce qu'on en peut

tirer relativement au mystère d'amour par excellence, l'Eucharistie. « Dans la pensée des interprètes juifs, le *Cantique* représente l'amour de Jéhovah pour son peuple ; les commentateurs chrétiens y voient la figure de l'immense amour de Jésus-Christ pour son Église et pour les âmes. C'est cet amour et cette mystique union que Salomon entrevoit dans l'avenir et qu'il célèbre par avance (p. XVI). » Or, de la commune interprétation adoptée par les Pères naissait comme naturellement l'application du *Cantique* à l'Eucharistie. Pour eux ce livre divin n'est que la poétique expression de l'amour de Jésus pour les âmes ; mais l'Eucharistie, à son tour, n'est-elle pas le sacrement de l'amour du Sauveur? Jésus-Christ s'unissant à nous pour nous combler des plus pures délices, voilà l'Eucharistie; et c'est aussi la pensée-mère du *Cantique*. Combien on regrettera que l'éminent auteur n'ait pu achever complétement son œuvre ! On le regrettera surtout après avoir lu, médité, relu, appris par cœur, les trois premiers chapitres qu'il commente si merveilleusement, et d'où il sait tirer tant d'instructions, tant d'élevations de l'âme à Dieu, tant d'accents d'une admirable et vivante piété ! Voilà bien tout ce que les fidèles adorateurs de Jésus au tabernacle pouvaient souhaiter de plus solide et de plus tendre à la fois ; voilà pour eux une mine incomparable.

— M. Jean Darche professe pour Gerson un culte de vénération qui éclate à chaque ligne de l'introduction mise par lui en tête du livre sur la *Passion* qu'il vient de traduire ; mais était-il nécessaire, était-il même simplement permis, de trancher d'un trait de plume, sur le titre d'un volume étranger à la question, la difficulté relative au véritable auteur de l'*Imitation ?* Nous n'inclinerions point à le penser. *Non erat hic locus.* Gerson, il est vrai, a rencontré de notre temps des détracteurs passionnés, ignorants ou même de mauvaise foi, serviteurs d'écoles à systèmes, et il convenait de redire à quel point ce savant docteur, cet esprit illustre, ce caractère de haute lignée, fut en même temps un modèle de douce piété, de sentiments affectueux et tendres, de pénétrante onction. Les Souverains Pontifes, les conciles nationaux et provinciaux, les écrivains ecclésiastiques, lui ont rendu les plus solennels hommages, que Benoît XIV a résumés en disant qu'il fut, en son temps, « la plus grande lumière du monde, le plus éclatant flambeau de l'Église, de qui peu de personnes atteindront la réputation et la gloire (p. XIX). » Ailleurs il est appelé « le maître des consolations divines, » *doctor consolatorius.* Or, l'ouvrage que nous offre M. Darche méritait assurément d'être traduit, publié, présenté de nouveau à la piété des fidèles ; celui qui l'a composé était capable et digne de composer aussi l'*Imitation ;* mais de l'aptitude au fait, il peut y avoir sérieuse distance. Quoi qu'il en puisse être là-dessus, et tout en avouant que nous eussions préféré moins de polémique dans l'intro-

duction d'un livre de méditations pieuses, nous dirons que ce livre est un des meilleurs à recommander sur le sujet, un de ceux qui peuvent le plus saintement impressionner l'âme, l'illuminer et l'échauffer. Le traducteur l'a rendu plus pratiquement utile encore en y joignant les prières pour le chemin de la croix, pour la messe, les vêpres, le salut, la recommandation des agonisants : d'où il sort un manuel de Semaine Sainte et de Carême d'une particulière valeur.

— Le R. P. Grou, mort en 1803, est connu autant pour ses œuvres littéraires, la traduction de Platon entre autres, que pour les bons livres de piété qu'il a donnés au monde religieux, et qui ont été souvent réimprimés. Son *Intérieur de Marie* présenté comme modèle de la vie spirituelle vient d'être fort à propos réédité par la librairie Sarlit, dans un format commode. Ce livre, uni à celui de l'*Intérieur de Jésus*, n'a pas eu moins de dix-huit éditions en France seulement ; il a été traduit en anglais, en allemand, en espagnol. Ces renseignements indiquent en quelle estime il fut tenu dès son apparition, soit pour la sûreté de la doctrine, soit à cause de l'éminente piété qui le remplit. Le P. Grou l'avait composé pendant son exil en Angleterre, en 1794, pour une âme d'élite qu'il dirigeait vers la perfection. Ce n'est pas lui qui le fit imprimer, mais des amis du saint religieux qui en découvrirent le manuscrit. L'auteur parcourt successivement tous les mystères de la vie de Marie, inséparables de ceux de Notre Seigneur en bien des points. Il les étudie, les commente, les scrute avec soin par leur côté intérieur, dans ce que nous appellerions les évolutions d'une telle âme sous l'impression divine de la grâce. Le tout est renfermé dans quarante-trois chapitres. On trouvera, à la fin, une méthode pour assister à la Messe en union avec Marie, et aussi une table fort utile divisant le livre en sujets de méditation pour les dimanches et les principales fêtes de l'année.

— En 1866, M. l'abbé Riche publia un volume intéressant et savant, intitulé : *Le Catholicisme considéré dans ses rapports avec la société* (in-8). Là se trouve en entier ce qui forme la brochure annoncée plus haut, *Harmonies du culte de la Très-Sainte Vierge, et la Virginité*. Il a semblé à l'auteur, et cela est vrai, qu'un extrait de ce genre serait agréable aux fidèles qui n'ont pas le loisir de lire l'ouvrage principal, et qu'il convenait d'en tirer un manuel à part. Ce travail se fait remarquer par la hauteur et la justesse des aperçus, et même souvent par une heureuse nouveauté. Nous ajouterons qu'il a, de plus, toutes les qualités d'un style élégant et pur, ce qui n'est jamais à dédaigner, pas plus dans les livres de piété qu'ailleurs. La pensée de M. l'abbé Riche se réduit à ceci : En considérant le culte de la sainte Vierge tel qu'il se pratique dans l'Église catholique, on le trouve tout particulièrement en harmonie avec les conditions *intellectuelles, morales, phy-*

siques et même *sociales* de l'humanité. Ce sont les quatre divisions du sujet, et nous pouvons dire que le développement en est solide, judicieux, plein des meilleures choses, parfaitement propre à la méditation personnelle comme à la prédication. Les trente pages consacrées à la *Virginité* sous ses divers aspects ne sont pas moins instructives ; elles serviront à justifier, à faire comprendre de tous, la loi du célibat ecclésiastique et la grandeur des vocations religieuses.

— Quant aux *Grandes Litanies*, de M. l'abbé G. Desfossés, c'est exclusivement un livre de prières, mais de prières extrêmement précieuses puisqu'elles sont tirées textuellement des Pères, des saints, des Docteurs. L'auteur à réuni de la sorte cinq cent vingt-six invocations dont chacune occupe trois ou quatre lignes, et qui sont disposées en véritables litanies. Les belles pensées, les images magnifiques, les effusions d'une dévotion profonde et tendre, y abondent vraiment. Nous ne ferons de réserves que sur le nom de saints Pères donné à plusieurs des écrivains cités, et qui ne sont que *docteurs*, et aussi sur l'appellation de *saint* accolée au nom d'Origène (p. 123) : distraction regrettable. L'auteur nous permettra-t-il de lui faire observer que le nom espagnol *Ildefonso* se lit en français *Hildephonse*, suivant les régles de notre langue ? Il en va ainsi pour l'italien puisque *Alfonso de' Liguori* se traduit par *Alphonse*. Le volume ne porte pas de date : ceci est affaire d'éditeur, et calcul ou négligence à noter.

— *Le Paradis catholique* de M. l'abbé Lehan est à sa seconde édition, et il en aura d'autres si le succès est assuré aux livres utiles, riches de doctrines, dictés par un rare talent. Un tel sujet est difficile autant que grave, et l'auteur a su y jeter, outre les pensées et les aperçus d'un théologien et d'un philosophe expérimenté, une sève et une verve de forme qui séduisent et ravisent le lecteur. Il va de soi qu'il ne s'adresse pas aux incrédules : « Si, sur des tombeaux et dans un funèbre asile, l'adversaire de l'immortalité persiste dans sa négation, je m'arrête et me tais, dans une consternation profonde, obligé de me dire à moi-même : Voilà un incrédule extrême et bien résolu, un esprit aussi dévoyé que coupable, qui ne croit plus à rien : car admettre un Dieu et proclamer l'anéantissement de l'homme c'est une contradiction palpable (p. XI). » Il y a nécessité d'une disposition morale pour voir les choses de l'âme et de l'éternité ; la perspicacité de l'esprit n'y suffit pas. Platon ne nous dit-il pas lui-même qu'un certain état de cœur est indispensable à ceux qui veulent s'approcher du vrai ? et le Sauveur s'écrie avec un accent divin : « Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu ! » Aux yeux du chrétien, « la mort n'est pas une chute, mais un essor, un mouvement des ailes de l'âme, non pour descendre, mais pour s'élancer dans des régions supérieures (p. 61). » Quant aux révélations particulières, aux apparitions et manifestations

de l'autre monde, M. l'abbé Lehan a des vues très-sages, noblement exprimées, et ne recule point devant l'aveu de convictions fortement et logiquement motivées. Après nous avoir montré le passage d'une âme dans l'éternité, il s'occupe aussitôt de la félicité qui l'attend si elle est arrivée pure dans les mains de Dieu. Il dissertera sur la question de savoir si le paradis est un lieu ou simplement un état, sur la disposition et la situation de l'esprit et du cœur, sur les corps après la résurrection, les rapports des bienheureux avec nous, la mémoire et la reconnaissance entre élus, les entretiens, les relations, etc. Les hypothèses ont ici, forcément, une belle part, mais elles sont si vraisemblables, appuyées de tant d'autorités et développées avec une raison si droite, si puissante, que pour l'ensemble on ne trouve réellement rien à objecter, et qu'on sort de cette lecture avec un sentiment plus grand de gratitude envers Dieu et un plus saint désir de la couronne finale.

— M. Ch. Brunetière demande à saint François de Sales les consolations à donner au cœur de celles qui ont perdu leur époux. Les œuvres de l'illustre et doux évêque, ses lettres surtout, fournissent ample matière à un recueil de ce genre : car saint François de Sales, par une permission spéciale de la Providence, a rencontré souvent sur son chemin cette grande douleur du *veuvage*, et il a mis toute son âme à l'adoucir en Dieu. Un tel livre échappe à l'analyse. Disons seulement qu'il est divisé en deux parties : consolations, conseils. La première renferme dix-neuf lettres du saint, la seconde quatorze. M. Brunetière y a joint une belle prière, *les Litanies de la résignation*, composées par une jeune fille morte, en 1869, en odeur de sainteté, à Nancy. Le texte de saint François a été scrupuleusement respecté, mais revêtu de l'orthographe moderne, pour l'usage du plus grand nombre des lecteurs ; mesure qui ne peut qu'être approuvée.

V. Postel.

LE DARWINISME

Ueber die Bedeutung der Entwickelung in der Naturgeschichte. Rede zur Feier der Stiftungstages des medicinish-chirurgischen Friedrich-Wilhelms-Instituts am 2 August 1872, par A. Braun. Berlin, 1872, typ. Gustave Lange. In-8 de 56 p. — *Evolution and its Consequences ;* par Saint-Georges Mivart. Londres, 1872. — *Les espèces affines et la Théorie de l'Évolution,* par Ch. Naudin. Paris, 1874. In-8 de 33 p. — *Remarques sur le fait de l'existence en société, à l'état sauvage, des espèces végétales affines,* par Alexis Jordan. Lyon. 1874. In-8 de 23 p. — *Le Morcellement de l'espèce en botanique et le Jordanisme,* par J.-E. Planchon. Paris, 1874. In-8 de 28 p. — *Le Transformisme, ses origines, ses principes, ses impossibilités,* par A. Malbranche. Rouen, 1874, imp. Henry Boissel. In-8 de 74 p. — *Le Darwinisme et l'origine de l'homme,* par l'abbé A. Lecomte. Louvain, 1872, Ch. Peters ; Paris, V. Palmé. In-8 de 190 p. Prix : 3 fr.

Le Darwinisme est entré dans la phase de son déclin. Cette affirmation peut étonner quelques lecteurs. La suite de cet article la justifiera. On verra que les partisans de la théorie du transformisme abandon-

nent chacun, dans ses travaux les plus récents, quelques-uns des principes établis par l'auteur de la théorie, qu'ils ne peuvent plus défendre dans leur ensemble.

Déjà le naturaliste anglais Wallace, presque le co-fondateur de la théorie, dans un ouvrage publié l'année dernière (*Contributions to the theorie of natural selection :* a series of essays, London, 1870), déclarait que la sélection naturelle est absolument insuffisante à expliquer notre apparition sur la terre. Pour s'en rendre compte, il est obligé d'ajouter à la sélection naturelle l'action d'un pouvoir intelligent. En janvier 1870, une revue anglaise (*the popular science Review*), qui a toujours patronné le Darwinisme, publiait un mémoire de M. George Buckle, d'après lequel cette intervention supérieure ne serait pas limitée à la production de l'homme, mais apparaîtrait comme une loi dans la formation des espèces.

— Voici maintenant M. Alexandre Braun, professeur de botanique à l'Université de Berlin, dont les opinions font depuis longtemps autorité en Allemagne, qui, dans un discours prononcé à une solennité académique, et destiné à un certain retentissement, fait bon marché des conceptions propres à Darwin dans la théorie du transformisme, à savoir de la sélection naturelle et de la concurrence vitale. L'auteur allemand regarde comme insoutenable (*unhaltbar*) toute théorie cosmogonique qui expliquerait les caractères actuels des espèces par l'empreinte qu'y aurait tracée, dans le cours des générations, l'action des circonstances extérieures. Quant au reste de la doctrine, qui appartient aux évolutionnistes antérieurs à Ch. Darwin, et principalement à Lamarck, M. Braun s'efforce de réfuter les conséquences qu'en ont tirées les sectateurs de Darwin plutôt que le chef d'école, et avec eux les philosophes positivistes, qui ont présenté l'idée d'une création divine et l'idée de l'évolution graduelle des types comme absolument contradictoires. M. Braun prouve facilement qu'il n'y a nulle part de contradiction semblable, ni dans les faits que l'histoire naturelle nous permet de connaître, ni dans les conceptions purement philosophiques, puisque la création peut être comprise comme la manifestation d'une activité divine toujours présente dans le temps comme dans l'espace, mais restreinte à certaines phases de la durée, et dont la succession marque des étapes vers un perfectionnement graduel. Sans doute M. Braun n'est rien moins qu'orthodoxe ; mais les reproches qu'il adresse à la sélection naturelle et les interprétations qu'il admet de l'évolution n'en sont que des signes plus précieux à noter d'une tendance qui s'impose à la méditation des naturalistes.

— M. Saint-Georges Mivart, qui a publié d'abord *Genesis of species*, ouvrage honoré de deux éditions, puis, en 1872, *Evolution and its consequences*, est encore un Darwiniste à demi-révolté. Il attaque l'insuf-

fisance de la sélection naturelle, et il a une idée si haute de l'intelligence et de la dignité humaine, qu'il ne peut admettre que notre âme procède, par la voie d'un développement quelconque, de celle de la brute. C'est peut-être dans ses œuvres que l'on trouvera la réfutation la mieux poursuivie d'une erreur nécessaire au système de Darwin, l'attribution d'une nature identique aux facultés *psychiques* de l'homme comme à celles des animaux, qui ne différeraient entre elles que par le degré. M. Saint-George Mivart a bien montré qu'il ne s'agit pas ici d'un perfectionnement, mais de deux ordres d'activité complétement différents et d'une essence absolument distincte. Le courant, dit-il, ne peut pas remonter plus haut que sa source, et l'on ne saurait comprendre comment des instincts aveugles auraient, en s'accumulant, formé le magnifique ensemble de notre organisation spirituelle. Malheureusement le savant anatomiste anglais, s'il a battu en brèche des parties déjà branlantes de l'édifice de Darwin, en a construit un autre qui n'est guère plus solide, où il veut faire entrer de front Moïse avec Lamarck. Il reste évolutionniste, et nous parle de lois d'évolution innées et inconnues, dont le caractère est bien peu scientifique. Dans l'intention de concilier le transformisme avec la révélation, Mivart n'applique le premier qu'à l'origine du corps du premier homme. Selon lui, Adam, formé du limon de la terre, n'aurait été d'abord qu'un animal vivant et sentant, un singe anthropoïde, sans doute, et ne serait devenu homme qu'après avoir reçu sur la face l'impression divine du « *spiraculum vitæ.* » Ce miracle serait plus miraculeux encore que celui de la simple création. Il faudrait étudier dans le texte anglais la peine stérile que l'auteur se donne afin d'étayer cette chimère d'une imagination bizarre sur les opinions de saint Augustin, de saint Thomas et d'autres docteurs, pour concevoir jusqu'où une doctrine fausse entraîne un esprit sincère. Pour aboutir à de pareilles aberrations, il fallait ressentir profondément les impossibilités de la théorie que l'auteur a voulu réformer.

— M. Naudin enlève aux darwinistes encore plus que les auteurs précédents : il se refuse à admettre la sélection naturelle et la concurrence vitale, qui, décidément, sont abandonnées ; dans sa manière de voir, les faibles périraient parce qu'ils sont arrivés à la limite de leurs forces, et ils périraient même sans la concurrence des plus forts ; ils dureraient un peu plus, peut-être, mais leur mort serait encore, et uniquement, subordonnée au temps. Cela est parfaitement d'accord avec les faits géologiques. Mais M. Naudin va bien plus loin. Il repousse de même « ces immenses périodes de millions et de milliards de siècles auxquelles les transformistes sont obligés de recourir pour expliquer comment, de transmutations en transmutations, l'homme a pu sortir d'un mollusque dégradé, en passant par une longue filière de poissons, de

batraciens, de reptiles, de quadrupèdes et de singes anthropoïdes. » M. Naudin s'appuie sur les conquêtes les plus délicates de la physique moderne pour prouver que la température propre de notre globe, le mouvement terrestre et la source de chaleur solaire ne sont point des phénomènes éternels et incommutables, et ne permettent pas de supposer une antiquité indéfinie à l'état de choses dans lequel nous vivons. Notre auteur va plus loin : il dénie aux transformistes le transformisme lui-même. Le point essentiel sur lequel il insiste « c'est l'impossibilité où se sont trouvés les types organiques, même encore peu caractérisés, de se changer les uns dans les autres, dans un ordre de perfectionnement ou de complexité croissante ; » et ailleurs : « la prétendue transformation d'un singe en homme a été la plus choquante exagération des Darwinistes, et certainement celle qui a le plus fait pour dégoûter de leur système. En présence de ces opinions, si carrément émises par M. Naudin, membre de notre Académie des sciences, on peut comprendre pourquoi Ch. Darwin, lors d'un vote fameux, n'a pu obtenir que huit voix pour le titre de membre correspondant de cette Académie.

Et cependant M. Naudin est un évolutionniste ! Il conçoit un proto-organisme et des méso-organismes qui auraient été l'un l'ancêtre unique des types actuels, les autres des intermédiaires entre lui et eux, qui seraient comme les branches de ce tronc gigantesque, dont chaque être actuel représenterait un bourgeon terminal. La transition entre les différentes formes se serait, d'après lui, produite brusquement, ce qui est plus conforme à quelques faits observés en horticulture, et à l'immense quantité de ceux que nous présentent les couches d'êtres organisés enfouis dans les couches du globe, souvent si différents d'une couche à l'autre. Il faut savoir gré à M. Naudin de ces efforts qui tendent à effacer de la théorie de l'évolution ce qu'elle a de contraire à l'observation et à la raison. Il en a fait plus encore pour la mettre d'accord avec la religion, avec la révélation, avec la Genèse. C'est à nos théologiens d'apprécier cette conception fantaisiste d'un Adam-larve, traversant pendant son sommeil « une phase d'immobilité et d'inconscience très-analogue à l'état de nymphe des animaux à métamorphoses, et pendant laquelle, par un procédé de gemmation, comparable à celui des Méduses et des Ascidies, le travail de différenciation s'achève et les formes sexuées se produisent. » Nous n'y insisterons pas, convaincu que la curieuse hypothèse de M. Naudin n'est qu'un pas de plus fait en avant contre le Darwinisme par un Darwinien, en attendant que le dernier apôtre de la secte arrive à confesser, vaincu par l'observation, le bon sens et la raison, l'impossibilité de soutenir l'impossible. Mais nous ne quitterons pas l'œuvre intéressante de ce savant sans lui donner acte de l'aversion qu'il professe contre la

génération spontanée « la moins concevable des hypothèses, celle qui se rapproche le plus du miracle, » et de ces belles paroles par lesquelles il termine ses considérations sur la *Closterie primordiale ;* il en recherche l'origine, et ne la trouvant pas s'écrie : « Devant ces inconnaissables, il n'y a qu'un parti à prendre : c'est de franchir d'un bond toute la série des causes secondes pour arriver à la cause première, l'être absolu, inconditionné, omni-présent, le *Deus in quo vivimus, movemur et sumus,* et en procédant ainsi, nous ne sortons toujours pas du principe de continuité. »

— Le travail de M. Naudin s'est produit comme une critique des idées de M. Jordan. Les opinions dogmatiques de ce dernier botaniste ne sont pas nouvelles dans la science où il les a introduites, dès 1856, avec quelque pompe et quelque appareil. M. Jordan est l'adversaire déclaré des évolutionnistes, mais si la saine raison s'étonne des exagérations de ces derniers, elle ne doit pas refuser de reconnaître celles du parti opposé. Les opinions extrêmes compromettent la vérité. Toutes les formes végétales (il ne s'agit plus ici que des plantes) sont pour M. Jordan, dès qu'elles se reproduisent identiques par le semis, des espèces tranchées, primordiales, immuables, irréductibles, existant dès le commencement en Dieu. Bien plus, les êtres véritables ne sont pas pour lui ceux que nous voyons et touchons, mais bien ces entités métaphysiques, les idées divines dont l'être accessible à nos sens ne présente que la figure. Or, comme tous les horticulteurs ont vu des races de végétaux se créer sous leurs yeux, et les éleveurs des races d'animaux, l'homme intelligent et simplement observateur hausse les épaules devant la phraséologie scolastique du botaniste lyonnais, et se sent malgré lui attiré vers les évolutionnistes, dont les sentiments, abstraction faite de toute obscurité théorique, satisfont mieux son bon sens. L'observateur qui veut marcher d'un pas assuré dans sa route doit prendre, dit M. Jordan, « la philosophie pour guide et la théologie pour boussole. » C'est fort juste, à condition que la philosophie soit saine et la théologie orthodoxe. M. Jordan s'est montré dans ses nombreuses publications botaniste consciencieux, scrupuleux analyste de détails inaperçus avant lui ; pour philosophe, il prétend l'être ; et pour apôtre, il n'en a ni la mission ni le caractère. C'est ce qu'il faudrait répéter aux évolutionnistes qui discutent avec son système comme avec l'expression des croyances catholiques, et qui triomphent facilement sur les points où l'auteur se contredit lui-même et contredit l'observation. Polygéniste à outrance en botanique, M. Jordan serait forcé de l'être en anthropologie. Le *Jordanisme*, pour l'appeler comme M. Planchon, est donc un danger ; c'est un danger en philosophie naturelle, pour la vérité ; c'est un danger plus grand en botanique. En augmentant prodigieusement le nombre des types prétendus spéci-

fiques, il en rend la connaissance tout simplement impossible. Si dans le seul *Drabaverna* de Linné, petite herbe vernale qui se développe sur les murailles et sur les talus des champs dans toute l'Europe, les botanistes ont méconnu depuis plus de cent ans les *espèces* que M. Jordan y a reconnues au nombre de 53 d'abord, puis au nombre de 200, et que M. Sarato, de Nice, estime plus nombreuses encore, il faut reconnaître que l'indéfini est sans limites, fermer nos livres, cesser nos travaux, et confesser dans une admiration béatement résignée que nous ne parviendrons jamais à connaître Dieu dans ses œuvres.

Avec M. Planchon, nous sommes sur un terrain bien différent. Botaniste exercé, instruit par une longue expérience, il examine les diverses théories et en retient ce qui est bon. Sans dissimuler une certaine admiration pour les travaux analytiques de l'école jordanienne (car lui aussi dresse le procès de Linné), il demanderait à cette école d'être plus d'accord avec le bon sens et de se renfermer dans les limites du possible. Il voudrait enrayer la révolution, et s'en tenir au progrès. Bien des esprits honnêtes l'ont essayé à divers points de vue. M. Planchon est un éclectique, et philosophiquement, se rapprocherait volontiers de Cousin. Pour lui, il reste « fidèle à l'*esprit moderne* en considérant les individus commes des êtres, et l'espèce, le genre, comme de pures conceptions de la pensée. » Cette manière subjective de comprendre la nature prête à de nombreuses objections ; elle n'exclut pas, dit-il, l'idée d'un plan idéal de la nature. Mais ce *plan idéal*, s'il ne reflète que nos propres conceptions, n'a pas de réalité propre. Il ne saurait en avoir que dans l'intelligence créatrice. A un autre point de vue, on trouvera dans le mémoire de M. Planchon le reflet intéressant des questions d'actualité, des querelles, petites ou grandes, qui depuis une vingtaine d'années divisent et passionnent les naturalistes. On y verra surtout combien un bon esprit, voulant s'attacher à la vérité, est embarrassé pour la trouver dans le chaos d'erreurs où tourne « l'esprit moderne » en l'absence d'une lumière supérieure sur les vérités naturelles de premier ordre.

— Nous avons hâte de passer par-dessus l'estimable opuscule de M. Malbranche, où l'on ne rencontre que les banalités mises en avant depuis plusieurs années contre le Darwinisme, aux quelques citations intéressantes, pour arriver à la réfutation en règle, écrite par M. l'abbé Lecomte. Prêtre et naturaliste, théologien et docteur ès sciences, M. Lecomte se montre dans cette œuvre le digne élève de l'Université de Louvain. Son travail se divise en trois parties. Dans la première, il a pour but d'établir que le système de Darwin, même à s'en tenir au texte *De l'origine des espèces*, implique nécessairement l'origine bestiale de l'homme. L'exposé et la critique générale du Darwinisme forment l'objet du second article. Le troisième, enfin,

expose et discute les vues spéciales du système relativement à la généalogie de l'homme et au développement de ses facultés mentales. Chacune de ces parties est traitée avec la logique implacable dont l'*esprit moderne* a malheureusement pris l'habitude de se départir dans bien des occasions. On lira avec fruit la première pour se convaincre que, la théorie de l'évolution une fois reconnue vraie pour une catégorie d'animaux, il faudrait, pour être conséquent, l'admettre même pour l'origine de l'humanité. Il y a là un enseignement pour quelques catholiques, qui ont cru que les conséquences antichrétiennes du Darwinisme n'étaient pas inhérentes au Darwinisme lui-même. Dans la seconde partie, poursuivant le transformisme dans ses retranchements, chez les auteurs qui l'acceptent en totalité, comme chez ceux que le rejettent en partie, M. Secomte s'efforce d'établir, en se maintenant sur le terrain de la science zoologique, que l'hypothèse de la mutabilité des espèces n'est qu'une hypothèse et ne constitue pas une théorie acceptable. Nous ne contestons aucune de ses preuves, nous les trouvons seulement incomplètes ; mais pour aborder dans tous ses détails un champ d'observations pareil, il faudrait être mêlé depuis vingt ans au mouvement de la science. Le meilleur éloge qu'il y ait à faire à cette partie du mémoire de M. Lecomte, c'est qu'il admet pleinement que les influences exposées par Darwin comme modificatrices des espèces peuvent avoir une large part dans la formation des races. Il échappe par là aux sérieuses critiques que provoque le Jordanisme, et il est d'accord avec l'observation des faits. Il paraîtra trop extra-scientifique à ceux qui ne cultivent que les sciences profanes, dans la dernière partie de son travail, lorsqu'il apporte pour preuves de ses arguments l'affirmation personnelle de quelques théologiens modernes. Il fallait bien pourtant répondre à ces évolutionistes égarés dont le zèle conciliateur voulait approprier les textes sacrés aux besoins de leurs causes. Somme toute, M. Lecomte a fait une œuvre utile en démontrant logiquement que le Darwinisme ne contient que des hypothèses, conduisant à des conséquences invraisemblables et à des impossibilités flagrantes. La meilleure preuve en est fournie par les variations des adeptes, qui nous font assister aujourd'hui non plus à la théorie de l'évolution, mais vraiment à l'évolution de la théorie. Cette évolution aura d'autres phases encore. EUG. FOURNIER.

DE QUELQUES TRAVAUX SUR L'ÉCONOMIE POLITIQUE ET LES QUESTIONS RELIGIEUSES.

Les lois de la Société chrétienne, par CHARLES PÉRIN, professeur de droit public et d'économie politique à l'Université catholique de Louvain, correspondant de l'Institut de France. Paris, Lecoffre, 1875. 2 vol. in-8 de VIII-502 et 534 p. 15 fr. — *Le vrai et le faux en matière d'autorité et de liberté, d'après la doctrine du Syllabus*, par le R. P. AT, prêtre du Sacré-Cœur. Tours, Cattier, 1874, 2 vol. in-12 de XII-500 et 490 p. 10 fr. — *Accord de l'Eglise et de l'Etat dans le temps présent.* Lettres à un catholique, par J. F. JAUGEY, prêtre, docteur en théologie. Paris, Douniol, 1874. In-12 de IV-376 p. 3 fr. 50. — *La liberté religieuse en Europe depuis* 1870, par E. DE PRESSENSÉ, membre de l'Assemblée nationale. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1874. In-12 de VIII-450 p. 4 fr. — *Recherches historiques du juste et de l'autorité, philosophie appliquée,* par H. C. MAILFER. Paris, Guillaumin, 1873. 2 vol. gr. in-8 de 1196 et 849 p. 25 fr. — *La Démocratie en Europe, questions religieuses et juridiques, droit public interne*, par H. C. MAILFER. Paris, Guillaumin, 1874. In-8 de III-556 p. 7 fr. 50.

Le nouvel ouvrage de M. Périn est de ceux dont la lecture s'impose à tous les esprits, si nombreux de nos jours, que préoccupe l'avenir de la société moderne. Ce livre est en effet tout à la fois une œuvre de circonstance et, ce qui vaut mieux, un traité complet sur la matière qu'il embrasse. « Une conviction profonde sur les principes, nous dit l'auteur dans son *Avant-propos*, et le sentiment du péril suprême où courent les sociétés qui les oublient, m'ont inspiré la pensée d'exposer dans leur simplicité les lois naturelles de la vie sociale. Ces lois ne sont autres que les lois de la vie chrétienne : car l'homme n'a pas en lui deux consciences, et la morale publique n'est pas différente de la morale privée. » Ces principes posés, l'auteur en montre l'application à la vie politique et sociale, s'efforçant toujours, pour éclairer sa discussion, de placer les faits à côté de la théorie et de la justifier par l'histoire. Le premier résultat de cette méthode excellente, c'est que son livre est d'une lucidité remarquable, et que tous les lecteurs, amis ou ennemis de la vérité catholique, dont il déclare ne vouloir être que le fidèle interprète, devront lui rendre cette justice qu'il ne cache rien, n'atténue rien, et, tout en touchant aux points les plus délicats du monde contemporain, conserve jusqu'au bout le calme et l'impartialité sereine du philosophe, qui n'a en vue que les idées pures et la vérité abstraite.

L'ouvrage est partagé en cinq livres : le premier traite de l'origine et la fin de la société ; le second, des conditions essentielles de la vie sociale ; le troisième, de ses formes diverses ; le quatrième, des institutions politiques ; le cinquième, de la société que les nations forment entre elles.

Nous n'entreprendrons pas de montrer, par une exposition détaillée, avec quel bonheur M. Périn remplit ce beau et vaste programme. Disons seulement qu'aux théologiens habitués par leurs propres études à consulter les sources où l'auteur a puisé, il sera à la fois intéressant et utile de voir comment il sait faire au monde moderne et aux

besoins de la société contemporaine l'application des principes empruntés à saint Thomas et à Suarez ; aux hommes du monde, que l'auteur a eu plus particulièrement en vue, il sera souverainement profitable d'apprendre, de la bouche d'un auteur catholique aussi scrupuleux que savant distingué, que les préjugés à l'aide desquels la littérature courante accable la prétendue théocratie du moyen âge et l'absolutisme clérical, n'ont rien de commun avec la science véritable du gouvernement, telle que l'Église l'enseignait en plein moyen âge et l'enseigne encore aujourd'hui. Après avoir exposé le plan d'une société catholique telle que le moyen âge a prétendu le réaliser, l'auteur fait cette remarque digne d'être signalée : « Rien dans cette organisation sociale ne resemble à ce qu'on appelle une théocratie. Il y a théocratie dans les États où le sacerdoce régit en même temps, directement, d'un seul et même droit, les choses spirituelles et les choses temporelles. Dans la république chrétienne, l'ordre spirituel et l'ordre temporel restent toujours parfaitement distincts, ce n'est jamais qu'indirectement que l'Église agit sur les choses temporelles. Suivant le langage usité au moyen âge, elle ne connaît que du péché et jamais en vertu de son pouvoir propre elle n'intervient dans les questions de simple utilité sociale. Les princes et les peuples décident sur les questions comme ils le trouvent bon, à la seule condition de ne rien faire de ce que l'Église condamne comme contraire à la loi de Dieu... Cet ordre général de la société chrétienne était le vœu même des peuples fidèles observateurs de la loi de l'Église qui l'avait constitué... Comment auraient-ils hésité à demander au juge suprême des consciences les régles de la justice pour la vie publique, aussi bien que pour la vie privée ? (T. II, 72-74). ».

Depuis que cet ordre a cessé d'exister, les peuples ont-ils plus de paix ? ont-ils plus de liberté ? Ni l'un ni l'autre. Partout où l'autorité de l'Église disparaît, au dehors, entre les peuples, il n'y a plus d'autre arbitre que la guerre ; au dedans, l'absolutisme tend à renaître. Qu'il parle comme Louis XIV, lorsque, s'appuyant sur les articles de 1682, il confisque à son profit les libertés de l'Église, ou que, invoquant la déclaration des droits de l'homme, il déclare, en sa qualité d'État laïque, ne plus connaître l'Église, c'est toujours l'absolutisme. On voit à l'œuvre le libéralisme de nos jours. Ses procédés à l'égard des droits sacrés des consciences n'ont rien à envier ni à ceux de Louis XIV ni même à ceux d'Henri VIII. Louis XIV et même Henri VIII s'inclinaient, en principe, devant l'ordre spirituel dont ils reconnaissaient du moins l'existence. Mais, « suivant la doctrine du libéralisme pur, il n'y a pas d'ordre spirituel ; il n'y a que l'ordre civil, dont les lois sont omnipotentes. Contre les lois aucune revendication de la conscience n'est admise, parce que la conscience est affaire purement indivi-

duelle, et qu'à aucun titre l'individu ne peut se soustraire à la souveraineté de la raison qui règne par l'État (*Ibid.*, p. 100). »

L'ouvrage de M. Périn a sa place marquée dans toutes les bibliothèques des hommes qui s'occupent d'économie sociale, de politique et d'histoire. On ne saurait se l'assimiler par une lecture rapide, encore moins par une analyse, si détaillée qu'elle soit, et comme son travail n'est pas seulement un livre à lire, mais un traité à consulter, nous lui demanderons, dans l'édition qui suivra celle-ci, d'ajouter une table analytique des matières. L'absence d'une table de ce genre, ressource si utile aux travailleurs, est la seule critique que nous voulions élever contre lui, et cette critique est encore un éloge.

— Le R. P. At, dans son ouvrage *le Vrai et le Faux en matière d'autorité et de liberté, d'après la doctrine du Syllabus,* se trouve en présence de nombreuses questions déjà traitées par le célèbre professeur de Louvain, et il sera facile au lecteur de conclure de l'identité des doctrines à l'identité des sources où ils ont puisé, je veux dire la doctrine catholique pure et simple, telle qu'elle est exposée dans les théologiens de l'École, et résumée dans les dernières décisions émanées du Siége apostolique. L'ouvrage est divisé en trois parties. La première a pour objet : *Le vrai et le faux en matière d'autorité;* la seconde : *Le vrai et le faux en matière de liberté.* La troisième fait l'application des principes posés dans les deux premières aux *catholiques libéraux*. La méthode du P. At diffère sensiblement de celle du docteur de Louvain. Partout on sent l'orateur, parfois même le journaliste, j'allais dire le pamphlétaire, si je ne craignais que ce mot n'eût dans l'esprit du lecteur un sens différent de celui qu'il a dans ma pensée; je veux dire seulement que le lecteur est quelquefois distrait, quelquefois étonné par la verve méridionale que l'écrivain met au service d'un dogmatisme qui ne le cède en rien à celui des graves chapitres de M. Périn. Pourquoi, par exemple, le P. At croit-il devoir écrire, fut-ce dans une note, des phrases comme celle-ci : « A part les livres des chefs du catholicisme libéral, on peut consulter (ici les noms de plusieurs journaux) et enfin *Le Français*, ce dernier contient tout le *jus* du système ? »

Comme il est facile de le comprendre, c'est la troisième partie du livre qui offre le plus de nouveauté et d'intérêt. L'auteur se rend compte, avec une parfaite exactitude, des difficultés d'un sujet où « les malentendus fourmillent (t. Ier, p. 165). » Il rend un hommage aussi sincère que mérité aux chrétiens illustres aux noms desquels on joint plus volontiers l'épithète de « libéraux. » Non-seulement, dit-il, ces hommes ont pour eux l'élévation de la pensée et la beauté de la langue, mais encore ils ont rendu à l'Église des services que cette mère reconnaissante n'oubliera jamais et qu'il est de notre devoir de proclamer bien haut.

Ils ont initié une partie de la jeunesse contemporaine aux choses de la Foi ; ils ont dissipé beaucoup de préjugés et réconcilié un grand nombre d'antagonismes à Jésus-Christ.... Nommer Lacordaire et Montalembert, c'est nommer deux apôtres, dont l'ardente parole a laissé une trace dans notre siècle, et dont les œuvres immortelles continuent l'influence heureuse qu'ils exercèrent pendant leur vie (t. Ier, p. 158).» Cela dit, l'auteur aborde résolûment la question épineuse et pleine d'embûches du catholicisme libéral, et il prend très-sagement pour point de départ les décisions récentes de l'Église, l'Encyclique de 1864 et le *Syllabus*. Il étudie successivement, avec un sincère désir de ménager les personnes, sans rien retrancher à la fermeté des principes, la position et les origines du catholicisme libéral, et les divers points de vue, plus ou moins spécieux, sous lesquels il se présente et se justifie. L'auteur fait très-judicieusement sentir la différence nécessaire qui existe entre les hommes d'État, même catholiques, qui « souvent, en présence de situations redoutables, dans lesquelles le mieux est l'ennemi du bien, doivent faire la part du feu pour sauver le reste (p. 179), » et les écrivains catholiques, lesquels, tout en restant toujours dans l'à-propos et la mesure autant que possible, n'ont jamais le droit de jeter un voile sur les vérités que l'Église leur donne à défendre tout entières sans laisser place aux réticences ni aux équivoques. L'auteur n'a pas de peine à justifier la rigueur inflexible avec laquelle l'Église dénie à l'erreur tout droit quelconque, sous quelque forme qu'elle se présente, incapable qu'elle est de servir jamais par elle-même au progrès de la vérité et du bien, soit dans l'ordre théologique, soit dans le domaine de la philosophie, soit même dans l'ordre social.

Le théologien distingué qui a donné son approbation à l'ouvrage du R. P. At, dit qu'à ses yeux la question du libéralisme n'avait pas encore été jusqu'ici traitée avec autant d'étendue et de profondeur. Cet éloge serait plus mérité encore si l'auteur avait consacré un chapitre spécial à montrer, par les faits, que les doctrines catholiques sur la question de gouvernement, objet de tant d'attaques passionnées, sont si loin d'être contraires, non pas seulement aux principes éternels de la raison et du droit, mais aux nécessités pratiques de toutes les sociétés, qu'il n'y a pas un gouvernement, même libéral, qui ne les invoque ou ne les applique à son heure, et pas un, par conséquent, qui ne puisse être pris, pour ainsi dire, un jour ou l'autre, en flagrant délit de *Syllabus*.

— M. l'abbé Jaugey, dans ses lettres à un catholique, a pris pour tâche de montrer comment les principes énoncés dans les deux ouvrages que nous venons d'analyser peuvent s'appliquer aux temps présents, de manière à réaliser l'accord toujours si désirable de l'Église et de l'État. « Au moment où la liberté de l'Église est si violemment attaquée dans

plusieurs grands pays de l'Europe, dit M. Jaugey, il m'a paru qu'une exposition de la doctrine catholique, sur la question des rapports de l'Église et de l'État, ne serait pas sans utilité. Cette question est agitée de toutes parts. Il importe donc que les catholiques surtout les laïques, appelés maintenant à prendre une part si active aux combats qui se livrent pour la défense des droits sacrés de l'Église, possèdent une connaissance exacte de l'enseignement catholique dans ces matières. C'est à répandre cette connaissance que le présent livre est destiné. Ce n'est pas une œuvre de polémique ; loin de là, c'est une œuvre d'union et d'apaisement. » L'auteur reste pleinement fidèle à ce programme. Dans une série de quatorze lettres, il met la doctrine de l'Église, et en particulier les déclarations récentes du Saint-Siége, en présence des difficultés pratiques les plus usuelles qui se présentent dans le mécanisme des sociétés modernes : Différence essentielle et union nécessaire entre la société civile et la société religieuse ; principes qui règlent la solution des questions mixtes ; preuves historiques de cette vérité que l'union de l'Église et de l'État peut se réaliser sur les régimes politiques les plus divers, et qu'on ne peut sans absurdité accuser l'Église de vouloir ramener le régime du moyen âge ; dans quelle circonstance et dans quelle mesure un gouvernement, composé d'hommes catholiques, peut accorder la liberté des cultes et leur égale protection par les lois ; si et dans quelle proportion il est licite d'autoriser les loges des francs-maçons et de ne pas combattre directement la libre pensée ; la liberté de l'enseignement, des ordres religieux ; les immunités ecclésiastiques ; la liberté pour l'Église de posséder ; les droits de l'Église sur le mariage ; la question du mariage civil, tels sont les points touchés par M. Jaugey dans un langage clair, simple, et où brille le désir sincère d'accorder aux exigences des temps modernes tout ce qu'il est possible de leur concéder, sans sacrifier des principes qui sont modernes aussi puisqu'ils sont éternels. On pourra peut-être trouver quelquefois M. Jaugey bien accommodant ; mais du moins jamais, pour se concilier son correspondant, il ne déguise ou n'atténue les règles établies par la théologie. Nous croyons que ce livre, inspiré par une excellente pensée, atteindra son but et pourra être éminemment utile.

— Nous n'en dirons pas autant du livre infiniment moins modeste de M. le pasteur de Pressensé : *La liberté religieuse en Europe*, dont le titre seul nous plaît. Qui ne se réjouirait, en effet, par le temps de persécution où nous sommes, de voir la liberté religieuse défendue et revendiquée par un membre de l'Assemblée nationale ? Malheureusement cet élu du suffrage universel est, de plus, pasteur protestant, et libéral dans le pire sens du mot : il s'ensuit qu'en prétendant défendre la liberté religieuse, même des catholiques, il soutient et professe

contre eux tous les préjugés révolutionnaires à l'aide desquels « l'État moderne » (dans lequel M. de Pressensé voit l'État modèle et définitif) travaille partout à forger des fers à l'Église. Le livre de M. de Pressensé débute par une étude, prétendue nouvelle, sur la Société de Jésus. On s'étonne que les « nouveaux documents » invoqués par l'auteur ne lui aient fourni autre chose qu'un prétexte nouveau pour resasser les plus vieilles calomnies. Les *Provinciales*, les arrêts du Parlement de Paris, les leçons de M. Quinet sont pour M. le pasteur des autorités sans réplique, et on l'étonnerait fort si on lui disait que ces vieux arsenaux, mille fois fouillés par la critique, ne renferment plus que des armes rouillées et sans valeur. M. de Pressensé est sérieux quand, après un commentaire fantastique d'une lettre de saint Ignace, il ajoute: « L'hérésie à ses yeux, c'est au fond la conscience. Étonnons-nous après cela si l'immoralité sera franchement acceptée comme un moyen de servir Dieu (p. 14). » Plus loin, il assure que « leur principe fondamental que la fin justifie les moyens » lequel, dit-il, n'a jamais été professé par eux d'une manière directe, « n'en demeure pas moins l'inspiration de toute leur politique (p. 28). » C'est ainsi qu'en Suisse « ils professent ouvertement la maxime que les traités avec les infidèles peuvent être rompus sans scrupules (p. 38). » Si les jésuites ont fait des merveilles au Paraguay, c'était uniquement pour gagner de l'argent. « Cette Arcadie était en réalité une plantation d'esclaves travaillant au profit de l'ordre (p. 36). » Si Mariana, dans son livre sur la Royauté, interdit le mensonge au souverain, « c'est pure jalousie de métier (p. 57). » S'occupent-ils d'histoire? « ce n'est que pour la falsifier. Ils n'ont aucun sens de la loyauté scientifique (p. 80). » S'ils admettent des externes dans leurs colléges « c'est afin d'assurer leur influence sur la vie laïque (p. 83). » Leur enseignement n'a qu'un but, « c'est d'assurer la captivité de l'esprit humain en dorant ses chaînes (p. 84). » Aujourd'hui même leur morale ne vaut pas mieux qu'au temps de Pascal: le docteur Friedrich (un vieux catholique), dans son livre sur le Concile du Vatican, a cité « un texte péremptoire qui révèle de la part des révérends Pères une indulgence étrange pour la pratique la plus coupable de la doctrine de Malthus (p. 103). » En un mot, quoi que fassent les jésuites, enseignement, politique, religion, morale, ils ont toujours tort; ils sont toujours fourbes, rusés, dangereux. Mais voici qui est plus grave dans la bouche d'un auteur qui entreprend de défendre l'Église persécutée par M. de Bismarck et les libéraux suisses, ses humbles organes : selon M. de Pressensé, « l'Église elle-même est devenue une immense succursale, ou, pour mieux dire, le vaste diocèse de la Compagnie de Jésus... (p. 97). Son fameux organe la *Civiltà*, qui a été la chaire relentissante de l'anti-révolution religieuse et politique, avait été placé sous la direction d'une congrégation

romaine. C'est de cette chaire que le *pape noir* a parlé *urbi et orbi*, traînant après lui le pape blanc qui s'est borné à légaliser ses volontés. Le conseil est sorti tout entier avec son programme de la *Civiltà cattolica* (*Ibid.*). »

Avouons-le, cette longue diatribe contre les jésuites est une étrange préparation pour le lecteur que M. de Pressensé va inviter, dans les pages suivantes, à protester contre les mesures violentes de M. de Bismarck et de ses fidèles Suisses. Si les Jésuites sont ce que les croit M. de Pressensé, et si l'Église catholique, depuis le Concile, n'est autre chose que « le vaste diocèse de la Société de Jésus, » on ne comprendra guère que M. de Bismarck puisse avoir tort, et que M. de Pressensé puisse écrire : « Les lois votées à Berlin sont des lois d'exception, elles font partie de ces trop fameuses législations qui déshonorent les codes où elles prennent place. La violence n'est jamais, en effet, plus détestable que lorsqu'elle emprunte le langage et les formes augustes du droit (p. 149). » Quoi ! monsieur le pasteur, les jésuites, et à leur suite l'Église catholique « qu'ils traînent après eux, » enseignent et propagent partout avec une détestable habileté, des erreurs subversives de toute moralité publique et privée : non-seulement ils falsifient l'histoire, mais ils enseignent à la jeunesse que la fin justifie les moyens, aux gouvernements que les traités n'obligent pas; ils corrompent la sainteté du mariage, et M. de Bismarck, selon vous, se déshonore, parce qu'à de pareils corrupteurs il applique des lois exceptionnelles ? Vraiment, après les prémisses que vous avez posées, votre conclusion est faite pour étonner ; et pour vous proclamer un ami de la liberté de l'Église, malgré vos gros mots à l'adresse des persécuteurs, il faut croire, de votre part, ou à un oubli total de la logique, ou à un désaveu tacite de tous les crimes, imaginaires en effet, que vous prêtez aux Jésuites et à toute l'Église, en dépit de l'histoire et du sens commun.

Mais il y a, dans le livre même de M. de Pressensé, des preuves trop sensibles que « la liberté religieuse » qu'il défend ne ressemble guère à celle que Jésus-Christ a revendiquée pour son Église. M. de Pressensé, qui gourmande si fort M. de Bismarck, persécuteur, ne se sent pas d'aise en présence des lois confessionnelles de l'Autriche, lesquelles font aussi quelque peu, j'imagine, le bonheur de M. de Bismarck. Et d'abord elles ont le mérite d'avoir aboli, d'un trait de plume, le concordat de 1855. Nous pourrions faire remarquer à M. le pasteur que partout et toujours les concordats ont été des traités, c'est-à-dire des contrats, et que, selon la justice vulgaire, un traité ou un contrat ne peut être modifié que du consentement des deux parties. Pourquoi donc M. de Pressensé dénonçait-il tout à l'heure avec fracas les jésuites qui, selon lui (non selon la vérité) déclarent que les traités faits avec

les hérétiques n'obligent pas ? Selon M. de Pressensé, les traités faits avec les protestants obligent ; c'est aussi notre avis. Mais les traités faits avec le Pape et avec l'Église catholique, fi donc ! ils n'obligent plus « l'État moderne, l'État laïque ! » Telle est la morale nouvelle que prêche, sans sourciller, M. le pasteur, censeur si sévère de la morale des jésuites. « Les députés libéraux ont opposé, dit-il, aux harangues fanatiques des ultramontains le droit moderne, qui a pour première conséquence qu'un peuple s'appartient à lui-même, et qu'il peut disposer de lui-même et de sa constitution (p. 241) ! »

D'après les mêmes lois confessionnelles « la dépendance vis-à-vis d'un pouvoir ecclésiastique étranger est interdite (p. 239). » C'est assez dire que, dans la catholique Autriche, les rapports des catholiques avec le Pape sont soumis au régime du bon plaisir. Mais M. de Pressensé ne s'en émeut pas : la liberté religieuse qu'il prêche ne lui paraît nullement entamée par cet article ; il n'y voit nullement le droit de la conscience violé et une porte toujours ouverte à la persécution.

Le reste du volume est consacré aux dernières vicissitudes du protestantisme français, que tout le monde connaît, et à la liberté religieuse en France que l'auteur ne trouve pas assez grande. Une conclusion générale ajoutée à cette série d'articles, publiés pour la plupart dans la *Revue des Deux Mondes*, — car tout ce livre n'est que cela — est destiné à bien faire comprendre, si on en pouvait douter, que cette prétendue défense de la liberté religieuse n'est autre chose qu'une longue dénonciation contre l'Église, et une vraie justification des mesures persécutrices prises ou à prendre par « l'État moderne » contre l'Église. « D'où est venue l'agitation formidable qui a troublé tous les les États, sinon de ce concile du Vatican où l'intrigue a joué un si grand rôle?.. Certes, on comprend que l'Europe ait été alarmée autant qu'irritée... L'infaillibilité papale n'est pas autre chose que le porte-voix de la Société de Jésus, pour fulminer ses anathèmes contre toutes les libertés civiles et religieuses (p. 443-444). » Ainsi conclut M. le pasteur de Pressensé. Telle est sa manière de prendre, contre les gouvernements de la Prusse et de la Suisse, la défense des évêques emprisonnés ou exilés. Si le bon Samaritain, sous prétexte de témoigner sa charité au voyageur de Jéricho, se fût appliqué, tout en lui disant quelques bonnes paroles, à verser du vinaigre au lieu d'huile dans ses plaies, aurait-il procédé autrement ?

— « Nous ne prétendons faire ni un cours de philosophie, ni un cours de droit ou d'économie politique, ni une histoire universelle, et cependant nous voulons traiter de toutes ces choses réunies. » Ainsi débute M. Mailfer, dans un livre comme on n'en écrit guère aujourd'hui, au point de vue du moins du développement et de l'étendue. Deux vol. gr. in-8, d'environ 1,000 pages chacun, parus en 1873 ne lui ont pas

suffi pour épuiser ses *Recherches historiques du juste et de l'autorité.* Un nouveau volume, d'une étendue un peu moindre, sous ce titre : *La Démocratie en Europe, questions religieuses et juridiques*, vient de paraître, en 1875, et forme le complément de son premier travail. M. Mailfer aurait pu intituler son livre : Histoire générale de la civilisation, et même ce titre n'aurait pas donné une idée suffisante de l'immensité et de la multiplicité des questions qu'il aborde, sans les résoudre d'une manière qui puisse satisfaire, ce nous semble, ni le philosophe, ni l'économiste, ni l'historien, ni le théologien. Bornons-nous, puisque M. Mailfer s'occupe aussi de la question religieuse, en lui donnant l'importance qu'elle mérite, à faire voir jusqu'à quel point certaines vues élevées et justes sur l'impossibilité de remplacer le catholicisme par quelque doctrine que ce soit, s'allient chez lui aux plus singulières erreurs.

S'agit-il des temps antérieurs au Christianisme, M. Mailfer écrit qu'en Judée « comme en Égypte, comme dans l'organisation polythéiste, la *Divinité est impersonnelle* (t. Ier, p. 276). » Plus loin, il dit, dans un style qui lui est propre, que « la société juive, malgré la prédominance du génie syriaque, mais troublée par l'égyptianisme, ne fit pas faire un seul pas au génie humain (p. 278). »

S'agit-il du moyen âge ? M. Mailfer, dans des pages où il rend pleinement justice à la pureté des vues de Grégoire VII et aux bienfaits qu'il réalisa, répète de bonne foi la vieille calomnie suivant laquelle « Grégoire donne le démon pour auteur de la puissance temporelle et réserve Dieu pour auteur de la puissance spirituelle (p. 268). »

M. Mailfer tombe dans des confusions plus regrettables et plus étranges encore quand il nous parle du gallicanisme et du jansénisme. Il est le premier, croyons-nous, qui ait jamais dit que, « tout en répudiant le jansénisme, Bossuet en professa la doctrine, *et la fit, en quelque sorte, approuver par le Saint-Siége* (p.468). » Mais rien n'égale la surprise du lecteur lorsqu'il trouve, dans une note du troisième volume (p. 453), que le principal motif d'espérer une future entente entre la Révélation et la Raison peut se tirer de la première constitution dogmatique du « trop fameux concile du Vatican, » dans laquelle le premier canon, « en déclarant anathèmes ceux qui disent qu'il n'y a qu'une seule et même substance ou essence de Dieu et de toutes choses, reconnaît à l'humanité et à l'individualité humaine une *réalité* qui *depuis Nicée et depuis la condamnation de Pélage leur avait été déniée.* »

Nous ne savons si, au point de vue économique, les gros volumes de M. Mailfer renferment beaucoup d'hérésies de cette force ; mais nous le craignons, et nous regrettons sincèrement que tant d'érudition et de travail, ajoutons un véritable amour de la vérité et du bien, aient abouti à d'aussi déplorables confusions d'idées. L. Lescœur.

Prêtre de l'Oratoire.

THÉOLOGIE

Les Hymnes du Bréviaire romain. *Etudes critiques, littéraires et mystiques*, par l'abbé S. G. Pimont, second vicaire de Plaisance (Paris). Tome Ier. *Hymnes dominicales et fériales du Psautier.* Paris, Poussielgue, 1874. Gr. in-8 de cxv-300 p. — Prix : 6 fr.

Les progrès de la philologie et de la critique ont enfin vengé de nos jours notre ancienne poésie liturgique de l'injuste dédain dont elle était victime depuis le mouvement païen de la Renaissance. La science du langage, en nous apprenant que chaque siècle, comme chaque pays, a son idiome, nous a montré aussi que chaque langue n'était pas seulement belle et intéressante pendant une période unique de son développement, mais qu'elle pouvait produire des œuvres remarquables, nonobstant les modifications et les changements que lui apportaient les années, comme à toutes les choses humaines. Une critique plus large que celle d'autrefois a aussi compris qu'il existait des beautés réelles en dehors du monde classique, et qu'il était possible d'être poëte latin, alors même qu'on n'adoptait point toutes les règles de l'art poétique d'Horace et qu'on ne parlait pas la langue de Rome comme Cicéron. On sent donc mieux, aujourd'hui que l'on est débarrassé de tous ces préjugés étroits de nos pères, ce qu'il y a de véritable poésie, de foi profonde, de piété communicative, de souffle puissant dans ces vieilles hymnes si indignement traitées par de faux délicats. C'est bien l'âme du catholicisme qui respire et vibre dans ces strophes pénétrantes qui ont repris dans le chant de nos églises leur place naguère encore usurpée par les vers polis mais froids de Santeuil et de Coffin. On sent partout aujourd'hui que c'est dans ces chants antiques que se trouve la véritable sève du Christianisme. En Angleterre, les ritualistes les étudient avec ardeur, et publient de nombreux travaux sur nos anciens livres liturgiques, qu'ils se procurent à grands frais sur le continent, au point d'en rendre à Paris l'acquisition difficile aux Parisiens mêmes. En Allemagne, depuis 1817, où Rambach commença la publication de son *Anthologie de chants chrétiens de toutes les époques*, on n'a cessé de publier des travaux sur la poésie liturgique, quelques-uns très-remarquables, comme ceux de Mone, Daniel, Wackernagel, Schubiger, Morel, Kaiser, Joseph Kehrein, etc. La France n'est pas restée complétement inactive dans cette œuvre de juste réhabilitation. Dans son *Histoire générale de la musique religieuse*, M. Félix Clément a publié un *Choix des principales séquences du moyen âge, tirées des anciens manuscrits*, qui forme un volume à part. Tout le monde connaît *l'Année liturgique* de dom Guéranger, où l'hymnographie n'est pas oubliée. Jusqu'ici cependant notre pays n'avait pas fait tout ce qu'il doit faire. L'ouvrage

de M. Pimont est bien propre à attirer l'attention sur ce champ trop négligé parmi nous de la littérature sacrée. Il a écrit un livre très-remarquable, plein de savantes et consciencieuses recherches, et qui n'est pas indigne de prendre place à côté des célèbres productions de notre ancien clergé français. Dans une large introduction, il justifie les hymnes liturgiques des reproches injustes dont elles ont été l'objet, il en explique le langage qui est celui du temps où elles ont été composées, il en fait connaître le rythme fondé principalement sur l'accent tonique, il montre comment les assonances et la rime les rendaient propres au chant et permettaient de les graver plus facilement dans la mémoire, il établit enfin que les corrections entreprises dans le but de les rendre plus conformes aux règles classiques de la poésie, les ont déparées au lieu de les embellir. A la fin de son introduction, l'auteur énumère les nombreux manuscrits et imprimés dont il s'est servi pour l'étude de l'hymnographie sacrée. Ce *Recensus* bibliographique ne comprend pas moins de 19 pages et donne l'indication de 101 manuscrits et de 42 recueils imprimés, sans compter plusieurs recueils récents qui ne sont pas classés mais cités en bloc. Il y a quelques omissions à regretter sur ce dernier point. M. l'abbé Pimont entre ensuite dans le cœur de son sujet, et étudie successivement les vingt-huit hymnes dominicales et fériales du bréviaire romain. De chacune d'elles, il donne: 1° le texte actuel avec les corrections d'Urbain VIII; 2° les variantes de l'ancien bréviaire non réformé; 3° l'indication des manuscrits anciens contenant l'hymne ou fournissant des leçons importantes; 4° l'analyse; 5° la critique; 6° le commentaire de l'hymne. Chacun de ces six points est généralement très-bien traité, et l'on voit que la monographie de chaque poëme sacré est complète. Il n'y manque qu'une chose qui, à la vérité n'est pas sans importance, c'est l'histoire de la composition de l'hymne, quand elle est connue. Une grande partie des hymnes renfermées dans ce volume ont été composées par saint Ambroise. Quand on les lit, replacées dans leur cadre historique, dans la belle *Histoire de saint Ambroise*, par M. l'abbé Baunard, on est frappé d'une foule de beautés qu'on ne remarque point dans le commentaire d'ailleurs si intéressant et si approfondi de M. l'abbé Pimont. On est également surpris que l'auteur, qui préfère, non sans raison, la rédaction primitive des hymnes à l'édition corrigée, ait cependant donné cette dernière au lieu de la première, en se contentant d'indiquer les variantes de la forme ancienne. C'est une considération pratique qui a dû le déterminer dans son choix, et lui faire préférer le texte aujourd'hui chanté à celui qui ne l'est plus. On ne saurait le blâmer d'avoir sacrifié les intérêts de la critique à ceux de la piété; mais la critique n'a-t-elle pas néanmoins le droit de regretter la décision qui l'a frappée? Ces taches sont d'ailleurs peu de chose, si même

ce sont des taches. Souhaitons que ce nouveau bénédictin puisse mener à heureux terme cette œuvre de longue haleine et de haute science, si heureusement commencée.

G. K.

De la Vie et des Vertus chrétiennes, *considérées dans l'état religieux,* par l'abbé Charles Gay, chanoine théologal et vicaire général de Poitiers. Seconde édition, revue, corrigée et précédée d'un avant-propos. Poitiers et Paris, Henri Oudin, 1875. 2 vol. in-8 de xxxviii-576 et 640 p. — Prix : 12 fr.

Nous annoncions à nos lecteurs, au mois de septembre dernier (t. XII, p. 142) la publication de cet important ouvrage. Plus de deux mille exemplaires, écoulés en moins de quatre mois, disent assez avec quelle faveur il a été accueilli. Les suffrages les plus autorisés sont venus se joindre à celui que l'éminent auteur avait reçu de l'illustre évêque de Poitiers, son « juge premier et nécessaire, » puisque « depuis vingt ans, » écrit M. l'abbé Gay dans l'*avant-propos de la seconde édition*, « nous avons l'insigne grâce de vivre à son école et sous son obéissance. » L'archevêque de Malines et l'archevêque de Tours, le coadjuteur de Bordeaux et le vicaire apostolique de Genève, les évêques de Tulle, de Mende, d'Angers, de Saint-Claude, d'Autun, de Moulins, se sont rencontrés dans une même approbation, et l'ont motivée dans des termes que l'on ne trouvera certes pas hyperboliques, quelle que soit l'étendue de la louange. On ne s'étonnera pas d'entendre l'évêque d'Angers dire que c'est là un des meilleurs livres qui aient été écrits en ce siècle, quand on lira dans l'*Univers* et dans le *Correspondant* que, depuis trois cents ans, rien n'avait paru peut être de si solide et de si lumineux.

Pourtant, M. l'abbé Gay n'a pas cru qu'il lui fût permis, en réimprimant aussi promptement son beau travail, de le reproduire sans l'améliorer : « Profitant, écrit-il, de plusieurs justes observations qui nous ont été faites, nous avons quelque peu retouché notre ouvrage au point de vue littéraire, nous efforçant d'en rendre la forme aussi irréprochable qu'il nous était possible. En outre, pour prévenir quelques malentendus et rendre plus facile l'intelligence de certains points de doctrine plus élevés ou plus délicats, nous avons ajouté ici et là quelques notes fort brèves. »

Nous saluons donc avec joie cette seconde édition d'un livre qui a déjà fait tant de bien aux âmes et qui est destiné à en faire un plus grand encore : trésor inépuisable auquel viendront puiser tous ceux qui cherchent Jésus-Christ et qui veulent le voir « tel que lui-même se montre dans l'infaillible enseignement de l'Église, » comme « le centre, le fondement et l'appui de toutes choses, la somme et la clef de tous les desseins de Dieu sur le monde, le rendez-vous que Dieu assigne à toutes

ses créatures, l'abri commun, par suite, et la patrie universelle, la lumière des esprits, la joie des cœurs, la vie, la liberté, la dignité, la paix du genre humain, enfin ce bien suprême, total, indispensable auquel tout être vivant aspire ! » G. DE B.

Saint Paul étudié en vue de la prédication, par M. l'abbé DOUBLET, chanoine honoraire, professeur d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire d'Arras. Paris, Berche et Tralin, 1874. 3 vol. in-12 de v-408, 432 et 368 p. — Prix : 10 fr. 50.

Saint Paul a été évidemment choisi de Dieu pour la grande exposition des mystères de la foi. Il est peu de questions de dogme et de morale qu'il n'ait traitées, et cela sous l'inspiration du Saint-Esprit : en sorte que ses divines Épîtres sont pour la théologie et la direction des âmes un incomparable trésor auquel on ne se lasse pas de recourir, et qu'il est comme impossible d'épuiser. Nombre de commentateurs, de nos jours même, se sont attachés à l'interprétation développée de ces textes, mais en suivant l'ordre où ils se déroulent, c'est-à-dire la disposition consacrée qui les place successivement après le livre des *Actes*, en commençant par l'*Épître aux Romains*, bien que celle-ci ne soit pas la première en date. Dans son nouvel et très-solide ouvrage, M. l'abbé Doublet, se préoccupant des besoins de la prédication, abandonne la méthode de ses devanciers et adopte celle que nous allons dire. « Ce que nous avons osé tenter, écrit-il, c'est un exposé de la théologie du grand Apôtre : exposé où, sans nous astreindre à l'ordre des Épîtres et à la suite des versets, nous formons, avec les matériaux pris dans le livre entier des divines Épîtres, un tout, aussi complet que possible, sur chacun des objets du dogme et de la morale traités par saint Paul. » Cette marche a semblé naturelle au savant auteur ; puissante aussi, ajoute-t-il, et nous le pensons avec lui. Un tel plan exige un plus grand travail, la chose est claire ; il y faut apporter une vue d'ensemble qui suppose la possession complète de toutes les Épîtres ; mais, en outre, elle permet de réunir, et de faire expliquer l'un par l'autre, quantité de versets séparés qui roulent sur la même doctrine, saint Paul s'interprétant et se commentant ainsi lui-même. Ici, par exemple, il sera obscur, grâce à la difficulté de la langue chrétienne qu'il faut créer presque de toutes pièces; il usera de paroles enveloppées, impénétrables pour nous, « formules désespérantes où chaque mot est un abîme : » qu'on se rapporte à tel autre passage de telle autre Épître, des solutions en jaillissent, d'une admirable clarté. C'est partout la même lumière, le même astre, mais qui a les vicissitudes du crépuscule et du plein midi, qui tantôt n'illumine que les hauts sommets, tantôt se répand à flots dans la campagne pour l'éclairer

tout entière. M. l'abbé Doublet, au surplus, n'a garde de s'écarter des interprètes estimés; quant au sens propre des textes qu'il invoque, il s'en tient aux Pères et aux Docteurs. Et il a raison à tous égards : dans ces régions, tout est depuis longtemps fixé; agir autrement serait s'exposer à des imprudences, parfois à de graves erreurs, et un théologien comme lui ne pouvait commettre cette faute. Disons encore que cet ouvrage est écrit d'un style clair, élégant et ferme.— En voici l'ordre général. Une introduction détaillée nous présente la carrière apostolique de saint Paul, c'est-à-dire l'histoire de ses travaux, de ses voyages, de ses souffrances, pour le triomphe de l'Évangile et la conversion des peuples. Ses Épîtres, d'où l'on va extraire l'enseignement universel de la foi, demandent en leur ensemble une étude à part, et on la leur a ménagée dans des conditions parfaites de méthode, de netteté, nous dirons même d'éloquence : car on trouve là d'admirables pages, que nul ne lira sans une émotion profonde. Ces préliminaires établis, l'auteur entre à pleines voiles dans son vaste sujet, et, prenant la doctrine chrétienne *ab ovo*, la parcourt, l'expose, la développe, la justifie, les Épîtres à la main. C'est, d'abord, le monde déchu, la réalité et la nature de cette déchéance, le remède que la divine bonté lui prépare ; et, en face, la dégradation toujours croissante de la gentilité, si fortement dépeinte par saint Paul, et les caractères de la mission du peuple juif. La loi mosaïque, l'attente du Rédempteur, ont aussi leur chapitre ; après lequel viennent l'incarnation et la rédemption, avec une étude particulière sur le sacerdoce de Jésus-Christ. Cette partie dogmatique comprend encore la vie surnaturelle, la justification, la grâce dans sa nature et dans ses manifestations diverses. Un chapitre, intitulé *la Gloire*, ouvre des aperçus singulièrement élevés sur la magnifique transfiguration de la mort par la rédemption du Sauveur.

Envisageant maintenant l'Église, sa fondation, sa nature, son but, les notes qui lui appartiennent, sa merveilleuse existence à travers les siècles, son enseignement, son immutabilité, etc. ; nous assistons au spectacle de ses combats, soit contre l'ennemi, soit contre les vices de ses propres enfants, et ce sujet nous amène à considérer à part les apôtres envoyés par le Christ, les prêtres appelés à continuer l'œuvre ; ici se trouveront retracés les devoirs de la vie sacerdotale. Enfin, nous voici aux sacrements, puis aux grandes vertus chrétiennes, qui occuperont de longues pages, dont tout fidèle ferait une très-profitable lecture. L'ouvrage s'adresse, par ce côté, à toutes les classes de lecteurs. Nous signalerons surtout, au tome III, ce qui regarde la famille chrétienne, le père, la mère, l'enfant, la veuve, le serviteur, le pauvre, etc. La vie parfaite, celle de l'observation des conseils, ne devait point être oubliée, et elle ne l'a pas été : saint Paul en a parlé en bien des endroits.

Tel est donc cet important et solide travail, l'honneur d'une vie d'enseignement ; mine précieuse où ceux qui ont charge d'annoncer la parole divine puiseront à pleines mains, aussi bien que les âmes amies de la perfection, même au milieu du monde. L'édition est d'ailleurs soignée comme typographie, et terminée par d'excellentes tables. Dans les citations latines qu'il fait, M. l'abbé Doublet revient à l'accentuation en usage aux siècles où l'on savait le latin, et supprimée depuis par l'ignorance, sous ce beau prétexte que les Romains n'usaient point de tels signes sur les ablatifs et les adverbes ; comme si on devait aussi repousser la ponctuation, et les alinéas, les guillemets, tout aussi inconnus aux anciens ! Les accents facilitent la lecture courante, et, quand ils ont été jugés utiles par les savants des seizième et dix-septième siècles, nous pouvons les admettre sans trop d'humiliation, vraiment. V. Postel.

Moines et Sibylles dans l'antiquité judéo-grecque, par Ferdinand Delaunay (de Fontenay). Paris, Didier, 1874. In-8 de xix-403 p. — Prix : 7 fr. 50.

On a déjà beaucoup parlé de ce livre ; la plupart des journaux et des revues s'en sont occupés ; le *Journal des Savants* lui consacre même plusieurs articles. Le plus grand nombre des critiques lui décernent les plus grands éloges ; d'autres le blâment d'être trop chrétien ; quelques-uns, et nous sommes de ce nombre, de ne l'être pas assez. Les études que publie l'auteur dans ce volume, l'ont ramené, dit-on, au christianisme. Nous l'en félicitons volontiers, mais surtout parce que nous espérons qu'il ne s'arrêtera pas en si bon chemin, et qu'il rompra complétement avec ce qui peut lui rester encore de rationalisme. Les *Moines et Sibylles* renferment deux sujets bien distincts, quoique étroitement reliés entre eux. L'ouvrage est divisé en deux parties. La première partie contient : 1° une étude sur le Monachisme juif, où sont exposés ce qu'on sait des Thérapeutes et des Esséniens, de leur caractère et de leur origine, les rapports de leur doctrine et de leurs coutumes avec la doctrine et les coutumes chrétiennes ; 2° la traduction du livre de Philon qui nous fait connaître les Thérapeutes et qui a pour titre : *De la vie contemplative ou des vertus des suppliants*, traduction accompagnée de notes et des principales variantes recueillies dans les meilleurs manuscrits de Paris et de Florence. La seconde partie a pour objet les oracles sibyllins qui, sans être chrétiens, ont un caractère messianique et touchent ainsi de très-près à l'histoire de l'établissement du Christianisme. Une première section est consacrée à la sibylle grecque, une seconde à la sibylle hébraïque, et enfin une troisième aux chants de la sibylle hébraïque avant le Christianisme.

Un membre de l'Institut, professeur au Collége de France, M. Franck, nous semble avoir apprécié exactement ce livre en le présentant à l'Académie des sciences morales et politiques. Il a cherché à justifier ses coreligionnaires juifs de certains reproches que leur fait M. Delaunay, il a loué l'érudition et la sagacité de l'auteur, notamment dans l'appréciation d'un certain nombre d'oracles sybillins, mais il a ajouté avec raison : « M. Delaunay exagère peut-être l'importance des doctrines élaborées par les Esséniens, et il leur attribue sur le caractère universel et métaphysique du Messie des idées qui paraissent leur avoir été étrangères. Il exagère de même la différence qui existe sous le rapport des croyances entre les juifs d'Alexandrie et ceux de la Palestine et qui, en réalité, réside plus dans la forme que dans le fond.» Le travail sur les Sibylles est mieux réussi que le travail sur les Esséniens et les Thérapeutes. Le volume est fort bien écrit. G. K.

SCIENCES ET ARTS

Maine de Biran, sa vie et ses pensées, publiée par Ernest Naville. Deuxième édition, revue et augmentée. Paris, Didier. 1874. In-8 de 500 p. — Prix : 7 fr.

La première édition de cet ouvrage parut en 1857 ; ce fut une révélation dans le monde philosophique et un événement pour tous les esprits sérieux. Jusqu'alors le nom de Maine de Biran n'était connu que d'un cercle restreint et spécial de penseurs et de savants. Le volume que M. Naville livrait au public initiait toutes les intelligences à cet étonnant travail d'une âme sur elle-même, et aux résultats définitifs qui l'ont couronné. Jamais encore n'avait paru un système philosophique qui s'appuyât avec la même sincérité sur l'expérience intime de chaque jour, qui rectifiât avec la même bonne foi et la même modestie ses idées précieuses, qui fût plus accessible au contrôle et à l'examen de chaque âme, qui fut plus exactement la représentation de l'homme cherchant loyalement la vérité.

Maine de Biran était particulièrement doué pour cette œuvre. La vie que M. Naville a placée en tête du volume nous fait parfaitement connaître cette admirable organisation, que la moindre influence émeut, modifiée par les événements intérieurs ou extérieurs, par la plus légère contrariété morale, par un souffle de la température. Possédant en outre un esprit qui aimait à analyser chacune de ses impressions, à se rendre compte de chaque détail de sa vie intime, à se regarder vivre et à expliquer chaque phénomène de sa vie ; n'ayant aucune préoccupation de fonder un système philosophique, n'écrivant

pas son journal pour le public, mais pour lui-même, avec la sincérité d'une confession ; cherchant la lumière avec passion et mécontent de chaque ombre, de chaque problème inexpliqué, timide dans ses affirmations tant qu'elles n'ont pas atteint le degré de la certitude et ignorant ce fol orgueil qui se refuse à l'aveu d'une erreur ; ne reculant pas devant une conclusion qui renverse un long travail précédent, et recommençant avec une patience et une soif de vérité incroyables toute l'étude des faits intérieurs. L'auteur du *Journal* réunissait en lui les conditions les plus favorables pour la recherche vers laquelle il concentrait toute son attention.

Le point de départ, pour Maine de Biran, offrait déjà un obstacle sérieux. Imbu dès sa jeunesse des idées sensualistes de Condillac, il pouvait s'égarer sur la route de l'erreur. Mais il s'aperçut promptement de la fausse direction où il avait été lancé, et n'hésita pas à revenir sur ses pas et à dépouiller ces préjugés que lui avait légués le dix-huitième siècle. Puis, recommençant à construire sur un terrain neuf, il reconnut bientôt, comme essence de l'homme, la volonté, la liberté. A cette lumière, le sensualisme disparaissait. Ce fut là la première base, le premier principe d'où il s'élança d'un pas sûr, mais patient, à la découverte de la vérité sur la nature humaine et ses rapports avec le monde extérieur. Cette étude fut longue. De 1789 à 1824, elle ne fut pour ainsi dire pas interrompue. Nous ne suivrons pas Maine de Biran dans cette persévérante et admirable analyse. Nous voulons seulement marquer les résultats auxquels est arrivé cet infatigable chercheur. Parti du matérialisme, il conclut au spiritualisme dans le sens le plus élevé de ce mot, au spiritualisme chrétien ; il reconnaît et distingue en lui ces trois vies dont les philosophes du christianisme, les Pères de l'Église, ont si bien expliqué la nature et développé les fonctions : la vie animale, la vie de l'âme sans Dieu, la vie de l'âme avec Dieu. Après avoir étudié et éprouvé tous les systèmes où l'orgueil de l'homme essaye de se suffire à soi-même et à s'isoler dans l'illusion de sa force, il proclame la nécessité d'un soutien, d'un appui supérieur à nous, il réclame l'intervention divine et son dernier cri est une prière. Ainsi donc il avait franchi avec le seul secours de sa raison la distance qui sépare le sensualisme du christianisme ; ayant débuté avec Cabanis, il finit avec le P. Gratry, et jamais encore n'avait été confirmée d'une manière plus éclatante la belle parole de Tertullien : *Anima naturaliter christiana.*

Sans doute, Maine de Biran n'était encore entré que dans le vestibule de la religion, et la philosophie ne l'avait pas fait chrétien dans toute l'acception de ce mot. Mais il avait parcouru la partie la plus difficile du chemin, il avait dépassé la barrière la plus infranchissable, il avait reconnu logiquement et par la seule étude de notre

nature la nécessité pour l'homme de s'abdiquer lui-même à un certain moment, de faire taire sa raison et d'écouter la voix de Dieu, de vaincre son orgeuil et de devenir l'élève d'une révélation supérieure. Il avait avoué que, par là seulement, l'homme trouvera cette paix qu'il cherche et pour laquelle il est fait. Dès lors, il n'avait plus qu'à obéir docilement à cette voix divine qui continuait à lui parler. Le rôle du philosophe était presque achevé. Il n'avait plus qu'à constater la conformité de la grâce avec les besoins de notre nature, et à en suivre les inspirations avec simplicité et bonne volonté, enfin à *pratiquer* et agir après avoir étudié et cherché. Cette dernière partie de l'œuvre, Maine de Biran l'eût accompli sans doute si le temps lui en eût été donné. Il eut ainsi achevé, complété la tâche de sa vie. Mais sa santé déjà ébranlée déclinait rapidement ; en 1824, il quittait cette terre, entouré à ses derniers moments de tous les secours de la religion catholique.

Quelques lecteurs de la première édition s'étaient étonnés de ne voir, dans le *Journal* de Maine de Biran, que si peu de traces de son existence domestique ; et, malgré les affirmations contraires de son savant historien, ils s'étaient hâtés d'en tirer des conséquences contre le philosophe. L'homme intérieur, disaient-ils, absorbé en lui-même, est nécessairement égoïste ; pour lui, la famille n'existe pas : les affections extérieures seraient une distraction apportée à sa pensée. Il n'en est pas ainsi. M. Naville, dégagé par ces accusations même de la discrétion qu'il s'était imposée, les réfute en publiant aujourd'hui, à la suite de ce volume, plusieurs lettres que Maine de Biran adressait à ses filles. On y voit toute la tendresse du père, on y suit les préoccupations que lui inspirent les moindres événements de la vie de ses enfants. Il suffit de parcourir ces pages touchantes, pour reconnaître promptement que, chez l'auteur du *Journal*, le travail de la pensée n'arrêtait en rien les émotions du cœur.

Ce livre offre donc à tous une lecture intéressante et utile. Il n'a pas la sécheresse d'un traité de philosophie ; il nous charme par l'élégance, la facilité et la clarté du style, en même temps qu'il nous ramène à une étude sérieuse de nous-mêmes en compagnie d'un guide perspicace et fidèle. Comme le dit fort bien M. Naville, son contenu est fait pour intéresser toutes les âmes sérieuses ; sa forme le rend accessible à tous les esprits cultivés ; et tous ceux qui le liront avec attention en reconnaîtront la haute valeur.

J. B. DE V.

Politesse et convenances ecclésiastiques, par un supérieur de Grand Séminaire. 3e édition, revue et corrigée. Paris, veuve Mas, 1874. In-12 de 560 p. — Prix : 3 fr.

Joubert a écrit, dans ses *Pensées :* « La politesse est la fleur de l'hu-

manité ; qui n'est pas assez poli n'est pas assez humain. » Elle est, suivant La Bruyère, « une certaine attention à faire que, par nos paroles et nos manières, les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes. » En tout cas, la politesse est absolument nécessaire à qui fréquente le monde ; elle marque l'éducation, et ne se supplée par rien. Hélas ! comme elle a décliné parmi nous, grâce aux abaissements et aux vilenies de l'atmosphère que nous respirons depuis tout à l'heure un siècle ! C'est à ceux qui se respectent, c'est au prêtre entre autres, qu'il appartient de sauver ces nobles traditions comme les autres. Répondant à l'envoi de son livre que lui avait fait l'auteur, Mgr Dupanloup s'exprime avec force et netteté sur ce point : — « C'est une raison de soigner avec plus d'amour nos jeunes élèves, presque tous enfants du peuple et des champs, et de les mieux préparer à devenir des princes, des princes de la maison de Dieu. Quand nous les enverrons au monde couronnés du sacerdoce, la société ne demandera pas d'où ils viennent, pourvu qu'ils ne le rappellent pas eux-mêmes par un langage inculte et des manières informes. » — Les conseils et les préceptes rassemblés ici ont ce particulier mérite de donner de chaque chose l'historique et les motifs. L'historique : l'ingénieux auteur a su compulser et présenter à propos de curieuses anecdotes, qui supposent beaucoup de lecture sur la matière, beaucoup de recherches et beaucoup de bonheur. Ce n'est donc point un traité aride, ennuyeux, sec et sans vie ; tout au contraire. Les trois éditions qu'il a eues l'attesteraient au besoin. Et de plus, cela va sans dire, les motifs sont toujours choisis parmi les plus élevés ; l'auteur anonyme ne craint de faire valoir, en cinquante endroits, les raisons de la foi, de la piété, de la grandeur spirituelle du ministre de l'Évangile. Il remarquera, à bon droit, que « les formes polies dont nos sociétés modernes sont si justement fières, leur ont été inspirées par le christianisme, qui les a rendues, sous ce rapport comme sous tous les autres, de beaucoup supérieures aux sociétés anciennes (p. 7). » Il citera en son lieu le mot original de M. de Custines : « Je n'ai jamais rencontré un religieux ou une religieuse d'un mauvais ton... Le catholicisme, avec son respect pour les grands pouvoirs sociaux, sa soumission à la force qu'il rend légitime par la foi, ses habitudes de recueillement et de méditation, dispose les esprits à la vraie politesse (*L'Espagne sous Ferdinand VII*). »

Voici les divisions de cet ouvrage. Première partie : Politesses et convenances ecclésiastiques dans sa vie privée : soins du corps, vêtements, habitation, maintien, voyages, etc. Sur le chapeau, l'auteur affirme que la forme ecclésiastique est le tricorne, attendu qu'à Rome aussi on le porte ; nous permettra-t-il de l'inviter à vérifier pourquoi on appelle *chapeau romain* celui qui n'a que deux bords, et si le tri-

corne, évidemment d'usage récent, ne serait pas la coiffure de la cour de Louis XV introduite à la cour pontificale par le cardinal de Bernis, à une époque où la France donnait, pour ces choses comme pour beaucoup d'autres, le ton à l'Europe ? Il y a là une question intéressante à résoudre ; d'autant plus qu'aucune peinture antérieure à cette époque n'accuse la présence ni même l'idée première du tricorne, et que les ordres les plus anciens, bénédictins, camaldules, carmes, dominicains, l'ont toujours ignoré. — Seconde partie : Politesses et convenances ecclésiastiques dans les relations : ministère, visites, repas, sociétés, serviteurs, etc. — A la troisième partie, les convenances dans le langage : convenances de ton, de règles grammaticales ; convenances littéraires, sociales, morales, de correspondance écrite. Cette dernière affaire des lettres est amplement traitée : un appendice fournit des modèles pour tous les genres, empruntés aux meilleurs écrivains, français et latins. Nous recommandons, p. 349 et suivantes, d'excellents conseils sur la prononciation, si vicieuse, si désagréable dans plusieurs de nos provinces, qu'un prêtre même de mérite nuit à son ministère en la conservant, non-seulement dans les cercles de gens bien élevés, mais parfois jusque dans la chaire où il doit annoncer la parole de Dieu.

V. Postel.

Du Pouvoir, *ses origines, ses limites, ses formes, ses transformations,* par l'abbé Raboisson. Paris, Plon, 1874. Gr. in-18 de 438 p. — Prix : 5 fr.

Le Droit divin et la Théologie, *aperçu historico-théologique sur le pouvoir souverain en général et particulièrement en France,* par l'abbé P. Feret, docteur en théologie. Paris, Palmé, 1874. Gr. in-8 de 86 p. — Prix : 1 fr. 25.

Qu'est-ce que le *Droit divin,* politiquement parlant ? Parmi ceux qui en parlent, soit pour l'attaquer de leurs railleries comme un régime bon au moyen âge mais qui a fait son temps grâce à l'aurore de 89, soit pour le défendre par convenance pour des traditions respectables et qui ne sont pas sans grandeur, nous ne craignons pas d'avancer qu'il en est un très-petit nombre capable d'en avoir, et par conséquent d'en donner, une idée nette et exempte d'erreur. Les uns stigmatisent cette formule comme celle d'un pouvoir absolu, au-dessus des lois ; les autres croient avoir tout dit en se couvrant du mot de saint Paul : *Omnis potestas a Deo.* — Il faut aller plus loin, et la saine philosophie, comme la bonne politique, exigent que l'on résolve la question de savoir *comment* la souveraineté vient de Dieu. Là est le nœud du problème et jamais le mot de Proudhon : « Il y a de la théologie au fond de toute politique » ne fut plus vrai qu'en cette matière.

Les deux ouvrages de M. Raboisson et de M. Féret répondent à cette grave question, mais le premier beaucoup mieux, selon nous, que le second. Celui-ci prétend soutenir sur le *Droit divin et la théologie,* sa

thèse, au point de vue de l'école ; les textes des grands docteurs, saint Thomas d'Aquin, Bellarmin, Suarez y sont rapportés et commentés, mais incomplétement et avec quelque confusion. L'auteur considère successivement divers aspects du *Droit divin* sans en donner une notion nette et précise. La théorie doctrinale repose sur la distinction essentielle du pouvoir *direct* et du pouvoir *indirect*, c'est-à-dire sur sa collation *médiate* ou *immédiate*. Oui, la souveraineté vient de Dieu, mais quant à celui qui l'exerce, « aucun monarque, dit Suarez, cité par l'abbé Féret), n'a ou n'a eu, selon la loi ordinaire, le principat politique immédiatement de Dieu ou par l'acte d'une insttution divine, mais bien moyennant la volonté et l'institution humaine. Tel est l'admirable axiome de la théologie. » Lors donc que Jacques d'Angleterre se disait roi de *droit divin médiat*, prétendant n'être responsable qu'envers Dieu seul, s'établissant au-dessus de toutes les lois, et déclarant à son Parlement que « tous les priviléges dont jouissaient les corps colégislateurs étaient de pures concessions émanées de la bonté des rois, » il proclamait la tyrannie et l'arbitraire un principe, et le bon plaisir un droit. Les contempteurs du droit divin, entendu en ce sens, ont raison de le repousser ; mais très-probablement, ce n'est pas là ce que soutiennent les partisans de l'ancien régime, appelé à tort, aujourd'hui, *droit divin*, les mots ayant, la plupart du temps, perdu leur vrai sens et leur vraie valeur. En tout cas, pour ne pas sortir des limites de l'application la plus intéressante pour nous de la théorie théologique, on peut dire, l'histoire à la main, que la monarchie de Droit divin *direct* n'a jamais été le système politique admis et pratiqué en France.

Quant à M. l'abbé Raboisson, il ne prétend pas, dans son remarquable ouvrage, se placer d'une manière aussi exclusive au point de vue spécial de la théologie pure, mais il aborde toutes les questions de fait, et son livre, à la fois très-scientifique et très-patriotique, s'impose aux méditations des hommes sérieux comme un excellent cours de politique sage, vraie et rationnelle. Les conclusions de l'École forment, en quelque sorte, son point de départ; il examine alors, discute et réfute, avec une grande puissance de pensées et un grand charme de style, les systèmes les plus en vogue de nos jours sur la transmission, les formes et changements du pouvoir, sur le suffrage universel et la souveraineté du peuple, etc. Puis, passant à l'application pratique, il se demande où se trouve aujourd'hui, dans quelles mains réside, à l'heure présente, le *droit* au gouvernement de la France. — L'orléanisme, la République, les revendications bonapartistes, le septennat sont successivement passés au crible d'une logique serrée, et tombent sans peine devant le droit monarchique héréditaire de la maison de Bourbon.

Après la première partie de l'ouvage, *analyse*, et la deuxième partie,

synthèse, l'auteur, dans la troisième, *application et explication*, conclut comme le comte de Chambord, prononçant cette simple et grande parole, gage de salut pour la nation qui s'y laissera entraîner : « Ma naissance m'a fait votre Roi. » F. DE ROQUEFEUIL.

Der christliche Staatsmann. *Handbuch für jeden Staatsbürger zur richtigen Erkenntniss und Ausübung seiner politischen und socialen Rechte und Pflichten*, von Graf THEODOR SCHERER-BOCCARD (*L'homme d'Etat chrétien : Manuel du citoyen, où il apprendra à connaître et à exercer ses droits et ses devoirs politiques et sociaux*). Soleure, Schwendimann, 1875. In-8 de v-288 pages.

Tout ce livre n'est que le développement de cette pensée : Hors de l'Église point de salut pour la société. Cet axiome chrétien est aussi vrai pour les princes et pour les peuples au point de vue social, que pour les individus au point de vue religieux et surnaturel. M. le comte Scherer fait la guerre aux idées modernes sur toute la ligne avec une grande vigueur et une grande force de logique. Plusieurs sans doute le trouveront bien arriéré et bien intolérant; mais les hommes réfléchis ne pourront point le lire sans être frappés de ses considérations et sans être effrayés des dangers que les exagérations révolutionnaires feraient courir à l'humanité, si une digue puissante ne vient arrêter le courant qui l'emporte dans les abîmes. Après avoir montré la différence qui existe entre la conception chrétienne et la conception antichrétienne de l'État, la première faisant de l'État une institution d'origine divine, la seconde n'y voyant qu'une association intéressée, formée dans le but d'avoir plus de force dans la lutte pour l'existence, l'auteur examine successivement tout ce qui touche à l'organisation sociale, considérée au point de vue religieux, et il résout toutes les questions qu'il propose d'après l'enseignement des souverains Pontifes : rapports de l'Église et de l'État; indépendance des monastères et des corporations ecclésiastiques; droits respectifs de l'Église, du père de famille, de l'État sur l'école; droit civil, droit criminel, procédures dans l'Église et dans l'État; police de sûreté, pieuses associations, confréries ; bienfaisance; paupérisme et corruption; droit de paix et de guerre ; souveraineté, intervention, alliances; diplomatie, art militaire; agriculture, industrie, commerce; finances : revenus, impôts, dépenses. Nous ne pouvons faire connaître ici les réponses que fait à chacune de ces questions M. le comte Scherer : ce que nous avons dit de l'idée mère de son ouvrage suffit d'ailleurs pour l'indiquer à l'avance; mais on voit qu'aucun point important n'est oublié, et il faut lire dans le livre lui-même les solutions de détail. Nous ne nous arrêterons pas non plus à relever quelques propositions sur lesquelles il est difficile d'être complétement d'accord avec l'au-

teur, par exemple à propos de son admiration sans bornes pour le traité de la Sainte-Alliance (p. 199-201); mais son idée fondamentale est incontestablement vraie, savoir que seule la pratique du christianisme peut sauver les peuples comme les individus, et que, par conséquent, tout bon citoyen doit travailler à propager et à faire respecter les principes du christianisme. X.

Autorité et Liberté, par M. Latour du Moulin, ancien député au Corps législatif. Paris, Hachette, 1874. 2 vol. in-12 de cxliv-398 et 600 p. — Prix : 7 fr.

M. Latour du Moulin a rassemblé en deux volumes les discours qu'il a prononcés sous l'Empire au Corps législatif, ainsi que divers écrits déjà publiés par lui à diverses époques, comme *Une Solution en* 1850, *la politique dans les départements*, *la France comparée à l'Angleterre*, *Lettres sur la constitution de* 1852. Le but de l'auteur est évidemment de justifier son attitude politique pendant et après l'Empire, et de montrer aujourd'hui à la France que le gouvernement impérial a donné et doit donner encore ce régime tempéré, mélange d'autorité et de liberté, auquel notre pays aspire toujours.

Le caractère essentiellement politique de cette publication nous amènerait sur un terrain que nous ne pouvons aborder ici. Nous aurions plus d'un fait à invoquer pour contredire les assertions de M. Latour du Moulin. Mais comment espérer porter la lumière dans des intelligences que les événements n'ont pu éclairer, et dissiper des illusions qui ont résisté à l'effondrement d'une société démoralisée ? Il y a dans l'attitude actuelle de certains hommes politiques de quoi confondre et profondément attrister. Dieu préserve la France de leur triomphe ! H. de L'É.

Tableau général et descriptif des mines métalliques et des combustibles minéraux de France, par M. Alfred Caillaux, ingénieur civil des mines. Paris, Baudry, 1875. In-8 de vii-636 p. — Prix : 15 fr. Extrait des *Mémoires de la Société des Ingénieurs civils.*

L'industrie minérale, bien qu'elle ait profité des moyens de travail perfectionnés dont la vapeur a centuplé la puissance, reste incapable, en France, de fournir à la consommation la totalité des métaux et des combustibles que réclament ses besoins croissants. Le complément doit être demandé par le commerce aux marchés étrangers. Restreindre pour les houilles, le fer et les autres métaux le déficit que l'importation vient combler, tel est le but qu'il faut atteindre, soit en augmentant l'activité des exploitations actuelles, soit en suscitant de nouvelles entreprises. Dans les deux cas,, il y a grand intérêt à connaître le bilan exact de nos ressources minérales : c'est à ce besoin que répond

le *Tableau*, complet dans ses éléments principaux, dressé par M. Alfred Caillaux.

Une introduction, précédée d'un avant-propos, rappelle les travaux plus ou moins spéciaux tentés dans cette voie, depuis Agricola et Sarrault, au seizième siècle, jusqu'à nos récentes statistiques. Elle expose, en outre, des considérations générales sur les substances métalliques. leur manière d'être au sein de la terre, et les théories dont leur formation a été l'objet. Elle résume enfin quelques données statistiques sur la production, la consommation et l'importation, sur les forces productives élémentaires, routes, canaux, chemins de fer, machines, et se termine par un aperçu de l'histoire de nos mines.

Dans une seconde partie, l'auteur décrit tous les gîtes des métaux autres que le fer; il conclut de son examen que le moyen âge fut, en général, et pour les mines en particulier, une période florissante de travail, de progrès et de liberté; que la main-d'œuvre avait alors ordinairement une part plus large qu'aujourd'hui dans les produits de l'entreprise, surtout quand des corporations traditionnelles maintenaient les vieilles coutumes; que les exploitations ont succombé presque partout en France, malgré l'amélioration des procédés de travail et l'exemple des mines prospères de l'Angleterre et de l'Allemagne, par diverses causes, au premier rang desquelles il convient de compter le régime vicieux auquel elles ont été longtemps soumises, et dont la loi de 1810 n'a pas corrigé tous les défauts ; qu'enfin, par l'application des méthodes perfectionnées, par le développement des voies de communication, par l'achèvement du relevé de topographie souterraine et des cartes géologiques, et sans doute aussi par quelques réformes de la loi minière, elles pourront reprendre une activité mieux en rapport avec les ressources naturelles d'un sol dont plusieurs découvertes récentes sont venues manifester encore les richesses.

La troisième partie, consacrée à la description des mines de fer, constate les progrès de la sidérurgie, en rapport avec l'accroissement de la consommation depuis le commencement du siècle, et la substitution, chaque jour plus habituelle, du fer au bois, de l'acier au fer, dans un grand nombre d'applications. Ici l'état des exploitations est beaucoup plus satisfaisant, et l'on doit surtout désirer que certains districts miniers soient mis en valeur par la création de routes et de canaux.

Pour l'industrie houillère, dont la situation est brièvement exposée dans la quatrième partie de l'ouvrage, la marche croissante de la production indigène est parvenue à réduire la part proportionnelle que l'importation fournit à la consommation, quelque prodigieuse que celle-ci soit devenue de nos jours. Il y a donc là des efforts heureux à encourager, et l'exécution de chemins de fer et de canaux nous apparaît encore comme l'une des nécessités les plus urgentes.

Dans un avenir prochain, sans doute, les questions si importantes qui touchent à la réforme de nos lois minières viendront en discussion : l'ouvrage de M. Alfred Caillaux fournira le plus consciencieux et le plus utile recueil de faits bien étudiés. En attendant, et malgré certaines réserves que peut suggérer quelques vues théoriques, il constitue un excellent guide pratique, et sera consulté avec grand profit par tous ceux qui, au point de vue de la production, du commerce ou des transports, doivent se préoccuper des progrès de l'industrie minérale, des développements qu'elle peut recevoir, et des débouchés qu'il convient de lui créer. A. D.

Le Musée Fol. *Etudes d'art et d'archéologie sur l'antiquité et la renaissance. — Première année. Choix de terres cuites antiques*, par W. Fol. Genève, Georg, 1874. In-folio de 87 p., avec 32 planches et 29 vignettes. — Prix : 25 fr. — Publié aux frais de la ville de Genève.

Cet ouvrage est la première partie d'une publication très-considérable et essentiellement originale, publication qui n'est elle-même que le complément d'une œuvre artistique belle et utile à tous les points de vue. L'auteur, M. W. Fol, est un connaisseur d'un goût sûr et fin, que tous ceux qui ont quelque peu vécu à Rome ont été à même d'apprécier ; c'est aussi un érudit que de longues années de séjour dans cette ville n'ont fait que perfectionner dans la connaissance des choses de l'antiquité et de la Renaissance. Enfant de Genève, M. Fol n'a point oublié sa mère-patrie, et lui a fait un don vraiment royal. Sous le nom de musée Fol, il l'a dotée d'une splendide galerie, composée des richesses de tout genre que dix ans d'infatigables et intelligentes recherches lui avaient permis de rassembler. Ce musée est aussi remarquable par la quantité et la variété des objets qu'il contient, que par le nombre vraiment considérable des pièces rares ou belles. Après avoir procédé lui-même à l'installation de ces diverses séries, et en avoir rédigé le catalogue détaillé, M. Fol, désirant que sa création pût être encore plus utile au public, s'est décidé à entreprendre un travail considérable, c'est-à-dire une nombreuse série d'études d'art et d'archéologie s'appuyant exclusivement sur les documents et les objets fournis par le musée qui porte son nom. Il s'est donc proposé de passer successivement en revue toutes ces classes diverses, de les faire reproduire sur des planches d'une exécution supérieure, et de tirer de chaque pièce intéressante un enseignement spécial, au double point de vue de l'art et de l'histoire, en y introduisant de nombreux détails qui pourront paraître arides à quelques personnes, mais par lesquels l'auteur, comme il le dit dans sa préface, a voulu se mettre à la portée des maîtres et des élèves qui, dans les écoles de dessin, voudraient faire usage de ses recherches.

Le volume qui vient de paraître est le premier de cette série ; il traite spécialement des Terres cuites et Bas-Reliefs antiques, principalement au point de vue des religions et de la représentation plastique des dieux ou de leurs mystères. Puis viendront, par volumes annuels, une succession d'études, traitant, en premier lieu, des choses de l'antiquité, et, en particulier des Vases, des Intailles, des Camées, des Stucs, des Peintures murales, des Bronzes, des Statues et des Bas-Reliefs en marbre et en pierre ; en second lieu, des choses de la Renaissance, et, en particulier, des Peintures à fresques et à l'huile, des Verreries et Verrières, des Statuettes, des Bronzes, des Faïences peintes, des Reliures, des Tapisseries, Broderies, Dentelles et Étoffes brochées d'or et d'argent, etc., etc. On voit que la mine est riche et ne s'épuisera pas de sitôt; rappelons encore une fois, car c'est là le côté vraiment original de ce vaste travail, que chaque groupe de ces matières si variées donne lieu à une étude spéciale, sorte de monographie se basant sur des planches nombreuses reproduisant des objets complétement inédits. — Nous pouvons annoncer, comme étant actuellement sous presse, un beau volume contenant 1,300 intailles, camées antiques, gemmes, pâtes, verres et émaux, constituant une collection que nous avons eu le plaisir d'admirer, cet hiver, à Rome, et dont le classement est fait suivant les groupes historiques ou mythiques ; la description de ces séries sera précédée d'une introduction technique aussi complète que possible.

Disons quelques mots maintenant de ce premier volume de Bas-Reliefs et de Terres cuites, dont nous avons parcouru le texte et les planches avec un vif intérêt. Tous les objets qui y sont reproduits offrent un intérêt particulier, et ont été, pour l'auteur, l'occasion des déductions les plus instructives, tant au point de vue technique et artistique qu'au point de vue de la mythologie. Chaque planche représentant ces admirables productions de l'art antique, est le point de départ d'une étude parfois succincte, mais toujours riche en enseignements et en aperçus piquants. Parfois même, à propos de quelque représentation de la vie réelle antique ou de quelque scène mythologique, ces notions instructives atteignent presque les proportions d'une courte dissertation ; de nombreuses notes, ainsi que des renvois aux auteurs, prouvent le soin minutieux que M. Fol a mis à appuyer chacune de ses affirmations sur le témoignage des anciens ou des auteurs modernes les plus compétents.

Une courte préface explique les vues de l'auteur, et donne une idée générale des grandes divisions chronologiques dans lesquelles rentrent les Bas-Reliefs figurés; ceux-ci sont reproduits sur trente-deux planches, la plupart gravées, et vingt-quatre vignettes intercalées dans le texte. Les huit premières planches sont de fidèles reproductions d'après

la photographie (par le procédé dit Albertotypie) d'autant de magnifiques frises antiques, appartenant à des époques différentes. Les sujets sont de nature fort diverses : des soldats romains et leurs prisonniers au pied d'un trophée, les jeux du cirque (deux planches), la vendange (deux planches), une danse bachique, le Nil, le sacrifice d'un taureau (superbe reproduction du type mithriaque si connu sur laquelle le sacrificateur est figuré sous les traits d'un génie androgyne ailé). Les jeux du cirque ont été surtout, de la part de M. Fol, le sujet d'une étude approfondie ; nous avons là, en quelques pages, un véritable petit traité de la profession de gladiateur d'après les auteurs anciens. Quant au bas-relief représentant le Nil, ses rivages et sa population, hommes et animaux, il est difficile de rencontrer un sujet à la fois plus étrange et plus intéressant. L'espace nous manque pour en parler tout à notre aise ; nous renvoyons donc le lecteur à la planche VII du travail de M. Fol et à l'article explicatif qui l'accompagne.

La suite des planches reproduit de nombreux et beaux fragments de statues, et, en particulier une tête du dieu Atys, une tête de prêtresse, une tête de Minerve, trois fort belles têtes de femmes, plusieurs têtes votives, une terre cuite funèbre ou emblème cosmogonique fort curieux. Il n'est pas un de ces sujets si variés qui ne donne lieu à quelques considérations d'une grande clarté, et en même temps si nourries et si concises qu'on est surpris, après les avoir parcourues, d'avoir tant appris en si peu de lignes.

D'autres planches représentent de superbes antéfixes, figurant, entre autres, la primitive déesse Gæa, Cérès, Vénus, Bacchus, une curieuse représentation cosmogonique, Apollon, des masques bachiques, etc. Puis viennent de nombreux sujets servant de base à un article sur les divers groupes de personnages mythologiques qui formaient, dit l'auteur d'après Strabon, le cortège de Bacchus, Silène, les Satyres, les Bacchantes, les Lenœ, les Thyades, les Mimallones, les Naïades, les Nymphes, les Tityres et les Fannes.

De curieux bas-reliefs représentent encore Méduse entre deux griffons, ou, d'après l'auteur, la lutte du soleil (Mithras) symbolisé par les griffons, avec la lune (Diane) figurée par la tête de Méduse ; d'après l'auteur encore, le Dieu Bes entre deux sphinx, des amazones et des griffons (deux sujets fort curieux), Ariane abandonnée, Dédale fabricant les ailes d'Icare, etc., etc.

Les dimensions de cet article ne comportent pas de développements plus considérables. Sans vouloir abuser davantage de la patience de nos lecteurs, nous les engageons vivement à prendre par eux-mêmes connaissance de cette première partie du travail de M. Fol.

G. Schlumberger.

BELLES-LETTRES

Œuvres oratoires de Mgr Freppel, évêque d'Angers. Tome III. Paris, Jouby et Roger, 1874. In-8 de 422 p. — Prix : 5 fr.

Dans la succession de ses évêques, chaque siége épiscopal possède tôt ou tard un homme dont le nom ne se sépare plus du sien, et reste dans la postérité comme la vivante personnification de sa gloire. Notre siècle connaissait déjà ceux qu'on n'appelle plus désormais que l'évêque de Poitiers, l'évêque de Perpignan, l'évêque d'Arras, l'évêque d'Orléans; il sait aujourd'hui qui s'appellera l'évêque d'Angers. Jeune dans l'épiscopat français, Mgr Freppel s'annonce déjà comme une de ses gloires, et la science, la littérature et l'éloquence le placeront aux premiers rangs. Le tome III des *Œuvres oratoires* de l'éminent prélat est bien fait pour justifier cette appréciation, que nul ne s'avisera de trouver trop élogieuse, s'il veut seulement parcourir le volume nouveau que nous avons l'honneur de présenter aujourd'hui à nos lecteurs. Chaque discours de cet intéressant volume porte l'empreinte de quelqu'une des éminentes qualités qui distinguent l'évêque d'Angers. Les discours sur le *concile du Vatican* et sur la *puissance ecclésiastique* nous révèlent le savant canoniste qui prêta le secours de ses lumières aux pères du dernier concile ; les panégyriques de saint Thomas, de saint Hilaire, de la bienheureuse Jeanne de Maillé font aisément deviner un homme pour lequel l'histoire ecclésiastique n'a pas de secrets ; les discours prononcés dans des distributions des prix ou bien au sein de sociétés savantes nous disent assez que la liberté d'enseignement et l'œuvre de l'éducation chrétienne possèdent en la personne de l'évêque d'Angers un de leurs champions les plus vigoureux et les plus jaloux d'en faire refleurir les glorieuses traditions sur notre terre de France; quelques discours de charité, pleins d'un chaleureux enthousiasme, nous montrent un cœur ardent, désireux de mettre au service de la souffrance les ressources inépuisables d'une intelligence d'élite et d'une énergique volonté. Du reste, la perfection littéraire de la phrase témoigne partout que l'évêque est un ancien professeur d'éloquence, digne de prendre place aujourd'hui dans les rangs de ceux qu'il signala jadis comme des modèles. Pourquoi ne pas dire aussi qu'un souffle patriotique traverse ces pages et leur communique une émotion qui gagne bien vite le lecteur chrétien et français. Mgr Freppel aime la France comme un Alsacien fidèle. Il garde un reconnaissant souvenir de la prospérité que l'Alsace connut à l'ombre du drapeau de la France, et ne craint pas d'exalter ceux qui lui en assurèrent autrefois les bienfaits. Pour lui, il croit que, dans les leçons du passé seules, la France apprendra le secret de se préparer un avenir prospère ; que sur le roc des principes seulement, elle peut aspirer à rebâtir à nouveau cet édi-

fice glorieux que nous avons sottement jeté par terre, sans nous être préalablement ménagé même le plus fragile abri. Les enseignements de Mgr Freppel ont retenti assez haut pour que nous puissions nous dispenser d'en parler ici. Ils restent consignés dans le livre que nous annonçons aujourd'hui, pour témoigner à nos fils que si la France ne s'est point relevée, ce n'est pas du moins la faute de l'Église, et qu'il nous eût suffi de vouloir pour voir les évêques refaire *cette ruche* nationale, pour la construction de laquelle ils déployèrent autrefois toute la patience et toute l'intelligence *des abeilles*. ÉDOUARD PONTAL.

Essai sur l'histoire de l'Éloquence judiciaire en France avant le dix-septième siècle, Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par THÉODORE FROMENT, ancien élève de l'Ecole normale, professeur de rhétorique au lycée de Bordeaux. Paris, E. Thorin, 1874. Gr. in-8 de XVI-367 p.

L'éloquence et le barreau dans la première moitié du seizième siècle, par le même. *Ibid.* Gr. in-8 de XII-91 p. — Les deux ouvrages, prix : 7 fr. (Ne se vendent pas séparément.)

M. Th. Froment constate, en son avant-propos (p. XIV), que si l'on a « étudié les transformations successives de la parole religieuse dans notre pays depuis les premiers scolastiques jusqu'à Bossuet, » nul ne s'est encore « inquiété de suivre les transformations du style et du goût au barreau ; d'étudier cette éloquence *mêlée aux affaires du monde,* comme dit du Vair, qui a joué un si grand rôle dans l'histoire de notre pays, et qui mérite certes une place dans l'histoire de notre littérature. » Il faut se réjouir du choix fait par M. Froment d'un sujet si nouveau, si fécond. L'auteur traite ce sujet avec le soin tout particulier que l'on apporte aux choses que l'on aime. Les derniers mots de son avant-propos caractérisent admirablement les dispositions avec lesquelles il a écrit tant d'intéressantes et de savantes pages : « Pour nous, arrivé au terme de nos recherches, nous avouons avoir fait amitié avec tous ces graves personnages de notre ancien barreau et de nos parlements, et nous éprouvons pour eux le sentiment qu'éprouvait Royer-Collard, lorsque, rappelant les impressions de sa jeunesse, il disait avoir appris le respect à la grand'chambre du parlement de Paris. »

M. Froment s'occupe tour à tour des avocats du temps de saint Louis, d'après les traités de Ph. de Beaumanoir, de Pierre de Fontaine, de G. Duranti ; des avocats du temps de Philippe le Bel, parmi lesquels il distingue Jean des Mares, Regnault d'Acy, Jean Jouvenel, Jean Lecoq, Pierre Flotte, Pierre de Cugnières, Pierre Dubois ; des avocats du quinzième siècle, et surtout des plaidoyers du cordelier Jean Petit et de l'abbé de Saint-Fiacre après l'assassinat du duc d'Orléans par Jean-Sans-Peur, du plaidoyer de Gerson pour l'Université contre

Charles de Savoisy, de la harangue du même grand docteur prononcée, en 1405, devant Charles VI, sur le gouvernement du royaume, harangue que l'illustre Berryer, le plus compétent des juges à cet égard, cite comme un modèle d'éloquence judiciaire. Abordant le seizième siècle, M. Froment signale la réforme des études juridiques, nous entretient de Budé, d'Alciat, de Cujas, de Dumoulin, du chancelier de l'Hôpital, et consacre trois notices très-développées à Étienne Pasquier, à Antoine Arnaud et à Simon Marion. Un dernier chapitre, qui roule spécialement sur l'éloquence de la magistrature, amène devant nous les noms de Du Mesnil, de Brisson, de Guy du Faur de Pibrac, de d'Espeisses, de Servin, d'Antoine Loisel et de Guillaume du Vair. L'Hôpital, Pasquier, du Vair sont les trois personnages dont le judicieux critique apprécie le plus le talent. Dans l'appendice se déroule la liste de tous les avocats fameux de l'ancienne France, liste ouverte par un pape, Clément IV (Gui Foucault ou Foulques, *Guide Fulcodius*), et par un saint, saint Yves, celui dont on a dit si plaisamment :

Sanctus Yvo Advocatus,
Erat Brito, Et non latro, etc.

A cette liste, M. Froment a joint, en guise de pièces justificatives, des fragments de discours, des anecdotes et des détails biographiques qui n'auraient pu trouver place dans le cadre de sa thèse.

L'auteur de l'*Essai sur l'histoire de l'éloquence judiciaire* avait laissé de côté la première période du seizième siècle. C'est cette lacune qu'il a voulu combler en publiant sa seconde étude. Il y passe en revue l'armée des avocats qui précédèrent Pasquier et l'Hôpital. Tout à l'heure il s'était contenté de les nommer en passant : maintenant il retrace la physionomie de chacun d'eux, et fait revivre devant nous Guillaume Poyet, François de Montholon, Pierre Liget, Jacques Aubery, Anne Du Bourg, Gabriel de Marillac, Pierre Séguier, Christophe de Thou, Thomas Sibilet, l'auteur de l'*Art poétique*, Gilles Bourdin, Charles Dumoulin, à propos duquel il montre (p. 79) combien est peu digne de foi une historiette souvent répétée, et qui a été racontée pour la première fois par Papire Masson.

Je résumerai en trois mots mon sentiment sur la thèse de M. Froment et sur le complément qu'il a donné à cette thèse : Bonnes recherches, bonnes idées, bon style. T. DE L.

Le chancelier Pierre Séguier. *Etudes sur sa vie privée, politique et littéraire, et sur son groupe académique*, par M. RENÉ KERVILER, ancien élève de l'Ecole polytechnique. Paris, Didier, 1874. In-8 de XV-672 p. — Prix : 7 fr.

Pierre Séguier, qui durant trente-deux ans fut chancelier de France, a été un instrument docile et énergique aux mains de Richelieu, de

Mazarin et de Louis XIV. Ses contemporains, ses ennemis mêmes, ne lui ont pas dénié de sérieuses qualités, sans lesquelles il n'aurait pu garder si longtemps ses hautes fonctions. Olivier d'Ormesson, qui ne l'aimait pas, tant s'en faut, lui reconnaît une science universelle et une puissance de travail considérable. Séguier n'eut pas seulement des qualités rares et fortes ; il rendit aussi de grands services. Il défendit avec une persévérante vigueur la cause monarchique qui était celle de l'unité française, et il prit une part importante à ces grandes réformes législatives et judiciaires qui honorèrent la première partie du règne de Louis XIV. Enfin il aima les lettres et les arts, amassa à grands frais de beaux livres et des manuscrits précieux qui ont passé dans nos bibliothèques publiques, fut, après la mort de Richelieu, le protecteur de l'Académie française qui ne se montra point ingrate envers lui ni envers les siens, et étendit même son patronage sur la naissante Académie de peinture et de sculpture. En dépit de ses services et de ses mérites, Séguier n'a pas laissé une de ces hautes et sereines mémoires qui s'imposent à l'estime et au respect de la postérité. C'est par le caractère surtout que valent les hommes, et l'on conteste au chancelier l'intégrité et la fermeté du caractère. Les contemporains l'ont fort maltraité ; Arnaud d'Andilly, suspect d'ailleurs comme janséniste à l'égard d'un défenseur de l'orthodoxie, l'a même appelé « un Pierrot déguisé en Tartuffe ; » de nos jours, M. Chéruel l'a vu et l'a montré « dur aux faibles, humble devant les puissants. » Faut-il accepter ces appréciations comme le jugement définitif de l'histoire ? M. René Kerviler ne le pense pas. Dans un livre intéressant, plein de faits, où abondent le rare et l'inédit, il s'est attaché à laver Séguier de la plupart des reproches qui lui ont été adressés. Il a fort bien signalé les causes de l'impopularité qui, depuis plus de deux siècles, pèse sur le nom du chancelier. C'est l'opinion des contemporains qui a formé celle de la postérité ; et les contemporains, irrités du joug dont Richelieu les avait chargés, se sont attendris sur ses victimes, et ont gardé toutes leurs sévérités pour les exécuteurs de ses rigoureuses justices. Cinq-Mars et Marillac ont pris leur revanche, et ils l'ont prise aux dépens de Séguier.

Je l'avouerai cependant, si M. Kerviler a justifié Séguier sur beaucoup de points, il ne l'a pas grandi, et il ne pouvait le grandir. Il entre dans l'honnêteté du chancelier trop de calculs, et dans son dévouement trop de souplesse. J'honore ses services, j'envie sa fin chrétienne, qui a inspiré à Mascaron un beau mouvement oratoire ; je ne saurais l'inscrire parmi ces vrais grands hommes dont la gloire est devenue la gloire même de la France. A. Largent.

HISTOIRE

Dr Livingstone's last journals in central Africa, *from* 1865 *to within a few Days of his Death*, avec un portrait, deux cartes et quarante-quatre gravures. London, Murray, 1874. 2 vol. in-8. — Prix : 60 fr.

En accordant aux cendres de Livingstone les honneurs de la sépulture à l'abbaye de Westminster, le peuple anglais a montré encore une fois combien il est fier de ses véritables héros. Leur gloire fait partie de l'héritage national, et le pays entier est intéressé à leur destinée. Voilà pourquoi aussi le livre dont j'ai maintenant à rendre compte est devenu, dès sa publication, un ouvrage populaire ; on n'y trouvera pas de nombreuses particularités scientifiques, mais ceux de mes lecteurs qui aiment à contempler la persévérance et le courage d'un chrétien aux prises avec des difficultés inouïes dans la réalisation d'un projet utile au double point de vue scientifique et pratique, parcourront avec plaisir le journal du docteur Livingstone. C'est le récit détaillé de tous les incidents qui marquèrent le voyage de cet explorateur depuis 1866 jusqu'en 1873, l'année de sa mort ; on n'y rencontrera pas seulement des notes rapides, de simples indications, mais une narration dans le sens le plus complet du mot, des descriptions pittoresques, des remarques sur les mœurs et les habitudes des naturels du pays, des observations curieuses, de véritables dissertations. Personne n'a retouché cet émouvant journal ; il a été imprimé tel quel, d'après les manuscrits de Livingstone ; et, pour ma part, je suis charmé que, sous prétexte de vernis littéraire, un maladroit ami n'ait pas corrigé et embelli des pages où l'auteur se révèle naïvement. Félicitons-nous d'avoir ici *un livre de bonne foi*, et non un spécimen de beau style.

Je ne donnerai pas l'analyse d'un ouvrage qui se trouvera bientôt dans toutes les mains, et dont une traduction française ne saurait manquer d'être publiée ; je me bornerai à rappeler que le voyage décrit ici est le second (et le dernier) que Livingstone entreprit. Son expédition pour découvrir les sources du Zambèse avait totalement échoué, et notre voyageur était revenu en Angleterre, il y a dix ans, sous le coup d'un profond découragement. L'allocation qu'il avait reçue du Trésor public, sa propre fortune se trouvaient gaspillées, et le gouvernement ne voulait plus le subventionner ; je dirai même qu'il était révoqué de ses fonctions. C'est alors qu'un homme bien connu, Sir Roderick Murchison, l'ami dévoué et inébranlable de Livingstone, se jeta noblement sur la brèche, et résolut de fournir au missionnaire les moyens d'entreprendre une nouvelle expédition. A force de patience et de démarches, une somme d'argent assez considérable fut réunie. Livingstone repartit pour l'Afrique, et succomba enfin au bout de six

années de souffrances inouïes. C'est le récit de ce second voyage que nous avons aujourd'hui devant nous, édité par M. Horace Waller, autre ami du voyageur, et connaissant fort bien lui-même les différentes localités dont il est question. Le journal est précédé d'une introduction excellente écrite par M. Waller, qui a aussi ajouté des notes très-judicieuses, et fait bon usage de détails fournis par deux nègres, Susi et Chama, les fidèles compagnons du pauvre Livingstone. Ce qui donne un charme spécial aux volumes publiés par M. Murray, c'est le caractère chrétien qui y règne d'un bout à l'autre ; le voyageur, sur la trace duquel nous nous aventurons au cœur de l'Afriqne, ne quitte pas Zanzibar pour son dangereux pèlerinage sans invoquer l'aide de Dieu ; les saintes Écritures l'accompagnent partout et forment sa lecture habituelle ; aussi l'amélioration intellectuelle et morale des naturels de l'Afrique l'occupe-t-elle autant et plus que la géographie ; il songe au problème terrible de l'esclavage, et voit avec dégoût que la traite des noirs se pratique toujours malgré les efforts des cabinets européens. L'analyse du nouvel ouvrage de sir Samuel Baker me donnera l'occasion de revenir sur cette question délicate. Disons, avant de finir, qu'un beau portrait, des cartes et des gravures forment les accessoires du journal de Livingstone. GUSTAVE MASSON.

Social Life in Greece, from Homer to Menander. By the Rev. J. P. MAHAFFY, M. A., Fellow of Trinity College, Dublin. London, Macmillan, 1875. In-8. — Prix : 9 fr.

M. Mahaffy est un écrivain avec lequel les lecteurs de cette Revue ont déjà fait connaissance, et le nouveau livre dont j'ai à parler aujourd'hui ne servira qu'à augmenter sa réputation comme savant et comme antiquaire. Il y a un point capital qui m'a frappé en lisant cette piquante étude sur la vie sociale des Grecs. M. Mahaffy ne se met à la suite d'aucun système, ne se range sous aucune bannière ; lorsqu'il lui arrive, et c'est assez souvent, d'exprimer des opinions contraires à celles des auteurs en vogue, il le fait sans hésiter, courtoisement, mais franchement. Ainsi, les théories mystiques de M. Cox, renouvelées de Dupuis, lui semblent absurdes ; comment admettre que l'enlèvement d'Hélène représente l'occultation du soleil derrière les nuages ? Les rapprochements entre les mœurs des Athéniens du temps de Périclès et ceux de l'Europe au dix-neuvième siècle abondent, et sont présentés d'une façon très-ingénieuse. Nous relevons, socialement parlant, s'il en faut croire M. Mahaffy, beaucoup plus des Grecs que de nos ancêtres du moyen âge ; l'esprit de satire et de scepticisme qui caractérise la société moderne, la décadence de toute foi bien définie, l'omnipotence de la discussion libre dans les journaux et à la tribune, le

patriotisme et le dévouement sacrifiés à l'intérêt privé : toutes ces qualités auraient trouvé de la sympathie chez les Grecs, tandis que, d'un autre côté, elles eussent choqué les Croisés, un saint Louis, un Joinville ; un véritable Athénien se fût accommodé à merveille de notre esprit de négoce et de spéculation, de nos discussions et de notre diplomatie. Lorsqu'on étudie comparativement la Grèce des temps homériques et celle du siècle de Périclès, on est encore plus frappé de la justesse des remarques de M. Mahaffy. Les contemporains du chantre d'Ulysse et d'Hector avaient pour la femme un respect qui n'existait plus à l'âge d'or de la république athénienne ; et semblablement il est hors de doute que le progrès de la civilisation n'a abouti chez nous, en dernière analyse, qu'au ravilissement de la femme. Les Aspasie dominent, et non pas les Andromaque.

J'ai déjà dit que M. Mahaffy est singulièrement peu disposé *jurare in verba magistri;* voyez plutôt son tableau des temps homériques : c'est à faire dresser les cheveux sur la tête de M. Gladstone, et à faire sortir M. Grote du tombeau. Selon lui, les héros de l'*Iliade* n'ont ni courage ni compassion ; ce sont des traîtres et des menteurs. Il y aurait plus d'une réserve à faire contre cette opinion, et on pourrait, en particulier, dire à M. Mahaffy qu'il n'a pas très-bien compris le personnage d'Agamemnon. J'aime mieux insister sur les détails où notre savant auteur me semble avoir touché juste, et, je l'avoue à regret, je tombe d'accord avec lui lorsqu'il nous montre la société moderne, en dépit de l'influence du Christianisme, conservant beaucoup de traits qui rappellent la Grèce du temps de Périclès. On lira avec intérêt les divers chapitres où sont décrites les professions et les occupations des Athéniens ; en pénétrant jusqu'au fond de la vie sociale, l'auteur ne pouvait éviter certaines relations qui révoltent notre sens moral, mais qu'il n'y avait pas moyen de passer sous silence ; ces détails sont convenablement traités.

M. Mahaffy pense que la religion des Grecs dégénéra à proportion qu'on s'éloigna des temps homériques, et il soutient que la couleur d'immoralité répandue sur la mythologie hellénique est l'ouvrage des rhapsodes appartenant à un siècle plus civilisé. Selon lui, le scepticisme se développa plus tard, mais ne dépassa jamais les couches intellectuelles de la société ; les grands personnages politiques pouvaient mépriser les oracles, et les sophistes tourner les poëtes en ridicule ; les gens du peuple s'en tenaient aux anciennes croyances ; et si Thucydide réfléchit fidèlement les opinions religieuses de Périclès, de Phidias, enfin du monde aristocratique, c'est à Hérodote qu'il faut s'adresser pour connaître les idées de la majorité. Lorsque l'incrédulité eut atteint sa plus haute période de développement, il y eut une réaction, et, comme le dit M. Mahaffy, l'époque de Démosthène fut

plus orthodoxe, probablement, que celle de Périclès. La prétendue destruction de la religion grecque répond à celle du christianisme au dix-huitième siècle ; ce fut une phase, un engouement parmi les philosophes ; on ne saurait y trouver une abdication de la foi.

En définitive, l'ouvrage de M. Mahaffy est un de ceux qui se lisent avec autant de plaisir que de profit, parce que l'auteur tout, en témoignant d'une érudition très-sûre, écrit à merveille. Je voudrais aussi, encore une fois, louer son indépendance et sa légitime horreur de tout ce qui ressemble au parti pris ; c'est une qualité excessivement rare, et j'aurai bientôt, en rendant compte d'un des livres les plus courus aujourd'hui, à montrer jusqu'à quel scandaleux excès peut aller, non-seulement l'ignorance, mais la mauvaise foi, quand le Christianisme est en jeu. Il y a de quoi, comme l'a dit un journaliste, faire rougir de leur profession ceux qui s'occupent de critique littéraire, et qui y travaillent honnêtement.

GUSTAVE MASSON.

Histoire du règne de Louis XIV, *Récits et tableaux*, par M. CASIMIR GAILLARDIN, professeur d'histoire au collége Louis le Grand. Tomes III et IV. Deuxième partie : *l'Epoque de puissance et de gloire sous Colbert et Louvois.* Paris, Lecoffre, 1874. 2 vol. in-8 de 667 et 617 p. — Prix : 12 fr.

Nous sommes vraiment heureux d'annoncer la publication des troisième et quatrième volumes de cet excellent ouvrage ; les deux premiers, qui s'arrêtaient à la mort de Mazarin, nous avaient laissé un vif désir de voir se poursuivre une entreprise inaugurée par un succès si mérité. Les deux nouveaux volumes que nous avons sous les yeux répondent aux espérances que tous les hommes de goût et de science avaient conçues. L'auteur y aborde le règne personnel de Louis XIV et le conduit jusqu'en 1688 ; cette seconde partie est intitulée : *L'époque de puissance et de gloire sous Colbert et Louvois.* M. Gaillardin est demeuré fidèle au plan qu'il s'est tracé dès l'origine. Il suit toujours cette méthode synoptique qui, suivant ses expressions, laisse à chaque époque ce qu'elle a produit, et place chaque personnage dans son centre. C'est l'opposé du plan si vicieux suivi par Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV.* « Nous développons, avait dit M. Gaillardin dans sa préface, les idées, les caractères, les mœurs, les institutions ; nous mettons en scène les personnages pour les faire revivre, agir, parler, au lieu de résumer sèchement le sens ou l'effet de leurs paroles ou de leurs actions. Nous ne reculons pas devant les citations d'extraits textuels des discours, des lettres, des livres vantés, des actes officiels, édits, arrêts judiciaires, traités de paix et d'alliance, tous documents où la couleur locale abonde, et où se révèle spontanément l'esprit du siècle, sans qu'on puisse accuser de partialité le jugement de l'historien. C'est, à notre avis, un défaut capital, quoique assez commun, de

procéder par allusion, de traiter le lecteur comme s'il connaissait d'avance les personnes et les choses, et qu'il suffît de lui en rafraîchir par quelques mots la mémoire affaiblie. Nous croyons plus utile et plus consciencieux de séjourner, pour ainsi dire, au milieu des événements et des hommes, de prendre le temps de les considérer à loisir pour les connaître par eux-mêmes. C'est là ce que signifie le sous-titre *Récits et Tableaux* que nous avons ajouté à notre titre principal. » Sans examiner si cette méthode est, absolument parlant, la meilleure de toutes, et si elle serait applicable à toutes les époques de l'histoire, on peut affirmer qu'elle convient particulièrement au siècle de Louis XIV, et que M. Gaillardin la justifie par le parti qu'il a su en tirer. Il est impossible de mieux résumer tous les documents contemporains du grand roi, toutes les pièces publiées après sa mort, tous les travaux dont son règne a été le sujet. Ce qui fait la supériorité de M. Gaillardin sur ceux qui l'ont précédé, ce n'est pas seulement l'abondance et l'exactitude des informations, c'est surtout l'imposante moralité qui ressort de tout son livre. Il comprend et remplit tous les devoirs d'un historien catholique ; la sincérité et la justice guident sa plume. Nul ne rend un plus complet hommage aux solides et brillantes qualités de Louis XIV, aux talents de ses ministres et de tous les hommes éminents qui lui faisaient cortége ; mais nul n'a exposé avec plus de mesure et de loyauté les vices et les défauts du roi, et les dangers de sa politique générale. On n'admirera jamais assez les bienfaits que la royauté a répandus sur la France de 1661 à 1688 : la direction suprême des affaires retenue par le prince ; le rétablissement de l'ordre dans les finances ; la réforme des administrations provinciales; les Parlements réduits à leurs fonctions judiciaires ; la Chambre de justice contre les traitants ; les Grands Jours d'Auvergne ; les réformes législatives, l'ordonnance civile, l'ordonnance criminelle, l'ordonnance du commerce, l'ordonnance des eaux et forêts ; le développement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie ; les canaux du Loing et du Languedoc ; la réorganisation de notre armée et de nos institutions militaires; les fortifications élevées par Vauban sur nos frontières ; la reconstitution de notre marine ; des flottes nombreuses lancées à la mer; tant de ports créés ou achevés, Toulon, Rochefort, Cette, Brest, Marseille, le Havre, etc.; nos colonies étendues et protégées ; et tant de travaux couronnés par la gloire impérissable des sciences, des arts et des lettres. Mais en même temps, il faut condamner, dès le début du règne, une politique extérieure qui recherche autre chose que la sécurité et le véritable honneur de la France ; un esprit de conquête servi par une diplomatie sans scrupule dont la meilleure mais insuffisante excuse est de dire que les princes et les gouvernements étrangers n'étaient ni plus loyaux ni plus désintéressés ; un

orgueil qui souleva toute l'Europe contre nous. M. Gaillardin montre quelle place la religion occupait encore dans la conduite des affaires humaines, dans les lois et dans les mœurs ; il nous dit avec quelle sincérité, avec quelle foi, Louis XIV et la presque unanimité de ses contemporains respectaient les vérités révélées ; mais il est obligé de nous raconter les progrès du jansénisme, dont il nous avait précédemment exposé les origines avec tant d'exactitude et d'intérêt ; la première et déplorable agression de la cour de France contre le Saint-Siége en 1662 ; la jalousie du roi, de ses ministres, de ses magistrats contre la puissance et les immunités de l'Église ; les tentatives de Colbert contre la propriété ecclésiastique et la liberté des ordres religieux. Le véridique écrivain ne peut nous dissimuler les embarras intérieurs qui se révèlent même avant la paix de Nimègue ; les séditions que Colbert réprime avec une rigueur impitoyable et qui avertissent l'Europe de notre affaiblissement prochain. Le quatrième volume se clôt par un douloureux chapitre, où M. Gaillardin nous représente un des côtés les plus sombres du grand règne, le funeste effet produit sur les mœurs et sur la fortune publique par le luxe démesuré et par le libertinage de Louis XIV ; les pompes si peu chrétiennes de Versailles et des autres maisons royales ; le jeu, les loteries ; la reconnaissance officielle des maîtresses et des bâtards du roi ; la corruption croissante de la haute société ; et les inutiles efforts de Colbert pour prévenir la ruine de nos finances. Ce volume ne nous mène pas cependant jusqu'à la fin de la période comprise entre 1661 et 1688. L'auteur nous annonce que le tableau de cette grande époque sera prochainement complété par un chapitre qui nous racontera les chambres de réunion, la prise de Luxembourg et la trève de Ratisbonne ; les démêlés de la cour de France avec Innocent XI ; la révocation de l'édit de Nantes ; la guerre de la succession Palatine ; la querelle des franchises à Rome et l'intervention du roi dans les affaires de Jacques II, roi d'Angleterre. Le public attendra avec impatience le nouveau volume où doit être rejeté ce chapitre ; et, dès à présent, il fera le meilleur accueil à ceux que nous annonçons, et où M. Gaillardin a déployé les meilleures qualités de l'historien, du moraliste et de l'écrivain.

CHARLES GÉRIN.

Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces, publiée par ordre du ministre des finances, d'après les documents conservés aux Archives nationales, par A.-M. DE BOISLISLE, sous-chef au ministère des finances. Tome Ier, 1663 à 1689. Paris, imp. nationale, 1874. Gr. in-4 de LIX-695 p.—Prix : 40 fr.

L'institution des Archives ministérielles en France est de date relativement très-récente. Saint-Simon a raconté dans ses *Mémoires* le

sort réservé, jusque sous le règne de Louis XIV, aux papiers d'État qui, demeurés en la possession des ministres, des ambassadeurs ainsi que de tous ceux qui, à un titre quelconque, avaient participé au maniement des affaires publiques, passaient, après leur mort, dans celle de leurs héritiers, et souvent, par la main des valets, s'en allaient chez les regrattiers et les beurrières servir aux plus vils usages. Richelieu, Mazarin, Le Tellier avaient reconnu l'utilité, la nécessité de mesures à prendre dans l'intérêt gouvernemental et historique tout à la fois. Mais ce fut à Colbert et à Louvois qu'en cette partie comme en tant d'autres, revint le mérite de l'initiative et surtout de l'exécution. Cependant, il faut l'avouer, les deux grands ministres ne sauraient rigoureusement être considérés comme les créateurs des Dépôts administratifs. Ils travaillèrent et amassèrent pour leur satisfaction ou leur usage personnel plutôt que pour le compte de l'administration. Leur exemple n'en produisit pas moins ses effets, et de cette époque on comprit que la conservation des papiers était indispensable dans l'intérêt de la chose publique, en même temps que se dégageait comme conséquence et ne tarda pas à prévaloir le principe si longtemps méconnu du droit de propriété de l'État. Le Dépôt de la guerre fut définitivement constitué par Chamillart ; celui de la marine et de la maison du roi par Seignelay et Pontchartrain ; celui des affaires étrangères par Torcy. Quant à la Chancellerie, elle ne paraît avoir conservé ni correspondances ni dossiers avant le règne de Louis XV.

En sa qualité de contrôleur général, par les attributions multiples que la faveur du monarque avait successivement rattachées à sa charge de secrétaire d'État, Colbert était parvenu à embrasser presque toutes les branches du gouvernement, à étendre son action sur tout le royaume. Sous son impulsion, par les soins d'agents aussi zélés qu'érudits, se formèrent ces collections précieuses qui ont fourni les éléments principaux du monument que M. Pierre Clément vient d'élever à sa mémoire, et qui rentrées, après des destinées diverses, aux mains de l'État, représentent, à proprement parler, les premières archives du Contrôle général. Ses successeurs immédiats, Le Peletier et Pontchartrain, organisèrent, règlementèrent, non plus pour leur propre compte, mais dans l'intérêt administratif, le classement, la garde des correspondances et des documents de tout genre reçus dans leurs bureaux. Les trente ministres qui occupèrent le contrôle de 1699 à 1791, suivirent tous, ou peu s'en faut, les mêmes errements, et rendirent à la science, à l'érudition aussi bien qu'au public et à l'État des services dont l'intéressant avant-propos de M. de Boislisle, auquel nous empruntons ces détails, permet d'apprécier l'importance.

La transformation radicale que la loi des 27 avril et 25 mai 1791 fit subir à l'organisation ainsi qu'aux départements ministériels, la haine

aveugle et systématique qui animait les gouvernants d'alors contre le passé, portèrent aux Archives administratives et financières du contrôle général un coup irremédiable. Des décrets successifs prescrivirent l'élagage, la suppression dans les anciens dossiers de tout ce que le nouveau régime rendait *inconvenant ou inutile.* La Convention ordonna l'anéantissement, à l'exclusion des pièces utiles au recouvrement des propriétés de l'État, de « tout vestige monarchique ou féodal, justement proscrit sous le règne de la liberté et de l'égalité. »

Les épaves échappées aux fureurs du triage révolutionnaire ont, pour la majeure partie (un certain nombre de documents avaient été recueillis à l'Hôtel des Finances où ils périrent dans l'incendie de 1871) trouvé asile aux Archives nationales. Elles y gisaient amoncelées, lorsqu'en 1865 le ministre des finances décida qu'il serait procédé à l'inventaire des papiers de l'ancien contrôle général. Ce travail fut confié aux soins d'un employé de l'administration centrale, M. A. de Boislisle. Collaborateur de M. Pierre Clément, formé à son école, nul plus que lui ne réunissait les connaissances spéciales nécessaires au succès de l'œuvre. La haute récompense, que l'Académie française vient de décerner à sa belle histoire des premiers présidents de la maison de Nicolay, en est le témoignage. L'utilité historique et pratique du dépouillement entrepris sous sa direction, ne tarda pas à apparaître telle, que, deux ans après, le 10 avril 1867, une nouvelle décision ministérielle ordonnait la publication, aux frais de l'État, d'un inventaire analytique de la correspondance des contrôleurs généraux avec les intendants, les secrétaires d'État, les fermiers généraux, les principaux financiers, ainsi que les divers fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire.

Cette publication formera plusieurs volumes. Le tome premier, qui paraît aujourd'hui, est consacré aux ministères de Claude Le Peletier (1683-1689) et de Louis Phelypeaux de Pontchartrain (1689-1699). Il comprend — sans compter un appendice où figurent plusieurs documents considérables, et notamment le tableau des recettes et dépenses au vrai des seize exercices, — dix-neuf cent seize numéros, qui ne renferment pas moins de huit à dix mille pièces, lesquelles, suivant leur importance, sont indiquées, analysées, ou reproduites, soit partiellement, soit même intégralement.

Toutes inédites, ces pièces ont une valeur qu'accroissent, d'une part, des indications empruntées par le savant éditeur à des sources diverses mais toutes dignes de créance, et qui permettent au lecteur l'intelligence entière des faits ; de l'autre, une table analytique des matières comportant de nombreux renvois, des subdivisions multiples et même des renseignements biographiques sur les nombreux correspondants du contrôleur général.

A en juger par le volume que nous avons sous les yeux, la collection de documents préparée par M. de Boislisle, et qui se rattache à la série des inventaires en voie de publication aux Archives nationales, réalisera pleinement les intentions et les espérances formulées par le rapport du 10 avril 1867. En leur donnant enfin accès dans les Archives du ministère des finances avant la Révolution, elle ouvrira aux administrateurs, comme aux érudits, une source unique et précieuse d'informations.

H. DE LUÇAY.

Chronique de Savoye, *par maistre Guillaume Paradin, chanoyne de Beauieu.* Genève, Imprimerie Fick ; Paris, Sandoz et Fischbacher, 1874. In-fol. de 394 p. et 19 non ch. — Prix : 30 fr.

Un des plus beaux types de Jean de Fournes vient d'être fidèlement et splendidement reproduit par M. Fick, de Genève, qui a atteint, sinon dépassé, la perfection typographique lyonnaise du seizième siècle. C'est la *Chronique de Savoye*, par Guillaume Paradin, chanoine et doyen de Beaujeu. C'était un *curieux* qui, avant d'entreprendre l'histoire d'une contrée, tenait à la visiter, nonobstant les embarras que rencontraient les voyageurs à cette époque. Il ne raconte donc que ce qu'il a vu de ses yeux ou entendu de ses oreilles; il en résulte des paysages gracieux, surtout exacts, et des récits où la critique, sans doute, fait souvent défaut, mais jamais la bonne foi. Naguère, je me souviens d'avoir vu au palais de Turin un grand tableau de famille, avec cette belle légende : *Filii sanctorum sumus.* En passant en revue tous les comtes et ducs de Savoie, jadis tributaires des rois de Bourgogne, le bon chanoine démontre la vérité de cette légende. C'est, on le voit, de l'histoire fort ancienne. — Cette chronique, où il y a beaucoup à glaner, est dédiée à Messire Jacques d'Albon, qui n'est autre que le maréchal de Saint-André, l'une des plus grandes illustrations du seizième siècle.

Nous ne saurions assez, à notre gré, louer M. Fick de consacrer ses presses à des œuvres aussi saines et aussi délicates.

AUGUSTIN GALITZIN.

Histoire de Marie Stuart, par JULES GAUTHIER. Deuxième édition, revue, corrigée et augmentée. Ouvrage couronné par l'Académie française. Paris, Ernest Thorin, 1875. 2 vol. in-8 de XVI-596 et 576 p. — Prix : 16 fr.

M. Jules Gauthier a publié, en 1869, à la librairie internationale (où elle se trouvait fort dépaysée) une très-remarquable *Histoire de Marie Stuart*, que le *Polybiblion* a signalée alors à ses lecteurs (voir t. VI, p. 361, et t. V, p. 312), et qui, sans avoir obtenu un succès aussi bruyant que l'ouvrage de M. Mignet sur le même sujet, s'est imposée à l'attention des juges les plus prévenus, et a même conquis une cou-

ronne académique. La voici qui reparaît, en deux volumes au lieu de trois, avec quelque retouches ; nul doute qu'elle ne fasse rapidement son chemin, et que nous n'ayons bientôt à annoncer une troisième édition.

Le livre de M. Jules Gauthier a, en effet, un triple mérite, qu'il est donné à peu d'ouvrages de posséder : il est le fruit des recherches les plus approfondies ; il est écrit dans un excellent style ; il est venu à son heure. Depuis que M. Wiesener, en 1863, entrait si résolûment dans la lice (*Marie Stuart et le comte de Bothwell*), les défenseurs de Marie Stuart se sont multipliés de toutes parts, et tous les travaux parus dans ces dernières années émanent de champions déterminés de l'infortunée reine d'Écosse : M. Meline à New-York ; M. Hosack à Édimbourg ; le professeur Petit (traduit en anglais par Charles de Flandre) à Londres ; M. de Chantelauze à Paris (dans le *Correspondant*). On voit qu'il n'est jamais trop tard pour interjeter appel devant le tribunal de l'histoire, et nous devons une fois de plus remercier M. Jules Gauthier, qui a si bien instruit la cause, et qui — pour tout esprit sincère — a pleinement gagné son procès. G. DE B.

L'Ambassadeur de Dieu et le Pape Pie IX, par ROSELLY DE LORGUES. Paris, Plon, 1874. In-8 cav. de 552 p. — Prix : 8 fr.

Voilà un titre qui ménage au lecteur plus d'une surprise. Il s'agit en effet, dans cet ouvrage, de Christophe Colomb (le héros de cœur de M. le comte Roselly de Lorgues), et surtout de sa béatification. Dans ses *prolégomènes* (p. 1 à 72), l'auteur rappelle les premières démarches qui avaient abouti à une demande formelle d'introduction de la cause au concile du Vatican, dont la brusque suspension la fit ajourner ; mais il fut solennellement convenu que, dès la reprise de la session, la Postulation serait proposée publiquement à la signature des prélats.. Encouragé par cette circonstance et par une admirable lettre de Mgr le cardinal archevêque de Bordeaux, M. Roselly de Lorgues, plein d'une nouvelle ardeur, reprit la plume enthousiaste avec laquelle il avait déjà, sur l'ordre de Pie IX lui-même, retracé l'histoire du grand navigateur, et il nous donne aujourd'hui, un traité complet de la vie religieuse et mystique, de la vocation et de la mission prédestinées et des vertus apostoliques de Christophe Colomb. Nul mieux que l'auteur ne pouvait présenter et discuter les *preuves*, trop ignorées du public, qui justifient non-seulement ses sympathies et celles du sacré collége, mais la demande de béatification qui a servi de prétexte à ce nouvel ouvrage. Si étrange qu'en paraisse le but au premier abord, personne ne le lira sans un intérêt croissant, et n'en terminera la lecture sans adhérer aux conclusions de l'auteur. C'est à l'aide des documents les plus authentiques et les plus nombreux que M. Roselly de

Lorgues établit sa thèse : mérite qui peut faire passer par dessus certaines métaphores oratoires dont le lecteur aurait parfois le droit d'être un peu surpris. Ainsi, p. 83, l'auteur n'hésite pas à dire ceci : « Nous affirmons qu'après saint Jean le Précurseur, déclaré le plus grand d'entre ceux qui sont nés de la femme, et à partir du temps apostolique, nul n'a été plus grand, dans le monde que Christophe Colomb. Nul aussi n'a été plus grand que lui dans l'Église... » Plus loin, au chapitre II de la première partie, M. Roselly de Lorgues s'étend avec complaisance sur la révélation de la mission de Colomb à Job et aux prophètes Isaïe et Malachie. Nous préférons, nous l'avouons, tout ce qui a trait à la vie du grand navigateur, à ses épreuves, à ses entreprises, sujet parfaitement traité par l'auteur (p. 163 à 300).

La seconde partie contient, rassemblées en un faisceau lumineux, toutes les preuves de l'éminent degré où étaient parvenues les vertus théologales et cardinales de Christophe Colomb; c'est là la nouveauté et l'attrait de ce livre, qui s'ouvre par une belle eau-forte représentant la tête inspirée du héros. F. R.

Ratio novæ collectionis *operum omnium sive editorum, sive anecdotorum, seraphici Eccl. doctoris sancti Bonaventuræ, proxime in lucem edendæ, manuscriptorum bibliothecis totius Europæ perlustratis,* studio ac labore P. Fidelis a Fanna et sociorum ejusdem ordinis. Taurini, 1874. Gr. in-8 de XN-320 p.

De ratione cognoscendi, *seu utrum quidquid certitudinaliter cognoscitur a nobis cognoscatur in rationibus æternis, quæstio anecdota seraphici doct. sancti Bonaventuræ,* quam primo detexit P. Fidelis a Fanna. Taurini, 1874. Gr. in-8 de 32 p.

Les œuvres de saint Bonaventure ont été l'objet de cinq publications collectives, depuis l'édition *princeps* de 1588 jusqu'à celle de Vivès (1864), la pire de toutes. Dans aucune, la critique n'avait dit son dernier mot, et il restait presque autant à alléger les éditions précédentes de plusieurs œuvres indûment attribuées au docteur séraphique qu'à les enrichir d'opuscules nouveaux, parfaitement authentiques et restés ignorés jusqu'ici. Après deux tentatives infructueuses en 1855 et 1867, ce monument semble devoir s'élever prochainement sur des bases excellentes. Le P. Fidèle de Fanna, préposé à ce travail par le général des Franciscains, possède comme critique et comme paléographe toutes les qualités désirables. Le compte-rendu de l'état actuel de ses recherches, qu'il a publié à l'occasion du sixième centenaire de saint Bonaventure, en donne la meilleure impression. Il est divisé en trois parties. La première traite *de causis et ratione novæ editionis curandæ*, on y trouve l'énumération et l'appréciation des éditions précédentes, avec des règles pour reconnaître d'après le génie et le style d'un auteur les écrits qui lui appartiennent incontestablement (p. 1-79) ; la

deuxième décrit plusieurs manuscrits récemment découverts et en donne des spécimens (p. 81-246) : le principal est un italien qui renferme près de trois cents sermons, avec mention du lieu, du temps et des personnes devant lesquelles chacun fut prononcé (p. 94-118) ; la troisième est le catalogue des manuscrits inédits au nom de saint Bonaventure, que les opuscules qu'ils renferment soient de lui ou non (p. 247-318). Pour nous résumer, ce volume est un excellent chapitre d'histoire littéraire.

L'opuscule que nous avons indiqué en second lieu est une nouvelle édition complétée du chapitre XI de la deuxième partie de l'ouvrage ci-dessus (p. 222-43) ; il intéressera tous les philosophes qui s'occupent des premiers principes de nos connaissances. Saint Bonaventure y examine si la raison éternelle de Dieu est le principe de toute connaissance certaine chez l'homme, ou, en d'autres termes, si ce que nous connaissons avec certitude est connu dans les raisons éternelles. L'éditeur fait remarquer avec raison que, bien que le docteur séraphique ait posé la question au treizième siècle d'une manière un peu différente qu'elle ne l'est aujourd'hui, peut-être fournirait-il la vraie solution.

C.-U.-J. CHEVALIER.

Les grands hommes de la France. Hommes de guerre. (1re série : *Kléber, Desaix, Hoche, Marceau, Daumesnil* ; — 2e série : *Bertrand du Guesclin, Bayard*, par MM. EDOUARD GŒPP et EMILE L. CORDIER. Paris, Ducrocq, 1873 et 1874. 2 vol. in-12 de 281 et 512 p. — Prix : 6 fr.

Les grands hommes de la France. Navigateurs. (*Bougainville, La Pérouse, Dentrecasteaux, Dumont d'Urville*), par LES MÊMES. Même librairie, 1873. In-12 de 420 p. — Prix : 3 fr.

MM. Gœpp et Cordier ont été bien inspirés de publier ces groupes de biographies nationales qui populariseront le souvenir de nos grands hommes et fourniront des exemples de courage, de désintéressement et de patriotisme, utiles dans tous les temps, nécessaires dans ceux que nous traversons. Leurs choix sont heureux. Parmi les généraux de la première République, Kléber, Desaix, Hoche, Marceau sont les types les plus honorables. Aucun d'eux n'a pris part aux crimes de la Révolution, bien qu'ils en aient, sauf peut-être Desaix, adopté les idées ; seul Hoche, alors sergent et non simple soldat aux gardes françaises, fut, dit-on, du nombre des trop fameux vainqueurs de la Bastille. Il dut, sans doute, à ce triste fait d'armes de ne point monter plus tard à l'échafaud. C'est au sein des armées que s'était réfugié l'honneur français, banni des régions gouvernementales, et ces quatre généraux surent garder sous leur nouveau drapeau les nobles traditions qui étaient le patrimoine des vieilles armées royales. Daumesnil est le type accompli du soldat ; on connaît sa réponse aux sommations de Blücher qui lui demandait de rendre le château de Vincennes : « Quand

vous m'aurez rendu ma jambe. » Il l'avait laissée à Wagram. — Hoche, Marceau et Kléber ont amené M. Gœpp, seul auteur du premier volume, à parler des vendéens et des chouans. Il l'a fait en termes convenables, mais son impartialité habituelle et ses connaissances historiques lui ont fait parfois défaut : le *Mémorial de Sainte-Hélène* et l'*Histoire* de M. Thiers sont des sources suspectes, parce qu'elles sont empreintes d'un injuste esprit de parti et qu'elles manquent de critique historique, et je ne vois pas qu'il en ait consulté d'autres. Ainsi Alfred Nettement et plusieurs écrivains ont démontré, d'après les témoignages les plus authentiques, qu'il y avait eu à Quiberon une capitulation arrêtée entre les chefs de l'armée royale et le général Hoche. Pourquoi nier ce fait? Les agents du Gouvernement, et notamment Tallien, n'en tinrent aucun compte et ordonnèrent le massacre des prisonniers. Hoche n'est nullement responsable de ce crime, bien que l'on puisse se demander jusqu'à quel point il eût pu l'empêcher. M. Gœpp manifeste un peu trop d'enthousiasme pour ses héros.

Je n'ai qu'à louer le second volume, consacré à deux de nos plus belles gloires militaires, à du Guesclin et à Bayard ; leurs biographies sont pleines de vie et d'intérêt. Les auteurs ont cité en abondance les documents contemporains, entre autres le livre du *Loyal serviteur*, et placé en appendice des lettres, poésies, pièces curieuses qui ne pouvaient s'encadrer dans leur récit : c'est une excellente idée. Ces documents sont en français rajeuni, ce qui était nécessaire pour la commodité du public auquel ces volumes s'adressent spécialement.

Les biographies maritimes sont aussi dignes d'éloges. J'ai constaté avec plaisir qu'elles rendaient à Louis XVI la part qui lui revient dans l'impulsion donnée aux voyages d'exploration. La note qu'il écrivit à la fin du mémoire du ministre Fleurieu, traçant l'itinéraire de La Pérouse, est reproduite en entier. Ces notices sont accompagnées de cartes très-suffisantes et d'un grand secours pour suivre attentivement ces longs et lointains voyages.

En somme, et sauf les réserves que j'ai faites sur le premier volume, ces biographies sont sérieuses, instructives et écrites dans un style clair et vif qui en rend la lecture très-agréable. Elles figureront avec honneur dans nos bibliothèques militaires, et je souhaite que les auteurs ne tardent point trop à continuer un recueil si bien commencé.

J.-M. Richard.

BULLETIN

L'Église universelle du règne de Dieu et du Nouveau Monde, *c'est-à-dire le judaïsme, le catholicisme, le protestantisme remplacés par le spiritualisme*, par Jean-Louis Vaisse. Paris, Sandoz et Fischbacher ; Toulouse, Gimet, 1874. Gr. in-8 de viii-120 p. — Prix : 1 fr. 50.

M. Louis Vaïsse est un protestant franc-maçon qui a proposé de régénérer

le monde au moyen d'une nouvelle doctrine universelle qu'il appelle spiritualisme. Le spiritualisme est une excellente chose, mais ce n'est pas une religion ; aussi l'auteur ne se contente-t-il pas de la doctrine philosophique qu'on désigne sous ce nom ; il y ajoute des dogmes, une hiérarchie ecclésiastique, et même des prophéties ou du moins une explication de l'Apocalypse, qui suppose en lui un don de prophétie ; il admet la création, la divinité du judaïsme et du christianisme ; quant à la Bible, elle est, selon lui, « un mélange de vérités certaines et d'erreurs notoires (p. 48). » Il demande, en France, quatre archevêques et quatre-vingt-quatre évêques ; le culte devra se célébrer en langue vulgaire ; on supprimera les quêtes et collectes, le casuel, la confession, et aussi le célibat ec lésiastique et les couvents. Inutile de pousser plus loin l'analyse de cette singulière élucubration. Chacun peut juger par ce que nous avons dit de l'esprit du livre et reconnaître que le projet de M. Vaïsse n'a aucune chance de succès. G. K.

Die Staatsgefæhrlichkeit der rœmisch-katholischen Kirche? (*L'Eglise catholique-romaine fait-elle courir des dangers à l'État?*) Dargestellt von Hermann-Joseph Graf Fugger-Glott, Priester der Gesellschaft Jesu. Ratisbonne, Pustet, 1875. In-8 de 54 p. — Prix : 60 cent.

L'auteur de la brochure : *Pourquoi sommes-nous catholiques-romains ?* vient d'en publier une nouvelle où, mettant de côté tout étalage d'érudition et s'adressant seulement à la raison et au bon sens, il montre que l'Eglise ne fait courir aucun danger à la société civile. Après avoir examiné quelle est l'origine et l'étendue de la puissance civile, il montre comment l'Eglise catholique-romaine a été instituée pour faire connaître aux hommes la vérité et leur donner les moyens d'opérer leur salut. Il existe des points nécessaires de contact entre la société civile et la société religieuse, mais la seconde est loin d'être nuisible à la première. Le R. P. Fugger-Glott traite d'abord cette dernière question au point de vue historique; il prouve ensuite que, ni le Syllabus, ni la définition de l'infaillibilité du pape, n'ont altéré l'essence de l'Eglise catholique et ne peuvent apporter de perturbations dans la société civile. Ni le Syllabus ni le dogme de l'infaillibilité n'ont attribué à l'Eglise un pouvoir qu'elle n'avait pas auparavant; ils n'ont pas non plus modifié sa constitution divine. G. K.

Le Dogme, par Auguste Riche, prêtre de la Communauté de Saint-Sulpice. In-18 de xxi-67 p.— **L'Homme.** In-18 de x-70 p.— **La Famille.** In-18 de x-70 p. — **Les harmonies du culte de la très-sainte Vierge et la Virginité.** In-18 de iv-102 p. — **Le Culte.** In-18 de xiv-56 p. — **L'Église.** Première partie : *Constitution de l'Église et ses rapports avec l'État.* Deuxième partie : *L'Influence de l'Église sur la Société et son état actuel.* 2 vol. in-18 de 87 et 103 p. — **La Société civile.** In-18 de 101 p. — **Les Ordres religieux.** In-18 de 68 p. — **L'Art chrétien.** In-18 de xvi-70 p. (Toutes ces brochures, du même auteur, sont publiées chez Adrien Le Clere, 1874-75, et du prix de 50 centimes.)

Ces dix brochures sont la reproduction textuelle, avec de courts avant-propos, des divers chapitres d'un grand et remarquable ouvrage, bien pensé, bien écrit, que M. l'abbé Riche a publié en 1866 sous ce titre : *Le catholicisme considéré dans ses rapports avec la société.* Désireux de faire pénétrer plus avant dans les masses les excellentes idées développées dans son ouvrage, l'auteur lui a donné une forme plus en rapport avec les goûts futiles de notre siècle, qui fuit les œuvres de longue haleine et tout ce qui doit causer quelque tension d'esprit. Il n'est pas sans inconvénient de faire

une œuvre à part d'un chapitre qui a des liens naturels avec ceux qui servent à composer le volume : il faut avouer toutefois qu'ici les inconvénients sont moindres qu'on aurait pu le supposer et que les chapitres forment un tout assez complet. Le plan de l'auteur est celui-ci : il étudie son sujet avant le christianisme, depuis le christianisme, et à l'époque actuelle. Il y a beaucoup d'idées neuves élégamment exprimées ; une forme agréable fera plus facilement accepter le fond sérieux de ces petits opuscules, dont la propagande ne peut être que très-utile V. M.

Mois de saint Joseph, *à l'usage du clergé,* par M. l'abbé Chabrand, chanoine et vicaire général de Gap. Paris, Allard, 1874. In-12 de 379 p. — Prix : 3 fr.

Depuis que le patriarche saint Joseph a été déclaré protecteur de l'Église par le Pape Pie IX, la dévotion envers cet aimable et grand saint prend chaque jour parmi les chrétiens une extension nouvelle. Les exercices du mois qui lui est consacré attirent une assistance nombreuse, comparable quelquefois à celle du mois de Marie lui-même. M. l'abbé Chabrand a précisément en vue ces exercices dans cet ouvrage, comprenant, pour chaque jour, une méditation sur les vertus et les devoirs ecclésiastiques et le plan d'une instruction à adresser aux fidèles. Double but, double travail, fondus néanmoins dans l'unité du sujet principal. Tous les matins donc du mois de mars, le prêtre trouvera une méditation adaptée à la *Vie de saint Joseph* : Voilà pour le profit personnel ; puis les idées générales et le plan d'une instruction à faire au peuple, dans le même ordre de considérations, autant que possible. Outre qu'ils sont toujours justes, ces rapprochements ont ordinairement quelque chose d'ingénieux qui saisit l'esprit. Des traits historiques, récents pour la plupart, accompagnent et les méditations et les instructions. Cet ouvrage, dû à un ancien et expérimenté supérieur de séminaire, est appelé à rendre de réels services pour l'édification des âmes. V. P.

Le Diable révolutionnaire, *ou histoire d'une possédée encore vivante,* traduite de l'espagnol, par le comte Reinilom de Oneruab. Deuxième édit. Paris, Olmer, 1875. In-18 de 134 p. — Prix : 1 fr.

Le petit ouvrage que nous annonçons, et dont la couverture porte le millésime de 1875, a paru à Toulouse, en 1873, comme le titre intérieur nous le montre. Il raconte des faits de possession dignes de remarque, et les amateurs pourront le collectionner, avec tant d'autres livres de ce genre. L'auteur espagnol est le licencié Esteban Marti, curé de Lliviaz, qui fut le principal acteur dans cette histoire ; d'autres témoignages, recueillis par le traducteur, viennent compléter le récit ; enfin l'auteur, qui a emprunté le nom barbare reproduit ci-dessus, ajoute des remarques et une conclusion. E. d'A.

Notions usuelles sur le droit pratique, par F. Bernard, docteur en droit. Vannes, impr. Galles, 1874. In-18 de VII-63 p. — Prix : 50 cent.

Ceci est un résumé de conférences faites dans un cercle catholique d'ouvriers. L'auteur y traite du mariage, de la paternité et de la filiation, de la puissance paternelle et de la tutelle. Tout y est simple, clair et très-chrétien. L'auteur expose ce qui doit se faire, les formalités à accomplir, explique souvent, mais ne se perd ni dans les controverses ni dans les questions difficiles, pour lesquelles il faut toujours consulter un homme expérimenté. Il y a, pour le mariage, une lacune relativement aux empêchements établis par l'Eglise, mais ce n'est qu'un oubli. Les lecteurs de la classe ouvrière de

tous ceux qui sont peu au courant des affaires, trouveront dans ce petit livre d'utiles et exactes notions.

De l'autonomie municipale, par F. Romanet du Caillaud. Paris, J. Féchoz, 1874. In-8 de 96 p. — Prix : 1 fr.

Notre organisation communale prête sans contredit à certains égards le flanc à la critique ; la représentation des intérêts ne s'y trouve que très-imparfaitement assurée. Il pourrait donc, sur ce point comme sur d'autres encore, y avoir lieu à améliorer, mais sans vouloir remanier l'édifice en son entier. M. Romanet du Caillaud n'est point de cette dernière opinion. Il part du principe que « la vie municipale n'existe pas en France, » et s'est proposé d'emprunter aux vieilles traditions de notre législation coutumière, ainsi qu'aux constitutions des peuples libres, les moyens de la ranimer. Suivant lui, « une commune est une espèce de société par actions; les sociétaires sont les contribuables ; son capital les impôts ; son conseil d'administration le conseil municipal. » Ce conseil devrait, par suite, être élu de telle sorte que, pour sa formation, chacun exerçât une influence exactement proportionnelle au montant de son apport dans la caisse commune. La subdivision de la liste des contribuables-électeurs en trois catégories, par ordre décroissant, correspondant à chaque tiers du total des contributions communales, et nommant chacune le tiers des conseillers municipaux, paraissait de nature à amener ce résultat. A côté du conseil municipal, chargé de la gestion des intérêts matériels, de l'affectation des ressources aux travaux et aux dépenses d'utilité locale, serait placé le *consulat,* composé des délégués des pères de famille, et préposé aux intérêts moraux, notamment à la direction de tout ce qui concerne l'éducation. L'accord des deux assemblées serait nécessaire à la fois et suffisant pour l'établissement de centimes et de taxes, le règlement des modes de jouissances et de partage des biens en nature, enfin toute décision engageant, transformant, ou accroissant la fortune de la commune. Celle-ci, remise en pleine possession de son autonomie, se trouverait désormais affranchie de la tutelle de l'État pour ses affaires privées. Aux lieu et place du maire, dont la législation actuelle a fait un autocrate au petit pied, cinq fonctionnaires électifs sans hiérarchie entre eux, ayant chacun leur cercle d'action nettement défini, et judiciairement responsables de leurs actes, pourvoiraient à l'exécution. Enfin tout conflit, tout délit administratif seraient soumis aux tribunaux ordinaires, vrais interprètes de la loi, parce qu'ils sont indépendants.

La brochure de M. Romanet du Caillaud, dont nous ne faisons qu'esquisser les traits principaux, témoigne d'une étude sérieuse de la question, d'un amour sincère de la liberté ; mais elle nous semble trop absolument méconnaître en matière administrative les enseignements de l'expérience aussi bien que les traditions de l'ancienne monarchie. H. de L.

Organisation chrétienne de l'Usine. — Au secrétariat de l'Union des Œuvres ouvrières, 32, rue de Verneuil. 2 br. in-8, de 39 et 94 p. — Prix : 1 fr.

Ces deux brochures, sont extraites de trois rapports qui ont été lus par leur auteur, M. Harmel, l'industriel bien connu du Val-des-Bois, le premier, au Congrès que l'Union des Œuvres ouvrières catholiques a tenu à

Nantes, en 1873 ; le second et le troisième, au congrès de Lyon, en 1874. Dans ces deux brochures, le lecteur ne trouvera ni théories, ni rêveries : les faits seuls parlent et s'affirment, par des expériences répétées et concluantes.

L'Organisation chrétienne de l'Usine repose tout entière, dans la pensée de M. Harmel, sur cette idée : la force du mal est dans l'*association* ; la force du bien doit être, elle aussi, dans l'*association*. Et c'est avec l'association chrétienne que M. Harmel a obtenu les résultats merveilleux que ses rapports font passer sous nos yeux. Grâce à elle, il peut utiliser la bonne conduite de chacun des associés et se faire, de leur exemple individuel, autant d'alliés qui concourront au bien général de l'Œuvre ; il peut, d'autre part, opposer une résistance compacte aux attaques du respect humain ,si redoutable pour l'ouvrier quand il doit les supporter seul. Aussi applique-t-il sa méthode à tous les degrés de la famille ouvrière : au père, à la mère et aux enfants, — filles ou garçons, car, à tout âge, l'influence de *l'exemple* et du *respect humain* se fait sentir.

Les directeurs d'usine, qui trouveront dans ces pages, écrites d'après nature, un véritable code de moralisation, et tous ceux dont la bonne volonté est restée jusqu'ici inactive, apprendront là l'emploi que les classes dirigeantes doivent faire de leur temps et de leurs capitaux pour le bien-être moral et matériel des classes laborieuses. TH. DE CAER.

De l'Hygiène de la vue dans les travaux qui demandent une grande application des yeux, par S. GRAND, docteur en médecine de la Faculté de Paris, ex-interne des hôpitaux de Lyon. Paris, Savy, 1874. In-8 de 75 p. — Prix : 2 fr.

S'il est des infirmités que l'homme doit au développement de la civilisation. ce sont bien celles qui affectent l'organe de la vue. La myopie, par exemple, est une maladie des classes riches et des habitants des villes ; les campagnes en sont presque entièrement exemptes. Aussi la nation studieuse par excellence, l'Allemagne, est-elle des plus riches en myopes, au point que la myopie a cessé d'être une cause d'exemption du service militaire. Nous serons quelque jour forcés d'en venir là. Cette infirmité n'est pas la seule qui menace un organe aussi délicat. Aussi ne saurait-on trop répandre les règles d'hygiène propres à prévenir les affections et les infirmités ophthalmiques, et surtout tâcher de les introduire dans l'éducation des classes aisées, où l'on pense si peu au corps de l'enfant. A ce point de vue, rappelons qu'un savant oculiste, M. Liebreich, a fait autrefois sur l'hygiène des écoles, au point de vue ophthalmologique, une conférence (traduite dans la *Revue scientifique* du 8 février 1873), où les autorités scolaires trouveraient de sages conseils. L'opuscule que nous annonçons traite un sujet plus vaste. Le but de l'auteur a été de donner un tableau des troubles si variés et souvent si graves que détermine dans les yeux une application habituelle et prolongée, en indiquant en même temps les règles hygiéniques qu'il conviendrait de suivre pour en prévenir ou du moins en atténuer les conséquences fâcheuses. M. Grand nous semble avoir assez heureusement accompli cette tâche.

G.

Études d'Économie rurale. *Les entreprises de culture et la comptabilité*. par M. DUBOST, professeur à l'école de Grignon. Paris, Librairie agricole, 1874. In-12 de 258 p. — Prix : 2 fr. 50.

De l'aveu de tous la comptabilité agricole n'a donné depuis cinquante ans

que des résultats opposés à ceux qu'on voulait atteindre. On cherchait à estimer toutes les matières produites et consommées sur place ; le prix d'estimation, par sa mobilité continuelle, variait au gré du comptable. M. Dubost, dans la première partie de son livre, constate ces vices capitaux dans les comptabilités de Dombasle, Royer, Gasparin, Grignon, etc., faites en partie double, et ne reposant que sur des artifices d'écriture qui, en fin de compte, n'aboutissaient qu'à des pertes.

La méthode proposée par M. Dubost n'exige que trois registres : 1° L'inventaire, dressé une fois par an, 2° le livre de magasin, pour les matières, mais sans estimation, 3° le livre de caisse pour les mouvements d'argent. Ce livre, purement théorique, nous paraît excellent. Il est complété par la *Comptabilité de la ferme,* du même auteur.

R. DE L.

Nos Diplomates et notre diplomatie. *Étude sur le ministère des affaires étrangères,* par M. LOUIS LHERBETTE, avocat à la Cour de Paris, ancien rédacteur du *Journal officiel,* précédée d'une préface de M. E. PICARD, membre de l'Assemblée nationale, ancien ministre plénipotentiaire, et suivie des rapports présentés par M. E. ARAGO, au nom de la Commission des services administratifs et par M. DE RAINNEVILLE, au nom de la Commission du budget de 1875. Paris, 1874, Lechevalier. Gr. in-18 de 127 p. — Prix : 2 fr.

Ce livre est une étude intéressante, vivement écrite, et, bien qu'un peu légère dans la forme, une critique sérieuse, au fond, de l'organisation actuelle du ministère des affaires étrangères, en ce qui touche surtout le mode de recrutement du personnel et la division des deux carrières diplomatique et consulaire ; critique aisée, car, aujourd'hui, c'est presque un lieu commun que de parler de réformes à introduire dans ce service. On ne peut se dissimuler, d'ailleurs, que depuis longtemps déjà, la politique et la science, les institutions modernes et les progrès de l'industrie, les parlements et les chemins de fer, la presse et le télégraphe ont sinon « gâté, » comme dit l'auteur, au moins singulièrement modifié, dans ses conditions premières, le métier de diplomate. Il est reconnu que, pour être utilement traitées, par nos agents à l'extérieur, les affaires politiques se compliquent sans cesse de questions commerciales, exigent des connaissances multiples et presque une double compétence. Ce n'est point que nous approuvions les conclusions de M. Lherbette, c'est-à-dire, à très-peu de chose près, celles du rapport présenté à l'Assemblée nationale par M. Emm Arago, et que nous pensions que tout serait sauvé si l'on observait, d'abord, l' « unité de carrière » par la réunion en un seul des deux services politique et consulaire ; tout au plus serions-nous pour l'unité de concours à l'entrée des deux carrières. La question ne nous paraît pas encore suffisamment étudiée. C'est pour cela sous toutes réserves, d'ailleurs, que nous signalons cette *étude,* mêlée de pamphlet, où brillent, au frontispice, les noms de MM. Ernest Picard et E. Arago. Dans la Préface et dans l'Introduction que de choses à noter pour un curieux ! Quelles leçons d'histoire ! et qu'il est bon, par exemple, d'apprendre comment, aux yeux de nos jeunes républicains diplomates, la vieille école, admiration des bourgeois, a fait son temps et se meurt avec la monarchie « en déveine. »

OCTAVE TOURNOUER.

Les hautes œuvres de la Révolution en matière d'enseignement, par M. Fayet. Langres, Firmin Dangien; Paris, Bray et Retaux, 1874. In-8 de 55 p.

Comment les Cléricaux fondent les écoles, comment les autres les détruisent. *Diocèse de Bourges.* par M. Fayet. Chateauroux, lith. Migné, 1874. In-8 de 23 p.

M. Fayet est un des plus infatigables défenseurs des saines traditions de l'enseignement. Il fait ici, surtout pour l'enseignement primaire, ce que Mgr Dupanloup fait à la Chambre, avec son admirable talent, pour l'enseignement supérieur : il montre que, dans l'enseignement, l'action révolutionnaire a été, sous prétexte de réforme, éminemment destructive et corruptrice. C'est par des faits que l'auteur arrive à la démonstration de cette triste vérité; il nous montre la Révolution à l'œuvre dans les deux départements de la Haute-Marne et du Cher, confisquant les ressources, imposant des programmes révolutionnaires et athées, persécutant les instituteurs fidèles aux principes religieux, etc., etc. Nous voudrions voir le travail de M. Fayet, fait par lui ou par d'autres dans tous les départements, conjointement avec celui qui se fait pour l'histoire de l'enseignement primaire avant 1789. Que d'utiles enseignements en ressortiraient ! M. Fayet aura toujours le mérite d'avoir indiqué, un des premiers, sinon le premier, la voie à suivre. R. de St-M.

Philosophie de la Révolution française, par Paul Janet, membre de l'Institut, professeur de la Faculté des lettres de Paris. Paris, Germer-Baillière, 1875. In-18 de 76 p. — Prix : 2 fr. 50.

La *Philosophie de la Révolution !* Le titre n'est-il pas un peu ambitieux pour ce petit volume. C'est une série d'études sur les principaux historiens ou juges de la Révolution, Bucke, Fichte, Saint Martin, Joseph de Maistre, Mme de Staël, M. Thiers, M. Mignet, M. Duchez, M. Louis Blanc, MM. Michelet et Quinet, A. Young et M. de Lavergne, M. de Tocqueville et M. de Sybel, MM. Renan, Montégut, Courcelle-Seneuil. M. Janet apprécie à son tour leurs appréciations et révise leurs jugements. Il le fait avec une clarté de vues, une netteté d'idées et une sérénité d'esprit tout à fait remarquables. Il n'est ni l'admirateur enthousiaste, ni le détracteur systématique de la Révolution; il reconnaît ce qu'elle a eu de bon et blâme énergiquement ce qu'elle a fait de mal. « Le but était sage et juste, dit-il, les moyens ont été détestables, et les moyens ont souvent altéré les principes et leur ont communiqué leur propre corruption. » Nous ne serions pas toujours d'accord avec M. Janet. surtout quant il parle de la nécessité de se défendre au dix-neuvième siècle contre les envahissements du souverain Pontife ou du danger d'être entraîné par lui dans une guerre étrangère. Mais nous nous plaisons à reconnaître l'élévation de la pensée de l'éminent professeur, son courageux spiritualisme et l'habituelle impartialité de sa critique; et pour notre part nous souscririons volontiers au jugement suivant : « Aucune société humaine ne peut subsister sans une certaine forme de légalité, écrite ou non écrite, sans un certain ordre civil et politique; elle est soumise à cet ordre jusqu'à ce qu'elle l'ait remplacé, et elle ne peut le transformer qu'en s'y soumettant, c'est-à-dire d'accord avec lui. » Il est impossible de préciser plus finement l'aveu des chefs de la Révolution, et de mieux expliquer par conséquent ce que M. Renan a appelé leur « avortement » et M. Montégut leur « banqueronte. » M. de la R.

Marat, par Xavier Roux. Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1875. Gr. in-18 de 36 p. — Prix : 20 cent., et 15 francs le cent.

Voilà une des figures les plus repoussantes du Panthéon révolutionnaires, et pourtant aucune n'a été l'objet d'adulations plus hyperboliques. L'école révolutionnaire a ses dieux et elle leur prodigue son encens. Il faut venger la vérité historique et enlever les masques. C'est ce que fait avec talent M. Xavier Roux, dans cette courte bibliographie, écrite avec talent et avec érudition, et qui fait partie d'une série de brochures populaires sur la Révolution publiée par les soins de la Société Bibliographique. B.

La libération du territoire en 1818, par M. J. A. Creux, avocat à la Cour d'appel de Paris. Paris, Didier, 1875. In-12 de vii-343 p.—Prix : 3 fr. 50.

L'auteur de cet ouvrage a pensé qu'il était opportun d'extraire des grandes *Histoires de la Restauration* publiées dans les derniers temps, et des papiers du duc de Wellington, les documents relatifs à la libération du territoire sous les Bourbons, et de présenter, dans un travail spécial, le récit de ce grand acte. On verra dans son livre « comment un peuple résolu, actif, laborieux, ne désespérant jamais, possédant au suprême degré cette énergie morale que les orages de l'adversité courbent et secouent rudement mais ne brisent pas, sort peu à peu de l'abîme où ses fautes, encore plus que la force de ses antagonistes, l'ont précipité, se relève, et reconquiert son rang. » L'ouvrage est divisé en trois parties : *Les Traités du 20 novembre; l'Occupation; la Libération.* M. Creux a le tort de rejeter sur les Royalistes en général des torts qui ne furent le partage que d'un petit nombre; mais s'il fait trop souvent le procès aux hommes de droite, il sait rendre hommage au gouvernement de la Restauration. L. C.

La dépêche du 20 août 1870, du maréchal Bazaine, au maréchal de Mac-Mahon, par le colonel baron Stoffel. 3e édition Paris, Lachaud et Burdin, 1874. In-8 de 117 p. — Prix : 2 fr.

On n'a pas oublié dans quelles conditions le colonel Stoffel publia la brochure *pro domo sua* dont nous avons sous les yeux la troisième édition. Des accusations graves, terribles, avaient été lancées contre lui au cours des débats du procès Bazaine. La réponse du colonel Stoffel n'offre rien, selon nous, d'absolument péremptoire. Une note insérée au *Journal officiel* vint mettre à néant, dès l'apparition de la brochure, les déductions qu'il prétendait tirer de certaines pièces classées dans le dossier Bazaine, et l'interprétation qu'il voulait donner des dépositions de certains témoins. Dès lors, tout le plaidoyer tombe, faute d'une base solide. Mais, si cette tentative de justification a le tort de ne rien justifier, elle a le mérite de fournir des renseignements très-précieux sur les incidents qui se succédèrent à l'armée de Châlons, du 19 au 28 août; période néfaste, pendant laquelle furent prises les résolutions qui devaient bientôt aboutir au désastre de Sedan. A. de C.

Le Journal d'un Mobile de Seine-et-Marne à la défense de Paris, 1870-1871 (*Compagnie du canton de Crécy*), par Alphonse Grenier, tambour de la 2e compagnie, 2e bataillon, mis en ordre par son frère Jules Grenier. Meaux, A. Le Blondel, 1874. In-8 de 79 p. — Prix : 1 fr.

Ce petit volume vient grossir la bibliographie déjà considérable des ouvrages relatifs au siége de Paris. Ce ne sont point des révélations ni des aperçus de politique et de philosophie qu'il faut y venir chercher, mais la

simple et sincère peinture des impressions du moment, faite jour par jour par un mobile, qui raconte les événements dont il a été témoin ; sa compagnie a pris part aux affaires de Petit-Bry et de Garches. On trouve là des faits et quelques traits intéressants, surtout parce qu'ils rendent bien compte de l'état des esprits. Nous avons surtout remarqué ce qui a trait à la garde nationale sédentaire de Paris. S.

La peur du Pape, ou le mot de la situation, par Mgr Gaume. Paris, Gaume, 1875. In-8 de 48 p. — Prix : 80 c.

Mgr Gaume vient de publier, sous ce titre piquant, une brochure pleine de verve, d'esprit, de bon sens et d'un douloureux à-propos. — Tout le monde a peur, dit-il : « Les nations ont peur des nations ; les rois ont peur des peuples ; les peuples ont peur des rois ; les partis ont peur des partis ; le patron a peur de l'ouvrier ; l'ouvrier a peur du patron ; les pauvres ont peur des riches ; les riches ont peur des pauvres. La société entière a peur de quelqu'un ou de quelque chose : peur du présent, plus peur de l'avenir... Le monde a peur, parce qu'il n'est pas dans l'ordre ; il n'est pas dans l'ordre parce qu'il viole opiniâtrément la loi fondamentale de son être, en refusant de tendre à son centre... Cette violation le conduit à des châtiments inévitables, et en particulier à un despotisme universel. La violation de la loi vient de la peur du Pape, » — représentant de celui qui est la voie, la vérité et la vie, — de la désobéissance au Pape. C'est un des artifices les plus dangereux et les plus absurdes du démon. Tel est le fond de cette brochure, qui offre une des lectures les plus salutaires à recommander. R. de St-M.

L'Urgence. 3e édition. Paris, Dentu, 1875. Gr. in-8 de xvi-100 p. — Prix : 2 fr.

Cette brochure, peu remarquée au premier moment, n'a pas tardé à faire rapidement son chemin, et est arrivée à sa troisième édition. C'est qu'elle touchait aux problèmes les plus brûlants de la politique contemporaine, et qu'elle traitait avec un talent et une élévation remarquables les questions qui divisent l'Assemblée et le Pays. Dans une première partie, *La Crise* l'auteur parle successivement du Bonapartisme, de la République et du Septennat ; dans une seconde, l'*Issue de la Crise*, il passe en revue les *impossibilités de la Royauté*, qu'il résume ainsi : la conscience, l'assemblée, le pays, la loi. « De ces impossibilités fidèlement rapportées, conclut-il, aucune ne subsiste... L'histoire, quoi qu'il advienne, dira certainement que la monarchie était, en 1874, le salut de la France. » Les arguments si sérieux et si puissants de l'auteur ne semblent pas avoir fait une bien vive impression sur nos législateurs, à en juger par ce qui vient de se passer à Versailles. Mais le dernier mot n'est point encore dit, et tous les hommes de bonne foi qui veulent s'éclairer feront bien de lire ce remarquable écrit. G. de B.

Révélations du procès d'Arnim. *La république, l'empire, la monarchie, jugés par M. de Bismarck.* Paris, Féchoz, 1875. In-18 de 36 p. — Prix : 20 cent., et 10 fr. le cent.

Le procès d'Arnim a vivement ému l'opinion publique, et les enseignements qui en ressortent méritaient de servir de leçon. Mais on oublie si vite de nos jours qu'il était opportun de remettre sous les yeux du public les paroles du chancelier allemand et de ses agents. C'est ce que fait d'une ma-

nière très-nette la brochure que nous annonçons, et qui sera très-utilement répandue. C'est ici une question de patriotisme et non une question de parti. G. DE B.

Les Odeurs de Berlin, par L. LEOUZON LE DUC. *Pétition sur la démoralisation de l'Allemagne, adressée par le comité central de l'Eglise évangélique allemande au Parlement allemand, et renvoyée, par ordre du même parlement, à M. de Bismarck,* avec introduction, notes et épilogue. Paris, Sartorius, 1875. Gr. in-18 de 284 p. — Prix : 3 fr.

Quelles sont les *odeurs* que M. Léouzon le Duc a voulu nous faire sentir ? Ce sont les vapeurs malsaines qui s'élèvent de la capitale de l'Allemagne du Nord et de la plupart des villes de Prusse ; et, pour cela, l'auteur s'est borné à traduire un document émané du comité central de l'Eglise évangélique allemande, et qui, sous forme de pétition adressée au Reichstag, met en pleine lumière, et avec des chiffres trop significatifs, la situation morale d'un pays qui prétendait n'avoir que des exemples de vertu à nous offrir, et où il était de mode de tonner contre « l'orgueilleuse Babylone. » Les détails sont aussi précis et aussi *techniques* que possible, et l'auteur a eu peu de chose à ajouter au texte lui-même pour compléter sa démonstration. Il faut remarquer que la *pétition* remonte à 1869, et que, depuis, l'immoralité a dû aller croissant, là comme dans tous les grands centres de population. E. D'A.

De la Formation des noms dans la langue basque, par M. DUVOISIN. Paris, 1874. In-8 de 15 p.

Ce travail, malgré son peu d'étendue, mérite d'être signalé à l'attention de tous les philologues. La compétence de l'auteur en pareille matière ne saurait être douteuse, et ses publications antérieures sont bien connues de tous ceux qui s'occupent de philologie basque. Il prend aujourd'hui pour objet de ses recherches l'un des points les moins étudiés encore du lexique Euskurien ; nous voulons parler de la manière dont se forment les substantifs dérivés. Par la même occasion, il examine également le mode de formation des diminutifs augmentatifs, degré de comparaison. Nous avons le plaisir de constater que ce que nous-même avions déjà publié, à ce sujet, se trouve parfaitement d'accord avec les assertions de M. Duvoisin. On pourra constater, par le présent mémoire, l'incroyable richesse de formes propres à la langue basque, et dont l'analogue ne pourrait guère être retrouvée que dans certains idiomes du Nouveau-Monde. L'auteur termine en nous parlant de la grande carte linguistique du pays basque, entreprise depuis plusieurs années déjà par le savant prince Louis Lucien Bonaparte, et dont la publication serait un événement réellement heureux pour le monde des philologues. H. DE CHARENCEY.

Ornithologie parisienne, *ou Catalogue des oiseaux sédentaires et de passage qui vivent à l'état sauvage dans l'enceinte de la ville de Paris,* par NÉRÉE QUEPAT, membre de la Société linnéenne de Bordeaux. Paris, J.-B. Baillière, 1874. In-12 de 68 p. — Prix : 2 fr.

Personne jusqu'à présent ne s'était occupé de la faune ornithologique parisienne. M. Nérée Quepat a voulu combler cette lacune. Nous n'avons

point ici, comme on pourrait le croire, une brève nomenclature des oiseaux sédentaires et de passage qui vivent à l'état sauvage dans l'enceinte de la ville de Paris. L'intelligent observateur ne se contente pas, en effet, de nous donner les noms des oiseaux qui ont acquis parmi nous droit de cité ; mais il les fait passer sous nos yeux, en nous dépeignant leurs mœurs et leurs habitudes avec la plus grande exactitude. Il a consacré à ce travail dix années de recherches assidues ; il a parcouru Paris en tous sens, été comme hiver, et a pu ainsi constater de ses propres yeux la présence des oiseaux qu'il mentionne. Sauf quelques omissions, insignifiantes du reste, ce travail est fort intéressant et ne mérite que des éloges. H. DE B.

Exil et Patrie, premiers chants, par ELISÉE LAGRANGE. Paris, Berger-Levrault, 1874. In-8 de 184 p. — Prix : 4 fr.

Voici un recueil de vers que nous désirons ne pas laisser passer inaperçu, parce que nous croyons y reconnaître un talent réel : mais nous le dirons franchement. ce talent n'est pas encore dégagé des influences dont tous les débuts offrent des traces. M. Elisée Lagrange nous dit quelque part quelles sont ses lectures favorites ; il n'aurait pas nommé Lamartine parmi ses auteurs de prédilection, que nous aurions deviné sans peine l'influence des *Méditations* et des *Harmonies* sur *Exil et Patrie*. M. Elisée Lagrange a une facilité de versification, une élévation de pensée, un sentiment religieux qui rappellent les premières œuvres de Lamartine ; mais il a aussi les défauts de son modèle, le vague, une teinte uniforme, disons le mot, une certaine monotonie, et, pour descendre à de simples détails de facture, trop peu de soin des rimes : *folâtre, abattre, sein, matin, lis, amis*. Il abuse aussi de la harpe et surtout de la lyre. Beaucoup de morceaux, s'ils ne sont pas tout à fait irréprochables, renferment de très-remarquables passages, et ce sont justement tous ces beaux vers qui nous obligent à être sévère, et qui nous donnent à la fois la confiance que, dans un prochain volume, l'auteur nous apprendra que nous avons un vrai poëte de plus. TH. DE P.

Trois jours de la vie d'une Reine, 1770-1793, par M. XAVIER MARMIER, de l'Académie française. Tours, Mame, 1874. In-12 de 136 p. — Prix : 1 fr.

Gracieuse nouvelle, extraite d'un des plus jolis romans de M. Xavier Marmier, et écrite avec ce charme que l'éminent académicien sait répandre sur toutes ses œuvres. L'auteur expose qu'en passant par Fribourg-en-Brisgau en 1770, au moment de sa venue en France, Marie-Antoinette rencontra un petit musicien ambulant, nommé Franz et que, touchée de sa mine gracieuse et de son air intéressant, elle lui jetta une bourse pleine d'or. L'enfant grandit, se marie, devient un musicien célèbre, et quand il apprend la naissance du Dauphin, il vient en France offrir à sa bienfaitrice une sonate composée par lui en l'honneur de ce grand événement ; on devine l'accueil charmant et charmé de la reine. Une seconde fois, Franz revient en France ; mais alors la Conciergerie a succédé à Trianon, et Marie-Antoinette d'Autriche n'est plus que la veuve Capet. Au moment où le pauvre musicien passe dans la rue Saint-Honoré, il aperçoit une foule de sans-culottes et de tricoteuses qui hurlent autour d'une charrette ; c'est le dernier cortége de la reine de France qu'on conduit à l'échafaud !

Telle est, bien pâle et bien décolorée, la trame de cet émouvant récit. Ce petit volume fait partie de la *Bibliothèque de la jeunesse chrétienne*, et il y est bien placé. On ne saurait, en effet, offrir à cette jeunesse chrétienne une ecture à la fois plus émouvante, plus attachante et plus saine.

M. DE LA R.

Le duc de Brunswick, *sa vie et ses mœurs,* par H. DE LA MADELEINE, avec deux portraits. Paris, Sartorius, 1874. In-12 de 442 p. — Prix : 3 fr.

Le style du livre, aussi bien que le caractère du héros, font de cet ouvrage une biographie romanesque. Qui n'a connu les folies, les excentricités, les scandales, les crimes même du duc de Brunswick? Son histoire est une série d'aventures à peine croyables pour notre époque positive et terre à terre. Chassé par la révolution de 1830, il chercha jusqu'à son dernier jour à reconquérir son trône ; tous les moyens lui étaient bons. Il habita Paris sous Louis-Philippe et pendant tout le règne de Napoléon III, pour lequel il avait une profonde sympathie. Le duc vécut toujours isolé, ne voyant guère que ses gentilshommes. Son hôtel des Champs-Elysées, ses chevaux, sa splendide collection de diamants et joyaux, rappellent le luxe d'un autre âge ; en même temps il était d'une parcimonie ridicule, et d'une injustice affreuse envers sa fille, qu'il déshérita et chassa de chez lui parce qu'elle s'était convertie au catholicisme. Il finit à Genève en août 1873, comme il avait vécu : on le trouva mort dans son cabinet de toilette. Au préjudice de ses héritiers, il léguait son immense fortune à la ville de Genève, et prescrivait que son corps fût pétrifié.

Les divers épisodes de cette vie étrange tiennent plutôt du roman que de la vie réelle : ceux qui aiment les existences tourmentées pourront lire cette biographie avec curiosité; mais elle laisse dans l'âme un profond dégoût pour le caractère fantasque, haineux, égoïste, avare et vaniteux de ce descendant d'une des plus anciennes maisons de l'Europe. R. DE L.

Journal d'un Volontaire d'un an au 10e de ligne, par RENÉ VALLERY-RADOT. Paris, J. Hetzel, 1875. Gr. in-18 de 268 p. — Prix : 3 fr.

L'auteur de ce *Journal* qui, après avoir passé par Vaugirard, est sorti de la *Revue des Deux Mondes*, où il était depuis un an secrétaire de M. Buloz, pour faire son volontariat, a entrepris de présenter « un tableau complet et exact de la condition des volontaires d'un an. » Le tableau n'est pas sans mérite ni sans charme ; les descriptions sont piquantes, les anecdotes abondent, la note patriotique vibre à toutes les pages, et il ne tiendra pas à l'auteur que ceux qui passeront par la même épreuve ne répètent avec lui : « Tout compté, c'est une bonne chose que la vie militaire ; elle endurcit le corps, elle affermit l'esprit, elle forme à l'obéissance, elle accoutume au dévouement, » et, imitant son exemple, se mettent résolûment au travail, en disant : « Nous n'avons pas le droit d'être oisifs. » — Nous regrettons seulement que la corde religieuse ne vibre pas chez l'ancien élève de Vaugirard, à l'unisson de la corde patriotique. Il a dans son sac « un Alfred de Musset, un code et un volume d'Alfred de Vigny. » Il a oublié son livre de messe, et s'il nous parle de la messe du dimanche, il passe sous silence la grande cérémonie de Pâques. — Nous signalerons dans ce journal (p. 135 et suiv.) le chapitre si tristement instructif sur le duel au régiment. E. D'A.

VARIÉTÉS

UN DRAME CHRÉTIEN AU SEIZIÈME SIÈCLE.

C'est tout à fait par hasard qu'en feuilletant le tome LXVI de la collection de Soleinne (ms. fr. 9307 à la bibl. nat.), je tombai sur la copie d'un drame dont le sujet, rappelant nos anciens mystères, malgré le nom de tragédie, fit que j'en parcourus quelques vers, qui me frappèrent par la beauté des pensées et par la fermeté du style. Résolu à l'examiner de plus près, je remontai à l'original, imprimé au seizième siècle, sur lequel cette copie avait été faite. Cet original existe heureusement au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, sous la cote Y 5576 A. Il est intitulé : *Tragedie representant l'odieus et sanglant meurtre commis par le maudit Caïn, à l'encontre de son frere Abel : extraicte du 4. chap. de Genese. A Paris, par Nicolas Bonfons, ruë neuve nostre Dame, à l'enseigne S. Nicolas.* Dans le même volume sont reliées deux autres pièces de théâtre : la tragédie de *Colligny* et celle de *Pharaon,* œuvres de François de Chantelouve, gentilhomme bordelais, plus, diverses poésies du même auteur. Cet auteur n'est pas celui de la tragédie de *Caïn,* qui a été composée, comme nous l'apprennent Beauchamps[1], La Vallière[2] et Langevin[3], par un prêtre nommé Thomas Le Coq, Normand, prieur ou curé de la Sainte-Trinité de Falaise et de Notre-Dame de Guibray, église située dans un faubourg de la même ville. « Thomas Lecoq, curé de la Trinité et de Guibray, au seizième siècle, l'un des premiers auteurs tragiques de Normandie, fit une tragédie sur la mort d'Abel, estimée de son temps. » C'est tout ce qu'en sait Langevin. La Vallière, après Beauchamps, sans nous rien apprendre non plus sur l'auteur que son nom et sa qualité, place sa tragédie à l'année 1580, et en porte le jugement le plus défavorable : « Cet ouvrage, dit-il, est très-mal écrit, et sans aucune sorte d'intérêt. Il est absolument dans le goût de ces mystères ou moralités que Jodelle avait eu le bonheur et l'habileté de bannir de notre théâtre, et il est très-digne de ces temps d'ignorance, etc. » Cette seconde phrase explique suffisamment la première, si l'on songe que La Vallière écrivait au dix-huitième siècle. Je croirais volontiers qu'il n'avait jamais lu que le titre de la tragédie de *Caïn.* Le *Manuel* de Brunet suit son avis de confiance et déclare ne citer cette œuvre qu'à cause de sa rareté. J'estime, quant à moi, que cette rareté s'étend au mérite littéraire de Thomas Le Coq, dont le style est vraiment remarquable en un temps où l'amphigouri mythologique triomphait au théâtre, et où Chantelouve écrivait son *Pharaon* et son *Colligny* avec une emphase aussi barbare que prétentieuse et ridicule.

Le grand tort de Thomas Le Coq et ce qui, sans doute, nuisit à sa renommée, c'est que « ce bon prêtre », comme dit La Vallière, se rattachait effectivement à la tradition catholique et nationale, que Jodelle vint rompre au théâtre, et qu'il n'en put cependant tellement bannir qu'elle n'aboutît à *Polyeucte, Esther* et *Athalie.* Sauf le nom de *tragédie, Caïn* est un véritable mystère. Il ne connaît ni l'alexandrin, ni la division en actes. Il semble avoir été composé pour être représenté à quelque fête, peut-être sous le porche ou sur la place de l'une des églises dont Le Coq était curé, par des acteurs de bonne volonté, avec le concours de l'échevinage. Une note de la mise en scène nous avertit qu'il y fallait de l'artillerie. « Icy faut tirer quelques coups de canon. » La versification rappelle par certains côtés celle des plus anciens

1. *Recherches sur les théâtres de France.* Paris, 1735, in-4, p. 51. — 2. *Biblioth. du théâtre françois.* Dresde, 1768, 3 vol. pet. in-8. T. 1er, p. 210. — 3. *Recherches historiques sur Falaise.* Falaise, 1814, in-12, p. 206.

mystères et du très-vieux drame d'*Adam* (douzième siècle, publié par M. Luzarche) : c'est tantôt le vers de huit, tantôt le vers de dix syllabes qui est employé, avec un mélange de stances. D'autre part, l'influence de l'antiquité classique se fait sentir sur cette œuvre, mais dans le bon sens, c'est-à-dire non par une infusion de mots latins et grecs, mais par un choix dans l'expression et dans la pensée, une élégance, une fermeté dans le tour, une heureuse distribution de lumière et de couleurs, toutes qualités que les poëtes dramatiques du moyen âge ont trop souvent négligées. Thomas Le Coq avait suivi par avance, en ce qu'il avait de bon, le conseil que Vauquelin de la Fresnaye devait donner aux auteurs de pièces de théâtre, en son *Art poétique* composé sur l'ordre de Henri III, mais imprimé seulement en 1606. Vauquelin, né en 1555, au château de la Fresnaye, situé près des murs de Falaise, avait peut-être assisté à quelque représentation organisée par le curé de Notre-Dame de Guibray. Peut-être a-t-il pensé à Thomas Le Coq en écrivant ces vers :

Si les Grecs, comme vous, Chrestiens, eussent escrit,
Ils eussent les hauts faits chanté de Jesus-Christ;
Donques à les chanter ores je vous invite,
Et tant que vous pourrez à depouiller l'Egypte
Et de Dieu les autels orner à qui mieux mieux
De ses beaux paremens et meubles precieux.....
Hé ! quel plaisir seroit-ce à cette heure de voir
Nos poëtes chrestiens les façons recevoir
Du tragique ancien, et voir à nos misteres
Les payens asservis sous les loix salutaires
De nos saints et martyrs et du vieux Testament
Voir une tragedie extraite proprement,
Et voir representer aux festes du village,
Aux festes de la ville en quelque eschevinage,
Au saint d'une paroisse, en quelque belle nuit
De Noël, où naissant un beau soleil reluit,
Au lieu d'une Andromede au rocher attachée
Et d'un Persé qui l'a de ses fers relachée,
Un saint George, etc. . . . . .
. . . . . et quand moins on y pense
Le diable estre vaincu de la simple innocence,
Ou voir un Abraham, sa foy, l'ange et son fils,
Voir Joseph retrouvé, les peuples deconfis
Par le pasteur guerrier qui, vainqueur d'une fonde,
Montre de Dieu les faits admirables au monde [1] !

Le meilleur moyen de faire apprécier le talent de Thomas Le Coq, c'est de citer quelque chose de son œuvre. Pour n'excéder pas trop les bornes posées aux articles *Variétés*, je mettrai seulement sous les yeux de nos lecteurs le prologue et la dernière scène de *Caïn*. J'espère qu'ils jugeront comme moi qu'il y a dans ces vers quelque chose de Marot et de La Fontaine, et aussi, toutes proportions gardées, quelque chose de Corneille et même de Milton :

PROLOGUE.

Desir de veoir et entendre merveilles
Fait ouvrir l'œil et tendre les oreilles,
L'œil au plaisir s'arreste seulement,
L'oreille [2] veut autre contentement,
Car de flageol du tout ell' ne s'affecte,
Si par raison elle n'est satisfaicte.

1. *Art poétique*, liv. III, dans les Œuvres, édit. Travers. T. Ier, p. 109, 110, 111 (Caen 1869, in-8). — 2 L'édition donne *aureille*, mais elle a donné *oreille* au second vers.

Je dy cecy, Messieurs, pour qu'il me semble
Que vous aurez d'œil et d'oreille[1] ensemble
Contentement : mais qu'en silence deue[2]
De nostre jeu vous entendez l'issue[3];
Car vous verrez vieilles choses nouvelles :
Pour le vieil temps vieilles je les appelle[4],
Neufves aussi, pour la mode sauvage
D'accoustrements[5] qui ne sont en usage.
Le pere Adam, Eve nostre grand'mere,
Caïn[6] meurtrier, Abel son jeune frere,
Et leurs deux sœurs, et leurs femmes aussi,
Que vous verrez representez[7] icy,
Ne sont vestuz de pompeux ornements,
Riches habits, precieux vestements
De toille d'or, veloux, satin, damas,
Dont aujourd'huy les riches font amas
Chaines, carquans, bagues, et tels atours
Pour ce temps-là n'avoient encor' le cours,
Mais seulement prenoient de leurs troupeaux
Quelques chevreaux, dont arrachoient les peaux[8],
Et s'en vestoient d'une façon estrange,
Voire et n'avoient tels habits à rechange
Pour soy parer par curiosité :
Mais soy couvroient pour la necessité :
L'hyver de peaux pour garder la froidure,
Et l'esté[9] chaud de fleurs et de verdure :
Voilà pour l'œil. L'oreille[10] est pour entendre
La voix de Dieu, et briefvement comprendre
Comme Caïn[11] premier né, fut premier
Du juste et sainct l'execrable meurtrier,
Pourquoy ce fut, par qui, quelle sentence
Dieu ordonna pour punir son offence,
Voilà que c'est que vous escouterez :
Puis en la fin vous en remporterez
Quelque bon goust, quelque douce liqueur :
Car le Seigneur imprime dans le cueur
Des auditeurs de sa saincte parolle
La vive foy qui noz ames console :
Fuyr peché nous faict[12], vertu ensuyvre[13],
Pour apres mort eternellement vivre.

Je prends la dernière scène au moment où l'ange envoyé par Dieu vient de faire entendre à Caïn sa sentence, et de mettre sur lui un signe de réprobation qui l'est en même temps de préservation.

CAIN[14] *tremblant.*

O pauvre malheureux damné
Que je suis, las ! que doy-je faire[15]?
Me doy-je moy-mesme deffaire[16]?
Non, encor' quand je le voudrois,
De mon malheur, je ne pourrois :
Car Dieu ne le veut pas ainsi :
Mais qu'est-ce que je voy ici[17]?
Qui s'est à mon bras attaché[18]?
Qui es-tu[19]?

1. Ed. *aureille.* — 2. Ed. *deuë.* — 3. Ed. nulle ponctuation après issue. — 4. Ed. *appelles.* 5. Ed. *accoustremens.*— 6. Ed. *Cain.*— 7. Ed. *representees.* — 8. Ed. un point après *peaux.* 9. Ed. *Esté* avec une capitale.— 10. Ed. *aureille.*— 11. Ed. *Cain.*— 12. Ed. point de virgule. — 13. Ed. id. — 14. Ed. *Cain.* — 15. Ed. deux points. — 16. Ed. point d'exclamation. — 17. Ed. virgule. — 18. Ed. virgule. — 19. Ed. pas de trait d'union entre *es* et *tu.*

PECHÉ.

Je suis ton peché,
Ne cognois-tu point ta facture?

CAIN.

O detestable creature!
Que dis-tu? est-il bien possible[1]
Que mon peché soit si horrible[2]
Et vilain que tu apparois?

PECHÉ.

Encor'[3] plus, je ne me pourrois
Figurer si laid en ce lieu,
Comme j'apparois devant Dieu.

CAIN.

Pourquoy me tiens-tu en ce point?

PECHÉ.

Je ne t'[4]abandonneray point,
Tu es[5] mien : qui peché commet,
De sa liberté se demet,
Pour se rendre à peché serville.

CAIN[6] *parlant à la Mort*[7].

Et toy, qui es-tu[8]?

LA MORT.

Je suis fille[9]
De ton peché, ord et immunde :
C'est moy qu'on dict la mort seconde,
La mort d'enfer, la mort derniere,
Trop pire que n'est la premiere :
Car la premiere à tous commune,
Toutes douleurs finit par une,
Et n'a que son premier effort :
Mais moy, je suis l'horrible mort,
Mort execrable, mort cruelle,
Mort qui mille morts renouvelle,
Qui ne donne fin ne repos,
A ceux qui d'asseuré propos
Engendrent peché qui m'a[10] faicte.

CAIN[11].

O mort trop hideuse[12] et deffaicte!
Je te pry, sans plus long sejour,
Advance moy mon dernier jour.

LA MORT[13].

Il faut que la mort naturelle[14]
Te face ce qui est en elle[15],
Avant que je puisse à jamais
Te servir de ton dernier mets :
Cela faict, je t'ay preparé
Un lieu d'obscurité paré,
Lieu d'horreur, de crys, d'hurlements,
De souspirs[16] et gemissements,

1. Ed. un point. — 2. Ed. virgule. — 3. Ed. *encore*. — 4. Ed. *je ne t'* manque. — 5. Ed. *és*. — 6. Ed. *Cayn* et une virgule. — 7. Ed. *mort* sans capitale. — 8. Ed. *és tu* sans trait d'union. — 9. Ed. virgule. — 10. Ed. l'apostrophe manque. — 11. Ed. *Cayn*. — 12. Ed. virgule. — 13. Ed. *mort* sans capitale. — 14. Ed. virgule. — 15. Ed. pas de virgule. — 16. Ed. virgule.

Lieu où [1] les serpents [2] et couleuvres
Rongeront ta langue [4] et tes levres [5],
Lieu où [6] peste, charbon, catherre,
Sont plus drus qu'herbe sur la terre,
Lieu plein de souffre [7] et feu ardant,
Trop plus aspre chaleur rendant
Que cestuy cy, là brusleras,
Et jamais ne consommeras :
Voilà ton lieu determiné,
Et pour tous meurtriers destiné,
Pour superbes ambitieux,
Pour chiches avaricieux,
Larrons, paillards, blasphemateurs,
Enfants [8] rebelles, contempteurs [9]
Des commandements [10] de leur pere :
Voilà [11] leur eternel repaire :
Tous abysmeront là dedans,
Où [12] n'a que grincement de dents,
Et un torment qui tousjours dure.

CAIN [13].

Horrible mort, mort rigoureuse et dure,
Que ne m'as-tu [14] ravy dans la matrice,
Où bien avant que teter ma nourrice,
Si tost que fuz en ce monde venu ?
Pourquoy m'a-t-on sur le genouil tenu,
Flaté, porté, allaicté de mammelles,
Pour me garder à peines si cruelles ?
Qu'est-ce de moy ? O malheureux damné !
Maudite soit l'heure que je fus né,
Maudite nuict en laquelle il fut sçeu [15]
Et publié [16] qu'avois esté conceu [17] !
Soit la clarté de la lune obscurcie [18]
Et du soleil tenebreuse et noircie [19] !
Maudite terre [20] et ses verds parements,
Et maudits [21] soyent tous les quatre elements [22] !
Ma mere soit, et mon pere maudit [23] !
Le haut sejour soit à tous interdit,
Ainsi qu'à [24] moy, et mesme passion
Soit de chacun la consolation [25] !

Assurément je ne prétends pas donner *L'odieus et sanglant meurtre commis par le maudit Caïn à l'encontre de son frere Abel* pour un chef-d'œuvre de l'esprit humain. Mais ce que je n'hésite pas à dire, c'est que, tout au moins, par rapport aux œuvres dramatiques du même temps, cette tragédie fait un très-grand honneur à Thomas Le Coq, et aussi à cette province de Normandie, de tout temps féconde en poëtes, et qui, au début du siècle suivant, devait enfanter Corneille.

MARIUS SEPET.

1. Ed. *ou* sans accent. — 2. Ed. *serpens* et virgule. — 3. Ed. virgule. — 4. Ed. virgule. — 5. Prononcez *leuvres*. — 6. Ed. *ou*. — 7. Ed. virgule. — 8. Ed. *enfans*. — 9. Ed. virgule. — 10. Ed. *commandemens*. — 11. Ed. *voila* sans accent, et de même ci-dessus. — 12. Ed. *ou*. — 13. Ed. *Cayn*. — 14. Ed. pas de trait d'union. — 15. Ed. virgule. — 16. Ed. virgule. — 17. Ed. virgule. — 18. Ed. virgule. Le mot *lune* et le mot *soleil* au vers suivant ont dans l'édition une capitale. — 19. Ed. virgule. — 20. Ed. virgule. — 21. Ed. *mauditz*. — 22. Ed. *clemens* et virgule. — 23. Ed. virgule. — 24. Ed. *a* sans accent. — 25. Ed. un point simple.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Lobegott-Friedrich-Constantin Tischendorf, né le 18 janvier 1815, à Lengenfeld (Saxe), mort en décembre 1874, savant orientaliste et philologue protestant, est l'un des hommes qui ont le plus étudié le texte de l'Ancien et surtout du Nouveau Testament. Il commença à se faire connaître par une édition du Nouveau Testament qu'il publia à Leipzig (1841) où il avait fait ses études universitaires et où il devait revenir en 1845, professeur de théologie, puis, en 1859, professeur de paléographie biblique, chaire créée exprès pour lui. Il a exploré presque toutes les bibliothèques du monde pour y rechercher et y étudier les manuscrits de la Bible et les livres apocryphes qui s'y rapportent, et il a eu la gloire de découvrir, en 1859, au mont Sinaï, le manuscrit grec du Nouveau Testament qui porte ce nom, et se trouve maintenant à Saint-Pétersbourg. Ce manuscrit du Sinaï est aussi ancien et plus complet que le célèbre manuscrit du Vatican, le plus vieux connu jusqu'alors : il est du quatrième siècle. Voici la liste de ses principales publications : *Doctrina Pauli apostoli de vi mortis Christi satisfactoria* (in-8, 1837 et 1851). — *Reise in dem Orient* (Voyage en Orient) (2 vol., 1845-1848) dans lequel on trouve des notices bibliographiques très-intéressantes, spécialement sur la bibliothèque du couvent du mont Sinaï; — *Codex Ephræmi syri rescriptus, sive fragmenta utriusque Testamenti* (in-4, 1846) publiés d'après un manuscrit palimpseste de la Bibliothèque Nationale de Paris et ainsi nommé parce que c'est sous le texte des œuvres de S. Ephrem que se trouvent des fragments d'une des plus anciennes copies de la version des Septante et du Nouveau Testament grec ; — *Codex Friderico-Augustanus, seu fragmenta veteris Testamenti, græce*, in-f., trouvé au mont Sinaï; — *Monumenta sacra inedita* (1846-1860, 4 vol., in-4) ; — *Evangelium palatinum ineditum, sive Reliquæ textus Evangeliorum latini ante Hieronymum versi* (in-4, 1847) ; — *Testamentum vetus, græce* (2 vol., in-8, 1850) ; — *Biblia originalia* (avec C. Theile, 1850) ; — *Codex amiatinus* (1850 et 1854); — *Codex Claromontanus sive epistolæ Pauli omnes, gr. et lat.* (in-4, 1852) ; — *Fragmenta sacra palimpesta* (1854); — *De Evangeliorum apocryphorum origine* (in-8, 1851) ; — *Evangelia apocrypha ex codicibus plurimis, gr. et lat.* (in-8, 1853) ; — *Apocalypses apocryphæ* (1854) ; — *Synopsis evangelica* (in-8, 1854-1864) : publications, en forme de concorde, en colonnes parallèles, du texte grec des quatre Evangiles, avec une savante introduction et des variantes ; — *Anecdota sacra et profana ex oriente et occidente allata* (troisième édition 1851, in-4, description de manuscrits arabes, syriaques, coptes, etc.) ; — *Aus dem heiligen Lande* (*Voyage dans la Terre-Sainte*) (in-8, 1862), traduit en français ; — *Vann wurden unsere Evangelien verfasst?* (Traduit par M. Sardinoux, sous ce titre) : *De la date de nos Evangiles* (in-12, deuxième édition, 1866) ; — *Haben wir denuchten schriftext* (*Avons-nous le texte authentique de l'Ecriture*, 1873) ; — *Bibliorum Codex Sinaiticus*, (Saint-Pétersbourg, 4. vol in-f°, 1862.) M. Tischendorf publia en 1860 (Leipzig, petit in-f°), la description de ce manuscrit qui renferme vingt livres de l'Ancien-Testament d'après la version des Septante, le Nouveau Testament en grec, l'épître dite de S. Barnabé et la première partie du *Pasteur* d'Hermas. Ce manuscrit fut reproduit en fac-simile, à 300 exemplaires, aux frais du czar Alexandre. L'heureux inventeur a fait paraître depuis plusieurs éditions du Nouveau Testament, d'après ce manuscrit ; — *Novum Testamentum ex sinaitico codice*. Il a été porté à attacher trop d'importance aux leçons du *Codex Sinaiticus*, mais sa découverte a rendu un service inappréciable à la critique biblique. Il a publié en outre un grand nombre d'éditions diverses du Nouveau Testament. Voici les principales : *Novum Testa-*

mentum triglottum. Græcum textum recensuit, latinum Hieronymi notata clementina lectione restituit, germanicum ad pristinam Lutheranæ editionis veritatem revocavit (in-4. 1854 et 1855); — *Novum Testamentum græce et latine* (1858); — *Novum Testamemtum græce et germanice* (1864); — *Novum Testamentum græce ad antiquos textus denuo recensuit, apparatum criticum apposuit, commentationem isagogicam prætexuit* (1855-1859); (1865-1868); — *Novum Testamemtum Vaticanum Post angeli Maii aliorumque imperfectos labores ex ipso codice edidit* (in-4, 1867). Cette édition est imparfaite. *Appendix codicum celeberrimorum Sinaïtici, Vaticani, Alexandrini, cum imitatione ipsorum antiqua manuscriptorum* (in-f., 1867); — *Novum Testamentum Vaticanum. Appendix, addita et emendationes.* — *Apocalypsis græce ex codice unciali Vaticano* 2066 (1868); — *Collatio critica codicis Sinaïtici cum textu Elzeviriano, Vaticani quoque codicis ratione habita* (1869). M. Tischendorf a aussi publié en 1842, sur la demande de Mgr Affre, archevêque de Paris, une édition grecque du Nouveau Testament qui fait partie de la Bibliothèque grecque éditée par M. Firmin Didot.

— M. Marie-Armand-Pascal D'Avezac, né à Bagnères de Bigorre en 1799, est mort le 14 janvier. D'abord avocat, puis employé au ministère de la marine où il arriva au poste de chef de bureau ; il se tourna ensuite vers les études géographiques qui le firent entrer à l'Institut en 1866, à la mort de M. V. Leclere. Il était depuis 1831 membre de la société de géographie, dont il a été longtemps secrétaire général, puis ensuite président et président honoraire. Il était un des fondateurs de la société ethnologique de Paris, et appartenait aux principales sociétés de géographie du monde. Il a donné : *Relation des mongols ou tartares, par le frère Jean du Plan de Carpin*, publiée par d'Avezac, (1834, in-4) : — *Esquisse générale de l'Afrique* et *Etudes de géographie critique sur l'Afrique septentrionale* (1837); — *Dissertation sur le géographe latin Ethicus*, dans les *Mémoires des savants étrangers* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1841) ; — *Notice sur le pays et le peuple de Yebous* (1845); — *Notice sur les découvertes faites au moyen âge dans l'Océan atlantique* (1845-1846) ; — *Iles fantastiques de l'Océan occidental au moyen-âge* (1845); — *Iles de l'Afrique*, dans *l'Univers pittoresque* (1848); — *Ouvrages, mémoires, études et notices sur divers sujets d'érudition et de critique appartenant principalement à la géographie et à l'histoire* (in-4 de 8 pages, novembre 1863 ; il n'y a pas moins de 75 indications). — *Bref récit et succincte narration de la navigation faite en 1555 et 1556 par le capitaine Jacques Cartier aux îles de Canada, etc.* (Lyon, Perrin, 1864).— *Le livre de Ferdinand Colomb. Revue critique des allégations proposées contre son authenticité*, lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1873). — *Année véritable de la naissance de Christophe Colomb et revue des principales époques de sa vie*, étude critique (1873, in-8). — *Aperçus historiques sur la rose des vents. Lettre à monsieur Henri Narducci, bibliothécaire de l'Université royale à Rome, dernier éditeur du poëme de la Spera de Goro Dati* (Rome, 1874, gr. in-8 de 44 p.). On a encore de lui : *Coup d'œil historique sur la projection des cartes géographiques* ; il a inséré un grand nombre de travaux dans le *Bulletin de la société de géographie*, et a écrit dans la *Revue des Deux-Mondes*, les *Annales des voyages*, l'*Encyclopédie des gens du monde*, l'*Encyclopédie nouvelle*, le *Globe*, et a collaboré à l'*Univers pittoresque*.

— M. Jacques Crétineau-Joly s'est éteint le 1er janvier, à Vincennes, après quelques jours à peine de maladie. Il était né à Fontenay (Vendée), le 23 septembre 1803. Il fit ses études au séminaire de Saint-Sulpice ; à dix-neuf ans, il était chargé d'une classe de philosophie. Il voyagea ensuite en Allemagne et en Italie. Lancé de bonne heure dans la mêlée pour la défense des idées religieuses et monarchiques, si vivement débattues à la fin de la Restauration et

sous le gouvernement de Juillet, ses nombreux ouvrages portent en quelque sorte l'empreinte et le cachet des qualités propres aux habitants de la province généreuse qui fut son pays natal ; on y trouve, en effet, au service de convictions ardentes, un véritable talent de polémiste, une tenacité passionnée dans la recherche des sources auxquelles il croyait pouvoir puiser la vérité. La lutte que soulève les questions brûlantes, avait le privilége de l'attirer et certains de ses écrits ont vivement préoccupé l'attention publique. On se souvient de l'émotion produite par la publication du livre *Clément XIV et les Jésuites*, auquel le P. Theiner fut chargé de répondre. Le titre le plus sérieux de M. Crétineau-Joly, comme écrivain, est l'*Histoire de la Vendée militaire*. Les Mémoires du cardinal Consalvi doivent aussi valoir à celui qui fut appelé à l'honneur de les publier, une reconnaissance proportionnée à leur importance historique et à l'intérêt qu'ils méritent. La longue liste de ses ouvrages est d'ailleurs le meilleur éloge funèbre qu'on puisse faire de lui. En voici l'énumération par ordre chronologique : *Chants romains* (1826) ; — *Les Trappistes* (1823) ; — *Charette*, drame politique; — *Mélanges* (1833) ; — 1793-1815-1832. *Episodes des guerres de Vendée*, précédés d'un tableau historique de cette contrée depuis la Révolution de Juillet (1834) ; — *Histoire des généraux et chefs Vendéens* (1838) ; — *Inspirations poétiques* (1839) ; — *Un fils de Pair de France* (1839) ; — *Voyages à la vapeur* (1840) ; — *Histoire de la Vendée militaire* (1840-1841) : — *Histoire des traités de* 1815 *et de leur exécution*, publiée sur des documents officiels et inédits (1842) ; —*Histoire contemporaine des hommes et des journaux politiques, M. de Genoude, et la Gazette de France*, par un ancien député (1842) ; — *Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus* (1844-1846) ; — *Clément XIV et les Jésuites* (1847) ; — *Défense de Clément XIV et réponse à l'abbé Gioberti* (1847) ; — *Le pape Clément XIV. Lettres au P. Theiner* (1853) ; — *Histoire du Sonderbund* (1850) ; — *Scènes d'Italie et de Vendée* (1853) ; — *L'Eglise romaine en face de la Révolution* (1859) ; — *Simples récits de notre temps* (1860) ; — *Rome et le vicaire Savoyard* (1861) ; — *Histoire de Louis-Philippe d'Orléans et de l'orléanisme* (1861-1863) ; — *Mémoires du cardinal Consalvi* (1864) ; — *Histoire des trois derniers princes de la Maison de Condé* (1866). — *Bonaparte, le Concordat de* 1801 *et le cardinal Consalvi*, suivi des deux *Lettres au P. Theiner sur le pape Clément XIV* (1869). M. Crétineau-Joly a été aussi journaliste. Il a écrit dans le *Vendéen*, *l'Hermine* de Nantes, la *Gazette du Dauphiné*, l'*Europe monarchique*, *Le Nord*, la *Gazette de France*, l'*Echo français*. Il laisse plusieurs travaux inédits qui ne paraissent pas destinés à voir le jour, notamment des poëmes, œuvre de sa jeunesse : *Béatrix Cenci*, poëme (1824); — *Le duc d'Albe*, drame (1825) ; — *Les Secrétaires d'ambassade*, comédie (1825) ; — Une *Histoire des sociétés secrètes*, dont une partie a été utilisée dans l'*Eglise romaine en face de la Révolution*. Nous croyons savoir que M. l'abbé Maynard réunit des documents pour écrire sa vie.

— M. Armand Audiganne, qui vient de mourir à Paris, le 9 janvier, était né à Ancenis en 1814. Il fit son droit à Paris et s'occupa de bonne heure des questions politiques qu'il laissa bientôt pour se consacrer aux études d'économie sociale dans laquelle il est devenu un des hommes les plus compétents. Il fut placé en 1848 à la tête du service de l'Industrie au Ministère du commerce et fut en 1855 un des secrétaires de la commission de l'exposition universelle. Il a écrit : *Monsieur Guizot* (1838, in-8) ; — *De la prochaine session et du ministère actuel* (1841) ; — *Histoire électorale de la France depuis la convocation des Etats généraux de* 1789 (1841) ; — *L'industrie française depuis la Révolution de Février et l'exposition de* 1849 (in 12, 1849) ; — *Les ouvriers en*

famille (1850), couronné par l'Académie française, a eu de nombreuses éditions ; — *Les populations ouvrières et l'industrie de la France* (in-8, 1854 ; 2e édit. 1856, 2 vol. in-8) ; — *L'industrie contemporaine, ses caractères et ses progrès chez les différents peuples du monde* (in-8, 1856) ; — *François Arago, son génie et son influence. Caracteres de la science au dix-neuvième siècle* (in-12, 1857) ; — *Les chemins de fer aujourd'hui et dans cent ans chez tous les peuples. Economie financière et industrielle, politique et morale des voies ferrées* (2 vol. in-8, 1858) ; — *Les ouvriers d'à présent et la nouvelle économie du travail* (in-8, 1865) ; — *L'Economie de la paix et la Richesse des peuples* (1866) ; — *Mémoires d'un ouvrier de Paris* (in-12, 1873) ; —*La condidition des ouvriers en* 1875 (in-12, 1873) ; — *La nouvelle loi sur le travail des enfants et la famille ouvrière depuis trente-cinq ans* (in-8, 1874) ; — *Le travail et les ouvriers sous la troisième République* (in-18, 1874); — M. Audiganne a été longtemps attaché à la rédaction du *Moniteur universel*. Le *Journal officiel* insérait, peu de temps avant sa mort, un travail de lui. Il a donné beaucoup de travaux à la *Revue administrative*, à la *Revue des Deux-Mondes*. au *Correspondant* et à la *Revue d'économie charitable*, devenue le *Contemporain*. Il était membre de beaucoup de sociétés savantes : de la *Société d'Economie sociale*, de la *Société d'Economie charitable*, de la *Société des publications populaires*, etc., etc.

— M. Pierre Larousse, que la mort a enlevé le 3 janvier, et qui a été enterré civilement le 5 janvier, était né à Toucy (Yonne), le 23 octobre 1817, dans une condition très-médiocre ; son père était charron : c'est par son travail et son intelligence qu'il a créé sa position. Il fit ses premières études à l'école primaire de son village qu'il revint plus tard diriger après avoir obtenu le brevet supérieur. Convaincu par la pratique, de l'imperfection des ouvrages classiques mis entre les mains des enfants, il conçut le plan d'une bibliothèque d'enseignement primaire. Il vint à Paris où il se livra avec ardeur à l'étude, en même temps qu'il trouvait dans le professorat les ressources qui lui étaient nécessaires. Son premier livre fut publié par Mme Marie-Nyon. Il voulut ensuite être son éditeur ; il y réussit, grâce au concours de M. Boyer avec lequel il fonda la librairie Larousse et Boyer. Arrivé à une belle situation financière, il se retira du commerce pour se donner tout entier au grand ouvrage qui devait mettre le sceau à sa réputation, le *Dictionaaire Universel du dix-neuvième siècle*, dont la publication est incomplète, mais dont le manuscrit est achevé : c'est une œuvre considérable entachée malheureusement par les plus funestes opinions politiques et religieuses. — M. Pierre Larousse a publié : *Lexicologie des écoles, cours complet de langue française et de style* (divisé en trois années et comprenant, en outre, des études préparatoires et des études complémentaires, ensemble vingt-quatre volumes, tant pour les maîtres que pour les élèves) ; — *Jardin des racines grecques et Jardin des racines latines* ; — *L'Ecole Normale* (journal pratique de l'enseignement, dont la collection forme treize volumes in-8) ; — *Petit dictionnaire français* ; — *Monographie du chien* ; — *Flore latine des dames et des gens du monde* (in-8) ; — *Fleurs historiques des dames et des gens du monde* (in-8) ; — *La Femme sous tous ses aspects*. Enfin M. Larousse a donné, en collaboration avec M. F. Clément, un *Dictionnaire lyrique* (in-8) et, avec M. Alfred Deberle, *les Jeudis de l'institutrice* et *les Jeudis de l'instituteur* (2 vol. in-18).

— M. Joseph Théophile Boutiot, dont les journaux de Troyes nous annonçaient la mort au commencement de janvier, était un de nos érudits de province les plus féconds. Personne ne savait moins que lui résister à la tentation de publier un document qu'il avait découvert, de dire son mot sur toutes

les questions qui s'agitaient autour de lui. Il n'avait malheureusement pas assez de critique, et il eut à souffrir bien des fois de l'imperfection de sa première instruction. C'est surtout dans les archives municipales de Troyes, dont le classement lui avait été confié en 1851, qu'il a puisé les plus curieux documents par lui mis au jour dans une multitude de petites plaquettes. Ces publications ont été la base de son grand ouvrage sur l'*Histoire de la Ville de Troyes* dont le dernier volume n'est pas encore paru. Les études historiques furent d'abord un délassement pour lui, car il s'est livré au commerce, et il a rempli les fonctions de greffier avant d'être appelé par les suffrages de ses concitoyens à diverses fonctions électives. Il était membre de la société académique de l'Aube dont il a été président, et correspondant de la Société des Antiquaires de France. Il était né le 20 novembre 1816, à Vendeuvre-sur-Barse. Voici la liste de ses ouvrages : *Rapport à M. le Préfet de l'Aube sur les archives judiciaires* (1850); — *Notice sur les actes et les registres de l'état-civil de l'arrondissement de Troyes* (1850); — *Etudes sur le forage projeté d'un puits artésien à Troyes* (1852); — *Recherches sur les grands jours de Troyes* (1852); — *Recherches sur le théâtre de Troyes, au quinzième siècle* (1854); — *Dépenses faites par la ville de Troyes, à l'occasion du siége de Montereau, par Charles VII, en* 1437 (Troyes, 1855); — *Notice sur la navigation de la Seine et de la Barse* (Troyes, 1856); — *Lettres missives de Henri IV, conservées dans les archives municipales de Troyes* (1857); — *Recherches sur les anciennes pestes de Troyes* (1857); — *Revue critique pouvant servir de supplément au répertoire archéologique du département de l'Aube*, (*de M. d'Arbois de Jubainville*) *en collaboration avec M. Secard* (1861, in-4); — *Etudes sur la géographie ancienne, appliquées au département de l'Aube* (1861); — *Notice historique sur Vendeuvre* (1866, in-8 de 164 p.); — *Guerre des Anglais*, 1429-1435 (1861); — *Monuments celtiques dans le département de l'Aube* (1862); — *Etudes sur les voies romaines du département de l'Aube, non indiquées dans les anciens itinéaires* (1862); — *Marie, ou la grosse cloche du beffroy* (1863); — *Inventaire des chaînes de fer qui, au seizième siècle, servirent à la défense de la ville de Troyes* (1863); — *Fouilles de la cathédrale de Troyes, opérées en juin* (1864); — *Des privilèges singuliers de N. D. aux Nonains* (1864); — *Querelles entre le bailliage et l'échevinage de Troyes, à l'occasion de la préséance* (1864); — *Histoire de l'instruction publique et populaire à Troyes, pendant les quatre derniers siècles* (1865); — *Des institutions communales dans la Champagne méridionale au douzième et au treizième siècle* (1865); — *Les Templiers et leurs établissements dans la Champagne méridionale* (1866); — *Dictionnaire topographique du département de l'Aube* (rédigé en collaboration avec M. Secard, qui a obtenu le prix au concours des Sociétés savantes en 1866); — *Notes sur les anciennes exploitations métallurgiques des contrées composant le département de l'Aube* (1867); — *Louis XI et la ville d'Arras, épisodes de la guerre contre Marie de Bourgogne* (2 juin 1479, 13 octobre 1487, in-8 de 78 p. 1867); — *La prévoté royale de Troyes* (1868-1869); — *Nouvelles recherches sur la cour des grands jours* (1870); — *Décentralisation administrative des maires et des conseils de ville* (1870); — *Recherches sur la juridiction royale et la juridiction ecclésiastiques dans la ville et le bailliage de Troyes et sur les coutumes de ce bailliage* (Troyes, 1872, in-8); — *Histoire de la ville de Troyes et de la Champagne méridionale* (Troyes, Dufey-Robert, 3 vol. in-8, 1870-1873. Il doit y avoir un quatrième volume); — *Lettre à M d'Arbois de Jubainville* (in-8, 1873); — *Des anciennes fortifications et de l'ancien beffroi de Troyes* (Troyes, 1874, in-8).

— M. Jean-Achille Deville, antiquaire français, était né à Paris, en 1789. Après quelques essais poétiques, dont plusieurs sont restés inédits, il se tourna

vers la science archéologique, tout en remplissant des fonctions administratives : il a été receveur général du département de l'Orne. Envoyé à Rouen par ses fonctions, il devint successivement directeur du musée des antiquités de cette ville, membre de la Société des antiquaires de l'Ouest, et correspondant de l'Institut pour la section des inscriptions et belles-lettres. M. Achille Deville a publié une traduction en vers des *Bucoliques* (1813); — *Essai historique et descriptif de l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville* (Rouen, 1827, in-4); — *Histoire du Château-Gaillard* (1829, in-4, 12 pl.); — *Tombeaux de la cathédrale de Rouen* (1833, in-8, 12 pl.; 2e édition 1837) dont il préparait une nouvelle édition ; —*Histoire du château d'Arques* (Paris et Rouen, 1839, in-4); — *Revue des architectes de la cathédrale de Rouen* jusqu'à la fin du seizième siècle (1848, in-8) ; — *Comptes des dépenses de la construction du château de Gaillon* publiés d'après les registres manuscrits des trésoriers du cardinal d'Amboise (1851, in-4, avec un atlas in-folio de 16 plans et dessins. Didot frères ; fait partie de la collection des Documents inédits sur l'histoire de France) ; — *Chants bucoliques* (1856, in-8) ; — *Considérations sur Alesia des commentaires de César* (1859, in-8, Didot frères) ; — *Essai sur l'exil d'Ovide* (1859, in-8) ; — *Histoire de la verrerie dans l'antiquité* et un grand nombre de *Notes, Dissertations, Mémoires* sur des points curieux de biographie ou d'histoire notamment sur Corneille et sur le cœur de saint Louis (1841).

— M. Joachim-Antoine-Joseph Gaudry s'est éteint à Paris, le 20 janvier, dans sa quatre-vingt-cinquième année. C'était le doyen des avocats de Paris. Né le 9 juin 1790, à Sommerive (Haute-Marne), il fut inscrit au tableau des avocats de Paris en 1814, fit partie du conseil de l'ordre de 1828 à 1867, et fut élu bâtonnier en 1850 et en 1851. Il laisse les meilleurs souvenirs au palais et les plus sincères regrets dans toutes les œuvres charitables auxquelles il prêtait généreusement son concours, notamment dans le conseil de la *Propagation de la Foi*. Avec des souvenirs et des regrets, il laisse des œuvres importantes dont voici l'énumération : *Notice historique sur M. Pigeau* (1827), publiée en tête de son *Commentaire du code de procédure* ; — *Notice historique sur Latour d'Auvergne, premier grenadier de France* (1841, in-8) ; — *Traité de la législation des cultes et spécialement du culte catholique* (1854, 3 vol. in-8) ; — *Rapport de la Commission chargée par Mgr l'archevêque de Paris, de l'examen des compositions présentées au concours de la fête des écoles* (Paris, Le Clere, in-4, 1855) ; — *Notice sur l'invention de l'éclairage par le gaz hydrogène carboné et sur Philippe Lebon d'Humbersin, inventeur* (1856, in-8) ; — *Traité du domaine* (1862, 3 vol. in-8) ; — *Histoire du barreau de Paris depuis son origine jusqu'en* 1830 (1864, 2 vol. in-8); — Ses *Plaidoyers*, formant 4 vol. in-8, ne se trouvent pas dans le commerce. Il a écrit dans l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, la *Revue de législation et de jurisprudence* et la *Gazette des Tribunaux*.

— M. Paul-Henri Foucher, né à Paris le 21 avril 1819, y est mort le 25 janvier. Ses liens de parenté avec Victor Hugo, son beau-frère, ne furent pas sans influence sur sa carrière. Il abandonna l'administration pour s'adonner à la littérature romantique et cultiver surtout le genre dramatique dans lequel il a obtenu un grand succès. Il a publié : *Saynètes* (1831) ; — *La misère dans l'amour* (1832) ; — *Les passions dans le monde* (1833) ; — *Tout ou rien* (1834) ; — *Le guetteur de Cordouan* (1854, 3 vol. in-8);—Parmi ses drames, opéras, etc., nous citerons son début : *Yseult Raimbault* (1830); — *Jeanne de Naples* (1837); — *le Pacte de Famine* (1830); — *la Bande noire* (1866); — *Notre-Dame de Paris* (1850) tiré du roman de Victor Hugo et interdit en 1868. Il écrivait des articles de critique dans plusieurs journaux : La *France*, l'*Opinion nationale*, la *Presse*,

et était depuis longtemps correspondant politique de l'*Indépendance belge*.

— M. l'abbé Louis Bordes est mort à Agen le 13 janvier. Vicaire général de Mgr de Vezins et de Mgr d'Outrement, ancien professeur au grand séminaire d'Agen, auteur de : *Physique chrétienne à l'usage des séminaires et des collèges* (Agen, 1856, 1 vol. in-8) ; — *Leçons de mathématiques à l'usage des séminaires et des collèges* (Agen, 1853, 2 vol. in-8) ; — *Summa theologica minuta, seu totius Summæ theologicæ divi Thomæ Aquinatis manuale compendium*, etc. (Agen, 1849, 2 vol. in-8) ; — *De l'Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle, accompagnée de courtes réflexions ou explications insérées dans le texte en forme de commentaires, par un vicaire général.* Cette dernière publication n'est pas mentionnée à l'article *Imitation de Jésus-Christ* de la nouvelle édition du *Dictionnaire des ouvrages anonymes.*

— M. Adolphe Lance, architecte, qui a travaillé à la restauration des églises de Saint-Denis, Soissons et Sens, est mort vers la fin de l'année dernière. Il était né à Littry (Calvados), le 3 août 1813; il fut élève de l'école des Beaux-Arts sous la direction de Blouet, puis travailla chez Visconti. Il obtint le premier prix au concours de 1837 et fut successivement inspecteur du conseil des bâtiments civils et architecte du gouvernement. On lui doit : *Du concours comme moyen d'améliorer l'architecture et la situation des architectes* (1848) ; — *Du diplôme d'architecte. Etat de la question* (1855, in-8) ; — *Excursion en Italie* (1859, in-8) ; — *Annuaire de l'architecture pour* 1864 (1864, in-8). — Il a écrit des *Notices* sur plusieurs architectes et divers *rapports* en sa qualité d'inspecteur. Il était rédacteur du *Siècle*. Il a fondé le *Moniteur des architectes* et a collaboré à l'*Encyclopédie d'architecture.*

— M. Raymond-André-Sévérin Aylies, conseiller honoraire à la cour de cassation, est mort à Paris le 25 janvier. Il était né à Auch en 1798. Ses fonctions de magistrat ne l'empêchèrent pas de se livrer à la politique. Elu député de l'Orne en 1842 il a depuis siégé fréquemment dans nos Assemblées délibérantes. Il a entrepris en 1825, avec M. Clair, *Les Annales de l'éloquence judiciaire en France* (1826-1827), et a publié : *Du système pénitentiaire et de ses conditions fondamentales* (1837).

— La marine française vient de perdre un de ses plus anciens membres en M. Cyrille-Pierre-Théodore Laplace, vice-amiral. Né en mer le 7 novembre 1793, entré au service en 1810, il fut nommé vice-amiral en 1853 ; il est mort à Brest le 25 janvier. Il a fait sous le gouvernement de Juillet deux expéditions scientifiques importantes dont il a rendu compte dans son *Voyage autour du monde par les mers de l'Inde et de la Chine* (1833-1839, 5 vol. in-8), et dans *Campagne de circumnavigation de la frégate l'Artémise, pendant les années* 1837, 1838, 1839 et 1840 (1840-1853, 6 vol. in-8).

— M. Jean-François Millet, peintre, originaire de Greville (Manche), qui vient de mourir à Barbison à l'âge de 60 ans, le 21 janvier : ancien élève de Delaroche, il a surtout cultivé la peinture de genre et le paysage. Il a débuté à l'exposition de 1844 et a obtenu plusieurs fois des médailles.

— Nous apprenons trop tard pour pouvoir faire aujourd'hui autre chose que l'annoncer, la mort du savant abbé Dom Prosper Guéranger, qui s'est éteint, le 30 janvier, à l'abbaye de Solesmes.

— On annonce encore la mort : de M. Jean-Baptiste-Charles-Eugène Lefébure, ancien député du Haut-Rhin, auteur d'un mémoire sur le *Droit d'option des conseils municipaux entre instituteurs laïques et maîtres congréganistes* ; — de M. Emile Perreire, né à Bordeaux en 1808, décédé à Paris le 6 janvier : avant d'être grand financier, il avait écrit dans le *Globe* et le *National* ; — de M. le capitaine du génie Lachald de Loqueyssie, collaborateur

de la *Vie de Jules César* ; — de M. Amyot, libraire-éditeur à Paris, décédé à Neuilly, le 7 janvier à l'âge de 56 ans ; — De M. Francis Auber, rédacteur du *Moniteur universel* et du *Gaulois*, décédé à l'âge de 40 ans ; — De M. François Barillot, né à Lyon en 1818, poëte inégal et bizarre ; — de M. Husson, âgé de 64 ans, attaché depuis trente-six ans à la rédaction du journal le *Siècle* ; — de M. Alexandre Gresse, redacteur de l'*Ordre* ; — de M. Bic, ancien administrateur de la *Liberté*, imprimeur de plusieurs journaux, mort à l'âge de 71 ans ; — de M. Victor de Courmaceul, ancien imprimeur à Nantes, ancien rédacteur, à Nice, du journal l'*Avenir de la Provence*, du *Journal de Nice* et de la *Situation*, mort à Gênes, le 28 décembre ; — de M. Jules Gouache, ancien rédacteur de la *Réforme* et de l'*Union républicaine de l'Eure*, fondateur d'une *Correspondance anglo-francaise* qu'il envoyait de Londres aux journaux de Paris, mort à Évreux ; — de Mme d'Hericourt, qui dirigeait la *Revue philosophique* ; — de M. Georges Finlay, correspondant du *Times* à Athènes, et auteur d'une *Histoire de la guerre de l'Indépendance en Grèce*.

Institut. — Le bureau de l'Institut est ainsi composé pour l'année 1875. Président : M. Lefuel ; Vice-Présidents : MM. Patin, Maury, Baudrillart et Fremy ; Secrétaire M. le vicomte Delaborde.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — L'Académie a ainsi constitué son bureau pour l'année 1875 : M. Alfred Maury, président ; et M. N. de Vailly, vice-président.

Académie des sciences. — Voici la liste des principaux prix décernés par l'Académie, dans sa séance publique annuelle du 28 décembre dernier.

Prix décernés pour 1872. La commission a été d'avis qu'il n'y avait pas lieu de décerner le grand prix des sciences mathématiques. — Même décision à l'égard du prix Montyon (mécanique) pour 1873.

Le prix Poncelet a été remporté par M. Mannheim, professeur à l'Ecole polytechnique, chef d'escadron d'artillerie, pour l'ensemble de ses recherches géométriques.

Un prix de 3,000 francs, à prendre sur la fondation Plumey, a été décerné à M. Taurines pour ses travaux sur l'hélice.

Le prix Lalande (astronomie) a récompensé les travaux de MM. Paul et Prosper Henry, pour les découvertes qu'ils ont faites à l'Observatoire de Paris des planètes 125, 126 et 127.

Le prix Damoiseau n'a point été décerné. — Même décision en ce qui concerne le prix Bordin.

Le prix Montyon (statistique) a été attribué à la *Revue maritime et coloniale*, représentée par le ministre de la marine.

Le prix Jecker a été décerné à M. Jungfleisch, pour ses travaux sur les benzines chlorées.

Le prix Desmazières a été décerné à M. Maxime Cornu, et un encouragement de 1,000 francs a été attribué à M. le docteur Bornet.

Pour le prix Montyon (médecine et chirurgie), trois prix et trois mentions ont été décernés aux docteurs Luys, Magnan et Woillez. Les trois mentions ont récompensé les mémoires des docteurs L. Mandl, Fano et Legrand du Saule.

L'Académie a décerné à l'œuvre commune de J.-J. Bouley et de M. le docteur Robbe une récompense de 3,000 francs sur le prix Bréant, et une récompense de 2,000 francs à M. le docteur Netter sur le même prix.

M. Gerbe a remporté le prix Serres pour une étude sur le développement des êtres organisés. Son ouvrage porte sur la langouste.

Le prix Godard a été accordé à M. le professeur Pettitgrew, de Londres, pour un mémoire sur le système musculaire de la vessie.

M. Gaudin a obtenu le prix Trémont pour ses travaux sur la fusion de la silice, de l'alumine et autres substances réfractaires.

Le prix Gegner a été décerné à M. Gaugain, pour l'aider à poursuivre ses travaux sur l'électricité et le magnétisme.

Le prix fondé par le marquis de la Place et consistant dans la collection complète des ouvrages de la Place à remettre au premier élève sortant de l'Ecole polytechnique, a été décerné à M. Ch.-A. Oppermann, né à Mulhouse, sorti le premier en 1872 de l'Ecole polytechnique.

Prix décernés pour 1873. Ni le grand prix des sciences mathématiques ni le prix extraordinaire de 6,000 fr. n'ont été décernés.

M. Balbiani a remporté le grand prix des sciences physiques.

Les grands prix des sciences physiques sur la fécondation dans la classe des champignons et sur le mode de distribution des animaux marins du littoral de la France n'ont pas été décernés.

M. W. Thomson a mérité le prix Poncelet, et M. Ricq, capitaine d'artillerie, le prix Montyon (mécanique).

Le prix Plumey a été décerné à M. Bertin, ingénieur de la marine, pour son ouvrage sur la ventilation des navires à vapeur.

Le prix Fourneyron n'a pas été décerné. Quant au prix Dalmont, il a été accordé à M. Grueff, qui a présenté un remarquable travail sur le mouvement des eaux dans les réservoirs à alimentation variable.

Le prix Lacaze (physique) a été remporté par M. Lissajous, pour une *Etude appliquée des mouvements vibratoires.*

Le prix Montyon (statistique) a été décerné à M. Lucas, qui a présenté une excellente *Étude historique et statistique sur les voies de communication de la France.*

Une première mention honorable a été accordée à M. le docteur Sueur, pour son *Étude sur la mortalité pendant le siége*; une seconde mention honorable à M. le docteur Bertrand, pour son mémoire intitulé : *Géographie médicale de la France.*

Le prix Jecker (chimie) a été remporté par M. Aimé Girard, professeur au Conservatoire des arts et métiers, pour ses travaux sur l'acide picramique.

M. Friedel, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, a obtenu le prix Lacaze pour ses travaux de chimie.

Un encouragement de 1,000 fr. sur le prix Barbier a été accordé à M. Lefranc.

L'ouvrage de MM. Van Tieghem et Le Monnier, intitulé : *Recherches sur les mucorinées*, a reçu un encouragement de 1,000 fr. sur le prix Desmazières (botanique).

Le prix Bordin (botanique) a été décerné à M. Julien Vesque.

Le prix Morogues a été décerné à M. de Molon, pour ses recherches relatives au gisement, à l'exploitation et à l'emploi des phosphates minéraux.

M. Méguin a obtenu le prix Thore, pour ses recherches sur les différentes formes de la gale chez l'homme.

L'Académie a décerné le prix Bordin à M. Alphonse Milne-Edwards, pour son mémoire sur les espèces ornithologiques éteintes de l'Ile Rodriguez.

Pour le prix Montyon (médecine et chirurgie), des sommes, chacune de 3,000 fr., ont été attribuées à MM. Harting (d'Utrecht), Jules Lefort et Péan. Trois mentions honorables de 1,200 fr. ont été accordées à MM. Armand, Pierre Bouland et Oré.

MM. Félizet, Ollivier et Bedard ont reçu une citation honorable avec somme de 500 fr. comme encouragement. En outre, la Commission cite honorablement dans son rapport MM. Bergeret et Mayençon, L. et E. Brémond, Burdel, Hardy et Montmoja, L. Lefebvre, L. Lunier, Polaillon et Carville, et F. Monoyer.

La somme de 5,000 fr. du prix Brébant a été partagée d'une manière égale, à titre de récompense, entre M. le docteur Proust et M. le docteur Pellerin.

Le prix Montyon (philologie expérimentale) a été remporté par M. Georges Pouchet. Le montant de ce prix, resté disponible en 1872, a été partagé, comme mention honorable, entre M. Edmond Perrier et M. André Sanson.

Le prix Lacaze (physiologie) a été décerné à M. Marey.

Le prix Montyon (arts insalubres) a été attribué à M. Mourcou. Deux récompenses de 1,500 fr. chacune ont été accordées à MM. Constantin et Gérardin.

Le prix Trémont a été décerné à M. François Cazin, professeur au lycée Condorcet, qui en conserve la jouissance pendant les années 1873, 1874 et 1875, pour ses travaux sur la chaleur et l'électricité. M. Cazin, s'étant mis à la disposition du capitaine Mouchez pour l'accompagner dans son expédition à Saint-Paul relative à l'observation du passage de Vénus sur le soleil, trouvera de la sorte, à son retour, les moyens nécessaires pour reprendre et pour conduire à leur terme les études expérimentales dont il s'occupe.

Le prix Gegner, fondé pour aider les savants, a été décerné à M. Bernard Renault, ancien chef des travaux chimiques à l'Ecole normale.

M. Deshayes a remporté le prix Cuvier pour les mollusques vivants et fossiles.

Enfin le prix du marquis de la Place a été remis à M. Henry Kuss, né à Cernay (Haut-Rhin), sorti le premier, en 1873, de l'Ecole polytechnique.

Dans sa séance du 11 janvier, l'Académie des sciences a nommé M. Broch, de Norwège, membre correspondant dans la section de mécanique en remplacement de M. Burdin.

Académie des beaux-arts. — Dans sa séance du 9 janvier, l'Académie a ainsi constitué son bureau pour 1875. Président : M. Lefuel, vice-président : M. Meissonnier.

Dans sa séance du 9 janvier, l'Académie a nommé M. Abadie, membre titulaire en remplacement de M. Gilbert, décédé.

Un concours de poésie, dont le sujet est une scène lyrique destinée à être mise en musique par les concurrents au grand prix de Rome en 1875, vient d'être ouvert par l'Académie des beaux-arts. Cette scène, à trois ou à deux personnages, doit donner matière à un solo plus ou moins développé pour chaque personnage, à un duo, et, en outre, à un trio si la scène est à trois voix, ainsi qu'à des récitatifs reliant ces différents morceaux. Une médaille de *cinq cents francs* sera accordée à l'auteur de la scène choisie comme texte du concours. Les pièces de vers devront être adressées, par paquet cacheté, au secrétariat du Conservatoire national de musique et de déclamation avant le 20 mai, terme de rigueur.

Faculté des lettres de Paris. — Le 30 décembre, M. Froment, ancien élève de l'Ecole normale et professeur de rhétorique au lycée de Bordeaux a soutenu en Sorbonne ses thèses pour le doctorat ès lettres Les sujets étaient : *De F. Quintiliani oratoria institutione ; — Essai sur l'histoire de l'éloquence judiciaire en France avant le dix-huitième siècle.*

Collége de France. — L'Académie des sciences a procédé, dans la séance du 1er janvier, à la présentation d'un titulaire à la chaire de minéralogie

vacante au Collége de France par le décès de M. Elie de Beaumont. M. Charles Joseph Sainte-Claire Deville a été élu à l'unanimité.

Soutenance des thèses a l'Ecole des Chartes. — C'est le lundi 18 et le mardi 19 janvier 1875 que les élèves de la promotion 1875, à l'Ecole des Chartes, ont soutenu leurs thèses à l'effet d'obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe. Pour donner plus de solennité à la soutenance, le Conseil de l'Ecole l'a fait cette année durer deux jours. Les sujets de thèse étaient variés et se groupaient autour de trois chefs principaux : Le *droit*, la *philologie*, l'*histoire*. En voici du reste la nomenclature exacte en suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs : *De la Licence d'enseigner et du Rôle de l'Ecolâtre au moyen âge*, par Georges Bourbon ; — *Bertrand de Born. Classement de ses poésies et des manuscrits qui les contiennent*, par Léon Cledat ; — *Droit maritime privé de la Méditerranée du onzième au quatorzième siècle*, par Eugène Lelong ; — *Aiol et Mirabel, chanson de Geste inédite du treizième siècle, notice et texte*, par Jacques Normand ; — *Le Vivarais. Essai sur l'histoire politique de ce pays jusqu'à sa réunion à la couronne de France*, par Edouard Pontal ; — *Etude sur le dialecte Picard dans le Ponthieu, d'après les chartes des treizième et quatorzième siècles*, par Gaston Charles Raynaud ; — *Essai sur la vie claustrale et l'administration intérieure de l'ordre et l'abbaye de Prémontré au douzième et au treizième siècle*, par Gabriel Richou ; — *But, formes et effets de la tradition dans notre ancien droit ; transformations qu'elle a subies*, par Barthélemy Terrat ; — *Le comte de Bourgogne Othon IV, sa vie, ses actes, son administration et ses rapports avec Philippe le Bel*, par Louis-Augustin Vayssière. Les soutenances les plus remarquées ont été celles de M. Georges Bourbon, archiviste du Tarn-et-Garonne, notre collaborateur et celles de MM. Lelong et Terrat. Quant à la valeur intrinsèque des thèses elles-mêmes, on en peut juger par les rangs assignés à leurs auteurs, rangs qui sont la résultante de la soutenance elle-même et des examens de juillet dernier. Voici le résultat proclamé le 19 janvier par le Président du Conseil de perfectionnement, M. Natalis de Wailly : 1er M. Bourbon ; 2e M. Vayssière ; 3e M. Lelong ; 4e M. Cledat ; 5e M. Raynaud ; 6e M. Pontal ; 7e M. Normand ; 8e M. Richou. — M. Terrat, n'appartenant pas à la promotion de 1875, est reçu hors rang. M. Terrat, professeur à la Faculté de Droit de Douai, est l'auteur d'un remarquable ouvrage sur le *Colonat*.

Concours. — Le Bureau central de l'Union des Œuvres ouvrières catholiques s'est toujours préoccupé des difficultés que rencontrent les Directeurs d'Œuvres quand ils veulent donner à leurs patronés des récréations dramatiques. Cette question ayant été de nouveau posée au Congrès de Lyon, le Directeur de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut offrit, au nom de l'Association qu'il dirige, un prix de 500 francs pour ouvrir un concours. La *Société de l'Art chrétien*, chargée par le Bureau central d'organiser ce concours, a rédigé le programme suivant : « Un concours de composition dramatique est ouvert du 1er décembre au 1er juin 1875. Les concurrents devront présenter une pièce chrétienne dont le sujet sera emprunté, soit : à l'Ancien ou au Nouveau Testament, à la vie des Saints, aux Actes des Martyrs, à l'histoire des héros chrétiens. La pièce étant destinée à être représentée par des apprentis ou des ouvriers, aucun rôle de femme ne devra figurer parmi les personnages. On évitera de mettre en scène la personne adorable de Notre Seigneur Jésus-Christ. La pièce pourra être en prose ou en vers ; le nombre des actes n'est pas déterminé. Il pourra y avoir des chœurs et des parties chantées. Par *pièce chrétienne*, le programme désigne une pièce dont le sujet se rattache à la tradition de la littérature nationale et catholique qui a pré-

cédé la renaissance ; c'est d'ailleurs à cette littérature catholique et nationale que la renaissance elle-même doit plusieurs de ses chefs-d'œuvre : *Le martyre de Saint Genest*, de Rotrou ; *Polyeucte*, de Corneille ; *Esther* et *Athalie*, de Racine. »

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 8 janvier, M. G. Paris a donné lecture de la seconde partie de son mémoire sur le conte du roi Rhampsinite. M. Victor Guérin a continué ses communications sur son exploration dans la Vallée du Jourdain. — Dans la séance du 22, M. de Vogué a fait une communication sur une stèle phénicienne, découverte par M. Peretie aux environs de Djebel. — Dans la séance du 29, M. Duruy a lu une note sur les fonctions du *Tribunus militum à populo*.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 2 janvier, M. Wolowski a donné une note sur le renchérissement des moyens d'existence et sur les récoltes et le bien-être de l'Autriche-Hongrie. — Dans la séance du 9, MM. de Parieu, Levasseur et H. Passy ont présenté des observations au sujet de la communication de M. Wolowski. — M. Calmon a donné, dans les séances du 9 et du 16, la lecture d'un travail sur les finances de la Monarchie de Juillet. — Dans les séances du 16 et du 23, M. H. Doniol a donné lecture d'un mémoire intitulé : *Une correspondance administrative sous Louis XVI*. — Dans les séances du 23 et du 30, M. Ed. Sayous a donné lecture d'un mémoire sur l'invasion des Mongols en Hongrie dans les années 1241 et 1242. — Dans la séance du 30, M. du Chatellier a commencé la lecture d'un mémoire sur la réformation de la noblesse au dix-septième siècle.

Dons a la Bibliothèque nationale. — Le *Journal officiel* du 14 janvier a fait connaître les donations les plus importantes faites à la bibliothèque pendant l'année 1874. Au département des imprimés, le nombre des volumes donnés s'élève à plus de douze cents. Dans ce nombre il faut compter les publications faites par les diverses administrations françaises. Beaucoup de gouvernements et établissements ou sociétés scientifiques de l'étranger ont tenu les collections de la Bibliothèque au courant de leurs publications. Ainsi les gouvernements belge, anglais, italien, la Société des antiquaires de Londres, les Académies de Munich, d'Amsterdam, de Saint-Pétersbourg, la Société asiatique du Bengale, celle des arts et sciences de Batavia. Plus de deux cents articles publiés en espagnol, la plupart à Buenos-Ayres, sont dus à la générosité du gouvernement de la République Argentine ; — le gouvernement du Canada a fait don de soixante-quinze volumes de documents officiels, parus soit à Ottawa, soit à Québec ; le Musée britannique a augmenté de près de cent ouvrages la collection de ses publications qui se trouvent à la bibliothèque ; la Commission royale d'histoire de Belgique a comblé les lacunes que présentait la série des documents publiés par elle.

Parmi les dons faits par des particuliers, citons celui de M. Rathery d'une édition des *Œuvres de Molière*, publiée à Amsterdam, chez M. Wetstein, en 1691 : celui de M. Louis Barbier, d'un exemplaire sur grand papier du *Dictionnaire des anonymes*, avec notes manuscrites de feu M. Beuchot.

Le département des manuscrits a reçu de Mme de Guilhemanson l'exemplaire autographe de la traduction de Martial par le marquis de Villette ; de M. Anatole de Barthélemy, un lot de chartes et de documents divers relatifs à la Champagne et à la Bretagne, depuis le douzième siècle ; de M. le baron de Sartiges d'Angles, un Nobiliaire d'Auvergne dressé en 1666 ; de M. le docteur Leclerc, la copie du manuscrit arabe de Munich qui con-

tient les Septennaires d'Hippocrate avec les commentaires de Galien ; de Mlle de Fauconnet, une copie du catalogue de la bibliothèque principale de Tunis. M. le garde des sceaux a bien voulu attribuer au même département un recueil de chartes de seigneurs de Mayenne, qu'on a dit avoir été trouvé dans le déblaiement des ruines du palais de justice et qu'on avait d'abord pris pour un cartulaire de l'abbaye de Savigny. M. Baudement, bibliothécaire, mort le 17 octobre 1874, a légué une collection de lettres originales de Huet, et la copie qu'il avait exécutée avec le plus grand soin de la correspondance du même prélat avec M. de Charsigné. M. Morand, juge au tribunal de Boulogne, déposé au département des manuscrits un fragment d'un traité de morale en français du quinzième siècle, qui enveloppait un ancien compte.

Un bienfaiteur anonyme a envoyé une grande boîte en carton d'où ont pu être retirés quelques morceaux d'un ancien exemplaire de Marco Polo, et environ 900 vers de Mainet, chanson de geste dont aucun manuscrit n'avait encore été signalé et qui n'était connue que par une imitation en vers allemands du treizième siècle.

La bibliothèque de Toulouse nous a fourni une collection des actes des chapitres généraux de l'ordre des dominicains au treizième et au quatorzième siècle, et les archives de la Haute-Marne, deux cartulaires de l'abbaye de Montier-en-Der.

M. Ormsby-Gore, de Brogyntyn, a autorisé la bibliothèque à faire prendre une copie de la grande compilation de lettres historiques du douzième au quatorzième siècle, qui porte le nom de Richard de Bury.

M. Buisson, membre de l'Assemblée nationale, a fait don à la bibliothèque de deux volumes de fac-similes photographiques des spirituels croquis à la plume dessinés par lui d'après les membres de l'Assemblée, recueil auquel l'auteur a donné le titre de *Musée des Souverains*.

Un procès bibliographique. M. Moreau-Chaslons et M. Fontaine. — Dans le courant de décembre dernier, s'est déroulé devant le tribunal de la Seine, un procès bibliographique assez curieux. M. Fontaine, libraire bien connu à Paris, avait acheté à M. Moreau-Chaslons, riche amateur de curiosités, deux volumes, et il soutenait devant le tribunal que l'un et l'autre lui avaient été garantis, le premier comme un manuscrit sur l'*Histoire de France* de la main du duc d'Orléans (Philippe-Egalité), avec une reliure aux armes de ce prince ; l'autre, comme ayant appartenu au comte du Barry, beau-frère de la célèbre comtesse du même nom. Le manuscrit avait été payé 500 fr. par M. Fontaine. C'était un *Traité sur l'histoire de France*, assez richement relié et portant sur les plats une couronne de fantaisie placée au-dessus des initiales D. P. Le livre provenant de la bibliothèque du comte du Barry, ou du moins vendu comme tel, était un Racine en sept volumes que M. Moreau-Chaslons avait cédé pour 700 fr. L'ouvrage fut revendu pour 1,200 fr. Mais quelques jours après, l'acquéreur rapporte à M. Fontaine le Racine qu'il avait acquis de lui et lui montre que les armes du comte du Barry ont été très-habilement recollées sur chacun des volumes. Contraint par l'évidence, M. Fontaine reprend les volumes, et voulant examiner aussi l'origine du *prétendu manuscrit* du duc d'Orléans, il le fit examiner par un habile expert en écriture dont la conclusion fut que le manuscrit était apocryphe. M. Fontaine se croit alors suffisamment autorisé à demander en justice la nullité de la vente qui lui a fait acquérir les deux ouvrages. Mais M. Moreau-Chaslons soutient que le manuscrit n'a pas été vendu comme écrit de la main même du duc d'Orléans, et, que M. Fontaine l'a examiné attentivement avant de

l'acheter, qu'il lui en a fait connaître l'origine, que le fait des armes collées sur le dos du Racine ne prouve nullement la fausseté de l'origine attribuée à cet exemplaire. Le tribunal adopte ces conclusions, déclare M. Fontaine mal fondé en ses demandes, l'en déboute et le condamne aux dépens.

L'Imitation de Jésus-Christ. — La réunion des ouvrages relatifs à l'auteur de ce livre admirable formerait une bibliothèque des plus considérables ; elle ne saurait manquer de comprendre le volume publié récemment à Berlin par le docteur Karl Hirsche : *Thomas Kempentis de Imitatione Christi, libri quatuor, Textum ex autographo Thomæ nunc primum accuratissime redditum.* Une longue introduction, écrite en langue allemande, rend compte du travail de l'éditeur ; M. Hirsche ne doute pas qu'A Kempis ne soit l'auteur de l'*Imitation* ; il a étudié le manuscrit tracé de la main de ce pieux solitaire et conservé à Bruxelles ; il expose un système particulier de ponctuation qu'on y remarque et qui se retrouve dans d'autres manuscrits d'A Kempis. En envisageant le texte à ce point de vue, on y trouve une forme rythmique se montrant avec évidence et qui atteste quelle était l'intention de l'auteur. Une circonstance semblable se montre dans d'autres ouvrages que personne ne songe à disputer à Thomas A Kempis ; ils présentent comme l'*Imitation* des exemples nombreux de l'emploi de la rime, ce qui ne se montre jamais dans les volumineux ouvrages de Gerson. Le docteur Hirsche, a reproduit avec une fidélité scrupuleuse le manuscrit de Bruxelles, et il y a joint d'amples extraits d'autres ouvrages de A Kempis afin qu'on puisse comparer les analogies de ponctuation et de rythme. Il se propose d'ailleurs de revenir sur ce travail et de le développer en publiant une édition nouvelle du texte latin, accompagnée de notes et enrichie d'un *Lexicon Thomasinum.* On ne saurait que l'encourager à persévérer dans des projets aussi dignes de sympathie.

Œuvres de Charles Lamb. — On vient de publier une nouvelle édition très-complète et très-soignée des œuvres de Charles Lamb, l'admirable *humoriste* l'auteur des *Essais of Elia*, le Charles Nodier de la littérature anglaise contemporaine. Ceux qui n'ont pas encore fait connaissance avec cet écrivain, ne sauraient l'aborder plus favorablement que dans le volume auquel je fais allusion (*Charles Lamb's complete works, in prose and verse.* London, Chatto and Windus, 1874, in-8), et je ne crains pas de dire que ne pas avoir lu Charles Lamb c'est ignorer un des maîtres en fait de style et de pathétique. *Elia*, je me hâte de le déclarer, est intraduisible, vous me direz peut-être qu'il existe des traductions de *Scistdam Skandy*; sans doute, mais je soutiens que ceux qui connaissent Sterne seulement par l'intermédiaire de Vrenais, de M. Francisque Michel et de M. de Wailly (notez que ces trois versions sont irréprochables) ne se font aucune idée de ce que c'est que l'*humour*. Il faut lire *les Essais d'Elia* dans l'original ; il faut savourer en anglais la dissertation sur le cochon rôti, les chapitres sur les proverbes, et ce délicieux petit roman *Rosamund Grey*, qui m'a toujours semblé le chef-d'œuvre du sentimental de bon aloi. G. M.

Lettres du roi Henri IV. — *L'Étoile de l'Ariége* annonce en ces termes la découverte d'un certain nombre de lettres du *bon Roi* : « Le château de Léran (arrondissement de Pamiers, canton de Mirepoix, commune de Léran) possède, dans ses combles, un tas énorme de chartes, édits, lettres, archives de toute sorte, provenant de personnages illustres, remontant aux époques les plus reculées. Toutes ces richesses étaient perdues, oubliées, dévorées, quand un ecclésiastique, le professeur du fils de M. le duc de Mirepoix, s'est mis, pour charmer ses loisirs, à rechercher, classer, cataloguer tous ces documents. Entre autres autographes, on a trouvé plusieurs lettres écrites et signées de la main d'Henri IV avec cette désinvolture de style et d'esprit que

l'on connaît. » Le *Polybiblion*, qui a des amis et des correspondants dans le département de l'Ariége, serait bien heureux de recevoir des indications plus précises sur les trouvailles faites au château de Léran. Pourquoi ne lui communiquerait-on pas, avec des extraits de la correspondance du roi Henri IV, un inventaire analytique des pièces historiques trop vaguement signalées par l'*Étoile de l'Ariége*. T. DE L.

LA MISSION ET LA CHAIRE DE FÉNELON A LA TREMBLADE. — Sous ce titre a récemment paru (La Rochelle, 1874, 7 p., gr. in-8) une lettre de M. Lételié qui « donne quelques détails intéressants sur la mission de Fénelon dans l'île d'Arvert, à la Tremblade, à Marennes, et en même temps fait connaître divers événements ignorés. » Ainsi s'exprime M. L. Audiat, qui a entouré de savantes notes la relation de son correspondant. M. Audiat adresse à tous, en finissant, cet excellent conseil spirituellement formulé : « Fouillons nos archives... il reste encore beaucoup à trouver dans chaque paroisse, même dans celles où il n'y a rien. » T. DE L.

LE CATALOGUE ASSELINEAU. — Parmi les catalogues de ventes publiques qui se succèdent à Paris et qui méritent d'être conservés, au point de vue des renseignements bibliographiques qu'ils renferment, on peut signaler celui de Charles Asseline u, dont la bibliothèque peu nombreuse, mais formée avec goût, a été livrée aux enchères sous la direction de M. A. Voisin, libraire. Asselineau avait dirigé des recherches spéciales et patientes sur l'école romantique ; la collection qu'il avait réunie se composait presque exclusivement de livres de cette période ; elle lui avait fourni les matériaux de la *Bibliographie romantique* qu'il a publié en 1872 et qui a été favorablement accueillie. Il a laissé un précieux exemplaire de ce volume orné de cinq autographes et de 135 figures ou vignettes à l'eau-forte et surbois extraites d'éditions romantiques. Notons l'indication de quelques publications tirées à un fort petit nombre d'exemplaires et qu'il faudra enregistrer lorsqu'un travailleur zélé complétera les recherches de Peignot sur cette portion de la science des livres (*Poésies*, de Jules Barbey d'Aurevilly, sans titre, *Caen*, 1836, in-16 à 36 exemplaires — *H. de B.* 26 juin 1844, par Philoxène Boyer (brochure in-8 de 8 pages ; poésie adressée à Mlle Henriette de Bellune et tirée à un seul exemplaire). — Parmi les ouvrages fort peu connus que mentionne le catalogue Asselineau, nous signalerons un très-rare volume tiré à un petit nombre et qui ne fut pas livré au commerce ; il a pour titre : *Solenopédie ou Révélation d'un nouveau système d'éducation phrénologique pour l'homme et les animaux* (Paris, 1838, in-16) ; c'est une boutade humoristique qui fut le résultat d'un pari, et il nous est révélé qu'elle a pour auteur M. Barbier, manufacturier à Clermont-Ferrand, mort à Paris en 1863.

VENTE DES ŒUVRES DE MICHELET. — La vente des œuvres de Michelet vient d'avoir lieu dans l'étude de Me Meignen, notaire, rue Saint-Honoré. Ces ouvrages avaient été divisés en cinq lots :

Premier lot : *Précis de l'Histoire de France*, 1 vol., *Précis de l'Histoire moderne*, 1 vol., *Tableaux synchroniques de l'Histoire moderne*, 1 vol., *Traduction de Vico*, 2 vol., *Introduction de l'Histoire universelle*, 1 vol., *Mémoires de Luther*, 2 vol., les *Origines du droit*, 1 vol., les *Jésuites*, 1 vol., *le Prêtre, la Femme et la Famille*, 1 vol., *Cours au Collége de France* (1847-1848), 1 vol., *Bible de l'humanité*, 1 vol., *Légendes du Nord*, *Légendes de la démocratie*, la *Sorcière*, 1 vol., *Histoire romaine*, 2 vol., l'*Amour*, 1 vol., la *Femme*, 1 vol., le *Peuple*, 1 vol., les *Femmes de la Révolution*, 1 vol., *Nos Fils*, 1 vol., la *Pologne martyre*. — Deuxième lot : *Jeanne d'Arc*, 1 vol., *Louis XI*. — Troisième lot : *Histoire de France*, non compris le dix-neuvième siècle, *Histoire de la Révolution*

française. — Quatrième lot ; le *Dix-neuvième siècle*, 3 vol., dont le premier seulement a été publié. — Cinquième lot : l'*Oiseau*, 1 vol.; *l'Insecte*, 1 vol.; la *Mer*, 1 vol.; la *Montagne*, 1 vol.

Le premier lot a été mis à prix à 120,000 francs ; le deuxième, 1,000 ; le troisième, 25,000 ; le quatrième, 30,000 ; le cinquième, 20,000, En totalité, 196,000.

Une première vente de chacun des lots séparément n'a produit que 27,100 fr. Suivant le droit qu'il s'était réservé, Me Meignen a recommencé la vente en un seul bloc ; et M. Michel Lévy a été déclaré acquéreur des ouvrages de Michelet au prix de 56,500 francs.

Catalogue des journaux de Paris. — Il vient de paraître, à la libraire Otto Lorenz, un Catalogue des journaux paraissant à Paris. Il nous apprend que 754 feuilles quotidiennes, hebdomadaires, etc., se publient à Paris, dont 53 de théologie, 63 de jurisprudence, 10 de géographie et d'histoire, 56 de lecture récréative, 25 d'instruction publique et d'éducation, 53 de littérature, de philosophie, de linguistique, ethnographie, et bibliographie, 11 de peinture, 2 de photographie, 8 d'architecture, 5 d'archéologie, 17 de musique, 8 de théâtre, 61 de modes (dont 4 de coiffures), 78 de technologie (industries diverses), 69 de médecine et de pharmacie, 47 de sciences, 23 d'art militaire et marine, 18 d'agriculture, 12 de science hippique et 19 divers. Le nombre des journaux politiques quotidiens est de 37 et celui des revues politiques de 11.

— Le bureau de l'éducation nationale, qui fonctionne à Washington, vient de publier son rapport duquel nous extrayons les deux renseignements suivants. Les bibliothèques des Etats-Unis, ouvertes au public renferment 6 millions et demi de volumes, 1 million et un quart de brochures et 16,000 manuscrits. En 1872 et 1873, il a été donné aux établissements d'instruction supérieure, par de simples particuliers plus de 13 millions de dollars ; et déjà, en 1871, il avait été donné dans le même but, une somme de 19 millions, soit en trois ans, 23 millions de dollars c'est-à-dire 115 millions de francs.

— M. le comte Riant a eu la bonne fortune de retrouver les œuvres souvent citées, mais considérées jusqu'ici comme totalement perdues, d'un chroniqueur de la fin du douzième siècle ; il s'agit de Guy du Bazoches, chantre de la cathédrale de Châlons-sur-Marne. Ces œuvres se composent d'une *Chronographia* comprenant sept livres dont le dernier contient des détails précieux et inédits sur l'histoire de France et d'Angleterre au douzième siècle, et de 36 lettres. M. Riant a préparé l'édition de ces textes d'après les manuscrits des bibliothèques de Paris et de Luxembourg, et l'a transmise au ministre de l'Instruction publique pour en proposer l'impression dans la collection des documents inédits.

— Le *Journal Officiel* nous apprend que dans une révision de papiers administratifs et autres à mettre au rebut que le gouvernement italien fait opérer en ce moment, il a été découvert par M. le chevalier Bertolotti un document précieux : c'est l'inventaire des objets ayant appartenu à Michel-Ange, inventaire dressé dans sa maison, peu de temps après sa mort. Parmi les articles intéressants contenus dans ce document, on remarque des indications importantes sur des projets de statues et de cartons, des renseignements sur la fortune soit en argent, soit en d'autres valeurs, laissée par Michel-Ange ; enfin, des détails sur la vie et la famille du grand artiste. Le ministre de l'instruction publique a chargé un savant italien de publier cette pièce, en l'accompagnant d'un commentaire explicatif.

— Parmi les bibliothèques qui se trouvent dans les pays musulmans et qui sont fort peu connues, on peut signaler celle du patriarche au Caire. Un savant allemand, M. O. Schneider, a publié un catalogue, malheureusement incomplet, des manuscrits qu'elle possède, on le trouve dans le volume qu'il a publié à Dresde : *Beitraege zur Kentniss dez griechisch-orthodoxen kirche Ægyptens*, nous empruntons ce renseignement au *Westminster Review*.

— Le compte rendu du congrès scientifique de France, tenu à Pau en 1873, n'occupe pas moins de deux gros volumes in-8, ornés de nombreuses planches et cartes. On y trouve outre les renseignements techniques et les procès-verbaux sommaires des séances les principaux mémoires qui ont été présentés : il en est plusieurs qui offrent un sérieux intérêt. Nous signalerons un *Essai d'une bibliographie des Basses-Pyrénées*, pour la période révolutionnaire par M. L. Soulice ; puis divers travaux de M. de Nadaillac et de Rochas sur l'anthropologie, un mémoire de M. le comte R. de Bouillé sur l'*Ornithologie pyrénéenne*.

— La société de Saint-Jean pour l'encouragement de l'art chrétien prépare un catalogue des œuvres qui lui paraîtront mériter d'être recommandées au point de vue de l'art chrétien. Ce catalogue sera publié ultérieurement. Trois conditions sont requises pour l'admission des ouvrages d'art sur le catalogue de la Société de Saint-Jean : 1° Le caractère religieux, c'est-à-dire l'orthodoxie du sujet et l'élévation de la pensée concourant à inspirer la foi et la piété ; 2° Le mérite artistique, au point de vue de la composition et du dessin ; 3° Une exécution satisfaisante, soit par la gravure, soit par la photographie, soit par le modelage, soit par la chromolithographie, ou tout autre mode. — Ces trois conditions devront se trouver réunies pour l'admission d'une œuvre sur le catalogue. — Les communications relatives à ce catalogue doivent être adressées au président de la Société de Saint-Jean, rue de l'Université, 47, à Paris.

— M. Fayet, recteur d'Académie en retraite, vient de publier, sous le titre de : *L'Eglise et les institutions d'éducation et de bienfaisance, d'après le baron de Gerando* en 1839 (Châteauroux, lit. Migné, 1874, in-8 de 16 p.), une notice qui donne d'après le *Traité de la bienfaisance publique* de ce savant, une idée sommaire des principales fondations faites sous l'inspiration de l'Eglise en faveur de tous ceux qui souffrent. Il y avait des lacunes dans cet ouvrage; depuis son apparition, bien des fondations nouvelles ont été faites, des œuvres créées suivant les besoins du moment; mais il n'en est pas moins intéressant de voir dans un seul tableau, si incomplet qu'il soit, ce qui a été fait pour les écoles des pauvres, du dimanche, du soir, pour les filles repenties, pour les libérés, pour les prisonniers, les sourds-muets, etc.

— M. H Champion, avec le concours de M. L. Favre, auteur du *Glossaire du Poitou*, et de M. Pajot, élève de l'école des Chartes, entreprend une publication considérable, à laquelle est réservé, sans nul doute, le meilleur accueil de la part du monde savant. C'est l'impression du grand travail de La Curne de Sainte-Palaye, que connaissent et consultent tous ceux qui fréquentent la salle des manuscrits à la bibliothèque Nationale. *Le dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, comprendra dix volumes in-4 d'environ 500 pages. Nous n'avons pas à faire l'éloge de cette œuvre qui permettra d'attendre avec patience le travail entrepris par l'Académie française ; nous tenons seulement à faire connaître ce qu'il contient : L'histoire générale de notre langue. — Signification primitive et secondaire des vieux mots. — Vieux mots employés dans les chants des trouvères. — Acceptions métaphoriques ou figurées des vieux mots français. — Etymo-

logie des vieux mots. — Orthographie des vieux mots. — Construction irrégulière de tours de phrases de l'ancienne langue. — Abréviations; études sur les équivoques qu'elles présentent dans les anciens auteurs. — Ponctuation; difficultés qu'elle présente. — Mots dont la signification est inconnue. — Proverbes qui se trouvent dans nos poëtes des douzième, treizième et quatorzième siècles. — Noms propres et noms de lieux corrompus et défigurés par les anciens auteurs. — Mots empruntés aux langues étrangères. — Usages anciens.

— M. Alphonse Wouters, membre de l'Académie royale de Belgique, a fait sur la Belgique deux publications importantes qu'on nous saura gré de signaler. L'une sous le titre *La Belgique ancienne et moderne*, commencée avec le concours de M. Tartier n'a encore que deux volumes qui contiennent la description minutieuse de l'arrondissement de Nivelles à laquelle vient de s'ajouter celle de la ville de Tirlemont. L'autre est l'*Histoire des environs de Bruxelles* donnant, en trois gros in-8 compacts, la description détaillée de près de cent vingt communes.

— M. l'abbé Gay, vicaire général de Poitiers, qui vient de donner une seconde édition de son admirable ouvrage *De la vie et des vertus chrétiennes*, fera paraître au mois d'octobre un autre ouvrage en deux volumes, intitulé : *Conférences aux mères chrétiennes*, et donnera plus tard des *Élévations sur la vie et la doctrine de Notre Seigneur Jésus-Christ*, et un tome complémentaire de son grand ouvrage.

— Il vient de paraître un nouveau recueil périodique hebdomadaire géographique, format in-4 de 32 pages : c'est l'*Explorateur* qui est publié sous les auspices de la commission de géographie commerciale émanée de la Société de géographie et des chambres syndicales de Paris.

— M. Ambroise Firmin Didot vient de publier un intéressant ouvrage intitulé les *Alde Manuce et l'Hellénisme à Venise*.

Publications nouvelles. — *Essais sur la Religion*, par John Stuart Mill (in-8, Germer-Baillière). — *Histoire de la transmission du pouvoir impérial à Rome et à Constantinople*, par A. Paillard (in-8, Plon). — *Le Droit français*, par A. Jourdan (in-8, Plon). — *Essai historique sur le droit d'élection et sur les anciennes assemblées représentatives de la France*, par A. Bavelier (in-8, Didot). — *Encyclopédie des lois françaises*, par P. Delmart et E. de Granvilliers (in-8, Dufet). — *Les fonctions supérieures du système nerveux*, recherche des conditions organiques et dynamiques de la pensée, par le docteur A. Cros (gr. in-8, J.-B. Baillière). — *Statistique de la France comparée avec les divers pays de l'Europe*, par Maurice Block (2 vol. in-8, Guillaumin). — *Politique actuelle*, par Dupont Withe (in-18, Guillaumin). — *Principes de la science des finances*, par R. Gandillot (3 vol. in-8, Guillaumin). — *Les commensaux et les parasites dans le règne animal*, par P. J. Van Beneden (in-8, Germer-Baillière). — *Léopold Robert, d'après sa correspondance inédite*, par Ch. Clément (in-8, Didier).— *La Vie à deux*, par Louis Enault (in-18 j., Hachette). — *Les Chasseurs excentriques*, par C. d'Amezeuil (in-18 j., Dentu). — *La Chasse pratique*, par E. Bellecroix (in-18 j., Didot). — *Les Spectacles forains et la Comédie française*, par J. Bonnassies (in-18 j., Dentu). — *Œuvres de Tacite*, texte latin, par E. Jacob (in-8, Hachette). — *Les Gladiateurs, Rome et Judée*, par G. J. Whyte Melville (2 vol. in-18 j., Hachette). — *Saint Justin, philosophe et martyr*, par B. Aubé (in-8, Thorin). — *Saint Louis et son temps*, par H. Wallon (2 vol. in-8, Hachette).— *Les vraies Lettres de Voltaire à l'abbé Moussinot*, par Courtat (in-8, Laisné). — *Les Précurseurs de la Révolution*, par E. Loudun (in-8, Palmé). — *La Libération du territoire en 1818*, par J. H. Creux (in-18, Didier).

— *Mélanges d'épigraphie et d'archéologie sémitiques*, par J. Halévy (in-8, imprimerie nationale). — *Cours élémentaire d'archéologie chrétienne*, par J. Mallet, prof. au Petit-Séminaire de Seez (in-8, Poussielgue). — *Dix ans de l'Histoire d'Allemagne*, par Saint-René Taillandier (in-8, Didier). — *Souvenirs de Metz, l'École Saint-Clément, ses élèves, ses derniers jours*, par le R. P. Didierjean (2 vol. in-18, Albanel).

Ventes.— Livres anciens et modernes, ouvrages de l'école romantique, etc., provenant de la bibliothèque d'un amateur. Vente par Baur les 16 et 17 février.

Bibliothèque de feu M. Baudement, l'un des bibliothécaires de la Bibliothèque nationale. Livres de littérature et d'histoire (ouvrages sur la Normandie). Vente par Salette du 22 au 26 février (523 nos).

Bibliothèque de feu M. Guizot (1re partie). Beaux-arts, belles-lettres, histoire. Vente par Labitte du 8 au 29 mars 1875 (2586 nos).

Bibliothèque de M. le comte de X. Ouvrages rares et curieux; publications singulières et tirées à petit nombre; sciences, histoire, poésies, romans et livres d'heures, livres à figures, etc., etc. — Ouvrages sur les provinces et sur les familles nobles de France. Vente par Bachelin-Deflorenne du 1er au 20 février (3,490 nos).

Visenot.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

—

Chevalier décapité à Limoges. — M. F. Marvaud (*Histoire des vicomtes et de la vicomté de Limoges*, 1873, t. II, p. 73), après avoir donné de curieux détails sur l'entrée de Charles VII à Limoges (mars 1438), ajoute : « Informé du danger qu'avait couru la ville de tomber, par trahison, au pouvoir de Jean de Bretagne et des Anglais, il voulut, avant de s'éloigner, apprendre au peuple comme à la noblesse, qu'on ne conspirerait plus en vain contre la France; il fit trancher la tête, en présence de la foule et sur un lieu élevé, à un chevalier nommé *Bertrand d'Azac*, traître à son pays, qui s'était fait le partisan de l'Angleterre, et qu'on avait fait prisonnier dans un lieu nommé le Doignon (*in loco Daonione*).» Ce chevalier s'appelait-il bien d'Azac ? Ce nom n'est-il pas inconnu? M. Marvaud répond ainsi, dans une note, aux objections probables de ses lecteurs : « Quelques écrivains ont avancé que ce fut *Bertrand d'Abzac* que fit mettre à mort Charles VII, à Limoges. Le chroniqueur, auteur de la relation du voyage de Charles VII, semble contredire cette assertion : *Fecit publice, in alto loco prope pilorium, amputare caput Bertrandi de Azac.* Nous n'avons pu lire ce nom que de cette manière. Le chevalier d'Abzac, arrêté à Dôme en Périgord, fut bien supplicié pour cause de trahison. Celui qui est ici nommé avait été fait prisonnier avec quelques autres *in loco Daonione* ou *Daamione*. Cet écrivain devait être bien informé, puisqu'il assista à l'entrée de Charles VII à Limoges. Il serait étrange, en vérité, que, simultanément, deux chevaliers, du même prénom et presque du même nom, eussent été, pour le même crime, condamnés au même supplice. » Je demande de décisives explications. T. de L.

Les Enigmes populaires. — On voudrait connaître les livres qui ont traité des énigmes populaires. Quels sont, en dehors des quelques pages consacrées à ce sujet dans la *Revue des langues romanes* (IV, 306), des énigmes bretonnes, siciliennes, calabraises du *Barzas Breiz*, de Pitré, *Cant. popol. sic.* (II), du *Jahrbuch*,

(avril 1872) et de Morosi, *Studi sui dialetti græci*, etc., les ouvrages à consulter? Je ne parle pas de l'énigme juive que Samson donne à deviner à ses convives, de celle du Sphinx et des deux de la troisième églogue de Virgile, non plus que des quelques énigmes françaises, à caractère populaire, que l'on peut relever dans un livre de la littérature du colportage : *Les Soirées amusantes, recueil nouveau et varié*, etc., Taillard-Jaunet, à Guincourt, par Attigny (Ardennes), 1856, in-16.

Il existe enfin bien des livres où l'on trouve des énigmes que, par opposition aux énigmes populaires, je qualifierai de savantes, par exemple les *Proverbes* de Salomon, les recueils de Bishop, Conrart, Bourcelier, Sylvain, du provençal Jean de Cabanes, etc., etc. Quels sont ceux de ces recueils qui ont le moins altéré la tradition rustique. A. R.

Un aphorisme. — A quel penseur faut-il attribuer cet aphorisme : On ne fait pas les lois, on les découvre. X.

Constitutions. — Existe-t-il quelque traité avec commentaires des diverses Constitutions françaises depuis 1789 jusqu'à nos jours ? X.

Gouvernements représentatifs. — On désirerait avoir une bibliographie des gouvernements représentatifs en Europe. X.

Les Chambres hautes. — On voudrait avoir une nomenclature des travaux sur les Chambres hautes. X.

RÉPONSES.

La mère de Malebranche (XI, 264). — J'ai trouvé une excellente réponse à ma question dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale (F. Fr. 14018), manuscrit que je recommande à tous ceux qui chercheraient des renseignements sur les maîtres des requêtes de l'ancienne monarchie. La notice consacrée dans ce curieux recueil à Jean de Lauzon, sieur de Liré, m'apprend que *Catherine de Lauzon* était, non pas *la fille*, mais bien *la sœur* de l'intendant de Provence (on a imprimé ici *province*) et de Guyenne. Jean de Lauzon, marié à Colombe de Chabans, veuve de François Le Blanc, conseiller au parlement de Bordeaux, et Catherine de Lauzon, mariée à *François de Mallebranche* (*sic*), secrétaire du Roy, étaient fils de François de Lauzon, conseiller au parlement de Paris, et de Isabelle Lobin. Avis aux futurs biographes de l'illustre Oratorien.

T. DE L.

Les colonnes du cloître des cordeliers de Condom (XII, 317). — M. Léonce Couture, dans un bien intéressant article sur le poëte condomois *Jean Part de Labeyrie* (*Revue de Gascogne*, 1874, t. XV, p. 412, 413), complète ainsi les indications données par le chanoine Moulezun : « Ce que personne n'a dit, c'est que Labeyrie paraît avoir eu l'honorable commission d'accompagner d'un envoi en vers latins le splendide cadeau des Condomois à Charles IX. La solennité du titre qui précède ces vers ne peut guère s'expliquer sans un mandat officiel :

D. Carolo IX, Gallorum regi opt. Max.
Munus hoc bisgeminarum columnarum jaspidearum.
S. P. Q. Condomiensis D.

Le savant rédacteur en chef de la *Revue de Gascogne* traduit ainsi la petite pièce de vers de Labeyrie : « *A Charles IX, très-bon et très-grand roi de France, le Sénat et le Peuple de Condom offrent en présent ces deux paires de colonnes de jaspe.* — Ces quatre colonnes, aux vives teintes de cinabre, te sont offertes, ô Charles, avec un augure assuré. Chaque fois que le sang coule d'un corps humain, il suffit de cette pierre pour l'arrêter sur-le-champ : ainsi, le sang si largement répandu par les guerres civiles est arrêté par la justice et par la piété. » T. DE L.

L'auteur de la « Prusse et la France, etc. » (XII, 198). — L'auteur de l'ouvrage *La Prusse et la France devant l'histoire* est un publiciste du nom de Legrille. X.

Le Gérant, L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

EXÉGÈSE

Die Bedeutung der semitischen Philologie für die alttestamentliche Exegese. (*Importance de la philologie sémitique par l'exégèse de l'Ancien Testament*) : *Eine akademische Festrede, gehalten von* WILHELM VOLCK, Dr. der Philosophie und Theologie. ordentlichen Professor der semitischen Sprachen bei der theologischen Facultät der Universität Dorpat. Zweite durchgeschene Auflage. Dorpat, Gläser, 1874. In-12 de 34 p. — *Abhandlungen zur Geschichte des Orients im Alterthum* (*Etudes concernant l'histoire de l'Orient dans l'antiquité*) von Dr. HEINR. BRANDES, Professor der Geschichte an der Universität Leipzig. Der assyrische Eponymenkanon. Die Chronologie der beiden Hebräischen Königsreihen. Die Aegyptischen Apokatastasenjahre. Halle a. S. Lippert; 1874. Gr. in-8 de VI et 151 p. — *Etudes exégétiques sur le Cantique des Cantiques et traduction littérale du texte hébreu*, par M. l'abbé E. ROQUES, curé, archiprêtre de Lavaur. Lavaur, Marius Vidal, 1875. In-12 de XXVII-336 p. Prix : 6 fr.— *The Minor Prophets, translated from the hebrew Text, with an Introduction, and a Commentary, critical, philological, and exegetical*, by A. ELZAS, Head Master of the Hull Hebrew Schools, translator of the Proverbsand Job. London, P. Valentine. Vol. I, 1873; vol. II, 1874. In-12 de 128 et 84 p. Prix : 6 shillings 1/2.— *Le peuple d'Israël et ses espérances relatives à son avenir, depuis les origines jusqu'à l'époque persane* (cinquième siècle avant J. C.). *Essai historique*, par MAURICE VERNES. Paris, Sandoz & Fischbacher, 1872. In-8 de 169 p. Prix : 3 fr. — *Histoire des idées messianiques depuis Alexandre jusqu'à l'empereur Hadrien*, par le même. Paris, Sandoz & Fischbacher, 1874. In-8 de XV-294 p. Prix : 6 fr. — *The student's analytical Greek Testament ; presenting at one view the text of Scholz and a grammatical analysis of the verbs, in which every occurring inflexions of verb or participle is minutely described, and traced to its proper root. With the readings, textual and marginal, of Griesbach ; and the variations of Stephens*, 1550 ; *Beza*, 1598 ; *the Elzevir*, 1633. London, Samuel Bagster. In-18 carré de VIII et 640 p. — *Etudes bibliques*, par F. GODET, docteur et professeur en théologie, Deuxième série. *Nouveau Testament*. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1874. In-12 de VIII-443 p. Prix : 3 fr. 50.— JOANNIS MALDONATI, Societatis Jesu Theologi, *Commentarii in quatuor Evangelistas, quos pristinæ integritati restitutos novisque studiis auctos*, denuo edidit Dr. J.-M. RAICH, Ecclesiæ Cathedralis Moguntinæ Prœbendatus. Moguntiæ, Fr. Kirchheim ; (Parisiis, Lethielleux). 2 vol. gr. in-8 à 2 colonnes, de XXXII-826 et VII-1051 p. Prix : 23 fr. 85. — *Das Leben Jesu im Lichte unserer Zeit.* (*La Vie de Jésus à la lumière de notre temps.*) *Ein historisch-kritischer Versuch*, von J. HÄBERLIN, Verfasser der Geschichte des « Kantons Thurgau » von 1798-1849. Frauenfeld, J. Huber, 1874. In-8 de XII-348 p. — *Kommentar über das zweite Sendschreiben des Apostel Paulus an die Gemeinde zu Korinths.* (*Commentaire de la seconde Epître de l'apôtre Paul aux Corinthiens.*) Von Lic. th. ALB. KLÖPPER. Berlin, Georg Reimer, 1874. In-8 de VI-554 p. — *The Epistle to the Hebrews. A Justification of its National Title and Character and an Exposition of controversed Passages in Conformity therewith.* The Donnellan Lectures, preached before the University of Dublin, in the years 1871 et 1872. By JOHN LEECH, M. A. T. C. D. Dublin, Hodges, Foster, 1074. In-8 de VIII-137 p.— *Réflexions sur l'Apocalypse*, d'après l'ouvrage de M. l'abbé LAFONT DE SENTENAC, intitulé : *le Plan de l'Apocalypse*, précédées d'une lettre de S. G. Mgr l'archevêque de Toulouse. Paris, Mollié; Toulouse, imprimerie des Orphelins. In-8 de 86 p., plus un tableau synoptique. Prix : 2 fr. — *Riti e Costumi degli Ebrei spiegati, commentati e confutati* dall'ebreo convertito Dott. PAOLO MEDICI, coll'aggiunta di una lettera del rabbino NICOLO'STRATTA, scritta agli antichi suoi Correligionari dopo la sua conversione al Cattolicismo. Sesta edizione. Torino, Felice Borri, 1874. In-15 de XII-360 pages.

Les progrès merveilleux qu'ont faits les sciences philologiques à notre époque et les découvertes si inattendues qui ont eu lieu dans le bassin de l'Euphrate et du Nil devaient rendre témoignage à la véracité de nos livres saints. Ce témoignage est magnifique. M. Wilhem

Volck l'a exposé, à grands traits, dans un discours très-intéressant prononcé à l'Université de Dorpat, à l'occasion d'une fête académique. Il a montré combien la grammaire et la lexicographie hébraïques ont gagné à l'étude comparée de l'arabe et des autres langues sémitiques. Les recherches persévérantes de R. von Raumer ont établi d'une manière vraisemblable l'origine commune des flexions verbales dans les langues sémitiques et dans les langues indo-européennes, d'une manière sûre la parenté des mots qui forment le trésor de ces deux grandes familles. Les fouilles exécutées en Assyrie et en Chaldée et le déchiffrement des inscriptions et des briques recueillies dans ces pays ont confirmé le récit du déluge, raconté par la Genèse, l'histoire de la tour de Babel, la campagne de Chodorlahomor, roi d'Élam, contre Sodome. Il y a cinq ans, un des représentants les plus avancés de la critique négative en Allemagne, M. Th. Noldeke , dont on nous donnait naguère en français l'*Histoire littéraire de l'Ancien Testament*, déclarait sans fondement historique le récit de l'expédition du monarque élamite. Les découvertes chaldéennes l'ont forcé de se rétracter. L'Égypte nous a révélé l'histoire de ses rois pasteurs qui jettent un si grand jour sur les événements de la vie de Joseph et du séjour des Hébreux en Égypte ; elle nous a montré Ramsès II faisant construire par ses prisonniers de guerre et par les *Apuru* (les Hébreux) les villes de Ramsès et de Pachtum (Pithom) dont nous parle l'Exode (I, 11); elle nous a expliqué les mots égyptiens que nous lisons dans la Bible. A l'époque assyro-chaldéenne de l'histoire du peuple de Dieu, les monuments des vainqueurs d'Israël nous citent les noms d'Amri, d'Achab, de Jéhu, d'Azarias, de Manahem, de Phacée, d'Osée, d'Achas, d'Ezéchias, de Manassé, etc. Ils ne nous offrent qu'une difficulté chronologique qui n'est pas résolue jusqu'ici, comme nous allons le voir à l'occasion du livre de M. Brandes. On voit, par ce coup d'œil rapide, quelques-uns des services rendus par la philologie et l'archéologie à la science sacrée. M. Volck a fait un travail fort utile en groupant ainsi les preuves les plus saillantes de la véracité de nos livres saints, telles qu'elles nous sont fournies par des découvertes et par des hommes dont un certain nombre ne croyaient certainement pas arriver à un pareil résultat. Nous n'avons qu'un seul reproche à adresser à M. Volck, celui de ne connaître guère que les savants allemands qui, cependant, sur ces matières, ont des émules et même des maîtres en dehors de leur pays.

— Nous avons déjà rendu compte (T. XII, 1874, p. 135) de la *Chronologie des rois de Juda et d'Israël d'après la Bible et les inscriptions cunéiformes*, par le Dr H. Brandes. Le savant auteur vient d'en publier une nouvelle édition augmentée, dans ses *Essais sur l'histoire ancienne de l'Orient*, où l'on trouve en outre un remaniement d'un autre

travail du même auteur, antérieurement publié, sur le canon des Éponymes assyriens, et une étude sur les armées apocatastasiques égyptiennes. Son œuvre nous intéresse surtout au point de vue de la chronologie sacrée. Il n'est ni asysriologue ni égyptologue de profession, il est professeur d'histoire à l'Université de Leipzig, et il se contente d'étudier en historien les données qui lui sont fournies par les orientalistes, après s'être assuré de leur solidité. Le but principal qu'il s'est proposé dans son *Canon des Éponymes assyriens* a été de recueillir les données fournies sur ce sujet dans une foule d'écrits et de revues spéciales, en France, en Angleterre et en Allemagne, où elles sont dispersées et, par conséquent, peu accessibles à l'historien. Ce canon a, pour l'histoire d'Orient, la même importance que la liste des archontes pour l'histoire de la Grèce, les fastes consulaires pour l'histoire romaine et ce qui augmente son prix, c'est qu'il embrasse la période où l'Assyrie fait la guerre aux royaumes d'Israël et de Juda. M. Brandes cherche à mettre à profit les documents fournis par ce canon dans son second travail, le plus étendu de ce volume, p. 41-122 : *La Chronologie des rois d'Israël et de Juda.* Il croit avoir fixé définitivement la chronologie des rois de Juda, ainsi que celle des rois d'Israël jusqu'à Manahem exclusivement. Sur ce dernier roi et sur Phacéia et Phacée, il n'a pu écarter tous les doutes. La critique jugera certainement qu'il n'a pas non plus levé tous les doutes sur plusieurs autres questions chronologiques difficiles qu'il pense avoir résolues sans appel. En combinant les données bibliques entre elles, malgré quelques obscurités et quelques incertitudes, on place généralement la mort de Salomon et le commencement du règne de son fils Roboam en l'an 975 avant Jésus-Christ. M. Brandes fait descendre cette date jusqu'à 929. Il accorde ainsi trop d'importance aux documents assyriens et point assez aux documents bibliques, qui sont pourtant autrement sûrs et autrement étudiés. Le plus savant assyriologue de France, M. Oppert, maintient la chronologie biblique reçue contre les affirmations des assyriologues anglais et allemands, en admettant une lacune vraisemblable dans le Canon des Éponymes assyriens. Du reste, le travail de M. Brandes renferme une collection de documents, de renseignements et de discussions aussi intéressants que précieux.

—Ce n'est que bien rarement que nous avons à signaler en France des études faites directement sur le texte original de l'Ancien Testament. M. l'abbé Roques nous a ménagé cette rare jouissance dans ses *Études exégétiques sur le cantique des cantiques.* Il a suivi pas à pas le texte original, un peu servilement peut-être, car il s'est permis des inversions et des ellipses quelquefois violentes, propres à effaroucher certains lecteurs. Son système de traduction a du moins l'avantage de révéler le génie oriental, plus exactement qu'une traduction en fran-

çais irréprochable, à ceux qui ne peuvent pas aller boire aux sources mêmes de la langue sacrée. Elle est, d'ailleurs, très-exacte et ne reproduit pas moins bien le sens que la physionomie du cantique. Quant au commentaire qui accompagne la traduction, il est exclusivement spirituel et mystique. On voit que l'auteur s'est depuis longtemps nourri de la lecture de tous les grands maîtres dans les voies de la perfection et c'est à l'aide de leurs œuvres incomparables qu'il a interprété le sacré cantique dans la haute signification que lui a toujours donnée l'Église. Son livre est devenu un livre non moins propre à instruire les savants qu'à édifier les âmes pieuses, entre les mains desquelles l'âge ou la vocation permet de mettre sans danger le chant d'amour de Jésus-Christ et de son épouse mystique, la sainte Église. Dans une savante introduction, M. l'abbé Roques établit fort bien que le sujet du Cantique des cantiques est allégorique. Il suit en cela le plus grand nombre des docteurs catholiques qui rejettent l'opinion de Bossuet, dom Calmet, d'après laquelle ce poëme sacré serait, au sens littéral, un épithalame sur le mariage du roi Salomon avec une fille du roi d'Égypte. Tous les catholiques admettent, d'ailleurs, le sens spirituel. M. Renan l'a nié. Il est réfuté par notre auteur, de même que les protestants qui nient que ce chant révélé puisse être appliqué à la sainte Vierge. L'amour de Jésus-Christ pour son Église et l'amour de l'Église pour son divin Époux est le sens premier et adéquat du Cantique, mais les Pères de l'Église et les exégètes catholiques proclament aussi que les rapports des âmes saintes avec Jésus-Christ y sont exprimés ; en particulier, la Vierge Marie, la mère du Verbe Incarné, l'épouse de l'Esprit-Saint, celle qui contient en elle d'une façon inexprimable les perfections de tous les anges et de tous les saints, y est représentée sous les traits de la Sulamite et c'est surtout à elle que s'adressent les éloges décernés à l'épouse chantée par le roi Salomon.

— Nous quittons le sens spirituel et les applications à l'Église chrétienne avec M. Elzas. Le docte professeur juif s'est attaché seulement, dans sa traduction et son commentaire des petits prophètes à rendre le sens littéral du texte original. Il l'a fait avec succès et a consulté soigneusement les différentes leçons des manuscrits dans Kennicott et de Rossi, les différentes versions des Septante, de la Vulgate, du Targum, du syriaque, de l'arabe ; il a mis à profit les résultats des recherches philologiques modernes ; il s'est efforcé de se placer au temps où ont vécu les écrivains sacrés, dans les mêmes lieux, dans la même société, dans le même courant de sentiments et de pensées ; il s'est surtout efforcé de ne jamais perdre de vue que la parole qu'il traduisait et expliquait est une parole inspirée. Ce travail se recommande par de grandes qualités, et, s'il n'était point écrit au point de

vue juif, nous n'aurions aucun reproche sérieux à lui adresser. Il s'ouvre par une introduction sur la grandeur et la nature de la mission divine des prophètes, sur leur genre de vie, leur nombre, leur ordre ordinaire et leur ordre chronologique, leur langage et leur style, leurs allégories, leurs paraboles, leurs métaphores naturelles, artificielles, religieuses et historiques. Les deux premiers volumes renferment les prophètes Osée, Joel, Amos, Abdias et Jonas. Après avoir rapporté ce que l'on sait de la vie de chacun de ces prophètes et caractérisé leur manière d'écrire, M. Elzas traduit leurs prophéties en leur conservant leur forme rhythmique qui se trouve partout, excepté dans le premier et le troisième chapitre d'Osée et dans toute la prophétie de Jonas, à part II, 3-11, qui est seul poétique. Peut-être cependant M. Elzas a-t-il cru trop facilement à un rhythme qui est fort peu sensible dans certains passages, par exemple, dans certains chapitres d'Amos. — Le commentaire occupe en moyenne les deux tiers des pages du livre. Les notes achèvent heureusement l'explication de ce qui pourrait rester encore obscur dans la traduction. Elles ne laissent rien ignorer au lecteur de ce qu'il doit désirer savoir. Elles lui font connaître parfaitement la beauté du lis de la Palestine (I, 90) l'excellence du vin du Liban, d'après le témoignage des voyageurs justifiant la comparaison du prophète Osée (I, 91) les ravages des sauterelles (I, 96) les ruines de Thécué (II, 7), etc. Il se moque agréablement des rationalistes qui ont imaginé que le poisson qui avait sauvé Jonas était un navire appelé la Baleine ou même une hôtellerie qui avait pour enseigne la Baleine (II, 72) et il proclame que le prophète fut sauvé par un grand miracle. Il ne laisse rien sans explication et il dit beaucoup en peu de mots. Il conteste le caractère messianique de certains passages, généralement admis pas les chrétiens, comme Joel (II, 23) ; il l'admet pour certains autres par exemple pour Joel (III, 1). Les mots hébreux sont reproduits dans les notes en caractères romains dans le premier volume, en caractères hébreux dans le second volume.

— *Le peuple d'Israël et ses espérances, relatives à son avenir*, est une thèse rationaliste contre les prophéties. L'auteur, M. Maurice Vernes, commence par nous dire qu'il réprouve les expressions généralement reçues du *Messie, d'espérances messianiques*. C'est rejeter d'avance l'appellation de Messie donnée en saint Jean (I, 41), à Jésus, ou, en d'autres termes, celle de Christ, qui n'en est que la traduction et qui est attribuée au Maître par le Nouveau Testament, par tous les Pères, par toute l'Église, par tous les croyants en un mot qui, pour ce motif même, s'appellent *chrétiens*. Il n'y a point de Christ en effet pour M. Maurice Vernes. Les espérances d'avenir des Israélites ne remontent pas au-delà du huitième siècle avant notre ère : on ne saurait les

rattacher à un développement antérieur et à de vagues attentes transmises de génération en génération. Elles sont nées au huitième siècle de l'application que firent les plus distingués et les plus spiritualistes des penseurs hébreux, de leurs principes religieux et moraux, à l'état de leur peuple et aux circonstances de leur temps. Le parti iâviste-puritain, au milieu duquel se manifestèrent ces aspirations, se développa surtout dans le royaume de Juda; sous le gouvernement d'Ézéchias, il fut soutenu par la puissance royale, mais son œuvre ne jeta point alors de profondes racines. Une tentative plus sérieuse échoua encore sous Josias. Il fallut les humiliations et les douleurs de la captivité de Babylone pour assurer enfin le triomphe des idées qui présidèrent à la réorganisation religieuse de la Judée aux sixième et cinquième siècles avant notre ère. Les espérances d'avenir des prophètes iâvistes-puritains avec des variétés et des contradictions de détail, se réduisent à ceci : « Restauration religieuse et politique d'Israël après un sévère châtiment. » Ainsi, elles n'impliquent point la domination de la race d'Abraham sur toute la terre, non plus que la conversion des païens au culte d'Iavé et la transformation même du monde. Les prophètes ne s'accordent même pas tous à réclamer la réunion du royaume d'Israël à celui de Juda, ils s'accordent moins encore dans le rôle que plusieurs assignent à un roi, descendant de David, dans l'œuvre de restauration d'Israël, rôle qu'on a si étrangement compris et défiguré plus tard en voulant l'attribuer à un Messie personnel et divin. Tel est le résumé de ce livre. On le voit, l'auteur a pris diamétralement le contre-pied de l'enseignement de l'Église et de l'enseignement de tous les docteurs et commentateurs jusqu'à notre siècle, auxquels il a préféré M. Kuenen, le professeur ultra-rationaliste de Leyde. Nous avons là du scepticisme et non pas de la critique.

— *L'Histoire des idées messianiques, depuis Alexandre jusqu'à l'empereur Hadrien*, est la continuation du *Peuple d'Israël et ses espérances.* Dans ce second ouvrage, l'auteur s'occupe principalement d'écrits apocryphes mais il dit aussi un mot sur les prophéties de l'Ancien Testament et il étudie, chemin faisant, les Évangiles en tant qu'ils se rapportent à son sujet, après un coup d'œil sur l'origine et la signification de l'idée messianique chez les Israélites jusqu'à la captivité, qui est un résumé du livre précédent. M. Vernes fait successivement l'histoire des idées messianiques sous la domination grecque, à l'aide de l'Ecclésiastique et de Daniel ; sous les Hasmonéens, à l'aide de la Sibylle juive, de l'apocalypse d'Hénoch ; au temps d'Hérode, à l'aide des Psaumes dits de Salomon, du livre des Jubilés, de la Sibylle du Triumvirat ; à l'époque de N. S. et dans la primitive Église, à l'aide des écrits du Nouveau Testament ; enfin chez les juifs après la des

truction du Temple jusqu'à Hadrien, à l'aide du quatrième livre des poëmes sybillins, du quatrième livre d'Esdras et de l'assomption de Moïse. M. Maurice Vernes connaît bien les livres apocryphes, et il les fait bien connaître au point de vue sous lequel il les étudie, mais on ne saurait admettre un grand nombre de ses jugements et de ses appréciations. Il accepte ici comme dans le *Peuple d'Israël*, les opinions les plus avancées de la critique allemande ; pour lui, il y a deux Isaïe, deux Joel, trois Zacharie ; Daniel n'est pas authentique ; Jésus n'est point de la race de David, on ne croyait même pas avant les premiers siècles de l'ère chrétienne que le Messie dût sortir de la famille royale de Juda ; Jean-Baptiste ne se doutait point que Jésus fût le Messie ; Jésus n'était qu'un disciple de Jean-Baptiste, etc. M. Vernes maltraite saint Luc, il rejette complétement l'Évangile de saint Jean, etc. Il faut avouer qu'on ne pourait guère aller plus loin en fait de critique négative. M. Renan, dans son rapport annuel à la Société asiatique (1874), dit de l'*Histoire des idées messianiques* que « tous les problèmes relatifs aux apocalypses juives y sont soigneusement discutés. » Nous ne pouvons pas ajouter qu'ils sont exactement résolus.

— La librairie protestante de M. Samuel Bagster est célèbre dans tout le Royaume-Uni par ses nombreuses éditions, de toute sorte, de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Elle vient de publier, à l'usage des étudiants, une édition du texte grec du Nouveau-Testament, partagée en deux colonnes, dont la première contient la suite des paroles inspirées, et la seconde, l'analyse, verset par verset, des verbes qui y sont contenus. Toute étude sérieuse du Nouveau-Testament, dit l'éditeur, doit être fondée sur la grammaire et sur l'analyse grammaticale des mots. On désire comprendre en peu de temps les enseignements révélés : il n'y a aucun moyen qui puisse dispenser d'apprendre, mais il y a des moyens d'apprendre plus promptement, plus facilement. La conjugaison grecque offre, par ses complications, par ses nombreuses exceptions, de graves difficultés, surtout à ceux qui ne les ont pas surmontées étant encore jeunes. Ces difficultés s'évanouissent et disparaissent dans cette édition : tout y est expliqué, élucidé. L'édition est belle, nette, correcte, commode. Le texte adopté est celui de Scholz. Nous ne voyons pas pourquoi on n'a pas simplement reproduit le *textus receptus* dans une édition destinée aux étudiants, étant accompagnée surtout, comme elle l'est, des variantes des principales éditions. Il est aussi à regretter qu'on n'ait pas ajouté à la collection des variantes celles du *Codex sinaiticus*. La préparation de cette édition a été faite par le Rév. Joseph Hugues, vicaire de Chellaston. Elle a été exécutée sous la direction d'un savant helléniste, dont on ne nous fait pas connaître le nom.

— Nous avons rendu compte de la première série des *Etudes bibliques*

de M. Godet, qui avait pour objet l'Ancien-Testament. La deuxième série, qui s'occupe du Nouveau-Testament, est digne de la première. L'auteur étudie successivement l'origine de nos quatre Évangiles, Jésus-Christ et son œuvre, les quatre principaux apôtres, c'est-à-dire saint Pierre, saint Jacques, saint Paul et saint Jean, et enfin l'Apocalypse. Il établit l'authenticité de nos quatre Évangiles, en recourant à la tradition et en s'en servant, tout à la fois avec sobriété et avec force. Il corrobore le témoignage de la tradition par une étude intrinsèque des livres sacrés, remplie d'observations fines et saisissantes. On trouve de semblables remarques dans toutes les autres parties de son livre. Nous préférons d'ailleurs beaucoup en lui l'exégète au théologien. Dans le champ de la théologie, il devient parfois subtil et, qui pis est, il tombe dans l'erreur, par exemple, lorsque, (p. 225), il reconnaît la suprématie qui est conférée à saint Pierre, mais nie qu'elle lui soit accordée d'une manière permanente. On ne saurait admettre non plus les raisons qu'il donne, p. 108, pour expliquer la tentation dans le désert. Il se laisse entraîner par les préjugés protestants, lorsqu'il affirme, non pourtant sans hésitation (comparer p. 224 et pp. 242-3), que Jacques, l'auteur de l'épître canonique qui porte son nom, était le propre frère de Jésus-Christ. C'est à tort qu'il n'attribue qu'une épître à saint Pierre et qu'il rejette la seconde de cet apôtre (p. 225), M. Godet est, d'ailleurs, un esprit droit et sincère, qui, malgré ses erreurs, sait rendre, à l'occasion, justice au catholicisme, aux dépens même du protestantisme (p. 212-213). — L'étude la plus considérable, et aussi la plus neuve et la plus travaillée de ce volume, c'est la dernière, l'*Essai sur l'Apocalypse*. L'auteur voit, dans la révélation de saint Jean, sous une forme résumée, tout le contenu prophétique des enseignements de Jésus et des révélations apostoliques, et il a trouvé, dans les autres écrits du Nouveau-Testament, un moyen d'expliquer l'Apocalypse qu'on n'avait pas mis, jusqu'à présent, suffisamment à profit. Toutes ses conclusions ne sont pas également admissibles ; mais il a très-heureusement réfuté les erreurs accumulées par les rationalistes au sujet de ce livre, et semé son travail d'observations pleines de justesse dont tous les commentateurs de l'Apocalypse devront tenir compte désormais.

— Parmi les travaux exégétiques publiés sur nos saints livres, il en est peu qui aient joui d'une réputation aussi grande et aussi méritée que les *Commentarii in quatuor Evangelistas* du père jésuite Jean Maldonat. Depuis leur première apparition, à Pont-à-Mousson, en 1596, on en a publié de nombreuses éditions, en Italie, en Allemagne et surtout en France. On peut dire que ces commentaires sont toujours neufs, tant la vaste science de l'auteur avait su pénétrer et approfondir toutes les questions qui se rattachent aux quatre Évangiles ; aussi

sommes-nous heureux de pouvoir annoncer une nouvelle édition de cet ouvrage fondamental, édition digne de Maldonat par le soin qu'y ont apporté M. Reich et M. Kirchheim. D'après le jugement commun de tous les hommes compétents, l'œuvre du savant jésuite réunit les qualités les plus rares : parfaite exactitude dogmatique, profondeur théologique, critique sage et pénétrante, vastes connaissances historiques, archéologiques et philologiques, piété et onction, langage clair et coulant, méthode rigoureusement scientifique et semblable à celle qui est suivie aujourd'hui par les meilleurs exégètes, selon le témoignage du Dr Aberle.

Maldonat, né en 1534, à Casas de la Reina, en Espagne, mort à Rome, en 1583, avait passé une grande partie de sa vie en France. C'est au collége de Bourges qu'il dicta à ses élèves ses *Commentaires sur les quatre Évangiles*. Après sa mort, son ouvrage fut publié, sur l'ordre du général des jésuites, Claude Aquaviva, par le savant père Fronton du Duc et quatre de ses confrères. Toutes les éditions faites jusqu'en 1607 furent conformes à la première, publiée en 1596; mais les suivantes subirent des changements fâcheux. Maldonat s'était servi de l'édition latine du Nouveau-Testament de Plantin; Fronton du Duc et ses collègues insérèrent généralement, dans son texte, l'édition de la *Vulgate* de Rome, qui avait paru depuis sa mort, mais ils eurent le soin de ne pas substituer celle-ci à celle-là, quand ce fut nécessaire pour l'intelligence de l'explication donnée par l'auteur. Les éditeurs postérieurs à 1607 introduisirent partout l'édition de Clément V, sans exception, et rendirent ainsi l'interprétation de plusieurs passages obscure et même inintelligible. Le P. Madur entreprit de corriger ces erreurs, dans une nouvelle édition, parue à Lyon en 1615, reproduite à Paris en 1629. Il y joignit des notes philologiques, critiques et historiques pour appuyer les explications de Maldonat, les justifier ou les développer. Ses corrections et ses notes, qui ont une véritable valeur, sont reproduites dans la nouvelle édition de Mayence. Mgr Conrad Martin, actuellement évêque de Paderborn, avait publié, à Mayence, en 1853 d'abord, en 1862 ensuite, le commentaire de Maldonat, mais abrégé. La nouvelle édition du Dr Raich est complète; elle reproduit la première édition de Pont-à-Mousson, la plus correcte de toutes et la plus authentique; et non-seulement elle renferme les notes du P. Madur, mais elle est enrichie de nouvelles observations, soigneusement distinguées, d'ailleurs, du texte original par des astérisques. Elle est précédée de la vie du P. Maldonat. A la fin de chaque volume, se trouve une excellente table des matières. On ne saurait trop souhaiter la diffusion de cet excellent commentaire, car le Dr Raich a bien raison de dire : « *Quod Bossuet dicere solebat : Maldonatus in Evangelia et Estius in divi Pauli Epistolas* instar omnium, *id valet adhuc hac nostra ætate.* »

— M. J. Häberlin est un homme du monde qui a voulu écrire, lui aussi, la *Vie de Jésus*. Il a voulu montrer que si l'on ne pouvait plus admettre le Christ de la foi, on devait admettre encore le Christ de l'histoire et que si l'on n'acceptait plus le christianisme merveilleux de l'Église, il fallait accepter encore le christianisme sans miracle, tel que la raison le demande et le réclame aujourd'hui. De là le titre de l'ouvrage : *la Vie de Jésus à la lumière de notre temps*. Il est inspiré, l'auteur le dit expressément, par les travaux de Strauss, Renan, Schenkel, Keim, Volkmar, Vogeli, Lang. D'après lui, le plus ancien des Évangiles est celui de Marc, composé de l'an 45 à l'an 58, pendant que saint Pierre, dont Marc était l'interprète, était encore vivant. Le second en date est celui de Matthieu. Il est « difficile » d'admettre que l'apôtre de ce nom en soit l'auteur, mais il a dû être écrit par un de ses amis, sur les documents que l'ancien publicain avait rédigés en syro-chaldaïque, de l'an 80 à l'an 90. Par une contradiction difficile à expliquer, M. Häberlin admet que saint Paul désigne l'Évangile de saint Luc, quand il écrit dans ses Épîtres, « selon mon Évangile, » et il prétend cependant que saint Luc ne le composa que longtemps après la mort de l'apôtre des Gentils, c'est-à-dire de l'an 80 à l'an 90. Relativement au quatrième Évangile, il nie positivement qu'il soit sorti de la plume de saint Jean et en fait descendre la rédaction jusqu'à l'an 150-160. Sa prédilection pour saint Marc provient de ce qu'il raconte moins de miracles que les autres évangélistes, et que, selon lui, un évangéliste ne croit pas à un miracle dès lors qu'il ne le raconte pas ! D'après ce singulier principe de critique, saint Marc ne racontantrien de l'enfance de Notre-Seigneur, tout ce que les autres évangélistes en racontent n'est pas historique. Jésus se forma surtout à Nazareth, dont l'auteur nous fait une belle description, par l'étude de l'Ancien-Testament. Jean-Baptiste lui suggéra le premier l'idée de jouer le rôle du Messie. Dans la solitude du désert où il se retira après son baptême, il mûrit ses projets, conçut sa mission comme une mission spirituelle, et se mit résolûment à l'œuvre. Il s'établit en Galilée, sur les bords du lac de Tibériade et se choisit douze apôtres. M. Häberlin expose alors la manière d'enseigner de Jésus ; il étudie ensuite le sermon sur la montagne, puis les paraboles, qu'il groupe toutes ensemble, par ordre de matières, et qu'il explique pour la plupart d'une manière chrétienne et heureuse. Pour lui, la doctrine morale de Jésus est le christianisme tout entier et l'explication de l'établissement du christianisme. Quant aux miracles qui, il l'avoue, ont été depuis les premiers temps jusqu'à Strauss le principal motif de crédibilité, il est tenté de s'écrier à leur sujet : « Je crois au Christ malgré ses miracles. » Il n'en admet aucun au sens propre, mais alors même que Jésus n'ait opéré aucun miracle, dans le sens biblique du mot, il n'en est pas moins pour cela, selon lui,

l'envoyé de Dieu, sa doctrine n'en est pas moins la vérité ! Comment concilier ensemble ces assertions contradictoires, nous ne saurions le dire. Il est regrettable que cette *Vie de Jésus* soit ainsi gâtée par la négation du surnaturel, car le plan en est bien conçu et elle est écrite avec un vrai talent, qu'il est impossible de méconnaître.

— M. A. Klöpper a consacré plusieurs années à l'étude de la seconde Épître de saint Paul aux Corinthiens. Il avait déjà publié, à Goettingue, en 1869, des *Recherches exégétiques et critiques sur la seconde épître de Paul à l'Église de Corinthe,* dans lesquelles il avait cherché à expliquer les principales difficultés de cette lettre du grand apôtre. Il vient de donner maintenant un commentaire complet et suivi où il s'attache surtout à faire saisir le vrai sens du docteur des Gentils, sans discuter les sens qu'ont pu lui donner les autres commentateurs. L'auteur est protestant et ses idées ne sont point toujours sûres. Ainsi il a le tort de rejeter en passant l'authenticité des épîtres pastorales et de l'épître aux Éphésiens. Il défend néanmoins avec force et succès l'unité de la seconde épître aux Corinthiens contre M. Hausrath, qui a imaginé de la partager en deux « l'épître aux quatre chapitres », x-xiii et une seconde épître, de date postérieure, comprenant les neuf premiers chapitres. — M. Klöpper traite également avec beaucoup de science, dans l'introduction, toutes les questions historiques se rapportant à cette lettre de saint Paul : le second séjour de l'apôtre à Corinthe, ses projets de voyage, les nouvelles de Titus, la minorité opposante dans la nouvelle Église chrétienne, les juifs convertis qui en faisaient partie, etc. Il divise l'Épître en trois parties : 1° Du chapitre i^er^ au chapitre vii, l'apôtre s'adresse à la majorité de l'Église, lui témoigne sa vive affection, se justifie de n'avoir pu réaliser la promesse qu'il leur avait faite de les visiter et leur parle des effets qu'avait produits sa précédente lettre. 2° Les chapitres x-xiii sont adressés à la minorité de l'Église, composée de ses adversaires ; l'apôtre se défend contre leurs accusations. 3° Entre ces deux parties principales sont placés les deux chapitres viii et ix qui sont indépendants mais forment une sorte d'appendice de la première partie. Saint Paul y recommande l'aumône et en particulier la collecte en faveur des pauvres de Jérusalem. Cette introduction a été écrite et imprimée avant le commentaire : de là quelques contradictions ou obscurités (*cf.* p. 35 et 545,) qui proviennent de ce que l'auteur a mieux éclairci ses idées par les nouvelles études qu'il a faites en rédigeant son explication détaillée. Cette explication a un grand mérite, quoiqu'on puisse lui reprocher cependant d'être parfois un peu diffuse. Nous devons signaler aussi des lacunes ou des erreurs doctrinales dans les passages dogmatiques de cette Épître; ainsi ii, 10, il ne parle pas des indulgences que les docteurs catholiques ont toujours vues dans ce verset et il interprète mal les mots ἐν προσώπῳ Χριστοῦ

qu'il entend, non pas dans le sens de « au nom de Jésus-Christ » mais dans le sens de pleine connaissance, après y avoir pensé devant Jésus-Christ. — x, 6, M. Klöpper reconnaît le droit coercitif que saint Paul s'attribue, mais il ne dit rien sur ce droit en tant qu'il appartient à l'Église. La même observation s'applique à XIII, 10. Ce qui est beaucoup plus grave que ces omissions, c'est l'erreur d'après laquelle l'apôtre ne voudrait parler IV, 14, que d'une résurrection idéale et non pas d'une résurrection réelle, proprement dite. — M. Klöpper admet avec raison, malgré quelques exégètes d'outre-Rhin, que II, 5 sq., il est question de l'incestueux que saint Paul avait châtié de son crime (1 *Cor.*, V, 1 sq.).

— M. John Leech n'a pas composé un commentaire suivi et complet de l'*Épître aux Hébreux*, mais il s'est attaché à établir, dans une série de six *Lectures*, une opinion qui lui est personnelle, savoir que l'Épître aux Hébreux n'était pas destinée seulement aux Hébreux qui avaient embrassé la foi chrétienne, mais à tous sans exception, convertis ou non convertis. C'est là le principe général qu'il s'efforce de prouver dans sa première conférence. Cette lettre, dit-il, était adressée aux Juifs devenus chrétiens, mais elle n'était pas exclusivement pour eux; elle était écrite encore pour la nation tout entière, afin de l'amener à la foi. C'est ce qu'il conclut de la nature des arguments employés dans la lettre, arguments qui ne sont pas destinés à combattre les Gentils, qui sont superflus pour des chrétiens de profession, mais qui sont identiques à ceux qu'employaient constamment les apôtres devant la Synagogue. Une fois ce point établi, M. Leech s'en sert pour expliquer quelques passages difficiles de l'Épître. La seconde conférence est consacrée à l'interprétation de *Heb.*, VI, 1-3. Il refuse d'y voir l'enseignement élémentaire sur le Christ, pour y reconnaître « les premiers principes des oracles de Dieu » (*Heb.*, V, 12), le fondement de la religion juive, la doctrine de Moïse, non celle de Jésus-Christ. Cette interprétation est pour le moins très-contestable. A plus forte raison celle de la troisième conférence, où le passage *Heb.*, VI, 4-6, au lieu d'être entendu du baptême, est entendu des Hébreux non convertis qui crucifient de nouveau le Fils de Dieu par leur impénitence. La quatrième conférence a pour objet un des versets les plus obscurs de l'Épître, *Heb.*, IV, 9. Conséquemment à son principe, le commentateur entend par peuple de Dieu, non pas les nouveaux chrétiens mais les Hébreux non convertis. On ne voit pas trop cependant ce que le verset gagne de clarté à ce changement. Les cinquième et sixième conférences traitent de la nouvelle alliance, *Heb.*, VIII, 8-12, et de l'autel typique, *Heb.*, XIII, 10-16. Quoi qu'on puisse penser définitivement des idées de M. J. Leech, elles sont neuves, ingénieuses et méritent d'être étudiées et discutées.

— M. l'abbé Lafont de Sentenac a fait paraître, il y a environ trois ans, *le Plan de l'Apocalypse et la signification des Prophéties qu'elle contient.* On vient de publier à Toulouse, d'après cet ouvrage : *des Réflexions sur l'Apocalypse*, qui renferment quatre parties : la première expose, sous la forme d'un récit, les principaux événements qui de la venue de Luther à la fin des temps doivent, selon l'auteur, marquer l'existence de l'Église et du monde ; la seconde explique les points principaux de l'interprétation ; la troisième est formée par le texte même de l'Apocalypse, avec des sommaires explicatifs destinés à en rendre la lecture plus facile et plus intelligible ; la quatrième est un *tableau synthétique* présentant la signification et l'interprétation particulière de chacun des divers groupes de versets de l'Apocalypse et permettant de distinguer ce qui, selon l'interprétation de l'auteur, se rapporte à chacun des âges de l'Église et est disséminé en divers lieux dans le texte de la prophétie. — Tous les livres sur l'Apocalypse passionnent un certain nombre de lecteurs. On trouve nécessairement dans celui-ci des explications arbitraires, comme dans tous les livres de ce genre qui ont voulu soulever complétement le voile de l'avenir que saint Jean ne nous montre qu'enveloppé d'obscurités. Nous ne pouvons mieux faire d'ailleurs que de répéter ici les paroles autorisées de Mgr l'archevêque de Toulouse : « Le tableau dans lequel vous établissez le parallélisme entre les textes sacrés et les événements de l'histoire est une synhèse remarquable de votre travail. Ce parallèlisme est-il toujours aussi certain qu'il est ingénieux ? c'est une question sur laquelle je n'ai point à me prononcer..., mais à ne considérer votre œuvre que comme un simple système d'interprétation, elle mérite l'attention parce qu'elle témoigne de la foi et de la science de son auteur. »

— Terminons ces comptes-rendus par les *Rites et coutumes des Hébreux, expliqués, commentés et réfutés.* Ces *Riti e costumi* sont la réimpression d'un excellent livre, composé par un juif converti, Paolo Medici. Il n'est pas seulement utile pour réfuter les superstitions juives mais aussi pour éclairer un grand nombre de passages bibliques, en nous faisant connaître des coutumes fort anciennes, quoique trop souvent altérées par un mélange impur de date postérieure. L'auteur s'est proposé spécialement de réfuter le fameux ouvrage du rabbin de Venise, Léon de Modène, *Histoire des rites Hébreux* qui parut en italien à Venise, en 1668, et fut traduit dans toutes les langues de l'Europe : (en français par Richard Simon, Paris, 1674). Le docteur Paolo Medici suit pas à pas les Hébreux depuis la naissance jusqu'à la mort, dans trente-trois chapitres où il décrit successivement les cérémonies qui accompagnent la venue au monde d'un juif, la circoncision, le rachat des premiers-nés, l'éducation des enfants, le Talmud, les synagogues et

les maisons particulières, les rabbins et les prêtres, les prières, le commerce, les repas, les songes, les serments, la confession, les jeûnes, le sabbat, les noménies, la Pâque, la Pentecôte, le nouvel an, la fête de l'expiation, celles des Tabernacles, de *Chanuca*, des *Purim ;* les fiançailles et le mariage, la répudiation et le divorce ; les maladies, la mort, la sépulture et le deuil; les croyances sur l'enfer, les démons, le paradis, les anges, le Messie. On trouve à la fin une liste de faux Messies acceptés par des juifs ; il en est mentionné quinze depuis Barcochebas en l'an 130 jusqu'à Mardochai en l'an 1682. Chaque chapitre est divisé en deux parties : la première contenant l'exposition et la seconde la réfutation. Il est difficile de trouver ailleurs les usages juifs mieux coordonnés, plus complets et exposés en peu de mots d'une manière aussi claire et aussi précise. G. KRAFT.

JURISPRUDENCE

Essai sur la Vente de la chose d'autrui, par M. D. DE FOLLEVILLE, professeur à la Faculté de Douai. Paris, Marescq & Thorin, 1874. In-8 de 321 p. Prix : 3 fr. 50. — *Du droit de tester*, par M. E. DE C. 2e édition. Orléans, Herluisson. 1872. In-8 de 223 p. — *Le Divorce*, par M. LÉON RICHER, Paris, Le Chevalier, 1874. In-18 jésus de 269 p. Prix : 3 fr. — *Réflexions sur la Séparation de Corps et le Divorce*. Paris, imp. Le Clère, 1874. In-8 de 16 p. (Pas dans le commerce). — *Du mariage et du contrat de mariage*, par M. C. DELMAS. Albi, Desrues, 1873. In-8 de 130 p. Prix : 3 fr. — *Des actes de l'interdit postérieurs au jugement d'interdiction*, par M. E. VILLEY, agrégé à la Faculté de Droit de Nancy. Paris, Durand & Pedone-Lauriel, 1873. In-8 de 234 p. Prix: 4 fr. — *Des Assurances sur la vie dans leurs rapports avec le Droit Civil, et spécialement des bénéficiaires du contrat*, par M. J. BLONDEL, docteur en droit. Paris, Donnaud, 1874. In-8 de 185 p. Prix : 3 fr. — *La Responsabilité criminelle et la capacité civile dans les états de trouble intellectuel*, par le docteur DE KRAFFT-EBING, traduit de l'allemand par le docteur CHATELAIN. Paris, Masson, 1875. In-8 de 268 p. Prix : 5 fr. — *Encyclopédie des lois françaises*, par MM. DELESSART ET DE GRANDVILLIERS, jurisconsultes, et FLEURY, architecte. Paris, Dufet, 1875. In-8 de 736 p. Prix : 8 fr. — *Répétitions de Droit criminel*, par M. A. DIEUDONNÉ. Paris, Marescq, 1873. In-18 j. de 398 p. Prix : 4 fr. — *Précis du cours de droit commercial*, par M. BOISTEL, agrégé à la Faculté de Droit de Paris. Paris, Ernest Thorin, 1er et 2e fascicules. In-8 de VIII-808 p. Prix de l'ouvrage complet : 12 fr. — *Des avaries, du jet et de la contribution dans leurs rapports avec les textes du code de commerce et les règles observées dans la pratique*, par M. LOUIS MOREL, avocat. Paris Cotillon, 1874. In-8 de 403 p. Prix : 7 fr. 50. — *Des achats et ventes de marchandises*, par M. H. COÜETOUX, docteur en droit. Paris, Cotillon, 1874. In-8 de 310 p. Prix : 6 fr. — *Rapport adressé à Monsieur le Ministre de l'instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts, au nom de la Commission des études de Droit*, par M. ACCARIAS, agrégé à la Faculté de Droit de Paris, secrétaire de la Commission. Paris, Cotillon, 1874. In-4 de 64 p. Prix : 2 fr.

L'*Essai sur la Vente de la chose d'autrui*, par M. D. de Folleville, mérite à un double point de vue de fixer tout d'abord notre attention : ce rang est justifié par la notoriété que possède l'honorable professeur de Douai, et par l'importance juridique du sujet dont il vient d'entreprendre l'étude. Le texte, si simple en apparence, de l'art. 1599 : « La vente de la chose d'autrui est nulle..... », est un de ceux qui ont le plus alimenté les controverses d'école, embarrassé les juges et découragé les interprètes ; on ne saurait mieux le comparer qu'aux

leges damnatæ du droit romain. M. de Folleville consacre deux cents pages à l'exposition et à l'examen des difficultés innombrables qui ont surgi, et des systèmes multiples qui ont été proposés. Il se rallie nettement à la doctrine de la nullité absolue, et déduit avec beaucoup de force toutes les conséquences de son principe. On retrouve dans cet ouvrage les qualités habituelles de l'auteur : la clarté, la précision, et, à défaut d'une grande originalité, une grande sûreté de raisonnement et de déduction. Un appendice contient les études et discussions préparatoires des lois du 19 mai 1871, tendant à déclarer inaliénables les propriétés publiques ou privées, saisies ou soustraites à Paris pendant la Commune, et du 5 juillet 1872, sur les titres au porteur. La première de ces lois fait l'objet d'un commentaire très-suffisant; mais nous émettrons le regret que M. de Folleville ait un peu négligé la seconde, qui rentrait pourtant dans le cadre de son travail, et dont personne n'était plus apte que lui à apprécier les importantes innovations.

— La lecture du *Droit de tester*, par M. E. de C., nous a causé une surprise que nous ne chercherons pas à dissimuler. Nous découvrons, dans ce réquisitoire fulminant contre la liberté testamentaire, l'expression de tendances dont nous n'avons garde de suspecter la sincérité, mais que nous renonçons absolument à concilier avec les conclusions. Pour M. de C., l'abolition du testament est le meilleur moyen de combattre le socialisme (p. 30 et suiv.), de reconstituer la famille (p. 136 et suiv.) ; il y voit même une sauvegarde pour l'autorité paternelle ; que n'y voit-il aussi une conséquence du droit de propriété individuelle ? En présence de telles affirmations, on comprendra sans peine et l'on partagera notre stupéfaction. — M. de C. définit le testament « une œuvre de ténèbres, indigne d'un peuple généreux, franc, ouvert.....; la flèche perfide que décoche à ses héritiers naturels le Parthe en fuyant (p. 153 et 154);..... un résidu de la superstition que les païens avaient pour les mânes, un levain impur du culte des morts qui s'est glissé furtivement dans le pain de la doctrine chrétienne » (p. 107). Parmi ces définitions toujours imagées, j'en passe et des meilleures. Il rêve la copropriété de la famille, et ouvre ainsi la porte au communisme, probablement encore pour mieux combattre le socialisme. Les objections qu'il rencontre sur le terrain des intérêts économiques ne l'arrêtent pas longtemps. « Sans doute, le partage d'une usine ou d'une exploitation agricole est souvent impossible et les héritiers sont obligés à vendre ; mais c'est le père qui a créé cette situation. S'il avait été prévoyant, il aurait organisé sa fortune en vue de la division qu'elle devait subir à sa mort. » Sans se demander si ce procédé n'aboutirait pas à supprimer la grande industrie, c'est-à-dire, la meilleure part de la richesse nationale, l'auteur y voit un moyen de supprimer la difficulté, et cela lui suffit.

Ajoutons, pour être juste, que M. de C. ne pousse pas la logique jusqu'au bout. Ses conclusions, peu concordantes avec les prémisses, se résument ainsi : restriction de la quotité disponible dans tous les cas ; extension de la qualité de réservataires à de nombreux collatéraux ; pouvoir conféré au juge d'apprécier au fond, même en l'absence de toute irrégularité de forme, les motifs des dispositions de dernière volonté. Et un peu plus haut, l'auteur reprochait au testament, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, d'être « un nid à procès !! »

— *Le Divorce,* par M. Léon Richer, nous laisse moins de surprise, sinon moins de tristesse, que le *Droit de tester.* Ici nous trouvons un novateur conséquent avec lui-même, qui sait ce qu'il veut et où il va, qui ne prétend pas se poser en interprète des Livres Saints, ni en défenseur de la famille et de la société chrétienne. L'institution du divorce, telle qu'elle était réglementée par le Code de 1804, n'est pas encore assez radicale aux yeux de M. Richer : d'après lui, la demande, même non motivée, d'un seul des deux époux doit suffire pour entraîner la rupture de l'union conjugale. Et ce n'est pas tout : il supprime la séparation de corps, ce moyen terme appelé *divorce des catholiques*, cette dernière ressource que le législateur de 1803 laissait à la disposition des époux, lorsque la vie commune répugnait à leurs caractères et que le divorce répugnait à leurs consciences.

Nous ne discuterons pas avec M. Richer ; l'abîme qui nous sépare est trop profond. Nous n'aurions même pas mentionné son ouvrage, s'il n'empruntait aux circonstances une gravité relative. A quoi servirait de nier le mouvement qui se produit en faveur du divorce? Mieux vaut dénoncer résolûment le mal pour le combattre de même ; mieux vaut rechercher son origine et ses causes. Or, ces causes, croyons-nous, sont au nombre de deux principales. D'une part, le Code n'envisage le mariage que comme un contrat purement civil, formé par l'accord de deux volontés ; d'où la conséquence que le lien est résoluble au gré des mêmes volontés. D'autre part, les dispositions relatives à la séparation de corps ne sont pas moins imparfaites qu'incomplètes; ces imperfections, ces vices réels, fournissent aux partisans du divorce leurs plus spécieux arguments.

Ce dernier point de vue nous amène à recommander une brochure de quelques pages, *Réflexions sur la séparation de corps et le divorce*, où le lecteur trouvera une critique parfaitement raisonnée du système en vigueur, et tout un ensemble de propositions très-sages, très-pratiques, très-orthodoxes.

— Avec *Le Mariage et le contrat de mariage*, de M. Delmas, nous rentrons dans le domaine purement juridique, en dehors duquel les précédents ouvrages nous avaient quelque peu entraîné. M. Delmas n'a pas eu la prétention de traiter en 128 pages les innombrables pro-

blèmes qui, de toutes parts, se présentaient à son examen. Son but a été de dessiner les grandes lignes du sujet, d'indiquer la solution pratique des questions les plus usuelles. La tâche, réduite à ces proportions, restait encore immense. Nous n'oserions garantir qu'elle ait été remplie d'une manière aussi satisfaisante que possible. Ainsi qu'il était aisé de le prévoir, ce livre est moins un commentaire qu'une reproduction paraphrasée des textes du Code ; de là, certaines obscurités et des lacunes regrettables qui diminuent le mérite de l'œuvre au point de vue pratique, le seul dont l'écrivain ait voulu se préoccuper.

— Nous sommes heureux d'avoir maintenant à analyser deux ouvrages qui offrent, tout au contraire, une véritable portée scientifique ; car cet éloge convient également à l'étude de M. Villey sur les *Actes de l'interdit*, et au travail consacré par M. Blondel aux *Assurances sur la vie*.

Le livre de M. Villey se présente sous le patronage de la Faculté de Caen et de l'Académie de législation de Toulouse : devant de tels suffrages, toute louange est superflue, et nous nous bornerons à préciser l'objet de cette belle dissertation. L'auteur ne s'occupe que des actes postérieurs au jugement d'interdiction. Il les distingue en deux catégories, selon qu'ils exigent, ou non, l'intervention personnelle de l'intéressé. Pour les actes dans lesquels l'interdit peut être représenté par son tuteur, point ou peu de difficultés : accomplis dans les formes légales, ils sont inattaquables ; sinon, ils sont frappés d'une nullité qui n'est d'ailleurs que relative, malgré les termes impropres de l'art. 502. Mais si l'on suppose un de ces actes essentiellement personnels qui n'admettent pas de délégation, tels que le mariage ou le testament, de sérieuses controverses surgissent. Contrairement à l'opinion qui a rallié l'unanimité et qui rallie encore la majorité des esprits, M. Villey tient que l'interdit peut valablement se marier ou tester dans un intervalle lucide. Ce sont là, en effet, des actes dont l'exercice est inséparable de la jouissance ; le tuteur ne saurait ici suppléer l'interdit ; donc la solution opposée aboutirait à constituer ce dernier en état de mort civile partielle, et à retourner contre lui les mesures de protection que la loi a voulu édicter dans son seul intérêt. Cette considération, assurément fort grave, est appuyée sur des arguments de texte, qui, à vrai dire, nous paraissent moins décisifs. Quoi qu'il en soit, nous nous unissons à notre auteur pour réclamer une interprétation législative qui vienne fixer, dans le sens indiqué, les incertitudes de la doctrine et de la jurisprudence.

Le livre de M. Blondel, intitulé *des Assurances sur la vie*, joint à son mérite propre un réel intérêt d'actualité. Ce contrat d'assurance, d'origine anglaise, a été importé chez nous non par la loi, mais par les mœurs. Son application est journalière, et il n'a pas encore reçu du

législateur ses lettres de naturalisation. En l'absence d'un texte précis, les tribunaux ne peuvent résoudre que par voie d'induction ou d'analogie, les difficultés dont ils sont fréquemment appelés à connaître. Les inconvénients de cet état de choses sont de nature à éveiller l'attention des jurisconsultes, et l'on doit savoir gré à M. Blondel de l'initiative qu'il a prise. Une analyse rigoureuse l'a porté à considérer cette opération comme un contrat aléatoire innommé plutôt que comme une assurance proprement dite. Ce principe posé, il en tire les conséquences directes, puis s'attache spécialement à déterminer les droits et obligations des bénéficiaires du contrat. Les points de vue curieux et nouveaux abondent dans cette étude, qui se distingue, en outre, par une connaissance approfondie des précédents judiciaires.

— Nous parlions tout à l'heure de l'interdiction et de ses effets ; c'est le lieu de nommer un ouvrage, dont l'utilité nous frappe, quoique nous soyons totalement incapable d'émettre un jugement au fond. L'auteur, M. de Krafft-Ebing, est un médecin, professeur à l'Université de Gratz ; son livre, *la Responsabilité criminelle et la capacité civile dans les états de trouble intellectuel*, est un livre de médecine légale. Mais les questions qui y sont traitées s'imposent si souvent à l'examen des magistrats, les faits médicaux qui y sont étudiés se lient si intimement à des points de droit, que nous ne pensons pas sortir de notre cadre en le mentionnant à cette place.

— L'*Encyclopédie des lois françaises*, de MM. Delessart, de Grandvilliers et Fleury, est un livre pratique au premier chef, destiné à servir de guide et de *conseiller en affaires* aux personnes qui n'ont pas fait du droit une étude spéciale. L'ouvrage est divisé en cinq parties : la première est consacrée à la législation civile ; on y trouvera des explications claires et précises sur les Titres usuels du Code civil, et de nombreuses formules d'actes. Les autres parties ont trait à la législation commerciale, au droit criminel, à la juridiction des juges de paix; viennent enfin, et en cinquième lieu, des notions générales sur la procédure. Un appendice renferme : 1° l'administration temporelle des paroisses ; 2° notions sur les arts utiles ; le guide du charpentier ; 3° devis et marchés, expertises, brevets d'invention, etc. C'est là, on le voit, un cadre complet ; le but est excellent, et l'exécution nous paraît satisfaisante, étant donnée surtout l'immense difficulté d'un semblable travail.

— Le tort capital du manuel de M. Dieudonné, intitulé *Répétitions de droit criminel*, c'est, à nos yeux, d'être un manuel. Il est triste d'avoir à constater le succès croissant de ces *Résumés*, cause et conséquence tout à la fois de l'affaiblissement des études. L'élève qui prend un manuel se préoccupe moins de la science que de l'examen ; il parviendra peut-être à obtenir le titre de licencié en droit ; mais rien ne

le préparera à conquérir un jour le titre de jurisconsulte. On ne saurait assez déplorer les spéculations de librairie qui développent, en les exploitant, des tendances déjà trop répandues parmi les jeunes gens. Que M. Dieudonné nous pardonne ces réflexions chagrines ; nous sommes prêt à déclarer que son manuel n'a pas d'autres défauts que ceux inhérents à toutes les publications de ce genre.

— Nous arrivons à un volume d'une importance tout à fait capitale et exceptionnelle : nous voulons parler du *Cours de droit commercial*, de M. A. Boistel. Voilà un de ces ouvrages que l'on aimerait à voir entre les mains de tous les étudiants ; car c'est un livre de vulgarisation non moins qu'un livre de science profonde. Par la clarté du style et la perfection de la méthode, il jette une pleine lumière sur cette branche si compliquée de la science du droit ; il initie le débutant, en même temps qu'il s'adresse, par sa haute valeur scientifique, au jurisconsulte déjà formé. Le *Cours de droit commercial* est destiné à devenir classique, plus encore par son mérite intrinsèque qu'en raison du titre de son auteur, professeur à la Faculté de Paris. Les deux fascicules publiés jusqu'à présent (808 pages) embrassent les livres I, III et IV du Code de commerce, c'est-à-dire l'ensemble du droit commercial terrestre. Le troisième fascicule ne tardera pas à suivre et traitera du commerce maritime (livre II du Code). L'œuvre sera complète alors, et M. Boistel aura bien mérité de la science en comblant une lacune depuis longtemps signalée, mais qu'il était plus facile de regretter que de réparer. « J'ai voulu, dit-il, épargner à ceux qui me liront un travail qui m'a coûté plusieurs années. » Ce programme est parfaitement rempli ; aux éloges il convient de joindre les remercîments.

— L'auteur des *Avaries, du jet et de la contribution*, M. Louis Morel, n'a pas craint d'aborder les problèmes les plus ardus du droit maritime. Félicitons-nous d'une audace qui nous vaut un livre consciencieux, plein d'enseignements et où la compétence technique de l'écrivain se révèle à chaque page. Les études législatives qui se poursuivent en ce moment sur plusieurs de ces questions, notamment en ce qui touche les loyers des matelots en cas de naufrage, leur rapatriement, les assurances maritimes, les abordages..., donnent à l'écrit de M. Morel un intérêt tout particulier.

— M. Couëtoux nous apprend que son traité des *Achats et ventes des Marchandises* n'est « que la partie française d'une thèse pour le doctorat. » Il fait bien d'en prévenir le lecteur, qui ne s'en serait pas douté à voir l'ampleur des développements, l'étendue et la profondeur des recherches. Nous ne sommes pas bien sûr que les professeurs de l'École voient souvent passer entre leurs mains des thèses de cette importance ; nous pensons qu'ils ne se plaignent pas, le cas échéant, d'une telle bonne fortune. M. Couëtoux s'est rendu compte de l'ex-

trême importance des usages commerciaux qui corrigent ou complètent la loi, et qui viennent, en cette matière plus qu'en aucune autre, créer un véritable droit coutumier, parallèle au droit écrit, parfois même contraire. Aussi a-t-il présenté l'analyse très-curieuse et très-instructive de ces usages divers. On dirait un homme d'affaires, si la sûreté des doctrines ne révélait surtout un jurisconsulte. Pour être absolument franc, nous reprocherons à l'auteur quelques longueurs et certaines négligences de forme. Aussi bien ces légères critiques ne feront-elles que mieux ressortir la sincérité de nos éloges quant au fond.

— La liste des ouvrages dont nous avions à rendre compte est épuisée. Nous sera-t-il permis de terminer par quelques observations sur un document qui, sans rentrer absolument dans le même ordre d'idées, s'y rattache pourtant par un lien étroit? Ce document est le rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique au nom de la Commission des études du droit, par M. Accarias, agrégé de la Faculté de Paris. Ceci n'est plus du droit, mais ceci touche encore à l'enseignement du droit.

Le principe de la liberté de l'enseignement supérieur, avant d'avoir reçu du législateur la consécration formelle que nous désirons et que nous espérons, produit déjà une partie des effets salutaires que ses défenseurs prédisaient dès longtemps. La libre concurrence, affirmions-nous, profitera même aux Facultés de l'État, qui sortiront d'une immobilité fort semblable à la léthargie. — Or, voici justement que les Facultés, émues de cette perspective de la concurrence, viennent de s'apercevoir enfin que tout n'était pas pour le mieux, depuis un demi siècle, dans le meilleur des enseignements.

Par malheur, les innovations proposées ne sont pas de nature, croyons-nous, à rendre inutile la fondation d'universités indépendantes, tout au contraire. Nous ne saurions entrer ici dans un examen approfondi ; forcé de nous restreindre, nous n'indiquerons que deux changements qui, à notre humble avis, ne constituent pas des progrès.

Un cours d'*économie politique* serait ajouté aux cours de première année. Ce terme-là est bien vague, partant bien dangereux. Admettons une hypothèse qui n'est pas démontrée, à savoir, que les maîtres soient universellement aptes à donner cet enseignement : les élèves seront-ils aptes à le recevoir? N'oublions pas qu'il s'agit d'étudiants de première année, de jeunes gens à peine sortis du collége ; et l'on irait, devant cet auditoire, remuer les questions les plus complexes et les plus irritantes, au risque de tomber dans une phraséologie creuse, sinon peut-être dans des utopies insensées !

Les cours de doctorat seraient scindés ; les élèves opteraient

entre les cours suivants : histoire externe du droit, droits coutumier et canonique, d'une part; ou bien, d'autre part, droit commercial comparé et droit financier. Ce système de la Commission ne serait autre chose qu'un genre inédit de *bifurcation ;* on verrait apparaître sur la scène des *docteurs théoriques* et des *docteurs pratiques*, chacun professant pour le voisin un dédain inévitable, chacun mettant un point d'honneur à se cantonner dans sa spécialité, au grand préjudice de tous.

Voilà les projets que l'on formule pour relever dans les Facultés le niveau des études ! Quand on ne sait pas faire mieux que ce qui existe, au moins faudrait-il aviser à ne pas faire pis.

Répétons-le, le fait seul de la présentation du rapport atteste l'excellence du principe de la liberté ; mais les tendances qu'il exprime sont pour nous un nouveau motif de réclamer la prompte réalisation de ce principe. A. DE CLAYE.

THÉOLOGIE

Græcus Venetus. Pentateuchi, Proverbiorum, Ruth, Ecclesiastæ, Threnorum, Danielis versio græca. Ex unico biblioth. S. Marci Venetæ cod. nunc primum ed. GEBHARDT. Præfatus est Delitzsch. Leipzig, 1874. In-8 de LXX-592 p. — Prix : 20 fr.

Ce fut une grande émotion dans le monde savant, lorsque, vers le milieu du siècle passé, s'était répandue la nouvelle annonçant la découverte d'une traduction grecque de l'Ancien-Testament jusque-là inconnue. Il s'agissait d'un manuscrit unique, conservé à la bibliothèque de Saint-Marc, et qu'on disait avoir été offert au Sénat de Venise par le célèbre cardinal Bessarion. Il y avait, en effet, de quoi s'émouvoir : on croyait être en possession d'un trésor inappréciable, et tout le monde désira le voir paraître au grand jour.

C'est à un helléniste français, à Villoison d'Anse, que revient l'honneur d'avoir le premier publié le texte du manuscrit en question, sauf les livres du Pentateuque dont son édition (Strasbourg, 1784) ne contient que des extraits. Cette lacune fut comblée quelques années après (1790-1791) par Ammon, d'Erlangen, qui s'était servi d'ailleurs de la copie faite par Villoison. Morelli a ajouté, en 1820, des corrections et des suppléments, mais une édition complète manquait. Nous l'avons désormais, grâce à M. Gebhardt, qui y a consacré plusieurs années de travail et n'a négligé aucune ressource que lui offraient la science et la critique.

Dans les prolégomènes, partagés en deux chapitres, l'éditeur traite d'abord du manuscrit même, puis de la traduction. Il y a dans le manuscrit deux parties distinctes dont la première, allant jusqu'à la

page 162, a été écrite par le traducteur lui-même ; mais l'écriture en est seulement du quatorzième siècle et de plus si difficile à lire que Villoison disait « n'avoir jamais vu de sa vie de plus difficile. » La traduction a été faite sur le texte hébreu, déjà pourvu de signes masorétiques, mais qui cependant n'étaient pas encore réduits à un système parfait. On voit que le traducteur possédait en perfection la langue grecque et connaissait les auteurs les moins répandus, ainsi que le prouvent les deux glossaires ajoutés à la fin du volume et contenant des mots *inconnus* ou très-rares. Si parfois il la violente, c'est afin de rendre l'original avec la plus rigoureuse exactitude, à laquelle il sacrifiait l'élégance. Il connaissait aussi le *Livre de Racines*, de David Kimchi, écrit en 1200. Enfin, tout porte à croire que le traducteur anonyme était un israëlite converti : car il traduit le nom ineffable de Dieu (Jéhova) par ὀντωτής et οὐσιωτής (celui qui est), au lieu de mettre Elohim ; et qu'il habitait l'empire byzantin, le seul pays d'Orient avec la Chersonèse de la Crimée, où fleurissaient alors les belles lettres. M. Gebhardt fait remarquer, à ce propos, qu'il y avait à cette époque, à Chersonèse, une colonie grecque et une école khazare, témoin Aaron Ben-Joseph, né en 1250 dans la ville de Sulchat, en Tauride, et mort en 1320.

Ces données sont importantes, sans doute, et suffisent pour déterminer l'époque de la traduction ; mais elles ne font pas connaître le nom du traducteur, et les conjectures de M. Gebhardt le laissent également ignorer. En revanche, il nous fait connaître celles de M. Delitzsch, qu'on lit en tête du volume, et qui sont, je le présume, partagées par l'éditeur lui-même. M. Delitzsch, suppose que le traducteur anonyme, si grand admirateur des classiques grecs et un peu trop *libéral* pour un israëlite, n'est autre qu'Élisée, maître de Gémiste Pléthon (né en 1355) celui qui a rêvé le rétablissement du culte des dieux, et qui comptait parmi ses élèves Bessarion et Gennadius Scholaire, devenus plus tard l'un cardinal, l'autre patriarche de Constantinople. Dans une lettre adressée à Pléthon, Gennadius lui reproche d'avoir puisé ses doctrines zoorastiques à l'école *du juif polythéiste*, *Elisée*, (πολυθεός). M. Delitzsch croit même avoir reconnu le nom d'Élisée tracé en caractères *dévanagari* en haut de la première page du manuscrit, comme on lit aussi très-distinctement les mots *Ave Maria* sur plusieurs pages suivantes. Pour confirmer sa conjecture, le savant professeur dit que l'époque d'Élisée conviendrait fort bien au règne de Mourad Ier (1361-1389) successeur d'Ourkan, celui qui a conquis Andrinople et vaincu les Serbes à la bataille de Kossovo où il trouva la mort. Il fait de ce sultan, qui ne rêvait que des conquêtes, un Mécène, et de sa cour, un asile de la science et de la vertu, que l'écrivain Saâdeddin comparait à *un paradiso repieno d'uomini*

dotti o santi, ainsi que le rapporte Zinkeisen (*Geschichte des Osmanischen Reiches*, t. 1er p. 267). On a quelque peine à accorder cet éloge avec le témoignage de Hammer, qui parle, au contraire, de l'extrême ignorance de Mourad, de son mépris pour les sciences, et cite, pour preuves, trois savants du premier ordre qui se virent forcés d'aller chercher à l'étranger un sort digne d'eux (*Hist. de l'Emp. ottoman* trad. de Helbert, t. 1er, p. 230). Quoi qu'il en soit de la conjecture de M. Delitzsch, touchant la personne de l'auteur, le *Græcus Venetus* mérite comme édition critique, toute l'attention de quiconque s'intéresse à l'étude de l'Écriture Sainte. J. Martinov.

Epistolario di Papa S. Leone Magno : *volgarizzamento con note del Sacerdote* Francesco M. Faber, *preceduto da alcuni cenni bibliografici intorno al sus autore.* Parme, Fiaccadori, 1874. 2 vol. in-8 de 342 et 296 p. (Fait partie de la *Nuova Biblioteca di civile e cristiana sapienza*).

Pourquoi ne publierait-on pas en France une bibliothèque choisie des Pères de l'Église? M. l'abbé Migne a rendu un service immense à la théologie et à la religion en menant à heureuse fin la publication de sa *Patrologie* grecque et latine, mais ce n'est pas assez de mettre les Pères entre les mains des savants de profession, il faut les mettre, par un choix judicieux de leurs œuvres, entre les mains de tout le monde. Leurs ouvrages sont comme la moelle du christianisme ; quel profit ne trouverait-on pas à se nourrir de cette nourriture substantielle. On l'a parfaitement compris en Allemagne où un jésuite d'Innsbrück, le P. Hurter, fils du célèbre converti, publie en ce moment les *Patrum opuscula selecta* dont vingt-sept volumes ont déjà paru, en même temps qu'on publie à Kempten, la *Bibliothèque des Pères de l'Église traduits en allemand.* Cette bibliothèque, commencée en 1869, sous la direction du docteur Reithmayer, professeur à Munich et continuée, depuis la mort de ce dernier, sous la direction de son collègue et ami, le docteur Thalhofer, compte déjà 126 petits volumes qui s'écoulent rapidement. L'Angleterre possède aussi ses éditions populaires des Pères de l'Église. Le célèbre éditeur des œuvres complètes de saint Thomas à Parme, M. Fiaccadori, s'il ne se propose pas de publier une collection exclusive des Pères de l'Église, veut du moins faire entrer un choix de leurs œuvres dans sa *Nuova Biblioteca di civile e cristiana sapienza*, qui peut trouver beaucoup de lecteurs en France où, de toutes les langues étrangères, la langue italienne est la plus connue, surtout dans le monde à qui s'adresse cette bibliothèque. M. Fiaccadori a déjà édité les *Méditations*, les *Soliloques* et le *Manuel* qui portent le nom de saint Augustin, ainsi que les *Offices* de saint Ambroise, les *livres de la Considération* de saint Bernard, l'*Itinéraire* de saint Bonaventure. Il vient de mettre en vente la traduction des *Lettres de saint Léon le Grand.* Elles portent pour

épigraphe ces paroles de la Patrologie de Moehler : « Un intime amour et un respect sacré pour l'antiquité chrétienne sont un des caractères les plus distinctifs et la prérogative des fils de l'Église catholique. » Tous les catholiques aimeront en particulier ces lettres du grand pape saint Léon qui, quoique écrites depuis plus de 1400 ans, contiennent encore tant d'enseignements pleins d'actualité, comme le montre le traducteur. Elles sont au nombre de cent quarante-neuf, et sont autant de monuments de la sagesse, du zèle, de la piété de saint Léon, de la vigueur de son esprit, de la pénétration de son intelligence, de la générosité de son cœur. Le style en est noble, fleuri, entraînant. M. Faber a bien traduit le latin et il a joint à sa traduction d'excellents sommaires et des notes qui donnent tous les renseignements historiques désirables. Un appendice contient plusieurs pièces qui ne sont pas de saint Léon, mais servent à éclaircir ses épîtres.

G. K.

Le Disciple bien-aimé, par le Rév. Père Rawes. O. S. C. Traduction, additions et notes par l'abbé de Cabrières, chanoine, vicaire général de monseigneur de Nîmes (aujourd'hui évêque de Montpellier). Nîmes, Bedot ; Londres, Burns and Oates. 1873. In-12 de 408 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le Disciple bien-aimé est plus encore un livre de piété que l'histoire de l'apôtre qui a écrit le quatrième Évangile. L'auteur et le traducteur, — qui a ajouté beaucoup de beaux passages, — s'y livrent à toutes les effusions de leur amour pour le Disciple que Jésus aimait et qu'ils aiment à leur tour de toute leur âme. On est tout embaumé par le parfum de piété que respire ce livre, écrit en un langage imagé, poétique même, et tout émaillé de citations heureusement choisies dans les Pères et les docteurs, ainsi que dans ces hymnes si tendres et si douces, composées au fond des monastères du moyen âge, par des religieux fervents qui y ont exhalé la foi et l'amour mystique dont débordait leur cœur virginal. — Le P. Rawes est un anglican converti ; on sent aussi dans son livre je ne sais quelle fraîcheur et quelle foi de néophyte qui charment. Il caractérise en saint Jean l'évangéliste, l'auteur des Épîtres et le prophète de l'Apocalypse ; il examine longuement la question suivante : Lequel aimait le plus Notre Seigneur de saint Pierre ou de saint Jean ? (p. 30-59). Il n'explique d'ailleurs en détail aucune partie des écrits de saint Jean ; il peint seulement son portrait pour nous le faire aimer et vénérer, comme il l'aime et le vénère. Tous les lecteurs n'accepteront point cependant toutes ses affirmations, en particulier ce qu'il avance dans le chapitre onzième et dernier, où il veut prouver l'assomption du corps de saint Jean dans le ciel. « Je crois fermement, dit-il, et je crois depuis longtemps que saint Jean l'évangéliste a été, après sa mort, porté au ciel, en corps

et en âme » (p. 340). Cette opinion paraît peu s'accorder avec les textes des Pères, cités par l'auteur lui-même, et qui nous parlent du tombeau de l'apôtre. Saint Augustin supposait que le tombeau de saint Jean existait encore de son temps et raconte qu'il s'y accomplissait des miracles. Saint Jean Chrysostôme dit expressément : « Nous ne savons pas où sont les ossements des apôtres. Tandis, en effet, que les tombes de Pierre, de Paul, de Jean, de Thomas sont anciennes (et visitées), celles des autres disciples, peut-être à cause de leur nombre, sont complétement ignorées » (p. 341-342). De pareils textes ne supposent point la croyance à l'assomption de saint Jean. Plusieurs pieux auteurs ont cru que saint Jean l'évangéliste n'est pas mort. Le Père Rawes n'admet pas cette opinion, qu'il ne mentionne même pas, si ce n'est indirectement, en rapportant les paroles de Suarez sur l'assomption de saint Jean. Suarez conclut par ces paroles : « Cette opinion (de la résurrection de saint Jean) n'a pas de fondement suffisant. » Nous n'ajouterons à cette critique que la suivante : Comment peut-on attribuer (p. 62) à Origène, un texte dans lequel est cité saint Ambroise !

L. G.

L'Islam et son fondateur, *étude morale*, par Jules Charles Scholl. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1874. In-8 de xiv-462 p. — Prix : 8 fr.

Ce n'est pas une étude impartiale, comme pourrait le faire croire le titre de l'ouvrage que nous annonçons, c'est une apologie ou une défense presque continue de Mahomet et du Koran; non pas que M. J. Ch. Scholl ne cherche à être impartial ; et, en cela, son livre se distingue de tant d'autres publications contemporaines qui n'ont qu'un but : exalter le mahométisme et rabaisser le christianisme, confondre le Koran et l'Évangile, faire de Mahomet un envoyé de Dieu et de Jésus un imposteur. Non; M. Scholl ne va pas jusque-là; M. Scholl est chrétien et demeure chrétien dans tout son ouvrage. A force de vivre, cependant, avec son héros, il se laisse gagner par l'admiration et il en vient à légitimer des actions ou des paroles qui ne sont rien moins que justifiables devant la conscience humaine.

A cette critique générale que nous inspire la lecture de l'*Islam*, il faut ajouter encore quelques autres observations. M. Scholl n'est pas suffisamment versé dans le sujet qu'il traite ; il a beaucoup lu, beaucoup noté, mais, en fondant ensemble tous ses matériaux, il montre qu'il ne connaît l'Orient et l'Islamisme que par des ouvrages de seconde main. Or, pour apprécier avec justesse un monde si différent du nôtre comme pensée et comme action, il est nécessaire d'avoir vécu longtemps en familiarité intime avec les auteurs qui nous en racontent l'histoire ou nous en décrivent les mœurs.

Au milieu de beaucoup de renseignements utiles ou curieux, il y a

donc dans l'*Islam* de M. J. Ch. Scholl des renseignements faux ou erronés, des anecdotes qui ne concluent rien, des discussions trop longues, sur des points d'une importance tout à fait secondaire. De temps en temps même on y découvre des erreurs considérables. Comment par exemple un auteur familiarisé avec les origines du christianisme peut-il faire de saint Barthélemy et de saint Panténus deux contemporains et deux apôtres des Arabes ? (p. 24). C'est là d'ailleurs, nous dit-on, le premier essai d'un jeune écrivain dont l'inexpérience se trahit en plus d'un endroit.

Quoiqu'il y ait de nombreuses réserves à faire sur le fond, la forme et les tendances de l'ouvrage de M. J. Ch. Scholl, on ne peut pas dire que l'*Islam* soit un livre sans valeur : lu avec précaution, il pourra être utile aux lecteurs qui ne demandent à connaître que la superficie des choses et qui se contentent plus volontiers d'à peu près que de notions exactes et précises. M. Scholl n'a pas écrit pour les membres de l'Institut ; il a visé un public moins sérieux et moins exigeant ; les détails qu'il a recueillis et les anecdotes qu'il a groupées dans son étude ne manqueront pas d'intéresser ceux qui désirent avoir une vue d'ensemble de l'Islamisme, de ses doctrines, de son histoire et de ses destinées.

P. Martin.

SCIENCES ET ARTS

L'Instruction publique en Italie, par V. C. Hippeau. Paris, Didier, 1874. In-12 de xvi-488 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Hippeau poursuit avec persévérance ses recherches sur l'instruction publique à l'étranger. Après nous avoir conduits aux États-Unis, en Angleterre et en Allemagne, il nous fait visiter l'Italie où tout se transforme dans l'enseignement comme ailleurs. Aussi le moment n'est-il pas très-bien choisi pour nous faire connaître un état aussi mobile, où l'on discerne les tendances, mais où les faits varient tellement d'un instant à l'autre que leur simple constatation n'est pas sans difficulté. Il y a bien des lois pour tout régir, des fonctionnaires et des conseils pour tout administrer; mais les lois, qui abondent dans ces temps de révolution, renferment une foule de prescriptions qui restent à l'état de lettre morte ; fonctionnaires et conseils n'agissent pas sous l'influence d'une direction unique. L'auteur se complaît dans les données statistiques ; mais ces données, malgré leur exactitude, que nous ne soupçonnons pas, nous inspirent peu de confiance : elles ne seront pas demain ce qu'elles sont aujourd'hui, et, du reste, on a peine à comprendre comment il est possible de traduire par des chiffres l'état moral et intellectuel d'un peuple, la valeur et le succès de tel ou tel système d'éducation. Elles servent cependant surtout pour ce qui concerne l'enseignement supérieur.

Frappé comme nous de la difficulté de faire connaître la situation de l'instruction publique en Italie, M. Hippeau se rabat sur les discussions soulevées dans le Parlement italien et sur les vœux des différentes sociétés pédagogiques. Il en fait l'exposé avec impartialité. Nous retrouvons là tous les clichés des discours, des brochures et des articles de journaux que nous avons lus ou entendus sur la gratuité, la laïcité, l'obligation, la liberté, les droits de l'État et du père de famille, etc. Nous voulons pourtant signaler les fortes raisons données contre la gratuité par M. Ubaldino Peruzzi. Sans paraître s'en douter, l'auteur fournit contre la laïcité le plus écrasant argument quand il constate, comme il l'a déjà fait pour les États-Unis, que les jeunes gens prennent la carrière de l'enseignement sans vocation, comme un métier, comme un pis-aller. Notre patriotisme s'est révolté quand nous le voyons reproduire, sans protestation, les insinuations aussi ineptes que perfides de M. Correnti, qui attribue les malheurs de 1871 à la génération venue depuis 1845, époque où commence le grand développement pris par l'enseignement congréganiste. « Si cette génération avait été confiée à des maîtres demeurés fidèles aux traditions nationales, elle aurait pu sauver la France et se montrer digne de celle de 1790 » ! ! Maintes fois l'auteur s'étonne que le clergé fasse de l'opposition à l'ordre de choses nouveau ; mais le lecteur ne partage pas son étonnement lorsqu'il le voit, à chaque page, montrer dans la législation et dans l'administration des tendances hostiles au clergé. Avec les libéraux italiens, il l'affuble de l'éteignoir classique ; mais si on le croyait, le peuple italien serait fatalement tombé au dernier rang ; aussi consent-il, par une heureuse inconséquence, que « l'enseignement oral qui est un des moyens de propagation dont la religion catholique s'est toujours servi et les antiques traditions des familles ont grandement suppléé » au défaut d'instruction.

Ce livre se divise en quatre parties : l'organisation générale de l'instruction publique ; l'enseignement primaire ; l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Par la force même des choses, l'administration est beaucoup plus décentralisée qu'en France. Il y a un conseil supérieur qui a beaucoup plus de fixité que le ministre : le conseil décide, le ministre fait exécuter. Chaque province est aussi pourvue d'un conseil dont les pouvoirs sont très-étendus. Nous trouvons dans l'enseignement secondaire des instituts et des écoles techniques qui correspondent à nos écoles professionnelles. Le chapitre consacré à l'enseignement supérieur fait constater combien l'Italie est échue sous ce rapport. Nous indiquons l'*Instruction publique en Italie* comme une source précieuse de renseignements, mais nous ne saurions trop prévenir les lecteurs contre l'esprit funeste qui paraît l'avoir inspiré.

René de Saint-Mauris.

Statistique de la France comparée avec les divers pays de l'Europe, par Maurice Block. (Ouvrage couronné par l'Institut, prix de statistique.) Deuxième édition entièrement refondue, augmentée et mise au jour. Paris, Guillaumin, 1875. 2 vol. in-8 de VII-599 et 660 p. — Prix : 24 fr.

Lorsqu'on parle statistique, il semble au premier abord qu'il s'agisse d'une matière pleine d'aridité et que, sauf quelques adeptes peu nombreux, nul ne puisse s'en occuper et surtout en tirer profit. Il en est sans doute ainsi de ces recueils composés uniquement de chiffres, dédales où l'on se perd aisément. L'ouvrage dont nous avons à parler ne rentre pas dans cette catégorie ; il forme un tout complet, aux proportions étendues. La théorie se mêle à la pratique, et les éléments statistiques servent surtout de base aux déductions scientifiques. Le lecteur s'en convaincra aisément en voyant les développements dans lesquels l'auteur est entré. Ses deux gros volumes sont divisés en vingt chapitres, consacrés chacun à une matière spéciale. Le premier est à vrai dire un *avant-propos*, faisant connaître la géographie de notre pays, et indiquant par là même les diverses causes physiques de situation ou de climat, qui peuvent influer sur les théories qui seront développées. Comment notre pays est-il habité ? Quelle est sa population ? Quelles influences tendent incessamment à la modifier ? Quels résultats donnent les dénombrements périodiques que l'autorité fait opérer ? Telles sont les questions abordées et résolues dans le chapitre second. Ici, les chiffres apparaissent nombreux, mais la théorie se dégage, et bien qu'il ne soit pas possible d'accepter toutes les déductions présentées, le lecteur les suit avec le plus vif intérêt. Il en est de même des chapitres suivants. On peut dire de la suite de cet ouvrage que c'est un traité complet d'administration et de gouvernement appliqués, car il présente les faits et leurs résultats. L'auteur expose successivement la série des constitutions qui ont régi l'ordre politique en France ; il s'arrête à l'état de choses résultant des événements de 1871. Après l'administration générale, autant de chapitres spéciaux détaillés sont consacrés à la justice (chap. IV) ; aux cultes (chap. V), à l'instruction publique (chap. VI), en un mot aux divers ministères entre lesquels se fractionnent les diverses attributions du gouvernement (chap. IX à XII, XIV, XIX et XX). Toutefois cet ordre administratif et politique n'a pas été scrupuleusement suivi dans les développements présentés. Au fur et à mesure que cela paraît utile d'autres sujets sont abordés et, non sans raison, rattachés à cette division. C'est ainsi que la partie relative à la bienfaisance et aux institutions de prévoyance (chap. VII et VIII) est rapprochée de l'instruction publique, et plus loin l'industrie est jointe à l'agriculture, les postes et les voies de communication (XV et XVI) sont unies à ce que

ntéresse le commerce en général. On comprendra que la statistique elative à Paris compose à elle seule un chapitre entier (chap. XVIII).

Présenter l'analyse de tous les documents intéressant notre pays ans offrir en même temps le résumé des renseignements analogues ubliés par les gouvernements des autres contrées, eût été faire une euvre incomplète. Aussi toutes les fois que l'on possède des données érieuses sur les mêmes points, elles sont réunies et le rapprochement ui en est fait ajoute à l'intérêt de la publication.

Après avoir indiqué les divisions de l'ouvrage, il faut dire quel en est 'esprit. Nous devons rendre témoignage à l'impartialité avec laquelle 'auteur a composé son livre. Il nous plaît d'avoir à constater qu'en ela l'auteur a modifié la tendance de quelques-uns de ses ouvrages ntérieurs, sur lesquels, dans le temps, nous avions dû faire de sérieu- es critiques (voir au t. IV, p. 130). Mais ceci dit, nous n'en serons que lus à l'aise pour signaler certains points incomplets ou inexacts. 'ourquoi d'abord ne pas répudier franchement cette loi de Malthus ui, dans sa crudité, pousse au dévergondage, sous prétexte de philan- hropie, et de concéder avec peine que « la doctrine de cet économiste 'est pas absolument vraie dans toutes ses parties » et « soulève dans application d'assez grandes difficultés et quelques objections ? » Plus oin, alors que les statistiques de l'enseignement primaire sont pro- uites, c'est en vain que l'on cherche les données nécessaires pour tablir le parallèle entre l'enseignement laïque et l'enseignement con- réganiste. L'attention a cependant, dans ces dernières années, été ttirée sur ce point, et quelques renseignements nous eussent paru écessaires. Une autre critique plus grave concerne la confusion qui xiste dans le chapitre des cultes entre le concordat de 1801 et les rticles organiques qui l'ont suivi, et contre lesquels, on le sait, la our romaine a toujours protesté. G. DE SENNEVILLE.

---

es Commensaux et les Parasites dans le règne animal, par M. P.-J. VAN BENEDEN. Paris, Germer-Baillière, 1875. In-8 de 229 p., avec 83 figures dans le texte. — Prix : 5 fr.

Cet ouvrage fait partie de la *Bibliothèque scientifique internationale.* ous ne pouvons que féliciter la librairie Germer-Baillière d'avoir terrompu ses publications de philosophie positive et de naturalisme rwinien pour accueillir une étude sortie de la plume du savant pro- sseur de l'université de Louvain, un peu dépaysé dans la compagnie 'on lui fait. Ses doctrines, qu'il n'est pas besoin de louer ici, n'en ront que plus de saveur par le contraste. Elles s'affirment, dès le but, d'une manière heureuse et catégorique : la génération spon- née, que le siècle dernier devait admettre chez les parasites, leur t maintenant refusée au nom de la science, qui confond ainsi le

matérialisme, et le nom de la science est ici celui de M. Van Beneden, dont les travaux d'helminthologie ont mérité de notre Académie des sciences le grand prix de 1855, ouvrant une voie nouvelle dans laquelle ont été découvertes les migrations, les métamorphoses et la reproduction des entozoaires. C'était assurément, de tous les savants européens, M. Van Beneden qui pouvait parler avec le plus d'autorité d'un sujet qu'il avait abordé le premier et exploré dans diverses parties de son champ. Il l'a étendu dans ce livre, où il a dû traiter des parasites extérieurs aussi bien que de ceux qui habitent les tissus ou les cavités des animaux, non moins habile à résumer les découvertes d'autrui qu'à exposer les siennes propres : découvertes aujourd'hui si nombreuses qu'il y avait à trouver un cadre nouveau pour les exposer, et qu'il y avait à craindre ou d'être prolixe par l'immensité des détails, ou d'être obscur par la nécessité de la concision. Une difficulté d'une autre sorte était créée par les exigences de la librairie. Le savant a dû se préoccuper de plaire à ses lecteurs, la *Bibliothèque internationale* s'adressant à un public plus étendu que celui des amphithéâtres. Il y en a bien des traces dans son livre. Les animaux dont l'auteur traite y sont divisés en *commensaux*, qui vivent sur la pêche ou la chasse d'autrui, *mutualistes*, qui exploitent pour leur existence, et quelquefois à titre réciproque, tel ou tel avantage dont la nature a gratifié leur compagnon, et *parasites*, qui se nourrissent aux dépens des autres. Sans doute, cette division n'est pas scientifique, mais M. Van Beneden le sait bien et n'y tient guère ; elle est littéraire, elle est facilement intelligible et, par conséquent, elle est à sa place. Sans doute aussi nous regrettons que l'auteur ait écourté tant de détails intéressants pour le naturaliste, et qu'il ait laissé dans l'ombre le côté taxonomique du sujet, mais nous sommes sûr qu'il le regrette au moins aussi vivement que nous. Nous sentons plus vivement encore le sacrifice qu'il a fait au goût mondain d'une classe de lecteurs en affectant parfois sa phrase d'ornements étrangers à la sobriété du style scientifique ; l'instinct présenté comme le « libretto » écrit par le Créateur ; les animaux qui « méritent leur inscription sur la liste des pauvres » sont de exemples d'une concession fâcheuse, à notre avis : heureusement, ce vêtement d'emprunt pèse à l'auteur, qui reprend bien vite, et malgré lui, son style simple et clair, la meilleure parure qui convienne au livre d'un naturaliste. C'est ainsi qu'il passe en revue les mœurs intéressantes de tant de poissons, de mollusques, de crustacés et de vers vivant les uns à côté des autres, les uns par les autres ou les uns dans les autres, mœurs dont chaque trait constate une découverte de la science, quelquefois nouvellement accomplie par l'auteur et révélée pour la première fois dans ce livre ; nous n'en voulons pour preuve que ce qui concerne les nématodes des féces et des os. Le nombre de

faits accumulés par M. Van Beneden, dans l'étroit espace de 220 pages, est prodigieux ; il fallait, pour y réussir, posséder un précieux magasin d'observations personnelles en même temps qu'une large érudition. En relisant le récit de ces merveilles de la nature, de ces rapports préétablis dans une harmonie admirable entre animaux d'ordre différent, on touche du doigt la main du Créateur, ou, comme le dit si bien M. Van Beneden, de « Celui qui n'a rien oublié. »

EUG. FOURNIER.

Petites opérations de la guerre, par H. BARTHÉLEMY, capitaine au 84e régiment d'infanterie, professeur d'art militaire à l'école de Saint-Cyr. Paris, Delagrave, 1875. In-8 de 381 p. (*Publication de la Réunion des officiers.*) — Prix : 6 fr.

Depuis un demi-siècle les auteurs militaires ne sont pas encore parvenus à se mettre d'accord sur la valeur définitive des expressions Art militaire, Art de la guerre. Toutefois, le général Bardin a serré la question d'assez près. L'*art militaire* est — selon lui — la combinaison des moyens d'attaque et de défense que pratiquent les troupes de terre et de mer. C'est le savoir-faire de l'armée en temps de guerre comme de paix. L'*art de la guerre* est le savoir-faire d'un général à la tête de ses troupes en temps de guerre ; ce n'est qu'une subdivision, qu'une application de l'art militaire ; il en est la partie exécutive, glorieuse, périlleuse. D'un autre côté, Napoléon avait déjà dit que la tactique, les évolutions, la science de l'ingénieur et de l'artilleur (toutes branches de l'art militaire) pouvaient s'apprendre dans des traités, à peu près comme la géométrie, tandis que la connaissance des *hautes parties de la guerre*, ne s'acquérait que par l'étude de l'histoire des guerres et des batailles des grands capitaines et par l'expérience. Aussi, dans la littérature militaire, a-t-on établi deux grandes catégories d'ouvrages : les ouvrages didactiques, c'est-à-dire, les traités généraux d'art militaire, les traités spéciaux de tactique, etc.; les ouvrages historiques, racontant soit une guerre, soit une période de guerres.

Les *Petites opérations de la guerre* du capitaine Barthélemy rentrent dans la première des deux catégories. Ce livre est extrait du cours d'art militaire que l'auteur professe à l'école spéciale de Saint-Cyr, et que l'éditeur Delagrave publie par fascicules mensuels. L'accueil favorable fait aux premiers fascicules, a engagé ce dernier à réunir en un volume spécial tout ce qui peut intéresser l'officier de troupes de l'armée active ou de l'armée territoriale. La tactique théorique des petites unités — les propriétés tactiques du terrain — le rôle des petites unités en station, en marche, au combat ou en détachement, c'est-à-dire dans toutes les situations de la vie de campagne, sont

exposés avec une méthode et une science qui ont valu à l'auteur les éloges de la presse militaire étrangère, même de la presse allemande. Simple exposé de principes, cet ouvrage sera complété ultérieurement par des recueils d'exemples historiques et d'exercices d'application que nous croyons appelés au même succès. Nos officiers auront ainsi à leur disposition les trois parties fondamentales de tout bon traité d'art militaire : 1° les exemples historiques, d'où découlent les principes ; — 2° les principes eux-mêmes ; — 3° les applications, qui permettent de juger si les principes sont bons. E. Descoubès.

Guide de l'art chrétien. Etudes d'esthétique et d'iconographie, par le comte de Grimouard de Saint-Laurent. Paris, Didron ; Poitiers, Oudin, 1874. Tomes IV et V. 2 vol. in-8 de 522 et 572 p. avec planches et vignettes. — Prix : 10 fr. le volume.

Les trois premiers volumes de cette belle publication ont été l'objet d'un compte-rendu détaillé (t. IX, p. 198 ; t. XI, p. 78). Aussi ne ferons-nous qu'annoncer ceux que l'érudit archéologue vient de livrer au public. Le tome IV est consacré à l'iconographie des mystères et se divise en dix-sept études dont nous transcrivons les titres : *De la création. — La chute et la promesse. — Les figures, la préparation et l'attente. — Préludes du divin avénement. — Nativité de Notre-Seigneur. — Mystères de la sainte Enfance. — Vie publique de Notre-Seigneur. — Prédication de Notre-Seigneur. — Préludes de la Passion. — La Passion. — Suite de la Passion. — La Résurrection. — L'Ascension. — Descente du Saint-Esprit. — L'Assomption. — De l'Apocalypse. — Des fins dernières.*

Tome V (Iconographie des saints) : *Caractère des saints. — Caractéristique des saints. — Des patriarches et des prophètes. — Saint Jean-Baptiste. — Types et attributs de saint Pierre et de saint Paul. — Compositions relatives à saint Pierre et à saint Paul. — Des Apôtres. — Des Martyrs. — Des Pères de l'Église. — Des saints pontifes. — Des saints fondateurs d'ordres. — Des grands saints de toutes familles religieuses. — De sainte Marie-Madeleine et des saintes femmes de l'Évangile. — Des saintes martyres. — Des vierges et des veuves consacrées à Dieu.*

Ce volume est le dernier de l'ouvrage, et nous aurions aimé à le voir terminé par une table étendue donnant les noms des saints, des scènes, des mystères qui font l'objet des remarques de l'auteur et aussi l'indication des modèles qui figurent dans ses planches et ses vignettes. Cette observation faite, nous n'avons qu'à adresser à M. de Saint-Laurent nos félicitations pour cette œuvre si vaste et si intéressante. Son livre renferme un exposé complet, à la fois théorique et pratique, des principes de l'art chrétien ; étant donné un sujet à traiter, l'artiste trouvera condensées en quelques pages d'exactes notions sur la manière dont il doit représenter ses personnages et

disposer la scène à laquelle ils vont prendre part; en suivant ces indications, il sera au moins correct et évitera ces méprises qui défigurent les œuvres de tant de peintres modernes. De plus, s'il comprend l'esprit chrétien qui l'anime, il s'inspirera aux vraies sources du beau et son œuvre sera non-seulement correcte, mais marquée au coin de l'inspiration chrétienne, chose plus rare et plus précieuse encore, car sans elle le génie est impuissant et elle le peut suppléer dans une large mesure. Flandrin, dont le nom revient souvent, et avec raison, sous la plume de M. de Saint-Laurent, dans ce dernier volume consacré aux saints, en est un exemple. Puisse donc le *Guide de l'art chrétien* exercer une prompte et durable influence sur notre art religieux, qui végète faute d'études suffisantes chez beaucoup, faute d'un véritable sentiment chrétien chez la plupart !

J.-M. Richard.

Études sur l'architecture religieuse de l'Agenais, *du dixième au seizième siècle, suivies d'une notice sur les sépultures du moyen âge,* par G. Tholin, archiviste du département de Lot-et-Garonne. Agen, Michel; Paris, Didron, 1874. In-8 de xvi-369 p., tiré à 420 exemplaires. — Prix : 12 fr.

Le livre de M. Tholin est dédié à M. Jules Quicherat, en des termes qui font honneur au mérite et à la bonté du maître, comme à la modestie et à la reconnaissance du disciple. Celui qui passe, à juste titre, pour le premier de nos archéologues, a dû être encore plus content du livre que de l'hommage ; il y a retrouvé, avec toutes sortes d'excellentes qualités, cette méthode dont la sévérité et la sûreté ont déjà rendu tant de services à la science des antiquités, méthode qui à elle seule immortaliserait le nom de l'éminent directeur de l'école des Chartes. Le beau travail de M. Tholin est le développement d'une thèse sur l'architecture religieuse de l'Agenais qu'il soutint, en 1867, et qui fut alors très-remarquée. Le jeune érudit, depuis qu'il est archiviste du département de Lot-et-Garonne, n'a cessé de visiter les vieilles églises de ce département, de les dessiner avec un crayon non moins net et non moins exact que sa plume, de les comparer aux édifices sacrés des autres départements, de chercher dans les livres et dans les manuscrits tout ce qui pouvait l'aider à compléter, à perfectionner son essai d'il y a huit ans. La description des principaux monuments religieux du diocèse d'Agen est suivie d'un chapitre sur *la conservation et la restauration des anciennes églises,* où sont donnés de sages conseils dont il est bien désirable qu'il soit tenu compte partout (p. 272-277), et d'une notice des plus nouvelles et des plus curieuses sur *les sépultures chrétiennes de l'Agenais* (p. 278-315). Signalons encore une petite dissertation sur *l'étude des vocables des églises pour aider à*

préciser l'époque de leur fondation (p. 316-322) et *diverses pièces relatives à la construction et à la restauration de la cathédrale Saint-Étienne*, tirées des archives de l'Hôtel-de-Ville d'Agen (p. 322-328), une *Note sur l'Oratoire et baptistère de la villa romaine de Bapteste* (p. 339-344), une *Table des noms de personnes et de lieux*, et surtout trente-deux planches, très-bien exécutées, qui ajoutent une valeur singulière à un ouvrage déjà si digne, en tant d'autres points, de trouver le plus favorable accueil auprès de tous ceux qui s'occupent sérieusement d'art et de science. T. DE L.

Un curieux du dix-septième siècle. Michel Bégon, intendant de La Rochelle ; *correspondance et documents inédits*, recueillis, publiés et annotés par GEORGES DUPLESSIS, avec un portrait gravé à l'eau forte par P. Sellier. Paris, Aubry, 1874. In-8 de XVI-144 p. — Prix : 7 fr.

A côté de l'histoire des artistes et de leurs œuvres, l'histoire des curieux a pris, dans ces derniers temps, sa place légitime et est devenue la préoccupation des érudits. La *curiosité*, en effet, dans son sens le plus élevé, étant la conservatrice des objets d'art, il est indispensable d'en connaître à fond les annales sous peine de laisser une lacune considérable dans l'histoire de l'art. M. Duplessis vient donc de rendre un nouveau service aux études spéciales qui lui doivent déjà beaucoup, en publiant les très-précieux documents inédits que nous signalons. La correspondance entre Bégon et un de ses amis, qu'il nous livre par extraits, nous permet d'assister à la formation intelligente et passionnée d'une des plus belles collections du dix-septième siècle. Michel Bégon, à côté de nombreuses curiosités égyptiennes, grecques et romaines, possédait une bibliothèque de sept mille volumes ; — une superbe collection d'estampes parvenue en grande partie à la Bibliothèque nationale, — le médailler de Grolier qu'il augmenta sans cesse ; — « 100 tableaux sur différents sujets, entre lesquels il y a des originaux de Raphaël, de l'Albane, du Tintoret, de Vandaik, de Lebrun, de Mignard ; » — « un cornet à bouquin d'ivoire gravé en relief du temps des Antonins ; » — « un autel portatif d'ivoire de la primitive église où la vie de Jésus-Christ est représentée en relief ; » — « un crucifix de cuivre émaillé de relief, à la grecque très-ancien ; » — « six petits portraits d'émail en mignature, etc. » Un curieux qui, en plein siècle de Louis XIV, collectionne d'instinct et sans même qu'il s'en doute, les olifants du douzième siècle, les dityques d'ivoire du quatorzième, les émaux champlevés de Limoges, les émaux peints de Petitot ou de son école, ce curieux a droit à tous les respects de la postérité. Il faut oublier l'enfant à deux têtes et le crocodile empaillé pour lesquels, comme toute son

époque, cet intelligent amateur avait un peu trop d'enthousiasme, et on doit saluer en Bégon le naïf ancêtre des Durand, des Révoil, des Sauvageot et des Soltykoff. LOUIS COURAJOD.

Léopold Robert d'après sa correspondance inédite, par CHARLES CLÉMENT. Paris, Didier, 1875. In-8 de 486 p. — Prix : 7 fr. 50.

A côté des intéressantes publications que MM. Delecluze et Feuillet de Conches ont consacrées à Léopold Robert, le livre que nous annonçons occupera encore une place importante. M. Charles Clément a eu entre les mains de nombreuses lettres que n'avaient pu se procurer ses devanciers et, grâce à cette correspondance inédite, il nous fait connaître un côté de la vie de Robert que nous ignorions. La plupart des lettres qui voient ici le jour pour la première fois sont adressées par Robert à sa famille ou à un ami fort intime, M. Meuron ; elles nous permettent de lire dans cette intelligence d'élite qui professait le plus grand respect pour son art, elles nous font assister aux débuts de l'artiste quittant la gravure pour se livrer exclusivement à l'étude de la peinture et travaillant sans cesse à augmenter son instruction et à se rendre digne de l'estime de ses confrères.

M. Ch. Clément ne s'est pas attaché à écrire une biographie complète du maître. Il s'est contenté de relier entre elles les différentes lettres qu'il publiait, et il n'a pris la parole que lorsqu'il était absolument nécessaire d'expliquer certains passages qui n'eussent pu être facilement compris du lecteur, ou lorsqu'il y avait dans la correspondance des lacunes indispensables à combler. Quoiqu'il se soit volontairement restreint au rôle modeste d'éditeur, M. Clément n'a pas omis de nous indiquer le caractère particulier des œuvres de Léopold Robert, d'appeler notre attention sur les meilleurs ouvrages du maître, et le critique judicieux se fait jour à côté de l'historien bien informé et consciencieux. G. DUPLESSIS.

Le Chant et les Chanteurs, par AUGUSTE LAGET, professeur de chant. Paris, Heugel ; Toulouse, chez l'auteur ; s. d. (1874). In-8 de 364 p. — Prix : 4 fr.

M. A. Laget a été frappé de l'état de décadence où se trouve en France l'art du chant ; il en a recherché les causes, et les études auxquelles il s'est livré avec son incontestable compétence de professeur de chant et d'ancien acteur de l'Opéra-Comique, lui ont fourni le sujet de ce livre. Les conclusions nous paraissent fort justes ; elles s'attachent surtout à blâmer les mauvaises méthodes suivies dans quelques écoles, les orchestres devenus trop bruyants et le goût déplorable des auteurs et du public qui n'exigent du chanteur que des tours de

force et ne lui décernent leurs faveurs que s'il a donné certaines notes attendues à l'avance. Chemin faisant, il nous trace la biographie de quelques artistes célèbres, Garat, Ponchard, Nourrit, Duprez, Roger, etc. Il entre dans le récit anecdotique, traité d'une façon fort humoristique, de quelques premières ou millièmes représentations. Tout en donnant à l'étude du théâtre la plus forte partie de son livre, M. Laget fournit des détails techniques sur la physiologie du larynx, sur les méthodes du chant, les préceptes à suivre, les écueils à éviter. Il consacre aux maîtrises un de ses chapitres et réfute en fort bons termes l'opinion de Sarrette, directeur du Conservatoire en l'an X, qui naturellement ne professait que mépris pour cette institution de l'ancien régime. Il établit qu'en 1789 presque chaque église avait son école de chant et que l'ensemble de ces écoles coûtait 10 millions par an. Il se demande, il est vrai, qui les payait de l'État ou du clergé : il eût dû trouver la réponse. « On voudrait en vain le nier, dit-il un peu plus loin, les maîtrises ont une grande influence sur les destinées de la musique ; elles ont produit d'habiles instrumentistes, d'excellents musiciens et elles ont rendu et rendront encore plus d'un service à l'art du chant. » Nous sommes heureux de recueillir ce témoignage, en félicitant l'auteur de ce livre, écrit avec beaucoup de verve et d'esprit, où, si quelques idées sur l'influence du théâtre touchent au paradoxe, nous trouvons mêlés l'utile et l'agréable.

J. M. Richard.

BELLES-LETTRES

Litauische studien. *Auswahl aus den ältesten Denkmälern, dialectische Beispiele, lexikalische und sprachwissenschaftliche Beiträge* (Études lithuaniennes. Choix des plus anciens documents, exemples dialectiques, exemples sur la lexicologie et la science du langage), von Dr Léopold Geitler. Prag, Mourck, 1875. In-8 de 123 p. — Prix : 8 fr.

L'ouvrage de M. Geitler, professeur à l'Université d'Agram, est un choix des plus anciens textes imprimés et de spécimens dialectiques suivis de remarques critiques sur la lexicologie et la phonologie de la langue lithuanienne. Partant, il se divise en deux parties, dont la première contient les textes, extraits du catéchisme de 1547, de la bible de Bretkunas, imprimée en 1590, et d'un dictionnaire de 1629, recueilli par Const. Szirwid. La seconde partie (p. 60 jusqu'à la fin) fournit de nouveaux matériaux aux dictionnaires de Nesselman et de Kurschat, en même temps qu'elle enrichit le glossaire de l'idiome lithuanien de la plus ancienne période, celle qui est antérieure à la séparation du lithuanien et du lette. Les aperçus critiques de l'auteur sur la phonologie ne manquent pas d'intérêt. Ce sujet, d'ailleurs, lui est familier,

ayant été traité dans une étude spéciale intitulée : *Phonologie comparée de l'ancien bulgare et du lithuanien*, et publiée également à Prag.

La présente publication nous fait penser aux nombreux et remarquables travaux littéraires que l'Université et l'Académie des sciences d'Agram ont déjà mis au jour, mais qui malheureusement restent ignorés du public français. Il y a là une lacune à combler et une riche veine à exploiter. J. M.

Alt slovenische Formenlehre in paradigmen, mit Texten [aus] glagolitischen Quellen (*Théorie des formes dans l'ancien slovène, ou paradigmes, avec des textes extraits des sources glagolitiques*), von Franz Miklosich. Wien, Braumüller, 1874. In-8 de xxxv-96 p.— Prix : 6 fr.

Malgré les progrès rapides qu'ont fait les études slaves, plusieurs questions assez importantes attendent leur solution. Ainsi, on ne sait pas encore laquelle des deux écritures slavonnes mérite la priorité, les uns la donnant aux caractères glagolitiques, d'autres aux cyrilliques. La même incertitude a lieu quand il s'agit de déterminer lequel des dialectes slaves a été employé par saint Cyrille et saint Méthode, apôtres des Moraves. Il existe là-dessus deux opinions principales, ayant chacune des défenseurs également autorisés. Celle qui compte aujourd'hui le plus d'adeptes, surtout en Russie, prétend qne le paléoslave est l'ancien bulgare, tel qu'on le parlait au neuvième siècle en Macédoine, patrie des saints Cyrille et Méthode. L'autre opinion soutient que l'ancien slovène est la langue des Moraves et des Pannoniens de la même époque. Elle a pour représentant M. Miklosich, professeur des langues slaves à l'Université de Vienne et auteur d'un grand nombre d'écrits justement estimés. Une telle autorité s'impose.

Dans une préface substantielle, l'auteur expose les motifs qui le font pencher vers cette théorie, jadis patronée par l'illustre Kopitar, son maître, et adoptée par Schafarik lui-même, à la fin de sa carrière. Après avoir ensuite indiqué les signes caractéristiques du paléoslovène, M. Miklosich énumère les principaux monuments de cet idiome, tant glagolitiques que cyrilliques. L'essai grammatical qui fait le corps de l'ouvrage n'embrasse que la déclinaison prise dans le sens, le plus large du mot, et la conjugaison. Les paradigmes sont écrits en lettres cyrilliques, ainsi que les textes extraits de l'Évangile dit de Zograph (nom d'un couvent du Mont-Athos) et du *Glagolita Clozianus*, découvert et publié en 1836 par Kopitar. L'un et l'autre ont été en partie imprimés aussi par M. Sreznevski, à Pétersbourg, mais en caractères russes. Dans la transcription du texte glagolitique, l'auteur a suivi sa méthode habituelle qui consiste à écarter tous les signes inutiles et toutes les abréviations, méthode parfaitement justifiée par les manuscrits de la plus ancienne période, qui va du neuvième au onzième siècle.

Malgré son petit volume, le nouveau livre de M. Miklosich sera grandement apprécié de tous les amis des lettres slaves.

J. Martinov.

La Vida de sant Honorat, *légende en vers provençaux*, par Raymond Féraud, troubadour niçois du treizième siècle, publiée pour la première fois en son entier par les soins et aux frais de la *Société des lettres sciences et arts des Alpes-Maritimes*, avec de nombreuses notes et explications, par M. A. L. Sardou, membre de ladite société. Nice, imp. Caisson et Wignon, 1874. In-8 de xx-214 p. Tiré à 150 ex. — Prix : 10 fr.

La Vie de saint Honorat n'avait pas encore été publiée. Citée pour ainsi dire à chaque page du *Lexique roman* de Raynouard, elle est un des rares spécimens de la poésie provençale narrative et méritait l'honneur tardif qui vient de lui être rendu et qu'elle eût sans doute attendu longtemps encore si Nice n'avait eu à réclamer son auteur au nombre de ses illustrations. D'après les recherches de M. Carlone, publiées dans le tome II de la *Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, c'est en effet à Nice, ou dans les environs de cette ville, que naquit Raymond Féraud ; il appartenait à la famille de Thorame. Son père Guillaume Féraud III était seigneur d'Ylonse. On n'a du reste que peu de détails sur Raymond, et, avant le travail de M. Carlone, on ne pouvait en demander qu'à un écrivain, en général, peu véridique, à César de Nostredame. Il paraît que Raymond s'attacha à Charles Ier d'Anjou. L'exactitude d'un itinéraire de Rome à Naples, tracé par le poëte dans son livre, peut faire supposer que le troubadour suivit le prince dans son expédition en Italie. En 1300, Féraud, lassé d'une vie mondaine, était prieur de l'abbaye de Lérins : ce fut là qu'il écrivit la prétendue histoire de saint Honorat, fondateur de ce monastère. On y retrouve peu de choses des renseignements que l'on doit à saint Hilaire sur saint Honorat. Ce dernier, qui naquit à Toul, est représenté là comme le fils d'Andronic, roi mahométan de Hongrie, et comme ayant pour oncles Marsile et Aygoland. Par un anachronisme de quatre siècles le poëte fait donc d'Honorat le contemporain de Charlemagne qui a lui-même, ainsi que Pépin, un rôle important dans la première partie de l'œuvre. Féraud revient ensuite à la légende pour nous raconter comment le saint triompha des serpents qui désolaient l'île de Lérins, et y fonda une célèbre abbaye. La dernière partie du livre se compose du récit de tous les miracles apocryphes opérés par Honorat. Ils forment une série d'épisodes, souvent bien contés, et offrent une variété de rhythmes faite pour prouver que le prieur n'avait pas oublié son métier de troubadour. Ces miracles ont en général pour théâtre les villes voisines de Lérins : Marseille, Toulon, Antibes, la Turbie, Nice.

Féraud prétend avoir tiré son poëme d'un vieux manuscrit latin. C'est peut-être là une de ces assertions dont les écrivains du moyen âge étaient si prodigues. Cependant, on a imprimé à Venise, en 1500, une *Vita sancti Honorati*, où se trouvent plusieurs miracles rapportés par le prieur de Lérins. A-t-elle précédé son œuvre ? En a-t-elle au contraire été tirée ?

Lorsque la mort surprit M. Carlone en 1872, il songeait à publier *la Vie de saint Honorat*, et avait trouvé un zélé et savant collaborateur dans M. Sardou (le père du célèbre auteur dramatique), qui se vit chargé de la tâche à peu près complétement. En effet, il restait à collationner sur le manuscrit presque toute la copie, à ajouter de nombreuses notes, à vérifier des passages douteux, à donner des variantes. M. Sardou s'était comme préparé à cette besogne par une brochure publiée en 1858 (*La Vida de sant Honorat*, analyse et morceaux choisis, Paris, Janet, gr. in-8 de 58 p.); aussi s'est-il parfaitement acquitté de sa tâche. On ne connaît de ce vieux poëme que sept ou huit manuscrits. C'est d'après celui de M. Guessard, le même qu'avait consulté Raynouard, que l'œuvre de Féraud a été publiée : deux autres manuscrits, appartenant à la Bibliothèque nationale, ont fourni les variantes. M. Sardou a expliqué les passages difficiles du texte par des notes nombreuses et telles qu'on pouvait les attendre d'un philologue aussi distingué ; enfin il a fait précéder *la Vie de saint Honorat* d'une introduction contenant tous les détails désirables sur le troubadour et sur son poëme.

La *Société des sciences, lettres et arts des Alpes-Maritimes*, en entreprenant la publication de la *Vida de sant Honorat*, a donné un exemple que nous voudrions voir suivre par toutes les Académies de province. En favorisant l'impression d'œuvres antiques inédites et intéressant à divers titres les contrées où elles se sont établies, ces sociétés savantes auraient une utilité, acquerraient une importance, une vie, que leurs travaux habituels ne suffisent pas toujours à leur procurer.

TH. DE PUYMAIGRE.

Michel de Montaigne, son origine, sa famille, par TH. MALVEZIN. Bordeaux, Ch. Lefebvre. In-8 de 346 p., avec tableau généalogique, carte et fac-simile. Tiré à 300 ex. — Prix : 8 fr.

M. Malvezin n'a pas prétendu écrire la vie de Michel de Montaigne ; il s'est proposé simplement de compléter et de rectifier, au besoin, les travaux de ses devanciers sur la famille du philosophe. Il fait profession d'étudier les sources, et nous dit qu'il a fait du volumineux recueil des *Titres de la maison noble de Montaigne*, conservé à la bibliothèque de Bordeaux, et des minutes d'actes notariés qui forment un fonds si considérable aux archives de la Gironde, la base

presque unique de son travail. Son mémoire a été jugé par l'Académie de Bordeaux assez complet et assez sérieux pour que cette compagnie en ait décidé l'impression et lui ait donné une place dans ses actes.

L'auteur reconstitue la généalogie de Montaigne en remontant jusqu'à son bisaïeul, Ramon Eyquem, bourgeois et marchand de Bordeaux, lequel, ayant acheté, en 1477, la maison noble de Montaigne, en Périgord, en donna le nom à sa famille. Il était, selon M. Malvezin (et cette opinion est appuyée sur des preuves concluantes), originaire de Blanquefort, en Médoc; il laissa plusieurs enfants que notre auteur nous fait connaître, réservant à Grimon, aïeul de Montaigne, un chapitre spécial. Le fils aîné de Grimon, Pierre Eyquem de Montaigne, sur lequel Michel nous a laissé de nombreux détails dans les *Essais*, après avoir pris part aux guerres d'Italie, devint successivement prévôt et jurat de Bordeaux, général des finances en la Cour des aydes établie à Périgueux en 1554, et enfin maire de Bordeaux. Il mourut en 1568, laissant, de sa femme Antoinette de Louppes, cinq enfants mâles et trois filles. Des renseignements fort nombreux nous sont donnés par M. Malvezin sur la mère, les frères et les sœurs de Montaigne; il insinue, sur des présomptions assez peu fondées au dire de bons juges, qu'Antoinette de Louppes était fort probablement d'origine juive. Était-elle secrètement protestante? C'est une question que M. Malvezin n'ose trancher. Du moins est-il certain qu'un frère et une sœur de Montaigne embrassèrent la religion prétendue réformée, ce qui n'empêcha pas la fille de celle-ci, la vénérable Jeanne de Lestonnac, de mourir en odeur de sainteté, après avoir fondé, pour l'instruction de la jeunesse, la congrégation de Notre-Dame. Des détails intéressants remplissent le chapitre consacré à l'auteur des *Essais*. Certains faits sont précisés, certaines dates fixées. Tout le monde sait qu'après de fortes études au collége de Guyenne et probablement à l'université de Toulouse, Michel de Montaigne fut investi de la charge de général des finances en la Cour des aydes de Périgueux, qui lui fut transmise par son père; qu'en 1557, il devint conseiller au Parlement de Bordeaux, la Cour des aydes de Périgueux ayant été transférée dans cette ville et y étant devenue chambre des requêtes; qu'en 1565, il épousa Françoise de la Chassaigne; qu'il résigna, en 1570, sa charge de conseiller dont fut pourvu le célèbre Florimond de Raymond; qu'il fut maire de Bordeaux et chevalier de Saint-Michel, et qu'il mourut en 1592. Michel de Montaigne eut six filles, dont une seule lui survécut; M. Malvezin suit, jusqu'à nos jours, la filiation de ses descendants.

Cent quarante pages de pièces justificatives, extraits ou analyses, complètent le mémoire de M. Malvezin et lui servent de preuves; cette partie de son travail donnerait lieu à bien des observations; il

convenait de signaler celles de ces pièces qui ont été publiées dans divers recueils, notamment dans les *Archives historiques de la Gironde ;* les sources ne sont pas toujours indiquées d'une façon suffisante ; les épreuves de cette seconde partie n'ont pas été relues avec assez de soin. Enfin, défaut grave, à notre avis, dans un livre de ce genre, on cherche en vain la table des matières. D'ailleurs l'exécution matérielle est fort soignée, les caractères sont nets et le papier est très-beau.

J'aurais bien quelques réserves à faire au sujet de certaines appréciations de M. Malvezin. Néanmoins, je suis convaincu que les personnes qui s'occupent des choses de l'érudition feront à son livre un fort bon accueil ; il fait bien connaître la généalogie de l'auteur des *Essais* et résume fort clairement un très-grand nombre de faits concernant sa maison, ses biens et sa personne. Les curieux, qui savent toute la peine qu'on avait à se procurer les très-rares brochures du docteur Payen, sauront gré à M. Malvezin d'avoir mis à la portée de tous, en les complétant, beaucoup de renseignements que l'infatigable chercheur avait découverts, et qui, jusqu'à présent, étaient exclusivement le partage d'un petit nombre d'amateurs. E. Allain.

Bourdaloue, sa prédication et son temps, par Anatole Feugère, professeur de rhétorique au collége Stanislas. Paris, Didier, 1874. In-8 de xii-524 p. — Prix : 7 fr. 50.

Bourdaloue, théologien et orateur, par M. l'abbé Adrien Lezat, docteur en théologie, docteur ès lettres. Paris, Ernest Thorin, 1874. In-8 de 90 p. — Prix : 2 fr. 50.

Le 13 août 1874, M. Patin présentant, dans une séance solennelle de l'Institut, le rapport sur les concours littéraires, annonçait que quarante-deux concurrents s'étaient présentés pour le prix d'éloquence, l'*Éloge de Bourdaloue*. Le prix était décerné à M. Anatole Feugère, professeur de rhétorique au collége Stanislas, et le secrétaire perpétuel de l'Académie proclamait son discours « une œuvre excellente, l'une des meilleures, la meilleure peut-être, en ce genre de composition que, depuis quelques années, eût couronnée l'Académie.» C'est ce travail, qui n'est pas à proprement parler un discours, mais bien un livre, avec ses divisions et ses chapitres, que M. Feugère livre aujourd'hui au public. — Il y a deux manières de comprendre l'étude biographique et littéraire d'un éminent personnage : l'une, plus souvent appliquée de nos jours, consiste à faire rentrer l'examen de ses œuvres dans l'histoire de sa vie, de manière à lier intimement l'œuvre et l'homme ; l'autre, au contraire, celle des anciens biographes, isole d'abord le héros, afin d'examiner ensuite plus à loisir, et sous ses aspects les plus différents, la série de ses productions philosophiques ou litté-

raires, pour lesquelles il n'importe plus de suivre l'ordre chronologique. C'est ce dernier plan que M. Anatole Feugère a cru devoir adopter ; il ne consacre même à la biographie proprement dite du grand orateur que quelques pages d'introduction, où il s'applique moins à suivre le cours de cette existence parfaitement simple et régulière, qu'à recueillir tout ce qu'on sait du caractère de l'homme, tout ce qui permet d'entrevoir l'action qu'il a exercée sur les âmes. Quoique nous ne cachions pas notre préférence pour la méthode inverse, nous devons convenir que, dans le cas actuel, il eût été très-difficile d'adopter un autre plan, car la vie de Bourdaloue prête, en effet, fort peu aux développements biographiques, tandis que son œuvre offre le champ le plus vaste aux études de toutes sortes. Aussi M. Feugère aborde-t-il résolûment l'examen de la prédication de Bourdaloue, prédication qui fut à vrai dire sa vie même, et divisant son étude en trois parties principales, comme un sermon en trois points, analogie qu'il n'a point cherchée, dit-il, mais qu'il n'avait aucune raison de fuir, il essaye d'abord de déterminer les procédés et les caractères de l'éloquence du rival de Massillon et de Bossuet; dans cette première partie, on peut juger de l'expérience profonde que l'érudit professeur de rhétorique possède en la matière, et dans la discussion du procédé méthodique de Bourdaloue opposé à la méthode plus spontanée de Fénelon, on reconnaît un disciple de Cicéron et de Quintilien, rompu à tous les mystères de l'art oratoire. Puis, l'auteur cherche de quelle manière et dans quel esprit Bourdaloue enseigne la doctrine chrétienne : il montre comment, par sa parole sévère, l'œuvre du grand orateur forme une contre-partie exacte des *Provinciales*. Si Pascal, dit M. Feugère, avait entendu un jésuite condamner avec autant de force les doctrines abusives de la probabilité et de la rectitude d'intention, il n'aurait plus eu de motif de combattre ni de railler : Bourdaloue, venu trente ans plus tôt, rendait les *Provinciales* impossibles : ses maximes sont, en effet, le contre-pied de tous les ingénieux tempéraments que Pascal prête à ses adversaires. Aussi sera-t-on peu surpris de voir que beaucoup d'amis de Port-Royal, tels que Boileau et madame de Sévigné, le furent aussi du grand prédicateur : ce qui n'empêche point l'austère jésuite de juger fort sévèrement le Jansénisme et tout ce qui s'y rattache... Enfin, insistant longuement, dans une dernière partie, sur les peintures morales dont Bourdaloue éclaircit et fortifie son enseignement, M. Feugère, par des emprunts fort bien choisis faits aux sermons de Bourdaloue, a pu écrire un chapitre fort intéressant sur l'histoire intime du dix-septième siècle. Il y a là des aperçus nouveaux, de vigoureuses apostrophes contre les mœurs de la cour, qui n'est, aux yeux du sévère moraliste, malgré la magnificence et la splendeur théâtrale dont elle a si souvent ébloui la postérité, que

le centre de la corruption du monde, une école d'impiété, le siége de l'orgueil et l'écueil de la sainteté. Ambition et intrigue, bassesse et servilité pour arriver à la faveur, corruption des juges, malversation des financiers, jeu effréné, dettes, bals, romans, galanteries et promenades, empoisonnements, superstitions, sacriléges, luxure et scandales, hypocrisie des nobles, relâchement du clergé, rien n'est oublié dans cette longue peinture morale des dérèglements du grand siècle, et nous ne ferons à M. Feugère qu'un reproche, celui de ne s'être pas assez appesanti sur le revers de cette hideuse médaille, sur les beaux côtés du dix-septième siècle reconnus par Bourdaloue, sur la pureté de mœurs conservée « dans les médiocres états de vie, » sur les beaux exemples à la cour et dans la noblesse... Il y a peut-être un peu trop de disproportion entre le mal et le bien, dans ce tableau tracé de main de maître des mœurs contemporaines. Il est vrai que la sévérité toute chrétienne du sujet comporte, à la rigueur, cette disproportion. *Multi vocati, pauci electi.*

— Dans son dernier écrit, M. l'abbé Lezat s'est aussi appliqué à étudier Bourdaloue comme théologien et comme orateur, sans insister sur sa biographie : et, comme M. Feugère, il divise son étude spéciale en trois points comprenant la doctrine, la morale et l'éloquence. Il montre que le dogme, dans les sermons de ce saint religieux dont la grave et pénétrante parole sut pendant trente ans captiver et enthousiasmer « la plus auguste assemblée de l'univers » ne tient qu'une place secondaire, parce que les luttes doctrinales, qui avaient succédé, dès le commencement du dix-septième siècle, aux guerres religieuses de la fin du seizième siècle, s'étaient elles-mêmes à peu près apaisées. Bourdaloue cependant ne néglige point d'une façon absolue les questions d'actualité, et présente, en ce cas, dans sa doctrine un caractère dominant de bon sens lumineux et de droite raison. Il veut que le chrétien use de toute la puissance de sa raison qu'il considère comme le fondement de la foi, la religion naturelle étant comme le commencement de la religion chrétienne : avant d'être chrétien, il faut être un homme religieux, tout en distinguant fort nettement la vraie de la fausse piété ; celle-ci se trouvant d'autant plus dangereuse qu'elle ne sert qu'à discréditer celle-là. Mais nous ne pouvons guère analyser, sans la reproduire elle-même, l'excellente et concise étude de M. Lezat, qui après avoir démontré que Bourdaloue représente le type du parfait moraliste, conclut sa troisième partie en disant que s'il faut assigner à Bourdaloue un rang parmi nos orateurs sacrés, il n'y en a que deux dont on puisse le rapprocher : Massillon et Bossuet ; « mais il ne paraît céder le premier rang qu'à Bossuet, auquel nul ne saurait être comparé, car nul ne fut plus merveilleusement doué pour servir d'organe à l'Évangile, ni mieux fait pour exprimer toutes les tendresses du

christianisme, comme toutes ses sévérités et toutes ses grandeurs. »

Ceux qui aiment les aperçus rapides et succincts liront avec fruit l'étude de M. l'abbé Lezat ; mais ceux qui voudront connaître l'âme de Bourdaloue et sa passion pour le salut de ses frères ne se lasseront pas de relire la consciencieuse monographie de M. Feugère.

René Kerviler.

HISTOIRE

Mon pèlerinage aux lieux saints, par M. l'abbé L. F. Garnier, professeur au Petit-Séminaire de Langres. Langres, Firmin Dangien, 1874. 3 vol. in-12 de x-512, 467 et 496 p. — Prix : 12 fr.

Être encore intéressant dans le récit d'un voyage en Terre-Sainte, après tant d'ouvrages publiés sur ce sujet, en ces dernières années surtout, n'est point un mince mérite, et nous devons dire que M. l'abbé Garnier l'a tout à fait conquis. On le lit avec un charme dont il est difficile de se défendre, soit à cause de la perpétuelle bonne humeur qui règne dans ses narrations, et de la pointe qui s'y fait jour ; soit pour les détails de toute nature devant lesquels il ne recule pas, et qui font bien apprécier lieux, choses et personnes ; soit pour le soin qu'il apporte à recueillir les souvenirs historiques et bibliques, et à peindre les sites, les monuments et les villes, dans leur passé, dans le présent. Tout le monde ne sait pas voyager ; on l'apprendrait ici. Non toutefois que l'auteur ait ambitionné le mérite littéraire ; il n'y eût pas réussi, du moins dans les conditions présentes de son livre, où abondent les négligences de style, et le laisser-aller d'une rédaction quotidienne, trop personnelle aussi peut-être, comme il apparaît dès le titre : « Mon *pèlerinage.* » Châteaubriand ni Lamartine ne l'eussent osé mettre. « C'est une page détachée de l'*histoire* « *de* ma *vie*, que des amis trop bienveillants peut-être ont voulu « montrer au public. Le lecteur n'y trouvera, par conséquent, ni les « richesses de la science, ni les descriptions faites à plaisir, ni les « charmes de l'éloquence, ni les agréments du style, mais la vérité, « la loyauté, la naïveté et la simplicité d'un homme qui *se raconte* « *à lui-même.* J'ai pris ma plume avec joie, comme mon bâton de « pèlerin, et je l'ai laissé courir, sans nul effort comme sans nulle « fatigue. Mon œuvre n'a point été laborieuse ; c'est l'enfant du « bonheur (p. viii). » Le public, pourtant, aimerait un peu plus de toilette quand on lui rend visite : cela ne nuit à rien, pensons-nous. Et quant à la langue, elle mérite vraiment qu'on ait pour elle plus d'attention et d'égard. Elle souffre en mille endroits, outre mesure.

Écartant donc ce défaut, pardonnant en outre quelques longueurs

et d'insignifiants détails à l'auteur, au correcteur sa parfaite incompétence en fait de ponctuation, on trouvera, nous le répétons, dans ces trois volumes, une lecture attachante, et par la nature du sujet, et par l'originalité du conteur. M. l'abbé Garnier n'est pas, d'ailleur, toujours très-exact. En parlant de Lamartine, aux funérailles de qui il assiste en passant par Saint-Point : « Cet homme, écrit-il, qui fit tant de bruit et remplit le monde de son nom, à une certaine époque de notre histoire, s'était éteint tristement, après *avoir perdu ses facultés intellectuelles*, sans avoir pu repasser sa vie en présence de son Dieu, avant de lui en rendre compte (t. Ier, p. 9). » Lamartine n'est jamais tombé en enfance, il est mort chrétiennement, et sa conversion ne fut point l'œuvre du dernier moment. Il conviendrait de se mieux renseigner quand on touche à de tels noms, à l'histoire d'hier. Enfin, il y a en dix endroits une plaisanterie importune, dont le sel échappe, et qui se module sur ce thème uniforme : « On me prend pour un jésuite.... Me voilà plus loin que jamais du jésuite..., etc.»

C'est en compagnie de nombreux pélerins que notre auteur s'embarque à Marseille. Il arrive à Alexandrie, qu'il visite, ainsi que Le Caire et les Pyramides. On débarque de nouveau à Jaffa, pour gagner la ville sainte, où le séjour se prolonge. Que de sujets, sur ce sol sacré, pour une plume chrétienne ! On visite Emmaüs, Bethléem, la Mer Morte, Jéricho, le Jourdain, Sichem, Nazareth, le Thabor, le lac de Tibériade, Capharnaüm, toute la Galilée, avec ses souvenirs si précieux, si saisissants pour l'âme, et sa misère, sa barbarie actuelles. Les anecdotes pleuvent sous la plume de M. l'abbé Garnier, et sur ses compagnons, et sur les Arabes, et sur les mœurs orientales et musulmames. De là on monte au Carmel, à Tyr, à Sidon, pour revenir à Beyrouth, dans le Liban, à Baalbeck. Une troisième navigation conduira les pèlerins, le long des côtes de l'Asie-Mineure, jusqu'à Constantinople, d'où ils descendront à Athènes. — Voyage complet, on le voit, et ici raconté par le menu. Les pèlerins futurs de Terre-Sainte y puiseront bien des renseignements et des notions valant mieux pour eux que ceux des guides officiels, secs, souvent inexacts, dont au départ tous s'empressent de se munir, à défaut de mieux.

V. Postel.

Assyrian discoveries. *An account of explorations and Discoveries on the site of Nineveh during 1873 and 1874*, by Georges Smith. London, Sampson and Low, 1875. In-8 de 463 p. — Prix : 25 fr.

Le nom de Georges Smith est aujourd'hui également connu en France et en Angleterre, et je n'ai pas besoin de rappeler aux assyriologues les services que ce *gentleman* a rendus à la science. Il faut distinguer parmi les explorateurs qui se sont hasardés dans cette direction deux

classes tout à fait indépendantes l'une de l'autre. M. Layard et M. Loftus, par exemple, ne prétendent pas ou ne prétendaient pas connaître l'écriture cunéiforme ; c'étaient tout simplement des explorateurs hardis, intelligents et convaincus que des fouilles entreprises dans la vallée de l'Euphrate devaient amener des résultats précieux pour l'archéologie ; ils se mirent à l'œuvre, et obtinrent des matériaux sur lesquels travaillèrent ensuite les Rawlinson, les Oppert, les Lenormant, etc. M. Georges Smith forme pour ainsi dire un trait d'union entre ces deux catégories ; il est à la fois voyageur et savant, et c'est à la suite de ses travaux sur les textes cunéiformes déposés au musée Britannique qu'il se vit chargé, d'abord par les propriétaires du journal le *Daily Telegraph*, et ensuite par les administrateurs du musée lui-même, d'un nouveau voyage d'explorations dont il nous raconte aujourd'hui les intéressants détails.

Commençons par signaler les tracasseries de tout genre opposées par les autorités turques aux voyageurs européens que les affaires ou les recherches scientifiques conduisent en Asie. M. Smith n'est pas le premier qui ait eu à se plaindre sur ce sujet, et on pourrait faire une longue liste de doléances remontant jusqu'au dix-septième siècle. Il est intolérable que le gouvernement du sultan ne puisse pas maintenir l'ordre, et que l'on soit infailliblement rançonné, à la barbe du pacha, des agas et des vizirs, lorsqu'on s'aventure au-delà du Bosphore. Si notre auteur avait pu s'occuper exclusivement de fouilles archéologiques, et non pas perdre *huit mois* sur *douze* en pourparlers, en discussions oiseuses et en querelles avec les délégués du sultan, le catalogue de ses découvertes aurait été beaucoup plus grand qu'il l'est ; ne nous plaignons pas trop cependant, car le relevé que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs est assez riche.

M. Smith, donc, a recueilli 3,000 tablettes ou fragments de tablettes ; il a déterminé la date de la construction du palais sud-est de Nemrod ; il a découvert dix-sept lignes de la première colonne contenant le récit chaldéen du déluge ; il a rassemblé diverses inscriptions relatives à Assarhaddon et Assurbanipal, outre un récit de l'expédition faite par Sargon contre Achdod — expédition dont parle le prophète Isaïe ; — il a eu le bonheur de déterrer un stylet en bronze, spécimen des instruments que les Assyriens employaient pour graver sur la terre cuite ; ses trésors comprennent en outre le linteau de marbre d'une porte, montrant quel était le genre d'ornementation de la partie supérieure des édifices ; enfin on y remarque un fragment d'un trône de crystal. Toutes ces trouvailles ont été généreusement abandonnées au musée Britanniqne par la rédaction du *Daily Telegraph*.

Si l'on peut adresser à M. Georges Smith un reproche, c'est pour n'avoir pas indiqué dans sa transcription des textes les parties entière-

ment inédites, et dont la science lui est redevable ; en agissant de la sorte, il a poussé la modestie trop loin. Outre les légendes relatives au déluge, et les inscriptions d'Assurbanipal, son livre contient un grand nombre de détails d'un véritable intérêt tirés des textes babyloniens les plus reculés ; on y verra aussi des inscriptions assyriennes d'une date fort éloignée, ainsi que divers fragments relatifs à Tiglath Pileser II, Sargon, Sennachérib et Assarhaddon ; tous ces documents nous mènent jusqu'à la destruction de Ninive. Au moyen de certaines tablettes ou plaques d'origine parthe qu'il avait trouvées à Babylone, M. Smith s'est vu en mesure de déterminer avec précision une des dates les plus controversées de l'histoire ancienne, savoir celle de la révolte des Parthes contre les Séleucides. Les savants, jusqu'à nos jours, la plaçaient vaguement entre les années 252 et 246 avant Jésus-Christ; maintenant il faut dire, sans hésitation, 248. Je terminerai cet aperçu en signalant un débris d'astrolabe, accompagné de tablettes relatives aux éclipses du soleil et de la lune ; cette découverte est, sans contredit, une des plus précieuses de toutes celles qu'a faites M. Smith, car elle nous permet d'apprécier les connaissances astronomiques des Babyloniens. — En résumé, le volume de M. Smith a une importance qu'il serait difficile d'exagérer, et pour l'étude, soit de l'histoire profane, soit des livres de l'Ancien Testament, il abonde en particularités qui mettront les érudits à même de combler certaines lacunes et de rectifier bien des erreurs. GUSTAVE MASSON.

Gregorii Bar Hebræi Chronicon Ecclesiasticum, *quod e codice Musœi Britannici descriptum conjuncta opera ediderunt, Latinitate donarunt, adnotationibusque theologciis, historicis, geographicis et archœologicis illustrarunt,* J. B. ABBELOOS et TH. J. LAMY, theol. eccles. metrop. mechlin. can. hon., acad. relig. cath. rom. et soc. asiat. Paris. sodalis, S. Script. ac linguæ hebr. in maj. Sem. mechlin. Professor. Tomus II. — Parisiis, Ap. Maisonneuve ; Lovanii, excudebat Car. Peeters, 1874. In-4, col. 457-936. — Prix : 18 fr.

Le second volume de la chronique de Bar-Hébréus nous conduit de l'an 1088 à l'an 1500 environ, en joignant au texte du célèbre écrivain jacobite (1226-1286) les additions qui ont été faites à son ouvrage, par divers écrivains postérieurs. Cette période de cinq siècles est incontestablement, de toutes les périodes de l'histoire orientale, celle qui intéresse le plus les lecteurs européens. Elle embrasse, en effet, l'époque des croisades et la série des incursions turques et mongoles. Aussi, ne doutons-nous nullement du favorable accueil qui sera fait à cette nouvelle source d'informations par les orientalistes européens. Bar-Hébréus ne quitte point, dans son ouvrage, le ton du chroniqueur ; il ne s'élève jamais à celui de l'historien. Cependant, la seconde

partie de sa chronique, celle qui vient de paraître, est plus nourrie de faits, plus riche en anecdotes, plus coulante dans son récit.

Pour ce qui concerne les éditeurs, bien qu'il y eût peu de choses à redire dans le tome précédent, il faut les féliciter des améliorations qu'ils ont introduites dans le second : le texte est plus correct et la traduction latine plus fidèle. La seule chose qu'on puisse regretter, c'est que les notes soient devenues plus brèves et plus rares. On eût aimé à trouver au bas des pages des indications bibliographiques qui auraient permis de comparer quelques-uns des récits de Bar-Hébréus avec ceux des Arméniens et des Arabes. C'est une lacune, mais ceux pour qui ces notes auraient été utiles pourront les suppléer sans beaucoup de peine.

M. Abbeloos et M. Lamy ont ajouté à la fin de ce second volume une série de notes et de variantes relevées soigneusement dans les manuscrits d'Oxford et de Cambridge. Quelques-unes ont une véritable importance. Vient enfin la liste des *Corrigenda* et des *Addenda* avec la table des matières. Nous félicitons sincèrement les deux savants belges de leur succès et nous formons des vœux pour qu'ils nous donnent bientôt la troisième partie du même ouvrage : l'histoire des *Maphriens de Tagrith* et des *Quatholiquos Nestoriens*.

P. Martin.

Geschichte der Katholischen Kirche Deutschlands, von der Mitte des XVIII Jahrhunderts bis in die gegenwart, (*Histoire de l'Eglise catholique d'Allemagne depuis le milieu du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours*), von Dr Heinrich Schmid. Munich, Oldenburg, 1874. In-8 de 880 p. — Prix : 15 fr.

Ainsi que le dit le titre, cette *Histoire de l'Église catholique d'Allemagne* n'embrasse que l'intervalle des cent vingt dernières années. L'ouvrage se compose de deux parties dont la première va jusqu'à 1830 ; la seconde continue jusqu'au Concile du Vatican, inclusivement. L'auteur appartient au parti des soi-disant vieux catholiques : c'est assez dire l'esprit dont il a été animé en écrivant son épais volume. Un examen rapide suffit d'ailleurs pour se convaincre qu'on est en présence d'une œuvre de sectaire. Qu'on lise, par exemple, ce qu'il dit de Fébronius, qu'il fait apparaître dès le début sur la scène, ou des jésuites venant à la suite, et qu'il représente comme des gens restés au-dessous du niveau de leur siècle, par cette raison péremptoire qu'ils n'avaient aucun goût pour la libre pensée, si bien représentée par les protestants et les encyclopédistes. Le concile de Vatican et le Syllabus sont enveloppés dans une réprobation commune. Cela dispense d'une analyse ultérieure. Si nous annonçons le livre du Dr Schmid, c'est uniquement pour que le lecteur sache à quel écrivain il a affaire.

J. M.

Vie du Frère Philippe, supérieur général de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, par M. Poujoulat. Tours, Mame, 1874. In-8 de VII 398 p., avec portrait gravé. — Prix : 2 fr. 50.

Autant le nom du frère Philippe était connu, autant sa vie l'était peu, si ce n'est par quelques notices très-rapidement écrites à l'occasion de sa mort. Et cependant, une existence si longue et si bien remplie, un homme qui a eu une si profonde influence ne devaient pas rester dans l'oubli. L'ouvrage que M. Poujoulat vient de consacrer au frère Philippe est bien digne et du sujet et du talent de l'auteur. Il suffirait, pour justifier ce jugement, de dire que son livre a été honoré d'un bref du saint Père, qu'il est déjà arrivé à sa seconde édition, et qu'il a été rédigé, à la demande des Frères, sur les documents fournis par eux.

Nous avons été frappé de voir combien la personnalité s'efface dans cette biographie. On dirait que ce n'est pas le frère Philippe qui est mis en scène et que ses actes seuls paraissent. Et cependant, M. Poujoulat fait bien connaître l'homme privé, sortant d'une famille chrétienne, et dont la vocation a été la gloire et la récompense. Il nous le montre novice, professeur, catéchiste, écrivain, supérieur général; laissant voir, dès le début, ces qualités exceptionnelles qui l'ont placé à la tête de son institut ; d'une activité que la fatigue et l'âge n'ont point ralentie, d'une simplicité et d'une humilité évangéliques ; ayant beaucoup de rectitude dans l'esprit, de fermeté dans le caractère, ne décidant qu'après avoir mûrement réfléchi, mais tenant toujours ferme le sceptre de l'autorité. Ses ouvrages, ses circulaires adressées aux Frères, sont des chefs-d'œuvre de direction, d'ascétisme et de pédagogie. Tout, en lui, est marqué de ce cachet de supériorité, distinction de ceux qui ne cherchent, en tout, que le bien du prochain et la gloire de Dieu.

Mais ce n'est là qu'un des côtés de la vie du frère Philippe. Il s'est trouvé mêlé au grand mouvement des œuvres catholiques et aux luttes les plus vives soulevées au sujet de l'enseignement. Il a eu à défendre son institut, la liberté de l'enseignement, et ce qu'on est convenu d'appeler l'enseignement congréganiste, particulièrement contre deux ministres de l'Empire, dont l'un, M. Rouland, voulait contraindre les Frères à violer leur vœu d'enseigner gratuitement, en les forçant, au nom de je ne sais quel principe, de percevoir une rétribution scolaire; et dont l'autre, M. Duruy, par une interprétation nouvelle de la loi, conforme à ses idées, voulait les contraindre au service militaire dont le ministre de la guerre les reconnaissait dispensés. M. Poujoulat rappelle, avec les plus grands détails, ces faits et les discussions qu'ils ont soulevées au Sénat : il était bon de les remettre sous les yeux, mais peut-être aurait-il pu abréger les discours qu'il reproduit. Ce sont, néanmoins, des documents qu'on est heureux de

retrouver. Parmi les œuvres auxquelles le frère Philippe a pris part, nous citerons celle de Saint-Nicolas, qui est comme le berceau de l'enseignement professionnel, l'Œuvre des prisons, essayée à Nîmes, et enfin les Ambulances pendant la guerre. C'est avec autant d'intérêt que d'édification que les lecteurs parcourront les chapitres consacrés à ces œuvres. Ce livre laisse plein d'admiration pour le frère Philippe, plein de reconnaissance pour son institut dont on voit l'action bienfaisante et le merveilleux développement. Il rappelle beaucoup de faits d'histoire contemporaine dont il est utile de se souvenir pour en tirer l'enseignement qu'ils renferment. RENÉ DE SAINT-MAURIS.

Les Précurseurs de la Révolution, par EUGÈNE LOUDUN. Paris, Palmé, 1875. In-8 de IV-352 p. — Prix : 5 fr.

Les précurseurs de la Révolution remontent loin, suivant M. Loudun : ce sont tous ceux qui ont attaqué et altéré en France le sentiment chrétien. Peuples et gouvernements sont aussi coupables les uns que les autres. Philippe le Bel a commencé, lorsque dans l'intérêt de son ambition, il a battu en brèche la souveraineté pontificale, le seul pouvoir modérateur qu'il y eût alors en Europe ; il a fait prêcher par ses légistes, par Pierre Dubois, notamment, et il a appliqué lui-même les maximes que, cinq siècles et demi plus tard, le Piémont a invoquées pour dépouiller le Pape. Puis c'est le peuple qui est entré en scène avec Étienne Marcel et qui a préludé contre le roi prisonnier et le dauphin tout jeune encore, aux doctrines et aux actes de la Révolution. On massacre les conseillers du prince et on force le prince lui-même à subir les volontés de la rue. Au seizième siècle, le protestantisme corrompt la foi et les rois corrompent les mœurs; François Ier et les Valois, en rapportant en France les arts et les élégances de l'Italie, y introduisent aussi la fourberie et la démoralisation. C'est ce que M. Loudun appelle les suicidés : les puissants se tuent en donnant le mauvais exemple. La légitimation des bâtards de Louis XIV jette le trouble dans les familles; Louis XV descend et fait descendre à la France un degré de plus dans l'immoralité. Les philosophes, par leurs ouvrages, cherchent à détruire toute autorité et tout respect, et les hommes d'État donnent la main aux philosophes. D'Argenson, souvent cependant si perspicace, veut, dans son projet de république, abolir le mariage. La noblesse se perd dans les petits soupers et dans les petits pamphlets irréligieux : la gravité de la bourgeoisie est entamée, et le clergé lui-même ne donne pas toujours le bon exemple. Au milieu de ce désordre moral, cependant, la prospérité matérielle se développe. A ce point de vue, Tocqueville déjà l'a remarqué, le règne de Louis XVI a fait faire de grands progrès à la France ; à la veille de la Révolution, le com-

merce, l'industrie, l'agriculture ont pris un magnifique développement; la population augmente d'une manière étonnante. Aussi M. Loudun conclut ainsi : « Ce n'est pas parce qu'ils étaient malheureux qu'ils firent la Révolution, c'est parce qu'ils étaient méchants. » La Révolution a été le fléau dont Dieu s'est servi pour châtier les crimes des peuples et les fautes des rois.

Ce livre, on le voit, n'est pas une histoire, mais un coup d'œil rapide sur l'ensemble de l'histoire de France. Nous aurions bien des réserves à faire sur certains points : nous ne croyons pas, par exemple, comme M. Loudun, qu'il faille confondre 1789 et 1793. Mais ce n'est pas le lieu ici de discuter ces théories; nous aimons mieux signaler un ingénieux parallèle entre la tentative de révolution de 1356 et les États généraux de 1789. En revanche, nous ne pouvons nous empêcher de trouver quelque peu étrange la comparaison, prolongée pendant cinq pages, du peuple à un troupeau d'animaux domestiques, avec « cavales se réunissant en ronds , » « jeune taureau tourmenté par des pasteurs avides, » « vaches entraînées, » etc. M. DE LA ROCHETERIE.

Correspondance inédite de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers, 1778-1788, recueillie et publiée par E. DE MAGNIEN et HENRI PRAT. Paris, Plon, 1875. In-8 cav. de XVI-528 p. — Prix : 8 fr.

« M. l'abbé de Boufflers s'est fait connaître, dès sa première jeunesse, par beaucoup d'esprit et de talents, et infiniment de folies... M. le chevalier de Boufflers n'avait rien perdu des agréments et de la folie de M. l'abbé de Boufflers ; il ne leur avait ôté que le piquant du scandale. » C'est en ces termes que Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, parle du héros de ce livre. A vrai dire, jusqu'à nos jours, le monde lettré s'en était tenu à l'opinion de Grimm : il ne connaissait l'abbé, puis chevalier de Boufflers, que par « plusieurs chansons gaillardes et honnêtement impies, et le conte de *La Reine de Golconde*.» La publication de MM. de Magnien et Prat nous révèle un chevalier de Boufflers tout nouveau, délicat, sensible, aimant. Cet homme qui avait beaucoup d'esprit, tant d'esprit qu'on ne savait qui en avait le plus de lui ou de Voltaire, s'est trouvé avoir en même temps beaucoup de cœur.

La fée qui accomplit cette transformation était une jeune femme de vingt-huit ans, aux traits fins, à l'esprit distingué, aux goûts d'artiste. Privée de sa mère dès sa jeunesse, assez négligée par son père qui s'était remarié, Françoise Éléonore de Mauville avait épousé, toute jeune encore, un officier de marine de cinquante ans plus âgé qu'elle, le comte de Sabran. Restée veuve après quelques années de mariage, avec une fortune médiocre et deux enfants, Mme de Sabran fit, chez un de ses

parents, la connaissance du chevalier de Boufflers, et bientôt, parmi la peinture, la poésie et la musique, se forma entre ces deux âmes ardentes une vive amitié, qui devint assez promptement un sentiment plus tendre. Mais Mme de Sabran, nous l'avons dit, n'avait que peu de fortune ; celle de M. de Boufflers était attachée à un titre de chevalier de Malte ; il la perdait en se mariant. Afin de se créer une situation indépendante, il accepta, en 1785, le Gouvernement du Sénégal, et n'en revint qu'à la veille de la Révolution. Cette longue absence donna lieu, entre les deux amis, ou plutôt les deux fiancés — leur mariage, qui ne se fit cependant qu'en 1797, était décidé dès cette époque, et ils se traitaient dans leurs lettres de mari et de femme — à une longue correspondance sous la forme d'un double journal, correspondance pleine de charme, ardente et passionnée chez Mme de Sabran, très-affectueuse, très-tendre aussi chez le chevalier de Boufflers, plus calme cependant, comme il convient à un homme auquel les battements de son cœur ne font point oublier les devoirs de sa position. L'affection de Mme de Sabran n'est point exempte de trouble ; la jalousie la torture parfois ; elle a des alternatives de découragement et d'exaltation. L'affection de M. de Boufflers se possède mieux elle-même ; elle a plus la confiance de sa force et l'assurance du sentiment qu'elle inspire. Toutes deux, d'ailleurs, ont la même ardeur, une ardeur qui peut sembler parfois étrange chez une femme qui n'est plus jeune, et chez un homme qui approche de cinquante ans. Si l'on veut savoir comment est née cette affection mutuelle si vivace et si profonde, Mme de Sabran se chargera de l'expliquer dans quelques lignes, pleines d'engouement et de gaîté :

« Non, mon enfant, dit-elle à M. de Boufflers, je n'ai que faire de ton illusion ; notre amour n'en a pas besoin ; il est né sans elle et il subsistera sans elle ; car ce n'est sûrement pas l'effet de mes charmes, qui n'existaient plus, lorsque tu m'as connue, qui t'a fixé auprès de moi ; ce n'est pas non plus tes manières d'Horace, ton air distrait et bourru, tes saillies piquantes et vraies, ton grand appétit et ton profond sommeil quand on veut causer avec toi, qui encore fait t'aimer à la folie : c'est un certain je ne sais quoi qui met nos âmes à l'unisson, une certaine sympathie qui me fait penser et sentir comme toi. Car sous cette enveloppe sauvage, tu caches l'esprit d'un ange et le cœur d'une femme. »

Le style de Mme de Sabran, on le voit, a parfois quelque chose d'un peu négligé ; mais il est naturel, piquant, plein de charme ; il coule de source. Celui de M. de Boufflers est, nous ne dirons pas plus académique, mais plus correct, plus soutenu, sans avoir pour cela de moins agréables saillies. Ce sont des gens de bonne compagnie qui savent écrire, comme toute la société le savait alors, presque sans l'avoir

appris, et avec lesquels on s'attarde volontiers à causer. Il y a çà et là des descriptions charmantes ; nous n'en signalerons qu'une, toute pleine d'un vrai sentiment de la nature, celle d'une excursion de Mme de Sabran au Ballon des Vosges. Mais il y en aurait bien d'autres à citer, tant dans le journal de M. de Boufflers au Sénégal, que dans celui de Mme de Sabran à Anizy, à Spa ou même à Versailles. Une chose manque pourtant à cet agréable dialogue entre les deux amants : le souffle chrétien qu'on voudrait voir animer ces pages et soulever ces âmes, et qui est absent, comme il l'était malheureusement au dix-huitième siècle, où une religiosité vague tenait lieu, même chez ceux qui paraissaient les meilleurs, du sentiment religieux.

Nous ne parlerons pas du luxe typographique de ce volume : il suffit de dire qu'il sort des presses de la maison Plon, à laquelle nous devons déjà tant de belles et sérieuses publications. Une jolie gravure, d'après le portrait de Mme Vigée Le Brun, reproduit les traits fins et délicats de la comtesse de Sabran, et une intéressante introduction donne des détails biographiques sur les héros du livre et sur leurs principaux amis. Nous exprimerons cependant un regret : c'est que, dans le cours de l'ouvrage, les éditeurs se soient montrés un peu trop avares de notes et d'éclaircissements ; il sera facile d'y remédier dans une nouvelle édition qui, avec le succès de ce livre, ne saurait tarder beaucoup.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Mémoires de Malouet, publiés par son petit-fils, le baron MALOUET. 2e édition, augmentée de lettres inédites. Paris, Plon, 1874. 2 vol. in-8 de XXXIV-512 et 559 p., avec portrait. — Prix : 16 fr.

Le *Polybiblion*, en annonçant (T. Ier, p. 165) la première édition de ces *Mémoires*, en a fait un éloge mérité. Si nous y revenons aujourd'hui, c'est que les circonstances actuelles semblent, en donnant un nouveau prix à leur réédition, justifier davantage, à quatre-vingts ans d'intervalle les jugements, les idées, la prévoyance de leur auteur ; en effet, plus d'une analogie pourrait être notée entre l'époque contemporaine et celle où Malouet, supérieur à beaucoup de ses collègues, apportait dans la vie politique les résultats d'une éducation administrative pratique, les principes d'une raison aussi ferme que prudente, et les conceptions d'un esprit également éloigné de l'enthousiasme et de la flatterie, de la peur et de la violence. L'opportunité de cette publication est donc incontestable, et ce ne sera pas le moindre mérite de son éminent éditeur que d'avoir apporté sa pierre à la reconstruction de notre édifice national, en offrant aux hommes d'État d'aujourd'hui les exemples et les leçons d'un autre homme d'État, dont on a dit avec raison qu'il avait été du très-petit nombre de ceux qui ont, alors, vu clair, parlé net et agi juste.

La nouvelle édition est d'ailleurs, pour le texte même et la disposition des *Mémoires*, entièrement conforme à la première; mais le baron Malouet l'a singulièrement enrichie, en y ajoutant plus de soixante lettres inédites jusqu'ici. Cette correspondance comprend quarante et une lettres de Malouet; les autres sont de Mallet du Pan, du prince de Salm, du chevalier de Panat, de Servan, de Mounier, etc... Le nombre en eût été plus considérable encore, si quelques-unes d'entre elles n'avaient malheureusement péri dans l'incendie de la Cour des Comptes. Toutes sont du plus haut intérêt et témoignent de la sagesse, de la sincérité de Malouet, que l'on retrouve, dans ces épanchements intimes, l'homme toujours droit et clairvoyant des *Mémoires*. Les événements de la mère patrie n'en étaient pas toujours l'unique sujet; Malouet se rappelle les débuts de sa carrière et les fonctions administratives qu'il occupa d'abord à la Guyanne et à Saint-Domingue, et il s'effraye avec raison de l'importance de la Révolution française au point de vue de la perte de nos colonies (tome II, p. 413-416)... Plus tard, dans une admirable lettre à S. M. Louis XVIII (*ibid.*, p. 524, 23 mars 1798), il trace un programme politique qui pourrait être encore aujourd'hui le salut du pays... Il est d'ailleurs conforme de tous points avec les appréciations et les vues consignées dans la partie politique de ces *Mémoires* dont Charles X, qui en avait lu le manuscrit, disait à Lally-Tolendal : « Les *Mémoires* de Malouet sont écrits avec sincérité; ses jugements, seront, je n'en doute pas, ceux de l'histoire. » Cette note de sincérité donne un prix singulier à tout ce qui est sorti de la plume de Malouet, et à ce titre nous signalons, entre autres passages, la relation (chapitre XVII) des ouvertures qui lui furent faites par plusieurs députés de la gauche au sujet de la Constitution de 1791. Ce chapitre est un des plus instructifs.

Du reste, si le principal intérêt de la présente publication s'attache à la période révolutionnaire, nous devons rappeler que les *Mémoires* embrassent la vie de l'auteur depuis sa naissance (1740) jusqu'en 1800. Né à Riom, élevé chez les oratoriens de Paris, attaché dès l'âge de 18 ans au comte de Merle, qui était ambassadeur à Lisbonne à l'époque de la grande faveur de Pombal, intendant de la marine à Saint-Domingue et à la Guyanne, puis à Toulon, rédacteur des *cahiers* de son bailliage, député aux États généraux, émigré, administrateur et préfet maritime du port d'Anvers de 1803 à 1809, conseiller d'État, exilé en Touraine pour la noble indépendance de ses opinions, ministre de la marine le 2 avril 1814, Malouet mourut quelques mois après, dans l'exercice de ces dernières fonctions. Il n'est donc pas étonnant que les *Mémoires* aujourd'hui publiés, renferment, avant même le récit des événements révolutionnaires, des détails et des fragments la plupart fort intéressants sur les premières années de l'auteur, sur ses voyages

sur les différentes branches de l'administration française avant 89 ce qui nous manque, c'est la fin, les quatorze ou quinze dernières années d'une existence si bien remplie pour la patrie et pour les lettres. Le public, nous n'en doutons pas, accueillerait la suite de ces *Mémoires*, ou une vie *complète* de leur auteur, avec la même sympathie qu'il accorde aux présents volumes. Nous ignorons si l'existence d'autres manuscrits ou de documents suffisants permettra au baron Malouet de satisfaire un vœu si légitime; mais, quoi qu'il en soit, on peut affirmer dès à présent que sa réalisation, tout en satisfaisant une curiosité bien naturelle, ajouterait difficilement à la gloire de son aïeul et à l'estime considérable que son caractère, son rôle, ses idées inspireront toujours aux hommes honnêtes et patriotes de tous les partis.

F. DE ROQUEFEUIL.

Louis XVI, le marquis de Bouillé et Varennes : *épisode de la Révolution française* (juin 1791), par l'abbé GABRIEL, aumônier du collége de Verdun, membre correspondant de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc. Paris, A. Ghio, 1875. In-8 de 416 p. — Prix : 6 fr.

On a beaucoup écrit déjà sur la fuite de Varennes. Sans parler des Mémoires de ceux qui ont été témoins ou acteurs dans ce déplorable drame, le marquis et le comte de Bouillé, le duc de Choiseul, le baron de Goguelat, etc., nous citerons notamment les ouvrages de M. Bimbenet, appuyé sur les pièces conservées au greffe de la Haute Cour d'Orléans, de M. Ancelon avec la rélation inédite de la marquise de Tourzel, enfin les deux beaux articles de M. Victor Fournel dans la *Revue des questions historiques*. M. l'abbé Gabriel vient aujourd'hui, à l'aide de tous ces documents, comparés et coordonnés attentivement, faire à son tour le récit de l'événement de Varennes. Il a sur la plupart de ses prédécesseurs un sérieux avantage : il habite le pays ; il a pu étudier sur place les relations diverses, et se rendre compte par lui-même de l'état des lieux. Il a suivi pas à pas, pour ainsi dire, la trace de l'infortunée famille royale, depuis ce départ des Tuileries, si malheureusement différé, jusqu'à cette petite maison de l'épicier Sausse où vint échouer la fortune de la vieille monarchie française. M. Gabriel est sévère pour le duc de Choiseul ; dans la discussion si vive qui s'éleva entre ce dernier et le marquis de Bouillé, il prend très-nettement parti pour M. de Bouillé. Et il faut bien avouer que ses arguments paraissent difficiles à réfuter. Le fâcheux abandon du poste de Pont-de-Somme-Vesle et les ordres malencontreux portés par le coiffeur Léonard aux commandants des autres détachements ont eu une influence fatale sur l'issue de ce voyage, où tout d'ailleurs, il faut bien le dire, semblait s'être réuni pour accabler les infortunés souverains. Nous ne voulons point rentrer ici dans la

discussion; on la lira avec plus de fruit dans le substantiel et impartial récit de M. l'abbé Gabriel. L'auteur y donne à la fois, avec une rare équité, l'attaque et la défense et ce n'est qu'après avoir examiné soigneusement le pour et le contre qu'il se décide à prononcer son jugement.

A Varennes même, M. l'abbé Gabriel a recueilli diverses traditions locales, sur M. de Signemont, qui joua dans cette affaire un rôle assez singulier pour un chevalier de Saint-Louis, sur l'épicier Sausse, brave homme au fond, mais vaniteux et effrayé de sa responsabilité, un de ces honnêtes gens qui, avec les meilleures intentions du monde, mènent droit aux catastrophes. Il a compulsé et comparé les deux procès-verbaux, rédigés à quelques heures de distance par les autorités de Varennes et qui diffèrent si étrangement de ton ; ces deux procès-verbaux sont publiés intégralement comme pièces justificatives à la fin du volume, avec le procès-verbal, encore inédit, de la municipalité de Clermont. De tous ces documents confrontés et de l'examen attentif des lieux, M. l'abbé Gabriel a composé un récit qui nous a paru d'une exactitude scrupuleuse sur « ce qui s'est passé en la ville de Varennes pendant la nuit du 21 au 22 juin 1791, » pour parler comme le procès-verbal.

Pour compléter ce récit, l'auteur a donné les passages les plus saillants des adresses de félicitations envoyées à la municipalité de Varennes par les municipalités et les *Sociétés des amis de la Constitution* de la plupart des villes et bourgs de France. Il y en a d'étranges par la pensée, et de plus étranges encore par le style et l'orthographe. Nous signalerons en particulier celles des citoyennes patriotes de la ville de Tonneins et celles des officiers municipaux de Varennes (Allier), qui renoncent au nom de leur cité, et offrent « cette radiation en fumée d'encens » aux habitants de « Varennes-le-Grand. » M. DE LA R.

Souvenirs militaires du colonel de Gonneville, publiés par la comtesse DE MIRABEAU, sa fille, et précédés d'une étude par le général baron LAMBERT. Paris, Didier, 1874. In-8 de 393 p. — Prix : 7 fr.

Aymar-Olivier Le Harivel de Gonneville, né en 1783, appartenait à une ancienne famille normande, d'origine danoise, dont un rameau devint, en Angleterre, la maison ducale de Northumberland. Il descendait d'un Harwel, compagnon de Guillaume le Conquérant, et les *Souvenirs militaires,* que vient de publier sa fille, prouvent suffisamment que le vieux sang guerrier de sa race n'avait pas dégénéré dans ses veines. Pour qui l'a connu, il semble, à le lire, qu'on l'entend encore parler, et l'on retrouve dans ces récits, vrais, rapides, parsemés d'anectodes, de réflexions fines, d'appréciations impartiales, de traits inédits, la loyauté, la bonté, la fermeté d'un caractère également

supérieur aux honneurs et à l'adversité. Ces *Souvenirs* commencent en 1804, au moment où, Gonneville, âgé de vingt et un ans, s'engage comme soldat au 20e chasseurs à cheval; ils s'ouvrent par une page charmante sur la *Jérusalem délivrée*, — lecture favorite de son enfance, et à laquelle il attribue son goût et ses inclinations militaires, — mais la suite de sa carrière fit bien voir qu'il y avait en lui autre chose qu'un enthousiasme d'enfant pour la gloire des grands combats. Bientôt nommé officier dans un régiment de cuirassiers, presque tous les champs de bataille de cette époque mémorable furent témoins de sa valeur et de son audace, ce qui ne lui réussit pas toujours, témoin cette reconnaissance, où à la tête de vingt-trois cuirassiers, il se fraya un chemin à travers plusieurs escadrons prussiens, recevant des blessures et en faisant, et, finalement tombant aux mains du comte de Moltke, dont il avait balafré le visage d'un coup de sabre. Mais sa captivité ne dura pas longtemps, et, quelque temps après la paix de Tilsitt, nous le retrouvons en Espagne, puis en Italie, puis de nouveau en Allemagne. La Restauration le nomma chef d'escadron, et l'envoya en Corse, comme chef d'état-major du chevalier de Bruslart, général gouverneur (le récit de cette campagne est des plus curieux) : après la campagne d'Espagne de 1723, il entra aux cuirassiers de la garde avec le grade de lieutenant-colonel. Dix ans après il se retirait du service, à peine âgé de cinquante ans, mais dégoûté des intrigues auxquelles il était en butte et de l'indiscipline qui grandissait dans les rangs de l'armée. Son existence militaire avait été bien et noblement remplie: les *Souvenirs* qu'il en a laissés font connaître par mille détails intéressants, non-seulement l'armée impériale mais les caractères du temps, trop souvent voilés par des admirations de convention ou des petitesses d'esprit de parti. En plusieurs points, ils pourront servir à rectifier l'histoire générale : c'est ainsi que M. Thiers fait figurer à tort, à la bataille de Friedland, la division de cavalerie de Nansouty, qui n'y assistait pas; — ailleurs, le colonel de Gonneville nous montre tantôt l'Empereur dans un mouvement de colère, lançant des coups de cravache au colonel de Piré, tantôt la désertion des grenadiers de l'Ile d'Elbe.., etc., etc.

Dans sa retraite, le colonel de Gonneville se montra ce qu'il avait été dans les camps, homme de foi, de simplicité, d'études sérieuses. La guerre de 1870 le trouva dès ses débuts à Nancy, où, depuis de longues années, il avait fixé sa résidence. Cette invasion lui causa un déchirement auquel son cœnr de soldat et de Français ne put survivre. Il s'éteignit à près de quatre-vingt-dix ans, vénéré de tous, consolé par la religion qu'il n'avait jamais abandonnée, et laissant des *Souvenirs* qui feront vivre sa mémoire tant qu'il y aura des soldats dignes de ce nom.

F. de Roquefeuil.

Histoire de l'Eglise du Rouergue, par l'abbé L. Servières. In-8 de v-718 p.

M. L. Servières, déjà connu du public studieux par un ouvrage publié en 1872, sous le titre *les Saints du Rouergue,* et par des articles archéologiques sur plusieurs monuments de sa province, qui ont paru dans la *Revue de l'art chrétien,* vient de consacrer à l'*Histoire de l'Église du Rouergue* un travail considérable. La nature de cet écrit et le mérite apprécié de l'auteur doivent fixer l'attention de tout lecteur sérieux.— Le but que se propose l'honorable historien est de faire une œuvre de vulgarisation, de répandre dans toutes les classes des habitants du diocèse de Rodez, la connaissance des faits principaux qui se rattachent à l'état de la religion dans ce pays. N'ayant pas d'autre but en vue, M. Servières avertit son lecteur qu'il s'est abstenu de fouiller dans les archives ecclésiastiques de son diocèse d'origine ; archives des plus riches et où il y aurait à ensevelir une vie entière avec un emploi continu et fructueux. Cette tâche n'a pas séduit le docte érivain, et il en prévient loyalement le lecteur. Il fait connaître, d'une manière rapide, les sources auxquelles il a puisé ses récits. Ce sont presque tous des ouvrages imprimés, mais jouissant d'une véritable autorité. Cette indication sommaire et nécessairement un peu vague paraît suffisante aux yeux de l'auteur, et c'est à peine si, dans tout le cours du volume, on rencontre l'indication plus précise de quelques rares documents. Peut-il espérer que tous les esprits se tiendront satisfaits? Je ne le pense pas. Il est impossible, par exemple, au lecteur sérieux de ne pas désirer quelque chose de plus que cette phrase : « Ce massacre eut lieu l'an 475. L'évêque de Rodez (saint Eustache) fut du nombre de ces martyrs, au témoignage de Grégoire de Tours (p. 32). » Comme Grégoire de Tours, dans aucun de ses ouvrages, ne mentionne Eustachius comme évêque de Rodez, et que la prélature de ce personnage est révoquée en doute par les historiens les plus graves, on désirerait une citation plus complète. — En rapportant la translation du corps de saint Amans, en l'année 506, l'historien fait jouer un rôle important à Marturius, abbé de Saint-Paul de Narbonne (p. 36); mais comme, suivant les textes les plus anciens, l'abbaye de Saint-Paul ne fut fondée que vers l'année 800, par Charlemagne, le lecteur éprouve le regret de ne pas connaître sur quel document s'appuie M. Servières dans ce récit. Selon les auteurs du *Gallia christiana*, qui citent des textes à l'appui, Pierre Bérenger de Narbonne, après avoir été évêque légitime de Rodez, s'empara, contre les canons, du siége de Narbonne, devenu vacant en 1079 ; le légat du Saint-Siége et saint Grégoire VII lui-même défendirent de le reconnaître pour archevêque de Narbonne, et le frappèrent d'excommunication ; mais l'ambitieux prélat s'obstina assez longtemps dans ses prétentions, et toucha les revenus de l'arche-

vêché jusqu'en 1085 ou 1086. Selon M. Servières, Pierre Bérenger se contenta du titre d'évêque sans siége et sans fonctions (p. 138). Il peut en avoir été ainsi; mais il serait bon de faire connaître sur quelles autorités s'appuie ce sentiment qui contredit la version reçue. D'autres passages encore ont laissé des doutes dans notre esprit, et nous aurions été heureux de pouvoir vérifier, sur les originaux, la source de contradictions qui nous paraissent manifestes. L'auteur n'a pas non plus surveillé ses épreuves avec assez de soin : un assez grand nombre de dates sont fausses évidemment par la faute de l'imprimeur. Si l'historien avait revu lui-même son travail, il aurait immanquablement fait disparaître des distractions comme celles-ci : saint Benoît IX (p. 254); la fête saint Martin, le 26 novembre (p. 310); César Borgia, neveu du pape Alexandre VI (p. 341); François de Tournon, pour Gaspard de Tournon (p. 341); Grégoire le Conventionnel, évêque de *Tours* (p. 555), pour évêque de Blois, et, plus exactement, de Loir-et-Cher, et l'archevêque de Nancy (p. 639).

Tous ces *lapsus* disparaîtront facilement dans une seconde édition, car les qualités de ce livre en assurent le succès. Ces qualités sont, surtout, une rédaction facile et agréable, une sûreté parfaite de doctrine et un ferme attachement à l'Église. DOM PAUL PIOLIN.

Histoire de la terre privilégiée, anciennement connue sous le nom de Pays de Kercorb, etc., par M. CASIMIR PONT. Paris, Dumoulin, 1874. In-8 de 424 p., avec carte et gravures. — Prix : 7 fr. 50.

M. Pont a choisi, comme cadre de son étude, son pays natal, le canton de Chalabre, connu jadis sous le double nom de *pays de Kercorb* ou *terre privilégiée*, à cause des prérogatives accordées à ses seigneurs par plusieurs de nos souverains. Nous n'aurons point à parler des temps primitifs. L'histoire ne commence véritablement, pour cette localité, comme pour tant d'autres, qu'à l'établissement du régime féodal. Au onzième siècle, la contrée de Kercorb appartenait à la maison de Trencavel, qui, tout en relevant des comtes de Toulouse, n'en exerçait pas moins la plupart des droits dits régaliens. A l'époque de la guerre des Albigeois, le seigneur de cette région s'appelait le vicomte Roger de Trencavel. Il fut fait prisonnier par les croisés, au siége de Carcassonne, et mourut au bout de quelques jours de captivité. L'intrépide Pons de Bruyères fut envoyé, à la tête d'un corps de troupe de mille hommes, faire la conquête de Kercorb. Toutefois, la population de ce pays, fort attachée à la race de ses anciens maîtres, entreprit de défendre les droits de Roger de Trencavel, enfant en bas âge. Le patriotisme, chez les générations du moyen âge, tout en revêtant une

physionomie bien différente de celle des temps antiques et de l'époque moderne, n'en était ni moins vif ni moins sincère. La population voyait, dans le seigneur, le véritable et légitime représentant de l'esprit de nationalité, le protecteur de ses vassaux et le défenseur naturel de leurs libertés. Après avoir réprimé, de la façon la plus sévère, la révolte des habitants de Kercorb, Pons de Bruyères s'occupe sérieusement, la résistance une fois vaincue, à se les concilier par la bienveillance et l'équité de son administration. Ce conquérant devint la souche d'une sorte de dynastie locale, qui régna glorieusement dans ce pays jusqu'à la fin du seizième siècle. En 1586, François II vendit, on ne sait pour quel motif, sa baronnie à son oncle, le trop célèbre évêque Guillaume de Joyeuse. Sous la domination de cette famille de Joyeuse, la terre privilégiée fut une seconde fois ensanglantée par des guerres religieuses. A la mort de Guillaume, il se produit un fait digne de remarque ; son domaine est vendu moyennant la somme de trente-sept mille livres tournois environ à un commerçant annobli, le sieur de Jean de Pressoires. A côté de l'ancienne noblesse d'origine toute militaire et chevaleresque, en surgit une nouvelle qui a sa source dans l'industrie et la finance. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, l'histoire du canton de Chalabre ne présente point d'événements de bien grande importance ; quatre-vingt-treize passa, accomplissant, comme partout ailleurs, son œuvre de destruction, confisquant les biens, contraignant les propriétaires à la fuite et saccageant les églises. Ajoutons qu'au point de vue de la constitution de la propriété, en France, l'ouvrage de M. Pont fournit, bien que d'une manière indirecte, de précieux renseignements. Tandis que l'aristocratie anglaise, avec cet esprit pratique qui la caractérisa toujours, eut grand soin de ne jamais laisser périmer ses titres à la propriété du sol, la féodalité française, plus désintéressée, ou, à dire vrai, plus imprévoyante, paraît avoir tendu à réduire son droit de souveraineté territoriale à la perception de certaines taxes, de certaines contributions. Ces dernières finissent elles-mêmes, chaque jour davantage, à revêtir un caractère plutôt honorifique que lucratif. Cette seule circonstance explique, en grande partie, la diversité de destinée pour les classes dirigeantes dans ces deux pays.

Nous n'avons rien pu dire des pages consacrées, dans ce volume, à l'étude des monuments, à celle des mœurs du pays, aux descriptions de lieux ou de scènes rustiques. A coup sûr, elles ne forment pas un des moindres charmes de cet ouvrage. Peut-être remarquera-t-on quelque profusion dans les peintures de détail. La chose trouve son excuse toute naturelle dans les sentiments d'affection de l'auteur pour sa terre natale. Puisse la lecture de cette histoire provoquer d'autres exemples d'un semblable patriotisme local, et la science ne fera, à coup sûr, qu'y gagner.

H. DE CHARENCEY.

The life of his royal Highness the Prince consort. *Under the sanction of her Majesty the Queen*, by Theodore Martin. Tome Ier. London, Smith, Elder and Cº, 1875. In-8 de 520 p. — Prix : 25 fr.

Il existait déjà plusieurs ouvrages d'après lesquels on pouvait se former une idée très-suffisante du prince Albert, mais le volume que vient de publier M. Théodore Martin les surpasse tous, tant par l'abondance des détails, que par la manière artistique dont ces détails sont traités. Disons, d'abord, que le tact exquis avec lequel l'auteur a accompli sa tâche est au-dessus de tout éloge ; par le temps qui court, même en Angleterre, on est assez disposé à voir d'un mauvais côté ce qui se rapporte aux têtes couronnées ; la biographie d'un prince prête tant à la flagornerie qu'on ne comprend guère comment l'auteur d'un livre de ce genre puisse y échapper, et j'ai à peine besoin de dire que le journalisme radical s'était préparé à pourfendre M. Théodore Martin, ou au moins à le tourner en ridicule. L'effet du volume dont je parle a été de désarmer la critique, et je ne pense pas que même M. Bradlaugh, l'iconoclaste, puisse y trouver à redire. Jusqu'à présent, l'ouvrage de M. Martin est incomplet, car il ne nous conduit qu'en 1848 ; mais nous espérons que le succès obtenu par le biographe l'encouragera à achever bientôt une tâche pour laquelle il serait impossible d'être mieux préparé. Ce n'est pas seulement la vie du prince Albert qui se déroule devant vous, mais aussi celle de la reine Victoria, je dirai plus, c'est l'histoire d'Angleterre depuis l'année 1819. On lira avec plaisir tous les détails sur la mort de Guillaume III, l'avénement de la jeune princesse au trône, et son mariage avec le prince Albert. L'espace nous manque pour citer même un seul passage du livre de M. Martin, et nous nous bornerons à remarquer qu'un acte d'imprudence commis par lord Melbourne faillit empêcher une alliance que le prince Léopold de Saxe-Cobourg, plus tard roi des Belges, avait ardemment désirée, tant au point de vue de la politique qu'à celui de l'affection.

On a dit bien des choses saugrenues et inconvenantes sur la position du prince-époux en Angleterre ; il faut bien avouer qu'un rôle tel que le sien était difficile à jouer ; il le sentait lui-même, et ne s'en cachait pas ; mais avec du tact et de la patience il esquiva les écueils contre lesquels tout autre se serait brisé, et le goût prononcé qu'il avait pour la littérature et les beaux-arts lui fournit l'occasion de dépenser, au profit de la nation, une activité que plus d'un ambitieux aurait dissipée en basses intrigues et en complots d'antichambre. Après les exemples scandaleux de la cour de Georges IV, il était de toute nécessité, pour la royauté, d'adopter une ligne foncièrement différente ; le baron Stockmar l'avait déjà dit : Si la monarchie veut devenir populaire, il faut absolument que le souverain mène une vie à l'abri

de tout reproche, et qu'il se tienne entièrement en dehors des partis politiques. La reine et le prince Albert suivirent cet excellent avis, et il n'y a pas besoin de chercher ailleurs le secret d'une affection qui, après s'être partagée entre les deux époux, est maintenant concentrée sur Sa Majesté la reine Victoria. Cette affection où la loyauté se mêle à l'admiration fait le plus grand honneur au peuple anglais.

M. Théodore Martin nous montre à merveille combien le prince Albert s'intéressait au mouvement politique, tout en évitant scrupuleusement de faire prévaloir ses opinions personnelles, il nous décrit aussi le contraste entre la sympathie particulière de la reine pour Louis-Philippe et la famille d'Orléans, et son indignation, comme reine, lorsque l'affaire des mariages espagnols vint menacer la paix de l'Europe.

Je noterai encore comme un trait essentiel le goût décidé de la reine et du prince pour le calme d'une existence menée à la campagne, à Balmoral ou à Osborne. Rien ne leur répugne autant que la pompe et l'apparat ; lorsque les nécessités de la politique, les réceptions officielles et les cérémonies publiques les obligent à s'établir, soit dans les tristes salons de Saint-James, soit à Buchingham-Palace, on voit que c'est seulement pour s'acquitter d'une tâche et remplir un devoir. Ce devoir ils le remplissent, cette tâche ils s'en acquittent parfaitement; mais l'étiquette leur pèse, et ce qu'ils aiment par-dessus tout, c'est leur *home*, la vie de famille et la retraite.

On trouvera, dans le volume de M. Martin, des lettres fort intéressantes, de nombreux fragments de journaux revus par la reine, et des descriptions supérieurement touchées; des portraits et des vues y ajoutent un nouvel intérêt. GUSTAVE MASSON.

Etruscan Researches, by M. ISAAC TAYLOR. London, Macmillan and C°, 1874. In-8 de 388 p. av. grav.

Peu de questions ont donné lieu à d'aussi longs débats que celle des origines de la langue et de la race étrusques. Tour à tour, on a voulu la rattacher aux branches sémitique, celte, germanique, italiote, etc. M. Taylor pense avoir trouvé, au problème, une solution qui mériterait bien d'être qualifiée de neuve et d'inattendue. A son avis, l'on devrait voir, dans les antiques conquérants de la Toscane, un peuple touranien, dans leur langue, une sœur des dialectes finnois, turks, mongols, etc. M. Taylor invoque, en faveur de sa thèse, un nombre fort considérable d'arguments, empruntés à des ordres d'idées fort différents, et sait les grouper avec art. Aussi est-on, en le lisant, bien près de se ranger à son avis. Toutefois, la réflexion survenant, les objections ne tardent point à se présenter à l'esprit. Bien des assertions

fort hasardées sont émises par notre auteur, et l'on hésite à se ranger à son avis.

D'abord, M. Taylor donne une extension beaucoup trop considérable à ce qu'il appelle la famille touranienne. Il y fait entrer le basque aussi bien que les dialectes du Caucase, le chinois tout comme les idiomes du Nouveau-Monde. Que le finnois, le turk, le mongol, peut-être même le japonais, doivent être considérés tous comme membres d'un seul et même groupe, que l'on désigne fréquemment du terme assez impropre, d'ailleurs, de *touranien*, nous l'admettrons sans répugnance. Malgré de profondes dissemblances au point de vue lexicographique, ils présentent entre eux certaines affinités : l'existence de la loi d'harmonie des voyelles, l'identité des formes pronominales, celles de la syntaxe et de la transformation des labiales, dont l'hypothèse d'une commune origine semble seule rendre raison. En revanche, il n'en est plus de même pour le chinois, type des langues monosyllabiques et juxtapositives, non plus que pour les dialectes du Caucase. Suivant toutes les probabilités, ces derniers se rattachent au même groupe que le thibétain et le chinois. Enfin, le basque et les langues de l'Amérique du Nord, peut-être unis entre eux par un lien de parenté plus ou moins étroit, constituent un groupe parfaitement indépendant et tranché.

En second lieu, le génie artistique de la nation étrusque ne saurait guère être invoqué comme une preuve de son origine touranienne. Les peintures trouvées dans leurs nécropoles se distinguent, sans doute, par leur vivacité, leurs tons crus et voyants. Mais, sans compter les Chinois, est-ce que les Égyptiens, les Assyriens et, dans une certaine limite, les anciens Grecs, nos générations du moyen âge elles-mêmes ne se sont pas plu à orner leurs édifices de couleurs plus ou moins vives? Au contraire, la race touranienne, ou mieux finno-altaïque, semble caractérisée par une médiocre aptitude pour la plastique, différence capitale avec la race étrusque, dont les statuaires et sculpteurs se montrent souvent les dignes émules de ceux de la Grèce.

L'argument tiré du culte des tombeaux, si florissant en Étrurie, n'est pas non plus extrêmement concluant. Ne conviendrait-il pas de voir là le résultat d'une influence égyptienne? Ce ne serait point le seul emprunt fait par les Toscans aux riverains du Nil. Maintenant, si l'on se décide à rattacher, d'une façon plus ou moins directe, les Égyptiens au rameau touranien, où s'arrêtera-t-on? Il faudra y rattacher également tous les peuples de la terre.

M. Taylor cite une très-ancienne statuette étrusque de bronze. Elle représente, nous dit-il, une femme dont les traits seraient évidemment mongoliques. Mais est-ce là une preuve bien décisive? Nous nous rappelons avoir vu, il y a de cela quelques années, dans les cryptes

de la cathédrale de Chartres, une image en pierre du onzième siècle. Elle représente la Vierge avec des yeux bridés comme ceux d'une Chinoise. Qu'est-ce que cela démontre, sinon l'inexpérience de l'artiste, qui ne savait pas reproduire exactement la figure humaine ?

L'étude de la langue nous fournirait un moyen puissant d'investigation ; malheureusement, les inscriptions bilingues ne nous font guère connaître que des noms propres, et les autres sont restées, jusqu'à ce jour, à peu près indéchiffrables. Quelques termes plus ou moins correctement transmis par les auteurs de l'antiquité, les noms des six premiers noms de nombre gravés sur les dés conservés au musée de la Bibliothèque, deux ou trois expressions inscrites sur les monuments et dont le sens paraît difficilement établi, voilà tout ce qui nous reste de l'antique idiome étrusque. Notre auteur cherche, dans ce maigre vocabulaire, la confirmation de ses théories. Cependant son mode de procéder, au point de vue philologique, sera, sans doute, jugé d'une hardiesse qui touche à la témérité. Les dialectes touraniens, on le sait, se partagent en un certain nombre de groupes ayant chacun un lexique spécial. A cet égard, ils s'éloignent de ceux de la famille indo-européenne, qui possèdent tous un nombre relativement considérable de racines communes. De là, il résulte que si nous voulons déterminer la place qu'occupe un idiome dans la formation dite touranienne, on devra commencer par le confronter uniquement et spécialement avec les langues du même groupe. Sans cela, l'on courrait grand risque de s'égarer, et, compulsant à la fois un grand nombre de vocabulaires dissemblables, l'on finirait par y trouver, avec une déplorable facilité, tous les rapprochements voulus. Voilà l'écueil que ne nous paraît pas avoir suffisamment évité M. Taylor ; bornons-nous à un exemple. Il compare les six noms de nombre étrusques avec ceux des dialectes touraniens en général, non avec ceux d'un groupe en particulier. Aussi, pense-t-il retrouver l'un d'eux en turk, l'autre en mongol, un troisième dans les dialectes jénisséiques, etc. Il en est de même pour les noms des déités du panthéon toscan, etc., etc. Ce qui, d'ailleurs, ne contribuerait pas médiocrement à nous inspirer quelques inquiétudes sur la valeur de ces rapprochements, c'est que la plupart des termes étrusques cités par notre auteur ont des analogies incontestables dans la famille gréco-italique. Si nous attribuons aux noms de nombres des dés de Toscanella la valeur qu'on leur reconnaît d'ordinaire, *thu* se rapprochera naturellement de *duo* (δύω). — *Ki* pourrait bien être une forme altérée de *quinque*, — *Sa* diffère peu du latin *sex*. — Entre *houth* et *quatuor*, on découvre une certaine ressemblance. — *Zal* s'éloigne davantage de *tres*, mais pas assez pour que l'on puisse rejeter *a priori* l'hypothèse d'une origine commune. Enfin, il n'est pas jusqu'à *mach* qui ne rappelle le grec μια. L'affinité continue pour les autres

termes. *Cf, aracos* et le grec ἱεραξ, faucon, etc., etc., et spécialement pour les noms de divinités, exemple : *Thurms,* Ἑρμῆς, avec dentale prosthétique, phénomène particulier à l'étrusque ; exemple : *Tusan aurora* (pour *ausora*, de la racine *ush*), et probablement aussi *Turan*, la Vénus toscane, ou Vénus *Urania*. Enfin, dans le nom de *Thalna* ou Junon, on aperçoit la même racine que dans le latin *Dialis,* avec une suffixe *na*. Le *di* ou *d* mouillé du latin paraît répondre régulièrement au *Th* toscan, exemple : *Thana=Diana.* Ajoutons enfin que les génitifs en *s* de l'étrusque (*Patrukle — Patrukles*) ont une physionomie bien indo-européenne, et ne s'expliqueraient guère dans l'hypothèse du touranisme de cette langue. Tels sont les motifs qui, jusqu'à nouvel ordre du moins, nous porteraient à voir, dans l'ancien toscan, un membre de la grande famille gréco-italique, ou, pour être plus exact, gréco-celtique, membre séparé, sans doute, de très-bonne heure du tronc commun et ayant eu un développement fort original. A coup sûr, si nous n'avions, pour déchiffrer les inscriptions grecques, d'autres secours que le latin ou l'ombrien, elles courraient grand risque de rester longtemps pour nous lettre close, tout comme les inscriptions étrusques.

Quoi qu'il en soit, si nous n'avons guère cité, du savant ouvrage de M. Taylor, que les passages qui nous semblaient prêter à la critique, c'est que la nature même de notre compte-rendu l'exigeait ainsi. Nous n'en devons pas moins reconnaître son importance au point de vue de l'érudition, de la finesse de déduction et de l'art avec lequel la thèse de l'auteur s'y trouve soutenue. H. DE CHARENCEY.

Histoire générale de Paris. Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale (nationale). *Etude sur la formation de ce dépôt comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure, et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie par* LÉOPOLD DELISLE, membre de l'Institut. Paris, inprimerie impériale (nationale), 1868-1874. Gr. in-4. Tomes I et II. 2 vol. in-4 de XXIV-577 et X-551 p. — Prix : 40 fr. le vol.

Dans la série de publications relatives à l'histoire générale de Paris que l'édilité de cette ville a fait paraître sous ses auspices depuis tantôt dix ans, l'ouvrage que nous annonçons à nos lecteurs occupe assurément la première place, tant par son caractère hautement scientifique, que par son importance historique. On peut féliciter l'ancienne et la nouvelle administration municipale, d'avoir eu la bonne fortune de pouvoir offrir au public un livre qui honore la collection tout entière. En effet, en ce qui concerne le sujet de cet ouvrage, il n'en est pas de plus intéressant pour la connaissance du passé de la ville de Paris, que l'histoire de la formation de son principal dépôt littéraire,

qui renferme tant d'œuvres de science et d'art de l'antiquité et du moyen-âge ; et quant à l'érudition, il suffit de dire que ce livre est dû à la science consommée de M. L. Delisle, le directeur actuel de la Bibliothèque nationale. Rappelons immédiatement que l'histoire du cabinet des manuscrits est celle de la bibliothèque elle-même ; car à son origine et encore longtemps après sa fondation, la librairie des rois de France ne renfermait que des livres manuscrits ; c'étaient les manuscrits aussi qui formaient la principale richesse de la plupart des autres bibliothèques qui sont venues se fondre avec elle.

On sait quels furent les commencements de l'ancienne librairie du Roi, devenue aujourd'hui la plus grande bibliothèque du monde. Créée par Charles V, elle passait déjà en son temps pour une merveille. Cependant un grand nombre de volumes qui la composaient furent distraits de la tour du Louvre sous le règne de Charles VI, et tout ce qui restait de cette belle collection passa plus tard entre les mains du duc de Bedfort. La Bibliothèque nationale en a recueilli à peine la vingtième partie. C'est la collection de livres amassés par Charles VIII, que l'on peut regarder comme le véritable noyau de la Bibliothèque nationale. Dix ans après la mort de ce prince, la bibliothèque de Blois, réunissant alors quatre collections, celle de Charles VIII, celle des ducs d'Orléans, celle des ducs de Milan et celle de Louis de Bruges, paraissait la plus riche de son temps. A partir de cette époque, la bibliothèque des rois de France ne cessa de s'accroître par les soins de chacun des souverains qui se sont succédé sur le trône et des autres princes de la maison de France, dont plusieurs aimaient et cultivaient les lettres et avaient le goût des beaux livres. Leurs efforts et les sacrifices que souvent ils s'imposèrent pour doter leur pays de tant de chefs-d'œuvre de l'esprit humain, méritent la plus vive reconnaissance de la postérité qui en a profité. Ces livres avaient, au quinzième et au seizième siècle, autant et peut-être plus qu'à présent, une valeur matérielle considérable. Il y avait des princes qui ne dédaignaient pas de copier de leur main des manuscrits qui existent encore aujourd'hui dans le dépôt de la rue de Richelieu.

A partir de Louis XII, la bibliothèque du roi cesse d'être considérée comme le bien personnel du prince, et devient peu à peu un dépôt public, ouvert aux savants de la France et des pays étrangers. Elle entre dans une phase nouvelle avec l'avénement de François Ier, qui établit dans son château de Fontainebleau une librairie affectée spécialement aux manuscrits grecs. En 1523, la bibliothèque des ducs de Bourbons, et en 1544, la bibliothèque de Blois qui renfermait alors 1,890 volumes, furent réunies à la librairie de Fontainebleau. Celle-ci devint célèbre par toute l'Europe, non-seulement pour le nombre et l'importance de ses ouvrages, mais aussi à cause de la

grande libéralité avec laquelle ils furent communiqués aux savants, dont François Ier encourageait et protégeait les travaux. A la fin du règne de Charles IX, la bibliothèque de Fontainebleau fut transportée à Paris. Après les troubles de la Ligue qui lui avaient fait courir les plus grands dangers, Henri IV l'établit au collége de Clermont, et plus tard. en 1604, au cloître des Cordeliers. Sous le règne de Louis XIII, elle fut déposée dans une autre maison appartenant aux Cordeliers, rue de la Harpe, où elle demeura jusqu'en 1666. Elle fut logée ensuite rue Vivienne ; en 1721, elle fut définitivement installée à l'hôtel de Nevers, rue de Richelieu.

Le plan que M. Delisle s'est tracé et qu'il a réalisé est aussi simple que rationnel : il a raconté l'histoire de la bibliothèque royale, et spécialement du cabinet des manuscrits, en suivant l'ordre chronologique. Mais ce qui donne à cet ouvrage une importance particulière, c'est qu'on y trouve, outre l'histoire de la bibliothèque royale, celle de toutes les autres bibliothèques qui, dans la suite des siècles, et notamment à l'époque de la Révolution, ont été réunies à elle : les bibliothèques formées par Richelieu, par Mazarin, par Colbert, par Fouquet, par les rois aragonais de Naples ; les bibliothèques de Notre-Dame de Paris, du collége de Clermont, de la Sorbonne, de Corbeil, de Saint-Germain des Près, du couvent de Saint-Victor, des Blancs-Manteaux, etc., sont décrites ici pour la première fois d'une façon satisfaisante, d'après les sources mêmes. Il n'y a dans ce livre ni déclamation, ni vaine ostentation d'une érudition d'emprunt. Il est de tout point, digne de son savant auteur. P.

Histoire du dépôt des archives des affaires étrangères à Paris au Louvre en 1710; à Versailles en 1763 et de nouveau à Paris en divers endroits depuis 1796, par Armand Baschet. Paris, E. Plon, 1875. In-8 cav. de xxviii-590 p. (avec deux eaux fortes). — Prix : 10 fr.

Revues et journaux ont unanimement loué, l'an dernier, l'initiative, le zèle, le savoir, le talent de l'auteur de l'ouvrage : *Le duc de Saint-Simon, son cabinet et l'historique de ses manuscrits*, etc. Aujourd'hui, de moindres éloges ne sont pas dus à l'auteur de l'*Histoire du dépôt des affaires étrangères*. On jurerait, en lisant ce livre si difficile à faire, et pourtant si exact, si complet, que M Baschet a passé toute sa vie au milieu des papiers et des souvenirs du mystérieux sanctuaire. Pour atteindre aussi bien, lui profane, un but que les initiés semblaient seuls pouvoir viser, l'habile travailleur a interrogé tout ce que la bibliothèque de la rue Richelieu et les Archives nationales possèdent de documents relatifs au dépôt des affaires étrangères ; il a utilisé les ressources que lui offraient les archives départementales de Seine-et-

Oise. De plus, il n'a négligé aucun des ouvrages imprimés, même les plus récents, qui pouvaient lui fournir quelque lumière. En somme, il n'a tant trouvé que parce qu'il a beaucoup cherché, et, s'il a été heureux, n'oublions pas qu'il a mérité de l'être.

Le récit de M. Baschet commence au 5 février 1688, jour où Louis XIV, étant à Versailles, donna l'ordre au garde de son Trésor Royal de payer comptant au porteur — lequel n'était autre que le secrétaire d'État Colbert, marquis de Croissy — la somme de 17,577 livres, pour le remboursement de pareille somme qu'il avait avancée, tant pour la reliure de tous les volumes des négociations diplomatiques depuis l'année 1660, que pour les frais des commis employés à en dresser le recueil. Ce récit s'arrête seulement au 21 février 1874, jour où M. le duc Decazes signa le rapport dont les conclusions semblaient promettre plus qu'il n'a encore été tenu. Mais si l'histoire même du dépôt des affaires étrangères embrasse une période de près de deux cents ans, l'*Introduction*, qui renferme les préliminaires de cette histoire (p. 1-56), nous fait remonter bien au-delà de la seconde moitié du dix-septième siècle, M. Baschet, dans son coup-d'œil rétrospectif sur les papiers des ambassades et des négociations, ayant décrit les vicissitudes de ces papiers depuis le règne de Louis XI.

On n'analyse pas un livre comme celui de M. Baschet ; c'est tout un monde. Une grande variété de sujets s'y dispute l'attention du lecteur. Ici nous touchons à la grande histoire ; là, nous sommes dans le riant domaine de l'anecdote ; tantôt nous côtoyons la politique, et tantôt la critique littéraire ; des incursions dans la biographie succèdent à des incursions dans la paléographie. Mille personnages défilent devant nous, qui appartiennent à toutes les époques et à toutes les catégories. Parmi les hommes d'État, citons Sully, Villeroy, les Loménie de Brienne, les Béthune, le cardinal de Richelieu, le cardinal Mazarin, le chancelier Séguier, Hugues de Lyonne, Chavigny, les Colbert, les Louvois, Arnauld de Pomponne, Chauvelin, Dubois, le comte de Morville, Amelot, le marquis d'Argenson, le marquis de Puysieulx, le cardinal de Bernis, le duc de Choiseul, le duc d'Aiguillon, le comte de Vergennes, Talleyrand, M. Guizot, etc. ; parmi les fonctionnaires du dépôt (gardes, chefs, directeurs) : de Saint-Prez, Le Dran, l'abbé de la Ville, de La Porte du Theil, Durand de Distroff, Sémonin, N. Geoffroy, Resnier, Caillard, d'Hauterive, M. Mignet, M. Carteron, M. Cintrat et M. Prosper Faugère ; parmi les travailleurs qui ont été introduits dans les archives (*pauci electi*), Duclos, Marmontel, Rulhière, Anquetil, l'abbé Grégoire, Artaud de Montor, Lemontey, Petitot, Monmerqué, de Pastoret, Bignon, Alexis de Saint-Priest, Charrière, Victor Cousin, M. M. Avenel, Chéruel, d'Haussonville, Geffroy, de Loménie, de Noailles, Camille Rousset, etc. La plupart des notices

consacrées aux fondateurs et aux employés supérieurs du dépôt sont pleines de vie, d'animation, de couleur. Je recommanderai surtout celles qui concernent le marquis de Torcy et le duc de Choiseul, les deux ministres qui ont le plus fait pour les archives des affaires étrangères, et celles qui concernent Le Dran et M. Mignet, fort admirés tous les deux de M. Baschet. Le chapitre sur M. P. Faugère est écrit avec une spirituelle et fine malice.

Le volume tout entier est très-intéressant, tant à cause de la nouveauté des renseignements qu'à cause de la forme sous laquelle ces renseignements sont présentés. Combien je voudrais que le succès de ce livre, si instructif et si attrayant, amenât le succès de deux souhaits exprimés par l'auteur : le souhait de voir bientôt paraître un inventaire complet des documents conservés aux archives des affaires étrangères, et le souhait de voir s'ouvrir toute grande devant les travailleurs une porte qui n'est qu'entre-baillée ! T. DE L.

Bibliographie et iconographie de tous les ouvrages de Restif de la Bretonne, *comprenant la description raisonnée des éditions originales, des réimpressions, des contrefaçons, des traductions, des imitations, etc., y compris le détail des estampes et la notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur par son ami Cubiéres Palmézeaux* avec des notes historiques, critiques et littéraires, par P. L. JACOB, bibliophile. Paris, Aug. Fontaine, 1875. In-8 de xv-510 p. — Prix : 25 fr.

Rien ne manque à ce livre de ce qui peut le plus attirer les lecteurs : l'étrangeté du sujet, le soin extrême avec lequel ce difficile sujet a été traité, l'infinie variété des renseignements accumulés dans ces 525 pages où les piquantes citations alternent avec les spirituelles analyses et où le sel de l'anecdote relève à tout moment les plus exactes descriptions bibliographiques. « J'ai touché en passant » dit le savant bibliophile (p. 4) « les points les plus curieux qui m'ont frappé et qui me paraissaient dignes d'une mention. Il est résulté, de ce travail de mosaïque, un ensemble de documents qui font bien connaître, ce me semble, l'homme et son œuvre. C'est l'homme surtout qui se dégage naturellement de cet examen chronologique des livres qu'il a écrits. Restif de la Bretonne est peint, en quelque sorte, par lui-même, dans cette bibliographie, formée de citations et d'extraits de ses productions si nombreuses et si diverses. » Signalons encore, parmi les séduisantes qualités du volume, la splendide beauté du papier et de l'impression, la rareté des exemplaires mis en vente, le remarquable portrait de Restif de la Bretonne, l'abondante et si commode *Table analytique des matières* (p. 467-508). Hâtons-nous d'ajouter que le bibliophile Jacob se garde bien de juger avec trop de complaisance celui dont — seul au monde ! — il a si patiemment étudié les 200 volumes. Écoutons sa déclaration (p. 4) : « Nous ne sommes pas, tant s'en faut, des admira-

teurs exclusifs et passionnés de Restif, quoique nous fassions grand cas de plusieurs de ses ouvrages, notamment la *Malédiction paternelle*, qui vaut la *Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques, la *Découverte australe*, qui égale le *Voyage dans la lune* de Cyrano, le *Drame de la vie* et le *Théâtre*, qui peuvent souvent offrir des termes de comparaison avec les œuvres dramatiques de Diderot, de Mercier et de Beaumarchais, et enfin *Monsieur Nicolas*, qui est peut-être supérieur aux *Confessions* de J.-J. Rousseau, si l'on veut considérer le chef-d'œuvre de Restif comme une anatomie morale du cœur humain. Mais, en revanche, mieux que personne, nous reconnaissons, dans ce polygraphe excentrique, les infériorités et les défauts du philosophe, du romancier et de l'écrivain. On peut caractériser Restif en disant que c'est un monstre d'originalité, plutôt encore qu'un génie original. » L'effrayante réputation faite à Restif est, du reste, à certains égards, imméritée, et le bibliophile Jacob démontre, de la façon la plus claire, que l'on aurait tort de confondre les bizarres ouvrages du plus fécond des auteurs bourguignons « avec ce qu'on appelle, à juste titre, de mauvais livres, avec ces ouvrages dangereux qui ne tendent qu'à éveiller les passions et à échauffer les sens. » La magistrature, ajoute-t-il, « qui a toujours confié à des hommes intelligents et éclairés la surveillance des excès de la presse, n'a jamais poursuivi, n'a jamais condamné les livres de Restif. » Mentionnons, à côté de ce témoignage, une particularité qui fait honneur à l'ami de Mme de Beauharnais : on sera agréablement surpris d'apprendre que, par une note reproduite à la page 217 de la si complète monographie dont je m'occupe, Restif protesta énergiquement contre l'infâme poëme où Voltaire n'a pas moins outragé le patriotisme que la pudeur, et cette protestation fut d'autant plus méritoire qu'elle fut la seule qui s'éleva dans les rangs des confrères du roi de la littérature du dix-huitième siècle. Que le souvenir de cet acte généreux protége quelque peu désormais la mémoire si compromise de Restif de la Bretonne !

T. DE L.

BULLETIN

Le Repos du dimanche, par le marquis DE SÉGUR, conseiller d'Etat. Paris, Tolra, 1875. In-18 de 67 p. — Prix : 25 c.

On ne saurait trop revenir sur la question capitale du dimanche. Après tant d'écrits qui l'ont traitée, la brochure de M. de Ségur sera bien accueillie et fera beaucoup de bien. L'auteur s'attache surtout à montrer que la profanation du dimanche détruit la famille, nuit au développement intellectuel du peuple, ruine sa santé, compromet sa dignité et porte atteinte à la liberté du culte, à la liberté de conscience. La loi du dimanche n'a rien de contraire au droit public nouveau. Tous ces points démontrés très-clairement, M. de

Ségur trace rapidement les devoirs qui incombent au législateur, au gouvernement et aux particuliers. Ce dernier chapitre mérite une attention spéciale.

R.

L'Eglise, l'Université et l'Etat devant l'enseignement public en France. Essai historique et polémique par M. l'abbé C. Didier. Saint-Dizier, H. Briquet; Paris, Palmé, 1874. In-8 de 80 p. — Prix : 1 fr.

Dans cette brochure, écrite avec une remarquable énergie de conviction, M. l'abbé Didier montre la nécessité que l'enseignement ait un caractère religieux; c'est par là que la France a atteint le rang qu'elle occupait autrefois, et si elle est déchue, c'est qu'elle a abandonné la religion, parce que son enseignement public est devenu athée. Elle ne peut se régénérer que par le retour à Dieu au moyen de l'enseignement chrétien, et, pour cela, il lui faut des universités catholiques. Nous avons remarqué, dans ce travail, un aperçu historique sur l'enseignement avant 1789, et nous félicitons l'auteur d'avoir relevé cette erreur, qui s'est trouvée dans toutes les bouches, à savoir que nous avions été vaincus par l'ignorance : c'est par les fausses doctrines ou la fausse science et la mauvaise éducation. R.

?... Pas d'aumôniers militaires, par Th. de Caer. Paris, Olmer, 1875. In-8 de 40 p. — Prix : 40 c.

Piquante brochure destinée aux militaires, pour leur montrer les services que peuvent leur rendre les aumôniers et, par là, les engager à recourir à eux : consolations, bons conseils, encouragements leur seront prodigués; l'aumônier se fera leur secrétaire, s'il le faut, leur maître d'école, leur ami; il leur apprendra l'amour du métier et, par là, vivifiera l'armée. R.

Rome, capitale. Impressions d'un chroniqueur, par Victor Fournel. Paris, Ch. Douniol, 1874. Gr. in-8 de 37 p. — Prix : 1 fr.

M. Victor Fournel a publié, dans le *Correspondant*, une de ces études pleines de chaleur, de finesse et d'érudition auxquelles il nous a accoutumés, et il le faut remercier de l'avoir donnée à part au public. Il a voulu saisir sur le fait la Rome de 1874, et, sans sortir du terrain artistique ou même simplement pittoresque, et sans s'élever aux considérations politiques, morales ou religieuses d'un ordre supérieur, rechercher ce que Rome a perdu, ce qu'elle est menacée de perdre encore, sous la main de ses nouveaux maîtres. Les palais, les cloîtres, les monastères, les églises, les places publiques, les ruines, les embellissements (prétendus), etc., etc., tout est passé en revue d'une façon brillante et avec un grand charme. Si la Rome des papes est célébrée avec la foi du chrétien et l'âme de l'artiste, la Rome de Victor-Emmanuel — ai-je besoin de le dire? — n'est point épargnée par la verve mordante du critique. G. de B.

La sculpture au salon de 1873, par Henry Jouin, Paris, Plon, 1874. Gr. in-8 de 62 p. — Prix : 2 fr.

La sculpture au salon de 1874, par le même. Paris, Plon, 1875. Gr. in-8 de 90 p. — Prix : 2 fr. 50.

M. H. Jouin a réuni dans ces deux brochures les études qu'il avait publiées au moment des expositions de 1873 et 1874. Il y a joint des considérations

esthétiques sur lesquelles nous ne pouvons nous arrêter ici. Bornons-nous à dire que l'auteur est un spiritualiste déterminé, qui ne sépare pas le Beau du Bien. Il veut que la « vertu » — intellectuelle ou morale — soit l'apanage de l'artiste : nul ne peut prétendre à parler une langue divine si le divin lui est étranger ; il veut que l'art soit une *mission* et non pas une *spéculation*. Il y a dans les deux brochures de M. Jouin beaucoup d'aperçus élevés, de pensées vraiment originales. La critique des œuvres de sculpture n'est pour l'auteur qu'un prétexte pour atteindre le but qu'il poursuit : « convertir les écrivains de notre temps au respect d'un art qu'ils dédaignent. » — « Il y a, dit-il, des précurseurs de toute taille. Dieu les mesure à la difficulté de la tâche qu'il leur confie. Nous souhaitons le succès à l'entreprise méritoire de M. H. Jouin ; il nous permettra de lui signaler en terminant une distraction dans laquelle il est tombé, en confondant l'historien d'Argenson avec d'Argenville, et en attribuant au premier *la Vie des fameux sculpteurs*.

E. D'A.

Les poëtes historiens: Ronsard et d'Aubigné sous Henri III par Ernest Prarond. Paris, E. Thorin, 1873. In-8 de 49 p. — Prix : 1 fr. 50.

M. Prarond a détaché l'étude sur Ronsard et d'Aubigné de l'introduction d'un livre considérable qu'il a publié sur *La Ligue à Abbeville, de* 1576 *à* 1594 (3 vol. in-8). Cette étude est des plus curieuses. L'auteur y démontre par des citations nombreuses et bien choisies combien la lecture des vieux poëtes est utile pour l'intelligence des vieux manuscrits. « J'ai pris à témoin, dit-il (p. 4), Ronsard, Desportes, d'Aubigné. Je leur ai dû beaucoup. Ils m'ont expliqué les événements, les passions de leur temps. Leurs œuvres vivantes ne m'ont pas quitté pendant toute la durée de mon travail. Je voulais habiter véritablement le seizième siécle. J'ai vécu avec eux. » Il est facile de voir, en effet, que M. Prarond connaît admirablement ces poésies du seizième siècle que, se servant d'une pittoresque expression, il appelle « les cailles savoureuses rendant possible la traversée des arides archives. » A chaque page de sa brochure, on trouvera des rapprochements dignes d'attention et trop négligés jusqu'à ce jour par nos meilleurs historiens. Nous devons de doubles félicitations à M. Prarond, pour l'abondant butin qu'il a recueilli en lisant et relisant ses poëtes favoris et pour l'excellent parti qu'il a tiré de ces dépouilles opimes.

T. de L.

Exercices pratiques de philologie comparée. Le premier livre des fables de la Fontaine (*texte de* 1668) *accompagné d'une version latine interlinéaire calquée sur le texte français établissant la généalogie des mots français et les différentes phases de leur transformation, précédé de la théorie des lois qui régissent la formation de la langue française* par Hippolyte Cocheris, conservateur à la Bibliothèque Mazarine, etc., etc. Paris, librairie de l'*Echo de la Sorbonne*, 1874-1875. Gr. in-8 de 80 p. — Prix : 5 fr.

M. Cocheris, dans une piquante épître dédicatoire adressée à son ancien professeur de l'Ecole des Chartes, M. F. Guessard, constate (p. 7 et 8) que, pour initier les élèves des classes supérieures aux secrets de la transformation de la langue latine en langue française, il ne suffit pas de l'intelligence du professeur et du bon vouloir de l'élève ; qu'il faut encore des livres spéciaux, clairs et précis, qui facilitent aux jeunes adeptes la connaissance des principales règles de la linguistique ; qu'il faut surtout des exercices pratiques qui frappent, pour ainsi dire, instantanément l'esprit des jeunes

gens. M. Cocheris a pensé que la publication du premier livre des fables de La Fontaine avec un calque latin interlinéaire, et, au-dessous de ce calque, une ligne renfermant, suivant son ingénieuse expression, les mots latins dépouillés de leur costume antique, les mots qui déjà ne sont plus latins et qui ne sont pas encore français, rendrait de réels services aux professeurs et aux élèves, et il a voulu leur fournir à la fois la théorie des lois qui président à la formation de notre langue et un moyen prompt et sûr de se familiariser avec ces mêmes lois, que nous devrions être honteux de ne pas mieux connaître. Je ne saurais dire trop de bien de la publication si utile, si commode de M. Cocheris, et je ne crois pas trop m'avancer en déclarant que tous les nombreux lecteurs du fascicule d'aujourd'hui attendront avec impatience le nouveau fascicule qu'il prépare et qui portera le titre de : *Histoire des mots employés dans le premier livre de fables de La Fontaine.*

T. DE L.

La Comédie française, histoire administrative (1658-1757) par JULES BONNASSIES, ancien attaché à la direction des Beaux-Arts (bureau des Théâtres). Paris, Didier, 1874. In-12 de XIV-380 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Bonnassies n'a pas voulu nous donner l'histoire littéraire, si souvent écrite, de la Comédie française, mais bien « l'histoire des divers régimes sous lesquels a vécu l'illustre théâtre, » histoire qui n'avait jamais encore été sérieusement retracée. M. Bonnassies a eu la bonne fortune de pouvoir consulter librement, dans les archives de la Comédie française, les originaux ou les expéditions de ses actes constitutifs, de ses règlements, de ses divers papiers, en un mot, et l'intrépide travailleur a eu le droit de se rendre ce témoignage (p. XII), que « les deux ou trois cent mille pièces que renferme ce riche dépôt sont toutes passées par ses mains. » Grâce à ce dépouillement si long et si pénible, grâce aux recherches faites dans les minutes des notaires de Paris, ainsi qu'aux Archives nationales, M. Bonnassies a réuni dans son livre un grand nombre de faits incomplétement connus jusqu'à ce jour ou même absolument inédits. Son récit commence à l'arrivée de Molière à Paris et se prolonge jusqu'à l'époque où la constitution de la Comédie reçut une sanction légale (Arrêt du conseil de 1757). Nous avons donc ici l'histoire aussi détaillée que nouvelle de la période pendant laquelle notre grand théâtre national vécut sous l'autorité absolue du monarque. Plus tard, M. Bonnassies conduira l'histoire de la Comédie française jusqu'en 1799 d'abord, et ensuite, jusqu'à nos jours. Complimentons le patient chercheur d'avoir si bien compris et si bien prouvé que le meilleur moyen de faire un bon livre, c'est de ne pas le faire uniquement avec des livres. T. DE L.

Le Mouvement communal et municipal au moyen âge. *Essai sur l'origine, le développement et la chute des libertés publiques en France,* par EDMOND DEMOLINS. Avec une lettre de M. F. LE PLAY. Paris, Didier, 1875. Gr. in-18 de XL-350 p. — Prix : 3 fr.

Ce livre est le début d'un jeune écrivain plein de talent et d'avenir qui, ayant appris l'histoire dans nos *manuels* contemporains, avait sucé le poison dès les bancs du collége, et, en terminant ses études, ne voyait que ténèbres en-deçà de la Révolution. Mais, esprit studieux et indépendant, M. Demolins ne voulut pas accepter des jugements tout faits ; il étudia le passé, il remonta aux sources, et c'est le résultat de cette exploration consciencieuse qu'il présente aujourd'hui, dans un ouvrage très-substantiel, fort bien écrit, et que précède une lettre justement élogieuse de M. Le Play.

Les libertés attendues, les libertés conquises, les libertés perdues, telles sont les divisions de ce travail, où nous voyons apparaître, sous l'influence de l'Eglise, des libertés restées inconnues du monde païen ; où nous assistons à l'éclosion de ces libertés, au moyen âge, avec l'appui de l'Eglise et de la Royauté ; où nous les suivons, dans leur déclin et dans leur ruine, sous la double action des légistes et de la Révolution. « Le moyen âge est la véritable époque des libertés municipales ; » « la Révolution s'est fondée sur la perte et la ruine totale des libertés françaises : » telle est la double proposition, *empruntée à nos adversaires*, que M. Edmond Demolins établit sur les faits les plus certains, sur les documents les plus irréfragables. Nos vieux titres d'honneur sont mis en pleine lumière, et la Révolution est frappée d'un coup qui devrait être mortel. Nous voudrions pouvoir insister davantage sur le mérite de cet ouvrage ; mais ceci suffit, nous l'espérons, pour engager nos lecteurs à le lire et à le répandre. G. DE B.

Louis XVI et madame Elisabeth, sa sœur, par l'abbé C. Paris, A. Le Clère. In-12 de 204 p. — Prix : 1 fr.

Marie-Antoinette, reine de France, par l'abbé ORSE. Paris. A. Le Clère. In-12 de 216 p. (*Bibliothèque de la famille*, sous la direction de l'abbé Orse. — Prix : 1 fr.

Ce ne sont point des nouveautés que nous annonçons au public, mais des réimpressions que nous signalons aux lecteurs qui recherchent de bons livres. Ces deux vies de Louis XVI et de Marie-Antoinette sont deux excellents résumés. La vie de Louis XVI est racontée en 136 pages d'après les meilleurs mémoires contemporains. A la fin du volume une soixantaine de pages sont destinées à faire connaître, par des extraits de sa correspondance, cette charmante et aimable sainte qui s'appelait madame Elisabeth. Pour Marie-Antoinette, M. l'abbé Orse a eu surtout recours aux Mémoires de Weber. Il a accepté, sans les discuter, ainsi qu'il convient du reste pour un éditeur populaire, les souvenirs du frère de lait de la Reine. Pour compléter son récit, depuis le 10 août, il a compulsé d'autres mémoires contemporains et et notamment le journal de Cléry.

Ces deux petits volumes nous semblent bien à leur place dans la Bibliothèque de la famille : ils offriront une lecture à la fois saine, intéressante et instructive. M. DE LA R.

Le 10 Août, par GEORGES DE CADOUDAL. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1875. In-18 j. de 36 p. — Prix : 20 cent. et 15 fr. le cent. (*Brochures populaires sur la Révolution française.*)

Voici la quatrième brochure de la collection entreprise par la Société bibliographique. On sait combien d'erreurs l'école révolutionnaire avait accumulées sur cette journée du 10 Août, qui vit disparaître l'antique royauté française. M. de Cadoudal en fait bonne justice, dans un récit emprunté aux sources les plus authentiques, et tracé d'une plume expérimentée. Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à répandre ces remarquables et substantielles brochures.

Le Socialisme et la Commune. *insurrection du 18 mars, étudiés au point de vue du droit et de l'économie politique*, par LOUIS ARNAULT, agrégé, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Toulouse, membre de l'Académie de législation. Paris, Alphonse Picard, 1875. In-8 de 196 p. — Prix : 2 fr. 50.

L'auteur se propose dans cet ouvrage « de rechercher quelles ont pu

être les idées des dictateurs de deux mois, sur les choses du droit civil et criminel et l'économie politique et de vérifier dans les écrits émanés d'eux, dans leur *Journal Officiel*, la parole de M. Martial Delpit, signalant le néant de leurs conceptions et leur ignorance crasse, comme eût dit Ulpien. » Il examine donc tous les actes de ce pouvoir éphémère, et dépouillant avec un soin minutieux tous les papiers officiels de ces maîtres d'un jour, il s'attache à découvrir la tendance générale de ce mouvement qui ne lui apparaît que sous la forme d'une déclaration de guerre à la société. Il montre la Commune toujours mue par une fureur de démolition, détruisant le mariage sans y rien substituer. Sur les questions de propriété, il la surprend en flagrant délit de vol, et, par la conduite qu'elle a tenue vis-à-vis du Mont-de-Piété, des propriétaires, des officiers ministériels, prouve qu'elle n'avait nul souci des droits d'autrui. La liberté n'était pas plus respectée. et liberté de la presse, liberté du travail, liberté individuelle trouvèrent toujours en elle une ennemie déterminée. Après cette énumération patiente, l'auteur est donc autorisé à formuler cette déclaration aussi juste que bien pensée : Rien ne pouvait sortir de la Commune. Sa haine ne pouvait lui tenir lieu de science du droit, ses fureurs irréligieuses étaient inhabiles à fonder un système, et par son impuissance à édifier quoi que ce fût, elle nous a démontré que ses membres n'étaient que de vulgaires révoltés. U. C.

Jules Michelet, par Gabriel Monod, avec un portrait à l'eau-forte par Boilvin, un sonnet par G. Lafenestre, et un fac-simile. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875. In-12 de 121 p. — Prix : 3 fr. 50.

Cet ouvrage n'est pas et ne pouvait pas être une œuvre de critique : « La critique des œuvres de Michelet pouvait être faite moins par moi que par tout autre, » nous dit M. G. Monod. Nous comprenons ce qu'il y a de vrai dans ces paroles. Celui qui a été l'ami et le confident de Michelet est trop plein du souvenir de l'homme dont il regrette la perte pour reprendre, avec la froide sévérité du critique, l'étude de ces œuvres qu'il a lues autrefois avec l'admiration d'un disciple et d'un ami. L'ouvrage qu'il présente au public regarde uniquement l'homme, et nul n'était mieux placé que lui pour retracer la figure si animée et si mobile de Michelet. Mais nous devons faire les plus expresses réserves pour les jugements portés sur l'historien ; son admiration de la nature n'est qu'une sorte de panthéisme vague et insaisissable, qui va en s'accentuant davantage avec les années pour aboutir enfin à ces productions qui s'appellent : l'*Oiseau*, l'*Insecte*, l'*Amour*, *la Femme*, etc. Quant aux opinions de Michelet, elles sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici. E. D.

VARIÉTÉS

DE LA PRÊTRISE DE MAZARIN.

Dans une note de l'*Introduction* aux *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère recueillies et publiées* par M. A. Chéruel, 1872, (*collection des documents inédits sur l'Histoire de France*), on lit (p. xvi) : « Ici se présente une question souvent controversée : Mazarin était-il prêtre ? Les contemporains

ne le croyaient pas engagé dans les ordres. La lettre en vers adressée au cardinal Mazarin par l'abbé de Laffemas (Paris, 4 mars 1649) en est une preuve :

Vous êtes un grand cardinal,
Un homme de haute entreprise,
Vingt fois abbé, homme d'Église,
Quoique ne soyez *in sacris*,
N'ayant ordres donnés ni pris,
Et n'ayant point le caractère,
Non plus que l'art du ministère.

« Ce ne sont pas seulement les Mazarinades qui affirment que Mazarin n'était pas prêtre. Son biographe, Aubery (t. Ier, p. 88 de l'édition de 1688), dit formellement : « Il est indubitable que le cardinal Mazarin, le cardinal de Savoie, le cardinal Infant et quantité d'autres n'ont jamais été ordonnés diacres. Et cependant on ne saurait sans extravagance douter que les uns et les autres n'aient été de vrais cardinaux. » M. Cousin se prononce également pour la négative (*Jeunesse de Mazarin*, p. 604) : « Mazarin, dit-il, est entré dans l'Église sans avoir jamais été prêtre. » D'autres écrivains ont soutenu le contraire (voy. entre autres les *Problèmes historiques*, par M. Jules Loiseleur, p. 149 et suiv., et les *Nièces de Mazarin*, par Am. Renée 2e édit).

« Les lettres contenues dans notre premier volume ne fournissent aucun éclaircissement pour la solution de ce problème. Mais on trouve dans la suite de la correspondance de Mazarin des textes qui prouvent qu'il n'était pas engagé dans les ordres. Je n'en citerai qu'un exemple, qui me paraît décisif. En 1651, Mazarin, retiré à Brühl près de Cologne, songeait à se rendre à Rome. Mais il était arrêté par cette considération, qu'il n'avait pas reçu les ordres sacrés. Il écrivait à un de ses confidents, qui était son homme d'affaires à Rome, Elpidio Benedetti : Quant à la peine portée par la bulle pour défaut des ordres, on doit considérer surtout la privation du droit de voter dans le conclave, et pour cela je désirerais savoir si, *dans le cas où je prendrais les ordres sacrés*, j'aurais le droit de vote sans qu'aucune autre dispense fût nécessaire (Lettre du 10 juin 1651, mscr. bibl. Mazarine, n° 1719. D. fol. 184-187)[1]. »

M. Chéruel n'avait pas tort de soutenir que c'était là un texte décisif. Mais pourquoi le savant éditeur ne s'est-il pas demandé si ce qui était incontestablement vrai en juin 1651 était encore vrai un peu plus tard ? La précaution n'aurait pas été inutile, car M. Jules Loiseleur vient de publier, d'après des documents irréfutables, une étude[2] où il établit que l'ordination de Mazarin doit se placer, « soit pendant son volontaire exil à Sedan, où il arriva dans les premiers jours d'août 1652, soit dans les premiers mois qui suivirent sa rentrée triomphale à Paris, laquelle eut lieu le 3 février suivant. » L'habile critique ajoute : « Dans tous les cas, il était prêtre avant la fin de l'année 1653. » Après avoir tour à tour invoqué l'autorité d'une dépêche inédite de Gueffier à Le Tellier (fonds Colbert, vol. 316), des mémoires inédits du chanoine Herman, des mémoires de Cosnac, de ceux de l'abbé de Coulanges, du *Gallia christiana*, etc., le bibliothécaire de la ville d'Orléans résume ainsi sa concluante discussion : « Qu'opposera-t-on désormais à ce faisceau de témoignages et de faits concordants ? Mazarin administre les sacrements ; il se reconnaît astreint à la lecture du bréviaire ; il est désigné

1. La lettre est en italien, mais M. Chéruel a très-fidèlement traduit cet important passage, et il ne peut y avoir le moindre doute sur le sens à donner au : *Quando prenderò gl' ordini sacri.*

2. *Comment Mazarin devint prêtre* (*Le Temps* des 30 et 31 décembre 1874).

pour remplir les fonctions de diacre auprès du pape, officiant pontificalement ; mis en possession d'un évêché en vertu de l'initiative royale, il sollicite pendant cinq ans l'investiture du Saint-Père : si ce ne sont pas là des preuves décisives de sa qualité presbytériale, il faut renoncer à les fournir. »

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Le T. R. P. Dom Prosper-Louis-Pascal GUÉRANGER, restaurateur de l'Ordre de Saint-Benoît en France, dont nous annoncions, dans notre dernière livraison, la mort arrivée le 30 janvier de cette année, était né le 4 avril 1805 à Sablé-sur-Sarthe à une demie lieue de l'ancien Prieuré de Solesmes, qu'il devait relever de ses ruines et transformer en abbaye, chef de congrégation. Après avoir fait ses premières études au collége communal de sa ville natale, sous la direction de son propre père, il alla les achever avec une grande distinction au collége royal d'Angers. Il fit ensuite ses études théologiques au séminaire du Mans ; ordonné prêtre en 1827, l'abbé Guéranger était déjà attaché, en qualité de secrétaire particulier à Mgr de la Myre, évêque du Mans, puis à la mort de ce prélat, il devint vicaire auxiliaire de la paroisse des Missions étrangères à Paris sous M. Dufriche-Desgenettes de sainte mémoire. Rentré au Mans en 1831 ou 1832, il s'associa quelques prêtres zélés et résolut de travailler à un hardi projet qu'il méditait depuis longtemps, la restauration de l'Ordre de Saint-Benoît en France. Le Prieuré de Solesmes fut acheté à cet effet, et réouvert le 11 juillet 1833 aux exercices de la vie monastique. Quatre années plus tard (septembre 1837) le Saint-Siége approuvait les constitutions de la nouvelle congrégation bénédictine, dite Congrégation de France. Solesmes était élevé au titre abbatial et Dom Guéranger en devenait premier abbé. Il l'a gouverné pendant près de quarante années au milieu des temps les plus difficiles et laisse après lui, à la famille religieuse dont il était le père, le modèle parfait d'une vie à la fois de prière et d'étude. La carrière littéraire de l'abbé de Solesmes a été laborieuse, militante même, et en un certain sens agitée, mais aussi, féconde en résultats heureux, en fruits de vie. Un vénérable évêque, Mgr de Ladoue, l'a appelé récemment *un homme providentiel*, et a affirmé « qu'il avait eu pour mission de réparer les désastres causés à « la religion et à la société par le gallicanisme religieux et parlementaire « des deux derniers siècles. » Cette double assertion n'a rien d'exagéré. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur la liste des écrits dus à la plume de ce savant et pieux religieux.

Les *Institutions liturgiques* nous ont débarrassés des liturgies du dernier siècle, et ont amené le rétablissement de la liturgie romaine. La *Monarchie pontificale* a grandement contribué à procurer la définition doctrinale du 13 juillet 1870. Les articles de polémique relatifs au naturalisme contemporain ont eu pour sanction l'Encyclique de 1864, et le fameux *Syllabus*, objet de tant de haines passionnées.

L'abbé de Solesmes n'a eu qu'un but : servir l'Eglise, la défendre contre toutes les attaques dont elle a été l'objet dans le passé et dans le présent. Il a rencontré sur son chemin mille adversaires et souvent des plus redoutables, mais il ne s'est jamais laissé intimider. Il disait souvent : « On ne craint rien, quand on ne défend pas un système, quand on ne combat que pour la vérité catholique. Car la vérité aura toujours raison un jour ou

l'autre. » Pourquoi cette maxime n'est-elle plus commune de nos jours? La liste des écrits du R. P. Dom Guéranger est longue. Nous la donnons ci-après en suivant l'ordre chronologique, mais pour plus de clarté, nous divisons ces écrits en deux séries.

Ouvrages de théologie, de polémique religieuse et d'histoire. — *Considérations sur la Liturgie catholique* (*Mémorial catholique* 30 janvier et 30 mars 1830); — *De l'Election des évêques* (Paris, 1831, in-8); — *Les Origines de l'Eglise romaine* (Paris, 1836, in-4); — *Notice sur l'abbaye de Solesmes* (1839, sans nom d'auteur); — *Les Institutions liturgiques* (tome 1er, 1839, tome II, 1841, tome III, 1851); — *Lettre à Mgr l'Archevêque de Reims sur le droit liturgique* (Paris, 1840, in-8); — *Défense des Institutions liturgiques*, comprenant: 1° *Lettre à Mgr l'Archevêque de Toulouse* (1843, in-8); 2° *Lettre à Mgr d'Orléans* (*Fayet*) 1re et 2e lettres, 1846, in-8. 3e lettre, 1847, in-8); — *Mémoire sur la question de l'Immaculée conception de la B. Marie* (Paris, 1850, in-8); — *Pontificale Romanum cum commentariis catalani* (Editio nova. Paris, 1851, 3 v. in-4); — *Polémique relative à l'erreur du naturalisme*: 1° *Contre M. le Prince de Broglie* (*Univers*, octobre 1856, mai, 1857. Réunis en 1 vol. in-8, Paris, 1858); 2° *Du Naturalisme dans la philosophie* (*Univers*, septembre 1857, janvier 1858); 3° *Du Naturalisme dans l'histoire* (janvier 1858, août 1860); — *Le Jansénisme et la Compagnie de Jésus* (1857, 3 articles dans la *Revue de l'Anjou et du Maine*); — *Marie d'Agreda et son livre de la cité Mystique de Dieu* (28 articles publiés dans l'*Univers*, mai 1858, novembre 1859); — *Saint Louis et la Papauté* (8 articles publiés dans le *Monde*, mars 1860, février 1861); — *Madame Swetchine: Sa vie et ses œuvres*, par M. le comte de Falloux (5 articles publiés dans le *Monde*, avril et décembre 1860);—*Sixte-Quint et Henri IV*, par M. Segretain (5 articles publiés dans le *Monde*, août 1860, janvier 1862); — *L'Eglise romaine et le premier Empire*, par M. le comte de Haussonville (14 articles dans l'*Univers*, mai 1868 et suivant); — *Polémique relative à la définition de l'Infaillibilité du Pape*: 1° *De la Monarchie pontificale a propos du livre de Mgr l'évêque de Sura* (Paris, 1870, in-8, 2 éditions); 2° *Défense de l'Eglise romaine contre les attaques du P. Gratry* (2 lettres, 1870); 3° *De la définition de l'Infaillibilité pontificale* (1870); 4° *Réponse aux dernières objections contre cette définition*; — *Sainte Cécile et la Société romaine aux deux premiers siècles*, ouvrage illustré (Paris, Didot, 1873, in-4); *La vie de Sainte Cécile*, avait d'abord paru isolée et sous une forme moins étendue, in-12, en 1849 et 1852 à Paris (traduite en anglais).

Ouvrages de piété. — *La voie facile du salut*, par le B. Alphonse de Liguori (traduit de l'italien, Paris, 1831, in-8); — *Explications sur les corps des saints Martyrs extraits des catacombes, sur saint Léonce* (Angers, 1839); — *L'Année liturgige*: 1° *Avent* (1841); 2° *Le temps de Noël* (2 vol., 1845 et 1847); 3° *La Septuagésime* (1851); 4° *Le Carême* (1854); 5° *La Passion et la semaine sainte* (1857); 6° *Le temps Pascal* (1859, 2e 1860, 3e 1866); cet ouvrage a été traduit en anglais et en allemand; — *Essai historique sur l'abbaye de Solesmes et les Monuments qu'elle renferme* (Le Mans, 1846, in-8); — *Les actes des Martyrs, depuis l'origine de l'Eglise jusqu'à nos jours*, traduction (Paris, 1856, 4 vol.); — *Enchiridion Benedictinum* (Angers, 1862, in-18); — *Essai sur l'origine, la signification et les privilèges de la médaille ou croix de saint Benoît* (Poitiers, 1862, in-18, 4 éditions, traduit en allemand et en anglais); — *Les exercices de sainte Gertrude*, traduction (Poitiers, 1863, in-12).

Il faut ajouter à cette liste beaucoup d'articles publiés dans l'*Ami de la religion*, *l'Univers*, *le Monde* et *l'Auxiliaire catholique*, qu'il avait fondé en 1845 (*Réponses sur le droit liturgique à M. l'abbé David*, aujourd'hui évêque à Saint-Brieuc, etc.).

— Le Dr Ferdinand Hitzig, né le 23 juin 1807 à Haningen, dans le grand-duché de Bade, est mort à Heidelberg, le 25 janvier 1875. Ce célèbre orientaliste allemand avait été élève de Paulus à Heidelberg en 1824, de Gesenius à Halle en 1825-1827, de M. Ewald à Goettingue en 1829. A la fin de cette dernière année 1829, il commença à professer à l'Université de Heidelberg comme *privat-docent* ; il fut appelé en 1833 à Zurich comme professeur de théologie ; en 1861, il retourna, pour y occuper la chaire d'Umbreit, à Heidelberg où il est resté jusqu'à sa mort. Le Dr Hitzig, doué d'une grande pénétration et très-versé dans les langues et l'histoire de l'Orient, a gâté tous ses ouvrages par ses erreurs rationalistes qui ont été très-pernicieuses à sa critique comme à sa réputation. Les rationalistes d'Outre-Rhin eux-mêmes reconnaissent qu'il a abusé de l'imagination et de la fantaisie. Il s'est permis de modifier un grand nombre de passages du texte sacré avec une témérité et un arbitraire que personne n'avait jusqu'ici poussé aussi loin ; il a bouleversé l'histoire sainte avec le même sans-façon et il a abusé de l'étymologie, comme on ne le faisait même pas avant la découverte des règles de la philologie comparative. C'est ainsi qu'il a prétendu prouver, par une hérésie sans nom en linguistique, que la langue des inscriptions cunéiformes assyro-babyloniennes est une langue aryenne, dans un de ses derniers ouvrages : *Sprache und Sprachen Assyriens* (*Le langage et les langues de l'Assyrie*) (Leipzig, 1871). — Les autres principales œuvres du Dr Hitzig sont : *Begriff der Kritik am alten Testament praktisch erœrtert* (Heidelberg, 1831) ; — *Uebersetzung und Auslegung des Propheten Jesaias* (*Traduction et explication du prophète Isaïe*) (Heidelberg, 1833) ; — *Uebersetzung und historisch-kritischer Commentar der Psalmen* (*Traduction et commentaire historique et critique des Psaumes*) (Heidelberg, 2 vol. 1835-1836) ; — *Die zwolf kleinen Propheten* (*Les douze petits prophètes*) (Leipzig, 1838-1851) ; — *Der Prophet Jeremias* (*Le prophète Jérémie*) (Leipzig, 1841) ; — *Die Erfindung des Alphabet* (*La découverte de l'alphabet*) (Zurich, 1840) ; — *Urgeschichte und mythologie der Philistaer* (*Histoire primitive et mythologie des Philistins*) (Leipzig, 1845) ; — *Die Grabschrift der Darius zu Nackschi-Rustam* (*L'Inscription sépulcrale de Darius à Nach-i-Roustam*) (Zurich, 1846) ; — *Der Prophet Ezechiel* (Leipzig, 1847) ; — *Das Buch Daniel* (Leipzig, 1850) ; — *Geschichte des Volkes Israels* (*Histoire du peuple d'Israel*) (Leipzig, 1869) ; — *Hiob*, (Leipzig, 1874) ; — Quelques-uns des commentaires que nous venons de mentionner, comme *Les douze petits prophètes*, *Jérémie*, *Ezéchiel*, *Daniel*, font partie de la collection rationaliste *Kurzgefasstes exegetisches Handbuch zum alte Testament*, ainsi que ses commentaires moins importants de l'*Ecclésiaste*, *Prediger*, *Salomo's*, (Leipzig, 1847), et *du Cantique des Cantiques*, *das Hohe Lied* (Leipzig, 1855). — Le Dr Hitzig a été le collaborateur de plusieurs Revues libres-penseuses allemandes : Les *Theologische Jahrbücher* de Zeller, les *Studien und Kritiken*

— M. Pierre-Joseph-Léon-Baptiste-Onésime Leroy, né à Valenciennes le 30 juillet 1788, dont la mort (à Raisme) nous est annoncée par le *Courrier du Nord*,—quoiqu'elle soit déjà enregistrée dans la *Littérature française contemporaine* (t.V,1854) — s'est beaucoup occupé du théâtre où il a eu ses premiers succès. Mais ses relations de voisinage à Passy avec Raynouard le portèrent vers les recherches historiques et nous ont valu des travaux dont on va trouver la liste. *Le méfiant*, comédie (1814) ; — *L'esprit de parti*, comédie (1817) ; — *L'irrésolu*, comédie (1819) ; — *La fausse modestie*, comédie publiée sous le titre de *Les deux candidats, ou une veille d'élection* (1821) ; — *La femme juge et partie*, comédie (1821) ; — *Caton le censeur*, comédie (1823) ; — *Une première représentation*, comédie (1827) ; — *Histoire philosophique de la littérature française depuis Corneille jusqu'à nos jours* (il n'en a paru que des extraits dans les *Archives*

historiques et littéraires du Nord, 1829) ; — *Etudes morales et littéraires* (1832), publiées ensuite sous le titre *Etudes sur la personne et les écrits de Ducis* (1834) couronnées par l'Académie française ; — *Etudes sur les mystères, monuments historiques et littéraires... et sur divers manuscrits de Gerson...* (1837), couronnées par l'Acad. des inse. et b.-let.) ;— *Corneille et Gerson dans l'imitation de Jésus-Christ* (in-8, 1841) ; — *Epoques de l'Histoire de France en rapport avec le théâtre français* (1843-1844) ; — *Histoire comparée du théâtre et des mœurs en France dès la formation de la langue* (in-8, 1844). — *Les femmes sous Caton le censeur* comédie (1852). — M. O. Leroy a écrit dans les *Cent et un*, le *Dictionnaire de la conversation*, *l'Encyclopédie des gens de lettres*, la *Biographie universelle* de Michaud, les *Archives historiques et littéraires du Nord*, le *Journal de l'Institut historique*, le *Journal général de la France*, et le *Moniteur Universel*.

— M. François-Paul-Emile Boisnormand de Bonnechose, qui vient de mourir à Paris le 15 février, était né à Leyrrdorp (Hollande) le 18 août 1801. Il avait servi dans l'armée comme officier d'état major, et donna sa démission pour devenir bibliothécaire du palais de Saint-Cloud en 1829. Il n'a cessé depuis d'être conservateur de diverses bibliothèques de la liste civile. Bien que frère du cardinal de Bonnechose, il appartenait à l'Eglise réformée. Il laisse bon nombre d'ouvrages dont voici la liste aussi complète que possible. *Corinthe vengée, dithyrambe* (Paris, 1823) ; — *Rosemonde*, tragédie (Paris, 1826) ; — *Bolivar* (Paris, 1831) ; — *La plus facile des grammaires* (Paris, 1832) ; — *La mort de Bailly* (1833, poëme couronné par l'Académie française) ; — *Jeanne Gray*, fragment d'une tragédie (dans la *Revue poétique du dix-neuvième siècle*, t. Ier. 1833) ; — *L'Egyptienne*, cantate (1833) ; — *Histoire de France*, conforme au programme universitaire (1834, 13e éd. 1864) ; — *Histoire sacrée, ou précis historique de la Bible* (in-12, 1838) ; — *Christophe Sauval ou la société en France sous la Restauration* (2 vol. in-8, 1845) ; — *Abrégé facile de l'histoire de France* (in-18, 1840) ; — *Abrégé de l'Histoire sainte* (in-18, 1840) ; — *Les réformateurs avant la Réforme du quinzième siècle, Gerson, Jean Hus et le concile de Constance* (in-8, 1841) ; — *Géographie physique, historique et politique de la France* (in-8, 1847) ; — *Les chances de salut et les conditions d'existence de la société actuelle* (1850, in-18) ; — *Les quatre conquêtes de l'Angleterre, son histoire, ses institutions, sous les Romains, les Anglo-Saxons, les Danois et les Normands, depuis Jules César jusqu'à la mort de Guillaume le conquérant* (2 vol. in-8, 1851) ; — *Histoire d'Angleterre jusqu'à l'époque de la Révolution française*, avec un résumé des événements jusqu'à nos jours (4 vol. in-8, 1859) (traduit en anglais). Ces deux ouvrages ont été couronnés par l'Académie française. — Il a donné *Du Guesclin* et *Hoche*, dans les biographies nationales éditées par Hachette. On lui doit une traduction des *Lettres de Jean Huss écrites durant son exil et dans sa prison*, suivies d'une notice sur ses œuvres (in-8, 1846). — Il a lu à l'Académie des sciences morales et politiques un mémoire sur la persistance des traditions romaines et germaniques dans le droit politique et dans les institutions du moyen âge. Il a travaillé au complément du *Dictionnaire de l'Académie française* et a écrit dans la *Revue Contemporaine*.

— Sir Charles Lyell, géologue anglais, est décédé à Londres le 21 février 1875, à l'âge de 78 ans. Il était né en 1797 à Konnordy (comté de Forfar). Elevé au collége d'Exeter, il s'était destiné au barreau. Emporté par un goût prédominant vers les recherches d'histoire naturelle, il fit des voyages scientifiques en France, en Allemagne, en Italie et aux Etats-Unis ; il se trouva d'accord avec un géologue français, Constant Prévost, pour soutenir, contre l'autorité de Cuvier, la lenteur des anciennes révolutions géologiques, assimilées par lui aux changements produits autour de nous par les

causes actuelles. Cette théorie fut développée en 1833 dans ses *Elements geology*, ouvrage qui a eu dix éditions, et qu'un aide naturaliste du Muséum, Hugard, a traduit en français, il y a une vingtaine d'années. On a de lui : *Travels in North america* (London, 1845) ; — *A second visit to the United States* (1845). Le dernier ouvrage important de Sir Ch. Lyell est son *Geological Evidences of the antiquity of man*, publié en 1863, et traduit en français par Chaper en 1870 sous le titre de : *L'ancienneté de l'homme.* Dans ses diverses publications, Sir Ch. Lyell (élevé au titre de baron en 1864) s'est montré de plus en plus et le fauteur et même l'apôtre des idées darwiniennes et rationalistes. Plusieurs de ses travaux ont été insérés dans les *Mémoires de la Société de géologie* et les *Annales des sciences naturelles.*

— La compagnie de Jésus vient de perdre un de ses théologiens les plus distingués dans la personne du P. Clément Schrader, mort le 23 février à Poitiers, où l'avait appelé Mgr Pie. Le P. Schrader a longtemps professé au collége romain et à l'Université de Vienne. Il a publié : *De theologia generatim commentarius in sacram théologiam ὅδηγος* (Poitiers, Oudin, 1874, in-8). On annonce comme devant paraître bientôt : *de Creatione in genere* ; — *De Angelis* ; — *Traité de la tradition.* Il a été envoyé au concile du Vatican comme théologien.

— Un de nos jeunes savants, M. le docteur Baudelot, ancien membre de la conférence Buffon, nommé professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Strasbourg peu de temps avant la guerre, qui prit part à la campagne de l'Est, est mort le 24 février, professeur à la Faculté des sciences de Nancy, à l'âge de 39 ans, des suites d'une maladie contractée par suite des fatigues de cette campagne. Les principales publications de M. Baudelot sont relatives à l'anatomie et à la classification des poissons, et se trouvent dans les *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Strasbourg.* Sa thèse de doctorat, qu'il a soutenue à Paris en 1863. avait pour objet *les Recherches sur l'appareil générateur des mollusques gasteropodes.* Il préparait un mémoire sur la *Détermination des caractères en anatomie comparée.*

— M. Marie-Louis-Victor Benoit, bibliothécaire en chef de la ville Nancy, membre de l'Académie de Stanislas, est mort à Nancy le 4 décembre. Il était né le 20 avril 1826 à Berthelming. Elève du collége de Nancy, puis des écoles de droit de Paris et de Strasbourg, il était revenu de bonne heure dans sa province où, en même temps qu'il remplit diverses fonctions, il se livra à l'étude des antiquités de son pays. Il a publié un grand nombre de *Mémoires* qu'on trouve dans les recueils des Sociétés savantes de Lorraine et a collaboré à plusieurs journaux, notamment au *Moniteur de la Meurthe* et au *Monde illustré.* Voici les titres de ses principales publications : *Notes pour servir à la statistique monumentale de la Lorraine allemande. La maison dite de Landsberg, à Fénétrange* : 4 planches (1859. Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*) ; — *Notes sur la Lorraine allemande. Les rhingraves et les reitres pendant les guerres de religion du seizième siècle ;* 2 pl. (1860. Extrait du *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*) ; — *La pierre tombale de Mathias Kilburger* (1621) 1 pl. (1861. Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*) ; — *Le Westrich ;* 3 pl. (1861, id.) ; — *La chapelle castrale de Fénétrange ;* 4 pl. (1861, id.) ; — *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Sarrebourg* (1862, id.) ; — *Notes sur la Lorraine allemande. La pierre tombale d'Arnould Souart, bailli du prince de Vaudémont, mort en* 1698 ; 1 pl. (1863, id.) ; — *Les Corporations de Fénétrange* ; 4 pl. (1864, id.) ; — *Numismatique de la Lorraine allemande* (Fénétrange-Lixheim) ; 2 pl. (1865, id.) ; — *Craufthal* (*Claustriacum*) ; 2 pl. (1865. Extrait du *Bulletin de la*

Société pour la Conservation des monuments historiques d'Alsace) ; — *Etudes sur les institutions communales du Westrich et sur le Livre du Vingtième jour de Fénétrange* : 2 pl. (1866. Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*) ; — *Elisabeth de Lorraine, régente de Nassau-Saarbruck et le burgfrid de Niederstinzel* ; 1 pl. (1867, id.) ; — *Tombeau de René de Beauvau et de Claude de Baudoche au Musée lorrain* ; 1 pl. (1867. Extrait du *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*) ; — *Le prieuré et la croix expiatoire de d'Insming* ; 1 pl. (1867, id.) ; — *Eloge de Madame Elise Voïart. Discours de réception, suivi de la liste des ouvrages de Madame Elise Voïart* ; portrait (1868. Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*) ; — *Notice sur l'église de Fénétrange* ; 5 pl. (1868. Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*) ; — *Notice sur des antiquités du département de la Meurthe et des cimetières de la période gallo-romaine* ; 5 pl. (1868, id.) ; — *Pierres bornales armoriées* (Meurthe, Bas-Rhin, Vosges) ; 14 pl. (1870, id.).

— M. Victor de Courmaceul, dont nous avons annnoncé la mort dans notre dernière livraison, naquit à Saint-Omer le 15 juin 1818. Il fit ses études au collége de Saint-Omer, et se révéla de bonne heure par son goût pour la poésie. A 21 ans, il publiait à Calais un recueil de poésies légères : *les Paquerettes* ; en même temps, il collaborait aux divers journaux de Saint-Omer et de Calais. A l'âge de 30 ans, il fut nommé juge de paix à Saint-Amand-les-Eaux, et pendant les loisirs que lui laissaient ses fonctions, il se livra aux études historiques. Il devint membre de la *Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*, et publia dans le bulletin de cette société une *étude sur les archives de Saint-Amand*, et des notices intéressantes sur des monuments du Hainaut. Après avoir été juge de paix pendant dix ans, cédant à une attraction irrésistible, il entra résolûment dans le journalisme, où il obtint du succès. Il fut successivement imprimeur et rédacteur du *Courrier de Nantes*, rédacteur du journal l'*Avenir de la Provence*, de la *Situation*, du *Journal de Nice*. Malgré les labeurs journaliers de sa profession, M. Victor de Courmaceul produisit certains travaux d'érudition ; quelquefois aussi il composa des morceaux de poésie. On cite notamment *La pêche d'Islande*, imprimée à Valenciennes. Il est mort à Gênes, le 25 décembre 1874, à la suite d'une douloureuse maladie. M. de Courmaceul était officier de l'Académie et membre de plusieurs sociétés savantes. J. D.

— M. Louis Noel, né à Saint-Pierre-lez-Calais, ancien avocat, ancien professeur de philosophie au lycée, officier de l'instruction publique, bibliothécaire de Saint-Omer, est mort en cette ville le 18 février 1875. Il fit des études brillantes au collége de Saint-Omer, qui comptait à cette époque 500 élèves ; à Paris, où il fit son droit, il se lia avec Victor Hugo, jeune alors et déjà poëte renommé. M. Noel était poëte aussi ; ses poésies fugitives, ses odes ont souvent reçu les éloges du maître. En 1830, M. Noel revint à Saint-Omer comme professeur de philosophie et se fit inscrire au barreau de cette ville comme avocat. Il plaida quelques affaires d'assises avec succès ; il renonça bientôt au palais pour s'occuper exclusivement de sa classe et des travaux d'érudition. Il avait été nommé membre de la Société des antiquaires de la Morinie. Il succéda à M. Piers comme bibliothécaire de la ville, tout en conservant sa chaire au lycée. Il opéra le classement des livres et des manuscrits et en révisa soigneusement les catalogues. Il contribua puissamment à augmenter la collection d'ouvrages imprimés et manuscrits de cet établissement public. M. Noel s'est livré à de laborieuses recherches, à des études de philologie et de biographie. Il publiait rarement ses travaux, et préférait les adresser à d'autres savants qui les mettaient à profit. Les seuls travaux qui restent de lui sont des poésies et plusieurs discours.

J. D.

— M. l'abbé François-Joseph Parenty, né à Saint-Tricat, près de Calais, le 2 octobre 1799, chanoine, vicaire-général du diocèse d'Arras, ancien président de l'Académie d'Arras et de la commission des monuments historiques, membre de nombreuses sociétés savantes françaises et étrangères, est décédé à Saint-Pierre-lez-Calais, le 30 janvier 1875. Après avoir terminé ses études, il se sentit appelé à l'état ecclésiastique et entra au grand séminaire d'Arras. Mgr de la Tour d'Auvergne-Lauragais le nomma secrétaire-général du diocèse. Chanoine au moment de la mort du cardinal, en 1851, il fut nommé vicaire capitulaire, et sous Mgr Parisis, son successeur, vicaire-général et grand archidiacre d'Arras. Au milieu des labeurs incessants de l'administration diocésaine, il trouvait des loisirs pour se livrer à l'étude et à des recherches sur l'histoire ecclésiastique de son pays. Il fut chargé par Mgr Parisis de faire l'histoire de toutes les églises du diocèse. Cette entreprise de bénédictin n'effraya point le laborieux écrivain qui forma, en peu d'années, une immense collection de notes précieuses et de documents inédits, source inépuisable dans laquelle la Commission des antiquités départementales puise des matériaux abondants pour le *Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais.* — M. Parenty présida longtemps l'Académie d'Arras et la Commission des monuments historiques, dont il était l'un des plus zélés promoteurs. Il était en relations suivies avec beaucoup de sociétés savantes françaises et étrangères qui l'avaient accueilli comme membre correspondant. Le produit de ses publications était régulièrement employé en bonnes œuvres : restauration des églises, construction d'écoles, bourses à des étudiants pauvres, etc. — Voici la liste de ses publications : *Vie de Mme Maës, fondatrice de la réforme des filles de la pénitence* (Lille, Lefort, 1841, in-18) ; — *Histoire de sainte Angèle, fondatrice de l'ordre de Sainte-Ursule* (Arras, Brissy, in-12) ; — *La mère des pauvres, ou vie de sœur Bernardine Rousseau* (Lille, Lefort, 1843, in-18) ; — *Histoire de sainte Berthe et de l'Abbaye de Blangy* (Arras, 1846) ;— *Histoire de Florence de Werquigneul* (Lille, 1846) ; — *Histoire de sainte Bertille et de l'abbaye de Marouil* (Arras, Brissy, 1846, in-18) ; — *Vie de saint Fiacre* (Arras, Lefranc, 1849, in-18) ; — *Vie de saint Eloi, traduite du latin de saint Ouen, suivie d'une monographie de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi* (Arras, Lefranc, 1851, in-12); — Collaboration au *Légendaire de la Morinie,* il y a écrit les vies des saints Fuscien, Victoric et Geutien, et de Cilly de Milan et d'Alvise, évêque de Térouanne (Boulogne, 1850, in-8) ; — *Notice sur l'abbaye de sainte Austreberthe à Montreuil-sur-Mer* et *Notice sur les abbayes de Ruisseauville et d'Auchy-aux-Bois* (Boulogne, 1851, Berger) ; — *Notices historiques sur les abbayes de Dommartin et Saint-André-aux-Bois, de l'ordre de Prémontré ; — Guillaume, abbé d'Ardres et sa chronique* (Saint-Omer, Chauvin, 1854) ; — *Recherches sur les autels* publiées dans le *Compte-rendu du Congrès scientifique de France, tenu à Arras* (1853) ; — *Notice sur la commune de Saint-Tricat* (Lille, 1861, in-18); — *Notices et rapports* insérés dans la *Statistique monumentale du département du Pas-de-Calais.* — En outre, M. Parenty a composé plus de 200 articles historiques et biographiques concernant le diocèse d'Arras, insérés dans l'*Encyclopédie catholique* (Paris, Parent-Desbarres); un grand nombre de discours, notices, rapports et travaux qui ont paru dans les mémoires de l'*Académie d'Arras* depuis 1844 jusqu'en 1862 ; enfin des notices sur les abbayes, prieurés, monuments divers, dont il a enrichi les revues et journaux du temps. J. D.

— M. Jean-Baptiste Labat, né le 14 juin 1802, à Verdum (Tarn-et-Garonne), est mort dans le courant de janvier à Aucamville. Dès l'âge de huit ans enfant de chœur de son village, élevé par un vieux prêtre, puis envoyé à Toulouse en 1817, il fit de rapides progrès dans l'art musical. Dix ans

plus tard, il venait se perfectionner à Paris en suivant au Conservatoire les cours de M. Benoit et de M. Fétis ; puis il revint à Montauban pour diriger la Maîtrise et tenir l'orgue de la cathédrale. Il laisse un grand nombre de compositions musicales qui sont souvent exécutées dans les églises. Il a écrit beaucoup sur l'esthetique musicale. On peut citer : des *Etudes* sur les Noëls et sainte Cécile ; — *Esquisse de l'histoire de l'orgue*; — *Etudes philosophiques et morales sur l'histoire de la musique* (Montauban, 1852, 2 vol. in-8) ; — *Etude sur l'harmonisation du chant des Psaumes* (Montauban, 1854, in-8).

— M. Berthold Damcke, compositeur distingué, qui vient de mourir, était en même temps fort érudit et très-versé dans l'histoire de la musique. Né à Hanovre, en 1812, ce n'est qu'en 1859 qu'il vint se fixer à Paris, après avoir séjourné tant en Allemagne qu'en Russie et en Belgique. Il laisse un grand nombre d'œuvres musicales, un opéra, *Catherine de Heilbronn,* qui n'a pas été représenté et a donné une magnifique édition de Gluck.

— Un célèbre ingénieur, M. Marc Séguin, est mort à Annonay, le 24 février. Il était né dans cette ville le 20 avril 1786. Neveu de Montgolfier, dont il fut aussi l'élève, il fut porté par ses goûts et son éducation vers les travaux scientifiques où il se signala par une foule d'inventions et de savants mémoires. On lui doit un des premiers ponts en fil de fer, des études sur la résistance du fer, les chaudières tubulaires appliquées aux locomotives, et de nombreuses améliorations dans la navigation à vapeur. C'est lui qui a construit, avec ses frères, le premier grand chemin de fer de France, celui de Lyon à Saint-Etienne. Il était depuis 1845 correspondant de l'Académie des sciences. Parmi ses travaux dont beaucoup ont été insérés dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, il faut mentionner : *Mémoire sur le chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon* (in-4) ; — *De l'influence des chemins de fer et de l'art de les tracer et de les construire* (1839, in 8) ; — *Mémoire sur l'origine et la propagation de la force* (Paris, 1857, in-4) ; — *Origine et propagation de la force* (Paris. 1859, in-8) ; — *Considérations sur les lois qui président à l'accomplissement des phénomènes naturels rapportés à l'attraction newtonienne, etc.* (Paris, 1861, in-8) ; — *Considérations sur les causes de la cohésion envisagées comme une des conséquences de l'attraction newtonienne, etc.* (Paris, 1862, in-4).

— Un peintre d'histoire distingué, un ami d'Ary Scheffer, M. Casimir de Balthasar est mort le 7 février à l'âge de 64 ans, à Paris, où il résidait depuis longtemps. Il avait souvent exposé et l'on peut encore se rappeler le succès qu'obtinrent sa *Mort de Lara* et son *Philippe de Valois arrivant au château de Broyes après la bataille de Crécy*. M. de Balthasar, dans les dernières années de sa vie, s'était consacré à une œuvre immense en partie terminée, la composition des Verrières de la cathédrale de Toul, sa ville natale. Profondément attaché à l'opinion royaliste, sa bienveillance, la générosité, la franchise de son caractère lui avaient fait des amis dévoués dans tous les camps. Les travaux de M. de Balthasar ont été honorés par plusieurs médailles et récompenses, puis par la croix d'honneur.

— On annonce encore la mort de M. J. Laugier, graveur, décédé à Argenteuil (Seine) à 90 ans ; — de M. Pierre-Alexis-François Bobœuf, né à Chauny (Aisne) le 6 septembre 1807, mort à Saint-Denis (Seine) inventeur du phénol pour lequel il a eu en 1861 un des prix Monthyon. — de M. Théophile Dondey, écrivain romantique, connu sous le pseudonyme de Philotée O'Neddy, auteur de poésies intitulées : *Feu et flamme* ; — de M. Bory, avocat et ancien maire de Marseille, auteur d'études sur la littérature provençale ; — de sir Sterndale Bennett, professeur de musique à Cambridge, docteur d'Oxford,

principal de l'Académie royale de musique, mort à 50 ans ; — de M. Charles Huret, inspecteur de l'Académie de Paris, mort à l'âge de 75 ans, traducteur des *Essais philosophiques* de Dugald-Stewart ; — de M. de Mangino, rédacteur de la *France*, ancien aide de camp de l'empereur Maximilien, âgé de 36 ans ; — de M. Ribourt, fondateur du journal l'*Artiste*, et directeur de théâtre ; — de M. Nicolas Maige, ancien rédacteur du *Précurseur de l'Ouest*, décédé à Angers ; — de M. Emile Galichon, mort à Cannes à l'âge de 45 ans, ancien directeur de la *Gazette des Beaux-Arts* ; — de M. Dupont-Desaulty, directeur de *l'Ordre du Pas-de-Calais*.

Concours. — Le roi des Belges, par un arrêté du 14 décembre 1874, a fondé un prix annuel de 25,000 francs qui sera distribué quatre années consécutives au meilleur ouvrage sur des sujets indiqués. Les trois premières années 1878, 1879 et 1880, les Belges seront seuls admis au concours ; la quatrième, les étrangers seront appelés à y participer. Les ouvrages doivent être remis au ministre de l'intérieur avant le 1er mars de l'année où le prix sera décerné. Voici les sujets mis au concours : Ouvrage sur l'Histoire nationale (1878) ; — sur l'architecture (1879) ; — sur le développement des relations commerciales de la Belgique (1880) ; — sur les moyens d'améliorer les ports établis sur les côtes basses et sablonneuses comme celles de la Belgique (1881).

— La Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, décernera en 1876, le prix Wicar de 1,000 francs, à la monographie d'un établissement ecclésiastique ou civil, tel qu'abbaye, chapitre, ville du département du Nord. Les mémoires doivent être adressés au secrétariat, à l'Hôtel de ville de Lille, avant le 15 octobre.

— *La Société française de tempérance*, association contre l'abus des boissons alcooliques, met au concours les sujets suivants *pour* 1876 : 1° « Montrer, par des recherches statistiques assez limitées pour que les éléments en puissent être exactement recueillis et facilement coordonnés, circonscrites à un canton, par exemple, et s'étendant, autant que possible, comme période de temps, du commencement du siècle jusqu'à nos jours, quels sont les rapports entre l'accroissement du nombre des cabarets et les changements survenus dans la natalité, la mortalité, la durée de la vie moyenne, la criminalité, la fréquence des maladies mentales, des suicides, le nombre des exemptions du service militaire pour faiblesse de constitution ou infirmités. » — 2° « Etude comparée des législations relatives aux débits de boissons dans les divers Etats de l'Europe. Chercher dans cette étude des données sur les modifications dont la législation française serait susceptible au point de vue de la répression de l'abus des boissons alcooliques. » — 3° « Etudier les associations coopératives de consommation qui existent en France, les causes qui en ont jusqu'à ce jour restreint l'extension et les avantages qu'elles présentent au point de vue de la tempérance. » — 4° « Déterminer, à l'aide de l'observation clinique et de l'expérimentation, les effets comparatifs des eaux-de-vie et des liqueurs dites *similaires de l'absinthe* et qui sont préparées avec les essences de Fenouil, de Badiane, d'Anis, de Tanaisie et autres plantes analogues. » — Pour chacune des quatre questions, le prix sera de 1,000 francs. — *Pour* 1877. 1° « Déterminer à l'aide d'analyses chimiques répétées sur un grand nombre d'échantillons pris au hasard, chez les débitants de Paris ou de la Province, les analogies et les différences qui existent entre l'esprit de vin et les alcools de toute autre provenance livrés au commerce des boissons et des liqueurs. » — Le prix sera de 2,000 francs. — 2° « Est-il possible de

distinguer positivement, par l'examen des propriétés chimiques ou physiques, les vins et les eaux-de-vie naturels, c'est-à-dire provenant de la fermentation des jus de raisin, ou de la distillation des jus fermentés, des vins ou des eaux-de-vie fabriqués ou mélangés avec des alcools d'autre provenance. » — Le prix sera de 1,000 francs. — *Pour* 1878. « Déterminer, à l'aide de l'observation clinique et de l'expérimentation, les différences qui, au point de vue des effets sur l'organisme, et à titre alcoolique égal, existent entre les vins et les eaux-de-vie naturels d'une part, et, d'autre part, les vins fabriqués ou simplement relevés avec des alcools de provenance purement industrielle et les eaux-de-vie de même origine. » — Le prix sera de 2,000 francs. — Les mémoires écrits en français devront être envoyés à M. le Dr Lunier, secrétaire général de la Société, rue de l'Université, 6, à Paris : pour les prix de 1876, avant le 1er janvier de la même année et pour ceux de 1877 et 1878 avant le 1er janvier des mêmes années.

Congrès. — Le Congrès scientifique de la Société française d'archéologie, se réunira cette année à Autun.

— La réunion des *Comités catholiques* se tiendra à Paris du 30 mars au 3 avril prochain.

Sociétés savantes. — Dans sa séance du 9 février, la Société des bibliophiles français a ainsi constitué son bureau : Président d'honneur, M. le duc d'Aumale ; Président, M. le baron Pichon ; secrétaire, M. de Fresne ; trésorier, M. le comte de Béhague. Le Comité est composé de MM. Paulin Paris, Prince Galitzin, comte Clément de Ris, Schefer, Firmin-Didot, de Noirmont, de Lignerolles. M. de la Béraudière a été nommé à la place laissée vacante par la mort de M. de Beauchesne.

— Nous apprenons la création à Chalon-sur-Saône, d'une *Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*, qui réunit déjà un grand nombre d'adhérents et aura pour organe le journal l'*Acclimatation*, fondé par M. Deyrelle.

Institut.— *Académie française.*— L'Académie, dans sa séance du 11 février, a procédé à la réception de M. Alexandre Dumas, qui a pris possession du fauteuil de M. Lebrun. — C'est M. d'Haussonville qui a répondu au récipiendaire.

Académie des sciences. — Dans sa séance du 1er mars, l'Académie a nommé correspondant dans la section de marine et de navigation, en remplacement de l'amiral Wrengel, décédé, Don Pedro, empereur du Brésil par 47 voix contre 7 au général de Saly et 2 à M. Cialdi.

Académie des beaux-arts. — Dans sa séance du 6 février, l'Académie a nommé MM. Dewinne et Engerth, correspondants dans la section de peinture, en remplacement de M. le baron Wappers et de M. Fortuny, décédés.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 5 février, M. Naudet a communiqué une note sur le camp des Pérégrins. M. Th.-H. Martin a commencé la lecture d'un *Mémoire sur l'Histoire des hypothèses astronomiques chez les Grecs et chez les Romains*, qu'il a continuée dans la séance du 12. — Dans la séance du 12, M. Edmond Le Blant a lu une note sur les larmes de la prière qui figurent sur des sarcophages chrétiens. M. Victor Guérin a continué d'exposer les résultats de son exploration dans la Palestine. — Dans la séance du 19, M. Ch. Giraud a communiqué la première partie d'un mémoire relatif à la lecture de M. Duruy sur les *tribuni militum a populo*. M. Ravaisson a fait une communication sur un vase funéraire trouvé en Attique. M. Du Chatellier a lu une note sur un vase d'argent trouvé récemment près de Quimper. — Dans la séance du 26, M. le baron de Witte a lu une note sur deux amphores panathéaïques

trouvées à Corneto. M. A. de Longpérier a lu un mémoire de M. Chabas sur un papyrus égyptien du musée de Turin, contenant des formules magiques. M. E. Le Blant a lu une note relative à deux lampes du troisième siècle. M. Bergaigne, répétiteur à l'École pratique des hautes études, a lu un travail sur l'arithmétique mythologique des Védas.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 6 février, M. du Chatellier a achevé la lecture de son mémoire sur la réformation de la noblesse au dix-septième siècle. M. Hippeau, dans les séances du 6 et du 13, a lu des fragments d'un ouvrage intitulé : *Correspondance inédite du marquis d'Harcourt, ambassadeur de France auprès du roi d'Espagne, Charles II et Philippe V.* — Dans les séances du 13 et du 20, M. Nourrisson a lu un mémoire sur Robert Boyle et l'idée de la nature.—Dans la séance du 20, M. Ch. Giraud a lu un mémoire qu'il avait communiqué la veille à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en réponse à la lecture de M. Duruy sur les *tribuni militum a populo*. — Dans la séance du 27, M. Ed. de Pressensé a commencé la lecture d'un mémoire sur la vie morale des premiers chrétiens d'après les fouilles récentes des catacombes.

Ouvrages relatifs a Shakespeare. — On formerait une bibliothèque des plus considérables avec les ouvrages relatifs à Shakespeare, et cette bibliothèque s'accroît chaque jour. Le docteur Alexander Schmidt vient de faire paraître à Berlin le premier volume (A-L) de : *Shakespeare Lexicon. A complete Dictionary of all the English Words, Phrases and Constructions in the Works of the Poet ;* ce volume in-4 contient plus de 700 pages à 2 colonnes, imprimées en petits caractères. On trouverait difficilement en Angleterre un éditeur disposé à faire les frais d'une semblable publication ; elle fait honneur à l'Allemagne. Tout se trouve dans ce lexique, jusqu'aux noms des chiens et des chevaux qui figurent dans les écrits de Shakespeare. La *Westminster Review* (octobre 1874, p. 586) fait l'éloge de ce travail important, dont quelques articles provoquent de sa part des observations. — Un officier anglais, le capitaine d'état-major Harcourt, employé dans l'armée du Bengale, a mis à profit le temps que lui laissait son séjour dans l'Inde pour rédiger un petit volume intitulé : *The Shakespeare Argosy* (*le Galion de Skakespeare*) ; c'est un recueil de pensées, de maximes extraites des œuvres de l'immortel dramaturge. Le choix est bien fait, et chaque page offre quelque chose digne de rester dans la mémoire.

Prieuré de Courtozé. — Nous avons sous les yeux un mémoire de M. Achille de Rochambeau, intitulé : *Prieuré de Courtozé et ses peintures murales du douzième siècle* (Paris, A. Aubry, 1874. In-8 de 24 p. et 6 pl. chomolith.) Ce mémoire, illustré de belles planches intercalées dans le texte, n'a été tiré qu'à 100 exemplaires numérotés. Il fait connaître l'histoire d'un prieuré, dépendant de l'abbaye de la Trinité-de-Vendôme, fondé dans le premier tiers du onzième siècle. M. de Rochambeau donne le plan et la description des bâtiments qui subsistent encore, et insiste surtout sur une salle qu'il pense avoir été le réfectoire et sur le mur de laquelle il a eu l'heureuse chance de retrouver des peintures intéressantes. Ces peintures existent encore dans deux endroits de la salle ; à gauche, en entrant, on voit une dame debout, filant et donnant des ordres à un maçon. Sur un grand panneau, en face de la porte d'entrée, sont représentés en deux parties, des sujets symboliques; en haut, des scènes empruntées aux Bestiaires ; en bas, une femme tenant un fouet à plusieurs lanières et montée sur un chameau, un homme terrasse un lion, un guerrier lutte contre un tigre. Ces peintures qui méritaient, certainement, d'être publiées paraissent appartenir au

treizième siècle, et avoir été exécutées d'après des modèles employés déjà au siècle précédent. Nous félicitons M. de Rochambeau et de sa découverte et de la description complète qu'il en a faite. A. DE B.

LES ARTISTES EN BÉARN. — M. P. Raymond a recueilli sur les artistes du Béarn et sur ceux qui ont travaillé dans cette province, tous les renseignements qu'il était possible de retrouver. Le savant archiviste du département des Basses-Pyrénées a divisé le recueil qu'il a publié en trois parties (*Les Artistes en Béarn avant le dix-huitième siècle. Notes et documents.* Tirage à cent exemplaires. Pau, L. Ribaut, 1874. Gr. in-8 de 189 p.). La première concerne les peintres, la seconde les architectes, la troisième les sculpteurs, les musiciens et les comédiens. Partout a été suivi l'ordre alphabétique des noms de personnes. Ce dictionnaire des artistes du Béarn et en Béarn ne nous fait pas connaître moins de cent trente-six personnages dont la plupart y sont pour la première fois mentionnés. Quant à ceux que l'on connaissait un peu déjà, tels que François Bunel, le peintre de Henri IV, peintre tant vanté par Florimond de Raymond, et que l'auteur des magnifiques verrières de la cathédrale d'Auch, Arnaud de Moles, on possédera désormais sur eux, grâce au travail que j'analyse, des renseignements plus étendus, plus précis, tous puisés aux sources les plus pures. Je n'aurais eu qu'une seule observation à présenter, au sujet d'un passage relatif à l'époque où Bunel commença à être employé par le roi de Navarre (portrait, à Avignon, avant la fin de juillet 1585, du cardinal Georges d'Armagnac); mais, dans les *Additions* rejetées à la fin du volume, le judicieux érudit a complété (p. 184) ses indications de façon à ne me laisser le droit de mettre à mes éloges la plus petite restriction. T. DE L.

UN MÉMOIRE DE M. EGGER. — M. Egger a publié, en 1864, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, un travail intitulé : *Les substantifs verbaux formés par apocope de l'infinitif. Observations sur un procédé de dérivation très-fréquent dans la langue française et dans les autres idiomes néo-latins.* Dix ans après, il a donné à *la Revue des langues romanes*, une seconde édition si bien revue, si bien corrigée, si fort augmentée, que le travail de 1864 est devenu, en quelque sorte, un travail tout nouveau. C'est ce travail que je viens annoncer (Paris, Pedone-Lauriel, 1875. In-8 de 67 p.). Le mémoire de M. Egger était relativement excellent, quand il parut pour la première fois : aujourd'hui, que le savant académicien l'a tant et tant amélioré, il ne s'éloigne guère de la perfection. Dans des pages d'une clarté et d'une élégance qui n'étonneront aucun de ceux qui ont entendu ou qui ont lu le charmant discours prononcé par lui, en 1873, à l'assemblée générale de la Société bibliographique, M. Egger a réuni des millions de précieuses remarques. Rien de plus abondant, rien de plus curieux que sa collection de dérivés, qu'accompagnent les plus ingénieuses et les plus sûres explications. M. Egger connaît et utilise tous les travaux français, tous les travaux étrangers : il les complète et les rectifie, chemin faisant, et son opuscule, plus important en ses quelques pages que beaucoup de gros volumes, est indispensable à tous ceux qui veulent se tenir au courant de la philologie. T. DE L.

DEUX BROCHURES DE M. HENRI CHARDON. — Je viens recommander aux curieux deux brochures qui ont été publiées dans les derniers jours de 1874, par M. Henri Chardon, ancien élève de l'école des Chartes, membre du Conseil général de la Sarthe. L'une (gr. in-8 de 55 p.) est intitulée : *Les débuts au Mans de Marin Cureau de la Chambre, médecin de Louis XIII, de Louis XIV et du chancelier Séguier, membre de l'Académie française ; ses relations de famille et les héritiers*

de son nom dans le Maine jusqu'au commencement de ce siècle. L'autre (gr. in-8 de 15 p.) est intitulée : *Une lettre inédite du duc de Saint-Simon à M. de Chamillart.* Dans la première notice, M. Chardon complète ce qu'a si bien dit de Cureau de la Chambre, l'auteur du livre sur le chancelier Séguier : M. R. Kerviler s'est surtout occupé de ses personnages au point de vue littéraire ; M. Chardon s'en est surtout occupé au point de vue biographique. Les renseignements inédits qu'il nous donne sur le médecin manceau, sur sa descendance, sont des plus précis et des plus intéressants. — L'heureux chercheur a fait une bien belle trouvaille, quand, parmi les vieux papiers du château de Courcelles, à lui confiés par M. de Chamillart, marquis de la Suze, il a mis la main sur la lettre adressée par Saint-Simon, le 9 avril 1713, à un des meilleurs amis de Mme de Maintenon, à un des plus honnêtes ministres de Louis XIV. Quand M. Chardon déclare (p. 7) que ces quatre pages sont écrites de la même plume qui a buriné en traits ineffaçables toutes les grandes scènes et tous les portraits de son temps, » il ne cède point à la tentation, qu'éprouve presque toujours celui qui découvre, d'exagérer la valeur de sa découverte : il ne fait que constater une vérité que chacun reconnaîtra. Ajoutons qu'il a entouré cette lettre « étincelante de verve, de haine, d'orgueil et d'esprit » d'annotations étendues, où règne une connaissance parfaite de ce siècle de Louis XIV qui, selon sa juste expression (p. 15) « résume le temps le plus glorieux de la nation française et demeure la plus grande page de notre histoire. » T. DE L.

LIVRES MIS A L'INDEX. — La Congrégation de l'index, par décret du 13 janvier, a prohibé les deux ouvrages suivants : *Del sangue purissimo e verginale della madre Dio Maria SSma* (Napoli, 1863), auctor laudabiliter se subjecit et opus reprobavit); — *Del sangue sacratissimo di Maria* (Perugia, 1874), auctor laudabiliter se subjecit et opus reprobavit).

— Voici quelques chiffres relevés dans le compte rendu de l'association de Saint François de Sales pour la défense et la conservation de la foi. Les recettes, pour les années 1874, se sont élevées à 530,612 francs ; les dépenses à 526,677 francs. Dans les dépenses, nous voyons figurer 85,112 francs de livres, bibliothèques, images, objets de missions qui ont nécessité 1,945 expéditions. Les secours donnés en livres et manuels aux œuvres militaires s'élèvent à plus de 6,000 francs.

— Les *Almanachs* publiés par la Société de Saint-Vincent de Paul ont atteint cette année le tirage de 293,000 exemplaires. Le placement s'est ainsi réparti : *Ateliers,* 140,000 ; *Laboureurs,* 130,000 ; *Coin du feu,* 23,000.

— M. Paul de Farcy, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, va publier à Caen, chez Le Blanc-Hardel, la *Sigillographie de la Normandie.* Il reproduit les sceaux eux-mêmes avec la plus grande fidélité, brisés ou mutilés, tels qu'il les a trouvés, dans leur style et leur forme exacte. Un volume sera consacré à l'évêché de Bayeux, un autre aux abbayes et au chapitre de ce diocèse. Il s'occupera ensuite des autres évêchés. La première partie du premier volume, qui va paraître, comprendra depuis le onzième siècle jusqu'au seizième et renfermera, outre une notice sur tous les évêques, puisée aux meilleures sources, la description des sceaux que l'auteur aura pu trouver et la liste des principaux documents de leur épiscopat qui existent actuellement dans les collections publiques et privées. Elle se composera de 200 pages de texte et de 20 planches gravées à l'eau-forte, contenant plus de 50 sceaux et contre-sceaux.

— La *Société de l'histoire de l'art français* vient de décider la publication d'un *Bulletin* paraissant quatre fois par an et destiné à entretenir des relations entre les sociétaires et à les mettre au courant des nouvelles intéressantes

pour le but même que se propose la Société. Le premier numéro vient d'être distribué.

La Société a déjà publié deux volumes de documents inédits : *Nouvelles archives de l'art français*, 1872 et 1873. Le volume de 1874 est sous presse. Elle a également publié : *Mémoires pour servir à l'histoire des maisons royales et bastimens de France*, par André Félibien publiés pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale (in-8 de 104 pages et 1 planche). Ces mémoires sont consacrés à la description des châteaux de Blois, Chambord, Chaumont, Montrichard, Chiverny, Ménars, etc.Elle a en ce moment sous presse les *Procès verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture de* 1648 à 1792. Cette publication, qui comprendra quatre ou cinq volumes, offrira l'histoire officielle et détaillée des artistes français pendant la seconde moitié du dix-septième et le dix-huitième siècle. Il en paraîtra un volume par an.

— *La Société des publications populaires* (82, rue de Grenelle-Saint-Germain, à Paris) vient de publier son compte-rendu qui atteste ses progrès depuis ses quatorze ans d'existence. Elle annonce sa fusion avec l'*Œuvre des bibliothèques des sous-officiers et des soldats*, dirigée par le R. P. de Damas et M. le comte de Madre. Elle a, dans le courant de l'année 1874, examiné environ deux cents ouvrages : 58 n'ont pas été admis. Son catalogue de livres recommandés s'est augmenté de 154 nouveaux articles. Elle a livré dans le courant de l'année pour près de 33,000 fr. de livres.

— On annonce pour le mois d'octobre la publication d'un ouvrage inédit de M. de Montalembert : *Les papes moines*.

— M. le baron de Witte a présenté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la séance du 5 février, les tomes XI et XII du *Polybiblion*.

— Il vient de paraître à Toulouse une nouvelle revue de musique sacrée, sous la direction de M. Aloys Kunc. Son titre *Musica sacra* se trouve suffisamment développé dans le sous-titre, que nous reproduisons ici : *Revue du chant liturgique et de la musique religieuse*, pour qu'on en saisisse toute la portée et le but.

— M. Max Müller vient de publier le sixième et dernier volume de son grand ouvrage commencé en 1849 sur les *Védas*.

— On annonce la fondation d'une Université à Adélaïde dans l'Australie méridionale.

— M. Auguste Nicolas vient de publier un nouvel ouvrage sous le titre de *Jésus-Christ*. Introduction à l'Évangile étudié et médité à l'usage des temps nouveaux (Vaton, in-8 et in-18).

— M. Fayet, ancien recteur de la Haute-Marne, inspecteur d'Académie en retraite, vient de publier un très-curieux travail, réfutation éloquente d'un rapport officiel de l'ancien inspecteur d'Académie de la Côte-d'Or, M. Russet. Cette brochure est intitulée : *Les écoles de la Bourgogne sous l'ancien régime* (Langres, impr. et libr. F. Dangien, 1875. In-8 de 32 p.).

— Le dernier volume des *Mémoires de la Société Eduenne* (nouvelle série, t. III) vient d'être publié. Parmi les travaux qu'il renferme, nous avons remarqué les suivants : *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, par M. le docteur Guyton. — *Le temple du mont de Séne à Santenoy*, par M. Gabriel Bulliot. — *Notice sur la céramique gauloise et sur sa provenance*, par M. Rigollot ; — *Cahiers des paroisses et communautés du bailliage d'Autun pour les Etats généraux de* 1789, par M. Anatole de Charmasse ; — *L'ex-voto de la Dea Bibracte*, par M. G. Bulliot ; — *Inscriptions céramiques gallo-romaines découvertes à Autun; suivies des inscriptions sur verre, bronze, plomb et schistes de la même époque, trouvées au même lieu*, par M. Harold de Fontenay ; —

Note sur les couleurs antiques trouvées à Autun et au mont Beuvray, par M. Henri de Fontenay.

— On annonce la publication prochaine de l'*Histoire du canton de Sennecey* (Saône-et-Loire), par M. Léopold Niepce, conseiller à la Cour d'appel de Lyon.

— MM. Nadault de Buffon, avocat général à Rennes, et Albert Albrier, à Dijon, préparent actuellement une *Histoire de la ville de Montbard*, d'après les documents les plus authentiques extraits des archives départementales de la Côte-d'Or et de la bibliothèque municipale de Montbard.

— L'imprimerie de Saint-Joseph de Milan profite de la découverte du corps de saint Ambroise pour commencer la publication d'une nouvelle édition des œuvres de ce grand docteur. La direction de cette grande entreprise est confiée à M. le chanoine Ballerini : les éditeurs suivront les manuscrits de Milan. Cette nouvelle édition comprendra cinq volumes in-folio à deux colonnes. En voici du reste le titre : *Sancti Ambrosii Mediolanensis episcopi, ecclesiæ patris ac doctoris opera omnia ad mediolanenses codices pressius exacta ; curante Paulo Angelo Ballerini, metropolitanæ ecclesiæ canonico ordinario patriarcha alexandrinorum latini ritus, doctis itidem aliis viris, præsertim ex Ambrosiana bibliotheca. coadjuvantibus. Aloysio Nazari e comitibus a Calabiana in metropolitica sede Ambrosii successori dicata. Monumentum filialis pietatis erga parentem optimum, vertente anno auspicatissimo elevationis sacrarum ejusdem exuviarum ac quintidecimi ab ipsius episcopali consecratione sæcularis festi.*

— Notre collaborateur, M. H. de Charencey a fait un tirage à part de son mémoire sur *La symbolique des points de l'espace chez les Indous* (Paris, Leroux, 1875. In 8 de 16 p.) qu'il a donné dans la *Revue de philologie et d'ethnographie*. En même temps il a publié un travail sur un point curieux des traditions du Nouveau-Monde, c'est l'*Histoire légendaire de la Nouvelle Espagne, rapprochée de la source indo-européenne* (Alençon, E. de Broisse, 1874. In-8 de 66 p.) Il tend à prouver l'origine asiatique des principaux mythes mexicains.

— M. le marquis Gino Capponi vient de publier, en italien, une *Histoire de la République de Florence* (2 vol. in-8) à laquelle il travaillait depuis près de vingt-cinq ans.

— M. Robinet de Cléry, alors qu'il était encore procureur général de Dijon, a prononcé un remarquable discours sous ce titre : *les Magistrats bourguignons au parlement de Metz et au conseil souverain d'Alsace* (Dijon, Darantière, 1874). Il emprunte un intérêt tout particulier à la situation de l'auteur, originaire des pays annexés, et qui, après avoir donné l'exemple en quittant la robe pour revêtir l'uniforme militaire pendant la guerre, était plus à même que tout autre de faire l'éloge de ces grands magistrats bourguignons qui défendaient la royauté et la liberté, l'intégrité du territoire et nos institutions séculaires.

— M. E. Cortambert, conservateur du cabinet géographique de la Bibliothèque nationale, vient de publier, sous le titre d'*Histoire des Progrès de la géographie de 1857 à 1874*, un répertoire méthodique et aussi complet que possible des voyages et des découvertes géographiques, des cartes, atlas et livres publiés sur la géographie depuis dix-sept ans.

— La table des quinze volumes de l'*Histoire littéraire de la France, dictionnaire de l'état des lettres et des sciences jusqu'à la fin du douzième siècle*, depuis si longtemps annoncée, va enfin paraître à la fin du mois, chez J. Palmé. Cette table a été faite avec le plus grand soin par M. Camille Jullian, archiviste paléographe, sous la direction de M. Léon Gautier.

— M. l'abbé Pequegnot, se conformant aux statuts diocésains d'Autun,

qui ordonnent aux curés de recueillir les documents historiques concernant leur paroisse, vient de publier une *Notice historique sur la paroisse de Conches*, où il passe en revue la collégiale, l'hôpital, le château, la commune, l'échevinage, etc.

— M. le Dr Damoiseau vient de publier sous les titres de l'*Ecole éternelle dont a parlé M. le professeur Bouillaud* et *le vrai Prométhée ou l'école éternelle.* (Paris, J.-B. Baillière, 1874. In-8) deux brochures presque identiques contenant des discours prononcés à l'assemblée générale de la Société des médecins de l'Orne. Nous ne pouvons ici que louer leur inspiration spiritualiste.

— Nous avons à signaler un nouveau travail historique de M. L. Dr Ulysse Chevalier. Ce sont des *Notices historiques sur l'abbaye de Saint-Just et sur le monastère de Sainte-Ursule* de Romans (Drôme) (Valence, imp. Chenevier, 1874. In-8 de 91 p. et 1 pl.). Dans la première, nous relevons, à côté de détails de mœurs curieux, des notices sur toutes les abbesses de 1349 à 1789 avec les événements qui ont marqué dans l'histoire de l'abbaye sous leur administration. L'abbaye de Saint-Just, de l'ordre de Cîteaux, était un asile pour les filles cadettes de famille noble ; ruinée pendant la réforme, elle avait été transférée de Saint-Just en Royans à Romans sans changer de nom. Dans la courte notice sur les Ursulines, nous avons remarqué une curieuse statistique sur la longévité des religieuses.

— M. Ed. Senemaud, archiviste des Ardennes, vient de publier un travail original ; c'est une notice sur les entrevues royales qui ont eu lieu dans le département des Ardennes de 859 à 1654 (*Notices historiques.* Entrevues dans les Ardennes. 859-1654. Paris, Champion, 1875. In-8 de 35 p. sur papier vergé, numéroté). Nous n'en avons pas relevé moins de vingt. Il nous promet d'autres publications intéressantes : *Les conciles tenus dans les Ardennes*, et *les Ardennais réfugiés en Prusse, en 1685, après la révocation de l'édit de Nantes.*

Publications nouvelles. — *Apologie de la théodicée au dernier concile général du Vatican*, par l'abbé Freguet (in-12, Plon). — *Le Règne de Dieu et la question sociale*, conférence par M. l'abbé Joly (in-12, Bray et Retaux). — *Louis Lateau et la science allemande*, par l'abbé N. J. Cornet (in-18, Bruxelles, Closson ; Paris, Dillet). — *Logique déductive et inductive*, par A. Bain (2 vol. in-8, Germer-Baillère). — *Histoire de la philosophie*, par Alf. Fouillée (in-8, Delagrave). — *Curiosités zoologiques et botaniques*, par O. Sachot (in-18, Ducrocq). — *Alde Manuce et l'Hellenisme à Venise*, par A. Firmin-Didot (in-8, A. Firmin-Didot). — *Michel de Montaigne, son origine, sa famille*, par Th. Malvezin (in-8, Bordeaux, Lefebvre). — *Une Idyle pendant le siége*, par François Coppée (in-8, Lemerre). — *Une femme gênante*, par G. Droz (in-18, Hetzel). — *Le Chancelier*, par J. Verner (in-18, Hetzel). — *Les grands écrivains de la France, Molière*, T. II, par Eug. Despois (in-8, Hachette). — *Leçons de chimie*, par F. Poiré (in-18, Delagrave). — *Du régime des travaux publics en Angleterre*, par Ch. de Franqueville (4 vol. in-8, Hachette). — *Paris, ses organes, ses fonctions, sa vie*, par Max. du Camp. T. VI (in-8, Hachette). — *Histoire d'une forteresse*, par Viollet-le-Duc (in-8, Hetzel). — *M. Samson et ses élèves*, par E. Legouvé (in-8, Hetzel). — *Correspondance de Lamartine*, publiée par Mme E. de Lamartine, T. V (in-8, Hachette). — *Clé de l'Imitation de Jésus-Christ, Gerson et ses adversaires*, par Jean Darche (in-8, Thorin). — *Œuvres de MM. Alfred, Gustave et Jules de Wailly*, résumées et publiées par G. de Wailly (3 vol. in-18, Didot). — *Vie de M. Mollevaut, prêtre de Saint-Sulpice, ancien supérieur de la Solitude*, par un prêtre de Saint-Sulpice (in-18, Lecoffre). — *Diction*

naire annuel des progrès des sciences et institutions médicales, par M. P. Garnier (in-18, Germer-Baillière).— *L'Année scientifique et industrielle*, par L. Figuier. (1874, in-8, Hachette). — *L'Année géographique*, par Vivien de Saint-Martin, T. XII, 1874 (in-18, Hachette). — *Historiæ seu vitæ sanctorum*, T. Ier Januarius (in-8, Paris, Lethiellieux ; Turin, P. Marietti). — *Histoire universelle de l'Eglise*, par J. Alzog. T. III et IV (in-18, Sarlit). — *Vie de saint Honorat, fondateur de Lérins et évêque d'Arles*, par l'abbé L. Pierrugues (in-8, Bray et Retaux). — *Michel de l'Hospital, avant son élévation au poste de chancelier de France*, 1505-1558, par E. Dupré-Lrsale (in-8, Thorin). — *Mémoires du duc de Saint-Simon*, publiées par Chéruel et A. Régnier fils. T. XVIII (in-18, Hachette). — *Histoire de l'Angleterre depuis la mort de la reine Anne*, par H. Reynald (in-18, Germer-Baillière). — *Etudes sur l'ancienne Rome : histoire, mœurs, institutions, d'après les documents conservés dans les dépôts d'archives*, par Félix Rocquain (in-12, Didier). — *Adoption, éducation et correction des enfants pauvres, abandonnés, orphelins ou vicieux*, par le baron Charles Daru et Victor Bournat (in-8, Douniol). — *Passé et présent*, par le duc de Grammont (in-18, Plon). *L'Annam et le Cambodge*, par M. Bouillevaux, missionnaire apostolique (in-18 avec cartes). — *Histoire de l'invasion des Etats pontificaux en* 1867, par le baron de Mevius (in-8). — *Les Antiquités Gallo-Romaines, de la commune de Vic-de-Chassenoy* (Côte-d'Or), par Hippolyte Marlot (in-8, Semur, Verdot). — *Le Merveilleux dans l'Ausois ; légende de Sabbat ou cercle mystique de Vic-de-Chassenoy* (Côte-d'Or), par le même (in-8, Semur, Verdot). — *Note sur la dalle funéraire d'Etienne Quarré de Château-Regnault, comte d'Aligny, grand bailli de la noblesse du Charollois*, par Charles Aubertin (in-8, Beaune, Batault). — *Pétrarque et les fêtes du centenaire à Vaucluse et à Avignon*, par Eugène Roulleaux (in-8, Bourg, Comte-Milliet). — *Les Ecoles de droit en Franche-Comté et en Bourgogne ; La faculté de droit de Dijon*, par M. Villequez (in-8). — *Les catacombes de Rome*, par Henri de l'Épinois (gr. in-18). — *Carnot*, par Georges Michel (br. in-18). VISENOT.

CORRESPONDANCE

Apostolicité des Églises de France. — Nous donnons aujourd'hui la bibliographie, depuis longtemps demandée, de l'apostolicité des Églises de France. Si long que soit ce travail, il n'a pas la prétention d'être complet. Nos lecteurs voudront bien nous aider à combler les lacunes qu'ils pourront y remarquer. C'est avec intention que nous n'avons pas mentionné toutes les Histoires de l'Église où la question est naturellement traitée ainsi que les grandes collections où il faut avant tout aller puiser les documents. Il en est une sur laquelle nous devons particulièrement appeler l'attention, c'est celle des Bollandistes, que nous aurions voulu dépouiller, mais nous avons dû reculer devant ce travail, que nous nous contentons d'indiquer.

[ABBADIE (l'abbé).] *Nouvelle dissertation touchant le temps auquel la religion chrétienne a été établie dans les Gaules et où l'on fait voir que ça été non dans le premier, mais dans le deuxième siècle qu'elle y a été établie, et qu'y étant depuis déchue, elle y a été rétablie vers le milieu du troisième.* (Toulouse, Boude, 1703. In-12). — ARBELLOT (l'abbé). *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial et sur l'antiquité des églises de France.* (Limoges, Leblanc; Paris, Didron, 1855. In-8 de 246 p. 2e édition, 1860, avec un supplément. Limoges, Chapou-

lard. In-8). — Le même. *Pierre le Scolastique. Fragments du poème de saint Martial*, recueillis et publiés. (Limoges, Leblanc, 1857. In-8 de 46 p.) — Le même. *Observations critiques à MM. Bourassé et Chevalier sur la légende de saint Austremoine et les origines chrétiennes de la Gaule.* (Tours, Bouserey, 1870. In-8 de 48 p.). — Auber (l'abbé). *Vie des saints de l'église de Poitiers.* (Poitiers, 1858). — Baldit (l'abbé). *Recherches sur l'épiscopat des saints Martial, Sévérien et Privat.* (Mende, Ygnon, 1854. In-8). — Barrère (l'abbé). *Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen.* (Agen, Chavron, 1855-1856. 2 vol. in-4). — Beausset (Mis. de). *Etude historique sur la première prédication de l'Evangile en France.* (Lyon, 186 2. Broch. in-8). — Belloguet (baron Roget de). *Origines dijonnaises.* (Dijon, 1851. In-8). — Bernouville. *Mélanges concernant l'évêché de Saint-Papoul.* — Bernard (l'abbé E.). *Les origines de l'église de Paris. Etablissement du christianisme dans les Gaules. Saint-Denis de Paris.* (Paris, Jouby et Roger, 1870. In-8 de 562 p. avec 16 grav.) — [Boilleve (Joseph).] *Dissertation sur l'établissement de la religion chrétienne à Orléans* (*Mercure* de 1734. Juin). — Boissieu (Alphonse de). *Inscriptions antiques de Lyon reproduites d'après les monuments ou recueillies dans les auteurs.* (Lyon, Perrin. In-fol. de 700 p.) — Boitel (l'abbé). *Histoire de la Champagne.* — Bonaventure de Saint-Amable (L. R. P.). *Histoire de saint Martial, apôtre des Gaules, ou la défense de son apostolat contre les critiques du temps* (Clermont, Jacquard, 1676-85. 3 vol. in-fol.) — Bondonnet (Dom Jean). *Histoire des évêques du Mans.* Avant-propos. (1651, in-4). — Le même. *Réfutation de trois dissertations de Me Jean de Launoy, contre les missions apostoliques dans les Gaules.* (Paris, J. Piot, 1653. In-4). — Bonne-Foy (Jean-François de). *Réponse à la lettre que le sieur Maldamnat a écrite à un sien ami de Limoges; avec une apologie pour la mission du glorieux saint Martial.* (Paris, Lapierre, 1668. In-4). — Bordier (Henri). *De l'Autorité de Grégoire de Tours, en réponse à M. L. de La Marche, en appendice à la traduction de Grégoire de Tours.* (Paris, 1861. T. II, p. 405 et suiv.) — Bouche (Honoré). *Vindiciæ fidei et pietatis pro cœlestibusillis tutelaribus constituendis; ad verzum Joannem de Launoy.* (Aquis sextiis, 1644. In-. 8). — Bougaud (l'abbé). *Etude historique et critique sur la mission, les actes, le culte de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne et sur l'origine des églises de Dijon, d'Autun et de Langres.* (Autun, 1859. In-8).

(*La suite au prochain numéro.*)

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Un Mot de Henri VIII. — Henri VIII, parlant à François Ier de Charles de Bourbon, a-t-il réellement dit ce mot que rien, du reste, ne dément dans sa vie : « Si j'avais un pareil sujet, je ne lui laisserais pas longtemps la tête sur les épaules ? » T. de L.

Sur un passage du journal de l'Estoile. — Pierre de l'Estoile, dans son *Journal de Henri III*, sous l'année 1575, raconte ce qui suit : « Le samedy 13 d'aoust fut pendu, puis mis en quartiers en la place de Grève, Abraham, secrétaire du prince de Condé, qui avait été pris voulant passer en Angleterre, chargé de pacquets et mémoires. » Saurait-on quelque chose de plus sur cet Abraham ? Hubert Languet, qui, dans une lettre du 21 septembre 1525, mentionne aussi le supplice de l'émissaire du prince de Condé, ajoute qu'il avait bien connu le personnage, mais, malheureusement, il oublie de nous le faire connaître.

Quelque contemporain aura-t-il été moins discret que Languet?

T. DE L.

Un vers anonyme. — De qui ce vers dont le premier hémistiche semble, de nos jours, être la devise de tant d'écrivains?

Travaillez vos succès autant que vos [ouvrages.

UN CURIEUX DE PROVINCE.

Un prétendu livre de Bautru. — Est-il vrai que Bautru ait publié un volume tout composé de pages blanches et qui n'avait d'imprimé que ce titre : *Les beaux traits de la vie de M. le duc d'Epernon?*

UN CURIEUX DE PROVINCE.

Une brochure sur le Canada. — Le *Français* du 17 novembre contient, sous la signature Anatole Langlois un article sur les colons au Canada qui débute par cette phrase : « Sous ce titre, *Les Belges et les Alsaciens-Lorrains au Canada*, M. l'abbé Verbist missionnaire au Canada, publiait dernièrement une brochure qui mérite d'être lue et répandue dans le public.» Si c'était réellement l'opinion du journaliste que cette brochure « mérite d'être lue et répandue dans le public» il devait mettre le lecteur en état de la trouver ; il a négligé de le faire ,suivant en cela les traditions de légèreté de la presse française. On demande le lieu de publication et le nom de l'éditeur de cette brochure, dont on ne sait si elle a paru en France ou au Canada. H. G.

Edition posthume des œuvres d'Augustin Thierry. — La dernière édition des œuvres d'Augustin Thierry donnée par MM. Amédée Thierry et Henri Martin est-elle conforme aux manuscrits laissés par l'auteur et aux opinions exprimées par lui dans ses dernières années? On se rappelle ce qu'il disait au père Gratry : « Je suis un rationaliste fatigué ; je veux entrer dans le sein de l'Eglise à l'autorité de laquelle je me soumets.... Toute la vraie philosophie de tous les temps et de tous les lieux se trouve dans la doctrine catholique. C'est la vraie religion du genre humain, les objections prétendues philosophiques ne le sont point du tout.... Je veux corriger tout ce que j'ai pu, quoique de bien bonne foi, écrire contre la vérité dans tous les sens. Je demande à Dieu tous les jours, toutes les nuits, de me donner le temps d'achever ce travail, car il me semble qu'en ceci je travaille pour Dieu. Oui je me soutiens et m'encourage parfois dans ma fatigue et mes insomnies, par cette pensée : Je suis un ouvrier de Dieu (Lettre du P. Gratry à Mgr l'évêque de Paris). » La question que nous posons serait intéressante à éclaircir.

J. L.

Le Deutéronome du concile de Chalcédoine. — M. Jules Quicherat, le savant directeur de l'école des Chartes, dans son *Histoire du costume en France* (p. 272), dit que la seule preuve de tous les crimes qui servirent de prétexte à sa condamnation fut de s'être habillé en homme, *au mépris du Deutéronome du concile de Chalcédoine.* » Que signifie l'expression que nous venons de souligner ? N'y aurait-il pas là une erreur ou une faute d'impression?

Gambrinus. — Qu'est-ce que *Gambrinus* désigné comme roi de la bière dans certains ouvrages ? De même qu'on dit Bacchus, dieu du vin, peut-on écrire Gambrinus, roi de la bière ou des buveurs de bière ?

A. G. DE C.

Le pays de Nade. — Ce pays, dont il est question dans plusieurs auteurs est-il un pays imaginaire comme le royaume des Fées.

A. G. DE C.

Histoire de la Navarre. — Quels sont les ouvrages qui peuvent être consultés sur l'histoire de la Navarre ? E.

Les lois somptuaires. — Quelles sont les lois ou ordonnances qui ont eu pour but de réprimer le luxe aux diverses époques de l'histoire, et, par suite, les principaux ouvrages ou articles qui ont été écrits sur les lois somptuaires, sur le luxe? E. A.

—

RÉPONSES.

—

Les Mémoires de Louis XVIII (XII, 198). — L'auteur des *Mémoires de Louis XVIII*, recueillis et

mis en ordre par M. le duc de D***, n'est autre que le baron Etienne-Léon de Lamothe-Langon, connu d'abord sous le nom de Lamothe-Houdencourt, qui a composé plusieurs ouvrages de ce genre. C'est une publication dénuée de toute valeur historique. M. S.

Origine d'un mot (XII, 354). — Dans un vieux recueil espagnol contenant diverses anecdotes et portant ce titre : *Floresta española*, on attribue le mot en question à Don Alvar Perez de Guzman qui disait qu'il tenait pour imbécile celui qui ne savait pas faire un couplet et pour fou celui qui en faisait deux... « Decia que tenia por necio al que no sabia hazec una copta y por loco al que hazia dos. » Th. P.

Le Fumier d'Ennius (XII, 355 et XIII, 96). — Le poëte moderne qui a fait un vers des expressions attribuées à Virgile lui-même est l'Anglais Owen : *Aurum Virgilius de stercore colligit Enni.* Th. P.

Constitutions (XIII, 192). — Voici quelques titres d'ouvrages consacrés à cette question : Comte de Carné: *Etudes sur le Gouvernement représentatif en France de* 1789 *à* 1848 (Paris, 1855, 2 vol. in-8); — Teulet : *Recueil des Constitutions françaises, depuis* 1791 *jusqu'à ce jour* (Paris, 4851, in-12); — Plouard : *Les Constitutions françaises depuis* 1788 *jusqu'à* 1870 (Abbeville, 1871, in-8); — J. Carriat : *Les quinze Constitutions françaises du* 1er *mai* 1789 *au* 19 *novembre* 1873 (Paris, 1874, in-8, pièce); — Tripier : *Code politique, précédé des diverses Constitutions qui ont régi la France* (Paris, 1855, in-8). M. S.

Les énigmes populaires (XIII, 191). — M. A. R. connaît sans doute les *indovinelli popolari veneriani* raccolti de Dom G. Bernoni (Venise, Antonelli 1874) et le beau recueil de MM. Comparetti et d'Ancona. Cette collection contient un assez grand nombre d'énigmes, le dernier volume paru *Conti popolari marchigiani* en offre, notamment à partir de la page 296. A tout hasard j'indiquerai encore à M. A. R. un vieux poëme espagnol *El libro de Apollonio* qui restera une *devinaille* dont il n'était pas prudent de trouver le sens et les œuvres du marquis de Soutillanos, où l'on peut lire les énigmes que ce docte personnage échangeait avec Juan de Mena. M. A. R. sait, du reste, mieux que moi que les énigmes furent en grande vogue au moyen âge et qu'on en rencontre dans plusieurs poëmes de cette époque : ainsi il se rappellera qu'un géant menace d'outrager Cheliane et de tuer Sadoc si celui-ci ne découvre pas la signification d'une devinaille. Th. P.

ERRATA.

Plusieurs fautes d'impression se sont glissées dans notre dernière livraison, nous les rectifions ici.

P. 172, l. 24, *au lieu de* : Pourquoy *m'a-t-on* sur le genouil tenu, *lisez* : Pourquoy *m'a-on* sur le genouil tenu. — Le *t* dit euphonique, et qui n'est en réalité que l'ancienne terminaison de la troisième personne (*habet*), avait disparu sous son ancienne forme (*at*) au seizième siècle, et non encore reparu sous la nouvelle.

P. 176, l. 30, *au lieu de* : Mme Marie-Nyon, *lisez* : Maire-Nyon.

P. 186, l. 36, *au lieu de* : Scistdam Skandy, *lisez* : Tristram Shandy.

P. 192, *au lieu de* : Jean et Catherine étaient fils de François, *lisez* : fils et fille.

Le Gérant, L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMP. JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

TRAVAUX RÉCENTS SUR LA NUMISMATIQUE

Etude sur les monnaies antiques recueillies au Mont Beuvray, par A. DE BARTHÉLEMY. In-12 de 20 p. et 1 pl. (Extr. des *Mém. de la Société Eduenne*, 1872). — *Liste des mots relevés sur les monnaies gauloises*, par LE MÊME. In-8 de 18 p. (Extr. de la *Revue Celtique*, T. III). — *L'art gaulois*, par E. HUCHER. Le Mans, Monnoyer, 1868-1873. 2 vol. in-4 de 63 & 160 p. et 101 pl. 60 fr. — *Origine de la monnaie d'après les médailles celtiques découvertes sur les rives de la Marne*, par A. DE VERTUS. In-8 de 16 p. et 3 pl. (Extr. des *Mém. de la Société hist. et archéol. de Château-Thierry*, 1872). — *Odyssée de la bécasse en Gaules*, par F. PARENTEAU. Nantes, V. Forest, 1872. In-8 de 8 p. et 1 pl. — *Lettre sur la numismatique gauloise*, par CHANGARNIER-MOISSENET. In-8 de 8 p. (Extr. des *Mém. de la Société d'hist. et d'archéol. de Beaune*). — *Rapport sur une communication de M. Blancard, relative à la découverte d'Auriol*, par A. CHABOUILLET. In-8 de 11 p. (Extr. de la *Revue des Sociétés savantes*, 1866). — *Collection G. di Demetrio; numismatique Egyptienne*, 2e partie, par F. FEUARDENT. Paris, Rollin & Feuardent, 1873. In-8 de 344 p. et 36 pl. 15 fr. — *Monnaies des nomes d'Egypte*, par J. DE ROUGÉ. In-8 de 71 p. et 2 pl. (Extr. de la *Revue Numismatique*, 1869-1873). — *De la signification des lettres OB sur les monnaies byzantines*, par PINDER & FRIEDLANDER. Berlin, 1873. In-8 de 60 p. 4 fr. — *Catalogue of the greeck coins in the British Museum, Italy*. London, printed by Woodfall and Kinder, 1873. In-8 de 432 p. 25 fr. — *Histoire de la monnaie romaine*, par TH. MOMMSEN, traduite en français par le duc DE BLACAS, et publiée par le baron J. DE WITTE. T. III. Paris, Rollin & Feuardent. In-8 de 564 p. 10 fr. — *Numismatique de la Terre-Sainte*, par F. DE SAULCY. Paris, T. Rothschild, 1874. In-4 de 406 p. et 25 pl. 6 fr. — *Découverte de monnaies lorraines à Sionviller*, par M. BRETAGNE. In-8 de 22 p. et 1 pl. (Extr. des *Mém. de la Société d'archéologie Lorraine*, 1874). — *Etude sur les monnaies alsaciennes du cabinet de France*, par ARTHUR ENGEL. In-8 de 37 p. et 1 pl. 2 fr. (Extr. de la *Revue d'Alsace*, 1874). — *Recherches historiques sur les monnayeurs et les ateliers monétaires du Barrois*, par L. MAXE-WERLY. In-8 de 104 p. (Extr. de la *Revue numismatique belge*, 1874). — *Note sur un gros tournois de saint Louis*, par M. BOUCHER DE MOLANDON. In-8 de 6 p. (Extr. du *Bulletin de la Société archéol. de l'Orléanais*, 1875). — *De l'Association des monnayeurs du saint Empire romain et des ateliers du Piémont qui en firent partie*, par ANDRÉ PERRIN. In-8 de 12 p. (Extr. du *Misuldi storia italiana*, 1873). — *Imitations de quelques types monétaires propres à la Lorraine*, par J. CHAUTARD. Nancy, Crépin-Leblond, 1872. In-8 de 192 p. et 15 pl. — *Imitations des monnaies au type esterlin frappées en Lorraine pendant le treizième et le quatorzième siècle*, par LE MÊME. Nancy, Sordoillet, 1871. In-8 de 484 p. et 36 pl. — *Les bractéates d'Allemagne; considérations générales et classification des types principaux*, par G. SCHLUMBERGER. Paris, A. FRANCK, 1873. In-8 de 430 p. et 8 pl. 18 fr. — *Numismatique des corporations parisiennes, métiers, etc., d'après les plombs historiés trouvés dans la Seine*, par ARTHUR FORGEAIS. Paris, A. Aubry, 1874. In-8 de 316 p. 12 fr. — *Médailles commémoratives de la défense de Metz en 1552*, par P. CH. ROBERT. Paris, Didot, 1874. In-8 de 24 p. — *Des médailles commémoratives de la ville de Toulouse*, par G. DE CLAUSADE, in-18 de 8 p. (Extr. de l'*Annuaire de l'Académie de Toulouse*, 1872-1873). — *Le livre doré de l'Hôtel-de-Ville de Nantes avec les armoiries et les jetons des maires*, par ALEX. PERTHUIS & S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJERO. Nantes, J. Grinsard, 1873. 2 vol. in-4 de XII-122 et IV-168 p. et 13 pl. 50 fr.

Le *Polybiblion* n'a pas encore consacré d'article d'ensemble aux publications relatives à l'étude des monnaies antiques, du moyen âge et modernes. Aujourd'hui, je vais essayer de combler cette lacune, en signalant les principaux ouvrages de numismatique qui ont paru depuis quelque temps. L'étude des monnaies, en effet, est aujourd'hui, plus que jamais, une branche importante de l'archéologie qui rend des services incontestables à l'histoire. Les règles de la critique moderne lui ont

été appliquées; on a cessé de se borner à de simples descriptions, à des attributions ou à des interprétations douteuses. Le numismatiste n'est plus un simple collectionneur qui forme, à grand prix, des séries avec la seule idée d'y laisser le moins de cases vides possible; il lui faut connaître un peu de tout.

Les périodiques numismatiques entretiennent le zèle des savants spéciaux; ils contiennent d'excellentes dissertations, font connaître les découvertes, les publications. La *Revue belge de numismatique*, le *Numismatic Chronicle*, le *Zeitschrift für Numismatik* (je pourrais citer vingt revues, éditées en Allemagne, en Italie, en Espagne et jusques en Amérique), trouvent chacune une ample matière pour intéresser leurs lecteurs. La France a eu longtemps une *Revue numismatique*, la première, peut-être, qui ait paru. Après trente-trois ans d'existence, elle semble, par la trop rare apparition de ses livraisons, être sur le point de cesser. Les publications de la Société française de numismatique n'ont rien de périodique : ce sont de véritables Mémoires de société savante. Nous souhaitons la bienvenue aux *Mélanges de numismatique*, dont les premières livraisons ont paru, et qui, si le public les accueille favorablement, pourront suppléer à l'ancienne *Revue*.

La numismatique gauloise, depuis la publication du second volume de l'*Art gaulois*, par M. E. Hucher, n'a produit que des mémoires disséminés dans divers recueils. Nous citerons l'*Étude sur les monnaies antiques recueillies au mont Beuvray* (Saône-et-Loire), publiées par M. A. de Barthélemy, dans les *Mémoires* de la Société éduenne, et la *liste des mots relevés sur les monnaies gauloises*, par le même (*Revue celtique*). Cette liste a été, de la part de M. Hucher, l'objets d'observations qui ne doivent pas être négligées. MM. Buhot de Kersers (Soc. des antiquaires du Centre) et A. Castan (*Mém.* de la Société d'émulation du Doubs) ont fait des recherches analogues sur les monnaies gauloises qui se trouvent ordinairement dans le sol du Berry et de la Franche-Comté. Nous insistons tout particulièrement sur l'*Art gaulois*, sans lequel il est impossible de traiter la moindre question de numismatique gauloise : cet ouvrage contient une série de planches très-curieuses et très-fidèlement exécutées bien que gravées systématiquement; dans le texte, on trouve des indications précieuses. Ces travaux offrent plus de garanties scientifiques que certaines publications dans lesquelles l'imagination et le mirage de conjectures plus ou moins heureuses font proposer des explications quelquefois fantastiques. C'est ce qui est arrivé à M. de Vertus, cherchant *l'origine de la monnaie d'après les médailles celtiques anipigraphes découvertes sur les rives de la Marne* (Soc. de Château-Thierry); et à M. F. Parenteau, à propos d'oiseaux à long bec, dans lesquels il veut voir la *Bécasse* creusant

le sol pour chercher des vers et devenant la messagère de Bélénus, ennemi des reptiles. Il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit plus maintenant de chercher à tout expliquer ; nous devons nous borner à constater des faits, à les classer et à les rapprocher, sans nous laisser aller à conclure, de quelque temps encore, à moins d'évidence palpable.

La numismatique gauloise est destinée un jour à nous révéler beaucoup de choses sur l'histoire de nos ancêtres, à dater du troisième siècle avant l'ère chrétienne ; mais il ne faut pas oublier qu'il faut faire table rase de tout ce qui a été publié jusqu'ici sur les Gaulois, et chercher la vérité par tous les moyens, sans se préoccuper beaucoup des systèmes qui ont été adoptés généralement. — A cet égard, je citerai un seul fait. En 1867, on trouva, à Auriol (Bouches-du-Rhône), un trésor de deux mille petites pièces d'argent remontant à une haute antiquité, peut-être au cinquième siècle avant Jésus-Christ. Ces pièces, remarquables par leurs types variés et asiatiques, avaient déjà été plusieurs fois rencontrées par unités en Provence et en Espagne. Malgré les recherches de MM. Blancard, Chabouillet, de Saulcy et Hucher, on n'a pas encore pu déterminer si ce numéraire a été frappé à Marseille pour les besoins du commerce de la colonie phocéenne, ou apporté d'Orient.

—M. F. Feuardent a ajouté un nouveau volume à celui que l'Académie des inscriptions et belles-lettres a couronné en 1870. Après avoir décrit les monnaies des rois d'Égypte formant la magnifique collection de M. Giovanni di Démétrio, M. Feuardent a voulu faire connaître les monnaies égyptiennes frappées aux noms des empereurs romains, depuis Auguste jusqu'à Galère-Maximien, c'est-à-dire de l'an 29 avant Jésus-Christ à l'an 305 de l'ère chrétienne. Viennent ensuite les monnaies des *nômes* ou préfectures, qui semblent à l'auteur avoir été fabriquées à Alexandrie pour flatter l'amour-propre des populations de ces circonscriptions administratives, en leur rappelant leur histoire. — Ce nouveau volume, qui contient la description raisonnée de trois mille six cent vingt-cinq pièces est d'une utilité incontestable au point de vue de la classification et des commentaires et dissertations qui la justifient. Signalons les pages qui traitent des monnaies de Canidius Crassus, portant son nom et celui de Ptolémée Césarion, de Salonin, de Vabalathe, de Domitius Domitianus, que l'auteur assimile à Achillée. M. Feuardent annonce un supplément rendu nécessaire par le nombre considérable de pièces acquises, dans ces derniers temps, par M. G. di Démétrio ; ce supplément comprendra non-seulement des additions, mais encore des rectifications et corrections s'appliquant à l'ensemble de l'ouvrage.

— Presque en même temps que paraissait le livre dont nous venons de parler, M. Jacques de Rougé publiait une dissertation sur les *nômes*

égyptiens ; son but n'était pas de faire une monographie numismatique ; il voulait simplement rapprocher les types monétaires des données fournies par les textes géographiques des inscriptions et les traditions mythologiques particulières à ces circonscriptions. Le travail de M. de Rougé complète celui de M. Feuardent ; l'archéologie, la philologie et la numismatique se réunissent pour jeter un jour inattendu sur l'histoire oubliée de ces contrées. M. de Rougé donne la forme ancienne du nom de chaque nôme et de son chef-lieu, et cherche, dans les types monétaires, à déterminer les divinités topiques qui y étaient honorées.

Bien que dans cet article nous ayons principalement pour but de rappeler les publications numismatiques françaises, il nous semble impossible de passer sous silence quelques publications étrangères qui, par leur importance scientifique, ont un caractère international.

—Je veux parler d'abord d'un mémoire de MM. Pinder et J. Friedlander sur la *signification des sigles OB sur les monnaies d'or byzantines.* Depuis que l'on s'occupe de numismatique romaine, on cherche sans avoir trouvé la solution certaine, la signification des lettres OB gravées à l'exergue de nombreuses monnaies d'or du Bas-Empire. Deux hypothèses sérieuses ont été proposées : OB *ryzum* (or) pur, ou 72 en lettres grecques indiquent que la pièce est la 72e partie de la livre d'or. MM. Pinder et Friedlander, qui avaient déjà soutenu cette dernière opinion, contestée par plusieurs numismatistes éminents, reviennent à la charge. J'avoue que leurs arguments me semblent de nature à changer l'hypothèse en réalité : il ressort clairement de leur travail que Constantin, vers 325, établit la taille à 72 sous d'or à la livre ; que depuis 368 on prit l'habitude d'indiquer cette taille par les sigles OB jusqu'au milieu du huitième siècle. Un auréus de Zénon, trouvé récemment en Italie et portant à l'exergue CONOBRV parut un moment donner raison à l'interprétation *obrysum;* mais MM. Pinder et Friedlander lisent cette légende avec beaucoup plus de raison CON OB RV (72 *Ravenna*). La dissertation des deux savants allemands est très-curieuse à lire ; rédigée en français, dans un style clair et dans une forme relativement très-modérée, si on pense qu'elle a été faite au-delà du Rhin ; elle donne des détails précieux sur la taille des monnaies du Bas-Empire, à diverses dates, sur la *pecunia majorina* du Code Théodosien, sur les initiales des ateliers monétaires et leur place dans les légendes.

— Le *British museum* a commencé la publication du catalogue des monnaies antiques de sa collection. C'est là un excellent exemple donné aux conservateurs des collections publiques. La première partie du *Catalogue of the greek coins in the British museum* forme un beau volume de 432 pages, consacré à l'Italie, orné de nombreuses gra-

vures intercalées dans le texte. Les descriptions sont soigneusement faites, les poids et les modules sont indiqués. C'est là un excellent instrument de travail pour les érudits.

—On n'a pas oublié que le feu duc de Blacas est mort avant d'avoir pu terminer la traduction du grand ouvrage de M. Mommsen sur l'*Histoire de la monnaie romaine ;* il ne put en faire paraître que le premier volume, laissant à M. le baron de Witte la tâche délicate de mener à bonne fin cette œuvre importante. M. de Witte a donné les tomes II et III, et le tome IV et dernier est sur le point d'être livré au public. Le travail primitif a singulièrement gagné en passant de l'allemand à la langue française ; il est plus clair, complété par des notes savantes de MM. de Blacas et de Witte et enrichi de nombreuses et superbes planches. Le tome III, le dernier publié, contient l'histoire de la monnaie romaine sous l'empire jusqu'au règne de Justinien ; celle des monnaies des colonies, alliés et provinces, et 132 pages d'appendices qui complètent les tomes II, III et IV. Nous signalerons tout particulièrement, dans ce volume, les pages dans lesquelles on parle des monnaies qui se rattachent aux pays situés sur le Danube et la mer Noire. — M. le baron de Witte est, du reste, un des archéologues qui aura fait le plus progresser l'étude de la numismatique ; dans ce moment, il termine le texte de son ouvrage sur les *empereurs gaulois* dont il a déjà, généreusement distribué les planches depuis plusieurs années. C'est un chapitre complet et inédit qu'il ajoutera à l'histoire de la Gaule romaine.

— Dans la *Numismatique de la Terre-Sainte*, M. de Saulcy a donné, en cinq chapitres, un véritable *corpus* des monnaies autonomes, coloniales et impériales frappées dans les provinces d'Orient sur lesquelles s'était étendue la domination judaïque ; ce volume considérable est accompagné d'un grand nombre de planches. Les collections de France et d'Angleterre, les publications antérieures, ont été mises à contribution, et l'auteur a pu faire connaître un assez grand nombre de pièces restées inédites, proposer des rectifications, en un mot, faire un ouvrage qui, sur ce point, tient le lecteur au courant de la science. Les connaissances spéciales de M. de Saulcy, qui sont de notoriété publique, donnent une grande autorité à cette publication. Chacun connaît les beaux travaux historiques et archéologiques publiés sur la Palestine par le savant académicien qui, à plusieurs reprises, a été étudier sur les lieux les questions qu'il avait à cœur de traiter.

— La numismatique du moyen âge, si on excepte les publications de MM. J. Chautard et Schlumberger, n'a pas fourni d'ouvrages d'ensemble. Nous n'avons à enregistrer que de courtes dissertations qui, sous leur volume modeste, ne contiennent pas moins de bonnes indications de détails. Ainsi M. Bretagne a décrit le trésor de monnaies lorraines décou-

vert à Sionviller (Meurthe), dans lequel se trouvaient plusieurs pièces inédites ; M. A. Engel a donné un catalogue méthodique des monnaies alsaciennes conservées au Cabinet de France ; voilà bien longtemps que l'on attend un travail d'ensemble sur la numismatique alsacienne car l'ouvrage du baron de Bonstteten est fort incomplet, surtout en ce qui touche aux textes. Il semble qu'en présence de la position faite aujourd'hui à l'Alsace, les numismatistes français devraient avoir à cœur de ne pas laisser aux Allemands le soin de faire pour cette province ce que M. de Saulcy a, jadis, si heureusement accompli pour la Lorraine. N'oublions pas les recherches de M. L.-Maxe Werly sur les monnayeurs et les ateliers monétaires du Barrois : ce fascicule de 100 pages est rempli d'indications précieuses. Dans un ordre d'idées analogues, M. André Perrin s'est occupé, mais avec beaucoup moins de détails, de l'association des monnayeurs du Saint-Empire romain, ajoutant ainsi aux travaux déjà publiés par M. Chaponnière.

— Revenons à M. Chautard ; ce numismatiste s'est principalement occupé des imitations monétaires. Au moyen âge, lorsqu'un seigneur ou une ville émettait une monnaie qui était reçue avec faveur dans les transactions commerciales, leurs voisins cherchaient à l'imiter de leur mieux ; bien entendu que cette imitation portait principalement sur le type et les légendes, et que les copies étaient le plus souvent à un titre inférieur à celui de l'original. L'étude de ces imitations présente un intérêt particulier, et offre à celui qui s'y attache l'occasion de faire une foule de petites découvertes, et d'obtenir la solution de problèmes qui ne laissent pas souvent que d'être singulièrement difficiles. En 1871, M. Chautard a publié deux volumes, enrichis de planches nombreuses sur les *imitations des esterlins en Europe* pendant les treizième et quatorzième siècles. Ce type d'origine anglaise eut presque autant de popularité que le type tournois de France. Il y eut des esterlins dans les provinces belges, dans la France du nord-est, dans les provinces rhénanes, en Norwége, en Espagne, en Livonie, etc. L'année suivante M. Chautard traitait des *imitations de quelques types monétaires propres à la Lorraine et aux pays limitrophes.* Nous savons que maintenant l'auteur réunit les matériaux d'une monographie analogue sur les *imitations du gros tournois.* Les travaux de cette nature sont à encourager, et offrent un grand intérêt.

— Quant à M. G. Schlumberger, il a abordé dans ses considérations sur les *Bracteates d'Allemagne*, un sujet que personne avant lui n'avait essayé de traiter. Les numismatistes donnent le nom de bractéates à toutes les monnaies frappées d'un seul côté et dont le flan est tellement mince que l'empreinte parait en relief au droit et en creux au revers. Le mot *bractéate* lui-même est relativement moderne : on ne le trouve pas employé avant la première moitié du quatorzième siècle ;

mais les pièces auquel on peut l'attribuer existent dès le huitième ; seulement on ne les désigna longtemps qu'au moyen des vocables employés communément pour désigner les diverses monnaies. — M. Schlumberger ne s'est occupé exclusivement que des bractéates allemandes frappées au douzième et au treizième siècle dans l'Empire germanique et en Bohême ; son livre comprend deux parties ; dans la première, il fait un véritable traité sur ces monnaies bizarres qui, par le fait, n'étaient que des deniers singulièrement élargis aux dépens de leur épaisseur ; transformé en morceaux de métal aussi aminci que possible pour conserver le poids, le denier bractéate ne pouvait plus recevoir qu'une empreinte. Dans la seconde partie on trouve une énumération des pays allemands où l'on émit surtout des bractéates, avec la description méthodique des types. De belles planches donnent une idée exacte des principales pièces de cette série. Ajoutons que le meilleur accueil a été fait à cet ouvrage de l'autre côté du Rhin, où pareille œuvre n'avait pas encore été tentée.

— M. Arthur Forgeais a ajouté un nouveau volume à la collection des ouvrages qu'il a déjà publiés sur des plombs historiés trouvés dans la Seine. Cette fois il s'est occupé des corporations et corps de métiers de Paris, en donnant de chacun un résumé succinct au point de vue historique, et en lui rattachant les pièces en plomb qui servaient de méreaux et de jetons de présence. Ce nouveau livre est imprimé avec luxe et orné d'excellentes gravures intercalées dans le texte. On pourra regretter que, dans celui-ci, l'auteur n'ait pas cherché à creuser davantage son intéressant sujet ; les plombs historiés comme les sceaux, fournissent l'occasion d'aborder une foule de questions. Certaines attributions sont conjecturales, par exemple celle des plombs attribués aux *fondeurs;* il y a aussi des interprétations qui ne sont pas sérieuses : par exemple à propos des bateliers, un saint en habits religieux tenant une clochette et une clef inspire à l'auteur cette réflexion « serait-ce la clef de la cave ? » Je ne sais pas non plus s'il est bien sûr d'attribuer aux offices de la maison de la reine des méreaux en plomb de très-petites dimensions parce qu'ils portent les armoiries parties de France et tantôt de Castille, tantôt de Navarre. On ne connaît pas encore au juste l'emploi de ces petites pièces très-nombreuses et si variées de types. Ces observations ne diminuent pas le mérite de l'ouvrage de M. Forgeais qui, par ses bonnes gravures donne des indications précieuses sur une foule d'objets qui étaient employés dans la vie ordinaire du quatorzième au seizième siècle.

— Nous ne devons pas passer sous silence le remarquable travail de M. P. Ch. Robert sur *les médailles commémoratives de la défense de Metz en* 1552 ; en cette année cette ville vit Charles-Quint, après un

siége de quarante-cinq jours se retirer; on comprend combien pareil sujet offrait d'intérêt à traiter. M. Robert qui sait rendre l'archéologie et la numismatique agréables à tous ses lecteurs, sans cesser d'être érudit, a trouvé ainsi l'occasion de donner une nouvelle preuve du tact qu'il apporte dans ses travaux académiques.

— Nous ne voulons pas oublier ici un magnifique ouvrage, édité à Nantes, dont le *Polybiblion* s'est déjà occupé (t. XII, p. 37). Je veux parler *Livre doré de l'hôtel de ville de Nantes*, par MM. Alex. Perthuis, et S. de la Nicollière Teijeiro. L'ouvrage est basé sur l'étude des nombreux jetons qui se rattachent à l'histoire de Nantes. Après s'être occupé des armoiries de la ville, les auteurs donnent les dessins et l'explication des jetons bretons, parmi lesquels plusieurs sont remarquables par leur rareté et la perfection de leur gravure. Ensuite commence l'ouvrage lui-même, divisé en trois parties : Conseil des bourgeois de 1333 à 1564, Mairie de Nantes de 1565 à 1790, municipalité Nantaise de 1790 à 1873. Neuf planches très-finement gravées donnent la reproduction exacte des jetons municipaux de Nantes, de 1852 à 1790; les originaux font presque tous partie de la belle collection de M. Perthuis. Espérons que les villes de Tours, d'Orléans, de Rennes, suivront ce bon exemple, déjà donné par Dijon, et que la ville de Paris publiera prochainement un travail analogue, jadis préparé par M. d'Affry de la Monnoye. J. DE MALMY.

OUVRAGES POUR LA JEUNESSE

L'Orpheline, par Mme BOURDON. Paris, Allard, 1874. In-12 de 289 p. Prix : 2 fr. — *L'Héritière*, par Mme E. MARCEL. Paris, Dillet, 1873. In-12 de 294 p. Prix : 2 fr. — *Pauline, histoire pour la jeunesse*, par l'auteur d'*Une institutrice en Angleterre*. Paris, Grassart, 1874. In-12 de 321 p. Prix : 3 fr. 50. — *Marguerite*, par M. E. BENOIT. Paris, Lethielleux, 1873. In-12 de 302 p. Prix : 2 fr. — *Zacharie, le maître d'école*, par RAOUL DE NAVERY. Paris, Dillet, 1874. In-12 de 286 p. Prix : 2 fr. — *Les mauvais jours, mémoires d'un bourru*, par Mlle ZÉNAÏDE FLEURIOT. Paris, Dillet, 1872. In-12 de 288 p. Prix : 2 fr. — *Béatrix*, par Mlle MARIE MARÉCHAL. Paris, Blériot, 1874. In-12 de 288 p. Prix : 3 fr. — *Marie de Sancenay*, par EMILE DELAUNAY. Paris, Dillet, 1874. In-12 de 177 p. Prix : 1 fr. 50. — *Rose Maria. Episode de l'incendie de Londres*, par Lady GEORGINA FULLERTON, traduit de l'anglais par Mme VALMONT. Paris, Lecoffre, 1874. In-12 de 271 p. Prix : 2 fr. — *Barbe-Bleue*, par E. MARLITT, traduit de l'allemand par M. EMMELINE RAYMOND. Suivi de variétés. Paris, Firmin Didot, 1873. In-12 de 400 p. Prix : 3 fr. — *Pierre et Marie ou la grâce de Dieu*, historiette austro-française par JULES MARESCHAL, 11e édition. Paris, Librairie de la Société des gens de lettres, 1874. In-12 de 116 p. Prix : 2 fr. — *Le dessus du panier* et *Proverbes et nouvelles*, par JEAN GRANGE. Tours, Mame, 1874. In-18 de 139 p. Prix : 80 c. — *La Vierge de mai, ou les deux mères*, par HIPPOLYTE AUDEVAL. Paris, Lecoffre. 1873. In-12 de 332 p. Prix : 2 fr. — *La fleur des Gaules, ou les Martyrs de Lyon*, épisode du deuxième siècle après J.-C., par E. HOUET. Paris, Allard, 1873, 2e édition. 2 vol. in-12 de 311 et 392 p. Prix : 5 fr. — *Blanda*, par J. BOUCQUET. Paris, Dillet, 1874. In-12 de 270 p. Prix : 2 fr. — *Sixièmes et derniers quarts de nuit. Les enfants de la mer*, par G. DE LA LANDELLE. Paris, Lecoffre, 1873. In-12 de 302 p. Prix : 2 fr. — *Le roi de Gand*, par HENRY CAUVAIN. Paris, Lecoffre, 1873. In-12 de 364 p. Prix : 2 fr. — *Les souliers de mon voisin*, par A. L. O. E., traduit de l'anglais par Mme S. LE PAGE. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1874. In-12 de 127 p. Prix : 1 fr. 25.

— *Frank Oldfield, ou perdu et retrouvé*, par le Rév. T. P. Wilson, traduit de l'anglais par Mme S. Le Page. Toulouse, Société des livres religieux, 1874. In-12 de 344 p. Prix : 2 fr. — *La Traversée*, par Mlle Aline Madelaine. Paris, Devarenne (F. Rocher successeur), 1875. In-18 de 189 p. Prix : 1 fr. 25.

Nous commençons aujourd'hui dans le *Polybiblion* la revue d'un genre d'ouvrages qui avait, faute d'espace, été laissé jusqu'ici un peu trop dans l'ombre ; nous voulons parler des livres convenant spécialement à la jeunesse, ou pouvant être placés dans des bibliothèques populaires.

L'Orpheline, comme toutes les œuvres de Mme Bourdon, est assurément un ouvrage très-moral, mais le thème en est un peu banal. C'est toujours la vieille fille sèche et égoïste, qui sert de repoussoir. Laurence, sa cousine, est accueillie par elle à contre-cœur, et la vie de l'orpheline est fort difficile. Cependant, grâce aux excellents principes qui lui ont été inculqués dès son enfance, Laurence sait garder une véritable dignité dans une position dépendante. Elle conquiert l'estime de tous, et plus tard, elle gagne si bien l'affection de sa vieille parente, que celle-ci lui lègue en mourant son immense fortune. Puis Laurence se marie, et ses épreuves changent de nature. Les caractères sont bien tracés ; celui de Mlle Porthoy, la vieille fille, ne manque pas d'une certaine originalité, mais celui de Laurence est trop idéal. Placer ses personnages sur un piédestal si élevé, c'est risquer de décourager ; car qui peut se flatter d'y atteindre ? Le but de l'auteur est pourtant de présenter son héroïne comme un modèle à suivre. Ensuite ce mariage avec quelqu'un que Laurence a à peine entrevu, dont elle ignore les antécédents, les goûts et les inclinations, peut être considéré comme une grave imprudence, pour ne pas dire plus. Cependant, malgré ces imperfections, l'*Orpheline* indique aux jeunes femmes où elles doivent aller émousser les épines qui se trouvent inévitablement sous les pas des épouses et des mères; les jeunes filles y puiseront aussi d'utiles leçons.

— *L'Héritière* de Mme E. Marcel appartient à la même catégorie d'ouvrages. Ici la donnée est toute différente : ce n'est plus une jeune fille pauvre et dépendante qui est en scène, mais une riche héritière, à qui tous les biens de la terre ont été accordés, sauf le plus précieux de tous, la santé. Être infirme, chétif et disgracié, la fille du marquis de Valvert semble apporter le malheur avec elle ; sa naissance a coûté la vie à sa mère ; son père, presque fou de désespoir, aurait pu peut-être se rattacher à la vie si l'enfant avait satisfait son orgueil, mais le chagrin du marquis est sans cesse ravivé par la vue de cette petite créature contrefaite. Elle est pour lui comme un remords ; car, victime innocente, elle semble porter la punition d'une existence passée au sein des plaisirs, expier la jeunesse orageuse de son père. Une conversation surprise par celui-ci met le comble à son exaltation. Il se tue

pendant une chasse, laissant sa fille aux mains d'un régisseur fidèle, qui l'élève avec ses enfants. Elle grandit, insoucieuse de ce qui lui manque ; puis arrive l'heure de la jeunesse, et Madelaine de Valvert sent battre son cœur. Alors lui apparaît l'avenir, privé de toutes joies. Pour elle, jamais le bonheur de plaire, d'être aimée ; sa fortune lui procurera des parasites, mais ne lui donnera jamais l'affection d'un mari. Autour de son foyer solitaire, jamais ne s'ébattra une nichée de joyeux enfants. Comprenant sa position sans espoir, Madelaine s'aigrit pendant bien des années, puis enfin la religion fait son œuvre. La pauvre infirme se résigne, s'oublie elle-même, et se console en faisant des heureux. Voilà la morale de ce livre, où il y a de jolies pages, de fraîches descriptions, de beaux sentiments ; mais — il faut tout dire, — il y a aussi des longueurs, et, comme toujours, le style de Mme E. Marcel est trop surchargé d'épithètes.

— *Pauline* est l'histoire d'une enfant gâtée et mal élevée par ses grands-parents. C'est l'œuvre d'une plume protestante. La scène se passe en Suisse dans le canton de Vaud. La morale de cet ouvrage est très-pure ; mais il n'est pas, ce nous semble, sans inconvénient d'habituer les jeunes filles catholiques à lire ce genre de livres. Il faut une instruction plus solide que celle qu'on reçoit de nos jours pour savoir découvrir où se cache l'erreur, surtout lorsqu'il est, autant qu'ici, question de religion. Les caractères sont bien dessinés, sauf pourtant celui des grands parents. Comment admettre, en effet, qu'ils soient si ineptes en éducation, eux qui avaient élevé la mère de Pauline ? La belle-mère est peut-être aussi un peu trop parfaite, l'institutrice trop tournée en ridicule ; mais en somme, il y a de la vie, du mouvement, surtout dans les portraits d'enfants. Une remarque encore à faire : une petite fille est au moment de mourir ; la mère en est avertie par trois coups successifs, les aboiements d'un chien, et des bruits extraordinaires. L'auteur ne donne pas cela comme le résultat produit sur l'imagination par la surexcitation des veilles et du chagrin. Il admet, au contraire, le fait sans commentaires : on sent que c'est par pure superstition.

— Avec *Marguerite* de Mme E. Benoît, nous rentrons dans le roman catholique aux perfections idéales, écueil contre lequel, il faut bien le reconnaître, les écrivains religieux viennent si souvent se heurter. Ils ne peignent pas la vie telle qu'elle est, mais telle qu'ils la voudraient : malheureusement, ils oublient trop que nous ne sommes pas des anges ; que les jours que nous passons sur la terre sont des jours remplis de tentations, de luttes, de combats, et que les victoires auxquelles nous devrons la couronne qui se tresse pour nous là-haut ne sera le prix que d'efforts constants et soutenus. On retombe hélas ! bien des fois avant d'atteindre le but. Montrer où il faut puiser

la force et le courage est, la vraie mission de l'écrivain et la plus utile surtout.

Marguerite est restée orpheline à dix-huit ans. Sa mère, en mourant, lui a recommandé son jeune frère. Les deux enfants n'ont plus pour appui que la mère de leur père, avec laquelle ils n'ont jamais eu de rapports intimes, la vieille dame ayant vu avec déplaisir le mariage de son fils. Cependant, en apprenant la mort de sa belle-fille, elle s'émeut, et se décide à aller chercher les orphelins pour les garder auprès d'elle. Le caractère sérieux de Marguerite, sa piété, ne sont pas du tout au goût de la vieille dame, et elle s'attache beaucoup plus à son petit-fils qu'à sa sœur. Pourtant, Marguerite devrait flatter son amour-propre, car elle a tous les dons physiques et moraux. La promesse que la jeune fille a faite à sa mère est tenue fidèlement par elle, mais elle a à lutter contre bien des difficultés. Le petit Joseph devient un adolescent auquel le plaisir s'offre sous toutes les formes ; Marguerite ne perd jamais courage. Pour atteindre son but, rien ne coûte à son cœur généreux. Un mariage superbe lui est proposé : elle refuse, bien que le jeune homme lui plaise, et qu'il ait toutes les qualités désirables. Grand étonnement de ce refus, taxé de caprice par tous ceux qui entourent notre héroïne. Elle se laisse accuser, et demeure inébranlable jusqu'au jour où son frère, affermi dans ses principes religieux, n'a plus besoin de son aide vigilante. Alors seulement elle consent à se marier, et Dieu lui donne le bonheur à pleine mesure.

— *Zacharie le maître d'école* est une composition des plus originales, et méritant à mon avis, une place à part. C'est sans contredit ce que M. Raoul de Navery a fait de mieux, tant pour le fond que pour la forme. Il est impossible de lire sans être attendri la vie de ce pauvre petit vagabond retiré du vice et de la misère par une main amie. Admirable caractère que celui du Vieux Patience ! L'ouvrage perdrait à l'analyse : c'est une gerbe de fleurs des champs à l'insaisissable parfum, mais qui répand autour d'elle de saines et vivifiantes émanations. Plein de bons enseignements, de morale pratique, ce livre est charmant dans toute l'acception du mot. Il peut être placé dans les mains de l'enfant aussi bien que dans celles de la jeune fille.

— *Les mauvais jours* nous reportent au temps de l'invasion, du siége de Paris, et aux débuts de la Commune : mauvais jours, en effet, s'il en fut jamais. Le livre de Mlle Fleuriot est intéressant à plus d'un titre ; il y a des aperçus très-bien étudiés sur la situation d'alors, de très-belles et très-patriotiques pensées. Seulement, Mlle Fleuriot affecte dans son style une allure masculine qui ne peut faire illusion. On devine la main de la femme tenant la plume du bourru. C'est, à tout prendre, une œuvre utile, car tous les événe-

ments y sont relatés et groupés avec exactitude. Ceux qui ont passé par les épreuves de ces mauvais jours retouveront, en lisant cet ouvrage, leurs tristes mais salutaires impressions.

— La nouvelle intitulée *Béatrix* est d'un genre tout différent : c'est une œuvre de pure imagination . Les scènes principales se passent dans un beau château, au sein d'une famille opulente, où Béatrix s'est introduite en étrangère, bien qu'elle soit la nièce du maître de la maison, qui ne s'en doute pas. D'après les conseils de la seconde femme de son oncle, une créole artificieuse qui, sous les dehors d'une grande générosité de cœur, cache une duplicité monstrueuse, elle a consenti à se faire l'institutrice de sa cousine, sous la fallacieuse espérance que, peu à peu, elle se ferait connaître et aimer de son oncle. L'ensemble de ce livre est romanesque. La sœur aînée de l'élève de Béatrix, sa cousine aussi, est fiancée à un cousin. Le mariage va se faire, quand le jeune homme apprend par hasard le lien de parenté qui les unit à Béatrix. Alors, l'amour qu'il ressentait pour elle, et qu'il voulait vaincre quand il la croyait une simple institutrice, se réveille plus vif que jamais, et il lui en fait l'aveu qu'elle repousse, puisqu'elle le sait engagé avec une autre. Il y a des scènes assez sentimentales, et fort inutiles à donner comme exemple à des jeunes filles. La jalousie d'Hermine, la fiancée, ne tarde pas à éclater. Les suggestions perfides de sa belle-mère, qui voit en cela un motif pour faire partir Béatrix qu'elle déteste, — on ne devine pas bien pourquoi, — alimentent cette jalousie. L'institutrice est chassée honteusement du châtaau. Elle s'éloigne, sans dire un mot pour sa justification. La promesse qu'elle a faite à sa tante de taire son nom, enchaîne sa langue, et elle préfère qu'on la croie coupable ; mais, à la fin, un médaillon perdu, et qui tombe entre les mains de son oncle, fait tout découvrir. La jeune fille calomniée voit arriver au couvent où elle s'était réfugiée, son oncle et son cousin, et elle épouse ce dernier avec le plein consentement d'Hermine. Tout est bien qui finit bien, dit le proverbe. Malheureusement, dans la vie, de pareilles solutions sont l'exception.

— *Marie de Sancenay* est une fiction encore plus invraisemblable : c'est l'histoire d'une enfant substituée à une autre. La demoiselle de compagnie de Mme de Sancenay a commis une faute. Ne sachant que faire de sa petite fille, née le même jour que celle de sa maîtresse, elle s'introduit dans la chambre de la comtesse qui était évanouie, prend son enfant et met le sien dans le berceau ; puis elle va déposer l'héritière des Sancenay au pied d'une croix, où un bon curé la trouve et l'emporte à son presbytère. Remise aux soins de la servante du curé, l'enfant s'élève dans la maison de son protecteur : personne n'a soupçonné son origine. Le curé meurt, et la servante et sa fille

adoptive, qui était toute jeune encore, vont s'établir dans une maisonnette. La petite Marie devient une paysanne, trayant les chèvres et allant aux champs. Mais arrive un jour une lettre adressée au nouveau curé par un de ses confrères, qui a reçu la confession *in articulo mortis* de la demoiselle de compagnie. Poussée par le remords, elle lui a avoué sa faute, et donné tous les détails de la substitution. Il s'agit donc de réintégrer dans ses droits l'enfant qui en a été frustré. Cela sera d'autant plus facile que Mme de Sancenay a vu mourir entre ses bras la petite fille qu'elle croyait à elle, et que, solitaire dans son château, elle languit et se désespère. La communication qui lui est faite est accueillie avec un indicible bonheur : elle accourt et voit Marie. La reconnaissance a lieu, et la petite paysanne se transforme, sans la moindre difficulté, en une élégante châtelaine. Mais son bonheur n'est pas de longue durée : elle meurt brûlée en voulant sauver son grand-père. Nous devons dire que cet ouvrage est bien médiocre de composition ; mais il y a des sentiments délicats. Le style est bon, et la morale irréprochable. Cependant il ne pourrait être lu sans inconvénient par de très-jeunes filles, ni par conséquent convenir pour les distributions de prix.

— Le même sujet, à peu près, a été traité par Lady Georgina Fullerton, mais d'une manière plus originale. Nous sommes au temps où Londres faillit disparaître dans un immense incendie dont on voulut accuser les *papistes*. Deux petites filles sont apportées la même nuit chez mistress Coggles, qui est protestante, mais dont la servante est catholique. Le roman roule tout entier sur la question de savoir à qui appartiennent les enfants. L'une a été laissée par sa mère, catholique, qui fuit la persécution ; l'autre a été remise par un étranger, et elle meurt en bas-âge. La maîtresse et la servaute ne sont pas d'accord. Jeanne, la servante, élève en secret la petite survivante dans la religion catholique, car, en agissant ainsi, elle est persuadée qu'elle agit bien. Il n'y a pas un doute dans son esprit sur ce qu'elle doit faire. La petite Mary est bien la fille de mistress Yates, la pauvre mère fugitive ; mais mistress Coggles ne veut pas admettre cela, et quand, plus tard, une grande dame protestante, Lady Davenant, vient réclamer l'enfant apporté par un étranger et qu'elle dit être le sien, mistress Coggles lui donne Mary, qui dorénavant s'appellera Rose. Heureusement, la fidèle Jeanne est toujours là, qui veille, et par elle le souvenir de mistress Yates est entretenu dans le cœur de Rose-Mary. Aussi, lorsqu'elle est en âge de choisir, elle opte pour mistress Yates, et sacrifie sans hésiter tous les bonheurs de ce monde, en quittant Lady Davenant. Plus tard, les deux mères se rencontrent, et l'amour qu'elles ont pour Rose-Mary les unit intimement. Finalement lady Davenant est convertie au catholicisme par les exemples de

mistress Yates. Après le mariage de Rose-Mary, ses deux mères se font religieuses. — Cet ouvrage de Lady Fullerton, est très-bien traduit par Mme Valmont. C'est une fort bonne lecture, surtout au point de vue religieux.

— Mme Emmeline Raymond a traduit de l'allemand un roman intitulé *Barbe bleue*. Le titre du livre pourrait faire croire qu'il est destiné à des enfants ; mais la *Barbe bleue* de M. E. Marlitt n'est pas celle qui nous a causé jadis tant de terreur. Celui qui porte ce nom terrible ne l'a pas mérité : des cancans de petite ville lui ont donné ce sinistre surnom. Il est accusé de cacher chez lui une femme, et les langues des curieuses vont vite pour énumérer tout ce que la malheureuse a à souffrir de son gardien jaloux. Plus tard on lui rendra justice, quand on saura que c'est sa sœur, affectée d'une horrible maladie, qu'il soigne avec un dévouement sans bornes. C'est par une jeune fille que ce mystère se découvre. Il y a là des scènes passablement romanesques. La jeune fille s'éprend, à première vue, du cerbère, qui est un très-beau jeune homme ; et cet amour devient réciproque. Une haine de famille semblait devoir les séparer à jamais, mais tout s'arrange à souhait pour le bonheur commun. Cet ouvrage ne me paraît bon qu'à procurer un moment de distraction. Il est intéressant, mais trop romanesque.

Les *Variétés* que Mme E. Raymond a ajoutées, pour parfaire le volume, ont un vrai mérite d'utilité pratique : ce sont de sages conseils, des aperçus très-fins sur bien des travers. La gronderie conjugale surtout devrait être lue et méditée attentivement par beaucoup de jeunes femmes. Mais ces *Variétés* ne se rapportent en rien, ni comme but, ni comme esprit au livre de *Barbe bleue*. Elles semblent n'avoir été placées à la fin du livre que pour lui donner le nombre de pages nécessaires.

—C'est encore en Allemagne que nous sommes avec *Pierre et Marie*, deux pauvres orphelins, le frère et la sœur, qui vont demander à l'étranger le pain qu'ils ne trouvent que difficilement dans la France, leur patrie. Ces deux enfants sont musiciens : Pierre joue du violon; sa sœur chante en s'accompagnant des castagnettes. Ils vont ainsi de ville en ville. L'auteur dans son ouvrage, écrit avant la guerre, fait un bel éloge de l'hospitalité allemande et de la généreuse compassion germanique. Sa fibre française lui a fait depuis regretter ces éloges, et il s'en excuse dans un avant-propos. Du reste, il s'étend surtout sur la Bavière et sur l'Autriche. On voit qu'il se souvient avec plaisir de Munich, qu'il dépeint très-bien, et de Vienne, où il place l'épisode principal de l'histoire de ses deux héros. Là, ils font la connaissance d'un personnage illustre, français d'origine, fixé en Autriche depuis de longues années, que sa bonté, sa sagesse et son courage ont fait admirer et respecter de tous. Est-ce une création de l'auteur que ce person-

nage? ou ne serait-ce pas plutôt la figure voilée, mais transparente, d'un auguste exilé ? Sous son aile protectrice, les deux enfants s'élèvent et deviennent ce que Dieu voulait qu'ils fussent : la bonne semence avait germé en eux. Ce roman de M. Jules Mareschal est un ouvrage original et plein d'intérêt.

— *Le dessus du panier* et les *proverbes et nouvelles* de Jean Grange, sont de petits récits pour les enfants. Ils les trouveront peut-être plus instructifs qu'amusants. Ils sont écrits dans un très-bon esprit, et ne sont pas sans mérite.

— Nous voici encore en face d'une situation à peu près analogue à celle de Rose-Mary : deux mères se disputant la possession d'un enfant. Mais l'auteur de la *Vierge de Mai* s'est trop laissé emporter par son imagination, et il y a beaucoup d'invraisemblances dans son livre : d'abord la rencontre des deux petites filles, leur ressemblance parfaite, la similitude de leur nom ; puis, plus tard, les événements arrivés à Marthe Level, l'enfant du peuple, avant son adoption par la dame noble qui a perdu sa fille et qui adopte celle qui la lui rappelle ; ensuite, la manière dont Marthe Level retrouve sa mère, et la fin du livre, où l'héroïne, après avoir passé par toutes sortes d'épreuves, se marie avec celui qu'elle aimait. L'intention de l'auteur, M. Hippolyte Audeval, est incontestablement très-bonne ; il exprime de beaux sentiments, son livre peut être lu sans danger.

— *La fleur des Gaules*, ou *Les martyrs de Lyon*, de M. Houet, est une imitation de *Fabiola*. C'est la vie des saints dramatisée : ce genre d'ouvrages peut plaire ; j'avoue que je préfère la vie des saints sans les ornements du roman. — Je dirai la même chose de *Blanda*, de M. J. Boucquet. Les deux ouvrages ont trait aux premiers siècles si troublés de l'Église catholique. Il y a des détails assez curieux sur les mœurs de cette époque, soit dans les Gaules, soit à Rome. Dans *Blanda*, on a mis en action saint Maurice, saint Côme et saint Damien. La partie historique est assez respectée, ce qui n'arrive pas toujours dans ces sortes d'œuvres, où l'on se permet des licences nuisibles au point de vue de l'instruction.

— Les *sixièmes et derniers quarts de nuit*, par M. G. de La Landelle, sont des historiettes amusantes pour les adolescents. Des récits de voyages et de naufrages composent ce volume, écrit avec la verve et le talent habituels à l'auteur.

— *Le roi de Gand*, par M. H. Cauvain, est un roman tout à fait à la façon de Walter Scott. La première scène rappelle un peu celle du tir au perroquet dans les *Puritains*. L'action se passe dans les Flandres, alors que les Pays-Bas étaient sous la domination espagnole. Il y est question de guerre et d'escarmouches. Le héros est un Flamand qui prête les mains à une conspiration pour se débarrasser des Espagnols, regar-

dés par lui et ses compatriotes comme des oppresseurs. La révolte et la répression sont bien dépeintes. Une belle Espagnole, Doña Serafita, s'intéresse au sort des conjurés, obtient leur grâce, et le roman se termine par l'alliance de l'Espagne et de la Flandre en la personne d'Hector de Presle et de Doña Serafita. On peut reprocher à cet ouvrage certaines longueurs, mais le style en est bon, et il y a des descriptions très-bien réussies.

— *Les Souliers de mon voisin* est un ouvrage traduit de l'anglais, et dû à une plume protestante. C'est une conception assez originale. Pour faire comprendre à un petit garçon, taquin, personnel, railleur, insupportable en un mot, le divin précepte : « Fais à autrui ce que tu voudrais qu'il te fût fait, » l'auteur suppose que, dans un rêve, il croit être alternativement dans la peau de tous ceux qu'il fait souffrir : sa grand'tante d'abord, sa cousine, un vieil aveugle, un petit pauvre, un chat, un oiseau, un cheval, que sais-je encore. Cette espèce de métempsycose produit sur lui un tel effet qu'au réveil sa conversion est complète.

— *Frank Oldfied* doit être écrit par un apôtre de la tempérance. C'est l'histoire d'un malheureux jeune homme aimant trop les liqueurs fermentées, et qui, pour avoir refusé de faire le vœu par lequel les membres de la Société de tempérance s'engagent à n'en jamais boire, tombe de chute en chute, de dégradation en dégradation et meurt dans la misère. Ce n'est pas dénué d'intérêt ; il y a de jolis tableaux, des caractères bien tracés. Ces deux ouvrages ont été traduits par Mme Le Page, la traductrice de l'*Histoire des Français dans l'Inde*, du colonel Malleson.

— Mlle Madelaine, l'auteur de la *Traversée*, place son livre sous le patronage de son frère, digne prêtre du clergé parisien, dont elle entoure la mémoire d'un culte de vénération. La notice sur ce frère bien aimé est ce qu'il y a de mieux certainement dans l'œuvre de Mlle Madelaine, bien que son petit roman ne soit pas sans mérite. Du reste, l'auteur n'est pas une débutante ; l'approbation de l'évêque de Versailles a été accordée déjà à plusieurs de ses livres. La *Traversée* est le récit du voyage d'une jeune fille allant chercher dans l'Inde à gagner sa vie et celle de sa mère et de ses frères, restés en France. Elle part sur un vaisseau marchand dont le capitaine a à son bord sa femme et ses deux petites filles. C'est une bonne et honnête famille, et la jeune institutrice trouve auprès d'elle appui et protection. Pendant la traversée, on trompe les ennuis des longues journées par une confiance mutuelle : Clara raconte à ses nouveaux amis les épreuves qui, depuis la mort de son père, ont assombri son enfance et sa jeunesse ; eux, à leur tour, lui font leurs confidences. Ces récits transportent tour à tour le lecteur en Algérie, où Clara a perdu son père,

brave officier tué par les Kabyles, et dans tous les pays parcourus par le capitaine. Les bibliothèques paroissiales peuvent admettre sans crainte ce livre, qui peut aussi être donné en prix.

Mme D. de Boden.

THÉOLOGIE

Des offices pontificaux et capitulaires, par l'abbé de Rivières, chanoine de la métropole d'Albi. Albi, Ernest Desrue, 1874. Gr. in-8 de 232 p. — Prix : 4 fr.

L'auteur du *Manuel de la science pratique du prêtre dans le saint ministère*, encouragé par le grand succès de ce premier ouvrage, a publié un *Mémorial des lois canoniques et disciplinaires du clergé* dont les *Offices pontificaux et capitulaires* sont une branche détachée. Les règles que donne M. l'abbé de Rivières sont extraites du *Pontifical* et du *Cérémonial des Évêques*. L'auteur ajoute qu'il a emprunté quelques détails à un commentaire composé, à Rome, par un illustre évêque qu'il ne nomme pas. Il s'est proposé de mettre sous les yeux de tous ceux qui y sont intéressés par devoir ou par piété un ensemble clair et complet des cérémonies fixées par les lois liturgiques. Voici les principaux sujets qu'il traite : Du cérémonial particulier propre à la personne de l'Évêque ; des conditions générales des offices pontificaux ; des ministres de l'Évêque aux offices pontificaux ; de l'office pontifical aux dimanches et fêtes de l'année ; de l'office capitulaire en présence ou en l'absence de l'Évêque ; de l'office pontifical pour l'administration du Baptême et de la confirmation, pour la collation de la tonsure et des saints ordres ; pour la consécration d'un évêque ; pour diverses consécrations et bénédictions et enfin pour la célébration d'un synode. La science de M. l'abbé de Rivières est sûre, son exposition est claire et précise ; ce sont là toutes les qualités qu'on est en droit d'exiger d'une œuvre de ce genre. G. K.

Les mystères de la vie future ou la gloire de l'Homme-Dieu, conférences prêchées dans l'église métropolitaine de Besançon, années 1873 et 1874, par M. l'abbé Besson, chanoine titulaire de Besançon, etc. Paris, Bray et Retaux, 1874. In-12 de 448 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce volume est le couronnement de l'œuvre considérable dans laquelle M. l'abbé Besson a présenté l'exposition et la défense du dogme chrétien, et dont les précédentes parties, déjà connues de nos lecteurs, sont : *l'Homme-Dieu*, *l'Église*, *le Décalogue*, *les Sacrements*. Cette magnifique exposition des fins dernières termine bien une série de discours qui garderont, on peut l'assurer déjà, une place d'honneur dans le trésor de l'éloquence chrétienne du dix-neuvième siècle.

Deux carêmes consécutifs ont été remplis par ce vaste sujet : les huit premiers discours épuisent la question de la mort et de l'immortalité ; huit autres sont consacrés aux sanctions de la vie future révélées par la foi : jugement, purgatoire, ciel et enfer.

Les meilleurs critiques ont assez souvent apprécié le beau talent oratoire et la physionomie originale du conférencier de Besançon pour nous dispenser d'un nouveau jugement. Ce dernier volume est vraiment digne de ceux qui l'ont précédé, peut-être même l'emporte-t-il en quelques endroits sur tout le reste. On y admirera toujours cette apologétique souverainement appropriée aux auditoires de notre temps, chrétiens encore, mais d'une foi timide, peu éclairée et souvent combattue. L'orateur parle au nom de Dieu et de l'infaillible Église, mais il n'oublie jamais de raccorder le dogme soit aux principes essentiels de la raison, soit aux secrètes aspirations de l'âme. La nouveauté ici n'est pas dans le fond des doctrines, on le comprend bien ; elle n'est pas même précisément dans les preuves, et nous félicitons M. l'abbé Besson de sa fidélité aux vraies traditions de la théologie et de la philosophie chrétiennes, compromises parfois l'une et l'autre dans les fantaisies de certains prédicateurs contemporains ; elle est dans cette fusion de l'apologétique avec l'exposition du dogme, de la morale et même de la piété catholique. Elle est encore, peut-être ça et là avec quelque excès, dans le souci d'éclairer et de fortifier les leçons divines du christianisme par celles des événements présents. Ainsi, dès la première conférence de ce volume, le spectacle néfaste de la Commune de Paris vient montrer éloquemment ce qu'il en coûte à une nation d'oublier la vie future ; les malheurs de notre dernière guerre sont encore rappelés plus d'une fois, par exemple dans la conférence sur la mort, une des plus belles et des plus saisissantes, quoique sans grande nouveauté dans les idées et dans le plan. Pour faire apprécier l'esprit chrétiennement pratique qui anime l'orateur, nous signalerons la fin de sa douzième conférence, sur la *justice* en ce qui concerne le soulagement des âmes du purgatoire ; et, dans une sphère plus doctrinale, toute la cinquième conférence : *Fausse notion de la vie future*, où sont si spirituellement exposées et réfutées les théories contemporaines, beaucoup plus contagieuses qu'on ne croit d'ordinaire, sur la métempsycose, le progrès des âmes séparées et le spiritisme.

S'il fallait indiquer à ceux qui ne connaissent pas encore M. l'abbé Besson, un spécimen à peu près complet de sa manière, je proposerais sa quinzième conférence, prêchée un vendredi saint, sur *l'Éternité des peines démontrée par la passion de Jésus-Christ*. On y admirera d'un bout à l'autre la solidité et la profondeur de la doctrine, la sagesse et l'éclat du langage. On y pourra relever aussi un défaut trop fréquent

dans notre prédication et dont l'éloquent orateur de Besançon n'a pas toujours su se préserver, quelque chose de conventionnel dans le cadre ou la division générale du sujet: l'éternité des peines ressort bien, il me semble, de la première considération de ce discours, mais beaucoup moins des deux autres. — Quoi qu'il en soit de cette critique très-accessoire, souhaitons que ce volume, avec ceux qui l'ont précédé, prenne place, non-seulement dans les bibliothèques du clergé, mais dans celles de tous les chrétiens préoccupés de la défense de leur foi contre les préjugés de notre époque. LÉONCE COUTURE.

SCIENCES ET ARTS

Elementi di Filosofia, per ANTONIO CANEVA, sacerdote piacentino. Piacenza, tipografia A. di Maino, 1868-1871. 3 vol. in-8 de 282, 390 et 367 p.

Quoique ce cours de philosophie nous soit arrivé bien tard, nous croyons devoir en faire connaître l'esprit général et les idées caractéristiques, parce que l'auteur, doué d'un sens métaphysique assez remarquable, ne se rallie à aucun des groupes très-apparents de la philosophie contemporaine en Italie. Il n'est pas besoin de dire que M. Caneva, archiprêtre de Plaisance, se sépare hautement des systèmes anti-chrétiens qui n'ont que trop gagné dans la péninsule. L'ardeur et la docilité de sa foi, son dévouement profond au Saint-Siége éclatent en beaucoup d'endroits de son livre. S'il mérite un reproche à cet égard, c'est de ne pas tenir assez de compte des adversaires de la philosophie chrétienne. Même en 1869, à une époque où l'hégélianisme et le positivisme étaient bien moins répandus en Italie qu'à l'heure actuelle, l'auteur avait tort de dire : *Simili nefandità non vegetano in Italia che in* POCHI *cervelli imbestialiti.* Dans cette lutte incessante que le spiritualisme chrétien doit soutenir, au-delà des monts comme chez nous, contre la philosophie négative, le cours de M. Caneva ne fournira donc d'autre secours que celui d'une exposition fidèle et vigoureuse des doctrines et des preuves consacrées. Son originalité consiste dans la solution qu'il donne au problème de l'origine des idées; c'est sur ce terrain que les philosophes catholiques de son pays se livrent à de longs combats dont l'issue définitive n'est pas encore facile à prévoir. Nous distinguons d'ici quatre écoles principales : le traditionalisme, qui se réclamait surtout du P. Ventura et qui paraît bien près de sa fin (sauf la branche qui se greffe sur le système suivant); l'ontologisme ou giobertisme, doctrine de la vision actuelle de l'essence divine, toujours enseignée un peu partout, et principalement dans le midi de l'Italie et en Sicile; le système de Rosmini, expliquant la connaissance humaine par l'innéité d'une seule idée, celle de

l'être indéterminé; enfin la nouvelle scolastique de la *Civiltà cattolica* et du Collége romain, enseignant la formation des idées, même de l'idée de Dieu, par l'abstraction, à partir de la connaissance expérimentale. M. Caneva ne consacre pas deux pages au traditionalisme; il traite fort rudement les trois autres systèmes et soutient pour sa part les idées innées, à peu près dans le sens leibnizien. Nous nous étonnons, en conséquence, qu'il accepte le nom d'ontologiste, même en y ajoutant l'épithète de *modéré*.

C'est cependant à l'ontologisme qu'il emprunte ce parti pris d'ouvrir l'étude de la philosophie par sa partie la plus obscure et la plus difficile, l'ontologie, après laquelle se place la théologie naturelle, puis la psychologie, la logique et la morale. Quel que soit le talent de l'auteur dans l'exposition des idées métaphysiques (et nous n'hésitons pas à le reconnaître d'une qualité supérieure), comment n'a-t-il pas reconnu qu'il est dangereux, pénible, peu naturel d'aborder de primesaut ces théories subtiles sur l'être et les êtres, les essences et les existences, et que les jeunes philosophes ne doivent y toucher qu'après une propédeutique sagement ordonnée, qui les mette en possession des lois de l'esprit, lois en partie expérimentales et partant proportionnées aux tendances intellectuelles du premier âge ?

Il ne saurait être question d'analyser ici un cours classique, abrégé, mais à peu près complet, de philosophie. Il suffira d'indiquer dans les différentes parties, un petit nombre de points où l'auteur a montré une certaine originalité soit dans la doctrine, soit dans l'exposition.— L'ontologie est peut-être le domaine où apparaît le mieux son talent net, facile et subtil d'analyse et d'expression. Ce qu'il y a de plus particulier dans sa métaphysique, c'est que pour lui, tandis que la connaissance *réfléchie* commence par les idées sensibles, la connaissance primitive, spontanée et confuse, débute par l'idée la plus métaphysique : Dieu est le premier *intelligible* et le premier *connu* (*inteso*). Mais l'auteur se sépare profondément du giobertisme et, à son avis, des deux premières propositions ontologiques improuvées, en 1861, par l'Inquisition romaine, en enseignant que cette connaissance native et actuelle de Dieu est un concept, une idée, et non une *intuition*. On peut lire, à ce sujet, la réponse qu'il a faite aux difficultés de la *Civiltà cattolica* (fin du t. II, p. 374-384). Dans sa théorie des universaux, il rejette la distinction de l'universel *direct* et de l'universel *réflexe*, introduite par les néoscolastiques, et s'arrête, quant à la valeur objective des idées de genre et d'espèce, à un parti assez sage, mais peu complet et peu profond : les universaux ont leur réalité dans l'ordre idéal (I, 166). — Dans sa théologie naturelle, la preuve cosmologique de l'existence de Dieu est présentée avec autant de vérité que de

profondeur; l'argument ontologique anselmien est rejeté, mais tous ceux qui l'abandonnent n'accepteront pas toutes les objections que lui oppose M. Canova (I, 201). On remarquera, dans le chapitre de l'immensité divine, que l'auteur enseigne la présence de Dieu dans les *espaces* appelés, d'un nom fort impropre, *imaginaires* (I, 221); et dans celui de la prescience, qu'il l'explique en ce qui concerne les futurs libres, par le thomisme, dont il s'éloigne d'ailleurs en d'autres matières (I, 241, 242).

Le chapitre capital de la psychologie est celui de l'origine des idées (II, 82-191). L'innéité y est démontrée par plusieurs preuves métaphysiques très-habilement déduites, puis par des autorités, parmi lesquelles dominent « les quatre *sommités* de la philosophie et de la théologie chrétienne : » saint Augustin, saint Anselme, saint Bonaventure et saint Thomas. Sa grande réponse aux textes de ce dernier, qui semblent si contraires aux idées innées, c'est que, dans son analyse de la connaissance, le docteur angélique n'envisage d'habitude que la connaissance réfléchie, et que sa doctrine sur la participation de l'âme aux raisons éternelles montre cependant le fond de sa pensée sur la connaissance primitive, directe et confuse. La polémique de M. Caneva contre les divers systèmes idéologiques opposés an sien est très-rude, mais ses principaux efforts sont dirigés contre l'*abstractisme;* c'est le nom qu'il donne au système idéologique des néoscolastiques, tels que les PP. jésuites Liberatore et Tongiorgi.

Nous ne dirons rien de sa logique ni de sa morale. Nous signalerons dans sa cosmologie une exposition parfaitement lumineuse de son système sur la composition des corps (III, 193-200), qui est celui de Boscovich. Après cela, nous nous permettrons de trouver cette partie de son cours trop encombrée de notions cosmographiques et astronomiques, évidemment étrangères à la philosophie, et de penser qu'il eût mieux valu réserver une partie de la place qu'elles usurpent à l'histoire de la philosophie. Cette dernière division de l'ouvrage (III, 275-358) est d'une érudition superficielle et d'une critique trop exclusivement dirigée par les préoccupations de l'auteur, surtout dans les cinq pages consacrées aux *philosophes vivants*. J'y noterai une particularité qui peut intéresser quelques lecteurs : c'est que l'école *ontologiste-intuitive*, c'est-à-dire le malebranchisme, adopté par le cardinal Gerdil, a toujours gardé sa place dans l'enseignement ecclésiastique à Rome, et que, depuis la mort du P. Vercellone, barnabite, un de ses disciples, le P. Gaetano Milone, l'y professe encore avec éclat.

LÉONCE COUTURE.

Œuvres de Leibniz, publiées pour la première fois, d'après les manuscrits originaux, avec notes et introductions, par A. Foucher de Careil. Paris, Firmin Didot frères, 1859-1875. 7 vol. in-8. — Prix : 56 fr.

Philosophe, agriculteur, économiste, voyageur, conférencier, conseiller général, préfet, candidat à la députation dans son département d'origine et dans celui de sa première préfecture, M. le comte Foucher de Careil, qui n'a pas craint d'aborder tous les genres d'études et de travaux dans l'ordre politique ou administratif, aussi bien que dans l'ordre philosophique ou littéraire, montre cependant depuis plus de quinze ans une remarquable persévérance dans le labeur gigantesque qu'il a entrepris d'éditer les œuvres complètes du génie le plus universel des temps modernes. On sait, en effet, que l'histoire, la politique, la jurisprudence, la théologie, la philosophie spéculative ou polémique, la physique, la mécanique, la médecine, la philologie, toutes les branches des connaissances humaines, en un mot, ont été abordées avec une singulière profondeur par l'illustre correspondant de Bossuet, par cet esprit merveilleux dont une foule d'ouvrages manuscrits du plus haut intérêt seraient encore ensevelis au fond de la bibliothèque de Hanovre, si M. Foucher de Careil ne les y avait découverts et produits. La simple édition de travaux si divers suppose déjà chez celui qui l'entreprend d'une manière sérieuse, qui l'augmente de notes et de commentaires, une érudition peu commune en des matières fort épineuses. Or, le monde savant se rappelle encore la sensation profonde que causa l'apparition, en 1859, des deux premiers volumes des *Œuvres de Leibniz*, publiés par l'éditeur déjà connu de trois recueils de lettres et d'opuscules inédits du grand philosophe. C'était une longue correspondance échangée entre Leibniz, Bossuet, Pellisson, Molanus, Spinola et une foule d'autres personnages illustres, pour la réussite d'un projet de réunion des protestants et des catholiques. Les éditeurs des œuvres de Bossuet avaient bien connu quelques parties de cette correspondance précieuse, mais les plus heureux pionniers dans la recherche de tout ce qui est sorti de la plume féconde de l'Aigle de Meaux, ne soupçonnaient en aucune façon les trésors amoncelés dans l'armoire au rebut de la bibliothèque de Hanovre, qui fournit à M. Foucher de Careil cinq liasses énormes de lettres authentiques, et toutes les copies des pièces pour servir à l'histoire documentale des négociations religieuses entamées entre la cour de Hanovre et les principales cours d'Allemagne. Une introduction fort savante mettait en relief les principaux traits de ces négociations et le caractère assez peu connu de ces princesses théologiennes ou philosophes, la duchesse douairière de Hanovre, et Louise Hollandine, abbesse de Maubuisson, pour qui la philosophie n'avait plus de mystères ni l'aride théologie d'obscurités : on y examinait, en particulier, la conduite de Bossuet dans toute cette épineuse

affaire, et l'on y présentait, sous un jour nouveau, son rôle de père de l'Église : les nombreuses lettres de Pellisson, tout à fait inconnues jusque-là, et non moins précieuses, selon la propre expression de M. Villemain, pour l'histoire de la langue et du goût que pour celle des opinions, venaient encore augmenter l'intérêt historique de ces controverses théologiques, et les lettres de madame de Brinon ajoutaient un charme particulier au tableau des luttes religieuses soutenues par les deux éminents champions du protestantisme et du catholicisme. C'est là qu'on put lire, pour la première fois, le texte, exact du « Projet de Leibniz pour faciliter la réunion des protestants avec les Romains catholiques. » Hélas ! pourquoi ces négociations n'ont-elles pas abouti ? et pourquoi faut-il que, dans le procédé de discussion du grand philosophe, M. Foucher de Careil ait reconnu nettement le germe de l'exégèse allemande ?

Puis vinrent, en 1862, deux volumes d'opuscules politiques, parmi lesquels on remarqua plusieurs pièces du plus haut intérêt pour l'histoire de la fin du règne de Louis XIV, en particulier ce pamphlet de haute satire intitulé *Marschristianissimus*, dans lequel le grand Roi est appelé, par un lapsus assez original, Louvois quatorze ; et ces remarques sur un manifeste français où les affaires si embrouillées de la succession d'Espagne et de l'Empire sont discutées d'une façon si remarquable au point de vue allemand ; et cette consultation sur les affaires générales et ces considérations sur la paix d'Utrecht, inexcusable, et sur celle de Rastadt : tous documents qui apportent une vive lumière sur quelques-uns des points controversés de notre histoire diplomatique.

Le cinquième volume des *Œuvres* parut, en 1864 et ne causa pas moins d'intérêt ni de surprise que ses devanciers. Il comprend à lui seul le projet d'expédition d'Égypte présenté à Louis XIV par Leibniz, non pas dans le but d'augmenter le nombre des rayons de gloire du Roi Soleil, mais pour réussir à détourner de l'Allemagne, par une habile diversion, l'activité conquérante du vainqueur de la Hollande, des Flandres et du Palatinat. Le premier Consul n'avait pu obtenir du bibliothécaire de Hanovre qu'un résumé succinct de ce projet, et les érudits les plus autorisés, Guhrauer à leur tête, avaient toujours prétendu qu'il n'existait pas d'autre projet plus étendu. Le manuscrit retrouvé par M. Foucher de Careil est un ouvrage complet qui témoigne de l'incroyable activité d'esprit de l'auteur du *Consilium Ægyptiacum :* rien ne lui échappe, ni détail géographique ou ethnographique, ni renseignement sur l'état des forces militaires en hommes et en forteresses de ce pays lointain, ni considérations économiques de toutes sortes, ni observations sur les alliances probables ou les résistances possibles. Le but avoué est de « ruiner les Hollandais dans l'Inde en les atteignant dans leur commerce, c'est-à-dire dans les sources mêmes de

leurs richesses, » en occupant et exploitant l'isthme de Suez ; et l'on ne saurait croire quelle érudition commerciale le grand philosophe a déployée pour persuader à Louis XIV qu'il fera ainsi de la France une puissance maritime de premier ordre... Il s'en fallut de bien peu que le projet ne fût mis à exécution : les nécessités pressantes d'une guerre improvisée par Louvois furent seules causes d'un ajournement que les événements rendirent indéfini.

Les autres œuvres politiques publiées dans un sixième volume, en 1869, nous arrêteront moins longtemps, quoiqu'elles soient fort intéressantes. Ce sont : un essai sur l'élection au trône de Pologne en 1669 (on sait que Leibniz était d'origine slave polonaise) ; le fameux traité intitulé *Securitas publica*, qui n'avait encore été publié qu'en allemand ; une dissertation sur les mariages protestants ; et les *Entretiens de Philarète et d'Eugène* sur le droit d'ambassade et celui de souveraineté des princes d'Allemagne, petit livre dont M. Cousin possédait un des très-rares exemplaires, et qui avait été imprimé sans nom d'auteur à Duisbourg, en 1677.

Après l'histoire religieuse et l'histoire politique, voici l'histoire littéraire. Nous arrivons au septième volume des *Œuvres de Leibniz* dont la publication a été longuement retardée par la cessation de nos rapports scientifiques et littéraires avec l'Allemagne depuis la guerre et qui porte, avec la date de 1875, le sous-titre : *Leibniz et les académies ; Leibniz et Pierre le Grand.*

Ce volume est, au point de vue français, beaucoup moins intéressant que les six précédents ; mais pour l'étude de la grande figure philosophique de Leibniz, il présente une foule de documents nouveaux et importants. Il est, pour la plus grande partie, consacré à ces fondations et à ces projets de fondations que des circonstances étrangères à la volonté de l'auteur ont seules empêché d'être suivis d'une réalisation immédiate ; car Leibniz, esprit universel et vraiment encyclopédique, remarque M. Foucher de Careil, avait conçu de bonne heure le projet de réunir les différentes sciences et de grouper les savants autour d'un centre commun. On distinguera, en particulier, une « Esquisse pour le plan de la création d'une Société des arts et des sciences en Allemagne, » esquisse fort intéressante au point de vue moral et économique, où l'amour du bien public domine, et dans laquelle, à côté d'idées très-pratiques et très-positives, on peut observer un côté d'utopie morale et religieuse propre à ce grand esprit qui cherche avec un optimisme confiant *cœlum in terris*. La *Consultation sur la manière d'appliquer les connaissances naturelles aux usages de la vie* n'offre pas moins d'aperçus élevés ou judicieux, et l'on assiste, en parcourant tous ces mémoires accumulés sur des sujets analogues, au laborieux enfantement des quatre grandes fondations des académies

de Berlin, de Dresde, de Vienne et de Pétersbourg, qui occupèrent Leibniz jusqu'à sa mort, avec des fortunes diverses et des résultats très-inégaux. Le volume se termine par les documents qui établissent les rapports nombreux et très-peu connus jusqu'ici, de Leibniz avec Pierre le Grand. Il y a là, outre ce rapprochement fort instructif entre un savant illustre et le fondateur d'un puissant empire, des pages riches en informations utiles pour la connaissance de la Russie et de l'Orient à cette époque, comme pour les vues si élevées de cet empereur et les plans civilisateurs du philosophe.

Tel est l'état actuel de cette importante publication. Les prospectus de la souscription nous annoncent en tout vingt volumes : sept seulement ont pu paraître en l'espace de quinze ans. Restent encore les ouvrages de droit et de jurisprudence, de philosophie pure ou polémique, de physique, de mécanique, de médecine, de philologie, etc... Espérons que ces treize volumes nous apporteront autant de matériaux nouveaux que les premiers, et souhaitons que de nombreux loisirs permettent au savant éditeur de ne pas nous les faire attendre aussi longtemps.

René Kerviler.

Leibniz. Essais de théodicée, Extraits publiés avec une introduction et des notes, par Paul Janet, membre de l'Institut. Paris, Hachette. 1874. In-16 de xxxij-315 p. — Prix, cartonné : 2 fr. 80.

Leibniz. Essais de théodicée, Extraits avec introduction, notes et éclaircissements sur l'histoire de l'optimisme, par M. Fouillée, maître de conférences à l'École normale supérieure. Paris. Delagrave, 1875. In-12 de xxxii-330 p. — Prix, broché : 2 fr. 50.

Leibniz. Extraits de la théodicée, précédés d'une notice sur la vie et la philosophie de Leibnitz et accompagnés d'analyses et de notes, par H. Marion, professeur de philosophie au lycée de Bordeaux. Paris, Eug. Belin, 1875. In-12 de lii-234 p. — Prix, cartonné : 2 fr. 80.

Les quelques changements introduits depuis peu dans le programme de l'enseignement officiel de la philosophie ont été inspirés par l'intention évidente de l'améliorer et de l'affermir dans la saine tradition spiritualiste et chrétienne. Le fait répond-il heureusement à l'intention? Sur quelques points, il est permis d'en douter ; j'ose citer en particulier la mesure qui place parmi les textes classiques pour la philosophie de nos colléges, les *Extraits de la théodicée* de Leibniz. Je suppose, comme les éditeurs à moi connus du Leibniz classique, que ces extraits doivent embrasser toutes les parties importantes de l'ouvrage, n'en négliger que les accessoires, les pages de pure érudition ou de discussion théologique. Il y a quelques années, les élèves de logique avaient à s'édifier, entre autres textes proposés à leur étude, sur les *Pensées* de Leibniz recueillies par l'abbé Émery. Ce recueil a pu disparaître sans grand inconvénient des programmes, vu son peu de valeur scientifique ; mais il pouvait, certes, faire quelque bien et n'of-

frait aucun danger. Au contraire, la *Théodicée,* dans son ensemble, peut-elle sans inconvénient prendre place parmi les livres classiques de nos élèves de philosophie ? J'ose répondre négativement, et les éditeurs universitaires dont je vais apprécier le travail sur Leibniz me fourniront des preuves assez frappantes. — Mais le vrai fondement de mon assertion, c'est d'abord que la *Théodicée* de Leibniz est une défense de la doctrine chrétienne sur la Providence, au moins autant que de la *théologie* purement philosophique ; et comme ces deux parties sont fondues dans tout l'ouvrage de manière à ne pouvoir être séparées, l'ouvrage reste peu accessible à des esprits étrangers à la science théologique. De plus, la théologie leibnizienne, dans sa compréhension fort suspecte, n'exclut pas les théories réformées et calvinistes du péché et de la grâce, fort propres à bouleverser le sens catholique et même le simple bon sens. Enfin la théodicée de Leibniz aboutit essentiellement à l'optimisme absolu, qui est le fond même et la quintessence de son livre, et cet optimisme entraîne rigoureusement un déterminisme universel, où se noie toute liberté divine ou humaine et partant toute morale. Est-ce donc un docte et vaste système à réfuter qu'on a voulu proposer aux candidats au baccalauréat ès lettres? Je ne le pense pas. Mais alors on est tombé dans une grave erreur, on a fourni des armes à la philosophie déterministe, qu'on était assurément bien loin de vouloir favoriser.

Je m'empresse de rendre hommage à la science et au talent des trois éditeurs de Leibniz dont j'ai les volumes sous les yeux. M. Janet avait déjà fait ses preuves dans une foule de beaux travaux critiques et dans une édition considérable des œuvres mêmes de Leibniz; M. Fouillée, encore bien jeune, s'est assuré une place très-élevée parmi les philosophes et les historiens de la philosophie; M. Marion est encore peu connu du public, mais son travail sur Leibniz, en tête de ce modeste livre de classe, est un morceau fort distingué. Malheureusement, ces trois annotateurs, j'ai regret à le dire, mais je ne crois pas pouvoir le taire, ont prouvé à divers degrés, en annotant la théodicée, leur incompétence religieuse et le peu de sûreté de leur doctrine philosophique sur des points essentiels.

Le moins vulnérable, à ce double point de vue, est peut-être M. Janet : il est vrai qu'il a été le plus soigneux à écarter les parties purement théologiques de la théodicée, n'ayant pas reproduit, par exemple, un seul fragment du *Discours de la conformité de la foi avec la raison*, qui est pourtant au nombre des œuvres les plus saines et les plus solides du philosophe allemand. Son introduction est un modèle de précision et de clarté. Il a soin d'ajouter à l'exposition un peu de critique, ce qui est d'absolue nécessité surtout dans l'enseignement élémentaire; il réfute d'une manière satisfaisante le déterminisme de

Leibniz par une analyse judicieuse de la liberté humaine (p. XIII-XVI); mais il ne sauve pas la liberté divine, et en laissant passer l'optimisme, il détruit ce qu'il a édifié : car l'optimisme embrasse, dans son vaste sein, tout être et toute activité. — Malgré sa prudence à fuir le terrain du dogme, M. Janet n'a pas évité tous les piéges que lui offrait un livre aussi théologique que philosophique. Ses définitions de la *prédestination* (p. 47) et de la *science moyenne* (p. 59) sont tout à fait inexactes ; il faut en dire autant de l'explication donnée (p. 111) du *scandalum datum* et du *scandalum acceptum*, et (p. 152) des volontés divines dites *signi* et *beneplaciti* : le moindre manuel de théologie donne sur ces termes les notions les plus nettes, mais nos professeurs ne savent plus même consulter des livres que Leibniz s'était fait un devoir d'étudier à fond.

La notice de M. Fouillée sur Leibniz a plus de largeur et d'élévation peut-être que celle de M. Janet, mais elle est bien inférieure en précision et en clarté, et on peut assurer qu'elle sera de peu d'usage pour les jeunes lecteurs auxquels elle semble destinée. Elle se rapporte, d'ailleurs, à la philosophie générale de Leibniz et assez peu à sa théodicée. Elle a pourtant le mérite de montrer, ou du moins d'affirmer que l'illustre philosophe « n'a pas saisi assez fortement la liberté ni dans l'homme ni dans Dieu. » L'éditeur, dans tout son travail, traite sévèrement les déductions de son auteur ; mais des critiques purement négatives suffisent-elles? Leibniz laisse beaucoup à désirer en toute question psychologique et morale, j'en conviens avec M. Fouillée, mais a-t-il opposé lui-même à des idées inexactes les vraies et justes notions ? N'adopte-t-il pas l'optimisme ? et dès lors comment échappe-t-il au déterminisme universel? N'accepte-t-il pas (p. 160 et ailleurs) la *liberté* divine faisant les vérités nécessaires ? et dès lors, comment a-t-il le droit de reprocher à Leibniz sa confusion fréquente du nécessaire et du libre ? — En somme, M. Fouillée est presque leibnizien, mais c'est un disciple fâcheux qui ne s'arrête jamais au même point que son maître et lui fait partout des difficultés. Il aime du moins à lui attribuer une de ses qualités propres, et certes, assez mal à propos, en affirmant, sans ombre de doute (p. 34) que Leibniz *ne croyait pas à la religion révélée*. — Les extraits de Leibniz lui-même et de plusieurs auteurs anciens et modernes sur l'optimisme, placés à la fin du volume, seront utiles aux maîtres et aux lecteurs sérieux ; ils auront, pour les élèves, comme tout le travail d'annotation de M. Fouillée, l'inconvénient de n'offrir aucune doctrine arrêtée sur les plus graves problèmes de la science et de la religion. Ce n'est pas à dire que l'éditeur n'en ait pas une, mais il n'en montre presque rien ici et peut-être y a-t-il à cela quelque bonne raison. Mais ce n'en est pas moins une lacune essentielle.

J'ai déjà loué la notice préliminaire de M. Marion, sans prétendre qu'elle soit sans défaut. Il me semble, par exemple, qu'il n'y donne pas une idée parfaitement exacte du *Systema theologicum* (p. XXIV). Il s'en faut bien qu'il défende nettement la liberté humaine contre son auteur (p. XIV); c'est encore pis pour l'optimisme : « Dès qu'on accorde à Leibniz son point de départ, c'est-à-dire l'existence d'un Dieu créateur et parfait, son optimisme nous semble irréfutable et forme un sytème admirablement lié (p. L). » Si bien lié que la liberté n'y a plus aucune place ! Cela ne paraît pas inquiéter autrement M. Marion. Il est plus leibnizien encore que M. Fouillée, dont il invoque d'ailleurs l'appui en des endroits où M. Fouillée lui-même n'a pas songé à servir ses propres intérêts (p. 99, note 3, et l'éd. de M. Fouillée, p. 109, 110). Il diffère encore davantage de M. Janet; par exemple, sur un passage où ce dernier (p. 294) écrit, très-judicieusement selon nous, qu' « il y a bien des choses dans le cartésianisme qui s'opposent au spinosisme, » M. Marion affirme, au contraire, que « Spinosa est le plus logique des cartésiens » (p. 254). Quant à la compétence du professeur de Bordeaux, en matière théologique, je citerai, pour la plus grande joie des théologiens, son explication de la *nature* et de la *grâce* (p. 94) : la nature, c'est l'ordre des causes efficientes; la grâce, celui des causes finales !

Je ne mets pas de conclusion à cet article sur des livres qu'on aurait grand tort de négliger parce qu'ils sont destinés à l'enseignement secondaire, qui tirent, au contraire, de cette destination même, une plus sérieuse importance. Je prie seulement le lecteur de revenir sur les assertions par lesquelles j'ai commencé et de conclure lui-même.

LÉONCE COUTURE.

Les Origines de la Famille. *Questions sur les antécédents des sociétés patriarchales*, par A. GIRAUD-TEULON. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1874. In-12 de 288 p. — Prix : 4 fr. 50.

M. Giraud-Teulon prétend chercher le vrai sur les origines de la famille, non dans de simples inductions, mais dans l'observation précise et exacte des faits. Il déclare, en tête de son livre, vouloir écarter les idées *a priori*, pour ne s'inspirer que de la méthode scientifique. Le sujet qu'il aborde est grand, grave, sacré, et, après Dieu et l'âme humaine, il porte en lui ce qui doit le plus s'imposer au respect de la science. Voyons comment l'auteur a rempli son programme et ce qu'il nous apporte en observations nouvelles.

Ce qu'il nous apporte, nous osons à peine le dire, tant c'est faux comme étude, dégradant comme spectacle, révoltant comme conclusion, et, en fait, contraire à toute vérité. En quelques mots, le voici :

Les philosophes et les historiens ont vu, jusqu'à ce jour, dans le mariage, la loi primitive de l'homme; dans la famille, l'unité naturelle et nécessaire qui a constitué les sociétés, et sans laquelle on ne conçoit pas d'ordre social possible. La Genèse et les codes sacrés de tous les peuples nous montrent le genre humain naissant d'un seul couple. D'autres, brisant avec la tradition, ont substitué à ce couple unique plusieurs familles primordiales qui auraient transmis intactes aux générations issues d'elles les types caractéristiques des diverses races. M. Giraud-Teulon est d'une école qui n'accepte plus même l'ombre, plus le vestige d'une idée créatrice et divine ; disciple de Lamarck et de Darwin, il croit que l'histoire doit être refaite selon la genèse matérialiste, et il commence par ne tenir nul compte de la raison et de la morale dans la formation de l'homme. Quant à la religion, il n'en faut pas parler.

Quel a été le premier ancêtre de l'homme? M. Giraud-Teulon ne s'explique pas formellement à ce sujet; mais, évidemment, il le suppose descendu du singe; et encore était-ce un singe non perfectionné, attendu que les gorilles, d'après une assertion de l'auteur, pratiquent, avec fidélité, la monogamie.

L'homme a donc débuté par être inférieur aux gorilles, et le tableau qui nous est tracé de ses mœurs et de son existence le place bien, en effet, au dernier degré de l'échelle animale. Il vivait à l'état de promiscuité, sans conscience de lui-même, sans lois, sans famille, sans aucune notion d'une parenté individuelle. Il n'y avait alors qu'une matière sociale cahotique et informe, diffuse et sans organisme, une sorte de faune humaine. Les individus rapprochés par le hasard ou la naissance étaient incorporés à des hordes où l'enfant avait pour père tous les pères de la communauté, pour mère, toutes les femmes qui le regardaient indistinctement comme leur progéniture. La propriété prend plus tard naissance, et à elle l'honneur d'avoir graduellement transformé cet état bestial. Les groupes s'isolent et se scindent, le principe de la domesticité se dégage peu à peu de la promiscuité originelle, la première famille se dessine autour de la mère et la première parenté se limite d'abord aux seuls parents par les femmes. La filiation par les mâles n'existe pas encore, les rapports de père à fils non plus; mais il ne faut désespérer de rien; la paternité surgira à son tour et prendra sa revanche, quand la famille patriarchale se constituera, à l'ouverture des siècles historiques, par l'union de l'homme avec plusieurs femmes.

Tel est, en substance, ce livre. M. Giraud-Teulon est ravi de son invention : « La famille n'existe pas *a priori*, dit-il, elle *devient;* son histoire s'offre ainsi sous un aspect plus élevé que dans la doctrine traditionnelle, puisqu'elle se montre comme la *conquête de l'homme.* »

De semblables aberrations n'ont besoin que d'être formulées pour soulever contre elles la raison, et on rougirait de penser sérieusement à les réfuter. Mais il n'est pas inutile de les produire au grand jour, afin qu'on sache ce que sont, ce que valent les théories du matérialisme, et qu'on soit en mesure de juger les procédés au nom desquels ces théories prétendent s'affirmer comme le dernier mot de la science. On se demande par quelle étrange illusion d'esprit un écrivain peut croire faire autorité auprès de ses lecteurs en parlant ici de la méthode scientifique. Où est la science? où est la méthode? Des faits empruntés à des relations de voyage plus ou moins dignes de foi, sur l'état de dégradation où sont tombées les plus corrompues des peuplades sauvages de l'Océanie et de l'Afrique, faits systématiquement groupés et coordonnés, grossis, fort mal interprétés, dont un bon nombre n'ont pas le sens qu'on veut leur donner, ces faits, quelle est leur valeur et que prouvent-ils?... Que ces peuplades sont les images fidèles, les types subsistants des peuples primitifs?... Vous le dites; vous établissez, sur cette hypothèse, votre roman; mais rien, absolument rien ne le démontre, et des témoignages, plus concluants que ne l'est votre triste inventaire des extrêmes résultats de la perte du sens moral, concourent à mettre hors de doute que les sauvages, au dernier degré de l'abaissement, gardent encore des traces d'une civilisation antérieure.

Un profond et très-savant publiciste, dont nous avons signalé à deux reprises les belles études sur la *Science des législations comparées*, M. le baron de Portal, a présenté, sur les origines de la famille notamment, tout un travail d'observations exactes et de science vraie, qui confond et met à néant le matérialisme dogmatique des hommes de l'école à laquelle appartient M. Giraud-Teulon. Là, nos lecteurs trouveront expliqué le fait de la parenté établie d'abord par les femmes, fait qui a une signification bien différente de celle qu'on lui prête avec un parti pris de système. Arrêtons-nous à la conclusion de M. de Portal : « Les sauvages ne sont pas des races primitives, mais des races dégradées. » M. Giraud-Teulon, qui n'a rien observé par lui-même, se sent, du reste, mal assuré dans l'énonciation du contraire, quand il termine son livre en déclarant attendre les résultats de plus complètes recherches, pour conclure définitivement. CHARLES DE RIBBE.

Politique actuelle, par M. DUPONT-WHITE. Paris, Guillaumin, 1875. In-18 de XLVIII-330 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Dupont-White peut être discuté autant et même beaucoup plus que tout autre publiciste contemporain ; mais on ne saurait lui refuser le mérite de plus en plus rare d'avoir une personnalité propre et originale, de posséder des idées à lui et un style à lui, d'être *quelqu'un*, en un mot. Esprit très-cultivé, très-ingénieux surtout, moins ennemi

du paradoxe que de la banalité, poussant la haine du lieu commun jusqu'au goût de la singularité, il est trop soucieux de son indépendance pour s'inféoder à une école quelconque ; c'est un irrégulier de la politique, un soldat hors rang qui consulte ses convenances et dont les coups portent à droite ou à gauche, selon les hasards du moment. L'aphorisme : *Le style c'est l'homme,* n'a jamais trouvé peut-être une application plus juste. Tout ce qui ressemble à la vulgarité a le don de l'exaspérer ; la discipline de la grammaire lui paraît même gênante, et il s'en affranchit avec une prestesse qui surprend et désarme la critique. Pour révolutionnaire, M. Dupont-White l'est assurément ; on risquerait même de le fâcher en lui contestant ce titre. L'avouerons-nous toutefois ? Nous voyons en lui bien moins un fauteur de révolution qu'une dupe et une victime ; nous croyons qu'il représente fidèlement cette classe trop nombreuse d'esprits distingués qui, nés pour apprécier la vérité et la faire apprécier, se sont égarés presque à leur insu, sous l'influence du scepticisme contemporain.

Que l'on nous pardonne ce long préambule ; il était inévitable en présence d'un livre qui répugne à toute analyse proprement dite. Car ce livre est une série d'articles politiques, publiés en mars 1871, en février et novembre 1872 ; il contient enfin une partie inédite, sous ce titre : *Réflexions d'un optimiste.* L'optimisme de M. Dupont-White peut se donner libre carrière, maintenant que le vote des lois constitutionnelles a consacré les solutions qu'il défendait depuis quatre ans ; mais les pessimistes comme nous, qui ont le mauvais goût de taxer d'illusions ce que l'auteur appelle ses espérances, ne tireront de cette lecture que de nouveaux motifs de tristesse et de crainte. Nous ne discuterons pas cette république dont la direction serait confiée aux classes supérieures de la société. Ce mélange de démocratie et d'aristocratie censitaire ; cette haine du suffrage universel et ces aspirations républicaines ; cet amalgame de théories doctrinaires, libérales, conservatrices ; ces emprunts faits simultanément aux systèmes anglais et américain ; tout cela nous semble rentrer dans le domaine de la fantaisie pure ; et, dans ce domaine, la discussion est oiseuse, la controverse manque de base.

A. DE CLAYE.

Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie, *dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle,* par MAXIME DU CAMP. T. VI. Paris, Hachette, 1875. In-8 de 582 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce volume est le sixième et le dernier de l'ouvrage de M. Maxime du Camp, dont plusieurs fois déjà nous avons parlé dans le *Polybiblion* (t. IV, p. 138 ; VIII, p. 71 ; IX, p. 193 ; XI, p. 205). Cinq sujets sont ici abordés. L'auteur les traite avec le talent qu'on lui connaît et l'intérêt qu'il sait apporter dans le maniement des chiffres et des

statistiques, dont il relève sans cesse l'aridité par des anecdotes ou les détails les plus curieux.

Il commence par l'exposé de la fortune de Paris : et tout d'abord il fait l'historique de l'octroi, de ses développements actuels et des résultats qu'il obtient avec ses trois mille employés : 150 millions de recettes. L'organisation de l'octroi est curieuse, surtout cette partie où l'on voit à quelles variétés de fraudes ont recours les contrebandiers, et quelle vigilance les employés doivent avoir. L'état civil forme l'objet du chapitre suivant. L'importance de cette matière n'échappe à personne et explique les développements qui ont été donnés. Après avoir fait l'historique de la création des registres de l'état civil, l'auteur s'occupe successivement de ce qui concerne spécialement les naissances, les mariages et les décès. Ce sujet l'amène tout naturellement à parler des cimetières. Cérémonies et usages anciens, formalités nouvelles, jusqu'à la crémation qu'il ne repousserait pas, abandon des cimetières actuels et création si contestée de la nouvelle nécropole de Méry-sur-Oise, tels sont les points successivement abordés dans cette partie de l'ouvrage.

Après cela M. Du Camp s'occupe de sujets moins spécialement exclusifs à Paris, mais qui y ont une grande importance. Ce sont les théâtres, les bibliothèques, les journaux, et ce que l'auteur appelle les « auxiliaires » c'est-à-dire les pompiers et la milice urbaine.

L'ouvrage pourrait se terminer là. Et cependant le lecteur se trouve seulement à moitié du volume. L'auteur a cru devoir en effet compléter son œuvre par une monographie détaillée, complète de ce type spécial « le Parisien. » Là, reprenant avec moins de détails, mais en l'appliquant plus particulièrement à l'*indigène*, il résume ses idées en religion, en politique, il traite de ses mœurs, de son esprit propre, et aborde tout un côté de la question parisienne qui méritait d'être étudié. Il y a de tout dans ce long et fort curieux chapitre, des causes d'appréhensions pour l'avenir lorsqu'on voit la mobilité de ces caractères, la fréquence des révolutions qu'il a occasionnées et les rêves que formulent ces têtes folles ; et cependant aussi des motifs d'espoir si l'on considère ce qu'il y reste encore de bon et de franc.

Mais pourquoi cette partie de l'ouvrage, comme bien des chapitres d'ailleurs, est-elle empreinte des signes de ce même caractère parisien, léger, superficiel et pardessus tout frondeur ? Combien de ces anecdotes racontées, de ces faits affirmés le sont-ils pour égayer le récit et en rendre la lecture plus facile, sans un assez sérieux souci du vrai ? Sans doute M. Max. du Camp n'a pas voulu dire sciemment des choses inexactes ; mais s'est-il renseigné suffisamment auprès des personnes compétentes en chacune des matières qu'il abordait ? Il est impossible de l'admettre. Aussi devons-nous faire nos réserves expresses sur bien

des appréciations, nier même absolument l'exactitude de certains faits. Précisons: malgré l'éloge qu'on semble lui décerner, et qui, pour beaucoup, pourrait passer pour injurieux, est-il exact de dire à propos du mariage, que « l'Église, qui en cette matière a toujours été d'une perspicacité remarquable, va plus loin que la loi française ; elle a été forcée de céder sur bien des points pour ne pas voir les époux échapper absolument à son action ; car aujourd'hui elle ne fait que consacrer par ses prières l'*acte que, seul, l'état civil a pouvoir de rendre indissoluble* (p. 114). » Il serait assez aisé de rapporter diverses preuves, tant de l'incompétence de l'auteur en certains sujets que de l'incroyable légèreté de ses appréciations sur divers points. On nous comprendra si l'on se refère à l'extrait emprunté (p. 360) au *Journal de l'Estoile*, où est écrit, « sans outrager la vérité, » une monstrueuse accusation contre les religieuses du temps de la Ligue. Au même endroit on lit (p. 361) : « De nos jours, on a parlé des « ordres liquoristes, » qui fabriquent la Chartreuse et la Trappistine. Ce sont là des exceptions et le clergé régulier vit, en général, humble et renfermé, *sans ouvrir de débit de boissons dans les communautés qu'il habite.* » Ici, l'insinuation serait odieuse autant que fausse. En est-il autrement de ce mot, du Maréchal de Villeroy, si outrageant au sujet de saint François de Sales (p. 372), que nous ne saurions le reproduire ; il prouve une fois de plus que parfois l'auteur a été plus curieux de certaines « gravelures » que des témoignages les plus autorisés des véritables historiens.

G. DE SENNEVILLE.

Histoire de l'artillerie française, par le général SUSANE. 2e édition. Paris, Hetzel, 1874. In-12 de 444 p. — Prix : 3 fr.

Retracer dans un récit débarrassé de termes techniques et à la portée de tous les lecteurs, les origines, les progrès et le développement de l'artillerie, en la considérant au double point de vue du matériel et des troupes destinées à l'employer, tel est le plan de l'ouvrage du général Susane, qui a déjà donné des travaux analogues sur l'infanterie et la cavalerie. Sans remonter aux origines des armes à feu et à leur emploi sur les champs de bataille, on peut dire que l'artillerie, considérée autrefois comme arme accessoire, a subi de nombreuses vicissitudes, et qu'il a fallu toute la volonté de Louis XIV pour lui assurer le rang qui lui était dû. Les grands noms de Bureau et Sully, Vauban, Vallière et Gribeauval résument les progrès accomplis par l'artillerie. Au moment où Henri IV tombait assassiné, on comptait déjà 400 bouches à feu disponibles ; à la mort de Louis XIV ce chiffre s'élevait à plus de 7,000 ; sous l'impulsion énergique de Vallière, les types de bouche à feu règlementaires furent réduits à cinq ; enfin Gribeauval amena le matériel à un degré de perfection, tel que c'est

avec lui que furent accomplies toutes les guerres de la République et de l'Empire ; il subsista presque sans modifications jusqu'en 1825. — Dans le principe, le service des bouches à feu était assuré par l'infanterie, la garde du matériel était confiée aux régiments suisses ; les travaux de tranchée même étaient exécutés par des paysans pris sur place, et à titre de corvées ; c'est au siége d'Amiens, en 1597, que, pour la première fois, ces travaux furent effectués par des soldats : Le service des troupes du génie était trouvé. Louis XIII alloua une solde extraordinaire aux soldats qui exécuteraient les travaux de tranchée ; plus tard des brevets d'ingénieurs furent accordés aux officiers d'infanterie qui s'adonnaient spécialement à l'attaque et à la défense des places. Cette mesure produisit d'excellents résultats en rendant les plus hautes dignités militaires accessibles à des officiers que leur défaut de noblesse devait arrêter au grade de capitaine. C'est par cette voie, ouverte au mérite, que Fabert et Vauban obtinrent le bâton de maréchal de France. Partisan convaincu de la fusion des deux armes spéciales, avec Vauban et Gouvion Saint-Cyr, l'auteur montre comment s'est opérée la distinction entre l'artillerie et le génie.

L'ouvrage se termine par des notices sur les régiments, de sorte qu'il remplit le double but d'instruire les gens du monde, et de fournir aux officiers le résultat de longues et pénibles recherches. Une grande originalité de style, un amour du métier des armes qui se trahit à chaque ligne, un choix très-judicieux de citations empruntées aux meilleurs mémoires, telles sont les qualités principales de l'*Histoire de l'artillerie française*.

E. Descoubès.

BELLES-LETTRES

Die Hœllenfahrt der Istar. *Ein altbabylonisches Epos. Nebst Proben assyrischer Lyrik.* (*La descente d'Istar aux enfers, vieux poëme épique babylonien, avec des échantillons de poèmes lyriques assyriens*) Von Dr. Eberhard Schrader, professor der Theologie in Jena, Grossherz. Sächs. Kirchenrath, Ehrenmitglied der Society of Biblical Archaeology zu London. Text, Uebersetzung, Commentar und Glossar, Giessen, Ricker, 1874. In-8 de 154 p. — Prix : 4 fr. 50.

Essai d'une classification du Syllabaire assyrien moderne, archaïque, babylonien, ninivite, par E. de Chossat. Paris, Maisonneuve. In-4 autographié de x-97 p. — Prix : 10 fr.

La descente d'Istar aux enfers est un des douze chants du grand poëme babylonien d'Izdubar. La découverte d'un poëme épique sémitique était si inattendue, elle bouleverse tant d'idées préconçues sur la race de Sem, elle peut éclairer d'un jour si nouveau les origines littéraires dans l'antiquité, que, de tous côtés, les assyriologues s'efforcent d'expliquer les précieux fragments de brique qui nous ont conservé

intacts à Ninive, pendant tant de siècles, dans le palais de Sardanapale, ces vieilles légendes, dont personne ne soupçonnait même l'existence. Dès 1865, M. Fox Talbot essaya, en Angleterre, d'en expliquer quelques fragments dans le tome VIII des *Transactions of the Royal Society of literature*. En 1872, M. François Lenormant, en France, en traduisit aussi quelques morceaux dans son *Essai de commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose*. Ces deux premiers essais de traductions sont très-imparfaits, parce que les deux traducteurs ne possédaient pas le commencement de l'épisode, qui n'a été retrouvé que depuis, par M. George Smith, le savant attaché au British Museum qui venait de se rendre célèbre par la découverte du récit babylonien du déluge, autre chant du poëme d'Izdubar. M. George Smith en a publié une traduction à peu près complète dans le *Daily Telegraph* du 19 août 1873. Presque dans le même temps, M. Fox Talbot publia une seconde traduction dans le tome II des *Transactions of the Society of Biblical Archeology*. Il vient d'en publier une troisième dans les *Records of the Past* (1874). M. F. Lenormant a aussi repris sa traduction. Après avoir publié le texte dans les *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, et plus complétement dans son choix de textes cunéiformes, il l'a traduit dans le *Correspondant* et dans le tome II de ses *Premières civilisations*. — M. Eberhard Schrader, le plus habile assyriologue de l'Allemagne, a entrepris, après tous ces savants, une nouvelle traduction de la *Descente d'Istar dans les enfers*. Cet épisode date du dix-septième ou du dix-huitième siècle avant Jésus-Christ. L'héroïne en est Istar, la déesse que la Bible appelle Astaroth ou Astarté. Elle veut visiter le pays immuable, la terre d'où l'on ne revient pas, c'est-à-dire les enfers. Le poëte nous décrit son projet dans les onze premiers vers, puis, dans une première partie, la descente d'Istar. La déesse doit franchir sept portes pour arriver jusqu'au séjour des morts, mais le portier infernal ne lui permet de les franchir qu'en lui enlevant à chaque porte une partie de ses vêtements, selon la coutume « du pays d'où l'on ne revient pas. » La seconde partie raconte la délivrance d'Istar et son retour dans le monde supérieur. Pendant qu'elle est prisonnière dans les enfers, tout va mal sur la terre. Les dieux délibèrent alors pour remettre tout en ordre. Ils envoient aux enfers leur messager Assusunamir pour en ramener la déesse de l'amour et de la vie. Telle est l'analyse de ce poëme. Dans la description de l'*Aral*, du « pays d'où l'on ne revient pas, » on trouve un certain nombre de traits qui rappellent le Scheôl biblique. M. Schrader les a réunis (p. 60-61). Il ne sera plus permis de prétendre désormais que les Sémites ne reconnaissaient pas l'existence d'une autre vie.

La descente d'Istar aux enfers est suivie de morceaux choisis empruntés à la poésie lyrique assyrienne. Ces morceaux sont au nombre de

dix, un psaume royal, pour lui conserver le nom que lui donne le professeur d'Iéna, deux prières, deux psaumes pénitentiaux, un psaume didactique, trois hymnes et le chant des sept esprits : après ces prières lyriques sont reproduites et expliquées deux formules magiques. On a ainsi une idée à peu près complète de la poésie assyrienne. — M. E. Schrader a placé une introduction en tête de chaque poëme, puis le texte, en caractères latins, avec une traduction allemande aussi littérale que possible ; enfin un commentaire qui justifie la traduction et résout les difficultés qu'offre le texte. La traduction n'est pas assurément sans défauts : celle de la *Descente d'Istar aux enfers,* que vient de publier M. Oppert, dans le numéro de septembre des *Annales de philosophie chrétienne*, permet de relever plusieurs erreurs dans celle de M. Schrader; mais le sens général n'en reste pas moins fixé, et l'on peut apprécier ainsi sûrement ce qu'était cette poésie antique, qui nous intéresse d'autant plus vivement qu'elle a beaucoup de points de contact avec celle de la Bible. L'ouvrage de M. Schrader se termine par un précieux Glossaire de tous les mots assyriens contenus dans les textes qu'il publie. On voit que son travail est tout à fait complet, son œuvre très-bien conçue, le choix des morceaux fort judicieux et du plus haut intérêt.

— L'*Essai de classification du syllabaire assyrien*, par M. de Chossat, a pour objet d'apprendre plus facilement à lire ces clous mystérieux qui forment les lettres ou plutôt les syllabes assyriennes, et dont M. Schrader s'est borné à donner la transcription en caractères latins, dans les morceaux qu'il a traduits. Le déchiffrement de l'écriture assyrienne est certainement une des plus graves difficultés que rencontre, dès les premiers pas, l'élève en assyriologie. Le nombre des caractères est extrêmement considérable, et jusqu'ici, on n'avait même pas essayé d'établir une classification et un ordre dans ce chaos. M. Ménant, dans son *Syllabaire assyrien* , a suivi simplement l'alphabet hébreu ; M. Norris a fait de même dans son *Assyrian Dictionary*, où l'on est ainsi souvent réduit à tâtonner. Le classement de M. Chossat est très ingénieux et rendra les plus grands services à ceux qui veulent se livrer à ces études si intéressantes et appelées à un si grand avenir, non-seulement pour l'étude des langues sémitiques, mais aussi pour la philologie comparée en général, pour l'histoire de l'Orient, l'histoire des sciences et l'histoire de l'esprit humain. M. de Chossat prend le caractère cunéiforme tel qu'il est écrit, sans se préoccuper de son articulation, et il le décompose en tenant compte de trois choses, du *nombre*, de la *forme* et de la *position relative* de chacun des traits, clou, coin ou crochet. Il a classé méthodiquement tous les signes cunéiformes d'après cette règle, de sorte qu'il est très-facile de les retrouver dans son *Essai* et d'en savoir ainsi tout de suite la valeur. Il y a

quelques imperfections et des lacunes innévitables dans ce travail, mais il est facile à chacun de les combler, au fur et à mesure des découvertes, une fois qu'on a la clef de sa classification qui se recommande surtout par la simplicité. F. G.

Œuvres de Molière. Nouvelle édition, revue sur les plus anciennes impressions, etc., par M. Eugène Despois. Tome II. Paris, Hachette, 1875. In-8, de 440 p. — Prix : 7 fr. 50. (*Les grands écrivains de la France.*)

Nous annoncions, il y a dix-huit mois (t. XI, p. 282), le premier volume de la nouvelle édition de Molière, faisant partie de la collection des grands écrivains de la France. Le tome II, qui vient de paraître, contient le texte des *Précieuses ridicules* (1659) ; — de *Sganarelle* (1660) ; — de *Don Garcie de Navarre* (1661) ; — et de *l'École des maris* (1661). Nous ne reviendrons pas sur le plan de la publication ; nous nous bornerons à constater que M. Eugène Despois l'a suivi fidèlement, faisant preuve des mêmes qualités de soin consciencieux, de précision et d'érudition. Ses *notices* sont aussi complètes que possible, et, on peut le dire, épuisent la matière ; ses *notes* sont abondantes et fort précieuses pour l'histoire littéraire. L'auteur fait toujours un heureux emploi du registre de La Grange, où sont consignées toutes les représentations, avec la recette de chacune. C'est une vraie jouissance intellectuelle que la lecture de Molière dans l'édition de M. Despois, et nous ne regrettons qu'une chose, c'est que les volumes ne se succèdent pas plus rapidement. G. de B.

Biblioteca delle tradizioni popolari siciliane, per cura di Giuseppe Pitrè. *Fiabe, novelle e raconti.* Palerme, Luigi Pedone Lauriel, 1875. 4 vol. in-8 de ccxxx-420, 402, 406 et 456 p. — Prix : 20 fr.

Ces quatre volumes seront accueillis avec joie et reconnaissance par les lecteurs — aujourd'hui si nombreux — qu'intéresse la littérature populaire. L'auteur de ce long et patient ouvrage leur est déjà bien connu. Ils n'ont pas oublié l'excellente collection de chants siciliens que M. Pitrè a donnée et dont ces quatre volumes forment l'ample complément. Réunir des poésies populaires n'est pas une entreprise aisée, nous le savons par expérience, nous qui avons tâché de sauver de l'oubli, et bien à temps, celles du malheureux pays dont était composé le département de la Moselle. Recueillir des contes populaires est bien plus pénible encore. Le rhythme ne les a pas conservés dans leur intégrité, leur forme se modifie d'après leurs narrateurs, ils se développent, se compliquent, s'abrégent suivant le plus ou moins d'imagination de ceux-ci. C'est une tâche délicate de conserver à ces récits leur caractère, leur simplicité, tout en les dégageant des redites, des longueurs, des inutilités que peuvent y introduire ceux de qui on

les apprend. A cette difficulté dont M. Pitrè s'est tiré avec un grand bonheur, s'en joignait une autre ; il avait affaire à des dialectes très-variés dont il a tenu, avec raison, à respecter toutes les formes, et c'est par là que son livre, si précieux pour les amis de la littérature populaire et pour les mythologues, devient aussi très-intéressant pour les érudits qu'occupent des études philologiques.

Le recueil de M. Pitré ne contient pas moins de quatre cents contes ou traditions populaires. Ils sont divisés en cinq séries. La première renferme les récits où figurent des rois, des princes, des princesses enchantées, des fées, des ogres, des géants, des dragons... La seconde, ceux dont le fond est une facétie, un bon mot, un bon tour. La troisième comprend les traditions historiques ou fantastiques relatives à tel ou tel lieu. La quatrième, les anecdotes auxquelles on attribue l'origine d'expressions proverbiales. La cinquième, les apologues proprement dits.

Chaque conte est suivi de l'indication des ressemblances qu'offrent avec lui soit d'autres contes, soit des nouvelles littéraires ou semi-littéraires de l'Italie. Des rapprochements auraient pu bien souvent être demandés aussi à d'autres contrées, mais M. Pitrè a fait sagement de se borner à ceux que lui présentait sa patrie. Ils sont déjà très-considérables ; pour ce travail de confrontation, l'auteur a lu plus de quatre cents contes italiens publiés en allemand et en anglais, et environ deux cent cinquante contes imprimés en Italie même. Si M. Pitrè n'a pas voulu étendre ses comparaisons à d'autres pays, il s'est néanmoins mis au courant de tout ce qui a paru ailleurs sur le vaste sujet dont il s'est occupé d'une manière si consciencieuse et l'on s'étonne des ressources qu'à cet égard il a su découvrir dans son île. Il déclare, du reste, qu'il a été aidé dans cette tâche par son intelligent éditeur, M. L. Pedone Lauriel, qui lui a rendu possible la lecture d'ouvrages rares ou du moins difficiles à trouver en Sicile.

Cette connaissance approfondie de ce qui, de près ou de loin, concerne la littérature populaire, M. Pitrè nous la montre dans une introduction fort curieuse et fort bien écrite, où il étudie la forme, la moralité des contes, leurs données principales, leurs situations le plus souvent reproduites, leurs héros de prédilection, leur origine, la manière dont ils se sont répandus, leur histoire littéraire. Il y a là de très-intéressantes recherches sur le point de départ de certaines fictions dont les unes remontent à la mythologie grecque, dont les autres offrent quelques souvenirs de la Bible, dont d'autres encore proviennent des fables indiennes. Amené à examiner leur partie mythique, M. Pitrè l'a fait avec beaucoup de tact et sans tomber dans ces étranges exagérations venues d'Allemagne et qui voudraient transformer Roland et Guillaume Tell en abstractions allégoriques.

A cette introduction succède une grammaire des dialectes siciliens, traduite de l'allemand et annotée par M. Pitrè ; ensuite commence la longue série des contes populaires, que termine un glossaire assez ample et tout à fait nécessaire aux lecteurs qui ne sont pas nés dans l'*Isola di fuoco*.

Il y aurait vingt pages à écrire sur les *Fiabe, novelle e racconti popolari siciliani*... Nous chercherons à suppléer à l'insuffisance de cet article en disant que M. Pitré a fait une œuvre excellente et digne d'être considérée comme un modèle par les littérateurs qui voudraient entreprendre des travaux analogues. TH. DE PUYMAIGRE.

Clé de l'Imitation de Jésus-Christ, *Gerson et ses adversaires*, par JEAN DARCHE, bibliophile. Paris, E. Thorin, 1875. Gr. in-8 de XXIV-363 p. — Prix : 7 fr.

Il y a deux parties dans le livre de M. Darche, une partie digne de tout éloge, celle qui est consacrée à la vie et aux œuvres de Gerson, et une partie inacceptable, celle où le docte écrivain croit pouvoir attribuer au chancelier de l'Université de Paris l'*Imitation de Jésus-Christ*. Je suis complétement d'accord avec M. Darche quand il rend hommage à la vertu et aux talents de Gerson, quand il montre qu'à tous les points de vue le *docteur très-chrétien* doit être compté parmi les gloires de la vieille France, mais il m'est impossible de ne pas me séparer de lui quand il reprend une thèse vainement soutenue par tant de vaillants érudits. Ce que j'opposais, dans le *Bulletin bibliographique* de la *Revue des questions historiques* du 1er juillet 1874 à un partisan attardé de Thomas A Kempis, M. Brunton, je l'oppose également à M. Darche : je veux dire les solides conclusions de M. Arthur Loth, d'après lesquelles la rédaction de l'*Imitation* est antérieure au temps où les deux compétiteurs ont vécu. Aucune des considérations groupées dans le livre que j'ai sous les yeux ne saurait prévaloir contre les dates posées dans la *Revue des questions historiques* d'avril 1873 et de janvier 1874, et quelque chaleur, quelque habileté que le nouveau joûteur ait pu mettre dans sa discussion, je suis obligé de déclarer qu'il a défendu une cause perdue d'avance et que toute la science et l'éloquence du monde ne relèveraient pas. M. Darche semble, du reste, avoir prévu l'inutilité de sa tentative, car il dit (p. 5) que si ses soins pour restituer à Gerson l'*Imitation* ne sont pas couronnés de succès, il aura du moins à se féliciter d'avoir rempli un grand et saint devoir, celui de venger l'innocence méconnue de cet admirable Gerson dont Benoît XIV, comme il le rappelle heureusement, a vanté les lumières et la sainteté. Le consciencieux érudit doit se consoler de n'avoir pas réussi à trouver la *clé* de l'*Imitation*, lui qui a si bien réussi à réhabiliter le chancelier de l'Université de

Paris. Tous les témoignages qu'il rassemble, toutes les autorités qu'il invoque, ne permettront désormais à personne d'adresser à Gerson certains reproches qui ne prouvent, selon les expressions de M. Darche (p. 283), que l'*ignorance* et l'*impudence* de ses *jaloux ennemis*. J'estime trop le livre et son auteur pour ne pas regretter, à cette occasion, que d'honorables écrivains aient été si mal menés, et notamment feu l'évêque de Bruges, Mgr Malou. Il y a des mots qui ne doivent jamais être dits, par exemple le mot *mauvaise foi*. Mgr Malou s'est souvent trompé dans ses *Recherches sur l'auteur du livre de l'Imitation :* il n'a jamais voulu tromper. L'aveuglement de la passion suffit à expliquer des erreurs qu'il ne faut pas qualifier de mensonges. Je sais bien que M. Darche n'est pas le premier auquel, en l'interminable querelle relative à la paternité de l'*Imitation*, la modération ait manqué. Dans un opuscule qu'il a daigné mentionner plusieurs fois avec une extrême bienveillance, j'ai rappelé que, de tout temps, on s'était, de part et d'autre, montré beaucoup trop violent. Et moi-même, n'ai-je pas été accusé par le docteur K. Hirsche, dont on a annoncé le récent ouvrage dans le *Polybiblion* de février dernier (*Chronique*, p. 186), d'avoir attaqué sans assez de ménagements les partisans de Th. A Kempis ? Il est vrai que le docteur d'outre-Rhin, à son tour, ne m'a pas épargné, et que son gros volume contient, à mon adresse, une cinquantaine de pages des plus acrimonieuses. C'est le cas de nous souvenir tous de ce conseil de l'*Imitation* (l. Ier, ch. II) : « Ne tenir aucun compte de soi, avoir toujours des autres une bonne et haute opinion, c'est une grande sagesse. »

T. DE L.

Saint François de Sales prédicateur, thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par l'abbé H. SAUVAGE. Paris, Derenne, 1875. In-8 de 200 p. — Prix : 3 fr. 50.

De Orosio, thesim Facultati litterarum parisiensi proponebat H. SAUVAGE. Nîmes, L. Bedot; Paris, Derenne, 1875. Gr. in-8 de 134 p. — Prix : 1 fr. 50.

Saint François de Sales est connu de toutes les âmes pieuses pour ses livres de dévotion; il l'est beaucoup moins des hommes de lettres pour sa littérature. M. Michelet le trouve « très-insinuant, charmant ; » M H. Martin le dit « très-aimable ; » M. Sainte-Beuve reconnaît que sa place est parmi les « doux. » Mais ni les uns ni les autres ne lui font l'honneur d'étudier son caractère littéraire, au point de vue de la prédication. C'était une lacune que M. l'abbé Sauvage vient de combler dans la thèse qu'il a soutenue à la Sorbonne. « Quand on se rappelle, dit-il, ce qu'était (au seizième siècle) l'éloquence de la chaire, à quelles humbles proportions avait été rabaissé ce grand art, quelles étaient les habitudes et la manière des prédicateurs en renom, on se demande si les sermons de notre saint, loin de devoir passer inaperçus, ne méri-

taient pas, au contraire, d'être remarqués entre tout ce que ce fécond génie nous a légué. » Cette étude de l'éloquence de la chaire au seizième siècle, par laquelle débute la thèse, est un tableau très-complet des graves défauts dont la prédication était généralement entachée à cette époque. Elle fait surtout ressortir les difficultés avec lesquelles était aux prises le génie de François de Sales et dont il sut si heureusement triompher.

M. l'abbé Sauvage nous montre, dans l'évêque de Genève, le missionnaire, l'homme et l'orateur. Le missionnaire se tient également à l'écart de l'abus déplorable de la scolastique et de l'intolérance politique des prédicateurs de son temps; mais, d'autre part, il apprécie, il recommande la méthode, et, bien qu'inflexible dans la doctrine, il se montre indulgent pour les personnes, alliant, dans une juste harmonie, une grande énergie de caractère à une remarquable urbanité de langage. L'homme a pour trait distinctif la douceur; la preuve en est surtout dans l'affectueux laisser-aller de sa manière. Toutefois, cette qualité ne peut faire excuser certaines défaillances du goût que l'on remarque dans quelques sermons, bien que, au dire de M. l'abbé Sauvage, François de Sales possède seul « ce don d'aménité et cette délicatesse d'expression qui font tout accepter. » Ces fautes sont plus regrettables dans l'emploi très-fréquent que fait du symbolisme l'évêque de Genève. « Sans doute, il y a, entre les extravagances de Valladier et les allégories de saint François de Sales, toute la distance qui sépare la délicatesse et l'onction du burlesque et du trivial; mais il y a, en commun, la subtilité, l'esprit de recherche. » François de Sales reconnaît, du reste, lui-même ces défaillances : « Certes, dit-il, j'ai eu en considération la condition des esprits de ce siècle, et je le devais. Il importe beaucoup de regarder en quel âge on escrit. » Saint François de Sales, enfin, est orateur, et, il faut bien l'ajouter, orateur dans le vrai sens du mot. Non-seulement il connaît les règles de l'éloquence, comme le prouve sa *Lettre à l'archevêque de Bourges*, mais il sait les appliquer avec succès, joignant ainsi l'exemple au précepte. Son érudition est vaste et profonde; mais, par sa sobriété oratoire, il proteste contre l'étalage de l'érudition profane, alors en vogue, contre l'emphase et l'enflure du langage de ses contemporains. Des citations nombreuses dont la thèse de M. l'abbé Sauvage est émaillée, ressort surtout l'éloquente rapidité du style de notre saint, ce qui nous permet de voir en lui comme le précurseur du grand siècle. Donc, conclurons-nous avec le jeune docteur, malgré les restrictions que nous avons dû faire, le rôle de saint François de Sales dans l'histoire de la prédication religieuse en France est très-important. Il laissa beaucoup à faire à ses successeurs, mais il fit beaucoup pour eux. Depuis quand les réformes littéraires seraient-elles l'œuvre d'un seul ?...

—La thèse sur Paul Orose n'aura été ni moins opportune ni moins utile. Le disciple de saint Augustin était depuis quelques siècles tombé dans l'oubli le plus profond. Cent pages ont suffi à son jeune et érudit panégyriste pour faire justice de cette défaveur imméritée, pour venger la mémoire d'un défenseur zélé de l'Église, pour réhabiliter un historien qui, malgré certains défauts assez graves, a rendu de grands services à la cause de la religion et de la vérité. Quoi qu'il en soit, Orose a la gloire d'avoir été le premier à écrire une histoire universelle au point de vue catholique, et son œuvre a été jugée digne d'être reprise, agrandie et achevée par le génie de Bossuet.

M. l'abbé Sauvage nous fait connaître d'abord la vie et le caractère de Paul Orose ; il nous montre ensuite quelle influence exercèrent sur son esprit les événements contemporains, les invasions des barbares et les controverses religieuses; il expose les sentiments divers qui se produisirent, suivant les siècles, de la part des savants, sur l'œuvre et le mérite d'Orose ; il précise l'idée générale et le but de l'*Abrégé de l'histoire universelle*, montrant de quelle façon Paul Orose fait servir tous les événements de l'histoire de l'humanité à proclamer l'intervention nécessaire de la Providence ; il assigne aussi à son héros le rôle particulier qui lui appartient dans la défense de l'Église et la part d'autorité qui lui revient en matière d'histoire. Un dernier chapitre, très-court, traite du style et de la méthode d'Orose. Ce travail embrasse tout ce qui concerne le célèbre disciple de l'évêque d'Hippone. Il abonde en remarquables aperçus et témoigne partout d'une grande rectitude de jugement. Il est écrit dans un style irréprochable, portant l'empreinte de la plus pure latinité ; il ne manque parfois que d'un peu d'aisance et de facilité. Des notes nombreuses proclament enfin assez haut, d'une part, les consciencieuses recherches de l'auteur, d'autre part, la vérité et la solidité de ses assertions. H. D.

Bossuet and his contemporaries, by the Author of *A Dominican artist, Life of S. Francis de Sales*, etc., etc. London, Rivingtons, 1874. Pet. in-8 de XVI-602 p. — Prix : 12 fr. 50.

En rendant compte dernièrement du beau livre de M. Anatole Feugère sur Bourdaloue, nous disions qu'il y a deux manières de considérer l'étude d'un important personnage : l'une, appliquée par M. Feugère, pourrait s'appeler la méthode analytique ; l'autre, plus conforme aux procédés modernes, et suivie par l'auteur anonyme d'une foule d'ouvrages biographiques fort appréciés par les lecteurs d'outre-Manche, groupe dans une seule synthèse chronologique tous les faits et toutes les appréciations sur la vie et sur les œuvres du héros. La carrière accidentée de Bossuet donnait, du reste, à l'auteur une foule de ressources que ne pouvait présenter la vie calme et pai-

sible de Bourdaloue : et le moment est bien choisi pour mettre en lumière les traits du grand orateur : depuis longtemps, en effet, le monde littéraire aussi bien que le monde catholique attendait une biographie complète et populaire de Bossuet, et l'on doit s'étonner que ce soit un Anglais qui ait assumé la tâche de nous présenter sous son véritable jour la magistrale physionomie de l'évêque de Meaux. Nous avons bien une vie de Bossuet par le cardinal de Bausset, œuvre qui a joui pendant longtemps d'une réputation méritée, mais elle date de 1814 : à cette époque le journal de l'abbé Le Dieu n'était pas encore publié, et quoique l'éminent cardinal académicien ait eu l'occasion de le parcourir et de le citer quelquefois, il n'en a pas tiré tout le parti que réclame aujourd'hui notre besoin de tout savoir sur les grands personnages. Depuis ce temps, beaucoup de travaux particuliers, sans coordination d'ensemble, ont paru sur Bossuet. Les *Etudes* de M. Floquet sont très-minutieuses; mais leurs trois volumes ne s'étendent que jusqu'à la nomination de Bossuet comme précepteur du Dauphin en 1670 ; les *Études sur les sermons de Bossuet* par l'abbé Vaillant (1851) sont spéciales à l'art oratoire : enfin d'illustres critiques contemporains, MM. Saint-Beuve, Nisard, de Sacy, Nourrisson, etc., ont étudié l'Aigle de Meaux sous les aspects les plus divers ; il manquait un substantiel résumé de tous ces travaux érudits ou piquants.

Nous l'avons désormais, et l'auteur déjà fort goûté de la *Vie de Madame Louise de France* et du *R. P. Besson*, le traducteur de la *Vie de Saint-François de Sales*, de l'*Henri Perreyve* du P. Gratry, et des *Derniers jours du P. Gratry* par le P. Perraud, la plume sympathique qui s'est donné la mission de faire connaître à l'Angleterre nos illustrations religieuses de toutes les époques, nous offre une biographie générale et complète, puisée aux meilleures sources, et toujours appuyée soit sur les œuvres même du grand évêque, soit sur les mémoires contemporains, soit sur les jugements des critiques modernes les plus autorisés. Nous regrettons fort que la place nous manque pour rendre compte de ce livre d'une manière aussi détaillée qu'il le mériterait : car il mérite la plus sérieuse attention, et si nous avions le loisir de nous livrer à un long travail de traduction, nous demanderions immédiatement à l'auteur l'autorisation de faire connaître son œuvre à tous ceux à qui la langue anglaise n'est point familière. Nous exprimons du moins le désir que cette traduction soit promptement entreprise, car elle serait certainement accueillie avec la plus grande faveur. Toutes les parties sont parfaitement équilibrées, dans cette œuvre d'assez longue haleine ; le style est facile et attrayant ; point de digressions trop disproportionnées, à moins qu'il ne s'agisse de personnages anglais éminents, comme Henriette d'Angleterre ; les

anecdotes arrivent à point, pour reposer le lecteur des graves questions philosophiques et religieuses ; les détails d'érudition sur l'écriture, les notes des manuscrits et les habitudes intimes du prélat ont leur place à côté des controverses contre les protestants ou contre le Jansénisme et le Quiétisme : les lettres de Mme de Sévigné, le siècle de Louis XIV, le journal de l'abbé Le Dieu, tous les mémoires et les correspondances du temps y sont cités à côté des fureteurs et des érudits modernes. C'est là un bon livre, un livre longuement médité, et qui ferait honneur à l'un de nos plus sérieux érudits.

Nos critiques seront peu de chose en présence d'un monument élevé avec un soin si religieux à l'une des gloires de l'Église française. Nous regrettons, par exemple, que la révision typographique de tous les noms français n'ait pas été plus complète : on ne lirait pas, à la page 63, Arnaud de Bourbon, pour Armand de Bourbon, ni, à la page 69, « the famous, cardinal de Rochefoucalt....» Mais il y a tant de noms français dans ce livre qu'on peut à la rigueur s'étonner que la typographie anglaise n'ait pas laissé échapper plus d'erreurs ; nous reprocherons aussi à l'auteur d'être un peu trop compatissant pour les « persecuted nuns » de Port Royal, se plaignant à Bossuet « of Archbishops' Perefixe's tyranny....» Mais ce ne sont là que verdures et pastourelles, comme aurait dit le cardinal de Retz : aussi souhaitons-nous la très-prochaine publication d'un ouvrage analogue sur Fénelon, que l'auteur nous annonce à la fin de sa préface. René Kerviler.

Nouvelles œuvres choisies de Mgr Dupanloup, *évêque d'Orléans, membre de l'Assemblée nationale.* Tomes VI et VII. *Œuvres pastorales* Paris, E. Plon, 1874-75. 2 vol. in-8 de 490 et 480 p. — Prix : 6 fr. le vol.

Les deux volumes que nous annonçons complètent la collection des *Nouvelles œuvres choisies* (voir t. XI, p. 66, et t. XII, p. 228). L'un et l'autre sont remplis par les *lettres pastorales,* dont la publication avait été commencée dans le tome V. Le sixième volume contient les documents de 1865 à 1868. Nous citerons particulièrement une longue et admirable instruction sur les moyens pratiques de renouveler et de propager dans toutes les paroisses la dévotion au Très-Saint-Sacrement, où l'illustre évêque traite successivement de l'exemple des prêtres, des églises, de la sainte messe, de la communion, de l'adoration du Saint-Sacrement, des saluts et processions, de l'adoration perpétuelle, du saint viatique, des confréries du Saint-Sacrement, des *instructions* à faire sur la matière ; une autre lettre sur le même sujet résumant tous les actes antérieurs du prélat ; le mandement de 1866, sur la Charité ; celui de 1867, sur la divine Providence ; une très-remarquable lettre sur divers points du ministère pastoral, en date du 25 décembre 1866 ; une lettre du 1er janvier 1868 sur une nouvelle organisation des

deniers de saint Pierre ; une lettre sur le ministère pastoral à l'égard des hommes ; enfin une lettre sur la vie commune dans le clergé séculier. — Le septième volume nous conduit jusqu'en 1873. On y trouve des lettres sur la gravité des mœurs ecclésiastiques (3 mai 1869), sur les études ecclésiastiques (15 décembre 1872), sur la rareté des vocations sacerdotales (26 mai 1873), sur la guerre (septembre 1870), sur les malheurs de la France et de l'Église (fin novembre 1870), et plusieurs autres lettres (16 novembre 1870, Pentecôte, 1871, 30 mai 1871 et 27 octobre 1872), prescrivant des prières solennelles ou publiques ; des lettres pastorales à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du pontificat de Pie IX, et portant publication des constitutions dogmatiques du Concile du Vatican ; les statuts synodaux de 1869 ; enfin les mandements de 1872 (nécessité de la prière) et de 1873 (sociétés ouvrières chrétiennes d'Orléans).

Nous ne pouvons donner qu'un faible aperçu de ce que contiennent ces deux volumes, complément d'une publication précieuse à plus d'un titre, et offrant, aux gens du monde aussi bien qu'au clergé, une mine incomparable où l'on ne saurait puiser trop abondamment.

E. D'A.

Les vraies lettres de Voltaire à l'abbé Moussinot, publiées pour la première fois sur les autographes de la Bibliothèque nationale, par Courtat. Paris, Ad. Lainé, 1875. Gr. in-8 de XLIV-239 p. — Prix : 5 fr.

En 1781, trois ans après la mort de Voltaire, l'abbé Duvernet publia un volume intitulé : *Lettres de M. de Voltaire à M. l'abbé Moussinot, son trésorier*, etc. Mais c'était un bien singulier éditeur que cet abbé Duvernet ! Voici comment il procéda, d'après M. Courtat, dont l'indignation surexcite la verve (p. v) : « Il avait certes le droit de ne comprendre point dans son volume, ou de ne donner que par extraits, les lettres peu intéressantes ; mais, à moins de forfaiture littéraire, il devait reproduire et respecter le texte exact des parties conservées. — Loin d'avoir cette probité, il changea des dates évidentes... puis, en véritable forban de l'école de La Baumelle, il osa corriger, presque ligne par ligne, toutes les lettres du suprême épistolaire [je doute que Voltaire eût approuvé cette bizarre expression] ; il osa les réunir par deux, par trois, etc., ou les partager, au contraire, en plusieurs parties, pour en faire des lettres séparées ; il osa les semer de traits d'esprit de son invention, ou de phrases à la gloire de son héros, devenu ainsi responsable de la sottise d'un admirateur effréné ; il osa, pour comble d'audace, en composer plusieurs, et les attribuer à Voltaire ; enfin, coupable de tant de méfaits, coupable de mille à deux mille amplifications, travestissements, mutilations, il s'applaudit probablement d'avoir réduit à 107 lettres, en les châtrant (*sic*),

les 151 lettres de la correspondance exposée à ses coups. Des citations pourront, seules, faire apprécier au lecteur les inqualifiables excès où l'abbé Duvernet est ainsi tombé, avec une légèreté, une impertinence, un manque de goût, une inintelligence, une absence de bonne foi, une niaiserie qu'on ne peut trop stigmatiser. » Certes, les reproches sont véhéments, et pourtant ils sont mérités. Rien ne ressemble moins aux véritables lettres de Voltaire à l'abbé Moussinot, conservées dans le volume 15208 du fonds français, que le texte donné par l'abbé Duvernet. Tous ceux donc qui possèdent la correspondance de l'auteur de *Zaire* sauront que, même dans l'édition Beuchot, c'est la vile prose de l'abbé Duvernet qui, dans 107 lettres, a pris la place de la prose de Voltaire. L'édition de M. Courtat — je n'en saurais faire un plus grand éloge — est aussi fidèle que celle de son devancier l'était peu. Ajoutons que ces lettres sont très-importantes pour l'histoire de la vie de Voltaire pendant cinq années (du 8 mars 1736 au 20 juillet 1741), et qu'elles sont pleines de détails confidentiels sur les opérations financières auxquelles il aimait à se livrer. Ajoutons encore que, dans ces lettres d'affaires, il est souvent question de science et de littérature, et que c'est là ce qui rend plus inexcusables les interpolations et les suppositions de l'abbé Duvernet. T. DE L.

HISTOIRE

Reise Erinnerungen aus Italien, Griechenland und dem Orient. *Mit besonderer Berücksichtigung der militairischen Verhaltnisse (Souvenirs d'un voyage en Italie, en Grèce et en Orient, avec des observations spéciales sur l'état militaire de ces pays).* Von A. JANKE, premier Lieutenant im 8. Pommerschen Infanterie-Regiment n° 61, commandirt zum grossen Generalstab. Berlin, F. Schneider, 1874. In-12 de XII-515 p.

On voyage rapidement mais agréablement avec M. Janke. Parti, non pas de Prusse, hélas! mais de Belfort, au commencement de novembre 1871, il rentrait dans cette ville, où son régiment était en garnison, au commencement de 1872. Pendant cet hiver 1871-1872, il avait parcouru l'Italie, la Grèce, la Turquie, la Syrie, la Palestine et l'Égypte. Il était à Bethléem pour la fête de Noël. En Palestine, il a visité seulement Jérusalem et les environs; en Grèce, Athènes en Turquie, Constantinople; en Égypte, Alexandrie, le Caire et les curiosités voisines. Mais en Italie, rien d'intéressant n'a été négligé. Sa relation est très-bien écrite, rapide, entraînante. Il voyage en touriste instruit, intelligent et en militaire. Il décrit toutes les curiosités des lieux et des villes qu'il parcourt, les musées et les monuments, en quelques traits sobres, mais suffisants. Point de trace dans son livre de la lourdeur ni de la pédanterie allemande. Son voyage

n'est point un voyage scientifique, c'est un voyage d'amateur, un voyage d'agrément, et à ce titre on peut le recommander comme excellent à tous ceux qui se proposent de l'imiter comme à ceux qui ne pouvant point voir de leurs propres yeux ce qu'il a vu lui-même désirent du moins le voir par les yeux d'un guide éclairé et compétent. L'intérêt ne languit jamais. Il ne se permet qu'une digression ; pour la plus grande gloire de M. de Moltke, il décrit longuement la bataille de Nisibe, livrée en 1839, et à laquelle le fameux tacticien prit une part décisive en qualité de capitaine d'état-major. On ne rencontre donc rien dans ses *Souvenirs de voyage* qui ne soit propre à captiver l'attention de tous les lecteurs, en exceptant toutefois ses observations sur les armées et la situation militaire de tous les pays qu'il parcourt. C'est un sujet qu'il étudie toujours avec le plus grand soin, spécialement pour l'Italie, et qui s'adresse à une classe spéciale de lecteurs. Le voyageur n'oublie jamais, on le voit, qu'il est officier prussien. Il s'en souvient aussi dans des circonstances où l'on aimerait mieux qu'il ne l'eût point rappelé. Quoiqu'il parle d'ordinaire assez convenablement de la France, quoiqu'il imite visiblement le style de nos écrivains et qu'il s'inspire plus d'une fois de leurs écrits, il s'est cru obligé, à l'occasion d'une grande dame française qui habite au Mont des Oliviers et qu'il a fait descendre, sans s'en douter, du rang de princesse à celui de duchesse, il s'est cru obligé, dis-je, de nous reprocher notre incurable vanité : *Effecthascherei*. Tous les Français qui liront son livre seront bien tentés de croire que si la guerre ne nous a pas guéris de notre mal invétéré, les vaincus ont eu du moins la méchanceté de l'inoculer à leurs vainqueurs. La gloire de la Prusse est si grande en Égypte, nous dit-il, que les conducteurs d'ânes lui recommandaient leurs bêtes comme « des ânes de Berlin, des Bismarck » (p. 296). Nous pourrions rapporter plusieurs traits de ce genre, mais à quoi bon ? Ils ne rendent pas la lecture de son livre ennuyeux. L. G.

L'année géographique, *revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, missions, relations et publications diverses, relatives aux sciences géographiques et ethnographiques*, par M. Vivien de Saint-Martin. Treizième année. 1874. Paris, Hachette, 1875. In-12 de 429 p. — Prix : 3 fr. 50.

Nos lecteurs n'ont plus besoin qu'on leur fasse l'éloge de cette publication périodique, que son auteur maintient toujours à la hauteur des grands travaux et découvertes géographiques. Une simple annonce suffira donc pour ce nouveau volume, bien digne de ses prédécesseurs, et qui comprend, comme bibliographie, 771 numéros dont 209 français et 63 relatifs à la cartographie pure. Les développements sont ce

que la critique a le droit d'attendre de l'éminent écrivain-géographe auquel elle doit déjà tant de travaux remarquables. Ici plus que dans les volumes précédents, nous avons constaté le nombre et la valeur croissante des ouvrages ou mémoires dus, soit à nos missionnaires pour les contrées de l'extrême Orient — où somme toute, et sauf de rares exceptions, eux seuls ont jusqu'ici pénétré un peu profondément, — soit aux officiers de toutes armes de notre armée pour les études sur la France elle-même et sur nos colonies, notamment sur l'Algérie. Il y a là un réveil que M. Vivien de Saint-Martin signale avec raison, de même qu'il rend aux études scientifiques de nos missionnaires un légitime et impartial hommage. Quant aux différents morceaux de ce nouveau volume, nous ne pouvons les indiquer tous, et le choix des plus importants serait fort difficile. Chacun d'eux, en effet, offre un intérêt spécial, sans qu'on puisse en vérité les classer par ordre de mérite. Il n'est point de question géographique, ethnographique, géodésique, etc., etc., qui ne semble devoir passer la première, et toutes les contrées ont le même droit à l'étude et présentent le même aliment à la curiosité, soit du savant, soit du simple touriste. Néanmoins, il nous sera permis de signaler, surtout dans ce volume, les morceaux suivants : exploration et création d'une mer intérieure dans le Sahara (p. 21-41); — terrains diamantifères de l'Afrique australe (p. 89); — tout le § 9 du chapitre de l'Afrique, consacré aux explorations dans le Haut-Nil; — les notes sur les origines touraniennes de la Babylonie (p. 147), sur l'emplacement de Troie (p. 161), sur les travaux géodésiques dans l'Inde (p. 175), sur Francis Garnier, le conquérant du Tonkin, etc., etc. Comme dans les volumes précédents, un chapitre spécial est consacré aux explorations arctiques : le présent volume fait connaître les expéditions autrichienne (*le Tegetthof*) et américaine (*le Polaris*). La géographie générale est traitée avec un soin tout particulier, bien qu'on y puisse signaler l'absence, au § *Géographie sous-marine,* de tout renseignement sur le projet de percement d'un tunnel pour chemin de fer entre la France et l'Angleterre, et l'omission, dans la bibliographie des *Abîmes de la mer,* version française très-remarquable, due au docteur Lortet, des *Dephts of the sea* de Wyville Thomson (n° 772 du volume précédent). En revanche, on y trouve de précieux renseignements sur la découverte de l'ouvrage de Denys de Byzance sur la navigation du Bosphore, sur le congrès géographique qui va s'ouvrir cette année, etc., etc. — La nécrologie comprend vingt-deux notices. Notons, en terminant, que la livraison du *Dictionnaire universel de Géographie moderne* est annoncée comme devant enfin paraître prochainement.

F. de Roquefeuil.

Histoire universelle de l'Église, par le docteur Jean Alzog, traduite par l'abbé Goschler et Audley, 4e édition, publiée par l'abbé Ag. Sabatier. Paris, Sarlit, 1874-75. 4 vol. in-12 de xvi-538, 636, 600 et vi-495 p. — Prix : 16 fr.

L'Histoire de l'Église par Alzog a obtenu depuis longtemps une réputation méritée. Le savant professeur de l'Université de Frisbourg-en-Brisgau a écrit un très-bon abrégé, plein de faits et d'appréciations, renfermant des indications bibliographiques précieuses pour continuer de fortes études. Sept éditions parues en Allemagne, trois en France ont attesté son succès et inspiré à M. l'abbé Sabatier, prêtre du diocèse de Beauvais, la pensée d'en publier une quatrième édition, revue, annotée et continuée jusqu'à nos jours. Tenir un ouvrage de valeur au courant des découvertes qui, depuis la dernière édition, ont pu être faites pour éclairer des points restés obscurs, tel est le premier devoir d'un nouvel éditeur. M. l'abbé Sabatier l'a rempli en quelques endroits : ainsi comme Alzog retardait jusqu'au troisième siècle l'époque de la prédication de l'Évangile en Gaule, M. l'abbé Sabatier a noté que des travaux considérables avaient été publiés pour établir qu'il y avait eu, au premier siècle, des missions en Gaule. Malheureusement, sur d'autres points, il y a des lacunes. Il est fâcheux qu'on n'ait pas cru à propos d'ajouter au texte d'Alzog le résumé des travaux de M. de Rossi, qui modifient complétement les données historiques actuellement reçues sur la situation du christianisme durant les trois premiers siècles ; il était impossible, ce me semble, de ne pas en dire un mot pour tenir l'ouvrage d'Alzog au courant de la science. Je vois aussi que, sauf de rares exceptions, on ne trouve dans cette nouvelle édition que les ouvrages mentionnés par Alzog il y a trente ans, et cependant les nouvelles sources bibliographiques sont des plus nécessaires à connaître. Sur le boudhisme, il y a d'autres auteurs à citer, en 1874, que Schlegel, qui écrivait en 1808, et même que le cardinal Wiseman, qui donnait ses conférences en 1840. Les ouvrages de Tischendorf auraient dû être cités à côté de ceux sur les *apocryphes*. On ne pouvait passer sous silence, au sujet des fausses décrétales le grand travail d'Hinsch, publié en 1863 ; l'édition des oracles sybillins par Alexandre eût pu être citée à côté des éditions du dix-septième siècle : il eût été bon de noter, sur l'introduction du christianisme en Germanie, le savant mémoire de M. Mignet ; il semblait difficile de ne pas indiquer l'*Histoire des Conciles* d'Héfélé, qu'a traduite M. l'abbé Delarc, etc. Si, dans les éditions suivantes, M. l'abbé Sabatier veut bien tenir compte de ces desiderata, il augmentera encore l'utilité de cet important ouvrage d'Alzog, qui reste un des meilleurs manuels d'Histoire de l'Église. Les faits y sont bien groupés, la science est exacte, les jugements sont droits. Les tables chronologiques mises à la fin du volume sont précieuses. H. de l'Epinois.

Histoire de la Papauté. Persécutions contre le Christianisme. Chute du Paganisme, par M. l'abbé Em. Castan, docteur en théologie, chanoine de l'église de Moulins. Paris, Jouby et Roger; Victor Palmé, 1874. In-8 de 600 p. — Prix : 6 fr.

Le second volume de l'*Histoire de la Papauté*, de M. l'abbé Castan, s'ouvre en l'an 67, au moment où saint Pierre et saint Paul viennent de sceller leur foi de leur sang. Il se ferme en l'an 476, sur la chute de l'empire d'Occident. Il comprend donc l'âge héroïque de l'Église presque entier. La chaire de saint Pierre, établie à Rome, fait de la capitale du monde le centre de l'unité catholique. Jérusalem, qui n'a plus de raison d'être, ne tarde pas à disparaître : elle est ruinée par Titus, tandis que le christianisme grandissant fait chaque jour de nouvelles conquêtes, malgré la fureur des persécutions. Saint Clément profite d'un moment de répit pour continuer en Gaule l'œuvre de saint Pierre et y envoyer de nouveaux ouvriers apostoliques. Dieu ménage d'ailleurs des consolations à ses enfants affligés, et, pour relever leur courage, il inspire saint Jean l'Apocalypse qui, en annonçant les derniers jours de l'empire romain aux victimes de la tyrannie impériale, leur montre dans l'avenir le triomphe éclatant de la cause pour laquelle ils ont maintenant à souffrir. M. l'abbé Castan trace le tableau des dix persécutions et les caractérise avec exactitude; il expose ainsi comment le martyre, loin d'étouffer dans le sang la religion naissante, lui gagna ce qu'il y avait de meilleur et de plus généreux, comme le montre l'exemple de saint Justin, le philosophe devenu chrétien, qui mérita de donner sa vie pour Jésus-Christ, et qui a raconté lui-même, dans son *Apologie*, comment l'intrépidité des chrétiens lui avait fait ouvrir les yeux à la lumière (p. 104). L'auteur a placé, à la fin de l'histoire des persécutions, la description des catacombes. La religion est enfin complétement victorieuse de ses ennemis : elle monte sur le trône avec Constantin, qui va fixer sa capitale en Orient et laisse Rome au souverain Pontife. Pour que le christianisme puisse accomplir complétement son œuvre, il lui faut une société toute neuve : l'empire d'Occident succombe sous les coups des barbares. Voilà le résumé très-succinct du nouveau volume de M. l'abbé Castan sur l'*Histoire de la Papauté*. On peut lui reprocher, comme au précédent, de n'être pas toujours assez approfondi. L'auteur travaille souvent de seconde main, et ne remonte pas aux sources autant qu'il serait désirable. (Voir, par exemple, p. 325-328.) Son ouvrage se recommande néanmoins par des qualités très-sérieuses : l'exactitude des faits, la justesse et même la largeur des vues, la parfaite orthodoxie de la doctrine. Ce sont là autant de qualités qu'on ne saurait trop apprécier et louer.

G. K.

Saint Justin, philosophe et martyr. *Etude critique sur l'apologétique chrétienne au deuxième siècle*, par M. Barth. Aubé. Paris, Thorin, 1875. In-8 de xxvi-362 p. — Prix : 6 fr.

Cette étude sur saint Justin se divise en trois parties, que précède une introduction intitulée : *le Christianisme et l'empire romain jusqu'à l'avénement d'Antonin le Pieux*. La première partie esquisse la vie et analyse les deux Apologies de saint Justin ; la seconde expose et discute sa doctrine ; la troisième traite des rapports et des analogies que l'on signale entre le christianisme de saint Justin, la religion et la philosophie païennes. Dans la conclusion de son livre, M. Aubé rapproche de saint Justin les apologistes qui l'ont suivi, Méliton de Sardes, Tatien, Athénagore, saint Théophile d'Antioche ; dans leurs apologies, avec le caractère intellectuel et moral de chaque apologiste, il étudie les développements de la science chrétienne. Un chapitre final, qui appellerait de graves réserves, est consacré à la recherche des causes et des motifs des persécutions.

Je ne voudrais pas présenter M. Aubé comme un ennemi du christianisme, moins encore comme un ennemi du glorieux apologiste dont la vie et les œuvres l'ont attiré; mais je ne puis voir en lui un croyant, et parce qu'il n'est pas un croyant, il est souvent un adversaire. Le christianisme, à ses yeux, n'est pas une doctrine qui, par son origine, sa nature, son efficacité, se distingue essentiellement de toutes les autres : elle est humaine, et quelle que soit son élévation, quels qu'aient été ses bienfaits, elle a commencé et elle s'est développée comme toutes les doctrines humaines. Des tendances diverses et même contradictoires se sont, au début, disputé l'œuvre du Christ; l'unité n'en a pas été le sceau primordial. Saint Paul est l'antagoniste de la raison humaine, que les chrétiens des âges futurs devaient honorer comme une auxiliaire et comme une amie ; l'auteur du quatrième Évangile, saint Jean, « qui proclame si hautement la divinité du Verbe, ne l'égale » cependant « pas au Père, » comme fera plus tard saint Augustin. Si le flot du christianisme a monté sans cesse, ce n'est pas qu'il fût poussé par le souffle divin, il croissait sous l'action de multiples causes humaines. Ses martyrs ont été moins nombreux que ne le prétendent les plus antiques et les plus constantes traditions chrétiennes ; malgré les témoignages de Tertullien, de saint Irénée, de saint Justin, d'Hermas, contemporains d'un fait qu'ils allèguent aux païens non moins qu'à leurs coreligionnaires, le christianisme ne s'est pas répandu avec cette rapidité et n'a pas de bonne heure atteint cette universalité qui nous apparaissaient comme d'éclatantes marques d'une intervention surnaturelle.

Enfin, si parfaite qu'elle soit, la doctrine chrétienne n'était pas nouvelle ; les éléments s'en retrouvent dans les œuvres des philosophes

anciens. Il est vrai que M. Aubé, qui s'est plu à rapprocher, sur des points nombreux, — lui-même n'oserait pas dire sur tous les points,— les enseignements de la philosophie des leçons du christianisme, nous fait des aveux décisifs : « ce sont les livres et non la vie païenne, » dit-il, « c'est la morale écrite et non les mœurs publiques ou privées que nous avons considérées, et dans la morale écrite même, nous avons choisi, distingué, trié les textes..... » A l'heure même où le christianisme se révèle au monde, « la religion païenne ne conserve plus que l'ombre de la vie....; la philosophie paraît abdiquer ou préparer les éléments d'une transformation nouvelle. Parmi ses interprètes, les uns sont des érudits ou des sophistes qui, dans une société fatiguée d'oisiveté et inamusable, exposent, commentent et discutent les systèmes comme des jeux d'esprit. Les autres, qui sentent mieux ce dont le monde a besoin, et parfois le lui disent, manquent d'autorité. Ils parlent, dit-on, mieux qu'ils n'agissent. » Dans aucun de nos Évangiles, certes, il n'est besoin *de choisir, de distinguer, de trier ;* « les prescriptions de la loi morale chrétienne, » comme dit encore M. Aubé, « sont d'une précision, d'une hauteur, et en même temps d'une délicatesse infinies ; et l'on ne voit pas qu'il soit possible de dépasser cet idéal. » Ajoutons qu'elles ont eu et qu'elles ont encore une efficacité qu'aucune philosophie ne revendiquera jamais pour elle.

A la suite de M. Aubé, étudions, maintenant, dans saint Justin la doctrine pour laquelle le courageux apologiste sut combattre et mourir. Sur plus d'un point, M. Aubé conteste l'orthodoxie de l'héroïque docteur. « Selon saint Justin, l'âme est mortelle de sa nature.... ; les expressions par lesquelles saint Justin exprime la félicité des justes pourraient peut-être donner prise à l'accusation de panthéisme.... ; » « le plus souvent, saint Justin n'hésite pas sur la durée des châtiments qui attendent les méchants après la vie, et admet le dogme de l'éternité des peines ; » néanmoins, « dans un seul passage, il y a lieu de douter, et le philosophe chrétien est indécis... La doctrine de la résurrection des corps est exposée par saint Justin avec une certaine réserve, et présentée comme une espérance plutôt que comme un dogme. » Je répondrai brièvement que M. Aubé a pris lui-même la peine d'expliquer dans quel sens, d'après saint Justin, l'âme n'est pas nécessairement immortelle, ce qui ne veut pas dire qu'elle porte en elle-même un germe de dissolution : « l'âme possède la vie non par essence, mais par communication ; elle participe de la vie. » Saint Justin déclare que les justes seront éternellement avec Dieu ; je cherche, sans parvenir à le découvrir, le panthéisme que recèlent, dit-on, les verbes συγγενήσεσθαι et συνεῖναι. Saint Justin, qui a tant insisté sur l'éternité des châtiments futurs, n'a pu vouloir se contredire dans le passage suivant qu'on nous objecte : « Les âmes des injustes et

des méchants seront punies après la mort tout le temps que Dieu voudra et qu'elles subsistent et qu'elles soient punies. » Un tel passage ne m'inspire aucun doute ; les textes nombreux cités par M. Aubé m'éclairent sur la formidable durée de ce temps. Enfin, parce que saint Justin parle de la résurrection promise en homme qui attend et qui espère (προσδοκῶμεν), s'ensuit-il que cette résurrection ne soit pas l'objet de sa croyance ? Saint Paul croyait à l'avénement de la gloire du Sauveur, quoiqu'il exprimât sous la forme de l'attente cette sûre et joyeuse croyance : « *Exspectantes beatam spem et adventum gloriæ magni Dei et Salvatoris nostri Jesu-Christi* (Tit., II, 13). »

Mais, quelque importance qu'aient ces diverses questions, la question capitale, lorsqu'il s'agit des Pères anté-nicéens — saint Justin est l'un de ces Pères, — est celle-ci : qu'ont-ils cru, qu'ont-ils enseigné sur la divinité du Verbe fait chair et sur la Trinité ? M. Aubé « admire l'intrépidité de parti pris de certains critiques qui, au mépris des textes, et effaçant pour ainsi dire toute personnalité chez les docteurs chrétiens, affirment d'une manière si tranchante que la doctrine du concile de Nicée est pure, précise et complète au deuxième siècle, et parfaitement semblable dans saint Justin, Tatien, Athénagore et saint Théophile. » Nous ne prétendons pas effacer la personnalité de chacun des docteurs chrétiens ; mais est-ce donc l'effacer que de dire — en le prouvant — qu'ils ont eu la même foi et professé la même doctrine ? Saint Justin, pour ne parler que de lui, a pu s'exprimer sur les dogmes qui nous occupent avec moins de précision que n'ont fait plus tard un Athanase ou un Hilaire de Poitiers ; il a pu même ne pas apercevoir, dans ce que Petau nomme *la substance du dogme*, à savoir la distinction et la consubstantialité des personnes divines, certaines conséquences qui en découlent nécessairement ; mais le fond même du dogme catholique, nous le trouvons dans ses œuvres, et c'est sur ce roc inébranlable que l'apologiste a bâti son monument dix-sept fois séculaire. « Saint Justin, dit M. Aubé, professe nettement la divinité du Verbe. » J'ajouterai qu'il attribue au Verbe des perfections et des œuvres essentiellement divines. Qu'importe, après de si claires affirmations, que saint Justin présente le Verbe comme le *ministre* du Père ? Cette expression, qui n'implique pas nécessairement l'infériorité, quoique les audaces de l'arianisme l'aient fait abandonner, sert à établir que, pour créer le monde, pour se révéler aux hommes, le Père n'a pas eu besoin de recourir au ministère de natures étrangères comme les anges. « Selon saint Justin, dit encore M. Aubé, le Verbe n'est pas inséparable du Père comme la lumière du soleil. » Le chapitre CXXVIII du dialogue avec Tryphon, auquel on nous renvoie, affirme la distinction personnelle du Père et du Fils, mais en même temps il proclame leur indivisibilité : « Le Verbe a été engendré par la vertu et le conseil du

Père, sans que la substance du Père ait été divisée. » La génération éternelle du Verbe, qu'il ne faut pas confondre avec sa manifestation dans le temps, résulte de plus d'un passage de saint Justin. Enfin, M. Aubé, qui doute que le saint docteur ait eu de la Trinité une connaissance précise, a extrait de la première apologie une profession de foi très-nette et très-ferme au dogme trinitaire. On ne saurait soutenir que le saint apologiste n'avait sur la personnalité du Saint-Esprit que des idées vagues et flottantes. Nommer le Saint-Esprit avec le Père et le Fils, voir en lui l'inspirateur des prophètes, c'est assurément lui reconnaître la personnalité.

Je n'ai pas relevé toutes les erreurs ou toutes les inexactitudes doctrinales que renferme le livre de M. Aubé. Je les regrette beaucoup. Elles déparent et rendent périlleuse une œuvre où ne manquent ni le talent ni la science, et qui eût pu servir la cause sacrée à laquelle saint Justin a attaché son nom.

A. Largent,
de l'Oratoire.

Storia di S. Francesco d'Assisi, per Luigi Palomes. Palerme, Lao, 1874. 2 vol. gr. in-8 de viii-413 et 465 p. — Prix : 10 fr.

A peine ce livre avait-il paru, qu'il devenait nécessaire d'en commencer une nouvelle édition. Ce succès s'explique par la manière dont l'auteur a traité son sujet, et aussi par l'opportunité que donnent à cette publication le malaise de la société et les attaques auxquelles l'Église est en butte de nos jours. Comme le remarque le P. Palomes, il y a dans la nature humaine un fond de paganisme qui se réveille de temps en temps. Il est utile alors d'opposer à la réhabilitation de la chair, à la trompeuse satisfaction promise par l'assouvissement des passions, de grands exemples de foi, de simplicité, d'abnégation, de charité. Nulle vie ne pouvait mieux apporter ces enseignements que celle de ce saint, qui célébrait Dame Pauvreté avec autant d'enthousiasme que les troubadours et les trouvères, ses contemporains, chantaient les belles souveraines de leurs pensées. Le P. Palomes, dont le principal dessein semble avoir été de montrer l'influence régénératrice de l'inspiration chrétienne dans un monde perverti, n'a pas isolé François d'Assise de son époque. D'un portrait il a fait un vaste tableau. Le livre débute par une étude remarquable sur le moyen âge et par une appréciation judicieuse du treizième siècle. Sur la large scène qu'il vient d'élever, l'auteur introduit ensuite l'illustre stygmatisé, dont le Dante trouvait la vie digne d'être écrite dans le ciel. Cette vie, nous n'avons pas à la rappeler ici, et nous ne pouvons indiquer, ainsi que nous le voudrions, l'habileté avec laquelle le P. Palomes, par des transitions d'une apparence toute naturelle, a su faire entrer dans une monographie des détails, des aperçus, des matériaux appartenant

à l'histoire proprement dite. L'auteur qui a dépeint la situation du monde avant la venue de saint François, ne termine pas son œuvre à la mort du fondateur de son ordre. Il suit l'histoire de cet ordre dans ses diverses phases, montre les grands hommes qu'il a produits, décrit son influence sur les lettres, les arts, les sciences, et arrive à une conclusion terminée par un éloquent passage emprunté à Gioberti et dont la dernière ligne est : « L'histoire du monachisme est en grande partie l'histoire de la civilisation de l'Europe et du monde. »

On a fait de notre temps beaucoup d'efforts pour parvenir à la connaissance du moyen âge ; on en a étudié les événements, les lettres, les arts, les institutions ; mais trop souvent ceux qui ont entrepris ces explorations, éloignés du christianisme par quelques injustes préventions, n'ont pas fait une attention suffisante au caractére religieux de cette époque, et tout l'ensemble de leurs recherches s'est trouvé compromis par leur négligence à l'égard d'un point si essentiel. Sous cet aspect encore, *la Vie de saint François* offre un réel intérêt : après l'avoir lue, on comprend bien mieux et le génie et les œuvres de Dante, cette admirable personnification du moyen âge. Le livre de P. Palomes, attachant pour les chrétiens, l'est donc aussi à un haut degré pour les historiens et les lettrés. C'est ce qui a été bien senti en Italie, c'est sous cette impression que M. Zambrini, le savant président de la *Commissione pe'i testi di lingua* a écrit à l'auteur une lettre si élogieuse. Bien d'autres approbations encore ont récompensé le P. Palomes de son travail : nous ne pouvons les rappeler toutes, mais nous voulons du moins indiquer les belles pages placées en tête même du livre dont elles forment comme l'introduction, et qui ont été adressées au pieux auteur par l'un des hommes qui ont le plus honoré l'Italie moderne, par Tommaseo. TH. DE PUYMAIGRE.

Histoire de la transmission du Pouvoir impérial à Rome et à Constantinople, par M. A. PAILLARD, ancien préfet. Paris, E. Plon, 1875. In-8 cav. de 523 p. — Prix : 8 fr.

L'intérêt historique d'un sujet qui n'avait jamais reçu, à notre connaissance, des développements aussi complets, n'a pas seul déterminé le choix de M. Paillard. Il a obéi à des préoccupations politiques, dont il nous fait l'aveu dès les premières lignes de l'introduction : « L'auteur était de ceux qui eussent voulu que l'association au trône du fils de Napoléon III fût le couronnement du plébiscite ; de là, la première pensée de son livre. Il lui semblait que l'exemple de Rome pouvait ne pas être sans profit pour la France.... » Allons maintenant droit à la conclusion, et nous verrons encore la même pensée se faire jour : « Si la monarchie vécut aussi longtemps que le peuple romain, c'est

qu'elle était sortie de ses entrailles, que l'hérédité ne s'isola jamais du suffrage populaire, que toutes les dynasties qui se succédèrent y puisèrent leur origine.... Quand tout conspirait pour anéantir Rome, elle fut sauvée parce qu'elle crut *au consentement, au suffrage unanime inspiré par le Dieu* qui mène tout. Formule grandiose qui se rencontre à chaque pas dans cette étude, et qui s'en détache comme le dernier mot. N'est-ce pas elle encore à qui il est réservé de sauver la société moderne ?... »

Voilà la thèse de M. Paillard. Certes, il ne fallait pas une mince dose de hardiesse pour aller chercher des arguments dans l'histoire de l'empire romain, pour invoquer de tels précédents et se recommander de semblables exemples. Peut-être même l'entreprise a-t-elle paru trop téméraire aux amis de l'auteur ; car nous ne voyons pas que la presse bonapartiste ait fait beaucoup de bruit autour de cette publication. Sa réserve a dû être inspirée par le souvenir de l'adage : *Mieux vaudrait un sage ennemi....*

Pour notre compte, nous ne pouvons que savoir gré à M. Paillard de sa franchise quelque peu brutale. En dernière analyse, quand on rêve d'incarner la démocratie dans un homme, et que l'on voit dans la cérémonie du plébiscite une légitimation du despotisme ; quand on pose en principe que les majorités font le droit au gré de leurs volontés ou de leurs caprices, et que l'on arrive ensuite, par une dernière aberration de matérialisme, à considérer l'élu de la majorité comme la vivante personnification du droit ; quand on se résigne, enfin, à sacrifier la liberté pour réaliser l'égalité dans sa seule forme pratique, qui est l'égalité de tous sous le joug d'une commune servitude, que ferait-on, si ce n'est reprendre et continuer la tradition de Rome ? Les docteurs de cette école sont de la race des légistes, qui écrivaient : *Cæsar lex animata est;* les empereurs de cette sorte appartiennent à la famille des Césars, et il faut avoir le courage de ses ancêtres. Nous le répétons, M. Paillard a fait preuve de franchise, sinon de sagacité.

Au surplus, si nous sommes en complet dissentiment avec lui quant au fond, nous n'en reconnaîtrons pas moins le mérite de ses recherches au point de vue scientifique. Ce livre est d'une lecture attachante ; le style, qui gagnerait parfois à être plus serré, se distingue en général par l'animation et la couleur. Le titre semble supposer un cadre restreint ; mais l'auteur s'est trouvé entraîné à retracer, dans toutes ses parties essentielles, l'histoire de l'Empire romain et de l'Empire grec, depuis Auguste jusqu'à Constantin Dragosès. Pouvait-il faire autrement ? Cette histoire n'est, en réalité, qu'une longue série de dépossessions et d'usurpations toujours violentes, presque toujours sanglantes : conséquence directe et condamnation tout à la fois du

système que M. Paillard indique aux sociétés modernes comme un port de salut et un refuge assuré contre toutes les révolutions !

A. de Claye.

Correspondance inédite du prince François-Xavier de Saxe, *connu en France sous le nom de comte de Lusace,* précédée d'une notice sur sa vie, par Arsène Thévenot. Paris, Dumoulin, 1875. In-8 de x-348 pages. — Prix : 6 fr.

François-Xavier de Saxe était le frère de la Dauphine, belle-fille de Louis XV. Après avoir servi quelque temps en Autriche, il passa au service de la France, et fit, à la tête d'un corps de Saxons auxiliaires, la guerre de Sept ans, en qualité de lieutenant-général. En 1763, il devint régent de Saxe par suite de la mort de son frère, et quitta bientôt définitivement sa patrie pour se fixer en France ; il fut un moment question de lui pour le trône de Pologne. La Révolution lui fit quitter la magnifique résidence de Pont-sur-Seine, et il mourut en Zabelitz en 1806.

Des papiers laissés à Pont-sur-Seine par le comte de Lusace, au moment où il émigra, remplissaient vingt grandes caisses, du poids total de 2,500 kilogrammes. Ce précieux et volumineux dépôt fut réuni en l'an VI aux archives du département de l'Aube, et relégué d'abord dans les combles de l'ancienne préfecture. Après la construction de la préfecture nouvelle, le déménagement ne s'en fit point sans quelques pertes; un certain nombre de liasses furent ouvertes dans le transport, et une partie de leur contenu fut égarée ou gâtée. Mais on peut considérer cette perte comme insignifiante en raison de ce qui a été conservé, car il reste encore intacts plus de cinquante mille lettres, billets ou mémoires. Le comte de Lusace conservait et classait avec le plus grand soin toute sa correspondance. Chaque lettre reçue ou envoyée (on possède les minutes de ces dernières) portait un numéro d'ordre spécial pour chaque série de correspondants habituels, avec cette mention en marge : *reçu le...*, ou *répondu le...* En 1848, seulement, M. Vallet de Viriville signala ce dépôt, pour la première fois, dans ses *Archives historiques*. Treize ans après, M. Guignard en entreprit le classement général, qu'il divisa en huit sections de la manière suivante : Guerre de Sept ans ; — régence de Saxe ; — correspondance ; — mélanges ; — pièces concernant la Pologne ; — Inventaires, meubles, livres, tableaux ; — pièces concernant la seigneurie de Zabelitz ; — comptabilité et administration de la maison du Prince. En 1864, le gouvernement saxon demanda la remise d'une partie des papiers du prince Xavier : on rendit notamment ceux ayant trait à son administration en Saxe comme régent. Enfin, pendant les douloureux loisirs que lui fit l'hiver de 1870-71, M. Thévenot, aidé de M. d'Arbois de Jubainville, l'éminent archiviste

de l'Aube, entreprit le dépareillement de la correspondance générale. Remaniant les divisions de Guignard, il l'a classée sous trois chefs différents : Correspondance intime ; — correspondance politique et militaire ; — correspondances diverses. Nous voulons espérer que M. Thévenot ne nous a donné aujourd'hui qu'un travail préliminaire. Le volume actuel ne consiste, en effet, qu'en un catalogue, parfaitement ordonné, du reste, de cette volumineuse correspondance, avec l'indication sommaire des sujets traités dans les principales lettres, soit du prince lui-même, soit de ses nombreux correspondants. L'auteur a émaillé, pour ainsi dire, ce catalogue de quelques extraits de ces lettres, extraits d'ailleurs fort bien choisis et très-piquants pour la plupart, mais qui font précisément désirer davantage que M. Thévenot sorte du rôle modeste et laborieux d'un faiseur d'inventaire, pour publier intégralement, au moins un choix, et il peut être considérable, de cette correspondance si curieuse et si instructive. A en juger d'après les indications sommaires du présent volume, nous croyons qu'il trouverait facilement matière à un ou deux autres, où l'historien puiserait largement sur les affaires de France, de Pologne ou d'Allemagne, et sur la chronique intime des cours à cette époque, les renseignements les plus précieux en même temps que les plus authentiques. La réalisation de ce vœu serait un nouveau et important service rendu par M. Thévenot à l'histoire et aux lettres. F. DE ROQUEFEUIL.

Camille Desmoulins, Lucile Desmoulins. *Etude sur les dantonistes, d'après des documents nouveaux et inédits*, par JULES CLARETIE. Paris, Plon, 1875. In-8 cav. de 492 p. — Prix : 8 fr.

M. Jules Claretie était déjà l'éditeur des *Œuvres* de Camille Desmoulins ; il se fait aujourd'hui son historien et celui du groupe auquel Camille a appartenu dans la dernière partie de sa vie ; car il y a deux parties dans cette vie, et il y a deux hommes dans cet homme, ou plutôt il n'y en a qu'un, ardent, emporté, mobile et faible, tour à tour violent ou modéré, suivant l'impulsion du moment ou l'influence qu'il subit. Le *Vieux Cordelier* a voulu corriger les fautes du *Procureur général de la lanterne ;* il y a échoué : quand on a rompu les digues du torrent, on est impuissant à le faire remonter en arrière, et l'on est à son tour emporté par lui. Les plus éloquents appels à la clémence ne sauraient faire oublier les appels à la révolte et aux massacres. Il y a sur la main de Camille Desmoulins une tache que les flots d'encre dépensés dans le *Vieux Cordelier* n'ont pu effacer, c'est une tache de sang, le sang des défenseurs de la royauté, le sang du Roi lui-même, et plus tard le sang des Girondins. Jamais peut-être l'inflexible logique de la Révolution n'a mieux apparu que dans cette

vie. Camille Desmoulins est un de ceux qui, par leur verve impitoyable, leurs pamphlets, leurs calomnies, ont le plus contribué à entraîner le peuple dans la voie des excès ; et lorsqu'il a voulu mettre un frein à ces excès, il a été lui-même victime de cette populace à laquelle il avait trop souvent désigné des victimes. Il a violemment attaqué la Reine ; il lui a prodigué des outrages où, pour ma part, il m'est impossible de voir de l'esprit, mais simplement la grossièreté d'un gamin mal élevé ; par ses insultes, par ses diffamations, il l'a conduite à l'échafaud. Et lorsqu'il a lui-même trouvé le bonheur et cherché le repos dans l'amour d'une jeune femme sensible et pure, enthousiaste et gracieuse, qu'il adore et dont il est adoré, il s'est rencontré des gazetiers qui ont insulté cette femme, des juges qui l'ont condamnée et un bourreau qui a tranché cette tête charmante. Quelle leçon ! et qui ne frémirait au spectacle de cette sanglante logique des choses !

Malgré son admiration pour son héros, M. Jules Claretie ne dissimule pas ces « impardonnables écarts » de Camille, le « pauvre Camille, » suivant le mot de Mirabeau, cette « nature dangereuse à autrui et à elle-même. » Il le loue, et avec raison, de ses éloquents efforts pour faire triompher les idées de la clémence, lorsqu'il a fondé avec Danton le parti des « Indulgents. » Mais il n'hésite pas à blâmer les pamphlets incendiaires qui ont précédé ce retour, comme le *Discours de la lanterne aux Parisiens*, et à le montrer victime des flots qu'il a lui-même soulevés. Nous ne partageons point cependant l'enthousiasme extrême de l'auteur pour le talent littéraire de Camille Desmoulins. Nous reconnaissons bien le mérite du *Vieux Cordelier*, son vrai titre de gloire ; mais dans les *Révolutions de France et de Brabant*, nous apercevons moins de grandeur que de déclamation, moins de sel attique et de fine ironie que de cet esprit de gamin de Paris, dénigrant et cynique, qui ne respecte rien de ce qui est respectable, ni la grandeur du rang ni celle de l'infortune.

Au point de vue politique, nous aurions de plus sérieuses réserves à faire. Il ne nous semble pas, comme à M. Claretie, que la France soit née au 14 juillet 1789. Il y avait une France avant la prise de la Bastille, une France de douze siècles, et qui avait fait, sous Philippe Auguste, sous saint Louis, sous Henri IV, sous Louis XIV, assez brillante figure dans le monde. Danton, Camille Desmoulins, Hérault de Séchelles, ne sont pas nos héros ; il ne nous en coûte nullement de reconnaître le bien qu'ils ont fait ou voulu faire ; mais la somme du mal l'emporte vraiment trop sur celle du bien. « Si nous parvenons à établir, après tant de douleurs et de crises, la paix sociale dans ce pays si cruellement tourmenté, dit M. Claretie, c'est à eux que nous le devrons. » Eh bien ! non ; si ce pays si tourmenté ne peut pas trouver la paix, c'est à Danton, Camille Desmoulins et leurs amis qu'il le

doit, à tous ceux qui ont voulu détruire au lieu d'améliorer, qui ont transformé une réforme en révolution, qui n'ont répondu que par le sarcasme, la proscription et la mort, aux sages et libérales intentions des modérés comme Malouet et Mallet du Pan, aux généreux et patriotiques sacrifices d'un roi ami du peuple comme Louis XVI.

Ces réserves ne nous empêchent pas de reconnaître le charme de ce livre, souvent attachant, l'intérêt des documents inédits qu'il contient; et surtout des fragments du *Vieux Cordelier*, des lettres de Camille et de Lucile, et des notes du juré Topino-Lebrun sur le procès des Dantonistes; enfin le luxe typographique de l'ouvrage. Nous devons toutefois signaler un récit de la prise de la Bastille qui a grand besoin d'être contrôlé par la consciencieuse et impartiale brochure de M. de Poncins ; puis diverses erreurs qui doivent être attribuées à l'imprimeur plutôt qu'à l'auteur : ainsi Lyon pour Laon ; le 17 juillet 1792 au lieu du 17 juillet 1791, comme date de l'événement du Champ de Mars ; le 29 décembre placé dans l'Avent. Ce sont de légères taches qu'un éditeur habile et consciencieux comme M. Plon ne tardera pas à faire disparaître.

M. de la Rocheterie.

Souvenirs de l'Hôtel-de-Ville de Paris (1848-1852), par Ch. Merruau, ancien secrétaire général de la Préfecture de la Seine, etc. Paris, Plon, 1875. In-8 cav. de 509 p. — Prix : 8 fr.

Sous le titre modeste de *Souvenirs de l'Hôtel-de-Ville*, c'est l'histoire municipale de Paris dans les années si troublées et si importantes qui se sont écoulées entre 1848 et 1852, pendant les péripéties de la Révolution de février et du coup d'État de Décembre, que M. Ch. Merruau a entrepris d'écrire. Secrétaire général de la préfecture de la Seine à cette époque, puis membre du Conseil municipal et du Conseil d'État, il a évidemment une connaissance complète et spéciale des affaires administratives, et il a pris une part considérable à la réorganisation des finances et des travaux de la ville de Paris qui suivit la période révolutionnaire. Son livre, appuyé sur des souvenirs précis et personnels, aura le mérite de combler en partie la lacune qu'a laissée dans l'histoire de cette époque les incendies lamentables allumés par la Commune. Tout ce qui regarde, en effet, les annales municipales : archives de l'Hôtel-de-Ville et de la Préfecture de police; dossiers de l'administration ; documents fournis au ministère des finances, à la cour des Comptes, au Conseil d'État : tout a péri dans le désastre; et on est heureux de voir les éléments, qui n'existent plus qu'épars, se condenser de nouveau dans un travail qui les fait, autant que possible, revivre.

M. Merruau trace à grands traits le tableau de l'ancien Hôtel-de-Ville, avec ce qu'y ajoutèrent le roi Louis-Philippe et l'administration intelligente de M. de Rambuteau. Il décrit ensuite toutes les scènes auxquelles ont donné lieu les événements de février 1848, la création éphémère de la mairie de Paris, au milieu de la confusion et des perturbations de toutes sortes, et les efforts, en grande partie infructueux, du nouveau maire, M. Marrast, pour apporter un peu d'ordre dans ce désordre. Dès que le ciel politique commence à s'éclaircir, M. Berger, nommé préfet de la Seine par Louis Bonaparte, — et qui reçut, dès le principe, M. Merruau pour secrétaire général, — se mit à reconstituer les services publics, réorganisa les finances, fit des emprunts réparateurs qui liquidèrent les dettes et permirent de recommencer les grands travaux.

Habile à manier les hommes et les affaires, le nouveau préfet triompha des difficultés qui l'entouraient. L'auteur donne des détails curieux sur les mesures qui furent prises pour combattre le choléra de 1849, pour organiser l'assistance publique, pour développer l'instruction primaire, pour construire les halles, pour améliorer la viabilité de Paris. Ce qu'il dit sur les événements politiques n'offre pas un moins vif intérêt : il a connu à fond les menées des partis, les intrigues de leurs principaux chefs, le jeu des ambitions particulières, les efforts faits pour ou contre la renaissance de l'impérialisme. Toutefois, dans ses jugements, M. Merruau ne se dégage pas suffisamment de ses attaches personnelles et de ses préférences : il agrandit, autant qu'il le peut, le rôle et le caractère du prince président ; il lui attribue tout ce qui a été fait de bon et de bien à cette époque ; il salue le coup d'État du 2 Décembre comme une mesure réparatrice pour le pays, et l'Empire est pour lui le commencement de la fortune publique. Mais, en dépit de ces appréciations, sans doute fort contestables, les faits restent, et ils suffisent pour constituer à l'ouvrage que nous venons d'analyser un mérite sérieux et durable.

G. Baguenault de Puchesse.

Histoire générale de Paris. Les Armoiries de la ville de Paris : *Sceaux, emblèmes, couleurs, devises, livrées, cérémonies publiques.* Ouvrage commencé par feu le comte de Coetlogon, refondu et complété par L.-M. Tisserand et le Service historique de la ville de Paris. Tome Ier. Paris, Imprimerie nationale, 1874. In-4 de 350 p. — Prix : 50 fr.

Voici un volume qui vient s'ajouter à la magnifique collection publiée aux frais de la ville de Paris; par son luxe typographique, par le nombre et la perfection des planches qui y sont annexées, ce livre est digne en tout point de figurer auprès de ceux qui ont déjà été distribués.

Le tome Ier des *Armoiries de la ville de Paris* est un traité complet

des blasons municipaux, en général, et de celui de Paris en particulier ; il est divisé en trois parties : sceaux et emblêmes, devises, couleurs et livrées. Le tome II contiendra les pièces justificatives, et les appendices qui auraient été trop longs pour figurer dans les notes.

L'ouvrage démontre clairement l'importance de la science héraldique au point de vue historique ; il se place naturellement au nombre de ces publications critiques qui établissent un fait assez singulier : c'est que, dans notre dix-neuvième siècle si démocratique, on comprend le sens et la valeur des armoiries mieux qu'au temps où les hérauts d'armes et les généalogistes avaient seuls la prétention d'en parler. C'est qu'aussi, il ne faut pas le perdre de vue, les armoiries sont des emblêmes de personnes ou de corporations qui peuvent parfaitement exister sans être la conséquence d'une aristocratie ou d'une classe privilégiée. Dans ce moment même, le drapeau tricolore, qui est un emblême national, au point de vue héraldique n'est autre que le symbole de la démocratie française en révolte triomphante contre la monarchie. Bien qu'adopté par Napoléon Ier, par la branche cadette de la maison de France, par Napoléon III, le tricolore français n'en reste pas moins la couleur imposée par la *Commune* de 1789.

La ville de Paris porte pour armoiries *de gueules au navire équipé d'argent, voguant sur des ondes de même, au chef d'azur semé de fleurs de lis d'or.* — Le champ rouge était la couleur de saint Denis, patron du diocèse ; le navire succéda à la barque, emblême des *marchands de l'eau parisiens* dont le prévôt fut simplement appelé ensuite prévôt des marchands, et qui fut à la tête de la municipalité jusqu'en 1789 ; le chef fleurdelysé est un souvenir du patronage royal après la tentative révolutionnaire d'Étienne Marcel. L'écusson parisien est donc un résumé de l'histoire de la ville. — Peut-être est-il très-hasardé de vouloir rattacher étroitement les marchands de l'eau du douzième siècle aux *nautæ parisiani* du règne de Tibère ; pour les villes, pas plus que pour les familles, il ne faut chercher à remonter à une antiquité exagérée.

S'il y a un reproche à faire au livre, c'est d'être trop complet : il semble qu'il n'aurait rien perdu, au point de vue de l'érudition, en ne formant qu'un seul volume. Nous avons constaté des longueurs et des détails qui tiennent un certain nombre de pages sans grand profit pour les érudits, non plus que pour les simples curieux. A quoi bon, par exemple, relater *in extenso* les rêveries héraldiques des anciens écrivains et prendre la peine de les réfuter longuement ? A quoi bon, à propos des devises et des livrées, écrire des chapitres entiers, qui sont des traités généraux des unes et des autres ? Ceci est surtout frappant en ce qui concerne les devises, puisqu'il est établi que la devise actuelle : *fluctuat nec mergitur*, empruntée à des jetons municipaux de la fin du seizième siècle, et qui, depuis, fut remplacée par d'autres, ne

devint officielle que sous Napoléon III. Mon observation ne s'applique pas aux 131 pages qui contiennent la relation des cérémonies auxquelles le corps de ville figura : c'est un chapitre de l'histoire municipale qui ne pouvait être mieux placé que dans le livre traitant des armoiries, livrées et couleurs de la ville.

Un chapitre curieux est celui où l'on trouve l'histoire de l'emblême communal pendant la Révolution. Le 20 juin 1790, l'Assemblée nationale abolit les armoiries ; qu'elles appartinssent à un noble, à un bourgeois ou à une commune, peu importait. Dans leur zèle ignorant, les patriotes d'alors considéraient que l'armoirie était une distinction ; et ils ne voyaient pas qu'en ce qui les concernait, à des armoiries anciennes ils substituaient tout simplement des armoiries révolutionnaires. Malgré le décret précité, la ville de Paris, qui faisait grater partout tout ce qui ressemblait à un blason, conserva le sien jusqu'en 1792, en substituant seulement un bonnet de la liberté à la couronne murale. Puis vient, un moment, une sorte d'écusson, sur lequel les mots *liberté*, *égalité* sont gravés sur un champ *tricolore;* puis ensuite on est envahi par ces allégories aussi pompeuses que bizarres, et souvent grotesques, inventées pendant la période qui dura jusqu'à la fin du Consulat.

Nous terminons ce court aperçu en faisant des vœux pour la publication prochaine du complément de ce magnifique ouvrage. Rappelons qu'il s'adresse aux artistes et aux archéologues par ses quatorze chromo-lithographies, ses vingt-trois héliogravures et ses cent soixante-quatre gravures sur bois. Le second volume promet d'être riche en pièces justificatives ; l'ouvrage lui-même contribuera, nous l'espérons, à convaincre le public que, quels que soient les événements, on ne peut toucher aux armoiries de la ville de Paris. La cité qui biffe son blason ne fait pas autre chose que renoncer à son nom et à son histoire.

A. DE BARTHÉLEMY.

An Introduction to the study of Early English History, by JOHN PYM YEATMAN. London, Longmans, Green and C°, 1874. Pet. in-8. — Prix : 7 fr. 25.

Un auteur du siècle dernier, Whitaker, auteur d'une excellente *Vie de Marie Stuart* et d'une savante *Histoire de la ville de Manchester*, avait soutenu dans ce dernier ouvrage que les Angles, souche principale du peuple anglais, n'étaient nullement rattachés par une commune origine aux Saxons qui envahirent la Grande Bretagne au cinquième siècle ; les Angles n'étaient à ses yeux que les anciens Logriens, et la population de l'Angleterre moderne ne serait, dans son ensemble, aucunement différente de race des anciens Bretons antérieurs

à la conquête romaine. Cette thèse paradoxale est reprise avec une ardeur extrême par M. Yeatman. Il se fonde surtout sur la remarquable similitude qu'il croit reconnaître entre les lois traditionnelles de l'Angleterre et les anciennes lois bretonnes recueillies par le monarque Gallois Howell Da, ainsi que sur les différences profondes qui séparent la langue anglaise, dès le début du quatorzième siècle, du dialecte saxon du siècle précédent. Selon M. Yeatman, les Saxons, troupe de pirates sans lois, sans traditions, sans nationalité distincte, n'ont peuplé que trois ou quatre comtés du Sud-Est de l'Angleterre, tandis que la population primitive, les Angles, sont restés avec les mêmes lois et le même langage, dont l'origine indigène se perdrait dans la nuit des temps. La destruction des anciens Bretons ou leur réduction en esclavage devrait être mise au rang des fables. Quant à la difficulté de concilier sa thèse avec la ruine complète de la religion chrétienne causée par l'invasion saxonne, c'est ce dont M. Yeatman ne se préoccupe pas : il n'y fait pas seulement la plus légère allusion. Il préfère confondre dans une commune accusation d'ignorance ou d'imposture tous les historiens anglais anciens ou modernes qui n'ont point suivi le système Whitaker ; il ne daigne même pas entreprendre de les réfuter ; comment le ferait-il, lui qui se glorifie de n'avoir pas seulement lu une ligne de Freeman, et auquel Sharon Turner et plusieurs autres historiens éminents semblent être également inconnus. Il ne faudrait pas conclure de là que le volume de cet excentrique auteur soit dépourvu de toute importance et de tout intérêt. Il renferme, au contraire, des parties tout à fait dignes d'attention. Pour en venir à cette étrange conclusion que les Saxons n'ont ni histoire, ni lois, ni littérature, il entreprend un examen critique des principales chroniques écrites en langue saxonne qui sont parvenues jusqu'à nous. Il y signale des traces d'altération, d'interpolation, même de fabrication frauduleuse, tellement graves, que ses assertions mériteraient la plus sérieuse étude. Quand on est forcé de constater l'existence, dans l'ancienne Angleterre, d'ateliers de faussaires assez habiles et assez laborieux pour avoir élaboré des œuvres aussi importantes que la chronique du faux Jugulphe, on se demande jusqu'où une pareille industrie a pu être portée. Il est évident que, parmi plusieurs assertions contestables, M. Yeatman signale, dans divers textes saxons, des anomalies vraiment inexplicables. C'est là que se trouve le côté sérieux, le seul vraiment scientifique de son œuvre. Peut-être, en s'égarant à la poursuite d'une théorie fantastique, aura-t-il eu le mérite de provoquer l'examen plus complet et plus sévère de toute une classe de documents que la critique historique n'a, semble-t-il, pas encore discutés d'assez près ?

L. DE NEUVILLE.

Commento storico ai Promessi, Sposi o la Lombardia nel secolo XVII, per Cesare Cantu. Milan, G. Agnelli, 1874. In-12 de 390 p. et portrait. — Prix : 2 fr.

Le succès des *Promessi Sposi* a été assez grand en France pour qu'on puisse se faire une idée de ce qu'il dut être en Italie. Là, l'enthousiasme causé par ce beau roman fut tel, la préoccupation qu'il produisit fut si vive, que chacun se demandait sur quelles données Manzoni avait écrit son livre, ce qu'il y avait de réel dans le personnage de l'*Innominato*, dans celui de *la religieuse de Monza*, quelle vérité pouvaient avoir certains détails, certains faits d'une apparence historique. Pour répondre à ces questions, M. Cantù fit de longues et pénibles recherches qui, publiées d'abord dans l'*Indicatore Lombardo*, jointes ensuite plus ou moins intégralement au roman même, parurent pour la première fois en volume en 1854, et dont cette nouvelle édition prouve le succès si mérité. Comme le dit Cantù, à l'époque où il composa ce travail, les mœurs littéraires n'étaient pas arrivées à ce point où le nouveau venu cherche à mordre celui qui le précède, et où celui-ci, à son tour, envoie un dédaigneux coup de pied à ceux qui le suivent. On aime à voir un homme de la valeur de Cantù se mettre pour ainsi dire à la suite de Manzoni, on aime à voir cette union de deux beaux caractères et de deux grands esprits, et c'est une œuvre très-intéressante que cet ensemble d'études sur les points historiques si nombreux, si peu connus, dont Manzoni a tiré les principaux éléments de son magnifique roman. Ce mot commentaire, placé en tête du livre de Cantù, pourrait du reste donner de son livre une idée peu exacte, c'est le second titre qui est le vrai : *La Lombardia nel secolo XVII*. En effet, ce commentaire n'est pas une explication pas à pas de l'œuvre de Manzoni ; c'est un livre, offrant de longs développements, de précieux documents, des aperçus tels qu'on est en droit de les attendre de l'écrivain lombard, un livre ayant sa valeur à lui, un intérêt propre ; en un mot, c'est l'histoire mise à côté du roman.

Th. de Puymaigre.

BULLETIN

Le Jubilé expliqué entre voisins, par L. Le Briard. Paris, Olmer, 1875. In-18 de 61 p. — Prix : 30 cent. (Le cent, 20 fr.)

Nous croyons inutile de signaler les nombreux *manuels* publiés de tous côtés par les éditeurs catholiques à l'occasion du jubilé. Les sous-titres indiquent ce qu'ils contiennent et les noms des auteurs serviront assez à guider chacun suivant ses goûts et son but. Si nous nous arrêtons à cette brochure, c'est à cause de son caractère de propagande et de polémique, et du public qu'elle vise. Nous regrettons de ne pas pouvoir lui donner les éloges que méritaient *Bon sens et girouette*, du même auteur. Ce qu'est une indulgence

et le jubilé; les conditions pour le gagner; les papes ne le donnent pas dans un but d'intérêt; avantages spirituels qu'il procure; conséquences au point de vue temporel et social : telles sont les diverses questions traitées dans cette brochure. Mais on n'y trouve pas l'entrain et la netteté qu'on pourrait désirer, et l'auteur s'appesantit mal à propos sur la question d'argent, — qui est résolue par ce fait qu'aucune aumône n'est exigée pour le jubilé, — et néglige des développements historiques et pratiques qui auraient eu une véritable utilité. R. DE ST-M.

La Gymnastique de l'esprit (*méthode maternelle*). *Première partie*: *Observation des choses et des êtres ; — Deuxième partie : Jugements et raisonnements sur les choses et les êtres.* Modèles et sujets d'exercices oraux pour les enfants de sept à dix ans, par A. PELLISSIER, professeur. Paris, Hachette, 1874. 2 vol. in-16 carré de 94 et 120 p. — Prix : 1 fr. 40.

« La gymnastique de l'esprit, écrit l'auteur, est une suite d'exercices destinés à éveiller et à développer l'esprit d'observation et de réflexion. » Pour cela, l'on fait *observer* à l'enfant, à l'école, dans l'église, dans la maison, à la ville, aux champs : 1° les choses; 2° les êtres; 3° les qualités sensibles des choses et des êtres ; 4° les éléments ; 5° la matière première ; 6° les causes et auteurs des choses ; 7° les outils et instruments ; 8° l'utilité des choses et des êtres ; 9° le temps et la vie. Puis, dans une deuxième partie, l'auteur apprend à l'enfant à *juger*, à *comparer* et à *raisonner*, en parcourant avec lui les choses et les êtres, l'homme envisagé à ses différents points de vue, l'emploi des choses et des êtres, la comparaison des choses et des êtres, enfin en terminant par des raisonnements et applications diverses. Nous pensons que les petits livres de M. Pélissier seront un auxiliaire précieux pour les parents et pour les maîtres, et nous n'hésitons pas à le recommander. E. D'A.

L'Equitation pratique, par J. PELLIER fils. Troisième édition, revue et augmentée. Paris, Hachette, 1875. In-12 de 231 p. — Prix : 3 fr.

M. Pellier fils ne prétend pas faire un traité complet d'équitation ; il donne simplement une suite de conseils dont le but est d'indiquer la meilleure route à suivre dans la pratique usuelle de l'équitation. Il traite successivement de la position du cavalier, de l'emploi des aides, des principales défenses des chevaux, de l'équitation des dames, du dressage des poulains, etc. Les conseils éclairés que donne M. Pellier font de son livre un manuel fort utile pour tous ceux qui cultivent l'art de l'équitation. J. DE B.

Etudes historiques sur le seizième siècle. Théories politiques. *François Hotoman. La France-Gaule*, par E. DE COUGNY, docteur ès lettres. Paris, E. Thorin, 1874. In-8 de 82 p. — Prix : 2 fr. [Extraites du vol. X des *Mémoires de la Société des Sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise.*]

L'auteur, qui a fait de fréquentes incursions dans le seizième siècle (on se souvient de ses études sur G. du Vair, sur Pibrac, sur La Noue), a très-bien esquissé la biographie d'un des plus remarquables publicistes de cette grande époque. M. de Cougny a consulté la plupart des notices dont Hotoman a été l'objet, mais il a encore plus cherché des informations dans les huit volumes in-folio des œuvres du célèbre jurisconsulte, et surtout dans sa correspondance. L'analyse, l'histoire et l'appréciation du traité sur la constitution du royaume de France (*Franco-Gallia*) remplissent presque toute la brochure (p. 10-82). Jamais encore ce traité si admiré par les uns, si discuté

par les autres, n'avait été aussi attentivement examiné, pas même dans la thèse sur Hotoman présentée par M. Rodolphe Dareste, en 1850, à la Faculté des lettres de Paris. M. de Cougny, qui loue beaucoup ce dernier travail (p.80), s'étonne, avec raison, de l'inconséquence de M. Henri Martin, qui (t. IX, p. 370-371) s'obstine à faire de l'ami dévoué du Béarnais un ardent républicain, tout en renvoyant ses lecteurs au livre où M. Dareste a clairement prouvé que c'était là une erreur trop répétée. T. DE L.

Les catacombes de Rome, *notes pour servir de complément aux cours d'archéologie chrétienne*, par HENRI DE L'ÉPINOIS, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, ancien élève de l'École des Chartes. Paris, librairie de la Société bibliographique. In-12 de 234 p. et 5 pl. — Prix : 2 fr. 50.

M. H. de l'Epinois présente dans ce volume des notions élémentaires, mais indispensables pour ceux qui désirent avoir une idée exacte des travaux auxquels ont donné lieu les découvertes faites depuis vingt-cinq ans dans les cimetières souterrains de Rome. Ces découvertes ont apporté à l'histoire des faits nouveaux qui modifient complétement les opinions reçues sur les conditions où vivait l'Eglise durant les trois premiers siècles. M. de l'Epinois a été précis, afin d'être suffisamment complet, et l'on peut apprendre beaucoup par la lecture de ce petit volume. D'ailleurs, les sources bibliographiques sont indiquées pour que chacun puisse, au besoin, compléter les études commencées. Nous avons donc ici un résumé d'ouvrages savants, un *manuel* à l'usage des hommes du monde qui désirent seulement être au courant, à l'usage des prêtres de nos villes et de nos campagnes, qui ne peuvent rester ignorants de faits qui ont renouvelé l'histoire des origines de l'Eglise. Une partie du volume est consacrée à cette histoire qui n'est autre que l'histoire des cimetières souterrains, dits vulgairement les catacombes. M. de l'Epinois résume ensuite les notions les plus nécessaires sur les productions de l'art chrétien ; il parle du symbolisme chrétien et des diverses interprétations symboliques trouvées dans les catacombes. L'esprit de la nouvelle société chrétienne, si opposé à celui de la société païenne, est révélé par les inscriptions mises à côté de ces représentations, ou gravées sur les tombes. Plus d'un problème historique, par exemple celui des rapports de saint Paul avec Sénèque, reçoit ainsi une lumière nouvelle. Nous n'avons pas à adresser à notre collaborateur des éloges qui, dans ce recueil, pourraient paraître suspects ; mais nous savons que des maîtres de la science et plusieurs évêques ont déjà félicité l'auteur, en exprimant le désir que son travail soit bientôt entre toutes les mains.

G. DE B.

Passé et Présent, *étude d'histoire contemporaine*, par MEMOR. Paris, E. Plon, 1875. In-8 de 192 p. — Prix : 2 fr. 50.

Nous aurons indiqué d'un trait la haute portée et l'intérêt de cet ouvrage, en disant qu'il complète, sur nombre de points, le livre récent et célèbre du général La Marmora. La plume qui nous apporte aujourd'hui de nouvelles révélations sur les agissements de la politique prussienne, n'est pas moins compétente ni moins autorisée ; nous avons lieu de supposer que l'impression ressentie par M. de Bismarck n'a pas été moins désagréable. Le discours prononcé, le 16 janvier 1874, par le grand chancelier, sert de thème à notre auteur qui en réfute successivement toutes les audacieuses assertions. Il nous initie aux secrets diplomatiques qui précédèrent et pré-

parèrent les événements de 1866 et de 1870. Il nous montre M. de Bismarck épiant et guettant la France, qu'il croyait (ce sont ses expressions textuelles) *plus forte et moins riche*, et qu'il se reproche de n'avoir pas suffisamment terrassée. Il nous fait connaître enfin le but et les procédés de la persécution entreprise contre le catholicisme en Allemagne ; ce sujet lui inspire, à un point de vue tout humain, des réflexions sévères, auxquelles nous nous associons sans réserve. Dès la première ligne, l'auteur avoue qu'il « est difficile d'écrire l'histoire de son temps. » Nous le savions ; mais nous regrettons qu'il fournisse lui-même des preuves nouvelles de cette vérité. Ses appréciations sur la politique impériale sont ce qu'elles devaient être, étant donné le nom qui se voile derrière le pseudonyme de *Memor* (à savoir celui du duc de Grammont) ; c'est assez dire que nous ne pouvons les partager en aucune manière. Cet ouvrage, en un mot, ne formule pas encore le jugement de l'histoire ; mais il contient des éléments d'information que les historiens un jour consulteront avec fruit. A. DE CLAYE.

Souvenirs de Metz ; l'École Saint-Clément, ses élèves, ses derniers jours, par le R. P. DIDIERJEAN, de la Compagnie de Jésus. Paris Albanel, 1875. 2 vol. gr. in-18 j. de VII-351 et 355 p. — Prix : 7 fr.

Le P. Didierjean vient de faire, pour l'école Saint-Clément, ce que le P. Chauveau a fait pour l'École de l'ancienne rue des Postes, dans ses *Souvenirs de l'école Sainte-Geneviève*. Ils ont tous deux élevé un beau monument à l'honneur de leur Société, à la gloire de l'enseignement chrétien. Rien de fortifiant comme la vue de ces jeunes gens accomplissant bravement et simplement leur devoir devant l'ennemi, et mourant pleins d'espérance et de confiance, parce qu'ils ont la promesse de Celui qu'ils ont fidèlement servi jusqu'au bout. Il se trouvera peut-être des lecteurs pour reprocher la monotonie du bien et du beau à ces vingt-six notices consacrées à vingt-neuf élèves morts pendant la guerre ; cependant, la variété ne manque pas, grâce à la différence des situations, des événements auxquels chacun a pris part, et aussi des genres de mort.

Mais tandis que l'école Sainte-Geneviève parle et parlera encore longtemps, nous l'espérons, par ses succès, l'école Saint-Clément est désormais muette ; elle n'est plus qu'un souvenir. Elle a été fermée par les vainqueurs qui ne pouvaient souffrir de religieux, à Metz moins qu'ailleurs. Aussi le P. Didierjean a cru devoir retracer les deux dernières années de son existence : l'année de la guerre et de l'annexion, et l'année de la suppression. Il le fait avec une profonde émotion ; son récit, où les traits abondent, fait, en plus d'un endroit, venir les larmes aux yeux. On y trouve une vive peinture de l'émotion causée par la déclaration de guerre, de l'exaltation patriotique des élèves, de l'état des esprits à Metz pendant le blocus et au moment de la capitulation. L'école de Saint-Clément était, au début de la guerre, le rendez-vous de militaires de tous grades qui venaient chercher des secours spirituels, en même temps qu'elle était en butte à la malveillance de l'administration municipale où les francs-maçons dominaient : dispositions qui concordaient — il ne faut pas l'oublier — avec celle du gouvernement d'alors, excluant les jésuites de l'aumônerie militaire. Les batailles et le blocus amenèrent des malades dans le collége transformé en ambulance ; après cela viennent l'occupation, la vexation brutale des soldats allemands, et, après beaucoup de difficultés, beaucoup d'espérances déçues et d'inutiles démarches, la suppression. Toute cette partie excite au plus haut point l'intérêt.

R. DE ST-M.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Claude-Louis Mathieu, le doyen de l'Académie des sciences, est mort à Paris le 5 mars. Il était né à Mâcon (Saône-et-Loire) le 25 novembre 1783, et était entré dès 1817 à l'Institut, où il succéda à Meissier. Sorti d'une condition médiocre, il reçut sa première éducation de l'abbé Sigorgne, qui fondait sur lui le plus grand espoir. Il vint à Paris, où il étudia sous Lacroix et Delambre, dont il publia plus tard l'*Histoire de l'Astronomie au dix-huitième siècle* (1827). On le voit successivement élève de l'Ecole polytechnique (1803), de l'Ecole des ponts et chaussées (1805), secrétaire du Bureau des longitudes, astronome à l'Observatoire et au Bureau des longitudes, professeur adjoint au Collége de France, membre de l'Académie des sciences, membre titulaire du Bureau des longitudes (1862), puis député sous le gouvernement de Juillet et membre de la Constituante. Quinze jours avant sa mort, il assistait encore aux séances de l'Académie. Il a longtemps travaillé à la *Connaissance des temps* et à l'*Annuaire du bureau des longitudes*.

— M. Jules-Joseph-Bernard Pelletier, membre libre de l'Académie des beaux-arts, est mort le 10 janvier 1875, à l'âge de 52 ans. Il était président honoraire à la Cour des comptes, commandeur de la Légion d'honneur, et avait été successivement secrétaire général du ministère d'Etat et du ministère des finances. Il a lu en 1865, à une séance générale des cinq Académies, un mémoire sur Rubens diplomate. Il avait réuni un grand nombre de matériaux pour écrire l'histoire du Père Joseph, l'Éminence grise. Malheureusement tous ces documents ont été détruits par les incendies de la Commune.

— M. Raymond-Philippe-Auguste Brucker, est mort à Paris le 28 février, à l'âge de 75 ans. Originaire de Compiègne, de simple ouvrier il était devenu écrivain, par une grande énergie et un travail persévérant. Après avoir vécu gaiement au milieu de tous les « bohêmes » de la littérature, dont il était un des types les mieux réussis, et qui faisaient grand bruit autour de son nom, il vit le silence se faire lorsqu'il y a déjà bien des années, il comprit le but sérieux et élevé de la vie, et devint un des apôtres les plus zélés du catholicisme. Il se consacra dès lors avec autant de talent que de courage à éclairer les ouvriers sur la religion et sur les questions sociales. Il leur parlait surtout dans les réunions des sociétés de Saint-François-Xavier. La plupart de ses œuvres ont paru sous le pseudonyme de *Raymond*. Il a collaboré à un grand nombre de recueils, sous les noms les plus divers : Champercier, Davernay, Etienne de la Berge, Ch. Dupuy, Olibrius.... Il a écrit dans le *Figaro*, dans le *Canon d'alarme* en 1848, dans le *Constitutionnel* en 1854. Il publia son premier roman, *Le Maçon* (1828), en collaboration avec Michel Masson, et *Les intimes* (1831), avec Léon Gozlan. Il a publié : *Les sept péchés capitaux* (1833) ; — *Un secret* (1835) ; — *Mensonge* (1837) ; — *Maria* (1840) ; — *Henriette* (1840) ; — *Le scandale* (1841) ; — *Au milieu des douleurs* (1842) ; — *Un Jacobin sous la Régence* (1842) ; — *Les causeries de Bruyères le Châtel* (1842) ; — *Les doctrines du jour devant la famille* (1844), ouvrage qu'il a signé de son nom véritable ; — *Le Bouquet de Mariage*, arrêté par un procès. On lui doit encore les *Contes de l'atelier*.

— M. Louis-Amédée-Eugène Achard est mort à Paris le 25 mars. Né à Marseille en 1814, il essaya d'abord du commerce en Algérie, et plus

tard de l'administration, avant de se consacrer aux lettres. Depuis, il n'a quitté la plume un instant que pour prendre l'épée, en 1848, et combattre la révolution. Il s'est partagé entre le journalisme, le théâtre et le roman, et s'est montré dans tous ces genres d'une remarquable fécondité. Au talent de l'écrivain, il joignait les qualités de l'homme ; aussi, quoiqu'il fût protestant, ses romans, qui ne sont point irréprochables, étaient empreints d'un caractère d'honnêteté auquel ils durent une bonne part de leur succès. On citerait par centaines les journaux qui les ont reproduits. Achard a débuté dans le *Sémaphore* de Marseille ; il a écrit dans *Vert-Vert*, *l'Entr'Acte*, *le Charivari* ; dans *l'Epoque* des lettres parisiennes signées Grimm ; dans *l'Esprit public*, où il a publié *Belle-Rose*, roman pour lequel il reçut la décoration de la Légion d'honneur. En 1846, il fut attaché, en qualité d'historiographe, au duc de Montpensier lorsque celui-ci se rendit en Espagne pour son mariage avec l'infante, sœur de la reine. Il fonda le *Pamphlet* en 1848. Le *Journal des Débats* le choisit comme correspondant pour la campagne d'Italie. Depuis 1869, il était attaché à la rédaction du *Moniteur universel*. Voici la liste, aussi complète que nous avons pu la faire, des productions de son talent. *Une arabesque* (1840) ; — *Nelly* (1842) ; — *Un mois en Espagne* ; — *Belle-Rose* (1847) ; — *La chasse royale* (1849-1850) ; — *Une saison à Aix-les-Bains* (1850) ; — *Les socialistes en province*, comédie ; — *Par les fenêtres*, comédie ; — *Le duel de mon oncle*, comédie ; — *Donnant-donnante*, comédie ; — *Roche blanche* (1852) ; — *Les souvenirs de voyage*, comédie ; — *Itinéraire du chemin de fer d'Orléans à Tours* ; — *Chien et chat* (1853) ; — *Les petits-fils de Lovelace* ; — *Itinéraire du chemin de fer du centre* ; — *Les châteaux en Espagne*, recueil de nouvelles ; — *Souvent femme varie*, comédie ; — *La robe de Nessus* (1854) ; — *Parisiennes et provinciales* (1856) ; — *Maurice de Treuil* ; — *Madame Rose* ; — *Le Clos Pommier* ; — *Brunes et blondes* (1857) ; — *Les dernières marquises* ; — *Les femmes honnêtes* ; — *L'ombre de Ludovic* ; — *Les campagnes du marquis d'O*, comédie (1858) ; — *La sabotière* ; — *Montebello, Palestro, Magenta, lettres d'Italie, mai-juin* 1859 ; — *Le jeu de Sylvie*, comédie ; — *Les Vocations* (1859) ; — *La famille Guillemot* ; — *Les rêveurs de Paris* ; — *Les séductions* (1860) ; — *Les filles de Jephté* ; — *Les misères d'un millionnaire* (1861) ; — *Noir et blanc* ; — *Le Roman du Mari* (1862) ; — *Le coup d'épée de M. de la Guerche* ; — *La traite des blondes* (1863) ; — *Le duc de Clarepont* (1864) ; — *Album de voyages* ; — *Mme de Sarens* ; — *Le Clos Pommier* (avec Charles Deslys), comédie (1865) ; — *Les Fourches caudines* (1866) ; — *La chasse à l'idéal* ; — *Les chaînes de fer* ; — *Albertine de Mierris*, comédie (1867) ; — *Le journal d'une héritière* ; — *Marcelle* ; — *La vie errante* (1868) ; — *Les trois grâces* (1869) ; — *Olympe de Mézières, le mari de Delphine* (1870) ; — *Récits d'un soldat. Une armée prisonnière. Une campagne devant Paris* ; — *Les rêves de Gilberte*, (1871). — *L'alerte* (1872) ; — *La Vipère* (1873) ; — *Madame de Villerxel. La recherche de l'inconnu* ; — *Droit au but* ; — *Histoire de mes amis* (1874) ; — *La toison d'or*. — La *Revue des Deux-Mondes* a publié beaucoup de ses œuvres ; et quelques-unes de celles déjà citées. On peut ajouter : *Thérèse, souvenirs d'Allemagne* ; — *Mademoiselle de Rozier* ; — *Pierre de Villerglé* (1856) ; — *La Vocation d'Urbain Lefort* (1858) ; — *Marguerite de Tanlay* ; — *L'Eau qui dort* (1859) ; — *Salomé, scènes de la Forêt-Noire* ; — *Miss Tempête* (1860) ; — *Madame de Nailhac* (1866) ; — *Le Serment d'Hedwige* (1869).

— Mme Ancelot, née Marie Louise Virginie Chardon, veuve de l'académicien et auteur dramatique Arsène-Polycarpe Ancelot, s'est éteinte à Paris, le 20 mars dans sa quatre-vingt-quatrième année, entourée des consolations de la religion. Elle était née à Dijon en 1792, le 15 mars. C'était une femme de beaucoup d'esprit, qui a cultivé avec succès les lettres et les

arts. Son salon était un des plus fréquentés sous la Restauration et le gouvernement de Juillet ; la politique et les lettres s'y donnaient rendez-vous. Elle en a fait, en quelque sorte, l'histoire dans un de ses ouvrages. Un petit groupe de fidèles continua à s'y réunir jusqu'à ses derniers jours. Après « s'être amusée » à arranger quelques pièces, avec son mari, elle se mit à composer elle-même, et elle a donné un nombre considérable de pièces. Nous ne rechercherons pas la part qu'elle a eue dans plusieurs œuvres publiées sous le nom de M. Ancelot, mais voici les principaux ouvrages auxquels elle a attaché son nom : *Mariage raisonnable*, comédie (1835) ; — *Marie ou trois époques*, comédie (1836) traduit en plusieurs langues ; — *Le Château de ma nièce*, comédie (1838) ; — *Juana*, comédie (1838) ; — *Clémence ou la fille de l'avocat*, comédie (1839) ; — *Gabrielle* (1839) ; — *Les honneurs et les mœurs*, comédie ; — *Marguerite*, comédie (1840) ; — *Le père Marcel*, comédie (1841) ; — *Emérance* (1841) ; — *L'Hôtel de Rambouillet*, comédie ; — *Les deux impératrices ou une petite guerre*, comédie (1842) ; — *Hermance*, comédie ; — *Une femme à la mode*, comédie ; — *Loïsa*, comédie ; — *Mme Roland*, comédie (1843) ; — *Médérine* (1843) ; — *Folette*, comédie ; — *Pierre le millionnaire*, comédie (1844) ; — *Un jour de liberté*, comédie (1845) ; — *Une année à Paris*, comédie (1847) ; — *Les femmes de Paris ou l'homme de loisir*, comédie ; — *La rue Quincampoix*, comédie (1848) ; — *Renée de Varville* ; — *La nièce du banquier* (1853) ; — *Une famille Parisienne* (1856) ; — *Les salons de Paris, foyers éteints* ; — *Une route sans issue* (1857) ; — *Un nœud de ruban* ; — *La fille d'une joueuse* (1858) ; — *Un drame de nos jours* ; — *Le chevrier et Marguerite* (1859) ; — *Une faute irréparable* ; — *Le baron de Fresmoustiers* (1861) ; — *Antonia Vernon ou les jeunes filles pauvres* (1863) ; — *Georgine* (1865) ; — *Un salon de Paris de 1824 à 1864* (1865).

— M. Philippe-Ferdinand-Auguste de Rohan-Chabot, comte de Jarnac, mort à Londres le 23 avril, était né le 2 juin 1815. Il était entré dans la diplomatie sous le gouvernement de Juillet ; il accompagna le prince de Joinville comme commissaire lorsqu'il alla chercher à Sainte-Hélène les cendres de Napoléon. Il rentra dans la vie privée en 1848 et avait été appelé l'année dernière au poste d'ambassadeur à Londres. Il appartenait à la religion protestante. Il a publié divers travaux dans la *Revue des deux Mondes* et dans le *Correspondant*. Il a écrit des comédies de salon et des romans anglais. *Rockingham, ou le frère cadet*, a été fort à la mode. Voici la liste des travaux qu'il a publiés : Dans le *Correspondant* : *Elections anglaises de* 1869, *leurs résultats ; M. Gladstone ; M. Disraëli* (25 avril 1869) ; — *Rien qu'un œillet, scène de la vie élégante* (25 septembre 1869) ; — *Les Condé, le premier Condé* (25 mars et 10 décembre 1869) ; — *Le second Pitt, homme d'Etat d'Angleterre, sa vie* (10 août 1870) ; — *Henri IV, son histoire* (25 août, 10 septembre 1871) ; — *Jeunesse de Lord Byron, sa jeunesse par l'auteur de Robert Emmet* (25 septembre 1872) ; — *Louis XIV et Henri IV* (10 janvier 1873) ; — *Déclaration des droits en* 1869 *en Angleterre* (10 nov. 1873) ; — Dans la *Revue des Deux-Mondes* : *Madame Elliot et ses souvenirs sur la Révolution* (1859) ; — *Lord Aberdeen* (1861) ; — *Lord Palmerston* (1873).

— M. Edgar Quinet vient de terminer sa carrière à Versailles le 27 mars : un enterrement civil et de pompeux discours de circonstance ont été le digne couronnement de sa vie. Elevé par sa mère à la façon d'Émile, et confié à un prêtre assermenté qui avait renoncé au célibat, il eût été extraordinaire qu'il fût autre chose que ce qu'il a été. Il était né à Bourg en Bresse, le 17 février 1803. Après de brillantes études, il alla étudier en Allemagne à l'Université d'Heidelberg, où il prit le goût des rêveries et des théories nuageuses. En 1828, il partit pour la Grèce comme membre de la

commission scientifique de la Morée, et en revint avec de nombreux matériaux. Il entra ensuite à la *Revue des deux Mondes*, dont il fut un des collaborateurs les plus assidus, en même temps qu'il écrivait dans la *Revue de Paris*, et poursuivait son rêve d'épopée démocratique, où il fait figurer Napoléon. En 1839, il fut nommé professeur de littérature étrangère à la faculté de Lyon et obtint, en 1842, la chaire (nouvellement créée au Collége de France) de langue et littérature de l'Europe méridionale ; son enseignement y fut un scandale, tant il était impie et révolutionnaire. La parole lui fut retirée en 1846 ; elle ne lui fut rendue que par un décret que le gouvernement de la Défense nationale rendit, pendant le siége de Paris, le 17 novembre 1870. Il consacra ses loisirs forcés à visiter l'Espagne, se lança dans la politique active, fut expulsé de France en 1852. Il rentra en France après la chute de l'empire et fut envoyé par les électeurs de Paris à l'Assemblée nationale. M. Quinet avait d'éminentes qualités comme historien, littérateur et philosophe ; malheureusement la passion irréligieuse et révolutionnaire a terni toutes ses œuvres et gâté son talent. Il a beaucoup écrit, mais il restera peu de chose de ses productions. Il était, en politique, d'une logique rigoureuse, que n'ont pas toujours goûtée ses amis : son livre de *la Révolution* contient notamment des considérations remarquables, d'une justesse incontestable, qui lui ont été vivement reprochées.

Voici la liste des ouvrages de M. Quinet : *Les tablettes du Juif errant* (1823); — *Idées sur la philosophie de l'Histoire de l'humanité*, traduit d'Herder (1827) ; — *De la Grèce moderne et de ses rapports avec l'antiquité* (1830) ; — *Napoléon*, poëme (1836) ; — *Prométhée*, poëme (1838) ; — *Voyages d'un solitaire* (1836) ; — *Allemagne et Italie* (1839) ; — *L'Epopée indienne ;* — *De Indiœ poesis origine* (1839), thèses de doctorat soutenues devant la faculté de Strasbourg ; — *1839 et 1840* (1840) ; — *Avertissement au pays* (1841) ; — *Le génie des religions* (1842) ; — *Les Jésuites*, en collaboration avec Michelet ; — *De la renaissance dans l'Europe méridionale ;* — *De la liberté de discussion en matière religieuse* ; — *Réponse à quelques observations de Mgr l'archevêque de Paris* (1843) ; — *L'ultramontanisme, ou la Société moderne et l'Eglise moderne* ; — *L'inquisition et les sociétés secrètes en Espagne* (1844) ; — *Nos vacances en Espagne. Le Christianisme et la Révolution française* (1846) ; — *La France et la sainte alliance en Portugal* (1847) ; — *La révolution d'Italie* (1848) ; — *Croisades Autrichienne, Française, Napolitaine et Espagnole contre la république romaine* ; — *L'état de siége* (1849) ; — *De l'enseignement du peuple* (1850) ; — *Révision* (1851) ; — *Les esclaves*, poëme (1853) ; — *Fondation de la république des provinces unies* (1854) ; — *Philosophie de l'histoire de France*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1855) ; — *La révolution religieuse du dix-neuvième siécle*, ntroduction au tableau des différents de la religion de Marnix de Sainte-Aldegonde (1857) ; — *Merlin l'enchanteur* (1860) ; — *Histoire de la campagne de 1815* (1862) ; — *L'expédition du Mexique ;* — *La Pologne et Rome* (1863) ; — *La Révolution* (1865; 7e édition, 1869) ; — *Critique de la Révolution* (1867) ; — *France et Allemagne* (1867) ; — *La question romaine devant l'histoire* (1867) ; — *La création* (2 vol. in-8, 1870) ; — *Le siége de Paris et la défense nationale* (1871) ; — *La République condition de la régénération de la France* (1872) ; — Préface de *Paris, Journal du siége*, par Mme Edgar Quinet (1873) ; — *L'esprit nouveau* (1874) ; — Il a donné dans la *Revue des deux Mondes : De l'avenir des religions* ; — *De la révolution et de la philosophie* ; — *Rapport sur les épopées françaises au douzième siécle* ; — *De l'épopée des Bohémes* ; — *Du génie des traditions épiques de l'Allemagne et du Nord* ; — *Le pont d'Arcole* ; — *De l'Allemagne et de la révolution* ; — *De l'art en Allemagne* (1831-1832) ; — *Ahasverus* (1833), publié ensuite à part. — *Les poëtes de l'Allemagne* (1834) ;

— *La poésie épique, Homère, l'épopée latine* (1836); — *Le camp de Waterloo* (1836); — *L'épopée française* (1837); — *De la vie de Jésus par Strauss* (1838); — *De l'unité dans les littératures modernes* (1839); — *Du génie de l'art* (1839); — *De la teutomanie* (1842); — *Les Roumains* (1856); — *La République et la Convention* (1865); etc., atc.

— Le R. P. Giovanni-M. Cavalleri, Barnabite, né à Crema, en Lombardie, en 1808, est mort à Monza le 1er décembre 1874. Associé correspondant de l'Institut lombard, membre de plusieurs sociétés savantes, très-versé dans les sciences physiques, inventeur de plusieurs instruments et appareils scientifiques auxquels on a donné son nom, il était l'auteur d'un grand nombre d'écrits relatifs aux sciences physiques et naturelles; il avait aussi cultivé la poésie et l'épigraphie. Il nous est impossible d'entrer dans l'énumération des travaux du savant religieux, dont une liste, encore incomplète, bien qu'elle ne contienne pas moins de trente articles, a été donnée par le *Bullettino dell'Agricoltura*, de Milan (p. 459-60). Le R. P. Cavalleri était collaborateur de l'*Amico cattolico*, de l'*Osservatore cattolico* et du *Bullettino* précité. Des notices justement élogieuses lui ont été consacrées par la presse italienne, et la *Lombardia* a dit de lui : « Pari a tanto sapere fu la sua modestia, la semplicità della sua vita, la mitezza e l'indulgenza dell' animo suo ; si che tutti quanti lo conobbero davvicino, ebbero per lui stima vera ed affetto grandissimi. »

— M. Friedrich Wilhem-August Argelander, directeur de l'Observatoire de Bonn, est mort à Bonn le 17 février. Il était correspondant de l'Institut pour la section d'astronomie depuis 1850. Né à Memel, en Prusse, le 21 mars 1799, élève de Bessel, il fut appelé, dès 1823, à diriger l'Observatoire d'Abo, en Finlande, transporté, après l'incendie de la ville, à Helsingfors. Il y resta jusqu'en 1837, où il fut appelé à Bonn comme professeur d'astronomie. On lui doit de belles cartes célestes et de nombreuses observations astronomiques.

— M. Charles Jacques Sundewal, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Stockholm, est mort récemment à l'âge de 74 ans. Il était né le 22 octobre 1801, à Hoegestad. Il était docteur en philosophie et en médecine, et avait été professeur d'histoire naturelle à Lund. On lui doit des travaux sur l'entomologie, l'ornithologie et l'ichthyologie : *Genera arachnidum Sueciæ* (1823); *Description des araignées suédoises*, dans les Mémoires de l'Académie des sciences; — *Sur quelques espèces de la famille des oiseaux appelés Euphones*; — *Conspectus arachnidum* (1838), etc.

— M. Charles-Louis Roche, ancien président de l'Académie de médecine de Paris, né à Nevers en 1790, vient de mourir. D'abord chirurgien militaire de 1808 à 1815, docteur de la faculté de Paris en 1819, il fut secrétaire, puis membre titulaire de l'Académie de médecine, dans la section de pathologie. Il appartenait à l'école de Broussais. On a de lui : *les Phlegmasies du système fibreux des articulations* (1819); — *Réfutation des objections contre la nouvelle doctrine des fièvres* (1821); — *Nouveaux éléments de pathologie médico-chirurgicale*, avec MM. les directeurs J.-L. Sanson et A. Lenoir (1825-1828, 4e éd., 1844); — *La nouvelle doctrine médicale considérée sous le rapport des théories et de la mortalité* (1827); — *Lettres sur le choléra* (1822); — *L'influence de la vaccine sur la population* (1855). Le docteur Roche a rédigé le *Bulletin de l'Académie royale de médecine*, et collaboré au *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratique*.

— M. Jean-Baptiste-Camille Corot, né à Paris le 29 juillet 1795, fut élève de V. Bertin. Il exposa aux salons de peinture depuis 1827 jusqu'à 1874, obtint, en 1846, la croix de chevalier de la Légion d'honneur, et fut nommé officier en 1867. Il est mort à Paris le 23 février 1875, dans d'admirables sentiments de foi.

— M. Jean-Nicolas Laugier, graveur, né à Toulon en 1785, est mort à Argenteuil le 20 février 1875. Il était l'auteur de plusieurs planches estimées, au nombre desquelles se trouvaient les *Pestiférés de Jaffa*, d'après Gros, le *Zéphir*, d'après Prudhon, et la *Belle Jardinière*, d'après Raphael.

— M. Emile Galichon, né à Paris en 1830, et dont nous avons annoncé la mort survenue à Cannes le 8 février 1875, a été, pendant plus de dix ans, propriétaire et rédacteur en chef de la *Gazette des Beaux-Arts*, recueil auquel il a donné de nombreux articles. Ses travaux sur les estampes d'Albert Durer, de Martin Schongauer, de Mocetto et des Campagnola témoignent de connaissances spéciales fort étendnes, et un volume : *Etudes critiques sur l'administration des Beaux-Arts en France de 1860 à 1870*, demeurera comme un des titres les plus sérieux de M. Galichon, à la reconnaissance de ses contemporains. Toutes les questions relatives à l'éducation des artistes, à la direction des Musées, y sont traitées avec étendue, et dénotent un esprit d'une rare droiture et une connaissance des hommes et des choses que l'on rencontre rarement réunis.

— M. Gérard-Casimir Ubaghs, docteur en théologie, chanoine de la cathédrale de Liége et professeur émérite à la Faculté de philosophie de l'Université de Louvain, vient de mourir à l'âge de 75 ans. C'était le dernier des professeurs qui inaugurèrent, en 1834, l'Université de Malines. Il y a enseigné toutes les branches de la philosophie. On a de lui des traités de logique, de psychologie, de théodicée et d'ontologie, qui ont eu plusieurs éditions latines et françaises. Il a aussi écrit des ouvrages de piété, et une *histoire de Fauquemont*, sa commune natale. Voici les titres de quelques-uns de ses ouvrages : *Du danymisme considéré en lui même et dans ses rapports avec la sainte eucharistie* (Louvain, 1852) ; — *Essai d'idéologie ontologique, ou considérations philosophiques sur la nature de nos idées et sur l'ontologisme en général* (Louvain, 1860) ; — *Du problème ontologique des universaux, et de la véritable signification du réalisme* (2e édit., 1861) ; — *Logicæ seu philosophiæ rationalis elementa* (6e édit., 1860) ; — *Précis de psychologie* (6e édit., 1856) ; — *Précis d'anthropologie psychologique* (4e édit., 1848).

— M. Armand Demongeot est mort à Paris dans les premiers jours de mars, à l'âge de 34 ans. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, maître des requêtes au conseil d'Etat et professeur de législation comparée à l'École libre des sciences politiques, il faisait concevoir de grandes espérances, au moment où sa carrière a été brusquement interrompue. Il avait pris une grande part aux congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, tenus à Lyon et à Lille : *le journal des Economistes* (mars 1875) rend compte de ses travaux. Il a donné dans la *Revue de Législation française et étrangère* (janvier-février 1875) *La Centralisation et le Self government.*

— Le 12 mars est mort à Saintes, où il était né le 24 novembre 1787, Charles-Théophile de Bremond d'Ars, fils du comte Pierre de Bremond, qui avait été député de la noblesse de Saintonge aux états généraux de 1789. Sorti de l'école de Fontainebleau le 23 septembre 1806, le comte de Bremond fit toutes les campagnes de l'Empire, fut créé chevalier de Saint-Louis en 1824, commandeur de la Légion d'honneur en 1847, et parvint au grade de général en 1841. Il est mort en chrétien et en soldat. Il a écrit l'histoire de son régiment, qu'il a recommandé d'imprimer, et qui sera publiée par ses fils.

— Le 2 mars est mort à La Rochelle, où il était né, M. l'abbé Pierre-Théodore Grasilier, âgé de 46 ans, frère du vicaire général de La Rochelle. Successivement vicaire à Aigrefeuille, puis curé à Ardillières, à Nieuil-les-Saintes, aumônier du Carmel à Saintes, retiré depuis deux ans à La Rochelle, par suite d'infirmités précoces, l'abbé Grasilier avait publié divers articles d'hagiologie et d'histoire dans le *Bulletin religieux* du diocèse. On a de lui :

Cartulaires inédits de la Saintonge (2 vol. in-4, Niort, Clouzot, 1871), contenant le cartulaire de Saint-Etienne de Vaux, celui de Notre-Dame de Saintes, et quelques chartes du prieuré de Notre-Dame de la Garde en Aryert ; — *Etude sur la cathédrale de Saint-Pierre, de Saintes* (Saintes, 1870, in-12, 30 p.) ; — *Tombeau gallo-romain découvert à Saintes en novembre* 1871 (Paris, Didier, 1873, in-8, de 15 p.

— M. Moet de la Forte-Maison, originaire de Picardie, vient de mourir à Nantes, où il était fixé depuis plus de quarante ans. Il s'est livré à des études d'archéologie, d'histoire et de numismatique, et, détourné du commerce des vivants par la surdité dont il était atteint, il a vécu dans les bibliothèques, se livrant à un véritable travail de bénédictin. On lui doit : *Etude sur les antiquités de Noyon* (1 vol.) ; — *Les Francs, leur origine et leur histoire* (1 vol. 1867). Il laisse deux travaux inédits complétement achevés : *Etudes sur les monuments celtiques de l'Angleterre, de l'Irlande et de la Bretagne* et une *Histoire de Bretagne.*

— M. Louis-Romain Morelot, doyen honoraire de la Faculté de droit de Dijon, membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de cette ville (30 juin 1841) et de l'Académie des Arcades de Rome, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, né à Beaune le 2 octobre 1786, est mort à Dijon le 13 mars 1875. Il fut successivement avocat le 5 décembre 1809, conseiller de préfecture de la Côte-d'Or, professeur suppléant à la Faculté de droit de Dijon le 1er février 1817, professeur de code civil à la même faculté le 8 août 1826, doyen du 12 mai 1841 à l'année 1848, et du 8 février 1849 au 1er septembre 1866, et doyen honoraire le 18 du même mois. On lui doit : Vingt-cinq rapports universitaires ; — Dix ou douze mille vers, « frappés au meilleur coin » ; — *Mémoires sur la réforme du régime hypothécaire ;* — *Dictées d'un professeur de droit français* (Dijon, Logier, 1836, 3 vol. in-12). — *De la reconnaissance des enfants illégitimes suivant le code Napoléon mis d'accord avec lui-même* (Dijon, Lamarche, 1869, in-8 de 563 p.) ; — *Mon hygiène, ou le secret de vivre sans vieillir, par un octogénaire* (Paris, Dentu, 1873, in-18 de 268 p.).

— Un romancier, M. Jules de Vailly, est mort à l'âge de 43 ans, dans les derniers jours de février. Il a écrit : *Scènes de la vie defamille* (1860) ; — *Henriette ;* — *Les Mortes aimées* (1862) ; — *La Vierge folle* (1865) ; — *Le Voisin*, comédie (1865) ; — *Une dent de lait ;* — *Valgreneuse* ; — *Mémoires d'un vieil homme à bonnes fortunes* ; — *Le Fils du crime.*

— M. A. Warnier, député d'Alger, médecin militaire en retraite, est mort à Versailles le 15 mars ; il était né à Rocroy en 1810. Il vint en Algérie en 1854, comme major d'un régiment d'infanterie et s'est depuis, pour ainsi dire, complétement identifié avec ce pays, qu'il avait adopté comme une seconde patrie. Il a été membre de la commission scientifique de l'Algérie, et a été préfet d'Oran , puis d'Alger. Nous citerons parmi ses publications ; *Description et division de l'Algérie* (1847, en collaboration avec M. Carette) ; — *L'Algérie devant le Sénat* (1863) ; — *L'Algérie devant l'opinion publique* (1864) ; — *L'Algérie devant l'Empereur* (1865).

— M. le docteur Amédée Coulon, professeur à l'École de médecine et de pharmacie d'Amiens, où il vient de mourir, était né à Saint-Just-en-Chaussée (Oise), en 1854. Il a publié : *Quelques considérations sur la scrofule* (1866, in-4) ; — *Traité clinique et pratique des fractures chez les enfants* (1861, in-8) ; — *De l'angine couenneuse et du croup, considérés sous le double rapport du diagnostic et du traitement* (1865, in-8).

— M. Agricol Perdriguier, ouvrier compagnon menuisier, auteur de plusieurs ouvrages sur le compagnonnage, et ancien représentant du peuple, est

mort le 26 mars à Paris, où il tenait un hôtel, après avoir exercé la profession de libraire. Il était né à Morières (Vaucluse), le 31 décembre 1805. Il s'instruisit lui-même tout en exerçant son métier : il lisait Voltaire, faisait des vers, et composait des chansons dont plusieurs ont eu l'honneur de l'impression. Plus tard, il écrivit des ouvrages où il exposa ses opinions avec une grande franchise . Ce fut pour lui le motif de persécutions qui le mirent en relief et le firent envoyer à la Constituante et à la Législative. Exilé après le coup d'État, il ne rentra en France qu'en 1867. Il a publié : *Le compagnonnage, rencontre de deux frères* (1839) ; — *Le livre du compagnonnage* (1839) ; — *Histoire d'une scission dans le compagnonnage, suivie de la biographie de l'auteur* (1846) ; — *Histoire démocratique des peuples anciens et modernes* (1849-1851, 17 vol.) ; — *Mémoires d'un compagnon* (Genève, 1854) ; — *Question vitale sur le compagnonnage et la classe ouvrière* (1861) ; — *Les Gavots et les dévorants, ou la réconciliation des compagnons*, comédie (1862) ; — *Maître Adam, menuisier à Nevers*, dialogue (1863) ; — *Despotisme et Liberté* (1864) ; — *Que devient, que deviendra la France ?* (1874, in-16 de 33 p.), etc.

— M. C. F. Denecourt, né à Nency-le-Val-Saint-Eloi (Haute-Saône) en 1788, vient de mourir à Fontainebleau. Il était connu sous le nom de Le Sylvain, mérité par les nombreux travaux qu'il fit exécuter dans la forêt de Fontainebleau pour en mettre en relief les beautés. Il y a fait construire plus de cent cinquante kilomètres d'allées et de chemins. Il a écrit : *Guide des voyageurs dans le palais et la forêt de Fontainebleau* (1839) ; — *Camp de Fontainebleau* (1839) ; — *Description générale du château* (1842) ; — *Promenades dans la forêt* (1844) ; — *Les délices de Fontainebleau, Carte guide des voyageurs* ; — *L'indicateur historique topographique de Fontainebleau* (1845) ; — *Complément des guides de Fontainebleau* (1860).

Institut. — *Académie française.* — L'Académie, dans sa séance du 11 mars, a procédé à la réception de M. Caro, qui a pris possession du fauteuil de M. Vitet. C'est M. Camille Rousset qui a répondu au récipiendaire.

Dans sa séance du 15, l'Académie a décerné le prix de poésie, dont le sujet était *Livingstone*, à M. Guillard.

Dans sa séance du 23 mars, l'Académie a nommé M. de Vieilcastel, directeur, et M. Alexandre Dumas, chancelier, pour le second trimestre de 1875.

Académie des inscriptions des belles-lettres. — Dans la séance du 19 mars, l'Académie a nommé M. Ernest Desjardins, membre titulaire, en remplacement de M. d'Avezac, décédé. Il y a eu trois tours de scrutin, dans lesquels les voix se sont ainsi réparties. — 1er M. Boutaric, 9 voix ; M. Bréal, 13 ; M. Desjardins, 15. — 2e M. Boutaric, 4 ; M. Bréal, 14 ; M. Desjardins, 18. 3e M. Bréal, 15 ; M. Desjardins, 22.

Académie des sciences. — Dans sa séance du 22, l'Académie a élu M. le colonel Boileau correspondant dans la section de mécanique, en remplacement de M. Fairbairn, de Londres, décédé.

Dans sa séance du 29, l'Académie a élu M. Joly, de Toulouse, correspondant dans la section d'anatomie et de zoologie.

Académie des beaux-arts. — Dans sa séance du 6 mars, l'Académie a nommé M. Gruyer, ancien inspecteur des beaux-arts, académicien libre, en remplacement de M. Pelletier, décédé.

Concours et prix. — L'Académie des Jeux-Floraux de Toulouse, dans son assemblée générale tenue du 16 au 25 mars, a terminé l'examen du concours ouvert pour l'année 1875. Six cent dix-neuf ouvrages, — vers et prose, — lui avaient été présentés. Ils se distribuent ainsi : 70 odes ; 42 poëmes ; 13 épîtres ; 2 discours en vers ; 2 églogues ; 20 idylles ; 51 élé-

gies; 25 ballades; 38 fables; 50 sonnets en l'honneur de la Vierge; 24 hymnes à la Vierge; 258 pièces diverses; 10 discours en prose, pour le prix ordinaire; et 5 discours, sur le sujet proposé, en vue du prix fondé par le Conseil général. — Il a été adjugé neuf Fleurs aux auteurs, dont voici les noms : 1° M. François Maury, secrétaire perpétuel de l'Académie de Clermont-Ferrand, a obtenu une Violette, pour son ode intitulée : *La Statue de Chateaubriand;* — 2° M. Mailhard de la Couture, de Lille, a obtenu un Souci pour son ode : *A André Chénier*; — 3° M. Raoul de Navery, de Paris, auteur du poëme ayant pour titre : *La Saisie*, a remporté le prix du genre; — 4° M. Marcel Monnier, de Paris, a obtenu un Œillet pour son poëme intitulé : *La Chanson du Feu;* — 5° M. d'Audeville, de Nantes, sous-préfet de Villefranche (Rhône), a obtenu un Œillet d'argent pour son Idylle : *Les Luciolles*; — 6° M. Louis Mercier, de Besançon, a obtenu un Œillet pour sa Ballade : *Le Songe de Séquanio*; — 7° M. Aimé Giron, du Puy-en-Velay, auteur de la fable ayant pour titre : *Le Renard Ermite*, a obtenu une Primevère réservée; — 8° M. Louis Noël, avocat à Toulouse, a obtenu une Eglantine réservée pour son étude sur *la Littérature épistolaire en France*. — 9° M. B. Bénézet, de Toulouse, a obtenu l'*Immortelle d'or* pour son étude sur les deux poëtes languedociens : *Gondelin* et *Jasmin*.

— La Société nationale d'éducation de Lyon destine, pour 1875, un prix de 500 fr. au meilleur mémoire inédit, en français ou en langue étrangère, sur ce sujet : « Préciser ce que peut et doit faire l'instituteur primaire, en ce qui concerne l'éducation de ses élèves. Indiquer par quels moyens il accomplira le mieux cette partie de sa tâche. » Le prix sera décerné dans la séance publique de 1876, sous le nom de *Prix de la Ville de Lyon*. Les mémoires devront être adressés *franco*, avant le 1er novembre prochain, à M. Palud, libraire, rue de la Bourse, 4.

— Dans la séance de la Société de géographie qui a eu lieu le 3 mars dernier, M. Maltebrun a fait connaître les résolutions qui ont été prises par la commission chargée de répartir les prix fondés pour récompenser les explorateurs. Deux grandes entreprises ayant pour but des découvertes géographiques dans les régions polaires, ont été accomplies dans la période qui vient de s'écouler et semblent mériter également le prix que M. Alexandre de la Roquette a fondé pour récompenser l'auteur du meilleur travail sur la géographie des pays du Nord, ou le voyageur qui aura le plus contribué à faire connaître ces régions. La commission n'a pas cru devoir se prononcer, parce qu'elle laissera au comité du congrès l'honneur de décerner ce prix exceptionnel. Une médaille d'or a été accordée à l'abbé David, pour les services qu'il a rendus à la géographie pendant ses longs voyages d'exploration dans la Mongolie et dans la Chine. Une autre médaille d'or a été décernée également à M. Schweinfurth pour ses voyages dans l'Afrique centrale, dans le Soudan et dans la Lybie. M. l'abbé Petitot, missionnaire des oblats de Marie, qui a vécu longtemps dans l'Amérique anglaise et qui a rapporté une carte remarquable et des études consciencieuses de ces contrées presque inconnues, a reçu une médaille d'argent. Enfin la Société de géographie a donné une médaille d'argent à MM. le marquis de Compiègne et Marche pour le beau voyage qu'ils ont accompli dans l'Afrique équatoriale, et notamment pour leur exploration du cours du fleuve l'Ogowé. Dans cette même séance, M. Delesse, président de la commission centrale, a remercié, au nom de la Société de géographie, M. Puissant, directeur du journal l'*Explorateur*, et M. Hertz, rédacteur en chef, des efforts intelligents qu'ils n'ont cessé de faire pour la publication de ce nouvel organe de la science géographique. M. Delesse a ajouté à ces remerciements de vives

félicitations pour la façon dont avait été comprise et exécutée cette œuvre destinée à répandre les connaissances indispensables au développement de notre commerce.

— L'*Association pour l'encouragement des études grecques* a tenu, le 1er avril, sa séance publique annuelle. Les prix suivants ont été décernés : la première moitié du prix ordinaire a été attribuée à M. Constantin Sathas, pour sa publication du texte de l'histoire byzantine de Michel Psellus ; l'autre moitié, à M. Petit de Julleville, professeur de faculté, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la Grèce sous la domination romaine.* Le prix Zographos a été partagé entre M. Miliarakis, pour son ouvrage sur les Cyclades, et M. Margaritis Dimitza, pour ses travaux sur l'histoire de la Macédoine.

La réunion des délégués des sociétés savantes. — Les délégués des sociétés savantes des départements ont tenu à la Sorbonne, les 31 mars, 1er, 2 et 3 avril, leur treizième réunion annuelle. Comme les années précédentes, les assistants étaient nombreux ; près de trois cents noms figuraient sur la liste imprimée par les soins du ministère, et beaucoup ne s'y étaient pas fait inscrire. C'est à la séance du 3 avril qu'ont été distribuées les récompenses décernées par M. le ministre de l'Instruction publique, sur la proposition du Comité des Travaux historiques. Voici quels ont été les lauréats : *Section d'histoire et de philologie :* trois médailles, de mille francs chacune, l'une à la Société archéologique et historique de l'Orléanais ; l'autre à la Société des archives historiques du Poitou et la dernière à la Société des archives historiques de la Gironde. — *Section d'archéologie* : trois médailles, de mille francs chacune, à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, à la commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or, ainsi qu'à la Société archéologique du département de Constantine. — *Section des sciences* : cinq médailles d'or ont été accordées à MM. Bazin, ingénieur des ponts et chaussées, à Dijon (travaux d'hydraulique) ; Baudelot, professeur à la faculté des sciences de Nancy (travaux de zoologie) ; Gosselet, professeur à la faculté des sciences de Lille (travaux de géologie) ; Marion, chargé de cours à la faculté de Marseille (travaux de zoologie) ; et Stéphan, directeur de l'observatoire de Marseille (travaux d'astronomie. — Ont obtenu des médailles d'argent : MM. Barthélemy, professeur au lycée de Toulouse ; Bains, médecin de 1re classe de la marine ; Cazalis de Fondouce à Montpellier ; Caubeseure, professeur de la faculté des sciences de Montpellier ; Durraude, professeur à la faculté des sciences de Reims ; Lartel, professeur suppléant à la faculté des sciences de Toulouse ; Terquem, professeur à la faculté des sciences de Lille ; et Vezian, professeur à la faculté des sciences de Besançon.

La séance générale du 3 avril avait été précédée de trois réunions de chacune des sections, entre lesquelles s'étaient répartis les délégués des sociétés savantes, savoir : section d'histoire et de philologie sous la présidence de M. Léopold Delisle; section d'archéologie, sous la présidence de M. Léon Renier, vice-président, en l'absence de M. le marquis de La Grange ; section des sciences, sous la présidence de M. Le Verrier. De nombreuses et importantes lectures ont été faites à ces réunions ; on les trouve indiquées dans les numéros du *Journal officiel* des 1er, 2, 3 et 4 avril. Nous signalerons spécialement : à la section d'archéologie, une très-curieuse communication de M. Vimont, au nom de l'Académie de Clermont-Ferrand, sur les *fouilles exécutées sur le sommet du Puy-de-Dôme*, en 1873 et 1874, sous le patronage de cette compagnie, fouilles qui ont permis de reconnaître les substructions d'un temple monumental élevé au premier siècle de notre ère, non-seulement

par les Arvernes, mais aussi peut-être aux frais de toute la Gaule en l'honneur de Mercure Dumias, — et à la section d'histoire quatre mémoires intéressants à divers titres. M. de Berluc-Perussis, délégué de la Société littéraire d'Apt, dans une *Etude sur les œuvres relatives à Pétrarque, publiées à l'occasion de sa fête séculaire*, a signalé le résultat considérable obtenu par les recherches historiques faites à cette occasion et qui semblent avoir établi que le chantre de Laure fut amoureux, non point de la femme, mais de la sœur d'Hugues de Sade, et que si son amour fut ardent, il fut légitime. Notre collaborateur, M. Baguenault de Puchesse, a donné lecture d'une partie de l'introduction d'un ouvrage dont il prépare la publication de concert, avec M. J. Loiseleur, sous le double patronage du ministre de l'Instruction publique et de la Société archéologique de l'Orléanais : c'est une précieuse collection des dépêches originales et jusqu'à ce jour inédites, échangées entre le secrétaire d'Etat des affaires étrangères et l'ambassadeur de France près le Saint-Siége, à l'occasion de l'expédition du duc de Guise à Naples en 1647 et 1648. M. l'abbé Plasse, de l'Académie des sciences et belles-lettres de Clermont-Ferrand, a retracé avec charme et talent, sous le titre de *Souvenirs du pays de sainte Thérèse*, des impressions de voyage qui se rapportent principalement à la vie et aux œuvres de la grande sainte. M. Capmas, délégué à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, a captivé son auditoire par le récit animé et intéressant des circonstances fortuites dans lesquelles il est devenu possesseur d'un recueil considérable de *Lettres de Madame de Sévigné*. Nous signalons plus loin cette découverte intéressante.— Mentionnons encore : *Le Cartulaire de Robert-Mignon*, par M. Dion ; — *Godomar, dernier roi des Burgondes*, par M. Caillemer ; — *L'instruction publique dans le district de Lunéville de* 1790 à 1802, par M. Maggiolo ; — *Raymond de Montaigne*, par M. Louis Audiat ; — *Etienne de Rouen*, par M. Fierville ; — *Le théâtre de la maison royale de Saint-Cyr*, par M. Taphanel ; — *L'expédition du duc de Guise à Naples en* 1647 *et* 1648, par M. G. Baguenault de Puchesse ; — *Une révolution démocratique à Agen aux quinzième et seizième siècles*, par M. Magen ; — *Le régime municipal d'Agen au dix-septième siècle*, par M. Tholin ; — *La condition des lépreux au moyen âge*, par M. Guillouard : — *Les communes du Nord lors du désastre d'Azincourt*, par M. Deseille.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans les séances du 5, du 19 et du 24 mars, M. Giraud a achevé la lecture de son mémoire sur les *Tribuni militum a populo*. — Dans la séance du 12, M. E. Le Blant a fait une communication sur les inscriptions relatives aux Flaviens découvertes par M. de Rossi dans la catacombe Domitilla. M. François Lenormant a lu un travail sur la langue primitive de la Chaldée et les idiômes touraniens.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 6 mars, M. de Pressensé a achevé la lecture de son mémoire sur la vie morale des premiers chrétiens d'après les fouilles récentes des catacombes. Dans les séances du 6 et du 13, M. Edouard Sayous a donné lecture d'un mémoire sur la politique et les guerres de Mathias Corvin. Dans les séances du 13 et du 20, M. Giraud a continué la lecture de son mémoire sur les *Tribuni militum a populo*. Dans la séance du 20, M. Carraux, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Besançon, a commencé la lecture d'un mémoire sur la théorie de l'instinct dans la doctrine de l'évolution.

La Table de la « Revue des Deux-Mondes. » — Quelle que soit l'opinion qu'on puisse professer à l'égard des tendances de la *Revue* que nous venons de nommer et de l'esprit qui préside à sa rédaction, on ne peut nier qu'elle ne joue,

depuis bien des années, un rôle important au point de vue du mouvement littéraire, scientifique et politique de la France. Nous n'avons à nous occuper d'elle, en ce moment, que sous le rapport de la table qui vient d'être publiée, et qui, destinée surtout à faciliter les recherches bibliographiques, peut en même temps inspirer de nombreux sujets d'études. Cette table (1875, in-8 de VIII-477 p.) se compose de trois parties : liste alphabétique des auteurs ; énumération analytique des objets traités; table géographique. Les collaborateurs, au nombre de 750, se divisent naturellement en deux classes : ceux qui ont fourni un fort petit nombre d'articles, et ceux qui ont écrit une multitude de pages. — L'émir Abd-el-Kader, le duc d'Alençon, François Arago, Emile Augier ne sont mentionnés qu'une seule fois ; M. Thiers a donné deux articles sur les questions politiques qui, au mois d'août 1840, agitaient très-vivement le pays. On trouve de M. Victor Hugo cinq pièces de vers (la première publiée en 1831, la dernière en 1865), et trois articles en prose (deux de 1831 et 1832 ; un autre n'est qu'un fragment emprunté aux *Misérables*). De Lamartine, cinq pièces de vers également et deux articles en prose ; le duc d'Aumale a fourni trois articles ; le prince de Joinville six ; on se souvient encore de l'impression que produisit la note sur l'état des forces navales de la France (15 mai 1844). Le clergé n'est représenté que par le R. P. Gratry. On rencontre une fois le nom de M. Eugène Veuillot, et trois fois celui de M. Louis Veuillot.

Essayons d'indiquer les noms des rédacteurs qui ont pris à la publication de la *Revue* une part fort active, et indiquons le nombre des articles qu'ils ont signés, en laissant de côté ce qui, sous la rubrique de *bibliographie*, n'est qu'un compte-rendu peu étendu de quelque publication nouvelle : J. J. Ampère, 95 articles ; Blaze de Bury, 195 environ ; Gaston Boissier (à partir de 1863) 33 ; le comte de Carné, 84 ; Philarète Chasles, 63; André Cochut, 59 ; Alphonse Esquiros, 63 (une grande partie se rapportent à des études sur l'Angleterre) ; Léon Faucher, 46 ; Forgues, 105; A. Geffroy, 74 ; Charles Labitte, 40 ; E. de Laveleye, 47 ; L. de Lavergne, 91 ; Lerminier, 81 ; Ch. de Mazade, 95 ; Mérimée, 40 ; Saint-René-Taillandier, 161 ; Montégut, 174 ; Edgar Quinet, 45 ; Charles de Rémusat, 79 ; Saint-Marc Girardin, 60 ; Sainte-Beuve, 126. — Gustave Planche, A. de Pontmartin, Ch. Louandre, et bien d'autres ont également livré un grand nombre d'articles dont le relevé serait trop long à entreprendre. Disons seulement que la plume féconde de George Sand, successivement en fort bons termes et en brouille avec la *Revue*, n'a pas enfanté moins de 176 articles. M. Amédée Thierry s'est borné à 45, et M. Villemain à 15 ; mais M. Vitet est allé jusqu'à 48. On rencontre la signature de M. Renan, 25 fois ; celle de M. Reybaud, 27 ; celle de M. Jules Simon, 24. — Il serait peut-être fatiguant de prolonger davantage cette énumération.

Le rédacteur de la *Table* qui nous occupe n'a pas toujours jugé à propos de faire connaître les noms réels des auteurs de quelques travaux : il indique seize articles sous le nom de F. de Lagenevais ; c'est un nom de guerre adopté par différents écrivains. L'ouvrage de Quérard : *Supercheries littéraires dévoilées*, en fait connaître quelques-uns (voir la seconde édition publiée par MM. C. Brunet et P. Jannet, Paris Daffis, 1867-1871, tome II, col. 497). Quinze articles sont portés au compte du major Fridolin ; c'est un pseudonyme qui cache M. de Valbezene, qui a été consul de France à Calcutta. A la fin de la table, figurent 40 articles classés comme anonymes : la plupart se rapportent à la politique ; il en est un (c'est une petite nouvelle intitulée : *Madame de Marçay*) publié le 1er février 1860, et que, d'après de sérieuses raisons, on attribue à Prévost-Paradol. Nous ne parlerons pas de la table analytique ; ce

détail nous mènerait trop loin. La *Revue des Deux Mondes* avait, de fait, débuté au milieu de 1829, fondée par MM. de Ségur-Dupeyron et Mauroy, mais elle cessa de paraître au bout d'une année ; M. Buloz lui rendit l'existence en 1830, et depuis elle a parcouru une carrière non interrompue, survivant à tant d'autres *Revues* qui s'étaient présentés pour lui disputer les faveurs du public.

La carte de l'état-major et M. Peigné-Delacour. — Il n'est personne qui ne connaisse la magnifique carte de l'état-major. Cette carte, composée de deux cent soixante-quatorze feuilles de 80 centimètres de longueur sur 50 de hauteur a coûté jusqu'ici 27 millions à l'État, et sa vente fait rentrer annuellement au trésor public à peu près 80,000 francs, Or, cette carte vient d'être l'objet d'un procès. Un archéologue, M. Peigné-Delacour, avait demandé au ministère de la guerre l'autorisation de faire exécuter une réduction au cent soixante millième de la carte topographique du dépôt de la guerre dans le but de la faire servir pour un travail géographique qui comprendrait le tracé des chemins gaulois. Le ministère de la guerre avait gracieusement accordé l'autorisation demandée. Quelque temps après il lui revient que M. Peigné-Delacour se propose de faire reproduire la totalité des cartes de l'état-major, pour en opérer la distribution dans chaque canton à des érudits ou à des sociétés savantes qui, à l'aide de ces cartes, pourraient lui prêter le concours de leurs lumières. Considérant le projet en cours d'exécution comme un attentat aux droits de propriété de l'État, le ministre de la guerre fait saisir chez l'imprimeur quatre-vingt-une planches gravées sur acier, cent dix-neuf clichés photographiques sur verre, et une quantité considérable d'épreuves imprimées sur papier, sans nom d'imprimeur. Devant le tribunal, M. Peigné-Delacour veut faire invalider la saisie opérée à la requête du ministère de la guerre, comme ayant été opérée sans droit. A l'appui de sa prétention, il soutient : 1° qu'il est resté dans les termes de l'autorisation à lui accordée par le ministre de la guerre ; 2° que du reste, cette autorisation n'était pas nécessaire, puisque l'État ne peut avoir un droit de propriété littéraire ; 3° qu'enfin ce droit lui fût-il reconnu, l'État ne pourrait l'invoquer, puisqu'il n'a pas effectué la formalité du dépôt qui est la condition nécessaire et préalable pour pouvoir exercer ce droit. Le ministère public et l'avocat du ministère de la guerre soutiennent au contraire que l'État peut invoquer un droit de propriété littéraire sur les œuvres dues à son initiative et que ces œuvres ne tombent nullement dans le domaine public. C'est à ce système que le tribunal de la Seine s'est rangé, et il a, par son jugement, validé la saisie et condamné M. Peigné-Delacour aux dépens.

Découverte d'œuvres inédites de Bossuet et de Mlle de la Vallière. — *Le National* publie à ce sujet, la note suivante : « On n'a peut-être pas oublié qu'il y a un an environ, les journaux ont parlé de la découverte de manuscrits inédits de Bossuet par le colonel du génie Ferrel. Les détails donnés alors sur les circonstances de cette heureuse trouvaille étaient loin d'être exacts ; nous pouvons, au contraire, garantir la vérité des faits que nous allons rapporter. Les manuscrits aujourd'hui dans les mains du colonel, proviennent de la famille de Bassompierre, et ont été introduits d'abord au couvent des Carmélites de Meaux par la descendante du maréchal de Bassompierre, religieuse à ce couvent; puis ils furent apportés au couvent de Nancy par Mlle de Bassompierre quand elle quitta Meaux pour Nancy, et légués par elle à cette communauté. La supérieure des Carmélites de Nancy est la sœur du colonel Ferrel. Femme très-lettrée, elle comprit la valeur du

trésor qu'elle possédait, et parla à son frère avec admiration des œuvres nouvelles de l'Aigle de Meaux. Le colonel Ferrel les étudia à son tour, en se faisant aider par un de ses amis, très-versé dans la connaissance des œuvres de Bossuet. Les résultats de leurs recherches furent les suivants : Les manuscrits contiennent des morceaux entièrement inédits, tels que des lettres de Bossuet à Mlle de la Vallière, relatives à sa conversion, puis des compléments d'œuvres dont jusqu'à ce jour on ne connaissait que des parties. — Enfin, le colonel Ferrel possède un manuscrit de Mlle de la Vallière, intitulé : *Gémissements*, et faisant suite aux morceaux qu'elle écrivit lors de sa conversion. Cet ouvrage est, paraît-il, aussi remarquable par l'élévation des pensées que par le charme du style. Il ne reste plus au colonel Ferrel qu'à trouver un éditeur. — Chose singulière! c'est déjà le colonel Ferrel qui, quand il était chef du génie à Meaux, a retrouvé le tombeau de Bossuet. »

Découverte de lettres inédites de Mme de Sévigné. — Découvrir, après Monmerqué et après M. Ad. Régnier, de nouvelles lettres inédites de Mme de Sévigné, c'est une rare fortune pour un érudit : elle vient d'échoir à M. Capmas, professeur à la Faculté de droit de Dijon. Dans un lot de vieux papiers, M. Capmas a trouvé un recueil manuscrit et des lettres de Mme de Sévigné, formant six gros volumes et contenant des lettres inédites ou offrant des passages supprimés dans le texte imprimé. La librairie Hachette doit, dit-on, faire profiter le public de cette découverte, qui permettra de compléter la belle édition donnée dans la collection des *grands écrivains*.

Une erreur de M. Th. Lavallée. — M. Lavallée avait prétendu, dans son *Histoire de Saint-Cyr*, que la scène pour laquelle Racine avait écrit *Esther* et *Athalie* avait été fermée par ordre de Mme de Maintenon, à la fin du dix-septième siècle, et n'avait pas été rouverte depuis. Or, M. Achille Taphanel a trouvé dans les archives de Seine-et-Oise un inventaire des décors, costumes et meubles de Saint-Cyr, vendus en 1792, par ordre du gouvernement révolutionnaire, et un *livre de dépenses* des dames de Saint-Cyr qui prouve que l'on a joué pendant tout le dix-huitième siècle. C'est Marie Leczinska qui demanda, en 1731, une représentation solennelle des deux chefs-d'œuvre de Racine. Depuis, on ne cessa de jouer à Saint-Cyr. Sous Louis XV et sous Louis XVI on a représenté dix-sept tragédies, écrites spécialement pour cette scène, et qui portent le nom de : *Tragédies de la maison*. On y jouait aussi des à propos en vers et en musique. En somme, il est évident maintenant que la petite scène de Saint-Cyr a donné des représentations jusqu'en 1789. Tels sont les points que M. Taphanel a établis dans une lecture faite à la Sorbonne.

Correspondance de Charles VIII. — C'est une rare fortune que de retrouver toute la correspondance intime d'un roi avec un de ses serviteurs. Cette fortune, M. le duc de la Trémoille l'a eue pour Charles VIII, dont les lettres adressées à Louis II de la Trémoille étaient conservées en originaux dans les archives de Mme la comtesse de La Rochejaquelein, née princesse de Talmont, et il vient d'imprimer ces lettres dans un magnifique volume gr. in-8 jésus, de 288 pages, imprimé sur papier vergé de Hollande à trois cents exemplaires, et non mis en vente. La correspondance de Charles VIII, à laquelle ont été jointes cinq lettres d'Anne de Beaujeu et des lettres de plusieurs conseillers du trône, forme un ensemble de pièces se rattachant à la campagne de 1488 en Bretagne, et, à tous les points de vue, elle offre un très-vif intérêt.

Les Œuvres de Jean Rus. — Qu'est-ce que Jean Rus? Qui jamais a entendu parler de Jean Rus? Il s'agit d'un poëte bordelais du seizième siècle, qui eut son jour de gloire, et dont pourtant le nom ne figure dans aucune histoire littéraire, dans aucun recueil biographique ou bibliographique : tellement que si l'abbé Louis Daignan, l'annaliste inédit de la ville d'Auch, n'avait pas soigneusement conservé le mince volume intitulé : Œuvres *dictées par Iehan Rus, bourdeloys, ez ieux floraulx à Tholoze*, on pourrait se demander si l'auteur a jamais existé. C'est sur l'exemplaire unique de la mince plaquette imprimée vers 1540, exemplaire conservé à la bibliothèque d'Auch, que notre érudit collaborateur, M. Tamizey de Larroque, a publié les *Œuvres de Jean Rus*, dans un volume de 73 pages, qui forme le tome VI de sa *Collection méridionale* (Paris, A. Claudin ; Bordeaux, Ch. Lefebvre). Au texte des poésies, le savant éditeur a joint les rares renseignements biographiques qu'il a pu réunir sur le poëte. Ce volume ne sera certainement pas un des moins recherchés de l'intéressante collection à laquelle il appartient.

Les Mémoires de Sanson. — Nous trouvons dans le journal *le Temps* (n° du 3 mars) des détails intéressants sur une publication *à sensation*, tentée il y a plusieurs années, à savoir les *Mémoires de Sanson* :

« C'était en 1860. Un M. Dupray de la Mahérie, un homme à l'esprit hardi, voire même aventureux, qui eut plus tard à compter avec la police correctionnelle, s'était avisé d'acquérir une imprimerie dans les environs du Bazar Bonne-Nouvelle. Ce Dupray était un novateur. Il s'imaginait qu'il allait révolutionner la typographie et la librairie. Dupray s'inquiéta de trouver bientôt un livre à sensation pour inaugurer son entrée dans la typographie. Un des écrivains à ses gages, un nommé d'Olbreuse, confident de ses peines, s'offrit à le tirer d'embarras. Ce fut lui qui eut l'idée des *Mémoires de Sanson;* il communiqua son plan à Dupray, qui l'accueillit avec enthousiasme et alla même jusqu'à payer à Sanson une somme de 30,000 francs comme droits d'auteur, en échange de notes que Sanson s'empressa de promettre, mais dont on ne vit jamais une ligne ! Les trois ou quatre premiers chapitres du premier volume furent écrits par d'Olbreuse. Mais si Sanson avait grand soin de signaler ses titres nobiliaires et d'insister pour qu'ils fussent expressément mis en lumière, il se gardait bien, le traître, de fournir aucune pièce, aucun renseignement à l'appui de ses prétentions. Voilà donc nos biographes rejetés en plein roman. Il leur fallut trouver le romancier. Celui-ci exigea une somme assez forte pour prix de son imagination, et encore mit-il à son concours cette condition qu'il n'écrirait pas le sixième volume. Ce sixième volume devait contenir les faits et gestes du dernier des Sansons, et notre écrivain ne se souciait guère d'être obligé d'entrer en relations directes avec l'ancien bourreau.

« Après trois mois de pourparlers, on finit par s'entendre. Le romancier livra le « manuscrit » de Charles-Henri Sanson ; il avait assez agréablement pastiché le style du dix-septième siècle, et ce premier volume fut mis en vente, non sans succès. La vente des volumes suivants fut plus laborieuse ; seule l'édition illustrée se débita à plus de 80.000 exemplaires. Elle permit à Dupray de la Mahérie de rentrer dans ses frais (30,000 francs à Sanson, 12.500 francs au romancier, 5,000 à d'Olbreuse pour le commencement du premier volume). »

Une Épigramme de Roucher. — *L'Union* a reçu de M. le chevalier de Pierres, à propos d'un article sur Camille Desmoulins, par M. Daniel Bernard, la communication de vers presque inédits, puisqu'ils n'ont été imprimés qu'une fois en 1829. Il s'agit d'une épigramme de Roucher, le poëte qui fut exécuté

le même jour qu'André Chénier. Roucher attendait son sort à Sainte-Pélagie, où il resta enfermé plus de sept mois. Quand il apprit la condamnation des dantonnistes par le tribunal révolutionnaire, il composa l'épigramme suivante :

Lorsqu'arrivés au bord du fleuve Phlégéton,
Camille Desmoulins, d'Eglantine et Danton
Payèrent pour passer cet endroit redoutable,
Le nautonnier Caron, citoyen équitable,
A nos trois passagers voulut remettre ès mains
L'excédant de la taxe imposée aux humains :
— Garde, lui dit Danton, la somme tout entière ;
Je paye pour Couthon, Saint-Just et Robespierre.

Une bibliographie africaine. — Nous avons à signaler un ouvrage, résultat de longues et patientes recherches, et appelé à rendre de vrais services aux travailleurs qui dirigent leurs études vers une des parties du monde les moins connues encore, mais vers laquelle tendent de plus en plus les efforts de la science et les tentatives de la civilisation. Le volume que nous avons sous les yeux est intitulé : *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'Afrique et à l'Arabie; Catalogue méthodique de tous les ouvrages en langues étrangères traitant de la géographie, de l'histoire, du commerce des lettres et des arts de l'Afrique et de l'Arabie*, par Jean Gay (San Remo, 1875, in-8 de 312 pages). Il contient 3,696 numéros, et est bien plus complet que la *Bibliographie asiatique et africaine* de M. Ternaux-Compans (qui d'ailleurs s'arrêtait à l'an 1700); il est, sans doute, loin d'avoir signalé tout ce qui, même en France, se rapporte à l'Afrique; mais jamais un bibliographe ne saurait être complet, et, sans sortir du domaine des ouvrages français, nous pourrions mentionner plus d'un écrit qu'on chercherait en vain dans le répertoire de M. Jean Gay; ce n'est point, d'ailleurs, un reproche que nous formulons, car il faut souvent savoir s'arrêter. Nous ne doutons pas, d'ailleurs, que, dans une édition nouvelle que nous appelons de nos vœux, l'auteur ne place dans son travail des additions désirables ; parfois aussi il aura à préciser davantage ses indications. En voici un exemple, pris au hasard : « *Fressange*; a écrit, sur Madagascar, dans les *Annales des voyages*. » Il serait bon d'indiquer l'année, le volume ; les *Annales* en question. — Le livre de M. Jean Gay n'est pas, d'ailleurs, une aride nomenclature de titres ; les ouvrages indiqués, les auteurs sont souvent l'objet de notes instructives et précises. Il rendra de vrais services aux études géographiques, trop longtemps délaissées en France, mais vers lesquelles une attention légitime commence à se porter, et ces études, comme toutes les autres, ont d'abord et indispensablement la bibliographie comme base sérieuse.

La vente Taschereau. — Le catalogue de la bibliothèque de M. Jules Taschereau, publié par M. Ad. Labitte (2,096 n°s), mérite d'être conservé ; il rentre dans la catégorie de ces collections spéciales formées patiemment et avec amour, qui rendent d'importants services aux travailleurs. Cette bibliothèque se compose exclusivement d'ouvrages concernant la Touraine, de livres composés par des écrivains tourangeaux, ou ayant été publiés en Touraine. On aura de la peine à y découvrir des lacunes. Tous les documents, de quelque nature qu'ils soient, relatifs à cette province, envisagée sous toutes ses faces, avaient été l'objet de recherches incessantes et passionnées : histoire naturelle, législation, administration, histoire ecclésiastique ou politique, biographie, etc., rien n'a été oublié. Que de brochures, de feuilles volantes qu'il faut saisir à l'instant de leur publication, qui disparaissent bientôt sans laisser de traces, et qui, cependant, sont indispensables pour former un ensemble complet !

Nous n'avons pas ici à nous occuper de la personnalité de M. Taschereau, homme politique, administrateur général de la Bibliothèque nationale, littérateur instruit, éditeur de la *Revue rétrospective* (1re et 2e série, 1833-1848). Nombre des ouvrages que renferme sa bibliothèque appartiennent à la catégorie des livres rares et précieux ; leur propriétaire, dont ils faisaient la joie, les avait confiés aux mains des plus habiles relieurs de Paris. On trouve là des éditions restées jusqu'ici inconnues à tous les bibliographes, notamment celle des *Coustumes et usaiges du pays et duchié de Touraine* (in-4 sans date, sans nom de ville, ni d'imprimeur, fin du quinzième siècle). Nous rencontrons un exemplaire (on n'en connaît que deux) du *Breviarium Lochiense*, imprimé à Tours en 1536 ; nous distinguons quelques-unes de ces plaquettes devenues introuvables aujourd'hui, si vivement recherchées, et se rapportant à des cérémonies publiques : *Ordre du baptême de Mgr le Dauphin, célébré à Amboise en* 1517 (Tours, même année, pet. in-8 ; édition non cotée au *Manuel du Libraire*) ; les *Triomphes faicts à l'entrée du roy* [*François II*] *à Chenonceau, le dernier jour de mars* 1559 (Tours, G. Bourgeat, 1559, in-4), pièce qui manquait à la riche collection spéciale de M. Ruggieri. Citons aussi quelques opuscules de la plus grande rareté relatifs à l'histoire de France au seizième siècle : *L'arrest du procès criminel faict à l'encontre de messire Jacques de Beaulne, baron de Samblancey*, s. l. ni d. (Paris, 1527, pet. in-8) ; l'*Histoire du tumulte d'Amboise*, s. l., 1527, in-8, etc.

Diverses collections, qu'il serait bien difficile de refaire, figurent dans la bibliothèque de M. Taschereau; il avait réuni (nous le croyons du moins) tous les ouvrages du plus fécond des auteurs tourangeaux, l'infatigable abbé de Marolles, traducteur acharné des poëtes latins, et qui, pendant plus d'un demi-siècle, ne cessa de faire gémir la presse. Il est certain que le Marolles complet ne figure dans aucune bibliothèque particulière contemporaine. On envisagera avec plus d'intérêt une réunion de volumes ou de pièces sur la vie et la mort de Mme de La Vallière (nos 813-832) accompagnée d'une suite des diverses éditions des célèbres *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, depuis l'édition originale, fort rare, de Paris, 1680, jusqu'à celle de 1854. — Notons aussi un assemblage fort intéressant de divers écrits de Descartes, la réunion (53 articles) d'ouvrages composés par Moïse Amyrault, ou relatifs à ce théologien, et une autre réunion d'écrits de l'illuminé Saint-Martin.

M. Taschereau était parvenu, à force de patience et d'activité toujours éveillée, à se procurer de très-rares volumes dus à des écrivains tourangeaux. Rabelais avait dû le préoccuper d'une façon toute spéciale. Il possédait quelques éditions très-rares du seizième siècle (Lyon, F. Juste, 1542; Lyon, Dolet, 1542. etc., le *Quart livre*, Lyon, 1548 (édition regardée comme la première); l'édition des *Œuvres* 1564, la première qui contienne le Ve livre; la collection rabelaisienne s'étend du n° 1,645 à 1,687). Nous nous reprocherions d'oublier, parmi tant de trésors, un des volumes les plus précieux de la classe des mystères, *Lomme pêcheur par personnages*, joué en la ville de Tours. Paris, Pierre Le Duc, 1508 (l'exempl. Solar, payé 2,100 francs, a été revendu 3,750 fr., vente Cailhava, et, en 1865, 3,000 francs, vente Techener, n° 1,927) l'*Histoire du petit Jehan de Saintré, en Touraine*, Paris, J. Freppel, s. d. Nous ne croyons pas que, depuis 1839, cette édition se soit montrée dans quelque vente à Paris ; ce bel exemplaire pourrait bien s'élever à 1,500 ou 2,000 francs.

Il faudrait, d'ailleurs, copier une grande partie du catalogue, et nous devons nous arrêter ici, en ajoutant, toutefois, que, au milieu de tant de volumes imprimés, figurent des manuscrits historiques d'un intérêt des plus réels : nous nous en tiendrons à indiquer les *Chroniques des villes et chastils*

d'Amboise, Tours, etc. manuscrit du seizième siècle; les *Origines des chanceliers de France* (de 1514 à 1626, par Aug. Galland), 3 vol. in-fol.; les *Chanceliers de France et gardes des sceaux depuis Clovis jusqu'à Louis XIV* (1677), 2 vol. in-folio.

La vente Guizot. — La vente de la première partie de la bibliothèque de M. Guizot n'a point attiré les amateurs de curiosités et de raretés ; mais il n'y a pas manqué d'acheteurs sérieux, faisant honneur à la bonne qualité des livres que renfermait cette bibliothèque, résumé des longs travaux de cet homme illustre. — Le *Musée Royal*, publié par H. Laurent, a été adjugé à 620 francs. Les galeries de Florence et du palais Pitti, 380 francs. *Le Recueil des Historiens* s'est vendu 1,120 francs. Les *mémoires sur l'Histoire de France* publiés par M. Guizot, 31 volumes, 340 francs. Les *Ordonnances des Rois de France*, 23 volumes, 590 francs. — L'exemplaire, à peu près unique, de la collection complète du *Journal des Débats*, depuis 1789, c'est-à-dire depuis sa fondation jusqu'en 1873, a été adjugé 2.020 francs. Cet exemplaire avait été donné à M. Guizot par M. Bertin l'aîné (et non par M. Bertin de Vaux, comme le dit par erreur le catalogue) ; l'administration du *Journal des Débats* elle-même ne possède pas une collection complète, et il est devenu absolument impossible de mettre la main sur les numéros composant les années 1789 à 1801 inclusivement. On nous assure que cette collection a, paraît-il, été acquise par M. Bapst. La collection du *Moniteur universel* a été vendue 1,000 francs. En résumé, les douze vacations dont s'est composée la première partie de la vente ont produit 44,000 francs.

— On sait qu'un des derniers actes de M. Tailhand a été de faire saisir plusieurs brochures de la *Bibliothèque démocratique*. En voici les titres : *Séparation de l'Etat et de l'Eglise*, par A. S. Morin ; *la Fin du Papisme*, par Cayla ; *la Confession*, par A. S. Morin; *le Mariage des prêtres*, par le même ; *la Superstition*, par le même ; *la Politique et la Providence*. — Nous ne savons pas encore quelle suite a été donnée à cette mesure.

— M. Louis Paris vient de publier la deuxième partie du tome II de l'ouvrage de J. F. d'Hozier, *l'Impôt du sang*, dont nous avons déjà rendu compte. Ce volume comprend les lettres F à K (Fautriers-Kuon), et se termine par une liste de tués et de blessés à la bataille de Saint-Denis, le 14 août 1678, que d'Hozier n'a point connue.

— On va mettre prochainement à la disposition du public, au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, un fonds très-riche en documents anciens, et qui n'a point été exploré jusqu'ici : ce sont les *originaux de Dom Villevieille*, l'auteur du *Trésor généalogique* conservé au Cabinet des titres. Nous reviendrons sur ce sujet quand la nouvelle collection sera sortie des mains du relieur pour passer dans celle des travailleurs. — Ne perdons pas l'occasion de signaler ici un autre fonds, classé et relié depuis peu, celui des *Quittances originales* formant l'ancienne collection Beaumarchais, et qui offre une mine inépuisable de renseignements, spécialement pour l'occupation anglaise du quinzième siècle.

— Depuis longtemps l'on se plaignait que la Belgique ne fît point connaître, par la publication d'un journal spécial, sa production intellectuelle. Cette lacune, qui s'est trop prolongée, vient d'être enfin comblée. Depuis le mois de janvier, paraît à Bruxelles, chez M. H. Manceaux, un recueil mensuel, du prix de 4 francs, intitulé *Bibliographie de la Belgique, Journal Officiel de la Librairie*, et contenant : 1° La liste de tous les ouvrages publiés en Belgique, comprenant les livres, les compositions musicales, les gravures, les lithographies, les publications photographiques, ainsi que les cartes et plans ; 2° Le sommaire des articles publiés dans les recueils ou revues pério-

diques belges ; 3° Une feuille reproduisant les actes officiels et les nouvelles relatives à la librairie ; 4° Un bulletin d'annonces. Les douze livraisons de l'année formeront un volume in-8, auquel sera joint un double répertoire alphabétique et systématique.

— Notre collaborateur, M. Tamizey de Larroque, vient de faire paraître un volume de *Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Agenais* (Paris, Aubry ; Bordeaux, Lefebvre, in-8 de 315 pages), publié sous les auspices de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen. C'est une excellente innovation, et l'on ne saurait trop engager les sociétés savantes de province à entrer dans cette voie. Ajoutons que nous n'avons point ici un simple recueil de textes, mais que la part des annotations et des éclaircissements est considérable, ce qui double l'intérêt du volume que nous annonçons, lequel ne contient pas moins de cent six documents, de 1254 à 1687, et se termine par une table des noms de lieux et de personnes. — Mentionnons aussi une brochure de 19 pages, extraite de la *Revue de Gascogne*, et dans laquelle M. Tamizey de Larroque a donné le texte de quatre lettres inédites de Jacques de Coras, poëte du dix-septième siècle, né à Toulouse vers 1630, d'une famille protestante, et converti au catholicisme, en les faisant précéder d'une notice sur ce personnage.

— La Bibliothèque des avocats d'Edimbourg a été récemment en partie incendiée ; mille volumes, principalement de géographie, d'histoire et de blason, ont été détruits.

— M. E. Cartier, le savant archéologue, vient de publier un tirage à part de la remarquable *Etude sur l'art chrétien* qui sert d'introduction à la *Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ*, de Louis Veuillot, édité avec un très-grand luxe par la maison Didot (Paris, Didot, 1875, in-4 de VIII-99 p. avec une chromolithographie et huit planches).

— Il résulte d'une statistique des journaux belges au 31 décembre 1874, que la Belgique compte 68 journaux quotidiens, 244 hebdomadaires, 20 bi-hebdomadaires, 15 paraissant trois fois par semaine, en tout 347. — A la fin de 1840, il n'y avait en Belgique que 71 journaux, dont 28 quotidiens.

— On annonce la prochaine publication d'un roman du feu vicomte Strangford (George Sydney Smyth). Les événements se passent surtout à Paris, à l'époque du premier empire. L'auteur est un des chefs du parti connu sous le nom de la *Jeune Angleterre*, et ses *Esquisses historiques* (*Historic Sketches*) firent sensation à l'époque de leur publication. Une notice biographique sera placée en tête de l'ouvrage ; on dit que M. Disraéli avait le projet de l'écrire, mais l'état de sa santé et la multiplicité des occupations que lui imposent les fonctions de chef du ministère, le forcent à renoncer à ce projet.

— Il vient de paraître à Londres une nouvelle édition d'un ouvrage refait chaque année afin d'être tenu à jour : le *Peerage and Baronetage of Great Britain*. Ce répertoire généalogique est fort souvent consulté chez nos voisins ; contentons-nous de dire qu'il signale la mort, en 1874, de 27 pairs, de 29 *peeresses*, de 35 baronets et de 26 chevaliers (*Knights*). Trois titres de pairs et cinq de baronets se sont éteints. Il a été créé 6 nouveaux pairs, 15 baronets et 39 chevaliers.

— Des journaux anglais annoncent que la récente brochure de M. Gladstone s'est vendue à 150,000 exemplaires. Peut-être y a-t-il là quelque exagération. — La brochure du Dr Newman a eu, elle aussi, un tirage fort élevé.

— Il existe à Londres un club appelé le *Cobden-Club*, qui publie chaque année des mémoires relatifs à l'économie politique et à la liberté des échanges. Le volume de 1875 est sous presse ; il est consacré à des travaux sur le

gouvernement local et sur la taxation chez diverses nations. Parmi les collaborateurs, on trouve les noms de M. Emile de Laveleye et de M. de Franqueville.

— Notre excellent collaborateur, M. Gustave Masson a publié, à Londres, en 1874, un *Compendious dictionary of the French Language*, qui a été l'objet des éloges de la presse anglaise.

— Une édition des œuvres complètes de Shéridan, dû à M. F. Stainforth, vient de paraître à Londres; elle est accompagnée d'une notice biographique; elle contient un *Sheridaniana*, et est ornée de dix dessins d'après des croquis de cet homme d'esprit qui fut un auteur comique de premier ordre, qui joua un rôle politique considérable, mais resta toute sa vie dépourvu de ce sérieux sans lequel on ne parvient à rien d'élevé.

— La collection d'*Anciennes pièces du théâtre anglais*, publiée en 1744 par Robert Dodsley, vient d'être rééditée pour la quatrième fois, en cinq volumes, par M. W. Carew Harlitt : elle présente des augmentations, et c'est la première dans laquelle les pièces aient été rangées par ordre chronologique. Les notes des commentateurs précédents sont reproduites, et l'éditeur y a joint les siennes.

— La maison Trübner, de Londres, met en vente une très-intéressante collection des œuvres du grand poëte épique portugais Camoens; elle se compose de 400 volumes, parmi lesquels on compte toutes les éditions de ses poëmes, depuis 1595 jusqu'à nos jours, et des traductions qui en ont été faites dans les divers idiomes, en commençant par la traduction latine publiée en 1622.

— M. A. C. Civald, du *Public records office*, vient de mettre sous presse une vie du prince Charles-Edouard, tirée des *State-Papers* et d'autres documents inédits.

— L'*Athenæum* annonce que le professeur Sorominho, de Lisbonne, va publier une revue portant pour titre l'*Investigateur* (*o Investigador*) où il se propose de traiter les questions relatives à l'histoire du Portugal, à ses antiquités, ses institutions ses lois, ses usages, ses monuments, ses traditions, en un mot à tout ce qui peut intéresser l'érudit, l'archéologue, le littérateur et le curieux.

— Le R. P. Morris vient de publier en Angleterre, dans sa collection intitulée : *Troubles of our catholic fore-fathers*, un nouveau volume renfermant une vie du P. William Weston, de la compagnie de Jésus, supérieur de la mission d'Angleterre en 1584; et une reproduction d'un manuscrit du Vatican ayant pour titre : *La véritable et merveilleuse histoire de la mort lamentable de Antoine Tirrell, prêtre.*

— Sous le titre de : *A lost chapter of the history of Mary queen of Scots recovered*, M. John Stuart a publié récemment, à Edimbourg, un récit des faits relatifs au mariage de James, comte de Bothwell avec lady Jane Gordon, à son divorce et à son second mariage avec Marie Stuart.

— *The Academy* annonce que l'abrégé du *Glossaire* de Du Cange, qui paraît en Angleterre sous la direction du docteur Murray, approche du terme de sa publication.

— On annonce l'apparition prochaine d'un livre destiné à jeter un jour nouveau sur le séjour de lord Byron en Italie et sur ses relations avec la comtesse Guiccioli. On y trouvera des correspondances curieuses de Byron et de la comtesse, et des anecdotes qui, à ce qu'il paraît, ne seront pas toutes à l'honneur du grand poëte.

Publications nouvelles. — *Jésus-Christ, introduction à l'Evangile*, par Auguste Nicolas (in-8, Vaton). — *Les questions de vie ou de mort*, par le R. P.

Al. Lefebvre (in-18, Allard). — *Maximes et avis spirituels de Saint-Jean de la Croix*, par un père de la compagnie de Jésus (in-18, Douniol). — *Saint-Joseph, études historiques sur son culte*, par l'abbé Lucot (in-18, Plon et Cᵉ). — *Le mois de Marie des paroisses et des familles chrétiennes*, par l'abbé A. Ricard (in-18, Palmé). — *Mois de Marie de l'âme religieuse*, par M. l'abbé F. Demore (in-18, Bray et Retaux). — *La Première communion*, causeries familières d'une mère avec ses enfants, par Mme G. R. (in-18, Palmé). — *Conférences aux jeunes filles*, par l'abbé F. Méchin (in-18, Palmé). — *Les jésuites et l'armée*, par Alb. de Badts de Cugnac (in-8, Olmer). — *Les thèses et l'hypothèse, contradictions du libéralisme*, par Jules Camauër, avocat (in-18, Bruxelles, Closson). — *A tous les francs-maçons du monde, lumière et vérité*, par l'abbé Level (in-8, Bar-le-Duc, Constant-Laguerre, Paris, Palmé). — *Lettres d'un chef d'institution aux parents de ses élèves à l'approche des vacances*, par le R. P. Marie (in-18, Lecoffre). — *Eléments du droit français*, par E. Glasson (2 vol. in-12, Durand). — *Etudes sur la franmaçonnerie*, par Mgr l'évêque d'Orléans (in-8, Douniol). — *Les questions de vie ou de mort*, par le R. P. Lefèvre (in-12, Allard). — *Conférences* 1874 : *Jésus-Christ et les unités sociales*, par le R. P. Matignon (in-8). — *Des forces physico-chimiques*, par M. Becquerel (in-8 et atlas, Didot). — *Les œuvres d'art de la renaissance italienne* (*Baptistère de Florence*), par F. A. Gruyer (in-8, Renouard). — *Histoire de la philosophie en Angleterre*, par Charles de Rémusat (2 vol. in-8, Didier). — *La philosophie de la science du langage*, par A. Ed. Chaignet (in-18, Didier). — *Eschine, étude historique et littéraire*, par Ferd. Castets (in-18, Thorin). — *Etude sur Catulle*, par Aug. Couat (in-8, Thorin). — *Histoire de la littérature italienne*, par L. Etienne (in-18, Hachette). — *L'aventure d'une âme en peine*, par Gilbert-Augustin Thierry (in-8, Didier). — *Les militantes*, par Mᵐᵉ A. M. Blanchecote (in-18, Lemerre). — *Les illusions*, par E. Favin (in-18, lib. des Bibliophiles). — *Nouveaux samedis*, par A. de Pontmartin, IIᵉ série (gr. in-18). — *La conspiration de Salcède*, par E. Billaudel (in-18, Ghio). — *Marie, histoire d'une jeune fille*, par L. Léouzon-le-Duc (in-18, Nilsson). — *La foire de Francfort*, par H. Estienne (in-18, J. Liseux). — *L'antre des mystères*, par Henri Ballacey (in-18, Blériot). — *Histoires de petite ville*, par Charles Deulin (in-18, Dentu). — *Miss Rovel*, par V. Cherbuliez (in-18, Hachette). — *En Bourbonnais et en Forez*, par E. Montégut (in-18, Hachette). — *La langue et la littérature indoustanies en* 1874, revue annuelle, par Garcin de Tassy (in-8, Maisonneuve). — *Stèle de Yehawmelek, roi de Zébal*, par le comte de Vogüé (in-4, Baudry). — *Deux lettres inédites de l'empereur Michel Ducas Parapinace à Robert Guiscard*, rédigées par Michel Psellus et publiées par Constantin Sathas (in-8, Maisonneuve). — *Henri IV et l'église catholique*, par l'abbé P. Feret (in-8, Palmé). — *Etude historique sur Fonfroide, abbaye de l'Ordre de Citeaux*, par M. E. Cauvet (in-8, Durand, Montpellier, F. Seguin). — *Coup d'œil biographiyue sur quelques jurisconsultes français du seizième siècle*, conférence par M. Ch. Appleton (in-8, Durand ; Berne J. Dalp). — *Journal d'un provincial pendant la guerre, Abbeville* 1870-1871, par E. Prarond (in-18, Thorin). — *Abraham Lincoln*, par Alph. Jouault (in-18, Hachette). — *Histoire de la bibliothèque du roi aujourd'hui bibliothèque nationale*, par A. Franklin (in-8, Willem). — *Tableau chronologique et alphabétique des principaux événements de l'histoire du monde depuis sa création jusqu'à nos jours*, par M. Alfred Dantès (in-8). — *Eloge de S. Em. le cardinal Billiet, archevêque de Chambéry*, par F. Descostes (in-8, Chambéry, Puthod). — *Gouvernement de la Defense nationale*, par Jules Favre, 3ᵉ partie (in-8, Plon). — *L'Armée de la Révolution*, par A. de Chamborant (in-8, Plon). — *Thérèse*, par Alexandre Dumas (gr. in-18).

Ventes. — Bibliothèque de M. L. de S., ancien président de la Cour d'Orléans. Vente à Orléans, du 12 au 17 avril, 1,020 numéros.

— Livres rares et anciens. Vente par Bachelin du 15 au 22 avril, 1,507 nos.

— Bibliothèque de feu M. Benzon. Livres d'une rareté excessive et dans une condition exceptionnelle. Vente par Bachelin du 21 au 23 avril, 400 nos.

— Deuxième partie de la bibliothèque de M. Guizot : *Théologie, jurisprudence, sciences, arts divers*. Vente par A. Labitte, du 26 avril au 1er mai, 2,601-3,783 nos.

— Lettres autographes. Vente par E. Charavay, du 26 au 29 avril, 755 nos.

— Lettres autographes des seizième et dix-septième siècles, provenant de la collection de M. Guizot. Vente par Labitte et Charavay le 3 mai, 3,724-3,843 nos. Visenot.

CORRESPONDANCE

Apostolicité des Églises de France (suite). — Bourassé (l'abbé J.). *Les origines de l'église de Tours, courtes réflexions*. (Tours, J. Bouserez, 1869. In-8 de 48 p.) — Le même. *Lettre à M. l'abbé Rolland sur quelques principes de critique*. (Tours, 1870, 44 p.). — Brilloin. *Notice sur l'introduction du christianisme en Saintonge*. — Bullet (J. B.). *De apostolica Ecclesiæ gallicanæ origine, in qua probatur apostolos, et nominatim sanctum Philippum, evangelium in Galliis prædicasse*. (Vesontione, Daclin, 1752. In-12). — Carnandet (J.) et Hesse (A.). *Saint Hyro, apôtre de Langres et d'Autun au premier siècle, dissertation historique sur l'origine du christianisme dans ces deux diocèses*. (Paris, Aubry, 1863. In-8, 36 p.) — Chamard (Dom). *L'établissement du christianisme et les origines des églises de France*. (Paris, Palmé, 1874. Gr. in-8 de 168 p. Extrait de la *Revue des questions historiques*. Juillet et octobre 1873). — *** [Charbonnel (l'abbé P. Jérôme)]. *Origine de l'église de Mende*. Mende, C. Privat, 1858. In-8 de 96 p.) — Chaulnes (Gabriel de Fagues de). *Dissertation sur l'épiscopat de saint Georges Ier évêque du Velay*. (Le Puy, Marchessou, 1861. In-8 de 50 p.) — Le même. *Annales de philosophie chrétienne*. Octobre, 1869. — Chaussier (l'abbé). *L'origine apostolique de l'église de Metz*. (Paris, Didron, 1847. In-12 de 58 p.) — Chergé (de). *Vie des saints du Poitou*. (Poitiers, 1856). — Chevalier (l'abbé Casimir). *Défense de saint Grégoire de Tours au sujet des origines de sa propre église, réponse à M. Jehan de Saint-Clavien*, par un membre de la Société archéologique de Touraine. (Tours, imp. Ladeveze, 1869. In-8 de 40 p.) — Le même. *Etudes sur les critiques anti-grégoriennes sur l'apostolicité de saint Gatien*. 1° *Les treize cas de M. Jehan*. (Tours, 1870, in-8 de 36 p.) 2° *Lettre à M. l'abbé Rolland*. 44 p. 3° *Les légendes au concile de Limoges*. (Tours, 1870, 32 p.) — Le même. *Les origines de l'église de Tours d'après l'histoire*. (Tours, Ladeveze, 1871. In-8, 634 p.). — Chifflet (Petrus Franciscus). *Dissertationes tres. I. de uno Dionysio, etc.* (Parisiis, 1676. In-8). — Le même. *Dissertation touchant saint Denys l'Aréopagite*, extrait du latin. (Paris, 1676. In-12). — Le même. *Opuscula quatuor. I. De Sancti Dionysii ætate, totaque chronologia, quo et suus Parisiensibus confirmatur Areopagita, et huic libri sui vindicantur*. (Parisiis, 1679. In-8). — Cirot de la Ville. *Origines chrétiennes de Bordeaux*. (Bordeaux, 1864 et suiv. In-4). — [Clément (Nic.)]. *Défense de l'antiquité de la ville et du siège épiscopal de Toul, contre la préface d'un livre qui a pour titre : Système chronologique et historique des évêques de Toul*. (Paris, Langlois, 1702. In-8). — Cochard (l'abbé). *Origine apostolique de l'église d'Orléans. Saint Altin, premier évêque d'Orléans*. Orléans, Herluisson

Paris, Douniol, 1874. In-18 j., de XXIII-179 p. — COINTE (Charles le). *Annales de l'église de France.* (T. VIII, année 835, p. 115 et s.). — CORBLET (l'abbé J.). *Origine de la Foi chrétienne dans les Gaules, spécialement dans le diocèse d'Amiens.* (Amiens, Prévost-Allo ; Paris, Dumoulins, 1870. In-8 de 99 p. avec fac-simile. Extrait de la *Revue de l'art chrétien.* Décembre 1869, janvier et février 1870, publié dans le T. II de l'*Hagiographie du diocèse d'Amiens*, p. 57 et suiv.). — CORDERIUS. *Dissertatio de tempore quo sanctus Martialis in Aquitaniam missus est.* (*Histoire de l'église de France*, de François Bosquet. Paris, 1636. In-4, avec le commentaire de Papebrock. *Acta sanctorum Junii*, p. 535). — COUDERT DE LAVILLATE. *Le christianisme dans l'Aquitaine.* — DARRAS (l'abbé). *Saint Denis l'Aréopagite ; Etude sur les origines chrétiennes des Gaules.* (Paris. 1863. In-8). — DESNOYERS (J.). *Topographie ecclésiastique de la France pendant le moyen âge.* — LE MÊME. *Revue des Sociétés savantes.* Février 1866. — DESTOMBES (l'abbé). *Vies des saints des diocèses de Cambrai et d'Arras.* (Cambrai, 1851-1852). — DEVOUCOUX (l'abbé). *Origines de l'église Eduenne.* (In-8 de 36 p.) — D. G. *Copie de deux lettres écrites à M. François Garson, sur son livret des deux saints Denis.* (1er et 2 novembre 1641. In-8). — DINET (l'abbé Ch. L.). *Saint Symphorien et son culte avec tous les souvenirs historiques qui s'y rattachent.* (Autun, Dejussieu, 1861. 2 vol.) — DION (l'abbé). *Apostolat de saint Front au premier siècle.* (Périgueux, Lavertujon, 1858 de p. 61 à p. 99 de la brochure in-8 : *De Romani Pontificis infallibilitate*). — DO (l'abbé). *Origines chrétiennes du pays bessin. Recherches historiques et critiques sur saint Regnobert, second évêque de Bayeux.* (Caen, Le Gost-Clerisse, 1861. In-8 de 216 p.) — LE MÊME. *Défense des recherches historiques et critiques sur saint Regnobert, second évêque de Bayeux contre M. Jules Lair.* (Caen, Hardel, 1862. In-8 de 50 p.) — LE MÊME. *Etudes sur les commentaires de César ; que suivant cet auteur, saint Regnobert. second évêque de Bayeux, a pu exister au commencement du deuxième siècle,* (Caen, Hardel, 1862. In-8. 3e vol. du *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*). — DOUBLET (le R. P. F. Jacques). *Histoire chronologique pour la vérité de saint Denys aréopagite, apôtre de France et premier évêque de Paris.* (Paris, 1846. In-4). — DU BOIS (Gérard). *De primis ecclesiis Galliæ. Historia ecclesiæ parisiensis.* L. I. (Parisiis, 1690). — LE MÊME. *De celebri controversia : an sanctus Dionysius parisiensis episcopus areopagita ?* etc. (*Histoire latine de Paris*, livre VI, chap. VI. Paris, 1690). — DU CANGE (Ch. DU FRESNE, seigneur). *Raisons pour démontrer que saint Denys, évêque de Paris, n'est point l'aréopogite.*)Mss. T. VI des *Mémoires pour une description historique et géographique de la France moderne.* — DUFOUR (Ch.). *L'Apostolat de saint Firmin, premier évêque d'Amiens, rétabli au troisième siècle.* Discours prononcé à la séance du 7 décembre 1862, de la Société des Antiquaires de Picardie.— [DUFRAISSE (Jean), chanoine de la cathédrale de Clermont]. *L'Origine des Eglises de France, prouvée par la succession des évêques, avec la vie de saint Austremoine, premier apôtre et primat des Aquitaines*, par J. D. F. C. D. C. (Paris, E. Michallet, 1688. In-8). — DU MÉRIL. *Recherches historiques sur l'établissement de la religion chrétienne dans le diocèse de Bayeux.* — DU SAUSSAY (Andrea). *De Mysticis Galliæ scriptoribus... dissertationes, accessit polemicus de apostolatu gallico sancti Dionysii areopagita tractatus.* (Cramoisy, 1639. In-4.) — LE MÊME. *Origines ecclesiarum galliæ.* — ESNAULT (l'abbé). *Dissertation sur l'établissement de la foi dans les Gaules en général et en particulier dans la Normandie.* (Dans les *Dissertations préliminaires sur l'histoire de Sais* (Seez). Paris, 1744. In-12. — [ESPINAY (D').] *La controverse sur l'époque de la mission de saint Gatien dans les Gaules.* (Angers, 1874. In-8). — FAILLON (l'abbé). *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence.* (Paris, 1848. 2e édit. Paris, Migne, 1865. In-4.)— FORTIA D'URBAN (Marquis de). *Mémoires pour*

servir à l'histoire de l'introduction du christianisme dans les Gaules. (Paris, 1838. In-8 de 46 p.) — [Frantin]. *Notes sur la fondation du Castrum divionense à propos du* livre de M. l'abbé Bougaud, sur saint Benigne. — Freppel (Mgr). *Saint Irénée et l'éloquence chrétienne pendant les deux premiers siècles.* (Paris, 1861. In-8). — Frugere (l'abbé). *Apostolicité de l'église du Velay, dissertation sur la date de l'évangélisation du Velay, précédée d'une introduction sur les origines du christianisme dans les Gaules en général.* (Paris, Baur et Detaille; Le Puy, Marchessou, 1869. Gr. in-8 de 246 p.) — Le même. *Apostolicité des églises de France. Historique de la question dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Etude bibliographique.* (Marchessou, 1871. In-8 de 86 p.) [Extrait des *Annales de la Société académique du Puy en Velay.* (T. XXXI).] — Gaydou (le père). *Les premières églises des Gaules considérées dans leur origine.* (1862). — Le même. *Etude critique sur l'origine de l'église de Mende.* — Georges (l'abbé E.). *Les premiers apôtres des Gaules, ou Histoire de l'introduction du christianisme dans notre pays.* (Tours, Mame, 1874. Gr. in-8). — Gerson (François). *Copie de la lettre envoyée au R. P. Jacques Sirmond, en laquelle il montre que saint Denys, aréopagite, converti par saint Paul, a été le premier évêque de Paris.* (Paris, Lapierre, 1641. In-8.) — Le même. *Sainte apologie pour saint Denys, aréopagite, saint Lazare, saint Trophime et autres saints apôtres des Gaules.* (Paris, R. Bertault, 1642. In-8.) — Gordière (l'abbé). *Recherches sur la prédication de l'Évangile dans les Gaules au premier siècle.* — Gouilloud (le père). *Saint Pothin et ses compagnons.* — Gueranger (Dom). *Histoire de sainte Cécile.* (Paris, 1853. In-8 ; 1874. In-4). — Guesnay (Jean-Baptiste. S. J.). *Magdalena Massiliensis advena, sive de ejus in Proviciam appulsu*, dissertatio theologico-historica in Joannem Launoium (Lugduni, 1643. In-4). — Le même. *Auctuarium historicum de Magdalena Massiliensi advena, sive decretum senatus Aquensis et universitatis censura in libellum Ioannis Launois, cui titulus : Disquisitio disquisitionis ..* operâ Petri Henry [pseudonyme] (Lugduni, 1644. In-4). — Le même. *Le triomphe des reliques de sainte Madeleine, ou réponse à une lettre intitulée : Sentiments de M. de Launoy sur le livre du P. Quesnay...*, par Denys de la Sainte-Beaume [pseudonyme] (1647. In-8). — Guillaume (l'abbé). *Histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy, depuis l'établissement du christianisme chez les Leuci jusqu'à nos jours;* précédée d'une dissertation sur l'église de Toul. (Nancy, 1866. 3 vol. in-8). — Guibert (Monseigneur). *Lettre circulaire sur l'époque de l'apostolat de saint Gatien.* (Sept. 1871). — Halloix (le R. P.). *Vie de saint Denys l'aréopagite, évêque d'Athènes, apôtre des Français, évêque de Paris, et martyr*, traduite en français par l'abbé E. Van-Drival, chanoine d'Arras. (Arras, Schouthier, 1865. In-8 de vi-300 p.). — Huillard-Breholles. *Les origines du christianisme en Gaule.* (*Revue contemporaine*, 15 septembre 1866). — Jehan (de Saint-Clavien). *Dictionnaire des origines du christianisme.* (Paris, Migne, 1856. Gr. in-8). [T. XV de la *Troisième Encyclopédie Théologique*, publiée par l'abbé Migne]. — *Le christianisme dans les Gaules, examens critiques des nouvelles publications contre l'apostolicité des églises de France.* (Tours, Bouserez, 1869. In-8). — Le même. *Saint Gatien ou les origines de l'église de Tours.* (Tours, Bouserez, 1869. In-8 de 20 p.). — Le même. *Les Légendes vengées* ou *saint Grégoire de Tours, historien des traditions apostoliques de nos églises.* (Tours, Bouserez, 1870. In-12). — Le même. *Saint Gatien, premier évêque de Tours, époque de sa mission dans les Gaules.* — Jordan (Michel O. P.). *Ratio vindicatrix calumniæ contra negantem adventum Lazari, Magdalenæ et Marthæ in Provinciam* (Aquis-Sextiis, 1644. In-8). — Kries. *De Gregorii Turonensis episcopi vita et scriptis.* (Breslau, 1859. In-8.) — Labenazie (Bernard). *Dissertatio de tempore quo primo evangelium est predicatum in Gallis.* (Tolosæ, J. et G. Pech, 1691. In-12.). — Le même.

Défense de l'Antiquité des églises de France contre le livre intitulé « l'Origine des églises de France » et contre les faux principes de Launoi. (Agen, R. Gazau, 1696. In-12). — LAFFETAY (J.). *Essai historique sur l'antiquité de la foi dans le diocèse de Bayeux.* (Bayeux, Delarue, 1862. In-12). — LAIR (Jules). *Etude sur les origines de l'évêché de Bayeux.* (Paris, Durand, 1862. In-8.) [Extrait de la Bibliothèque de l'Ecole des Chartres, 23e, 24e et 25e années, 1861-1864.] — LA ROQUE (de). *Trois lettres écrites par M. de la Roque à M. de M*** sur la croyance des Églises de Provence, au sujet de la prédication de l'Évangile dans cette province par Ste Madeleine et S. Lazare* (dans le *Mercure de France.* 1723. Nov. p. 854. Déc. 1er vol. p. 1069 ; 2e vol. 1328). — LATOU (l'abbé Maxime). *L'apôtre saint Paul a-t-il prêché l'Évangile en Espagne?* (Dans la *Revue des sciences ecclésiastiques.* T. IV., 1861). — LE MÊME. *Vie de saint Saturnin, disciple de saint Pierre.* (Toulouse, 1864. In-8). — LAUNOY (Joannes de). *Animadversiones in Palladium Galliæ seu Dionysium areopagitum samblancati, lectoribus perutiles.* (Lutetiæ parisiorum, 1641. In-8). — LE MÊME. *Beati Dionysii, Parisiorum apostoli, miracula.* (Lutetiæ parisiorum, 1641. In-8). — LE MÊME. *De Duobus Dionysiis.* (1641). — LE MÊME. *De areopagiticis Halduini judicium.* (Lutetiæ parisiorum, 1641. In-8). — LE MÊME. *Responsionis ad dissertationem de duobus Dionysiis discussio, in qua probatum jam utriusque discrimen ex inveniendi asserendique veri legibus defenditur. Accedit utriusque Dionysii vita.* (Parisiis, 1642. In-8). — LE MÊME. *Disquisitio disquisitionis de Magdalena massilensi advena, cum monumentis Magdalenæ Vezeliacensis.* (Parisiis, 1643). — LE MÊME. *Dissertationes tres, quarum una Gregorii, turonensis, de septem episcoporum adventu in Galliam, altera Sulpicii Severi de primis Galliæ martyribus locus defenditur : et in utraque diversarum Galliæ Ecclesiarum origines tractantur; tertia, quod de primi Cenomanorum antistitis epocha sentiendum sit, explicatur.* (Lutetiæ Parisiorum, typis Martini, 1651. In-8. 2e édit., 1670). — LE MÊME. *Disponctio epistolæ de tempore quo primum in Galliæ suscepta est Christi fides.* (1659, in-8). — LE MÊME. *Varia de duobus Dionysiis, Atheniensi et parisiensi opuscula, quorum fronti Jac. Sirmondi dissertatio de eadem materia præfigitur.* (Parisiis, 1660. In-8). — LE MÊME. *De commentitio Lazari et Maximini, Magdalænæ et Marthæ in Provinciam appulsu.* (1660, in-8). — LE MÊME. *Auctuarium.* Imprimé avec les opuscules latins. (1660, in-8). — LE MÊME. *De controversia super escribendo parisiensis ecclesiæ martyrologio exorta, judicium.* (Lutetiæ Parisiorum, 1671. In-8). — LE MÊME. *Super Petri Francisci Chifletii dissertatione de uno Dionysio judicium.* (S. L. N. D. In-8). — LE MÊME. *Dissertatio qua locus historiæ Gregorii Turonensis vendicatur a multis erroribus.* — LE MÊME. *Dissertatio in qua Dionysii parisiensis et Dionysii areopagitæ discrimen ostenditur.*

(A suivre.)

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

A propos de Guy-Patin. — Le docteur Saucerotte, auteur, dans la *Nouvelle Biographie générale*, de l'article *Patin*, s'exprime ainsi (t. XXXIX, col. 330) : « Bayle (lettre à Minatoli du 8 octobre 1691) parle de tables et de notes qu'on devait faire pour les lettres de Guy-Patin. M. Sainte-Beuve, de nos jours, parle du même projet, qui, dit-il, est heureusement en voie d'exécution. On a prétendu que M. Boucheseiche s'occupe d'un choix de lettres. »—Je demande que l'on me communique tout ce que l'on pourra, savoir : 1° Sur l'entreprise dont Bayle entretenait son correspondant ; 2° sur

l'entreprise à laquelle faisait allusion M. Sainte-Beuve ; 3° sur l'entreprise attribuée à M. Boucheseiche.

Un Curieux de province.

Sur la mort du marquis de Fors du Vigean. — Victor Cousin (*La Jeunesse de Mme de Longueville*, 4e édition, 1859, in-8, p. 183), parle ainsi du plus jeune fils de François Poussart de Fors et de Anne de Neufbourg : « Marié en 1649, à Charlotte de Nettancourt d'Haussonville, il périt assassiné en 1663, sans qu'on sache bien en quelles circonstances. » Le célèbre écrivain (*Appendice*, p. 524) revient en ces termes sur ce mystérieux événement : « Le père Anselme (t. IX, p. 163), à l'article de Vaubecourt, dit qu'il mourut le 28 mars 1663. Nous pouvons ajouter qu'il périt assassiné. Lenet (*Mémoires*, édition Michaud, p. 390) le dit positivement. *Leur frère* (de la duchesse de Richelieu, et de Mlle Marthe du Vigean, qui aima le grand Condé), *avait épousé Mlle de Vaubecourt, avec laquelle il a vécu environ dix ans. Il fut enfin assassiné dans son pays, allant dans son carrosse visiter quelqu'un de ses amis.* » Quelqu'un saurait-il ce qu'a ignoré l'auteur de *La Jeunesse de Mme de Longueville*, et quelque document imprimé ou manuscrit pourrait-il être indiqué sur la tragique aventure du 28 mars 1663 ? T. de L.

Molière chez Louis XIV. — L'anecdote, si peu vraisemblable, du souper de Molière avec le roi Louis XIV, a-t-elle d'autre fondement que le récit de Mme Campan, qui la raconte dans les *Souvenirs et portraits* placés à la suite de ses *Mémoires ?* Elle ne la tenait que de troisième ou quatrième main, ce qui n'a pas empêché les biographes modernes de Molière, ni les peintres, de reproduire comme parfaitement exacte cette historiette. L. S.

Guerre de l'indépendance de l'Amérique. — Quels sont les ouvrages à consulter sur cette question historique. B.

Œuvres musicales de J.-J. Rousseau. — Où se trouve le *Recueil d'airs* de Rousseau publié par M. Benoist, à Paris, en 1781 ? Est-il rare ? quel en est le prix ? P. G.

Une citation à retrouver. — On demande quel est l'auteur de ce vers :

L'emphase a frissonné dans sa fraise espagnole.

Cité sans indication dans Gasparin (*Le bon vieux temps*). Z.

Une question d'exégèse. — Quels sont, en dehors des *Apôtres* et du *Saint-Paul* de M. Renan, les ouvrages et les revues où la critique rationaliste s'est attaquée à la doctrine professée par le grand Apôtre dans ses *Epîtres* ? J. C.

—

RÉPONSES.

—

Deutéronome du Concile de Chalcédoine (XIII, 287). — On peut lire au Deutéronome (XXII, 5) que, selon la loi mosaïque, l'homme ne doit pas revêtir d'habit de femme, ni celle-ci les habits d'un homme. Cette défense a été appliquée par le Concile de Chalcédoine à toute la chrétienté, et les accusateurs de Jeanne d'Arc lui ont reproché comme un crime d'avoir revêtu l'attirail d'un guerrier. Cependant, ce n'était là qu'un prétexte, car l'interdiction biblique ne doit nullement être prise à la lettre. Un des exégètes les plus autorisés du moyen âge, Maimonide, dans son *Guide* (III, 37), dit déjà que cette loi prohibitive a seulement pour but de détourner d'une pratique idolâtre ou d'une excitation à la débauche : deux crimes que l'on n'aurait pu imputer à la vierge héroïque. Mse S.

Histoire de Navarre (XIII, 287). — Pour les livres à consulter, nous ne pouvons que renvoyer à Girault de Saint-Fargeau, *Bibliographie de la France*, p. 110-11 ; Brunet, *Manuel*, T. VI, ou Table, nos 24,692 à 24,716 et à la Bibliothèque nationale, *Catalogue de l'Histoire de France*, LK7, nos 1149 à 1170, outre le supplément, et non compris ceux de la section d'*Histoire d'Espagne*. S.

A. B. C. F. M. (XIII, 94). — Ces lettres initiales dénotent l'*American Board of Commissioners for Foreign Missions* de New York. P. G.

Edition posthume des œuvres d'Augustin Thierry (XIII, 287). — La question posée par le *Polybiblion* a amené l'explication suivante, donnée par les fils de M. Amédée Thierry, dans une lettre adressée au *Gaulois*, et que nous reproduisons :

« Monsieur le Rédacteur,

« Dans le numéro du *Gaulois* portant la date du samedi 28 mars, vous insérez une question de la revue *le Polybiblion*, où le nom et la mémoire d'Amédée Thierry se trouvent en cause. On lit, en effet, dans l'article auquel vous avez prêté la grande publicité de votre journal :

« *Edition posthume des œuvres d'Augustin Thierry.* — La dernière édition des œuvres d'Augustin Thierry, « donnée par MM. Amédée Thierry et « Henri Martin, est-elle conforme aux « manuscrits laissés par l'auteur et « aux opinions exprimées par lui « dans ses dernières années ? »

« Nul n'ignore avec quels soins pieux ont été observées les volontés dernières d'Augustin Thierry. Toutes les modifications apportées à son œuvre par l'éminent historien ont été religieusement reproduites par ses exécuteurs testamentaires : — son frère, Amédée Thierry ; son ami, M. Henri Martin. Ces corrections, d'ailleurs, étaient minimes et de simple détail ; les manuscrits de l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre*, aujourd'hui en notre possession, sont là pour en faire foi. Si le rédacteur du *Polybiblion* avait jeté les yeux sur l'avis des éditeurs, publié en tête du premier volume des œuvres complètes d'Augustin Thierry, il ne serait peut-être pas tombé dans une erreur que nous voulons bien croire involontaire.

« Recevez, monsieur le rédacteur, l'expression des sentiments distingués avec lesquels nous avons l'honneur d'être vos

« GILBERT-AUGUSTIN THIERRY.
« JACQUES-AMÉDÉE THIERRY. »

Gambrinus (XIII, 287). — M. Ed. Moriac ayant reproduit dans le *Gaulois* la question posée dans nos colonnes, a reçu la lettre suivante qu'il a insérée dans le *Gaulois :*

« Vous me faites l'honneur, mon cher Moriac, de me renvoyer la question posée par le *Polybiblion* :

« Qu'est-ce que *Gambrinus*, désigné « comme roi de la bière dans cer- « tains ouvrages ? De même qu'on « dit Bacchus, dieu du vin, peut-on « écrire Cambrinus, roi de la bière « ou des buveurs de bière ? »

« Je vais répondre aussi brièvement que possible.

« *Gambrinus* ou *Gambrivius*, *Cambrinus*, ou encore *Camprinus*, est un roi mythique dont l'existence remonte à plus de 1,700 ans avant Jésus-Christ. D'après les traditions les plus répandues, il était fils du roi allemand Marcus, et, outre qu'il a inventé la bière, il a fondé Hambourg (en latin Gambrivium) et Cambrai, où jadis on le promenait sous la figure d'un géant.

« Selon la tradition franconienne, Cambrinus assiste au banquet fantastique que les rois de l'ancienne France, ou Franconie, donnent chaque année, le 1er mai, à minuit, au *Teufelstisch* (table du diable), près de Grœnfenberg, dans un palais de cristal qui n'est pas visible pour tout le monde — naturellement.

« Vous connaissez son portrait. Il ressemble beaucoup à celui du duc Jean Ier de Brabant, et c'est peut-être pour cette raison que de ce monarque, antérieur de dix siècles au roi Léar, on a fait un duc de Brabant, comte de Flandre.

« Quant à la désignation du roi de la bière ou des buveurs de bière, voici la traduction exacte des vers flamands qu'on lit au bas des plus anciennes gravures.

« Je me nommais de mon vivant « Gambrinus, roi de Flandre et de « Brabant. De l'orge j'ai fait le malt « et j'ai imaginé d'en brasser de la « bière. Aussi messieurs les brasseurs « peuvent dire avec vérité qu'ils ont « un roi pour maître ! Nargue donc ! « Qu'un autre métier pareils maîtres « viennent nous montrer ! »

« Je dois vous avouer, mon cher confrère, que ces diverses traditions ne sont pour rien dans le récit qui ouvre mes *Contes d'un buveur de bière*. Comme elles ne me fournissaient pas les matériaux dont j'avais besoin, de mon droit de Flamand, j'ai pris le parti d'inventer la légende qui de-

vait nécessairement figurer en tête du recueil.

« On peut, du reste, pour plus de renseignements, consulter à la Bibliothèque nationale le *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire de Bruxelles*, 1842, tome V, lettre M. On y trouvera des notes un peu confuses, mais très-complètes, du docteur Corremans sur la tradition de Gambrivius, roi, ou duc, ou comte de Flandre.

« A vous.

CHARLES DEULIN.

Une brochure sur le Canada (XIII, 287). — L'écrit de M. l'abbé Verbist : *Les Belges et le Canada*, auquel se rapporte l'article du *Français* du 17 novembre 1874, a été publié, en 1872, à Turnhout, chez Van Genechten. On le distribuait à Paris, lorsqu'il a paru, chez M. Bossange, commissionnaire pour l'exportation, rue du Quatre-Septembre, 16.

Les Lois somptuaires (XIII. 287). — Charlemagne donne des ordonnances contre le luxe et l'intempérance en 798, 802, 808, 812 et 813; — Louis VII en 1224 ; — Philippe le Hardi en 1283 ; — Philippe le Bel en 1294, 1295, 1298, 1302 et 1313 ; — Louis XII en 1506 ; — Charles VIII en 1485 ; — François Ier en août 1536 et le 8 décembre 1543 ; — Henri II en 1547, 1550 ; — Charles IX en 1561, 1565, 1567, 1569, 1573 et 1574 ; — Henri III en juillet 1576, 1577, 1589 ; — Henri IV en 1599, 1601 et 1606 ; — Louis XIII en 1613, 1629, 1633, 1634, 1636, 1638, 1639 ; — Louis XIV en 1644, 26 octobre 1656, 19 décembre 1660 ; 17 mai 1661, 18 juin 1663 ; 27 décembre 1664 ; 17 novembre 1667, 7 janvier 1673, 10 février 1687, 14 décembre 1689, 22 mai 1691, mars 1700, 22 février 1701, 12 décembre 1702 ; — Louis XV et Louis XVI ne rendirent ni lois ni édits sur le luxe. La loi du 25 juillet 1795 ne fut guère qu'une mesure de fiscalité abolie, du reste, le 24 avril 1806. Je ne parle que des ordonnances françaises, et je ne mentionne ici ni les lois de Zaleucus ni celles de Lycurgue ni même les lois *Oppia, Orchia, Fannia, Didia*, etc.

Quant aux ouvrages qui ont traité cette question, on peut citer : NADAULT DE BUFFON : *Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la Cour impériale de Rennes, le 4 novembre* 1867 : *Du Luxe* (Rennes, imp. Leroy, 1867, in-8) ; — CORDOEN : *Les Jeux de Bourse et le travail, discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la Cour impériale d'Orléans, le 24 novembre* 1856 (Orléans, 1856, in-8) ; — *Du luxe effréné des femmes*, discours de M. le procureur général DUPIN, au Sénat (22 juin 1865) ; — OSCAR DE LA VALLÉE : *Les Manieurs d'argent* (Paris, 1857) ; — LE PLAY : *La Réforme sociale en France ;* — l'abbé PLUQUET : *Traité philosophique et politique sur le luxe* (Paris, 1786, 2 vol. in 12) ; — NADAULT DE BUFFON : *Notre ennemi, le luxe* (Paris, Furne, 1869, in-18) ; — NADAULT DE BUFFON : *Les Temps nouveaux* (Paris, Furne, 1873, in-8) ; — *Encore le luxe des femmes : les femmes sages et les femmes folles* (Paris, Dentu, 1863, in-16).

Nous rappelons ici que saint Thomas, Tertullien, saint Clément d'Alexandrie, saint Cyprien, saint Basile de Césarée, saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise, saint Jean-Chrysostome, saint Jérôme, saint Paulin, saint Augustin, saint Bernard, Bossuet, Massillon, Bourdaloue, le Père Félix, etc., se sont élevés avec énergie contre le luxe.

A. ALBRIER.

Le Gérant, L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ÉDITIONS CLASSIQUES D'OUVRAGES PHILOSOPHIQUES.

PLATON. Le *Gorgias*, trad. de GROU, précédée d'une introduction sur les sophistes, et suivie d'extraits de Platon, Aristote, Cicéron, etc., propres à éclaircir le *Gorgias*, par A. FOUILLÉE. 2e édit. Paris, Eug. Belin, 1874. In-12 de VI-336 p. Prix : 3 fr. — PLATON. *Phédon* ou *de l'Ame* (trad. de GROU revue), avec introd. et notes, suivi d'extraits et d'éclaircissements relatifs à l'histoire de l'immortalité de l'âme, par A. FOUILLÉE. Paris, Ch. Delagrave, 1875. In-12 de XXXII-335 p. Prix : 3 fr. — *Phédon*, par PLATON, texte grec annoté en français à l'usage des classes, par M. CH. THUROT, membre de l'Institut. Paris, Ch. Delagrave, s. d. In-12 de VI-114 p. Prix : 65 c. — PLATON. *La République* (septième livre), texte grec précédé d'une introduction et accompagnée de notes en français par B. AUBÉ, prof. de philos. au lycée Fontanes. Paris, Hachette, 1874. Petit in-16 de CV-77 p. Prix, cartonné : 1 fr. — EPICTÈTE. *Manuel*, texte grec avec introd. et notes, par CH. THUROT, membre de l'Institut. Paris, Hachette, 1875. Petit in-16 de XXXI-71 p. Prix : 1 fr. — *Manuel d'Epictète*, trad. nouvelle, suivie d'extraits des *Entretiens d'Epictète* et des *Pensées de Marc-Aurèle*, avec une étude sur la philosophie d'Epictète, par M. GUYAU, professeur de philosophie. Paris, Ch. Delagrave, 1875. In-12 de LXVI-211 p. Prix : 2 fr. — *Manuel d'Epictète*, trad NAIGEON, revue, avec introd et notes, par A. FOUILLÉE. Paris, Eug. Belin, 1874. In-12 de 99 p. Prix : 1 fr. — M. T. CICERONIS, *de Officiis, libri tres*, nouv. édit., par M. l'abbé HEBERT-DUPERRON, inspecteur d'académie. Paris, Eug. Belin, 1874. In-12 de 222 p. Prix, cart. : 2 fr. — CICÉRON. *Les Tusculanes*, nouv. édit., par M. E. CHARLES [alors] professeur au lycée Louis-le-Grand. Paris, Eug. Belin, s. d. In-12 de XVI-183 p. Prix : 2 fr. — M. T. CICERONIS, *de Finibus bonorum et malorum, libri I et II*, avec introduction et notes en français, par EM. CHARLES, Paris, Hachette, 1874. Petit in-XVI de XL-167 p. Prix : 1 fr. 50. — *Lettres choisies de Sénèque*, nouv. édit., par un professeur de l'académie de Paris. Paris, Eug. Belin, s. d. In-12 de XXXVIII-129 p. Prix : 1 fr. 60. — *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, par BOSSUET. Nouv. édition. avec introduction, sommaires et notes, par M. EM. CHARLES, recteur de l'académie de Clermont. Paris, Eug. Belin, 1875. In-12 de XXXIX-295 p. Prix : 1 fr. 60.

Nous avons déjà déclaré que les éditions des chefs-d'œuvre philosophiques, ainsi que les livres de philosophie plus ou moins originaux, publiés pour l'usage des classes, méritent, aujourd'hui surtout, une attention spéciale, à raison même de leur destination. Il n'est que juste d'ajouter qu'elles la méritent souvent aussi par leur valeur sérieuse, et il n'y aurait, pour le prouver à tout lecteur compétent, qu'à lui offrir la première des éditions classiques que nous avons à faire connaître. Le volume où M. Alfred Fouillée a réuni autour du *Gorgias* toute une anthologie de morceaux anciens et modernes, propres à l'éclaircir, à le compléter et à le corriger, est fait pour intéresser et instruire tous les esprits sérieux aussi bien et mieux que les philosophes de collége. L'*Introduction*, consacrée à « la lutte de Socrate contre les sophistes d'après Xénophon, Platon et Aristote, » est un chapitre emprunté par l'auteur à son grand ouvrage sur la *Philosophie de Socrate* (t. II, p. 319 et ss.), que nous examinerons sous peu. On pourra se demander si une exposition précise et modeste ne vaudrait pas mieux pour des élèves

que ces pages savantes ; nous préférons féliciter M. Fouillée d'avoir défendu victorieusement le père de la philosophie contre les historiens, complices posthumes d'Anitus et de Mélitus, qui osent, aujourd'hui encore, ranger parmi les sophistes le plus vigoureux de leurs adversaires. — L'annotation du *Gorgias* est sobre, mais suffisante; on y remarquera pourtant de longs extraits d'Olympiodore, dont le platonisme, trop mêlé d'éléments orientaux, devrait peut-être l'exclure d'une édition classique où l'on cherche, avant tout, la précision et la certitude; et aussi des fragments importants du grand et beau travail de M. Fouillée sur la *Philosophie de Platon* (1869). — Quant aux extraits de Platon (p. 175-274), il serait bien à désirer qu'ils devinssent familiers à notre jeunesse; car, malgré l'estime croissante attachée à son nom, on peut répéter aujourd'hui encore ce que disait l'abbé Fleury, en tête de son *Discours sur Platon*, qu'on le connaît peu et qu'il y a « très-peu de gens qui le lisent. » Parmi les morceaux groupés ici, se trouvent l'éloge de Socrate du *Banquet*, le mythe du *Phèdre*, la prosopopée des lois, les dernières pages du *Phédon*, et beaucoup d'autres merveilleuses pages du plus admirable écrivain de la Grèce. — Des extraits moins nombreux, mais fort bien choisis d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien, de Fénelon (*Dialogues sur l'éloquence*) complètent la théorie platonicienne de la rhétorique. A un autre point de vue, la doctrine de Platon sur la pénalité trouve un correctif nécessaire dans quelques morceaux considérables de Cousin et de MM. P. Janet et A. Franck. Sans rechercher si ces maîtres contemporains ne présentent pas, de leur côté, quelque grave lacune, j'ai hâte de remercier le jeune et laborieux maître de conférences à l'École normale de nous avoir préparé cette agréable et utile anthologie philosophique.

Malheureusement, je ne puis la recommander sans restriction. *Latet anguis in herba.* Le serpent se trahit ça et là ; il se dévoile dans une note (p. 162) sur le passage célèbre du *Gorgias* où Socrate affirme l'*éternité* des peines réservées à « ceux qui ont commis les plus grands crimes. » M. Fouillée aurait eu le droit de remarquer ce qu'il y a d'incomplet dans la seule raison donnée par Platon de cette punition sans fin : « l'instruction des méchants. » Mais qui croirait que ce professeur, si peu enclin à dogmatiser dans des commentaires sur les textes classiques, a cru devoir attaquer et réfuter ici le dogme des peines éternelles ? C'est pourtant le sens évident de sa note : «.... Au-dessus d'une sanction qui n'est bonne qu'en elle-même et pour autrui, la pensée conçoit nécessairement une sanction bonne d'un troisième genre de bonté, pour celui qui la subit, et, conséquemment plus parfaite. Si Dieu ne préférait pas cette sanction à toute autre, c'est qu'il manquerait lui-même ou de bonté, ou de sagesse, ou de puissance ; c'est qu'il ne serait pas un bien, assez complétement bon

pour être le bien de tous : il ne serait plus l'Idée suprême à laquelle aboutit la dialectique, et l'on pourrait concevoir un Dieu plus parfait, ce qui est contradictoire. » Je ne dirai pas que c'est une mauvaise recommandation pour un théorème platonicien de contredire Platon, et pour un argument leibnizien de contrarier Leibniz. Je ne dirai pas davantage qu'il est d'une métaphysique très-superficielle, avec des airs de profondeur, de porter la règle et le compas sur l'infini lui-même, de définir la sanction sans avoir déterminé les conditions de l'épreuve, et de débiter des ergoteries orgueilleuses là où le bon sens dit avec la foi : *O altitudo !* Mais ce qu'il faut absolument déclarer ici à M. Fouillée, c'est qu'il ne lui est pas permis, dans un livre classique, de combattre le dogme chrétien, et que, par une attaque directe et raisonnée comme celle qu'on vient de voir, il viole le respect dû à la foi de ses élèves et aux lois de son pays.

— Le problème de la vie future, abordé avec tant de raison, d'éloquence et de poésie dans la conclusion de *Gorgias*, est l'objet propre du *Phédon*, ce dialogue plus difficile et plus sublime, dont le même maître a donné aussi une édition classique, également enrichie de précieuses additions. Son *introduction* et ses notes, généralement très-sobres, sont toujours le résultat de ses précédentes études sur le grand philosophe athénien. Les critiques qui n'ont pas pleinement accepté son interprétation très-séduisante, mais très-délicate, des théories platoniciennes, pourront s'étonner de la sûreté avec laquelle il prétend discerner, dans une même démonstration, un élément purement socratique, un élément pythagoricien, enfin une partie absolument propre à Platon. Nous croyons cependant que, sauf une double part d'incertitude que réclament toujours la critique des textes douteux ou obscurs et l'inconsistance de certaines parties de tout système, double part que M. Fouillée néglige trop de faire, il a pénétré heureusement dans le sens profond de la dialectique platonicienne. Mais pourquoi n'a-t-il pas marqué ce qui manque à l'argumentation du *Phédon ?* Quand il nous a dit que « Platon ne séparait pas ou ne distinguait pas la raison de la conscience, comme le font les modernes (p. XXVII), » il n'a pas déclaré nettement si Platon affirme ou non l'immortalité de la personne humaine. Il semble évident que cette affirmation est bien dans le texte, quoiqu'elle ne soit pas la conséquence rigoureuse des arguments. Pour être fidèle aux bonnes traditions du spiritualisme français, M. Fouillée devait au moins indiquer en passant ce que l'on ajoute aux preuves platoniciennes pour établir, sur le principe de la justice nécessaire, la persistance de la personnalité humaine de la vie future. L'oubli, si ce n'est qu'un oubli, est fâcheux, et nous déplorons que M. Fouillée ait perdu ici une excellente occasion de parler, comme il perdait tout à l'heure, à propos des peines éternelles, une excellente occasion de se

taire. Ce qui est pire, c'est qu'il a voulu récidiver sur ce point délicat, à propos du passage du *Phédon* (non moins précis que celui du *Gorgias*), où l'on voit les grands criminels précipités dans le Tartare « dont ils ne sortent JAMAIS (p. 94). » M. Fouillée a eu soin de citer à la page précédente un long fragment cabalistique d'Olympiodore, d'où il résulterait que, dans la lexicologie technique des Platoniciens, *toujours* désigne une période de mille ans. On en pourra conclure, avec un peu de complaisance, que le terrible *jamais* déjà cité n'a pas d'autre portée. Mais je suis persuadé que le commentateur français n'en croit rien, non plus qu'aucun lecteur sensé. De là, sa précaution de reproduire *textuellement* la note condamnable déjà insérée dans son édition du *Gorgias* et sur laquelle je me suis assez nettement expliqué tout à l'heure pour n'avoir pas à y insister ici.

Ces taches essentielles ne nous empêchent pas de reconnaître le travail attentif et le jugement exercé qui ont présidé au choix des morceaux par lesquels l'éditeur a voulu faciliter l'étude du *Phédon*. Dans l'*Appendice* (p. 100-151), on trouve les extraits du *Phèdre*, du *Gorgias*, de la *République*, du *Timée*, des *Lois*, etc., les plus propres à compléter la théorie platonicienne de l'immortalité. On a ensuite, comme *antécédent du Phédon*, quelques pages des monuments indiens du brahmanisme et du bouddhisme, quelques enseignements de Pythagore d'aprés Diogène Laerce, et surtout divers morceaux relatifs à Socrate, où, tout en citant beaucoup, M. Fouillée commente souvent et discute de son chef. Enfin, sous cette rubrique, *les Successeurs de Platon*, on entend parler de la mort et de l'immortalité, Aristote, Cicéron, Sénèque, Épictète, Marc-Aurèle, Plotin, Lactance, saint Augustin (la belle page qui a inspiré un tableau d'Ary Scheffer), Montaigne, Descartes, Bossuet, Fénelon, Pascal, Spinosa, Malebranche, Leibniz, Kant, Gœthe et Maine de Biran. Par malheur, toutes ces voix ne sont pas en parfait accord, et l'éditeur ne fait rien pour corriger les dissonnances. N'était-ce pas son devoir ? Par exemple, quel embarras n'a-t-il pas préparé aux philosophes novices qui voudront se rendre compte des nombreux théorèmes et scholies de Spinosa sur la vie future et qui se demanderont comment on peut affirmer si fortement l'immortalité, sans même croire à la personnalité ? O maîtres de philosophie, croirez-vous avoir bien rempli votre mission auprès de la jeunesse, quand vous aurez joué pour elle le rôle de Jupiter assemble-nues ?

— M. Ch. Thurot, dans sa petite édition classique du texte grec du *Phédon*, a songé aux intérêts des études philologiques et littéraires plus qu'à la philosophie. Et pourtant, dans l'enseignement philosophique élémentaire, quelques-uns préféreront à l'exposition savante et systématique de M. Fouillée, la petite introduction, si modeste et si

sévère, de M. Thurot. On pourra trouver, non-seulement qu'elle ne vise pas à la profondeur, mais même qu'elle trahit peu de goût pour la métaphysique, ce qui n'est aucunement un mérite ; mais les notices qu'elle renferme sont exactes, claires, et d'ailleurs suffisantes pour la plupart des lecteurs auxquels le livre s'adresse. Remarquez que l'auteur, qui ne passe pas cependant pour un routinier, n'a point commis l'oubli que nous reprochions à son jeune et savant confrère, au sujet de la portée des preuves platoniciennes de l'immortalité : « On n'y trouve pas, dit-il (p. 111), cette belle preuve morale qui déduit l'immortalité de l'âme de la nécessité d'une expiation pour le crime, et rattache ainsi cette croyance au plus noble et au plus irrésistible de nos instincts, à celui de la justice. » L'éditeur va pourtant, ce me semble, trop loin en affirmant, plus bas, que l'argumentation du *Phédon* « n'est en grande partie fondée que sur des équivoques, des contradictions et de fausses hypothèses. » — Le nom du savant helléniste est, du reste, une suffisante garantie, soit de la correction du texte qu'il a établi d'après les éditions de Heindorf, de Stallbaum et d'Ast, soit de la valeur des notes, tantôt grammaticales, tantôt exégétiques, qui sont placées au bas de chaque page.

— Le septième livre de la *République* de Platon a été mis dernièrement au nombre des textes officiels pour l'enseignement secondaire de la philosophie. On a voulu initier la jeunesse des colléges à la théorie des *Idées* de Platon, en lui faisant lire les pages de ce philosophe qui renferment les plus belles et les plus riches indications sur ce point. Il est vrai que cette théorie présente de graves lacunes et suggère des questions fort nombreuses et fort difficiles à résoudre. C'est un champ où s'est exercée l'activité des commentateurs de tous les temps et qui s'ouvre en ce moment aux travaux de nos éditeurs classiques. Plusieurs sont inscrits pour ce concours ; nous n'avons vu que le travail de M. B. Aubé, qui consiste en notes utiles et satisfaisantes sur un texte établi d'après les meilleures et dernières éditions, et en une *Introduction* beaucoup plus longue que le texte. Au sujet de ce dernier, il est plus que douteux qu'il serve souvent dans nos classes de philosophie, où l'on n'*hellènise* guère ; on y préfèrera de beaucoup une traduction française, et c'est un besoin que M. B. Aubé a voulu satisfaire lui-même en publiant une version de son crû, qui n'est pas entre nos mains. Son travail préliminaire est sérieux et pourra être utile. Il comprend trois parties : 1° *Objet de l'ouvrage.* L'éditeur croit pouvoir accorder, dans une interprétation plus compréhensive, fondée sur les habitudes de Socrate et de Platon, pour qui la morale et la politique se distinguaient peu l'une de l'autre, les deux opinions contradictoires qui assignent pour objet au grand dialogue de Platon la nature de la justice et la description d'un État parfait. 2° *Analyse*

assez détaillée *des dix livres de la République* (p. XX-LX). 3° *Essai sur la dialectique et la théorie des idées de Platon*, écrit plutôt assurément pour les maîtres que pour les élèves. L'éditeur tâche de déterminer ce que son auteur doit aux écoles philosophiques qui l'ont précédé ; il trouve la dialectique de Platon beaucoup plus arrêtée dans sa partie destructive que dans ses éléments positifs ; il croit que beaucoup de détails en sont défectueux, inconsistants, mal harmonisés, malgré la belle et forte disposition de l'ensemble. Il fait enfin à l'inconséquence et à l'imperfection humaines, dans ce grand système, une beaucoup plus large part que tel autre commentateur contemporain qu'il nomme à peine une fois, mais qui est certainement toujours présent à sa pensée. Sa tendance générale à cet égard est, du reste, assez exactement exprimée dans sa dernière phrase : « Hors de l'esprit platonicien, nous ne disons pas du système platonicien, il n'y a que trivialité et bassesse. » Ce n'est pas le lieu de discuter ces nuances, d'ailleurs importantes. Ce que nous regrettons toujours dans un commentaire sur Platon, c'est l'absence de la foi et du sentiment chrétien. On sait que M. Aubé y est étranger ; on s'en apercevrait d'ailleurs en plus d'un endroit, par exemple quand les monstruosités morales de la *République* de Platon n'amènent sous sa plume que cette appréciation fort insuffisante : « La partie organique de cette cité répugne à *nos idées* et à *nos mœurs* (p. XIX). »

— Nous retrouvons le savant helléniste M. Ch. Thurot, dans une excellente petite édition grecque du *Manuel d'Epictète*. (La librairie Hachette a publié en même temps, au même prix et dans le même format, la traduction française très-estimable de Fr. Thurot, revue par son fils, l'éditeur actuel.) Cette publication, malgré ses allures modestes, se recommande sérieusement aux travailleurs qui s'occupent de l'histoire de la philosophie ancienne, spécialement au point de vue de la philologie technique, dont l'importance est extrême pour l'interprétation et la critique des systèmes. Le docte éditeur a suivi le texte établi, « avec autant de science que de jugement, » par Jean Schweighæuser, « notre grand philologue alsacien (1798). » Mais il a fait un certain nombre de corrections, souvent importantes, toujours dignes d'attention. Il suffit, à ce sujet, de recommander aux hellénistes la note très-instructive (p. XXXII-XXXVI) où il a réuni et justifié toutes ces variantes. Il faut aussi louer sans restriction les notes, très-précieuses pour l'interprétation soit grammaticale soit philosophique, qui sont distribuées au bas des pages. Mais un travail encore plus remarquable, et d'une portée inappréciable pour la critique de la philosophie ancienne, c'est le *Lexique des mots techniques* qui termine le volume (p. 49-71). Ces termes y sont accompagnés, non-seulement d'une explication française et de l'indication des passages du *Manuel*

où ils se trouvent, mais de la citation entière de passages afférents pris dans les *Entretiens* d'Épictète, dans Stobée, dans Diogène Laerce, avec des textes correspondants de Cicéron, de Sénèque, etc. C'est une ébauche, déjà très-fortement dessinée, d'une concordance des textes classiques du stoïcisme.

A un autre point de vue que celui des philologues, les trente pages d'introduction renferment, outre une biographie suffisante d'Épictète, une exposition un peu sèche, mais très-exacte et très-claire, des doctrines stoïciennes. L'appréciation n'est pas ce que nous voudrions ; il y a des lacunes sérieuses, mais nous ne rejetons rien de ce qu'énonce M. Thurot, sauf un passage où l'expression seule l'a trahi. Il appelle (p. XXIX) la théorie jansénienne, destructive de la liberté, « la doctrine de la grâce. » Le nom est mal appliqué, mais les réflexions que la chose suggère à M. Thurot sont justes. A défaut d'une ferme revendication de la vérité chrétienne, qui nous paraît le meilleur fruit d'une étude sérieuse du stoïcisme, nous sommes heureux de trouver dans un écrivain sensé un parallèle incomplet, mais équitable, entre cette orgueilleuse philosophie et l'ascétisme chrétien. Nous n'en citons que le dernier trait : « ... L'ascétisme chrétien repose sur l'amour de Dieu et tend à l'union intime avec Dieu; l'ascétisme stoïcien repose sur la soumission et l'obéissance à l'ordre universel et tend à l'impassibilité. »

— M. Guyau doit appartenir à la nouvelle école universitaire qui se réclame de Maine de Biran, tout en donnant à la théorie de la volonté une bien autre portée métaphysique que ce philosophe de Bergerac, et qui nous fait rêver plutôt de Schopenhauer converti à l'optimisme. Quoi qu'il en soit, cet éditeur d'Épictète a muni sa traduction *nouvelle*, qui nous a paru bonne, de notes assez développées, où les exagérations stoïciennes sont à l'occasion corrigées, et où de nombreux rapprochements éclairent les rapports de cette doctrine à d'autres systèmes. Malheureusement, les comparaisons inévitables, très-rares ici pourtant, avec les textes sacrés, nous révèlent de fâcheux préjugés. Je ne citerai qu'une phrase du commentateur, à propos du passage d'Épictète : « Ne dis jamais, j'ai perdu cela, mais je l'ai rendu (p. 16), » rapproché de la parole de Job : *Dominus dedit, Dominus abstulit.* « Ce qui était, chez l'élu de Jéhovah, soumission aux décrets arbitraires (ô contre-vérité !) et insondables de son Dieu et maître, est chez le philosophe résignation libre aux lois rationnelles et nécessaires de la nature, qu'il comprend et qu'il aime. » — La seconde moitié du volume (p. 59-203) est occupée par des extraits considérables des *Entretiens* d'Épictète, dont le *Manuel* n'est que l'abrégé succinct ; plus des extraits de Marc-Aurèle. Ici M. Guyau a emprunté des traductions antérieures, en les revoyant au besoin, et sans ajouter

à peu près aucune observation. — L'*Étude sur la philosophie d'Épictète*, qui ouvre le volume, est un morceau à plusieurs égards estimable. Les belles parties de ce stoïcisme perfectionné, en ce qui concerne surtout la liberté, la dignité humaine, l'amitié, sont heureusement mises en relief; ses défauts sont reconnus aussi, quoique ramenés trop systématiquement à un seul : n'avoir pas vu le rôle métaphysique et moral de la volonté. Il y a, certes, une vue juste dans cette critique, et M. Guyau n'a pas tort de dire que, par ce défaut essentiel, l'optimisme des stoïciens tournait malgré eux à l'abaissement de la dignité et de la moralité humaines. Mais ne tombe-t-il pas, lui aussi, dans l'abus et l'exclusion, en donnant pour ressort à la vie morale « l'espérance, qui ne nous vient pas *d'ailleurs* (?), mais que nous pouvons tirer du plus profond de nous-même ; l'espérance qui naît de la juste confiance en soi, c'est-à-dire de la conscience que nous portons au dedans de nous, avec la volonté, la force *suprême*. » Ici Schopenhauer remonte à Fichte ! Mais croit-on sérieusement corriger le stoïcisme que l'on expose aux élèves de nos colléges, par des formules qui semblent renfermer à la fois l'autothéisme et la morale indépendante ?

— Voici encore M. Fouillée, qui exécute pour le *Manuel d'Epictète* le même travail qu'il avait fait pour le *Gorgias*, le *Phédon*, et avant tout pour la *République* de Cicéron. Ici aussi toute la seconde moitié du volume sera remplie d'extraits et d'éclaircissements relatifs à l'histoire du stoïcisme, mais cette partie n'a pas encore paru, et nous n'avons sous les yeux, de cette édition, que le *Manuel* même d'Épictète, avec une *Notice* préliminaire *sur le stoïcisme*, empruntée à peu près textuellement à son *Histoire de la philosophie*. Nous n'en dirons rien, sinon que la théorie de la liberté antérieure à toute nécessité n'est pas propre à montrer à de jeunes esprits le fort et le faible de la doctrine d'Épictète. Nous ne nous plaignons pas qu'on ait voulu faire connaître aux élèves de philosophie cet écrivain austère, chez lequel saint Charles Borromée aimait à dire qu'il avait trouvé d'excellentes leçons. Mais une doctrine nettement arrêtée, d'accord avec le bon sens et avec le sens chrétien, est la première condition d'une critique scolaire de ces textes, où un levain d'erreur pénètre les maximes les plus nobles ; d'autant plus que la comparaison s'établit d'elle-même à tout instant entre la morale chrétienne, qui a changé le monde, et cette morale hautaine qui n'a produit que quelques écrits éloquents et quelques héroïsmes individuels. M. Fouillée n'a pas prétendu éviter cet indispensable parallèle ; il cite en note, sous le texte d'Épictète, beaucoup de passages du Nouveau Testament. Mais c'est là poser le problème et non le résoudre. Votre jeune lecteur vous demandera : les stoïciens ont-ils connu l'Évangile et saint Paul ? ont-ils trouvé d'eux-mêmes ces grandes maximes ? les textes des livres

saints, de leur côté, représentent-ils le résultat d'un travail philosophique ? les ressemblances de surface du christianisme et du stoïcisme ne cacheraient-elles pas de grandes différences de fond ? Sur tout cela, pas la moindre lumière. Une fois, il est vrai (p. 68), la doctrine de Jésus-Christ, à la fois si divine et si humaine : « Votre Père, qui voit ce qui se passe dans le secret, vous récompensera (Matth., VI), » est mise en *contraste* avec la doctrine stoïcienne : *Gratuita est virtus, virtutis prœmium ipsa virtus est.* Mais je préviens l'annotateur que, faute d'une explication précise, on pourra bien l'accuser d'avoir fait là le procès à la morale de l'Évangile, en la présentant comme fondée sur l'intérêt.

— Les maîtres chrétiens, qui ne pourront accepter sans de graves réserves la plupart des travaux dont nous venons de parler, n'auront, au contraire, qu'à se louer du commentaire dont M. l'abbé Hébert-Duperron a enrichi son édition des *Offices* de Cicéron. Les notes qui accompagnent le texte sont abondantes et toujours instructives ; elles fournissent toutes les explications utiles à l'intelligence du discours et de la doctrine, et de plus une foule de beaux passages, empruntés soit à l'antiquité classique, soit aux écrivains chrétiens. Rien n'est oublié pour corriger ou compléter par les leçons de la foi celles de la sagesse humaine si noblement exprimées par Cicéron ; mais, infiniment louable au point de vue religieux et moral, ce commentaire courant est également riche et judicieux dans sa partie technique. Il n'en est peut-être pas tout à fait de même de l'*Introduction*, par trop dépourvue d'originalité. Mais c'est là un défaut très-accessoire pour un livre scolaire. Ce travail est, en somme, très-bon pour les élèves : il analyse fidèlement les trois livres des *Offices*, et note, avec beaucoup d'exactitude, sinon de profondeur métaphysique, les parties faibles, incomplètes, erronées de ce bel ouvrage. On pourra trouver bien particulière et quelque peu excessive la préoccupation qui a inspiré tout un chapitre spécial, sous ce titre : *Cicéron et les doctrines communistes* (p. 28-32), mais on ne peut qu'être touché de la sollicitude humaine et sacerdotale que le consciencieux éditeur montre partout pour les âmes qui doivent aborder ce livre, « à cette époque sérieuse de la vie où l'intelligence commence à se recueillir, le cœur à s'inquiéter, le regard à se porter vers l'avenir. »

— La pensée chrétienne ne paraît point, mais du moins elle ne nous a semblé nulle part blessée dans l'excellente édition des *Tusculanes*, donnée par M. Ém. Charles. Une courte *notice préliminaire* renferme une appréciation sommaire de l'ensemble, dictée par le plus louable spiritualisme. Chaque livre est précédé, de plus, d'un argument analytique très-détaillé, quelques-uns diraient trop détaillé ; mais ces développements peuvent avoir leur utilité pour une étude sérieusement raisonnée de ces importants dialogues. Les notes courantes éclaircis-

sent le texte, encore plus souvent pour la suite et la valeur des théories philosophiques que pour la syntaxe et la langue. Autre soin qui ne sera pas dédaigné des élèves studieux : on a marqué d'un astérisque les chapitres les plus importants.

— Sauf ce dernier point, M. Charles a traité de la même manière les deux premiers livres du *De finibus*, naguère classés parmi les textes officiels, par une mesure excellente : Cicéron y cherche la formule absolue du devoir, dont il traite les applications et les rapports dans le *De officiis*. L'*Introduction* est un excellent travail, quoique bien sévère pour Cicéron. Pourquoi mettre l'originalité doctrinale presque seule en ligne de compte dans l'appréciation d'un écrivain philosophe ? Pourquoi ne pas s'appliquer un peu plus à faire aimer aux jeunes gens cette magnifique langue philosophique des traités de Cicéron, qui serait sans rivale si Platon n'avait pas écrit ? Ceci soit dit sans grave reproche, car M. Charles, ce qui est l'essentiel, proclame que « le livre, avec ses lacunes et ses obscurités, est un des monuments les plus précieux de l'ancienne philosophie. » Son édition, aussi, est une des meilleures que nous ayons eu à examiner.

— Nous nous étonnerons, au risque de ramener toujours la même idée, qu'on puisse analyser et juger la morale de Sénèque, sans parler du christianisme. C'est pourtant ce qu'a su faire l'éditeur anonyme des *Lettres choisies de Sénèque*. Du reste, son travail est bon, et l'*Essai sur la vie et les œuvres de Sénèque* est un morceau remarquable à tous égards.

— Nous recommandons sans réserve l'édition du chef-d'œuvre philosophique de Bossuet, donnée par M. Ém. Charles. L'éditeur nous paraît n'avoir pas mis tout à fait à sa vraie place ce livre presque sans défaut, où tant de profondeur s'allie à tant de simplicité. Toutefois, il l'apprécie mieux, comme œuvre philosophique originale, que beaucoup de ses collègues, et par ses excellents *arguments analytiques*, comme par ses notes, généralement exactes et judicieuses, il en facilite la lecture intelligente et réfléchie. LÉONCE COUTURE.

THÉOLOGIE

Jésus-Christ, *Introduction à l'Evangile étudié et médité à l'usage des temps nouveaux*, par AUGUSTE NICOLAS. Paris, Emile Vaton, 1875. In-8 de VIII-496 p. — Prix : 7 fr. (2e édit., in-12. — Prix : 3 fr. 50.)

L'auteur des *Études philosophiques sur le Christianisme* et de l'*Art de croire* vient de rendre à la religion un nouveau service en publiant *Jésus-Christ*. Ce n'est que le frontispice d'un grand travail qu'il se propose d'écrire : l'*Evangile à l'usage des temps nouveaux*, mais il forme à

lui seul un tout, et produira, nous n'en doutons point, le plus grand bien. M. Auguste Nicolas a plus d'une fois déjà goûté la plus douce des consolations qui puisse être accordée en ce monde à un chrétien fervent comme lui, celle de changer l'esprit et de toucher le cœur de ses lecteurs et de les amener à la pratique du christianisme. Assurément son nouveau livre renouvellera ce prodige et opérera à son tour des conversions. Puisse-t-il donc être lu, et par ceux qui sont chrétiens et par ceux qui n'ont pas le bonheur de l'être ; il fortifiera les premiers dans leur foi, et les portera à bénir Dieu du don inestimable qu'il leur a fait ; il éclairera les seconds, et leur montrera la voie du bonheur en même temps que celle de la vérité. L'auteur a véritablement reçu de Dieu le don de persuasion. Ce qui caractérise son livre ou plutôt son discours, comme il aime à l'appeler lui-même, c'est l'éloquence, une éloquence qui jaillit naturellement d'un cœur tout brûlant de foi et de charité. Qu'on lise par exemple, le § VI de sa première partie : *Celui qui est, paraissant en Jésus-Christ dans le monde* (p. 35-45). Notre langue possède peu de pages plus entraînantes, plus persuasives, d'une inspiration plus haute.

Nous ne pouvons analyser ce beau livre en détail. Il nous montre en Jésus-Christ le centre et la vie de l'humanité : avant sa venue, tout l'appelle ; après sa venue, tout procède de lui. Dieu, muet et impersonnel dans la nature, se manifeste dans notre conscience et par sa providence, mais cette manifestation est incomplète ; l'humanité sent qu'elle est déchue et qu'il faut que la vérité lui vienne de plus haut qu'elle ; elle appelle le Christ à son aide avant son apparition, non-seulement par la bouche des prophètes juifs, mais aussi par les aspirations vagues ou explicites de tous les peuples. Tout pour le Christ, tout par le Christ. Pour Lui, le monde et l'humanité, pour Lui, les révolutions des empires, les juifs et leurs prophéties, les païens et l'attente universelle du genre humain. Par Lui, le salut, les miracles, les apôtres et les martyrs, la destruction du polythéisme et la formation d'une humanité nouvelle, l'Église et sa perpétuelle action. En Lui, Dieu et l'homme, l'infini, le créateur et la création ; la sagesse, la vérité, le progrès, la force, l'harmonie des âmes, des familles, des sociétés, des empires ; en Lui, la vie ; hors de Lui, la mort. Telles sont les grandes et belles idées que M. Auguste Nicolas développe avec force et vigueur.

Ces idées sont aussi solides qu'élevées et grandes. Nous n'avons pu relever dans ce volume que deux phrases qu'on ne peut, à la vérité, taxer d'inexactitude et qui ne sont pas répréhensibles dans le style oratoire, mais qu'on désirerait plus complètes et plus précises dans un ouvrage doctrinal. N'eût-il pas été mieux (p. 43), en rappelant, au sujet du tombeau du Christ, ce mot : « le seul (tombeau) qui au jour de

la Résurrection n'aura pas à rendre sa proie, » de ne pas passer ainsi sous silence l'Assomption de la Sainte Vierge ? De même (p. 158), la phrase : « Moïse, David et les autres, n'étaient éclairés d'aucune lumière humaine : c'étaient des pâtres tirés de la queue de leurs troupeaux, » est trop absolue. Saint Étienne dit expressément (*Act.*, VII, 22), que Moïse avait été instruit de toutes les sciences des Égyptiens. On reprochera sans doute aussi à l'auteur de *Jésus-Christ*, comme on l'a déja fait pour ses publications précédentes, d'attacher aux anciennes traditions une trop grande importance ; mais nous félicitons vivement l'éminent écrivain de réagir avec force contre le courant de rationalisme qui menace aujourd'hui de nous entraîner dans l'abîme. Il faut, il est vrai, éviter de se briser contre l'écueil opposé du traditionalisme, mais M. Auguste Nicolas se tient dans le juste milieu, et il nous montre le vrai remède contre le mal qui nous dévore en nous signalant la force invincible de la tradition. Puissent donc tout le monde, et surtout la France, entendre son cri de foi et d'amour : « Il faut parler et parler beaucoup de Jésus-Christ. Il n'y a que Jésus-Christ ! » L. G.

Catéchisme du catéchiste, ou explication raisonnée de la doctrine chrétienne, par M. l'abbé E. Barthe, chanoine honoraire de Rodez et auteur de plusieurs ouvrages religieux, et par M. l'abbé Fabre, aumônier des sœurs de la Sainte-Famille, chanoine honoraire de Rodez, auteur du *Catéchisme de la vie religieuse*, ouvrage approuvé et recommandé par Mgr l'évêque de Rodez. Villefranche d'Aveyron, Ve Cestan et Dufour, 1874. 2 vol. in-12 de XI-669 et 669 p. — Prix : 6 fr.

Le titre de ce livre n'est peut-être pas heureux, mais le fonds en est excellent, et nous croyons que le succès lui est assuré, parce qu'il est difficile de renfermer plus de choses en moins de mots, d'être plus précis, plus exact, plus simple, plus clair, plus complet. Point de développements oiseux, mais enseignement substantiel ; point de subtilités, mais doctrine solide ; explications raisonnées et toujours accompagnées de preuves, succinctes sans doute et pourtant très-suffisantes. On y trouve posées et résolues ces innombrables questions dont l'âme fidèle aime à connaître la réponse. Ce catéchisme est, en un mot, un livre d'un grand mérite. Il ne faut pas d'ailleurs y chercher ce qui ne peut pas y être. Dans son cadre restreint, il ne renferme point de comparaisons ni d'exemples. Ce n'est pas à proprement parler un livre de lecture, c'est un livre d'étude et d'enseignement : il procède par demandes et par réponses ; il faut y chercher l'instruction, non un délassement. Après un chapitre préliminaire, destiné à expliquer tout ce qui concerne le catéchisme, une première partie traite du symbole dont chacun des douze articles est successivement expliqué. La deuxième partie traite des comman-

dements de Dieu et de l'Église ; la troisième, de la grâce, de la prière, des sacrements et enfin des pratiques de piété établies par l'Église : signe de la croix, eau bénite et pain bénit, cérémonies, pèlerinages, chemin de la croix, fêtes. Il serait bien à désirer que le clergé de France donnât au public beaucoup de livres aussi solides et aussi remarquables. Ce qui fait le plus défaut de nos jours, c'est une instruction religieuse sérieuse. Des livres du genre de celui-ci contribueront très-efficacement à faire cesser une ignorance aussi déplorable que l'ignorance de notre religion. Tous ceux qui jetteront les yeux sur le *Catéchisme du catéchiste* en seront si satisfaits qu'ils ne pourront s'empêcher de le lire et de l'étudier avec amour. Puissent donc les pieux et savants auteurs rencontrer des lecteurs en grand nombre ! La publication de leur œuvre, il faut le remarquer en terminant, est tout-à fait désintéressée : le profit de la vente est exclusivement consacré à l'entretien d'un orphelinat. L. G.

Essais sur la religion, par John Stuart Mill, traduit de l'anglais par M. E. Cazelles. Paris, Germer-Baillière, 1875. In-8 de v-244 p.— Prix : 5 fr.

L'émotion causée en Angleterre et en France par la publication des *Mémoires* de John Stuart Mill n'était pas encore calmée, lorsqu'ont paru les *Essais sur la Religion*, du même auteur. La curiosité ne pouvait qu'être vivement surexcitée, et chacun devait se demander ce qu'avait pu penser et écrire sur la religion l'auteur si profondément irréligieux des *Mémoires*. Ses *Essais* ne paraissent pas avoir produit jusqu'ici une grande sensation en France, sans doute parce que leur caractère métaphysique et théorique n'en rend pas la lecture aussi piquante et aussi tristement intéressante que celle de son autobiographie. En Angleterre, où ils ont été déjà beaucoup lus, ils ont reçu un accueil auquel ne devait guère s'attendre l'éditeur, Hélène Taylor ; ils ont nui gravement à la réputation de leur auteur, non-seulement dans l'esprit des lecteurs chrétiens, mais aussi, quoique par des motifs tout opposés, dans l'esprit des incrédules. Ses amis, raconte le *Pall Mall Budget*, ont accueilli ces *Essais* avec un sentiment mêlé de surprise, de désappointement et de quelque chose qui ressemble fort à l'irritation. Pourquoi cela ? Parce que cet écrivain, que ses *Mémoires* nous montrent élevé dans la haine de toute religion, nous apparaît ici tourmenté par un certain besoin, contre lequel il lutte, de la vérité religieuse. Je ne sais s'il est possible de rencontrer un exemple plus frappant du mal que fait à l'homme l'absence de religion. Le nouveau volume traduit par M. E. Cazelles renferme trois essais : la Nature, l'Utilité de la Religion et le Théisme. La nature est, pour Stuart Mill, l'ensemble de tous les phénomènes et des causes qui les produisent. Elle lui apparaît, de même que l'homme, bien noire et bien méchante. Il nie l'existence

de la loi naturelle : la nature est le pire des modèles, sa conduite est atroce ; l'homme est naturellement lâche, peureux, le plus dégradé des êtres matériels ; il ne peut se relever un peu qu'au moyen d'une discipline artificielle. Il faut conclure de tout cela que le monde n'est pas l'œuvre d'un dieu, c'est-à-dire d'un être infiniment bon, mais plutôt d'un démon. Tout au plus peut-on admettre qu'un pouvoir bienfaisant lutte contre un pouvoir malfaisant, mais on ignore lequel des deux, en définitive, triomphera dans la lutte. Quant à l'utilité de la religion, déistes et chrétiens ont trop dit que la religion est utile et nécessaire. Les bons effets qu'on lui attribue sont le résultat de l'influence de l'homme sur l'homme et surtout des vieillards sur les jeunes gens, c'est-à-dire, le résultat de l'éducation. La croyance de l'immortalité de l'âme est en soi peu efficace, parce que les grands hommes s'en détachent et s'en passent, parce qu'elle est, en grande partie, le fruit de l'imagination. Cependant, le désir de retrouver nos amis après la mort est inhérent à notre nature. Il y a même plus de preuves en faveur de l'immortalité que contre l'immortalité, mais il est impossible d'accepter ce qu'on croit communément sur les peines et les récompenses de la vie future. Telles sont les erreurs et les doctrines principales des deux premiers essais. Le troisième, qui leur est postérieur d'au moins une dizaine d'années, est de beaucoup le moins irréligieux, et renferme, en faveur du christianisme, des aveux importants qui ont profondément irrité ses anciens amis. L'auteur y admet l'immortalité comme une espérance ; il reconnaît la possibilité et la crédibilité des miracles, quoiqu'il n'en accepte aucun ; il assure qu'on ne peut alléguer contre la religion chrétienne, aucune objection morale ou intellectuelle qui n'atteigne en même temps le déisme ; il pose comme l'idéal de l'honnête homme de mériter d'être approuvé par Jésus-Christ. « De quelque croyance que la critique rationnelle nous dépouille, dit-il, le Christ nous reste ; figure unique qui s'élève autant au-dessus de ses précurseurs que de ses successeurs. Il ne sert de rien de dire que le Christ n'est pas un personnage historique. Parmi ses disciples, qui était capable d'inventer les paroles qu'on attribue à Jésus, ou d'imaginer la vie et le caractère moral révélé dans l'Évangile ? » Ces aveux ne sauraient racheter les erreurs monstrueuses des *Essais*, mais ils sont pour le croyant, dans la bouche d'un tel ennemi, une consolation. G. K.

Étude sur la Franc-Maçonnerie, par Mgr L'Évêque d'Orléans. Paris, Ch. Douniol, 1875. In-8 de 92 p. — Prix : 1 fr. 50.

A tous les Francs-Maçons du monde, Lumière et Vérité. par M. l'abbé Level, curé de Delouze (Meuse). Bar-le-Duc, Constant Laguesse, éditeur ; Paris, V. Palmé, 1875. In-8 de 390 p. — Prix : 5 fr.

En voyant la Révolution faire le tour du monde, ébranler les bases

de l'ordre chez tous les peuples et aboutir partout à une persécution hypocrite ou violente du catholicisme, qui a pour objet non pas de faire prévaloir sur lui telle ou telle autre religion, mais d'établir à sa place la haine de tout culte et l'adoration des forces matérielles de la nature, en voyant, disons-nous, cet ensemble de faits, qui se reproduisent identiquement les mêmes dans les conditions sociales et politiques les plus diverses, on est amené à reconnaître qu'ils sont produits par un agent unique, et que cet agent est la Franc-Maçonnerie qui, depuis un siècle et demi, pénètre les sociétés modernes et les tient aujourd'hui enserrées dans un réseau formidablement lié.

A la voix de Pie IX, qui ne se lasse pas de signaler cet effrayant péril social, les livres se multiplient pour retracer l'histoire de la secte et de ses complots, et réfuter les sophismes à l'aide desquels elle dissimule son influence malfaisante aux yeux d'un grand nombre de ses adeptes, qui sont avant tout ses dupes.

Mgr l'évêque d'Orléans, qui est toujours sur la brèche quand il s'agit de signaler un péril et de combattre une erreur, a dressé un écrasant réquisitoire contre la franc-maçonnerie ; c'est d'après les aveux de ses adeptes qu'il la convainc d'être la négation, l'*antipode de la religion*, le *laboratoire de la révolution*, et l'*anéantissement à tout jamais du catholicisme et même de l'idée chrétienne*. Si la révolution a, de nos jours, si facilement triomphé, c'est que la franc-maçonnerie lui avait préparé le terrain ; M. de Lamartine le disait en 1848 : « C'est du fond de ces loges que sont émanées, d'abord dans l'ombre, puis dans le demi-jour, et enfin en pleine lumière, les idées qui ont jeté les fondements des révolutions de 1789, de 1830 et de 1848. » L'illustre prélat établit, dans une première partie, l'antagonisme radical de la franc-maçonnerie et de la religion ; dans une seconde, il examine si un homme sérieux, si un homme de bon sens peut être franc-maçon ; enfin, dans une troisième, il fait ressortir l'action politique et révolutionnaire de la franc-maçonnerie. La conclusion ressort tout naturellement de ce substantiel et éloquent exposé : la franc-maçonnerie est ou un danger ou une chimère ; tout chrétien doit y rester absolument étranger ; les hommes de bonne foi qui sont entrés dans la franc-maçonnerie doivent revenir à la grande Église catholique, où leur place est marquée.

— M. l'abbé Level, à son tour, a consacré ses studieux loisirs à ce grave sujet. Son livre n'est ni une brochure nerveuse et autorisée comme l'écrit de Mgr Dupanloup, ni un réquisitoire magistral qui épuise la cause comme le grand ouvrage du Père Deschamps, dont nous rendions compte récemment ; c'est une réfutation, page par page, du *Cours philosophique et interprétatif des initiations anciennes et modernes* de M. Ragon (*édition sacrée à l'usage des loges et des maçons seulement*). Cet ouvrage, qui est tombé entre les mains de M. Level, est

approuvé et recommandé à l'étude des maçons par le Grand Orient. Il résume très-exactement les idées qui servent de fond à l'enseignement des loges et que l'on retrouve dans la foule des journaux révolutionnaires, dont les rédacteurs vont puiser à cette source toute leur science. Sophismes habiles, grossières erreurs historiques, impudents mensonges, tout cela foisonne dans les discours des orateurs de loges comme dans ces journaux, et, en réfutant le livre de Ragon, on peut dire que l'auteur fait coup double.

L'origine et le plan de son livre disent assez qu'il ne faut pas demander à M. l'abbé Level une exposition d'ensemble de l'œuvre de la franc-maçonnerie. Comme il le dit lui-même sur la couverture de son volume, *c'est un ouvrage utile non-seulement aux francs-maçons, mais aussi à ceux qui ne le sont pas; c'est un excellent livre de lectures variées, intéressantes, instructives.* Nous souscrivons complétement à cette appréciation que l'auteur fait lui-même de son œuvre. Son érudition est à la fois sobre et sûre, et l'on y trouve une réponse à mille erreurs courantes, depuis cette idée que toutes les religions sont également bonnes, jusqu'à cette sottise (si souvent répétée dans le *Siècle* et peut-être dans les *Débats*), que le pouvoir suprême des Papes est une invention du moyen âge, *de ces siècles d'ignorance!*

En somme, cet ouvrage est exactement au niveau de la grande moyenne des lecteurs : nous voudrions le voir dans toutes les bibliothèques populaires, d'hôpital, de caserne, de paroisse ; il serait encore parfaitement à sa place dans une foule de cabinets de lecture. Partout, nous en sommes sûrs, il fera beaucoup de bien. C. J.

SCIENCES ET ARTS

Confucius. *Essai historique, par un Missionnaire.* Rome, imprimerie polyglotte de la Propagande ; Paris, Challamel, 1874. In-12 de 125 p. — Prix : 1 fr. 50.

Kong-fou-tse, ou, comme nous l'appelons en Europe, Confucius, exerce depuis vingt-quatre siècles une influence prodigieuse sur le plus vaste empire du monde. Il naquit en 551 avant Jésus-Christ, dans la ville de *Tséou-y*, royaume de *Lou*, aujourd'hui province du *Chantong*. A l'âge de trente ans, il se voua à la mission d'enseigner la sagesse, en citant les écrits des anciens et en rappelant leurs vertus. De nombreux disciples, plus de trente mille, se joignirent à lui et se livrèrent sous sa conduite à l'étude des vieux rites et des cérémonies. Il eut à supporter d'abord une vive opposition; cependant, plus tard, le roi de Lou, voulant le récompenser des services qu'il avait rendus à sa patrie, le choisit pour son premier ministre. La principauté de Lou devint

très-florissante sous sa sage administration, mais sa sévérité amena sa disgrâce. Il s'en consola en faisant de grands voyages et en mettant en ordre les livres sacrés appelés *King*. Il mourut l'an 479 avant Jésus-Christ. Sa doctrine est un grossier matérialisme, mêlé de panthéisme. S'il vénère ou s'il adore les ancêtres, c'est parce qu'ils font partie d'une région éthérée dont les éléments sont plus subtils. « Notre unique préoccupation, disait-il, doit être celle de la vie présente, sans trop rechercher les mystères de l'avenir (p. 39). » Il érigea en culte le respect du ciel et de la terre. Il recommandait cinq vertus principales : l'humanité, la justice, la conformité aux rites prescrits et aux usages établis, la droiture et la bonne foi. La morale de Confucius surpasse celle de plusieurs philosophes de l'antiquité ; elle renferme néanmoins des erreurs graves : ainsi il regarde la liberté, qui est le fondement de la morale, comme une vérité douteuse. Les Chinois rendent à ce philosophe un culte public, et lui offrent des sacrifices solennels au printemps et à l'automne, les poils et le sang de la victime lui sont spécialement consacrés. On a tour à tour vanté et déprécié outre mesure la doctrine de Confucius. « Des auteurs l'appellent le plus grand génie qui ait illustré l'humanité ; d'autres ne craignent pas de lui donner l'épithète d'ignorant. Confucius ne fut ni l'un ni l'autre, mais un prétendu sage que la postérité a trop exalté. » Telle est la conclusion de M. F. G., le missionnaire auteur de notre opuscule. On voit, en le lisant, qu'il connaît parfaitement son sujet et qu'il a vécu au milieu du peuple qui rend à Confucius un culte superstitieux. Outre les écrivains modernes qu'il a consultés, il a surtout puisé ses documents dans le *On-king*, le *Ta-hio*, le *Len-yu*, le *Tchang-rong* et le *Kia-yu*. Il écrit simplement, clairement et sobrement. La Sacrée Congrégation de la Propagande a fait imprimer cette œuvre principalement dans le but d'être utile aux missionnaires, mais elle sera en même temps très-précieuse pour tous ceux qui aiment à connaître l'histoire de la philosophie et celle des fausses religions. Ces quelques pages sont plus riches en renseignements que maints gros volumes. G. K.

Introduction à la Science sociale, par Herbert Spencer. Paris, Germer-Baillière, 1874. In-8 de 435 p. — Prix : 6 fr.

La Question sociale. *Réponse au journal « le Rappel, »* par J.-L. Mazaroz. Paris, Dentu, 1874. In-8 de 95 p. — Prix : 2 fr.

Les phénomènes sociaux sont-ils susceptibles de faire, comme les phénomènes physiques ou astronomiques, l'objet d'une science proprement dite ? Est-il possible d'analyser les éléments qui constituent le corps social, de mesurer les forces qui agissent sur ces éléments, de calculer mathématiquement les résultats de ces forces ? Nous en doutons fort. Les prétentions de ce genre nous ont toujours paru en con-

tradiction avec les données de l'histoire, avec la notion même de la liberté individuelle, enfin, et surtout, avec la croyance à l'intervention d'une puissance providentielle dans le gouvernement des choses humaines. Le livre de M. Herbert Spencer n'est pas fait pour nous rallier à cette conception d'une prétendue science sociale. Son système, qu'il intitule la « Doctrine de l'Évolution, » n'est au fond qu'une application nouvelle des théories matérialistes dont la réfutation a été cent fois reproduite. Il fait exactement pour la société ce que Darwin fit avant lui pour l'individu. Au début, les lois et les formes sociales furent ce que devaient être les formes et les lois d'une association de singes ; mais des évolutions successives nous entraînent vers le progrès indéfini. L'auteur prévoit que des objections lui seront faites au nom des principes spiritualistes et chrétiens ; mais cela ne l'arrête pas. Il ne lui déplaît pas d'être comparé à Anaxagore, « accusé de blasphème pour avoir... tenté d'assigner des lois invariables aux phénomènes solaires... Attribuer uniquement les actions sociales et les événements politiques à des causes naturelles, et rayer la Providence du nombre des facteurs, c'est pour l'homme religieux de notre siècle ce qu'était pour le Grec dévot la dépersonnification d'Hélios et l'explication du mouvement des sphères célestes autrement que par une action directe des dieux (p. 424). »

On saura faire bonne justice de ces utopies malsaines ou impies, qui sont si peu scientifiques au fond. Quant à la forme, elle n'affecte, hélas! que des allures trop scientifiques pour l'agrément du lecteur. M. Herbert Spencer rejettera les expressions trop vulgaires de dévouement ou de charité ; il dira : *activités altruistiques*. Pour énoncer cette idée que le patriotisme peut engendrer des préjugés, et que la réaction contre ces préjugés peut, à son tour, produire d'autres exagérations, il s'exprimera en ces termes : « Du périhélie du patriotisme, le citoyen est emporté vers l'aphélie de l'anti-patriotisme, et il est presque certain qu'il se formera des idées qui, au lieu d'être, pour ainsi dire, circulaires et bien équilibrées de tous les côtés, seront plus ou moins excentriques (p. 260). » Il faut une certaine patience pour mener à bien la lecture de 435 pages écrites dans ce style-là.

Et ce n'est pas tout encore. Des comparaisons aussi souvent puériles qu'ingénieuses, des anecdotes que l'on pourrait qualifier de racontars, des digressions interminables dans le domaine de la chimie, de l'histoire naturelle, de la mécanique, de la linguistique, de la médecine même (voir notamment p. 88-94), achèvent de causer une fatigue qui n'est pas compensée par les observations utiles et intéressantes que l'on rencontre çà et là.

— Les hommes qui se préoccupent de la question ouvrière — la plus capitale peut-être des questions contemporaines — ont apprécié la

haute valeur d'un premier volume récemment publié par M. Mazaroz, sous ce titre : *La Revanche de la France par le travail.* La brochure que nous annonçons n'est qu'un extrait du second volume, destiné à paraître prochainement. L'auteur s'attache d'abord à examiner, dans son principe et dans ses conséquences, l'œuvre des physiocrates et notamment de Turgot. Il ne ménage pas à l'édit du 12 mars 1776, abolissant les maîtrises et les jurandes, des critiques qu'il motive fortement et qui ne sont que trop bien justifiées. Cette partie de son travail offre le plus réel intérêt. Nous aurions seulement désiré qu'il fît mieux ressortir l'influence de la foi religieuse et des mœurs chrétiennes, hors desquelles il ne saurait exister de discipline sociale, et qui, plus que tout le reste, contribuaient à assurer la prospérité des corporations ouvrières. Cette réserve émise, nous nous associons pleinement à sa conclusion ainsi formulée : « J'ai dit assez souvent et assez longuement que je ne réclame pas le rétablissement des anciennes corporations dans notre société actuelle, pour n'avoir pas besoin de le répéter ici. Ce que je demande..., c'est le rétablissement des droits d'association et de réunion professionelles, fonctionnant par le suffrage universel, avec toutes les libertés individuelles les plus étendues, lesquelles... ne doivent avoir pour limites que celles du prochain. »

Pourquoi nous faut-il ajouter qu'après cette étude consciencieuse sur l'Édit de 1776, M. Mazaroz commet la faute d'aborder d'autres questions très-complexes qui sortent visiblement de sa compétence ? Son plan de réforme administrative, dont la base serait le syndicat cantonal, aurait besoin d'être plus nettement défini pour fournir matière à discussion. Le système d'organisation militaire qu'il ébauche à grands traits, aurait pour moindre défaut de détruire notre armée ; inconvénient sérieux contre lequel nous nous sentons médiocrement rassurés par cette affirmation gratuite : « Un peuple qui s'organise pour progresser et se développer par le travail, ne doit avoir et n'aura jamais aucun ennemi ; car toutes les puissances étrangères lui seront forcément sympathiques. »

Nous arrivons à une dernière observation, qu'on aurait tort de prendre pour une querelle de mots, car elle vise le fond même des théories. Ne serait-il pas quelquefois arrivé à M. Mazaroz d'être dupe lui-même d'une terminologie peu intelligible à force d'être compréhensive ? Pour ne citer que deux exemples, quelle est sa pensée précise, lorsqu'il oppose la *Corporation gouvernementale* aux *Corporations ouvrières* ? Quel est le sens définitif sous sa plume du mot *physiocratie,* qu'il emploie en des acceptions fort diverses, et dont il finit par donner (p. 57) cette définition au moins bizarre : « Physiocratie veut dire : Règne et commandement de l'esprit ? »

A. DE CLAYE.

Du Régime des travaux publics en Angleterre, par Ch. de Franqueville, maître des requêtes au Conseil d'Etat, secrétaire de la Commission centrale des chemins de fer au Ministère des Travaux publics. 2e édition. Paris, Hachette. 1875. 4 vol. in-8 de x-395, 476, ix-412 et 444 p. avec 4 cartes — Prix : 30 fr.

L'ouvrage considérable que vient de publier notre collaborateur M. Ch. de Franqueville, a le caractère et l'importance d'un document officiel. Chargé à plusieurs reprises par le Gouvernement de missions spéciales en Angleterre, il y a étudié, dans son ensemble et ses détails, le régime des travaux publics, et c'est le résultat d'informations recueillies sur les lieux mêmes, de la bouche des hommes les plus compétents, qu'il a consigné dans les quatre volumes que nous annonçons aujourd'hui.

Les chemins de fer y tiennent nécessairement la première et la plus grande place ; mais la législation et la situation des voies de terre, ainsi que de la navigation intérieure du Royaume-Uni, font également l'objet de chapitres spéciaux fort instructifs.

L'histoire des chemins de fer anglais se divise en cinq périodes. La première, celle des essais, commence avec le siècle par la concession de la petite voie ferrée du Surrey, à traction par chevaux, et se termine en 1830 par l'ouverture au public de la ligne de Manchester à Liverpool. La seconde, de 1830 à 1845, est celle de l'enfance. Elle est suivie en 1845 de la crise que l'on a nommée la manie ou la folie des chemins de fer, et qui eut pour résultat d'élever à 1,307 kilomètres, de 1845 à 1850, la moyenne annuelle des constructions, qui n'avait été que de 386 kilomètres dans la période quinquennale précédente. La réaction ne tarda pas; les fluctuations de prix avaient été telles que le capital des vingt-trois grandes compagnies, qui en 1845 faisait prime de 559 millions, accusait au contraire, aux cours de 1852, une perte de 351 millions sur les taux d'émission; les affaires se ralentirent, et en même temps s'ouvrit une phase nouvelle, celle de la concurrence entre les compagnies, d'une guerre de tarifs, qui se fit au bénéfice du public. Enfin, depuis 1858, l'industrie des chemins de fer est entrée, de l'autre côté du détroit, dans une cinquième période : des fusions, opérées sur la plus large échelle, tendent chaque jour davantage à la formation de grands réseaux régionaux; là où elles n'ont pu se réaliser, des traités d'exploitation sont intervenus; la concurrence des canaux se trouve absorbée jusqu'à concurrence des deux cinquièmes au moins, annihilée pour le surplus, de sorte que, en dehors des pouvoirs publics et malgré eux, le monopole s'est constitué et existe aujourd'hui en réalité.

Après cet exposé historique, d'où deux faits capitaux se dégagent, la construction du réseau ferré par la seule initiative individuelle, la perpétuité des concessions, sous réserve du droit de rachat de l'État,

l'auteur aborde l'étude de la législation actuelle. Il fait connaître, dans son mécanisme original, par un heureux choix de citations empruntées aux pièces officielles, la procédure contradictoire, relativement coûteuse, à laquelle est soumise, devant les commissions du Parlement, juge souverain de fait, l'obtention des bills privés portant concession d'une ligne nouvelle, ou modification à un titre quelconque d'une concession antérieure. Il y a eu 3,786 de ces actes rendus depuis 1801; 111 seulement sont antérieurs à 1833; 3,675 postérieurs, ce qui donne, pour les quarante dernières années, une moyenne annuelle de plus de 92 actes. Le régime, si différent du nôtre, et nous ajouterons jusqu'à présent si peu connu de nous, que pratique l'Angleterre, offre aux intérêts privés les plus complètes garanties; il nous semble trop refuser aux pouvoirs exécutif et législatif même, bien que celui-ci ait la haute main à cet égard, les moyens d'action nécessaires pour assurer aux intérêts généraux du pays les satisfactions auxquelles ils ont droit, en matière de voies ferrées; il a créé au gouvernement des difficultés graves pour les transports de la poste, ainsi que pour ceux de la guerre et de la marine, et rend à peu près illusoire son contrôle vis-à-vis de services réellement publics, dont le budget dépasse aujourd'hui les trois quarts du budget de l'État.

Nous voudrions qu'il nous fût loisible de suivre M. de Franqueville dans les détails pleins d'intérêt qu'il donne et qu'il a su puiser à des sources généralement fermées au public anglais lui-même, sur la situation financière des compagnies, dont le capital réalisé, actions et obligations, s'élevait, fin 1873, à 15 milliards, et les recettes annuelles à 1,458 millions brut et 681 et demi net; sur les tarifs multiples perçus pour le transport soit des voyageurs soit des marchandises, et dont les difficultés d'application ne peuvent se résoudre qu'à l'aide du *Railway clearing House;* sur la constitution des trois réseaux anglais, écossais et irlandais, qui, au 1er janvier 1874, comptaient ensemble 25,892 kilomètres; sur les voies de terre, routes à la charge soit des paroisses, soit des districts, routes à péage, ponts, bacs, tramways et locomotives routières; enfin, sur la navigation dont tous les services, ou peu s'en faut, canaux, ports, docks, phares et balises, sont entre les mains de compagnies, de corporations ou d'autorités locales, que l'État s'est borné généralement à autoriser et à investir du droit de percevoir des taxes. Mais nous ne pouvons que relever ici ces titres de chapitres, et nous devons également nous contenter de signaler à l'attention, d'une manière spéciale, le curieux parallèle qu'établit l'auteur (t. II, p. 382-472) entre le régime anglais et le régime français, si radicalement dissemblables en matière de travaux publics, ainsi que les judicieuses observations qui l'amènent à conclure en faveur du second.

L'exposé des principes généraux de la législation anglaise occupe les deux premiers volumes de l'ouvrage. Les deux derniers sont consacrés à la reproduction, soit *in extenso*, soit par analyse, suivant leur importance, des textes législatifs eux-mêmes, traduits et disposés par ordre de matières, ce qui n'a pas été, pour M. de Franqueville, la partie la moins délicate ni la moins ardue de sa tâche. Le tome III comprend les bills et actes généraux, au nombre de soixante-seize, relatifs aux chemins de fer, et se termine par le modèle-type d'un acte de concession d'après la formule la plus récente. Le tome IV réunit toutes les lois qui affectent le régime des voies de terre et concernent les divers services de la navigation. Un appendice (p. 293-394) fait connaître les règlements de la Chambre des Communes et de celle des Lords sur les bills privés.

Quatre cartes (les chemins de fer de l'Angleterre, les chemins de fer de l'Écosse, les chemins de fer de l'Irlande, les voies navigables de l'Angleterre en 1874) et un index détaillé complètent ce véritable code des travaux publics de la Grande-Bretagne, dont les lecteurs français ne seront pas, croyons-nous, les seuls à faire leur sérieux profit.

H. de Luçay.

Naturkraft und Geisteswalten, Betrachtungen ueber Natur und Kultur-Leben (*Forces de la Nature et règne de l'Esprit. Essais sur le monde naturel et le monde civilisé*), von A. Bernstein. Berlin, Franz Duncker, 1874. In-8 de 312 p.

Nous voudrions qu'il fût aisé de faire deux parts, dans ce livre : l'une contenant d'assez bons essais de vulgarisation scientifique ; l'autre formée des lieux communs déclamatoires de la rhétorique socialiste et antichrétienne. Nous pourrions avec plaisir louer la première part, et blâmer seulement la seconde. Mais M. Bernstein a mêlé presque partout ces éléments hétérogènes. Parmi les treize morceaux détachés qui composent ce recueil, à peine en est-il un où l'exposition populaire des progrès de la science ne soit employée à propager les illusions rationalistes et l'idolâtrie de l'humanité. M. Bernstein ne croit qu'aux sciences naturelles, et au sentiment philanthropique qu'il considère comme le résidu essentiel de la religion ; mais ces idoles de son esprit lui inspirent la foi la plus crédule. Ses connaissances sont étendues et variées; mais son livre ne prouve pas qu'elles soient profondes, même sur un seul point, si ce n'est peut-être en astronomie physique. Un journal allemand a souhaité qu'il devînt promptement « l'hôte bien aimé et le conseiller de toutes les familles. » Sa forme attrayante peut charmer le public impressionnable et peu instruit auquel il s'adresse. Mais son influence malsaine propagerait efficacement un scepticisme confus, paré des grands noms de la vérité, de la religion et de la charité.

P. Ledoux.

Histoire d'une forteresse. Texte et dessins, par VIOLLET-LE-DUC. Paris. Hetzel, s. d. (1875). Gr. in-8 j. de 368 p. — Prix : 9 fr.

Nous sommes au temps des Gaulois : le Val d'Ohet sert de refuge aux habitants de la contrée, menacés par l'invasion de grands hommes aux cheveux blonds. Deux siècles plus tard, vers l'an 389 avant Jésus-Christ, le territoire d'Ohet est devenu la vallée d'Avon; on y a construit un *oppidum*, et voici que Sigild, proclamé Brenn, y soutient un siége contre des hordes barbares. Nouveau siége, fait par César, de la cité d'Avon, pendant la guerre des Gaules : l'*oppidum* est détruit, et César y établit un camp permanent. Nous arrivons à l'invasion des Germains : *Abonia* est une cité fortifiée et a pris de Julien, venu en 359 dans les Gaules pour en chasser les barbares, le nom de *cité Juliana*. Le troisième siége viendra bientôt : Childebert et Clotaire le font en 532, et s'emparent de la place sur Gondomar, roi des Bourguignons, qui s'y était enfermé. Au douzième siècle, le château de Roche-Pont s'élève à côté de la *cité Juliana*, devenue la ville et l'abbaye de Saint-Julien : description du château féodal, qu'on est en train de fortifier, et qui bientôt va être assiégé par le duc de Bourgogne. Mais l'introduction de l'artillerie change toutes les conditions de la guerre de siéges. Louis XI assiége en 1478 la ville de Roche-Pont, occupée par les troupes de Maximilien ; la ville est brillamment mais inutilement défendue par le sire de Montcler. Fortifiée par Errard de Bar-le-Duc, ingénieur du temps de Henri IV, puis plus tard par Vauban, la ville est attaquée en 1636 par les impériaux, et en 1814 par les alliés. Le colonel Dubois se couronne de gloire dans ce dernier siége, et ne sort de la place que le 5 avril, à la tête de sept cents soldats, en apprenant la capitulation de Paris du 1er avril et l'abdication de Napoléon. Enfin, dans la terrible invasion de 1870, si nous n'avons ni siége ni vaillante défense, nous avons un aperçu de la façon dont la résistance eût pu être organisée, tracé, durant son internement en Suisse, par le capitaine Jean, qui était de Roche-Pont.

Tel est l'ouvrage, moitié sérieux, moitié romanesque, de M. Viollet-le-Duc. Dans le cadre de ces récits, tracés d'une plume pittoresque et facile, il a su introduire tous les détails techniques que comportait la matière et donner l'histoire fort curieuse des moyens d'attaque et de défense employés depuis les temps barbares jusqu'à nos jours. Pourquoi n'a-t-il pas su s'affranchir ici de ces tendances démocratiques qui se sont accentuées chez lui dans ces dernières années? Il nous parle quelque part (pp. 150 et suiv.) des moines avec un ton qui ne serait pas déplacé dans les colonnes du *Siècle* ou d'autres journaux de la libre-pensée : point n'était besoin de laisser percer ainsi le bout de l'oreille, et de pareils *hors-d'œuvre* sont d'autant plus regrettables que cet ouvrage, d'une fort belle exécution typographique, enrichi de

nombreuses planches très-bien exécutées, se présente à nous comme faisant partie d'une *Bibliothèque d'éducation et de récréation.*

EMMANUEL D'AUBECOURT.

Os musicos Portuguezes (*Biographia-Bibliographia*), par JOACQUIN DE VOSCONCELLES. Porto, 1870. 2 vol. in-8 de 300 et 300 p.

Voici deux volumes dont, quoique déjà vieux de date, nous rendons compte volontiers, car, tout en méritant d'attirer l'attention de l'artiste et de l'historien, ils ne sont pas encore, vraisemblablement, très-connus du public français. Tel est, assez généralement parmi nous, le sort réservé aux livres écrits en langue portugaise. L'auteur a été mu par un louable sentiment de patriotisme. Pourquoi, s'écrie-t-il dans son introduction, n'existe-t-il aucun ouvrage spécial qui fasse revivre la mémoire des musiciens de la Lusitanie ? Est-ce que les autres peuples n'ont pas donné à cet égard, un exemple bon à suivre ? Laissons de côté les grandes nations européennes, nous pouvons citer, pour la Bohême et la Moravie, le *Kuenstler Lexicon* de Dlabucz ; pour la Pologne, les *Musiciens Polonais* de Sowinski. D'ailleurs, il faut bien le reconnaître, le Portugal n'a pas montré pour les autres arts la même indifférence que pour la musique. Les publications de Taborda, du cardinal Saraïva, de Volkemore, Machado sont à peu près exclusivement consacrées à la biographie de peintres, de sculpteurs, et les musiciens n'y figurent presque qu'à titre d'exceptions. Tel est le motif qui décida notre auteur à entreprendre le présent travail, véritable monument élevé aux gloires musicales de son pays. Le plan par lui adopté nous semble à la fois le plus simple et le plus propre à faciliter les recherches. Il est vrai que l'ordre chronologique et historique s'y trouve complétement sacrifié à ce que nous pourrions appeler l'ordre alphabétique. L'on débute par Adaô (Vicente Perreira), artiste de la dernière moitié du dernier siècle, pour finir par Villa-Lobos, né à Elvas, vers la fin du dix-septième siècle, et qui fut maître de chapelle dans la cathédrale de cette ville. Du reste, si par sa composition, l'ouvrage dont nous rendons compte, se prête difficilement à une analyse détaillée, l'on doit rendre pleine justice à la patience et aux laborieuses recherches de son auteur. Il ne craint pas de remonter jusqu'avant l'année 1350, pour saisir les premiers accents de la muse nationale. On remarquera l'abondance des œuvres d'un caractère religieux, par opposition à celles qui appartiennent au style profane. Il nous semble que l'enthousiasme patriotique entraîne parfois M. de Vosconcelles un peu loin. Sans doute, les artistes de mérite n'ont point fait défaut à la Lusitanie, mais enfin l'école musicale de ce pays soutiendrait difficilement la comparaison avec celle de l'Italie ou même de la France. Et puis que signifie cette admiration

étrange pour les pères du protestantisme ? Est-ce que l'auteur voudrait faire passer Luther et Zwingle pour des protecteurs, jusqu'à ce jour ignorés, des beaux-arts ? L'idée, à coup sûr, semblerait plus originale que vraie. M. Vosconcelles appartiendrait-il, par hasard, à la religion réformée ? Ne serait-il pas plutôt, tout simplement, un adepte de la libre pensée ? H. DE CHARENCEY.

BELLES-LETTRES

Bidasari, *Poëme malai, précédé des traditions poétiques de l'Orient et de l'Occident,* par M. LOUIS DE BACKER. Paris, E. Plon, 1875. In-8 de 268 p. — Prix : 6 fr.

M. Louis de Backer est bien connu déjà du public savant, par ses nombreuses et intéressantes publications sur les langues germaniques, les tables Eugubiennes, l'archipel indien, etc. Bidasari est la première traduction qu'il offre aux érudits, d'un ouvrage rédigé dans une des langues de l'Orient, par l'intermédiaire, il est vrai, de la traduction hollandaise de M. Van Hœvell. Sans doute ce n'est point sans motif sérieux que notre compatriote a voulu débuter dans cette voie par la publication d'un roman, ce genre de production étant, en définitive, ce qui nous initie le plus intimement à la vie journalière, aux mœurs, aux idées d'un peuple. A coup sûr, la traduction des romans chinois *Blanche et Bleue*, *les deux Cousines*, renseigna mieux le lecteur européen sur les usages domestiques, la constitution de la famille dans le Céleste Empire, que ne l'avait fait celle des œuvres de Lao-Tseu ou de Confucius.

Le livre dont nous rendons compte en ce moment fournit un nouvel argument en faveur de cette manière de voir. L'origine purement malaie de *Bidasari* semble parfaitement établie par les savantes recherches de M. de Backer. C'est un roman en vers rédigé par un fakir ou moine musulman, mais sur un texte malai plus ancien et en prose. Effectivement, certains détails du récit attestent une parenté lointaine entre le récit océanien et notre conte populaire de la *Belle au Bois Dormant*. Cette particularité peut, à elle seule, être signalée comme une preuve de haute antiquité. De plus, on y rencontre des données panthéistiques sur la transmigration des âmes qui, bien évidemment, ne sont pas de provenance musulmane. Nous y voyons autant de souvenirs de l'époque où les races de l'Archipel, adonnées soit au Brahmanisme, soit au Bouddhisme, n'avaient point encore opéré leur conversion à la loi du prophète.

Le canevas du poëme de Bidasari est des plus simples. Un radjah malai, déjà marié à une princesse belle et fidèle, mais d'un caractère

acariâtre, entend citer Bidasari, que l'on croit fille d'un riche marchand du pays, comme une merveille de grâce et de douceur. Il se trouve enflammé d'un vif désir de la donner pour compagne à sa première épouse. Toute l'intrigue roule sur les moyens employés par celle-ci, afin d'empêcher son mari de la contraindre à accepter une rivale. Elle finit par succomber dans cette lutte inégale, et le prince épouse Bidasari, dont la naissance royale se trouve clairement constatée. L'on sent, d'une manière frappante, l'influence des idées de l'Orient, dans la peinture que fait l'auteur du caractère des deux conjoints. Le monarque volage qui oublie ses premières amours, pour s'engager dans de nouveaux liens, est cité comme un personnage accompli et orné de toutes les vertus. Au contraire, le rôle sacrifié, c'est celui de la princesse : on la représente jalouse, cruelle, emportée, le tout parce qu'elle n'entend partager avec aucune autre le cœur de son mari.

Somme toute, ce réalisme qui caractérise la plupart des productions littéraires des habitants de l'Archipel, éclate à un haut degré dans *Bidasari*. Cela ne le rend que plus intéressant au point de vue ethnographique. M. de Backer a, et avec raison, supprimé quelques passages scabreux, quelques redites et répétitions peu conformes au goût européen.

Quoi qu'il en soit, la publication d'ouvrages de ce genre, fussent-ils traduits du hollandais, langue peu cultivée en France, mérite d'être signalée à l'attention du public et encouragée. Si les récits de la muse océanienne ne peuvent nous fournir des modèles au point de vue littéraire, ils ont, du moins, le mérite de nous faire pénétrer chaque jour davantage dans la connaissance des mœurs de l'Orient moderne.

Tout en rendant pleine justice à la traduction de Bidasari, qu'il nous soit permis de glisser un simple mot de critique. Certains des rapprochements faits par M. de Backer entre les contes de la Malaisie et ceux de l'Europe occidentale nous semblent légèrement hasardés, mais cela n'empêche pas que la plupart d'entre eux ne doivent être considérés comme évidents. H. DE CHARENCEY.

Lo Rondallayre, quentos populars catalans, coleccionats par F. MASPON Y LABROS. Troisième série. Barcelone, Alvar Verdaguer, 1875. In-8 de XX-173 p.

Lorsque nos lecteurs sauront qu'en catalan le mot *Rondalla* signifie conte, ils s'expliqueront le titre que nous venons d'écrire : le Rondallayre est un recueil de contes, de contes souvent très-semblables aux nôtres — qui ne sont pas plus à nous qu'à toutes les nations du monde, — à ceux enfin que Perrault, que Mme d'Aulnoy, que Mme Leprince de Beaumont, que nos mères, nos nourrices, nos bonnes ont

répétés à notre enfance : c'est à propos de ces merveilleux récits qu'on peut surtout redire l'hémistiche de Musset.

Tout appartient à tous.

Ces ressemblances mêmes sont un des côtés les plus curieux de cette branche de la littérature populaire : elles montrent ce que la poésie ayant une même origine avait commencé à révéler, quels liens, peu soupçonnés autrefois, reliaient tous les peuples ; *Cendrillon* est aussi connue en Allemagne qu'en Sicile et qu'en Catalogne. La Fontaine aurait pu prendre le plaisir de se faire raconter *Peau d'âne* en dialecte italien ou en catalan, et, lui qui aimait les vieux livres, en retrouver la donnée dans notre antique *roman de la Mannekinei* ou dans l'histoire *del rey de Hungria*. Tel conte, reputé originaire des bords du Rhin, a été recueilli dans l'Armagnac par M. Bladé, en Bretagne par E. Souvestre, près de Pise par Comparetti, près de Palerme par Pitré, aux environs de Barcelone par Maspon y Labros. Beaucoup de ces curieux rapprochements ont été faits dans les préfaces intéressantes dont sont précédées les trois séries du *Rondallayre*, qui mérite à tous égards une place très-distinguée parmi les recueils analogues, ce qui, s'il fait grand honneur à son auteur, fait honneur aussi à son éditeur et imprimeur, l'actif et intelligent Don Alvar Verdaguer.

TH. DE PUYMAIGRE.

Macready's Reminiscences, and Selections from his Diaries and Letters. London, Macmillan and Co, 1875. 2 vol. in-8 ensemble de 960 p. — Prix : 32 fr.

Les lecteurs français connaissent très-peu le théâtre anglais contemporain ; et quand je parle du théâtre, je n'entends pas seulement le répertoire des pièces nouvelles, mais l'histoire des acteurs, la chronique des coulisses, etc., etc. C'est pourtant un sujet qui ne manque pas d'intérêt, et qui mérite la peine qu'on s'y arrête. En thèse générale, parler d'un sujet comme celui-là, c'est se placer sur un terrain dangereux ; mais il y a des exceptions à toutes les règles, et la biographie de Macready est un livre dont je n'hésite pas à recommander la lecture. D'abord, elle est très-bien écrite, ni démésurément longue, ni trop écourtée ; la correspondance du célèbre acteur a fourni des matériaux choisis avec beaucoup de tact, et lorsqu'on ferme le second volume, à la dernière page, on ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment de respect sincère et profond pour celui qui s'est attaché, depuis le début de sa carrière dramatique jusqu'à son dernier jour, à faire régner, non-seulement les convenances, mais la moralité dans une entreprise théâtrale.

Né en 1793, Macready forme pour ainsi dire un trait d'union entre les anciens camarades de Garrick et les acteurs d'aujourd'hui. Kelly,

Reynolds, Bannister et nombre d'autres artistes appréciés en Angleterre avaient pu le voir, lorsque, jeune encore, il s'essayait à déclamer les rôles de *Lazarillo* et de *Zanga ;* tandis, qu'arrivé enfin à la maturité de son talent, il jouait dans les mêmes pièces que Miss Faucitt, Edmond Kean et Mrs Nesbitt. Quand un acteur a eu la chance de recevoir une éducation classique et de passer quelques années sur les bancs des colléges, c'est un avantage inappréciable, parce que le talent naturel le plus vrai, l'entente de la scène la plus complète ne sauraient suffire à faire comprendre le sens des personnages de Shakespeare et le milieu historique où ils sont placés. Cet avantage échut à Macready ; sans prétendre passer pour *scholar*, c'était un homme instruit et goûtant profondément la littérature ; on comprend facilement quelle supériorité une certaine culture intellectuelle donne à l'acteur chargé de jouer le rôle de Wolsey, d'Othello ou d'Hamlet. C'est à Birmingham que Macready débuta, comme Roméo, dans l'immortelle pièce de Shakespeare ; il eut, dit-on, un moment de frayeur à son entrée en scène; mais il se remit bientôt, et obtint un légitime succès. Un des endroits les plus amusants de l'ouvrage dont je parle, est celui où l'auteur nous montre le jeune tragédien jouant à Newcastle avec Mrs Siddons. Il y avait de quoi faire trembler un novice ; mais, avant la représentation, il dut aller à l'hôtel où logeait la célèbre actrice afin de répéter avec elle les principales scènes ; elle le plaisanta beaucoup sur sa frayeur, le mit tout de suite à son aise, et la soirée se passa à la satisfaction générale.

Macready, disons-le hautement, était non-seulement un homme d'une moralité irréprochable, mais un chrétien véritable, et qui n'avait pas honte d'avouer ses opinions religieuses, à une époque où l'incrédulité était de bon ton. Lorsque le directeur du théâtre de Durry Lane lui offrit un engagement, Lord Byron s'écria d'un ton ironique: « Bon! « je suppose qu'à cause de sa moralité, Macready demandera cinq « livres sterling par semaine de surcroît ! » — La biographie publiée par Sir F. Pollock, et illustrée de quatre portraits, est un livre à se procurer, et qui fait le plus grand honneur à tous ceux qui y ont contribué.

GUSTAVE MASSON.

Novelline popolari italiane, publicate ed illustrate da DOMENICO COMPARETTI. Vol. primo. Rome, Turin, Florence, Ermano Loescher, 1875. In-8 de 310 p. — Prix : 4 fr.

Nous sommes loin du temps où, dans les merveilleuses fictions qui amusent les enfants de tous les pays — et qui les amusent souvent par le récit de mêmes aventures transportées on ne sait quand ni comment dans les contrées les plus éloignées les unes des autres — on ne voyait que des contes ayant de l'intérêt seulement pour le très-jeune public

dont ils charment l'imagination. Les savants s'occupent partout des contes populaires et y découvrent quelquefois des choses plus extraordinaires que les prodiges dont ils sont remplis. On sait jusqu'où sont allés les partisans des interprétations mythiques qui impatientaient déjà Charles Nodier et le poussaient à écrire cette phrase où d'incontestables ramifications sont niées d'une manière trop absolue : « L'Inde n'a rien à voir dans tout cela, et l'intervention officieuse des adorateurs de Brahma dans la composition si spontanée de nos jolis contes de fées n'est qu'un conte de savant qui ne vaudra jamais les autres. » L'Italie n'est pas restée en arrière dans ce grand mouvement vers la littérature populaire. Nous avons déjà parlé du recueil que l'on doit à M. G. Pitrè ; un écrivain des plus remarquables, un érudit de premier ordre, l'auteur de la belle étude *Il libro di Sindibad* et du magnifique ouvrage *Virgilio nel medio evo* dont il a été parlé ici-même, M. Domenico Comparetti, a commencé, il y a quelques années, en s'associant M. d'Ancona, une importante collection qui, sous ce titre : *Canti e racconti del popolo italiano,* contiendra non-seulement les poésies mais encore les chants populaires de sa patrie. Les chants du Montferrat et ceux des provinces méridionales forment les trois premiers volumes de cette collection ; le tome IV, paru récemment, contient ceux de la marche d'Ancône ; enfin le tome V, que nous venons de recevoir, inaugure la série des contes. On comprendra que nous ne pouvons parler ici des poésies : il faudrait consacrer un long article à cet excellent recueil, qui a achevé de nous montrer que l'Italie, si riche en poëtes érudits, ne l'est pas moins en poëtes populaires. Nous ne voulons donc que dire quelques mots du tome V. Il renferme soixante dix contes. Ces contes ne sont pas divisés par provinces, et peut être est-ce à regretter ; ainsi, à côté d'un récit venu de la Basilicate, on en trouve un autre recueilli dans le Montferrat ou la Toscane. Ils sont parfaitement narrés, sans les longueurs, sans les répétitions qui alourdissent souvent des récits de ce genre, et aussi sans aucune prétention littéraire. Toutefois, on peut deviner le littérateur au plaisir qu'on éprouve à la lecture de ses contes. « C'est une grande habileté que de savoir cacher son habileté, » a dit je ne sais quel moraliste. M. Comparetti a eu cette habileté là : il a su faire oublier qu'il était un remarquable écrivain ; mais ce n'est qu'un écrivain des plus distingués qui a pu reproduire ces fables avec ce naturel, cette simplicité et surtout cette indispensable apparence de candide crédulité. La plupart des contes qu'il a réunis peuvent être confrontés avec des récits analogues fournis par diverses contrées, par la France, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Orient ; mais ce n'est pas dans ce premier volume que M. Comparetti s'est occupé de cette étude comparative. Il promet de nous la donner à la fin du recueil, et l'on peut être sûr

qu'elle sera bien curieuse. Quand on se rappelle la prodigieuse érudition que l'auteur a montrée dans son *Virgilio*, on se dit que si quelqu'un peut espérer être à peu près complet dans un travail de ce genre, ce doit être M. Comparetti. TH. DE PUYMAIGRE.

Histoire de la littérature contemporaine en Angleterre (1830-1874), par ODYSSE BAROT. Paris, Charpentier, 1875. In-12 de 508 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Odysse Barot a résolu le difficile problème de faire contenir le plus de choses possibles dans le plus petit espace. Son *Histoire de la littérature contemporaine en Angleterre* est, sous ce rapport, une sorte de chef-d'œuvre. L'ouvrage débute par une revue à vol d'oiseau de la littérature anglaise depuis ses origines jusqu'en 1830. Après cette introduction, l'auteur aborde directement son sujet, et ne sort pas du domaine contemporain. Il étudie d'abord les poëtes : Thomas Hood, Caroline Norton, Alfred Tennyson, Elisabeth Barret Browning, Charles Mackay, Bailey, Horne, William Thom, Robert Browning, Swinburne, Austin, Dobel, Iza Craig, Elisa Cook, Coventry Patmore, William Allingham, Miss Ingelow, Edgar Poë (l'Américain), Longfellow, Bryant, Leland et Albert Pike. Viennent ensuite les romanciers : Harrisson Ainsworth, Gorre, Francis Trollope, Lady Blessington, Cooper, Maryatt, Mayne-Reid, Washington Irving, Charles Dickens, Thackeray, Charlotte Brontë, Bulwer-Lytton, Disraeli, Samuel Warren, Georges Reynolds, Harriet Beecher Stove, Nathaniel Hawthorne, Georges Eliot, Wilkie Collins, Charles Reade, Thomas Hughes, Miss Cummins, Bret Harte, Elisabeth Braddon, Antony Trollope, Whyte-Melville, Alfred Lawrence, Edward Jenkins, etc. Après les romanciers, les historiens : Henry Hallam, Cornwal Lewis, Erskine May, Macaulay, Thomas Carlyle, Alison, Froude, Palgrave, Freeman, Stirling Maxwel, Stanhope, Georges Grote, Prescott, Ticknor, Bancroft, Motley, Buckle, Draper, Bagehot, Molesworth. Les philosophes, les métaphysiciens et les savants sont réunis sous la même rubrique. L'auteur s'arrête principalement sur ceux qui mènent de front les sciences philosophiques et les sciences naturelles : John Herschell, Adams, Whewell, David Brewster, Faraday, Tyndall, Grove, Burkland, Lyell, Murchison, Lubbock, Prichard, Owen, Darwin, Huxley, Ferrier, Stuart Mill, Hamilton, Herbert Spencer, Alexandre Bain, Bradlaugh, Harriet Martineau, Max Müller. Les publicistes et les littérateurs : Thomas de Quincey, Emerson, Samuel Smiles, Hepworth Dixon, Gladstone, Rogers, Brassey, etc. forment un chapitre spécial — de même que les auteurs dramatiques. L'ouvrage se termine par un coup d'œil sur la presse anglaise, et par un chapitre additionnel dans lequel sont analysés les ouvrages remarquables, en tous genres, parus en Angleterre pendant la composition du volume.

Vingt volumes au moins eussent été nécessaires pour examiner, avec la critique obligée, les œuvres de cette masse d'auteurs et pour en dresser la valeur hiérarchique. M. Barot est un simplificateur : il a cru pouvoir résumer tant de choses en 500 pages. Aussi la compression est-elle par trop forte. On dirait, à certains endroits, un manuel, une nomenclature, un catalogue. Et l'*Histoire de la littérature anglaise*, quoique très-exacte, n'est presque pas autre chose ; hormis pourtant quand il s'agit d'un auteur (comme Thomas Carlyle, par exemple) qui a les sympathies de l'auteur.

Nous voudrions pouvoir louer sans restriction et recommander un pareil tour de force, car M. Barot est un homme laborieux, et l'on trouve dans son livre des fragments intéressants et peu connus, soit de poëtes, soit de prosateurs anglais et américains modernes, traduits avec fidélité et élégance. Malheureusement, l'auteur est un positiviste fougueux, et il a écrit son œuvre au point de vue purement positiviste. Ainsi, toutes ses faveurs, toutes ses prédilections sont pour les philosophes, les poëtes et les savants qui font profession de libre pensée. Au détriment d'autrui, il leur accorde une place démésurée : il porte aux nues le poëte Shelley, génie malsain et malfaisant, athée et démocrate ; il analyse avec une complaisance extrême les drames de Swinburne, parce que cet auteur — le Victor Hugo de l'Angleterre — sacrifie presque toujours, sur la scène, la royauté et l'aristocratie à la plèbe. Il nous initie avec une sorte d'enthousiasme aux travaux des philosophes matérialistes John Stuart Mill et Herbert Spencer. Il a pour ceux qui représentent ses idées d'étonnantes faiblesses, et pour leurs adversaires d'implacables partialités. Cela est très-regrettable, car, sans les partis-pris et les haines de l'auteur, son livre eût été très-intéressant et surtout très-utile. Mais on avouera bien que, dans une histoire de la littérature, c'est chose déplacée que de nous offrir des dissertations sur « les relations du système cérébro-spinal avec les phénomènes de la conscience ; » l'auteur aurait mieux fait d'équilibrer un peu mieux ses matières. Par exemple, c'est à peine s'il nomme Emily Brontë, la sœur de l'auteur de *Jane Eyre*, et son unique ouvrage, *Wurthering Heights*, qui, au dire des critiques autorisés, renferme des beautés de premier ordre. Il parle avec dédain de l'auteur des *Deux Sabots*, une femme d'un talent supérieur, qui se cache sous le pseudonyme d'Ouïda. Il reproche à l'historien Alison d'avoir porté, « sur la foi d'un obscur pamphlétaire, » à 900,000 le nombre des Vendéens tués dans la lutte contre la République. Nous ne disons pas que ce chiffre soit exact ; mais le « pamphlétaire obscur » qui a donné le chiffre en question, dans l'introduction de ses *Études historiques*, a nom Châteaubriand.

Il va sans dire que la littérature catholique anglaise n'existe pas

pour M. Barot. Ni le cardinal Wiseman (le charmant auteur de *Fabiola*, sans parler de ses autres mérites), ni le P. Newman, dont l'*Autobiographie* est, en fait de style, un petit chef-d'œuvre ; ni le P. Faber, dont les traités mystiques contiennent, à un point de vue purement littéraire, des choses ravissantes ; ni Lady Georgina Fullerton, dont les romans ont été traduits dans toutes les langues, ne sont même mentionnés par M. Barot. Parlez-moi de l'auteur socialiste de la *Chemise*, et d'Austin, l'ennemi des prêtres ! Ceux-là prennent, aux yeux de M. Barot, des proportions qu'en réalité ils n'ont pas. Nous le répétons, ces partialités sont très-regrettables, d'autant plus regrettables que l'*Histoire de la littérature anglaise contemporaine*, même avec ses apothéoses de libres-penseurs et ses exclusions systématiques, est un livre très-substantiel et d'une valeur réelle.

FIRMIN BOISSIN.

Portraits historiques et littéraires, par PROSPER MÉRIMÉE, de l'Académie française. Paris, Michel Lévy, 1875. In-18 j. de 358 p. — Prix : 3 fr. 50.

Nous préférons, et de beaucoup, le volume contenant les *Portraits historiques et littéraires* laissés par M. Prosper Mérimée, aux fameuses *Lettres à une inconnue* qui ont fait tant de bruit..., du bruit pour rien, en définitive. Cette galerie comprend quelques noms seulement, mais des noms qui personnifient des aptitudes si variées que l'auteur a pu, avec eux, aborder toutes les questions. Les anciens y sont représentés par Cervantes, Froissart, Brantome et Henri de Guise ; les modernes, par Ampère, Nodier, Stendhal, Théodore Leclercq, A. du Valon, Charles Lenormant et Victor Jacquemont ; les étrangers, par Edward Ellice, Pouchkine et Tourguénef. Mérimée résume brièvement, froidement, nettement, le caractère de chacun d'eux, leurs travaux, leurs idées, trouvant toujours le mot propre et précis. Le style de ces *Portraits historiques* est bien celui de l'auteur de *Colomba*, style d'une correction parfaite, concis, vigoureux, parfois sec et coupant comme une lame d'acier, mais allant droit au but.

Quant aux jugements portés par Mérimée sur les individualités qu'il étudie, on peut dire que ces jugements sont littérairement justes, chaque fois qu'une question religieuse n'est pas en cause. Dès qu'il s'agit d'une question religieuse, l'athée se montre discrètement, et laisse entrevoir sa haine anticléricale, sa morgue méprisante, son impiété dédaigneuse. Cette note s'accuse principalement dans les pages consacrées à Victor Jacquemont, à Henri de Guise (*La Saint-Barthélemy*) et à Stendhal (*H. Beyle*). Mérimée a mis néanmoins une sourdine à ses préjugés, en parlant de son ami Charles Lenormant. Il trouve des paroles touchantes pour raconter la mort du pauvre savant dans les

marais d'Epidaure. Il rend complète justice à la ferveur et à la sincérité de ses croyances religieuses. Évidemment, cela a dû lui coûter. Par exemple, il se dédommage avec Henry Beyle (Stendhal). C'est la notice la mieux soignée du volume et la plus curieuse. Elle avait déjà paru, sournoisement, en forme de plaquette, avec ce titre mystérieux : *H. B.* La plaquette contenait même, contre Notre-Seigneur Jésus-Christ, deux ou trois mauvais quolibets, cyniques et blasphématoires. Nous félicitons l'éditeur de n'avoir pas réimprimé ces ordures. Telle qu'elle est actuellement, la notice sur Stendhal peut se lire. Mérimée a peint Stendhal *con amore*. Il était son disciple et son admirateur. L'étude consacrée à Stendhal est particulièrement curieuse, en ce qu'elle nous fait connaître bien des détails intimes et nouveaux sur Mérimée. On sent, à chaque ligne, qu'il se peint lui-même. En parlant de l'athée et du matérialiste Beyle, on comprend qu'il éprouve une sorte de vanité stupide, mais intense, à affirmer son matérialisme et son athéisme à lui. — Triste école pourtant que celle de ces fanfarons de mécréance, de ces observateurs à outrance, de ces stylistes pointus, de ces analystes glacés, de ces raisonneurs quand même ! Il faut les étudier, il faut les connaître ; mais, avec eux, il n'y a pas grand'place pour l'admiration et l'enthousiasme. Le froid du néant et de la mort circule dans leurs meilleures pages, — dans des pages littérairement impeccables. FIRMIN BOISSIN.

Portraits contemporains, par THÉOPHILE GAUTIER. Troisième édition. Paris, Charpentier, 1875. In-12 de 464 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les *Portraits contemporains* de Théophile Gautier, forment la suite de l'*Histoire du romantisme* dont le *Polybiblion* a déjà rendu compte. Ces portraits sont une galerie éblouissante de littérateurs, de peintres, de sculpteurs et d'artistes dramatiques. Ils ont été découpés par M. Dreyfous, l'intelligent éditeur des œuvres posthumes de Théophile Gautier, dans les nombreux articles de littérature, d'art et de théâtre que l'auteur d'*Emaux et Camées* a donné, soit à l'*Artiste*, soit à la *Presse*, soit au *Moniteur*, soit au *Journal officiel*. C'est dire que la plupart de ces Portraits ne sont que de simples esquisses. Il faut en excepter pourtant quelques pages assez modestes, écrites par le poëte sur lui-même ; puis les portraits de Sophie Gay, de Béranger, d'Henry Murger, de Rachel et de Lamartine ; enfin, les biographies très-développées du peintre Marilhat et d'Honoré de Balzac, qui sont de véritables études, et dont la seconde n'occupe pas moins d'un quart du volume.

Théophile Gautier appartenait à l'école de l'Art pour l'Art. Il fut, avant tout, un descripteur. Ne lui demandez pas des critiques indignées, des conclusions morales. Ce païen, ce styliste ne vous satisferait

point. Il est indifférent et sceptique, dans le domaine des idées. Il se borne à décrire et se complaît dans le culte de la forme. Si, de temps à autre, il montre quelques velléités de juge, ses velléités ne portent presque jamais sur les questions de principes. La note émue lui manque aussi, comme la note chrétienne. Pourtant, vers la fin de son étude sur Balzac (p. 129), nous avons relevé ces quelques phrases, qui prouvent que Théophile Gautier était moins impassible qu'il voulait le paraître. « Nous prenions, dit-il, une glace au café Florian, sur la place Saint-Marc, à Venise. Le *Journal des Débats* se trouva sous notre main, et nous y vîmes annoncée la mort de Balzac. Nous faillîmes tomber de notre chaise sur les dalles de cette place, à cette foudroyante nouvelle, et à notre douleur se mêla bien vite *un mouvement d'indignation et de révolte, car toutes les âmes ont devant Dieu une égale valeur*. Nous venions justement de visiter l'hôpital des fous dans l'île San-Servolo, et nous avions vu là des idiots décrépits, des gâteux octogénaires, des larves humaines que ne dirigeait même plus l'instinct animal, et nous nous demandâmes pourquoi ce cerveau lumineux s'était éteint comme un flambeau qu'on souffle, lorsque la vie tenace persistait dans ces têtes obscures vaguement traversées de lueurs trompeuses. »

L'émotion de Théophile Gautier se dévoile encore dans une autre circonstance. C'est quand il raconte la mort d'une danseuse exceptionnelle, Mlle Emma Livry, qui faisait de la danse un art presque immatériel à force de grâce pudique et de réserve décente, et qui mourut, en quelque sorte, brûlée vive. L'esquisse que lui consacre Théophile Gautier se termine ainsi (p. 430) : « Si quelque chose peut consoler les regrets d'une mère, c'est ce convoi si grave, si attendri, d'un recueillement si religieux, que suivaient, dans une voiture de deuil, parmi les célébrités de l'Opéra, les deux sœurs de charité qui avaient soigné la méritoire et chrétienne agonie de la pauvre fille. »

Il y a ici tout à la fois la note émue et la note religieuse. Mais c'est une exception. Dans les portraits de chanteuses, de comédiennes et de danseuses célèbres, tracés par Gautier, c'est plutôt la femme que l'artiste qu'il admire et qu'il dépeint. Prenons donc l'auteur comme il est. Du moins ici, ce n'est pas comme dans un de ses romans : rien de ce qui est respectable n'est outragé. Gautier décrit pour décrire. Plusieurs de ses Notices sont intéressantes à connaître. Pleines, pour la plupart, de souvenirs personnels et d'anecdotes, elles initient le lecteur au mouvement intellectuel du romantisme contemporain. Quelques-unes sont irréprochables, principalement les notices sur Brizeux, Louis de Cormenin, Jules Janin, Ingres, Paul Delaroche, Ary Scheffer, Eugène Delacroix, Horace Vernet et Hippolyte Flandrin. Toutes sont écrites avec cette richesse d'expression, ce style coloré et éblouissant dont Théophile Gautier eut le secret, et qui est ainsi caractérisé par

M. Désiré Nisard : « La plume de Théophile Gautier dessine, grave, cisèle. Son talent est le plus plastique qui ait paru dans l'histoire de notre littérature. » Il est fâcheux que le scepticisme et le dilettantisme aient empêché un écrivain de ce mérite de produire des œuvres plus méritoires.

En tête du présent volume se trouve un étrange portrait de Théophile Gautier, dans sa jeunesse, d'après une gravure à l'eau-forte composée par lui-même. FIRMIN BOISSIN.

HISTOIRE

La Prophétie de Daniel, *philosophie de l'Histoire depuis la création jusqu'à la fin des temps,* par l'abbé DOMENECH. Tome Ier : *Apparition de l'homme*; tome II : *Apparition du Christ.* Paris, Palmé, 1875. 2 vol. in-8 de XVI-550 et VI-578 p. — Prix : 14 fr.

M. l'abbé Domenech, ancien missionnaire en Amérique, est très-connu par ses nombreuses publications et en particulier par son *Journal d'un missionnaire au Texas et au Mexique.* Il nous apprend, dans sa préface, qu'il a commencé en 1850 à recueillir à Rome les matériaux de son livre de la *Prophétie de Daniel*, à la suite d'une longue audience que lui avait accordée le Souverain Pontife et dans laquelle Pie IX l'avait entretenu de l'Église en général et de celle du nouveau monde en particulier. Aussi a-t-il dédié son œuvre à celui qui, le premier, lui en a inspiré la pensée, au vicaire de Jésus-Christ. Il s'est proposé de faire une étude raisonnée du monde matériel, du monde spirituel et du monde historique, et de montrer que la foi, la science et la raison, loin de se contredire, s'accordent dans les lois physiques, morales, historiques, imposées par le Créateur à toute créature, afin d'amener à la pratique de la religion les indifférents qui ne réfléchissent point. Dans le premier volume, il étudie la création et l'homme, sortant des mains de Dieu et dans sa chute. L'homme est fait pour vivre en société, et les sociétés sont faites d'abord pour préparer l'avénement du Christ, puis pour protéger et glorifier son empire, c'est-à-dire, l'Église : c'est ce que nous apprend la Prophétie de Daniel. Les empires qui ont précédé la venue du Messie devaient avoir : 1° Une mission préparative et sociale ; 2° un rôle providentiel par rapport au peuple juif, et préparatif par rapport à l'Église de Dieu ; 3° un des caractères typiques de cet empire humano-divin, c'est-à-dire de cette Église. L'Égypte n'est pas comprise dans les quatre grands empires de Daniel, parce qu'elle n'avait point d'autre mission que d'être le berceau dans lequel Israël devait se développer comme peuple. Israël est le peuple type par excellence ; il prépare directement la venue du Messie. M. l'abbé

Domenech montre successivement quel a été le caractère des quatre grands empires de Daniel, assyrien, mède et perse, grec, et enfin romain, leur but social et leur mission par rapport aux Hébreux. Quand tout est prêt, le Sauveur vient au monde. Le second volume nous présente Jésus-Christ et son œuvre : l'Église et sa lutte contre le paganisme, contre les hérésies, contre le sensualisme et le rationalisme ; après un coup d'œil jeté sur la philosophie de l'histoire contemporaine, il se ferme sur la fin des temps. L'auteur n'a point eu l'intention de faire une œuvre scientifique, il en prévient lui-même. Il se contente d'exposer de larges et vastes aperçus, propres à amener dans l'esprit des lecteurs de sérieuses et profondes réflexions. Donc point d'appareil d'érudition, point de notes, point d'indication de sources, mais des tableaux esquissés à grands traits, avec une grande sûreté de main, une facilité et une fécondité peu communes. Toutes les parties de ce livre ont-elles de justes proportions ? toutes les nombreuses questions auxquelles il touche sont-elles parfaitement résolues et d'une manière complétement satisfaisante ? nous n'oserions point l'affirmer ; mais tel qu'il est, on le lira avec intérêt et profit. G. K.

An Historical Atlas of Ancient Geography, Biblical and Classical. Compiled under the Superintendence of Dr. W. Smith and Mr. Grove. London, Murray, 1875. In-folio. — Prix : 150 fr.

J'ai à annoncer un des meilleurs atlas de géographie ancienne qui aient été publiés depuis longtemps. L'Allemagne est souvent citée comme la terre privilégiée de l'érudition ; quoiqu'il faille rabattre beaucoup de cette hyperbole, il n'en est pas moins vrai que, pour la science géographique, c'est toujours aux Allemands qu'il faut s'adresser, et M. W. Smith a très-bien fait de confier la rédaction principale de ce grand ouvrage à M. Müller, qui publia dans la *Bibliothèque grecque* de MM. Didot une édition de Strabon et des *Geographi Græci minores*. En définitive, on peut affirmer que M. Kiepert lui-même n'a rien produit de supérieur à l'ouvrage dont je parle. Aidé des savants les plus connus dans leur spécialité, M. W. Smith nous donne une collection de quarante-trois cartes, gravées avec un soin tout particulier, et qui nous frappent tout d'abord par leur perfection artistique. Sur ces cartes, trente-cinq ont pour objet la géographie classique proprement dite ; les autres sont consacrées à l'élucidation des Saintes Écritures. Quand je dirai que plus de cinquante manuscrits de Ptolémée seul ont été collationnés à grands frais pour cet atlas, j'aurai donné une idée légère du zèle avec lequel l'éditeur et ses collaborateurs ont cherché la perfection. La carte des Indes exigeait des recherches souvent fort difficiles et des connaissances toutes particulières ; c'est le colonel Yule, le docte éditeur des voyages de Marco

Polo, qui s'en est chargé. Pour rendre justice au mérite de l'ouvrage qui vous occupe, il faudrait plus d'espace que je n'en ai à ma disposition ; je ne puis donc insister que sur deux ou trois détails.

Prenez, dans les anciens atlas, une carte de la Grèce ; nous y trouvons réunis des noms qui appartiennent à des époques diverses et qui ne devraient pas se trouver ensemble. Mycènes n'existait pas au moment où la période historique proprement dite commença, et Mégalopolis ne date que du temps d'Epaminondas. Il s'ensuit que mettre sur la même carte Mégalopolis et Mycènes, c'est se rendre coupable d'anachronisme, et donner aux écoliers des idées confuses. Aussi M. W. Smith a-t-il adopté un tout autre système : il nous donne d'abord quatre grandes cartes, représentant : 1° La Grèce septentrionale ; 2° les provinces du Centre ; 3° le Péloponnèse ; 4° les Iles de l'Archipel et le littoral de la mer Égée ; ensuite, nous avons cinq autres croquis, d'après lesquels nous pouvons étudier les vicissitudes de ce pays depuis les temps les plus reculés jusqu'à son asservissement aux Romains. L'Hellade du siècle d'Homère est accompagnée d'un plan des environs de Troie ; le progrès des colonies phéniciennes peut être facilement comparé à celui des colonies grecques ; lorsque nous arrivons à la guerre du Péloponnèse, il est indispensable de savoir quelles étaient les villes tributaires des Athéniens ; c'est ce que nous relevons sans peine sur la carte spéciale que nous donne M. Müller. L'Italie est traitée avec le même détail ; les empires des Mèdes, des Babyloniens et des Perses contribuent pour leur part à l'intérêt de cet immense répertoire, et les conquêtes d'Alexandre n'ont pas été négligées.

L'histoire sacrée, ainsi que je l'ai dit plus haut, comprend huit cartes, et il faut espérer qu'on en fera une édition séparée à l'usage des personnes qui s'occupent d'études bibliques. On ne saurait imaginer rien de plus parfait, et quoique les découvertes faites en Palestine, presque journellement, soient de nature à modifier, quelquefois d'une manière assez sérieuse, les indications données par nos auteurs, cependant, sur ce point même, l'atlas de M. W. Smith sera, pour bien des années encore, le meilleur guide à suivre. Dans une seule feuille, je remarque huit cartes de la Palestine ; en voici l'énumération sommaire : 1° La Palestine avant la conquête, c'est-à-dire en 1451 avant l'ère chrétienne ; les noms des différentes villes et peuplades y sont imprimés de façon à indiquer séparément leur origine ; 2° La Palestine après la conquête, divisée en douze tribus ; les villes de refuge, les cités lévitiques et celles des prêtres s'y reconnaissent au premier coup d'œil ; 3° Époque de la monarchie (1095-586 avant J.-Ch.); 4° Ère des Machabées (100 avant J.-Ch.); 5° Règne d'Hérode le Grand (40 avant J.-Ch.); 6° La Palestine du temps de Notre-Seigneur; 7° Règne d'Agrippa Ier (41 après J.-Ch.); 8° Époque

de la prise de Jérusalem. Ces cartes sont, ainsi qu'on peut se l'imaginer, sur une échelle un peu réduite, mais la gravure en est si nette et si claire qu'il n'y règne pas la moindre confusion. Le plan de Jérusalem occupe une feuille à lui seul, et mérite l'étude la plus scrupuleuse et la plus patiente ; les noms modernes sont imprimés en noir, tandis que l'encre rouge a été employée pour les désignations anciennes, avec trois sortes de caractères, selon que les sources consultées sont : 1° La Bible ; 2° Josèphe ; 3° Les historiens et les géographes du moyen âge. La carte du Sinaï et du voyage des Israélites dans le désert est une des meilleures de la collection : elle comprend la basse Égypte, et on peut y suivre les controverses auxquelles ont donné lieu le passage de la Mer Rouge, et la position présumée de Kadesh. Deux esquisses complémentaires nous retracent le Sinaï (*Jebel-Mussa*) et le Wady-Tizan.

Lorsqu'on étudie soit l'Ancien Testament, soit le Nouveau, on aime à se rendre compte de la position politique occupée par la Terre-Sainte, relativement aux autres nations du monde civilisé, et à voir comment la configuration du sol influa sur les relations des Hébreux avec les peuplades environnantes ; c'est ce que M. Smith et ses collaborateurs nous mettent à même de faire, en déployant sous nos yeux : 1° L'Asie et l'Égypte envisagées dans leurs rapports avant l'Ancien Testament ; 2° L'Asie et l'Europe considérées relativement au Nouveau Testament. On trouvera aussi une carte séparée pour les voyages de l'apôtre saint Paul. On remarquera sans doute l'index alphabétique ajouté à chaque feuille ; c'est une excellente idée, et qui permet de retrouver facilement telle ou telle localité au milieu d'une multitude d'indications de toute espèce. Disons, enfin, que l'atlas en question donne sur la géographie physique des détails très-précieux et très-exacts. La hauteur des principales montagnes est toujours marquée, ainsi que la différence du littoral tel qu'il existait jadis et tel qu'il se présente aujourd'hui ; aux Thermopyles, par exemple, à Milet et à Ravenne. L'atlas est précédé d'une introduction explicative de vingt-six pages. D'après ce compte-rendu nécessairement fort imparfait on verra que M. W. Smith a mené à bonne fin un ouvrage qui fera époque dans les annales de la géographie. GUSTAVE MASSON.

Tableaux de la France. *En Bourbonnais et en Forez* par ÉMILE MONTÉGUT. Paris, Hachette, 1875. Gr. in-18 de 336 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le talent de M. Montégut est trop connu pour que nous ayons à louer l'écrivain. Aussi ne parlerons-nous que du voyageur.

M. Émile Montégut voyage en France ; en cela il fait preuve d'esprit. Au lieu de s'embarquer sur le paquebot transatlantique pour aller aborder dans les Pampas, il prend le chemin de fer de Lyon pour descendre à Joigny ; c'est plus simple et plus instructif. Déjà nous

avons avec lui traversé la Bourgogne; aujourd'hui nous descendons jusqu'à la vallée du Rhône. A travers le Nivernais, le Bourbonnais et le Forez, l'auteur promène son aimable et intelligente fantaisie, obéissant à l'impression qu'il rencontre plutôt qu'à une admiration préconçue. C'est ainsi qu'il nous fait visiter Cosne et les armoiries papales sculptées à l'hôtel du Grand-Cerf; Sancerre et ses belllqueux souvenirs; La Charité, son église et ses ruines; Nevers, où il nous raconte, au milieu de ses descriptions de palais et d'églises, la légende du chevalier du Cygne; Moulins, où le souvenir de Sterne se mêle à celui de Me de Montmorency; Souvigny et ses tombeaux; Bourbon et la Tour Quiquengrogne; Montluçon, Aigueperse, Randan, Vichy, où il retrouve Mme de Sévigny et s'attarde un instant avec elle; Busset, La Palice et leurs seigneurs, Roanne, où il ne s'arrête guère; Feurs, qui lui offre quelques souvenirs, les uns glorieux, les autres douloureux; Saint-Étienne, le Birmingham de la France; Montbrison, où il admire le clair de lune et l'église Notre-Dame; La Batie, délicieux monument de la Renaissance, élevé dans un lieu charmant par une illustre famille; Lyon, enfin, avec ses richesses, sa puissance, ses grandeurs et ses monuments, au milieu desquels il distingue spécialement le tombeau du maréchal de Castellane, couché en plein soleil, dans un bloc de pierre, entre deux de ses soldats sur le chemin qui mène à son camp.

Cette simple et rapide énumération indique non-seulement les lieux parcourus par le voyageur, mais encore le genre particulier de ses *Tableaux de la France.* M. Montégut est un homme instruit et sérieux qui ne s'aventure pas à travers une province sans avoir sondé son histoire et étudié d'avance ses monuments, mais c'est plus encore et par dessus tout un artiste qui voyage à sa guise, s'arrête où il veut, regarde ce qui lui plaît, oublie souvent tout un ensemble pour demeurer en contemplation devant un détail, et alors, abandonnant sa pensée à elle-même, cherche l'explication intelligente; quelquefois romanesque de l'objet qui l'a frappé, et nous donne, à la place d'un développement théorique, des séries de pages vives et colorées où le lecteur trouve un produit de la féconde et brillante imagination du voyageur plutôt que l'exacte description des lieux où son livre l'avait conduit.

Faut-il nous en plaindre? et pourquoi? M. Montégut n'est pas envoyé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour écrire des dissertations; il voyage pour son plaisir, et nous communique ses *impressions de voyage et d'art.* Libre aux érudits de signaler dans son œuvre telle ou telle erreur, tel ou tel oubli. Qu'il appelle le vieil historien du Forez Antoine de la Mure, tandis que son vrai nom était Jean-Marie; qu'il nous donne sur certain monument des explications purement fantaisistes, peu lui importe et peu nous importe. Nous ne

devons pas chercher la science là où l'auteur nous annonce *des impressions*.

Quant à nous, qui avons lu avec intérêt les récits de M. Montégut, nous le remercions d'avoir attiré sur notre chère petite province de Forez l'attention des lecteurs intelligents. Hélas ! depuis qu'il l'a traversée, un de ses plus beaux monuments, celui qu'il avait étudié avec le plus de complaisance, la chapelle de la Batie, a disparu. Si Astrée reparaissait sur les bords du Lignon, elle trouverait la demeure des d'Urfé vide de son magnifique ornement. La description de M. Montégut sera la dernière inspirée par ce bijou de la Renaissance. C'est là le voyage du monde à travers le temps. Les d'Urfé sont éteints, l'Astrée ne figure plus que comme curiosité sur les rayons poudreux de quelque bibliothèque, et la chapelle de la Batie n'existe plus. Puisque le passé disparaît si vite, encourageons autant qu'il est en nous ce qui favorise au moins le culte du souvenir. L. DE PONCINS.

Sept siècles de l'histoire Judaïque, *depuis la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor jusqu'à la prise de Bettir par les Romains*, par F. DE SAULCY, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, A. Lévy, 1874. In-12 de 403 p. — Prix : 3 fr.

Ce résumé succinct, fait d'après les sources originales et avec une connaissance profonde de l'histoire et du pays, est, sans contredit, l'un des plus substantiels, des plus précis et des plus exacts qui aient été composés sur cette matière. Tous les événements principaux qui se sont accomplis en Palestine dans la période à laquelle se rapporte ce livre y sont analysés et retracés avec méthode et netteté. Nous suivons sans peine l'auteur à travers le réseau quelquefois assez compliqué de son récit. Quand nous arrivons au moment solennel de l'attaque et de la prise de Jérusalem par Titus, l'intérêt de la narration redouble et nous sentons que nous assistons là à l'une des punitions les plus éclatantes et les plus terribles qu'ait jamais subies la nation juive. Il est vrai qu'aucun crime ne pouvait être comparable à celui qu'elle avait commis en crucifiant le Messie qui s'annonçait comme son libérateur. Cette divine figure du Christ, autour de laquelle tout converge dans l'histoire de ce peuple singulier, est à peine esquissée par M. de Saulcy : nous l'entrevoyons seulement dans un passage. Au premier abord, cela pourrait surprendre le lecteur chrétien. Mais ceux qui connaissent l'auteur et son profond attachement pour le christianisme doivent interpréter autrement un pareil silence. Pour mon compte, je suis convaincu que, si M. de Saulcy n'a point fait apparaître dans son récit la grande et auguste figure dont je parle, c'est qu'il craignait en quelque sorte de la profaner, en la mêlant avec les personnages purement humains qu'il introduit sur la scène, c'est

aussi qu'il songe peut-être à la mettre en lumière dans un ouvrage final qui sera comme le digne couronnement de toutes ses savantes publications sur la Palestine. V. Guérin.

Surius. *Historiæ seu vitæ sanctorum juxta optimam coloniensem editionem nunc vero ex recentioribus et probatissimis monumentis numero auctæ mendis expurgatæ et notis exornatæ quibus accedit romanum martyrologium breviter illustratum* Taur. presbytero e congr. clerr. regg. S. Paulli curante. Vol. I. Januarius. Augustæ Taurinorum ex typ. Petri Marietti. Paris, Lethielleux ; MDCCCLXXV. In-8 de XVIII-864-100 p. — Prix : 12 fr. 50.

L'œuvre de Surius est bien oubliée maintenant, et c'est cependant la première de ce genre où il ait été introduit de l'ordre et de la critique. Elle a servi de guide à tous les hagiographes qui sont venus après lui ; elle a été utile aux Bollandistes qui en font l'éloge et reconnaissent les services qu'elle leur a rendus. Elle a subi bien des critiques; elle a été bien dépassée ; mais elle n'en reste pas moins comme un monument digne de notre sympathie et dont il y a profit à tirer.

Laurent Surius, né à Lubeck en 1522 et mort chartreux à Cologne en 1578, a repris le travail de Lois Lipomani, prélat italien qui avait publié en 1551-58 un recueil de vies de saints, *Vitæ Sanctorum*, en six volumes dont deux étaient consacrés à la traduction de Métaphraste. Son but n'était point de faire une œuvre scientifique, ni de tirer de l'oubli, ou sauver de la destruction des documents importants ; il cherchait avant tout la gloire de Dieu et le salut des âmes, menacé par le protestantisme, en faisant lire la Vie des Saints qui est le christianisme en action. Aussi, il adopta l'ordre du martyrologe, des jours de fête, qui devait être le plus goûté des lecteurs chrétiens. Puis, il supprima les documents qui lui parurent ne mériter aucune foi ou prêter à des interprétations dangereuses et en ajouta beaucoup d'autres tirés d'anciens manuscrits. C'est par l'esprit qui présida à ce choix qu'il surpassa de beaucoup tous ses devanciers; mais dépourvu de toute prétention scientifique, quoiqu'il y eût des titres, cherchant surtout à se faire lire, il a voulu rajeunir le style, et s'est laissé accuser d'avoir modifié quelquefois le récit pour le rendre plus saisissant. Il a voulu éliminer tout ce qui lui a paru inutile, imaginaire et peu sérieux pour ne pas provoquer les satires et les blasphèmes des hérétiques. Ce procédé lui attira les reproches les plus vifs, surtout de la part des protestants, mais ne nuisit pas à son succès. Il vit rapidement écouler la première édition donnée à Cologne en 1570, il fut surpris par la mort au milieu de la préparation de la deuxième édition, commencée en 1576, et achevée par son confrère, le P. Mosander, et une nouvelle parut en 1618.

Les Bollandistes l'ont dépassé en tout, en critique comme en am-

pleur, mais leur collection est inachevée, plusieurs générations peut-être s'écouleront avant qu'elle arrive à son terme; et de plus sa dimension et son prix la rendent inabordable. C'est ce qui justifie cette nouvelle édition courageusement entreprise par M. Marietti, de Turin, sous les auspices du cardinal-archevêque et avec le concours du Père Louis Bracco, de la Congrégation des Clercs réguliers de Saint-Paul, professeur d'histoire ecclésiastique. Ce sera une ressource précieuse surtout pour les ecclésiastiques qui y trouveront un aliment pour la piété en même temps qu'une base sérieuse pour leurs études.

Cette nouvelle édition aura un volume pour chaque mois. L'impression en est bonne; nous aurions préféré la disposition des pages en deux colonnes comme moins fatigante pour les yeux. Ce n'est pas non plus une reproduction exacte du texte de la troisième édition de Surius. L'éditeur a beaucoup supprimé, quelquefois corrigé, et parfois ajouté: il promet d'insérer quelques vies de saints canonisés depuis Surius. Au lieu de 127 vies environ que donne pour le mois de janvier, l'édition de 1618, nous n'en trouvons guère que 91. Pour apprécier les motifs de ces suppressions, il faudrait se livrer à un travail qui aurait retardé l'annonce de cette louable entreprise. Mais on comprend qu'en se plaçant au point de vue de l'édification, il y avait beaucoup de notices trop succinctes pour offrir de l'intérêt et qu'on pouvait, sans inconvénient grave, supprimer les vies en double comme on l'a fait pour saint Jean Chrysostôme; l'article sur la Circoncision qui ouvre la troisième édition n'est pas celui que donne le P. Bracco; celui sur l'Épiphanie est à son rang et il en sera de même pour toutes les fêtes. La vie de saint Thyrse est empruntée à Lipomani et n'est pas reproduite par Surius. Celle de saint Canut est transposée du 7 au 19 janvier. Nous avons noté quelques changements dans la chronologie: le nouvel éditeur s'est servi pour cela des *Tabulæ universæ ecclesiæ chronologico-criticæ* de Ignace Mozzoni; pour les autres corrections, il a surtout suivi les Bollandistes et Baronius, sans négliger les récents hagiographes français; les notes sont rares. Il donne un appendice avec une pagination spéciale, — il en sera ainsi pour tous les autres volumes, — le martyrologe romain avec des éclaircissements puisés dans les meilleurs auteurs.

Nous ne pouvons que faire des vœux pour le succès de cette œuvre éminemment chrétienne où la science a une bonne part et souhaiter bon courage à ceux qui l'ont entreprise. René de Saint-Mauris.

L'histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789 racontée à mes petits-enfants par M. Guizot. Tome IV. Paris, Hachette, 1875. In-8 j. de 571 p. orné de 94 gravures. — Prix: 20 fr.

La mort a interrompu M. Guizot dans son récit de l'histoire de

France fait à ses petits-enfants. Il s'est éteint en dictant à sa fille la fin de ce volume, dont les dernières livraisons viennent seulement de nous parvenir. Son œuvre, qui s'arrête à la mort de Louis XIV, sera poursuivie par Mme de Witt (qui a déjà collaboré aux précédents volumes), jusqu'à la réunion de la Constituante, sur le plan, sur les notices, et aussi sur les recommandations de son père. Nous ne pouvons que nous répéter en rendant hommage au talent déployé par l'illustre historien pour animer le récit, présenter les faits d'une façon saisissante, faire revivre les acteurs des grandes scènes de l'histoire. Lui, qui écrit si bien, sait admirablement parer son œuvre en y enchâssant, en maître habile, des citations de mémoires, de récits contemporains, toujours savamment choisies, qui donnent beaucoup d'originalité et de couleur locale à ses tableaux.

Ce quatrième volume est tout entier consacré aux règnes de Louis XIII et de Louis XIV. Le titre des chapitres vaudra mieux que l'analyse que nous pourrions faire : *Régence de Marie de Médicis ; — Louis XIII, le cardinal de Richelieu et la cour ; — ... et les provinces ; — les catholiques et les protestants ; — ... et les affaires étrangères ; — ... et les lettres ; — Louis XIV, la Fronde et le gouvernement du cardinal Mazarin. — Louis XIV, ses guerres et ses conquêtes ; — ses guerres et ses revers ; — ... et l'administration intérieure ; — ... et la religion ; — ...les lettres et les arts. — Louis XIV et la cour ; — Louis XIV et la mort.* On voit tout de suite le plan tracé : c'est l'histoire en tableaux. Cette méthode est peut-être celle qui convient le mieux à des enfants ; mais elle a l'inconvénient d'amener de la confusion dans la chronologie.

Ancien ministre d'un roi constitutionnel, M. Guizot reconnaît et admire sans embarras les grandeurs d'un gouvernement qui n'avait rien de précisément parlementaire. Il sait aussi le critiquer, et c'est justice ; mais on sent l'homme d'État qui dit à ses devanciers : Si j'avais été à votre place ! Et l'imagination représente aisément Richelieu, Mazarin et Louis XIV se réveillant pour répondre à cette interpellation : Et nous, si nous avions été à la vôtre. Autrement dit, M. Guizot est trop porté à juger les événements d'après les idées de son temps et non à les expliquer d'après l'état des esprits au moment où ils s'accomplissaient. Nous n'en voulons d'autre preuve que son appréciation de la révocation de l'édit de Nantes. Elle n'est point favorable : on ne pouvait en attendre une autre de la part d'un protestant et il n'est point nécessaire d'être protestant pour blâmer cette mesure. Mais si elle a amené des conséquences fâcheuses, si son exécution a été faite avec une rigueur inouïe et des cruautés impardonnables, elle n'est pas aussi monstrueuse qu'on voudrait le faire croire ; et la sincérité de l'auteur l'amène à des appréciations contradictoires dans

les divers passages où il en parle. Nous ne croyons pas lui faire injure en supposant que s'il eût été ministre de Louis XIV — et pas protestant — il n'eût peut-être pas hésité à signer la révocation, tandis que nous ne croyons pas nous aventurer en affirmant que, si Louis XIV eût occupé le trône de Louis-Philippe, il n'y eût jamais songé : Si M. Guizot peut dire que ce « fut l'honneur des protestants français de proclamer pendant plus de deux cents ans, par leur courageuse résistance, les droits et les devoirs qu'on méconnaissait partout autour d'eux (p. 383), » il ne devait pas oublier la courageuse résistance des catholiques du monde entier, qui, celle-là, remonte à dix-huit cents ans.

M. Guizot est sentencieux, on le sait. « L'histoire, dit-il quelque part (p. 4), n'a pas de place pour tous ceux qui s'agitent à sa porte sans y entrer et à y laisser des traces de leur séjour. » Si c'est une allusion à notre époque, elle est plus heureuse que celle que lui suggère l'Académie. Rappelant les faits qui ont amené à reconnaître un caractère indélébile au titre qu'elle décerne, il faut remarquer que Mgr Dupanloup, qui a donné sa démission, n'a point été remplacé, et ajoute : « En dépit des intrigues de cour, elle maintenait dès lors son indépendance et sa dignité (p. 511). » Pourquoi ne pas reconnaître qu'elle n'a pas su s'affranchir de l'esprit de coterie ? Nous voudrions citer une phrase qui surprend, de la part d'un des Quarante : « L'affection naissante de Louis XIII pour le jeune Cinq-Mars commençait à occuper le triste monarque (p. 59), » qui n'était autre que Louis XIII. Signalons aussi une phrase bien fataliste et peu claire (p. 560).

Mais, dans un ouvrage d'éducation, destiné à être mis entre les mains des enfants, ce qui nous préoccupe le plus, c'est le côté moral et religieux. La critique ne saurait être ni trop sévère ni trop scrupuleuse. Nous n'avons rien à redire sur la manière dont il est parlé des désordres de Louis XIV (p. 524 et s.). Mais, vraiment, la page consacrée à la conduite de Louis XIII (p. 57), donnerait la plus étrange idée, à quelqu'un qui ne connaîtrait que cela, de la vertu d'abord, et ensuite du roi, puis de ce confesseur jouant le rôle d'entremetteur. Nous voudrions, sur les relations d'Anne d'Autriche avec Mazarin, quelque chose de net sur quoi on pût formuler un jugement, au lieu de ces insinuations qui font travailler l'imagination (p. 195, 243, 245). M. Guizot est religieux et chrétien : il le montre à chaque page. Il fait quelque part (p. 232), une réflexion qu'il appuie par bien des faits ; c'est à propos de la mort du coadjuteur : « Il s'était occupé de faire sa paix avec Dieu. C'était alors un souci qui ne quittait jamais les mondains. » En dirait-il autant de ses contemporains ? Mais tout cela ne l'empêche pas d'être et de se montrer protestant, et l'erreur paraît dans une foule de passages, qui seraient moins dangereux sous la forme d'une exposition doctrinale que dans ces mots perfides qui portent coup plus sûrement. Le chapitre

Louis XIV et la Religion s'ouvre par une gravure représentant des exécutions sanglantes. Vient ensuite cette phrase : « En dehors de la simple soumission à l'Église catholique, trois grandes tendances se sont partagé les esprits sérieux pendant le règne de Louis XIV ; trois nobles passions ont possédé les âmes pieuses : la Liberté, la Foi et l'Amour ont été l'essence comme le drapeau du protestantisme, du jansénisme et du quiétisme (p. 391). » Et la vérité ! Il n'en est pas question. Elle est singulièrement blessée par cette prétention de faire de la foi le drapeau du jansénisme. Les jansénistes n'avaient une foi particulière qu'en eux-mêmes ; s'ils ne recherchaient que « Dieu et la Sainteté (p. 416), » les cherchant là où ils n'étaient pas, ils n'aboutissaient qu'à la recherche d'eux-mêmes, et leur trait distinctif était une morale pharisaïque découlant d'une doctrine qui n'était pas celle de saint Augustin (p. 84).— « Au sortir des luttes violentes des guerres religieuses, l'Église catholique n'avait pas perdu sa foi, mais elle avait négligé la charité et les lumières (p. 83). » L'ancien ministre de l'instruction publique ne devrait pas confondre les « Frères de la Doctrine chrétienne » avec les « Frères des Ecoles chrétiennes (p. 85). » N'y a-t-il pas quelque intention malveillante dans l'épithète de « Juste, » donnée à Louis XIII (p. 108), dans cette réflexion que Richelieu avait l'instinct de la perpétuité des familles (p. 155); dans cet accouplement de mots : « Son orgueil royal et sa piété ignorante (394), » en parlant de l'auteur de la Révocation de l'Édit de Nantes ? Saint François de Sales ne serait pas plus flatté d'être qualifié de « modéré (p. 165), » que Bossuet d'avoir été « capable à certains jours d'idées mystiques (p. 446), » et « pieux sans être fervent (p. 432). » Et, p. 169 : « Descartes avait tout exigé de la raison pure ; il avait pressenti l'infini et l'inconnu sans oser s'y aventurer. Au nom de la raison, d'autres ont nié l'infini et l'inconnu. » Quelle leçon pour les protestants !

C'en est assez pour pouvoir résumer en deux mots notre appréciation. A ceux qui désirent une *Histoire de France* intéressante, nous ne saurions en conseiller une qui les satisfasse mieux que celle de M. Guizot ; à ceux qui mettent au-dessus de tout la sûreté de la doctrine et l'intégrité de la foi, nous leur disons : méfiez-vous !

René de Saint-Mauris.

L'armée de la Révolution, ses généraux et ses soldats, 1789-1871, par A. de Chamborant de Perissat. Paris, E. Plon, 1875. In-8 cav. de 252 p. — Prix : 6 fr.

M. le baron de Chamborant, qui a occupé pendant le siége de Paris un poste élevé dans l'état-major de la garde nationale, a vu de près l'institution dont il fait le procès dans le livre que nous annonçons. C'est donc appuyé sur tous les faits de notre histoire contemporaine,

depuis 1789, et d'après des observations personnelles, qui ont une incontestable valeur, que l'auteur arrive à cette double conclusion : plus de garde nationale ; plus d'assemblées à Paris. « Fidèle à l'esprit de révolution qui l'avait enfantée, la garde nationale n'a jamais voulu se soumettre aux prescriptions tutélaires qui lui ont été imposées par les lois... C'est une des idées les plus fausses et les plus funestes que nous ait léguée la Révolution... » — Mais l'auteur va plus loin : il voit un péril dans la formation d'une armée territoriale qui, si l'on n'y prenait garde, pourrait, dans un temps donné, revenir une garde nationale plus dangereuse encore que l'autre en un jour de crise, et il signale ce danger à la vigilance du chef du pouvoir.

Ce livre, écrit par un homme de cœur, avec une indignation soutenue et une chaleur de conviction qui ne sauraient laisser le lecteur indifférent, n'est pas seulement un livre remarquable : c'est une bonne action ; et en félicitant l'auteur de nous avoir donné ces pages pleines de faits et d'enseignements, nous lui demandons de ne point en rester là et de fournir bientôt de nouveaux gages à la cause dont il est le vaillant champion. — Un dernier mot : nous espérons que le succès de l'ouvrage permettra d'en donner bientôt une édition à bon marché, qui pourra être utilement répandue. G. DE B.

Gouvernement de la Défense nationale, *du 29 janvier au 22 juillet* 1871, par M. JULES FAVRE, de l'Académie française. 3e partie. Paris, E. Plon, 1874. In-8 cav. de 597 p. — Prix : 8 fr.

M. Jules Favre achève aujourd'hui, dans un troisième et dernier volume (voir pour les deux premiers, le *Polybiblion* de 1872, t. VII, p. 18 et 119), son histoire du Gouvernement de la Défense nationale, et il complète son travail par le récit de ce qu'il a fait personnellement comme ministre des affaires étrangères, depuis le 18 février où il fut nommé par M. Thiers, jusqu'au 22 juillet 1871, jour où il remit sa démission. Cette période de notre histoire contemporaine présente les faits les plus importants, tels que l'armistice, la convocation et la réunion de l'Assemblée nationale, la première constitution du pouvoir exécutif, les négociations préparatoires et les préliminaires du traité de paix, la translation de l'Assemblée à Versailles, la révolte de la Commune, le second siége de Paris, les crimes et la défaite de l'insurrection, enfin la signature du traité définitif avec la Prusse. M. J. Favre a été mêlé pour une grande part à tous ces événements. Quand Paris, à bout de vivres et de ressources, fut contraint de cesser la résistance, ce fut lui qui, sans renseignements sur la situation des affaires et la position des armées, sans conseil, sous le coup de la

nécessité la plus impérieuse, dut signer cette capitulation fatale, que M. de Bismarck obtint de son ignorance des droits et des faits. Il faut lire les détails qu'il donne sur ces tristes moments, où aucune épreuve ne lui fut épargnée, où il eut à lutter à la fois contre le peuple de Paris menaçant et aveuglé, contre le chancelier prussien plein d'exigence et de rudesse, contre son collègue Gambetta, maître d'une partie de la France et prêt à saisir la dictature. Dans ces circonstances écrasantes pour des épaules plus fortes que les siennes, il fit preuve, sinon d'une perspicacité irréprochable, du moins d'un courage et d'un patriotisme qu'on ne saurait contester.

Maintenu par M. Thiers dans le premier cabinet qui réunit alors un assentiment presque général, M. J. Favre poursuivit, non sans habileté, soit seul, soit avec le concours de M. Pouyer-Quertier et des délégués français, les négociations douloureuses, souvent sur le point d'être interrompues, qui, à travers toutes les perplexités de la Commune et le succès inespéré du premier emprunt, devaient mener à la ratification définitive du traité de Francfort.

On ne saurait s'étonner de rencontrer sous la plume de l'auteur l'éloge de son chef, M. Thiers ; et les preuves qu'il donne de son désintéressement sont à étudier. Du reste, M. Jules Favre se prononce constamment pour le respect de la loi et contre le désordre matériel. Il jugeait sévèrement l'Internationale, avant d'appeler, par une circulaire remarquable, l'attention de l'Europe entière sur les agissements de cette dangereuse société. Toutefois, à mesure que l'ordre se rétablissait, le ministre du 4 septembre devenait plus impopulaire, et il dut se retirer pour éviter au pouvoir exécutif de plus grands embarras. Quoique témoin et victime du revirement qui s'opéra à son égard, il ne laisse paraître dans son livre aucune trace de récrimination, et il se montre suffisamment bienveillant pour ceux même qui, depuis, l'ont le plus vivement attaqué. Son ouvrage, qu'il le relève ou non dans l'opinion publique, laisse voir le mélange qui a toujours existé en lui, d'idées fausses et de notions justes, de sentiments vrais et de théories inapplicables. Dans cet esprit auquel on ne saurait refuser de grandes qualités natives, il se trouve un fond de chimère qui l'a empêché d'être un homme d'État, et lui a fait jouer un rôle intermédiaire entre le tribun et le patriote, entre le propagateur de doctrines contestables et le défenseur sincère de la liberté.

Ajoutons que cet ouvrage contient un grand nombre de documents et de pièces justificatives, qui sont, pour l'histoire, du plus grand intérêt.

G. Baguenault de Puchesse.

Les premières années de la Cochinchine, colonie française, par M. P. Vial, capitaine de frégate avec une préface par M. Rieunier, capitaine de vaisseau et une carte de la Cochinchine. Au profit des Alsaciens-Lorrains. Paris, Challamel, 1874. 2 vol. in-12 de xxx-380 et 284 p. — Prix : 6 fr.

L'ouvrage de M. Vial est un résumé fort intéressant de l'histoire des débuts de notre établissement de l'Extrême-Orient. Il comprend, dans un ordre méthodique, toutes les phases militaires ou diplomatiques de notre occupation, depuis la prise de Tourane par l'amiral Rigault de Genouilly (31 août 1858) jusqu'à la remise du service de la colonie par l'amiral de Cornulier au contre-amiral Dupré (2 mars 1871). Ces douze années, si pleines de faits trop vite oubliés ,vivront désormais dans le souvenir de tous ceux qui liront les pages agréables où M. le commandant Vial a retracé l'historique des luttes de tout genre soutenues pour l'honneur du drapeau de la France dans l'Extrême-Orient par ces hommes dévoués et intelligents, fanatiques de leur devoir et passionnés pour la gloire de la patrie, qui s'appellent les amiraux Charner, Bonard, de la Grandière, Roze, Dupré, et tant d'autres dont les noms restent gravés dans les fastes de cette colonie naissante. Au cours de son récit, mais spécialement dans les chapitres préliminaires, M. Vial se livre à des considérations générales sur le système de colonisation adopté par la France ; il considère comme un obstacle sérieux au développement de nos possessions d'outre mer, d'abord l'excessive centralisation qui entrave tous les services en paralysant l'activité individuelle, puis l'uniformité de régime trop absolue qui nivelle et tue l'initiative personnelle et annihile même souvent de précieuses ressources locales. Ce qui donnerait raison à ces observations, qui théoriquement paraissent déjà si justes, c'est l'exemple de ce qu'a produit, il y a deux et trois siècles, au Canada par exemple et dans l'Inde, un système tout opposé, et qui tenait largement compte de toutes les convenances et nécessités locales et ethnographiques.

F. R.

BULLETIN

Lectures et histoires édifiantes pour les fêtes de la sainte Vierge, *et surtout pour le mois de Marie, avec les prières de la messe, la confession et la communion*, par le R. P. Weninger, de la compagnie de Jésus; publiées par M. l'abbé Bélet, fondateur de la Maison des Sourdes-Muettes de Boulogne-sur-Seine. Paris, A. Le Clère, 1875. In-18 de 286 p. — Prix *franco* : 80 cent.

Le R. P. Weninger, théologien érudit et zélé missionnaire, a composé en allemand le *Mois de Marie* dont nous annonçons la traduction française. On sent dans cet opuscule l'homme apostolique, puisant toutes ses inspirations à la source pure de la science sacrée et connaissant à fond la vie spirituelle

La vie de la sainte Vierge y garde toute sa poésie ; mais chaque trait aboutit toujours à quelque solide et pratique enseignement. Nous croyons ce livre appelé à faire beaucoup de bien, et nous n'hésitons pas à le recommander.

L. C.

Souvenir et Espérance. *Le Purgatoire*, par le R. P. Bertrand, de la Congrégation des Célestins. Bar-le-Duc, typ. des Célestins, et Paris, Palmé, 1874. In-18 de 30 p. — Prix : 0 fr. 15 c.

Petit opuscule pieux qui expose, sur le Purgatoire, la doctrine catholique, reproduite d'un façon si touchante dans *Au ciel on se reconnait*, du P. Blot, dont l'auteur s'est surtout inspiré. Nous nous reconnaîtrons dans l'autre vie; — les âmes du Purgatoire s'intéressent à nous. — Nous pouvons les soulager, — comment pouvons-nous et devons-nous le faire de préférence ? tels sont les principaux points traités par le R. P. Bertrand.

La cause du Pape est la cause de la civilisation et de la liberté contre la barbarie et la tyrannie. *Exposé raisonné des titres d'honneur et de légitimité sur lesquels s'appuie le trône pontifical et qui le recommandent à la considération et à l'intérêt moral et social du monde entier*, par un libéral catholique, traduit de l'espagnol par Miguel Faulé, 3e édition. Paris, Douniol, 1875. In-8 de 130 p. — Prix : 2 fr.

Qu'ajouter après un titre aussi développé ? Le sujet que s'est proposé l'auteur anonyme est infiniment trop considérable pour avoir pu, dans les 130 pages qu'il y a consacrées, être traité autrement que d'une manière très-superficielle et très-abrégée. Il débute par ce programme : « Les termes de cette proposition (celle qui sert de titre même à la brochure) se démontrent 1° par le genre de guerre que l'on a faite à la monarchie pontificale ; 2° par le caractère particulier de ses ennemis ; 3° par les immenses bienfaits que, dans tous les temps, le monde a retirés du pouvoir souverain exercé par les papes, sous les suaves et rédempteurs enseignements de la Croix. » Fort bien...mais, outre que la première et la deuxième preuve se confondent naturellement, on conviendra sans peine et sans d'ailleurs en faire un sujet de reproche à l'auteur qui reste maître de la forme et du développement de sa thèse, on conviendra, dis-je, que si aucune question n'est assurément plus actuelle, aucune, non plus, n'a été, pour les esprits de bonne foi, plus complétement élucidée et tranchée. Les ouvrages nombreux et substantiels publiés depuis vingt ans ont tout dit sur cette matière, et il n'est pas étonnant que l'auteur dont M. Faulé nous offre la traduction, n'apporte aucune nouvelle preuve, aucun fait nouveau, à l'appui de ses opinions. L'histoire du monde, depuis deux mille ans, est une démonstration vivante et permanente qui ne laisse guère place qu'à une plus éclatante confirmation de leur orthodoxie. On a dit qu'une traduction, si parfaite qu'elle fût, était, à l'égard de l'original, comme l'envers d'une tapisserie... A ce compte et à juger par la prose de M. Faulé, la brochure espagnole doit représenter un magnifique specimen de la majesté de la langue espagnole et de l'ampleur de ses périodes imagées ; le soleil de l'Andalousie semble se refléter dans ces pages colorées qui d'ailleurs ne sont nullement déparées par les emprunts considérables faits à un maître de notre littérature française, M. Guizot (pages 83 à 117). Ces extraits, outre la richesse de la forme, sont parfaitement choisis ; quant au sujet en question, on ne saurait trop invoquer, en pareille matière, le jugement de l'éminent protestant, qui déclare avec tant d'équité et de sagacité que « la crise religieuse du seizième siècle était *essentiellement révolutionnaire.* »

F. R.

La Vérité sur les congrégations religieuses, par le marquis DE SÉGUR. Paris, Tolra, 1875. In-18 de 103 p. — Prix : 0 fr. 40 c.

M. de Ségur réfute, dans cette brochure populaire, avec beaucoup de vigueur, de netteté, et surtout de cœur, les odieuses calomnies dirigées contre les Congrégations religieuses pour retomber sur la religion, et dont le résultat est d'exciter la haine des masses et d'amener des exécutions comme celles de la Commune. Il passe en revue les principaux ordres religieux; en tête les Jésuites, boucs émissaires chargés de tous les crimes du monde, puis les Dominicains et l'Inquisition, les Capucins, les Frères, ces propagateurs de l'ignorance qui ne sont pas toujours appelés de leur vrai nom, « Frères des Ecoles chrétiennes, » les sœurs de Saint-Vincent de Paul, etc. Il rappelle les faits principaux de leur histoire, les traits caractéristiques de la mission qu'ils remplissent, les services importants qu'ils rendent à la société : soulagement des pauvres, instruction des ignorants, édification par le bon exemple. Il montre ce que sont leurs richesses, et tire la morale des scandales qu'on leur reproche. Puisse cette brochure être lue et répandue. R.

Louise Lateau, la stigmatisée de Bois-d'Haine, *d'après des sources authentiques, médicales et théologiques*, par le professeur Dr A. ROHLING, traduction du docteur ARSÈNE DE NOUE. Bruxelles, Closson; Paris, Douniol, 1874. In-8 de LVII-155 p. — Prix : 1 fr. 50.

Louise Lateau et la science allemande, par l'abbé N. J. CORNET. Bruxelles, Closson ; Paris, Dillet, 1875. In-12 de 104 p. — Prix : 0 fr. 75 c.

Les Miracles et les Lois naturelles, *réponse à M. Wirchow*, par M. E. DRUILHET-LAFARGUE. Bordeaux, imp. Crugy, 1874. In-8 de 16 p.

Le nom de Louise Lateau, la sitigmatisée de Belgique, n'est pas inconnu des lecteurs du *Polybiblion*, ne fut-ce qu'à cause du compte-rendu inséré ici (t. IX, p. 216) de l'ouvrage du docteur A. Imbert-Gourbeyre : *Les Stigmatisées. Louise Lateau de Bois-d'Haine, et Palma d'Orsia.* Pour la stigmatisée, l'état est toujours le même ; mais tandis que les catholiques étaient, d'abord, seuls à s'intéresser à elle comme à une créature qui leur paraissait privilégiée de Dieu, elle est devenue un grave sujet de préoccupation pour les savants et de trouble pour les incrédules tout disposés à nier d'avance le fait pour ne pas être amenés à reconnaître un miracle. Le congrès des médecins et des naturalistes, réuni à Breslau l'automne dernier, s'en est occupé, et l'Académie de médecine de Bruxelles a nommé une commission d'études dont le rapport vient d'être déposé par le Dr Warlomont. Beaucoup de livres, de brochures, de revues et de journaux s'en sont aussi occupés.

La savante étude du professeur Rohling, de l'Académie de Munster, a eu un très-grand succès en Allemagne ; c'est l'histoire de Louise Lateau, la constatation *de visu* de ses stigmates et de ses extases et leur examen au point de vue scientifique.

— M. l'abbé Cornet, qui s'est aussi rendu compte des choses par lui-même répond très-vertement au Dr Wirchow, professeur de l'Université de Berlin, qui avait porté la question devant le congrès de Breslau pour nier *à priori* le miracle sans avoir rien vu. Il expose aussi les faits dont il a été témoin et détruit sans peine tout l'échaffaudage bâti par le savant prussien et ne reposant que sur son incrédulité, et, comme confirmation des faits, il rappelle d'autres faits analogues.

— M. E. Druilhet-Lafargue, secrétaire général de la Société linnéenne de Bordeaux, répond, à son tour, à M. Wirchow. Il n'a rien vu par lui-même, ce qui ne l'empêche pas de réfuter scientifiquement les allégations toutes

hypothétiques du professeur matérialiste, sur la possibilité des faits et sur la possibilité d'un miracle. V. M.

La Grotte de Lourdes, sa fontaine, ses guérisons, par le docteur Douzous (de Lourdes). Paris, Guérin-Muller ; Auchex. Lourdes, s. d. (1874). In-12 de 323 p. — Prix : 3 fr. 50.

Guérison de Caroline Esserteau. Poitiers, Oudin, 1873. In-12 de 221 p. — Prix : 1 fr.

La *Grotte de Lourdes* se recommande tout particulièrement à l'attention par le titre de son auteur. M. Douzous est docteur en médecine, il habite Lourdes, et il a suivi Bernadette dans ses visites à la grotte pour constater et étudier son état, il a vu, en outre, un grand nombre de miracles qui se sont accomplis sur cette terre privilégiée. Il est donc, en même temps, un témoin oculaire et compétent. Son récit est simple, calme et intéressant : il portera la conviction plus profondément dans beaucoup d'esprits qu'il ne l'aurait fait par des descriptions enthousiastes. Il nous parle de Lourdes, d'abord, puis de Bernardette et de sa famille, des apparitions, des épreuves et des persécutions auxquelles la jeune fille a été soumise, du triomphe, des miracles et des pèlerinages. Il donne même des renseignements qui permettraient presque de citer son livre comme un *guide*. Nous avons été frappés des observations du docteur Douzous au sujet des guérisons miraculeuses de Lourdes qui se distinguent par ces deux caractères : instantanées et complètes. Il peut y avoir là un champ fécond d'observations médicales et scientifiques sur les résultats produits dans l'organisme.

— Une des guérisons qui ont fait le plus de bruit est celle de Caroline Esserteau, jeune fille de Niort, âgée de 31 ans et affligée depuis onze ans d'une déviation considérable de la colonne vertébrale, d'un grand affaiblissement de la vue et de l'inertie totale des jambes. Reconnue incurable par les médecins de Niort et de Baréges, elle a retrouvé la santé le 2 juillet 1873, dans la piscine de Lourdes. M. l'abbé Guillet, curé de Niort, qui accompagnait la jeune fille dans son pèlerinage, donne la relation la plus circonstanciée de la guérison dont il a été témoin, avec toutes les attestations possibles. V. M.

Notre-Dame de Pontmain, par l'abbé Chrestia. Paris, Douniol, 1874. In-12 de 382 p. — Prix : 3 fr.

Voici un nouveau livre consacré à l'apparition du 17 janvier 1871. Il donne, avec le récit du fait, les impressions de l'auteur, missionnaire du diocèse de Pamiers. M. l'abbé Chrestia, après quelques détails historiques et descriptifs sur le pays, tire de son sujet, comme un prédicateur de son texte, des considérations générales au milieu desquelles le fait principal est bien effacé. *Sacerdoce et virginité, le symbolisme à Pontmain, le symbolisme des modes, Voix du ciel,* sont des titres de chapitres qui peuvent faire pressentir le genre de l'auteur. Une exposition simple et saisissante de l'événement sobrement commenté et expliqué eût convenu à un plus grand nombre de lecteurs et eût plus vivement impressionné les âmes. V. M.

I Segreti della Salette, *considerati in rapporto all' presente avvenire,* per Filippo Zanetti da Carpadasco. Parma, tipografia Vescovile Ficcadori, 1875. In-18 de 100 p. — Prix : 2 fr. 20.

La thèse de l'auteur de ce livre est qu'aujourd'hui le mal est à son comble, que Satan est déchaîné, que la fin des temps est proche et que le

monde, s'il ne revient sincèrement à Dieu, est menacé des plus grands malheurs. Les intentions de M. Philippe Zanetti sont excellentes et d'une orthodoxie que nous n'avons pas à contester. Néanmoins, l'écrivain italien nous paraît naïvement attacher trop d'importance à certaines prophéties sur lesquelles Rome ne s'est pas prononcée. Il y a là une pente dangereuse que nous ne faisons qu'indiquer. Le second défaut du système de M. Zanetti est d'accorder à Satan une trop grande prépondérance, ce qui peut amener dans certaines âmes le découragement et le pessimisme. Nous préférons de beaucoup les aperçus de l'auteur sur les erreurs modernes, le socialisme, le libéralisme révolutionnaire et le spiritisme. M. Zanetti a des connaissances très-variées. On voit surtout que la littérature française contemporaine lui est très-familière, et les citations qu'il fait de nos grands écrivains catholiques donnent à son livre une agréable variété. Mais il y a des choix à établir dans ses assertions. F. B.

L'Éducation dans la famille, *Lettres d'un chef d'institution aux parents de ses élèves à l'approche des vacances*, par le R. P. Marie, missionnaire du Sacré-Cœur, Supérieur du collége de Chézal-Benoît. Paris, Lecoffre, 1874. In-18 de 72 p. — Prix : 0 fr. 50 c.

Voici un excellent et courageux petit livre que nous recommandons aux plus sérieuses méditations des pères et mères de famille. C'est le cri d'un ami dévoué qui signale un grave danger sur lequel on est bien porté à fermer les yeux : les vacances sont un temps où les parents reprennent, dans toute leur plénitude, l'exercice des devoirs sacrés, dont ils ont pu un instant et en partie se décharger sur des maîtres chrétiens. On comprend les cris de douleur de ceux-ci, quand ils voient les fruits de leur travail d'un an perdus en deux mois par la coupable faiblesse, la déplorable nonchalance des plus intéressés. Le R. P. Marie indique ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter, pour les mœurs, pour la surveillance, pour le travail, pour les devoirs religieux. Il condamne vigoureusement le déplorable laisser-aller que l'on a vis-à-vis des enfants dans les conversations, dans les habitudes, dans les objets d'art exposés à leurs yeux, dans les lectures, dans les relations qu'on leur procure, dans les surveillants auxquels on les confie ; ces funestes adulations pour des corps que l'on énerve en même temps qu'on nourrit dans les âmes les germes des plus mauvais penchants. Nous ne pouvons tout dire sur une brochure qui est à lire. Puisse le R. P. Marie, trouver écho dans les familles chrétiennes et provoquer une réaction contre nos mœurs faciles qui ne peuvent produire de solides chrétiens et de courageux citoyens.

V. M.

Histoire de l'Instruction primaire avant 1789 dans les pays formant le département de l'Yonne, par Max. Quantin, archiviste du département. Auxerre, G. Perriquet, 1874. In-8 de 142 p.

Ce n'est pas à la loi de 1833, comme beaucoup le pensent, encore moins au fameux décret de la Convention, lequel demeura toujours à l'état de lettre morte, qu'il convient d'attribuer la constitution de l'enseignement primaire en France. Ses origines remontent fort au-delà, au moyen âge lui-même. Jusque vers le seizième siècle, l'Église en eut seule le soin et la charge; l'État commença alors à intervenir, et les efforts combinés des deux pouvoirs étaient parvenus, bien avant 1789, à doter la majeure partie des villages d'écoles, dont les maîtres, librement choisis par les communautés

d'habitants, avec lesquelles ils passaient des traités, donnaient aux enfants les notions élémentaires de la lecture, de l'écriture et du calcul, sous l'inspection de l'autorité diocésaine. Des recherches sur divers points de la France ont, depuis quelques années, établi d'une manière incontestable l'existence et le développement de l'instruction primaire aux temps antérieurs à la Révolution. M. Max. Quantin vient d'en faire la preuve pour les pays qui ont formé le département de l'Yonne. Sa notice est de celles que l'on lit avec fruit et intérêt. Elle fournit de précieux détails, et les pièces justificatives, tirées des archives de l'Yonne, qui l'accompagnent, confirmant en tous points les assertions de l'auteur, lui permettent de conclure avec certitude que, vers 1730, pas une paroisse de l'Auxerrois n'était dépourvue de maître d'école et que l'enseignement ne se trouvait guère moins répandu dans les arrondissements d'Avallon, Joigny, Sens et Tonnerre.

H. de Luçay.

La Question sociale et la société par Eugène Puerari. Paris, Guillaumin, 1874. In-12 de 242 p. — Prix : 2 fr. 50.

Ce livre est un traité succinct et élémentaire résumant des connaissances utiles d'économie politique et d'économie sociale. L'auteur l'a divisé en trois parties. La première est l'exposition des lois principales de l'économie politique proprement dite, en ce qui concerne le travail, la propriété et l'échange. Création de la richesse par ces moyens ; épargne, pour arriver à la formation du capital, et ensuite question des salaires ou de la production, tels sont les points principaux qui sont abordés. L'auteur a pris Bastiat pour guide ; il le résume. — Ces lois *naturelles* sont fréquemment troublées par des *causes perturbatrices* qui sont les vices, l'ignorance, chez les individus, la guerre et la spoliation chez les masses, peuples et Etats. Le système protecteur de douanes, est aux yeux de l'auteur une des formes de la spoliation. La seconde partie de l'ouvrage renferme leur exposé. La troisième, s'occupe des réformes sociales. Faut-il continuer à vivre sur les bases actuelles de la société qui sont le travail, la propriété, l'échange, la valeur, la richesse, l'épargne, et respecter la liberté de chacun, ou faut-il détruire ce qui existe comme certains réformateurs le demandent ? Qu'y a-t-il au fond des systèmes préconisés ? C'est un aperçu simple, clair et complet dans sa brièveté des vérités et des erreurs sociales, des droits et des devoirs de l'Etat. Aucune idée juste n'est repoussée ; on fait la part de l'amélioration normale et légitime du sort de l'ouvrier, mais sans ces catastrophes violentes qui bouleversent tout et ne laissent rien de stable après elles.

G. de S.

Essai sur l'organisation sociale, par J. A. de Valsegane, membre de plusieurs Sociétés savantes. Paris, ***, 1874. In-12 de 441 p.

L'homme a besoin de tous, il ne peut vivre sans la société des autres hommes, l'histoire le prouve, l'examen de ce que nous avons sous les yeux à notre époque le démontre. Tel est le résumé de l'ouvrage de M. de Valsegane, qui s'efforce de chercher les principes historiques et rationnels de la meilleure des civilisations. Le christianisme seul a posé les vrais principes sociaux, c'est à lui qu'il faut demander la régénération des sociétés actuelles.

Ce livre est naturellement divisé en deux parties : la première, historique, où se résument les enseignements des faits ; la seconde, écrite à un point de vue plus philosophique, recherche les principes sociaux, et démontre

quelles en doivent être les applications pratiques. Ils sont résumés en trois chapitres, liberté, Dieu ou l'autorité, et quels sont les rapports entre la vérité et la liberté. Entrant plus avant dans le cœur de son sujet, l'auteur examine tour à tour l'application de ces principes dans la famille, la société politique, l'Etat, la commune, puis il aborde l'examen et la critique de ces erreurs courantes, le communisme, le socialisme.

Les aperçus de cet ouvrage sont élevés, peut-être, cependant, présentés sous une forme trop mystique et aride, pour être d'une lecture facile et surtout populaire. G. DE S.

De la Réforme du travail manufacturier par l'établissement des usines à la campagne. Etudes sur l'organisation et la population ouvrière des manufactures rurales, par J. M. CHAUSSE. Paris, Blériot ; Saint-Etienne, Forestier, 1875. In-12 de 72 p. — Prix : 2 fr.

Ce livre répond à une préoccupation que nous trouvons dans bien des esprits. En face des crises industrielles que nous avons subies, des secousses sociales et politiques, où elles ont une grande part, on a demandé où était le remède ; quelques-uns ont pensé qu'il y aurait d'immenses avantages à transporter le plus possible les usines à la campagne ; d'autres ont tenté l'expérience. M. Chausse cite beaucoup d'exemples heureux et constate que le succès est venu couronner, au point de vue moral et économique, les efforts des industriels qui ont pris un sérieux souci des intérêts de leurs ouvriers. Ils ont beaucoup plus de facilités pour améliorer leur condition quand leurs établissements ne sont pas englobés dans de grands centres de population, et l'ouvrier se trouvera à la campagne dans des conditions plus favorables pour la santé, l'économie, la moralité, etc.

L'auteur expose les transformations amenées dans l'organisation du travail par les progrès de l'industrie et les découvertes modernes. Il trouve sans peine des traits pour peindre sous des couleurs peu favorables la condition actuelle des ouvriers dans les grandes usines urbaines : mal logés, mal nourris, sans vie de famille, entraînés aux dépenses de luxe, au plaisir, à la débauche, détournés de l'église par les mauvais propos et les mauvais exemples, enrégimentés dans les sociétés secrètes, sans indépendance, etc., etc. Au contraire, dans l'usine rurale, l'ouvrier, mieux portant, peut vivre de la vie de famille, devenir facilement propriétaire, n'a pas les mêmes entraînements, est moins rebelle aux enseignements salutaires de la religion. M. Chausse montre par beaucoup d'exemples que ce n'est pas une utopie : il entrevoit dans l'usine rurale l'amélioration morale et matérielle de l'ouvrier et en même temps la restauration de la vie de famille qui sera sa sauvegarde. V. M.

Code-Manuel des Conseillers municipaux, par M. A. RENDU, docteur en droit, avocat à la Cour de Paris. Tours, Mazereau, 1875. In-18 de 95 p. — Prix : 0 fr. 60 c.; *franco* : 0 fr. 75 c.

L'ouvrage de M. Rendu répond à un besoin réel et comble une véritable lacune. D'autres avaient déjà entrepris de condenser, dans des traités clairs et concis tout à la fois, les dispositions législatives dont la connaissance est indispensable aux maires, aux curés, aux fabriciens. Pour les conseillers municipaux, au contraire, il n'existait pas de manuel qui fût au courant de la législation et pût leur être recommandé en toute sécurité de conscience. M. Rendu a donc pris une initiative éminemment utile et louable. Ajoutons qu'après avoir aperçu le but, il a eu le mérite encore plus grand de l'atteindre du premier coup. A. DE C.

Moralisation du Suffrage universel, par F. Nicolay, avocat à la Cour d'appel. Paris, Noblet, s. d. (1875). In-8 de 40 p.

L'intéressante brochure de M. Nicolay peut se résumer dans les propositions suivantes : La loi électorale qui nous régit est inique dans son principe, funeste dans ses résultats, parce qu'elle ne tient compte que du *nombre seul.* — Si le cens était pris pour base *unique* et *exclusive* du droit électoral, le danger ne serait pas moindre, ni l'injustice moins criante. — Que faut-il donc faire? Réunir ces deux éléments. — Cela suffira-t-il? Pas encore; il faut que l'intelligence soit également prise en considération; il faut surtout que les titres d'époux et de père confèrent des prérogatives spéciales. La pluralité des votes, tel est le procédé qui permettra d'atteindre le but ainsi défini.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si le projet de loi rédigé par M. Nicolay ne gagnerait pas à être retouché dans certaines parties. Les principes nous en paraissent excellents, et nous sommes assuré qu'on lira avec autant d'intérêt que de fruit cet exposé clair et substantiel d'une question qui engage l'avenir et l'existence même de la société. A. de Claye.

Considérations sur le système défensif de Paris, par Ferron, chef de bataillon du génie. Paris, E. Plon, 1875. In-18 de 109 p. — Prix : 2 fr. 50 (*Publication de la Réunion des officiers.*)

Au moment où le commandant Ferron écrivait son mémoire sur le *Système défensif de Paris,* la question des fortifications de notre capitale était encore à l'étude ; les opinions se partageaient entre le système restreint et le système étendu. Le commandant Ferron a eu le mérite de préconiser hautement le système étendu, qui a prévalu, et a fait de Paris un véritable réduit de la France et le transforme en un immense camp retranché qui, non-seulement rendra l'investissement impossible, mais encore permettra à nos armées de ressaisir une vigoureuse offensive. L'auteur examine en détail le tracé qui réunit les plus grands avantages, l'organisation des forts, le chemin de fer de grande ceinture qui doit relier les grandes lignes aboutissant à Paris. Aujourd'hui, que cette importante question est tranchée, on relit encore ce mémoire avec le plus vif intérêt. E. D.

Abraham Lincoln, *sa jeunesse et sa vie politique,* par Alphonse Jouault. Paris, Hachette, 1875. In-12 de 256 p. — Prix : 1 fr. 50.

Ce n'est point une histoire complète du dernier président de la République américaine qu'a voulu faire M. Jouault. Son livre est à la fois un souvenir de ce que l'auteur a vu personnellement et une sorte d'enseignement pratique qu'il prétend tirer de la vie de « son héros. »

« Montrer l'homme comme il m'est apparu d'abord puis rechercher sa jeunesse, ce qu'il a dû aux circonstances et à son éducation, le suivre pas à pas depuis ses débuts dans la carrière politique jusqu'au jour où il arrive à la première magistrature des Etats-Unis, voilà le plan de cet ouvrage que je destine surtout à la jeunesse des écoles et aux lecteurs des bibliothèques populaires. » Ces lignes de M. Jouault donnent une idée fort exacte du plan suivant lequel l'ouvrage a été conçu et exécuté. Nous n'avons point à résumer ici une vie et une mort que tout le monde connaît et qu'un remarquable discours de M. Cochin, publié également pour les classes populaires, a en quelque sorte vulgarisées; disons seulement que M. Jouault, malgré un enthousiasme un peu excessif pour Lincoln, a réussi à faire une œuvre d'une lecture attrayante, d'un caractère très-moral et très-élevé et dans laquelle les beaux sentiments, l'honnêteté publique et privée, le désintéressement et le patriotisme sont très-heureusement mis en relief. G. B. de P.

Paul Odelin, *lieutenant de mobiles, tué à la manifestation de la place Vendôme, le 22 mars* 1871. *Vie et lettres.* Paris, Albanel, 1875. In-18 j. de VI-231 p. avec portrait. — Prix : 2 fr. 50.

Biographie pleine d'intérêt, simplement écrite, charmant l'esprit, réchauffant le cœur, inspirant les plus nobles et les plus généreux sentiments. Paul Odelin a été tué à l'âge de 23 ans, victime de son patriotisme. Sa mort glorieuse est le seul fait éclatant de sa courte vie dont elle a été la récompense en même temps qu'elle est l'honneur d'une famille où est pratiquée la forte éducation chrétienne. Mais l'éclat n'est pas l'habitude de la vie et ne peut être donné en exemple ; tandis que l'exacte pratique des devoirs modestes et monotones de chaque jour, voilà ce que nous avons à apprendre et que nous apprendrons avec Paul Odelin. Au sein de sa famille, au collége de Vaugirard où il fit ses études, à l'école de droit, dans la maison de commerce de son père, à la tête d'une compagnie de mobiles de Belleville, nous le trouvons toujours pieux comme un ange, plein d'amour pour ses parents, de reconnaissance envers ses maîtres, de charité pour les pauvres, généreux et ardent pour le bien, cœur dévoué, caractère aimable, gai, chrétien inébranlable, et par-dessus tout homme du devoir. « Je me ferai tuer, s'il le faut, en faisant mon devoir, » écrivait-il pendant la guerre, et ailleurs, en voyant les désordres amenés par le sensualisme : « Aimons la douleur ; loin de nous la vie molle et sans discipline. » C'est encore lui qui écrivait : « Je voudrais qu'en ce moment toutes les actions d'éclat fussent faites par des catholiques et surtout par des élèves des jésuites. » Si nous nous plaisons à faire ressortir le côté moral de cette vie, ce n'est pas qu'il n'y ait aussi beaucoup de détails intéressants à recueillir sur le siége de Paris. Les impressions du brave lieutenant de mobiles sont curieuses à noter ; en voici une du 7 novembre 1870, après le rejet d'un armistice : « Si le gouvernement était exactement renseigné sur les forces dont il dispose, il s'empresserait, non plus d'essayer un armistice, mais de capituler. » Dans un autre ordre d'idées, en voyant la profusion des décorations : « Il faut que nous soyons tombés bien bas, s'écrie-t-il, pour que l'on décore un homme, uniquement parce qu'il a fait son devoir. » Il n'est pas besoin d'insister pour recommander la lecture d'un livre où abondent d'aussi nobles pensées.

R. DE ST-M.

Ville et village. *Le Bonheur d'un millionnaire*, par JEAN GRANGE. Paris, Ch. Blériot, 1875. In-18 j. de 287 p. — Prix : 2 fr.

Dans *Ville et village*, un jeune enfant, fasciné par les splendeurs de la ville qu'on lui a fait entrevoir un jour, abandonne la ferme où il avait coulé d'heureux jours et se fait citadin, pensant ainsi trouver plus facilement la fortune et se procurer plus de bonheur. Au lieu de la fortune, ce fut la misère qui vint frapper à sa porte, compliquée de mille peines morales et de tous les tracas qui viennent assaillir à la ville un ouvrier désireux de rester chrétien. Du moins la foi ne fit point naufrage, et préservé par elle, le cœur du paysan put de nouveau savourer le bonheur d'une vie tranquille quand il lui fut donné de retourner aux champs. Il y a dans ce simple récit des pages charmantes. Trois ou quatre physionomies sont très-délicatement décrites, en particulier *le vieux grand'père* et le *meunier de Blessac*. — *Le Bonheur d'un millionnaire*, c'est le tableau des misères que le riche connaît au sein de la fortune, et qui rendent souvent bien misérable un sort que tout le monde jalouse. C'est plus creusé que *Ville et village*, mais il y a moins d'action et l'on s'y intéresse moins au personnage. Pour

faire une part à la critique disons qu'il y a dans *Ville et village* un certain *cousin Robert* dont on aurait pu tirer meilleur parti, tel qu'il est, il est à peu près inutile au récit. Un détail encore : la scène se passe en 186.. et je ne vois pas que la France ait vécu en 186.. sous le régime républicain, comme la page 166 le laisse supposer. C'est là un excellent livre, et personne mieux que Jean Grange ne sait enseigner le peuple sans avoir l'air de le prêcher. E. P.

Carnot, par Georges Michel, Paris. Librairie de la Société bibliographique, 1875. In-18 de 36 p. — Prix : 0 fr. 20 c.

Carnot est encore souvent cité comme une des gloires les plus pures de la Révolution, le type de la probité, du patriotisme et du dévouement. Pour beaucoup, il est encore « l'organisateur de la victoire. » Or, M. Michel, à l'aide de ses *mémoires* publiés par son fils, de ses discours, de ses actes enregistrés dans les documents officiels, démolit sans peine cette réputation usurpée. Il ne nous reste du grand homme qu'un égoïste ambitieux, abandonnant ses amis dans le danger, fidèle au succès, flattant tous les pouvoirs, acceptant de tous et vivant gaiement de l'hospitalité des ennemis de la France, au milieu desquels il s'est éteint sans gloire. C'est une intéressante page d'histoire très-habilement racontée. R.

Victimes populaires de la Révolution, par Urbain Guérin. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1875. In-18 de 36 p. — Prix : 0 fr. 20.

Par des faits irrécusables, empruntés à Paris et à nos diverses provinces, M. Guérin prouve de la façon la plus convaincante que c'est le peuple qui a fourni le plus de victimes à la Révolution. Les personnages illustres ont captivé l'attention et on en a profité pour faire croire quec'étaient les classes privilégiées, le clergé et la noblesse qu'on voulait abattre, pour émanciper le peuple qui devait être comblé de bienfaits par la Révolution. C'est une erreur funeste que ne conservera aucun lecteur du saisissant tableau présenté par M. Guérin. Le peuple a eu la meilleure part dans les frais de la Révolution. R.

Bis nach Olmütz. Historische Erinnerungen (*Jusqu'à Olmutz. Souvenirs historiques*), Von M. Bernsheim. Berlin, F. Duncker, 18 74. In-18 de 108 p.

M. Bernsheim, qui a publié déjà un récit des événements dont fut témoin son pays en 1849, donne une suite à ses *Souvenirs historiques* en racontant les négociations qui précédèrent la conférence d'Olmütz de 1850. — C'est l'époque où le besoin d'unité ressenti par l'Allemagne se trahissait par une agitation générale, qu'alimentaient les discussions de Francfort : le Parlement passait en revue toutes les théories politiques et chacune d'elles trouvait des défenseurs. Aux libéraux, que soutenaient les promesses arrachées par un premier succès, les gouvernants opposaient des ministres du parti féodal et la guerre civile avait déjà sur plusieurs points éclaté dans les rues. Une entière suprématie semblait promise à celle des puissances qui saurait le plus habilement exploiter ces sentiments populaires : la Prusse et l'Autriche l'avaient compris, et, pendant que la nation poursuivait ses rêves de liberté et que ses représentants faisaient appel à « tous les frères allemands, » la guerre se préparait entre les deux rivales. Des conférences furent pourtant ouvertes à Olmütz, et M. de Manteuffel, chargé de « sauver

l'honneur de la Prusse, » fit en faveur de son système de la paix à tout prix d'humiliantes concessions aux plénipotentiaires autrichiens. Suffit-il d'exposer sommairement tous ces événements, sans y joindre un document nouveau, pour donner à un mince volume la valeur d'un ouvrage d'histoire ? Et quelques traits lourdement lancés contre des ministres d'autrefois lui prêteront-ils du moins, ailleurs qu'en Allemagne, l'attrait d'un pamphlet ? C'est là la question qui se pose à la lecture de ces pages. A. D.

Veritas, par Achille Morisseau. Paris, Dentu, 1875. 2e édit. In-8 de 32 p. — Prix : 0 fr. 50 c.

Vive et piquante brochure, sévère dans le fond, modérée dans la forme, sur la situation politique et les causes qui l'ont produite, sur les douloureuses désillusions des monarchistes qui ont fait le 24 mai, et les espérances qu'ils peuvent concevoir. « La vérité la plus difficile à dire, dit l'auteur, est celle à l'adresse de nos amis. Avec des adversaires, la tâche est plus commode on ne tient pas à leur plaire ; on ne craint pas de les blesser, et à la satisfaction d'accomplir un acte viril, se joint celle de l'inimitié qui s'exhale. Mais comment servir à ceux que l'on aime ce breuvage qui n'est salutaire qu'en proportion de son amertume ? R.

VARIÉTÉS

I

LES ARCHIVES RUSSES DE M. BARTENEV.

Parmi les Revues périodiques consacrées en grande partie à l'histoire du pays, les *Archives russes* (*Russkij archiv*), paraissant à Moscou, méritent une attention particulière. Voilà déjà douze années révolues qu'elles existent, et leur succès, loin de diminuer, s'accroît de plus en plus. En 1863, elles formaient un volume in-8 ordinaire ; quelque temps après, le volume a doublé, et depuis le mois de janvier dernier, elles forment trois gros volumes par an. Il y a plus, le laborieux directeur des *Archives* a été obligé de rééditer les premiers volumes, afin de pouvoir satisfaire aux demandes du public. C'est là un signe évident de prospérité ; pour un recueil de matériaux c'est un succès complet. Quant au programme, la Revue de Moscou ne diffère guère de celle de Pétersbourg, qui paraît depuis cinq ans sous le titre d'*Antiquité russe*. L'une et l'autre traitent de l'histoire et de la littérature nationale ; et bien que là comme ici, la part principale soit donnée aux documents inédits, originaux ou non, toutefois elles n'excluent pas les travaux critiques dont quelques-uns sont d'une étendue très-considérable, et offrent une grande variété. Cela est vrai, surtout des *Archives russes* qui entretiennent le lecteur même de l'archéologie chrétienne.

Dans l'impossibilité où nous sommes de donner un aperçu, quelque succinct qu'on le suppose, de la collection entière de M. Bartenev, il faut bien se contenter de n'en faire connaître qu'une partie, en choisissant naturellement celle qui est le plus rapprochée de nous. Les livraisons parues pendant les seize derniers mois, à partir de janvier 1874, sont plus que suffisantes pour nous édifier sur l'esprit et le genre de la Revue en question.

La plupart des documents qu'elle contient se rapportent aux dix-huitième et dix-neuvième siècles. Les temps antérieurs à Pierre Ier n'y sont, pour ainsi dire, qu'effleurés, par cette raison singulière, mais réelle, que l'ancienne période a déjà suffisamment exercé la science et la critique, tandis que les époques postérieures ont demeuré jusqu'ici d'autant moins explorées, qu'elles sont

plus rapprochées de nous. Cette anomalie n'existe plus ; l'interdit qui pesait sur les deux derniers siècles étant levé, la lumière s'est faite de toute part, mais si abondante que, sans exagération, l'histoire moderne de Russie est aujourd'hui à refaire. Les publications semblables à celle de M. Bartenev, à qui revient l'honneur de l'initiative, auront considérablement contribué à exciter et entretenir le goût des études historiques ; elles ont déjà porté des fruits dont les historiens ont profité dans leurs grands travaux, et elles en porteront d'autres plus abondants encore.

Les relations des étrangers, notamment des agents diplomatiques, forment une source qui est loin d'être épuisée et dont on ne saurait contester l'importance. Parmi les documents de cette catégorie, il faut citer, en premier lieu, les Mémoires de James Harris devenu plus tard lord Malmesbury, ambassadeur à la cour de Pétersbourg du temps de Catherine II (1778-1783), connu par son esprit éclairé et perspicace, son caractère énergique et franc. Non-seulement ils nous initient aux intrigues politiques de la cour tsarienne, mais nous y trouvons encore une peinture saisissante des principaux personnages de l'époque, à commencer par l'impératrice. Le portrait de Catherine II est peint avec des couleurs préparées par le prince Potemkine lui-même, alors tout-puissant. Versatilité de caractère et susceptibilité extrêmes, soif de la flatterie et de la domination, grande irascibilité à côté de sentiments d'humanité et de tendre commisération, tels sont, d'après le diplomate anglais, les traits saillants de Catherine II. Hâtons-nous d'ajouter, pour être juste, qu'à l'époque dont il s'agit, la tsarine penchait déjà vers son déclin. Son ami Potemkine est représenté comme un homme richement doué, fort original, peu scrupuleux sur l'article de la véracité, mais généreux, inaccessible à la corruption, et en cela bien différent du Nikïta comte Panine, alors chargé des affaires étrangères, caractère vindicatif, qui passait des nuits entières à fabriquer de fausses lettres destinées à perdre ses ennemis, Prussien dans l'âme, peu aimé de la souveraine, cordialement détesté de Potemkine, son rival politique. On le voit, Panine n'était point sympathique au représentant du cabinet de Saint-James. En revanche, Lanskoï, alors en faveur auprès de l'impératrice, est traité par celui-ci avec indulgence ; c'était aux yeux de Harris un favori modeste, bon, inoffensif, obligeant envers tous. Le célèbre Alexis Orlov, surnommé Fehesmènski, apparaît aussi sur la scène, mais rarement, et sous des dehors qui excitent la pitié ; au dire de l'auteur des Mémoires, ce n'était plus qu'une ruine d'intelligence qui, dans ses moments lucides, avait encore la conscience de la justice divine, pengeant le meurtre de Pierre III. Le secrétaire d'Etat, Bezborodko, ne faisait encore qu'apparaître à l'horizon, mais il était déjà avec le prince Potemkine, le conseiller principal de l'impératrice. C'est lui qui aurait conçu le système grandiose de la politique extérieure dans lequel la création d'un empire oriental (ou grec) figurait sur le premier plan — projet que Harris qualifie de chimérique et de sauvage.

Au reste, les dépêches de Malmesbury sont depuis longtemps dans le domaine public ; elles ont été publiées, en 1845, par Richard Bentley à Londres, et forment quatre volumes. Malgré son habileté et son talent, le diplomate anglais a échoué dans sa mission, et cet insuccès aura contribué à donner à ses Mémoires un ton quelque peu irascible qui l'a porté à juger la cour de Saint-Pétersbourg avec sévérité. Cela n'empêche pas qu'ils ne contiennent beaucoup de vrai et ne soient pleins d'intérêt.

Le comte de La Messélière qui a fait partie de l'ambassade envoyée par Louis XV (1757-1759) auprès d'Elizabeth, a aussi laissé des Mémoires qui contiennent des données importantes sur la guerre de Sept ans, M. Bartenev

en a extrait pour les *Archives* tout ce qui est relatif à la Russie, en faisant accompagner la traduction d'excellentes et copieuses notes qui doublent la valeur du texte. A la suite du marquis de l'Hôspital, chef de l'ambassade, se trouvait le mystérieux chevalier d'Eon, agent secret du roi d'abord à Londres, puis à Pétersbourg. *L'antiquité russe* de M. Sémevski (livraisons d'août et de décembre 1874) donne sur cet homme singulier une notice biographique fort intéressante, grâce au livre de M. Gaillard et qui en fait les frais et que tout le monde a lu.

Lord Malmesbury, avant de venir sur les bords de la Néva, représentait son gouvernement à Berlin, auprès de Frédéric II, à l'époque même du premier partage de la Pologne (1771-1875). Il est à remarquer qu'il garde sur cet événement un prudent silence. En revanche, nous lisons dans les *Archives russes* (n° 8 de 1874) deux rescrits de Catherine II à Potemkine en date des 18/30 juillet 1791 et relatifs au démembrement ultérieur de l'infortunée république. Le texte en a été publié d'abord par le R. P. Kalinka, dans son opuscule intitulé : *La politique de la Cour d'Autriche dans l'affaire de la Constitution du 3 mai* [1]. Voici en quels termes l'écrivain polonais apprécie les documents en question : « Il est difficile, dit-il, de lire sans effroi ces deux rescrits. Rarement, on rencontre dans les actes des hommes un pareil luxe de combinaisons à côté de l'indifférence la plus entière à l'égard des moyens à employer pour atteindre le but ; une ampleur de vues unie à autant de modération et de perspicacité ; une volonté aussi inébranlable et irrésistible et une prévoyance tenant compte du temps, des ressources, des agents, des rôles qu'ils ont à jouer, et cela une année d'avance, au milieu des mille intérêts et influences opposées. Lutter contre un génie du mal comme Catherine II, contre une semblable puissance infernale, c'était chose impossible aux Polonais. Tout s'est accompli, ainsi qu'elle l'avait prévu, absolument tout. On ne leur a fait grâce que d'un nouveau massacre à la haïdamaque, parce qu'on l'a trouvé inutile (p. 25). »

La *Revue de Moscou* après avoir reproduit cette sévère sentence de l'auteur polonais s'attache à la réfuter avec d'autant plus de vigueur qu'elle a été adoptée et confirmée par M. Sibel, professeur à l'Université de Bonn et rédacteur d'une *Revue historique* fort estimée de l'Allemagne protestante. Le critique russe ajoute naïvement que « l'Impératrice préparait quelque chose de plus efficace et plus terrible que la révolte des haïdamaques, à savoir un soulèvement populaire organisé, sous la conduite de Potemkine. Le prince devait entrer dans les provinces sud-ouest suivi des Cosaques et ayant le titre de grand-hetman lequel aurait réuni sous le drapeau russe tous les habitants de ces contrées en leur rappelant les temps de Chmelniçki (p. 242). Plus loin, le rédacteur des *Archives* regrette vivement que Catherine II ait fait le second partage de la Pologne (1793) de concert avec les deux puissances voisines, au lieu de se réserver le monopole des affaires polonaises ainsi que le demandait, selon lui, le bien des peuples slaves (p. 244). » De telles appréciations dispensent de commentaire.

Pour soulever la population, il importait avant tout d'y former parmi les Polonais un parti favorable à la Russie. On jeta les yeux, entre autres, sur Stanislas Félix Potoçki. La vie à la fois romanesque et politique de ce puissant seigneur est racontée dans les *Mémoires* de Chrzonszczewski (je demande pardon aux oreilles de mes lecteurs français). Leur auteur a été longtemps au service des Potoçki et décéda en 1850. Ses *Mémoires* embrassent l'intervalle d'un demi siècle, de 1770 à 1820.

1. *Politika dwora Austryackiego w sprawie Konstitucii 3 Maja*, Krakov, 1873. In-8 de 63 pages,

Ceux du prince Théodore Nicolaïevitch Galitzine (1751-1827) méritent une mention particulière à cause de la personne de l'auteur plus encore que des matières dont ils traitent. Neveu de l'illustre Mécène russe, Ivan Schouvalov et élevé par lui, le prince Théodore a traversé cinq règnes ; il a vu Elisabeth et l'empereur Nicolas ; il a connu Marie Antoinette et Marie Fédorovna, Voltaire et le duc de Choiseul. Par ses idées, il était un des meilleurs hommes du dix-huitième siècle ; les écrits qu'il a laissés témoignent qu'il avait un grand bon sens et une noble indépendance d'esprit ; les jugements qu'il a portés sur les choses et les personnes le font distinguer de la foule. Ainsi, il estimait que Catherine II aurait ajouté à sa gloire et au bonheur de la Russie en s'occupant davantage de l'éducation du grand-duc Paul, son fils unique, et en l'invitant à partager avec elle les soucis du gouvernement (pp. 1282 et 1289). Le partage de la Pologne et la suppression d'un royaume indépendant ont été, à ses yeux, un acte de tout point illégal et qui ne fait guère honneur aux puissances copartageantes (p. 1286). Jugement d'autant plus remarquable qu'il a été formulé par un personnage qui considérait le règne de Catherine II comme l'apogée de la gloire nationale, qui aimait ardemment sa patrie et appartenait à l'élite des gens instruits de son pays. Il a succédé à Schouvalov dans la charge de Curateur de l'Université de Moscou dont celui-ci avait été le fondateur. Quant à l'émancipation des serfs, le prince Théodore n'y était point opposé, quoiqu'il ne la jugeât pas opportune. Pouvait-il ignorer les nobles traditions de sa famille et la ligne de conduite tracée par le plus glorieux de ses ancêtres, le prince Basile, surnommé le Grand, celui qui avait le premier, parmi les seigneurs russes, conçu le projet d'émanciper les paysans en leur donnant des terres[1], et qui, au témoignage de Neuville, « *fut sans contredit un des plus spirituels, des plus polis et des plus magnifiques qu'il y ait jamais eu en ce pays-là*[2]. »

Dans les *Mémoires* de Timkovski, écrits en 1850, on trouve quantité de données intéressantes sur le célèbre fondateur de l'Université de Moscou où Timkovski occupait une chaire ; entre autres il donne des détails sur ses rapports avec Voltaire et le peu d'estime que Schouvalov accordait au chef des incrédules tout en rendant justice à son talent littéraire.

Il faut encore mentionner les *Souvenirs de la comtesse Antonine Bloudov*, si connue par son prosélytisme orthodoxe. Leur importance vient surtout de nombreuses lettres que son père, le comte Dimitri Bloudov, un des hommes les plus instruits et des plus influents du règne de l'empereur Nicolas, adressait à sa famille résidant à Berlin, et qui font partie des Mémoires. C'était en 1830, à l'époque de la révolution de Juillet, laquelle ne tarda pas, comme on le sait, à avoir un contre-coup dans d'autres pays de l'Europe, à Bruxelles, à Varsovie et ailleurs. La révolution de Juillet fournit à l'auteur des considérations fort judicieuses sur le gouvernement de France et sur les membres de la famille royale, dont la branche aînée avait ses sympathies. Toutefois, la révolution de Varsovie forme le principal sujet de cette correspondance dont la variété épisodique soutient l'attention du lecteur ; et bien qu'elle ne paraisse pas devant le public dans sa forme primitive, mais semble avoir été rédigée, mise en ordre et complétée par des souvenirs personnels, après coup, l'intérêt n'en est pas moins réel. Les considérations que l'auteur puise souvent dans les événements plus récents et auxquelles il s'adonne volontiers témoignent, il est vrai, d'une certaine l'élévation d'es-

1. Ce point a été récemment mis en lumière par M. Pogodine dans le *Recueil littéraire* intitulé : *Quotisation* (Skladtchina). Saint-Pétersbourg, 1874, pp. 143-157.
2. *Relation curieuse et nouvelle de Moscovie.* Paris, 1698, p. 55.

prit ; mais le sentiment et la poésie, l'enthousiasme patriotique et je ne sais quel piétisme y ont aussi leur part.

Voulez-vous savoir ce que les ultra-orthodoxes pensent de certaines questions à l'ordre du jour parmi eux, vous n'avez qu'à lire les Mémoires de la comtesse Bloudov. Ainsi, par exemple, elle ne se fait pas le moindre scrupule de tresser la couronne à l'hérésiarque Jean Hus, et de comparer son prétendu martyre au vrai martyre du jeune Boris, fils de saint Vladimir, grand duc de Kiev. Elle n'a pas moins d'admiration pour les héros de la révolution grecque, qu'elle dit naïvement avoir été le rêve de son enfance et dont la nouvelle l'a fait tressaillir d'allégresse ; en même temps, les termes lui manquent pour exprimer l'horreur que lui inspire le même démon de révolution déchaîné en Pologne. Singulière logique et orthodoxie plus singulière encore !

Les *Souvenirs* de la comtesse Antonine sont loin d'être achevés ; nous attendons la suite avec impatience ; nous sommes surtout curieux d'y lire le récit des événements religieux de 1839 auxquels son père avait pris une parttrès-active et dont la récente défection de 200,000 Grecs-Unis de Chelm n'est qu'un lamentable corollaire. Certaines relations publiques prétendent même que la comtesse Bloudov a été pour quelque chose dans celle-ci, croyant sans doute servir les intérêts de Dieu et de l'église orthodoxe. La suite des *Souvenirs* nous apprendra peut-être ce qu'il faut penser sur ce dernier point.

Extraits d'un vieux portefeuille est un titre qui convient fort bien aux nombreuses séries de notes de toute espèce, embrassant l'intervalle de plus d'un demi siècle (depuis 1813) et contenant une foule de faits historiques, des portraits littéraires, des tableaux, des esquisses, des traits lumineux, — véritable caléïdoscope qu'on ne se lasse de considérer — tant il y a de variété, de grâce et d'abandon dans ces pages écrites avec élégance et assaisonnées d'un sel attique. L'auteur a jugé à propos de garder l'anonyme, bien que son style rende cette réserve inutile, car chacun en Russie devine le nom du spirituel écrivain qu'on pourrait bien appeler le prince des littérateurs russes actuels. — Quelle différence entre ses *Extraits* et ceux qui portent la signature du prince Odoïevski ! Celui-ci traite également de *omni re scibili*, sans exclure la métaphysique transcendentale de Hégel dont il a été autrefois un sincère admirateur ; mais il est loin d'intéresser comme le brillant anonyme, et quant à ses tirades philosophiques il eût mieux fait de les laisser dans son portefeuille. Ses aphorismes ne sont pas non plus toujours inspirés par la vérité ou l'orthodoxie. En voici un qui frappe plus que les autres : « Le *surnaturel*, dit le prince Odoïevski, *est un terme aussi blasphématoire* que le serait le mot *supra-divin* (I, p. 342). » Sous la plume d'un homme dont on vante tant la bienfaisance et qui a réellement fait beaucoup de bonnes œuvres, cela ne laisse d'être fort étrange !

Le sénateur von Bradke a laissé des Mémoires qu'on lit avec intérêt. La caractérisque du fameux despote Araktchéev, favori de l'Empereur Alexandre Ier et créateur des colonies militaires, dont les gestes défraient depuis quelque temps la presse, est vraiment remarquable. L'auteur l'a connu et vu de près ; son appréciation est d'autant plus digne d'attention qu'en général il apporte dans tous ses jugements beaucoup de modération et d'impartialité.

Je ne dirai rien des autres documents historiques de moindre importance ou d'un intérêt local, comme le sont les Mémoires d'Insarski et de Lorer. Je ne ferai que mentionner l'esquisse biographique encore inachevée du chancelier prince Besborodko, celui dont il a été parlé plus haut

euvre de M. Grigorovitch, faite d'après des sources inédites et les dernières ublications. Je passerai même sous silence les *Leçons d'histoire* de I. Ilovaïski par la raison que l'histoire ne figure que dans le titre. En reanche, je m'arrêterai quelques instants sur son étude intitulée : *Origine slave es Bulgares danubiens* (n° 7 de 1874). Nous voilà bien loin du dix-neuvième t du dix-huitième siècle, époque privilégiée des *Archives russes*, celle dont es colonnes nous entretiennent le plus souvent et le plus longuement.

L'auteur appuie sa thèse sur des preuves tirées de l'histoire, de l'ethnoraphie et de la philologie. Après avoir exposé les théories d'Engel, de 'hunmann, de Schafarik et des autres qui, à leur exemple, assignaient aux ulgares du Danube une origine turco-finnoise, M. Ilovaïski les soumet à un xamen critique, et les rejette comme étant, selon lui, contraires aux témoinages des écrivains grecs et arabes du moyen âge ainsi qu'aux données thnographiques et philologiques. La théorie du jeune professeur, adverire déclaré de ce qu'on appelle en Russie l'école *normande*, représentée ar M. Pogodine, n'est au fond qu'une nouvelle édition, mais considérableient corrigée, de celle de Vénéline, Bulgare d'origine et connu par les entraîements juvéniles de son patriotisme. Ainsi, non content d'affirmer l'origine ave des Bulgares, feu Vénéline l'étendait encore aux Huns, aux Khazares, ux Avares, aux Goths, voire même aux Francs ; d'où il est résulté que vouut trop prouver il ne prouva rien. Instruit par cet exemple, M. Ilovaïski se ırde bien de retomber dans les mêmes excès ; il restreint sa thèse à la nation ılgare exclusivement ; encore ne plaide-t-il qu'en faveur de l'origine slave s Bulgares du Danube, laissant de côté ceux de la Kama ou du Volga ; il ace leur berceau dans les plaines du Kouban, entre les mers Noire et Casenne, en les identifiant avec les Koutourgours et les Outourgours des anciens teurs. Cette théorie, si on parvenait à l'asseoir sur des bases solides, moierait considérablement l'aspect de l'histoire primitive de Russie, en jetant as le système dont M. Pogodine est le représentant, mais il faut qu'elle t d'abord solidement établie.

L'histoire littéraire occupe dans la Revue de M. Bartenev une place assez able. Ainsi, dans le premier volume de l'année courante, le jubilé littére de MM. Melnikov et Pisemski a fourni la matière de deux notices fort éressantes, l'une par M. Ilovaïski, l'autre par M. Almazo. Le premier a , en outre, une revue de la presse russe, durant les dix-huit dernières ées, à laquelle se rattachent les *Leçons d'histoire* mentionnées plus haut. général, il n'y a pas de livraison qui ne consacre à la littérature quelques es ; la dixième de l'an passé en traite même exclusivement et forme à elle le un opuscule avec une pagination distincte et le sous-titre suivant : *Fédor ıovitch Tutchev* (1801-1873). Cette esquisse biographique, due à la plume rcée de M. J. Aksakov, mériterait un examen approfondi que malheureuent le cadre restreint de mon aperçu ne comporte pas : il en a été déjà stion ailleurs [1], et il est inutile d'y revenir. Je ferai remarquer seulet que le nom de M. Tutchev n'est pas inconnu en France. La *Revue des Mondes* avait publié de lui, en janvier 1850, un Mémoire sur la *Question ine et la Papauté*, auquel la réplique vigoureuse de M. Laurentie a é une publicité plus grande encore. Tutchev était poëte et diplomate, e par vocation, diplomate par accident. Son talent poétique et littéraire uvé dans M. Aksakov un critique très-fin et un appréciateur sympathi- trop sympathique peut-être. Mais c'est surtout comme publiscite, comme ain politique, que Tutchev est sujet à caution, et sous ce rapport, son bio-

[1] *Revue des Questions historiques*. janv. 1875.

graphe est, selon nous, moins heureux dans le jugement qu'il a porté sur l'auteur de la *Question romaine*. Malgré cela, et tout en faisant nos réserves, il est impossible de confondre cette brillante étude avec tant d'autres publications analogues sans portée comme sans mérite littéraire. La monographie de M. Aksakov est ornée d'un excellent portrait de Tutchev, gravé sur acier à Leipzig, et où l'on reconnaît aisément sa physionomie morale tracée avec non moins d'art par son biographe. Elle a paru en volume séparé, et ne tardera pas, il faut l'espérer, à avoir une nouvelle édition, considérablement augmentée de poésies encore inédites.

Je ferai remarquer, à cette occasion, que plusieurs livraisons de la Revue de M. Bartenev sont accompagnées de belles gravures et de dessins coloriés.

J'ajouterai, en terminant, qu'outre les *Archives russes*, leur infatigable éditeur a fait paraître, à des époques indéterminées, deux Recueils analogues intitulés : *Le Dix-huitième* et *le Dix-neuvième siècle*, et formant déjà plusieurs volumes, auxquels il faut ajouter les *Archives du prince Vorontsov* en sept volumes, collection importante surtout pour l'histoire du règne de l'impératrice Élisabeth. Par la publication de tous ces Recueils, M. Bartenev a rendu à l'histoire et aux lettres russes un service réel, et l'accueil plein de sympathie que leur a fait le public sérieux doit l'engager à poursuivre l'exploitation de la mine dont il a déjà retiré tant de richesses.

J. Martinov, s. j.

II

UN FAUX AUTOGRAPHE DE MADAME ÉLISABETH.

L'apparition d'une lettre de Madame Élisabeth dans une vente d'autographes, qui a lieu au moment où nous écrivons ces lignes, nous force à revenir sur une question que nous avons abordée il y a quelques années, dans une *Étude sur les lettres de Madame Élisabeth*, publiée dans la *Revue des questions historiques* (juillet 1869, t. VII, p. 145-211). Nous constations alors l'existence, *en doubles originaux*, de seize *lettres* de Madame Elisabeth à la marquise de Raigecourt, dont les unes se trouvaient dans les archives du marquis de Raigecourt, ancien pair de France, et n'en étaient jamais sorties ; dont les autres, qui avaient paru dans les ventes depuis 1844, se distinguaient des précédentes par des variantes, des suppressions même et portaient le plus souvent une signature autographe (qui ne se rencontre jamais dans les lettres authentiques du marquis de Raigecourt). Après avoir examiné et décrit minutieusement ces seize lettres (dont trois, autographes signées, n'avaient pas paru dans les ventes et se trouvaient l'une au British museum, *Egerton*, 1608, fol. 4 ; l'autre dans la collection du marquis de Flers, et la troisième dans les papiers de Madame la duchesse de Berry) nous arrivions aux conclusions suivantes :

1° Quatorze des lettres de Madame Elisabeth qui ont paru dans les ventes sont des lettres fabriquées, non il est vrai quant au fond, emprunté aux lettres connues et authentiques plusieurs fois publiées, mais quant à la forme ;

2° Les *originaux* « moins développés » (expression de M. Feuillet de Conches) qu'on rencontre, doivent être également apocryphes ;

3° Il ne faut admettre qu'avec la plus grande circonspection l'authenticité de lettres de Madame Elisabeth provenant de collections autres que les archives privées des familles de Bombelles, de Raigecourt, de Causans, etc.;

4° Enfin *toutes* les lettres *signées* de Madame Elisabeth, adressées à ses correspondantes ordinaires, postérieurement à 1789, doivent être tenues pour suspectes.

Or, nous voici en présence d'un nouvel original en double, lequel est à la fois « moins développé » et *signé*.

Le n° 3,799 de la vente Guizot porte :

« ELISABETH (madame), sœur de Louis XVI.

« Billet aut. 5. (à madame la marquise de Raigecourt, mademoiselle de Causans, élevée à Saint-Cyr), le 7 aoust 1791. 1 p. in-12. »

Nous avons vu la pièce ; elle est fort jolie et habilement fabriquée ; l'écriture est fine et serrée, comme dans les *originaux* en double du 30 décembre 1790 et du 6 avril 1792 que nous avons signalés dans le temps (voir *Revue des questions historiques*, t. VII, p. 188 et 192). La lettre n'est écrite qu'à mi page, sur un papier de petit format, qui a été plié en quatre pour être inséré dans une enveloppe. Elle porte la signature : ELISABETH-MARIE.

L'autographe que possède M. le marquis de Raigecourt, et qu'il a bien voulu placer sous nos yeux, a deux pages entières; le papier, de format in-8, a été plié en quatre pour être placé dans une enveloppe qui manque. Il n'y a point de signature.

Quant au texte, il est à remarquer que la lettre de la collection Guizot reproduit fidèlement la version donnée par M. Ferrand dans l'édition de son *Éloge historique de Madame Élisabeth*, imprimée en 1814 (p. 241).

Or, ce texte diffère sensiblement du texte authentique donné par M. Feuillet de Conches dans son recueil *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth* (t. II, p. 206 du premier tirage, et p. 212 du second), et dans sa *Correspondance de Madame Élisabeth de France* (1868, in-8, p. 321). Nous allons placer les deux textes sous les yeux du lecteur, en copiant fidèlement sur les *deux originaux*, et en reproduisant le *vrai original* avec son orthographe fantaisiste.

LETTRE DE LA COLLECTION GUIZOT.	LETTRE DES ARCHIVES DU MARQUIS DE RAIGECOURT.
Le 7 aoust 1791.	Ce 7 aouts 1791.
Je ne t'écris qu'un mot ma chère R., parce qu'il est tard.	Je ne t'écrit qu'un mot, ma chère Rage, parce qu'il est tart, mais je m'en dédommagerai un autre jour : je suis charmée, je ne puis te le dissimuler, que ton homme d'affaire est enfin terminés ton achat. Je crois bien que tu éprouvera qu'el qu'échec qui retarderas ta jouissance, mais il n'en est point qu'un bon cautionement, dans ses sortes d'affaires, ne vienne à surmonter. Il est cruel d'être obligés de se réjouir de voir ses amis faire un établissement loin de soi ; mais ce qui console, c'est la paix et le bonheur dont ils jouissent. Prie bien Dieu pour que ton homme d'affaire ne se blouse pas dans tout ce qu'il aura à régler avec l'ancien maitre du logis et ses gens d'affaire ; et puis, tache de le bien conserver, car il fait assés bien tes affaires pour que tu y soit fort attachés.

Les nouvelles ne sont pas bien intéressantes dans le moment. La Constitution est depuis samedi entre les mains du Roi qui l'examine. En conséquence *on dit* qu'il n'est plus en prison. Il a gardé auprès de lui ceux qui avoient été chargés de lui et de sa famille pendant deux mois; il y en a de fort honnestes. Adieu. Remet ce petit mot à celle qui a si peur de moi. J'ai eu aujourd'hui des nouvelles de votre sœur ; elles font en ce moment trois jours d'adoration devant le saint sacrement, pour la paix de l'Eglise.

ELISABETH MARIE.

Les nouvelles ne sont pas bien intéressante dans ce moment. La constitution est depuis samedi entre les mains du Roi qui l'examine. En conséquence ont dit qu'il n'est plus en prison. Il a gardés pret de lui ceux qui avoit été chargés de lui et de sa famille pendant deux moi ; il y en a de fort honeste. Adieu, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur. Dis moi donc pourqu'oi tu ne me parle pas de ce qui s'est passé à Trèves. Remet ce petit mot à celle qui a si peur de moi. J'ai eu aujourd'huie des nouvelles de votre sœur : elle font dans ce moment trois jours d'adoration devant le saint sacrement, pour la paix de l'Eglise. Il faut nécessairement que le ciel se laisse fléchir.

La conclusion ne saurait être douteuse. Pour nous, il est manifeste que la lettre de Madame Élisabeth que possédait M. Guizot est une lettre fabriquée, et que c'est une *dix-septième* pièce à joindre au dossier, formé par nous il y a six ans, de documents qui, pour les profanes, ont tous les caractères de l'authenticité, mais n'en constituent pas moins une des fraudes les plus habiles et les plus audacieuses qui aient été tentées de nos jours en matière d'autographes.

G. DE BEAUCOURT.

III

LES BIBLIOTHÈQUES DES GRANDES ÉCOLES DE PARIS.

Nous avons déjà fait connaître, dans la livraison du 9 janvier (p. 83), d'après le *Journal de la librairie*, en réponse aux assertions de MM. Paul Bert et Laboulaye (séance de l'Assemblée nationale du 3 décembre 1874) sur l'absence de bibliothèques et de collections dans nos grandes écoles, l'état des bibliothèques de l'École de droit, de l'École de médecine, du Collége de France, de l'École des mines et de l'École normale supérieure. Nous complétons aujourd'hui ce travail que nous avons dû faire nous-mêmes, car les ouvrages dans lesquels nous avions espéré trouver des renseignements ou sont muets ou ne contiennent que les plaintes ou les critiques (comme *Paris, ses organes*, de M. Maxime du Camp) qui ont été portées à la tribune. Certes, tout n'est pas parfait, au point de vue des bibliothèques et des collections, dans nos écoles ; mais il aurait fallu constater ce qui existait, avant d'affirmer que tout était à faire sur ce point.

— L'*Ecole des Ponts et chaussées* a une bibliothèque de 40,000 volumes réservée aux élèves, mais dont l'accès serait certainement donné aux travailleurs par le directeur de l'Ecole. L'installation y est très-bonne. On trouve là une précieuse collection de tout ce qui concerne l'art de l'ingénieur, beaucoup d'ouvrages anglais et allemands. Cette bibliothèque remonte à Perronet: elle a été enrichie par l'ancien directeur de l'école, Prony, de l'importante collection d'ouvrages italiens qu'il avait réunie pendant sa mission aux Marais Pontins. Elle s'accroît tous les ans par des acquisitions nouvelles et par des dons de l'État. Nous pouvons signaler dans ses archives cinq volumes de la correspondance de Colbert, dont quatre reliés à ses armes, et trente-cinq volumes des registres des fonds des ponts et chaussées pendant son administration. Pendant la durée des cours de l'école, la bibliothèque est ouverte de neuf heures à dix heures et demie, de midi à cinq heures et

de sept heures à dix. Après la clôture des cours, de midi à quatre heures.

Avec sa bibliothèque, l'*École des Ponts et Chaussées* possède une magnifique collection de modèles de ponts, de navigation, d'instruments de géodésie qui est estimée à plus de trois millions. Dans une annexe de l'École (quai de Billy) se trouve un atelier d'expérience ouvert au public. Elle possède aussi un laboratoire où le public est également admis.

— L'*École supérieure de pharmacie* (21, rue de l'Arbalète) a une bibliothèque d'environ cinq mille volumes. Elle est ouverte au public de onze heures à quatre heures. C'est une bibliothèque d'études où l'on trouve les ouvrages usuels sur les sciences naturelles, la pharmacie, etc. Le local est insuffisant tant pour les livres que pour les travailleurs, qui sont nombreux. Il faut mentionner les collections de minéralogie, de zoologie, de chimie et de physique et des laboratoires de chimie, de physique et de botanique où travaillent cinq cents élèves, ainsi qu'un jardin botanique dont l'accès est ouvert au public. La bibliothèque sera plus commodément installée dans le nouveau bâtiment, qui sera situé près du Luxembourg.

— L'*École des Beaux-Arts* a une belle bibliothèque, fort riche en ouvrages spéciaux sur les arts (environ dix mille volumes). Le catalogue en a été dressé avec un soin spécial par le bibliothécaire, M. Vinet, en 1873. Elle est ouverte, de midi à quatre heures, aux travailleurs, qui y trouvent une installation très-confortable, dans une salle magnifique. On est admis sur la présentation d'une carte dont l'obtention ne souffre pas de difficultés. On y trouve toutes les grandes collections sur les beaux-arts, beaucoup d'ouvrages étrangers et un grand nombre de dessins, notamment ceux des élèves de Rome qui étaient autrefois à l'Institut où personne ne pouvait les consulter. Les chiffres, suivants que nous devons à l'obligeance du bibliothécaire, permettent d'apprécier les services rendus par cette bibliothèque. Voici le nombre et la qualité des lecteurs qui l'ont fréquenté en 1874 : *Architectes*, 2,081 ; — *peintres*, 1,901 ; — *sculpteurs*, 751 ; — *graveurs*, 197 ; — *amateurs*, 187. Au total : 5,917 lecteurs. Voici le nombre des lecteurs, par année, depuis la fondation : 1864 : 3,625 ; — 1865 : 3,879 ; — 1866 : 4.050 ; — 1867 : 6,206 ; — 1868 : 3,268 ; — 1869 : 3,376 ; — 1870 : 3,453 ; — 1871 : 3,053 ; — 1872 : 4,235 ; — 1873 : 5,281 ; — 1874 : 5,917. Au total : 43,351 lecteurs.

— La *Sorbonne* possède une très-riche bibliothèque, la *Bibliothèque de l'Université*, qui compte à peu près 150,000 volumes. L'espace manque certainement pour que les ouvrages soient tous facilement accessibles. Mais il y en a bon nombre qui sont très-convenablement établis. La partie ouverte au public est bien installée pour les travailleurs. Cette bibliothèque, organisée par M. de Salvandy, était en principe réservée aux professeurs ; le public y est admis de dix heures à trois heures. On a supprimé depuis quelque temps les entrées de faveur du soir. On y trouve surtout les classiques grecs et latins. Le système de prêt sur autorisation y est très-largement pratiqué.

Cette bibliothèque a comme annexe la *Bibliothèque Cousin*, où l'on n'entre qu'avec des cartes trois fois par semaine, et qui contient les magnifiques collections léguées par M. Cousin.

— L'*École polytechnique* compte environ 50,000 volumes dans sa bibliothèque. Ce sont surtout des ouvrages sur les sciences, la littérature, l'histoire navale et militaire. La philosophie, la théologie, les voyages et même les romans y sont également représentés. Une seule revue y est admise : *la Revue des Deux Mondes !* L'installation laisse à désirer, vu le nombre des élèves ; mais il y a des projets d'amélioration qui sont en voie d'exécution. Les élèves peuvent y aller travailler et consulter tels ouvrages qu'ils veulent deux

heures chaque jour. Quant aux livres scientifiques, ils ont la faculté de les emporter dans leurs salles.

— L'*Ecole des langues orientales vivantes* n'avait pour bibliothèque au Collége de France que quelques armoires remplies de livres qu'on ne pouvait pas consulter. Mais, depuis sa récente installation dans les bâtiments de l'Ecole de construction navale (rue de Lille), qui a été transférée hors Paris, et grâce au zèle de son nouveau directeur, M. Schefer, l'Ecole a pu donner de grands développements à sa bibliothèque qui possède environ dix mille volumes dont le bibliothécaire fait maintenant le classement. Elle est riche surtout en impressions orientales et possède de précieuses collections d'ouvrages chinois et japonnais. Elle s'enrichit tous les ans par des acquisitions, par les ouvrages provenant des souscriptions du ministère de l'instruction publique et surtout par les libéralités des gouvernements étrangers. Le sultan et le vice-roi d'Egypte se distinguent par leur générosité. Les deux catalogues sur fiches, par ordre alphabétique et par ordre de matières, sont établis dans les meilleures conditions. Il y a une salle de travail commode. Les professeurs et les élèves bénéficient seuls de cette bibliothèque, ouverte de midi à quatre heures. Les étrangers ne peuvent y être admis que sur l'autorisation du directeur. Le prêt des livres se fait très-libéralement et sans dommages. Nous devons mentionner, à côté des imprimés, des cartes et environ 300 manuscrits.

— L'*Ecole des Chartes* possède une bibliothèque où les élèves et anciens élèves peuvent travailler à leur aise. Elle compte environ 6,000 volumes et s'augmente dans des proportions considérables chaque année, grâce surtout au zèle de son directeur : on y trouve les principales grandes collections de documents historiques, des ouvrages sur la diplomatique, la paléographie, et une belle collection française, anglaise et allemande sur la philologie et l'archéologie. L'espace, malheureusement, commence à faire défaut. Elle est située à la porte des Archives, où les élèves peuvent aller travailler sur les documents originaux et visiter le beau musée paléographique ouvert en 1867. — Nous ne voulons pas passer sous silence la bibliothèque des Archives, contenant environ 16,000 volumes sur l'histoire, la diplomatique, l'archéologie et une remarquable collection d'imprimés administratifs. Elle n'est pas publique.

— L'*Ecole centrale des arts et manufactures* a une bibliothèque de 4,500 volumes concernant les mathématiques, la physique, la chimie, les sciences naturelles, l'architecture, les constructions de machines et de chemins de fer, la métallurgie, les arts et métiers, etc., etc. ; elle est réservée aux élèves, qui y sont admis l'après-midi et le soir. L'Ecole possède aussi d'importantes collections, notamment une collection des plus complètes de minéralogie et de géologie, une collection considérable d'échantillons de matières premières et d'assemblages métalliques et de bois, et une collection manuscrite de croquis pour chaque cours.

— La *Bibliothèque du Conservatoire des arts et métiers* se compose de 24,000 volumes, concernant le commerce, l'industrie et les sciences dans leur application à cette spécialité. Elle possède la seule collection complète, depuis l'incendie de l'Hôtel-de-Ville, des *Patentes* anglaises. Elle est ouverte au public, les dimanches et lundis exceptés, de dix heures à trois heures et de sept heures et demie à dix heures du soir. Elle est installée dans le magnifique réfectoire des moines de Saint-Martin, œuvre de Pierre de Montereau. Nous n'avons pas à nous arrêter aux riches collections bien connues du *Conservatoire :* machines, agriculture, minéralogie, métallurgie, poids et mesures, modèles, etc., etc.

R. DE SAINT-MAURIS.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Gabriel-Henry-Jules Simonnet, officier de l'instruction publique, conseiller à la cour d'appel de Dijon, président de l'Académie de cette ville, né à Wassy (Haute-Marne), le 25 décembre 1824, est mort à Dijon le 31 mars 1875. Issu d'une famille de magistrats, et destiné lui-même à la magistrature, Jules Simonnet suivit les cours de la Faculté de droit de Paris, fut reçu avocat le 14 août 1846, passa sa thèse de doctorat le 25 avril 1848, et présenta au concours sous ce titre : *Histoire et théorie de la Saisine héréditaire dans les transmissions de bien par décès* (Dijon, 1851, in-8), un Mémoire qui fut couronné le 10 août 1850, et ouvrit, pour ainsi dire, au jeune lauréat, les portes du sanctuaire de la Justice. Il fut successivement substitut à Louhans (Saône-et-Loire) le 17 janvier 1851, à Langres (Haute-Marne) le 2 février 1852, à Mâcon le 21 mai suivant, et à Dijon le 7 janvier 1854; substitut du procureur général près la Cour impériale de cette ville, le 6 juillet 1862, et enfin, conseiller à la Cour le 6 avril 1867. Correspondant du ministère de l'instruction publique le 18 février 1863, il devint, le 13 mai 1857, membre de l'Académie de Dijon, et le 15 mars 1858 associé titulaire de la commission des Antiquités de la Côte-d'Or. Ce magistrat chrétien, qui est mort entouré des secours et des consolations de la religion, a laissé de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Relation des sièges et du blocus de La Mothe* (1634-1642-1645) *par du Boys de Riocour, avec une introduction à l'histoire de La Mothe et des documents inédits* (Paris, 1851, in-8 avec pl.); — *Les Parlements sous l'ancienne monarchie, leur grandeur et leur faiblesse* (Paris, Durand, 1858, in-8) ; — *Essai sur la vie et les ouvrages de Gabriel Peignot, accompagné de pièces de vers inédites* (Paris, Aubry, 1863, in-8, XII-206 p.) ; — *La Philosophie stoïcienne et les jurisconsultes romains* (Dijon, Rabutot, 1863, in-8 de 57 p.); — *Le président Fauchet, sa vie et ses ouvrages* (Paris, Durand, 1864, in-8) ; — *Le Tabellionnage en Bourgogne au quatorzième et au quinzième siècle* ; — *La Féodalité et le servage en Bourgogne* ; — *Le Clergé en Bourgogne* ; — *Juifs et Lombards,* études insérées d'abord dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon,* puis réunies en volume et couronnées par l'Institut (1866, in-8, 490 p.) ; — *Essai sur les voies romaines du département de la Côte-d'Or* (Dijon, imp. Jobard, 1868, in-4 avec une carte); — *Notice sur Hugues Aubriot, bailli de Dijon sous Philippe Le Hardi, et prévot de Paris sous Charles V* (Dijon, imp. Rabutot, 1868, in-8 de 67 p.) ; — *Etudes sur l'ancien droit en Bourgogne d'après les protocoles des notaires* (Paris, Durand, 1869, in-8 de 120 p.) etc. M. Simonnet a en outre traduit du latin, *Doneau, sa vie et ses ouvrages*, par A. P. Th. Zyssell (Dijon, imp. Rabutot, 1860, in-8), et prononcé, en 1866, le discours de rentrée à la Cour, discours intitulé : *Les Avocats au parlement de Bourgogne* (1554-1664). A. A.

— M. Alphonse Royer, ancien inspecteur général des beaux-arts, né à Paris le 10 septembre 1803, est mort au même lieu le 10 avril 1875. Fils d'un commissaire-priseur qui a laissé quelques écrits administratifs, Alphonse Royer se mêla sous la Restauration à la jeunesse libérale et romantique et débuta dans la littérature vers 1830. A la suite d'un voyage en Orient, il aborda la carrière d'auteur dramatique, eut pour collaborateur habituel M. Gustave Van-Nieuwenhuysen, dit Vaez, son ami, qui fut même associé jusqu'à la fin de 1859 à son administration des théâtres de l'Odéon et de l'Opéra et devint en 1862 inspecteur général des beaux-arts, poste que lui enleva le gouvernement de la Défense nationale. On doit à Alphonse Royer : *Henri V*

et ses compagnons, drame en 3 actes avec Aug. Romieu (Paris, 1830, in-8); — *Les mauvais garçons*, roman avec Auguste Barbier (Paris, Renduel, 1830, 2 vol. in-8); — *Manuel*, nouvelle (Paris, Ledoux, 1834, in-8); — *Un divorce*, recueil de nouvelles (Paris, Ledoux, 1834, in-8); — *Venezia la bella*, roman (Paris, Renduel, 1835, 2 vol. in-8 avec fig.); — *L'Auberge des trois pins*, avec Roger de Beauvoir (Paris, Dumont, 1836, in-8); —*Aventures de voyages*, tableaux, récits et souvenirs du Levant (Paris, Dumont, 1837, 2 vol. in-8); — *Le connétable de Bourbon* (Paris, Werdet, 1838, 2 vol. in-8); — *Lucie de Lamermoor*, grand opéra en 4 actes avec Vaez, musique de Donizetti (Paris, Bernard Latte, 1839); — *La Favorite*, opéra en 4 actes avec Vaez, musique de Donizetti, divertissement d'Albert (Paris, Marchant, 1840); — *Robert Macaire en Orient* (Paris, Dumont, 1840, 2 vol. in-8); — *Le bureau de placement*, comédie vaudeville en 2 actes avec Auguste Jouhaud (Paris, Tresse, 1840, in-8); — *Ecorce russe, cœur français*, vaud. en 1 acte avec le même (Paris, Barba, 1840, in-8); — *Le Bourgeois grand seigneur*, comédie en 3 actes et en prose avec Vaez (Paris, Tresse, 1842, in-8); — *Mon parrain de Pontoise*, comédie vaud. en 1 acte (Paris, id., 1842); — *Mlle Rose*, comédie en 3 actes avec Vaez (Paris, id., 1843, in-8); — *Le Voyage à Pontoise*, comédie en 4 actes et en prose, avec Vaez (Paris, id., 1843, in-8); — *La comtesse d'Altemberg*, drame en cinq actes et en prose avec Vaez (Paris, id., 1844, in-8); — *Les Janissaires* (Paris, Dumont, 1844, 2 vol. in-8); — *Othello*, comédie en 4 actes avec Vaez, musique de Rossini, divertissement de Mazillier (Paris, Tresse, 1844, in-8); — *Dom Pasquale*, opéra bouffe en 3 actes avec Vaez, musique de Donizetti (Paris, imp. Proux, 1843, lib. Tresse, 1846, in-8); — *Robert Bruce*, opéra en 3 actes, musique de Rossini, avec Vaez, Paris, Lévy, 1847, in-12); — *Un ami malheureux*, comédie en 2 actes avec Vaez (Paris, Tresse, 1850, in-8); — *Chodruc Duclos ou l'homme à la longue barbe*, mélodrame en 5 actes et 8 tableaux, musique de Mangeant, avec Vaez et Michel Delaporte (Paris, Lévy, 1850, in-12); — *La dame de trèfle*, vaudeville en 1 acte, avec Vaez et Charles Narrey (Paris, Tresse, 1850, in-8); — *Les fantaisies de milord*, comédie un 1 acte avec les mêmes (Paris, Lévy, 1850, in-12); — *Le jour et la nuit*, comédie en 1 acte, avec Vaez (Paris, Tresse, 1850, in-8); — *Le jeu de l'amour et de la cravache*, vaudeville en 1 acte avec Anicet Bourgeois et Ch. Narrey (Paris, Lévy, 1850, in-12); — *Déménagé d'hier*, comédie en 1 acte avec Vaez et Narrey (Paris, Tresse, 1852, in-12); — *Jérusalem*, opéra en 4 actes, musique de Verdi, avec Vaez (Paris, Lévy, 1857, in-4); — *Théâtre de Tirro de Molina*, trad. pour la première fois en français (Paris, Lévy, 1862, in-12); — *Théâtre de Cervantès Saovedra*, trad. pour la première fois en français (Paris, id., 1862, in-12); — *Théâtre d'Alarcors y Mendoza*, trad. pour la première fois en français (Paris, id., 1864, in-12); — *Théâtre fiabesque du comte Carlo Gozzi*, trad. pour la première fois de l'italien en français (Paris, Lévy, 1865, in-12); — *Histoire universelle du Théâtre* (Paris, Franck, 1869-1871, 4 vol. in-8); — *Histoire de l'Opéra* (Paris, Bachelin-Deflorenne, 1875, in-18 de 232 p. et 12 eaux-fortes) M. Royer, qui en 1836 et 1837 a donné dans la *Gazette des Tribunaux* des articles sur la *Législation musulmane*, a publié dans la *Revue des deux Mondes*, *Braunsberg le charbonnier*, nouvelle, 15 avril 1832; — *Le clou de Zabed*, 15 octobre 1832; — *Le Koutoudgi*, 1er novembre 1833; — *Les hommes politiques de la Belgique*, 15 mars 1835; — *Les arts en Hollande*, 15 août 1835. Il a en outre collaboré au *Journal des connaissances utiles*, au *Moniteur des Familles*, à *L'Italie pittoresque*, etc., etc. Il laisse plusieurs travaux inédits, notamment *Un faux saunier*. A. A.

— M. Antoine-Georges Blanche, avocat général à la Cour de cassation, né

à Rouen, le 29 septembre 1808, est mort à Paris, le 13 avril 1875. Il fut successivement avocat, docteur en droit, substitut, avocat général à Rouen, procureur général à Riom et, en 1855, avocat général à la Cour de cassation. Il a publié : *Etudes pratiques sur le Code pénal* (Paris, Cosse et Marchal, 1861-1872, 7 vol. in-8) ; — *De la loi commerciale*, discours prononcé à la Cour de cassation, audience de rentrée du 4 novembre 1861 (Paris, id. 1861, in-4) ; —*Etude comparée de la législation criminelle en France avec la loc criminelle en Angleterre* (Paris, id., 1868, in-8) ; — *Etudes sur les contraventions de police* (Paris, id., 1872, in-8 de VIII-672 p.). A. A.

— M. Alfred-Nicolas PIERROT-DESEILLIGNY, ancien ministre et ancien député, directeur des usines de Decazeville, est mort le 17 avril à Paris. Il y était né le 9 mars 1828 et avait fait ses études au lycée Louis-le-Grand, dont son père avait été proviseur. Il compte parmi les lauréats du grand concours qui ont fourni une brillante et honorable carrière. Il a publié : *De l'Influence de l'éducation sur la moralité et le bien-être des classes laborieuses* (Paris, Hachette, 1868), ouvrage auquel l'Académie des sciences morales et politiques a décerné le prix Bonjour.

— M. EDOUARD-DUMONT vient de s'éteindre, à l'âge de quatre-vingt cinq ans, le 5 avril. Docteur ès lettres, ancien professeur d'histoire au collége Saint-Louis, il appartenait à la première promotion de l'École normale, où il ne perdit pas ses sentiments chrétiens qui ont été l'honneur de sa vie et la consolation de ses derniers jours. Il a collaboré à l'*Univers* et aux *Annales de philosophie chrétienne* et écrit, sur l'histoire romaine, des ouvrages très-remarquables : *Precis de l'histoire romaine, antiquités italiques, Rome sous les rois, la République. Précis de l'histoire des empereurs et de l'Église pendant les quatre premiers siécles* (Paris, Chamerot, 1841); — *Histoire romaine* (ibid., 1843, 3 vol,).

— M. Georges HERWEG, poëte démocratique allemand, né à Stuttgart, le 31 mai 1817. Élève de théologie à Tubingue, puis poëte, et soldat de par la loi, il redevint définitivement poëte après une querelle avec un officier supérieur, qui le décida à déserter. Il se réfugia à Constance, puis à Zurich, rentra en Prusse en 1842 pour s'en faire expulser, revint en Suisse, passa quelque temps à Paris et retourna vivre obscurément en Suisse. Il a commencé par traduire en allemand plusieurs pièces de Lamartine; il a écrit dans l'*Europa* de Lewald, dans le *Magasin populaire* du Dr Wirth; en 1841, il a publié les poésies auxquelles il doit sa renommée : *Gedichte eines Lebendigen* (*Chants d'un vivant*); les *Xenies*; 21 *Bogen aus Schweiz* (*Vingt-un arcs de Suisse*), 1843. Depuis, il a écrit dans les journaux radicaux dont il a essayé de réaliser les théories à la tête de mouvements insurrectionnels.

— M. l'abbé Pierre-Moïse CRABOT, né à Auray, le 31 mars 1808, est mort subitement à Paris, dans la nuit du 5 au 6 avril. Il avait commencé, au collége des Jésuites de Sainte-Anne-d'Auray, ses études qu'il alla compléter et achever, pour la théologie, à Rome. Il fut ordonné prêtre en 1833. Il en revint pour entrer dans le clergé de Paris, où il fut préfet des études du petit séminaire, sous la direction de Mgr Dupanloup, successivement vicaire de Saint-Roch, de Saint-Thomas-d'Aquin et de Saint-Augustin. Il interrompit son vicariat à Saint-Roch pour être aumônier de la famille royale, fonctions qui le conduisirent à Claremont où il resta jusqu'à la mort de Louis-Philippe. On lui doit : *Vie édifiante de Caroline-Florence Engel, enfant de l'ouvroir de l'Immaculée-Conception* (Paris, Le Clere, 1844); — *La Mission du curé de Paris*, ou *Lettres à un curé de Paris sur le gouvernement spirituel des paroisses* (in-8, 1849) ; une traduction d'un ouvrage de saint Liguori. Il venait de terminer le *Catéchisme historique du Vatican.*

— M. Charles-Octave Féré est mort à Paris, le 26 avril. Il était né à Tours, le 11 octobre 1815. Il avait été maître d'études à Rouen, puis rédacteur de divers journaux, avant de venir à Paris où il dirigea le *Voleur*, qui a publié plusieurs de ses romans. Nous citerons seulement quelques unes de ses œuvres : *La Tour de Rouen* (1843); — *Les Mystères de Rouen* (1845); — *Mozaïque* (1848) ; — *L'Abbaye de Saint-André* (1853) ; — *Les Rêves de la marquise* (1854); — *Les Chevaliers errants* (4 vol. in-8); — *Les Inondations de* 1856 (1856); — *La Chanteuse de marbre* (1857); — *La Vipère noire* (1858); — *Les Mystères du Louvre* (1859); — *Garibaldi, aventures, expéditions, voyages*, etc. 1834, 1848, 1849, 1860 ; — *Jean l'Écorcheur* ; — *Les Maçons de Saint-Ouen*; — *La Comédienne amoureuse* ; — *L'Épée maudite*; — *Cardillac, l'Orfèvre sanglant*, avec M. Chautard ; — *La Cour-des-Miracles sous Charles VI* (1860) ; *La Chanteuse de marbre*, avec M. Saint-Yves ; — *Les Invisibles* (1861) ; — *La Rose d'Yvry* (1862); — *Les Sept étoiles de Bohême* ; — *Les Splendeurs et misères d'un rénégat*; — *Aventures et biographie d'un impressario* ; — *Les Quatre femmes d'un pacha* avec M. Saint-Yves (1864) ; — *Les Chevaliers d'aventures*, avec M. Saint-Yves ; — *Les Buveurs d'absinthe* (1865); — *Un Mariage royal* ; — *L'Ecole des loups* avec M. Cauvain (1865) ; — *Le Livre des fiancées*, avec M. Vallentin ; — *Louise de Guzeman* (1866); — *Les Amours du comte Bonneval* (1866), avec M. Saint-Yves ; — *Fualdès ; Le Pacte du docteur* (1867); — *Les Régions inconnues* (1869). — Plusieurs pièces de théâtre, avec MM. Saint-Yves et Wosnez.

— M. Pierre-Damien Rainguet, notaire honoraire, est mort âgé de 75 ans le 23 mars 1875, à Saint-Port-sur-Gironde (Charente-Inférieure) où il était né en 1802. Il est auteur de plusieurs ouvrages d'érudition :— *Stéphane et Félicie ou considérations sur les sacrements dans leurs rapports avec le bonheur de l'homme sur la terre* (Lille, Lefort, 1836, in-18, 2 vol.); — *Mémoire archéologique suivi d'une monographie sur l'église de Saint-Fort* (in-8, brochure ornée de lithographies ; La Rochelle, Boutet, 1843) ; — *Le notariat considéré dans ses rapports intimes et journaliers avec la morale* (Paris, Durand, 1847, in-8, xviii-297 p.) ; — *Mortagne sur Gironde* (Jonzac, imp. Ollière 1859, in-8 vi-16 p.) ; — *Biographie saintongeoise ou dictionnaire historique de tous les personnages qui se sont illustrés par leurs écrits ou leurs actions dans les anciennes provinces de Saintonge et d'Aunis* (Saintes, Niox, 1851, in-8 et in-4, 642 p.) ; — *Découvertes d'anciens tombeaux sur une colline isolée de la commune de Saint-Fort-sur-Gironde* (Jonzac, imp. Ollière, 1859, in-8, 8 p.) ; — *Dissertation historique sur Saint-Eutrope, premier évêque de la ville de Saintes, considéré comme fondadateur de l'Eglise épiscopale d'Orange* (Jonzac, imp. Ollière , 1861, in-8, vi-16 p.) ; — *Etudes historiques, littéraires et scientifiques sur l'arrondissement de Jonzac* (Jonzac, G. Arlot, 1864, in-8 de 464 p.). Il est à regretter que ces ouvrages historiques, qui ont coûté beaucoup de travail à l'auteur et dont on lui doit savoir gré, soient trop souvent dépourvus de critique. Pierre Rainguet avait amassé de nouveaux matériaux pour corriger et compléter sa *Biographie saintongeoise*, et préparait une nouvelle édition de sa *Dissertation sur saint Eutrope*. Il laisse inédites une traduction de l'*Imitation* et une *Histoire de Saint-Fort*. Il a aussi composé des pièces de vers français et inséré des vers latins dans l'*Apis romana* que dirigeait son frère M. l'abbé Augustin Rainguet.

— Sir Arthur Helps était né vers 1817. Il fit ses études au collége de la Trinité (Université de Cambridge), et prit le grade de bachelier ès arts en 1838. Il entra dans l'administration en qualité de chef du cabinet de lord Monteagle, lorsque celui-ci remplissait les fonctions de chancelier de l'Échiquier (ministre des finances). Plus tard, il fit partie d'une commission char-

gée de statuer sur les réclamations des Français, des Danois et des Espagnols. Lorsque lord Morpeth (qui devint ensuite comte de Carlisle) occupait le poste de principal secrétaire au département de l'Irlande, il prit M. Helps pour chef de son cabinet. Celui-ci obtint le lucratif et important emploi de greffier du Conseil Privé, lorsque M. W.-L. Bathurst prit sa retraite en 1859. On peut dire que la littérature ne fut jamais une profession pour Arthur Helps, et cependant il a produit un nombre considérable d'écrits, merveilleusement considérable même, si l'on en remarque le fini. Il a donné un grand ouvrage historique, plusieurs volumes d'essais dont la plupart sont entrecoupés de dialogues, trois ou quatre pièces de théâtre, autant de romans et une biographie. On a dit avec raison que pour lui la littérature ne fut jamais une fin, mais un moyen. Il soignait son style, non pour s'attirer des louanges, mais pour se faire lire. Son grand ouvrage, qu'il donna de 1855-61, « La conquête de l'Amérique par les Espagnols » (*The Spanish conquest of America*) fut inspiré par l'horreur qu'il ressentait pour l'esclavage et non par le désir de se créer un rang parmi les historiens. On en peut dire autant de l'essai qui l'avait précédé en 1852, sous ce titre : « Les conquérants du Nouveau-Monde et leurs esclaves » (*The Conquerans of the New World and their bondsmen*). Les autres ouvrages principaux d'Arthur Helps sont ses « Essais écrits dans l'intervalle des affaires » (*Essays written in the intervals of business*, 1841) ; — « Henry II » ; — « Catherine Douglas » ; — « Les droits du travail » (*The claims of labour*, 1845) ; — « Les amis au Conseil » (*Friends in council*, 2 séries); — « Les compagnons de ma solitude » (1850). Son dernier ouvrage est la « Biographie du Prince-Époux, » dont le *Polybiblion* a rendu compte tout récemment.

C'est à la sollicitation d'Arthur Helps que la reine d'Angleterre devint *authoress* et publia son « Journal, » livre dont le succès ne fut pas dû exclusivement à la haute position de celle qui l'a écrit. Sa Majesté fut aidée considérablement dans cette publication par Arthur Helps (il y a des noms prédestinés) et reconnut ses services par la croix de commandeur de l'Ordre du Bain, laquelle confère le titre de chevalier (*Sir*).

— M. John Timbs était né à Londres le 17 août 1801. Il travailla d'abord pour sir R. Philipps et rédigea *The Mirror*, « Le Miroir, » de 1827 à 1836. Il avait donné « Une promenade pittoresque aux environs de Dorking, » sorte de compilation, publiée en 1822 ; — « Pourquoi et Parce que, ou Connaissances à l'usage du peuple » (1833) ; — « Annuaire des Sciences et des Arts » (*Year book of Tracts in science and art*), publication annuelle qu'il commença en 1839 ; — « Les erreurs populaires expliquées » (1841) : — *Wellingtoniana* (1852) ; — « Les curiosités de Londres, » ouvrage qui coûta plus de quarante ans d'obversations et de travail à son auteur, et dans lequel il a réuni et résumé toute espèce d'informations anciennes et modernes sur ce vaste sujet (1855) ; — « Les Curiosités de l'Histoire ; » — « Les Curiosités de la Science, » en deux séries ; — « Choses qui ne sont pas généralement connues ; » — « Histoires sur les inventeurs dans les sciences et dans les arts » (1859) ; — « Biographies anecdotiques » en quatre séries (1860-64) ; — « Les phénomènes illustrés » (*Illustrated book of wonders*) ; — « Quelque chose pour tout le monde » (1861) ; — « L'Exposition internationale de 1862 ; » — « Les grands hommes au collége » (*School days of eminent men*) ; — « Les choses dont il faut se souvenir dans la vie de chaque jour » (1863) ; — « Un siècle d'anecdotes, de 1760 à 1860 » ; — « Promenades et causeries » (*Walks and talks about London* (1864) ; — « La vie dans les cercles de Londres » (*Club life in London with anecdotes*) ; — « Histoires surprenantes sur le monde animal » ; — « Les Romans de Londres, Histoires Étranges » (1865) ; —

« Anglais excentriques et excentricités anglaises » (*English eccentries and eccentricities*) ; — « Coins et recoins de la vie anglaise » (*Nooks and corners of English life*), (1866). — Comme on le voit, John Timbs appartenait à l'école de l'abbé Trublet

Qui compilait, compilait, compilait.

De plus, il collabora activement au journal *The Illustrated London News* depuis sa fondation jusqu'en 1858. J. Timbs était membre de la Société des Antiquaires. F. DE B.

— Le très-honorable Edward Burtensharr SUGDEN, premier lord SAINT-LÉONARDS, était né à Londres le 12 février 1781. Son père, M. Richard Sugden, était perruquier, et exerçait sa profession dans le quartier de Saint-James, Piccadilly. De bonne heure il destina son fils au barreau et lui fit faire d'excellentes études. Le jeune homme répondit si bien aux soins qu'on avait pris de son éducation qu'à l'âge de 21 ans il fit paraître un traité aussi profond que lumineux sur un des points les plus obscurs de la jurisprudence anglaise, la loi relative à la propriété. Cet ouvrage publié sous le titre modeste : « Traité concis et pratique de la loi des vendeurs et des acheteurs » (*A concise and practical treatise of the law of vendors and purchasers*) causa une profonde sensation et n'a cessé de faire autorité depuis sur la matière. La première édition fut donnée en 1802, la quatorzième, revue et considérablement augmentée par son vénérable auteur, alors âgé de 81 ans, parut en 1862. Ce livre décida de la fortune de celui qui l'avait écrit, ainsi qu'il l'a lui-même souvent avoué. Reçu avocat en 1807, il ne tarda pas à se faire une réputation considérable par les consultations qu'il donnait, et son cabinet ne désemplissait pas. Aussi, la simarre de soie noire qui est la marque distinctive des « conseils du Roi » lui fut-elle octroyée dès 1822, c'est-à-dire lorsqu'il n'avait que 41 ans. La même année, il fut élu membre du conseil de l'ordre des avocats de Lincoln's Inn. La vie politique devait tenter une nature aussi richement douée. M. Sugden entra au parlement, d'abord comme député de Saint Marols (collége électoral du comté de Cornwall qui a disparu depuis longtemps), puis comme représentant de Weymouth et de Melcombe Regis dans le Dorsetshire (1830-31). Il affirma dès le commencement ces principes conservateurs auxquels il resta attaché toute sa vie. Il se fit remarquer par sa vigoureuse opposition au projet de réforme électorale présenté par le comte Grey, lequel finit néanmoins par passer avec une forte majorité. Avant ces débats orageux, M. Sugden, devenu sir Edward Sugden, était entré dans l'administration à la tête de laquelle se trouvait le duc de Wellington, en qualité de *Solicitor General*. Par une anomalie assez étrange, sir Edward Sugden ne suivit pas la filière ordinaire pour monter sur le sac de laine, c'est-à-dire qu'il ne remplit jamais les fonctions d'Attorney-Général. Il passa du poste de Solicitor Général à celui de Lord-Chancelier d'Irlande, qu'il n'occupa que quelques jours en 1837, pendant le ministère éphémère de Sir R. Peel, mais qu'il remplit ensuite pendant cinq ans, quand les élections de 1841 eurent donné à Sir Robert une éclatante majorité. Il garda ses fonctions jusqu'en 1846, époque à laquelle le schisme du parti conservateur fut consommé, sir R. Peel ayant sacrifié le pouvoir à la popularité. A cette époque, sir Edward Sugden, qui depuis 1837 avait représenté dans la Chambre des Communes le bourg de Ripon, rentra dans la vie privée et donna un nouvel ouvrage : « Traité sur la loi de la propriété telle qu'elle est administrée par la chambre des Lords » (*Treatise on the law of property as administered by the House of Lords*). Nous pouvons énumérer ici les autres ouvrages de ce célèbre jurisconsulte ; ce sont : « Traité pratique sur

les pouvoirs » (*Practical treatise on powers*), livre qui a eu huit éditions ; — puis son fameux « Traité sur les nouvelles lois relatives à la propriété foncière » (*Essay on the New Real Property Laws*) ; — une foule d'opuscules ou lettres, qu'il réunit ensuite en volume pour en former ce livre devenu classique, « Le Manuel de législation en matière de propriété » (*Hand-Book of property law*).

Quand les tories remontèrent au pouvoir en 1852, lord Derby tira Sir Edward Sugden de sa retraite et lui confia les fonctions importantes de Grand-Chancelier d'Angleterre, en le créant Lord Saint-Leonards. Le fils de l'humble barbier, devenu pair du Royaume-Uni, prit pour devise de son blason ces deux mots qu'il avait justifiés : *Labore vinces*. Pendant les quelques mois qu'il passa au pouvoir, il se signala par de vigoureuses tentatives pour opérer des réformes importantes dans la jurisprudence anglaise. Quand Lord Derby forma son second ministère en 1858, il offrit de nouveau le poste de de Grand-Chancelier à Lord Saint-Leonards ; mais celui-ci, alléguant son grand âge, refusa cette dignité. Néanmoins il continua à jouer un rôle important dans la Chambre haute qui, jusque dans ces derniers temps, était l'unique cour de Cassation que possédat l'Angleterre. Lord Saint-Leonards s'était marié en 1808 avec Miss Winifred Knopp, qui lui donna dix enfants, 3 fils et 7 filles. Lady Saint-Leonards avait précédé son mari dans la tombe : elle était morte en 1861. Le vénérable pair, qui s'est éteint à l'âge de 94 ans, a pour successeur, non son fils, mais son petit-fils.

— Le 23 avril est mort à Paris un écrivain que les lettrés connaissaient sous son vrai nom de Napoléon, dit Léo Lespès, mais qui, pour le public, était Timothée Trimm. Le chroniqueur si connu du *Petit Journal*, dont il était un des fondateurs, était né à Bouchain (Nord), le 18 juin 1815. Il porta le sac quelque temps, ce qui lui permit de signer une de ses premières œuvres, des vers, de son titre de « fusilier. » Après sa libération, il écrivit dans les petits journaux, prenant les noms de Commandeur, Lepsel, Léo, jusqu'à ce qu'il prît le pseudonyme devenu populaire de Timothée Trimm, en 1862. En 1869, il quitta le *Petit Journal* pour le *Petit Moniteur*, largement payé, plaçant encore sa prose dans d'autres recueils, et publiant, en outre, des ouvrages. Il a écrit partout et dans tous les genres, dans l'*Audience*, dans le *Figaro* à sa fondation, et dans le *Figaro-Programme*, dans la *Revue des marchands de vin* et dans le *Magasin des familles*, dans le *Journal des loteries* et dans la *Presse théâtrale*, dans le *Journal monstre* et le *Journal miniature*, et même dans le *Journal des prédicateurs*. L'*Événement* et la *République française* le comptaient parmi leurs collaborateurs dans ces derniers temps. Il n'est personne qui n'ait lu quelques-unes de ces causeries qui l'ont rendu populaire et ont fait la fortune du *Petit Journal*. Il avait de l'esprit, de l'imagination, une grande facilité ; personne n'avait autant d'art que lui pour couvrir de mots et d'alinéas la première page d'un journal sans fatiguer l'esprit de ses lecteurs. Il vivait facilement, comme il écrivait ; le succès l'a gâté ; il était devenu malheureux depuis qu'on paraissait pouvoir se passer de lui, et l'oubli aura bien vite enveloppé une renommée trop facilement acquise pour être durable. Nous ne citerons pas les titres de toutes ses productions ; ceux-ci suffisent : *Les mystères du Grand-Opéra* (in-8, 1843) ; — *Histoires à faire peur*, par le commandeur Léo Lespès (in-8, 1846) ; — *Histoire républicaine illustrée de la Révolution de* 1848, *récit authentique, anecdotique des trois glorieuses journées* (22, 23, *et* 24 *février*), *immortalisées par la victoire du peuple* (in-8, 1848) ; — *Les soirées républicaines* (1848) ; — *Les Esprits de l'âtre* (1849) ; — *Histoire politique, anecdotique et philosophique de la première présidence du prince Louis-Napoléon Bonaparte, depuis le* 10 *décembre* 1848,

jusqu'au 20 décembre 1851, rédigée d'après les documents inédits et les pièces officielles (2 vol. in-8, 1852) ; — *Les contes du jour de l'an, pour 1852* (1852) ; — *Les filles de Barrabas* (1864) ; — *Les matinées de Timothée Trimm* ; — *Avant de souffler sa bougie*; — *Les contes de Perrault, continués par Timothée Trimm* (1864) ; — *Les ruines de Paris, Paris brûlé*, etc.

— Le R. P. Joseph Van der Moere, né à Menin, le 17 février 1791, vient de s'éteindre, le 6 mars, dans l'ancienne abbaye de Tronchiennes (Belgique). Elève du Grand séminaire de Gand, il fut un de ceux qui se distinguèrent par leur noble résistance pendant les persécutions religieuses du commencement du siècle. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1816 : il fut recteur de plusieurs colléges en Hollande et en Belgique. Il a fait partie de la Société des Bollandistes de 1836 à 1847 ; on lui doit la *Vie de sainte Thérèse*, qui occupe presque tout le septième volume d'octobre, et a été tirée à part (in-fol. de 682 p., 1845). On a de lui : *Récit de la persécution endurée par les séminaristes du diocèse de Gand en 1813 et 1814 à Wesel, à Paris*, etc., *précédé d'un coup d'œil sur l'histoire de l'Eglise dans ses rapports avec ce diocèse de 1800 à 1814* (Gand, 1863, gr. in-8). Il a publié dans ces derniers temps, sans nom d'auteur, plusieurs brochures : *L'or et le similor, dissertation sur les vraies et les fausses prophéties* (Gand, 1871) ; — *La fausseté des soi-disant prophéties d'Orval, de saint Malachie et de Blois* (1872) ; — *Le danger de croire facilement aux prophéties, aux extases, aux stigmates et aux révélations* (Goëmare, 1872).

— M. François-Charles Chevé, né à Paris en 1813, est mort à Paris, le 17 avril, à Vaugirard. Il appartenait à l'école de Buchez, qui voulait concilier le catholicisme avec les théories socialistes. Tout en étant fidèle aux pratiques du catholicisme, il fut collaborateur de Proudhon. Il a publié : *Programme démocratique ou résumé d'une organisation complète de la démocratie radicale* (1839) ; — *Catholicisme et démocratie, ou le règne du Christ* (1842) ; — *Le dernier mot du Socialisme, par un catholique* (1848) ; — *Catéchisme socialiste* (1850), extrait de la *Voix du peuple*. — *Simples notes sur la base historique et le principe constitutif du catholicisme* (1851) ; — *Dictionnaires des conversions* (1852) ; — *des apologistes involontaires* (1854) ; — *des bienfaits et des beautés du Christianisme, dans tous les ordres, sous tous les aspects et selon tous les modes* (1856) ; — *des Papes* (1857), dans les *Encyclopédies théologiques* publiées par l'abbé Migne ; — *La Pologne, sa constitution, son histoire et ses démembrements* (1861) ; — *L'idéal. Raison et Catholicisme* (1862) ; — *Histoire complète de la Pologne* (2 vol. in-12, 1863-1864). Il a écrit dans le *Spectateur*, de Dijon ; l'*Alliance* et la *Vérité*, de Nantes ; le *Peuple*, la *Voix du peuple*, de Proudhon ; dans l'*Ami de la religion*, le *Journal des villes et campagnes*, le *Français*, et, en dernier lieu, dans le *Phare de la Manche*.

— M. Jean-Baptiste-Armand d'Ariste, né à la Martinique, le 19 juin 1805 vient de mourir à Bilaa, près de Pau. Successivement député, conseiller d'État et sénateur, il a été le premier président de la *Société générale d'éducation et d'enseignement*.

— On annonce encore la mort : de M. Étienne-Marie Mélingue, acteur célèbre et sculpteur, né à Caen en 1812, mort le 27 mars, à Paris ; — de M. Letellier, ancien rédacteur du *Courrier de Paris* et de l'*Assemblée nationale* ; — de M. Adrien Delahaye, éditeur à Paris ; — de M. Henri Gautier, ouvrier typographe, fondateur de la *Bibliothèque nationale* ; — de M. le professeur Vallès, de l'université de Cambridge, où il occupa, pendant trente-huit ans, la chaire de physique expérimentale ; — de M. François Maupré, archiviste-paléographe, ancien élève de l'École des chartes, successivement archiviste de la Charente et archiviste du Loiret, mort à Orléans ; — de M. le

docteur Auguste Courtillier, directeur du musée de Saumur et du jardin botanique; — de M. Louis Danel, doyen des typographes de France, directeur de l'importante imprimerie de Lille si malheureusement détruite par les flammes il y a quelquss mois, auteur d'une *Méthode simplifiée pour l'enseignement populaire de la musique vocale*, mort à 85 ans; — de M. Phinéas-Josué Bedarrides, capitaine d'artillerie, auteur d'un *Journal humoristique du siége de Sébastopol*; — de M. Eugène Mancel, né à Lorient en 1789, ancien préfet, auteur de *Chronique lorientaise, origine de la ville de Lorient, son histoire et son avenir* (Lorient, 1861); — de M. C.-R. Girard, rédacteur du journal *la Terre-Sainte*, à Grenoble, mort le 12 mars; — de M. Numa Boucorian, peintre d'histoire, directeur des écoles de dessin et conservateur du musée de Nîmes.

Institut. — *Académie des sciences.* — Dans sa séance du 12 avril, l'Académie a élu correspondant, dans la section de géographie et de navigation, le général Sabine, en remplacement de M. Chazallon, décédé.

Dans sa séance du 19, l'Académie a élu M. Bouquet, professeur à la faculté des sciences de Paris, à la place vacante dans la section de géométrie par suite de la nomination de M. Bertrand aux fonctions de secrétaire perpétuel. Les suffrages ont été ainsi répartis : M. Bouquet, 31 ; M. Mannheim, 24 : M. Camille Jordan, 5.

Académie des beaux-arts. — Dans sa séance du 24 avril, l'Académie a nommé M. Rubinstein, correspondant dans la section de musique, en remplacement de M. Daussoigne-Méhul, décédé.

L'Académie, dans sa séance du 3 avril, a décerné le prix d'architecture Achille Leclère à M. Blavette.

Collége de France. — Par décret du 1er mars. M. Charles-Joseph Sainte-Claire-Deville, membre de l'Institut, a été nommé professeur titulaire de la chaire d'histoire naturelle des corps inorganiques au Collége de France, en remplacement de M. Élie de Beaumont, décédé.

Académie de médecine. — L'Académie de médecine s'est réunie en séance publique annuelle, le 4 mai, sous la présidence de M. Devergie. M. Béclard, secrétaire perpétuel, a prononcé l'éloge de M. Cruvelhier. M. Roger, secrétaire annuel, a lu le rapport général des prix de 1874, à décerner, et dont la proclamation a été faite dans l'ordre suivant : *Prix de l'Académie* (1,000 fr.). Pas de concurrents. — *Prix du baron Portal* (2,000 fr.), à MM. les docteurs Martin et Chudzinski, aides préparateurs à l'École des hautes études. — *Prix du docteur Capuron.* Pas de prix. Encouragement de 800 fr. donné à M. le docteur Charles, de Liége. — *Prix du docteur Barbier* (2,000 fr.). Pas de prix. Un encouragement de 600 fr. à M. le docteur Planat, de Villore-Ville (Puy-de-Dôme). — *Prix du docteur Ernest Godard* (1,000 fr.), à M. le docteur Taon, de Nice. — *Prix du docteur Orfila* (2,000 fr.). Ce prix n'a pas été décerné. — *Prix fondé par le docteur Rufz de Lavison* (2,000 fr,). Le prix n'a pas été décerné. — *Prix du docteur Saint-Lager* (1,500 fr.). Pas de concurrents. — *Prix du docteur Fabres* (1,000 fr.). Pas de concurrents.

Congrès. — *Congrès international des américanistes.* — Une réunion internationale des personnes qui s'occupent de l'histoire de l'Amérique, avant la découverte de Christophe Colomb, de l'interprétation des monuments écrits et de l'ethnographie des races indigènes du Nouveau Monde, aura lieu à Nancy, du 19 au 22 juillet 1875. Une exposition d'archéologie américaine sera ouverte pendant la même période. Les membres payeront une cotisation de 12 francs. Le comité central d'organisation, en attendant les communications qu'on voudra bien lui adresser, a formulé les questions suivantes, sur

lesquelles il appelle l'attention des amis de l'archéologie et de l'ethnographie américaines : 1° Rapports de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Océanie avec l'Amérique avant Christophe Colomb ; — 2° Interprétation des documents écrits de l'antiquité américaine (peintures didactiques mexicaines, écriture calculiforme, maya et palenquéenne, Quippou péruvien, écritures des populations indiennes de l'Amérique du Nord, inscriptions, etc.) ; — 3° Classification ethnographique et linguistique des populations indiennes du Nouveau Monde. Le secrétaire du comité d'organisation à Nancy est M. Lucien Adam.

Le Congrès de Stockholm et l'archéologie préhistorique. — Depuis sept ans, les savants qui s'occupent d'études sur l'histoire de l'homme antérieur aux traditions écrites se réunissent en congrès, sur différents points de l'Europe, pour se communiquer les résultats de leurs découvertes, et discuter leurs opinions. Chacune de ces réunions donne lieu de publier un volume de compte-rendu ; mais ce volume est d'un prix assez élevé. On doit donc savoir bon gré à M. Joseph de Baye, membre du Congrès de Stockholm, d'avoir donné un résumé exact des travaux de cette assemblée : *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques ; compte-rendu de la septième session tenue à Stockholm*, par J. de Baye. (Paris, B. Nilsonn, 1875, in-8 de 86 p.). Nous signalerons principalement les discussions desquelles il semble résulter, qu'en Suède et en Norwége, l'homme n'apparaît qu'à l'époque néolithique, c'est-à-dire à l'âge de la pierre polie ; ce qui touche aux routes suivies vers le Nord, par le commerce de l'ambre et le commerce du bronze ; la découverte en grand nombre de flèches à tranchant transversal dans l'île d'Oland ; c'est justement M. de Baye qui, le premier, a attiré l'attention sur ces pointes en silex, à propos des belles découvertes faites par lui en Champagne.

Les savants qui cherchent à reconstituer l'histoire des temps dits *préhistoriques*, archéologues ou anthropologistes, sont loin encore de pouvoir conclure. Ils ont constaté déjà beaucoup de faits ; il en est un plus grand nombre encore à constater. Quant aux solutions, on en est encore réduit aux hypothèses, et peu d'entre eux sont d'accord. Ainsi l'existence d'une population particulière, à qui on attribuerait la construction des dolmens, affirmée par M. Alexandre Bertrand, est niée par M. de Mortillet. Suivant ce dernier, l'homme a d'abord employé pour sa sépulture la grotte naturelle, puis il en a creusé d'artificielles qui ont été remplacées par les dolmens. — La question des sculptures retrouvées par M. de Baye dans sept des cent vingt grottes explorées par lui dans la Marne, et qui sont contemporaines de l'âge de la pierre polie a soulevé aussi quelques doutes, mais surtout de la part des personnes qui ne se sont pas donné la peine d'aller les voir. Les archéologues discuteront encore longtemps avant que l'on puisse faire un résumé exact de ce qu'il nous est permis de savoir sur ces temps si éloignés. Bien des Congrès se réuniront encore avant que sur ce point la science ait dit son dernier mot. Mais il n'est pas moins très-utile que des hommes autorisés, comme M. de Baye, viennent vulgariser les opinions qui se manifestent dans ces assemblées.

Société de l'histoire de France. — La Société de l'histoire de France a tenu son assemblée générale le mardi 4 mai, sous la présidence de M. Ch. Jourdain, membre de l'Institut, secrétaire général du ministère de l'instruction publique, son premier vice-président, qui a prononcé l'éloge de M. Guizot, président de la Société, et a tracé le tableau de la rénovation des études historiques à laquelle l'illustre historien prit une part si importante et si décisive. M. Desnoyers, membre de l'Institut, secrétaire de la Société depuis son origine, a fait le rapport sur les travaux de la Société. Les volumes qui

seront mis en distribution en 1875, sont les suivants : le tome VIII de Brantome (contenant la fin des *Dames illustres*); — le tome III de Bassompierre; —le premier volume de la *Chanson de la croisade des Albigeois*,—et la *Chronique du duc Louis de Bourbon*. par Cabaret d'Orreville. — Parmi les volumes qui seront distribués en 1876, on remarque le premier volume d'une *Collection de lettres missives de Louis XI*, préparée, depuis longues années, par Mlle Dupont, et mise au jour par M. Léop. Pannier. — Après le rapport de MM. les censeurs et la proclamation du vote pour le renouvellement par quart du conseil, une lecture fort intéressante a été faite, par M. Siméon Luce, sur Guillaume l'Allou, capitaine de Longueil, qui résista si vaillamment à l'invasion anglaise, au quatorzième siècle, sous la régence du duc de Normandie, à la tête des « bonnes gens du pays. » — Ont été nommés membres du conseil : MM. A. de Barthélemy, Luce, Floquet, Quicherat, Servois, Lalanne, Meyer, Naudet, de Champagny, de Godefroy.

Société de géographie. — La Société de géographie a renouvelé son bureau qui se trouve ainsi composé pour 1875-76, MM. le vice-amiral baron de La Roncière Le Noury, président; Antoine d'Abbadie et Faye, de l'Institut, vice-présidents ; Ernest Desjardins, de l'Institut, et le colonel Laussedat, scrutateurs : Henri Daveyrier, secrétaire; Daubrée, de l'Institut, membre de la Commission centrale (conseil).

Sociétés savantes. — *La Société des archives historiques de Saintonge et d'Aunis* vient de publier son premier volume. Parmi les collaborateurs du Recueil, nous trouvons MM. Marchegay, ancien archiviste de Maine-et-Loire; de Rencogne, archiviste de la Charente; Paul Raymond, archiviste des Basses-Pyrénées ; L. de Richemond, archiviste de la Charente-Inférieure ; Adolphe Bouyer, Maxime de Beaucorps, Georges Musset, archivistes paléographes ; Léopold Pannier, employé aux manuscrits de la Bibliothèque nationale ; Louis Audiat, bibliothécaire-archiviste de Saintes; Saudau, archiviste de Saint-Jean-d'Angély ; Jules Pellisson, bibliothécaire-adjoint de Cognac; Gustave Bardonnet, de Niort ; H. de Tilly, Théophile de Bremond, docteur Kemmerer, l'abbé Gendre, directeur du *Bulletin de la Rochelle*, etc. Ce volume, grand in-8 de 460 pages, contient dix-huit chartes de la commanderie du Temple à La Rochelle, de 1139 à 1268 ; il y en a trois en langue vulgaire de 1208, 1249 et 1268 ; quarante documents divers tirés des archives du duc de La Trémoille ; lettres-patentes de Charles VII, de Charles VIII et de Louis XI ; une bulle d'Adrien IV ; deux chartes en langue vulgaire de 1295 et 1298 ; une charte en gascon de 1315 ; des testaments, des comptes, aveux et dénombrements, transactions ; des lettres de Claude de la Trémoille à Charlotte-Brabantine de Nassau, de Louise de Valentinois, de Rachel de Polignac à Anne de Valzergues, de du Plessis-Bellière, du duc de Montausier, du duc de Soissons, de divers pasteurs protestants, une lettre de Henri de Navarre, une du fils du grand Condé ; huit de Henri IV à Gilbert de la Trémoille, marquis de Royon ; une d'Anne d'Autriche à l'archevêque de Bordeaux ; une des échevins d'Orléans demandant à la reine la permission de prendre sur les biens des huguenots d'Orléans ce que les huguenots de La Rochelle ont pris sur des marchands catholiques d'Orléans ; l'autorisation de la reine de Navarre à des marchands de Bordeaux de prendre du sel en franchise à Marennes parce qu'il soutient la cause protestante; huit lettres des maire et échevins de La Rochelle (1560-1566) relatives aux guerres de religion ; un journal du siége de Saint-Jean-d'Angely en 1621 ; quatre pièces sur Mortagne et Madion auxquelles le procès pendant en ce moment entre le prince de Lorraine et les communes de Mortagne, Madion et autres, donne un intérêt actuel ; des comptes de travaux, mains-d'œuvre aux quatorzième et quinzième siècles ; des

ventes en l'île d'Oléron, quatre pièces sur les médecins et apothicaires du dix-septième siècle, etc. Il y a, en outre, beaucoup de gravures ; signatures de notaires au onzième siècle, vues de monuments qui n'existent plus ; sceaux d'évêques, d'abbés, de communautés, de communes.

Commission chargée de rédiger l'inventaire des richesses d'art de la France. — A la fin de l'année dernière, M. le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts a chargé une commission spéciale de rédiger un inventaire des richesses d'art de la France. De son côté, M. le ministre de l'intérieur, déférant au désir manifesté par son collègue des beaux-arts, avait invité, vers la même époque, les archivistes départementaux à donner leur concours à l'œuvre aussi intéressante qu'utile poursuivie par la commission. Nous apprenons que plusieurs de ces fonctionnaires, dont l'habileté persévérante égale parfois la solide érudition, s'étant résolûment livrés à ce travail de recherches, sont parvenus à trouver, dans les archives départementales qui leur sont confiées, un très-grand nombre de pièces de nature à faire connaître non-seulement les origines et la provenance, mais encore le prix d'acquisition, les donateurs et les transmissions successives des objets d'art contenus dans la plupart des archives des communes, de l'État et des départements. Ce serait surtout la période révolutionnaire, si féconde, ainsi que chacun sait, en procès-verbaux de saisie, d'estimation ou de vente, qui aurait fourni les indications les plus précieuses pour dresser l'inventaire dont il s'agit. Tous ces travaux sont journellement centralisés au ministère de l'intérieur pour être remis à M. le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, conformément au vœu exprimé par lui. La commission publiera ensuite ceux de ces documents qui lui paraîtront les plus curieux et de nature à intéresser plus particulièrement les esprits d'élite qui se préoccupent si généreusement de conserver et de transmettre aux générations futures les richesses d'art que, malgré ses révolutions successives, possède encore notre pays. (*Journal des Débats* du 25 avril.)

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 2 avril, M. Hauréau a lu un Mémoire sur les récits d'apparitions dans les sermons du moyen âge. — Dans les séances du 9 et du 16, M. Naudet a donné lecture d'un Mémoire sur les *Tribuni militum a populo*. Cette lecture a donné lieu à une discussion à laquelle ont pris part MM. Duruy, Naudet et Ravaisson. — M. Edmond Le Blant a fait, dans la séance du 9, une communication sur une inscription existant dans une hypogée de Rome. — Dans la séance du 16, M. J. Desnoyers a lu une note sur un galet en silex trouvé aux environs d'Amiens. — Dans les séances du 23 et du 30, M. Alex Bertrand a donné lecture de l'article qu'il doit consacrer aux *Galli* dans le Dictionnaire de la commission de topographie de la Gaule.— Dans la séance du 23, M. Bergoigne, répétiteur à l'Ecole pratique des hautes études, a communiqué la suite de son travail sur le rôle mystique des nombres dans la mythologie védique. — Dans la séance du 30 avril, M. Ravaisson a communiqué un Mémoire sur l'interprétation qu'il convient de donner aux représentations qui ornent l'extérieur des tombeaux grecs.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans les séances des 3, 10 et 19 avril, M. Carrau a achevé la lecture de son Mémoire sur la théorie de l'instinct dans la doctrine de l'évolution. — Dans la séance du 10 avril, M. Giraud a lu un Mémoire sur des réformes introduites par Marius et par Auguste dans l'organisation de l'armée romaine. — Dans la séance du 19, M. de Parieu a lu un travail sur le chancelier Oxenstierne, ministre de Gustave-Adolphe. M. Paul Janet a lu une note su

des lettres de Bayle, retrouvées par M. de Budé, de Genève. — Dans les séances du 19 et du 24, M. Levasseur a donné lecture d'un travail sur l'instruction publique à l'exposition de Vienne, concernant seulement la France.

Nouveaux documents sur Marie Stuart. — Décidément la victime de M. Froude est à l'ordre du jour, et grâce aux études multipliées que l'on fait sur Marie Stuart, la vérité parviendra à triompher tôt ou tard. Voici deux nouveaux documents, d'une importance inégale, mais fort curieux, qui ont paru tout récemment. Le premier est un article inséré dans les *Notes and Queries* du 24 avril "*Hamlet*" *and Mary Queen of Scots*, et que nous traduisons presque *in extenso*. *Hamlet* fut écrit peu d'années après la mort de la reine d'Ecosse, et lorsque l'étrange et romanesque histoire de sa vie et de sa fin tragique défrayait toutes les conversations en Angleterre et en Ecosse. Darnley, l'époux de Marie, était mort d'une façon mystérieuse et soudaine, comme le roi de Danemark dans la pièce de Shakespeare. Quelques mois seulement s'écoulèrent, et Marie s'unit à l'assassin de Darnley, de même que Gertrude à l'oncle d'Hamlet. Presque tous les Anglais, et certainement Élisabeth, étaient persuadés que Marie avait aidé Bothwell à commettre le crime ; ainsi, dans la représentation que les acteurs donnent devant la cour d'Elseneur, à l'instigation du héros de la tragédie, celle qui joue le personnage de la reine, tout en protestant de sa fidélité, s'écrie avec intention :

Nulle n'épouse le second sans avoir tué le premier. (Acte III, 2.)

Notons aussi que le caractère généralement attribué à Marie, tel qu'on le trouve dans les fameuses *lettres de la cassette*, correspond exactement à celui de Gertrude dans les réponses qu'Hamlet adresse à sa mère, et dans son premier monologue. Comparez ensuite les révélations faites par le spectre au prince avec les détails succincts tirés de l'*Histoire d'Ecosse* de Robertson : « Les lettres ne contiennent sur le meurtre que de vagues allusions et des indications obscures ; soit. Les confédérés, cependant, accusèrent la reine d'adultère avec Bothwell, comme un premier pas vers l'assassinat. Le fait étant une fois établi, les allusions obscures que les lettres nous donnent sur la mort de Darnley, deviennent tout à fait claires et intelligibles. L'adultère est la preuve du meurtre ; c'est la clef qui explique et développe les indications vagues ; et ce qui n'était que présumable, lorsqu'on considérait les lettres *per se*, devient une preuve frappante contre Marie Stuart, quant à l'assassinat. »

Plus loin, Robertson ajoute en note : « Buchanan et Knox affirmaient positivement que le roi Darnley avait été empoisonné. Ils parlent des pustules noires et infectes qui parurent sur tout son corps. » De même, le spectre, dans *Hamlet*, dit au prince :

Une dartre toute soudaine enveloppa comme d'une écorce qui me fit ressembler à Lazare, d'une croûte honteuse et dégoûtante, la surface lisse de tout mon corps. (Acte I, 5.)

Buchanan raconte que des prodiges accompagnèrent le meurtre de Darnley Un gentilhomme, malade de la fièvre, fut informé de la catastrophe d'une manière surnaturelle au moment où elle eut lieu ; trois amis du comte d'Athol furent éveillés de leur sommeil par une apparition qui leur raconta ce qui s'était passé. Tous ces détails correspondent aux premières scènes de la tragédie. La description que Shakespeare nous donne du spectre est presque mot à mot celle que les auteurs contemporains ont conservée de l'extérieur et du port de Darnley ; c'est bien là

Cette forme noble et guerrière sous laquelle la majesté du Danemark, maintenant ensevelie, a pour un temps marché. (Acte I, 1.)

Darnley était d'une stature gigantesque, de près de sept pieds de hauteur, et parcourait le pays vêtu d'une armure remarquable. A la date du 3 septembre 1565, Randolph, écrivant à Cécil, dit : « Lorsque la reine est en campagne, elle porte un pistolet chargé, et son mari est le seul dans l'armée qui ait une armure dorée. Il est impossible de s'y méprendre, le spectre du château d'Elseneur, tel que Shakespeare nous le décrit, a hanté les sombres galeries du palais d'Holyrood. Qu'on lise aussi le portrait du feu roi comme Hamlet le représente dans la scène quatrième du troisième acte :

Voyez quelle grâce résidait sur ce visage ; la bouche d'Apollon, le front de Jupiter lui-même, l'œil semblable à celui de Mars pour la menace et pour le commandement, une stature semblable à celle du héraut Mercure, quand il vient d'abattre son vol sur une hauteur qui frise le bord du ciel ; un ensemble et une forme en vérité, où chaque dieu semblait avoir mis son cachet, afin de donner au monde la certitude de voir un homme : c'était son mari. (Acte III, 4.)

Enfin, chose remarquable, le lieu où se passe la tragédie correspond beaucoup plus exactement à Holyrood-House et à Edimbourg qu'aux plages sablonneuses d'Elseneur : ainsi ce charmant tableau : « Le matin, drapé dans son manteau rougissant, s'avance parmi la rosée sur cette haute colline à l'Orient, » nous peint à merveille un rayon de soleil à Arthur's Seat tel qu'on peut le voir d'Holyrood ; mais il n'y a pas la moindre colline près du vieux château d'Elseneur. Ainsi encore : « Le terrible sommet de la falaise qui surplombe sa base, et la domine de tant de coudées, » convient à Salisbury-Crags, mais ne nous rappelle Elseneur en aucune façon. Bref, on pourrait recueillir, en lisant la pièce, une multitude de détails prouvant que lorsqu'il l'écrivit, Shakespeare avait présente à l'esprit la tragique histoire de la reine d'Ecosse.

— Tel est l'article des *Notes and Queries*. Le second document que nous voulons signaler à nos lecteurs, est un ouvrage de M. Stuart, publié à Edimbourg ; il est intitulé : *Lost Chapter in the History of Mary Queen of Scots recovered*, et raconte en détail tous les éléments qui se rattachent au mariage de Bothwell avec Lady Jane Gordon, sœur du comte de Huntley, et au divorce à la suite duquel Bothwell épousa Marie Stuart. L'auteur nous donne ensuite des particularités intéressantes sur la vie de Lady Jane depuis le divorce jusqu'à sa mort, qui arriva en 1629 : elle avait alors quatre-vingt-quatre ans. L'appendice du livre contient plusieurs pièces très-curieuses, entre autres la dispense obtenue pour valider le mariage de Bothwell avec Lady Jane Gordon. Ce document avait disparu depuis trois siècles, on ne sait comment, et il vient d'être découvert parmi les archives du duc de Sutherland, à Dunrobin, en Ecosse. L'importance en est évidente, lorsqu'on se rappelle que Bothwell, à l'appui de sa requête en divorce, prétendait que le mariage s'était fait *sans la dispense nécessaire* ; tandis que Lady Jane, ayant alors la dispense en sa possession, ne la produisit pas devant le tribunal ecclésiastique de l'archevêque de Saint-André. En présence d'une pièce de cette nature, la sentence de nullité devenait impossible, et, par conséquent, le mariage de Bothwell avec la reine d'Ecosse ne pouvait avoir lieu.

La question qui se pose au lecteur est celle-ci : Marie Stuart savait-elle que la dispense existait ? Non, dit M. Horack dans le second volume de son ouvrage ; oui, réplique M. Stuart. Il est extrêmement difficile de décider ; et ce qu'on a peine à comprendre, c'est que Bothwell, quelque peu scrupuleux qu'il fût, eût l'audace de motiver sa requête sur la non-existence d'un document qui, non-seulement existait, mais avait été enregistré par le tribunal même devant lequel il comparaissait en qualité de demandeur. G. M.

Le « Journal des Débats » et Marie Stuart.— C'est avec plaisir que nous constatons les progrès de l'opinion en France en faveur d'une reine indignement calomniée. Voici ce qu'on a pu lire dans le *Journal des Débats* du 10 avril : « M. Jules Gauthier a publié, à la librairie du Collége de France, la deuxième édition de son *Histoire de Marie Stuart*, ouvrage couronné par l'Académie française... C'est pièces en mains que l'érudit et élégant écrivain entreprend de détruire la plupart des calomnies qui ont pesé sur la mémoire de la plus belle et de la plus malheureuse des reines. Ce n'est, selon lui, ni dans la religion de Marie Stuart, ni dans ses prétendus crimes, ni même dans ses fautes qu'il faut chercher les causes de sa ruine et de sa fin cruelle, mais bien dans la jalousie d'Elisabeth et dans la cupidité des barons écossais qui, pour quelques pensions, livrèrent à l'Angleterre leur souveraine et leur pays. Cette justification de Marie Stuart est appuyée sur des documents nouveaux et du plus grand intérêt. M. Gauthier a tracé des derniers jours de la charmante reine d'Ecosse, le tableau le plus touchant et le plus pathétique ; et son livre, plein de faits racontés dans un excellent langage, restera comme un ouvrage classique. »

Une traduction du traité de l'ame de Cassiodore. — Nous avons sous les yeux la deuxième édition d'une traduction française du traité de l'*Ame* de Cassiodore, publiée par Stéphane de Rouville (Paris, Rouquette, 1874. In-18 de [IV]-VI-156 p.). — Où et quand a paru la première édition ? quelle est la visée particulière du traducteur de Cassiodore ? Questions naturelles à propos d'une publication qui ne rentre pas dans les habitudes de la littérature courante ; mais nous avouons que tout renseignement nous manque pour y répondre. Il suffit, pour nous intéresser au travail de M. de Rouville, que le traité de Cassiodore *de anima,* sans avoir peut-être l'importance qu'il lui attribue, offre un intérêt réel, soit en lui-même, soit pour l'histoire de la philosophie et du dogme chrétien dans l'intervalle qui sépare l'ère des Pères de l'Église de la scolastique proprement dite. A ce point de vue cependant, il le cède de beaucoup au traité encore trop peu connu de Claudien Mamert, *De statu animæ*, œuvre métaphysique des plus remarquables et que nous nous permettons de recommander au traducteur de Cassiodore, dans le cas où il voudrait exercer encore son talent à faire passer dans notre langue une de ces œuvres « essentiellement morales, philosophiques et chrétiennes, » comme il parle lui-même dans son avertissement (p. IV).

Nous devons dire, en effet, que M. de Rouville a fait preuve d'un vrai talent dans l'interprétation de cet opuscule, dont le texte est souvent obscur, et quelquefois peut-être mal établi, même dans l'édition de Dom Garet. Nous regrettons d'ailleurs que ce joli volume ne nous apporte guère d'autre lumière sur le texte et sur l'auteur que celle qui résulte d'une traduction généralement claire et fidèle. La petite notice placée en tête est exacte et judicieuse, mais très-incomplète. Quelques notes auraient été fort utiles, pour ne pas dire nécessaires, pour expliquer les allusions, diminuer les obscurités, corriger même la doctrine, au moins une fois. Nous voulons parler de l'endroit (p. 130) où Cassiodore parle peu exactement des âmes entre la mort et la résurrection générale ; il aurait été fort à propos d'indiquer sur ce point la décision postérieure de l'Église.

Une critique minutieuse pourrait trouver, ça et là, dans la traduction elle-même, quelques défectuosités. Ainsi p. 22 [l'âme humaine] « aussi portée au mal qu'au bien », n'est pas l'équivalent précis du latin *in malum bonumque convertibilis ;* à la page suivante, *probabilis et absoluta ratio* devait se rendre par « *une* raison convaincante et décisive, » et non par « la raison absolue. » Mais, quoiqu'on pût proposer d'autres corrections de ce genre,

le travail de M. de Rouville n'en reste pas moins satisfaisant dans l'ensemble. Il mérite d'être consulté par les lecteurs qui n'aborderaient pas sans quelque embarras un texte original parfois assez difficile. Cette œuvre à la fois philosophique et théologique, assez peu étudiée jusqu'ici, respire, surtout dans ses dernières pages (où le traducteur a eu tort de ne pas placer la belle prière finale à Jésus-Christ, qui est dans le texte de Dom Garet), une piété ardente. Elle fait aimer et admirer l'illustre ministre des rois goths ; car il faut observer, ce que M. de Rouville n'a indiqué nulle part, que Cassiodore n'avait pas encore embrassé la vie monastique quand il rédigea, sur les instances de ses amis, ce religieux traité. L. C.

Les Mémoires inédits de La Huguerie. — La Société de l'Histoire de France vient de décider la publication de Mémoires inédits sur la seconde moitié du seizième siècle, les *Mémoires de La Huguerie*. L'auteur a été mêlé aux conseils, aux prises d'armes et surtout aux intrigues du parti réformé de 1570 à 1585. Successivement secrétaire de Bricquemaut, de Coligny, du prince Ludovic de Nassau, de l'électeur palatin Jean Casimir, du second prince de Condé, il a rempli d'importantes missions diplomatiques en Flandre, en Bavière, en Suisse, en Angleterre. Il a vu de près, et il peint, de main de maître, la domination ferme et toute virile de Jeanne d'Albret, à la fin du règne de Charles IX ; le soulèvement des Pays-Bas contre Philippe II et la rapacité de ces bandes de soudards allemands qui se précipitaient, sous prétexte de religion, sur les provinces les plus riches de la France ; la discorde entretenue dans les conseils des Huguenots par l'ambition de chaque capitaine ; l'esprit et la finesse de Henri IV, alors roi de Navarre, et l'énergie de Henri de Bourbon, prince de Condé, le véritable héros des *mémoires de La Huguerie*. Les portraits de ces personnages sont entremêlés d'anecdotes ; le procédé ordinaire de l'auteur est de les mettre en scène dans les circonstances importantes et de rapporter leur propres paroles. On juge de l'intérêt que de tels tableaux offriront à l'histoire familière, celle qui se préoccupe autant de la vraie physionomie des hommes que des événements.

Les Mémoires de Manstein. — Les *Mémoires sur la Russie*, du général Manstein (1727-1744) présentent un vif intérêt et ont une grande valeur au point de vue historique. Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient été traduits dans plusieurs langues et publiés plusieurs fois. On en connaît quatre éditions en français : Leipzig, 1771 ; Amsterdam, 1771 ; Lyon, 1772 ; Paris, 1856 ; trois éditions en anglais : Londres, 1770, 1773, 1856 ; deux en allemand, Hambourg et Brême, 1771, Leipzig, 1771 ; trois en russe : Dorpat, 1810, Moscou, 1810, 1823.

Manstein a écrit ses Mémoires en français. Le manuscrit autographe, avec des suppressions, des corrections et des additions de la main de l'auteur, se trouve à la bibliothèque du château de Pavlovsk, près Pétersbourg, et appartient au grand-duc Constantin. Il existe un autre manuscrit à la bibliothèque de la rue de Richelieu ; il nous donne le texte de Manstein, corrigé par Voltaire. Toutes les éditions françaises et anglaises, et deux des éditions russes, reproduisent plus ou moins exactement le manuscrit de Paris. L'édition allemande de 1771, et celle de Dorpat en 1810, en russe, ont été faites sur le manuscrit de Pavlovsk. Mais outre qu'elles sont devenues très-rares, elles laissent à désirer sous plus d'un rapport. On vient d'entreprendre en Russie une traduction nouvelle de ce manuscrit, en prenant pour base le texte de Manstein tel qu'il a été arrêté définitivement par l'auteur. Les erreurs dans lesquelles il est tombé quelquefois seront signalées dans les notes. Les passages supprimés ou modifiés par lui seront reproduits dans un appendice. On

nous promet à la fin une dissertation critique sur toutes les éditions et traductions antérieures. Ce travail paraît comme supplément, à partir du 1er avril 1875, dans une Revue rétrospective consacrée à l'histoire de Russie du dix-huitième et du dix-neuvième siècle, qui est intitulée : *Rouskaia Starina.* J. Gagarin, s. j.

La Bataille de Roncevaux. — *La Revista mensual de Filosofia, Literatura y Ciencias*, de Séville, publie la chronique du moine de Silos, l'un des plus anciens historiens de l'Espagne. Nous y trouvons sur la bataille de Roncevaux quelques lignes qui peuvent intéresser : *Porrò quum in reditu Pampilonium Maurorum oppidum destruere conaretur, pars maxima exercitus sui in ipso Pyreneo jugo magnas evolvit pœnas. Siquidem cum agmine longo, ut angusti loci situs permittebat, porrectus iret exercitus, extremum agmen quod præcedentes tuebatur, Navarri desuper incursantes aggrediuntur. Consertoque cum eis prœlio usque ad unum omnes interficiunt. In quo bello Egibardus mensæ Caroli Regis præpositus, Anselmus sui palatii comes et Rotholandus Britanicus Præfectus, cum aliis compluribus ceciderunt. Quod factum usque in hodiernum diem inultum permansit.*

D'un prétendu auteur de l' « Imitation de Jésus-Christ. » — *Il Propugnatore* et plusieurs autres revues italiennes nous parlent d'une *Imitation de Jésus-Christ* en langue du treizième siècle, publiée par M. Giuseppe Turrini (Bologne, typ. royale 1874, in-8 de xiv-408 p.). D'après le nouvel éditeur, l'auteur de cet admirable livre serait Giovanni Gersenio da Vercelli, moine bénédictin, qui vivait dans les premières années du treizième siècle.

Une Nouvelle Revue italienne. — Nous recevons les trois premiers cahiers d'un recueil intitulé : *Curiosità e Ricerche di storia subalpina, publicate da una società di studiosi di patrie memorie.* Nous souhaitons la bienvenue à cette publication aussi intéressante par tout ce qu'elle renferme que remarquable par sa belle exécution typographique. Le titre indique déjà quel a été le dessein des rédacteurs. Ils ont voulu comme l'un d'eux, M. Nicomède Bianchi, le dit dans une spirituelle préface, apporter aussi leur part de travail dans des études auxquelles, depuis quelque temps, l'Italie s'adonne avec tant de zèle; mais ils n'ont pas plus la pensée d'entreprendre un long ouvrage méthodique qu'une Revue historique dans toute l'acception du mot : leur Revue est un recueil de documents précieux, d'articles variés se rattachant à leur patrie, présentés d'une manière agréable, destinés à propager le goût des souvenirs, à animer l'histoire par certains faits, par des découvertes curieuses, par des détails anecdotiques bien à tort négligés ou oubliés et qui ont une grande utilité pour la connaissance du passé. Nous espérons pouvoir parler plus longuement des divers articles publiés dans ces trois premiers fascicules : nous voulons, dès aujourd'hui, indiquer comme fort intéressant : un morceau sur Law et Victor Amédée II, un travail sur les sorcières du Canavese, les pages intitulées *Torino e i Torinesi sotto la republica* et la correspondance inédite de Silvio Pellico, correspondance encadrée dans une étude biographique fort attachante, fort bien écrite et que voudront lire tous ceux que l'admirable livre *Mie Prigioni*, ont émus et améliorés. — Les bibliophiles feront bon accueil aux *Curiosità e ricerche*, non-seulement parce que ce recueil, qui fait tant d'honneur à ses éditeurs, MM. Bocca frères, et à son imprimeur, M. Bona, de Turin, a tout ce qu'il faut pour charmer les yeux les plus difficiles, mais encore parce qu'il contient sur des éditions rares, sur des vieux manuscrits, de précieux renseignements, que complètent des *Fac-Simile* d'une exécution parfaite, des chromolithographies fort belles. Voyez l'article *Il museo storico della casa de Savoia.*

Cette publication, d'une exécution si soignée, paraît par livraisons de 12 feuilles d'impression au prix fort modique de 5 francs chacune.

Une Revue catalane. — Aujourd'hui que l'étude des langues et des littératures romanes excite une si grande attention, beaucoup de nos lecteurs pourront apprendre avec intérêt qu'il existe à Barcelone une Revue catalane mensuelle, sous le nom de : *La Renaxensa.* Nous avons pu en lire deux numéros qui nous font désirer d'entretenir avec ce recueil des relations plus suivies et plus régulières. Nous y avons remarqué un article, fort bien fait, de M. Milà y Fontanals, sur l'orthographe catalane. Bien connu comme érudit, M. Milà mérite aussi d'être cité comme poëte, c'est ce que prouve la charmante pièce intitulée : *Arnaldo de Beseya,* que renferme le numéro de novembre. Cette même livraison contient aussi une curieuse trouvaille de M. Joseph Puiggari. Ce sont deux contes tirés d'un livre catalan du quatorzième siècle, *Le Reggiment de Princeps.* Ils offrent les mêmes données que deux des récits de l'ouvrage célèbre que vers la même époque Juan Manuel écrivit en castillan sous le titre *Libro del conde Lucanor* (ouvrage dont, on le sait, M. de Puybusque a donné une traduction). Les différences sont, toutefois, assez grandes pour démontrer que l'un des auteurs n'a pas imité l'autre, et qu'ils ont dû, chacun de son côté, s'inspirer de traditions populaires. Le premier de ces contes, qui est le XLVe dans le livre castillan, rappelle notre fabliau de la *Male Dame,* le second, qui a fourni à Juan Manuel son chapitre XIII, est cette jolie historiette qui arriva, je ne sais par quelle voie, jusqu'à Andrieux, lequel l'imita sous ce titre : *Le doyen de Badojos.*

L'Instruction publique avant 1789. — Dans une lecture faite à l'Académie des sciences morales et politiques, les 24 avril et 1er mai dernier, sur l'*Instruction publique à l'Exposition de Vienne* (Autriche), M. E. Levasseur, qui ne passe point pour être un réactionnaire, a abordé l'histoire de l'instruction secondaire et de l'instruction primaire en France avant et depuis 1789. Tenant compte des travaux récents dont M. Fayet a été un des plus ardents promoteurs, il a reconnu l'état florissant de l'instruction secondaire avant 1789, et les efforts faits pour répandre l'instruction primaire, tant de la part des congrégations religieuses que des rois et des Etats généraux. Nous ne connaissons son travail que par les analyses imparfaites qui en ont été données. Aussi devons-nous nous borner aujourd'hui à constater que ces faits ont été signalés à l'Académie, qui paraissait être restée sous l'impression des théories de M. Bréal. Cette lecture a produit une certaine émotion au sein de l'honorable assemblée. Elle s'est notamment manifestée par les observations de MM. Renouard, Charton et Jules Simon, qui se sont levés pour défendre la « Société pour l'encouragement de l'instruction élémentaire » contre les critiques de leur confrère et pour en faire un pompeux éloge.

Textes inédits ayant servi pour la composition des grandes chroniques de France. — M. Delisle a reconnu récemment, dans un manuscrit latin de la bibliothèque, et M. Lair a constaté à son tour, l'existence de textes recueillis à Saint-Denis et dans d'autres abbayes, de 1114 à 1200, pour la composition des grandes chroniques de France. La publication de ces textes a été proposée au conseil de la Société de l'histoire de France, qui l'a adoptée en principe.

La nation d'Allemagne a l'Université de Paris. — M. Charles Jourdain, membre de l'Institut, vient de publier un document qu'il a fait précéder d'une intéressante notice sur la *nation d'Allemagne,* appelée longtemps *nation d'Angleterre,* et qui quitta son nom pendant la guerre de Cent ans, lors du voyage de l'empereur Charles IV à Paris, en 1378. Au quinzième siècle, elle ne

possédait pas moins de huit écoles dans la rue du Fouarre, et avait des maisons dans les rues Galande, du Clos-Bruneau, Saint-Hilaire, etc. Le document est un compte de recettes et de dépenses tenus par Me Georges Wolf, receveur de la nation pour l'année 1494. Cette intéressante brochure, de 23 p. gr. in-8, est extraite du premier volume de *Mémoires de la Société de Paris et de l'Ile de France.*

Les études préhistoriques et la libre pensée. — Un des continuateurs les plus laborieux et les plus habiles de Champollion, M. F. Chabas, vient de publier, chez Maisonneuve, une brochure que nous devons signaler à nos lecteurs, et qui intéressera spécialement ceux qui s'occupent d'archéologie préhistorique ou d'histoire primitive. Elle est intitulée : *Les études préhistoriques et la libre-pensée devant la science* (in-8 de 55 pages ; prix : 1 fr.). M. Chabas y révèle les manœuvres employées pour enterrer ses *Etudes sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques*, ou tout au moins pour discréditer cet ouvrage dans le *demi-monde* des *libres-penseurs*. Il réfute ensuite les chicanes dirigées contre lui par M. G. de Mortillet ; et finalement il proteste, avec une noble énergie, contre l'abus que les matérialistes athées font du respect inspiré par le nom de la science.

Vers inédits de Sainte-Beuve, découverts dans « Gabrielle » d'Emile Augier. — Dans la première partie de son étude sur *Sainte-Beuve* (*Revue des deux Mondes*, 15 janvier 1875) M. Othenin d'Haussonville, parlant du séjour de l'écrivain au château du Marais, chez la marquise de la Briche (1846), s'exprime ainsi :

« Il s'associait aux joies intimes de cette aimable famille, dont il célébrait l'accroissement dans des vers qui sont demeurés *inédits*, et qu'on me permettra à ce titre de citer ici :

Nous n'existons vraiment que par ces petits êtres,
Qui dans tout notre cœur s'établissent en maîtres,
Qui prennent notre vie et ne s'en doutent pas,
Et n'ont qu'à vivre heureux pour n'être pas ingrats.

Or, tout le monde sait que ces vers *inédits*, — depuis plus de vingt ans répétés par tous les échos de la Comédie française, — sont tirés de la *Gabrielle* d'Emile Augier (acte V, scène v). O. T.

La foire de Francfort. — Un libraire qui a du goût et de l'érudition, M. Isidore Liseux, vient de publier en un petit in-18 carré (sur papier fort de Hollande, avec caractères elzeviriens) un livret de Henri Estienne, des plus rares et des plus curieux : *La foire de Francfort, l'exposition universelle au seizième siècle* (xii-94 p.) Dans l'*Avant-propos*, M. Liseux a très-bien apprécié l'opuscule du grand imprimeur, très-bien reproduit le texte latin de ce récit de voyage et très-bien traduit, en regard, ce même texte. On trouvera dans l'*Eloge de la foire de Francfort*, imprimé pour la première fois en 1574, et que presque personne ne connaissait, des renseignements aussi piquants que variés, renseignements qu'une courte *Table des matières* permet d'embrasser d'un seul coup d'œil. La plupart de ces renseignements sont relatifs aux choses de la littérature et de l'imprimerie, mais il en est d'autres qui touchent aux mœurs, aux coutumes, et j'en indiquerai un tout gastronomique, celui qui (p. 52-53) concerne « ces jambons de Westphalie que nous nommons à tort jambons de Mayence. » T. de L.

Livres mis a l'index. — Un décret de la Sacrée-Congrégation de l'Index, en date du 12 mars 1875, ordonne l'inscription à l'Index des livres prohibés

les ouvrages suivants : Un ouvrage écrit en syriaque, dont voici le titre en latin : *Interpretatio Doctorum Chorepiscopi Josephi David et Remi Josephi Debs auctoris libri cui titulus : Spiritus confutationis : per sacerdotem Aloysium Sabunigi Syrum.* Beryti, 1874. — *L'Universo, Lezioni popolari di filosofia enciclopedica e particolarmente di astronomia e di antropologia,* etc. ; date nelle principali città d'Italia da Quirico Filopanti. Bologna nov. 1871-Juglio 1874. Fascicoli 10 in tre volumi in-8 piccolo. — *Histoire politique des Papes,* par P. Lanfrey. Nouvelle édition, revue et corrigée. Paris, 1873. — *Del Sangue purissimo e virginale della gran Madre di Dio Maria SS.* Operetta dogmatico-ascetica. Napoli, 1863. Dec. S. Off. fer. IV die 13 januarii 1875. Auctor laudabiliter se subjecit, et opus reprobavit. — *Del Sangue sacratissimo di Maria.* Studii per ottenere la festivita del medesimo. Perugia, 1874. Eod. Decr. Auctor laudabiliter se subjecit, et opus reprobavit.

Publications ordurières faites en 1871. — Nous trouvons dans un catalogue d'Henri Vaton, successeur de Beauvois, l'indication de plusieurs publications ordurières qui, d'après ce catalogue, auraient été faites ou publiées en 1871, et non point à l'époque indiquée par le titre. *L'autrichienne en goguette ou l'orgie royale.* s. l., 1789, in-18 (n° 1785) ; — *Le cadran de la volupté ou les aventures du prince Chérubin, pour servir à la vie de Marie Antoinette.* Amsterdam, 1796, in-18 (n° 1794) ; — *Chronique scandaleuse des cités de la Castille à la fin du quinzième siècle,* 1520, in-18 (n° 1799). — Ces publications sont jointes sur ce catalogue à d'autres qu'on s'étonne de voir mises publiquement en vente, telles que le *Dictionnaire érotique moderne, l'histoire du théâtre érotique parisien, etc.*

Les journaux en Angleterre. — Le *News paper Press Directory,* pour 1875, nous donne le chiffre des journaux publiés à cette date en Angleterre : on en compte 1,609, dont 308 à Londres, 939 dans les provinces anglaises, 58 dans le pays de Galles, 149 en Ecosse, 127 en Irlande, et 38 dans les Iles du Canal. Dans ce nombre, 133 sont quotidiens, savoir : 98 en Angleterre, 2 dans le pays de Galles, 14 en Ecosse, 17 en Irlande, et 2 dans les îles du Canal. En 1846, il n'en paraissait dans le Royaume-Uni que 549, dont 14 quotidiens. Le nombre des magazines ou recueils mensuels s'élève aujourd'hui à 643, dont 240 exclusivement consacrés aux matières religieuses. Les recueils trimestriels figurent aussi dans cette dernière nomenclature.

La librairie en Allemagne. — Le *Journal officiel* donne, d'après les journaux allemands, des renseignements statistiques intéressants, sur le mouvement de la librairie en Allemagne depuis 1855.

Cette année la grande association des libraires allemands va fêter un jubilé, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation ; c'est en effet en 1825 qu'a été créée à Leipzig la Société dite *Bourse des libraires,* qui comptait, fin 1874, 1,156 membres.

En 1855, — époque à laquelle la Société prit la résolution de publier annuellement une revue statistique du commerce général de la librairie, — le nombre des maisons de librairie inscrites dans l'*Annuaire* était de 2,160, dont 1,821 dans les différents Etats allemands, 59 en Autriche, 258 dans le reste de l'Europe, sans compter 21 maisons en Amérique et 1 en Australie.

En 1875, le nombre est de 4,531, qui, avec les succursales, se monte à 4,616. Ces 4,616 maisons faisant le commerce de la librairie sont réparties : 3,473 dans l'empire allemand ; 563 dans tous les pays d'Autriche ; 4 dans le Luxembourg; 497 dans le reste de l'Europe; 75 en Amérique; 3 en Asie; 1 en Australie.

Le commerce spécial, dit de commission, se partageait, en 1855, entre les villes d'Augsbourg, de Berlin, de Fancfort, de Leipzig, de Nuremberg, de Stuttgard, de Vienne, de Zurich, et était représenté par 180 maisons.

En 1875, on compte seulement à Berlin, Leipzig, Stuttgard, Vienne et Zurich, 186 commissionnaires non comptés 8 à Pesth, 18 à Prague ; total 212, soit 30 de plus qu'en 1855, c'est-à-dire une augmentation de 16,4 p.100. Augsbourg, Francfort et Nuremberg ont cessé de figurer dans cette statistique, où de nouvelles villes, Bude-Pesth et Prague sont venues occuper leur place. Berlin renfermait, en 1855, 30 maisons de commission ; il n'en a plus que 29. En revanche, à Leipzig, centre du mouvement et de l'organisation de la librairie pour les Allemands, on en signale 29 nouvelles; à Stuttgard, 2 ; à Vienne, 6 ; à Zurich, 1 de plus qu'il y a vingt ans. A Leipzig, 4,202 maisons étrangères sont représentées par 105 commissionnaires; sur ces 4,202 maisons de librairie, 1,414 ont un dépôt à Leipzig, et y remettent leurs livres de fond.

A Berlin, il paraît actuellement 353 journaux ou recueils périodiques. Dans le nombre, on en compte 37 officiels et 316 non officiels. Ces derniers se subdivisent à leur tour en 55 journaux traitant de matières politiques et sociales : en 221 consacrés à la science aux arts, au commerce et à l'industrie, en 21 s'occupant des questions religieuses et ecclésiastiques, et en 19 de pur agrément. Parmi les feuilles politiques, 3 paraissant 2 fois et 30 une fois par jour.

Vente d'autographes. — Les 26-29 avril a eu lieu la vente d'une collection d'autographes dont une autre partie sera aussi vendue au moment où ces lignes arriveront sous les yeux de nos lecteurs. — Voici quelques-uns des prix d'adjudication ; Le maréchale d'Ancre, 120 fr. ; Guez de Bazac, 150; Beaumarchais, 90; Gœtz de Berlichingen, 200 ; Souvenirs de Boissy-d'Anglas, 800; César Borgia, 120 ; Lucrèce Borgia, 205 ; Bossuet, 165 ; le peintre Boucher 180; Georges Cadoudal, 125; Cagliostro, 160; sainte Jeanne de Chantal, 160; Cimarosa, 230; Philibert Delorme, 142; Camille Desmoulins, 109; comte d'Egmont, 140; Daniel Elzevir, 200; Erasme, 102; Fénelon, 70, 80 et 175; Ferdinand le Catholique et Isabelle, 201; Fouquier-Tinville, 120; François II, roi de France, 201; Franklin, 100; Furetière, 120; Géricault, 105; Gonzalve de Cordoue, 200; Greuze, 200; le duc de Guise, assassiné par Poltrot, 180 ; le peintre Jordaens, 330 ; La Fontaine, une lettre, 545 ; la fable des *Compagnons d'Ulysse*, 200 ; Henri de La Rochejaquelein, 126; Mme de La Sablière, 105 ; Lavater, une lettre sur l'exécution de Louis XVI, 155; Adrienne Lecouvreur, 102; René II de Lorraine 170; Louis XIV, 100; Louis XVIII, 112; Luther, 320; Marat, 102 ; Marguerite de Valois, sœur de François 1er, 230 ; Massillon, 180; Malebranche, 161; Mignard, 105; Montesquieu, 200; Œcolampade, 111 ; Pierre le Grand, 134; la marquise de Pompadour, 165; l'abbé Prévost, 200 ; Racine, 350; Rameau, 400; Restif de la Bretonne, 100; Robespierre, 120; Mme Roland, 140; Scarron, 230; Spinoza, 450; Vergniaud, 350; saint Vincent de Paul, 151; Voltaire, 101; Washington, 220; Weber, 115.

— A une vente d'autographes qui vient d'avoir lieu à Londres, nous remarquons quelques pièces historiques qui ont été vendues aux prix suivants : plusieurs lettres importantes de Walter Scott, 1 liv. st. 7 sh. à 2 liv. 10 sh. l'une ; le cardinal de Retz, 1 liv. 10 sh. et 2 liv. 10 sh.; une belle lettre, ayant un intérêt historique, du duc de Sully au cardinal de Richelieu, avec des attaches de soie et des sceaux, 5 liv. 2 sh. 6 p.; le maréchal de Turenne, trois lettres, dont une adressée au cardinal Mazarin, 1 liv. 16 sh., 1 liv. 12 sh. et 2 liv. 2 sh. Paul Veronèse, une page in-folio en italien,

4 livr. 6 sh.; Voltaire, sept lettres de différente longueur, de 1 liv. à 5 liv 5 sh.; Mme de Staël, 11 sh.

— La collection (peu nombreuse d'ailleurs) d'autographes de M. Guizot, a été vendue le 3 mai. La lettre de Madame Elisabeth, dont il est question plus haut, n'a point été mise en vente. Une autre lettre, celle-ci de Marie-Antoinette, adressée à la princesse de Lamballe, avec une apostille de trois lignes de Louis XVI, lettre dont pour notre part, nous ne voudrions point garantir l'authenticité, a été poussée très-vivement et adjugée à M. Cotelle, moyennant 450 francs. Une lettre autographe de Napoléon, écrite le 11 octobre 1791, à M. Pozzo di Borgo, a été vendue 620 francs; une collection fort précieuse de lettres du cardinal de Richelieu au duc de Luynes a été acquise moyennant 1,000 francs, par M. Labitte. Signalons encore un billet de Mme Rolland, 50 francs; une lettre autographe signée d'Henri de Guise, le Balafré, 50 francs; seize lettres du duc de Saint-Simon au maréchal de Brézé, 80 francs; une lettre autographe de son fils, l'auteur des *Mémoires*, 33 francs; aussi une lettre autographe, signée de Walter Scott, 30 francs.

— Nous lisons dans *the Academy* qu'une très-riche collection d'autographes formée par le docteur O'Callaghan, va être mise en vente à Londres. On y trouve une lettre de Lucrèce Borgia à son beau-père le duc de Ferrare, des lettres de son frère César, de Rabelais, de Rubens. Un des autographes les plus précieux de cette collection est une lettre très-bien conservée, écrite par Jean II, roi de France, à son fils le Dauphin pendant sa captivité en Angleterre; elle porte la date du 26 novembre 1356.

— Le même recueil nous fait savoir que M. Toert vient de publier un catalogue en deux volumes de la collection de livres hébreux, formée par M. L. Rosenthal de Hanovre, et appartenant à son fils, riche banquier d'Amsterdam. Cette collection est incontestablement la plus riche du monde après celle de la *Bodleian Library* du *British Museum*. M. Rosenthal a fait dresser et publier ce catalogue dans l'intérêt des savants et sans aucune intention d'en tirer un lucre.

— M. C. Hippeau, secrétaire du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, vient de publier le premier volume d'un ouvrage intitulé : *Avénement des Bourbons au trône d'Espagne ; Correspondance inédite du marquis d'Harcourt, ambassadeur de France auprès des rois Charles II et de Philippe V.* Ce volume contient les lettres échangées entre Versailles et Madrid relativement à la succession au trône d'Espagne, dans le cours de l'année 1698. On y trouve deux pièces d'une valeur et d'une importance particulières, à savoir les instructions données par le roi lui-même au marquis d'Harcourt lors de son départ, puis au comte de Martin, qui le remplaça en 1701, et le fac-simile d'une lettre de Louis XIV au marquis d'Harcourt, en date du 16 décembre 1700, dont l'original est conservé dans les archives du château d'Harcourt.

— On annonce la publication prochaine des *Projets primitifs de la Basilique de Saint-Pierre de Rome*, publiés pour la première fois en fac-simile, d'après les originaux de *Bramante*, des *Sangalo*, de *Fra-Giocondo*, de *Raphaël*, etc., et accompagnés de restitutions nombreuses, gravées à l'eau-forte, par M. le baron Henry de Geymüller, architecte. Dans des notices publiées, en 1868, à Rome et à Carlsruhe, M. de Geymüller a fait part du résultat de ses recherches au monde savant, et a donné une description critique et raisonnée de ces admirables dessins. Il promettait alors d'entreprendre leur publication complète; c'est cette promesse qu'il réalise aujourd'hui. — La publication se composera d'un atlas de 45 planches in-folio avec un texte

français et allemand, qui paraîtra simultanément à Paris, chez M. J. Baudry, et à Vienne, chez MM. Lehmann et Wentzel.

— D'après l'*Annuaire sténographique allemand* pour 1875, il existe actuellement en Allemagne 243 sociétés de sténographie suivant la méthode Gabelsberger, la plus répandue en ce pays. Le nombre des membres s'élève à 18,556. Nous avons déjà eu occasion de faire remarquer combien la sténographie était étudiée et pratiquée en Allemagne. C'est une augmentation sur l'année précédente de 29 sociétés et de 881 sociétaires.

— La *Chronique des Arts* nous fait savoir que pendant l'année 1874, la Bibliothèque des Beaux-Arts a reçu 5,917 lecteurs, savoir : 2,081 architectes, 1,901 peintres, 751 sculpteurs, 197 graveurs et 197 amateurs.

— M. d'Ideville, l'auteur du *Journal d'un diplomate en Italie*, vient de publier un nouveau volume de notes intimes sur l'Allemagne et la Grèce pendant les années 1867 et 1868, qui est en vente à la librairie Hachette.

— *L'annuaire de l'Université catholique de Louvain* pour 1875 (trente-neuvième année), qui vient de paraître, donne, avec tous les renseignements officiels, sur l'Université, d'intéressants rapports sur toutes les sociétés et les œuvres qui se rattachent à l'Université. Il fournit des renseignements statistiques curieux sur le nombre des étudiants, leur nationalité et les grades qu'ils ont obtenus depuis la fondation de l'Université.

— L'*Athenæum* annonce qu'un savant égyptologue allemand, M. Brugsch-Bey de Gottingue, vient de découvrir dans un couvent du Mont-Sinaï neuf fragments inconnus du *Dodez Sinaïtien* de la Bible. Plusieurs parties de ce manuscrit avaient déjà été publiées en Allemagne et en Russie de 1844 à 1862.

— M. Alexandre Massé entreprend la publication d'une revue mensuelle qui, sous le titre de *Bibliographie de la province*, doit rendre compte du mouvement intellectuel en province.

— Sur la foi d'un journal anglais, nous avions annoncé (p. 374) que la Bibliothèque des avocats à Edimbourg « avait été en partie incendiée. » Un de nos correspondants nous informe qu'il n'a été brûlé que quelques centaines de volumes, qui peuvent être aisément remplacés.

— On annonce la prochaine publication en Allemagne de deux vies de M. de Montalembert. L'une serait écrite dans un sens très-orthodoxe et sortirait des presses de Herder ; l'autre serait imprimée par la secte des vieux catholiques, et servirait de prétexte à la publication des lettres de M. de Montalembert au chanoine Döllinger et à ses amis.

— Notre collaborateur M. Victor Guérin vient de faire connaître le résultat de son voyage d'exploration dans deux volumes intitulés : *La description géographique, historique et archéologique de la Samarie.* Nous y reviendrons. Mais nous tenons à signaler dès aujourd'hui cette remarquable publication, vrai trésor de renseignements. 610 localités y sont étudiées avec tous les détails possibles et tous les textes y faisant allusion. L'auteur vient de repartir, chargé d'une nouvelle mission pour poursuivre ses travaux si féconds en résultats pour la science.

— M. Antonin Rondelet, professeur honoraire de Faculté, vient de faire paraître un volume intitulé : *Mon voyage au pays des chimères*, qui, sous une forme romanesque, réfute les erreurs socialistes et forme comme une contrepartie du *Voyage en Icarie* de Cabet.

— Les dames religieuses du premier monastère de la Visitation d'Annecy, gardiennes du tombeau de sainte Chantal, et en possession des documents les plus intimes et les plus authentiques sur son existence, ont voulu donner une édition nouvelle et complète de la Vie et des Œuvres de la Bienheureuse.

Un ouvrage de cette intéressante série vient de paraître chez les éditeurs E. Plon et Cᵉ. C'est la première fois que le texte original des *Mémoires sur la vie et les vertus de sainte Chantal* est reproduit dans son intégrité et toute sa pureté. L'excellente édition que donnent aujourd'hui au public les Dames religieuses de la Visitation d'Annecy a été imprimée en effet sur le manuscrit même de la Mère de Chaugy, précieux autographe conservé dans les archives de cette communauté. — Nous avons parlé du premier volume ; nous rendrons compte du second, qui vient de paraître.

— La librairie Champion vient de mettre en vente le premier fascicule du *Dictionnaire historique de l'ancien langage français ou glossaire de la langue françoise depuis son origine, jusqu'au siècle de Louis XIV*, par La Curne de Sainte-Palage. Nous reviendrons prochainement sur cette importante publication.

— Un diplomate autrichien, le comte de Mülinen, vient de publier un important ouvrage sur les finances de l'Autriche; il a pour titre : *Les finances de l'Autriche ; étude historique et statistique sur les finances de l'Autriche cisléithonienne, comparées avec celle de la France.*

— Le Col. G. B. Malleson, l'auteur de l'*Histoire des Français dans l'Inde*, traduite sous les auspices de la Société Bibliographique, fera paraître très-prochainement les deux ouvrages suivants : *Studies from Genoese History*, et *Historical Sketch of the Native States of India in Subsidiary Alliance with the British Government.*

— M. Desmaze vient de publier une œuvre intéressante sous le titre de *Les métiers de Paris, d'après les ordonnances du Châtelet, avec le secours des artisans.* On y trouve beaucoup de renseignements curieux et un nombre considérable de pièces justificatives.

— Le comte de Lort-Serignan, professeur-adjoint d'art et d'histoire militaire à Saint-Cyr, vient de faire paraître, d'après la carte d'état-major du dépôt de la guerre, une *carte des bassins de l'Èbre*, pour servir à l'intelligence de la guerre carliste. Cette carte, très-bien exécutée, est en vente chez Féchoz, au prix de 2 francs.

Publications nouvelles. — *La définition du droit*, par P. de Haulleville (in-18, Bruxelles, Closson ; Paris, Guillaumin). — *Conférences de Notre-Dame de Paris*, par le R. P. Matignon (in-8, Jouby et Roger). — *Le P. Lejeune, sa vie, son œuvre, ses sermons*, par l'abbé G. Renoux (in-8, Bray et Retaux). — *Souvenirs du pays de sainte Thérèse*, par F. X. Plane (in-8, Palmé). — *Vie de la Vierge Marie*, par le Père abbé Dom Silvano Razzi (in-18, Albanel). — *La cause du Pape est la cause de la civilisation et de la liberté contre la barbarie et la tyrannie* (in-8, Douniol). — *Histoire romaine*, par Eug. Talbot (in-18, Lemerre). — *Histoire universelle*, par l'abbé F. Loizellier (2 vol. in-18, Lethielleux). — *Storia degli Italiani*, per Cesare Cantu. T. IV (in-18, Torino, Unione tipografico-editrice. — *Histoire des Conciles*, par Mgr Hefelé, trad. de l'abbé Delarc. T. X (in-8, Le Clere). — *Histoire du sentiment national en France*, par G. Guibal (in-8, Sandoz et Fischbacher). — *Histoire de la Banque de France et des principales institutions françaises de crédit*, par Alph. Courtois (in-8, Guillaumin). — *Traité de zoologie, appliqué à l'agriculture, à l'industrie, au commerce et à tous les arts technologiques*, par A. F. Noguès (4 vol. in-12, G. Masson). — *Traité élémentaire de minéralogie*, par F. Pissani (in-18, G. Masson).— *Dictionnaire pratique de l'antiquité*, par Patrice Chauvière (in-18, C. Pont). — *Marguerite de Surville*, par Eug. Villedieu (2ᵉ fasc. in-8, Douniol). — *Causeries sur tous les tons*, par Ant. Réal (in-18, C. Pont). — *Principes raisonnés de la méthode intellectuelle*, par J. Guchet (in-18, A. Picard). — *André-Marie Ampère et Jean-Jacques Ampère, correspondance et souvenirs* de 1805 à

1864, recueillis par Mme H. C. (2 vol. in-18, Hetzel). — *Manuel de la philo-sophie chrétienne*, par G. Sansévérino (2 vol. in-8, Lethielleux). — *Morale et Progrès*, par Francisque Bouillier (in-18, Didier). — *La Guerre de France* 1870-1871), *l'Empire et l'invasion, l'Invasion et la défense nationale, le Siège de Paris, l'Epilogue de la guerre*, par M. Ch. de Mazade (2 vol. in-8, Plon). — *Les Anglais et l'Inde*, nouvelles études par M. E. de Valbesen (2 vol. in-8 Plon). — *La question dynastique en Espagne*, par Aparisi y Guijarro, trad. de l'espagnol (in-8, Grand). — *Sécurité et liberté de la France, ou projet d'une réor-ganisation générale* (in-8, Douniol). — *Le Budget de l'Etat*, par C. Vraye (in-8, Guillaumin). — *Livre de lecture ou fragments d'études sur l'homme et la Société*, par N. Jacquinet (in-18, Didier). — *Morale pratique enseignée par l'exemple à la jeunesse française*, par G. de Gérando (in-8, Mame). — *Philoso-phie, Religion*, discussions entre Mlle Nina Golovine et Démétrius Goubouff (in-18, A. Ghio). — *Les antiquités et chroniques de la ville de Dieppe*, par David Asseline prestre (2 vol. gr. in-8, Dieppe; A. Leblanc).— *Les Pyrénées, passages et esquisses*, par le comte de Perrochel (in-12). — *Correspondance de Lamartine*, publiée par Mme V. de Lamartine, T. VI (in-8, Hachette). — *Marie Chassaing*, épisode de la vie des Alsaciens-Lorrains en Algérie, par Ad. Badin (in-18, Hetzel). — *Berthilde, ou les origines monarchiques et chrétiennes de la France*, par G. d'Arvor (in-12, Tequi).— *Irène*, par Et. Marcel (in-18, Poitiers, Oudin). — *Blanche-Neige*, par Claire de Chandeneux (in-18, Didier). — *Trois histoires de terre et de mer*, par Armand Dubarry (in-18, Didier). — *Le jeune Brown*, par G. Murray (2 vol. in-18 j., Hachette). — *Le Sire de Couey ou la commune de Laon*, par F. de Servan (in-18, Dillet). — *Tonny Brenner, récit alsacien*, par Mme C. Ernst (in-18, Hachette). — *La Dauphine Marie-Joséphe de Saxe*, par le P. Em. Regnault (in-12, Lecoffre).

Publications annoncées. — *Essai sur le suffrage universel direct avec scrutin de liste, suivi de l'histoire de l'Election du 2 juillet* 1871 *dans le département d'Indre-et-Loire*, avec pièces justificatives à l'appui, par le comte de Galembert (gr. in-18). — *Le droit de Charles VII au trône d'Espagne démontré au point de vue historique et légal*, par le comte del Pinar (2e édition). — M. Léopold Nièpce, conseiller à la cour d'appel de Lyon, membre de plusieurs compagnies savantes, a publié, en 1866, une *Histoire de Sennecey-le-Grand*, son pays d'origine, monographie qui a eu un brillant succès. Depuis lors, il a fait une œuvre plus considérable encore en écrivant les annales de tout le canton de Sennecey, c'est-à-dire des dix-huit communes de cette importante contrée du département de Saône-et-Loire. Après de patientes et minutieuses investigations dans les archives de Paris, Lyon, Dijon, Mâcon, Chalon et Autun, comme dans celles des mairies et des anciennes familles de chaque commune de son canton, grâce surtout au concours dévoué de quelques érudits, il a raconté tout le passé de ces nombreuses localités. Tous les âges ont leur description : nous voyons là se dérouler sous nos yeux les temps préhistoriques, l'occupation romaine, la féodalité, , la généalogie des familles seigneuriales, l'organisation administrative, religieuse et judiciaire, etc. L'œuvre de M. Nièpce, que nous avons eue entre les mains, forme donc un tout complet qui sera accueilli avec faveur, et qui comprendra deux forts volumes in-8 sur joli papier raisin avec armoiries. Cette publication sera livrée aux souscripteurs, dans le courant de l'année, au prix de 12 francs les deux volumes. L'ouvrage paru, le prix en sera porté à 16 francs; on s'inscrit, à Lyon, à l'imprimerie Vingtrinier, 4, rue de la Belle-Cordière.

Puisque nous parlons de M. Léopold Nièpce, annonçons la mise en vente,

d'ici à quelques jours, de son *Histoire des archives de Lyon* (1 vol. in-8 de plus de 600 pages). Disons, enfin, que son *Histoire des Bibliothèques de Lyon* est actuellement sous presse, et que la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon vient d'envoyer à l'imprimerie son *Etude sur la Ligue et les Bouffremont en Bourgogne.* A. A.

QUESTIONS ET RÉPONSES..

QUESTIONS.

—

Le comte Rostopchin et l'incendie de Moscou. — Le *Figaro* du 11 avril 1875 publiait les *Mémoires*, en cent lignes, du comte Rostopchin, en faisant remarquer que, alors que l'histoire ne prononce son nom qu'à propos de l'incendie de Moscou, le comte n'en souffle mot dans le bref récit de sa vie, et qu'il ne cessa de protester contre la responsabilité que ses contemporains lui attribuaient dans ce mémorable événement.

D'un autre côté, le générade Ségur dit dans ses *Mémoires* : « Plusieurs semblent croire que le comte Rostopchin, toujours animé de ce noble dévouement qui désormais rendra son nom impérissable, ne refuse aujourd'hui l'immortalité d'une si grande action que pour en laisser toute la gloire au patriotisme de la nation dont il est devenu l'un des hommes les plus remarquables. » — On voudrait avoir quelques détails à ce sujet, et spécialement d'après les écrivains russes qui, dans ces derniers temps, ont abordé la question. Z.

Ganelon. — A-t-il existé un personnage appelé Ganelon ? Si un personnage de ce nom a vécu, quel a été son rôle ? D'où peut enfin provenir la création du traître qui causa la mort de Roland ? H. B.

Saint Hilaire. — Connaît-on la date de la naissance et de l'épiscopat de saint Hilaire de Poitiers, que les Bollandistes ne déterminent pas. Th.

Abraham Lincoln et la question de l'esclavage. — J'ai souvenir d'une lettre d'Abraham Lincoln, reproduite par les journaux où je l'ai lue, qui disait que la question de l'esclavage n'avait été qu'un prétexte pour la guerre de Sécession, dont la véritable cause était un intérêt commercial. Pourrait-on m'aider à retrouver ce document ? F. de R.

Paul Hay du Chastelet. — Pélisson, dans son *Histoire de l'Académie française*, et tous les biographes qui l'ont copié, disent que Paul Hay du Chastelet, alors avocat général au Parlement de Rennes, plus tard maître des requêtes, académicien et conseiller d'Etat, fut envoyé, en 1621, à Pau, pour organiser le Parlement nouvellement installé par la réunion des deux cours souveraines de Navarre et du Béarn. Le *Mercure de France* et les historiens n'ont pu me fournir aucun renseignement au sujet de cette mission. Où pourrait-on trouver quelques indications sur la nature des attributions confiées à Paul du Chastelet et sur les résultats obtenus par lui. On dit aussi qu'il fut obligé de résigner sa charge d'avocat général à Rennes, en 1624, à cause de ses plaidoyers trop satiriques. Les lettres de provision de son successeur de Montigny ne parlent point de cela : où pourrait-on trouver quelques indications sur ces plaidoyers ? R. K.

Tombeau du chancelier Séguier. — Le chancelier Séguier fut inhumé, en 1672, dans le couvent *des Carmélites* de Pontoise. Ce couvent est aujourd'hui détruit. Sait-on en quoi consistait le monument funéraire du chancelier ; portait-il une inscription ou des emblèmes quelconques ? Qu'en sont devenus les débris, etc., etc. ? R. K.

Agnès Sorel, Diane de Poitiers et les bains froids. — Le *Bulletin français*, se livrant à un historique des bains froids en France, prétend que « ce fut Agnès Sorel, puis Diane de Poitiers qui ramenèrent l'usage des bains. » L'écrivain du *Bulletin français* pourrait-il nous faire connaître les sources où il a puisé ce double fait ? X.

Les Bourbons ramenés par l'étranger. — Je croyais que ce vieux cliché du parti libéral était depuis longtemps abandonné par les héritiers de ceux qui prirent part aux *glorieuses journées* de 1830. Or, voici ce que contient la *France* du 7 mai 1875 dans un article de M. Ch. Laurent, intitulé *Nos journalistes*, et consacré à M. de Lupé, de l'*Union* : « Que nous fait cette famille *absente depuis que l'étranger ne s'inquiète plus de nous la ramener*, » etc. — Il faut donc revenir sans cesse sur des réfutations déjà faites : je demande qu'on dresse la liste des documents faisant justice de ce mensonge. B.

Les Médecins charitables. — Où pourrait-on trouver des renseignements plus ou moins complets sur les médecins qui ont été canonisés, ou qui se sont le plus distingués par leurs vertus charitables? Y a-t-il, quelque ouvrage qui s'en occupe spécialement ? M. Sa.

Personnages charitables. — Existe-t-il un ouvrage où se trouvent réunies les vies de saints, de vénérables ou d'autres personnes qui se sont spécialement distinguées dans les œuvres de charité ? M. Sa.

Un ouvrage de Jean Villeault. — Quelqu'un pourrait-il dire où l'on pourrait trouver le rarissime volume intitulé : *Discours mémorable du siége mis par César devant Gergovie, ancienne et principale ville d'Auvergne de la mort de Vercingétorix, par Jean Villevault* (Paris, 1589, in-8) ?
A. T.

Le poëte Gilbert. — Je lisais l'autre jour dans un journal la phrase suivante : « Le triste sort de Gilbert fait réfléchir plus d'un nourrisson des muses. » — Mais n'a-t-on pas récemment singulièrement dépoëtisé la légende du poëte Gilbert mourant à l'hôpital ? X.

—

RÉPONSES.

—

Edition posthume des œuvres d'Augustin Thierry (XIII, 87, 383). — Nous avions demandé si l'édition posthume des *Œuvres d'Augustin Thierry* était conforme aux manuscrits laissés par l'auteur et aux opinions exprimées par lui dans ses dernières années. Les fils d'Amédée Thierry nous répondent que ces corrections, D'AILLEURS MINIMES ET DE SIMPLE DÉTAIL, ont été faites, et que *les manuscrits de l'Histoire de la conquête de l'Angleterre* SONT LÀ POUR EN FAIRE FOI.

Cette réponse laisse subsister notre question tout entière. Comment, en effet, concilier les déclarations d'Augustin Thierry que nous avons citées : « Je veux corriger tout ce que j'ai pu, quoique de bien bonne foi, écrire contre la vérité dans tous les sens. Je demande à Dieu tous les jours, toutes les nuits, de me donner le temps d'achever ce travail, car il me semble qu'en ceci je travaille pour Dieu, etc., » comment concilier ces déclarations avec la réponse qui nous est faite que ces corrections étaient *minimes et de simple détail?*

Les fils d'Amédée Thierry ajoutent : « Les manuscrits de l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre*, aujourd'hui en notre possession, sont là pour en faire foi. » A cela, nous n'avons qu'une chose à répondre, c'est que, si nous avons soulevé cette question, c'est précisément parce que nous ne pouvons prendre connaissance des manuscrits laissés par Augustin Thierry, et que les *corrections minimes* de l'édition posthume pouvaient donner lieu de croire que le travail si laborieusement poursuivi par l'illustre historien, durant ses derniers jours, n'avait pas été entièrement utilisé.

Le public est en droit de réclamer une preuve péremptoire que la pensée d'Augustin Thierry lui est livrée tout entière, conformément à la révision scrupuleuse de ses derniers jours. J. L.

Molière chez Louis XIV. (XIII, 382). — M. L. S. a bien raison de trouver l'anecdote peu vraisemblable. J'ai eu l'occasion de m'en occuper à propos du livre de M. E. Despois, *Le Théâtre sous Louis XIV*, et j'ai cru devoir donner ma complète adhésion à la discussion dans laquelle le savant éditeur du *Molière* de la collection des *Grands écrivains de la France* a cherché à montrer que c'était là une historiette inventée à plaisir, sinon par Mme Campan elle-même, du moins par la personne de qui Mme Campan la tenait (grâce à de nombreux intermédiaires). T. DE L.

Œuvres musicales de J.-J. Rousseau (XIII, 382). — On ne trouve guère son *Recueil d'airs* que dans les ventes. Prix : environ 30 fr. Il y en a un exemplaire à la Bibliothèque nationale. Mse S.

Guerre de l'indépendance de l'Amérique (XIII, 382). — Les livres, brochures, pièces, extraits de journaux, en français, en anglais, en allemand, qui ont été publiés sur ce sujet, sont trop nombreux pour être énumérés ici en détail. La subdivision de ce chapitre de l'histoire d'Amérique forme, à la Bibliothèque nationale, une série d'une centaine de numéros (Pb 198 à 301), non compris les divers récits relatifs à Washington (nos 302-7) et la division *Angleterre*. Pour La Fayette, voir le catalogue de l'histoire de France Ln 27, nos 10903-50.

Voici quelques noms d'auteurs : J. Adams, J. Daché, Th, Paine, Vincent (de Rouen), abbé Raynal, de Crèvecœur, J. Lindrum, J. Chas et Lebrun, W. Moultrie, C. Botta, G. Chalmers, B.-I. Lossing, G. Bancroft, J. Sparks, Guizot, Laboulaye, de Witt, H. Maze, de Steuben, M.-M. Connell, Hamilton, Madisson et Gay, J.-M. Cantila, S. Stillmann, Ed. Gray, Letombe, J. Quincy Adams, J. Phillips, T. Coxe, J. Lathrop, Franklin (lettres), T. Tickler, Ed. Hogan, G. Blake, Simon Sansculotte, S.-F. Bradford, J. Dwight, H. Hamilton, W. Jackson, Tanguy de la Boissière, R. G. Harper, P. Pozenpine, M. Carey, G. Nicholas, M. C. Weems ; outre J. Frost et Frotingham (nos 1254-5). Mme S.

Le Gérant, L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

DE QUELQUES OUVRAGES SUR LES CHAMPIGNONS.

Hymenomycetes Europæ, scripsit ELIAS FRIES. Upsal, 1874, in-8 de 755 p. — *Icones selectæ hymenomycetum Hungariæ*, par MM. ETIENNE SCHULZER & C. KALCHBRENNER. Pesth, 1873-1875, in-4. — *Les Hyménomycètes, ou Description de tous les champignons qui croissent en France*, avec l'indication de leurs propriétés utiles ou vénéneuses, par M. C.-C. GILLET. Alençon, imp. Ch. Thomas, 1874-75. — *Les Champignons du Jura et des Vosges*, par M. L. QUÉLET. Paris, J.-B. Baillière & fils, 1872-73, in-8 de 320 pages, avec supplément et atlas. — *Fungi veneti novi vel critici*, par M. PIERANDREA SACCARDO. Pise, 1874, br. in-8. — *Des principaux champignons comestibles et vénéneux de la flore limousine, suivi d'un Précis des moyens à employer dans les cas d'empoisonnement par les champignons*, par M. ADRIEN TARRADE. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1874, in-12 de 128 p. avec 6 planches coloriées. — *Les végétaux parasites nuisibles à l'agriculture, l'arboriculture*, etc., par M. MOUILLEFERT. Au bureau du *Journal d'agriculture pratique*, à Paris, br. in-8 de 42 p.

Il n'y a guère d'années où un naturaliste ne se voie consulté, en vertu de la compétence qu'on lui suppose, sur les champignons vénéneux, sur les accidents qu'ils occasionnent, sur la manière de s'en préserver ou de s'en guérir. La manière de s'en préserver est fort simple ; le sire légendaire de La Palice l'eût inventée à lui seul. Les gourmets qui tiennent, malgré toutes les difficultés, à cueillir ou tout au moins à déguster les champignons, à distinguer « les bons des mauvais, » exigent de plus amples informations. Qu'ils prennent la peine de lire cet article.

Les « champignons » dont ils se préoccupent ne forment qu'une partie de l'immense classe des végétaux que les botanistes connaissent sous le nom de champignons, ou *Fungi ;* ceux dont les propriétés culinaires peuvent justifier des recherches et des débats contradictoires appartiennent, en général, aux champignons supérieurs ou Hyménomycètes, dont les graines sont portées sur une membrane en libre contact avec l'atmosphère (les truffes n'étant pas comprises parmi les champignons par le vulgaire). Or les Hyménomycètes, les plus gros de tous, dont plusieurs sont recherchés, dont une espèce même, le champignon de couche (*Agaricus campestris*), est généralement cultivée, sont les mieux connus ; et cependant l'Académie des sciences a proposé un prix pour l'étude de leur reproduction souterraine, prix non encore décerné ; et cependant tous les mois il s'en décrit, en Europe, de nouvelles espèces ; et cependant les bases même de leur classification ne sont pas encore posées d'une manière rigoureuse, bien que le vénérable professeur d'Upsal, M. Elias Fries, ait consacré à leur étude une partie de sa vie.

La seconde édition de son *Epicrisis*, le plus important de ses ouvrages, a paru récemment, sous le titre d'*Hymenomycetes Europæ;* cette seconde édition est datée du jour où l'auteur atteignait sa quatre-vingtième année, soixante ans après la publication de son premier ouvrage sur les champignons. Dans cette deuxième édition, il s'est borné aux Hyménomycètes d'Europe, dont le catalogue embrasse plus de 2,500 espèces différentes, dont les voisines entre elles ne peuvent être distinguées que par de fins détails de structure. Il faut recourir, dans les cas difficiles où l'on veut préciser cette distinction, non pas seulement à la couleur et à la forme du champignon (1.500 Agarics présentent à première vue une forme analogue), mais à la coupe du végétal, aux caractères que présentent la substance de son pied (stipe) et de son chapeau (hyménium et lames) ; enfin, pour savoir même dans quelle division des Agaricinés ranger un champignon comestible, il faut, suivant la classification de l'auteur, observer préalablement la couleur de ses spores, qui ne sont visibles qu'au microscope et à un fort grossissement. Ce côté de la méthode de Fries a soulevé de justes critiques, mais l'on n'a pas encore présenté de meilleur fil conducteur à travers l'immense labyrinthe de difficultés qui se déroule dans l'étude de ces petits êtres. Ainsi, tandis qu'un connaisseur vulgaire prétend être certain d'apprécier les récoltes qu'il fait dans son bois, à la vue simple et à l'odorat, il faut au botaniste les moyens les plus délicats de l'analyse scientifique, aidés des ressources d'une riche bibliothèque, sans qu'il soit sûr de parvenir à une identification certaine. Chacun des chapitres de M. Friès se termine par une liste de *dubia*.

C'est à dessein que nous laissons de côté la partie technique des *Hyménomycètes*, à laquelle les longues études de l'auteur assurent une valeur considérable. Son ouvrage est une base solide à des découvertes ultérieures, ce qu'il reconnaît avec la modestie du chrétien en rendant grâces au Seigneur qui a permis à l'octogénaire de terminer son œuvre, et en s'excusant de ses efforts insuffisants à pénétrer tous les mystères de la nature pour ajouter : *Pleniorem dabit lucem futura ætas !*

— Les découvertes ultérieures dont nous parlons sont publiées chaque année, chaque mois, dans les nombreux Recueils périodiques de l'Europe ; mais, il faut bien le dire, ce qui préoccupe les botanistes est plus de décrire et de figurer, en y attachant leur nom, des types qu'ils croient avoir découverts, que de signaler d'une manière indubitable la valeur de tant d'espèces suspectées peut-être sans raison, ou d'établir la nature du poison, ou de trouver un antidote que le médecin ne possède pas encore pour les cas graves. A cette catégorie d'inventeurs se rattachent MM. Schulzer et Kalchbrenner, dont les

planches sont fort belles d'exécution, et M. Saccardo, qui publient, les premiers des champignons de Hongrie, le second des champignons du Vicentin. Beaucoup d'autres savants, dont les noms ne fourniraient ici qu'une sèche énumération, publient en ce moment ceux de leur pays ou de leur district.

— M. Tarrade est entré, au contraire, dans la voie de recherches que nous voudrions voir plus généralement poursuivie, mais d'une manière timide et peu fructueuse. Il en a senti comme pharmacien l'utilité, mais n'en a pas encore atteint comme naturaliste le but. On trouvera dans son livre, cependant, deux parties utiles : d'abord plusieurs observations d'empoisonnement par les champignons, qui engageront les amateurs à se renfermer dans les lois de la plus vulgaire prudence, et l'exposé des moyens les plus employés dans le cas d'empoisonnement, moyens trop souvent infructueux. On est habitué, en France, à se croire garanti par les règlements de police et par l'autorité. On peut lire dans l'ouvrage de M. Tarrade qu'en 1870, des gens de la campagne avaient apporté sur le marché de Limoges plusieurs paniers de fausses-oronges (*Amanita muscaria*), l'un des plus pernicieux de nos champignons de France, et avaient pu les vendre en public sans être inquiétés. Il est vrai que cela se passait au lendemain du 4 septembre.

— La tendance où nous convions les savants est suivie par M. le Dr Bertillon, mycologue, chimiste et médecin expérimenté à la fois ; si nous ne citons pas autrement ici ses excellents travaux de cryptogamie, ce n'est pas par éloignement pour les doctrines que professe l'auteur en philosophie naturelle, mais parce que, paraissant par fragments dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, ces travaux n'y sont à portée que des hommes spéciaux pour lesquels ils sont écrits. C'est là que le médecin peu familier avec la connaissance des champignons vénéneux (et ce défaut n'est que trop commun parmi nos confrères) trouvera l'état le plus exact des connaissances contemporaines sur tout ce qui concerne leur étude et les accidents qu'ils déterminent.

— Le livre de M. Quélet, publié grâce au généreux concours de la Société d'Emulation de Montbéliard, et celui de M. Gillet (qui paraît chez l'auteur, rue de l'Adoration, 23, à Alençon, au prix de 1 fr. 50 la livraison) ont beaucoup de points communs entre eux : une même méthode, celle de M. Fries, l'emploi de la langue française dans les descriptions, le désir d'être intelligible pour tous, et par conséquent le rejet des termes techniques inutiles, l'indication des habitats et des propriétés, et la publication de nombreuses planches qui mettent l'observateur à même de mieux reconnaître les espèces. M. Quélet est médecin, M. Gillet a été vétérinaire ; l'un et l'autre peuvent ins-

pirer la plus grande confiance dans ce qu'ils disent sur la manière de reconnaitre les espèces, M. Gillet s'est même plus étendu sur la distinction si difficile entre espèces voisines dont l'une est comestible et l'autre vénéneuse. De plus, l'ouvrage de M. Quélet a un caractère local, et celui de M. Gillet un caractère général, bien que la végétation de la Normandie et du Perche soit évidemment plus familière à ce dernier auteur.

Les gourmets dont nous parlions au commencement de cet article, et qui auront lu ces lignes, se plaindront peut-être de n'être pas de beaucoup plus avancés. Ils le seront plus qu'ils ne le pensent s'ils sont rendus assez défiants, en présence d'abord des difficultés de la science, et nous pouvons ajouter de l'ignorance de tant de personnes qui se prétendent expertes, jusqu'à ce qu'elles apprennent le contraire à leurs dépens et à ceux des autres.

— Ce n'est pas d'ailleurs contre l'homme seulement que les champignons exercent leurs ravages, mais contre les herbes de nos prairies, contre les céréales de nos champs, contre les vignes de nos treilles, contre les arbres de nos forêts, contre les vers à soie de nos magnaneries. Il n'est pas une espèce animale ou végétale qui n'ait ses parasites, et parmi ces parasites se trouve toujours au moins un champignon. La teigne même est un champignon ; le rasoir d'un barbier malpropre peut transmettre d'une joue à l'autre un cryptogame malfaisant dont les taches sont regardées comme produites par une maladie de la peau. Ici nous n'avons plus affaire à des hyménomycétes, mais aux champignons dits inférieurs, êtres pour la plupart microscopiques, mais pullulant avec une rapidité terrible, échappant par leur phase d'inertie ou par leurs métamorphoses si singulières à la plupart des causes de destruction. Pour n'en citer qu'une, combien de nos agriculteurs, même les plus instruits, savent aujourd'hui qu'un champignon inaperçu sur l'épine-vinette, quand il passe sur les moissons voisines, y détermine, en changeant de forme, la rouille des céréales ? Les lecteurs désireux de s'instruire trouveront dans l'œuvre de vulgarisation publiée par M. Mouillefert un bon exposé de recherches qui n'ont guère encore trouvé place dans les livres classiques, à cause de leur spécialité ou de leur nouveauté. Ils y puiseront de nouvelles raisons pour se défendre contre le champignon, sous quelque forme qu'il se présente, lilliputien ou volumineux, odorant ou nauséabond, mais presque toujours insidieux, et d'autant plus à redouter qu'il se montre plus attrayant. EUG. FOURNIER.

THÉOLOGIE

Catéchisme liturgique abrégé, par M. l'abbé Leblanc, vicaire général, ancien catéchiste à Paris. Ouvrage honoré de l'approbation de Mgr l'archevêque de Bourges et de plusieurs autres Prélats. Paris, Berche et Tralin, 1875. In-24 de 226 p. — Prix : 60 c.

Catéchisme liturgique expliqué et développé, par le même, chez les mêmes éditeurs, 1875. In-12 de 627 p. — Prix : 3 fr. 50.

Depuis quelques années, grâce aux travaux de dom Guéranger et à la renaissance liturgique qui en a été le fruit, les ouvrages sur la liturgie se multiplient en France. M. l'abbé Leblanc a cru avec raison que le moment était venu de mettre entre les mains des enfants qui ont fait leur première communion un catéchisme propre à les initier à l'esprit des cérémonies de l'Église et de ses fêtes. Il est très-important pour les fidèles de connaître l'année ecclésiastique et le sens des offices religieux. La liturgie est le christianisme en action, mais il faut un interprète autorisé pour en faire connaître la signification. M. Leblanc a publié tout à la fois la partie de l'élève et du maître, du catéchisé et du catéchiste. La première est littéralement reproduite dans la seconde. Elle est composée par demandes et par réponses, comme les catéchismes ordinaires. L'ouvrage est partagé en quatre sections : 1° les cérémonies de la messe et les offices de l'Église ; 2° le propre du temps ; 3° les fêtes de la sainte Vierge et des saints ; 4° les lieux et les objets liturgiques. Le *Catéchisme expliqué* ajoute à chaque réponse, pour les trois premières sections, un développement assez considérable. Il reproduit simplement, à part quelques exceptions insignifiantes, la quatrième section telle qu'elle est dans le *Catéchisme abrégé*. Il est difficile de s'expliquer pourquoi une partie qui donnait lieu à des additions si intéressantes et si utiles a été ainsi négligée. Quelques autres omissions doivent être également signalées : on regrette de n'y point rencontrer l'explication des cérémonies de la grand messe, célébrée solennellement avec diacre et sous-diacre, des rites des sacrements. Que peut-il y avoir pourtant de plus instructif pour les fidèles ? Il y aurait aussi à relever un certain nombre d'erreurs de détail. Nous n'en mentionnerons qu'une : prêtres et fidèles seront très-surpris d'apprendre que, « aux vêpres (de Pâques), on ne chante que trois Psaumes, qu'on va processionnellement aux fonts baptismaux en chantant le *Laudate pueri Dominum* et qu'au retour on chante l'*In exitu* (p. 272). » C'est là sans doute quelque usage local, dont l'auteur a eu le tort de faire un usage de l'Eglise universelle.

Ces défauts signalés, nous n'avons plus que des éloges à donner à M. Leblanc. Son livre est plein de doctrine, son exposition historique des fêtes et des cérémonies est exacte et précise, la pensée de l'Église

dans l'institution des rites et des fêtes est bien définie, son langage est simple, net, coulant. On le lit et on l'étudie avec autant de fruit que de plaisir.

L. G.

Conférences de Notre-Dame de Paris, par le R. P. Matignon, de la Compagnie de Jésus. — Avent 1874. — *Jésus-Christ et les Unités sociales.* Paris, Jouby et Roger, 1875. In-8 de 292 p. — Prix : 4 fr.

Le Père Matignon a continué, cette année, le développement de cette grande pensée qui avait été l'objet de ses conférences de l'an dernier : *Jésus-Christ et les Unités sociales, — le citoyen, — l'homme public, — le prêtre, — la femme, — l'écrivain, — l'artiste,* tel est le cadre dans lequel sont contenues les études de philosophie sociale chrétienne que nous apporte le présent volume. On conçoit aisément le parti que l'éloquent jésuite a pu tirer d'un pareil sujet. Tous les problèmes qui agitent notre pays sont là, et leur solution est indiquée avec cette netteté d'expression qui est un des caractères du talent du Père Matignon. Il trace de main de maître les devoirs de la vie politique et de la vie civile. C'est à son école, qui est celle de l'Église, que nous voudrions voir se former nos hommes publics ; et assurément, ceux qui gouvernent les peuples auraient grand profit à tirer de ces leçons, si savamment extraites de la sainte Écriture et de la doctrine catholique. Le prêtre doit avoir aussi une part, et une grande part d'action sur la société. Le Père Matignon l'a parfaitement montré, et il fait un beau tableau du rôle du sacerdoce et des exemples qu'il donne aujourd'hui. Il n'a pas été moins bien inspiré en parlant de l'influence sociale de la femme. La conférence consacrée à ce sujet est remplie de pensées délicates et d'enseignements pratiques utiles à méditer. Après la femme qui crée les mœurs, l'écrivain qui fait l'opinion. Ici encore, nous trouvons de grandes pensées formulées en leçons pour notre société et notre temps. C'est surtout dans sa dernière conférence que l'orateur nous semble s'être élevé à la plus grande hauteur. Il faut lire ces belles pages où il explique ce que devient l'art sans Dieu, et ce qu'il est avec le christianisme.

En résumé, l'ouvrage, dont nous venons d'indiquer rapidement les points saillants, est plus qu'une réunion de beaux discours : c'est un excellent livre, qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques sérieuses.

A. C.

Vie de la Vierge Marie, *écrite au seizième siècle* par le Père abbé Dom Silvano Razzi, Camaldule, et traduite de l'italien avec une notice biographique et des notes par Ernest Razy. Paris, Albanel et Baltenweck, 1875. In-18 de xix et 355 p. — Prix : 3 fr. 50.

Peu de lecteurs du *Polybiblion* connaissent sans doute le nom de Silvano Razzi. Ce fut cependant un écrivain distingué, à l'une des

plus brillantes époques de la littérature italienne. Né en 1527, il composa, à l'âge de seize ans, une œuvre dramatique, *la Cecca*, qui eut du succès, ainsi que plusieurs autres compositions du même genre, *la Balia*, *la Costanza*, comédies ; *la Gismonda*, *il Tancredi*, tragédies (M. Ernest Razy ne mentionne pas cette dernière). Toutefois, il renonça bientôt aux lettres profanes pour s'adresser aux lettres sacrées, exception faite de la célèbre *Vie des peintres illustres* de Vasari, dont il composa une partie notable, et quelques autres vies de personnages illustres. Le 20 novembre 1559, à l'âge de trente-deux ans, il fit profession dans l'ordre des Camaldules, dans le couvent de Sainte-Marie des Anges à Florence. Le traducteur ignore la date précise de la publication de la *Vie de la Vierge Marie*. L'édition de 1597, sur laquelle il a fait sa traduction, est une réimpression.

L'ouvrage de dom Silvano Razzi est divisé en vingt-six chapitres, qui font connaître toutes les circonstances principales de la vie de la mère de Dieu, telles qu'elles nous sont racontées par l'Évangile ou par la tradition. Son intention a bien été d'écrire un livre véritablement historique. Il rejette (p. 43-44), les assertions du docte Périon, parce que celui-ci ne cite aucun auteur et ne donne point les autorités sur lesquelles il appuie son récit (voir aussi p. 81). On ne sera pas néanmoins surpris d'apprendre qu'écrivant au seizième siècle, il a accepté comme sources, sans songer même à les discuter, des écrivains bien postérieurs aux événements qu'ils racontent, comme saint Germain de Constantinople, Siméon Métaphraste, souvent cités par lui. Le traducteur a suppléé plus d'une fois, dans ses notes, au défaut de critique de l'ancien texte (voir note, p. 318, etc.) ; il ne l'a pas cependant toujours fait. Ainsi il n'a pas relevé (p. 26), l'erreur du religieux camaldule qui fait du père de saint Jean-Baptiste, Zacharie, non pas un simple prêtre, mais le grand-prêtre des Juifs.

Ces restrictions, que nous ne pouvions nous empêcher d'indiquer, une fois faites, il est juste de reconnaître que l'ouvrage du pieux camaldule italien méritait d'être traduit, et qu'il a été bien traduit. Il est plein d'une doctrine théologique solide, le fond en est parfaitement historique, il est tout imprégné d'une douce et suave piété, qui fait penser plus d'une fois à saint François de Sales. On le lit avec une véritable dilatation de cœur, touché que l'on est par la grandeur et la sainteté de la vie racontée, et aussi par la foi et l'amour filial de celui qui la raconte. La dévotion de dom Silvano Razzi à la bienheureuse Vierge Marie est si profonde et si vive, qu'il est impossible, en le lisant, de ne point partager ses sentiments et son affection pour la mère de Dieu.

G. K.

JURISPRUDENCE

Droit international privé, *ou Principes pour résoudre les conflits entre les législations diverses en matière de droit civil et commercial*, par M. Pasquale Fiore. Traduit de l'italien par M. Pradier-Fodéré. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1875. In-8 de xliv-728 pages. — Prix : 7 fr. 50.

Le succès obtenu il y a quelques années par l'ouvrage de droit international public du savant professeur de Pise, a décidé son traducteur français à renouveler le même travail pour ce nouveau volume *sur le droit privé*. Nos lecteurs nous sauront gré de leur signaler cette traduction qui nous présente un intérêt encore plus immédiat que le précédent écrit de l'auteur italien. En effet, en dehors et au-dessus des codes promulgués pour chaque pays par les différents gouvernements, il existe un certain nombre de règles générales dont la force obligatoire est généralement reconnue, et dont l'application est également faite chez tous les peuples. Ces règles ne se rattacheraient-elles pas à un principe supérieur consistant en ce que la société internationale, comme la société civile, doit être ordonnée de manière à fournir à l'individu le meilleur milieu possible pour son perfectionnement ?

Dans cette société internationale, les trois conditions principales suivantes semblent devoir être mises en évidence : 1° Chacun doit être assuré qu'il aura la jouissance des droits civils, non-seulement dans sa patrie, mais encore à l'étranger. 2° Il faut que chacun puisse prévoir avec quelque certitude, d'après quelles lois seront appréciés les droits qui s'attachent à sa personne, à ses biens et à chacun de ses actes. 3° Cette compétence législative doit être fixée d'une manière rationnelle et conforme à la nature des choses, dans le but de conserver les droits acquis et de produire la sécurité... Dans cette époque de tendances à abaisser les barrières qui, jusqu'ici, ont séparé les peuples civilisés, l'idéal suprême qu'on doit se proposer semblerait être de n'avoir qu'une seule et même législation civile et commerciale bien connue et généralement adoptée en tous pays.

Si le droit international privé a pour mission de prévenir les conflits, les obstacles et les dangers que la diversité des législations pourrait faire naître dans la vie civile et commerciale, il ne faut pas s'étonner des efforts qui sont tentés pour rechercher et définir les principes communs sur lesquels doivent s'entendre les peuples civilisés, soit en France, soit à l'étranger. A la lumière de ces principes s'illuminent les horizons plus spéciaux qui sont relatifs pour chaque peuple à des intérêts de chaque jour, tels que les droits de nationalité, les droits des personnes, enfin les droits patrimoniaux réels et de succession, etc.

Le livre de M. Pasquale Fiore s'attache à présenter la codification

de ces divers droits, d'abord dans ses principes fondamentaux, puis dans ses analogies et ses divergences selon les divers États. Il montre enfin ce qu'il y aurait à faire pour les harmoniser, dans une plus complète mesure, à l'avantage des divers intéressés de chaque nation. Ce nouveau livre semble arriver fort à propos, dans le grand mouvement qui entraîne les esprits vers l'unité des droits et des bienfaits de la civilisation moderne. A ceux qui ne sont pas familiarisés avec la riche, expressive et mélodieuse langue italienne, M. Pradier-Fodéré aura rendu un vrai service en traduisant ce livre, qui est digne de figurer à côté de son devancier, *Le Droit international public.*

A. DE RICHECOUR.

SCIENCES ET ARTS

Droit et Probité, *causeries familières sur nos droits, nos devoirs privés, sociaux et politiques*, par ALBERT MILLET, avocat. Paris, Cotillon, 1875. Gr. in-18 de VI-579 p. — Prix : 3 fr. 50.

« Depuis la Révolution, on a beaucoup parlé au peuple de ses droits, on ne lui a guère parlé de ses devoirs. » — Voilà une excellente remarque, et c'est pour combler cette lacune de l'éducation populaire française que M. Millet a entrepris d'écrire son livre. Il poursuit ce but en exposant dans un style familier (trop familier, à notre avis), les règles fondamentales de notre législation, et en faisant ressortir leur union avec la loi naturelle et la morale.

Dieu et la Religion, tel est et tel devrait être le premier chapitre d'un livre comme celui-ci. L'auteur donne, en général, des solutions conformes aux idées catholiques ; cependant, à propos de la loi de 1814 sur le repos dominical, nous lisons : « Cette loi n'est pas inconciliable avec la liberté de conscience (p. 21). » Il fallait dire plus. Et quand on s'est donné pour mission « d'indiquer les réformes nécessaires, » il y avait à tenir compte des vœux et des réclamations légitimes des catholiques en faveur du respect du dimanche.

Dans les autres chapitres, *l'Homme*, *la Famille*, *la Propriété*, *le Travail*, *les Contrats*, sont rangées et exposées avec ordre et clarté les principales règles du droit. Indépendamment des solutions pratiques, l'auteur a soin d'indiquer le côté élevé des questions. Les objections si fortes faites au nom de la liberté de tester contre notre régime actuel de successions, ne nous semblent pas examinées avec le sérieux qu'elles comportent. En revanche, les théories socialistes sont longuement discutées. Le chapitre consacré aux contrats est un bon résumé de cette matière.

Nous aimons moins la partie politique, où se rencontrent plusieurs opinions fort contestables. Après avoir démontré la nécessité de la

souveraineté dans l'État, l'auteur se demande où elle réside et ajoute : « Depuis 89, la vérité s'est fait jour (p. 513). » Nous croyons, quant à nous, qu'on connaissait la vérité avant 89, et, d'ailleurs, nous ne saurions admettre cette proposition : « C'est le peuple seul qui est vraiment souverain (p. 514). » Outre cette réserve sur les principes, nous trouvons tout ce dernier chapitre inférieur aux précédents, comme méthode et comme clarté.

Néanmoins, le livre sera lu utilement, et il faut, à coup sûr, rendre hommage aux excellentes intentions de son auteur. A. C.

Essai historique sur le droit d'élection et sur les anciennes Assemblées représentatives de la France, par Adrien Bavelier, ancien avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation. Paris, Firmin-Didot, 1874. Gr. in-8 de VIII-437 p. — Prix : 8 fr.

Il a été publié, et nous avons déjà signalé nous-mêmes dans le *Polybiblion* tant de livres sur le suffrage plus ou moins universel, ses divers régimes, son organisation passée, présente et future, que nous eussions hésité devant ce nouveau compte-rendu si l'ouvrage de M. Bavelier ne nous avait semblé présenter un caractère particulier, et traiter la question à un point de vue qui mérite de fixer l'attention de nos lecteurs. L'auteur, en effet, tout en consacrant un certain nombre de pages (359-403) à l'analyse de la législation multiple qui nous a successivement régis depuis 1789 et accompagnant ces pages de sages réflexions sur les conditions auxquelles il conviendrait de subordonner l'exercice des droits électoraux, a fait principalement porter son étude sur la période antérieure à la Révolution et s'est surtout proposé de retracer l'histoire des diverses manifestations du principe électif dans l'ancienne France. Le livre débute même par un aperçu des systèmes mis en usage avant l'ère chrétienne dans l'Inde, l'Égypte, la Phénicie, la Palestine, la Grèce, la République de Carthage et celle de Rome ; mais ce n'est là qu'un simple avant-propos. La partie vraiment intéressante, nous l'avons déjà dit, consiste dans l'exposé des faits qui concernent nos vieilles institutions locales, d'abord aux temps où la France portait encore le nom de Gaule, puis à travers les âges sous les trois dynasties mérovingienne, carolingienne et capétienne. M. Bavelier passe en revue les conditions et les vicissitudes de l'existence du régime municipal qui, florissant jusqu'au quinzième siècle, vit depuis lors progressivement décroître, sous les envahissements du pouvoir central, sa liberté d'action et ses immunités. Les États généraux, dont l'origine est relativement presque moderne, puisque leur intervention dans les affaires publiques ne date que du règne de Philippe le Bel, font l'objet d'un chapitre fort étendu (p. 89-217), où sont étudiées la composition et les attributions des assemblées, ainsi que leur rôle aux

diverses époques où les intérêts du pays imposèrent la nécessité de leur convocation. Ces « grandes assises de la nation » ne se réunirent que du quatorzième au dix-septième siècle, toujours accidentellement en vue d'éventualités déterminées. Autres furent la durée et la mission des assemblées particulières des provinces. Elles existaient de toute ancienneté avec des noms et sous des formes variées ; elles trouvèrent dans l'établissement de la féodalité un élément nouveau de vitalité. Au quinzième siècle, non-seulement toutes les provinces, mais encore quelques-unes de leurs subdivisions possédaient des États. Au dix-huitième siècle, il n'y avait plus que l'Artois, le Cambrésis, la Flandre wallonne, la Bretagne, la Bourgogne, la Provence, le Languedoc, le Béarn et les petits pays des Pyrénées qui participassent encore aux bienfaits du système représentatif. La réforme de 1787, sur l'importance de laquelle l'auteur ne nous semble pas avoir assez insisté, eut pour but d'étendre ce système à toutes les autres généralités du royaume. Les institutions administratives n'étaient pas les seules, sous l'ancienne monarchie, à comporter le principe électif ; on le trouve appliqué dans une certaine mesure et pour une certaine période au recrutement de la magistrature. Les dignitaires des Universités procédaient du choix d'électeurs. Les évêques furent jusqu'au dixième siècle, en vertu des règles canoniques et toutes les fois que le malheur des temps permit l'observation de ces règles, désignés par les suffrages populaires à l'approbation du Souverain Pontife ; le droit de nomination appartint ensuite aux chapitres, jusqu'au Concordat de 1516, où il devint, avec la collation des abbayes et des prieurés, une des prérogatives de la couronne. Enfin l'élection avait également sa part dans l'organisation et le fonctionnement des corporations ainsi que des associations allodiales d'agriculture.

Quelques-unes des théories émises par M. Bavelier nous paraîtraient fournir matière à discussion et à réserves ; certains auteurs eussent été, croyons-nous, ajoutés avec profit pour son œuvre à la longue liste de ceux qu'il a consultés. Néanmoins, tel qu'il est, l'essai historique sur le droit d'élection et sur les anciennes assemblées représentatives de la France offre aux travailleurs une source précieuse d'informations, en même temps qu'il témoigne d'une étude et d'une connaissance approfondies de ce difficile sujet. H. DE LUÇAY.

Géologie et révélation, *ou histoire ancienne de la terre considérée à la lumière des faits géologiques et de la religion révélée*, avec 43 gravures, par le R. GERALD MOLLOY, Dr en théologie, professeur de théologie au Collége royal de Saint-Patrice, à Maynooth. Ouvrage traduit de l'anglais, sur la seconde édition, par l'abbé HAMARD, prêtre de l'Oratoire de Rennes, membre de la Société géologique de France, avec des notes du traducteur. Paris, Haton, éditeur, 1875. In-8 de XII et 455 p. — Prix : 6 fr.

Aux hommes qui dédaignent la géologie, le Dr Molloy montre que

cette science repose maintenant sur un grand nombre de données certaines. Aux géologues qui méprisent la Bible, parce qu'ils la croient inconciliable avec les preuves géologiques de l'ancienneté du globe, il prouve que le texte biblique ne contredit aucunement cette ancienneté, puisque d'abord ce texte permet d'admettre un temps incalculable entre la première création du ciel et de la terre et l'œuvre des *six jours*, et qu'en outre il permet de considérer ces *jours* comme des périodes d'une longueur inconnue. Beaucoup d'écrivains catholiques et protestants avaient déjà développé ces thèses; mais il importe de les remettre sans cesse en lumière, car elles sont encore ignorées ou méconnues par une grande partie du public. Depuis une douzaine d'années, les ennemis de la Bible et de l'Église ont employé surtout leurs efforts à obscurcir le problème de l'ancienneté de l'homme ; mais ils redisent encore chaque jour que la science nous a contraints d'abandonner la doctrine de l'Écriture et de la tradition sur le problème antécédent de l'ancienneté du monde. Le Dr Molloy prouve, avec une clarté parfaite, que les opinions abandonnées par nous n'étaient fondées en réalité ni sur le texte sacré de la Bible, ni sur la tradition catholique. Son livre a le grand avantage de pouvoir être facilement compris et lu sans fatigue par les personnes même qui n'ont fait encore aucune étude scientifique. Il peut donc servir très-utilement à vulgariser des notions de géologie et d'éxégèse biblique qui deviennent chaque jour plus nécessaires. L.

Catalogue raisonné de l'Œuvre peint, dessiné et gravé d'Antoine Watteau, par Edmond de Goncourt. Paris, Rapilly, 1875. In-8 de viij-571 p. — Prix : 12 fr.

L'auteur de ce travail, rédigé avec beaucoup de soin, fait observer avec raison que la vie de l'homme dans l'histoire d'un artiste n'est pas toute sa biographie ; pour qu'il soit bien connu, pour qu'il soit dévoilé en entier, il faut que l'étude de la personne soit complétée par la reconstitution intégrale de l'œuvre. M. Edmond de Goncourt s'est empressé de donner l'anecdote qui se rattache à chaque tableau, d'indiquer, autant que possible, les passages des tableaux et des dessins dans les ventes, avec les hauts et les bas des enchères. L'étude qu'il a achevée relève, en dehors des répétitions modernes, 795 pièces gravées d'après les tableaux ou les dessins du maître.

Dans le cours du siècle dernier, les œuvres gravées de Watteau s'adjugeaient, en vente publique, à des prix qui paraissent aujourd'hui dérisoires ; 621 pièces, 212 livres, en 1745 ; plus de 650 pièces, 200 livres, en 1775, mais, en 1855, l'œuvre appartenant au baron de Vèze (950 pièces) produisait 6,000 fr., et une autre collection, contenant à peu près le même nombre de pièces, étant détaillée, en 1869,

arrivait à 4,971 fr. Enfin, tout récemment, les quatre volumes in-folio, publiés par de Julienne, et diverses autres pièces (630 en tout), figuraient au prix de 15,000 fr, sur un catalogue de M. Auguste Fontaine, libraire parisien, qui assigne habituellement une valeur fort élevée aux ouvrages qu'il offre à son opulente clientèle.

Le catalogue que nous signalons débute par la description des eaux-fortes ; elles sont peu nombreuses, 9 en tout. L'eau-forte de Watteau, avec son manque d'habitude et l'artistique maladresse d'un peintre qui touche, par hasard, à la pointe, ressemble à un griffonnage de peintre italien. C'est une improvisation libre, courante, ingénue du cuivre sabré, griffé, quelque chose où le maître n'a gardé sa signature que dans l'esprit savant des extrémités, des mains. Ces eaux-fortes ne sont que des curiosités, mais des curiosités dans l'ordre des choses rarissimes.

L'énumération des tableaux de Watteau (portraits, sujets historiques, sujets militaires, scènes de théâtre, etc.), compte 337 numéros ; les estampes qui les ont reproduits et leurs divers états sont décrites en détail. Inutile d'ajouter que la valeur de ces tableaux s'est accrue dans des proportions très-considérables. A la vente Baroilhet, en 1872, *la Source*, indiquée comme un portrait allégorique, se vendait 8,650 fr.; en 1869, à la vente du marquis Maison, *la Toilette* atteignait 13,000 fr.

Plaçons ici, d'après M. de Goncourt (p. 163), une anecdote dont nous n'entendons pas garantir l'authenticité. Un artiste distingué, M. Carrier, découvrit, un jour, chez une espèce de chaudronnier, près de la fontaine Gaillon, une toile de Watteau, recouverte d'un tas de ferraille. Il l'eut pour 10 fr. Un autre artiste, M. Saint, l'obtint de M. Carrier ; le tableau fut adjugé, à sa vente, 1,140 fr. Depuis, il est passé en Angleterre, et il est entré dans la galerie de M. Barring, qui affirme en avoir refusé 50,000 francs.

Le Musée du Louvre possède plusieurs tableaux de Watteau ; la collection La Caze, dont il s'est enrichi, en renferme de remarquables ; ils sont assez nombreux en Angleterre, et l'on en compte jusqu'à 27 dans les châteaux royaux de la Prusse, grâce au goût très-vif que cet artiste inspirait au grand Frédéric.

Arrivons aux esquisses, croquis et dessins de Watteau ; ils occupent les n°s 348 à 795, sans parler d'un grand nombre mentionnés dans divers catalogues, et dont la trace est aujourd'hui perdue. Un amateur anglais, un enthousiaste, M. James, avait réuni 74 de ces dessins. Jadis, ils se donnaient à vil prix ; en 1744, 58 n'allaient pas au-delà de 84 livres. En 1775, eut lieu la vente Mariette, une des plus importantes du siècle ; c'est d'elle que proviennent les plus beaux dessins de Watteau qui sont au Louvre (on en compte 31) ; un seul dessin,

le Rémouleur, arrivait à 480 livres, mais c'était un prix tout à fait exceptionnel. En 1846, à la vente Saint, on a payé de 80 à 250 fr. Du reste, les dessins de Watteau, authentiques, sincères, sans retouches, sont, aujourd'hui, si rares, si difficiles à rencontrer, qu'il faut se contenter, quand on est amoureux du maître, de contre-épreuves.

Un joli portrait de Watteau, d'après l'artiste lui-même, et très-habilement gravé par M. Sellier, accompagne le volume de M. de Goncourt, après lequel, dans l'état actuel des choses, il n'y a plus rien à dire au sujet des productions d'un des artistes les plus spirituels de notre école française au dix-huitième siècle. G. B.

Manuel de l'Amateur d'illustrations, *gravures et portraits, pour l'ornement des livres français et étrangers,* par M. J. Sieurin. Paris, A. Labitte, 1875. In-8. — Prix : 15 fr.

Cet ouvrage, destiné à une classe spéciale de bibliophiles, ne saurait manquer d'offrir pour eux un intérêt très-réel. Des amateurs délicats se plaisent à ajouter, à des volumes qu'ils affectionnent, des portraits, des vues, des images historiques ; M. Sieurin s'est proposé d'indiquer les principaux ouvrages qui se prêtent à ce genre d'ornement qui doit toujours s'effectuer avec goût et avec discrétion. Bourrer un livre de gravures sans valeur, n'ayant qu'un faible rapport à l'objet qui est traité, ce serait faire preuve d'un manque complet de tact. Le *Manuel* dont nous parlons passe en revue nombre d'écrivains français ou étrangers rangés dans l'ordre alphabétique; après avoir parlé de Mlle Aïssé, d'Anacréon, d'Andrieux, il arrive à Horace Walpole, à Walter Scott ; il signale les plus beaux portraits des auteurs dont il parle ; il mentionne les éditions accompagnées de gravures, entrant ainsi dans bien des détails que n'admettait pas le cadre du *Manuel du Libraire*.

M. Sieurin mentionne parfois des exemplaires illustrés ayant figuré à Paris dans diverses ventes ; celle du comte de Saint-Maurys lui présente, entre autres, les *Oraisons funèbres* de Fléchier (Paris, 1826), avec 63 pièces ajoutées et 11 portraits de Fléchier ; les *Œuvres* de Millevoye (1822, 4 vol. in-8), avec 179 pièces, etc. Ce genre d'illustrations serait susceptible de bien des développements, auquel un amateur sage et éclairé ne se laisse pas entraîner.

M. Renouard, libraire actif et bibliographe des plus instruits, l'historien des Alde Manuce et des Estienne, fut un des premiers qui montra un goût prononcé pour l'illustration des livres. Le catalogue de sa bibliothèque, publié en 1818, et, longtemps après, celui d'une grande partie des mêmes ouvrages livrés en 1852, aux chances des enchères, attestent quelle était sa ferveur à cet égard. M. Sieurin aurait pu trouver là des détails intéressants. A propos de la *Gerusalemme liberata* du Tasse, il aurait pu citer l'édition de Didot (1784-86, 2 vol.

gr. in-4); Renouard (voir le catalogue, tome III, p. 95), avait rassemblé les épreuves, avant la lettre, des 41 gravures, et toutes les eaux-fortes desquelles il n'existe pas, dit-il, au-delà de trois ou quatre exemplaires complets ; il avait, ce qui est bien plus, les dessins de Cochin pour cette édition, et 41 autres qui n'ont pas été gravés. « On prétend, ajoute-t-il, que chacune de ces 82 pièces fût payée cinq cents francs au dessinateur, c'est-à-dire, quarante mille francs pour la collection, générosité digne d'un prince ami des arts (Monsieur, comte de Provence, depuis Louis XVIII). »

Quoi qu'il en soit, les amateurs se sont singulièrement refroidis à l'égard de ces dessins de Cochin, car, à la vente Renouard, ils n'ont pas dépassé le prix de cinq cents francs, et à celle de Thibaudeau, en 1857, ils ont été abandonnés à quatre cent vingt-cinq. Renouard avait ajouté à son exemplaire des *Œuvres* de Gessner, qu'il édita en 1795 (4 vol. in-8), les épreuves des corrections faites à toutes les gravures, beaucoup d'autres jolies gravures, notamment celles de l'édition de Lyon. Un exemplaire sur vélin renfermait les 48 dessins originaux de Moreau, et trois autres de Perrin, « fort jolis, et qui n'ont pas été gravés. » Les *Lettres à Émilie*, de Demoustier, dont Renouard publia plusieurs éditions, lui fournirent également l'occasion d'illustrer divers exemplaires ; l'un d'eux sur vélin, renfermait, en sus des 36 dessins originaux de Moreau, 24 autres dessins du même artiste, fort tristement défigurés dans les gravures en relief, beaucoup de portraits en épreuves rares, etc. « Si l'on ne s'arrêtait (ajoutait judicieusement le collectionneur), on pousserait trop loin la réunion des estampes dans un livre de cette nature. » Un exemplaire du *Mérite des Femmes*, de Legouvé, fut de même orné de diverses gravures, entre autres, d'une fort jolie de Desenne, pour la Sépulture, et de quatre dessins originaux. — On n'en finirait pas, si l'on voulait indiquer seulement une bien faible partie des livres *illustrés* qu'avait créés Renouard.

Les catalogues Fossé d'Arcosse, Capé, d'autres encore, présentent également des exemplaires illustrés avec goût ; on en trouverait d'autres dans des catalogues de différents libraires : M. Auguste Fontaine offrait aux amateurs un Voltaire qui, en ce genre était un véritable monument ; il avait pour point de départ, à ce que nous croyons, le Voltaire qui, après avoir passé en 1849, à la vente Saint-Maurys, fut joint à celle de G. Duplessis en 1856 (adjugé alors à 5,580 fr.) et qui contenait 12,860 figures. Nous connaissons un bibliophile qui, épris de Molière et de Mme de Sévigné (on pourrait placer plus mal ses affections) s'attache à illustrer à grands frais un exemplaire de leurs productions. Il se procure des portraits rares, des vues, des autographes, et il fait exécuter, par d'habiles artistes, des dessins représentant des scènes du théâtre de l'auteur du *Misanthrope*.

M. Sieurin indique, au sujet de divers ouvrages étrangers, des éditions ornées de gravures qu'il faudrait se procurer afin de les placer dans des exemplaires qu'on voudrait *illustrer*, mais il est loin de mentionner tout ce qui existe en ce genre. A propos du *Sentimental Journey* de Sterne, nous connaissons une édition de Londres (1809, in-12), avec 2 gravures, d'après Rowlandson ; le premier volume du *Tristam Shandy* (1760), est accompagné d'un frontispice d'après le célèbre Hogarth ; l'édition de 1761, a, au tome III, un frontispice, et au tome IV une gravure d'après le même artiste. Un portrait de *Swift* se trouve en tête de l'édition de Dublin (1735, 4 vol. in-8), reproduite en 1736. Les éditions des *Œuvres complètes* (Londres, 1760, 27 vol. in-8 ; 1765-75, 27 vol. in-18) sont ornées de gravures ; on trouve un portrait dans l'édition de *Dublin* (1772, 20 vol. in-12) ; dans celle de *Londres* (1808, 12 vol. in-8) ; dans celles d'*Edimbourgh* (1823, 19 vol. in-8), et de *Londres* (1848, 2 vol. in-8 réimprimés en 1850, 1856 et 1859). A propos de *Gulliver*, M. Sieurin ne cite pas le portrait et les gravures d'après Sturt qui accompagnent l'édition de *Londres* (1726, 2 vol. in-8).

En Angleterre, pays où abondent les bibliophiles opulents, des exemplaires illustrés sont devenus célèbres ; on parle avec admiration d'un Shakespeare, d'un Clarendon (*Histoire de la chute de Charles Ier*) auxquels ont été consacrés des sommes très-élevées : nous en dirons un jour quelque chose. G. B.

BELLES-LETTRES

Une anthologie d'Horace, *précédée d'observations sur la façon dont il convient de traduire aujourd'hui les poëtes*, par M. J. Loiseleur, bibliothécaire de la Ville d'Orléans. Orléans, Herluison ; Paris, Lemerre, 1875. In-8 de 120 p., tiré à petit nombre.

Qui n'a pas essayé de traduire Horace en vers ! Depuis M. d'Autroche jusqu'au comte de Siméon, en passant par MM. de Wailly, Daru, Goupy et tant d'autres, cet inimitable poëte a rencontré bien des imitateurs. M. Loiseleur fait avec finesse la critique de ces difficiles entreprises, et il établit que « mutilation ou paraphrase, voilà les deux écueils contre lesquels ont échoué jusqu'à ce jour tous les traducteurs des odes d'Horace. Ceux-là mêmes qui, par amour de la concision, se permettent des retranchements, quelquefois nécessaires, en effet, ne se refusent pas pour cela les fades et commodes avantages de l'amplification. » Et comme preuve à l'appui de son affirmation, il passe en revue les manières diverses dont ses prédécesseurs ont traduit la sentence si connue de la quatrième ode du livre premier :

Pallida Mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
Regumque turres...

Il en est deux qui n'ont pas employé moins de huit et neuf vers à

traduire cette sorte de distique, qui n'a de mérite que par la brièveté avec laquelle l'idée est rendue. En voici deux autres, qui n'ont pas dépassé les proportions du modèle :

La Mort, du même pied, va heurter la chaumière,
Ou frapper au palais des rois.

Ou bien :

Du même pied, la Mort heurte à la fois
Au seuil de l'indigent comme au palais des rois.

Mais l'épithète si imagée de *pallida* fait défaut dans l'un et l'autre, et on peut leur adresser encore d'autres reproches. Voici maintenant la version de M. Loiseleur :

La pâle Mort, du pied heurte sans différence
Aux cabanes du pauvre, ainsi qu'aux tours du roi.

Nous ne méconnaîtrons pas l'exactitude avec laquelle cette traduction est ajustée au texte, en remarquant toutefois qu'il est malheureux que les exigences de la rime aient nécessité le *singulier* au lieu du *pluriel* que donnait le latin.

Mais ce n'est pas par le détail que nous voulons examiner l'opuscule de M. Loiseleur. Ce qu'il y a d'intéressant dans sa tentative, c'est qu'il a entrepris cette traduction dans des conditions particulières de sobriété et d'exactitude, « s'imposant non-seulement la tâche de ne jamais excéder le nombre des vers du texte, mais celle de reproduire, toutes les fois que la métrique française le permettait, la mesure même des vers latins.» Travail de patience autant que de goût littéraire, pour lequel l'auteur a mis courageusement à profit les insomnies d'une longue maladie. Et encore n'a-t-il fait cette tentative que sur trente-trois odes, celles, il est vrai, qui sont ce qu'il y a de plus parfait et de plus connu dans l'œuvre lyrique du poëte et qui, par leur variété bien choisie, reproduisent parfaitement les formes et les nuances de l'ensemble. Nous regrettons de ne pouvoir signaler quelques-unes des remarquables qualités de la traduction de M. Loiseleur ; mais on ne peut que renvoyer les amateurs de latinité et de poésie à l'intéressant opuscule. Il y a entre autres tours de force, — car comment appeler cela d'un autre nom, — une lutte de souplesse, d'atticisme et de vigueur à la fois avec Alfred de Musset, à propos du fameux dialogue d'Horace et de Lydie (Livre III, ode 9), qui mérite d'attirer l'attention des délicats.

Ajoutons que pour rendre mieux juge de ce qu'il appelle « un combat périlleux, » M. Loiseleur n'a point manqué de mettre le texte même en regard de ses vers. Les « juges » du camp possèdent donc tous les éléments d'appréciation, et ils pourront, comme le demande l'auteur, lui décerner « les honneurs de la guerre. »

GUSTAVE BAGUENAULT DE PUCHESSE.

Le Romant de Jehan de Paris, roy de France, revu, pour la première fois, sur deux manuscrits de la fin du quinzième siècle, par M. Anatole de Montaiglon. Paris, Alphonse Lemerre. In-16 de XLVIII-160 p. (*Nouvelle collection Jannet.*) — Prix : 2 fr. 50.

Malgré quelques plaisanteries d'une indécence grossière et quelques niaiseries tenant à ce qui subsistait de rusticité parmi cet étalage de luxe, de galanterie et de politesse dont la haute société faisait ses délices à la fin du quinzième siècle, *Jehan de Paris* est l'une des plus agréables productions de notre ancienne littérature. C'est une appropriation ingénieuse aux événements, aux caractères, aux mœurs du temps de Charles VIII, d'un genre qui commençait à s'user : celui des romans d'aventure ; une sorte de mélange fort habilement accompli de ce genre avec celui des fabliaux. C'est à cette appropriation et à ce mélange que l'ouvrage qui en est issu dut cette fraîcheur et cette originalité qui en firent le succès et le distinguent, aujourd'hui encore, si fort à son avantage, des romans de chevalerie de la même époque. Mais il ne faut pas dire, comme le nouvel éditeur, que l'originalité de *Jehan de Paris* est telle que cette œuvre ne se rattache en rien à la tradition antérieure. Elle s'y rattache doublement, par les romans d'aventure et par les fabliaux. De plus, je suis bien éloigné de croire que l'appropriation et le mélange qui la distinguent aient été alors pour la première fois tentés. Je me borne à penser qu'ils ont été, cette fois, très-bien réussis. L'auteur, quel qu'il soit, de *Jehan de Paris* était un conteur de premier mérite. Aussi son œuvre n'a-t-elle cessé d'être réimprimée depuis la première édition connue, donnée en 1530, jusqu'à nos jours, où elle ne figure pas seulement dans la *Bibliothèque elzévirienne* et dans la nouvelle collection Jannet, mais dans les collections populaires d'Épinal et de Montbéliard, qui représentent en quelque façon l'ancienne *Bibliothèque bleue* et dans les collections populaires de Montbéliard et d'Epinal.

Que la période qu'on peut appeler des éditions gothiques ait été précédée par une période où *Jehan de Paris* circulait manuscrit, c'est ce qui a été mis hors de toute contestation par la production des deux versions utilisées pour la première fois dans cette édition nouvelle. Ces deux versions, qui, pour l'essence du texte, à vrai dire, n'en font qu'une, sont représentées par le manuscrit du fonds français 1465, à la Bibliothèque nationale, et un manuscrit qui a été en la possession de M. Gaullieur, puis a passé aux mains de M. Potier, libraire, et dont M. de Montaiglon ne nous apprend point la destinée ultérieure. Ces deux manuscrits sont l'un et l'autre de la fin du quinzième siècle, et, dès lors, il faut renoncer à placer sous François Ier la composition du roman. M. de Montaiglon montre, d'ailleurs, en quelques bonnes pages de sa préface, qu'un examen attentif de l'œuvre aurait dû suffire pour la reporter au temps de Louis XII et même de Charles VIII. Je suis,

quant à moi, tout à fait partisan de l'hypothèse ingénieuse par laquelle, s'appuyant sur le nom *Anne*, qui figure dans un titre de chapitre, le nouvel éditeur rapporte ou propose de rapporter *Jehan de Paris* au souvenir du mariage à la fois politique et romanesque de Charles VIII avec l'héritière de Bretagne, et d'y voir une fiction ingénieuse destinée au divertissement de la reine et composée par quelqu'une des personnes de sa cour. M. de Montaiglon admettrait volontiers que l'œuvre fut écrite à Lyon, pendant l'un des longs séjours que fit, en cette ville, Anne de Bretagne. Il prononce même, sans toutefois donner cela autrement que comme une indication pour les chercheurs, le nom de Pierre Sala.

L'édition qui figure dans l'ancienne collection Jannet, *Bibliothèque elzévirienne*, a été donnée, en 1855, par notre regretté collaborateur M. Émile Mabille, qui, le premier, avait collationné les éditions gothiques, mais n'avait point connu les deux anciens manuscrits. Ce sont ces manuscrits que déclare avoir suivis M. de Montaiglon, les corrigeant l'un par l'autre et donnant, en appendice, une liste de variantes. Je voudrais pouvoir ajouter que ce travail a été accompli avec un soin tout à fait satisfaisant. Mais la comparaison que j'ai faite de quelques passages du texte de M. de Montaiglon avec le manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale m'oblige à faire des réserves. Ce manuscrit n'a pas été utilisé autant qu'il aurait dû l'être, soit pour le texte soit pour les variantes. En voici une preuve qui me paraît difficilement réfutable. Les deux chapitres compris dans les pages 114-118 sont absents dans le manuscrit Gaullieur. C'est là, par conséquent, qu'on devrait s'attendre à voir le plus fidèlement suivi le texte du manuscrit de Paris. Or, je n'ai pas relevé moins de dix-huit variantes entre la version de ce manuscrit et celle de M. de Montaiglon, variantes de texte et non d'orthographe. Ces dix-huit variantes ne figurent même pas dans la liste donnée en appendice. La nouvelle édition est certainement la meilleure de celles qui existent, mais ce n'est point la meilleure que l'on puisse donner de *Jehan de Paris*, à s'en tenir aux matériaux connus. Je voudrais que l'éditeur, plus fidèle aux manuscrits en ce qui est du texte, le fût moins pour des erreurs d'orthographe aussi évidentes, par exemple, que *ce* pour *se* et réciproquement. Dans la fantaisie orthographique du quinzième siècle, il y avait bien quelques règles ; du moins a-t-il pu y avoir, à côté du mauvais usage, un bon usage. Le reconnaître et le suivre ne serait pas, sans doute, faire tort à l'œuvre agréable que nous ont léguée nos ancêtres, et où l'on peut voir, non sans un triste sentiment de retour sur nous-mêmes, quelle fière idée les hommes de la fin du quinzième siècle se faisaient de la France, du rang qu'elle occupait dans le monde et de la prééminence acquise sur toutes les autres à cette dynastie auguste en qui la France d'alors aimait à se contempler. MARIUS SEPET.

Un inconnu célèbre, *recherches historiques et critiques sur Raymond de Sebonde*, par M. l'abbé Reulet. Paris, E. Palmé, 1875. In-12 de 326 p.— Prix : 3 fr.

Raymond de Sebonde occupe une des premières places parmi les philosophes qui ont préparé la chute de la scolastique. Grâce au chapitre des *Essais* de Montaigne intitulé « Apologie de Raymond Sebond, » l'auteur du livre *des Créatures* a eu les honneurs de la célébrité. Célébrité malheureuse ! car, en même temps, la biographie de notre philosophe n'est qu'un tissu d'erreurs. On l'accuse de scepticisme, lui croyant sincère et soumis. Les bévues des premiers historiens sont soigneusement copiées par leurs successeurs, et nous lisons partout que Sebonde, né à Barcelone, juif converti, professeur à Toulouse « bastit d'un espaignol baragouiné en terminaisons latines » un livre auquel Montaigne tailla et dressa de sa main « un accoustrement à la Française. » Sebonde a vu même ses œuvres s'enrichir d'autres écrits qu'on lui a gratuitement prêtés : *La violette de l'âme, Le poignard de la foi*, etc.

Remplacer la légende par l'histoire, et rendre à cet *inconnu célèbre* la justice qu'il mérite, tel est le but que s'est proposé M. Reulet. Né dans le Toulousain, Sebonde a pour nom véritable Sebiude ; son ouvrage est un livre unique : *Liber creaturarum*. Mais dans ce traité, que de trésors on découvre. Cartésien avant Descartes, l'auteur, quittant la méthode scolastique, remplace la manœuvre des mots par la marche des idées, et définit les règles de la vraie théodicée. Avant Pascal, il montre l'homme grand « parce que Dieu lui a donné non-seulement l'excellence sur le reste, mais la suffisance de l'apercevoir. » Fénelon, dans quelques pages du *Traité de l'existence de Dieu*, semble imiter le livre des *Créatures ;* Kant lui-même n'a fait que retrouver l'argument moral développé par Sebonde.

Telle est la philosophie de Raymond de Sébonde. Son livre, on le voit, est digne de retrouver la popularité des premiers jours. Aussi bien ne pouvait-il avoir meilleur avocat que M. l'abbé Reulet pour défendre sa cause.

Séduit par le style si pur du nouvel apologiste, le lecteur est à moitié gagné en faveur du client. Comparaisons heureures, remarques pleines de finesse délassent l'esprit et l'empêchent de s'apercevoir qu'il assiste à la discussion critique d'un manuscrit ou au dépouillement d'archives universitaires. La discussion est d'un philosophe ; le style d'un littérateur rompu au métier d'écrire. Si vous croyez qu'ouvrage critique est synonyme d'ouvrage ennuyeux, lisez ce livre, et vous verrez qu'il est possible d'arriver à l'art souverain de faire trouver un charme vrai dans les plus arides discussions.

E. Beurlier.

Histoire de la littérature italienne, *depuis ses origines jusqu'à nos jours*, par L. Étienne, ancien professeur de rhétorique, au lycée de Saint-Louis, recteur de l'Académie de Besançon. Paris, Hachette, 1875. Gr. in-18 de x-608 p. — Prix : 3 fr. 50.

Un des mérites de ce livre c'est qu'il n'a pas été fait de seconde main comme le sont souvent les résumés de ce genre ou que, du moins, il a été presque entièrement composé en face des monuments littéraires eux-mêmes. Ce mérite, du reste, cesserait d'en être un si l'on n'avait pas affaire à un écrivain homme de goût et érudit comme M. Étienne, ou même si cet écrivain avait négligé les divers travaux critiques inspirés par les nombreux sujets qu'il a par lui-même à juger. Tout en se gardant de ne se faire que l'écho de Tiraboschi, de Muratori, de Ginguené, de Fauriel, il est indispensable, à celui qui doit parler de la littérature italienne, de connaître les principales appréciations auxquelles elle a donné lieu. M. Étienne déclare n'avoir pas négligé l'examen des travaux antérieurs aux siens et cet examen, on le sent à la lecture de son livre, a été évidemment long et patient. Cependant, peut-être y aurait-il à signaler quelques lacunes dans ces études préparatoires. L'auteur n'a-t-il pas oublié la belle *grammaire des langues romanes* de Diez, le *Virgilio nel medio evo* de Comparetti, ouvrage capital et plein de tant de renseignements sur l'érudition du moyen âge ? M. Étienne a-t-il fait une part assez large à la théologie dans la grande création de Dante ? Il y avait sur ce point à interroger bien des livres non-seulement italiens ou français, mais encore allemands et anglais. Pour nous, nous avons lu dernièrement et avec grand profit sur ce sujet, une étude fort intéressante, bien qu'on puisse y signaler des inexpériences de composition : l'*Essai sur la divine Comédie* de M. l'abbé Daniel. Machiavel a été dans ces derniers temps l'objet de travaux divers de MM. Hillebrand, Dantier, Gioda ; n'ont-ils pas échappé à l'attention de M. Étienne ? chose singulière, M. Étienne ne cite pas une seule fois l'histoire de la littérature italienne de Cantù. Il nous semble aussi que l'auteur a négligé les nombreuses revues qui paraissent aujourd'hui en Italie et qui renferment tant de recherches sur la littérature secondaire, à demi populaire du moyen âge et dont l'importance est si grande comme révélation des mœurs, du caractère de l'époque. Les curieuses publications de MM. d'Ancona, Wesselofski, Carducci, Zambrini, Romagnuoli, Nistri, n'ont rien fourni non plus à l'histoire de la littérature italienne, enfin, disons-le encore, M. Etienne ne nous paraît pas avoir toujours assez indiqué les effets de telle influence étrangère. Ainsi on ne s'explique pas bien Marini si on ne se prépare pas à la lecture de l'*Adone* par celle des poëtes espagnols du quinzième et du seizième siècle.

Mais nous oublions — et ce sont les qualités mêmes de son livre qui nous le font oublier, — que M. Étienne n'a dû faire qu'une sorte de

résumé. Comme tel, le volume qu'il vient de publier nous paraît fort recommandable, quoiqu'il y ait un peu de disproportion entre un début assez ample et une fin peut-être trop resserrée. Le style de cette nouvelle histoire de la littérature italienne est clair et élégant, les appréciations de l'auteur sont celles d'un homme de goût, les nombreuses matières dont il a dû parler, ont été disposées dans un bon ordre, enfin, ayant à s'occuper plus d'une fois d'œuvres fort licencieuses, M. Étienne a su constamment le faire avec une prudence et une retenue qui lui permettront de trouver des lecteurs partout.

TH. DE PUYMAIGRE.

Premiers lundis, par C. A. SAINTE-BEUVE, de l'Académie française. Paris, Michel Lévy, 1875. 3 vol. gr. in-18 de 425, 424 et 415 p. — Prix : 10 fr. 50.

Le dernier des secrétaires de Sainte-Beuve, M. Troubat veille à ce que rien ne se perde de tout ce qui est tombé de la plume de l'écrivain dont il est l'exécuteur testamentaire. Il y a deux ans, il publiait *Souvenirs et indiscrétions ;* l'an dernier, il nous a donné les *Lettres à la Princesse*, beaucoup trop vantées et (en dehors de quelques pages exquises) généralement insignifiantes ; cette année, il a réédité les premiers articles de critique que Sainte-Beuve, le Sainte-Beuve embryonnaire et encore novice, écrivait dans le *Globe* et dans le *National*. Il y a joint certaines pages parues dans la *Revue des Deux-Mondes*, le *Temps* et le *Moniteur*, que, de son vivant, Sainte-Beuve avait écartées de sa grande galerie littéraire. Nous doutons fort que les titres de gloire du spirituel aristarque soient beaucoup augmentés par cette prodigalité de reproductions posthumes.

La publication des *Premiers lundis* a pourtant son intérêt et son utilité. Elle est intimement liée à l'histoire de la littérature contemporaine, et, comme le dit M. de Pontmartin, « ces Lundis de la première saison font pressentir ou deviner les opulentes récoltes de l'automne. » On assiste à l'éclosion de plusieurs écrivains célèbres ; on suit pas à pas leurs palinodies et leurs chutes, leurs triomphes et leurs déboires. Victor Hugo, Lamartine, Thiers, Mignet, Jouffroy, Pierre Leroux, Mickiewitz, Henry Heine, Balzac, Lerminier, Loève-Veimars, Walter Scott, Fenimore Cooper, Alexis de Tocqueville, Charles de Bernard, Alexandre Dumas, George Sand , Alphonse Karr, enfin presque tous les voltigeurs du romantisme de 1830 sont appréciés, dans ces *Premiers Lundis*, non par le Sainte-Beuve des vieux jours, jouissant de toute la plénitude de son talent, blasé sur tout, méchant parfois, mordant sans cesse, mais par un Sainte-Beuve encore jeune, conservant quelques illusions, libéral mitigé, classique et romantique, néo-catholique et Saint-Simonien, « le complice ou l'allié de l'opinion royaliste, » emporté par la curiosité, retenu par certaines pudeurs. Le

contraste est aussi instructif que piquant. Ce n'est pas ici le lieu de l'établir. Nous ne pouvons que l'indiquer.

Au point de vue du style même, les différences entre le Sainte-Beuve de la vingt-cinquième année et le Sainte-Beuve de *Volupté*, de *Port-Royal* et de certaines *Causeries*, sont caractéristiques. A son aurore, l'écrivain était aussi simple, aussi naturel, aussi vrai, qu'il fut, dix ans plus tard, entortillé, maniéré et alambiqué. Il est vrai de dire qu'il était moins original.

Pour ce qui est de ses jugements, tous sont plus ou moins imprégnés de libéralisme et d'éclectisme. Néanmoins, Sainte-Beuve n'est pas négateur systématique, comme il le devint plus tard. « Libre de tout engagement, » maître de dire ce qu'il pense, encore non aigri par des haines personnelles, il juge souvent avec ce bon sens dont il a d'ailleurs donné des preuves, chaque fois qu'il a su ne pas se laisser dominer par la passion ou par la colère.

Sainte-Beuve a été le seul critique du temps qui ait osé battre en brèche la réputation usurpée du vicomte d'Arlincourt, excellent homme, pétri des meilleures intentions, mais romancier bouffon, dramaturge saugrenu, phraseur impossible. — L'article que Sainte-Beuve a consacré aux *Odes et ballades*, de Victor Hugo est encore ce qui a été écrit de plus vrai et de plus juste sur ce volume de poésies qui fit une révolution dans la France intellectuelle. Nous en dirons autant des malignes et ironiques pages consacrées à Mme de Genlis, de l'article un peu talon-rouge sur Mme du Hausset, d'une vigoureuse sortie sur le *Napoléon Bonaparte* de Walter Scott. L'étude sur le Cours de Philosophie moderne de Jouffroy prouve qu'en 1830 Sainte-Beuve était bien éloigné du matérialisme : il y combat avec autant de finesse que d'énergie les prétentions du rationalisme à remplacer la religion.

Malheureusement, le libre-penseur en germe apparaît dans d'autres articles, notamment dans les études sur Voltaire, sur Diderot, sur Béranger, sur Saint-Simon, sur l'*Histoire de la Révolution française*, de M. Thiers. On ne saurait aussi trop blâmer le parallèle que Sainte-Beuve fait (t. Ier, de la page 340 à la page 362) entre la Révolution d'Angleterre et la révolution de 1830, et les injures de mauvais goût qu'il lance froidement à la face de la dynastie déchue.

Dans le troisième et dernier volume des *Premiers lundis*, à côté d'un grand nombre d'articles fort peu substantiels, écrits évidemment à la hâte et parfaitement inutiles, tels que ceux sur la *Bibliothèque politique de M. Violet-Leduc*, la *Tutrice*, de Scribe, *un Homme de bien*, d'Emile Augier, les *Poésies*, de Lafont-Labatut, les *Nouvelles russes*, de Nicolas Gogol, l'*Homme*, de M. de Latena, se trouve une Étude véritablement remarquable et qui vaut à elle seule tout le volume. Elle

a pour sujet les *Origines de la langue et de la littérature française*. Cette Étude avait été le texte d'une conférence à l'École normale. L'érudition la plus curieuse s'y mêle à la plus fine critique. Dans une lettre reproduite en note, le savant M. Egger, tout en rectifiant un texte d'Apulée, mal appliqué par Sainte-Beuve, fait à l'auteur de la conférence les plus grands éloges. Et ils sont mérités. Il y a aussi dans ce volume un travail sur les *Poëtes français*, que l'on peut mettre, pour le style, l'esprit, la finesse des aperçus, à côté des *Origines de la langue française*. Ces deux morceaux sont vraiment dignes de l'auteur des *Lundis*. Il faut remercier M. Troubat de les avoir réédités. Par exemple, M. Troubat aurait fort bien pu laisser dormir dans les colonnes du *Moniteur* ou du *Journal officiel* les tristes discours que Sainte-Beuve prononça devant le Sénat à propos des Bibliothèques populaires, de la loi sur la presse et de la liberté de l'enseignement supérieur. Ce n'était plus alors le Sainte-Beuve des *Consolations* et de *Port-Royal*, si sympathique au christianisme — malgré tout ; ce n'était même plus le critique épris d'art, de curiosités, de belles choses. C'était le sectaire haineux, l'esprit dévoyé, le pontife de ce diocèse de la libre-pensée dont il traça alors la géographie. Nous savions tous que Sainte-Beuve — en ces déplorables circonstances — prit la défense de Rousseau, de Voltaire, de George Sand, de Jean Reynaud, d'Eugène Pelletan et d'une foule d'autres auteurs dont les œuvres ne conviennent nullement aux bibliothèques populaires. Nous connaissions sa fameuse algarade en faveur de son ami Ernest Renan. Nous n'ignorions pas que la liberté de l'enseignement supérieur n'avait pas eu d'adversaire plus acharné que Sainte-Beuve. Mais en quoi ces trois discours (qui n'ont, du reste, rien de démosthénien) peuvent-ils servir à sa gloire ? En tous cas, leur place n'était pas dans une publication comme celle-ci, exclusivement littéraire.

Le tome troisième des *Nouveaux lundis* contient aussi quelques articles attribués soit à Amédée Pichot, soit à Pierre Leroux, soit à M. Guizot, etc., et qui cependant sont de Sainte-Beuve. Ils n'ont, du reste, rien de bien curieux, sauf une lettre sur le *Centaure*, de Maurice de Guérin. Une table générale des œuvres de Sainte-Beuve termine ce troisième et dernier volume. FIRMIN BOISSIN.

HISTOIRE

Nouvelle Géographie Universelle. *La terre et les hommes*, par ELISÉE RECLUS. Paris, Hachette, 1875. Gr. in-8. — Quatre livraisons parues, à 50 cent. la livraison.

Nous voudrions, pour donner une plus complète idée de cette magnifique publication, pouvoir reproduire ici l'*Avertissement* placé

par l'auteur en tête de la première livraison. Qu'il nous soit du moins permis d'en citer quelques lignes : « La publication d'une Géographie universelle, dit M. E. Reclus, peut sembler une entreprise téméraire, mais elle est justifiée par les progrès considérables qui se sont accomplis récemment et qui ne cessent de s'accomplir dans la conquête de notre planète. Les contrées, qui sont depuis longtemps le domaine de l'homme civilisé, ont laissé pénétrer une grande partie de leurs mystères ; de vastes régions, que l'Européen n'avait pas encore visitées, ont été rattachées au monde connu et les lois mêmes auxquelles obéissent tous les phénomènes terrestres ont été scrutées avec une précision plus rigoureuse. Les acquisitions de la science sont en trop grand nombre et trop importantes pour qu'il soit possible d'en introduire le résumé dans quelque ouvrage ancien, fût-il même de la plus haute valeur, comme l'est celui de l'illustre Malte-Brun : à une période nouvelle, il faut des livres nouveaux. » Ce livre nouveau, personne n'était plus capable de l'écrire que Elisée Reclus. C'est peut-être aujourd'hui l'homme qui possède au plus haut degré ce qu'on pourrait appeler le *tempérament géographique*. Le grand ouvrage où il décrit les *Phénomènes de la vie du Globe* en est une preuve remarquable, et alors qu'il entreprend la description physique de ce globe tout entier, nous ne pouvons que former des vœux pour qu'il puisse mener à terme une publication aussi considérable ; car l'ouvrage s'annonce comme devant former environ 500 livraisons hebdomadaires, soit 10 à 12 vol. grand in-8, et contenir 2,000 cartes et plus de 600 gravures. Le premier volume, celui qui est en cour de publication et dont cinq à six livraisons ont déjà paru, embrasse l'Europe méditerranéenne (Grèce, Turquie, Roumanie, Serbie, Italie, Espagne). Dans le volume suivant seront présentées au lecteur la France, l'Alsace-Lorraine et la Belgique. Le troisième, doit comprendre la Suisse, la Hollande, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, etc. Les nombreuses cartes, d'ensemble ou de détail, intercalées dans le texte ou tirées à part en noir ou en couleur, ajoutent beaucoup par leur perfection à la valeur du texte et en sont un commentaire aussi utile qu'attrayant : nous citerons la carte ethnographique de l'Europe, le tableau du développement kilométrique des côtes maritimes du continent comparé à leur surface, les cartes des profondeurs et des pêcheries de la Méditerranée, etc. Quant au texte, le sommaire des premiers chapitres indiquera suffisamment qu'il ne s'agit point ici d'une de ces nomenclatures pleines de sécheresse qui, trop souvent ne font que rebuter les commençants ou répéter des définitions connues de tout le monde : après les considérations générales du chapitre Ier, le chapitre II décrit les limites, les divisions naturelles, la zone maritime, le climat, les races et les peuples de l'Europe, et le chapitre III est consacré à l'étude du bassin de la Méditerranée, faune, pêche, salines,

commerce, navigation, etc. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des livraisons suivantes, qui seront comme celles-ci, n'en doutons pas, pleines d'aperçus ingénieux, d'enseignements variés et de détails pleins d'intérêt, et ne laisseront rien percer des théories qui ont fait compromettre l'auteur dans le mouvement de la Commune.

F. de Roquefeuil.

Cornelii Taciti opera. *Œuvres de Tacite*, texte latin, revu et publié d'après les travaux les plus récents, avec un commentaire critique, philologique et explicatif, par Emile Jacob, professeur au lycée Saint-Louis. Paris, Hachette, 1875. In-8 de 430 p. — Prix : 7 fr. 50.

Voici une édition du grand historien latin qui, à côté d'un texte soigneusement établi, résume les travaux de tous les érudits qui se sont occupés de Tacite ; ce texte est accompagné d'un commentaire considérable dans lequel M. Jacob a fait preuve d'une critique et d'un soin dont on doit lui savoir gré : le commentaire a un triple but : faciliter l'intelligence du récit aux lecteurs et étudier la langue de l'auteur. Il n'est pas facile de mettre des notes à des ouvrages tels que ceux de César, de Tacite, de Tite-Live, etc. ; il ne suffit pas de bien connaître la langue latine. Il faut aussi être très-fort en archéologie, c'est-à-dire en tout ce qui touche à l'histoire, à la géographie, aux usages, aux connaissances de l'antiquité. Je connais plus d'nn professeur, très-fort en grammaire qui, dans tel passage de César, par exemple, peut mettre une note qui contient une grosse hérésie faute de connaître l'art militaire des anciens. M. E. Jacob a évité cet écueil, je crois, et a eu recours à toutes les sources qui pouvaient lui donner les moyens de faire des notes utiles et substantielles. Peut-être, parfois, pensant faire de la philologie, s'est-il laissé aller à faire un peu trop de grammaire. Il y a quelques-unes de ses notes qui, très-bien placées dans une édition classique, sont surabondantes dans une édition destinée spécialement au monde érudit. Ce premier volume, qui sera suivi de trois autres, comprend les six premiers livres des *Annales ;* le texte de Tacite est précédé d'une excellente introduction contenant la vie de l'auteur, la liste des ouvrages qui lui sont attribués, une étude des manuscrits, des anciennes éditions et des travaux des commentateurs.

Nous reviendrons sur cette importante publication, lorsque nous aurons entre les mains le complément de l'édition. Dès à présent, nous pouvons prédire à M. Jacob, que l'ouvrage qu'il a eu le courage d'entreprendre sera recherché et fera honneur à l'érudition française.

Anatole de Barthélemy.

Histoire des institutions politiques de l'ancienne France, par Fustel de Coulanges. Première partie. *L'Empire romain. Les Germains. La royauté mérovingienne.* Paris, Hachette, 1875. In-8 de 528 p.— Prix : 7 fr. 50.

Le célèbre auteur de la *Cité antique* a pris pour objet de ses nouvelles études les institutions de notre pays ; la *Revue des Deux-Mondes* en a eu la primeur. Il les publie maintenant en volumes ; le premier seul a paru, mais il est en grande partie consacré aux institutions romaines. Nous attendrons que le volume suivant ait vu le jour pour consacrer à cet ouvrage important un examen détaché. C'est un livre écrit avec talent, où l'auteur affirme plus qu'il ne prouve. C'est de l'histoire à la *Montesquieu*, ce qui ne veut pas dire que ce soit du *Montesquieu*, ainsi qu'on l'a témérairement affirmé. M. de Coulanges fait bon marché des travaux de ses devanciers ; il affecte de citer directement les auteurs originaux, sur des points souvent controversés et indique purement et simplement certains passages dont l'interprétation est contestée. Le procédé est peu scientifique: on croirait que l'auteur a puisé lui-même dans les auteurs qu'il cite ces notions. Il a embrassé le système de Dubos, de Petigny et de Lehuerou, c'est-à-dire qu'il est romaniste. Mais il tombe dans de regrettables exagérations, en prétendant que les invasions n'ont rien changé ! Sans doute, la civilisation romaine ne fut pas détruite, mais les institutions romaines tombèrent en partie. Il y a là de fortes erreurs. Ce livre mérite un examen sérieux et nous en entretiendrons de nouveau le lecteur quand, avec le second volume, nous pénétrerons plus avant dans l'histoire de notre passé.

E. B.

Henri IV et l'Église catholique. par M. l'abbé P. Feret, docteur en théologie, chanoine honoraire d'Evreux, aumônier du Lycée Saint-Louis. Paris, V. Palmé, 1875. In-8 de xv-485 p. — Prix : 6 fr.

M. l'abbé Feret a réuni en un volume les articles qu'il avait publiés dans la *Revue du monde catholique* sur le retour d'Henri IV à la religion catholique, et les actes d'Henri IV comme roi catholique. Ces deux parties de son livre se subdivisent en plusieurs chapitres, formant une série d'études, d'une part, sur les événements survenus après la mort d'Henri III, la conférence de Mantes, l'absolution de Saint-Denis, la ratification et l'exécution des clauses de l'absolution, et, d'autre part, sur le rôle d'Henri IV pendant les conclaves et lors du conflit entre Venise et Rome, sur ses vues politiques dans les desseins de la République chrétienne, sur les raisons qui ont amené l'édit de Nantes. M. l'abbé Feret n'a produit aucun texte nouveau, mais il connait ceux publiés et tout est traité avec méthode, clarté, exactitude.

A la mort d'Henri III, la question se posait en ces termes : Comment Henri IV, roi de droit par sa naissance, deviendrait-il roi de

fait et serait-il accepté par la France catholique ? Comment les catholiques croiraient-ils à la conversion du Roi ? Comment les protestants se soumettraient-ils à un Roi protestant? La conversion du Roi répond à la première question ; les résistances de la Ligue et du Pape jusqu'à leur adhésion définitive répondent à la seconde ; la publication de l'édit de Nantes est le résultat des efforts du Roi pour désarmer les protestants et résume la réponse à la troisième question. Chacun ne fit pas, en ces circonstances, tout ce qui était désirable, mais il n'en pouvait être autrement, et l'intérêt de la France triompha des résistances. Les prétentions manifestées, les exigences mises d'abord en avant s'effacèrent peu à peu : Henri IV céda, les ligueurs cédèrent, le Pape céda, tour à tour, en présence de la nécessité qu'il y avait de conclure pour pacifier la France ; chacun agit dans la sincérité de ses sentiments. M. Feret montre bien qu'Henri IV ne se convertit pas par calcul, mais pour obéir à la vérité qui s'imposait à lui ; il dit quels profonds sentiments religieux et patriotiques dominèrent d'Ossat, du Perron et les membres de l'assemblée de Saint-Denis, avec quelle loyauté la plus grande partie des ligueurs se soumit et comment le Pape, à la fin convaincu, n'hésita pas à revenir sur ses déclarations précédentes. Il y a des paroles qui mettent en relief les situations et font connaître devant quelles difficultés on se trouvait : Un jour Sully disait à Henri IV : « Il vous sera impossible de régner jamais pacifiquement, tant que vous serez de profession extérieure d'une religion qui est en si grande aversion à la plupart des gens de votre royaume, et sans cette tranquillité il ne vous faut point entreprendre, ni espérer, de le mettre en opulence, splendeur, richesse et félicités de peuples que je vous en ai vu souvent faire le projet. » Henri IV disait aussi à Sully : « Vous savez mieux que nul autre si j'ai été contraint de patienter beaucoup de choses qui me déplaisoient, de m'accommoder aux diverses factions et passions de mes sujets. » Le légat du Pape en France affirmait les bonnes dispositions du Roi, mais ajoutait-il : « Nous ne pouvons faire tout ce que nous voulons. » Enfin le Pape se déterminait « vu la difficile situation où le malheur des temps avait placé la France. » Voilà le vrai mot dans la pratique des affaires humaines : on poursuit le désirable, et il faut se contenter du possible dans l'intérêt même du bien à obtenir. M. l'abbé Feret a su démêler avec science, habileté, précision, ces sentiments et presque tous, on peut le dire, en étudiant cette histoire, ont agi avec honneur, parce que tous, ou peu s'en faut, ont agi alors avec sincérité et loyauté. Aussi la paix se fit et la France fut sauvée. HENRI DE L'EPINOIS.

Expédition du Mexique, 1861-1867. *Récit politique et militaire*, par G. Niox, capitaine d'état-major. Paris, J. Dumaine, 1874. Gr. in-8 jésus de 771 p. avec un atlas in-folio. — Prix : 14 fr.

L'auteur de ce livre l'a composé à l'aide des matériaux les plus importants, des documents les plus authentiques, tirés des archives des ministères de la guerre et de la marine. « Aucune pièce, si délicate qu'elle fût, n'a été omise, pour peu qu'elle ait paru de nature à éclairer une situation. Plusieurs dossiers particuliers, entre autres une précieuse collection de lettres de l'Empereur Maximilien et de l'Impératrice Charlotte ont fourni d'intéressants renseignements ; enfin un certain nombre de rapports militaires des chefs mexicains et une très-importante correspondance diplomatique relative aux affaires du Mexique, ont pu être consultés dans les publications officielles du gouvernement des États-Unis. » M. le capitaine Niox a donc pu faire un livre sérieux, exposant les faits diplomatiques et militaires de la manière la plus complète et la plus précise, et qui, avec tous les compléments qu'il lui a donnés, avec ces belles cartes si utiles pour l'intelligence du récit, restera comme un des principaux éléments d'information sur cette désastreuse expédition du Mexique si imprudemment commencée, si mal conduite, si tragiquement dénouée, à la honte éternelle du gouvernement de Napoléon III, qui ne sut même pas protéger contre les balles mexicaines le noble prince auquel on avait fait entrevoir de si brillantes perspectives.

Quant au point de vue où se place l'auteur, on en jugera par les lignes suivantes de son avant-propos : « L'histoire qui puise ses premiers éléments d'information dans les écrits des contemporains, leur demande, comme garantie de sincérité, de s'effacer pour laisser parler les événements mêmes. La méthode d'exposition était donc la seule qui pût convenir à ce récit, d'autant plus que les hommes ne s'y montrant pas toujours conséquents, et leurs actions n'étant pas nécessairement logiques, des procédés de déduction absolue auraient compromis la vérité historique. » L'ouvrage est donc écrit *ad narrandum*. Nous ne nous en plaindrions pas, si nous ne trouvions ça et là des appréciations sur le rôle du clergé mexicain où nous eussions souhaité plus de réserve, car on n'y tient pas assez compte de droits incontestables, et l'on condamne au nom des « idées modernes, des réclamations qui, après tout, étaient loin d'être sans fondement (voir p. 325, 349) ; ce que dit l'auteur (p. 397-98) le montre suffisamment. Quoi qu'il en soit, on ne saurait trop rendre hommage aux qualités éminentes d'historien dont le capitaine Niox a fait preuve, et s'il ne satisfait pas toujours complétement le lecteur, il l'instruit et l'éclaire toujours, de la manière la plus approfondie et la plus consciencieuse. Un mot de l'auteur nous permettra d'apprécier l'essai de fondation de l'empire mexicain, si légèrement entrepris par la poli-

tique impériale : « Ce n'était pas seulement un trône qu'ils'agissait de consolider, c'était une nation entière qu'il fallait rappeler à la vie ; toute la puissance d'un homme de génie eût à peine suffi à pareille entreprise. » G. DE B.

Histoire de l'abbaye de Flines, par l'abbé E. HAUTCŒUR, docteur en théologie, chanoine honoraire de Cambrai, aumônier des Dames de Flines. Paris, Dumoulin, 1874. Gr. in-8 de XI-523 p. — Prix : 12 fr.

M. l'abbé Hautcœur a donné, l'année dernière, dans deux volumes publiés sous le titre de *Cartulaire de l'abbaye de Flines*, les nombreux matériaux dont le présent travail est la mise en œuvre. Le *Polybiblion* a (t. XII, p. 101) analysé cette première publication, qui permettra de contrôler l'exactitude des assertions et des faits avancés dans l'*Histoire de Flines*. En renvoyant sans cesse aux textes déjà publiés, l'auteur a évité de surcharger de notes son récit, et il a prouvé une fois de plus qu'il possède la bonne méthode historique. Nous le féliciterons également d'avoir renoncé à un système qu'ont employé trop souvent de nos jours les historiens des monastères de femmes, et qui consiste à raconter successivement les actes de l'administration des abbesses suivant leur ordre de succession dans le gouvernement de l'abbaye ; la tâche est ainsi plus attrayante et plus facile, mais les grandes lignes sont reléguées dans l'ombre, et l'histoire se réduit trop souvent à une série de biographies. M. l'abbé Hautcœur a préféré avec raison suivre le développement de l'abbaye elle-même en laissant au second plan les personnes chargées de sa direction et donner à la fin du volume une liste chronologique des abbesses avec une notice sur chacune d'elles.

L'*Histoire de Flines*, sans présenter cet intérêt que certaines abbayes d'hommes doivent à l'étendue de leurs relations et à leur puissante influence au moyen âge, sera lue avec profit par tous ceux qui se sont occupés de l'histoire de nos ordres religieux. Il est intéressant, en effet, de voir retracées les glorieuses destinées d'une abbaye de femmes qui doit sa fondation à la comtesse de Flandres, Marguerite de Constantinople, de suivre son développement aux treizième et quatorzième siècles, à l'ombre de la règle de Cîteaux, et après avoir assisté à ses épreuves et à sa dispersion, de la voir renaître de ses cendres et renouer la chaîne de ses traditions. On peut dire que M. l'abbé Hautcœur a écrit son livre avec amour, ne négligeant, comme il le remarque lui-même, aucune recherche, aucun moyen d'information : aussi souscrivons-nous au jugement de la Société des sciences de Lille qui lui a décerné le prix Wicar. L'histoire des religieuses de Flines est continuée jusqu'à nos jours, et des notes nombreuses, qui auraient brisé la chaîne du récit, sont réunies dans un appendice à la fin du

volume : telles sont les notices sur les *Tombeaux* de Flines, sur l'élection et l'installation des abbesses, sur l'état des biens et revenus de l'abbaye en 1790, etc. Ajoutons que l'exécution matérielle a été l'objet d'un soin qu'on rencontre rarement dans les publications de province : le texte a été enrichi d'une vue de l'abbaye au dix-septième siècle, de portraits d'abbesses, de deux miniatures reproduites d'après les manuscrits de Flines, enfin, des esquisses des tombeaux de l'ancienne abbaye. Le livre ainsi composé fait honneur à l'auteur qui l'a écrit, et à la Société des sciences qui l'a couronné. G. Bourbon.

Early Kings of Norway. *Also the Portraits of John Knox.* By Thomas Carlyle. London, Chapman and Hall, 1875. In-8 de 320 p. — Prix : 8 fr.

Les admirateurs de M. Carlyle, et ils sont nombreux en Angleterre, le verront avec plaisir paraître encore une fois sur un catalogue de librairie. J'ai dit deux mots ailleurs des articles sur l'ancienne histoire de la Norwège insérés dans le *Fraser's magazine* par l'auteur de *Sartor Resartus ;* ce sont ces articles qui nous arrivent aujourd'hui, réunis en un volume et marqués au coin de ce style original dont aucun autre écrivain moderne n'a trouvé le secret. Il paraît que l'ouvrage dont je parle ici n'est pas une composition récente, à parler strictement ; on va même jusqu'à affirmer que c'est un recueil de *juvenilia.* Entendons-nous. Le cadre du récit, l'ordonnance générale du livre peut être d'une date ancienne, mais s'il en est ainsi, le style a dû subir de nombreux remaniements pour prendre la forme pittoresque et brillante qui nous éblouit dans ce volume.

M. Carlyle a choisi l'histoire de la vieille Norwége avec une espèce d'arrière-pensée dont on démêle facilement l'intention. Chacun sait quelles sont ses opinions politiques ; ennemi déclaré et intelligent des folies démocratiques si à la mode de nos jours, il en est venu à se déclarer le champion de la force mise au service du génie, et son culte des héros n'a pas d'autre origine qu'une haine profonde de tout ce qui frise l'anarchie. Voilà pourquoi il admire Mahomet, et consacre trois volumes à la biographie de Cromwell. Et bien ! les chefs norwégiens qui gouvernaient leurs sujets à coups de masses d'armes, il y a huit cents ans, étaient sans contredit des Ποιμένες λαῶν selon son cœur ; aussi sa série de biographies est-elle d'un bout à l'autre écrite dans un style de panégyrique ; on dirait Don Ruy Gomez faisant passer à Charles Quint la revue de ses ancêtres les Silva, depuis « Don Sylvius, qui fut trois fois consul de Rome » jusqu'au « Don Zayme, dit le Fort » qui « arrête Zamet et cent Maures tout seul. » M. Carlyle admire profondément Harald Haarfagr et Olaf Tryggveson ; il faut voir le chapitre qu'il consacre à chacun de ces deux héros, et avec quel mer-

veilleux talent il nous esquisse la portrait de ces terribles descendants d'Odin. Ne demandez pas à notre auteur des recherches originales; n'attendez pas de lui qu'il déchiffre péniblement les textes sacrés, et les *Sagas* des bardes d'il y a huit siècles. Il n'a pas même lu les travaux récents de MM. P. A. Munch et Conrad Maurer; il en est resté à Dahlmann; mais n'importe; ses héros vivent, son histoire se lit avec plaisir, et il ne commet pas d'inexactitude notoire. Que lui demander de plus? Rien d'amusant comme l'épilogue où il compare l'administration paternelle du terrible Olaf Tryggveson avec les assemblées nationales élues par le suffrage universel, et qui ont ouvert à la société moderne une ère de désordre et de confusion.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que tout en parlant de la Norwége, M. Carlyle n'oublie jamais l'Angleterre, et que les allusions aux procédés du dix-neuvième siècle en fait de gouvernement reviennent à peu près à chaque chapitre. Et malgré cela, il serait injuste de regarder le livre qui nous occupe comme un pamphlet politique; non, c'est un travail sérieux, un excellent résumé historique. Nous y avons remarqué la mention d'un fait dont les chroniqueurs anglais n'ont pas conservé de trace, savoir la prise de Londres sur les Danois par Ola le Saint. Snorro Sturleson a heureusement enregistré cet événement, et M. Carlyle en donne un tableau très-émouvant d'après le récit de l'annaliste islandais. GUSTAVE MASSON.

Les Anglais et l'Inde, nouvelles études par E. DE VALBEZEN, ancien consul général à Calcutta, ministre plénipotentiaire. Paris, E. Plon, 1875. 2 vol. in-8 de 408 et 492 p. — Prix: 16 fr.

Il y a, dans l'histoire contemporaine, peu d'événements aussi dramatiques et peu de mouvements dont les conséquences politiques eussent pu être plus graves que la grande insurrection indienne de 1857, dont les nouvelles études de M. de Valbezen nous offrent le récit. Parfaitement préparé par ses antécédents, ses études et ses souvenirs à l'œuvre qu'il donne aujourd'hui au public français, l'auteur a consulté encore, avant de l'accomplir, les travaux les plus autorisés et les sources les plus récentes. Outre les ouvrages d'ensemble publiés en Angleterre — et parmi eux la belle histoire de Kaye qui demeurera un des monuments les plus considérables de cette époque, — les mémoires particuliers, les revues, les documents parlementaires ont été mis par lui à profit. Aussi, sans négliger le côté émouvant et parfois lyrique des événements qu'il raconte, a-t-il soin de les envisager sans cesse au point de vue tout autrement sérieux des causes originaires, des conséquences possibles et des résultats acquis. Tel est le caractère spécial de ce livre. On y trouvera sans aucun doute la relation brillante et émue des épisodes les plus terri-

bles de cette guerre dont le cadre oriental vient encore raviver le poignant intérêt. On verra se dérouler successivement le siége et la prise de Dehli, la splendide capitale des Mogols, la fin tragique de la maison de Tamerlan, les massacres de Cawnpore, le siége de Lucknow, les événements militaires de l'Inde centrale ; on apprendra à connaître les noms à jamais fameux dans les annales britanniques de sir John Lawrence, du général Wilson, de sir James Outram, sir Colin Campbell, sir Vincent Eyre, sir Hugh Rose, d'Havelock et de Lord Canning, auxquels l'Angleterre doit la conservation de son empire. Mais un résultat plus utile et plus puissant peut ressortir de l'étude de ce travail à la fois attrayant et consciencieux. Il est fait pour engager quelques-uns de nos compatriotes à contempler désormais, avec l'attention profonde qu'ils méritent, les grands problèmes qui se rattachent à cet empire de deux cents millions d'âmes, dont quelques centaines de fonctionnaires et cinquante mille hommes de troupes européennes suffisent en ce moment pour assurer la paix sous le sceptre de l'Angleterre. On ne saurait, en effet, si on ne veut pas remonter aux campagnes de Clive, de Hastings et de Wellesley, choisir pour une étude de cette nature un point de départ meilleur que la fin de l'administration de la Compagnie et l'inauguration directe du gouvernement de la Reine qui a suivi la victoire sur l'insurrection. Depuis cette date, c'est-à-dire depuis quinze ans environ, on assiste au développement de tout un système politique largement conçu. Les progrès marchent avec une rapidité inconnue jusqu'alors. Grâce aux quatre milliards qui y sont versés, on voit les routes, les chemins de fer, les canaux, les télégraphes électriques sillonner la terre légendaire de l'immobilité et de la tradition ; les écoles et les universités se multiplient ; bientôt les populations vaincues sont appelées à leur tour à participer peu à peu aux fonctions gouvernementales des vainqueurs, enfin le régime des castes lui-même, cet organisme séculaire de la société hindoue, subit dans une certaine mesure, très-restreinte encore, il est vrai, le contre-coup du nouveau régime. Je ne crois pas m'avancer trop si j'ajoute que, sans justifier le passé ni approuver tous les détails du présent, il sera impossible aux esprits impartiaux de ne pas reconnaître devant ce spectacle que les populations indiennes jouissent actuellement du meilleur gouvernement qu'elles aient encore connu. Ces conclusions ne seront pas inutiles pour apprécier les problèmes que M. de Valbezen indique, plutôt qu'il ne les traite, dans le dernier chapitre de son remarquable ouvrage et qui se rattachent au rôle que l'Inde pourra être appelée à jouer dans la politique générale du monde. Déjà, lors de la dernière guerre de l'Abyssinie, elle a fourni à l'Angleterre des ressources précieuses. Ce champ d'action est-il capable de s'agrandir et serons-nous appelés à voir un jour, grâce au

canal de Suez, des régiments de Sikhs ou de Goorkhas prendre une part active aux événements de l'Europe orientale ? C'est une question très-nouvelle, que les journaux de l'Inde discutaient il y a quelques semaines à peine, et que M. de Valbezen pose lui-même en finissant. Enfin, quelle est la valeur des points noirs qui semblent s'accumuler au-delà des frontières septentrionales de l'Hindoustan ? L'auteur n'a pas voulu entrer dans cette discussion. Peut-être un jour se décidera-t-il à faire un pas de plus et à initier les lecteurs français aux différentes opinions qui ont cours, dans l'Inde et en Angleterre, sur les éventualités de l'avenir au nord de l'Himalaya et sur l'attitude à observer à leur égard. Je ne me permettrai pas de lui indiquer à cette occasion des sources qu'il connaît probablement mieux que moi, notamment les importantes études que vient de réunir sir Henry Rawlinson dans un volume auquel son nom donne une particulière autorité ; mais il ne m'en voudra pas d'exprimer ici le vœu de le voir compléter son œuvre par une étude des rapports de l'Inde avec les pays qui l'entourent. Peut-être pourrait-il, dans ce but, mettre à profit les cartes XI et XII du dernier *Blue Book* auquel il a déjà fait de si heureux emprunts. Les relations de l'Angleterre avec la Perse et l'Afghanistan, celles qu'elle a nouées récemment avec l'Emir de Kashgar, les efforts de son commerce pour atteindre le Thibet et les provinces occidentales de la Chine, auxquels se relient les démêlés actuels avec le roi de Birmanie, seraient autant de sujets dignes d'appeler ses méditations. Il y trouverait l'avantage d'éveiller l'attention publique, avec la réserve naturelle à son caractère et nécessaire dans cette matière, sur des problèmes dont, sans être prophète, on peut entrevoir les liens avec les plus grands événements de l'avenir. Enfin, le défaut de place m'empêche de m'étendre davantage sur un travail dont plusieurs organes importants de la presse étrangère ont déjà fait ressortir la valeur, et qui mériterait de bien autres développements ; je ne puis pourtant me refuser le plaisir de m'associer sans réserve aux belles paroles par lesquelles M. de Valbezen rappelle à ses contemporains, en terminant son œuvre, que « les grands hommes et les grandes choses ne font pas défaut à l'histoire des peuples favorisés qui ont su jeter l'ancre dans le port béni de la monarchie héréditaire constitutionnelle. »

Comte Desbassayns de Richemont.

Reminiscenze dei miei tempi. Memorie avvedimenti e rimembranze. Ultimi Ricordi, par Vincenzo Mortillero, marchese di Villarena. Palerme, Pietro Pensante. 3 vol. in-4 de ix-320, xii-228 et xii-296 p. — Prix : 26 fr.

Leggende storiche siciliane, par le Même. 2e édition. Palerme, Pensante. In-12 de 524 p. — Prix : 5 fr.

Les livres dont nous venons d'écrire les titres en tête de cet article

sont l'œuvre d'un Sicilien, qui a rempli avec beaucoup de distinction de hauts emplois sous Ferdinand II et François II. Très-érudit, doué d'une activité d'esprit qui lui avait permis, durant d'importantes fonctions, de trouver des loisirs à consacrer à diverses branches de la science, M. le marquis de Villarena a employé à la rédaction de ses mémoires un temps que ne lui disputaient plus les soins de l'administration et les préoccupations de la politique. Il avait, du reste, depuis des années déjà, préparé les matériaux de cette publication intéressante à bien des égards. Ce ne sont pas seulement des détails autobiographiques que nous donne l'auteur, ce ne sont pas seulement les événements qui concernent sa patrie dont il nous parle, il s'intéresse à tout ce qui se passe en Europe. Il ressent comme la commotion de ses secousses les plus lointaines, il aime à juger les peuples, les souverains, les institutions ; notre propre histoire lui offre bien des pages, la désastreuse guerre de 1870, le siége de Paris, l'assemblée de Bordeaux deviennent pour lui le sujet d'observations qui ont quelquefois leur prix et aussi des narrations oiseuses, et faites trop à la hâte d'après les journaux du moment. La partie la plus intéressante des mémoires de M. de Villarena est celle qui est relative aux révolutions de l'Italie et au gouvernement des Bourbons : on peut trouver là la rectification de bien des erreurs. Ce qui plaît dans M. de Villarena, c'est sa rude franchise, c'est sa droiture : il ne s'inquiète pas si la vérité qu'il veut dire va irriter ses ennemis ou froisser ses amis. Ce caractère vigoureux et énergique lui a valu, depuis la chute de la monarchie napolitaine, la persécution et la prison et a valu à ses lecteurs les *Ultimi ricordi* dans lesquels il a surtout fait le récit indigné de sa captivité. C'est en parlant de ce dernier livre qu'un littérateur, dont les opinions ne sont pas celles du marquis de Villarena, tant s'en faut, a écrit cette phrase très-honorable pour celui qui l'a tracée et pour celui qui l'a inspirée : « Cela a été pour nous une immense satisfaction, dit M. Roux dans son *Histoire de la littérature contemporaine en Italie*, que de rendre hommage aux vertus et aux talents d'un adversaire que nous serions fiers de compter au rang de nos amis (p. 292). »

Il est à regretter que M. de Villarena n'ait pas consacré un certain temps au remaniement et surtout à l'abréviation de ses souvenirs ; ils auraient beaucoup gagné à la suppression de bien des pages et auraient pu être émondés d'une quantité de citations d'une complète inutilité. L'auteur, dont la mémoire est trop ornée, ne peut s'empêcher de citer à tous propos des écrivains français, latins et italiens ; de leur emprunter souvent des phrases sans valeur ou d'un ton qui contraste avec ce dont il s'agit ; c'est ainsi, par exemple, que dans des pages sur la guerre de 1870, M. de Villarena intercale à deux ou trois

reprises des vers de l'*Arioste* dont la place ne devait pas être là. Ecrivant vite et sans paraître se préoccuper beaucoup de la critique, M. de Villarena a un style souvent rocailleux et incorrect mais qui, après tout, a son originalité, il ne sent pas du tout *monsieur l'auteur*, comme disait Voltaire. Les défauts et les qualités qu'on peut signaler dans les mémoires de M. de Villarena se retrouvent, mais les uns moins que les autres, dans les *leggende storiche siciliane*. On serait bien trompé si l'on croyait rencontrer dans ce volume les épisodes romanesques ou merveilleux que le titre semble annoncer. Ces légendes ne sont que des chapitres d'histoire, elles n'en sont pas pour cela moins intéressantes, et l'on y remarque souvent des pensées très-justes comme celle-ci qui est extraite de la *leggenda* LVI intitulée *Garibaldi :* « Les révolutions qui toujours paraissent belles à ceux qui les voient de loin et qui ne les jugent que par leur résultat, sont une école immorale qui propage le culte de la force et de la duplicité et non celui du droit et de la liberté. Que l'issue en soit bonne ou mauvaise, les révolutions ne s'accomplissent jamais sans d'affreuses calamités. »

Si déjà on n'avait compris à quelle opinion appartient le marquis de Villarena cette phrase le révélerait. C'est un royaliste à idées larges, c'est un catholique fervent, c'est aussi un Sicilien très-épris de sa patrie. L'amour qu'il lui porte a été l'inspiration de tous ces tableaux souvent très-curieux, très-vivants qui se succèdent dans les *leggende*. Un appendice contenant des documents historiques complètent ce volume qu'un travail de révision un peu sévère aurait pu mettre à l'abri de la critique en supprimant des citations intempestives, des digressions trop nombreuses, en donnant au style plus de correction et d'égalité.

TH. DE PUYMAIGRE.

Abrégé historique des chevaliers et officiers commandeurs de l'ordre du Saint-Esprit, *depuis son institution jusqu'à la Révolution de* 1789, suivi de la liste des personnes admises aux honneurs de la cour. Genur, imp. de J. Guill. Fick ; Paris, Aug. Aubry, 1873. Petit in-4 de XXVI-816 p. — Prix : 30 fr.

Le présent volume, admirablement imprimé par Fick, sur papier vergé, contient la liste, avec notices sur chaque titulaire, des huit cent treize chevaliers et commandeurs de l'ordre du Saint-Esprit reçus du 31 décembre 1578 au 31 mai 1789. Cette nomenclature ne comprend pas moins de 611 pages. Puis viennent : une liste des chevaliers et commandeurs dont les preuves ont été admises, mais qui n'ont point été reçues ; une liste des officiers commandeurs des ordres du roi, chanceliers et gardes des sceaux ; prévôts et maîtres des cérémonies ; grands trésoriers des ordres du roi ; greffiers et secrétaires ; des notices généalogiques sur un certain nombre des familles citées

où l'origine de chacune est donnée d'après l'*Histoire généalogique* du P. Anselme ; enfin une liste alphabétique des personnes admises aux honneurs de la cour depuis la minorité de Louis XV jusqu'à la Révolution. Le volume, qui s'ouvre par une table alphabétique des chevaliers et officiers commandeurs à laquelle sont ajoutés en note les noms des personnes décorées sous la Restauration de l'ordre du Saint-Esprit et par une brève introduction sur l'ordre du Saint-Esprit, se termine par une table générale des noms cités dans les notices de l'abrégé historique, ou qui figurent dans les notices généalogiques.

Telle est cette belle publication, faite avec le plus grand soin et qui ne se recommande pas moins aux bibliophiles qu'aux amateurs de publications nobiliaires. G. DE B.

Cours élémentaire d'archéologie chrétienne, par J. MALLET, professeur au petit séminaire de Secz. Paris, Poussielgue, 1874. In-8 de 224 p. — Prix : 3 fr. 75.

Le livre de M. Mallet est un de ces ouvrages élémentaires qui sont destinés à vulgariser la science, et à apprendre aux élèves des séminaires à connaître la valeur des monuments qui plus tard sont confiés à leurs soins. Nous voyons avec plaisir les cours d'archéologie se fonder dans les séminaires ; ces enseignements mettront nos églises à l'abri de réparations ou d'innovations maladroites que le bon goût et la science condamnent. M. Mallet annonce un livre analogue sur le mobilier religieux ; nous le prions de s'en occuper sérieusement et promptement. Trop souvent il arrive que les curés de campagne, faute de connaissances spéciales, laissent enlever des objets précieux qui viennent orner les vitrines des collectionneurs alors qu'ils auraient dû rester les ornements des églises auxquels ils avaient été attribués.

Le livre de M. Mallet est bien conçu, rédigé avec clarté, d'après les ouvrages des maîtres. Les illustrations, empruntées souvent au dictionnaire de M. Viollet-Leduc, sont excellentes ; nous engageons seulement l'auteur à se souvenir que les *Dolmens* n'étaient pas des autels de sacrifice, mais des sépultures. Nous lui signalerons aussi une rectification à faire au sujet des pierres branlantes qui sont plutôt des jeux de la nature que des pierres probatoires. J. DE M.

Stèle de Yehawmelek, roi de Gebal. *Communication faite à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, par le comte DE VOGÜÉ. Paris, Imprimerie nationale et J. Baudry, 1875. In-4 de 25 p., avec un fac-simile de l'inscription. — Prix : 3 fr. 50.

Mélanges d'épigraphie et d'archéologie sémitiques, par JOSEPH HALÉVY. Paris, Imprimerie nationale et Maisonneuve, 1874. In-8 de 183 p. — Prix : 10 fr.

M. le comte de Vogüé, ambassadeur de France à Constantinople,

est un des savants qui ont fait faire le plus de progrès à l'étude de la langue phénicienne. Ses fonctions diplomatiques, malgré le soin et le succès avec lequel il les remplit, n'ont pu le faire renoncer à ses recherches scientifiques, et il vient de donner un mémoire important pour la philologie orientale, consacré à l'explication de la stèle du roi de Gebal, Yehawmelek. Cette stèle, qui fait partie du riche cabinet de M. L. de Clercq, député à l'Assemblée nationale, a été découverte par M. Pérétié, à Djebeil, la Gebal biblique, la Byblos gréco-romaine. Elle se trouvait autrefois dans le temple de la déesse de Byblos, la Baaltis d'Adonis. Le savant membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, après avoir fait la description de la stèle, donne, en caractères hébraïques ordinaires, la transcription des quinze lignes qui la composent, puis la traduction. La traduction est suivie d'une analyse grammaticale et philologique, où tous les mots qui méritent d'attirer l'attention sont soigneusement étudiés et discutés. Cette inscription est importante à cause des mots nouveaux qu'elle renferme, et surtout à cause des formes grammaticales nombreuses qu'on y rencontre : c'est ainsi qu'on y trouve trois fois, ce qui ne s'était pas encore présenté dans les monuments phéniciens connus jusqu'à nos jours, la tournure essentiellement hébraïque qui consiste à exprimer le présent de l'indicatif par le participe présent et le pronom personnel, de même que le *v* employé comme suffixe de la troisième personne du masculin. La déesse de Byblos, *Baalath-Gebal*, apparaît aussi sur cette stèle pour la première fois dans un texte original. On ne la connaissait encore que par les transcriptions grecques Βαλτίς, Βῆλτις, Βλάττα. La paléographie seule assigne à ce monument une date comprise entre le sixième et le quatrième siècle avant Jésus-Christ. Au point de vue historique, il fournit le nom de trois rois de cette dynastie de petits souverains qui continuaient, sous la suzeraineté des rois de Perse, à garder le dépôt des traditions commerciales et religieuses de la vieille cité chananéenne. Mais le principal intérêt de cette pièce, c'est d'être le premier monument original de ce culte mystérieux dont les cérémonies fastueuses occupaient une si large place dans la religion de l'antiquité : c'est de donner, pour la première fois, le nom authentique et la représentation figurée de la déesse et de fournir quelques détails sur la disposition de son temple. La *Dame de Gebal* est représentée en Isis-Hathor : elle en a le costume, la pose et les attributs. Vêtue d'une longue robe, les cheveux tombant carrément et retenus sur le front par un bandeau, elle porte sur la tête une coiffure composée d'un disque solaire flanqué de deux cornes de vache, et posant sur un oiseau dont la queue se déploie sur sa nuque et dont la tête se dresse sur son front. Sa main droite est levée et ouverte, en signe de protection et de bénédiction; sa main gauche tient un long sceptre de papyrus. Tels

sont les points principanx de ce savant mémoire, également important pour la linguistique, l'histoire et l'archéologie.

— M. J. Halévy étudie aussi des inscriptions phéniciennes dans ses *Mélanges d'épigraphie et d'archéologie.* Il rencontre ainsi souvent sur ses pas M. de Vogüé, dans ses travaux antérieurs, et lui rend pleine justice en disant, page 3, qu'il « est doué d'un tact épigraphique d'une admirable justesse. » Son travail s'ouvre par l'inscription phénicienne la plus étendue qu'on possède jusqu'à présent, celle d'Eschmounazar, roi de Sidon. Lorsqu'il fit connaître sa traduction de ce document, elle fut attaquée, avec une grande vivacité, au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par MM. Renan et Derenbourg, et occasionna une longue discussion sur la croyance des Hébreux à l'immortalité de l'âme. M. Halévy maintient, dans ses *Mélanges*, les sens incriminés qu'il avait donnés alors. Si l'on peut contester quelques-unes de ses interprétations, ou du moins ne les admettre que sous bénéfice d'inventaire, on doit, toutefois, reconnaître qu'il a pleinement raison, contre ses adversaires, en soutenant contre eux la foi des Sémites à la survivance de l'âme après la mort. Par malheur, il n'a point su se tenir en garde contre certaines préventions, et il est tombé dans l'erreur en établissant une sorte d'antagonisme entre « l'école de Moïse » et le peuple hébreu, attribuant à ce dernier la croyance à l'immortalité qu'il semble refuser à l'école de Moïse (p. 149). — Après l'inscription d'Eschmounazar, M. Halévy étudie celle de Bodoschtoret; les noms de dieux *Baal-Hammon* et *Tannat Penibaal*, qu'on trouve sur des centaines de tables votives retirées des ruines de Carthage; les titres donnés à *Reschepyaton* dans la grande inscription de Citium, découverte et publiée par M. de Vogüé, dans ses *Mélanges d'archéologie orientale;* les formules funéraires chez les Phéniciens; la deuxième inscription d'Oumm-el-Awâmid. Il passe ensuite à d'autres contrées; il s'occupe des médailles de Tarse, dites d'*Abdzohar;* du berceau des peuples abrahamides, au sujet duquel il émet une opinion de tous points inacceptable; des inscriptions phéniciennes de Nora, d'Ipsamboul et de Sulcis. Ces divers essais sont suivis d'observations sur divers textes palmyréniens, d'interprétations d'inscriptions nabatéennes, d'une inscription arabe de Harran, dans le Ledja, d'une étude sur les monnaies aksumitaines à caractères grecs et à caractères éthiopiens. Le livre se termine par des réflexions sur la notion de l'immortalité de l'âme dans l'inscription d'Eschmounazar et par des observations sur l'origine de l'alphabet phénicien. Ces *Mélanges* ont été lus successivement, par fragments, devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et ils étaient dignes, en effet, d'être présentés à la savante compagnie. M. J. Halévy est un esprit fort ingénieux, très-perspicace, très-pénétrant. Toutes ses assertions ne sont pas également sûres, parce qu'il ne

prend pas le temps de faire faire quarantaine à ses idées et de s'assurer ainsi qu'elles sont véritablement saines ; mais, malgré leurs imperfections, ses travaux sont remplis d'aperçus tout à fait neufs, et s'imposent à l'attention de tous ceux qui s'occupent d'études orientales.

F. G.

Catalog der Hebraica und Judaica aus der L. Rosenthal'schen Bibliothek bearbeitet von M Roest (Catalogue des *Hebraica* et *judaica*, tirés de la Bibliothèque de L. Rosenthal, rédigé par M. Roest). Amsterdam, 1875. 2 vol. gr. in-8, à pagination continue de VIII-1218 et 504 p.

La publication des ouvrages de cette nature, fort utile à l'étude de la théologie, est si rare de nos jours qu'il est de notre devoir de lui consacrer ici une rapide analyse. Le fait a déjà été annoncé en deux lignes dans le numéro de mai du présent Recueil (p. 474); mais dans une revue bibliographique il est permis d'insister sur un tel sujet, et les lecteurs du *Polybiblion* en profiteront pour corriger les *errata* qui se sont glissés à la dite page. D'abord, le rédacteur est M. Roest (non Toert) ; ensuite, il est bon de rappeler que la *Bodleian library*, ou la Bibliothèque d'Oxford , n'est pas le *British Museum*, ou celle de Londres. Le *Catalogue* de la première a été dressé par le Dr Steinschneider, avec force détails et une érudition beaucoup trop vaste, eu un *gros* in-4 à 2 col. peu maniable (Berolini, 1852-60, CXXXI-3104 p. ; index XC p..Conspectus codd. mss. 40 p.) Le *Catalogue* de Londres, non moins utile, quoiqu'aux allures plus modestes, a été rédigé par feu Zedner esq. (London, 1867, gr. in-900 p.)

Ces deux derniers, en effet, constituaient les seuls travaux de secours, pour les imprimés hébreux, qui aient paru dans notre siècle, abstraction faite de la *Bibliotheca judaica* de Fürst (Leipzig, 1849-63, 3 vol. in-8), qui est souvent défectueuse ou fautive. Aussi M. Roest ne la cite pas dans les notes au même titre que les deux précédentes.

En conséquence, M. Georges Rosenthal, banquier à Amsterdam, digne héritier de feu L. Rosenthal, ne s'est pas contenté de faire venir de Hanovre dans la capitale de la Hollande les trésors littéraires de son vénéré père. Il en a fait dresser un relevé très-détaillé, très-instructif, plein de notes savantes et dont la *Préface* offre des notions très-justes sur la méthode du classement de ces livres.

Le catalogue de la bibliothèque dont il s'agit ici, quoique appartenant à un simple particulier, nous apprend autant que mainte collection publique, vu sa richesse en œuvres complètes d'un même auteur. Elle comprend environ 4,000 numéros, sans compter un certain nombre de doubles. En outre, il y a des manuscrits, peu nombreux, il est vrai (32), mais tous curieux. Quelques-uns d'entre eux sont

historiques et se rapportent aux croisades, comme les numéros I à V du § 18. D'autres renferment des légendes et des contes en judéo-allemand. Mais ce sont surtout les imprimés qui méritent d'être examinés dans l'ensemble. Si l'on prend la peine de les parcourir, on aura la satisfaction d'y rencontrer bien des éléments inconnus pour l'histoire des communautés, celles d'Altona, de Hambourg, de La Haye, de Londres, de Francfort, etc.

Il ne faut pas non plus croire que l'histoire juive y soit seule représentée. On y trouve encore maintes pièces fort rares, intéressant l'Histoire universelle, telles que : *Ode à Napoléon Ier* en trois langues, en hébreu, en français et en allemand (Francfort-sur-Mein, 1807, in-4), sous la rubrique : *Anonyma ; — Les Français en Russie en* 1812, opuscule hébreu (n° 1740), et d'autres écrits de ce genre (p. 417), des travaux sur les sciences, la médecine, les mathématiques, etc. Du reste, le possesseur lui-même avait décrit une grande partie de sa bibliothèque. Ses notes constituent l'appendice de plus de 500 p., intitulé *Yodéa Séfer* (relevé bibliographique). Cet ouvrage posthume renferme la description de 2530 nos rangés, non d'après l'ordre alphabétique des auteurs, mais d'après celui des titres, selon l'usage constant des écrivains orientaux en général.

Cependant, le corps de l'ouvrage est rangé par ordre d'auteurs, suivi d'un index par titres. C'est ainsi que l'a conçu le nouveau rédacteur du *Catalogue*, M. Roest, déjà au courant de ces sortes de travaux par ses publications analogues et antérieures. On peut seulement lui adresser le reproche d'avoir trop multiplié les renvois, ce qui peut causer des pertes de temps inutiles. Mais, en principe, les renvois étaient indispensables, si l'on veut réunir les avantages des deux sortes de dispositions. Nous devons donc savoir gré au fils d'avoir réalisé les pieux sentiments de son père, en portant à la connaissance des gens compétents cette longue énumération des titres d'œuvres, réunies avec une prédilection marquée et en parfaite connaissance des matériaux. M. Rosenthel a, du même coup, immortalisé le nom de son père, et servi la science. Mse Schwab.

Bibliographie moliéresque, par Paul Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. Seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris, Aug. Fontaine, 1875. In-8 de xv-412 p. — Prix : 25 fr.

La première édition de la *Bibliographie moliéresque* (1872) n'était et ne pouvait être qu'un insuffisant essai. L'ouvrage fut commencé et achevé pendant le siége de Paris, et l'auteur n'eut pas même, pour le rédiger, le secours des livres de la Bibliothèque de l'Arsenal, qui, par les soins de ce zélé *conservateur*, avait été « déposée et mise en sûreté

dans les caves de l'ancien hôtel du grand maître de l'artillerie de France. » Ce n'étaient pas seulement des livres indispensables qui lui manquaient : c'était aussi le calme d'esprit si nécessaire au travailleur. Comment recueillir les souvenirs d'innombrables lectures en ces heures douloureuses où, le cœur brisé, on assistait à l'agonie de Paris ? Comment interroger avec patience les notes, les documents autrefois réunis, quand, à tout moment, les bombes allemandes venaient décrire leurs sinistres paraboles devant les fenêtres de l'Arsenal ? Ce dont il faut s'étonner c'est que, dans de pareilles circonstances, l'ouvrage de M. Lacroix n'ait pas été plus imparfait. Sa seconde édition, comme il le déclare en tête de la *Préface* (p. XI), est, à vrai dire, un ouvrage absolument nouveau. Toutes les lacunes ont été comblées, toutes les fautes ont disparu. C'est surtout en ce qui regarde les éditions originales des comédies de Molière, que l'amélioration est remarquable. Plusieurs de ces éditions n'avaient jamais encore été décrites. Tous les autres chapitres de la *Bibliographie molièresque* ont été enrichis de précieuses additions, si bien que, soit qu'il s'agisse des œuvres mêmes de notre grand comique, soit qu'il s'agisse des travaux dont il a été l'objet jusqu'en 1873, les renseignements fournis par M. Lacroix sont aussi complets que possible. Ce n'est pas seulement toutes les éditions et toutes les notices françaises qui sont mentionnées et appréciées dans le beau volume du savant bibliographe, mais aussi toutes les traductions en langues étrangères (p. 197-207). Rarement jusqu'à ce jour un auteur avait été l'objet d'un travail bibliographique aussi important, aussi minutieusement exact, aussi bien fait à tous égards, et, en adressant ici mes plus vives félicitations au bibliophile si justement célèbre qui a rendu irréprochable un recueil, où mille difficultés étaient à vaincre, je tiens à les adresser aussi à ses collaborateurs, dont il a parlé avec tant de reconnaissance (p. XII-XI), et parmi lesquels il signale un érudit cher à tous les lecteurs du *Polybiblion*, M. Gustave Pawlowski ; je tiens à les adresser enfin à son éditeur, qui l'a si heureusement secondé, et qui nous promet pour bientôt deux autres bons et beaux livres, luxueusement imprimés comme celui-ci, sur papier de Hollande, la *Bibliographie cornélienne* et la *Bibliographie racinienne* par M. Emile Picot. T. DE L.

Bibliografia feminile italiana del decimo nono secolo, per OSCAR GRECO. Venise, Presso i principali librai d'Italia, 1875. In-8 de XXV-533 p. — Prix : 10 fr.

Ce livre offre d'intéressants documents pour l'histoire de la littérature contemporaine de l'Italie. L'auteur y a patiemment réuni l'indication de toutes les œuvres écrites par des Italiennes de ce siècle, et a souvent mêlé à ce long travail bibliographique des notices sur les

auteurs de ces œuvres si diverses. Le volume commence par une étude sur les conditions morales de la femme dans le passé et l'avenir. Dans cette introduction pleine de curieuses recherches, M. Oscar Greco dit en très-bons termes, quel immense changement le christianisme apporte dans la situation toute secondaire que l'ancien monde avait fait à la femme. Nous croyons, toutefois, par certaines phrases, que sur d'autres points touchant à la religion, l'auteur peut avoir des idées fort différentes des nôtres. S'il en est ainsi, ce qu'il dit sur une réhabilitation, que de nos jours on a voulu contester, n'a que plus de poids.

BULLETIN

L'Ecole : La première année de géographie, cartes, textes, devoirs, etc., par P. Foncin. Paris, A. Colin et Cᵉ, 1875. In-4 de 40 p. — Prix : 1 fr. 50.

Voici enfin un livre élémentaire *complet* et pratique : nous nous demandons, après l'avoir parcouru, ce qui pourrait y manquer. En 40 pages, il offre 23 cartes chromotypographiques d'une lecture très-facile ; 24 gravures sur bois, 20 pages de textes à réciter, placées en regard des cartes, 1,500 questions formant cent trente devoirs oraux et écrits, placés également en regard des cartes ; un lexique des termes géographiques ; enfin, tout ce qui est indispensable, tant au maître qu'à l'élève, pour faire une étude sérieuse et utile de la géographie élémentaire. Cet ouvrage nous paraît destiné à un grand succès dès qu'il sera connu, et nous le recommandons avec confiance aux institutions de jeunes enfants aussi bien qu'aux mères de famille. En y joignant un globe et quelques cartes muettes, l'enseignement (méthode et instrument) ne laissera rien à désirer, et nous serions bien étonnés qu'un guide aussi clair, aussi rationnel, ne produise pas les plus heureux fruits.

F. R.

Ce que veut M. de Bismarck, *ou les Eglises nationales*, par J.-B. Feyens. Bruxelles, Closson et Cᵉ, 1874. In-18 de 40 p. — Prix : 75 c.

Ce titre seul indique toute l'actualité du travail de M. Feyens. L'auteur aurait pu, assurément, donner à ses aperçus des développements plus considérables, et traiter plus à fond la question historique des origines et des conséquences, non-seulement religieuses et politiques, mais sociales et morales, des diverses églises nationales qu'il passe successivement en revue : églises russe, grecque, anglicane, etc.... ; mais les idées générales sont restées son seul but ; il a su esquisser les grandes lignes sans dessêcher son sujet et le trop restreindre, et suffisamment pour provoquer les sages réflexions de toute intelligence patriotique et catholique. Tout l'ouvrage ne tend qu'à montrer, dans la persécution que le chancelier prussien fait aujourd'hui peser sur l'Eglise de Jésus-Christ, une nouvelle et éclatante confirmation de cette vérité, déjà si souvent historiquement démontrée, que « créer une Eglise nationale » est, à tous les points de vue, « une utopie et que celui-là « travaille à sa propre ruine » qui, au lieu d'assurer à tous la liberté de conscience « dans un but d'union d'où seule naîtrait la force, » dépose sous les murs de son édifice un « baril de poudre que le feu du ciel fera éclater » tôt ou tard.

F. R.

Journal d'un diplomate en Allemagne et en Grèce, *notes intimes pouvant servir à l'histoire du second empire, Dresde-Athènes*. 1867-68. par HENRY D'IDEVILLE. Paris Hachette, 1875. In-18 j. de VIII-371 p. — Prix : 3 fr. 50.

Cet ouvrage, comme le titre l'indique, se compose de notes intimes et d'observations politiques dont la plupart pourront servir à caractériser une des époques les plus importantes de ce siècle. Je ne parle pas de ce qui est dit sur la Grèce. Quel intérêt, en effet, peut offrir un peuple sans vie réelle, sans grandeur morale, sans vertus civiles, chez lequel on ne sait ce qui est le plus mort, des ruines du passé ou de l'édifice artificiel du présent? On n'y trouve, comme au temps de Byron, que des hommes du Bas-Empire galvanisés par l'ombre des souvenirs antiques.

Les notes sur l'Allemagne éveillent de tout autres impressions. L'auteur est de ceux qui comprirent, au moment de Sadowa, que la défaite de l'Autriche était un désastre pour la France. Appelé, l'année suivante, à occuper un poste diplomatique à la légation française de Dresde, il put apprécier ce que préparait à la France la politique révolutionnaire de Napoléon III. Désormais le parti de la grande patrie allemande subissait exclusivement l'idée de l'hégémonie prussienne : sans doute il existait des résistances, l'autonomie des petits Etats conservait des partisans; il y avait en Saxe et ailleurs, des vaincus de 1866 qui sentaient « combien il est cruel de servir le vainqueur. » Mais que pouvaient, contre le courant général et surtout contre l'influence puissante et les moyens secrets du ministre prussien, les sentiments affaiblis du patriotisme local !

On ne lira donc pas sans émotion ces pages, écrites au jour le jour, sous le coup des menaces d'un avenir terrible, non-seulement pour la nationalité française, mais pour la civilisation chrétienne dans l'Europe entière.

J. A. DE BERNON.

Notre histoire en cent pages, *avec une carte et des vignettes*, par M. GUSTAVE HUBAULT. Paris, Delagrave, 1875. In-18 de 108 p. — Prix : 90 c.

Nous sommes bien en retard avec cet excellent petit livre que nous aurions dû recommander dès son apparition à l'attention de nos lecteurs et dont la place se trouve dans toutes les distributions de prix. C'est un résumé complet de notre histoire présenté de façon à captiver l'esprit des enfants. M. Hubault a eu l'heureuse pensée de lui donner l'attrait des gravures. Mais son véritable mérite est dans la manière de présenter les faits, de mettre en saillie les grands événements et les grands personnages, de relier par des transitions tous ces récits et tous ces tableaux pleins de vie pour donner une idée complète de notre histoire sans rien avoir de l'aridité rebutante des abrégés ordinaires.

R. DE ST-M.

La Révolution de 1848 et ses détracteurs, par J. STUART MILL. Traduction et préface de M. SADI CARNOT, membre de l'Assemblée nationale. Paris, J. Baillière, 1875. In-12 de XXX-129 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce petit volume est tout simplement la reproduction d'un article publié en 1849 dans la *Revue de Westminster*. Dans ce travail tout de circonstance, John Stuart Mill réfutait un pamphlet écrit à l'époque même par le vieux lord chancelier Henry Brougham, lequel, retiré en France, s'était permis, contre la révolution du 24 février et les hommes qui la représentaient, les plus vives attaques. Le démocrate anglais répondait à l'ancien chef des

Whigs avec une ardeur et une personnalité, que M. Sadi Carnot lui-même trouve quelque peu excessive. Peut-être, au fond, avait-il raison sur plusieurs points. Mais ce débat, — dont on ne nous présente du reste qu'un des côtés, — n'a plus maintenant qu'un bien médiocre intérêt. L'histoire n'y peut même puiser aucune information nouvelle, et la mémoire de M. Stuart Mill se serait bien passée de cette tardive traduction. Elle est d'ailleurs faite avec soin et fort élégamment éditée ; mais nous ne la croyons pas capable d'attirer bien puissamment l'attention. G. B. DE P.

Fontenoy, l'incendie et la restauration, par l'abbé BRIEL, curé de Gondreville et de Fontenoy. Nancy, imp. Crépin-Leblond, 1874. In-8 de 68 p. — Prix : 1 fr.

C'est de province que nous vient ce saisissant récit d'un douloureux épisode de la guerre. Il nous est donné par la plume d'un prêtre, lequel rapporte en toute simplicité des faits qui n'ont pas besoin d'être chargés de couleurs sombres. Le 22 janvier 1871, tandis que le village de Fontenoy était occupé par les Prussiens, de hardis chasseurs des Vosges réussirent à pénétrer dans la gare dont ils se rendirent maîtres, et à faire sauter le pont. Dans l'impossibilité de se venger de cet exploit sur ses auteurs, les Allemands s'en prirent aux habitants qui eurent à subir leur brutalité, les uns conduits en prisons, tandis que les maisons et l'église étaient au pillage, puis le village réduit en cendres par ordre supérieur. Ces scènes de désolation font ressortir le tableau de la restauration que se plaît à faire le vénérable curé de Fontenoy. Les témoignages de sympathie venus de tous côtés de la France et de l'étranger, les secours envoyés à ces malheureux Lorrains, les dévouements mis à leur service sont un soulagement pour le cœur. On ne peut lire ces pages sans se sentir ému et porté à venir en aide à de si patriotiques infortunes. R. DE ST-M.

Les Stances érotiques, morales et religieuses, de Bhartrihari, traduites du sanscrit, par PAUL REGNAUD, membre de la Société asiatique. Paris, Leroux, 1875. In-24 de XVI-114 p. — Prix : 2 fr. 50.

Depuis que la grammaire comparée a fait chez nous tant de progrès, on étudie principalement le sanscrit au point de vue linguistique. Mais il y a dans cette langue autre chose que des voyelles et des consonnes ; il y a une littérature qui, pour n'avoir pas la puissance et surtout l'harmonie de nos littératures classiques, n'en mérite pas moins l'attention des lettrés. Les stances de Bhartrihari, qu'un indianiste de notre jeune école, M. P. Regnaud, vient de traduire, sont également intéressantes au point de vue de la philosophie. On sait, du reste, fort peu de chose sur leur auteur : dans une étude sur l'œuvre de ce poëte, publiée il y a quatre ans, M. Regnaud le faisait vivre entre le deuxième et cinquième siècle de notre ère : il le met aujourd'hui entre le huitième et le dixième. Les stances de Bhartrihari sont des sentences ou maximes relatives à l'amour, à la morale et au renoncement, et données en trois *centuries* ou séries d'après cette distinction. Ses stances amoureuses rappellent la philosophie d'Horace : purement morales, expriment le plus souvent, sous la forme originale de leur pays, des vérités bien générales : celle-ci, par exemple, qui n'a pas été plus vraie qu'aujourd'hui et dans notre pays : « On s'entend facilement avec un ignorant, on s'entend plus facilement encore avec un savant ; mais Brahinâ lui-même ne tomberait pas d'accord avec l'homme dont un brin de savoir a gonflé le sot orgueil. » H. G.

VARIÉTÉS

LA CHANSON ET LE MYSTÈRE DE ROLAND.

Serions-nous à l'aurore d'une seconde Renaissance, et la postérité devrait-elle parler de nous comme nous parlons aujourd'hui de ces grands esprits qui ramenèrent, dans les premières années du seizième siècle, en France, le goût, la passion des œuvres de l'antiquité ? Il est au moins certain que nous commençons à poursuivre avec ardeur tout ce qui nous rapproche des souvenirs de notre histoire et de notre primitive poésie. A force de médire de nos annales et de nos écrivains, nous avons provoqué une réaction salutaire : Chaque jour voit renaître un poëme, un roman, une chronique du douzième siècle ou du treizième. Ces œuvres, si longtemps obscurcies par les splendeurs de la littérature gréco-romaine, quittent maintenant à l'envi leur retraite six fois séculaire, et ne craignent plus de demander qu'une place leur soit réservée dans l'enseignement public. Elles ont déjà forcé les portes de l'*Ecole des hautes études*, espèce de société coopérative de l'Université. D'ailleurs, hâtonsn-ous de le dire, ce retour vers les anciennes productions de la muse nationale ne menace pas d'affaiblir le prestige et l'éclat de la tradition antique. Homère et Sophocle, Théocrite et Virgile, Hérodote et Tacite n'ont rien à craindre de voisins tels que Theroulde et Jean de Flagy, Adam de la Halle et Jean de Meung, Villehardouin, Joinville et Froissart. Personne, assurément, n'entend substituer aux dieux immortels d'Athènes et de Rome, les demi-dieux qui visitèrent notre pays aux temps de Philippe-Auguste, de saint Louis et de Charles V. Mais il peut sembler juste d'accorder dans le grand fonds littéraire, un droit de bourgeoisie à tous ces gentils esprits auxquels l'Europe a longtemps demandé tout ce qu'elle n'empruntait pas à l'antiquité.Montesquieu a dit de la boussole, qu'elle avait ouvert le monde : Nos trouvères français ont, avec leurs chansons de geste et leurs romans de la Table-Ronde, dénoué la langue des écrivains barbares et levé pour eux les barrières de la poésie. Nous l'avions trop longtemps oublié, trop longtemps nous avions foulé aux pieds nos titres de noblesse littéraire. Villon, suivant celui qu'on nomme le législateur du Parnasse, Villon avait été le premier qui, vers la fin du quinzième siècle, « débrouilla l'art confus de nos vieux romanciers. » Assurément Villon ne méritait pas un si grand honneur, mais on ne saurait dire combien cet arrêt de Despréaux fut nuisible à l'étude et à la juste appréciation de nos origines littéraires.

Rappelons maintenant le nom des maîtres de la nouvelle école. Raynouard, un des premiers, dirigea notre attention sur les chansons des troubadours : il démontra que la langue provençale, loin d'être un patois informe, avait ses règles parfaitement justes; il en écrivit la syntaxe, bientôt reconnue pour être applicable aux vers et à la prose des innombrables trouvères de la langue d'oui. Roquefort, sans trop profiter des beaux travaux de Raynouard, et tout en laissant aux Allemands le soin de les poursuivre, publia le *Glossaire de la langue romane*, et la première édition des Lais et Fables de Marie de France. Méon, de son côté, donna une réimpression des anciens fabliaux et du Roman de la Rose : on lui dut encore le roman de *Renart*. L'excellent imprimeur Crapelet entreprenait dans le même temps une *Collection des anciens monuments de l'histoire et de la langue française*. Mais ces généreuses tentatives n'avaient pas eu le pouvoir de vaincre l'indifférence publique ; Crapelet, de guerre lasse, s'était arrêté, après avoir reconnu le faible intérêt qu'on avait accordé aux beaux romans du *Châtelain de Coucy* et de

Parthenopeus de Blois. Enfin, vers 1830, on reconnut dans la Bibliothèque alors royale, un texte de la chanson de Roncevaus, désignée avec moins d'exactitude sous le nom de *chanson de Roland* [1]. Cette découverte permit de définir ce qu'il fallait entendre par ce mot : *chanson de geste.* C'est un poëme formé de couplets plus ou moins longs, distingués l'un de l'autre par le changement de l'assonance finale, fait pour être déclamé et même chanté dans les grandes assemblées et sur les places publiques. La *Cantilena Rolandi,* si souvent alléguée et si vainement cherchée par les du Cange, les Tressan, les Paulmy, les Sainte-Palaie, était donc retrouvée. On en fit l'analyse ; on en cita quelques beaux couplets : on conquit enfin l'attention publique, en commençant une collection de *Chansons de geste,* qu'on n'osait encore désigner que sous le nom de *Romans des Douze pairs de France.* La tentative, cette fois, fut moins stérile que les précédentes. La *Berte aus grands piés* fut pourtant l'objet d'une préférence marquée sur le *Garin le loherain,* le *Raoul de Cambrai,* l'*Ogier le Danois* qui ouvrait la série, le *Guiteclin* de Saxe, qui, cependant étaient d'une toute autre valeur. La *Chanson d'Antioche,* autrefois non moins célèbre que celle de Roncevaus, eut le tort de paraître le jour même de la Révolution de 1848, et n'est pas encore relevée des inconvénients de ce fâcheux synchronisme. Mais dès 1836, M. Francisque Michel, auquel on devait déjà tant de précieuses découvertes, en faisait une nouvelle dans la Bibliothèque d'Oxford ; et celle-ci devait avoir un retentissement suprême. C'était un texte de cette même chanson de Roland, plus ancien et apparemment plus conforme à la composition primitive que celui de notre Bibliothèque royale. M. Michel en donnait une belle et bonne édition qui, bientôt répandue en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, obligeait enfin la critique littéraire de notre pays à en tenir compte. François Génin, écrivain spirituel, suivit le mouvement qu'il voyait se manifester, il étudia sérieusement le nouveau texte, en fit une traduction presque littérale, et accompagna le poëme d'une étude littéraire, qui devint l'occasion d'une polémique assez bruyante. De tout cela résulta un accord général à proclamer que la France avait eu, comme la Grèce, ses temps épiques, sa poésie épique et ses rapsodes ; qu'elle avait grand sujet d'en être fière et que le chef-d'œuvre de cette épopée, pour ainsi dire retrouvée, était la chanson de Roland. De nouvelles éditions, revues sur le manuscrit d'Oxford et comparées aux autres textes moins anciens, parurent en Allemagne, en Angleterre, ailleurs encore ; et avec elles des traductions, des imitations, des commentaires. Puis on étudia les autres poëmes du même genre. Que dirai-je enfin ? Chaque jour acquit de nouveaux adeptes à la grande poésie du moyen âge, et M. Léon Gautier conquit une des premières places dans les rangs de la critique sérieuse, en écrivant son grand livre des *Epopées françaises, étude sur les origines de la littérature nationale* (1865-1868). A cette œuvre capitale, M. L. Gautier joignit une édition magnifique de la chanson de Roland, texte et nouvelle traduction rapidement enlevés. Le poétique et savant professeur ne craignait pas d'y rapprocher l'œuvre attribuée à Theroulde, de tout ce que l'antiquité nous avait légué de plus sublime et de plus admirable. Enthousiasme peut-être excessif

Pictoribus atque poetis
Quidlibet audendi semper fuit aequa potestas :
Scimus : et hanc veniam petimus damusque vicissim.

1. Il fallait dire : Une des chansons faites en l'honneur de Roland. Les gestes de *Pampelune,* l'*Entrée en Espagne, Agolant* et *Aspremont* sont comme celle de *Roncevaus,* autant de chansons de Roland.

La chanson de Roland, ainsi de toutes parts étudiée, vantée, n'était donc plus enfermée dans le cercle des érudits. Pendant que Gaston Paris en faisait encore mieux saisir le caractère dans une *Histoire poétique de Charlemagne*, M. Mermet y trouvait le sujet d'une grande partition musicale, et la faisait représenter à l'Opéra : elle y obtenait un véritable succès, mais que devait encore surpasser celui du beau drame de M. de Bornier. On peut appliquer, à la *Fille de Roland*, ce que Despréaux avait dit des chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine. « Tout Paris pour Bertha eut les yeux de Gérald, » et jamais la Champmeslé dans les rôles d'Andromaque, Iphigénie, Monime n'a fait couler plus de larmes que Sarah Bernhardt dans celui de la fille de Roland. Courage donc, monsieur de Bornier, vous nous avez rendu la tragédie nationale, et vous avez continué sans trop de désavantage le *Cid* et les *Templiers*. Puissiez-vous de nouveau puiser dans la mine féconde de nos trésors épiques ! Guillaume d'Orange, Vivien d'Aleschans, Ogier de Danemark et Raoul de Cambrai, vous tendent leurs bras suppliants, et demandent à votre beau talent de leur ouvrir aussi le grand jour de la scène française.

En attendant voici, non précisément un drame, mais un *mystère*, dont le sujet est encore Roland[1]. Disons tout de suite qu'on ferait mieux d'écrire ici *mistere* au lieu de *mystère*. Car les « jeux par personnages » ne sont pas autant « d'œuvres renfermant un pieux mystère, » comme l'admet M. Littré. C'est, dit-il encore, une pièce de théâtre « où l'on représentait quelqu'un des mystères de la Religion. » Ces pièces de théâtre n'avaient rien de commun avec les mystères de la Religion ; sans doute, on empruntait souvent leur sujet aux récits de l'ancien ou du nouveau Testament, et aux légendes des saints, parce que là se trouvaient les faits le plus fortement imprimés dans la mémoire des auditeurs : il en avait été de même chez les Grecs. Mais, souvent aussi, nos trouvères allaient puiser dans les histoires profanes et romanesques, comme pour les mistères de Troie, de Thèbes, de Berte aux grands pieds, d'Amis et Amile, etc. *Mistère* ne répond donc pas ici au grec Μυστέριον, mais au latin *ministerium*, mise en œuvre. Ainsi le même mot latin aura reçu trois formes et trois acceptions différentes : *métier*, *mistère* et *ministère*.

Le nouveau poëme de M. d'Avril a bien la forme et le caractère de ces anciens *mistères*. C'est en moins de quatorze cents vers la mise en œuvre de toute la chanson de Roland, divisée en sept tableaux ou changements de scène : 1° Conseil tenu chez le roi Marsile à Sarragosse ; discours de Blancandin, messager de Marsile auprès de Charlemagne. 2° Arrivée de celui-ci au camp des Francs ; ses propositions approuvées par les barons. Offre de chacun des douze pairs de se rendre à Sarragosse pour recevoir les gages de paix. Mission dangereuse; on savait comment les Sarrasins avaient coutume de traiter les envoyés chrétiens. Charlemagne ne veut pas laisser partir ses plus braves barons ; il aime mieux, sur l'avis de Roland, charger du message le prudent Ganelon et le chœur approuve ce choix

Il pourra très-bien faire ;
Vous n'enverrez aucun qui soit plus sage.

Ganelon investi du « bâton et du gant » part, la rage dans le cœur, bien résolu à se venger et de Roland et des douze pairs de France. 3° Arrivée à Sarragosse ; ses discours tendent à persuader aux Sarrasins que le grand obstacle à la paix est Roland, seul écouté par Charlemagne. Quand l'armée

1. *Le mystère de Roland, composé d'après la chanson de geste*, par ADOLPHE D'AVRIL. Nîmes, au bureau de la *Revue de l'Enseignement chrétien* ; et Paris, Lethielleux, 1875. In-8 de 62 p.

chrétienne retournera en France, Roland restera des derniers à l'arrière-garde : si toutes les forces des païens fondent sur cette arrière-garde, elle sera facilement accablée. Ni Roland ni les douze pairs de France ne pourront échapper. Les Sarrasins remercient Ganelon qui s'éloigne après avoir baisé Marsile sur la bouche. 4° Retour de Ganelon au camp des Français. Il a, dit-il, conclu la paix, rien ne s'oppose au retour vers la douce France. Mais qui restera à l'arrière-garde ? Ganelon désigne Roland et les douze pairs. Tout en devinant les perfides motifs de son « parâtre, » Roland accepte de grand cœur. 5° Nous voici dans les défilés de Roncevaux. Le gros de l'armée est déjà de l'autre côté des Pyrénées ; l'armée innombrable des Sarrasins, répandue dans les gorges des montagnes, paraît tout à coup sur tous les sommets, d'où ils criblent de traits l'arrière-garde. Roland refuse de sonner du cor ; le combat ou plutôt le carnage commence. Des douze pairs, il ne reste plus que l'archevêque Turpin et Roland. Un des barons, Saint-Gille, obtient par miracle d'échapper à la mort et de retourner vers Charlemagne. 6° Dès qu'il a rejoint les Francs, Gille annonce la trahison de Ganelon. Roland a peut-être rendu le dernier soupir ; mais il est temps encore de le venger. L'empereur fait aussitôt charger Ganelon de chaînes et repasse les monts. 7° Aix-la-Chapelle, le chœur rappelle les derniers exploits de Roland, ses dernières paroles. Retour de l'armée chrétienne en Espagne et complète déconfiture des Sarrasins. L'empereur recueille et ramène en France le corps de son neveu et ceux des autres pairs de France. Bramimonde, la reine d'Espagne, est baptisée ; la belle Aude expire en apprenant la mort de Roland ; Ganelon est écartelé. Enfin Charlemagne est averti par un ange de se préparer à se rendre en Syrie pour y conquérir le tombeau du Christ.

Pour enfermer en si peu d'espace une action aussi compliquée, M. d'Avril a très-heureusement eu recours au chœur du drame antique, qui vient à propos donner une expression rapide aux sentiments que les auditeurs devaient partager. D'un autre côté, ce chœur remplit les intervalles qu'il était nécessaire de ménager pour expliquer les changements de scène. Le spectateur accepte facilement ainsi tous ces mouvements de terrain ; rien ne lui échappe de ce qu'il avait droit d'attendre. Une autre invention qui n'est pas moins heureuse, c'est le rôle de messager donné à Saint-Gille. Suivant la tradition consacrée, Saint-Gille, après avoir vaillamment combattu, avait fait vœu de devenir ermite, si Dieu lui permettait de rejoindre Charlemagne et de lui apprendre la mort de Roland. Il avait donc échappé au commun désastre et, suivant la chanson, aurait écrit la relation :

> Ce dit la geste, et cil qui el camp fu,
> Li ber Saint-Giles par qui Dieu fist vertus, (miracles)
> Et fist la charte el muster à Louns.

Dans la geste de Hue Capet, Saint-Gille est également cité comme ayant par miracle survécu aux douze pairs :

> Il fu en Roncheval, où Rolans fu perdus,
> Et la, fist-il le vœu, quant bien eut combattu,
> Que se Dieus li voloit faire une tel vertu
> Qu'il péust eschaper des paiens malotrus,
> Il devenroit tantost ermites ou renclus.

Tel est l'intermédiaire, le messager, que M. d'Avril a choisi pour aller avertir l'empereur de rentrer en Espagne et de venger la mort de Roland.

C'est une œuvre très-intéressante et très-estimable que *ce Mistère de Roland.* Mais je ne puis m'empêcher de regretter que l'auteur ait ici fait choix du vers blanc, et n'ait pas tenté de mieux suppléer à l'effet produit

par les assonances du poëme original. A proprement parler, ce qu'on appelle vers blanc n'est plus un vers : c'est de la prose française mesurée; et quand cette prose n'est pas soutenue par la rime ou l'assonance, il en résulte une pénible monotonie. Qu'on ait recours au vers blanc pour rendre plus exactement la traduction de quelques vers cités, je le comprends ; mais l'employer pour tout un poëme, c'est risquer d'y produire l'effet d'une partition musicale dont chaque phrase se terminerait par une fausse note. Je sais bien que grande était la difficulté : le dialogue dramatique ne se prête pas au système des assonances : nos vers de dix ou douze pieds, à rimes alternativement masculines ou féminines, auraient ôté au mistère de Roland son cachet original. Ne pourrait-on plutôt recourir au vers rimé de huit syllabes, le seul qui fût autrefois usité dans les œuvres dramatiques, mistère, farce, pastourelle ou moralité? Je crois savoir que M. d'Avril, aussi peu satisfait que nous de l'effet du vers blanc, se propose de lui substituer l'assonance de la chanson originale : j'aimerais mieux encore l'essai de l'octosyllabe. Cependant on peut déjà juger de l'avantage qu'aurait l'assonance sur le vers blanc par une courte tirade où M. d'Avril l'avait employée. C'est à la fin du cinquième tableau, quand un messager vient annoncer à Charlemagne que d'épouvantables orages éclatent de tous côtés :

Il est en France une tourmente étrange,
Et de tempêtes, de tonnerre et de vent.
Il pleut, il gêle, et demesurément,
La foudre tombe et menu et souvent,
De Saint-Michel, de Paris à Rouen,
De Besançon jusqu'au port de Wissant,
N'i a maison dont les murs ne crevant,
Il ne fait clair que si le ciel se fent,
Nul ne le voit qui n'en reste tremblant,
La plupart disent que c'est le dénouement,
Que c'est la fin de cet âge présent.

LE CHŒUR :

Ils ne le savent ; ils se trompent souvent
C'est le grand deuil pour la mort de Rolant.

Ici, M. d'Avril, profitant des moyens que lui offrait la forme dramatique, a le plus heureusement du monde confié au chœur, le soin de dire ces deux derniers vers. Mais s'il avait osé garder quelques expressions vieillies dont le sens n'était incertain pour aucun de ses lecteurs, il aurait encore serré de plus près l'original que voici :

En France en ad mult merveilleux turment.
Orés i ad de tuneire e de vent ;
Pluies, gresils demesureément,
Chiedent fuldres e menus e suvent,
E terremote en i a voirement.
De Saint Michel, de Paris jusqu'à Sens,
De Besençun tresc' au port de Guitsant,
Non a recet dont li mur ne cravent,
Contre midi tenebres i a grant,
N'i ad clartet se li cels n'en i fent.
Hume nel voit qui mult ne s'espavent.
Dient plusors : ço est definement,
La fin del siecle qui nus est en present.
Il nel savent ne dient veirement,
Co est li grans dolors pur la mort de Rollant.

Quel effet grandiose dans cet alexandrin final ! Génin s'était donc bien mépris quand il a voulu le corriger. « Vers faux, » dit-il, et l'on doit lire :

Co est li grant doel por la mort de Rollant.

C'était bien avec intention que le vieux rhapsode avait pour ce dernier vers changé la mesure ordinaire. Mais il est temps de nous arrêter : quand M. d'Avril aura substitué au vers blanc, soit les finales assonantes, soit la mesure octosyllabique, je ne doute pas qu'on n'essaye de représenter son *mistère*, dans mainte réunion particulière. De là, au bon accueil que réserverait la grande scène française aux tentatives du même genre, l'intervalle serait facilement comblé. PAULIN PARIS.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Monseigneur Claude-Henri PLANTIER, évêque de Nîmes, a été subitement enlevé à l'Eglise dont il était un des plus illustres prélats et des plus vaillants champions, le 25 mai dernier. Il est mort sur la brèche dans l'accomplissement de ses fonctions épiscopales, et après avoir écrit une lettre pastorale sur le Sacré-Cœur. Il était né le 2 mai 1813, à Ceyzerieux (Ain), d'un humble jardinier. Initié aux premiers éléments des sciences par les Frères des Ecoles chrétiennes, il commença ses études chez le curé de sa paroisse et les finit au petit séminaire de l'Argentière (diocèse de Lyon) où il eut de grands succès. Il lui est arrivé d'écrire sa copie de vers latins pendant que son professeur dictait la matière de la composition. Il fit ses études théologiques à la maison des Chartreux, à Lyon, sous la direction de M. l'abbé Mioland qui est mort archevêque de Toulouse. Il essaya en vain du régime de la grande Chartreuse en 1834. Il dut revenir à Lyon où il fut nommé sous-diacre et chargé du cours d'Ecriture sainte au grand Séminaire. En 1837, il fut ordonné prêtre, et en 1838, nommé professeur d'hébreu à la Faculté de théologie. Mgr Mioland, alors évêque d'Amiens, l'appela, en 1844, pour prêcher une retraite pastorale ; son succès le fit demander à Belley, à Paris, et, en 1847, il fut chargé de remplacer dans la chaire de Notre-Dame le R. P. de Ravignan, retenu par la maladie. Le cardinal de Bonald l'appela dans son conseil, et, en 1855, le nomma vicaire général. C'est la même année qu'il fut préconisé évêque de Nîmes, après la mort de Mgr Cart. Voici la liste de ses œuvres principales : *Etudes littéraires sur la poésie biblique* (1842) ; — *Conférences données à Notre-Dame de Paris. Carême* (1847). *Des Erreurs actuelles sur la religion.* — *Avent de* 1847. *L'Eglise comme autorité doctrinale* (1849, in-8) ; — *Avent* (1848). *De l'Eglise comme société divine* (1854, in-8) ; — *Règles de la vie sacerdotale* (1858, 2 vol. in-8) ; — *Discours de circonstance* (1862, in-8) ; — *Instructions, Lettres pastorales et Mandements* (1866 et suiv., in-8) ; — L'abbé Migne a inséré plusieurs de ses œuvres dans ses *Orateurs sacrés* (2ᵃ série, tome XVII). Un certain nombre de ses *Lettres pastorales* ont eu un grand retentissement, particulièrement celles qu'il a publiées pour réfuter M. Renan, sur la Question romaine et pour la défense de l'encyclique et du Saint Siége, envers lequel il a toujours montré le plus inviolable attachement. Nous citerons encore celle qu'il a donné en 1860, *sur les Grandeurs et les abus de l'industrie contemporaine.*

— Un des plus éminents orientalistes de notre siècle, le Dr Heinrich EWALD est mort à Gœttingue le 5 mai. Il était né dans cette ville, d'une famille pauvre, le 16 novembre 1803, et y fit de brillantes études. A vingt ans, il était professeur au gymnase de Wolfenbüttel. C'est en cette même année 1823 qu'il publia son premier ouvrage *die Composition der Genesis kritisch untersucht.* La publication de ce livre, — dont il rétracta depuis les opinions, — le fit entrer comme *privat-docent* à l'Université de Gœttingue,

où il avait d'ailleurs dans Eichhorn un chaud protecteur, et lui valut la main de la fille d'un des professeurs. En 1827, il publia la première édition de sa *Grammaire hébraïque* et devint professeur extraordinaire. Cette grammaire, qui devait devenir plus tard : *Ausführliches Lehrbuch der hébraïschen Sprache des Alten Bundes* (*Manuel complet de la langue hébraïque de l'Ancien Testament*), a pris dans la huitième édition, publiée en 1870, des proportions telles, qu'elle ne renferme pas moins de 959 p. in-8. Ce manuel a inauguré une ère nouvelle dans la philologie sémitique. En 1831, il devint professeur ordinaire à Gœttingue. En 1841, il dut quitter l'Université, pour avoir signé avec six de ses collègues, les deux frères Grimm, Dahlmann, Gervinus et W. E. Albrecht, une protestation contre la révocation de la constitution par le roi de Hanovre, Ernest-Auguste. Il alla à Tubingue, où l'école de Baur régnait alors en maîtresse. Il y commença la publication des *Prophètes* et de l'*Histoire du peuple d'Israël*, mais il ne put s'habituer à vivre dans le Wurtemberg et retourna à Gœttingue en 1848. C'est là qu'il a passé les vingt-sept dernières années de sa vie. En 1866, à l'époque de l'annexion du Hanovre, il refusa de prêter serment au roi de Prusse et fut, quelque temps après, mis d'office à la retraite. Sa fidélité à son vieux roi dépossédé a été l'honneur de la fin de sa vie. Il a été jusqu'à sa mort député au Reichstag, où il a plus d'une fois voté avec les catholiques du centre. Ses opinions rationalistes gâtent cependant ses nombreux écrits. Le trait le plus saillant de son caractère a été une individualité excessive qui a dégénéré en une vanité devenue presque proverbiale en Allemagne. Possédant les connaissances les plus étendues en langues orientales, hébreu, arabe, arménien, éthiopien, phénicien, n'étant pas étranger au perse et au sanscrit, doué d'une extrême pénétration et d'un sentiment littéraire très-développé, ses ouvrages sont remplis de vues profondes et neuves, mais aussi d'affirmations sans preuves et de grossières erreurs. Malheur à qui les relevait : il était accablé d'injures, s'appelât-il Gesenius, Baur ou Delitzsch. Il changeait, du reste, sans difficulté d'opinions dans les éditions successives de ses œuvres, et soutenait ses affirmations nouvelles comme des vérités infaillibles. Ses principaux ouvrages sont, en dehors du *Manuel de la langue hébraïque* déjà cité, *Geschichte des Volkes Israel* (7 vol. in-8, 3e édition 1864-1868), avec un volume de supplément, — *die Alterthümer des Wolkes Israel*; *Die Dichter des alten Bundes*, contenant les psaumes (3e édit., 1866), Job, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des cantiques, les Lamentations ; — *Die Propheten des alten Bundes* (2e édit., 1867, 3 vol. in-8). — Ses ouvrages moins importants sont : *Commentarius in Apocalypsin Johannis* (1828) ; — *Die Sendschreiben des Apostels Paulus* (1857) ; — *Die Johanneischen Schriften* (2 vol. in-8, 1861, 1862); — *Sieben Sendschreiben des neuen Bundes* (1870); — *Die drei ersten Evangelien und die Apostel geschichte* (2e édit., 1871, 1872), etc. — Il publiait actuellement *Die Lehre der Bibel von Gott*, dont trois volumes avaient paru. On a de lui douze volumes de *Jahrbücher der biblischen Wissenschaft* (1859-1865). Il fut un des fondateurs de la *Zeitschrift für die Kunde des Morgenandes*, où il a publié plusieurs articles, ainsi que dans d'autres revues et surtout dans le *Eclehrten Anzeiger* de Gœttingue, où il écrivait depuis 1823.

— M. l'abbé Jean-Benoît-Désiré Cochet, le savant archéologue, est mort à Rouen le 1er juin. Il était né à Sanvic (Seine-Inférieure), le 7 mars 1812. Par une singulière coïncidence, le futur antiquaire fut baptisé par un religieux bénédictin, et les influences qu'il subit dès le premier âge développèrent sa double vocation de prêtre et de savant. Ordonné prêtre en 1836, il exerça le ministère au Havre et à Dieppe, puis devint aumônier du lycée de Rouen jusqu'en 1846 où sa santé altérée par l'étude le força de résigner ses

fonctions. Sa vie serait difficile à raconter ; il faudrait, d'un côté, retracer toutes ses bonnes œuvres, et, d'un autre, rappeler toutes les découvertes qu'il a faites, tous les services qu'il a rendus aux sciences historique et archéologique, tant par ses écrits que par les descriptions qu'il a données des monuments et le zèle qu'il a déployé pour leur conservation. Il peut être considéré comme le créateur de l'archéologie franque et de l'archéologie sépulcrale. Si le diocèse de Rouen pleure un de ses prêtres les plus distingués, la France perd en lui un de ses savants les plus laborieux et les plus éminents.

Nous sommes forcé de nous borner à une sèche énumération de ses titres et de ses publications. Il était inspecteur des monuments historiques de la Seine-Inférieure (1849) ; inspecteur des monuments religieux du diocèse (1861) ; membre de la commission départementale des antiquités (1854), dont il devint vice-président en 1864 ; membre non résidant du comité des travaux historiques ; lauréat de l'Institut (1854) ; correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1864). Il appartenait à un grand nombre de sociétés savantes qui se faisaient un honneur de le compter parmi leurs membres. Il faudrait dépouiller une foule de journaux, recueils et revues pour donner la liste complète des œuvres de M. l'abbé Cochet. La liste que nous donnons, si longue qu'elle soit, sera nécessairement incomplète ; mais elle sera la meilleure preuve de son savoir et de son infatigable activité.

Ouvrages : *Galerie dieppoise*, 1re et 2e édit. (Dieppe, Delevoye, 1846-1851 et 1862, 2 vol. in-8). La première édition, composée de notices qui ont paru successivement de 1846 à 1851, est aujourd'hui fort rare, cinquante exemplaires seulement ayant été formés de tirages à part ; — *Les églises de l'arrondissement de Dieppe*. Ire partie (grandes églises et abbayes) seulement (Dieppe, Ve Marais, 1846-1850, 2 vol. in-8) ; — *Les églises de l'arrondissement d'Yvetot* (Dieppe, Delevoye, 1852, 2 v. in-8) ; — *La Normandie souterraine*, 1re et 2e édition (Dieppe, Delevoye, 1854 et 1855 (2 vol. in-8) ; — *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes* (1857, in-8) ; — *Le tombeau de Childéric Ier, roi des Francs, restitué à l'aide de l'archéologie et des découvertes récentes* (Dieppe, Delevoye, 1859, 1 vol. in-8) ; — *Archéologie céramique et sépulcrale*, ou l'art de classer les sépultures anciennes à l'aide de la céramique (1863, nouv. édit. in-4) ; — *La Seine-Inférieure historique et archéologique*, 1re édit. (Dieppe, Delevoye, 1863, 1 vol. in-4) ; 2e édit. (Rouen, Boissel, 1865, 1 vol. in-4) ; — *Les églises de l'arrondissement du Havre* (Havre, 1864-1866, 2 vol. in-8) ; — *Archéologie chrétienne* (Rouen, 1867, in-8) ; — *Répertoire archéologique* du département de la Seine-Inférieure, rédigé sous les auspices de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen (Paris, imp. nat., 1872, in-4 à 2 col., XVI-330 p.).

Brochures : *Etretat et ses environs* (Le Havre, 1839, gr. in-8 de 60 pages, 3 grav.) ; — *Rapport pour l'établissement d'une Société charitable de Saint-François-Régis au Havre* (Ingouville, 1839, in-8 de 12 p.) ; — *Essai historique et descriptif sur l'abbaye de Graville* (Le Havre, 1840, in-8 de 18 p. lith.) ; — *Histoire communale de Criquetot-l'Esneval* (Ingouville, 1840, in-8 de 16 p.) ; — *Histoire communale de Tilleul* (Ingouville, 1840, in-8 de 20 p.) ; — *Notice sur la vie et les écrits de dom Guillaume Fillastrec* (Rouen, 1841, in-8 de 31 p.) ; — *Fouilles du Château-Gaillard dans l'arrond. du Havre* (Rouen, 1841, in-8 de 7 p. lith.) ; — *Culture de la vigne en Normandie* (Rouen, 1841, in-8 de 18 p.) — *Rapport pour l'établissement d'une Société de Saint-François-Régis à* Dieppe (Dieppe, 1842, in-8 de 12 p.) ; — *L'Etretat souterrain*, 1re série ; fouilles de 1834 et 1842 (Rouen, 1842, in-8 de 27 p. lith.) ; — *Discours de réception à l'Académie de Rouen* (Rouen, 1842, in-8 de 19 p.) ; — *Les Inondations. Pélerinage à Fécamp, Yport, Vaucotte et Etretat* (Rouen, 1843,

in-8 de 30 p.); — *Croisade monumentale en Normandie au douzième siècle* (Dieppe, 1843, in-8 de 16 p.); — *Anciennes industries de la Seine-Inférieure : Les salines* (Dieppe, 1843, in-18 de 15 p.); — *L'Etretat souterrain*, 2e série, fouilles de 1844 (in-8 de 15 p. Plan); — *Caveaux de la chapelle du collége royal de Rouen* (Rouen, 1844, in-8 de 10 p. lith.); — *Notice historique et descriptive sur l'Eglise de Moulineaux* (Rouen, 1845, in-8 de 12 p.); — *Fouilles de Neuville-le-Pollet* (Rouen, 1845, in-8 de 18 p. lith.) ; — *Sépultures anciennes trouvées à Saint-Pierre d'Epinay* (Rouen, 1847, in-8 de 18 p. lith.) ; — *Fouilles de Londinieres en* 1847 (Rouen, 1848, in-8 de 27 p. lith.) ; — *Histoire de l'imprimerie à Dieppe* (Dieppe, 1848, in-8 de 44 p.) ; — *Le manoïr des archevêques de Rouen sur l'Alihermont* (Rouen, 1849, in-8 de 10 p.) ; — *Itinéraire de Paris à la mer par le chemin de fer de Dieppe* (Dieppe, 1849, in-8 de 70 p. lith.) ; — *Notice sur un cimetière romain trouvé en Normandie en* 1849 (Rouen, 1849, in-8 de 46 p. lith.) ; — *Fouilles d'Enermveu en* 1850 (Rouen, 1850, in-8 de 8 p. lith.) ; — *Notice historique et descriptive sur l'église de Veulettes* (Rouen, 1850, in-8 de 8 p. lith.); — *Notes sur cinq monnaies d'or trouvées dans le cimetière mérovingien de Lucy, près Neufchâtel en* 1851 (Rouen, 1851, in-8 de 70 p. 2 grav.; 2e édit, Dieppe, 1854) ; — *Etretat, son passé, son présent, son avenir*, 1re édit. (Dieppe, 1850, in-8 de 87 p. lith.; 4e édit., 1862) ; — *Notice historique et descriptive sur l'église collégiale de Saint-Hidevert de Gournay* (Rouen, 1851, in-8 de 32 p. 32 grav.); — *Rapport sur les fouilles du bois des Loges, arrond. du Havre, faites en août* 1851 (Rouen, 1851, in-8 de 10 p. lith.) ; — *Du sel, des salines et de la mer dans le pays de Caux* (Dieppe, s. d. 1852, in-8 de 8 p.) ; — *Notice historique et descriptive sur l'église d'Oissel* (Elbeuf, 1852, in-8 de 4 p.);— *Notice historique sur l'église de Bures, arrond. de Neufchâtel* (Neufchâtel, 1853, in-8 de 4 p.);— *Epigraphie de la Seine-Inférieure, depuis les temps les plus reculés jusqu'au milieu du quatorzième siècle* (Caen, 1855, in-8 de 56 p. grav.); — *Tombeaux chrétiens de la période anglo-normande trouvés à Bouteilles, près Dieppe, en* 1855 (Rouen, 1856, in-8 de 14 p. grav., et Londres, 1858, in-4 de 9 p.);— *Pierres tombales trouvées à Leure en* 1856 (Le Havre, 1856, in-18 de 16 p.); — *Notes sur la sépulture d'un jeune guerrier franc découverte à Enmerveu'en* 1856 (Rouen, 1857, in-8 de 19 p.); — *Notes on the interment of a young Frankish warrior discovered at Envermeu* (Londres, 1857, in-4 de 13 p. grav. et planche coloriée); — *Notes sur des sépultures anglo-normandes trouvées à Bouteilles, près Dieppe, en* 1856 (Londres, 1857, in-4 de 7 p. grav.); — *Pierre tombale, sépulture et vases funéraires du treizième siècle, trouvées au Havre (section de Leure) en* 1856 (Caen, 1857, in-4 de 12 p. grav.); — *Sépultures chrétiennes de la période anglo-normande trouvées à Bouteille, près Dieppe, en* 1857 (Londres, 1858, in-4 de 25 p. planche coloriée); — *Bouteilles, son importance et son rôle au moyen âge* (Dieppe, 1859, in-8 de 8 p.);— *De la coutume d'inhumer les hommes dans des tonneaux en terre-cuite* (Paris, 1859, in-8 de 11 p.); — *Sépultures chrétiennes de la période anglo-normande, trouvées à Bouteille, près Dieppe, en* 1857 (Caen, 1859, in-8 de 69 p. grav.); — *Notes sur les fouilles exécutées à la Madeleine de Bernay en février* 1858 (Londres, 1859, in-4 de 11 p.); — *Cimetière franc découvert à Martot, près le Pont-de-l'Arche* (Evreux, 1858, in-8 de 12 p. grav. sur bois);—*Notes sur quelques chapiteaux mérovingiens* (Amiens et Dieppe, 1859, in-12 de 4 p. grav.); — *La Seine-Inférieure au temps des Gaulois* (Rouen, 1860, in-8 de 24 p. grav.) ; — *Hachettes diluviennes du bassin de la Somme* (Abbeville, 1860, in-8 de 74 p.); — *Voie romaine de Lillebonne à Etretat* (Bolbec, 1860, in-12 de 4 p.); — *Quelques particularités relatives à la sepulture chrétienne du moyen-âge* (Arras, 1860, in-8 de 20 p.) ; — *Etretat. Projets de port militaire* (Bolbec, 1860, in-4 de 4 p.) ; — *Archéologie céramique et sépulcrale* (Dieppe, 1868, in-8 de 19 p. 10 pl. et grav.); — *Notice*

historique et archéologique sur la ville, l'abbaye et l'église du Tréport (Dieppe, 1861, in- 8 de 64 p.); — *Guide du baigneur dans Dieppe et dans ses environs* (Dieppe, 1861, in-8 de 368 p. grav. et lith.); — *Note sur une sépulture chrétienne du moyen âge, trouvé à Etaples (Pas-de-Calais) en* 1861 (Amiens, 1861, in-8 de 16 p. grav.); — *La Cité de Limes ou le Camp de César à Braquemont, près Dieppe* (Amiens, 1861, in-8 de 15 p. grav.) ; — *La Seine-Inférieure au temps des Romains* (Rouen, 1861, in-8 de 17 p. grav.); — *Ante-diluvian Hatchets and primitive industry* (Gentleman's magazine, 1861) ; — *Note on a christian grave of the middle ages found at Etaples in* 1861 (Londres, 1861, in-8 de 6 p. grav.); — *Note sur trois cercueils de pierre trouvés à Gouville (arrond. de Rouen)* (Rouen, 1862, in-8 de 16 p.);—*Fouilles faites en* 1861 *à l'abbaye de Saint-Wandrille et à la chapelle de Caude-Côte, près Dieppe* (Rouen, 1862, in-8 de 22 p. grav.) ; — *Note sur des marmites en bronze conservées dans quelques collections archéologiques* (Arras, 1862, in-8 de 7 p. grav.); — *Nouvelles particularités relatives à la sépulture chrétienne du moyen âge* (Arras, 1862, in-8 de 20 p. grav.) ; — *Découverte, reconnaissance et déposition du cœur du roi Charles V dans la cathédrale de Rouen, en mai et juin* 1862 (Le Havre, 1862. in-8 de 23 p.); — *Notice historique et archéologique sur l'église et le hameau du Petit-Appeville* (Bolbec, 1862, in-8 de 22 et 23 p.); —*Notice historique et archéologique sur les Antiquités franques et l'église de Lamberville* (Amiens, 1862, in-8 de 14 p. grav.); — *Découvreurs et pionniers normands (Pierre Blain d'Esnambuc)* (Havre, 1862, in-12 de 47 p.); — *New facts relative to christian sépulture in the middle ages* (Londres, 1862, in-8 de 3 p. grav.);— *Exploration des anciens cimetières de Rouxmesnil ou d'Etran* (Londres, 1863, in-4 de 58 p.) ; — *Archéologie sépulcrale* (Lyon et Roanne, 1863, in-4 de 19 p. 2 col. grav. nombr.);— *Notice sur des sépultures du quatrième et du cinquième siècles trouvées à Tourville-la-Rivière* (Rouen, 1863, in-8 de 21 p. grav.); — *On a medal of Saint Benedict...with some remarks by John Evans* (Londres, 1863, in-8 de 5 p.); — *Etudes de sépultures chrétiennes faites de* 1858 *à* 1860 *dans les cimetières de Rouxmesnil et d'Etran, près Dieppe* (Caen, 1863, in-4 de 23 p. grav.); — *Acoustic Pottery* (Londres, 1863, in-8 de 4 p.); — *Rapport adressé à S. E. M. le Cardinal de Bonnechose sur l'inspection des églises de son diocèse pendant les années* 1862 *et* 1863 (Rouen, 1864, in-8 de 84 p.) ; — *Note sur des inscriptions tumulaires de moines de la congr. de Saint-Maur autrefois à Jumièges...* (Rouen, 1864, in-8 de 8 p.); — *Note archéologique sur un cimetière gaulois découvert au Vaudreuil en* 1858 et 1859 (Rouen, 1864, in-8 de 14 p. grav.); — *Note sur un édifice Gallo-Romain, présumé Temple ou Laraire, découvert et exploré à Caudebec-les-Elbeuf* (Elbeuf, 1864, in-12 de 16 p.); — *Notice sur une ancienne statue de Guillaume le Conquérant, conservée dans une église de Saint-Victor-l'Abbaye* (Arras, 1865, in-8 de 7 p. grav.); — *Guide du baigneur dans Dieppe et dans ses environs* (Rouen, 1865, in-16 de 320 p. grav.);— *Plan et description de la ville de Dieppe au quatorzième siècle, par MM. Méry et Cochet* (Dieppe, 1865, in-4 de 40 p. et plan); — *Les origines de Rouen, d'après l'histoire et l'archéologie* (Rouen, 1865, in-8 de 116 p. grav.); — *Notice sur des fouilles opérées en juin* 1864 *dans le vallon des Petites-Dalles* (Rouen, 1865, in-8 de 11 p.) ; — *Le Musée de Dieppe* (Dieppe, 1865, in-8 de 7 p.) ; — *Les anciens vignobles de la Normandie* (Rouen, 1866, in-8 de 52 p.); — *Mémoire sur une remarquable sépulture trouvée à Lillebonne* (Rouen, 1865, in-8 de 39 p. Grav. sur bois et sur acier) ; — *Note sur les Hâvres dans l'antiquité et au moyen âge* (Paris, 1866, in-8 de 6 p.); — *Notice sur une sépulture gauloise trouvée dans la basse forêt d'Eu en juin* 1865 (Rouen, 1866, in-8 de 21 p. grav. ; Paris, 1867, in-8 de 18 p. grav.); — *Rapport sur le prix de travail et de vertu fondé par M. Boucher de Perthes* (Dieppe, 1866, in-8 de 20 p.) ; — *Note sur trois cercueils de plomb trouvés à Dieppe en* 1866 (Rouen, 1867, in-8 de 16 p.); — *Note*

sur un bracelet de bronze trouvé à Caudebec-les-Elbeuf en 1865 (Rouen, 1867, in-8 de 7 p. grav.) ; — *Le tombeau de Sainte-Honorine à Graville* (Rouen, 1867, in-8 de 30 p. grav.) ; — *Tombeau du roi Henri Court Mantel et du duc de Bedfort à la cathédrale de Rouen* (Rouen, 1867, in-8 de 24 p. grav.); — *Notice sur des Antiquités mérovingiennes découvertes en* 1866, *à Avesnes, près Gournay-en-Bray* (Evreux, 1868, in-8 de 24 p. grav.); — *Notes sur des fouilles archéologiques faites à Héricourt-en-Caux* (Rouen, 1868, in-8 de 11 p. grav.) ; — *Note sur les poteries acoustiques de nos églises* (Rouen, 1868, in-8 de 11 p. grav.); — *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure* (réépublié) ; — *Mémoires sur les cercueils en plomb*, dans l'antiquité et au moyen âge, Ire partie (1870, in-8 de 4 7 p.) ; — *Notice sur des sépultures chrétiennes* trouvées en mars 1871, à Saint-Ouen, de Rouen (Caen, 1873, in-4 de 33 p. et fig.).

— M. Auguste Widal est mort à cinquante-deux ans, à Paris, le 7 mai. Il était né, en 1822, à Wintgenheim (Haut-Rhin). Elève du collége de Colmar et du lycée Charlemagne, il devint, en 1847, suppléant de rhétorique dans ce dernier établissement, fut reçu docteur ès lettres en 1852, fut chargé du cours de littérature ancienne aux facultés d'Aix et de Poitiers, professeur titulaire à Douai en 1859, puis professeur de littérature étrangère à la Faculté de Besançon. En 1873, il fut délégué à l'inspection générale des langues vivantes. Il a écrit : *Des divers caractères du misanthrope chez les écrivains anciens et modernes* (thèse, 1851) ; — *Dissertation sur le dialogue des orateurs de Tacite* ; — *Etudes sur les trois tragédies de Senèque, imitées d'Euripide* (1854, in-18) ; — *Etudes littéraires et morales sur Homère, scènes tirées de l'Iliade* (in-8, 1860). Il a publié sous le nom de Daniel Stauben : *Scènes de la vie juive en Alsace*, et traduit de l'allemand Léopold Kumpert : *Scènes du Ghitto* ; — *Les Juifs de Bohême*. Plusieurs de ses travaux ont paru dans l'*Instruction publique*.

— M. l'abbé Jean-François Jolibois est mort le 26 mai, à Trevoux (Ain) dont il était curé depuis 1828. Il était né à Voiteur (Jura) le 30 mai 1794. Avant d'entrer dans le ministère pastoral, il avait été professeur au petit Séminaire de Meximieux où il avait eu parmi ses élèves l'abbé Gorini. Nous n'avons point à relever ici ses vertus sacerdotales et les bonnes œuvres dont a été remplie sa longue carrière, nous ne voulons parler que du savant connaissant l'italien, l'espagnol, l'anglais, l'allemand, le celtique, les langues anciennes, traduisant Prescott et Stolberg, du géographe qui défiait même les voyageurs par sa prodigieuse mémoire, du bibliophile qui avait réuni une magnifique bibliothèqne, maintenant en possession de la maison des Chartreux de Lyon. Il a publié un certain nombre de travaux. Voici la liste des principaux : *Dissertation sur l'Atlantide, suivie d'un essai sur l'histoire de l'arrondissement de Trevoux aux temps des Celtes, des Romains et des Bourguignons* (Lyon, 1846) ; — *Dissertation sur le Mediolunum des Ségusiens* (1847) ; — *Dissertation sur l'origine de la tradition des Géants* (1848) ; — *sur la colonie greeque de Lyon* (1847) ; — *sur l'étymologie des noms de Lugdunum et de Lyon* (1847) ; — *De la Colonie greeque de Lyon, réponse à M. Guillemot* ; — *Dissertation sur le Mediolunum et les fines des itinéraires et de la table de Peutinger* ; — *Histoire de la ville et du canton de Trevoux* (Lyon, Vingtrinier, 1853) ; — *Sur le nom de Monglave donné par quelques auteurs à la ville de Lyon* ; — *Dissertation sur l'utilité de l'étude de l'antiquité ecclésiastique* ; — *Dissertation sur l'importance de l'ancienne colonie de Lugdunum* ; — *Dissertation sur l'emgration des Helvétiens* ; — *sur les anciens habitants du Mexique* (1874).

— M. Frédéric-Gustave Eichhoff, né au Mans le 17 août 1799, est mort à Paris le 11 mai. Il avait été reçu docteur ès lettres en 1826. L'année sui-

vante, il était nommé professeur d'allemand des enfants du duc d'Orléans, et après 1830, il devint bibliothécaire de la reine. De 1837 à 1838, il suppléa Fauriel à la Sorbonne dans la chaire des littératures étrangères ; en 1842, il fut nommé professeur titulaire de la Faculté de Lyon ; en 1855, inspecteur général des langues vivantes, et depuis 1847, il était correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il a publié : *Etudes grecques sur Virgile* (1825, 3 vol. in-8) ; — *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde* ou *Etudes des principales langues romanes, germaniques, slavonnes et celtiques, comparées entre elles et à la langue sanscrite* (imp. roy., 1836, in-4) ; — *Histoire de la langue et de la littérature des Slaves, considérées dans leur origine indienne et leur état présent* (1839, in-8) ; — *Dictionnaire étymologique des racines allemandes*, avec V. de Suckau (1840) ; — *Hymne à Dieu, poésie* (1842) ; — *Essai sur l'origine des Scythes et des Slaves* (1845) ; — *Poésie lyrique des anciens* (1852); — *Légendes indiennes sur la vie future traduites du sanscrit, et comparées aux légendes d'Homère et de Virgile* (1852) ; — *Tableau de la littérature du Nord au moyen âge, en Allemagne, en Angleterre, en Scandinavie et en Slavonie* (1852, in-8); — *Etudes sur Ninive, Persépolis, la mythologie de l'Edda* (1855); — *Poésie héroïque des Indiens, comparée à l'épopée grecque et romaine, avec l'analyse des poèmes nationaux de l'Inde, citations en français et imitations en vers latins* (1860, in-8); — *Les Racines de la langue allemande rangées par désinences* (1864) ; — *Les Racines de la langue anglaise rangées par desinences* (1864); — *Grammaire générale indo-européenne* (1867, in-8). — Il a aussi donné des *Morceaux choisis* de classiques allemands et de classiques anglais.

— M. Jean-Frédéric-Maximilien de Waldeck, officier de l'ordre du Mérite de Vénézuela, membre de l'Athénéum de Londres, de la Société d'archéologie américaine et de la Société géographique de Paris, né le 16 mars 1766, est mort à Paris, le 29 avril 1875, dans sa 110e année. Issu d'une ancienne famille de Pragne, M. de Valdeck se sentit de bonne heure entraîné par le goût des voyages : à dix-neuf ans, il explorait avec Levaillant l'Afrique méridionale et le Cap de Bonne-Espérance. Trois ans plus tard, en 1788, il prenait à Paris des leçons de peinture dans les ateliers de David et de Prud'hon ; il assista ensuite au siége de Toulon, fit la campagne d'Italie et suivit nos troupes en Égypte. Ne voulant point être compris dans la capitulation qu'allait subir l'armée de Menou, il traversa le désert de Dougola, franchit le Jibel-il-Zumery et atteignit les établissements portugais après plusieurs mois de fatigue et de dangers de toutes sortes. Revenu en France, il se rembarqua pour l'Ile de France, parcourut les mers de l'Inde avec Surcouf, se trouva au Chili en 1819, avec lord Cochrane, alla faire une excursion archéologique au Guatemala et vint, en 1822, à Londres, où il fit les lithographies qui devaient illustrer l'ouvrage du capitaine del Rio, sur *Les Ruines de Palenqué et la Province de Chiapa*. Il alla lui-même explorer ces contrées, en rapporta des cartes et des dessins qui ont été achetés par le gouvernement, et dont la publication a commencé en 1863. Après douze années de séjour dans le Nouveau Monde, il rentra enfin à Paris et s'occupa, dès lors, plus spécialement de beaux-arts et d'études iconologiques. Il a publié son *Voyage pittoresque et archéologique dans la province de Yucatan* (Amérique centrale), pendant les années 1834 et 1836 (Paris, Didot, 1838, in-fol.). — Il exposait encore au Salon de 1869, deux toiles représentant des sujets d'archéologie astèque et portant pour sous-titre : *Loisirs d'un centenaire*.

A. A.

— M. Marie-Alexandre Massol, membre du grand Conseil de France de l'ordre maçonnique, vient de mourir à Paris, le 21 avril. Il avait été élevé à bonne école. Il fit ses études dans un pensionnat tenu par son père, ancien

oratorien, et eut pour professeur l'abbé Raspail, devenu le fougueux républicain que tout le monde connaît. Il fut un des fervents adeptes de Saint-Simon, erra longtemps après la dissolution de la société, et alla en Angleterre fonder l'*Observateur français*. Rentré en 1848, il écrivit dans *La Réforme*, de Lamennais, et *La Voix du Peuple*, de Proudhon ; créa, en 1861, le journal de *La Morale indépendante* et collabora au *Monde maçonnique*. M. Massol était né à Béziers, le 18 mars 1805.

— M. Louis-Auguste Martin est mort à Paris, à l'âge de 62 ans, le 6 avril. Il y était né le 25 avril 1811. Sténographe habile, il a été aussi littérateur. On lui doit plusieurs volumes, notamment plusieurs *Annuaires philosophiques*. Ancien sténographe du Collége de France, de la Sorbonne et des Chambres, il a laissé un certain nombre d'ouvrages philosophiques : *Conjectures philosophiques* (1857) ; — *Vrais et faux catholiques*, poursuivi en 1858. — *Le Livre du cœur*, ou entretien des sages de tous les temps, sur l'amitié (1842) ; — *Esprit moral et poétique du dix-neuvième siècle* (1844) ; — *Histoire morale de la Gaule* (1847) ; — *Les Pensées graves*, poésies (Bruxelles, 1847) ; — *Voyage autour de ma prison* (Bruxelles, 1859) ; — *La Morale chez les Chinois* (Paris, 1859) ; — *La Civilisation primitive en Orient* (1861) ; — *Histoire de la Femme, sa condition politique, civile, morale et religieuse. Antiquité* (1862-1863). Il a publié, de 1864 à 1870, un recueil mensuel : *Annuaire philosophique, examen critique des travaux de physiologie, de métaphysique et de morale, accomplis dans l'année*. C'était un adepte et un rédacteur de *La Morale indépendante*. C'est lui qui a eu la pensée de mettre au concours un catéchisme de morale indépendante.

— M. Antoine-Marie-Remi Chazallon, correspondant de l'Académie pour la section de géographie et de navigation, est décédé à l'âge de 70 ans à Désaignes (Ardèche), le 23 décembre 1872. Le retard que l'Académie a eu à être informée de sa mort (25 mars 1874) explique et excuse cette tardive notice. M. Chazallon était né le 17 janvier 1802 à Désaignes : sorti de l'école polytechnique dans le corps des ingénieurs hydrographes, il fut attaché au travail que dirigeait Beautemps-Beaupré, et d'où est sortie la publication du *Pilote français*. On lui doit l'*Annuaire des Marées des côtes de France* qui est devenu une publication officielle et paraît depuis 1839. L'hydrographie lui doit un grand nombre d'importantes découvertes. Il était depuis 1869 correspondant de l'Académie des sciences.

— M. André-Eugène-Barthélemy de Stadler, qui vient de mourir à l'âge de 59 ans, était inspecteur général honoraire des archives depuis plusieurs années. Il fit partie de la troisième promotion de la nouvelle école des Chartes, en 1835, avec MM. Quicherat et Francis Wey, étant déjà employé à la section historique des archives du royaume. Il travailla longtemps à un grand ouvrage sur la représentation nationale en France, publié aux frais de l'État. En 1854, M. de Stadler fut nommé inspecteur général des archives et ne cessa d'apporter, dans ces délicates fonctions, la persévérance et le talent qu'elles exigeaient. On sait qu'avant la nomination des inspecteurs, nos archives départementales étaient, pour la plupart, entassées sans ordre et perdues dans l'humidité et la poussière. L'état satisfaisant où elles se trouvent aujourd'hui est dû en grande partie au zèle de M. de Stadler qui fit exécuter les classements ordonnés par le gouvernement. M. de Stadler était officier de la Légion d'honneur depuis 1862. On a de lui un poëme dramatique : *Le roi Daphné* (1852).

— M. Gustave Thurer, correspondant de l'Institut (Académie des sciences, section de botanique) est mort presque subitement à Antibes, le 10 mai dernier. Il était né en 1817. M. Thuret est connu pour de beaux travaux sur les

algues, dont il avait approfondi la fécondation. Il avait étudié particulièrement avec le concours de M. le docteur Bornet, les algues de la Manche et celles de la Méditerranée. Il avait rassemblé, avec un herbier et une bibliothèque, admirée des connaisseurs, les plantes vivantes les plus rares des contrées les plus diverses dans le magnifique jardin de la ville d'Antibes.

— Le 2 juin est mort subitement, à l'âge de 40 ans, un des écrivains les plus distingués de la presse catholique, M. Armand Ravelet, docteur en droit, rédacteur en chef du journal *Le Monde*. Par l'élévation de son esprit, la fermeté de ses principes, la modération de son caractère, M. Ravelet avait conquis une place éminente, et pourtant, c'est à peine s'il avait eu le temps de donner la mesure de son talent. Quels services cette intelligence si belle aurait était appelée à rendre à la cause de la vérité!... C'est dans les colonnes du *Monde* qu'il faut surtout chercher la trace de cette vie si remplie, dévorée par un travail incessant et moissonnée dans sa fleur. Quant aux ouvrages laissés par M. Ravelet, en voici l'énumération : *La Pologne en* 1861 (1861, br. in-8). — *Le Nouveau Jésus de M. Renan* (1864, in-32); — Traduction des *œuvres de saint Bernard*. Tome Ier (1865, in-8); — *Code manuel de la presse* (1868, in-18; 2e éd. 1872); — *Traité des Congrégations religieuses, commentaire des lois et de la jurisprudence*, précédé d'une introduction historique et économique (1869, in-8); — *Les Jésuites et les associations religieuses devant les lois prochaines* (1869, in-12); — *Le futur gouvernement de la France* (1872, in-8); — *De Paris à Lourdes, lettres d'un pèlerin du 6 octobre* (1872, in-8); — *Histoire du vénérable Jean Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des frères des Ecoles chrétiennes.* (Paris, Palmé, 1874, in 8). (Un chapitre avait paru dans la *Revue du monde catholique* (15 novembre 1872) sous le titre : *Les petites écoles du seizième siècle et le vénérable de la Salle.*) — M. Ravelet a donné, dans les *comptes-rendus des comités catholiques*, divers rapports sur les *cercles d'ouvriers, la télégraphie et la correspondance française* (1872); *le vénérable de la Salle*, et *consultation pour les ordres religieux de Rome contre le gouvernement italien* (1873); *les sociétés civiles et la constitution des comités contentieux* (1874).

— M. Alphonse-Louis-Sébastien Rendu, docteur en médecine, né à Paris en 1812, mort à Compiègne le 23 février 1875, chargé de plusieurs missions scientifiques, a publié un volume d'*Etudes topographiques et médicales sur le Brésil*, et divers travaux sur la médecine.

— M. le docteur Maurizio Bufalini est mort à Florence le 31 mars. Il était né à Cesena le 2 juin 1787. Il étudia la médecine successivement à Rimini et à Bologne, et l'enseigna à Cologne, à Urbin, à Osimo et à Florence. On distingue parmi ses ouvrages: *Saggio nella dottrina della vita* (1813); — *Fundamenti di patologia analitica* (1819), et un grand nombre de *Mémoires, discours, éloges, biographies*, etc.

— M. Maurice Hess, écrivain démocrate et libre-penseur, est mort à Paris le 6 avril. Ses opinions politiques l'avaient fait expulser de la Prusse, dont il était originaire. Il vint se fixer en France où il se livra à des travaux scientifiques et d'économie sociale. Il a publié à Bruxelles une brochure contre l'invasion prussienne.

— M. Eugène-Marie, baron de Bicquilley, né à Calais en 1803, mort à Compiègne le 14 avril 1875, ancien capitaine d'artillerie et ancien président de la société historique de Compiègne, a publié diverses notices dans le *Bulletin de la société des antiquaires de Picardie*, et dirigé comme président du conseil d'administration, la publication du journal le *Messager de l'Oise*. Il a fait aussi imprimer peu de temps avant sa mort : *Quelques recherches historiques sur les origines de Compiègne. Première division. Epoque gallo-romaine* (Compiègne, imp. Edler, 1875, gr. in-8, 283 pages et cinq planches).

— On annonce encore la mort de M. Cadart, ancien officier, éditeur d'estampes et de gravures, décédé à Paris le 29 avril dernier ; — du docteur Adrien, ancien chirurgien militaire, auteur de travaux estimés, membre de la Société des sciences, arts et belles-lettres d'Évreux, né à Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire) en 1795, mort à Crécy (Seine-et-Marne), dans sa 80e année ; — de M. Joseph Peyronnet, chef d'escadron d'artillerie, conservateur adjoint au musée d'artillerie, mort à Paris le 12 avril. Il préparait une histoire des armes et des armures ; — de M. Louis-Benjamin-Alexis Lesur, mort à Paris le 17 mars, à l'âge de 77 ans, auteur d'une brochure intitulée : *Séance extraordinaire du tribunal correctionnel d'outre-tombe où il s'agit de deux procès très-intéressants qui sont à l'ordre du jour* (Paris, Dillet, 1872, in-12) ; — de M. Auguste-Charles-Xavier de Fontaines, ancien rédacteur de l'*Univers* et du *Monde*, mort le 15 mai à Versailles, âgé de cinquante-quatre ans ; — de M. François-Gabriel Bertrand, ancien maire de Caen, ancien député, ancien professeur de littérature grecque et doyen de la faculté de Caen, mort le 24 avril à Bellou (Orne). Il était né à Valognes en 1797, le 15 décembre ; — de M. l'abbé Marc, président de la société linéenne de Normandie dont il était membre depuis 14 ans, mort le 13 avril, à l'âge de 70 ans ; — de M. Michel Lévy, éditeur à Paris, mort subitement le 4 mai, à l'âge de 54 ans ; — de M. Georges Bizet, compositeur de musique fort distingué, mort subitement à Bougival, le 2 juin, à 36 ans ; — de M. Auguste Hérissey, imprimeur à Évreux, et ancien propriétaire-gérant du *Courrier de l'Eure*, mort le 10 avril, à l'âge de 56 ans ; — de M. Leguevel de Lacombe, rédacteur du journal *l'Ordre*, mort à Paris, à l'âge de 46 ans ; — de M. Adolphe Regnier, collaborateur de son père, M. Regnier, de l'Institut, dans la publication des auteurs classiques donnés par la maison Hachette, mort à Paris le 1er juin ; — de M. le baron James du Teil, avocat à la cour de Paris, collaborateur de journaux royalistes, auteur d'une *Etude sur Alfred de Vigny*, mort à Paris, le 24 mai, à l'âge de 66 ans.

Institut. — *Académie française.* L'Académie française a procédé, le 13 mai, au remplacement de MM. Jules Janin et Guizot, décédés. 35 académiciens ont pris part aux votes. Trois candidats se présentaient pour recueillir la succession de M. J. Janin : MM. Ch. Blanc, G. Boissier et John Lemoinne. Voici le résultat des trois tours de scrutin auxquels cette première élection a donné lieu : M. Ch. Blanc : 1er tour, 10 voix ; 2e tour, 6 ; 3e tour 3. — M. G. Boissier, 1er tour, 13 voix ; 2e tour, 13 ; 3e tour, 14. — M. John Lemoinne : 1er tour, 12 voix ; 2e tour, 16 ; 3e tour, 18. En conséquence, M. John Lemoinne ayant obtenu la majorité, 18 voix, a été élu membre de l'Académie française, en remplacement de M. Jules Janin. Trois candidats se présentaient également pour le second siége vacant : MM. Dumas, de l'Académie des sciences, Laugel et Jules Simon. Voici les résultats des quatre tours de scrutin de cette seconde élection : M. Dumas : 1er tour, 15 voix ; 2e tour, 16 voix ; 3e tour, 17 voix ; 4e tour, 17 voix. — M. Laugel ; 1er tour, 3 voix ; 2e tour, 2 voix ; 3e tour, 1 voix ; 4e tour, 2 voix. — M. Jules Simon : 1er tour, 17 voix ; 2e tour, 17 voix ; 3e tour, 17 voix ; 4e tour, 16 voix. La majorité de 18 voix requise n'ayant été obtenue par aucun des candidats, la prochaine élection pour le remplacement de M. Guizot a été renvoyée à six mois. Mgr Dupanloup, M. de Falloux et M. de Laprade étaient absents, et n'ont pas pris part aux votes.

Académie des sciences. Dans sa séance du 24 mai, l'Académie a élu M. G. Bentham, de Londres, correspondant de la section botanique, en remplacement de M. de Candolle, élu annexé étranger.

Académie des sciences morales et politiques. Dans sa séance du 15, l'Académie a nommé, dans la section d'histoire, en remplacement de M. Guizot, décédé, M. Fustel de Coulanges, par 20 voix contre 14 données à M. Pîcot et 2 à M. Perrens. — Dans la même séance, elle a nommé, dans la section de morale, en remplacement de M. Husson, décédé, M. Gréard, par 22 voix, contre 14 données à M. Passy.

Faculté des lettres de Paris. — M. Charles Joret, ancien élève de l'école des hautes études, professeur agrégé d'allemand au lycée Charlemagne, a soutenu ses deux thèses de doctorat ès lettres en Sorbonne, le 2 juin. Les sujets étaient : *de rhotacismo in germanicis linguis* ; — *Herder et de la renaissance littéraire en Allemagne au dix-huitiéme siécle.*

Congrès. — Le congrès archéologique de France, tiendra sa 42e session à Châlons-sur-Marne; la session s'ouvrira le 23 août, et sera close le samedi 28.

— Le congrès de l'union des associations catholiques ouvrières se tiendra à Reims du 24 au 28 août.

Concours et prix. — La Société historique polonaise de Paris, reconnue institution d'utilité publique et présidée par le prince Stanislas Czartoriski, ouvre tous les deux ans un concours pour des travaux historiques concernant l'histoire de Pologne, et dont elle désigne le sujet. Le prix offert par la Société est de 1,800 francs. Le sujet du dernier concours, ouvert le 3 mai 1873, était un « compte-rendu des publications historiques, rapportant de nouveaux faits et de nouveaux aperçus, relatifs à l'histoire de la Pologne aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, et éditées en Russie dans le courant des vingt dernières années. » On exigeait en même temps une *appréciation de la valeur scientifique de ces publications.* Le terme du concours étant expiré, la Société, dans sa séance publique, tenue le 3 mai à la Bibliothèque polonaise (quai d'Orléans, 6), vient de le prolonger d'une année encore ; en même temps, elle a ouvert un nouveau concours triennal sur le sujet que voici : « Rendre compte des causes intérieures et extérieures qui ont amené, aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, la décadence et la ruine de l'Église grecque-unie en Lithuanie et en Ruthénie ; faire suivre ce travail d'un aperçu sur l'état actuel de cette Église en Galicie autrichienne. — Les prix seront décernés dans les séances publiques de la Société, le 3 mai 1876 et 1877. Les travaux ou mémoires devront être adressés *franco*, avant le 1er mars de ces deux années, au secrétaire de la Société historique et littéraire polonaise, à Paris, quai d'Orléans, 6.

— L'Académie des Jeux Floraux propose, pour le discours en prose de 1876 : Une étude sur Alfred de Musset ; pour le discours de 1877, la question suivante : Définir le génie poétique des races du Nord, le comparer à celui des races latines, et rechercher si la critique allemande est fondée à revendiquer pour les premières l'invention et l'originalité littéraires qu'elle refuse aux secondes. — Pour le prix de 500 fr. voté par le conseil général de la Haute-Garonne, pour l'année 1876, le sujet suivant : Les Comtes de Toulouse aux croisades. — Les mémoires doivent être envoyés avant le 20 février.

— Dans sa séance du 2 mai, la Société des études historiques a décerné le prix Raymond (1,000 francs), pour une « histoire élémentaire de la littérature française avant 1789, » à M. Doneaud du Plan, professeur à l'École navale de Brest ; — M. Théry, inspecteur général honoraire de l'Université, et M. D***, ont obtenu une médaille d'argent ; MM. Eugène Louis, professeur au Lycée de La Roche-sur-Yon ; Apté, chef d'escadron de gendarmerie en retraite ; Talbert, de la Flèche, des mentions honorables. — Le sujet mis au concours pour le prix Raymond (1,000 fr.), en 1876, est « l'Historique des

institutions de prévoyance dans les divers pays et spécialement en France. » Les Mémoires manuscrits devront être adressés à l'Administrateur, M. Louis-Lucas, 38, rue Gay-Lussac, avant le 1er janvier de l'année 1876.

— Le bureau central de l'Union des œuvres ouvrières met au concours, pour un prix de 500 francs offert par M. le duc de La Rochefoucauld-Doudeauville, la question suivante : « Montrer de quels soins maternels l'Eglise entoure l'ouvrier depuis sa naissance jusqu'à sa mort et même au-delà. Pour cela, faire le tableau des œuvres de tout genre qui, de nos jours, lui sont consacrées : crèches, asiles, écoles, patronages, ouvroirs, cercles, confréries, maisons de retraite, hospices, etc. En exposer les résultats sociaux, insister notamment sur l'union que l'Église établit entre toutes les classes de la société, en unissant tous ses membres par les liens de la vraie fraternité, qui est la charité chrétienne, provoquant le dévouement des uns vis-à-vis des autres, la générosité de ceux qui ont envers ceux qui n'ont pas. Le désir du Bureau Central serait que l'ouvrage couronné pût être imprimé sous forme de petite brochure populaire ; c'est dire qu'il demande quelque chose de court, de saisissant, d'animé, sans considérations étrangères au sujet ; une description à grands traits des divers genres d'Œuvres, sans trop entrer dans des détails qui conduiraient à des longueurs en évitant la sécheresse d'un manuel des Œuvres. Les manuscrits devront être envoyés au secrétariat, rue de Verneuil, 32, avant le 15 juillet prochain, et être accompagnés d'une enveloppe cachetée contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

Société de l'Orient Latin. — La société pour la publication de textes relatifs à l'histoire et à la géographie de l'Orient Latin a tenu sa première séance générale le lundi 19 avril, à l'école des langues orientales vivantes rue de Lille. Elle a discuté et adopté son règlement définitif et le plan général de ses publications. Elle a procédé ensuite à l'élection de son comité de direction pour la période triennale 1875-1877 : ont été élus : Président, M. le comte de Vogué, membre de l'Institut ; Vice-Président, M. Schefer, administrateur de l'Ecole des langues orientales ; Secrétaire-Trésorier, M. le comte Riant ; Secrétaire-Adjoint, M. A. de Marsy ; Commissaires, MM. A. de Barthélemy, E. Egger, membre de l'Institut, L. de Mas-Latrie, Eugène de Rozière, membre de l'Institut. Enfin, elle a désigné pour les premiers volumes de ses publications — dans la série géographique : — Pèlerinages en Terre-Sainte, textes latins I. (333-1100) éditeur, le Dr Titus-Tobler ; — dans la série poétique : *La Prise d'Alexandrie*, de Guillaume de Machaut, éditeur, M. de Mas-Latrie ; — dans la série des réimpressions phototypographiques réservées aux membres titulaires : *Ariminensis prologues in mappam Terre Sancte* (s. l. n. d., in-fo, s. 8), 1re partie.

Société des anciens textes français. — La Société des anciens textes français, qui se propose de publier le plus grand nombre possible des manuscrits en langue d'oil et en langue d'oc encore inédits ou imparfaitement publiés, a voté ses statuts et formé son bureau. Il est composé de MM. Paulin Paris, membre de l'Institut, Président ; Egger et G. Paris. Vice-Président ; marquis de Queux de Saint-Hilaire, administrateur ; le baron James de Roth-child, trésorier ; Paul Meyer, secrétaire.

Sociedad bibliografica peninsular. — Sous cette dénomination, il vient de se former, à Barcelone, une société ayant pour but de faciliter aux auteurs la publication de leurs œuvres, sans le secours des éditeurs, sans dépenses d'aucune espèce pour les écrivains et en leur laissant la propriété de leurs livres dans des conditions qu'établissent les statuts de cette association, dont nous allons essayer de donner une idée. Sont membres de la société tous

ceux dont elle aura accepté de publier un ouvrage. On fait la dépense matérielle d'une publication ; en outre, l'auteur recevra 50 pour 100, 50 pour 100 resteront à la caisse pour frais d'administration, payement d'intérêts, etc. La propriété du livre reste à son auteur après la troisième édition. Des fonds seront appliqués à rétribuer les traductions. Le droit d'accepter ou de refuser un ouvrage appartient à la direction littéraire de l'association. Tout membre jouira d'un rabais de 50 pour 100 sur les ouvrages publiés par la société.

Société des Études historiques. — La Société des Études historiques a tenu sa séance publique annuelle, le 2 mai, sous la présidence de M. Patin, de l'Académie française. Après le rapport sur le prix Raymond, par M. Jules David, plusieurs lectures ont été faites, parmi lesquelles nous citerons : *Le Testament de Louis XIV*, par M. J.-C. Barbier ; *Un poëte national au quinzième siècle, Alain Chartier*, par M. Gabriel Joret-Desclosières.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 7 mai, M. Alex. Bertrand a achevé la lecture de son mémoire sur les *Galli*. — Dans la séance du 14, M. Ravaisson a donné lecture d'une note sur un stèle funéraire antique récemment trouvé dans le lit de l'Ilissus. M. Aubé, professeur de l'Université, a communiqué, dans les séances du 14 et du 21, un travail sur la date du martyre de sainte Félicité et de ses sept enfants. — Dans la séance du 21, M. de Longpérier a communiqué, au nom de M. Abadie, de l'Académie des beaux-arts, le résultat des fouilles faites à Montmartre pour l'établissement de l'église du Sacré-Cœur. — M. Ernest Desjardins a donné lecture d'une note sur les inscriptions graffites du corps de garde de la septième cohorte des Vigiles de Rome. — Dans la séance du 28, M. Alexandre Bertrand, conservateur du musée de Saint-Germain, a communiqué une notice sur un vase en bronze trouvé dans un tumulus gaulois, à Grœchwyl, canton de Berne. M. Boutaric, professeur à l'École des chartes, a communiqué un travail sur les origines du régime féodal et particulièrement sur l'immunité.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans les séances des 1er, 15 et 29 mai, M. Levasseur a achevé la lecture de son mémoire sur l'instruction à l'exposition universelle de Vienne concernant seulement la France. Dans les séances du 15 et du 29 mai, M. Ch. Lucas a communiqué un mémoire sur les actes de la conférence de Bruxelles, considérés au double point de vue de la civilisation de la guerre et de la codification graduelle du droit des gens. Dans la séance du 22 mai, M. de Boislille a commencé la lecture d'un mémoire sur la proscription de la *Dime royale* et la mort de Vauban, 1717.

Mandements pour le carême. — Nous donnons ici le liste complète des mandements de NN. SS. les évêques ; ceux qui sont passés sous silence avaient trait au jubilé. — Agen : La grâce, la paix et l'unité de l'Église. — Aire : Les Sociétés secrètes au point de vue social. — Ajaccio : La Charité. — Alby : La Religion et le Progrès. — Alger : La Vocation surnaturelle des chrétiens. — Amiens : Voyage à Rome et le Jubilé. — Arras : Les Devoirs de la charité fraternelle. — Autun : Le Courage. — Bordeaux : Difficulté des temps que nous traversons. — Cahors : Le Jubilé et l'observation de la loi du dimanche. — Cambrai : La Pénitence. — Chartres : La Famille. — Clermont : Nécessité de s'instruire des vérités de la religion. — Constantine : Danger de la presse, des sociétés secrètes et du défaut d'éducation chrétienne. — Gap : Nécessité de la prière dans les temps actuels. — Laval : L'attachement et la soumission dus au Saint-Siége apostolique et au successeur de saint Pierre. — La

Rochelle : Les devoirs des chrétiens envers le pape. — Meaux : L'Immortalité de l'âme. — Metz : La Communion des saints. — Nice : L'Espérance chrétienne. — Nimes : L'Objet et le vrai fondement de la charité fraternelle. — Pamiers : La Vérité et son enseignement. — Périgueux : Le Règne social de Jésus-Christ et de son Église. — Le Puy : Le Travail au point de vue chrétien. — Rennes : L'Affaiblissement du sens moral. — Rodez : Voyage à Rome. — Rouen : Le Bonheur des élus. — Saint-Claude : Le Rosaire. — Saint-Flour : La Sanctification du dimanche — Saint-Pierre et Fort-de-France (La Martinique) : Pèlerinage à Rome, Lourdes et Jérusalem. — Sens : L'Espérance chrétienne. — Soissons : L'Observation du dimanche. — Tarentaise : De la puissance et de la grandeur de l'âme. — Toulouse : Le Spiritisme. — Tours: Le but de la vie chrétienne. — Troyes : Action de la providence de Dieu à l'égard de son Église. — Tulle : Le Carême. — Valence : La Pénitence prescrite par Jésus-Christ. — Versailles : La Piété et les saints. — Viviers : Le Devoir pascal.

Acquisitions du British Museum. — Nous trouvons dans l'*Academy* une longue notice sur les acquisitions du *British Museum* pendant 1874, nous en citerons les articles les plus intéressants :

Imprimés. — Divers ouvrages de Shakespeare ou sur Shakespeare d'une très-grande rareté. — Un récit en latin, inconnu des bibliographes, de l'entrevue de Henri VIII et de François 1er au camp du Drap-d'Or, en juin 1520 (une version française existe dans le *Grenville-Library*). — Une collection d'ouvrages anglais fort rares des quinzième, seizième et dix-septième siècles. — Plus de 500 volumes de la bibliothèque de linguistique de M. Burgaud des Marests, concernant surtout la langue basque. — Une collection considérable de journaux pamphlets, livres, caricatures, illustrations de la dernière Révolution espagnole (1870-1874). — Plusieurs centaines de volumes de musique allemande, française, italienne et russe.

Cartes. — Des cartes géographiques de la plus grande rareté, entre autres ; une carte de l'Allemagne gravée sur cuivre, publiée à Eichstatt-en-Bavière, en 1491 : sa légende indique qu'elle n'est, malgré sa date ancienne, que la copie d'une autre carte, aujourd'hui perdue, dressée par le cardinal Nicolas Krebs, surnommé *Cusanus*, qui mourut en 1464.

Manuscrits. — 49 volumes des correspondances de Christophe, vicomte Hatton et de Daniel Linch, deuxième comte de Nothingham, secrétaire d'Etat sous le règne de la reine Anne. — Un grand nombre d'ouvrages manuscrits, en langue arabe, hébraïque, syriaque, persane, japonaise, pali, parmi lesquels ; Le canon d'Avicenne de l'an 733 de l'hégire (1333 de J.-C.) ; une copie du Coran sur vélin, du treizième siècle, un discours sur les six jours de la création en syriaque ; un journal de la mission japonaise en Europe, un curieux ouvrage bouddhiste écrit sur feuille de palmier en langue pali et en caractères cambodgiens ; une collection de dessins sur la mythologie des Hindous, avec texte explicatif, etc.

Une brochure sur Ronsard. — M. Prosper Blanchemain, qui a si bien mérité des amis de nos vieux poëtes en général et des amis de Ronsard en particulier, vient de publier une très-intéressante *Note pour Messieurs de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, contenant la description d'un volume ayant appartenu à Ronsard, une particularité tirée de son oraison funèbre et une pièce de vers de lui entièrement inédite* (Vendôme, 1875, 11 p., in-8). Le volume décrit est un recueil de poésies italiennes de 1548, orné de la signature de Ronsart (*sic*) et de notes marginales écrites de sa main. La particularité est un épisode des dernières journées du poëte, épi-

sode emprunté à l'édition originale de l'Oraison funèbre composée par le futur cardinal Du Perron (1586, in-8), et qui ne se trouve que là. La pièce inédite, inachevée, roule *sur la victoire obtenue contre les rebelles, par Mgr le duc d'Anjou, près de Montcontour, le 3e d'octobre* 1569 : elle a été recueillie par un contemporain, J. de Pyochet, seigneur de Sallin, admirateur et ami de l'auteur de la *Franciade*. Ce n'est qu'une première ébauche, mais aucun de ceux qui la verront ne pourra s'empêcher de répéter avec M. Blanchemain (p. 11) : « De quelle main magistrale n'est-elle pas tracée ? »

T. DE L.

Une relation inédite de la bataille d'Ivry. — M. E. Halphen, a trouvé dans les manuscrits de Du Puy, (vol. 317) un document qu'il vient de publier sous ce titre : *Discours de la bataille de Garennes* (Ivry) *en mars* 1590, *par Monseigneur et le Roy de Navarre* (Paris, Jouaust, 1875, petit in-8 de 69 p.). Ce document, écrit peu de jours après la bataille, et que le nonce jugea digne d'être envoyé au pape avec la circulaire officielle du roi sur la victoire, sera lu avec beaucoup d'intérêt. L'auteur anonyme raconte ce qu'il a vu, et, selon la remarque de M. Halphen (p. 7), « témoigne sans le vouloir des fautes de son armée. » Sa relation, qui est la seule relation ligueuse que l'on connaisse de la bataille d'Ivry, est un peu confuse, mais l'éditeur a eu la bonne pensée de la faire précéder (p. 5-41) d'un exposé qui l'éclaire et la complète. Profondément versé dans la connaissance de l'histoire du règne de Henri IV, M. Halphen a utilisé, dans cet exposé, les témoignages des contemporains aussi bien que les recherches des érudits de notre temps, et l'on ne pouvait, en vérité, mieux commenter et mieux expliquer le *Discours de la bataille de Garennes*. Ajoutons que la plaquette, tirée à 170 exemplaires numérotés, est une des plus élégantes qui soient sorties de la librairie des bibliophiles.

T. DE L.

Une étude sur Restif de la Bretonne. — M. Firmin Boissin, un de nos collaborateurs, a voulu s'occuper, à son tour, de ce Restif de la Bretonne qui est si fort à la mode, après avoir été longtemps dédaigné. Son étude *Restif de la Bretonne*. Paris, Paul Daffis, in-8 carré de 108 p., tiré à 150 exemplaires) s'adresse spécialement aux bibliophiles. A propos du travail de M. Paul Lacroix dont il a été rendu compte ici, l'auteur raconte la vie et analyse les ouvrages de Restif, de façon à dispenser ceux qui ne veulent pas approfondir la matière d'avoir recours à aucun autre livre. Complet dans le cadre adopté, l'opuscule de notre collaborateur est au volume de M. Lacroix ce qu'est une fidèle et originale esquisse à un tableau achevé. En louant le léger et agréable crayon de M. Boissin, n'oublions pas de louer plus encore la haute moralité de son étude sur le romancier, qu'il traite avec une juste sévérité, et qu'il appelle (p. 101) « le Petrone et l'Apulée des temps modernes. »

T. DE L.

Une méprise de M. Daudet. — M. Alphonse Daudet, dans la *Revue dramatique du Journal Officiel* du 31 mai, parle ainsi de Scribe : « L'auteur du *Verre d'eau* a pour lui une puissance d'invention incontestable. Il a poussé l'ingéniosité aussi loin que possible. Mais à côté de ses qualités, que de faiblesses ! Comme son observation est superficielle ! Il ne voit le plus souvent que l'apparence. Il s'arrête au masque, il entrevoit le visage, et il n'a jamais fouillé le cœur ni le cerveau de ses personnages. Aussi ses caractères n'ont pas de consistance. C'est l'enfer de *Scarron*, où l'ombre d'un cocher frotte l'ombre d'un carrosse avec l'ombre d'une brosse. » Ce n'est point Scarron qui a eu la plaisante idée de toutes ces ombres, c'est Perrault, auteur de la

parodie du onzième livre de *l'Enéide*, comme on l'a souvent rappelé, et comme l'a rappelé notamment Sainte-Beuve, dans les *Causeries du Lundi*.

Bévues de relieurs. — Toutes les personnes qui se sont occupées de Montaigne savent très-bien que la bibliothèque de la ville de Bordeaux possède un très-précieux exemplaire des *Essais* (édition de 1588, in-4) avec d'innombrables corrections et additions autographes écrites sur les marges. Ce volume fut relié vers 1810, et le relieur auquel il fut confié ne manqua point d'en rogner les marges, de manière à mutiler bien des passages qu'on ne peut restituer aujourd'hui que par voie de conjecture. Le *Bulletin du bibliophile* vient de signaler (1875, p. 161) un exemplaire du recueil fort précieux d'opuscules imprimés par Alde en 1497 ; il se trouve sur les marges des notes écrites au seizième siècle ; le volume a été relié vers 1830, et le relieur s'est bien gardé d'oublier de le mutiler. Ceci rappelle ce que raconte Renouard (*Catalogue d'un amateur*, 1808, t. Ier, p. 327), au sujet de la belle publication connue sous le nom de *Galerie du Palais-Royal* (Paris, Couché, 1786, 3 vol. in-fol.) « Vingt-cinq exemplaires furent tirés grand in-folio. De ceux-ci, dix ou douze exemplaires des quatre premiers cahiers furent rognés à la grandeur de l'in-folio ordinaire par un apprenti graveur qui, arrangeant les livraisons chez Couché, son maître, crut faire preuve de zèle et surtout d'intelligence en réduisant les feuilles à la dimension des chemises ou enveloppe de papier bleu qu'elles excédaient. »

Le « Musée archéologique » et la « Gazette archéologique. » — Nous avons à signaler l'apparition de deux recueils archéologiques. Le *Musée archéologique*, qui est publié sous la direction d'un érudit bien connu, M. A. de Caix de Saint-Aymour, moins exclusif que la *Revue archéologique* ou la *Gazette des Beaux-Arts*, a tout à la fois un caractère artistique et archéologique. Le premier numéro, de format in-8, forme un cahier de 100 pages, et chaque trimestre il doit en paraître un semblable. Le texte est orné de cinq belles gravures, plus un nombre assez considérable de planches plus petites, intercalées dans le texte. Nous signalerons spécialement un article de M. Boban, le possesseur de l'une des plus riches collections d'antiquités américaines qui existent en Europe, relatif à certaines terres cuites trouvées dans le sud du Mexique. Elles reproduisent des types humains à crâne déformé, et par suite méritent d'être signalées à l'attention des savants. L'on sait effectivement quel rôle important joue, dans l'ethnographie et même l'histoire des races du nouveau monde, cette question des déformations artificielles des os du front.

La *Gazette archéologique*, consacrée aux monuments de l'antiquité figurée, est publiée par MM. le baron de Witte et François Lenormant. Le public des amateurs, des artistes et des antiquaires s'applaudira de posséder désormais un recueil où seront traitées avec une autorité exceptionnelle et un luxe rare les questions concernant l'antiquité figurée, grecque et romaine, de toute espèce, de tout âge, (marbres, bronzes, terres cuites, peintures murales, vases peints, pierres gravées, bijoux). Nous aurons enfin une publication à comparer l'*Archœologische Zeitung*, fondée et dirigée avec éclat pendant vingt-cinq ans par M. Ed. Gerhard ; mais on prétend la dépasser sous le rapport de l'art et dans l'exécution des planches. Le premier numéro donne à cet égard les meilleures espérances. La première planche contient la tête du fronton occidental du Parthénon ; la seconde, deux plaques d'or où sont représentés Dionysos et Silène ; la troisième et la quatrième, un vase peint sur lequel on a figuré l'initié, Dyonisos et deux satyres ; la cinquième, une peinture murale : Aphrodite et Myrtil. Une mention est

due à l'éditeur, M. A. Lévy, qui est venu spontanément proposer à M. Fr. Lenormant de se charger de cette publication périodique, d'en faire les frais qui sont considérables, et de ne rien négliger pour rendre aussi splendide que possible la *Gazette archéologique.*

Bibliothèques populaires en Allemagne. — Les sociétés d'instruction populaire s'occupent activement dans ce pays de la formation de bibliothèques destinées à l'éducation du peuple. Nous voyons, par le compte rendu de la société fondée à Brême, que, depuis deux ans et demi, il n'a pas été créé moins de 86 bibliothèques, dont 4 grandes dans la ville même, 10 moyennes dans les villes, bourgs et villages des environs, et 72 destinées aux écoles de village, ainsi qu'aux sociétés ouvrières et militaires du nord-ouest de l'Allemagne. Une somme de plus de 5,000 marcs (le marc=1 fr. 25) a été employée l'année dernière dans ce but, sans compter les dons et contributions reçus par la société. — Des conférences ont eu lieu également pendant tout l'hiver en trois endroits différents de la ville. Toute une organisation est projetée, dit la *Gazette d'Augsbourg*, qui embrasserait le nord-ouest de l'Allemagne, et dont les centres d'instruction populaire seraient à Hanovre, Osnabrück, Oldembourg, Emden, Hildesheim. Il existe, en outre, pour ce même district une librairie pour les ouvrages populaires à bon marché. A Dresde, la municipalité vient de décider la formation de trois bibliothèques populaires pour lesquelles est accordé un crédit de 3,000 marcs, avec allocation annuelle de 1,350 marcs.

Un cinquantième anniversaire de doctorat. — M. H.-L. Fleischer, professeur titulaire de langues orientales à Leipzig, associé étranger de notre Académie des inscriptions et belles-lettres, vient de célébrer le cinquantième anniversaire de son doctorat. Sa vocation pour ses études sémitiques et en particulier pour l'arabe, se dessina surtout pendant un séjour prolongé qu'il fit à Paris. Appelé, en 1824, par le duc de Vicence, comme précepteur de ses enfants, il eut la bonne fortune de rencontrer pour maître Silvestre de Sacy dont il a continué la tradition dans son enseignement. M. Fleischer avait une manière très-large de comprendre ses devoirs de professeur : il n'a jamais cessé de contribuer par ses notes et ses corrections à améliorer les travaux de ses anciens élèves, et on peut dire qu'il a été le collaborateur de toutes les publications arabes faites en Allemagne et en Hollande depuis un demi-siècle. Ce rôle de censeur, qu'il exerçait, non pas après coup sur les œuvres déjà parues, mais d'une manière préventive, sans épargner ni son temps ni sa peine, a certainement nui sinon à la qualité, du moins à l'étendue de son œuvre. Mais il se survivra longtemps dans ses élèves. Quelques-uns d'entre eux ont eu la pensée de lui offrir, pour le cinquantième anniversaire de son doctorat, un recueil de travaux inédits. Le volume a paru récemment, sous le titre de *Recherches orientales* (Morgenländische Forschungen). Les auteurs sont MM. H. Derenbourg, H. Ethé, O. Loth, A. Müller, F. Philippi, B. Stade, H. Thorbscke. Parmi ces Mémoires, l'étude de M. Philippi sur « le verbe fort dans les langues sémitiques, » mérite particulièrement d'être signalée, bien qu'on n'en puisse accepter toutes les conclusions. La question si souvent traitée des rapports entre l'hébreu et le phénicien, a été reprise par M. B. Stade ; le jeune savant paraît s'imaginer que la science française n'a rien produit depuis 1870 ; il aurait pu consulter son collaborateur H. Derembourg, pour s'informer au moins du mouvement de ces études dans notre pays, et nous croyons que son étude y aurait gagné. Lorsque paraîtra le *Corpus inscriptionum semiticarum*, M. B. Stade pourra constater avec quel soin son travail a été étudié et mis à profit. Mais peut-être

M. B. Stabe ignorera-t-il alors la publication du *Corpus* par notre Académie des inscriptions et belles-lettres !

Gravures des contes de La Fontaine devant les Tribunaux. — Le tribunal de la Seine vient de condamner, dans ses audiences du 2 et 9 avril, pour outrage à la morale publique, M. Auguste Barraud, éditeur, et M. Charles Delatre, imprimeur en taille douce, qui avaient reproduit l'édition des contes de La Fontaine, dite *des Fermiers Généraux*. Les prévenus, pour se défendre, invoquaient une autorisation du ministre de l'intérieur ; mais l'avocat de la République chargé de soutenir la prévention, n'eut pas de peine à établir en droit que cette autorisation n'était qu'une formalité de police dont l'accomplissement ne pouvait avoir pour effet de soustraire l'éditeur à l'application de la loi pénale. D'ailleurs, en fait, des gravures nouvelles avaient été ajoutées, gravures qui ne figuraient pas dans l'édition primitive de 1762. En outre, les conditions mêmes de l'autorisation ministérielle n'avaient pas été remplies. Aux termes de cette autorisation, l'éditeur ne devait pas vendre de collections de gravures séparément ; et l'édition, disait-il, était placée presque entière par voie de souscription préalable ; or, il a été vendu plusieurs collections séparées, et les souscripteurs étaient presque exclusivement des libraires.

Dans ces conditions, le tribunal a sévèrement appliqué la loi dans un jugement que nous voulons citer avec un de ses motifs :

« Attendu que non content de reproduire les gravures et l'édition primitive, Barraud y a joint trois sujets dont l'un avait été rejeté à cause de son obscénité trop manifeste ; qu'en agissant ainsi il a montré qu'il n'avait pas seulement en vue une restitution artistique, mais qu'il poursuivait une affaire qu'il voulait rendre plus lucrative en ajoutant à son livre d'une lecture déjà malsaine, l'attrait de gravures licencieuses.....

« Condamne Barraud à 500 fr. d'amende, Delatre à 100 fr. de la même peine ; ordonne la destruction des gravures susvisées, ensemble celle des planches qui ont servi à les tirer, soit celles déjà saisies, soit celles qui pourront l'être ultérieurement..... »

Certains journaux (on conçoit lesquels) se sont élevés contre cette condamnation. Nous pensons qu'en pareille matière la sévérité est louable. Les contes de La Fontaine sont un livre ordurier : on ne pouvait y ajouter impunément des gravures, quoique le *National* (n° du 9 avril) ait dit « qu'elles avaient été faites dans un sentiment trop artiste pour être dangereux. »

Cette affaire nous suggère la remarque que l'administration devrait être plus circonspecte à autoriser les publications de ce genre. Quant aux tribunaux, nous louerons toujours leur énergie. Nous avons des lois ; il faut les appliquer.

Le livre du Voir-Dit. — La Société des bibliophiles français vient de publier, pour la première fois, un des plus curieux poëmes dont la grande Bibliothèque, dite aujourd'hui nationale, conserve les textes originaux. Le *Voir-Dit* a été souvent cité dans les académies : on s'est disputé sur la date de son apparition et sur l'individualité qui l'a inspiré. M. P. Paris, qui n'est pas à sa première découverte, a établi péremptoirement, dans une excellente notice, que Guillaume de Machaut l'a composé, en 1363, en l'honneur de Péronnelle d'Unchair, dame d'Armentières. C'est un document philologique et un miroir des usages de l'époque. La dévotion y est mêlée à la galanterie, alliance fort critiquée actuellement, quoique notre siècle en fournisse de non moins répréhensibles, sans avoir les mêmes circonstances atténuantes en sa faveur ; car, ainsi que le remarque M. Paris, « dans ces temps de foi, deux grands devoirs s'imposaient au prud'homme : honorer et craindre Dieu ; — honorer et aimer les dames ; — honorer et servir le *droit*

seigneur. Toute la loi était renfermée dans ces trois commandements ; et, comme le disait encore, après Malherbe, notre La Fontaine :

On ne peut trop louer trois sortes de personnes,
Les dieux, sa maîtresse et son roi.

Un procédé de libre-penseur. — Nous lisons dans la *Revue de l'art chrétien* : « Les opinions émises par M. Chabas, dans ses *Etudes sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques*, gênent singulièrement certains apôtres de la doctrine matérialiste ; ne sachant que répondre à des raisons qui leur tombent dru comme grêle, voici ce qu'ils ont imaginé pour se tirer d'affaire. Un écrivain, un savant, a eu l'aplomb d'imprimer les lignes suivantes :

« M. Chabas, de Châlon-sur-Saône (on aurait pu ajouter *correspondant de* « *l'Institut*), se prononce encore plus nettement que M. Lepsius. Pour lui, il « n'y a ni âge de bronze, ni âge de pierre, ni temps préhistoriques, pas plus « en Europe qu'en Egypte. M. Chabas est un savant du plus grand mérite, « et il se devait à lui-même de soutenir une thèse contraire à la nôtre avec « scrupule et gravité. Il a dû comprendre sa faute, *car il a retiré son livre du* « *commerce avec le plus grand soin. Nos lecteurs ne pourraient pas se le procurer...* « Quant à notre *Revue*, M. Chabas ayant *supprimé* son livre, *elle n'ajoute rien* « *à cette condamnation prononcée par l'auteur lui-même.* » (*Matériaux pour servir à l'histoire naturelle et primitive de l'homme*, t. V, liv. I, p. 25. Toulouse, 1874. — L'*Egyptologie*, 1re année, n° 9, p. 70. Châlon-sur-Saône, septembre 1874.)

« La manœuvre est commode, et ne s'était pas renouvelée depuis les temps où l'on faisait brûler un livre par la main du bourreau. Il appartient aux libres-penseurs de la remettre en pratique. Malheureusement pour les rédacteurs de la *Revue toulousaine*, le public lettré n'a pas été de leur avis ; à une première édition de l'ouvrage de M. Chabas, enlevée en six semaines, une seconde a immédiatement succédé qui, à son tour, en appelle une troisième. » — Nous avons signalé, dans notre précédent numéro, la *réponse* que M. Chabas vient d'adresser à M. G. de Mortillet.

A propos de la bataille de Roncevaux. — Plusieurs de nos lecteurs nous ont fait remarquer que le fragment que nous avons donné sur cette bataille était, à très-peu de choses près, tiré d'Éginhard. Nous avions, du reste, à ce sujet, un soupçon ; mais nous n'avions pas eu le temps de vérifier s'il était ou non fondé. Au reste, une chose qui ne manque pas d'intérêt, c'est de voir qu'Éginhard était connu en Espagne dès le douzième siècle. Plus tard, il y fut encore mis à contribution, et par un écrivain plus célèbre que le moine de Silos. M. de los Rios, en parlant de la *Mer des histoires* de Fernan Perez de Guzman, cite, comme un des meilleurs passages de ce livre, un portrait de Charlemagne. Or, ce portrait, — ce dont M. de los Rios ne s'est pas aperçu, — est presque entièrement traduit d'Éginhard. Th. P.

L'Histoire de France du P. Loriquet. — M. le comte Hélion de Barrême annonce, dans l'*Union du Midi*, de Nice, qu'il s'engage à payer la somme de dix mille francs à celui qui produira une édition de l'*Histoire de France* du P. Loriquet, contenant la fameuse mention du *marquis de Buonaparte, lieutenant général dans les armées du roi Louis XVIII.*

— La question du drapeau a eu le mérite de captiver l'attention, non-seulement des hommes politiques, mais encore des érudits, et a donné lieu à un grand nombre de publications. En voici une, qui enregistre simplement des faits ; elle a pour titre : *Description des drapeaux et étendards des régiments français des anciennes provinces d'Alsace, de Franche-Comté et de Lorraine*, par Arthur Benoît (Mulhouse, imp. V. Bodet, 1874, in-8 de 20 p.). Elle est

extraite de la *Revue d'Alsace*, ainsi qu'un autre travail du même auteur : *Petite brochure alsacienne* 1600-1748 (in-8 de 16 p.).

« Time is money. » — Voilà un proverbe qui est sans cesse cité, et presque toujours inexactement. « *Times is Money*, dit le proverbe anglo-saxon, » écrivait encore avant-hier M. Alfred Rambaud, dans un article de la *Revue politique*. — Ceci peut être vrai, — mais, entre *the Time* et *the Times*, il faut choisir, car ce n'est pas précisément la même chose.

— Sous ce titre, *Giornale napoletano di Filosofia e lettere, scienze morali e politiche*, vient de paraître une nouvelle revue, publiée à Naples, tous les deux mois.

— Le premier fascicule de la *Sigillographie de la Normandie* (*Évêché de Bayeux*), par M. Paul de Farcy, est en vente (in-4 de 174 p., avec de nombreuses planches; Caen, Leblanc-Hardel). Il s'arrête à Charles de Neuchatel, cinquante-huitième évêque de Bayeux, 1479-1498.

— Le troisième article de l'étude de M. Paul Lefort sur Murillo et ses élèves, (numéro d'avril de la *Gazette des Beaux-Arts*) commence par les lignes suivantes, où l'auteur confond l'*Immaculée conception* de la sainte Vierge, c'est-à-dire son exemption de la tâche originelle, avec le mystère de sa conception virginale du Fils de Dieu, que les peintres représentent ordinairement sous le nom d'*annonciation*, en figurant le Saint-Esprit descendant, en forme de colombe, sur la bienheureuse Vierge. « La galante et dévote Séville du dix-septième siècle, dit M. P. Lefort, n'avait pas manqué d'accueillir passionnément le dogme nouveau de la conception immaculée. Tous ses artistes, tous ses peintres traitèrent à l'envi ce sujet *de la Vierge devenant mère*. » Cette confusion n'est point d'ailleurs particulière à M. P. Lefort : on la trouve dans une foule de journaux, de revues et même de livres, car il faut bien le dire, notre siècle de science est d'une ignorance extrême en fait de théologie. C'est ainsi que le critique de Murillo regarde encore, dans cette phrase, comme un dogme nouveau au dix-septième siècle, la conception immaculée au sujet de laquelle on disputait déjà dans les écoles du temps de saint Thomas.

— La société anglaise des publications catholiques vient de réunir, en deux beaux volumes, les réfutations qui ont paru récemment des pamphlets de M. Gladstone contre l'église catholique et le Saint-Siége. Outre les remarquables réponses des principaux évêques d'Angleterre, ce recueil renferme les *Canons et décrets du concile du Vatican*, et le *Syllabus à l'usage du peuple*, ou la liste des propositions condamnées par le Souverain Pontife.

— Dans une vente de bibliothèque faite récemment à Londres, nous relevons le prix de plusieurs ouvrages français : Un *Amadis de Gaule*, 1557-1588, a été vendu 24 livres sterling; les *lettres de saint Augustin*, traduites par Dubois, 17 livres; les *Métamorphoses d'Ovide*, gravées sur les dessins des meilleurs peintres français, 19 livres; le *Musée français*, en quatre volumes, édition de Galignani, 23 livres; le recueil d'estampes diverses, sujets et paysages d'après les meilleurs maîtres, par François Bazan, 1779, 77 livres.

— On se propose de publier en Angleterre les actes du conseil privé d'Ecosse, depuis le commencement du règne de la reine Marie jusqu'à l'union de ce royaume avec l'Angleterre. Cette collection était restée jusqu'ici entièrement inaccessible.

— Le projet d'établir, dans une des Universités d'Ecosse, une chaire de langues celtiques va se réaliser. Un meeting présidé par le marquis de Huntly, personnage aussi distingué par son amour des lettres et des arts que

par sa haute noblesse, doit se tenir à Londres le 7 juin, pour déterminer les moyens pratiques d'arriver à un résultat.

— *The Academy* nous apprend qu'on a découvert dans la sacristie de l'église de Kleinbautzen, en Saxe, un ancien Testament imprimé par Gutemberg. Il a été acheté par un Anglais 8,850 marcs (plus de 11,000 fr.).

— On signale l'existence à Londres, entre les mains d'un savant rabbin, d'un ancien manuscrit hébraïque de l'ancien Testament, probablement du neuvième siècle. Ce qui lui donne une grande importance, ce sont les variantes qu'il présente avec les textes connus jusqu'ici, variantes qui éclaircissent des passages obscurs.

— Nous apprenons par *the Academy* que le *British Museum* (*Additional Manuscripts*) s'est enrichi récemment de plusieurs curieux manuscrits : une collection de documents relatifs aux rubriques de l'Eglise, des notes sur Justin, l'abréviateur de Trogue-Pompée, la notice imprimée, avec des notes manuscrites du Rév. J. Tobin, du livre d'heures exécuté pour le duc de Bedford, sous Henri VI, et (dans le fonds Egerton) de matériaux manuscrits pour un vocabulaire et une grammaire de la langue assyrienne, dus à feu Edwin Norris.

— L'éditeur J. T. Gilbert, de Dublin, vient de publier la première livraison des *fac-simile des manuscrits nationaux de l'Irlande*, reproduits par la photographie avec un soin et une netteté remarquables.

— En Espagne, les archives, les bibliothèques et les musées vont enfin recevoir un commencement d'organisation qui leur manque depuis longtemps. Un décret royal du 16 avril crée une nouvelle Commission chargée d'étudier les règlements concernant la conservation, la classification, l'augmentation et la communication au public de ces riches établissements.

— Une note statistique assez curieuse publiée par *la Revista de Archivos*, donne le nombre et la distribution par matières des communications de livres imprimés et de manuscrits faites pendant l'année 1874, dans la bibliothèque nationale de Madrid ; elles se montent à 65,550 volumes, dont 33,238 de sciences et arts ; 10,974 d'histoire ; 7,900 de belles-lettres, etc.

— MM. L. Passerini et G Milanesi donnent une nouvelle édition, plus complète et plus exacte que tout ce qui a paru, par le passé des *Legazioni e Commissarie*, de Nic. Machiavel. Le tome 1er a paru. Il renferme, entre autres, l'ambassade de l'illustre Florentin à la cour de France en 1500.

— M. Nigon de Berty rend compte, dans une intéressante brochure, d'une visite qu'il a faite à la belle abbaye de Solesmes (*Une visite à l'abbaye de Solesmes le 1er octobre* 1874. Paris, 1874, in-8 de 8 p.) ; il y fait un rapide résumé de l'histoire de cette abbaye et donne la description de ce qui lui reste de son antique splendeur.

— Nous relevons, dans la *Revue des autographes* de mars 1875, la mention suivante : Falloux (A. de), célèbre écrivain *ultramontain*, *garde des sceaux*, de l'Académie française, etc., etc. Les rédacteurs de catalogues d'autographes devraient être un peu plus sérieux.

— *L'Aumône*, tel est le titre d'une œuvre posthume de Mgr Landriot, publiée par les soins de M. l'abbé Decheverry. Ce sont les dernières conférences prêchées aux dames du monde dans la chapelle de l'archevêché. On y a joint cinq conférences sur sainte Elisabeth prêchées, en 1868, 1870 et 1871 et une notice sur le vénérable archevêque par M. l'abbé Duchêne.

— La librairie Delagrave commence la publication d'un important ouvrage : le *Dictionnaire de la santé*, ou répertoire d'hygiène pratique à l'usage des familles et des écoles, par J.-B. Fonssagrives. L'auteur, connu déjà par de nombreuses publications ayant pour but la vulgarisation de

l'hygiène, s'est proposé, non pas de donner à chacun la facilité de se soigner lui-même, la médecine domestique étant une chimère, mais bien d'éloigner autant que possible les chances de maladies par le moyen d'une hygiène rationnelle et éclairée. Défendre sa santé et faire soigner sa maladie, telle est la devise de cet ouvrage, qui comprendra 18 livraisons de 48 pages, et qui paraîtra dans le format du dictionnaire de Dezobry, au prix de 1 fr. la livraison.

— La librairie A. Durand et Pedone-Lauriel vient de faire paraître le tome IV, 1re partie, de l'*Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, par l'abbé Le Bœuf, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Nouvelle édition, annotée et continuée jusqu'à nos jours par Hippolyte Cocheris, bibliothécaire-trésorier de la Bibliothèque Mazarine.

— M. F. Lenormant vient de faire paraître chez Maisonneuve un nouveau et important ouvrage intitulé : *La langue primitive de Chaldée et les idiomes Touraniens*, étude de philologie et d'histoire suivie d'un glossaire accadien, in-8 de VIII-435 pages et 2 pl., du prix de 25 fr.

— On annonce la mise sous presse, en Angleterre, d'un ouvrage intitulé : *Life and letters of Lord Macaulay*, publié par son neveu, M. G. O. Trevelyan.

— On annonce la publication prochaine de l'*Histoire de Santenay* (Côte-d'Or), par M. Henry de Longuy, membre de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, avec des gravures par M. Claude Sauvageot, l'auteur de *Palais, châteaux, hôtels et maisons de France du quinzième au dix-huitième siècle.*

— La librairie académique Didier vient de faire paraître la *Table décennale de la Revue archéologique* (1860-1869), dressée par M F. Delaunay, et accompagné de l'index des gravures (gr. in-8 de 90 p.).

Publications nouvelles. — *L'Eglise en présence des controverses actuelles et des besoins de notre siècle* (in-8, Douniol). — *Jésus-Christ, sa divinité, son caractère, son œuvre et son cœur*, par l'abbé Ch. de Place (in-8, Durand et Pedone-Lauriel). — *Du sacré mystère de l'autel*, opuscule du pape Innocent III où sont expliqués, selon leur sens historique et mystique, les rites sacrés de la messe. Ouvrage traduit pour la première fois en français et annoté par M. l'abbé Couren, aumônier des religieuses du Sacré-Cœur de Marseille (in-8). — *Conférences sur les connaissances les plus utiles aux habitants de la campagne*, par Th. Homberg (in-18, Douniol). — *Les vrais principes de l'éducation chrétienne*, par le P. A. Monfat (in-18, Bray et Retaux). — *La loi absolue du devoir et la destinée humaine au point de vue de la science comparée*, par J. Rambosson (in-8, Didot). — *La morale utilitaire*, par L. Carrau (in-8, Didier). — *Intempérance et misère*, par J. Lefort (in-8, Guillaumin). — *L'ancienne jonction de l'Angleterre à la France*, par N. Desmarets (in-8, J. Liseux). — *Organisation judiciaire et administrative de la France et de la Belgique*, 1814 à 1875, par E. Flourens (in-8, Garnier frères). — *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, par Albert Sorel (2 vol. in-8, Plon). — *Journal d'un diplomate en Allemagne et en Grèce*, par H. d'Ideville (in-18, Hachette). — *Deux incidents de la question catholique en Angleterre*, par Mme Aug. Craven (in-18, Didier). — *Le christianisme et la libre pensée ou le dix-neuvième siècle* (in-8, Bray et Retaux). — *La Révolution*, par Gustave de Bernardi (in-8, Albanel). — *In extremis, adieux au dix-neuvième siècle, par un survivant du dix-huitième* (in-8, Dentu). — *Saint François-Xavier, ou Conquête de l'Inde et du Japon*, poëme en douze chants, par l'abbé P. Félix Malateste (in-18, Bray et Retaux). — *L'Illusion*, par H. Cazalis (in-18, Lemerre). — *Les champs et la mer*, par J. Breton (in-18, Lemerre). — *Le Cahier rouge*, poésies, par François Coppée (in-18, Lemerre). — *Le département des estampes à la Bibliothèque nationale*, notice historique suivie d'un catalogue des estampes exposées dans

les salles de ce département, par le vicomte Henri Delaborde (petit in-8 anglais, Plon). — *Grammaire historique de la langue française*, par Ch. Marty-Laveaux (in-18, Lemerre). — *Les Ames en peine, contes d'un voyageur*, par X. Marmier (in-18, Hachette). — *La Toison d'or*, par Amédée Achard (gr. in-18, Michel Lévy). — *Benedicte*, par S. Blandy (in-18, Didier). — *Les Mémoires de mon oncle. Un paysan de l'ancien régime*, par Ch. d'Héricault (in-18, Didier). — *Le chariot d'or*, par H. Cauvain (in-12, Lecoffre). — *Patria*, par Raoul de Navery (in-18, Blériot). — *Avant l'exil*, par Victor Hugo (in-8, Michel Lévy). — *Œuvres complètes de Jean Racine*, avec une vie de l'auteur et un examen de chacun de ses ouvrages, par MM. Saint-Marc Girardin et L. Moland. T. III (in-8, Garnier). — *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, par G. Maspero (in-18, Hachette). — *Le cardinal saint Bonaventure*, évêque d'Albano, patron de la ville de Lyon (in-18, Lyon, Josserand). — *Vie de la bienheureuse Marguerite-Marie*, par l'abbé E. Daras (petit in-18, Gaume). — *Vie du R. P. Captier*, par le P. Reynier (in-18 j., Albanel). — *Histoire de la Papauté. Moyen âge, comprenant les temps barbares et les temps féodaux*, par l'abbé E. Castan (in-8, Palmé, Jouby et Roger). — *Les persécutions de l'Eglise jusqu'à la fin des Antonins*, par B. Aubé in-8, Didier). — *Voltaire et J.-J. Rousseau*, par G. Desnoiresterres (in-8, Didier). — *Les papiers de Noailles de la Bibliothèque du Louvre* (2 vol. in-8, au *Cabinet historique*). — *Histoire de la Restauration*, par L. de Vielcastel, T. XVII (in-8, Michel Lévy). — *Tableau chronologique et alphabétique des principaux événements de l'histoire du monde depuis la création jusqu'à nos jours*, par M. Alfred Dantès (in-8). — *La famille de Brosses, notes historiques et généalogiques*, par M. Albert Albrier (Chambéry, Bottero, in-8). — *Une visite au Mont-Saint-Michel, notes historiques et archéologiques sur Avranches, Pontorson et l'abbaye du Mont-Saint-Michel*, par Auguste Lebreton (in-12). — *La Souanetie libre, épisode d'un voyage à la chaîne centrale du Caucase*, par Raphaël Bernoville (in-4, veuve Morel).

Publications annoncées. — *Histoire de la rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, par M. Mignet. — *Journées révolutionnaires et coups d'Etat*, extraits de Rœderer, Fiévée, Méda, Barras, Lucien Bonaparte, Lecouteulx de Canteleu, par M. de Lescure. — *Le procès d'Arnim*, par Corbier et Figarey, avec une introduction par J. Valfrey. — *Correspondance de Stanislas Auguste et de Mme Geoffrin*. — *Histoire des inventions, découvertes et institutions*, par Daniel Ramée. Visenot.

CORRESPONDANCE

Apostolicité des Eglises de France (Voir p. 285, 378). — Lebeuf (l'abbé). *Dissertation sur l'époque de l'établissement de la religion chrétienne dans le Soissonnais.* (Paris, 1737. In-12.) — Le même. *Nouvelles observations sur les anciens actes de saint Denys* (dans les *Dissertations sur l'Histoire de Paris*, 1739. T. I.) — Le Blant (Edmond). *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, [introduction] réimprimées sous le titre de *Manuel d'Epigraphie chrétienne.* (Paris, Didier, 1869. In-12 de 267 p.) — Le Blond (l'abbé). *Histoire de saint Front, apôtre et premier évêque de Périgueux.* — Lecoy de La Marche. *De l'autorité de Grégoire de Tours.* (Paris, 1861), [1re édit.]. — Le même. *Réponse à M. Bordier* dans *la Correspondance littéraire*, 25 mars 1862 et tirée à part sous le titre de : *De l'autorité de Grégoire de Tours. Réponse à M. Bordier.* (Paris, 1862. In-8 de 19 p.) — Le Guenec (l'abbé). *Notice sur le pèlerinage de Notre-Dame de Roc-Amadour.* — Lepelletier (A.). *Défense du christianisme au point de vue de l'origine apostolique des principales églises de France.* (Paris, Victor Palmé, 1860. In-8 de 93 p.) — Liron (Dom). *Dissertation sur l'établissement de la religion chrétienne dans les Gaules* (dans les *Sin-*

gularités historiques. T. V.) — Le même. *Apologie pour les Armoricains et pour les églises des Gaules, où l'on voit que la Bretagne a reçu la foi chrétienne dans le quatrième siècle de l'Église.* (Paris, 1708, in-8.) — Lobineau (Dom Guy). *Défense de la nouvelle histoire de Bretagne ou réflexions sur l'apologie des Armoricains* (dans le supplément du *Journal des Savants*, 1708, à Nantes, 1712, in-8 sous le titre de *Contre-Apologie des Armoricains.*) — Longueval (le Père). *Dissertations sur le temps de l'établissement de la religion chrétienne dans les Gaules* (dans le Tome I de l'*Histoire de l'Église gallicane.* Paris, 1730.) — Lutho (l'abbé). *Vie de saint Ursin, apôtre du Berry* [introduction]. (Bourges, 1858. In-8.] — Lys (l'abbé de). *Dissertation historique sur l'époque de la conversion des Atrebates.* (Voir *Mercure*, 1763, juillet.) — Mabillon. *Epistola Hincmari de auctoritate vitæ sancti Dionysii ab Anastasio translatæ cum annotationibus de missione Dionysii a Sancto Clemente in Gallias.* (*Analecta*, T. Ier, p. 59. Parisiis, 1682, in-8.) — Maceda. *De celeri propagatione Evangelii in universo mundo.* (1798. In-4.) — Marca (Petrus de). *Epistola ad clarissimum virum Henricum Valesium de tempore prædicatæ primum in Gallias fidei.* (Parisiis, ex typ. A. Vitré, 1858. In-8.) — Mathoud (R. P. D. Hugone). *De Vera senonum origine christiana adversus Johannis de Launoy.* (Parisiis, Langronne, 1688.) — Maury (Alfred). *Rapport fait à l'Institut au nom de la commission des antiquités nationales de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur le concours de 1862.* — [Menardus (Hugo).] *De unico S. Dionysio areopagita, Athenorum et Parisiorum episcopo, adversus Johannis de Launoy discussionem milletianæ responsionis diatriba.* (Parisiis, 1643. In-8). [Editio secunda, 1644.] — Meynis (D.). *Les grands souvenirs de l'Eglise de Lyon.* (Lyon, 1867. In-8.) [2e édit.] — Millet (D. Germanus). *Vindicata ecclesiæ Gallicanæ de suo areopagita Dionysio Gloria.* (Parisiis, 1638, in-8.) — Le même. *Ad dissertationem nuper evulgatam de duobus Dionysiis responsio in qua evidentissime demonstratur unum et eumdem esse Dionysium areopogitam et parisiensem episcopum.* (Parisiis, 1642. In-8.) — Monod (Gabriel). *Etude critique sur l'histoire mérovingienne.* (Paris, Franck, 1872. In-8.) — Montrousier (Le R. P. H.). *Revue des sciences ecclésiastiques.* (Janvier, 1870.) — Nadal (l'abbé). *Histoire hagiologique du diocèse de Valence.* — Natalis (Alexander), ex ordine predicatorum. *De prædicationis evangelicæ exordo* (dans le T. II de l'*Histoire ecclesiastique.* (Parisiis, 1679, in-8. Dissertation xvie.) — Le même. *Dissertatio de beatæ Mariæ Magdalenæ Lazari et Marthæ in Gallias appulsu.* (Ibid. Dissertation xviie.) — Nicolle (Amable). *Geneviève et le roi payen ou essai sur l'établissement du christianisme dans les Gaules.* (Paris, Amyot, 1841. In-8.) — [Ouvrard (René).] *Défense de l'ancienne tradition des églises de France sur la mission des premiers prédicateurs évangéliques dans les Gaules du temps des apôtres ou de leurs successeurs immédiats et de l'usage des écrits des SS. Sulpice et Grégoire de Tours et de l'abus qu'on en fait en cette matière et en d'autres pareilles par R. O.* (Paris, Roulland, 1678. In-12.) — Ozouville (William). *Origines chrétiennes de la Gaule. Lettres à Dom Piolin de Solesme* (Paris, Julien et Lanier, 1855-1856. In-8.) — Paris (Paulin). *Lettre au sujet de l'apostolicité des Eglises de France* (dans les *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Indre et-Loire.* T. XLIX. Tours, 1870.) — Le même. *Histoire littéraire de la France.* [Nouvelle édition.] (T. Ier, p. 441.) — Pascal (l'abbé J. B. E.). *Gabalum christianum ou recherches historico-critiques sur l'Église de Mende.* (Paris, Dumoulin, 1853. In-8.) — Le même. *Défense de l'ancienne tradition de l'église de Mende sur saint Severien,* l'un de ses premiers évêques. (Paris, 1854. In-8.) — Le même. *Discussion historique et impartiale sur l'époque de l'établissement de la foi chrétienne dans les Gaules et principalement sur l'origine des églises de Limoges et de Mende.* (Paris, Bray, 1857. In-8 de 118 p.) —

PERGOT (l'abbé). *Vie de saint Front, premier évêque de Périgueux.* (Périgueux, Boucherie, 1861. In-8.) — PIERRUGUES (l'abbé L.). *Vie de saint Honorat, fondateur de Lérins et évêque d'Arles. Origines chrétiennes de Provence.* (Paris, 1874. In-8.) — PIOLIN (Dom). *Histoire de l'église du Mans.* (Le Mans, 1851. 6 vol. in-8.) — PITTON (Jean Scholastique). *Annales de la sainte église d'Aix, avec les dissertations historiques contre Mre Launoy.* (Lyon, Liberal, 1688. In-4.) — QUADE (Mich. Fréd.) et MEYER (Salomon). *De Dionysio areopagita scriptisque eidem suppositis, contra Godof., Arnolduin, disserens prœses M. Mich. Frid. Quade et respondens Salomon Meyer.* (Gryphirwaldinæ. s. d. In-4.) — QUICHERAT. *Lettre à M. Arbellot.* (26 mars. 1855.) — RAVENEZ (L. W.). *Recherches sur les origines de l'église de Reims, de Soissons et de Châlons.* (Paris, Lecoffre, 1857. In-8 de XXXII-180 p. et 1 pl.) — RAWENET (L.). *Essai sur les origines religieuses de Bordeaux et sur saint Seurin d'Aquitaine. Lettre adressée à M. le cardinal Donnet.* (Bordeaux, Ducot; Paris, Dumoulin, 1861. In-8 de 66 p.) — REGNAULT (Mgr). *Histoire des premiers siècles de l'église.* — RICHARD (l'abbé). *Origines chrétiennes de la Gaule et date de saint Firmin, contre Tillemont MM Dufour, Tailliar, Salmon, etc., etc., et Réfutation de M. Am. Thierry sur l'église naissante, ses martyrs, leurs actes.* — RIGUET (l'abbé de). *Système chronologique, historique des évêques de Toul.* (Nancy, Barbier, 1701. In-8.) — ROBITAILLE (le chanoine). *Coup d'œil sur l'époque de la prédication de l'Evangile dans la Gaule-Belgique et la Grande-Bretagne.* — LE MÊME. *Recherches sur l'ancienneté de l'église d'Arras.* (Arras, Lefranc, 1855. In-8.) — LE MÊME. *Vie de saint Paul Serge où l'on prouve qu'il est le fondateur de l'église de Narbonne.* (1857.) — ROLLAND (l'abbé). *Dissertation sur l'époque de l'apostolat de saint Gatien premier évêque de Tours et sur les origines de l'église de France.* (Tours, Bouserez, 1869. In-8 de 122 p.) — LE MÊME. *Saint Grégoire et les origines de l'église de Tours.* (Tours, Bouserez, 1870. In-8 de 58 p.). — SALMON (Charles). *Histoire de saint Firmin martyr premier évêque d'Amiens,* (Amiens, Caron, 1861. In-4.)— LE MÊME. *Recherches sur l'époque de la prédication de l'Evangile dans les Gaules et en Picardie et sur le temps du martyre de saint Firmin, premier évêque d'Amiens et de Pampelune.* (Amiens, Lemer, 1866. In-8 de 262 p.). [Extrait du tome XX, p. 571-578 des *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.*) — LE MÊME. *Origines de l'église de Tours.* (Arras, Ve Rousseau-Leroy, 1869. In-8 de 39 p.). [Extrait de la *Revue de l'art chrétien,* septembre et octobre 1869.] — SALVAN (l'abbé). *Histoire générale de l'église de Toulouse.* Dissertation en tête de l'ouvrage. (Toulouse, Delboy, 1856-61. 4 vol. in-8.) — LE MÊME. *Histoire de saint Saturnin ou recherches historiques et critiques sur l'apostolat et le martyre de ce saint.* — SAINT-MARTHE (Denys de). *Dissertation sur saint Trophyme d'Arles* (*Gallia christiana,* T. X, préf..) — SAMBLANCANTUS (Joannes). *Galliæ palladium, sive Dionysius areopagita.* (Tolosæ, 1641. In-8.) — SIRMOND (Jacobus). *Dissertatio in qua Dionysii parisiensis et Dionysii areopagita discrimen ostenditur* (Parisiis, Cramoisy, 1641. In-8.) — TAILLIAR. *Essai sur les origines et les développements du Christianisme dans les Gaules.* (Caen, Leblanc, 1868. In-8 de 214 p.) — TAPIN (l'abbé L.). *Les traditions du diocèse de Bayeux. Réponse à M. Jules Lair, La science et la tradition.* (Caen, Chenel, 1862. In-8.) — VAN DRIVAL (l'abbé). *Hagiologie diocésaine.* (Arras.) — VERGER (l'abbé). *Articles dans le journal d'Indre-et-Loire.* (1868.) — *Etudes critiques sur l'origine de l'église de Mende et ses premiers évêques.* (N° de novembre 1856 du *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.* (Mende, J. Ignon, 1856. In-8 de 40 p.) — *Essai sur l'apostolat de saint Lazare et les autres saints tutélaires de Provence.* (Paris, Leclere, 1835. In-8.)

QUESTIONS ET RÉPONSES.

QUESTIONS.

—

Un pseudonyme de Madame Cornu. — Le *Soleil* du dimanche 25 mai 1875 (*recte* samedi 24), annonçant la mort de Mme Cornu, la sœur de lait de Napoléon III, ajoute :

« Mme Cornu était fort connue dans le monde parisien. Elle a publié différents ouvrages, dont les principaux sont : *Ballades et Chants populaires de l'Allemagne, Goethe et Bettina*, etc., et donné également des articles au *Dictionnaire de la conversation*, à la *Revue du Nord*, etc. »

Il a paru, il y a quelque trente ans, sous le nom de Sébastien de Saint-Albin, un recueil de chants populaires allemands, traduits en français. Ce nom de Sébastien de Saint-Albin passait pour le pseudonyme d'une femme : serait-ce celui de Mme Cornu ? H. G.

Les Historiographes de France en titre d'office. — Existe-t-il un travail spécial et bien fait sur cet objet, qui ne manque pas d'intérêt ? M. J. Desnoyers, le savant secrétaire de la *Société de l'Histoire de France*, avait, je crois, annoncé qu'il s'occupait de quelques recherches à cet égard ? Ont-elles vu le jour ? C. C.

Clémence Isaure a-t-elle vécu ? — Il y a déjà eu bien des dissertations au sujet de la noble dame. Est-on arrivé, d'une manière certaine, à prouver qu'elle a existé ? H. B.

La Chronique de Dino Compagni. — Quelles sont les raisons qu'on allègue pour contester que Dino Compagni ait écrit la chronique qui porte son nom ? S. V.

Périssent les Colonies. — Qui a dit et dans quelle circonstance a été prononcé le mot célèbre : *Périssent les Colonies plutôt qu'un principe!* Je crois que c'est dans notre Assemblée de 1848, à propos de l'abolition de l'esclavage dans nos colonies ; mais je désirerais avoir un renseignement précis à cet égard. H. G.

L'Abbaye de Cadouin. — A quelle époque l'abbaye de Cadouin (ancien diocèse de Sarlat), a-t-elle été pleinement incorporée à l'ordre de Cîteaux ? — L'alleu de Cadouin, donné en 1115 à saint Robert d'Arbrissel, pour y fonder une maison de religieux et de religieuses de l'ordre de Fontevrault, fut cédé, en 1116, à Géraud de Salis, qui, cette année même, y établit des Cisterciens venus de Pontigny. En 1119, Cadouin fut régulièrement incorporée à l'ordre de Cîteaux. Néanmoins, cette abbaye semble avoir conservé longtemps encore des règles, une discipline, un institut qui lui étaient propres. On en trouve des preuves en 1139 et 1125. Pourrait-on indiquer des documents qui fixent l'époque où ces différences s'effacèrent, où l'union avec Cîteaux devint parfaite et entière ? D.

L'Abbaye de Gondon. — L'abbaye de Gondon (diocèse d'Agen), doit, comme la précédente, son origine à Géraud de Salis. Fondée en 1115, elle fut, en 1123, placée sous la dépendance de Cadouin et, à ce titre, reliée à Cîteaux. Mais l'année suivante, dans la charte de fondation de l'abbaye de Font-Guillem (diocèse de Bazas), fille de Gondon, l'institut de Cadouin est présenté comme distinct de celui de Cîteaux. La même question se pose par conséquent ici, à propos de Gondon, comme à propos de Cadouin : Quand cette abbaye devint-elle purement et simplement cistercienne ?

Quatrain. — De qui est ce quatrain si souvent cité ?

François premier prédit ce poinct
Que ceux de la maison de Guise
Mettroient ses enfants en pourpoinct
Et son pauvre peuple en chemise.

On a quelque fois attribué cette épigramme au roi Charles IX, mais je suppose que ces vers ne sont pas plus de lui que les vers adressés à Ronsard. Où trouve-t-on pour la première fois le quatrain dirigé contre la maison de Guise, et à qui est-il donné par les auteurs qui l'ont d'abord reproduit? T. DE L.

A propos d'une citation de M. de Lescure. — Le *Journal officiel* du 16 mai dernier renferme un article de M. de Lescure sur *Rivarol*, où je lis (p. 3479) que Rivarol appelait l'égoïste Lally-Tollendal « le plus gras des hommes sensibles. » J'ai entendu dire très-souvent que cette plaisante définition d'un homme qui crevait d'embonpoint, tout en ayant l'air de pleurer toujours, était de Mme de Staël. Quelqu'un pourrait-il décider entre les souvenirs de M. de Lescure et les miens?

Un curieux de province.

—

RÉPONSES.

—

Les Bourbons ramenés par l'étranger (XIII, 477). — « C'était vraiment une absurde injustice, dit Guizot dans ses *Mémoires*, de s'en prendre à la Restauration de la présence des étrangers que l'ambition insensée de Napoléon avait seule amenés sur notre sol, et que les Bourbons pouvaient seuls en éloigner par une prompte et sûre paix. Les ennemis de la Restauration se sont jetés, pour la condamner dès son premier jour, dans des contradictions étranges ; à les en croire, tantôt elle a été imposée à la France par les baïonnettes ennemies, tantôt personne, en 1814, ne se souciait d'elle, pas plus l'Europe que la France... Puéril aveuglement de l'esprit de parti! Plus on prouvera qu'aucune volonté générale, aucune grande force, intérieure ou extérieure, n'appelait, n'a fait la Restauration, plus on mettra en lumière sa force propre et intime, et cette nécessité supérieure qui détermina l'événement... Dans la redoutable crise de 1814, le rétablissement de la maison de Bourbon était la seule solution naturelle et sérieuse, la seule qui se rattachât à des principes indépendants des coups de l[illegible] comme des caprices de la [illegible] humaine, etc. » (*Mémoires pou[illegible] à l'Histoire de mon temps*, t. Ier,[illegible] Ecoutons maintenant Lamart[illegible] « Un mouvement irrésistible en[illegible] nait la France vers les Bourbons [illegible] le sentiment et la nécessité... Tou[illegible] jetait la France politique à la Restauration... L'armée elle-même ne résistait pas. Ses chefs se précipitaient aux nouveaux princes... Bonaparte s'était appelé lui-même le Destin. Les Bourbons, en 1814, pouvaient s'appeler la Providence. » (*Histoire de la Restauration*, T. II, p. 232.) Combien d'autres livres ont réfuté un odieux mensonge! Mais, puisque l'on s'obstine à le répéter, M. B. a raison : il serait utile de dresser une liste des documents faisant justice de cette calomnie. Il a paru, il y a bien des années, sur ce sujet, un bon petit livre qui, si je ne me trompe, avait pour auteur Frédéric Dollé, et pour titre : *Les six Restaurations.*

TH. P.

Ganelon (XIII, 478). — *La chorographie ou description de Provence*, d'Honoré Bouche (Aix, Ch. David, MDCLXI), offre, à la demande faite au sujet de Ganelon, une réponse que voici :

« Durant le règne de ce Charles et l'an 860, fut tenu ce célèbre concile national à Toul, en Lorraine, convoqué par le commandement de Lothaire, roy de Lorraine, et de Charles le Chauve, roi de France ; tant pour faire déposer *Wenilon* ou *Guenilo* ou *Ganelon*, archevesque de Sens, qui avait manqué de foi à ce dernier roy et avait sacré en roy de France son frère, Louis le Germanique, qui estoit venu en France pour en chasser Charles le Chauve, d'où est venu, disent quelques-uns, le nom de Ganelon, attribué aux traitres. » (T. Ier, p. 727, 730.)

Nous voilà loin de la chanson de Roland et de la pièce de M. de Bornier. TH. P.

Rostopchine et l'incendie de Moscou (XIII, 478). — Nos informations auprès d'un ancien officier, qui a connu des généraux russes ayant combattu contre Napoléon Ier, confirment le fait que l'in-

de Moscou ne provient pas
:dre du comte Rostopchine.
:ertes ordonné, dans un but
.ne de stratégie militaire, de
e obstacle à la marche envahis-
: de l'armée française, de couper
vivres à nos soldats, de faire dis-
:araître ce qui pouvait leur être
utile. Il a donc fait brûler l'entrepôt contenant d'immenses appprovisionnements de toute nature, et, pour opérer cette mesure, il a dû ouvrir les portes des prisons, lâcher sur la ville les plus grands criminels qui, non contents d'exécuter un ordre tout à fait spécial et restreint, n'ont pas hésité à se donner libre carrière sur toutes les habitations de Moscou, à propager le fléau du feu, à se donner la satisfaction de tout ravager, dans un but de destruction sauvage, de pillage, de rapine, de vol.

Voilà pourquoi on aurait tort de charger la mémoire de Rostopchine d'un tel crime, qui n'a rien de commun avec le patriotisme même le plus exalté. C'est tout au plus le fait de gens désespérés qui, certains de leur mort, et convaincus de ne pas pouvoir échapper aux ennemis par lesquels ils sont cernés, se vengent d'une façon monstrueuse, comme c'est arrivé à Paris en mai 1871.

A Moscou, au contraire, les autorités ont eu le temps de se retirer tranquillement, par suite d'un armistice rapide convenu verbalement entre Murat et l'arrière-garde russe. Nous ne concevons pas que M. Thiers, dans son *Consulat et l'Empire* (t. XIV, livre XLIV, p. 362) se soit laissé égarer à ce sujet, bien qu'il dise formellement : «...les Russes ne songeaient nullement à détruire Moscou; et le soin de conserver cette ville, en la livrant pour quelques jours aux Français, fut un des motifs de leur résolution. Cette opinion nous semble démontrée par une quantité de circonstances et de témoignages irrécusables. C'est pour cela que nous l'adoptons comme une certitude acquise à l'histoire.»

Pourquoi donc l'historien, parlant peu après (p. 388) des blessés abandonnés à Moscou, les nomme-t-il des « victimes du barbare patriotisme de Rostopchine? » Il se réfute lui-même, en disant (*ibid.*) : « C'est une nouvelle preuve que l'armée russe était étrangère à l'incendie de Moscou. Elle n'y aurait certes laissé ni ses soldats, ni ses officiers blessés, si elle s'était attendue à cette affreuse catastrophe. » Ajoutons seulement : C'est une nouvelle preuve que l'incendie total n'est pas dû au gouverneur de la ville, mais aux excès de la populace. Mre Sch.

— Je ne crois pas me tromper en assurant à Z. que, s'il veut parcourir la *Correspondance diplomatique* du comte de Maistre, il y trouvera des détails à ce sujet.

— La question
par le comte A
Vie du comte
1871, pp. 237 e

Ouvrage d
(XIII, 479). — Il
thèque national
3-1, signé : J. V
tais). a force ;
volonté

Sur la mor *r servir*
du Vigean (XIII, 29.) Ponssard, marquis ine :
gean, lieutenant getrai-
du roi, gouverneur par
hould, périt assassiné, t
de Verrières, près de I
mars 1663. Il avait épousé
d'Haussonville, dont il laissa
en bas âge.

Colbert, intendant de Poitou 1664, dit, dans ses rapports : « PONSSARD DU VIGEAN, le seigneur de ce nom est un petit enfant, fils du défunt marquis du Vigean et de Fors, cruellement assassiné, à deux lieues de Poitiers, l'an passé... Il a son aïeule, la douairière du Vigean (Anne de Neubourg), et sa tante, la duchesse de Richelieu, qui ont soin de lui, au défault de sa mère, qui estoit mal avec son défunt mary, et qui s'est remariée fort mal à propos. » — V. *Etat du Poitou sous Louis XIV*, publié par Charles Dugast-Matifaux, p. 112, et Beauchet-Filleau, *Dictionnaire des familles de l'ancien Poitou*, t. II, p. 549. — Les mémoires du temps doivent donner des détails sur cet assassinat.

A. B.

TABLE MÉTHODIQUE
DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Écriture sainte. * Die Bedeutung der semitischen Philologie für die attestamentliche Exegese (*Wilhelm Volck*) 193
Etudes exégétiques sur le Cantique des Cantiques (*l'abbé E. Roques*). 195
* The Minor Prophets, translated from the hebrew Text, with an Introduction, and a Commentary, Critical, philological and exegetical (*A. Elzas*). 196
* Le peuple d'Israël et ses espérances relatives à son avenir, depuis les origines jusqu'à l'époque persane (*Maurice Vernes*). . . . 197
* Histoire des idées messianiques depuis Alexandre jusqu'à l'empereur Hadrien (*Maurice Vernes*). 198
* The student's analytical Greek Testament, etc. 199
* Etudes bibliques (*F. Godet*). 199
Græcus Venetus. Pentateuchi, Proverbiorum, Ruth, Ecclesiastæ, Threnorum, Danielis versio græca (*Gebhardt*). 213
Commentarii in quatuor Evangelistas (*R. P. Joannis Maldonati*, edidit *Dr J. M. Raich*). 200
Jésus-Christ. Introduction à l'Evangile étudié et médité (*Aug. Nicolas*). 394
Histoire de la vie et des paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ (*l'abbé de Laporte*). 100
Les Miracles de Jésus-Christ (*l'abbé Tisserand*). 100
Les Paraboles de l'Evangile (*l'abbé Tisserand*). 100
* Das Leben Jesu im Lichte unserer Zeit (*J. Haberlin*). 202
* Kommentar über das zweite Sendschreiben des Apostels Paulus an die Gemeinde zu Korinth (*Lic. Th. Alb. Klopper*) 203
* The Epistle to the Hebrews (*John Leech*). 204
Réflexions sur l'Apocalypse (*l'abbé Lafont de Sentenac*). 205
Liturgie. Catéchisme liturgique expliqué et développé (*l'abbé Leblanc*) 485
Catéchisme liturgique abrégé (*l'abbé Leblanc*). 485
Beautés de la liturgie romaine (*l'abbé Michel*). 29
Beautés de la liturgie (*le R. P. Nampon*). 29
Des offices pontificaux et capitulaires (*l'abbé de Rivières*). . . . 305
Les Hymnes du Bréviaire romain. T. Ier (*l'abbé S. C. Pimont*). . . 122
Conciles Rome et l'Episcopat catholique et Histoire du concile œcuménique du Vatican (*Fisquet*). 30
Les travaux du Concile du Vatican (*Mgr Conrad Martin*). . . . 30
Théologie dogmatique, morale, etc. Cours de théologie ou Explication de la doctrine catholique en forme de catéchisme. T. Ier (*l'abbé d'Arlan de Lamothe*). 31
Catéchisme du catéchiste, ou Explication raisonnée de la doctrine chrétienne (*l'abbé E. Barthe* et *l'abbé Fabre*). 396

L'Eglise (*l'abbé A. Riche*). 157
Le Dogme (*l'abbé A. Riche*). 157
Le Culte (*l'abbé A. Riche*). 157
Le Jubilé expliqué entre voisins (*H. Le Briard*). 353
Conférences de Notre-Dame de Paris (*le R. P. Matignon*). . . . 486
Saint Paul étudié en vue de la prédication (*l'abbé Doublet*). . . 125
La cause du Pape est la cause de la civilisation et de la liberté contre la barbarie et la tyrannie (trad. de *Miguel Faulé*). . . 433
Le droit des catholiques de se défendre (*le chanoine J. Torres Asensio*). 71
Les Miracles et les Lois naturelles (*E. Druilhet-Lafargue*). . . . 434
Théologie ascétique. De la vie et des vertus chrétiennes (*l'abbé Ch. Gay*) 124
La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ et la Compassion de la Vierge Marie (du bienheureux *Jean Gerson*, trad. *Jean Darche*). . 103
Jésus-Christ dans l'Eucharistie. 101
Les Œuvres eucharistiques (*J. Blanchon*). 102
Le Cantique des cantiques appliqué à l'Eucharistie (*Mgr de la Bouillerie*). 102
Elévations de l'âme pieuse pour la messe, la communion et les visites au Saint-Sacrement (*Mgr P. Guérin*). 98
Sujets d'oraison pour tout le cours de l'année, à l'usage des prêtres (*G. Renaudet*). 97
Les Harmonies du culte de la très-sainte Vierge et la Virginité (*l'abbé A. Riche*) 104, 157
Lectures et histoires édifiantes pour les fêtes de la sainte Vierge (*R. P. Weninger*, publ. par *l'abbé Bélet*) 432
L'Intérieur de Marie modèle de la vie intérieure (*le P. J. Grou*). . 104
Les grandes litanies de la très-sainte Vierge Marie, tirées des saints Pères (*l'abbé G. Desfossés*). 105
Les Vertus de Marie Mère de Dieu (*le R. P. Arias*, trad. de *l'abbé A. Gaveau*) 98
Mois de saint Joseph (*l'abbé Chabrand*).. 158
Le Disciple bien-aimé (*le R. P. Rawes O. S. C.* trad. de *Mgr Cabrières*). 216
La Dévotion aux saints Anges. 99
Petit Manuel de l'écolier chrétien (*l'abbé Tisserand*). 100
Les Larmes du veuvage essuyées par saint François de Sales (*Ch. Brunetière*) 106
Souvenir et Espérance (*le R. P. Bertrand*). 433
Les mystères de la vie future ou la gloire de l'Homme-Dieu (*l'abbé Besson*) 305
Le Paradis catholique (*l'abbé Lohan*). 105
Théologie hétérodoxe. L'Eglise universelle du règne de Dieu et du Nouveau Monde (*J. L. Vaisse*). 156
La science de la Religion (*Max Muller*). 32
Science des religions (*Garcin de Tassy*). 33
Essais sur la religion (*J. St. Mill*). 397
Religion des peuples orientaux. Mohammed und Mohammedanism (*B. Rosworth Smith*). 34
L'Islam et son fondateur (*J. Ch. Scholl*). 217
Franc-Maçonnerie. A tous les Francs-Maçons du monde, Lumière et Vérité (*l'abbé Level*). 398
Les Sociétés secrètes et la Société. T. II. (*le P. Deschamps*). . . 47
Etude sur la Franc-maçonnerie (*Mgr l'évêque d'Orléans*). . . . 47
Mélanges théologiques. L'Education par la Charité (*l'abbé Tisserand*) 100
L'Enfance sous l'égide de la mère chrétienne (*Mme André Fonbrune*). 101

Les Mystères de la première communion à Paris (*l'abbé G. Delmas*). 101
Causerie sur l'aumônerie militaire (*Th. de Caer;* précédée d'une préface de *Mgr de Ségur*). 71
Le Diable révolutionnaire (*le comte Reinilom de Oneruab*). . . . 158

JURISPRUDENCE

Enseignement du Droit. Rapport adressé à monsieur le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts au nom de la Commission des études de Droit (*Accarias*) . . . 212
Droit international. Droit international privé (*Pasquale Fiore*, trad. de *Pradier-Fodéré*) 488
Droit privé. La Responsabilité criminelle et la capacité civile dans les états de trouble intellectuel (*Dr de Krafft-Ebing*, trad. du *Dr Chatelain*). 210
Des actes de l'interdit postérieurs au jugement d'interdiction (*E. Villey*). 209
Le Divorce (*Léon Richer*) 208
Réflexions sur la séparation de corps et le Divorce 208
Du mariage et du contrat de mariage (*C. Delmas*) 208
Du Droit de tester (*E. de C****). 207
Essai sur la Vente de la chose d'autrui (*D. de Folleville*). 206
Des Assurances sur la vie dans leurs rapports avec le droit civil (*J. Blondel*) 209
Droit administratif. Cours de droit administratif (*Th. Ducrocq*) . 37
Droit commercial. Précis du cours de droit commercial (*Boistel*). 211
Des avaries, du jet et de la contribution dans leurs rapports avec les textes du code de commerce (*Louis Morel*) 211
Des Achats et Ventes de Marchandises (*H. Couëtoux*). 211
Recueils, Manuels. Encyclopédie des lois françaises (*Delessart, de Grandvilliers* et *Fleury*). 210
Code-Manuel des conseillers municipaux (*A. Rendu*) 438
Notions usuelles sur le droit pratique (*F. Bernard*). 158
Répétition de Droit criminel (*A. Dieudonné*) 210

SCIENCES ET ARTS

Philosophie. Elementi di Filosofia (*Ant. Caneva*) 307
Ratio novæ collectionis operum omnium seraph. Eccl. Doctoris sancti Bonaventuræ (*P. Fidelis a Fanna*). 154
De ratione cognoscendi quæstio anecdota seraphici doctoris Bonaventuræ (*P. Fidelis a Fanna*). 154
Œuvres de Leibniz (*A. Foucher de Careil*) 310
Leibniz. Essais de théodicée. Extraits (*P. Janet*). 313
Liebniz. Essais de théodicée. Extraits (*Fouillée*). 313
Leibniz. Extraits de la théodicée (*H. Marion*). 313
Platon. Phédon ou de l'Ame (trad. de *Grou* avec introd. par *A. Fouillée*). 387
Platon. La République (texte grec, etc., par *B. Aubé*) 389
Phédon par Platon (texte grec, etc., par *Ch. Thurot*). 388
Platon. Le Gorgias (trad. de *Grou* avec introd. etc., par *A. Fouillée*). 385
Epictète. Manuel, (texte grec, etc., par *Ch. Thurot*).. 390
Manuel d'Epictète (trad. nouv. suivie des entretiens d'Epictète et des Pensées de Marc-Aurèle, par *Guyau*) 391

Manuel d'Epictète (trad. de *Naigeon* revu, etc., par *A. Fouillée*). . 392
M. T. Ciceronis, de Officiis libri tres (nouv. édit. par *l'abbé Hébert-Duperron*) 392
Cicéron. Les Tusculanes (nouv. édit. par *E. Charles*) 393
M. T. Ciceronis, de Finibus bonorum et malorum (libri I et II, avec intr. etc, par *E. Charles*) 394
Lettres choisies de Sénèque. 394
Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même (*Bossuet*, nouv. édit. et introd. par *E. Charles*) 394
Maine de Biran, sa vie et ses pensées (*Ernest Naville*) 128
Recherches historiques du juste et de l'autorité, philosophie appliquée (*H. C. Mailfer*). 120
Confucius. Essai historique par un missionnaire. 400
Morale. Les Caractères de La Bruyère (*Fred. Godefroy*) 73
L'Homme (*l'abbé A. Riche*) 157
La Famille (*l'abbé A. Riche*) 157
Les Origines de la Famille (*A. Giraud-Teulon*). 316
Droit et Probité (*Albert Millet*) 489
Le Repos du dimanche (*marquis de Ségur*) 262
Politesse et convenances ecclésiastiques. 130
Education et Enseignement. L'Education dans la Famille *le R. P. Marie*) 436
La Gymnastique de l'esprit (*A. Pellissier*) 354
L'Eglise, l'Université et l'Etat devant l'enseignement public en France (*l'abbé C. Didier*). 263
Histoire de l'Instruction primaire avant 1789, dans les pays formant le département de l'Yonne (*Max Quantin*) 436
Comment les cléricaux fondent les écoles, comment les autres les détruisent (*Fayet*) 162
Les hautes œuvres de la Révolution en matière d'enseignement (*Fayet*). 162
L'Instruction publique en Italie (*V. C. Hippeau*). 218
Politique. La Royauté française (*J. B. V. Coquille*). 38
Politique actuelle (*Dupont White*). 318
La Démocratie en Europe, questions religieuses et juridiques, droit public interne (*H. C. Mailfer*) 121
La liberté religieuse en Europe depuis 1870 (*E. de Pressensé*). . . 117
Accord de l'Eglise et de l'Etat dans le temps présent (*l'abbé J. F. Jaugey*). 119
Du Pouvoir (*l'abbé Raboisson*) 132
Le Droit divin et la Théologie (*l'abbé P. Feret*). 132
Le vrai et le faux en matière d'autorité et de liberté, d'après la doctrine du Syllabus (*le R. P. At*). 115
Autorité et Liberté (*Latour du Moulin*). 135
La Société civile (*l'abbé A. Riche*). 157
Der Christliche Staatsmann (*Graf Theodor Scherer-Boccard*) . . . 134
Essai historique sur le droit d'élection et sur les anciennes Assemblées représentatives de la France (*Ad. Bavelier*). 490
Moralisation du suffrage universel (*F. Nicolay*) 439
De l'autonomie municipale (*F. Romanet du Caillaud*). 159
Nos diplomates et notre diplomatie (*L. Lherbette*) 161
Science sociale. Introduction à la science sociale (*Herbert Spencer*). 401
La question sociale (*J. L. Mazaroz*) 401
Les lois de la Société chrétienne (*Ch. Périn*). 113
Essai sur l'organisation sociale (*J. A. de Valsegane*). 437
La question sociale et la société (*Eug. Puerari*) 437
Economie politique. De la Réforme du travail manufacturier par l'établissement des usines à la campagne (*J. M. Chausse*) . . . 438
Organisation chrétienne de l'Usine 159

Du Régime des travaux publics en Angleterre (*Ch. de Franqueville*) . 404
Etudes d'Économie rurale (*Dubost*). 160
Ville et Village (*Jean Grange*). 440
Statistique. Statistique de la France comparée avec les divers pays de l'Europe (*M. Block*). 220
Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie. T. VI. (*Max. du Camp*). . 319
Physique. La Chaleur mode de mouvement (*John Tyndall* trad. de *l'abbé Moigno*). 39
Sciences naturelles. Géologie et révélation (*R. Gerald Molloy* 491 trad. de *l'abbé Hamard*). . . . . .
Mythologie zoologique, ou les légendes animales (*Angelo de Gubernatis* trad. de *Paul Regnaud* avec notice de *F. Baudry*). . . . 42
Les Commensaux et les Parasites dans le règne animal (*P. J. Van Beneden*). 221
Evolution and its conséquences (*Saint-Georges Mivart*). 107
Les espèces affines et la théorie de l'Evolution (*Ch. Naudin*). . . 108
Remarques sur le fait de l'existence en société, à l'état sauvage, des espèces végétales affines (*A. Jordan*). 110
Le Morcellement de l'espèce en botanique et le jordanisme (*J. E. Planchon*). 111
Le Transformisme, ses origines, ses principes, ses impossibilités (*A. Malbranche*). 111
Descendance et Darwinisme (*O. Schmidt*) 40
Le Darwinisme et l'origine de l'homme (*l'abbé A. Lecomte*). . . . 111
Ueber die Bedeutung der Entwickelung in der Naturgeschichte (*A. Braun*). 107
Naturkraft und Geisteswalten, Betrachtungen ueber Natur und Kultur-Leben (*A. Bernstein*). 406
Hymenomycetes Europæ (*E. Fries*) 481
Icones selectæ hymenomycetum Hungariæ (*Et. Schulzer et C. Kalchbrenner*). 482
Des principaux champignons comestibles et vénéneux de la flore limousine suivi d'un précis des moyens à employer dans les cas d'empoisonnement par les champignons (*Ad. Tarrade*). . . . 483
Fungi veneti novi vel critici (*Pierrandrea Saccardo*). 483
Les Hymenomycètes, ou Description de tous les champignons qui croissent en France (*C. C. Gillet*). 483
Les Champignons du Jura et des Vosges (*L. Quélet*) 484
Les Végétaux parasites nuisibles à l'agriculture, l'arboriculture, etc (*C. Mouillefert*) 484
Ornithologie parisienne (*Nérée Quépat*). 165
Bibliothèque de la science pittoresque. Les monstres invisibles ; Voyage sous les flots ; Votre histoire et la mienne (*Aristide Roger*). 45
Voyages d'une goutte d'eau ; les Secrets de la plage ; Histoire d'une feuille de papier (*Pizetta*) 45
Histoire d'un grain de sel ; les Mystères d'une Bougie (*H. Villain*) . 45
Les Habitations merveilleuses (*Rousseau*). 45
La Vapeur et ses merveilles (*Ed. Lockert*) 45
Histoire d'un Rayon de soleil (*Papillon*) 45
Histoire d'un morceau de verre (*J Magny*). 45
Histoire d'un morceau de charbon (*Ed. Hement*) 45
L'Etincelle électrique (*P. Laurencier*) 45
Les grands phénomènes de la nature (*H. Benoist*) 45
Esprit des poissons (*H. de la Blanchère*). 45
Métallurgie. Tableau général et descriptif des mines métalliques et des combustibles minéraux de France (*Alfred Caillaux*). 135
Médecine. De l'Hygiène de la vue dans les travaux qui demandent une grande application des yeux (*S. Grand*). 160

Art militaire. — Histoire d'une Forteresse (*Viollet-le-Duc*) . . . 407
Considérations sur le système défensif de Paris (*Ferron*) 439
Histoire de l'Artillerie française (*le général Susane*) 321
L'Equitation pratique (*J. Pellier fils*). 354
Manuel d'Equitation (*Pellier père*). 72
Petites opérations de la guerre (*H. Barthélemy*) 223
Journal d'un Volontaire d'un an au 10e de ligne (*R. Vallery-Radot*) 167
?... Pas d'Aumôniers militaires (*Th. de Caer*) 263
Beaux-Arts. De l'Art chrétien (*A. F. Rio*). 48
L'Art chrétien (*l'abbé A. Riche*). 157
L'Art de bâtir chez les Romains (*A. Choisy*) 51
Guide de l'Art chrétien. Etudes d'esthétique et d'iconographie. T. IV et V (*le comte de Grimouard de Saint-Laurent*) 224
Etudes sur l'Architecture religieuse de l'Agenais (*G. Tholin*). . . 225
Le Musée Fol (*W. Fol*). 137
La Vénus de Milo (*J. Aicard*) 72
Catalogue raisonné de l'Œuvre peint, dessiné et gravé d'Antoine Watteau (*Éd. de Goncourt*) 492
Léopold Robert d'après sa correspondance inédite (*Ch. Clément*). . 227
La Sculpture aux salons de 1873 et 1874 (*Henry Jouin*) 263
Un Curieux du dix-septième siècle. Michel Bégon, intendant de la Rochelle (*G. Duplessis*) 226
Manuel de l'Amateur d'illustrations (*J. Sieurin*) 494
Histoire de la Caricature sous la République, l'Empire et la Restauration (*Champfleury*) 52
Os musicos Portuguezes (*Joaquin de Vosconcelles*) 408
Le Chant et les Chanteurs (*Aug. Laget*). 227
Le nouvel Opéra (*Ch. Nuiter*). 72

BELLES-LETTRES

Philologie. De la Formation des noms dans la langue basque (*Duvoisin*) 165
Exercices pratiques de philologie comparée. Le premier livre des fables de La Fontaine (*H. Cocheris*). 264
Alt slovenische Formenlehre in paradigmen, mit texten (aus) glagolitischen Quellen (*Franz Miklosich*) 229
Litauische studien (*Dr. Léopold Geitler*). 228
Rhétorique et éloquence. Morceaux choisis des prosateurs et poëtes français, dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècle (*Fréd. Gedefroy*). 73
Morceaux choisis des prosateurs et poëtes français, cours préparatoire (*Fréd. Godefroy*) 73
Essai sur l'Histoire de l'Eloquence judiciaire en France avant le dix-septième siècle (*Th. Froment*) 141
L'Eloquence et le Barreau dans la première moitié du seizième siècle (*Th. Froment*) 141
Œuvres oratoires de Mgr Freppel, évêque d'Angers (T. III). . . . 140
Saint François de Sales prédicateur (*l'abbé H. Sauvage*) 328
Bourdaloue, théologien et orateur (*l'abbé Ad. Lézat*) 233
Bourdaloue, sa prédication et son temps (*Anatole Feugère*) . . . 233
Poésie. Die Hœllenfahrt der Istar (*Dr. Eberhard Schrader*) 322
Une anthologie d'Horace (*J. Loiseleur*) 496
Les Petits-Fils des douze Césars (*A. Giron* et *C. Fiston*). 53
Le Romant de Jehan de Paris, roy de France (*A. de Montaiglon*) . 498

Bidasari (*L. de Backer*) 409
La Vida de sant Honorat (*Raymond Ferrand*, pub. par *A. L. Sardou*) 230
Lo Rondallayre, quentos populars Catalans (*F. Maspon y Labros*) . 410
Novelline popolari italiane (*D. Comparetti*). 412
Les stances érotiques, morales et religieuses de Bhartrihari (trad. de *P. Reynaud*). 525
Petits drames vendéens (*E. Grimaud*) 73
Exil et Patrie, premiers chants (*E. Lagrange*). 166
Théâtre. Œuvres de Molière (*Eug. Despois*) 325
Molière's Werke (*Dr. Laun*). 54
La Comédie française, histoire administrative (1658-1757) (*Jules Bonnassies*) 265
Macready's Reminiscences, and selections from his Diaries and Letters. 411
Romans et Nouvelles. Jean Bart et son fils (*G. de La Landelle*) 5
Les Chevaliers de la Mouche à miel (*de Lescure*) 6
Thermidor (*Ch. d'Héricault*) 7
Les Cousins de Normandie (*Ch. d'Héricault*) 7
Le Loup blanc (*P. Féval*). 7
Les Idoles (*Raoul de Navery*). 8
Le Mot de l'énigme (*Mme Aug. Craven*) 10
Un Cœur pur (*Ad. Archier*). 11
Les Demoiselles du Ronçay (*Atb. Second*) 11
Un Million comptant (*Marie Conscience*). 12
Pieds d'Argile (*Mlle Zénaïde Fleuriot*) 12
Armelle Trahec (*Mlle Zénaïde Fleuriot*) 12
Guillaume le Réfractaire (*Venet*). 13
La Dame de Spa (*Fortunio*). 14
Le Legs de Caïn (*Sacher Mosoch*). 14
Contes populaires de la Russie (*Ralston*, trad. de *Loys Brueyre*) . 15
La Dame qui rit (*Georges Japy*) 16
Les Visions d'or (*Claire de Chandeneux*). 16
Madame est servie (*Émile Najac*). 17
Le Petit La Bruyère contemporain (*E. Daclin*) 17
La Jeunesse de Mirabeau (*Mme L. Collet*). 17
Ouvrages pour la jeunesse. Trois jours de la vie d'une Reine, 1770-1793 (*X. Marmier*).. 166
L'Orpheline (*Mme Bourdon*). 297
L'Héritière (*Mme E. Marcel*). 297
Pauline, histoire pour la jeunesse. 298
Marguerite (*E. Benoît*). 298
Zacharie, le maître d'école (*Raoul de Navery*). 299
Les mauvais jours, mémoires d'un bourru (*Mlle Z. Fleuriot*). . . 299
Béatrice (*Mlle Marie Maréchal*) 300
Marie de Sancenay (*E. Delaunay*). 300
Rose Maria, épisode de l'incendie de Londres (*Lady Georg Fullerton*, trad. de *Mme Valmont*). 301
Barbe-Bleue (*E. Marlitt*, trad. de *M. Em. Raymond*) 302
Pierre et Marie ou la grâce de Dieu (*Jules Mareschal*). 302
Le dessus du panier et Proverbes et Nouvelles (*Jean Grange*). . 303
La Vierge de Mai (*Hip. Audeval*). 303
La Fleur des Gaules (*E. Houet*) 303
Blanda (*J. Boucquet*). 303
Sixièmes et derniers quarts de nuit (*G. de la Landelle*).. 303
Le roi de Gand (*H. Cauvain*). 303
Les souliers de mon voisin (*A. L. O. E.* trad. de *Mme S. Le Page*) . 304
Frank Oldfield (*le Rev. F. P. Wilson*, trad. de *Mme S. Le Page*) . 304
La Traversée (*Mlle Aline Madelaine*). 304

Histoire et critique littéraire. De Orosio (*l'abbé H. Sauvage*). 328
Clé de l'Imitation de Jésus-Christ (*Jean Darche*). 327
Les poëtes historiens Ronsard et d'Aubigné sous Henri III (*Ernest Prarond*). 264
Michel de Montaigne, son origine, sa famille (*Th. de Malvezin*). . 231
Le Chancelier Pierre Seguier (*René Kerviler*). 142
Bossuet and his contemporaries 330
Documents inédits concernant l'Histoire littéraire de la France (*U. Robert*). 55
La littérature française au dix-huitième siècle (*Paul Albert*). . . 56
Premiers lundis (*C. A. Sainte-Beuve*). 502
Portraits historiques et littéraires (*Prosper Mérimée*) 416
Portraits contemporains (*Th. Gautier*) 417
Madame de Girardin (*Imbert de Saint-Amand*). 74
Jules Janin (*A. Piedagnel*) 74
Un inconnu célèbre (*l'abbé Reulet*) 500
Histoire de la littérature contemporaine en Angleterre (1830-1874) (*Odysse Barot*) 414
Histoire de la littérature italienne (*L. Etienne*) 501
Giacomo Léopardi (*A. Bouché-Leclercq*) 57
Epistolaires. Les vraies lettres de Voltaire à l'abbé Moussinot (*Courtat*) 333
Polygraphes. Nouvelles œuvres choisies de Mgr Dupanloup . . . 332
Mélanges littéraires. Portraits de femmes (*J. Soury*) 73

HISTOIRE

Géographie. Nouvelle géographie universelle (*Elisée Reclus*) . . . 504
An Historical Atlas of Ancient Geography, Biblical and Classical (*Dr W. Smith* and *M. Grove*) 420
L'année géographique (*Vivien de Saint-Martin*) 335
Tableaux de la France (*E. Montégut*) 422
Pays d'extrême Orient (*Octave Sachot*) 24
La Guyane française (*H. Mourié*) 28
Onomatologie de la Géographie grecque (*l'abbé J. Fabre d'Envieu*) 59
L'Ecole : La première année de géographie (*P. Foncin*) . . . .
Voyages. Du Far-West à Bornéo (*le baron de Wogan*) 21
Notions de chorographie du Brésil (*Joachim Manoel de Macedo*, trad. de *F. Halbout*) 20
Quatorze ans aux îles Sandwich (*C. de Varigny*) 21
Les sauvages Ba-hnars, souvenirs d'un missionnaire (*l'abbé P. Dourisboure*) 18
Le Pirate Malais (Récits de voyage) (*le baron de Wogan*) 23
Compte-rendu du voyage en Orient de SonAlt. Impériale le grand duc Nicolas en l'an 1872. 60
Dr Livingstone's last journals in central Africa 144
Mon pèlerinage aux lieux saints (*l'abbé L. F. Garnier*). 236
Rome, capitale. Impressions d'un chroniqueur (*Victor Fournel*). . 263
Reise Erinnerungen aus Italien, Griechenland und dem Orient (*A. Janke*) 334
Ethnographie. L'Archipel Indien (*Louis de Backer*) 25
La Kabylie et les coutumes Kabyles (*A. Hanoteaux* et *H. Letourneux*) 25
Philosophie de l'histoire. La Prophétie de Daniel. Philosophie de l'histoire depuis la création jusqu'à la fin des temps (*l'abbé*

Domenech 419
Philosophie de la Révolution française (*P. Janet*). 162
Histoire ecclésiastique. Histoire universelle de l'Eglise (*le Dr Jean Alzog*) 337
Histoire de l'Eglise (*l'abbé L. Richou*) 61
Histoire de la Papauté (*l'abbé Em. Castan*) 338
Abhandlungen zur Geschichte des Orients im Alterthum (*Dr H. Brandes*) 194
Riti e Costumi degli Ebrei spiegati, commentati e confutati (*Dott. Paolo Medici*). 205
Moines et Sibylles dans l'antiquité judéo-grecque (*Ferdinand Delaunay*) (*de Fontenay*) 127
Epistolario di Papa S. Leone Magno (*Sac. Fr. M. Faber*) 215
Gregorii Bar Hebræi Chronicon Ecclesiasticum. T. II (*J. B. Abbeloos* et *Th. J. Lamy*) 239
Hagiologie. Surius. Historiæ seu vitæ sanctorum juxta optimam coloniensem editionem, etc. (*Aug. Taurin*) 425
Vie de la Vierge Marie (*le Père Abbé Dom Silvano Razzi*, trad. de *E Razy*) 486
I Segreti della Salette (*F. Zanetti da Carpadasco*) 435
La Grotte de Lourdes, sa fontaine, ses guérisons (*Dr Douzous* de Lourdes) 435
Notre-Dame de Pontmain (*l'abbé Chrestia*) 435
Guérison de Caroline Esserteau 435
Louise Lateau, la stigmatisée de Bois-d'Haine (*Dr A. Rohling*, trad. du *Dr A. de Noue*) 434
Louise Lateau et la science allemande (*l'abbé J. Cornet*) 434
Saint Justin, philosophe et martyr (*Bart. Aubé*) 339
San Francisco d'Assisio (*P. Fortunato Mondello*) 63
Vie du Frère Philippe (*Poujoulat*). 241
La Vie et les Œuvres de M. Jean-Marie Robert de La Mennais (1780-1860) (*S. Ropartz*) 63
Storia di S. Francesco d'Assisi (*Luigi Palomes*). 342
Histoire ancienne. Social Life in Greece, from Homer to Menander (*Rev. Mahaffy*). 145
Assyrian Discoveries (*G. Smith*). 237
Etruscan Researches (*Isaac Taylor*) 254
Essai d'une classification du Syllabaire assyrien moderne, archaïde, babylonien, ninivite (*E. de Chossat*). 322
Cornelii Taciti Opera (trad. de *E. Jacob*). 506
Histoire de la transmission du pouvoir impérial à Rome et à Constantinople (*A. Paillard*). 343
Sept siècles de l'Histoire judaïque (*F. A. Saulcy*). 424
Questions contemporaines. Le Parti bonapartiste et ses hommes 76
La Peur du Pape, ou le mot de la situation (*Mgr Gaume*). . . . 164
Révélations du procès d'Arnim. 164
L'Urgence (*Amédée de Margerie*) 164
Les Odeurs de Berlin (*L. Léouzon-le-Duc*) 165
Passé et Présent (*Memor*). 355
Souvenirs de Metz : l'Ecole Saint-Clément, ses élèves, ses derniers jours (*le R. P. Didierjean*). 356
Bis nach Olmütz. Historische Erinnerungen (*von M. Bernsheim*). . 441
Veritas (*Ach. Morisseau*). 442
Die Staatsgefaehrlichkeit der rœsmisch-katholischen Kirche (*H. J. Graf. Fugger. Glott*). 157
Ce que veut M. de Bismarck (*J. B. Feyens*). 523
Légitimité et croyance (*J. de Cacheleu*). 75
Le Socialisme et la Commune (*Louis Arnault*). 266
La République dévoilée au peuple (*J. N. G.*). 76

Histoire de France. L'Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789. T. IV (*M. Guizot*) 426
Histoire. Le Mouvement communal et municipal au moyen âge (*Edmond Demolins*) 265
Etudes historiques sur le seizième siècle. Théories politiques (*E. de Cougny*). 354
Henri IV et l'Eglise catholique (*l'abbé P. Féret*). 507
Histoire du règne de Louis XIV, Tomes III et IV (*C. Gaillardin*). . 147
Histoire de Colbert et de son administration (*P. Clément*, précédée d'une préface de *A. Geffroy*) 65
Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces (*A. de Boislisle*). 149
Dix-huitième siècle. — Institutions, usages et costumes. — France 1700-1789 (*P. Lacroix*). 67
Correspondance inédite du prince François-Xavier de Saxe (*Arsène Thévenot*) 345
Correspondance inédite de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers 1778-1788 (*E. de Magnien* et *H. Prat*). 243
Les Précurseurs de la Révolution (*Eug. Loudun*). 242
L'Armée de la Révolution, ses généraux et ses soldats, 1789-1871 (*A de Chamborant de Périssat*). 429
Marie Antoinette. T. III (*le chevalier Alf. d'Arneth* et *A. Geffroy*. . 70
Marie Antoinette, reine de France (*l'abbé Orse*). 266
Louis XVI et madame Elisabeth (*l'abbé C****). 266
Mémoires de Malouet (*le baron Malouet*). 245
Le Dix Août (*Georges de Cadoudal*). 266
Louis XVI, le marquis de Bouillé et Varennes (*l'abbé Gabriel*). . . 247
Camille Desmoulins, Lucile Desmoulins (*Jules Claretie*). 346
Marat (*Xavier Roux*). 163
Carnot (*G. Michel*) 441
Victimes populaires de la Révolution (*Urbain Guérin*). 441
Souvenirs militaires du colonel de Gonneville (publiés par la *comtesse de Mirabeau*, sa fille, précédés d'une étude, par le *général baron Lambert*). 248
La libération du territoire en 1818 (*J. A. Creux*). 163
La Révolution de 1848 et ses détracteurs (*Stuart-Mill*, trad. par *Sadi Carnot*). 524
Souvenirs de l'Hôtel-de-Ville de Paris (1848-1852) (*Ch. Merruau*). 348
Journal d'un diplomate (*Henry d'Ideville*). 524
Expédition du Mexique (*G. Nioxe*). 509
Le dernier Empire. 76
La dépêche du 20 août 1870, du maréchal Bazaine au maréchal de Mac-Mahon (*le colonel baron Stoffel*). 163
Gouvernement de la Défense nationale, 3e partie (*J. Favre*). . . 430
Le Journal d'un mobile de Seine-et-Marne à la défense de Paris, 1870-1871 (*Alphonse Grenier*) mis par ordre (par *J. Grenier*). . 163
Fontenoy : l'incendie et la restauration (*l'abbé Briel*). 525
Histoire des provinces. Histoire de l'abbaye de Flines (*l'abbé E. Hautcœur*). 510
Histoire de l'Eglise du Rouergue (*l'abbé L. Servières*) 250
Histoire de la terre privilégiée anciennement connue sous le nom de Pays de Kercorb (*Casimir Pont*). 251
Les premières années de la Cochinchine, colonie française (*P. Vial*). 432
Histoire étrangère. An Introduction to the study of Early English History (*John Pym Yeatman*). 351
Early Kings of Norway (*Thomas Carlyle*). 511
Histoire de Marie Stuart (*J. Gauthier*). 152
The life of his royal Highness the Prince consort (*Th Martin*). . 253
Les Anglais et l'Inde (*E. de Valbezen*). 512

Geschichte der Katholischen Kirche Deutschlands, von der Mitte des XVIII Jahrhunderts bis in die gegenwart (*Dr Heinrich Schmid*). 240
Chronique de Savoye (*le chanoine E. Paradin*). 152
Biblioteca delle tradizioni popolari siciliane (*Gius. Pitrè*). . . . 325
Des Institutions politiques de l'ancienne France (*Fustel de Coulanges*) 507
Commento storico ai Promessi sposi o la Lombardia nel secolo XVII (*Cesare Cantù*). 353
Leggende storiche siciliane (*Vincenz Mortillero* marchese *di Villarena*) 514
Reminiscenze dei miei tempi. Memorie avvedimenti rimembranze. Ultimi Ricordi (*Vincenz Mortillero* marchese *di Villarena*). . . 514
Les Etats-Unis et le Canada (*X. Marmier*). 27
Histoire nobiliaire. Abrégé historique des chevaliers et officiers commandeurs de l'ordre du Saint-Esprit. 516
Armoiries de la ville de Paris (*le comte de Coëtlogon*, ref. et compl. par *L. M. Tisserand*) 349
Archéologie. Epigraphie. Mélanges d'épigraphie et d'archéologie sémitique (*J. Halévy*).. 517
Cours élémentaire d'archéologie chrétienne (*J. Mullet*). 517
Stèle de Yehawmelek, roi de Gebal (*le comte de Vogué*). 517
Les Catacombes de Rome (*H. de l'Epinois*). 355
Numismatique. Etude sur les monnaies antiques recueillies au Mont-Beuvray (*A. de Barthélemy*). 290
Liste des mots relevés sur les monnaies gauloises (*A. de Barthelemy*). 290
L'Art gaulois (*E. Hucher*). 291
Origine de la monnaie d'après les médailles celtiques découvertes sur les rives de la Marne (*A. de Vertus*). 290
Odyssée de la bécasse en Gaules (*F. Parenteau*). 290
Lettre sur la numismatique gauloise (*Changarnier-Moissenet*) . . 290
Rapport sur une communication de M. Blancard, relative à la découverte d'Auriol (*A. Chabouillet*). 291
Collection G. di Demetrio; numismatique égyptienne (*F. Feuardent*). 291
Monnaies de nomes d'Egypte (*J. de Rougé*). 291
De la signification des lettres OB sur les monnaies byzantines (*Pinder* et *Friedlander*). 292
Catalogue of the greeck coins in the British Museum, Italy. . . 292
Histoire de la monnaie romaine (*Th. Mommsen*, trad. du *duc de Blacas*, publ. par *le baron J. de Witte*). 293
Numismatique de la Terre-Sainte (*F. de Saulcy*). 293
Découverte de monnaies lorraines à Sionviller (*Bretagne*). . . . 293
Etude sur les monnaies alsaciennes du Cabinet de France (*Arthur Engel*). 294
Recherches historiques sur les monnayeurs et les ateliers monétaires du Barrois (*L. Maxe-Werly*). 294
Note sur un gros tournois de saint Louis (*Boucher de Molandon*). . 294
De l'association des monnayeurs du saint Empire romain et des ateliers du Piémont qui en firent partie (*André Perrin*). . . . 294
Imitations de quelques types monétaires propres à la Lorraine (*J. Chautard*) 294
Les bractéates d'Allemagne (*C. Schlumberger*). 294
Imitations des monnaies au type esterlin frappées en Lorraine pendant le treizième et le quatorzième siècle (*J. Chautard*). . . . 294
Numismatique des corporations parisiennes, métiers, etc. (*Arthur Forgeais*). 295
Médailles commémoratives de la défense de Metz en 1552 (*P. C. Robert*). 295
Des médailles commémoratives de la ville de Toulouse (*F. de Clausade*).. 296
Le livre doré de l'hôtel-de-ville de Nantes, avec les armoiries et

les jetons des maires (*Alex Perthuis* et *S. de la Nicollière-Teijero*). 296
Biographie. Les grands hommes de la France. Hommes de Guerre (*Ed. Goepp* et *E. L. Cordier*). 155
Les grands hommes de la France. Navigateurs (*Ed. Goepp* et *F. L. Cordier*). 155
L'Ambassadeur de Dieu et le Pape Pie IX (*Roselly de Lorgues*). . 153
Le duc de Brunswick (*H. de la Madeleine*). 167
Abraham Lincoln (*Alphonse Jouault*). 439
Augustin Cochin (*le comte de Falloux*). 75
Paul Odelin. 440
Jules Michelet (*Gabriel Monod*). 267
Bibliographie. Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale (nationale) (*L. Delisle*). 257
Histoire du dépôt des archives des affaires étrangères à Paris au Louvre en 1710 ; à Versailles en 1763 et de nouveau à Paris en divers endroits depuis 1796 (*Armand Baschet*). 259
Bibliographie et iconographie de tous les ouvrages de Restif de la Bretonne (*P. L. Jacob*, bibliophile). 261
Catalog der Hebraica und Judaica aus der L. Rosenthal'schen Bibliotek (bearb. von *M. Roest*).. 520
Bibliographie molièresque (*Paul Lacroix*). 521
Bibliografia feminile italiana del decimo nono secolo (*Oscar Greco*). 522

TABLE DES AUTEURS

Abbelos (l'abbé J. B.). 239
Accarias. 212
Aicard (J.). 72
Albert (Paul) 56
Alzog (le Dr J.) 337
Archier (Ad.) 11
Arias (le R. P.) 98
Arlan de Lamothe (l'abbé d') . 31
Arnault (Louis) 266
Arneth (le Chevalier Alfred d'). 70
At (le R. P.). 115
Aubé (Barth.) 339, 389
Audeval (H.). 303
Backer (L. de). 25, 409
Barot (O.). 414
Barthé (l'abbé E.) 396
Barthélemy (A. de). 290
Barthélemy (H.) 223
Baschet (Armand) 259
Baudry (F.) 42
Bavelier (Ad.). 490
Bélet (l'abbé) 432
Benoit (H.) 45
Benoist (E.) 298
Bernard (F.). 158
Bernsheim (von) 441
Bernstein (A.). 406
Bertrand (le R. P.). 433
Besson (l'abbé). 305
Blacas (le duc de) 293
Blanchère (H. de la) 45
Blanchon (J.) 102
Block (M.). 220
Blondel (J.). 209
Boislisle (A. M. de). 149
Boistel 211
Bonnassies (Jules) 265
Bossuet 394
Bouché-Leclercq (A.). 57
Boucher de Molandon. 294
Bouillerie (Mgr de la). . . . 102
Bourdon (Mme). 297
Bousquet (J.). 303
Brandes (D. H.) 194
Braun (A.). 107
Bretagne 293
Briel (l'abbé). 525
Brueyre (L.). 15
Brunetière (Ch.). 106
C*** (l'abbé) 266
C*** (E. de) 207
Cabrières (Mgr de). 216
Cacheleu (J. de) 75
Cadoudal (Georges de) 266

Caer (Th. de) 71, 263
Caillaux (Alf.). 135
Camp (Max. du) 319
Caneva (Ant.) 307
Cantu (C.) 353
Carlyle (Th.). 511
Carnot (Sadi) 524
Castan (l'abbé E.) 338
Cauvain (H.). 303
Craven (Mme Aug.). 10
Creux (J. A.) 163
Chabouillet (A.) 291
Chabrand (l'abbé) 158
Chamborant de Périssat (A. de). 429
Champfleury. 52
Chandeneux (Cl. de) 16
Changarnier-Moissenet 290
Charles (E.). 394
Chatelain (Dr) 210
Chausse (J. M.). 438
Chautard (J.) 294
Choisy (A.) 51
Chossat (E. de) 322
Chrestia (l'abbé). 435
Claretie (Jules) 346
Clausade (G. de). 296
Clément (Ch.) 227
Clément (P.). 65
Ciceron (M. T.). 392, 393
Cocheris (H.) 264
Coetlogon (le comte de). . . . 349
Collet (Mme L.) 17
Comparetti (D.) 412
Conscience (Marie) 12
Coquille (J. B. V.). 38
Cordier (E. L.) 155
Cornet (l'abbé N. J.) 434
Couetoux (H.). 211
Cougny (E. de). 354
Coustat. 333
Daclin (E.) 17
Darche (J.) 103, 327
Delaunay (E.). 300
Delaunay (Ferd.). 127
Delessart. 210
Delmas (C.) 208
Delmas (l'abbé G.) 101
Delisle (Léop.) 257
Demolins (Edmond). 265
Deschamps (le P.). 47
Desfossés (l'abbé G.). 105
Despois (Eug.). 325
Didier (l'abbé C.). 263
Didierjean (R. P.) 356
Dieudonné (A.). 210
Domenech (l'abbé) 419
Doublet (l'abbé) 125
Dourisboure (l'abbé P.). . . . 18
Douzons (le Dr). 435
Druilhet-Lafargue (E.). . . . 434
Dubost 160
Durocq (Th.). 37
Dupanloup (Mgr) 47
Duplessis (G.). 226
Dupont-White 318
Duvoisin. 165
Eberhard-Schrader (Dr) . . . 322
Elzas (A.). 196
Engel (Arth.) 294
Epictète. 390
Epinois (H. de l'). 355
Etienne (L.). 501
Faber (Sac. Fr. M.). 215
Fabre (l'abbé). 396
Fabre d'Envieu (l'abbé J.). . . 59
Falloux (le Comte de) 75
Faulé (Miguel). 435
Favre (J.). 430
Fayet. 162
Féraud (Raymond). 230
Féret (l'abbé). 507
Feret (l'abbé P.). 132
Ferron 439
Feuardent (F.). 291
Feugère (A.) 233
Féval (Paul). 7
Feyens (J. B.). 523
Fidelis a Fanna (le P.). . . . 154
Fiore (Pasquale). 488
Fisquet 30
Fiston (C.) 53
Fleuriot (Mlle Zénaïde) . . 12, 299
Fleury 210
Fol (W.) 137
Folleville (D. de) 206
Fonbrune (Mme André). . . . 101
Foncin (P.) 523
Forgeais (Arth.). 295
Fortunio 14
Foucher de Careil (A.) 310
Fouillée (A). . 313, 385, 387, 392
Fournel (Victor). 263
Franqueville (Ch. de) 404
Friedlander. 292
Fries (E.). 481
Froment (T.) 141
Fugger-Glott (H. J. Graf.) . . 157
Fustel de Coulanges. 507
Fullerton (Lady Georg). . . . 301
G*** (J. N.) 76
Gabriel (l'abbé) 247
Gaillardin (C.) 147
Garcin de Tassy 33
Garnier (l'abbé L. F.) 236
Gaume (Mgr). 164
Gauthier (J.) 152
Gautier (Th.) 417
Gaveau (l'abbé A.). 98
Gay (l'abbé Ch.) 124
Gebhardt 213

Geffroy (A). 65, 70
Geitler (Dr Léopold) 228
Gerson (J.) 103
Gillet (C. C.). 483
Giraud-Teulon (A.) 316
Giron (A.) 53
Godefroy (Fréd.). 73
Godet (F.). 199
Gœpp (Ed.) 155
Goncourt (Edm. de) 492
Grand (S.) 160
Grandvilliers 210
Grange (Jean) 303, 440
Greco (Oscar) 522
Grenier (Alph.) 163
Grenier (J.) 163
Grimaud (E.) 73
Grimouard de Saint-Laurent . 224
Grou (le P. J.). . . . 104, 385, 387
Grove (Mr) 420
Gubernatis (Angelo de). . . . 42
Guérin (Mgr P.). 98
Guérin (Urb.) 441
Guizot 426
Guyau 391
Haberlin (J.). 202
Halbout (F.). 20
Halévy (J.) 517
Hamard (l'abbé). 491
Hanoteau (A.) 25
Hautcœur (l'abbé E.). 510
Hébert-Duperron (l'abbé) . . . 392
Hément (Ed.). 45
Héricault (Ch. d') 7
Hippeau (V. C.). 218
Houet (E.). 303
Hubault (G.). 524
Hucher (E.) 291
Ideville (H. d'). 524
Jacob (E.) 506
Jacob (P.-L.). Bibliophile. . . 261
Janet (P.). 162, 313
Janke (A.). 334
Japy (G.) 16
Jaugey (l'abbé J.-F.) 116
Jordan (A.). 110
Jouault (Alph.) 439
Jouin (H.) 263
Kalchbrenner (C.). 482
Kerviler (R.) 142
Klöpper (Lic. Th. Alb.). . . . 203
Krafft-Ebing (Dr de). 210
Lacroix (Paul). 67, 521
Lafont de Sentenac (l'abbé). . 205
Laget (Aug.). 227
Lagrange (E.) 166
Lambert (le général baron). . 248
Lamy (l'abbé Th.-J.). 239
Landelle (G. de la). 303
Laporte (l'abbé de). 100
Latour du Moulin. 135
Laun (le Dr). 54
Laurencier (P.). 45
Leblanc (l'abbé) 485
Le Briard (L.). 353
Lecomte (l'abbé A.). 111
Leech (J.). 204
Léouzon-le-Duc (L.) 165
Le Page (M. S.) 304
Lescure (de). 6
Letourneux (H.) 25
Level (l'abbé) 398
Lézat (l'abbé Ad.). 233
Lherbette (L.). 161
Lockert (Ed.) 45
Lohan (l'abbé) 105
Loiseleur (J.) 496
Loudun (Eug.). 242
Macedo (J. Manoel de). 20
Madelaine (Mlle Aline). . . . 304
Madeleine (H. de la). 167
Magnien (E. de) 243
Magny (J.). 45
Mahaffy (Rev. J.-P.). 145
Mailfer (H.-C.). 120, 121
Malbranche (A.). 111
Maldonati (R. P. Joannis). . . 200
Mallet (J.) 517
Malouet (le baron). 245
Malvezin (Th.). 231
Marcel (M. E.). 297
Mareschal (J.). 302
Mareschal (Mlle M.). 300
Margerie (Amédée de). 164
Marie (le R. H.) 436
Marion (H.). 313
Marlitt (E.). 302
Marmier (X.). 27, 166
Martin (Mgr Conrad). 30
Martin (Th.). 253
Maxe-Werly (L.). 294
Maspon y Labros (F.). 410
Matignon (le R. P.). 486
Mazaroz (J.-L.). 401
Medici (Dott. Paolo). 205
Mémor (duc de Gramont). . . . 355
Mérimée (Prosper) 416
Merruau (Ch.). 348
Michel (l'abbé). 29
Michel (G.) 441
Miklosich (Franz). 229
Mill (J. Stuart). 397, 524
Millet (Abb.) 489
Mirabeau (la comtesse de). . . 248
Moigno (l'abbé). 39
Molloy (le R. Gerald). 491
Mommsen (Th.). 293
Mondello (P. Fotunato). . . . 63
Monod (Gabriel) 267
Montaiglon (A. de). 498

Montégut (E.) 422
Morel (Louis) 211
Morisseau (Ach.). 442
Mouillefert 484
Mourié (H.) 28
Muller (Max) 32
Naigeon. 392
Najac (E. de) 17
Nampon (le R. P.). 29
Naudin (Ch.). 108
Navery (R. de). 8, 299
Naville (E.). 128
Nicolas (Aug.). 594
Nicolay (F.). 439
Nicollière-Téïjero (J. de la). . 296
Niox (G.) 509
Noue (Dr A. de) 434
Nuiter (Ch.). 72
Orse (l'abbé). 266
Paillard (A.) 343
Palomes (L.). 342
Papillon 45
Paradin (le chanoine G.) . . . 152
Parenteau (F.). 290
Peltier père 72
Peltier (J.) 354
Pellissier (A.). 354
Périn (Ch.) 113
Perrin (André). 294
Perthuis (Alex.) 296
Piedagnel (A.). 74
Pimont (l'abbé S. G.) 122
Pinder 292
Pitré (Gius.). 325
Pizzetta. 45
Planchon (J. E.). 111
Platon 385, 387, 388, 389
Pont (Casimir) 251
Poujoulat 241
Pradier-Fodéré. 488
Prarond (Ernest). 264
Prat (H.) 243
Pressensé (E. de). 117
Puerari (Eug.). 437
Quantin (Max) 436
Quélet (L.) 483
Quépat (Nérée). 165
Raboisson (l'abbé) 132
Raich (J. M.). 200
Ralston (A.). 15
Rawes (Rev. Père). 216
Raymond (Mme Em.) 302
Razy (E.) 486
Razzi (Père abbé Dom.). . . . 480
Reclus (Elisée). 504
Regnaud (Paul) 42, 525
Reinilom de Oneruab (le comte) 158
Renaudet (l'abbé G.). 97
Rendu (A.). 438
Reulet (l'abbé) 500
Riche (l'abbé A.). 104, 157
Richer (Léon). 208
Richou (l'abbé L.). 61
Rio (A. F.). 48
Rivières (l'abbé de). 305
Robert (P. Ch.) 295
Robert (U.) 55
Roest (M.). 520
Roger. 45
Rohling (D. A.) 434
Romanet de Caillaud (F.) . . . 159
Ropartz (S.) 63
Roques (l'abbé L.) 195
Roselly de Lorgues 153
Rosworth-Smith (B.). 34
Rougé (J. de) 291
Rousseau 45
Roux (X.) 163
Saccardo (Pierandrea). 483
Sachot (O.) 24
Sacher-Masoch. 14
Saint-Amand (Imbert de) . . . 75
Sainte-Beuve (C. A.) 502
Saint-Georges Mivart. 107
Sardou (A. L.). 230
Saulcy (F. de). 293, 424
Sauvage (l'abbé H.) 328
Scherer-Boccard (Graf Th.) . . 134
Schlumberger (E.) 294
Schmid (D. H.) 240
Schmidt (O.) 40
Scholl (J. Ch.). 217
Schulzer (E.) 482
Second (Alb.) 11
Ségur (Mgr de) 71
Segur (le marquis de) . . 262, 434
Servières (l'abbé L.) 250
Sieurin (J.) 494
Smith (G.). 237
Smith (D. W.). 420
Spenser (Hebert). 401
Soury (J.). 73
Stoffel (le colonel baron) . . 163
Susanne (le général) 321
Tarrade (Ad) 483
Taurin (Aug.) 425
Taylor (Isaac). 254
Thévenot (Arsène) 345
Tholin (G.) 225
Thurot (Ch.) 388, 390
Tisserand (l'abbé) 100
Tisserand (L. M.). 349
Torres Asenio (le chanoine J.).. 71
Tyndall (John) 39
Vaisse (J. L.) 156
Valbezen (E. de). 512
Vallery-Radot (R). 167
Valmont (Mme) 301
Valségane (J. A. de) 437
Van Beneden (P. J.) 221

Varigny (C. de) 21
Venet 13
Vernes (Maurice) 197, 198
Vertus (A. de). 290
Vial (P.) 432
Villain (H.). 45
Villarena (V. Mortillero, marchese). 514
Villey (E.) 209
Viollet-le-Duc. 407
Vivien de Saint-Martin 335
Vogué (le comte de) 517
Volck (W.) 193
Vosconcelles (J. de) 408
Weninger (le R. P.) 432
Wilson (le R. P.) 304
Witte (le baron J. de). 293
Wogan (le baron de) 21, 23
Yeatman (John Pym). 351
Zametti da Carpadasco (F.) . . 435

TABLE DES VARIÉTÉS

Un placet et une lettre inédits du P. Daniel, par M. Tamizey de Larroque, 77.

Un drame chrétien au seizième siècle, par M. Marius Sepet, 168.

La prêtrise de Mazarin, par M. Tamizey de Larroque, 267.

Les *Archives russes* de M. Bartenev, par le R. P. Martinov, 442.

Un faux autographe de Madame Elisabeth, par M. de Beaucourt, 448.

Les Bibliothèques des grandes Ecoles de Paris, par M. de Saint-Mauris, 450.

La chanson et le mystère de Roland, par M. Paulin Paris, 526.

TABLE DE LA CHRONIQUE

Nécrologie. — Achard (Am.), 357.— Ancelot (Mme), 358. — Argelander (Fr. W. Aug.), 361. — Audiganne (A.), 175. — Avezac (M.-A. d'), 174. — Aylies (R.-A.-S.), 179. — Balthasar (C. de), 276. — Baudelot (le Dr), 273. — Benoit (V.), 273. — Bicquilley (Baron de), 539. — Blanche (A. G.), 454. — Blois (Aym. de), 79. — Bonnechose (Emile Boisnormand (de), 272. — Bonnet (Jules), 539. — Bordes (l'abbé L.), 179. — Boutiot (J. Th.), 176. — Bremond-d'Ars (Ch. Th. de), 362. — Brucker (R. Ph. Aug.), 357. — Bufalini (Maur.), 539. — Cavalleri (le R. P. G.-M.), 361. — Chazallon (Remi), 538. — Chevé (Fr. Ch.). 460. — Cochet (l'abbé), 532. — Corot (J.-B.-C.), 361. — Coulon (le Dr A.), 363. — Courmaceul (V. de), 274. — Crabot (l'abbé P. M.), 455. — Crétineau-Joly (J.), 174.— Damcke (B.), 276.— Dariste (J.-B.), 460. — Demongeot (A.), 362. — Denecourt (C. F.), 364. —Deseilligny (A.-N. Pierrot), 455. — Deville (J. A.), 177. — Dumont (Edouard), 455. — Ewald (le Dr), 531. — Feré (Ch. Oct.), 456. — Foucher (P. H.), 178. — Galichon (E.), 362. — Gaudry (J. A. J.), 178. — Grasilier (l'abbé P. Th.), 372. — Guéranger (le R. P. Dom Prosper), 269. — Hamon (l'abbé), 79. — Heeps (sir Arthur), 456. — Herweg (G.), 455. — Hess (Maur.), 539. — Hitzig (le Dr Ferd.), 271. — Hohenacker (F.), 81. — Husson (J. C. A.), 78. — Jacquot (G.), 80. — Jarnac (le comte de), 359. — Jaubert (le comte de), 78. — Jolibois (l'abbé), 536. — Labat (J.-B.). 275. — Lacombe (J. F. de), 80. — Lance (Adolphe), 179. — Laplace (C. P. Th.), 179. — Larousse (Pierre), 176. — Laugier (J.- N.), 362. — Ledru-Rollin (A. Aug.), 80. — Leroy (Onésime), 271. — Lespès (Léo), 459. — Lyell (Sir Charles), 272. — Mallet (M. Aug.), 500. — Martin (L. Aug.), 538. — Massol (Alex.), 537. — Mathieu (Cl. L.),

357. — Maurel (le R. P. Ant.), 79. — Millet (J. Fr.), 179. — Mœt de la Forte-Maison, 363. — Montfalcon, 80.— Morelot (L.-R.), 363 — Mortemart (le duc de), 80. - Noel (Louis), 274. — Farenty (l'ab. Fr. J.), 275. — Pelletier (J. J. B.), 357. — Perdiguier (Ag.), 363. — Plantier (Mgr), 500. — Quinet (Ed.), 259. — Rainquet (P. D.), 456 — Ravelet (A.), 539. — Rendu (le Dr), 538. — Roche (Ch. L.), 361. — Royer (Alph.), 453. — Schrader (le P. Clément), 273. — Séguin (Marc), 276. — Simonnet (G. H. J.), 453. — Stadler (E. de), 538. — Sugden (lord Saint-Léonard), 458. — Sundeval (Ch. J.), 361. — Teulières (P.), 81. — Thuret (G.), 338. — Timbs (John), 457. — Tischendorf (L. F. C.), 173. — Ubaghs (G. C.), 362 — Van der Mœre (le R. P. J.), 460. — Wailly (J. de), 363. — Waldeck (J. Fr. M. de), 537. — Warnier (A.), 363. — Wickhoff (Fr. G.), 536. — Widal (Aug.), 536.

Institut, 81, 180, 278, 364, 461.

Faculté des lettres de Paris, 182.

Collége de France, 182, 461.

Ecole des Chartes, 183.

Académie de médecine, 461.

Réunions des délégués des sociétés savantes, 366.

Société de l'Histoire de France, 462.

Société de géographie, 463.

Concours et prix, 82, 183, 277, 364, 541.

Congrès, 278, 461, 541.

Sociétés savantes, 278, 463, 541-43.

Lectures faites aux Académies, 83, 184, 278, 367, 464, 543.

Enseignement : L'Instruction publique avant 1789, 470. — Sociétés d'instruction populaire et Bibliothèques populaires en Allemagne, 547.

Mélanges philologiques et littéraires : L'auteur du « Querolus, » 88. — Les Papiers de la Chanoinesse de Fontanes, 89.— Ouvrages relatifs à Shakespeare, 279. — Une Epigramme de Roucher, 371. — Découverte de lettres inédites de Mme de Sévigné, 370. — Découverte d'œuvres inédites de Bossuet et de Mlle de La Vallière, 369. — L'Imitation de Jésus-Christ, 186. — D'un prétendu auteur de « l'Imitation de Jésus-Christ, » 469. — Une traduction du traité de l'âme de Cassiodore, 467. — Une brochure sur Ronsard, 544. — Une étude sur Restif de la Bretonne, 545. — Une méprise de méprise de M. Daudet (Perrault et non Scarron), 545. — Le livre du Voir-dit, 548.

Mélanges historiques et archéologiques : Marcellus Empiricus, 85. — Lettres du Roi Henri IV, 186. — La mission et la chaire de Fénelon à la Tremblade, 187. — Textes inédits ayant servi pour la composition des grandes chroniques de France, 470. — Les Mémoires inédits de La Huguerie, 468. — Les Mémoires de Manstein, 468. — Nouveaux documents sur Marie-Stuart, 465. — Relation inédite de la bataille d'Ivry, 545. — Mélanges bibliographiques : Un Procès bibliographique. M. Moreau-Chaslons et M. Fontaine, 185. — Dons à la Bibliothèque nationale, 184. — Les Bibliothèques des grandes Ecoles de Paris, 83. — Une bibliographie africaine, 372. — La Table de la « Revue des Deux-Mondes, » 307. — La Librairie en Allemagne. 472. — Publications ordurières faites en 1871, 472. — Bévues de relieurs, 546. — Les gravures des *Contes* de La Fontaine devant les tribunaux, 548.

Collections et Bibliothèques : Le Catalogue Asselineau, 187. — La vente Guizot, 374. — La vente Taschereau, 372

Acquisitions de *British Museum*. 344

Notes diverses : Le Serment d'Hippocrate et la Lithotomie, 84. — Un cinquantième anniversaire de doctorat (H L. Fleischer), 547. — Un procédé de libre-penseur, 549.

Revues, Livres, Journaux, 90, 188, 281, 374, 472, 474, 546.

Revues étrangères, 90, 469, 470, 550

Livres mis à l'index, 281, 471.

Mandements d'évêques, 350, 543.

Publications nouvelles, 92, 190, 284, 376, 476, 552.

Publications annoncées, 477, 553.

Ventes, 191, 378.

TABLE DE LA CORRESPONDANCE ET DES QUESTIONS ET RÉPONSES

Amérique (guerre de l'), 382.
Aphorisme, 192.
Arracheur de dents, 95.
Apostolicité des églises de France, 285, 378, 553.
Auteur (l') de la « Prusse et de la France, etc., » 192.
Bautru, 287.
Bourbons (les) ramenés par l'étranger, 477, 557.
Cadouin (abbaye de), 556.
Canada, 287, 384.
Chambres hautes, 192.
Chevalier décapité, 191.
Citation, 382.
Classes privilégiées, 95.
Compagni (Dino), 556.
Condom (Cloître des Cordeliers de), 192.
Constitutions, 192, 288.
Cornu (Mme), 556.
Décades, 96.
Dèkelé (la langue), 94.
Deutéronome du concile de Chalcédoine, 287, 382.
Enigmes populaires, 191, 288.
Ennius (Fumier d') 96, 288.
Enseignes de libraires, 94.
Estoile (P. de l'), 287.
France (statistique de la), 95.
Gambrinus, 287, 383.
Ganelon, 478, 557.
Gilbert (le poëte), 479.
Gondom (abbaye de), 556.
Gouvernements représentatifs, 192.
Guise (quatrain contre les), 556.
Guerre de l'indépendance de l'Amérique, 480.
Guy-Patin, 381.
Hay du Chastelet, 478.
Henri VIII (mot de), 286.
Hilaire (saint), 478.
Histoire de Navarre, 287, 382.
Historiographes de France, 556.
Isaure (Clémence), 566.
La Bédollière, 96.
Lescure (citation de M. de), 557.
Lincoln (Abraham), 478.
Lois somptuaires, 384.
Louis XIV (billet de), 95.
Louis XVIII (Mémoires de), 287.
Maisonneuve (Jean de la), 96.
Malebranche (la mère de), 192.
Médecins charitables, 479.
Molière chez Louis XIV, 382, 480.
Nade (pays de), 287.
Origine d'un mot, 288.
Périssent les colonies, 556.
Poitiers (Diane de), 474.
Rostopchine, 478, 557.
Rousseau (Œuvres musicales de J. J.) 382, 480.
Saint-Marin (la République de), 93.
Séguier (tombeau du chancelier), 478.
Sorel (Agnès), 279.
Sully, naissance et mort, 94.
Thierry (édition posthume des œuvres d'Aug.), 287, 383, 479.
Thomas d'Aquin (saint), son origine, 95.
Vers (anonyme), 287.
Vigean (marquis du), 382, 558.
Villevault (Jean), 479, 558.

Le Gérant, L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME DEUXIÈME

(QUATORZIÈME DE LA COLLECTION.)

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

35, RUE DE GRENELLE, 35

1875

Juley
Tome 14

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

La Tentation de saint Antoine, par GUSTAVE FLAUBERT. Paris, Charpentier, 1874. In-8 de 296 p. Prix : 7 fr. 50. — *Aurélia ou les Juifs de la porte Capène*, par A. QUINTON. Nouvelle édition. Paris, Lethielleux, 1875. In-8 de 508 p. Prix : 3 fr. 50. — *Les Gladiateurs*, roman antique, traduit de l'anglais de G. J. WHYTE-MELVILLE, par CH. BERNARD-DEROSNE. Paris, Hachette, 1875. 2 vol. in-8 de 320 et 290 p. Prix : 2 fr. 50 les deux volumes. — *L'Aventure d'une âme en peine*, par GILBERT-AUGUSTIN THIERRY. Paris, Didier, 1875. In-8 de 538 p. Prix : 7 fr. 50. — *Les Gentilshommes de la Cuiller*, par CHARLES BUET. Paris, bibliothèque de Saint-Michel, 1875. In-18 j., de 384 p. Prix : 3 fr. 50. — *La Conspiration de Salcède*, par ERNEST BILLAUDEL. Paris, A. Ghio, 1875. In-8 de 284 p. Prix : 3 fr. — *Le Puy de Montchal*, par ALFRED ASSOLANT. Paris, Dentu, 1875. In-18 j., de 368 p. Prix : 3 fr. — *L'As de cœur*, par F. DU BOISGOBEY. Paris, Dentu, 1875. 2 vol. in-18 j., de 342 et 331 p. Prix : 6 fr. — *Les Mémoires de mon oncle*, par CHARLES D'HÉRICAULT. Paris, Didier, 1875. In-12 de 350 p. Prix : 3 fr. 50. — *Les Mémoires d'une pétroleuse*, par A. TÉRAM. Paris, Douniol, 1874. In-18 de 250 p. Prix : 2 fr. 50. — *La Conquête de Plassans*, par EMILE ZOLA. Paris, Charpentier, 1874. In-12 de 402 p. Prix : 3 fr. 50. — *La Faute de l'abbé Mouret*, par LE MÊME. Paris, Charpentier, 1875. In-12 de 428 p. Prix : 3 fr. 50. — *Miss Rovel*, par VICTOR CHERBULIEZ. Paris, Hachette, 1875. In-18 j., de 360 p. Prix : 3 fr. 50. — *Droit au but*, par AMÉDÉE ACHARD. Paris, Michel Lévy, 1875. In-18 j., de 372 p. Prix : 3 fr. 50. — *La Vie de feu*, par ANAÏS SÉGALAS. Paris, Dentu, 1875. In-18 j., de 336 p. Prix : 3 fr. — *Le Mariage de Thècle*, par Mme MATHILDE BOURDON. Paris, Lecoffre. 1875. In-18 de 320 p. Prix : 3 fr. 50. — *Une Femme capricieuse*, par Mme EMILIE CARLEN, traduit du suédois par Mlle DU PUGET. Paris, Garnier, 1875. 2 vol. in-12 de 424 et 428 p. Prix : 7 fr. — *L'Honneur de la famille*, par Mme KRAFFT-BUCAILLE. Paris, Didier, 1875. 2 vol. in-12 de 366 et 390 p. Prix : 6 fr. — *Nancy Vallier*, par Mme GAGNE (Elise Moreau). Paris, Didier, 1875. In-12 de 356 p. Prix : 3 fr. — *Une Idylle pendant le siége*, par FRANÇOIS COPPÉE. Paris, Lemerre, 1875. In-18 de 164 p. Prix : 3 fr. — *Renée*, par Mme ÉTIENNE MARCEL. Paris, Lecoffre, 1875. In-18 de 292 p. Prix : 2 fr. — *La famille Monval*, par LUCIEN DORVILLE. Paris, Bray & Retaux, 1875. In-18 de 260 p. Prix : 2 fr. — *Blanche-Neige*, par Mme CLAIRE DE CHANDENEUX. Paris, Didier, 1875. In-12 de 364 p. Prix : 3 fr. — *La Main de velours*, par Mlle GABRIELLE D'ESTHAMPES. Paris, Périsse, 1875. In-18 de 320 p. Prix : 3 fr. — *Miss Mortimer*, traduit de l'anglais par E. DE VALBEAU. Paris, Hachette, 1875. In-18 de 262 p. Prix : 1 fr. 25. — *Marie*, histoire d'une jeune fille, traduit du danois, par LÉOUZON LE DUC. Paris, K. Nillson, 1875. In-12 de 360 p. Prix : 3 fr. — *Un Mariage français*, par Mme JENKINS, traduit de l'anglais par E. W. Paris, Sandoz & Fischbacher, 1875. In-18 de 298 p. Prix : 3 fr. 50. — *Ma mère et moi*, par l'auteur de *John Halifax*, trad. de l'anglais. Paris, Sandoz & Fischbacher, 1875. In-18 de 320 p. Prix : 3 fr. 50. — *Barnabé*, par FERDINAND FABRE. Deuxième édition. Paris, Dentu, 1875. In-18 j., de 482 p. Prix : 3 fr. 50. — *La Villa-Vampire*, par PAUL FÉVAL. Paris, Dentu, 1875. In-18 j., de 372 p. Prix : 3 fr. — *La Fontaine aux perles*, par LE MÊME. Paris, Dentu, 1875. In-18 j., de 374 p. Prix : 3 fr. — *La Tresse blonde*, par FORTUNÉ DU BOISGOBEY. Paris, Dentu, 1875. In-18 j., de 446 p. Prix : 3 fr. — *Un Fruit de la mer Morte*, par M. E. BRADDON, trad. de l'anglais par CH. BERNARD DEROSNE. Paris, Hachette, 1875. 2 vol. in-18 de 282 et 289 p. Prix : 2 fr. 50 les 2 vol. — *Le Jeune Brown*, par GRENVILLE MURRAY, trad. de l'anglais, par J. BUTLER. Paris, Hachette, 1873. 2 vol. in-18 j., de 238 et 252 p. Prix : 2 fr. 50 les 2 vol. — *Faleyrac*, par JULES STEEG. Paris, Sandoz & Fischbacher, 1875. In-18 de 273 p. Prix : 3 fr. — *Une Femme gênante*, par GUSTAVE DROZ. Paris, Hetzel, 1875. In-18 de 260 p. Prix : 3 fr. — *Le Chancellor*, par JULES VERNE. Paris, Hetzel, 1875. In-16 de 314 p. Prix : 3 fr. — *Histoires de petite ville*, par CHARLES DEULIN. Paris, Dentu, 1875. In-18 de 320 p. Prix : 3 fr. 50. — *Le Bal du diable*, par CHARLES NARREY. Paris, Michel Lévy, 1874. In-18 j., de 210 p. Prix : 3 fr. 50. — *Les Contes comtadins*, par HENRY DE LA MADELEINE. Paris, Charpentier, 1874. In-12 de 296 p. Prix : 3 fr. 50. — *Les Ames en*

peine, par XAVIER MARMIER. Nouvelle édition. Paris, Hachette, 1875. In-18 j., de 386 p. Prix : 3 fr. 50. — *Aventures extraordinaires d'un homme et de trois femmes*, par le prince J. LUBOMIRSKI. Paris, Dentu, 1874. In-18 j., de 286 p. Prix : 3 fr. — *Le Médaillon*, par EMILE DACLIN. Paris, librairie de la Société des gens de lettres. In-32 de 180 p. Prix : 0,75 c. — *Une Muse*, par ALFRED BONSERGENT. Paris, E. Lachaud, 1875. In-32 de 212 p. Prix : 3 fr. — *Cinq nouvelles*, par LE MÊME. Paris, E. Lachaud, 1875. In-32 de 192 p. Prix : 3 fr. — *La Chambre aux histoires*, par F. FERTIAULT. Paris, Didier, 1875. In-12 de 383 p. Prix : 3 fr. — *L'Antre des mystères*, par HENRY BALLACEY. Paris, Ch. Blériot, 1874. In-18 de 376 p. Prix : 3 fr. — *Marie Chassaing*, par ADOLPHE BADIN. Paris, Hetzel, 1874. In-18 de 336 p. Prix : 3 fr. — *Les Chasseurs excentriques*, par C. D'AMEZEUIL. Paris, Dentu, 1875. In-18 j., de 300 p. Prix : 3 fr. — *Souvenirs d'une Cosaque*, par ROBERT FRANZ, Paris, Lacroix, 1874. In-18 de 280 p. Prix : 3 fr. 50. — *Souvenirs d'un pianiste*. Paris, Lachaud, 1874. In-18 de 253 p. Prix : 3 fr. 50.

Qu'est-ce que la *Tentation de saint Antoine?* Un roman ? Le scénario d'une revue-féerie ? Une satire ? Une parodie ? Un mystère ? Une mystification ? Ce n'est ni spécialement ceci, ni spécialement cela ; mais c'est un peu tout cela. M. Flaubert, irrespectueux comme tout libre-penseur, joue aux marionnettes avec les dieux de la Grèce, de Rome, de la Chaldée, de l'Égypte, de la Perse, de Ninive, de Babylone et de l'Inde. Toutes les mythologies, sauf pourtant la mythologie scandinave, défilent, ombres chinoises de l'hallucination, devant le saint ermite de la Thébaïde. Antoine est assis, le soir, sur le seuil de sa cabane. Il se sent las, fatigué, plein d'ennui, agité de regrets et de rêves confus, qui bientôt prennent une forme sensible et se multiplient autour de lui en myriades de visions plus ou moins saugrenues, pendant la nuit entière. C'est d'abord la tentation de l'orgueil. Antoine se croit à Alexandrie, revêtu des hautes fonctions de patriarche. Puis, viennent les tentations de la chair, et c'est la reine de Saba qui, dans un costume exceptionnellement étrange et dans un langage plus étrange encore, essaye de séduire le pauvre ermite. Ensuite, — tentations de l'esprit, — commence toute une série d'apparitions symboliques : les religions, les philosophies, les syncrétismes, les forces de la nature, la science, la matière. Nous voyons surgir les Gelludes, les Stryges, les Empuses, Erichtonius aux jambes molles, Triopas aux trois orbites, les innombrables Œsars de l'Étrurie. Le décor change, la baguette du magicien nous amène les sept péchés capitaux, les sectaires de tous les pays, les hérésiarques de tous les cultes, les commentateurs, les contradicteurs, les sophistes de toute langue, Manès, Basilide, Valentin, Simon le Magicien, Marcion, Arius, Montanus, Priscilla, Appollonius de Thyane. J'en passe et des pires. Il n'y a pas dans l'*Iliade* de pareils dénombrements. Aux philosophies, succèdent les animaux fantastiques, le Sphinx, la Chimère, la Licorne, les Blemmyes, les Pygmées, les Sciapodes, le Sadhuzag (?), le basilic et la belette Pastinacca dont l'odeur tue les arbres. On dirait la fameuse nuit du Walpurgis décrite par Goëthe dans *Faust*. Le cauchemar se termine par des professions de foi matérialistes, naturalistes, panthéistiques.

Obsédé par ses visions, saint Antoine s'écrie stupidement : « Je voudrais être la matière ! » Alors le jour paraît. Tout au milieu du ciel et dans le disque du soleil, rayonne la face de Jésus-Christ. Antoine fait le signe de la croix et se remet en prières. Qu'est-ce à dire ? M. Gustave Flaubert aurait-il voulu, fermant son livre, exprimer le triomphe de la foi dans l'âme de saint Antoine ? Tel n'est pas notre avis. D'une lecture attentive de l'ouvrage, il résulte pour nous ceci : que l'auteur de la *Tentation* a voulu plutôt peindre l'*idiotisme* de la croyance retombant sur elle-même malgré les données scientifiques. Si M. Flaubert avait tenu à donner à son œuvre une teinte chrétienne, il n'avait qu'à armer son ermite du signe de la croix à chaque tentation. Au contraire ! nous avons à faire ici à un lâche cénobite qui gémit, qui se lamente, qui s'abandonne. On commence par le plaindre, on finit par le trouver grotesque. En résumé, l'idée générale qui se dégage du livre de M. Flaubert, c'est que toutes les religions sont indifférentes, qu'elles laissent matière au doute et que le christianisme n'est qu'une étape de l'évolution de l'humanité. La *Tentation de saint Antoine* est une énigme agaçante à la confection de laquelle ont concouru les dictionnaires de mythologie, la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, les *Bestiaires* du moyen âge, le *Speculum majus* de Vincent de Beauvais, l'*Histoire des Religions*, le *Monde enchanté* de Ferdinand Denis, Müller, Creuzer, Gœrres, les Righs-Vedas, l'Apocalypse, Dupuis, Strauss, Renan, Schopenhauer, les *Livres apocryphes* et... Pigault-Lebrun. C'est d'une érudition étonnante, mais toute de surface. Au surplus, les anachronismes y abondent. M. Flaubert donne pour maître à saint Antoine le bon vieillard Didyme, né soixante ans après l'ermite. Il est vrai qu'il ne faut pas se montrer trop difficile, quand on voit le Boudha venir faire tranquillement la causette avec un ami de saint Athanase. Ces réserves de doctrines établies, il ne nous en coûte pas de convenir qu'il y a dans la *Tentation de saint Antoine* des pages resplendissantes. Nous citerons notamment la vue d'Alexandrie à vol d'oiseau, le tableau des jeux du Cirque, le défilé des dieux indiens, le panorama de l'Olympe, l'arrivée de la reine de Saba en Thébaïde et la description du bouclier de Djan-ben-Djian. Eugène Delacroix et Fromentin n'auraient pas peint certaines scènes orientales avec une telle vérité et une si puissante intensité de couleurs. Mais, pourquoi donc M. Flaubert, lui si minutieux, a-t-il oublié l'inséparable et légendaire compagnon de saint Antoine ?..... A moins qu'il ne l'ait incarné dans le triste et fatal Hilarion, personnification de la science ! S'il en était ainsi, M. Flaubert aurait fait une allégorie profonde et vraie. La science sans Dieu ravale l'homme et le met au rang des brutes. Telle n'a pas été, à coup sûr, son intention. Aussi maintenons-nous toutes nos critiques.

— Avec *Aurélia ou les Juifs de la porte Capène*, de M. Quinton, nous quittons le roman visionnaire pour aborder le véritable roman historique. L'œuvre de M. Quinton est antérieure à un ouvrage avec lequel elle n'est pas sans analogie ; nous voulons parler de *Fabiola*, de Mgr Wiseman. Mais le but est le même : peindre, sous la forme dramatique d'un récit, les temps primitifs du christianisme. M. Quinton, dans l'édition considérablement augmentée qu'il nous donne d'*Aurélia*, nous paraît avoir parfaitement réussi dans un genre qui n'est pas sans difficultés. Il a très-bien exposé les défauts et les vices du monde qui croule, les vertus et les énergies du monde qui s'édifie. De ces antithèses naturelles naissent les situations les plus pathétiques. Aurélia Flavia Domitilla, noble patricienne de Rome, petite nièce de Vespasien, est convertie au christianisme par son humble esclave Cécilia. Avec Aurélia, reçoivent aussi le baptême le vespilion Gurgès et Cornélia, la Vestale Maxime, celle-là même qui avait été condamnée à être enterrée vive pour avoir violé ses vœux de chasteté, et que les chrétiens sauvèrent de la fureur des flamines. M. Quinton a tiré un heureux parti de la légende de sainte Pétronille, fille de saint Pierre au dire de certains hagiographes. Il y a, dans son livre, des notions fort curieuses sur le droit romain ; il y a aussi des annotations fort savantes, trop savantes même dans l'espèce. Pareillement, nous blâmerons l'auteur d'avoir donné le beau nom de Régulus à un délateur, à un accusateur public, à un vil espion ; Régulus, dont le nom est synonyme d'héroïsme ! A cela près, *Aurélia* est un excellent livre. Il va sans dire qu'il n'est pas ici question des juifs. Les juifs de la porte Capène sont tout simplement les chrétiens, confondus d'abord par les Romains avec les fils de Moïse.

—Au même ordre d'idées que le roman de M. Quinton appartiennent les *Gladiateurs* de C.-J. Whyte-Melville, avec cette différence pourtant que, dans *Aurélia*, l'inspiration chrétienne domine toutes les pages, tandis que, dans les *Gladiateurs*, elle surgit accessoirement. C'est une œuvre qui se rapproche beaucoup de l'*Epicurien* de Thomas Moore et du *Dernier jour de Pompeï* de Lytton Bulwer, quoique beaucoup plus mouvementée et beaucoup plus dramatique, principalement dans les scènes de la prise et de la destruction de Jérusalem qui forment le dénoûment de l'ouvrage. Le héros est un Celte, un esclave breton, Esca ; sa force est herculéenne et il la met au service de la justice, ce qui le rend très-populaire parmi les dames romaines. Son maître orgueilleux le fait descendre dans l'arène pour lutter avec des gladiateurs de la Pannonie. Inutile de dire que ces luttes sont décrites *con amore* par M. Whyte-Melville. On n'est pas pour rien du pays de la boxe. Toutefois, l'admiration que professe le romancier pour la force physique ne lui ôte nullement le sens de la spiritualité. Les *Gladiateurs*

sont précédés d'une remarquable préface, écrite pour une édition antérieure par Théophile Gautier.

— Des premiers temps du christianisme, sautons sans transition jusqu'à la fin du seizième siècle, et nous nous trouverons en face de l'*Aventure d'une âme en peine*, de M. Gilbert-Augustin Thierry. Plusieurs organes de publicité, parmi ceux qui se piquent de respect pour les choses respectables, ont fait de ce roman de grands éloges. Cela prouve que les critiques auxquels nous faisons allusion ne l'ont pas lu, ou qu'ils sont, dans le cas contraire, bien inconséquents avec leurs principes. En effet, l'*Aventure d'une âme en peine* n'est pas une œuvre vulgaire ; mais, au point de vue de la vérité historique et des tendances générales, c'est un mauvais livre. M. Gilbert-Augustin Thierry a tenté de faire le portrait du passé, et il n'en a donné que la caricature. Pas un de ses personnages n'est sympathique. Tous sont dominés par la haine ou par l'ambition, par la vengeance ou la dépravation. Actéon le Mauldict de Martincourt descend d'un templier qui a jadis, au moyen âge, séduit une religieuse. Il porte sur son épaule gauche la griffe de Belzebuth, ce que les sorciers appellent la Martinette. D'abord abbé galant à la cour de France, Actéon devient ensuite grand-vicaire du diocèse de Langres. Là, il se conduit en veritable inquisiteur et tyrannise le « bas clergé, » tout en se livrant secrètement aux horribles pratiques de la magie noire. Son rêve est de devenir évêque ; mais le roi lui tient rigueur pour certaines fredaines. Actéon, désespéré, entre dans l'ordre des jésuites. Il ne tarde pas à être nommé provincial de Dijon. Là, il attire à lui le fils d'un de ses fermiers, Pierre Maréchal, de la même famille que la religieuse débauchée par le templier. Il l'endoctrine, le fanatise et le pousse secrètement au régicide. Le Parlement de Dijon instruit l'affaire ; Pierre Maréchal, convaincu de tentative d'assassinat sur la personne d'Henri III, est condamné à mort ; Actéon, grâce à des artifices diaboliques, sort indemne de ce mauvais pas, mais il est tué, la nuit, d'un coup de poignard, dans une rue de Dijon, par Jacques le Lyon, un ancien curé que le Mauldict avait fait bâtonner, alors qu'il était grand-vicaire de Langres. Tel est, en deux mots, le roman de M. Gilbert-Augustin Thierry. Dans sa préface, l'auteur déclare vouloir prouver que le passé ne valait pas le présent. Circonscrite dans les limites du vrai, la thèse était soutenable. Seulement, il ne fallait pas tomber dans l'exception ; il ne fallait pas conclure du particulier au général ; il ne fallait pas s'autoriser de crimes exceptionnels commis par quelques prêtres et quelques magistrats pour s'écrier triomphalement : « Tels étaient les prêtres et les magistrats vers la fin du seizième siècle ! » Procéder ainsi, c'est à la fois mentir sciemment au bon sens et à l'histoire. C'est pourtant ce que fait M. Gilbert-Augustin Thierry, ne voyant, dans les magistrats de cette époque, que des juges sans

conscience ou des robins ridicules, et dans les prêtres et les jésuites que ce que l'on appelle aujourd'hui, dans un sens méprisant, le jésuitisme. Qu'on ne m'objecte pas que l'auteur s'est seulement borné à peindre et à raconter, et qu'il n'a pas jugé. C'est une erreur profonde, et j'en donne comme preuves les quolibets qu'il lance à chaque instant contre les « gros bénéfices, » les « riches prébendes, » la « céleste rosée, » la « casuistique jésuitique, » la « délation ecclésiastique, » la « compression des consciences, » etc., etc. C'est du Michelet mis en roman. Et nous le regrettons, car il y a une grande puissance de conception et une véritable originalité de style dans l'*Aventure d'une âme en peine*. Mais, en faisant d'une œuvre d'imagination un pamphlet haineux et passionné contre le clergé et la magistrature, M. Gilbert-Augustin Thierry, fils d'Amédée Thierry et neveu d'Augustin, a failli historiquement au beau nom qu'il porte.

— M. Charles Buet, lui, n'a ni la généalogie, ni peut-être le talent de M. Gilbert-Augustin Thierry ; mais il a quelque chose de mieux, à notre avis : il a le respect de la vérité. M. Buet a pris pour devise de ses *Gentilshommes de la Cuiller* ces trois mots : *In fide veritas !* et il y est resté constamment fidèle. Les anciennes chroniques donnent le nom de *Gentilshommes de la Cuiller* à une association de seigneurs catholiques de la Savoie, armés pour combattre la rébellion des Génevois contre leur prince-évêque et les doctrines des hérésiarques dont Genève était le foyer. Née au milieu d'un festin, l'association prit une cuiller pour symbole. Ce sont les aventures de ces gentilshommes qui font le sujet du roman de M. Charles Buet. Les deux principes en lutte s'incarnent dans les Falichet, protestants, et dans les Maudrants, catholiques. Les Falichet sont peints sous de noires couleurs, un peu trop noires même. L'auteur s'en excuse en disant que les protestants du seizième siècle étaient les révolutionnaires d'alors. Les Falichet sont naturellement l'antithèse. Il faut donc écarter ici le côté personnel qui serait blâmable. Nous sommes uniquement en présence de deux drapeaux. Il y a dans les *Gentilshommes de la Cuiller* des types vigoureusement brossés, tels que ceux de Pontverre, de Beaufort, de Bonnivard. Le récit pécherait, à ce propos, par trop d'austérité, si les chastes amours de Claude de Champier et de Claire Maudrant ne venaient jeter leur note émue et tendre sur ces scènes de combats et de trahisons, de défaites et de triomphes, de crimes et d'héroïsme. M. Buet a fait aussi revivre avec un rare bonheur la sympathique figure de Symphorien de Champier, historien et médecin célèbre (le *mire* lyonnais, comme on disait de son temps), auteur de la *Chronique de Savoie*. — Une bibliographie des ouvrages consultés termine le volume. Excellente innovation.

— Par exemple, nous voudrions bien savoir à quelle source sérieuse

M. Ernest Billaudel a puisé cette étrange assertion que Don Juan d'Autriche a été empoisonné par Catherine de Médicis. Catherine a bien assez de péchés réels sur la conscience sans lui en attribuer d'imaginaires. Au dire de M. Billaudel, le duc d'Alençon, frère de Henri III, serait également mort des suites d'un poison lent, tandis qu'il est aujourd'hui prouvé que ce prince est mort phthisique. De grâce, messieurs les romanciers, si vous avez besoin de l'histoire, ne la traitez pas au moins comme une gourgandine ! C'est ainsi malheureusement qu'agit à son égard l'auteur de la *Conspiration de Salcède.* Salcède est un gentilhomme espagnol, dont Henri III (toujours au dire de M. Billaudel) aurait fait tuer le père. Pour venger cet affront, Salcède s'unit aux Guises et tente d'assassiner le roi dans l'église Saint-Séverin. Il est pris et pendu en place de Grève. La conspiration, dont les Guises sont l'âme et Salcède le bras, se ramifie avec la révolte des Pays-Bas contre l'Espagne. Ce qui permet à M. Billaudel de mettre sur son échiquier romanesque, ceux-ci dans un rôle odieux, ceux-là sous un jour brillant et sympathique, les Valois, les Guise, le duc de Parme, Guillaume d'Orange, Henry de Navarre, et plusieurs des grandes têtes de la féodalité de la fin du seizième siècle, que Richelieu, vingt ans plus tard, devait abattre.

— Il ne les abattit pourtant pas toutes, le terrible justicier ! car, encore sous Louis XIV, on en voit reparaître quelques-unes, sinon à Versailles, du moins dans les provinces. Qu'est-ce, en effet, que ce Timoléon de Montchal dont M. Alfred Assolant nous raconte les étranges aventures, sinon un baron féodal dans toute la force du terme ? Enfermé dans ses forteresses que défendent les eaux du lac Pavin et les basaltes de l'Auvergne, le marquis de Montchal se débarrasse de sa femme, enlève celle d'un drapier de Clermont, qu'il a fait occire par ses routiers et les sacripants qui sont à sa solde, se moque du Parlement, retient prisonnier chez lui le procureur général Talon, brave le Roi, vilipende la justice, soutient des siéges en règle avec la maréchaussée, et, finalement, tombe frappé d'une balle au moment où il allait se battre en duel avec le chevalier Armand de Vassivière. Le meurtrier était Gaillard, le drapier de Clermont, qui n'avait pas péri sous les coups des estafiers de Montchal et qui se vengeait. M. Alfred Assolant a amoncelé sur la tête de son terrible marquis les crimes, assassinats, vols, rapts, enlèvements, concussions et usurpations de l'autorité royale dont s'étaient rendus coupables quelques gentilshommes du centre de la France, ce qui nécesssita la réunion à Clermont des Grands Jours d'Auvergne. Mais nous croyons que l'auteur du *Puy de Montchal* a dépassé le but. Son marquis, descendant de l'Arverne Vercingétorix et du patrice Mummol, est invraisemblable. M. Assolant, malgré tout son talent, montre trop le bout de l'oreille de certains

préjugés modernes et donne, dans tous les cas, une fausse idée de la justice parlementaire.

—De Louis XIV à la Régence la distance n'est pas longue. Franchissons-la. L'*As de cœur* de M. du Boisgobey nous sert de béquille. La conception de l'*As de cœur*, œuvre à prétentions historiques, est loin d'être irréprochable. Le comte de Horn, un personnage qui semblait devoir dominer l'action, s'efface dès les premières scènes pour faire place au colonel La Jonquière. Cet aventurier a repris la suite de la conspiration de Cellamare et veut enlever le Régent. Entouré de séides sans scrupule, mais d'une audace à toute épreuve, La Jonquière déploie une habilité étonnante dans ses combinaisons. Le principal rendez-vous des conspirateurs est dans cette fameuse rue Quincampoix où la compagnie du Mississipi distribuait ses *précieux* coupons. Aux épisodes de la conspiration, se mêle une histoire d'amour entre le chevalier de Terne et Violette, la fille adultérine du comte de Horn. A côté de cette Violette qui a dans les veines du sang corrompu de son père, l'auteur a placé une figure héroïque et sublime, Gudule, la fille de l'exempt Lafaille, qui sauve le chevalier de Terne, qui se sacrifie et qui meurt de son dévouement, sans trahir le secret de son âme. C'est une admirable création. L'As de cœur n'est autre que le financier Law. Il traverse, impassible, tous ces drames. Il y a dans le livre de M. du Boisgobey quelques détails un peu risqués (nous sommes sous la Régence). Toutefois les pages trop lestes se sauvent par la gaîté qui les anime. Nous n'approuvons ni l'un ni l'autre ; mais mieux vaut encore le livre qui fait rire, que celui qui fait réfléchir et *travailler* les imaginations innocentes.

—L'idéal, dans le roman, est d'amuser, d'intéresser et d'instruire, sans provoquer la moindre pensée boîteuse. M. Charles d'Héricault remplit ces diverses conditions dans les *Mémoires de mon oncle*, *Un Paysan de l'ancien régime* et *Un Bachelier de Sorbonne*. L'oncle qui raconte ses mémoires est Claude François de Ricault de Lignières, curé de Zotinghem, au diocèse de Boulogne. Ces mémoires nous font assister à la vie digne, simple, bienfaisante d'un curé de province avant la Révolution. Le brave curé de Zotinghem ne lisait pas les gazettes : il n'en était pas plus malheureux pour cela, et il n'en resta pas moins fidèle quand vint 93. Dans *Un Paysan de l'ancien régime*, M. d'Héricault nous initie, avec un style des plus pittoresques, aux mœurs de l'homme des champs avant ce qu'on a appelé son émancipation. Dans le *Bachelier de Sorbonne*, il ressuscite l'originale figure de l'abbé d'Escaut, le dernier des abbés lettrés du dix-huitième siècle. Il y a dans cette étude des détails charmants, celui-ci, entre autres : « Quand l'abbé d'Escaut soutint sa *Sorbonique*, il répondit : Pindare, à ceux qui lui parlaient tolérance ecclésiastique, et il fut reçu tout de même. »

M. d'Héricault a dédié son intéressant volume à ce Jean de Falaise (le marquis Philippe de Chenevières) dont les *Contes* vivants et francs ont si bien fait connaître la Normandie.

— Avec les *Mémoires d'une pétroleuse*, il ne faut pas parler de la vie provinciale, calme et sereine. C'est la vie parisienne, agitée, fiévreuse, infernale. La pétroleuse a nom Jeanne Lorin. Sa mère morte, Jeanne a été livrée par son père, ouvrier brutal et ivrogne, à une misérable créature qui l'a fait mendier sur les trottoirs. On devine ce qui peut sortir d'une telle éducation. Jeanne descend un à un tous les échelons du vice et devient une fille perdue. La Commune arrive. Elle s'enrôle dans les bataillons fédérés, fait le coup de feu contre l'armée de Versailles, tue sa propre sœur Claire (jadis recueillie par des religieuses, et maintenant religieuse elle-même), répand le pétrole sur les monuments, est prise dans l'abominable opération et se voit condamnée à une réclusion perpétuelle. Claire en mourant a pardonné à Jeanne. Ce pardon fait réfléchir la pétroleuse ; elle se convertit, écrit ses mémoires, et je vous assure qu'elle ne met pas de gants pour dire leur fait aux fusilleurs d'otages et aux brûleurs de bibliothèques. — Livre à répandre surtout parmi le peuple.

— Nous en avons fini avec les romans historiques. Passons aux romans psychologiques, aux romans d'observation, autrement dit aux romans de mœurs, lesquels manquent très-souvent de moralité. Voici, d'abord, dans cette catégorie, la *Conquête de Plassans* et la *Faute de l'abbé Mouret*, de M. Émile Zola. La note dominante de ces deux ouvrages est la haine du prêtre et du catholicisme. Dans la *Conquête de Plassans*, nous rencontrons un certain abbé Faujas, qui, sous des dehors austères et humbles, nourrit un orgueil et une ambition effrénés. L'auteur l'envoie méchamment à Plassans pour faire, contre la perspective d'un évêché, la conquête de cette ville au profit... devinez de qui? de l'Empire. Ce serait grotesque, si ce n'était odieux. Faujas, dans ces conditions, sauvegarde les apparences, mais il marche à son but *per fas et nefas*. Il tue en lui le remords, comme Macbeth avait tué le sommeil. Il se sert de tout et brise tout ce qui lui fait obstacle, notamment Marthe Mouret, que M. Zola, obéissant à son fanatisme matérialiste et antireligieux, nous présente comme une sorte de Mme Bovary mystique qui arrive à la dévotion par l'hystérisme. Les autres personnages essentiels du roman ne valent guère mieux. François Mouret est une espèce d'abruti qui crie bêtement contre les prêtres — quand ils ne l'entendent pas, — et qui devient fou. Trouche et sa femme, Olympe, les parents de l'abbé Faujas, sont tout uniment des êtres ignobles. Quant à la mère du curé, une paysanne, ce n'est pas une femme, c'est une femelle adorant aveuglément, farouchement, bestialement son fils! La thèse de M. Zola est que tout le monde obéit

fatalement à des accidents physiques, à des prédispositions héréditaires. Le positivisme envahit le roman, et on voit ce qu'il produit. Il n'y a de louable que la peinture des petites passions, des mesquines rivalités, des étranges amours-propres et des stupides prétentions de la bourgeoisie de Plassans. Les modèles ont posé et M. Zola n'a eu qu'à peindre. Tout le reste est atroce. — Mais la *Conquête de Plassans* est presque du Berquin, comparativement à la *Faute de l'abbé Mouret.* « Un tel livre, a dit Barbey d'Aurevilly, ne pouvait naître qu'à notre époque de réalisme canaille. » Cet abbé Mouret (le fils des Mouret, mis en scène dans la *Conquête de Plassans*), inutile d'indiquer sa faute ! c'est la chute par la femme. Qu'importe que vous fassiez de votre abbé un Jocelyn succombant en quelque sorte sans en avoir conscience ? Qu'importe qu'après la chute, l'âme du prêtre se réveille et demeure désormais inébranlable ? Il n'en a pas moins succombé dans des circonstances qui sont injurieuses et déshonorantes pour le catholicisme. A toute cette histoire d'amour coupable, dont l'objet est une sorte de sauvagesse libre-penseuse du nom d'Albine. M. Zola mêle sacrilégement la paraphrase des prières liturgiques. On dirait un faune des temps antiques qui ricanerait lascivement dans une église La luxure éhontée et le mysticisme énervant se donnent ici la main. M. Zola affecte de se servir des expressions les plus crues, les plus sales, et il les place à dessein, soit dans la bouche d'un frère des écoles chrétiennes qu'il offre comme un parangon de continence, soit sur les lèvres d'une jeune fille innocente et bête, la sœur du curé des Artauds, vivant quotidiennement avec les lapins, les porcs, les dindons et les poules. Il a plein la plume de la vie animale, des vaches qui vêlent, des truies qui portent. Il exalte et ne connaît que le naturalisme bestial. On sent partout la haine de l'idéal et la bassesse des inspirations. L'auteur, dit-on, a beaucoup de talent. Nous ne le nions pas ; mais c'est un talent fort mal employé. Il ne faut point d'ailleurs, à ce propos, se monter la tête. M. Zola est un descriptif à outrance, et, si belles que soient certaines de ses descriptions, elles finissent par fatiguer. Tenez ! le récit si vanté de l'asphyxie d'Albine par les fleurs n'est pas nouveau. Une mort analogue se trouve racontée, dans le *Notaire de Chantilly,* de Léon Gozlan, et cela d'une façon bien autrement belle, bien autrement poétique.

— Qui veut trop prouver ne prouve rien. C'est un peu le cas de M. Victor Cherbuliez dans *Miss Rovel.* Un bourru, Raymond Ferray, a été trompé par une Dulcinée quelconque. Instantanément, il devient misanthrope, ou plutôt misogyne, et prend toutes les femmes en grippe, jurant de n'en plus aimer de sa vie. Or, il arrive, après mille évolutions stratégiques, que cet ours mal léché, que ce loup garou se laisse bel et bien mener à l'autel de l'hyménée par une terrible ingénue de dix-sept ans, fille d'une Anglaise cosmopolite, enfant gâtée, mal

élevée, ou plutôt pas élevée du tout, précoce, curieuse, fantasque, ignorante, garçonnière, maligne à faire damner tout un couvent, en un mot indécrottable. C'est un peu la lutte des deux contraires, décrite par tant d'auteurs contemporains, notamment par les Goncourt dans *Rénée Mauperin*, et par Armand de Pontmartin dans l'*Education mutuelle*. La morale à en tirer est qu'il ne faut jamais dire : « Fontaine, je ne boirai pas de ton eau ! » Mais que parlé-je de morale ? Il y a des pages exquises comme style dans *Miss Rovel ;* quant à la morale, je ne sais où la trouver. Elle n'est pas, à coup sûr, dans la *cabessa* de lady Rovel, sorte de folle, mauvaise épouse, mauvaise mère, qui laisse un peu de son honneur à tous les buissons de la route, et qui finit par aller, en compagnie d'un missionnaire Wesleyen, convertir le roi des Mandingues.

— La morale est totalement absente aussi d'un des derniers romans de feu Amédée Achard : *Droit au but*. Une jeune fille, Mina van der Flit, par égoïsme, par calcul, fait un mariage d'argent. Puis sciemment, froidement, systématiquement, se met à tromper son mari, lequel ne tarde pas à lui rendre la pareille. Ce n'est pas tout. La femme à la mode fait tuer le comte d'Arcagnon dans un duel, se donne ensuite à un financier et finit par revenir avec son mari qu'elle méprise. Pouah ! Madame Mina a un calus à la place du cœur. Une fibre vibre cependant ; c'est la fibre de l'amitié pour sa filleule Juliette Maurand. En tout le reste, Madame Mina est une de ces filles de marbre, si vigoureusement dépeintes par Alexandre Dumas fils et Théodore Barrière.

— C'est encore une fille de marbre que Tullie Durancey, l'héroïne de la *Vie de feu* de Mme Anaïs Ségalas. Le compagnon de débauches de Tullie Durancey est un certain Raymond Maillefort, parfaitement conséquent avec ses principes de morale indépendante. Le jour où vient la ruine, ces deux misérables se brûlent la cervelle au milieu d'une orgie. C'est le feu d'artifice final. Inutile d'insister sur les détails de la *Vie de feu*. Adolphe Belot fait école. N'importe, sous la plume d'une femme, de pareils tableaux (quelle que soit l'excellence des intentions) paraîtront toujours inconvenants. Nous préférons l'Anaïs Ségalas poëte, l'auteur des *Oiseaux de passage* et des *Enfantines*.

— Ce n'est pas Mme Mathilde Bourdon qui s'attarderait dans des marécages semblables à ceux de la *Vie de feu*. Avec Mme Raoul de Navery, Mme Etienne Marcel et Mlle Fleuriot, l'auteur du *Mariage de Thècle* a complétement transformé le roman catholique. Il était ennuyeux, elle a su le rendre intéressant ; il était insignifiant et puéril, elle a su en faire une œuvre vivante et sincère. Je considère le *Mariage de Thécle* comme une des meilleures productions de

Mme Mathilde Bourdon. Thècle d'Herzey a, toute jeune, perdu sa mère. Son père est un homme des plus dignes, des plus honorables ; mais c'est un savant, tout absorbé par l'archéologie préhistorique et l'égyptianisme. Il ne s'occupe pas de l'éducation de sa fille, et il a tort. Thècle lit des ouvrages que lui prête sa tante, Adèle de Senonges, et qui lui tournent l'imagination. Tant et si bien qu'elle s'amourache d'un pauvre garçon, Alexis Lamblin, peintre de son état, et qu'elle l'épouse malgré la volonté de son père. Les mariages conclus dans ces conditions ne sont pas bénis de Dieu. Lamblin travaille d'arrache-pied. Mais il n'est nullement secondé par sa femme, capricieuse, fantasque et paresseuse. Elle n'a même pas le courage de soigner ses enfants. Elle les néglige pour lire Octave Feuillet. Le choléra arrive; il emporte Lamblin et sa femme. Les enfants sont recueillis par le marquis d'Herzey, grâce à la cousine du peintre, Camille Lamblin, une dévouée sublime. Le *Mariage de Thècle* pourrait s'intituler : « de la funeste influence des mauvaises lectures sur le bonheur de la vie. » Ce roman, où l'élégance du style le dispute à la finesse des observations, est suivi de deux nouvelles : *Saphira*, histoire d'une jeune femme juive convertie par son mari, et *Calixte*, histoire de la fille d'un conventionnel, ange d'un démon que ses prières ramènent à Dieu — ce que n'a pas le bonheur d'obtenir, dans le *Prêtre marié*, la Calixte de Jean Gourgue Sombreval.

— Il y a, entre Thècle d'Herzey et Édith de Sternfeldt, certaines analogies. Toutes les deux sont des enfants gâtées, coquettes et fantasques. Édith, comme Thècle, refuse tous les soupirants. Mais elle est moins constante. Thècle fixe son choix sur le peintre Lamblin et n'en démord plus. Édith, elle, voltige d'un paysan de bonne mine à un Swédenborgien, pour s'arrêter au régisseur des biens de sa mère. Une fois devenue la femme d'Ernest Helmer, Édith faillit le trahir ; mais enfin les bons instincts l'emportent. Contrairement à Thècle, la maternité fait de la femme capricieuse une femme accomplie. Il y a, dans ce roman, œuvre d'une Suédoise, Mme Emilie Carlen, de bons types d'originaux, entre autres l'Oncle Jean, célibataire, philosophe comme Bias, et la bonté même. On avait souvent réhabilité les vieilles filles, mais jamais les vieux garçons. L'auteur d'*Une Femme capricieuse* a eu ce courage, et elle a réussi. Nous aurions voulu cependant que sa traductrice, Mlle du Puget, qui a déjà vulgarisé en France les œuvres de Tegner et de Frederika Bremer, eût mis un peu de jour dans les broussailles qui surchargent le roman de Mme Emilie Carlen. On étouffe parfois en le lisant.

— *L'Honneur de la famille* de Mme Krafft-Bucaille a droit à nos éloges. C'est un des meilleurs romans de la collection Didier. Le bien et le mal sont personnifiés : le bien dans la famille Darrème ; le mal dans

a famille Vouvert. D'abord, le mal triomphe dans la personne de Mme Vouvert, ci-devant Carmen de Ygonza, marquise de las Vegas. Les tortures et les souffrances imposées par cette mégère aux enfants d'Henry Darrème, dont elle est légalement la tutrice, sont inimaginables. Mais, le châtiment du crime vient à son heure. Séparée de son mari, la vieille Espagnole est assassinée à Nice par son partenaire à la roulette, un Valaque, comte de contrebande. Emmanuel Darrème, maintenant le chef de la famille, fait ensevelir l'ennemie de son père, la persécutrice de sa sœur. Emmanuel est bien le digne fils d'Henry Darrème, et l'on comprend toute la sympathie que lui porte son riche protecteur William Laurence. Les horribles machinations des Vouvert ont jeté le fils Darrème dans une aventure qui n'a pour lui rien d'agréable. Heureusement que tout se termine à son avantage, grâce à une royale et toute-puissante protection, que Mme Krafft-Bucaille fait intervenir avec une rare délicatesse. Il s'agit de la reine Marie-Amélie.

— Si la famille Darrème est une famille modèle, nous pouvons en dire autant de la famille Boisguibert, dans *Nancy Vallier*, de Mme Gagne (Elise Moreau). Il n'y a que les femmes pour bien saisir toutes les nuances du dévouement, de l'abnégation et de l'héroïsme. Or, *Nancy Vallier* est, sous ce rapport, l'éloquent et heureux pendant des *Mémoires d'une sœur de charité*. Ce livre est dédié à Mme la marquise de Blocqueville, l'auteur des *Soirées de la Villa des Jasmins*. Dédicace très-rationnelle, car, dans *Nancy Vallier* comme dans les *Soirées*, les aspirations impies et matérialistes de notre époque sont énergiquement combattues. Mme Gagne a placé l'action de son roman sous la Commune, et les honnêtes gens qu'elle oppose aux communards ne font que mieux ressortir les sinistres exploits des misérables qui surgissent alors du milieu de l'écume sociale. Puissent les Pierre Vallier, les Nancy Vallier et les Boisguibert trouver beaucoup d'imitateurs ! Notre France serait sauvée. — Par malheur, les Gabriel Fontaine et les Eugénie Clément pullulent aujourd'hui. Gabriel Fontaine et Eugénie Clément sont les deux héros d'*Une Idylle pendant le siége*, roman beaucoup trop vanté de François Coppée. Eugénie Clément, sorte de caillette fort peu intéressante, est la femme romanesque et malheureuse d'un entrepreneur de charpente. Gabriel Fontaine est employé au ministère de l'instruction publique. Tous deux, au milieu des bombes, poursuivent une odyssée galante qui, pour être contrariée, n'en est pas moins coupable. Nous ne pouvons guère louer de ce livre que le cadre. Le cadre, c'est le siége de Paris, avec ses horreurs et ses grandeurs, que domine presque, du haut de sa faconde méridionale, Marius Cazabon, hurleur de *Marseillaise*, attaché à une vague ambulance et demandant sans cesse (pour les autres) la levée en masse,

le torpillage des égouts, la sortie torrentielle. Ce livre est, croyons-nous, la première excursion que fait dans la prose et le roman l'auteur du *Passant*, du *Reliquaire*, de la *Grève des Forgerons*, et ce coup d'essai est loin d'être un coup de maître. — Ce n'est pas un coup de maître non plus que la *Famille Monval*, de M. Lucien Dorville. Nous y cherchons en vain les éléments nécessaires au succès d'un roman : l'intérêt dramatique, la puissance d'observation, l'originalité du style. Nous n'avons à signaler que l'élévation des idées et la générosité de sentiments dont fait preuve le principal personnage, Edouard Monval. De ses actes de chaque jour ressort cette conclusion morale que le vrai bonheur réside dans l'accomplissement du devoir. — Telle est aussi la conclusion qu'on peut tirer de la lecture du dernier roman de Mme Étienne Marcel, *Renée*. La vie de Renée de Plouernel est une vie d'abnégation et de sacrifices. Elle souffre d'abord horriblement ; mais, en rendant heureux tout ce qu'elle aime, elle arrive elle-même à être complétement heureuse, tandis que le bonhomme Mercier (un faux bonhomme) qui n'a vécu que d'égoïsme, voit, sur la fin de ses jours, toutes ses gredineries dévoilées, et expire châtié dans la personne de son fils. Il y a dans *Rénée* un type de vieille fille, la tante Sylvie, qui est une véritable création, toute à l'honneur de Mme Étienne Marcel. Quant à Renée de Plouernel, je la trouve presque trop accomplie, trop parfaite, — dans la sens de cette aimable et impeccable enfant trouvée dont Mme Claire de Chandeneux nous raconte la touchante histoire et qu'elle a si poétiquement et si pittoresquement surnommée *Blanche-Neige*. La petite Blanche-Neige est une sœur des anges et elle console la vieillesse de ceux qui l'ont recueillie. Les époux Humfrey, ses protecteurs, sont au centuple récompensés de leur bonne action.

— Nous voici maintenant devant la sempiternelle gouvernante, l'inévitable institutrice. C'est bien usé pourtant, bien rebattu. Nous eussions donc préféré que Mlle Gabrielle d'Ethampes s'exerçât sur une matière plus originale et plus neuve. Non que la *Main de Velours* manque d'intérêt, au contraire. Mais elle a le tort de trop rappeler la *Béatrix* de Mlle Maréchal. C'est en quelque sorte sa doublure. Comme Béatrix, la cousine Jeanne est une fille noble et pauvre ; comme Béatrix, la cousine Jeanne a toutes les vertus; comme Béatrix, la cousine Jeanne devient la providence, la « main de velours » de la famille qui lui donne l'hospitalité ; comme Béatrix enfin, la cousine Jeanne épouse le fils de la maison. Destinée commune, du reste, à presque toutes les gouvernantes, à presque toutes les institutrices ! En Angleterre, tous les romans de ce genre terminent par là. Et tenez ! une œuvre nouvelle qui n'est pas sans mérite et dont la maison Hachette vient de mettre en vente la traduction, *Miss Mortimer*, corrobore à point notre

assertion. Fille d'un pauvre médecin irlandais, Miss Mortimer, qui est du reste une femme maîtresse dans son humble condition de gouvernante, finit par épouser le riche et beau Lionnel de Cressy.— Au même genre de productions nous devons rattacher *Marie, histoire d'une jeune fille*. C'est encore la légende d'une jeune institutrice innocente et persécutée, l'une de ces pâles fleurs qui croissent, paraît-il, jusque parmi les glaces du Nord. Il y a de la grâce et du naturel dans *Marie*. Les caractères des personnages sont bien dessinés (notamment le docteur Stub, le professeur Lange, l'indéfinissable mamzelle Staal et l'importante Mme Trolle). Néanmoins, comme tous les romans qui voient le jour en Suède, celui-ci est empreint d'une certaine froideur, et le traducteur, M. Léouzon le Duc, aurait bien dû y insuffler, de temps à autre, un peu de *furia francese*. *Marie* est la seconde publication de la bibliothèque Nilsson de Paris, dont l'éditeur est l'homonyme et le parent de la chanteuse célèbre qui a fait du rôle d'Ophélie, dans l'*Hamlet* d'Ambroise Thomas, une des plus belles créations de l'art lyrique moderne. Cette bibliothèque a pour but de populariser chez nous la littérature scandinave.

— Parmi les romans de mœurs, nous devons encore une mention à deux productions anglaises : *Un Mariage français*, par Mme Jenkins, et *Ma Mère et moi*, par l'auteur de *John Halifax gentleman*. Autant le second de ces romans, par sa moralité et son excellent esprit, est digne de tous nos éloges ; autant le premier, par son esprit systématique et ses dangereuses tendances, mérite notre réprobation. Dans *Ma Mère et moi*, nous voyons une veuve de grande famille, délaissée, abandonnée, méprisée, avec sa fille Elma, par les parents de son mari ; et l'unique cause de cet abandon, c'est qu'elle n'appartient pas comme eux à l'aristocratie, qu'elle est une pauvre petite bourgeoise. Mais cette pauvre petite bourgeoise ressemble à la femme forte dont parlent les *Proverbes*. Elle élève sa fille dans ses sentiments, et, quelles que soient leurs épreuves, ni Elma ni sa mère ne murmurent contre la Providence. La Providence leur tient compte de leur douce résignation. Elma l'abandonnée finit par être reconnue par son grand-père et hérite du nom et de la fortune des Piccardy, nobles lords d'Irlande. — Dans *Un Mariage français*, au lieu d'une femme forte, mère dévouée, respectable et respectée, nous sommes en présence d'une évaporée, passionnée et fantasque. Mme veuve de Beaupré s'éprend d'amour pour Raymond Savary, fils d'un pasteur protestant de Castelnaudary. Madame de Beaupré est catholique. Le pasteur refuse son consentement au mariage de Raymond. Madame de Beaupré sacrifie sa religion à son amour. Elle se fait protestante. Tout le roman est là. C'est la lutte de la passion contre la croyance. La thèse était soutenable, mais à la condition de rester impartial, et c'est ce que n'a pas su faire

Mme Jenkins, l'auteur du roman en question. Les protestants ont toutes les qualités. Les catholiques qui se meuvent dans l'action sont tous des idiots, des grotesques et des fanatiques, sauf Mme de Beaupré. Mais le catholicisme de Mme de Beaupré est un catholicisme de fantaisie. Évidemment, les tendances de ce livre sont blâmables, et nous le regrettons, car *Un Mariage français* dénote une plume alerte, et les mœurs de notre bourgeoisie provinciale y sont dépeintes avec un *humour* britannique qui ne manque pas de charme.

— Nous éprouvons le même embarras devant le *Barnabé* de Ferdinand Fabre. En son genre, ce roman est presque un chef-d'œuvre, et nous ne saurions pourtant en recommander indistinctement la lecture. Par certains côtés, ce livre est une arme à l'usage des voltairiens contre les hommes et les choses du catholicisme. M. Ferdinand Fabre, a mis en scène, les ermites cévénols qui, sous le nom de *Frères libres de Saint-François*, gardaient autrefois les chapelles et les pèlerinages perchés sur le sommet des montagnes. Or, sous la plume de M. Fabre ces ermites-là sont de fieffés coquins, depuis le frère Venceslas, sacripant et libertin, jusqu'au frère Pigassou, crapuleux et paresseux. Mais Barnabé Lavérune les résume tous : il est gourmand, ivrogne, pillard, voleur, une franche canaille, un homme de sac et de corde, qui finit par l'assassinat et par le suicide. Je ne prétends pas affirmer que l'auteur nourrisse une intention volontairement hostile contre les croyances de son enfance. Il a bien soin de dire que les Frères libres de Saint-François n'avaient rien de commun avec le clergé régulier. Il en produit même un, le curé de Saint-Michel des Aires, qui est un brave et saint homme. Mais il présente les faits de façon que les rabelaisienneries, les franches lippées, les hypocrites dévotions, les grossières convoitises, les tours pendables enfin de son Barnabé retombent sur la religion. Tout cela serait bel et bon, si Barnabé n'était pas ermite, s'il ne portait pas le froc, s'il ne s'entourait pas de croix et de scapulaires, s'il ne mêlait pas la superstition à la foi, s'il ne recourait pas à des moyens aussi odieux que sacriléges pour s'emparer des jambons de la « béate » Gothon Molinier. Mais l'ermite de Saint-Michel des Aires a pour principe que la fin justifie les moyens, et ses actes rejaillissent sur un culte dont ce misérable abuse. En lisant le récit des goinfreries de Barnabé et des odieux frocards, ses confrères, on pense involontairement à l'ignoble tableau du déboulonneur de la colonne : *Le Retour de la Conférence*. C'est dommage, en vérité ! car jamais la nature cévénole n'avait été décrite avec autant de sincérité et de puissance. On voit que M. Ferdinand Fabre est un enfant du pays qu'il ressuscite, sous sa plume imagée et pittoresque. Le portrait de l'âne Baptiste, du fifreur Braguibus, de la vieille Combale, une Harpagon-femelle, les amours naïfs de Liette et de Simonet, la procession, la

kermesse de Bédarieux, la dînette d'oiseaux à la source de Notre-Dame de Calvimont, sont des tableaux merveilleusement réussis. Mais tout cela n'empêche pas que Barnabé Lavérune ne soit le plus scandaleux et le plus méprisable des ermites qui aient jamais pérégriné des monts d'Orb à la Montagne Noire.

— Dans les romans, tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. Il ne faut donc pas trop en vouloir aux romanciers de leurs déroutantes et capricieuses conceptions. Aussi, pardonnons-nous à Paul Féval de s'être lancé à fond de train cette fois dans le fantastique. *La Villa-Vampire!* Ce titre seul en dit long, et l'on pressent, du premier coup, quelque chose d'étrange et de bizarre comme le *Smarar* de Charles Nodier. En effet, il y a ici quelque chose d'analogue. Seulement, c'est moins sérieux. La *Villa-Vampire* est un pastiche très-réussi des romans d'Anne Radcliffe. Paul Féval a eu l'idée originale de faire intervenir la célèbre *authoress* elle-même, dans une histoire encore plus terrible, plus horrible, plus épouvantable et plus incompréhensible que les *Mystères d'Udolphe* et le *Confessionnal des pénitents noirs*. La description de Sélène, la cité communarde de tous les Broucolaques du monde, est une vraie débauche d'imagination. Il y a aussi, dans le roman, un certain Goetzi dont Hoffmann, s'il vivait, serait jaloux. Ce Goetzi se dédouble, se métamorphose, boit le sang des jeunes filles et a une certaine manière de faire pousser les cheveux sur les têtes chauves qui donne la chair de poule. Toutes les histoires recueillies par le savant dom Calmet, dans son *Traité sur les vampires*, ne sont rien, comparées aux diaboliques manœuvres de Goetzi le Broucolaque. La censure a un instant interdit le roman de M. Paul Féval. S'il nous fallait dire pourquoi, nous serions bien embarrassé. La *Villa-Vampire* a été interdite, et la *Faute de l'abbé Mouret* a reçu carte blanche. Il faut avouer que dame Anastasie, pour parler comme les petits journaux, ne brille pas toujours par la logique. *La Villa-Vampire* n'est pas écrite pour les jeunes pensionnaires. Mais elle est loin d'être un mauvais roman. — Nous préférons toutefois, du même auteur, la *Fontaine aux perles*. L'action est simple, attendrissante et dramatique tout à la fois. M. Paul Féval s'est plu à peindre une ancienne famille bretonne qui vient d'abandonner l'antique tradition de ses foyers et qui vit de ses brigandages, comme certains routiers du treizième siècle, pillant et volant les châteaux voisins, détroussant sur les grandes routes, non sans remords, non sans garder au fond du cœur un sentiment d'honneur amoindri. Cette famille se venge elle-même. Le chef, le vieux Carrohat trouve en l'un de ses fils, cet honneur qu'il a perdu, et il va lui-même au-devant de la fatale expiation que ce fils lui prépare. Ceci se passe, dans les commencements du dix-septième siècle, au doux pays de Rennes, au milieu des vastes forêts

bretonnes. Le tout est ensoleillé par une apparition ravissante, par Bleuette, la gaie chanteuse, une sœur de Fleur-des-Genêts, du *Loup blanc,* insouciante et naïve comme elle.

— Il y a aussi du fantastique, mais d'une espèce toute particulière, dans la *Tresse blonde* de M. du Boisgobey. Tête coupée, d'une ressemblance parfaite avec une tête vivante ; œil fascinateur, brillant la nuit à travers la tapisserie d'une chambre ; fantômes empoisonneurs ; rêves de sang ; cauchemars de mort... rien n'est oublié. Et c'est si ingénieusement présenté qu'on s'y intéresse. En résumé, un crime odieux a été commis. Qui en est l'auteur ? Edmond de Sartilly a intérêt à le savoir. Il cherche, et il soupçonne un espion russe qui a des vues sur la fortune de Roger de Mensignac dont lui, Edmond, doit épouser la sœur. Voilà Sartilly limier de police. Il associe à ses recherches un agent de la sûreté, Jottrat, lequel a à se venger de Noreff, l'espion russe. Sartilly est souvent attaqué : on tente de l'assassiner ; on le fait tomber dans divers guet-apens. Mais enfin, il triomphe de tous les obstacles. Grâce à lui, la fortune des Mensignac est sauvée, et l'on parvient à découvrir le véritable auteur du meurtre de la femme « à la tresse blonde. » Ce roman, très-dramatique, se rapproche par l'emploi de certains procédés des romans judiciaires d'Émile Gaboriau et de l'*Affaire de la rue Morgue* d'Edgard Poë. Jottrat, l'agent de la police de sûreté, est de la même famille littéraire que le Javert des *Misérables.*

— Nous avons encore à parler du roman social, du roman politique et du roman scientifique. Par roman social nous entendons les romans où, sous le voile de la fiction, sont abordées certaines questions sociales. De ce nombre est : *Un Fruit de la mer Morte,* de Miss E. Braddon, et *Le Jeune Brown,* de Grenville-Murray. Ces deux romans nous viennent d'Angleterre et battent en brèche l'aristocratie anglaise. Dans *Un Fruit de la mer Morte* (Miss Braddon comme notre Paul Féval affectionne les titres bizarres), il ne s'agit nullement du lac Asphaltite. La mer morte ici, c'est la vie manquée, la vie passée dans l'égoïsme, l'incroyance et le libertinage. Tel est le cas de lord Jerningham. Dans sa jeunesse, ce byronien, ce sceptique, ce blasé, s'est cru permis de séduire la pauvre fille d'un libraire écossais. Un fils est né de ce mariage. Et autant ce fils a de vénération pour sa mère, autant il hait son père, un père qui ne lui a pas donné son nom. On voit d'ici les déductions sociales qui peuvent naître de l'antithèse de ces deux situations. Eustache Thornburn, c'est le nom de l'enfant, vit longtemps à côté de lord Jerningham. Ils sont là, le père et le fils sans se connaître, antipathiques l'un à l'autre. Au dénoûment, toutefois, la reconnaissance a lieu et le fils pardonne. Même thèse dans le *Jeune Brown.* En apparence, ce brave garçon est le fils

de Thomas Brown l'aubergiste et de Madge Wydwhil. En réalité, son père n'est autre que lord Courthope, descendant des Plantagenet. Miss Braddon, elle, a effleuré le côté social de son sujet. Grenville-Murray y est, au contraire, entré en plein. Le *Jeune Brown* a paru d'abord dans le *Cornhill Magazine*, et, dès son apparition, la grande aristocratie anglaise a jeté les hauts cris. Non, certes, sans raison. Car les lords et les barons d'Angleterre y sont présentés sous des couleurs peu favorables. L'impression générale qui résulte de cette lecture, c'est que la haute aristocratie anglaise recèle des vices et des abus monstrueux qui, sans une prompte réforme, pourraient amener un jour un cataclysme. M. Grenville-Murray a-t-il chargé le tableau? Il ne nous appartient point de le dire, manquant de données exactes pour une affirmation. Ce qui milite en sa faveur, c'est qu'il n'est pas révolutionnaire. Il se contente de dénoncer certaines injustices et conclut en ces termes : « Le temps accomplit des merveilles et la Providence fait toujours bien ce qu'elle fait. » Comme intérêt dramatique, *Le Jeune Brown* n'est pas comparable à *Un Fruit de la mer Morte*. Miss Braddon, sous ce rapport, ne laisse rien à désirer. Elle serait parfaite, si, dans les détails, elle ne donnait pas, par ci par là, quelques coups de canif à l'austérité anglicane. Il faut aussi blâmer sa manie d'émailler ses récits d'allusions historiques, ce qui souvent engendre une sottise. Ainsi, elle appelle Cléopâtre la Marie Stuart du Nil. Comparaison peu flatteuse et tout à fait injuste pour la reine d'Écosse ! Nous ne prétendons pas que Marie Stuart ait été une sainte ; mais elle ne fut pas non plus une Cléopâtre. Aujourd'hui, elle est absolument lavée des calomnies odieuses lancées contre elle par les écrivains à la solde d'Élisabeth. Les récents travaux de MM. J. Gauthier, de Chantelauze, Hosack et Wiesener nous montrent une Marie Stuart complétement différente de la Marie Stuart légendaire.

— La Politique est une vilaine Muse. Ceux qui cherchent en elle leurs inspirations ne peuvent faire que des œuvres ratatinées, ennuyeuses et moroses. L'auteur de *Faleyrac* témoigne de notre dire à chacune de ses pages. Qu'est-ce que Faleyrac? C'est le nom d'une commune rurale du Libournais ou des Charentes, nous ne savons plus trop. Tous les habitants de cette commune sont républicains, et ils déblatèrent en conséquence, traitant M. le comte de Chambord d'« eunuque », Napoléon III de « bandit », détestant « la prêtraille », demandant le rétablissement de la garde nationale, se moquant des royalistes « aux doigts crochus », riant de la Salette et de la dévotion à Notre-Dame-de-Lourdes ; bref, passant leur temps à hurler contre l'ultramontanisme, l'obscurantisme, la réaction cléricale, l'ancien régime, l'inquisition, les diableries, les brogliastes, les septennalistes, que sais-je encore? Tout cela n'eût pas mérité l'honneur d'une men-

tion. Mais le malheur veut que l'auteur de *Faleyrac* soit un pasteur protestant. Dès lors, son livre acquiert une notoriété relative, et il est de notre devoir de le flétrir. Il fait en tous cas peu d'honneur à la religion réformée. M. le pasteur Jules Steeg (car tel est son nom) nous a plutôt l'air d'un commis-voyageur en radicalisme que d'un missionnaire évangélique. Il écrit comme un démagogue, et, dans ses œuvres, surexcite les plus mauvaises passions. Son *Faleyrac* est dédié à Edgard Quinet.

— Franchement, malgré ses airs volages, nous préférons, et de beaucoup, la *Femme gênante*, de Gustave Droz. Cela n'apprend pas grand'chose, mais cela distrait un moment, et ne laisse au moins dans l'esprit aucun sentiment de haine, aucune impression révolutionnaire, aucun faux jugement. On s'intéresse une minute aux mésaventures du pauvre Corentin Kerroch, pharmacien à Kerlawen, veuf inconsolable d'un petit bout de femme qui l'a fait enrager et en faveur de laquelle il n'en retourne pas moins la légende d'Artémise pleurant Mausole. Puis, c'est fini. On n'y pense plus. Je me trompe : si on oublie Corentin Kerroch, on n'oublie pas le charme que l'on a éprouvé en voyant avec quelle délicatesse, quelle exquise finesse, quelle simplicité artistique, M. Gustave Droz a su cette fois, selon le mot de Voltaire, peser des riens dans des toiles d'araignée.

— Entre *la Femme gênante* et *Le Chancellor*, pas la moindre analogie. Ce n'est pas une raison pour renvoyer *le Chancellor* aux calendes grecques. *Le Chancellor* est tout simplement un roman scientifique, tout ce qu'il y a de plus scientifique. Ne croyez pas qu'il soit pour cela rebutant comme un problème d'algèbre. Au contraire, *Le Chancellor*, grâce à la baguette magique de M. Jules Verne, l'auteur d'*Un Drame dans les airs*, d'*Un Hivernage dans les glaces*, du *Tour du Monde*, etc., est on ne peut plus attrayant. Vous avez deviné que *Le Chancellor* est le nom d'un beau trois-mâts anglais qui fait le trajet de Charlestown à Liverpool. Sur le vaisseau, se trouve le passager Kazallon, homme minutieux, qui tient journal de tout ce qui arrive : incendie à bord, naufrage sur un écueil isolé, engloutissement en pleine mer, navigation sur un radeau, sauvetage miraculeux des naufragés, parmi lesquels une Anglaise idéalement émaciée. Vous le voyez, pour M. Verne, le roman n'est qu'un canevas dont il se sert pour vulgariser une découverte ou une notion scientifique. Il est le créateur du genre.

— Nous en avons fini avec les romans de longue haleine. Passons aux Contes et aux Nouvelles. Il en est dans le nombre qui ont un incontestable mérite. Par exemple, les *Histoires de petite ville*, de M. Charles Deulin nous paraissent à peu près parfaites. Nul n'excelle, comme M. Deulin, a saisir sur le vif les mœurs, les traditions et les superstitions de la Flandre française. La petite ville dont M. Deulin nous raconte les *Histoires* est Condé-sur-l'Escaut, un pays de Cocagne aux

types adorables. Fraîcheur de sentiments, saine gaîté, *humour*, douce ironie, style âpre et savoureux, — un style qui sent le crû, tout émaillé de pittoresques expressions flamandes : telles sont les qualités qui distinguent les *Histoires de petite ville*. Le réel et l'idéal s'y mêlent agréablement. Le réel, c'est Angélina Mauginel qui coiffe sainte Catherine pour avoir trop fait la dégoûtée ; c'est Alidor Cabanal, qui se voyant imprimé pour un feu de cheminée dans le *Journal d'Hazebrouck*, se trouve si grand qu'en passant sous la voûte céleste il baisserait volontiers la tête pour ne pas cogner du front les étoiles ; c'est le percepteur dans l'embarras, sorte de rapin socialiste à qui la révolution de 1848 a donné une perception en province et qui ne sait pas dire à un contribuable méticuleux quel est le quart de 539 fr. 75 centimes (vous voyez d'ici la scène). L'idéal, avec une dose de fantastique, c'est le *Quéniole*, où sont gentiment évoqués et la reine Bathilde et le grand saint Eloi et son fils Oculi qui lui servait la messe ; c'est la *Tonne d'or*, qu'eût signée Nodier ; c'est le *Paradis de Pipette*, dans lequel un homme, renouvelant le péché d'Ève, perd sa part de bonheur éternel pour n'avoir pas su résister au désir de fumer une pipe. Une dissertation sur le mot attribué à Cambronne par Victor Hugo termine le volume. D'après M. Deulin, Cambronne aurait fort bien dit : « La garde meurt et ne se rend pas. » L'auteur des *Histoires de petite ville* invoque à ce propos le témoignage d'un témoin oculaire, qu'il a connu, Antoine Deleau, ex-grenadier au régiment de la vieille garde.

— Dans les *Histoires de petite ville*, M. Deulin a usé du fantastique, mais modérément. Dans le *Bal du Diable*, M. Charles Narrey en a abusé. Le volume, illustré de charmantes vignettes par Bertall et Yan d'Argent, se compose du *Bal du Diable* qui donne son nom au livre, du *Petit Chaperon rose*, des *Cheveux du Diable*, de *Misère et pauvreté*. Il y a de grandes anologies entre ce dernier récit et la légende du forgeron, des *Contes de la Russie*, recueillis par Ralston. Les *Cheveux du Diable* sont une imitation du *Faust* populaire. Le *Petit Chaperon rose* est un conte bleu dans lequel M. Narrey démontre que les jeunes filles et les hommes sont changés depuis l'honnête M. Perrault. Cette fois, c'est le Chaperon qui croque le Loup. Dans le *Bal du Diable*, au milieu de la plaine de Carnac, M. Narrey, évoque les Korrigans, les Courils, les Poulpiquets, et tire un excellent parti des superstitions bretonnes. — Ainsi, a fait de son côté pour les superstitions suédoises, M. Xaxier Marmier, dans les *Ames en peine*. La plupart des petits drames dont se compose le charmant recueil de M. Marmier ont leur action en Suède : *Les Emigrés*, *un Amour après la mort*, *Un Mariage suédois*. Les *Émigrés* constituent un récit des plus simples, mais l'imagination de l'auteur a su l'entourer de perles éblouissantes. Quoi de plus ravissant que le portrait d'Ebba de Vermondans, une sylphide du

nord, mystique comme la *Séraphta* de Balzac et femme jusqu'au bout des ongles ? *Un Amour après la mort* nous met en présence de deux familles ennemies, la famille des Jarls de Hundtorp et la famille de Jarls de Quam, — les Capulets et les Montéguts de la Norwége. C'est un Hundtorp qui triomphe. Le Jarl de Quam est lâchement assassiné, et sa femme s'enterre avec lui toute vivante. Dans les Nouvelles de ce volume qui ont la France pour théâtre, nous signalerons le *Trébuchet*, fantaisie des mieux réussies. Au surplus, les *Ames en peine* sont un des meilleurs ouvrages de M. Xavier Marmier (1).

— Que ne pouvons-nous louer avec la même assurance les *Contes comtadins* d'Henry de la Madelène? Ces Contes sont au nombre de trois : *Germain Barbe-Bleue*, les *Fonds perdus*, *Jean-des-Baumes*. *Jean-des-Baumes* est une merveille de sentiment, d'originalité et de couleur locale. Nos reproches ne s'adressent pas à ce brave braconnier, conscrit réfractaire, féru d'amour pour la belle Félise, contrebandier à ses heures, fournissant aux curés du Comtat du bon tabac d'Espagne et récitant la messe chaque dimanche sur la montagne quand sonnait la cloche des Grégories. C'est un type inoubliable, dans le genre de cet Espérit de la Lune, de ce marquis des Saffras, immortalisé par un autre La Madelène, qui lui, du moins, n'a jamais pactisé avec la libre-pensée moderne ! Nos reproches portent sur certains détails trop lestes de *Germain-Bleue*, histoire d'un Lovelace rural, d'un Don Juan de village, fat et faraud, trop caressé par l'auteur. Ils portent également sur les *Fonds perdus*, récit passionné dans lequel la noblesse comtadoise de l'époque de la Restauration est, comme dans les *Ganaches* de Victorien Sardou, portraicturée sous les couleurs les plus ridicules et les plus fausses. Ces réserves faites, il y a lieu de reconnaître que le style des *Contes comtadins* est vraiment agréable. On y sent quelque chose de fougueux, d'ardent, de pénétrant qui rappelle le sauvage arome de la *férigoule* du mont Ventoux. Pour montrer où en étaient, dans le département de Vaucluse, les passions politiques sous Louis-Philippe, M. Henry de la Madelène raconte l'anecdote suivante : « Pendant plus de deux ans, après la Révolution de juillet, les petits bourgeois d'une petite ville du Comtat n'ont eu des journaux de Paris que les bandes. Chaque matin, à l'heure du courrier, une espèce d'hercule, fendeur de bois de son état, entrait dans le café de la localité, et d'une voix terrible : — *Ount'ès lou gusas*? criait-il. Le garçon, tremblant, lui remettait aussitôt le numéro du *National* que personne n'avait osé déployer. L'hercule mettait le journal en pièces, le foulait aux pieds, avalait un petit verre, en regardant tous les assistants dans le blanc des yeux, et sortait lentement. Sur ses pas arrivait une manière de géant, tête nue, bras nus, la poitrine à l'air : — *Ount'ès*

1. La présente livraison contient plus loin (p. 36) une étude plus étendue sur le livre de l'éminent académicien. (*Note de la direction.*)

la guso ? criait-il à son tour. Et les débris de la *Gazette*, salis, piétinés, étaient chaque jour balayés côte à côte avec ceux du *National.* » Aujourd'hui, la ville où se passait cette scène caractéristique occupe une place importante dans la géographie des Pays-Rouges.

— Si le prince J. Lubomirski n'avait à son avoir littéraire que les *Aventures d'un homme et de trois femmes*, nous pourrions sans remords ne pas nous occuper de lui. Mais ce gentilhomme russe, plus Français que bien des habitants de Sisteron ou de Vacqueyras, aussi Parisien que Méry ou Nestor Roqueplan, est l'auteur de *Fonctionnaires et Boyards* — un livre qui fait honneur et à celui qui l'a écrit et à notre langue. Disons donc un mot des *Aventures d'un homme et de trois femmes*, ou plutôt du recueil de Nouvelles qui porte ce titre bizarre. Aucune de ces nouvelles, sauf pourtant la *Dame de trèfle* et *Conrad Ranish*, deux contes à la manière d'Hoffmann, ne sort de la vulgarité. Toutes se passent en Russie, et toutes donnent une bien piètre idée des mœurs des popes, des nobles, de la bourgeoisie et du peuple. Parfois, souffle dans ces pages, dont quelques-unes sont risquées, une sombre et désolante misanthropie. Il paraît que c'est, dans le nord, une maladie aristocratique. En France, nous avons encore moins bien que cela. Nous avons la maladie démocratique : l'absence de sens moral. M. Alfred Bonsergent, l'auteur d'*Une Muse* et de *Cinq nouvelles* en est, à notre avis, tout particulièrement atteint. Il y a une idée dans sa Gabrielle de Cerny, qui se fait la Béatrice ou plutôt la Galathée d'un peintre de talent. Mais l'idée — esthétiquement belle — est souillée par les situations indécentes dont M. Bonsergent l'entoure. Rien à dire d'*Un accident de chasse*, de *Daphnis et Chloé*, de *La Coupe du roi de Thulé*, sinon que ces récits échevelés, byroniens, mussettiques, ne laissent que trop deviner de quels principes ils s'inspirent, et ces principes n'ont rien de commun avec le spiritualisme.

— Mentionnons simplement pour mémoire le *Médaillon* de M. Émile Daclin, contenant deux nouvelles assez bien troussées : l'une du genre sentimental, et l'autre du genre terrible — cette dernière frisant l'invraisemblance. M. F. Fertiault, dans sa *Chambre aux Histoires* a su éviter complétement cet écueil. Rien de plus gracieux et de plus varié que son Décaméron, qui ne ressemble en rien (sous le rapport moral) à celui de Boccace. La *Chambre aux Histoires* fait partie du château des Estanges en Bourgogne. La châtelaine, une aimable femme, est malade. Pour l'égayer et la distraire, ses voisins, ses parents, ses amis, se réunissent auprès d'elle, et là chacun raconte la sienne. Ils sont neuf, donc neuf histoires. Guérie, la châtelaine s'exécute à son tour, et le Décaméron est au complet. Légendes du bon vieux temps, traditions bourguignonnes, drames des temps modernes, concourent ici à faire admirer le Beau, à faire connaître le Vrai, à faire aimer le Bien.

Tous les romanciers et les conteurs dont nous venons d'analyser les œuvres ne sauraient se rendre la même justice.

— Il nous reste à rendre compte de cinq ouvrages qui tiennent du roman par certains côtés et qui ne sont pas précisément des romans. En voici les titres : *L'Antre des Mystères*, *Marie Chassaing*, *Les Chasseurs excentriques*, *Souvenirs d'une Cosaque*, *Souvenirs d'un Pianiste*. — *L'Antre des Mystères*, par M. Henry Ballacey, n'est autre que l'antre de la franc-maçonnerie. L'auteur, sous une forme romanesque, y dévoile les doctrines, les tendances et le but de la secte. Collin de Plancy, dans *Jacquemin le franc-maçon*, et le père Bresciani, dans le *Juif de Vérone*, ont fait quelque chose de semblable. M. Henry Ballacey nous annonce une suite à l'*Antre des Mystères*. En attendant que cette suite voie le jour, nous lui conseillons de lire les œuvres du romancier catholique italien. Cela l'inspirera. Car, il faut bien le dire, l'*Antre des Mystères* est, comme l'enfer, pavé de bonnes intentions ; mais il manque d'intérêt. Il y a mieux à tirer d'un pareil thème. — *Marie Chassaing* est le développement mouvementé d'un simple fait divers. Lors de l'insurrection indigène de 1871, la femme de Chassaing, le tueur de lions, fut emmenée en captivité par une des plus farouches tribus de l'Aurès. Les tortures endurées par cette pauvre femme et sa miraculeuse délivrance ont fourni à la riche imagination de M. Badin la matière d'un récit qui a le double mérite d'être vrai et attrayant. — Ce sont pareillement les qualités qui distinguent les *Chasseurs excentriques*, de M. d'Amezeuil. Excentrique, en effet, le chevalier de Moreville, diable de bossu aussi habile à démonter son homme dans une conversation qu'à forcer un sanglier aux abois ! Excentrique ce lord Edwards, organisant une Saint-Hubert à bord de son vaisseau contre les marsouins ! Mais le plus excentrique de tous, c'est le curé Tayaut. De son vrai nom, il s'appelait Hercule de Bois-Sablé, et sa soutane ne nuisit nullement à ses exploits cynégétiques. Comme tous les chasseurs, l'abbé de Bois-Sablé aimait à jurer un brin. Mais, par respect pour sa robe, ne pouvant se livrer à son péché mignon, il n'avait rien trouvé de mieux (et de là son sobriquet) que de sacrer en se servant du mot : « Tayaut ! » Et il s'en donnait !... Dame ! cela valait bien la *Pasque-Dieu* de Louis XI, le *Diable m'emporte* de Louis XII, le *Jarnibleu* et le *Ventre-Saint-Gris* d'Henri IV. — Je me résume en vous assurant, par expérience, que les *Chasseurs* de M. d'Amezeuil n'amènent pas le sommeil.

— Que dirons-nous des *Souvenirs d'une Cosaque*, sinon que ce livre scandaleux est une des hontes de la littérature moderne ? Une femme sans vergogne et sans respect pour elle-même, y divulgue les secrets de sa vie désordonnée et y profane cyniquement des sentiments qui sont du domaine de la conscience. On se rappelle le dégoût qu'inspira,

sous l'Empire, la publication d'*Elle et Lui* (Georges Sand et Alfred de Musset). Il y a deux ans, un bas-bleu, qui répond au nom d'Hortense Allart, ternissait à plaisir, dans les *Enchantements de Prudence*, la gloire de Châteaubriand. Aujourd'hui, c'est la Cosaque Olga de Janina, qui traîne dans la boue un grand artiste, que l'austérité de son habit ecclésiastique aurait dû garantir, quelque coupable qu'il puisse être, contre une semblable flétrissure. Mais, madame Olga de Janina, réfractaire, irrégulière, nourrie de mauvaises lectures et libre-penseuse, semble au contraire se faire un malin plaisir de raconter, souvent avec une crudité révoltante, les défaillances qu'elle a elle-même provoquées avec un machiavélisme diabolique. Aux *Souvenirs de la Cosaque* ont répondu les *Souvenirs d'un Pianiste*. On pourrait croire que ce livre est la contre-partie du premier et qu'il a été inspiré par le trop célèbre virtuose. Il n'en est rien. Sous couleur de le défendre contre les attaques de la Cosaque, l'auteur anonyme de la seconde élucubration rend encore notre artiste plus ridicule. C'est de la spéculation cynique, tout simplement. On a voulu battre monnaie sur le scandale. Il y a des gens qui ne se doutent même pas de ce que c'est que la propreté morale.

FIRMIN BOISSIN.

THÉOLOGIE

Compendium theologiæ dogmaticæ, *auctore* TEISSONNIER, *presb. in seminario Nemaus, professore*. Paris et Lyon, H. Pelagaud fils et Roblot, 1875. 4 gros vol. in-12. — Prix : 15 fr.

Ce n'est pas chose commune qu'un bon livre élémentaire. Surtout pour la théologie dogmatique, les abrégés ou les *compendia* sont plus difficiles et plus rares qu'on ne pense. Il faut tant de qualités réunies : la clarté, la sobriété, la méthode, et, en même temps, un grand fonds de doctrine, un jugement sain et droit, une science sûre et autorisée ! Dieu n'a pas départi tous ces dons à la fois à tout le monde.

N'est-ce pas un motif de plus pour accueillir avec faveur les ouvrages de ce genre en qui se trouvent toutes ces conditions, de les apprécier à leur juste valeur et de les faire connaître ? Nous n'hésitons pas à ranger dans cette catégorie le *Compendium theologiæ dogmaticæ* de M. l'abbé Teissonnier. Le savant professeur du grand séminaire de Nîmes a condensé dans ces quatre volumes tout son enseignement sur le dogme catholique : la doctrine de l'Église précisée et fixée par les conciles, notamment par le *Syllabus* et le concile du Vatican, par les textes de l'Écriture sainte, le témoignage des Pères et des Docteurs, toutes ces citations faites avec choix et à propos, sans vain étalage, destinées à enrichir, sans les surcharger, l'intelligence et la mémoire des jeunes lévites. Ce livre est le résultat de longues et sérieuses études ainsi que d'une expérience de trente années de professorat.

On n'attend sans doute pas de nous que nous donnions même une simple analyse de ce remarquable ouvrage ; — l'espace qui nous est accordé ne nous suffirait pas.

Ce qu'il nous est nécessaire de dire, c'est que, tout élémentaire qu'il soit, le nouveau *Compendium* se trouve au niveau de la science contemporaine, en harmonie parfaite avec les besoins de notre époque. M. le chanoine Teissonnier a étudié à fond tous les systèmes plus ou moins autorisés ou ingénieux par lesquels l'impiété moderne prétendait battre en brèche les données de la révélation, surtout les récits de la Genèse et de l'Exode ; il n'ignore aucune des plus récentes découvertes de la géologie et de la paléontologie, et il lui est facile ainsi d'initier les jeunes théologiens à tous les secrets de son habile et savante tactique contre les objections du préjugé ou du parti pris.

Le docte professeur ne réussit pas moins heureusement dans sa lutte contre cette nouvelle forme du gallicanisme qui, sous le nom de libéralisme, menace de nos jours la société chrétienne ; il est sans pitié pour ce catholicisme « sincère mais indépendant » qui est l'une des plus grandes machines de guerre de l'impiété contre l'Église. Armé des récentes décisions de Rome, M. Teissonnier poursuit à outrance le libéralisme catholique, le combat avec toute la puissance d'un esprit convaincu, et réduit à néant les difficultés nombreuses et prétendues formidables que les chefs de la secte ont accumulées comme à plaisir autour du dogme et de la vérité catholiques.

Que ne pouvons-nous montrer aussi avec quelle dialectique il dénonce ce protestantisme soi-disant orthodoxe, qui n'est autre chose que la résurrection du pélagianisme, avec quelle sagacité il sait découvrir, sous le style pur et enchanteur de M. Guizot, les traces très-certaines de cette vieille hérésie !

Ajoutons qu'à ces mérites déjà bien supérieurs, le *Compendium* joint celui d'avoir réalisé d'utiles et précieuses innovations. Nous voulons parler du tableau synoptique destiné à résumer, en quelques pages, toute l'histoire du dogme catholique, à montrer son développement par l'énumération des Pontifes romains, des Conciles, des Pères et des Docteurs qui forment ce qu'il appelle, après saint Augustin, la cité céleste, à mettre sous les yeux, d'autre part, toutes les attaques dont il a été l'objet et qui étaient dirigées, suivant les siècles, par l'hérésie, la fausse science et la fausse philosophie, ce qui constitue, à vrai dire, la cité terrestre. Signalons aussi le traité spécial consacré à la Vierge-Mère, dans lequel M. Teissonnier réunit toutes les thèses qui établissent, dans leur pleine vérité et dans tout leur éclat, les priviléges et les gloire sdont la Mère de Dieu a été couronnée par son divin Fils.

Nous n'exagerons rien en jugeant que cet ouvrage de théologie élé-

mentaire est un des meilleurs qui aient paru depuis longtemps. D'autres, plus autorisés que nous, n'ont pas hésité à en rendre ce témoignage. La critique s'est déjà donné un libre cours sur le livre de M. Teissonnier, mais celle-là même qui a été la plus sévère n'a pu signaler que certaines imperfections de détail, tout à fait secondaires. Elle a été unanime pour recommander le *Compendium* aux élèves et aux professeurs de nos grands séminaires, formant les vœux les plus sincères de le voir bientôt « se répandre dans le clergé et contribuer, pour sa part, à entretenir et à augmenter l'amour des solides et saines doctrines. » Mais ces hommages, si flatteurs soient-ils, de quel poids, de quelle autorité auraient-ils été, s'ils n'eussent été, pour ainsi dire consacrés par le seul témoignage qui fasse autorité et qui domine toutes les critiques : nous voulons dire par la parole même du Souverain Pontife? Voici en quels termes Pie IX vient d'écrire à M. l'abbé Teissonnier : « Il a été doux et agréable à Notre cœur, cher fils, de recevoir votre *Compendium theologiæ dogmaticæ*..... Nous vous en félicitons. Sans doute, les soins multipliés de notre charge pontificale nous ont à peine permis de parcourir rapidement votre ouvrage. Toutefois, pendant que Notre main déroulait, comme au hasard, les pages du premier volume, nous y avons trouvé de l'*ordre*, de la *science*, de la *clarté*, de la *solidité*, *ordinem*, *scientiam*, *perspicuitatem et soliditatem*... »

Qu'ajouter après de semblables éloges tracés par la plume même de l'auguste Pontife? La lettre de Pie IX est pour M. Teissonnier la digne récompense d'une vie toute de travail et de dévouement à l'Église; elle est, pour son livre, tout à la fois la plus précieuse recommandation et la meilleure garantie du succès. J. F. M.

JURISPRUDENCE

Le Droit en matière de sépulture, *précédé d'une étude sur le matérialisme contemporain et les funérailles dans l'antiquité et chez les peuples modernes*, par Léon Roux, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Lyon. Paris, Lecoffre, 1875. In-8 de 408 p.

Les scandales auxquels ont donné lieu les enterrements civils, dans ces dernières années, sont la raison de ce livre. A qui appartient-il de décider si un enterrement sera civil ou religieux ? On a vu trop souvent les membres d'une même famille donner le spectacle odieux d'une querelle autour des restes à peine refroidis de leurs proches,— des amis, ou plutôt, des coreligionnaires politiques, venir réclamer à la porte d'un hôpital, pénétrer jusqu'au sein des familles, et, alléguant un prétendu engagement du défunt, chasser la religion de ses funérailles pour organiser une manifestation de libres-penseurs. Des autorités locales se sont émues de tels abus et ont tenté de les faire

disparaître : on a contesté jusque devant l'Assemblée nationale la légalité de leurs arrêtés. Il fallait mettre fin à ces conflits en faisant ressortir le droit de chacun. C'est la tâche qu'a entreprise M. Léon Roux.

Mais le jurisconsulte s'est trouvé doublé d'un fervent chrétien; ajoutez à cela une tournure d'esprit essentiellement philosophique et littéraire, et vous comprendrez qu'il ne se soit pas renfermé dans l'étude des textes et de la jurisprudence. Après avoir mis en regard des croyances catholiques, pleines de consolations et d'espérances, le néant des doctrines matérialistes, l'auteur se place au point de vue historique, et nous montre la religion associée aux funérailles dans tous les temps et chez tous les peuples. Enfin, il aborde la question de droit. — « Suivre : 1° la volonté du défunt; 2° à son défaut, celle de la famille; 3° à défaut de l'une et de l'autre, le droit commun; 4° exclure absolument les étrangers. — Voilà le droit en matière de sépulture religieuse. » Pour l'appliquer, il n'est besoin d'aucune loi nouvelle; l'autorité judiciaire et l'autorité administrative sont suffisamment armées pour le faire respecter et empêcher les enterrements civils de dégénerer en provocations et en désordres; qu'elles mettent hardiment en action les moyens que la loi leur fournit, et les scandales cesseront!

Telles sont les grandes lignes de cet ouvrage, hautement pensé, plein de cœur et d'éloquence; l'auteur ne dédaigne pas de s'émouvoir et d'émouvoir son lecteur; et, en cela, il a suivi la meilleure des voies : quand le cœur est touché, l'esprit est bien prêt de se rendre.

J. L.

SCIENCES ET ARTS

Théodicée. *Études sur Dieu, la création et la Providence*, par Amédée de Margerie, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Nancy. Ouvrage couronné par l'Académie française. Troisième édition, revue et augmentée. Paris, Didier, 1874. 2 vol. gr. in-18 de VIII-408 et 432 p. — Prix : 7 fr.

Nous ne croyons pas avoir à faire connaître cet ouvrage, l'une des productions les plus solides et les plus brillantes de la philosophie spiritualiste et chrétienne de notre siècle. Nous la supposons connue et appréciée de tous les esprits éclairés. Et pourtant elle n'a pas eu, de bien s'en faut, tout le succès dont elle est digne. Elle a été moins lue que tel livre de M. Jules Simon, par exemple, auquel nous n'hésitons pas à la déclarer égale pour le mérite de la forme, supérieure pour l'intérêt de l'exposition et encore plus pour la valeur scientifique. Nous ne parlons pas de la sûreté des doctrines et de la chaleur des convictions religieuses. La *Théodicée* de M. de Margerie devrait être au premier rang des livres contemporains dans toute bibliothèque

sérieuse et sous la main ou à la portée de tous les jeunes gens appliqués aux études philosophiques. Si ce succès n'est pas encore obtenu, nous avertissons nos lecteurs que c'est leur devoir d'y travailler.

Il suffit de rappeler la belle et large ordonnance de ce traité. Introduction : la philosophie négative et ses trois variétés, criticisme, positivisme, panthéisme, dans leur influence sur l'esprit général de notre siècle; insuffisance de toute philosophie séparée de la religion. — Première partie : Dieu et ses attributs. Méthode de la théodicée, à la fois expérimentale et rationnelle, avec l'appui de la *logique morale*. Le scepticisme de Kant est écarté par un admirable dialogue entre Socrate et l'auteur. — Les preuves de l'existence de Dieu sont développées dans l'ordre suivant : la foi du genre humain, la nature, l'idée de l'infini, le devoir (et à ce propos réfutation de la *morale indépendante*), les vérités nécessaires. Qu'il nous soit permis de regretter dans ces leçons, dont tout nous agrée, une lacune : la preuve métaphysique la plus élémentaire, et qui lie le mieux l'idéal au réel, la preuve tirée de l'existence contingente et du principe de causalité, n'a pas son exposition précise et séparée. Nous devons encore noter, dans le chapitre sur l'idée de l'infini une page nouvelle au sujet des néoscolastiques (p. 224) qui croient l'expliquer par l'expérience de l'abstraction; mais le malentendu (car M. de Margerie n'attribue cette théorie qu'à un *malentendu* à la p. VIII de la préface) ne sera probablement pas éclairci par un court alinéa, que, pour notre part, nous acceptons pleinement. — Les attributs divins sont étudiés, d'après leur division consacrée, en métaphysiques et moraux : la pensée et l'amour. Nous recommandons, dans le développement des premiers, l'essai (vrai *essai*, dont les conclusions n'ont pas encore toute la netteté que l'auteur pourrait y mettre) d'une théorie du temps et de l'espace.

La deuxième partie est plus spécialement critique. Elle commence pourtant par une démonstration de la création proprement dite ; après quoi le dualisme et le panthéisme sont repoussés directement. Les formes de cette dernière erreur sont examinées l'une après l'autre, depuis les stoïciens jusqu'à Hegel ; l'hégélianisme est poursuivi avec une attention très-particulière en France dans V. Cousin et MM. Renan et Vacherot. Le positivisme est aussi l'objet d'un chapitre spécial. La question théorique de la Providence en occupe deux et amène un examen des théories naturalistes et surtout de la théorie de Darwin. Le philosophe chrétien s'affirme plus que jamais dans le chapitre XIII sur le *miracle et la prière*, et dans deux leçons, données en appendice, sur la philosophie des Pères de l'Eglise.

Tout ce travail avait paru il a dix ans, et les idées, comme les faits, ont marché depuis. On rendra cette justice à l'émiment professeur de Nancy qu'il se tient au courant de l'histoire contemporaine, et toute-

fois il n'a eu qu'à reproduire, avec quelques légères améliorations de détail, son livre de 1865, en le déclarant (p. II) aussi *actuel* aujourd'hui qu'alors. Nous croyons bien qu'il ne se flatte pas sur ce point. La réfutation est parfaitemeut appropriée aux plus nouvelles formes de la science anti-chrétienne; elle est seulement devenue plus nécessaire que jamais. En août 1870, « quinze jours avant Sedan, » l'auteur vit s'étaler, à la vitrine d'un libraire de Paris, un journal intitulé l'ATHÉE; il frémit, et put prévoir quelque chose des malheurs et des hontes qui ont suivi. Du moins, il est de ceux qui ont apporté à la cause de la civilisation chrétienne, si fortement compromise, un secours efficace par ce livre si sûr de doctrine, si fort de raisonnement, si séduisant de style. Que maintenant tous les amis du bien s'appliquent à le méditer et à le répandre. LÉONCE COUTURE.

Les Militaires blessés et invalides, *leur situation en France et à l'étranger*, par le comte DE RIENCOURT. Paris. Dumaine, 1875, 2 vol. in-8 de 421 et 475 p. — Prix : 14 fr.

Persuadé que nous avons beaucoup à faire pour atteindre la perfection sous tous les rapports de l'organisation des services sanitaires, M. le comte de Riencourt s'est livré à une enquête minutieuse sur la situation des militaires blessés et invalides, et il a consigné ces résultats dans les deux volumes que nous annonçons.

Situation actuelle des invalides en France ; — Situation des invalides à l'étranger ; — Améliorations proposées ; — tels sont les titres sous lesquels on peut classer l'énorme quantité d'informations recueillies par l'auteur. La situation actuelle des invalides en France n'est rien moins que brillante. L'indifférence du pays à leur égard n'a pas uniquement pour cause l'instinct égoïste de la population ; elle tient aussi au caractère national, léger, dépourvu d'esprit de suite, oubliant le lendemain du danger ce qu'il exaltait la veille , en définitive , plus belliqueux que militaire. La situation des invalides à l'étranger, rapprochée de ce qui existe chez nous, offre à l'esprit un pénible contraste, tout à notre désavantage. Combien de personnes pourtant, imbues de cet esprit de race qui nous fait toujours nous considérer comme très-supérieurs aux autres nations, ignorent que nos militaires blessés et invalides se trouvent, en réalité, dans une condition très-inférieure par rapport aux Allemands, aux Anglais, aux Autrichiens. Nous avons cependant précédé les autres nations dans cette voie de l'assistance aux militaires estropiés ; et depuis Philippe-Auguste qui songea à les réunir tous dans une seule ou dans plusieurs abbayes, jusqu'à Louis XIV qui fonda l'Hôtel royal (ordonnance du 24 février 1670), la plupart de nos rois ont tenu à honneur de donner aux vieux soldats blessés ou infirmes des marques de leur protection. M. de Riencourt plaide la cause de l'Hôtel ; il réclame le maintien de

l'institution du grand Roi, et son développement par rapport à ce qu'elle est aujourd'hui. Les améliorations demandées par l'auteur ne portent pas seulement sur cet objet. Il en propose d'autres qui dénotent une étude sérieuse de la question : mais, à ce sujet, qu'il nous permette une observation : le traitement de la Légion d'honneur (ou de la médaille militaire) est déjà accordé non-seulement « à tous les militaires invalides, ou leurs assimilés qui ont été décorés à la suite de blessures, etc., » mais encore aux non invalides, décorés même pour ancienneté de services.

« Dans les temps où nous vivons, — dit M. de Riencourt, — tout Français a, selon moi, le devoir de travailler à la reconstitution du pays. » Telle est la pensée qui a inspiré ce consciencieux et patriotique ouvrage, bien digne d'attirer l'attention des amis de l'armée, disons plus, des amis du pays. E. Descoubès.

BELLES-LETTRES

Frayssinous. Conférences choisies, précédées d'une notice biographique, par A. Laurent. Tours, Alfred Mame. In-8 de lxxx-380 p. — Prix : 2 fr. 50.

Nous devons féliciter l'auteur d'avoir placé en tête de son ouvrage (p. i à lxxx), sous le titre modeste de *Notice sur Frayssinous,* une longue et sérieuse étude sur la vie du grand prédicateur. M. Laurent ne se contente pas de raconter, au courant de sa plume, la vie de Frayssinous ; il écrit d'après Frayssinous lui-même, en citant de nombreux extraits de ses notes intimes, de ses lettres, et aussi en évoquant le témoignage des journaux, des écrivains et des hauts personnages contemporains de l'évêque d'Hermopolis. C'est ainsi qu'il nous dépeint, sous des couleurs bien plus vives, les *vertus intimes* de Frayssinous. Il analyse les conférences de Saint-Sulpice et les autres discours de Frayssinous, et en cite des extraits : là encore, nous avons les jugements des contemporains : Louis XVIII, l'abbé Boyer, le baron Pasquier, la *Gazette de France*, etc. Et c'est également avec des faits et de semblables témoignages que Frayssinous nous est présenté comme grand-maître de l'Université. Nous pensons donc que l'auteur a atteint son but, quand il dit en terminant cette notice : « Nous avons tâché de rendre la physionomie de Frayssinous dans toute sa perfection ; le jeune lecteur doit aimer ce beau caractère : il apprendra à l'admirer dans les pages suivantes écrites pour la jeunesse. »

C'est donc pour la jeunesse que l'auteur a fait ce choix de dix conférences. Sans doute, il y a toujours à perdre à donner des *Extraits* d'une œuvre qui, comme les conférences de Frayssinous, forme un tout complet, un enseignement suivi. Cependant, quand le choix est bon, ce désavantage peut être compensé en partie. Nous sommes

heureux de trouver ici les conférences sur l'*Existence de Dieu prouvée par les beautés de la nature ; — les Principes religieux considérés comme le fondement de la morale et de la société ; — l'Incrédulité des jeunes gens ; — Les livres irréligieux ;* etc. Que l'auteur nous permette cependant de dire ici qu'il a laissé de côté des conférences qui offraient un caractère d'actualité tout particulier, celles qui ont pour titres : *Examen des principaux arguments de l'athéisme ; — La religion vengée du reproche de fanatisme ; — Sur l'union et l'appui réciproque de la religion et de la société*, etc. N'aurait-il pu aussi faire entrer dans son cadre les trois conférences *sur la Révolution française*, et la conférence *sur la Mission*, la dernière que Frayssinous ait prononcée à Saint-Sulpice et qui est peut-être son chef-d'œuvre ? Quoi qu'il en soit, M. Laurent nous donne là un ouvrage qui ne peut être que très-utile à la jeunesse, en lui offrant Frayssinous à imiter et à aimer dans sa vie privée, aussi bien qu'à étudier au double point de vue de la littérature et de l'enseignement.

ERNEST BABELON.

Les Ames en peine. *Contes d'un voyageur*, par X. MARMIER, de l'Académie française. — Nouvelle édition. Paris, Hachette, 1875. In-18 j. de 386 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce n'est pas là un recueil formé au hasard, et le titre commun fait assez bien concevoir l'empreinte de tristesse un peu vague qui le caractérise. Il y a, dans ce livre, quelque chose de doux et de pénétrant qui va au fond de l'âme, et ce qui ajoute encore à cette teinte de mélancolie, c'est la couleur des lieux où le *voyageur* a puisé ses contes ; ce sont ces grands paysages du Nord et ce ciel pâle et brumeux qui forment, pour ainsi dire, le fond de tout ces tableaux. Chacun d'eux, cependant, a ses personnages, son théâtre, et plaît à sa manière ; mais ne les détachant pas l'un de l'autre, il y a dans les premiers récits je ne sais quoi de mal défini, dont on se plaindrait peut-être, si l'on ne jugeait d'après l'ensemble.

Le premier de tous a pour titre les *Émigrés en Suède*. Ce n'est guère qu'une peinture séduisante de la famille, un peu gâtée par une ombre d'égoïsme. Un vieux gentilhomme a déposé toutes ses traditions et toutes ses croyances, pour vivre dans l'oubli et dans la paix. Il a deux filles qui font sa joie : l'une d'elles épouse un honnête pasteur de village, tandis que l'autre, esprit triste et rêveur, éprouve le plus tendre attachement pour un jeune homme, qui la paye en retour d'une amitié bien froide. C'est un cousin venu de France en 1830, et qui, bientôt après, repart, et meurt bravement pour son roi : voilà sans doute le héros de l'histoire, et l'on se demande pourtant à qui l'on a donné le plus beau rôle, du gentilhomme fidèle ou de l'habitant bourgeois du presbytère, tout entier à sa famille et à de beaux rêves de charité. — A cette sorte d'idéal, succède un récit bien diffé-

rent, véritable tragédie dont la fin païenne nous afflige. Ce terrible *Drame sur mer* est l'histoire d'une jeune femme que son mari a confiée imprudemment au capitaine d'un navire, et qui ne trouve de refuge contre cet homme sans foi, que chez un jeune officier qu'elle a aimé et qu'elle aime encore. Elle succombe, et le lendemain, sur un mot insultant, elle se punit par un crime, et vient donner aux témoins de sa faiblesse le spectacle de sa mort volontaire.

Le dessein et la moralité de l'ouvrage sont plus visibles dans le reste du livre. Ils se trahissent peu à peu par les émotions tendres et honnêtes qui naissent sans efforts à chaque page. Par un chemin varié, l'auteur nous conduit à son but, et l'on arrive au dernier de ces récits, à celui qui forme la conclusion véritable et qui s'appelle *une Conversion*. Là, dans une série de lettres adressées à un ami, un homme du monde, retiré dans la solitude par dégoût de tout le reste, raconte au jour le jour et pour ainsi dire par étapes, comment « un acte de charité l'a ramené au travail, le travail à la raison, la raison à l'amour et l'amour à Dieu. » Ce n'est pas là la conversion de saint Paul ni de saint Augustin, mais c'est celle de beaucoup d'honnêtes gens de notre époque. Les grandes âmes, ni même les âmes fortes, ne sont pas celles qu'on a peintes en ce livre. Ces petits poëmes n'ont rien d'héroïque, et c'est à la fois leur mérite et leur danger. Car, s'il faut tout dire, pour bien des lecteurs, ce livre aimable n'est point sans danger. Il y a des imaginations si faibles, qu'on ne peut leur montrer de trop près d'autres âmes malades. Mais d'autres sont bien capables de secouer ce qu'il y a d'un peu féminin dans cette mélancolie, et de n'en retenir que ce fond de pitié chrétienne qui rend meilleur, et qui se mêle à une sympathie presque involontaire pour celui qui a su nous attendrir. En lisant ces histoires touchantes, il n'est personne qui ne songe aux vers admirables de Virgile... *et mentem mortalia tangunt :* non-seulement on y retrouve cette émotion vraie et ces larmes du cœur ; mais il s'y ajoute un plaisir aujourd'hui bien rare, celui de rencontrer un écrivain qui estime assez ses lecteurs pour leur parler constamment un langage pur, harmonieux et délicat. G. P.

Histoire de la littérature française depuis son origine jusqu'à la Renaissance, par Charles Gidel, professeur de rhétorique au lycée Fontanes, lauréat de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, Alphonse Lemerre, 1875. Petit in-12 de II-472 p. (Livres d'enseignement : édition à l'usage des classes). — Prix : 2 fr. 50.

La littérature française du moyen âge n'occupe à peu près aucune place dans l'enseignement de nos lycées, et j'ajouterai de nos facultés. Il est vrai qu'on l'enseigne à Rostock, sur les bords de la mer baltique,

et à Marbourg, dans la Hesse électorale. Les innombrables productions du génie français, durant cette grande période, ont pourtant été l'objet, même en France, d'études assez riches en résultats, pour qu'un exposé clair et suffisamment exact, orné de citations choisies, ne soit pas impossible à faire dans les classes de rhétorique et de philosophie. M. Gidel a voulu, sans doute, y inciter ses collègues et leur faciliter la tâche, en publiant le livre dont nous donnons le compte rendu. Il le destine, comme nous l'apprend sa préface, à la jeunesse et aux gens du monde, qui ne sont guères, en effet, mieux instruits de nos origines littéraires que les écoliers et leurs professeurs. Son intention ne mérite que des éloges, mais il n'en est pas de même de l'exécution. Suivant une vieille habitude à laquelle l'Université ferait bien de renoncer, M. Gidel ne s'est aucunement soucié de s'assimiler d'abord, par une étude sérieuse, la matière nouvelle qu'il se chargeait de professer par écrit. Ce n'est pas un bon précis qu'il nous donne, mais une très-médiocre compilation. Ses ciseaux ont plus travaillé que sa plume et surtout que son intelligence et que sa mémoire. Il n'a même pas cherché à se faire une idée nette de la valeur propre et de la valeur comparée des travaux qu'il a consultés, des livres qu'il a découpés au hasard de ses ciseaux. « Nous avons puisé, dit-il, dans les vingt-six volumes de l'*Histoire littéraire de la France;* nous n'avons négligé aucun des livres modernes où nous pouvions nous instruire. Villemain et M. D. Nisard nous ont souvent servi de guides. Nous avons largement emprunté à MM. J.-V. Leclerc, Littré, P. Paris, Guessard, Léon Gautier, Brachet, Pellissier, etc. » Il a même trouvé moyen d'emprunter quelque chose à l'*Antechrist* de M. Renan. Il ne se met pas en peine d'accorder entre eux ses auteurs, dont il rapporte pêle-mêle les opinions les plus diverses. Les textes qu'il cite, surtout les textes en vers, sont écorchés maintes fois d'une jolie façon. Il y en a, par parenthèse, qui sont fort déplacés dans un livre à l'usage des classes. La doctrine de M. Gidel n'est pas plus sûre que sa science. Tout cela est fâcheux, d'autant plus qu'il a un remarquable talent d'exposition, beaucoup de goût et de tact littéraires, et qu'il pouvait faire un bon livre en travaillant.

MARIUS SEPET.

Catalogo dei codici petrarcheschi delle Biblioteche Barberina, Chigiana, Corsiniana, Vallicelliano e Vaticana, compilato da E. NARDUCCI, bibl. della Alessadrina. Turin, Rome, Florence, Ermanno Loescher, 1874. In-8 de VII-101 p.

I Triomfi di F. Petrarco, corretti nel testo e riordinati, per cura di CRISTOFORO PASQUALIGO. Venise, 1874. In-8 de 128 p. Tiré à 300 exemplaires. — PRIX : 5 fr.

Le centenaire de Pétrarque, comme l'on devait s'y attendre, a provoqué de nombreuses publications inspirées par le poëte. Tels sont,

entre autres, les deux livres dont nous venons d'écrire les titres. Le premier est un catalogue de tous les manuscrits *petrarcheschi* conservés dans les bibliothèques publiques de Rome qui n'appartiennent pas à l'État. C'est la très-utile continuation, ou plutôt c'est le complément d'une publication entreprise par le gouvernement italien, et qui a eu pour sujet la description de tous les manuscrits de même nature faisant partie de ses propres bibliothèques. M. Narducci s'est consciencieusement acquitté de la tâche qu'il s'est donnée, et a complété ses recherches par la nomenclature des éditions de Pétrarque existant dans les grandes collections publiques de Rome. Ces éditions, un admirateur passionné de l'amant de Laure, Marsand, les avait presque toutes réunies, ainsi que d'autres œuvres relatives au poëte. Le roi Charles X fit l'acquisition de cette précieuse bibliothèque, qui se composait de 862 volumes, et la plaça au Louvre. Elle a été détruite dans l'incendie allumé par les communards. Le catalogue dressé avec tant de soin par M. Narducci ne nous rend certes pas ces livres, dont beaucoup étaient bien rares, mais, d'une certaine manière, supplée un peu à leur disparition.

— M. Cristoforo Pasqualigo, connu par une traduction de Shakespeare, a voulu fêter le centenaire de Pétrarque en nous donnant un meilleur texte de l'une des œuvres du poëte qui a été le plus défigurée : *les Triomphes*. L'édition de Pétrarque la plus estimée jusqu'ici, et que Brunet déclare la meilleure, est celle qui fut publiée, en 1819, par A. Marsand, dont nous parlions tout à l'heure. Suivant M. Pasqualigo, c'est là une réputation usurpée, et l'on doit s'étonner de l'aveugle servilité avec laquelle ce texte a été si souvent reproduit. Une autre édition de Pétrarque, assez mal traitée dans le *Manuel du Libraire*, fut imprimée à Vérone, en 1799, par les soins de l'abbé Jacopo Morelli. Elle offre des détails fort intéressants donnés, au seizième siècle, par Lodovico Beccodelli, sur les leçons originales. Beccodelli vit une partie de ces autographes, en 1530, entre les mains du cardinal Bembo. Les autres lui furent montrés par Baldassare de Pescia qui, ajoute-t-il, « les avait eus je ne sais d'où pour les envoyer à François, roi de France, comme il le fit. » Où sont ces textes aujourd'hui ? On l'ignore. Des œuvres italiennes de Pétrarque, on ne connaît plus, de sa main, qu'un fragment, conservé à la bibliothèque du Vatican, contenant environ quatre-vingt-dix sonnets et seulement une partie du chapitre III des *Triomfi*. C'est cette dernière œuvre dont, nous l'avons dit, M. Pasqualigo a entrepris de donner une leçon meilleure. Quand il commença ce travail, en 1867, son dessein était seulement de corriger un texte défectueux; puis, peu à peu, il pensa que, confrontant ainsi tous les manuscrits qui sont à Venise, il pourrait atteindre un autre but, reconstruire, autant que possible, l'original perdu. « J'ai choisi, dit-il,

parmi les variantes les plus importantes, pour le dessein que je me proposais, qui était de retrouver la vraie leçon, de refaire l'autographe de Pétrarque. Parmi ces variantes, quelques-unes ne concourent pas au but que je me proposais ; mais j'ai cru qu'elles pouvaient avoir leur utilité pour ceux qui, dans d'autres villes d'Italie, voudront les comparer aux manuscrits qui s'y trouveraient. D'abord, j'avais eu l'idée de publier toutes ces variantes, pensant qu'il serait utile de connaître même celles qui semblent, et qui sont, en effet, si souvent des erreurs de copiste, parce que ces erreurs peuvent servir à en expliquer d'autres analogues, et, en outre, amener à la connaissance plus exacte de la famille des manuscrits et à mieux distinguer les passages où le poëte avait le plus insisté sur un travail de correction. Depuis, je me décidai à remettre à d'autres temps cette publication entière. »

Tout en reconnaissant que le texte nouveau semble très-amélioré, tout en applaudissant à des travaux de ce genre, nous nous permettrons d'exprimer une crainte : qu'on prenne garde de ne pas se laisser entraîner trop loin et trop à l'allemande par ces recherches et ces confrontations de variantes. La critique grammaticale pourrait fort bien finir par tuer la critique littéraire. Occupé à regarder à la loupe de tout petits détails, on finira par oublier, dans la contemplation et l'examen de modifications souvent insignifiantes, ce qui a fait le mérite des grands écrivains, et par ne plus voir que des mots où ceux-ci ont mis des pensées. TH. DE PUYMAIGRE.

Alde Manuce et l'hellénisme à Venise, par AMBROISE FIRMIN DIDOT, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, Didot, 1875, in-8 de LXVIII-646 p. — Prix : 8 fr.

M. Didot n'hésite pas à dire (p. 3) que la meilleure part, dans les merveilles de la renaissance, revient peut-être à l'influence des chefs-d'œuvre de la Grèce et à leur propagateur enthousiaste, Alde Manuce. Ne nous étonnons donc pas s'il a consacré tout un gros volume à la biographie d'un homme dont le rôle a été si considérable et si brillant. On s'était déjà beaucoup occupé d'Alde Manuce, et M. Didot a soin de rappeler (p. 57 et 58) tous les travaux antérieurs au sien publiés soit en France, soit en Italie. Je doute que désormais on ait à revenir sur un sujet que le vaillant académicien a traité avec tant d'amour et tant de savoir. Autour du récit de la vie et de l'appréciation des publications du grand imprimeur, M. Didot a réuni des renseignements du plus haut intérêt sur l'hellénisme dans l'Occident, principalement en Italie, sur Isabelle d'Este, marquise de Mantoue, sur la correspondance inédite des réfugiés grecs en Italie, sur Zacharias Calliergi et les calligraphes crétois, sur les premières impressions grecques, etc. M. Didot, on peut le dire, nous fait con-

naître non-seulement Alde Manuce, mais encore toute l'histoire littéraire de l'époque où a vécu cet illustre père de l'imprimerie italienne. Parmi les nombreux documents groupés à l'appendice (p. 433-622), on remarque les statuts de l'Académie aldine, le testament d'Alde, un poëme grec de Marc Musurus, des lettres inédites écrites en grec par le même, etc. Le volume est orné de trois portraits qui représentent Alde Manuce d'après une estampe du temps, Isabelle d'Este d'après la gravure de Worsterman, Marc Musurus d'après la gravure de Tobias Stimmer. Indiquons encore la reproduction du tombeau du prince de Carpi (Alberto Pio) et un fac-simile de l'écriture de Marc Musurus. Une abondante table analytique rend aussi faciles que possible toutes les recherches dans ce livre où sont contenues tant de choses, et qui est presque un recueil encyclopédique. Terminons en citant ces paroles de l'auteur, qui résument si bien son ouvrage (p. 431): « Pour moi, si des documents nouveaux, si la connaissance plus complète que j'ai pu donner sur la vie privée et publique d'Alde, en traduisant les nombreuses préfaces qu'il adressait aux hommes les plus distingués de son temps, ont ajouté encore à sa gloire et répandu une plus vive lumière sur son mérite, je me féliciterai d'avoir pu exhausser d'un degré la base de la statue que l'Italie ne saurait différer d'élever à Alde Manuce. »

T. DE L.

Le P. Lejeune, sa vie, son œuvre, ses sermons, par l'abbé G. RENOUX, docteur ès lettres et professeur d'histoire à la faculté de théologie d'Aix. Paris, Bray et Retaux, 1875. In-8 de XI-357 p. — Prix : 5 fr.

Le P. Lejeune, le célèbre missionnaire de l'Oratoire, méritait bien d'être le sujet d'une étude sérieuse et approfondie. Né en 1592, à Dôle, comme le prouve son nouvel historien par les registres de l'état civil de cette ville, Jean Lejeune commença, dès l'âge de quinze ans, à faire le catéchisme aux villageois qu'il allait chercher à la campagne. Devenu, en 1613, membre de la Congrégation fondée par le cardinal de Bérulle, après de sérieuses études de théologie et d'Écriture sainte, il commença, vers 1619, sa carrière de prédicateur qui ne devait finir qu'en 1672. Il prêchait le carême à Rouen, vers 1639, lorsqu'il fut victime d'un accident subit qui semblait devoir lui interdir à jamais l'exercice de la chaire. Pendant un de ses sermons, une sorte de nuage passa brusquement sur ses yeux. Il fit une légère pause, passa la main sur ses yeux et reprit comme si de rien n'était. Mais quand il eut fini de parler, il étendit les mains pour chercher les degrés qu'il ne voyait plus ; il demanda qu'on vînt l'aider à descendre : il était devenu complétement aveugle. Il n'en continua pas moins de prêcher pendant plus de quarante ans encore. En 1671, il tomba malade en prêchant une mission près de Limoges, qui était sa résidence habi-

tuelle depuis 1651. Sa maladie dura dix-neuf mois. Il faisait rassembler dans sa chambre les petits enfants et, de son lit, il leur enseignait le catéchisme. Il mourut le 19 août 1672, à l'âge de 80 ans. Il n'a pas laissé moins de trois cent soixante-deux sermons. Il les publia lui-même à Toulouse, à partir de 1662. Les éditions complètes de ses sermons (Toulouse, 1688 ; Paris, 1671-1677), ont dix grosvolumes in-8. M. l'abbé Renoux a placé à la fin de son travail une note bibliographique très-intéressante et très-bien faite sur les œuvres du P. Lejeune.

Le goût n'était pas encore très-épuré en France à l'époque où prêchait le missionnaire de l'Oratoire : c'est ce qui explique quelques-uns des défauts de ces sermons. Mais malgré quelques bizarreries de langage, des citations grecques et profanes qui étaient encore alors en usage et des tournures ou des expressions vieillies, ses œuvres sont une mine des plus précieuses. Aucun autre cours d'instruction religieuse ne peut être comparé au sien pour la sagesse de la méthode et pour la richesse des pensées, pour l'ampleur de la doctrine et l'habileté avec laquelle le prédicateur se met à la portée de tous. Il est bien au-dessous, sans doute, de Bossuet et de Bourdaloue, mais sa prédication est un modèle plus accessible au grand nombre que celle de ces grands orateurs. On a souvent dit, non peut-être sans raison, que les génies de la chaire française au dix-septième siècle avaient nui grandement au clergé qui s'était cru obligé de s'efforcer de les imiter. On n'aurait pu lui adresser ce reproche, s'il s'était appliqué à marcher sur les traces du P. Lejeune. Massillon conseillait l'étude du P. Lejeune à ses prêtres du diocèse de Clermont ; lui-même l'étudiait et s'en trouvait bien. « Ce sermonnaire, disait-il, est un excellent répertoire pour un prédicateur et j'en ai profité. » M. l'abbé Renoux donne, en effet, des preuves des emprunts faits par l'illustre évêque de Clermont au prédicateur qui l'avait précédé à l'Oratoire et de l'habile parti qu'il a su en tirer. M. Renoux démontre aussi très-bien l'excellence des sermons du P. Lejeune. Il a étudié son sujet sous tous les aspects et avec un véritable amour. Il intéresse également quand il nous montre l'homme, le religieux, le prédicateur et son œuvre, soit qu'il considère son héros isolément, soit qu'il le replace dans le milieu où il a vécu. Son livre sera également utile aux littérateurs et aux prédicateurs. Les premiers pourront bien lui reprocher quelques négligences de style et même quelques incorrections (par exemple, p. 84, 115, 325) ; les seconds s'étonneront qu'il fasse un si grand éloge de la manière dont le P. Lejeune savait se servir de l'Écriture sainte et des Pères, sans en citer un seul exemple, mais les uns et les autres lui pardonneront volontiers ces lacunes ou ces défauts, ravis qu'ils seront par les qualités solides de cette étude consciencieuse du missionnaire de l'Oratoire. G. K.

HISTOIRE

L'Annam et le Cambodge, *voyages et notices historiques,* par le R. P. C. E. Bouillevaux, missionnaire. Paris, Palmé, 1874. In-8 de 544 p. avec carte. — Prix : 6 fr.

Depuis la conquête de la Basse-Cochinchine, accomplie par la France en 1856, et l'extension de notre protectorat sur le reste de l'Empire d'Annam, nous avons vu se multiplier les publications relatives à ce pays. Cela ne veut pas dire, sans doute, qu'il soit encore bien connu parmi nous. Il nous reste, sur ce point, beaucoup à apprendre et l'on doit saluer avec reconnaissance, l'apparition de tout ouvrage nouveau, nous renseignant sur l'état tant passé que présent de notre colonie orientale. Tel nous paraît être notamment le cas pour le travail du R. P. Bouillevaux. Il possède, à un haut degré, toutes les qualités désirables pour un livre de ce genre. L'auteur a longtemps habité l'Annam, une première fois en qualité de missionnaire, au temps des persécutions, la seconde en qualité de curé du village de Choquan, dans la Cochinchine française. Son caractère de prêtre, les devoirs de son ministère le mirent à même de pénétrer dans l'intérieur des familles indigènes, de s'initier à leurs mœurs, croyances, usages bien mieux que ne l'aurait pu faire n'importe quel voyageur ou quel fonctionnaire. Le tableau qu'il nous trace, tant au physique qu'au moral n'a réellement rien de très-flatteur. Il nous les dépeint fourbes, rapaces, dissimulés, vaniteux, serviles, dissolus, livrés à leur fantaisie et caprices et peu capables d'un travail suivi. Toutefois, il leur rend justice sur d'autres point, les jugeant, en ce qui concerne l'intelligence et l'énergie, supérieurs à leurs voisins, les Siamois, ainsi qu'à la plupart des autres races de l'Indo-Chine. Ajoutons que l'Annam paraît être, avec le Japon, de tous les pays de l'Extrême-Orient, celui ou la religion catholique se trouve, à la fois, le plus favorablement accueillie des populations et le plus cruellement persécutée par le gouvernement. C'est ce qui ressort bien clairement de l'histoire des missions dans ce pays, telle que nous la donne notre savant auteur, histoire qui s'étend depuis le deuxième quart du dix-septième siècle jusqu'à nos jours. Les progrès de la foi chrétienne eussent été, vraisemblablement, bien plus rapides encore, sans les déplorables querelles qui éclatèrent entre plusieurs dignitaires ecclésiastiques et missionnaires de divers ordres.

La plus grande partie de l'ouvrage du R. P. Bouillevaux et celle aussi, peut-être, qui captivera l'attention du public, est consacrée à l'histoire de l'Annam et des régions avoisinantes, à partir des temps les plus reculés. L'éclat jeté jadis par le royaume de Cambodge ou des *Khmers,* les ruines magnifiques qui attestent aujourd'hui encore l'ancienne puissance de ses souverains nous engagent à consacrer au moins quelques lignes à l'étude de ses annales. Fondé vers le premier

siècle de notre ère, et peut-être même un peu avant, par des Bouddhistes venus de l'Indostan, cet État précéda toutes les autres régions de la péninsule transgangétique dans les voies de la civilisation. L'autorité de ses souverains était reconnue au loin, et les princes siamois eux-mêmes lui étaient unis par les liens d'une sorte de vasselage. Mais toute cette prospérité devait avoir un terme rapide. L'histoire du Cambodge ne commence guère à se débrouiller un peu qu'à partir du treizième siècle. Il nous apparaît alors dans un état assez florissant, bien que déchu de sa splendeur première. Les perpétuels envahissements des Siamois d'une part, des Annamites de l'autre, ne tardent point à hâter sa décadence.

Le roi Préa-Ang-Chung qui vivait vers l'an 1550, et son fils Préa-Borom-Réachea rendirent quelque lustre aux armes cambodgiennes. A l'aide d'aventuriers de toute nation, parmi lesquels se trouvaient un certain nombre d'Européens, ils défirent à plusieurs reprises les troupes siamoises et laociennes; mais, à partir de cette époque, l'Empire Khmer entra dans une seconde période de décadence, dont il ne s'est jamais relevé. C'est vers ce temps-là que la ville métropole d'Angcor-la-Grande fut abandonnée sans retour. Actuellement le Cambodge ne constitue plus qu'un petit État sans importance. Placé sous la suzeraineté de la France, il a pour roi S. M. Préa-Nérodom dont nous avons pu contempler, sinon admirer la statue en bronze, au Champs-Élysées.

Moins brillants furent les débuts de la nation des *Giao-chi*, prédécesseurs des Annamites actuels, auxquels la supériorité, au moins relative de leur organisation civile et militaire, permit de jouer un rôle si important dans l'histoire moderne de ces régions. Jusque vers le troisième siècle avant notre ère, ils ne formaient que des groupes de petites tribus, aussi sauvages que le sont aujourd'hui encore les Gédanys, les Banhars et autres peuplades de l'intérieur. Alors la civilisation du Céleste-Empire commence à se répandre sur tout le littoral du golfe de Tonking et les Chinois s'établissent en maîtres dans ce pays. Leur domination, après avoir duré plus de douze siècles, est enfin, vers l'an 907 de notre ère, remplacée par celle de plusieurs dynasties indigènes. De 1414 à 1428, l'Annam retombe sous le joug chinois, mais parvient à s'en affranchir d'une façon définitive. Ce pays paraît avoir atteint un haut degré de prospérité sous le règne de Lé-Thang-tong, de la dynastie des Lé, vers le milieu du dix-huitième siècle. L'Annam tombe alors dans l'anarchie et voit la famille des *Mac* disputer le pouvoir à la race des anciens monarques. Le Tonking et la Cochinchine, reconnaissant des souverains différents, mènent une existence politique séparée pendant près d'un siècle. Enfin, Gia-long, prince célèbre et ami des Français, réunit de nouveau tout l'An-

nam sous son sceptre. On connaît assez les méfaits de son successeur, Miên-Ming et la guerre cruelle qu'il déclara au christianisme. Enfin, ce sont les persécutions de l'empereur actuel Tu-duc qui déterminèrent l'intervention hispano-française, et nous valurent l'acquisition d'une nouvelle et florissante colonie.

Si l'on s'en rapporte au témoignage de notre auteur, qui paraît un bon juge en cette matière, nous serions loin d'avoir tiré de cette acquisition, le meilleur parti possible. Sans doute, des travaux d'une utilité incontestable ont été entrepris et menés à bonne fin, mais la dépense se trouve-t-elle toujours en rapport avec le résultat obtenu? Plus d'une fois même notre administration est tombée dans certains abus qu'aurait su éviter le gouvernement des monarques indigènes. Ce dernier prohibait l'usage de l'opium, nous l'avons affermé, et si l'on y trouve la source de gros bénéfices, ce n'est qu'au détriment de la santé et de la bourse des habitants. Le respect du lien conjugal se trouvait garanti par certaines lois, certains règlements que nos tribunaux d'outre-mer ont laissé tomber en désuétude. Enfin, sans prétendre porter la moindre atteinte au principe de la liberté de conscience, ne serait-il pas d'une bonne et habile politique de se préoccuper, un peu plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, de la conversion des Annamites? N'oublions pas que tout indigène qui embrasse la foi catholique devient par là même ami de la France, et l'exemple de récentes insurrections prouve assez ce que nous avons à craindre des populations restées païennes. Qu'il nous soit permis, en terminant, de recommander l'ouvrage du P. Bouillevaux à tous ceux qu'intéressent la grandeur de notre pays, la gloire de la religion et l'étude des races de l'Asie orientale.

H. DE CHARENCEY.

Souvenirs du pays de sainte Thérèse, par F.-X. PLASSE, chanoine honoraire, professeur d'histoire, membre titulaire de l'Académie des sciences, lettres et arts de Clermont-Ferrand. Paris, Victor Palmé, 1875. In-8 de VII-320 p. — Prix : 5 fr.

Tout le monde connaît le *Pèlerinage au pays du Cid* d'Ozanam. M. l'abbé Plasse a, lui aussi, été attiré au-delà des Pyrénées par une mémoire illustre. Deux fois il est allé au pays de sainte Thérèse pour y voir les lieux où elle a vécu, pour y recueillir les traces de son passage sur cette terre. Le livre qu'a produit une si fervente admiration n'est donc pas une monographie : il contient des détails biographiques sur la sainte ; mais ils sont mêlés à des descriptions de sites, de villes, à des impressions de voyage qui donnent à ce volume un caractère particulier. En lisant l'ouvrage de M. Plasse, on sent qu'il a été écrit avec une sorte d'enthousiasme. Ce respect, ce pieux amour de l'auteur pour celle qui a été le but de son pèlerinage, se communique souvent au lecteur. Celui-ci, si les questions littéraires l'intéressent, pourra,

toutefois, regretter que M. Plasse ne se soit pas un peu plus occupé des productions si remarquables qui ont valu à Thérèse de Jésus un rang élevé dans l'histoire des lettres espagnoles. Les imitations de poésies de la sainte, essayées par l'auteur, manquent d'essor lyrique et mieux eût valu les traduire en prose que de vouloir faire rimer *créée* et *gravée, trouver* et *chercher*. Quant à la correspondance de Thérèse de Jésus, correspondance si considérable, s'adressant à tant de personnages divers, des évêques, des hommes d'État, des savants, des poëtes, des femmes, renfermant des conseils pour tant de situations différentes ; quant à toutes ces lettres qui forment quatre volumes, ont-elles été lues assez attentivement par l'auteur ? Disons-le encore, M. Plasse s'est-il toujours assez soigneusement transporté à l'époque qu'il cherchait à faire connaître. Il y a, dans son livre, par ci par là, des manières de dire qui produisent des tons faux. On est surpris, par exemple, de voir des inquisiteurs appelés des *messieurs* : « des messieurs avaient frappé à la porte voisine en prononçant les paroles sacramentelles : Ouvrez au Saint-Office. » Ailleurs, il est parlé de *madame* Guiomar.

Il y a quelques années, on nous a tant entretenus de *couleur locale* qu'il a pu nous rester sur ce point des susceptibilités exagérées, mais il eût été facile à l'auteur de les ménager, car il ne manie pas la plume sans tact et sans habileté. Il n'a pas cru pourtant que c'était assez de cette plume pour peindre le pays de Thérèse de Jésus, il a pris les photographies des cités, des paysages, des monuments auxquels se rattache le souvenir de la sainte, elles sont reproduites dans de nombreuses gravures qui font de ce livre une édition de luxe et le rendent très-propre à être donné en prix. Il nous semble qu'on peut, sans scrupule, indiquer cette destination quand on a lu l'approbation si complète dont M. le vicaire général de Clermont-Ferrand a honoré le pieux voyage de M. l'abbé Plasse. TH. DE PUYMAIGRE.

Chronique de Robert de Torigny, abbé du Mont-Saint-Michel, *suivie de divers opuscules historiques de cet auteur et de plusieurs religieux de la même abbaye*, le tout publié d'après les manuscrits originaux, par LÉOPOLD DELISLE. Rouen, 1872-73, 2 vol. gr. in-8 de LXXI-371 et XIX-418 p. — Prix : 24 fr.

Né à Torigny-sur-Vire, Robert prit l'habit de saint Benoît au monastère du Bec en 1128, devint abbé du Mont-Saint-Michel en 1154, et mourut en 1186, le 23 ou le 24 juin. Une édition collective de ses nombreux opuscules historiques, entreprise il y a plus de vingt ans par M. Léopold Delisle, forme les deux volumes ci-dessus, publiés sous les auspices de la Société de l'histoire de Normandie. En voici le contenu, qui montre tout ce que la sagacité du savant éditeur a su dérober aux injures du temps. *Chronique de Robert de*

Torigny : première partie ou supplément aux chroniques d'Eusèbe, de saint Jérôme, de Prosper et de Sigebert, an 98-1180 (I, 1-91), prologue de la chronique proprement dite (91-7) ; lettre de Henri de Huntingdon sur les rois bretons (97-111) ; extrait du même auteur sur la géographie et les saints de l'Angleterre (111-9) ; seconde partie ou Chronique de Robert, an 1100-1186 (119-329 ; II, 1-136) ; additions à cette chronique, tirées des manuscrits de Fécamp (146-50), de Lire (150-6), de Savigny (156-63), de Valasse (164-5) et du Bec (165-80), avec avertissement sur les diverses compositions (137-46) ; *Traité* de Robert de Torigny *sur les ordres monastiques et les abbayes normandes* (184-206), avec avertissement (181-4) ; *Annales du Mont-Saint-Michel*, de la naissance de saint Jean à l'an 1291 (214-30), de l'an 506 à 1154 (230-5) et de l'an 876 à 1087 (235-6), avec avertissement sur ces trois morceaux (207-14) ; *Lettres, chartes et pièces diverses* de l'administration de Robert, au nombre de 73, comprises entre 1155 et 1187 (237-343). Une table générale des noms de lieux et de personnes termine le deuxième volume (345-415) ; une préface sur la vie et les ouvrages de Robert de Torigny est en tête du même (j-xix); une autre, qui renferme la description raisonnée des dix-huit manuscrits et des onze éditions de la Chronique de Robert, forme le commencement du 1er vol. (j-ixxj).

Le nom seul de l'auteur dit assez que cette édition restera un type du genre, pour la recherche patiente des matériaux, la classification intelligente des manuscrits, l'établissement correct du texte, la restitution exacte de la chronologie, l'ampleur mesurée des notes et la disposition régulière de la table. U. C.

Saint Louis et son temps, par H. Wallon, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris. Paris, Hachette, 1875. 2 vol. in-8 de xxxvi-492 et 556 p. — Prix : 15 fr.

Louis IX fut un saint sur le trône. « Quelle influence le caractère du saint a-t-il eue sur la conduite du roi ? Quelle action le gouvernement d'un tel roi a-t-il exercée sur les destinées de la France ? » M. Wallon s'est posé et a résolu ces deux questions dans son nouvel ouvrage : *Saint Louis et son temps.* L'auteur n'a pas prétendu apporter à l'histoire des documents nouveaux ; mais il a voulu résumer tous les travaux faits jusqu'ici. En deux volumes, le lecteur trouve les événements racontés dans un style toujours précis et châtié. Veut-on des renseignements plus détaillés? des notes consciencieuses renvoient aux sources, et dispensent de recherches inutiles. Ainsi, et les hommes du monde et les savants rencontrent ce qu'ils désirent.

L'introduction montre que M. Wallon est de la nouvelle école, qui

place au premier rang, dans les études historiques, l'analyse critique des documents originaux. Joinville, Guillaume de Chartres, Guillaume de Nangis sont les premiers historiens par l'importance. A côté d'eux, se place Lenain de Tillemont, dont le livre est, de l'avis de tous, un chef-d'œuvre de patience et d'érudition. Parmi les modernes, M. Félix Faure est consulté de préférence.

Le premier volume contient plus spécialement l'histoire du roi. Louis IX, guidé par la reine Blanche, triomphe des barons, pacifie l'Université, et règle les affaires ecclésiastiques. Dès les années de sa jeunesse, il fait présager ce qu'il sera plus tard. A la pureté et à la simplicité du cœur, il joint la bonté ; à la douceur, l'humilité. En même temps, il déploie une incomparable vigueur contre l'étranger et contre les seigneurs rebelles. Choisi comme médiateur entre le Sacerdoce et l'Empire, il garde la neutralité. Bientôt il prend la croix. D'abord victorieux, ensuite prisonnier, il inspire aux musulmans la vénération la plus grande.

Le second volume est le tableau de la France sous le règne du saint roi. Rapports de la royauté avec le clergé et la noblesse, situation des villes et des campagnes, finances et administration générale, organisation judiciaire et militaire du royaume, tout est étudié d'après les meilleurs travaux faits sur chaque point. A l'histoire politique, est jointe l'histoire littéraire. L'Université et son enseignement ; les troubadours et leurs chansons ; les artistes et leurs œuvres nous font voir combien grande était la France au temps de saint Louis. Cependant, le règne s'achève. Arbitre en France et en Angleterre, saint Louis pacifie, autant qu'il peut, les partis. Bientôt il reprend la croix et va achever, devant Tunis, sa vie si noblement remplie.

Voilà, en quelques traits, l'esquisse du tableau. Deux critiques sérieuses peuvent seules être faites à l'auteur. M. Lacroix les a indiquées déjà dans l'*Instruction publique*. Pour être un saint, Louis IX, comme roi, n'en est pas moins faillible ; et peut-être a-t-il exagéré la prudence en gardant entre Rome et l'Allemagne une trop stricte neutralité. M. Wallon admire saint Louis, même en ce point ; c'est aller, ce semble, trop loin. Peut-être aussi l'auteur, dans le rejet de la Pragmatique, se montre-t-il trop circonspect. Ses conclusions sont excellentes ; mais il a repoussé quelques arguments qui ne sont pas sans valeur. Ces critiques, on le voit, n'atteignent pas le fond de l'ouvrage.

Louis IX a mérité « que son nom demeurât comme un idéal au-dessus duquel on ne voit plus rien. » M. Wallon le montre pièces en main. Dans ce livre, le mérite du style et de la composition se joint à la sûreté de la science. Il demeurera comme un des plus importants travaux historiques élevés à la gloire du plus grands de nos rois.

E. Beurlier.

Voltaire et Rousseau, par M. Gustave Desnoiresterres. Paris, Didier, 1874. In-8 de 516 p. — Prix : 7 fr. 50.

Voltaire et Rousseau, tel est le titre du sixième volume de M. Desnoiresterres sur *Voltaire et la société au dix-huitième siècle.* Titre trompeur et qui pourrait faire croire que l'auteur compare ensemble *les deux chefs de philosophie*, et parle de leurs rapports mutuels. Dans deux chapitres, il est vrai, il est question de Rousseau, de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Emile ;* mais, dans le reste du livre, le philosophe genevois n'apparaît plus. Analyser ce volume est chose difficile. L'auteur suit l'ordre chronologique et les événements se succèdent sans se ressembler. L'histoire des relations du seigneur de Ferney avec Mlle Corneille et de ses protestations feintes de catholicisme y tient une grande place. Mais le point capital est un récit détaillé des procès de Voltaire avec le président de Brosses. à propos de noix ou de quatorze moules de bois, pour son intervention en faveur de Calas, de Sirven, et du chevalier de la Barre. C'est à proprement parler, l'histoire judiciaire de Voltaire.

On retrouve, dans ce livre, les qualités éminentes qu'on remarquait dans les volumes précédents. Narrateur de premier ordre, M. Desnoiresterres présente les faits avec une netteté qui saisit et qui charme. Peu d'appréciations ; le lecteur doit prononcer lui-même le jugement, après avoir entendu la cause.

Ce n'est pas à dire que M. Desnoiresterres ne donne parfois ses propres conclusions. Alors, on voit clairement ce que le récit a fait pressentir, que l'auteur est sympathique à son héros. « Malgré ses impiétés, nous dit-il, ses violences, ses défaillances et ses inégalités de caractère, toute part faite, chez Voltaire, le bien couvre le mal. » Et ailleurs : « le vrai chrétien doit convenir qu'en faisant prévaloir la tolérance, le poëte, qu'il le voulût ou non, servait la religion du Dieu de paix et de miséricorde. »

Au risque de passer pour *malveillant*, puisque telle est l'expression par laquelle M. Desnoiresterres flétrit les adversaires du philosophe, nous ne pouvons croire que le défenseur de Calas ne fut pas heureux de l'occasion que lui offrait la fortune. Quelle joie de pouvoir *écraser l'infâme* à propos de l'arrêt inique de quelques magistrats toulousains ! Comment expliquer autrement que Voltaire regrettât, dans le procès Sirven, qu'il n'y ait *malheureusement pas eu quelqu'un de roué*, ce qui gênait son éloquence. C'est appuyé sur des citations de M. Desnoiresterres que nous combattons ses conclusions. Grand mérite, à notre avis, pour l'auteur, car il y a là une preuve de sa parfaite sincérité. Il ne dissimule rien des défauts de celui qu'il admire. Il cite ces lettres, si peu à l'honneur de Voltaire, où, prêchant pour

ses amis l'affranchissement de l'esprit, celui-ci veut cependant *envoyer toujours ses laquais à la messe ou au prêche*.

Nous regrettons toutefois que, dans le récit du procès des Calas, M. Desnoiresterres ait pris pour source à peu près unique, le livre d'Athanase Coquerel. Peut-être a-t-il raison de repousser le témoignage de l'abbé Sirvan, petit-neveu du capitoul qui condamna les innocents, mais il avouera bien que M. Coquerel, protestant libéral, prêche quelque peu pour son couvent. L'étude gagnerait si on y trouvait les documents eux-mêmes.

Il y a, du reste, beaucoup à apprendre dans cet ouvrage, sur les procédés des philosophes, sur leurs moyens de propagande, sur leurs relations avec les princes étrangers et la cour de France. Ils sont étudiés dans leur vie intime et dans leur vie publique. Tout est impartialement raconté, et, grâce à cette impartialité, la conclusion de la lecture, est, en modifiant les expressions de M. Desnoiresterres, que bien rares sont chez Voltaire les moments de *candeur charmante*, nombreux au contraire les autres, *envahis par la passion, où l'on se montre* PLUS *emporté*, PLUS *persécuteur que l'ennemi qu'on traque au nom de la vérité et de la tolérance.*

E. BEURLIER.

Le Règne de Marie-Thérèse dans les Pays-Bas autrichiens, par G. J. CH. PIOT, archiviste-adjoint aux Archives générales du royaume. Louvain, Veuve Fonteyn; Paris A. Ghio, 1874. In-8 de 319 p. — Prix : 4 fr.

Le nom de Marie-Thérèse est resté populaire en Belgique; sa mort y fut regardée comme un malheur public, et, dit un éminent historien belge, « il semblait qu'à cette douleur il se mêlait quelque chose de sinistre. » Ces regrets étaient-ils mérités et cette popularité était-elle légitime? C'est la question que se pose un savant archiviste, dans une intéressante étude sur Marie-Thérèse et son règne dans les Pays-Bas. M. Piot passe successivement en revue, dans une série de trente-sept chapitres, les diverses parties de l'administration : les finances, les domaines, l'état militaire, les affaires ecclésiastiques, la presse, l'instruction publique, les beaux-arts, les lettres, les sciences, la médecine, les établissements de bienfaisance, la justice, etc., la politique intérieure et la politique extérieure. Il a puisé aux meilleures sources, dans les pièces les plus authentiques, aux Archives nationales de Belgique, et, avec un scrupule qui double l'intérêt de son livre pour l'érudit, il a soin, chaque fois, d'indiquer en note les documents qu'il a consultés.

M. Piot constate que Marie-Thérèse a fait beaucoup pour le bien-être matériel en Belgique, qu'elle a ranimé le commerce et l'industrie et opéré d'utiles et humaines réformes dans la procédure criminelle. Mais elle a échoué dans le développement de l'instruction, et elle a

laissé s'introduire, dans les arts, le goût tourmenté de l'époque de Louis XV, qui a altéré les saines traditions de l'art belge. Elle a même, soit volontairement soit involontairement, favorisé cette introduction des idées françaises qui, quelques années plus tard, a singulièrement aidé l'invasion révolutionnaire. M. Piot l'accuse presque d'avoir sacrifié la Belgique à la France, pour laquelle il semble conserver, même après nos désastres, une défiance bien peu fondée. Il nous paraît difficile d'admettre, par exemple, que l'alliance de l'Autriche et de la France pendant la guerre de Sept ans, n'ait pas assuré aux Pays-Bas une sécurité, nouvelle pour eux, et dont ils ont grandement profité.

Ce que l'auteur reproche avec non moins de sévérité et, pensons-nous, plus de justice à Marie-Thérèse, c'est d'avoir voulu imposer à la Belgique une centralisation qui répugnait à toutes les traditions du pays. La Belgique a tenu, de tout temps, et tient encore avec raison à ses antiques libertés. L'impératrice-reine, en lui envoyant des administrateurs étrangers, qui ont cherché à la plier au formalisme bureaucratique de Vienne, et surtout des philosophes, comme Neny, qui froissaient les sentiments profondément religieux du peuple, a semé des germes de mécontentement qui ont éclaté sous Joseph II. Le meilleur choix qu'elle ait fait a été celui de son beau-frère, Charles de Lorraine, prince d'une capacité ordinaire, mais d'une bonté pleine de charmes. C'est lui vraiment qui, en s'attirant l'affection de toutes les classes, a fait supporter et aimer la domination autrichienne aux Pays-Bas, et a valu à Marie-Thérèse ce renom de popularité dont elle jouit encore. MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Scritti minori di PIETRO ELLERO. Bologne, imprimerie Fava et Garagnani, 1875. In-8 de 321 p. — Prix : 6 fr.

Ce volume contient des dissertations souvent intéressantes sur des sujets fort divers et dont plusieurs, touchant à l'histoire, à la politique, à la législation, ont de l'importance. Il serait impossible dans le petit espace dont nous pouvons disposer de donner une idée de ces différents travaux. Tels d'entre eux, ceux, par exemple, qui sont relatifs à la peine de mort dont M. Ellero demande l'abolition, exigeraient des pages d'analyse et de discussion. Ce n'est pas en quelques lignes, non plus, qu'il serait possible de résumer l'étude sur la fédération italienne. La partie du livre de M. Ellero sur laquelle nous aurions aimé à entrer surtout dans quelques détails est celle qu'il a intitulée *Des superstitions populaires dans le Frioul;* mais, nous l'avouons, nous nous serions bien plutôt placé au point de vue de Fernan Caballero parlant avec sympathie des croyances de l'Andalousie qu'à celui de M. Ellero, poursuivant, au nom du progrès et de la raison, des superstitions pro-

tégées par la poésie et l'imagination. Ce qui nous aurait semblé particulièrement curieux, c'aurait été de montrer quelle ressemblance extraordinaire les croyances du Frioul sur les divinations, les présages, les pronostics, les sorcières, les maléfices, les âmes errantes, offrent avec celles de bien d'autres pays. L'examen des poésies et des contes populaires a révélé entre tous les peuples des liens qui n'avaient pas été aperçus et dont la connaissance a un très-réel intérêt historique. Il y a maintenant à compléter ces études par la comparaison des superstitions populaires, et celui qui entreprendra cette tâche ne négligera pas de consulter le travail de M. Ellero. Il y a lieu cependant de le lire avec quelque précaution, car l'auteur semble vouloir trouver dans le magnétisme et les maladies mentales le secret de phénomènes que les catholiques expliquent autrement. S'il se prétend fidèle à la foi de ses pères, s'il ne considère pas l'usage de certaines médailles comme superstitieux, sur d'autres points M. Ellero a pu ne point paraître orthodoxe à un censeur auquel il adresse une réplique très-vive, provoquée d'ailleurs — autant que quelques citations peuvent en faire juger — par une attaque qui, elle-même, était peu modérée.

TH. DE PUYMAIGRE.

Armorial *des cardinaux archevêques et évêques contemporains de France*, par H. TAUSIN. Paris, Palmé et Champion, 1875. In-18 carré de 126 p. et 100 planches. — Prix : 10 fr.

Ce petit volume, imprimé avec soin chez J. Moureau à Saint-Quentin, n'est pas un simple armorial ; c'est aussi une collection de notices sur chacun des membres de l'épiscopat français, accompagnée d'une préface bien faite sur les insignes qui doivent accompagner les armoiries des dignitaires ecclésiastiques. J'avoue que ce volume m'inspire un regret, c'est qu'il n'y ait pas encore un armorial spécial du clergé, tenu à jour, sinon chaque année, au moins par périodes déterminées. On pourrait le compléter en y ajoutant les blasons des abbés mitrés.

Les armoiries des prélats ont une valeur toute particulière ; mises en bas de leurs actes, ou sur les monuments construits par leurs ordres, elles sont les marques de leur individualité, puisque leurs signatures, excepté en ce qui concerne les cardinaux, taisent les noms de famille. Pour tous les prélats qui n'ont pas de blason héréditaire, les armoiries prises au moment de leur nomination, et choisies par eux, sont des devises personnelles qui méritent d'être conservées.

Un détail qui étonne, en parcourant les planches de l'ouvrage que nous signalons en ce moment à nos lecteurs, c'est l'abus des couronnes qui, généralement, timbrent les écus épiscopaux ; et aussi l'oubli des règles qui fixent le nombre des houpes de chapeaux dans la hiérar-

chie. La plupart des archevêques et des évêques français timbrent leurs écus de la couronne ducale. On comprendrait cela pour les siéges auxquels étaient jadis attachés les titres de ducs ; pour tous les autres la mitre et la crosse sembleraient devoir suffire. En présence de ces insignes dont rien ne vient justifier la présence lorsqu'il n'y a pas quelque tradition historique à conserver, on se rappelle involontairement les vers de Marbode, évêque de Rennes au onzième siècle qui, dans une satire spirituelle, critiquait avec malice la tendance que l'on avait déjà à s'orner d'insignes auxquels on n'avait aucun droit. — Je crois qu'aujourd'hui il faut s'en prendre surtout à l'inexpérience des graveurs héraldiques qui pensent que ce qui abonde ne peut faire mauvais effet. C'est une preuve que, dans les séminaires, il ne serait pas inutile de donner quelques saines notions d'héraldique ecclésiastique à ceux dans les rangs desquels on choisit plus tard des évêques.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

Précis de l'histoire de la bibliothèque du roi, *aujourd'hui Bibliothèque nationale,* par ALFRED FRANKLIN. 2e édition, corrigée et très-augmentée. Paris, Léon Willem, 1875. Pet. in-8 de VII-344 p. — Prix : 8 fr.

L'auteur remonte à Pépin le Bref, « le premier roi de France qui ait songé à réunir quelques volumes. » Il suit, dans la longue série de nos rois, les développements de cette *bibliothèque du roi* appelée à devenir un monument unique dans le monde entier. Le roi Jean aimait les livres et avait avec lui, à la bataille de Poitiers, une Bible qui est aujourd'hui au *British Museum*. Charles V installa sa bibliothèque au Louvre, dans les trois étages de la tour de la Fauconnerie, et nous en avons l'inventaire, dressé en 1373 par Gilles Malet (ms. fr. 2700), qui comprend 973 volumes : on trouvera un extrait de cet inventaire aux pages 21-33. D'autres inventaires furent faits en 1411, 1413 et 1423. En 1429, le régent Bedford fit passer en Angleterre les ouvrages rassemblés au Louvre. Charles VII et ses successeurs réunirent un grand nombre de livres. Sous Louis XII, la *Bibliothèque du roi* était à Blois. François Ier établit un dépôt nouveau à Fontainebleau, et on y transporta, en 1544, les livres de Blois. Ce n'est que sous Charles IX que la *Bibliothèque du roi* fut réintégrée à Paris, où elle courut de grands dangers pendant les troubles de la fin du siècle. Nomade jusque sous Louis XIV, elle fut installée, en 1666, par les soins de Colbert, dans un vaste local situé rue Vivienne, non loin de son propre hôtel, et en face du local actuel de la bibliothèque, où les immenses collections réunies pendant le règne de Louis XIV ne furent placées qu'en 1721 dans l'hôtel de Nevers, qu'elles ne devaient plus quitter. Dès 1691, on avait commencé à ouvrir les portes de la *Bibliothèque du roi;* elle ne devint publique qu'en 1730.

Nous ne suivrons pas plus loin M. A. Franklin dans son intéressant exposé, qui forme plutôt un recueil de matériaux et d'informations, qu'un travail mûrement élaboré et définitif. Le sujet mériterait de tout autres développements. — Dans un appendice, l'auteur donne l'inventaire des livres de Louis le Hutin, de Jeanne d'Évreux, de Philippe le Hardi, etc., et une notice sur la bibliothèque du roi tirée des manuscrits de la bibliothèque sainte Geneviève.

L'ouvrage de M. Franklin, qui est pourtant une seconde édition, appelle quelques critiques : ainsi on y lit (p. 47) qu'un nouvel inventaire fut rédigé « à l'avénement de Charles VII, en 1423. » Il faudrait dire, à l'avénement de Henri VI, qui eut lieu en 1422, car Paris était encore au pouvoir du fils de Henri V. — Plus loin, après avoir raconté l'enlèvement des livres par Bedford, l'auteur ajoute : « Charles VII ne songea point à réparer cette perte, » ce qui est une erreur, car Charles VII fut un grand amateur de livres ; seulement la *Bibliothèque du roi* ne pouvait être au Louvre quand le souverain ne résidait pas à Paris. On pourrait multiplier ces observations. Enfin il est regrettable que l'exécution typographique du livre, qui contient de nombreuses gravures reproduisant les reliures, marques, estampilles, etc., ne soit pas plus satisfaisante.

G. DE B.

Les Archives de Lyon, par M. LÉOPOLD NIEPCE, conseiller à la Cour d'appel. Lyon, Henry Georg, 1875. In-8 de XVI-727 p. — Prix : 20 fr.

A côté des riches bibliothèques publiques et privées dont M. Niepce fait actuellement l'histoire dans la *Revue du Lyonnais*, Lyon possédait des collections « non moins importantes, tout aussi riches et que la Révolution, si souvent aveugle et stupide, a mutilées, » je veux parler des archives monastiques et municipales, conservées avec tant de soin par les corporations religieuses, les établissements de charité, le corps consulaire et les pouvoirs judiciaires, puis dévalisées par la Révolution, qui n'a pas craint d'anéantir, « pour la satisfaction de ses haines et de ses fureurs aveugles, » des milliers de documents. L'histoire de ces archives, que publie aujourd'hui M. Léopold Niepce, est pleine d'enseignements et de détails douloureux. Avec lui, nous assistons à l'organisation du pouvoir municipal à Lyon ; nous voyons naître le consulat et nous l'accompagnons dans ses pérégrinations diverses à travers la cité. Les archives suivent les vicissitudes du corps auquel elles appartiennent. De la chapelle Saint-Jacques, elles passent dans un hôtel de la rue Longue, puis dans les demeures des consuls et dans la maison Bellièvre ; de la rue des Générales, elles sont enfin transportées sur la place des Terreaux. A différentes époques, elles subissent des mutilations regrettables, partageant ainsi le sort des

archives départementales, des archives hospitalières et des archives judiciaires. Tantôt il faut arracher aux flammes des titres péniblement réunis et les jeter dans la rue où des voleurs en détournent bon nombre; tantôt la Révolution, en voulant fonder un dépôt unique, amène la confusion et la perte de pièces précieuses. D'autres fois, des émeutiers font, comme en 1870, main basse, au greffe du palais de justice, sur leurs propres dossiers et leurs casiers judiciaires.

Les archives municipales et les archives départementales sont encore riches en documents historiques : il suffit de parcourir le livre de M. Niepce pour s'en convaincre. Ces dépôts sont confiés aujourd'hui à MM. Guigue et Gauthier, qui ont été précédés, dans cette charge, entre autres par André Perrichon, écuyer, chevalier des ordres du roi; l'abbé Jean Benoist, docteur en droit et en théologie; le bibliothécaire Marc-Antoine Chappe, l'avocat Jean-Armand Durand, le juriconsulte Bertholon, l'érudit Morel de Voleine, l'ancien chef d'institution Grandperret et M. Fortuné Rolle, si brutalement révoqué en 1870 et placé depuis à la tête des archives de l'hospice de la Charité, dont il va enfin publier l'inventaire précédé d'une introduction due à la plume de M. le comte de Soultrait.

Les archives municipales, comme les archives départementales, sont placées dans les combles de l'hôtel de ville, et M. Niepce se demande avec inquiétude si on les laissera longtemps dans un lieu traversé par tant de cheminées et où les eaux pluviales s'infiltrent de tous côtés. Déjà il a appelé l'attention de l'autorité supérieure sur cette situation, et nous espérons bien que sa voix autorisée sera enfin entendue.

Les papiers déposés au palais de justice et provenant des anciens tribunaux du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais étaient dans un état désastreux, lorsqu'en 1865, M. l'avocat Brouchoud obtint du procureur général l'autorisation de pénétrer dans l'antre infect où pourrissaient tant de documents et de se dévouer généreusement à leur classement : dès lors, ces archives étaient sauvées, et, sur des rayons spéciaux, prenaient peu à peu place les registres des *insinuations, les papiers du Roy, les sentences de la Sénéchaussée et du présidial,* de 1500 à 1790, etc., etc.

Que dirai-je maintenant des archives hospitalières et des archives ecclésiastiques ? Il faudrait plusieurs pages pour en raconter l'histoire, en dépeindre les vicissitudes et en exposer la situation. Je ne puis mieux faire que de renvoyer à l'ouvrage de M. Léopold Niepce qui, dans un chapitre final, nous entretient encore des minutes des notaires, et exprime le vœu que tous les actes antérieurs à 1691 soient déposés aux archives départementales.

En publiant l'histoire des archives de Lyon, M. Niepce a fait une œuvre sérieuse et utile. Peut-être a-t-il été un peu sévère à l'égard

de certains hommes, mais pouvait-il être clément pour les fauteurs de désordre, en présence de tant de ruines accumulées par eux sur le sol de notre malheureux pays ? A. Albrier.

Catalogue méthodique de la bibliothèque de la ville de Nantes, par Émile Péhant, conservateur de cette bibliothèque. Sixième volume. (*Histoire* [suite et fin] ; — *Polygraphie* ; — *Nouvelles acquisitions.*) Nantes, imp. V. Forest et E. Grimaud, 1874. In-8 de XII-876 p.

Ce catalogue ne doit pas être confondu avec de nombreux inventaires du même genre qui ont successivement été livrés à l'impression dans diverses villes et qui n'offrent guère que des titres de livres parfois peu complets et classés d'une façon assez confuse. M. Péhant s'est imposé le rude labeur de relever tous les titres avec une scrupuleuse exactitude, en indiquant le nombre des pages de chaque volume, en ajoutant les prénoms et surnoms des auteurs, en dévoilant, toutes les fois que la chose a été possible, les anonymes et les pseudonymes. A l'occasion d'une foule d'articles, il rappelle d'autres ouvrages se rapportant au même objet, ou il cite des travaux insérés soit dans les *Mémoires* de sociétés savantes, soit dans des publications périodiques. Il offre aussi aux travailleurs sérieux d'innombrables indications que ceux-ci sauront apprécier. Le volume que nous avons sous les yeux va du n° 52,000 au n° 66,426. Sur ces 14,426 articles, 13,111 sont entrés à la bibliothèque de Nantes depuis 1848. Cet établissement qui, à cette époque, renfermait à peine 36 à 38,000 volumes, 3,000 à 4,000 pièces et une centaine de manuscrits, compte aujourd'hui près de 100,000 volumes et 50,000 pièces. Le nombre des manuscrits dépasse 800, sans y comprendre les pièces au-dessous de 20 pages ; n'oublions pas 4,000 lettres autographes et une précieuse collection de chartes bretonnes. Des accroissements aussi considérables sont l'œuvre de M. Péhant qui, sachant tirer un excellent parti des ressources restreintes, n'a rien épargné pour enrichir le dépôt qui est l'objet de toutes ses sollicitudes.

Les livres de travail sont fort nombreux dans le catalogue que nous signalons ; les ouvrages rares ne font pas défaut ; nous en mentionnerons quelques-uns à peu près au hasard : *Extraict ou recueil des isles nouvellement trouvées en la grande mer océane..... faict premièrement en latin par Pierre Martyr et translaté en language françoys*, Paris, Simon de Colinet (1532, pet. in-4), volume fort recherché, aujourd'hui, ainsi que tous ceux qui concernent la première époque de l'histoire du *Nouveau-Monde ; le Prestre Jehan* (Paris, Lepetit Laurent, s. d. pet. in-8), opuscule relatif à une des plus curieuses légendes du moyen age ; *Coustumes et establissemens de Bretaigne* (Paris, Guillaume Le Fèvre, 1480, pet. in-8), première édition, d'une rareté extrême.

Si quelque bibliographe zélé entreprend un jour de compléter les recherches spéciales de Peignot sur les livres tirés sur papier de couleur et sur les ouvrages imprimés à petit nombre, il rencontrera d'utiles indications dans le catalogue qui nous occupe ; nous avons distingué divers écrits imprimés à douze ou à vingt-cinq exemplaires seulement; mais l'espace nous manque pour les signaler.

En terminant cet inventaire, « résultat de vingt-cinq années de labeur sans trève, ni merci, » M. Péhant est loin de regarder son œuvre comme achevée; il sait très-bien « qu'un catalogue ne peut pas plus se passer de tables qu'une bibliothèque de catalogue ; » il prépare une table par noms d'auteurs ; une table alphabétique des titres (en les abrégeant autant que possible), une table alphabétique des principales matières. Une *Notice descriptive des manuscrits et des livres rares ou précieux* à divers points de vue que possède la bibliothèque de Nantes viendra ensuite. On ne saurait donner trop d'éloge à un zèle aussi infatigable, et il serait bien à désirer que toutes les bibliothèques publiques de la France fussent confiées à des conservateurs tels que celui de la ville de Nantes a le bonheur de posséder. Les avantages qui en résulteraient pour la science des livres seraient du plus grand prix. B.

BULLETIN

Pensées choisies de saint François de Sales, *extraites de l'Introduction à la vie dévote*, par J. Deloincourt. Paris, Bray et Retaux, 1875. In-32 de 135 p. — Prix : 1 fr.

M. Deloincourt vient de réunir dans un petit volume, d'une forme élégante et d'une exécution très-soignée, un choix de pensées extraites de l'*Introduction à la vie dévote*. Nous ne connaissons rien de plus reconfortant, par les temps de luttes ardentes et de polémiques passionnées que nous traversons, que la lecture de ces pages tout imprégnées d'une douceur presque divine, et d'un indomptable esprit de charité. Il est bon de se rétemper souvent à une source si pure et d'écouter la voix de ce grand saint qui, toute sa vie, a fait entendre des paroles de paix aux hommes de bonne volonté. Les pensées choisies de saint François de Sales devraient être le *vade mecum* de toutes les âmes qui aspirent au calme et cherchent l'apaisement. G. M.

Soirées de l'Ouvrier. *Lectures à une société de secours mutuels*, par Hippolyte Violeau; ouvrage couronné par l'Académie française; Septième édition. Paris, Bray et Retaux, 1875. In-18 de 264 p. — Prix : 1 fr.

La réapparition de cet ouvrage, épuisé depuis longtemps, est une bonne fortune pour tous ceux qui ont à cœur de répandre les bonnes doctrines. Aux personnes qui se plaignent de n'avoir à opposer à la propagande effrénée du mal que des publications insignifiantes nous dirons : Lisez les *Soirées de l'ouvrier* et vous vous convaincrez que peu de livres méritent autant que celui-là d'être propagés dans les classes laborieuses, abusées par les théories révolutionnaires qu'on leur présente sous toutes les formes.

Il est impossible, en effet, d'exposer sous un jour plus vrai, et dans un style mieux approprié au sujet, des idées plus nobles, des exemples plus salutaires. Ecrites au lendemain de la Révolution de 1848, ces pages éloquentes sont encore,hélas! d'une saisissante actualité; car nous nous trouvons en face des mêmes problèmes et en présence des mêmes dangers. Plus que jamais, nous devons lutter contre le mal qui nous envahit et fait entendre la voix de la vérité à ceux qui nous entourent. Hippolyte Violeau n'est plus avec nous pour nous aider dans cette tâche, dont nul mieux que lui ne comprenait la grandeur; mais son œuvre vivra, et bien des âmes y puiseront une consolation et une espérance. G. M.

Conférences sur les connaissances les plus utiles aux habitants de la campagne, par M. Th. Homberg, conseiller honoraire à la cour de Rouen. Paris, Ch. Douniol, 1875. In-12 de 237 p. — Prix : 2 fr.

Notre pays, livré depuis plus d'un siècle aux faiseurs de théories et aux entrepreneurs de révolutions, porte la peine de cette erreur funeste dont la masse de la nation n'est pourtant pas responsable.Sans entrer ici dans des considérations politiques qui mèneraient trop loin, il est permis de constater que nulle part peut-être l'ignorance des choses pratiques, de la loi, par exemple,n'est poussée aussi loin, et que nulle part aussi la liberté du mensonge n'a plus de crédit.Aussi doit-on applaudir à tous les efforts tentés pour éclairer et pour instruire. C'est la meilleure arme de défense ou de combat contre l'invasion des mauvaises doctrines. M. Homberg, ancien magistrat, a bien compris ce besoin du temps. Dans une série de conférences,dont la forme simple et claire n'exclut pas l'élévation du fonds, il passe en revue les questions les plus diverses, les sujets les plus utiles. Points de droit à éclaircir, préjugés à combattre, conseils à donner, méthodes à propager, science usuelle à vulgariser, tel a été le but poursuivi et atteint par un homme qui, en faisant le meilleur emploi de son repos, donne un bon exemple à ceux qui ne savent tirer aucun parti de leurs loisirs. G. de R.

Morale pratique, enseignée par l'exemple à la jeunesse française, par G. de Gerando, premier président honoraire de la Cour d'appel de Nancy. Tours, Mame, 1875 In-8 de 240 p. avec une gravure. — Prix : 1 fr. 30.

L'éminent magistrat se montre digne du nom qu'il porte en publiant la *Morale pratique*; « est une nouvelle; morale en action » sur un plan excellent, sous une forme attrayante et saisissante, et, inspirée par le patriotisme et le plus vif attachement à la religion catholique, M. de Gerando fait un vrai cours de morale, commençant par l'existence de Dieu, l'âme et son immortalité, le devoir et la conscience, et le poursuivant dans l'étude des diverses vertus que nous devons pratiquer, comme chrétiens, comme membres d'une famille et comme citoyens. Toute exposition de doctrine, courte, simple et nette est accompagnée d'exemples bien choisis et destinés à faire d'autant plus d'impression, qu'un grand nombre sont empruntés aux temps présents. Ce sera un bon livre à donner en prix. V. M.

Le La Fontaine en action. Ouvrage destiné à l'instruction de la jeunesse, par M. Hygin-Furcy. Paris, E. Delhatte, 1875. In-12 de 360 p. — Prix : 3 fr. 50.

Pour faire comprendre et retenir le sens moral des fables, M. Hygin-Furcy prend les maximes que La Fontaine a placées à la fin de presque toutes ses fables, et fait suivre chacune d'elle d'un exemple qu'il a choisi dans les

fastes historiques de tous les pays, ou dans la biographie des hommes illustres. Il se trompe assurément en traitant la morale de La Fontaine d'admirable, mais on serait tenté de partager son jugement, si on ne la connaissait que par les développements qu'il en donne. Ainsi le récit de la mort héroïque de l'enseigne Bisson, qui fait sauter son navire plutôt que de se rendre, sert a développer ces vers du fabuliste :

Qu'on me rende impotent.
Cul-de-jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme
Je vive c'est assez, je suis plus que content.

Ce livre peut être mis sans aucun danger entre les mains des enfants, et nous pouvons dire que l'auteur a atteint son but, lorsqu'il se proposait de développer, dans les cœurs, les sentiments de religion, d'honneur et de dévouement qui animaient nos ancêtres. CLAUDIUS FORESTIER.

Causeries sur tous les tons. *Histoire d'une représentation unique dans les fastes du théâtre moderne*, par ANTONY RÉAL. Paris, Casimir Pont, 1875. In-12 de 288 p. — Prix : 3 fr.

La représentation dont il s'agit est celle qui fut donnée en 1869, sur le théâtre romain d'Orange, par les soins de M. Antony Réal, de Lourmarin, auteur de ces *Causeries*, lesquelles roulent principalement sur la campagne, les saisons, le bonheur des champs, les enchantements de Paris,etc., et sont mêlées ça et là de vers alexandrins. C'est le vrai genre humoristique : on y passe d'une idée à l'autre, comme si on volait de fleur en fleur. Au reste, rien de moins malfaisant : c'est un bavardage sans nul venin. Le plus gros péché de l'auteur est de jeter un certain ridicule sur sa pauvre province, à force de la vanter : il n'est pas permis à tout le monde de parler de son pays ni de sa personne, et c'est une fantaisie qui demande du tact, de la finesse, et beaucoup d'originalité. Il faudrait aussi, quand on *cause* avec des inconnus, châtier son langage et ne pas dire par exemple : je monte *les escaliers* et je *cloche* à la porte, expressions qui sont, même dans le midi, des locutions de portière. Avec toutes ces précautions, on pourrait être encore bien loin de l'art difficile de causer *sur tous les tons*, et, bien que Montaigne, La Fontaine et quelques autres y aient réussi, ce n'est pas, à en juger par cet essai, le genre qui convenait au poëte de Lourmarin. G. P.

Sécurité et liberté de la France, *ou projet d'une réorganisation générale*, par M. G. DE KÉRIGANT, conseiller général, etc. Paris, Douniol, 1875. In-8 de 64 p. — Prix : 1 fr.

La brochure de M. de Kérigant pose, si même elle n'a pas la prétention de les résoudre, tous les problèmes que suscite l'organisation administrative et politique d'un grand pays comme la France. Qu'on en juge par le résumé suivant : Les communes seraient l'objet d'une nouvelle délimitation, et devraient présenter au *minimum* une population de deux mille âmes. — Le canton deviendrait une circonscription administrative, et devrait avoir au moins une population de 18 à 20,000 âmes ; — L'arrondissement serait supprimé; — Le nombre des départements serait augmenté ; chacun comprendrait une population de 300 à 350,000 âmes ; — Il y aurait des provinces formées en général de quatre à cinq départements ; — De nouvelles règles présideraient au recrutement de l'armée et de la magistrature,aux nominations, à l'avancement; — Le système électoral serait profondément modifié, etc.,etc.,etc.L'auteur, on le voit, n'est pas ennemi des innovations. Nous avouons

que son ardeur à corriger l'œuvre violente de la Révolution par d'autres réformes ni moins violentes, ni moins contraires aux traditions historiques, ne laisse pas de nous inspirer une certaine frayeur. — Au moins voudrions-nous, si l'on fait tant que de tout bouleverser, avoir devant nous des plans mieux définis, plus précis, nous osons même ajouter, plus étudiés. Cependant les intentions de M. de Kérigant nous paraissent louables en elles-mêmes, et nous nous associons à un grand nombre des critiques qu'il formule contre les abus de la centralisation révolutionnaire,

A. DE CLAYE.

Mon Voyage au pays des chimères, par ANTONIN RONDELET. Paris, Didier, 1875. In-18 j. de 355 p. — Prix : 3 fr. 50.

C'est la réalité que M. Rondelet poursuit au pays des chimères; il nous montre, dans un piquant et fantaisiste récit, à quel réalisme effrayant devraient nous mener logiquement quelques-uns des prétendus principes qui passent pour être le plus beau fleuron de notre patrimoine intellectuel. Les conséquences chimériques auxquelles on arriverait frapperont, par leur absurdité, certains esprits rebelles au raisonnement. Ainsi, nous voilà à Égalicité, où tout se fait en vue de conserver l'égalité. Les costumes sont les mêmes pour tout le monde; un fonctionnaire en fait la distribution à époques fixes; mais, malgré tout, on n'a pas pu empêcher que la manière de porter le vêtement ne rompît la sainte égalité : on cherche le remède. La liberté du travail est bannie, parce qu'elle conduirait à la plus flagrante inégalité au détriment des paresseux; toute supériorité étant une atteinte à l'égalité, les enfants précoces et intelligents sont confiés aux mains les plus aptes à éteindre leurs facultés. A Vaganopolis, le système électoral a atteint la perfection : pour n'avoir que des suffrages désintéressés, on ne fait voter que les citoyens qui n'ont pas d'intérêt : les pauvres les gens sans aveu. Pour avoir des élus sans parti pris, on les choisit parmi les ignorants; les députés dorment aux séances pour ne pas se laisser influencer par les discours; la majorité exclut la minorité pour n'avoir pas d'opposition. A Organisation-Ville, le travail des bureaux est singulièrement simplifié à l'avantage du public : vous remettez vos pièces à une machine qui, au bout d'un instant, vous les rend paraphées, visées, etc. Les esprits légers trouveront à se distraire et même à s'amuser dans le badinage de ce volume; les esprits sérieux y trouveront matière à de graves réflexions et à de fréquents retours sur notre état social.

V. M.

Lois sociales expliquées par le bon sens, par C. BOUTRY. Paris, Chaix, 1875. In-18 de 43 p. — Prix : 0 fr. 25.

Cette brochure est un petit traité d'économie sociale, où sont abordées toutes les questions essentielles : la responsabilité, le travail, la propriété, le capital, la loi de l'offre et de la demande, l'échange, la monnaie, les impôts, le socialisme, etc., etc. C'est plutôt un aide mémoire pour les personnes qui ont des notions sur tous ces sujets, qu'un livre populaire destiné à combattre l'erreur et l'ignorance. La préface, du reste, n'est pas à l'adresse des classes populaires, et nous ne voyons pas ce qu'avait à faire, dans ce petit traité, la prodigalité de Louis XIV et le reproche à la royauté d'avoir trop souvent joué le rôle de Providence.

B. L.

Congrès de Lyon. Compte rendu de la septième assemblée générale des directeurs d'Œuvres (24-28 août 1874), par M. Camille Rémont. Paris, Bureau central de l'Union, rue de Verneuil, 32. In-8 de v-497 p. — Prix : 4 fr.

Assemblée des Œuvres catholiques du diocèse de Soissons, tenue à Notre-Dame de Liesse, les 10 et 11 mars 1875. Compte rendu publié par le Bureau diocésain. — Saint-Quentin, imp. J. Moureau, 1875. In-8 de 152 p. — Prix : 1 fr.

Nous nous reprocherions de ne pas signaler à nos lecteurs ces deux volumes, qui sont une éloquente attestation du mouvement intellectuel et moral qui se produit en France. Le congrès de Lyon, qui a réuni sept cents personnes, hommes d'œuvres, hommes d'action, a laissé des traces profondes par l'impulsion qu'il a donnée aux œuvres ouvrières et par les relations fraternelles qu'il a établies entre tous ses membres. Ce qui en fait le caractère original, c'est qu'on s'y est abstenu de discussions théoriques pour se livrer à l'étude d'œuvres spéciales : aussi le compte rendu offre-t-il une série de monographies des œuvres les plus importantes et les mieux entendues dans tous les genres, une série de types intéressants à étudier et plus encore à réaliser : œuvres dans les villes, dans les campagnes, dans les usines; pour les apprentis, pour les ouvriers; œuvres de prières, œuvres d'instruction et de propagande intellectuelle...

— La réunion tenue à Liesse a eu un théâtre moins étendu et un personnel moins nombreux; le compte rendu offre naturellement un intérêt moins général. Quelques-uns des rapports et quelques-unes des discussions sont cependant bien dignes de fixer l'attention. Nous citerons, notamment, les rapports de M. l'abbé Dehon sur l'état des œuvres et des associations d'hommes dans le diocèse de Soissons; — Sur le rôle de la musique dans les œuvres; — Sur les anciennes confréries et les associations d'archers; — Sur la presse, les bibliothèques et la propagande des bonnes lectures, dont un des plus actifs instruments est une œuvre fondée par Mgr de Garsignies, disposant de 29,000 volumes, dont 26,000 en circulation, répartis entre 318 dépôts. R. de St.-M.

Histoire de l'Angleterre depuis la mort de la reine Anne jusqu'à nos jours, par H. Reynald, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. Paris, Germer Baillière, 1875. In-12 de 360 p. — Prix : 2 fr. 50.

Ce livre est l'histoire du parlementarisme anglais, depuis l'avénement de la maison de Hanovre. Il laisse complétement de côté tout ce qui ne touche pas à la politique. Le principal défaut du livre de M. Reynald est dans l'esprit de partialité révolutionnaire qui s'y fait voir en maint endroit. Il a, d'autre part, le tort de presser trop de détails dans un cadre très-restreint; aussi les expositions manquent-elles quelquefois de clarté. Le style laisse aussi parfois un peu à désirer. Enfin, la typographie est mal soignée, et les fautes qui s'y sont glissées sont d'autant plus regrettables qu'elles portent souvent sur des noms propres et des dates. F. R.

La Mort et la Bibliographie catholique. *Réfutation de la critique du livre par le journal*, par Joseph de Chaignolles. Paris, Didier, 1875. In-12 de 112 p. — Prix : 1 fr. 50.

Je ne sais si les études de M. de Chaignolles sur *la Mort* ont plus de valeur que la *Bibliographie catholique* ne leur en attribue. Mais l'interminable justi-

fication que l'auteur publie aujourd'hui ferait croire que le critique de cette revue n'a point eu tort de se montrer sévère. Vague, déclamatoire, portant presque toujours à faux, et longue à ennuyer le plus patient des critiques : telle est la brochure que nous offre aujourd'hui M. de Chaignolles pour sa défense. Le style même ne mérite plus les faveurs que la *Bibliographie catholique* accordait si complaisamment au style du livre. Où l'auteur va-t-il chercher des expressions comme celles-ci : *exquisivité*, *mondanise*, *bibliophilie*, *germe de vastitude*, etc. L'auteur veut qu'on le critiquant on soit clair : qu'il donne donc l'exemple. Pour nous, nous souhaitons que son livre vaille mieux que la défense qu'il en publie aujourd'hui ; sans cela il ne mériterait même pas les maigres éloges qu'il a reçus. E. P.

La Question dynastique en Espagne, par M. Aparisi y Gujarro, traduit de l'espagnol. Paris, Grand, 1875. In-8 de 104 p. — Prix : 1 fr.

Une polémique passionnée a pris soin dès longtemps d'obscurcir la question de la légitimité en Espagne ; beaucoup d'esprits se laissent aveugler par ces nuages accumulés à dessein. Car le problème n'est pas exclusivement scientifique ; il présente, au point de vue politique, un intérêt saisissant d'actualité. Que les hommes de bonne foi, dont la conviction n'est pas formée encore , ouvrent le traité de M. Aparisi y Guijarro. La compétence de l'auteur, qui s'est placé par de nombreux travaux au premier rang des publicistes espagnols, est à l'abri de toute contestation ; son impartialité est à l'abri de tout soupçon. Ce n'est pas un carliste qui met son érudition au service d'une thèse préconçue ; c'est un érudit qui, lentement et par l'effet de recherches consciencieuses, se rallie au drapeau carliste et cherche à y rallier son lecteur. Chacune de ses assertions repose sur des documents officiels ; les faits sont relatés et commentés avec la plus scrupuleuse fidélité. A. de Claye.

L'Ancienne jonction de l'Angleterre à la France, *ou le détroit de Calais, sa formation par la rupture de l'isthme, sa topographie et sa constitution géologique* (ouvrage qui a remporté le prix au concours de l'Académie d'Amiens en l'année 1771), par Nicolas Desmarets, membre de de l'Académie des sciences (1725-1815), avec deux cartes topographiques et un profil ou coupe des différents fonds du canal de la Manche. Paris, Isidore Liseux, 1875. In-12 de 125 p. — Prix : 3 fr.

Il est vraiment très-intéressant, au moment où la France et l'Angleterre vont essayer de se mettre en communication directe par chemin de fer, de lire un livre écrit il y a plus d'un siècle, qui se rapporte si intimement à la question. C'est une discussion historique et physique où l'on trouve une foule de faits qui intéressent la topographie du détroit : elle est divisée en deux parties. Dans la première, Desmarets discute les preuves historiques et physiques de l'existence de l'isthme; il se sert, pour l'histoire, à la fois du témoignage des auteurs anciens : César, Tacite, Pline, Dion-Cassius, etc., et des travaux des modernes : Camden, Westgan, Twine, etc. Pour les preuves physiques, l'auteur s'attache à examiner la topographie des côtes et du fond du détroit, la nature et les dispositions des couches du terrain, etc. Après avoir établi l'existence de l'isthme, l'auteur en étudie, dans la seconde partie, la rupture : comment elle s'est effectuée ; les causes qui l'ont favorisée, telles que le mouvement des marées, la disposition des côtes. Il essaye aussi de déterminer quelle devait être la nature et l'épaisseur des terres qui formaient l'isthme, et en combien d'années elles ont dû être enlevées.

Nous constatons que l'auteur ne s'est point laissé entraîner par l'amour du

merveilleux ; son ouvrage est de pure érudition, et il contribuera certainement à jeter du jour sur la question qui préoccupe aujourd'hui si vivement deux grandes nations. ERNEST BABELON.

Crétineau-Joly et ses livres, par le P. EMILE RÉGNAULT, de la Compagnie de Jésus. Paris, LECOFFRE, 1875. In-8 de 72 p.

Le P. Régnault a été bien inspiré de faire tirer à part la notice qu'il a consacrée, dans les *Etudes religieuses*, à M. Crétineau-Joly. Elle nous fera prendre patience en attendant la biographie préparée par l'abbé Maynard, et qui sera accompagnée de quelques œuvres inédites. L'homme et l'écrivain sont appréciés avec beaucoup de liberté; l'éloge et la critique ont leur part. A côté du fervent chrétien, vaillant défenseur de l'Eglise et de la Compagnie de Jésus,nous voyons le polémiste qui ne sait point toujours retenir sa plume, modérer son langage et se tenir dans les bornes de la charité et du respect. Aidé de documents inédits, le P. Régnault révèle bien des faits curieux de la vie littéraire et politique de Crétineau-Joly, notamment l'origine des relations qui lui ont procuré les *Mémoires* de Consalvi. Cette étude est terminée par une notice bibliographique dans laquelle nous ne relevons qu'un ouvrage que le *Polybiblion* n'ait pas cité dans sa nécrologie : *La cour et le gouvernement de Prusse en face de la Coalition* (1855). V. M.

Pensées, maximes, sentences et boutades, par M. LOUIS DE COMBETTES-LABOURELIE. Toulouse, typ. de Bonnal et Gibrac, 1875. In-8 de 179 p.

« L'esprit est comme le bonheur, il fuit ceux qui le cherchent. » M. de Combettes n'a pas formulé cette sentence pour que nous lui disions qu'il n'a pas dû chercher l'esprit, puisqu'on en trouve du meilleur, du plus fin, du plus délicat, et nous pouvons dire du plus noble, dans ses *Pensées, maximes, sentences et boutades*, petits bijoux artistement montés dans un élégant volume. Il aborde un peu tous les sujets : religion; philosophie; politique; passions; l'amour ; préjugés, illusions, ridicules ; vertus, qualités ; l'homme ; la femme ; morale et pensées diverses. « J'ai employé, dit-il, la forme brève et concise des sentences des grands maîtres ; c'est tout ce que j'aurai de commun avec eux. » Le public jugera. Nous ne pouvons donner que quelques échantillons. — « C'est toujours au nom de la morale que les réformateurs attaquent la religion, et toujours aussi cette même morale, par eux outragée, qui leur fait abandonner la religion. » — « La meilleure preuve que Dieu existe, c'est qu'il est perpétuellement attaqué. — « Dans toutes les révolutions on voit toujours les mêmes hommes, les mêmes choses, les mêmes mots, déguisés différemment. » — « Pleurer avec ceux qu'on aime est une consolation qu'on donne et qu'on éprouve. » — « Le bonheur est l'ignorance du mieux. » — « Obéir dignement est plus difficile que commander. » — Il y a, dans le nombre, plus d'une « boutade », M. de Combettes en convient, et même quelques paradoxes. Mais nous laissons à nos lectrices le plaisir d'être sévères envers lui et de lui appliquer la peine du talion. R. S.

La Question du drapeau. *Appel au bon sens et à la justice, suivi des manifestes de M. le comte de Chambord et d'une étude de M. Armand de Pontmartin, sur le drapeau.* Reims, Imp. coopérative ; Paris, Fechoz, 1875. In-8 de 56 p. — Prix : 40 c.

Cette brochure n'a pas la prétention d'apporter des documents inédits, ni même de présenter des aperçus nouveaux sur cette question qui a déjà une

bibliographie considérable. C'est une énergique défense du drapeau blanc, un exposé net et franc des arguments en sa faveur, et des événements qui ont eu, dans ces derniers temps, de l'influence sur la question. On y a joint quelques-uns des plus récents et des plus importants manifestes du comte de Chambord.

V. M.

VARIÉTÉS

LE MOYEN AGE ET LA RENAISSANCE
A PROPOS D'UNE PUBLICATION RÉCENTE DE M. GRUYER

D'après la terminologie, généralement usitée, le mot *Renaissance* sert à désigner une époque qui se caractérise, premièrement, par la renonciation à l'idéal chrétien du moyen âge, ainsi qu'aux formes spéciales qui exprimaient alors cet idéal ; secondement, par le culte de l'antiquité classique, et, dans les arts plastiques, par l'emploi du nu, de parti pris, à tout propos et hors de propos, jusqu'à l'indécence et la profanation. On attribuera partout à la *Renaissance*, par exemple, les peintures de Michel-Ange, dans la chapelle Sixtine, le château de Chambord, le *Roland furieux*, etc., etc. Personne n'entendrait sans surprise, et même sans protestation, qualifier d'œuvres de la renaissance : la Sainte-Chapelle de saint Louis, le couronnement de la Vierge de Fra-Angelico, les sculptures de Notre-Dame de Paris, la *Chanson de Roland* ou le poëme du *Cid*. Chacun dira, sans hésiter, que ces œuvres appartiennent au *moyen âge*, et, en le disant, on entendra implicitement une idée opposée à celle que suscite le mot *Renaissance*. Il y a des partisans exclusifs du moyen âge, comme il y en a de la renaissance. Les uns et les autres savent parfaitement que leur prédilection s'attache à des objets différents, et, dans une certaine mesure, opposites. — Pour descendre au langage le plus pratique, l'architecte, l'artisan même, comprendra qu'il s'agit de choses parfaitement distinctes, lorsqu'on lui demandera un édifice ou un meuble, soit dans le style du moyen âge, soit dans celui de la renaissance. La confusion est impossible. Tel est, incontestablement, l'état des choses, Paul Delaroche n'a pas commis une bévue et il a été, au contraire, parfaitement avisé lorsque, voulant caractériser les grandes époques de l'art dans une peinture célèbre, il a séparé le moyen âge de la renaissance et les a personnifiés par deux personnages absolument différents : d'une part la belle et chaste blonde, et, de l'autre, une fille plus libre et suffisamment déshabillée pour être reconnue au même instant.

M. Gruyer, dans une publication toute récente [1], supprime purement et simplement le moyen âge. Entendons-nous : il le supprime en tant que l'époque d'un épanouissement de tous les arts. Dans son langage, la renaissance n'est plus, comme pour tout le monde, un certain mode d'art dont la pleine floraison est au seizième siècle. Pour M. Gruyer, c'est le fait même, ou, si l'on veut, c'est toute l'époque de floraison de l'art à partir de la décadence du style romano-bysantin. Il réserve le mot *moyen âge* pour les œuvres ou les époques de barbarie, de décadence ou de confusion ; il n'est pas éloigné d'attribuer toute culture esthétique au retour vers le culte de l'anti-

1. *Les œuvres d'art de la renaissance italienne au temple de Saint-Jean (Baptistère de Florence)*, par F. A. Gruyer. Paris, Renouard, 1875. In-8 de XII-229 p., avec 3 planches gravées.

quité classique. Ecoutons : « Après mille ans d'oubli, le quatorzième siècle, réentend cette voix universelle de l'art *qui parle de l'infini au cœur de l'homme* sur le sommet de l'acropole comme au centre de la cité florentine ; après le *long engourdissement du moyen âge*, les trécentistes renaissent à la vie de la nature et à la mystérieuse poésie de la beauté humaine. L'âme des artistes retrouve alors à travers les caractères accidentels et passagers, ce quelque chose d'impersonnel et d'impérissable qui est comme l'empreinte de Dieu sur l'homme et toutes les œuvres que les artistes touchent de leurs mains portent la trace de *la plus sincère émotion.* »

Voyons un peu : il y a eu de tout cela avant le quatorzième siècle. Les églises gothiques du treizième siècle *parlent de l'infini* au cœur de l'homme tout aussi éloquemment que le Parthénon (dont je ne veux pas dire de mal). Nos chansons de geste, antérieures à l'an 1300, et celles-là seulement, peut-être, portent la trace de la *plus sincère émotion* : il y a des passages de la *Chanson de Roland* que je n'ai jamais lus sans faire pleurer les auditeurs. Le trouvère de *Garin*, et celui d'*Alescamps* étaient-ils des *engourdis?* Et la musique du moyen âge? Demandez quelle émotion elle produisait encore ces jours derniers, sous les voûtes de Saint-Eustache. Et le mystère des *Prophètes du Christ?* et la *Résurrection de Lazare?* Tout cet ensemble, d'une grandeur que rien n'a surpassée, est du pur moyen âge, c'est-à-dire antérieure au quatorzième siècle qui en a vu commencer la décadence assez rapide.

M. Gruyer est un esprit trop ouvert et trop éclairé pour ne pas le comprendre aussi bien et peut-être mieux que moi. Aussi, dans le cours de son livre, fait-il une grosse infidélité à son quatorzième siècle de l'avant-propos. A la page 210, il mentionne la *renaissance française du treizième siècle.* Evidemment, le mot est employé ici dans le sens étymologique de *renaître*, mais ce n'en est pas la signification devenue usuelle et, pour ainsi dire, technique.

Est-il à propos d'admettre cette identification esthétique du moyen âge et de la renaissance? En Italie, depuis Giotto, il y a à constater, jusqu'au dix-septième siècle, une marche continue (je ne dirai pas toujours *progrès*) sous l'influence de plus en plus active de l'antiquité classique ; mais il faut éviter de subordonner le fonds à la forme. Assurément, d'Orcagna à Fra-Angélico et à Michel-Ange, vous pouvez suivre le développement de certaines compositions et même de certains personnages (comme le Christ des jugements derniers). Il en faut dire autant, sinon plus, de l'architecture et de la sculpture ; mais prenons-y garde : Giotto, Orcagna, le Pisan, Fra-Angelico et tant d'autres sont, par eux-mêmes, quelque chose de complet et de définitif, indépendamment de ce qui en est sorti, quelquefois par un développement normal, par un progrès, mais souvent par déviation et sur le chemin de la décadence. Ils ne sont pas seulement une préparation, mais un tout, un résultat, un *terminus.* Je me refuse absolument à les considérer comme des étapes sur le grand chemin de l'art.

S'il y a un prétexte matériel à comprendre sous une seule dénomination la marche de l'art *en Italie* depuis Giotto jusqu'au classicisme du dix-huitième siècle, il n'y a absolument rien qui justifie cette confusion *en France.* Là, au treizième siècle, l'art était arrivé à un épanouissement complet sans avoir subi l'influence de l'antiquité, et sans s'être mis en révolte contre la nature, ni contre la tradition. Rencontrant saint Jean-Baptiste dans le désert du Jourdain, il ne s'est pas cru autorisé à l'affubler d'une toge romaine (1).

1. Comme dans le *dossale du baptistère* de Florenre : « Le cilice en poils de chameau scrupuleusement respecté dans les bas-reliefs précédents, disparaît sous le manteau qui drape toute la figure avec une noblesse et une élégance vraiment dignes de l'antique. » Gruyer. *Renaissance italienne*, p. 91.

Après le treizième siècle, il a commencé sa décadence sous lui-même et par lui-même jusqu'au moment où, subissant l'influence de l'antiquité, il a renié son idéal ancien pour entrer dans une voie toute nouvelle. Il a changé d'idéal.

De tout ce qui précède, il me paraît résulter l'opportunité de conserver des noms différents pour désigner des choses si profondément différentes. Nous ne confondrons pas l'idéal chrétien avec le débordement de l'imitation classique. Nous ne confondrons pas Fra-Angelico avec Michel-Ange, ni le trouvère de Roland avec l'Arioste, ni Arnolfo di Lapi avec Palladio, ni André de Pise, avec Jean Goujon. — A l'idéal conçu et réalisé par les premiers, nous conserverons l'appellation générique de *moyen âge*. — Nous réserverons un autre nom pour l'art qui a secoué le joug chrétien, pour concevoir et réaliser un autre idéal. Cet idéal nouveau n'était pas, à proprement parler, celui de l'antiquité, si essentiellement religieuse dans les grandes époques, mais il a emprunté les formes extérieures de la Grèce et de Rome.

Le parti pris de supprimer le moyen âge, n'est pas une chose nouvelle. Dans une salle du Louvre, illustrée par le peintre Gros, on a symbolisé les grandes époques de l'art par les noms de Périclès, d'Auguste, de François Ier, de Léon X, enfin de Louis XIV. Entre Auguste et François Ier, rien ! C'est l'école de Boileau appliquée aux arts. Les peintures de Gros n'étaient pas encore séchées que la France avait découvert le moyen âge. La France s'était aperçue qu'elle avait un passé antérieur à Villon et à Mansard. Aussi, dans l'hémicycle de l'Ecole des beaux-arts, Paul Delaroche a-t-il figuré séparément l'art du treizième siècle, de la manière qui était rappelée tout à l'heure. C'est entre ces deux systèmes, celui de la salle du Louvre et celui de l'hémicycle, qu'il faut se prononcer. Le système adopté par Delaroche est, selon nous, le seul qui ne commette pas, comme l'a fait Gros, une omission aujourd'hui injustifiable, et qui évite la confusion résultant de la classification suivie par M. Gruyer.

S'il a paru nécessaire de présenter les observations qui précèdent, c'est que M. Gruyer a conquis dans le monde des arts une juste autorité par ses ouvrages sur les *Fresques de Raphael au Vatican*, qui sont certainement ce que nous avons de plus complet sur l'œuvre capitale du grand maître. Dans ces deux volumes, comme dans ceux qui ont suivi et qui se rapportent aussi au peintre d'Urbin, M. Gruyer laisse à une bonne distance, par derrière tous ses devanciers, Passavant et les autres.

La nouvelle publication de l'auteur des *Fresques de Raphaël* est presque un travail de découverte, car il y expose, il y rapproche et il y juge des productions de première importance qui ne sont pas même mentionnées dans des livres très-sérieux sur l'art, en Italie. « En poursuivant, dit-il, des travaux qui, durant quinze années, nous ont ramené presque constamment en Italie, il nous est arrivé maintes fois de passer à côté des œuvres les plus intéressantes des plus belles époques sans en soupçonner même l'existence, parce qu'elles étaient voilées ou renfermées, reléguées souvent dans des chapelles particulières ou des sacristies, conservées dans des dépendances tout à fait séparées de l'édifice. A chaque voyage, nous croyions avoir tout vu dans un monument et presque toujours il nous restait à voir encore. Les choses mêmes que nous pensions le mieux savoir, nous ne les connaissions que d'une manière sommaire, incomplète et souvent erronée. Une histoire approfondie de ces choses nous paraît donc utile au plus haut point, et c'est de cette histoire que nous tentons aujourd'hui le premier essai. »

La première des monographies entreprises ainsi avec tant d'à-propos par un homme de beaucoup de goût et d'érudition, est consacré à l'un des monu-

ments les plus intéressants de Florence, l'Église de Saint-Jean ou Baptistère : Je l'ai lue avec grand intérêt ; j'y ai appris beaucoup sur des sujets que je croyais aussi connaître et sur lesquels je me suis aperçu que j'avais seulement des données assez confuses. Toute personne curieuse des choses de l'art rendra au travail de M. Gruyer le même témoignage et ne fermera pas le livre sans se promettre d'y recourir en temps opportun.

ADOLPHE D'AVRIL.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Charles-François-Marie, comte de RÉMUSAT, né à Paris, le 14 mars 1797, est mort, dans la même ville, le 4 juin 1875. Fils d'un préfet du premier Empire, d'un chambellan de Napoléon, M. de Rémusat se rangea, dès son entrée dans la vie politique et littéraire, sous la Restauration, parmi les disciples de l'école dite *libérale*, qui faisait opposition au gouvernement de la royauté française. Il collabora au *Lycée français*, aux *Tablettes universelles*, à la *Revue encyclopédique*, au *Globe*, au *Courrier français*. Le triomphe de son parti en 1830, le fit entrer, d'abord comme député, puis, comme sous-secrétaire d'État, dans la conduite des affaires, et changea d'abord ce partisan du mouvement en partisan de la résistance. Mais, en 1837, il se rallia, sous la direction de M. Thiers, à l'opposition dite constitutionnelle, et fut ministre de l'Intérieur dans le cabinet formé par cet homme d'État, le 1er mars 1840, et dont il partagea la chute le 29 octobre, de la même année. De 1840 à 1848, il battit en brèche, sous la conduite de M. Thiers, la monarchie de juillet, et se livra en même temps à des travaux philosophiques et littéraires qui le conduisirent à l'Académie des sciences morales (1842) et à l'Académie française, où il remplaça Royer-Collard (1846). De 1848 à 1852, représentant aux Assemblées constituante et législative, il fut de nouveau du parti de la résistance. Il se tint, sous le second Empire, à l'écart de la politique, où il rentra, comme ministre des affaires étrangères, sous la récente présidence de M. Thiers, et prit une part honorable aux négociations pour la délivrance du territoire. Le 24 mai 1873, il tomba pour la dernière fois, avec son chef et son vieil ami, du pouvoir dans l'opposition. Il y termina, ou peu s'en faut, sa carrière comme il l'y avait commencée. M. de Rémusat, qui avait vécu en libre-penseur, s'est honoré par une mort chrétienne. Ses talents d'orateur et d'écrivain étaient remarquables. On peut dire de lui, chose rare, qu'il savait écrire en français. Quant à sa renommée de philosophe, son scepticisme élégant doit être considéré moins comme une force, que comme une faiblesse d'esprit. Il l'a, grâce à Dieu ! répudié à temps. Les principaux ouvrages de M. de Rémusat sont : *De la procédure par jurés en matière criminelle* (1820); — *Du Paupérisme et de la Charité légale* (1840); — *Essais de philosophie* (1842) ; — *Abelard* (1845); — *De la Philosophie allemande* (1845); — *Passé et présent* (1847); — *Saint Anselme de Contorbéry* (1854); — *Critiques littéraires* (1856); — *L'Angleterre au dix-huitième siècle* (1856); — *Bacon, sa vie, son temps, sa philosophie et son influence jusqu'à nos jours* (1857) ; — *Politique libérale, ou fragment pour servir à la défense de la Révolution française* (1860); — *Channing, sa vie et ses œuvres* (1861); — *Philosophie religieuse ou de la théologie naturelle en France et en Angleterre* (1864); — Il a donné, dans la *Revue des Deux-Mondes*, un grand nombre d'articles d'histoire, de politique, de philosophie, de littérature et de voyages, dont la plupart ont paru en volumes.

— M. François-Pierre-Hippolyte-Ernest BRETON, membre de la société des

Antiquaires de France, ancien président de la société des Études historiques, dont il faisait partie depuis 1828, né à Paris le 21 octobre 1812, est mort au même lieu le 30 mai 1875. Élève de Regnier, Watelet et Champin, il savait manier le crayon ainsi que la plume, et, en même temps qu'il exposait au salon, il publiait des ouvrages où il montrait la science de l'archéologue et qui lui ont valu des lauriers académiques. En 1838, il fit paraître en collaboration avec M. Achille de Jouffroy son *Introduction à l'histoire de France ou Description physique et monumentale de la Gaule, jusqu'à l'établissement de la monarchie* (in-folio avec pl.), ouvrage qui fut couronné par l'Institut en 1839. Après avoir travaillé aux *Monuments anciens et modernes* de M. Gailhabaud, il publia *Les Monuments de tous les peuples*, (2 vol. in-8, avec gravures sur bois dessinées par lui) ; ce livre, traduit en allemand, en espagnol, en italien et en russe, eut un grand succès et détermina l'auteur à donner, en 1855, *Pompéia décrite et dessinée*, in-8 (3e édit. 1869, in-8 avec de nombreux dessins), et en 1862, *Athènes, décrite et dessinée* (2e édit. 1868). Collaborateur dès 1834 du *Musée des Familles* et du *Magasin pittoresque*, il a en outre écrit, pour *la Nouvelle Biographie générale*, de nombreux articles sur des peintres, sculpteurs et architectes français ou italiens. L'*Investigateur* a publié plusieurs de ses travaux. On trouve aussi son nom au bas des dessins qui ornent le *Manuel d'archéologie nationale*, l'*Histoire de Paris* de Dulaure, les *Environs de Paris*, du même, *le Moyen âge* et la *Renaissance*. Il faisait encore, le 2 mai, à la séance de la Société des études historiques, une lecture intitulée *Grenade*.

— Le 29 mars 1875, est mort à Breslau le Dr David-Auguste Rosenthal. Il était né de parents juifs, en 1812, à Neisse. Après avoir fait ses études médicales, il s'établit à Breslau pour y exercer sa profession. Il se convertit au catholicisme avec toute sa famille en 1851. Depuis cette époque, il se voua avec une infatigable ardeur à la défense de la foi. Il dirigeait avec talent un journal populaire. En 1862, il publia une nouvelle édition des œuvres poétiques d'Angelus Sibsius. Mais l'ouvrage qui l'a rendu le plus célèbre, c'est un *Tableau des Conversions au dix-neuvième siècle* (*Convertitenbilder aus dem XIX Jahrhundert*), dont il vient de paraître une seconde édition. Ce *Tableau* renferme une notice sur tous les principaux convertis d'Allemagne, d'Angleterre, d'Amérique, etc. Il fait suite à la grande collection publiée par le savant évêque de Strasbourg, Mgr Rœss, laquelle contient l'histoire des principales conversions, depuis la réforme jusqu'au commencement de notre siècle.

— M. Charles-Auguste Mallet, né à Lille le 12 janvier 1807, est mort dans le courant du mois d'avril. Entré à l'école normale en 1826, il a professé l'histoire au lycée de Douai, et ensuite la philosophie dans plusieurs lycées en province et à Paris, jusqu'en 1848 où il fut nommé inspecteur de l'Académie de Paris, pour être envoyé comme recteur à Rouen en 1850. Il a écrit : *sur l'histoire de Rollin* et *de Veritate* (1834), Thèses pour le doctorat ; — *Manuel de philosophie* (1835) reparu en 1853 sous le titre de *Manuel de logique*. — *Etudes philosophiques* (2 vol. in-8, 1838), couronné par l'Académie ; — *Histoire de la philosophie ancienne* (1842) ; — *Histoire des écoles de Mégyre et des écoles d'Elis et d'Erétrie* (1845) ; — *Eléments de Morale* (1864). — Il a traduit de l'anglais les *Eléments de science morale* de Jean Beattié (1840). Il a collaboré au *Dictionnaire des sciences philosophiques* de M. Frank à la *Nouvelle biographie générale*, etc.

— M. Jules-François-Élisabeth Bonnet, doyen de l'ordre des avocats de la cour d'appel de Paris, depuis la mort de M. Gaudry, s'est éteint le 12 mai à l'âge de 80 ans. Il était inscrit au barreau depuis 1816: il avait été depuis

25 ans, forcé par sa santé de renoncer à l'exercice de sa profession; toute son activité était portée sur l'éducation de sa nombreuse famille et les bonnes œuvres. Il avait sa place dans le conseil des œuvres les plus importantes. Longtemps, il fut président de l'œuvre de l'Avocat des pauvres. Nous connaissons de lui deux ouvrages. *La poésie devant la Bible. Etude critique des poésies inspirées par l'Ecriture sainte* (in-8, 1858) ; — *Mes souvenirs du barreau depuis* 1804 (in-8, 1864).

— M. Achille-Félicité DE GOULHOT DE SAINT-GERMAIN, né à Paris le 27 mars 1809, vient de mourir à Saint-Germain-le-Vicomte (Manche). Après avoir servi dans l'armée, il entra dans l'administration et fut plus tard député et sénateur. On lui doit des brochures sur *la présidence, le recrutement, la propriété*, et un *rapport sur la prostitution*, lu au Sénat (22 juin 1865), qui a été publié avec le discours de M. Dupin, sur le luxe des femmes.

— M. Pierre-François-Henri LABROUSTE, architecte, membre de l'Institut, est mort à Paris le 25 juin. Il y était né en 1801, et travailla avec ses deux frères dans les ateliers de Lebas et de Vaudoyer. Il obtint le grand prix de Rome en 1824; en 1829, il surveilla, sous la direction de M. Duban, les travaux du palais des Beaux-Arts. C'est lui qui organisa, en 1840, la fête du retour des cendres de Napoléon ; en 1849, la cérémonie en l'honneur des victimes des Journées de juin. On lui doit la nouvelle bibliothèque Sainte-Geneviève et la nouvelle salle de la Bibliothèque nationale. Il entra à l'Institut le 23 novembre 1867, en remplacement de M. Hittorf. Il y a peu de jours encore, il était nommé président du Congrès des architectes.

— M. le baron Jean DE SARTIGES D'ANGLES, est mort à Clermont-Ferrand, le 19 juin. Il était né au Vigean, dans le département du Cantal, le 1er novembre 1789. C'était un homme charitable, modeste, bienveillant, dévoué à l'Eglise et à la royauté et rempli d'érudition en tout ce qui concerne l'histoire de la noblesse de France, l'art héraldique et l'histoire de l'Auvergne. Pendant longtemps, il fit des recherches dans les bibliothèques publiques de Paris et, parvint à écrire, en 4 volumes grand in-4, un vaste et consciencieux *Nobiliaire d'Auvergne* qu'il a publié en 7 volumes in-8 (Clermont-Ferrand, imprimerie Perot, 1846-1853), en collaboration avec un archéologue, M. J.-B. Bouillet ; mais, par une extrême modestie, il a refusé de laisser figurer son nom en tête de l'ouvrage. Le *Dictionnaire historique du Cantal*, de M. de Ribier du Châtelet (Aurillac, 1852-1857, 5 volumes in-8), lui doit des articles précieux ; l'Académie de Clermont, dont il était l'un des membres les plus distingués, des notices et communications très-intéressantes, insérées dans ses *Mémoires*. M. le baron de Sartiges, qui appartenait à l'une des plus anciennes familles de la Haute-Auvergne, a, de plus, livré à l'impression un volume in-4, qui brille par une excellente méthode, et qui est intitulé : *Archives de la maison de Sartiges* (tiré à 50 exemplaires seulement). Il a aussi donné une *Notice historique sur le ban et l'arrière-ban de la province d'Auvergne* (in-8, 1865, Clermont-Ferrand). On peut dire qu'il était le d'Hozier de l'Auvergne. Par testament, il laisse à la bibliothèque de la ville de Clermont-Ferrand, tous ses livres concernant l'art héraldique et la noblesse, qui vont faire un fonds très-riche au dépôt public de la cité qui l'a vu mourir. Il était commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. A. T.

— M. l'abbé Alphonse L. CONSTANT est mort à Paris, le 1er juin , à l'âge de 65 ans, après s'être réconcilié avec l'Église qu'il avait affligée par sa désertion et ses scandales. Élevé à Saint-Sulpice, M. Constant était arrivé à l'ordre de diacre quand il quitta le séminaire que ses opinions excentriques offensaient. Il se lia alors avec cette étrange *sectaire* qu'on appelait *Mapah*, mais dont le vrai nom était Gannace, et publia, sous son inspiration, *la Bible*

de la Liberté, livre révolutionnaire pour lequel il fut poursuivi et condamné; il épousa ensuite une jeune fille de seize ans, connue depuis sous le nom de Claude Vignon, et, après l'annulation judiciaire de son mariage, se jeta dans l'étude des sciences occultes sur lesquelles il donna, sous le pseudonyme d'Éliphas-Lévi, de nombreux écrits : *Dogme et rituel de la Haute-Magie* (2 vol. in-8, 1854-1856) ; — *Histoire de la Magie* (in-8, 1859); — *La clef des grands mystères, suivant Henoch, Abraham, Hermès Trismegiste et Salomon* (in-8, 1860); — *Le Sorcier de Meudon* (1861) ; — *Philosophie occulte*, 1re et 2e série, (2 vol. in-8, 1862-1865) ; — *Le Catalogue de la librairie française* lui attribue le *Dictionnaire de littérature chrétienne* (gr. in-8, 1859), paru dans la Nouvelle Encyclopédie théologique de l'abbé Migne.

— M. Ad. Roussel est mort à Bruxelles le 6 janvier 1875. Il était né en 1809. Il était ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, ancien membre de la Chambre des représentants et professeur de droit à l'Université libre de Bruxelles. On a de lui : *Observations sur le titre III de la loi relative à l'instruction publique et sur le rapport de la section centrale*, paru en collaboration avec M. de Haut sous le pseudonyme de Philar-Durozoir (Bruxelles, 1835) ; — *Méditations sur l'existence et les conditions d'un enseignement supérieur donné en Belgique aux frais de l'État*, écrit anonyme qui lui est attribué (Bruxelles, 1835); — *Encyclopédie du droit* (Bruxelles, 1843, in-8) ; — *Pensées et réminiscences par Auguste Rondeaux* (1849); — des articles dans la *Belgique judicaire*, — des rapports à la Chambre, des brochures sur l'organisation de l'enseignement.

— M. Marie-Joseph-Frédéric Villot, secrétaire général du musée du Louvre, est mort à Paris, le 27 mai, à soixante-dix ans. Il était entré dans l'administration des musées au mois de mars 1848 ; ses voyages en Italie et ses études l'avaient préparé aux fonctions qui lui étaient confiées. Il fut nommé secrétaire général en 1861, et après le 4 septembre 1870, il fut chargé de l'intérim de la direction générale. Il a marqué son passage au musée par la rédaction des *Catalogues*, dont le premier, celui de l'École italienne, parut au mois d'août 1848. Ceux des autres écoles suivirent de près : la collection était complète en 1852. Ce fut un véritable événement dans le monde artistique et un modèle dont ont profité les musées étrangers. Il fut chargé en 1860 de surveiller le rentoilage et la restauration des tableaux de Rubens, connus sous le nom de Galerie de Médicis, opération, qui, on s'en souvient, a vivement préoccupé le public. Il s'est acquis de nouveaux titres à la reconnaissance des amis de l'art par le soin qu'il prit du précieux dépôt confié à sa garde pendant le siége de Paris et la Commune.

— M. Justin-Jules Guipon, docteur en médecine, né à Briey en 1826, est mort âgé de 50 ans, à Laon (Aisne), le 20 mai 1875. Il était membre correspondant de l'Académie de médecine, médecin en chef des épidémies, président de l'Association des médecins des arrondissements de Laon, Vervins et Château-Thierry ; vice-président du Conseil départemental d'hygiène publique et de salubrité de l'Aisne, ancien vice-président du comité catholique de Laon. Il a fait paraître plusieurs brochures remarquables. Citons seulement son *Traité de la dyspepsie* (in-8, 1864) et un autre livre intitulé : *la Maladie charbonneuse de l'homme.*

— Madame Cornu, Hortense Lacroix, mariée en 1834 au peintre Sébastien Melchior Cornu, est morte le 16 mai à Longpont, près Montléry où elle vivait retirée. Elle était née à Paris, le 8 avril 1809 ; sa mère était attachée au service de la reine Hortense, qui fut sa marraine et elle passa toute son enfance avec celui qui devait être Napoléon III, sur l'esprit duquel elle conserva un certain ascendant. Elle a contribué à lui faire accepter les idées de M. Duruy. On a prétendu à tort qu'elle était morte « civilement. » Ses titres

littéraires, acquis sous le pseudonyme de Sébastien Albin, lui méritent une place dans notre chronique. Elle a donné : *Ballades et chants populaires de l'Allemagne,* traduction nouvelle (in-8, 1841); — *Gœthe et Bettina, correspondance inédite* de Gœthe et de Madame Bettina d'Arnim, traduction de l'allemand (2 vol. in-8, 1843); — *Essais sur l'Histoire des Arts en Italie.* extr. du tome XVIII de l'Encyclopédie moderne (in-8, 1848). Elle a écrit dans la *Revue du Nord* : (*J.-P. Hebel*, 1836 ; — *les artistes allemands à Rome*, 1836 ; — *Théodore Kœrner et ses poésies lyriques*, 1837 ; — *De la littérature hongroise*, 1837) ; — dans le *Dictionnaire de la Conversation*, la *Revue indépendante.*

— M. Augustin-Henri Lesieur, mort le 8 mars 1875 à Wissous (Seine-et-Oise), était né à Paris, le 6 mars 1800. Il fit ses études au lycée impérial (depuis Louis-le-Grand), où son père était employé à la bibliothèque. En 1819, il entra à l'école normale et débuta dans l'enseignement comme régent de rhétorique au collége de Sedan. Il revient à Paris comme employé, puis comme sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université. En 1837, il entra dans l'administration centrale où il arriva jusqu'au poste de chef de division. Il avait pris sa retraite en 1859. Il a collaboré à l'édition de Saluste publiée par Hachette, dans sa collection de classiques anciens (1828). Il a publié : *Notices historiques et littéraires sur les auteurs et les ouvrages grecs, latins et français, indiqués pour l'examen de baccalauréat ès lettres...* (1848) ; — *Questions littéraires pour l'examen du baccalauréat ès lettres* (nouvelle édition 1850); — *Recits et biographies de l'histoire de France*, avec M. Bélèze (1865) ; — *Petit Dictionnaire usuel de la langue française* (Mame 1867); — *Petite Histoire sainte* ; — *Petite histoire ancienne* ; — *Petite histoire romaine*; — *Petite histoire moderne*; — *Les rois de France et la chronologie des principaux événements de leur règne*, on lui doit aussi une édition des *Provinciales.*

— M. l'abbé Louis Dubois, chanoine honoraire du diocèse de Dijon, membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de cette ville, né à Bassoncourt (Haute-Marne), le 10 février 1810, est mort le 21 mai 1875, à Messigny, (Côte-d'Or). Après de fortes études littéraires, faites à Langres, il vint à Dijon s'appliquer à la théologie ; ordonné prêtre, il ne tarda pas à monter dans la chaire de philosophie au Grand Séminaire, où il venait d'être appelé par une décision de Mgr Rey (20 septembre 1832). C'est alors qu'il se lia avec le président Riambourg qui lui inspira le goût des études historiques et après la mort duquel il fut nommé desservant de Volnay (octobre 1837) ; plus tard, il devint desservant de Messigny (1849) et chanoine honoraire du diocèse (1867). On lui doit : *Notice sur la paroisse, l'église, le village et l'association des vignerons de Volnay* (1840, in-8) ; — *Histoire de l'abbaye de Morimond, quatrième fille de Citeaux, au diocèse de Langres* (1 vol. in-8, Dijon 1852, avec un plan gravé, livre traduit en allemand et en espagnol et dont une nouvelle édition était sous presse) ; — *Histoire de l'abbé de Rancé et de sa réforme*, d'après ses écrits et des documents inédits (Paris, 1867 ; 2 vol. in-8. 2e édit. revue et corrigée d'après les observations de Mgr Dupanloup, Paris, 1870, 2 vol. in-8). — M. l'abbé Hamon, curé de Saint-Sulpice, dans son ouvrage sur *Notre-Dame de France*, a inséré une notice sur *Notre-Dame de Citeaux*, notice faite par M. l'abbé Dubois, qui laisse en outre un grand travail inédit sur *Les Sacerdoces*, auquel il travaillait depuis bien des années. A. A.

— M. Gustave Maroteau, né à Lille le 22 juillet 1849, est mort à la Nouvelle-Calédonie le 18 mars dernier, jour anniversaire de la Commune, à laquelle il doit sa célébrité. Il débuta en littérature par des vers religieux et des poésies mystiques publiés sous ce titre : *Les Flocons ;* il se

lia ensuite avec Georges Cavalier, devenu *Pipe-en-Bois*, collabora à la *Rue* de Jules Vallès et fonda le *Faubourien* et le *Misérable* qui vécurent peu. Condamné pour injures à huit mois d'emprisonnement, il réussit à s'échapper de prison, se réfugia en Belgique et revint, en septembre 1870, à Paris, où il collabora à la *Patrie en danger* de Blanqui, et fit paraître le *Vrai Père Duchêne*, le *Bonnet Rouge*, la *Montagne* et le *Salut Public*, feuilles révolutionnaires des plus haineuses. Arrêté le 9 juillet 1871 et traduit devant le troisième conseil de guerre, il fut condamné à mort le 2 octobre suivant, mais vit sa peine commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, le 20 janvier 1872. A. A.

— M. Alfred Touroude, né au Havre le 9 novembre 1839, mort à Paris le 6 juin 1875, était fils d'un libraire ; il se passionna de bonne heure pour la littérature et publia, à 22 ans, un petit recueil de mélanges intitulé : *Par-ci Par-là* (Le Havre, 1861, in-18). Il se tourna ensuite vers le théâtre et fit jouer dans sa ville natale *La Paix à tout prix*, comédie en 3 actes et en vers; *Mes beaux habits*, en un acte (1865), et les *Duperies de l'esprit* (1866). Enhardi par le succès, il partit pour Paris, se fit recevoir au *Cercle des Blaireaux* et donna au théâtre Déjazet *La Vie privée ou les remords de M. Guilloutet* (1868), et au théâtre de Cluny, *Le Droit des femmes* (1869). Au mois d'octobre de la même année, il fit jouer à l'Odéon *Le Bâtard*, grand drame en quatre actes, qui obtint un grand succès malgré des incorrections de style et des situations un peu hasardeuses. Les pièces qu'il fit jouer ensuite, *Une Mère* (1871), *La Charmeuse*, *Un Lâche* (1873), *Jane* (1873), *L'Oubliée* (1874), ne réalisèrent point toutes les promesses que le succès du *Bâtard* avait fait concevoir. Sa dernière œuvre a paru chez Lemerre, sous le titre de l'*Échafaud* (1874). A. A.

— Mathieu-Casimir Woloxczexski, évêque de Samogitie, décédé à Kovno, le 29 mai, fut l'un des prélats les plus distingués de l'épiscopat catholique de la Russie. Né en 1799 dans une famille de pauvres cultivateurs, il embrassa de bonne heure la carrière ecclésiastique ; docteur en théologie, il professait la théologie pastorale et l'archéologie biblique à l'Académie ecclésiastique de Saint-Pétersbourg, et, en 1849, préconisé évêque de Samogitie, il se rendit dans son diocèse qu'il ne quitta plus, entouré de la vénération de ses diocésains auxquels il consacrait tous ses instants. Il s'adonnait pour eux, même aux travaux littéraires, et publia *en langue lithuanienne*, plusieurs brochures sur les questions religieuses, une traduction de l'*Imitation de N.-S. Jésus-Christ*, et une *Histoire du diocèse de Samogitie*.

— Le 2 juin est mort à Cracovie, Joseph Kremer, professeur de philosophie à l'Université des Jagellons, membre de l'Académie des Sciences de Cracovie. Né en 1806 à Cracovie, il y fit ses études, et obtint le grade de Docteur en droit en 1827 ; il passa les trois années suivantes à Berlin, Heidelberg et Paris, où il suivait les cours de philosophie. A la nouvelle de l'insurrection polonaise de 1830, il se rendit à Varsovie, et fit toute la campagne de 1831, comme soldat, et depuis comme officier d'artillerie. Revenu à Cracovie, il s'occupa de pédagogie et s'adonna exclusivement à la science. En 1849, il obtint la chaire de philosophie à l'Université de Cracovie, et l'occupa jusqu'au dernier moment. Disciple de Hegel, il était en même temps catholique fervent, et tâchait de concilier le système du philosophe allemand avec l'enseignement de l'Eglise. Il professait, en outre, un cours du Beau à l'école des Beaux-Arts de Cracovie. — Ses œuvres principales sont : *Cours systématique de philosophie* (2 vol. à Cracovie et Vilna, 1849 et 1852); — *Lettres de Cracovie* (3 vol. nouvellement réédités à Raumburg) ; — *Voyage en Italie* (6 vol., Vilna 1859-64); — *La Grèce de l'antiquité, ses arts, surtout la sculpture* (1868); — *Les théories phi-*

losophiques sur la nature et l'essence de l'âme, jugées par la philosophie moderne (1869); — Il mettait la dernière main à son manuscrit, *Sur les erreurs de l'irréligion*, quand la mort vint le frapper.

— Le 9 juin est mort, dans le grand-duché de Posen, un des plus éminents écrivains modernes polonais. Charles Libelt, né en 1807, à Posen, de parents pauvres, orphelin en bas âge, fut vraiment le fils de ses œuvres. Il s'adonna de bonne heure à l'étude de la philosophie, qui fut toujours sa science de prédilection; mais l'amour de la patrie lui fit souvent abandonner ses chères études pour la politique et les questions du jour. Fort jeune encore, il prit part à l'insurrection polonaise de 1830, où il gagna dans l'artillerie ses épaulettes et la croix du mérite militaire (*virtuti militari*). A son retour en Prusse, il paya cette excursion patriotique de neuf mois de prison. Il prit part ensuite à la rédaction des *Revues* les plus en vogue dans le pays; et ses travaux sur *le courage civique*, *l'amour de la patrie*, et *le tiers-état* eurent un énorme retentissement dans le pays, et lui valurent une large popularité. Arrêté de nouveau, à la suite des événements de 1846, il passa encore deux années en prison, où il composa son ouvrage sur *Jeanne-d'Arc*. L'emprisonnement ne fit qu'augmenter sa popularité. Il prit une part active dans tous les événements de sa province; délégué au Congrès slave de Prague et à la diète de Francfort, élu député du grand-duché de Posen à la Chambre de Berlin, il y présida le cercle des députés polonais, et ne donna sa démission qu'au moment où, atteint de cécité, il fut obligé d'abandonner les travaux parlementaires. Il passa une partie de sa vie dans la terre de Czeszewo, dont il dirigeait l'exploitation, aimant à répéter que pour les Polonais il fallait ajouter au décalogue un commandement encore: « La terre natale tu ne vendras. » Quoique élève de Hegel et en général de la philosophie allemande, Libelt ne cessa jamais d'être chrétien; il mourut, muni de tous les sacrements de l'Eglise, rendant grâce à Dieu dans son testament d'être né et d'appartenir à l'Eglise catholique romaine. Il fut président de la *Société des amis des lettres de Posen*. L'édition complète de ses œuvres, qui est en train de publication à Posen, chez Zupanski, formera 6 volumes. Outre les travaux ci-dessus mentionnés, elles contiendront une *Esthétique ou philosophie du beau*, et deux volumes intitulés: *Philosophie et critique*.

— Madame Pauline Wilkonska née Laucy, auteur de quatre-vingts volumes de romans et nouvelles, dont quelques-unes furent traduites en allemand et en suédois, travaillant en outre dans plusieurs revues et journaux polonais, est décédée à Posen, le 9 juin. Elle passa une partie de sa vie à Varsovie, où son mari, feu M. Auguste Wilkonski, fut très-apprécié comme écrivain et homme de cœur.

— M. César Pradier, capitaine de vaisseau en retraite, et ancien général commandant pendant la guerre les départements de l'Ain et de Saône-et-Loire, où il a eu des démêlés fameux avec M. Frédéric Morin, est mort le 14 juin, à Lorient, à l'âge de 63 ans. Après quarante-cinq ans de service, dont vingt-huit à la mer, il s'était consacré au culte plus paisible des lettres. La *Revue du Monde catholique* a donné de lui, en 1874, *Le dîner d'aspirant*; le *Journal du Morbihan* et la *France nouvelle*, les *Causeries familières d'un vieux Matelot*. Il a publié ailleurs, *La folle Sixfouz*, *La Mauresque*. La *France illustrée*, continue la publication de son *Voyage de trois ans dans la Guyanne*. Les *Revues* spéciales à la marine et à l'art militaire ont reproduit plusieurs de ses *Mémoires* sur des questions importantes; il a notamment écrit un travail sur la colonisation de l'Algérie, qui reçut l'approbation d'un maître, le maréchal Bugeaud. M. Pradier laisse un grand nombre de travaux inédits, dont plusieurs verront certainement le jour: nous pouvons citer *Le Forçat libéré*,

— M. Louis-Charles marquis de Belleval, né à Abbeville, le 16 mars 1814, débuta dans la carrière littéraire, comme critique à l'*Opinion publique*, de M. Nettement. Il fonda ensuite la *Revue contemporaine;* contraint, par sa santé, d'abandonner la direction de cette revue, il publia de 1856 à 1867, dans l'*Union*, des *Lettres d'un bibliophile*. Ces études ne suffisant pas à son activité, il entreprit de recueillir toutes les chartes, depuis les temps les plus reculés jusqu'au seizième siècle, se rapportant à l'*Histoire du Ponthieu ou Basse-Picardie*, travail qui est resté inédit. En même temps, il donnait à la Bibliothèque nationale une table qu'il avait dressée de la volumineuse collection des chartes et diplômes de Moreau. Retiré à son château de Bois-Robin, il venait de promettre sa collaboration littéraire au *Soir*, lorsque la mort est venu le frapper le 31 mai 1875.

— M. Édouard Collomb, ancien trésorier de la Société de géologie, compagnon et correspondant d'Agassiz et de M. de Verneuil. Il a écrit, avec ce dernier : *Coup d'œil sur la constitution géologique de plusieurs provinces d'Espagne*, suivi d'une description de quelques ossements fossiles du terrain mélicène, par P. Gervès (in-4, 1857). On lui doit la première carte géologique de l'Espagne. Il avait publié en 1847 : *Preuves de l'existence d'anciens glaciers dans les vallées des Vosges. Du terrain erratique de cette contrée* (in-8).

— M. Bourgogne, qui fut successivement secrétaire du maréchal Pélissier, du duc d'Aumale et du prince Napoléon, collaborateur de l'*Indépendance belge*, auteur du *Mémoire pour nuir à l'histoire de mon temps* et du *Sexe faible*, est mort à Béthune, où il occupait un emploi dans les chemins de fer.

— M. le docteur Jean-Nicolas Demarquay, chirurgien distingué, est mort le 21 juin, à Longueval, où il avait vu le jour en 1815. On lui doit plusieurs ouvrages spéciaux, parmi lesquels nous signalerons : *Des modifications de la température animale, sous l'influence des médicaments*, en collaboration avec MM. A. A. Dumenil et Lecointe (1853) ; — *Recherches sur l'hypnotisme* (1860) ; — *Mémoire sur la pénétration des liquides dans les voies respiratoires* (1862) ; — *De la glycérine, de ses applications à la chirurgie et à la médecine* (1863) ; — *Essai de pneumathologie médicale, recherches physiologiques, cliniques et thérapeutique sur le gaz* (1865).

— M. Gérard-Paul Deshayes, professeur administrateur au Muséum d'histoire naturelle, est mort à Boran (Oise), le 9 juin. Il était né à Nancy, le 15 mai 1795. Il était venu à Paris en 1819, après avoir fait ses études à Strasbourg. Ses travaux ont eu surtout pour objet les coquilles fossilles ; ils lui ont valu une chaire au Muséum, où il remplaça, en 1869, M. de Lacase Duthieux, et son entrée dans plusieurs commissions scientifiques, notamment dans celle d'Algérie. Il était membre de la Société géologique. Voici les titres de quelques-uns des ses ouvrages : *Description des coquillages fossiles des environs de Paris* (1824-1837, 3 vol. in-4) ; — *Traité élémentaire de conchyliologie* (1834-1858, 2 vol. in-8) ; — *Histoire naturelle des mollusques*, livr. I à XXV, inachevé (1845, 2 vol. in-4) ; — *Description des animaux sans vertèbres découverts dans le bassin de Paris* (1857-1865, 5 vol. in-4) ; — *Conchyliologie de l'île de la Réunion-Bourbon* (1863, 1 vol in-8). — Il a revu, avec M. Milne-Edwards, l'*Histoire des animaux sans vertèbres*, de Lamarck (1830-1846, 11 vol. in-8). Il a continué l'*Histoire naturelle générale et particulière des mollusques terrestres et pluviatiles*, de Ferrussac, et donné les *Mollusques* dans le *Règne animal* de Cuvier.

— M. Jules-Pierre Callon, inspecteur général des mines et professeur à l'Ecole des mines, est mort le 8 juin à Paris. Il était né à Houlme (Seine-Inférieure), en 1815. Il a écrit : *Eléments de mécanique à l'usage des candidats à l'Ecole polytechnique* (in-8, 1851) ; — *Sur les progrès récents de l'exploitation*

des mines (1862). Il avait commencé la publication de son cours à l'Ecole des mines : *Cours d'exploitation des mines*.

— M. Antoine-Louis Barye, statuaire, né le 24 septembre 1795, élève de Bosio et de Gros, est mort le 25 juin, à Paris. Auteur du *Tigre dévorant un crocodile*, des *Lions de la terrasse du bord de l'eau, à Paris*, du *Combat d'ours, etc.* Il a été conservateur de la galerie des platres au Louvre, et chargé du cours d'histoire naturelle, à Versailles.

— On annonce également la mort de : M. Le Bèsgue, correspondant de l'académie des sciences dans la section de géométrie depuis 1845, mort à Bordeaux le 12 juin, laissant des travaux considérables sur la théorie des nombres ; — de Si Abdallah ben Mohammed, mort le 11 mai, à Alger, âgé de 32 ans, chimiste musulman distingué ; — de M. Joaquim Henriques Fradesso da Silveira, directeur de l'observatoire météorologique de l'Infan Don Luis, à Lisbonne ; — de M. l'abbé de Verdalle, aumônier de la maison de la Légion d'honneur à Écouen, auteur de la *Vie de Madame de Lezeau* (1869), mort le 22 juin à Écouen ; — de M. Georges Le Guesnier, âgé de 26 ans, ancien rédacteur du *Moniteur du Calvados*, de *Paris-Journal* et du *Petit Moniteur ;* — de M. Foulon, inspecteur de l'enseignement du chant dans les écoles de Paris ; — de M. Elisée La Rigaudière, de Bordeaux, auteur d'une *Histoire des persécutions religieuses en Espagne*, collaborateur de la *Revue de Paris*, de la *Revue française*, du *Phare de la Loire*, du *Siècle*, etc. ; — de M. Camille Drague, secrétaire de la rédaction du *Journal de Paris*, mort à 42 ans ; — de M. de Marosy, un des membres les plus distingués du parti catholique en Hongrie, directeur du journal catholique le *Droit*, qui paraît à Presbourg; — de M. Henri Oudin, éditeur, mort à Poitiers, le 1er juillet.

Institut. — *Académie française.* — L'Académie française, vient de renouveler son bureau, qui se trouve ainsi composé pour le trimestre courant : M. Camille Doucet, directeur ; M. Caro, chancelier.

Faculté des lettres. — M. Lallier, ancien élève de l'École normale, agrégé des lettres, a soutenu le 9 juin, en Sorbonne, ses thèses pour le doctorat ès lettres. Les sujets étaient : *De Critiæ tyranni vita ac scriptis*. — *De la condition de la femme dans la famille athénienne au cinquième et au quatrième siècles.*

— M. Mamet, agrégé d'histoire, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur au lycée de Lille, a soutenu le 28 juin, en Sorbonne, ses thèses pour le doctorat ès lettres. Les sujets étaient : *De insula Thera.* — *Le président de Brosses, sa vie et ses ouvrages.*

Faculté de médecine. — Mme Brès vient de soutenir, devant la faculté de médecine de Paris, sa thèse pour le doctorat. Elle avait pris pour sujet : *De la mamelle et de l'allaitement.*

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 4 juin, M. Edmond le Blant a lu une note sur le martyre de sainte Félicité, en réponse au mémoire lu récemment par M. Aubé. M de Longpérier a donné lecture d'un mémoire de M. Chabas, sur les poids, mesures et monnaies des anciens Egyptiens, lecture qu'il a continuée dans la séance du 11. M. Clermont-Ganneau a communiqué un travail relatif à l'emplacement d'Hippos.—Dans la séance du 11, M. Boutaric a continué la lecture de son mémoire sur l'origine du régime féodal et le rôle de l'immunité. — Dans la séance du 18, M. de Longpérier a lu un mémoire de M. Robiou sur divers points d'histoire et de chronologie relatifs aux empires des Assyriens et des Mèdes. — Dans la séance du 25, M. de Longpérier a lu une note de M. le commandant Robert Mowart sur le Mercure Averne. M. de Saulcy a commu-

niqué le résultat de recherches qu'il a faites sur la famille de Ronsard. M. Ernest Desjardins a continué la lecture de son mémoire sur les inscriptions du poste des Vigiles.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans les séances des 5, 11 et 19 juin, M. Naudet a donné lecture d'un mémoire sur les changements opérés dans l'Empire romain depuis l'an 235 jusqu'à l'an 285 de l'ère chrétienne. Dans les séances du 5 et du 12, M. de Boislisle a achevé la lecture de son mémoire sur la proscription du projet de la Dîme royale et la mort de Vauban. — Dans la séance du 26 juin, M. Jules Zeller a commencé la lecture d'un chapitre inédit de son *Histoire d'Allemagne* : Henri IV ; Hildebrand, archidiacre (1066-1073). M. Louis Reybaud a commencé la lecture d'un mémoire sur les industries du fer et de la houille dans le midi de la France.

Société de Davidsfonds. — Il s'est fondé récemment à Louvain, sous la présidence d'honneur de M. Schollaert, membre de la Chambre des représentants, et la présidence de M. Alberdingh-Thym, professeur à l'université, une nouvelle société littéraire néerlandaise, sous le nom de *Davidsfonds*, en mémoire du savant professeur, le chanoine David. Le but de cette société est d'abord d'encourager l'étude et l'usage de la langue néerlandaise, par la propagation des livres utiles, écrits dans cette langue et ensuite de réunir les efforts d'un grand nombre dans le but de populariser l'instruction parmi les populations de race flamande, et ne rien épargner pour développer et fortifier l'esprit national.

Quelques distractions du dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique. — Loin de nous la pensée de dénigrer cette belle œuvre. Le *Dictionnaire* des docteurs Wetzer et Welte, publié en allemand en 1854, a été accueilli par de hautes approbations, parfaitement justifiées. La traduction française en est arrivée, en 1870, à sa troisième édition. C'est un beau succès pour un ouvrage qui compte vingt-six volumes.

Nous nous étions d'abord proposé d'écrire aux éditeurs, MM. Gaume frères : nous leur aurions envoyé une petite liste d'*errata* pour la quatrième édition. Toute réflexion faite, nous demandons la publicité du *Polybiblion ;* de cette façon nos modestes notes pourront être utiles à ceux qui possèdent l'une des trois premières éditions françaises de l'encyclopédie théologique.

Nous avons été fort étonné de lire l'article Durantis. Nous ne connaissons que Guillaume Duraud et Duranti. Chacun de ces deux personnages, parfaitement connus de Moréri, de Feller, et autres biographes, aurait d'autant plus droit à un article spécial, que Durand, Duranti et Innocent III (opuscule sur le saint Sacrifice de la Messe), sont les seuls auteurs dont l'achat soit recommandé au maître des cérémonies par le *Cérémonial des évêques* (livre Ier, chap. v).

Guillaume Durand, le célèbre auteur du *Rationale divinorum officiorum* et Jean Etienne Duranti, premier président du parlement de Toulouse, massacré en 1589 par une populace affolée, l'auteur du livre remarquable *de Ritibus Ecclesiæ*, méritaient chacun une belle notice.

Le traducteur français a eu, dans ce même article, une étonnante distraction. Nous apprenons que Durand était évêque de.... Mimate. C'est Mende qu'il aurait fallu écrire. Cette faute a d'autant plus le droit de surprendre qu'à l'article *diocèse*, *Mimatens* se traduit par Mende, et réciproquement.

Au tome VII, p. 256 nous lisons : « Le vrai Père de l'Eglise est Eusèbe. » On a voulu dire : « Le vrai père de l'histoire ecclésiastique est Eusèbe. » Et cette assertion est exacte de tout point.

Article Fénelon. On y parle des conférences de Gertruidenbourg ; c'est Gertruidenberg qu'il faut lire, dans le Brabant septentrional, au royaume actuel des Pays-Bas.

On aurait dû ne pas réimprimer, en 1870, que l'Algérie avait, en 1859, un évêque. Il semble que le traducteur français, à défaut de l'auteur allemand, aurait dû rappeler l'élévation du siége d'Alger à la dignité métropolitaine et l'érection des nouveaux siéges épiscopaux d'Oran et de Constantine.

Dans l'énumération des martyrs de Gorcum, il y a des inexactitudes. Au lieu de *Astha* en Brabant, lisez Assche, village situé à 13 kilomètres de Bruxelles. Au lieu de Brül, lisez *la Brielle*.

A l'article Hollande, et ça et là dans la traduction française, se rencontre le nom propre de *Herzogenbusch*. Ce mot est allemand ; on dit en français *Bois-le-Duc*. Ce nom se trouve cependant imprimé au verso du faux titre, parmi les correspondants libraires que la maison Gaume compte à l'étranger.

Un autre évêché de Hollande est celui de *Ruremonde*, et non *Rœrmonde*, du moins en français.

Lessus était né à Brecht, et non Brechten. C'est une fort grande commune, chef-lieu de canton dans la province d'Anvers, au lieu de n'être, comme on le dit, qu'un petit village du Brabant.

Nous signalerons quelques inexactitudes à l'article Révolte des Pays-Bas. Saint-Trujen, mauvaise copie du flamand, se dit en français Saint-Trond. Trudo, c'est-à-dire que saint Trond est le patron de la cité et lui a donné son nom. La constitution jurée par l'Archiduc Mathias en 1578 n'est pas connue sous le nom de *Ponctation*. Il nous semble encore qu'indiquer, pour toutes sources de cette grande perturbation, le récit de Leo et les documents publiés par les *Feuilles politiques et historiques* de Munich, c'est trop peu. Le traducteur français aurait pu ajouter tout au moins à cette énumération le nom de M. Holzwarth qui, aidé par les documents les plus récents, a publié, en 1865, une intéressante histoire des troubles des Pays-Bas sous Philippe II, en trois volumes in-8. Il y a même un M. Holzwarth, auteur de plusieurs articles du dictionnaire théologique. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse de la même personne.

A l'article Philippe II, on parle de la grande part prise par le pape *Paul V* à la bataille navale de Lépante. Il faut lire *Pie V*.

A l'article Procès de sorcellerie, il est question du célèbre ouvrage du jésuite Frédéric Spee : *Cautio criminalibus*. Voici le titre exact : *Cautio criminalis seu de processibus contra Sagas Liber ad magistratus Germaniæ hoc tempore necessarius*. 1631.

A l'article *Thomas a Kempis*, il est question du jésuite Sommatius. C'est un *l* qu'il faut : Sommalius, qui a divisé l'*Imitation de Jésus-Christ* en versets.

Cet article nous remet en mémoire une étonnante distraction de M. l'abbé Delaunay, *Auteurs présumés de l'Imitation*, p. 24 : « Kempis, dit-il, est un petit village près d'Utrecht, dans le diocèse de Cologne. »

Kempis est un ablatif pluriel latin ; on devrait dire Kempen. Puis Kempen n'est pas un petit village, c'est une charmante petite ville, qui a le bonheur de posséder une belle église du quinzième siècle, digne de l'attention des archéologues. Et cette église renferme des objets d'art religieux fort intéressants à visiter. Nous ne voyons pas la nécessité d'introduire ici le nom de la ville hollandaise d'Utrecht.

Minorites est un germanisme : on dit en français *Frères-Mineurs*. Nous disons habituellement S. *Willibrord* et non *Willebrod*. Wibald, le célèbre ami de l'empereur Frédéric Barberousse, était abbé de *Stavelot*, en Belgique, et non de *Stablon*. On dit en latin : *Abbas Stabulensis*.

Nous relèverons quelques inexactitudes dans le supplément, ajouté à l'encyclopédie théologique par M. Chantrel.

Nous regrettons qu'au mot Alexandre VI, M. Chantrel n'ait pas mentionné la belle *Histoire de la Papauté pendant le quinzième siècle,* de M. l'abbé Christophe.

A l'article de Ram, recteur de l'université de Louvain, nous lisons : *Liewe*, pour Lierre, lieu natal du futur recteur ; *Laliendael*, pour Leliendael, c'est-à-dire la Vallée des lys, monastère de chanoinesses norbertines ; Annales *pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, lisez Analectes.., recueil trimestriel ; *Martyrs de Grèce*, lisez *Martyrs de* Gorcum.

Ad. Delvigne.

Diodore de Sicile et le passage de la mer Rouge par les Hébreux. — « Les Ichtyophages qui demeurent aux environs rapportent un fait qu'ils tiennent par tradition de leurs ancêtres. Ils disent que la mer se retira un jour si loin qu'elle laissa à sec toute cette partie de son fond qui paraît verte. Mais à peine ce fond fut-il découvert, que, revenant tout à coup, elle se remit dans son lit ordinaire. »

Diodore de Sicile, livre III, n° 20, traduction de l'abbé Terrasson, de l'Académie française. 1758.

Cette citation se trouve mal faite à peu près chez tous les auteurs. Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Eglise*, dit n° 40 ; des Vignoles, *Chronologie de l'histoire sainte,* dit n° 44 ; les auteurs anglais de l'*Histoire universelle*, n° 3.

M. l'abbé Glaire, *Livres saints vengés.*, tome II, 65 donne la traduction suivante, extraite de *Diodore de Sicile*, liv. III cap. III. « Les peuples ichtyophages qui habitaient le rivage occidental de la mer Rouge, tenaient par tradition qu'autrefois cette mer s'était ouverte par un reflux violent ; que tout son fond avait paru à sec et couvert de verdure, les eaux s'étant partagées en deux parties ; mais qu'ensuite il était survenu un flux impétueux qui réunit les eaux. »

M. Gainet, *la Bible sans la Bible*, s'en rapporte à Dom Calmet citant Diodore de Sicile (liv. III, c. III).

En fait, il y a là une citation apocryphe.

Diodore parle, il est vrai, au livre III de sa *Bibliothèque* des Ichtyophages d'Ethiopie, mangeurs de poissons ; mais rien ne permet de voir aux chapitres xv-xx une réminiscence très-altérée du passage de la mer Rouge par les Hébreux sous la conduite de Moïse. Personne, que nous sachions, n'a jamais songé à révoquer en doute la bonne foi et la loyauté scientifique de M. Dindorf dans l'édition du texte grec, publié par la maison Didot en 1842 ; M. Miot, dans sa traduction française de 1834, M. Hoefer, dans sa version nouvelle de 1865, n'ont pas non plus trouvé le sens inventé, craignons-nous, par Terrasson.

Nous nous permettrons en conséquence de prier tous les catholiques qui s'occupent de la défense de nos dogmes de ne plus faire, s'ils rencontrent cet épisode de l'histoire hébraïque, une citation fausse. Ad. Delvigne.

Encore l'homme-singe. — Nous lisons dans la 93e livraison du *Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie* (p. 327), la protestation suivante qu'il nous semble d'autant plus utile de reproduire, que nous savons que son exemple sera suivi par plusieurs compagnies savantes de province :

« A propos de la brochure intitulée : *Classification de diverses périodes de l'âge de pierre*, envoyée en hommage par M. de Mortillet, et dont les conclusions sont que *l'homme primitif n'est qu'un singe perfectionné, qui n'a dû*

qu'au milieu spécial où il s'est trouvé, le développement de son intelligence et l'acquisition de la faculté de la parole, tandis que ses congénères, le gorille et autres, placés dans d'autres circonstances, sont restés à l'état de brutes, la Société des Antiquaires de la Morinie croit devoir vivement protester contre les opinions de l'auteur, tout en reconnaissant la science profonde dont il a fait preuve. »

La gravure française au dix-huitième siècle. — M. Emmanuel Bocher, amateur passionné de l'art français au dix-huitième siècle, a entrepris une œuvre des plus considérables ; il veut donner le *Catalogue raisonné des estampes, eaux-fortes, pièces en couleurs, au bistre et au lavis* de 1700 à 1800. Il expose, dans sa préface (*La gravure française du dix-huitième siècle, Nicolas Lavreince*, par Emmanuel Bocher, Paris, librairie des bibliophiles et Rapillye, 1875, in-4 de 67 p., tiré à 500 exemplaires), le plan qu'il a adopté : « Réunir pour en former un ensemble, toutes les œuvres gravées par les artistes qui, de 1700 à 1800, ont occupé la France, soit de leurs pinceaux, soit de leur crayon, y ajouter celles de leurs compositions qui, reproduites par d'autres artistes qu'eux-mêmes, n'en sont pas moins l'expression de leur pensée, de leur talent individuel, mettre sous la rubrique de chaque artiste les pièces gravées par lui, d'après lui, rompre la sécheresse d'un livre pareil par des citations et extraits tirés des traités, des mémoires, des journaux de l'époque, essayer de renouveler pour les amateurs d'estampes ce que M. J.-Ch. Brunet a si bien fait pour les bibliophiles. » M. Bocher a débuté par un artiste suédois dont le vrai nom, Laufrenzen, a été francisé en celui de Lavreince, et qui n'a presque produit qu'en France. Né à Stockholm en 1737, il mourut dans la même ville le 6 décembre 1807. M. H. Vienne lui a consacré une notice dans la *Gazette des Beaux-Arts* mars 1869. p. 288, et c'est la première fois qu'un travail de quelque, étendue ait abordé ce point de l'histoire de l'art. Le *Dictionnaire bibliographique de Suède* (nouvelle série, tom. VIII), par M. Eichborn, de la bibliothèque royale de Stockholm, peut aussi être consulté. M. Bocher se contente de renvoyer à ces deux publications qui ne sont pas d'un accès très-facile (la seconde surtout) ; quelques informations succinctes qui leur auraient été discrètement empruntées, n'auraient point été superflues, ce nous semble.

Après Lavreince, viendront Baudouin, Chardin, Greuze, formant chacun un fascicule séparé ; ensuite, M. Bocher se propose d'aborder la publication du vaste catalogue qu'il prépare. A la suite de la description minutieuse de l'œuvre de l'artiste qui l'occupe, M. Bocher a placé une « liste chronologique des gouaches, miniatures, pastels et dessins de Lavreince qui ont passé dans les ventes depuis 1778 jusqu'en 1800, » Un assez grand nombre de gouaches ou de dessins, chaque année, se montrent aux enchères avec le nom de Lavreince, mais la plupart de ces productions sont apocryphes ou restaurées d'une telle façon, qu'il ne reste rien ou presque rien du maître qui les avait primitivement conçues. Nul doute qu'il n'y ait parfois de justes reproches à faire aux sujets que Lavreince a trop souvent abordés, et qu'explique la facilité des mœurs pendant la période qui précéda la Révolution ; mais, au point de vue du costume, de l'ameublement, c'est un guide avec lequel on ne s'égare pas. Un très-joli portrait de l'artiste, gravé d'après une photographie reçue de Stockholm, décore ce volume exécuté avec tout le soin et l'élégance qui caractérisent les productions de l'habile et dévoué typographe dont les presses alimentent la « Librairie des bibliophiles. »

Collection de pierres gravées. — Une des plus belles collections de pierres gravées, existant en Europe, est celle que le duc George de Malborough (troisième du nom) forma de 1780 à 1791 ; elle a été l'objet d'une somptueuse publication, imprimée à 50 exemplaires seulement, et destinée à faire des présents. (*Gemmarum antiquarum delectus, quæ in dactyliothecis ducis Malburiensis conservantur*. Londini, 2 vol. in-fol., 100 planches et 2 frontispices, gravés par Bartolozzi.)

Des motifs, qui nous sont inconnus, ont amené la mise aux enchères publiques de ce riche cabinet. Un catalogue, comprenant 739 articles, a été publié ; le 28 juin, la vente publique a eu lieu. On avait annoncé que la collection serait offerte en bloc avant d'être détaillée ; la mise à prix était de 35,000 livres sterling. Un seul acheteur s'est présenté : M. Agnew, de Manchester ; il en a offert 35,000 guinées (926,100 fr.), et il a été déclaré adjudicataire, au milieu des applaudissements enthousiastes de toutes les personnes présentes.

Il existe en Angleterre une autre collection de pierres gravées réunie au commencement du dix-huitième siècle par deux ducs de Devonshire (le troisième et le quatrième) ; une publication entreprise à cet égard est restée inachevée. (Voir le *Manuel du Libraire*, tome II, col. 662.) Ce cabinet reste, d'ailleurs, intact chez son propriétaire actuel, un des plus opulents praticiens de l'Angleterre ; possédant dans ses châteaux d'admirables collections de livres rares et d'objets d'art du plus grand prix, notamment une réunion de dessins de Claude Lorrain, reproduite en fac-simile (London, 1770, 2 vol. in-fol., tome III, 1804).

Vente d'autographes. — A une vente d'autographes qui vient d'avoir lieu à Londres, et dont les détails sont donnés par l'*Evening Standard*, les manuscrits ci-après ont été adjugés aux prix suivants : Un lettre écrite et signée de la main de la célèbre Lucrecia Borgia, adjugée pour 11 livres sterling ; lettre autographe d'Olivier Cromwell requérant des munitions d'ordonnance, 10 liv. 15 sh. ; une lettre d'Edouard IV au duc de Bretagne, 10 liv. 5 sh. ; une intéressante lettre de la reine Elisabeth à Henri IV, roi de France et de Navarre, 51 liv. st. ; une lettre de François II, époux de Marie Stuart, adressée au roi d'Espagne, 8 liv. 8 sh. ; une lettre de Galilée à son élève Castelli, 51 liv. 15 sh. ; une lettre de Marie Stuart à M. de La Motte, 48 liv. st. ; deux lettres de Napoléon Ier, ensemble 34 liv. st. ; une lettre de l'amiral lord Nelson, probablement la dernière adressée par lui à lady Hamilton, 21 liv. ; une lettre de Nicolas Poussin, 10 liv. st. ; une lettre de Pierre-Paul Rubens, 12 livr. st. ; une élégie de Gray, composée par lui dans un cimetière de village et entièrement écrite de sa main, avec les ratures de changement, 230 liv. st. ; le manuscrit original du Christmas Cavol, de Dickens, 55 liv. st.

On sait que le chef-d'œuvre d'un des meilleurs poëtes anglais, Thomas Gray, c'est l'*Elégie écrite dans un cimetière de campagne* (*Elegy written in a Country Churchyard*). Le manuscrit original fut récemment montré à Londres dans une vente d'autographes. Il présente des différences sensibles avec le texte imprimé, notamment le nom de César et de Cicéron, au lieu de ceux de Cromwell et de Milton. Cette pièce importante a été l'objet d'une lutte ardente ; un amateur des plus fervents, sir Alexander Frazer en est demeuré possesseur, mais il l'a payée 230 livres sterling.

Jochs de la infancia. — Nous avons parlé dernièrement, ici même, d'un curieux Recueil de contes en langue catalane, que M. Maspons y Labros a publié sous le titre de *Rondallayre*. Nous avons, sous les yeux, un ouvrage du même auteur, fait également pour intéresser tous les lecteurs qui s'occu-

pent de littérature populaire. Il a pour sujet les jeux des enfants qui tant de fois sont accompagnés de vers naïfs, et est intitulé : *Jochs de la infancia, per Francisco Maspons y Labros advocat, socio honorari de la Academia de Bonas Letras de Barcelona.* (Barcelona, *Fr. Marti y Conto*, 1874, 1 vol. in-12 de 112 pages.) M. Mespons y suit ces jeux depuis l'âge le plus tendre jusqu'au moment où ceux qui s'y livrent arrivent à l'adolescence. Beaucoup de ces divertissements et de ces refrains enfantins se retrouvent en France. Nous avons rencontré là, entre autres choses de connaissance, notre vieille danse de la *Boulangère*, avec ce couplet assez semblable au nôtre :

La bolangera 'n te dinés
Que no li costan gaire
Que 'ls ha guayatnfilant
Desde Ripoll à Ridaura
Aan par devant com per darrera
Fesla ballar la bolangera.

Les jeux des enfants ont déjà été l'objet de recherches curieuses de la part de M. Pitré, dans sa collection de chants siciliens; de M. Ferrero, dans la *Rivista europea;* de M. Pia y Soler, dans la *Revue des langues romanes;* de M. Bolsa, dans les *Canti comarchi.* Le volume de M. Mespons y Libros apporte de très-nombreux éléments à ce genre d'études qui touchent de bien près à celles dont les chants et les contes populaires fournissent l'important sujet.

Th. P.

Prix des estampes rares. — Nous avons, à diverses reprises, indiqué la valeur extraordinaire, excessive sans doute, que les bibliomanes attachent à certains livres d'une grande rareté; les produits de l'art du graveur, lorsqu'ils remontent à une haute antiquité, lorsqu'ils sont l'œuvre des burins célèbres, lorsqu'ils sont fort difficiles à rencontrer, excitent des convoitises tout aussi vives; il faut, pour en devenir possesseur, les payer au poids de l'or.

C'est ce qu'a attesté récemment la vente des estampes réunies par M. Galichon.

Le catalogue, rédigé par M. Clément, contient 678 numéros. Pas un mot d'avant-propos ; pas une ligne de préface ; ce silence de bon goût contraste avec ces réclames hyperboliques qui précèdent parfois l'inventaire de ce qui va être livré aux enchères. La simple énonciation de ce que contenaient les portefeuilles de M. Galichon dispensait de tout commentaire ; il n'y avait là que des objets d'élite.

Commençons par les dessins. Ils étaient au nombre de 178 ; trente-deux ont atteint ou dépassé le prix de 1,000 francs. Voici les adjudications les plus remarquables :

Léonard de Vinci. Etude pour le tableau de la Sainte-Anne du Louvre 13,000 francs. — Première pensée pour l'Adoration des Mages de Florence 12,900 francs. — Courrier monté sur un cheval qui galoppe ; cavalier faisant dresser son cheval, etc. Dessin exécuté à la plume, de la main gauche, avec un léger lavis, 5,500 francs.

Raphael. La fuite de Loth avec ses filles. Dessin à la sépia pour les fresques du Vatican. Il a fait partie de collections célèbres, notamment de celles de la reine de Suède, Christine, et du roi des Pays-Bas, Guillaume. Il est décrit dans la *Vie de Raphael* par Passavant, tom II. p. 534 : 10,000 francs.

Rembrandt. Corneille Nicolas Ansloo, célèbre anabaptiste. Superbe dessin à la plume, lavé de bistre ; gravé dans la *Gazette des Beaux-Arts*, tom. XX, p. 234. 7,300 francs. Jeune fille regardant de face ; dessein à la plume et à la sépia ; gravé en couleur dans la collection Ploos Van Ametel, 3,700 francs.

Quant aux gravures, nous en avons compté 69 indiquées par quatre chiffres sur la liste des prix d'adjudication. A cet égard, la palme revient à un jeu de cinquante cartes de Tarots, gravées par un maître anonyme italien du quinzième siècle, 17,000 francs. (Voir la note, nº 331.)

Mentionnons quelques prix dignes d'attention et amenés par la chaleur des enchères :

Barbary (Jacopo de). Saint Sébastien. Pièce rarissime, inconnue à Bartsch, 4,105 francs.

Brescia (G. A. de). La Vierge avec des Saints. Pièce également inconnue à Bartsch, 7,700 francs.

Campagnola (Dominique). Douze enfants dansants, Bartsch n'a pas décrit cette pièce, 3,700 francs.

Lucas de Leyde. Marie-Madeleine se livrant aux plaisirs du monde, 8,500 francs.

Raimondi (Marc Antoine). Notre-Dame à l'escalier, d'après Raphael, 4,705 francs. Le jugement de Pâris, d'après le même, 6,705 francs. Le serpent parlant à un jeune homme, 4,000 francs. Les Chanteurs, 7,005 francs.

Rembrandt. Jésus-Christ guérissant les malades, dite la pièce de cent florins, 9,600 francs.

Jésus-Christ présenté au peuple, 4,700 francs.

Sertos (Cesare du). Décollation de saint Jean-Baptiste Pièce rarissime restée inconnue à Bartsch et à son continuateur Passavant; elle est décrite dans l'étude de M. Gallichon sur l'œuvre de Cesare du Serto (voir la *Gazette des Beaux-Arts*, tom. XVIII, p. 550); 700 francs. (Notons en passant que l'artiste, avec l'insouciance fréquente à son époque, a représenté le supplice du saint précurseur comme ayant lieu au bord de la mer.)

N'oublions pas un volume qui atteindrait tout au plus quelques francs s'il ne contenait pas dix eaux-fortes de Claude Gellée, dit le Lorrain. Grâce à cette circonstance toute particulière, il a donné lieu à une lutte des plus acharnées, et il a atteint un prix fort élevé sans doute, 4,250 francs ; il a pour titre : *Descripcion de las fiestas que el Sr. Marques de Castelrodrigo, Embajador de España, celebrà en esta Corte à la nueva del election de Ferdinando III de Austria. Hecha por Miguel Bermudez de Castro.* Roma, par Francisco Cabullo, MDCXXXVII. Au deuxième feuillet commence la description de la fête en vers espagnols ; elle remplit huit feuillets, les eaux-fortes de Claude représentent des feux d'artifice. (Consulter à leur égard le *Peintre-Graveur* de Robert Dumesnil, tom. Ier. p. 31, ainsi qu'un article publié par M. Gallichon dans la *Gazette des Beaux-Arts*, tom. XI, p. 225. Nous ne croyons pas que le *Manuel du libraire* ait fait mention de ce très-précieux volume.)

Terminons en signalant deux nielles, œuvre florentine remontant aux origines de la gravure, adjugées à 650 et 4,100 francs ; cette dernière représentant l'adoration des mages, est due à Maro Finiguerra, le célèbre orfèvre toscan, mort en 1475, et qui fut sinon l'inventeur de la gravure sur métal, du moins son importateur en Italie. Consulter à cet égard l'important travail de M. Duchesne aîné : *Essai sur les nielles, gravures des orfèvres florentins du quinzième siècle* (Paris, Merlin, 1826. gr. in-8) et les divers ouvrages signalés par M. A. de Lacaze dans l'article qu'il a consacré à Finiguera, *Nouvelle Biographie générale*, tom. XXII, col. 714.

La vente Benzon. — Un riche Américain, l'un des chefs d'une importante maison de commerce établie à Londres, M. Benzon, possédait une collection peu nombreuse, mais choisie avec goût, de livres en langue française; la plupart d'entre eux lui avaient été cédés, on le sait, par un très-fervent ama-

teur bordelais, M. Henri Borde. — M. Benzon étant mort, ses livres ont été apportés à Paris : une vente publique a eu lieu le 24 avril par les soins de M. Bachelin-Deflorenne. — Le catalogue comprend tout juste 400 articles ; le produit de la vente s'est élevé à 376,000 fr., près de 1,000 fr. en moyenne pour chaque article.

Nous indiquons les prix les plus dignes d'attention, en mentionnant à quel chiffre ces précieux volumes avaient été adjugés dans des ventes précédentes, car on voit presque infailliblement ces beaux ouvrages se représenter à quelques années d'intervalle. Les collectionneurs meurent ou se dégoûtent de ce qu'ils ont payé fort cher.

Le prix le plus élevé de la vente Benzon a été celui de 13,000 fr. payé pour un exemplaire *des Contes de La Fontaine*, édition dite des Fermiers généraux (1762, 2 vol. in-8). Ce même exemplaire n'avait pas dépassé 266 fr. en 1811, à la vente Firmin Didot, et 625 fr. en 1839, à celle de La Bédoyère ; mais à celle du célèbre bibliographe J. Ch. Brunet, l'auteur du *Manuel du Libraire*, il atteignit le prix fort respectable de 7,200 fr. Nous l'avons tenu en nos mains, et nous pouvons affirmer qu'il n'a rien d'extraordinaire si ce n'est une élégante reliure de Derome, à compartiments de mosaïque de maroquin rouge, vert citron, représentant des fruits et des fleurs. C'est une œuvre d'art remarquable en son genre, mais toutefois ne justifiant pas, ce semble, la valeur exorbitante qu'on lui attribue. Le bruit court que c'est un des chefs de la plus puissante maison de banque de l'Europe qui s'est passé cette fantaisie.

Nous préférerions à ces deux volumes une édition des *Œuvres de Molière* (Paris, 1734, 6 vol. in-4), riche reliure en maroquin, exemplaire illustré par M. H. Borde, dessins originaux, suites de gravures, autographes (voir le détail au n° 273 du catalogue), adjugé à 10,000 fr. Des éditions de l'immortel auteur comique, publiées au dix-septième siècle, ont obtenu des prix élevés ; celle de Paris, Cl. Barbin 1666, 2 vol. in-12, 2,355 fr.; celle de Paris, D. Thiéry, 1674-75, 7 vol. in-12, 1,535 fr.; celle d'Amsterdam, Jacques le Jeune (Daniel Elzevier), 1675, 6 vol. pet. in-12, 2,700 fr., exemplaire payé 2,500 fr., à la vente Potier. — Les éditions originales et séparées des pièces de Molière étant devenues d'une extrême rareté , les bibliophiles les payent au poids de l'or ; M. Benzon avait réuni neuf de ces livrets introuvables ; *Monsieur de Pourceaugnac*, 1670, 1,500 fr.; la *Critique de l'Ecole des Femmes*, 1663, 1,180 fr.; *Amphytrion*, 1668, 1,080 fr. ; *le Misanthrope*, 1667, 995 francs.

Les éditions primitives du grand Corneille sont tout aussi convoitées que celles de Molière ; on peut en juger par les prix suivants. Edition de Rouen, 1664-67, 2 vol. pet. in-12, 4,000 fr.; l'*Illustre théâtre de M. Corneille*, Leyden, 1664, pet. in-12, 6,600 fr. (ce volume imprimé par les Elzevier ne contient que cinq pièces ; on n'en connaît, dit-on, que quatre exemplaires, celui-ci a été payé 4,000 fr. par M. Borde, à la vente Potier). *Théâtre de Pierre et Thomas Corneille*, Amsterdam, 1664-1678, 10 vol. 1,750 fr. Diverses éditions séparées des tragédies de Pierre Corneille se sont payées de 200 à 400 fr.; toutefois la *Mort de Pompée*, 1644, est arrivée à 600 fr. et le *Menteur*, avec sa *Suite*, 1644-45, ne s'est arrêté qu'à 505 fr.

Racine suit de près Corneille et Molière sur la cote de la bourse des livres; la première édition collective renfermant, en deux petits volumes, les neuf pièces publiées jusqu'en 1676, 1,000 fr.; l'édition d'Amsterdam, 1678, 2 vol. pet. in-12, avec *Esther* et *Athalie*. 2,350 fr.

Signalons maintenant : *Heures* sur peau de vélin, imprimées par Antoine Vérard (vers 1487) ; 6.000 fr., exemplaire payé 8.000 à la vente Perkins. Un

autre exemplaire de la même édition, mais sur papier 4,100 fr.; celui-ci est entré, dit-on, dans la bibliothèque du savant et respectable M. Ambroise Firmin Didot, heureux propriétaire d'une des plus belles collections qui existent à Paris. On ne connaît de ces *Heures* que deux autres exemplaires, l'un à la Bibliothèque nationale, l'autre à la Mazarine.— *Essais de Montaigne* (Paris, 1588, in-4), la dernière édition publiée du vivant de l'auteur, et la première qui contienne le troisième livre, 3,020 fr. (payé 2,750 fr., vente Potier). *Essais*, Bruxelles, Foppens, 1650, 3 vol. pet. in-12, 5,000 fr.; ce prix excessif vient de ce que sur les plats et le dos de chaque volume sont les insignes de Longepierre (auteur fort oublié d'une tragédie de *Médée*), c'est-à-dire la Toison d'or. Les bibliophiles attachent à cet insigne une valeur qu'il est permis d'envisager comme singulièrement exagérée. M. Benzon avait réuni huit anciennes éditions de Montaigne : la première de toutes, Bourdeaus, S. Millanges, 1580, pet. in-8, devenu fort rare, 1,420 fr. et la seconde, 1582, presque aussi introuvable, 1,425 fr. *Description de l'Isle d'Utopie*, par Thomas Morus, 1550, pet. in-8, 4,900 fr. Exemplaire aux armes de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, (circonstance qui explique ce prix absolument exceptionnel) ; on en suit la trace depuis longtemps, et son prix va toujours en s'élevant avec rapidité ; 11 fr. vente La Vallière en 1784 ; 39 fr. en 1814 ; 230 fr. De Bure, 1,500 fr. J. Brunet ; offert en 1871 à 2,000 fr. sur un catalogue de la librairie Fontaine Tourach.

Le Pastissier françois. Amsterdam, Louis et Daniel Elzevier, 1655, petit in-12, 3,225 fr. ; exemplaire payé par M. Borde, 2,910 fr. à la vente Potier. Il n'y a guères d'exemple plus frappant des emportements auxquels peut conduire le goût des livres rares, car celui-ci n'a rien qui le recommande, si ce n'est qu'il est des plus difficiles à rencontrer parmi bien des bouquins qu'on ne payerait pas 2 fr. si le nom glorieux des Elzevier ne se montrait pas sur leur frontispice ; *Œuvres d'Homère* traduites par Mme Dacier, 1711-1716. 6 vol. in-12, 3,000 fr. (400 fr. Nodier, en 1844, 1,010 fr. Pichon); une belle reliure de l'époque a fait la fortune de ces volumes ; — *Le Roman de la Rose* (Lyon, vers 1485), 4,600 fr. (2,950 fr. vente Double) ; — *Le Chasteau de labour* (par P. Gringore). Paris, 1532, in-16, 3,005 fr.; — *Œuvres de Clément Marot*. 5 parties en 1 vol. in-16. Paris, 1540, 1,060 fr.; — *Œuvres de Hugues Salel*. Paris, 1539, 1,305 fr. ; — *Odes d'Olivier de Magny*. Paris, 1559, in-8, 1,700 fr. ; — *Œuvres de Ronsard*. Paris, 1567, 5 vol. in-4, 2,505 fr. (1,000 fr. vente Turquety, en 1868) ; —*Œuvres de J. A. de Baif*. 1572-73, 4 vol. in-8, 1,450 fr.; — *Œuvres de Jodelle*. 1574, in-4, 2,005 fr. (payé 1,600 fr. vente Potier, en 1870) ; — *Fables de la Fontaine*. 1668, in-4, édition originale ne contenant que six livres, 2,050 fr. ; — Les mêmes *Fables*. 1755, 4 vol. in-fol., fig. d'Oudry, 6,100 fr.; — *Fables de Dorat*. 1773, in-8, jolies figures de Marillier, belle reliure ancienne ; aussi ce volume est-il arrivé à 1,600 fr. Les vers du fade Dorat se donnent toujours par dessus le marché ; — *Chansons mises en musique*, par M. de la Borde, 1773, 4 vol. in-8 ; de charmantes estampes dues à l'habile crayon de Moreau ont porté fort haut la valeur de ce recueil qu'on obtenait pour 50 ou 60 fr. il y a une trentaine d'années. La poésie de La Borde n'entre pour rien du tout dans le prix payé ; — *Sainct Graal*. (Un des plus rares des romans de chevalerie). Paris, 1523, in-fol., 3,900 fr. (2,000 fr. vente Yemeniz) ; — *Perceval le Galloys*. Paris, 1530, in-fol., 5,800 fr. (ex. payé 665 fr. vente du prince d'Essling, en 1839 et 2,000 fr. Yéméniz) ; — *Œuvres de Rabelais*. Amsterdam, 1741, 3 vol. in-4, 5,500 fr. (1,525 fr. vente Radziwil) ; — *La Princesse de Clèves* (par Mme de La Fayette). Paris, 1678, 4 tomes en 2 vol. in-12. Edition originale ; 1,650 fr. ; — *Histoire de Manon Lescaut*. 1753, 2 vol. in-12, 1,335 fr. ; — *Histoires, ou contes du*

temps passé (par Perrault). Paris, 1697, petit in-12, 1,000 fr.; — *De la beauté avec la Paulegraphie,* par Gabriel de Minut. Lyon, 1587, in-8, livre singulier et fort rare, 1,510 fr.; — *Mémoires de Commines*. Leyde, Elzevier. 1645, petit in-12, 1230 fr.

Nous pourrions signaler bien d'autres articles, mais il faut savoir arrêter ici cette liste trop longue peut-être. Un mot toutefois au sujet d'un exemplaire de l'*Imitation* (traduction de l'abbé de Choisy, 1682, in-12) précieux, malgré une humble reliure en veau ; il porte les insignes de la maison de Saint-Cyr, avec envoi autographe de Madame de Maintenon et la figure qui la représente dans la chapelle de Versailles avec ces mots au bas : *Audi, filia,* figure promptement supprimée, parce que le texte du psalmiste, une fois complété, offrait une allusion dont s'emparait la malignité. Il serait superflu d'ajouter que tous les volumes dont il s'agit, étaient somptueusement reliés, et que les prix signalés n'ont aucun rappport avec ceux qu'on accorderait à des exemplaires d'une condition ordinaire. G. B.

L'impromptu de l'hotel de Condé. — Nous avons sous les yeux un livret tiré à 104 exemplaires (dont 4 sur papier de Chine) faisant partie de la collection moliéresque dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, consacrée à la reproduction d'ouvrages relatifs à Molière, et devenus introuvables. Il est intitulé : *L'Impromptu de l'hostel de Condé,* comédie en un acte et en vers par M. Montfleury, réimprimée sur l'édition originale (1664), et précédée d'une notice bibliographique de M. Paul Lacroix (San Remo, 1875, in-18 de 41 pages).

Dans l'*Impromptu de Versailles*, réellement improvisé en quelques jours et joué avec un succès complet, en octobre 1663, Molière, encouragé par le roi lui-même, s'était donné le plaisir de se moquer de ses ennemis, des comédiens de l'hôtel de Bourgogne et des auteurs de ce théâtre. On voulut répliquer, et le fils d'un des comédiens de cet hôtel, le jeune Montfleury, se chargea de cette œuvre de vengeance. Il écrivit, dans ce but, une petite comédie qu'il intitula l'*Impromptu de l'hostel de Condé*, on ne sait pourquoi, car le prince de Condé et son fils cherchaient les occasions d'applaudir la pièce de Molière. L'*Impromptu de Versailles*, quoi qu'il en soit, fut accueilli à la ville aussi bien qu'à la cour; joué, pour la première fois, le 4 novembre 1663, sur le théâtre du Palais-Royal, il obtint dix-neuf représentations successives et de plus, la troupe de Monsieur fut appelée *en visite* chez plusieurs grands personnages pour jouer l'*Impromptu* devant une société d'élite.

La comédie de Montfleury paraît avoir piqué la curiosité publique; le privilége est du 15 janvier 1664, l'impression était terminée dès le 19; contrairement à l'usage de l'époque, aucune dédicace; personne ne voulut accepter le dangereux honneur d'être le protecteur de Montfleury.

La scène se passe au palais, et, dès le début, Molière est nommé en toutes lettres, il n'est question que de lui, et il est l'objet d'attaques continuelles. C'est un héros de farce, acharné sur les gens; il fait rire quand il joue la tragédie :

Il vient le nez au vent,
Les pieds en parenthèse, et l'espaule en avant;
Sa perruque, qui suit le costé qu'il avance,
Plus pleine de laurier qu'un jambon de Mayence,
Ses mains sur les costez, d'un air peu négligé,
Sa tête sur le dos comme un mulet chargé,
Ses yeux fort égarés, puis débitant ses rooles,
D'un hocquet éternel sépare ses paroles.

Montfleury avance encore un fait qui ne se trouve nulle part ailleurs, c'est

que Molière essayait, dans des repas, les bons mots et les jeux de scène qu'il appropriait ensuite à ses comédies.

Il a joué cela vingt fois au bout des tables...
De cela chez les grands il payait son escot.

Ces détails suffisent pour démontrer combien l'*Impromptu de l'hôtel de Condé* est indispensable dans toute collection moliéresque. B.

La production littéraire en Allemagne en 1874. — Le *Journal officiel* donne, d'après le *Boersenblatt*, les renseignements suivants : La production littéraire a atteint, l'an dernier en Allemagne, le chiffre le plus élevé qui ait été obtenu depuis vingt-cinq ans. Il a été enregistré un total de plus de 12,000 livres, cartes géographiques, etc., donnés comme publications nouvelles ou réimpressions. Le chiffre est exactement de 12,070 ; il surpasse plus ou moins les chiffres des six années précédentes.

Voici quelle a été, depuis 1868, la marche de la production littéraire en Allemagne. A cette date, elle atteignit et dépassa, pour la première fois, le chiffre de 10,000. On compte, cette année-là, 10,563 ouvrages nouveaux. L'année suivante en vit naître 11,305. Pendant les années de la guerre 1870-1871, il y eut, naturellement, diminution dans le chiffre de la production, qui fut de 10,108 et de 10,669. Mais en 1872, on reprit avec 11,127 articles ; en 1873, on en comptait 11,351, et, en 1874, il y en a eu, comme nous avons dit, 12,070.

Cette augmentation de 755 sur l'année précédente intéresse presque toutes les branches de la production littéraire ; il n'y en a que 6 sur 24 où l'on constate une diminution. Cette diminution atteint la théologie (1094 articles contre 1,239 en 1873) ; les belles-lettres (912 contre 948) ; les écrits destinés à la jeunesse (344 contre 387) ; l'architecture, machines, chemins de fer, mines, etc. (301 contre 331) ; la philosophie (152 contre 157) ; économie forestière et chasse (89 contre 90).

La branche qui occupe aujourd'hui le premier rang dans la production littéraire de l'Allemagne est la pédagogie, et il en est ainsi depuis plusieurs années. En revanche, des matières qui, depuis très-longtemps, se trouvaient en tête de la liste sont maintenant reléguées à plusieurs rangs en arrière.

On peut supposer que la production littéraire a suivi de même dans les autres pays une marche ascendante. Cette supposition acquiert beaucoup de vraisemblance si l'on se reporte, par exemple, aux chiffres publiés sur le mouvement des entrées à la Bibliothèque nationale de Paris, collection qui absorbe la plus grande quantité de livres. Dans le dernier rapport sur cet établissement, publié au commencement de l'année dernière, et qui constate l'existence, à la bibliothèque de la rue de Richelieu, d'un total de 2,077,571 volumes (on n'a pas calculé, que nous sachions, pour combien les brochures entrent dans ce chiffre), il est dit que les entrées annuelles, soit par le dépôt légal, soit par les acquisitions et les dons, sont actuellement de 40,000.

Or, elles n'étaient, d'après un précédent rapport dont nous n'avons pas la date exacte, mais qui ne remonte pas à plus de quinze ans, elles n'étaient que de 12,000. Elles ont donc plus que triplé dans un espace de quinze ou vingt ans. En supposant qu'elles augmentent sinon dans la même proportion, au moins dans une proportion normale, on peut croire qu'elles doubleront dans un même espace de temps et qu'elles atteindront un chiffre de 80, peut-être même de 100,000, ce qui, au bout de dix ans, augmentera la collection de un million de nouveaux articles, et, au bout de vingt ans, — qui est la période choisie comme mesure, — de 2 millions. Nous trouvons ailleurs le relevé complet par ordre chronologique de la production littéraire depuis 1851.

1851 — 8,326 — 1852 — 8,857 — 1853 — 8,750 — 1854 — 8,705 —
1855 — 8,794 — 1856 — 8,510 — 1857 — 8,699 — 1858 — 8,672 —
1859 — 8,666 — 1860 — 9,496 — 1861 — 9,566 — 1862 — 9,779 —
1863 — 9,889 — 1864 — 9,564 — 1865 — 9,661 — 1866 — 8,699 —
1067 — 9,855 — 1868 — 10,563 — 1869 — 11,305 — 1870 — 10,108 —
1871 — 10,669 — 1872 — 11,127.

Les journaux en Belgique et en Russie. — Une preuve de la grande importance qu'a conservée jusqu'à ce jour la langue suédoise en Finlande, c'est le nombre des journaux suédois qui paraissent dans le grand-duché : en 1872, sur 37 feuilles, il y en avait 21 en langue suédoise, contre 16 en langue finlandaise ; en 1874, sur 40 feuilles, 22 étaient suédoises, 18 finlandaises. De ces 40 journaux, 20 paraissent dans la capitale, Helsingfors, 20 dans le reste du pays.

Nous avons déjà donné (XIII p. 375) la statistique des journaux belges au 31 décembre 1874, d'après leur mode de publicité. Au point de vue de la langue, il y en a un en espagnol, deux en anglais, cent trente en flamand, deux cents quinze en français. Le Hainaut, Namur et le Luxembourg n'ont que des journaux français; le Brabant à 86 journaux écrits en français, la Flandre orientale 45 écrits en flamand.

Catalogue des livres anciens et modernes de la librairie Auguste Fontaine. (Paris, 1875, in-8 de 588 p.) — Un catalogue de livres exposés en vente est rarement digne de l'attention des bibliographes, mais celui que nous signalons ici offre un intérêt exceptionnel. Il se recommande par la valeur des ouvrages en tout genre qu'il met à la disposition des bibliomanes et par les notes nombreuses qui accompagnent une foule d'articles, notes qui présentent bien des informations nouvelles au sujet de la science des livres. Quant aux prix demandés, nous devons convenir qu'ils paraîtront sans doute fort elevés ; mais il faut bien qu'ils soient en rapport avec le prix courant des curiosités de ce genre, sinon ils n'auraient aucun motif d'être livrés à la publicité. Comme simple échantillon, et sans avoir besoin d'ajouter qu'il s'agit d'exemplaires reliés par les premiers artistes de Paris, nous indiquerons : *Daphnis et Chloé*, 1787, in-4, exemplaire sur peau vélin, avec 29 dessins originaux et 29 miniatures, 8,000 fr. ; l'*Adolescence clémentine, autrement les Œuvres de Clément Marot*, Paris, 1534, in-8, 5,500 francs ; le *Pastissier françois*, *Amsterdam*, *Elzevier*, 1655, petit in-12 (volume bien insignifiant, mais un des plus rares qu'ait imprimés les Elzevier), 4,500 francs ; les *Œuvres de François Villon*, Paris, 1532, petit in-8, 4,000 francs ; La Bruyère, *Caractères*, les dix éditions publiées de 1688 à 1699, 4,000 francs ; les *Œuvres complètes de Mesdames Desroches*, 1578-1586, 4 vol. in-4, 3,000 francs ; les *Poésies de la Fresnaye Vauquelin*, Caen, 1605, 3,000 francs. — N'allons pas plus loin, mais, n'oublions pas toutefois, que M. Fontaine nous parle d'un exemplaire de l'édition rarissime des *Œuvres de Louise Labé*, 1555, in-8, exemplaire qui est porté, au catalogue des livres de M. Ernest Quentin Bauchart, au prix de *quinze mille* francs. Malheureusement il n'est plus à vendre. Acquis par M. Fontaine avec les autres livres précieux de M. Bauchart — (sa collection ne comprenait que 152 numéros; elle a été vendue 140,119 francs. M. Fontaine, annonce avoir acquis, pour la somme de 100,000 francs, environ 60 articles, parmi lesquels nous citerons : Bossuet, *Histoire des Variations*, aux armes de Mme de Maintenon, 4,000 francs et le *Virgile*, petit in-12, collection elzevérienne, avec une riche reliure ancienne, 2,400 francs), — il fait aujourd'hui partie d'une de nos plus riches bibliothèques, d'où il ne sortira que pour soutenir le feu des enchères. Ces paroles ne permettent-elles pas de conjecturer que ce très-précieux volume

est entré dans la collection d'un célèbre banquier, bibliophile des plus fervents, et qui est un des clients les plus zélés que compte M. Fontaine ?

Restif de la Bretonne, devenu, depuis quelques années, l'objet d'un engouement fort exagéré, occupe une place très-considérable sur les rayons des riches magasins que nous parcourons ; il ne revendique pas moins de 87 articles différents. Une collection des œuvres de cet infatigable écrivassier présente 212 parties ou tomes en 154 volumes de divers formats reliés en maroquin ; elle sera cédée pour la somme de 20,000 francs ; une autre collection moins complète (183 tomes en 158 volumes), ne coûtera que 5,000 fr.

Molière, tout comme Restif, constitue une spécialité chez M. Fontaine ; il occupe, sur le catalogue que nous lisons avec une émotion que tous les bibliophiles partageront, il occupe les n° 1122 à 1283 ; les éditions originales et isolées de ses immortelles comédies sont envisagées aujourd'hui comme devant se payer au poids de l'or ; du moins, M. Fontaine évalue le *Tartuffe*, 1669, 2,500 francs ; *Amphytrion*, 1667, 1,800 francs ; *Psyché*, 1671, les *Fourberies de Scapin*, 1671, et les *Femmes Savantes*, 1673, 2,500 francs chaque ; l'édition des *Œuvres*, 1674, 7 vol. in-12, 6,000 francs. Il y a trente ou quarante ans, ces éditions, aujourd'hui si recherchées, n'attiraient que fort peu l'attention des bibliophiles ; on pouvait les obtenir à prix fort modéré, lorsqu'on les rencontrait, ce qui d'ailleurs était rare.

Nous avons dit que le catalogue dont il est question, se recommandait par un grand nombre de notes, riches en renseignements bibliographiques qui ne se trouvent pas ailleurs. Il est impossible d'entrer ici dans quelques détails ; nous mentionnerons seulement, sans faire aucun choix, le n° 942 : *Fables choisies de La Fontaine*, Paris, Barbier, 1669, in-12, une des éditions primitives, non cotée dans le *Manuel du libraire*, et qui manquait dans l'importante collection spéciale formée par M. Walckeaner Les numéros 1091, 1092, 1096, 1097, 1103 offrent des indications fort utiles pour la bibliographie de Pierre Corneille ; mais sachons nous arrêter. Les bibliophiles et les bibliographes sauront bien reconnaître eux-mêmes tout ce que présente d'intéressant et d'instructif l'inventaire des richesses et des raretés réunies chez M. Fontaine.

Une revue grecque a Paris. — Il se publie à Paris, depuis le 1er janvier, une revue mensuelle écrite en grec moderne, Εθνική γραφική επιθεώρησις, *Revue Nationale pittoresque*, sous la direction de M. de Meymar.

Catalogues de livres par ordre alphabétique. — Un des principaux libraires parisiens a publié, à peu d'intervalle, deux catalogues de livres mis en vente et rangés par ordre alphabétique. Cette innovation a paru malheureuse. Les catalogues dressés depuis longtemps par les libraires auxquels on s'adresse spécialement pour les ventes publiques (Aubry, Techener, Potier, Labitte, etc.) sont toujours disposés dans un ordre méthodique ; tout ce qui concerne la poésie française, par exemple, forme un groupe à part ; ce qui regarde l'histoire de France compose un autre groupe ; la jurisprudence ne se mêle en rien à l'histoire naturelle ; les Beaux-Arts sont bien nettement séparés de l'histoire littéraire. De la sorte, chaque amateur trouve d'un coup-d'œil ce qu'il veut savoir, et se rend compte de ce qui lui est offert dans la spécialité qui est son partage. Mais avec l'ordre alphabétique, il faut lire le catalogue tout entier (ce qui exige du loisir et du dévouement) ; il faut noter, parmi maints articles dont on ne se soucie point, ceux auxquels on s'intéresse ; peu de gens prendront cette peine, et les intérêts de la vente en souffriront. L'ordre alphabétique n'a qu'un mérite, celui de rendre plus facile le travail du rédacteur d'un catalogue. Ce n'est pas une considération

sérieuse, et nous espérons bien que l'ancienne classification, fidèlement suivie le siècle dernier, par Gabriel Martin et par les Le Bure, sera maintenue avec fermeté. Gardons-nous bien de prendre pour modèles les *catalogographes* anglais qui adoptent l'ordre alphabétique, mais en le subordonnant au format, de sorte que les in-8, les in-4, les in-f°, s'enchevêtrant dans des vacations successives, établissent une véritable confusion qui rend les recherches à peu près impossibles et qui inspire aux bibliophiles français l'éloignement le plus prononcé.

— A propos de deux monuments funéraires de l'époque des dolmens, fouillés aux environs de Mantes, à *Dennemont* et aux *Mauduits*, M. de Maulde arrive à établir, dans les *Nouveaux documents archéologiques* (Paris, Dumoulin, 1874. In-8 de 150 p. avec de nombreuses gravures intercalées dans le texte), que les premiers Gaulois étaient originaires de la Chaldée, que leurs mesures dérivaient de la coudée ; il étudie aussi le symbolisme, mais de manière à laisser voir qu'il laisse le champ libre à son imagination, et termine par dire, lui aussi, son mot sur le drapeau. Je ne puis deviner si le nom de *L. de Maulde Fl.* cache un vieil érudit, un jeune commençant, un auteur ou une auteur ; mais ce que je puis affirmer, c'est que la personne qui a rédigé cette brochure a beaucoup lu, beaucoup observé, sans peut-être se préoccuper de mettre de l'ordre et de la critique dans ses idées.

— Sous ce titre *un acrostiche historique du treizième siècle découvert et publié pour la premiere fois*, par Achille Jubinal, ex-professeur de faculté, ancien député (Paris, imp. Alcan-Lévy, 1875), l'auteur révèle une petite particularité qui intéresse notre histoire littéraire du moyen âge ; Adenez, surnommé le roi (ou Adam le roi), poëte fécond, auteur d'*Ogier le Danois*, de *Berte aus grans piés*, écrivit aussi le roman de *Cleomades*. Il dit que deux dames, *dont il ne veut parler qu'ouvertement*, lui racontèrent cette dernière histoire, et lui commandèrent de la mettre en vers. Quelles étaient ces dames ? On n'avait aucune certitude à cet égard. M. Jubinal, en lisant avec attention le poëme de *Cleomades*, a rencontré un passage de vingt-quatre vers, dont la première lettre de chacun d'entre eux donne un des éléments d'acrostiche parfaitement clair : *La Reisne de France Marie. Madame Blanche.* Il s'agit évidemment de la reine Marie de Brabant. Quant à *Madame Blanche*, le nom n'est pas assez nettement indiqué pour qu'on puisse décider entre Blanche, sœur de Robert II, et Blanche, fille de saint Louis, mariée à l'infant d'Espagne.

— Nous signalons tout particulièrement à nos lecteurs l'ouvrage que M. Buchot de Kersers consacre à la statistique monumentale du Cher, *par cantons*, et dont la première livraison vient de paraître (*Statistique monumentale* du département du Cher, canton des Aix-d'Angillon, Paris, Ve A. Morel, 1875, in-4 de 84 p. et 23 pl.). Le fascicule concerne les communes des Aix, d'Aubinguès, de Brécy, de Moroguet, de Parasdy, de Rians, de Saint-Céols, de Saint-Germain-du-Puits, de Saint-Michel de Volanges, de Sainte-Solange et de Soulangis. C'est un inventaire complet et fait avec goût et érudition de toutes les richesses archéologiques du canton des Aix-d'Angillon. Les planches sont très-bonnes, et, comme le texte, font honneur à M. B. de Kersers qui manie également bien le crayon et la plume. Lorsque plusieurs cantons auront paru, le *Polybiblion* consacrera un article spécial à cet ouvrage important dont l'auteur trouvera sans doute des imitateurs dans d'autres départements.

— Le dernier numéro de la *Bibliotheca sacra* contient un article du Rev. Selah Merril, sur les *Monuments assyriens et babyloniens d'Amérique*.

— Sous ce titre : *Souvenirs de la vieille France. Les Sociétés de tir avant*

1789 (Amiens, 1875. In-8 de 152 p. et 9 pl.) M. Aug. Janvier, auquel on doit de curieuses études sur l'histoire militaire de la Picardie, vient de retracer le tableau de l'existence des Compagnies d'archers et d'arquebusiers qui ont joué un rôle si important dans nos villes du nord de la France au moyen âge et même jusqu'à la Révolution. L'auteur dépeint les réjouissances et les cérémonies auxquelles donnait lieu la célébration des prix provinciaux et termine par des détails curieux sur la suppression de ces Compagnies en 1790. A DE M.

— Nous reproduisons volontiers la note suivante, qui nous est communiquée : « M. N. Rauïs, attaché au secrétariat de l'Académie royale des sciences, place du Musée, 1, à Bruxelles, se proposant de faire publier un ouvrage portant pour titre : *Dictionnaire universel des académies, sociétés savantes, observatoires, universités, musées, archives, bibliothèques, jardins botaniques et zoologiques, revues et journaux périodiques*, etc., ou catalogue méthodique de tous les établissements et de toutes les publications qui concourent au progrès des sciences, des lettres et des arts, a l'honneur de recourir à l'obligeance de MM. les présidents, directeurs, administrateurs, secrétaires, bibliothécaires, rédacteurs, afin d'obtenir, dans la mesure du possible et en ce qui concerne les établissements qu'ils dirigent, des réponses aux demandes de renseignements énoncées ci-après : — 1° Le titre de l'établissement ou de la Revue ? — 2° Date de la fondation, création, etc. ? — 3° Son but ? — 4° Composition du bureau (les titres seuls) ? — 5° Siége ou local avec l'adresse exacte ? — 6° Concours, prix, etc. ? — 7° L'établissement possède-il : bibliothèque, archives, musées, cabinet de médailles ou d'antiquités, observatoires, laboratoires ? — 8° PUBLICATIONS : Le nombre et le genre (bulletin, revues, annales ou mémoires). Le nombre de volumes publiés depuis la fondation. Le moyen le plus facile de se procurer ces publications, soit par achat, soit par échange. Le prix par volume ou par abonnement ? — 9° Tous autres renseignements utiles et qui ne sont pas compris dans les demandes précédentes.

N.-B. — Prière à MM. les secrétaires et rédacteurs de vouloir donner de la publicité à cette note, afin d'avancer l'impression du travail, auquel elle se rapporte. — Pour les revues et journaux, l'envoi d'un numéro servira de réponse.

— On vient de publier à Rome une brochure intitulée : *Commemorazione di Maria Armando* (*sic* pour *Amando*) *Pasquale d'Avezac fetta alla Societa geografica italiana dal socio Enrico Narducci nella Tornata del* 29 *marzo* 1875 (brochure de 17 pages, in-8). Un digne hommage y est rendu à celui que M. Narducci appelle le Nestor des sciences géographiques, et les éminentes qualités de l'homme n'y sont pas moins louées que les éminentes qualités de l'érudit. Je crois devoir appeler l'attention des bibliographes sur les huit dernières pages de cette brochure, qui renferment le catalogue complet des travaux de M. d'Avezac rangés sous 97 n^os^ et compris entre les années 1823 (*Essais historiques sur le Bigorre*, 2 vol. in-8) et 1874 (*Aperçus historiques sur la rose des vents*, brochure in-8). T. DE L.

— *The Academy* nous apprend que M W. Wartkiss Lloyd vient de terminer l'histoire détaillée des arts et de la politique de la Grèce durant la période qui s'écoula entre les guerres persiques et la guerre du Péloponèse, c'est-à-dire entre les histoires d'Hérodote et de Thucydide. Cet ouvrage va paraître à Londres sous le titre général de *Siècle de Périclès*, en 2 volumes.

— Le même *Recueil* annonce que le 4e fascicule des fascicules de manuscrits publiés par la *Palæographical Society*, vient d'être distribué aux souscripteurs. Il se compose de 12 planches, parmi lesquelles on remarque les specimens d'un psautier grec, écrit sur papyrus au quatrième ou cin-

quième siècle, du *British Museum ;* de l'Homère de la bibliothèque Ambroisienne de Milan, orné de miniatures, probablement du cinquième siècle ; des lettres et sermons de saint Augustin, de notre bibliothèque Nationale, manuscrit sur papyrus et sur vélin du sixième ou septième siècle ; d'un curieux manuscrit en caractères visigoths, de l'an 1109, renfermant un commentaire sur l'Apocalypse, et appartenant au *British Museum.*

— La maison Dümmler de Berlin va faire paraître un ouvrage du docteur Carl Abel sur la grammaire et la lexicologie des Égyptiens. L'auteur s'est surtout attaché à la période copte de la langue égyptienne. D'après ce qu'on connaît du livre, il serait appelé à faire une révolution dans cette étude. Le Dr Abel, par exemple, prouve l'emploi de voyelles pour changer la signification des mots, quand, jusqu'ici, les voyelles ont été regardées comme entièrement inutiles dans cette langue.

— Nous lisons dans *The Athenæum*, que la bibliothèque de William Stuart, dont la vente a été faite à Londres, dans le courant de juin, renfermait entre plusieurs raretés bibliographiques, un exemplaire de la 1re édition des œuvres de saint Thomas d'Aquin, en 21 vol. in-folio, imprimé sur vélin, à Rome, en 1570. Il fut offert au Pape Pie II, qui en fit présent au roi d'Espagne Philippe II. Ce prince le plaça dans la bibliothèque de l'Escurial, d'où il fut enlevé par les Français et transporté en Angleterre. Il a été vendu 190 livres sterling (4,750 fr.).

— Il est question à Londres de se procurer, au moyen d'une souscription, la somme nécessaire (on parle de 3,000 livres sterling) pour acquérir et placer dans un des dépôts nationaux la collection des dessins et œuvres originales du célèbre caricaturiste et *illustrateur* Cruikshank, artiste à peine connu en France.

— Un Anglais, M. C. Stewart, vient de publier, à Londres, un volume intitulé : *Correspondance internationale au moyen des nombres.* C'est une tentative à ajouter à tant d'autres ayant pour but de résoudre le problème d'une langue universelle. L'auteur fait observer que du moment que les chiffres sont uniformes chez les diverses nations, il ne s'agit que d'exprimer par des nombres convenus, les mots les plus usuels dans les divers idiomes, pour arriver à s'entendre facilement. L'idée est bonne, mais sa réalisation n'est pas exempte de difficultés ; observons d'ailleurs qu'il a déjà été fait, en ce genre, quelque chose de fort utile au moyen du *Code maritime international des signaux.* Grâce à l'emploi de pavillons sur lesquels sont inscrites diverses lettres, on forme des mots qui correspondent à tel ou tel chiffre dans un vocabulaire spécial ; de cette façon, les navires, soit lorsqu'ils en rencontrent un autre en pleine mer, soit lorsqu'ils veulent se mettre en rapport avec les sémaphores du littoral, échangent très-facilement ce qu'ils ont à se dire. Grâce à ce procédé, un capitaine russe correspond avec un français, un norwégien avec un portugais. Il y a certainement, en partant de cette donnée, quelque chose à faire pour les communications sur terre, mais de fortes études sont encore nécessaires avant que le problème n'ait reçu sa solution, avant qu'un résultat pratique n'ait été obtenu.

— M. Dorange vient de publier, aux frais de la municipalité de la ville, le *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Tours*, une des plus riches en manuscrits que possède la France.

— M. l'abbé Maynard, chanoine de Poitiers, l'éminent auteur des travaux sur *Saint Vincent de Paul* (4 vol.) et sur *Voltaire* (2 vol.), prépare la publication d'un ouvrage intitulé : *J. Crétineau-Joly, sa vie religieuse, politique et littéraire d'après ses mémoires, sa correspondance et autres documents inédits*, qui paraîtra chez Didot.

Publications nouvelles. — *Jésus-Christ, conférences*, par l'abbé Ch. de Place (in-8, Durand). — *Droits de Dieu et les idées modernes*, par l'abbé François Chesnel, vicaire général de Quimper (gr. in-8, Oudin). — *La Question protestante*, par G. Romain (in-8, Palmé). — *Lettres spirituelles*, par le R. P. Lejeune, revues par E. B. Fressencourt (in-12, Palmé). — *Discours de Notre Saint-Père le Pape Pie IX*, recueillis et publiés pour la première fois, par le R. P. D. Pasquale de Franciscis dei Pii Operarii. T. Ier (in-8, A. Le Clere). — *Les Plaidoyers civils de Démosthène*, par R. Dareste (2 vol. in-12, Plon). — *Des Cours d'eau navigables et flottables*, par Alf. Plocque (2 vol. in-8, Durand). — *Quæstiones philosophicæ*, auctore Sylvestro Mauro, S. J. Presbytero (T. Ier. In-8, Le Mans, Leguicheux-Gallienne). — *De l'éthique de Spinosa*, par Léon de Montbeillard (in-8, Pichon). — *Les Conflits de la science et de la religion*, par Draper (in-8, Germer Baillière). — *Le Matérialisme contemporain*, par P. Janet (in-18, Germer Baillière). — *La Loi absolue du devoir et la destinée humaine*, par J. Rambosson (in-8, Didot). — *Le Crime et la folie*, par Maudsley (in-8, Germer Baillière). — *L'Habitude et l'instinct*, par Alb. Lemoine (in-12, Germer Baillière). — *Les Fermentations*, par Schützenberger (in-8, Germer Baillière). — *Le Mètre international définitif*, par W. de Fonvielle (in-18, G. Masson). — *Notice sur un autel antique dédié à Jupiter*, par l'abbé J. J. L. Bargès (in-8, Leroux). — *Corot, souvenirs intimes*, par H. Dumesnil (in-8, Rapilly). — *Le Département des estampes, à la Bibliothèque nationale*, par le vicomte H. Delaborde (in-12, Plon). — *Le Musée du Conservatoire national de musique*, par G. Chouquet (in-8, Didot). — *La Chanson de Roland*, texte critique, traduction et commentaire, par Léon Gautier (in-8, avec 4 eaux-fortes, Mame). — *Le Dit des rues de Paris* (1300) *de Guillot*, par Edg. Mareuse (in-18, Lib. générale). — *Etudes sur le Péloponèse*, par E. Beulé (in-12, Didot). — *Histoire de l'Eglise catholique en France*, par Mgr Jager (T. XX. In-8, A. Le Clere). — *Histoire des persécutions de l'Eglise jusqu'à la fin des Antonins*, par B. Aubé (in-8, Didier). — *Histoire de saint Bernard et de son siècle*, par le R. P. Th. Ratisbonne (2 vol. in-12, Palmé). — *Etudes sur les temps primitifs et l'ordre de Saint-Dominique*, par le R. P. A. Danzas (T. III. In-8, Poitiers, Oudin). — *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, par M. Mignet (2 vol. in-8, Didier). — *La Mort de Louis XVI*, par A. Du Chatellier (in-8, A. Picard). — *Le Parlement, la Cour et la Ville pendant le procès de Robert-François Damiens*, publié par G. d'Heylli (in-18, Lib. générale). — *Correspondance inédite de Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme Geoffrin* (1764-1777), précédée d'une *Etude sur Stanislas-Auguste et Mme Geoffrin* et accompagnée de nombreuses notes, par Charles de Mouy (in-8, Plon). — *Stofflet et la Vendée* (in-18, Plon). — *La Chouannerie du Maine*, par l'abbé Paulouin (3 vol. in-18, Le Mans, Monnoyer). — *Histoire de la Ville et de tout le diocèse de Paris* (T. IV. 1re livraison, in-8, Durand). — *La guerre au jour le jour* (1870-1871), par le baron A. Du Casse (in-8, Dumaine). — *Histoire du traité de Francfort et de la libération du territoire français*, par J. Valfrey (2 vol. in-8, Amyot). — *Vie du R. P. Captier*, par le R. P. Reynier (in-12. Albanel). — *Ma Mère, souvenir de sa vie et de sa sainte mort*, par Mgr de Ségur (in-18, Tolra). — *Nouvelles lettres de Mme Swetchine*, publiées par M. le marquis de la Grange, membre de l'Institut (in-8, Amyot). — *Histoire de la Restauration*, par Louis de Vielcastel (T. XVII. Gr. in-8, Michel Lévy). — *Histoire de la guerre civile en Amérique*, par le comte de Paris (T. III et IV. 2 vol. in-8, Michel Lévy). — *Atlas pour servir à l'histoire de la guerre civile en Amérique* (in-8, Michel Lévy). — *L'Ancien Orient*, études historiques, religieuses et philosophiques sur l'Egypte, la Chine, l'Inde, la Perse, la Chaldée et la Palestine, depuis les temps les plus reculés, par Léon Carre (T. III et IV.

2 vol. in-8, Michel Lévy). — *C.-A. Sainte-Beuve, sa vie, ses œuvres*, par le vicomte d'Haussonville (gr. in-8, Michel Lévy). — *Un mot sur le suffrage universel*, par H. Nadal (in-8, C. Dillet). — *La tentative anti-catholique en Angleterre*, ou l'opuscule du T.-A. M. Gladstone, membre du Parlement (in-8, Montpellier, J. Calas). — *Mille Trente*. par Mathieu Witche (in-12, Dillet). — *Mademoiselle de Petitvallon*, par Mathieu Witche (in-12, Dillet). — *Petite sœur*, par Et. Marcel (in-12, Dillet). — *Les Baux en Provence*, par M. C. (in-12, Avignon). — *Le Phylloxera, moyens proposés pour le détruire*. P. Naudin. Dijon, 1875, in-18. — *La Bourgogne pendant la guerre et l'occupation allemande de* 1870-1871, d'après la *Gazette officielle de Carlsruhe*, traduction du docteur Louis Marchant. Dijon, 1875, in-8 de 290 p. — *Le Jugement dernier*, monographie du rétable de l'hôpital de Beaune, par l'abbé Boudrot. Beaune, 1875, in-4, orné de deux eaux-fortes.

QUESTIONS ET RÉPONSES.

QUESTIONS.

—

Voler les tours de Notre-Dame. — Dans l'orageuse discussion sur l'élection des Côtes-du-Nord (séance du 29 juin), M. le baron de Janzé a cité le mot fameux : « Si l'on m'accusait d'avoir volé les tours de Notre-Dame, je commencerais par me sauver. » De qui est ce mot? On l'a donné à Beaumarchais, mais Beaumarchais n'a fait que se l'approprier, car le mot est bien plus ancien, et quelques-uns ont assuré qu'il avait été dit par un magistrat du seizième siècle. *Un Curieux de province.*

Une citation de Müller. — Le R. P. Verdière, de la Compagnie de Jésus, dans un article des *Etudes religieuses* (juin 1875, p. 816) sur le *Saint Louis*, de M. Wallon, a fait la citation suivante : « Ce sont les armes qui fondèrent l'empire en France, mais c'est la vertu qui affermit la royauté en France. » — Où l'historien allemand a-t-il dit cela? X.

Chabannes et Charles VII. — Est-il vrai, comme on le raconte dans la *Biographie universelle*, que Charles VII ayant, un jour, salué Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, du titre de *Capitaine des écorcheurs*, ce dernier lui répondit : « Je n'ai jamais écorché que vos ennemis, et il me semble que leur peau vous a fait plus de profit qu'à moi ? » Est-il vrai, comme on l'assure encore dans le même ouvrage, qu'irrité du propos du roi, Chabannes s'en vengea en engageant le dauphin à se joindre aux mécontents dans la guerre de la Praguerie ? Tout cela me semble bien contestable, et je crains fort que les auteurs de l'article (MM. de Villenave et B. G. T. — quelles sont ces initiales ?) n'aient consulté, sur ce point, plutôt des recueils d'*historiettes* que des livres d'*histoire*. T. DE L.

Le Saonnois. — J'ai, entre les mains, un almanach intitulé : *L'Ami du foyer, almanach du Perche et du Saonnois*, par Perchon (Mortagne et Chartres, 1874). Je cherche vainement, et je ne suis pas le seul, quel est le pays qui répond au Saonnois? Qui voudrait m'éclairer? R. S.

Deux raretés bibliographiques. — Je désirerais avoir des renseignements sur deux raretés bibliographiques que j'ai vainement cherchées dans les principales bibliothèques de Paris, et que Brunet signale ainsi : *Vie de Mgr S. Méen*, broch. de 4 feuilles, sans nom, ni lieu, ni date. — *Vie de saint Manoux, évesque breton*, par Sébastien. Marseille, Moulin, 1806. In-12. D. P.

—

RÉPONSES.

Le poëte Gilbert (XIII, 479).— Il existe plusieurs versions sur sa fin. L'une d'elles représente le poëte dans

la situation la plus misérable et mourant à l'hôpital après avoir avalé une petite clé. D'après un livre publié à Metz, en 1848 : *Poëtes et romanciers de la Lorraine*, par le comte de Puymaigre, Gilbert aurait joui, au contraire, d'une certaine aisance ; il aimait beaucoup l'exercice du cheval, fit une chute qui nécessita l'opération du trépan, et, pour la pratiquer on le ramena, non chez lui, mais à l'hôtel-dieu où il mourut. M. de Lescure, dans un récent travail (*Journal officiel* du 27 juin 1875, p. 4680), a réuni ces détails à ceux qui sont le plus généralement donnés sur la fin du poëte ; à la suite de cette dangereuse opération, saisi d'un accès de fièvre, il avala la petite clé dont on a tant parlé, elle resta dans l'œsophage, et Gilbert ne tarda pas à succomber. D'après ces diverses versions, qui peuvent très-bien se fondre en une seule, le poëte est donc, en effet, mort à l'hôpital, mais il n'y avait été conduit qu'accidentellement. Il y a, d'après cela, quelque chose à modifier dans la légende de Gilbert, et il paraît qu'il en est de même pour celle de Malfilâtre, que Gilbert lui-même a contribué à créer en écrivant ce vers bien connu :

La faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré !

H. B.

Les Historiographes de France en titre d'office (XIII, 556). — M. J. Desnoyers n'a pas publié, et malheureusement, je le crains bien, ne publiera jamais le travail qu'il nous avait promis. Il existe, à la Bibliothèque nationale, dans le fonds français, un manuscrit où sont réunis divers documents et renseignements relatifs aux historiographes de France. Ce manuscrit, inscrit sous le n° 14,027, est intitulé : *Recherches sur les auteurs qui ont écrit de l'histoire de France par commission des princes sous le règne de qui ils vivaient.* T. DE L.

Clémence Isaure a-t-elle vécu ? (XIII, 556.) — Je ne le crois pas, et m'est avis, au contraire, que l'on est arrivé, d'une manière certaine à prouver que ce ne fut jamais qu'un brillant fantôme. Qu'il me soit permis ici de renvoyer le questionneur à une note des *Vies des poëtes gascons*, par Guillaume Colletet (1866, in-8), où j'ai essayé de réunir (p. 43-96), les principaux arguments des érudits qui ont nié l'existence de la patronne des Jeux floraux. T. DE L.

On peut lire à ce sujet, un intéressant article dans la *Revue de Gascogne*, 1865, page 481. D'après des Toulousains très-érudits, la fameuse Clémence n'a pas existé. Le tombeau qu'on honorait dans l'église de la Daurade n'était pas le sien. Son prétendu testament dont les libérales dispositions ont été gravées sur une plaque de bronze, n'est revêtu d'aucune authenticité. C'est seulement en 1513 que pour la première fois, il a été parlé de cette fondatrice des Jeux floraux que D. Vaissete fait vivre dans les premières années du quatorzième siècle. Les Jeux floraux datent de 1323, et ont eu pour organisateurs sept habitants de Toulouse. Cet article, auquel je renvoie les lecteurs du *Polybiblion*, est d'un écrivain qu'ils connaissent bien, M. Tamizey de Laroque. On peut encore consulter sur cette question : *Mémoire sur l'histoire du Languedoc*, par G. Catel, Toulouse, 1633. L'*Origine des Jeux floraux*, par P. de Cazeneuve, 1629. Les *Annales de Toulouse*, par Lafaille ; un *Mémoire* de M. Noulet : *De dame Clémence Isaure substituée à Notre-Dame la Vierge Marie, comme patronne des Jeux littéraires de Toulouse* ; un travail de Camboulin sur la renaissance de la poésie provençale ; l'examen de ce travail, par M. P. Meyer : *Bibl. de l'Ecole des chartes*, tome XXV, page 51 ; le *Cabinet historique*, 1857, tome III, page 285. On lit dans ce recueil une lettre de M. de Ponsan à D. Vaissette. M. de Ponsan se prononce pour l'existence de Clémence Isaure qui, suivant lui, eut surtout pour adversaires les Capitouls : « Animés contre la mémoire « de Clémence Isaure, parce que, « depuis l'érection des Jeux en aca- « démie des belles-lettres, ils n'ont « plus la direction de la feste ou « festin public, à quoy on employoit « alors la presque totalité des 1,400 « francs légués par la fondatrice, ce « qui faisoit une mangeaille perpé- « tuelle pendant deux ou trois jours, « dans l'hostel de ville, et fournissoit « une occasion de griveler. » TH. P.

Un pseudonyme de madame Cornu (XIII,556). — Mme Cornu, née Lacroix, n'était pas, comme l'ont affirmé quelques biographes, la sœur de lait de Napoléon III. Elle avait un an de moins que lui, et était la filleule de la reine Hortense. La nourrice de l'Empereur était Mme Bure. C'est sous le pseudonyme de Sébastien Albin (et non pas sous celui de Sébastien de Saint-Albin), que Mme Cornu a publié les chants populaires de l'Allemagne et les différents ouvrages que cite le journal « le *Soleil.* » Sébastien était le prénom de son mari, Albin venait de l'un de ses prénoms ; car elle s'appelait Hortense Albine. M. T.

La réponse se trouve dans la notice nécrologique consacrée à Mme Cornu (p. 67). Outre cette livraison on peut consulter le *Catalogue raisonné de la librairie française* et le *Dictionnaire des supercheries littéraires dévoilées.*
R. S.

Dans le *Journal des Débats* du 18 juin 1875, M. Ernest Renan a publié, sur Mme Cornu, un article nécrologique. Il y parle des « pages qu'elle a publiées dans le 18e volume de l'*Encyclopédie moderne* de M. Didot, sous le pseudonyme de *Sébastien Albin.* » J. G.

Rostopchine et l'Incendie de Moscou (XIII. 478, 557, 558). — Rostopchine a été l'auteur de l'incendie de Moscou ; il n'y a, contre ce fait avéré, qu'une seule objection sérieuse ; il l'a nié dans une brochure publiée à Paris en 1823. Le comte A. de Ségur, dans la *Vie de Rostopchine*, examine cette objection et la résout d'une manière satisfaisante. Voici, du reste, la liste des principaux ouvrages relatifs à l'incendie de Moscou :

1. *Proclamation aux habitants de Moscou, faite par l'intendant de la ville et de la province de Moscou, Lesseps.* Moscou, 1er octobre 1812, français et russe (Moscou, 1812). In-fol. (Russica, p. 1406). — 2. *Ein Bewohner Moskwa's an seine Landsleute, im October* 1812 (*von G. Merkel*). (Un habitant de Moscou à ses compatriotes, en octobre 1812.) Saint-Pétersbourg, Drechsler, 1812. In-8 de 13 p. Autres éditions. Riga : 1812 ; Mittau, 1813 ; Jean d'Acre, 1813. (Russica, M. 857-860 ; Gadaruel, 54). — 3. *Entretien d'un vieux habitant des environs de Moscou, avec un soldat français prisonnier.* Saint-Pétersbourg, Pluchart, 1812. In-8 de 14 p. — 4. *Ueber die Verbrennung der Stadt Moskau. Ein Privat-Schreiben aus der russischen Stadt Wladimir.* (Sur l'incendie de Moscou lettres écrites de Wladimir. Leipzig, 1813. In-8 (Russica, U. 19). — 5. *Historical sketch of Moscow.* London, 1813. In-4 (Russica, S. 1456). — 6. (Sulkowski, J. A. M.) : *An historical account and description of the city of Moscow.* London, 1813. In-8 (Russica, S. 3069). — 7. *Monument de la présence des Français en Russie, ou Recueil d'événements relatifs à* P(ierre) J. (danof), habitant de Moscou ; traduit du russe par V. C. Saint-Pétersbourg, Pluchart, 1813. In-8 de 55 p. (Russica, J. 174 ; Gadar., 51). — 8. *Erreur de Napoléon en réponse à un article du Moniteur.* Saint-Pétersbourg, Pluchart. In-8 de 34-2 p. (Russica, *deest.* Garad., 55). — 9. *Rapport (prétendu) du ministre de la guerre.* (H. J. G. Clarke), duc de Feltre, à S. M. Impériale et Royale. Saint-Pétersbourg, 1813. In-8 (Russica, R. 116 ; Gadar., 57). — 10. *De Brand van Moscou.* s. l. n. d. In-16 (Russica, B. 1845). — 11. (Horn). *Versuch einer Darstellung der Verbrennung und Plünderung Moskwa's durch die Franzosen im Sept.* 1812. *Von einem Augenzeugen.* (Essai d'une description de l'incendie et du pillage de Moscou par les Français, en septembre 1812, par un témoin oculaire). Saint-Pétersbourg, 1813. In-8. Traduction polonaise. Wilno, 1814. In-8. — 12. Aug. v. Kotzebue. *Moscow's Verbranding.* Amsterdam, 1814. In-8 (Russica, K. 1094). — 13. *Portrait d'Attila par Mme la baronne de Staël-Holstein.* Paris, 1814. In-8. Non reproduit dans ses œuvres. Voy. *Journal des Débats*, 1814 ; *Spectateur français* II (1815) 248-256 ; *Annales littéraires de Dussault* V. (1824) 225-231 ; *Bibliophile belge* III (1868) 261-266. — 14 (Georges Le Cointe de Laveau). *Moscou avant et après l'incendie.* Paris, 1814. 2e édition. Paris, 1818. Traduction italienne. Milano, 1818 (Russica, L. 440-442.) (Gadar., 39). — 15. *Voyage d'une dame française en Russie*

en 1812, *témoin oculaire de l'incendie de Moscou.* Paris, 1814. In-8 (Russica, V. 607; Gadar., 45). — 16. Mme Fusil. *L'Incendie de Moscou, la petite orpheline de Vilna, passage de la Bérésina et retraite de Napoléon jusqu'à Vilna.* Londres, 1817. In-8. 2e édition. Londres, 1817. In-8. 2e édition, Paris, 1817. In-8. 3e édition. Paris, 1818. In-8. *Souvenir d'une actrice*, par Mme Louise Fusil. Paris, Dumont, 1841. 2 vol. in-8 de IV-IV-306 et IV-348 p. (Russica, F. 869-872; Gadar., 46, 47). — 17. (L'abbé Surugue). *Lettres sur la prise de Moscou en* 1812. Paris, Didot, 1821. Pet. in-8 de 44 p. à 25 exempl. en papier vélin et 5 exemplaires en papier ordinaire. Lettres sur l'incendie de Moscou, écrites de cette ville au R. P. Bouret, de la Compagnie de Jésus, par l'abbé Surrngues (*sic*), 2e édit. Paris, Plancher, 1823. In 8 de 43 p. L'abbé Frappaz dans la *Vie de l'abbé Nicolle* (Paris, Lecoffre, 1857), a publié une lettre de l'abbé Surugue, sur l'incendie de Moscou. Le P. Gagarin a reproduit la même lettre dans la *Conversion d'une dame russe à la foi catholique.* (Paris, Douniol, 1863). — 18. Colton. *The conflagration of Moscow*, 4e édit. London, 1822, in-8. (Russica. C. 903.) — 19. *Histoire de la destruction de Moscou en* 1812, par A. F. de B....ch, traduit de l'allemand par Breton. Paris, 1822. In-8. (Russica. H. 897. Gadar. 48.) — 20. Rostopchine. *La vérité sur l'incendie de Moscou.* Paris, 1823. In-8. (Russica. R. 1401. Gadar. 42.) Cfr. Boutourline : *Hist. milit. de la campagne de Russie.* I, 369. *Revue encyclop.*, XVIII (1823), 161-163, XXVIII (1825), 101-162. — 21. Mis de Chambray. *Réponse de l'auteur de l'expédition de Russie à la brochure de M. le comte de Rostoptchine.* Paris, 1823. In-8 de IV-18 p. (Russica. C. 473. Gadar. 43.) Cfr. *Revue encyclop.* XX (1823), 394-395. — 23. De Dominicis. *Relations historiques, politiques et familières en forme de lettres sur divers usages, arts, des Russes.* Vol. I, 2. Saint-Pétersbourg, 1824-1825. In-8, édit. italienne. Vienne, 1836. (Lettres XIV et XV.) (Russica. D. 764. Gadar. 52.) — 24. Denis Davydof. *Examen de trois articles insérés dans les Mémoires de Napoléon* (en russe). Moscou, 1825. In-8, 65 p. (Gadar. 53.) Cfr. *Bulletin des sciences militaires*, V (1828), 49-50. — 25. Nempde. *Opinion sur l'incendie de Moscou.* Paris, 1826, in-8. (Russica. N. 312. Gadar. 49.) — 26. *Entrée des Français à Moscou.* 1812. (Paris, 1831.) 160. (Russica. E. 346.) — 27. Domergue (Armand). *La Russie pendant les guerres de l'Empire.* 2 vol. Paris, 1835, in-8. (Russica. D. 761. Gadar. 50.) Traduction hollandaise. Amsterdam. 1836. 2 vol. in-8. — 28. (Poltoratzki, Serge.). *Rostoptchine.* 1765-1826. (Hombourg), 1854. In-8. (Russica. P. 975). — 29. *Aaret* 1812 *eller Moskous Brand og den Franske storarmees Undergang i Russland* 1812. Efter det Franske ved A. C. v. Bülow. Kjobenhavn, 1855. In-8. (Russica. A. 13). — 30. Schnitzler (Jean Henri). *La Russie en* 1812. *Rostoptchine et Koutouzofl.* Paris, 1863. In-8, 2e édit. Paris, 1863. In-8. (Russica. 717. Gadar. 44.) Cfr. *Revue des deux Mondes*, 15 septembre 1863. — 31. Ségur (A. de). *Vie du comte Rostoptchine.* Paris, 1871. — 32. Gadaruel. *Relation du sejour des Français à Moscou et de l'incendie de cette ville en* 1812, *par un habitant de Moscou* (le chevalier François d'Ysarn). Bruxelles, Olivier, 1871. XV, 191. In-12. — Le bibliophile qui se cache sous le nom de Gadaruel, a donné, dans ce volume (p. 137 et suiv.), une liste des ouvrages à consulter. Nous l'avons reproduite, en la complétant, à l'aide du catalogue des *Russica*, de la bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg, et en modifiant l'ordre. Le volume de M. Gadaruel est indispensable à tous ceux qui veulent s'occuper de l'incendie de Moscou en 1812.

J. G.

Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! (XIII, 356.) — Je ne crois pas que cette phrase ait été prononcée en 1848 ; elle n'eût été d'ailleurs qu'une réminiscence. C'est en 1789 qu'elle fut lancée devant la Constituante, et elle a toujours été, ce me semble, attribuée à Barnave.

Le Gérant, L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

TRAVAUX RÉCENTS D'HAGIOLOGIE

La Vie des Saints, par HENRY DE RIANCEY, édition abrégée par A. DE RIANCEY. Paris, Bachelin, 1874. In-12 de 534 p. Prix : 30 fr. — *Les Saintes du Paradis, modèles de toutes les vertus*, par Mme DE SOUGÉ, édition complétée. Paris, Charles Douniol, 1875. 2 vol. in-12 de VI-436 et 467 p. Prix : 6 fr. — *Vies des Saints de l'atelier*. Tours, Mame, 1873. 3 vol. in-12 de 142, 141 et 143 p., avec 3 grav. Prix : 1 fr. 50. — *Les Saintes Légendes de l'Enfance*, imitées de l'allemand, par H. DE BAROEUL. Paris, Lethielleux. 2 vol. in-12 de 240 et 230 p. Prix : 8 fr. — *Vie de saint Joseph* (*L'Etoile du* XIXe *siècle*), par le R. P. BOUVY, rédemptoriste. Paris, Lethielleux, 1874. in-18 de X-187 p. Prix : 2 fr. — *Vie de saint Joseph*, d'après Anne-Catherine EMMERICH *avec des considérations, pratiques et prières*, par M. C. F. FOUET, curé-doyen de Routot, chan. honor. d'Evreux. Paris, Douniol, 1872. In-12 de XVI-464 p. Prix : 3 fr. — *Saint Antoine le Grand*, par CHARLES HELLO. Paris, Dillet, 1874. in-12 de 280 p. Prix : 2 fr. — *Vie de saint Germain d'Auxerre*, par le prêtre CONSTANCE, traduction du P. GOUILLOUD. Paris, Douniol, 1874. In-12 de XII-200 p. Prix : 2 fr. — *Histoire de saint Bernard et de son siècle*, par le R. P. THÉODORE RATISBONNE. Huitième édition. Paris, Victor Palmé, 1875. 2 vol. in-12 de XV-384 et 415 p. Prix : 6 fr. — *Sixième Centenaire*, 15 *juillet* 1874. *Le cardinal saint Bonaventure, évêque d'Albano, patron de la ville de Lyon*. *Sa vie, sa mort et son culte à Lyon*. Lyon, Josserand, 1874. In-12 de XXX-208 p. Prix : 2 fr. — *La Vie admirable de notre glorieux père S. Pierre Célestin*. Bar-le-Duc, imprimerie des Célestins, 1874. In-8 de XIV-624 p. Prix : 6 fr. — *La Vierge des campagnes, ou Vie de la B. Oringa*, dite *Chrétienne de Sainte-Croix*, par M. l'abbé HENRY, directeur général au Petit Séminaire de Langres. Tours, A. Mame, 1870. In-12 de 144 p. Prix : 1 fr. 25. — *Vie de sainte Catherine de Ricci*, par le P. BAYONNE. Paris, Poussielgue, 1874. 2 vol. in-12 de XXIV-378 et 388 p. Prix : 6 fr. — *Déposition de sainte Chantal pour la canonisation de saint François de Sales*. Tours, Mame, 1874. In-12 de 288 p. Prix : 1 fr. 10. — *Vie de la Bienheureuse Marguerite Marie*, par l'abbé DARAS. Paris, Gaume, 1875. In-18 de VIII-231 p. Prix : 1 fr. — *La Vie admirable du Bienheureux mendiant et pèlerin Benoît Joseph Labre*, par LÉON AUBINEAU. 3e édition. Paris, Victor Palmé, 1875. In-12 de X-552 p. avec une gravure. Prix : 3 fr 50. — *Histoire du culte de sainte Philomène, thaumaturge du* XIXe *siècle, inspiratrice des pèlerinages nationaux*, suivie d'un recueil de pratiques de dévotion en son honneur, par M. LOUIS PETIT. Paris, Josse; Langres, Dangien, 1875. In-12 de XLVIII-382 p. Prix : 2 fr. — *Vie de la mère Thérèse, fondatrice de la Miséricorde de Laval*, par l'abbé LE SEGRETAIN DU PATIS Laval, 1873. 2 vol. in-12 de IV-380 et 623 p. avec un portrait. Prix : 7 fr. — *Vie de la révérende mère Marie Madeleine Gipoulon, en religion sœur Victoire, ursuline*, fondatrice de la congrégation des Sœurs hospitalières-institutrices de Saint-Roch, par l'abbé G. PENAUD. Paris, Poussielgue, 1874. In-12 de 288 p. Prix : 2 fr. 25. — *Vie de la révérende mère saint Jerôme, religieuse de la congrégation de Notre-Dame, chanoinesse régulière de Saint-Augustin, au monastère dit des Oiseaux*. Paris, Jules Vic ; Clermont-Ferrand, Bellet, 1875. In-8 de XI-392 p. et une photogr. Prix : 6 fr.

La vie des saints devrait former le fond de nos bibliothèques, comme les portraits des aïeux sont l'ornement de nos appartements. Au chrétien elle montre l'idéal vers lequel il doit tendre et lui indique le chemin à suivre pour l'atteindre; au moraliste et au philosophe, elle offre la matière de profondes méditations; au savant et à l'historien, elle fournit des documents du plus haut intérêt. C'est une des branches les plus importantes de notre littérature. Nous allons signaler quelques-unes des plus récentes publications de ce genre, en regrettant toutefois que la moisson ne soit pas plus abondante et plus belle.

Si nous plaçons sous le titre d'*Hagiologie* la biographie de personnes pieuses et des vies édifiantes, nous n'entendons aucunement préjuger les décisions de l'Eglise ; nous avons seulement voulu grouper des travaux qui se ressemblent et par leur sujet et par l'esprit qui les anime.

— M. Henry de Riancey avait publié, peu de temps avant sa mort, un vrai chef-d'œuvre de piété et d'art, avec le concours de M. Kellerhoven. Son fils a entrepris de mettre ce trésor à la portée de tous. Offrir aux familles un livre où d'admirables exemples sont encadrés dans les magnificences de l'art, et qui demeure comme le trésor du foyer domestique; présenter à la fois, avec les hautes et sages méditations qu'inspirent la vie et la mort des saints, les peintures par lesquelles l'habileté contemporaine continue les splendeurs de la miniature et de l'enluminure des âges de foi, tel est le but qui a été ici visé et atteint.

— *Les Saintes du Paradis*, sont une nouvelle édition d'un ouvrage dont le *Polybiblion* a déjà parlé (t. X, p. 144), complétée par Mme de Sougé, par une table alphabétique des noms. C'est l'exécution d'une louable pensée, celle de réunir les vies des saintes de manière à fournir, spécialement aux femmes, une lecture à la fois intéressante et édifiante. Les saints, sans doute, offrent des modèles à tous ; mais nous trouvons là un moyen de donner un attrait de plus à des récits qui devraient être la nourriture habituelle de nos âmes, et c'est assez pour que l'auteur mérite d'être loué. Les notices sont rangées par jour et par mois, suivant l'ordre des fêtes ; il y en a quelquefois plusieurs pour le même jour; elles ne dépassent guère sept pages ; quelques-unes n'ont même que quelques lignes. L'histoire est mêlée aux réflexions pieuses. En appendice se trouvent des notices sur Mme Barat, Mmes Elisabeth et Marie-Louise de France, Mlle de Louvencourt, la sœur Marthe et la sœur Rosalie.

Le but pratique cherché par l'auteur, eût été plus sûrement atteint si elle se fût bornée aux saintes sur lesquelles on peut donner quelques détails ; quel fruit peut-on retirer d'une notice qui n'est qu'une véritable indication de calendrier? Il y a des choix que nous n'approuvons pas (t. I, p. 13). Sans nous arrêter à quelques négligences de style, nous signalerons une erreur à propos de la bienheureuse Marguerite-Marie, qui n'est pas née à Lauthecourt, paroisse de Véronde, et nous trouvons un peu téméraire de devancer le jugement de l'Église sur Mme Barat.

— Présenter aux ouvriers, dans de courtes notices, la vie de saints patrons des anciennes corporations, la retracer en se conformant aux règles de la critique historique, telle est la pensée qu'ont réalisée les auteurs des *Vies des saints de l'atelier*. Nous trouvons, dans ce recueil, qui comprend onze biographies, les vies de saint Eloi, patron des for-

gerons; de saint Joseph, patron des charpentiers; de saint Crépin, patron des cordonniers; de saint Fiacre, patron des jardiniers; de saint Cloud, saint Théodote, saint Galmier, saint Théobald, saint Médard, saint Marcel, saint Aquilas. Parmi les noms des auteurs, citons Ozanam, MM. Michel Cornudet, Léon Lefébure, Roger de Beaufort. Ces vies, publiées d'abord en brochures séparées, viennent d'être réunies en volumes, et font désirer la continuation de la collection.

— Une bonne pensée a également inspiré les *Saintes légendes de l'enfance*. Peut-être les anecdotes pourraient-elles y jouer un plus grand rôle et les exclamations un rôle moindre ; mais il n'y a pas de travail qui mérite davantage d'être encouragé que celui de M. de Barieul. Un ancien philosophe a dit que prétendre fonder une cité sans religion, c'est vouloir bâtir un édifice en l'air. C'est pourtant ce qu'essayent obstinément tous ces *habiles* qui, depuis un siècle, font de l'enfance et de la jeunesse le sujet de leurs expériences. Prétendre les former aux lettres et aux arts sans s'occuper de les former à la piété, aux devoirs et aux vertus, ou bien, ce qui revient au même, ne donner à l'accomplissement des devoirs d'autre mobile que l'intérêt, à la pureté des mœurs d'autre appui que l'amour-propre, à la pratique des vertus d'autre aliment que l'orgueil, n'est-ce pas bâtir en l'air, et ne préparer pour l'avenir que des catastrophes et des ruines ?

— *La vie de Saint-Joseph* par le P. Bouvy, est remarquable par deux qualités : la piété profonde que l'ouvrage respire, les citations des Pères et des théologiens qui le remplissent, et donnent aux réflexions et aux vues de l'auteur une particulière autorité. La manière rappellerait celle de Ludolphe le Chartreux, dans la *Vie de Jésus-Christ*. C'est surtout à l'esprit et au fruit à tirer des faits que s'attache le P. Bouvy. « Je crois pouvoir assurer, nous dit-il, qu'on ne trouvera, dans cet ouvrage, aucune opinion hasardée ni empruntée, comme il arrive trop souvent, à des écrivains sans autorité ou à des livres apocryphes. Je passe sous silence les opinions de cette nature, chaque fois que je ne suis par forcé d'établir la vérité qui les combat. Deux sentiments opposés se présentent-ils avec le même degré de vraisemblance, je consulte la notoriété dont ils jouissent, et j'embrasse de préférence la croyance la plus répandue parmi le peuple fidèle (p. VIII). » De telles règles sont la sagesse même, avec le but spécial qu'envisageait l'auteur : édifier et instruire tout à la fois. Ce but, il l'atteindra certainement ; son livre fera du bien, et il se recommande aux personnes pieuses douées d'une certaine somme d'instruction. — On trouvera à la fin, une série de trente-et-une prières distribuées pour un mois de visites à saint Joseph.

— L'Évangile et l'histoire ecclésiastique nous fournissent sur saint Joseph de rares et incomplets renseignements. La tradition

elle-même se tait sur la plupart des circonstances de sa vie, du moins en ce qu'elles pourraient avoir de certain. Un ouvrage du genre de celui-ci, étendu, abondant en détails, précisant les moindres faits, devait nécessairement s'appuyer sur des révélations : et ici, le trésor est assez riche dans les écrits de plusieurs saints. M. l'abbé Fouet, dans sa *Vie de saint Joseph*, s'attache à celles d'Anne-Catherine Emmerich, dont le nom est devenu célèbre parmi nous, grâce aux travaux de M. de Cazalès, comme déjà depuis longtemps il l'était en Allemagne. La vie d'Anne-Catherine a été celle d'une grande et merveilleuse servante de Dieu. Approuvées par plusieurs docteurs, par des évêques même, ses visions n'ont pas reçu cependant la consécration d'une sentence de l'Église. On peut donc leur accorder un assentiment plus ou moins restreint; mais, fait observer à bon droit M. l'abbé Fouet (p. XII), ce qu'on ne saurait admettre, c'est que, sans connaître un mot de l'histoire de Catherine Emmerich, sans avoir lu tant soit peu sérieusement le moindre chapitre de ses communications avec le ciel, on vienne de prime-abord, sans autre étude ni examen, jeter sur elles le dédain, et les traiter de rêveries indignes de la moindre considération. Un tel procédé doit être laissé à ce qu'on appelle la libre-pensée ; il ne convient point aux esprits de bon lieu. Le sujet est tout au moins fort grave, et mérite d'autres égards.

Quoi qu'il en puisse être, d'ailleurs, de cette question touchant aux plus hauts problèmes de la vie contemplative et de la théologie positive ou mystique, reste l'ouvrage composé sur ces données, et nous devons déclarer qu'il nous paraît l'un des plus estimables, et dans tous les cas, le plus complet, de ceux qui ont paru jusqu'à présent sur ce sujet. L'auteur le distribue en trente-et-un chapitres, afin qu'à l'occasion il devienne, dans les confréries et les paroisses, le livre des lectures pour le mois de Saint-Joseph. Chacun de ces chapitres, après la narration qui en fait le fond, se termine par une considération suffisamment développée, empruntée souvent à nos meilleurs écrivains catholiques ; par une pratique destinée à l'exercice personnel des vertus que l'on vient de méditer, et par une prière rédigée dans le même esprit. On a réuni, à la fin du volume, bon nombre d'autres prières, belles, variées, bien choisies, que les fidèles aimeront à trouver là. L'auteur, à la page 405, inclinerait à croire que les événements avant-coureurs de la fin du monde sont à nos portes. Nous signalons cette pensée, sans la défendre ni la combattre. Matière grave, éminemment obscure, qu'on eût bien fait, peut-être, de ne point aborder.

— Dans le volume que M. Charles Hello a consacré aux visions de saint Antoine, l'effet des scènes émouvantes auxquelles on nous initie est un peu compromis par une inclination à confondre avec elles les vicissitudes de notre époque. On sait que le démon paraissait à

l'illustre ermite sous mille formes grotesques ; pour son nouvel historien, le tentateur n'a plus qu'un masque, celui du catholique libéral.

— L'ancienne église des Gaules a attaché le nom de saint Germain à presque autant d'édifices religieux que celui de saint Martin ; au seizième siècle, le seul diocèse de Sens ne comptait pas moins de quarante églises dédiées à saint Germain, et cependant rien n'est moins connu aujourd'hui que les mérites de ce thaumaturge, dont la mémoire plane sur le berceau de la monarchie française. C'est donc une vraie lacune que vient de combler le P. Gouilloud, en nous offrant une traduction d'une vie de ce grand saint par le prêtre Constance, qui a vécu, comme lui, au cinquième siècle. C'est un de ces documents classiques qu'il est utile de faire revivre, pour faire revivre en même temps l'esprit de foi et la simplicité qui présidaient jadis aux travaux de ce genre.

— L'*Histoire de saint Bernard et de son siècle* est trop connue et son succès trop incontestable, pour que nous ne devions nous borner à annoncer cette nouvelle et huitième édition. C'est un remarquable morceau d'histoire qui comprend tout le douzième siècle, car saint Bernard a eu une trop grande part dans toutes les affaires de son époque, pour qu'on puisse faire son histoire sans faire celle de son siècle. Dans une belle introduction, le R. P. Ratisbonne étudie le rôle de l'Église, ses tendances à l'unification et fait connaître les temps qui ont précédé notre saint ; puis il étudie saint Bernard sous toutes ses faces : vie domestique, vie monastique, vie politique, vie scientifique, vie apostolique. Il se montre non-seulement religieux et historien, mais encore philosophe ; et ce n'est pas trop de qualités pour faire l'histoire d'un tel saint. On ne s'étonnera pas que le R. P. Ratisbonne s'arrête avec complaisance à tout ce qui touche aux Juifs. Nous tenons à signaler une longue et intéressante digression sur sainte Hildegarde et ses prophéties. Dans des chapitres complémentaires, il donne des jugements sur saint Bernard, sa doctrine et ses œuvres, et, en appendice, quelques fragments de ses œuvres ascétiques. Il aurait été désirable qu'il tînt au courant des faits ses nouvelles éditions ; nous regrettons de lui voir annoncer (t. II, p. 347) une traduction complète des œuvres du Saint par M. Ravelet, qui n'a donné que les lettres.

— Le sixième centenaire de la mort de saint Bonaventure (15 juillet 1874) a donné lieu à une publication qui n'est que la réimpression textuelle de l'*Histoire abrégée de la vie, des vertus et du culte de saint Bonaventure.... patron de la ville de Lyon*, publiée dans cette ville en 1747. Cette vie, qui s'appuie peut-être trop sur Baillet et autres écrivains de seconde main, a du moins le mérite, trop rare aujour-

d'hui, d'être écrite en un grand et beau style. La lecture en est agréable, et ne peut que profiter à la gloire du docteur séraphique. L'éditeur anonyme lyonnais, n'a mis de lui qu'une intéressante notice historique sur l'église de Saint-Bonaventure de Lyon et les nombreuses confréries dont elle était le centre, et une autre notice sur la découverte d'un tableau représentant un miracle opéré par saint Bonaventure. Il en prend occasion pour parler du P. de Fanna, et de la belle édition qu'il prépare des œuvres du grand docteur.

— L'ordre des Célestins, qui comptait, avant 1793, dix-neuf maisons en France, vient de renaître en Bretagne. Son restaurateur a publié, à ce propos, la vie de son saint fondateur, célèbre par son abdication. Il y a joint diverses notes historiques et biographiques sur les anciens monastères des Célestins, et sur les religieux qui les ont illustré par leur sainteté et leur science. Ces curieuses monographies sont accompagnées des constitutions de l'Ordre. C'est un ouvrage de bibliothèque et d'édification, très-complet dans son genre.

— *La bienheureuse Oringa*, de qui M. l'abbé Henry nous a retracé la vie, est assez peu connue chez nous, et mérite de l'être davantage. L'auteur remarque, avec juste raison, qu'on a trop négligé les classes populaires et travailleuses dans la composition d'ouvrages ayant pour but, d'offrir des modèles de vertu aux chrétiens. Oringa, née en Toscane, au douzième siècle, dans la condition la plus humble et la plus pauvre, est un admirable exemple pour toutes les jeunes filles en général, et plus encore pour les ouvrières, les filles de ferme, les servantes : car elle fût elle-même tout cela, bien qu'elle ait terminé ses jours dans la vie religieuse. Son histoire est d'ailleurs pleine d'évènements et de circonstances singulières qui en rendent la lecture attachante. Les miracles y sont fréquents et de premier ordre, Dieu se plaisant à relever devant le monde celle qui le servait si héroïquement. L'auteur ne manque pas de s'étendre, au besoin, sur les monuments, les lieux, les personnes, les analogies historiques que le sujet amène sous sa plume, sans omettre non plus les exhortations et les conseils. Quelques hommes de goût pourront-ils reprocher à M. l'abbé Henry de s'être tenu, d'un bout à l'autre de l'opuscule, sur un ton de lyrisme qui nuit à la belle simplicité qui doit être la loi des auteurs de vies de saints.

— Ceux qui conservent encore des préjugés contre la vie des cloîtres, — vie d'ailleurs toute de grâce et par conséquent d'exception, — les perdront en lisant les charmants volumes dont le P. Bayonne vient d'enrichir la *Bibliothèque dominicaine*, déjà étincelante de bijoux. Venue au commencement du douzième siècle, sainte Catherine de Ricci fut l'expression magnifique de cette rénovation religieuse qui rendit à l'Église la beauté de sa jeunesse, et dont le

célèbre Jérôme Savanarole fut, en Toscane, l'ardent promoteur. Ses biographies étaient si nombreuses et si variées, que le P. Sandrini affirmait, au siècle dernier, qu'il n'y avait pas un autre saint qui eût obtenu, pour les vertus et les actions de sa vie, une publicité si considérable. C'est pourtant pour nous une nouvelle connaissance à faire, et le P. Bayonne nous la rend aussi aisée qu'agréable.

— L'âme tout entière de saint François de Sales se retrouve dans *les Dépositions de sainte Chantal.* C'est un document angélique, qui a, par surcroît, un grand charme littéraire, comme tout ce qui est *Salésien.* Ce charme n'a pas été scientifiquement constaté, mais il est très-réel. Prenez, par exemple, le chapitre XXXIX de la troisième partie de l'*Introduction ;* c'est tout simplement une merveille, un tour de force académique : jamais plume n'a élucidé pareille matière d'une façon plus délicate. Sans doute, il y a des écrivains plus incisifs, plus philosophes que l'évêque de Genève ; il n'y en a pas qui aient plus de naturel, qui soient plus accessibles à toutes les situations. On représente la vertu sous des couleurs si sombres, on lui inflige un visage si plein d'horreur et de sévérité, qu'elle fait reculer les plus hardis. Saint François de Sales ne laisse plus aucun prétexte à cette vaine terreur. Que de fantômes le doigt des saints fait tomber en poussière !

— La petite *Vie de la bienheureuse Marguerite-Marie*, que nous avons sous les yeux, est spécialement destinée aux pèlerins. Elle a pour but de leur faire connaître celle qui est l'occasion de ce grand mouvement d'attraction vers Paray, et la salutaire dévotion au Sacré-Cœur. Elle est d'une lecture facile. M. l'abbé Daras a largement puisé dans les grandes vies, notamment dans celle du P. Daniel, et dans les écrits de la bienheureuse. Elle est suffisante pour le plus grand nombre des lecteurs ; rien d'essentiel n'y manque.

— *La vie admirable du B. Labre,* n'est point une nouveauté pour nos lecteurs. Ils la connaissent au moins par ce qui m'a été dit ici (t. X, p. 143), et plus d'un, certainement, aura contribué au rapide écoulement des deux premières éditions. C'est un remarquable succès, auquel n'est point étranger le talent de l'auteur, la vénération et l'amour avec lesquels il traite et étudie son sujet. Mais nous ne l'offenserons pas en disant, qu'il est dû beaucoup aussi au sujet lui-même. Est-il rien qui puisse mieux convenir à notre siècle que l'histoire de ce glorieux mendiant et pèlerin, nous ouvrant la voie sur laquelle les foules se pressent maintenant, et venant honorer et glorifier la pauvreté, lorsque la soif des richesses est si ardente, lorsque l'aumône est considérée comme une humiliation, comme une chose dégradante ? M. Aubineau prend le bienheureux Labre au sein de sa chrétienne famille, où il puise la semence de toutes les vertus qui

devaient faire de lui un saint. Il le suit pas à pas dans toutes ses pieuses préparations, en Italie, en Suisse, en Espagne, en France, à Paray-le-Monial, où il nous précède, précurseur du curé d'Ars à Dardilly. Il ne recule devant aucun de ces détails qui peuvent choquer notre délicatesse mondaine et efféminée, mais qui montrent un saint poussant jusqu'à ces dernières limites le mépris de toutes les choses du monde. M. Aubineau a puisé aux meilleures sources, c'est-à-dire dans les documents de la cause de la canonisation qui lui ont été confiés. Cette nouvelle édition ne diffère des autres que par quelques renseignements complémentaires sur le pèlerinage du bienheureux à Mariasten, en Suisse, et à Paray-le-Monial, et par le récit du pèlerinage qui a eu lieu le 7 juillet 1873, à Amettes, au lieu de sa naissance.

— L'ouvrage consacré à sainte Philomène est plutôt un livre de piété qu'une vie de saint. Nous pouvons cependant lui donner place dans notre cadre, à cause de tous les détails historiques qu'il fournit sur le culte de la Sainte et les lieux où il est le plus florissant. M. Petit raconte la découverte du corps, sa translation à Mugnano, l'introduction de son culte en France par Mlle Jaricot, la pieuse fondatrice de l'œuvre de la propagation de la foi, la dévotion du curé d'Ars. Son culte à Saint-Gervais de Paris fournit l'occasion de quelques détails intéressants sur le siége de Paris et la Commune, et sur l'origine des pèlerinages nationaux. Avec tous ces faits édifiants, les lecteurs pieux trouveront des exercices pour une neuvaine, le petit office de la Sainte, des prières, des cantiques, des pratiques en son honneur et des méditations sur ses vertus. Ajoutons que cet ouvrage est approuvé par Mgr l'évêque de Langres.

— La *vie de la mère Thérèse de la Miséricorde de Laval* prouve que le bras de Dieu n'est pas raccourci depuis la bataille de Lépante, que l'abnégation peut, dans tous les lieux et dans tous les âges, produire des fruits merveilleux. Dès son enfance, Thérèse de la Miséricorde, digne de porter ce nom, ne songeait qu'à soulager les peines physiques et morales de ses concitoyens; la charité lui a fait transporter des montagnes, et cette pauvre fille du peuple, ne possédant absolument rien, a légué à sa province une institution considérable. C'est l'inverse de ce que l'on voit tous les jours dans le monde des affaires et de l'égoïsme.

— Nous sommes reportés, par la *Vie de la Révérende Mère Marie Madeleine Gipoulon*, à une des époques les plus intéressantes de l'histoire de l'Église. Mme Gipoulon, née le 2 novembre 1765, à Felletin (Creuse), morte le 4 août 1821, fit ses vœux chez les Ursulines de Limoges à une date fatale, 1789, et, peu de temps après, un incendie devança l'œuvre de destruction et de dispersion que devait accomplir

la Révolution. La tourmente passée, elle réunit les membres épars de plusieurs communautés religieuses, et, fille de cette Église dont on ne craint pas d'annoncer sans cesse l'agonie et qu'on accuse de se désintéresser du soin des malheureux et de la culture des intelligences, elle fonda, avec le concours de Mgr du Bourg, évêque de Limoges, une congrégation à la fois hospitalière et institutrice, chargée en même temps de l'hôpital et des écoles. Cette notice nous révèle un fait peu connu, croyons-nous : c'est l'idée de Bonaparte de remettre en une seule main la direction des diverses communautés naissantes, au début du siècle, et la convocation, à Paris, en 1807, d'une assemblée générale des religieuses de l'Empire. Aux faits historiques se joignent beaucoup de renseignements sur la vie intime de la communauté, sur la règle, sur le caractère des différents membres de la congrégation, ou, si l'on aime mieux, sur les imperfections dont profitait la vertu de leur compagne. M. l'abbé Penaud établit avec beaucoup de fermeté les devoirs des enfants et des parents dans les questions de vocation. On aurait préféré plus de précision dans le style, et peut être prendra-t-on pour des longueurs ce qui peut avoir un grand intérêt dans la région encore pleine des souvenirs la révérende Mère et de ses compagnes.

— C'est à un tout autre ordre d'idées qu'appartient la *Vie de la Révérende Mère Saint-Jérôme* Sans être exclusive d'aucune classe de lecteurs, elle s'adresse tout spécialement aux anciennes élèves de la révérende Mère et aux anciennes pensionnaires du couvent des Oiseaux. Le côté historique fait presque complétement défaut; ainsi, ce n'est que dans le titre que nous trouvons la date de la naissance et de la mort de Mme Saint-Jérome (1810-1868), qui s'était appelée dans le monde Pauline Ethmann. Mais, en revanche, on y trouve, peintes au vif, la vie du couvent des Oiseaux, les religieuses, les pensionnaires, les classes, les récréations, les académies, les fêtes, et tous ces petits riens qui éveillent mille souvenirs chers aux cœurs d'anciennes élèves parce qu'ils se rattachent à un moment heureux de la vie. L'anonyme auteur a réuni tout ce qu'elle a pu sur l'enfance, la vocation, le noviciat et la vie religieuse de la Mère Saint-Jérôme; elle y a joint beaucoup de notices sur ses anciennes compagnes, sur des personnages mêlés à sa vie, comme le P. Ronsin, son directeur, et a fait de nombreux emprunts à sa correspondance avec ses anciennes élèves. Nous avons remarqué une note intéressante à propos du bombardement de Paris et de la Commune. Il est superflu de dire que tout porte à l'édification dans ce volume ; mais, ce qui nous a paru caractériser la Mère Saint-Jérôme, c'est, d'un côté, la grande part qu'elle a prise à la propagation de la dévotion au Sacré-Cœur — on puisera à ce sujet, dans sa *Vie*, des renseignements intéressants — et, d'un autre côté, les nombreux ouvrages sortis de sa plume. On lui doit un des premiers

Mois du Sacré-Cœur, qui est arrivé aujourd'hui à sa vingt-septième édition; plusieurs ouvrages relatifs à cette dévotion et à la sainte Vierge, et un assez grand nombre de notices sur des religieuses de son ordre. Elle a même fait des vers. Elle possédait, ce qui est rare chez une femme, un grand nombre de langues. PIERRE BOURG.

THÉOLOGIE

De Perfectionibus moribusque divinis, par LESSIUS. Nouvelle édition, d'après celle d'Anvers de 1620. Paris, Lethielleux, 1875. In-8, avec manchettes, de xx-589 p. — Prix : 7 fr.

Le jésuite Léonard Lessius tient un rang illustre parmi les théologiens qui, à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, exposèrent et défendirent la doctrine catholique. Le traité *de Perfectionibus moribusque divinis* est estimé à juste titre le chef-d'œuvre de Lessius ; il est divisé en quatorze livres, d'une étendue et d'une importance fort éingales.

Dans les quatre premiers, l'auteur parle des attributs essentiels de Dieu considéré en lui-même ; les quatre livres suivants traitent des perfections divines qui supposent la possibilité des créatures. Les six derniers livres forment la partie principale de l'ouvrage et de beaucoup la plus longue. L'auteur considère Dieu dans ses relations avec les êtres déjà créés et surtout avec l'homme. Il expose toute l'économie de l'incarnation et de la rédemption (Tract. XII, *de Misericordia*); il montre l'action de la justice divine et en ce monde et en l'autre : les châtiments qui frappent les individus et les peuples ; il résout les principales objections que la raison soulève contre le dogme de l'enfer (Tract. XIII, *de Justitia et ira Dei*).

La manière dont Lessius développe ces graves vérités lui assigne une place à part entre les théologiens. S'il discute avec la précision d'un docteur, s'il puise de préférence ses inspirations dans les œuvres les plus abstraites de saint Denis, il évite cependant l'aridité des écrivains scolastiques. Son livre est un manuel où les prédicateurs trouveront de riches matériaux pour des discours à la fois solides et intéressants. Il nous a même semblé que Bourdaloue avait emprunté telle division de ses sermons au théologien de Louvain. Chacun des quatorze livres est terminé par un chapitre que l'auteur appelle *recollectio precatoria*, et dans lequel, — résumant la doctrine des chapitres précédents, — il élève son âme à Dieu, et emprunte à l'Écriture et aux saints leurs plus belles paroles pour célébrer la grandeur et la bonté du Créateur. Le latin est élégant et facile : on y rencontre peu de ces expressions scolastiques que nous comprenons difficilement, habitués que nous sommes au langage de la philosophie moderne.

C'est donc une heureuse pensée que d'avoir publié de nouveau l'œuvre principale de Lessius. Le format de cette édition est commode, l'impression nette et assez correcte. Il est vrai que çà et là quelques fautes ont échappé, particulièrement dans les titres inscrits aux marges, et dans les textes grecs ; mais le lecteur les corrigera sans peine. Les passages cités sont imprimés en caractères différents et frappent d'abord les yeux ; nous eussions désiré que l'on s'écartât quelque peu de l'édition primitive, en indiquant non-seulement les chapitres, mais encore les versets de l'Ecriture, ce qui eût abrégé les recherches.

Eug. Pousset.

Dialogues de saint Grégoire le Grand, traduits par E. Cartier. Paris, Poussielgue, 1875. In-12 de LVI-419 p. — Prix : 2 fr. 50.

Les *Dialogues* écrits par le pape saint Grégoire le Grand sont un récit de faits édifiants, pieux, miraculeux, concernant les saints, papes, évêques, religieux et religieuses. Le second livre comprend à lui seul la vie et les miracles de saint Benoît (p. 69 à 155). Des points importants de doctrine y sont traités, et l'interlocuteur de saint Grégoire amène, par ses questions et ses réflexions, l'explication et le développement du récit. Il y a des chapitres dont l'intitulé est celui-ci : « Les hommes charnels croient difficilement les choses spirituelles et éternelles, parce qu'ils ne connaissent pas par expérience ce qu'ils en entendent dire. » Ces paroles font comprendre pourquoi M. Cartier a voulu que notre siècle entendît les mêmes enseignements que saint Grégoire adressait aux hommes de son temps. N'en avons-nous pas besoin, et « n'y a-t-il aucun rapport entre le siècle de saint Grégoire et le notre ? Nous vivons aussi sur des ruines, et nous ressemblons à ces Romains dégénérés qui, dans les hontes de leurs défaites, conservaient l'orgueil des anciens jours, en oubliant, dans la joie des festins et la pompe des spectacles, les menaces du lendemain... Nous sommes envahis par une barbarie civilisée et savante, plus difficile à vaincre et plus puissante à détruire que celle des Lombards. Mais nous détournons les yeux du danger, pour nous complaire dans les jouissances de la richesse et les merveilles de l'industrie. » — On ne peut mieux dire, et opposer aux assertions de cette barbarie qui nie Dieu et son action dans le monde le récit de l'action évidente de Dieu et des miracles faits par Dieu, c'est bien appliquer le remède là où il en est besoin. L'œuvre de saint Grégoire le Grand revient donc à nous avec un véritable à-propos. La traduction que donne M. Cartier, parfaitement écrite, correcte, élégante, a triomphé heureusement, nous l'avons constaté, des difficultés réelles d'un texte qui, souvent, contient, selon l'observation de M. Cartier, plus d'idées que de mots. C'est un nouveau service rendu par le pieux et savant historien du P. Besson, de sainte

Catherine de Sienne, du B. Suso. Le *positiviste* peut mépriser ces récits comme des légendes ; mais le chrétien s'édifie en les lisant, car ils élèvent son âme vers Dieu et lui apprennent à l'aimer.

H. DE L'ÉPINOIS.

La Question protestante jugée par le bons sens, la Bible et les faits. *Lettres à un protestant sur l'Église catholique et le schisme, Réfutation des erreurs de MM. Néander, Guizot, Naville, Vinet, de Pressensé, Réville, Coquerel, etc., sur la notion de l'Église*, par GEORGES ROMAIN. Deuxième édition, suivie de : Une Excommunication protestante; les Catacombes de Rome; un Sermon à la table d'hôte; Lettre sur la Bible. Paris, Palmé, 1875. In-8 de 477 p. — Prix : 6 fr.

La persécution dont les catholiques sont l'objet en Allemagne et en Suisse donne un intérêt d'actualité à cet excellent ouvrage, dont l'auteur avait publié une première édition il y a quatorze ans, et qu'il reproduit aujourd'hui sous un titre trop long, mais avec d'importantes additions dont l'opportunité s'impose au lecteur.

Toutes les attaques contre l'Eglise, sous quelque forme qu'elles se produisent, proviennent de l'ignorance ou de la haine contre son caractère et ses véritables conditions d'existence. Ainsi que le dit fort justement M. Romain, l'Église est le véritable sujet du débat entre les protestants et les catholiques : ce que les premiers défendent aujourd'hui, ce ne sont plus leurs croyances, c'est leur schisme, ce sont leurs sectes. Pourquoi cela? C'est surtout parce que les protestants d'aujourd'hui méconnaissent l'Église : de l'ignorance à la calomnie et à la haine, la distance est courte. A ceux qui ignorent l'Église, il importe de la montrer ce qu'elle doit être, ce qu'elle est en réalité. Les lettres à un protestant le font par une série de raisonnements irréfutables; après avoir résolu la première question de son sujet : Y a-t-il, sur la terre, un intermédiaire vivant et visible entre Dieu et nous? et avoir montré, en second lieu, quel est cet intermédiaire, et à quel signe on le reconnaîtra, l'auteur fait jaillir de sa thèse de lumineuses déductions. Si, en effet, le bon sens et la Bible attribuent, d'une part, à l'Église, une autorité permanente et transmissible; si, d'autre part, l'Évangile indique jusqu'à la loi organique de l'institution divine, jusqu'au mécanisme de son gouvernement; si la succession légitime et la consécration sont les conditions essentielles du ministère en qui se concentre ce gouvernement, si, enfin, le ministère est la personnification de l'Église, comme l'Église est la personnification du christianisme, il s'ensuit que l'Eglise est nécessairement l'intermédiaire divin ici-bas; car les différents caractères ci-dessus énumérés ne s'appliquent qu'à elle. Par conséquent, toute église qui ne repose pas sur ces bases, est fausse et hors du plan divin.

Parvenu au terme de cette démonstration, l'apologiste n'a pas de peine à montrer l'illégitimité du ministère dans le protestantisme; puis, passant en revue les prétendues erreurs opposées à l'Église, ainsi que les abus réels dont elle a été accusée, et les mettant en présence des erreurs et des abus trop réels issus du protestantisme et inhérents à son histoire, il a le droit de conclure que le protestantisme a augmenté les abus comme les erreurs dont il s'était fait le redresseur. La conclusion dernière ressort de tous ces précédents : hors de l'Église, pas de salut. Le catholicisme est autorisé à exclure du salut tous schismatiques volontaires, comme les protestants excluent du salut les juifs, les mahométans, les infidèles. Selon le désir exprimé dans une lettre de Mgr Mermillod, mieux placé que personne pour savoir ce qui convient dans la polémique contre les protestants, cette étude sérieuse et attrayante devrait être entre les mains des laïques et du clergé; elle peut dispenser de prendre connaissance de nombreux ouvrages dont elle tient lieu : tout en remarquant quelques longueurs dans quelques-unes de ces lettres, et, comme nous l'avons dit, dans le titre du livre, on peut s'assurer que la lecture en est agréable, et on le quitte éclairci sur la prétendue valeur rationnelle du protestantisme, et surtout sur son importance sociale, faussement exploitée de nos jours, dans le but de concilier l'orgueil de l'homme avec le sentiment intime religieux.

A. de Richecour.

SCIENCES ET ARTS

La Loi absolue du devoir et la destinée humaine, par J. Rambosson. Paris, Didot, 1875. In-8, de xii-318 p. — Prix : 6 fr.

Dans son nouvel ouvrage, M. Rambosson a essayé de découvrir la loi absolue du devoir. « Pourquoi, nous dit-il, dans sa préface, tant d'écoles en morale, et pourquoi ces écoles professent-elles des doctrines si diverses sur la destinée humaine? Il est évident que c'est parce que les principes qu'elles professent n'ont pas été démontrés scientifiquement. » Et pourquoi cette lacune? Parce qu'on a usé jusqu'ici d'une mauvaise méthode; on a négligé le seul procédé qui pouvait conduire à la vérité : l'étude simultanée des sciences physiques et des sciences morales.

On le devine aisément. M. Rambosson cherche dans l'étude comparée de ces deux sciences la loi absolue du devoir. « Les êtres nous présentent deux points de vue bien tranchés : le premier, leur grandeur ou quantité, le second, leur valeur ou excellence. » La *Mathématique* traite des grandeurs et de leurs rapports, la *Morale* doit traiter des valeurs et de leurs rapports. Cette dernière science a pour point de départ un axiome : *chaque chose, chaque être doit être aimé selon sa*

juste valeur ou excellence. Voilà la loi absolue du devoir. Quatre lois secondaires en découlent: la loi de dévouement, la loi de charité, la loi de justice, la loi d'intérêt. M. Rambosson croit avoir trouvé, dans cet ensemble de déductions, un faisceau désormais indissoluble. Pour compléter sa démonstration, il résume et combat successivement les systèmes de Platon et d'Aristote, d'Epicure et de Zénon, de Molina et de Kant, d'Hegel et de Cousin.

Telle est la première partie. Dans la seconde, l'auteur résout une question non moins importante. L'homme est-il naturellement bon? naît-il vicieux? Prenant parti entre les deux systèmes opposés, M. Rambosson reconnaît, dans l'homme, des prédispositions en partie bonnes et en partie mauvaises L'individu hérite des dispositions physiques et morales de ses parents pour le bien comme pour le mal. Mais il peut réagir contre elles, parce qu'il est libre, c'est-à-dire, suivant la définition de M. Rambosson, parce qu'il a *pouvoir de se conformer à la loi absolue du devoir, malgré les tendances et les sollicitations contraires.*

Par le bon usage de sa liberté, l'homme pratique la loi du bien, mais c'est au prix de nombreux sacrifices. A ces sacrifices, il faut une récompense; il faut que la vertu et le vice ne soient pas sur le pied d'égalité. Sans cela, Dieu manquerait à la loi absolue de la morale; il n'aimerait pas chaque être selon sa juste valeur. De là, la nécessité d'une sanction qui atteigne l'âme après cette vie.

A ces études, M. Rambosson a joint la solution de plusieurs questions secondaires : l'influence de l'éducation et celle du régime physique sur l'état moral de l'homme. Dans cet ouvrage, excellent résumé de la science du devoir, les idées sont justes et le style excellent. Parfois les formules diffèrent des expressions ordinaires, mais alors elles sont justifiées par de sérieux arguments. Ce livre fait penser beaucoup, et éclaire d'une vive lumière quelques points, d'ordinaire bien obscurs, en particulier la question du libre arbitre en Dieu. Nul n'était plus capable que l'auteur de traiter, à la fois, et la science de la nature et la science de l'âme humaine. Nous croyons cependant que l'auteur se trompe, s'il a la confiance que, désormais, toute discussion cessera sur le sujet qu'il étudie. Sa formule même peut être le point de départ d'Épicure et celui de Zénon. Epicure dira seulement que le plaisir a plus de valeur que le sacrifice, et Zénon, d'une appréciation contraire, tirera une solution opposée. La raison de ces différences est que la morale est une science pratique, et que les définitions les meilleures ne supprimeront pas les passions humaines. La vérité est dans le mot de Leibniz: « Si la géométrie s'opposait à nos passions autant que la morale, nous ne la contesterions guères moins, malgré toutes les démonstrations d'Euclyde et d'Archimède. »

E. Beurlier.

Dictionnaire de la santé, ou Répertoire d'hygiène pratique à l'usage des familles et des écoles, par le docteur J. B. Fonssagrives, professeur d'hygiène et de clinique des enfants et des vieillards à la faculté de médecine de Montpellier. Paris. Ch. Delagrave, 1875. Gr. in-8 à 2 col., publié en livraisons mensuelles de 5 feuilles (80 p.) au prix de 1 fr. 50 (deux livraisons ont paru).

Les lecteurs du *Polybiblion* connaissent déjà la plupart des ouvrages du docteur Fonssagrives, dont nous avons successivement rendu compte, au fur et à mesure de leur publication. Celui-ci en est, en quelque sorte, le couronnement, et, désormais, à côté de tous les dictionnaires usuels, il faudra placer celui de la santé. Il y avait là une importante lacune à combler, et jamais l'opportunité de cette publication n'avait été plus pressante. On s'occupe de tout, excepté de sa santé : il semble que cet intérêt, qui dépasse cependant en importance tous les autres intérêts matériels et qui les met en valeur, si l'on peut s'exprimer ainsi, ne mérite pas qu'on y songe. Il règne, à ce sujet, une sorte de fatalisme inconscient qui pèse lourdement sur la vie humaine. Les peuples, dit-on, n'ont que le gouvernement qu'ils méritent : avec bien plus de raison l'on peut affirmer que les familles n'ont que la santé qu'elles méritent, c'est-à-dire qu'elles conquièrent de haute lutte : il faut violenter la santé pour arriver à sa possession, de même que l'Évangile nous apprend qu'il faut violenter le royaume du ciel ; en sorte que la conquête des deux biens suprêmes, dans l'ordre matériel et dans l'ordre spirituel, ne peut s'obtenir que par la vigilance, la volonté, l'opiniâtreté dans la recherche.

En général, on ne se rend pas un compte suffisant de la nécessité de cette lutte de tous les instants. Tout le monde veut se bien porter, mais personne ne fait ce qu'il faut pour atteindre ce but ; personne ne songe à s'instruire des voies et moyens à suivre pour y arriver. Qu'on examine la bibliothèque d'un homme à l'esprit cultivé, c'est-à-dire choisi parmi ceux qui passent pour prendre souci de tout ce qui peut intéresser notre humaine nature, et l'on aura la mesure de cet incompréhensible abandon d'un pareil intérêt. Les lettres, les sciences, l'histoire, la géographie, l'économie politique, la biographie, etc. y ont leurs dictionnaires, encyclopédies abrégées qui portent rapidement l'esprit au renseignement qu'il recherche : mais où trouvera-t-on le dictionnaire qui conseillera sur les questions d'hygiène pratique, sur celles relatives à l'éducation physique des enfants, sur les soins à donner aux malades pour seconder l'action du médecin sans jamais songer à le remplacer, recueil pratique, exclusif de toute ingérence dangereuse dans les choses de la médecine et renfermant ses conseils dans les limites étroites où ils ne peuvent donner qu'une lumière utile ?...

Tel est l'esprit du nouvel ouvrage de l'éminent professeur d'hygiène,

qui a déjà tant fait pour la vulgarisation des saines doctrines et que la faveur toujours croissante du public soutient depuis longues années dans l'entier accomplissement de sa tâche. L'idée générale du livre se dégage nettement dans l'une de ses épigraphes : « Il y a une hygiène domestique et des soins domestiques, il n'y a pas de médecine domestique. » Cette parole paraîtra dure à ceux qui croient possible la médecine populaire, et qui s'imaginent que la médecine vraie ferme au public les portes du temple dans un intérêt de corporation et pour rehausser son prestige. Elle est cependant rigoureusement exacte. L'hygiène est faite pour *prévenir les maladies*, mais une fois la maladie arrivée au chevet domestique, le médecin devient nécessaire. Si le premier venu fait de la médecine, où s'arrêtera la limite à laquelle cette médecine perdra son caractère secourable pour devenir aventureuse? Comment cette science si pleine d'obstacles, si enveloppée d'obscurité pour ceux-là même qui donnent toute leur vie à son étude, pourrait-elle être réellement accessible à ceux qui ne lui donnent que leurs prétentions? Défions-nous de ce qui nous paraît facile : c'est un pur mirage de l'ignorance.

Le *Dictionnaire* du docteur Fonssagrives combat donc toutes les tentatives innombrables qui ont été faites pour apprendre aux gens à se soigner et à soigner les autres, tentatives dont la plupart ont trop souvent un tout autre mobile que l'intérêt public, et dont les mieux intentionnées n'aboutissent, en général, qu'à propager des idées fausses et des pratiques périlleuses. Son but est de faire toucher du doigt les innombrables *causes* de maladies au milieu desquelles se meut notre santé ; de pousser à faire de l'hygiène, pour *empêcher* d'être malade ; de faire au charlatanisme une guerre sans merci ; de combattre les préjugés et l'ignorance, et d'arrêter le courant qui nous entraîne à faire de la médecine quand nous sommes malades.

L'auteur a sa philosophie, que nous avons déjà entrevue dans ses précédents ouvrages. Il croit à la mission morale de la médecine : il estime qu'elle éluderait son devoir si elle n'élevait l'homme en le secourant, et qu'elle le trahirait d'une façon coupable si elle l'abaissait. Ce livre est donc une *œuvre de spiritualisme chrétien*, et nous en félicitons l'auteur bien sincèrement. Inutile d'ajouter que c'est un vrai livre de famille, et que la critique la plus sévère n'y relève aucun article, aucun mot qui puisse faire payer, par le froissement d'un sentiment délicat, la lumière qu'il apporte.

Quant à la *manière* du livre, nos lecteurs la connaissent d'avance. Selon l'habitude du docteur Fonssagrives, elle est facile, claire, sans prétention, persuasive par son tour familier, procédant avec les allures pénétrantes de la causerie. Dans les premières livraisons, les articles *abstinence, allaitement, annonces médicales, bains, boissons, choix d'un*

appartement, etc. nous ont surtout frappé par ce caractère spécial à l'auteur de se placer toujours dans la réalité des besoins véritables des familles, et de leur parler à la fois le langage de la sensibilité et du bon sens.

Nous souhaitons à ce livre le même succès qu'à ses devanciers, car il respire, d'un bout à l'autre et jusque dans ses plus petits articles, selon l'expression même de la *Gazette hebdomadaire de médecine*, l'amour de la vérité et du bien public. René Kerviler.

La Danse macabre, peinte en 1425, au cimetière des Innocents, *fac-simile de l'édition de* 1484, précédé de recherches, par l'abbé Valentin Dufour, parisien. Paris, Léon Willem, 1875. In-4 de 52 p., avec fig. grav. — Prix : 8 francs.

M. l'abbé Valentin Dufour a eu la bonne pensée de reproduire, en la réduisant, l'édition de la *Danse macabre*, datant de 1484 (sept. 1485). Malheureusement, il a cru devoir l'accompagner, sous le nom de *Recherches*, de cinquante pages in-quarto de considérations, dans lesquelles il expose tout ce qu'il sait, et surtout ce qu'il ne sait pas, de l'histoire du moyen âge. L'auteur, mécontent des travaux, assez considérables cependant, qui existent sur la matière, nous explique, dans sa préface, qu'il a voulu étudier le sujet d'après une *nouvelle* méthode, en se reportant aux sources ; et il se flatte d'avoir rencontré des « résultats inattendus. » En effet, il enseigne que le moine Théophile vivait au huitième siècle (p. 15), que Gerson (p. 41) est l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* (ce qui est inadmissible depuis le beau travail de M. Arthur Loth); — que Louis d'Orléans, second fils de Charles V, était comte « des Vertus en Champagne (p. 28); » que le même prince (*ibid*) fut tué de « guet a pensé, » etc., etc... Tout cela ne touche guère à la danse macabre, et je me garderais bien de reprocher à l'auteur son défaut de préparation en histoire politique, en histoire de l'art, en histoire littéraire et en philologie, s'il n'était lui-même (p. 14 et 15) justement sévère pour les billevesées des écrivains incompétents.

Il est fort difficile de suivre la pensée de l'auteur à travers un labyrinthe de digressions et de la saisir, noyée qu'elle est dans un verbiage intarissable. On arrive cependant à découvrir qu'il veut établir un rapprochement entre une peinture de la chapelle d'Orléans aux Célestins de Paris et les peintures du charnier des Innocents ; qu'il prétend que la danse macabre, gravée et éditée en 1484, est la copie de ces peintures du cimetière parisien ; enfin, que les vers qui accompagnent la danse ont été composés par Gerson. M. l'abbé Dufour ne démontre pas le moins du monde que la peinture de Louis d'Orléans, aux Célestins, soit du quinzième siècle comme il le dit. Il y a une inscription

formelle qui date cette peinture du règne de Louis XII. Cette inscription existe aussi bien dans le dessin de la collection Gaignières d'Oxford que dans le dessin de M. Lenoir. M. Dufour n'a pas même pris la peine de vérifier ce fait. Avant de s'inscrire en faux contre l'opinion ordinairement reçue, n'aurait-il pas dû se mettre en état de prouver son assertion? Quand M. Dufour affirme à tort et à travers que Louis d'Orléans porte le costume de Célestin (p. 36), il se trompe. Le duc est revêtu d'un « manteau vermeil doublé de vair, » et ce costume est celui des chevaliers de l'ordre de l'Étoile. Voir les statuts de cet ordre.

« En 1485, » dit l'auteur, « c'est-à-dire, soixante ans après que cette peinture (la danse macabre) ait été exécutée, Guyot Marchant envoya dessiner les fresques que reproduisirent ses dessinateurs sur bois, tandis que ses typographes reproduisaient les strophes qui les expliquaient. » Il est impossible d'admettre cela. En effet, si l'on peut accepter, comme le laissait entendre M. Bonnardot (*Revue universelle des Arts*, t. III, p. 11 et suiv.), que les peintures du charnier ont inspiré l'éditeur parisien, on ne peut soutenir que les dessins gravés soient des *copies* des peintures exécutées, suivant M. Dufour, au commencement du quinzième siècle. Style, dessin, costumes, allégorie, tout date de la seconde moitié de ce siècle. Si le charnier, comme le prétend M. Dufour, était peint en 1425, il est parfaitement certain que nous ne possédons pas, dans l'édition de Guyot-Marchant, la reproduction exacte de la danse primitive. Ce résultat erroné des recherches de M. Dufour ne lui est pas personnel et ne saurait être rangé au nombre des « résultats inattendus. » Les derniers éditeurs de la *Danse macabre* s'étaient déjà trompés avant lui.

Le manuscrit latin 14,904 de la Bibliothèque nationale, provenant de saint Victor, contient quelques œuvres de Gerson et de Nicolas de Clamanges, ainsi que le texte de la *Danse macabre* édité en 1485. M. Dufour en conclut que ce texte est l'œuvre de Gerson; et, sans autre preuve, il inscrit le nom de Gerson sur le titre de sa réimpression. Voici ce titre: La Danse macabre, composée par Maistre Jehan Gerson, 1425. C'est trop de sans gêne. On procédait avec plus de critique en plein qninzième siècle.

L. Courajod.

BELLES-LETTRES

L'Odyssée d'Homère; texte grec, revu et corrigé d'après les diorthoses alexandrines, accompagné d'un commentaire critique et explicatif, précédé d'une introduction et suivi de la *Batrachomyomachie*, des *Hymnes homériques*, etc., par Alexis Pierron. Paris, Hachette, 1875. 2 vol. in-8 de lxxv-554 et 656 p. — Prix : 16 fr.

Ces deux volumes achèvent l'édition d'Homère, entreprise, depuis

de longues années déjà, par M. Pierron. Nous avons, en son temps, annoncé (t. III, p. 211, et t. IV, p. 213) les deux volumes de l'*Iliade*, et nous avons, à cette occasion, exposé la méthode suivie par l'éditeur qui s'attache, autant que possible, à la vieille et célèbre recencion d'Aristarque. Son *Iliade* a été couronnée par l'association pour l'encouragement des études grecques. Dans l'Introduction à l'*Odyssée*, M. Pierron ne revient pas sur les règles de la méthode qu'il s'est imposée et qu'il a exposée dans l'introduction à l'*Iliade;* et il se borne strictement à l'étude du texte de l'*Odyssée* et de ses commentateurs depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Il a tiré un profit tout particulier des nouvelles scholies publiées par G. Dindorf. Dans le cours de son travail, il lui est arrivé une aventure analogue à celle de l'homme que la fortune est venue trouver dans son lit. Sans bouger de Paris, il a découvert, dans un couvent du mont Athos, un manuscrit nouveau des scholies les plus importantes de l'*Odyssée*, qu'un manuscrit de Venise ne fournit qu'imcomplétement. C'est en examinant quelques pages de copies faites à Vatopédi, au mont Athos, et trouvées dans les papiers de feu Blondel, que notre auteur y reconnut les gloses correspondant à celles du *Marcianus* mutilé de Venise et paraissant dans toute leur intégrité. Cette découverte fut appréciée à sa juste valeur dans le monde de l'érudition, et mission fut donnée à M. l'abbé Duchesne, un des membres les plus distingués de notre nouvelle école de Rome, d'aller relever ce supplément inespéré de gloses homériques sur le manuscrit de Vatopédi. M. Pierron s'est donc entouré de toutes les ressources de la philologie contemporaine pour établir le texte de son poëte, et il l'a accompagné d'un commentaire « critique et explicatif, » c'est-à-dire consacré uniquement à la discussion et à l'explication des passages difficiles du texte. Il a sagement banni de ses notes les commentaires et les rapprochements purement littéraires, qui eussent réclamé trop d'espace et dont la place n'est pas dans une édition critique. Pour ne rien laisser perdre de ce qui porte, à tort plutôt qu'à raison, le nom d'Homère, la *Batrachomyomachie* et les *Hymnes homériques* ont été jointes au second volume de l'*Odyssée*. Le vieil Homère est un des auteurs les plus étudiés de nos classes ; aussi l'édition savante qui vient de lui être consacrée rendra-t-elle grand service à notre enseignement. H. G.

Contes populaires de la Grande-Bretagne, par Loys Brueyre. Paris, Hachette, 1875. Gr. in-8 de xlviii-382 pages.

Il y a un an environ, M. Brueyre publia une traduction des contes russes recueillis par Ralston, mais il ne reproduisit pas les commentaires dont l'érudit anglais les a entourés, et ne vit dans ce recueil

qu'un livre propre à amuser les enfants. On témoigna au traducteur des regrets de cette suppression; il continua ses études dans la voie de la littérature populaire, et arriva facilement à comprendre quel intérêt peuvent avoir ces récits d'une apparence si frivole; aussi le volume dont nous avons à parler est-il écrit sous une inspiration toute différente, et prend-il un caractère sérieux dont était privé l'ouvrage qui l'a précédé. Il semble même que, cette fois, M. Brueyre soit allé un peu loin dans le système des origines mythiques. Sans doute, dans de nombreuses circonstances, on ne peut les nier, mais il ne faut pas prétendre retrouver partout des allégories ayant pour but de peindre le retour des saisons ou la succession du jour et de la nuit. Ce qui semble incontestable maintenant, ce que prouve l'extrême diffusion de récits analogues, c'est qu'un certain nombre de contes remontent à des époques bien lointaines, au temps où les nations, qui, depuis, les ont répétés sur tant de points différents du globe, n'avaient pas encore abandonné l'Asie. « Cette conclusion, dit M. Brueyre, qui eût pu paraître hardie au siècle dernier, avant que la philologie comparée eût démontré la parenté originelle des peuples indo-européens, n'est plus maintenant qu'un corollaire naturel de cette découverte. Elle la complète d'autre part en nous révélant, dans une certaine mesure, le côté poétique et religieux de l'antique nation aryenne. » Les plus anciens contes anglais remonteraient donc directement à cette source, ensuite seraient venues les traditions scandinaves, ayant une même origine, puis les fictions normandes, scandinaves elles-mêmes à leur point de départ. A ce fond déjà considérable, se joignirent les récits inspirés par certains événements, certains personnages d'époques plus récentes. Quant aux contes indiens et persans, qui pénétrèrent en Europe à la suite des Sarrazins ou qui furent apportés par les croisés, M. Brueyre leur reconnaît une grande influence sur la littérature proprement dite, et, suivant nous, leur attribue une action trop faible sur les inspirations franchement populaires.

Nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter plus longtemps à l'introduction de M. Brueyre; elle offre des aperçus curieux; on y lit notamment des recherches intéressantes sur les traces que les croyances populaires ont laissées dans les œuvres de divers poètes anglais: Chaucer, Spenser, Shakespeare. Nous y voyons, aussi, que les héros rendus un instant si célèbres par les pastiches de Macpherson, appartiennent réellement à de fort antiques légendes. Les poëmes attribués à Ossian ont eu, en réalité, pour thème des chants dont des fragments existent encore en Écosse à l'état de traditions. Ce sont ces traditions relatives aux personnages d'Ossian qui, avec les contes d'origine aryenne, forment la première partie du recueil de M. Brueyre. La seconde renferme les contes de Fairies; la troisième, les récits rap-

pelant des événements historiques locaux, les légendes religieuses, les contes de nourrices, les fables. M. Brueyre a fait suivre, pour ainsi dire, chaque conte de l'indication de ses similaires fournis par diverses nations. Il a surtout demandé ces rapprochements aux peuples du Nord ; ceux du Midi auraient pu lui en offrir aussi, et en non moins grand nombre. Ainsi, le conte IV de M. Brueyre, conte dans lequel les aventures de *Peau-d'Ane* se mêlent à celles de *Cendrillon*, on le lit dans le recueil catalan de M. Maspons y Labros, *lo Rondallayre* (2e série, p. 72), dans les *Novelle popolari siciliane*, *Pilusedda* (t. I, p. 281), dans les *Novelline popolari* de Comparetti : *Zuccacia* (t. I, p. 244); enfin le début de ce récit forme le commencement du *roman de la Mannekine*, de l'épisode d'Éléonore d'Aquitaine dans le *Victorial*, de la légende de *Santa Uliva*, de la *Historia del rey de Hungria*, de la *Figlia del re di Dacia*, etc. Fernan Caballero a recueilli en Espagne le conte V, l'*Ane, la table, et le bâton*. Ce même conte, Pitrè l'a appris en Sicile (t. I, p. 226) ; Comparetti l'a entendu en Toscane et dans les marches d'Ancône (t. I, p. 31 et 46). Le conte XIV : *les Filles du Roi de Lochlin*, présente une grande ressemblance avec l'*Oreille du diable* de F. Caballero. Dans le recueil de ce dernier, se retrouve encore, sous le titre *les Ames bienheureuses*, le conte anglais *la Paresseuse et ses Tantes*. L'histoire intitulée *De trois péchés le moindre* se lit dans le *Libro de los enxemplos* (Ex. LXXXV); dans le *Libro de Apollonio ;* elle est devenue le sujet d'un fabliau *De l'ermite qui s'enivra* (*De la poésie française dans les douzième et treizième siècles*, par Roquefort, p. 334), et, avant de fournir à Piron un petit conte grivois, a semblé au bon chevalier de La Tour Landry très-propre à être débitée à ses filles comme une leçon morale (ch. LXXXIX). Un conte qui pourrait venir de la France, c'est celui qui est intitulé : *Baillie Lunnain*. Est-ce qu'en le lisant, M. Brueyre ne s'est pas vaguement souvenu de notre joli roman de *Jean de Paris?* On pourrait indiquer d'autres parallèles qui ont échappé à l'attention de l'auteur, qui lui ont échappé même, mais bien rarement, dans les littératures du Nord. Ainsi, le conte *Musique du ciel* rappelle une sorte de complainte populaire de l'Allemagne : *la Fiancée hongroise*. Des rapprochements de ce genre ont du reste perdu de leur importance. Dernièrement, en parlant du recueil de M. Pitrè, un maître, Don Manuel Milà y Fontanals, disait très-bien : « Il est maintenant avéré que beaucoup de ces contes forment comme un patrimoine commun aux nations de race aryenne. Si les coïncidences pouvaient surpendre les premiers qui se livrèrent à des recherches de cette nature, à présent elles constituent un fait universellement reconnu, et, de même que cela arrive pour les poésies populaires, quoique à un degré moindre, les analogies, les identités se présentent d'elles-mêmes à celui qui feuillette diverses collections. »

Ce n'est pas dire cependant qu'un travail comparatif soit dépourvu

d'intérêt; bien des lecteurs n'ont ni l'érudition, ni la mémoire, ni les livres qui faciliteraient des confrontations de cette espèce, et ne sont pas fâchés de trouver la besogne faite. Mais enfin, il ne faut pas qu'un remords causé par quelques omissions trouble M. Brueyre dans la pensée, fort justifiée, qu'il a composé un ouvrage curieux, dont les éléments n'étaient pas faciles à réunir, et qui est d'une lecture à la fois instructive et agréable. TH. DE PUYMAIGRE.

Histoire de la littérature contemporaine en Italie, sous le régime unitaire (1859-1874), par AMÉDÉE ROUX. Paris, Charpentier, 1875. In-12 de 428 p. — Prix : 3 fr. 50.

Nous avons rendu compte de l'*Histoire de la littérature contemporaine en Angleterre*, dont l'auteur est M. Odysse Barot, un positiviste. L'auteur de l'*Histoire de la littérature contemporaine en Italie*, dont nous avons à parler aujourd'hui, est un libéral. C'est au point de vue libéral et unitaire que M. Amédée Roux étudie la littérature italienne contemporaine. Rendons d'abord à l'auteur cette justice, c'est que, comme M. Odysse Barot, M. Amédée Roux a su renfermer, dans un petit espace, le plus de choses possible. Son ouvrage n'a qu'un volume, et pourtant aucun des lettrés en tout genre, dont l'Italie s'honore, n'est oublié. M. Roux commence, dans une introduction remarquable, par jeter un coup d'œil d'ensemble sur les grands prosateurs et les grands poëtes de l'Italie depuis 1800 jusqu'en 1859. Après quoi, il entre résolûment en matière. Son *Histoire* est divisée en dix-huit chapitres, dans lesquels sont successivement passées en revue les gloires de l'Italie contemporaine dans la poésie, le théâtre, l'histoire, la littérature politique, la philosophie, l'éthique, l'esthétique, la philologie, la critique, la fantaisie et le roman. Il y a beaucoup de noms d'écrivains peu connus de ce côté-ci des Alpes et qui, d'après l'analyse que donne M. Roux de leurs œuvres, méritent autre chose que l'indifférence et l'oubli. Tels sont les Tigri, les Zanella, les Pardi, dans la poésie ; les Giacometti, les Bolognese, les Zamboni, les Baraltani, les Marenco, les Gherardi, les Forelli, dans le drame et la comédie ; les Ricotti, les Guidici, les Bonghi, dans l'histoire ; les Donati, les Nievo, les Selvatico, dans le roman.

Les tendresses que M. Amédée Roux professe pour le régime nouveau apparaissent, ici et là, dans un grand nombre de ses jugements. Il se laisse aller souvent, peut-être à son insu, à décerner des brevets d'hommes supérieurs à plusieurs littérateurs italiens qui partagent ses préventions contre « l'ultramontanisme. » Il aime à citer et à vanter les écrivains qui combattent « le *Syllabus*. » Néanmoins, si M. Amédée Roux est éclectique et libéral, il est loin d'être socialiste, matérialiste et athée. C'est, au contraire, un spiritualiste convaincu, un déiste très-sincère. Il ne craint pas de signaler et d'anathé-

matiser les tendances pernicieuses des poésies socialistes de Carducci, et les sorties déclamatoires d'Alcide Oliari et de Gaetano Negri en faveur de l'athéisme. Il appelle les démagogues des « charlatans ignobles. » Il cite avec éloges des œuvres conçues dans un excellent esprit, telles que les *Poésies* de l'abbé Zanella, les *Légendes* du marquis de Villarena, les *Essais philologiques* du Père Guiliani, enfin les savants travaux critiques du docteur Giuseppe Pitrè, éditeur des *Chants populaires de la Sicile*, et aujourd'hui, croyons-nous, collaborateur d'une revue française qui est la sœur du *Polybiblion :* nous voulons parler de l'importante *Revue des questions historiques.*

M. Amédée Roux a complété sa compacte étude (dont tous les jugements ne doivent pas être acceptés sans contrôle) par une liste exacte des nombreux journaux qui se publient présentement en Italie.

FIRMIN BOISSIN.

Nouvelles Lettres de madame Swetchine, publiées par le marquis DE LA GRANGE, membre de l'Institut. Paris, Amyot, 1875. In-8 de 517 p. — Prix : 7 fr. 50.

Il ne faut point trop chercher, dans ces lettres, la variété des sujets ni même la nouveauté du style ; mais plutôt la bonté d'âme et l'esprit élevé de celle qui les a écrites. On l'y retrouve partout amie dévouée, conseillère prudente, sage consolatrice, toujours d'accord avec elle-même, et c'est pour la montrer ainsi que M. le marquis de la Grange a publié ce recueil. On devine le plaisir qu'il a dû prendre à ajouter quelque chose à une mémoire si chère, et même à livrer une part des joies et des douleurs intimes qui lui ont valu les témoignages d'une telle amitié. Après lui, le plaisir sera pour ses amis, pour ceux qui ont connu ou seulement entrevu Mme Swetchine, pour tous ceux qui s'intéressent au caractère de cette femme remarquable, pour tous les esprits délicats : mais le gros du public n'y trouvera pas grand'chose. Ce serait un tort, si l'on avait compté sur lui pour le succès de cet ouvrage, mais cela n'est point à supposer ; et quand même la curiosité n'y trouverait pas d'aliment, il y aura toujours là quelque chose qu'on ne rencontre guères dans ce grand nombre de recueils inédits : c'est un parfum de vertu et de bon sens qu'il fait toujours bon respirer, même dans un livre.

G. PHILIPPON.

Une Belle Ame, ou les Stromates de Jean de Rochevieille. *Pages de la vingt-cinquième année, écrites par un jeune homme, mort à vingt-cinq ans*, et mises en ordre par HENRY CALHIAT. Notre-Dame de Lérins, imprimerie Marie-Bernard, 1874. In-12 de v-250 pages. — Prix : 3 fr.

Jean de Rochevieille est un jeune gentilhomme du Quercy, épris d'art, de littérature et de poésie. A vingt-quatre ans, possédé du désir de faire quelque chose, il quitte son vieux château, sa mère, sa sœur, et

et va à Paris pour faire son droit. Mais là, malgré les labeurs d'un travail acharné, sa pensée s'envole sans cesse vers les lieux qu'il a laissés, vers ceux qu'il aime, et, ne pouvant aller les retrouver lui-même, il leur envoie ses lettres et son journal; pour sa sœur, il joint quelquefois un bouquet de pensées. Il écrit un jour: « Un penseur chrétien a dit : Il y a trois choses dans ce monde : « Dieu, le soleil et les amis. » Ce penseur s'est trompé, il aurait dû dire : « Il y a quatre choses : Dieu, la mère, le soleil et les amis. »

Sa mère et sa sœur, voilà sur la terre les deux grandes affections de Jean de Rochevieille, et ces deux affections, il les cultive à Paris comme à Rochevieille. Mais, bientôt, un devoir austère et une grande tristesse le rappellent au pays : sa mère meurt après une courte maladie. Quelque diligence qu'il fasse, il arrive trop tard, et il ne retrouve plus que sa sœur au foyer de la famille. Jean de Rochevieille s'abîme d'abord dans une insondable douleur; puis il se reprend à vivre, parmi ces beaux paysages et ces « perspectives ravissantes, » près du ruisseau du Repentir et de la fontaine de Vieillecaze. Il caresse la pensée de vivre là, avec sa sœur Emma, comme deux pieux cénobites, faisant le bien autour d'eux, aimant et aimés. Puis, à cette affection de sa sœur, vient se joindre bientôt une affection plus tendre, celle d'une amie de sa sœur, Mlle Laure de Pechpeyron. Et son imagination comme son cœur travaillent et font de beaux rêves. Rêves, hélas ! éclos au printemps et qui ne verront point l'hiver. La santé de Jean de Rochevieille décline chaque jour; le travail a usé ses forces, et le chagrin les a épuisées; les tristes symptômes d'un mal qui ne pardonne guère se font bientôt sentir. Les médecins veulent l'envoyer à Cauterets; il s'y refuse, et il l'écrit presque gaiement dans son journal. Mais cette gaieté fait mal; car on voit trop le dénoûment. Bientôt, en effet, on lit des lignes comme celles-ci : « Rien ne guérit en moi. » — « Pourquoi M. le curé vient-il me voir si souvent ? » — « Je respire très-difficilement. » Puis : « J'ai voulu me regarder dans un miroir et je me suis trouvé bien pâle. » Puis, plus rien. Le 31 décembre, Jean de Rochevieille s'éteint doucement, et son dernier cri est : « Vive le Ciel ! » Sa sœur entre au Carmel ; la terre de famille est vendue ; le vieux château est démoli, et, de Jean de Rochevieille, il ne reste plus que son journal, confié par l'affection de sa sœur à celle d'un ami, et qui voit le jour aujourd'hui.

On a beaucoup abusé dans ces derniers temps, il faut en convenir, de la littérature intime, et il nous semble que cet abus n'est pas sans danger. Le *journal* n'est pas toujours la marque de cette connaissance de soi-même que recommandait la sagesse antique; il est trop souvent le signe d'une préoccupation exclusive de soi-même ou d'un état maladif de l'âme. A force de s'écouter vivre, on oublie facilement

les devoirs austères de la vie, et la contemplation d'un idéal inaccessible empêche parfois de voir la réalité sérieuse et pratique. Il n'en fut point ainsi pour Jean de Rochevieille; l'amour de la poésie ne lui fit point négliger le soin de ses champs et de ses métayers, et le souci de sa propre pensée ne le rendit point insensible au bien des autres. Nous n'en voulons pour preuve que ce passage de son journal, par lequel nous ne croyons pouvoir mieux terminer cette courte étude.

« Quand j'étais petit, je m'en souviens encore, mon père me prenait souvent sur ses genoux et me disait : « Que veux-tu être, petit? » Et je lui répondais suivant l'inspiration du moment : je voulais être tour à tour, avocat, marin, magistrat, soldat ou prêtre, — jamais médecin. Or, voilà que j'ai grandi; je ne suis plus petit, et que suis-je? Rien. Je ne suis ni avocat, ni marin, ni magistrat, ni soldat, ni prêtre, encore moins médecin; je ne suis rien, si ce n'est bachelier. Dieu l'a voulu ainsi, respectons sa volonté. Mais, si mon père m'apparaissait, et qu'il vînt me poser la question d'autrefois : « Que veux-tu être? » Je répondrais hardiment : « Je veux être un remueur d'idées, » mais un remueur d'idées pour faire du bien à mes frères, un remueur d'idées pour laisser derrière moi une trace lumineuse et bienfaisante. »

M. DE LA ROCHETERIE.

Opere di Vincenzo Mortillaro Marchese de Villarena. — Vol. XIII. — *Fatti ed accenni.* Palerme, impr. de Pietro Pensante, 1875. In-4 de 262 p. — Prix : 8 fr.

Il y a peu de temps qu'il a été parlé, dans ce recueil, des œuvres de M. Mortillaro, marquis de Villarena. Elles se sont augmentées d'un volume faisant suite aux *Memorie avvedimenti e rimembranze.* L'auteur continue à s'y occuper beaucoup moins de sa personne que des événements contemporains. La France tient une large place dans ce nouveau tome, au premier chapitre duquel elle fournit même son titre. Viennent après cela des pages sur la longévité de Pie IX, Napoléon III, M. de Bismarck, le maréchal de Mac-Mahon, les Bourbons, la Fusion et d'autres personnages, d'autres sujets qui ont récemment excité ou qui excitent encore l'attention générale. Nous l'avons dit dernièrement, M. le marquis de Villarena exprime sans ménagements sa pensée sur les hommes et sur les choses. Nous imiterons cette franchise en ne lui cachant pas que quelques-unes de ces appréciations nous paraissent très-fausses. Il faut vivre à 400 lieues de la France pour parler de M. Bazaine et de M. le maréchal de Mac-Mahon comme l'a fait M. Mortillaro. Il est aussi favorable à l'un qu'injuste envers l'autre. Ce qu'il a écrit sur M. Thiers vaut beaucoup mieux. Habituellement, du reste, l'auteur se montre juge équitable, et cette

suite de ses *Mémoires* pourra intèresser ceux de nos lecteurs qui s'occupent d'histoire contemporaine, non pas que M. Mortillaro révèle des faits nouveaux, mais parce qu'il est curieux de savoir quelle est, sur notre situation, la pensée d'un politique étranger. M. le marquis de Villarena, tout en faisant un triste tableau du temps présent, tout en craignant de le voir devenir plus sombre encore, ne désespère pas de l'avenir. Il exprime cette confiance dans sa préface ; il l'exprime encore dans sa conclusion, et, lui qui abuse des citations, en emprunte cette fois une très-belle à Dante. Il croit que l'Église se relevera victorieuse après tant d'épreuves :

Come la fronda che flette la cima
Nel transito del vento, e poi si leva
Per la propria virtù che la sublima.

TH. P.

Biblioteca della Gioventù italiana, *Torino, Tip. dell'Oratorio di S. Francesco di Sales.* 1 vol. in-18 par mois. — Prix de la souscription pour la France : 8 fr. par an.

Nous pensons faire une chose utile en consacrant, de temps en temps, quelques articles aux ouvrages destinés à l'instruction de la jeunesse, ouvrages qui sont trop souvent de simples spéculations de librairie, et qu'on ne peut mettre sans un sévère examen entre les mains des lecteurs auxquels ils sont dédiés. Nous parlerons aujourd'hui de la *Biblioteca della Gioventù italiana.* Elle mérite d'être mieux connue en France. Nous ne sommes plus, il est vrai, au temps où tout homme bien élevé y était aussi familier avec la langue du Tasse qu'avec celle de Cervantès, où Mme de Sévigné se plaisait à citer des vers de l'Arioste, où Voiture eût écrit aussi facilement un sonnet en italien qu'en castillan. La langue anglaise, la langue allemande ont fait du tort à des idiomes dont l'accès nous était plus facile ; mais cependant, ces idiomes, nous les négligeons moins qu'il y a quelques années, et l'étude de l'italien surtout est assez répandue pour que bien des pères de famille puissent nous savoir gré de leur signaler une collection faite avec beaucoup de goût, beaucoup de soin et avec des précautions permettant à leurs enfants de connaître tant de poëtes, tant de prosateurs illustres. Par l'indication des livres précédemment publiés, nous voyons que les éditeurs de la *Biblioteca della Gioventù* ont déjà donné presque tous les classiques italiens : Dante : la *Divina commedia;* le Tasse : *La Gerusalemme;* Petrarque : *Rime scelte ;* l'Arioste : *Bellezze dell'Orlando;* Tassoni : *La Secchia rapita;* Machiavel : *Prose scelte;* Boccace ; Sachetti, Bandello : *Novelle purgate;* Cellini : *la Vita;* Firenruola : *Prose scelte ;* Metastase : *Drammi*, etc. Les volumes de cette bibliothèque que nous avons sous les yeux, sont eux-mêmes parfaitement choisis, intéressants comme fonds et d'un excellent style ; nous y remar-

quons l'*Osservatore* de Gozzi, ce spirituel journal écrit à l'imitation du *Spectateur* anglais, les lettres choisies d'Annibal Caro, de Galilée, de Francesco Redi, un choix de morceaux dramatiques et de poëmes de Monti, le *Visioni* d'Alfonso Varano, ce poëte que nous ne connaissons pas assez et qui, dans l'affadissement où était tombée, au siècle dernier, la littérature de sa patrie, eut le mérite de remonter tout à coup vers Dante si négligé, et de demander à la *Divine comédie*, la séve et la force. Les voyages sont représentés dans ces volumes par ceux de Marco Polo, par le pèlerinage en terre sainte de Simone Sigoli, deux livres fort anciens, l'un du treizième siècle, l'autre du quatorzième, deux *testi di lingua*. La langue italienne a été formée de si bonne heure que les éditeurs ont pu admettre ainsi dans leur collection des ouvrages d'une date très-reculée; tels sont encore le petit livre intitulé *Fiore di virtù*, et le *Trattato del governo della famiglia*. Deux des dernières publications de la *Biblioteca della Gioventù* sont particulièrement intéressantes. Nous voulons parler de la *Vie de Dante* de Cesare Balbo et d'une ancienne traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* dont, dans cette édition, on attribue l'original à Giovanni Gersen, abbé des Bénédictins du couvent de Saint-Étienne de Verceil. Cette opinion, aujourd'hui très-accréditée en Italie, n'est du reste pas une chose nouvelle. Elle a, nous le croyons, été émise pour la première fois, en 1738, par l'abbé Valart. Un bollandiste célèbre, l'abbé Ghesquières, et plus tard, l'abbé Desbillons ont réfuté les arguments de l'abbé Valart, et nous ne croyons pas que depuis on en ait produit de nouveaux en faveur de sa thèse. Nous n'en n'avons, du moins, trouvé aucun dans une préface assez longue, trop longue même, et écrite à côté du sujet, qui précède l'édition de la *Biblioteca della Gioventù*. Dans cette introduction, on se contente de parler de Giovanni Gersen comme s'il était l'auteur incontesté de l'admirable livre. C'est là ce qu'il aurait fallu prouver; il aurait même fallu prouver l'existence de Gersen, considérée comme très-problématique par beaucoup de critiques. Au reste, quel que soit l'auteur de l'*Imitation*, on a parfaitement fait d'admettre dans la *Biblioteca* un livre incomparable, dont la version a mérité d'être regardée comme *testo di lingua*.

Il y a déjà sept ans que la *Biblioteca della Gioventù* existe, et chaque année elle publie douze volumes; nous sommes donc bien loin d'avoir pu mentionner tous les livres qu'elle a mis au jour. Nous croyons cependant que nous avons pu faire partager aux lecteurs du *Polybiblion* notre opinion sur cette louable entreprise. Cette opinion est si favorable que nous voudrions voir, en France, éditer une collection analogue, à la portée des plus petites fortunes (50 c. le volume) offrant un choix assez bien fait pour que la bibliothèque de la jeunesse puisse encore être lue avec plaisir dans l'âge mûr; éclaircie par des notes historiques

ou littéraires, et enfin revêtue d'une approbation ecclésiastique faite pour inspirer toute confiance aux parents. On pourra nous citer des publications, dont plusieurs sont très-estimables, qui semblent rentrer un peu dans ce plan, mais elles s'en éloignent par divers côtés : prix trop élevés, manque d'unité, publication d'ouvrages récents et dont la valeur n'est pas encore établie. C'est à nos classiques seulement qu'il faudrait demander les éléments d'une collection de ce genre, et ces éléments, il y aurait lieu d'aller les chercher plus loin qu'on ne le fait d'ordinaire. Le directeur de la *Biblioteca della Gioventù* n'hésite pas à remonter au treizième siècle; à l'aide de glossaires, de notes ou de traductions, nécessaires, à cause des variations que notre langue à subies, nous pourrions en faire autant. Et que de bonnes et belles choses peu connues du grand public, parce qu'elles sont perdues au milieu d'autres insignifiantes ou dangereuses, seraient alors répandues et appréciées partout ; quel charmant volume fournirait Montaigne ! — Une collection ainsi comprise serait non-seulement une bibliothèque de la jeunesse : elle serait aussi une excellente bibliothèque populaire et la plus éloquente réponse à ceux qui accusent les catholiques de favoriser l'ignorance.

TH. DE PUYMAIGRE.

HISTOIRE

Géographie militaire de l'Empire d'Allemagne, traduite de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur, par E. X. HENRI RUHIERRE, licencié en droit, capitaine aux mobiles de la Charente. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875. In-12 de 384 pages. — Prix : 3 fr. 50.

On a ici entre les mains un *criterium* topique pour juger si la supériorité géographique de nos voisins d'outre-Rhin n'est pas un peu surfaite. Nous convenons très-volontiers que cet ouvrage n'est pas sans mérite. Il est écrit simplement, avec méthode et clarté. Il se divise naturellement en deux parties, États du Nord, États du Sud. La première comprenant en vingt-deux paragraphes, la deuxième en cinq, la description des différentes principautés qui les composent. L'Alsace-Lorraine forme un chapitre spécial, rejeté à la fin du volume, qui se termine par une table alphabétique assez complète. L'auteur n'a pas cru devoir adopter, en général, la description par bassin, suivie par Th. Lavallée dans sa *Géographie physique et militaire*, et qui est pourtant la seule répondant à l'idée exacte de la géographie. Il a considéré chaque état successivement et donné d'abord une description sommaire des limites et de l'aspect des pays, puis un court historique des familles princières qui l'ont successivement possédé ou gouverné, ou qui en portent le titre. Entrant alors dans la géographie proprement dite, l'auteur décrit l'orographie, les principaux cours d'eau, puis il passe aux produits et

ressources du pays, notant avec soin les centres de production chevaline et les dépôts de remonte, et termine par l'exposé des divisions administratives, où chaque localité est citée avec plus ou moins de détail, selon son importance. Ce plan est rationnel, mais il force à des redites que le système de l'étude par bassin éviterait avec avantage, selon nous. Il n'est parlé que des routes qui, passant sur les plateaux, peuvent servir de lignes d'opérations aux armées, — les chemins de fer sont également en peu laissés dans l'ombre ; — de grands détails sont donnés sur *l'état militaire* des différents Etats ; le traducteur les a complétés (p. 30 et suivantes), pour la confédération du Nord seulement, par un tableau synoptique présentant la situation en 1872 ; c'est donc aujourd'hui un renseignement purement historique. Nous félicitons l'auteur anonyme allemand d'avoir su se dispenser des rotomontades prussiennes ordinaires, qui n'ajoutent rien à la valeur d'un travail sérieux et surtout technique comme celui-ci, et de ne s'être pas donné le ridicule de soutenir des assertions dans le genre de celles éditées par je ne sais plus quel manuel géographique allemand, qui prétend que M. de Lesseps, quand il entreprit le percement de l'isthme de Suez, était consul de Prusse (!) à Alexandrie... En somme, cet ouvrage n'est pas mal fait, et ne manquera pas d'utilité pour les Français qui voudront le consulter, bien qu'après les travaux des Lavallée, Levasseur et autres, il ne nous paraisse pas combler une lacune.

F. DE ROQUEFEUIL.

Histoire des persécutions de l'Eglise, jusqu'à la fin des Antonins, par B. AUBÉ, professeur de philosophie au lycée Fontanes. Paris, Didier, 1875. In-8 de 470 p. — Prix : 7 francs.

Les savants d'autrefois comptaient, dans les cent quatre-vingts premières années de l'Église, quatre persécutions, auxquelles les empereurs Néron, Domitien, Trajan et Marc-Aurèle ont laissé leur nom ; M. Aubé a découvert et prétend démontrer que ce n'est là qu'une vieille erreur.

L'auteur divise son livre en huit chapitres. Dans le premier, il retrace l'histoire de ce qu'il appelle les *dissentiments intérieurs de l'Église primitive ;* dans les autres, il soumet à l'examen de la critique toutes les persécutions, depuis celle des Juifs contre Jésus et les premiers disciples, jusqu'à l'avénement de Commode. Deux appendices terminent l'ouvrage : ce sont des dissertations sur la légalité du christianisme dans l'Empire romain pendant le premier siècle, — et sur l'authenticité des actes du martyre de sainte Félicité et de ses fils.

On retrouve, dans ces pages, les assertions que l'incrédulité répète depuis cent ans, au nom de la science. Pierre et Paul ont les pensées et les tendances les plus contraires. Avec Pierre, attaché aux pratiques de la Loi mosaïque, nous trouvons Jacques, qui semble être chef suprême

de l'Église naissante, et Jean qui reste fidèle au parti judaïque, et écrit contre Paul et contre les persécuteurs l'*Apocalypse*, « *Hymne de la vengeance* (p. 358). » Paul, ennemi irréconciliable des observances d'Israël, a pour lui tous les païens convertis.

Des deux côtés, on échangeait de dures paroles. « On se traitait de blasphémateur et de faussaire, de visionnaire et de suppôt de Satan (p. 34). » Les choses allèrent si loin que nous ne pouvons supposer qu'il y ait eu, entre les deux plus célèbres apôtres, « une réconciliation, même *in extremis* (p. 125). »

La négation du dogme chrétien n'est point, cependant, la partie principale du livre. M. Aubé veut surtout raconter les premières persécutions, — c'est-à-dire en contester l'existence. Il résume ainsi sa pensée : « Pendant ces deux siècles, on peut dire, en général, que les chrétiens ont joui, en fait, d'une tolérance à peu près complète de la part du pouvoir politique (p. 392). » Il suit, en effet, dans le détail, chacun des règnes : et, de ce grand nombre de martyrs qu'admet la tradition chrétienne, bien peu échappent à sa haute critique.

Ce n'est pas assez, toutefois, d'atténuer la persécution ; notre auteur réussit presque à la *légitimer*. Pilate n'a point dû hésiter, lorsqu'on lui demandait la mort de Jésus, que condamnait « l'autorité locale et compétente, agissant légalement (p. 40). » Saint Étienne, « jugé selon « les formes..., périt apparemment comme blasphémateur de la Loi (p. 44). » Néron voulut « purger Rome d'un trop-plein d'étrangers sans aveu et sans nationalité, écumer, si je puis dire, la lie de la cité (p. 104). » Les chrétiens étaient alors « un gibier de police tout préparé (p. 107). » Les autres empereurs, les Antonins surtout, se proposent de sauver l'état, en poursuivant ces hommes qui « professent le mépris de la patrie, amollissent les âmes par un nupticisme énervant, les détachent des mâles devoirs et des rudes obligations de la vie civile et militaire, et, par leurs attaques et leurs enseignements, creusent, sans bruit, la mine où la fortune de Rome s'engloutira (p. 400). »

Voilà le livre que M. Aubé vient de donner au public. Ce n'est point une œuvre de savant : l'auteur se plaît surtout à citer M. Renan ; il invoque peu les docteurs allemands, et discute volontiers avec les archéologues d'Italie.

Le style manque de couleur et de mouvement, et ressemble trop au style d'un mémoire. Nous avons même relevé des négligences plus graves ; nous avons lu *l'éclat d'une haine, éclat d'horreur*, pour une haine, une horreur qui éclate. Nous avons noté le mot *surchauffé*, les expressions : *colloque impossible*, *fanatisme à fleur de peau*, — *vous criez après eux*, — *les chrétiens de chez eux*, comme on dit les gens de chez nous.

Mais ne reprochons pas sévèrement à l'écrivain ces fautes de lan-

gage : c'est une qualité, pour une œuvre de ce genre, de n'avoir point la séduction du style qui, trop souvent en France, assure le succès aux plus méchants livres. EUG. POUSSET.

Histoire de l'Église catholique en France, par Mgr JAGER. Tome XX. Paris, Adrien Le Clere, 1875. In-8 de 588 p. — Prix : 6 fr.

En ouvrant ce vingtième et dernier volume de l'*Histoire de l'Église catholique en France*, publiée sous le nom du regrettable Mgr Jager, je craignais de n'y trouver qu'un abrégé de l'ouvrage écrit par le même auteur, en 1852, sous le titre d'*Histoire de l'Eglise de France pendant la révolution*, 3 vol. in-8. Dans les volumes de 1852, je n'avais guère rencontré qu'une analyse du *Moniteur*, et j'avais été complétement trompé en ne découvrant presque aucun renseignement sur les événements accomplis après le 26 février 1795, c'est-à-dire après l'abolition du culte officiel. Heureusement, mes craintes étaient mal fondées ; dans l'ouvrage publié en 1875, on cite assez souvent plusieurs histoires particulières qui fournissent abondamment des renseignements d'une grande valeur.

La principale difficulté que devait rencontrer l'auteur était de faire entrer, dans un cadre aussi étroit, tant de faits d'une importance majeure : on peut dire qu'il l'a vaincue avec succès. Ses récits, nécessairement fort abrégés, sont empreints de la teinte sombre qui convient aux tristes tableaux qui se pressent sous sa plume. Il n'a garde néanmoins d'oublier les traits héroïques que la foi et la charité présentent de toutes parts durant ces jours où les vertus chrétiennes brillèrent du plus vif éclat près des vices les plus honteux et des crimes les plus noirs. A côté de la Convention proscrivant en masse tous les membres du clergé fidèles à leurs serments, on admire la charité de Pie VI, du cardinal Gioannetti, à Bologne, du cardinal Mattei, à Ferrare, du cardinal Lorenzana et de l'évêque d'Orense, de Quevedo, en Espagne. L'Allemagne, la Suisse, l'Angleterre surtout rivalisent de générosité envers les proscrits. La mort de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Mme Elisabeth et d'une foule d'autres victimes si grandes dans leur simplicité, soulagent l'esprit des horreurs commises par les montagnards et des lâchetés non moins repoussantes des girondins.

On aime à voir l'auteur s'appliquer à faire ressortir le caractère avant tout religieux du soulèvement des populations de l'Ouest. Il allègue avec raison les manifestes de la Vendée, à son début; il aurait peut-être pu citer aussi le manifeste des paysans manceaux, présenté au district d'Evron, inspiré par les mêmes principes et publié plusieurs mais avant le soulèvement de la Vendée. (V. *l'Église du Mans durant la Révolution*, t. I, p. 380.)

Il n'est point d'âme si froide qui puisse demeurer indifférente en

présence des combats livrés par l'armée catholique, des affreuses calamités de sa ruine, et des atrocités commises par l'armée républicaine. Il n'en est point non plus qui ne soit profondément émue à la vue de ces nombreux martyrs qui arrosèrent de leur sang les échafauds de la Terreur. Non moins émouvant est le spectale de ces confesseurs de la foi qui endurèrent de longs tourments dans l'île d'Aix, près Rochefort, à Bordeaux, au fort du Hâ, à Blaye, et dans mille autres endroits, car la terre de la liberté se couvrit subitement de geôles, dans lesquelles les plus affreux scélérats firent endurer tous les tourments à ceux qui avaient le cœur assez noble, la conscience assez droite pour ne pas se courber devant leurs caprices impies.

Sans doute, il serait possible de signaler beaucoup d'oublis ou d'omissions dans les noms des victimes qui offrirent leur vie pour Dieu et la patrie; nous regrettons, en particulier, que l'on ait passé sous silence la mort des quatorze prêtres exécutés à Laval le 21 janvier 1794, d'autant plus que la cause de leur martyre est absolument exempte de toute couleur politique. Nous dirons aussi que plusieurs noms propres n'ont pas été reproduits avec assez d'exactitude, comme de Bessal, évêque de Troyes, p. 279, pour de Barral; Pierre Denain, p. 297, pour Denais; Belmar, évêque de Cambray, p. 427, pour Belmas. Ce sont de simples fautes d'impressions, mais qui ont une certaine importance. Il nous semble que l'auteur ne s'est pas exprimé d'une manière suffisamment complète sur l'origine de la petite Église, p. 248, et nous croyons que son jugement sur le général Hoche doit être modifié d'après les renseignements fournis par M. de la Gournerie, dans son livre : les *Ruines de Quiberon*.

Les jugements qu'il porte sur Grégoire, sur Bernier, sur Theiner, même sur le cardinal Caprara, nous semblent devoir réunir tous les suffrages. Il en sera de même, nous le croyons, pour les appréciations sur le premier consul et le concordat. De la part du Souverain Pontife et de Consalvi, le concordat fut un acte dicté par les vues les plus pures de religion ; de la part du premier consul, ce fut un acte d'habile politique, entaché de mauvaise foi par l'immixtion subreptice des articles organiques. En somme, ce fut une mesure avantageuse à l'Église, et qui eut une portée beaucoup plus grande que ne l'avait prévu celui qui le premier la provoqua. DOM PAUL PIOLIN.

Histoire de la Défense nationale en France, *depuis l'Invasion romaine jusqu'au traité de Francfort*, par l'abbé A. DERAMECOURT, prêtre de la Société de Saint-Bertin, ancien professeur d'histoire. Paris, Olmer, 1875. In-8 de 580 pages. — Prix : 5 fr.

M. Heinrich, dans ses *Invasions germaniques en France*, et M. F. Combes, dans son *Histoire des Invasions germaniques en France, depuis l'origine de*

la monarchie jusqu'à nos jours, nous avaient précédemment raconté les grandes luttes nationales contre les Germains, Teutons, Saxons et autres envahisseurs d'outre-Rhin. M. l'abbé Deramecourt embrasse aujourd'hui un cadre plus large, plus complet et qui comprend l'histoire de France tout entière. Nous l'en félicitons. Au milieu des désastres contemporains, il est bon d'étudier comment la France de nos pères s'est immortalisée dans les guerres soutenues pour son indépendance, comment elle a supporté, dans la fortune adverse, des démembrements comme celui de Bretigny, plus douloureux peut-être encore que ceux dont nous sommes témoins, et comment elle s'est relevée par la foi en Dieu, la fidélité à la royauté, le travail et le sacrifice. L'histoire considérée de haut, « n'est pas seulement, dit Cicéron, la dépositaire des événements et le témoin de la vérité, elle est encore l'âme des souvenirs et la grande conseillère de la vie humaine. » A ce titre, l'ouvrage de M. Deramecourt est bon à lire et à méditer, quand même il ne joindrait pas, comme le talent de l'auteur l'a puréaliser, le mérite littéraire à l'intérêt des faits. M. Deramecourt, selon son programme, fait l'historique de la défense nationale depuis César et Vercingétorix (chap. I, p. 5 à 45) jusqu'au traité qui nous a arraché l'Alsace et une partie de la Lorraine. En six chapitres, il passe en revue les Invasions barbares, la guerre de Cent ans, période parfaitement bien traitée selon nous (p. 85 à 215); la grande lutte entre les maisons de France et d'Autriche (chap. IV); les guerres de l'Empire et de la Révolution, et enfin l'Invasion allemande de 1870. Cette dernière partie est traitée avec beaucoup plus de détails que les autres, et nous le regrettons presque : — les ouvrages spéciaux tant militaires que politiques abondent sur cette période, et le détail des marches et contre-marches de tel ou tel corps belligérant est encore suffisamment présent à tous les esprits; il demande, d'ailleurs, à être exposé par une plume technique. Il nous semble que si l'auteur avait un peu raccourci ce chapitre, s'en tenant aux grands enseignements moraux d'une lutte si tristement menée matériellement de notre côté, mais si féconde en sujets de réflexions sur les vraies conditions de la vie et de la grandeur d'une nation, il aurait pu s'étendre davantage sur les chapitres précédents, trop rapides en quelques-unes de leurs parties. Malgré ce *desideratum*, nous n'éprouvons aucune hésitation à louer l'*Histoire de la Défense nationale* et à la recommander à tous les esprits réfléchis et patriotiques. Nous ne doutons pas que sa lecture ne soit pour beaucoup pleine de charme et d'intérêt, et que l'auteur ne recueille dans les suffrages de ses lecteurs la juste récompense de ses travaux.

F. DE ROQUEFEUIL.

Rivalité de François Ier et de Charles-Quint, par M. Mignet, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, Didier, 1875. 2 vol. in-8 de 552 et 503 p. — Prix : 15 fr.

On attendait depuis longtemps un ouvrage magistral de M. Mignet sur ce seizième siècle qu'il connaît si bien, qu'il a étudié avec tant de soin et d'amour. Cet ouvrage, dont une partie déjà avait paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, vient enfin d'être publié. Il embrasse les trente premières années du siècle, et est limité plus particulièrement par deux grandes dates de notre histoire : la bataille de Mariguan et la paix de Cambrai. C'est la période historique de la branche des Valois, c'est l'apogée de la puissance espagnole et le commencement de cette lutte séculaire de la maison de France avec la maison d'Autriche. La lutte, ici, se personnifie dans deux hommes différents par le caractère, mais grands tous deux, et très-dignes de passionner un historien comme M. Mignet. Ce livre, en effet, est le plus vivant et, à tout prendre, le plus remarquable qui soit sorti de la plume du savant auteur. Il est le plus travaillé, le plus impartial, et il laisse loin derrière lui l'*Histoire de la Révolution française* ou l'*Histoire de Marie Stuart*.

Faut-il, en quelques lignes, rappeler le sujet de ces deux volumes ? Ils s'ouvrent par une introduction destinée à bien établir la situation de la France vis-à-vis de l'Italie sous Charles VIII et Louis XII. Puis, après le glorieux avénement de François Ier et ses premières victoires, arrive la grande affaire de l'élection à l'Empire, en 1519, terminée par le triomphe de Charles-Quint, par la sanglante défaite de Pavie, la captivité du roi et le traité de Madrid. La seconde partie de cette rivalité implacable ne nous mène qu'à la moitié du règne de François Ier (1529) ; et M. Mignet aurait encore une longue période à parcourir, s'il voulait donner à ce récit sa conclusion véritable, en retraçant l'histoire jusqu'à la trève de Vaucelles ou même au traité de Câteau-Cambrésis (1559). Il irait ainsi se rattacher aux dernières lignes d'un plan qu'il a tracé lui-même, il y a quelques années, en écrivant son livre sur l'abdication et la mort de Charles-Quint.

L'auteur a accumulé sobrement et sans affectation, dans son nouvel ouvrage, tous les documents propres à en faire une œuvre définitive. Il ne s'est pas borné, en effet, aux sources vulgaires ; mais on s'aperçoit que les grands dépôts de manuscrits, les publications de pièces d'archives, en France comme à l'étranger, n'ont rien pour lui d'inconnu. Les documents diplomatiques et autres, qu'il cite en note, seraient ses garants, s'il en avait besoin, mais ses récits dramatiques ne sont interrompus par rien d'inutile, et il nous donne vraiment le modèle de la grande histoire. Les intrigues mêmes qui accompagnèrent

l'élection du pape Clément VII, — lequel « était le plus opiniâtre des candidats et était entré dans le conclave avec la résolution de n'en sortir que pape, » — sont racontées d'une manière fort convenable. De telle sorte que les plus difficiles n'ont guère de réserves à faire sur un livre assurément fort digne du grand succès qu'il obtient.

GUSTAVE BAGUENAULT DE PUCHESSE.

Les Débris de Quiberon, *Souvenirs des désastres de* 1795, suivis de la liste des victimes, rectifiée, d'après les documents de la collection Hersart du Buron, et tous autres titres contemporains et authentiques, par EUGÈNE DE LA GOURNERIE. Nantes, Libaros. 1875. In-8 de 201 p. — Prix : 2 fr.

L'histoire de Quiberon est faite depuis longtemps, dit l'auteur de cet intéressant ouvrage, composé d'une série d'articles les plus émouvants qu'ait publiés, depuis longue date, une vaillante et laborieuse revue de province, la *Revue de Bretagne et de Vendée*. Oui, l'histoire de Quiberon est faite, si l'on parle de l'histoire générale de ce désastreux épisode de nos guerres civiles, mais non pas si l'on parle de son histoire particulière, au sujet de laquelle une foule d'erreurs accréditées demandent rectification ; non pas, si l'on veut entrer dans le détail d'héroïsmes peu connus, de dévouements ignorés, de souffrances qui n'ont pas eu d'écho ; non pas si l'on accepte pour exactes la liste officielle des victimes, gravée sur le monument de la chartreuse d'Auray, ou toutes celles fort nombreuses qui ont été publiées. M. de la Gournerie, avec la patience à toute épreuve et la conscience remarquable qu'il apporte dans tous ses travaux, a entrepris de rétablir la véritable physionomie de ces journées de deuil et de souffrances sans nom, de retrouver la trace de toutes les victimes, de compter, autant que possible, les familles éteintes à la suite des épouvantables massacres de Vannes, d'Auray et de Quiberon, de rechercher ce que sont devenues celles de ces ouvriers, de ces laboureurs, de ces pauvres prêtres, qui par leurs humbles noms réunis forment la majorité sur la liste définitive dont le total, après suppression des doubles emplois, addition d'oublis et rectification d'erreurs nombreuses, atteint le chiffre de neuf cent quarante-deux. Examen minutieux des documents officiels et des minutes du greffe conservées aux archives de Vannes, de l'enquête dressée par M. Hersart du Buron, ou des souvenirs manuscrits de M. de Noyelle, l'un des échappés du massacre, notes demandées aux familles, voyages sur les lieux, M. de la Gournerie n'a épargné aucune peine pour arriver à l'exactitude rigoureuse que réclame l'impartiale histoire. Nous lui devons une sincère reconnaissance d'avoir mené à bon terme un travail aussi épineux, car, si l'esprit se détourne avec horreur de tant de scènes de carnage, combien n'est-il pas touché de tant d'admirables traits d'héroïsme et de dévouement : les captifs prisonniers sur

parole qui ne veulent tenter aucun projet d'évasion sur la route de leur calvaire entre Auray et Vannes, lorsque la nuit les favorise et que les troupes républicaines, émues de compassion, leur offrent, pour ainsi dire, leur aide et leur silence ; les officiers des commissions, qui se refusent à jouer le rôle de bourreaux ; ces saintes femmes de Vannes et d'Auray qui vont visiter les condamnés et leur apporter, au péril de leur vie, les secours du corps et de l'âme, favorisant l'évasion des uns, conduisant aux autres des prêtres insermentés... « Les républicains, dit M. de la Gournerie, célèbrent avec raison leur Haudaudine. Les royalistes seraient plus embarrassés, parce que les Haudaudines, chez eux, furent sans nombre, et on les tua tous, tandis que l'Haudaudine républicain, le *Regulus nantais* ne fut pas tué.

Ce livre est donc, à la fois, une œuvre historique sérieuse et une œuvre morale bien faite pour relever nos esprits et nos cœurs. De pareils souvenirs, après les scènes analogues que nous avons vu se renouveler en 1871, sont fort opportuns à rappeler et à préciser. Il y a là un enseignement qu'avec notre légèreté habituelle, nous sommes beaucoup trop portés, sinon à dédaigner, du moins à laisser dans l'ombre.

René Kerviler.

La Chouannerie du Maine et pays adjacents, — 1793,—1799, — 1815, — 1832, — avec la biographie de plus de 120 officiers, y compris les généraux d'Andigné, de Frotté, Cadoudal, par l'abbé Paulouin. Le Mans, Ed. Monnoyer, 1875. 3 vol. in-12 de xxvii-296, 314 et 295 p. —Prix : 7 fr. 50.

Qu'est-ce que la chouannerie, où a-t-elle pris son origine ? A-t-elle pour père, comme le prétend Duchemin-Descepeaux, répété par tous les autres historiens, un « contrebandier gracié par son roi, qui, pour son coup d'essai, surprend et tue dix-huit hommes sans défense et en blesse un plus grand nombre ? » A-t-elle pour berceau la Mayenne ou la Bretagne ? Telles sont les questions qu'examine M. l'abbé Paulouin, et qu'il résout, pièces en main, d'après les documents authentiques et les traditions locales. La chouannerie est mancelle ; elle est née dans la Sarthe, au bord des bois de la Petite-Charme, dans les cantons d'Epineu-le-Chevreuil, Loué, Conlie, Rouez-en-Champagne ; les premiers Chouans sont, non pas des contrebandiers, mais des cultivateurs irrités de la persécution religieuse à laquelle ils sont en butte ; ils empruntent leur nom à un oiseau de nuit dont le cri leur sert de ralliement, et ils prennent les armes pour Dieu et le Roi. Dès le 11 mars 1793, ils menacent le Mans ; c'est leur début dans la carrière militaire. Leurs chefs sont, pour la plupart, de simples paysans qui, pour ne pas compromettre leurs familles, s'affublent d'un nom de geurre : *Tranquille*, *Moustache*, *Saint-Paul*, *P'tit va de bon cœur*, *Tancrède*, *Jambe d'argent*, *Brise bleue*, etc. Le chiffre des bandes attein

parfois jusqu'à neuf cents hommes ; malheureusement ces bandes ont peu de cohésion entre elles ; chaque chef opère de son côté, et lorsque les princes veulent envoyer un officier supérieur prendre le commandement de tous ces corps épars, ce chef n'est pas toujours obéi. Aussi y a-t-il peu de faits d'armes importants ; ce sont, la plupart du temps, des exploits isolés, brillants, intrépides, mais dont le résultat n'exerce pas d'influence sérieuse. Acharnés, d'ailleurs, d'une fidélité à toute épreuve comme leur courage, les chouans ne posent un instant les armes, en 1796, que pour les reprendre en 1799. Sous l'Empire, la pacification est plus complète ; mais, lorsque la fortune de Napoléon fléchit, dès 1813, les chouans du Maine rentrent en lice ; en 1814 et 1815, le soulèvement est général, et, en 1832, la branche aînée vaincue trouve là encore de zélés et dévoués partisans.

Telle est l'histoire que M. l'abbé Paulouin raconte, d'après les récits qu'il en a entendu faire lui-même souvent dans sa propre famille : histoire d'épisodes plutôt qu'histoire d'ensemble, mais qui révèle bien des faits inconnus et des physionomies oubliées.

Une série de notices biographiques sur les principaux officiers de la chouannerie du Maine complète cette œuvre, qui se termine par une liste des sobriquets les plus connus de ces modestes et vaillants défenseurs de la monarchie. MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Histoire du second Empire, par M. TAXILE DELORD, membre de l'Assemblée nationale. Tome VI. Paris, Germer-Baillière, 1875. In-8 de 640 p. — Prix : 7 fr.

M. Taxile Delord termine aujourd'hui, par un sixième et dernier volume, son *Histoire du second Empire*. (Pour les précédents, voir le *Polybiblion*, t. X, p. 105 ; t. XI, p. 26, et t. XII, p. 166.) Les faits qui y sont retracés et qui s'étendent depuis le plébiscite jusqu'à la journée du 4 septembre, apparaissent comme le dénoûment du long drame où Napoléon III, comme conduit par la main de la fatalité antique, a passé par toutes les épreuves de la prospérité et de l'infortune, de l'élévation et de la chute. On l'avait cru habile, quand il n'était qu'heureux ; profond, quand il n'était qu'irrésolu ; capable de grandes pensées, quand il n'était que rêveur ; maître des événements, quand il ne faisait que les suivre. La manière dont il est tombé a donné la vraie mesure de sa grandeur ; et l'histoire a désormais percé à jour le nuage qui l'avait si longtemps entouré.

Nous ne referons pas, avec M. Taxile Delord, le récit de cette néfaste année 1870 qui, après avoir donné quelques instants d'illusion aux amis d'une sage liberté, a livré bientôt le pays aux aventures d'une diplomatie sans prévision et sans prudence, et d'une administration militaire aussi ignorante que présomptueuse. Ce sont des faits

trop de fois reproduits par tous les acteurs et témoins, et par ceux qui en sont les détracteurs et par ceux qui s'en sont montrés plus ou moins les apologistes.

M. Taxile Delord les retrace avec précision et clarté, mais sans révélation nouvelle. Il accorde, sans doute, un trop grand et trop beau rôle aux amis qu'il patrone, aux idées qu'il préconise. Quel est l'historien contemporain qui peut s'abstraire assez de ses opinions personnelles pour garder une impartialité absolue? Mais, en somme, il se montre instruit, modéré, équitable. La plupart de ses jugements ne sauraient se réfuter. La *conclusion*, qui termine le sixième volume et tout l'ouvrage, quoique sévère, est le tableau vivant, le résumé intéressant et fidèle de ces dix-neuf années, pendant lesquelles Napoléon III a été, pour le bien ou pour le mal, le maître souverain des destinées de la France.

Celui qui aura lu, avec cet esprit de critique intelligent et attentif, les six volumes de M. Taxile Delord, pourra se rendre le témoignage qu'il a été mis à même de connaître exactement une des époques les plus curieuses et finalement les plus tristes de l'histoire de la France.

GUSTAVE BAGUENAULT DE PUCHESSE.

Versailles pendant l'occupation. *Recueil de documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande,* publié par E. DELEROT. Paris, Plon, 1873. Gr.-in 8 de 322 p. — Prix : 5 fr.

« Il est absolument nécessaire que les contemporains de la dernière guerre témoignent de ce qu'ils ont vu et souffert ; il y a là, pour nos enfants, une leçon terrible qu'il nous est interdit de ne pas leur léguer. » Ces lignes de l'avertissement placé en tête de ce volume résument le livre de M. Delerot, peinture fidèle, bien qu'émue, de tout ce que la ville de Versailles a « vu et souffert » pendant l'occupation prussienne, du 19 septembre 1870 au 12 mars 1871. On sait quels sont les actes ordinaires de l'invasion allemande : réquisitions, exactions, vexations, cruautés, le tout assaisonné de cette grossièreté brutale dont nos ennemis ont le secret. Les excès de tout genre commis dans les pays occupés sont à peu près partout les mêmes; mais, à Versailles, un intérêt tout particulier s'attache à leur étude. C'est qu'ici tout se passait sous les yeux du roi et du grand quartier général, souvent sous la haute inspiration du chancelier fédéral. Aussi, le zèle des employés de toute sorte, inspecteurs de police, conseillers intimes, assesseurs, officiers de gendarmerie et autres, docteurs ès réquisitions, se réchauffe-t-il à ce puissant foyer. Les accusations les plus arbitraires, les défiances les plus ridicules poursuivent de tranquilles habitants qui sont aussitôt incarcérés et transportés en Allemagne.

M. Lesourd, secrétaire d'ambassade, coupable d'avoir remis au

chancelier la déclaration de guerre de juillet 1870, à Berlin, est enlevé et conduit à Mayence. Deux jeunes substituts, M. de Raynal, accusé de ne pas vouloir révéler un nom effacé sur un carnet intime ; M. Harel, auquel on reproche de ne pas trahir le secret de son ami, sont transportés à Minden. Le maire de Versailles, qui s'honore par sa courageuse résistance à des réquisitions excessives, et plusieurs conseillers municipaux, sont jetés en prison.

Mais les policiers allemands ont beau se couvrir de gloire, ils sont de beaucoup dépassés par le « préfet de Seine-et-Oise » prussien. M. de Brauchitsch mériterait d'être étudié comme un curieux produit de la *culture* germanique. De ses ingénieuses combinaisons financières, nous ne citerons qu'une seule. La ville, déjà fortement pressurée, est frappée par M. le préfet d'une amende exorbitante; on ne peut trouver les fonds; que faire ?... Heureusement, derrière M. le préfet, montrant une oreille israélite, se tient quelque fils de Lévi, accouru d'Allemagne à la curée, c'est M. Betzold, M. Baron, ou quelque autre... L'honorable négociant veut bien offrir à la ville, et aux meilleures conditions, les fonds nécessaires. Pour références, il apporte une pratique déjà ancienne de ce genre d'opération; il a déjà rendu les mêmes services à Nancy et à d'autres villes envahies, et par conséquent saignées à blanc (ce sont choses connexes).

Cette tendance à faire de la guerre, hors de son territoire, un vaste ensemble d'opérations financières, à comptabilité expéditive, appartient en propre, et de longtemps, à la race germanique. On a pu la voir, depuis la guerre, mendier, à la conférence de Bruxelles, une consécration officielle.

Avons-nous besoin de dire, après ce qui précède, que le livre de M. Delerot respire la haine de l'étranger ? C'est donc une œuvre utile, car la haine de l'étranger est la seule meilleure sauvegarde d'une nation, dans la guerre..... et dans la paix.

J. Gouethal.

Les drapeaux français, *étude historique*, par le comte L. de Bouillé. Deuxième édition, considérablement augmentée, et accompagnée de 123 dessins. Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, 1875. In-8 de III-352 p. et XIX planches. — Prix : 8 fr.

La première édition des recherches de M. de Bouillé sur l'histoire des drapeaux français (1872, in-16 de 80 p. et XII planches) ne fournissait, pour la période antérieure à 1789, à peu près aucune lumière. Il n'en est pas de même de la seconde, qui est, à vrai dire, moins une nouvelle édition qu'un nouvel ouvrage, comme la simple comparaison du nombre des pages le montre au premier coup d'œil. La matière y est distribuée en douze paragraphes ou chapitres, dont les titres suivent: I. Cape de saint Martin. II. Bannières des paroisses et des com-

munes. III. Oriflamme. IV. Bannière de France ou bannière royale. V. Couleurs personnelles des rois, princes ou seigneurs. VI. Le drapeau lorrain. VII. Marques de commandement. VIII. Troupes à cheval. IX. Enseignes d'infanterie. X. Pavillons de marine. XI. Couleurs distinctives, uniformes, cocardes. XII. Milices des villes, garde nationale. Le livre contient, en outre, une liste intitulée : Sources et bibliographie, une table alphabétique et une table des planches.

La méthode et la critique, tout à fait absentes de la première édition, commencent à se montrer dans celle-ci, où elles sont encore fort imparfaites. Comme la division ci-dessus reproduite suffirait à l'indiquer, la composition est très-défectueuse. Mais enfin, il y a un cadre et des compartiments tracés, où les faits se répartissent, et, quoique ce cadre ne soit pas bon, il est bien préférable au pêle-mêle du premier essai. Chaque chapitre se compose non pas d'un texte raisonné, mais de notes mises bout à bout dans l'ordre chronologique. Toutes ne sont pas également sûres et elles doivent être contrôlées. Il y a d'évidentes erreurs. La discussion des faits et leur interprétation, quelquefois justes, sont trop souvent inexactes. Mais il y a beaucoup de faits réunis et de sources indiquées, parmi lesquels des renseignements et des textes non produits encore, dont plusieurs sont d'un très-grand prix, et dont il faut savoir d'autant plus de gré à M. de Bouillé qu'il en sort, souvent, de la façon la plus décisive, la confirmation de thèses directement contraires à celles qu'il appuie de préférence. Je citerai, en particulier, les documents qu'a découverts l'auteur aux archives du ministère de la marine et qu'il a eu le courage, la loyauté vraiment scientifique, de placer textuellement sous les yeux de ses lecteurs. Ce courage est ici d'autant plus louable, que le parti pris se fait davantage sentir, soit dans les remarques de l'auteur, soit dans ses réticences en maint endroit de son livre. Je citerai encore la description des enseignes perdues à la bataille de Saint-Quentin (août 1557), d'après les archives d'état de la maison de Savoie. Ce document éclaire d'une assez vive lueur l'une des périodes les plus obscures de l'histoire de nos étendards militaires, et de celle du drapeau national de France. Je ferai enfin une mention spéciale du dernier chapitre, comme renfermant un grand nombre de renseignements précieux sur la milice parisienne, son organisation, son équipement, ses enseignes aux diverses époques de notre histoire.

Jugé dans son ensemble, le livre de M. de Bouillé doit être considéré comme un recueil abondant de matériaux utiles, et l'auteur mérite d'être loué pour la somme de travail qu'il y a, cette fois, dépensée. Mais, je le répète, cet ouvrage doit être lu avec beaucoup de précaution, et il n'en faut user qu'avec une critique sévère. L'idée dont s'est inspiré l'auteur dans sa première édition et où il a le

tort de persister dans la seconde, puisque son livre même y donne loyalement d'éclatants démentis, cette idée, que partagent un certain nombre de personnes même éclairées, c'est qu'il n'y avait point de drapeau national avant 1789 ; c'est, en d'autres termes, la négation de l'antique et auguste valeur du drapeau blanc de la France. Sur ce point, et plus généralement sur l'histoire des transformations logiques de l'enseigne nationale et souveraine, distinguée des étendards particuliers et subordonnés, je me permets de renvoyer nos lecteurs au mémoire publié dans la livraison d'avril 1875 de la *Revue des questions historiques*. Le livre de M. de Bouillé y a été mis à profit.

MARIUS SEPET.

Notes prises aux archives de l'état civil de Paris, avenue Victoria, 4, brûlées le 24 mai 1871, par le comte de CHASTELLUX (*Extrait de la Revue historique et nobiliaire*, 1872-1874). Paris, Dumoulin, 1875. In-8 de 634 p.

La destruction des registres de l'état civil déposés soit aux archives de la ville de Paris, soit au greffe du tribunal de première instance de la Seine, est un fait à jamais regrettable et une cause profonde de perturbation pour les familles. L'anéantissement de ces actes précieux fait disparaître, en même temps, des pièces d'une inappréciable valeur et des documents d'un hant intérêt pour le topographe, l'historien, le biographe, le généalogiste et l'amateur d'autographes : j'en atteste ce curieux *Dictionnaire* publié par l'éminent historiographe du ministère de la marine, M. Auguste Jal, aujourd'hui décédé. Admis, lui aussi, à compulser les registres réunis dans l'important dépôt de l'avenue Victoria, alors qu'il écrivait l'histoire généalogique de sa famille, M. de Chastellux, l'un des plus laborieux collaborateurs de la *Revue historique et nobiliaire*, a eu l'heureuse idée de relever avec soin la plupart des noms marquants disséminés dans les livres des paroisses Saint-André des Arts, Saint-Eustache, Saint-Gervais, Saint-Jacques du Haut-Pas, Saint-Jean en Grève, Sainte-Marie-Madeleine de la Ville-l'Évêque, Saint-Nicolas des Champs, Saint-Paul, Saint-Roch et Saint-Sulpice. C'est le résumé de ces recherches qu'il fait paraître aujourd'hui.

Esprit méthodique et scrupuleux, travailleur infatigable, M. de Chastellux a coordonné, dans cet ouvrage, le fruit de longues années d'investigations ; autant qu'il a pu, il a suivi l'ordre alphabétique, ce qui est bien la meilleure manière de procéder. Désormais, nul ne pourra établir la filiation de bien des familles de France sans recourir aux *Notes prises aux archives de l'état civil de Paris*. Que d'erreurs commises par les biographes, pourront maintenant être rectifiées ! Sera-t-il permis aujourd'hui aux généalogistes de faire naître à Fresne, en 1746, Henry-Cardin-Jean-Baptiste d'Aguesseau, alors qu'il est

constant que le petit-fils du chancelier est venu au monde à Paris, le 23 août 1752? Comment reporter au 10 *décembre* 1753, la naissance du comte Louis-Philippe de Ségur, quand on sait que le futur grand-maître des cérémonies a été baptisé à Saint-Sulpice le 10 *septembre* 1753. Le livre de M. de Chastellux redresse donc bien des faits erronés et rectifie bien des dates d'une fausseté évidente. Si, dans cet ouvrage, les documents abondent sur les temps antérieurs à 1789, ils font un peu trop défaut pour l'époque contemporaine, et nous devons regretter qu'on se soit montré, à l'égard de M. de Chastellux, aussi sobre de communications. Pourquoi être si jaloux d'actes dont on a la garde? Les pièces relatives au dix-neuvième siècle n'appartiennent donc pas à l'histoire? Quoi qu'il en soit, nous émettrons, en terminant, un vœu inspiré par la lecture du livre même de M. de Chastellux : celui de voir une œuvre semblable consacrée aux registres d'état civil de plus d'une ville, et, s'il était possible, de chaque commune de France. A. Albrier.

Notice sur un autel antique dédié à Jupiter, *découvert à Saint-Zacharie (Var), et sur quelques autres monuments romains*, par l'abbé Bargès, professeur d'hébreu à la Sorbonne. Paris, Leroux, 1875. In-8 de 48 p. et 3 planches. Prix : 3 fr. 50.

M. l'abbé Bargès a fait connaître, dans cette notice, un autel romain dédié à Jupiter, et placé aujourd'hui dans la prison de Saint-Zacharie (Var). Ce petit monument porte, sur sa face antérieure, une inscription des plus simples; *Jovi O(ptimo) M(aximo);* à l'époque chrétienne on l'a utilisé, comme tant d'autres, pour les besoins du nouveau culte : on l'a retourné, et, sur sa face postérieure, on a tracé l'image d'une croix entre deux brebis. Ce texte n'apprend rien de nouveau, mais le savant auteur a profité de sa publication pour remettre en lumière plusieurs inscriptions trouvées dans le même pays ou aux environs. A propos de l'inscription du château de Rougiers (p. 21), il dit que le nom inconnu de *Merucius* semble indiquer un homme indigène, et non un colon d'origine latine. Il ne faut pas lire *Merucius*, mais bien *M(arcus) Erucius;* c'est un gentilicium connu. Pour n'en citer que deux exemples, je signalerai à l'auteur une inscription des environs de Tarragone élevée à *Sextus Erucius Athenodorus* (*Corpus*, II, n° 4,360) et un autre texte que j'ai copié moi-même cette année en Tunisie, à El-Kef (*Sicca Veneria*); c'est l'épitaphe de (*Quintus*) *Erucius Maximus*. — L'inscription de Lucius Attius (p. 35) n'est pas interprétée d'une façon exacte. L'abréviation vol. désigne la tribu *Voltinia*, dans laquelle cet Attius était inscrit; ce n'est pas, comme l'a cru l'auteur, le nom de famille Volusus. On doit lire *L(ucio) Attio, Q(uinti) f(ilio), Vol(tinia tribu), Rufino,...* etc., et y voir un seul et même personnage. C'est un usage constant, dans l'épigraphie romaine, de

placer l'abréviation du nom des tribus après l'indication de la filiation et avant le *cognomen*. Je ferai une remarque analogue pour l'inscription de Clarenzac (p. 48), dans laquelle le *cognomen* Paternus se rapporte au fils et non pas au père. — Dans la note 20, on trouvera une liste de monuments découverts dans le Midi de la Gaule, et appartenant à la famille Attia. M. l'abbé Bargès n'en signale qu'un seul trouvé à Lyon ; le recueil de M. de Boissieu en contient sept provenant de cette ville. C'est à propos d'une grande inscription de Saint-Zacharie que l'auteur a été amené à parler de cette famille Attia. Bouche avait édité ce texte deux fois, mais d'une façon différente. La première fois (p. 198), il le donnait comme découvert à Arles, d'après une copie de Gabriel Simeonis ; la seconde fois (p.212), d'après une meilleure copie, il l'indiquait comme ayant été vu à Saint-Zacharie : M. l'abbé Bargès a levé les doutes sur la provenance. Nous remercions l'épigraphiste qui s'est occupé avec tant de succès des inscriptions phéniciennes de nous avoir conduits de nouveau sur le terrain romain, où il a déjà tant glané depuis Tlemcen jusqu'au Plan-d'Aulps. ANT. HÉRON DE VILLEFOSSE.

Le Trésor de Clairvaux du douzième au dix-huitième siècle, par M. l'abbé CHARLES LALORE. Troyes et Paris, E. Thorin, 1875. In-8 de XXIV-281 pages. — Prix : 7 fr.

Il est inutile d'insister auprès des érudits sur l'importance qu'eut au moyen âge un trésor comme celui de Clairvaux. M. l'abbé Lalore a entrepris de le reconstituer à l'aide d'anciens inventaires et de documents de toutes sortes. Il renfermait huit pièces de travail grec provenant du pillage de Constantinople par les croisés, huit reliquaires occidentaux du douzième siècle, neuf du treizième, neuf du quatorzième, quatre du quinzième, trois du seizième et six du dix-septième. « Pendant sept siècles environ, dit M. Lalore, ce trésor ne subit presque aucune perte ; il demeure intact même pendant les époques de bouleversements et de troubles qui désolèrent nos contrées du quinzième au milieu du dix-septième siècle, comme le prouve l'inventaire de 1405 comparé aux inventaires du dix-huitième siècle. Au mois de décembre 1789, la Révolution fit main basse sur tant de richesses et la spoliation totale du trésor de Clairvaux fut consommée le 1er février 1795. Les reliquaires furent brisés et envoyés à la monnaie de Paris. » L. C.

Le Parnasse médical français, *ou Dictionnaire des médecins poètes de la France, anciens ou modernes, morts ou vivants, didactiques, élégiaques, satiriques, chansonniers, auteurs dramatiques, vaudevillistes, comédiens, fantaisistes, burlesques, rimailleurs,* etc., etc., par le Dr A. CHEREAU, lauréat de l'Académie de médecine, etc. Paris, Ad. Delahaye, 1874, Gr. in-18 de XXIV-552 p. — Prix : 7 fr.

L'auteur a réuni, dans ce volume, la liste fort longue, disposée par

ordre alphabétique, « de médecins qui avaient cherché dans le culte de la poésie une diversion précieuse à des travaux plus austères. Tous les temps, tous les pays, ont fourni leurs pléiades de ces esprits distingués, que le visage sévère d'Hippocrate n'a pu arracher aux agaceries et aux coquetteries provoquantes des Muses, » selon l'expression de M. Chereau. Nous ne surprendrons personne en disant que les œuvres inspirées par ces agaceries et ces coquetteries ne sont pas toutes d'une moralité irréprochable.

Chaque notice biographique et littéraire est plus ou moins développée (son extension varie depuis une demi-page jusqu'à trois pages), selon la valeur de l'écrivain qui nous est présenté, et selon l'étendue des citations que M. Chereau a cru devoir lui emprunter. Nous savons gré au biographe d'avoir exécuté cette laborieuse entreprise, car, jusqu'à présent, ce sujet n'avait guère été traité à fond, surtout sous cette forme. Du reste, avant d'entrer en matière, M. le docteur Chereau, — qui, à son tour, va faire partie de la série des médecins-littérateurs, — raconte dans l'*Introduction* comment il a été amené à publier ce travail ; il expose la bibliographie assez détaillée de la question, et énonce une suite d'auteurs, tant français qu'étrangers, qui ont écrit des dissertations spéciales sur les médecins poëtes.

Cependant, nous devons signaler à l'auteur une lacune : son dictionnaire serait bien plus complet, s'il contenait une table des matières renvoyant à la liste des noms des poëtes. Nous ne doutons pas qu'un tel vœu formulé ici sera réalisé dans la deuxième édition que M. Chereau devra, sans doute, donner bientôt de son livre, appelé à un succès très-légitime M^se^ Schwab.

Les Hommes de l'exil, par Charles Hugo. Paris, Alphonse Lemerre, 1875. In-12 de 349 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il y a, dans ce livre, deux parties bien distinctes : la partie littéraire et la partie politique. La partie littéraire est intéressante et contient de belles pages. La partie politique n'est qu'un pamphlet, inspiré par la haine. On lit avec plaisir les aventures de Camille Berru, réfugié à Bruxelles après le Deux-Décembre, et obligé, pour vivre, de faire un peu tous les métiers, copiant des manuscrits, fondant un cours de style usuel, enseignant à nager dans un établissement de bains, et finalement s'échouant comme coupeur de faits divers à *l'Indépendance belge*. Les deux derniers duels de Cournet, les portraits de Noël Parfait, d'Alexandre Dumas père, d'Émile de Girardin sont des morceaux enlevés de verve et bien frappés. La politique entre ici pour peu de chose. Il n'en est pas de même des portraits de Louis Blanc, de Barbès, de Schœlcher et de Ribeyrolles. Les trois premiers nous

sont offerts comme des héros antiques, comme des modèles d'honneur et de patriotisme, comme d'impeccables, admirables et infaillibles Aristides. Leurs idées ultra-révolutionnaires nous sont données comme la Bible du monde nouveau. Quant à Ribeyrolles, un conspirateur incorrigible, M. Charles Hugo nous le réprésente, avec une complaisance peu dissimulée, comme une nature hors ligne, comme le Cambronne farouche du Waterloo républicain, comme le conciliateur de la proscription. Or, ce conciliateur « adorait » Danton, « respectait » Robespierre, « tutoyait » Marat !!! Il est vrai — circonstance atténuante (?) — qu'il trouvait moyen, au dire de M. Charles Hugo, de tourner « fraternellement » le dos à Hébert. — L'auteur des *Hommes de l'exil* s'est amusé aussi à crayonner le général de Lamoricière. L'esquisse est assez vivante, sympathique même. Mais elle a des tons abominablement faux. M. Charles Hugo ne craint pas d'émettre, à propos du vaillant défenseur de la Papauté, cette énormité ridicule : « Au fond, Lamoricière ne croyait à rien. » Quand on ne croit à rien, on ne va pas bravement et généreusement risquer de se faire tuer pour les croyances des autres. C'est élémentaire.

Nous ne parlerons pas, et pour cause, de la partie politique des *Hommes de l'exil.* Disons seulement que l'auteur a le triste courage de chercher des excuses à l'insultante *Lettre de Félix Pyat à la reine d'Angleterre* (22 septembre 1855), lettre qui obligea le gouvernement anglais à expulser les proscrits français de l'île de Jersey. — Une ou deux fois, M. Charles Hugo a occasion de s'occuper de religion dans son livre. La religion de M. Charles Hugo n'est pas gênante. Il supprime le culte, il supprime le prêtre : c'est un vague déisme. L'auteur des *Hommes de l'exil* tient cette religion de son père. M. Victor Hugo, jadis si chrétien, excelle aujourd'hui à écrire d'étonnantes tirades sur Dieu et la vie universelle. Mais il ne va pas au-delà. Témoins les pages antithétiques et apocalyptiques, intitulées : *Mes Fils*, qui servent d'introduction aux *Hommes de l'exil.*

FIRMIN BOISSIN.

Bibliografia Siciliana, *ovvero gran dizionario bibliografico,* per G. M. MIAR. Palerme, typographie de G.-B. Gandiano, 1873. In-4° à 2 colonnes, 11 livraisons. — Prix de la livraison : 1 fr.

Nous avons reçu, il y a déjà un certain temps, le commencement de cette importante publication. Pour en parler, nous attendions qu'elle fût terminée; mais de nouveaux fascicules ne nous parvenant plus, nous voulons du moins dire un mot de ceux que nous avons sous les yeux et exprimer l'espoir qu'ils seront complétés. Le titre d'un livre promet trop souvent plus de choses qu'il n'en peut tenir. Ici c'est le contraire qui a lieu. M. Mira ne s'est pas borné à composer, ce qui aurait déjà été

une œuvre fort considérable, une nomenclature des livres imprimés ou inédits d'auteurs siciliens ou traitant de sujets intéressant la Sicile. Sa bibliothèque est tout à la fois une ample biographie : elle donne non-seulement des renseignements précis sur les ouvrages, mais des notices sur leurs auteurs. La dernière livraison que nous avons reçue est la onzième, et finit par l'article Giovanni di Giovanni. TH. P.

BULLETIN

Cours de Religion. *Le Règne de Jésus-Christ par les Papes*, par le R. P. DE BOYLESVE, S. J. Paris, Haton, 1875. 5 tableaux in-12. 1er tableau : *Saint Pierre et les Papes martyrs*, 44 p. — 2e tableau : *les Papes et les Césars chrétiens*, 64 p. — 3e tableau : *les Papes, les Grecs, les Francs*, 70 p. — 4e tableau : *les Papes, les Italiens, les Allemands*, 80 p. — 5e tableau : *les Princes se séparent des Papes*, 68 p.

Pour tous ceux qui ont eu déjà entre les mains quelques-uns des nombreux et excellents opuscules publiés par le R. P. de Boylesve, il suffira d'indiquer cette nouvelle série, type achevé du résumé historique net, précis, doctrinal, lumineux. La manière de l'éminent religieux est connue, sa science aussi. Personne ne nous démentira, quand nous dirons qu'il brille au premier rang parmi les champions et les vulgarisateurs de la vérité catholique, philosophique et historique. Donc, à ceux qui n'ont pas encore fait connaissance avec lui, nous recommandons, sans hésiter et chaleureusement, ce cours de religion si remarquable, qui, par son format, semble ne s'adresser qu'aux enfants, mais qui contient toute la moëlle de la doctrine, la grande doctrine du catholicisme sur les questions politiques et sociales, et suffit, dès lors, à satisfaire les intelligences les plus élevées et à les illuminer encore. Est-il besoin, d'ailleurs, d'analyser ces tableaux historiques ? Leurs titres disent assez ce qu'ils promettent au lecteur : c'est l'histoire de la Royauté de Dieu exercée sur le monde par son Église et ses pontifes, et des luttes constantes et acharnées qu'elle a soutenues, depuis la Pentecôte, d'abord contre le paganisme et les persécutions, puis contre les hérésiarques, contre les iconoclastes, contre les empereurs teutons et les rois gallicans, etc... Assurément, pour un observateur superficiel, la partie semble perdue, car « les princes finissent par se séparer des papes; » mais à quel prix? Et voilà le signe de la victoire de Jésus-Christ! Toute scission avec Rome est un germe de catastrophe dans l'ordre intellectuel, moral, politique, social, matériel même. C'est ce que montre parfaitement le *Cours de Religion* du R. P. de Boylesve, bien que son dernier tableau nous paraisse comporter des développements plus considérables que ceux qu'il lui a donnés. Mais, que d'erreurs dissipées, que de mensonges dévoilés, que de calomnies vengées!... Ce sont là des ouvrages de propagande dont tout honnête homme, ami de la vérité historique autant que de la vérité religieuse, doit avoir à cœur de procurer la diffusion la plus rapide, la plus complète possible; et nous voulons croire qu'en effet, ces *tableaux* de l'éminent religieux seront vite épuisés et remplacés par de nouvelles études aussi excellentes. F. DE ROQUEFEUIL.

Œuvre des campagnes, *ou quelques moyens de ranimer la foi et la vie chrétienne dans les paroisses moins religieuses, particulièrement à la campagne,* par le P. Vandel, missionnaire du Sacré-Cœur. 3e édition. Paris, Douniol, 1875. In-12 de viii-432 p. — Prix : 2 fr. 50.

Le fait seul d'être arrivé à une 3e édition, pour un ouvrage de ce genre, témoigne déjà en sa faveur. L. P. Vandel, en homme expérimenté, y donne d'excellents conseils sur les moyens de ranimer la foi dans les populations rurales. Il s'adresse spécialement aux curés : il leur servira de guide sur les œuvres et associations à établir, les moyens de les fonder, les pieuses industries auxquelles ils peuvent avoir recours et qui sont les plus efficaces. Mais les classes dirigeantes y ont aussi leur part : elles sont les auxiliaires naturels du prêtre; elles ont à exercer un apostolat laïque sur lequel le P. Vandel les éclaire.

R.

Le Pasteur de la Sainte-Enfance, *ou Recueil de traits édifiants, récits de fêtes, loteries, correspondances, etc.,* extraits des *Annales de la Sainte-Enfance,* par le R. P. Latour, de la Compagnie de Jésus. Premier recueil. Le Mans, Leguicheux-Gallienne, 1875. In-12 de 302 p. — Prix : 75 c.

Ce recueil est destiné aux associés de la Sainte-Enfance, c'est-à-dire surtout aux enfants. Le P. Latour a extrait des *Annales* de l'œuvre les traits les plus propres à impressionner les jeunes imaginations et à leur faire goûter cette œuvre admirable. Il a eu la bonne pensée de les ranger dans un classement méthodique, par ordre de matière : Détails sur les enfants chinois et sur les hospices chinois; — Zèle déployé par les associés; — Bienfaits de l'œuvre; — Développements de l'œuvre, etc. Ce livre intéressera les enfants et leur fera du bien.

S.

L'Histoire de la grotte de Lourdes racontée à la jeunesse, par M. l'abbé A. Aubert, curé dans le diocèse d'Angers. Paris, Blériot; Angers, Briand et Hervé, 1874. In-18 de xi-170 p. — Prix : 1 fr. 50.

Le titre de cet ouvrage dit assez quelles sont les visées de l'auteur. Il saura intéresser les enfants à ce grand fait de l'apparition miraculeuse de Lourdes, qui ne pourra qu'accroître leur dévotion envers la sainte Vierge. Mais nous croyons qu'il eût mieux valu laisser les événements donner eux-mêmes d'utiles leçons, plutôt que de les déduire en s'adressant directement aux enfants. Quelques prières terminent ce petit volume.

S.

Etudes politiques, historiques et religieuses, *suivies de variétés scientifiques, dédiées à la France catholique,* par Jules de Cacheleu, ancien collaborateur de feuilles parisiennes et départementales. Amiens, H. Yvert, 1875. In-12 de 354 p. — Prix : 2 fr.

« On a mis de tout dans ce *livre*-là : » nous ne nous en plaignons pas; car les différents morceaux qui le composent, et dont quelques-uns sont peut-être étonnés d'être ainsi rapprochés, renferment de fort bons conseils, expriment de saines et généreuses pensées, et tendent, évidemment, à l'amélioration intellectuelle et morale du lecteur, soit en lui rappelant les principes politiques et religieux qui ont fait la France grande et honorée, soit en lui montrant le désarroi pratique où nous a jetés le mépris de ces mêmes principes. M. de Cacheleu est patriote et royaliste... et il s'en fait honneur en bon style. Il est, en même temps, et il ne semble guère s'en cacher davantage, grand chasseur devant l'Éternel!... Je note pour preuve ses études sur la

vie des champs, sur la culture française, sur le cheval, le chien, le perdreau, les abeilles, la destruction du gibier, etc... études fort succinctes, mais où paraissent résumés les fruits d'une longue expérience. F. R.

Origines et développement du positivisme contemporain, *Critique de cette doctrine. essai de conciliation*, par J.-B. Tissandier, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Douai. Paris, Eug. Belin, 1874. In-8 de XL-160 p. — Prix : 4 fr.

Nous avons accueilli avec faveur (*Polybiblion*, mars 1870, t. V, p. 129) les *Etudes de théodicée* de M. J.-B. Tissandier. Le livre qu'il vient de publier sur les origines du positivisme est loin de marquer chez lui un progrès dans la doctrine ou dans l'art d'écrire. C'est d'abord une ébauche, plutôt qu'un travail fini. Rien de plus indéterminé que le contenu de l'*Introduction*, dont les allures vagues et indécises ne peuvent surtout s'expliquer que par un parti pris de conciliation entre les systèmes opposés, sans base vraiment scientifique. Nous courons ainsi à travers l'histoire, sans autre fruit qu'une réhabilitation des sophistes (p. XIII), une analyse assez obscure du *Théétète*, et des considérations sur le rapport de la métaphysique avec la science, l'ordre social et la religion.

Ce n'est pas que les intentions du professeur de Douai ne soient droites, et qu'il n'y ait dans son travail des parties louables, sauf l'absence de précision et de décision. L'ensemble même se réduit, dans les deux parties (*du Positivisme théorique, du positivisme pratique*), à une double thèse très-légitime, quoique nullement neuve. On sait bien que, pour réagir contre le septicisme de Hume, Reid s'attacha au caractère relatif de la connaissance humaine, et devint ainsi le précurseur très-involontaire des positivistes anglais ; Hamilton, avec son horreur de toute métaphysique, marque la transition de Reid à Stuart-Mill. En étudiant à son tour les idées de cause et d'absolu, M. J.-B. Tissandier, poursuit la revendication des droits de la raison contre l'empirisme ; mais il se préoccupe surtout de montrer qu'il n'y a pas, entre l'expérience et les idées, cette solution de continuité que le positivisme suppose et que le spiritualisme a quelquefois eu l'air d'accepter. Malheureusement ce point, le seul qui eût pu rajeunir le travail de M. Tissandier, n'est pas touché d'une main sûre, et le lecteur se trouve à chaque instant en face de phrases indécises comme celle ci : « Je crois qu'il y a des exagérations et des erreurs dans la théorie de M. Cousin ; mais je crois en même temps qu'on l'a trop oubliée aujourd'hui, que l'on fait à ce sujet les plus fâcheuses confusions, etc. »

Dans la deuxième partie, ce sont les droits de la morale et de la liberté dans l'ordre social qui sont défendus contre le positivisme. En déplorant encore ici le vague des énoncés et des preuves, nous reconnaissons volontiers l'honnêteté qui distingue les idées pratiques de l'auteur. Au point de vue du langage, on ne peut que s'étonner de trouver sous la plume d'un professeur de faculté des négligences, des obscurités et même quelques incorrections : « danger *éminent* (p. 133). » L. Couture.

Apologie de la théodicée du dernier concile général du Vatican, par l'abbé Freynet. Paris, Plon, 1875. In-12 de 280 p. — Prix : 2 fr. 50.

Le concile du Vatican ne figurerait guère qu'au frontispice de ce volume si l'auteur n'eût placé, à la fin, en appendice, une traduction française de la constitution *Dei filius*. Le petit livre de M. l'abbé Freynet est purement et

simplement un manuel de théodicée chrétienne, au point de vue philosophique, et il aurait pu paraître à peu près tel qu'il est avant le concile. Ce n'est pas que la doctrine sur Dieu, renfermée dans les quatre chapitres promulgués au Vatican le 28 avril 1870, ne pût servir de base à une exposition rationnelle spécialement appropriée aux besoins du temps actuel. Ce travail intéressant et utile a même été partiellement exécuté par un éminent théologien dans les *Etudes* des PP. Jésuites. Nous ne trouvons ici rien de semblable, et nous n'en ferions pas un reproche à M. Freynet, si le titre de son livre ne donnait au lecteur le droit de s'y atttendre. Nous rendons cette justice à son manuel de théodicée qu'il est conçu et rédigé avec méthode. Trois chapitres (p. 5-115) sont consacrés aux premiers principes métaphysiques et à la certitude; deux autres (p. 115-191) renferment les preuves consacrées de l'existence de Dieu et de la création ; les deux derniers traitent de la Providence divine et de la liberté de l'acte créateur : le tout divisé en proportions nettement exprimées, avec démonstrations en forme de réponse aux objections. L'esprit général est celui du spiritualisme chrétien fortement empreint de cartésianisme, et tout à fait étranger, dans la méthode et l'ordre des questions et la terminologie, au néopéripatétisme en faveur aujourd'hui dans beaucoup d'écoles catholiques. Clairement et sagement écrit, quoique sans originalité notable et sans appropriation bien précise aux erreurs contemporaines, ce livre peut être de quelque utilité aux jeunes gens qui étudient la philosophie.

LÉONCE COUTURE.

Apostolat des médecins, par N. S. B. — Beauvais, imp. Père, 1875, In-18 de IX-89 p. — Prix : 0 fr. 50.

M. Boivin poursuit avec persévérance son œuvre courageuse. Déjà, après nos désastres, il avait écrit, sous l'inspiration la plus française et la plus religieuse, un *Appel en faveur des missions catholiques*. C'est aux médecins qu'il s'adresse aujourd'hui, toujours sous l'inspiration des mêmes sentiments, pour leur montrer la grandeur de leur mission, le bien qu'ils peuvent opérer sur les âmes. Par l'influence légitime que leur donne l'exercice de leur profession, ils sont les plus précieux auxiliaires des prêtres et des missionnaires. M. Boivin rappelle l'alliance étroite qui existait, même chez les païens, entre les médecins et la religion, alliance que n'ont pas répudiée les plus illustres praticiens, et qui a toujours été favorable aux développements de la science. Des tendances contraires se manifestent de nos jours, et détournent les médecins de la voie qu'ils prendraient avec le plus de profit pour tous. Telles sont les excellentes pensées que l'auteur développe, sans y mettre assez de précision et d'ordre. Son appel arrive à point, au moment où la liberté de l'enseignement supérieur va permettre de lutter contre le courant matérialiste, et nous rendre les médecins chrétiens, aussi utiles aux âmes qu'aux corps.

V. M.

Restez au village, par EGINHARD. Paris, Curol, 1874. In-8 de 221 p. — Prix : 2 fr.

Ce titre nous avait fait prendre le livre pour une étude d'économie sociale sur la dépopulation des campagnes : ce n'est qu'une nouvelle assez mal intitulée, car l'opposition qu'on y trouve entre la vie des champs et la vie de Paris n'est point concluante en faveur de la campagne, le héros du roman n'ayant quitté son pays que par nécessité. Deux enfants orphelins, le frère et la sœur, vivent au village avec leur grand'mère, sans fortune, mais honnêtes, et relativement heureux dans un intérieur où règne la plus grande

union et où tout est conforme à la loi de Dieu. Le frère, devenu grand, vient à Paris pour se créer une position. Il y trouve des difficultés de tout genre, bien des privations, finalement, la misère et la maladie, sans cependant qu'on puisse rien lui reprocher de sérieux. La grand'mère meurt; la sœur va rejoindre son frère et le soigner. Elle trouve à son chevet un ami, jouissant d'une grande fortune et d'une belle position. De fréquentes rencontres, où tout se passe très-convenablement, font naître des sentiments faciles à deviner. Le frère meurt, et la pauvre jeune fille devient châtelaine d'un beau manoir en Bretagne. Les charmes du style, la pureté des intentions ne sauraient faire passer sur les inconvénients d'une pareille donnée.

V. M.

Almanach du Sonnet. — *Sonnets inédits*, publiés avec la collaboration de deux cents poëtes français et des principaux Félibres. 2e année, 1875. Aix en Provence, Ve Remondet-Aubin. In-18 de 207 p. et une pour l'errata.

Ce petit volume, élégamment imprimé, offre une collection intéressante de vers écrits par un grand nombre de poëtes, presque tous jeunes et animés d'un vif dévouement pour le culte des muses. Apprécier le mérite de ces diverses productions, ce serait sortir des limites que nous devons nous prescrire. Disons seulement que les pages 184 à 196 renferment des sonnets en dialecte provençal (on trouve même un sonnet en langue bretonne), suivis de la traduction de huit *sonnetti* de Pétrarque. *L'Académie du Sonnet*, s'appuyant sur le concours de nombreux sonnetistes, se propose de publier deux traductions de la collection des sonnets du célèbre chantre de Laure, l'une en français, l'autre en provençal. — Ce qui paraîtra peut-être le plus digne d'intérêt dans l'*Almanach* en question, c'est l'introduction (52 p.); elle offre, au point de vue de l'histoire littéraire, des informations curieuses; elle traite successivement des origines du sonnet, du sonnet dans la poésie provençale, du célèbre sonnet de Des Barreaux; elle reproduit un sonnet de Ronsard, qu'on peut qualifier d'inédit, car il ne se voit que dans la première et introuvable édition des *Amours* de ce poëte (Paris, 1552), et il n'a été reproduit dans aucune des dix-huit éditions des œuvres de Ronsard. L'*Académie du Sonnet*, à Vaucluse, et le *Sonnet en* 1874 sont également l'objet de quelques pages bien dignes d'être lues. Des détails circonstanciés apprennent une circonstance dont on se doute fort peu dans les régions du nord de la France, l'activité incessante et méritoire des muses provençales et languedociennes. Du reste, le zèle des amis du sonnet ne se ralentit point; ils annoncent en préparation l'*Anthologie du sonnet français* (1529-1875) et l'*Anthologie du sonnet provençal* (treizième-dix-neuvième siècles). B.

Histoire de l'influence de la langue française en Allemagne, par Jules de Beylié, avocat à la Cour d'appel de Grenoble. Grenoble, 1874. In-8 de 44 p. — Prix : 2 fr.

L'auteur de cet intéressant opuscule a obéi à une heureuse inspiration en recherchant, dans la langue de nos voisins d'outre-Rhin, l'empreinte de la nôtre. Cette empreinte est profonde, et, à coup sûr, beaucoup de Français ignorent jusqu'à quel point nos vainqueurs d'hier subissent aujourd'hui le joug de notre domination littéraire. Il faut suivre M. de Beylié dans ses développements historiques sur un sujet qui n'a rien d'aride, et qu'il relève encore par des aperçus ingénieux et de curieux détails. Comment, en effet, ne pas lire avec plaisir qu'au mois de novembre 1873, M. de Bismarck, ayant fait remettre à la chancellerie de Saint-Pétersbourg une note rédigée

en allemand, il lui fut répondu en russe, pour lui rappeler que le français est la seule langue diplomatique! Si, par son érudition, le jeune avocat auquel nous devons cette œuvre originale nous prouve sa connaissance approfondie de l'idiome allemand, par le choix du fond autant que par la correction de la forme, il se révèle bon Français. B. B.

Soliloques sceptiques, par La Mothe-le-Vayer, réimprimés sur l'édition unique de 1670. Paris, Isidore Liseux. 1875. In-18 de 60 p. — Prix : 2 fr. 50.

La Conférence entre Luther et le Diable. Traduction nouvelle, par Isidore Liseux. Même libraire. In-18 de 96 p. — Prix : 4 fr.

En réimprimant ces deux opuscules on leur a peut-être ôté leur plus grand mérite, celui de la rareté. Mais ils ont été publiés, il faut le reconnaître, avec un soin et dans des conditions typographiques qui doivent leur valoir un bon accueil des bibliophiles. La Mothe-le-Vayer était, on le sait, un philosophe pyrrhonien. Cependant il prétendait que son scepticisme ne s'adressait qu'aux sciences humaines. Il a du moins fait, à l'égard de la religion, une réserve qui, si elle n'était pas sincère, ne serait qu'une précaution hypocrite dont il y aurait peu à le louer. Cette réserve ne paraît pas, d'ailleurs, avoir été prise en grande considération par l'éditeur, qui semble surtout enchanté d'établir un contraste entre un philosophe athée de nos jours et La Mothe-le-Vayer ayant, à l'Académie, Bossuet pour collègue — il aurait fallu dire confrère — et devenant précepteur de Louis XIV — ce qui est une erreur. La Mothe-le-Vayer fut le précepteur du duc d'Orléans.

La Conférence entre Luther et le Diable offre plus d'intérêt que les *Soliloques.* Un savant et pieux ecclésiastique, l'abbé de Cordemoy, par les commentaires qu'il joignit à cet opuscule, en fit un ouvrage de controverse. Devenu fort rare, il fut inséré dans le *Recueil de dissertations sur les apparitions et les esprits,* livre d'un autre abbé, celui-là très-savant aussi, mais nous le craignons, d'une piété assez douteuse. Ce nouvel éditeur était ce Lenglet-Dufresnoy qui commenta un peu trop en *franc gaulois* — mots par lesquels il aimait à se peindre — le *Roman de la Rose* et de nombreuses productions du même genre, et que son amour pour la liberté conduisit une douzaine de fois à la Bastille. M. Isidore Liseux a donné une traduction nouvelle de l'œuvre étrange de Luther, mais a conservé les remarques des deux précédents éditeurs. Th. P.

Portraits d'histoire morale et politique du temps, par Ch. de Mazade. Paris, E. Plon, 1875. Gr. in-18 de 370 p. Prix : 3 fr.

Nous n'avons point ici à entrer dans le détail des portraits que M. Ch. de Mazade a tracés, non sans talent, pour faire revivre quelques-uns des épisodes, des caractères et des physionomies du siècle. Dans ces fragments de l'histoire morale d'un temps qui a tout connu, les espérances et les déceptions, M. de Mazade poursuit une démonstration qui n'est point faite, hélas! aux yeux de tout le monde. L'auteur est dans le vrai quand il trouve que les abus, les fantaisies, les sophismes, les excès qui essayent de fleurir encore, comme si rien ne s'était passé, ne sont plus de saison ; qu'ils ne répondent plus à un certain instinct public, désormais fatigué de mécomptes et affamé de réparations. C'est le rôle des lettres, aujourd'hui, de réchauffer et de guider cet instinct, d'être les réparatrices morales, les consolatrices d'une nation éprouvée, et de l'aider à se relever par toutes les supériorités de l'esprit.

Pour aider à ce reconfort des esprits qui s'abandonnent, à l'heure présente, à un pessimisme aussi déplacé que stérile, M. de Mazade a consacré à la jeunesse de la Restauration sa première étude, qui porte sur *Victor Jacquemont;* il a raconté les épreuves du régime constitutionnel en étudiant l'œuvre et la personne de *M. Guizot;* le libéralisme catholique a été visé dans *M. de Montalembert;* nous avons les confessions d'un dominicain avec *le Père Lacordaire;* sous le titre de : *les Méditations d'un prêtre libéral,* il nous donne une assez forte étude sur le *Père Gratry;* les rêveries bibliques de *M. Michelet* suivent; un humoriste protestant, sous lequel le sectaire perce souvent, *Madame de Gasparin,* fait aussi l'objet de curieuses remarques; avec *Madame Swetchine,* à laquelle l'auteur ne reproche que d'avoir mis son idéal dans la Restauration, nous voyons quel peut être le rôle des femmes dans la société et la littérature; le réalisme dans la critique nous vaut une fine étude sur *M. Taine*; et enfin, des pages touchantes sur la jeunesse d'un rêveur inconnu, *Alfred Tonnellé,* ferment le volume. Il y a du goût, de l'esprit et un certain sens critique dans ces études, intéressantes, au demeurant; elles sont écrites dans l'allure et la forme académiques usitées à la *Revue des Deux-Mondes :* il ne leur manque qu'un souffle de foi, pour qu'on en garde meilleur souvenir.

CH. LEBRUN.

Les Spectacles forains et la Comédie-Française, *d'après des documents inédits,* par JULES BONNASSIES, ancien attaché à la Direction des Beaux-Arts (Bureau des Théâtres), avec une eau-forte par Edmond Hédouin Paris, E. Dentu, 1875. In-12 de 300 p. — Prix : 3 fr.

Le volume publié par M. Bonnassies est composé de trois mémoires. Le premier, qui prête son titre au volume entier, est destiné à raconter, d'après les documents originaux, imprimés ou manuscrits, et notamment d'après les archives de la Comédie-Française et les registres du secrétariat de la Maison du roi aux Archives nationales, la longue lutte soutenue par la Comédie-Française pour la défense de ses priviléges, de son monopole, contre les empiétements obstinés et à la fin triomphants des théâtres établis aux foires de Paris, puis sur les boulevards, et d'où sont issues la plupart de nos scènes secondaires. Dans un second mémoire, M. Bonnassies étudie l'histoire du *droit des pauvres* avant et après 1789, et, dans un troisième, l'histoire des rapports des auteurs dramatiques avec la Comédie-Française au dix-neuvième siècle. M. Bonnassies sait recueillir et classer les faits, et il a l'excellente habitude de recourir aux documents originaux, de puiser aux sources. Mais il a le tort de mêler à l'exposé des résultats obtenus par ses recherches ses vues et ses préjugés de républicain libre-penseur. Il aurait dû se garder de digressions inutiles, se dispenser, par exemple, de nous donner son avis sur le gouvernement de Louis XIV et sur l'origine des corporations, sur l'organisation du travail au moyen âge. Qu'il laisse en paix le moyen âge ! Il n'y entend rien et ce n'est pas son affaire.

M. S.

Mémoires d'une forêt. Fontainebleau, par JULES LEVALLOIS. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875. Gr. in-18 de 264 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce petit livre contient la matière d'un bon *Guide* à Fontainebleau, sous une forme un peu prétentieuse et qui n'ajoute pas grand'chose à son mérite. L'auteur s'applaudit avec raison d'avoir effacé sa propre personnalité, mais on ne s'intéresse guères davantage à celles de Sylvius et Sylvia, comme il les nomme, l'un médecin de village, et l'autre sa cliente, qui, tout le temps, se

font nos ciceroni et finissent par s'épouser. Ce n'est pourtant pas un mauvais ouvrage et, chose plus louable, l'auteur s'y montre respectueux de tout ce que les honnêtes gens respectent. Si quelque mot malsonnant s'y rencontre, c'est dans des morceaux qu'il cite, sans paraître les prendre sur lui. — Le volume se termine par une petite nouvelle qui serait fort jolie, si le style ne manquait un peu de grâce et de vivacité. X.

Les Sensations d'un Juré, *vingt figures contemporaines*, par Hippolyte Babou. Paris, Lemerre, 1875. Petit in-18, de 324 p. — Prix : 5 fr.

Ce titre n'est point très-clair pour un ouvrage de critique : l'auteur a voulu dire qu'il ne jugeait point sur les lois, mais d'après le simple bon sens, comme font les jurés. Ceux qu'il examine sont presque tous des romanciers ou des journalistes littéraires, et lui-même est du métier : cela se reconnaît au ton particulier du style, à l'estime qu'il professe pour l'esprit et les bons mots, à son mépris sans bornes pour les académiciens et les pédants. Il est vrai qu'il y en a de bien lourds ; mais il nous faut ajouter que les meilleurs chapitres de M. Babou sont ceux qui sentent un peu le professeur, et que telle bonne *analyse*, qu'on pourrait citer, vaut cent fois mieux que les plaisanteries dont il a composé certains chapitres. Il a beau s'escrimer contre M. Nisard et Mgr Dupanloup, il n'est point taillé pour les coups de pointe : la fermeté, l'originalité, voilà justement ce qui lui manque, car, il a de l'esprit et même il sait écrire ; mais, si ce n'est pas *comme tout le monde*, c'est un peu comme tous ses confrères. — Nous n'avons encore rien dit de ses doctrines, elles ont une teinte d'impiété, qui est aussi l'impiété de tout le monde. Au surplus, on s'y arrêtera peu ; le principal attrait de ce livre, qui n'est pas sans valeur, c'est cette abondance de renseignements sur quelques écrivains dont on parle beaucoup, et que tout le monde n'a pas le loisir de lire. G. Philippon.

Le Mètre international définitif, par Wilfrid de Fonvielle. Paris, G. Masson, 1875. Gr. in-18 de xvi-141 p.

Dans cet écrit correct et substantiel, M. W. de Fonvieille, après avoir montré que le chaos des anciennes mesures nécessitait la création d'un système de poids et mesures général et basé sur les unités immuables, étudie succesivement, dans douze chapitres, ce que furent les unités de mesure chez les peuples civilisés de la plus haute antiquité, ce que devinrent les mesures chez les Grecs et les Romains, et, enfin, quel fut le point de départ des mesures modernes jusqu'aux réformes introduites en faveur du système métrique. L'auteur passe ensuite à l'histoire du système métrique depuis le moment où les premiers éléments en furent si péniblement élaborés par Delambre et Méchain, jusqu'à l'heure présente, où toutes les nations de l'Europe sont en train d'adopter, sinon le système français, du moins des systèmes en dérivant directement. — Nous n'aurions que des éloges à donner à cet ouvrage si l'auteur n'avait eu le tort d'y faire parade, d'une manière fort intempestive, de ses idées révolutionnaires. E. de B.

Histoire résumée de la Géographie en Autriche depuis 1750, par M. A. Becker. Paris, Lahure, 1875. In-8 de 21 p. — Prix : 50 c.

Excellent résumé. L'auteur, après avoir constaté l'état d'infériorité, pour ne pas dire de nullité, de la science géographique en Autriche avant Marie-

Thérèse, divise en deux périodes le temps écoulé depuis le mouvement imprimé à ces études par cette princesse jusqu'à nos jours. La première période se poursuit jusqu'en 1814. Elle se caractérise par un zèle tout nouveau pour la recherche, l'étude et le collectionnement des matériaux. M. Becker cite et analyse les principaux ouvrages auxquels ont donné lieu ces travaux préparatoires, principes féconds des résultats obtenus dans la deuxième période. De 1815 à 1848, la situation change complétement : « Jusque là, c'était le gouvernement qui prenait l'initiative et encourageait les esprits ; maintenant nous le voyons indifférent, pour ne pas dire hostile, aux progrès de la science. » Les efforts seront donc individuels, et ce sera le grand honneur de ceux qui auront mis à profit les travaux précédents, pour produire, pendant cette période, de nouveaux ouvrages et entreprendre de lointaines, de considérables explorations. Depuis 1848, le mouvement s'accélère, et la fondation d'un grand nombre de sociétés savantes, spécialement consacrées à l'étude de la géographie, de la statistique, de l'agriculture ou de l'histoire naturelle, doit être le gage d'un avenir scientifique tout à fait remarquable par les résultats qu'on a droit d'en attendre. La brochure de M. Becker est fort intéressante à consulter; la partie bibliographique paraît traitée avec soin. F. R.

Histoire de l'Allemagne, depuis la bataille de Sadowa, par Eug. Véron. Paris, Germer Baillière, 1874. In-12 de IX-311 p. — Prix : 3 fr. 50.

Cet ouvrage, moitié historique, moitié politique, est la suite d'un livre publié par le même auteur en 1867, sous le titre d'*Histoire de la Prusse depuis la mort de Frédéric II*. C'est un résumé succinct et assez nourri de faits, dont l'analyse est difficile. Sadowa et ses terribles suites est un sujet trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler les points principaux. L'enchaînement naturel des événements se déroule de telle sorte, dans le récit de M. Eug. Véron, que la responsabilité principale de tous ces malheurs retombe sur Napoléon III et le gouvernement impérial. — La vérité et la justice le veulent ainsi, et nous ne saurions y contredire. Mais l'ardeur démocratique de l'auteur l'emporte un peu loin quelquefois dans ses sentiments de haine et de mépris. Dire « qu'il serait fort injuste de se figurer le Reischstag allemand (de 1867) à l'image de ces assemblées serviles et lâches de députés officiels dont la France a supporté l'ignominie pendant plus de vingt ans ; » appeler cette « honte pire que l'invasion ; » c'est une exagération de termes qui n'est point digne de l'histoire.

Le même esprit de parti pousse l'auteur à plaider incidemment l'abolition de la peine de mort; à rendre les catholiques et « les révolutionnaires du Vatican » responsables de la guerre odieuse et si peu justifiée que M. de Bismarck leur a déclarée ; à reprocher à l'Assemblée nationale actuelle d'avoir « sacrifié 1,500,000 Français pour se délivrer du souci de continuer la guerre.» Comme si une histoire de la guerre de 1870-71 pouvait raisonnablement convenir que la France était capable de continuer la lutte et pouvait refuser à la Prusse ses exigences, quelque dures qu'elles soient!

Ces réserves, qui ne sembleront pas trop sévères, empêcheront qu'un volume de ce genre ait sa place marquée dans toutes les bibliothèques. Un résumé d'événements si utiles à avoir constamment sous les yeux n'aurait rien perdu en intérêt, s'il avait été plus impartial et plus modéré. Nous regrettons que ce défaut, qui semble bien difficile à corriger, tant il paraît inhérent à l'esprit même de l'auteur, fasse tort à des qualités d'exposition et à des recherches fort méritoires, qu'il nous eût été très-facile de mettre en relief. J. B. de P.

L'armée et la mission de la France en Afrique, par Mgr l'Archevêque d'Alger. Paris, Belin, 1875. In-8 de 64 p.

Il est rare d'entendre un plus noble, plus magnifique et plus patriotique langage que celui que vient de tenir Mgr Lavigerie, dans son discours prononcé pour l'inauguration du service religieux dans l'armée d'Afrique. C'est un éloquent récit de la conquête d'Alger, le dernier legs de la monarchie française, et de la conquête de l'Algérie. Toutes nos gloires militaires passent sous nos yeux dans le tableau admirablement dessiné par l'éminent orateur ; puis viennent, dans sa bouche, qui a pleine autorité en cette matière, les plus hautes considérations sur le rôle civilisateur et chrétien que la France doit exercer dans ces contrées. La Providence, disait Lamoricière, qui nous destine à civiliser l'Afrique, nous a donné la victoire. R.

Petite Carte de France murale, *muette ou écrite, à l'usage des écoles et des familles*, dressée par Ehrard, d'après la carte oro-hydrographique publiée sous les auspices du ministère de l'instruction publique, par la Commission de la topographie des Gaules. Réduction de la grande Carte murale du même auteur. Paris, Hachette, 1875. — Prix de la carte en feuille, 6 fr.; avec gorge, rouleau et vernissage, 3 fr. en plus.

Cette carte, dressée à l'échelle de $\frac{1}{1,500000}$ et tirée en couleurs, comprend, outre la France, une grande partie de l'Europe centrale. Elle donne une idée frappante de la configuration du sol et de ses accidents, et convient aux écoles dans lesquelles la grande carte murale n'a pu être placée à cause de ses dimensions. Sa largeur et de 1m 10; sa hauteur de 90 centimètres. Les mers sont en bleu clair; les fleuves et les cours d'eau, en bleu plus foncé; les chemins de fer, en rouge; les montagnes, en bistre, avec teintes plus ou moins sombres, suivant leur altitude; les glaciers en blancs; les vallées, en vert clair ou en chamois, suivant leur nature; la lettre noir. — Nous recommandons cette carte comme pouvant être placée très-utilement dans nos écoles primaires. L. C.

VARIÉTÉS

I

NOTES INÉDITES SUR DU CANGE

SUIVIES DE TROIS DE SES BILLETS INÉDITS.

Peu de savants ont eu autant de biographes que Charles du Fresne, seigneur du Cange. Combien la liste serait longue des notices qui lui ont été consacrées depuis celle de Baluze (*Epistola Steph. Baluzii Tutelensis ad virum clarissimum Eusebium Renaudotum de vita et morte Caroli Dufresnii Du Cangii*; Paris, 1688, in-12) [1], jusqu'à celle de Léon Feugère (*Essai sur la vie et les ouvrages de Du Cange*; Paris, 1852, in-8) [2]. Naturellement je n'ai pas la

1. Réimprimée au devant du *Chronicon pascale* (Paris, 1689, in-fol.), et du *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis* (édition Didot, 1840, in-4).

2. M. Léon Feugère a cité presque tous les travaux de ses devanciers. Parmi ceux de ces travaux que je ne vois pas figurer dans son énumération, je signalerai une bonne étude d'un bibliothécaire de l'Arsenal, M. Denain, étude que j'ai eu le plaisir de lire, il y a déjà bien des années, dans la *Bibliographie catholique*, et aussi un excellent article de M. H. Géraud, sur le *Glossaire de la basse latinité* (*Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t. II, 1840), article qu'il faut rapprocher de ceux de M. Pardessus sur le même chef-d'œuvre (*Journal des savants* de 1847).

prétention de revenir sur un sujet tant de fois si bien traité : j'ai voulu seulement mettre sous les yeux du lecteur des renseignements fournis par un des fils de Du Cange [1], quelques jours après la mort de son père. Me suis-je trompé en pensant que l'on trouverait un intérêt particulier dans ces notes, qui ne présentent, il est vrai, rien de complet et rien de nouveau, mais qui ont quelque chose de ce parfum de simplicité et d'honnêteté qu'exhalent les journaux de famille autrefois rédigés sur les marges des vieilles Bibles ? A ces notes, j'ai cru devoir joindre trois billets de l'éditeur des *Mémoires* de Villehardoin et de Joinville, billets qui fournissent de touchantes preuves de la reconnaissance de celui qui aima toujours tant à obliger, et qui ne fut pas moins grand par le cœur que par l'érudition.

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE.

A BALUZE [1].

« Je n'ay pu vous envoyer plustost, Monsieur, le reste des particularitez que vous m'avez demandé touchant M. du Cange, mon père, n'ayant reçeu response d'Amiens qu'hier au soir.

« Louis du Fresne, conseiller du Roy, prévost royal de Beauquesne, à Amiens, père du sieur du Cange, est né à Amiens le 24 décembre 1568, et est décédé le neuf janvier 1638.

« Heleine de Rely, mère du sieur du Cange, a espousé le dict Louis du Fresne, le 2 juillet 1606, aagée de vingt-cinq ans et demy, et a esté la seconde femme du dict Louis du Fresne. Elle estoit fille de Louis de Rely, sieur de Framicour. Ladicte dame Heleine de Rely est décédée en couche à Amiens, le six mars 1613, à huit heures du soir, le dixième jour de son accouchement.

« Charles du Fresne, sieur du Cange, est né à Amiens, le 18 décembre 1610, sur les sept heures du matin, a esté baptisé le mesme jour à Saint-Firmin à la Pierre, sa parroisse, et tenu sur les fons par Charles Gorguette, sieur du Bus, et dame Margueritte Louvet, veufve du deffunt Authoine de Rely, vivant escuyer sieur de Framicour.

« Louis du Fresne, père du sieur du Cange, a eu trois enfans du premier lit. Adrien, Jean et Louis. Adrien, prévost royal de Beauquesne, qui a esté très-habil homme et a laissé deux enfans dans le monde, Louis du Fresne, sieur de Fredeval, prévost royal de Beauquesne, à Amiens, qui a esté deux fois premier eschevin de la dicte ville, homme de scavoir et d'une très-grande probité, et François du Fresne, homme de lettres, conseiller du Roy, trésorier de France, à Amiens.

« Jean du Fresne, second fils du premier lit, a esté advocat au parlement, et a esté homme de lettres. C'est lui qui a commenté la coutume d'Amiens, et qui a fait les deux premiers tomes du Journal des Audiences, et n'a pas laissé d'enfans.

« Louis du Fresne, huitiesme fils du premier lit, a esté médecin, et un des plus habil dans sa profession.

« Faites moi la grâce de vouloir faire mention de ce que j'ay mis cy dessus, et vous prie d'ajouter que la famille des du Fresne est alliée à tout ce qu'il y a de familles plus considérables dans la ville, et que depuis plus de trois cents ans, elle a toujours possédé les charges de judicature. Ce sera un surcroit d'obligation que je vous auray, dont je conserveray toute ma vie une reconnoissance entière estant, Monsieur, plus que personne vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

« DU CANGE. »

« Le sieur du Cange, est tombé malade pour la première fois, le 10 juin 1688, d'une retention d'urine, et n'a duré que dix jours malade.

« Sa seconde maladie est du 16 septembre.

« Il a reçeu le viatique et l'extrême-onction, et donna la bénédiction à toute sa

1. Philippe du Fresne, sieur du Cange, mort le 22 juin 1692. Boivin l'appelle *optimi patris filius dignissimus* dans la préface du *Gregoras Nicephore* (Paris, 1702, in-4).

2. Bibliothèque nationale, collection dite des Armoires de Baluze, vol. CCCLIV, p. 255.

famille, et les embrassa tous en leur disant à tous quelque chose de touchant et d'une extrême tendresse, et leur recommandant à tous l'union après sa mort.

« Il est mort avec des sentiments de piété, tout extraordinaires, avec une fermeté d'esprit et une connoissance parfaite de l'estat où il estoit de ne pouvoir relever de cette maladie sans en estre effrayé, et regardant la mort en véritable chrestien et disant qu'il falloit finir tost ou tard, et dit les derniers adieux à tous ses amys et à sa famille avec une fermeté inconcevable.

« Je n'ay encore pu avoir le mémoire du médecin sur sa maladie. J'y ay envoyé ce matin, j'y envoyeray encore aprez midy. »

« Je trouve, Monsieur, que dans les manuscripts que mon père a laissé en petit nombre, qu'il n'y a d'achevé que : l'*Histoire de l'estat de la ville d'Amiens et de ses comtes, avec un recueil de plusieurs titres concernant l'histoire de cette ville, qui n'ont pas encore été publiés.* Celui-là est relié en veau [1].

« Il y a quelques ouvrages commencés qui regardent une histoire de France, mais je suis persuadé que c'est fort peu de chose.

« Il préparait l'édition de Nicéphore Gregoras, avec une addition de six livres tirés de la Bibliothèque du Roy, avec une histoire grecque barbare tirée de la mesme bibliothèque, des François qui ont possédé la Morée sur les derniers siècles, le tout avec des observations, pour estre imprimée à l'Imprimerie Royalle [2], mais tous ces manuscripts ne sont pas au logis et je ne vois pas que les observations soient bien avancées, ne voyant que quelques papiers sur la table où il y a quelques notes grecques, tellement que je suis persuadé qu'on ne tirera pas grande lumière de ce qu'il a laissé. Son cabinet est dans le mesme estat qu'il l'a laissé avant sa mort et personne n'a touché sur sa table. Si on imprime le Gregoras, je me ferai un très-grand plaisir d'aider en tout ce que je pourray celuy qui y travaillera de ce qui luy pourra servir des manuscripts de mon père [3].

« Voilà, Monsieur, ce que je vous puis dire et l'éclaircissement que je vous puis donner touchant ses ouvrages commencés. Quand nos partages seront faits et que je seray maistre de sa bibliothèque, me l'ayant laissée à titre honnereux, comme il me l'a dit luy-mesme trois jours devant mourir, je mettray à part tous les escripts qui seront de luy, pour pouvoir s'en servir si on peut dans le besoin, ne souhaitant rien plus que d'éterniser sa mémoire et de vous faire connoistre que je suis entièrement,

« Monsieur,

« Vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Du Cange.

« Ce mardy au soir, 2 novembre 1688.

« Je partiray demain pour Fontainebleau et ne reviendray que dimanche ou lundy. »

A PIERRE DU PUY [4].

A Amiens, le 16 may 1651.

« Monsieur,

« Je vous envoye les mémoires dont il vous a pleu me faire part et les accompagne d'actions de graces qui seront tous jours au dessous des obligations que vous avez acquis sur moy par un si sensible plaisir. La bienveillance que vous tesmoignez en tous rencontres à ceux qui ayment les lettres et le désir que vous avez de les servir dans leurs desseins, sont autant d'effects de vostre bonté, que vous faictes paroistre aujourdhuy en une personne qui n'a ces qualitez que par inclination et qui n'a mérité par le moindre de ses services la grace dont vous l'honorez. Je ne sçay quel senti-

1. Cet ouvrage a été publié en 1840 (1 vol. in-8 de L-198 pages).

2. Le *Gregoras Nicéphore* que Du Cange avait laissé inachevé parut par les soins de Boivin dans l'*Histoire bisantine* (collection du Louvre), en 1702, comme je l'ai déjà rappelé.

3. Voir, pour plus de détails, le *Mémoire historique sur les manuscrits de M. Du Cange*, par Jean Charles du Fresne d'Aubigny (Paris, 1752, in-4). — M. Rey a publié récemment, dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*, un des plus importants manuscrits de Du Cange, son ouvrage sur les *Principautés d'outre-mer, ou familles d'Orient.*

4. Bibliothèque nationale, collection Du Puy, vol. DCCCIII, p. 416.

ment vous portez du dessein que je me suis donné la liberté de vous faire communiquer. Je l'avois d'abord restraint à la première partie, jugeant bien que la deuxiesme ne pouvoit estre achevée que par la recherche de diverses pièces tirées du thrésor des chartes du Roy dont il vous plaist me faire esperer la communication, comme les epistres des Papes non encor imprimées dont aucunes se voyent dans les *Annales* de Bzovius, Raynaldus et Wadingue et autres semblables pièces. Je soubmetz cette entreprise à vostre jugement, comme de celluy qui est aujourdhuy l'arbitre et l'oracle de la littérature.

« Monsieur,

« Vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Du Fresne Du Cange. »

A BALUZE [1].

« Monsieur,

« J'ay reçeu des marques de vostre générosité par la communication qu'il vous a plu de me faire des vers grecs du reliquaire de Perpignan, dont je vous suis infiniment redevable. Je crois qu'ils viendront même assez à temps, et les ay envoiez à l'instant même à M. Cramoisy pour les insérer à l'endroit de mon traité [2] où ils doivent être placez avec la reconnaissance que l'on doit aux personnes de vostre mérite. Je suis ravi, Monsieur, que ce m'ait esté une occasion, non de vous faire connaître mon nom, mais de vous offrir mes très-humbles respects, vous protestant que je n'auray jamais plus de joye que lorsque je serai assez heureux de vous pouvoir donner des marques de ma gratitude pour un bienfait de cette nature. Je vous conjure d'en être persuadé et de me croire, Monsieur,

« Vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Du Cange. »

« A Amiens, ce 17 mars 1665. »

A BALUZE [3].

« Monsieur,

« Je prends la liberté de vous présenter ce petit traité de nostre chef de saint Jean-Baptiste [4], et, comme c'est une matière difficile, *impeditum opus et facundia minime capax*, comme parle Pomponius Mela de sa *Géographie*, je me persuade que vous aurez assez de bonté pour en excuser les défauts. Il me suffit que je vous y rende les beaux vers grecs que vous m'avez confiés avec tant de générosité, et qu'en vous les remettant entre les mains, ce me soit une nouvelle occasion de vous marquer ma gratitude et la passion que je conserveray toute ma vie de vous faire paraître que je suis avec respect, Monsieur,

« Vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Du Cange. »

« A Amiens, ce 30 aoust 1665. »

II.

Bibliographie raisonnée de l'Académie française.

Pellisson et d'Olivet ont donné, à la suite de leur *Histoire de l'Académie française*, des listes bibliographiques des ouvrages de tous les académiciens dont ils avaient esquissé la physionomie : mais ces listes sèches et arides, outre qu'elles sont très-incomplètes, ne comprennent qu'une période relativement très-courte de la série académique. Nous avons pensé qu'il serait

1. Bibliothèque nationale, collection des Armoires de Baluze, vol. CCCLXI, p, 119.
2. *Traité historique du chef de saint Jean-Baptiste* (Paris, 1665, in-4).
3. *Ibidem*, p. 100.
4. L'envoi fait à Baluze, en août 1665, du *Traité du chef de saint Jean-Baptiste* oblige à corriger dans Niceron, dans la *Biographie universelle* (article de Roquefort), etc., la date de 1666 donnée à cette publication.

intéressant de refondre et de compléter leur travail, en y ajoutant la bibliographie des travaux biographiques ou critiques dont les académiciens, soit en groupe, soit isolément, ont été l'objet depuis la fondation de l'illustre compagnie jusqu'à nos jours; mais, pour aujourd'hui, nous nous bornerons à la bibliographie de ce qui concerne l'Académie en général, son histoire, les critiques et les satires qu'elle a subies, les études sur les groupes particuliers d'académiciens, leurs œuvres collectives, etc.

Il est inutile de rappeler que l'Académie a été fondée, en 1634, par le cardinal de Richelieu, son premier protecteur, auquel succéda le chancelier Séguier, en 1643; que le roi la prit directement sous sa protection en 1672; qu'elle fut supprimée par la Convention, le 8 août 1793; qu'elle reparut sous le titre de 2e classe (de grammaire) de l'Institut en 1803, avec son nombre fatidique de quarante membres; et qu'elle reprit définitivement, en 1815, son nom d'Académie française. Ceci posé, entrons en matière.

I. HISTORIENS DE L'ACADÉMIE OU DE GROUPES ACADEMIQUES.

1. *Relation contenant l'histoire de l'Académie française.* Paris, chez Pierre le Petit, imprimeur ordinaire du roy et de l'Académie, rue Saint-Jacques, à la Croix d'Or, 1653, in-8. — Anonyme, mais le privilége est au nom de *Pellisson* (Paul Pellisson-Fontanier). Ce petit livre, qui passe à bon droit pour un des chefs-d'œuvre de notre littérature, est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister ici sur son intérêt. Il a eu un grand nombre d'éditions pendant le dix-septième et le dix-huitième siècles. Citons en particulier :

a — *Relation contenant l'histoire de l'Académie française*, par M. P. Jouxte la copie. — Bruxelles, Fowens, 1671, in-12. Charmante petite édition qui fait partie de la Collection des elzeviers.

b — *Id.* S. L. Jouxte la copie imprimée à Paris, chez Auguste Courlie, 1671, in-12.

c — *Relation, etc.* — Augmentée de plusieurs pièces, entr'autres de l'ordre de l'Académie française, pour l'établissement de deux prix. Paris, Pierre le Petit, 1672, in-12. On la rencontre aussi avec la signature Th. Jolly (achevé d'imprimer le 30 janvier 1672) ou Louis Billaine, 1672, in-12. — Presque toutes les éditions, depuis 1672, portent le nom de Pellisson, et s'intitulent : *Histoire de l'Academie française.* Citons :

d — *Histoire de l'Académie française, avec un abrégé des vies du cardinal de Richelieu, Vaugelas, Corneille, Abloncourt, Mézerai, Voiture, Patru, La Fontaine, Boileau, Racine et autres illustres académiciens qui la composent.* Dernière édition corrigée et augmentée de divers ouvrages du même auteur, etc. La Haye, 1688, pet. in-12. — On trouve à la suite une liste des « noms et qualités des académiciens qui ont été reçus depuis la fin de 1652 jusqu'au mois de janvier 1672. » — Cette édition, qui paraît être une contrefaçon donnée par quelque émigré protestant, contient beaucoup d'erreurs. C'est là que M. de Labouisse-Rochefort a appris que Pellisson était de Castres. Il est aujourd'hui bien constaté que Pellisson est né à Béziers.

e — *Histoire de l'Académie française*, par M. Pellisson, avec les sentiments de cette compagnie sur la tragi-comédie du *Cid.* — A Paris, chez J.-B. Coignard, imprimeur du roy et de l'Académie, rue Saint-Jacques, à la *Bible-d'Or*, 1700 et 1701, petit in-12, en deux parties, à pagination séparée, en un seul volume, avec une liste des académiciens en 1700 et en 1701. — *Ibid.*, 1708, et Amsterdam, 1717.

(Voir des comptes rendus du livre de Pellisson : *Journal des Savans*, novembre 1700 ; — Baillet, *Jugemens des Savans*, II, 49 ; — *République des Lettres*, de Bernard, janvier 1717, etc.)

2. — *Histoire de l'Académie française, depuis son établissement jusqu'à* 1652, par M. Pellisson, avec des remarques et des additions. Paris, J.-B. Coignard fils, 1729, 2 vol. in-4, et 1730, 2 vol. in-12.

C'est l'histoire de Pellisson, annotée et continuée jusqu'en 1700 par l'abbé *d'Olivet* (Pierre-Joseph Thoulier d'Olivet), qui a signé la dédicace à l'Académie. Le premier volume ne contient que l'histoire de Pellisson, avec des remarques et des additions importantes. Le second volume commence à l'année 1652, où Pellisson s'était arrêté, et porte un titre spécial : *Histoire de l'Académie française depuis* 1652 *jusqu'à* 1700, par l'abbé d'Olivet. — Les notes de Quérard (*France littéraire*) nous apprennent que d'Olivet avait continué son travail jusqu'en 1715, mais que, pour n'être pas obligé de louer des académiciens peu louables, il jeta son manuscrit au feu. — Il y a une autre édition de 1743, en deux volumes in-12, qui est plus complète que les précédentes : elle contient de nombreuses additions et corrections. — On connaît aussi une édition de 1730, à Amsterdam, chez Bernard, in-12.

(Voir des comptes rendus du livre de l'abbé d'Olivet : *Journal de Leipsic*, 1730, p. 358 ; — *Journal de Verdun*, mars 1730, etc.)

3. — *Histoire de l'Académie française par Pellisson et d'Olivet, avec une introduction, des éclaircissements et notes*, par M. Ch. L. H. Livet. Paris. Didier, 1858, 2 vol. in-8. — L'introduction et les notes de M. Livet sont très-intéressantes, mais ce qui rend ces volumes précieux, ce sont leurs nombreux appendices, parmi lesquels, outre différentes pièces déjà imprimées sur l'Académie, comme les Harangues de Pellisson, la comédie des Académistes de Saint-Evremont, la requête des dictionnaires de Ménage, une épître de Boisrobert, des extraits des Mémoires de Perrault, etc., etc., on remarque deux longues séries de lettres inédites de Chapelain et une correspondance aussi inédite de l'abbé d'Olivet avec le président Bouhier, renfermant une foule d'incidents curieux de l'histoire intime de l'Académie. On peut lire un excellent compte rendu de cette publication, par M. Sainte-Beuve, dans ses *Causeries du Lundi*. Paris, Garnier, 1861, tome XIV (p. 195-218) : ce compte rendu apprend lui-même bien des choses nouvelles. — Consulter aussi le chapitre II, intitulé « l'Académie française et ses historiens » des *Lettres satiriques et critiques* de H. Babou. Paris, Poulet-Malassis, 1860, 1 vol. in-12 (p. 17-31).

4. — Duclos. *Histoire de l'Académie française*. — Fragment inséré au t. VIII des *Œuvres complètes* de Duclos. Paris, Janet et Cotelle, 1820-1821, 9 vol. in-8. — C'est une continuation fort médiocre de l'histoire de l'abbé d'Olivet, que l'intraitable secrétaire perpétuel se proposait de compléter par les éloges des académiciens morts depuis 1700 : mais il n'a laissé que l'*Éloge de Fontenelle*, éloge bizarre qui ne fait pas trop regretter les autres. — On peut lire, dans les *Mémoires secrets de la République des lettres* (par Bachaumont) pour 1771, un piquant compte rendu de la lecture que Duclos fit de son manuscrit en séance publique.

5. — *Histoire des membres de l'Académie française morts depuis* 1700 *jusqu'en* 1771, *pour servir de suite aux Éloges imprimés et lus dans les séances publiques de cette compagnie*, par M. d'Alembert, secrétaire perpétuel de l'Académie française et membre des académies des sciences de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie, de Suède, de Portugal, de Bologne, de Turin, de Naples, de Cassel, de Boston et de Norwége. A Paris, chez Moutard, imp.-libraire de la reine, de Madame... et de l'Académie des sciences, rue

des Mathurins, hôtel de Cluni, 1787, 6 vol. in-12. Ouvrage posthume, publié par Condorcet. Le premier volume avait paru isolément, du vivant de d'Alembert, en 1779, avec le titre de : *Éloges de plusieurs savants, lus dans les séances de l'Académie*. Il n'y a que le titre de changé. Ce sont des éloges isolés, sans lien entre eux, précédés d'une simple introduction et accompagnés de notes justificatives très-intéressantes, de discours sur les prix décernés et de divers documents académiques. — L'ordre chronologique n'est pas suivi ; mais on l'a rétabli dans les diverses éditions des œuvres complètes de d'Alembert, en particulier. Paris, Bastien, an XIV, 18 vol. in-8, et Bossange, 1821, 5 vol. in-8.

6. — Villemain. *Introduction à une histoire de l'Académie depuis d'Alembert.* Articles publié dans *la Revue des deux Mondes*, livraison du 15 septembre 1852.

7. — Sainte-Beuve. *L'Académie française, histoire de l'académie, depuis* 1803, *des nouvelles fondations*, etc., composée pour le *Paris-Guide*, Paris, Albert Lacroix, 1867, 2 vol. in-8, — et réimprimée dans les *Nouveaux Lundis*, tome XII, Paris, Michel Lévy, 1871 (p. 402-438).

8. — *Histoire de l'Académie française depuis sa fondation jusqu'en* 1830, par M. Paul Mesnard. Paris, Charpentier, 1857, 1 vol. in-8. — Ce livre fort intéressant, qui contient une liste de tous les académiciens, par ordre chronologique de réceptions, et une liste par fauteuils, s'attache surtout à l'histoire des relations de l'Académie avec ses protecteurs et avec le pouvoir central. — On peut en lire un excellent compte rendu au tome III des *Œuvres complètes* de H. Rigault, Paris, Hachette, 1859, 4 vol. in-8.

9. — Maynard. *L'Académie et les Académiciens.* Série d'études biographiques et littéraires sur les membres de l'Académie française classés par fauteuils, publiés par M. l'abbé Ulysse Maynard, dans la *Bibliographie catholique*, depuis 1855 jusqu'en 1870. Paris, aux bureaux de la Revue, rue de Sèvres, 31, in-8. — Ces études n'ont pas été réunies en volume. — L'ordre numérique des fauteuils n'est pas suivi : c'est ainsi qu'on trouve le 37e étudié en 1858, le 21e en 1868, le 31e en 1869, le 19e en 1870. — Nous ne leur ferons qu'un reproche, celui d'être un peu inégales en importance : plusieurs académiciens sont trop sacrifiés à leurs voisins : mais, en revanche, on reconnaît partout l'étude consciencieuse et de première main qui rectifie bien des erreurs accréditées.

10. — Philareste Chasles et Victor Fournel. — *Histoire anecdotique des quarante fauteuils de l'Académie française.* — Série d'études légères, avec des portraits gravés sur bois, publiées dans le *Musée des familles*, en 1854, 1855 et 1856, par M. Philareste Chasles, et depuis 1857, par M. Victor Fournel. C'est un recueil d'anas plus ou moins contrôlés, assez ingénieusement reliés dans des cadres fantaisistes, sur les académiciens, groupés par fauteuils au nom du dernier occupant : « Ne supposez pas, disait cependant M. Philareste Chasles, que le caprice ou la fiction entrent pour rien dans les curieux portraits qui vont suivre : tous les faits bizarres et romanesques relatifs à l'aventureux Campistron, à l'ambassadeur roturier Destouches, au révolutionnaire Chamfort, à l'amuseur de Richelieu, Boisrobert, je les recueille fidèlement dans les annales et les chroniques de leur époque. Le théâtre du hasard et de la vie est disposé avec plus d'art et de fantaisie que les plus habiles ou les plus audacieuses créations... » — Ces études sont très-inégales. Prenons, par exemple, le fauteuil de M. de Ségur, publié en 1856 (t. XXIII du *Musée des familles*), il y a 20 colonnes sur Boisrobert, 2 sur Segrais, 2 sur Campistron, 2 sur Destouches, 2 sur de Boissy, 1/4 sur La Curne de Sainte-Palaye, 10 sur Chamfort, 1/2 sur le duc de Levis, 2 sur le comte de Ségur. — M. Victor

Fournel a publié, en 1857, le fauteuil de Lamartine; en 1858, ceux de Scribe et de Barante; en 1859, celui de Saint-Marc Girardin; en 1861, celui de Victor Hugo, etc.

11. — Consulter les articles : Académie de l'*Encyclopédie méthodique* (par d'Alembert ou Duclos?); — du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire; — du *Dictionnaire de la conversation*; — de l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle* (Giraud); etc., etc.

12. — *Tableau historique et chronologique de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, suivant la méthode de A. Lesage, par A. D. de Nancy. Paris, Jules Renouard, 1826, grande feuille in-plano col. (nos 10 de l'*Atlas historique et chronologique des littérateurs*).

13. — *Premier tableau de l'Académie française et liste de tous les académiciens jusqu'à présent* (août 1772), au nombre de 246, selon l'ordre de l'année de la mort de ceux qui sont décédés; où l'on voit leurs successeurs et la date de la réception de tous. — Inséré dans la *Bibliothèque historique de la France* du P. Le Long (édit. Fontette, t. IV, p. 52-62).

14. — H. Babou. *L'Académie française et ses historiens*. — C'est le second chapitre des « lettres satiriques et critiques avec un défi au lecteur, par Hippolyte Babou. Paris, Poulet-Malassis, 1860, 1 vol. in-12.

15. — *Chapters of the biographical history of the french Academy*, by Edw. Edwards. London, Trübner, 1864, in-8 (cité par Brunet, *Manuel du libraire*).

16. — *Histoire des quarante fauteuils de l'Académie française*, depuis la fondation jusqu'à nos jours (1635-1855), par M. Tyrtée Tastet. Paris, Adolphe Delahays, 1866, 4 vol. in-8. — Cet ouvrage comprend, à la suite d'une introduction générale (de 156 p.), résumant l'histoire de l'Académie, une série de portraits littéraires de tous les académiciens depuis l'origine, groupés par fauteuils, sous la rubrique de l'académicien le plus éminent qui ait occupé ce fauteuil. On n'y rencontre pas de notices bibliographiques. Compilation assez laborieuse, mais qui ne recourt pas assez aux sources premières et n'apprend rien de bien nouveau. Le catalogue de la Bibliothèque nationale dit que, d'après un renseignement fourni par M. Livet, les trois derniers volumes ont été rédigés par M. Léon Renard, bibliothécaire de la Marine.

17. — *Iconographie de l'Institut royal de France, ou collection des portraits des membres composant les quatre académies depuis* 1814 *jusqu'en* 1825, dessinés d'après nature par Jules Boilly. Paris, chez l'auteur et chez Pieri Benard (imp lith. de Villars), s. d., gr. in-4, 4 tomes en 1 vol. — L'Académie française comprend 40 portraits : celles des inscriptions 40, celle des sciences 69, celle des beaux-arts, 45.

18. — *Galerie des académiciens*, portraits littéraires et artistiques, par G. Vattier. Paris, Amyot, 1863, 1864, 1866. 3 vol. pet. in-18. — Cette galerie non terminée, ce qu'on doit fort regretter, d'après ce qui a paru, devait comprendre tout l'Institut contemporain. Mais l'Académie française est en très-grande majorité, comme on le voit par ce résumé de la table : Tome Ier : Portraits de Vigny, Legouvé, Feuillet, Cousin, Beulé, Dumont. — Tome II : Sainte-Beuve, Mérimée, Ponsard, Saint-Marc Girardin, Michelet, Ingres. — Tome III : de Sacy, de Montalembert, Sandeau ,Viennet, Renan.

19. — *Lettre au public sur la mort de MM. Crébillon, Gresset*, etc, par l'auteur des *Anecdotes de l'empereur* (*Ducoudray*) Paris, Durand, 1777, in-8.

20. — *Fontenelle, Colardeau et Dorat, ou éloges de ces trois écrivains célèbres*. Ouvrage renfermant plusieurs anecdotes non connues, précédé d'une lettre que Bailly a écrite à l'auteur au sujet de l'éloge de Fontenelle et suivi d'une vie de Rivarol par C. Palingeaux. Paris, Cérioux, an XI-1803, in-8.

21. — Vaunoir. *Biographie des académiciens radiés*, suivie de celle des académiciens élus par l'ordonnance du 4 mars 1816, contresignée Vaublanc. Paris, chez les marchands de nouveautés, 1822, in-8, 96 p. (impr. Gatschy).

22. — *Les fauteuils illustres en quarante études littéraires faisant suite aux quatre siècles littéraires*, par Mme d'Altenheym (Gabrielle Soumet). Paris, E. Ducrocq, 1860, in-18.

23. — *Le chancelier Pierre Séguier, second protecteur de l'Académie française. — Etudes sur sa vie privée, politique et littéraire et sur le groupe académique de ses familiers et commensaux*, par René Kerviler, ancien élève de l'Ecole polytechnique. Paris, Didier, 1874, in-8 de 692 p. avec blasons inédits et fac-simile d'autographes. (Il a été tiré cinq exemplaires sur papier vergé en deux volumes à pagination distincte, qui n'ont pas été mis dans le commerce.) — Ce groupe académique comprend des études biographiques et littéraires sur onze académiciens, accompagnées de pièces justificatives et d'un grand nombre de lettres et de documents inédits. L'auteur doit les faire suivre prochainement d'études sur un second groupe choisi parmi les quarante fondateurs de l'Académie sous le titre de : *La cour académique du Palais-Cardinal.* — Il ne nous appartient pas d'apprécier ici cet ouvrage dont le *Polybiblion* a déjà parlé dans sa livraison de février 1875.

24. — Kerviler. *Les Académiciens bibliophiles*, série d'études sur sept académiciens : Habert de Montmor, les abbés Bignon, Colbert, Louvois, etc., publiées en 1872 et en 1873 dans le *Bibliophile français*. Paris, Bachelin-Deflorenne, gr. in-8, sur papier des Vosges. Cette revue a interrompu sa publication à la fin de 1873.

25. — *La Bourgogne à l'Académie française de* 1665 *à* 1727, par Ch. Muteau. — Dijon, Picard et Manière, 1862, in-8.

26. — *Congrès scientifique de France.* Trente-huitième cession tenue à Saint-Brieuc du 1er au 10 juillet 1872. — *La Bretagne à l'Académie française aux dix-septième et dix-huitième siècles*, par M. Pocard Kerviler, ingénieur des ponts et chaussées. — Fragments de la lecture faite à la mairie le 4 juillet 1872. Saint-Brieuc, Guyon Francisque, 1874, in-8, 32 p. C'est un tirage à part, à 25 exemplaires, de l'étude insérée dans les Mémoires du congrès. — *Ibid.*, 1874, 2 vol. in-8. — Ce canevas général a été considérablement augmenté et developpé par l'auteur, qui, depuis 1872, publie, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, des études complètes sur la *Vie et les ouvrages des académiciens bretons*, sous la rubrique générale : *La Bretagne à l'Académie française. Paul et Daniel Hay du Chastelet* ont été étudiés par lui en 1873 ; les trois *ducs de Coislin* en 1874; *Chapelain* est en cours de publication en 1875. Il est fait de ces études un tirage à part à *douze* exemplaires.

27. — Monselet (Charles). *Les quarante académiciens français.* — Série d'études publiées en 1874 dans le *Moniteur universel* sur les quarante membres de l'Académie alors vivants. Ces études paraissaient à peu près tous les samedis; mais la série n'a pas été achevée. Ont paru seulement : en janvier, MM. Feuillet et Thiers; — en février : MM. J. Janin, de Laprade, V. Hugo; — en mars, MM. E. Augier, C. Doucet, S. de Sacy; — en avril, M. Autran; — en mai, MM. J. Sandeau, C. Rousset; — en juin, M. Cuvillier-Fleury; — en juillet, Mgr Dupanloup; — en août, M. Guizot; — en octobre, M. le duc de Noailles. — En tout, quinze études, qui n'ont pas été continuées.

(*A suivre.*) René Kerviler.

CHRONIQUE

Nécrologie. — S. Em. Jacques-Marie-Adrien Mathieu, archevêque de Besançon et cardinal, a vu venir, avec courage et résignation, la mort qui l'a enlevé le 9 juillet. Quoiqu'il manifestât des dispositions pour l'état ecclésiastique, il fit son droit et s'occupa d'affaires. Puis il entra au séminaire de Saint-Sulpice. Ordonné prêtre en 1823, il a montré de bonne heure les qualités qui lui valurent l'honneur d'atteindre au sommet de la hiérarchie ecclésiastique. On le vit, dans le diocèse d'Evreux, professeur, puis supérieur du séminaire, chanoine et vicaire général; puis à Paris, sous Mgr de Quelen, promoteur de l'officialité, chanoine, vicaire général, puis curé de la Madeleine. En 1832, il fut préconisé évêque de Langres, et transféré sur le siége archiépiscopal de Besançon en 1834. Il fut promu au cardinalat en 1850. Le cardinal Mathieu a dépensé la plus grande partie de son activité dans l'administration de son diocèse. Ce n'est point le lieu d'apprécier sa longue et féconde carrière, mais nous tenons à citer les tentatives qu'il fit pour ramener à Dieu le fameux abbé Grégoire, la création à Besançon du collége Saint-François-Xavier, sa participation aux délibérations du Sénat, marquée par des discours remarquables, et le recours comme d'abus formé contre lui, en 1865, pour avoir lu en chaire l'encyclique du 8 décembre 1864. Ses œuvres principales sont : la traduction d'une *Dissertation polémique sur l'Immaculée-Conception*, par le cardinal Louis Lambruschini (1843, in-8) ; — *Heures des Congrégations et Conférences du diocèse de Besançon* (in-8, 1849) ; — *Un Mot sur la brochure Pape et Empereur, de M. Cayla* (in-8, 1860) ; — *La Cause italienne et le P. Passaglia* (in-8, 1861) ; — *Le Pouvoir temporel des papes justifié par l'histoire;* étude sur l'origine, l'exercice et l'influence de la souveraineté pontificale (in-8, 1863). Parmi ses nombreux mandements, où tous les sujets sont traités, nous citerons ceux sur la *Parole de Dieu* (1844) ; — Sur les *Avantages du Carême* (1848) ; — Sur la *Sanctification des dimanches et fêtes* (1853) ; — Sur l'*Assistance aux offices et les profits qu'on en retire* (1859) ; — Sur la *Diminution de l'esprit du christianisme* (1862) ; — Sur l'*Éducation des enfants* (1864) ; — Sur *Les lectures* (1867).

— M. Adolphe Dechamps, ministre d'État belge, vient de mourir à Bruxelles, le 19 juillet. Il était né à Melle (Flandre-Orientale), le 17 juin 1807. Cette perte sera vivement ressentie, non-seulement par la Belgique et par le roi Léopold, dont M. Dechamps était un des plus fidèles conseillers, mais encore par les catholiques de tous les pays, pour la cause desquels cet éminent homme d'État combattit toute sa vie. Comme écrivain, orateur et chef du parti catholique en Belgique, sa réputation était européenne. Il prit, par la plume et la parole, une part fort active à tous les débats qui ont agité, dans le cours de ce siècle, la presse et la tribune. Son nom fut mêlé à toutes les grandes luttes religieuses de la Belgique; sa parole a retenti à la Chambre des représentants belges chaque fois que le parti catholique, dont il était le *leader*, eût à revendiquer ou fût attaqué; sa plume, qui était celle d'un écrivain habile et d'un économiste distingué, aida puissamment, à la *Revue de Bruxelles* comme ailleurs, au triomphe des idées que défendaient les catholiques. Ces idées, d'ailleurs, celles des vieilles Flandres, il les avait puisées, ainsi que son illustre frère, Victor Dechamps, aujourd'hui cardinal et primat de Belgique, dans l'enseignement paternel, à Seneffe, où tous deux s'étaient préparés à combattre le bon combat. Après avoir fait ses premières campagnes dans l'*Émancipation* et le *Journal des Flandres*, le succès le récompensa si bien, qu'il fut envoyé, en 1834, par le district d'Ath, à la Chambre des

représentants. Ses talents, mis en lumière par les discussions sur l'oganisation communale, sur l'instruction publique supérieure, sur les intérêts industriels et commerciaux de la Belgique, lui donnèrent promptement une influence considérable. En 1839, son attitude patriotique dans les débats oratoires que souleva le traité des *vingt-quatre articles*, lui valut des ovations populaires. — En 1841, il fut nommé gouverneur du Luxembourg belge, puis s'acquitta avec succès d'une mission commerciale auprès du gouvernement français. Il arriva au ministère en 1843, et eut le portefeuille des travaux publics dans le cabinet mixte dirigé par M. Nothomb; ce fut à lui que le réseau des chemins de fer belges dut son achèvement. — Après les élections de 1845, malgré le remplacement de M. Nothomb par M. Van de Weyer, M. Dechamps demeura au ministère, où il fut chargé des affaires étrangères. Il conserva ce portefeuille dans le cabinet catholique de M. de Theux, et fit entrer son gouvernement dans ses vues libre-échangistes. Des traités de commerce avec la France, la Hollande et les États-Unis d'Amérique tirèrent la Belgique de l'isolement où l'avait jusqu'alors maintenue le système protectionniste. — La chute de M. de Theux entraina celle de M. Dechamps, en 1847, le parti libéral ayant fini par l'emporter sur le parti catholique. Pendant les années suivantes, il lutta contre ses adversaires, comme député de Charleroi. — Chargé en 1864, après la démission du ministère Frère-Rogier, de former un cabinet, il n'y put réussir; peu après, porté aux élections à Charleroi, il échoua. Il fut longtemps éloigné de la politique militante, et ne rentra aux affaires, comme ministre d'État, qu'alors que le parti catholique eût triomphé du parti de la révolution. La mort est venue surprendre l'illustre homme d'État, au lendemain de l'incident diplomatique où l'existence même de la Belgique fut un instant mise en cause, au moment où il rêvait de refaire à son pays un glorieux avenir, à l'heure où, plus soucieux du bien public que ses prédécesseurs libéraux, il forçait ses adversaires à admirer et à respecter et sa ligne de conduite et son talent. M. Dechamps a publié : *La Convention de Gastein; — La France et l'Allemagne; — Situation de la Belgique* (in-8, 1865, Dentu); — *L'Empire et l'Angleterre* (in-8, 1860); — *Jules-César*; — *L'Empire jugé par l'Empereur* (in-8, 1865); — *Le second Empire; — Dialogues politiques* (in-12, 1859); — *Les partis en Belgique et le nouveau règne* (in-8, 1866). — M. Dechamps a aussi beaucoup écrit dans la *Revue de Bruxelles*, qu'il avait fondée.

— M. l'abbé Mathieu Orsini, né en 1802, ancien chapelain de Saint-Louis des Invalides, est mort à Paris, au mois de juillet. Outre sa collaboration à un certain nombre de revues et journaux, comme le *Conservateur de la Foi*, le *Moniteur de la Religion*, la *Revue de l'Education nationale*, il a écrit : *La Vierge; histoire de la Mère de Dieu*, complétée par des traditions d'Orient, les écrits des saints Pères et l'histoire privée des Hébreux (2 vol. in-8; 1re édition; 1837 2e, 1861); — *Traduction des lettres de saint Jérôme* (1839); — *Les Pleurs du ciel, ou Imitation des Saints* (1839); — *Le Conseiller du peuple* (in-8, 1842); — *Histoire de saint Vincent de Paul* (in-18, 1842); — *La Bible des familles*, extraits textuels des livres saints (in-12, 1843); — *Les Quatre Évangiles complets*, précédés d'une préface et d'une table-concordance; suivis d'un extrait des Actes des apôtres, etc. (in-16, 1843); — *Considérations sur Napoléon* (1853); — *Le Paradis terrestre* (in-12, 1857, Vermot); — *Réponse à la brochure intitulée : le Pape et le Congrès* (in-8, 1860); — *La Bible des écoles*, ou cours abrégé d'histoire sainte, précédé d'une analyse sur chacun des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, suivi de la vie de N.-S. Jésus-Christ et de l'histoire des Juifs jusqu'à leur entière dispersion; — *Examen du livre de M. Renan* (in-8, 1863); 2e édition sous le titre de *Réfutation du livre*

de M. Renan (in-8, 1863) ; — *Protestation contre la suppression de l'hôtel des Invalides* (Paris, 1870, in-8 de 32 p.).

— Mgr Pierre-Joseph DE PREUX, évêque de Sion (Suisse), est mort le 16 juillet dans sa ville épiscopale. Il était né à Venthrôme, le 28 avril 1795. Docteur en théologie et en droit canon, professeur de théologie et d'écriture sainte, chanoine titulaire, il fut préconisé évêque de Sion en 1844. — Mgr de Preux laisse, parmi ses œuvres, un certain nombre de lettres pastorales remarquables. Nous n'en citerons que quelques-unes : *Contre la lecture des mauvais livres et des mauvais journaux* (1845) ; — *Contre l'irréligion et le libertinage*, (1845) ; — *Le Sensualisme, le respect humain et l'indépendance, causes de transgressions de l'abstinence*, (1851) ; — *Qu'est-ce que le Pape?* (1862) ; — *Qu'est-ce que le Dimanche?* (1864), et beaucoup d'autres sur la foi, sur le Jubilé, etc.

— M. Jean-Charles MOREAU, chanoine de l'église métropolitaine de Paris, est mort à Paris le 9 mai. Il était né à Messas près Beaugency, le 4 août 1788. Il promettait par ses goûts et ses études, en partie faites sous la direction de vertueux ecclésiastiques, et au petit séminaire d'Orléans, lorsque les circonstances l'entraînèrent dans l'armée en 1806. Il servit dans l'intendance, en Italie, et arriva au grade de capitaine. Il se distingua plus tard par son courage à la bataille de Waterloo. Enfin, en 1821, il entra au séminaire, à l'âge de trente-trois ans, et fut ordonné prêtre en 1824. Il exerça le saint ministère en qualité de vicaire à Saint-Denis du Saint-Sacrement, à Notre-Dame des Victoires, puis à Notre-Dame. En 1843, il fut promu à la cure de Saint-Médard, où il fut puissamment secondé par la sœur Rosalie, et obtint un canonicat en 1862. Il a publié, en 1839, sous le titre de *Mes Vacances en Italie* (in-12), la relation d'un voyage qu'il fit dans ce pays, et *la Liturgie du Dimanche* (1852, in-12). Il laisse un travail inédit sur Notre-Dame de Paris. Il était, depuis longtemps, membre de la *Société des études historiques*.

— Mgr Jacques JEANCARD, évêque de Cézame *in partibus* et chanoine de Saint-Denis, vient de mourir, le 6 juillet, à Cannes. Il était né en 1799. Il avait été l'auxiliaire de NN. SS. de Mazenod et Guibert dans l'exercice de leur ministère apostolique. Préconisé, en 1858, évêque de Cézame, *in partibus*, et après la mort de Mgr de Mazenod, en 1861, chanoine de Saint-Denis, il est auteur d'une *Vie de saint Martin* et d'une *Notice sur Louis-Marie Camper*, novice de la compagnie des Oblats de Marie. On lui doit aussi deux oraisons funèbres de NN. SS. Charles-Fortuné et Charles Joseph-Eugène de Mazenod (1840, 1861).

— M. Étienne-Edmond, comte LAFOND, né à Paris le 18 février 1821, est mort dans cette ville, le 23 juillet 1875 ; il était commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, président de l'œuvre du Denier de Saint-Pierre, président honoraire et fondateur de la Société de Saint-Jean pour l'encouragement de l'art chrétien, membre de la Société bibliographique ; on le trouvait dans toutes les œuvres, auxquelles il donnait le concours de son activité et le généreux appui de sa fortune. Les œuvres pontificales étaient celles qui avaient le plus d'attrait pour lui. *Omnia pro Petri sede*, telle était sa devise, fidèle expression de son dévouement au Saint-Siége. Ecrivain lui-même, il comprenait, mieux qu'on ne le fait généralement, ce que nous appellerions volontiers les œuvres de charité intellectuelle. Il a écrit : *Dante, Pétrarque, Michel-Ange, Tasse*, sonnets choisis, traduits et précédés d'une étude sur chaque poëte, en collaboration avec M. Etienne Lafond (in-8, 1848) ; — *De la Renaissance catholique en Angleterre* (in-18, 1849) ; — *Rome, Lettres d'un pèlerin* (2 vol. in-8 ou in-18, 1856 ; 2e édit. 1864) ; — *La Voie douloureuse des Papes* (in-18, 1860) ; — *Lorette et Castelfidardo* (in-18, 1862) ; — *Un Mé-*

decin sous la Terreur, suivi d'autres nouvelles (1864, in-18) ; — *Histoire des chaînes de saint Pierre, et de la Confrérie de ce nom à Rome* (in-32, 1866) ; — *La Table de la Cène à Rome*, méditations et souvenirs (in-18, 1869) ; — *Rome œcuménique*, lettres à un ami pendant le concile (in-8, 1870) ; — *Le Pèlerinage d'Auch*, histoire de saint François par les monuments (in-18) ; — *La Salette, Lourdes et Pontmain*, voyage d'un croyant (2e édit., in-18) ; — *Dorothée, vierge et martyre*, tragédie, suivie du *Magicien*, drame de Caldéron, traduit de l'espagnol (in-8, 1873) ; — *Le Poëme de Rome* (in-8, 1874). — Le comte Lafond a, en outre, écrit dans le *Correspondant*, la *Revue du Monde catholique*, le *Contemporain*, le *Messager de la Semaine*. — Il avait été un des rédacteurs du journal *l'Ami de la Religion*. — Il laisse plusieurs manuscrits. parmi lesquels on trouvera probablement les éléments à peu près complets de plusieurs ouvrages. Il était sur le point de faire paraître un ouvrage assez considérable, et auquel il travaillait depuis longtemps : *les Saints de Rome*.

— M. le vicomte Édouard-Ferdinand de Beaumont-Vassy, né au château de la Mothe-Souzay (Indre-et-Loire), en 1816, est mort subitement, à Paris, le 24 juillet. Ancien préfet de l'Aisne (1851 à 1853), ancien maître des requêtes de première classe au Conseil d'Etat (1855), ses premiers essais littéraires furent des romans : *Une Marquise d'autrefois* (1838, in-8) ; — *Don Luis* (1839, in-8), etc. Se tournant ensuite vers l'histoire, il écrivit des ouvrages assez estimés, au premier rang desquels on peut citer : *Les Suédois depuis Charles XII jusqu'à Oscar Ier* (1841, 2 vol. in-8). Il attaqua vivement la révolution de juillet dans différentes brochures, telles que *la Politique des honnêtes gens* (1851) et *la Préface du 2 décembre* (1853). Nous avons encore à citer de ce publiciste : *Swedenborg, ou Stockolm en 1856* (1842, in-8) ; — *Histoire des États européens depuis le congrès de Vienne* (1843-1853, t. Ier à VI, in-8), publication inachevée ; — *Un Dernier Rêve de jeunesse* (1852), roman qui ne fut pas son dernier, malheureusement ; — *Histoire de mon temps* (1855-1858, 4 vol. in-8), où le règne de Louis-Philippe et la République sont vivement pris à partie ; — *Les Salons de Paris et la société parisienne sous Louis-Philippe Ier* (1856, in-18) ; — *Une intrigue dans le grand monde* (1867, in-18), roman de mœurs contemporaines ; — *Les Salons de Paris et la société parisienne sous Napoléon III* (1858, in-18) ; — *Histoire intime du second Empire ;* — *Mémoires secrets du dix-neuvième siècle ;* — et enfin, son dernier ouvrage, qui devait paraître le jour même de sa mort, et dont il n'a pu voir la publication : *Les papiers curieux d'un homme de cour*.

— M. Athanase-Josué Coquerel fils, né à Amsterdam en 1820, est mort à Fismes, le 25 juillet. Comme son père, il était pasteur protestant. Devenu rédacteur en chef du *Lien*, puis de la *Nouvelle revue de théologie*, il acquit, par ses doctrines et ses écrits, plus encore que par un certain talent de parole, une autorité personnelle parmi les protestants. En 1864, il se déclara partisan des idées de M. Renan, à propos de sa *Vie de Jésus*. Il était alors suppléant du pasteur Martin Paschoud ; il fut suspendu, cette même année, de ses fonctions de ministre par le consistoire de Paris, par suite de ses prédications d'un libéralisme de mauvais aloi, qui soulevaient des orages parmi les protestants orthodoxes. Il a publié : *Topographie de Jérusalem* (in-8, avec plan, 1843) ; — *Des Beaux-Arts en Italie au point de vue religieux* (1857) ; — *Le Bon Samaritain*, sermon ; — *Le Catholicisme et le Protestantisme considérés dans leur origine et leur développement* (1864, in-8) ; — *Le Culte tel que Dieu le demande ;* — *Les Deux Méthodes. Expansion et compression* (1865) ; — *L'Egoïsme devant la Croix* (1864) ; — *Homélies*, deux séries (1858) ; — *Jean Calas et sa famille*, étude historique d'après les documents originaux, etc. (1858, in-12, avec 2 grav. et fac-simile) ; — *La Saint-Barthélemy* (1860) ; — *Précis de*

l'Eglise réformée de Paris, d'après des documents en grande partie inédits (1862, in-8); — Un certain nombre de sermons, sous des titres particuliers (1860-64): *La Science et la Religion; — La Solidarité chrétienne; — La Tradition protestante; — La Charité sans peur; — Des premières transformations historiques du christianisme; — Pourquoi la France n'est-elle pas protestante?* libres études; — *La Conscience et la Foi*; — *Élan vers Dieu; — Le ministère de l'Esprit*; — *Les Minorités chrétiennes*, etc. — Il a aussi publié des lettres inédites de Voltaire sur la tolérance.

— M. Albert Blanquet, né à Paris en 1826, est mort au Vésinet (Seine-et-Oise), le 10 juin. Il a débuté dans la carrière littéraire par des romans qui ont eu de la vogue dans les journaux populaires. Il a été attaché au cabinet de Napoléon III, et, depuis la guerre, il donnait, sous le nom de Chrysale, des causeries dans le journal *la Liberté*. Citons de lui : *La Giralda de Séville* (1852); — *Amour et caprice*, comédie (1854); — *Les Amours de d'Artagnan* (1859); — *Les Bains de mer des cités normandes*, guide (1859); — *Le Roi d'Italie* (1860); — *Le Parc aux cerfs* (1860); — *Mademoiselle Trois-Étoiles* (1862). — *La belle Féronnière* (1862); — *Les chevaliers de l'As de pique* (1863); — *Les Enfants du curé* (1864); — *La Mer du roi*; — *Les Amazones de la France*; — *La Terre d'or*, etc.

— En annonçant, dans un de nos précédents numéros (avril 1875, p. 362), la mort de M. l'abbé Th. Grasilier, nous avons donné un résumé incomplet des travaux de ce modeste savant; nous croyons juste de compléter cette première notice. — L'abbé Grasilier eut pour maître l'abbé, Cholet, dont il fut le collaborateur. Ils recueillirent ensemble, dans tous les dépôts publics de la France et de l'étranger, les œuvres de Jean de la Rochelle, l'un des représentants les plus remarquables de l'École franciscaine au treizième siècle; l'abbé Grasilier en transcrivit lui-même plus de 500 pages de grand format, et c'est dans cet énorme manuscrit que M. Laguet a pu, tout récemment, puiser la matière d'une remarquable thèse de doctorat. C'est M. Grasilier qui surveilla l'édition du *Cartulaire de Baigne*, préparé par l'abbé Cholet; il publia seul ceux de Notre-Dame de Saintes, de Saint-Étienne de Vaux et de Notre-Dame en Arvert; il a donné de nombreux articles dans le *Bulletin religieux* du diocèse, et un mémoire dans la *Revue archéologique* sur un tombeau gallo-romain découvert à Saintes. M. Grasilier, qui était un collaborateur actif de la Commission de la topographie des Gaules, pour le département de la Charente-Inférieure, a laissé, en manuscrits, plusieurs travaux importants, qui sont assez avancés pour laisser espérer qu'ils seront publiés. Nous citerons le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean d'Angély*, les *Vies des saints du diocèse de Saintes*, le *Catalogue des évêques de Saintes*, les *Archiprêtrés de ce diocèse*, la copie du *manuscrit du chanoine Tabourin*, dont l'original a été brûlé en 1871, ainsi que le *Cartulaire de Notre-Dame de Saintes*.

Institut. — *Académie des sciences*. — L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 21 juin, sous la présidence de M. E. Frémy. M. le président a fait le bilan rapide de l'année qui vient de s'écouler. Il a proclamé ensuite les prix du concours de 1874. M. Bertrand a prononcé l'éloge historique de M. Élie de Beaumont, son prédécesseur.

Voici la liste des principaux prix accordés et le nom des lauréats.

Grand prix des sciences mathématiques. « Théorie mécanique du vol des oiseaux. » — Six mémoires ont été présentés au concours. Aucun d'eux n'a présenté un ensemble assez complet au point de vue mathématique et assez sûr quant aux bases expérimentales pour qu'on pût lui décerner le prix. Une récompense de 2,000 francs a été accordée à M. Penaud pour le mémoire

n° 2. Un encouragement de 1,000 francs a été accordé à MM. Hureau de Villeneuve et Crocé-Spinelli pour le mémoire n° 4.

Grand prix des sciences physiques. « Etude de la fécondation dans la classe des champignons. » — Aucun mémoire n'a été jugé digne du prix. Sa valeur a seule été partagée, à titre d'encouragement, entre MM. Maxime Cornu et Ernest Roze.

Mécanique. Prix Poncelet. — Décerné à M. Bresse, ingénieur en chef des ponts et chaussées pour son ouvrage : *Cours de Mécanique appliquée professé à l'École des ponts et chaussées.*

Prix Montyon. — Décerné à M. le lieutenant-colonel du génie Peaucellier. Ce savant officier a résolu complétement un problème de mécanique géométrique considéré avant lui comme insoluble.

Prix Plumey : Décerné à M. Joseph Farcot, pour son intéressant appareil, *le servo-moteur* ou *moteur asservi.*

M. Audenet a obtenu une mention pour son beau travail sur « les Condenseurs à surface. »

Astronomie. Prix Lalande. — Ce prix a été surtout institué pour récompenser l'observation astronomique la plus intéressante de l'année. L'Académie ne saurait mieux faire pour remplir les vues de l'illustre fondateur que de décerner ce prix à MM. Mouchez, Bouquet de la Grye, Fleuriais, André, Héraud et Tisserand, chefs des expéditions françaises qui, à la fin de l'année 1874, sont allés observer le passage de Vénus sur le soleil. La valeur du prix est sextuplée.

Statistique. Prix Montyon : Décerné à M. de Kertanguy, pour son excellent travail sur « la Mortalité parmi les assurés de la Compagnie générale. » Mentions honorables : à M. de Saint-Genis, pour ses « Etudes statistiques sur la Savoie, de 1860 à 1870. Manuscrit inédit. A M. Loua, pour son Atlas statistique de la population de Paris de 1801 à 1872.

Chimie. Prix Jecker. — Partagé entre MM. Reboul et Bouchardat. M. Reboul pour son travail sur les éthers du Glycide. M. Bouchardat fils, pour les éthers de la Mannite et de la Dulcite.

Botanique. Prix Desmazières. — M. de Seynes, pour ses belles recherches sur les Fistulines, espèce de champignon dont la plus répandue se trouve dans la Caroline, en Europe et jusque dans l'Himalaya.

Prix de la Fons-Mélicocq : La valeur de ce prix est partagée, à titre d'encouragement, entre M. Calley, pharmacien au Chesne, pour son « Essai de catalogue raisonné et descriptif des plantes vasculaires du département des Ardennes, » et MM. Eloy de Vicq et Blondin de Brutelette, pour leur « Catalogue raisonné des plantes vasculaires de la Somme. »

Anatomie et Zoologie. Prix Thore. — Décerné à M. Auguste Forel, professeur à l'académie de Lausanne, pour son ouvrage considérable ayant pour titre : *Les Fourmis de la Suisse.*

Médecine et chirurgie. — Prix Bréant, de 100,000 francs, légué comme on sait, pour être donné à celui qui découvrira la cause du choléra épidémique ou un moyen spécifique de guérison de cette maladie. La commission n'a pas décerné encore ce prix. Elle a accordé une récompense ce 3,500 francs à M. Ch. Pellarin qui, dès 1849, a démontré le caractère contagieux du choléra, et a accumulé les preuves depuis, par ses travaux sur les causes de propagation de la maladie ; et une de 1,500 francs à M. Armieux, l'un de nos médecins militaires les plus distingués, auteur de deux mémoires imprimés : *le Choléra à Toulouse,* la *Répartition du choléra en France.*

Prix Montyon. — Obtenu à la fois par MM. Dieulafoy, pour son ouvrage : « Sur l'aspiration des liquides morbides dans le traitement des maladies

chirurgicales; » Malassez, répétiteur au Collége de France, qui s'est attaché depuis quelque temps à étudier les modifications de la composition du sang chez l'homme malade; et Mehu, qui a fait connaître dans sept mémoires les succès qu'il a obtenus dans l'art de guérir, en recherchant la composition, par rapport au sang, des liquides épanchés dans les cavités naturelles ou accidentelles. — Mentions. M. Bérenger-Feraud, médecin en chef de la marine aux colonies, pour ses ouvrages sur la fièvre jaune au Sénégal et sur la fièvre bilieuse mélanurique des pays chauds. — M. Letiévent, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, pour son ouvrage sur les sections nerveuses. — M. Peter, pour son livre : *Leçons de clinique médicale.* — Citations. — M. le docteur Béni-Barde: *Traité théorique et pratique d'hydrothérapie.* M. J. Bourrel: *Traité complet de la rage chez le chien et le chat.* M Hergott, de Nancy: Mémoires sur les gouttières en linge plâtré. M. Dechaux, de Montluçon: De l'Hystérie, etc... M. Lunier: Influence des grandes commotions politiques et sociales sur le développement des maladies mentales. M. Moncoq: Sur la transmission du sang. M. Toussaint Martin: Sur les Hydropisies. M. Salle: Sur les altérations du sang dans les affections typhoïdes du cheval.

Physiologie expérimentale. — Décerné à MM. Arloing et Tripier, pour leurs travaux « Conditions de la persistance de la sensibilité dans le bout périphérique des nerfs sectionnés. » Décerné également à M. Sabatier pour ses études, sur « Le cœur et la circulation centrale dans la série des vertébrés. »

Prix généraux. Prix Trémont. — M. Achille Cazin.

Prix Gegner. — M. Gaugain, pour l'aider à poursuivre ses travaux sur l'électricité et le magnétisme.

Prix fondé par Mme la marquise de Laplace. — M. Badoureau, sorti le premier en 1874 de l'École polytechnique et entré à l'École des mines.

— Dans sa séance du 19 juillet, l'Académie a élu M. le capitaine de vaisseau Mouchez, dans la section d'astronomie, à la place de M. Mathieu, décédé, par 33 voix contre 26 données à M. Wolf et 1 à M. Tisserand.

Faculté des lettres. — M. Lavisse, ancien élève de l'École normale, professeur au Lycée Henri IV, a soutenu, en Sorbonne, le 12 juillet, ses thèses pour le doctorat ès lettres. Les sujets étaient : *De Hermanno Salenzi ; — De la Marche de Brandebourg sous la dynastie ascanienne.*

Concours. — La classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, vient de publier le programme des concours pour 1877.

Première question : « Expliquer le phénomène historique de la conservation de notre caractère national à travers toutes les dominations étrangères. »

Deuxième question : « Les encyclopédistes français essayèrent, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, de faire de la principauté de Liége le foyer principal de leur propagande. — Faire connaître les moyens qu'ils employèrent et les résultats de leurs tentatives, au point de vue de l'influence qu'ils exercèrent sur la presse périodique et sur le mouvement littéraire en général. »

Troisième question : « Écrire l'histoire de Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande, et dame de Frise. » Dans leur travail, les concurrents doivent s'attacher, d'une manière toute particulière, aux événements principaux de la vie et du règne de cette princesse ; ils utiliseront, sans les suivre servilement, les travaux qui ont été publiés, pour cette époque, tant à l'étranger qu'en Belgique.

Quatrième question : « Faire l'histoire des finances publiques de la Bel-

gique, depuis 1830, en appréciant, dans leurs principes et dans leurs résultats, les diverses parties de la législation et les principales mesures administratives qui s'y rapportent. — Le travail s'étendra d'une manière sommaire aux finances des provinces et des communes. »

Cinquième question : « Indiquer les analogies et les différences que présente la poésie flamande avec la poésie des autres langues d'origine germanique, ce qu'elle leur doit et l'influence qu'elle a eue sur elles. »

Le prix de chacune de ces questions sera une médaille d'or de la valeur de *six cents francs*.

Congrès. — *Congrès archéologique de Châlons.* Parmi les questions qui seront traitées au congrès, nous remarquons les suivantes : « Quels sont les principaux points du département de la Marne où il a été reconnu des stations ou des ateliers des différentes époques de la pierre ? » — « Quelles sont les découvertes, faites dans le département de la Marne, de cimetières ou d'objets des époques du bronze et du fer ? » — « Signaler les découvertes de gisements archéologiques des époques gauloise, gallo-romaine et mérovingienne faites depuis le Congrès tenu à Reims en 1861. » — « Quelles sont les découvertes de monnaies anciennes, à quelque époque qu'elles appartiennent, faites dans le département de la Marne depuis 1861 ? » — « Dresser un inventaire critique des sceaux originaux conservés dans les dépôts d'archives de la Marne et en donner autant que possible les dessins. » — « A-t-on découvert de nouveaux éléments matériels ou historiques qui puissent servir à déterminer le lieu où se donna la bataille de 451, dans laquelle Attila fut vaincu ? » — « Déterminer, dans le département de la Marne, la limite de la quatrième Lyonnaise et de la seconde Belgique. » — « Etudier les organisations communales des *Villes neuves* fondées en Champagne, au douzième siècle, par des seigneurs laïques ou ecclésiastiques. » — « Etudier les différents patois du département, spécialement sous le rapport étymologique. » — « Quels sont les monuments religieux les plus remarquables du onzième au seizième siècle, existant dans le département de la Marne ? Signaler leurs principaux caractères. A-t-on découvert dans ces monuments des peintures murales, mosaïques, carrelages et sculptures d'un certain intérêt ? » — « Architecture militaire de la région, depuis le douzième siècle jusqu'au quinzième ; quelle était la forme des donjons aux époques romane et ogivale ? » — « Quels ont été les établissements des ordres du Temple et de Malte dans le département de la Marne. » — « Décrire et analyser sommairement les cartulaires des établissements religieux et hospitaliers du département, conservés dans les dépôts publics et dans les collections particulières. » — « Les communes de la Marne sont-elles riches en titres anciens ? » — « Inscriptions lapidaires appartenant à l'époque gallo-romaine. » — Une médaille d'argent sera décernée, s'il y a lieu, à l'auteur du recueil complet des inscriptions gallo-romaines de la troisième division archéologique, comprenant les départements de la Marne et de Seine-et-Marne. — « Inscriptions lapidaires depuis l'époque mérovingienne jusqu'à la révolution de 1789. »

Les archives privées d'un habitant de Pompéi. — On a découvert, il y a quelques jours, à Pompéi, les archives très-intéressantes et très-curieuses d'un simple particulier, enfouies dans le cataclysme de cette ville. Ce sont des tablettes de cire, en très-grand nombre, qui sont malheureusement dans un état bien peu solide, mais qui permet cependant de déchiffrer les mentions qu'elles portent.

On connaît, par le plan qui se trouve dans tous les guides, dit le correspondant qui transmet au *Times* les détails de cette découverte, la position

de la Casa del Torello, ou Maison du Taureau, ainsi nommée à cause de la petite statue de bronze qu'on a découverte. Cette maison est située à l'angle nord du *quadrivium* d'où se dirigent au nord-est la Strada di Nola, au sud-ouest la Strada della Fortuna et au sud-est la Strada Stabiana; la rue du nord-ouest, qui conduit à la Porta del Vesuvio, n'a pas encore reçu de nom. Un peu au-delà de ce lieu, les ouvriers font des fouilles dans une habitation particulière dont les murs sont couverts de peintures bien conservées.

En déblayant une des chambres supérieures situées au-dessus de l'*ambularium*, ils découvrirent une boîte de bois légèrement enfoncée au-dessous du pavement de la chambre qui, avec le temps avait fini par fléchir. C'est par le plus heureux des hasards que cette boîte n'a pas été mise en pièces et réduite en poudre avec tout son contenu, avant qu'on pût vérifier la nature de la découverte, car cette boîte est si complétement carbonisée qu'elle se brisait au toucher. Elle mesure environ 80 centimètres de largeur sur un peu plus de longueur. Un fragment s'en détacha avec les décombres qui l'entouraient, et on vit qu'elle contenait un grand nombre de tablettes sur les extrémités desquelles on distinguait des traces d'écriture.

Le surveillant, reconnaissant l'importance de cette trouvaille, arrêta sur-le-champ les fouilles, prit les mesures nécessaires pour protéger la boîte et la maintenir dans l'état où elle se trouvait, et télégraphia à Rome, au ministre de l'instruction publique, qui donna immédiatement l'ordre à M. Fiorelli de se rendre à Naples par le plus prochain train. A huit heures et demie, le lendemain matin, M. Fiorelli était à Pompéi. Dès le premier examen, il reconnut non-seulement qu'on ne pouvait espérer de conserver la boîte, mais qu'il fallait prendre des moyens énergiques et immédiats pour en sauver le contenu s'il était possible.

Ce contenu consistait, autant qu'on en pouvait juger, en 300 tablettes minces et de différente grandeur de bois de sapin ; quelques-unes mesuraient 118 millimètres sur 83, d'autres 132 sur 120 ; un petit nombre avait le double de cette dimension ; toutes les tablettes étaient liées ensemble trois par trois et disposées par couches. Sur le rebord de beaucoup d'entre elles, et probablement sur toutes, comme un nouvel examen le fera découvrir, se trouve le mot *Prescriptio* suivi d'un nom quelquefois au génitif et quelquefois au datif. On souleva très-délicatement un des paquets de la couche supérieure et on l'ouvrit avec soin. A la grande joie de tous ceux qui assistaient à l'opération, l'écriture se lisait distinctement ; le stylet, en pénétrant la légère couche de cire qui a entièrement disparu, avait gravé la forme des caractères sur le bois tendre qui se trouvait au-dessous. On lut les mots suivants :

Q. Volusio Saturnino P. Cor
nelio Cos. VIII K. Jul.
M. Alleius Carpus scripsi me
accepisse ab L. Caecilio
Jucundo H. S. MCCCXXCVI
ab auctione me supsti
pulatu ejus (?)
Actum Pomp.

Ce qui peut se traduire ainsi :

« Le 8 des calendes de juillet, Q. Volusius et P. Cornelius consuls, moi Alléius Carpus, déclare avoir reçu de L. Cæcilius Jucundus 1386 sesterces, avec l'accroissement suivant la stipulation. Fait à Pompéi. »

Cette partie du contenu ayant ainsi été copiée à la hâte, les tablettes

furent refermées, car le danger de destruction de la totalité était si imminent, qu'il était urgent de prendre immédiatement des mesures pour le conjurer et pour transporter sans délai tous ces documents dans un lieu plus sûr. Quoique ces tablettes ne fussent pas dans la condition absolument irrémédiable de la boîte qui les avait protégés pendant 1800 ans contre les débris environnants et contre la moisissure qui l'avait traversée, elles indiquaient par des signes certains qu'il faudrait bien peu de chose pour les mettre en pièces, sinon pour les réduire en poussière.

Non-seulement les tablettes supérieures commençaient à se déjeter et à se fendre par l'effet de la chaleur qui était excessive (le thermomètre marquait 36 degrés), mais dans la masse elle-même, on entendait un son aigu comme celui du charbon à demi allumé sur lequel on souffle, et ce son augmentait graduellement.

Pour éviter les effets de la chaleur, on mouilla des linges, dont on entoura les reste de la boîte et son contenu. Mais alors vint la question : Comment les emporter ? Essayer de soulever le tout hardiment, était évidemment impraticable ; car le moindre choc, la moindre pression sur un point quelconque menaçait de tout briser. Dans cette difficulté, comme il était clair qu'il fallait sacrifier la boîte pour en tirer le contenu, infiniment plus précieux qu'elle, M. Fiorelli pensa qu'il fallait enlever les tablettes, couche par couche, en faisant passer sous chacune d'elles une plaque d'étain égale en superficie à la tablette.

On procéda ainsi, et chaque couche fut déposée avec un plein succès entre des linges humides sur la couche précédente. Le soleil se couchait après une brûlante journée quand on enleva la dernière couche ; on attacha des cordes au plateau sur lequel les tablettes avaient été posées, et douze hommes les portèrent sans secousse de Pompéi jusqu'à Naples, à douze milles de là, et les déposèrent dans les salles voisines de la collection des papyrus du musée.

C'est dans cette pièce, tenue aussi sombre que possible, que l'on procède maintenant à l'examen des tablettes. On les place avec soin l'une après l'autre sur des cartons, avec lesquels on évite les dangers de dilatation ou de retrait que les changements de température feraient subir à du verre ou à du bois. On fait des fac-simile très-exacts de chaque tablette, et aussitôt qu'ils sont terminés, ils sont examinés par les personnes les plus compétentes et comparés à l'original, afin d'assurer la plus scrupuleuse exactitude.

Comme nous l'avons dit, ces tablettes sont attachées trois par trois, comme des triptyques. Sur le côté de chacune d'elles il y a deux trous, par lesquels passaient des cordes dont on voit beaucoup de restes et qui les rattachaient l'une à l'autre. On remarque qu'entre elles un tissus était placé pour protéger la cire. La surface intérieure de chaque tablette avait un léger filet pour former une sorte de cadre où cette cire était contenue. On se fait les plus grandes espérances sur la masse d'informations que peuvent fournir ces documents relativement à la vie privée, aux usages, aux habitudes des habitants d'une ville italienne à cette époque.

Aucune découverte aussi importante n'a été faite depuis que, en 1752, on a trouvé à Herculanum les célèbres papyrus. Mais, tandis que ceux-ci, après d'énormes dépenses, une patience et un talent merveilleux pour les déchiffrer, il a bien fallu le reconnaître, ne contenaient rien que des fragments de traités philosophiques, ces tablettes, immédiatement lisibles, offrent toutes les chances d'augmenter beaucoup notre savoir sur la vie de chaque jour au commencement de l'ère chrétienne.

En déblayant le péristyle de la maison où la découverte a eu lieu, on a trouvé les piliers de marbre de deux hermès et une tête de bronze intacte, suivant toute apparence un portrait, peut-être du propriétaire même de la maison. On n'a pas trouvé, jusqu'à présent, de traces de nom, mais en tête des piliers sont inscrits ces mots : « L. Nostri. Felix L. » (*Journal officiel.*)

Sociétés savantes. — L'Association pour l'encouragement des études grecques en France vient de publier l'annuaire pour 1874. On y remarque des *Lexiques grecs* inédits, publiés par M. Miller ; une étude sur les *Géoponiques*, par M. le président de Raynal ; deux lettres inédites de l'empereur Michel Ducas ; enfin divers articles de MM. Gidel, G. d'Eichthal, Dareste, E. Ruelle, etc. A ce volume de mémoires philologiques littéraires, l'Association ajoute, sous le titre de *Monuments grecs*, une livraison in-4, contenant des mémoires d'archéologie et des planches gravées dans le but de propager le goût des connaissances archéologiques. Les deux planches de la livraison de 1874 contiennent une série de figurines de Tanagre, servant d'illustration au mémoire de M. Heuzey sur les *femmes voilées* et une peinture, tirée d'un vase, représentant l'enlèvement d'Orythée par Borée ; le mémoire qui explique ce sujet est de M. Georges Perrot.

— La Société de Saint-Jean pour l'encouragement de l'art chrétien, a publié, depuis le commencement de l'année, deux numéros de son *Bulletin*. Outre les procès-verbaux et les actes de la société, ce bulletin contient une série de *Rapports et études* parmi lesquels nous remarquons : *L'Iconographie russe*, par le Père Martinov ; — *Les fêtes de Lille*. *L'Œuvre de Botti*, par S. Petit. — *Le Rôle décoratif de la peinture en mosaïque*, par E. Didron ; — *L'Acoustique dans les églises*, par l'abbé Besson ; — Une *Bibliographie des arts* très-étendue. — (*Nota* : Le *Bulletin* et les autres publications de la Société de Saint-Jean sont déposés à la Librairie de la Société bibliographique.)

— La Société archéologique et historique de l'Orléanais, dans sa séance du 23 avril 1875, statuant sur le classement des mémoires, a décerné un premier prix *ex æquo* : à Mlle de F. de Villaret, ancienne élève de Saint-Denis, pour son mémoire intitulé : *L'Enseignement des belles-lettres et des sciences dans l'Orléanais, depuis les premiers siècles du christianisme jusqu'à la fondation de l'université ;* et à M. Dupré, bibliothécaire de la ville de Blois, correspondant du ministère de l'instruction publique, pour son mémoire intitulé : *Étude sur les institutions municipales de Blois ;* un second prix *ex æquo* : à M. Cuissard-Gaucheron, professeur à Orléans, pour son mémoire intitulé : *L'École de Fleury-sur-Loire et son influence à la fin du dixième siècle ;* et à M. A. de Salies, d'Angers, pour son mémoire intitulé : *Monographie de Trôo* (*Loir-et-Cher*). Une mention *très-honorable* a été accordée à M. Lucien Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir, pour son travail intitulé : *Catalogue des auteurs nés dans le département d'Eure-et-Loir, ou y ayant résidé et y ayant écrit.* Deux mentions honorables ont été accordées : à M. Félix Guillon, d'Orléans, pour son travail intitulé : *Armorial historique du siège d'Orléans en* 1429 ; et à M. l'abbé Maître, curé de Coinces, pour son travail intitulé : *La Maison de Blois, ses origines, ses principales alliances et quelques-uns de ses fiefs.*

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 2 juillet, M. Waddington a communiqué à l'académie un dessin de la fresque découverte dans les catatombes de Sainte-Pétronille. M. Emile Burnouf communique également des dessins représentant des antiquités et concernant les fouilles qu'il a exécutées au bastion de l'Odyssée. Cette communication provoque une discussion à laquelle prenent part

MM. de Longpérier, Desnoyers, Ernest Desjardins, Georges Perrot, Maury et Waddington. — Dans la séance du 9, M. G. Perrot a communiqué un travail sur une inscription grecque trouvée dans les ruines de Cyzique. M. Léon Renier a communiqué une inscription grecque trouvée à Soulou-Seraï. M. Bergaigne a achevé la lecture de son mémoire sur le rôle mystique des nombres dans la mythologie védique. — Dans les séances du 9 et du 30, il a été donné lecture d'un mémoire de M. Bobiou, sur divers points d'histoire et de chronologie relatifs aux empires des Assyriens et des Mèdes. — Dans la séance du 16, M. de Longpérier a fait une communication sur un vase athénien trouvé à Cyrénaïque, et M. Heuzey sur une découverte faite par lui des ruines de la ville d'Oricum en Epire. — Dans les séances du 16, du 23 et du 30, M. Ernest Desjardins a lu un mémoire de M. Charles Tissot, consul de France au Maroc, sur la géographie comparée de l'ancienne Mauritanie-Tingitane. — Dans la séance du 23, M. de Longpérier a achevé la lecture du mémoire de M. Chabas sur les poids et mesures des anciens Égyptiens, et M. le Dr Gustave Lagneau a commencé la lecture d'un mémoire sur l'ethnographie des Ligures, et l'a continuée dans la séance du 30.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 3 juillet, M. Louis Reybaud a continué la lecture de son mémoire sur les industries du fer et de la houille dans le midi de la France. M. Zeller a continué la lecture de son mémoire sur l'empereur Henri IV et Hildebrand. — Dans la séance du 10, M. Nourrisson a lu un mémoire sur les Évolutionnistes et l'Évolution. Dans la séance du 17, M. Zeller a lu un nouveau fragment de son *Histoire d'Allemagne*, relatif à la querelle des investitures, et M. le docteur Gustave Lagneau a lu un mémoire sur l'influence de l'illégitimité sur la mortalité. — Dans la séance du 24, M. le secrétaire perpétuel a commencé la lecture d'un mémoire de M. le colonel de la Barre-Duparcq ayant pour titre : *Henri IV et nos frontières*. — Dans la séance du 31, M. Drapeyron a commencé la lecture d'un mémoire intitulé : *Essai sur le caractère de la lutte de l'Aquitaine et de l'Austrasie sous les Mérovingiens et les Carolingiens*.

Impression du Glossaire de Sainte-Palaye. — La Curne de Sainte-Palaye, né à Auxerre en 1697, mort en 1781, membre de l'Académie des inscriptions, en 1724, et de l'Académie française, en 1758, avait consacré la plus grande partie de sa vie à réunir et à classer les matériaux d'un glossaire de l'ancienne langue française, depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV, sur le modèle du glossaire de Du Cange. Il publia, en 1756, une brochure in-4 de 32 pages, où il exposait le plan de son dictionnaire et en donnait quelques articles comme spécimen. Cette brochure est intitulée : *Projet d'un Glossaire françois*. Un laborieux érudit, Georges-Jean Mouchet, se chargea de mettre l'ouvrage au jour. Il devait comprendre 10 ou 12 volumes in-folio. Mais l'impression, interrompue par la Révolution en 1792, n'a pas été conduite au-delà du mot *asseureté*, colonne 1470, ou page 735 du tome Ier. Quelques exemplaires de ce fragment ont subsisté. D'ailleurs les manuscrits de Sainte-Palaye n'ont pas été perdus. Il en existe deux du glossaire, l'un en 31 volumes in-folio, à deux colonnes; l'autre, plus ample, en 61 volumes in-4. L'un et l'autre appartiennent au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, où les travailleurs ne cessent d'en faire leur profit. Mais le texte définitif, comme l'a dit la *Romania*, ne devait être rédigé qu'au fur et à mesure de l'impression. La librairie H. Champion, 15, quai Malaquais, a entrepris la publication du glossaire de Sainte-Palaye. Cette publication est dirigée par M. L. Favre, auteur du *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis*. *Le Dictionnaire historique de l'ancien langage*

françois formera 10 volumes in-4, chacun d'environ 500 pages. Il sera publié en 100 fascicules de 48 pages in-4 à deux colonnes, sur papier à bras. Le prix du fascicule est de 3 francs pour les souscripteurs; vingt-cinq exemplaires numérotés sont tirés sur papier de Hollande, au prix de 5 francs; deux exemplaires sur papier carré peau vélin, au prix de 10 francs; 1 exemplaire seulement sur papier de Chine. Les prix seront augmentés après la clôture de la souscription, qui aura lieu quand cinq cents personnes seront inscrites. La liste des souscripteurs sera publiée à la fin du dernier volume, et ils recevront gratuitement un fascicule supplémentaire où seront indiqués les manuscrits et les éditions auxquels La Curne de Sainte-Palaye a emprunté ses citations. — Nous avons sous les yeux les neuf premiers fascicules publiés par la librairie Champion. Quand l'édition sera plus avancée, nous en rendrons compte à nos lecteurs, et nous apprécierons l'importance et l'utilité du *Glossaire*, ainsi que les notes explicatives et rectificatives des éditeurs. Mais nous devons prévenir nos lecteurs, dès aujourd'hui, que les progrès des études philologiques, de la lecture et de la critique des textes depuis le siècle dernier, ne laissent à l'ouvrage de Sainte-Palaye que la valeur — à coup sûr considérable — d'un immense recueil de renseignements et de matériaux de toute espèce. En tant que dictionnaire de l'ancien français, l'œuvre est certainement à refaire. — C'est ce qu'a entrepris M. Frédéric Godefroy dans l'œuvre nouvelle qu'il annonce, sous ce titre : *Dictionnaire de l'ancienne langue française, du neuvième au seizième siècle*, composé d'après le dépouillement de tous les plus importants documents manuscrits ou imprimés qui se trouvent dans les grandes bibliothèques de la France et de l'Europe, et dans les principales archives départementales, municipales, hospitalières ou privées.

Cours historique de langue française. — M. Charles Marty-Laveaux, membre du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes au Ministère de l'instruction publique, a entrepris, chez l'éditeur Alphonse Lemerre, la publication d'un *Cours historique de langue française* en une série de volumes du format petit in-12. Ont paru les ouvrages ou traités suivants : *De l'enseignement de notre langue* (papier teinté. Prix : 1 fr.); — *Grammaire élémentaire* (papier teinté, 2 francs, édition classique, 0 fr. 75 c.); — *Grammaire historique* (papier teinté, 3 francs, édition classique, 1 fr. 50). — Nous avons lu ce dernier ouvrage et nous croyons pouvoir le recommander comme livre d'éducation. Les découvertes de la philologie moderne y sont appropriées dans une sage mesure à l'enseignement de la grammaire française, qui attend depuis longtemps une réforme indispensable. M. Marty-Laveaux, sans rompre trop brusquement avec des habitudes que l'on ne changera utilement que par des améliorations graduées, a su introduire, d'une façon claire, simple et presque toujours exacte, l'explication historique des règles grammaticales et de leurs exceptions au lieu des explications arbitraires et parfois fantastiques que nous avons reçues dans notre enfance, et qui prévalent encore dans l'enseignement de notre langue. On peut noter pourtant comme une innovation assez hardie dans un livre à l'usage des classes, la réduction à huit des fameuses *dix parties du discours*.

L'article est placé au nombre des adjectifs, sous le nom d'adjectif déterminatif, et le participe est rattaché au verbe dont il n'est, dit l'auteur, qu'un simple mode. Ces deux innovations et surtout la seconde ont été, ce semble, dictées à l'auteur par des considérations logiques de grammaire générale plutôt que par des raisons tirées de l'histoire. Elles heurtent assez rudement nos vieilles habitudes, ménagées au contraire avec une prudence dont nous ne

nous plaignons pas, mais que plusieurs jugeront sans doute excessive, pour ce qui est des quatre conjugaisons entre lesquelles on a coutume de distribuer les verbes français, et dont l'ordre, tout au moins, paraît à remanier, si l'on se reporte aux conjugaisons latines d'où les nôtres sont issues. Quoi qu'il en soit, la petite *Grammaire historique* de M. Marty-Laveaux nous semble, en somme, excellente et surtout pratique. — Son cours de langue française doit comprendre encore les traités suivants : *Prononciation.* — *Orthographe.* — *Ponctuation.* — *Origine et formation de la langue française.* — *La langue française au seizième siècle,* — *au dix-septième,* — *au dix-huitième,* — *au dix-neuvième siècles.* — *Principes d'étymologie.* — *Noms de lieux et noms de personnes.* — *Dialectes et patois.* — *Langage populaire et proverbial.* — *Langage des Précieuses.* — *Langage de la Révolution.* M. S.

Des mesures en usage au moyen age. — Quand on étudie dans ses sources l'histoire du moyen âge, on est souvent arrêté par des difficultés qui, sans être insurmontables, exigent, pour être vaincues, de longues digressions dans le travail et des pertes de temps considérables. Bien souvent, par exemple, on comprend et on peut traduire très-intelligemment un texte au point de vue de la lettre, sans en saisir nullement l'esprit et la portée. Les termes de longueur, de distance, de poids, de mesure, de valeurs employés autrefois ne se réfèrent nullement aux nôtres, et différaient tous entre eux non-seulement de province à province, mais de village à village. Ces termes, faute d'étalon et de tables de comparaison, perdent donc souvent, pour le lecteur, toute signification. On comprend maintenant l'intérêt qu'offrent des tables comparatives. M. Nat. de Wailly a fait ce travail pour établir la valeur de l'argent aux différentes époques du moyen âge. Les poids et mesures ne sont pas moins utiles à connaître et, sans cette connaissance, toute étude sur l'économie politique et agricole de l'ancienne France serait impossible. M. Delisle a traité la question d'une manière définitive pour la Normandie (*Etude sur la condition de la classe agricole en Normandie*); MM. E. de l'Epinois et Merlet pour la Beauce (*Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*). Sur la Champagne et la Brie, M. Bourquelot a réuni de nombreux documents (*Foires de Champagne*, 2e partie). M. Boutaric a publié un tableau des poids et mesures usités en France au quatorzième siècle (*Revue des Sociétés savantes*, 1er semestre 1860, p. 317). Ce travail avait déjà vu le jour dans le *Glossaire* de Du Cange. C'est le tableau officiel des principales mesures du nord de la France ramenées à la mesure de Paris. M. de Villefosse vient de compléter et de rectifier, sur certains points, le travail de M. Bourquelot (*Des mesures en usage en Brie, aux treizième et quatorzième siècles*, par Ant. Héron de Villefosse. Paris, à la Société française de Numismatique, in-4 de 23 p.). Tous les amis de notre histoire lui sauront gré de ces patientes et si utiles recherches. L. C.

Les clubs philologiques en Italie. — C'est d'un journal américain, le *Chicago Tribune*, que nous tenons d'intéressants renseignements sur les sociétés ou clubs philologiques établis en Italie pour favoriser l'étude des langues modernes et en répandre le goût. C'est de Turin que serait partie cette idée qui a été ensuite adoptée à Milan, à Florence, à Gênes, à Livourne, à Rome, à Ancône, à Alexandrie, à Pise. La première société avait pris pour base de ses études le français, l'anglais et l'allemand, sans exclure l'espagnol, le hongrois, le grec et l'arabe. Quelques-unes de ces sociétés ne sont guères que des écoles, qui vont quelquefois jusqu'aux cours de philologie comparée et de sténographie. Depuis 1870, des cours ont été créés, pour les femmes. Mais ce qui fait le côté original de cette création, c'est qu'il ne s'agit pas seulement ici de cours où l'on apprend les langues étrangères,

mais de sociétés où l'on se réunit, comme dans les clubs ordinaires, pour la conversation et pour l'agrément des relations sociales. Aussi les salles du club sont-elles exclusivement réservées aux femmes, pendant quatre heures de l'après-midi. Des bibliothèques sont un accessoire nécessaire de ces sociétés : on y trouve les revues, les magazines, les journaux des différents pays. Au *Circolo* de Florence, par exemple, on ne reçoit pas moins de soixante dix revues et magazines, sans compter trente-trois journaux étrangers et italiens. On admet ordinairement les étrangers de passage, qui peuvent jouir des bénéfices du club pendant un mois.

Les Français a l'étranger. — Les revues italiennes ont une très-bonne coutume. Sous le titre *Italiani all'estero*, elles indiquent les articles publiés à l'étranger sur les œuvres de leurs compatriotes. Nous voulons essayer de suivre cet exemple, mais toutefois en indiquant seulement les livres d'une certaine valeur dont nos voisins ont pu s'occuper. — Un des écrivains les plus éminents de l'Italie, M. Comparetti, l'auteur du magnifique ouvrage *Virgilio nel medio evo*, a, dans le numéro de juillet de la *Nuova antologia* de Florence, consacré un article de douze pages à la *Cour littéraire de don Juan II*, de notre collaborateur le comte de Puymaigre. Le même ouvrage avait déjà été, à l'étranger, le sujet d'un article de don Manuel Milà y Fontanals dans le *Diario de Barcelona*, d'une analyse de M. Liebrecht dans les *Gœttingische gelehrte Anzeigen*, d'un compte rendu dans la *Rivista europea*, et d'une appréciation de M. Pitrè, dans les *Nuove Effemeridi siciliane*. Les livres français importants dont il est parlé dans la dernière livraison de la *Rivista europea* sont : *Etudes slaves*, par L. Leger. — *Aldc Manucé et l'hellénisme*, par Ambroise Firmin Didot. — *Correspondance de Lamartine*, tome VI. — *Le lendemain de la Mort*, par L. Figuier. Outre ces notices bibliographiques, M. Roux s'occupe, dans un article spécial, de l'*Histoire des institutions politiquss de l'ancienne France*, de M. Fustel de Coulanges, *de Saint-Louis et de son temps* de M. Wallon, de l'*Histoire de France* de Guizot, *de la Vie de M. Duchatel* par Vitet, de *l'Histoire du Gouvernement de la Défense nationale* de M. J. Favre. — *La Rivista historica latina* contient une note sur *l'Avénement des Bourbons au trône d'Espagne*, par M. Ch. Hippeau. — Le *Diario de Barcelona*, un article de M. Milà y Fontanals, sur le travail de M. Morel Fatio: *Le Livre d'Alexandre*.— Il est parlé des *Souvenirs du pays de sainte Thérèse* de M. l'abbé Plasse, des *Conférences de Notre-Dame* du Père Matignon, dans le *The Month and catholic review;* de *l'Histoire du costume en France* de M. Quicherat, de *l'Histoire de France* de Guizot, dans *The Atlantic Monthly;* des *Orignes de la famille* par M. Giraud-Teulon, dans la *Bibliothèque universelle de Genève*.

Une biographie de Manin. — Le directeur de l'*Archivio veneto*, M. R. Fulin, a fait tirer à part un travail fort intéressant, publié par lui dans cette excellente revue, sous ce titre : *Venezia e Daniele Manin* (1 vol. in-8 de 227 p.). Ce travail se compose de deux parties; à l'étude, dans laquelle Manin occupe une si grande et si glorieuse place, succèdent de nombreux documents destinés à éclaircir les faits. Écrit avec beaucoup d'impartialité et dans un beau style, ce remarquable épisode est une page fort émouvante de l'histoire contemporaine, et tous ceux qui songent à la situation que l'Allemagne a faite à deux de nos anciennes provinces éprouveront une vive sympathie pour le patriote vénitien. M. Fulin a tracé, de cet homme illustre, un portrait dont nous voulons mettre quelques lignes sous les yeux de nos lecteurs.

« Venise et Manin sont jugés ensemble, parce que, dans cette période de temps, Daniel Manin fut le cœur et l'âme de Venise. Qui n'a pas vu la place couverte d'un peuple tumultueux se calmant à l'aspect seul de Manin, prenant

dans sa parole le courage de sacrifices sublimes; qui n'a pas vu la foule, à un signe de lui, se séparer pour courir à la défense de la patrie redevenue libre; qui n'a pas assisté à un tel spectacle ne peut s'imaginer quelle fascination cet homme exerçait, et jusqu'à quel point le peuple de Venise avait mis en lui son orgueil et sa confiance. J'ai entendu dire plus d'une fois que Manin fut un tribun. Cela ne me paraît pas vrai. Le tribun suscite les passions, il ne les gouverne pas, il ne les réforme pas. Manin n'excita jamais, ne flatta jamais, ne toléra jamais les passions aveugles qui, tant de fois, surgissent dans les grandes commotions populaires, et qui, trop souvent, les souillent. Il ne supprima ni la liberté de la presse, ni la liberté de la parole; mais, par de promptes et énergiques mesures, il empêcha l'une et l'autre de devenir des instruments de trouble et de discorde. De ces mesures, il fut âprement blâmé, mais non par le peuple, qui savait bien avoir en lui le plus vrai de ses amis. « Vénitiens, je sais que vous m'aimez, avait dit Manin, le 22 mars, et au nom de « cet amour, je vous demande de vous conduire comme des hommes dignes « d'être libres. » Ces paroles sont un programme. Tous les plus nobles sentiments et le premier et le plus efficace de tous, le sentiment religieux, furent invoqués pour soutenir cet amour de la patrie qui exigeait des citoyens tant de grands et journaliers sacrifices. Si ces sentiments n'avaient pas soutenu la masse du peuple, Venise n'aurait pas donné le mémorable spectacle d'une résistance sans exemple et sans tache.»

En note, M. Fulin rapporte un fait qui prouve la foi de Manin. Il chargea Castellani de se rendre à Gaëte : « Vous présenterez au Souverain Pontife, lui dit-il, les respectueux hommages de notre cité qui, au milieu de ces temps difficiles, a conservé et conserve immaculée la religion de ses pères, et avec de fréquentes prières publiques, se raffermit dans son héroïque résistance et accomplit de magnanimes sacrifices. Implorez du Saint Père une bénédiction pour Venise, et recommandez lui notre existence politique. »

Th. P.

Fêtes littéraires de Montpellier. — Nous aurions voulu parler plus tôt d'une solennité littéraire qui a eu lieu au mois de mars, à Montpellier, et sur laquelle nous lisons un intéressant article du si respectable et savant Milà y Fontanals, dans le *Diario de Barcelone*, du 5 juin. M. Milà, qui a assisté à cette fête, commence par rappeler quels liens ont jadis rattaché Montpellier à l'Espagne. C'est à Montpellier que naquit un des plus grands rois de l'Aragon, et le dialecte qu'on parle dans cette ville semble un frère de celui qui est usité en Catalogne. Le réveil poétique du midi de la France a rappelé les souvenirs d'une amitié oubliée, et a provoqué en même temps de sérieux travaux. Montpellier est devenu le centre d'une société ayant pour objet l'étude des langues romanes et le lieu de publication d'une importante *Revue*. Parmi les fondateurs de cette association, qui furent au nombre de cinq seulement, nous trouvons un des membres de la Société bibliographique, M. le baron de Tourtoulon, dont la belle *Histoire de Jacques Ier* n'a pas besoin, dit M. Milà, d'être vantée aux lecteurs du *Diario*. M. Milà termine ainsi son article : « Tous ceux qui ont eu le plaisir et l'honneur d'assister à cette solennité littéraire en conserveront un charmant souvenir, grâce au plus cordial accueil, aux soins les plus empressés, à des conversations aussi affectueuses qu'instructives, animées par un enthousiasme littéraire commun, et embellies par des chants anciens et nouveaux. On a prononcé là d'excellents discours et porté des santés inspirées, à la fois, par l'amour des études philologiques et des bonnes traditions, et par un esprit provincial très-vif, mais ne tombant pas dans les exagérations. De deux points opposés, tous deux hors de France, sans que cela eût été concerté, sans que cela fût prévu,

on reçut deux télégrammes qui acclamaient la fraternité des nations latines : démonstration très-significative, non d'une idôlatrie ethnographique, cause de tant de maux, mais d'union contre une nouvelle et tyrannique prépondérance. »

Un portrait de Jeanne d'Arc. — Il s'est, depuis quelque temps, produit à Paris un grand émoi dans le monde qui s'occupe d'histoire et d'archéologie, et cette émotion est parfaitement justifiée, comme on va le voir. Il y a une trentaine d'années, M. Auvray, expert et marchand de tableaux bien connu, dont le magasin est sous le péristyle du Palais-Royal, acheta à Orléans, d'une personne qui vit encore, un petit tableau fort sale, fort noir, qu'il paya un très-bas prix et oublia dans son grenier, au milieu de débris de toutes sortes. Il y a quelques mois, un ami de M. Auvray était en quête de vieilles peintures pour compléter un ameublement ancien, M. Auvray se rappela tout à coup le tableau acheté jadis, et le retrouva — il est sur bois — en deux morceaux. Il se mit à le nettoyer, et vit apparaître successivement, d'abord dans la partie supérieure de la peinture, et ensuite au bas, le nom de *Jeanne d'Arc*. Bientôt ce fut la bonne Lorraine elle-même qui se dégagea de la croûte noirâtre. Elle est debout, à la gauche d'une vierge qui occupe le milieu du tableau, et qui, à sa droite, a saint Michel. Jeanne d'Arc est vêtue d'un hoqueton rouge, sur la ceinture dorée duquel on peut lire encore son nom. Sa main gauche s'appuie sur un bouclier portant les armoiries que lui donna Charles VII ; sa main droite tient la bannière bien connue. Elle porte un heaume, derrière lequel paraît s'arrondir une auréole, mais ce pourrait bien être un lambrequin ou *volet*. La figure de la Pucelle est restée assez obscure; cependant on distingue parfaitement bien un nez droit et bien formé et une bouche indiquant la fermeté; l'œil gauche semble loucher. Ce tableau si curieux a été examiné par les hommes les plus compétents; il ne reste aucun doute, ni sur l'époque de cette peinture, ni sur le personnage qu'elle représente, et l'intérêt que cause ce tableau est d'autant plus grand qu'avant cette trouvaille on ne possédait aucun portrait de la Pucelle offrant des caractères d'authenticité. Un des érudits, consultés à propos de cette découverte, pense que cette œuvre pourrait être celle d'un peintre écossais, Power, qui peignit l'étendard de la Pucelle, laquelle l'avait pris en amitié et fit marier ses filles. Cette peinture semble être un *ex-voto* destiné à rappeler la délivrance d'Orléans. Peut-être y aurait-il sur sa date une induction à tirer des armoiries qu'on y voit; elles furent accordées à Jeanne le 2 juin 1429. Le tableau ne peut donc être antérieur à cette époque.

L'Émaillerie chez les Gaulois. — On sait depuis longtemps que, deux siècles après la conquête romaine, des émaux Champlevés étaient fabriqués par les populations qui habitaient le sol de la Gaule. Le hasard des trouvailles rapproché du texte d'un auteur du troisième siècle de notre ère avaient fait jusqu'à présent considérer les ateliers de cette fabrication comme exclusivement fixés sur les bords de l'Océan. Les fouilles pratiquées avec tant d'intelligence et de persévérance par M. Bulliot sur le mont Beuvray, près d'Autun, c'est-à-dire sur l'emplacement de l'ancienne *Bibracte*, ont amené une découverte véritablement importante pour l'histoire de l'industrie gauloise. Désormais, la fameuse phrase de Philostrate ne doit pas s'appliquer seulement aux bords de l'Océan, mais à la Gaule entière, et l'existence de l'émaillerie doit y être reculée de plus de deux cents ans. Au cœur du département de Saône-et-Loire, M. Bulliot a mis au jour plusieurs ateliers d'émailleurs encore garnis de tous leurs ustensiles. Émaux, objets émaillés, instruments exhumés, tout cela à une date certaine. Un jeune chimiste,

M. de Fontenay, a analysé et expérimenté l'émail découvert, et il explique, après les avoir reproduits, les procédés de fabrication. Les auteurs de la brochure qui a paru sous ce titre : l'*Art de l'Emaillerie chez les Éduens avant l'ère chrétienne*, par J.-G. Bulliot et Henry de Fontenay (Paris, Champion, 1875, in-8 de 44 p. et 9 planches), concluent ainsi : « L'émaillerie était pratiquée dans la Gaule antérieurement à l'ère chrétienne, et les Romains, lors de la conquête, trouvèrent cette industrie florissante dans le pays des Eduens. » L. C.

L'Histoire de César de Napoléon III et M. Plon. — Le 18 décembre 1864, intervenait entre M. Anselme Petetin, agissant au nom privé de l'empereur, et sous le régime du droit commun, et M. Plon, éditeur, un traité aux termes duquel M. Plon se réservait, sous certaines conditions, le droit d'éditer et de mettre en vente l'*Histoire de Jules-César*, par Napoléon III. L'article 11 de ce traité est ainsi conçu : « Si, à un moment quelconque, l'auteur jugeait devoir ou arrêter la vente ou reprendre son droit direct de publication, il le pourrait toujours, en remboursant à M. Plon le montant de ses dépenses sur les exemplaires restant entre ses mains, sur le pied, savoir : de 5 francs par volume, pour l'édition A ; 3 francs par volume, pour l'édition B ; 2 francs par volume, pour l'édition C. Il est entendu que sur les exemplaires rendus par M. Plon, en vertu de cet article, il ne devrait point de droit d'auteur. »

Or, la publication de l'*Histoire de César* a été interrompue par les événements que l'on sait. La veuve Plon et les héritiers de la succession Plon ont soutenu, par l'organe de Me Allou, qu'il y avait lieu d'appliquer l'article 11, du traité qu'on vient de lire. Me Busson-Billault, avocat des héritiers de l'empereur, s'expliquant sur les causes de l'interruption de la publication, a répliqué que l'empereur avait fait toujours preuve du désir et de la volonté de terminer son œuvre, et que, seuls, des événements, qui ont le caractère de la force majeure, l'ont mis dans l'impossibilité de continuer ses travaux. « Ainsi, Messieurs, a-t-il dit en terminant, il n'y a eu, en droit, mise en demeure ni directe, ni indirecte ; il y a eu, au plus haut degré, force majeure, par la saisie et la destruction des papiers de l'empereur, qui ont mis obstacle à ce que l'œuvre puisse être achevée. Enfin, sa mort si douloureuse est venue rendre l'achèvement de cette œuvre absolument impossible. A tous les points de vue, donc, la demande de M. Plon doit être repoussée. »

Après avoir consacré à cette affaire les audiences des 21, 28 juillet et 4 août, la première chambre du tribunal civil de la Seine, présidée par M. Aubépin, a, sur les conclusions conformes de M. le substitut Laval, rendu un jugement par lequel il déclare la veuve et les héritiers Plon non recevables dans la demande par eux formée contre les membres de la commission de liquidation de la liste civile et du domaine privé de l'empereur Napoléon III, et les en déboute. Ch. L.

Collections de timbres-poste. — Le goût de collectionner des timbres-poste n'est pas prêt de s'éteindre. *The Nation* de New York nous apprend qu'un habitant de Saint-Louis (Etats-Unis) vient de faire paraître, sous le titre de *Philatelical Library*, un catalogue de toutes les publications parues sur les timbres-poste (*Stamp*). L'auteur est, depuis une quinzaine d'années, un ardent collectionneur, et il possède la plupart des ouvrages qui figurent dans son catalogue. Dans cette liste, c'est l'Amérique qui tient la corde, avec 211 ouvrages sur les timbres-poste ; l'Angleterre vient immédiatement après, 180 publications ; l'Allemagne ensuite, 102 ; puis la France, la Hollande, l'Italie, l'Espagne, le Danemark. L'ouvrage contient

ensuite un aperçu des prix, où figure même le marché russe. La partie qui n'est pas la moins intéressante, ajoute-t-on, est celle qui énumère les articles publiés sur les collectionneurs de timbres, sur l'histoire des timbres eux-mêmes, sur la réforme postale, le post-office, etc. Puis vient une liste des périodiques et des guides consacrés aux postes; des jeux à l'aide de timbres-poste; des morceaux de musique inspirés par cette invention, et des photographies auxquelles elle a donné lieu. Le chapitre des altérations, des falsifications est curieux; il porte ce titre : « Description de près de sept cents falsifications (*forgeries*) de timbres.

De la vulgarisation des connaissances géographiques. — Sous ce titre : *Des meilleurs moyens de vulgariser les connaissances géographiques* (Lyon, Secrétariat de la Société de géographie. Gr. in-8 de 12 p.), M. de Longuemar vient de rédiger un intéressant *Mémoire*, pour répondre à une question proposée en ces termes par le Comité d'action de la Société géographique de Lyon : *Indiquer les meilleurs moyens de vulgariser les connaissances géographiques.* L'auteur, connu du monde savant par de nombreux Mémoires archéologiques, dont quelques-uns ont été l'objet de distinctions honorifiques très-flatteuses, était d'ailleurs préparé de longue main à traiter la question. La grande carte géologique de la Vienne, qu'il a exposée, en 1867, et que nous pouvons admirer de nouveau à l'exposition du congrès géographique international, prouve qu'aucun détail de cette science difficile et importante ne lui est étranger.

Notons brièvement les principales réformes réclamées par l'auteur, pour la vulgarisation si désirable des connaissances géographiques. On est en même temps frappé de la simplicité ingénieuse des méthodes proposées et du défaut d'initiative qui a jusqu'ici fait prédominer dans l'enseignement géographique une routine déplorable dont on commence seulement à s'affranchir. Il eût suffit, pour que le mouvement de progrès fût plus tôt entrepris, de s'en tenir à la rigueur des définitions : la *géographie*, en effet, est la description naturelle physique de la terre, et les délimitations administratives n'y ont que faire, elles ont leur valeur, leur nécessité; elles ne sont pas de la géographie. Partant de ce principe, M. de Longuemar propose. pour chaque contrée, un système de quatre cartes dressées à la même échelle, Sur la première, établie sur papier fort et exclusivement physique, il supprime toutes les indications qui ne sont pas absolument indispensables pour préciser les limites des États et l'emplacement des principaux centres de populations, réservant pour la seconde (ou même pour les colonnes d'un dictionnaire géographique détaillé) toutes les indications supplémentaires de divisions politiques, administratives, judiciaires, religieuses et militaires. Cette seconde carte serait dressée sur tissu ou papier transparent de manière à s'adapter exactement sur la première qu'elle compléterait ainsi fort avantageusement. Il en ferait de même d'une troisième carte consacrée aux centres commerciaux et industriels, aux cultures, en un mot, à toutes les ressources et produits naturels du pays, et d'une quatrième uniquement historique et archéologique, donnant toutes les localités illustrées par quelque événement, quelque souvenir, ou quelque monument digne d'être signalé. Toutes ces indications cartographiques seraient développées, soit par l'enseignement du professeur, soit par un texte explicatif. Quant à la question topographique si importante pour la lecture des cartes, l'auteur propose de remplacer par un *modelé* les hachures destinées à la représentation des altitudes ou des dépressions de terrain et qui ont toujours l'inconvénient de ne pouvoir être établies à la même échelle que la carte elle-même. Enfin

M. de Longuemar termine son intéressant Mémoire par quelques réflexions très-justes sur les programmes de géographie et le genre de questions à poser au candidat pour s'assurer qu'il ne récite pas une nomenclature géographique comme un perroquet plus ou moins doué de mémoire, mais qu'il comprend réellement la configuration du sol qu'il habite. — Nous ne pouvons que souhaiter de voir mis en pratique les conseils de ce remarquable ouvrage. F. R.

Un Recueil de brochures d'éducation populaire. — Nous avons déjà appelé l'attention (t. XI, p. 304), sur l'*Education populaire*, recueil de brochures, éditées maintenant par la librairie Sandoz et Fischbacher, et qui se distinguent par leur haine envers le catholicisme. Une série a été publiée sous le titre ronflant d'*Histoire nationale ;* nous en avons déjà indiqué le caractère. La troisième série, que nous avons sous les yeux, n'accuse point d'amélioration, et nous devons constater, à regret, que le *Journal officiel* lui donne périodiquement le concours de sa publicité. Nous apprenons (n° 9, p. 8), que le roi Jean passait « la plus grande partie de ses journées (dans la captivité) à croquer du sucre : » c'est un fait à signaler aux érudits. N° 10, p. 16, l'auteur se tire habilement de Jeanne Darc (*sic*) : « Elle ne sait point lire, mais elle est enthousiaste. » Le Morceau sur les jésuites (n° 12, p. 10) est parfait. Qu'on en juge : « Le jésuite ne doit avoir qu'une vertu : l'obéissance; être constamment à la disposition de son chef; toujours et en tout temps prêt à partir, sans condition, sans salaire; faire tout ce qui lui sera commandé, même le crime. Ce n'est plus un homme, mais un cadavre; toujours prêt à frapper ou agir comme un bâton dans la main du vieillard. Le vieillard, c'est le supérieur. Il a renoncé à toute affection; son souverain, c'est le Pape; il n'a pas de patrie, son ordre lui en tient lieu; sa famille n'existe plus, ses biens ne sont plus à lui, mais à son ordre, qui est aussi pour lui sa seule gloire et son seul honneur. » — Voilà comme on instruit le peuple, et comme on le dispose à faire des otages quand le moment sera venu, sauf à se tenir soi-même discrètement derrière le rideau.

L'Éducation, journal pédagogique. — Nous recommandons vivement à ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à l'enseignement primaire, le journal pédagogique l'*Éducation* (Paris, Poussielgue, 6 francs par an). Cette feuille hebdomadaire, créée depuis deux ans par la Société d'éducation et d'enseignement, a déjà su marquer sa place. Toutes les questions présentant quelque intérêt pour les instituteurs et les maîtres de l'enfance y sont exposées et discutées. Nul n'ignore que la libre-pensée, sous couleur de laïcisme, essaye chaque jour de pénétrer dans les régions jusqu'ici inviolées de l'enseignement primaire. C'est aux catholiques de combattre cette tendance. Les ennemis de la religion savent nous donner l'exemple d'une discipline efficace et d'une activité que rien n'arrête. Pourquoi les catholiques seraient-ils plus tièdes? Le péril est assez grand pour que nous réunissions tous nos efforts, en soutenant ceux qui, comme les fondateurs et rédacteurs de l'*Éducation*, sont plus directement sur la brèche.

La langue universelle. — Il y a longtemps que des chercheurs s'efforcent d'arriver à la création d'une langue de convention universellement usuelle, et au moyen de laquelle les hommes de tous les pays pourraient apprendre à échanger leurs idées tout comme dans leurs idiomes usuels; malheureusement, cette langue, qui rendrait de si grands services, n'existe pas, et toutes les tentatives faites pour la découvrir sont restées sans résultat. Leibniz n'a touché à ces questions que pour y laisser une trace de son universalité; elles ont été traitées d'une façon remarquable dans un ouvrage d'un Écossais,

George Dalgarno, dont le livre, écrit en latin, fut imprimé à Londres en 1661, *sumptibus authoris* (nul libraire n'ayant voulu se charger de l'éditer) sous le titre de : *Ars signorum, vulgo character universalis et lingua philosophica.* Ce volume, auquel Nodier a consacré une notice intéressante (*Mélanges extraits d'une petite bibliothèque*, 1828, p. 268-284), était devenu fort rare ; mais il a été réimprimé, ainsi que d'autres ouvrages du même auteur, dans une édition des œuvres de Dalgarno, publiée à Édimbourg aux frais du *Maitland Club. L'Edinburgh Review* a rendu compte de cette publication (juillet 1835, p. 405-417.)

Indiquons quelques-uns des ouvrages qui concernent un problème dont Descartes et Pascal se sont également préoccupés : *Projet d'une langue universelle, par l'abbé B. Sotos Ochando*, traduit de l'espagnol par l'abbé Touzet, Paris, 1855 ; — *Philosophy of discourse; An universal alphabet, language and grammar*, by G. Edwards. London, 1856, in-4, gros volume du prix de 42 shellings ; — *La Tribune des linguistes*, journal dirigé par C. Henricy. Des articles sur la langue universelle, 1858 et 1859 ; — Nodier, *Notions de linguistique*, 1834, p. 31 ; — Jones. *Hieroglyfic, or a grammatical Introduction to an universal hieroglyfic language.* London, 1768 ; — Circle of Gomer, *an Essay towards an introduction to the english as an universal language*, 1771 ; — Le Top. *The Olive-leaf, or universal A B C D.* London, 1603. (Voir, sur cet ouvrage, Beloe, *Memoirs of litterature* (t. II, p. 257.)

Il existe aussi, touchant les projets de langue universelle, des écrits de MM. Letellier, Gosselin et de divers autres, mais il ne saurait être question d'arriver ici à une énumération bibliographique complète.

En Angleterre, on cherche en ce moment à entamer le problème, au moyen des chiffres qui sont les mêmes chez les diverses nations civilisées ; la solution de ce côté ne serait pas difficile ; elle repose sur le principe qui a présidé à l'établissement du *Code international de Signaux maritimes* qui fonctionne avec un plein succès. La difficulté consiste à faire pénétrer ces théories dans le domaine de la pratique.

Le sint ut sunt aut non sint. — M. Taberlet, dans la séance de l'Assemblée nationale du 9 juillet dernier, a dit, au sujet des jésuites : « A une certaine époque, à qui leur demandait, que dis-je, les suppliait de changer leur règlement, de modérer leur action, afin d'avoir un motif pour user de clémence envers eux, ils firent entendre ces paroles mémorables : *Sint ut sunt aut non sint!* Qu'ils soient ce qu'ils sont ou qu'ils ne soient pas! » A ce passage de son discours, l'orateur a été interrompu, d'après le *Journal officiel*, par M. le baron Chaurand, s'écriant : *Allons donc!* — Cet *allons donc* prouve que M. le baron Chaurand connaît mieux l'histoire que M. Taberlet. Si ce dernier avait lu quelque livre sérieux sur les relations de la compagnie de Jésus avec la papauté au dix-huitième siècle, si notamment il avait jeté les yeux sur le livre de M. Crétineau-Joly, il aurait su que les *paroles mémorables* attribuées à Ricci n'ont jamais été dites. Mais peut-être M. Taberlet s'est-il contenté du témoignage de M. Henri Martin! T. de L.

Etats de services de la maison royale de Bourbon. — M. Edouard de Barthélemy vient de publier sous ce titre (Paris, 1875, gr. in-8 de 24 p.), une brochure qui n'est ni une œuvre de parti, ni même un travail généalogique, mais un simple memento de ce qu'ont été pour la France, du seizième au dix-neuvième siècle, les princes de la royale famille, dont douze membres sont tombés tués ou blessés sur les champs de bataille, vingt ont commandé en chef des armées, et dix-sept ont servi avec éclat comme généraux ou amiraux. La notice commence au premier duc de Vendôme, Charles

de Bourbon (1489-1537), père d'Antoine, qui, par son mariage avec Jeanne d'Albret, fut roi de Navarre, et de Louis, auteur de la branche de Condé. Elle s'arrête aux générations maintenant subsistantes, laissant de côté les branches transplantées en Espagne, à Parme ou dans les Deux-Siciles. Nous croyons devoir signaler à l'attention de nos lecteurs cet intéressant et substantiel exposé, rédigé par un écrivain dont la compétence en ces matières est depuis longtemps connue. H. L.

Les sciences préhistoriques a l'Institut. — Nous trouvons, dans le compte rendu de la séance du 2 juillet de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, une protestation de MM. de Longpérier et Desnoyers, contre l'abus du mot *préhistorique*. « Il serait à propos de s'en défaire, ont-ils dit, attendu qu'au point de vue chronologique, il n'a aucune valeur et ne saurait qu'introduire de la confusion dans le langage. » Les honorables académiciens ont raison, seront-ils écoutés? C'est une autre question. Il est certain qu'il n'est pas possible d'employer un mot moins scientifique et dont le sens soit plus difficile à définir. C'est ce qui en fait le mérite.

La Société archéologique du Périgord. — Le Périgord, qui a vu naître Montaigne, La Boétie, Fénelon et tant d'autres sommités littéraires et scientifiques, semblait, depuis un certain nombre d'années, avoir abandonné toute culture intellectuelle. Mais l'heure du réveil a sonné. Vers le milieu de 1874, une société s'est constituée, sous le titre de *Société historique et archéologique du Périgord*, « pour développer, dans le département de la Dordogne, le goût, l'amour de l'étude du passé, » et tout d'abord le chiffre de ses membres a atteint le total de deux cents, qui s'accroît notablement tous les jours. Et la plupart de ses membres, sous l'impulsion de M. le docteur Galy, président, des vice-présidents et des secrétaires, montrent un zèle de bon augure pour l'avenir de la société. Aussi, au bout de huit mois d'existence, a-t-elle pu mettre au jour un volume de 400 pages, précieux, non-seulement pour les amateurs d'histoire locale, mais encore pour ceux que les arts et les antiquités de la France ne laissent pas indifférents. Voilà pourquoi j'ai pensé qu'il était utile de le faire connaître aux lecteurs du *Polybiblion*.

Commençant par où l'on finit ordinairement, je dirai tout d'abord que ce livre, sorti des presses de la maison Dupont, ne laisse rien à désirer pour le choix des caractères, la bonne disposition typographique et la correction. Les matières sont variées. Outre les procès-verbaux des séances de la société, qui résument des communications très-intéressantes, et un questionnaire archéologique, approprié à la contrée, nous trouvons seize mémoires plus ou moins importants, sans parler de documents inédits publiés sans commentaires, ou de notes archéologiques, dont la brièveté n'exclut pas la valeur.

Je signalerai, en première ligne, le travail sur « l'Organisation des deux diocèses du Périgord, » par M. le chanoine René Bernaret, publication de pouillés du quatorzième et du seizième siècle, qu'on doit toutefois regretter de ne pas trouver accompagnée de notes amples du savant ecclésiastique, qui connaît *de visu* toutes les paroisses du diocèse et leurs archives.

On peut considérer comme une sorte de complément à ce précis fondamental de l'histoire religieuse de la contrée, la « Liste des abbés, qui ont gouverné les anciennes abbayes de la province du Périgord » extraite par M. Ph. de Bosredon des manuscrits de Lépine, conservés à la Bibliothèque nationale, à Paris.

L'Étude sur Mgr Le Boux, évêque de Périgueux, par M. Riboulet, vicaire de la cathédrale, est une monographie, pleine de recherches et fort attrayante,

sur un prédicateur célèbre du dix-septième siècle, de la congrégation de l'Oratoire. D'autres que les habitants du Périgord pourront y trouver de l'intérêt.

On doit signaler encore, dans la partie purement historique, les notes fort curieuses de M. Ch. Durand, sur l'histoire de Bergerac. Ce sont des extraits de comptes, en dialecte périgourdin, relatifs aux dépenses faites, en 1393-94, pour la réparation des fortifications de cette ville, qui devint plus tard un des boulevards de la Réforme.

Une simple énumération suffit pour les documents inédits publiés textuellement : Donation faite, en 1243, à l'abbaye de la Faye, par Pierre de Saint-Astier, évêque de Périgueux (M. Galy). — Une charte délivrée à l'abbaye de Saint-Astier par Pierre III de Saint-Astier (M. le vicomte de Lestrade de Couty). — Une sentence ecclésiastique au treizième siècle (M. l'abbé Carrier). — Entrée de Mgr Philibert de Brandon, évêque de Périgueux, le 28 mars 1649 (M. le chanoine René Bernaret). — Lettre inédite de Mgr Du Lau, archevêque d'Arles (M. Dujarric-Descombes). — Lettre de Mgr Christophe de Beaumont, archevêque de Paris (M. F. Villepelet). — Statistique historique de Monpont à la fin du seizième siècle (M. l'abbé Delpeyrat). — Tenue des États généraux à Périgueux, en 1649 (M. le chanoine René Bernaret).

Les philologues et les littérateurs trouveront, dans ce même recueil, deux morceaux instructifs : 1° Fragments d'un mystère provençal découverts à Périgueux, par M. Camille Chabaneau ; 2° Quelques mots sur l'origine et la naissance de Cyrano de Bergerac, article court et très-attrayant de M. Dujarric-Descombes, que nous connaissions déjà par ses intéressantes études historiques sur Mgr Daniel de Francheville, évêque de Périgueux, publiées il y a un an, et qui sont un digne pendant du mémoire de M. l'abbé Riboulet, dont nous venons de faire mention.

L'archéologie marche de pair avec l'histoire, et des monuments de tous les âges sont mentionnés dès ce premier volume :

Le cluseau de Saint-Léon sur l'Isle, par M. le comte de Mellet, nous montre l'époque préhistorique, ainsi que le dolmen de Saint-Aquilin de M. Galy. Les curieux d'une antiquité moins primitive ont pour leur part trois mémoires dus à M. le docteur Galy. — L'art du placage et de l'étamage chez les Gaulois. — Bracelet protecteur de la santé. — Enceinte murale gallo-romaine de la cité, à Périgueux.

Le moyen âge revendique quatre bonnes monographies :

Notice sur l'église de la chapelle Saint-Robert (M. J. Mandin).

Notice historique et descriptive du prieuré de Merlande (M. Ch. Durand).

Notes sur l'église de Carsac, près Sarlat (M. A. de Rouméjoux).

Notes sur deux vases funéraires trouvés à Riou-Martin et à Verteillac (M. J. Mandin).

Dix lithographies fort bien faites, accompagnent et complètent ceux des mémoires qui le comportent : vue du dolmen de Saint-Aquilin et types, de grandeur naturelle, des silex et poteries qui y ont été trouvés ; deux fragments des murs de l'enceinte gallo-romaine de la cité de Périgueux ; les vases funéraires de Riou-Martin et Verteillac ; plan et élévation de la chapelle Saint-Robert ; vue pittoresque, plan, coupe et détails de l'église de Merlande ; sceaux de la ville de Périgueux ; portrait de Guillaume Le Boux, d'après Landry.

Enfin, sous le titre de *Varia*, chacun des fascicules se termine par des nouvelles archéologiques, découvertes de monnaies, inscriptions de cloches et notules d'un véritable intérêt.

La Société historique et archéologique du Périgord a trop bien commencé pour s'arrêter en chemin, et si, sans préparation de longue date, ses membres ont pu lui apporter des matériaux si variés et si substantiels, on peut augurer, sans témérité, que les volumes subséquents ne seront pas inférieurs et qu'on pourra les classer à côté des *Mémoires* réputés de la Société des antiquaires de l'Ouest, ou des Antiquaires de Normandie, et de l'incomparable *Bulletin monumental* du regretté M. de Caumont. Ch. Vasseur.

La Revue des deux-mondes et la Statue de Memnon. — M. Gaston Boissier, a publié, dans la *Revue des Deux-Mondes* (juillet 1874), un article intitulé l'*Empire romain en Orient.* Les sons que rendait parfois, au moment du lever de l'aurore, la colossale effigie du roi Amunoph, placée aux abords de la cité de Thèbes, sont un fait attesté par un grand nombre de témoignages irrécusables; les anciens Grecs et les Romains y ont vu quelque chose de surnaturel, la science moderne y a reconnu un effet physique provenant d'une raréfaction momentanée de l'air, effet qui disparut lorsque l'empereur Septime-Sévère eut fait, vers la fin du second siècle, restaurer la statue qu'un tremblement de terre avait en partie renversée. « On sait que cette découverte est due à notre illustre Letronne ; » ainsi s'exprime M. Boissier, mais il se trompe. Letronne publia, en 1833, un mémoire où il versa les trésors de son érudition, aussi judicieuse qu'étendue : *La Statue vocale de Memnon considérée dans ses rapports avec l'Egypte et la Grèce;* mais il ne revendica point pour lui le mérite d'une explication qui avait déjà été signalée. Le premier qui l'ait indiquée est ce semble, Dussaulx, dans les notes qui accompagnent sa traduction de Juvénal; le poëte avait dit, dans sa quinzième satire :

Dimidio magicæ resonant ubi Memaone chordæ;

et son interprète français a judicieusement expliqué ce vers.

La *Quarterly Review*, qui vient, dans sa livraison d'avril 1875, de consacrer à la statue de Memnon, un article intéressant, observe que dans cette même revue, en février 1831 (deux ans avant que l'écrit de Letronne ne vît le jour), un savant illustre, David Brewster, fit paraître un article relatif à Herschel et non signé selon l'habitude de tous les grands périodiques anglais; l'explication des sons émis par le colosse égyptien était exposée; Humboldt l'avait d'ailleurs déjà indiquée en parlant de bruits semblables, qu'il avait entendus sortant des rochers qui bordent les rives de l'Orénoque. Il serait facile de multiplier les témoignages de ce genre, mais il ne saurait s'agir ici d'épuiser une question qui est complétement résolue.

Les journalistes et l'exposition de géographie. — Les journalistes qui ont parlé de l'exposition de géographie ont commis, par endroits, une méprise assez curieuse. Elle consiste à rendre un compte doctoral d'ouvrages qui NE figurent PAS à l'exposition. Ainsi un rédacteur du *Journal des Débats* (n° du 26 juillet p. 5, col, 3) nous dit : « Citons les recherches de M. D. Europœus sur un peuple de race hongroise, qui aurait habité la Russie moyenne et septentrionale, etc. » M. G. de Mortillet, rendant compte de l'exposition dans la *Revue scientifique* du 31 juillet, p. 109, a remarqué le même ouvrage : « Il faut citer aussi de M. D. Europœus des recherches sur un peuple de race hongroise qui a habité la Russie moyenne et septentrionale etc..., enfin une carte de la Volhynie et de la Gallicie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'an 1453. « Ni la carte de Volhynie et de Gallicie, ni l'ouvrage d'Europœus ne figurent à l'exposition !!! Ils devaient y figurer, et c'est pour cela qu'ils ont été inscrits par avance au catalogue, mais ils ont été égarés en route. Le rédacteur des *Débats* et M. de Mortillet en ont parlé sur

la foi du catalogue, sans prendre la peine de les voir par eux-mêmes : de là leur méprise.

Et voilà justement comme on écrit l'histoire !

— Parmi les travaux envoyés à l'Institut par le directeur de l'Ecole archéologique de Rome, nous devons signaler un projet de catalogue du fonds de la reine Christine ; l'inventaire des documents concernant l'Histoire de France, conservés, en Italie, par MM. Duchesne, Cledat et Zeller.

— D'une statistique faite il y a deux mois, il résulte que l'Ordre des Frères des écoles chrétiennes compte 10,644 frères, 1,141 établissements, 396,085 élèves. En France, il compte 8,769 frères, 1,009 établissements et 326,000 élèves. A Paris, le nombre des élèves est de 51,650 ; à Lyon, 31,900 ; à Marseille, 16,500.

— Notre collaborateur M. A. Héron de Villefosse avait été chargé d'une mission d'exploration archéologique en Algérie et en Tunisie, pour rechercher les inscriptions latines qui auraient échappé aux explorateurs précédents. Il est revenu avec une abondante moisson ; un des documents les plus curieux dont il ait rapporté un calque exact est le tarif des douanes de Zraia qu'il a retrouvé dans le *pretorium* de Lambèse. M. Léon Rénier a communiqué à l'Académie, dans la séance du 2 juillet, le résultat de la mission de M. de Villefosse.

— Un grand travail, qui aura peut-être abouti au moment où cette livraison paraîtra, s'est produit, depuis quelques années, en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur. Les régions du nord de la France sont peut-être celles où il s'est accompli avec le plus de zèle, d'intelligence et de dévouement. Il s'est manifesté par la création de cours libres, préparation naturelle à une université catholique, par d'importantes souscriptions, et par la création d'un comité d'études, chargé de suivre et de diriger ce mouvement pour le faire aboutir à des résultats pratiques. Ce comité a pour organe le *Bulletin de la Commission formée pour la création d'une université catholique dans le nord de la France*. Quatre numéros ont déjà parus. Nous y trouvons, avec les procès-verbaux très-intéressants des séances de la commission, d'excellents travaux sur les questions qui touchent à l'enseignement supérieur et des documents qui font connaître l'organisation adoptée dans les pays étrangers.

— En attendant une histoire des Baux, en Provence, à laquelle travaille un élève de l'École des chartes, M. Common publie des notes historiques, archéologiques et descriptives, mêlées d'impressions poétiques empruntées à *Mirèio* (*Les Baux en Provence. Descriptions et souvenirs*, par M. C***. Avignon, F. Séguin, 1875, in-18 de 39 p.), qui appelleront l'attention sur cette antique seigneurie possédée par une des plus illustres et puissantes maisons de Provence, éteinte au quinzième siècle. Elle passa ensuite dans le domaine comtal, et, au dix-septième siècle, fut érigée en marquisat en faveur des Grimaldi-Monaco.

— M. Léopold Pannier, de la Bibliothèque nationale, vient de publier en même temps deux opuscules qui méritent, à divers titres, d'être recommandés à nos lecteurs. L'un intitulé : *Le Pâté et la tarte, farce du quinzième siècle mise en langage moderne*, (Saint-Prix, 1875, in-18 de 56 p.), et l'autre : *Etat des inventaires-sommaires et des autres travaux relatifs aux diverses archives de la France au 1er janvier* 1875 (Paris, H. Champion, 1875, in-8 de 80 p.). *Le Pâté et la tarte* (tiré à 120 exemplaires) est dédié au fils de l'auteur, enfant de six ans, et c'est le premier volume d'une collection qui, sous le titre général de *Bibliothèque de Jacques*, renfermera un choix de contes et fabliaux

du bon vieux temps accommodés à l'usage des petits lecteurs. La pièce, traduite aujourd'hui par M. Pannier avait été classée par M. Magnin parmi «les plus remarquables imitations de Patheltin.» M. Pannier ne pouvait trouver une plus agréable bluette à mettre en tête de la série des volumes dont se composera sa bibliothèque enfantine, et tous les pères de famille devront le remercier de si bien rajeunir notre vieille littérature au profit de leurs chers *bébés*. — *L'État des inventaires-sommaires*, etc., *au* 1er *janvier* 1875 (extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*) est un travail aussi bien fait qu'il est important. M. Pannier a pris beaucoup de peine pour nous en épargner beaucoup, et sa bibliographie, qui ne comprend pas seulement l'énumération des publications de nos archivistes, mais encore l'énumération de toutes les publications qui se rattachent aux archives nationales, départementales, communales, hospitalières, etc., ainsi qu'aux archives des grandes familles, ne saurait être trop louée. T. DE L.

— On annonce l'apparition de la *Collection des inscriptions grecques antiques du British Museum*, publiée par M. Ch. Newton, conservateur du Musée des antiques, avec le concours de M. Hicks. Cette première partie contient les inscriptions de l'Attique, au nombre de 136, en grande partie insérées déjà dans le *Corpus* de Bœckh. Elles ont subi des corrections nombreuses et parfois très-importantes. Certaines ont été complétées à l'aide de fragments retrouvés à Athènes depuis la publication du *Corpus*.

— Le premier volume des *Historiens grecs des Croisades* vient de paraître par les soins de M. Miller. Il contient les Prolégomènes de M. Hase, où l'on explique les causes qui ont amené les Croisades et où l'on étudie l'état de l'empire d'Orient à cette époque; des fragments de l'historien grec Michel Attaliate; des opuscules de Michel Psellos; des textes historiques d'Anne Commène et de Nicétas Choniate, accompagnés d'une traduction latine. Le second volume, actuellement sous presse, contiendra les notes.

— M. Hucher, correspondant du comité des travaux historiques, vient de faire paraître le premier volume d'une édition qu'il publie du *Roman du Saint-Graal*. Le texte ancien est accompagné d'une traduction et de notes formant un véritable commentaire. L'ouvrage est précédé d'une introduction où M. Hucher traite les questions encore débattues de la date de composition et de l'origine du livre du Saint-Graal; il croit être parvenu à établir comme très-probable l'opinion qui attribue à la littérature française du douzième siècle, et à un auteur du Gâtinais, le roman qui fait partie, comme on sait, du cycle de la Table-Ronde avec *Merlin*, *Artus* et *Lancelot du Lac*. — Nous devons au même auteur une autre publication : *Le Jubé du cardinal de Luxembourg*, à l'entrée du chœur de la cathédrale du Mans, détruit en 1562; reproduction en fac-simile d'après un dessin d'architecte de la fin du quinzième siècle, comprenant huit planches lithographiées et quatre planches de texte, documents inédits.

— L'*Encyclopædia* de Chambers jouit, dans la Grande-Bretagne, d'une réputation attestée par une vogue soutenue; mais le sort des ouvrages de ce genre est de vieillir promptement et de perdre ainsi beaucoup de leur utilité; il faut les refaire de temps en temps; aussi a-t-on entrepris, pour l'ouvrage que nous signalons, une édition nouvelle, complétement revue et mise au niveau des connaissances actuelles; elle forme dix volumes in-8, comprenant 27,000 articles différents, 3,400 figures sur bois et 30 cartes coloriées.

— Un célèbre éditeur écossais, dont la réputation date de loin, M. Blackwood, d'Edimbourg, publie une collection de traductions d'auteurs anciens destinée aux lecteurs anglais (*Ancient Classics for english readers*);

elle est exécutée avec soin et avec goût; les *Lettres* de Pline le Jeune ont paru récemment; la *Westminster Review* (tome Ier de 1875, p. 312-329) leur a consacré un article digne de l'attention des personnes qui ont un goût bien légitime pour l'étude de la littérature romaine.

— La *Galerie nationale* de Londres est un des musées les plus riches de l'Europe, grâce à l'ampleur des allocations mises à la disposition de ses conservateurs. Elle a déjà été l'objet d'une publication qui a reproduit un certain nombre des plus beaux tableaux qu'elle renferme; une édition nouvelle de cette *Selection*, gravée par d'habiles artistes, a vu le jour. Le texte n'apprend rien de nouveau, mais diverses gravures ont du mérite. On a signalé le portrait d'un marchand juif, d'après Rembrandt, gravé par John Burnet, et la reproduction d'une des meilleures compositions de David Wilkie; elle sert de frontispice au volume que nous signalons.

— Les ouvrages du *pontife* des spirites français, d'Allan Kardec (pseudonyme d'H. L. Denizon-Rival, ancien chef d'institution), trouvent, paraît-il, des admirateurs en Angleterre. Une dame, Mistress Anna Blackwell, a traduit le *Livre des esprits* et le *Livre des médiums*. On a soin d'annoncer que le premier de ces ouvrages a déjà été imprimé en France à plus de 120,000 exemplaires, et le second à 80,000 au moins.

— Les dialectes que parlent les Bohémiens ont attiré à diverses reprises l'attention des philologues; signalons un recueil, publié à Londres, de chants de ce genre : *English gipsy Songs, in Rommany;* le texte est accompagné d'une traduction anglaise en vers.

— Des Chinois ont-ils, dix siècles avant Colomb, découvert l'Amérique? Il est permis d'en douter; mais les personnes que cette question intéresse feront bien de lire l'écrit de M. Charles C. Leland : *Fu-sa-vi, or the Discovery of America by Chinese Buddhist Priests.*

— Un éditeur anglais, placé à la tête d'une importante librairie d'éducation, M. Thomas Murby, a entrepris la publication d'une série d'ouvrages scientifiques et de manuels destinés aux écoles; ils comprennent la *Chimie inorganique*, par M. R. Meldela; la *Minéralogie*, par M. F. Rutley; *Projection ou la pratique de la géométrie des solides*, par M. J. Payne; *Géométrie physique*, par M. Skertchly. D'autres manuels concernent la botanique, la minéralogie, la physiologie animale. Les étudiants trouveront une grande utilité dans ces résumés, qui mériteraient d'être traduits en français.

— Un Allemand, le docteur Geiger, est mort récemment, laissant une collection importante de livres hébreux. Une somme de 6,600 marcs, provenant de souscriptions volontaires, a fourni le moyen d'acquérir cette bibliothèque, qui a été placée dans le local de l'université israélite de Berlin. C'est la troisième collection de ce genre que cet établissement obtient par le même procédé.

— Un nouveau journal hebdomadaire, vient de paraître à Londres, sous le titre de *Concordia;* il s'occupe spécialement de musique et de théâtre.

— Mgr Vaughan, achevêque de la Nouvelle-Galles du sud, vient de réussir, après de longs, coûteux et pénibles efforts, à relever le collége catholique de cette colonie, dont il a fait une université rivale de celle de Sidney. Il a établi des chaires de théologie, de philosophie, d'histoire, d'écriture sainte, de langues classiques, de mathématiques et de sciences naturelles, qui ont été pourvues de professeurs capables. Les onze évêques de l'Australie ont joint leurs efforts à ceux de leur métropolitain pour remettre sur pied cet établissement, fréquenté aujourd'hui par la jeunesse des diverses parties de la colonie. L'archevêque en est le recteur, et a choisi pour vice-

recteur dom Anselme Gillett, moine bénédictin du prieuré de Saint-Michel d'Hereford.

— La *Camden Society*, dont l'objet est la publication des documents originaux de l'histoire d'Angleterre, vient de faire imprimer une *Chronique d'Angleterre durant les règnes des Tudors de* 1485 *à* 1559, par Charles Wriothesley, héraut de Windsor, d'après un manuscrit appartenant à lord Percy. Cette chronique est d'une grande importance, pour éclaircir une foule de questions restées obscures dans l'histoire de cette période si agitée.

— Une merveille de calligraphie du moyen âge vient, nous dit *the Academy*, d'être envoyée à Paris par un libraire anglais, qui l'a achetée 36,000 francs. C'est un psautier provenant du monastère de Saint-Hubert, dans les Ardennes, et connu sous le nom de Psautier de Louis le Pieux, quoique M. Paulin Paris, qui l'a examiné, incline à penser qu'il ne remonte pas plus haut que Lothaire son fils. Il est écrit en onciales. La reliure présente, d'un côté, un ivoire admirablement ciselé, de l'autre, une plaque de cuivre repoussé représentant le souverain auquel le manuscrit a appartenu. Ce psautier avait été décrit par Mabillon au dix-septième siècle; mais, depuis la fin du dix-huitième siècle, on le croyait perdu.

— *The Academy* annonce qu'une bibliothèque publique, contenant 30,000 volumes, a été formée à Yedo par la section d'éducation du gouvernement japonais, à l'usage des naturels et des étrangers. Elle est ouverte toute l'année de neuf heures du matin à cinq heures du soir.

— MM. Mommsen et Studemund ont publié récemment à Leipzig, sous le titre de *Analecta Liviana*, un ouvrage de peu d'étendue, mais intéressant surtout pour ceux qui veulent se rendre compte de la forme sous laquelle le texte de l'illustre historien de Rome nous a été conservé. Il renferme cinq planches photo-lithographiques, offrant un spécimen des quatre plus anciens manuscrits de Tite-Live. La 1re est prise dans le palimpseste de Vérone; la 2e, dans le manuscrit de Du Puy (Bibliothèque nationale de Paris, f.-lat., 5730); la 3e et la 4e, dans le manuscrit de Vienne; la 5e dans un fragment du livre XCI de la bibliothèque du Vatican. Les éditeurs y ont joint de savantes dissertations sur les nombreux manuscrits de l'historien latin.

— Un correspondant du *Times* à Rome annonce la découverte, faite à Milan, de manuscrits irlandais de l'époque de Saint-Colomban, renfermant un glossaire de la langue irlandaise. Ces manuscrits avaient fait partie de la bibliothèque du monastère de Bobbio, et avaient été, depuis, donnés par saint Charles Borromée à la bibliothèque Ambrosienne de Milan. Le chevalier Nigra prépare, dit-on, un travail sur ces manuscrits, qu'il se propose de publier.

— Une collection des actes consistoriaux du Saint-Siége, relatifs aux affaires ecclésiastiques de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, durant le quinzième et le seizième siècle, a été formée par le docteur Mazière-Brady, dans les bibliothèques et les archives de Rome.

— On annonce la publication de la *Bibliothèque de Shakespeare*, ou collection des pièces, romans, nouvelles, poëmes et histoires employés par Shakespeare dans la composition de ses œuvres, par M. W. C. Hazlitt.

— Une découverte importante est signalée par *the Academy*, dans la bibliothèque du monastère de Grottoferrata près de Frascati, si riche en manuscrits grecs. Le Père Joseph Cozza, chargé, depuis plusieurs années par le cardinal Angelo Maï d'étudier les manuscrits de l'Écriture sainte qui s'y trouvent, a découvert plusieurs palimpsestes, dont l'un offre le texte de Strabon écrit sur trois colonnes en lettres onciales, et présente tous les

caractères d'un manuscrit du sixième siècle. Il était recouvert par une copie de l'Ancien Testament du onzième siècle.

— On annonce la publication d'un ouvrage précieux pour l'étude de l'histoire de l'église d'Irlande, c'est le *Spicilegium Ossoriense, ou Collection de documents originaux, concernant l'église irlandaise, depuis la réforme jusqu'à l'an* 1800, recueillis et annotés par le docteur Patrick-Francis Moran. Ces documents sont extraits, pour la première série qui s'étend de 1537 à 1673, la seule publiée jusqu'ici, des papiers d'État de l'Irlande, des colléges irlandais de Rome et de Salamanque, des manuscrits de l'évêque Thomas de Burgo, des archives de la Compagnie de Jésus, de la collection Rinuccini de Florence, des archives du Vatican.

— Le second volume de l'ouvrage anglais de M. Beames : *Grammaire comparée des idiomes ariens modernes de l'Inde*, vient de paraître. Il renferme de remarquables dissertations sur les noms et les pronoms des diverses contrées de l'Inde.

— Le général John Eaton, président de la Commission nationale d'éducation de l'Amérique du Nord, va faire paraître, lisons-nous dans *the Athenæum*, un travail sur la *Bibliothèque des Etats-Unis*. Aux détails statistiques et aux notices historiques concernant les bibliothèques publiques, son livre joindra des articles d'une utilité pratique relatifs à la formation et au catalogue des collections littéraires.

— La maison Sotheran et Cᵉ, de Londres, publie *l'Art de la céramique au Japon*, par MM. Audsley et Bowes, de Liverpool. La première partie de cet ouvrage, magnifiquement illustré, vient de paraître.

— Sous le titre de *Fragments et spécimens du latin ancien*, M. J. Wordsworths a recueilli, dans un fort volume, enrichi de dissertations et de notes, des extraits d'anciennes inscriptions latines, des lois romaines parmi les plus importantes, des fragments qui nous ont été conservés des poëtes et des prosateurs antérieurs au premier siècle avant Jésus-Christ. Ce livre est destiné à l'usage classique des universités d'Oxford et de Cambridge.

— Le savant et obligeant président de la salle de lecture du *British Museum*, M. Bullen, vient d'être nommé à l'emploi de conservateur des imprimés du même établissement, en remplacement de M. Rye, démissionnaire.

— La Société des anciens textes anglais vient de faire paraître le *Cursor Mundi*, poëme northumbrien du quatorzième siècle, en quatre dialectes différents, dont les variantes de diction et d'orthographe offrent le plus grand intérêt pour l'étude de la formation de l'idiome anglais moderne.

— M. Firkovitz vient de recueillir en Crimée plus de 900 manuscrits hébreux et arabes de la plus haute antiquité. Il en a proposé l'acquisition au gouvernement russe.

— Un exemplaire du *Traité de médecine* de Galien, de l'édition princeps des Alde de 1525, appartenant à l'hôpital général de Sheffields, offre, nous aprend *the Athenæum*, des notes marginales assez nombreuses qui paraissent être de la main de François Rabelais. Le docteur Law, un des médecins de cet hôpital, en a fait faire des photographies.

— Nous pouvons annoncer à nos lecteurs la publication prochaine, à la librairie Didot, du troisième et dernier volume des *Contemporains de Molière*, par M. Victor Fournel. Le premier avait paru en 1863; le deuxième en 1866, avant la création du *Polybiblion*. Ce dernier volume comprendra le théâtre du Marais et le théâtre de Molière, c'est-à-dire un choix de pièces rares et non restées au répertoire jouées sur ces deux théâtres, et choisies surtout, comme dans les autres volumes, parmi les ouvrages qui ont un intérêt plus ou moins

historique au point de vue des mœurs, des usages des modes, et ceux qui ont trait directement ou indirectement à Molière. On y trouvera, en particulier, le *Parasite* de Tristan l'Hermite, *le Campagnard*, de Gillet de la Tessonnerie, la *Désolation des filous*, et les *Amours de Calotin* (relative à Molière) de Chevalier, *Champagne le coiffeur*, de Boucher, la *Joueuse dupée*, de Chappuzeau, le *Nouveau Festin de Pierre*, de Rosimont, qui offre des points de comparaison curieux avec le *don Juan* de Molière, etc., etc ; le tout avec des notes, des notices biographiques et bibliographiques sur chaque pièce et chaque auteur, enfin l'histoire de chaque théâtre.

— Sous ce titre : *A propos de la reconstruction de l'église Saint-Pierre* (Bordeaux, Féret, br. de 21 p.), M. Ch. Chauliac, examinant la question du transfert de la paroisse Saint-Pierre dans le local de l'ancienne église Saint-Remy, au lieu de la reconstruction sur l'emplacement actuel, appuie son projet sur des considérations économiques et historiques très-intéressantes ; il donne des renseignements peu connus dans le public sur l'histoire de ces deux églises, Saint-Rémy et Saint-Pierre, fort anciennes l'une et l'autre ; car la première date du cinquième siècle. Quoique partiellement reconstruite à des époques postérieures, la seconde remonte au treizième siècle. Cette brochure sera lue avec un vif intérêt par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Bordelais.

— Une soirée littéraire a eu lieu récemment à Saintes, au profit des inondés du Midi. Elle a été composée de diverses lectures faites par des membres de la *Société des archives historiques de la Saintonge*. M. Letelié a lu une biographie de Charles-Esprit Le Terme, d'Angers, sous-préfet de Marennes, décédé en 1847, qui a rendu d'éminents services à la population de l'arrondissement en desséchant les marais qui l'infectaient ; M. Hypolyte de Tilly a raconté les souvenirs de Charlemagne en Saintonge. M. Geay-Besse, adjoint, a dit, en vers patois, les impressions d'un paysan saintongeois au concours régional de Saintes, et M. Louis Audiat a improvisé une poésie de circonstance : *Saintes et Toulouse*.

— On vient de réimprimer *Le Dit des rues de Paris* (1300), par Guillot (de Paris), avec préface, notes et glossaire. L'éditeur est M. Edgard Mareuse ; il a joint au texte un plan de Paris sous Philippe-le-Bel (Paris, librairie générale). Cette publication a été tirée à 360 exemplaires : 350, papier de Hollande ; 2, peau de vélin ; 6, papier de Chine ; 2, parchemin.

— On annonce la réimpression, chez MM. Féret et fils, libraires à Bordeaux, des *Œuvres de l'abbé Baurein : Variétés bordelaises*, ou essai historique et critique sur la topographie ancienne et moderne du diocèse de Bordeaux. Cette nouvelle édition contiendra de nombreux renseignements complémentaires et formera trois volumes grand in-8, à 7 fr. 50 le volume, et par souscription, à 6 fr. — Il sera tiré 150 exemplaires de luxe sur papier de Hollande, dont le prix est fixé à 15 fr. le volume. Chaque volume de ce tirage spécial sera numéroté et portera le nom du souscripteur.

— L'admirable ouvrage de M. l'abbé Gay : *De la vie et des vertus chrétiennes considérées dans l'état religieux*, dont nous avons parlé, et qui a obtenu un si grand et si légitime succès, vient de parvenir à sa troisième édition. Cette édition forme 3 volumes in-12 du prix de 10 fr. 50 (libr. Oudin).

— M. le comte Anatole de Bremond d'Ars vient de remettre en lumière l'œuvre d'un de ses compatriotes dont le nom était bien oublié. C'est l'*Alphabet militaire de Jean Montgeon, sieur du Haut-Puy de Fleac, Angoumoisin, avec les ordonnances du Roy sur le réglement de l'infanterie, réimpression d'après les éditions de* 1615 *et* 1620. (Angoulême, imprimerie charantoise de A. Nadaud,

1875, in-8 de 58 p., tiré à cent exemplaires, sur papier mécanique, 3 fr; et sur grand papier de Hollande, 5 fr.) C'est un tirage à part d'un travail paru dans le *Bulletin de la Société archéologique et artistique de la Charente*, 1874. M. de Bremond d'Ars y a joint des notes intéressantes et une notice sur l'auteur et sa famille.

— L'éditeur Marietti, de Turin, vient de mettre en vente le deuxième volume de sa réédition de Surius. Ce volume est consacré au mois de février.

Publications nouvelles. — *Le Pseudo-Synode connu dans l'histoire sous le nom de Brigandage d'Ephèse*, étudié d'après ses actes retrouvés en syriaque, par l'abbé Martin (in-8, Maisonneuve). — *Histoire de l'Église catholique*, par L. Jaunay (in-12, Gaume). — *Les Origines du texte masorêthique de l'Ancien Testament*, par A. Kuenen, trad. d'A. Carrière (in-8, Leroux). — *Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire*, par G. Perrot (in-8, Didier). — *Pie IX et les études classiques*, par Mgr Gaume (in-8, Gaume). — *Historiæ seu vitæ sanctorum*, del Surius, vol. II. Februarius (in-8, Torino, P. Marietti). — *Histoire du second Empire*, par T. Delord. T. VI (in-8, Germer Baillière). — *La Question d'Orient, précédée du conflit gréco-bulgare* (in-8. Douniol). — *Le procès d'Arnim*, recueil complet des documents politiques et autres pièces produites à l'audience publique, traduit de l'allemand, annoté et mis en ordre par F. Figurey et D. Corbier, avec une introduction de M. Valfrey (in-8, Plon). — *L'Espagne, splendeurs et misères*, voyage artistique et pittoresque, par P.-L. Imbert (in-18 illustré, Plon). — *Essai sur le suffrage universel direct avec scrutin de liste*, par le comte de Galembert (gr. in-18, Dentu). — *La Défense de Paris*, 1870-1871, par le général Ducrot. T. Ier, (in-8 cavalier, Dentu). — *Histoire de Gustave-Adolphe*, roi de Suède, par M. de Parieu, de l'Institut (in-12, Didier). — *La Grande Pyramide pharaonique de nom*, par Piazzi Smyth, trad. de l'abbé Moigno (in-18, Lib. des Mondes). — *La Conservation de l'énergie*, par Balfour Stewart (in-8, Germer Baillière). — *Le Soleil*, par le P. Secchi (in-8 et atlas, Gauthier-Villars). — *Le Son*, par A. Guillemin (in-18, Hachette). — *Les Ouvriers de la ferme : le vacher et le bouvier*, par E. Menault (in-32, Hachette). — *De la gravure de portrait en France*, par G. Duplessis (in-8, Rapilly). — *Contes populaires de la Grande-Bretagne*, par L. Brueyre (in-8, Hachette). — *Histoire abrégée des principales littératures de l'Europe*, par L. L. Buron (in-12, Thorin). — *Victorius, ou Rome aux premiers temps du christianisme*, par le R. P. Fr. Gay (in-12, Haton). — *Géographie militaire de l'Empire d'Allemagne*, par E. X. H. Ruhière (in-18, Sandoz et Fischbacher). — *Les Droits de Dieu et les idées modernes*, par l'abbé Fr. Chesnel (in-8, Oudin). — *La Faillite dans le droit international privé*, par G. Carle, trad de E. Dubois (in-8, A. Marescq). — *Restauration de la science politique*, par Ch. L. de Haller. T. IV, V, VI (in-8, Vaton). — *La Foi et la science*, par l'abbé Moigno (in-18, Lib. des Mondes). — *La Banque du diable et autres histoires*, par Eug. de Margerie (in-18, Téqui). — *Le Marquis de Montcalm*, par le R. P. F. Martin (in-18, Téqui). — *Carmela*, par la princesse Olga Cantacuzène (2 vol. in-18 j., E. Paul). — *Ameline du Bourg*, par A. Franklin (in-18, Sandoz et Fischbacher). — *Un Chapitre d'art poétique*, la rime, par Ch. Le Vavasseur (in-8, Lemerre.) — *Sonnets et Poésies*, par E. Péhant (in-18, Lemerre.) — *Poésies de François Coppée*, 1869-1874, (in-18, Lemerre.) — *La Femme politique*, étude contemporaine, par J. de la Brenne (in-18, Douniol). — *La Noblesse politique*, étude contemporaine, par J. de La Brenne (in-18, Douniol). — *Prisons et emprisonnement*, par C. Breton (in-8, Durand). — *Des Conditions de gouvernement en France*, par A. Dubost (in-8, Germer Baillière).

Visenot.

QUESTIONS ET RÉPONSES.

QUESTIONS.

Calendrier équinoxial. — On lit dans le *Manuel de Bibliographie universelle*, par Denis, Pinson et de Martonne (Paris, encyclopédie Roret, 1857, 1 vol. in-8 de 706 p.), page 44, au mot Calendrier, colonne 3e, § 11, l'indication de l'ouvrage suivant:

11. *Concordance du calendrier grégorien avec le calendrier équinoxial, par P J. H. Allard*, 1805, *in*-8.

Cet ouvrage n'existe pas à la Bibliothèque nationale. Peut-on indiquer, dans quelle bibliothèque de Paris, cet ouvrage se trouverait et pourrait être communiqué? — Quelque libraire de Paris le possède?

Ce calendrier équinoxial n'est-il pas tout simplement l'ancien calendrier républicain, baptisé d'un autre nom? F. R.

Porcon de la Barbinais. — Existe-t-il quelque relation, mentionnant les hauts faits de Porcon de la Barbinais, commandant d'un petit navire de guerre dans la Méditerranée? — Ce marin avait pour mission de protéger le commerce de Saint-Malo, sa ville natale, contre les pirates d'Alger. Plus tard, fait prisonnier, puis chargé de transmettre à Louis XIV, les orgueilleuses propositions de paix du bey d'Alger, il eût la tête tranchée, le grand roi n'ayant pas voulu accepter les propositions du bey. A. de Br.

Madame la reine d'Hongrie. — Je lis dans le *Journal de Paris*, du 30 juillet 1789:

« Les dames de la halle ayant accepté la députation qui leur a été faite par le district de Saint-Joseph pour coopérer au maintien de l'ordre, M. Bélanger, président, et M. André, commandant de la milice bourgeoise, ont été chargés de porter l'adresse suivante à *Madame la reine d'Hongrie, première dame des Halles...* »

On voit encore plus loin *Madame la reine d'Hongrie* conduisant une députation de ces dames; *Madame la reine d'Hongrie* recevant une somme de 300 livres pour la distribuer aux pauvres. Qu'est-ce que cette *reine d'Hongrie?* A-t-on quelque connaissance de l'existence de ce titre et de cette dignité parmi les dames de la Halle? Existe-il quelque autre passage où l'on trouve l'emploi de la même dénomination, et quelle peut en être l'origine? V. F.

Les Œuvres de Pierre de Fermat. — Les ouvrages de ce mathématicien illustre sont devenus fort rares; le projet d'en publier une réimpression, aux frais de l'Etat, avait été arrêté, il y a une trentaine d'années, par le ministre de l'Instruction publique; il avait même été demandé, à cet égard, un crédit spécial à la Chambre des députés; il y eut, à la session de 1844, un rapport de M. Arago, à cet égard. M. Libri avait été chargé de diriger cette publication, qui fut d'abord retardée, ensuite oubliée.

A-t-il, par suite de diverses circonstances, été donné suite, à ce sujet, depuis 1848? Et si personne ne s'en occupe, ne serait-il pas à propos de reprendre une idée qui touchait à une des gloires scientifiques de la France?

On peut consulter, entre autres écrits relatifs à Fermat, un très-bon article de M. Maurice dans la *Biographie universelle*; le *Précis des Œuvres de Fermat*, par M. Brassine (inséré dans les *Mémoires de l'Académie de Toulouse*, 1853, p. 1-164; il y a des exemplaires tirés à part). Les articles de M. Libri, dans le *Journal des Savants*, septembre 1839, mai 1841, novembre 1845, et *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1845; la *Biographie de Tarn-et-Garonne*, 1860, t. I, p. 468-506; un article signé F. H. (Ferdinand Hofer), dans la *Nouvelle Biographie générale.*, t. XVII, col. 438-451. E. V.

Les Collegia du Bas-Empire. — Nous voudrions avoir la bibliographie des ouvrages où sont examinées les conditions des corporations au *Collegia* du Bas-Empire romain. P. de M.

Les Mémoires du comte de Tilly. — Les Mémoires du comte Alexandre de Tilly, ancien page de Marie-Antoinette, ont-ils été l'objet d'études critiques? Quel degré de créance méritent-ils? R.

RÉPONSES.

Deux raretés bibliographiques (XIV-93). — *La Vie de saint Menoux, evesque breton*, par Sébastien Marcaille, Moulins, 1606,

doit se trouver à la Bibliothèque de Moulins, formée de la Bibliothèque des Bénédictins de Souvigny, où Marcaille était sous-prieur. A.

Le Saonnois. — M. R. S. ne pouvait mieux tomber : Perchon est le pseudonyme d'un membre de la Société Bibliographique, abonné au *Polybiblion*, et voici sa réponse :

Le Saonnois a existé comme le Thymerois, le Dunois et tant d'autres pays tributaires des grandes provinces. Sa capitale était Saone, autrefois ville et aujourd'hui simple commune du canton de Mamers. On trouve *Neufchatel en Saonnois*, *Saint-Calez en Saonnois*, *Moncé en Saonnois*, etc., dans le territoire qui s'étend entre Bonnétable et Alençon, ce qui permet de déterminer assez exactement la situation de notre Saonnois. Les géographes et auteurs qui ont parlé de lui ne sont toutefois pas d'accord sur l'orthographe de son nom, les uns ont écrit Saonnois, d'autres Sonnois et quelques-uns Sosnois. Le cadre de cette partie du *Polybiblion* ne me permet pas d'en dire plus, mais comme l'*Ami du foyer* se trouve indirectement mis en cause, je dois dire que s'il a pris pour sous-titre : *Almanach du Perche et du Saonnois*, c'est qu'à son début il paraissait dans les seuls arrondissements de Mortagne, Nogent-le-Rotrou et Mamers. R. G.

— Le Saonnois est une partie de l'ancienne province du Maine, située au N. E. du département de la Sarthe et comprenant, en totalité ou, au moins, en très-grande partie, les cantons de Mamers, La Fresnaye, Saint-Paterne, Fresnay, Beaumont-sur-Sarthe, Ballon et Marolles-les-Brault. Il confinait au Nord, à l'Alençonnais, dont il était séparé par la rivière de la Sarthe, et à l'Est, au Perche. On le trouve désigné dans les anciens documents sous les noms de *Pagus Sagonensis*, *Sanonia patria*, *Terra Sagonensis*, *Savonensis*, *Suenensis*.

Avant la Révolution, le Saonnois formait une des sept grandes divisions du diocèse du Mans, le grand archidiaconé (*major archidiaconatus*), qui comprenait cinq doyennés, Ballon, Beaumont, Fresnoy, Saonnois et Linières.

Les ouvrages à consulter sur la configuration, l'importance et l'histoire de cette partie du Maine sont : *Le Livre Blanc du chapitre de l'église du Mans*, in-4. Le Mans, Monnoyer, 1869 ; *Géographie ancienne du diocèse du Mans*, par Th. Cauvin, in-4, Paris, Derache, 1845 ; *Dictionnaire statistique de la Sarthe*, par Pesche, in-8, Le Mans, Belon, 1841, t. V ; *Dictionnaire topographique, historique, généalogique et bibliographique de la province et diocèse du Maine*, par M. le Paige, chanoine de la cathédrale, 2 vol. in-8. Le Mans, Toutain, 1777, etc. X.

Périssent les Colonies (XIII-556). — Je trouve un pareil sentiment de l'abbé Bergier cité d'après son *Dictionnaire théologique*, par M. Victor Schœlcher dans l'introduction de son ouvrage *Des Colonies françaises* (Paris, 1842). Inutile de dire que l'ancien abolitionniste l'adopte : « Il n'est pas possible, dit-on, de cultiver les îles autrement que par des esclaves. Dans ce cas il vaudrait mieux renoncer aux colonies qu'à l'humanité. » P. G.

— Le *Polybiblion* demande qui a prononcé ces paroles : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe.» Quelques journaux ont cru un peu légèrement qu'elles dataient de 1848. Ils auraient dû se souvenir combien de fois elles avaient été répétées pendant la Restauration. Ce mot remonte à 1791, et il n'a point été prononcé ainsi. Robespierre, à la Constituante, voulait faire rayer le mot *esclave* que les colons prétendaient maintenir. Irrité, il lança ces paroles un peu diffuses dans leur violence : « Périssent les colonies, s'il doit vous en coûter votre bonheur, votre gloire et votre liberté. Si les colons veulent, par les menaces, vous forcer à décréter ce qui convient le plus à leurs intérêts. » Naturellement la phrase a été modifiée plus tard, comme tant d'autres. A. V.

Le Gérant, L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMP. JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

INSTRUCTION CHRÉTIENNE ET ASCÉTISME

L'Art d'enseigner la religion, ouvrage posthume de M. l'abbé MARTINET. Paris, Palmé, 1874. In-12 de XVI-250 p. Prix : 2 fr. — *Cours abrégé de religion, ou vérité et beauté de la religion chrétienne*, Manuel approprié aux établissements d'instruction, par le R. P. J.-X. SCHOUPPE, de la Compagnie de Jésus. Bruxelles, Closson ; Paris, Douniol, 1874. In-12 de 292 p. Prix : 2 fr. — *Conférences aux jeunes filles, ou Considérations sur certains défauts plus particuliers à leur âge et à leur condition*, par M. l'abbé F. MÉCHIN, chanoine honoraire, curé de Saint-Urbain de Troyes. Bar-le-Duc, les Célestins; Paris, V. Palmé, 1874. In-18 j. de VIII-307 p. Prix : 2 fr. — *Petit Catéchisme protestant et catholique raisonné, ou les Croyances protestantes et catholiques devant la Bible et la raison*, par M. l'abbé JULES LOUCHE. Avignon, Aubanel, 1873. In-18 de XIX-617 p. Prix : 4 fr. — *Mois de Marie des paroisses et des familles chrétiennes*, par M. l'abbé ANT. RICARD, docteur en théologie, chanoine honoraire de Marseille et de Carcassonne. Paris, V. Palmé, 1874. In-12 de 330 p. Prix : 1 fr. 50. — *Mois de Marie de l'âme religieuse, ou simples élévations sur les litanies de la Très-Sainte Vierge pour tous les jours du mois de mai*, par l'abbé F. DEMORE, chanoine honoraire de Marseille. Paris, Bray & Retaux, 1875. In-12 de 316 p. Prix : 1 fr. 50. — *La Première-Communion, Causeries familières d'une mère avec ses enfants*, par Mme G. R. Paris, V. Palmé, 1874. In-18 j. de 280 p. Prix : 2 fr. — *Année liturgique du prédicateur, ou Cours d'instructions familières sur la liturgie des dimanches et des fêtes de l'année*, par M. l'abbé J. GRAND. Paris, Martin & Audier, 1874. In-8 de II-346 p. Prix : 5 fr. — *Saint Joseph : Etude historique sur son culte; premier office en son honneur*, publié avec variantes, notes et traduction, sur des documents du XVe et et XVIe siècles; recueil de prières tirées des anciennes liturgies : par M. l'abbé LUCOT, chanoine honoraire de Châlons. Paris, Plon, 1875. In-18 de VIII-376 p. Prix : 3 fr. — *L'Evangile proposé à ceux qui souffrent*, par l'auteur des *Avis spirituels*. Paris, Douniol, 1875. In-18 de VI-676 p. Prix : 3 fr. 25. — *Le Règne de Jésus-Christ et la question sociale, à l'occasion des malheurs de la France :* Conférences, par M. l'abbé JOLY, curé de Saint-Pierre à Tonneins. 2e édition. Paris, Bray & Retaux; Agen, Michel & Médan, 1875. In-12 de 295 p. Prix : 2 fr. 50. — *Miettes évangéliques, Sujets de méditations pour tous les jours de l'année*, par le R. P. THÉODORE RATISBONNE, supérieur des prêtres missionnaires et des religieuses de Notre-Dame de Sion. Paris et Lille, Lefort, 1873. In-18 j. de X-484 p. Prix : 3 fr. 50. — *L'Armée et la mission de la France en Afrique :* Discours prononcé dans la cathédrale d'Alger, le 25 avril 1875, pour l'inauguration du service religieux dans l'armée d'Afrique, par Mgr l'ARCHEVÊQUE D'ALGER. Alger, Jourdan, 1875. Gr. in-8 de 64 p. Prix : 1 fr. — *Union des chrétiens dans le cœur de Jésus* pour ramener les âmes à Dieu. Paris, Douniol, 1875. In-18 de VI-276 p. Prix : 2 fr. — *La Manne du prêtre, ou Recueil de prières, d'examens, de méditations et pieuses pratiques, très-efficaces pour la sanctification du prêtre*, par le R. P. J. MACH, de la Compagnie de Jésus. Traduction de M. l'abbé A. GAVEAU. Paris, Lethielleux, 1875. In-18 de III-488 p. Prix : 2 fr. — *Exercice du Chemin de la Croix*, par le R. P. MACH, illustré de 15 belles gravures. Paris, Lethielleux, 1875. In-32 de 41 p. Prix : 50 c. — *Les Vertus de Marie Mère de Dieu*, par le R. P. ARIAS, de la Compagnie de Jésus; traduit de l'espagnol par M. l'abbé A. GAVEAU. Paris, Plon, 1874. In-18 de XII-242 p. Prix : 2 fr. 30. — *Retraite spirituelle* du P. CLAUDE DE LA COLOMBIÈRE, avec une introduction historique et divers documents sur l'origine de la dévotion au sacré cœur de Jésus. Paris, Haton, 1874. In-32 de XLVIII-192 p. Prix : 75 c. — *Maximes et avis spirituels sur l'admirable docteur mystique* JEAN DE LA CROIX, *pour conduire les âmes dans les voies de Dieu jusqu'à l'union du parfait amour :* traduits pour la première fois sur l'édition espagnole de 1702, par un PÈRE de la Compagnie de Jésus. Paris, Douniol, 1875. In-18 de VIII-190 p. Prix : 1 fr. — *La Vierge Marie et la Femme*, par Mme MARIE-ÉLISABETH CAVÉ. Paris, Dillet, 1875. In-32 de XIV-223 p. Prix : 50 c. — *Visites à Jésus-Hostie*, par l'auteur des *Avis spirituels*. Paris, Douniol, 1875. 2 vol. in-32 de 239-255 p. Prix : 2 fr. 50. — *L'Oraison mentale, d'après sainte Thérèse, saint Liguori, saint François de Sales, Rodriguez*, et autres maîtres spirituels, par le R. P. PETITALOT, mariste.

Avignon, Seguin; Paris, Bray & Retaux, 1874. In-32 de 173 p. Prix : 75 c. — *Paillettes d'or; Cueillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie.* Publication périodique. 1re et 2e séries (de 1868 à 1873). 27e et 7e éditions. Avignon, Aubanel. In-18 de 138-131 p. Prix : 3 fr par abonnement d'un an; 50 c. le volume de livraisons réunies. — *Les Œuvres eucharistiques*, par J. Blanchon, directeur de l'*Echo de Fourvière*. 3e édition. Lyon, Gérard, 1874. In-18 de XII-95 p. Prix : 80 c.

Ce n'est pas chose facile et commune que d'enseigner bien la religion, d'exposer la doctrine, de dire les commandements, et d'en tirer, pour tous les états de la vie, les applications pratiques. Il y faut de la clarté, de la méthode, du trait, une connaissance sûre de l'enseignement de l'Église. M. l'abbé Martinet, auteur d'une *Théologie morale* estimée et de plusieurs ouvrages qui eurent, dans leur temps, quelque retentissement, à cause de la solidité du fond et de la singulière originalité de la forme (*Solution des grands problèmes* et *Platon-Polichinelle*, entre autres), avait promis d'écrire quelque jour, sous les lumières de son expérience, l'*Art d'enseigner la religion*, et il y avait mis une main active, lorsqu'il fut surpris par la mort. Le manuscrit restait, et M. l'abbé Colomb, chanoine et supérieur du grand-séminaire de Moûtiers, nous le donne aujourd'hui. C'est un travail, en effet, qu'il ne convenait point de laisser périr. Ce livre est spécialement destiné aux prêtres, et néanmoins il n'est pas une personne du monde qui ne le lût avec intérêt et avantage. La pensée mère de M. l'abbé Martinet est qu'on doit suivre, en matière d'enseignement, la voie que Dieu lui-même indique dans la sainte Écriture, c'est-à-dire pas d'abstrait, beaucoup de faits ; l'histoire de l'action divine plus que la dissertation. La vérité est un *fait*, la révélation un *fait*; la création, la chute de l'homme, la réparation, sont des *faits*; la mission de Jésus-Christ est le plus grand des *faits*. Tel est le besoin, telle la nature de l'esprit humain, qu'il s'attache toujours aux faits, s'éloigne de l'*a-priori*, et veut, pour ainsi dire, une incarnation de la pensée. C'est pourquoi, après avoir exposé la fin de l'enseignement religieux, qui est de susciter, de nourrir et de développer dans les âmes la vie chrétienne par la parole même du Maître par excellence, Jésus-Christ, M. Martinet montre que, pour être puissante, la parole apostolique doit s'approprier aux dispositions des auditeurs, et que le meilleur moyen de se conformer à ces dispositions ordinaires et actuelles des esprits, dès qu'il s'agit des choses de Dieu, c'est de s'appliquer à rattacher à la vie et à l'histoire de Notre-Seigneur tout ce que l'on veut rappeler des vérités éternelles et révélées. « Œuvres de Dieu envers les hommes, écrit-il, œuvre des hommes envers ou contre Dieu, cette *histoire* se résume et se déploie avec un merveilleux éclat dans la vie et la mort de Jésus-Christ (p. VIII). » Du reste, cette méthode ne fut-elle pas celle des Pères apostoliques comme des Apôtres, de qui ils l'avaient reçue? Elle n'a rien de nouveau, assurément, mais elle a été trop oubliée, et il importe de la reprendre, en face de besoins semblables à ceux

des premiers siècles chrétiens. Le moyen âge l'avait comprise : il faisait tout dériver de la réalité palpable de l'histoire biblique, illustrée par lui et symbolisée de mille manières dans l'architecture et les beaux-arts, tous y voyant l'unique fondement des annales du monde et de sa destinée future. Cette histoire, elle était alors et sera toujours, observe à bon droit M. l'abbé Colomb, le plus efficace des raisonnements pour le grand nombre des intelligences, parce que c'est celui qui exige le moins d'efforts et laisse moins de place à l'esprit d'opposition et de négation. — Dans les classes influentes comme dans la multitude, aujourd'hui, les dispositions d'âme, comparées à ce qu'elles étaient il y a seulement un siècle, peuvent paraître désespérantes. Alors, la religion était encore l'âme des institutions sociales ; même sous une apparence de scepticisme on trouvait, sinon des convictions bien assises, du moins des *principes*, à l'aide desquels on pouvait les affermir. On sait ce qu'est l'esprit de notre âge matériel et mécanique, et combien sont restreints les moyens de l'atteindre et de le gagner. Les populations ouvrières sont entraînées loin de Dieu par une force de corruption qui fait frémir, et qui dérive, en partie, d'une législation où Dieu ne compte plus. Malgré cela, grâces au Ciel, il reste dans les âmes un besoin de religion que le catholicisme seul peut satisfaire, et aussi, dans ce qu'on appelle les idées modernes, une furie de destruction que lui seul peut arrêter. De là, sans doute, la haine profonde, fanatique, effrontée, que lui portent tous les destructeurs. Donc, l'abbé Martinet repousse de la chaire la méthode scolastique, pour s'en tenir à celle de l'Évangile et des Pères. Ses observations et ses conseils dans ce genre sont fort précieux. Il réfute sommairement les redites plus que ridicules de l'athéisme et du panthéisme, ainsi que le principe sur lequel repose tout l'édifice de la politique contemporaine, à savoir l'indifférentisme religieux voilé sous le mot spécieux de *tolérance*. Il montre la beauté de l'apostolat catholique, en regard des fausses doctrines et notamment de l'idolâtrie avec ses trois caractères de niaiserie, de cruauté et de luxure, et de la morale des gens opposés au règne de l'Évangile. On remarquera de bien belles pages sur l'humilité, et, par contre, sur ce levain de folie qui fermente dans tous les cœurs, l'*orgueil*, dont il fait connaître la nature, les degrés, les œuvres, le rôle dans le temps, le rôle dans l'éternité même. — Ouvrage recommandable, éloquent et fort.

— Tout en ayant le même but, le R. P. Schouppe, avantageusement connu par des publications antérieures, adopte une marche un peu différente dans son *Cours abrégé de religion*, parce qu'il envisage surtout l'enseignement catéchistique des paroisses et des maisons d'éducation. Il y a, observe-t-il, dans l'instruction religieuse, deux périodes ou degrés, qu'on pourrait appeler le degré de la *mémoire* et le degré de

l'*intelligence*. Le premier correspond à l'enseignement élémentaire et regarde les jeunes enfants, avec qui les dissertations et les preuves avancent peu le résultat poursuivi; le second est l'œuvre de l'enseignement moyen, et plus encore de l'enseignement supérieur. Dans les écoles primaires, on doit s'attacher au texte du catéchisme diocésain, qui sera imperturbablement su et compris quant à la lettre. Ce bon grain germera plus tard; il est d'ailleurs fondamental pour la culture religieuse. A la jeunesse plus instruite, élevée dans des établissements d'instruction secondaire ou scientifique, il est nécessaire de présenter la démonstration, une explication approfondie, une vue philosophique, des arguments en un mot, et ces preuves devant lesquelles s'incline toute raison droite et en fonction correcte. Ces esprits ont besoin qu'on leur donne la véritable intelligence des dogmes, qu'on les mette à même d'en contempler l'harmonie admirable. A cette condition se dissipent une foule d'objections ou de préjugés qui n'ont d'autre fondement que l'ignorance ou bien une fausse idée. Et puis, ajoute l'auteur, les vérités de la foi sont si belles de leur nature qu'il n'est pas possible de les voir dans leur vrai jour sans que l'esprit en soit ravi. Cette démonstration de la foi, cette explication de ses dogmes, cette revendication des titres chrétiens, toujours à la portée des intelligences neuves encore, tel est l'objet de l'ouvrage du R. P. Schouppe. — Il se divise en deux parties : l'*Apologétique*, renfermant les principes rationnels, les preuves de la foi chrétienne, ainsi que la réfutation des principales erreurs modernes; la *Dogmatique*, ou exposition méthodique des dogmes de la foi, depuis l'existence et les attributs de Dieu, la création, etc., jusqu'au jugement universel, dernier terme de l'œuvre divine dans le monde. — Voilà le plan. L'exécution nous en a paru réussie. Outre que la division est excellente, qu'on y fait rentrer sans peine absolument toute la doctrine catholique, l'auteur a le don d'une exquise clarté; il évite toute prolixité, se bornant à l'indication nette des idées, et laissant au maître des développements faciles. Par-dessus tout, sa marche est d'une logique et d'un enchaînement qui frappent dès les trente premières pages, les propositions se déduisant l'une de l'autre, s'appelant mutuellement, se fortifiant et s'éclairant. Dans l'apologétique notamment, il ne laisse passer aucune des objections, historiques, scientifiques ou autres, sans y répondre par quelques lignes irréfutables : intolérance, Inquisition, Saint-Barthélemy, Galilée, les mauvais papes, la civilisation, le progrès, la liberté, toute la kyrielle, tous les oripeaux, toute la phraséologie. Le *Syllabus* aussi, le *Syllabus* occasion de tant de clameurs insensées, a son petit article, fort recommandable, où les distinctions entre libéralisme et libéralisme s'offrent aussi nettes que possible. — La *Dogmatique* part aussi des hauteurs pour descendre à l'homme, et expli-

quer d'une part ce que Dieu a fait pour lui sous les deux Testaments, et de l'autre comment l'homme se doit comporter en face et sous l'action de ces mystères. Naturellement, ce qui regarde proprement les commandements et la morale n'entre point dans cette étude; nous supposons et nous désirons qu'un autre volume, aussi heureusement conçu, leur soit ménagé. — Ajoutons, comme détail non dépourvu de valeur, que des titres courants en marge, ou manchettes, couvrent les marges à chaque alinéa, le résumant en trois mots et facilitant à l'attention l'intelligence très-claire de la marche. Combien il serait à souhaiter que cette vieille pratique, abandonnée pour des raisons d'économie typographique, fût reprise partout dans les ouvrages du genre de celui-ci!

— Avec M. l'abbé Méchin, dans ses *Conférences aux jeunes filles*, nous avons de tout autres matières et une forme nécessairement différente. C'est aux jeunes personnes qu'il s'adresse, ce sont leurs défauts qu'il combat, c'est leur cœur qu'il veut atteindre, au nom de la religion, et c'est, par conséquent, au côté moral qu'il s'attache. L'ouvrage est bien écrit comme langue, intéressant comme forme, abondant en pensées judicieuses et fines. M. l'abbé Méchin sait par cœur son petit monde, et son petit monde devait avoir grand bonheur à l'écouter, si nous en jugeons par le charme de la simple lecture. Il nous dépeindra donc, dans une série de portraits dont chacun occupe une conférence, la jeune fille envieuse, la jeune fille bavarde ou médisante, ou menteuse, ou dissimulée, ou trop prompte à juger; la jeune fille paresseuse, celle qui est molle, celle qui est légère, ou bien celle qui est inconstante, irritable, orgueilleuse, coquette, et encore la liseuse de romans, à qui sont attribués deux chapitres. Le portrait de ces divers caractères esquissé, l'auteur demande où serait bien la source du vice en question, et il tarde peu à la découvrir; puis les maux où il entraîne fatalement, et enfin le remède qu'on lui doit opposer. Tout cela est dit clairement, dignement, solidement, d'une manière persuasive. Quelques traits d'histoire eussent ajouté au mérite d'un pareil travail.

— M. l'abbé Louche, du diocèse de Viviers, n'écrit pas avec moins de talent, et nous pouvons recommander son *Petit catéchisme protestant et catholique* comme un modèle tout à la fois et un trésor de polémique religieuse. Un grand mouvement s'opère actuellement, nous dit-il, au sein du protestantisme. Le principe fondamental des diversrs confessions réformées, destructeur de l'unité, et, partant, de tout accord aussi bien dans le dogme que dans la morale, a poursuivi à travers les siècles son œuvre de destruction et de ruines. Pour qui veut aller au fond des choses, il est avéré qu'un protestant ne saurait plus exposer nettement ni ce qu'il est obligé de croire ni ce qu'il est tenu de faire

pour appartenir à son culte. On a beau vouloir se cramponner à la Bible comme à la dernière planche de salut, dans ce naufrage des croyances religieuses : le livre sacré, interprété par la raison individuelle, contient pour chacun juste ce que chacun veut ou s'imagine y découvrir, et personne, à s'en tenir au principe constitutif du protestantisme, n'a droit de reprocher à un autre de ne pas entendre le texte comme il l'entend lui-même. Deux mots résument l'enseignement théologique protestant : liberté absolue pour chacun de croire et de faire ce que bon lui semblera, sans avoir à relever d'aucune autorité, sous peine de cesser par le fait même d'être protestant. Or, de toute évidence, ce n'est pas là une religion, ni quant à l'esprit ni quant à la conduite. La religion n'étant autre chose que l'ensemble des devoirs de l'homme envers Dieu, sous ce double rapport, il est absurde d'admettre que ce soit à l'homme même de se tracer ces devoirs; il ne peut que les accepter du Créateur. Ce point compris, les plus obscures difficultés disparaîtraient. Notre écrivain fait donc appel à la réflexion et à la bonne foi, en débattant ces trois questions : — Les ministres réformés répètent tous les jours qu'ils sont en possession du pur enseignement de Jésus-Christ et des Apôtres : et cela est complétement faux; — qu'ils ont entre les mains la vraie parole de Dieu et l'entendent mieux que l'Église romaine : et c'est complétement faux; — que l'Église catholique a dénaturé l'enseignement des Apôtres en y mêlant une foule de pratiques superstitieuses et idolâtriques : et c'est complétement faux. — Nous disons qu'une telle lecture sera aussi d'une notable utilité pour les catholiques, qu'elle instruira et confirmera dans leur foi. — Suivant les lois de son titre, M. l'abbé Louche procède par demandes et par réponses, dans une suite de vingt-deux leçons, où il traite tour à tour l'histoire du protestantisme, les noms divers qu'on lui a donnés, l'absence de fondement dans ses doctrines, les erreurs particulières dont il a fait son lot, et qui sont ici réfutées solidement. Une bonne table analytique permet de trouver tout de suite la question désirée. L'auteur a eu, de plus, la très-pratique idée de terminer par une liste d'ouvrages à consulter sur ces matières. Peut-être eût-il été à propos de préciser un jugement sur la valeur et le mérite propre de chacun d'eux. Deux ou trois de ces titres sont d'ailleurs inexacts : ainsi, M. Audin a écrit l'*Histoire de la vie, des ouvrages et des doctrines de Luther*, puis l'*Histoire de Calvin :* nous ne sachions pas qu'il existe de lui un livre intitulé : *Vie de Luther et de Calvin*. Dans l'*Esquisse de Rome chrétienne*, de Gerbet, indiquée aussi, quelle partie consulter? on ne le dit pas.

— M. l'abbé Antoine Ricard, dans son *Mois de Marie,* a principalement en vue les paroisses et les familles chrétiennes. Ses trente-deux instructions (y compris celle de la veille de l'ouverture) sont bien divisées,

d'une longueur convenable, et se terminent par un trait historique. Prenant la vie de la Sainte Vierge dès sa conception immaculée, l'auteur la conduit jusqu'à l'Assomption et au couronnement dans le ciel, tirant toujours de chaque circonstance l'application au fidèle, et y rattachant la méditation sur une des vertus de la vie chrétienne. Le sujet a l'inconvénient de faire retomber très-souvent dans les faits évangéliques propres à Notre-Seigneur, qui ont pu être déjà touchés pendant le carême, et qui, en tout cas, le sont régulièrement le dimanche. M. l'abbé Ricard, cependant, cotoie assez bien cet écueil; mais en général, à notre avis, il ne serre pas d'assez près la doctrine; il eût fallu établir mieux et plus à fond les principes. Où il excelle, c'est dans le côté pieux et l'exhortation de cœur. Citons au hasard ce passage (p. 173) : — « *Pourquoi me cherchiez-vous?* (dit Jésus à Marie qui le retrouvait au temple). O parole déchirante pour le cœur de Marie! Voilà donc la seule consolation qui la dédommage de ses alarmes et de ses souffrances! *Pourquoi me cherchiez-vous?* O Jésus, pouvez-vous le demander? Elle vous cherche parce qu'elle ne peut pas vivre sans vous; elle vous cherche parce qu'elle souffre depuis trois jours d'inexprimables douleurs; elle vous cherche, parce qu'elle est votre mère. *Pourquoi me cherchiez-vous?* Fallait-il donc qu'elle s'en allât tranquille après vous avoir perdu? Oh! c'est un sacrifice que vous n'obtiendrez pas de son amour... »

— Le *Mois de Marie* de M. l'abbé Demore est une œuvre posthume. L'auteur l'avait écrite pour répondre aux instances des religieuses clarisses de Marseille, dont il était l'aumônier. C'est à lui que l'on doit aussi une *Vie* fort estimée *de sainte Claire d'Assise*. Le livre n'étant pas absolument achevé, l'éditeur littéraire a pu lui ménager les additions indispensables, au moyen des notes laissées par le vénérable défunt, de sorte que l'ouvrage est complet dans sa forme actuelle. Mgr l'Évêque de Marseille lui décerne, en l'approuvant, un bel éloge : « Parmi tant d'ouvrages écrits depuis un demi-siècle pour honorer le mois consacré à la Sainte Vierge, celui-ci nous a paru se distinguer, indépendamment de son but spécial, par sa doctrine, qui est empruntée aux commentaires des saints docteurs, par les excellentes et ingénieuses applications morales que l'auteur en déduit, non moins que par la douce et pénétrante onction de sa forme littéraire. » Le sujet choisi par M. l'abbé Demore est la suite des invocations des litanies de Lorette. D'immenses ouvrages ont été composés sur cette riche matière, entre autres celui du P. Mieckowitz (dix-septième siècle), en deux volumes in-folio : il s'agissait d'être infiniment plus court, et de tirer, néanmoins, de ces douces et poétiques invocations tout le suc utile à la piété. C'est à quoi on a ici réussi à souhait. Chaque jour donc du mois, on prend une des invocations, on la médite dans son sens littéral, dans

sa signification mystique, dans ses rapports ou ses allusions à la vie réelle de Marie, et l'on passe de là aux retours personnels, suivis d'une prière, d'une oraison jaculatoire et d'un bouquet spirituel. — A peine est-il besoin de le dire, bien que composé en vue des humbles et austères religieuses de l'ordre séraphique et des personnes appelées à vivre en communauté, l'ouvrage de M. l'abbé Demore répond également aux aspirations des âmes intérieures placées au milieu du monde : ce qu'on peut dire, au reste, de tout livre spirituel bien fait.

— C'est une mère qui, dans *la Première-Communion*, par madame G. R., s'entretient avec ses enfants, pour les préparer à cette action si grave. Elle le fait, sinon avec un grand mérite de style, du moins avec une onction et une piété qui touche. L'auteur croit que la plupart des autres livres de ce genre surexcitent l'imagination et la sensibilité « sans rien apprendre de la vertu la plus simple. » Jugement sévère, assurément immérité, car les très-bons livres sur la première-communion sont nombreux. « On y fait trop souvent de la religion, continue madame G. R., une sorte de poésie vague ; on y affadit les âmes sans les rendre capables d'un effort sérieux. C'est pourquoi nous avons écrit ces simples entretiens, qui, nous l'espérons, seront compris de tous les enfants, et pourront les aider à préparer chrétiennement leur cœur pour la venue de leur Dieu. » Bref, l'auteur espère avoir fait mieux que ses devanciers, et cela dans un bon sentiment. Nous n'oserions assurer qu'elle a atteint ce but spécial, mais elle a certainement fait un très-bon travail, qui sera un secours pour les mères de famille soucieuses de la préparation de leurs enfants, autant que pour les enfants eux-mêmes. Le frère et la sœur, Édouard et Thérèse, sont interrogés, avant ou après le catéchisme paroissial, par leur mère, non point sur la lettre de la doctrine, mais sur les vertus qui doivent orner leur cœur à l'approche du grand jour. Eux-mêmes interrogent aussi quand ils veulent une explication. On parcourt de la sorte les diverses prières habituelles au chrétien pendant le jour, la méditation, le travail, les récréations, les repas, la lecture pieuse ; puis le travail intérieur, la lutte contre le défaut dominant, les secours ménagés dans la confession, la visite au Saint-Sacrement, la dévotion envers la Sainte Vierge, etc. La retraite a ses chapitres à part, où l'on a tort de donner, comme réglementaire, l'ordre des sujets, le prédicateur les choisissant selon son auditoire ou selon ses goûts, et, de fait, ces sujets variant chaque fois dans leur distribution. Un règlement de vie court et d'une rédaction claire, couronne les entretiens. Au résumé, ouvrage digne d'éloges, et qui sera bien accueilli.

— L'*Année liturgique du Prédicateur* fait partie de la vaste publication entreprise, depuis longues années, par M. l'abbé C. Martin, sous le titre général de *Bibliothèque des Prédicateurs*, qu'il ne faut pas

confondre avec celle du P. Houdry, plus ancienne, dernièrement rééditée en dix-huit volumes grand in-8°, rédigée sur un plan différent, et qui fournit d'abondantes ressources sans donner les discours tout faits : méthode que, pour notre part, nous estimons de beaucoup la meilleure. L'œuvre de M. C. Martin compte déjà vingt-huit tomes, dont plusieurs ont eu un grand et mérité succès. Celui-ci aborde des matières dont, malheureusement, on parle trop rarement en chaire. N'importe-t-il pas que le peuple soit initié aux prières et aux cérémonies de la liturgie, qu'il en comprenne le sens, la distribution, la marche et l'esprit? Au moyen de ce nouveau volume, tout pasteur sera à même de combler facilement cette lacune de l'enseignement ordinaire. Les discours n'y ont qu'une étendue de prône; ils sont bien divisés; l'œil en saisit tout de suite l'ensemble, grâce à la disposition typographique : avantage précieux. Que si, sur un point particulier que l'auteur ne développe pas, il prévoit qu'un orateur désirera insister, il indique aussitôt les ouvrages qu'il peut consulter ou les volumes de la collection qui traitent cette matière. Excellente idée, assurément. Toutefois, on n'y trouvera point l'explication de la Messe dans sa partie invariable, le *Kyrie*, le *Gloria in excelsis*, le *Credo*, le *Sanctus* et le Canon; ce sera l'objet d'un volume à part. On s'arrête aux prières liturgiques qui changent chaque dimanche, telles que l'introït, la collecte, l'épître, le graduel, l'évangile, l'offertoire, etc. Les vêpres ne sont point oubliées; antiennes, capitules et hymnes ont leur place dans ces commentaires pieux. Avec quel intérêt les fidèles suivront des instructions de ce genre, il est superflu de le dire. La piété y peut gagner beaucoup, et l'attention y gagne tout. Du reste, ce ne sont pas les dimanches seulement auxquels s'attache l'auteur, il s'occupe aussi, de la même manière, des principales fêtes de l'année. — Voici l'ordre qu'il suit régulièrement. Deux points, dont le premier concerne la messe du jour, le second les vêpres. Au premier, d'abord, l'esprit du dimanche ou de la fête, en quelques lignes; ensuite l'explication successive de l'introït, de la collecte, de l'offertoire, de la communion, etc., mais surtout de l'épître et de l'évangile, qui ne sauraient être jamais oubliés dans l'instruction pastorale. Au second, le capitule, l'hymne et les antiennes. Pourquoi n'avoir rien dit des prières de la bénédiction, ou salut du soir? Parfois aussi d'utiles éclaircissements ont été omis. Au jour de Pâques, par exemple (p. 110), nous lisons : « Pendant l'aspersion de l'eau bénite, aujourd'hui et durant le temps pascal, on chante l'antienne *Vidi aquam* à la place de l'*Asperges*. » Et c'est tout. Ne convenait-il pas d'expliquer la raison de ce changement et la nouvelle antienne elle-même? — Un inconvénient se présentait : les dimanches où l'on fait l'office du jour sont rares dans la liturgie romaine, maintenant adoptée partout; le plus souvent ce sont des saints ou des

fêtes spéciales qu'on y célèbre : dès lors, une explication, du haut de la chaire, de ce qui ne se dit pas à l'autel devenait pour le moins un hors-d'œuvre. Notre auteur y a paré, soit par les articles consacrés aux fêtes spéciales, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, soit par d'autres instructions sur les offices du commun des apôtres, martyrs, pontifes, justes, vierges, saintes femmes. Nous serait-il permis d'exprimer ici le désir que la désignation de *confesseur,* mal comprise du peuple, qui toujours y voit un prêtre, fût remplacée, dans nos livres français, comme autrefois, par celle de *juste,* qui est plus claire?

— Le livre de M. l'abbé Lucot. sur *Saint Joseph* est surtout une œuvre d'érudition, tenant par différents côtés à la liturgie. La piété n'en est point exclue cependant; loin de là ; il peut servir de livre de dévotion à cause des riches prières qu'il renferme. L'auteur étudie l'histoire du culte du saint patriarche qu'un récent décret pontifical a proclamé patron de l'Église universelle. Encore que l'Évangile parle peu de Joseph, les plus glorieuses prérogatives découlent pour lui de ses titres de père adoptif de Jésus et d'époux de Marie. « Sentier étroit d'abord, peu connu, peu frayé, cette dévotion est devenue, selon la parole de nos saints livres, ce grand chemin, tout resplendissant de sainteté, où germent les plus merveilleuses vertus. Tant d'âmes y ont passé qu'il est devenu deux fois glorieux ; tant de cœurs attristés y ont retrouvé la paix et la sérénité, qu'en cette vallée de larmes on y court avec bonheur (p. 9). » Que saint Joseph ait été honoré dès les premiers siècles de l'Église, les peintures des catacombes romaines le démontrent. Détail curieux à noter : elles ne le représentent point, comme on le fait aujourd'hui, sous les traits d'un vieillard, mais comme un jeune homme. Ce culte reçut des ordres religieux, appelés à imiter Joseph dans sa vie de recueillement et d'humilité, un développement sensible. Les franciscains en adoptent solennellement la fête en 1399 ; elle était inscrite en divers martyrologes depuis la fin du neuvième siècle. On sait l'extraordinaire dévotion du vénérable chancelier Gerson pour saint Joseph, « et tout ce qu'il fit pour la propager dans l'Église, entre autres, son poème de *Josephina,* en douze chants. Sainte Thérèse ne devait pas moins faire, au siècle suivant. Le premier office composé en l'honneur du saint patriarche paraît dater de 1481 environ : c'est l'époque où la fête est instituée à Rome ; en 1621, Grégoire XV la déclare obligatoire, avec interdiction des œuvres serviles et fermeture des tribunaux. Quant à l'office actuel, il est du pape Clément XI et de l'année 1714. » Ces détails historiques occupent la première partie de l'ouvrage (vraie perle de typographie, disons-le en passant). La seconde présente le texte du premier office connu en l'honneur de saint Joseph, et qui est vraisemblablement l'œuvre des religieux carmes, toujours

les premiers dans ce culte. Presque tout y est en vers rimés, introït, graduel, antiennes des vêpres, etc. De la piété, de la naïveté tant qu'on voudra; mais, en vérité, quelle indigence littéraire, à l'exception des leçons de matines et des oraisons! Est-ce que, pour parler à Dieu, ou des choses saintes, il ne convient pas d'emprunter à la langue, au verbe humain, toute sa noblesse, au génie de l'homme ses plus belles élévations? M. l'abbé Lucot a recueilli dans son livre plusieurs autres offices, la messe composée par Gerson, une hymne de la liturgie grecque, des proses d'Allemagne des quinzième et dix-huitième siècles, une préface du rite ambroisien, des hymnes, des litanies, des antiennes. Il y a là un travail d'érudit et de chercheur qui mérite tout éloge. Ce qui regarde la piété proprement dite se compose de prières anciennes pleines d'onction et de charme : prose de Chartres en 1529 ; antienne rimée du quinzième siècle; liturgies de Paris, Strasbourg, Reims, 1504 et 1545; de Sens, 1593; oraison de Fontevrault, 1595; litanies de Châlons, 1638, prose de l'abbaye de Sainte-Geneviève, 1665; Heures royales, 1667; de la princesse de Conti, 1657; etc.

— Bien peu d'ouvrages de spiritualité, en notre temps, ont trouvé un accueil comparable à celui qui continue d'être fait aux divers volumes sortis de la plume de l'auteur inconnu des *Avis spirituels.* Les âmes mettent leurs délices dans cette exposition approfondie, et en même temps touchante et pleine de séve, des principes de l'union à Dieu par la séparation des objets sensibles et par le combat contre les déchéances de la nature. L'*Évangile proposé à ceux qui souffrent* est digne en tout de ses aînés. Ces pages, nous dit l'auteur en commençant, ont été primitivement écrites pour une personne que la main de Dieu avait touchée d'une des plus grandes épreuves de cette vie : elle y a trouvé un secours dans les instants de faiblesse où l'âme la plus courageuse se sent quelquefois plongée. Nous espérons que d'autres pourront également s'en servir avec profit spirituel : car l'âme souffrante ou affligée a besoin d'un aliment spécial. La prière et la méditation mettent cet aliment toujours à notre portée. — Or, l'Évangile s'adresse aux âmes de bonne volonté, et principalement aux pauvres, aux petits, aux affligés; il est par excellence le livre de ceux qui souffrent; et, quand on l'a lu à travers les larmes, médité sous la pression de la croix, il s'en échappe une magnifique et fortifiante lumière. On y puise, avec la résignation, un courage qui rend capable des plus généreux sacrifices. C'est pourquoi, prenant le récit sacré, l'auteur le divise en autant de semaines et de jours qu'il y en a dans l'année; il suit pas à pas Notre-Seigneur depuis sa naissance jusqu'à son immolation, se conformant autant que possible à l'ordre de l'année liturgique, et de chacun de ces mystères, de ces

faits, de ces paroles, de ces paraboles, il fait sortir l'instruction capable de consoler et de raviver un cœur endolori. Point de longueurs, point de phrases : le sujet indiqué en peu de mots, puis la doctrine de consolation tirée clairement, et enfin une élévation à Dieu comme corollaire et conséquence pratique. On ne saurait dire tout ce qu'il y a de pensées élevées, d'aperçus heureux, d'effluves de piété, dans un volume assez considérable rédigé tout entier sur ce programme. Les fêtes n'ont pas été omises. Les *Actes des Apôtres* sont commentés comme le reste de l'Évangile. Une simple citation, afin de faire mieux saisir le genre du livre : — « Le parfum n'est odoriférant qu'autant qu'il brûle : ainsi je ne serai la bonne odeur de Jésus-Christ qu'autant que son amour débordera de mon cœur. Cet amour donne aux vertus la subtilité de l'encens. J'aspire avec délices l'Eucharistie, qui me parfume de la douceur, de la patience, de l'humilité de Jésus, dans l'anéantissement perpétuel où il se réduit pour la gloire de son Père et pour mon amour. Mais, après avoir recueilli ces parfums, je dois à mon tour les répandre. Le premier est celui de la piété : il n'y a rien de plus extensible que la vraie dévotion. Le second est le parfum de la patience : il n'y en a pas de plus fort et de plus doux ; pour moi il peut être continuel, car j'ai toujours occasion de l'exhaler. Le troisième est celui du détachement : la souffrance m'avertit d'être toujours prêt à quitter ce monde. Je demanderai à Notre-Seigneur de cheminer, entre le tabernacle et la croix, vers l'autel sacré où s'immolent avec lui les saintes victimes de son amour et de sa croix, mais dans l'extase de la vision divine (p. 353). » Tout l'ouvrage est à cette hauteur.

— A Tonneins, M. l'abbé Joly, curé de la paroisse de Saint-Pierre, prononçait naguère une suite de discours dont il vient de faire imprimer la seconde édition, sous ce titre : *Le Règne de Jésus-Christ et la question sociale, à l'occasion des malheurs de la France*. Touché de ces effroyables doctrines répandues dans les centres ouvriers par une presse odieuse et d'indignes émissaires, il a jugé de son devoir d'aborder ces matières du haut de la chaire, de montrer le néant des séduisantes promesses et l'infamie de tant de calomnies colportées contre l'Église catholique. C'était côtoyer de très-près la politique, s'exposer à des interprétations hostiles : ces considérations ne l'ont point fait changer de dessein, et il a eu raison. Outre la prudence qu'il sait mettre dans ses paroles, la politique, à ces hauteurs, n'est que de la morale, et l'on sait quelle espèce de gens en prétend éloigner le ministre de la religion. Nous voudrions que cette pensée eût été plus fermement accentuée dans sa neuvième conférence, et que, comme précaution oratoire, il n'eût pas rangé tous les partis sur la même ligne (p. 116) : car enfin, il y a ici-bas des hommes qui défendent la

vérité sociale et l'éternelle justice, et il y en a qui leur font la guerre : on appelle ces deux écoles différentes des *partis :* comment tenir entre eux la balance égale ? Nos ennemis nous appellent bien le *parti catholique!* A ce point de vue, l'indifférence pour les partis est une abdication et comme une apostasie. L'essentiel est d'être du bon côté. Mais nous ne relevons qu'en passant cette erreur, sur laquelle l'orateur n'insiste guère, et que dément tout son livre. — Dieu châtie les peuples quand ils l'ont mérité ; de ces châtiments il faut tirer profit ; c'est-à-dire régénération, et non point occasion de blasphème : telle est la pensée dominante de ces dix-neuf instructions. Après des considérations préliminaires sur l'opposition que rencontre ordinairement la vérité parmi les hommes, M. l'abbé Joly s'applique à démontrer que nos cruels et immenses revers sont une punition, et que Dieu a bien pu se servir de la Prusse hérétique pour cette œuvre rigoureuse, sans pour cela donner gain de cause à l'égarement protestant. Les peuples, ainsi que l'a remarqué saint Augustin, n'ont point d'éternité comme les individus : c'est ici-bas qu'ils sont collectivement châtiés ou récompensés. Or, quelles sont les infidélités dont la France s'est rendue coupable ? La liste en est, hélas ! facile à dresser : foi amoindrie, diminution de la vertu dans toutes les classes, profanation effrontée du dimanche et des fêtes ; à quoi il eût fallu ajouter l'horreur du blasphème, universellement répandu depuis la Révolution. Ces causes attiraient autrefois la colère de Dieu sur les Juifs. Mais il est un péché qui est plus spécialement le péché des peuples, un péché où notre pays a roulé, et dans lequel on peut voir la raison plus particulière, plus immédiate, de nos calamités publiques : le péché social, par lequel les droits de Dieu sur le gouvernement de ce monde ont été repoussés et niés. L'État, chez nous, ne reconnaît plus Jésus-Christ, ne tient pas compte de Dieu, légifère en-dehors de Dieu, et, non content de cette extrémité, semble travailler à soustraire à Dieu la famille comme famille, et les individus qui la composent. Le maintien d'un tel état de choses, c'est la mort à bref délai, c'est, en tout cas, la cause incessante et pressante du châtiment. — Est-il temps de revenir et reste-t-il quelque espérance ? Oui. Ici (p. 101, 8e instruction), l'orateur part de ce texte de la *Sagesse : Sanabiles fecit* (*Deus*) *nationes orbis terrarum;* qu'il traduit : « Dieu a fait les nations guérissables. » Ce n'est point le sens exact de ce verset, trop souvent invoqué dans le même but, et qui signifie autre chose, comme on peut s'en assurer auprès des traducteurs et des commentateurs de quelque poids. La thèse n'en souffre point, d'ailleurs, et M. l'abbé Joly affirme légitimement que le salut est à notre disposition, et que l'unique condition en est le retour au règne de Jésus-Christ. Nous apprenons donc en quoi consiste ce règne, et comment nous incombe le devoir de con-

courir à un tel rétablissement. En premier, il faut agir sans nous laisser dérouter par l'égoïsme ambiant ou par le respect humain ; il nous faut agir, tous, parfaitement convaincus de la lutte inévitable, séculaire, indestructible, entre le bien et le mal; il faut agir en nous groupant, l'association décuplant les forces; il faut agir, mais avec un plan aux lignes définies, c'est-à-dire : Jésus-Christ est roi de la société, mais aussi de la famille, de l'individu, et ces trois règnes sont liés entre eux par d'intimes relations, sont inséparables, n'en font qu'un dans la réalité. Dès lors, au lieu de s'adresser directement à l'État, besogne inabordable présentement, nous travaillerons à faire régner Jésus-Christ sur l'individu et sur la famille, et de nos mœurs ainsi régénérées la réforme passera d'elle-même dans nos institutions. Il faut que l'homme, le père, le mari, revienne au christianisme, non à un christianisme conventionnel, de pure théorie, mais au christianisme de pratique, descendant de l'esprit dans les mœurs; l'homme, le mari, le père, doit reprendre sa place en tête du mouvement religieux de l'humanité. — Suivent des conseils, des indications, pour préparer, puis pour amener ce résultat. Nous signalerons les deux dernières conférences, où sont rappelées et flétries les armes dont se sert la presse impie, avec d'utiles avis sur la manière de se préserver de ses poisons.

— La dissipation de l'esprit figure en bonne place parmi les caractères qui distinguent notre temps. Chose remarquable, cependant : nous ne connaissons pas d'époque où l'on ait publié autant de cours de méditations, et où ces livres aient été mieux accueillis. Celui de M. l'abbé Th. Ratisbonne, *Miettes évangéliques*, a droit à être signalé parmi les bons. L'auteur ne se préoccupe pas du nombre de ses devanciers. L'Église, observe-t-il, est comme un jardin où se diversifient, avec une inépuisable fécondité, les plantes nourrissantes ou curatives qui se renouvellent avec les saisons pour répondre à des besoins nouveaux. Son intention, à lui, est principalement d'exercer l'esprit de prière; et, à cet effet, il renferme dans le moins de mots possible des vérités substantielles, capables de fortifier les âmes, de les éclairer, de les maintenir en harmonie avec l'Église. Il ne s'agit point d'une distribution graduelle des sujets, sur un plan d'enseignement ou même d'exhortation doctrinale. On prend l'Évangile du jour, en suivant l'ordre des dimanches de l'année, et, du texte on tire, pour la nourriture de l'âme, quelques *miettes*. Hâtons-nous de dire que ces miettes, au nombre de deux par méditation, sont fort substantielles et valent l'aliment le plus riche. La prière, l'habitude de l'union à Dieu, qu'envisage avant tout le P. Ratisbonne, se réduit à aimer Dieu, suivant le premier des préceptes : et c'est pourquoi l'ouvrage ramène constamment à ces pensées d'amour divin. « L'avancement, le progrès

spirituel ne dépend ni de la multiplication ni de la longueur des prières, il dépend des communications intimes et incessantes avec Jésus-Christ, le saint des saints. Ce n'est pas par les œuvres extérieures, c'est par les affections, les aspirations et les élévations de notre âme que nous allons à Dieu. *Non pedibus sed affectibus,* dit saint Augustin (p. IV). » — Un supplément a été ajouté pour les principales fêtes. Le manuel est donc aussi complet qu'on le peut souhaiter. Rédigé d'abord pour les religieuses de Notre-Dame de Sion, il ne fera pas un moindre bien dans les autres communautés et parmi les âmes fidèles qui, vivant dans le monde, y cherchent les voies de la sanctification et du salut.

— On doit compter au nombre des mesures qui honorent l'Assemblée Nationale actuelle d'avoir enfin accordé à nos soldats ces secours religieux qui ne leur font défaut dans aucune armée de peuple civilisé, et qui étaient, par exemple, si sagement et si puissamment organisés chez nos ennemis de 1870. L'armée d'Afrique a bénéficié, comme les autres (elle en a plus besoin encore), de la loi nouvelle. Le 25 avril dernier, ses chefs étaient réunis dans la cathédrale d'Alger, et Mgr l'Archevêque prononçait devant eux un discours qui a été imprimé, et qui peut passer pour une œuvre merveilleuse d'éloquence et de vérité. Si nous en parlons ici, c'est que là, dans ce discours et dans cette brochure, est reproduite à grands traits toute l'histoire de l'Afrique chrétienne. Le prélat n'a rien écrit encore qui égale la beauté de ces pages, et il n'est guère possible que la parole humaine s'élève plus haut. L'orateur insiste sur le côté providentiel de notre conquête africaine, et sur la mission de la France dans ces contrées si longtemps abandonnées à la barbarie. « Lorsqu'une nation s'arme pour servir les grandes causes de l'humanité et de la justice, lorsqu'elle porte avec elle la lumière et le nom de Jésus-Christ jusque dans les régions barbares, lorsque, dans le sentiment élevé du devoir elle s'impose le sacrifice de ses trésors de son sang pour arracher un peuple à la mort, lorsqu'elle souffle sur ces ossements arides et que peu à peu elle leur rend la vie, il faut proclamer, dans une si généreuse entreprise, une action supérieure à celle de l'homme, et confesser, avec le Prophète, que c'est Dieu même qui inspire ces courages désintéressés et appelle du tombeau ces autres Lazares (p. 7). » Nous voudrions reproduire l'énergique et brillant tableau des ravages exercés par les pirates algériens sur les côtes de la Méditerranée, celui de l'expédition commandée par Bourmont, ceux de la bataille de Stouëli et de la prise d'Alger. « Vous étiez là, attendant de donner vos premiers coups, obscurs encore, mais portant déjà vos victoires dans la mâle fierté de vos regards, capitaines futurs des grandes guerres de ce siècle : Lamoricière, Changarnier, Duvivier,

Damrémont, qui deviez attacher vos noms à nos batailles africaines ; Pélissier, vainqueur de Sébastopol ; Mac-Mahon, soldat intrépide de Malakoff et de Magenta ; Baraguey-d'Hilliers, Vaillant, Forey, Magnan, Chabaud-Latour ; et vous, brave Dumesnil, qui deviez écrire cette noble histoire ; et vous, digne fils des croisés, Quatre-barbes, qui deviez demander à la France, dans ses assises solennelles, de terminer par la croix cette conquête commencée par l'épée, et subir à Ancône une défaite plus noble que les plus nobles victoires (p. 17). » On ne s'arrache pas à ces pages, et nous transcririons toute la brochure. Ce passage encore cependant, où revient le dessein de Dieu : « En nous donnant le triomphe, il semble que Dieu s'en montre jaloux. Le drapeau de la monarchie, qui a guidé nos soldats, tombe au lendemain du jour où il était arboré sur les murs de la Kasbah ; le vieux roi qui a préparé la conquête prend le chemin de l'exil ; Bourmont quitte Alger en fugitif, n'emportant avec lui, sur une barque étrangère, que le cœur de son fils... Et, tandis que les noms des princes, des capitaines qui ont pris part à nos guerres africaines sont restés attachés à nos villes, à nos villages, tandis que nous leur avons élevé des colonnes et des statues, aucun hameau ne garde les noms de ces premiers vainqueurs. Rien d'humain n'a survécu à leur victoire, et le seul monument qui soit resté d'elle est la croix (à Staouëli) qu'ils ont replantée sur ces rivages comme un signe de pardon et de vie. Qu'on cherche à cet oubli des raisons humaines, j'en pourrais trouver moi-même, et je sais que la Providence n'a pas toujours besoin de miracles pour se faire entendre de nous ; mais je ne vois pas moins que le seul signe qui soit resté de la conquête est un signe divin, et que Dieu n'a voulu, durant un demi-siècle, laisser inscrire à côté du sien le nom d'aucun autre vainqueur. C'est moi, semble-t-il nous dire, c'est moi qui, par les mains de ces vaillants hommes, ai ouvert ce sépulcre où un monde était enseveli (p. 24). » On ne saurait rien lire de plus véritablement beau que ce qui suit, sur l'aveuglement de la France, qui n'a pas su reconnaître la divine hauteur de sa mission, reprendre l'œuvre des Cyprien, des Optat, des Augustin, des Fulgence. Ne devions-nous pas, dès le premier jour, jeter à ces montagnes et à ces vallées le cri de la délivrance et lui dire : « Afrique chrétienne, sors du tombeau ! réunis tes débris épars sur tes monts et dans tes déserts. Reprends ta place au soleil des nations, tes sœurs dans la civilisation et dans la foi ; que tes enfants, apprenant de nouveau ton histoire, sachent que nous ne sommes venus à eux que pour leur rendre la lumière, la grandeur, l'honneur du passé ! »

— L'état présent de la société, désespéré, ou à peu près, aux yeux de la sagesse humaine, se résume en ces quelques mots : « Jésus-Christ

absent des âmes, de la famille et du monde. » C'est ce que rappelle, dans sa préface, l'auteur de l'*Union des chrétiens dans le cœur de Jésus*, ouvrage plein de foi et de tendre piété, et dont la doctrine est aussi très-profonde. La condition du salut pour la société est donc le Sauveur restauré, reconnu, adoré, obéi, aimé, au foyer de la famille et dans les institutions publiques ; au résumé, le sens de Jésus rétabli dans tout ce qui intéresse notre vie. Mais par quels moyens et comment opérer cette conversion de toute une multitude livrée à l'esprit d'erreur, à l'ambition, à la poursuite exclusive de la richesse et des plaisirs? C'est que tous s'unissent dans le Cœur de Jésus pour y travailler; non pas seulement le prêtre, le catéchiste, l'apôtre, dont c'est la vocation et le devoir, mais tous les chrétiens sans exception, les plus humbles comme les plus forts. Il faut une croisade universelle, où chacun gagne autour de lui des âmes et s'occupe à convertir; il faut prendre l'habitude de s'unir et de s'entendre pour la gloire de Dieu, au prix de quelques efforts et de quelques sacrifices, comme on le fait pour assurer l'honneur et les intérêts de la famille naturelle. — Après cette indication du but, l'auteur établit, comme base de l'action, la dévotion au Sacré-Cœur, dont il redit les titres divers à notre amour, à notre gratitude, à notre confiance. Puis il revient à exhorter plus vivement, sur des considérations multiples, les fidèles à s'unir ainsi pour un immense et courageux apostolat ; et enfin il leur indique les dispositions intérieures auxquelles ils doivent s'attacher, les pratiques de piété qui les peuvent maintenir, les vertus qui leur sont nécessaires. Une note de la page 135 nous a particulièrement frappé, sur l'*empreinte* de Dieu dans les différents ordres de sa création: il y a là de merveilleux aperçus. Le livre se termine par une indication de l'organisation qui pourrait être adoptée, et qui paraît tout à fait sage. Un tel ouvrage ne doit point passer sans attirer l'attention des chrétiens zélés, et les pasteurs y rencontreront pour eux-mêmes bien des instructions de valeur sur l'art d'atteindre les âmes.

— C'est à eux seuls que s'adresse un nouveau manuel du R. P. Mach, *la Manne du Prêtre*, véritable *vade-mecum* pour la prière, l'oraison, l'examen de conscience, les rubriques, etc. Ce qui concerne la Messe y est largement développé, et comme exhortation, et comme exposition et comme paraphrase, et comme moyens de célébrer dignement. Il y a, en outre, des méditations pour un mois entier, des avis étendus et multipliés sur l'avancement dans la vertu et un très-riche recueil de pièces pour les diverses circonstances de la vie pastorale et de la vie intérieure. Notons encore des visites au Saint-Sacrement, des formules nouvelles pour l'exercice du chemin de la croix, et des extraits du rituel pour les bénédictions qu'un prêtre est appelé à donner d'un instant à l'autre. Il règne beaucoup d'ordre dans le clas-

sement des matières. — Du reste, le *Chemin de la croix* a été tiré à part, en une piqûre très-soignée, papier de Chine, quinze belles gravures. Varier les formules, afin de remédier à la froide routine, est chose excellente.

— A M. l'abbé A. Gaveau, traducteur du P. Mach, nous devons aussi d'avoir fait passer de l'espagnol en français un précieux traité du P. Arias sur les *Vertus de Marie Mère de Dieu,* traité appartenant à la grande école ascétique qui a enrichi l'Église de tant de livres précieux, où l'exactitude rigoureuse de la doctrine et la précision du langage sont comme embaumées dans le parfum de la plus suave piété. Le P. Arias a vécu de 1533 à 1605. Il était de Séville, et saint François de Sales met les opuscules du fervent et savant religieux au nombre des « beaux livres de dévotion » qu'il conseille à sa Philothée, à côté de ceux de saint Bonaventure, de Louis de Blois, de Grenade. Arias est solide théologien, et n'avance rien qu'il n'appuie sur l'Écriture ou l'enseignement de l'Église. Ici, il commence par décrire la vertu dont il parle, avec ses degrés différents ; puis, extrayant de l'Évangile les passages qui montrent de quelle manière la Sainte Vierge l'a pratiquée, il les enchâsse dans quelque belle sentence des Pères ; enfin, il indique au lecteur comment il peut et doit reproduire en lui cette vertu : c'est la conclusion pratique. On parcourt ainsi, avec des subdivisions, les vertus d'humilité, de foi, d'espérance, de charité, de piété, de bonté envers les hommes, d'obéissance, de pureté, d'amour de la retraite, de modestie, de pauvreté volontaire, de patience dans les afflictions. — Dans un appendice de quelques pages, M. l'abbé Gaveau a réuni plusieurs pièces intéressantes : un passage de saint Bonaventure sur la circoncision de Notre-Seigneur, un cantique de saint Liguori sur l'enfance de Jésus bercé par Marie, une prose latine du moyen âge sur la purification de la sainte Vierge par Adam de Saint-Victor.

— Les ouvrages de saint Jean de la Croix, le glorieux coopérateur de sainte Thérèse, sont fort goûtés de toutes les âmes spirituelles qui ont pu les connaître. C'était, lui aussi, un maître éminent, de qui la vie prêchait encore plus que les paroles, et qui avait reçu du ciel le don d'entrer dans les cœurs et de les émouvoir profondément. Ses *Maximes et Avis spirituels* embrassent à peu près tout ce qui regarde l'œuvre de la sanctification. C'est comme une série de sentences, courtes, claires, saisissantes, appuyées sur des textes d'Écriture-Sainte. Le saint s'adresse directement au lecteur dans le plus grand nombre des cas. Les sujets qu'il présente sont surtout les vertus: le soin d'imiter Jésus-Christ, les vertus théologales, la crainte de Dieu, l'amour du prochain, l'oraison, la vertu de religion, la patience, la modestie, la pauvreté volontaire, l'humilité, le silence, etc. Citons la première venue de ces maximes, comme exemple du genre et du mérite du livre : —

« Dieu ordonna, dans l'ancienne loi, que l'autel où se devaient offrir les sacrifices fût creux et vide à l'intérieur : pour nous faire comprendre, par ce symbole, combien il veut que notre âme soit vide de toutes les choses créées, afin qu'il devienne un autel digne de la présence de sa divine Majesté (p. 171). »

— Le P. de la Colombière, dont la cause de béatification est, croyons-nous, introduite à Rome, fut un parfait modèle de la vie sacerdotale et religieuse. Cette vie a été récemment publiée et l'on sait que, choisi miraculeusement pour coopérer avec la bienheureuse Marguerite-Marie à l'établissement de la dévotion au sacré Cœur de Jésus, il y consacra la meilleure partie de son action apostolique. C'est lui qui le premier l'établit en Angleterre, dès le début des révélations de Paray-le-Monial. La *Retraite spirituelle* qu'on vient de publier, avec une introduction sur sa vie et sur la dévotion elle-même, forme un livre de haute piété qui sera lu avec empressement. Le P. de la Colombière ne l'adresse à personne, ne l'a point composée pour les autres; ce sont les réflexions, les sentiments, les résolutions que lui inspire une solitude de trente jours, telle que la pratiquent les Pères de la Compagnie de Jésus. C'est là que l'on peut voir tout à la fois le degré de vertu où était parvenue cette âme d'élite, les hauteurs où peut atteindre toute âme docile aux mouvements de la grâce intérieure et amoureuse de la perfection. Tous les mystères, toute l'histoire de Notre-Seigneur y sont médités, appliqués à la vie du chrétien, en même temps que les considérations ordinaires de la fin de l'homme. On y remarquera la justesse des retours sur soi-même, la discussion douce mais efficace des moindres mouvements de la nature, l'attention pieuse à ne perdre rien de ceux qui viennent du ciel. L'on apprendra à connaître le vrai chemin du bien, et on se sentira entraîné à le parcourir avec une sainte fermeté.

— D'un tout autre genre est le petit livre de Mme Cavé, *la Vierge Marie et la Femme*. Ce n'est point, dans la réalité, un cours de méditations, et cependant on y médite, et il fait du bien. Nous eussions voulu que la langue y eût été moins oubliée en vingt endroits, et que certaines expressions en fussent absentes. Telle la première phrase de l'introduction : « La Vierge n'est pas ce qu'un monde vulgaire pense : une simple fille, pure par ignorance, marchant les yeux baissés, et se trouvant mal le jour de la mort de son fils. » En vérité, nous ne sachions pas que jamais la divine figure de Marie ait été réduite à ces indignes proportions par qui que ce soit du monde *le plus vulgaire*, à moins qu'au fond de quelque cabaret un inepte pandour ait une fois blasphémé sous cette forme. Une comparaison de la pages 10 pourrait être mal interprétée sur le dogme de la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. La voici : « Comment voyez-vous,

homme plein de raison, qu'un chiffon de papier déchiré et sale a exactement la valeur de mille francs d'argent? Parce que vous avez confiance que la Banque vous l'échangera pour du bel et bon or. Eh bien, nous, nous avons confiance en Dieu : nous croyons qu'au ciel l'hostie nous est échangée contre Jésus-Christ le fils de Dieu, qui se donne tout entier. » Observons encore (p. 185) une erreur de détail : ce n'est point à la *troisième* heure du jour, mais à la *neuvième*, que fut crucifié le Seigneur. — La marche de l'auteur est de partager la vie de la Sainte Vierge en sept époques, envisagées comme ses joies et ses gloires, et d'en rapprocher chacune des périodes de la vie de la femme, principalement dans sa qualité de mère de famille. Elle sait heureusement peindre, et ses tableaux se relèvent par les effusions d'un noble cœur, pénétré des enseignements chrétiens. Le mot n'est pas toujours celui qu'il fallait, mais les sentiments sont à leur place et vrais. Du trait ici et là. « La femme meurt pour se reproduire, puisque par le mariage elle n'a plus de nom, elle ne possède rien et n'a plus de volonté. Elle doit donc revivre entièrement dans ses enfants, et retrouver en eux son nom, sa fortune et sa volonté. (p. 76). » Une seconde partie conduit aux neuf stations des douleurs de Marie, suivies des neuf stations des douleurs de la femme ici-bas. Beaucoup d'observation, de sensibilité, de finesse dans l'analyse. « Ce qui doit nous consoler, nous encourager dans notre mission maternelle, conclut Mme Cavé, c'est de voir notre persistance à suivre Jésus-Christ depuis dix-huit siècles. Dans la maison de Dieu, le sanctuaire de son Fils, vous trouverez toujours une femme, n'importe à quelle heure de la journée... Toutes ces âmes, tous ces cœurs, sentent que là seulement repose l'espérance par la foi et l'amour (p. 213). »

— En ouvrant les deux gracieux et pieux volumes des *Visites à Jésus-Hostie*, par l'auteur des *Avis spirituels*, de qui nous parlions plus haut, arrêtons-nous d'abord devant le bon goût, le luxe charmant de l'exécution typographique. Elle fait le plus grand honneur et à l'auteur, qui vraisemblablement l'a indiquée et dirigée, et à l'imprimerie Goupy qui l'a si bien compris. C'est vraiment un bijou, et le fond méritait un si beau soin. Toutes les qualités de l'écrivain anonyme se retrouvent dans cette nouvelle production : fervent amour de Dieu, aspirations admirables, connaissance des voies divines, tendresses suaves, inépuisable abondance d'idées et de sentiments. Chacun des deux volumes complète l'autre, encore qu'ils puissent se séparer; car ce sont deux séries distinctes. L'une et l'autre commencent par des prières nouvelles pour la sainte Messe : personne n'ignore ce que la piété gagne à cette variété d'expressions qui ranime l'attention et soutient l'âme dans le travail sublime de la prière. D'une part, trente-trois Visites au Saint-Sacrement, trente-trois encore au tome

second; sans compter de nombreuses prières, liturgiques ou autres, couronnant chaque volume. Et quelles élévations d'âme, quelle intelligence du mystère divin, quelle impatience d'y conformer toutes les puissances intérieures de l'homme! L'ouvrage si connu de saint Liguori, le dirons-nous? est pour nous inférieur à celui-ci sous plus d'un aspect. La visite débute par une considération ascétique, sur le plan des mystères évangéliques, et de là part dans une *adoration* palpitante de reconnaissance, d'admiration, de désir du sacrifice et de généreux propos d'avenir, résumés dans une demande *intime*. A peine s'il est besoin de recommander un tel manuel; il fera la joie, la consolation et le bonheur des âmes vouées à la pratique de la piété, qui aiment à trouver la richesse de la pensée unie aux trésors du cœur, c'est-à-dire l'homme tout entier prosterné devant le Créateur et lui faisant hommage de la dignité de sa nature immortelle.

— En réunissant, dans son opuscule *l'Oraison mentale*, les leçons, avis et conseils de saint Liguori, de sainte Thérèse, de saint François de Sales, de Suarez, etc., le R. P. Petitalot n'a pas eu pour objet de les reproduire textuellement les uns après les autres, mais de composer avec ces précieux éléments un ouvrage qui fût bien le sien. L'oraison étant, comme le dit sainte Thérèse, un intime commerce d'amour où l'âme s'entretient seule à seul avec Dieu, et ne se lasse pas d'exprimer son amour à celui dont elle sait qu'elle est aimée, il n'y a point d'exercice spirituel plus important dans la vie chrétienne. Il semblerait, observe l'auteur (p. 15), que Dieu, ne pouvant s'adorer lui-même, s'humilier devant lui-même, se prier en un mot, ait voulu se faire homme afin de compléter son éternelle oraison. Non-seulement Jésus-Christ voit Dieu, aime Dieu, agit et opère pour la gloire de Dieu, mais il adore, il s'abaisse et s'humilie devant la majesté du Père, disant : « O Seigneur, je suis votre serviteur, oui votre serviteur, et le fils de votre servante. » Or, après avoir expliqué ce qu'est l'oraison, en avoir établi la grande utilité, et pour certains cas la nécessité, avoir prémuni son lecteur contre ces infirmités inévitables qu'on appelle les distractions et les sécheresses, l'auteur entre pleinement dans son sujet, trace les règles de la préparation éloignée et de la préparation prochaine, et expose la méthode de l'oraison elle-même; car, en toute chose, il faut de la méthode et des règles, et l'audience que Dieu daigne nous accorder en exige comme le reste. Ici elle se réduit à ces termes : saluer convenablement le Maître souverain en se présentant devant lui, traiter sérieusement avec lui l'affaire qui nous amène, ne se retirer qu'après avoir gagné ses bonnes grâces et en le laissant favorablement disposé. — Le P. Petitalot a rassemblé en notes des extraits d'auteurs et de Pères qu'on aimera à rencontrer là, surtout un passage tout à fait remarquable de saint

Augustin sur le psaume CXLVIII°. C'est en latin, sans traduction : quelques-uns peut-être s'en plaindront.

— Et voici maintenant les *Paillettes d'or*. Quel mérite aurions-nous à louer un opuscule vingt-sept fois réimprimé en six ans? Que suave, fleuri, gracieux et fécond est l'esprit de l'écrivain anonyme à qui nous le devons ! quelle variété dans ces petits conseils, quel heureux choix d'exemples, quelle fraîcheur d'idées et d'expression ! « Dans le midi de la France, nous dit-il, aux jours d'été, de petits enfants et de pauvres infirmes, incapables de tout labeur pénible, s'occupent, pour apporter un peu de pain au foyer, à recueillir au fond de quelques rivières à demi desséchées des *paillettes d'or* qui brillent au soleil et que l'eau entraîne dans sa course. Ce que font ces pauvres et ces petits pour les paillettes d'or que Dieu a semées dans ces rivières ignorées, nous voulons le faire pour ces enseignements que Dieu sème presque partout, qui brillent, qui éclairent, qui échauffent un instant, et disparaissent, laissant à l'âme le regret de n'avoir pas pensé à les recueillir. » Un mot lu dans un livre oublié, un trait entendu dans la conversation, une illumination soudaine de la pensée, le regard limpide d'un enfant innocent, en faut-il davantage, ordinairement, pour causer au cœur les plus vives impressions, et les plus salutaires? *Les Paillettes* sont ce mot, ce trait, ce sourire, cet innocent regard, cette pensée tout à coup dégagée. C'est la piété qui en fait les frais, mais tout y est aussi de ce qui forme la bonne éducation, la vie honorable dans le monde, le contentement au milieu des siens. Morale douce, exhortations amicales, élans de chrétienne poésie, sentences pénétrantes sur tous les sujets de la vie supérieure et de la vie pratique : où chercherait-on mieux? Les *Paillettes* devraient être dans toutes les familles.

— Les *Œuvres eucharistiques* de M. Blanchon, promptement arrivées à la troisième édition, offrent un tableau animé des institution catholiques ayant pour objet d'honorer le Saint-Sacrement, et par lui d'exercer la vraie charité. « Par la pratique des œuvres de charité, le chrétien peut accomplir les préceptes et les conseils de l'Evangile; par la pratique des œuvres eucharistiques, il devient apôtre (p. IX). » Ces œuvres sont : la Confrérie du Saint-Sacrement, l'Œuvre des Lampes, celle des Tabernacles, l'Association du saint Viatique, l'Adoration nocturne, l'Adoration perpétuelle. M. Blanchon en explique la pensée, constate le bien qu'elles font, exhorte à s'y engager, et dans des termes nobles et pressants. Viennent, après cela, le même zèle et les mêmes soucis religieux se portant sur trois époques capitales de la vie : la première-communion, le mariage et la mort : là encore, au nom de l'Eucharistie, sont des œuvres touchantes. Ne faut-il pas y faire entrer aussi les fêtes, que le concours des fidèles peut embellir?

Nous étudierons, enfin, les trois chefs-d'œuvre eucharistiques : le chrétien dans le monde, la vie monastique et ses fécondes créations et ses sublimes exemples, le prêtre gardien de la vérité, prédicateur de la charité, illuminateur et médecin des âmes. — On voit ce que peut contenir un tel livre : nous disons qu'il est écrit avec le cœur, par une plume habile, et que la faveur qui l'a accueilli est pure justice.

V. Postel.

JURISPRUDENCE

Organisation judiciaire et administrative de la France et de la Belgique, 1814 à 1875, par Émile Flourens, maître des requêtes au Conseil d'État. Ouvrage couronné par l'Institut. Paris, Garnier frères, 1875. In-8 de 395 p. — Prix : 5 fr.

L'Académie des sciences morales et politiques a eu une heureuse pensée en proposant l'étude de l'organisation judiciaire et administrative en France et en Belgique. Ce concours nous a valu un excellent livre sur une belle question de législation comparée.

Au commcement de ce siècle, la France avait donné ses lois à la Belgique; parties du même point, les deux nations sont aujourd'hui dans des situations assez différentes. La Belgique, sagement libérale, montre beaucoup d'attachement à ses institutions, la France, hélas! n'est pas sortie des agitations révolutionnaires. Comment une même législation a-t-elle produit des résultats si divers? Il faut en chercher l'explication dans des différences de détails et d'application. C'est cette recherche qui fait l'objet du livre de M. Flourens.

Une première partie, consacrée à l'organisation judiciaire, en contient l'historique rapide, mais complet. L'auteur ne se contente pas d'indiquer avec exactitude les changements successifs apportés aux institutions, il examine l'esprit qui a dicté ces changements, l'effet qu'ils ont produit. Après avoir montré les modifications diverses subies par l'organisation judiciaire des deux peuples depuis 1814 jusqu'à nos jours, il en fait la comparaison, signalant les différences peu nombreuses qui les séparent, critiquant certaines dispositions, proposant certaines réformes.

L'organisation administrative occupe plus longtemps M. Flourens (qui s'y trouve dans son domaine), et d'ailleurs cette partie de la législation touche plus intimement à la constitution du pays; les problèmes d'administration se discutent aujourd'hui en France, leur solution aura une grande influence sur nos destinées politiques.

L'auteur examine d'abord l'organisation communale dans son déve-

loppement historique, puis dans les détails de son fonctionnement. Le département et la province sont ensuite étudiés avec la même méthode; enfin, une troisième partie traite de l'administration centrale : ministres Conseil d'Etat, Cour des comptes. Il y a dans, cette étude, des chapitres fort intéressants et par le sujet même, et par la façon dont il est traité. Les questions qui divisent nos publicistes et nos hommes d'État sont exposées avec clarté; à côté, sont proposées des solutions toujours soigneusement motivées. La comparaison entre la commission départementale de nos conseils généraux et la députation permanente du conseil provincial belge (qui a servi de modèle au législateur de 1871), est pleine d'intérêt et d'actualité.

La nécessité d'exposer ainsi parallèlement deux législations aurait pu être une cause d'obscurité. Ici elle a été évitée. L'ouvrage est clair, divisé méthodiquement en titres et chapitres, enfin fort bien écrit, dans un style simple, toujours facile à lire et à comprendre. Une conclusion résume brièvement tout l'ouvrage et en précise l'esprit général. Cet esprit nous semble sage et modéré ; nous l'aimerions mieux un peu plus favorable encore à ces grandes idées de décentralisation dont nous attendons les meilleurs résultats pour l'avenir de notre pays. On peut d'ailleurs ne point partager toutes les opinions de l'auteur, mais on ne saurait lire son livre sans intérêt et sans profit.

A. C.

Des Conséquences juridiques de la déconfiture, par Ernest Pannier, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris. Paris, Marescq aîné, 1875. In-8 de 340 p. — Prix: 5 fr.

Voici une thèse, pour le doctorat en droit, qui se distingue de beaucoup d'autres par un mérite, rare chez nos jeunes jurisconsultes, le souci de recourir à des sources riches et cependant presque inexplorées les chartes, où la législation, en vigueur dans notre ancien droit coutumier apparaît mieux que dans des compilations ou des travaux de seconde main, trop souvent consultés quoique insuffisants. Aussi est-ce avec un véritable plaisir que nous avons lu, au bas des pages de ce remarquable travail, des notes presque aussi nombreuses que celles qui font l'accompagnement ordinaire des thèses de l'École des chartes. Nous n'entrerons point dans le détail de ces graves et célèbres questions des *nexi* et des *addicti* en droit romain, que l'auteur nous paraît avoir clairement et savamment exposées. La *bonorum venditio* ne nous arrêtera pas davantage, et le droit gaulois, que des auteurs modernes ont tenté de reconstituer, ne nous semble pas, quant à présent du moins, offrir assez d'éléments aux dissertations des savants. Le droit coutumier est, à notre avis, la partie la meilleure et la plus approfondie

du travail de M. Pannier. Des notes plus nombreuses, des citations de chartes, des extraits intéressants de coutumes locales, des recherches philologiques même, soulignent un texte toujours clair et concis. Le *Grand coutumier*, que le quatorzième siècle nous a légué; la *Somme rurale*, de Jean Bouteiller; la coutume de Lille, rédigée vers 1297, croyons-nous, par Roisin, clerc de la ville; la coutume du Hainaut, celle de Malines ont été, pour l'auteur, des documents précieux à consulter. Leur lecture l'a conduit à se demander pourquoi certaines coutumes du Nord de la France et des Pays-Bas ont conservé une empreinte du droit romain bien plus accentuée qu'elle ne l'est dans d'autres coutumes moins septentrionales. Un titre de la coutume de Malines, par exemple, a une rubrique copiée du *Digeste : De bonis authoritate judicis possidendis...* La critique n'a pu encore, que nous sachions, donner le mot de cette énigme. Nous ne ferons qu'un reproche à l'auteur d'une étude remarquable à tous égards, celui d'avoir défiguré les textes originaux, écrits en langue romane, qu'il a cités.

CH. LEBRUN.

SCIENCES ET ARTS

Les Leçons de l'Histoire. Le Christianisme et la libre-pensée, ou le dix-neuvième siècle. Ouvrage posthume de M. ÉDOUARD HAUS, procureur du roi à Gand, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse, membre de la Société des arts et des sciences d'Utrecht, chevalier de l'ordre du Christ de Portugal. Bruxelles, Goemaere; Paris, Bray et Retaux, 1875. Gr. in-8 de VI-502 p. — Prix : 7 fr.

Frappé des ravages produits dans les intelligences et dans les âmes au dix-neuvième siècle par la libre-pensée, M. Haus avait consacré les dernières années de sa vie à la combattre dans l'ouvrage solide et plein de faits qu'on vient de publier après sa mort. Toute son argumentation se résume en quelques points incontestables. La libre-pensée proclame l'indépendance complète de la raison; le christianisme, au contraire, tout en reconnaissant la valeur de la raison humaine, prêche la soumission à la révélation qui est au-dessus de la raison. Les limites de l'intelligence sont un fait patent, incontestable. Elle ne peut s'élever assez haut pour pénétrer la cause de ce qui existe en Dieu. De plus, la libre-pensée a toujours produit des résultats funestes, elle a constamment varié en tournant dans le même cercle. Au contraire, le christianisme a été une source de bienfaits pour l'humanité, et il est resté fondamentalement invariable. L'auteur développe ses arguments en les appliquant tour à tour, en trois livres distincts, à la philosophie, au droit et aux beaux-arts. Il étudie successivement la

philosophie de la libre-pensée et la philosophie du christianisme, le droit d'après la libre-pensée et le droit d'après le christianisme, les beaux-arts inspirés par la libre-pensée et les beaux-arts inspirés par le christianisme. Ce dernier livre, véritable histoire littéraire, est particulièrement attachant, mais les trois livres sont également solides et convaincants. Comme M. Haus fait toucher au doigt le mal de notre époque, quand il dit: « En matière d'art, comme en philosophie et en politique, la libre-pensée aboutit au matérialisme, à l'oubli, à la négation de la divinité! (p. 492) » Le remède au mal est donc dans le retour sérieux aux pratiques de la religion. C'est là seulement qu'est la vraie liberté, comme l'explique très-bien l'auteur. — La phrase de M. Haus est parfois un peu traînante : c'est le seul reproche que nous lui adresserons. G. K.

Restauration de la science politique, *ou théorie de l'État social naturel opposé à la fiction d'un État civil factice*, par Charles-Louis de Haller. Ouvrage traduit de l'allemand, par l'auteur, sur la seconde édition. Paris, Vaton, 1875. 3 volumes in-8, formant ensemble 924 pages. — Prix : 9 fr.

Cet ouvrage se présente en trois volumes, dont le premier (t. IV) est intitulé : *Des Empires militaires*, dont le second (t. V) est intitulé : *Des Seigneurs spirituels indépendants ou des États pontificaux*, dont le troisième (t. VI, deuxième partie) a pour titre : *Des Républiques ou des communautés indépendantes*. Si, en ouvrant ces volumes, nous cherchons comment nous avons sous les yeux l'apparence d'une suite sans son commencement, puisque les trois premiers volumes ne sont pas entre nos mains, en voici l'explication. L'ouvrage allemand en six volumes, intitulé : *Restauration de la science politique*, a été publié en Allemagne après la chute du premier empire. La traduction des trois premiers volumes parus avant la révolution de Juillet fut interrompue d'abord par cette révolution, puis par la mort de l'auteur qui été son propre traducteur, laquelle survint en 1854. Quant aux trois derniers volumes, leur apparition est de date très-récente, et ils sont du fils de l'auteur, M. Charles de Haller.

Cette œuvre, comme on le voit, entreprise après un long intervalle de temps, n'a pas eu seulement pour but de traduire l'ouvrage primitif, mais de le réduire en présentant dans un cadre plus restreint l'ensemble des idées dont la prolixité germanique pouvait offrir un obstacle à des lecteurs français, habitués à un style vif et concis : c'est ainsi que le traducteur s'est trouvé amené à faire paraître la série de ces trois volumes, qui sont comme le résumé de la pensée paternelle, et que, cependant, par une déférence filiale, il n'a voulu offrir au public que comme une suite des trois premiers précédemment composés et traduits par son père. Tout en regrettant cette anomalie

bibliographique, qui a pour effet de nous présenter comme incomplet un ouvrage qui forme réellement un tout dans ses trois derniers tomes, nous nous empressons de signaler aux lecteurs l'importance de cette publication. Les questions sociales et politiques y sont étudiées et traitées avec la plume d'un maître et une vigueur de pensées à laquelle on reconnaît facilement un philosophe chrétien. L'auteur, remontant à l'origine des institutions politiques, conduit le lecteur à travers le dédale de l'histoire, trop souvent altérée au profit des passions intéressées ; il montre l'abîme inévitable où tombent les peuples qui s'écartent des lois que la nature des choses leur impose ; et il va sans dire que la nature des choses se confond pour lui avec l'ordre providentiel. Les déviations survenues dans les événements des trente dernières années ne servent qu'à mettre plus en relief la vérité de ces lois fondamentales qui président à toutes les institutions sociales et politiques ; cette démonstration est surtout saisissante dans le tome cinquième, où le lien providentiel établi entre les deux puissances, la puissance spirituelle et la puissance temporelle, apparaît sous son double aspect, à Rome d'abord, par leur pénétration réciproque, puis dans les autres pays, par les relations naturelles qui doivent exister entre l'Église et les États séculiers. Le tome quatrième avait traité des institutions monarchiques, que l'auteur identifie peut-être un peu trop avec les empires militaires. Le tome sixième, spécial à la forme républicaine, jette, sur ce genre de gouvernement, des aspects que l'on pourrait appeler nouveaux, et seront propres à nous éclairer tout particulièrement, nous autres Français, en nous montrant les différences qui séparent une république viable et pratique des théories soi-disant républicaines et purement révolutionnaires, qui, sous nos yeux, éclosent de tant de cerveaux malades, outre qu'elles sont opposées à ce que l'auteur nomme si justement les conditions naturelles qui président à l'existence et à la durée des nations.

Nous engageons vivement les politiques qui se disent catholiques, mais qui résument toute leur politique dans la lecture de certain journal, à méditer les théories républicaines de M. de Haller ; ils seront surpris de leur ignorance, et se demanderont s'ils ne prennent pas trop souvent des fantômes pour des réalités ; peut-être, alors, s'ils sont sincères, en arriveront-ils à conclure avec nous que, dans notre vieux pays, la meilleure, la seule forme de République, c'est encore la monarchie.

A. DE RICHECOUR.

Des Conditions de gouvernement en France, par ANTONIN DUBOST. Paris, Germer Baillière, 1875. In-8 de 750 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'auteur, qui est et qui se dit le disciple d'Auguste Comte, avait d'abord destiné, nous apprend sa préface, les matériaux de ce travail

pour les publier dans la *Revue de philosophie positive*, place désignée pour un pareil travail ; puis il s'est ravisé, et publie ce volume, en le plaçant sous l'égide de cette maxime de son maître : « Il n'y a qu'un absolu en ce monde, c'est que tout est relatif. »

Ce patronage du père de la philosophie positiviste, invoqué en tête du livre, nous instruit suffisamment sur le but qui est poursuivi et d'ailleurs franchement avoué dans ces pages, à savoir de substituer la démonstration scientifique à ce que l'auteur appelle la révélation théologique, sur tous les problèmes que soulève la science sociale et politique.

L'histoire, dans cette donnée étrange, n'est autre chose que l'étude de la loi du changement : toute la philosophie de l'histoire ne sert qu'à nous montrer le sens des inévitables mutations. Selon cette école, nous en avons à tout jamais fini avec le passé, qui n'est que la transition antérieure des sociétés de l'état polythéiste et militaire à l'état catholique et féodal, pour faire place enfin à l'état présent, ce bienheureux état scientifique et industriel qu'il s'agit de préciser, de systématiser et de développer. A ce prix, selon l'auteur, nous en aurons fini avec la révolution, alors que nous aurons bien compris les lois qui nous font connaître d'où nous venons et où nous allons, et, par suite, à quel point du développement général la révolution sera terminée !

Nous sommes, selon M. Dubost, à cette phase de transformation où la science tend définitivement à prendre la place de la théologie. La théologie, c'est la vérité selon l'imagination ; la science, c'est la vérité selon la raison. C'est en présence de cette évolution irrésistible que les gouvernements ont à prendre une attitude pour laquelle l'auteur prétend leur donner de sages conseils. Il leur suffirait, pour réaliser les espérances du philosophe, de ne pas s'obstiner à soutenir des vérités qui échappent à l'expérience, et de prendre résolûment parti pour tout ce qui doit favoriser le développement humain; or, pour cela, il suffit de mettre en quarantaine toute doctrine, toute règle pratique jusqu'ici reconnue comme universelle et absolue, pour lui substituer des règles politiques purement relatives et contingentes selon l'état de la société et les circonstances.

Dans cette théorie, on peut facilement voir ce que deviennent la religion, la morale, le droit naturel, le droit des gens, et tous les principes d'ordre et de justice éternels sur lesquels, jusqu'à ce jour, a reposé la société. Il suffit de présenter à nos lecteurs l'exposé de ces idées, par lesquelles l'auteur lui-même s'attend « à choquer bien des gens, » pour mettre en lumière le mensonge radical et total de ce livre. — Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les solutions pratiques sont en rapport avec de semblables prémices ; tout étant relatif et contingent dans les principes de la société, il n'y a de gouvernement

fort et stable que celui qui émane d'un accord explicite ou implicite des diverses volontés individuelles : cet accord lui-même ne peut être que relatif et provisoire, parce qu'il doit naturellement varier au fur et à mesure que les progrès scientifiques et pratiques modifient les croyances et les opinions ; voilà pourquoi la république est la seule forme qui puisse se prêter aux modifications inhérentes à la mobilité sociale!!! Il y a donc urgence à remettre les pleins pouvoirs à la nation elle-même, qui en usera suivant ses tendances et ses intérêts. Pour préparer cet avenir, il faut mettre en pleine application l'œuvre d'Auguste Comte, et, basant l'éducation universelle sur ce principe que chacun, « en quelque rang que sa naissance l'ait jeté, » doit être placé dans une situation en rapport avec sa valeur intellectuelle, morale et pratique; dès lors la meilleure application consistera à remettre constamment la direction gouvernementale entre les mains des esprits à la fois plus pénétrés des désirs et des besoins sociaux, et les plus capables de combiner les procédés propres à y satisfaire dans la limite des possibilités. Alors (et c'est ici que l'auteur s'occupe pour la première fois de la vertu), l'homme sera vertueux sans aucun motif bas et servile : car la vraie morale consiste à vouer au bien commun toutes les forces réelles de la société. Quel étrange mystère que celui qui nous fait voir un esprit pourtant sagace, s'ingéniant à donner à toute la science sociale pour unique fondement le relatif, le caprice individuel, la banalité grotesque et odieuse du nombre, tout ce qui constitue l'obstacle et le danger à toute fondation, à tout principe, à toute règle sur lesquelles, depuis l'origine des choses, repose l'économie général du salut individuel et social !

Cet ouvrage est une démonstration saisissante de la maladie de ce temps : de même qu'à Sparte le spectacle d'un ilote ivre était recommandé comme un moyen de pratiquer la sobriété, de même il suffit de lire ce livre pour croire à la nécessité des principes placés au-dessus du délire individuel. A. DE RICHECOUR.

Intempérance et Misère, par JEAN LEFORT, avocat à la Cour d'appel, membre de la Société d'Économie politique, lauréat de l'Institut. Paris, Guillaumin, 1875. In-8 de XIV-353 p. — Prix : 6 fr. Ouvrage récompensé par l'Académie des sciences morales et politiques.

La division de cet ouvrage est simple. Dans trois parties successives, l'auteur étudie l'intempérance elle-même; puis il montre comment, fatalement, l'intempérance produit et accroît la misère; enfin il recherche par quels moyens on peut essayer de combattre l'intempérance et d'enrayer ses progrès. Dès le début, M. Lefort définit l'ivrognerie qui, sous les facilités obtenues par l'industrie, souvent peu scrupuleuse, dégénère aisément dans ce mal profond que l'on a décoré du nouveau

nom d'alcoolisme. L'histoire de l'intempérance montre comment, peu à peu, dans la suite des siècles et par suite même des progrès de la science, notre époque en est arrivée à ce point. Il ne faudrait pas croire que partout il en a été de même et aussi rapidement; l'intempérance a sa géographie. Un chapitre spécial est consacré à cette étude, dont les développements présentent un triste mais réel intérêt. Les statistiques ont une grande éloquence. De même que l'intempérance est plus répandue dans telle ou telle région, de même elle est favorisée davantage par telle ou telle cause. C'est par l'examen de celles qui ont la plus large part dans le développement du mal qui se termine la première partie du volume.

Ce que les habitudes d'ivrognerie enlèvent au bien-être des travailleurs est incalculable. Elles absorbent d'abord ce que d'honnêtes gens pourraient épargner; peu à peu, réduisant les forces de l'ouvrier, elles diminuent son gain, en même temps qu'elles prennent plus d'empire et deviennent plus irrésistibles. C'est la misère à bref délai, pour eux, pour leur famille; et, comme cette misère toute volontaire pèse sur la société, c'est une calamité et un danger publics. A ce point de vue, les deux chapitres de la seconde partie sont pleins de révélations; ils énumèrent d'abord les pertes produites par l'ivrognerie, et indiquent ensuite quels dommages elle occasionne. Perte de force, d'énergie, au physique comme au moral; ruine de la santé, et trop souvent mort du malheureux alcoolisé. L'auteur nous permettra de regretter qu'il n'ait pas insisté plus longuement sur le rôle anti-social de l'intempérance; il s'appesantit à bon droit sur le tort que l'ouvrier se fait à lui-même par ces habitudes; il aborde également, quoique plus brièvement, le mal qui rejaillit sur les siens, sur ses enfants surtout; mais pourquoi ne pas exposer, avec autant de développements, ne pas faire toucher le mal que l'intempérant, ou plutôt les intempérants causent à la société? L'abrutissement auquel chacun se condamne ne sera-t-il pas fatalement suivi d'un affaiblissement dans les facultés morales de la société qui compte tant de ces ivrognes? La santé publique n'en sera-t-elle pas affectée? Sans doute, l'auteur touche ces points, mais il le fait trop légèrement.

A ces maux quels remèdes opposer? C'est l'objet de la troisième partie. Au nombre des remèdes propres à combattre l'ivrognerie, les uns sont personnels, physiques ou moraux, tels que l'alimentation, la volonté, la religion, l'éducation surtout, dit l'auteur, qui lui attribue une influence plus grande peut-être que, seule, elle ne peut en avoir en réalité. Puis, viennent les remèdes qui ont leur base dans l'association. Ils consistent dans ces règles qu'imposent certains patrons à leurs ouvriers, certaines sociétés à leurs adhérents. Enfin il y a ce qu'on peut appeler les remèdes publics, et découlant des lois. Les unes punissent

l'ivrognerie et ses conséquences, d'autres frappent certaines boissons d'impôts qui, élevant le prix, rendent l'usage moins facile. L'auteur n'est nullement partisan de la loi réprimant l'ivresse. Il ne croit pas que l'intempérance puisse être un délit, parce que, dit-il, il n'y a dans le fait de s'enivrer aucune atteinte, ni aux biens, ni aux droits, ni à la personne d'autrui. En droit, on pourrait contester ce principe, et puisqu'à diverses époques il y a eu des faits personnels que la loi punissait, la loi peut en punir aujourd'hui ; répugnerait-il à considérer comme un délit, la tentative de suicide et certains faits punis par la nouvelle loi comme par notre ancien droit? Et cependant, il n'en résultait aucun tort pour les biens, les droits ni la personne d'autrui? Il semble de plus que l'auteur n'a aucune foi dans l'efficacité de lois répressives. Sur ces points, sans aller jusqu'à penser, comme plusieurs, que tout sera sauvé si ces lois existent, nous croyons à leur influence.

Deux chapitres terminent l'ouvrage : l'un est consacré à combattre le chômage du lundi; l'auteur y résume, en quelque sorte, l'excellent ouvrage qu'il a écrit spécialement sur ce point ; le dernier parle des sociétés de tempérance. Leur nombre est considérable, en Amérique et en Angleterre surtout, puis en Nowége et dans quelques autres pays d'Europe. De création récente chez nous, ont-elles beaucoup d'avenir? M. Lefort n'ose l'espérer, et il développe en terminant ses raisons d'en douter.

G. DE SENNEVILLE.

Principes de la science des finances, par R. GAUDILLOT, docteur en droit, conseiller à la Cour d'appel d'Alger, ancien professeur à l'université de Bruxelles. Paris, Guillaumin, 1874. 3 vol. in-8 de 592-563-587 p. — Prix : 18 fr.

Le titre de cet ouvrage n'est pas moins général, pas moins étendu que le but de l'écrivain. Par le mot *finances*, il entend « toutes les valeurs perçues et employées par le gouvernement, qu'elles figurent au budget ou n'y soient pas comprises, qu'elles consistent en monnaie ou en prestations diverses, qu'elles proviennent d'impôts ou d'autres sources. » Cette acception appellera naturellement des développements importants sur les divers sujets suivants : les bases des impôts (t. Ier), les emprunts publics (t. II), les droits de l'État (t. III), ses monopoles, que l'auteur décore de ce titre plus modeste : « les industries exercées par l'État (t. IV), » la comptabilité publique (t. V). Ce dernier titre ayant un objet plus spécial, comprend, à lui seul, la majeure partie du troisième volume.

Disons d'abord que l'auteur ne peut se défendre d'appartenir aux écoles modernes, et d'avoir, pour les idées nouvelles, une vive propension. Il les considère et les admet par un côté élevé et généreux ; mais,

pour avoir ce mérite, sont-elles plus justes et offrent-elles moins de dangers? Dans sa pensée, l'État paraît être la plus haute personnification de la justice. Sans doute, à bien des pages, le mot de liberté revient, mais les *droits de l'État* reviennent plus souvent encore, et c'est à les bien établir que l'auteur apporte une partie de ses efforts. En maints endroits on voit affirmer ce principe que, nécessairement, « un instinct civilisateur pousse les nations jeunes, vigoureuses, audacieuses, soit contre les races autochtones ou les races vieillies, pour les confiner, pour les remplacer, soit contre des nations plus mûres, plus avancées, plus perfectionnées, plus douées d'avenir, pour s'initier à leur pratique, s'inculquer leur savoir, se pénétrer de leur génie. » Ainsi les peuples sont soumis à une loi de progrès, fatale si on ne la suit : et le progrès doit être indéfini. Car « tout ici-bas se modifie pour grandir. » — Le premier défaut de cette *théorie absolue*, c'est d'affirmer que rien, dans le passé, n'est bien ni bon, auprès de ce qui, conséquence du progrès, existe aujourd'hui. Cette marche de l'humanité est d'ailleurs dans les « voies de la Providence, » — car l'auteur a des instincts religieux. Souvent il parle de « Dieu, » des « destinées providentielles des nations, » de « la Providence vigilante, » de « ses volontés au-devant desquelles nous devons aller, sans contrainte comme sans illusions. »

Mais si l'auteur est religieux et tient à le témoigner, il ne paraît pas d'ordinaire favorable à l'Église catholique, ni à sa hiérarchie. Tout son désir de rester impartial échoue devant les nombreux préjugés qu'il partage. Il en est de même à l'occasion de son exposé de l'organisation publique au moyen âge. C'est une époque complétement fermée pour lui. Il semble, à lire les pages qu'il a consacrées à cette étude, qu'il n'y avait alors ni justice, ni équité ; que la force primait tout, et naturellement que tout, dans l'organisation des impôts ou plutôt des institutions financières, était arbitraire, sans règle et sans raison. A ces redevances, à ces corvées « dans lesquelles se résolvaient, pour l'ancien conquérant, les bénéfices de la conquête, » il faut ajouter ces droits de mille sortes... créés pour satisfaire un insolent orgueil, ou des fantaisies honteuses et méchantes, ou une vanité méticuleuse et stupide. » Et alors il est naturel de rappeler (bien qu'en note seulement) les grenouilles de l'abbaye de Luxeuil, le droit de jambage aggravé d'exigences odieuses, etc., etc.

Franchement, toutes ces choses devraient-elles trouver place dans un ouvrage sérieux? Loin de nous de prétendre que tout fût alors rréprochable, qu'il n'y eût aucun abus. Mais il ne faut pas nier ce qui existait de bon, et, au point de vue qui l'occupe, M. Gaudillot réformerait bien des idées et des jugements, s'il prenait la peine de lire les doctes travaux des Guérard, des Delisle et des Wailly sur l'objet même de ses études.

G. DE SENNEVILLE.

Des Forces physico-chimiques et de leur intervention dans la production des phénomènes naturels, par M. Becquerel. Paris, typ. Firmin-Didot, 1875. In-8 de 648 p., avec un atlas de onze planches. — Prix : 15 fr.

Le mouvement produit la chaleur, l'électricité et le magnétisme ; la chaleur se transforme en lumière ; l'électrtcité, selon ses différentes formes, favorise ou contrarie l'affinité chimique. Toutes ces forces ne sont que des modalités d'un même fluide, l'éther, qui pénètre entre les molécules de tous les corps. Telles sont, en substance, les vérités naturelles, acceptées aujourd'hui de la généralité de nos savants, à la démonstration desquelles M. Becquerel a consacré la plus grande partie de sa vie, car son premier mémoire est de 1823. Le livre qu'il publie est le bilan de ses découvertes et le résumé de mémoires spéciaux insérés aux *Comptes rendus* de l'Académie des sciences, ou d'ouvrages étendus publiés par lui seul ou en collaboration avec son fils, M. le professeur Edm. Becquerel. L'origine de toutes ces recherches est l'étude de l'électricité dégagée dans les dissolutions de deux natures qui réagissent chimiquement l'une sur l'autre, par l'intermédiaire d'une cloison perméable, c'est-à-dire percée d'innombrables espaces étroits, dits *capillaires*. Plusieurs physiciens, Œrsted, de la Rive, Ritchie, Pouillet, Schœnbein, etc., ont contribué à perfectionner cette étude. Mais c'est à M. Becquerel que revient l'honneur d'avoir substitué à la théorie du contact, par laquelle Volta expliquait les phénomènes de sa pile, la théorie des actions électro-chimiques. Il a, de plus, été le premier à aborder l'examen des phénomènes électro-capillaires (produits par les courants électriques qui circulent dans les espaces électro-capillaires), phénomènes qui ont donné la clef de bien des effets rapportés auparavant à une force spéciale, aveugle, la « force catalytique, » que l'on invoquait pour expliquer l'inexplicable, sans pouvoir la définir elle-même. M. Becquerel emploie la plus grande partie de son ouvrage à démontrer les propriétés des courants électro-capillaires dans les trois règnes de la nature : chez les minéraux, où produisent les filons de substances pures, cristallisées à l'intérieur des fêlures des grandes roches ; chez les végétaux où ils entraînent la circulation de la séve et les dépôts à la surface des cellules ; enfin, chez les animaux, dont ils régissent la respiration, la nutrition, et, par suite, la température, dans les espaces capillaires où ne se fait plus sentir l'action foulante du cœur. La force est ainsi mise au service de la vie.

L'étude de l'électricité terrestre a conduit l'auteur à élever ses inductions vers l'origine de l'électricité atmosphérique, et celle des actions physico-chimiques exercées à la surface ou dans l'intérieur de notre globe, l'amène à rechercher s'il ne s'en produirait pas de semblables sur le soleil, dont l'origine est la même que celle de la terre,

et dont le refroidissement a dû être beaucoup plus lent, puisque son volume est 1,326,480 fois plus considérable que celui de notre planète. L'analyse spectrale, en comparant la lumière que nous produisons avec celle qui émane du soleil ou des astres, a révélé à la science que ceux-ci recèlent les mêmes éléments matériels que notre globe. Ces présomptions et ces faits ont permis à l'auteur d'aborder l'étude de la constitution actuelle du soleil, et de comprendre par quelles phases a passé la terre en se reportant aux bouleversements, sortes d'éruptions volcaniques, dont la surface de cet astre offre aux astronomes le spectacle continuel. Ces phases et ces bouleversements, si la science arrive à en prouver définitivement l'identité, seront les meilleures preuves, disons-le en passant, de la nature périssable de notre monde.

Après ces recherches, dont nous écrivons seulement la table, M. Becquerel a cru devoir exposer les principaux phénomènes de l'atmosphère ; phénomènes lumineux, électriques et aqueux, ce qui l'a conduit à parler des climats, de leur constance, de leur variabilité et de l'influence qu'exercent sur eux les forêts. Ici se placent des recherches spéciales à l'auteur, entreprises avec les registres des compagnies d'assurance et avec ceux de l'administration des forêts, dans lesquelles il est parvenu à dresser, pour le département du Loiret qu'il habite et pour les départements voisins, la statistique des orages, et surtout des orages à grêles. Cela l'a mis à même de prouver l'influence bienfaisante qu'exercent, contre ces météores, les surfaces boisées, en absorbant l'électricité atmosphérique, cause principale de la formation des grêlons.

Nous n'avons fait que mentionner les principaux sujets traités par l'illustre auteur de ce livre, mais signaler une telle œuvre suffirait pour en montrer à tous l'importance scientifique, bien que celle-ci s'efface encore devant sa portée philosophique. M. Becquerel ne confond point les forces physico-chimiques avec les forces vitales, à l'exemple de tant de naturalistes modernes. La vie dispose, selon lui, des agents naturels qui, dans les corps vivants, n'agissent qu'en subordonnant leurs propriétés à l'existence de ce *nescio quid divinum* qui est la vie, à moins qu'ils ne soient assez forts pour la détruire. Il sont distincts d'elle et incapables de la produire. Aussi, l'auteur déclare-t-il ne pas comprendre comment elle a pu se manifester à la surface du globe refroidi : là est, dit-il, le secret du Créateur. Eug. Fournier.

Carbonisation des bois en vases clos et utilisation des produits dérivés, par M. Camille Vincent. Paris, Gauthier-Villars, 1873. In-8 de 156 p. — Prix : 5 fr.

L'auteur, qui est répétiteur de chimie industrielle à l'École centrale, et qui s'est occupé pendant près de douze ans des procédés et appareils

qui servent à l'extraction des produits si nombreux de la distillation du bois, avait une compétence spéciale pour grouper les renseignements qui concernent ces procédés et ces appareils, et en discuter la valeur relative. Il a pensé judicieusement qu'il serait utile de joindre à cet ensemble l'exposition des propriétés que possèdent certains dérivés de l'acide acétique et de l'alcool méthylique, auxquels l'usage industriel peut, d'un moment à l'autre, donner une importance qu'ils n'ont point encore. Il a été conduit ainsi à réunir tous les documents qu'il pouvait avoir sur le traitement et l'emploi des produits, buts obtenus par la carbonisation du bois en vase clos, notamment sur la fabrication du gaz au bois, qui a de l'avenir dans les localités forestières où l'on peut se procurer à bon marché la chaux nécessaire à l'épuration du gaz obtenu. Le livre de M. Vincent sera utile pour les gens du métier ; l'auteur pourra se rendre plus utile encore à la science en étendant ses travaux à des bois de nature diverse, et en faisant connaître quels sont ceux dont la carbonisation donnerait le meilleur rendement à l'industriel, selon le but qu'il se proposerait. Il y a là un champ encore inexploré que nous nous permettrons de recommander à ses recherches. E. F.

Principes de géologie transformiste. *Application de la théorie de l'évolution à la géologie*, par Gustave Dollfus. Paris, F. Savy, 1874. In-18 de vii-178 p. — Prix : 2 fr. 50.

M. Gustave Dollfus a voulu *démontrer*, dans ce volume, « que la doctrine transformiste donne la seule explication plausible des faits naturels. » Mais il n'a donné aucune explication nette et plausible de la doctrine transformiste. Il a prouvé seulement la variété de ses connaissances géologiques et la confiance trop facile avec laquelle il accueille des idées vagues, des formules ambiguës, des assertions gratuites et discordantes, accréditées, non par des preuves solides, mais par le nombre et l'activité passionnée de leurs propagateurs. « Le transformisme, dit-il, n'atteint pas plus la foi que les doctrines de Galilée et de Laplace ne l'avaient fait (p. 38). » Sans doute, le transformisme est susceptible de restrictions et d'explications qui lui enlèvent tout caractère hétérodoxe. Mais les propagateurs les plus vantés de cette hypothèse variable lui impriment un caractère absolument matérialiste et athée. Je suis heureux de constater que M. G. Dollfus ne professe ni le matérialisme, ni l'athéisme. Mais il inclicine ouvertement à croire qu'à l'époque *miocène*, l'homme était un animal anthropomorphe à peine supérieur au gorille (p. 113-114), et qu'il a eu besoin d'un temps incalculable pour devenir peu à peu ce qu'il est aujourd'hui, par la grâce de *l'évolution*. Cette foi conjecturale n'est pas la nôtre.

M. Dollfus oppose le caractère *libéral* (sic) des hypothèses transformistes à celui des théories *systématiques et autoritaires* professées par Cuvier, A. d'Orbigny, Agassiz et M. Barrande. Mais les nouveaux théoriciens sont-ils moins *systématiques* que leurs devanciers? Ne tendent-ils pas à devenir plus *autoritaires* que les plus dogmatistes? « Ni perturbations générales, disent-ils; ni extinctions subites, ni naissancer inopinées (p. 8). » Il est facile de proclamer dogmatiquement ces aphorismes; mais il reste à les prouver!

Suivant M. G. Dollfus, Constant Prévost a eu la gloire de fonder, en 1827, « la théorie des *causes actuelles* en opposition à la théorie des *causes anciennes ou surnaturelles* (p. 4). » Mais l'opposition des *causes actuelles* et des *causes anciennes* est chimérique; l'identité des *causes anciennes* et des *causes surnaturelles* ne l'est pas moins. Dieu, qui est la *cause surnaturelle* par excellence, est encore et sera toujours, quoi qu'on fasse, la plus *actuelle* de toutes les *causes*,

Aux yeux de M. Dollfus, Constant Prévot est un *naturaliste libéral*, en opposition aux *naturalistes doctrinaires et autoritaires* dont M. Barrande est aujourd'hui le type le plus éminent (p. 12 et 15). Que signifie cette antithèse? Constant Prévost n'a jamais eu d'autorité, et toujours il a contredit les maîtres qui en avaient une très-grande. Cela suffit-il pour être un *naturaliste libéral?* — M. Barrande est un observateur très-positif et très-patient, dont la doctrine est aussi ferme que mesurée. Il maintient vigoureusement l'autorité des faits qu'il a constatés, et refuse de sacrifier leurs enseignements aux hypothèses conjecturales qui les contredisent. Un *naturaliste libéral* doit-il renoncer à cette liberté scientifique?

M. Dollfus appelle MM. Broca et Robin *des hommes de progrès!* A coup sûr, M. Barrande a contribué beaucoup plus qu'eux au *progrès* de la géologie et de la paléonthologie.

H. DE VALROGER,
de l'Oratoire.

Leçons élémentaires d'hygiène faites au collége de Falaise, par M. le Dr DESCIEUX, rédigées et publiées par L.-A. DUCHEMIN, principal. Paris, Ch. Fourrant et fils, 1875. In-12 de 175 p. — Prix : 1 fr. 25.

La connaissance de l'hygiène, c'est-à-dire des moyens de conserver la santé, repose sur l'ensemble des connaissances médicales qu'elle suppose chez celui qui veut l'étudier. Aussi, est-ce une tâche difficile d'enseigner cette science à des intelligences qui n'y sont pas préparées, bien que cette tache soit maintenant prescrite dans les lycées, les colléges et les écoles normales primaires, et que les *lecons élémentaeres d'hygiène*, dont l'Académie de médecine a rédigé le programme, soient maintenant obligatoires pour les élèves de philosophie et de mathématiques spéciales, d'après un arrêté ministériel du 6 mai 1872.

C'est M. le Dr Descieux, ancien professeur d'hygiène à l'Institut agronomique de Grignon, qui avait provoqué ces mesures dans un mémoire adressé à l'Académie de médecine, mémoire où il démontrait la possibilité de mettre l'hygiène à portée des élèves de toutes les écoles. Il lui appartenait de participer au mouvement qu'il avait fait naître. Depuis l'arrêté ministériel de mai 1872, un grand nombre d'auteurs se sont occupés de rédiger des leçons d'hygiène suivant le programme dressé par l'Académie; mais aucun d'eux n'a autant que M. Descieux soigné la partie morale de l'hygiène, dans laquelle il a même outrepassé les limites du programme. Admirablement préparé par un enseignement antérieur, par de nombreuses publications où il avait mis l'hygiène à la portée des enfants de nos écoles et des habitants de nos campagnes, et même par un *Manuel d'hygiène* plus étendu destiné aux lycées, colléges et séminaires, M. Descieux a bravement abordé cette immense difficulté d'enseigner l'inconnu sans procéder par le connu. Il a bien dû, en quelques endroits, faire un abrégé (très-abrégé) d'anatomie et de physiologie humaines qui n'est point dans le cadre de l'hygiène, et, comme il s'adressait à des lycéens arrivés à la fin de leurs études, il pouvait heureusement s'appuyer sur leurs notions élémentaires de chimie. Il en a profité pour rédiger un traité clair et substantiel, presque toujours exact, court, et qu'un autre professeur abrégerait, malheureusement peut-être, en enlevant la couleur propre au maître de Falaise, ces historiettes que suggéraient à M. Descieux les souvenirs déjà anciens de sa longue pratique médicale, et qui perdraient beaucoup à n'être plus contées par lui. Nous souhaiterions, en tout cas, à son imitateur de bien saisir avec quel art il a rattaché la morale à l'hygiène, en insistant sur le malaise de notre âme que causent les passions mauvaises, et sur le bien-être que ressent tout notre organisme quand nos facultés sont bien dirigées. Le lien est léger peut-être, mais bien ingénieusement attaché, et l'on s'inspirera avec utilité de cette paraphrase chrétienne du *mens sana* d'Horace. M. Descieux ne s'abuse pas sur les résultats que peut obtenir l'hygiéniste ; il n'espère pas anéantir les maux de l'humanité. Nous savons, dit-il, qu'il entre dans les desseins du Créateur que nous souffrions sur cette terre. Mais il est plus que permis, il est ordonné de lutter contre le mal. A l'œuvre donc ; faisons de la propagande morale? — Ce peu de mots suffira à nos lecteurs pour qu'ils fassent de la propagande en faveur du livre. EUG. FOURNIER.

Corot. *Souvenirs intimes*, par HENRI DUMESNIL, avec un portrait dessiné par Aimé Millet, gravé par Alph-Leroy. Paris, Rapilly, 1875. In-8 de 138 p. — Prix : 3 fr.

Le portrait, placé en tête de cette monographie, rend bien la physio-

nomie du grand artiste que nous avons perdu ; il exprime l'intelligence, la simplicité, la bonté et le naturel. A regarder ce médaillon, on comprend que telle a dû être la figure de l'homme qui a su rendre la nature d'une façon si saisissante, et donner à ses créations un charme pour moi irrésistible. Corot a su se dégager des entraves de ce *classicisme* qui, suivant une expression heureuse de M. Henri de Bornier, « est la mort de tous les arts. » Il n'y a pas beaucoup d'artistes, s'il y en a, qui aient été doués d'une originalité aussi caractérisée dans la manière de sentir et de rendre. L'un de ses plus précieux mérites est d'être resté constamment fidèle à lui-même. *Indulgere genio!* Il a été lui-même, mais sans tapage, et, pour ainsi dire, sans provocation. Le génie particulier, et très-particulier, de Corot, c'était une faculté hors ligne pour donner à ses paysages la vie, la lumière, l'espace et surtout le charme. Ce charme, tant par le procédé que par le résultat obtenu, avait incontestablement quelque chose de profondément honnête. La contemplation d'un paysage de Corot apporte à l'âme du calme et de l'équilibre. Toute âme réellement artiste lui a dû des moments délicieux.

L'œuvre de Corot restera. Il était donc à propos de ne pas oublier l'homme. M. Dumesnil, qui a été son ami, a recueilli minutieusement tous les souvenirs qui se rattachent à la vie paisible et bien ordonnée du cher artiste. La biographie est en harmonie avec l'œuvre. C'est trop détaillé, comme toutes les monographies qui se font de nos jours ; mais M. Dumesnil aura l'excuse de l'amitié, et il trouvera autant de complices que de lecteurs dans la profonde sympathie de tous ceux qui, comme nous, ont été sous le charme pénétrant de Corot.

ADOLPHE D'AVRIL.

BELLES-LETTRES

Li Roumans de Berte aus grans piés par Adenés li Rois. *Poëme publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal,* avec notes et variantes, par M. AUG. SCHELER, associé de l'Académie royale de Belgique, bibliothécaire du roi et du comte de Flandres. Bruxelles, Comptoir universel, M. Closson et Ce ; C. Muquardt, H. Merzbach, successeur, libraires de la Cour, 1874. In-8 de XI-190 p. — Prix : 3 fr.

Bueves de Commarchis, par Adenés li Rois, *chanson de geste,* publiée pour la première fois et annotée par M. AUG. SCHELER, etc. Bruxelles, Closson et Ce, 1874. In-8 de VII-186 p. — Prix : 3 fr.

La publication de ces deux poëmes complète la mise au jour de l'œuvre du trouvère Adenés, entreprise par l'Académie royale de Belgique. Elle vient se joindre à celle du roman de *Cléomadès,* par M. Van Hasselt (2 vol. in-8, prix : 10 fr.) et à celle des *Enfances Ogier* (1 vol.

in-8, prix : 3 fr.), par M. Scheler, l'éditeur de *Berte aus grans piés* et de *Bueves de Commarchis*, qui sont l'objet du présent article. Le roman de Berthe avait déjà été publié en 1832 par M. Paulin Paris, qui commença par ce poëme la collection connue sous le nom de *Romans des douze Pairs*. Cette édition fut réimprimée en 1836. Elle est aujourd'hui presque introuvable. On connaît six manuscrits de *Berte aux grans piés*, un à la bibliothèque de l'Arsenal (Belles-lettres françaises, 175, fin du treizième siècle), quatre à la Bibliothèque nationale (fonds français, 778, quatorzième siècle ; 1447, fin du treizième siècle ; 12467, id. ; et 24404, commencement du quatorzième siècle), et un à la bibliothèque de Rouen (Belles-lettres, 42). M. Francisque Michel en a signalé un septième, qui est décrit dans le catalogue de feu Richard Heber (partie XI, page 10, n° 3; F. Michel, *Chanson des Saxons*, préface, page LXI). En faisant abstraction de ce dernier manuscrit et même de celui de Rouen, les cinq manuscrits de Paris offrent amplement la matière d'une édition critique, c'est-à-dire remontant, autant que possible, à l'original par la classification généalogique de ces manuscrits, et tirant vers par vers la leçon la plus ancienne du rapprochement des leçons qu'ils offrent, contrôlées et rectifiées par le tact historique et philologique de l'éditeur. C'est là une tâche très-longue et très-laborieuse, devant laquelle nous ne ferons pas un crime à M. Scheler d'avoir reculé, dans l'état présent des choses. Mieux vaut assurément une bonne édition semi-critique, comme celle qu'il nous donne, que pas d'édition du tout. Il a choisi, de préférence, pour son édition, le manuscrit de l'Arsenal, dont une copie, faite par Mouchet au siècle dernier, existe à la Bibliothèque nationale. Cette copie (c'est M. Scheler qui le déclare dans sa préface) a été transcrite et vérifiée sur l'original par un archiviste-paléographe dont la modestie dissimule trop l'esprit exact et judicieux, M. Michel Deprez, qui a aussi relevé les variantes de deux autres manuscrits. M. Scheler a recueilli lui-même, un peu rapidement, mais suffisamment pour le but qu'il se proposait, dit-il, celles des manuscrits 12467 et 24404, et il a dressé une liste de *notes et rectifications*, que sa science philologique rend fort intéressante et fort utile pour l'étude de notre ancienne langue. Les corrections qu'il a introduites dans le texte du manuscrit par lui choisi, et les matériaux rassemblés, dans ses *variantes* et dans ses *notes*, pour le futur auteur d'une édition critique, donnent à son travail une réelle valeur. Il en est sorti une bonne version soit de lecture, soit d'étude.

Bueves de Commarchis ne nous ayant été conservé que dans un seul manuscrit (celui de l'Arsenal, mentionné plus haut), la tâche de l'éditeur était ici fort simplifiée. M. Scheler a joint à son texte 1° Un sommaire de la chanson ; 2° Des notes et rectifications ; 3° Une liste des person-

nages qui figurent dans le poëme ou y sont simplement cités; 4° Un vocabulaire comprenant les mots les plus intéressants relevés dans les notes des trois ouvrages d'Adenés publiés par le même éditeur, ou dans le texte de *Cléomadès* que M. Van Hasselt avait publié sans commentaire. Le texte de *Bueves de Commarchis* pourrait, ce semble, être amélioré, quoiqu'il n'y ait point d'autre manuscrit que celui de l'Arsenal, par une comparaison minutieuse avec le poëme dont l'œuvre d'Adenés n'est qu'un remaniement, c'est-à-dire avec le *Siége de Barbastre*, chanson qui fait partie du grand cycle formé autour de Guillaume au court nez. Mais, comme le *Siége de Barbastre* est encore inédit, il serait plus juste, peut-être, de dire que *Bueves de Commarchis* devra être mis en usage pour une édition critique de cette plus ancienne chanson. Nous renvoyons, pour l'analyse et l'appréciation de l'œuvre d'Adenés en général, et en particulier, pour les deux poëmes dont il s'agit dans ce compte rendu, à la notice développée publiée par M. Paulin Paris dans le tome XX de l'*Histoire littéraire de la France*, et aux deux ouvrages qui sont aujourd'hui le fondement nécessaire de toute étude sur l'épopée nationale : l'*Histoire poétique de Charlemagne*, de M. Gaston Paris, et les *Épopées françaises*, de M. Léon Gautier. Voyez notamment, dans ce dernier ouvrage, l'analyse de *Berte aux grans piés* et la savante *Notice historique et bibliographique qui l'accompagne* (tome II, chapitre II, p. 7-27). Il est à propos de remercier, en terminant, l'Académie royale de Belgique de ses publications déjà si nombreuses, et si utiles pour l'histoire politique et littéraire de la France. Il est à propos de remercier, en particulier, M. Scheler, qui a donné ses soins à beaucoup d'entre elles. MARIUS SEPET.

Manuel de la Revilla. Dudas y tristezas, poesias, con un prologo de D. RAMON DE CAMPOAMOR, de la Academia espanola. Madrid, Medina y Navarro, 1875. In-18 de XXXII-196 p. — Prix : 12 réaux.

Ce volume prouve que l'Espagne, au milieu de toutes les commotions qui l'agitent, comme au temps de toutes ses perturbations passées, est restée une terre de poésie et d'imagination. Seulement, autrefois, à ses plus belles époques littéraires, je ne crois pas qu'elle eût produit un livre portant ce titre : *Doutes et tristesses*. Il y a dans ces mots une trace de l'invasion d'idées étrangères qui ne sont pas dans la nature, dans le caractère de ce noble pays. M. de la Revilla n'est, du reste, pas encore arrivé au scepticisme absolu. Quelques-uns de ses vers : *Dios* et *Buscando à Dios*, par exemple, peuvent même donner à espérer qu'il s'arrêtera en chemin. Son esprit y gagnerait du calme, son talent peut-être plus d'ampleur. Tel qu'il est maintenant, M. de la Revilla est un poëte un peu sec. Ce n'est pas lui qui cherchera à exprimer tout ce qu'un sentiment peut produire, qui retournera une

pensée dans tous les sens, qui s'efforcera de rendre, à force d'éclatantes images, une sensation, pour ainsi dire, palpable et visible. On dirait que, quand il fait des vers, M. de la Revilla est pressé d'en finir. Il est rare que sa verve lui fournisse des idées pour deux pages. Manzoni, Victor Hugo, Lamartine ont vu, au nom de Napoléon, l'inspiration remplir leurs strophes. Napoléon ne donne à M. de la Revilla que quatorze vers. M. de la Revilla aurait pu enfermer le grand empereur dans un sonnet. Dante ne rend pas notre poëte beaucoup plus fécond; cinquante vers lui suffisent pour dire, — et ce n'était pas très-nouveau, — tout ce qu'il avait dans l'imagination sur l'illustre Florentin. M. de la Revilla fait des vers comme un mathématicien. Cette précision, ce laconisme, on doit le reconnaître, donnent un certain charme à plusieurs pièces du recueil qui, par leur nature, ne se prêtaient pas à de grands développements. D'ailleurs, on a eu affaire à tant de poëtes diffus, qu'on n'est pas fâché d'en rencontrer un d'un tout autre caractère. Ajoutons encore que ce poëte aime les sentiments honnêtes, — ce qui nous fait beaucoup douter de son doute : — qu'on lise la pièce : *Les Fruits du jardin d'autrui.* En politique, M. de la Revilla semble aussi un homme impartial et de bonne foi; il n'hésite pas à dire son fait à Marcus Brutus, et ne se gêne pas pour proclamer ce qu'il pense de la façon dont certains hommes entendent la liberté.

Le nouveau poëte est présenté au public par M. Ramon de Campoamor, de l'Académie espagnole ; ce dernier, dans une préface spirituelle, montre les qualités d'un critique distingué.

TH. DE PUYMAIGRE.

La Langue et la littérature hindoustanies de 1850 à 1869. *Discours d'ouverture du cours d'hindoustani,* par M. GARCIN DE TASSY, membre de l'Institut. 2e édition, Paris, Maisonneuve, 1875. In-8 de 488 p. — Prix : 6 fr.

C'est une idée excellente qu'a eue le savant orientaliste d'ouvrir, chaque année, le cours d'hindoustani dont il est chargé au Collége de France, par un discours où il nous fait connaître l'état actuel de cet idiome et de sa littérature. Grâce à cette précaution, l'histoire et les développements du principal des dialectes de l'Inde cesseront d'être ignorés du public français. L'on peut les suivre pas à pas, et, pour ainsi dire, jour par jour. Il devient facile de se rendre compte du progrès de l'infiltration des idées européennes chez les Indous, de l'état des missions chrétiennes dans leur pays, et d'assister, pour ainsi dire, aux débuts de ce mouvement intellectuel et moral dont le résultat sera, dans un temps donné, la transformation totale de la société indienne.

Naturellement, le docte professeur débute par nous donner un tableau succinct des origines de la langue par lui enseignée. On sait

que l'ancien sanscrit, celui des Védas, par une première transformation, donna naissance à la langue des Puranas et des Schâstras, laquelle diffère assez sensiblement de celle des hymnes. Enfin, cet idiome lui, même finit par disparaître, au moins de la bouche du peuple, et divers dialectes, fils de la vieille langue sacrée, se partagent le territoire de l'Inde septentrionale. Lorsque, vers les neuvième et dixième siècles de notre ère, les Musulmans pénètrent dans ces régions, l'usage de l'*hindouvi* ou *hindoui* était devenu prédominant. C'était un idiome qui, formé d'éléments presque tous sanscrits, mais relativement assez pauvre de formes, se trouvait, vis-à-vis de l'idiome védique, à peu près dans le même rapport que l'italien vis-à-vis du latin, ou même l'arabe vulgaire vis-à-vis de l'arabe littéral. Les conquérants venus de la Perse continuèrent même sur le sol indou à parler la langue de leur pays d'origine. Ainsi ont fait les Espagnols qui, établis en Amérique, portèrent presque partout avec eux l'usage du castillan. Toutefois, si le persan restait l'idiome des vainqueurs, il n'avait aucune chance de se faire accepter par la race conquise.

L'hindouvi, déchu de son rang de langue officielle, se fractionna en un grand nombre de dialectes, ou plutôt de patois vivants encore aujourd'hui. Tels sont le *penjabi*, le *guzerati*, le langage du Bengale, enfin, le plus cultivé de tous, le *bridj-bakha* ou *hindi*. En même temps, le besoin des relations entre mahométans et Indous amenait la formation d'une sorte de *lingua franca*, comprise presque partout dans la péninsule indostanique, et à laquelle certains auteurs donnent ce nom assez impropre d'hindoustani.

Pour notre auteur, tous ces dialectes néo-indous constituent autant de formes d'un seul et même idiome, auquel il convient de réserver le nom d'hindoustani. C'est dans le dialecte hindi qu'écrivent la plupart des auteurs encore païens. Quant aux littérateurs musulmans, ils possèdent, si l'on peut se servir de cette expression, deux dialectes à leur service, le *dakchani* ou décanais, né dans le midi de l'Inde, et l'*urdu*, originaire de la vallée du Gange, le plus répandu des langages de l'Inde moderne. Tous deux, au reste, ont subi un fort mélange d'arabe et de persan. Ceci nous explique la lutte existant aujourd'hui entre les sectateurs de la religion indoue, qui voudraient faire adopter le dialecte hindi comme langue officielle, et les mahométans, qui n'entendent point sacrifier les droits de l'urdu. Ajoutons que M. G. de Tassy donne raison aux derniers. Leur dialecte, fait-il observer, a pour lui l'avantage de la possession d'état. Il est littérairement plus cultivé que l'hindi, et, d'ailleurs, si l'on prétendait en bannir tous les mots persans et arabes, on aurait bien de la peine à les remplacer d'une façon satisfaisante par des composés d'origine indigène. Nous ne parlerons pas, bien entendu, de ces fantaisistes qui veulent, les uns, en revenir à

l'usage du sanskrit, mort depuis tantôt trente siècles, les autres, faire de l'anglais l'idiome courant de toute la péninsule.

Mais en voici assez sur la langue. Disons maintenant un mot de sa littérature. Pendant bien longtemps, les musulmans continuèrent à faire usage du persan, et l'hindoustani, relégué au rang de patois, ne commença que vers le quinzième siècle de notre ère à être employé dans les œuvres de poésie. Le dialecte du Déccas, dont le développement avait précédé celui de l'urdu, se trouva rapidement supplanté par ce dernier. Au reste, l'originalité fait généralement défaut à la littérature hindoustanie. Comparable, sous ce rapport, à celle du turk, elle n'offre point le même intérêt que les littératures persane, sanskrite ou arabe. Généralement, les poëtes de l'Inde moderne, s'ils sont païens, imitent les vieux auteurs indigènes, et, quant aux Musulmans, c'est dans la langue de l'Iran qu'ils vont chercher leurs modèles. Bon nombre d'indigènes, sans doute, savent l'anglais et le parlent avec facilité. Differents ouvrages de cette langue ont même été traduits en hindoustani. Toutefois, la manière de voir et de sentir des Orientaux diffère trop de la nôtre, pour que la littérature de la Grande-Bretagne ait exercé une grande influence sur le développement de celle des Indiens. En revanche, ils goûtent assez les traductions d'ouvrages de sciences, car, à cet égard, ils ne peuvent s'empêcher de rendre justice à la supériorité de l'Europe. Ajoutons qu'une presse indigène s'est formée depuis longtemps déjà, laquelle a joui, jusqu'au moment de la grande insurrection, d'une liberté presque illimitée. Enfin, chaque année voit éclore quantité d'écrits de controverse religieuse, rédigés dans les dialectes du pays, et spécialement en urdu. Missionnaires catholiques et protestants s'y accordent à réfuter les erreurs de l'idolâtrie, aussi bien que de l'islamisme. Les païens ne répondent guères à ces attaques, se bornant à suivre les pratiques bonnes ou mauvaises transmises par les aïeux. Au contraire, les Musulmans ne manifestent pas la même indifférence pour la polémique, et, de temps à autre, ils font paraître des ouvrages consacrés à la défense de leur foi. On ne saurait nier l'importance capitale de la question religieuse, dans l'Inde comme ailleurs. C'est seulement par leur conversion au christianisme que les habitants de la péninsule gangétique, abandonnant leurs préjugés séculaires, deviendront réellement nos frères en civilisation. On a reproché, et parfois avec raison, au gouvernement anglais un peu trop de tolérance pour certains usages du polythéisme, entachés de cruauté, d'extravagance ou d'immoralité. Toutefois, on doit lui rendre cette justice qu'il est parvenu à extirper presque complétement les *sutties* ou sacrifices des veuves, ainsi que les assassinats quasi-religieux des *thugs* ou étrangleurs. Quoi qu'il en soit, l'œuvre de la prédication évangélique, bien qu'elle marche lentement, ne laisse pas que

d'être en progrès. Le nombre des catholiques indigènes peut être évalué à plus d'un million, tandis que celui des réformés ne dépasse pas la moitié de ce chiffre. Du reste, un résultat, et non le moins curieux, de l'influence exercée par les missionnaires, c'est le mouvement intellectuel qui se manifeste au sein même du paganisme. Les sectateurs de la religion indienne montrent une tendance de plus en plus marquée vers la croyance en un seul Dieu. Certains *pandits* prêchent le monothéisme, comme un retour à la foi primitive de l'Inde, bien qu'il n'en soit nullement question dans leurs livres sacrés par excellence, les védas. C'est ainsi que nous vîmes, vers les premier et deuxième siècles de notre ère, certaines sectes, celle des gnostiques, par exemple, tenter une sorte de compromis entre la religion du Christ et l'idolâtrie. Il en sera pour l'Inde comme il en a été pour le monde gréco-romain ; et cet essai de transaction ne peut être considéré que comme le signe avant coureur de la victoire du christianisme.

Ce compte rendu permettra de juger de l'intérêt présenté par le livre de M. Garcin de Tassy. Parmi les publications orientales récentes, il en est peu qui nous semblent autant de nature à être goutées et appréciées du public. H. DE CHARENCEY.

HISTOIRE

L'Espagne. Splendeurs et misères. *Voyage artistique et pittoresque*, par P. L. IMBERT. Illustrations d'Alexandre Prevost. Paris, Plon, 1875. In-12 de 384 p. — Prix : 4 fr.

A ce titre, on pourrait croire que le volume de M. Imbert contient ce qu'on n'y trouve pas. L'auteur n'a pas voulu, comme M. de la Borde et comme M. Germon de Lavigne, écrire un itinéraire ; il n'a pas cherché, comme Dumas, dans ses *Impressions de voyage de Paris à Cadix*, à divertir ses lecteurs par les procédés habituels aux romanciers ; comme MM. Teste et Fr. Magnard, comme M. Cherbuliez ensuite, il n'a pas tenté d'examiner l'Espagne à un point de vue politique. Il s'est rappelé un peu plus, peut-être, Th. Gautier et les éclatants tableaux de *Tra los Montes ;* il s'est rappelé un peu plus encore la manière de M. Taine dans son *Excursion aux Pyrénées*. M. Imbert n'étudie l'Espagne ni en historien, ni en littérateur, ni même en artiste ; les événements du passé, les poëtes l'occupent peu, les arts ne le frappent pas très-vivement, et ses descriptions de musées et de tableaux n'apprendront rien à personne. M. Imbert a tâché de reproduire surtout ce qu'il avait sous les yeux, cela fût-il d'un intérêt médiocre, cela ne servît-il qu'à montrer l'habileté de l'écrivain. Là, il a souvent réussi, et son volume, comme esquisse de paysages et de

mœurs, a de la vérité et du charme. On le lit avec plaisir, comme l'on placerait dans un stéréoscope une série de photographies; seulement, l'œil se fatigue de cet exercice, et l'esprit se fatiguerait d'une lecture trop suivie du livre de M. Imbert; mais quitté et repris, je le répète, il distrait, il plaît, il donne quelque chose des émotions de voyage, et cela n'est pas un petit mérite. Que toutes les anecdotes que raconte M. Imbert soient espagnoles, nous en doutons; on trouve à la page 58, sous le titre : l'*Evêque et le Barbier*, une petite histoire qui traîne dans les *anas* de tous les pays. Souvent M. Imbert, dans son désir de trop peindre, emploie des comparaisons plus que bizarres; ainsi, en parlant d'une vieille église : « Les ouvertures, dit-il, en sont éraillées comme les yeux d'une vieille fille, les murs atteints d'une colique de pierres, se tiennent debout par je ne sais quel prodige. » Ailleurs, il trouve qu'en s'avançant dans le lit desséché d'une rivière, « on croirait, dans de certains endroits, marcher sur un immense morceau de lard durci. »

Le volume de M. Imbert est illustré de seize dessins de M. Al. Prevost, son compagnon de voyage. Ils ont du mouvement, ils semblent bien pris sur le fait, mais ils n'ont pas, sans doute, été reproduits aussi heureusement que le peintre l'eût désiré. TH. P.

Histoire ancienne des peuples de l'Orient, par G. MASPERO, professeur de langue et d'archéologie égyptiennes au Collége de France. Ouvrage contenant neuf cartes et quelques spécimens des écritures hiéroglyphiques et cunéiformes. Paris, Hachette, 1875. In-12 de 608 p. — Prix : 5 fr.

Ancient History from the Monuments. Published under the Direction of the Committee of general Literature and Education, appointed by the Society for promoting christian Knowledge : 1. *Egypt from the earliest Times, to B. C* 300, by S. BIRCH, L. L. D.; — 2. *Assyria, from the earliest Times to the Fall of Nineveh*, by GEORGES SMITH, of the Departement of oriental Antiquities, Bristish Museum; — 3. *Persia from the earliest Period to the arab Conquest*, by W. S. W. VAUX, M. A., F. R. S. Londres, Society for promoting christian Knowledge. 3 vol. in-18 de XXII-192, 192 et 192 p. — Prix : 2 fr. 50 le vol.

Le successeur de M. de Rougé dans la chaire d'archéologie égyptienne au Collége de France, M. Maspero, vient de publier une *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, remarquable à bien des titres. Par malheur, il est loin d'avoir l'esprit chrétien qui animait son maître, et, tout en reconnaissant le mérite exceptionnel de son travail, nous sommes obligés de faire les plus graves réserves au nom de la critique religieuse.

Son histoire est divisée en cinq livres, comprenant chacun une des grandes phases de la vie des peuples orientaux. Le premier étudie l'Égypte jusqu'à l'invasion des pasteurs; le second, l'Asie avant et pendant le temps de la domination égyptienne; le troisième, l'empire

assyrien et le monde oriental jusqu'à l'avénement des Sargonides ; le quatrième, les Sargonides et le monde oriental jusqu'à l'avénement de Kyros (Cyrus); le cinquième, l'empire perse. Le dernier chapitre est consacré à l'écriture : aux procédés employés dans la formation des écritures antiques, en particulier de l'écriture cunéiforme et hiéroglyphique, hiératique et démotique ; à l'origine de l'alphabet phénicien et de ses dérivés ariens. Neuf cartes, malgré des lacunes quelquefois considérables, permettent de suivre, sur les lieux, la marche générale des événements racontés. Tous les faits sont étudiés avec beaucoup de soin ; les sources originales sont souvent citées dans une traduction française. La compétence de l'auteur, en tout ce qui touche à l'Égypte, est incontestable. Pour ce qui concerne l'Assyrie, il a analysé soigneusement tous les travaux de MM. Oppert, Lenormant, Schrader, Ménant, G. Rawlinson. Il a suivi M. Schrader sur certains points où il aurait mieux fait de l'abandonner. Le plus grand mérite de son travail consiste cependant à présenter, dans un seul tableau, l'histoire de tous les peuples d'Orient. Les historiens qui l'ont précédé, M. Georges Rawlinson, M. François Lenormant ont raconté séparément l'histoire des nations diverses de l'antique Orient. M. Maspero nous les présente jouant leur rôle dans ce grand drame de la civilisation antique ; il ne les fait pas paraître isolément, mais elles se montrent à nous à la fois, lorsqu'elles se sont rencontrées en effet sur le théâtre des événements. Le récit est ainsi plus vivant, et surtout l'ensemble des faits et leur enchaînement apparaissent d'une manière plus claire et plus saisissante.

Nous avons maintenant à adresser à M. Maspero quelques légères critiques et un reproche grave. Il se moque, p. 338, « des *raffinés* de Thèbes et de Memphis qui trouvaient autant de plaisir à *sémitiser* que nos contemporains à semer le français de mots anglais mal prononcés. » Pourquoi alors tourmenter certains noms propres comme il l'a fait ? Pourquoi surtout les écrire dans notre langue avec l'orthographe anglaise ? Pourquoi appeler le prophète Isaïe *Ésaïe* (p. 377) et ailleurs Jésaiah (p. 396), lorsque aucune de ces formes ne représente exactement la forme originale hébraïque ? Pourquoi aussi défigurer le nom si connu de Cyrus en Kyros, qui est la forme grecque mais non la forme perse du nom du grand roi ? Un pareil système ne peut que produire la confusion et être une source d'embarras pour les lecteurs. Que l'on donne aux noms propres leur orthographe originale, soit, mais que l'on s'y tienne.

Un reproche beaucoup plus grave que l'on doit faire à l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, reproche que nous avons déjà indiqué, c'est qu'elle est tout imprégnée de rationalisme. La Bible est traitée comme la traitent les incrédules d'en-deçà et d'au-delà du Rhin. Pour

M. Maspero, le surnaturel n'existe pas, et, dans certains passages, il parle de Dieu sur un tel ton que l'on se demande s'il croit à son existence (p. 317, 319, etc.). C'est assez prévenir les parents chrétiens que ce livre, qui fait partie de la collection Duruy, n'est pas à mettre entre les mains des jeunes gens.

— Les trois volumes d'*Histoire ancienne d'après les monuments*, publiés par la *Société pour le développement de l'instruction chrétienne*, racontent les mêmes événements que le volume de M. Maspero, à l'exception des événements bibliques; mais chacun d'eux est consacré exclusivement à un seul peuple. La rédaction en a été confiée à des hommes spéciaux, d'un mérite et d'une science reconnus. M. Birch et M. G. Smith sont célèbres, même en France, le premier comme égyptologue, le second comme assyriologue. L'*Égypte* de M. S. Birch, s'ouvre par une introduction où sont traitées toutes les questions générales d'origine, de religion, d'administration, de mœurs. Les faits sont racontés en quatre chapitres, dont le premier comprend l'ancien empire ou les six premières dynasties; le second, le moyen empire ou de la septième à la dix-huitième dynastie; le troisième, le nouvel empire, depuis la dix-huitième jusqu'à la vingtième dynastie; le quatrième, depuis la vingtième dynastie jusqu'à la conquête de l'Égypte par Alexandre le Grand. L'histoire d'*Assyrie* est moins bien divisée. Elle est partagée en seize chapitres, consacrés, pour la plupart, à l'histoire particulière d'un roi assyrien. Cette division ne permet pas de voir, du premier coup d'œil, les grandes lignes de l'histoire assyrienne. On peut faire un reproche à peu près semblable à l'histoire de la *Perse*, au moins pour les premiers chapitres. Les quatre premiers s'occupent des Achéménides, le cinquième, des Arsacides et le sixième, des Sassanides. Le chapitre troisième n'est que l'analyse du livre de Daniel.

L'*Égypte*, l'*Assyrie*, la *Perse* sont trois résumés remarquables qu'on ne saurait trop recommander. Les auteurs ont su condenser, dans quelques pages, tout ce que les récentes découvertes archéologiques nous ont révélé de plus utile et de plus intéressant sur ces pays. Personne n'était mieux preparé qu'eux à cette œuvre de vulgarisation. Rien de ce qui concerne la terre des Pharaons n'est étranger à M. S. Birch. M. Smith vit, au British Museum, au milieu de l'ancienne bibliothèque de Ninive; il a fait deux voyages en Mésopotamie, il a publié l'*Histoire* d'*Assurbanipal*, les *Découvertes assyriennes* et un grand nombre d'articles sur l'histoire de l'Assyrie, dans les revues et les journaux anglais et dans la *Zeitschrift* de Lepsius. Il n'a donc eu qu'à abréger ses propres travaux et à faire connaître, en partie, ses propres découvertes pour écrire son *Assyrie*. L'épigraphie n'a pas jeté autant de lumière sur l'histoire de la Perse que sur celle du bassin de de l'Euphrate et du Tigre et sur celle de la vallée du Nil. Les inscrip-

tions perses sont cependant encore nombreuses et fort importantes, et M. Vaux les a bien mises à profit.

Ces trois publications sont ornées d'illustrations sur bois, représentant des œuvres d'art et des monuments originaux ou des inscriptions. Elles parlent aux yeux des lecteurs, et lui en disent bien plus que des pages entières de descriptions. Il est seulement à regretter que chaque volume ne soit pas accompagné d'une carte du pays.

G. K.

Dictionnaire pratique de l'antiquité, par Patrice Chauvière. Paris, Casimir Pont, 1875. In-12 de 493 p. — Prix : 2 fr.

Je commencerai par adresser un reproche à l'auteur de cet ouvrage, c'est d'avoir voulu faire un dictionnaire d'antiquités sans la moindre figure ; mettre quelques représentations sous les yeux de ses lecteurs était le seul moyen de justifier son titre de dictionnaire *pratique*. La connaissance des monuments, leur interprétation, l'étude de l'archéologie figurée sont aujourd'hui si indispensables aux amateurs de l'antiquité qu'il est permis d'affirmer qu'on ne peut approfondir la vie, les mœurs, les usages et les coutumes des anciens sans avoir sans cesse sous les yeux les représentations qu'ils nous ont laissées. Il est nécessaire de connaître les textes des auteurs : mais combien de passages seraient restés pour nous obscurs, si nous n'avions pas eu des monuments pour leur servir de commentaires ; et, réciproquement, combien de monuments en tous genres n'auraient pour nous qu'une signification très-vague, si un petit texte, un court passage, un mot quelquefois n'étaient venus nous aider à leur donner un sens précis et clair, à en déterminer l'usage. Si on veut expliquer ce que c'est qu'un *cratère*, on le fait bien mieux comprendre en en plaçant l'image devant le lecteur qu'en lui citant les plus beaux vers d'Homère et de Virgile ! M. P. Chauvière en est encore à l'ouvrage de Montchablon, qui lui a servi de base pour rédiger ses articles; et cependant, il doit reconnaître que, depuis cent quinze ans, l'archéologie a fait quelques progrès. Sans parler des livres spéciaux de Krause, du résumé d'Hermann pour la Grèce, de celui de Becker et Marquart pour Rome, de la *Real Encyclopédie*, etc., il eût trouvé, dans le manuel si connu d'Antony Rich, un meilleur modèle à suivre et souvent à corriger sur beaucoup de points. Un grand nombre de mots manquent dans son dictionnaire, même parmi ceux dont l'usage est le plus fréquent et que les gens du monde rencontrent dans leurs lectures de chaque jour. On y chercherait en vain les termes, *acropole*, *pétase*, *rouelle*, *stratége*, *portorium*, etc. Les notions de l'auteur sur l'administration romaine laissent aussi à désirer : au mot *legatus*, par exemple, on voudrait trouver l'explica-

tion du terme *legatus Augusti pro prætore*; au mot *légion*, on serait fort aise de rencontrer la liste exacte des légions avec les surnoms qu'elles portaient et l'indication de leurs *quartiers habituels*. Ces renseignements font absolument défaut. Les articles consacrés aux *proconsuls* et aux *procurateurs* ne contiennent rien de précis sur ces fonctionnaires, dont il est si important de définir nettement le rôle et les attributions. Dion Cassius nous a pourtant laissé des détails très-clairs sur le système d'administration des provinces impériales inauguré par la célèbre constitution d'Auguste de l'an 727, et les renseignements qu'il nous a transmis sont confirmés chaque jour par l'étude des monuments épigraphiques. Puisque je parle de l'épigraphie, la partie la plus neuve de ce petit manuel serait peut-être les listes d'abréviations que l'auteur donne à propos de chacune des lettres de l'alphabet, s'il n'avait pas confondu les abréviations fournies par les médailles avec celles qu'on rencontre dans les textes lapidaires romains. Les premières ne sont soumises à aucunes règles fixes; les secondes, au contraire, sont les mêmes pour la même époque à Rome et dans les autres provinces de l'empire. Et parmi ces dernières les unes sont immuables, notamment les abréviations des prénoms ou des noms de dignités; les autres sont purement accidentelles, et il est dangereux de les citer dans un dictionnaire. En somme l'antiquité, pour devenir familière aux gens du monde, et je crois que ce petit manuel s'adresse à eux spécialement, aurait besoin d'un apôtre, je ne dirai pas plus convaincu que M. Chauvière, mais mieux préparé à la tâche difficile qu'il a entreprise.

ANTOINE HÉRON DE VILLEFOSSE.

Le Pseudo-Synode connu dans l'histoire sous le nom de Brigandage d'Ephèse, *étudié d'après ses actes retrouvés en syriaque*, par M. l'abbé MARTIN, chapelain de Sainte-Geneviève. Paris, Maisonneuve, 1875. In-8 de XXI-214 p. — Prix : 4 fr.

Le conciliabule que le pape saint Léon et l'histoire, après lui, ont flétri du nom mérité de Brigandage d'Éphèse, a été jusqu'à ces derniers temps, malgré sa grande importance, emveloppé d'obscurité. Tout n'est pas encore parfaitement clair aujourd'hui, mais beaucoup de nuages ont été dissipés, grâce à la publication des actes syriaques du *Pseudo-Synode* d'Éphèse, trouvés au couvent de Nitrie et conservés aujourd'hui au British Museum. M. G. Hoffmann en a donné une traduction allemande, et M. Martin une traduction française, pendant que M. G. Parry travaille, à Londres, à la publication du texte en même temps qu'à une traduction anglaise. Les actes du Brigandage d'Ephèse n'étaient que très-imparfaitement connus par le concile de Calcédoine, Ils ne le sont pas encore complétement par la version syriaque, car le manuscrit a malheureusement souffert des ravages du temps, et, de

plus, n'a jamais reproduit intégralement tout ce qui s'était fait à Ephèse. Cependant, tel qu'il est, il fournit des renseignements très-précieux, et M. l'abbé Martin, avec l'ampleur de science et la sûreté de connaissances qui le distinguent dans le domaine de l'histoire chrétienne d'Orient, fait ressortir, dans le *Pseudo-Synode*, tout le parti qu'on peut en tirer. La traduction des actes forme un volume à part, le *Pseudo-Synode* s'attache seulement à en faire connaître les résultats. Il est entièrement neuf dans certaines parties ; dans quelques autres, il est, pour le fond, la reproduction d'un article publié, en juillet 1874, dans la *Revue des questions historiques*. Un premier livre contient un examen critique des *actes* et en prouve l'authenticité. Le second livre est l'histoire de la préparation du conciliabule. Enfin, le troisième est l'histoire même du conciliabule. Plus d'un lecteur regrettera, sans doute, que ce dernier livre soit moins développé que le second, parce que tout le monde n'aura pas sous les yeux la traduction des actes. L'auteur suppose toujours qu'on l'a entre les mains (voir, par exemple, p. 52); mais il n'en sera pas ainsi, puisque c'est une publication différente. On pourra reprocher aussi à M. l'abbé Martin d'avoir supposé ceux qui le lisent trop instruits des détails de l'histoire de l'Église au cinquième siècle. Il la possède si bien lui-même qu'il se contente plus d'une fois, au lieu de raconter les faits, d'y faire des allusions inintelligibles pour le grand nombre. Toutes ses opinions ne seront pas également acceptées : sa réfutation de M. Th. Zahn, en particulier, laisse encore planer quelques doutes dans l'esprit ; mais plusieurs faits seront désormais au-dessus de toute controverse ; divers points de chronologie sont définitivement fixés; l'histoire d'Ibas est éclairée d'un jour tout nouveau. Ceux qui ont lu l'histoire du conciliabule d'Éphèse, dans M. Amédée Thierry, devront la relire dans M. Martin, pour apprécier plus sainement et plus équitablement les hommes et les choses.

F. G.

Santo Tomas de Aquino, por Alejandro Pidal y Mon. Madrid, Imprenta da la V. é hijo de D. E. Aguado, 1875. In-8 de xi-416 p.

On a énormément écrit sur saint Thomas d'Aquin. Le livre même dont nous avons à parler ne contient pas moins de quinze pages consacrées à sa bibliographie, et encore l'auteur reconnaît-il que la liste des ouvrages inspirés par ce grand homme est loin d'être complète. En ajoutant un volume à tous ceux qui ont déjà été composés sur saint Thomas, M. Pidal y Mon a voulu faire connaître et le saint et son œuvre immense à cette partie du public qui ne fait pas une étude spéciale des matières théologiques, mais à qui le réveil de la philosophie chrétienne peut suggérer le désir de ne pas rester dans une impardonnable ignorance sur le docteur angélique. Tout en travaillant dans un

but de vulgarisation, M. Pidal y Mon ne s'est pas cru permis, comme cela arrive trop souvent en pareille occurence, de coordonner des redites. En s'aidant, ainsi que c'était son droit, du labeur de ses nombreux devanciers, il a tenu à examiner par lui-même le sujet si important qu'il voulait mettre à la portée de tous les lecteurs, et a réussi, dans un nombre de pages relativement restreint, à bien raconter la vie et à exposer suffisamment la doctrine du puissant théologien. M. Pidal y Mon a divisé son livre en dix parties : — Vie de saint Thomas; — histoire de ses reliques; — ses œuvres; — sa doctrine; — ses disciples; — son siècle; — l'ordre fondé par lui; — sa mission; — les éloges qui furent faits de lui, les honneurs qui lui furent rendus; — sa bibliographie, son iconographie. — Tout est, pour ainsi dire, intéressant dans ce livre; mais les deux chapitres qui nous ont le plus frappé sont celui qui renferme l'analyse des œuvres de saint Thomas et celui qui contient des considérations sur sa mission, mission qui se continue encore aujourd'hui. Le premier de ces chapitres cause une réelle admiration par la lumière que saint Thomas a projetée sur tant de questions ardues et obscures. Il y a là, en-dehors même des problèmes théologiques ou philosophiques, des définitions d'une netteté surprenante, et l'on est émerveillé de la justesse avec laquelle le docteur angélique se prononce sur les diverses formes de gouvernement. Les inconvénients de la monarchie absolue se corrompant si facilement en tyrannie, les dangers de la République si portée à dégénérer en anarchie, les avantages d'une combinaison mixte, de ce que nous appellerions aujourd'hui une royauté constitutionnelle, ont été remarquablement exposés par saint Thomas : « Toutes les grandes questions théologiques, philosophiques, politiques, sociales, économiques de notre temps ont été, dit l'écrivain espagnol, traitées d'une manière éminente par saint Thomas. Le panthéisme idéaliste, le matérialisme positiviste, le socialisme, l'individualisme, la morale indépendante, les fondements de la légitimité des pouvoirs, leur division, leur distinction, les principes économistes, les règles du travail, le droit de propriété, enfin tout ce qui constitue l'essence de la polémique contemporaine, trouve là une réponse ou une solution, une indication ou une direction, des limites ou des développements. »

Nous sommes obligé d'abréger le passage enthousiaste d'où nous extrayons ces lignes, passage écrit, comme beaucoup d'autres de ce volume, d'un style trop déclamatoire. Pour les méridionaux, il est difficile de ne pas chercher la phrase brillantée, ou plutôt de ne pas la trouver sans même la chercher. Leur imagination ardente, leur idiome sonore et hyperbolique les poussent hors de la simplicité et de la précision. M. Pidal y Mon n'a pas toujours assez résisté à des entraînements de cette espèce; son langage, trop solennel, trop imagé, néces-

site parfois un surcroît d'attention de la part du lecteur, en s'étendant sur des sujets qui, par leur nature même, ne sont pas toujours aisément accessibles. TH. DE PUYMAIGRE.

Études sur les temps primitifs de l'ordre de Saint-Dominique, par le R. P. ANTONIN DANZAS. Tome III. Poitiers, Oudin, 1875. In-8 de XVI-520 p. — Prix : 6 fr.

Le P. Danzas vient de publier le troisième volume de l'intéressant ouvrage dont nous avons naguère signalé à nos lecteurs (t. XII, p. 275) la première partie. Au lieu de suivre, dans son exposé, la méthode chronologique, qui semble plus naturelle et qui est plus accessible à tous les esprits, l'auteur a cru devoir adopter la méthode syntéthique. Après avoir successivement traité de la vie religieuse et monastique, de la vie doctrinale et de la vie apostolique, le savant historien aborde, dans le volume qui nous occupe, la question du gouvernement de l'ordre. Si l'on trouve, à la base, des institutions libérales, il faut avouer qu'elles ne sont pas sans contre-poids au sommet, et l'on reconnaît bien la vérité de la définition qu'Albert le Grand donna du pouvoir souverain: *Est tota simul in uno stans potestas... stans et non nutans:* une puissance stable réunissant dans les mains d'un seul tous les attributs souverains... stable et ne vacillant pas. Cependant, à côté du pouvoir exécutif, se trouve une autorité qui délibère : c'est le chapitre, dont la constitution est appliquée d'une façon aussi exacte qu'intéressante.

A la suite de l'exposé d'ensemble du système de gouvernement adopté par les saints fondateurs, le P. Danzas entre dans les détails spéciaux à la discipline monastique et religieuse, à la discipline scolaire et à la vie apostolique. Il aborde ensuite l'étude des priviléges de l'ordre, dont le principal était l'exemption. Les luttes engagées pour la défense des immunités furent aussi longues que difficiles : elles éclatèrent dans toute leur effervescence vers le milieu du treizième siècle; mais elles se prolongèrent bien au-delà, et il est intéressant d'en suivre les détails et les alternatives.

Le volume se termine par deux chapitres intitulés : l'ordre de Saint-Dominique et l'Empire; l'ordre de Saint-Dominique et la France, que suit une longue et intéressante étude sur les doctrines de l'ordre relativement aux rapports entre les deux puissances. Il serait difficile de suivre l'auteur dans les développements qu'il donne sur ce point, et plus difficile encore de se prononcer sur la valeur de l'hypothèse qui forme, en quelque sorte, la conclusion du volume. « L'absolutisme, dit le P. Danzas, a pris la place de la royauté de Jésus-Christ, en attendant qu'il cède le sceptre à la Révolution. Serait-ce cet avenir, alors si lointain, aujourd'hui si présent, qu'avait entrevu Hugues de Saint-

Cher, quand, énumérant les persécutions que traverse l'Église, et après avoir placé d'abord celle des tyrans qui a fait les martyrs, puis celle des hérétiques qui a fait les confesseurs, il en vient à celle des avocats abusant les naïfs : *Tertia persecutio est advocatorum contra simplices,* persécution qui, dans l'ordre des temps, précédera la grande épreuve infligée au peuple de Dieu par l'antéchrist. »

CH. DE FRANQUEVILLE.

Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le dix-huitième siècle. *Nouvelle série, avec introductions, notices et notes,* par M. DE LESCURE. — *Mémoires sur les journées révolutionnaires et les coups d'État de* 1789 *à* 1799. Paris, Didot, 1875. 2 vol. in-12 de 414 et 360 p. — Prix : 7 fr.

La maison Didot commence une nouvelle série de sa précieuse collection de mémoires sur le dix-huitième siècle, et elle confie le soin de l'éditer à l'un des hommes les plus versés dans la connaissance de cette époque troublée de notre histoire, M. de Lescure. La nouvelle série s'ouvre par deux volumes de mémoires sur les journées révolutionnaires et les coups d'État de 1789 à 1799. Ces journées révolutionnaires sont celles du 20 juin, du 10 août, du 9 thermidor. Ces coups d'État sont ceux du 18 fructidor et du 18 brumaire. M. de Lescure a passé sous silence les journées du 14 juillet et des 5 et 6 octobre, non pas qu'il ne les range parmi les journées révolutionnaires, mais parce que, dit-il, elles sont trop connues. Nous regrettons cette omission ; il nous semble que, même après les publications faites, il y avait encore à glaner sur ces tristes journées. D'ailleurs, bien des documents publiés sont devenus rares, et l'on peut très-difficilement se les procurer. Il en est d'eux comme de ceux que réimprime aujourd'hui M. de Lescure. Car ces deux volumes ne contiennent point de documents inédits ; ils rééditent et réunissent en corps des pièces déjà publiées, mais rares ou éparses. La *Chronique de cinquante jours* de Rœderer, par exemple, par laquelle débute le premier volume, est devenue très-peu commune ; elle atteint, dans les ventes, un prix relativement élevé, et le public curieux saura gré à M. de Lescure d'en avoir donné une réimpression. Nous en dirons autant des *Mémoires* de Fiévée, de ceux de Vilate, de ceux peu connus, et pour la plus grande partie inédits, de Barras, de ceux de Méda, du *Journal de Barbé-Marbois* et de celui de Ramel ; enfin, des *Mémoires de Gohier*, de Lucien Bonaparte, et du comte le Couteulx de Canteleu, et des *Souvenirs d'un sexagénaire*, d'Arnault. On trouvera là, concentrés en deux volumes, des documents qu'il faudrait souvent chercher longtemps et bien loin, avant de les pouvoir rassembler. Le choix, ne pouvant être complet, dans les conditions de l'entreprise, est du moins ingénieux et bien fait.

Nous aurions aimé pourtant à voir figurer, parmi les documents concernant le 18 fructidor, l'*Histoire* du chevalier de La Rue. Le second volume se termine par un appendice de pièces relatives, pour la plupart, au 31 mai et au 2 juin. Nous avouons ne pas bien comprendre les raisons qui ont empêché M. de Lescure de classer ces journées parmi les journées révolutionnaires; et le soin même qu'il a pris de donner des fragments de Dulaure et de Lanjuinais, qui racontent la proscription des Girondins, nous semble prouver qu'il n'a exclu qu'à regret ce grand drame révolutionnaire de son programme. Nous regrettons encore qu'il ait été si sobre de détails pour la journée du 13 vendémiaire, et muet sur celles du 12 germinal et du 1er prairial.

La nouvelle série s'augmentera bientôt, nous l'espérons, des mémoires annoncés sur les *Assemblées politiques de la Révolution*, sur les *Comités révolutionnaires*, sur les *Procès célèbres*, sur la *Vendée*, sur l'*Émigration*. Nous souhaitons vivement que les volumes promis, tout en nous apportant des documents inédits, puisent largement aussi dans les documents déjà connus, et les reproduisent, autant que possible, intégralement. Les éditions de 1823 et de 1825 sont devenues presque introuvables. La grande collection Baudouin des Mémoires sur la Révolution, est très-chère et ne se rencontre plus que très-difficilement. Pourquoi ne la réimprimerait-on pas, en l'augmentant des principaux documents livrés depuis au public? Il appartiendrait à un érudit, comme M. de Lescure, et à un éditeur, comme M. Didot, de tenter cette entreprise, et nous sommes convaincus qu'entre leurs mains, elle réussirait. MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Napoléon Ier et le roi Louis, *d'après les documents conservés aux Archives nationales*, par FÉLIX ROCQUAIN. Paris, Didot, 1875. Grand in-8 de CXXVIII-338 p. — Prix : 9 fr.

On connaissait, depuis longtemps les querelles de Napoléon Ier et et de son frère, le roi de Hollande ; on n'en connaissait point les documents authentiques. En 1820, Louis avait publié quelques pièces que Napoléon s'était empressé, sans les avoir lues probablement, de traiter de « libelle. » En 1868, un écrivain hollandais, M. Théodore Jorrissen, avait imprimé, dans une brochure sur Napoléon Ier et le roi de Hollande, sept lettres conservées dans les archives de Hollande. Mais la plus grande partie de ces documents appartenaient aux archives de France, et ceux-là étaient restés secrets. En publiant la fameuse correspondance de Napoléon, le gouvernement impérial avait supprimé ou tronqué plusieurs des lettres de Napoléon à Louis, et s'était bien gardé de donner les lettres de Louis à Napoléon. C'est cette lacune qu'est venu combler M. Rocquain, dans un beau volume imprimé

chez Didot. Comme pour son intéressant ouvrage sur *l'État de la France au* 18 *brumaire*, M. Rocquain a fait précéder les pièces officielles d'une étude approfondie sur ces pièces. Il y établit, de la façon la plus nette et la plus impartiale, l'antagonisme des deux frères, antagonisme qui se révèle, en quelque sorte, dès le premier jour. Louis prend son rôle de souverain au sérieux; devenant roi de Hollande, il adopte son peuple et les intérêts de son peuple ; il se fait Hollandais en quelque sorte. Ce n'est point ainsi que l'a entendu Napoléon. En donnant un trône à son frère, il n'a nullement voulu l'établir indépendant : il prétend faire de lui moins un souverain qu'un serviteur fidèle, moins un roi de Hollande qu'un préfet français, exécuteur scrupuleux des volontés du puissant empereur d'Occident. Peu importe que le blocus continental ruine le commerce de la Hollande; peu importe que ce petit pays ait ses finances épuisées et sa population misérable. La Hollande doit fermer ses ports aux marchandises anglaises, et entretenir, moins pour sa défense que pour celle de l'empire, une armée qui la ruine. En vain, Louis proteste, supplie, implore ; il n'obtient rien que des reproches et de nouvelles rigueurs. Napoléon en vient même à interdire en France l'entrée des denrées hollandaises, achevant ainsi de porter le dernier coup au commerce de ce malheureux pays, jadis si florissant. On est véritablement tenté de croire, et M. Rocquain d'ailleurs le soupçonne, que Napoléon veut pousser à bout son frère, pour trouver dans son abdication un prétexte d'annexer purement et simplement la Hollande. C'est ce qui arriva en effet, après des négociations et des discussions où le caractère de Louis revêt une réelle grandeur, et où celui de Napoléon apparaît plus tyrannique et plus faux que jamais. Louis, en renonçant à la couronne, quitte furtivement la Hollande pour n'être point arrêté par la police impériale, et Napoléon déclare la Hollande réunie à l'empire français.

En contemplant de si près les mystères de la politique impériale, on voit tout de suite où devaient fatalement aboutir ces violences et ce despotisme. M. Félix Rocquain a rendu un nouveau service à ceux qui ne veulent dans l'histoire que la vérité. Son livre sur l'*État de la France ou* 18 *brumaire* avait singulièrement entamé la légende républicaine ; son volume sur Napoléon et le roi Louis ne contribuera pas peu à détruire le prestige de l'Empire. M. DE LA ROCHETERIE.

La Guerre au jour le jour, 1870-1871, *suivie de considérations sur les causes de nos désastres*, par le baron A. DU CASSE. Paris, J. Dumaine, 1875. In-8 de 437 p. — Prix : 6 francs.

Cet ouvrage, qui a paru d'abord dans le *Spectateur militaire*, échappe un peu à l'analyse, en raison de sa forme même. C'est un tableau « jour par jour » de tous les faits qui, sur divers théâtres, se sont passés

durant la dernière guerre. On se perd un peu dans cette longue suite de recherches trop décousues, qui, étant le simple résumé de tous les travaux publiés en France et en Allemagne, ne peuvent évidemment rien apprendre de très-nouveau. Les quatre-vingts dernières pages sont plus personnelles et attirent mieux l'attention. Ce sont des considérations sur les causes de nos désastres, dont beaucoup sont aussi justes que sévères. La part de la nation et celle de ceux qui la dirigeaient est faite par M. du Casse avec une rigueur toute militaire. Selon lui, Napoléon III ne devait pas se mêler de commander en chef, quand il avait été prouvé, lors de la campagne d'Italie, qu'il « ne savait pas faire la guerre. » Et, quant à nous, « l'ordre, la méthode, l'intelligence, l'étude sérieuse et prolongée, la discipline inflexible et acceptée de tous, *sur la rive droite du Rhin;* le désordre, la présomption, le défaut d'étude, la vantardise et la tendance à l'indiscipline, *sur la rive gauche du fleuve,* » nous donnaient une infériorité dont nous devions forcément être victimes. G. B. DE P.

Histoire du traité de Francfort et de la libération du territoire français, par J. VALFREY. Deuxième partie. Paris, Amyot, 1875. In-8 de 271 p. — Prix : 6 fr.

M. Valfrey vient de terminer l'intéressante série d'études historiques qu'il a consacrées aux négociations diplomatiques et aux traités de paix nécessités par la dernière guerre entre la France et la Prusse. Le volume qu'il publie est le cinquième (voir pour les précédents, t. VII, p. 151, et t. XII, p. 34) ; et les matières traitées s'étendent entre le 12 octobre 1871 et le 5 septembre 1873. Trois milliards sont encore à payer ; il s'agit de les trouver, et l'appel au crédit public ayant dépassé toutes les espérances, de profiter de ce succès pour hâter la libération définitive du territoire. C'est la fin de l'œuvre de M. Thiers, c'est en même temps la fin de son pouvoir. M. Valfrey trouvera donc ainsi l'occasion de faire plus d'une fois excursion dans la politique proprement dite, ou plutôt, ramenant tout à son sujet, il nous exposera l'opinion des divers cabinets européens sur les événements qui se sont accomplis en France durant cette période. C'est la partie la plus nouvelle et la plus piquante de son ouvrage, car, pour le détail des négociations avec la Prusse, il ne donne guère que les documents et les informations qui se trouvent dans toutes les mains et que les journaux du temps ont déjà reproduits.

Ainsi on n'a pas compris, paraît-il, à l'étranger, où l'on est peu au fait de nos passions et de nos rancunes de parti, comment, après les services rendus par M. Thiers, après le succès de l'emprunt de 1872, la droite conservatrice, au lieu « de l'entourer, de le retenir, » choisit ce moment pour « entrer en lutte » avec le chef de l'État qu'elle avait

choisi, « s'engageant dans un conflit où l'opinion ne suivrait pas les députés et prendrait, au contraire, fait et cause contre la représentation nationale et pour le pouvoir exécutif, qui s'affirmait par des actes et des résultats. « De là, l'union de plus en plus intime de M. Thiers avec la gauche et la révolution parlementaire du 24 mai 1873. A cette occasion encore, M. Valfrey ne dissimule pas l'émotion ressentie par les gouvernements étrangers, la Russie en particulier, et l'habilité avec laquelle l'Italie exploita, dans son intérêt, d'accord avec celui de la Prusse, la situation nouvelle. Si bien que M. le duc de Broglie, le principal auteur de la chute de M. Thiers, était obligé, dans une circulaire aux puissances, d'annoncer qu'il suivrait la même politique étrangère que le gouvernement précédent. Nous ne comprenons pas seulement que M. Valfrey puisse reprocher à M. Thiers de n'avoir pas gardé le pouvoir au 24 mai, comme la constitution Rivet l'y autorisait; car, en présence d'une majorité ouvertement hostile, il aurait forcément perdu tout crédit, toute autorité et tout prestige.

Les autres critiques qu'il adresse à l'ancien président sont plus justifiées. Ainsi, ses idées économiques et son fatal impôt des matières premières mécontentaient inutilement l'Angleterre. Puis, son dessein arrêté d'empêcher la constitution d'un gouvernement définitif rendit impossible pour la France les négociations d'alliances à longue durée capables de neutraliser l'entente que les trois empereurs du Nord conclurent à Berlin en 1872. Mais n'est-ce pas beaucoup dire que de prétendre que M. Thiers s'est cru l'homme nécessaire de la France ; — qu'il a voulu arrêter sur sa tête les destinées du pays; — qu'au lendemain de la paix de Francfort, il a réalisé l'idéal de gouvernement que nous souhaitait la Prusse victorieuse?... » Il faut être plus juste, même contre des adversaires politiques, surtout lorsqu'ils sont tombés. Et, si nous avons relevé ce que ces appréciations avaient d'exagéré, c'est qu'il nous a semblé que les opinions de M. Valfrey s'étaient singulièrement accentuées à mesure qu'il avançait dans la confection de son ouvrage, et qu'il a plus d'une fois abandonné cette modération vraiment digne de la grande histoire que nous avons été heureux de constater dans ses premiers volumes. GUSTAVE BAGUENAULT DE PUCHESSE.

La Question d'Orient, *précédée du Conflit gréco-bulgare*, Alençon, Ch. Thomas; Paris, Douniol, 1875. In-12 de XXIX-199 p. — Prix : 2 fr.

Il y a beaucoup de choses dans ce livre ; je dirai même qu'on y a mis trop de choses pour qu'il en ressorte des idées bien nettes. Voici d'abord un mémoire, déjà connu , sur la question arménienne. Viennent ensuite : La question bulgare; — Origine du schisme d'Orient et causes de sa durée ; — Moyens de convertir les musulmans ; — Avenir de la Cyrénaïque ; — Avenir de la mission des chrétiens du Liban et de la Syrie ; — Moyens d'avancer le retour de la Russie à l'unité

catholique, etc. Je sais que tout cela se tient; mais ce n'est pas assez lié dans la compilation qui nous occupe. Est-ce à dire qu'on ne doive pas s'y intéresser ou qu'on n'y puisse apprendre beaucoup? Non: il y a du bon et du vrai dans les idées sur lesquelles on s'appuie, et qui émanent principalement du R. P. Gagarin, de l'abbé Bourgade, de M. de Bertou, de M. François Lenormant, etc. L'auteur en tire un utile parti. Ainsi, il a raison de plaider la cause des Grecs, contre les ignorances ou les préjugés de l'Occident. En rappelant que beaucoup de Grecs sont venus combattre dans nos rangs en 1870, il fait acte de justice; mais il aurait dû mentionner que le même mouvement s'est manifesté aussi en Valachie, tandis que les Turcs faisaient étalage de leurs sympathies prussiennes.

Arrivant à parler de l'attitude des puissances chrétiennes, et, en particulier, de la France, notre auteur insiste avec beaucoup d'a-propos sur la nécessité de rompre avec une politique qui ferait de nous les suppôts de l'islamisme et les soutiens de la révolution; mais, sur le terrain des solutions pratiques, il aurait fallu apporter une connaissance plus exacte de l'état des choses. Ainsi, pour le conflit bulgare, les intéressés arrivaient à un arrangement, si la Porte n'avait pas exigé que l'exarque bulgare résidât à Constantinople à côté du patriarche grec; mais il restait encore à s'entendre sur le partage de certains diocèses où Grecs et Bulgares sont mêlés, en d'autres termes, sur la question de savoir si la Thrace et une partie de la Macédoine seront attribuées au monde hellénique ou au monde slave. L'auteur de l'ouvrage ne paraît pas se douter non plus de l'invasion du laïcisme dans toutes les communautés de l'Orient. Je ne sais pas s'il voit bien clairement que les questions nationales tendent à prendre le pas partout sur les intérêts religieux, ce qui est une des conséquences du laïcisme. Dois-je ajouter que je n'ai pas confiance dans les institutions parlementaires proprement dites pour la régénération de l'Orient?

Enfin, en ce qui concerne les Turcs, il y a une certaine candeur à croire que, par de bons raisonnements, on amènera les hommes importants à prendre en main la cause d'une réforme plus sensée et plus appropriée que celles qui ont précédé. La Turquie est entrée à pleines voiles sur la mer orageuse de *Farà da se*. Qui peut prévoir par quelle porte elle en sortira? ADOLPHE D'AVRIL.

Les Grands Hommes de la France. *Marins: Du Quesne; Tourville;* par ÉDOUARD GŒPP, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique et HENRI DE MANNOURY D'ECTOT, ancien capitaine au long cours. Paris, P. Ducrocq, 1875. In-12 de 388 p. — Prix: 4 fr.

Trois hommes ont fait la marine française: Richelieu, Colbert et Du Quesne. Le dernier fut non-seulement un homme de mer, mais encore un organisateur habile. Cette double aptitude explique le rôle

important joué par Du Quesne dans le développement de notre puissance navale au dix-septième siècle. — MM. Gœpp et d'Ectot, dans le livre que nous annonçons, suivent l'ordre chronologique pour l'exposé des hauts faits de Du Quesne et de Tourville. Les événements sont notés par années, par mois et par jours, ce qui a permis aux auteurs d'émailler leurs récits de quelques extraits des mémoires ou correspondances du temps. Dangeau, Colbert et Seignelay, Saint-Simon et d'autres leur fournissent tour à tour des citations. Les documents historiques proprement dits sont toujours puisés aux sources les plus sûres. Le présent volume n'est, au surplus, que la troisième partie d'un travail d'ensemble publié par M. Gœpp, *les Grands Hommes de la France.* — Deux séries de ce travail ont déjà paru (voir t. XIII, p. 155). Elles sont chacune à leur deuxième édition. — La publication relative aux *marins* a été entreprise par M. Gœpp, avec la collaboration d'un ancien capitaine au long cours, M. H. de Mannoury d'Ectot, dont le nom est célèbre dans les fastes maritimes du dix-septième siècle. Les connaissances pratiques de M. d'Ectot et son expérience des choses de la mer ont dû être d'un précieux secours pour la rédaction de la partie technique de l'œuvre. On lira avec intérêt la description des batailles navales. Tout ce qui touche à la composition et aux manœuvres des flottes est traité avec une sûreté de vues qui dénote l'homme du métier.

L'histoire de Du Quesne et de Tourville est l'histoire des guerres maritimes de Louis XIV : MM. Gœpp et de Mannoury d'Ectot ne sont pas restés au-dessous d'un pareil sujet. Leur livre est écrit dans un style simple, clair et méthodique. Il se recommande également par l'exactitude rigoureuse des faits, par l'abondance et la richesse des détails. Nous regrettons toutefois que les auteurs aient cru devoir se borner à une peinture souvent minutieuse des événements, sans les en visager au point de vue, d'ailleurs si sérieux, de leurs causes et de leurs résultats. Un examen critique n'eût certes pas été déplacé dans la biographie de deux hommes qui ont exercé une influence prépondérante sur les destinées de la marine française au dix-septième siècle. Cette réserve ne nous empêche pas de savoir gré aux auteurs des efforts consciencieux qu'ils ont faits pour vulgariser l'histoire de nos hommes célèbres. Les ouvrages de M. Gœpp ont été adoptés par la commission des bibliothèques scolaires, par la réunion des officiers, pour les bibliothèques de l'armée, et honorés de la grande médaille d'honneur de la Société d'encouragement au bien. — Le livre qui rend hommage aux vertus et aux talents de Du Quesne et de Tourville mérite d'être répandu. Tous ceux qui ont quelque souci de la grandeur de la France y trouveront des enseignements salutaires et de patriotiques exemples.

Etienne Héron de Villefosse.

BULLETIN

Instructions et conseils adressés aux familles chrétiennes. *Le Mariage; — les Enfants; — la Famille*, par Mgr Meignan, évêque de Châlons. Paris, Douniol; Châlons, T. Martin, 1875. In-16 de 218 p. — Prix : 2 fr. 50.

Mgr l'évêque de Châlons a voulu, dans ces pages courtes mais substantielles, offrir aux époux chrétiens des enseignements simples et pratiques, des conseils dictés par le véritable esprit de l'Eglise, trop souvent oublié ou méconnu; il leur recommande de les lire et de les méditer avec « la ferme volonté de confesser la vérité et de la suivre, malgré les préjugés d'aujourd'hui. » L'ouvrage est divisé en trois parties. Dans la première, l'éminent auteur examine les conditions constitutionnelles du mariage, son caractère sacramental, les devoirs mutuels qu'il impose; dans la seconde, il parle des fins du mariage, de la stérilité coupable et volontaire et des maux qui en découlent, de la peur des familles nombreuses, du baptême, des nourrices, de la mère, première institutrice, du collége et de la pension, de la première-communion, des devoirs des parents à l'égard de leurs enfants pensionnaires, du jeune étudiant à Paris, de la jeune fille sortie de pension; dans la troisième, il passe en revue ce qui est la base du bonheur des familles, à savoir : la religion, le travail et les vocations, la discipline et l'ordre; l'union entre tous les membres de la famille. — Ce rapide aperçu suffit à montrer l'importance et la variété des sujets abordés. Le livre que nous annonçons résume, sous une forme brève et saisissante, des *instructions* et *conseils* donnés dans de gros livres qu'on lit peu; il a sa place marquée dans la bibliothèque de choix des parents chrétiens. G. de B.

Les Dangers du mariage et les dangers de la famille, par M. de Montrouï. Paris, Larcher, 1875. In-12 de 402 p. — Prix : 2 fr. 50.

Le titre ne répond pas à ce qu'on serait tenté d'en attendre. On se demande si on a sous les yeux l'œuvre d'un célibataire endurci, ou d'un mari désabusé, prêchant croisade contre le mariage et la famille. La lecture semble donner raison à la dernière de ces hypothèses. Mais, hâtons-nous de le dire, l'attaque est sans portée : l'auteur, septuagénaire, a pris soin, dans sa préface, d'avouer son inexpérience en matière de publications. N'ayant encore rien livré à la publicité, il a cru néanmoins qu'il ne serait point sans utilité pour ses semblables de lire le résultat de ses observations, mûries par une longue expérience. Il réclame de ses lecteurs « une indulgence plénière » pour son style, auquel il attache beaucoup moins de prix qu'au fond même des idées qu'il a mises dans son ouvrage, en vue d'apporter « sa petite pierre à la rectification de l'ordre moral et social. » Le sensualisme, l'égoïsme et surtout l'orgueil, trois sources d'où dérivent et découlent, selon l'auteur, tous les maux de l'humanité; la femme, parce qu'elle est la base, le soutien et le support de la société domestique, — tels sont les sujets d'études qu'il a choisis. Beaucoup de digressions, quelques redites, et même, à ce que nous croyons, des personnalités, donnent à ce travail un caractère étrange que nous n'oserions, par crainte d'être indiscret, attribuer à des souffrances personnelles à l'auteur. Ainsi, cependant, s'expliqueraient des attaques fort vives contre l'immixtion des frères et sœurs dans la vie conjugale d'un d'entre eux, et, ce qui étonne moins, contre l'intervention des belles-mères dans l'intérieur

des ménages. En somme, ce livre intéressera surtout par les conseils pour la conduite de la vie tirés de l'Écriture et les vérités et préceptes tirés de saint Paul, qu'il renferme en grand nombre. Ces maximes, judicieusement choisies et appropriées au sujet traité, apprennent tout ce qu'il importe de connaître sur les conditions de paix et de bonheur du foyer domestique. CH. LEBRUN.

Rénovation sociale basée sur les lois de la nature. — *Philosophie-religion.* Discussions entre Mlle Nina Golovine, à l'âge de treize ans, et DÉMÉTRIUS GOUBAREFF, auteur du *Testament contemporain.* 2e édition. Paris, A. Ghio, 1875. In-12 de 229 p. — Prix : 3 fr.

Ami lecteur, si vous êtes de ces curieux qui recueillent les monuments de la folie ou de la bêtise humaine, ceci est votre fait. Il faut tenir, palper, lire et relire de tels livres, pour croire à la possibilité de certains cas de pathologie intellectuelle. Les pages les plus raisonnables du volume sont celles d'une enfant de treize ans, qui plaide la cause de la foi chrétienne; mais le philosophe qui lui répond et prétend la réfuter prend presque toute la place, pour démolir les Évangiles avec un merveilleux aplomb, sans ombre de critique sérieuse ou seulement de sens commun. Il mêle à cela des morceaux de prose sans idée et sans style sur toute sorte de sujets, et parfois des vers. — Le *Testament contemporain*, placé à la suite de cette correspondance, la dépasse encore de beaucoup. On y trouve, sur Dieu, l'homme et le monde, une philosophie d'estaminet des plus indépendantes. Les conséquences pratiques sont à l'avenant : « supprimer les mariages indissolubles et obligatoires à vie; admettre l'union des deux sexes par contrats à termes limités, cela dépend de la volonté des contractants, etc. » A la fin du volume, se trouve une lettre de l'auteur à Pie IX, où les idées du *Testament contemporain* sont présentées au Souverain Pontife, comme l'esprit vierge de Jésus-Christ qui parle à la société moderne. » *Ægri somnia!* Mais, au fond, c'est à peu près la philosophie courante d'une bonne portion de la *société moderne*, dans presque toute l'Europe! LÉONCE COUTURE.

Dieu et Patrie. — *L'athéisme réfuté par le bon sens et par le patriotisme*, par ERNEST CARON, chef d'institution à Paris. Paris, F. Wattelier et Ce 1875. In-32 de 70 p. — Prix : 50 cent.

L'auteur de *Nos libres-penseurs*, *Nos vrais sauveurs*, la *Famille*, l'*Ecole*, et de plusieurs autres excellentes brochures de propagande n'a pas encore publié d'œuvre aussi réussie que celle où il a entrepris de prouver qu'il n'y a point de patrie sans Dieu. Cette démonstration, qui n'est pas aussi facile à faire qu'on serait tenté de le croire, pour un public prévenu et borné du moins, nous a paru complète. L'excellent petit livre de M. Caron est arrivé à ce résultat en montrant comment un peuple devient grand, et ce qu'il devient en se faisant athée. Le tableau que l'auteur a fait de ces deux périodes dans la vie d'un peuple est vif, excite l'attention et la retient. Nous pensons que la lecture de cet opuscule pourra profiter à beaucoup. CH. L.

Observations pratiques *sur l'application de différents articles du Code pénal en matière correctionnelle et sur les modifications à apporter au régime des amendes*, par C. CHARLES CASATI, juge au tribunal civil de Lille, docteur en droit, archiviste-paléographe. Paris, Cosse, Marchal, Billard et Ce, 1875. Br. gr. in 8.

Dans ces observations, qui ont surtout un but pratique et portent sur l'ap-

plication de différents articles du Code pénal, notamment des articles 463, 423, 433, 408, 406, 153, 162, de la loi du 26 juillet 1873 ; 1 et 2 de la loi du 22 avril 1871, et 2 de la loi du 23 janvier 1873, l'auteur a évité de se lancer dans les théories générales sur le droit de punir. Il a compris que ces théories sont un danger et souvent un écueil pour le jurisconsulte, et il s'est borné à poser en principe que la théorie la plus généralement admise donne pour fondement au droit de répression la justice absolue et l'utilité sociale, proportionnant la peine à la fois à la violation de la loi naturelle et au dommage éprouvé par la société. On peut constater avec M. Casati que les questions de principe du droit criminel sont un peu négligées depuis le Code pénal, et s'étonner avec lui, par exemple, au point de vue des mœurs, de ne voir la sodomie et la bestialité punies qu'à la condition d'être consommées dans un lieu public, comme outrage à la pudeur (art. 330). La première observation de l'auteur porte sur le texte même de l'un des plus importants articles du Code pénal, qui est aussi l'un des plus fréquemment appliqués, l'article 463. Les autres portent sur le taux des amendes, et spécialement sur l'art. 423, complété par les art. 1 et 2 de la loi du 27 mars 1851. Enfin, des réflexions sur l'application de la loi du 22 avril 1871, qui se trouve modifier un certain nombre d'articles du Code pénal et soumet au jury un grand nombre de délits attribués jusque-là à la juridiction des tribunaux correctionnels, terminent les importantes observations qu'un magistrat de savoir et d'expérience a présentées à l'attention des jurisconsultes. Nous pensons qu'on ne pourra les lire sans être frappé de la netteté des critiques formulées par l'auteur, et sans être convaincu qu'il y a, pour nos législateurs, nécessité d'agir dans le sens des réformes demandées par lui, d'une façon si compétente. CH. LEBRUN.

De la Personnalité civile du diocèse, par CH. DE FRANQUEVILLE, maître des requêtes au Conseil d'Etat. Paris, Lecoffre, 1875. Gr. in-8 de 52 p. — Prix : 1 fr. 50.

M. Ch. de Franqueville vient de faire paraître, sous les auspices de la Société d'éducation et d'enseignement, un écrit très-substantiel et très-concluant sur une question qui a été fort dénaturée dans la presse et à la tribune, et qui pourtant, quand on y regarde de près, se résout de la manière la plus simple et la plus péremptoire. Le savant auteur établit, preuves en main, que la personnalité civile du diocèse était, avant 1840, universellement admise, en fait comme en droit; que le Conseil d'État, en repoussant la doctrine de la personnalité civile du diocèse, a, comme l'a remarqué M. Jules Simon lui-même, obéi à des considérations législatives, et a plutôt songé « à refaire la loi qu'à l'appliquer ; » qu'entre les partisans des doctrines contraires, il n'y a guère qu'une querelle de mots, et qu'il faut arriver à reconnaître la personnalité civile du diocèse, parce que là est la vérité, là est la justice. Il a joint à son écrit plusieurs documents qui en sont le très-opportun complément. L. C.

Discours prononcés par Mgr l'évêque d'Orléans à l'Assemblée nationale, *pour appuyer le projet de loi présenté par M. le comte Jaubert sur la liberté de l'enseignement supérieur.* Paris, Douniol, 1874-75. 2 br. gr. in-8 de 48 et 72 p. — Prix : 1 fr. chaque.

Voilà des documents qui ne sont pas seulement un admirable titre d'honneur pour l'illustre prélat qui a si éloquemment et si courageusement revendiqué une des premières libertés de l'Église catholique, que la Révolu-

tion lui avait enlevé, mais une mine de renseignements précieux, d'armes savamment rassemblées, pour lutter contre l'erreur. Les discours prononcés par l'évêque d'Orléans dans les mémorables séances des 4 et 5 décembre 1874, comme ceux qui ont retenti à la tribune aux mois de mars, de mai et de juin, doivent rester dans toutes les mémoires et seront d'un puissant secours à ceux qui ont maintenant, en profitant de la faculté si vaillamment conquise, à soutenir le bon combat. G. DE B.

Recherches sur l'estimation de la richesse nationale et privée en France et en Angleterre, par le duc D'AYEN. Paris, Guillaumin, 1875. Gr. in-8 de 47 p. (Extrait du *Journal des Économistes.*)

Nos lecteurs ont conservé le souvenir de la remarquable étude de M. le duc d'Ayen sur *le Revenu, le Salaire et le Capital*, qui, publiée en 1872 dans la série des *Questions du jour* de la Société bibliographique, obtint alors un si légitime succès. Ses conclusions, que la science économique n'a pas hésité à accepter, tendaient à établir qu'une étroite solidarité relie entre eux ces divers facteurs de la richesse ; que le capital disponible, ainsi que le revenu des consommateurs non producteurs, passent tout entiers en salaires, que, dès lors, la part des travailleurs ne peut s'accroître que corrélativement aux produits réels et définitifs eux-mêmes. L'auteur s'est aujourd'hui proposé de compléter sa précédente étude par un inventaire raisonné des différents éléments qui constituent la richesse nationale. De cet inventaire, dont le récent ouvrage de M. Baxter lui a permis de faire une intéressante comparaison avec la situation économique de l'Angleterre, il a pris grand soin d'exclure la fortune de seconde main, la valeur des produits intermédiaires, lesquelles ne sauraient y figurer sous peine de faire double emploi. Nous l'en félicitons ; car c'est là une distinction capitale, trop souvent négligée, et, faute d'avoir su en tenir suffisamment compte, bon nombre de statisticiens sont tombés dans d'étranges méprises.

Le travail de M. le duc d'Ayen n'est pas de ceux qui comportent une analyse. Il veut être lu en son entier. Nous nous contenterons de signaler ici certaines équivalences fort curieuses qu'il semble avoir reconnues entre les économies annuelles de la France, les revenus des particuliers, le bénéfice des classes laborieuses, et les charges totales du budget. Nous appellerons en même temps les méditations de nos réformateurs modernes sur les conclusions suivantes, qui se dégagent d'un examen consciencieux des faits et des chiffres. En Angleterre comme en France, les grosses fortunes sont bien moins nombreuses, bien moins considérables qu'on ne serait porté à le croire ; 57,300 familles seulement dans la première et 31,390 dans la seconde jouissent, en-dehors du commerce et du travail, d'un revenu de 25,000 fr. et au-dessus. L'accumulation relative des fortunes en Angleterre n'est pas une cause de misère pour les masses, puisque le nombre officiel des assistés est identiquement le même dans les deux pays (1 sur 22). Il n'y a pas d'un côté de la Manche plus que de l'autre de classes spoliatrices, car celles qu'on désigne ainsi, loin de faire tort à l'ouvrier, lui sont nécessaires ou utiles, en lui assurant par leurs fortunes un bénéfice annuel et certain. Aussi « peut-on affirmer sans réticences, en restant sur le terrain des intérêts positifs, qu'il y a plus à gagner pour chacun dans l'ordre social actuel que dans tout autre connu jusqu'ici. » H. DE LUÇAY.

Essai sur le suffrage universel direct avec scrutin de liste, par le comte de Galembert, précédé d'une lettre de M. F. Le Play. Paris, Dentu, 1875. Gr. in-18 de xxiv-180 p. — Prix : 2 fr.

Le livre de M. de Galembert se compose de deux parties distinctes. Dans la première, toute théorique, l'auteur étudie le suffrage au point de vue des principes et du droit, et après avoir discuté les différentes formes qu'il comporte, se prononce pour son universalité avec exclusion du vote direct, du moins en ce qui concerne les élections politiques. La commune rurale de cinq cents électeurs, au maximum, constituerait le type de l'unité électorale et nommerait un délégué à l'assemblée électorale du canton ; celle-ci déléguerait à son tour au chef-lieu de département, où les députés seraient choisis au scrutin de liste, scrutin qui, ainsi pratiqué à plusieurs degrés, semblerait donner moins de prise que le scrutin d'arrondissement aux rivalités des intérêts locaux.

La seconde partie du volume est consacrée à l'histoire de l'élection du 2 juillet 1871 dans le département d'Indre-et-Loire, à l'exposé des moyens légaux, patents et honnêtes par lesquels les conservateurs de ce département cherchèrent alors à compléter et rendre praticable une législation défectueuse. Le succès a trahi les efforts des comités électoraux, dont M. de Galembert fut un des membres les plus actifs. Il a voulu néanmoins fixer le souvenir de cette patriotique tentative, et, en agissant ainsi, il a bien mérité non-seulement de ses concitoyens d'Indre-et-Loire, mais encore de tous ceux qui appartiennent en France au grand parti de l'ordre, et qui trouveront dans son récit, appuyé de pièces justificatives, d'utiles enseignements pour de trop prochaines éventualités. H. de Luçay.

La Révolution, par M. G. de Bernardi. Paris, Albanel, 1875. In-8 de v-177 p. — Prix : 2 fr.

Que d'idées soulève et que de points de vue implique ce mot de *Révolution!* M. de Bernardi a su se rendre compte des difficultés et de l'étendue du sujet : son livre réalise les promesses du titre. Il commence par définir « cette doctrine nouvelle qui aspire à régénérer l'espèce humaine... On trouve où elle commence, mais on ne sait pas où elle finit... Elle va du rationalisme à l'athéisme, de la libre-pensée à la négation de la pensée, de la souveraineté du peuple au droit d'insurrection en permanence, du socialisme au communisme, du sensualisme à la théorie de l'homme-singe. » Puis, faisant en quelque sorte la genèse de la Révolution, il indique son affinité avec le principe du libre examen en religion. Il la suit dans ses manifestations multiples : il nous la montre bourgeoise, radicale, socialiste, toujours impie dans son point de départ, toujours funeste dans ses résultats, soit qu'elle aboutisse pratiquement à l'anarchie ou au despotisme. Enfin, l'auteur apprend aux conservateurs quels sont leurs devoirs; il prouve que « les dangers de la Révolution tiennent moins aux doctrines et aux entreprises des radicaux, qu'à l'attachement des conservateurs aux idées et aux institutions qui conduisent logiquement au radicalisme. » — Ce livre est l'œuvre d'un penseur et d'un écrivain ; c'est en même temps un acte de courage et un acte de foi catholique. A. de Claye.

Le Procès d'Arnim, traduit de l'allemand par E. Pigurey et D. Corbier. Introduction de M. J. Valfrey. Paris, Plon, 1875. Pet. in-8 de xxx-226 p. — Prix : 4 fr.

Il était bon de conserver la mémoire des divers incidents de cet étrange procès d'Arnim ; il était bon de réunir les documents diplomatiques

si curieux qui n'ont dû qu'à cette querelle fortuite du chancelier allemand avec un de ses subordonnés leur divulgation très-prématurée. Nous ne sommes plus les seuls à étonner l'Europe par nos indiscrétions officielles ; et nous pouvons profiter de révélations dont on a si souvent abusé contre nous.

Un intelligent éditeur a ajouté dernièrement ce petit volume à sa collection déjà nombreuse d'ouvrages relatifs aux affaires contemporaines; et un écrivain très-versé dans ces matières, M Valfrey, a tiré, en quelques bonnes pages, la moralité de cet épisode, qui, il faut bien le dire, n'est pas tout entier à l'honneur de l'ambassadeur léger, susceptible et arrogant qui représentait la Prusse victorieuse à Paris, et aurait voulu que toute l'aristocratie française vînt à lui à bras ouverts. Les dépêches confidentielles de de M. de Bismarck nous avertissent assez cyniquement de la manière dont l'Allemagne prétend traiter la France; et, à tous les titres, les enseignements contenus dans cette publication étaient aussi utiles qu'intéressants à recueillir. G. B. DE P.

Lettres d'un rural, par le vicomte de SARCUS, ancien capitaine de dragons. — Dijon, Darantière, 1875. In-12 de 224 p. — Prix : 2 fr. 50.

Dans deux premières séries de *Lettres d'un rural*, parues en 1872 et en 1873, M. le vicomte de Sarcus avait donné ses impressions, curieuses et intéressantes à plus d'un titre, sur les événements de ces années. Une nouvelle série de lettres, que lui ont dictées les événements de 1874, nous donne des observations qui ne sont ni moins vraies ni moins judicieuses que les précédentes. Des tableaux comparatifs de ce que sont les budgets en temps de monarchie et en temps de république, et le programme de la royauté traditionnelle : « Tout pour la France et par la France, » mis en regard de la devise de la démagogie internationale : « Périsse la France plutôt que la République ! » — sont opportunément mis sous les yeux et en disent plus long que bien des discours. Parmi les trente-huit lettres qui composent ce volume, écrit avec le sens droit et la franchise militaire qui caractérisent l'auteur, deux surtout nous ont frappé. Dans la vingt-deuxième, cherchant à se rendre compte des raisons qui font perdre du terrain, tous les jours, aux conservateurs, ce qui, pour beaucoup, paraît difficile à expliquer, l'auteur démontre que ce fâcheux résultat est dû surtout à l'indifférence qu'on rencontre trop souvent dans les classes aisées à l'endroit des journaux qui luttent énergiquement pour défendre les bonnes doctrines menacées, et des revues savantes et consciencieuses qui mettent la science au service de la vérité. A ces journaux qui combattent le bon combat, on préfère des journaux sceptiques, gouailleurs, « boulevardiers » et vivant de scandale; on s'abonne à des revues matérialistes et athées qui, « avec un grand étalage de théories nuageuses et d'érudition sophistiquée, démolissent, une à une, les traditions et les croyances. » L'auteur nous paraît avoir mis à nu une des plaies du parti conservateur, l'indifférence. Le moins qu'on doive aux journaux et revues catholiques, c'est de s'y abonner ou d'aider à leur diffusion, alors qu'on se pique d'être conservateur et qu'on s'honore d'être chrétien. Dans la trente-septième des *Lettres d'un rural*, M. le vicomte de Sarcus, fait appel, avant la reprise de la session, aux députés monarchistes et les presse d'agir ; sinon, dit-il : *andiamo al fondo*. Il a vu juste, et ses prévisions ont été en partie réalisées. CH. LEBRUN.

1871-1875. Au jour le jour, par M. le marquis de Biencourt. Paris, Dentu ; Tours, Georget-Joubert, 1875. In-8 de IX-323 p. — Prix : 5 fr.

M. le marquis de Biencourt a réuni, dans ce volume, une série d'articles écrits *au jour le jour*, comme le dit le titre, et qui sont comme une revue rétrospective des événements de ces dernières années, comme le thermomètre des variations de la température politique au milieu des péripéties que nous avons traversées. L'auteur a toujours été inspiré par une même pensée : la fidélité à nos traditions nationales : « Je suis royaliste et je le proclame, écrit-il dans son *avant-propos*. L'Empire et la République sont cause de nos malheurs. La monarchie légitime et nationale peut seule sauver et relever la France. » Le volume s'ouvre par un article de février 1871, intitulé : *L'arbitrage du monde*; il se ferme par l'aperçu d'une nouvelle *loi sur la presse*, en date du 10 mai 1875. Les années 1871 et 1872 n'ont fourni que onze articles; les soixante autres appartiennent aux deux années et demi qui ont suivi. En rendant hommage au patriotisme et à la loyauté de l'auteur, on lui reconnaîtra en même temps un sens politique, une netteté, un esprit pratique qui donnent aux pages sorties de sa plume un véritable intérêt et une valeur réelle. G. de B.

Tableau résumé des principaux scrutins de l'Assemblée nationale, *pendant les années* 1871, 1872, 1873 *et* 1874. Dépouillement fait d'après le *Journal officiel*, par L.-J. N. Paris, Le Chevallier. 1875. Gr. in-8 de 40 p. — Prix : 1 fr.

Cette brochure contient : le texte officiel des propositions soumises au scrutin ; les noms des députés par ordre alphabétique ; les suffrages simples et multiples qu'ils ont obtenus lors de leur élection; la nuance politique basée sur les votes et les goupes parlementaires; enfin l'indication des votes de chaque député dans 48 scrutins. — On comprend l'utilité pratique d'un tel travail ; mais la première condition en pareil cas doit être, outre une exactitude rigoureuse, un choix intelligent des scrutins. Or, par exemple, au lieu de donner le scrutin d'abrogation des lois d'exil du 8 juin 1871, on donne un premier scrutin du même jour sur une proposition tendant à ce que les membres des familles ayant régné sur la France ne puissent rentrer qu'après le vote et la promulgation de la Constitution. Ajoutons que la classification des députés n'est pas toujours faite d'une manière irréprochable. B.

La Mission de Charles VII. Extrait de la *Civiltà cattolica*. Traduit par M. Abel Gaveau, prêtre. Paris, Plon, 1875. In-8 de 30 p. — Prix : 1 fr.

Charles VII est suscité de Dieu pour s'opposer à la Révolution qui nie les droits de Dieu de la Patrie et du Roi ; il est en butte à ses colères, il dédaigne ses outrages; il marche d'un pas ferme vers le terme assigné à ses efforts ; il a commencé avec trente hommes : cent mille soldats sont sous ses drapeaux ; rien ne l'abat, rien ne l'arrête ; son gouvernement s'organise ; il a, par sa noble attitude, remis en grand honneur la cause du bon droit et de la monarchie ; il a, par l'évidence des faits, arraché à ses plus furieux ennemis des paroles d'admiration pour lui et pour son armée. — C'est là ce que constate, dans une première partie, l'auteur de cet opuscule. Dans une seconde, il se demande quelles sont les idées, la politique du prince, et il termine par un cri d'enthousiasme et d'espoir. G. de B.

Question espagnole. Don Carlos roi légitime. I. *La pragmatique de* 1713, par M. Henri Lemoine. — II. *La pragmatique de* 1789 *et le testament de Ferdinand VII*, par M. Victor Gay. Paris, Féchoz, 1875. In-18 de 24 p. — Prix : 30 cent,

Les jeunes auteurs auxquels nous devons cette petite brochure ont essayé de serrer d'aussi près que possible la question dynastique en Espagne en y consacrant un petit nombre de pages. Ils n'ont fait, d'ailleurs, que résumer les démonstrations d'écrivains autorisés, dans des écrits étendus, et s'ils ne réussissent pas à convaincre tout le monde, ils ont au moins le mérite d'avoir apporté à leur tâche deux choses qu'on ne trouve pas toujours réunies en pareil cas : la clarté et la brièveté. G. de B.

L'Herzégovine, par E. de Sainte-Marie, premier drogman du consulat général de France à Tunis. Paris, Ch. Delagrave, 1875. In-8 de 31 p. — Prix : 1 fr.

M. E. de Sainte-Marie a passé trois ans en Herzégovine : il y a réuni les matériaux d'un grand ouvrage qui est sur le point de paraître et dont il a détaché la présente notice, entièrement consacrée à la géographie du pays. Pour la partie physique, il a pu faire *de visu* un grand nombre de rectifications aux travaux antérieurs ; quant à la partie administrative ses documents sont puisés aux meilleures sources, dans les rapports officiels de la Sublime-Porte et dans l'almanach annuel, imprimé en langue turque, à Serayévo. L'auteur a su rendre attrayant cet opuscule, en y joignant des renseignements sur les œuvres littéraires du pays, les mœurs et les usages des habitants et les antiquités recueillies dans la contrée. Les troubles qui viennent d'éclater en Herzégovine ont attiré l'attention de l'Europe sur cette petite région ; aussi, tout ce qui peut contribuer à la faire connaître davantage est-il accueilli par le public avec une faveur marquée.

A. H. de V.

Joseph Sturge, *membre de la Société des Amis*. Traduit et abrégé de l'anglais. Paris, Bonhoure, 1875. In-8 de vi-222 p. — Prix : 2 fr.

Joseph Sturge, né en 1793 à Elberton (Angleterre), et mort à Birmingham en 1858, a joué un rôle parfois important dans plusieurs des événements de ce siècle. Il prit, de 1823 à 1838, une part très-active au mouvement qui aboutit à l'acte d'émancipation des Noirs. Il fut un des promoteurs de l'agitation électorale dans le Royaume-Uni ; il se signala par ses travaux dans la *Société de la Paix*. Médiateur aussi officieux que malheureux, il intervint dans les questions de Crimée et du Schleswig-Holstein. Sa vie pouvait donner lieu à une curieuse étude. Malheureusement pour lui et aussi pour nous, Sturge était quaker, et sa biographie a été écrite par un quaker, préoccupé surtout de faire œuvre de propagande religieuse. Cela est fâcheux, tant pour l'agrément que pour l'instruction du lecteur.

A. de Claye.

Marie Guyard et les Ursulines au Canada, par Jean d'Estienne. 2e édition. Paris, Haton, 1875. In-32 de 34 p. — Prix : 15 cent.

Extraite du *Contemporain*, cette brochure de propagande est intéressante par le style et les faits qu'elle relate. La vie de Marie Guyard, en religion, sœur Marie de l'Incarnation, fondatrice des ursulines au Canada, y est retracée avec un charme où la foi a sa large part. La conclusion de cette brochure est que, depuis deux siècles, la population canadienne n'a jamais cessé de

considérer la mère Marie Guyard de l'Incarnation comme méritant des autels. Rome a commencé à donner raison à cette *vox populi*. En 1867, la question du procès de béatification de la fondatrice des ursulines canadiennes est venue devant une commission nommée par les soins de Mgr Baillargeon. Pie IX a accueilli avec une faveur marquée la supplique que lui a adressée le concile de la province de Québec avec les procès-verbaux de la commission, puisque, sans vouloir que ces pièces attendent dix ans à la chancellerie romaine avant que les sceaux en soient rompus, Sa Sainteté les a fait aussitôt rompre, puis remettre à la Congrégation des Rites. Il y a donc lieu d'espérer avec l'auteur que la France ancienne, en même temps que la *Nouvelle-France*, compteront bientôt au ciel une protectrice de plus.

Ch. L.

M. Samson et ses élèves, par E. Legouvé, de l'Académie française. Paris, Hetzel, 1875. In-8 de 40 p. — Prix : 2 francs.

Sous ce titre, on a eu la bonne idée de publier une remarquable conférence, faite, aux matinées littéraires de cet hiver, par le meilleur lecteur de l'Académie française. D'une lecture fort attrayante, très-mouvementée d'allure, comme tout ce qui sort de la plume de M. Legouvé, cette étude sur Samson et ses élèves est pleine de conseils pratiques pour ceux dont la profession réclame l'art de la lecture. Tout ce qui concerne l'art de lire à haute voix, l'art de parler en public avec une diction correcte, une prononciation claire, une articulation nette est l'objet de précieuses remarques que l'auteur, élève du célèbre sociétaire de la Comédie-Française, a puisées, on le voit, à bonne école. Le spirituel académicien, qui a pourtant, au suprême degré, le don de la lecture à haute voix, s'est efforcé d'établir qu'il y a là un art plus qu'un don, parce que, soutient-il, le naturel s'enseigne et qu'il faut prendre des leçons pour être soi-même. A ceux qui se destinent aux professions oratoires, à la chaire, au barreau, à l'enseignement, M. Legouvé rappelle une des maximes de son maître en l'art de bien dire : « On n'est maître du public que quand on est maître de soi; on n'est maître de soi que quand on est maître de sa voix, et on n'est maître de sa voix que quand on apprend à s'en servir. » D'intéressantes anecdotes sur Lekain, Mlle Mars, Mlle Rachel surtout, contribuent à l'attrait de cette étude sur M. Samson et ses élèves. Ceux-ci ont illustré et enchanté la scène française depuis trente ans, et tous, ainsi que le démontre l'auteur, portent la forte empreinte de l'école d'un homme d'un vrai talent comme acteur et comme auteur, et d'un génie réel comme professeur.

Ch. L.

Dramas liricos d'Antonio Arnao. Madrid, Medina y Navano, 1875. In-12 de xiv-245 p. — Prix : 10 réaux.

Quinaut et Métastase sont, je crois, les seuls auteurs de livrets d'opéra qui aient obtenu une réputation littéraire. Tout en reconnaissant que le compositeur qui, sans le *parolier*, ne pourrait rien faire, accapare tout l'honneur du succès, — quand succès il y a, — M. Antonio Arnao a voulu composer divers drames lyriques dans l'espoir de favoriser la création d'un opéra national en Espagne. A l'exception de la fille de Jephté, tous les sujets qu'il a traités appartiennent à l'histoire de sa patrie. Son volume renferme deux pièces en trois actes : *Pélage* et *Rodrigue*, et cinq pièces en un acte. Ces dernières nous semblent toutes manquer de l'intérêt nécessaire à des œuvres de cette nature. L'une d'elles a cependant été représentée, et, à ce qu'il paraît, a réussi, c'est celle qui est intitulée les *Vaisseaux de Cortès*. En France, nous n'avons, je

crois, qu'un seul grand opéra en un acte : *Le Rossignol;* aussi peut-il nous sembler singulier que, pour une production de cette espèce, on puisse se contenter d'un cadre si étroit. TH. P.

Le Fabuliste chrétien, par J.-M. VILLEFRANCHE. Paris, Delagrave; Lyon, Briday, 1875. In-18 de XVIII-196 p. — Prix : 1 fr.

Il y a longtemps que M. J.-M. Villefranche écrit des fables; c'est par là qu'il a débuté. Aujourd'hui, il fait un choix de ces fables; il en compose un grand nombre d'autres, et, du tout, il tire le *Fabuliste chrétien.* La fable a toujours une moralité, même quand elle n'est pas morale. Mais cette moralité a souvent le tort de s'inspirer de la morale indépendante. La Fontaine, par exemple, montre-t-il jamais qu'il a été baptisé? C'est un sage, un sublime artiste, un philosophe de la Grèce ou de Rome, un artiste païen, même un précurseur du dix-huitième siècle en certains endroits. Ajoutez à cela que le bonhomme est au-dessus de la portée de tout jeunes enfants; il faut avoir déjà une culture intellectuelle développée pour apprécier les plus importants de ses chefs-d'œuvre. M. Villefranche, suivant les traces du maître, a voulu pourtant que ses fables fussent un peu différentes : il les a envoyées à l'église; elles sont chrétiennes et catholiques. Disons bien vite que l'inspiration religieuse n'a point nui à l'inspiration poétique. On n'a qu'à parcourir le recueil de ses cent trente petits poëmes pour le constater. Que de pages charmantes nous aurions à citer dans ce volume! charmantes par le cœur, par l'inspiration, par la poésie, par le sentiment chrétien. M. Villefranche est un penseur chrétien et un père. La bonté d'âme n'exclut pas chez lui, pourtant, la malice. « Il y a de l'esprit dans ces productions, lui a dit Mgr Mermillod, et de bon esprit; elles sont faciles, malicieuses, charmantes, enfin elles laissent dans l'âme de salutaires et fortifiantes pensées. » On pourrait seulement reprocher à l'auteur quelques expressions un peu techniques, peut-être, quand elles s'appliquent aux révolutionnaires de notre temps, et que je voudrais voir plus châtiées sans perdre de leur force.

L. A.

La Dauphine Marie-Josèphe de Saxe, mère de Louis XVI, par le P. ÉMILE RÉGNAULT, de la Cᵉ de Jésus. Paris, Lecoffre, 1875. Gr. in-18 de VIII-316 p. — Prix : 2 fr.

Le R. P. Régnault a donné successivement, dans les *Études religieuses,* etc., une série d'articles sur Madame Louise de France et sur la Dauphine, mère de Louis XVI. La première étude n'a jusqu'ici été l'objet que d'un simple tirage à part, et nous espérons que le pieux et savant auteur en donnera bientôt une édition augmentée ; quant à celle sur la Dauphine, la voici mise à la portée de tous, avec tous les documents nouveaux que le P. Régnault a patiemment recueillis et, en particulier, les lettres que lui ont fournies les archives de la maison de Luynes. Le récit est attachant, bien conduit; il met parfaitement en lumière la touchante figure de Marie-Josèphe de Saxe. Nous y aurions souhaité parfois un peu plus de sobriété, et nous espérons que certaines négligences de style, qu'on pourrait relever à d'assez nombreuses pages du livre (v. p. 2, 15, 26, 63, 102, 103, 160, 174, 181, etc.), disparaîtront de la prochaine édition. Nous engageons aussi l'auteur à faire toutes les citations de lettres avec l'orthographe moderne.— Une dernière observation : nous ne nous porterions point garant de l'authenticité du *triple* autographe cité à la p. 290. G. DE B.

Ma Mère. *Souvenirs de sa vie et de sa sainte mort*, par Mgr de Ségur. Paris, Tolra, 1875. In-12 de 180 p. — Prix : 1 fr. 50.

Mgr de Ségur avait écrit ces pages « pour l'intimité de la famille ; » cédant à de nombreuses instances, il les donne aujourd'hui au public, après en avoir retranché « certains détails par trop intimes. » C'est moins une biographie complète de cette grande dame russe unie à un Français — et qui, née schismatique grecque à Saint-Pétersbourg le 19 juillet 1799, devait mourir à Paris, le 9 février 1874, sous la robe de saint François, après avoir vécu soixante ans en catholique fervente, — qu'une silhouette tracée avec la tendresse et l'émotion d'une plume filiale, et quelle plume! silhouette à côté de laquelle apparaissent divers membres de la famille, et, au premier rang, le pieux et admirable prélat qui fut le premier-né de cette race bénie de Dieu. Le récit des derniers moments occupe une bonne partie du livre, et l'on regrette de n'avoir pas plus de détails sur une vie si bien remplie, et que la renommée méritée de l'écrivain avait, depuis longtemps, fait sortir du cercle restreint de la famille. G. de B.

Quatre conférences *faites en Belgique au mois d'avril* 1874, par M. Jules Favre, de l'Académie française. Paris, Plon, 1874. Gr. in-18 de xxxviii-244 p. — Prix : 3 fr.

Nous sommes en retard avec ces *Conférences*, qu'il nous suffira de signaler brièvement, le nom de l'auteur disant assez dans quel esprit elles ont été faites. La première est consacrée aux *Devoirs internationaux* et l'on y expose les lois morales qui déterminent les rapports des nations entre elles : « L'humanité appartient au droit, non à la force, et il lui suffit de se ressaisir elle-même pour se mettre à l'abri des entreprises de la violence ; » la seconde est un *Éloge de Washington*, entrepris dans le but de « corroborer et de défendre les grands sentiments qui ont fait la gloire et le bonheur de son existence ; » en troisième lieu, M. Jules Favre examine *la condition des femmes dans les sociétés démocratiques* : prétexte à bien des déclamations et à plus d'une erreur (qu'est-ce que ce texte de la Bible (p. 140) *Marem et feminam fecit eos?*) ; enfin *Jeanne d'Arc*, (ou plutôt *Darc*) a tenté la verve du conférencier, qui a voulu présenter à ses auditeurs d'Anvers « le modèle incomparable du patriotisme, du sacrifice, de la *liberté de conscience* » — Le volume est précédé d'un avant-propos sur la Belgique et sur les avantages du programme *de liberté en tout et pour tous*. L. C.

L'Afrique équatoriale, Gabonais, Pahouins, Gallois, par le marquis de Compiègne. Paris, Plon 1875. Gr. in-18 de vi-360 p.—Prix : 4 fr.

Voilà certes un titre capable d'éveiller l'intérêt du lecteur. Rien de plus actuel, en fait de géographie, que l'étude de l'Afrique équatoriale. Rien de plus intéressant que de suivre les traces d'un voyageur, surtout lorsqu'il est Français, au milieu de ces contrées sauvages et inconnues. Aussi l'ouvrage du marquis de Compiègne sera-t-il apprécié par tous ceux qui se lanceront à sa suite dans les déserts de l'Afrique. Ils y trouveront une description détaillée des mœurs des différents pays, de nombreuses remarques sur l'histoire naturelle, une description des lieux éclaircie pas une carte spéciale. Plusieurs gravures complètent les détails donnés sur les indigènes, les lieux ou les animaux. Le marquis de Compiègne a eu soin de relever les quelques erreurs commises par ses devanciers, surtout en fait d'histoire naturelle. Son livre est une œuvre de mérite, indispensable à quiconque veut avoir une idée nette du présent et de l'avenir de nos comptoirs du Sénégal et du Gabon. E. de B.

VARIÉTÉS

I

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE DE PARIS.

Le Congrès international de géographie vient de tenir sa deuxième session à Paris, du 1er au 11 août. On comprendra, sans peine, la difficulté qu'il y a à rendre un compte, même sommaire, des travaux de cette réunion, en considérant que, pendant ces dix jours, il a été tenu huit séances générales, et plus de soixante séances de groupes, et que le programme comprenait plus de cent questions, chiffre qui s'est trouvé presque doublé par les communications faites aux divers groupes, pendant la durée du congrès.

Plus de 1,500 membres s'étaient fait inscrire, et, sur ce nombre, la moitié au moins a assisté au congrès et pris part à ses travaux. Tout ce que l'Europe comprend de voyageurs, de géographes et d'érudits, semblait s'être donné rendez-vous à Paris, et, auprès de l'amiral de la Roncière Le Nourry, président du congrès, de MM. de Lesseps, Daubrée, Laussedat, de Langle, Mouchez, de Quatrefages, Delesse, Ern. Desjardins, Deloche, Vivien de Saint-Martin, Levasseur, Rey, Cortambert, Duveyrier, Grandidier, de Compiègne, Maunoir, Ney, on trouvait MM. de Semenow, de Kanikow, Bogdanowitch et Maïnow, de Richtofen, Nachtigal, Gerard Rholfs, Schweinfurth, Schlagenweith et Kiepert; sir Rawlinson et le colonel Montgomerie, de Hochstetter, Harm; Vambery, Humfalvy et de Déchy, le comm. Correnti, le général Menabrea et l'amiral Acton; le colonel Coello et Arrillaga; de Beaumont, de Saussure et W. Huber, de Borchgrave, d'Hane Steenhuyse, le général Liagre et Ruelens, Erslev et Waldmar Schmidt; Forell, Rubenson, Sagre et Fabricius, le colonel Versteeg et Veth, Vasconcellos-Abreu et Rodriguez, Mahmoud-Bey, Uricochea et tant d'autres que le défaut de place nous empêche de nommer.

Le gouvernement, désireux de donner au Congrès une preuve de son estime et de son intérêt pour les études géographiques, avait mis à la disposition de M. le commissaire général baron Reille, le pavillon de Flore et la partie des Tuileries, qui s'étend sur le quai jusqu'à la nouvelle salle des Etats. Quarante et une salles avaient pu être ainsi disposées par les soins de M. le capitaine de Torcy et de M. Napoléon Ney, commissaires de l'exposition, et ont reçu les collections envoyées de toutes parts et dont M. Fournier a rédigé un catalogue qui restera comme une mine d'utiles renseignements à consulter. Diverses annexes, élevées sur la terrasse du bord de l'eau, contenaient, en outre, des collections supplémentaires de la Russie et de l'Autriche et une exposition de géographie commerciale.

Malgré l'intérêt qu'offrirait l'examen détaillé des objets envoyés à l'exposition, nous nous trouvons dans l'impossibilité de conduire nos lecteurs dans les différentes salles, et il faudrait une série spéciale d'articles (série qui paraîtra, nous l'espérons, dans cette *Revue*), pour leur faire examiner les belles cartes des dépôts de la guerre et de la marine, les minutes de l'état-major russe en Asie, groupées à côté des bijoux du khan de Khiva, les remarquables cartes allemandes, la célèbre carte de Suisse du général Dufour, mort au jour même de l'ouverture de l'exposition, les nombreuses cartes en relief dont l'emploi commence à se généraliser dans l'enseignement. Quelques bibliothèques étrangères ont envoyé leurs plus beaux manuscrits;

Bruxelles et Leyden nous montrent les atlas de Mercator et d'Ortélius, les globes de Blaeu ; la Société de géographie de Londres s'est dessaisie, pour quelques jours, des dessins originaux de Livingstone, de Burton, de Speke et de Grant. Le Danemark a presque seul compris le côté ethnographique de cette exposition, et, à côté de remarquables cartes marines et d'instruments de précision, il nous donne un aperçu complet du Groënland, types, costumes, modèles d'habitations et de canots, outils analogues, pour la plupart, à ceux de nos collections préhistoriques, vues, paysages et une suite complète des historiens du Groënland, dans leurs éditions originales.

Dans l'Autriche, nous mentionnerons le magnifique portulan dessiné par Philippe II et qui fait partie des splendides collections de M. Spitzer. L'Espagne a envoyé de beaux travaux géodésiques, et l'exposition portugaise se fait remarquer par de nouveaux systèmes de reproduction héliographique dus au professeur Rodrigues. Une exposition collective des divers services reliés au ministère de l'instruction publique comprend des cartes et plans empruntés aux archives nationales [1], de nombreux dessins rapportés de leurs missions scientifiques par MM. de Saulcy, de Vogué, Grandidier, Joyaux, Rey, Mauss et de Cessac, les diverses cartes de la Gaule dressées par la Commission et des spécimens nombreux des monuments du musée de Saint-Germain, portant des noms géographiques, etc. L'École des langues orientales a fourni un ample contingent de cartes turques, japonaises et chinoises, et les diverses missions envoyées pour l'observatian du passage de Vénus ont réuni, à côté des résultats obtenus, les instruments qui ont permis à MM. Mouchez, Janssen, Vélain, etc. d'observer ce curieux phénomène astronomique.

Puisque nous ne pouvons nous arrêter plus longtemps, entrons dans la salle des États, destinée aux séances générales, et sur le mur de laquelle se dresse la carte de l'État-Major, montée pour la première fois, croyons-nous, et qui n'occupe pas moins de seize mètres de hauteur sur treize de largeur.

Dès le lendemain de la séance solennelle dans laquelle le bureau du premier congrès géographique, tenu à Anvers en 1871, avait remis à celui de Paris ses pouvoirs, les membres se partagèrent en sept groupes suivant leurs tendances et leurs aptitudes spéciales.

Dans le premier groupe (mathématiques), les principales questions traitées ont été celles de la substitution de la division centésimale à la division sexagésimale du quart de circonférence; de l'unité d'angle; du choix d'un zéro pour le nivellement général; des attractions locales; de la définition exacte de la forme de la terre, etc.

Le second groupe s'est occupé de la géographie maritime et de l'hydrographie. Les discussions ont porté sur la révision des aires du vent du compas, sur les ras de marées et leurs causes, sur la cote à adopter pour indiquer l'influence des marées dans les rivières, sur la coincidence des ouragans avec les phases de la lune, etc.

Le troisième groupe : géographie physique, météorologie, géologie et anthropologie générale, n'a pas tardé à se scinder en deux, et les anthropologistes ont formé, sous la présidence de M. de Quatrefages, une section qui a donné de fort utiles résultats. Elle a entendu notamment des communications de MM. Waldmar Maïnow, sur les races actuelles de l'Empire russe,

1. Le règlement de la Bibliothèque nationale ne lui permettant pas de laisser sortir les objets les plus précieux, MM. Delisle et Cortambert ont placé dans la galerie Mazarine tous les monuments géographiques, et nous espérons que, de provisoire, cette exposition deviendra définitive.

de M. Pinard, sur les Esquimaux; de M. W. Schmidt, sur les Groenlandais; de M. de Quatrefages, sur les Peaux-Rouges; de M. Veth, sur les populations des Indes néerlandaises, et du comte Miniscalchi, sur les Akkas. La première section du troisième groupe s'est occupée des inondations et des systèmes de barrages usités dans les divers pays, des reliefs du sol et de la formation des vallées. MM. Perschtein et Marié-Davy ont fait connaître le résultat de leurs observations sur l'action chimique des rayons solaires sur les rochers; MM. Dor et le vice-amiral de Chabannes ont traité divers points de la formation des glaces; M. l'amiral de Langle a signalé les progrès de la navigation dus à l'étude du régime des vents et rappelé les beaux travaux du commodore Maury et de M. Brau. MM. Alph. Milne-Edwards et de Saporta ont fourni leur contingent aux études d'histoire naturelle, en traitant, le premier de la géographie zoologique, et le second de la flore fossile du Spitzberg et du Groenland.

L'étude des questions de géographie historique appartenait au quatrième groupe, et, parmi les nombreux travaux qui lui ont été soumis, nous signalerons les communications de M. W. Schmidt, sur la géographie de l'Égypte sous Toutmès III et Ramsès le Grand, et sur la division des pays soumis à leur empire en Asie et en Afrique; de M. de Mortillet, sur la division des populations de l'Europe à l'époque préhistorique; de M. A. Bertrand, sur les invasions des Gaulois et sur la marche qu'ils ont suivie en quittant les bords du Danube pour venir en Italie; de M. Ern. Desjardins, sur la division de l'Italie en onze régions donnée par Pline, division cadastrale qui correspondait à la *Vigesima hereditatum*, sur la douane quadragésimale des Gaules et sur les rapports des circonscriptions du culte de Rome et d'Auguste avec celles des diocèses; de MM. Hardouin et Deloche, sur la centaine et la viguerie, de MM. Picot, Dr Obédénare et Henri Martin, sur les Daces et l'origine des Valaques; de M. Henri de Longpérier, sur le choix d'un premier méridien au point de vue des études de géographie historique; de M. de Marsy, sur la géographie de l'Orient-Latin; de M. Gravier, sur les voyages à la côte occidentale de l'Afrique, antérieurs à ceux des Portugais; de M. Gaudet, sur les Blaeu; de M. Genart, sur l'imprimerie plantinienne et la correspondance des géographes, qui s'y trouve conservée; de M. Desnoyers, sur la Mappemonde de Salomon de Caus, etc.

Au cinquième groupe, revenait l'examen des questions économiques, commerciales et statistiques. On y a traité successivement les problèmes qui, en ce moment, captivent plus particulièrement l'attention des économistes, et, en première ligne, celui du percement de l'isthme de Panama.

M. de Lesseps, qui présidait la séance, a rappelé les moyens qu'il avait mis en œuvre dans le percement du canal de Suez, et a vivement recommandé l'étude des projets dans lesquels on peut se passer d'écluses et de barrages. Les différents plans de MM. Bionne, de Gogorza, de Puydt, Blanchet et Thomé de Gamond ont été successivement exposés par leurs auteurs, ainsi que celui du colonel Siegfried, dont M. Levasseur s'est fait l'interprète. Le colonel Bogdanowitch a présenté ensuite le résultat de ses études sur le chemin de fer européen-asiatique, dont la partie russe semble être définitivement adoptée jusqu'à Fioumen. M. le capitaine Roudaire a donné, sur la mission qu'il a remplie dans les chotts algériens, des renseignements les plus étendus. Malgré les assertions de M. l'ingénieur Fuchs et l'avis émis, dit-on, par la Commission italienne, il ne doute pas de la possibilité de la création d'une mer intérieure dans le Sahara. M. Napoléon Ney a fait, d'après les historiens arabes, un curieux récit des relations commerciales en Afrique au moyen âge.

Une commission spéciale, formée dans le sein du cinquième groupe, s'est chargée de l'examen des question d'émigration et de colonisation, et a entendu d'importantes communications de MM. Carlos Calvo, d'Hane Steenhuyse, de Borchgrave, Bouche, Levasseur, Delamarre, etc.

M. Havard, enfin, a également traité dans ce groupe la question de l'alliance des intérêts commerciaux et scientifiques, au point de vue du développement géographique et commercial, et le groupe a émis le vœu de voir se former, dans les villes maritimes, des sociétés de géographie commerciale ou des chambres syndicales reliées aux sociétés géographiques.

Les questions soulevées au sixième groupe sur l'enseignement et la diffusion de la géographie sont trop nombreuses pour que nous puissions en parler avec quelques détails. Il nous faudrait d'ailleurs entrer dans la discussion de questions techniques, et nous nous bornerons à rappeler le vœu porté à la tribune par M. Maze et approuvé à l'unanimité par le Congrès, pour la séparation de l'enseignement géographique et de l'enseignement historique, pour la création de chaires spéciales et de professeurs spéciaux, et, par suite, pour l'établissement d'une agrégation de géographie.

Le septième groupe,consacré aux explorations et aux voyages scientifiques, commerciaux et pittoresques,réunissait le plus grand nombre des membres du congrès, avides d'entendre les récits de hardis explorateurs de contrées presque encore complétement inconnues.

Les premières séances ont été consacrées à l'étude des mesures à prendre dans les voyages, à l'examen de divers appareils, tels que le podomètre et le télémètre et d'un procédé d'occultation des étoiles, de M. Grandidier. L'établissement d'un bureau central de renseignements pour les voyageurs a été aussi mis en avant par M. Babinet.

MM. Nachtigal, Schweinfurth et Gerard Rholfs ont ensuite exposé les résultats de leurs grands voyages dans l'Ouest et dans le centre de l'Afrique ; M. Soleillet, après avoir résumé son expédition dans le Sahara, a donné des détails sur le possibilité de relations à établir entre le Sénégal et le Maroc, par Tombouctou. M. Raffray a annoncé son intention de visiter le pays des Massaï, et M. de Brazza a développé le plan du grand voyage d'exploration qu'il va entreprendre sur l'Ogoué, au Gabon, de concert avec M. Marche. M. Guido-Cora a présenté l'itinéraire de son ouvrage en Albanie, M. le Dr Meyer, de Dresde, a communiqué la carte de son exploration de la Nouvelle-Guinée, et M. le commandant Camperio a rappelé le souvenir des dernières expéditions de Miani.

Le groupe a aussi entendu l'exposé fait par M. de Severtsow du projet de réunion de la mer Caspienne et de la mer d'Aral, ainsi que diverses communications sur les explorations des Russes dans l'Asie centrale ; et M. Malte-Brun, en exprimant le regret de ne pas voir au Congrès MM. Payer et Weyprecht, a retracé l'historique des expéditions polaires.

Pour terminer le tableau des travaux du Congrès, il nous reste à rappeler les communications faites aux séances générales et les conférences. Nous citerons d'abord l'étude de M. Lalanne, sur la loi mathématique des centres de population; les remarques de M. Van Bénéden,sur les différentes espèces de baleines et leurs stations ; l'explication des aurores boréales proposée par M. Lemström et présentée par le professeur Rubenson ; le récit de la mission scientifique remplie au Cap-Vert par M. de Cessac. Signalons, en outre, les conférences de M. Delaporte, sur le Cambodge et l'art khmer ; de M. Nachtigal, sur le Wadaï, de M. Barande, sur les routes de l'Asie centrale, de M. L. Leduc, sur la femme chez les Scandinaves, etc.

Le mercredi 11, une séance générale à laquelle assistaient le Maréchal-

Président et le grand-duc Constantin de Russie, a clos les travaux du Congrès par la distribution des récompenses aux exposants. Des discours ont été prononcés à cette occasion par M. Wallon, ministre de l'instruction publique, M. Maunoir, rapporteur général du jury, l'amiral de la Roncière et le commandeur Négri.

Presque tous les soirs, des fêtes ont été données en l'honneur des membres du Congrès, à la présidence, chez le ministre de l'instruction publique, à la préfecture de la Seine, à l'Observatoire, chez M. de Lesseps, etc.

De plus, deux excursions ont eu lieu : l'une à Saint-Germain, pour la visite du Musée des antiquités nationales et les expériences des machines de guerre romaines reconstituées par le colonel de Reffye, et mises en mouvement avec grand succès, par M. Abel Maître ; l'autre à Compiègne, où le Musée Khmer, formé par M. Delaporte, des objets rapportés de son exploration du Cambodge, offrait un vif attrait de curiosité à la plupart des membres du Congrès.

Avant de se séparer, le Congrès a remis entre les mains du bureau, le soin de convoquer une nouvelle session, qui se tiendra probablement dans quatre ans à Saint-Pétersbourg ou à Florence, et assurera ainsi d'une manière définitive la périodicité des réunions dont les heureux résultats sont aujourd'hui surabondamment établis.

A. DE MARSY.

II.

L'ORIENT LATIN A L'EXPOSITION DE GÉOGRAPHIE.

Malgré l'article qui précède, nos lecteurs nous permettront une seconde étude sur l'exposition des sciences géographiques, renfermée dans un cadre tout spécial.

Pendant l'une de nos excursions aux Tuileries, nous avons entendu une personne indiquer à son voisin une image du fond de la mer. Poussé par la curiosité, nous avons voulu voir à notre tour cette représentation figurée, et nous avons reconnu que l'objet ainsi désigné était... le plan en relief de la presqu'île du Sinaï. Dès lors, nous nous sommes promis de nous arrêter spécialement dans cette section de l'Orient, qui touche de près au berceau de l'humanité et qui est en même temps le berceau de la religion. Il nous semble assister ainsi d'une manière beaucoup plus intime et surtout plus rapprochée, aux tâtonnements des premiers pas de l'homme; nous le voyons hésiter à sortir du premier cercle de sa demeure; il n'ose encore traverser les fleuves et encore moins se confier à la mer. Combien l'on comprend l'exclamation du poëte :

Illi robur et æs triplex
Circum pectus erat...!

Mais que de changements accomplis depuis ce moment, que de progrès, que d'innovations, que d'améliorations, pour faciliter les voyages et les rendre même agréables. Que d'instruments successivement perfectionnés et combien d'heureuses applications sont venues guider nos pionniers dans les routes à suivre. Nous voudrions examiner une à une toutes les solutions diverses de la science, nous en rendre compte dans leurs détails techniques ; mais le sujet est beaucoup trop vaste, et force nous est de nous maintenir dans certaines limites. Notre but, désormais restreint, est d'enregistrer ici une série de notes pouvant servir aux histoires futures des croisades.

Le bilan, du reste, est trop étendu : l'on peut en juger en additionnant simplement les six ou sept salles au-rez-de-chaussée du pavillon de Flore, autant à chacun des quatre étages, sans compter les deux annexes, A : celle de la Bibliothèque nationale ; B : celle de la terrasse du bord de l'eau, où plusieurs pavillons sont consacrés aux expositions de nos voisins. Évidemment, nous aurions grand tort de nous plaindre d'un si bel ensemble, dont l'effet est merveilleux. Mais il manque d'harmonie. Nous nous sentons dépaysé et comme étranger au sein même de nos études de prédilection et toutes spéciales, que nous souhaitons voir réunies en un groupe compact. Nous n'essayerons même pas de suivre une classification quelconque dans cette masse considérable de matériaux qui, certes, concourent tous à un même but, à l'extension de la science, à une connaissance meilleure et plus complète de tous les points du globe, mais dont le nombre effraye. En vain, les organisateurs ont-ils voulu, en principe, adopter la division par groupes : elle n'existe qu'en théorie, sur les premières pages du catalogue, tandis qu'en réalité, on a classé le tout et distribué les salles au *prorata* des exposants, qui sont rangés par nationalités, non par pays, ni par climats, ni par divisions territoriales. Ainsi, nous prions les pères de famille et lecteurs de ces lignes de ne pas dire à leurs enfants que, dans cette exposition de géographie, les notions les plus exactes et les plus précises sur la Palestine se trouvent... en Angleterre.

Abstraction faite de cette bizarrerie de disposition, il faut bien reconnaître que nos voisins d'Outre-Manche ont accompli les progrès les plus sérieux dans l'exploration de la Terre-Sainte. Ils peuvent être fiers des résultats obtenus et les montrer au grand jour. Nous n'avons pas à examiner si, au fond, il se cache quelque arrière-pensée de prosélytisme protestant à l'ombre de ces recherches et de ces découvertes, aussi intéressantes pour l'explication philologique des termes de la Bible, qu'importantes pour l'histoire du théâtre des écritures saintes.

Nous ne voyons et nous n'admirons que ce qui est sous nos yeux, bien palpable, et nous sommes tenu de reconnaître que les découvertes faites sont bien dignes des conquêtes de la science moderne, appliquée aux fouilles, aux investigations géologiques, aux procédés de topographie, aux triangulations des moindres accidents de terrain, aux tracés des cartes et aux levés de plans, ainsi qu'on le verra dans l'énumération qui va suivre.

Les Anglais occupent, — heureusement au rez-de-chaussée, — les salles IV et V. A côté de descriptions splendides concernant leurs colonies dans l'Inde, au milieu de tableaux éclatant de couleurs et figurant les indigènes de l'extrême Orient, leurs costumes et leurs mœurs ; au centre même, on remarque de prime-abord les divers monuments figuratifs concernant le pays d'Israël ; on voit briller le zèle et la conviction profonde avec lesquels des adorateurs du livre sacré cherchent à en expliquer les moindres détails et y consacrent soit leur fortune, soit leur talent, soit leur existence.

Le bureau trigonométrique et topographique de l'Inde a présenté, pour la section de la présidence de Bombay, des vestiges de l'Assyrie, de la Mésopotamie et de Babylone, sous les numéros 51-54, compris dans le quatrième groupe, qui est consacré à la géographie historique, à l'ethnographie, à la philologie, parce que, en effet, ils peuvent servir à constater les premières migrations du genre humain.

Si ces objets sont d'un intérêt secondaire pour nous, en revanche, on remarquera l'exposition faite par la Société qui a pris le titre de *Palestine Exploration Fund*, dans le 7ᵉ groupe, comprenant les explorations scientifiques et les missions :

N° 85. Exploration accomplie par MM. le major du génie Wilson et le capitaine Anderson. Carte dressée à l'échelle de 1/63360. Manuscrit et orignal de l'esquisse de campagne. Spécimen.

86. Exploration de M. le capitaine du génie Warren. Même échelle.

87. Carte-Table indiquant le progrès du levé de plan (y compris les divisions du pays entre les expéditions anglaise et américaine).

88. Triangulation ; diagramme d'une partie du manuscrit de cette opération. Spécimen du levé de contour, manuscrit par M. le commandant Conder, du génie royal.

89. Spécimens des croquis, minutes de campagne, du même.

90. Spécimens des plans minutes, par M. le major Wilson.

91. Spécimens des plans originaux de construction, du commandant Conder.

92. Spécimens des plans originaux de constructions, par M. Charles Clermont-Ganneau.

93. Photographies de la Palestine (y compris les clichés sur verre).

94. Publications relatives à la Palestine, faites par la société de l'exploration.

On y remarque, outre les comptes rendus mensuels ou trimestriels des travaux de cette société, le résumé de ses recherches intitulé : *Our Work in Palestine* (1875, in-12), ainsi qu'une œuvre analogue de Morrisson (1871).

C'est ici que nous aurions voulu placer, — à titre de pendant et comme point de comparaison, — la collection française du *Bulletin de l'œuvre des pèlerinages en Terre-Sainte,* œuvre qui fonctionne depuis plus de douze ans (depuis 1862 environ) et que l'on peut considérer comme une suite très-convenable aux *Lettres édifiantes* sur l'Orient. On n'y trouve pas seulement les récits pleins de foi et d'onction des missionnaires venus de la France, mais une foule de renseignements précieux sur l'histoire et la géographie de la Syrie, de véritables mémoires scientifiques, émanant de la plume vénérable des abbés Bargès, Rignon, Laurent de Saint-Aignan, etc. Et cependant, ce n'est pas le seul élément apporté par les nôtres pour la connaissance de cette terre mémorable.

Nous aimerions à attribuer au compte de notre pays, — quoiqu'ils soient rangés dans la section anglaise, — les travaux de M. Ch. Clermont-Ganneau, ancien attaché au consulat de France à Jérusalem, et maintenant à Constantinople, travaux dont l'inventaire-catalogue ne parle pas. Il se contente de mentionner, au numéro 92, des spécimens de plans. En voici donc l'énumération :

Au-dessous du numéro 85, un cadre étendu renferme une inscription hébraïque, et une autre grecque, gravée sur un roc, marquant la limite de l'antique Guezer, ville lévitique de la tribu d'Ephraïm (Josué, xxi, 21), telle qu'elle a été trouvée par M. Ganneau, en explorant la Palestine.

A coté, et toujours pour le compte du *Palestine Exploration Fund*, le même archéologue a réuni dans un cadre : 1° le plan de Jéricho ; 2° Hadjar-el-Asbah ; 3° Tombeau de Siméon (un massif carré) ; 4° le Kébékiyeh (ogive, surmontée d'une coupole) ; — 5° le tombeau de la vallée de Hinom ; 6° et 7° vues près de Jéricho (l'une coloriée) ; 8° Neby Moussa (croquis de village vus en regardant le Nord-Est).

Puis, un dessin figure le chandelier à sept branches, avec dédicace hébraïque et grecque « A Ananias, fils de Jacob, » trouvée par M. Ganneau sur l'une des colonnes hautes de la nef d'une mosquée, à Gaza. — On y voit encore maints autres objets d'antiquité de la même provenance.

Les voici en trois groupes différents. Le premier est relatif à la dite mosquée

de Gaza et offre la façade, avec tour sexagonale, percée sur chaque coté d'une série de baies; puis une coupe longitudinale, à l'échelle de 0 mètre 01, coloriée et agrémentée des constructions avoisinantes. Le deuxième comprend: 1° l'église des croisés à Yabné (coupes architecturales diverses); 2° idem (vues de face); 3° tombeau et habitation à Siloan (Jérusalem), avec inscription phénicienne; 4° église des croisés à Beit-Nouba (bénitier et autres détails) 5° tombeau à Emmaüs (vue à vol d'oiseau); 6° id. intérieur et inscription grecque. Le troisième comprend: 1° Poteries et verreries trouvées à Beit-Djala; 2° tête impériale trouvée à Jérusalem; 3° inscriptions diverses. 4. Ossuaire juif et inscription; 5° inscription, grand ossuaire juif; objets funéraires et autres.

Mais poursuivons la succession des numéros:

95. Levé du plan de Jérusalem, par le génie; auquel on a joint:

1° Notes pour accompagner le levé du plan (1 volume).

2° Photographies de Jérusalem. Carton contenant des plans.

Plan de Jérusalem. Échelle verticale et horizontale au 500 1/2.

Dans le plan en relief, les altitudes et les variations de terrain sont toutes indiquées.

96. Levé du plan du Sinaï, par le génie (également en relief).

Partie I. Compte rendu descriptif et illustrations.

Partie II. Cartes. — En traçant l'itinéraire d'Israël à la sortie d'Égypte, les auteurs ont pris soin d'y noter les moindres localités de l'Éxode, avec indication du chapitre et du verset.

Partie III. Photographies (volumes I, II, III).

97. Plan du Jebel-Musa à échelle verticale et horizontale, au 1/150,60.

98. Plan du Jebel-Musa, au 1/21,120.

99. Plan du Jebel-Serbal, à l'échelle de 1/10,560.

100. Idem, au 1/21,120.

101. Vues stéréoscopiques de Jérusalem et du Sinaï.

102. Vues transparentes de Jérusalem et du Sinaï.

Entrons en France, salles 38 et 39 (même groupe).

Voyons les objets exposés par M. E. Guil-Rey, numéros 1438-1444, relatifs au nord de la Syrie ou à la Palestine des croisés, savoir:

N° 1438. Carte du nord de la Syrie, à l'échelle de 1/500,000.

1439. Fragment d'un des itinéraires de M. Rey, ayant servi à la construction de cette carte.

1440. Plan de Meimbedj (Hiérapolis).

1441. Plans et photographies des ruines de Hosn Suleiman (Bœtocécé).

1442. Plans et vues de l'enceinte sacrée de Naous.

1443. Châteaux du Krak, de Margat et de Tortose.

1444. Les monuments militaires des croisades (volume de la collection des documents inédits de l'histoire de France).

Le savant archéologue aurait pu y joindre son *Voyage dans le Haouran* aux bords de la mer morte et au pays des Druzes et des Maronistes, exécuté pendant les années 1857 et 1858, région inexplorée où nul français n'avait encore pénétré, sans compter son *Étude historique et topographique sur la tribu de Juda* (gr. in-4). C'est probablement par un sentiment de réserve, assurément excessive, que M. Rey s'est abstenu, ou préoccupé de son rôle de délégué du Ministre de l'Instruction publique auprès de l'Exposition. Il avait à remplir au nom du Gouvernement français, une tâche délicate, dont il s'est acquitté avec autant de tact que de bon goût; et, grâce à lui, notre pays a été représenté dignement et noblement, tout en faisant à ses hôtes les honneurs du salon.

Par ses soins, le même emplacement contient des œuvres analogues, et l'on y remarquera particulièrement les numéros suivants :

1445. Itinéraire de la mer Morte, par M. de Saulcy.

1446. Ammonitide, carte, plans et vues, du même.

1447. Deux plans de Jérusalem, par le commandant Gélis.

1448. Itinéraires divers, par le même.

1449. Garizim et environs de Naplouse. Plans.

1450. Environs de Jérusalem. Plans et dessins.

1451. Aqueduc de Béthléhem. Plan.

1452. Jérusalem, Hébron, Hérodium et Ramlet-el-Khalil. Plans, coupes, vues.

Le catalogue ajoute en *nota*, que M. de Saulcy s'était adjoint, dans sa mission, le commandant Gélis, pour la topographie, et M. Mauss, comme architecte.

1456. Tombeau des Machabées. Plans et vues, par M. V. Guérin.

Nous passons maintenant aux œuvres de M. le comte de Vogüé :

N° 1457. Kalat Semaïn. — Église et couvent de saint Siméon Stylite, construits au cinquième siècle entre Alep et Antioche (Syrie centrale).

a. Plan restauré à l'échelle de $0^{m}0025$ par mètre.

b. Vue générale des ruines en 1862.

c. Intérieur de l'église ; vue de la cour centrale (restauration).

d. Vue intérieure de l'Abside (restauration).

1458. Lapaïs, Ancienne abbaye royale construite au quatorzième siècle, sauf l'église qui date du treizième (île de Chypre).

a. Plan des ruines en 1865, à l'échelle de $0^{m}005$ par mètre; *b* façade nord, à l'échelle de $0^{m}001$ par mètre, état des ruines en 1865; *c* façade ouest. id.; *d* coupe suivant la ligne A. B.; *e* coupe suivant la ligne C. D.

1458 *bis*. Jérusalem, mosquée d'Omar, coupe transversale, prise en 1862.

Ajoutons encore les deux suivants:

1459. M. de Mas-Latrie : carte de l'île de Chypre, à l'échelle de 1/250,000.

1498. M. Mauss : Cloître du douzième siècle, à Béthléhem.

a Plan et vue de Koubeibek (Emmaüs). *b* Eglise Sainte-Anne à Jérusalem et ses dépendances. 4 plans

Finalement, disons aussi que nous pouvions nous attendre à voir adopter dans le même cycle littéraire l'ouvrage intitulé : *Géographie du Talmud*, par M. Ad. Neubaner (1868, gr-8), qui a pour origine, sinon une mission scientifique, du moins un oncours académique. Cet orientaliste avait aussi publié le texte hébreu des *Lettres* du voyage d'Obadia de Bertinoro en Egypte et en Palestine au quinzième siècle (traduction française par le signataire de ces lignes, 1865. in-8).

Telle est la nomenclature (que nous aurions voulu à la fois plus courte e moins aride) des documents relatifs à notre sujet. Il n'est pas besoin de remonter bien haut ni d'établir des comparaisons nombreuses pour prouver la supériorité notable de ces topographes sur leurs devanciers. Un seul exemple suffira pour nous en convaincre.

La magnifique carte de Ritter n'a pas assez circonstancié le moyen âge ; par conséquent, elle ne saurait servir à expliquer les relations des narrateurs qui ont employé les dénominations en usage parmi les croisés. Cette remarque a déjà été exprimée par feu Joachim Lelewel dans sa lettre sur la carte géographique de la Terre-Sainte d'El. Carmoly (Bruxelles, 1847), accompagnant les extraits de narrations des pèlerins juifs de différentes époques qui, pour la plupart, étaient sur les lieux, savoir : Benjamin, de Tudèle, en 1163 ; Petahia, de Ratisbonne, en 1173 ; Samuel bar Simson de

France, en 1210; Jacob de Paris, en 1258; Isaac Helo, de Laresa, en 1334; Eliah de Ferrare, en 1438, outre deux auteurs de listes abondantes de tombeaux, du seizième siècle.

Or, aujourd'hui, — il est à peine besoin de le constater à nouveau, — le point de mire de tant de recherches est atteint, ou peu s'en faut. Ce ne sera pas un des moindres services rendus par le *Congrès*, d'avoir opéré la réunion, sinon réelle, au moins possible, des matériaux les plus indispensables à la géographie des croisades, de l'avoir élucidée, de l'avoir présentée au grand public sous un jour favorable ; d'avoir enfin facilité l'accès de tous ces trésors aux explorateurs futurs et aux pèlerins, ainsi qu'aux missionnaires de l'Orient. C'est un avantage qu'à côté de bien d'autres, nous sommes heureux de consigner, car il est assez important pour être signalé à la gratitude du monde savant. M^sr^ Schwab.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Hans-Christian Andersen, célèbre poëte et romancier danois, est mort le 2 août à Copenhague ; il était né le 2 avril 1805 à Odensée, dans l'île de Fionie. Fils d'un cordonnier, il fut mis en apprentissage chez un tailleur, dès l'âge de onze ans. A cette époque, il faisait déjà des vers. Comme il ne montrait aucune disposition pour les travaux manuels, sa mère le laissa partir pour Copenhague. S'étant présenté au Théâtre-Royal, il fut éconduit, parce qu'il était trop maigre. Mais sa voix, fort belle, lui valut la protection de plusieurs musiciens, qui l'aidèrent à vivre. Une maladie subite lui ayant enlevé la voix, il eût recours à la poésie, et publia plusieurs pièces de vers, parmi lesquelles l'*Enfant mourant*, qui eut un grand succès. Les poëtes en renom, Œhlenschlœger et Jugeman, sollicitèrent pour lui une bourse dans une école de Copenhague. Il commença ses études à 23 ans, en 1828. Deux années après, il fit paraître une satire littéraire intitulée : *Voyage à pied à Amak*, qui eut trois éditions. Il publia ensuite, *Fantaisies et Esquisses*, qui révéla en lui l'un des plus grands poëtes du Nord. Il voyagea successivement en Allemagne, en France, en Suisse, en Italie, ce qui amena la publication des *Esquisses de voyage*. L'Italie lui inspira un de ses meilleurs romans : l'*Improvisateur*, traduit en français par Mme C. Lebrun (1837, 2 vol. in-8). Il alla ensuite dans l'Orient, le pays de ses rêves, qu'il a décrit dans son *Bazar du poëte* (1842). Il vint à Paris en 1843 ; l'année suivante, il reçut des ovations en Allemagne. Il commença son autobiographie, le *Récit de ma vie*, en Italie. En 1847, il visita l'Angleterre et la Suède. Dans les intervalles de ses pérégrinations à travers l'Europe, il écrivit : *O-T*, c'est-à-dire la maison de réclusion d'Odensée (1835) ; — *Rien qu'un violoniste* (1837, 2e édit. 1853) ; — Un drame qui réussit : le *Mulâtre*. — Un autre moins heureux : *Raphaëlla* (1840). Cette même année, parût encore son *Album sans dessins*. Il donna ensuite ses *Contes* (3 volumes). Un choix des plus jolis a paru sous le titre de *Contes choisis* (1855, in-16) ; puis suivirent : *Livre d'images sans images* (1859, in-18) ; — *Nouveaux contes* (1861, in-18) ; — *Fantaisies danoïses* (1861, in-18). On a encore de M. Andersen un drame symbolique : *Ahasvérus*, et un roman emprunté aux mœurs nationales, les *Deux baronnes*, qui a paru dant l'édition générale de ses *Œuvres* (Leipzig, 1847-1848, 35 vol.)

— M. Étienne, recteur de l'Académie de Besançon, est mort le 6 août. Professeur suppléant de littérature française à la Sorbonne, de 1870

à 1873; recteur à Chambéry et à Besançon depuis lors, il avait, durant de longues années, analysé et apprécié, dans la *Revue des Deux-Mondes*, les productions anglaises contemporaines. Dans son *Histoire de la littérature italienne*, parue récemment, il a résumé, d'une façon concise et magistrale, vingt ans d'études assidues, et il s'est montré critique fin et élevé et historien d'une érudition consommée chaque fois qu'il s'est occupé des littératures modernes.

— M. Fernand-Louis-Arnoult LE PROUX, archiviste-paléographe, associé-correspondant de la Société des antiquaires de France, né à Saint-Quentin (Aisne), le 13 octobre 1844, mort dans la même ville le 23 juillet 1875, a publié un certain nombre de travaux sur l'histoire de Picardie, et notamment : *Chartes françaises du Vermandois*, antérieures à 1250 (*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1874); — *Lettres du cardinal Mazarin à la Ville de Saint-Quentin*, 1873 (extrait du *Vermandois*); — *Saint-Quentin, notes d'histoire locale*, neuvième et dixième siècles (*Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin*); — *Fondation d'une chapelle de Notre-Dame en 1468 à Compiègne par le roi Louis XI* (*Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t. Ier, 1872); — *En Hollande. Notes extraites d'un carnet de voyage* (avec A. de Marsy), Arras, 1867. En outre, une série d'articles bibliographiques dans le *Journal de Saint-Quentin*. M. le Proux laisse divers travaux manuscrits, en tête desquels figure une *Histoire des comtes de Vermandois*, présentée comme thèse à l'Ecole des chartes en 1869; une *Histoire de l'abbaye de Fervacques*, et une édition de Guibert de Nogent, préparée pour la Société de l'histoire de France. — A. DE M.

— M. l'abbé PARAMELLE, si connu par son talent pour la découverte des eaux souterraines, est mort le 20 août a Saint-Céré, petite ville du département du Lot; il était né en 1790, à Félizins, canton de Figeac. Savant et saint prêtre, il a laissé un testament qui sera le monument de sa charité et de son dévouement aux bonnes œuvres. Il a publié, en 1856, chez Dalmont : *L'Art de découvrir les sources* (in-8), dont une seconde édition, augmentée, a été donnée en 1859.

— M. Charles-Théodore-Edwin TROSS, libraire-éditeur, à Paris, né à Hamm (Prusse), en 1822, est mort le 30 août. Savant aussi modeste que antiquaire distingué, il parlait et écrivait la plupart des langues de l'Europe. Ses vastes connaissances faisaient qu'il était souvent consulté par les érudits les plus éminents. Ses catalogues ont de la valeur. Il a publié : *Cent cinq rondeaulx d'amour*, d'après un manuscrit du commencement du seizième siècle (in-12, 1863, avec 2 vignettes).

On annonce encore la mort de M. ROHAULT DE FLEURY, architecte, administrateur de l'École Saint-Nicolas; — de M. CORMON, rédacteur en chef du *Hainaut français*, mort à Avesnes (Nord); — de M. le baron LOMBARD DE BUFFIÈRES, ancien magistrat, ancien député; — de M. André LEROY, pépiniériste distingué d'Angers, et auteur d'un *Dictionnaire de Pomologie*; — de M. CONNOP-THIRLWALL, ancien évêque anglican de Saint-David, auteur d'ouvrages estimés; — de Mme la duchesse de STORNE, qui avait été l'amie de Châteaubriand, de Lamartine et d'Alfred de Musset, et qui laisse des notes fort curieuses sur ces grands hommes; ses *Mémoires* seront publiés par les soins de ses héritiers; — de M. Auguste PUJOL, rédacteur en chef du *Journal de Toulouse*, mort dans cette ville le 8 août; — de M. le baron DE LÉONHARDI, professeur de philosophie à l'université de Prague et historien célèbre, mort le 21 août d'une attaque d'apoplexie; — de Mgr Guillaume SILLANI-ARETINI, né à Sigillo, diocèse de Nocera (Italie), le 11 août 1786, mort le 12 août; chanoine de Nocera, entré dans la congrégation des missionnaires du

Précieux-Sang, et préconisé évêque des siéges unis de Terracine, Piperno et Sezze, le 6 avril 1835, donna sa démission en 1853, et se retira chez les missionnaires du Précieux-Sang, où il est mort; — de M. Lochon, avocat, collaborateur de l'*Union savoisienne*, mort à Annecy le 22 août; — de M. Gottschalk, inspecteur d'académie, mort à Amiens, le même jour; — de M. le baron de Maistre, le cousin de Joseph et de Xavier de Maistre, et l'intime ami de Lamartine, mort en son château de Coques (Nièvre), le 20 août; — de M. Jean Goethals, ancien membre du Congrès national et de la Chambre des représentants, ancien commissaire d'arrondissement à Courtrai, ancien membre de la députation permanente du Conseil provincial de la Flandre occidentale, mort le 15 août, à Bruxelles, à l'âge de 81 ans.

Institut. — *Académie française.* L'Académie française a tenu le jeudi 19 août, sa séance hebdomadaire ordinaire. La commission chargée de prononcer sur les livres envoyés au concours du prix Guizot se composait de MM. Dufaure, d'Haussonville, Marmier, de Loménie, auxquels étaient adjoints de droit les membres du bureau, savoir MM. Camille Doucet, Caro et Patin. Le prix triennal de 3,000 francs, fondé par M. Guizot, et qui n'est pas destiné, comme on l'a dit, au meilleur ouvrage *en vers ou en prose* paru depuis dix ans, mais à tout ouvrage spécialement consacré, soit *à mettre en lumière une des grandes époques de l'histoire de France*, soit *à raconter la vie et à apprécier les œuvres d'un grand écrivain français*, a été décerné, pour la première fois, à notre collaborateur M. Gautier, pour son livre sur la *Chanson de Roland*.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 6 août, l'Académie des inscriptions a reçu communication du rapport de M. Adrien de Longpérier, au nom de la commission des antiquités de la France. La première médaille a été décernée à l'ouvrage : *les Vicomtes de Limoges*, par M. Robert de Lasteyrie ; la seconde, à l'*Etude sur l'architecture de l'Agenais*, par M. Tholin ; la troisième, aux deux ouvrages : *Histoire et cartulaire de Flines*, par M. l'abbé Hautcœur. Les six mentions honorables ont été accordées : la première, à l'*Histoire des institutions de l'Auvergne*, par M. Rivière; la seconde, au *Trésor de Clairveaux*, et à onze autres mémoires présentés par M. l'abbé Lalore ; la troisième, aux *Inscriptions céramiques d'Autun*, par M. Harold de Fontenay ; la quatrième, à divers ouvrages intitulés : *Recueils de chartes*, *Visite pastorales à Grenoble*, *Choix de monuments diplomatiques inédits*, par notre collaborateur M. l'abbé U. Chevalier ; la cinquième à l'ouvrage : *Réunion de Lyon à la France*, par M. Pierre Bonassieux ; la sixième aux *Chroniques de saint Martial de Limoges*, par M. Duplès-Agier.

—Dans sa séance du 20 août, l'Académie, statuant sur un rapport de M. Adrien de Longpérier, au nom de la commission du prix Louis Fould, a décidé de donner un accessit, représenté par trois années de revenu du capital de 20,000 francs, à l'ouvrage de M. James Fergusson, intitulé *Histoire de l'architecture de tous les peuples depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*; elle a pris d'ailleurs en considération les cinq publications du même auteur dont les titres suivent : 1° *Les Monuments de pierres brutes dans toutes les contrées* ; 2° *les Palais de Ninive et de Persépolis* ; 3° *Explications des temples taillés dans le roc, dans l'Inde* ; 4° *Illustrations de l'ancienne architecture de l'Hindoustan* ; 5° *le Culte de l'Arbre et du Serpent ou Explication de la mythologie de l'Inde d'après les sculptures des monuments bouddhistes de Santchi et d'Amravati.*

— Dans sa séance du 27, l'Académie, sur les conclusions de M. Adrien de Longpérier, rapporteur de la commission du prix de numismatique, fondé par Allier de Hauteroche, a décerné ce prix à M. Barclay Vincent Head, conservateur adjoint du cabinet des médailles du Musée britannique, pour son

ouvrage intitulé : *Série chronologique des monnaies de Syracuse*, 1874 ; in-8, accompagné de quatorze planches exécutées par le procédé autotype (héliographique).

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 28 août, l'Académie des sciences morales et politiques, a fixé les sujets des prix suivants : — 1° Prix Victor Cousin pour 1876 (3,000 fr.). Le sujet à traiter sera : *De la philosophie stoïcienne.* — 2° Prix de M. le baron Félix de Beaujour pour 1877 (5,000 fr) : *De l'Indigence aux différentes époques de la civilisation.* — 3° Prix de M. le baron de Morogues pour 1877 (2,000 fr.). L'auteur devra traiter la question du *Paupérisme en France* et indiquer les moyens d'y remédier. — 4° Prix Stassart pour 1878 (3,000 fr.) : « Chercher les raisons de la diversité qui peut exister dans les *opinions et les sentiments moraux des différentes parties de la société.* » — 5° Prix de 2,500 francs : *Les modifications introduites dans les lois relatives aux titres négociables.* — 6° Prix Odilon Barrot pour 1877 (7,500 fr.) ; ce prix sera décerné à l'auteur du meilleur ouvrage sur le jury et sur la procédure civile et criminelle.

Concours et prix. — La section des lettres de l'Institut national génevois a offert un prix de 500 francs à la meilleure traduction française de quatre ballades allemandes de Schiller, Goethe, Uhland et Bürger.

— Dans sa séance publique du 20 juin 1875, la Société académique de Saint-Quentin a, entre autres prix, décerné, dans le concours de littérature, le 1er prix à une *Étude sur Jean Bodin*, par M. Éd. de Barthélemy, membre du comité des travaux historiques; et dans le concours d'Histoire locale, la seule récompense, — une mention honorable avec médaille d'argent grand module, — a été donnée au même pour son *Histoire de saint Marcou et du Prieuré de Corbeny.*

— La Société académique de Saint-Quentin a mis au concours, pour l'année 1876, les sujets suivants : *Poésie;* le sujet est laissé au choix des concurrents. — *Littérature :* 1° « Étude sur la poésie contemporaine ; » — 2° « Des moyens de développer le goût de l'étude dans toutes les conditions. » — *Histoire locale :* 1° « Faire l'histoire d'une localité quelconque du département de l'Aisne ou de l'un des départements limitrophes ; » — 2° « Histoire de l'Abbaye de Fervaques, à Saint-Quentin ; — 3° « Étude sur l'Abbaye de Nogent-sous-Coucy et les travaux de ses principaux religieux ; » — 4° « Étude historique sur les comtes de Soissons ; » — 5° « Recherches sur l'homme préhistorique dans l'arrondissement de Saint-Quentin. »

Congrès. — Le Congrès de l'union des associations catholiques ouvrières a tenu sa cinquième session à Reims, du 23 au 28 août, sous la présidence de son excellence Mgr Langénieux, archevêque de Reims, au milieu d'une très-nombreuse affluence. Le congrès était partagé en sept commissions : 1. Union des bureaux diocésains ; 2. Propagation de l'union ; 3. Œuvres et cercles d'ouvriers ; 4. Œuvres de jeunesse ; 5. Œuvres d'enseignement et de bonnes lectures ; 6. Corporation chrétienne : Œuvres de l'union et de la famille ouvrière ; 7. Aumônerie militaire. — Un rapport sur les bibliothèques populaires et la propagande des bons journaux, brochures et *tracts*, a été présenté par le R. P. de Boylesve, et une monographie de la Société bibliographique a été lue par M. de Beaucourt.

— Association française pour l'avancement des sciences — L'Association française a tenu, à Nantes, son quatrième Congrès annuel, du 19 au 26 août dernier, sous la présidence de M. d'Eichtal. On remarquait, au bureau de la séance solennelle d'ouverture, sur la scène du Grand-Théâtre de la place

Graslin, cinq membres de l'Académie des sciences, MM. Dumas, Claude Bernard, Balard, Wurtz et de la Gournerie, un membre de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Levasseur; une foule de professeurs, d'ingénieurs, d'industriels, de savants de toute classe ; et, parmi les étrangers : Mahmoud-Bey, de l'Institut égyptien, le commandeur Negri, M. Carl Vogt, le général Ricci, les docteurs Brandza, Grinwis, Schmidt et Phené, l'amiral O Manney, etc... Il nous serait impossible de donner ici une simple nomenclature des travaux remarquables qui ont été produits dans les quinze sections : des sciences mathématiques, — génie civil, — physique et météorologie,— chimie, — géologie et minéralogie, — botanique,— zoologie, — anthropologie, — sciences médicales, — agronomie, — géographie, — économie politique et statistique. Des conférences publiques avaient lieu, en-dehors des sections, en séances générales. Qu'il nous suffise de signaler, en particulier, les conférences de M. Bureau sur les progrès des sciences naturelles à Nantes ; de M. Lorieux sur les ressources minéralogiques et salicoles de la Loire-Inférieure, et de M. Gavarret sur le son. Cette dernière a été très-remarquée : mais le savant professeur a gâté tout son succès, en terminant par une péroraison malencontreuse à l'adresse de la récente loi sur l'enseignement supérieur. Si réellement l'Université ne craignait pas la concurrence, elle ne le crierait pas si haut. — Citons aussi, parmi les travaux des sections, les mémoires de M. Collignon, sur la résolution des équations numériques ; — de M. Fouret, sur une nouvelle méthode de calcul de la résistance des poutres droites à plusieurs travées; — de M. Bergeron, sur le tunnel du Pas-de-Calais; — de MM. Roussin et l'abbé Durand, sur les expéditions au Pôle nord ; — de M. Broca, sur un crâne préhistorique recueilli par M. René Kerviler dans les fouilles du nouveau bassin de Saint-Nazaire ; — de M. Foulon, sur l'histoire des chambres de commerce ; — de M. Guieysse, sur la propagation de la marée dans les rivières ; — de M. Claude Bernard, sur la température du sang et sur les effets du curare ; — de M. Goullin, sur l'amélioration de la Loire ; — de M. Mannheim, sur les propriétés de la surface de l'onde ; — de M. Cornu, sur la mesure de la vitesse de la lumière entre l'Observatoire et Montsouris ; — de M. Viaud Grand Marais, sur le venin des serpents; — de M. E. Lemoine, sur la substitution des alcalis dans les règnes végétal et animal; — de M. Godard, sur les méthodes de l'école Monge; — de M. Bourdelles, sur l'extraction de roches sous-marines; — de M. le docteur Laënnec, sur la structure et le développement des tissus osseux; — de M. Joly, sur l'application de la drague du système Bazin sur la Loire, etc., etc... M. le docteur Ollier, de Lyon, a lu un très-remarquable compte rendu de la session du Congrès de Lille en 1874.

De nombreuses excursions ont eu lieu dans les environs de Nantes, dont presque toutes les grandes usines, raffineries, confiseries, fonderies, etc., ont été successivement visitées. Les anthropologistes se sont rendus à l'île de Batz et au Croisic ; les agriculteurs, à la ferme-école de Grand-Jouan ; les géologues, à Ancenis ; les métallurgistes, à Couëron, Basse-Indre et Indret, où M. De Robert a fait les honneurs du bel établissement de la marine ; les ingénieurs, à Saint-Nazaire, où M. Daymar a conduit le Congrès dans les ateliers de la Compagnie transatlantique, et où M. Kerviler, ingénieur des travaux d'achèvement du nouveau bassin, a exposé l'économie générale de ce grand port et ses essais de fondation dans la vase sur puits coulés à 25 mètres au-dessous du sol naturel. Enfin, après la clôture de la session, un grand nombre d'excursionnistes sont partis pour Vannes, ont visité le Morbihan, les monuments de Carnac et de Locmariaker; puis un navire de l'État leur a fait visiter la baie de Quiberon et Belle-Ile. Les derniers membres du Congrès

se sont séparés à Lorient. Nous devons ajouter qu'une magnifique exposition d'objets préhistoriques, gaulois et gallo-romains avait été réunie au Théâtre de la Renaissance par les soins de MM. Marionneau et Parenteau. On y admirait les collections de MM. de Limur, Parenteau, l'abbé Baudry, Seidler, Fillon, de Girardot, etc., etc. — R. K.

Les Frères des Écoles chrétiennes au Congrès de géographie. — Le Congrès international de géographie, dans sa dernière séance, a décerné à l'institut des Frères des Écoles chrétiennes, pour ses travaux de géographie scolaire, la rare *médaille de 1re classe*, la plus haute récompense qu'il pût accorder. Et, chose digne de remarque, la nombreuse assemblée du Congrès a accueilli cette nomination par des applaudissements et par des marques non équivoques de sympathie, ce dont elle n'était cependant pas prodigue. L'institut se maintient donc, pour l'enseignement de la géographie, au niveau des progrès accomplis dans ces derniers temps. La récompense qui lui est accordée est égale à celle qu'ont obtenue les auteurs le plus en renom et les premiers éditeurs de Paris. Et c'était justice. On pourrait rapporter ici des témoignages de la plus haute valeur, et notamment celui d'un personnage étranger de distinction qui, dans un langage plus expressif que correct, disait : « La collection des objets exposés par les Frères est encore ce qu'il y a de *plus mieux* pour les écoles. » (*Le Monde.*)

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 6 août, l'Académie a entendu une communication de M. le Dr Gustave Lagneau sur l'*éthnographie des Ligures*. Dans la même séance et dans celle du 20, on a continué la lecture du mémoire de M. Ch. Tissot, sur la *géographie comparée de la Mauritanie tingitane*. — Dans la séance du 13, M. Egger, au nom de M. Thomas-Henri Martin, a lu une note sur l'étymologie du mot latin *Dictator*, sur l'origine et le sens primitif de ce mot. — Dans les séances des 13 et 20, M. Alfred Maury a lu un mémoire intitulé : *Nouvelles observations sur la langue étrusque*. — Dans la séance du 27, M. Léon Renier a communiqué un travail suggéré par une inscription latine, recueillie à El Arrouch, à mi-chemin entre Constantine et Philippeville.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 7 aout, M. le baron de Czœrnig, correspondant à Vienne (Autriche) de la section d'économie politique, a lu une note intitulée : *Les changements du système fluvial survenus dans le comté de Goricd depuis le temps des Romains : l'Isonzo, le fleuve le plus récent de l'Europe*. — Dans les séances du 7 et du 14, M. L. Drapeyron a lu la seconde et la troisième partie de son mémoire sur le *Caractère de la lutte de l'Aquitaine et de l'Austrasie sous les Mérovingiens et les Carlovingiens*. Les points abordés dans ce mémoire sont les suivants : *Médiation de Grégoire de Tours ; les Aquitains et les Basques ligués contre les Austrasiens ; Sens de la lutte de Waiffre et de Pépin le Bref ; Guerres et légende de Waiffre ; Pacification de Louis le Débonnaire*. — Dans la séance du 14, M. Giraud a repris la lecture du mémoire de M. le colonel de La Barre-Duparcq intitulé : *Henri IV et nos frontières*. — Dans la séance du 21, M. Jules Alaux, professeur de philosophie à l'académie de Neuchâtel (Suisse), a lu la première partie d'un mémoire ayant pour titre : *La métaphysique, étude sur la philosophie première*. — Dans la séance du 28, M. Baudrillart a commencé la lecture d'un mémoire sur *le Luxe et les moralistes*

Un coffret du douzième siècle découvert a la bibliothèque de Vannes. — Ayant obtenu la permission de classer les archives capitulaires de la cathédrale de Vannes, il y a quelques années, M. l'abbé Chauffier, ancien élève de l'École des chartes, qui consacre tous ses loisirs à l'étude de nos anciens

monuments, aperçut, après avoir enlevé la plupart des liasses, un coffret en bois, couvert de peintures et rempli d'ossements qui gisait méprisé derrière de gros antiphonaires parisiens. Son attention fut aussitôt éveillée par la bizarrerie fort archaïque des peintures, qu'une patine épaisse permettait à peine de reconnaître. La serrure étant faussée, il était difficile aussi de constater l'authenticité des reliques ; mais les costumes des personnages représentés sur toutes les faces du coffret conduisirent l'auteur à penser qu'il appartenait à la seconde moitié du douzième siècle. Quelques fragments de parchemin, attachés aux ossements qu'il renfermait, portaient le nom de saints en écriture de la même époque.

De patientes et laborieuses recherches ont enfin permis à M. l'abbé Chauffier d'établir que les reliques du coffret sont dues à l'évêque Guéthenoc, qui gouvernait le diocèse de Vannes de 1177 à 1227, et que les scènes de chevalerie représentées tout autour du coffret, scènes que, au premier abord, on pourrait croire détachées des romans de la *Table Ronde*, en particulier de la *belle et délectable histoire du noble chevalier Gauvain*, sont antérieures au cycle d'Arthur, dont la critique la plus exacte fixe la composition de 1170 à 1250. Tout concorde donc pour fixer la date du coffret à la moitié du douzième siècle, et c'est merveille de voir comment l'abbé Chauffier, analysant tous les détails du costume, des armures et des attitudes des personnages, pour les comparer avec ceux qui sont représentés sur les monuments déjà connus ou avec les descriptions des auteurs contemporains, écarte successivement toutes les hypothèses douteuses pour arriver à une conclusion qui s'impose impérieusement à l'esprit. Rarement nous avons vu déployer une érudition plus séduisante et de meilleur aloi ; aussi devons-nous féliciter hautement la *Revue de l'art chrétien*, l'Association bretonne, et la Société polymathique du Morbihan de n'avoir pas hésité à insérer l'étude de M. l'abbé Chauffier dans leurs publications. Le tirage à part, très-soigné, mérite une place d'honneur dans toutes les bibliothèques qui se piquent d'honorer le moyen âge. (*Essai sur un coffret du douzième siècle appartenant à la bibliothèque de Vannes*. Extrait de la *Revue de l'art chrétien*. Arras, Planque, 1875, in-8 de 38 p. et 2 pl.) — R. K.

La Nouvelle-Guinée et le capitaine Lawson. — La Nouvelle-Guinée est une des régions les moins connues du monde. Un marin anglais, le capitaine Lawson, vient de lui consacrer, sous le titre de *Wanderings in New Guinea*, un volume intéressant. Au mois de mai 1872, accompagné d'un lascar et de deux indigènes de l'Australie, il pénétra courageusement dans l'intérieur de cette région ; après six journées de marche, il atteignit une chaîne de montagnes qui arrivait à une hauteur de 19,500 pieds anglais ; au delà, sont des plaines où les buffles, les lièvres, les daims abondent. Les habitants sont de fort petite taille, leur peau d'un brun très-foncé ; ils élèvent de la volaille, des cochons, des chèvres ; leur mets favori c'est la chair grillée du singe. Le capitaine découvrit un lac d'une vaste étendue, autour duquel résident une multitude d'oiseaux et des légions de grenouilles ; il lui donna le nom d'Alexandra, en l'honneur de la princesse de Galles, et il gratifia du nom de Vulcain une montagne volcanique en éruption qui s'élève jusqu'à 16,700 pieds au-dessus du niveau de la mer. Une autre montagne, le mont Hercule, présente, selon notre voyageur, la plus grande hauteur qui existe sur notre planète ; l'assertion est contestable. Les récits des exploits du voyageur contre les sauvages, sa résistance à des fatigues extrêmes et à des dangers nombreux ne semblent pas exempts de quelque exagération, et, tout en ajoutant des détails utiles au peu qu'on savait déjà au sujet de la Nouvelle-Guinée, ces *Wanderings* n'empêchent pas de désirer la publication d'un livre qui fournira des notions bien précises relativement à cette *terra incognita*.

Bibliothèques scolaires. — Nous empruntons à la *Statistique de la France* de M. Block, les renseignements suivants sur le mouvement des bibliothèques scolaires de 1865 à 1871. Le nombre des bibliothèques était, en 1865, de 4,833, avec 180,854 vol.; — en 1866, de 7,789, avec 258,724 vol.; — en 1867, de 11,417, avec 721,853 vol.; — en 1868, de 12,395, avec 988,728 vol.; — en 1869, de 14,395, avec 1,239,165 vol.; — en 1870-1871, de 13,638, avec 1,158,742 volumes.

Une académie en Chine. — Mgr Perny, ancien provicaire apostolique de la Chine, dont les savants travaux ont, plus d'une fois, été signalés à nos lecteurs, vient de concevoir le projet d'établir, en Chine même, une académie destinée à mieux faire connaître ce vaste pays qu'il ne l'a été jusqu'à ce jour (*Projet d'une Académie européenne*, Paris, Jules Boyer, in-8 de 12 p.). Le siége de cette société savante serait à Han-Kéou, ville sise sur le fleuve Bleu, au sein même du Céleste-Empire. Elle se composerait d'une vingtaine de membres, les uns missionnaires ou savants européens, les autres lettrés du pays, et publierait, chaque mois, au moins, un fascicule d'annales. Les sujets les plus variés y seraient successivement traités, et chaque volume constituerait ainsi un véritable essai d'encyclopédie chinoise. Questions commerciales, ethnographie, histoire, littérature, sciences naturelles, tout s'y trouverait successivement passé en revue. La création d'un musée et d'une bibliothèque au local de la société est chose jugée, et avec raison, indispensable. Quant aux ressources financières, on espère les trouver soit dans les dons des personnes s'intéressant aux progrès des sciences, soit dans les abonnements, soit dans la vente des dites annales. L'abonnement, qui ne pourra être de moins d'une année, sera fixé au prix de 60 francs.

Par le résumé que nous venons de donner, l'on voit clairement le but auquel vise Mgr Perny. Ce n'est pas tant, à proprement parler, de révéler l'Europe aux Chinois, que de nous initier, nous autres *barbares* Occidentaux, à la connaissance des choses et hommes de l'Empire du milieu. On ne saurait nier qu'il n'y ait beaucoup à faire dans cette voie. Pour nous en tenir à la question industrielle, combien de procédés connus depuis longtemps des Chinois, et que nous aurions tout intérêt à leur emprunter? En fait d'acclimatation, nous aurions également plus d'une leçon à recevoir du *peuple à tête noire*. Déjà, au reste, l'on a tenté l'introduction de certaines plantes, telles que le sorgho, qui n'a qu'un défaut, c'est de ne point valoir le maïs, dont on peut le considérer comme un succédané; et une espèce de bambou, propre aux régions tempérées du Céleste-Empire, et qui réussit fort bien dans le midi de la France. Pourquoi, n'imiterions-nous pas, à cet égard, les Anglais, gens pratiques, s'il en fût, et qui aujourd'hui, sont parvenus à récolter le thé sur les versants de l'Himalaya? Diverses régions de l'Algérie et peut-être même du midi de l'Europe semblent parfaitement convenir à la culture de cet arbrisseau. Ce serait, à coup sûr, une grande économie pour le monde entier que de n'être plus, sur ce point, tributaire de l'Empire chinois.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait contester les services que rendra évidemment l'Académie européo-chinoise, lorsqu'une fois elle sera parvenue à se constituer d'une façon sérieuse. Ajoutons que, grâce à son activité, à son énergie, à sa prodigieuse érudition, nul ne semble plus capable que Mgr Perny de mener une aussi laborieuse entreprise à bonne fin. — H. de Ch.

Notre Géographie provinciale. — *Le Polybiblion* a donné (p. 192) d'intéressants renseignements sur le Saonnois. En ce qui regarde la division de la France en pays, n'y a-t-il pas d'ouvrages ou de cartes où l'on puisse se renseigner avec quelque précision? Nous pensons ici à la division de l'ancienne

France, non en gouvernements mais en pays. Ces pays, lors même qu'ils ont cessé de bonne heure de correspondre à des divisions administratives, judiciaires ou ecclésiastiques, n'en vivent pas moins dans les souvenirs de la tradition. Nos paysans savent cette géographie par cœur, en ce qui concerne leur village et les villages voisins : ils savent où tel pays finit, où tel autre commence, et, si on leur demande d'où ils sont, ils ne répondront pas par le nom de leur département (du moins si ce sont de vrais et vieux paysans), mais par le nom de leur *pays :* « Je suis du Gâtinais, de la Beauce, etc. » S'il n'existe pas un travail d'ensemble pour notre pays, il serait intéressant de le faire par l'apport de savants des différentes provinces. Le travail de M. Longnon sur l'Ile de France, dans le premier volume des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, quoique fait à un point de vue différent, montre l'intérêt d'un semblable travail. — H. G.

Le Groupe en marbre de l'église Notre-Dame a Bruges. — Au moment où l'Italie s'apprête à célébrer pompeusement le centenaire de Michel-Ange, la petite brochure que M. F. Reiset vient de publier, sous le titre transcrit plus haut (Paris, Ch. de Mourgues, in-12 de 8 p.), est toute d'actualité. Un passage de Condivi, mal compris par Vasari et rectifié par notre auteur, lui a permis de restituer à Michel-Ange la Vierge de Bruges, que M. James Wheale avait cru pouvoir attribuer au sculpteur florentin Torrigiani. Non-seulement il y reconnaît une œuvre du maître lui-même, mais il parvient à préciser l'époque à laquelle ce chef-d'œuvre a dû être exécuté. Ce fut évidemment avant le mois de décembre de l'anneé 1506; c'est-à-dire au moment où son génie était dans toute sa force, et où il a produit les plus parfaits de ses ouvrages. — A. H. de V.

Abolition de la mort. — De la peine de mort, direz-vous? Pas du tout, ou plutôt, mille fois mieux, abolition de toute mort, naturelle ou violente! Et ce beau projet n'est pas un rêve poétique; c'est l'objet d'un manifeste philosophique des plus sérieux, des plus raisonnés, fondé sur de magnifiques axiomes, comme ceux-ci : « l'être, l'intelligence, l'activité sont les trois éléments constitutifs de la durée ou de la vie; » l'intelligence finie, qui contient en elle le rapport du multiple fini au multiple absolu, a le droit de développer à l'infini sa propre durée, etc. » Là-dessus, on arrive, par des procédés de raisonnement dont beaucoup de philosophes célèbres n'ont pas le droit de se moquer, à démontrer que l'homme sera physiquement immortel, *quand il voudra.* Du reste, nous y tendons, mais avec lenteur. Il est évident que la foi manque et que trop peu d'hommes sont arrivés à ce degré de perfection requis, où la différence entre le bien et le mal est absorbée dans une vraie conception synthétique de l'univers. Quand ce progrès sera accompli, comment la vie pourra-t-elle être à l'abri des accidents, comme la chute d'une tuile, l'asphyxie? etc. Comment la terre suffira-t-elle à recevoir et à nourrir tant d'habitants? A ces questions, et à bien d'autres, M. Fr. Attardi répond sans sourciller, et rien ne l'embarrasse. Lisez sa brochure : *Filosofia dell' immortalità* (Palermo, tipogr. Bondi, 1875, 95 p. in-12). Il se plaint que les savants à qui, jusqu'à ce jour, il a fait part de son système, ont gardé un dédaigneux silence. Nous, qui ne sommes pas savants, mais assez curieux de philosophie, nous lui déclarons que sa théorie est un pur délire, mais qu'elle vaut bien un grand nombre d'autres théories que nous sommes obligés de traiter avec plus d'égards. — Léonce Couture.

Le Glossaire de Le Clerc de Douy. — On sait que le célèbre *Glossaire de la langue française* de La Curne de Sainte-Palaye va bientôt être réimprimé, pour la plus grande utilité des travailleurs qui veulent étudier les origines de notre vieux langage. Les mérites de ce glossaire sont connus; mais ce qu'on igno-

rait jusqu'à ce jour, c'est que La Curne de Sainte-Palaye trouva, dans un modeste savant de province, une collaboration à demi-volontaire qui lui fut des plus utiles. Un certain Leclerc de Douy, procureur du roi au baillage d'Orléans et gardien des archives du duché, avait presque achevé, pour son propre compte, un semblable glossaire, en deux volumes in-4, que M. de Silhouette, intendant du duc d'Orléans, le força de communiquer à La Curne, en 1757. Un membre distingué de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, M. Gaston Vignat, vient de découvrir toutes les pièces de cette affaire, et il en a fait l'objet d'un curieux travail qui sera prochainement publié.

Les antiquités et chroniques de la ville de Dieppe. — Tel est le titre d'un ouvrage important, resté inédit jusqu'ici, et dû à la plume de David Asseline, prêtre habitué à Saint-Jacques de Dieppe, né en 1619 et mort en 1703. Cet ouvrage a été publié, sous les auspices du Conseil municipal de Dieppe, par souscription, et forme deux beaux volumes grand in-8, du prix de 20 francs et 25 francs sur papier vergé (Dieppe, Marais et Ve Leblanc). Il a eu pour éditeurs MM. Michel Hardy, Guérillon et l'abbé Sauvage, et inaugure fort heureusement une *Bibliothèque dieppoise*, où M. l'abbé Sauvage a publié aussi : *Entrée de Louis XIV dans la ville de Dieppe*, et qui doit s'enrichir d'un autre ouvrage, les *Mémoires chronologiques pour l'histoire de Dieppe*, par Michel Claude Guibert, prêtre habitué en l'église de Saint-Remy en 1761, qui formeront deux volumes in-8.

La vraie Croix de Baugé. — Le récit de l'invention de la sainte Croix, la description du fragment considérable conservé à Baugé et les preuves de son authenticité viennent d'être l'objet d'une intéressante *Notice historique*, par M. l'abbé J.-B. Barrau, supérieur de l'Institution de Saint-Joseph, à Angers (Angers, Briand et Hervé, 1874, in-8 de 142 p.) Jean d'Alluye, qui, en 1241, avait reçu ce fragment de Thomas, évêque d'Hiérapétra et d'Arcadie, l'offrit à l'abbaye de la Boissière. Sauf pendant les plus terribles phases de la guerre de Cent-Ans, la relique y resta, et jusqu'à la Révolution : transférée d'abord à l'église paroissiale de Baugé, elle fut acquise, moyennant 400 livres, par Mlle de la Girouardière, fondatrice de l'Hospice des Incurables de cette ville. C'est dans cet hospice que la précieuse relique est demeurée depuis le 17 octobre 1790. La notice de M. l'abbé Barrau est d'une lecture agréable et intéressante ; elle a, de plus, le mérite d'avoir attiré l'attention sur une de nos plus belles reliques, généralement peu connue, même dans le diocèse qui a l'honneur de la posséder. — G. R.

Les Ordres du jour de Santerre. — Nous avons sous les yeux le premier fascicule d'une publication qui porte ce titre : *Documents historiques, Ordres du jour inédits de Santerre, commandant des gardes nationales parisiennes en* 1792 *et* 1793, collationnés sur les textes originaux, mis en ordre et annotés par Édouard Dutemple, ancien attaché à l'Assemblée nationale ; édition ornée de gravures d'après les estampes du temps et d'un plan de Paris, sous la Convention, par Frédéric Chevallier (Paris, Desenne, 1875, in-8 de 26 p.) Comment les ordres du jour de Santerre ont-ils été retrouvés? Quel est le « heureux hasard » qui a mis M. É. Dutemple en possession de ces documents? C'est ce que l'auteur ne nous apprend pas encore, mais ce qu'il nous apprendra, nous l'espérons, dans les livraisons subséquentes. L'histoire, plus que jamais, aujourd'hui, tient à connaître l'origine des pièces qu'on lui livre. Cette première livraison, d'ailleurs, n'est, en quelque sorte, qu'un spécimen. Elle retrace, au moyen des ordres du jour du trop célèbre commandant de la garde nationale parisienne, la physionomie de la capitale, le jour néfaste du 21 janvier 1793. Elle donne surtout des renseignements très-détaillés sur

la position des forces considérables déployées ce jour-là, du Temple à la place de la Révolution, et un plan, très-bien fait, annexé à la livraison, aide à l'intelligence du texte. Les autres fascicules doivent paraître successivement, et former un volume de 14 francs, ou 10 francs pour les cinq cents premiers souscripteurs. Nous en reparlerons quand la publication sera plus avancée.

Honoraires payés a divers auteurs. — Il y aurait là un sujet curieux de recherches; on a signalé, parmi les ouvrages de Peignot, restés inédits, un travail sur ce sujet; peut-être envisagera-t-on avec quelque intérêt des indications recueillies dans le cours de lectures dirigées vers un autre but. En 1845, la *Revue de Paris* annonçait qu'Eugène Sue venait de vendre à un libraire la publication du *Juif errant*, pendant dix ans, au prix de 110,000 francs. C'était payer cher cette production monstrueuse, que l'esprit de parti avait seul le courage de louer; d'ailleurs, d'après le traité, il ne revenait que 80,000 francs à l'auteur, attendu qu'il avait à payer 30,000 francs de dédit à ses anciens éditeurs, MM. Béthune et Gosselin, qui avaient acheté tous les ouvrages futurs de M. Sue, avec la clause qu'il compterait 3,000 francs de dédommagement pour chaque volume inédit qu'il céderait à un autre libraire.

En 1846, divers journaux avancèrent que Lamartine avait vendu la propriété de ses œuvres à une société à la tête de laquelle était l'éditeur Béthune. Les conditions étaient satisfaisantes: 1° 350,000 francs payables en divers termes; 2° une rente viagère de 8,000 francs avec réversibilité de moitié sur une autre tête, au capital de 120,000 francs; 3° une part dans le produit de la vente des *Girondins*, part évaluée à 200,000 francs. C'était un total de 700,000 francs. On ajoute que Lamartine, se flattant de trouver mieux, demanda et obtint la résiliation de ce contrat, mais tout ceci paraît singulièrement exagéré. Quoi qu'il en soit, personne n'ignore quels étaient les embarras pécuniaires de Lamartine. pendant les tristes et dernières années d'une carrière qui avait été si brillante.

Milton céda, dit-on, pour un prix des plus modiques, la propriété du *Paradis perdu*; il circule à cet égard diverses versions qui réclament l'examen d'une critique judicieuse. Circonstance singulière! l'édition originale du *Paradise lost*, publiée en 1667, in-4, reparut avec sept frontispices successifs et différents; sur ces huit frontispices deux sont datés de 1667, quatre de 1668, deux de 1669. Lowndes, dans son *Bibliographer's Manual*, p. 1557, décrit minutieusement les différences qu'ils présentent. La seconde édition vit le jour en 1674, puis la troisième en 1678, et la quatrième en 1688. Ces dates attestent que ce poëme célèbre n'obtint que lentement le succès qui devait être son partage. — B. G.

La Shakespeare Society. — On formerait une bibliothèque fort considérable avec les ouvrages publiés en Angleterre au sujet de Shakespeare, et dont le nombre tend à s'accroître sans relâche. Il vient de se former une nouvelle *Shakespeare Society*, destinée à continuer les travaux de l'ancienne, qui avait été créée il y a quarante ans environ, et qui avait rendu de très-importants services à l'histoire littéraire. — M. Furnival, qui est le principal promoteur de l'entreprise nouvelle, vient d'ajouter une introduction remarquable à une réimpression des *Commentaires de Shakespeare*, écrits par un professeur de Heidelberg, le docteur Gervinus; cette introduction a été signalée par les journaux anglais comme une œuvre d'un grand intérêt; l'auteur s'est attaché, entre autres objets, à déterminer l'ordre chronologique de la composition des diverses pièces, lesquelles, dans bien des éditions, sont placées comme au hasard et sans aucune méthode. Quant à la biographie de l'immortel

dramaturge, il reste peu de découvertes à faire ; toutefois M. Furnival croit pouvoir établir que la maladie à laquelle succomba Shakespeare était due à l'état d'insalubrité de quelques maisons entourant sa demeure, et qu'elle ne fut point, comme on l'a prétendu, le résultat d'un excès de boisson commis en compagnie de Ben Johnson.

M. Édouard Dowden, professeur d'histoire d'Angleterre à l'université de Dublin et vice-président de la nouvelle « Shakespeare Society, » s'est efforcé de montrer son zèle en publiant un volume intitulé : *Shakespeare, A critical Study of his Mind and Art.* On a rendu justice au mérite de ce travail, qui envisage surtout le poëte au point de vue de la critique esthétique.

La English Dialect Society. — Un bibliophile instruit et qui s'est fait connaître par divers ouvrages estimables, M. Burgaud des Maretz, avait fait des démarches afin d'arriver à la création d'une société qui consacrerait ses efforts à l'étude des dialectes provinciaux de la France ; la mort l'a frappé sans qu'il eût pu réaliser sa pensée. En Angleterre, les choses sont plus avancées ; il existe une *English Dialect Society*, qui a entrepris la publication d'une série de glossaires provinciaux ; elle a débuté par publier celui des expressions particulières au Swaledale, localité du Yorkshire, et, circonstance remarquable, ce travail est dû à un ancien officier presque nonagénaire, le capitaine Harland, qui donne un exemple bien rare d'énergique dévouement à la science. Ce langage d'une population de mineurs et de cultivateurs offre un véritable intérêt philologique, et il n'y a pas de temps à perdre pour en conserver les traces; car, en Angleterre tout comme en France, les patois tendent à disparaître.

La *Society* dont nous parlons publie également des réimpressions d'anciens glossaires devenus rares ; elle les accompagne d'additions et de notes qui en augmentent la valeur ; c'est ce qu'elle a fait pour le *North of England Glossary* d'Hutton, auquel M. Lunby a joint d'intéressantes observations. Bien des mots en usage il y a quelques siècles se trouvent conservés au fond des campagnes. — Il serait fort désirable que quelques personnes de bonne volonté vinssent fonder chez nous la *Société des dialectes français.* Ch. Nodier a jadis, et bien mieux que nous ne saurions le dire, indiqué tout ce qu'avaient d'utile des recherches de ce genre.

— La Société des archéologues cambriens a tenu sa trentième assemblée annuelle à Carmarthen, dans le courant d'août. Ses excursions ont offert le plus vif intérêt. Elle a visité successivement les anciens châteaux, églises et monastères des environs, les monuments celtiques, les inscriptions antiques que le district de Carmarthen offre en abondance.

— *The Academy* nous apprend que le Dr Roehl, de Berlin, auteur des *Questiones homericæ*, s'occupe actuellement, à Oxford, de collationner sur les marbres d'Arundel les inscriptions dont le texte, publié par Chandler, a été reproduit par Böckh dans le *Corpus inscriptionum græcarum.* Il paraît que, malgré les soins apportés par le premier éditeur de ces précieux monuments, un examen plus attentif a fait découvrir un certain nombre d'erreurs dans le texte donné par Chandler.

— Un pareil travail de collation se fait dans la collection de manuscrits de l'Angleterre, par le Dr Zangemeister, de l'université de Heidelberg, sur le texte imprimé d'Orose. Cette collation doit servir à une édition de cet auteur, destinée à faire partie de la collection des Pères latins, publiée à Vienne.

— Le Dr L. A. March, professeur de philologie comparée au collége Lafayette (Etats-Unis), a publié un choix d'hymnes de l'Eglise latine à l'usage

des classes. Dans ce collége, les élèves peuvent choisir, à leur gré, les auteurs païens ou les auteurs chrétiens, comme objet de leurs études. Ainsi, pour l'étude du grec, Xénophon peut être remplacé par Eusèbe, etc.

— M. Georges Dennis, auteur estimé des *Cités et cimetières d'Étrurie*, va publier en Angleterre un travail sur Syracuse et ses antiquités.

— Le fait important que nous avons signalé, dans notre précédente livraison, de la découverte d'un texte palimpseste de Strabon, dans le monastère de Grotto-Ferrata, demandait quelques explications que nous trouvons dans *The Academy*. Les fragments retrouvés de l'auteur grec consistent en nombreux extraits des dix-sept livres de sa *Géographie;* ils ne sont pas réunis en un seul volume, mais dispersés sur un grand nombre de feuilles de parchemin. On assure que, parmi ces fragments, il se trouve des portions importantes du livre VIIe perdu, et du VIIIe, et que ces passages sont assez corrects pour aider à la reconstruction du texte. Il paraîtrait que le P. Cozza doit sa découverte au soin minutieux qu'il a mis à examiner d'énormes tas de parchemins gisants depuis des siècles dans les caves du monastère, et que les précédents explorateurs, y compris le cardinal Maï, n'avaient pas eu le courage de manier, à cause de la poussière et des décombres sous lesquels ils étaient ensevelis.

— Nous avons sous les yeux un catalogue de livres en vente à la librairie Bachelin-Deflorenne (gr. in-8 de 288 p., 1492 numéros). Nous le mentionnons, parce que nous y avons remarqué quelques détails dont les bibliographes peuvent faire leur profit. Diverses éditions de livres anciens sont signalées comme ne se rencontrant pas dans le *Manuel du Libraire*, habituellement si complet; nous les recommandons à M. Pierre Deschamps, qui prépare, pour la maison Didot, un supplément au vaste travail de J. Ch. Brunet; mentionnons en ce genre le *Grand Blason des faulcès amours* (par Guillaume Alexis), sans lieu ni date (probablement *Lyon*, vers 1497), 16 ff. pet. in-4 (offert à 800 francs, n° 515). — Un livret de quelques feuillets dont on ne connaît positivement jusqu'ici qu'un seul exemplaire, *l'Importunité et malheur de noz ans*, par B. Bailly, conseiller à Troyes, *Troyes, s. d.* (1576), est porté à 600 francs, n° 613. Certains volumes sont estimés à des prix qui pourraient paraître excessifs aux personnes étrangères à la passion de la bibliomanie : l'édition des *Essais* de Montaigne, Paris, 1595, in-fol. 2,500 francs (inutile de dire qu'il ne s'agit en tout ceci que d'exemplaires somptueusement revêtus de maroquin par les plus habiles relieurs) ; — *Œuvres* de Racine, 1676, 2 vol. in-12 (première édition collective des neuf pièces publiées jusqu'alors), 2,500 francs. Le catalogue en question est rangé par ordre alphabétique; nous avons déjà signalé les inconvénients de ce système : l'homme d'étude est forcé de tout lire s'il veut découvrir quelque ouvrage se rapportant spécialement aux objets qui l'occupent. A la fin, deux manuscrits précieux, l'un du quatorzième siècle : *Justiniani Institutiones*, l'autre du quinzième, *Heures d'Anne de Bourgogne* ; tous deux renfermant de nombreuses miniatures ; ils sont cotés 4,000 et 8,000 francs.

— Un des principaux éditeurs de Londres, M. John Murray, a mis au jour une édition nouvelle et fort augmentée de la traduction de Marco Polo, par le colonel du génie (armée du Bengale) Henry Yule ; elle forme 2 volumes in-8, avec 19 cartes, des plans et 130 vignettes insérées dans le texte. Divers journaux, notamment l'*Edinburgh Review* (habituellement sobre de louanges) font l'éloge de ce travail. Les récits du vieux et intrépide voyageur vénitien, si précieux pour la connaissance de l'Asie centrale, avaient déjà été (en 1818) l'objet des travaux d'un savant orientaliste anglais (William Marsden) ; il a provoqué, en France, deux publications importantes, dues, l'une à la Société

de géographie (Paris, 1824, in-4), l'autre à M. G. Pauthier (Paris, Didot, 1865, in-8); mais la nouvelle édition de l'œuvre du colonel Yule ajoute beaucoup à tout ce que ses devanciers avaient recueilli.

— *The Academy* publie une lettre où est signalée l'existence d'un manuscrit en français-normand de l'époque du roi Jean-Sans-Terre (fin du douzième siècle). C'est une traduction du traité de législation, écrit en latin, attribué à Glanville, grand justicier du roi Henri II. Ce curieux manuscrit, unique probablement, fait partie de la bibliothèque du duc de Northumberland à Almwick-Castle.

— Mgr l'évêque catholique de Galway, déjà connu pour son remarquable travail sur les épîtres de saint Paul, dont la troisième édition vient d'être publiée, va faire paraître, avant la fin de l'année, un commentaire sur les saints Evangiles, approprié aux erreurs modernes.

— Les *Héxaples*, d'Origène, publiés au dix-septième siècle, par Montfaucon, viennent d'être édités à Oxford par le savant docteur Frédérick Field, avec des additions et des corrections importantes.

— Le Dr P. W. Joyce vient de faire paraître, à Dublin, la seconde partie d'un travail précieux pour l'étude des anciens idiomes de l'Europe : *Origine et histoire des noms de lieux en Irlande.*

— *The Athenæum* signale la décroissance notable des étudiants en théologie dans les universités d'Allemagne depuis 1862. A cette date, on comptait, dans les anciennes provinces prussiennes, 1,180 étudiants en cette science ; en 1875, ce nombre est descendu à 580. La même diminution s'est fait sentir dans les autres États d'Allemagne. Ce fait peut être attribué à une double cause : l'exiguité du salaire des pasteurs comparé aux ressources que fournissent les autres professions ; en second lieu, le déclin généralement remarqué du mérite des professeurs dans les universités. Les Gésénius, les Neander, les Lücke, les Tischendorf, et bien d'autres savants éminents, n'ont pas été remplacés. Il y a surtout une disette déplorable de professeurs de littérature biblique. L'université de Halle, la première pour les études théologiques, est réduite à moins de moitié du nombre des étudiants qui suivaient naguère les leçons de Gésénius. L'illustre hébraïsant, qui parlait quelquefois devant 500 auditeurs, a eu pour successeur Schlottmann, qui est bien loin d'atteindre même la moitié de ce nombre.

— Pendant les fêtes du centenaire de Michel-Ange, qui vont commencer dans quelques jours, paraîtra une édition des lettres du grand artiste, au nombre de sept à huit cents, et une bibliographie du même par le comte Passerini.

— *L'Architecture ecclésiastique en Irlande à la fin du douzième siècle*, tel est le titre d'un travail remarquable publié à Dublin, avec illustrations, par M. R. Brash.

— On vient de publier à Londres la seconde édition des *Éléments de paléographie de l'Inde du Sud*, par M. Burnell. La première avait paru, imprimée à très-petit nombre, à Mangalore.

— M. W. Chappel vient d'achever une *Histoire de la musique* (*art et science*). Le tome Ier, seul publié jusqu'ici, comprend les temps anciens jusqu'à la chute de l'Empire romain.

— La librairie Trübner, de Londres annonce la publication prochaine de quelques ouvrages dignes de fixer l'attention des amis des lettres ; nous remarquons une traduction d'une partie des *Poésies d'Hafis*, par Herman Bickell, d'après le texte original (il est inutile de rappeler que c'est à peine si cet écrivain est connu en France autrement que de nom) ; signalons aussi une traduction, par le docteur James Legge, des *Classiques chinois ;* Mencius

a déjà vu le jour, et le *She King*, traduit en vers anglais, est au moment de paraître. De son côté, va surgir le 5e et dernier volume du *Ramayana* de Valmiki, traduit en vers anglais par M. Griffithe, poëme sanscrit où s'étale, dans toute son exubérance, le génie de l'Inde antique. — Ces publications, fort utiles pour faire connaître aux Européens les productions de l'Orient, seront accompagnées de deux ouvrages qui offriront aux *students* de précieuses ressources : le *Dictionnaire pali-anglais* de M. Childers; le *Dictionnaire persan-anglais et anglais-persan* de M. Palmer. — On ne peut que donner des éloges à la courageuse activité de MM. Trübner, et il faut espérer que leurs efforts, tout à fait en-dehors du domaine de la littérature facile qui est une des plaies de notre époque, obtiendront le succès qu'ils méritent.

— La première partie du tome troisième de la nouvelle édition du *Dictionnaire des anonymes*, de Barbier, ne tardera pas à paraître à la librairie Paul Daffis. On sait que cette édition, dirigée par MM. René et Paul Billiard, de la Bibliothèque nationale, renferme un grand nombre d'ouvrages qui ne se trouvaient pas dans la seconde édition, publiée de 1822 à 1824. Sans parler d'une foule d'auteurs anonymes qui se sont fait imprimer depuis cette époque, il reste, sans doute, dans cette vaste publication, bien des lacunes inévitables; on y relèvera bien quelques erreurs, mais elle n'en constitue pas moins un grand service rendu à la science des livres.

— Le *Polybiblion* a annoncé (p. 187), d'après le *Times*, la découverte de manuscrits irlandais à Milan. Le fait ainsi présenté n'est pas complétement exact. Le manuscrit de Milan, si riche en gloses irlandaises, est depuis longtemps connu des celtistes. Zeuss en a donné des extraits dans sa *Grammatica celtica;* M. Nigra en a publié d'importants fragments dans la *Revue celtique* de M. Gaidoz, et M. Ascoli en prépare une édition complète qui forme tout un volume de son *Archivio glottologico italiano*.

— M. Joseph Denais vient de publier, sous ce titre : *Monographie de Notre-Dame de Beaufort-en-Vallée, église et paroisse* (Paris, Dumoulin ; Angers, Lachèse, in-12 de 563 p.), un livre plein de faits puisés aux meilleures sources, exposés avec clarté et précision, et dans un ordre excellent. Le cadre est restreint, sans doute, et ne comporte pas de grands développements historiques : mais le lecteur a sous les yeux un tableau exact et complet de l'histoire religieuse de Beaufort. C'est une excellente monographie, dont le plan a été bien conçu et bien exécuté, et qui dénote chez son auteur les meilleures qualités de l'historien.

— Notre collaborateur, M. Claudio Jannet, vient de mettre sous presse un travail considérable, qui paraîtra prochainement sous ce titre : *L'Amérique contemporaine : mœurs et institutions, d'après les faits actuels et les documents les plus récents*. M. Claudio Jannet, déjà connu par de savants travaux, est un disciple de M. Le Play.

— Un autre disciple de M. Le Play, notre habile et expérimenté collaborateur M. Charles de Ribbe, l'auteur de l'ouvrage *Les Familles et la société en France avant la Révolution*, qui a obtenu un si grand et si légitime succès, prépare la publication d'un nouveau volume, intitulé : *La Vie domestique*.

— Enfin, nous sommes heureux d'annoncer l'apparition d'un nouveau livre de l'illustre auteur de la *Réforme sociale;* il a pour titre : *La Constitution de l'Angleterre*, et forme deux volumes.

— Nous insérons avec plaisir la communication suivante, en la signalant à l'attention de nos lecteurs. — « Les personnes qui posséderaient ou connaîtraient quelque autographe ou quelque lettre inédite de saint Vincent de Paul, sont priés de vouloir faire connaître la *date de la lettre* et le *nom du destinataire* au Secrétariat des Lazaristes, rue de Sèvres, 95, à Paris. »

— Le Comité catholique de Paris a récemment publié le compte rendu du Congrès qui s'est tenu à Paris au printemps dernier. On y trouvera d'intéressants rapports sur les principales œuvres catholiques qui font honneur à notre époque, et les renseignements les plus sûrs et les plus précis sur le mouvement religieux et charitable qui se produit tant à Paris que sur les divers points de la France.

— Le ministre des beaux-arts d'Italie vient d'acheter la célèbre bibliothèque musicale rassemblée par le compositeur Alessandro Orsini. Cette importante collection de livres et de partitions sera désormais accessible au public. Le dépôt en a été confié à l'Académie de Sainte-Cécile, de Rome, *Congregazione pontificia ed academia di Santa Cecilia*, la plus ancienne institution musicale de l'Europe, fondée en 1583 par Palestrina.

Publications nouvelles. — *Réfutation de la Christologie* de M. Albert Réville, par l'abbé J. Troncy (in-8, Berche et Tralin). — *Histoire de saint Pierre, prince des apôtres et premier pape*, par l'abbé Janvier (in-8, Tours, Mame). — *Le vénérable Guillaume, abbé de Saint-Benigne de Dijon*, par l'abbé G. Chevallier (in-8, Palmé). — *Hincmar de Reims*, par l'abbé Vivien (in-8, L. Larose). — *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, par l'abbé J. Corblet. Tome V (in-8, Dumoulin ; Amiens, Prévost-Allo). — *Histoire de France à l'usage des écoles primaires*, par G. Hubault (2 vol. in-18, Ch. Delagrave). — *Recherches sur les États de Bretagne*, par A. du Bouëtiez de Kerorguen (2 vol. in-8, Dumoulin). — *Stofflet et la Vendée*, par Edm. Stofflet (gr. in-18, Plon). — *La Chanson de Roland*, par L. Gautier (in-8, Tours, Mame). — *Alexis Clère, marin, jésuite et otage de la Commune*, par le R. P. Ch. Daniel (gr. in-18, Albanel). — *Journal de mon troisième voyage d'exploration dans l'Empire chinois*, par l'abbé A. David (2 vol. in-18, Hachette). — *Au cœur de l'Afrique*, 1868-1871, par le Dr Schweinfurth (2 vol. in-8, Hachette). — *Histoires de chasse*, par B. H. Revoil (gr. in-18, Didier). — *Ce que disent les champs*, par Mme la baronne de Mackau, nouv. édit. (in-12, Tours, Mame). — *Un Gouvernement dédaigné*, par M. le comte de Mac Carthy (in-18, Paris, imp. des apprentis catholiques). — 1871-1875. *Au jour le jour*, par le marquis de Biencourt (in-8, Dentu). — *Jane et Germaine*, par la comtesse de Mirabeau (gr. in-18, Didier). — *La Loi qui tue*, par C. Delaville (in-18, Amyot). — *Un Drame sous Philippe II*, par le prince Lubomirski (in-18, Didier). — *Le Livre d'une mère*, par Pauline L*** (in-8, Michel Lévy). — *Les Deux Frères*, par George Sand (gr. in-18, Michel Lévy). — *Portraits de grandes dames*, par le baron Imbert de Saint-Amand (gr. in-18, Plon).

Visenot.

QUESTIONS ET RÉPONSES.

QUESTIONS.

—

Suger, son lieu de naissance. — La question est depuis longtemps controversée ; et plusieurs villes, entre autres Saint-Denis, près Paris, Toury en Beauce, Saint-Omer se disputent l'honneur d'avoir donné naissance au grand ministre de Louis le Gros. Récemment, la Société des antiquaires de la Morinie a pris l'initiative d'une souscription nationale pour élever une statue à Suger sur une des places publiques de Saint-Omer. Elle ne semble appuyer son entreprise d'aucun document nouveau, d'aucun ensemble de preuves, d'aucun titre local. L'affaire ainsi engagée équivaudra-t-elle à la reconnaissance d'un droit historique ? Ou mieux, quelqu'un serait-il en

mesure de résoudre définitivement un problème aussi intéressant que difficile? G. B. DE P.

Cassien. — Quels sont les publications récentes ou anciennes qui, en France où à l'étranger, pourraient aider à un travail historique et critique sur Cassien? X.

Saint-André des Arts. — M. A. Albrier (t. XIV, p. 137), écrit Saint-André des Arts; est-ce la véritable orthographe? Ne faut-il pas Saint-André des Arcs ? Z. X.

Après moi le déluge. — On cite, en général, ce mot comme étant de Louis XV, tandis qu'il faut, croyons-nous, en faire *honneur* à Mme de Pompadour. Quelles sont les autorités qui ont été alléguées à ce sujet? X.

Paris vaut bien une messe. — Voilà un mot bien souvent cité, et fort à la légère. Je demande qu'on indique la source où il a été puisé, et qu'on éclaire le public sur la question de savoir si c'est à Sully, et non à Henri IV, qu'il doit être attribué. P.

Bannières des corporations d'arts et métiers. — Quels sont les ouvrages où l'on pourrait trouver des dessins reproduisant les bannières, blasons ou sceaux des corporations d'arts et métiers du nord de la France (Flandre). P. L. D.

—

RÉPONSES.

—

Œuvres posthumes d'Augustin Thierry (XIII, 287, 383, 479). — Je retrouve un fragment de lettre qui donne quelques renseignements curieux sur les dispositions d'Augustin Thierry et de son entourage ; elle porte la date de juin 1856, et est adressée à un ancien conseiller d'Etat, aujourd'hui décédé, par une femme de mérite, bien placée pour être au courant, et qui est morte également. — Je copie textuellement :

« Cette âme droite aspirait à la publication de son *Histoire* revue et corrigée *de la Conquête d'Angleterre.* « J'ai suivi les chroniques galliques, » nous disait-il, « infectées de protes- « tantisme; je n'ai pas assez consulté « les autres ni remonté aux sources. « Que faire, hélas! Le faux libéra- « lisme avait tout séduit; la foule et « les applaudissements le suivaient. « Comment résister à l'entraînement « général? Nous étions fous. Enfin, « ajouta-t-il, je vais remettre le pre- « mier volume à l'imprimeur. Les « corrections fondamentales sont « faites, et je pourrai les revoir pen- « dant l'impression du premier. » ....Il s'y est pris trop tard, et a remis le soin de ses publications à son frère. — « C'est ce travail qui « l'a tué, » disait son malheureux frère. « Revoir un tel ouvrage, si beau, si complet, le changer, n'est-ce pas avouer qu'il manque quelque chose à sa gloire? » Mignet applaudissait. Pour moi, je suis convaincue que les manuscrits de Thierry ne verront pas le jour. Les philosophes incrédules frémissaient au discours du curé de Saint-Sulpice. — Déjà la note de Renan dans les *Débats*, sur la mort de Thierry, implique ce que je prévois. Et cependant Renan était, avec Charrier et d'autres, présent à une lecture que fit Thierry, l'autre hiver, d'une partie renouvelée de son premier tome. Thierry avait appelé Renan à titre d'impie, et comme pour être avocat du diable. Il le conviait aux critiques dont il jugeait la nouvelle édition susceptible. La volonté de Dieu soit faite! » B.

Parçon de la Barbinais (XIV, 191). — Il existe une ballade inédite, mais en langue allemande, racontant les hauts faits de Parçon de la Barbinais ; l'auteur est un Français naturalisé, M. Reichel, demeurant au Grand-Montrouge. — *Nota* qu'on a imprimé *Porcon* pour *Parçon.* Un ABONNÉ.

Le Gérant, L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMP. JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PHILOSOPHIE SCOLASTIQUE

Manuel de la philosophie chrétienne, comparée avec les doctrines anciennes et modernes, par G. SANSEVERINO, traduit par M. l'abbé CORRIOL, ancien professeur de philosophie, sur les dernières éditions, latine et italienne, données par N. SIGNORIELLO, élève de l'auteur, seule traduction française autorisée et augmentée d'une table analytique. Paris, Lethielleux, 1875. 2 vol. pet. in-8 de III-352 et 498 p. Prix : 8 fr. — *Examen philosophico-theologicum de ontologismo,* autore ALBERTO LEPIDI, ord. prædicatorum. Louvain, veuve Fonteyn ; Paris, A. Ghio, 1874. In-8 de VI-434 p. Prix : 5 fr. — *Théodicée, thèses de métaphysique chrétienne,* par A. H. H. DUPONT, chanoine honoraire de Liége, professeur à l'université catholique. Louvain, veuve Fonteyn ; Paris, A. Ghio, 1874. In-8 de VI-334 p. Prix : 4 fr. 50. — *Ontologie, thèses de métaphysique générale,* par LE MÊME. Louvain, veuve Fonteyn; Paris, A. Ghio, 1875. Gr. in-8 de 488 p. Prix : 7 fr. 50. — *Methodus analytico-syntheticа in scientiis metaphysicis. De intellectualismo juxta mentem Syllabi vaticanique concilii adversus errores philosophicos, præcipue rationalismum, positivismum et novam criticen,* auct. P.-M. BRIN, presb., philosophiæ in maj. semin. Constantiensi prof. Paris, Bray & Retaux, 1874. Tomus I^s *Logica.* In-8 de 423 p. Prix : 4 fr. — *Della conoscenza intellectuale,* trattato del P. MATTEO LIBERATORE, D. C. D. G. 2a edizione, corretta ed accresciuta. Roma Aless. Befani, 1873. 2 vol. in-8 de 441 et 492 p. Prix : 12 fr. — *Dell' uomo,* trattato di MATTEO LIBERATORE. D. C. D. G. Vol. 1° del composto umano. 2a ediz. corr. et accr. Roma, Befani, 1874. In-8 de 530 p. Prix : 7 fr. (On ne peut acquérir ce volume et les deux précédents, qu'en souscrivant à toute la publication, qui comprendra encore un volume : *Dell' anima.*) — *Quæstiones philosophicæ,* auctore SYLVESTRO MAURO, S. J. presb., olim, in coll. Rom. phil. et S. theol. prof., editio novissima, cum epistola a R. P. MATTH. LIBERATORE præfata (*sic*). Tom. I^s, continens *Summulas et quæstiones proœmiales logicæ.* Cenomani, Leguicheux-Gallienne, 1875. In-8 de VI-644 p. Prix : 5 fr. (Deux autres volumes paraîtront dans l'année. Prix des 3 vol. : 15 fr.) — *Thesaurus philosophorum, seu distinctiones et axiomata philosophica,* a GEORG. REEB S. J. proposita, a J. M.. CORNOLDI ejusd. S. recognita et 28 scholiis aucta. Ed. nova. Paris, Lethielleux, 1875. In-18 de VIII-377 p. Prix : 2 fr. 50.

Nous avons plus d'une fois constaté la faveur accordée, dans beaucoup d'établissements d'instruction chrétienne, à la philosophie scolastique reconstituée par les efforts de plusieurs écrivains distingués, et surtout des rédacteurs de la *Civiltà cattolica.* L'un des introducteurs de cette réforme en France fut précisément le P. Bourard, de glorieuse mémoire, qui tenait ici la plume avant nous. Les livres de cette école ne sauraient être examinés avec le même critérium que les autres : on sait d'avance leur manière de résoudre et d'exposer les principales questions de logique et de métaphysique. Nous chercherons pourtant à relever dans chacun ce qu'il peut offrir d'original, soit pour la méthode, soit surtout pour la polémique. Quant à la question pratique que le système néoscolastique soulève de lui-même, ce n'est pas ici le lieu de la résoudre. On nous permettra pourtant, au point de vue de l'enseignement actuel, deux ou trois remarques. — Il ne faut pas exagérer l'*unité* qui résulterait *nécessairement* de l'adoption de la scolastique : il est peu de thèses purement philosophiques, qui n'eussent

plusieurs solutions dans l'école; et l'unanimité, quand elle existait, était parfois plus apparente que réelle, et semblait d'ordinaire se fonder plutôt sur l'*autorité* d'Aristote que sur la *raison*. Il est vrai que les nouveaux scolastiques en appellent à saint Thomas; mais les autres écoles, surtout celle de Scot, n'ont-elles pas aussi droit de cité dans l'Église? — Il est évident que l'enseignement philosophique doit prendre les questions comme elles sont posées dans l'état actuel des esprits, et se préoccuper de la physionomie contemporaine de l'erreur. Or, certaines expériences permettent de dire que plusieurs manuels scolastiques, d'ailleurs estimables, laissent à désirer à ce double point de vue, et que des élèves, assez ferrés sur leur logique et leur métaphysique thomistes, se trouvent trop étrangers au langage philosophique courant et trop désarmés en face des systèmes les plus connus. — Il ne faut pas non plus se figurer qu'en reproduisant superficiellement la savante synthèse des philosophes scolastiques, on peut encore aujourd'hui la faire revivre. Toute une partie de leur science est bien morte, et aucun homme de sens ne doit essayer de ressusciter l'astronomie ou la physique d'Albert le Grand et de saint Thomas. On a bien soin de dire qu'on n'y vise pas, et que, par exemple, en réhabilitant la théorie de la matière et de la forme, on ne fait que de la métaphysique. Soit! mais alors, cette théorie a changé de sens et de portée : elle donne une explication plus ou moins profonde du mystère de la substance étendue, et rien de plus, tandis que, pour les scolastiques, elle contenait en germe toute une cosmologie, de laquelle il faut bien faire son deuil. — En somme, on doit se féliciter du mouvement qui reporte les esprits vers saint Thomas; on doit se remettre énergiquement à la philosophie chrétienne et traditionnelle. Mais il faut aussi, parce qu'on la présente à des hommes du dix-neuvième siècle, la rapprocher du langage de nos jours, l'enrichir de tous les progrès qui se sont produits, surtout dans la psychologie expérimentale et dans la logique, lui donner la vie et l'intérêt des questions actuelles, en se préoccupant de comprendre et de ruiner les erreurs les plus funestes du temps présent.

— Feu M. Gaetano Sanseverino, chanoine de Naples, a fait la plus vaste tentative de renouvellement philosophique dans le sens scolastique qui se soit produite depuis Descartes. Son grand ouvrage, malheureusement inachevé, *Philosophia christiana cum antiqua et nova comparata* (Naples, 1862, 5 vol.), est surtout remarquable par l'examen approfondi auquel il soumet les diverses théories modernes en les rapprochant du péripatétisme chrétien. Beaucoup de ces discussions laissent place à des dissentiments raisonnables; mais il y en a aussi qui sont tout-à-fait décisives. Ce vaste travail ne s'adressait qu'aux savants ou à ceux qui veulent le devenir; l'auteur l'a abrégé sous le

titre d'*Elementa philosophiæ christianæ*, mais les quatre volumes de ces éléments conviennent tout au plus aux établissements de hautes études. L'enseignement élémentaire réclamait un simple manuel; et il a été très-habilement exécuté par un élève de l'auteur, qui déjà l'avait aidé dans la composition de son principal ouvrage. En voici la distribution générale : *Logique* (1re partie, de la notion, du jugement, du raisonnement; 2e partie, du syllogisme sophistique, dialectique, démonstratif; 3e partie, méthodologie) ; *Dynamilogie*, ou facultés de l'âme (f. végétative, sensitive, intellective, facultés appétitives, y compris le libre arbitre, faculté locomotrice), *idéologie* (origine des idées, langage, question des universaux), *critériologie* (divers critériums, scepticisme); *ontologie* (propriétés communes des êtres et catégories); *cosmologie* (principes des corps, vie végétale, âme des bêtes, ordre, origine et perfection du monde); *anthropologie* (union de l'âme et du corps, siége, essence, origine, immortalité de l'âme humaine); *théologie naturelle* (existence, nature et attributs de Dieu, panthéisme). On voit que la morale n'est pas comprise dans ce manuel, mais que l'ensemble de la logique et de la métaphysique s'y déroule dans le plus bel ordre. La rédaction est généralement digne du plan, et il est difficile d'être plus net et plus précis. L'adaptation des théories scolastiques aux besoins actuels est une des préoccupations évidentes de l'auteur; à ce point de vue, l'idéologie est peut-être la partie la plus remarquable de son manuel. Mais il y a aussi des lacunes et des points bien contestables, en-dehors de tout parti pris d'école. La théorie de l'induction, aujourd'hui si importante, est éliminée plutôt que traitée dans quelques pages très-insuffisantes (I. 56, 303); la question du critérium n'est pas menée à fond, et la *critériologie* manque d'unité; il est bien difficile de ne pas voir une contradiction dans la théorie qui, attribuant le jugement à l'intellect (I, 182), prétend que l'acte *libre* de la volonté est *déterminé* par un jugement (I, 219). Nous pourrions multiplier les remarques de détail; mais il faudrait en venir à faire dominer l'éloge, et à reconnaître qu'il n'existe peut-être pas de meilleur manuel de philosophie scolastique pour notre temps. Nous ajouterions, il est vrai, que ce meilleur des manuels scolastiques ne nous paraît complétement répondre, ni au tempérament intellectuel des jeunes générations, ni même (malgré d'excellentes parties) aux besoins réels du moment. — Quant à la traduction, elle laisse trop à désirer, même avec le secours de l'important errata annexé au second volume.

— Une philosophie spéciale a régné, jusqu'à ces derniers temps, à l'université catholique de Louvain. C'était une sorte de fusion de l'ontologisme et du traditionalisme, qui, préparée par Arnold Tits, avait trouvé, dans les divers traités du vénérable M. Ubaghs, sa forme définitive. Il était difficile que l'école de Louvain ne fût pas atteinte

par les censures plus ou moins formelles qui ont frappé ces deux systèmes. Il y a plus : les livres mêmes de M. Ubaghs ont été l'objet de mesures improbatives directes. L'esprit profondément romain qui anime l'enseignement de Louvain, et les lumières qui ont jailli de polémiques, souvent trop ardentes, mais toujours instructives, devaient corriger les tendances systématiques de la philosophie professée à l'université. Il était d'ailleurs inévitable que le mouvement néoscolastique, si répandu dans les diverses écoles catholiques, se prononçât aussi à Louvain. Il s'est affirmé, en effet, nous le verrons tout à l'heure, dans l'enseignement universitaire. Il règne d'ailleurs, dans des établissements annexés à l'*alma mater*, comme le collége de l'Immaculée-Conception, qui a pour préfet des études le P. Lepidi, auteur d'une réfutation très-méthodique de l'ontologisme. Cet « examen philosophico-théologique » est écrit dans le latin de l'école, sans souci de l'élégance, mais avec une parfaite clarté, et dans la méthode scolastique, « *definiendo, dividendo, per rationem et auctoritatem arguendo, adversariorum argumenta refutando* (p. 17), » toutefois sans aucune sécheresse. Le P. Lepidi entend l'*ontologisme* dans le sens rigoureux des *idées immédiates* et de la *vision en Dieu;* il le résume surtout d'après Malebranche, Gioberti, Ubaghs et MM. Branchereau et Fabre d'Envieu. Il le réfute ensuite en prouvant : 1° que la lumière intérieure par laquelle nous connaissons la vérité n'est pas la lumière divine elle-même (ch. III, IV, V) ; 2° que l'homme ne voit pas Dieu intuitivement en cette vie, *in statu viæ* (VI, VII, VIII) ; 3° que l'objet propre de nos connaissances rationnelles autres que Dieu n'est pas Dieu même (IX, X). La seconde partie du livre est surtout consacrée à examiner les autorités dont les ontologistes ont prétendu s'appuyer : l'Écriture sainte, saint Augustin, saint Anselme, saint Bonaventure, saint Thomas, les anciens philosophes, tels que Platon et Plotin. L'auteur montre enfin, dans l'ontologisme, la confusion de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel (ch. XXI), des dangers très-prochains de panthéisme, d'illuminisme, etc., et une opposition formelle aux enseignements de l'Église romaine. Nous ne ferons aucune remarque particulière sur ce livre, dont presque tous les détails avaient déjà été traités par d'autres auteurs, mais jamais peut-être sous une forme si méthodique et si précise. Il est difficile de soutenir, contre des preuves si claires et des autorités si formelles, le système de l'intuition directe, constante et naturelle ; mais tous n'avoueront pas que, dans sa partie positive, le P. Lepidi soit aussi inattaquable que dans sa partie négative, et que son chapitre VIIIe, par exemple, atteigne le fond du procédé par lequel l'homme s'élève de la créature à Dieu. On pourra, aujourd'hui surtout que le P. Fidèle de Fanna a révélé un précieux traité de saint Bonaventure sur la grave question de la connaissance rationnelle, lui

objecter que les scolastiques eux-mêmes faisaient à l'élément ontologique une autre part que leurs disciples actuels.

— C'est dans le même esprit que sont écrits les deux traités de *Théodicée* et d'*Ontologie générale*, de M. H. Dupont, professeur de philosophie et de théologie dogmatique à l'université de Louvain. Nous regrettons un peu que la théodicée surtout, quoique conçue d'après un plan méthodique, se présente sous forme de thèses détachées, sans les préambules qui, dans les maîtres de l'école et surtout dans saint Thomas, font sentir l'unité de l'œuvre et les rapports des membres entre eux. Une autre remarque plus essentielle, c'est que beaucoup de thèses sont un peu trop étriquées : défaut inévitable, sans doute, dans un traité de théologie naturelle où l'on veut englober, comme des préliminaires indispensables, les réfutations de l'innéisme, de l'ontologisme, du traditionalisme, etc., matière assez grave et assez étendue pour exiger un livre spécial. Enfin, nous avons peur que M. Dupont ne diminue quelquefois le trésor de la philosophie chrétienne, dans l'intention, au fond très-louable, de la purger de tout argument « qui ne résiste pas, comme il dit, à un examen sérieux. » Ainsi, la magnifique démonstration de l'existence de Dieu par les idées nécessaires paraît éliminée purement et simplement (p. 5) de sa théodicée. Mais quoi ! n'est-elle pas développée avec une autorité et un éclat incomparables par saint Augustin lui-même? Il faut la dégager de tout lien avec la *vision de Dieu*, sans doute ! Mais elle subsistera ensuite dans sa forme légitime, qu'on aimerait à trouver dans le volume, d'ailleurs si précis et si plein, de M. Dupont. Après les *Questions préliminaires*, relatives surtout aux idées et aux preuves à rejeter (y compris celle de saint Anselme, et celle de Descartes), l'auteur donne les trois preuves les plus connues, étudie l'essence divine (*aséité*), ce qui lui donne lieu de réfuter le panthéisme et le positivisme, traite ensuite successivement des attributs négatifs et positifs de la divinité, de ses opérations (création, conservation, concours), de la Providence, qui l'amène à repousser le darwinisme et à défendre la prière, enfin du miracle et des preuves du christianisme. On peut remarquer que, fervent disciple de saint Thomas, il l'abandonne cependant sur la question de la possibilité d'un monde éternel (p. 152); et, de plus, qu'il se rattache, par les théories de la science moyenne, du concours simultané, etc., à l'école des jésuites, et non à celle des thomistes proprement dits. — Le style ne manque pas de vigueur, dans sa simplicité nue; il est fâcheux que la nationalité de l'auteur s'y trahisse par quelques incorrections (V. l'énoncé de la thèse LXIII, p. 67).

— Le traité d'*Ontologie* mérite les mêmes éloges ; il a même, à notre avis, une valeur supérieure par l'arrangement général, la profondeur et le *complet* des discussions. Après une courte introduction sur la

vraie notion de la métaphysique et de l'ontologie, l'auteur traite, dans quatre parties successives, de l'être et de ses propriétés, des catégories (réduites à quatre, substance, qualité, quantité, relation), des causes, de la perfection. Fidèle aux traditions du péripatétisme catholique, M. Dupont lui fait toujours parler un langage accessible au commun des lecteurs lettrés. Il annexe, de plus, à ses doctrines et à ses démonstrations trop oubliées, l'examen de celles que les philosophes modernes y ont substituées. On trouve, dans la première partie, une réfutation de la théorie de Rosmini sur l'idée d'être, de la thèse de Locke sur les essences, du système des idées innées; dans la troisième, la discussion des théories modernes sur l'idée de cause, et des systèmes relatifs à la nature des corps; dans la dernière, une longue réfutation de *Sans-Fiel* et d'autres ontologistes qui prétendent prouver que l'idée d'infini est immédiate. Sans chercher les points où il serait permis de trouver trop absolu le péripatétisme de l'auteur, et trop rigide sa critique de telle ou telle théorie, nous aimons à citer, en les adoptant, ces paroles de l'approbation de Mgr l'évêque de Liége : « Le grand mérite de l'auteur et la raison de la solidité de son enseignement viennent de ce que, connaissant parfaitement les erreurs modernes et possédant à fond la doctrine des scolastiques et des grands maîtres de la science, il sait, en signalant les erreurs, leur opposer cette doctrine, et prouver ainsi que l'erreur, quelque nouvelles, quelque multiples que soient ses formes, trouve sa réfutation dans les principes depuis longtemps solidement établis et qu'il met en lumière. »

— Nous saluons volontiers, dans l'*Intellectualisme* de M. l'abbé Brin, un exemple d'attachement sérieux à la philosophie traditionnelle joint à une part notable d'innovation. Sa philosophie doit avoir trois volumes; le premier, qui est depuis assez longtemps entre nos mains, en renferme la partie la plus importante sans doute, puisque c'est dans la logique que l'auteur expose et ramène à ses principes essentiels le système qu'il a décoré, peut-être mal à propos, du nom d'*intellectualisme*. Au fond, en effet, ce système n'est pas nouveau, heureusement pour lui. Il consiste surtout en ces trois propositions : l'intelligence est capable d'atteindre la vérité; la vérité est objective; l'évidence (à la fois subjective et objective) est le critérium de la vérité. Chacune de ces propositions forme, avec des thèses accessoires en petit nombre, une des trois parties de cette logique. La préférence que l'auteur accorde constamment aux définitions et aux divisions de l'école nous a porté à le classer parmi les scolastiques. Il faut convenir cependant qu'il s'en distingue, surtout par la part très-étendue, et même principale, qu'il fait théoriquement et pratiquement à l'induction. Nous croyons, du reste, qu'il a raison d'insister sur ce procédé intellectuel, et que les règles qu'il établit à ce sujet sont dignes d'attention; mais il nous

semble que ce qu'il nomme induction embrasse plusieurs espèces de généralisations qu'il faudrait distinguer. Nous ne pouvons ici que renvoyer sur ce point l'auteur et ses lecteurs à ce que nous connaissons de plus précis et de plus exact touchant les méthodes scientifiques, l'essai de M. Th. H. Martin sur *la Science et les sciences* (en tête du volume *les Sciences et la philosophie,* 1869). — Il faut louer, dans M. Brin, outre un esprit synthétique remarquable, une connaissance très-étendue de la littérature philosophique contemporaine et un souci constant d'en réfuter les erreurs. Malheureusement, ses démonstrations, dites inductives, sont parfois peu rigoureuses; il abuse des références et des répétitions, et on pourrait abréger de beaucoup son livre sans tailler dans le vif. Enfin, le style a ce caractère peu correct que nous pardonnons en France, à tort peut-être, aux manuels scolaires de philosophie et de théologie; mais des barbarismes sont de trop, et ce n'est pas être cicéronien exalté que de proscrire l'affreux adjectif *cognoscitivus,* qui revient à chaque pas; c'est bien assez de *cognitivus.*

— L'homme qui a le plus contribué peut-être à la renaissance de la philosophie scolastique, dans ces dernières années, est le P. Mathieu Liberatore, l'un des principaux et des plus anciens rédacteurs de la *Civiltà cattolica.* Auteur d'un cours de philosophie en latin (3 vol. in-8, 5e édit. 1872) et d'un *Compendium* de ce cours en un seul volume, il a fourni à l'enseignement un texte commode, où le péripatétisme de l'école est très-fidèlement exprimé, dans une forme accessible aux jeunes étudiants; il s'est surtout occupé de repousser les théories qui lui font encore échec, surtout dans la péninsule : je veux dire les systèmes de Gioberti et de Rosmini. Le P. Liberatore représente depuis longtemps et soutient presque seul la polémique de l'orthodoxie scolastique contre ces brillantes synthèses, qui ont gardé encore, malgré tout, un grand empire sur les esprits au-delà des monts. Les deux ouvrages que nous annonçons ici ont encore plus d'importance que les *Institutiones,* quoiqu'ils s'adressent à un public moins nombreux. On peut les regarder comme l'expression la plus complète des doctrines philosophiques pour lesquelles la *Civiltà cattolica* lutte avec tant d'ardeur et d'habileté depuis plus de vingt ans. Au reste, à peu près tous les chapitres de ces deux ouvrages ont paru dans ce recueil si justement estimé. Ils y ont même été publiés dans un ordre assez méthodique, fort étranger aux habitudes de la presse périodique en France. Toutefois, ils ont été remaniés très-soigneusement pour constituer un livre, une œuvre pleine d'unité, de proportion et d'harmonie. A l'égard de la forme, les adversaires mêmes du P. Liberatore ne peuvent s'empêcher de rendre hommage à son rare mérite. On peut trouver chez d'autres philosophes italiens soit plus de fraîcheur et de grâce, soit plus de nerf et de force, soit plus d'éloquence et d'éclat; mais il

n'a pas de rival pour l'aisance, la correction et la clarté du langage, l'ampleur facile et naturelle des développements, la sagesse et la fécondité des plans.

Il suffit, après cela, de rappeler ici le contenu de ces ouvrages déjà connus en France par d'assez bonnes traductions. Le traité de la *Connaissance intellectuelle* comprend deux parties, dont la première est purement critique et la seconde positive. La première expose, discute et rejette quatre systèmes modernes, qui ont disputé le terrain à la philosophie traditionnelle dans l'enseignement catholique : le sens commun de Lamennais, l'intuition divine de Gioberti, les diverses formes du traditionalisme, enfin l'être idéal de Rosmini. Les quatre chapitres qui épuisent cette laborieuse discussion sont loin d'être égaux en longueur, et l'ontologisme est le système qui a pris le plus de place. Au reste, l'examen des théories est largement conçu et l'auteur se préoccupe à juste titre des origines et des affinités des systèmes. Ainsi, à l'occasion de Lamennais, il discute assez à fond la méthode cartésienne ; à propos de Gioberti, il remonte à Gerdil et à Malebranche. — Ce n'est pas cependant par l'érudition que brille spécialement le P. Liberatore : il fournit peu aux curieux d'histoire et de bibliographie spéciales ; mais il serre de près les doctrines qu'il discute et, quelle que soit la rigueur de sa critique, il a la polémique modérée, au moins à l'égard des contemporains catholiques qu'il doit combattre ; il y a même tel de ses adversaires (le P. Romano, ontologiste sicilien) qui est traité avec une sympathie voisine de l'admiration. — La partie doctrinale expose et défend la théorie de saint Thomas. L'originalité du P. Liberatore, dans cette exposition, est surtout dans l'interprétation qu'il donne à l'acte intellectuel, par lequel la connaissance sensible perd son caractère individuel et concret pour faire place à l'universel : d'après lui, l'intellect, par sa vertu propre, saisit la *quiddité* de l'objet perçu par les sens, ce qui constitue l'*universel direct*, qui devient, par l'abstraction, l'*universel réflexe* ou *proprement dit*. On comprend, par là, quelle est la doctrine générale des chapitres sur le *réalisme* de saint Thomas et sur l'*origine des idées*. Un autre chapitre important est consacré à l'averroïsme ; la partie positive en est empruntée surtout à M. Renan. Le dernier roule sur l'*exemplarisme* divin : le P. Liberatore tâche de prouver qu'en empruntant quelque chose aux idées de Platon, saint Thomas n'est pas infidèle au péripatétisme ; il est vrai que l'excellent jésuite paraît avoir étudié Aristote beaucoup moins dans son texte et ses interprètes primitifs que dans les commentateurs chrétiens qui ont si profondément modifié beaucoup de points de l'aristotélisme.

— Le traité de *L'Homme* doit comprendre également deux parties : *du Composé humain* et *de l'Ame humaine*. Le premier paraît ici en deuxième édition, le second n'a pas encore paru en volume, et, à ce

titre, nous lui consacrerons plus de place, dès que nous aurons pu l'examiner. Le traité du *Composé humain* a été traduit par un jésuite français (Lyon, Briday, in-8) sur la première édition. La nouvelle est améliorée, sans aucun changement essentiel. Nous avons remarqué, dans la préface (p. 9 et 10), deux notes sur les progrès qu'a faits, depuis 1862, l'anthropologie scolastique : l'auteur se félicite de la voir adoptée par l'école de médecine de l'université de Bologne et soutenue, en France, par la *Revue médicale* du docteur Cayol. Le plan du livre est resté le même : après avoir prouvé l'unité du composé humain (en rejetant la plupart des définitions de la personnalité données par les spiritualistes modernes), le P. Liberatore traite d'abord de la vie en général (ch. II), puis de la vie végétative (III) et de la vie animale (IV) ; on remarquera une discussion étendue sur le principe vital des plantes, distinct des forces physiques et chimiques de la matière. En revanche, ce qui concerne l'absence d'intelligence chez les bêtes est peut-être un peu insuffisant, en face des théories contemporaines. Mais le fort de la controverse est au chapitre sixième, sur l'unité du principe de vie dans l'homme et son identité avec l'âme raisonnable ; au septième, sur l'union de l'âme et du corps ; au huitième, sur la théorie de la composition substantielle du corps. Une longue polémique avec le P. Tongiorgi, qui soutenait l'*atomisme chimique* contre son confrère, défenseur du système scolastique pur et simple de *la matière et de la forme* ou des *formes substantielles*, a été réduite de beaucoup dans cette seconde édition, qui n'y a rien perdu d'essentiel. Nous signalerons, au contraire, une addition dans le dernier chapitre : c'est une discussion contre le docteur Frédault, qui, dans son *Traité d'anthropologie physiologique et philosophique* (Paris, 1863), d'ailleurs comblé d'éloges par le P. Liberatore, s'est écarté de la théorie thomiste des formes substantielles en admettant (ce que peu de philosophes lui reprocheront !) que les éléments simples restent *en acte* dans les corps vivants.

— Un jésuite français, qui réédite au Mans les *Quæstiones philosophicæ* de Silv. Mauro, publiées à Rome en 1670, a placé, en tête de cette reproduction pure et simple, une petite vie très-édifiante du savant auteur, et une lettre du P. Liberatore, qui range Mauro parmi les *principes scholæ magistros*, et présente son ouvrage comme un cours de philosophie très-complet, très-judicieux, très-propre à rendre encore de grands services à l'enseignement. Les *Quæstiones philosophicæ* étaient fort rares, au moins en France, et nous avouons que, malgré un goût déjà assez ancien pour les scolastiques des derniers siècles, nous ne le connaissions pas du tout avant d'avoir reçu le premier volume de l'édition du Mans. Mauro nous a paru exceller par la clarté du langage, la disposition naturelle des questions, le choix judicieux des exemples. Son livre n'est, d'ailleurs, autre chose

qu'une exposition de la logique aristotélicienne, avec les quelques questions de détail que le moyen âge y a ajoutées. Le titre du volume peut tromper les lecteurs sur son contenu : outre les *Summulæ* (manuel de logique élémentaire), il renferme, non-seulement les *Questions préliminaires* de la logique, mais l'explication des *Catégories,* du περὶ ἑρμηνείας, des *Analytiques,* c'est-à-dire de presque tout l'*Organon* d'Aristote. L'édition est bien exécutée, d'une lecture facile et d'une correction suffisante. Ce livre mérite donc assurément un excellent accueil de ceux qui cherchent une exposition claire, précise, vraiment classique de l'aristotélisme chrétien. Nous y reviendrons à propos des volumes suivants, qui nous permettront de juger si Mauro possède quelque originalité personnelle dans les questions de métaphysique, comme ses confrères Suarez et Arriaga.

— Tous ceux qui fréquentent les scolastiques feront bien d'avoir sous la main le *Thesaurus philosophorum,* publié en 1629, à Ingolstadt, par le P. G. Reeb, et dont un autre jésuite, le P. J.-M. Cornoldi, a donné, à Brixen, en 1871, une édition soigneusement revue, diminuée de certains détails devenus oiseux, mais augmentée de nombreuses *scolies,* parfois assez développées, sur les points de doctrine les plus essentiels ou les plus ignorés. C'est cette édition que l'éditeur Lethielleux vient de reproduire dans un petit volume élégant et commode, qui ira de lui-même à son adresse. Nous nous contenterons de dire que le travail du P. Reeb comprend deux parties : les *Distinctions* et les *Axiomes.* On sait que, dans l'argumentation scholastique, il n'est rien de plus important que ces deux choses : une *distinction* vous sauve d'un mauvais pas, un *axiome* ferme la bouche à votre adversaire. Mais il faut savoir le fondement, la portée, le vrai sens des uns et des autres. Or, le *Thesaurus* présente l'explication nette et précise de plus de cent cinquante distinctions usuelles (*materialiter, formaliter; — eminenter, formaliter; — sensu diviso, composito,* etc.), et de presque autant d'axiomes (*causa prior est effectu ; causa causæ est causa causati; entia non sunt multiplicanda,* etc.). On comprend assez que ces explications, outre leur utilité pratique dans les écoles, sont très-bonnes à consulter pour l'intelligence des maîtres de la philosophie scolastique. Il faut en dire autant des scolies du P. Cornoldi, qui s'est surtout préoccupé de faire connaître, d'après les meilleures autorités de l'École, les points qui présentent le plus d'intérêt pour les polémiques contemporaines : ontologisme, vitalisme, etc.

Léonce Couture.

POÉSIE

Lacrymæ rerum, poésies, par LUCIEN PATÉ. 2e édition. Paris, Jouaust, 1875. In-12 de 98 p. Prix : 2 fr. — *Les Mélodies intimes, poésies*, par LUCIEN PATÉ. Paris, Jouaust, 1874. In-12 de 94 p. Prix : 2 fr. — *Rêves et devoirs*, par THÉODORE FROMENT. Paris, Alphonse Lemerre, 1873. In-12 de 193 p. Prix : 3 fr. — *Un Chapitre d'art poétique, la Rime*, par GUSTAVE LE VAVASSEUR. Paris, Alphonse Lemerre, 1875. In-8 de 31 p. Prix : 2 fr. — *Les Champs et la mer*, par JULES BRETON. 2e édition Paris, Alphonse Lemerre, 1875. In-12 de 178 p. Prix : 3 fr. — *Fleurs et chants, poésies*, par ARBOUSSE BASTIDE. Paris, Sandoz & Fischbacher, 1875. In-18 de 232 p., Prix : 3 fr. 50. — *L'Illusion*, par H. CAZALIS. Paris, Alphonse Lemerre, 1875. In-12 de 200 p. Prix : 3 fr. — *Le Cahier rouge, poésies*, par FRANÇOIS COPPÉE. Paris, Alphonse Lemerre, 1874. In-12 de 143 p. Prix : 3 fr. — *Idéal et nature*, par GUY DE BEAUFORT. Paris, Jouaust, 1875. In-12 de 167 p. Prix : 3 fr. 50. — *Du Cœur aux lèvres, poésies* par FERDINAND CARTAIRADE. Paris, Jouaust, 1874. In-12 de XIX-251 p. Prix : 3 fr. — *Les Fleurs sous l'herbe, poésies*, par FERDINAND CARTAIRADE. Paris, Jouaust, 1874. In-12 de 245 p. Prix : 3 fr. — *Le Jour et la Nuit, poésies*, par FERDINAND CARTAIRADE. Paris, Jouaust, 1874. In-12 de 249 p. Prix : 3 fr. — *Les Illusions*, par EMILE FAVIN. Paris, Jouaust, 1875. In-12 de 165 p. Prix : 3 fr. — *Mes Veillées au Paraclet, poésies*, par le baron CH. WALCKENAER. Troyes, A. Socard, 1874. 2 vol. in-12 de 361 et 286 p. Prix : 6 fr. — *Exaltations poésies*, par ERNEST PÉRIGAUD. Paris, Jouaust, 1875. In-12 de 72 p. Prix : 1 fr. 50. — *Les Feux follets, poésies*, par CH. PITOU. Longny (Orne), chez l'auteur. In-12 de XXIV-235 p. Prix : 3 fr. 50. — *La France au Tribunal de Dieu*, par M. l'abbé DEMANGE. Paris, Palmé, 1874. In-8 de 40 p. Prix : 1 fr. 50. — *Les Militantes, poésies*, par Mme A. M. BLANCHECOTTE. Paris, Alphonse Lemerre, 1875. In-12 de 237 p. Prix : 3 fr. — *Sans peur et sans reproche, poésies*, par Mme FANNY DÉNOIX DES VERGNES. Paris Émile Mellier, 1875. In-12 de 288 p. Prix : 3 fr. — *Saint François-Xavier, poëme en douze chants*, par l'abbé FÉLIX MALATESTE. Paris, Bray & Retaux, 1875. In-12 de 434 p. Prix : 4 fr. 50. — *Sonnets et poésies*, par ÉMILE PÉHANT. Paris, Alphonse Lemerre, 1875. In-12 de XXXII-279 p. Prix : 3 fr. 50. — *Velléda, tragédie en cinq actes*, par LOUIS DE COMBETTES LABOURELLE. Gaillac, P. Dugourc, 1874. In-8 de 80 p. Prix : 1 fr. 50. — *Les Fantasmagories*, par LOUIS SALLES. Paris, Alphonse Lemerre, 1875. In-12 de 163 p. Prix : 3 fr. — *In extremis, adieux au dix-neuvième siècle*, par un survivant du dix-huitième (ATHANASE RENARD). Paris, E. Dentu, 1875. In-12 de 36 p. Prix : 1 fr. — *Panthéia, étude antique*, par FÉLIX HENNEGUY. Paris, Jouaust, 1874. In-12 de 149 p. Prix : 3 fr. — *Premières Rimes*, par FRÉDÉRIC BATAILLE. Paris, Sandoz & Fischbacher, 1875. In-18 de 344 p. Prix : 3 fr. 50. — *Chants du soldat*, par PAUL DÉROULÈDE (ouvrage couronné par l'Académie française). 21e édition. Paris, Michel Lévy, 1875. In-18 de 127 p. Prix : 1 fr. — *Nouveaux chants du soldat*, par PAUL DÉROULÈDE. 19e édition. Paris, Michel Lévy, 1875. In-18 de 96 p. Prix : 1 fr.

C'est chose rare, dans tous les temps, qu'un poëte épris d'idéal et de suaves pensées, en même temps que très-oublieux de l'heure et de la rue. En ce siècle où les muses n'ont plus d'ailes, le poëte marche d'un pas distrait, coudoyé par les gens de guerre ou de finance ; l'actuel le saisit, et la fibre sonore qu'il porte au cœur entre en vibration pour une cause périssable, pour un incident ou un nom sans grandeur. Là est l'écueil. A l'homme inspiré de choisir sa voie. Des acclamations nombreuses, mais courtes, accompagnent le barde contemporain. Elles l'ont accueilli à son départ, elles le suivent parfois jusqu'à l'arrivée. L'arrivée, c'est la tombe. Plus lentes à se lever autour d'une renommée sont les approbations discrètes, réfléchies de ces esprits distingués qui marchent de pair avec le poëte ou l'artiste dont les pensées planent au-dessus des événements de la vie. Mais quelle n'est pas la durée d'un libre jugement porté sur l'œuvre, souvent à l'insu de

l'homme ! De pareilles réparations ont leur source dans les sujets impersonnels traités avec une évidente personnalité. Le cœur humain ressemble à l'Océan. Il en a la profondeur insondable et, par conséquent, toujours inexplorée ; mais ses tortures visibles, ses défaillances, ses cris de foi, tout ce qui constitue, si j'ose dire, son expression, n'a pas varié depuis six mille ans. Oser peindre le cœur humain, c'est se mesurer avec l'infini dans une langue vulgaire que seul le vrai talent a le don de rajeunir et de relever.

Une édition nouvelle de *Lacrymæ rerum,* un second recueil, les *Mélodies intimes* ramènent sous notre plume le nom de M. Lucien Paté. Ce poëte appartient-il à la *Pléiade,* comme M. Coppée? Non. Se rapproche-t-il par l'allure de M. Deroulède? Pas davantage. La nature, ses bois, ses lacs, un coucher de soleil, un oiseau mort, une feuille qui tombe, voilà ce qui l'émeut et le captive. Or, comme son inspiration n'a rien de voulu, comme elle est sincère, un parfum de jeunesse et de vérité circule dans ses vers.

Qui me voit me croit seul, et je suis avec vous,

dira-t-il à la confidente aérienne de ses rêves. Une autre fois, méditant sur la *Mort des oiseaux,* nous l'entendrons dire :

Pliez-vous pour toujours, déployez-vous vos ailes?
Où donc les fermez-vous? Pour quel lieu s'ouvrent-elles?

Il faut lire dans ces deux volumes le *Retour aux champs,* le *Vieux pêcheur,* et de nombreuses pages sans titre, dans lesquelles l'auteur paraît avoir noté les plus douces pensées de son esprit, les plus nobles aspirations de son âme. Deux fois, dans *Corneille et Napoléon,* et dans *Rouget de Lisle,* M. Paté s'est essayé dans un genre où l'histoire, élégamment traduite par sa plume exercée, lui gagnerait promptement une réputation sérieuse s'il consentait à publier quelques poëmes ayant ce caractère. Mais notre poëte n'est pas historien par penchant, tandis qu'il se sent paysagiste ; il retourne donc plus volontiers à ses méditations philosophiques sur la nature. Spiritualiste réservé dans ses tableaux, éminemment distingué dans le choix de ses expressions, M. Paté n'a rien d'efféminé ni de langoureux dans ses vers. Il s'en échappe, au contraire, en maint endroit, un parfum délicat et sain, qui nous permet d'espérer que les croyances chrétiennes se feront jour dans des pages nouvelles du même auteur. *Lacrymæ rerum* et les *Mélodies intimes* portent l'indice de nobles tendances, et l'Académie française remarquera ce jeune poëte, essentiellement classique par la forme, lorsqu'elle voudra couronner quelque volume de poésie récemment écrit.

— *Rêves et Devoirs!* s'écrie M. Théodore Froment. C'est sa devise, et elle sied au jeune maître d'école qui se délasse de l'étude par la poésie. Son volume porte une leçon sous chaque vers. On se sent en

face de quelqu'un qui a charge d'âmes et qui tient à s'acquitter dignement de sa haute mission. Un cachet d'honnêteté, beaucoup de jeunesse, une connaissance profonde de l'enfant, tels sont les caractères du talent de M. Froment. *La Langue des anciens, Premières épreuves, Vieux livres, A un élève en vacances*, etc. sont des pages achevées auxquelles il convient d'ajouter la verte réplique à *Victor Hugo*, le ridicule agresseur du maître d'études dans ses *Contemplations*. M. Froment venge avec esprit une cause qui est la sienne.

— Boileau n'est pas mort. Des continuateurs de son œuvre se sont nommés dans nos rangs, mais personne n'a plus de droits à l'héritage du législateur en poésie que M. Gustave Le Vavasseur, à qui nous devons *Un chapitre d'art poétique, la Rime*. Ce n'est qu'une brochure, mais elle vaut plusieurs livres. Dire l'histoire de la rime, depuis Clément Marot jusqu'à Soulary, n'était pas chose facile. Enchâsser, dans des alexandrins alertes, les noms oubliés de Mellin de Saint-Gelais, Brodeau, Michel d'Amboise, Scève, Peletier, Lancelot, Forcadel, Héroët, Jodelle, Ronsard, Baïf, Remi Belleau, Ponthus de Thyard, Magny et cent autres, demandait autant d'habileté que d'érudition. M. Le Vavasseur n'a pas faibli au cours de son long *Chapitre*, qui tient tout ensemble de l'histoire et de l'art poétique. Le poëte s'est pénétré du génie parfois inculte et barbare de tous les ancêtres de notre langue rimée ; il a cherché la raison de leur supériorité relative ou de leur abaissement dans le respect qu'ils ont eu de cette puissance ombrageuse, la rime. Et c'est dans des vers d'une étonnante souplesse qu'il résume ses observations fines, justes et neuves. Sans doute, en plus d'un lieu, le versificateur domine le poëte, mais celui-ci n'abdique pas, et bientôt il reparaît à la place d'honneur. Il n'est personne qui n'applaudisse à l'éloquente prédiction de l'auteur lorsqu'il dit :

> Demandez à Bornier, à Prudhomme, à Coppée
> Si la Rime n'est pas sauve comme l'épée.
> Autran chante et sourit, Laprade chante et mord...

M. Le Vavasseur énumère alors, en quelques vers, les poëtes de notre âge. Il ne pouvait, sans doute, ajouter son nom à ceux dont les strophes font autorité de notre temps, mais plus libre que lui, nous saluons son talent heureux.

— Ce qui manque absolument à M. Jules Breton, dans *les Champs et la mer*, c'est la justesse de l'expression. Les images de ce poëte sont le plus souvent bizarres ou triviales. Ce qui le frappe, dans les *Pardons* de Bretagne, ce n'est pas la foi naïve des pèlerins, mais bien leurs pieuses pratiques qu'il dénature et présente sous des couleurs grotesques dans ses vers. M. de Lafayette a mieux compris la poésie des champs, et M. Autran celle de la mer. M. Jules Breton voudra s'y reprendre, et dans une prochaine édition, cet écrivain ne parlera

plus, nous l'espérons, du « grand sphinx, la nature, » ou du « chrome de l'ajonc, » pas plus que de « la faucille du ciel qui fond sa corne. »

— *Pleurs et chants* de M. Arbousse Bastide est un livre sérieux, mais froid. La note chrétienne y vibre souvent, mais on sent que l'auteur appartient à la religion réformée. Un penchant à la discussion religieuse se trahit à l'insu de l'auteur dans les pages les plus élevées. Patrie, Amitié, Famille, Religion, sont les divisions principales du volume de M. Arbousse.

— *L'Illusion*, par M. Cazalis, est un recueil enfiévré, à travers lequel souffle un vent de révolte et de mécontentement qui ne permet pas à son cerveau d'écouter les sereines confidences de la muse. Moins de philosophie byronnienne ferait de M. Cazalis un poëte élégant, capable de parler, en vers bien frappés, d'art, de lumière et d'harmonie.

— Singulière faculté que celle de M. Coppée ! Est-ce un philosophe ? Est-ce un poëte ? C'est plutôt un *analyseur*. Il scrute, découvre et raconte. Ses récits ont pour eux l'originalité du détail. Le mot imagé, imprévu se présente naturellement sous sa plume, mais le soc de sa charrue glisse sur le sillon sans l'entamer. Ses analyses s'appliquent aux objets plutôt qu'aux sentiments. Il voit et il chante. De plus profonds veulent que l'hymne jaillisse de la pensée. M. Coppée trouve assez heureusement une situation poétique. Il y place ses personnages, puis, sans plus d'effort, il nous invite à les venir voir. Pendant une heure vous ragardez passer ces figures contemporaines — car M. Coppée appartient à notre âge et ne sait rien du passé, — mais vous ne tardez pas à trouver que ces paysans, ces soldats, ces pêcheurs ou ces forgerons n'ont point d'âme. Ils suivent leur chemin, prompts à saisir le côté visible des choses, mais ne se retrempant jamais aux grandes sources de la réflexion. *Le Cahier rouge,* le dernier ouvrage de M. Coppée, nous le montre fidèle à ses qualités descriptives, mais sans progression sur ses œuvres anciennes. *Aux Amputés de la guerre, la Chaumière incendiée, le Canon, Au lion de Belfort* sont des épisodes militaires où se retrouvent l'élan tout français, la tristesse virile que Pils — mort hier — savait répandre sur ses toiles. Par malheur, au verso de ces pages émues, se rencontrent des idylles de barrière souvent grotesques, toujours insignifiantes. Au milieu de ces choses fades, surgit un titre charmant, *Douleur bercée,* par exemple, qui sert de prétexte à vingt vers sans prétention où se laisse voir l'ongle du poëte. Cependant, M. Coppée possède un tempérament maladif, c'est un Werther attardé dont les gémissements ne nous touchent point, aussi conseillerons-nous à ce jeune maître de se défaire au plus tôt d'une manie surannée. Nous voulons parler des plaintes qu'il élève contre la destinée. A-t-il le droit vraiment d'en vouloir à

son siècle, celui que le succès a bercé dès la première heure ? Non. Et comme à certains jours, M. Coppée se révèle poëte national, nous souhaitons que la patrie lui inspire de nouvelles œuvres. Évidemment l'auteur se lassera de nous peindre « des bras sans mains » des « drapeaux troués » des « tours démantelées ; » il fouillera plus avant dans nos douleurs françaises, et son nom — presque oublié déjà — redeviendra populaire comme au temps du *Passant* et de *la Grève des forgerons.*

— *Idéal et nature* est le titre d'un poëme en quatre chants, par M. Guy de Beaufort. L'action se passe en Bretagne ; les vers nous ont rappelé Brizeux, en plus d'un endroit du livre, mais nous eussions voulu que le récit fût moins étendu. Le drame languit, et certain personnage important, du nom de Winoc, dépare l'œuvre de M. de Beaufort.

— Quelle étrange présomption fut celle des amis de M. Ferdinand Cartairade, qui viennent de publier les poésies complètes de cet écrivain, en trois volumes ! Chacun de ces volumes porte un titre distinct : *Du cœur aux lèvres, les Fleurs sous l'herbe, le Jour et la Nuit.* Pourquoi la monotonie de toutes ces pièces, que nous avons lues avec plus de résignation que de plaisir, nous oblige-t-elle à regretter qu'on les ait éditées ?

— *Les Illusions* de M. Émile Favin relèvent d'un ordre de pensées qui nous défend d'en rien dire. L'étrange y coudoie l'obscène.

— Le baron Walckenaër s'éprend de poésie à soixante-deux ans, et, dix ans plus tard, il publie deux volumes très-compactes : *Mes veillées au Paraclet.* Nous n'oserions dire qu'une certaine sénilité ne soit pas saisissable dans quelques pièces ; l'auteur se montre également peu difficile dans l'usage qu'il fait d'expressions populaires, qui sentent trop le terroir breton, mais la foi, l'honneur, le caractère, la responsabilité de la vie, les grandes et chastes amours de la famille sont la préoccupation de l'auteur. M. Walckenaër, porte une âme que la douleur a plus d'une fois blessée sans l'abattre. Les poésies fugitives de ce poëte sont remplies des plus nobles pensées, et les sept chants de la légende champenoise *Robert le Grand Hurleur* laissent apprécier le talent personnel et ingénieux du barde philosophe.

— M. Périgaud a publié un volume de sonnets, sous le titre : *Exaltations.* Les tendances élevées du poëte ne contredisent pas le titre de son livre, mais il manque à la plupart de ses pièces ce trait final qui fixe la pensée dans l'esprit du lecteur.

— M. Charles Pitou, membre de l'Académie des poëtes de Paris, nous offre ses pages de jeunesse, en un volume qu'il appelle : *Les Feux follets.* L'auteur ne manque pas d'élégance dans le style, et ses tableaux sont toujours convenables. Plus de concision dans le vers et

d'originalité dans l'idée feront de M. Pitou un poëte descriptif dont les œuvres seront lues.

— Signalons une cantate parue en brochure, *la France au Tribunal de Dieu,* par l'abbé Demange, de Nancy. Les récitatifs sont conçus avec ampleur; les strophes, essentiellement viriles et chrétiennes, ne manquent pas de lyrisme.

— Oh ! qui donc a pu dire en blasphémant un jour
Que le rêve idéal n'était point de ce monde ?...

s'écrie Mme Blanchecotte, dans ses *Militantes,* dont le caractère chrétien doit être loué. Il est fâcheux que l'auteur n'ait pas varié davantage la note de chacune de ses pièces; mais cette répétition d'une même idée, cet hymne sans cesse renouvelé en l'honneur de l'amour espéré ou de l'amour perdu, permet justement d'admirer le talent flexible de Mme Blanchecotte, en même temps que l'exquise convenance de son pinceau.

— Plus philosophique et plus virile est la muse de Mme Fanny Dénoix des Vergnes, dont le dernier recueil s'intitule : *Sans peur et sans reproche.* Ses strophes à Cavour, à Proudhon, à Napoléon III, à M. Thiers étincellent de vers énergiques, coulés d'un seul jet. Mais que vaut ce mérite en face de l'athéisme de l'auteur ou de ses haines ? Le style de Mme Dénoix rappelle par certains côtés la grande manière de Mme de Staël, mais le vol de sa pensée tournoie dans le cercle où s'est renfermé Eugène Süe. Les stances les plus achevées de son livre sont adressées à l'auteur du *Juif-Errant,* vivement applaudi par le poëte. Ce n'est pas à son éloge. Mme Dénoix dédiait, il y a quelques trente ans, ses premiers essais poétiques à David d'Angers, qui venait de modeler les traits de Delphine Gay, Desbordes-Valmore et Tastu. Nous serions tenté de regretter que le grand artiste n'ait pas répondu aux avances de Mme Dénoix. Son médaillon offrirait sûrement quelque intérêt au physionomiste. Il doit y avoir de l'homme dans ses traits.

— M. l'abbé Malateste a publié cette année un poëme en douze chants : *Saint François-Xavier, ou la conquête de l'Inde et du Japon.* C'était, sans doute, une noble tentative, mais nous pensons que les meilleurs épisodes de son livre eussent paru isolément avec avantage pour l'auteur. Ce qui nuit à son œuvre, ce sont les transitions. Décrire n'est pas sans péril pour le poëte, et c'est trop peu pour lui d'atteindre sous ce rapport à la concision qui sied au prosateur. Mais M. Malateste rachète par plus d'une qualité réelle ces inévitables défauts. Indépendamment du sujet qu'il traite, et dont la grandeur ne peut échapper à personne, il a su faire aimer l'apostolat,

Et montrer sur l'erreur la juste primauté,
De la muse chrétienne et de la vérité.

— M. Émile Péhant doit à d'illustres amitiés le patronage de son livre *Sonnets et Poésies*. M. Victor de Laprade s'est chargé de présenter au public ce recueil, dont chaque pièce, est une lettre adressée à Vigny, Deschamps, Victor Hugo, Villemain, etc. Nous ne pouvons que louer les pensées de l'auteur, pensées revêtues, le plus souvent, d'un style élégant, bien rhythmé, harmonieux. Ce qui distingue le talent de M. Péhant, c'est moins la force que la grâce, mais il ajoute, par le trait, au mérite de certains sonnets dont le début manque de fermeté. Tel est le dernier tercet à la mémoire de Boïeldieu :

Non, la mort, dans sa main, n'a pas brisé la lyre.
Oh! non ; le cœur gonflé d'un plus parfait délire,
Il fait les hymnes saints que le ciel chante à Dieu.

— Nous nous contenterons de signaler la tragédie de *Velléda*, par M. Louis de Combettes Labourelle, dont le talent dramatique n'est pas sans parenté avec celui de Viennet. — Si M. Louis Salles, dans son volume *les Fantasmagories*, visait moins à l'effet, il serait plus goûté. Ses pièces énigmatiques *Matago* et *Mackar* sont loin de valoir sa délicate élégie intitulée *Petite-Fleur*. — Il convient de savoir gré à M. Athanase Renard, de la pensée généreuse qui lui a dicté ses vers *In extremis, adieux au dix-neuvième siècle, par un survivant du dix-huitième*. — Inspirée par les poëmes de Théocrite et d'Empédocle, l'étude antique intitulée *Panthéia*, par M. Félix Henneguy, est une œuvre de mérite où le génie grec a laissé son empreinte. — *Les Premières Rimes* de M. Frédéric Bataille portent l'indice d'un talent qui cherche sa voie.

— Tout autre est M. Déroulède. Il n'a qu'une muse, la France. Ses *Chants du soldat* et ses *Nouveaux chants du soldat* sont l'œuvre d'un patriote militant, d'un Français plus épris du devoir que du droit, et nous savons trop que les hommes de ce tempérament manquent à notre pays. M. Déroulède est parfois négligé; le style à ses yeux n'a pas la valeur de l'idée, c'est bien ainsi que raisonnent les vrais talents; mais, en se montrant plus difficile sur le choix de l'expression ou l'eurythmie du vers, le poëte dont nous parlons ajouterait à l'autorité de son nom. Pour ne citer qu'un exemple, *le Sergent* est un poëme achevé des *Nouveaux chants*, si l'on ne regarde qu'à la pensée, mais un grand nombre de vers sans facture déparent cette composition. M. Déroulède affecte volontiers d'imiter le sans-gêne des poëtes de la *Pléiade*. A quoi bon s'appliquer à une telle besogne? M. Déroulède ignore-t-il qu'en se tenant au ton familier, les jeunes bardes du passage Choiseul donnent tout ce qu'ils possèdent? L'avenir ne saurait être promis à leurs œuvres. Ébauches ou esquisses, leurs compositions n'ont rien de fini, le modelé manque de profondeur, et le coloris de netteté. Le sujet lui-même est trop souvent une énigme. M. Déroulède

est supérieur à ces écrivains qui se passionnent à froid devant une mèche de cheveux, le banc d'un square, les passagers des bateaux-mouches. L'auteur des *Chants du soldat* n'est pourtant pas un amant des hautes pensées prises à l'état impersonnel. Il faut à sa muse un nom, un type qui soit comme l'image connue de l'idée qu'il va chanter. Toutefois, si le poëte reste notre contemporain par les personnages qu'il met en scène, son talent n'a point d'âge, ses généreux enseignements sont de toutes les époques et conviennent à tous les peuples. Car c'est un des côtés de cet esprit militant et viril de savoir écrire pour le peuple. Arrière la cheminée de porphyre, ou la console en bois d'ébène ; arrière le boudoir et le lit de repos, ce n'est pas là qu'il faut placer les *Chants du soldat*. L'atelier, la caserne, la rue conviennent bien mieux à ces livres vraiment populaires, que les mains rugueuses de l'ouvrier peuvent ouvrir. L'accent du poëte n'a pas besoin d'être commenté. On en saisit la nuance et la valeur, pour peu qu'on soit Français. Pas une page qui ne renferme une leçon, pas un vers qui ne soit un appel. Et, dans un temps où les hommes font métier des plus saintes passions, la sincérité patriotique de M. Déroulède ne sera pas mise en doute par personne. Le chauvinisme est aussi loin de ses hémistiches que de sa pensée. Juste envers la France, il a, comme l'auteur des *Messéniennes*, un chant pour toutes ses gloires. C'est lui qui s'écriera, au début de sa pièce sur Bazeille, où il raconte la mort héroïque d'un curé de village :

Le blâme qui voudra, moi je l'aime ce prêtre !

Dans ses vers sur *Corneille*, le poëte adresse à son pays ce mélancolique et nécessaire avertissement :

Pauvre France ! que Dieu te protége... et te change !
Ton espoir était fou, que ton deuil soit sensé,
Tu parles déjà haut de l'avenir qui venge,
L'avenir qui répare est-il donc commencé ?

Si nous parcourons le volume des *Nouveaux chants*, la pièce dédiée à *Jeanne d'Arc*, celle *A Ma Mère*, *Judex Vindex* et *Épilogue* sont des pages d'un lyrisme pénétrant. Quel est celui d'entre nous qui a pris pour diagnostic de l'éducation de la famille la valeur du soldat. Quel est le poëte qui, s'adressant aux femmes de France, a mieux dit que ce jeune poëte :

O Mère, ta tendresse a mal formé cette âme,
S'il ne sait pas mourir, tu n'as pas su créer !

Honneur donc à la muse chrétienne et française de M. Déroulède. Si son esprit ne s'est pas encore orienté vers l'idéal, qui seul donne aux œuvres de la plume d'être immortelles, M. Déroulède est peut-être, de tous les poëtes d'aujourd'hui, le plus fidèle au culte de l'idée.

HENRY JOUIN.

PUBLICATIONS RELATIVES A LA LITTÉRATURE ANGLAISE DU MOYEN AGE

THE EARLY ENGLISH TEXT SOCIETY

Troisième article (voir tome X, p. 198 et tome XI, p. 185).

XXXVII. *The myroure of oure Ladye, containing a devotional treatise on divine service, etc.* Edited from the original black-letter text of 1530, with introduction and notes, by JOHN HENRY BLUNT, 1873. In-8 de LX-379 p. — XXXVIII. *A Treatise on the Astrolabe; addressed to his son Lowys, by Geoffrey Chaucer*, A. D. 1391. Edited from the earliest text by the Rev. WALTER A. SKEAT, 1872. In-8 de LXIX-117 p. et 7 planches. — XXXIX. *The complaynt of Scotlande, vyth ane exortation to the thre estaits to be vigilante in the deffense of their public veil.* A. D. 1549. With an appendix of contemporary English tracts : *a. The just declaration of Henry VIII* (1542); — *b. The exortacion of James Harrysone, Scottisheman* (1547); — *c. The epistle of the Lord protector Somerset* (1548); — *d. The epitome of Nicolas Bodrugan, alias Adams* (1548). Reedited from the originals with introduction and glossary, by JAMES A. H. MURRAY, In-8, Part. I, 1872, de CXXIII-112 p. Part. II, 1873. In-8 de 113 p. — XL. *Cursor mundi* (*The Cursor o the Word*) : *a Northumbrian Poem of the Fourteenth Century*. Edited by the Rev. Richard MORIS, LL. D. livraisons I et II, London. Trübner, 1875. In-8 de XXVI-207 pages.

XXXVII. *The myroure of oure Ladye.* Le traité publié sous ce titre est un ouvrage d'édification composé expressément pour les sœurs du monastère de Sion, maison religieuse élevée à Isleworth, près de Londres, sur les bords de la Tamise. Les sœurs de Sion existaient, dès l'année 1415, à titre de communauté ; elles disparurent lors de la dissolution des monastères, pendant le règne d'Henry VIII ; sous le gouvernement de Marie Tudor, un court intervalle de répit leur fut accordé, puis elles se retirèrent à Lisbonne, où un couvent de dames anglaises existe encore de nos jours. Le *Miroir de Notre-Dame* est une explication du service divin, suivi d'une traduction commentée des heures de la sainte Vierge, et de l'office tel qu'il se disait à Sion. Il n'existe pas de ce traité un seul manuscrit complet ; un codex du quinzième siècle en donne environ la moitié, et on est réduit, pour le reste, à consulter quelques exemplaires imprimés, tous plus ou moins défectueux, d'une édition publiée par Richard Fawkes, en 1530. Il est impossible de déterminer, d'une manière certaine, l'auteur du livre dont je m'occupe en ce moment ; M. Blunt est porté à l'assigner au docteur Thomas Gascoign, membre du collége de Merton, à Oxford, vice-chancelier de l'université de cette ville, en 1434 et en 1439, puis élevé à la dignité de chancelier, de 1442 à 1445. Il composa un dictionnaire de théologie qui existe, en deux in-folio manuscrits, à la bibliothèque du collége de Lincoln. Dans cet ouvrage, il cite une traduction de la vie de sainte Brigitte, faite par lui pour l'usage des sœurs de Sion. Il s'est occupé, à plusieurs reprises, de la princesse scandinave, dont les révélations ou prophéties merveilleuses sont si connues des hagiographes ; et cette prédilection peut être attribuée à

un voyage que Gascoign fit en Suède, comme chapelain de sir Henry Fitzlurst, fondateur de l'ordre des Brigittines anglaises. Après la description des différents exemplaires du *Miroir de Notre-Dame,* M. Bruce entre dans des détails nombreux et fort curieux sur le monastère de Sion, sa règle, son organisation et son caractère ; il donne plusieurs extraits des manuels de dévotion employés dans le couvent, et il n'oublie pas la liste de toutes les abbesses. Le texte du *Miroir* vient ensuite, accompagné de notes et d'un glossaire.

XXXVIII. *A Treatise on the Astrolabe.* — M. Skeat commence par une énumération des manuscrits qui existent de ce traité ; il en cite plus de vingt, et il est probable qu'on en trouverait d'autres enfouis dans la poussière des bibliothèques. L'ouvrage lui-même n'est pas complet, il s'en faut de beaucoup, et quelques parties du texte, tel qu'il nous été transmis, ne sauraient être attribuées à Chaucer. Reste à examiner les sources d'où le grand écrivain anglais a tiré sa dissertation. M. Halliwell, dans une note de son édition des voyages de sir John Mandeville, parle d'un traité de l'Astrolabe, composé en sanscrit, où il y a une traduction latine ; il serait difficile de déterminer si la *Compositio et operatio astrolabie,* version latine d'un ouvrage de l'astronome arabe Messahala, se rattache au livre sanscrit ; quoi qu'il en soit, Chaucer eut évidemment Messahala sous les yeux lorsqu'il composa son essai ; il l'a traduit souvent mot à mot ; en divers endroits il l'a développé, et afin de montrer les rapports qui existent entre le latin et l'anglais, M. Skeat a eu soin d'imprimer, *in extenso,* l'*Operatio astrolabie,* commençant par ces mots : *Nomina instrumentorum sunt hæc.* Je ne suivrai pas le docte éditeur dans les explications techniques qu'il nous donne sur l'usage de l'Astrolabe ; ces remarques, illustrées par la reproduction en fac-simile d'anciens dessins, sont intéressantes, mais elles m'entraîneraient trop loin, ainsi que les nombreuses citations astronomiques tirées des *Canterbury Tales ;* des notes et un index terminent ce volume.

XXXIX. *The Complaynt of Scotlande.* Voici un des textes les plus importants qui aient été publiés par la Société ; il forme deux livraisons, complétées par un excellent glossaire, et il est nécessaire que j'en parle avec quelque détail. L'éditeur commence par une introduction très-bien écrite sur la situation de l'Écosse au moment où la *Complainte* vit le jour. Le pays était en proie au désordre et à l'anarchie ; pendant les trois siècles écoulés depuis Robert Bruce, jusqu'à l'avénement de Jacques VI au trône d'Angleterre, près d'un siècle et demi avait vu se succéder des fantômes de souverains à peine sortis de l'enfance ; pour un espace de cent vingt ans, le pouvoir était resté entre les mains de régents qui gouvernaient légalement au nom d'un roi mineur ou qui, dans la plupart des cas, avaient usurpé le pouvoir. Au milieu

d'un tel état de dissolution, ce qui a droit de nous surprendre, c'est que les Écossais aient pu conserver leur indépendance; ce fait tient à deux causes principales. D'abord, l'attention de l'Angleterre, ce pays limitrophe, concentrée sur la France, ne laissait pas au gouvernement le loisir de songer à l'Écosse; ensuite les guerres entre les maisons rivales d'York et de Lancaster absorbèrent les forces des successeurs d'Édouard Ier. Outre cela, il ne faut pas oublier qu'un traité d'alliance offensive et défensive avait été conclu entre l'Écosse et la France, et que la crainte d'une invasion étrangère était suffisante pour empêcher les Anglais de se saisir d'une proie qu'ils convoitaient depuis longtemps, et sur laquelle ils croyaient avoir des droits légitimes. Le roi Henry VIII résolut enfin d'accomplir, de gré ou de force, ce projet d'annexion, et, à cet effet, il arrangea avec ceux des barons écossais qui lui étaient favorables, un projet de mariage entre son fils Édouard, alors âgé de cinq ans, et la petite Marie Stuart, qui n'avait que huit jours. Après de longues négociations, cette union fut arrêtée de concert avec le comte d'Arran, régent d'Écosse, et il fallut tout le génie du cardinal Beatoun pour entraver les projets du roi d'Angleterre et sauver la cause de l'indépendance. C'est alors qu'un écrivain anonyme, partisan décidé de l'alliance française, fit, dans l'ouvrage dont j'ai à parler, un appel éloquent à ses concitoyens, les exhortant à l'union, et leur montrant que le seul moyen de chasser les Anglais était de mettre fin aux guerres entre clans et aux disputes qui épuisaient les forces du pays. La *Complainte* est un véritable pamphlet; la mode, dans ce temps-là, était aux brochures politiques; M. Murray en a imprimé quatre comme appendice à son volume, et il faut en dire deux mots.

1. Lorsque Henri VIII déclara la guerre en 1542, il fit publier une justification très-ample de sa conduite, se plaignant des menées du gouvernement écossais, et revendiquant de nouveau les droits supposés de la couronne d'Angleterre sur les pays situés au nord de la Tweed.

2. Après l'expédition d'Hartford, un récit de cette affaire (*the late expedicion in Scotland*) fut imprimé à Londres pour prouver que l'obstination seule des Écossais leur avait attiré les malheurs dont ils souffraient.

3. En 1547, avant la bataille de Pinkie. « James Harryson, Scottisteman, » vendu à l'Angleterre, fit paraître un petit écrit maintenant les droits de Henri VIII et excitant ses compatriotes à les reconnaître.

4. En 1548, Somerset envoya une espèce d'*Eirenicon* ou de manifeste pacifique, déplorant les résultats de la bataille de Pinkie, et tâchant d'accomplir, par un appel à la raison, ce que la force des armes avait rendu plus difficile. Il s'abstient, dans ce pamphlet, de

faire la moindre allusion aux prétentions anglaises; mais il était important, en même temps, que ces prétentions ne fussent pas considérées comme abandonnées; aussi,

5. Simultanément avec l'écrit de Somerset, on vit paraître une diatribe, sortie des presses de l'imprimerie du roi, et composée par un nommé Nicolas Bodrugan ou Adams; cette pièce adressée à Édouard VI, sans doute, avec la permission du lord protecteur, rappelle au roi que le projet d'unir l'Écosse à l'Angleterre par un mariage est excellent, mais que les droits de Sa Majesté sur la souveraineté de l'Écosse n'en existent pas moins.

6. Enfin, Felton, publiant la même année une brillante description de la campagne qui s'était terminée à la bataille de Pinkie, ajouta, en guise de préface à son récit, un appel à ses « compatriotes du Nord, » ainsi qu'il les appelle, leur conseiliant de se soumettre à la volonté du Dieu des armées, et d'accepter le gouvernement de l'Angleterre, pays dont ils partageaient les coutumes, les intérêts et la langue.

Quelques-uns de ces pamphlets doivent avoir pénétré jusqu'en Écosse, et l'auteur de la *Complainte* les a probablement connus tous; c'est pour les réfuter, et, en même temps, pour réveiller le courage de ses compatriotes, qu'il prit la plume à son tour et écrivit son éloquent volume. Ainsi parut, au commencement de l'année 1549, un des meilleurs spécimens que nous connaissions du genre pamphlet. L'auteur a beaucoup de qualités qui nous rappellent le *quadriloge invectif* d'Alain Chartier; suivant l'habitude du temps où il vivait, il se sert des formes de l'allégorie, et nous représente « Dame Scotia » en pourparlers avec les trois états du royaume : la Noblesse, l'Église et les Communes, reprochant à chacun ses défauts, les exhortant à s'amender, et recommandant à tous l'union. Nous ne savons pas quels furent les résultats immédiats de la *Complainte;* aucun des écrivains contemporains ne la cite; mais le but que l'auteur se proposait fut accompli, pour un temps du moins; aidés par les troupes françaises, les Écossais reconquirent pied à pied tout le terrain qu'ils avaient perdu, et enfin une paix honorable, conséquence du traité de Boulogne, signé au mois d'avril 1550, entre la France et Édouard VI, donna un peu de répit aux malheureux voisins de l'ambitieuse Angleterre.

La seconde partie de l'introduction de M. Murray contient d'abord quelques détails bibliographiques, puis une analyse de l'ouvrage. Quatre exemplaires seulement de la *Complainte*, sont connus, et sur ces quatre, deux font partie de la bibliothèque du Musée britanique. L'auteur a divisé son livre en deux sections, savoir : un discours sur l'affliction et la misère où l'Écosse est plongée, et ensuite

« le Songe de Dame Scotia » avec l'énumération de ses doléances contre ses trois enfants. Ces deux parties sont reliées ensemble par un « monologue récréatif; » ce monologue décrit les circonstances qui amenèrent l'auteur à interrompre son discours et qui évoquèrent devant lui le fantôme de sa patrie. La préface est une épître à la reine Marie de Guise (*ane Epistil to the Quenis grace*), suivie d'un prologue au lecteur (*Prolog to the Rader*).

Après l'abdication du comte d'Arran, la régence d'Écosse passait naturellement entre les mains de Marie de Guise, c'est à elle que notre anonyme s'adresse en premier lieu; il l'appelle « la Marguerite et la perle des princesses, » et la compare à toutes les femmes illustres mentionnées dans l'histoire, la remerciant pour les services signalés qu'elles a rendus au pays en le délivrant des trois calamités, de la peste, de l'invasion étrangère et de la guerre civile. La famille de Guise, ses ancêtres et ses origines paraissent ensuite sur la scène, commençant avec Godefroy de Bouillon, pour aboutir au héros de la bataille de Saint-Quentin.

« Maintenant, illustre princesse, » s'écrie-t-il, je vous entretiendrai de votre noble et illustre père, le duc de Guise, lieutenant général du roi de France, pour tout le district de la Champagne et de la Brie : mais il serait trop long de vous raconter en détail les faits éclatants qu'il a accomplis de nos jours. Le souvenir d'une de ses actions est encore récent, lorsque, avec beaucoup de courage, il jeta dans la ville de Saint-Quentin un secours de deux mille hommes, contrairement à la volonté de ses ennemis; là il fit mordre la poussière à un grand nombre d'hommes du parti opposé sans aucun dommage pour les siens; ce qui fait que chacun peut admirer sa dextérité, son courage et sa science de l'art militaire. La prouesse magnanime du duc de Guise produisit une autre action brillante; à savoir qu'à la tête de six mille hommes seulement, il en mit quarante mille en échec au siége de Péronne ; si bien que, de cette grande multitude, pas un seul soldat n'osa avancer ou reculer, à cause des assauts et des escarmouches qu'il leur livra coup sur coup, tuant une grande quantité de leurs gens, sans aucune peine pour les siens. Grâce à cette merveilleuse bravoure, il parvint à faire entrer, dans la ville de Péronne, des vivres, des arquebusiers et des munitions de guerre... »

Le reste de ce panégyrique serait trop long à citer, et il faut que je passe au prologue qui mérite aussi un coup d'œil; il est écrit d'un ton d'apologie familier aux lecteurs accoutumés aux préfaces de Chaucer, de Lydgate et de Gawain Douglas; l'auteur annonce qu'un homme habitué à manier la plume est redevable de son talent au public tout autant qu'un soldat, un prêtre ou un laboureur, et il

espère que le succès couronnera ses efforts pour ranimer l'esprit d'harmonie parmi ses concitoyens.

Le discours préliminaire établit cette proposition, que la ruine des empires, bien loin d'être l'ouvrage du hasard, doit toujours être regardée comme une punition du ciel. L'histoire des Assyriens, des Perses, des Romains, des Français et des Allemands, prouve ce fait jusqu'à l'évidence, et il appartient aux Écossais de tirer parti de l'expérience des temps passés. M. Murray remarque, avec raison, que l'auteur de *la Complainte* attaque indirectement Boccace et son traducteur anglais Lydgate, ainsi que Gower et plusieurs autres poëtes qui substituaient l'action de la fortune à l'intervention de la providence dans les affaires de ce monde.

Le monologue récréatif contenant la vision de « Dame Scotia » est écrit avec beaucoup de verve et d'entrain, et il est curieux de le comparer au Quadriloge d'Alain Chartier. Ici comme dans le reste de l'ouvrage, on trouve une imitation bien évidente de Lyndesay, poëte écossais dont j'ai déjà parlé au début de ce travail ; les allusions historiques abondent, et on pourrait extraire un grand nombre de passages très-intéressants pour l'histoire des mœurs et des coutumes pendant la premiére moitié du seizième siécle. Il parait que l'auteur de la *Complainte* fit au « monologue récréatif, » diverses additions de la plus grande importance ; sous prétexte de raconter au lecteur ce qu'il avait vu dans le cours de sa promenade, il nous fait part de ses connaissances en botanique, en cosmogonie, en architecture navale, etc., etc. ; il nous donne le titre des chansons et des romans qu'il avait lus, et les noms des danses populaires en usage de son temps. Aristote, saint Augustin, Boèce, Boccace, Caton, Cicéron, Salluste, Plutarque, Thucydide, Valère-Maxime lui étaient familiers; il connaissait à fond les contes de Cantorbéry, Robert-le-Diable, duc de Normandie, Lancelot du Lac, Ymmedon et plus de quarante autres compositions du même genre.

Le style du pamphlétaire anonyme mérite de fixer notre attention tout autant que la substance de son ouvrage ; le fond est aussi français que la forme, et on pourrait, sans difficulté, compiler un gros vocabulaire d'expressions tirées de notre langue en feuilletant la *Complainte* avec soin. Ce fait n'a pas lieu de surprendre ; tous les écrivains du seizième siècle prêteraient à la même remarque, et le dialecte littéraire de ce pays abonde en mots empruntés directement du français. Ce ne sont pas seulement des termes employés là où l'anglais n'offre pas d'équivalent, mais notre langue est toujours choisie de préférence, et les mots anglais, lorsque l'auteur en fait usage, revêtent une terminaison française. Voici quelques exemples à l'appui :

1° *Expressions françaises substituées à des equivalents anglais.* — Maltalent, lâche, loue, garnison, roy, volage, vaig (*vaguer*), succur (*sucre*), rammel (*rameau*) fard (*farder*), cordinair (*cordonnier*), escarmuchis (*escarmouches*), carions (*carognes*), etc., etc.

2° *Expressions anglaises avec terminaisons françaises.* — Gloire, martyr, prodige, reproche, vertu, vilité, au lieu des correspondants anglais : Glory, marble, prodigal, reproach, virtue, vileness.

L'orthographe des noms propres est essentiellement française (Inde. Perse, Seneque, Italie, Marc, Luc, etc.); il faut aussi attribuer à l'influence française la pluralisation des adjectifs qui n'a jamais lieu en anglais; ainsi nous trouvons, dans la *Complainte*, les expressions suivantes : « batellis *socialis*, batellis *intestynis*, invectives *philipiques*, démonstrations *mathématiques*, lynis *parallelis*, ainsi que les mots *saidis* (said), *forsaidis* (forsaid), etc., etc.

Reste à savoir le nom de l'auteur du livre remarquable dont je viens de parler si longuement; M. Murray, consacre à cette question onze pages de son introduction, et malheureusement il lui est impossible de la décider. Tout ce que l'on peut dire en connaissance de cause se réduit à ceci : 1° L'anonyme était un partisan décidé de l'alliance française; 2° c'était un catholique, attaché aux doctrines de son église tout en comprenant la nécessité de réformes; 3° il habitait un des comtés du Sud, et probablement le *border* limitrophe de l'Angleterre.

XL. *Cursor mundi.* Ce traité est un des derniers volumes publiés par l'*Early Text Society*, et il est fort curieux au double point de vue de l'histoire et de la philologie. L'auteur commence par un prologue où il disserte sur le goût que la plupart des gens ont pour les contes et les légendes. Si les hauts faits des Grecs et des Romains et les merveilleux exploits du roi Arthur excitent tant d'intérêt, à plus forte raison les récits tirés de la Bible devraient fixer l'attention des lecteurs et les amuser tout en les édifiant. Aussi a-t-il cru bien faire de composer, en l'honneur de la vierge Marie et de la très-sainte Trinité, une espèce de glose sur les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament; il l'écrira en anglais et non pas en français; car chaque peuple, devrait employer son propre idiome plutôt que de recourir à celui de ses voisins. Cette particularité est digne de remarque; elle confirme l'opinion que, vers la fin du quatorzième siècle, l'usage de l'anglais tendait à devenir plus général dans la Grande-Bretagne, et on sait qu'en 1362, l'enseignement de la langue nationale fut autorisé pour les écoles publiques.

Le *Cursor mundi* était une sorte de répertoire où les auteurs de mystères puisaient à pleines mains; certains passages des anciens drames sacrés en sont copiés mot pour mot, et cette suite de récits

émouvants et naïfs devait figurer sur la table de travail des dramaturges de la fin du moyen âge. Voici un curieux spécimen des légendes ajoutées par l'auteur, en guise de commentaire ou développement du texte sacré : Adam, fatigué de la vie, envoie son fils Seth au Paradis, demander s'il peut obtenir l'*huile de miséricorde* qui lui avait été promise. Arrivé à la porte principale, Seth trouve un ange qui la gardait, et qui lui dit d'avancer sa tête dans l'intérieur du séjour destiné aux élus, et d'observer soigneusement la vision évoquée devant ses yeux. Pendant le cours de ce spectacle le patriarche reçoit l'interprétation véritable de la phrase *huile de la miséricorde*. Avant de quitter le Paradis, Seth obtient de l'ange trois pepins du pommier fatal dont le fruit révélait la connaissance du bien et du mal. Ces trois pepins devront être placés sous la langue d'Adam après sa mort, et d'eux croîtront trois arbres merveilleux : le cèdre, le cyprès et le sapin qui représentent symboliquement le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

En somme, je ne puis que recommander aux archéologues la lecture du *Cursor;* il est édité avec le plus grand soin, et les quatre textes différents imprimés parallèlement facilitent les recherches philologiques.

GUSTAVE MASSON.

THÉOLOGIE

De theoria probabilitatis dissertatio theologica, concinnata a R. P. Fr. MARIA-AMBR. POTTON, ord. Præd. Paris, Poussielgue, 1874. In-8 de 234 p. — Prix : 3 fr. 75

De la théorie du probabilisme, dissertation théologique, par le R. P. Fr. MARIE-AMBR. POTTON, des Fr.-Prêcheurs. Poitiers, Henri Oudin, 1875. Gr. in-8 de 34 p. — Prix : 1 fr.

On sait que le terrain, depuis longtemps assez paisible, de la théologie morale est devenu le théâtre d'une lutte très-vive, dont il est difficile de prévoir l'issue. On ne doit pas se figurer le P. Potton comme un médiateur entre le probabilisme proprement dit, du P. Ballerini, et l'équiprobabilisme des Pères rédemptoristes. Dévoué, autant que les deux parties belligérantes, aux saines doctrines et aux inspirations du Saint-Siége, le théologien dominicain propose une théorie scientifique très-différente des deux autres, sans se rapprocher davantage du probabiliorisme ou du tutiorisme. Il faut s'entendre pourtant : le système proposé par le P. Potton se résoudrait pratiquement, pour la plupart des cas, en un vrai équiprobabilisme. Il n'y a donc pas lieu de crier à la nouveauté pour le repousser; la nouveauté est dans la formule, non dans la substance même de la doctrine. Il est vrai que l'on a jugé téméraire de s'éloigner, même en ce point, des procédés suivis dans l'école. Mais ces procédés ne datent pas de très-

loin dans l'histoire de l'enseignement théologique ; les systèmes ne sont même nettement tranchés que depuis peu d'années, puisque la lutte a été longtemps, purement et simplement, entre le tutiorisme et le probabilisme, qui sont les deux solutions contraires de ce problème : quelle est la règle de la certitude pratique dans le cas de doute théorique ? Il est sûr que ces deux systèmes sont dépourvus d'exactitude scientifique, puisqu'ils ne peuvent être admis, leurs partisans en conviennent, sans de nombreuses exceptions. Mais les systèmes intermédiaires donnent lieu, à divers degrés, à la même critique : ils ne sont donc pas scientifiquement exacts, malgré leur valeur relative comme application. Telle est, du moins, la pensée du P. Potton, et il semble bien sévère de la déclarer injurieuse à saint Alphonse de Liguori ou aux autres maîtres de la théologie morale.

Mais le point difficile est de substituer aux théories essayées jusqu'à ce jour une théorie nouvelle. Le P. Potton y a visé. Son système peut s'appeler le probabilisme à compensations ; en voici la formule : « Pour agir légitimement contre une loi douteuse, il faut toujours avoir des raisons proportionnées à la gravité et à la probabilité de cette loi. » Nous renvoyons le lecteur, soit pour la réfutation du probabilisme ordinaire, soit pour l'exposition et la démonstration de la nouvelle théorie, à la brochure française du P. Potton, qui paraît renfermer tout l'essentiel de sa doctrine. Il y a de plus, dans son livre latin, des détails particuliers intéressants pour les théologiens : on y verra surtout les antécédents de cette théorie, qui se trouve déjà plus qu'en germe dans une dissertation de feu M. Laloux, prêtre de Saint-Sulpice, et aussi dans le *Compendium philosophiæ*, d'un autre sulpicien justement estimé, M. Manier.

Sans rien préjuger sur la valeur de cette théorie, qui paraît au moins mériter une attention sérieuse, on peut regretter que l'excellent religieux prête un peu le flanc à ses adversaires par la rédaction très-négligée de sa dissertation latine, et par sa tendance trop constante à prendre les questions par leurs petits bouts, au lieu d'en saisir fortement le nœud. Mais il serait injuste de méconnaître, sous ces allures trop minutieuses, un jugement sévère et pénétrant.

LÉONCE COUTURE.

L'Homme selon la science et la foi. Conférences, par le P. DIDON, de l'ordre de Saint-Dominique. Paris, Didier, 1875. In-18 j. de 321 p. — Prix : 3 fr.

Ces six conférences, prêchées à Marseille l'an dernier, embrassent un vaste ensemble de questions philosophiques, scientifiques et religieuses, tout un traité d'anthropologie au double ou triple point de vue de la raison, de la science et de la doctrine révélée. On pourra trouver

que c'est trop pour six discours de moyenne étendue, et telle est peut-être l'explication, au moins partielle, du principal défaut de ce livre : trop de roideur et de densité.

Une préface, très-travaillée, indique tout d'abord *l'esprit et la méthode* de cet enseignement mixte, où la foi s'adresse à la raison en lui parlant son langage. On ne saurait contester la justesse générale de la thèse du P. Didon : il veut qu'en gardant l'esprit de la doctrine le théologien en rajeunisse la lettre et y joigne la méthode scientifique. Mais on pourra, sans parler d'une excessive préoccupation et curiosité de style, se plaindre qu'il n'y ait pas assez de précision dans certaines parties de ce programme délicat, et qu'on ne définisse bien ni les « aspirations généreuses » auxquelles on adhère si chaudement (p. 33), ni les « formes usées » dont on se détache avec une ardeur qui pourra paraître trop empressée et trop juvénile. Nous ne doutons pas, du reste, que des explications plus nettes n'eussent éloigné toute interprétation fâcheuse des dernières pages de la préface, qui en admettent une excellente, mais qui laissent place à des utopies et à des rêves de rénovation et de conciliation toujours dangereux.

Ajoutons qu'il n'y a rien de semblable dans les conférences elles-mêmes. Dès la première, sur la *vraie définition de l'homme* (un être essentiellement composé de corps et d'âme, à l'image et à la ressemblance de l'Infini), on reconnaît le disciple de saint Thomas, le fidèle interprète de la philosophie chrétienne, également éloignée de la science matérialiste et d'un spiritualisme exclusif. La seconde, *Origine divine de l'homme*, démontre la création intelligente et libre, et réfute la théorie de l'évolution; c'est solide, mais bien serré! Les deux suivantes roulent sur le problème de la destinée : après avoir repoussé, comme dégradantes, ou incertaines, ou incomplètes et inexactes, les données de la philosophie négative ou séparée et d'une prétendue science positive, l'orateur expose et défend avec éloquence la réponse du *Credo* catholique. Les deux dernières sont consacrés à l'*homme déchu* et à l'*homme régénéré*. Sur la cinquième seule, on pourra faire quelques réserves relatives au fond. La manière dont le P. Didon expose et prétend démontrer la tache originelle ne donne prise à aucune censure théologique, et sa théorie, peu sympathique à certaines écoles catholiques, trouverait des appuis solides dans d'autres. Mais, dans une œuvre surtout apologétique, pourquoi embrasser l'explication de la chute la plus difficile à concilier avec les attributs divins, au lieu de justifier ce dogme sans chercher à le prouver directement et sans perdre de vue la condamnation de la cinquante-sixième proposition de Baïus : *Deus non potuisset ab initio talem creare hominem qualis nunc nascitur.* Cette proposition, il est

vrai, est le principe de la démonstration chrétienne de Pascal; mais tant pis pour Pascal et sa démonstration!

Il y a plaisir à saluer un talent nouveau dans la chaire française. Le P. Didon a l'accent moderne, qui fit en partie le succès de son incomparable maître, le P. Lacordaire. Il aime à frapper fort autant que juste, à tenir l'esprit en éveil par la hardiesse de la pensée et le relief de l'expression; il a d'ailleurs le don naturel de la distinction et tend de lui-même vers les hauteurs. Mais on peut lui trouver les défauts de ses qualités. Plus de simplicité, d'abandon, de familiarité, au moins par places, doublerait l'intérêt de ses discussions et l'effet de sa parole, et sauverait son style, d'ailleurs remarquable a plusieurs égards, du reproche de préciosité et de roideur.

LÉONCE COUTURE.

Les Conflits de la science et de la religion, par J. W. DRAPER, professeur à l'université de New York. Deuxième édition. Paris, Germer Baillière, 1875. In-8 de XII-265 p. Fait partie de la *Bibliothèque scientifique internationale.* — Prix, relié en toile anglaise: 6 francs.

Le livre de M. Draper est un des plus violents qu'ait publiés la librairie Germer Baillière, qui en a cependant publiés tant d'autres contre le catholicisme. L'auteur a quelques ménagements pour le protestantisme, mais l'infaillibilité de l'Église et du Pape le mettent hors de lui, et il n'est point d'intentions perverses et criminelles qu'il ne prête à la religion romaine. Voici quelques-unes des dernières phrases du volume: «Cette puissance (la religion catholique), sachant bien qu'elle ne fera pas de miracles pour le triomphe de sa cause, a recours à des moyens humains (?) et *jette le trouble* dans la société, par ses *intrigues,* et les *maux,* dans le monde, par son alliance avec les despotes. Ses prétentions impliquent une rébellion contre la civilisation moderne et une intention de *la détruire,* si faire se peut, au risque de détruire la société elle-même. Pour s'y soumettre, il faudrait que les hommes eussent des âmes d'esclaves. » Mais « tout ce qui s'appuie sur le *mensonge* et *la fraude* périra. Des institutions qui sont *l'organisation de l'imposture* devront enfin produire leurs titres au tribunal de la raison » (p. 264-265). M. Draper vante plusieurs fois son impartialité dans sa préface (p. VII, VIII, XII). Il dit formellement, p. VIII: «Je me suis, en un sens, identifié avec (les deux partis en présence) afin de me pénétrer mieux de leurs raisons; mais, en un sens plus large, je suis resté étranger au débat, afin de ne pas compromettre mon impartialité. » Il faut être bien aveuglé par la passion pour se poser en simple rapporteur impartial quand, pendant plus de 250 pages, on ne sait désigner l'Église que par des termes injurieux.

On comprend combien les faits doivent être dénaturés sous la plume

d'un tel *rapporteur*. Les conflits de la science et de la religion sont racontés sous forme historique, depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours. M. Draper prend naturellement parti contre les évêques, par exemple, contre « un certain Théophile qui occupait le siége épiscopal d'Alexandrie (p. 39), » contre « ce fanatique » qui détruisit la grande bibliothèque d'Alexandrie (p. 40) ! Toutes ses sympathies sont pour les hérétiques, pour Arius qui jugeait que la nature des choses voulait que le Père fût plus vieux que le Fils (p. 39), pour Nestorius, qui « rejetait le bas anthropomorphisme populaire (p. 51), » pour Mahomet, « qui conçut la haine des pratiques idolâtriques de l'Église d'Orient (p. 57), » etc. Quant à ces conflits prétendus entre la science et la religion, dont la gravité est telle qu'il semble que toute conciliation soit devenue impossible entre les deux antagonistes, quels sont-ils donc? La question de la forme de la terre, de la prééminence de notre planète, de son immobilité, de son antiquité, des six jours de la création, de l'universalité du déluge, de la condition primitive de l'homme. Certes, voilà bien de quoi proclamer l'incompatibilité de la science et de la foi ! La religion a toujours admis et admettra toujours, non pas, il est vrai, ce qu'imaginera tel ou tel savant, mais ce qui démontrera réellement la science, parce qu'il n'y aura jamais contradiction entre deux lumières qui procèdent du même foyer, la révélation et la raison. Pour conclure en un mot, le nouveau volume de la *Bibliothèque scientifique* n'est pas un livre de science, mais de passion.

G. K.

JURISPRUDENCE

Introduction historique à l'étude du Droit, par M. J. Tissot, doyen honoraire de la faculté des Lettres de Dijon. Paris, Marescq aîné, 1875. In-8 de xv-549 p. — Prix : 9 fr.

Le livre de M. Tissot a été écrit en vue d'un concours ouvert par l'Académie des sciences morales et politiques sur cette question : « Établir historiquement l'universalité des principes de la morale. » Il s'agissait de réfuter, à l'aide du raisonnemnnt et à l'aide des faits, le scepticisme en matière de droit et de morale. Le sujet, on le voit, n'était pas précisément très-neuf. Nous ne saurions en faire un crime à l'auteur, qui l'a subi et non choisi. Mais ce que nous pouvons et devons lui reprocher, c'est le soin qu'il a pris de rééditer, comme à plaisir, les lieux communs les plus rebattus de la philosophie antireligieuse. Dans un précédent ouvrage tendant au rétablissement du divorce, il avait émis des doctrines sociales, avec lesquelles nous répudions toute solidarité. Le présent ouvrage n'est guère qu'un long réquisitoire contre toutes les religions connues. A entendre M. Tissot,

ce sont les religions qui ont toujours, par leurs abus, corrompu les mœurs et altéré le sens moral : « Qu'on nous dise à présent, s'écrie-t-il, si l'athéisme eût jamais produit de pareils ravages, et si Bayle n'a pas mille fois raison quand il soutient la thèse qui avait déjà arraché à Lucrèce ce cri de profonde et douloureuse vérité : « *Tantum religio potuit suadere malorum* (p. 575) ! » — Plus loin, il s'indigne « contre les déclamateurs qui ne voient de morale et de moralité possibles que dans la religion et par la religion; qui font même semblant de croire, contrairement à l'expérience de tous les temps, que la religion suffit pour moraliser les nations et les individus, que les lumières y sont inutiles, dangereuses même (p. 576). » — Est-il besoin d'ajouter que les coups les plus violents visent le catholicisme ? La chose va de soi. Il est vrai que, pour être rudes, ces attaques n'en sont pas plus redoutables. Nous n'en voulons citer qu'un exemple. A la suite de statistiques criminelles qui donnent à certaines populations protestantes, la supériorité sur certaines populations catholiques, M. Tissot propose sérieusement l'explication suivante : « Le temps consacré à de vaines cérémonies religieuses, outre qu'il est une cause d'appauvrissement pour tous, même pour ceux qui croient l'employer le plus régulièrement, est de plus, pour les autres, une occasion de jeu, d'ivrognerie et de débauche (p. 586). »

Toutefois, en dépit des influences religieuses, M. Tissot ne désespère pas du salut de la société. Il se rallie au drapeau du progrès indéfini ; il professe la théorie de l'*évolution*. Ne s'écartant du système darwinien qu'en ce qui regarde les origines de l'humanité, il admet ses conséquences pour ce qui concerne l'avenir.

Disons maintenant, à la décharge de l'Académie des sciences morales qui, après deux concours jugés insuffisants, a décerné une médaille à M. Tissot, que les chapitres où ces tendances s'affichent le plus hautement, ne figuraient pas dans le mémoire couronné et ont été ajoutés après coup.

A. DE CLAYE.

De la Propriété et de ses formes primitives, par M. E. DE LAVELEYE. Paris, Germer Baillière, 1874. In-8 de XXIV-396 p. — Prix : 7 fr. 50.

Deux choses doivent être distinguées dans l'ouvrage de M. de Laveleye : nous ne saurions en approuver les tendances économiques ; mais nous devons en reconnaître le mérite et l'intérêt, au point de vue des recherches scientifiques.

Selon l'auteur, les juristes se trompent lorsque, sur la foi des *Institutes*, ils font dériver la propriété de l'occupation de la *res nullius*. La propriété foncière, avant de constituer ce droit individuel et exclusif dont le *domaine quiritaire* est l'expression la plus parfaite, a toujours et partout revêtu, au sein des sociétés rudimentaires, une

forme collective. Au début, le sol appartient au clan ou à la tribu, qui l'exploite en commun. « Plus tard, la terre cultivée est divisée en lots répartis entre les familles par la voie du sort; l'usage temporaire est seul attribué ainsi à l'individu. Le fonds continue à rester la propriété collective du clan, à qui il fait retour de temps en temps, afin qu'on puisse procéder à un nouveau partage (p. 5). » — Tel était le système en vigueur chez les Hébreux; c'était celui des Germains au temps de Tacite; on en retrouve les traces dans les légendes classiques de l'*âge d'or;* il forme encore aujourd'hui, du moins pour une large part, le régime de la propriété chez les Arabes, les Afghans, etc.; nous le voyons fonctionner surtout dans deux institutions que l'auteur décrit avec détails, le *Mir* russe et les communautés de village à Java (p. 9-69); enfin, nous saisissons, dans les *Allmenden* de la Suisse, sa plus moderne et l'une de ses plus curieuses manifestations (p. 267-314).

Puis, en suivant l'ordre des temps, apparaissent les communautés de famille. Désormais, la propriété constitue un droit privé, mais non pas encore un droit individuel. M. de Laveleye consacre à l'histoire de ces communautés, notamment dans notre France du moyen âge, des chapitres qui confirment et complètent parfois les belles recherches de M. Le Play. Ici se posent les questions les plus ardues. Comment s'est accomplie la première transformation qui a remplacé le clan propriétaire par la famille propriétaire? Comment une plus récente évolution est-elle venue enfin consacrer la notion du droit individuel? M. de Laveleye entre, sur ces points divers, en des développements que nous recommandons à toute l'attention du lecteur.

Mais il n'a pas borné son ambition à scruter le passé; et malheureusement, derrière l'érudit, perce l'économiste dont les tendances nous paraissent très-dangereuses. Ce n'est pas que nous désapprouvions sa critique de la Révolution française, lorsqu'il écrit : « Elle a posé l'homme abstrait, l'individu isolé, et lui a reconnu théoriquement tous les droits naturels, mais, en même temps, elle a anéanti tout ce qui le rattachait aux générations précédentes et à ses concitoyens actuels... La commune, ayant perdu toute autonomie locale, n'est plus qu'un rouage administratif obéissant au pouvoir central. La propriété communale a été presque partout vendue ou réduite... Plus de corporations industrielles, les sociétés anonymes qui en tiennent lieu ne sont qu'un moyen d'associer des capitaux, et non des hommes. La religion, ce lien puissant des âmes, a perdu la plus grande partie de son action fraternelle, et la famille, fortement ébranlée, n'est plus guère que l'organisation de la succession. L'homme est un être sociable, et l'on a détruit ou affaibli les institutions où la sociabilité prenait corps et donnait une base solide à l'État (p. 268 et 269). » — Tout cela est bien dit, autant que bien pensé. Mais où trouver le remède qui réparera le

mal causé par la Révolution? Sera-ce dans le rétablissement des communautés de famille? Certes, il est permis d'estimer, d'envier même les peuples dont les mœurs et l'état social ne répugnent pas à cette antique institution. Seulement, nous constatons que, si la propriété individuelle est partout sortie de la communauté primordiale, jamais ne s'est produit le phénomène inverse. M. de Laveleye l'avoue lui-même (p. 16), et il ajoute : « Une semblable opération pourrait à peine se concevoir ; » elle implique, en effet, tout un ensemble de coutumes et de vertus qu'il n'appartient pas au législateur de décréter par voie d'autorité.

Quant au rétablissement des communautés de village, cette solution, malgré les sympathies qu'elle semble rencontrer de la part de notre auteur, doit être encore plus absolument écartée : elle se heurterait aux mêmes impossibilités que la précédente, et elle n'offrirait pas les mêmes avantages.

Reste une dernière solution, qui consisterait à attribuer à l'État seul la propriété du sol. Ici, nulle impossibilité n'existe ; l'entreprise serait, au contraire, d'une facilité que nous appellerions volontiers effrayante. Il suffirait de modifier dans son principe la taxe foncière : au lieu d'être un impôt, elle deviendrait une rente; et le relèvement dont ses tarifs seraient l'objet permettrait, conformément au programme des physiocrates, d'abolir toutes les autres contributions.

Nous regrettons de voir M. de Laveleye appuyer de son autorité ces doctrines socialistes qui, faisant de l'État l'unique propriétaire et le seul détenteur de la richesse, détruiraient toute activité et toute liberté, aboutiraient à la ruine en économie et au césarisme en politique. — Il est surtout poussé par le désir de l'égalité : « Les démocraties, où l'on ne parvient pas à conserver l'égalité des conditions et où deux classes hostiles, les riches et les pauvres, se trouvent en présence, arrivent au despotisme en passant par l'anarchie... (p. XXIII). » S'il est vrai que la démocratie ne puisse s'accommoder des inégalités qui résultent du libre exercice des facultés humaines, tant pis pour cette forme sociale. Ce vice radical la condamne ; et ce n'est pas en l'exagérant que l'on y remédiera; ce n'est pas en édictant l'égalité de tous dans une commune misère et sous le joug d'une commune servitude, que l'on sauvera notre société, menacée par la lutte entre le salaire et le capital. D'autres moyens doivent être mis en œuvre. La question présente, avant tout, un côté moral et religieux que M. de Laveleye parait trop peu soupçonner. A. DE CLAYE.

SCIENCES

Cours de philosophie. Première partie, *Psychologie*, par Th. Bernard, professeur de philosophie au lycée de Montpellier. Paris, Delagrave, 1874. In-8 de vii-387 p. — Prix : 5 fr.

M. Bernard exprime, dans sa préface, sous une forme modeste mais suffisamment claire, l'espoir de surpasser les traités élémentaires de philosophie qui ont précédé le sien ; il se flatte d'être à la fois plus clair, plus complet et plus scientifique. Nous devons convenir que cette louable ambition a été servie, au moins, par un travail très-consciencieux. Le volume ne renferme que le tiers ou le quart de la philosophie classique, et il offre près de quatre cents pages d'une impression très-compacte, quoique bien lisible et agréable à l'œil. De plus, la matière est méthodiquement divisée, avec des titres d'articles précis et voyants, et toute l'étendue désirable dans les développements et les exemples. S'ensuit-il que le livre soit aussi parfaitement clair qu'on le croirait au premier coup d'œil, et que l'auteur a voulu le faire ? A notre avis, cet éloge convient à plusieurs pages, et, en général, aux plus solides de fond, par exemple à ce long chapitre sur les *Passions* (p. 76-91), à peu près irréprochable de doctrine et de style. Mais, en d'autres endroits, les définitions, les preuves, les explications nous paraissent un peu laborieuses et confuses, de sorte qu'au seul regard de la clarté, sans parler de critiques qui ont encore beaucoup d'importance, le livre de M. Bernard ne nous semble pas un livre d'enseignement classique pleinement réussi.

Peut-être la raison principale de ce défaut est-elle dans la situation doctrinale du savant professeur. M. Bernard n'appartient pas à la nouvelle école de la *volonté ;* il n'est pas davantage un spiritualiste de la vieille roche ou un demeurant de l'éclectisme ; mais il est difficile de dire ce qu'il est, parce que sa doctrine, sans relever d'une école déterminée, manque de vie propre et d'unité. Il est au courant des théories et des controverses contemporaines, ce qui est à merveille, mais il semble sollicité par des tendances contradictoires, qui lui rendent impossibles cette précision et cette décision sans lesquelles il n'y a pas d'enseignement philosophique sérieux et utile.

Son introduction n'offre que les idées communément reçues sur les généralités de la philosophie ; mais pourquoi ne pas en affirmer nettement le caractère scientifique ? — Le manque d'originalité et de profondeur en psychologie, dont l'auteur s'excuse (p. 26) comme d'une nécessité de son programme, nous paraît résulter bien plutôt de ses aptitudes et de ses habitudes personnelles. Quoi de plus incomplet que sa critique du sens vital (p. 69) ? Quoi de plus indécis que sa conclusion sur la question des *Universaux* (p. 136) ? Quoi de plus évidemment in-

suffisant et de moins explicatif que sa *loi de l'association des idées* (p. 182), même avec les développements très-étendus qui l'accompagnent? C'est ici que l'auteur aurait pu mieux profiter des travaux de la psychologie anglaise, pour laquelle il avoue (p. 26) une sympathie qui n'est pas de trop bon augure, puisqu'elle ne paraît guère porter sur les détails utiles de cette philosophie dévoyée. — Du reste, quant au fond, ces pages valent bien celles qui leur correspondent dans la plupart des manuels universitaires; et il y a de plus ici l'ampleur des explications, et beaucoup de cadres assez bien tracés, où se classent et se coordonnent d'elles-mêmes les observations psychologiques; le style, sans avoir toute la précision désirable, est toujours éloigné de cette phraséologie littéraire sous laquelle trop de livres de ce genre dissimulent leur faiblesse scientifique.

Nous recommanderions donc très-volontiers cet essai, au moins comme livre de lecture pour les élèves, sans quelques défauts plus graves, qui s'accentueront davantage dans d'autres parties de la philosophie, si l'auteur continue ce cours. Sa métaphysique nous paraît, sinon fausse, au moins trop indécise sur les points les plus essentiels. Nous recommandons aux maîtres l'examen de ses chapitres sur la liberté et sur la spiritualité de l'âme. Sur le premier point, il mérite certains éloges : il combat le déterminisme contemporain et celui de Leibniz, et il a une page remarquable contre la théorie de M. Fouillée (309-310); mais sa réfutation du fatalisme religieux renferme, sur le *concours divin*, une critique très-superficielle et très-contestable; mais surtout, sa propre théorie du libre arbitre est vague et obscure, et, malgré ses efforts, il n'a pas su trouver un milieu nettement défini entre le déterminisme et la liberté d'indifférence. — Quant à la spiritualité, l'auteur s'y embarrasse encore davantage : ses pages contre le matérialisme, d'ailleurs assez bonnes, sont accessoires; quand il veut directement établir sa thèse, il ne sait où prendre pied; il affaiblit lui-même comme à plaisir les arguments qu'il expose; faute de bien éclaircir les idées de *vie* et de *force*, il ne laisse aucune valeur à l'opposition établie par tous les spiritualistes entre les attributs du corps et ceux de l'âme. Enfin, dans ses pages mêmes, comme, d'après lui, dans le monde contemporain, « le matérialisme tient en échec le spiritualisme, » parce qu'il n'a pas eu soin de le réduire à sa nullité fondamentale, dégagée de l'appareil scientifique qui trompe les esprits légers.

L'attention sérieuse que nous avons accordée à ce livre témoigne assez de notre estime pour un remarquable effort d'amélioration dans l'exposition élémentaire de la philosophie; l'importance des saines doctrines plus ou moins compromises, peut-être contre le gré de l'auteur, dans plusieurs de ses pages, justifiera la sévérité de notre critique.

Léonce Couture.

Le Matérialisme contemporain, par Paul Janet, membre de l'Institut, professeur à la faculté des lettres de Paris. 2e édition. Paris, Germer Baillière, 1875. In-18 de 168 p. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine.*) — Prix : 2 fr. 50.

Le matérialisme scientifique du dix-neuvième siècle a trouvé son expression la plus précise dans le livre trop célèbre, publié par M. Büchner en 1856, sous ce titre : *Force et matière.* C'était le résultat d'un mouvement purement empirique, préparé par l'idéalisme chimérique de Schopenhauer (légitime héritier de Kant) et par l'hégélianisme impie de Feuerbach ; et la formule de cet empirisme avait été donnée en 1852 par M. Moleschott, dans ses fameuses lettres sur *la Circulation* : « Sans matière point de force, sans force point de matière.» Cette école a déjà égalé l'ancien matérialisme français par l'audace de ses explications psycho-physiologiques : « Le cerveau, a dit M. Vogt, sécrète la pensée, comme le foie sécrète la bile, et les reins sécrètent l'urine. » Avouons, à l'honneur de M. Büchner, qu'il a senti la parfaite inanité de cette comparaison, mais sans relever d'une ligne le niveau métaphysique et moral du nouveau matérialisme, dont son livre est, au dire de M. Paul Janet, « le vrai manuel. »

Il appartenait à l'un des représentants les plus en vue du spiritualisme universitaire français de combattre cette résurrection prétentieuse et bruyante d'un système que M. Cousin se flattait d'avoir enterré. Il s'acquitta de ce devoir par le mémoire, élégant et modéré de forme, très-incisif au fond, dont nous avons aujourd'hui une édition améliorée, où l'auteur a pu tenir compte, sur quelques détails de fait, des remarques de son traducteur allemand. Ce mémoire fut apprécié très-favorablement par les meilleurs juges, et il attend encore une réponse. Le matérialisme n'en va pas moins son train, avec toutes les allures d'un triomphe que rien ne l'empêche de s'attribuer, car il ne tient compte d'aucune attaque ni d'aucune défense. C'est d'ailleurs un motif de plus pour recommander, à tous ceux qui s'occupent d'études scientifiques, la thèse de M. Janet, dont il suffit d'indiquer ici les grandes lignes.

Après un tableau saisissant, quoique restreint, de la philosophie allemande depuis Hegel, et une claire et vive exposition du système de Büchner, il entame la critique de ce système. L'énoncé même de son dogme fondamental n'a pas de sens précis. Car, pour affirmer qu'il n'y a pas de force sans matière, encore faut-il dire ce qu'on entend par matière ; et la notion adoptée par Büchner se trouve justement la plus incompatible avec l'idée de force. On le met ensuite dans l'impossibilité d'expliquer, par son matérialisme mécanique, 1° le mouvement ; 2° la vie ; 3° la génération ; 4° la pensée. Les hypothèses, vieilles ou modernes, proposées sur ces divers points, telles que la force d'attrac-

tion, l'hétérogénie, le dynanisme cérébral, etc., sont discutées avec une convenance parfaite et une remarquable puissance d'analyse. Ni le fond de la doctrine de M. Janet, ni les preuves qui l'appuient n'ont le caractère de la nouveauté. Mais le talent de l'exposition leur donne un relief très-frappant et comme un air de jeunesse, en face de systèmes qui n'ont rien corrigé au défaut de l'empirisme de tous les temps : amas d'hypothèses gratuites et contradictoires.

Le dernier chapitre de ce petit livre, dans la première édition, roulait sur le darwinisme ; c'était un fragment d'un ouvrage encore inédit sur les *causes finales*. L'auteur ne le reproduit pas cette fois, mais il le remplace par un excellent examen du livre récent de M. Louis Viardot, intitulé *Libre examen*, qui n'est qu'un remaniement, sous une forme plus française, des idées de Büchner. C'est là que M. Paul Janet est amené à toucher les questions de création, de vie future, etc. Nous regrettons qu'il garde sa position de philosophe rationaliste en face du problème religieux, mais il faut lui rendre cette justice que ses armes lui suffisent contre M. Viardot, et même contre Sainte-Beuve et M. Havet.

Nous aurons plus d'une occasion peut-être de déclarer nos dissentiments avec l'éloquent professeur de philosophie de la Sorbonne; aujourd'hui, ce nous est une vive satisfaction de recommander, sans réserve sérieuse, cette œuvre décisive et méritoire de controverse vraiment scientifique sur l'un des dogmes essentiels de la foi des vrais philosophes et de l'humanité. LÉONCE COUTURE.

La Bête. *Question actuelle*, par le R. P. de BONNIOT, de la Compagnie de Jésus. Tours, Alfred Mame, 1875. In-8 de xv-368 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce sous-titre, *Question actuelle*, a peut-être été dicté à l'auteur par ses habitudes assez marquées de finesse spirituelle et satirique. Mais elle a un sens très-vrai; la question de l'intelligence des bêtes n'a jamais été aussi souvent traitée que de nos jours, et si l'on considère les doctrines matérialistes qui tendent à s'introduire dans la science anthropologique, on concevra que beaucoup de savants ou prétendus tels ont été intéressés à détruire toute démarcation essentielle entre la bête et l'homme. Le P. de Bonniot a compris combien il importait « de réagir avec vigueur contre la tendance de certaine science contemporaine qui veut faire de l'animal un homme, afin de pouvoir faire de l'homme un animal (p. xi). » De là, ce livre, qui a paru d'abord en articles détachés dans les *Études religieuses* des PP. jésuites, mais qui reparaît en volume dans un état de composition et d'unité bien supérieur, et que nous ne craignons pas de signaler comme une œuvre des plus remarquables au double point de vue philosophique et

littéraire. Le P. de Bonniot est un écrivain plein de verve ; il unit le nerf et la concision du style à l'abondance des pensées et à la vivacité de l'imagination ; surtout il a éminemment cette qualité si française, l'esprit, et c'est de ce côté qu'il doit se garer, car l'abus tente les riches. Avec tout cela, il a fait un livre aussi agréable que solide. Nous souhaitons fort, à ce propos, que le succès de l'œuvre répondant à son mérite (le nom de l'éditeur n'y nuira-t-il pas en faisant croire à un livre pour distribution de prix ?), le R. P. de Bonniot recueille aussi en volume les études si remarquables qu'il a publiées sur la psychologie de M. Taine, sur le positivisme, etc., et qu'il ne cesse pas de tenir sa place dans le mouvement philosophique de notre temps, où peu d'écrivains marqueraient plus que lui.

Mais abordons le fond même de ce livre charmant. La thèse qu'il défend est dirigée contre presque toutes les théories contemporaines sur l'intelligence et l'instinct des animaux. Les spiritualistes mêmes n'établissent pas, au moins avec précision, une différence radicale entre la raison de l'homme et la connaissance de la bête. Le P. de Bonniot fait une seule exception en faveur du livre, selon lui trop peu remarqué, mais auquel nous avons ici rendu pleine justice (t. IX, p. 189), de l'*Instinct*, par M. Henri Joly. Lui-même ne prétend qu'avoir développé « les pages admirables et trop peu connues où Bossuet, s'inspirant de saint Thomas, a déterminé d'une main si sûre la différence de l'homme et de la bête. » Mais développer ainsi, c'est faire œuvre de maître.

Sa première partie (*la Bête et l'Homme*) est consacrée à dégager le vrai fond de la connaissance humaine, qui est la raison, à montrer le caractère d'universalité qui appartient à toutes les notions de la raison, même la moins parfaite, à étudier le langage et la liberté comme fondés sur la raison, à prouver que l'animal en est absolument privé et incapable. — La seconde partie est une étude profonde, mais pleine de détails attachants, sur l'instinct animal : l'action instinctive est décrite depuis son principe jusqu'à ses manifestations extérieures les plus variées ; l'auteur aboutit à un *mécanisme* très-différent de celui de Descartes, mais qui ne permet assurément pas d'attribuer à l'animal « quelque vestige de personnalité, » comme M. Janet (*Éléments de morale*, p. 186), ou la faculté de délibérer et de choisir, comme M. Th. Bernard (*Psychol.*, p. 308). Je recommande surtout aux psychologues le sixième chapitre de cette deuxième partie, où l'instinct et l'habitude sont analysés si nettement, à partir de l'*association des images* et de la loi de la *simultanéité*. Il faut regretter seulement que certaines particularités importantes, comme le passage de l'habitude à l'instinct proprement dit par l'hérédité (p. 113), soient trop rapidement indiquées. — La troisième partie renferme l'examen de quelques théories con-

temporaines, surtout celles de Darwin et d'un positiviste français, M. A. Sanson. C'est une contre-épreuve de la thèse de l'auteur, qui substitue partout ses explications à celles de ces savants, en discutant, avec une finesse exquise et une verve parfois assez malicieuse, une foule de prétendus raisonnements faits par les animaux. — La dernière partie est intitulée : *Les bêtes dans l'histoire*, et ce titre n'est pas trop bien choisi; car il semble annoncer le cheval d'Alexandre, les oies du Capitole, etc. L'auteur a voulu dire : *Histoire des opinions émises sur l'intelligence des bêtes.* Il les classe en trois groupes : les bêtes raisonnables, les bêtes-machines, les bêtes telles qu'elles sont; et cette revue, qui plaît par la variété, lui permet d'affermir encore la vraie théorie de l'instinct animal.

Dans l'*appendice* se trouvent divers morceaux assez curieux sur le même sujet, et, en particulier, une polémique soutenue par l'auteur. Qu'il me soit permis de remarquer ici qu'il a peut-être eu trop peu de condescendance pour les habitudes de langage et de classification usitées aujourd'hui en psychologie; ces habitudes ont du bon, et, en s'y conformant un peu plus, il se serait mieux fait comprendre. *Intelligence* y est synonyme de *connaissance;* dès lors, il faut accorder l'intelligence aux bêtes. La perception des rapports et la notion de l'universel et de l'absolu constituent la *raison*, qui est le propre de l'homme. Les animaux ne raisonnent pas; mais on peut dire, au sens de la psychologie contemporaine, qu'ils *connaissent* et même qu'ils *jugent*, dans une forme de jugement primitif et immédiat où n'entre pas d'idée générale et que l'école rapporte à l'*estimative*, faculté commune à l'homme et à la brute. L'auteur se plaint amèrement que l'enseignement actuel mêle les faits de l'ordre sensible et ceux de l'ordre rationnel. Il nous semble que ce reproche n'est pas sérieusement mérité, au moins par les maîtres les plus autorisés.

Nous n'aurions plus à lui reprocher que des détails sans importance. Il croit à la parfaite authenticité de l'histoire du chien de Montargis : il faut le renvoyer à la préface du vieux poëme français, *Macaire*, publié dans la *Collection elzévirienne.* Il ne cite Dupont de Nemours que d'après M. de Feletz, et il ne doit pas l'avoir abordé directement; il aurait mieux utilisé les singulières théories de cet académicien sur l'arithmétique, la poésie et surtout la *moralité* (*sic*) des bêtes.

LÉONCE COUTURE.

El Matrimonio, su ley natural, su historia, su importancia social, por JOACHIN SANCHEZ DE TOCA. Madrid, M. G. Hernandez, 1874. Gr. in-8 de 600 p. — Prix : 9 pesetas (9 fr. 45).

Voici une éloquente et touchante dissertation sur le mariage, qu'un écrivain espagnol, jeune, pensons-nous, a écrite avec un vif amour de la vérité et poussé du louable désir d'aider au triomphe de la femme

dans la société moderne, en réclamant pour elle le respect qui lui est dû. C'est bien là une entreprise castillane; aussi l'auteur y a-t-il mis une ardeur qu'excuse peut-être son âge. Son plaidoyer débute par des réflexions sur l'origine de la société, sur la famille, sa nécessité sociale et son heureuse influence sur l'homme. Suivent les différentes preuves qui établissent son origine divine, puis les bases fondamentales de toute société, de toute famille, lesquelles sont, selon l'auteur, le mariage, le respect, les droits de l'individu, la religion et l'accord parfait, avec l'État, de ces trois conditions. L'exposé de la loi psychologique de l'amour, la définition du mariage et l'examen de ses conséquences pour la société terminent la première partie, où il y a cependant un chapitre curieux, le septième, sur le divorce. L'auteur assimile le divorce à la polygamie, et trace un tableau des ravages qu'il fait dans les pays protestants : il réfute aussi quelques erreurs de Montesquieu, qui a attribué à l'exclusive action du climat l'origine de la monogamie et de la polygamie. Il montre enfin l'erreur de ceux qui prétendent que l'adultère n'est pas réprouvé par la loi naturelle.

La seconde partie, intéressante et d'une érudition qui doit beaucoup aux travaux allemands sur la matière, retrace l'histoire du mariage et la condition sociale de la femme en Orient, dans l'Inde, dans la religion de Boudha et en Israël. La nouvelle condition qu'acquiert la femme, en passant de l'Orient à l'Occident, est longuement examinée. La femme, en Grèce, à Rome, dans la société chrétienne, fait l'objet de tableaux vivement peints. L'auteur n'a pas de peine à prouver que l'émancipation et l'anoblissement de la femme sont uniquement dus au christianisme, et il démolit toutes les prétentions de certaines écoles philosophiques modernes qui veulent l'émancipation des femmes en s'appuyant sur les maximes de l'Évangile et les lois du mariage chrétien. En terminant, l'auteur s'excuse d'avoir été ennuyeux et monotone dans des matières arides, et incomplet sur une question où il y aurait beaucoup à dire. C'est là un cas de modestie assez rare *tra los montes*, mais ce n'est point cela seulement qui nous fait constater la réelle valeur de son travail et l'utilité qu'on peut en retirer.

CH. LEBRUN.

Rapport succinct sur la géologie des vallées de l'Athabaskaw-Mackenzie et de l'Anderson, par le R. P. E. PETITOT, oblat de Marie, Paris, typographie Hennuyer, 1875. In-8 de 80 p. — Prix : 2 fr.

S'il est des régions peu connues sous le rapport géologique, c'est, à coup sûr, celle de la Colombie anglaise de l'ouest. Les explorateurs ont eu bien rarement l'occasion de parcourir ces solitudes, et sans les

renseignements fournis par quelques rares chasseurs canadiens et surtout par les missionnaires catholiques, elles resteraient, aujourd'hui encore, presque à l'état de *Terræ incognitæ*. Cette circonstance ne peut manquer de donner, aux yeux des savants, un nouveau prix à la publication du R. P. Petitot, l'un de ces infatigables apôtres qui ont été porter les lumières de la foi chez les tribus d'Indiens *Dennés* et *Dindjis*. Ajoutons, par parenthèse, qu'elles appartiennent au grand rameau athabaskan, dont on retrouve des représentants dans tout l'occident de l'Amérique septentrionale, depuis le pays des Eskimaux jusqu'aux frontières du Mexique.

Quoi qu'il en soit, son ministère évangélique n'absorba pas tellement le docte missionnaire, qu'il n'ait eu quelques instants, par ci par là, à consacrer à l'étude des questions scientifiques. Ce sont précisément ces observations qu'il a condensées dans la brochure dont nous proposons de rendre compte.

Toutes les chaînes de montagnes qui traversent ce pays, peuvent être considérées comme des ramifications des montagnes Rocheuses. Les hauteurs de l'est et du nord, par de là le soixantième degré de latitude, sont surtout composées de schistes ou de grès, tandis que le massif central se fait remarquer par sa constitution granitique. L'entrée du grand *Lac d'huile d'ours*, situé sous la latitude du cercle arctique, mérite d'être signalée par une particularité, laquelle n'offre d'ailleurs rien de géologique. On y rencontre le plus boréal de ces rochers sculptés de main d'homme, indice du passage de races moins sauvages que les Indiens actuels. Sur les rives de l'Athabaskaw, près de sa jonction avec la *Rivière des eaux claires*, nous assistons à ce spectacle étrange de terrains sujets à prendre feu spontanément. Cela s'explique par la présence de gaz inflammables qui, de temps à autre, parviennent à s'échapper des fissures du sol. Nous laissons de côté, pour ne pas trop prolonger notre notice, ce qui concerne la faune et la flore de cette froide contrée, ainsi que l'étude d'ailleurs si curieuse des phénomènes glaciaires. L'auteur en tire d'ingénieuses déductions, relativement à la formation des terrains plutoniens. Enfin, le mémoire se termine par un appendice concernant les traditions et légendes des riverains de l'Athabaskaw. Nous ne pouvons nous empêcher d'y trouver la preuve d'anciennes relations ayant existé entre le Nouveau-Monde et l'Asie. H. DE CHARENCEY.

Traité élémentaire de minéralogie, par M. F. PISANI, précédé d'une préface de M. DES CLOIZEAUX, de l'Institut. Paris, Masson, 1875. In-8 de 410 p., avec 184 figures dans le texte. — Prix : 8 fr.

La minéralogie, dont le génie d'Haüy avait fait une science française, n'a guère été représentée chez nous que par des traités élémen-

taires fort insuffisants, malgré la valeur incontestable de leurs auteurs. La plupart de ces ouvrages se bornaient, en effet, à énoncer les lois fondamentales de la cristallographie, puis à décrire les espèces minérales auxquelles un emploi industriel assurait une importance spéciale. Mais cette importance est incessamment modifiée, soit par la découverte de gisements nouveaux, soit par l'exploitation de substances réputées rares ou inutiles. Il y avait donc intérêt à présenter, même dans un traité élémentaire, non plus seulement quelques espèces choisies plus ou moins arbitrairement, mais un tableau d'ensemble du règne minéral. D'autre part, les études plus précises de la chimie permettent d'apprécier avec exactitude la composition longtemps indécise d'un grand nombre de minéraux mal connus, et de mieux classer, dans leurs rapports mutuels, les espèces si variées que nous offre la nature.

Chimiste habile, M Pisani avait déjà, par de nombreuses analyses, éclairci lui-même plusieurs des problèmes les plus complexes relatifs à la composition des minéraux. Il était mieux préparé que tout autre pour rédiger un traité élémentaire complet dans l'énumération des espèces, précis dans les détails de la synonymie, exact enfin dans la description des propriétés chimiques.

Le premier livre de l'ouvrage est consacré à l'étude des caractères physiques. Les lois de la cristallographie y tiennent naturellement la première place; elles sont exposées avec clarté, ainsi que le problème délicat de la détermination des formes primitives. Puis vient un examen rapide des propriétés importantes : la cassure et l'éclat, la polarisation et la réfraction, la conductibilité et la dilatabilité, la dureté et la ténacité, le magnétisme et la phosphorescence, etc. — Le second livre traite des propriétés chimiques, et décrit les procédés de l'analyse qualitative ou quantitative, les essais au chalumeau, et l'emploi, aujourd'hui si précieux, du spectroscope. — Le troisième livre, qui forme à lui seul les deux tiers de l'ouvrage, présente la description des espèces. La classification adoptée est celle qui groupe les minéraux, d'après leur composition, en familles naturelles caractérisées par l'élément acide : le quartz et les silicates, le carbone et les carbonates, le soufre avec les sulfures et les sulfates, forment ainsi autant de familles bien délimitées. Ces descriptions se recommandent tout particulièrement par l'exactitude de la synonymie qui s'étend aux termes étrangers, par le très-grand nombre d'analyses qui accompagnent les définitions, et par les indications de gisement et d'usage qui les complètent. Deux tables, dont un index alphabétique de toutes les appellations usitées en minéralogie, permettent de tirer parti rapidement des renseignements ainsi accumulés en quatre cents pages.

Au surplus, nous avons cherché à donner ici un aperçu de l'ouvrage et non à en faire l'éloge : à cet égard, en effet, la préface, que M. Des Cloizeaux a bien voulu mettre en tête du livre, est pour l'auteur le plus honorable témoignage, pour le lecteur la plus précieuse recommandation. A. D.

Le Soleil, par le P. Secchi, de la Société de Jésus, directeur de l'Observatoire du Collége-Romain, correspondant de l'Institut de France. 2e édit. revue et augmentée. 1re *partie*. Paris, Gauthier-Villars. Gr. in-8 de 428 p. avec atlas in-4 de 6 planches. — Prix : 24 fr.

Parfois la science fait, dans quelques-unes de ses parties, des progrès si rapides, que l'ouvrage où l'on en marquait les dernières limites peut, presque aussitôt après sa publication, se trouver distancé par de toutes récentes découvertes. Tel a été un moment le sort du livre dont nous annonçons la seconde édition. Quand il parut pour la première fois, la physique solaire s'enrichissait de faits nouveaux, fertiles en conséquences. Le savant directeur de l'Observatoire du Collége romain s'est, avec une infatigable ardeur, remis immédiatement à l'œuvre, et, comme il le dit, ce qu'il offre aujourd'hui au public, c'est moins une seconde édition qu'un ouvrage « complétement refondu et presque entièrement nouveau. »

Cet ouvrage est divisé en plusieurs parties. La première, qui remplit tout le tome premier, et la seule dont nous ayons à nous occuper en ce moment, traite de la structure du soleil, et se partage en quatre livres.

Le premier est consacré à des notions générales sur les phénomènes solaires, sur l'aspect de l'astre, sur les lois fondamentales du mouvement des taches qu'on y observe et sur les nouvelles méthodes employées pour faire ces observations, au moyen des oculaires hélioscopiques, des oculaires polariscopiques et de la photographie, à laquelle il importe toujours de joindre le dessin à la main.

Dans le deuxième livre, le P. Secchi étudie plus en détail, et seulement à l'aide de la lunette, les phénomènes qui se passent à la surface du soleil. Cette surface, ou photosphère, est couverte de rugosités ou granulations que l'auteur définit « une multitude de points lumineux disséminés sur une sorte de réseau plus sombre. » Comme Herschel, il pense que ces points lumineux sont les sommets d'une quantité de jets enflammés qui s'échappent dans l'atmosphère du soleil. Les taches sont un phénomène fort complexe. Tantôt elles se forment lentement; tantôt, le lendemain même du jour où elles ont apparu, elles ont pris des proportions considérables. L'auteur décrit la manière dont la matière lumineuse se dissout dans les taches, comment celles-ci se divisent et se multiplient. Il en examine l'intérieur et discute les phé-

nomènes qui lui font regarder les taches comme étant des cavités ; il en étudie la structure, la pénombre, les voiles roses qu'il a souvent vus étendus sur ces abîmes et qui sont analogues aux protubérances rouges qu'on aperçoit autour du disque de la lune pendant les éclipses solaires. A l'extérieur des taches, il remarque les régions d'un éclat plus vif que le reste de la photosphère et que l'on désigne sous le nom de facules. De toute cette étude, il tire des conclusions importantes, qu'il résume ainsi : « Le noyau du soleil est composé d'une masse obscure, environnée d'une matière photosphérique à l'état gazeux, qui cherche à l'envahir et à le recouvrir (p. 120). » Cette masse noire est-elle solide ou gazeuse? C'est cette dernière opinion qu'il adopte, en annonçant qu'il la corroborera ultérieurement par les expériences spectroscopiques.

Il termine ce deuxième livre par l'examen des mouvements généraux des taches et de leurs mouvements propres, puis de leurs variations séculaires et de leur périodicité « undécennale, qui coïncide d'une manière aussi inattendue que certaine avec la période des variations du magnétisme terrestre (p. 193). »

Dans le livre troisième, le savant jésuite aborde les preuves directes de l'existence d'une atmosphère gazeuse et transparente enveloppant la photosphère. Ces preuves sont au nombre de trois : 1° L'absorption des radiations lumineuses chimiques et calorifiques du soleil, absorption qui va croissant depuis le centre du disque jusqu'au bord, où elle atteint son maximum, et qui ne laisse s'échapper dans l'espace que 12/100 de la radiation totale (p. 213) ; 2° Les études spectroscopiques dont le P. Secchi rappelle les origines et les rapides progrès, et qui montrent le pouvoir absorbant plus grand au bord de l'astre qu'au centre, ce qui semble dû à des gaz proprement dits, et plus grand aussi dans l'espace occupé par les taches, ce qui semble principalement dû à des vapeurs métalliques (p. 293) ; 3° Enfin, les phénomènes observés pendant les éclipses totales de soleil : ce qui nous amène au livre quatrième, consacré en entier à ces éclipses.

L'auteur commence par une description détaillée et saisissante du phénomène imposant qu'il a plusieurs fois observé, et qui cause aux astronomes de vives émotions dont ils doivent se rendre maîtres dans l'intérêt de la science, mais qu'ils ont souvent bien de la peine à dominer. De l'étude attentive et spéciale des phénomènes qui accompagnent la disparition et la réapparition de l'astre, « il résulte que le soleil n'est pas limité par un contour géométrique nettement défini ; sur ses bords, il y a une région où la lumière s'éteint rapidement, mais graduellement (p. 321). » La couronne est un phénomène très-complexe, qui a son siége dans le soleil, mais au sujet duquel on est encore, sur bien des points, réduit à de simples conjectures. Les pro-

tubérances observées pour la première fois, en 1842, sous forme de flammes gigantesques, de couleur rose ou fleur de pêcher, s'élançant autour de la lune, fournissent au P. Secchi la matière d'un chapitre d'un grand intérêt, dont voici la conclusion : « Le soleil est environné d'une atmosphère très-élevée, dont la hauteur est au moins égale à la moitié de son rayon... Dans cette atmosphère flotte une couche continue de matière rose, possédant un grand pouvoir photogénique, dont la hauteur est variable et le contour irrégulier. Cette matière se soulève quelquefois et forme, tantôt des colonnes verticales, tantôt des nuages isolés ; ces colonnes et ces nuages sont entraînés d'une manière très-appréciable par des courants atmosphériques (p. 391). »

Un autre chapitre, sur les observations spectrales faites pendant les éclipses totales, et que la belle découverte de M. Janssen, en 1868, a mis les astronomes en état de continuer en-dehors du temps des éclipses, termine le volume. L'auteur explique comment elles ont permis de constater la nature chimique des protubérances, formées en grande partie d'hydrogène, de reconnaître l'existence, au bord du soleil, d'une atmosphère composée de vapeurs métalliques à l'état gazeux, et d'analyser la couronne composée de substances dont la température est assez élevée pour qu'elles soient lumineuses par elles-mêmes, et qui sont principalement l'hydrogène, un corps particulier nommé hélium et un autre corps inconnu (p. 412).

A ce volume, imprimé avec luxe et renfermant cent quarante-trois gravures dans le texte, est joint un atlas de six planches, représentant le spectre ordinaire du soleil et les spectres d'absorption atmosphérique, le spectre de diffraction, d'après la photographie obtenue par M. H. Drapier, le spectre normal du soleil d'après Angstrom et le spectre normal (portion ultra-violette), par M. A. Cornu.

René Sidry.

BELLES-LETTRES

Essai de grammaire vêpse ou tchoude du Nord, *d'après les données de MM. Ahlqvist et Lœnnrot,* par M. Ch. de Ujfalvy, vice-président de la société philologique. Paris, Ernest Leroux, 1875. In-8 de 129 p. — Prix : 10 fr.

Dictionnaire et Grammaire de la langue des Cris, par le R. P. Alb. Lacombe, oblat. Montréal, Beauchemin et Valois, 1874. In-8 de 897 p. — Prix : 13 fr.

Grammar and Dictionary of the Language of the Hidatsa, etc., etc., by Washington Matthews. New York, Cramoisy Press, 1873. In-4 de 148 p. — Prix : 40 fr.

On a souvent rappelé l'histoire de ce voyageur anglais, lequel, parcourant les plaines de l'Asie-Mineure, finit, à force d'investigations,

par découvrir, cachés sous l'herbe, les débris d'une célèbre cité antique, dont le souvenir s'était complétement perdu chez les habitants même du pays. La tâche de cet ingénieux explorateur nous semble être un peu celle de nos modernes philologues. Non-seulement ils prennent soin d'étudier, au double point de vue lexicographique et grammatical, des dialectes jusqu'à ce jour dédaignés et de recueillir, si l'on ose s'exprimer ainsi, le dernier soupir des langues qui s'éteignent; ils en arrivent même à constater l'existence d'idiomes nouveaux, dans des régions où nul n'aurait soupçonné leur existence. Tel est précisément le cas pour la langue tchoude, parlée aujourd'hui par une quinzaine de mille âmes seulement, aux frontières sud-est de la péninsule finlandaise. Malgré le peu d'étendue de son domaine, cet idiome se partage en deux dialectes, le *vêpse*, au nord et au midi, le *vôte* (qu'il ne faut pas confondre avec le wotiaque). Deux savants finnologues, MM. Ahlqvist et Lœnnrot, avaient pris ce dialecte du nord pour sujet de leurs études. Toutefois, ils n'en donnèrent point, à proprement parler, de monographies complètes, l'un d'eux s'étant spécialement occupé du verbe et l'autre de la déclinaison. M. de Ujfalvy, déjà connu par d'intéressants travaux sur la linguistique finno-ougrienne, nous semble donc avoir eu une excellente idée, en fondant l'un avec l'autre les mémoires des érudits sus-nommés, et plus encore, en faisant paraître son travail dans notre langue. Après une première partie toute grammaticale, l'auteur donne une série de textes fort judicieusement choisis, avec traduction en regard. Ils consistent, pour la plupart, en fables, proverbes, formules de magie recueillis de la bouche même des indigènes, et pleins de cette saveur locale qui a tant de charme pour l'amateur. Ces morceaux, d'ailleurs, sont suivis de la traduction du quatrième chapitre de l'évangile d'après saint Matthieu. Enfin, l'ouvrage se termine par un vocabulaire vêpse-français, que l'auteur a, sans doute, donné aussi complet qu'il lui était possible.

Un mot maintenant sur les caractères particuliers de la langue vêpse ou plutôt tchoude. Elle appartient à cette subdivision de la famille ouralo-altaïque, désignée elle-même du nom de *tchoude*, et dans laquelle se rangent le *suomi* ou finlandais, l'esthonien, et le *sabme* ou lapon. Pour parler plus exactement, l'on a donné à l'idiome dont le vêpse constitue le dialecte boréal, ce nom de tchoude, parce que, de toutes les langues du groupe, c'est celle qui a conservé le caractère le plus archaïque. Voilà précisément ce qui la rend fort intéressante à étudier. Elle diffère assez du suomi pour n'en être pas considéré comme un simple dialecte, et nous paraît se trouver, vis-à-vis de ce dernier idiome, à peu près dans le même rapport que la langue d'oc vis-à-vis du français.

— La volumineuse et savante publication du R. P. Lacombe nous

reporte bien loin de la Baltique, dans les solitudes américaines du nord-ouest. Non content d'avoir prêché, aux *Cris* des rives de l'Athabaskaw, les vérités de l'Évangile, il a cru faire œuvre utile aux missionnaires à venir et aux érudits, en donnant à la fois un vocabulaire français-cri, cri-français, et un résumé de la grammaire de cette langue. Inutile de prévenir le lecteur que ces *Cris* occidentaux n'ont absolument rien à faire avec les *Creeks* du sud des États-Unis. Ces derniers, comme tous les peuples de la Chactaw-Muscogulgue, à laquelle ils appartiennent, ont déjà accompli d'importants progrès dans la voie de la civilisation. Au contraire, les néophytes du R. P. Lacombe restent, aujourd'hui encore, exclusivement chasseurs ou pêcheurs. Ceux d'entre ces Indiens qui habitent la plaine, où ils poursuivent le buffalo, se montrent supérieurs en intelligence, courage et beauté physique à leurs frères confinés dans les forêts ou sur le bord des cours d'eau. Par leur langue, les Cris se rattachent à cette famille *algique*, qui compte au nombre de ces membres, les *Delawares*, *Algonkins*, *Mohégans*, *Abénakis*. On sait que ces idiomes algiques, qui offrent certains points de contact fort remarquable avec la langue basque, eurent pour berceau primitif les rives du Saint-Laurent, et que, de là, ils se répandirent sur une vaste étendue de territoire. Effectivement, aujourd'hui même, plusieurs d'entre eux se parlent depuis Terre-Neuve jusqu'aux montagnes Rocheuses. L'ouvrage du R.P. Lacombe fera connaître la richesse, les ressources inépuisables de ces dialectes de sauvages. La conjugaison surtout y est d'une complication vraiment effrayante, et, à cet égard encore, c'est, parmi les idiomes de l'Ancien-Monde, celui de la Biscaye dont ils semblent se rapprocher le plus. Que le savant auteur du livre en question nous permette de mêler une simple observation aux éloges qu'il mérite d'ailleurs à tous égards. Pourquoi n'a-t-il pas donné quelques textes en langue indienne avec traduction? Ce n'est que par là que l'on peut bien juger du génie d'un idiome. Il a, il est vrai, publié le *Pater*, mais ce n'est pas assez. Peut-être craignait-il de grossir outre mesure un ouvrage déjà volumineux. En tous cas, il serait fort à souhaiter que l'exemple du R. P. Lacombe fût suivi par d'autres missionnaires. Bien des documents, qui, malgré leur importance, menacent de disparaître sans retour, se trouveraient ainsi sauvés de l'oubli. Nous ne terminerons point sans adresser également nos remercîments à un jeune américaniste, que sa libéralité, aussi bien que les longs voyages par lui entrepris, signalent à la gratitude du monde savant. Nous voulons parler de M. A. Pinart, lequel a généreusement aidé à la publication de la grammaire et du vocabulaire *cris*.

— C'est encore chez les indigènes de l'Amérique du Nord que M. le Dr Matthews a cherché le sujet de son dernier travail. Il nous donne

une grammaire de la langue des *Hidatsas* ou *Minétaris* (*Gros-Ventres du Missouri* des Canadiens), suivie d'un dictionnaire assez étendu, hidatsa-anglais. Le tout se trouve précédé d'une longue et fort instructive introduction sur l'histoire et les traditions de la nation. Les Minétaris vivent ou plutôt vivaient fraternellement unis, avec les Mandanes, aujourd'hui à peu près éteints, et qui, comme eux, appartiennent à la race siousse. Ils ont également comme alliés les Arikaris, qui parlent un idiome tout spécial et jusqu'à présent peu connu. C'est sur la rive gauche du Missouri, vers le quarante-septième degré de latitude nord et le cent-unième de longitude ouest, que l'on rencontre ces espèces de jardins où les Minétaris cultivent, de temps immémorial, le tabac, le maïs, le haricot indien, le soleil, etc. La légende sur l'origine souterraine de leurs aïeux, se retrouve chez ces Peaux-Rouges, aussi bien que chez les Mandanes. Du reste, leurs traditions, quelque confuses qu'elles soient, semblent indiquer une origine occidentale. Nous ne saurions adresser trop de compliments à M. Matthews pour son intéressant ouvrage, mais peut-être pourrions-nous lui demander, aussi bien qu'au R. P. Lacombe, pourquoi il a négligé de publier des textes? Enfin, nous devons faire observer que l'ouvrage en question forme le premier numéro de la deuxième série de publications relatives à la linguistique américaine. H. DE CHARENCEY.

La Chanson de Roland, *texte critique, traduction et commentaire,* par LÉON GAUTIER, professeur à l'École des chartes. 5e édition. Tours, Alfred Mame et fils, 1875. In-8 de LII-394 p. — Prix : 2 fr. 50.

Le *Polybiblion* a salué, à son apparition, le monument élevé par M. Léon Gautier au plus précieux reste de notre immense littérature chevaleresque. Nous avons donc, aujourd'hui, à parler seulement de l'édition de propagande que la maison Mame vient de publier, dans des conditions de bonne exécution et de bon marché qui n'ont jamais été atteintes et qui ne seront pas dépassées de si tôt.

Le beau volume de M. Léon Gautier contient d'abord un résumé substantiel et tout à fait suffisant de l'Introduction qui se trouve dans la grande édition de luxe, en deux gros tomes. Vient ensuite le texte, qui a été revu, avec la traduction en regard. Quelques notes courantes étaient indispensables ; on les trouvera. La troisième partie contient, sous le nom d'ÉCLAIRCISSEMENTS, quatre véritables dissertations sur *la Légende de Charlemagne; — l'Histoire poétique de Roland; — le Costume de guerre; — la Géographie de Roland.* Voilà un ensemble complet, auquel l'éditeur a ajouté les illustrations qui se trouvaient déjà dans l'édition de luxe, et qu'on n'aurait guère espéré retrouver dans une édition à bon marché.

Les eaux-fortes, quel qu'en puisse être le mérite intrinsèque, ne

sont pas, à mes yeux, la partie la plus intéressante de cette illustration : je ne les trouve pas dans le ton de l'œuvre. Pour le *Chant de Roncevaux*, il aurait fallu s'inspirer des monuments du moyen âge, qui nous a laissé des motifs admirables dans les sculptures des églises, dans les miniatures des manuscrits, et plus particulièrement encore dans les sceaux, dont les cavaliers, lancés au galop avec la main droite en arrière et l'épée haute, m'ont toujours apparu comme le plus beau type figuré de la chevalerie chrétienne.

En revanche, les vignettes sur bois ont une valeur inestimable, pour commenter le poëme. Voici d'abord les statues de Roland et d'Olivier, qui se trouvent au portail de la cathédrale de Vérone, puis le compartiment du vitrail de Charlemagne, à Chartres, qui représente Roland essayant de briser son épée, et Roland qui sonne du cor. La première figure est un peu affaisée ; mais la seconde a une grâce et une vérité incomparables.

Il est assez difficile de comprendre sans un commentaire l'outillage guerrier de nos héros et le commentaire appelait lui-même des dessins. Après une série de neuf épées, M. Gautier a intercalé dans le texte, d'après des monuments authentiques, quatre cavaliers armés de toutes pièces et dans diverses attitudes, un chevalier debout, deux oriflammes, un casque avec son nasel, un olifant, un fragment de la tapisserie de Bayeux, représentant une panoplie du onzième siècle, portée par deux écuyers.

Enfin, pour la partie géographique, nous avons une vue de la chapelle d'Ibagneta, et du passage où l'*on suppose* qu'a eu lieu le désastre. *On suppose!* Je me suis, en effet, rendu coupable, il y a dix ans, d'un doute sur l'itinéraire généralement admis. Comme le texte dit que Charlemagne passa par la Cerdagne et qu'il prit Narbonne, j'avais timidement, et sous la forme du *conditionnel* si cher aux diplomates, émis l'idée que le vrai Roncevaux pourrait bien se trouver beaucoup plus à l'Est. J'avais tort, sans doute, puisqu'on est tombé sur moi de tous les côtés, avec un ensemble et une vigueur, que mon simple point d'interrogation ne méritait guère.

Ce sont les érudits et plus particulièrement, il faut le dire, les professeurs de l'enseignement public, qui ont remis en honneur nos précieuses *chansons de gestes*. Remercions-les ici cordialement en la personne de M. Léon Gautier, qui s'y est lancé avec toute la fougue de son cœur. Il s'est fait le paladin de Roland! Non-seulement l'érudition lui doit de très-bons travaux, mais il aura contribué plus que personne à la vulgarisation de cette poésie mâle et saine, vraiment chrétienne et française, qui doit être la première pierre de l'enseignement de la littérature dans nos colléges, en attendant que quelqu'un de nous ait le bonheur de la faire entendre au peuple de nos villes et de nos campagnes.

ADOLPHE D'AVRIL.

Poésies françaises, latines et grecques de Martin Despois, *avec une introduction et des notes, par Reinhold* Dezeimeris (premier fascicule du tome II des *publications de la Société des bibliophiles de Guyenne*). Bordeaux, Feret; Paris, Aubry, 1875. In-8 de 143 p. — Prix : 10 fr.

M. Dezeimeris, qui a écrit tant de charmantes pages, n'en a peut-être jamais écrit de plus charmantes que celles dont il a fait précéder (p. 1-32) les œuvres presque toutes inédites de son compatriote Martin Despois. Je viens un peu tard dire combien sa notice est élégante et spirituelle, combien ses notes sont à la fois savantes et agréables et combien son édition est, à tous égards, une édition irréprochable; mais, m'occupant un des derniers du recueil publié cet hiver, je puis, du moins, constater que tous les critiques, même ceux qui, d'habitude, sont le plus exigeants, ont très-favorablement jugé ce recueil. Les épigrammes, les sonnets, les chansons du poëte bordelais, ainsi que ses poésies grecques et latines, choisies entre beaucoup d'autres, avec une louable sévérité, plaisent aux curieux érudits; je ne doute pas que le commentaire de M. Dezeimeris, où l'on remarquera surtout d'ingénieux et doctes rapprochements, ne leur plaise encore davantage, et, pour ma part, si j'applaudis tant à la résurrection de l'ami de Pierre Trichet et de Marc de Mailliet, c'est surtout à cause de la notice et des notes dont M. Dezeimeris a accompagné les *Poésies françaises, latines et grecques*, si bien imprimées par Gounouilhou.

T. de L.

Marguerite de Surville, *sa vie, ses œuvres, ses descendants devant la critique moderne, avec notes, documents justificatifs et carte de Vesseaux, au quinzième siècle*, par Eugène Villedieu, ancien sous-préfet de la République, membre de plusieurs sociétés savantes. Paris, Douniol, premier fascicule, 1873; deuxième fascicule, 1875; forment un volume in-8 de xvi-423 p. — Prix : 4 fr. 50 chaque fascicule.

Honneur au courage malheureux! M. Eugène Villedieu persiste à croire, malgré toutes les objections, malgré toutes les invraisemblances, à l'authenticité des poésies de celle qu'il appelle Marguerite de Surville. Son ouvrage, qui a d'abord paru dans le *Bulletin de la Société des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche*, est écrit avec une chaleur, avec un enthousiasme qui font sourire, maintenant qu'il a été surabondamment prouvé que les prétendues poésies du quinzième siècle sont bel et bien des poésies de la fin du siècle dernier. Il est inutile de combattre un auteur dont les naïves illusions ont résisté à des démonstrations tellement claires, que l'on ne saurait, en vérité, rien désirer de plus décisif, et qui, du reste, emploie des arguments de la force de celui-ci (p. 62) : Marguerite de Surville a pu composer, à 89 ans, une excellente pièce de vers, puisque M. Guizot, a près de 87 ans, écrit encore des volumes, marqués de toutes la fermeté de son

talent. M. Villedieu est sans miséricorde pour Villemain, pour Sainte-Beuve, pour M. Gaston Paris, pour moi-même, pour tous ceux enfin qui ont attribué au chevalier de Surville ou à Vanderbourg les poésies de Clotilde : il nous immole tous sur l'autel qu'il dresse en l'honneur de la fabuleuse Sapho du Vivarais. Comme étude de critique littéraire, l'ouvrage de M. Villedieu ne peut avoir la moindre valeur pour personne ; mais, si on on le considère comme un roman, les pages amusantes n'y manquent pas. T. DE L.

HISTOIRE

La Souanétie libre, *Épisode d'un voyage à la chaîne centrale du Caucase,* par RAPHAEL BERNOVILLE. Paris, veuve Morel, 1875. In-4 de 175 p., VIII pl. et 1 carte. — Prix : 30 fr.

La Souanétie occupe à peu près le centre du tronçon occidental du Caucase : c'est un pays peu connu en Europe, surtout en France ; le livre de M. R. Bernoville y transportera agréablement pour quelques heures ceux qui ne seraient pas tentés d'entreprendre le voyage. L'auteur a eu la bonne fortune de suivre, en 1869, une expédition militaire organisée par le général russe gouverneur de Koutaïs, et le récit qu'il fait de son séjour dans ces contrées éloignées présente un véritable intérêt. Écrit d'une façon sérieuse, dans un style simple, fourni de remarques fines et piquantes, cet ouvrage nous présente un tableau curieux du pays des Souanes, des usages et du caractère de ses habitants. Sous la forme brève d'un journal de voyage, il renferme des peintures de mœurs saisissantes, de justes appréciations ethnographiques et de nombreux renseignements sur le climat et les productions de la Souanétie. Après avoir parcouru le haut Ratcha et la fertile vallée du Phase, l'auteur nous fait pénétrer avec lui dans le cœur même du pays, où toutes les scènes qui se déroulent sous ses yeux, fournissent un intarissable sujet à ses observations. Une des plus curieuses se rattache aux croyances des Souanes de l'Ingour : ces peuples ont perdu à ce point l'idée de leur religion, que les monuments mêmes de leur ancien culte sont devenus pour eux incompréhensibles. Les superstitions les plus honteuses et toutes les énormités du paganisme sont entretenus chez eux par un corps de *papas* héréditaires, qui a conservé une immense influence, malgré l'arrivée dans le pays des prêtres géorgiens. Une horrible pratique, l'immolation des enfants du sexe féminin, n'a pu être entièrement déracinée.

Un savant russe, le docteur Radde, a recueilli plusieurs vieux chants souanes, dont deux sont traduits dans le corps de cet ouvrage : la *Romance de Tamar* et la *Romance de chasse de Metki.* On y trouvera aussi le catalogue des plantes recueillies par ce même savant. Plu-

sieurs plans d'églises, d'une disposition à peu près uniforme, sont insérés dans le texte; nous signalerons particulièrement la description de la remarquable église de Tchoucoulis, dont le clocher, comme dans les anciennes basiliques, occupe une petite tour séparée de l'édifice. Mais ce qui réjouira surtout le cœur de l'archéologue, ce sont les excellentes gravures, exécutées d'après des photographies, d'un certain nombre d'objets d'art appartenant au mobilier ecclésiastique. Citons une remarquable porte en bois sculpté, dans l'église d'un des villages dépendant de la communauté de Laschket (p. 73); au monastère de Saint-Quirique, un reliquaire en argent, dont les faces latérales sont garnies d'émaux cloisonnés d'une grande finesse (p. 111 et 113); dans une église bâtie sur les ruines du monastère de Saint-Georges, deux croix portatives en argent repoussé (p. 133); plusieurs plaques de la même façon, une peinture sur bois représentant une vierge, une grande croix de chêne dont les bras sont divisés en compartiments offrant toutes les scènes du martyre chrétien, un vase d'argent en forme de poisson à tête de femme, deux calices,... etc. Enfin, pour ne rien oublier, l'auteur signale aussi, à Laschkvari, une bible du onzième siècle, et, à Saint-Quirique, un manuscrit grec fort ancien. Toutes ces notes purement scientifiques sont présentées avec tant de simplicité qu'elles ajoutent un charme de plus aux récits pittoresques du voyageur. ANT. HÉRON DE VILLEFOSSE.

Histoire de l'Église catholique, *depuis Jésus-Christ jusqu'au temps actuel, à l'usage des écoles et des familles,* par L. JAUNAY, professeur au petit séminaire de Paris. Paris, Gaume et Cᵉ, 1875. In-12 de VII-540 p. — Prix : 2 fr. 75.

Réunir en 540 pages toute l'histoire de l'Église est assurément une œuvre difficile, et le récit doit forcément laisser de côté beaucoup de faits importants. L'auteur a divisé son sujet par siècle, et, après les événements généraux, il a soin de donner, en quelques mots, la vie des saints illustres qui ont vécu à chaque époque. Ce résumé brillant, où rien n'est hasardé, suffit sans doute pour donner une idée de l'histoire de l'Église et en prendre une vue d'ensemble; mais, pour apprendre véritablement, il faudrait plus de faits, plus de précision dans les jugements; il serait nécessaire de combler quelques lacunes. Ainsi, il n'est rien dit de la Ligue, qui tient une assez grande place dans l'histoire de l'Église du seizième siècle; l'auteur n'est pas très-exact sur les catacombes. Est-il juste de dire que Voltaire « donne à la France ce qu'aucun sectaire n'avait su donner aux pays protestants, la tolérance? » C'est l'indifférentisme que Voltaire a répandu, duquel indifférentisme est résultée la nécessité de tolérer l'erreur, et ce sont les catholiques seuls qui ont pratiqué cette tolé-

rance : Voltaire attaquait à outrance la religion. M. Jaunay sait cela mieux que nous : il n'a pas eu le temps de donner à sa pensée une forme irréprochable. L'auteur, dans ce livre qu'on lit avec plaisir, a évidemment moins en vue de bourrer la tête de faits que de montrer le développement de l'Église et sa vie sans cesse entretenue par les saints qui dirigent et avivent son action. H. DE L'É.

Cours d'histoire générale, *à l'usage des lycées, des établissements d'instruction publique et des candidats aux écoles du gouvernement et aux baccalauréats*, rédigé conformément aux programmes officiels par F. OGER, professeur d'histoire et de géographie au collége Sainte-Barbe. Paris, Gauthier-Villars, 1875, 4 vol. in-8 de VII-221 p., IV-234 p., XLVIII-403 p., XLVIII-519 p. — Prix : 21 fr.

Le titre de l'ouvrage dit ce qu'il est : il y a des faits nombreux et beaucoup de dates. Le cours a été enseigné avant d'être écrit, c'est-à-dire qu'il y a de la netteté dans les divisions, de la mesure dans les développements, développements subordonnés aux demandes des programmes. Ainsi, l'auteur consacre deux pages à l'histoire du peuple juif, dix pages à l'histoire de la Grèce, dix pages à l'histoire de Rome. Cent cinquante pages retracent l'histoire depuis les invasions jusqu'au commencement du quatorzième siècle; deux cent trente pages conduisent l'histoire jusqu'au dix-septième siècle; de 1610 à 1789, il y a deux cents pages, et deux cent trente de 1789 à 1848. On voit le cadre de l'œuvre : on comprend peu comment un quatrième volume qui a pour sous-titre : *Cours de rhétorique*, est ajouté au troisième; sauf un récit un peu plus long, s'arrêtant à 1815, on a les mêmes matières et il eût été facile de suffire dans le même volume aux exigences de tous les cours. En général, l'auteur est très-sobre de réflexions : il se préoccupe, avant tout, de donner des faits, des dates, de les grouper ensemble. Les faits sont, en général, bien étudiés : mais on aurait pu faire une observation sur la pragmatique sanction rendue par saint Louis; sur la phrase : *tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens;* sur la dénomination de *Marie la sanglante*, sur la prétention de Grégoire VII à faire de Rome la capitale d'une monarchie théocratique universelle, etc., etc., les travaux récents ont montré qu'il y a lieu de revenir sur ces faits. Nous aurions également plus d'une réserve à présenter sur les jugements portés sur les faits contemporains et sur la manière de présenter ces faits. On voit combien il est difficile d'éviter l'écueil inhérent à ces programmes d'histoire contemporaine. Dire que « la Restauration venait de l'étranger et à la suite de l'invasion, » parler de « la terreur blanche, » prétendre que l'étranger imposait pour la seconde fois la « royauté à la nation, » c'est parler sans doute comme M. de Vaulabelle, dont le pamphlet est souvent cité, mais c'est aller

à l'encontre de tous les témoignages historiques. L'honorable professeur n'a donc pas à nos yeux évité tous les écueils; cependant, son livre, pour toute la partie antérieure aux époques passionnées par nos luttes religieuses et politiques, est instructif, complet, un peu froid peut-être, mais précis comme il le faut dans un cours destiné aux jeunes gens. H. DE L'É.

Histoire de la franc-maçonnerie depuis son origine jusqu'aux temps présents (en russe), par FINDEL. Saint-Pétersbourg, 1872 et 1874. 2 vol. in-8. — Prix : 20 fr.

Bien que l'original allemand date de bientôt quinze ans et soit très-connu, la traduction russe, qui vient d'en être terminée, mérite une mention plus particulière, comme un signe du temps d'abord, puis encore comme un des rares ouvrages où il soit parlé de la maçonnerie russe. Car le traducteur anonyme ne se contenta pas de reproduire le texte de l'original; il y ajouta une introduction suivie d'une esquisse historique de la franc-maçonnerie russe. Il s'y livre à des considérations sur l'opportunité d'une pareille publication en présence du dernier rescrit impérial au ministre de l'instruction publique, dans lequel la noblesse est invitée à coopérer activement à l'amélioration du peuple par l'enseignement chrétien. Notre anonyme se demande si la noblesse est assez fortement établie en moralité pour pouvoir accomplir la tâche difficile que le souverain vient de lui confier; et il se prononce en sens négatif. Le moyen qu'il propose de la réaliser, surprendra le lecteur catholique. « En confiant à la noblesse une si importante mission, dit-il, le gouvernement pourrait bien lui confier aussi *l'organisation de l'édifice moral*, ainsi qu'on appelle avec raison, la franc-maçonnerie prise dans sa forme actuelle la plus pure! » Ainsi le rétablissement de la loge maçonnique est, dans son opinion, une des planches de salut pour l'Empire des tsars. C'est que la loge est, à ses yeux, devenue aujourd'hui indispensable aux classes intelligentes de la société. Quelque étrange que soit le conseil, il n'y aurait rien d'étonnant si on le suivait. Le vide que l'Église officielle a produit dans les âmes est si grand, et les progrès que les *idées modernes* font en Russie sont si rapides! Quoi qu'il en soit, l'histoire de la franc-maçonnerie russe étant entièrement ignorée de l'Occident et fort peu connue des Russes eux-mêmes, la nouvelle traduction de l'ouvrage de Findel ne devait pas être passée sous silence. J. M.

De la réunion de Lyon à la France, Étude historique, d'après les documents originaux, par PIERRE BONNASSIEUX, ancien élève de l'École des chartes. Lyon, Aug. Brun; Paris, Champion, 1875. Gr. in-8 de 229 p. — Prix : 5 francs.

Il suffirait presque pour faire connaître et juger la politique de

Philippe le Bel, de l'épisode raconté par M. Bonnassieux. Évocation de tous les précédents historiques qui semblent devoir légitimer une annexion, principe des nationalités, plébiscite fait après coup pour justifier ce qu'il y a eu de violent et d'irrégulier dans les procédés, tels sont les moyens peu modernes mis en œuvre pour amener, au commencement du quatorzième siècle, la réunion du Lyonnais à la couronne. Le savant historien de Philippe le Bel, M. Boutaric, nous l'avait déjà montré, employant en grand les mêmes moyens dans sa lutte avec Boniface VIII et dans ses rapports avec les princes étrangers. A un point de vue plus général, le livre de M. Bonnassieux nous offre le récit d'une de ces annexions dont l'ensemble a constitué notre unité française ; des travaux semblables au sien sont encore à désirer pour la plupart de nos provinces, et on ne peut trop féliciter ceux qui, comme lui, contribuent à en grossir le nombre; c'est, en effet, un spectacle plein d'intérêt, que celui de l'agrandissement progressif de notre pays; c'est aussi le plus bel hommage qui se puisse rendre à la persévérance et à l'habileté de la race royale, qui a ainsi groupé les éléments épars de notre nationalité française.

Avouons, toutefois, qu'on ne voudrait pas voir se répéter trop souvent les faits qui se rencontrent ici; ils ne font guère honneur, en effet, à l'honnêteté politique de Philippe le Bel. Les divisions dont Lyon était le théâtre ne le servaient que trop bien déjà, il sut les accroître encore pour rendre toute résistance impossible et faire désirer son intervention ; il se fit des alliés dans le rang même et parmi les serviteurs de ses adversaires. Armé de souvenirs historiques qui remontaient jusqu'aux Mérovingiens, sans tenir compte des vicissitudes (rapidement résumées par M. Bonnassieux) qui avaient fait de Lyon une ville impériale de droit, mais, en fait, soumise à ses seuls archevêques et à son chapitre, Philippe le Bel revendiqua la suzeraineté de Lyon, et ses habitants, toujours en révolte contre leurs seigneurs, acceptèrent, avec empressement, ce haut patronage ; il en profita pour conclure, avec l'archevêque et le chapitre, un traité menaçant pour les libertés lyonnaises (1307), et qui, par suite, resta sans exécution; les conflits qu'il devait apaiser recommencèrent; et le roi favorisa si ouvertement les Lyonnais contre leur archevêque, que celui-ci dut recourir aux armes; l'armée royale entra alors sur le territoire épiscopal; cette prise de possession devait être définitive. L'archevêque dut, en effet, céder à Philippe le Bel sa justice, c'est-à-dire le plus important de ses droits ; il ne reçut, en échange, que des avantages insignifiants, sans aucun danger pour l'autorité royale ; celle-ci s'était installée à Lyon, elle n'en devait plus sortir, et, malgré des concessions plus importantes en apparence qu'en réalité, elle ne fit, depuis lors (10 avril 1312), que s'y affermir de jour en jour. Tels sont

les faits racontés par M. Bonnassieux; extraits de textes pour la plupart inédits, et toujours originaux, ils constituent une étude très-neuve et très-intéressante. A. VAESEN.

Archives de la Bastille. *Documents inédits recueillis et publiés* par FRANÇOIS RAVAISSON, conservateur adjoint à la bibliothèque de l'Arsenal. *Règne de Louis XIV* (1681 et 1665 à 1674). Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1875. Gr. in-8 de VI-503 p. — Prix : 9 fr.

M. Ravaisson nous donne, dans la première partie du septième volume de son précieux recueil (p. 1-187,) la fin de l'exposé de la procédure instruite contre les empoisonneurs, exposé qui avait déjà rempli les deux volumes précédents. Les documents relatifs à cette immense procédure s'étendent ici du 27 juillet 1681 (date d'une lettre de Louvois à la Reynie), jusqu'au 7 juin 1729 (date d'une lettre de M. Legras de Luart à M. de Breteuil, où est annoncée la mort « de la prisonnière d'État, nommée la Chapelain, qui était, depuis quarante ans, dans les prisons du château de Villegranche. » Revenant ensuite sur ses pas, M. Ravaisson publie diverses pièces qui touchent à mille sujets. La première de ces pièces est une lettre de M. de Besmans à Colbert, du 9 mai 1665, sur l'assassinat d'un camarade et ami de Molière, du sieur Magnon, historiographe du roi, tué en plein jour, au Pont-Neuf, assassinat dont on accusa le marquis de Sortosville, amoureux de la femme de la victime. La dernière est une lettre de Le Tellier à M. de Besmans, du 9 octobre 1674, portant ordre de faire mettre en liberté M. Foullé de Martangis, alors maître des requêtes et, plus tard, ambassadeur en Danemark, qui avait été mis à la Bastille, quelques jours auparavant, pour avoir insulté J. Fr. de la Baume Le Blanc de la Vallière, gouverneur du Bourbonnais, frère de Mlle de la Vallière. Parmi les autres dossiers dépouillés par M. Ravaisson, signalons le dossier Bussy-Rabutin, où l'on voit que l'auteur des *Amours des Gaules* avait d'autant plus mérité la prison, qu'au crime d'avoir écrit ce scandaleux libelle, il avait joint le crime de tuer son cocher (p. 196); le dossier Verthamend, où l'on voit que cet ancien conseiller au Parlement de Paris, ce maître des requêtes, avait été mis à la Bastille, pour avoir publié un insolent factum contre l'archevêque de Paris, il n'avait obtenu sa liberté qu'à la généreuse prière du prélat qu'il avait si gravement offensé (p. 280); le dossier Aubery, où l'on voit que l'auteur des *Histoires de Richelieu et de Mazarin* fut incarcéré pour avoir publié avec un zèle indiscret un livre intitulé : *Des justes prétentions du roi sur l'Empire* (p. 285); le dossier Marsilly, — conspiration contre Louis XIV (p. 305); le dossier chevalier de Rohan — autre conspiration contre Louis XIV (p. 402). Au sujet de cette dernière affaire, j'observerai que M. Ravaisson n'a connu ni le travail de M. de Laffore, ni celui de M. L. Sandret, et que,

s'il avait consulté ces excellents travaux, il n'aurait pas eu le regret d'écrire (note de la page 429), après avoir cité un passage d'Eugène Sue (*Latréaumont*) sur la marquise de Villars : « Nous lui laissons la responsabilité de ce renseignement, que nous n'avons pu contrôler. »

T. DE L.

Le Parlement, la Cour et la Ville pendant le procès de Robert-François Damiens (1757). — *Lettres du poëte Robbé de Beauveset au dessinateur Desfriches,* publiées pour la première fois avec notice, notes et documents inédits par GEORGES D'HEYLLI. Paris, Librairie générale, 1875. Pet. in-18 de LXXXII-186 p., tiré à 300 exemplaires. — Prix : 7 fr.

Qui connaît aujourd'hui le poëte Robbé de Beauveset, et qui, après avoir lu l'intéressante notice de M. Georges d'Heylli, a envie de connaître ses vers? Poëte licencieux à faire rougir un siècle qui ne rougissait guère, pensionné par l'archevêque de Paris à condition qu'il n'imprimerait pas ses œuvres ordurières, ne les imprimant pas, sans doute pour s'en tenir à la lettre du traité, mais s'empressant de les réciter ou de les lire dans les réunions auxquelles on le conviait, zoïle ou panégyriste de Louis XV et de la Dubarry suivant les intérêts de sa bourse, libertin de parole et de conduite, devenu plus tard janséniste et même convulsionnaire, puis redevenu libertin à la fin de sa vie, ce triste personnage, après avoir été le convive choyé des petits soupers du dix-huitième siècle, a fini par mourir à quatre-vingts ans dans une obscurité d'où nous espérons bien qu'il ne sortira pas. Ce qui lui vaut aujourd'hui les honneurs de l'impression, c'est la découverte, dans un château des environs d'Orléans, d'une volumineuse correspondance entre lui et son oncle, le dessinateur orléanais, Aignan Desfriches. De ce dossier, l'inventeur, M. Georges d'Heylli, a tiré une vingtaine de lettres, toutes relatives à l'attentat et au procès de Damiens. Ce sont les nouvelles du Parlement, de la Cour et de la Ville, racontées par un habitant de Paris à un habitant de la province. Robbé se vante à son correspondant d'avoir « mis à profit toutes les conversations pour percer autant qu'il lui a été possible, dans les secrets du fameux procès. » Il abonde donc en détails, et il n'épargne pas les détails horribles. Il assiste à l'atroce exécution, « au premier rang pour tout voir sans rien laisser échapper de la terrible cérémonie, » et il n'en laisse rien échapper en effet dans le récit « complet et exact » qu'il envoie à Desfriches, avec une minutie qui donne une plus haute idée de son impassibilité que de son cœur.

Un certain nombre de documents du temps, publiés en appendice, viennent confirmer ou compléter le récit de Robbé. Ajoutons que l'ouvrage est imprimé sur beau papier, en caractères elzéviriens, avec vignettes, fleurons, et culs de lampe, avec un soin et une élégance qui font autant d'honneur à l'imprimeur qu'à l'éditeur.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Archives révolutionnaires du département de la Creuse, 1789-1794, par Louis Duval, archiviste du département de la Creuse. Guéret, 1875, chez l'auteur. In-8 de III-392 p., tiré à 200 exemplaires numérotés. — Prix : 10 fr.

Les premières pages de ce livre ont été écrites sous le coup des désastres de 1870, on s'en aperçoit facilement. Combien alors, oubliant les leçons de l'histoire et les études décisives de M. Camille Rousset, croyaient encore à la légende des volontaires de 1792 et du succès irrésistible des levées en masse. M. Louis Duval a partagé les illusions de tant d'autres à cette époque ; pour lui, c'étaient les mesures révolutionnaires de la Convention et les armées improvisées qui avaient sauvé la France de l'invasion des puissances alliées. Archiviste du département de la Creuse, il s'est donc mis à chercher, parmi les documents qui lui sont confiés, la trace des mesures adoptées dans le département pour fournir aux armées républicaines des hommes, des armes et des vivres. Puis son sujet l'a entraîné ; de la *Défense nationale*, il est arrivé à la *Terreur*, et de là est sortie une histoire ou plutôt une série de chapitres sur la Révolution dans la Creuse. Ainsi, s'explique aussi la défaut de méthode du livre qui embrasse une suite de sujets divers, juxtaposés plutôt que coordonnés entre eux, et dont chacun forme, en quelque sorte, un tout isolé : les canons et le métal des cloches ; les fabriques de salpêtre ; les travaux pour l'armement des citoyens ; l'habillement et l'équipement des troupes ; les levées en masse ; puis les suspects ; les prêtres constitutionnels et réfractaires ; les comités.

Au fond, la Révolution fut, dans le département de la Creuse, ce qu'elle fut à peu près partout, avec des degrés dans l'intensité, un temps de violences et de misère, au milieu d'une grande exaltation populaire, de nobles aspirations, au début, bientôt étouffées par ce que M. Duval appelle lui-même « l'excès et l'intolérance. » S'il y eut un caractère particulier dans ce département, ce fut surtout une recrudescence de fanatisme anti-religieux. On fut assez modéré généralement pour les suspects laïques ; il y eût des emprisonnements, mais qui ne semblent pas avoir été aussi rigoureux qu'en une foule d'autres contrées, et la guillotine, croyons-nous, ne fonctionna jamais à Guéret. Mais quant aux prêtres insermentés, ils furent persécutés là, plus violemment peut-être que partout ailleurs ; pour eux, nulle modération, nulle pitié : la prison ne suffit pas ; il faut la déportation ; les administrateurs de la Creuse stimulent, sur ce point, le zèle des persécuteurs de la Convention. Il leur semble que leur pays ne sera libre et leur département tranquille que le jour où le dernier prêtre catholique aura été jeté à Cayenne. Cette fureur anti-religieuse ne prit même pas fin au 9 thermidor ; elle persista avec la même haine, surexcitée, sans doute, par l'attachement que, dans certains cantons,

les paysans, rassurés par la chute de Robespierre, croyaient pouvoir manifester aux prêtres et au culte proscrits.

A ces divers titres, les documents que nous annonçons aujourd'hui présentent un réel intérêt. M. Duval a apporté, lui aussi, sa pierre à ce grand édifice d'une histoire de la Révolution, qui ne sera complet, que lorsque toutes les archives des provinces auront livré leurs secrets. Quant à l'esprit qui anime ce livre et aux théories politiques et historiques qu'il contient, nous aurions de graves réserves à faire. M. Duval professe pour la République et les hommes de 93, un enthousiasme que nous sommes loin de partager. Il semble qu'à ses yeux, comme à ceux de M. Ernest Hamel, Robespierre soit un génie méconnu qui vaut mieux que sa réputation, et qui, sans le 9 Thermidor, eût définitivement fondé la République; nous croyons, nous, que Robespierre visait surtout à la dictature. Non pas, sans doute, que M. Duval approuve la Terreur, ni même la Constitution civile du clergé; il les condamne énergiquement : « la Terreur, parce qu'elle a tué la République; la Constitution civile, parce que l'idée de fonder une Église nationale est une de ces « demi-mesures » qui portent l'irritation dans les esprits, et qui compliquent les questions sans les résoudre (p. 153). » Mais la Terreur, dit-il, ce ne sont pas les conventionnels qui l'ont inventée : elle a existé de tout temps, et Constantin et Théodose ne se sont pas servis, pour établir le christianisme, de moyens autres que les hommes de 93 pour le détruire (p. 156). Si atroces d'ailleurs et si arbitraires qu'ils fussent, les décrets de la Convention ont été, d'un côté, provoqués par l'audace de la réaction, de l'autre, inspirés par la raison d'État et les nécessités du salut public. Or, « qui oserait prétendre déterminer, sans crainte de jamais se tromper, le point fixe où il convenait de s'arrêter dans cette série de mesures de *salut public*, qui la plupart durent être improvisées sur le champ (p. 141)? »

On comprendra que nous ne discutions pas ici de pareilles théories : il nous suffit de les indiquer. M. DE LA ROCHETERIE,

---

La Guerre de France (1870-71), par CH. DE MAZADE. Paris, Plon, 1875. 2 vol. in-8 de 538 et 555 p. — Prix : 16 fr.

Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande, par ALBERT SOREL. Paris, Plon, 1875. 2 vol. in-8 de 428 et 452. — Prix : 16 fr.

Le nombre des ouvrages relatifs à la dernière guerre, publiés tant en France qu'à l'étranger, devient réellement trop considérable pour qu'on puisse les analyser tous en détail. Nous avons rendu compte, ici même, de la plupart; et notre tâche serait à peu près achevée, si deux œuvres des plus remarquables, conçues à des points de vue différents et se complétant en quelque sorte l'une l'autre,

n'étaient venues, dans ces derniers temps, ramener vivement l'attention sur un sujet qu'on aurait cru épuisé.

C'est le côté militaire et politique qu'a envisagé M. Ch. de Mazade, quand il a entrepris, dans la *Revue des Deux-Mondes*, les dramatiques tableaux qu'il a réunis depuis en deux gros volumes. C'est uniquement le rôle de la diplomatie avant, pendant et après la guerre franco-allemande qu'a voulu étudier M. Albert Sorel, avec une compétence fort spéciale et une finesse d'appréciation peu commune. Le premier s'est contenté de résumer les documents connus : publications officielles des états-majors, récit des généraux, déposition des témoins, rapports faits à l'Assemblée nationale. Le second, sans négliger les ouvrages de ses prédécesseurs, s'est appliqué particulièrement à découvrir le secret des chancelleries, à analyser les moindres actes des diplomates, tant français qu'étrangers, à juger ce qui a été fait, à dire aussi ce qu'on aurait pu faire. Tous les deux, avec des procédés et des mérites divers, ont écrit avec talent une œuvre historique définitive, que devra consulter quiconque voudra entendre quelque chose aux événements de ces dernières années. Ajoutons que la même impartialité a présidé à la composition des deux livres, si bien que les jugements qui s'y rencontrent, sans avoir la prétention d'être infaillibles, approchent autant que possible de la vérité.

M. Ch. de Mazade aborde de plein pied son sujet : à peine un chapitre est-il consacré aux préliminaires de la guerre, et tout le premier volume est destiné à raconter les divers incidents de la lutte, depuis Wissembourg jusqu'à l'échec définitif des armées de province dans l'Est, en passant par le 4 Septembre et la capitulation de Metz. Le second volume traite particulièrement du siége de Paris, de l'armistice et des négociations pour la paix définitive. Les pièces justificatives, les citations sont peu abondantes ; tout l'intérêt réside dans le récit qui est clair, animé, patriotique, et auquel on ne pourrait guère reprocher que l'abus de quelques formes de langage. C'est, en un mot, un ouvrage fait pour les gens du monde et les lecteurs qui ne tiennent pas trop à approfondir.

Le livre de M. Albert Sorel est à la fois plus sérieux et plus original : on sent qu'un homme du métier y a mis la main. Avant tout, il se propose de rechercher les causes premières des malheurs de la France ; et il n'a pas de peine à établir, dans de longs préliminaires, que la politique du gouvernement impérial devait fatalement engager le pays dans un duel inégal, où l'Europe entière profiterait de nos fautes pour laisser à la Prusse le champ libre dans la diplomatie aussi bien que dans la lutte à main armée. Rarement la responsabilité du ministère Ollivier dans la déclaration de guerre a été mieux prouvée. L'empereur hésitait sans volonté, l'impératrice, par intérêt

dynastique, inclinait vivement à l'offensive, le maréchal Le Bœuf avait confiance dans les alliances négociées par le duc de Gramont, le duc de Gramont espérait que l'armée imposante, mise sur pied par le maréchal, entraînerait l'adhésion des puissances amies; et, chacun se trompant à son tour, une Chambre sans indépendance se laissait volontairement abuser et votait des résolutions pour lesquelles elle n'avait, au fond, nul enthousiasme.

Les désastres une fois survenus, la diplomatie pouvait-elle les amoindrir? Et l'inexpérience de nos hommes d'État, après le 4 Septembre, a-t-elle augmenté pour nous la conséquence de la défaite? M. A. Sorel incline à le penser; mais, quand il entre dans le détail des événements, il ne prouve point qu'une conduite plus correcte eût amené de meilleurs résultats. Ainsi, il reproche à M. Thiers de s'être fait duper par le bon accueil qu'il reçut en Russie, et d'avoir trop franchement laissé voir à l'étranger que la France, au point de vue militaire, était à bout de ressources. Ainsi, il aurait voulu qu'on permît à M. de Chaudordy d'exploiter vis-à-vis de l'Angleterre, la crainte qu'elle éprouvait des projets de la Russie relatifs à la dénonciation du traité de Paris. Mais, quelque habilement exploitées que fussent ces craintes, l'Angleterre n'aurait rien fait pour s'en délivrer, puisque, plus tard, quand l'événement prévu éclata, elle ne put ni ne voulut agir. Puis, cette « ligue des neutres, » qui nous fut si fatale, n'était-ce pas l'alliance intime de la Prusse avec la Russie qui l'imposait à l'Europe; et cette union fatalement cimentée, comment penser à la rompre en face de la Prusse victorieuse! Aussi nous semble-t-il que M. Sorel a quelque peu exagéré les mérites de M. de Chaudordy; car toutes les petites habiletés, dont il a partagé le secret, et qu'il nous révèle aujourd'hui, étaient incapables de rien modifier aux intentions d'un ennemi qui avait fixé d'avance les exigences dont il ne s'est jamais départi. La principale faute du gouvernement de la Défense nationale que l'auteur fasse toucher véritablement du doigt, c'est encore le refus, habilement secondé par M. de Bismarck, d'envoyer un plénipotentiaire aux conférences de Londres; c'était une circonstance favorable, qu'il fallait saisir sans hésitation, et qui ne s'est plus présentée.

Tout ce qui concerne les longues négociations pour la paix remplit la moitié du second volume, et est esquissé avec une précision, une intelligence du sujet, un intérêt soutenu qu'on ne retrouve dans aucun autre écrit, pas même dans les recherches spéciales de M. Valfrey. Enfin, une justesse de vue parfaite s'unit, dans le livre de M. Sorel, au plus noble patriotisme, si bien qu'en étudiant avec clairvoyance les événements passés, on peut rencontrer pour l'avenir les plus sages et les plus pratiques conseils. Le jeune professeur de l'École libre des

sciences politiques, qui est aussi diplomate à ses heures, nous paraît donc avoir composé un ouvrage qui demeurera et qui, sauf de légères restrictions, ne mérite que des éloges.

GUSTAVE BAGUENAULT DE PUCHESSE.

Histoire de l'abbaye d'Hautecombe, en Savoie, avec pièces justificatives inédites, par CLAUDIUS BLANCHARD, docteur en droit, membre de l'Académie de Savoie. Chambéry, Imprimerie Châtelain. 1875. In 8° de 741 p.

La royale abbaye d'Hautecombe, nouveau Saint-Denis d'une puissante famille souveraine, s'élève près du lac du Bourget, en face du coteau de saint Innocent, sur l'un des plus saillants promontoires de cette côte pittoresque. C'est un des plus célèbres monastères de la Savoie. Le baron Jacquemoud, conseiller d'État, Mgr Vibert, évêque de Maurienne, et le comte Cibrario, ministre d'État, ont naguère esquissé à grands traits la physionomie de ce couvent renommé, mais nul n'a su retracer avec tant de clarté et de lucidité l'histoire de la première nécropole de la maison de Savoie que l'auteur du livre que nous annonçons aujourd'hui. Ouvrages imprimés, archives publiques et privées, documents inédits, pièces déjà connues, rien n'a été négligé par M. Claudius Blanchard, qui a voulu ainsi faire de son travail une œuvre d'une scrupuleuse exactitude.

Fondé, vers l'an 1101, sur l'étroit plateau de Paquinot, par des moines de l'abbaye d'Aulps en Chablais, le monastère de la *combe* de Valpert fut, vers l'an 1125, sur les conseils de saint Bernard, transféré à Charaïa, sur les rives du lac du Bourget, au lieu-dit Haute-Combe. Agrégé peu à près, en 1135 environ, à l'ordre de Cîteaux, il eut pour premier abbé Vivian, auquel succéda, en 1139, Amédée d'Hauterive, le *véritable* fondateur d'Hautecombe, pour ainsi dire, celui-là même, qui, en 1145, fut évêque de Lausanne et que l'Église honore d'un culte tout particulier. Rodolphe, qui vint ensuite, put, grâce aux libéralités du comte Humbert III, agrandir la maison et élever cette chapelle Saint-André qui existe encore et qui a su si bien résister aux injures du temps. Sous la sage administration d'Henry de Marsac, qui, pendant dix-sept ans (1160-1477), régit l'abbaye d'Hautecombe, on vit s'accroître la piété des religieux. Le cloître, à cette époque, reçut, pour la première fois, les dépouilles mortelles d'un membre de la famille de Savoie.

Nous assistons dès ce moment à la prospérité croissante du monastère; nous voyons l'abbaye, comblée des dons des maisons de Savoie, de Clermont, de Grésy et d'Allinges, augmenter ses possessions diverses, accroître ses relations et donner un dernier asile à plus d'un puissant de la terre. Jean de Faverges lui accorde la maladrerie de Sainte-

Marie-Madeleine ; l'abbé Jacques est chargé par Benoît XII d'introduire à Aulps la réforme cistercienne ; Aymon le Magnifique fait construire la chapelle des princes, dont il confie la décoration à Georges d'Aquila; Édouard le Libéral, Louis II et Amédée VI sont inhumés avec une certaine pompe et viennent dormir là leur dernier sommeil. Avec Amédée VII, décédé en 1391, prennent fin les comtes de Savoie. De cette époque, date, et pour la monarchie et pour sa nécropole, une situation nouvelle. « Neuf chefs de la dynastie, un grand nombre de princes et de princesses étaient venus, pendant le cours de deux siècles, attendre, dans le pieux et solitaire asile des bords du lac, le grand jour de la résurrection. Désormais, plusieurs années s'écouleront et aucun cortége funèbre n'entrera dans la basilique abbatiale. Pendant le quinzième siècle, quelquefois encore ses murs se couvriront de tentures de deuil ; l'ossuaire d'Aymon s'ouvrira, deux souverains de Savoie, portant la couronne ducale, y seront déposés ; mais, dans les siècles suivants, la nécropole sera peu à peu entièrement désertée ; la ruine matérielle suivra la ruine morale ; de nombreuses restaurations la défigureront, jusqu'à ce que, abandonnée et violée par des mains sacriléges, elle soit rachetée par l'héritier des souverains dont elle abritait les augustes dépouilles. Rétablie alors dans son ancienne splendeur et renouant les souvenirs des siècles passés, elle recevra les restes mortels du dernier successeur direct d'Amédée III, comte de Maurienne, dans la personne de Charles Félix, roi de Sardaigne, avec qui s'éteint la branche aînée de Savoie. »

Gouvernée d'abord par des abbés réguliers, Hautecombe passa, au quinzième siècle, sous la domination d'abbés commendataires dont M. Blanchard nous raconte longuement les faits et gestes. Dans cette intéressante galerie, se détachent surtout les figures expressives de Sébastien d'Orlié (1473), de Claude d'Estavayé (1504-1534), du cardinal de Saint-Georges (1549-1560), d'Alphonse Delbene (1560-1603) et d'Antoine de Savoie (1655-1688). Vers le milieu du dix-huitième siècle l'abbaye est unie à la Sainte-Chapelle de Chambéry et régie alors par le doyen du chapitre, puis par des abbés réguliers et des délégués apostoliques.

Il nous faudrait de longues pages pour décrire les vicissitudes diverses de ce monastère et en raconter les fortunes variées. Nous préférons renvoyer à l'ouvrage de M. Claudius Blanchard. Celui-ci n'a pas hésité, du reste, à reproduire, à l'appui de ses assertions, bien des documents d'un haut intérêt : ce qui donne encore une valeur nouvelle à l'*Histoire de l'abbaye d'Hautecombe*. Nous recommandons donc vivement ce livre à nos lecteurs. A. Albrier.

Recherches sur les États de Bretagne. *La tenue de* 1736, par M. A. Du Bouëtiez de Kerorguen. Paris, Dumoulin, 1875. 2 vol. gr. in-8 de XII-484 et 464 p. — Prix : 12 fr.

L'histoire de Bretagne pendant les trois derniers siècles, c'est-à-dire depuis sa réunion à la couronne jusqu'à la révolution de 1789, est particulièrement intéressante ; car cette province, la seule peut-être entre toutes celles qui formèrent le royaume de France, put se gouverner en-dehors de la centralisation ministérielle, conserver une indépendance relative et maintenir chez elle un gouvernement constitutionnel véritable : les États seuls votaient les impôts, et l'on sait quelle crise menaça d'éclater, lorsqu'en 1717, la Cour, ayant voulu faire passer plusieurs édits, malgré leur résistance, le parlement de Rennes déclara coupables de forfaiture tous les receveurs qui percevraient quelque droit que ce fût avant que justice ne fût rendue. C'est que la Bretagne n'avait jamais été conquise par les rois de France ; elle s'était donnée librement, stipulant des conditions précises, à l'exécution desquelles elle dût sa longue prospérité. Cette histoire provinciale de trois siècles est encore trop peu connue ; la monographie de la Chambre des comptes de Bretagne a trouvé, il est vrai, dans M. Fourmont, un compilateur consciencieux ; mais celle d'une cour souveraine beaucoup plus importante, celle du Parlement de Rennes, n'a pas encore été tentée. Les États ont été plus heureux. M. de Carné a consacré deux volumes importants à leur histoire politique. MM. de la Borderie, Lamarre, Caron ont étudié leur organisation intérieure, et nous-mêmes, nous avons eu l'occasion, dans nos *Essais* sur les trois ducs de Coislin et sur l'un des évêques de Vannes, Mgr Lefebvre de Caumartin, de donner des détails inédits sur plusieurs sessions intéressantes. Mais aucune publication de longue haleine n'avait encore été consacrée à leur histoire intime, à cette histoire qui les montre veillant à tout, s'occupant des plus petits détails, étudiant, discutant, résolvant une foule de questions que nous voyons soulever dans nos assemblées politiques, s'occupant des finances, des routes, du commerce, de l'extinction de la mendicité, des colonies agricoles, des encouragements à donner à l'industrie, aux lettres, aux sciences et aux arts. C'est pour combler cette lacune que M. du Bouëtiez de Kerorguen a pris le parti de publier *in extenso* les procès-verbaux de deux sessions d'États, celles de 1717 et de 1736, choisies à des époques qui correspondent à un mouvement de reprise d'indépendance nationale. En éditeur scrupuleux, M. du Bouëtiez ne s'est pas contenté d'une sèche reproduction. Non-seulement il a fait précéder sa publication d'une introduction substantielle, dans laquelle il étudie successivement le rôle, les attributions et les prérogatives des trois ordres du clergé, de la noblesse et du tiers dans ces assemblées, des officiers des États,

des députés à la Cour et à la Chambre des comptes;... mais il a joint aux procès-verbaux une foule de lettres inédites, extraites de la Bibliothèque nationale et des Archives, écrites par les présidents, le gouverneur, les intendants, les commissaires ou les ministres; il reproduit même le fac-simile d'une ancienne gravure fort curieuse représentant une séance solennelle d'ouverture des États; il nous donne des notices biographiques très-étendues sur les principaux personnages des deux sessions dont il s'occupe en particulier, et il termine son second volume par des extraits des catalogues des manuscrits de nos grandes collections nationales, indiquant les sources de l'histoire bretonne pendant les derniers siècles.

C'est là un travail consciencieux et méritoire, qui a droit à tous les encouragements de la critique : il y a, dans ces deux volumes, une mine de documents d'une richesse toute particulière, libéralement ouverte aux travailleurs, et nous ne donnerons qu'un conseil à M. du Bouëtiez, s'il peut préparer bientôt, comme nous l'espérons, une seconde édition de son livre : qu'il rejette en appendice certains documents intercalés dans le texte et qu'il revoie avec soin les épreuves de ses notes, où quelques noms se reconnaissent difficilement; mais ce n'est là qu'une tache légère. C'est à l'aide de tels ouvrages qu'on fera quelque jour une bonne histoire de France. RENÉ KERVILER.

Dix ans de l'histoire d'Allemagne. *Origines du nouvel Empire, d'après la correspondance de Frédéric-Guillaume IV et du baron de Bunsen*, 1847-1857, par SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie française, professeur à la faculté des lettres, Paris, Didier, 1875. In-8 de xx-438 p. — Prix: 7 fr. 50.

Nous n'avons jamais voulu connaître assez l'Allemagne, et nous nous sommes toujours laissé surprendre par des événements qu'avec un peu d'attention il était très-facile de prévoir. M. Saint-René Taillandier le rappelle fort à propos dans la préface d'un ouvrage qu'il a publié il y a quelques mois et qui complète toute une série de travaux consacrés par lui, depuis trente ans, à l'histoire, à la philosophie, à la politique allemande. Le célèbre historien Léopold Ranke, vient de recueillir la correspondance du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, avec le baron de Bunsen, son ambassadeur auprès de la reine d'Angleterre; d'autre part, la veuve du diplomate avait donné, à la manière anglaise, une ample biographie de son mari, tirée de ses papiers de famille, où abondent les pièces de tout genre, lettres, rapports, documents officiels et correspondances intimes. C'est d'après ces sources de renseignements, qui se complètent si bien l'une par l'autre, que M. Saint-René Taillandier a tracé non-seulement le portrait de deux physionomies contemporaines aussi originales que

peu connues, mais encore le tableau, très-nouveau pour nous, de toute une période de l'histoire contemporaine.

Après une introduction sur les origines et la nature de l'amitié qui unissait le souverain et l'ambassadeur, ces études commencent par l'affaire du *Sonderbund* et des cantons radicaux de la Suisse en 1847, affaire qui passionna si vivement Frédéric-Guillaume IV, comme prince de Neufchâtel. Puis viennent, d'après l'ordre des chapitres, l'histoire du parlement de Francfort et de la constitution d'un empire d'Allemagne offert à la Prusse par la démocratie germanique, — les humiliations de la Prusse en face de l'Autriche en 1850, — l'avénement de l'empereur Napoléon III, — enfin la guerre de Crimée, l'abstention de la Prusse et la démission de Bunsen, qui soutenait, dans cette circonstance, une politique différente de celle du roi. Ce sont, comme l'on voit, autant de sujets féconds en révélations intéressantes, que M. Saint-René Taillandier a traités avec son talent ordinaire, et qui sont d'une lecture aussi attachante que profitable. G. B. DE P.

La Mutualité des Slaves depuis les temps les plus anciens jusqu'au dix-huitième siècle, par J. PERVOLF. Saint-Pétersbourg, 1874. In-8 de 294 p. — Prix : 8 fr.

L'idée de la solidarité des peuples slaves n'est point nouvelle. Elle a été mise en vogue par les propagateurs du principe de nationalité, dont elle n'est qu'une application partielle. Le feu poëte Kollar, dont on connaît les tendances slavophiles et le penchant pour les théories quelque peu fantaisistes (témoin son *Italie paléo-slovène*, où il fait des Étrusques un peuple slave), a contribué beaucoup à rendre cette idée populaire, grâce à son talent d'écrivain, et aussi, grâce à l'enthousiasme avec lequel les Tchèques accueillaient alors les moindres écrits favorables à leur nationalité. Mais l'auteur de *La mutualité littéraire des Slaves* (*Die litterarische Wechselseitigkeit der Slaven,* Pesth, 1837) n'a envisagé qu'un côté de la question, ainsi que l'indique le titre de son opuscule demeuré célèbre. Il a complétement négligé le côté historique. M. Pervolf, au contraire, s'attache surtout, dans son ouvrage, à assurer à l'idée de mutualité slave une base historique, à retrouver ses titres de noblesse, à établir son ancienneté, voire la perpétuité des rapports mutuels qui, selon lui, ont existé parmi les divers membres de la grande famille slave. — Tel est le but de son livre. L'auteur prend les peuples slaves au moment de leur apparition sur la scène historique du monde, et en poursuit les destinées jusqu'à l'époque où elles subirent un changement décisif, par suite de la transformation subite de la Russie en une puissance politique du premier ordre, et de la prépondérance que l'empire des tsars commença dès lors à exercer sur les autres peuples slaves. Voici les conclusions de notre auteur; elles méritent d'être reproduites en entier.

1° L'unité primitive de race se manifeste non-seulement dans la langue des Slaves, mais encore dans leurs institutions plus récentes, dans la période de l'existence autonome des divers groupes de peuples; 2° Le sentiment de l'unité de race s'est conservé chez eux dans la vie littéraire et sociale, et cela jusque dans les derniers temps; 3° Le mouvement hussite n'a pas été le résultat de l'*orthodoxie* introduite en Bohême par Cyrille et Méthode; il se basait sur des principes résultants des conditions locales dans lesquelles se trouvait l'Église tchèque à la fin du quatorzième siècle et au commencement du quinzième; 4° Le hussitisme a été non seulement un mouvement religieux, mais encore national : tchèque et slave; 5° L'art militaire des Tchèques du quinzième siècle a influé sur celui de Pologne; 6° L'influence du tchèque sur l'ancienne langue polonaise est plus sensible dans la littérature théologique que chez les écrivains profanes; 7° Le sort des Slaves de l'Elbe et de la Baltique a été toujours considéré, par les autres Slaves occidentaux, tchèques et polonais, comme un indice instructif de leur propre sort; 8° La différence de religion a été un des principaux obstacles à l'union spontanée de la Russie et de la Pologne, sous la forme d'un seul corps politique; 9° La langue tchèque a exercé une incontestable influence sur les traductions faites dans la Russie occidentale, au commencement du seizième siècle, telles que la *Bible* de Skorina et le *Cantique des Cantiques*; 10° Le slavon-ecclésiastique a le plus contribué au rapprochement de tous les Slaves orthodoxes, et, en partie aussi, des Slaves catholiques du midi.

Ces propositions résument, en même temps qu'elles caractérisent le livre de M. Pervolf, où d'ailleurs il a fait preuve d'une grande érudition et d'une connaissance approfondie des littératures polonaise et tchèque. La théorie panslaviste vient d'acquérir en lui un nouvel adepte. Dans cette théorie, le hussitisme joue un rôle dont on exagère à plaisir l'importance. Certains auteurs russes vont même jusqu'à voir, dans le hussitisme, une forme nouvelle de l'*orthodoxie* byzantine, ou, pour parler avec M. Pervolf, un résultat de l'*orthodoxie* introduite par Cyrille et Méthode. Sans admettre cette dernière opinion, il en partage cependant l'erreur capitale, qui consiste à faire des saints apôtres des Slaves, Cyrille et Méthode, des orthodoxes de nouvelle espèce, c'est-à-dire des sectateurs de Photius. Quant au hussitisme et en général à l'élément tchèque, sur lequel M. Pervolf insiste tant, on ne doit pas en être surpris : de la part d'un auteur qui est tchèque d'origine, qui semble être étranger au catholicisme, et a terminé ses études à l'université de Prague, une pareille insistance paraît assez naturelle. Au reste, la question principale n'est pas là. Ce qu'il importe de savoir avant tout, c'est si la mutualité des peuples slaves a réellement existé autrefois, et si l'histoire nous en a conservé des témoi-

gnages positifs et vraiment dignes de foi. Là-dessus, le doute n'est que trop permis. Le livre que nous examinons ne réussit point à le dissiper; nous n'y trouvons presque aucun document historique de quelque importance qui soit antérieur au quatorzième siècle, et ceux de date postérieure ne sont ni assez nombreux ni assez convaincants pour établir la thèse dont il s'agit, si toutefois on parvient jamais à l'asseoir sur une base historique et vraiment solide. J. M.

A narrative of the recent Events in Ton-King, by Henri Cordier, honorary librarian of the north China branch of the royal asiatic Society. For sale at Mess. Kelly et Cº. Shanghaï, american presbyterian Mission Press, January 1875. Gr. in-8 de 74 p.

Les efforts de la France et de l'Angleterre pour ouvrir au commerce européen les riches provinces de la Chine méridionale, et le double traité que nous avons conclu récemment avec le royaume d'Annam doivent appeler désormais l'attention sur toute publication se rattachant à ces importantes régions. C'est à ce point de vue que nous signalerons à nos lecteurs une brochure qui nous arrive de l'extrême Orient, et où les questions relatives à l'histoire ancienne et moderne du Tonkin sont traitées avec compétence et intérêt. L'auteur a divisé son travail en deux parties. Dans la première, il a résumé les notions éparses dans des ouvrages difficiles à consulter, sur le Tonkin, sa langue, son histoire, ses rapports successifs avec l'Empire chinois et avec celui d'Annam. Il y a là des détails curieux et certainement ignorés de la grande masse des lecteurs. Ils trouveront, en particulier, à la page 13, des citations utiles à noter, empruntées à la fois aux *Lettres édifiantes* et à la relation d'un voyageur anglais du dernier siècle, sur l'importance de la Cochinchine et du Tonkin, au point de vue des intérêts français. Ils étudieront aussi avec fruit les conclusions de l'auteur, qui représente cette province septentrionale de l'Annam comme un pays conquis et tyrannisé par ses maîtres actuels.

La seconde partie de la brochure contient le récit des événements qui se sont succédé au Tonkin entre 1873 et 1874, pendant l'expédition française dont chacun a gardé le souvenir. L'auteur s'est trouvé en rapport avec plusieurs personnages mêlés aux faits qu'il a plutôt l'intention de raconter que de juger. Il a reçu, en particulier, des informations de MM. Dupuis et Millot, les deux négociants qui paraissent avoir reconnu les premiers la navigabilité du Song Koï, ou du grand fleuve du Tonkin, depuis la mer jusqu'au centre du Yun Nan. Sa chronique, car c'est le seul titre que modestement il ambitionne, cherche à être très-précise, et elle donne notamment sur la mort du brillant et malheureux M. Garnier des détails pleins d'un triste

intérêt et nécessaires à recueillir. De ce récit, comme de ceux qui sont déjà arrivés jusqu'à nous sur cette courte campagne, il ressort avec éclat que la valeur et l'initiative françaises s'y sont montrées au niveau des plus brillantes époques de notre passé d'outre-mer. Quelques hommes ont suffi, dans certains cas, pour s'emparer d'une ville forte, et il faut remonter aux annales des guerres de l'Inde pour trouver des traits où l'histoire la plus véridique semble aussi singulièrement empruntée à la légende. Quant à l'appréciation définitive à porter sur cette entreprise, sur son origine et sur sa conclusion, nous ne saurions ici que réserver notre jugement. Tous les documents ne sont pas entre nos mains, toutes les parties n'ont pas été entendues ; c'est plus tard seulement que l'histoire pourra porter son verdict sur des événements qu'un traité heureux a bientôt suivis, mais que de grands malheurs ont accompagnés, et où il est difficile d'assigner encore à chacun sa part de responsabilité.

Comte Desbassayns de Richemont.

Rapport sur une mission archéologique en Algérie, par Ant. Héron de Villefosse. Paris, Imprimerie nationale, 1875. In-8 de 120 p. avec deux planches et trois bois. — Prix : 5 fr.

Ce rapport est extrait des *Archives des missions scientifiques*. Il renferme les résultats de la première mission de M. A. Héron de Villefosse, en Algérie, pendant l'année 1873. C'est surtout au point de vue épigraphique qu'il est intéressant. Plus de 230 textes y sont donnés ; les uns entièrement inédits, les autres déjà connus, mais par des copies incomplètes ou inexactes. Parmi les inscriptions les plus importantes, nous signalerons le *tarif de douanes* de Zraïa, monument unique dans son genre ; l'auteur ne s'est pas contenté d'en rectifier le texte, il l'a rapporté au musée du Louvre où il est exposé aujourd'hui avec d'autres monuments provenant de la même mission. Nous citerons encore la fameuse tribune de la *Schola des optiones* (lieutenants aux centurions) de la 3e légion auguste, casernée à Lambèse ; les bustes impériaux de Vérécunda ; une inscription honorifique d'El Djein (Thysdrus), etc. En-dehors de Lambèse, mine inépuisable d'inscriptions, les points les plus remarquables explorés par l'auteur sont : Ksar-Bagaï, Klenchela, l'antique Mascula, Khamissa (Thubursicum Numidarum), une des localités les plus riches de la Numidie au point de vue archéologique, mais qui, avant le voyage de M. de Villefosse, avait été très-insuffisamment visitée ; enfin Mdaourouch (Madaure) où naquit Apulée et où saint Augustin fit une partie de ses études. M. Héron de Villefosse ne s'est pas borné à étudier l'épigraphie. Chemin faisant, il signale les monuments figurés qu'il rencontre ; c'est ainsi que son livre peut servir de guide dans les musées d'Alger et de Cherchell :

cette dernière localité, surtout, renferme une collection de marbres de premier ordre. A Tebessa, il a relevé un plan très-exact de la basilique, le monument le plus considérable de l'Afrique chrétienne, qu'on a pu voir récemment à l'Exposition de géographie. Enfin, il a enrichi le musée du Louvre d'une nombreuse série de monuments africains, et rapporté des documents de toute sorte sur les lieux qu'il a parcourus et les monuments qu'il a étudiés. L. C.

Les Papiers de Noailles de la Bibliothèque du Louvre. *Dépouillement de toutes les pièces qui composaient cette précieuse collection, brûlée dans la nuit du 23 au 24 mai 1871*, avec le texte même d'un grand nombre de documents relatifs aux guerres civiles du seizième siècle, publié par Louis Paris, éditeur du *Cabinet Historique*. Paris, au *Cabinet Historique* et chez Dentu, 1875. 2 vol. gr. in-8 de xxiv-324 et viii-176 p. — Prix : 12 fr.

Encore une épave de ce grand désastre qui nous laisserait inconsolables si nous ne songions que bien d'autres richesses littéraires auraient pu — auraient dû — disparaître pendant ces jours néfastes de la Commune : le temps seul a manqué à l'œuvre de destruction ! La bibliothèque du Louvre contenait une précieuse collection, en trente volumes in-folio, formée par la maison de Noailles, et provenant d'un recueil de papiers d'État, beaucoup plus considérable, qui fut dilapidé par l'État, sous la Révolution, et dont on se partagea les richesses. Les Affaires étrangères, les Archives, la Bibliothèque nationale ont encore leurs lots, et celle-ci possède, en outre, de nombreux volumes achetés au maréchal de Noailles, ou donnés par lui, de 1740 à 1756. Les *Papiers* du Louvre ne contenaient aucune correspondance diplomatique : c'était une partie de la correspondance intime de la famille, où l'on trouve les détails les plus curieux sur la vie, les mœurs, les habitudes sociales de l'une des plus grandes maisons de France, pendant près de trois siècles.

L'ouvrage que nous avons sous les yeux se compose de deux volumes. Le premier est divisé en deux parties, contenant : 1° le Dépouillement des quatre volumes de la première série des *Papiers de Noailles :* c'est une table complète des lettres, avec leurs dates, et, pour le tome Ier, la reproduction des premiers mots de chaque lettre ; à la suite de cette table, nous trouvons le dépouillement d'un volume du cabinet des titres de la Bibliothèque nationale, sur la maison de Noailles ; 2° un choix de pièces inédites extraites du tome Ier des *Papiers de Noailles*, et dont M. L. Paris avait fait prendre copie, un peu au hasard. Ces pièces, auxquelles quelques additions ont été faites d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, sont relatives aux années 1589 à 1597 ; elles sont au nombre de plus de 150, et présentent, pour la plupart, un réel intérêt. — Le tome second contient la table

par ordre de pièces, avec une brève analyse des documents qui étaient contenus dans les vingt-six autres volumes des *Papiers de Noailles*. A la suite, l'on a ajouté un certain nombre de lettres inédites, tirées des divers volumes dont la table précède. Un très-bon juge a constaté que M. Louis Paris avait eu la main heureuse dans ses transcriptions. Nous avons donc de doubles remercîments à adresser à l'infatigable érudit pour nous avoir donné l'énumération des richesses aujourd'hui perdues de la collection de Noailles, et pour avoir placé sous nos yeux le texte de documents historiques d'un haut intérêt, sauvés par lui d'une irréparable ruine. G. DE B.

BULLETIN

Les Thèses et l'hypothèse, *contradictions du libéralisme*, par JULES CAMAUER, avocat. Bruxelles, Closson, 1875. In-18 de 63 p. — Prix : 60 c.

Cette brochure, dont quelques détails sont un peu vulgaires de composition et de style, offre du moins un excellent fond de doctrine et un cadre assez heureux. Elle tend à montrer 1° que la distinction entre la thèse et l'hypothèse, par laquelle les catholiques peuvent accorder leur entière soumission au *Syllabus* avec leur adhésion aux constitutions modernes, n'est pas une vaine subtilité, mais une règle très-fondée en raison; 2° que la thèse absolue du pur libéralisme est, au contraire, irréalisable et renferme l'anarchie; 3° que, du reste, elle n'a jamais été loyalement mise en pratique, et que le libéralisme au pouvoir est devenu, par une contradiction manifeste, oppresseur et persécuteur. Il y a une page très-judicieuse (33-34), sur les discussions à ce sujet entre catholiques : « Il y a souvent malentendu. Les uns ont les yeux ardemment fixés sur la *thèse*. Dès lors, ils rejettent, ils réprouvent tout ce qui s'en écarte. Ils *subissent*, avec une douleur parfois exagérée, l'*hypothèse*. — D'autres envisagent autrement les choses... Ils appréhendent les maux qui pourraient être. L'hypothèse leur apparaît alors comme un mal *moindre*, donc comme un bien *relatif*. Ils admettent, ils aiment le régime de la liberté, non pour lui-même, mais pour le bien qui en résulte quand on lutte avec vaillance. » Ecrit spécialement pour la Belgique, comme on s'en aperçoit par les noms propres et les citations, cet opuscule, on le comprend, trouve aussi bien son application en France.

LÉONCE COUTURE.

La Foi et la Science, *Explosion de la libre-pensée en août et septembre 1874. Discours de MM. Tyndall, du Bois-Reymond, Owen, Huxley, Hooker et sir John Lubbock*, annotés par M. l'abbé MOIGNO, chanoine de Saint-Denis, rédacteur en chef des *Mondes*. Paris, librairie des *Mondes* et Gauthier-Villars, 1875. In-18 de XXIV-216 p. — Prix : 3 fr. 50. (*Actualités scientifiques, première série, n° 45.*)

Le savant et infatigable rédacteur des *Mondes*, M. l'abbé Moigno, publie, à côté de sa revue hebdomadaire, une collection de petits traités où il examine les événements principaux du monde savant. La première série de cette collection est arrivée déjà à son quarante cinquième numéro, dont je viens de transcrire le titre. Les discours traduits et critiqués dans ce petit volume ne contiennent aucune idée nouvelle; suivant l'expression d'une revue américaine, le *Scientific American Journal*, ce sont des manifestes *cal-*

culés pour « sonner, du haut d'une position élevée, le combat inévitable des années qui vont suivre. » L'étude de ce recueil sera spécialement utile à nos professeurs de philosophie et de théologie. H. DE VALROGER,
de l'Oratoire.

Passage de Vénus sur le soleil, par J. P. A. MADDEN. Versailles, Aubert, 1874. In-8 de 23 p. (Extrait du onzième volume des *Mémoires de la Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise.*)

L'astronome qui, dans son observatoire, mesure les astres et suppute leurs distances, a besoin d'une unité d'évaluation proportionnée à la grandeur des quantités qu'il s'agit d'exprimer. La distance de la terre au soleil, évaluée en rayons terrestres, est l'unité choisie, et on la mesure au moyen de la parallaxe solaire, c'est-à-dire de l'angle sous lequel le rayon de notre planète serait vu du centre du soleil. On comprend, dès lors, combien il importe de connaître avec exactitude ce très-petit angle : la vitesse de la terre sur son orbite, la vitesse de la lumière dans l'espace, le diamètre du soleil, pour ne citer que les données principales, dépendent, en effet, de la valeur qu'on lui attribue. M. Madden a su, en quelques pages, décrire le phénomène du passage de Vénus dans ses phases successives ; montrer, en termes clairs, comment il peut servir à mesurer, par trois méthodes différentes, la parallaxe du soleil; enfin rappeler, par leurs traits généraux, les faits historiques qui se rattachent aux passages déjà observés en 1639, 1761 et 1769. En 1874, la photo-héliographie a donné tous les résultats qu'on en attendait. Bientôt la discussion des nombreuses observations, recueillies dans les stations des régions diverses, sera publiée, et elle fixera la valeur si controversée de la parallaxe solaire. En attendant, la lecture du court mémoire de M. Madden est une excellente préparation à l'étude de cette importante question. A. D.

Principes raisonnés de la méthode intellectuelle appliquée à l'éducation maternelle, à l'enseignement scolaire et à l'apprentissage professionnel, par J. GUCHET, directeur de l'école et du pensionnat de Clisson. Paris, A. Picard, 1875. In-12 de xv-272 p. — Prix : 3 fr. 50.

Cet ouvrage sert d'introduction à un cours d'instruction élémentaire que doit publier M. Guchet pour appliquer sa méthode. Son œuvre est sérieuse, réfléchie ; tout y est dit avec beaucoup de clarté. Il expose la manière dont se développe l'intelligence, dont elle acquiert les connaissances, la méthode rationnelle d'après laquelle elle doit opérer, et il fait une application sommaire de sa théorie à quelques parties de l'enseignement. Tout ce qui concerne l'entendement, l'instruction, la mémoire, l'imagination, initie bien au travail accompli dans notre esprit par le fai des sensations, de l'attention, de la comparaison, du raisonnement, etc. Mais on n'y trouve pas cette exactitude rigoureuse, essentielle dans un ouvrage didactique. Ainsi, l'auteur prétend (p. 9) que l'attention d'un esprit exercé dispense de la comparaison ; ailleurs, il parle d'une « fausse intelligence. » Il faut aussi signaler une grave lacune sur l'origine des idées.

La seconde partie est consacrée à la méthode ; elle s'occupe de l'analyse et de la synthèse; de la copie, de l'institution et de l'invention ; de l'habitude ; de la méthode socratique, de la méthode expositive de l'induction et de la déduction. Les applications que M. Guchet fait de ses idées donnent lieu à une foule d'excellentes observations dont les maîtres ont à faire leur profit.

Nous signalerons notamment ce qui regarde l'enseignement de l'orthographe. Mais était-il bien nécessaire d'inventer les mots d'étude *autoptique* et d'étude *idéoristique?* S'il est bon de s'élever contre les contes de fées, ne devrait-on pas être plus sévère contre les contes scientifiques mis à la mode aujourd'hui? L'auteur nous paraît trop rabaisser la mémoire des mots, qui est l'indispensable auxiliaire de la mémoire des idées. Lui qui est animé des sentiments les plus chrétiens, n'aurait-il pas dû insister sur la nécessité de ne négliger, dans l'enseignement, aucune occasion pour confirmer les dogmes et les préceptes de la religion? Nous avons peine aussi à comprendre sa préférence pour les écoles « communales. » R. DE ST-M.

Pie IX et les études classiques. *Appel aux pères de familles et aux instituteurs de la jeunnsse,* par Mgr GAUME. Paris, Gaume. 1874. In-12 de 190 p. — Prix : 2 fr.

Mgr Gaume a incontestablement le mérite, sinon la gloire, d'avoir été l'un des premiers et des plus persévérants promoteurs de la réforme de l'enseignement dans le sens de l'introduction de l'étude des auteurs chrétiens et de l'expurgation des classiques païens. Un bref de Pie IX, approuvant pleinement ces deux bases de réforme, lui permet de revenir sur la question. Il résume et réfute tout ce qui a été dit contre cette réforme, en s'appuyant sur les exigences du baccalauréat, sur les inconvénients et même l'inutilité de changements dans les méthodes usitées, sur l'intérêt de la belle latinité, sur l'absence de bons auteurs chrétiens. Il est fâcheux qu'il y ait mêlé la question, tout à fait étrangère, du théâtre, et se soit appuyé d'une autorité aussi peu recevable que celle de M. A. Dumas fils, qui juge les autres d'après lui. Mgr Gaume ne dit-il pas trop que qui n'est pas avec lui, n'est pas avec le Pape, quoique celui-ci n'ait approuvé que les deux principes de réforme, sans viser les applications qui en ont été faites? N'abuse-t-il pas de la flétrissure de « libéral, » pour ceux qui ne partagent pas complétement sa manière de voir? N'est-ce pas une exagération d'attribuer à la renaissance tous nos maux, dans lesquels le péché originel a toujours la meilleure part? Il accorde trop d'influence au livre, pas assez aux professeurs. Combien qui nous feraient trembler s'ils étaient chargés d'expliquer des auteurs chrétiens! Nous regrettons d'autant plus ces défauts dans le livre de Mgr Gaume que nous sommes de cœur et d'action avec lui pour tout ce qui tend à ramener notre génération au christianisme. R. DE ST-M.

Vie intime d'un frère des Ecoles chrétiennes. *Notice biographique sur le frère Bérain, mort à Paris, le 11 novembre* 1872, par AUGUSTE CARION, prêtre. Seconde édition abrégée. Paris, Poussielgue et Watelier, 1875. In-12 de 136 p. — Prix : 1 fr. 25.

C'est moins l'intérêt que l'édification qu'il faut rechercher dans la vie du frère Bérain. Car ce ne sont pas des actions d'éclat qui en font le mérite, mais une rare perfection dans les détails les plus communs. Elle se résume dans une enfance vertueuse au sein d'une famille chrétienne, dans une scrupuleuse fidélité à correspondre aux mouvements de la grâce et à suivre la voix de Dieu qui appelait le jeune Bérain parmi les frères des Écoles chrétiennes, où il fut chargé de fonctions importantes, et enfin une ponctuelle exactitude dans l'accomplissement de la règle. Ce côté est celui qui a été mis le plus en relief par l'auteur. Son livre est comme un commentaire pratique des règles du bienheureux de La Salle. Les Frères y trouveront un charme

particulier; ceux qui cherchent la perfection, un modèle et d'excellents conseils, dont quelques-uns sont tirés des notes laissées par le frère Bérain — nous citerons comme particulièrement remarquable ce qu'il dit du travail ; — tous y apprendront à mieux connaître et, par conséquent, à mieux apprécier l'esprit qui anime l'institut des Frères et lui fait opérer des fruits si précieux et si abondants. R. DE ST-M.

Portraits de grandes dames, par IMBERT DE SAINT-AMAND, Paris, Plon, 1875. Gr. in-18 de 433 p. — Prix : 3 fr.

Grandes dames, en effet, que celles dont nous entretient M. de Saint-Amand : grandes par le rang, par la fortune, par l'esprit ou par le cœur : Mlle de la Vallière, Mme de Montespan, l'abbesse de Fontevrault, la duchesse de Berry, fille du Régent, Mlle de Lespinasse, la comtesse de Sabran, la princesse de Lamballe, Marie-Thérèse, et les deux plus grandes peut-être, parce qu'elles furent les plus malheureuses, Marie Stuart et Marie-Antoinette; puis, pour achever la galerie, après toutes ces femmes, illustres à des titres si divers, deux femmes, moins connues du monde, mais bien connues des pauvres et de Dieu : Elisabeth Seton et la marquise de Barol. Telles sont les *grandes dames* dont M. Imbert de Saint-Amand a entrepris d'esquisser la figure, la plupart du temps à la suite et à l'occasion d'ouvrages qui en racontaient plus complétement la vie. Cette tâche, il y a réussi à merveille; les tableaux très-courts qu'il a tracés sont pleins de relief, de vie et de couleur; le modèle y est peint avec tous ses traits saillants, avec sa vraie physionomie. Mais ce que nous louerons surtout dans ce livre, c'est l'esprit profondément chrétien qui l'anime et qui préside à toutes ses pages. L'auteur n'y a point l'indulgence facile du monde pour toutes ces belles pécheresses, devant lesquelles les courtisans de la faveur ou ceux de l'esprit étaient à genoux, qu'elles s'appellent Mlle de la Vallière, Mme de Montespan ou Mlle de Lespinasse ; il est pour elles sévère, mais juste, et de toutes ces vies, même de celle de la duchesse de Berry, il sait tirer une leçon morale. Comme il faut bien faire la part de la critique, nous relèverons ici une erreur historique. Dans les deux chapitres consacrés à *Marie-Antoinette et Marie-Thérèse* et à *Marie-Antoinette et Marie Stuart,* M. de Saint-Amand parle de Marie-Antoinette comme si elle avait assisté au feu d'artifice du 30 mai 1770, si déplorablement commencé par une catastrophe, ou du moins comme si elle avait été à Paris ce jour-là. Ce ne fut que trois ans après que le dauphin et la dauphine firent leur entrée dans la capitale. Mais cette légère tache n'enlève rien au mérite d'un livre qu'on peut recommander en toute confiance.

M. DE LA ROCHETERIE.

Dernières lettres d'un passant, par ARTHUR DE BOISSIEU. Préface par ARMAND DE PONTMARTIN. Paris, Palmé, 1875. In-12 de 301 p. — Prix : 3 fr. 50.

Pour se faire une idée de ces *Lettres,* comme de celles qui les ont précédées, il faut lire la préface qui commence ce dernier recueil : c'est un éloge et un souvenir d'ami, mais c'est en même temps un excellent morceau de critique. M. de Pontmartin n'était pas embarrassé pour peindre en peu de mots et le livre et l'auteur. Nous le sommes bien davantage : pour ce qui fait le fond de ces lettres, il ne nous convient guères d'y toucher; les hommes et la politique de chaque jour, tels qu'ils allaient sous le règne de M. Thiers, en font presque tous les frais. Pour le style, c'est un composé pi-

quant de grâce et de finesse, de recherche et de laisser-aller, qu'il est assez difficile de définir; le mot d'esprit français, dont on a le tort d'abuser, exprimerait seul ce mélange. Si cet esprit a des défauts, Arthur de Boissieu les avait. Ses écrits ont je ne sais quelle coquetterie qui peut plaire ou déplaire suivant les humeurs. Assurément, il y a une foule de petits jeux d'esprits et même de jeux de mots qu'on reprendrait chez un autre, et qu'on lui passe parce qu'il sait tout bien dire : il a ce ton de la bonne conversation qui fait toujours plaisir chez un écrivain, mais qui n'est pas un fruit du métier. — En résumé, son livre offre une suite de causeries charmantes, qui laissent voir un esprit agréable, un vif bon sens, et, ce qui vaut mieux, un noble cœur. On ne parcourra pas sans tristesse ces jolies pages, si l'on songe qu'elles sont comme un adieu de cet aimable *passant*, qui, hélas ! ne doit plus revenir. G. Philippon.

La Déportation et l'abandon des morts. *Cimetière de Méry*, par Léon Pagés. Paris, Olmer et Taranne, 1875. In-8 de 72 p. — Prix : 0 fr. 50.

Voici un écrit qu'on ne saurait trop répandre dans Paris, au moment où le conseil municipal veut imposer à la capitale la déportation et l'abandon de ses morts. M. Pagés y a, d'une plume expérimentée et chaleureuse, plaidé la cause de la vérité, de la piété filiale, de la légalité. Son substantiel travail est ainsi divisé : observations préliminaires ; anciens cimetières et législation intermédiaire ; projet de M. Haussmann et discussion qu'il suscita ; reprise du projet par M. Léon Say ; intervention du cardinal archevêque ; discussion au sein du conseil municipal, sur un rapport présenté par M. Hérold, le 11 avril 1874 ; mémoires rédigés par divers conseillers ou ingénieurs ; résolution définitive ; conclusion. — Il est temps encore d'arrêter le conseil municipal dans la voie funeste où il s'est engagé ; l'écrit de M. Pagés pourra contribuer puissamment à atteindre ce résultat. B.

Voltaire, ennemi de Dieu, de la France et du peuple, par un ermite en vacances. Bordeaux, Le Coderc, 1875. In-18 de 24 p. Œuvre de propagande. — Prix : 15 cent. ; le cent, 12 fr.

Tel est le titre d'un petit opuscule vivement et simplement écrit. « Tous les crimes des révolutions qui ensanglantent la France depuis bientôt un siècle sortent de la plume de Voltaire ; c'est lui qui les a préparés, conseillés et rendus possibles, en les alimentant de sa rage contre Dieu. » Ainsi s'exprime l'auteur de cet opuscule ; puis, à l'aide de nombreux fragments des lettres de Voltaire lui-même, il nous montre quelle fut la conduite de celui que Sainte-Beuve, dans ses *Causeries du Lundi*, a déclaré avoir été un démon, un météore, plutôt qu'une personne humaine et morale. Voltaire, ennemi de Dieu, voulait écraser la religion et ses ministres ; ennemi de la France, il ne voyait et ne flattait que le roi de Prusse ; ennemi du peuple, il disait enfin : « Il est à propos que le peuple soit guidé et non qu'il soit instruit ; il n'est pas digne de l'être. » P. M.

A Monsieur Tout-le-Monde. La Comédie du radicalisme, par Ch. Tresvaux du Fraval. Laval, Mary-Beauchêne, 1875. In-16 de 80 p. — Prix : 30 cent.

M. Tresvaux du Fraval est l'auteur de plusieurs brochures d'actualité,

quelques-unes en vers, qui se distinguent par des idées très-pratiques, une grande clarté d'exposition, beaucoup de verve et d'esprit. La raillerie est une vieille arme gauloise qu'il excelle à manier, et ses ennemis, « les radicaux, » n'ont pas souvent eu les rieurs de leur côté. Avant de tenir la plume, il avait noblement payé de sa personne à Castelfidardo : je n'ai pas à insister sur ses opinions. Dans son nouvel opuscule, il passe en revue les diverses phases de la vie humaine dans la famille, dans la société, les rouages du gouvernement, le mouvement catholique et les entreprises maçonniques dont nous sommes les témoins ; il signale et flétrit énergiquement le mal causé partout par les doctrines révolutionnaires. Il invoque le témoignage de l'Ecriture, et la cite fréquemment, toujours à-propos. C'est un livre à répandre : puisse-t-il faire du bien! L'auteur, au moins, aura fait son devoir. J.-M. R.

A bas don Carlos. Louvain, typographie de veuve Ch. Fonteyn, et chez tous les libraires, 1875. In-8 de 48 p. — Prix : 1 fr.

Cette petite brochure, imprimée en Belgique, porte un titre dont il ne faut pas s'effrayer ; elle présente, au contraire, la défense de la cause carliste. L'auteur y passe en revue les objections ordinaires de la Révolution contre la légitimité et, en particulier, contre le carlisme ; il les réfute avec esprit et entrain. Ce qui a trait aux droits incontestables de Charles VII est résumé d'une façon brève mais très-saisissante. L'auteur fait bonne justice de ces accusations banales contre les carlistes que bon nombre de personnes répètent tous les jours. Il n'aime pas les révolutionnaires, et nous l'en félicitons cordialement. A. H. DE V.

Ce que disent les champs, par Mme la baronne de MACKAU. Tours, A. Mame, 1874. In-12 de 138 p. — Prix : 0 fr. 60.

L'ouvrage de Mme la baronne de Mackau, *Ce que disent les champs,* dont le *Polybiblion* a parlé avec éloge (t. X, p. 229) et qui avait paru dans des conditions de luxe qui en rendaient la diffusion peu aisée, vient d'être imprimé par la maison Mame, dans sa *Bibliothèque de la Jeunesse chrétienne.* — Nous recommandons à nos lecteurs cette édition populaire d'un opuscule excellent à répandre parmi les habitants des campagnes. L. C.

VARIÉTÉS

LA SOCIÉTÉ GÉOGRAPHIQUE DE RUSSIE ET SES TRAVAUX.

Le congrès géographique de 1875 sera marqué dans les annales de la science. Si l'élite seule a pu prendre part aux séances du congrès, l'*Exposition,* qui en était comme le prolongement, a été visitée par des milliers d'individus attirés par la seule curiosité. Tous ceux qui ont eu l'occasion de jeter ne fût-ce qu'un coup d'œil rapide sur l'Exposition, auront, sans doute, remarqué la place d'honneur qu'y occupait la Russie. Qui n'a pas admiré les magnifiques cartes du Caucase et du Turkestan, qui tapissaient les murs des deux premières salles? Elles frappaient, en effet, les regards, sinon par l'achevé de l'exécution matérielle, au moins par la nouveauté des contrées qui y sont

représentées, pour la première fois, avec autant de précision et une si grande abondance de détails. Maints visiteurs, après avoir contemplé ces échantillons de la cartographie russe, et sans se soucier du reste se seront empressés de décerner à la Russie un brevet de distinction. Et cependant, ce n'est là qu'une faible portion des richesses scientifiques exposées par l'Empire des Tsars; le fonds principal en est ailleurs, dans le modeste pavillon dressé sur la terrasse du jardin, où il reste, pour ainsi dire, caché aux visiteurs les plus empressés. Cette humble *annexe* sert de dépôt aux publications de la Société géographique; ce sont elles qui m'ont le plus intéressé ; c'est d'elles que je me propose d'entretenir le lecteur.

Il y a trente ans, la Société géographique n'existait qu'à l'état de projet. A la première réunion générale, qui eut lieu en 1846, on comptait huit personnes en tout ; aujourd'hui, c'est une des sociétés géographiques les plus nombreuses qui existent. Elle porte le titre d'impériale [1], ce qui lui assure la protection de l'auguste chef de l'Empire; des centres secondaires en sont établis à Tiflis pour le Caucase, à Orenbourg pour la Russie d'est, à Varsovie, à Vilno et à Kiev, pour la Pologne et la Russie de l'ouest, à Irkoutsk pour la Sibérie, en attendant qu'il s'en forme un, pour l'Asie centrale, à Taschkend. Ses membres appartiennent à tous les degrés de l'échelle sociale ; et le concours sympathique qu'elle a su provoquer dans toutes les parties de l'immense empire, lui assure, grâce à la sage direction du conseil central, une heureuse fécondité et une prospérité sans cesse croissante.

Rien ne donne mieux l'idée des résultats déjà obtenus par elle que les nombreuses publications qui figurent à l'*Exposition* dont elles sont un véritable ornement.

Pour s'orienter dans ce dédale des variétés, un fil conducteur est indispensable. Où le trouver ? Le *Catalogue général* imprimé donne bien le nom de chaque article exposé ; mais une sèche nomenclature ne suffit pas ; elle a besoin d'un commentaire détaillé, qui raconte la genèse et l'histoire des magnifiques résultats de la Société géographique exposés aux regards des visiteurs.

Heureusement, parmi les nombreuses publications en langue russe accumulées sur les tables, il s'en est trouvé une qui me tira d'embarras. C'est un volume assez élégant, intitulé : *Le vingt-cinquième anniversaire de la Société géographique russe*, célébré le 13 janvier 1871 [2]. Après l'avoir lu, j'étais parfaitement orienté, je n'avais besoin d'autre guide. L'ouvrage en question contient trois rapports faits pour la solennité par les représentants d'autant de sections de la Société. Le premier rapport, traitant des travaux relatifs à la géographie physique, est rédigé par M. Semenov, le digne président de la section; le second, qui a pour auteur M. Maïkov, est consacré à l'ethnographie; la statistique a fait le sujet du troisième rapport, dû à la plume autorisée de M. Bouschen. Enfin, une revue détaillée des travaux concernant la géographie historique porte la signature de M. Artemiev, dont la perte récente a causé de si vifs regrets. Sa belle étude, occupant plus de la moitié du volume (p. 91-223), sert d'appendice aux comptes rendus précédents. Un second appendice donne la liste des sociétaires.

Ainsi, la géographie (physique et mathématique), l'ethnographie et la statistique, telles sont les branches de science que la Société de Saint-Pétersbourg

1. Saint-Pétersbourg, 1872. In-8 de III-260-VIII p.
2. Ce titre fut accordé à la Société le jour de son vingt-cinquième anniversaire, avec une subvention annuelle de 5,000 roubles arg., outre celle de 10,000 qu'elle touchait depuis sa fondation, soit 60,000 fr. environ.

s'est donné la mission de cultiver. Les formes principales sous lesquelles l'activité de ses membres se produit habituellement, ce sont les expéditions scientifiques, la confection des cartes et la publication des ouvrages. On le voit, le champ est vaste et le travail assez varié. Dans l'impossibilité où je me vois de résumer dans quelques pages les travaux de trente ans environ d'une société savante, nombreuse et prospère, je m'attacherai, cette fois, à faire connaître la partie relative à la géographie proprement dite, en réservant le reste pour une autre fois. — Dans l'exposé qu'on va lire, je suivrai mon guide russe, sauf de le compléter au besoin, et sans entrer dans les développements quelconques de l'original; ils ne seraient point ici à leur place.

Les expéditions scientifiques doivent venir en premier lieu.

Ce n'est pas en Russie que puissent manquer les pays à explorer : les dimensions de l'Empire des tsars sont si grandes, les acquisitions faites en Asie sont encore si récentes que le zèle le plus ardent y trouvera de quoi s'alimenter pendant longtemps. L'attention de la Société se porta d'abord sur les parties le moins connues, sur les régions avoisinant les deux versants du mont Oural et la mer Glaciale, sur la Sibérie extrême, l'Asie centrale et le Caucase. Les résultats des expéditions scientifiques envoyées dans chacune de ces contrées ont été consignés dans une série d'ouvrages qui font le plus grand honneur à la Société.

On débuta par l'expédition d'Oural, qui a duré trois années (1847, 1848 et 1850). Malgré d'énormes difficultés qu'offrait le pays, le but a été pleinement atteint. Outre la découverte de l'extrémité de la chaîne d'Oural, qui reçut le nom de *Rocher de Constantin* (en honneur du président de la Société, le grand-duc Constantin), on constata l'existence d'une chaîne détachée, appelée Paï-Hoï, et allant dans la direction nord-ouest jusque dans l'île de Vaïgatch, qui est séparée de *Novaïa-Zemlia* par un détroit. *L'Oural septentrional et la chaîne de Pai-Hoï*, tel est le titre des deux gros volumes in-4 publiés sous la direction de M. Hofman, avec la collaboration des spécialistes de renom, MM. Rose, le comte Kaiserling et les académiciens Brandt et Ruprecht, et contenant les fruits de cette laborieuse expédition [1].

La *Nouvelle-Terre* était trop près de là pour ne pas attirer l'attention des sociétaires. Elle eut la bonne chance de trouver dans M. Svenske, un savant et habile vulgarisateur. Son ouvrage intitulé *Novaïa-Zemlia, au point de vue de la géographie, des sciences naturelles et de l'industrie* [2], et orné d'une carte qui avait été dressée par l'illustre navigateur, l'amiral Lutke, vice-président de la Société, obtint un succès tel, qu'il fut presque entièrement reproduit en allemand dans les éditions classiques de Peterman. Au reste, tout le littoral du nord de la Russie européenne et asiatique deviendra bientôt l'objet d'une expédition dont on se promet, avec raison, des résultats sérieux. En attendant, on dut s'occuper de l'extrême orient de la Sibérie sud-est, de la nouvelle province d'Amour et de la vallée de l'Oussouri.

L'expédition sibérienne commencée, en 1854 et terminée en 1863, présenta des difficultés plus grandes encore que celle d'Oural; malgré cela elle obtint de beaux résultats, témoins ses *Travaux* publiés en 1864 et 1874 et partagés en deux parties, dont la première (section mathématique) a été rédigée par M. Schwarz [3], la seconde (section physique), par MM. Schmidt

1. Saint-Pétersbourg, 1853-1856, Ier vol. de LXIII-307 p. et le 2e de IV-374-71-57 p. — L'ouvrage a été publié aussi en allemand.
2. Saint-Pétersbourg, 1866, 1 vol. in-8 de VI-130 p.
3. *Ibid.* 1864, in-4 de 400 p. avec cartes.

et Glen [1]. Grâce à ses longues et pénibles recherches, la contrée située au-delà du lac Baïkal se présenta sous un jour nouveau. La chaîne du Stanovoï fut réduite à sa juste hauteur de 5,000 pieds, et il fut constaté que ses ramifications et plateaux s'étendent sans interruption jusqu'à la mer d'Okhotsk.

En même temps, le célèbre naturaliste, Auguste Radde, explorait de son côté la lisière sud-est de la Sibérie [2] et posait des bases à la zoologie *exacte* de ce pays lointain, qu'aucun savant n'a visité depuis Pallas. La Sibérie nord-est avait été décrite auparavant par l'académicien Middendorf [3], celui je pense, dont l'heureux voyage a donné, à son retour à Pétersbourg, la première pensée de fonder une société. La province du fleuve Amour et la vallée de l'Oussouri furent étudiées par MM. Maak et Regel [4]. Les mêmes contrées devinrent ensuite l'objet de nouvelles investigations de la part des deux infatigables [voyageurs MM. Prjevalski [5] et Vénukov [6]. Le dernier a visité aussi l'archipel du Japon dont il fit une description à la fois intéressante et érudite [7]. Toutefois, ajoutons-le, ce voyage a été exécuté aux frais de l'État-major général et tout à fait en-dehors de la Société géographique.

La grande expédition sibérienne dont nous parlions tout à l'heure fut suivie de plusieurs autres de moindre importance, celles de Vilnisk, d'Olekminsk, Touroukhansk, etc., entreprises sous le patronage de la section de la Sibérie. Cette section, datée de 1851, à son siége principal et son centre d'action dans la ville d'Irkoutsk.

Les conquêtes récentes dans l'Asie centrale furent suivies aussitôt de celles de la science. Les noms de Fedchenko, de Severtsov, de Venukov demeureront aussi célèbres que celui du général Kaufman, vainqueur du Khiva. La France savante connaît déjà *le Kahnat du Khokand et les Contrées avoisinantes* [8] du premier de ces hardis explorateurs, Fedchenko, récemment ravi à la science d'une manière à la fois si imprévue et si tragique. Ce n'était là du reste, qu'un fragment détaché d'un grand ouvrage que l'auteur n'a pas eu le temps d'élaborer lui-même, laissant cette tâche à de savants amis qui s'en sont chargés avec empressement [9]. M. Severtsov a composé un ouvrage fort remarquable ayant pour titre : *Voyage dans le Turkestan et exploration du Thian-Chan* [10]. Fruit de dix années d'explorations, son livre donne une description géographique du massif des montagnes du Thian-Chan, si peu connues jusqu'alors. Toutefois, il n'en fait connaître que le versant occidental ; reste à explorer le Thian-Chan oriental, dont les trop fameux Doungands rendent aujourd'hui l'accès si difficile, et qui est non moins ignoré des Européens que le reste de la Haute-Asie centrale ou la Mongolie.

Quant à celle-ci, il faut s'en prendre à la nature du pays, immense désert

1. Saint-Pétersbourg, 1868, in-4 de XXI-119 p. avec cartes.
2. *Reisen im Süden von Ost-Siberien in den Jahren* 1855-1859. Saint-Pétersbourg, 1862 et 1863, 2 vol. in-4 de V-327 et 392 p. avec 29 planches et 4 cartes. La relation du voyage lui-même a été insérée dans les *Mémoires de la Société*, 1861, t. IV, p. 1-78.
3. 1862 à 1869, 4 vol. in-4.
4. 1861, 2 vol. in-4 de VIII-203-21 et XXIV-344 p. avec 12 planches et 1 carte.
5. *Voyage dans le pays de l'Oussouri*, 1870. 1 vol. in-8.
6. *Voyages et recherches faites dans la région du fleuve Amour en* 1854-56.
7. *L'archipel du Japon dans son état actuel*, Saint-Pétersbourg, 1871, in-8 de VI-154, 97, 83 et 41 p.
8. *Bulletin de la Soc. géog. de Paris*, juin 1874.
9. *Voyage au Turkestan*, 1873, 2 vol. in-4, avec planches et cartes ; le 2e vol. est de 460 p.
10. Saint-Pétersbourg, 1873, in-8 de 460-II p. avec carte.

d'une mer de sable. Grâce à cette circonstance, la Mongolie n'est habitée que vers la frontière de la Sibérie et de la Chine, depuis surtout que l'Empire des tsars et celui du Milieu sont entrés en relations commerciales et diplomatiques.

Un voyageur intrépide et savant tout ensemble, le colonel Prjévalski, vient de faire, dans cette partie de l'Asie centrale, des voyages dont les résultats, malgré les mille obstacles, parmi lesquels la pénurie des ressources pécuniaires ne fut pas la moindre, ont dépassé toute attente. Ils fourniront la matière des trois volumes dont le premier, ayant pour titre : *La Mongolie et le pays des Tangoutes*[1], est déjà entre les mains de tous. La partie sud-est du Cobi, le bassin du Khouan-Khé (ou fleuve Jaune) supérieur, la région du lac Bleu ou Khou-Khou-Noor et le pays des Doungans, — telle est la route qu'a suivie l'indomptable explorateur. Une partie de ce parcours ayant été faite par les abbés Huc et Galet, missionnaires français dont tout le monde à lu le récit, cela a donné au voyageur russe l'occasion de rectifier plusieurs de leurs assertions. Il y a, à ma connaissance, peu de voyages écrits avec autant de science et de charme que celui de M. Prjévalski. La lecture en est si attrayante qu'on ne la quitte qu'après l'avoir achevée, et, en déposant le livre, on éprouve un vif regret que, faute de ressources pécuniaires et bien à contre cœur, l'auteur ait dû renoncer au voyage de Lhassa, capitale du Thibet.

Des considérations d'un ordre supérieur ont déterminé, en 1858, l'expédition du Khorasan, qui obtint, paraît-il, plus de publicité que les autres, grâce à la langue française dans laquelle ont été publiés les principaux résultats de ses travaux, fort importants d'ailleurs pour la cartographie et l'ethnographie iraniennes. L'expédition fut conduite par M. Nicolas Khanykov, orientaliste et ingénieur, qui en exposa les résultats dans deux mémoires imprimés à Paris, dont l'un, sur *L'Ethnographie de la Perse*, a obtenu de la Société géographique de France la grande médaille d'or[2]. Le même auteur a beaucoup contribué à perfectionner la cartographie du Caucase dont le souvenir rappelle involontairement ses travaux à côté de ceux de Abich, Bartholomée, Berger, Chodzko, Radde, Stebnitski, etc.

Dans son expédition caspienne (1853-54), l'académicien Behr a étudié l'état de la pêcherie et a constaté que l'abaissement des eaux de la Caspienne doit être expliqué par quelque cause violente et non par une action lente et graduelle[3]. On sait que le niveau de la Caspienne est inférieur de plus de 26 mètres à celui de la mer Noire. Dix ans après, la mer d'Azov, dont la diminution des eaux offrait un phénomène intéressant à étudier, fut également le but des investigations confiées à M. Danilevski[4].

En explorant les contrées peu connues de l'Asie du nord, de l'est et du centre, la Société n'ignorait pas que ses investigations n'étaient pas toutes nécessaires au même degré qu'il existait déjà, sur quelques-unes d'elles, des travaux tout faits dont elle n'avait qu'à profiter. Parmi les ouvrages consacrés à la géographie de l'Asie centrale, aucun ne jouit d'une renommée mieux établie et plus méritée que le travail classique de Ritter, intitulé *Erdkunde*. Aussi, dès son début, la Société l'avait-elle pris pour guide et pour modèle ; elle avait même résolu d'en faire une édition en langue russe, dès

1. Saint-Pétersbourg, avec deux magnifiques cartes, 1875, 1 vol. in-8 de IX-390 p.
2. Ces deux mémoires forment un vol. in-4 de plus de 400 p., accompagné de cartes, de plans et de types.
3. *Caspische Studien*, 1853-1854.
4. Dans les *Mémoires* de la Soc. de Pétersb., de 1869, t. II.

que ses ressources le permettraient. Aujourd'hui, nous lui devons déjà six magnifiques volumes, dont les trois premiers ont été traduits et complétés par M. Semenov, si bien préparé à ce travail et par sa longue expérience et par son voyage dans le Thian-Chan dont il avait rapporté un riche album. Les deux volumes suivants ont été publiés par M. Grigoriev, orientaliste distingué, et le dernier, qui vient de paraître est dû aux soins intelligents de M. Khanykov, celui qui avait jadis conduit la mission du Khorosan. On ne pouvait faire ni un meilleur choix des rédacteurs, ni un meilleur usage du capital (20,000 r. arg.) offert par la libéralité de M. Goloubkov. Aussi ce serait une grosse erreur de penser que la nouvelle édition n'est qu'une simple reproduction de l'original. Les doctes éditeurs ont fait mieux que cela; après l'avoir soumise à un rigoureux contrôle, ils l'ont enrichie de notes, de commentaires, d'additions de toute sorte, en telle abondance, qu'on est en droit de considérer l'édition russe comme un nouveau travail. Qu'on juge par l'exemple suivant : le quatrième volume, *Le Cabulistan et le Kafiristan,* remplit dans celle-ci plus de 1,000 pages, tandis que le même pays n'occupe dans le texte allemand que cent et quelques pages en tout. M. Khanykov en a agi de même; au traité original, il a ajouté de longs appendices extraits des œuvres de M. Spiegel et autres orientalistes en renom. C'est qu'on voulait donner une édition vraiment critique, mise au niveau de la science contemporaine et enrichie de toutes les découvertes récentes [1].

Les publications qui viennent d'être énumérées, et quantité d'autres que nous passons, parce qu'elles ont été faites en-dehors de la Société géographique, témoignent assez du mouvement qui s'est produit dans les études géographiques en Russie. Mais il en résulte aussi qu'elles ont singulièrement augmenté le nombre des données topographiques et rendu indispensable un travail où tous ces éléments fussent réunis, coordonnés et fissent un corps. De là le besoin urgent d'une nouvelle carte générale de la Russie de l'Europe et d'un dictionnaire de géographie. La première fut, en effet, exécutée en 1862 par les soins de la Société, comblant ainsi une lacune que les travaux précédents, y compris ceux de Koeppen, ne parvenaient pas à remplir.

C'est à elle encore que revenait de droit la seconde tâche, la rédaction du grand dictionnaire de géographie et de statistique [2].

A l'heure qu'il est, cette œuvre capitale de M. Semenov, entreprise avec le concours de MM. Zvérinski, Maïkov, Filipov et Bock, touche déjà à son terme. Les quatre énormes volumes sont depuis longtemps entre les mains du public studieux; le dernier s'arrête au mot, *Siastra-Kassy.* Le dictionnaire contient plus de 16,000 notices nouvelles, dont quelques-unes sont d'une étendue très-considérable. Ainsi, par exemple, Pétersbourg (y compris le gouvernement du même nom) occupe trente-cinq pages d'impression compacte à deux colonnes; Moscou en remplit vingt-six et Novgorod quatorze. A chaque article, on trouve une liste des auteurs à consulter, ce qui facilite beaucoup les recherches ultérieures. La perfection n'étant guère possible dans un travail pareil, M. Semenov se propose de donner, à la fin, un supplément des-

1. Voici les titres des six volumes ; — Tome Ier, *Introduction générale et confins orientaux de l'Asie,* 1856 ; — Tome II, *Thian-Schan et l'Altaï chinois,* 1859 ; — Tome III, *L'Altaï russe et la chaîne de Saïan,* 1860 ; — Tome IV, *Le Cabalistan et le Kafiristan,* 1867, in-8 de XIV-1079 p. ; — Tome V, *Le Turkestan chinois,* 1869-1873 ; — *L'Iran* (1re partie), 1874, in-8° de XV-LXV-653 p.

2. *Slovar rossiïkoï imperii,* 4 vol. in-8. 1863-67 ; — T. Ier de VIII-716 p. ; — T. II, de IV-898 p. ; — T. III de 743 p. ; — T. IV de V-867 p. La première livraison du Ve vol. (*Taa-Job*) a déjà paru.

tiné à rectifier les inexactitudes qu'on aura remarquées dans le corps de l'ouvrage, et à combler les lacunes, celles surtout que les découvertes postérieures ont rendues inévitables.

On ne peut que rendre hommage au dévouement éclairé et infatigable avec lequel la Société poursuit sa noble mission ; aussi la félicitons-nous du fond du cœur des beaux et importants résultats qu'elle a déjà obtenus, et lui souhaitons-nous une longue et féconde prospérité.

J. Martinov.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Denis-Louis-Martial Avenel, conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, chevalier de la légion d'honneur, officier de l'instruction publique, est mort à Paris, le 16 août 1875, dans sa quatre-vingt-treizième année. Il était né à Orbec (Calvados), le 26 mai 1783, et non 1789, comme l'indique le *Dictionnaire des Contemporains*. D'abord secrétaire du roi de Westphalie, il devint ensuite journaliste, et il donna de nombreux et remarquables articles, soit politiques, soit littéraires, au *Courrier français*, au *Temps*, au *Moniteur universel*, à la *Revue encyclopédique*, etc. On trouve de lui d'excellentes notices biographiques dans l'*Encyclopédie des gens du monde*. Sa collaboration au *Journal des Savants*, qui dura près de vingt années, fut des plus fécondes et des plus brillantes. Esprit à la fois fin et judicieux, M. Avenel examina successivement, dans ce recueil, avec non moins de goût que d'érudition, divers ouvrages importants : l'édition de la *Chronique de Bertrand du Guesclin* de Cuvelier, par Charrière; le *Tableau des institutions et des mœurs de l'Église au moyen âge*, de Frédéric Hurter; l'*Histoire des Vêpres siciliennes* d'Amari ; l'*Histoire de la conquête du royaume de Naples, par Charles d'Anjou*, du comte de Saint-Priest; la *Vie de saint Louis*, de Le Nain de Tillemont; les *Mazarinades*, de M. C. Moreau; l'*Histoire de Madame de Maintenon*, de M. le duc de Noailles, etc. Comme M. Avenel joignait à toutes les qualités du critique le don heureux d'un style aussi ferme que pur, il mérita d'être regardé comme un des meilleurs rédacteurs d'un journal où écrivaient les Cousin, les Flourens, les Mignet, les Patin, les Vitet, etc. Mais j'ai hâte d'arriver à l'ouvrage qui est et qui restera l'immortel honneur de sa vie, à cette édition des *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, à laquelle, depuis 1842, il a consacré, pour ainsi dire, toutes les forces de son corps et de son âme. On n'admirera jamais assez le zèle et le soin avec lesquels M. Avenel a recueilli, a publié, a entouré de toutes les explications désirables, les papiers du plus grand ministre qu'ait jamais possédé la France. Scrupuleux jusqu'à l'excès, il voulait tout voir, tout revoir, tout approfondir, même les plus petites questions; sa patience était infatigable, et, comme elle était accompagnée d'une rare sagacité, on ne doit pas être surpris de trouver si peu d'omissions et de fautes dans les six ou sept mille pages de son recueil. A une époque où je n'avais pas encore le plaisir de connaître M. Avenel, je disais de lui (*Quelques notes sur Jean Guiton, le maire de la Rochelle*, 1863, p. 14), que c'était le modèle des éditeurs. Je ne puis que répéter cet éloge, devenu de plus en plus légitime, et je suis d'accord, en cette appréciation, avec tous ceux qui ont examiné depuis ce beau travail. Je ne dois pas omettre deux études que M. Avenel a

publiées dans la *Revue des questions historiques*, et qui ont fait sensation dans le monde savant : *Richelieu, Louis XIII et Cinq-Mars* (livraison du 1er janvier 1868), et *la Jeunesse de Richelieu* (livraison du 1er janvier 1869). Le vaillant érudit avait promis au même recueil un travail complet sur *le Caractère de Louis XIII*, travail pour lequel il avait réuni des notes abondantes, qu'il n'a pas eu le temps d'utiliser. Avant tout, il tenait à achever son *Richelieu*. Dieu n'a pas permis que le vénérable vieillard goûtât l'ineffable joie de voir son dernier volume entièrement imprimé ; mais, du moins, M. Avenel a eu la certitude, en mourant, que son manuscrit serait révisé et que ses épreuves seraient corrigées par un ami qui ne négligerait rien pour justifier la confiance dont il l'avait honoré.

Admis dans l'intimité de M. Avenel, l'ayant beaucoup vu pendant les dix dernières années de sa vie, pendant sa cruelle maladie, et presque jusqu'à l'heure de sa mort, je puis déclarer qu'en lui l'homme valait l'érudit C'était un des cœurs les plus droits, un des esprits les plus fermes, un des caractères les plus nobles que l'on pût rencontrer. Il aimait par-dessus tout la justice et la vérité, et nul n'a jamais été plus que lui l'esclave du devoir. Dans sa vigoureuse et si belle vieillesse, il avait une ardeur de bien faire digne de ces généreuses années où tout nous est doux et facile. S'il était sévère pour lui, il était indulgent pour les autres. Aussi, son exquise bonté avait-elle groupé autour de lui les plus tendres et les plus fidèles affections. Malade, il s'est toujours montré calme et résigné, souriant en quelque sorte à la mort, pour épargner le plus possible à une famille adorée le contre-coup de ses souffrances. Il s'est éteint avec la sérénité de l'homme de bien, du chrétien plein de foi et d'espérance. Humble et modeste jusqu'à la fin, il avait témoigné le désir que nulle parole ne fût prononcée sur sa tombe. Mais son éloge est gravé dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu, et, si j'en juge par mes propres sentiments, j'ai le droit d'ajouter qu'il ne s'en effacera jamais. — Ph. Tamizey de Larroque.

— M. Charles-Marie-Wladimir Brunet de Presle, né à Paris, le 10 novembre 1809, est mort à Parouzeau, près Provins, le 12 septembre 1875. Il était membre de l'Académie des inscriptions depuis le 10 décembre 1852, et y avait remplacé le baron Wallkenaer. Helléniste consommé, il s'adonna à l'étude du grec moderne, ce qui l'avait mis en relations avec les philhellènes qui ont joué un rôle sous la Restauration. Il parlait et écrivait le grec avec une grande facilité. Depuis plus de quarante ans, sa maison était le rendez-vons de tous les Grecs de distinction qui venaient à Paris. Il était l'élève affectionné de M. Hase, et, en 1864, lorsque celui-ci mourut, M. Brunet de Presle, présenté par l'Académie des inscriptions et par l'École des langues orientales, lui succéda dans la chaire de grec moderne. En 1842, il avait remporté le prix dans un concours proposé par l'Académie des inscriptions sur cette question : *Histoire des établissements des Grecs en Sicile jusqu'à la réduction de cette île en province romaine.* L'ouvrage fut imprimé en 1845 (Paris, Didot, in-8). En 1850, il fit paraître un *Examen critique de la succession des dynasties égyptiennes*, travail dans lequel il avait mis en œuvre toutes les sources grecques relatives à cette question (1re partie, Paris, Didot, in-8 av. pl.). M. Brunet de Presle avait été chargé de continuer le grand recueil de papyrus grecs commencé par Letronne, et il fit paraître, en 1865, en collaboration avec M. Egger : *Les papyrus grecs du Musée du Louvre et de la Bibliothèque impériale* (Paris, Impr. imp., in-4 de 506 p. av. atlas in-fol. de 52 pl., extrait du t. XVIII, 2e partie, des *Notices et extraits des manuscrits*).

On ne doit pas oublier qu'il fut un des fondateurs de l'*Association pour l'encouragement des études grecques*. Sa précieuse collection de livres, brochures, journaux en grec moderne, collection unique pour sa richesse, a été léguée à l'École des langues orientales. — On lui doit encore le volume *Grèce*, de l'*Univers pittoresque*, en collaboration avec M. Blanchet, et une *Monographie du Sérapéum de Memphis*, insérée au t. II, 1re série, des *Mémoires des savants étrangers*.

— M. Connop Thirlwall, né en 1798, mort évêque protestant de Saint-David, dans le pays de Galles; il était l'auteur d'une *Histoire de Grèce*, publiée dans *Lardner's Cabinet Cyclopedia* de 1835 à 1841, en 8 volumes in-8, et réimprimés à Londres de 1845 à 1852, et le traducteur, avec M. Hare, de l'*Histoire romaine* de Niebuhr, publiée à Cambridge, en deux volumes, de 1848 à 1852. Cette traduction n'était point, d'ailleurs son début littéraire : il avait publié, en 1809, à l'âge de onze ans, un volume intitulé : « *Primitix, or Essays and Poems, by Connop Thirlwall*, eleven years of age, with a preface by his Father, » volume accompagné d'un portrait.

— M. Aimé-Jean-Baptiste-Ernest Grasset, président de chambre honoraire à la Cour de Dijon, vice-président de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, né à Dijon, le 11 mai 1799, est mort en cette ville en septembre 1875. M. Grasset fut successivement avocat en 1818, conseiller auditeur à la Cour de Dijon en 1822, substitut du procureur général en 1829, conseiller à la Cour en 1831, chevalier de la Légion d'honneur en 1843, président de Chambre en 1865, et président honoraire en 1869. On doit à ce magistrat chrétien un curieux travail intitulé : *Un épisode de l'histoire municipale de Dijon*, travail annexé dans le tome VI des *Mémoires* de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, et tiré à part. — A. A.

On annonce encore la mort de M. Edouard Corbière, rédacteur en chef du *Journal du Havre*, de 1826 à 1841, mort à Morlaix, à l'âge de quatre-vingt-deux ans ; — de M. Octavien Bringnier, président de la Société pour l'étude des langues romaines ; — de M. Jean-François Caron, ancien juge de paix de Pornic, auteur d'une *Histoire de Pornic* (1859) et du *Catéchisme des incrédules* (1865), mort dans sa quatre-vingt-cinquième année ; — de M. Jean Engelmann, président de la chambre des imprimeurs lithographes de Paris, mort le 29 juillet, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Congrès. — L'Association bretonne a tenu, à Guingamp (Côtes-du-Nord), du 30 août au 5 septembre dernier, son troisième congrès annuel depuis sa résurrection. La réunion était fort nombreuse : on y remarquait un grand nombre de députés des cinq départements de Bretagne, presque toutes les notabilités bretonnes, et des délégués des Iles anglaises. Un concours agricole général et des concours spéciaux hippique et linier avaient été annexés au congrès, par les soins de l'Association. Mgr David, évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, et M. de Jouvenel, préfet des Côtes-du-Nord, ont été élus présidents d'honneur du congrès ; M. de Tréveneuc, député des Côtes-du-Nord, président de la section d'agriculture ; et M. de Kerdrel, député du Morbihan et vice-président de l'Assemblée nationale, président de la section d'archéologie. On a beaucoup remarqué, à la séance d'ouverture, un discours de M. Louis de Kerjégu, proclamant l'Association bretonne, au nom du bureau directeur, une œuvre de conciliation générale et faisant appel à toutes les forces vives du pays, dans un but de régénération sociale. M. de Champagny, secrétaire général, a présenté, dans le même but, un brillant tableau des grands résultats produits par les anciennes associations anglaises, et

Mgr David, dans l'allocution prononcée à la messe du Saint-Esprit, a repris le même thème. Des travaux importants ont été couronnés par la section d'agriculture. Nous citerons, en particulier, ceux de MM. l'abbé Tostidint, sur la fabrication du cidre, Bourel-Roncière, sur la culture du lin ; Courtois, sur les engrais artificiels, et Kersanté, sur les vices redhibitoires des chevaux.

Dans la section d'archéologie, nous devons une mention toute spéciale à l'éloge du regretté président, M. Aymar de Blois prononcé par M. S. Ropartz, l'auteur de la *Vie de J. M. de Lamennais*, et des *Études sur Guingamp* ; — à la conférence de M. de la Borderie sur Noël Du Fail; — à la biographie de Mlle de Kerouartz, fondatrice des Ursulines de Kemperlé, par M. Audran ; — à la longue discussion engagée entre MM. Lallemand et l'abbé Maréchal, sur la destination des dolmens; — aux mémoires de M. Raportz, sur la famille Descartes en Bretagne, et sur le catalogue de jurisprudence bretonne de feu M. le comte de Corbière ; — à la carte des monuments mégalithiques de l'arrondissement de Guingamp, par M. Gautier du Mottay ; — aux rapports de M. Kerviler, sur les fouilles de Saint-Nazaire et sur l'ouvrage de M. Du Bouëtiez de Kerorguen : *Recherches sur les États de Bretagne* ; — aux légendes bretonnes de MM. Dulaurens de la Barre et Luzel ; — au projet d'une grande publication spéciale à l'hagiologie armoricaine, formé par MM. de la Borderie, Ropartz, dom Plaine, et l'abbé Chauffier; — au Pouillé historique de l'archidiocèse de Rennes, par M. l'abbé de Corson, etc., etc.

Avant de se séparer, l'Association a complété son bureau de direction, en nommant M. Ropartz, président de la section d'archéologie à la place de M. de Blois, décédé, et M. P. Huguet, secrétaire de cette section, à la place de M. Ropartz. — Suivant la coutume, d'intéressantes excursions archéologiques ont eu lieu aux environs de Guingamp, en particulier à Notre-Dame de Grâces, et l'aviso de l'État, *l'Arverne*, a conduit une partie du congrès à Jersey et Guernesey, où les membres ont reçu la plus cordiale réception. — R. K.

— Le congrès géodésique européen a tenu sa session annuelle le 20 septembre et jours suivants, à Paris, dans les salons du ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. le général Banez, délégué de l'Espagne, qui préside cette année le comité permanent.

Musée du Louvre. — On vient d'exposer, au musée du Louvre, sur le palier de l'escalier assyrien, six bustes impériaux découverts à Markouna, près de Lambèse, en Afrique ; ils ont été rapportés par notre collaborateur, M. Ant. Héron de Villefosse. Ils représentent Marc-Aurèle, Lucius Vérus, Lucille, Annius Vérus, Septime-Sévère et Plautille. Plusieurs inscriptions, provenant de la même mission, et quelques monuments trouvés à Carthage sont placés au même endroit.

Inauguration de la statue de Chateaubriand a Saint-Malo. — Le dimanche 5 septembre a eu lieu à Saint-Malo, au milieu d'un immense concours des populations bretonnes, et après une messe solennelle célébrée à l'antique cathédrale, l'inauguration de la statue élevée à l'auteur du *Génie du Christianisme*, sur la place qui porte son nom, devant la maison où il est né. Cette statue, due au ciseau du sculpteur A. Millet, respire un air de grandeur et de mélancolie qui a vivement impressionné l'assistance. Un grand nombre de discours ont été prononcés à cette occasion. M. Houitte de Lachesnaye, maire de Saint-Malo, au nom de la municipalité; M. Camille Doucet, au nom de l'Académie française ; M. le duc de Noailles, comme successeur de Chateaubriand au fauteuil académique; M. Paul Féval, au nom de la Société des gens de lettres, ont successivement rendu hommage, devant le monument, au grand publiciste et à l'éminent poëte. Mais le mor-

ceau qui nous a plu davantage a été le toast porté le soir au banquet municipal par un troisième académicien, breton celui-là, M. Caro, qui a enlevé tous les suffrages par un éloquent appel au génie de la Bretagne ; au même banquet, on a encore entendu M. le comte de Chateaubriand, l'un des derniers représentants de la famille; le vénérable M. Sauzet, délégué de l'Académie de Lyon, et d'autres orateurs dont les noms sont moins retentissants. La municipalité avait très-bien organisé les fêtes, et l'impression générale a été fort satisfaisante. Un seul reproche aux organisateurs : l'Association bretonne qui siégeait à Guigamp avait envoyé une députation aux fêtes de Saint-Malo ; pourquoi le président de la députation, M. de la Borderie, député d'Ile-et-Vilaine, qui avait préparé un excellent discours et qui était plus qu'aucun autre en droit de déposer son hommage aux pieds de son illustre compatriote, n'a-t-il pas été admis à prononcer sa harangue ?... Plusieurs pièces de poésie ont été publiées à l'occasion de cette cérémonie. En-dehors de l'ode de M. Maury, récemment couronnée aux jeux floraux, nous citerons celles de MM. Célestin Roche, A. du Clézieux et Hipp. de Lorgeril. — R. K.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 3 septembre, M. de Longpérier a communiqué une note sur l'origine du vers *Indocti discant et ament meminisse periti*, qui doit être attribué au président Hénault. — M. Derembourg a communiqué une note sur une inscription néo-punique trouvée aux environs de Cherchell. Dans les séances du 3 et du 10, il a été donné communication d'un rapport de M. Victor Guérin sur sa mission en Palestine. — Dans la séance du 10, M. N. de Wailly a communiqué une note au sujet d'un article publié par M. le comte Riant, dans la *Revue des questions historiques*, pour protester contre les critiques dont Ville-Hardouin y a été l'objet; M. Alfred Maury a continué la lecture de son mémoire sur les inscriptions étrusques. — Dans la séance du 17, M. Bouley, de l'Académie des sciences, a communiqué une note sur Claude Bourgelot, fondateur des écoles vétérinaires en France; M. Thurot a lu un extrait de son introduction au *Recueil des historiens occidentaux des Croisades*, lecture continuée dans la séance du 24; et M. Desjardins a continué la lecture du mémoire de M. Tissot sur la géographie de l'ancienne Mauritanie. — Dans la séance du 24, M. Germain a communiqué un mémoire sur le *Registre du Procureur des étudiants*, conservé aux archives de la faculté de médecine de Montpellier.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans les séances du 4, du 11 et du 18 septembre, M. Maurice Block a lu un mémoire sur la décentralisation en Prusse. Dans les mêmes séances et dans celle du 25, M. Henri Baudrillart a continué la lecture de son mémoire sur le luxe et les moralistes. — Dans la séance du 25, a été lu un fragment d'un mémoire de M. Krug-Bass sur l'administration de l'Alsace avant la révolution.

Société médicale de Jonzac. — Nous avons sous les yeux le *Rapport* sur les travaux de cette société pendant les années 1874-1875, par le Dr E. Lafargue, secrétaire général (Jonzac, impr. L. Ollière, 1875, 24 p. gr. in-8). La lecture de ce travail remarquable suggère quelques réflexions pratiques. Une quarantaine de médecins, pharmaciens et vétérinaires se réunissent périodiquement au chef-lieu de l'arrondissement où ils exercent, apportant à ces séances les difficultés ou les résultats acquis de leur pratique et quelquefois des mémoires écrits sur des observations particulièrement intéressantes. Causeries et lectures remplissent à merveille le temps toujours trop court de la

réunion. De plus, les mémoires imprimés ou manuscrits constituent les archives de la Société, archives du plus grand prix, quoique le secrétaire général les trouve trop pauvres, la plupart des membres ayant rarement le goût ou le temps d'écrire. — Pourquoi une telle institution ne se généraliserait-elle pas? N'est-il pas déplorable que les médecins de province vivent presque tous dans l'isolement de leurs confrères? Sans parler de ces rivalités mesquines, de ces inimitiés professionnelles qui sont l'un des plus tristes fléaux de la vie médicale, n'est-il pas évident que beaucoup de médecins glissent dans la routine et l'indifférence à tout progrès, par l'absence d'un centre intellectuel et de toute occasion de communications scientifiques? Il y a plus : les réunions médicales seraient le moyen le plus efficace de relever moralement la profession, en la rattachant aux saines doctrines et aux bonnes traditions religieuses, philosophiques et sociales. Il est impossible que, dans ces centres provinciaux où les médecins répandus dans le pays se réuniraient périodiquement, pour causer du grand art de guérir le corps, le plus grand de tous les arts après celui de sauver les âmes, la vraie et légitime influence des supériorités intellectuelles et morales ne triomphât pas peu à peu des erreurs et des préjugés retenus d'un enseignement suspect et des habitudes de la vie d'étudiant. — Quoi qu'il en soit, s'il est permis de juger de la Société médicale de Jonzac par les pages de son secrétaire général, M. Lafargue, médecin à Montguyon, on peut en concevoir l'idée la plus flatteuse. Beaucoup d'observations intéressantes, relatives soit à la médecine, soit à la chirurgie, y sont présentées sous une forme concise, mais avec un détail suffisant pour intéresser tous les médecins studieux. De plus, sans sortir des limites de la clinique, où se restreignent les travaux de sa Société, le savant rapporteur laisse voir, dans les quelques considérations générales de son début et de sa conclusion, une intelligence très-versée dans la philosophie médicale, et qui ne sépare pas les principes de son art des principes religieux sans lesquels ne saurait s'accomplir aucun progrès digne de ce nom.

L'Astronomie grecque et romaine. — Le savant doyen de la faculté des lettres de Rennes, M. Th. H. Martin, vient de publier, dans la quatrième livraison du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, un article qui n'a guère qu'une trentaine de pages in-4, et qui, néanmoins, résume tout ce qu'on sait aujourd'hui sur l'histoire de l'astronomie grecque, dont l'astronomie romaine ne fut qu'un écho très-faible et très-infidèle. Travailleur infatigable, l'auteur de cet article prépare, depuis quarante ans, une histoire des sciences dans l'antiquité ; et des fragments très-nombreux de cette histoire ont été publiés, soit en France, soit à Rome. Ce fragment nouveau résume, non-seulement les publications volumineuses déjà faites par M. Martin, mais encore des dissertations inédites qui doivent paraître successivement dans le recueil des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*. Il est divisé en quatorze sections, dont voici les titres : I. *Noms antiques de l'astronomie ;* II. *Enfance de l'astronomie pratique ;* III. *Cosmographie populaire des Grecs et des Romains;* IV. *Hypothèses astronomiques ;* V. *Progrès des notions préliminaires ;* VI. *Progrès des instruments et des procédés d'observation ;* VII. *Observations empruntées;* VIII. *Astronomie stellaire et précession des équinoxes ;* XI. *Astronomie solaire ;* X. *Astronomie lunaire ;* XI. *Astronomie planétaire ;* XII. *Tables astronomiques, époques et ères ;* XIII. *Aspects, levers, couchers des astres ;* XIV. *Résumé historique et bibliographique.* — Si grand que soit le nombre des renseignements condensés sous chacun de ces titres, l'exposition est aussi nette que possible; la précision lumineuse du style y satisfait l'esprit, comme la netteté des caractères

typographiques et la beauté du papier satisfont les yeux. Chaque colonne du texte repose sur une base solide de notes serrées, qui fournissent toutes les indications nécessaires pour vérifier, approfondir ou compléter les thèses énoncées par l'auteur. Le nombre de ces notes s'élève à quatre cent quinze ! On éprouve un sentiment profond d'admiration, quand on considère les trésors de science renfermés en si peu d'espace. — H. de Valroger.

Un manuscrit hébreu de 916-917. — Parmi les dernières acquisitions de la Bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg, on mentionne un manuscrit hébreu datant de 916-917. Ce manuscrit est important surtout à cause du système de ponctuation dite babylonnienne qui y est observée et qui est plus ancienne que celle dont on se sert maintenant et qu'on désigne sous le nom de hiérosolymitaine, inventée au septième siècle. Aussi, vu l'importance du manuscrit, l'administration de la Bibliothèque a-t-elle résolu d'en faire une reproduction photolithographiée et elle a obtenu du Gouvernement un subside de plus de 9,000 roubles argent (environ 35,000 francs). Outre la reproduction du précieux manuscrit, on imprimera le catalogue de tous les textes bibliques que la Bibliothèque avait achetés, en 1859, aux Firkovitch, leurs anciens propriétaires.

Une brochure sur les États-Unis. — Nous avons sous les yeux une brochure de M. Alexandre de Rabanesse (*Les anciens États confédérés depuis la guerre de sécession*, etc. Paris, A. Pougin, 1875, in-8 de 31 p.), pleine de renseignements, dont les hommes politiques pourront faire leur profit. On se rappelle l'enthousiasme excité au sein d'une partie du public français par la proclamation du président Lincoln. L'abolition de l'esclavage y était représentée comme le but principal de la guerre soutenue contre le Sud. Nous nous plaisions alors à nous figurer les Américains du Nord comme des modèles de philanthropie ardente et désintéressée, mûs par le désir exclusif de rendre à la liberté et à la dignité de citoyens trois ou quatre millions de leurs frères, jadis importés d'Afrique. L'on s'empressait de présager un brillant avenir de paix et de prospérité à cette grande République d'outre-mer, enfin guérie de la plaie qui, seule, empêchait la concorde de se rétablir entre le Sud et le Nord. L'intéressante brochure de M. de Rabanesse prouve assez combien il y a à rabattre d'une espérance trop légèrement conçue, et son témoignage acquiert une gravité toute particulière de ce fait, qu'il a longtemps séjourné dans le pays dont il parle, et qu'il a pu constater chaque chose *de visu*.

Le tableau qu'il nous trace de la situation des anciens États confédérés est bien triste. La main du vainqueur s'est appesantie sur eux, et leur sort se trouve à peu près entièrement remis entre les mains de ces *Politicians* connus sous le nom de *Carpet Baggers*. Ils exploitent, à leur profit, les préjugés des gens de couleur contre ceux qui furent leurs maîtres, et se servent trop souvent des fonctions qui leur sont confiées pour satisfaire leurs intérêts personnels. On juge en quel état se trouvent les finances de ces malheureux États. Au prix des plus persévérants efforts, les anciens planteurs parviennent difficilement à conjurer la ruine dont ils sont menacés. Quelques-uns commencent à chercher, dans l'industrie, des ressources que l'agriculture a cessé de leur fournir. L'introduction des *coolies* chinois paraît effectivement n'avoir point produit les résultats que l'on en attendait, et l'introduction de cultivateurs européens sera nécessaire pour suppléer à la nonchalance des nègres affranchis. Ces derniers, ayant d'ordinaire peu de besoins à satisfaire, préfèrent la pauvreté au travail, et, pour eux, la liberté, c'est le droit de ne rien faire. Quoi qu'il en soit, on ne saurait

nier que les procédés dont use le Nord, vis-à-vis des États vaincus ne soient de nature à susciter de graves difficultés pour plus tard. L'avenir de l'Union et celui même de la liberté politique en Amérique sont intéressés à la prompte suppression de tels abus. — H. de Ch.

Une imprimerie a Boulak. — Le *Mobacher* donne, d'après une correspondance qui lui est adressée du Caire, les détails qui suivent sur l'imprimerie khédivienne de Boulak :

L'imprimerie de Boulak est le premier établissement de ce genre qui ait été fondé en Orient. Sa création remonte à l'année 1245 (1829-1830) ; elle est due au khédive El-Hadj Mohammed Ali. Des hommes éminents en ont eu successivement la direction ; nous citerons entre autres : Ali Afendi Djoudet et Abd Er Rahmane Bey Rachdi. Un homme vraiment remarquable par son savoir et ses qualités aimables, Hossaïne Bey Hassani, est aujourd'hui placé à la tête de cet établissement. En 1287 (1870-1871), S. A. le prince régnant, Ismaïl, apprenant le zèle et l'intelligence apportés par Hossaïne Bey dans l'administration de l'imprimerie de Boulak, le chargea également de la gestion de l'usine à papier.

Le papier qui sort de la fabrique est fort beau. Le Caire peut maintenant se passer des produits étrangers. Les contrées voisines y font leurs commandes. Cette usine est contiguë à l'imprimerie ; elle est située sur les bords du Nil. Le nombre des employés, dans ces deux établissements, est de 300. L'imprimerie livre des ouvrages en langues arabe, turque, persane, française, anglaise, etc. Les *Nouvelles égyptiennes* s'y impriment, ainsi que les calendriers, les timbres-poste, les billets d'embarquement, les arrêtés du gouvernement. Le directeur de l'imprimerie a engagé son mandataire, Mohammed-Afendi Hassani, à suivre les cours de chimie et de physique de l'école de médecine, pour y étudier ce qui concerne la fabrication du papier. De Paris, on envoie des livres à imprimer en langue persane. On y compose également des ouvrages en caractères moghrebins. On s'y occupe en ce moment d'une édition de Sidi-Khelil. (*Journal officiel.*)

Du role décoratif de la peinture en mosaïque. — M. Ed. Didron voudrait remettre en honneur un procédé de décoration dont les anciens, puis les artistes de Byzance et les Carolingiens tirèrent un merveilleux parti. En France, la mosaïque est aujourd'hui, et depuis longtemps, délaissée pour la peinture, qui ne présente pas la même solidité et produit des effets tout différents, beaucoup moins heureux au point de vue purement décoratif. M. Garnier l'a employée dans la décoration de l'avant-foyer de l'Opéra, mais M. Didron désirerait la voir appliquer à nos édifices religieux, à ceux surtout qui, comme l'église du Vœu national, témoignent de larges emprunts à l'architecture byzantine. La brochure qu'il vient de publier sous le titre transcrit plus haut, est très-intéressante, accompagnée de planches curieuses, retraçant à grands traits l'histoire de la mosaïque, exposant ses procédés et ses ressources. L'idée du savant archéologue mérite l'attention des antiquaires et des artistes. — J.-M. R.

Le Protontologisme. — Nous avons consacré, en avril dernier (*Polybiblion*, t. XIII, p. 307), aux *Éléments de philosophie* de M. Ant. Caneva, prêtre de Plaisance, un article qu'une revue italienne a déclaré écrit *dans un sens plus que catholique*. Nous croyons avoir été simplement exact et impartial ; mais se déclarer nettement contre le positivisme et l'hégélianisme, c'est un excès intolérable au jugement des témoins intéressés. Quoi qu'il en soit, on peut se souvenir que ce principe : Dieu est le premier *intelligible* et le

premier *entendu* (*inteso*), est la base du *système protontologique* de M. Ant. Caneva. Nous lisons cette désignation un peu étrange à la page 24 d'une brochure du même auteur (*Intelletto e senso in ordine alla natura ed origine delle idee*, poche pagine in aggiunta al 2ᵉ volume de' suoi *Elementi di filosofia*. Piacenza, tipogr. A. del Majno, 1873, 39 p. in-12). Cette petite publication, bonne à consulter pour ceux qui veulent avoir une idée juste de la doctrine de M. Caneva, renferme d'abord un résumé de sa théorie de l'origine des idées, puis des réponses aux objections qu'on lui a opposées de divers côtés. Ce qui nous frappe dans cette discussion, où nous ne devons pas entrer, c'est que M. Caneva, tout en ayant pour adversaires déterminés les nouveaux péripatéticiens, s'appuie toujours sur les docteurs scolastiques. — Léonce Couture.

Un petit anachronisme de M. Meissonier. — M. Meissonier, parlant au nom de l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France, le jour de l'inauguration du monument de Michel-Ange, à Florence, s'est exprimé ainsi : « De cette belle Italie, cette terre des arts, tu es comme le jardin, heureuse Florence ! Tu n'es pas seulement la ville des plus belles fleurs de la nature, tu es la ville des plus belles fleurs de l'esprit humain ! Tu es la ville de la renaissance des lettres, des sciences et des arts ! Je ne puis nommer tous tes fils ; tu as eu Dante, Pétrarque, et *avant* Galilée... » Quoi donc ? Galilée, qui est de la seconde moitié du seizième siècle et de la première moitié du dix-septième, *avant Dante*, mort au commencement du xivᵉ siècle (1321), avant Pétrarque, mort avant la fin de ce même xivᵉ siècle (1374) ! — T. de L.

Etat des Bibliothèques de Paris. — Conformément à une récente circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique, les administrations des diverses bibliothèques de Paris ont dressé une liste exacte des volumes de ces établissements. En voici les chiffres : Bibliothèque de l'Arsenal, 200,000 volumes, 8,000 manuscrits ; — Bibliothèque de la Sorbonne, 80,000 volumes ; — Bibliothèque de l'École de médecine, 35,000 ; — Bibliothèque nationale, 1,700,000 volumes imprimés, 80,000 manuscrits, 1,000,000 d'estampes ; cartes et gravures 120,000 médailles ; — Bibliothèque Mazarine, 200,000 volumes, 4,000 manuscrits, 80 modèles exécutés en relief et représentant des monuments pélasgiques de l'Italie, de la Grèce et de l'Asie-Mineure ; — Bibliothèque Sainte-Geneviève, 160,000 volumes imprimés, 350,000 manuscrits ; — Total : 2,375,000 volumes, 442,000 manuscrits et 1,120,000 estampes, médailles, etc.

— Les journaux anglais. — Le *Journal officiel* a publié, d'après un ouvrage anglais intitulé : *History of Advertising from the earliest times*, un intéressant article sur l'origine de l'annonce, son apparition en Angleterre et les premiers journaux anglais ; nous lui empruntons quelques détails.

Le premier essai de la création d'un journal en Angleterre date de 1642, à l'origine de la guerre civile. Le public était, à cette époque, extrêmement avide de nouvelles. Un libraire-gazettier résolut de publier un journal hebdomadaire sur le modèle des gazettes vénitiennes qui circulaient alors manuscrites. Après deux ou trois essais timides, il poussa la hardiesse jusqu'à se lancer dans une annonce assez longue ; mais, comme toutes les idées nouvelles, sa témérité ne rencontra que de l'indifférence, puis de l'opposition. Le monde des lettres ne lui ménagea point l'invective. La première annonce anglaise connue parut dans le *Mercurius politicus*, janvier 1652 ; c'était l'annonce d'un poëme héroïque, vendu par John Holden, dans le New Exchange, à Londres, et imprimé par Th. Newcourt.

Quelques années après (1657), parut un autre *weekly*, ou journal hebdomadaire, le *Public Advertiser*, dont le premier numéro porte la date des 19 et 26 mai, imprimé pour Newcombe, dans Thames street. Cette feuille se composait presque uniquement d'annonces; on y signalait l'arrivée et le départ des navires, l'apparition prochaine de tel ou tel livre sous presse, etc. Ce genre de publication alla se multipliant; la plupart des feuilles de cette époque contiennent des annonces relatives aux apprentis enfuis de chez leurs maîtres, aux petits décrotteurs, aux foires qui ont lieu, aux combats de coqs, aux vols avec effraction ou sur les grands chemins, aux chevaux volés, aux chiens perdus, au départ des coches pour la province, coches qui quelquefois, chose inouïe! se hasardaient jusqu'à Édimbourg.

En 1682, un certain J. Houghton, apothicaire et en même temps marchand de thé, café et chocolat, fonda, dans la ruelle Bartholomée, un journal qui n'eut pas une longue existence, mais qui reparut plus solide en 1692. Doué d'une persévérance infatigable, d'un grand esprit d'initiative et de beaucoup d'industrie, ce personnage habitua ses contemporains à un système régulier d'annonces. A cette époque, le système d'annonces par la voie des journaux s'était fort développé, grâce surtout à la *London Gazette*, la seule feuille qui existe encore aujourd'hui, de toutes celles qui virent le jour vers le milieu du dix-septième siècle.

Au commencement du dix-huitième, il était déjà parfaitement reconnu que le meilleur mode de publicité, non-seulement pour le commerce, mais encore pour les nouvelles politiques, pour la négociation des mariages, pour la chasse à la fortune, etc. était l'annonce dans les journaux. A la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième, les choses étaient à peu près comme elles sont aujourd'hui, où les journaux quotidiens et les autres périodiques tirent leur principale source de revenu de leur clientèle d'annonces.

Dans cette industrie, le *Times* et le *Daily Telegraph* emportent la part du lion. — Ce fut, comme on sait, en 1785, que parut, sous le titre de *Daily Universal Register*, le journal qui devait donner tant d'impulsion au journalisme littéraire, ainsi qu'aux industries matérielles qui s'y rattachent. Il ne prit le titre de *Times* qu'au 1er janvier 1788. Les commencements furent pénibles; c'est seulement sous le second de ses éditeurs de la dynastie des Walther, qu'il prit son essor. Walther II, né en 1784, devint,en 1803, le seul propriétaire et éditeur du *Times*. Dénoncé pour avoir attaqué l'administration de lord Melville, il perdit les impressions du bureau des douanes qui lui avaient été confiées jusque-là; puis, quand vinrent les guerres de l'empire, où le besoin de nouvelles était si impérieux dans le public, comme on lui retenait à la poste et dans les ports les journaux étrangers qui étaient au contraire distribués sur le champ à ses confrères, il dut, dans cette lutte pour l'existence, imaginer des moyens plus rapides d'obtenir les informations et les nouvelles. Pour arriver à ce but, il n'épargna ni les soins ni l'argent.

La capitulation de Flessingue, en 1809, fut connue et annoncée par lui, bien avant, on dit même deux jours avant que le gouvernement n'en eût connaissance. De là l'origine de la vogue du *Times*, et, par suite, le développement de ses colonnes d'annonces. Dans l'histoire dont nous parlons, la recette quotidienne de son département d'annonces est évaluée à un millier de livres sterling (25,000 francs) par jour. Viendrait ensuite le *Telegraph*, qui, dans un seul numéro (décembre 1873), a eu jusqu'à 1,444 annonces, ce qui fait environ 500 livres sterling (12,500 francs). D'après la même autorité, que nous ne garantissons pas, du reste, le *Standard* arriverait bon troisième;

le *Daily News*, depuis la dernière guerre, aurait beaucoup étendu son cercle d'annonces.

Quand au *Morning Advertiser*, il a une clientèle particulière; intermédiaire précieux pour le commerce, il s'adresse surtout à la classe des débitants patentés, les *licensed victuallers*; tout ce qui tient à la distillerie, à la brasserie, aux tavernes, est de son ressort. Le *Morning Post* a, sous le rapport de l'annonce, beaucoup d'analogie avec le précédent : il s'attache à une clientèle spéciale.

Journaux périodiques aux États-Unis et au Canada. — Aux États-Unis et au Canada, il se publie actuellement, selon l'*Almanach des adresses pour la presse périodique*, par Rowell, 8,348 journaux et revues périodiques. Les journaux publiés en langue française, aux États-Unis, sont au nombre de 23; ceux du Canada, au nombre de 32. En langue scandinave, il paraît, aux États-Unis, 26 journaux; en espagnol, 23; en hollandais, 8; en italien, 1. En langue allemande, il s'en publie, aux États-Unis, 338, et au Canada, 9. Les feuilles du dimanche (*Sonntagsblæter*) ne sont pas comprises dans ce nombre. L'État de Pensylvanie ne possède pas moins de 59 journaux allemands; vient ensuite l'État de New York, avec 51; il paraît chaque jour 5 journaux allemands dans la ville de New York, autant à Saint-Louis, autant à Milwaukie; il en paraît 4 quotidiens à Philadelphie et à Buffalo; 3 à Chicago, à Détroit, à Cincinnati, etc.; 2 quotidiens à San Francisco, Indianopolis, Baltimore, Richmond, etc.; 1 quotidien à Washington, à la Nouvelle-Orléans, à Kansas City, etc. Tous les autres journaux et revues périodiques, au nombre de 7,850, se publient dans la langue anglaise.

Production littéraire en Russie.— Du 20 juillet au 30 août, il a été publié, en Russie, 277 livres et brochures. Le comité de la censure étrangère a examiné, dans le courant de juillet, 207 publications allemandes, 124 françaises, 26 anglaises, 20 polonaises, 10 italiennes et 2 serbes. Ont été prohibées : 7 publications allemandes, 4 françaises, 4 polonaises et 1 italienne. Ont été autorisées avec des restrictions : 17 publications allemandes, 11 françaises, 3 anglaises et 2 polonaises. (*Indicateur de la presse.*)

Exposition de la Presse en Amérique. — Une annexe du palais de l'exposition à Philadelphie est destinée à recevoir l'exposition du journalisme américain. On y verra l'histoire aussi complète que possible de la presse aux États-Unis. La première gazette, la *May Flower*, parut en 1673; la seconde, le *Boston News Letter*, en 1704; la troisième, la *Boston Gazette*, en 1720. En 1775, il y avait aux colonies 27 journaux; en 1776, avant la révolution, 40. Mais en 1850, on en compte 2,526, tirant à 426,409,000 exemplaires; en 1860, 4,051, tirant à 928,000,000; en 1870, 5,871, tirant à 1,500,000,000.

Une lettre inédite de La Bruyère. — Nous avons annoncé ici même, il y a quelque temps, l'heureuse trouvaille de M. Ulysse Robert. Nous annonçons aujourd'hui une nouvelle édition de la curieuse lettre de l'auteur des *Caractères*. La première édition était formée de quatre pages extraites de la *Bibliothèque de l'École des chartes*. La présente édition, véritable bijou typographique qui fait honneur aux presses de Bluzet-Guinier (à Dôle), se compose de seize pages et se vend chez H. Champion (1 franc). Les plus zélés amis de La Bruyère voudront posséder cette plaquette, non-seulement parce qu'elle a été imprimée avec un soin exquis et à un petit nombre d'exemplaires, mais encore parce que le savant éditeur y a joint de nouvelles notes qui sont pleines d'intérêt. — T. de L.

— On annonce le catalogue, publié à Arnhem, des œuvres de Jacobus Houbraken, illustre graveur hollandais du dix-huitième siècle, dont il a été dit « que jamais graveur ne l'égalera, probablement, dans sa manière d'imiter par le burin les chairs et les couleurs. »

— Le *Marchand de Venise*, de Shakespeare, a été récemment traduit en tamil, par un indien, élève de l'université de Madras, qui doit faire paraître, pour la fin de l'année, une traduction du même ouvrage en sanscrit.

— Le czar a accordé 25,000 roubles pour la fondation de l'université sibérienne, dont le siége serait à Tomsk. La première pensée de cette création est due au général Kasnakow, inspecteur de cette vaste contrée, qui a pu s'assurer par ses yeux de l'absence presque totale de culture intellectuelle en Sibérie.

— Le second volume de la traduction anglaise des *Œuvres dramatiques de Molière*, par M. Van Laun, vient de paraître à Édimbourg. Il est orné de six gravures de Lalauze.

— Un auteur belge, M. Paul Frédéricq, vient de faire paraître, à Gand, un remarquable ouvrage d'histoire, sous le titre de *Essai sur le rôle politique et social des ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas*.

— La collection des historiens d'Écosse, qui se publie à Édimbourg, est arrivée à son cinquième volume, qui renferme les vies de saint Ninian, premier évêque d'Écosse, au quatrième siècle, et de saint Kentigern, son successeur. Ces deux vies, si intéressantes pour l'histoire religieuse et politique du pays, ont été publiées d'après les meilleurs manuscrits des bibliothèques de la Grande-Bretagne.

— M. Smith, le savant archéologue, auteur d'un ouvrage qui va paraître sous le titre de *Chaldean account of Genesis*, vient de partir pour l'Orient, afin de reprendre ses fouilles sur l'emplacement de Ninive.

— *L'Athenæum* annonce que de nouvelles découvertes de curieux manuscrits en langue sanscrite ont été faites dans l'Inde par les savants chargés officiellement de rechercher et d'examiner les collections qui existent dans cette contrée. Des textes, jusqu'ici inconnus, des onzième et douzième siècles de notre ère, ont été soigneusement copiés. Le catalogue en sera publié, en attendant l'impression des principaux ouvrages.

— L'imprimerie de l'université d'Oxford vient de mettre au jour la plus petite miniature de Bible qui ait encore été exécutée. Elle mesure 4 pouces 1/2 sur 2 pouces 3/4, avec 1/2 pouce d'épaisseur, et pèse, avec sa reliure de maroquin, moins de 3 onces 1/2 d'Angleterre. Elle est tirée sur un papier de l'Inde d'une extrême ténuité et d'une opacité parfaite dans sa finesse ; elle est imprimée en caractères lisibles pour une vue ordinaire.

— L'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie vient d'ouvrir, dans une de ses galeries, place Royale, 3, une exposition intéressante, qui se compose : 1° de 160 dessins originaux des maîtres lyonnais du siècle dernier, ayant Bony à leur tête ; ces dessins représentent des habits et gilets de cour et de ville, des robes époque Louis XVI ; 2° de 26 dessins originaux, exécutés à la plume par Adam (oiseaux), dix-huitième siècle ; 3° de 18 dessins de Delafosse, Delalonde, Ranson, J. J. Lequien, Nollet ; 4° de 447 compositions originales exécutées depuis nombre d'années, dans l'atelier de M. Guichard, par lui et par des artistes bien connus dans l'industrie du tapis et des tentures, des soieries et des mousselines, des papiers peints, de l'ébénisterie, des bronzes, etc. ; 5° de 5,859 échantillons de rubans de soie de Saint-Étienne, de robes et gilets de soie et velours, de passementeries en soie paille, crin et laine, et enfin, 6°, de 80 échantillons de soieries anciennes d'une remarquable beauté.

— Un très-curieux manuscrit vient d'être apporté à Paris par un moine italien, le P. Matteoli. De ce manuscrit, il résulterait que Gutenberg, l'inventeur de l'imprimerie, a été poursuivi à Mayence pour assassinat d'un de ses oncles, en 1422, et acquitté après une assez longue détention. Aucune des biographies de Gutenberg n'avait mentionné cette étrange particularité.

— Il vient de paraître chez l'éditeur Féchoz (5, rue des Saints-Pères), un *Tableau généalogique de la maison de Bourbon*, depuis Henri IV. On y embrasse d'un seul coup d'œil la filiation des diverses branches qui ont donné des souverains à la France, à l'Espagne, aux Deux-Siciles et à Parme. L'auteur accompagne son œuvre d'observations sur le blason de France, sur le coq gaulois et sur l'orthographe du mot *Henry*. Il signale les bévues des révolutionnaires qui, en effaçant de nos monuments les fleurs de lys, ne se doutaient pas que, les blasons féodaux étant attachés à la terre et non aux personnes, c'est l'emblême de la France elle-même qu'ils s'acharnaient à détruire. — A. H. de V.

— Le R. P. Tondini, connu par ses savants travaux sur l'église russe et la question religieuse en Russie, vient de faire paraître, en Angleterre, un remarquable opuscule, dont nous entretiendrons prochainement nos lecteurs ; il est intitulé *Anglicanism, Old Catholicism and the Union of the Christian Episcopal Churches* (London, Pikering; Paris, Lib. de la Société bibliographique, in-8 de 64 p.).

— Nous devons rectifier une erreur typographique qui s'est produite dans notre livraison d'août, relativement au nom de l'auteur de la brochure *Les Baux en Provence :* il faut lire *Camman* et non *Common.*

— Une autre erreur s'est produite dans la même livraison (p. 143), le R. P. Latour est auteur d'un recueil intitulé non *le Pasteur* mais *le Parterre de la sainte enfance.*

— La librairie H. Georg, de Lyon, vient de faire paraître un important ouvrage sur *Les Archives de Lyon, municipales, départementales, judiciaires hospitalières et notariales*, dû à la plume expérimentée de M. Léopold Niepce, président de la société littéraire, conseiller à la cour de Lyon. Il a été tiré à 200 exemplaires, et forme un fort volume grand in-8, du prix de 20 francs.

Publications nouvelles. — *Essai thorique de Droit naturel*, par le R. P. Taparelli d'Azeglio, 2e édition (2 vol. gr. in-8. Tournai, Ve H. Casterman). — *Catéchisme politique à l'usage des Français*, par un homme d'État (in-8, Blond et Bassal). — *La Création et l'œuvre des six jours*, par J. J. D. Swolfs (in-12, Bruxelles, Closson). — *Les Harmonies du culte de la très-sainte Vierge et la Virginité*, par l'abbé Aug. Riche, 3e édit. (in-18, Plon). — *Je savais bien que cela me porterait bonheur*, par l'abbé Aug. Riche (gr. in-8, Plon). — *Nos maux et leurs remèdes*, par l'abbé Edm. de Cazalès (in-12, Douniol). — *Histoire du règne de Louis XIV*, par M. C. Guillardin, t. V (in-8, Lecoffre). — *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. XIX (in-18, Hachette). — *La Flandre pendant les trois derniers siècles*, par le baron Kervyn de Lettenhove (in-8, Bruges, Beyaert-Defoort). — *Mémoires d'Odilon Barrot*, t. II. — *La Prusse et la France devant l'Histoire; Essai sur les conséquences de la guerre*, seconde partie (in-8, Amyot). — L'*Herzégovine*, par R. de Saint-Marc (gr. in-8, Baer). — *J. Crétineau-Joly. Sa vie politique, religieuse et littéraire, d'après ses mémoires, sa correspondance et autres documents inédits*, par M. l'abbé U. Maynard (in-8, Bray et Retaux). *Monseigneur Miecislas Halka, comte Ledochowski*, cardinal-archevêque de Gnesen et Posen (gr. in-8, Bray et Retaux). — *Dictionnaire historique de l'ancien langage français*, par La Curne de Saint-Palaye, fasc. 10 et 11 (in-4, Champion). — *Trésor étymologique ou Étude sur les mots français*, par Th. Lepetit

(in-12, Libr. de l'*Écho de la Sorbonne*). — *Dictionnaire analytique et étymologique des idiomes méridionaux*, par L. Boucarais, fasc. 1 à 16, (Nîmes, Baldy-Riffard). — *Guide de l'art chrétien*, par le comte Grimouard de Saint-Laurent, t. VI et dernier (Oudin et Didron). — *Les Principaux chants liturgiques* (in-12, Ad. Le Clere). — *Le Brigandage en Italie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par Armand Dubarry (in-18 j., Plon). — *Histoire de l'origine des inventions, des découvertes et institutions humaines*, par D. Ramée (in-8 raisin, Plon). — *Vantadono*, par Mme d'Arvor (in-12, Tolra). — *Maître Olivier*, par Ch. Dubois (in-12, Le Clere). — *Contes du printemps*, par E. Richebourg (3 vol. in-18, Plon). — *Contes d'été*, par E. Richebourg (3 vol. in-18, Plon). — *Le Rire dans la vie et dans l'art*, par V. Courdaveaux (in-12, Didier). — *Dictionnaire de la santé*, par le Dr Fonssagrives, 4e fasc. (gr. in-8, Delagrave). — *Le Phylloxéra, histoire de la nouvelle maladie de la vigne*, par C. Ladrey (in-18, Savy). — *Notice sur le Phylloxéra vastatrix, histoire de son origine, son mode de propagation, moyens curatifs proposés*, par Pierre Tochon (gr. in-8, Chambéry). — *Notice des tableaux, dessins, estampes, lithographies, photographies et sculptures exposés dans les salles du Musée de l'hôtel de ville d'Autun*, par Hérold de Fontenay (in-8, Autun). — *Le Jeune Ouvrier chrétien*, par Mgr de Ségur (in-18, Tolra). — *Un Mariage dans le monde*, par Octave Feuillet (gr. in-18, Michel Lévy).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES.

QUESTIONS.

Sur un prétendu mot de Henri IV. — On a prêté au Béarnais beaucoup de mots spirituels qu'il n'a jamais eu l'occasion de prononcer; mais, en revanche, combien de sottises lui sont attribuées dans les recueils d'anecdotes! Telle est celle-ci, qui traîne dans un si grand nombre de livres, et qui aurait été à l'adresse d'un ambassadeur d'Espagne trop rodomont : « S'il me prenait envie de monter à cheval, j'irais avec mon armée déjeuner à Milan, entendre la messe à Rome et dîner à Naples. » Je demande à tout homme de bon sens si un pareil propos a jamais pu être tenu par notre Henri IV. C'eût été vouloir aller au-devant de cette piquante répartie : « De ce train-là, Votre Majesté pourrait bien arriver pour *Vêpres* en Sicile. » Il est bien évident que la bravade mise si ridiculement dans la fine bouche du vainqueur d'Arques et d'Ivry a été imaginée tout exprès pour amener la riposte de l'ambassadeur espagnol. Je voudrais savoir quel est le livre où, adressant à Henri IV une double injure, on lui a, pour la première fois, fait dire ce qu'il n'a jamais dit, et fait entendre ce qu'il n'a jamais entendu.

T. DE L.

Une histoire manuscrite de la IVe croisade. — Du Cange (*Hist. du chef de saint Jean*), et le P. Ignace (*Hist. des comtes de Ponthieu*) citent une *Histoire* manuscrite *de la IVe Croisade* par FRANÇOIS ROSE, d'Amiens. Pourrait-on donner quelque renseignement sur le sort de ce manuscrit, ou tout au moins sur l'époque à laquelle écrivait l'auteur ?

R.

Le Journal de Malus. — Un physicien des plus distingués, E. L. Malus, mort en 1812, avait pris part à l'expédition d'Egypte, et il avait consigné le récit des faits dont il avait été témoin dans un *journal* que, longtemps après, François Arago découvrit dans des papiers de famille, et dont il a donné quelques extraits. Sait-on ce qu'est devenu ce manus-

crit? Il pourrait donner, en partie du moins, lieu à une publication intéressante dans quelque recueil consacré aux sciences historiques. Les campagnes d'Egypte et de Syrie sont une des portions les moins connues des annales militaires de la première république. M. E.

—

RÉPONSES.

Suger, son lieu de naissance (XIV, 287). — Le *Polybiblion* adresse à ses lecteurs une question sur le lieu de naissance de Suger. Sans entendre donner une solution, j'indiquerai à l'auteur de la question, comme étant à consulter, une notice sur Suger tranchant la question en faveur de Saint-Omer, dans la *Biographie de la ville de Saint-Omer,* par Piers (Saint-Omer, 1835, in.-8). M. Henri de la Plane, dans les *Abbés de Saint-Bertin* (*observations*, t. I, p. xv), avoue ne rien connaître qui puisse confirmer ces assertions. — E. Menault (*Angerville*, p. 14), le dit né à Toury. B. de T.

Bannières des corporations d'arts et métiers (XIV, 288).— Pour ce qui concerne la Flandre, consulter Devigne: *Recherches historiques sur les costumes civils et militaires des gildes et corporations de métiers,* Gand, 1847, gr. in-8 avec nombr. planches. — Devigne : *Mœurs et usages des corporations de métiers de la Belgique et du nord de la France,* avec pl. (Gand, 1857). — Devigne : *Vade mecum du peintre ou recueil de costumes du moyen âge* (2 vol. in fol). — Devigne et de Bustcher : *Album du cortége historique des comtes de Flandre* (Gand, av. pl.). — Devigne et de Bustcher : *Album des chars de triomphe du même cortége* (Gand, av. pl.).

Outre cela, on peut consulter : Pycke : *Recherches sur les corporations* (Mém. cour. par l'Acad. de Bruxelles). — Wauters : *Les Gildes*, dans les *Bulletins de l'Acad. royale de Belgique;* — le *Messager des sciences historiques,* de Belgique; les Annales des antiquaires de la Morinie et celles de la Société royale des beaux-arts de Gand. — Huyttens: *Recherches sur les corporations et archives.* — Quelques-uns de mes fascicules des *Souvenirs archéologiques de la ville de Gand*, et encore bien d'autres publications dont, au besoin, il serait facile de fournir la liste.

Emile Varenbergh.

— L'ouvrage de M. Demay, sur les *Sceaux de Flandre* fournira d'utiles indications, car le sceau et la bannière des corporations représentaient presque toujours le même sujet. — Pour le même motif, voir l'*Armorial manuscrit* de d'Hozier (Biblioth. nat.); la plupart des corporations durent, comme les nobles, gens d'église et bourgeois notables, faire enregistrer leurs armoiries à la fin du dix-huitième siècle.— Les archives communales des départements du Nord et du Pas-de-Calais sont généralement riches en documents sur les corporations. S. M. R.

Saint-André des Arts (XIV 288). — En écrivant Saint-André des Arts, j'ai suivi purement et simplement l'orthographe adoptée et par M. de Chastellux dans le livre dont je rendais compte, et par M. Auguste Aubry, l'intelligent éditeur du *Bulletin du Bouquiniste.* Est-ce là la véritable orthographe ? Je ne le crois pas, et je reconnais volontiers qu'il eût été plus légal de dire Saint-André des Arcs. On sait, du reste, que ce surnom des *Arcs* a donné lieu à diverses étymologies dont la plus vraisemblable est que les fabricants d'*Arcs* habitaient les maisons voisines de l'Eglise Saint-André. Cf. Frédéric Lock : *Dictionnaire topographique et historique de l'ancien Paris*. Hachette, in-18, p. 348.

A. Albrier.

Le Gérant, L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMP. JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

DE QUELQUES OUVRAGES DE JURISPRUDENCE.

Le Droit français, par M. A. JOURDAN, professeur à la faculté de droit d'Aix. Paris, E. Plon, 1875. In-8 de XV-580 p. Prix : 7 fr. 50. — *Eléments du droit français*, par M. E. GLASSON, professeur agrégé à la faculté de droit de Paris. Paris, 1875, Guillaumin. 2 vol. in-12 de 421 et 528 p. Prix : 7 fr. — *La Définition du droit*, par M. DE HAULLEVILLE, Paris, Guillaumin, 1875, 1 vol. in-12 de 382 p. Prix : 3 fr. 50. — *De la séparation de corps*, par M. MASSOL, professeur à la faculté de droit de Toulouse. Paris, Durand & Pedone-Lauriel, 1875; 2e édit., considérablement augmentée. In-8 de 512 p. Prix : 8 fr. — *Les Jeux et paris devant la loi*, par E. CHEVALLIER, docteur en droit. Paris, André Sagnier, 1875. In-12 de 238 p. — *De la division des personnes chez les Romains ; des Actes de l'état civil*, par M. PAYEN. Paris, Pichon, 1875. In-8 de 184 p. — *De l'accusation publique*, par M. E. FABRE, docteur en droit. Paris, Marescq aîné, 1875. In-8 de 496 p. Prix : 7 fr. — *Traité sur l'adultère*, par M. V. SIEYE, docteur en droit. Paris, Marescq aîné, 1875. In-8 de 456 p. Prix : 7 fr. — *Le Code de commerce mis en concordance, article par article, avec les principales législations étrangères*, par M. L. OUDIN. Paris, Marescq aîné, 1875. In-12 de X-363 p. Prix : 4 fr. — *Essai sur la vente commerciale*, par M. E. RIPERT, docteur en droit. Paris, Marescq aîné, 1875. In-8 de 254 p. Prix : 4 fr. — *La Faillite dans le droit international privé*, par M. G. CARLE, traduit de l'italien avec additions par M. E. DUBOIS, professeur à la faculté de droit de Nancy. Paris, Marescq aîné, 1875. In-8 de XI-165 p. Prix : 4 fr. — *Commentaire théorique et pratique de la loi du 10 décembre 1874 sur l'hypothèque maritime*, par M. T. MOREL, avocat à la cour d'appel de Caen. Paris, Durand & Pedone-Lauriel, 1875. In-8 de 256 p. Prix : 5 fr.

Les deux ouvrages qui s'imposent d'abord à notre attention ont été écrits en vue d'un concours dont l'Académie des sciences morales et politiques précisait ainsi l'objet : « Exposer, avec la clarté nécessaire pour être compris par tous, les règles fondamentales du droit français; montrer les rapports de ce droit avec les principes de la morale et avec l'utilité générale; insister sur ce qui intéresse la famille, la propriété, le travail, la foi des contrats, ainsi que sur l'obéissance due aux lois et aux pouvoirs institués, pour garantir, à la société et à chacun de ses membres, la sécurité et la liberté. » — L'ouvrage de M. Jourdan, auquel l'Académie a décerné le premier prix, est divisé en deux parties. L'auteur commence par traiter du droit en général; il le considère en lui-même, puis dans ses rapports avec la morale, la philosophie, l'économie politique... Cette généralisation rapide, mais substantielle, est suivie d'une seconde partie plus considérable, consacrée à l'exposition des principes de notre législation. Droit civil, droit administratif, droit commercial, procédure, toutes les branches, en un mot, de la science juridique sont tour à tour passés en revue. Le plan et la méthode méritent des éloges presque sans réserve; l'infinie variété des points de vue qui se déroulent devant le lecteur ne nuit pas à l'unité de l'ensemble. L'har-

monie serait complète, si l'auteur ne faisait à l'économie politique, objet de son enseignement quotidien, une part quelquefois excessive. Le style est toujours clair et animé ; il gagnerait seulement à être plus sobre par intervalles. Désireux de faire avant tout une œuvre de vulgarisation, l'auteur a évité, autant que possible, les controverses irritantes; il expose plutôt qu'il ne discute. Toutefois, ce qu'il laisse percer de ses opinions philosophiques et économiques nous paraît en général assez satisfaisant.

— Nous passons au second lauréat, M. Glasson. Assurément, celui-ci a moins bien compris que son heureux concurrent les conditions du programme tracé par l'Académie. Malgré cela, ou peut-être à cause de cela, nous n'hésitons pas à reconnaître à son ouvrage, plus étendu, une portée très-supérieure. S'il ne convient pas autant à la masse du public, son intérêt est plus réel pour les lecteurs déjà initiés à l'étude du droit. Nous y trouvons un moindre talent de mise en œuvre, mais des recherches plus approfondies et une plus grande variété d'érudition. L'éclat est remplacé par la solidité. Ce n'est pas M. Glasson qui se dérobe devant les difficultés ou les discussions; il paraît même les affectionner à l'excès, témoin sa digression assez oiseuse sur l'instruction obligatoire, gratuite et laïque, à propos de l'art. 203 du Code (n° 72). Mais hâtons-nous d'ajouter qu'en thèse générale, et à quelques exceptions près, il n'y a pas lieu de regretter cette tendance de notre auteur. Presque toujours il lutte pour les bonnes causes; et c'est un lutteur dès longtemps préparé, armé d'une science de bon aloi, animé d'un véritable esprit chrétien. Nous mentionnerons surtout l'introduction, dans laquelle il établit le fondement de la morale et réfute les écoles naturaliste, positiviste, utilitaire (n°s 1-15); ses aperçus sur l'indissolubilité du mariage (n° 36); sa très-remarquable dissertation sur la légitimité et la nécessité du droit de propriété (n°s 87-94), etc.

Il est malheureusement difficile qu'un ouvrage de ce genre, touchant à toutes les questions et remuant tous les problèmes de l'ordre le plus élevé, ne nécessite pas des critiques, tout au moins des réserves. Nous nous voyons forcé, en effet, d'en exprimer un certain nombre. Ce n'est pas le lieu d'insister ici sur des dissidences relativement secondaires, de défendre, par exemple, les juridictions administratives contre des attaques peu réfléchies, à notre sens (n° 287). Mais nous devons signaler d'autres erreurs plus graves, qui proviennent, la plupart, d'un culte exagéré pour le Code civil, d'une sorte de fétichisme indigne du talent de M. Glasson et du rang qu'il occupe déjà dans la science. Notamment dans les deux grandes questions de la liberté testamentaire (n°s 37 et 124), et du mariage religieux (n°s 41 et 49), nous regrettons de le voir confondre les améliorations possibles avec les exagérations évidentes, et opposer à toute tentative de réforme

des craintes parfois chimériques. Il est fâcheux que ces taches, dont nous n'indiquons que les principales, viennent diminuer le mérite d'un ouvrage si propre, d'ailleurs, à faire connaître l'esprit, l'histoire et la philosophie de notre législation aux jeunes gens qui, trop souvent, n'en apprennent que la lettre dans les traités réputés classiques.

— Avec M. de Haulleville et sa *Définition du droit,* nous sortons quelque peu de notre domaine pour pénétrer sur le terrain de la philosophie. Mais le lien entre l'un et l'autre de ces deux ordres d'idées est étroit, plus étroit que ne le suppose le praticien empirique qui ne voit dans le droit qu'un art, dans la loi qu'un caprice imposé par la force. On lira avec autant d'intérêt que de fruit l'introduction (p. 1-35), dans laquelle notre auteur établit la nécessité de la philosophie pour le jurisconsulte, pour le législateur, pour le magistrat. Malgré une certaine fatigue provenant de l'abus des formules métaphysiques, on étudiera ensuite avec profit ses développements très-orthodoxes et très-nourris sur la notion du bien, sur l'origine de la société, sur la naissance et les sources du droit, sur le devoir juridique, etc.

— Nous avons déjà mentionné ici même, en leur temps et lieu, diverses publications tendant au rétablissement du divorce; nous avons signalé, en le condamnant, le mouvement d'opinion dont ces écrits étaient l'indice et la conséquence. La question prend de jour en jour une importance plus grave; un programme trop célèbre vient de mettre en pleine lumière les projets et les espérances du parti radical. Répétons-le une fois encore, c'est dans l'insuffisance de notre loi sur la séparation de corps que les agitateurs puisent leurs meilleurs armes; c'est vers le perfectionnement de cette loi que doivent tendre nos efforts. La séparation de corps, on le sait, n'avait pas trouvé place dans le projet du Code civil, non plus que dans la législation intermédiaire. Les catholiques, qui ne pouvaient accepter cette alternative du divorce ou du maintien pur et simple de la vie commune dans des conditions peut-être intolérables, réclamèrent à bon droit; et, en 1804, la séparation de corps, appelée pour ce motif le *divorce des catholiques,* finit par être organisée, mais d'une manière très-imparfaite. Les juges chargés de la prononcer, d'en apprécier les causes, d'en déterminer les effets, durent faire de larges emprunts au titre du divorce. De là des incertitudes, encore aggravées depuis par la loi du 8 mai 1816, consacrant à nouveau l'indissolubilité du mariage. Quels sont aujourd'hui, parmi les textes écrits en vue du divorce, ceux qu'il convient de faire revivre, en quelque sorte, pour les appliquer au cas de séparation? Ce problème embarrasse la jurisprudence qui, privée d'une base positive, éprouve de fréquentes variations. Les auteurs de la loi de 1816 avaient stipulé qu'il serait promptement remédié à cet état de choses dont ils prévoyaient les inconvénients. Un projet fut, en effet,

élaboré au cours de la même année, discuté, puis adopté par la Chambre des pairs. Pourquoi fut-il abandonné? Il ne nous est pas possible de le dire, mais il nous est permis de le déplorer.

Ces quelques observations montrent combien l'on doit savoir gré à M. Massol de l'initiative qu'il a prise, avec un courage égalé par sa haute compétence. Il commence par se demander s'il conviendrait de rétablir le divorce, et il répond non, d'accord avec le bon sens, l'histoire et la religion. Il aborde ensuite l'examen de la législation actuelle; nous ne connaissons pas, sur cette matière si délicate, de commentaire plus complet et plus judicieux. Arrivant enfin à la partie vraiment neuve de son œuvre, M. Massol expose la nécessité d'une loi spéciale qui aurait pour but de mettre un terme aux incertitudes dont nous avons parlé, et d'effacer, en fait, de notre code le divorce, qui a déjà disparu en droit. Il importe, comme le dit notre auteur, de ne plus rien laisser subsister de cette offense contre la morale, et d'en proscrire même le titre. La nouvelle loi permettrait aux juges de dispenser l'un des époux de l'habitation sans pourtant prononcer la séparation proprement dite — celle-ci pourrait être d'avance limitée dans sa durée; — le refus par l'un des époux de procéder à la célébration religieuse en serait désormais une cause *légale*..... Ces diverses réformes, auxquelles s'en ajoutent bien d'autres, secondaires, nous semblent excellentes. Est-ce à dire que tout soit parfait dans le plan de M. Massol? Non; et, par exemple, nous sommes surpris de le voir maintenir la disposition qui n'autorise la femme à agir contre le mari adultère que si la concubine a été tenue dans la maison commune. Est-ce à dire, d'autre part, que ce plan soit complet et règle tous les points? Nous n'oserions pas non plus l'affirmer. Mais notre reconnaissance n'en est pas moins due au savant professeur pour avoir aperçu et signalé le problème, pour avoir tenté de le résoudre et pour y avoir réussi dans une très-large mesure.

— De l'ouvrage précédent à la thèse de M. Payen, qui, en droit français, s'occupe des actes de l'état civil, la transition est naturelle. Le législateur moderne a fait du mariage un contrat purement laïque. La célébration religieuse était tout sous l'ancien régime; aujourd'hui elle n'est rien. Nos codes ne la mentionneraient même pas, si l'on n'avait jugé utile d'édicter des pénalités contre le prêtre coupable d'avoir prêté son ministère avant l'accomplissement des formalités civiles (*Code pénal*, art. 199 et 200). Évidemment, de telles exagérations ne viennent que trop en aide aux partisans du divorce. Comment s'est accomplie cette sécularisation du mariage? C'est ce que M. Payen expose avec soin; il suit la marche des faits depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts, et il classe avec intelligence les documents dont l'étude est ici nécessaire.

— C'est également une question pleine d'actualité que celle que M. E. Chevallier vient de traiter dans un très-curieux et très-instructif volume. Beaucoup de bruit s'est fait récemment, dans une certaine presse, autour des maisons de jeux, et la cause de leur rétablissement a trouvé de nombreux avocats, habiles à invoquer des considérations fiscales, voire des arguments moraux! A un autre point de vue, les paris relatifs aux courses de chevaux ont dernièrement préoccupé le monde judiciaire et donné lieu à d'importantes décisions. Est-il besoin, enfin, d'insister sur le rôle trop considérable que jouent, à notre époque, les paris connus sous le nom de *jeux de Bourse?* Aucun de ces points n'échappe aux recherches de M. Chevallier; sur le dernier, notamment, il entre en des explications d'une clarté parfaite et d'une réelle utilité pour la masse des lecteurs. Nous applaudissons à la vigueur de son plaidoyer contre la loterie et les maisons de jeux : « Quand leur suppression, écrit-il, n'aurait pas d'autre avantage que celui d'avoir effacé le jeu de la liste des vices publics et patentés, cela suffirait pour la maintenir. » Ajoutons, en terminant, que l'érudition elle-même trouve sa place dans ce travail, qui fournit sur les jeux de l'antiquité des renseignements peu connus.

— L'institution du ministère public, ses origines dans le passé, son organisation dans le présent ont fait l'objet, depuis quelques années, de plusieurs monographies. L'ouvrage de M. E. Fabre, qui ajoute des observations personnelles aux résultats déjà acquis par ses devanciers, se présente à nous comme le plus complet des traités sur la matière. Poussant ses investigations jusqu'aux âges primitifs, il nous décrit le droit public d'accusation chez les Égyptiens, les Syriens, les Grecs, etc. (p. 10-49). Puis nous assistons au fonctionnement des juridictions criminelles à Rome; nous en suivons les transformations nombreuses; mais, jusqu'à la fin, nous voyons les citoyens conserver dans son intégrité le vieux droit public d'accusation (p. 50-216). L'auteur passe ensuite à l'organisation judiciaire chez les Germains avant la conquête, au droit criminel des plaids, à la procédure devant les Scabini, aux justices patrimoniales et privées, aux justices ecclésiastiques, etc. (p. 216-273). A partir du treizième siècle, apparaît enfin le ministère public entre les mains des procureurs du roi, dont l'action, bornée d'abord à la poursuite et à la défense des intérêts privés du souverain, s'agrandit et en vint même à changer complétement de milieu, par une suite forcée de l'extension que prenait en même temps, sur le terrain politique et social, l'autorité royale marchant toujours droit à son but (p. 287). » — La constitution de 1791 institue *l'accusateur public,* nommé par le peuple. Cette conception démagogique, sévèrement condamnée par l'auteur, est bientôt abandonnée; en l'an VIII et en l'an IX, le législateur pose les bases du système consacré depuis par

le Code d'instruction criminelle. — Telles sont les lignes principales de l'étude à laquelle se livre M. Fabre. Le lecteur y trouvera une science véritable, exposée dans une forme claire et attachante. On s'associera avec nous à la conclusion, ainsi formulée. « Les critiques adressées aux différents systèmes qui semblent s'éloigner trop ouvertement du type idéal de l'accusation populaire, perdent beaucoup de leur justesse et de leur autorité aux yeux de celui que la connaissance de la nature humaine et les leçons de l'histoire ont instruit, et qui est obligé de conclure de ce double enseignement, qu'il est souvent plus utile à l'homme de n'être pas le maître d'exercer les droits mêmes dont il se montre le plus jaloux. »

— M. V. Sieye observe avec raison que les moralistes ou romanciers sont loin d'avoir, dans leurs dissertations sur l'adultère, épuisé le sujet au point de vue historique et juridique. Il a entrepris de combler cette lacune, dans un ouvrage qui, nourri de faits, résiste par là même à l'analyse. Nous ne pouvons que résumer notre impression, en disant que l'auteur n'est pas resté au-dessous de sa tâche. Son œuvre est toujours sérieuse quant au fond ; elle est parfois remarquable dans la forme ; elle se recommande enfin par ses tendances générales. M. Sieye reproche à la loi de manquer de logique : « Si l'adultère est un crime, vous devez le châtier des peines les plus sévères... Si ce n'est qu'un simple délit, pourquoi excuser dans le mari le droit de le venger d'une façon aussi sévère et aussi barbare ? Pourquoi approuver ce châtiment excessif par des acquittements illégaux ? » Une première réforme consisterait donc à qualifier l'adultère de *crime* ; une seconde, à supprimer le mode de répression qui place la femme coupable dans un milieu où elle achève de se démoraliser. La peine devrait être à la fois *infamante et pécuniaire*. Ce n'est pas tout : il importerait d'atteindre plus efficacement le complice, et aussi de frapper avec plus de rigueur les infidélités du mari. Aujourd'hui, « c'est l'injure, le mauvais exemple, plus que la violation de la loi conjugale, que la loi punit, et en cela elle est blâmable ; car, en droit naturel, le mari est aussi coupable que la femme. » — Ces diverses propositions, fortement motivées, font honneur à l'écrivain qui les émet. Pourquoi sommes-nous forcé de terminer par une critique ? Rapportant la controverse théologique qu'ont suscitée deux textes dissemblables de saint Matthieu et de saint Marc, sur la question de savoir si la répudiation de la femme adultère ouvre au mari le droit de contracter un nouveau mariage, M. Sieye conclut ainsi : « Nous devons nous incliner devant la décision de l'Église, qui est devenue un article de nos lois, mais nous pouvons regretter que le divorce n'existe pas pour ce cas exceptionnel (p. 278). » Cette phrase est malheureuse ; elle est en contradiction avec l'ensemble des doctrines de l'auteur ; aussi le considérons-nous comme doublement tenu de la faire disparaître.

— M. S. Vainberg nous transporte sur le terrain de l'érudition pure. Son livre, *la Faillite d'après le droit romain,* est sorti, par ordre du gouvernement, des presses de l'Imprimerie nationale; une telle faveur lui était due à plus d'un titre. C'est avec joie que nous voyons des savants français s'engager dans les fortes études que poursuivirent avec tant d'éclat nos jurisconsultes classiques, Godefroy, Cujas, Donneau, Dumoulin, et dont les Allemands prétendent aujourd'hui s'arroger le monopole exclusif. M. Vainberg complète heureusement les savantes expositions de MM. Giraud et Tambour sur la condition des *nexi*. Il a, de plus, le mérite de ne pas se confiner dans une période déterminée, mais d'embrasser l'ensemble de la législation, depuis les Douze-Tables jusqu'à la fin de l'empire. De son ouvrage nous ne critiquerons que le titre. L'antiquité, ne l'oublions pas, ne s'est jamais préoccupée de définir l'acte de commerce; elle ne faisait découler de la profession de commerçant ni ces obligations propres, ni ces priviléges spéciaux qui sont l'innovation du législateur moderne. C'est là un point certain, quoi qu'insinue M. Vainberg. Comment, dès lors, apercevoir une réglementation quelconque de la faillite dans les textes qui prévoyaient la situation aujourd'hui connue sous le nom de déconfiture? Nous pensons donc que l'auteur se laisse entraîner trop loin, lorsqu'il nous parle, dans sa préface, de l'intérêt *pratique* des recherches qu'il a entreprises. Ne lui suffit-il pas que l'intérêt soit très-réel au point de vue doctrinal?

— A l'inverse de ce qui précède, nous avons à rendre compte maintenant d'un certain nombre de traités essentiellement pratiques. Tel est le caractère du *Code de Commerce* mis en concordance, article par article, avec les principales législations étrangères, par M. L. Oudin. Ce manuel contient, dans un format restreint et commode, les notions dont la connaissance est commandée par l'état des relations internationales.

— *L'Essai sur la vente commerciale*, de M. E. Ripert, ouvrage couronné par la faculté d'Aix, initie le lecteur aux usages du commerce, notamment à certains usages particuliers de la place de Marseille. L'utilité de ce volume est évidente pour le négociant; mais le jurisconsulte ne consultera pas avec moins de fruit cette étude sur un sujet peu approfondi jusqu'ici, et qui, cependant, offre tant de points de contact avec le droit civil.

— Le livre du professeur italien G. Carle, sur la *Faillite dans le droit international privé*, soulève des difficultés d'un ordre plus élevé. L'auteur voudrait prévenir, entre les diverses législations, des conflits non-seulement possibles en théorie, mais très-fréqeunts en pratique. Il conviendrait, nous dit-il, d'unifier les règles de la faillite, surtout de décider que le jugement déclaratif sortira ses

effets en tous pays, sans considérer ni la nationalité du débiteur, ni celle des créanciers. Une seule réserve serait admise pour sauvegarder la souveraineté de chaque État : l'exécution forcée ne pourrait être pratiquée que sous le contrôle de cet État et avec son assentiment. Ainsi comprise, la réforme serait aussi possible qu'elle est désirable ; elle a déjà été partiellement consacrée par plusieurs conventions diplomatiques. Nous recommandons à toute l'attention du public ce traité, que le traducteur français, M. Dubois, a eu soin de mettre au courant de notre jurisprudence.

— M. Tranquille Morel vient de donner à la loi du 10 décembre 1874 sur l'hypothèque maritime son premier commentaire. Ce travail a, pour les nombreux intéressés, le mérite de l'opportunité, et pour l'ensemble des lecteurs l'attrait de la nouveauté. Il retrace l'historique de la question, reproduit les incidents de la discussion parlementaire, apprécie les conséquences probables de cette innovation sur notre crédit public, compare enfin la loi récente avec les lois anglaise, américaine et italienne. Cette étude, qui embrasse ainsi toutes les faces du sujet, peut se passer de nos éloges après le témoignage de haute approbation que lui a décerné la faculté de Caen.

A. DE CLAYE.

OUVRAGES POUR LA JEUNESSE.

Tony Brenner. Récit alsacien, par Mme CAROLINE ERNST. Paris, Hachette, 1875. In-12 de 233 p. 3 fr. — *Trois histoires de terre et de mer*, par A. DUBARRY. Paris, Didier, 1875. In-12 de 378 p. 3 fr. — *Les Diamants irlandais*, par EMILE BOWLES, traduit par Mlle GUERRIER DE HAUPT. Limoges, Barbou frères. In-8 de 232 p. 2 fr. 50. — *Cœur-doulx*, par AYMÉ CÉCIL. Tournai, Ve H. Casterman. 1875. In-12 de 216 p. 1 fr. — *Irène*, par ET. MARCEL. Poitiers et Paris, H. Oudin, 1875. In-12 de 307 p. 2 fr. — *Petite sœur*, par ET. MARCEL. Paris, C. Dillet, 1875. In-12 de 285 p. 2 fr. — *Mon sillon*, par Mlle FLEURIOT. Paris, Lecoffre, 1875. In-12 de 328 p. 2 fr. — *Abnégation*, par Mme BOURDON. Nouvelle édition. Paris, Henri Allard, 1875. In-12 de 310 p. — *L'Institutrice à Berlin*, par Mlle M. MARÉCHAL. Paris, Ch. Blériot, 1875. In-12 de 283 p. 2 fr. — *Le sire de Coucy*, par F. DE SERVAN. Paris, C. Dillet, 1875. In-12 de 317 p. 2 fr. — *Berthilde ou les origines monarchiques et chrétiennes de la France*, par G. D'ARVOR. Paris, G. Téqui, 1875. In-12 de 248 p. 3 fr. — *Victorius, ou Rome aux premiers temps du christianisme*, par le R. P. GAY. S. M. Paris, Haton, 1875. In-12 de 196 p. 2 fr. — *Les Chatelaines du Roussillon*, par Mme la comtesse DE LA ROCHÈRE. Tours, Alf. Mame, 1874. In-8 de 244 p. 2 fr. 50 — *L'Anneau du meurtrier*, par GONDRY DU JARDINET. Paris, aux bureaux de l'*Almanach du Pèlerin*, 1875. In-12 de 246 p. 2 fr. — *La Banque du diable*, par EUG. DE MARGERIE. Paris, G. Téqui, 1875. In-12 de 283 p. 3 fr.

— Le *Récit alsacien*, de Mme Ernst, est un livre charmant. La scène se passe en Alsace. L'aisance est d'abord le lot du ménage de l'honnête forgeron ; puis vient l'épreuve. Le père meurt victime de son dévouement ; Marthe, restée veuve, est sur le point de succomber au désespoir. Mais elle saura dominer sa douleur : son fils, le petit Tony, le héros de l'histoire, et le vieux grand'père attendent tout désormais de sa vaillance

et de son courage. Quelques mois s'écoulent; les difficultés sont grandes : Tony est trop jeune pour diriger la forge; il a fallu en confier la direction à un principal ouvrier. Celui-ci, à force d'astuce, parvient à capter la confiance de l'aïeul, si bien que le vieillard veut l'avoir pour gendre. Marthe refuse longtemps. Enfin, vaincue par les instances de tous, croyant assurer le bonheur des siens, elle se résout à épouser Wild. Tout change bientôt dans la demeure autrefois si paisible. Wild jette le masque qu'il avait pris pour arriver à ses fins. L'effrayante réalité apparaît à la malheureuse femme. Son mari est buveur! C'est alors que se dévoile dans toute sa beauté le caractère de Marthe, la *Monique plébéienne*, comme l'appelle le cardinal Donnet dans une lettre fort élogieuse adressée à l'auteur. Elle ne s'irrite pas contre l'affreuse destinée qui lui est faite. L'âme de ce misérable ivrogne lui est confiée ; elle consacrera sa vie à essayer de le retirer du bourbier. Aussi, grâce à elle, il mourra repentant. Mais que de jours d'angoisses! Comme elle souffre, la pauvre mère, en voyant son fils malheureux! Tony est sans cesse en butte aux mauvais traitements de son beau-père. Aussi n'essaye-t-elle pas de le retenir quand il veut être soldat; d'ailleurs la patrie a besoin de lui. Là se placent les détails de l'invasion du territoire pendant le premier empire : tristesses que nous avons ressenties de nouveau sous le second. Durant l'absence de son fils, Marthe engourdit son chagrin en s'occupant des autres. Elle s'attache à une orpheline, refait patiemment son éducation. Plus tard, Marguerite, devenue une charmante jeune fille, payera sa dette de reconnaissance à sa bienfaitrice en faisant le bonheur de Tony. Les sentiments contenus dans l'ouvrage de Mme Ernst sont vrais et délicatement exprimés. Les descriptions sont bien faites, les caractères nettement tracés.

— *Trois histoires de terre et de mer* nous offrent des récits intéressants pour des adolescents dont l'imagination ardente rêve le péril et les situations dangereuses. La première des histoires, intitulée *Les tapirs à dos blanc*, est l'odyssée d'un malheureux savant à qui l'amour de la science a fait entreprendre, dans l'Inde, un voyage de découvertes. Ce voyage, décrit à la façon un peu fantastique de Jules Verne, est rempli des incidents les plus dramatiques. — La seconde est d'un genre différent; la famille Mantelet, famille de braves marins, a toujours été sans tache jusqu'au jour où Claude, échappant à la vigilance maternelle, a fait de mauvaises connaissances, et a été entraîné au vol. Il est arrêté. La scène où la mère, avertie par la rumeur publique, accourt chez le magistrat, est très-touchante. La lutte entre la tendresse maternelle et l'indignation que la veuve Mantelet éprouve contre le voleur, est bien rendue. Grâce à sa mère, le coupable, déjà repentant, évitera l'ignominie de la prison, mais à la condition qu'il s'embar-

quera et qu'il effacera sa faute par le travail. C'est elle qui dicte cet arrêt, puis elle l'emmène dans son humble demeure jusqu'à l'heure du départ. Là, seule avec ses enfants, elle évoque, devant Claude agenouillé à ses pieds, tous les souvenirs les plus poignants ; et elle reçoit le serment qu'il lui fait devant le Christ de ne plus faillir. Il tiendra parole ; mais il ne reverra plus sa mère ; il meurt en défendant le drapeau français contre les Anglais, à la bataille de la Hougue.

La troisième *histoire* nous initie aux mœurs bretonnes d'il y a une centaine d'années, alors que, dans certaines parties du littoral, les habitants, s'intitulant les naufrageurs, attiraient les navires par de faux signaux. Un homme, voulant se défaire d'un bâtiment de commerce rival du sien, vient tenter un pêcheur de ces contrées, par l'appât d'une riche part de butin. Floch accepte le marché comme chose toute naturelle : il a besoin d'argent pour se mettre en ménage, car il a une fiancée. Mais Aliette, à qui il vient en toute hâte communiquer les espérances qu'on a fait luire à ses yeux, a horreur de ce moyen de faire fortune, et elle jure à Floch que jamais elle ne sera sa femme s'il ne renonce à son criminel projet. Grâce à la fermeté de la jeune fille, le pêcheur ne commettra pas ce crime. Il y a, dans ces récits, beaucoup de vie, de mouvement et des notions historiques qui ne sont pas sans valeur.

— Un charmant ouvrage est celui qui a pour titre : *Les Diamants irlandais*. L'auteur a su faire admirablement ressortir les caractères forts, enthousiastes et généreux que produit la catholique Irlande. Una, la simple maîtresse d'école, est une ravissante création. Quel courage elle puise dans sa foi ! Rien ne l'arrête, dès qu'il s'agit de préserver les enfants confiés à ses soins du contact dangereux des hérétiques qui veulent s'emparer d'eux à tout prix. Lord Powderhouse et sa sœur Eudora ont résolu d'extirper le papisme, et les persécutions assaillent leurs malheureux tenanciers. Femmes, vieillards et enfants, qui refusent de se soumettre, sont jetés hors de leurs cabanes par les agents subalternes, plus durs encore que leur maître. Quelle résignation dans les paroles de Nora, la grand'mère d'Una, lorsque Randal, le fiancé de sa petite-fille, vient, bouillant d'indignation contre les vexations sans nombre dont il est l'objet, lui et tous ses compatriotes, exhaler sa colère contre les oppresseurs ! L'amour pur qui unit les deux fiancés est très-délicatement exprimé. Le Père Murphy est le type du bon pasteur. Rien n'égale sa tendresse, sa compassion, sa prudence pour son pauvre troupeau persécuté. Les figures du Père Fitz Simon et du Père Lawrence sont fort belles. Le tableau où les deux frères s'excitent mutuellement à poursuivre, sans faiblir, le but auquel ils ont voué leur vie, est tracé de main de maître. Les récits de la mort du Père Lawrence, de la jalousie du

pauvre Randal et des tristes événements qui s'en suivirent, de la scène des contrebandiers avec l'enfant idiot sont très-bien tracés. Un souffle mélancolique et plein d'une suave poésie agite le cœur en lisant cet ouvrage, où, à chaque page, on trouve des pensées profondes, des situations pleines d'intérêt, des paysages gracieux. Mlle Guerrier de Haupt s'est fort bien acquittée de sa difficile tâche de traducteur.

— *Cœurdoulx* est le nom d'un personnage de la nouvelle qui porte ce titre. Celui d'*Euphrosine* eût été mieux approprié, car, de fait, c'est la jeune fille qui joue le rôle principal. La scène se passe à l'époque troublée du règne de Charles IX. La donnée est très-romanesque. Euphrosine, fille d'un père protestant par ambition et d'une mère fervente catholique, est élevée dans un couvent où on lui laisse ignorer son origine tout à fait plébéienne : ses parents étaient portiers. Lorsque, plus tard, la vérité lui est connue, l'orgueil d'Euphrosine se révolte, et elle veut cacher sa naissance obscure dans le cloître. Mais le devoir filial l'oblige à retourner près de son père. Cœurdoulx, qui habite la même maison, s'éprend d'elle; il est repoussé. La jeune fille persiste dans ses projets de vie religieuse jusqu'au jour où, à son tour, elle ne peut rester insensible à l'admiration qu'elle inspire à un grand seigneur, et le roman finit par un beau mariage. C'est un ouvrage de médiocre valeur, tant pour le fond que pour la forme.

Une toute petite nouvelle, assez originale, complète le volume. Nina est la fille d'un savant, et elle a pris la science en horreur, en raison même de l'amour exagéré que son père a pour les plantes et les insectes. Aussi la jeune fille s'est-elle juré de ne jamais épouser un amateur d'histoire naturelle, et c'est justement le contraire qui arrive.

— *Irène* est le type de la pensionnaire modèle. Le couvent où elle est élevée est en Algérie, et se trouve à côté de la maison d'un riche Maure, qui y vit avec sa fille unique. La petite Léïla, qui a quelques notions du catholicisme, sent croître son désir de devenir chrétienne en entendant les prières et les chants des pensionnaires. Elle parvient à se mettre en rapport avec Irène, et, après bien des obstacles, Leïla, devenue orpheline, vient rejoindre Irène au couvent, où elle échange son nom de Leïla contre celui de Marie. Irène, son éducation terminée, rentre dans la maison paternelle, ou elle est appelée à vivre avec une belle-mère frivole; mais, grâce au bon caractère de la jeune fille, les rapports entre les deux femmes sont faciles. Le père d'Irène est vieux ; aussi pense-t-il à donner un protecteur à sa fille ; il a un neveu en qui il a toute confiance. Fernand de Vallades se prête d'abord aux projets de son oncle, mais bientôt une ombre voile les yeux du jeune homme, et Irène devine le secret qu'il voudrait lui cacher. Fernand a vu Leïla-Marie ; il l'aime, et la jeune Mauresque le

paye de retour. Irène n'en peut douter. Aussitôt son cœur généreux a pris un parti héroïque ; elle renoncera au mariage, elle veillera sur les dernières années de son père, et, celui-ci parti pour un monde meilleur, elle retournera dans le cloître où s'est passée son heureuse enfance. Nul ne se doute de l'étendue de son sacrifice. Fernand est ravi de pouvoir suivre son penchant, et Marie, ignorant les désirs de M. Bazneviel, accepte, sans arrière pensée, le bonheur qui s'offre à elle. — Il y a, dans ce livre, des sentiments nobles et délicats, beaucoup de piété vraie, mais il y a trop de descriptions et le style manque de naturel.

— Les mêmes défauts se retrouvent dans *Petite sœur*, du même auteur. Ici ce sont deux sœurs sur lesquelles l'intérêt se partage. Le but de M. E. Marcel, en écrivant cet ouvrage, a été de prouver que le vrai bonheur réside à l'ombre du foyer. Sophie, la *petite sœur*, ainsi nommée on ne sait trop pourquoi, ne rêve qu'au bonheur simple et caché. Mais à Louise, la brillante pianiste, il faut la renommée et la gloire. Elle épouse Jacques Mauhel, un violoniste de premier ordre, et tous deux courent le monde en quête de succès et d'ovations. Pendant ce temps, Sophie se consacre à ses parents. Son père est un prodigue, sa mère est usée par les soucis et les chagrins. Elle a une jeune sœur, un frère dont l'éducation n'est pas terminée ; l'enfant de Louise est souvent confié à ses soins. Sophie est la providence de tous. Un jeune médecin, témoin de son dévouement, s'éprend pour elle d'une vive affection, mais Sophie ne peut songer à quitter les siens tant qu'elle se sentira nécessaire. Plus tard, la position de tous s'étant améliorée, Sophie consent à être heureuse avec le docteur Paul Geslin, qui lui est resté fidèle.

— *Mon sillon*, de Mlle Fleuriot, appartient à la même catégorie d'ouvrages dont on peut permettre la lecture sans danger. — Ce livre se divise en trois parties. La première est de beaucoup la meilleure. Mlle Fleuriot s'est surpasssée en décrivant l'intérieur de la famille patriarcale des Desprès. Quelle figure idéale que celle de Mme Desprès! Un de ses fils, poussé par l'ambition, veut quitter sa petite ville de Bretagne, où il trouve qu'on végète. Paris l'attire. Il y a des scènes charmantes, surtout celle ou la pauvre mère se glisse la nuit dans la chambre où son cher enfant prodigue dort peut-être pour la dernière fois. On vit avec tous les personnages de ce petit drame, on s'attache à eux. Mélite et Fanny sont de charmants types de jeunes filles. Le caractère de Mélite se révèle surtout dans les lettres qu'elle écrit à son frère René, qui, lui aussi, comme Charles Desprès, est allé chercher fortune à Paris. Les lettres échangées forment la seconde partie de l'ouvrage. La troisième est bien faible. Il semblerait qu'elle a été tronquée. Le tableau si finement esquissé a été terminé à grands

coups de pinceau, comme si l'on avait hâte d'en achever l'exécution.

— *Abnégation*, par Mme Bourdon, est encore une nouvelle du même genre. Cet ouvrage, qui a eu de nombreuses éditions, contient une série d'historiettes dans chacune desquelles ressort l'admirable vertu qui sert de titre au volume. *Clémentine*, *Anna*, *Émilie de Soulanges*, *Tante Christine*, *Julie*, *Ludovise*, *Thérèse*, *Mademoiselle de Turgis*, *la Sœur du Curé*, nous offrent des types du plus pur dévouement. Plusieurs de ces nouvelles sont empruntées à des auteurs flamands et traduites librement ; mais la plus grande partie appartient en propre à Mme Bourdon. *Tante Christine* est la plus intéressante, quoique la donnée en soit un peu banale. Il est inutile d'ajouter que toutes sont d'une irréprochable moralité.

— *L'Institutrice à Berlin* est une nouvelle beaucoup plus romanesque. C'est un ouvrage intéressant, et animé surtout d'un souffle patriotique. L'auteur, Mlle Maréchal, éprouve une indignation bien naturelle en parlant des vainqueurs de la France et des désastres de notre pauvre patrie. Gisèle, son héroïne, est allée en Prusse avant la guerre, pour y être institutrice dans la famille de Gastein, et elle y est aussi malheureuse que possible. Le neveu de Mme de Gastein arrive à Berlin pour se remettre des suites d'une blessure ; il ne peut rester insensible aux charmes de Gisèle, et il lui offre sa main et sa fortune. Malgré le penchant qu'elle éprouve pour lui, la jeune fille refuse : « Je suis Française et catholique, » répond-elle à toutes ses instances. Il y a de jolies pages dans ce récit, mais beaucoup de longueurs ; les caractères sont forcés, surtout celui de la comtesse ; de plus, le sujet est assez scabreux, non pas qu'il y ait rien d'immoral, mais à quoi bon nourrir d'illusions chimériques l'imagination des jeunes filles pauvres ?

— *Le Sire de Coucy* nous reporte à plusieurs siècles en arrière, en pleine époque de la féodalité. C'est un ouvrage écrit surtout au point de vue historique. L'auteur a voulu démontrer ce qu'étaient les priviléges des communes de France, et dans quelle erreur sont tombés ceux qui ont cru les imiter en nous donnant la Commune, telle que nous l'avons vue à Paris, en 1871. Ce roman est donc surtout instructif, et souvent il y a des notes à l'appui des assertions de l'auteur. Ainsi, il est très-exact que Louis le Gros aimait à voyager incognitio pour connaître les besoins de son peuple, et réprimer les exactions des grands vassaux, toujours en guerre avec la couronne. La figure du roi, personnage principal du drame, est bien dessinée.

— *Berthilde*, par Mlle G. d'Arvor, appartient aussi à la catégorie de romans historiques. Celui-ci nous fait assister aux débuts de la monarchie française. Tous les événements sont groupés autour des deux grandes figures de Clovis et de sainte Clotilde. L'auteur s'est efforcée

de faire ressortir la salutaire influence du christianisme sur nos pères à demi barbares, influence qui a fait la France. Ce livre, fort bien écrit d'ailleurs, n'est pas ce qu'on appelle un ouvrage amusant. Il doit plaire plutôt aux intelligences un peu sérieuses.

— Dans *Victorius*, le R. P. Gay nous initie aux mœurs romaines dans les premiers temps du christianisme. Le nom de l'auteur dispense de toute appréciation au point de vue moral et religieux. Quant au reste, voici ce que nous lisons dans la préface : « Ce livre est, avant tout, une œuvre d'imagination; mais, en l'écrivant, nous avons scrupuleusement respecté les exigences de l'histoire, tant profane qu'ecclésiastique, pour ce qui regarde l'époque à laquelle se place le drame que nous racontons. » *Victorius* est écrit dans le genre de *Fabiola*. Le lecteur voit défiler devant lui la phalange héroïque des premiers martyrs. Il les voit dans les catacombes, où ils se préparent à tout souffrir plutôt que de renoncer à leur foi; puis au Colisée où ils périssent sous la dent des animaux féroces, aux applaudissements d'une multitude dépravée par tous les vices.

— L'ouvrage de Mme de la Rochère, *Les Châtelaines du Roussillon*, nous fait assister aux guerres de religion qui ensenglantèrent les règnes de Charles IX et de son frère Henri III. Le massacre de la Saint-Barthélemy avait exaspéré tous les esprits. Jusqu'alors, la comtesse de Roussillon avait vécu paisible dans ses terres, avec son fils et sa fille. Un remords pèse pourtant sur sa vie : elle a fait disparaître un enfant né du premier mariage de son mari. Lorsque son fils à elle tombe sous les coups des protestants, elle sent, dans cette mort, la main puissante de Dieu. Le chagrin la tue, mais elle ne veut pas mourir sans confession. Espérie, sa douce et charmante fille, brave toutes sortes de périls pour aller chercher un prêtre. Elle amène un religieux, le père Alphonse, qui absout la coupable. La comtesse apprend en même temps que celui qui ouvre à son repentir les portes du ciel est l'enfant voué par elle à la mort et miraculeusement sauvé. Restée orpheline, Espérie se consacre au soulagement des blessés, à quelque camp qu'ils appartiennent, et meurt religieuse. Il y a beaucoup de mouvement dans ce récit, de la couleur locale, des descriptions bien réussies.

— *L'Anneau du meurtrier*, par M. Gondry du Jardinet, est un tableau des mœurs corses. Scènes de meurtre, de vendetta, de guet-apens, rien n'y manque. Les romans de ce genre se ressemblent à peu près tous. Pour compléter le volume, l'auteur a ajouté cinq petits récits. *L'Arrestation sous la Commune* est le plus important et le plus intéressant. C'est l'auteur lui-même qui est en scène. — *Une noble vengeance* est une bonne leçon de charité chrétienne ; ce n'est qu'un simple trait.

— *La Banque du diable* est le titre de la première des historiettes que M. Amédée de Margerie a réunies en un volume. L'auteur est assez connu pour que l'on sache d'avance que son livre peut être mis de confiance entre toutes les mains. Ses nouvelles détachées seront goûtées surtout par les écoliers, les apprentis et les soldats, qui peuvent facilement en saisir le sens pratique. D. DE BODEN.

THÉOLOGIE

Cursus Scripturæ sacræ, par le P. SCHOUPPE, S. J. 2e édit. Bruxelles, Closson; Paris, Bray et Retaux, 1875. 2 vol. in-8 de XII-527 et 456 p. — Prix : 12 fr.

Les ouvrages du P. Schouppe sont classiques dans les séminaires d'Allemagne et de Belgique. Ils se font remarquer par la clarté des divisions, la concision des démonstrations, l'alliance heureuse de la méthode scolastique et de la méthode positive. A l'université de Louvain — nous le savons — lorsque quelque professeur s'est élancé vers les sommets de la haute théologie, laissant loin derrière lui ses auditeurs moins hardis, ceux-ci, à l'approche d'un examen, se hâtent d'ouvrir les *Éléments de théologie* du P. Schouppe, et apprennent en peu de jours ce qu'ils n'avaient pas saisi dans les doctes leçons de leur maître.

Le *Cours d'Écriture sainte* a les mêmes qualités. C'est un livre élémentaire qui n'approfondit pas les questions, mais les indique, fournit les éléments de la solution, expose celle-ci en peu de mots. L'auteur a divisé son ouvrage en deux parties. Il consacre la première aux prolégomènes et considère les livres saints eux-mêmes, leur autorité, leur interprétation. Dans la seconde partie, sont d'abord résolues les difficultés principales que l'on oppose à la Bible. Nous avons admiré comment le P. Schouppe avait pu, en moins de cent pages, parcourir presque tous les livres sacrés et répondre aux objections les plus difficiles, surtout à celles que l'on élève contre l'autorité de la Genèse, au nom de la géologie et de la chronologie.

Nous sommes à peine parvenus à la moitié du premier volume, et quelque soit le mérite de l'auteur, il n'a fait jusqu'à présent que résumer pour les étudiants en théologie, ce que l'on trouve dans les ouvrages plus étendus. Ici commence une œuvre plus personnelle, et dont nous devons féliciter le savant religieux. Il choisit, dans la liturgie de l'Église et dans le bréviaire, les prophéties, les épîtres, les évangiles, les psaumes les plus remarquables, et il en donne une courte et substantielle exposition. Souvent il divise comme fait un orateur dans un sermon ou dans une homélie ; d'autres fois, il suit pas à pas l'écrivain sacré ; toujours il fournit d'heureuses pensées et une matière

féconde au prêtre qui cherche, dans ces pages, le texte d'une instruction ou le plan d'un discours.

Le style a les mêmes caractères que le fond : fermeté, concision et clarté. En un mot, ce manuel d'Écriture sainte nous semble être un de ceux que l'on étudiera plus utilement : sa brièveté est une précieuse qualité ; car, si l'intelligence est éveillée, une part nécessaire est laissée au travail individuel. E. Pousset.

Theologia moralis S. Alphonsi M. de Ligorio. *Accedit Dissertatio P. Zachariæ et Decreta Romanorum Pontificum, morum materiam respicentia. Editio omnium accuratior, continens quidquid auctor in cæteris addidit, reformavit vel explicavit.* Augustæ Taurinorum, H. Marietti. [Paris, Lethielleux], 1875. 2 vol. in-8 à deux colonnes de LXXXV-952 et 1064 p. — Prix : 12 fr. 50.

Nous n'avons pas à faire ici l'éloge de la *Théologie morale* de saint Liguori : tout le monde connaît son importance et son excellence. Les Souverains-Pontifes Benoît XIV, Pie VII, Grégoire XVI, Pie IX, ont accordé les plus grandes louanges à sa doctrine. La bulle de canonisation relève dans ses écrits « une force extraordinaire, une grande science, un amour exquis de la religion, » et elle ajoute que ce qu'il faut surtout remarquer, c'est qu'un examen diligent a montré que, quoique l'auteur ait publié un grand nombre de livres, ils sont tous irrépréhensibles et peuvent être lus par les fidèles en toute sécurité. Dans le bref par lequel Pie IX lui a conféré, en 1871, le titre de docteur de l'Église, le Saint-Père s'exprime ainsi : « Nous voulons et nous décrétons que les livres, les commentaires, les opuscules, toutes les œuvres, en un mot, de ce docteur, puissent être cités, allégués, et, au besoin, employés, comme les ouvrages des autres docteurs de l'Église, non-seulement en particulier, mais aussi en public, dans les gymnases, les académies, les écoles, les colléges ; dans les leçons, les discussions, les interprétations, les instructions, les sermons et dans toutes les études ecclésiastiques. » On n'a rien à ajouter sur la doctrine de saint Liguori, après de telles paroles. Qu'il nous suffise donc de dire quelques mots sur la nouvelle édition que vient de publier le célèbre éditeur de Turin, M. Hyacinthe Marietti. Il avait déjà publié une première édition de la *Théologie morale*, qui lui valut, en 1825, un bref de félicitation du pape Léon XII. Depuis lors, il n'a cessé de travailler à améliorer les éditions successives de ce savant ouvrage. Quelque étendu qu'il soit, il est maintenant réduit à deux volumes, ce qui le rend accessible à toutes les bourses, et quoique l'impression soit compacte, elle est parfaitement nette et très-lisible.

L'impression est très-correcte. Quelques notes ont été ajoutées au bas des pages. On trouve, également au bas des pages, les renvois aux

passages des auteurs cités. Dans les anciennes éditions, un grand nombre d'indications étaient fautives : on les a, dans celle-ci, toutes revues et soigneusement vérifiées. En tête du premier volume, se trouve un extrait de la bulle de canonisation de saint Alphonse, le bref de Pie IX conférant au saint le titre de docteur de l'Église et l'importante dissertation du P. Zacharias, sur l'histoire et l'excellence de la théologie morale. A la fin du second volume, l'éditeur a placé les passages de la première édition de Naples que l'auteur a modifiés dans la seconde ; les propositions condamnées par le Saint-Siége, les décrets des Souverains-Pontifes concernant la morale, et enfin une abondante table alphabétique des matières, très-bien faite, qui rend extrêmement facile l'usage de la *Theologia moralis*. L. G.

Jésus-Christ, *sa divinité, son caractère, son œuvre et son cœur. Conférences* par l'abbé Charles de Place, chanoine archiprêtre de Notre-Dame de Paris. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1875. In-8 de xii-390 p. — Prix : 8 fr.

Une main pieuse a recueilli et mis en ordre les œuvres oratoires laissées par M. de Place. Ce saint prêtre, né à Saint-Étienne, le 14 février 1804, mort à Vichy, le 19 juillet 1871, a été considéré par ceux qui l'ont connu comme un des types les plus purs de l'éloquence sacrée au dix-neuvième siècle. Ces conférences méritaient l'honneur de l'impression, avec d'autant plus de droit qu'elles ne perdent pas, à la lecture, les qualités qui les faisaient le plus remarquer lorsqu'elles étaient prononcées par l'orateur lui-même. Le présent volume en contient treize. Jésus-Christ nous est d'abord représenté dominant toute l'histoire du peuple juif et toute l'histoire du monde païen, répondant aux besoins de réparation qu'éprouvait l'humanité, guérissant ses quatre grandes blessures : l'ignorance de l'esprit, la corruption du cœur, la souillure de la conscience et la dégradation de la nature, par la foi, la grâce, le pardon et l'alliance divine ; il vient, il s'affirme, il se prouve, il s'impose : ses miracles convertissent le monde. Son caractère est divin : il ne s'élève pas au sublime, il y vit et il élève tous les esprits à sa suite ; son cœur est le modèle de la force et le modèle de la tendresse. M. de Place étudie ensuite Jésus-Christ dans le riche et dans le pauvre, régnant sur toutes les âmes, manifestant sa puissance et sa divinité dans ses œuvres, se survivant à lui-même dans ses Évangiles, dans son sacerdoce, dans la papauté. La dernière conférence a pour objet le Sacré-Cœur. Tous les discours contenus dans ce volume n'ont pas la même valeur et la même importance, mais ils se distinguent tous par leur solidité, et il n'y en a aucun qui n'ait un véritable mérite. M. de Place était un orateur d'une doctrine profonde, d'une argumentation vigoureuse, d'une dialectique pres-

sante. Il a écrit avec pureté et élégance, avec précision et avec noblesse. Parfois, il prend son essor et s'élève à une grande hauteur. Toutes les classes de lecteurs le liront avec intérêt et avec fruit : les âmes croyantes y fortifieront leur foi, les âmes vacillantes y trouveront l'appui dont elles ont besoin : chacun y apprendra à mieux aimer Jésus-Christ. G. K.

Réfutation de la Christologie de M. Albert Réville, par M. l'abbé J. Troncy, docteur en théologie et licencié ès lettres. Paris, Berche et Tralin, 1875. In-8 de 474 p. — Prix : 6 fr.

L'*Histoire du dogme de la divinité de Jésus-Christ*, par M. Réville, dont M. l'abbé Troncy entreprend aujourd'hui la réfutation, est d'une date déjà assez éloignée (1869). Ce petit volume (188 pages) a déjà été l'objet d'une solide réfutation, due à la plume du P. Largent, et parue dans le *Correspondant* des 10 mai et 10 octobre 1869, et du 25 avril 1872. — L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, aurait gagné à avoir un autre titre : il est, en effet, une *Christologie,* pour parler à l'allemande, ou plus clairement une exposition du dogme de la divinité de Jésus-Christ. Ce sujet avait déjà été traité, quoique plus en abrégé, dans les *Études critiques sur les origines du christianisme,* par M. l'abbé Thomas (Paris, 1870, in-8), dont nous avons rendu compte dans le *Polybiblion* de juillet 1870 (t. VI, p. 21). La *Réfutation de la Christologie,* n'apporte rien de bien nouveau dans son premier livre : christologie du Nouveau Testament (p. 33-160) ; nous pensons même que la partie critique du sujet, c'est-à-dire tout ce qui concerne l'authenticité des livres du Nouveau Testament, n'est pas assez étendue. Nous ne trouvons, en effet, que quelques courtes pages sur l'époque de la composition de l'Évangile de saint Jean (p. 153-158), et pourtant cette question est une des plus importantes dans le sujet traité par l'auteur de la *Réfutation.*

Le livre second, *Christologie de la Tradition,* est plus nouveau dans notre littérature théologique. Divisé en neuf chapitres, il contient une véritable histoire du dogme de la divinité de Notre-Seigneur, jusqu'au concile de Nicée. — Seulement la partie critique n'a pas dû demander de longues recherches : elle est tirée tout entière du savant ouvrage de Mgr Freppel, *Les Pères apostoliques.* Avec dom Maran, M. Coquerel et Benjamin Constant, voilà tous les auteurs cités dans les notes de l'ouvrage. Je ne parle pas naturellement des sources, c'est-à-dire des Pères anté-nicéens, qui sont souvent indiqués. — Un chapitre intéressant et bien fait de ce second livre est le cinquième, intitulé *Confession des Martyrs* (p. 259-290) : l'importance dogmatique des actes des martyrs y est parfaitement mise en relief. Un autre chapitre, aussi utile que celui-là, aurait dû trouver sa place dans le chapitre troi-

sième intitulé : *Foi et culte des fidèles des premiers siècles, relativement à Jésus-Christ* (p. 211-216). Il est singulier qu'on ne tienne pas plus de compte des récentes découvertes faites aux Catacombes, et qui éclairent d'un jour si vif l'histoire des premiers siècles de l'Église et les croyances des premiers chrétiens. Le jésuite Gener avait introduit, dans sa *Théologie* (1767-1777), des chapitres où le dogme s'appuyait sur les anciens monuments. Son exemple n'a guère eu d'imitateurs. Pourtant, avec les renseignements nouveaux de la *Rome souterraine*, des *Inscriptions chrétiennes de Rome*, pour ne citer que ces deux ouvrages, que de lacunes on peut combler dans les écrits des Pères et des apologistes des trois premiers siècles! Il faut espérer que M. Troncy réparera cet oubli dans une nouvelle édition de son livre. Toute la seconde partie de son travail est très-intéressante, et elle a, d'ailleurs, le mérite de réunir, pour la première fois, tout ce que contient la tradition antérieure au concile de Nicée, sur le dogme de la divinité de Jésus-Christ. C. Trochon.

Esposizione popolare della dottrina cristiana, per don F. Rosa, Prévôt de Bruino. Turin, Marietti; Paris, Lethielleux, 1875. 3 vol. in-8 de 821, 942 et 1117 p. — Prix : 12 fr.

Avez-vous jamais assisté, dans quelque église d'Italie, aux instructions que l'on appelle la *dottrina*, et que nous nommons le catéchisme ? Je ne connais rien de plus vivant, rien qui sente moins le ton apprêté et convenu d'un grand sermon. Les questions se pressent, les exemples se succèdent, les comparaisons tiennent en éveil l'auditeur. La vérité la plus abstraite prend un corps et devient saisissable. La langue italienne, qui sait être familière sans être vulgaire, se plie à toutes les pensées, accepte tous les mots et n'a point les difficiles exigences de la langue française.

Don F. Rosa, dans les trois volumes que nous avons sous les yeux, fait la *dottrina* selon la méthode d'Italie. Son ouvrage est une explication à la fois très-simple et très-sérieuse du catéchisme de Turin. L'auteur suit l'ordre même du livre qu'il commente : et cet ordre est à peu près celui des catéchismes en usage en France. Il use largement des meilleurs travaux qui ont été composés sur le même sujet : Guillois, Gaume, Martinet sont cités à chaque page. Il n'y a point d'instruction qui n'ait un exemple, un trait, une histoire ; et il faut voir comment l'auditeur est pris à partie, est mis sans cesse en demeure de se prononcer. Sans doute, plusieurs de ces récits et de ces apostrophes perdraient de leur charme, si on les dépouillait de cette belle langue italienne, qui ne peut rien dire sans grâce et sans vie. Toutefois, n'eût-on fait qu'apprendre la véritable manière de parler aux igno-

rants, c'est-à-dire au grand nombre, on aurait recueilli un précieux avantage.

Nous avons déjà dit que le fond de l'ouvrage est très-solide. Don F. Rosa expose les vérités religieuses, particulièrement les questions morales, dans leurs détails; nos lecteurs français seront étonnés de rencontrer dans un catéchisme développé ce que l'on réserve ordinairement aux traités de théologie. C'est qu'en Italie, même après tant de ruines, le christianisme tient une bien plus grande place qu'en France dans les pensées de tous : on s'intéresse encore à ce que chez nous on néglige. Le lecteur peu accoutumé à la langue italienne comprendra cependant sans peine l'*Espozisione* de don F. Rosa : le style est sans prétention, la langue classique. Cependant il est facile de remarquer, dès la première page, que ce livre a été écrit à Turin : on ne trouve jamais au pied des Alpes la *lingua fiorentina*, qui ne se fait entendre que sur les bords de l'Arno ou du Tibre.

E. Pousset.

SCIENCES

Petri Antonii Corte. in R. Taurinensi athen. antehac professoris, Elementa philosophiæ, *in usum seminariorum.* Taurini, Marietti, 1874 [Paris, Lethielleux]. 3 vol. in-12. Vol. I, *Logica*, 291 p.; vol. II, *Metaphysica*, 167 p.; vol. III, *Ethica*, 247 p. — Prix : 7 fr. 50.

Principii elementari di filosofia, del prof. Testa, teol. coll. Vittore. Torino, Marietti [Paris, Lethielleux]. 2 vol. in-12. *Filosofia speculativa* (1874), 435 p.; *Filosofia morale* (1875), 379 p. — Prix : 4 fr. 50.

Nous ne devions pas séparer ces deux professeurs ni leurs cours de philosophie, rédigés, l'un en latin, à l'usage des séminaires, l'autre en italien, pour les colléges. Malgré les différences qui résultent de leur destination respective et quelques autres, ils ont un air de famille, qui est expliqué par cette note de M. Testa (*Filos. specul.*, p. 14) : « Nous aimons à déclarer que nous devons à M. Corte la plus grande partie de ce que renferment nos principes élémentaires de philosophie spéculative. On ne s'en étonnera pas si l'on songe que les éléments dictés par lui furent, pendant une longue suite d'années, le texte de notre enseignement, de sorte que non-seulement ses doctrines, mais ses expressions même nous devinrent familières. »

Il n'y a pas lieu d'être surpris de l'influence qu'a exercée, même avant d'être imprimé, le cours de philosophie de M. Corte. Il est, aujourd'hui encore, fort instructif et fort attachant, quoique plus approprié à la situation philosophique de 1850 ou environ, qu'à celle du moment présent. Nous n'avons garde de l'analyser ici. Il suffit d'observer qu'il est conforme à la division ordinaire (*Logique, Métaphysique* et *Morale*), avec cette particularité que la logique et la morale

sont précédées chacune des questions de psychologie expérimentale qui lui servent de base, et que la métaphysique se divise en *Psychologie rationnelle* et *Théologie naturelle,* sans aucun traité d'ontologie générale. Tous les problèmes philosophiques sont discutés et résolus en bons termes, dans une forme également éloignée de la sécheresse scolastique et du développement oratoire ; le latin, sans prétendre à la pureté classique, n'a rien de barbare. Ce qui nous a frappé surtout, ce sont les notes fréquentes et assez étendues qui garnissent le bas des pages, et qui offrent une quantité de citations intéressantes empruntées aux sources les plus diverses et aussi souvent à nos auteurs français (cités dans notre langue) qu'aux classiques anciens et italiens.

Plusieurs pages donneraient lieu à diverses critiques secondaires, que nous aimons mieux supprimer. Il suffit de dire que l'esprit chrétien anime toutes les parties de l'ouvrage, mais qu'il ne peut cependant être accepté de tous les maîtres chrétiens, parce qu'il a une couleur d'école fort marquée. Le vénérable auteur est rosminien pur. Ses doctrines sur la génération, sur l'union de l'âme et du corps, sur le critérium de la vérité, sur la probabilité morale, etc. sont exactement celles de son maître. Son idéologie surtout (t. Ier, p. 96-140) est un bon résumé de la théorie de Rosmini sur la formation de la connaissance. En voici les points principaux : 1. *Ideæ omnes ad ideam entis reducuntur;* 2. *Ope ideæ entis ideas omnes humanus spiritus format ;* 3. *Idea entis est innata.*

La partie la plus complète et la plus indépendante de toute idée d'école, dans ce cours, est certainement la morale, qui forme un ensemble très-complet et très-scientifique. Je n'y reprendrai que la définition du suicide, qui semble exclure plusieurs cas de mort volontaire (t. III, p. 133), ce qui n'est sans doute qu'un défaut de rédaction. Il faut donc recommander ce volume comme un excellent manuel de philosophie morale, et le cours tout entier comme un livre fort estimable et fort utile, ne fût-ce qu'à titre d'exposition abrégée du système d'un des plus grands philosophes catholiques du dix-neuvième siècle, Antoine Rosmini.

— M. Testa, on l'a vu, n'a pas d'autres doctrines. Cependant, sa *Filosofia speculativa* semble étrangère à toute idée systématique, et peut convenir à l'enseignement chrétien de la philosophie élémentaire, indépendamment de tout parti pris d'école. La plupart des maîtres, pourtant, regretteront, sans doute, que le cours commence par la métaphysique et par la partie la plus élevée de la métaphysique, la *théosophie,* mot cher aux rosminiens, quoique M. Corte ne l'ait pas adopté. Cette partie, placée avant toute théorie de la raison, perd assurément beaucoup de sa valeur scientifique. La psychologie de M. Testa nous paraît supérieure ; elle est, du reste, conforme au cadre adopté par les

disciples de Rosmini, mais l'idéologie de ce dernier en est absente.

La logique laisse peu à désirer. La morale nous paraît au-dessus de tout éloge. Nous la connaissions et nous l'estimions depuis longtemps : car elle avait paru séparément sous le titre de *Principii elementari di filosofia morale* (4e édition, 1865). Elle est assez conforme au plan et aux idées générales de celle de M. Corte. Mais il y a ici plus de développements et une appropriation encore plus exacte aux besoins du temps. La *Civiltà cattolica* de juin 1863, en avouant qu'elle avait abordé ce livre avec de grandes préventions, y loua franchement la clarté du style, la profondeur de la doctrine et l'esprit vraiment catholique. Aujourd'hui qu'il reparaît encore amélioré par l'auteur, nous sommes heureux de lui donner, en connaissance de cause, les mêmes éloges, et de le recommander très-vivement aux maîtres et aux élèves de philosophie qui entendent l'italien. LÉONCE COUTURE.

Physiologie de la volonté, par A. HERZEN, traduit de l'italien par le Dr Ch. Letourneau. Paris, Germer Baillère, 1874. In-18 de XXIV-192 p. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine.*) — Prix : 2 fr. 50.

Dans quelques mots « au lecteur » l'écrivain russe-italien s'exprime avec modestie sur la valeur et l'originalité de son livre. On n'a voulu le prendre au mot ni en Italie, où son travail a fait beaucoup de bruit, ni, sans doute, en France, où l'on a jugé utile d'en publier une traduction. Le fait est que les idées exposées par M. Herzen ne sont pas encore communes et même, espérons-le, ne le seront jamais. Il nie résolûment et absolument la liberté ; et c'est tout simple pour lui, pur matérialiste, qui nie aussi, non-seulement l'âme, mais toute vie distincte des lois physiques, et pour qui l'organisme vivant est tout simplement un *foyer de transformations matérielles et dynamiques,* y compris ce qu'on appelle faits psychologiques.

Du reste, chez M. Herzen, comme chez la plupart des penseurs de la même école, ce qui effraye le plus, ce n'est ni la hardiesse des assertions, ni l'allure scientifique de la discussion, c'est la parfaite ignorance de la psychologie la plus vulgaire, que dis-je ? la parfaite oblitération du sens intime et du sens commun. Ainsi vous croiriez que la négation de la liberté ne peut se produire sans quelques précautions à l'endroit de la morale publique, évidemment ébranlée par une telle doctrine. Eh bien, c'est tout autre chose. M. Herzen, dans son *Introduction*, déclare et démontre à sa manière que « la destruction de l'hypothèse du libre arbitre ouvrira, pour l'avenir, une ère de progrès, » parce que toutes nos plaies sociales viennent de cette malencontreuse et absurde hypothèse !

Voici du reste, cette hypothèse éliminée, comment M. Herzen explique ce que nous appelons les déterminations libres de la volonté.

Pour lui (p. 128), elles sont « le produit infaillible, nécessaire et exclusif des trois facteurs suivants : 1° l'*organisation individuelle*, c'est-à-dire la constitution physique et morale innée, les dispositions, les tendances, les passions, les talents, le caractère, etc.; 2° l'état du système nerveux au moment où il reçoit l'impression qui le met en activité ; et cela comprend l'état moral (!) des centres nerveux produit par l'éducation dans le sens le plus vaste de ce mot; 3° l'*ensemble des impressions* perçues au moment d'agir, soit que leur origine soit directement externe, soit qu'elles se réveillent par action réflexe ou par association dans la trame intérieure des centres nerveux. »

Mais quelle est la démonstration de ces belles choses? La liberté se constate psychologiquement; c'est sur le terrain de la psychologie que nous attendons ses adversaires. M. Herzen ne le connaît pas; tout au plus vous prouvera-t-il que vous n'êtes pas libre, en vous mettant au défi de vous jeter par la fenêtre d'un troisième étage. O profonde intelligence du rôle et de la portée de la liberté ! La démonstration de l'écrivain florentin est physiologique. Pour lui, impression, sensation, détermination active, se suivent par une connexion mécanique. Le fort de ce système est la théorie de l'*action réflexe*, qui est, dans l'intérieur de l'organisme, une suite nécessaire de l'impression extérieure. Dès lors, plus de liberté, que dis-je? plus de volonté, plus d'instinct: un pur mécanisme. Malheureusement pour M. Herzen, tout cela ne tient pas contre l'évidence absolue de la conscience, et même contre une étude un peu plus attentive de la vie organique, que la théorie matérialiste de l'action réflexe n'explique pas le moins du monde, comme le démontrait naguère, dans le *Correspondant*, M. le Dr Chauffard. Mais, que penser de la moyenne philosophique d'une époque où des livres pareils usurpent, et accaparent presque exclusivement, une réputation sérieuse de profondeur et de solidité scientifique ?

LÉONCE COUTURE.

La Constitution de l'Angleterre, *considérée dans ses rapports avec la loi de Dieu*, par M. F. LE PLAY, avec la collaboration de M. A. DELAIRE, Tours, Mame ; Paris, Dentu 1875. 2 vol. in-18 j. de LXIII-340 et 437 p. — Prix : 4 fr.

Depuis un siècle environ, nous avons les yeux tournés vers l'Angleterre; c'est là qu'à diverses époques, nous sommes allés demander des modèles de constitutions, un idéal de gouvernement. Mais, préoccupés de nos institutions politiques ébranlées par des révolutions successives, nous n'avons vu, chez nos voisins, que les résultats extérieurs ; la cause cachée de la force et de la prospérité de l'Angleterre nous a presque toujours échappé. Le temps nous a appris que ces institutions étrangères ne pouvaient vivre sur notre sol; voici maintenant que nous

allons apprendre la cause qui leur a permis de traverser tant de siècles dans la vieille Angleterre. Pour donner un pareil enseignement, un homme ordinaire ne pouvait suffire, un homme public eût été suspect ; compromis dans nos essais politiques, il aurait paru prévenu, et se serait montré ou trop hostile ou trop favorable ; il n'aurait pu demeurer calme au milieu de l'ardeur des partis.

Il fallait, pour traiter un pareil sujet, un esprit assez élevé pour remonter aux causes morales et saisir leurs rapports, assez large pour en déduire toutes les conséquences pratiques, assez profond pour en pénétrer toutes les parties, assez éclairé pour leur communiquer cette lumière qu'apporte la connaissance des diverses constitutions sociales. L'éminent auteur des *Ouvriers européens* et de *La Réforme sociale*, M. F. Le Play, réunissait pour une pareille œuvre tout ce que l'étude et l'observation ajoutent à la connaissance des hommes et des sociétés les plus diverses.

La méthode de M. Le Play est trop connue pour qu'il soit nécessaire de l'exposer. Ayant pour base l'observation calme des faits, elle enlève au hasard tout ce qu'il est possible de lui ôter, elle échappe aux préjugés et aux idées préconçues, et demeure essentiellement pratique au milieu des théories sans nombre enfantées de notre temps. La constitution de l'Angleterre nous apparaît donc, au milieu de nos désastres et de nos incertitudes, comme un des exemples les plus salutaires que l'on puisse offrir, non pas à l'imitation, mais à la méditation des esprits sérieux. On verra par là combien il est plus utile pour un peuple d'améliorer lentement sa constitution sociale que de la transformer subitement. C'est dans ce respect de son passé que l'Angleterre a puisé sa force, c'est pour avoir brisé avec le nôtre que nous sommes contraints d'errer à l'aventure au milieu des essais les plus divers, sans pouvoir nous attacher à aucune institution. Tels sont les enseignements que l'on retirera de l'œuvre vraiment magistrale que nous annonçons.

Mais il est un point de vue qui mérite d'être particulièrement signalé, car il nous apparaît comme un symptôme au milieu de nos temps troublés. Jusqu'ici, l'on n'avait étudié les sociétés que dans leurs rapports avec la politique et la philosophie ; il appartenait à M. le Play de relever le point de vue d'où l'observateur doit considérer les rapports sociaux, en choisissant, comme type et comme idéal pour un peuple, la coutume fondée sur la pratique de la loi de Dieu. C'est à la lumière de la loi morale que M. le Play a étudié l'Angleterre; c'est sur cette pierre de touche qu'il a jugé sa constitution dont aucune partie ne lui a échappé. Ce sont d'abord les lieux eux-mêmes, dont l'influence est si grande sur les populations, que l'auteur nous présente dès le début de l'ouvrage.

Puis, c'est le peuple anglais dont il nous dépeint le caractère, dont il nous fait parcourir l'histoire dans une brièveté lumineuse. Nous pénétrons ensuite dans la famille, cette véritable unité sociale, la cause la plus puissante de la grandeur ou de la décadence d'un peuple. Nous étudions successivement l'association et la hiérarchie dans la vie privée, et les rapports des Anglais avec les étrangers.

Dans le tome second, nous observons le gouvernement local, le gouvernement provincial, l'État, sous ses divers aspects. Enfin, la conclusion et l'épilogue résument en une admirable synthèse l'ouvrage tout entier, qui est lui-même le résultat d'une vie entière consacrée à l'étude calme et sereine des plus hautes questions sociales.

Telle est, dans toute l'imperfection d'un compte rendu sommaire, cette œuvre remarquable, destinée à un long et glorieux retentissement. Puisse-t-elle nous apporter la fin de nos souffrances, puisse-t-elle provoquer, parmi nos gouvernants et dans toutes les classes de la société, un retour vers les saines traditions des peuples prospères, trop longtemps abandonnées en France, mais conservées en Angleterre au milieu de tous les bouleversem ents du continent !

E. Demolins.

La Théorie des atomes dans la conception générale du monde, par M. A. Wurtz, membre de l'Institut. Discours d'inauguration de la troisième session de l'Association française pour l'avancement des sciences, suivi des éloges de Laurent, de Gerhardt et de Soubeiran. Paris, G. Masson, 1874. In-18 j. de 147 p. — Prix : 2 fr.

Dans ce remarquable discours, le savant doyen de la faculté de médecine a montré comment la notion des atomes, indiquée par les anciens, a été précisée par la science moderne et surtout par la chimie. Tout y a concouru, depuis les mémorables découvertes de Lavoisier, Berzélius et Dalton sur la combustion, l'affinité et la loi des proportions définies, jusqu'aux belles études de M. Dumas sur les substitutions et les types moléculaires. De là, est sortie la théorie de l'atomicité, conception féconde, puisqu'elle permet non-seulement d'expliquer, mais de prévoir les propriétés des corps composés, et, en quelque sorte, de les créer. Abordant ensuite les considérations de l'ordre le plus élevé, l'éloquent orateur expose l'appui que la notion des atomes apporte aux doctrines de la physique moderne. Pour celle-ci, en effet, tout n'est que mouvement des atomes et vibrations qui s'échangent entre la matière pondérable et l'éther, « ce messager rayonnant de la chaleur et de la lumière. » Elle sait découvrir ces merveilleux mouvements des infiniment petits dans les phénomènes les plus divers de l'affinité, de la fusion, de l'électricité... Elle sait même obliger les ondes lumineuses à lui révéler la constitution des astres perdus aux confins du ciel visible. En retrouvant, dans tous ces mondes errants, les

mêmes corps simples que sur notre terre, quelques esprits aventureux se sont laissé séduire par l'hypothèse que les atomes des différentes substances représentent les degrés successifs de concentration d'un seul élément, l'éther.

Telle est l'admirable ordonnance de la nature, où tout se ramène à des mouvements harmonieux et rhythmés. Mais, comme le dit excellemment l'orateur en terminant, « c'est en vain que la science aura révélé à l'esprit humain la structure du monde et l'ordre de tous les phénomènes : il veut remonter plus haut, et, dans la conviction instinctive que les choses n'ont pas en elles-mêmes leur raison d'être, leur support et leur origine, il est conduit à les subordonner à une cause première, unique, universelle, Dieu. »

Dans les *Éloges* qui terminent le volume, M. Wurtz retrace la carrière et rappelle les titres scientifiques de trois hommes éminents : Laurent, qui contribua plus que personne à développer, par ses propres découvertes, la doctrine féconde des substitutions et des édifices moléculaires émise par M. Dumas; Gerhardt, que firent connaître d'abord ses recherches sur les équivalents de l'oxygène et du carbone, puis ses études sur les composés groupés en séries homologues ; Soubeiran, dont les débuts dans la vie furent entravés par des malheurs immérités que l'admirable dévouement de sa mère et son courage personnel lui firent surmonter, et dont le nom reste lié à d'importants travaux de pharmacie ainsi qu'à l'invention du chloroforme. A. D.

La Conservation de l'énergie, par B. Stewart. Traduit de l'anglais, par P. de Saint-Robert. Paris, Germer Baillière, 1875. In-8 de 209 p. — (*Bibliothèque scientifique internationale.*) — Prix : 6 fr.

Ce titre est obscur; au reste, la clarté manque souvent dans cet ouvrage. Énergie est employé comme synonyme de force : par exemple, un corps placé à une certaine hauteur, un pendule qui oscille possèdent de l'énergie, car ils sont capables de produire un certain mouvement, un certain travail. L'effet produit est rigoureusement égal à la force déployée. L'auteur démontre, et c'est ici le meilleur chapitre de son ouvrage, que l'énergie mécanique est susceptible de se transformer en chaleur. Rien ne se perd, car la chaleur est une variété de mouvement. H. Davy le prouva en faisant fondre deux morceaux de glace qu'il frottait l'un contre l'autre. — Suivent les expériences de Joule, sur la détermination de l'équivalent mécanique de la chaleur. L'énergie se trouve partout dans la nature : gravitation, forces élastiques, affinité chimique, forces moléculaires et atomiques, électricité. Ces énergies sont variables, mais leur somme est constante; c'est ce que l'auteur appelle principe de la conservation de l'énergie.

Il y a, avons-nous dit, transformation du mouvement en chaleur; l'auteur applique cette donnée à l'univers et au soleil en particulier ; il laisse à entendre que la matière et le mouvement sont éternels. Les êtres animés sont compris dans ce mouvement universel. Ici l'auteur, malgré ses obscurités, nous paraît plus que suspect de matérialisme (p. 168). — Le traducteur a fait suivre ce travail d'un mémoire sur la nature de la force. Il termine ainsi : « On est amené de plus en plus à ne voir dans la nature que matière et mouvement, tous deux indestructibles (p. 208). »

CH. LEFEBVRE.

Le Crime et la Folie, par M. H. MAUDSLEY. Paris, Germer Baillière, 1874. In-8 de 300 p. (*Bibliothèque scientifique internationale.*) — Prix : 6 fr.

L'auteur de cet ouvrage est franchement matérialiste. Qu'est-ce que l'homme? Un animal et rien de plus. Cette intelligence dont il est si fier est « un terme général exprimant la somme totale des fonctions du cerveau, que nous appelons intelligence, sentiment et volonté (p. 14). » L'homme n'a point la libre détermination de ses actes : « car il y a, pour l'homme, une destinée que ses ancêtres lui ont faite, et nul, fût-il capable de le tenter, ne peut résister à la tyrannie de son organisation (p. 20). » — « Le scélérat n'est pas scélérat par un choix délibéré des avantages ou des jouissances de la scélératesse ; mais par une inclination de sa nature faisant que le mal lui est un bien et le bien un mal (p. 23). »

Poursuivons : « Le scélérat juge ainsi, parce que, quoique ayant reçu les mêmes enseignements que tout le monde, il ne se les est pas assimilés. » — Car, pour l'auteur, le sens moral n'est autre chose qu'une faculté acquise (p. 59). Les hommes l'ont inventé autrefois dans l'intérêt de la société (p. 59). C'est un effet concomitant de l'évolution de l'humanité (p. 60). — Une personne qui n'a point acquis cette faculté est naturellement très-apte à devenir criminelle (p. 57). Cela va de soi.

Venons aux rapports du crime et de la folie. — « L'absence de sens moral est une des conséquences possibles de l'insanité, chez les ascendants et dans la famille (p. 56). » — « Parfois le crime est très-clairement le résultat d'une véritable névrose (p. 30). » L'auteur développe sa pensée : « Tout inacceptable qu'il puisse paraître de supposer qu'un crime est une preuve de folie, alors que pas un symptôme antérieur n'a fait prévoir le mal, il est cependant possible que le crime marque la période où la tendance à l'insanité est devenue l'insanité elle-même, l'heure où l'organe trop faible a cédé à la poussée qu'il supportait (p. 56). »

Qu'est-ce donc que le crime? L'auteur affirme « que l'idée du crime implique deux éléments : 1° la connaissance que l'acte qui le constitue

est contraire à la loi (?); 2° la volonté de faire ou de ne pas faire cet acte (p. 105). » Pourrait-il y avoir des criminels, dans le système développé par l'auteur? Non, certes. Aussi, ne sommes-nous pas étonnés de lire en un autre endroit : « A aller au fond des choses, peut-être trouverait-on qu'en définitive, la différence est petite, entre mettre le criminel en prison ou le séquestrer dans un asile (p. 24). » Il conclut également à l'abolition de la peine de mort (p. 26).

Toutefois, l'auteur admet que l'homme peut et doit travailler à se préserver de la folie. Et, parmi les moyens qu'il indique, se trouve au premier rang l'étude des sciences naturelles (p. 255-292). Nous n'ajoutons rien. L. Lefebvre.

Histoire des mathématiques, *depuis leurs origines jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle*, par Ferdinand Hoefer. Paris. Hachette, 1874; in-18 j. de 602 p. — Prix : 4 fr.

Les conquêtes inattendues que les sciences ont réalisées depuis un siècle, et les grandes inventions qui en ont été le magnifique cortége ont porté l'orgueil humain aux plus dangereuses illusions. On s'est complu trop souvent à dire que l'homme, affranchi par la science, reléguait désormais les religions vieillies au rang des jouets brisés, secouait le joug des traditions routinières et pouvait enfin s'élancer, riche de forces, avide de conquêtes, dans la voie féconde de la liberté et du progrès. A coup sûr, la vraie science n'a jamais partagé ce délire orgueilleux des faux savants. Peut-être, cependant, l'auteur de l'*Histoire des mathématiques* a-t-il cédé à quelque entraînement dont le lecteur, au surplus, a peine à se défendre : lorsqu'on assiste à cette lente évolution du raisonnement, s'essayant d'abord dans la numération dactylographique des peuplades primitives et s'élevant, peu à peu, jusqu'à peser les astres et mesurer les profondeurs du ciel, comment ne pas s'émouvoir au spectacle de « ce drame de l'esprit humain » et ne pas s'éprendre de quelque passion pour le héros?

Après avoir exposé d'ingénieuses considérations sur l'origine des mathématiques, l'auteur aborde son sujet et rassemble des renseignements aussi curieux qu'instructifs sur les systèmes de numération, l'invention des chiffres et les premières connaissances d'arithmétique ou de géométrie chez les peuples de l'antique Orient et chez les Égyptiens. Ce n'est que chez les Grecs, toutefois, que de florissantes écoles cultivèrent avec succès, quoique en y mêlant des conceptions philosophiques, ces connaissances demeurées infertiles ailleurs. C'est d'abord en Ionie, Thalès, Anaxagore et les premières études sur la quadrature du cercle; ensuite dans la Grande-Grèce, Pythagore, unissant ses doctrines mystiques aux recherches sur les diverses proportions et le carré de l'hypoténuse; enfin, Platon et ses disciples, conti-

nuant les tendances pythagoriciennes, perfectionnant les méthodes de démonstration et découvrant les sections coniques. Après la mort d'Alexandre, le foyer de la philosophie et de la science se déplaça et suivit, en Égypte, le plus heureux de ses lieutenants. Alexandrie vit successivement deux écoles célèbres. La première fut illustrée par Euclide, le vrai fondateur de la géométrie ; par Apollonius, l'auteur du *Traité des sections coniques;* mais surtout par Archimède, le plus grand mathématicien de l'antiquité. Il créa, pour la quadrature des aires, la méthode des *limites* ou méthode d'*exhaustion*, dans laquelle on peut voir avec raison le point de départ de l'analyse infinitésimale. Aux premiers siècles de l'ère chrétienne, la seconde école d'Alexandrie compta encore plus d'un géomètre éminent : Ménélaus et Ptolémée, auxquels on rapporte l'origine de la trigonométrie ; Pappus, l'auteur d'un recueil précieux pour l'histoire des méthodes anciennes ; enfin, Diophante, que l'on peut, à bon droit, regarder comme l'inventeur de l'algèbre.

Après la décomposition du vieux monde païen et avant la renaissance, l'école d'Athènes au sixième siècle, l'école byzantine au septième, et les mathématiciens latins après Charlemagne, ne firent guère que commenter les œuvres de leurs prédécesseurs. Encore faut-il reconnaître que les ouvrages d'Euclide, d'Apollonius, etc. furent transmis au moyen âge surtout par les traductions des Arabes. Ceux-ci, en développant les méthodes, contribuèrent beaucoup à fonder la trigonométrie dans laquelle ils substituèrent la considération des sinus à celle des cordes ; à transformer l'algèbre qu'ils tentèrent d'appliquer à la géométrie; et surtout à créer *l'algorithme*, ou arithmétique de position par laquelle le zéro et les autres signes numéraux reçoivent une valeur déterminée suivant leur rang de droite à gauche.

Après Léonard de Pise, Albert Dürer et Léonard de Vinci arrivent jusqu'au seuil du seizième siècle. On ne peut même esquisser à grands traits la succession rapide des progrès scientifiques que viennent encourager à la fois et le culte de l'antiquité, et la découverte du Nouveau-Monde, et l'invention de l'imprimerie. Après Copernic, qui se voua à l'astronomie, c'est Tartaglia et Cardan qui s'occupèrent surtout des équations du troisième degré ; Oronce Finé, qui crut avoir trouvé la quadrature du cercle ; Viète, qui s'illustra dans toutes les branches des mathématiques, et posa les premiers jalons pour l'application de l'algèbre à la géométrie ; Harriot, qui décomposa les équations en facteurs simples ; Képler, enfin, l'un des plus grands géomètres et le propagateur des logarithmes, inventés par Napier et Briggs. Avec le dix-septième siècle, commence l'époque mémorable où la raison, que guide une foi robuste, grandit et s'élève. L'idée de l'infini pénètre

dans les mathématiques, et se traduit, dans les méthodes nouvelles, par les mots de *maxima*, *minima*, *tangentes*, *différentielles*, *infiniment petits*... Il faut se borner ici à citer des noms : Galilée et Cavalieri, qui introduisent la conception des *indivisibles ;* Descartes et Fermat, qui appliquent l'algèbre à la géométrie, et se querellent pour la méthode *de maximis et minimis ;* Pascal, qui donne de si féconds théorèmes sur les coniques ; Desargues et Roberval ; Wallis, qui applique l'analyse cartésienne aux indivisibles de Cavalieri ; enfin Newton et Leibniz, qui, formulant les idées vaguement émises depuis un siècle, créent la méthode des fluxions et le calcul différentiel.

Au dix-huitième siècle, les progrès se poursuivent, quoique le scepticisme, qui se développe surtout par l'imitation des Anglais, vienne, peu à peu, rompre l'accord fécond de la foi et de la science. Aux Bernouilli, qui élucident les probabilités et s'attachent à l'étude de la chaînette ou d'autres courbes célèbres, succèdent Rolle, l'inventeur de la méthode d'approximation dite *calcul des cascades ;* les Riccati, qui perfectionnent les procédés d'intégration des équations différentielles ; Taylor et Nicole, qui traitent surtout du calcul des différences finies, tandis que Moivre s'attache à l'analyse et aux jeux de hasard ; Maclaurin, qui formule les propriétés générales des courbes et s'inspire des méthodes d'Archimède dans son étude du sphéroïde terrestre ; Euler, illustre entre tous, qui reprend et développe, en même temps que d'Alembert, les diverses parties du calcul intégral ; Clairaut, académicien à dix-huit ans, célèbre par ses recherches sur les courbes à double courbure et sur la figure de la terre ; Bezout, auteur d'une remarquable théorie des équations ; Condorcet, qui précise les conditions d'intégrabilité des équations différentielles et le calcul des probabilités ; Lagrange, dont les immenses travaux, depuis le *Calcul des variations* jusqu'à la *Mécanique analytique* et la *Théorie des fonctions*, ne peuvent être énumérés ici ; Laplace, qui, s'il n'a pu créer une science nouvelle, était, au jugement de Fourier, né pour tout perfectionner et dont l'œuvre capitale en mathématiques est la théorie analytique des probabilités ; enfin, Monge et Carnot qui, après Maupertuis, généralisent les méthodes ébauchées par Pascal et Desargues, l'un par la *Géométrie descriptive*, l'autre par la *Géométrie de position*.

Tel est l'enchaînement historique de ces patientes conquêtes qui ont mis à la disposition de la science de merveilleux instruments de démonstration et d'investigation. Peut-être doit-on regretter que l'auteur, s'arrêtant devant les contemporains, n'ait pas cru pouvoir faire un pas encore et analyser au moins, avec son érudition savante, les méthodes de Cauchy et le calcul des imaginaires, procédés si féconds et trop peu connus.

Malgré cette lacune volontaire et malgré la critique que nous avons

indiquée au début, l'*Histoire des mathématiques* se recommande à tous ceux qu'intéresse la science. Étudier la marche de nos devanciers dans la route qu'ils nous ont ouverte, est à la fois, en effet, un juste hommage rendu à leur mémoire et le plus sûr moyen de développer les aptitudes qui permettront de poursuivre leurs travaux. Aussi, ne saurait-on trop désirer que nos programmes fassent une plus large part à l'histoire philosophique des sciences. C'est là cet enseignement comparé que le Père Gratry, conseille dans l'un des plus éloquents chapitres des *Sources*, et surtout pour les connaissances mathématiques; car, suivant une pensée qu'il emprunte à Bordaz-Desmoulins : « sans les mathématiques, on ne « pénètre pas au fond de la philosophie ; sans la philosophie, on ne « pénètre point au fond des mathématiques, sans les deux, on ne « pénètre au fond de rien.» A. D.

Cours de navigation intérieure. *Fleuves et rivières*, par H. de Lagrené, ingénieur des ponts et chaussées, chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre de Léopold de Belgique. Paris, Dunod, 1869-1871-1873. 3 vol. in-4 de 164, 222, 440 p., accompagnés chacun d'un atlas de même format de 9, 12 et 43 pl. — Prix : 75 fr.

Traité de la construction des ponts et viaducs, *en pierre, en charpente et en métal pour routes, canaux et chemins de fer*, avec un appendice pour la construction des souterrains, par M. R. Morandière, inspecteur général des ponts et chaussées, professeur du cours de ponts à l'École des ponts et chaussées. Paris, Dunod, 2 fascicules in-4 (1874-1875), formant un volume de 440 p. avec un atlas in-fol. de 115 pl. — Prix : 80 fr.

Le *Polybiblion* tient à ne point laisser de côté les ouvrages concernant les travaux publics, aussi bien en France qu'à l'étranger, et nous ne pouvons mieux inaugurer l'examen des livres de cette spécialité que par ces deux magnifiques publications : elles font le plus grand honneur au corps national des ponts et chaussées auquel nous appartenons, et il n'y a pas besoin d'être ingénieur pour y trouver les plus larges éléments d'instruction : tout en s'adressant spécialement aux hommes techniques, ces beaux livres, avec leurs splendides atlas, doivent entrer dans la bibliothèque de tout homme qui se pique d'aimer les arts, les sciences et l'industrie.

Le *Cours de navigation intérieure* de M. de Lagrené, n'a pas été fait pour être professé. Le savant ingénieur, longtemps attaché au service ordinaire de la navigation de la Seine, aujourd'hui ingénieur en chef de la Haute-Marne, en avait à loisir recueilli tous les documents pour son instruction personnelle, et il a cru, avec raison, qu'il devait faire profiter le public de ses patientes recherches et des résultats acquis par sa propre expérience. Quoiqu'il dise modestement dans sa préface que les nombreuses occupations de son service ne lui ont pas permis d'exposer et de discuter dans un ordre suffisamment logique les faits

observés, d'approfondir les points restés douteux, de faire ressortir de l'ensemble les préceptes applicables dans chaque espèce, et que la plupart des sujets traités réclament encore de nouvelles recherches de la part des ingénieurs et des savants de tous les pays, nous avons ici un excellent exposé de tout ce qui peut intéresser le service d'entretien, d'amélioration et de construction de la navigation dans les rivières et les canaux. Aucun traité complet n'existait encore en France sur la matière, et nous nous rappelons avoir été fort embarrassé, en 1866, pour trouver des documents suffisants de comparaison au sujet d'une mission qui nous avait été confiée pour étudier l'aménagement des canaux en Angleterre. Si quelques points spéciaux sont encore à trancher d'une manière définitive, par exemple, celui du profil intérieur à donner aux murs de soutènement des quais, nous avons du moins l'état fort exact des discussions et des expériences acquises, et, désormais, pour toute question intéressant les canaux où les rivières, on sera sûr de trouver, dans l'ouvrage de M. de Lagrené, une réponse très-satisfaisante.

Après avoir fait ressortir combien les améliorations produites dans le service de la navigation intérieure peuvent rendre des services signalés au commerce et à l'industrice, M. de Lagrené étudie d'une manière générale, en forme d'introduction, le régime des cours d'eau, les causes qui influent sur la hauteur de leur niveau, le rapport entre le volume de la pluie tombée et le débit des rivières, l'influence de la culture et des forêts sur le niveau des crues ; il donne des détails fort intéressants et très-complets sur tous les modes de jaugeage usités jusqu'ici; son érudition, en pareille matière, est prodigieuse, et les recherches qu'il lui a fallu faire pour retrouver, dans une foule de publications disparates, les résultats d'expériences exécutées depuis les temps anciens sur les fleuves et rivières de tous les pays, méritent la plus sérieuse attention : c'est là certainement un des chapitres de son premier volume qui seront le plus consultés et avec le plus de fruit.

Après des considérations historiques sur les transformations successives de la navigation en rivière depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, M. de Lagrené aborde l'étude des travaux à exécuter sur un cours d'eau où le chenal navigable existe déjà, comme la défense des rives, enrochements, perrés, clayonnages, murs de quai, l'aménagement des ports, des gares et des docks. L'exposé de tous les systèmes de fondations est ici fort bien développé, mais nous eussions désiré une solution plus catégorique de la préférence à donner au système anglais ou français pour la coupe des murs de quai. Nous sommes peut-être plus intéressé qu'un autre à réclamer cette solution au moment où nous nous engageons franchement dans le système français pour les trois kilomètres de murs de quai que nous commençons au nouveau bassin à flot de Penhouët, à Saint-Nazaire : mais quoique

M. de Lagrené dise modestement qu'il n'aborde pas cette recherche, parce qu'il n'en a pas trouvé de solution complète, nous sommes persuadé que sa longue expérience aurait pu l'amener à la trancher dans un sens ou dans l'autre. C'est là un point capital dans l'art de l'ingénieur, et tous les constructeurs devront une vive reconnaissance à celui qui leur apportera la clef définitive de ce problème.

Dans les chapitres suivants, M. de Lagrené expose l'état de ses recherches et de ses idées personnelles au sujet de deux autres questions pleines d'actualité et qui sont encore plus capitales que la précédente : celle de la navigation aux embouchures des fleuves et celle des inondations. La question des crues et des digues de défense contre les inondations est bien étudiée par M. de Lagrené, qui remarque très-justement que c'est par un très-faux raisonnement qu'on a contesté l'utilité de l'endiguement.

Après avoir examiné les différentes manières de se servir d'un cours d'eau au point de vue de la navigation, soit en ce qui concerne l'arrimage de la marchandise (flottage à bûches perdues ou en trains), soit en ce qui concerne le mode d'aménagement de l'eau (navigation par éclusées, réservoirs employés pour relever le niveau de l'étiage...), soit enfin en ce qui concerne le moteur, traction, touage et propulsion des bateaux...), le savant ingénieur passe en revue les travaux d'amélioration qui laissent libre le cours de l'eau, c'est-à-dire les travaux de fixation d'un chenal, les rétrécissements, redressements, approfondissements, mines sous l'eau et hors de l'eau, draguages, curages, faucardements, etc. On trouve, dans ce IIe volume, des mémoires fort instructifs sur l'état actuel du lac de Genève, sur l'utilisation des lacs des Pyrénées, sur les réservoirs du Furens et de Saint-Ferréol, sur l'hélice et les roues à aubes, sur tous les modes de voilure, sur les procédés les plus perfectionnés d'explosion des mines, sur les draguages de la Clyde et de l'isthme de Suez, en un mot sur une foule de sujets éminemment intéressants et pratiques. Jamais pareilles matières n'avaient été étudiées d'une façon aussi complète et aussi approfondie : nous avons là une encyclopédie complète de tout ce qui concerne la navigation intérieure ; et si nous ajoutons à cette nomenclature celle des chapitres du troisième volume, qui traite de la canalisation du lit des rivières au moyen d'écluses et de tous les systèmes de barrages connus, barrages à déversoirs fixes, à fermettes, à hausses, à tambours, à portes, à pontons, à presses hydrauliques, etc...., on reconnaîtra que M. de Lagrené n'a rien oublié de ce que l'esprit le plus méticuleux peut rechercher sur les rivières et les canaux. Le savant ingénieur demande en terminant que l'on songe enfin à utiliser l'énorme quantité de force motrice, aujourd'hui perdue, qui est accumulée dans nos biefs, pour l'employer sur place ou la transmettre à distance à l'aide d'accu-

mulateurs. Cela serait d'autant plus urgent, à une époque où l'on se préoccupe déjà de l'insuffisance future des mines de charbon pour l'alimentation des machines à vapeur, que la création d'usines considérables éloignées des grands centres pourrait avoir sur les populations ouvrières l'effet moral le plus sérieux et le plus favorable à la reconstitution de notre état social, aujourd'hui si ébranlé.

— Nous n'avons pas besoin de présenter longuement aux lecteurs les titres scientifiques de l'auteur du *Traité de la construction des ponts et viaducs :* directeur des travaux à la Compagnie d'Orléans, inspecteur général des ponts et chaussées et professeur du cours de ponts à l'école de la rue des Saints-Pères, M. Morandière est assez connu par les magnifiques ouvrages qu'il a exécutés sur les réseaux du centre et de la Bretagne pour qu'il soit nécessaire d'insister sur l'autorité toute particulière qui s'attache à son enseignement : sa mort a été un véritable deuil pour tout le corps des ingénieurs, et nous devons un hommage public à l'expérience consommée ainsi qu'au caractère sympathique et bienveillant de notre vénéré maître. Son cours est édité avec un luxe extraordinaire de planches, de croquis, de tableaux, de statistiques, de bibliographie technique, de documents de toute espèce, puisés, dit l'éminent ingénieur, « à des sources bien sûres et que je crois utiles, parce que j'aurais certainement été heureux de les avoir sous la main lorsque j'ai commencé ma carrière d'ingénieur. » Il est certain qu'il est impossible de rencontrer nulle part plus de renseignements pratiques et immédiats que dans ce traité magistral. Ayant pris part à la construction d'un grand nombre de ponts et de viaducs (une soixantaine au moins, qui ont occasionné une dépense de plus de 40 millions), ayant assisté à la rédaction des projets, suivi l'exécution des travaux et le règlement complet de tous les comptes, M. Morandière a pu apprécier d'une manière très-exacte l'importance des dépenses principales et celle des dépenses accessoires dont, en général, on ne tient pas suffisamment compte, et les tableaux comparatifs de toutes ces dépenses, dressés pour une collection nombreuse d'ouvrages, donnent un intérêt direct tout particulier à chacun des chapitres du livre. Aucune méthode d'enseignement n'est comparable à celle-là, qui fait reconnaître, à chaque pas, qu'une bonne administration est, en somme, le principe des véritables économies.

Après des notes historiques, fort érudites, sur l'origine des ponts dans les temps anciens, sur leur destruction par les barbares après la chute de l'Empire romain, sur l'institution des frères pontifes et l'organisation du corps des ponts et chaussées, M. Morandière consacre un chapitre à des considérations générales communes à tous les ponts : le choix de l'emplacement, le débouché, le calcul des remous, la grandeur des arches, la forme des piles, les abords, etc ; puis, étudiant spé-

cialement les *fondations*, il s'étend longuement sur tous les systèmes, si perfectionnés de nos jours : fondations par encoffrements, sur pilotis, à l'air comprimé, par caissons, par puits coulés ou sur des pieux à vis, tous ces systèmes sont étudiés dans leurs plus petits détails; de nombreux exemples pratiques sont rapportés à chaque cas, et nous signalerons tout particulièrement à l'attention la description des fondations des ponts de Saint-Louis et de New York, en Amérique, et celle des ponts et viaducs de la ligne de Nantes à Lorient, dans la traversée des marais de Redon. Toutes les péripéties de la lutte contre les plus terribles difficultés naturelles y sont exposées avec une simplicité et une précision remarquables. C'est là le type de l'enseignement calme et sûr de lui-même.

Abordant le chapitre des *ponts en pierre*, M. Morandière se livre ensuite à des développements étendus sur la résistance des pierres et des maçonneries à l'écrasement, le tracé des courbes d'intrados, le tassement et la stabilité des voûtes, l'épaisseur des voûtes à la clef, celle des piles et des culées, le tracé des courbes de pression, les dispositions des parties intérieures des ponts, le mode, l'écoulement des eaux, les appareils de maçonneries, etc., etc. Dans tout cela, beaucoup de science, mais surtout beaucoup de pratique, et nous devons signaler ce conseil, au sujet du tracé des courbes de pression pour l'étude de la stabilité des voûtes, qu'au lieu de chercher la *courbe réelle* au moyen des constructions nombreuses de MM. Méry ou Durand-Claye, il sera plus simple de tracer immédiatement la courbe de pression qui résulte de l'*expérience*, de bien étudier sa situation par rapport à l'intrados et à l'extrados, et de déterminer les actions qui en seront la conséquence sur les divers points et sur la culée. C'est par de nombreuses études de cette nature, dit l'éminent professeur, qu'un ingénieur peut devenir rapidement un bon praticien et un bon constructeur. Nous sommes parfaitement de son avis : c'est particulièrement sur les faits d'expérience qu'il convient de s'appuyer dans la rédaction des projets ou dans l'exécution des travaux.

La seconde moitié du volume est tout entière consacrée à l'étude et à la description des dispositions générales d'un grand nombre de ponts et viaducs remarquables, choisis dans tous les pays, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. C'est là une revue singulièrement instructive et intéressante, riche en documents les plus variés, et au milieu de laquelle nous appellerons l'attention sur l'histoire complète des ponts de Paris et des viaducs de Bretagne. On nous promet prochainement le volume qui traitera des ponts en charpente et en métal, et de la construction des souterrains : nous l'attendons avec une vive impatience, car nos souvenirs de l'École des ponts et chaussées sont pour nous un sûr garant que cette seconde partie de

l'œuvre de M. Morandière sera à la hauteur de celle que nous venons de décrire. RENÉ KERVILER.

BELLES-LETTRES

Œuvres complètes de Rutebeuf, *trouvère du treizième siècle,* recueillies et mises au jour pour la première fois, par ACHILLE JUBINAL, ex-professeur de faculté, ancien député. Nouvelle édition, revue et corrigée. Paris, Paul Daffis, 1874-75. T. Ier, de LXIII-250 p. T. II, de 392 p. T. III, de 436 p. — Prix de chaque volume : 5 fr.

M. Jubinal a beaucoup travaillé, beaucoup écrit, comme il ne manque pas de nous le rappeler lui-même, en donnant, à la fin de chacun des trois volumes dont il vient d'enrichir sa *Bibliothèque elzevirienne,* l'ample liste de ses ouvrages, y compris ceux qui sont épuisés Parmi toutes ses publications, celle qui lui a valu et lui vaudra longtemps le plus de renommée, c'est la publication des *Œuvres complètes de Rutebeuf.* Sans doute, l'édition de 1838 (2 vol. in-8), pas plus que la présente édition, quoique cette dernière ait été *revue avec soin sur les manuscrits originaux*, n'est à l'abri de tout reproche, mais si l'on tient compte de toutes les difficultés, et surtout de la grande difficulté qu'il y a toujours à parcourir une carrière où nul n'est encore entré, on doit bien des éloges à M. Jubinal. Rutebeuf, qui est incontestablement un de ceux de nos vieux poëtes qui méritent le plus d'être connus, était un de ceux que l'on connaissait le moins. Soit à cause de la verve et du talent qui brillent dans les chants joyeux du trouvère champenois, soit à cause de l'influence si considérable qu'eurent ces chants sur la langue d'oil, qui atteignit, au treizième siècle, « son point culminant de perfection, » comme s'exprime M. Jubinal (t. Ier, p. v), « il importait de mettre au jour, préférablement à celles de tout autre, les œuvres, restées depuis six cents ans manuscrites, » de l'auteur de la *Complainte d'Outre-Mer.* En regrettant que la nouvelle édition ne renferme pas, comme la première, toutes les variantes des manuscrits consultés, je signalerai les grandes améliorations apportées, en revanche, dans la *Notice sur Rutebeuf*, dans la plupart des notes mises au bas des pages et surtout dans les *notes et éclaircissements*, qui remplissent presque tout le troisième volume (p. 1-322). M. Jubinal ne s'est pas contenté de nous donner toutes les poésies de Rutebeuf : il nous a donné aussi, indépendamment de divers extraits et de diverses analyses de poésies du temps répandus dans les notes des deux premiers volumes, un certain nombre de pièces (*Additions,* t. III, p. 321-354), qui ont un rapport plus ou moins direct avec le texte du célèbre trouvère. De même, il ne s'est pas contenté de réunir tous les renseignements qu'il a pu

trouver sur Rutebeuf ; il a aussi consacré de petites notices à Adam de la Halle, surnommé le *Bossu d'Arras*, quoique, suivant sa propre déclaration, il ne le fût *mie*, à Adenez ou Adam le Roi, à Guillaume de Saint-Amour, à Thibaut, roi de Navarre, dit le *Chansonnier*, etc. On lira encore avec intérêt ce que dit M. Jubinal (*passim*) de la médecine au moyen âge ; des villes de Troyes, de Provins, et de Bar-sur-Seine ; de Marie de Brabant; des divers personnages nommés Jean de Paris; du chevalier Geoffroy de Sergines, etc. N'omettons pas enfin les observations qu'adresse M. Jubinal à certains érudits, tels que le président Fauchet (appelé *Faucher*, t. Ier, p. 5, note 1), Legrand d'Aussy, Eloi Johanneau, M. Paulin Paris, qu'il proclame son « savant ami, » et qui me paraît avoir, sur bien des points, raison contre lui. Il serait trop long de discuter ici toutes les assertions douteuses de l'éditeur des *Œuvres de Rutebeuf;* mais, du moins, j'exprimerai l'étonnement que j'ai éprouvé en voyant M. Jubinal, homme des Pyrénées, ne pas reconnaître dans le « vieil auteur, H. Spondanus, » par lui cité (t. Ier, p. 53), un voisin, Henri de Sponde (né à Mauléon), évêque de Pamiers, et abréviateur des *Annales* de Baronius. T. DE L.

HISTOIRE

Nouvelle géographie universelle. *La terre et les hommes*, par ELISÉE RECLUS. Paris, Hachette, 1875. Gr. in-8, 24 livraisons parues à 0 fr. 50 la livraison.

Le *Polybiblion* a parlé (t. XIII, p. 504) du plan général de cette importante publication et des quatre premiers fascicules. A l'heure où nous écrivons, vingt-quatre livraisons ont paru, et nous ne pouvons que souhaiter à l'auteur et à l'éditeur, comme au public lui-même, la continuation d'une périodicité aussi régulière jusqu'à la fin de l'entreprise. Vingt-quatre livraisons, sur cinq cents annoncées, sont peu de chose encore, il est vrai ; mais la maison Hachette est de celle qui inspirent toute confiance.

Voici le sommaire des chapitres déjà parus : on sait que le premier volume comprend l'Europe méditérranéenne, moins la France et l'Afrique. Chapitre premier, Considérations générales (p. 1 à 9), une gravure. — Chapitre II, l'Europe (p. 9 à 33) : Limites, divisions naturelles, zone maritime, climat, races et peuples, une gravure, cinq cartes dont une coloriée. — Chapitre III, la Méditerranée (p. 33 à 53), forme, faune, pêche, salines, commerce et navigation, une gravure, quatre cartes. — Chapitre IV, la Grèce (p. 53 à 129) : Vue d'ensemble, Grèce continentales et Morée, îles de la mer Égée et Ioniennes, considérations sur le présent et l'avenir et le gouvernement de la Grèce, treize cartes, six gravures. — Chapitre V, Turquie d'Europe (p. 129 à 245) : Vue

d'ensemble, Crète et Archipel, littoral, Thrace, Macédoine, Thessalie, Albanie, Épire, Slavie, Bulgarie, Gouvernement et administration, présent et avenir, quatorze cartes, neuf gravures, une carte ethnographique coloriée. — Chapitre VI, la Roumanie (p. 245 à 279) : quatre cartes, deux gravures. — Chapitre VII, la Serbie et le Montenegro (p. 277 à 298) : trois cartes, une gravure. — Chapitre VIII, Italie, partie non terminée encore avec la vingt-quatrième livraison.

On voit l'importance de cette publication, tout à la fois scientifique et illustrée : on pourrait ajouter littéraire, tant l'auteur excelle dans les descriptions. C'est là, en effet, un ouvrage non de détails mais de vues générales. M. Reclus fait parfaitement saisir les grandes lignes et la configuration naturelle des différentes régions qu'il étudie, mais il ne faut pas lui demander de notions soi-disant géographiques, telles qu'on les conçoit dans les classes et qu'on les offre aux candidats pour les examens. Il suppose connus les principes, les définitions mêmes des termes techniques qu'il emploie, les divisions politiques ou administratives, et s'attache à vous montrer l'aspect physique du pays. C'est ainsi que, dans le chapitre sur l'Italie, dont nous reparlerons prochainement, il a plusieurs pages très-remarquables et instructives sur le système hydrographique du bassin du Pô. D'un autre côté, l'étude des races et des populations attire aussi son attention.

Quant aux théories politiques et sociales de l'auteur, bien qu'il soit sobre jusqu'ici dans l'exposé des systèmes contre lesquels sa notoriété en ce genre ne devrait que nous mettre en garde, on peut regretter quelques vagues insinuations pour le moins contestables : ainsi il paraît admettre qu'il faille « chercher la trace des ancêtres sur le sol même qui porte les descendants » ce qui contredit manifestement la thèse certaine, et d'ailleurs, beaucoup plus scientifique, de l'unité d'origine, dans le groupe adamique, de toutes les races humaines. Ailleurs quelques réflexions sur l'équilibre européen, sur la civilisation, qu'il considère seulement au point de vue *matériel,* constituent des digressions auxquelles il eût été préférable, croyons-nous, qu'on ne se laissât pas entraîner, surtout dans un travail géographique.

Malgré ces *desiderata,* nous n'hésitons pas à recommander un ouvrage où l'on trouve d'ailleurs, le plus souvent, un correctif aux rares assertions qu'une critique chatouilleuse pourrait relever çà et là.

F. DE ROQUEFEUIL.

The Nicene and Apostles' Creeds. *Their literary History ; together with an account of the Growth and Reception of the Sermon on the Faith, commonly called « the Creed of saint Athanasius. » By C. A.* SWAINSON, *D. D. Canon of Chichester, Norrisian Professor of Divinity at Cambridge, and examining Chaplain to the Bishop of Chichester ; formerly Fellow and*

Tutor of Christ's College, Cambridge. London, John Murray, 1875. In-8 de xv-542 p.

The Athanasian Creed, *an Examination of recent Theories respecting its Date and Origin, with a Postcript, referring to Professor Swainson's account of its Growth and Reception, which is contained in his work entitled « the Nicene and Apostles' Creeds, their literay History. » By G. D. W.* Ommanney, *M. A. curate of Whitchurch, Somerset.* London, Rivingtons, 1875. In-12 de xix-378 p. — Prix : 10 fr. 75.

Notre époque a le mérite d'avoir soulevé un grand nombre de questions historiques qui, jusqu'à présent, avaient peu ou point attiré l'attention. Parmi ces questions, l'une des plus intéressantes, sans contredit, est l'histoire des symboles de notre foi. Le mouvement religieux qui s'est manifesté en Angleterre, et qui a porté tant d'esprits éminents à tourner leurs regards vers les premiers siècles chrétiens, a déterminé plusieurs savants à rechercher l'origine des *Credo*. En 1870, M. Swainson publia son livre intitulé : *The Athanasian Creed, and its Usage in the English Church.* Il y soutient que le symbole dit de saint Athanase, dans sa forme actuelle, ne fut complété qu'après la mort d'Hincmar, archevêque de Reims, laquelle eut lieu en 822. Son opinion fut vivement combattue, on le devine aisément. Dans une lettre adressée au *Guardian*, le 20 mars 1872, il déclare que sa conviction bien réfléchie est que ce symbole n'existait pas, tel qu'il est aujourd'hui, avant le milieu du neuvième siècle, et en particulier les articles 7-20. Il a donné plus de précision encore à ses assertions dans son *Plea for Delay*, publié en 1873, où il avance que le symbole de saint Athanase a été composé, comme nous le connaissons, de 750 à 870, et que c'est en 870 qu'il reçut sa forme définitive. Dans l'intervalle, vers la fin de 1871, M. E. S. Ffoulkes avait affirmé avec assurance que le même symbole avait été compilé, en l'an 800, par Paulin, archevêque d'Aquilée, et qu'il avait été répandu dans la chrétienté comme l'œuvre authentique de saint Athanase, par l'empereur Charlemagne, aidé dans cette fraude, par Paulin et son ami Alcuin. Le Dr Swainson, dans le volume qu'il a publié cette année, a élargi son cadre : il s'occupe du symbole des apôtres et de celui de Nicée en même temps que de celui de saint Athanase. Sur ce dernier, il modifie légèrement ses assertions de 1873 : sa conclusion est que le *Quicumque* fut achevé dans la province de Reims, entre les années 860 et 870 (p. 448). Quant au symbole de Nicée, il pense que ce *Credo* était destiné à servir de règle de foi, mais non de symbole qui dût être récité par les nouveaux baptisés (p. 68). Le symbole des apôtres est, pour M. Swainson, le *Credo* romain. On peut, dit-il, en faire aisément l'histoire, à partir du jour où Eusèbe en présenta un exemplaire au concile de l'an 318, jusqu'à la version aujourd'hui reçue et qui fut adoptée par Récarède en 589. Selon lui, l'auteur à qui nous le devons tel que nous l'avons mainte-

nant est Marcel, évêque d'Ancyre, en Galatie, qui assista au concile de Nicée; il arrangea les doctrines flottantes de l'Occident, les articles principaux de leurs règles de foi, à la manière du symbole de Nicée, et peut-être la mention distincte des relations du Fils avec le Père et le Saint-Esprit avait-elle pour but de repousser la charge de sabellianisme qui avait été soulevée contre lui (p. 155-157).

M. Swainson a fait une œuvre de grande érudition et de beaucoup de science. Il s'est livré à des recherches très-approfondies, et désormais il sera impossible de se passer de son travail pour l'étude des symboles. Nous regrettons d'autant plus que tant de labeur l'ait amené à des conclusions fausses. Il fait trop bon marché de la tradition (p. 15), ce qui l'amène à tomber dans des contradictions (p. 27, 31, 32-33, 45, etc.), et ce qui le conduit à émettre des opinions insoutenables. On ne tardera pas, sans doute, à réfuter, en Angleterre, les conclusions de l'auteur du *Nicene and Apostles' Creeds*, comme on a déjà réfuté les conclusions de ses publications précédentes et celles de M. Ffoulkes sur le *Quicumque*. Les professeurs Heurtley, Stubbs, Jones, Brewer et M. Ommanney se sont distingués dans cette controverse.

— Ce dernier vient de publier une réfutation remarquable et complète des erreurs de MM. Ffoulkes et Swainson, sur l'origine du symbole de saint Athanase. Il établit solidement qu'il est impossible de prouver que le *Quicumque* a reçu des additions au huitième et au neuvième siècles, et il déduit de cette impossibilité son antiquité. L'étude de ce document porte à croire qu'il avait été composé avant le concile d'Éphèse, tenu en 431. On ne peut l'attribuer, il est vrai, à saint Athanase, comme tous les savants en conviennent; on n'a pas non plus de raisons suffisantes de l'attribuer à saint Hilaire d'Arles, comme l'a fait Waterland, mais quelque incertaine que soit son origine, quelque inconnu que soit son auteur, sa valeur n'en reste pas moins hors d'atteinte, car elle dépend, non de celui qui l'a composé, mais de l'acceptation que l'Église en a faite.

The Athanasian Creed est mieux écrit que *The Nicene and Apostles' Creeds*. L'érudition du Dr Swainson est parfois fatigante : sa marche est un peu lourde et embarrassée; il est surchargé de citations, de parenthèses, de digressions. M. Ommanney se meut librement au milieu des autorités qu'il cite avec discrétion et à-propos; il est d'une lecture facile et agréable. G. K.

Discours de notre très-saint Père le Pape Pie IX, *adressés dans le palais du Vatican aux fidèles de Rome et du monde catholique depuis le commencement de sa captivité*, recueillis et publiés pour la première fois par le R. P. P. de Franciscis, *dei pii operarii*. Seule traduction française authentique faite et revue à Rome, dédiée à S. E. le cardinal

Monaco La Valletta. Paris, Le Clere, 1875. 2 vol. in-8 de 528 et IX-544 p. Le 3e vol. est sous presse. — Prix : 6 francs le vol.

Le *Polybiblion* (t. XI, p. 156) a rendu compte des *Actes et paroles de Pie IX, captif au Vatican*, publiés chez Palmé par M. Roussel, rédacteur de l'*Univers;* nous avons alors, signalé les réclamations que ce travail avait provoquées de la part du R. P. de Franciscis, qui faisait à Rome une publication analogue. Le R. P. de Franciscis prétendait donner *seul* le texte complet et authentique des discours pontificaux, tandis que, selon lui, M. Roussel n'en donnait que des analyses, non autorisées par le Souverain-Pontife. — Le journal *Le Monde* (nos des 6, 7 et 14 février 1874) répondait que les discours publiés par M. Roussel étaient reproduits d'après les sténographies communiquées à l'*Osservatore romano*, et accusait le P. de Franciscis d'avoir *arrangé* les discours de la publication romaine. — Il semble qu'aujourd'hui, le public puisse se prononcer entre les deux éditeurs. En ce qui concerne le texte même des discours, M. Roussel, vérification faite, reproduit le plus souvent celui qui se trouvait dans les colonnes de l'*Univers*. Sans doute, l'*Univers* a donné ordinairement le texte de l'*Osservatore romano*, mais souvent aussi il s'est contenté des sommaires ou analyses à lui transmis par son correspondant romain. Quant à la quantité, l'édition du R. P. de Franciscis est infiniment plus considérable. Elle comprend, en effet, trois volumes, tandis que celle de M. Roussel n'en a qu'un. D'un autre côté, M. Roussel publie certains documents, tels qu'encycliques, brefs, etc., qui ne se trouvent pas dans l'ouvrage du R. P. de Franciscis, lequel, sauf quatre-vingt dix-neuf morceaux importants, mais en petit nombre (13 pour les deux premiers volumes), rejetés en appendices, ne donne, conformément au titre qu'il a choisi, que les discours prononcés par le Pape au Vatican, en réponse aux différentes adresses des députations catholiques.

Voici des chiffres qui établiront la part des deux auteurs dans leurs travaux de compilation, qui se complètent ainsi nécessairement l'un par l'autre, et seront tous deux, pour l'historien futur du règne de Pie IX, une des sources les plus riches et les plus indispensables à consulter : pour l'année 1870, M. Roussel donne huit discours, le P. de Franciscis deux seulement : mais, pour 1871, M. Roussel n'en donne que soixante-quatre, tandis qu'il y en a cent trente-sept dans le P. de Franciscis : pour 1872, le premier en publie soixante-seize, le second cent un : pour 1873, M. Roussel en reproduit trente-neuf jusqu'au 24 juillet, et le P. de Franciscis cinquante jusqu'au 18 septembre, et le 3e volume devra compléter incessamment la collection. Les deux auteurs font connaître dans une sorte d'*argument* à quelle occasion tel ou tel discours a été prononcé : mais, encore sous ce rap-

port, l'éditeur romain nous paraît beaucoup plus complet, surtout dans le second volume, où il imprime le plus souvent, avec les noms des membres des députations, les adresses mêmes qu'ils ont déposées aux pieds du Souverain-Pontife. En somme, et comme conclusion pratique à ces réflexions, nous croyons indispensable de se munir des deux ouvrages ; car, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, quelques documents qui font défaut dans l'un se retrouvent dans l'autre. La question d'authenticité, bien qu'à notre avis, et vu surtout les approbations romaines, il y ait de très-fortes présomptions en faveur du R. P. de Franciscis, ne nous paraît pas bien résolue ; voici, par exemple, à ce sujet, un détail que nous livrons à qui de droit : la réponse du Pape au duc de Norfolk (4 avril 1871, selon M. Roussel, et 5 avril, selon l'édition Le Clere) a été prononcée en *français;* or, les deux textes, identiques pour le fond, ne se ressemblent pas du tout pour la forme : lequel est le vrai ? F. DE ROQUEFEUIL.

Sainte Jeanne-Françoise Fremyot de Chantal, sa vie et ses œuvres. — Tome II. (*Œuvres diverses*). Paris, E. Plon, 1875. Gr. in-8 de XXIV-592 p. et un portrait. — Prix : 8 fr.

Nous avons (t. XII, p. 339) rendu compte du premier volume consacré, par les religieuses de la Visitation d'Annecy, à la vie et aux œuvres de l'illustre fondatrice de leur ordre et de leur monastère, sainte Françoise de Chantal. Ce premier volume contenait les mémoires sur la vie et les vertus de la sainte, rédigés par la mère de Chaugy, l'une de ses compagnes. Les éditeurs nous présentent aujourd'hui un volume tout entier, composé des œuvres diverses de sainte Chantal, et orné d'un magnifique portrait gravé sur acier, d'après l'original conservé au monastère de la visitation de Turin. Ces *Œuvres diverses* ne sont point des traités ou des ouvrages qui aient jamais été destinés à la publicité, car la fondatrice de cet ordre célèbre n'a pas écrit une seule page en vue de l'impression : mais si elle n'a jamais songé à faire œuvre d'écrivain, elle a consacré toute sa vie religieuse à son œuvre de fondatrice, au gouvernement de son ordre et à la conduite spirituelle des religieuses soumises à son autorité, exerçant surtout son action, aussi bien pour l'administration générale que pour la direction particulière, par des exhortations, des conseils ou des entretiens, tantôt pendant les récréations, tantôt dans les réunions prescrites par la règle, tantôt dans les assemblées du chapitre, où elle avait l'habitude de traiter un sujet spécial de direction de conscience. Toutes ses paroles étaient avidemment recueillies par les sœurs, qui, sous la première impression du charme, écrivaient pieusement ce qu'elles venaient d'entendre et fixaient sur le papier ce qui les avait frappées le plus

fortement, complétant cet enseignement les unes par les autres, en sorte qu'on a pu reconstituer, à peu près intégralement, les entretiens et les allocutions de sainte Chantal, et qu'on peut affirmer que tous les opuscules composant le présent volume lui appartiennent très-légitimement. Si l'on se rappelle qu'elle fut initiée à la perfection religieuse par saint François de Sales, et que, pendant dix-neuf ans, elle reçut les leçons de ce maître si habile dans la science des saints, qui composa spécialement pour elle son *Traité de l'amour de Dieu*, on comprendra facilement quelle autorité s'attache aux enseignements de cette âme d'élite, toute imprégnée de l'esprit du grand évêque. C'est en réalité saint François de Sales qui parle par la bouche de la sainte, qui écrit par sa plume, qui gouverne par son moyen.

Son empreinte est, du reste, fortement accusée dès le début du volume dans le *Petit livret* ou recueil d'avis que la sainte avait reçus en divers temps de saint François, verbalement ou par écrit, et dans les *Questions* adressées par elle à son séraphique directeur, avec les réponses directes de celui-ci : sublime dialogue engagé au moment de la vocation définitive de la fondatrice de la Visitation : préceptes approfondis du plus pur renoncement à soi-même et de la perfection chrétienne. Puis viennent les *Papiers intimes*, renfermant une série de résolutions, d'élans vers Dieu, d'actes mystiques, écrits par sainte Chantal, à l'issue de l'une de ses retraites vers l'année 1616, et qu'elle réservait exclusivement à son usage, les portant toujours sur elle. Elle voulut être enterrée avec ce témoignage de son ardent amour pour Dieu, et ces pages admirables complètent en quelque sorte la physionomie intime de cette âme angélique.

Les *Exhortations*, les *Entretiens* et les *Instructions aux novices* remplissent, après ce préambule, la majeure partie du volume. Nous ne pouvons mieux les comparer qu'aux chapitres de l'*Imitation*, et cet éloge n'est en aucune sorte exagéré. L'enseignement de ces instructions simples et si élevées se résume dans la pratique du détachement absolu des choses terrestres : il ne faut, dit quelque part la sainte à ses sœurs, rien désirer, ni rien refuser, « et, je vous dis derechef, mes chères filles, aimons la pauvreté et simplicité de vie. » Il y a là des exhortations irrésistibles sur la vigilance et la guerre à faire aux ennemis de l'âme, — sur les maux que causent à l'âme les finesses de l'amour-propre et de la prudence humaine, — sur l'obligation de ruiner la nature pour faire régner la grâce, — sur la pureté de cœur et l'importance de « s'affectionner à l'oraison. » Mais qu'on n'y cherche point les fleurs dont l'évêque de Genève émaille si volontiers ses écrits : le style est grave et dépouillé d'ornements ; les grâces de l'imagination font place aux maximes sévères de l'Évangile, présentées sans circonlocutions ni périphrases. Aussi, bien que destinés au cloître,

ces opuscules, où il n'est question que de l'amour du prochain, de la patience, du travail, de l'obéissance, de l'empire sur le corps et ses mauvais instincts, seront-ils de la plus grande édification pour tous ceux qui, dans le monde, aspirent à mener une vie chrétienne. On nous promet, dans un troisième volume, les *Méditations* de la sainte, et sa *Déposition* pour la béatification et la canonisation de saint François de Sales : ce volume sera le très-bienvenu. RENÉ KERVILER.

Hincmar de Reims. *Étude sur le neuvième siècle*, par M. l'abbé VIDIEU. Paris, Larose, 1875. In-8 de x-356 p, — Prix : 6 fr.

En étudiant la vie et les œuvres d'Hincmar de Reims, M. Vidieu s'est proposé de dépeindre le neuvième siècle; et certes le cadre ne pouvait être mieux choisi. Hincmar est, en effet, mêlé à tous les grands événements de son temps. Conseiller des rois, il reste inviolablement fidèle aux descendants de Charlemagne. Quelquefois, son attachement aux princes lui fait oublier la soumission qui est due au Souverain-Pontife : mais, d'autres fois, il sait défendre la morale et la religion avec une liberté digne des plus saints évêques. Il faut lire tout le récit des démêlés d'Hincmar avec les Papes. L'archevêque se considérait quelque peu, en son église de Reims, comme un vassal dévoué du Pontife, prêt à reconnaître les droits de son suzerain, mais à condition que celui-ci n'useraît point de son autorité, pour réformer les jugements et redresser les actes de son puissant feudataire.

Hincmar a joué un plus beau rôle et exercé une influence plus heureuse pour la réforme du clergé et le rétablissement de la discipline ecclésiastique en France. Durant un épiscopat de trente-sept ans, il assista à trente-neuf conciles, et, le plus souvent, ce fut lui qui présida et dirigea ces assemblées. Il y fit condamner les erreurs de Gottschalk; et les quatre canons d'Hincmar sont restés la formule de l'enseignement théologique sur le dogme de la prédestination. Enfin, au milieu de tant de travaux, cet homme extraordinaire composait des traités, écrivait des lettres, faisait même des vers, copiait des livres anciens : ce qui nous reste de ses ouvrages ne forme pas moins de deux volumes in-folio.

Cependant la figure d'Hincmar est restée enveloppée d'un nuage; on a pu dire de lui presque autant de mal que de bien; on l'a fait tour à tour modèle des évêques et chef de parti. Faut-il en chercher seulement la raison dans le caractère d'Hincmar, car il eut à la fois les plus belles qualités et de très-grands défauts? Cette explication nous paraît insuffisante. Si l'illustre archevêque n'est point parvenu à la gloire sans mélange qu'il pouvait atteindre, c'est parce qu'il ne fut pas un saint. Homme politique, savant théologien, administrateur habile, il eut l'austérité de vie qui convenait à un évêque; mais il manqua des

vertus éminentes qui mettent l'équilibre dans une âme mal réglée, qui tempèrent les violences de la volonté et font éviter les excès en toute chose. Aussi nous avons remarqué que, dans l'étude de M. Vidieu, cet aspect si important de la vie d'Hincmar avait été laissé au second plan. L'auteur parle très-peu, et seulement en termes généraux, des vertus chrétiennes de son héros.

Peut-être le portrait manque-t-il de relief : ce livre est trop une thèse de théologie, on aimerait y voir agir et parler les hommes du neuvième siècle. Le style, même en ne tenant pas compte des nombreuses fautes d'impression, est souvent incorrect. Ces réserves faites, hâtons-nous de rendre hommage à l'œuvre de M. Vidieu. Il a fallu de longues et pénibles lectures pour réunir les documents nécessaires à cette étude ; et l'on ne peut qu'applaudir au courage de ceux qui, parmi les travaux d'une vie occupée, trouvent encore le loisir d'interroger les manuscrits et les lourds auteurs du neuvième siècle.

E. Pousset.

Mémoires-journaux de Pierre de l'Estoile. Édition pour la première fois complète et entièrement conforme aux manuscrits originaux, publiée avec de nouveaux documents inédits et un commentaire historique, biographique et bibliographique, par MM. G. Brunet, A. Champollion, E. Halphen, Paul Lacroix, Charles Read, Tamizey de Larroque et Ed. Tricotel. Tome Ier. *Journal de Henri III*, 1574-1580. Paris, Librairie des bibliophiles (Jonaust, imp.), 1875. In-8 de VIII-398 p. — Prix : 15 fr.

Qui ne connaît les *Mémoires* de l'Estoile ? C'est le bréviaire de tous ceux qui veulent étudier les mœurs et les caractères du seizième siècle, pénétrer les mystères de la cour des derniers Valois. On y trouve, à chaque page, des portraits bien vivants, des anecdotes piquantes, des mots d'une bonhomie malicieuse qui font juger toute une époque. Quel historien ne les a pas consultés ? Et pourtant, bien qu'ils aient été souvent réimprimés, particulièrement au dix-huitième siècle, sous les auspices d'érudits qui, comme les Godefroy ou l'abbé Lenglet du Fresnoy, n'étaient point exempts de mérite, on peut dire que nous en attendions encore une édition vraiment définitive. Celle que MM. Champollion ont donnée en 1837 ne saurait passer pour telle ; car la découverte de nouveaux manuscrits du précieux journal en a rendu la révision tout à fait nécessaire.

C'est la tâche délicate et laborieuse que vient d'entreprendre une réunion de savants paléographes et d'écrivains distingués dont tous déjà ont fait leurs preuves. Quelques-uns connaissent l'époque de la Réforme et des guerres religieuses presque aussi bien que le grand audiencier de la chancellerie de France sous Henri III et Henri IV ; l'un d'eux, M. Halphen, a déjà publié des fragments inédits de l'Estoile,

d'autres, comme M. Tamizey de Larroque, ont l'art d'enrichir un texte de notes originales et de renseignements peu connus qui en doublent le prix. On peut donc être assuré que l'œuvre sera menée à bonne fin : elle est considérable, du reste, puisque la présente édition, avec les documents, les tables, les répertoires de toutes sortes dont elle doit être accompagnée, ne comprendra pas moins de douze ou quinze volumes. L'exécution matérielle répond à l'importance du travail : la Librairie des bibliophiles et son habile directeur M. Jouaust n'ont rien négligé pour faire de cette réimpression un modèle de perfection typographique, un véritable objet de luxe. C'est à peine si, sous ce beau vêtement, l'auteur lui-même reconnaîtrait le modeste travail qu'il avait composé au courant de la plume et sans se soucier de la postérité.

Le premier volume commence au mois de mai 1574, à la mort de Charles IX, et va jusqu'à la fin de décembre 1580. Les principaux événements de ces six années du règne de Henri III y sont mentionnés à leur date, et l'auteur a bien soin de les accompagner de tous les commentaires, de tous les bons mots contemporains, de toutes les pièces de vers latins et français dont elles ont été l'occasion. Les faits les moins importants ne sont pas les moins longuement traités : c'est ainsi que la mort de Quélus et de Maugiron, ces célèbres « mignons » du roi, occupe plus de trente pages. Nous n'étonnerons personne en disant que l'on rencontre dans ce livre plus d'un passage si peu châtié qu'il semble à peu près illisible ; aussi bien l'ouvrage n'est pas de ceux qu'on mette d'ordinaire entre toutes les mains, — ce qui ne serait vraiment pas possible.

Quant aux annotations « biographiques, historiques et bibliographiques, » nous ne saurions en parler aujourd'hui, car on a craint que le texte en soit « embarrassé et surchargé, » et on les a rejetées dans des volumes distincts. Cette méthode a son bon et son mauvais côté. Tout dépend d'ailleurs de la façon dont elle est appliquée ; et il nous faut attendre la suite de l'édition pour la juger. Nous ne pouvons aujourd'hui qu'applaudir au bon goût et au soin parfait qui ont présidé à la confection de ce chef-d'œuvre typographique, en souhaitant qu'il soit bientôt suivi d'une série nombreuse de volumes également achevés, que tous les amateurs voudront mettre à une place choisie de leur bibliothèque. GUSTAVE BAGUENAULT DE PUCHESSE.

Ursprung und Beginn der Revolutionskriege (*Origine des guerres de la Révolution*). Von LÉOPOLD VON RANKE. Leipzig, Dunker und Humblot, 1875. In-8 de x-379 p. — Prix : 8 marks 80 pfennigs.

C'est par les armes, non moins que par les idées, que la Révolution

française a étendu son action en Europe. Le nouveau livre de Léopold de Ranke est une étude sur les premières campagnes de cette époque, et particulièrement sur la part qu'y ont prise la Prusse et l'Autriche. A la vue des premiers événements révolutionnaires, les cours de Berlin et de Vienne, déjà rapprochées par quelques intérêts de second ordre, conclurent une alliance contre la nation française tout autant que contre la Révolution. Le récit de M. de Ranke comprend la déclaration de guerre faite par la France à l'Autriche, l'invasion du territoire français, les opérations en Champagne, et s'arrête à la prise de Mayence, par Custine, le 21 octobre 1792 : c'est alors que d'offensive qu'elle était, du côté des alliés, la guerre devint défensive. « On avait dit à Paris que le décret de déclaration de guerre coûterait la vie à quelques milliers d'hommes, mais qu'il apporterait la liberté sur la terre. Au sentiment d'hostilité contre les puissances étrangères, se joignit un vaste esprit de propagande. On savait que déclarer la guerre à l'Autriche, c'était allumer une guerre universelle ; mais, loin d'effrayer, cette perspective fut saluée avec joie. La proposition, faite au nom du roi, fut acceptée à la presque unanimité des suffrages ; sept voix seulement s'y opposèrent. » Nos premiers succès ne pouvaient qu'augmenter cet enthousiasme. « Les Français conçurent l'espoir d'arriver, par leurs principes et l'élan de leurs armes, à dominer l'Europe. Tout, dès lors, dépendait de la résistance que les anciens États pourraient ou non leur opposer. Ainsi commençait la grande lutte des puissances, qui devait remplir l'Europe. Peut-être est-il permis de dire qu'elle a été décidée en 1870, du moins, au point de vue des relations étrangères. » Si, par cette dernière phrase, M. de Ranke entend que, désormais, la France ne combattra plus au nom des principes de 89, et que c'est dans la défense d'une autre cause qu'elle cherchera la victoire, nous ne pouvons qu'applaudir à son désintéressement national.

« Le trait caractéristique de la Révolution, dit-il, c'est le rapport étroit qui existe entre les événements du dehors et ceux de l'intérieur. » Aussi, à propos des guerres de la Révolution, ne pouvait-il se dispenser de parler de la Révolution elle-même : un chapitre entier de son livre est consacré aux origines et au début de ce grand phénomène historique. Le mécanisme et le jeu des événements y sont dépeints avec cette fidélité objective, dont les historiens allemands font tant de cas, et qui a du moins le mérite de l'exactitude. Comme cette partie du livre de M. de Ranke est celle qui intéresse le plus le lecteur français, qu'il nous soit permis d'en donner un aperçu rapide.

« On a considéré les premières années du règne de Louis XVI, dit l'éminent historien, comme une des époques les plus heureuses que la France ait jamais traversées : son commerce éclipsait même l'Angle-

terre. » Comment, en de telles circonstances, une révolution pouvait-elle éclater? C'est que les institutions existantes ne répondaient plus aux besoins du moment : ou plutôt, depuis près de deux siècles, les institutions traditionnelles se perdaient. Antiques libertés des provinces, constitutions des villes, franchises du clergé, tout cela existait encore, mais amoindri et entièrement courbé devant le pouvoir royal. Les ressources de l'État n'étant plus suffisantes, il était nécessaire d'élever les impôts, de les étendre à la noblesse et au clergé. En d'autres circonstances, de telles réformes eussent pu s'accomplir sans révolution. Mais l'esprit du siècle et l'oubli des traditions nationales ne le permettaient pas. La constitution anglaise et même la liberté américaine étaient l'objet d'une admiration pleine de méprises et de péril. C'était avec le concours de la nation que le gouvernement devait chercher à se créer des ressources : le mot de représentation nationale fut prononcé. Mais ce mot avait un double sens : il désignait, soit les États généraux, représentants des grands corps constitués, soit l'ensemble des délégués de tous les Français, et ce dernier sens, mis à la mode par la littérature et la philosophie du siècle, contenait déjà toute la Révolution. C'est ainsi que Brienne, grand ennemi des priviléges, entendait la représentation nationale : ne pouvant éviter les États généraux, il voulait les composer de telle sorte que les privilégiés n'y dominassent pas. Necker, qui le remplaça, eut le même dessein, avec une hauteur de vues bien différente : dans sa lutte contre la triple alliance, contre l'Angleterre en particulier, le gouvernement avait besoin d'un crédit répondant à l'étendue et aux richesses de la France ; il devait se créer de nouvelles ressources qu'il ne pouvait obtenir que du tiers-état. La pensée qui inspira le conseil du roi, lorsque, après de longues hésitations, il fut décidé que la représentation du tiers-état serait doublée, n'était donc pas une pensée révolutionnaire : le gouvernement ne songeait pas à détruire la représentation traditionnelle de la noblesse et du clergé ; il cherchait seulement, contre les privilégiés, ce qu'on nommerait aujourd'hui une majorité parlementaire. Ni le roi, ni ses ministres ne semblent avoir prévu les conséquences de leur résolution : et peut-être était-il impossible de les prévoir. Comment, avant les événements, deviner jusqu'où devait entraîner la corruption intellectuelle de l'époque? Écoutons M. de Ranke : on ne lira pas sans plaisir le tableau qu'il trace des États généraux de 1789 et des premières dispositions révolutionnaires qui s'y firent jour. « L'Assemblée, dit-il, ouvrit donc ses séances à Versailles, le 5 mai 1789. Elle offrait un aspect tout différent des précédentes. Quel intervalle, non-seulement d'années, mais de progrès décisifs pour la nation et pour le monde, entre les derniers États généraux de 1614 et ceux de 1789 ! On peut soutenir que la monar-

chie avait surtout grandi par la constitution des trois ordres ; cette constitution, ne répondant plus à la France d'alors, ne se manifestait plus de même. Aucun ordre n'était ce qu'il avait été. Chacun d'eux se représentait moins d'après les règles traditionnelles que d'après sa situation actuelle. Dans la noblesse, les élections n'avaient pas été bornées à l'ancienne noblesse féodale. Dans le clergé, l'admission des curés entraîna une transformation décisive. Mais c'est dans le tiers-état qu'était survenu le changement le plus considérable : égal en nombre aux deux autres, il ne s'était pas seulement recruté dans les villes, mais encore et surtout dans les campagnes. L'assemblée représentait moins l'ancienne France que la nouvelle ; la délibération séparée des trois ordres ne pouvait plus subsister : car cette séparation, qui exprimait leurs anciens rapports ne répondait plus aux nouveaux. »

En effet, la première prétention et la première victoire du tiers-état fut la délibération en commun. Le pouvoir, en résistant d'abord, ne fit qu'aigrir les esprits ; en cédant, il montra sa faiblesse. Quand la démocratie parisienne s'empara de la Bastille, cette révolte de la rue contre l'ordre public n'était qu'une suite de la révolte des représentants de la bourgeoisie contre la constitution séculaire de la France. La révolution fut moins le résultat d'une suite de fautes de la part du pouvoir, que l'irrémédiable expression de l'état d'une société hallucinée par de fausses doctrines : des réformes étaient inévitables; les tendances du dix-huitième siècle en firent une catastrophe. Ces vérités ne sont pas familières au public : le livre de M. de Ranke, sans les exprimer positivement, les fait assez comprendre. Souhaitons qu'il soit bientôt traduit, afin d'être apprécié en France comme il mérite de l'être.

J. A. de Bernon.

The Map of Europe by treaty, *showing the various Political and Territorial Changes which have taken place since the General Peace of* 1814. *With numerous Maps and Notes.* By Edward Hertslet, C. B. London, Butterworths, 1875. 3 volumes in-8 de 2399 p. — Prix : 118 fr.

M. Edouard Hertslet n'est pas le premier venu. Chef de la division des archives au ministère des affaires étrangères de Sa Majesté britannique, il a déjà donné plusieurs ouvrages : les *Documents officiels* (*State papers*), les *Traités de Commerce* (*Commercial Treaties*) qui ont attiré l'attention du monde diplomatique. La croix de chevalier de l'ordre du Bain a été la récompense des travaux littéraires de M. Hertslet, non moins que de ses services officiels. Il avait donc au plus haut degré l'autorité nécessaire pour entreprendre l'importante publication qu'il vient de terminer heureusement, en même temps que ses fonctions, en lui donnant un libre accès aux

sources officielles et aux instruments diplomatiques, lui offraient des facilités qu'aucun autre écrivain n'aurait possédées. Le titre de son livre, *La carte d'Europe d'après les traités,* indique plutôt la conclusion de l'ouvrage que sa nature. Il eût été plus juste de l'intituler. « Modifications successives que les traités ont fait subir depuis 1814 à la carte d'Europe. » Il ne s'agit pas ici d'une œuvre d'imagination, ni même d'un travail historique dont la lecture de longue haleine soit attrayante ou même amusante. Non, tel n'a point été l'objet que s'est proposé M. Hertslet. Ce qu'il a voulu offrir au public, c'est un véritable répertoire diplomatique où l'on trouve tous les traités de paix et de délimitation qui ont eu lieu depuis 1814 ; les déclarations de guerre ; les décrets d'annexion de territoires ; les protestations qu'elles ont soulevées ; les traités pour le maintien de l'équilibre européen, pour la garantie de l'indépendance et de la neutralité de certains États ; enfin des comptes rendus analytiques des séances des conférences européennes. A ces nombreux documents, l'auteur a ajouté des notes claires et lumineuses et plus de vingt cartes coloriées. Ce rapide exposé suffit pour faire comprendre l'importance de l'ouvrage de M. Hertslet. Maintenant qu'il a paru, il en est de lui comme du café : on se demande comment on a jamais pu s'en passer. On s'étonne qu'il n'ait pas été publié plus tôt. Toutefois, cet étonnement cesse quand on apprend que ce livre a coûté à son auteur plus de vingt ans de travail consciencieux. C'était un labeur ingrat, avouons-le. L'écrivain ne pouvait espérer de faire briller les facettes de son esprit : il lui était interdit de montrer les richesses de son imagination, de faire pleurer ou même de faire rire. Mais les seules qualités dont il lui fût permis de faire preuve, il les a déployées dans leur plénitude ; il a poussé l'exactitude jusqu'au scrupule, la patience jusqu'au génie. Et ce n'est pas là un mince mérite, quand on songe que le nombre des traités ne s'élève pas à moins de 439. Mais ce qui mérite une mention spéciale, c'est le soin intelligent que M. Hertslet a pris pour guider l'étranger à travers son ouvrage. Les traités, les protocoles, les instruments diplomatiques de tout genre forment un véritable labyrinthe, dans lequel le lecteur pourrait facilement s'égarer ; mais l'auteur compatissant lui vient en aide et remplit auprès de lui le rôle d'Ariane, en lui mettant sous la main, en guise de peloton de fil, une table alphabétique et raisonnée, grâce à laquelle il trouve son chemin sans difficulté. Supposons qu'on ait besoin de savoir quand et dans quelles circonstances la Prusse a renoncé à la souveraineté de Neufchâtel (il est rare de voir la Prusse renoncer à quelque chose) ; on cherche NEUFCHATEL à la table ; on prend, dans la colonne voisine, parmi les différents faits relatifs à cette principauté, les mots « renonciation de la Prusse, » — en regard desquels

se trouve la date 26 mai 1857, le n° du traité (281, art. 1), et l'on est renvoyé, pour plus de détails, à la page 1317 du livre.

Certes, la carte d'Europe, telle que l'ont faite les derniers traités, n'est pas un chef-d'œuvre. Avec une France mutilée et saignante, et deux nobles provinces réduites à la condition d'un vil bétail, elle offre de médiocres garanties aux amis de la paix. Mais c'est la faute de l'Europe, non celle de M. Hertslet. Quant à lui, il sera toujours prêt à publier une nouvelle édition, revue et corrigée. Souhaitons que ce soit bientôt. FRÉDÉRIC DE BERNHARDT.

La Prusse et la France devant l'histoire, *Essai sur les cause de la guerre.* Premier volume, 4e édition. Paris, Amyot, 1874. In-8 de 680 p. Deuxième volume, Paris, 1875. In-8 de 753 p. (Imprimé à Gand, par Snoeck-Ducaju.) — Prix : 14 fr.

Évidemment, l'auteur anonyme de ce long travail connaît l'Allemagne mieux que ne la connaissent d'ordinaire les publicistes français. Il a étudié l'histoire des deux pays durant de longues années ; il a pénétré les mystères, assez peu cachés maintenant, du trop célèbre ministre prussien ; et il n'a pas de peine à développer, à propos des événements qui ont précédé le sanglant conflit de 1870, cette pensée de Montesquieu, « que le véritable auteur de la guerre n'est pas celui qui la déclare, mais celui qui la rend nécessaire. » Cependant, il faut bien dire que ses opinions sont un peu vagues, qu'elles ne satisfont pas absolument l'esprit, et que, tout en mettant en pleine lumière la silencieuse duplicité et la perfide ambition prussienne, il se montre singulièrement indulgent pour l'empereur Napoléon III et ses présomptueux et incapables auxiliaires. L'ouvrage abonde en observations instructives, en documents inconnus et précieux ; mais il manque un peu de méthode, et il ne faudrait pas beaucoup d'attention pour y découvrir de singulières contradictions.

Le premier volume prend de haut les préliminaires de la guerre, puisqu'il traite des griefs historiques de l'Allemagne contre la France, après et avant 1814, et de la politique extérieure des deux pays durant tout le dix-neuvième siècle. Il se termine par un récit détaillé de la campagne diplomatique du 2 au 15 juillet 1870. Le second passe en revue les premiers résultats de la dernière guerre, et essaye « d'en pressentir les conséquences probables à courte ou à longue échéance.» Les conclusions sont si pessimistes qu'elles annoncent, presque sans réserve, la destruction prochaine de la France. Heureusement qu'il est permis de les contester, et c'est ce que fera facilement de lui même tout lecteur de ce volumineux travail. G. B. DE P.

Della vita privata dei Genovesi, per L. T. Belgrano. Genova, tipogr. d. Sordomuti, 1875. In-8 de VIII-538 p.

Le travail considérable que publie aujourd'hui le savant éditeur des *Contrats de nolis de saint Louis* est le développement d'un mémoire préliminaire, lu en 1866 à la Société d'histoire de la Ligurie. Mieux placé que personne pour aborder la tâche, en apparence restreinte, mais, en réalité, très-difficile, qu'il avait entreprise, M. Belgrano a su, en mettant sans cesse à contribution les archives si riches dont il est l'un des dépositaires, donner à ses recherches une valeur toute spéciale. Il est parvenu à reconstituer, jusque dans ses moindres détails, l'existence des Génois du moyen âge, et à ressusciter tout l'opulent passé d'une des plus somptueuses cités de l'Italie. Je n'hésiterai donc pas à dire que l'histoire de la civilisation ne compte, de nos jours, que bien peu d'études aussi importantes que celle-ci.

Le plan du livre de M. Belgrano est très-simple : il étudie successivement l'*habitation* et *son mobilier*, l'*alimentation*, le *vêtement* et les *coutumes*.

La première partie est la plus instructive de toutes, par les détails inédits qu'elle donne sur l'histoire des diverses industries qui alimentaient le luxe véritablement princier des maisons génoises ; plusieurs chapitres, consacrés à la confection et à l'ornementation des manuscrits, sont pleins de particularités curieuses. La partie consacrée aux vêtements donne une haute idée de la recherche jusqu'à laquelle était poussée, à Gênes, l'art de fabriquer et d'orner les étoffes.

La quatrième partie nous initie aux mœurs des diverses classes de la Société génoise : ici l'auteur a peut-être fait preuve de plus de franchise que d'amour-propre local, ce qui, d'ailleurs, ne fait qu'ajouter à l'autorité de l'écrivain et à l'intérêt des faits qu'il expose.

L'ouvrage entier se termine par une série de tables comparatives des valeurs successives des monnaies génoises, estimées en francs et centimes ; ces tables sont dues à la collaboration du savant chevalier Desimoni, le collègue de M. Belgrano aux archives de Saint-Georges.

Gênes est trop notre voisine, et son histoire est mêlée de trop près à la nôtre, pour que l'on ne s'attende point, même avant de l'ouvrir, à trouver dans le livre de M. Belgrano des renseignements utiles aux érudits français ; mais la réalité dépasse encore cette attente, car c'est par centaines que la *Vie privée des Génois* contient des détails de nature à être mis à profit chez nous.

Je dois dire aussi quelques mots sur l'exécution matérielle du livre : en général, les meilleurs travaux des Italiens nous parviennent sous une forme indigne du pays qui a vu fleurir les grandes imprimeries vénitiennes et florentines du seizième siècle. M. Belgrano a voulu revenir à des traditions qui semblaient oubliées de l'autre côté des

Alpes; il faut saluer cette première tentative, comme le commencement de la renaissance du goût typographique en Italie.

Je ne ferai, en terminant, qu'une seule observation au savant auteur : je lui demanderai d'ajouter à la prochaine édition de son travail un index copieux. Il touche à tant de points, signale tant de faits nouveaux, que ce complément est indispensable pour donner au livre toute l'utilité qu'il comporte. R.

Dictionnaire d'archéologie Égyptienne, par Paul Pierret, conservateur adjoint du Musée égyptien. Paris, Imprimerie nationale; Rollin et Feuardent, 1875. In-12 de 572 p. — Prix : 6 fr.

Tous les pays civilisés comptent aujourd'hui, parmi l'élite de leurs savants, des hommes qui consacrent leur vie à l'étude de l'archéologie égyptienne, mais cette étude est restée le privilége de quelques-uns, et, malgré les résultats surprenants que nous devons au déchiffrement des hiéroglyphes, l'histoire de l'art, l'histoire de la civilisation en Égypte sont encore peu connues du vulgaire. M. Paul Pierret soulève le voile qui cachait cette terre mystérieuse; il nous en livre tous les secrets, explique les croyances religieuses, interprète les scènes sculptées sur les vieux pylônes, expose les renseignements les plus certains fournis par les textes, sur l'agriculture et l'industrie ; enfin, avec une compétence que personne ne saurait lui contester, il enregistre, sous la forme si instructive et si commode du dictionnaire, les résultats acquis à la science depuis la découverte de notre illustre Champollion. Personne n'était préparé mieux que lui à un travail de cette nature : élève et successeur de M. le vicomte de Rougé, la publication des catalogues du Louvre lui avait mis sous les yeux toutes les richesses de nos musées, et en écrivant, il y a deux ans, sa *Description de la salle historique* (voir *Polybiblion*, septembre 1873, t. X, p. 186), il l'avait fait suivre d'un glossaire qui était comme l'embryon du dictionnaire qu'il livre aujourd'hui à la publicité. Dans son nouvel ouvrage, les matières sont classées par ordre alphabétique : l'auteur y passe en revue tout ce qui touche à la mythologie, à la géographie, à l'histoire, à l'ethnographie, aux arts proprement dits. Les dieux et les déesses, les rois et les reines, les fonctionnaires, les prêtres ou les artistes, dont le nom est venu jusqu'à nous, ont chacun un article spécial; les questions de grammaire sont clairement exposées avec renvois aux mémoires plus détaillés. Quelquefois même, les notes sont extraites des auteurs les plus autorisés. Au mot *syntaxe*, par exemple, il énumère les principales règles de la grammaire égyptienne en les empruntant à l'*Hieroglyphic Grammar* de M. Birch; l'article *sculpture*, où se trouvent indiqués, d'une façon si précise et si claire, les caractères généraux propres aux cinq époques de l'art égyptien, est extrait

de la *Notice des monuments du Louvre* par le vicomte de Rougé ; il en est de même de l'article *zodiaques;* sous la rubrique *copte,* les renseignements sur la composition et le mécanisme de cette langue ont été présentés par M. E. Révillout, qui a fait de cette littérature une étude toute spéciale.

La bibliographie, si utile aux travailleurs, occupe une large place : au mot *religion*, l'auteur donne la liste des ouvrages à consulter pour approfondir les croyances et les doctrines des anciens Égyptiens ; au mot *papyrus*, l'énumération des principaux papyrus publiés et étudiés ; au mot *monuments*, la liste des ouvrages consacrés à la reproduction des monuments; tous les articles renferment, en outre, l'indication très-exacte des sources où l'auteur a puisé ce qu'il avance. On est fier d'y lire, à chaque page, des noms français, et, en première ligne, celui d'un homme dont la science pleure encore la perte, le vicomte Em. de Rougé. — Les fouilles exécutées en Égypte, depuis quelques années, par notre compatriote M. Mariette, ont été trop fructueuses au point de vue archéologique pour que l'auteur les ait passées sous silence. Aussi a t il eu soin de s'étendre sur la découverte des Sérapéum, et la trouvaille du cercueil de la reine Aah-Hotep, qui nous ont livré de si admirables spécimens de l'orfèvrerie égyptienne au commencement de la dix-huitième dynastie, et sous la dix-neuvième. Les bijoux qui accompagnaient la momie d'Aah-Hotep sont aujourd'hui à Boulaq, ceux du Sérapéum sont au Louvre.

Malheureusement, cette première édition ne renferme pas encore de gravures ; mais, sortie des presses de l'Imprimerie nationale, elle contient des signes figuratifs et symboliques et tous les cartouches royaux. L'auteur a même soin de donner la transcription des noms de lieux, quand il le peut, en copte et en arabe. Les articles géographiques sont, du reste, rédigés avec une certaine prédilection ; ils renferment le nom de la ville ou du nôme, les traditions qui s'y rattachent, des éclaircissements sur le rôle politique de la cité ou sur les personnages qui l'ont illustrée, enfin la liste des monuments qui attestent encore son ancienne splendeur ou font connaître quelques particularités de son histoire.

ANT. JÉRON DE VILLEFOSSE.

Notice sur un manuscrit mérovingien contenant des fragments d'Eugypius (appartenant à M. Jules Desnoyers), par Léopold DELISLE. Paris, A. Picard, avril 1875. In-fol. de 10 p. et 6 pl. — Prix : 15 fr.

M. L. Delisle rappelle (p. 5) que la science paléographique s'est constituée en France et qu'elle y a été cultivée sans interruption depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours. « Nous avons donc, dit-il, à soutenir une ancienne réputation et à ne pas laisser dépérir chez nous les études qui se rattachent par tant de points à l'histoire

et à la philologie. » Pour l'éminent érudit, l'un des meilleurs moyens de développer et de faciliter l'étude de la paléographie, consisterait à publier d'excellents fac-simile photographiques, d'après lesquels l'œil se familiariserait avec les écritures de chaque pays et chaque époque, à choisir des types authentiques auxquels pourraient être ramenés les exemples qu'on rencontre le plus souvent, à joindre aux *fac-simile* une copie en caractères courants qui servirait aux exercices de déchiffrement, et des commentaires dans lesquels on indiquerait la nature du texte, la date et le lieu de la transcription et les particularités dont il faut tenir compte pour bien connaître les usages suivis par les scribes depuis l'antiquité jusqu'à l'invention de l'imprimerie. » Voulant donner un exemple de ce qui pourrait être tenté dans ce genre, M. Delisle a pris un volume dont il n'a été question dans aucun traité de paléographie, et qui fournit des types fort variés de l'écriture que les copistes de l'époque mérovingienne employaient à la transcription des livres. Ce volume, dont six pages ont été admirablement reproduites en photogravure par les soins de M. Dujardin (avec copie en regard et qui appartient à M. Jules Desnoyers, dont le cabinet, même encore après les dévastations subies en 1870, lors de l'occupation de Montmorency par les Allemands, renferme beaucoup de documents historiques et littéraires du moyen âge et des temps modernes), est un manuscrit de la première moitié du huitième siècle, et il renferme des extraits de saint Augustin recueillis par Eugypius vers le milieu du sixième siècle, lesquels ensuite ont été imprimés dans le tome LXII de la *Patrologie* de Migne.

Remercions M. Delisle du nouveau service que, par cette remarquable publication, il vient de rendre aux études paléographiques. A lui plus qu'à personne, il appartenait de montrer ce que nous avons à faire pour ne pas nous laisser dépasser par les diplomatistes étrangers. Puisque nous n'avons pas su garder toutes nos anciennes gloires, gardons au moins celle que représentent les noms des Mabillon, des Montfaucon, des Natalis de Wailly et des Delisle ! T. DE L.

Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen âge, par les auteurs de la monographie des vitraux de Bourges (CH. CAHIER et feu ARTHUR MARTIN, de la Cᵉ de Jésus). Collection publiée par le P. CH. CAHIER.— Tome II, *Ivoires Miniatures, Émaux*; Tome III, *Décorations d'église*. Paris, Firmin-Didot, 1874-1875. 2 vol. gr. in-4 de 350 et 294 p. — Prix : 40 fr.

Les dessins et les planches gravées par feu le P. Martin forment une immense collection à laquelle le P. Cahier ne cesse de recourir sans que, heureusement, on puisse prévoir que cette riche mine soit épuisée de sitôt. Voici deux magnifiques volumes, tels que l'on est

accoutumé à en voir sortir de la maison Didot, qui portent à trois tomes la série des *Nouveaux mélanges d'archéologie*. J'ai parlé du premier, édité en 1873. Le volume de 1874 traite principalement des ivoires, des miniatures et des émaux ; le volume de 1875 se compose de nombreuses gravures, groupées de manière à former un recueil indispensable à consulter pour la décoration des églises.

Je n'ai pas à revenir sur l'érudition du P. Cahier ; elle est aussi inépuisable que la suite des croquis et dessins recueillis de tous côtés par son regretté confrère et collaborateur ; à chaque page, on peut facilement constater la profonde connaissance des textes sacrés et des écrits des saints Pères, que possède le docte jésuite. Que n'est-il un peu plus archéologue et paléographe !

L'héritage artistique du P. Martin n'est pas, il faut l'avouer, toujours facile à inventorier. Confiant dans sa mémoire, ne prévoyant pas sa fin prématurée, il négligea trop souvent de rappeler, sur ses croquis, la matière des objets qu'il avait sous les yeux, les lieux mêmes où il les avait étudiés. Il en résulte que le P. Cahier est forcé d'avouer l'impossibilité dans laquelle il se trouve de donner certains détails qui ont bien leur prix pour les lecteurs. Le P. Cahier, d'ailleurs, ne semble pas trop préoccupé de donner son avis sur l'âge des monuments, et il lui a paru inutile de faire des démarches pour préciser certains faits. — Je regrettais plus haut qu'il ne fût pas paléographe ; pourquoi n'a-t-il pas cru devoir, à cet égard, consulter quelques spécialistes ? Il en eût certainement trouvé dans la Compagnie de Jésus. De cette manière, il ne se fût pas étonné (t. III, p. 15) de l'inscription tracée ou brodée sur une mitre de Tolède, représentant Notre-Seigneur crucifié, entre la sainte Vierge et le disciple bien aimé ; là où le P. Cahier lit : *ecce mater Domini*, je lis : *ecce crucem Domini*. Il n'aurait pas, non plus, cherché, dans les débris de la légende peinte sur la fresque de Saint-Pierre-lès-Églises (t. II, p. 113), les mots *balneatum* et *tunica*, qui ne s'y trouvent certainement pas.

Telle qu'est l'œuvre du P. Cahier, il semble que l'on se trouve dans un magnifique musée, classé sans ordre méthodique ; on y voit des représentations d'objets expliqués d'une manière complète, mais dont il faudra retrouver les originaux ; on regrette de ne pas toujours apprendre d'où ils viennent, par quelles mains ils ont passé. Si le P. Cahier est l'interprète le plus sûr et le plus complet que l'on puisse souhaiter, on se demande pourquoi il ne fait pas, plus en détail, l'histoire des monuments, qu'il explique si bien. Ainsi, le tome II commence par les plats en ivoire sculptés d'un manuscrit provenant de la Grande-Chartreuse, vendu en 1846 en Angleterre, *exécuté en Palestine pour la princesse Mélissende*. Le P. Cahier décrit avec un soin méticuleux les principaux épisodes de la vie de David qui sont gravés sur l'un des

plats, la représentation symbolique des œuvres de miséricorde qui figurent sur l'autre plat; mais le lecteur aimerait savoir, en outre, comment ce manuscrit était venu de Palestine à la Grande-Chartreuse, quelle était cette princesse Mélissende. Ces détails intéresseraient autant que la discussion sur le nom d'*Hérodius* gravé en *boustrophédon* au-dessus d'un oiseau; quelques personnes, dans ce mot, veulent voir le nom de l'artiste qui a exécuté ce magnifique ouvrage. Le P. Cahier ne paraît pas éloigné de rapprocher *Herodius* et *Fulica*, synonymes, d'après quelques bestiaires, et de chercher, dans le nom du faucon, une allusion à celui de Foulque V d'Anjou.

Parmi les autres ivoires décrits dans le tome II, je citerai une boîte cylindrique sur laquelle est représentée une châsse; une tour; la crosse de Siegburg; des olifants, des plaques diverses; des peignes liturgiques. Les deux premiers objets sont certainement antiques, et la *tour*, qui paraît provenir de Brioude, pourrait, suivant le P. Cahier, avoir été un présent d'Avitus à la basilique de Saint-Julien. — Les miniatures sont empruntées à l'évangeliaire de Charles le Chauve, dont la couverture en orfèvrerie a été gravée dans le tom Ier des *Nouveaux mélanges;* à d'autres manuscrits des bibliothèques de Munich et de Poitiers; aux lettres historiées du *Sacramentaire de Drogon*. Dans l'émaillerie, nous trouvons la châsse de saint Calmine, qui fit partie de la collection Soltykof; celle de saint Viance; celle de l'église d'Huy, qui porte le nom de Saint Marc; des reliquaires de Maestricht.

Ensuite, vient le superhuméral d'Eichstaedt, qui donne au P. Cahier l'occasion de traiter la question du *pallium*, et d'expliquer un vêtement ecclésiastique toujours porté par saint Lambert; la sainte face de Laon; les colombes et réserves eucharistiques; les chrismes; les bas-reliefs du portail de la Vierge, à la cathédrale de Paris, déjà étudiés jadis par feu Duchalais; le savant jésuite, en passant, rend hommage au tact archéologique de mon regretté confrère et ami. — Le volume se termine par une série considérable de dessins, recueillis en Espagne, et par des modèles de ferronnerie composés par le P. Martin. Disons que les modèles du P. Martin sont excellents à suivre; il avait à la fois le sentiment de l'art et celui de l'archéologie du moyen âge. Si l'on tient à l'exactitude, mieux vaut se fier à ses compositions qu'à ses gravures d'originaux anciens qui, bien souvent, ne sont que de belles infidèles.

Le troisième volume des *Mélanges*, publié cette année, est un véritable album, qui donne de très-bons éléments pour l'ornementation des églises au point de vue architectural, comme au point de vue du mobilier. Chacun peut trouver là des motifs pour les mitres, les chasubles, les sarcophages, la sculpture décorative, les fonds baptismaux,

les chandeliers, les lutrins, les calices, les ciboires, les croix, les encensoirs, etc. A propos des vitraux d'Auxerre, le P. Cahier donne une véritable monographie des légendes de saint Nicolas, de sainte Madeleine et de sainte Catherine, accompagnée de copieuses citations empruntées à des récits rimés. A. DE B.

BULLETIN

Les Questions de vie ou de mort, par le R. P. AL. LEFEBVRE, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-12. Paris, Allard, 1875. In-12 de 400 p. — Prix : 3 fr.

Quel chrétien ignore l'éloquence tout apostolique du P. Lefebvre, sa vie active partagée entre la prière, la chaire et le confessionnal, et ses livres, qui sont une autre manière de prédication, sur les *Consolations religieuses* et sur la *Folie en matière de religion?* Son livre d'aujourd'hui n'a pas d'autre visée; ce n'est pas œuvre de philosophe et de publiciste, c'est effusion de zèle religieux. Au reste, l'auteur obéit, en le publiant, non-seulement aux inspirations de sa charité, mais au vœu d'une âme sainte. « C'est vous, dit-il, dans sa dédicace au P. de Ponlevoy, ô mon bon Père, père de mon âme, c'est vous qui m'avez conseillé d'écrire ce petit livre, et qui, la veille même de votre mort, m'avez pressé de le publier. »

On devine quelles sont les graves questions traitées ici : Dieu, l'homme, la destinée, la vie, le salut (c'est le chapitre capital), l'âme, le péché, la mort, l'enfer; et, dans la partie pratique, l'indifférence, le respect humain, la femme forte, la conversion, la confession, l'Eucharistie, etc. — Le P. Lefebvre n'est pas de ceux qui cherchent des théories nouvelles ou tracent des tableaux éblouissants. Il prêche, — car tout en s'adressant à son lecteur au lieu de parler à une assemblée pieuse, il a toujours le ton de la parole apostolique, — il prêche les bonnes vieilles vérités sous leur forme authentique, dans les termes du catéchisme. Ce qui lui donne la vie et la jeunesse, c'est l'accent d'une foi active et ardente, c'est le zèle dévorant, c'est la charité s'épanchant d'elle-même dans toute âme en souffrance, c'est le saisissement toujours plus profond des fins dernières, méditées dans ce maître livre des *Exercices* qui a fait tant de saints et tant d'apôtres. J'ajouterai plus spécialement encore pour le P. Lefebvre, c'est la condescendance, la noble simplicité, la connaissance expérimentale des conditions actuelles de la vie chrétienne dans le monde, le don de tenir l'attention éveillée par un tour saisissant, par un texte vivement manié, par une anecdote frappante, par tous les autres moyens que fournissent un heureux naturel et un long exercice. En somme, excellent livre, vrai manuel de lectures méditées, qui convient universellement aux esprits d'une culture moyenne, et aux chrétiens ordinaires du temps présent. LÉONCE COUTURE.

Les Vrais principes de l'Education chrétienne rappelés aux Maîtres et aux familles. *Dispositions requises pour en faire une heureuse application et devoirs qui en découlent,* par le P. A. MONFAT, de la Société de Marie. Paris, Bray et Retaux, 1875. In-12 de VIII-366 p. — Prix : 3 fr.

Le P. Monfat expose les vrais principes de l'éducation chrétienne avec l'amour d'un auteur épris de son sujet et l'autorité d'un homme d'expérience

qui a reçu l'approbation d'une congrégation se livrant avec succès à l'enseignement. Il destinait d'abord à ses seuls confrères son livre, qui vise plus spécialement les maîtres ecclésiastiques, et que, toutefois, liront et méditeront avec fruit les maîtres laïques et les pères de famille. D'abord, il les relève à leurs yeux en leur montrant la haute dignité, l'inappréciable importance de leur mission ; et il fait ressortir tous les avantages qu'ils y trouvent pour leur propre perfection : considération d'une haute importance et à bien faire valoir devant tous les « éducateurs, » car elle a les plus graves conséquences pour les obligations qui en découlent. Il les encourage en exposant dans quelles conditions favorables ils se trouvent pour arriver à leur but. Il y a beaucoup à prendre pour tout le monde, dans ce qu'il dit des conditions requises des « éducateurs » et des devoirs qui leur incombent. D'un côté, piété, science et autorité ; de l'autre, dévouement à l'œuvre entreprise ; respect et obéissance aux supérieurs ; charité envers ses collaborateurs ; amour respect et patience pour les enfants. Ces chapitres sont pleins de conseils pratiques excellents dictés par une grande expérience, par un esprit profondément observateur, par un amour éclairé pour l'enfance, en un mot, l'œuvre d'un saint religieux. Nous ne voyons d'autre reproche à adresser à l'auteur que d'avoir un peu trop délayé ses pensées ; pour être plus clair, il est plus long et aussi plus difficile à lire. Mais nous devons le louer d'avoir enlevé à l'autorité, en la définissant bien, le caractère haïssable qu'on lui attribue trop souvent, parce qu'elle le prend quelquefois. Il a bien raison aussi d'insister sur la nécessité du travail, tant pour acquérir que pour conserver la science. Rien ne doit inspirer aux « éducateurs » une trop profonde horreur, tant pour eux que pour leurs enfants, contre tous les procédés si facilement admis de nos jours, qui ne peuvent que favoriser la paresse.

R. DE ST.-M.

Les Jésuites et l'armée. *Etude sur les résultats produits dans l'armée par ce qu'on est convenu d'appeler l'influence cléricale*, par ALBERT DE BADTS de CUGNAC. Paris, Olmer, 1875, in-8 de 66 p. — Prix : 1 fr. 50.

Cette étude est tirée d'un travail d'ensemble sur la Compagnie de Jésus, auquel l'auteur travaille en ce moment. Elle débute par ces mots : « Les grands hommes ont été, pour la plupart, des hommes religieux, » qui indiquent suffisamment dans quel esprit et à quelle intention elle a été conçue et écrite. — C'est, d'ailleurs, une vue très générale et qui comprend trois chapitres seulement, où sont rappelés, sans aucun ordre chronologique ni méthode apparente, les grands souvenirs de Lepante, de Sobieski, des Pères Parabère et de Damas, des ambulances pendant la guerre de 1870-71, du grand Condé et du maréchal Bugeaud, de Saint-Arnaud et de Don Carlos, du Père de Ravignan et des zouaves pontificaux, de Loigny et des écoles dirigées à Metz, à Paris, à Amiens, etc., par les Pères Jésuites pour préparer les jeunes gens aux écoles spéciales militaires du gouvernement. Aux catholiques convaincus et qui suivent le mouvement de rénovation religieuse dont l'École de Saint-Cyr offre aujourd'hui un si admirable exemple, cette brochure peut, après tout, n'avoir pas grand chose à apprendre ; mais nous en croyons néanmoins la diffusion très-utile pour éclairer les ignorants et ouvrir les yeux aux aveugles de bonne foi. Sa place nous paraît surtout parfaitement indiquée dans toutes les bibliothèques de régiments et dans les cercles militaires qui se créent de tous côtés, à la faveur de la nouvelle loi, sous la direction des aumôniers.

F. DE R.

Les grands bienfaiteurs de l'humanité, par M. Adolphe Huard. Paris, Berche et Tralin, 1875. In-12 de x-355 p. — Prix : 3 fr.

On ne saurait trop louer l'inspiration qu'a eue M. Huard de composer une galerie de médaillons, dans lesquels sont encadrés les portraits des principaux bienfaiteurs de l'humanité : il est bon d'avoir toujours leur exemple sous les yeux : c'est un excellent « prix d'encouragement au bien. » Les figures sur lesquelles il s'est arrêté sont celles de saint Vincent de Paul, du petit manteau bleu, de la sœur Rosalie, de Monthyon, du B. de La Salle, de MM. Marbeau et Taylor, de la sœur Marthe, de Mme de Lariboisière, de l'abbé de l'Épée, d'Eustache le bon noir, de Cochin, du F. Phllippe, du duc de Larochefoucauld-Liancourt, d'Haüy, du P. Claves, de Michel Brezin, de Gérando de Boulard et Benjamin Delessert, du P. de Las Cases et de Fénelon. Il y a entre tous une grande variété et on pourrait ajouter une grande disparité. Les uns ont agi par vertu ; chez les autres, il y eut beaucoup d'amour propre et d'ostentation : les fondations que quelques-uns ont faites valent mieux qu'eux-mêmes. C'est ce que M. Huard ne fait pas suffisamment ressortir, quoiqu'il raconte d'une façon intéressante la vie de ces personnages et en mette bien en relief le côté bienfaisant. Ses éloges sont trop emphatiques et ne sont pas proportionnés aux actes; le style manque de simplicité; les réflexions ne sont pas toujours ni justes ni heureuses. Comment peut-on se contenter de dire : « Survint la Révolution du 10 août 1792, qui appela à elle tous les gens de bonne volonté. (44)? » Comment un écrivain catholique ne parle-t-il jamais que de « bienfaisance et d'humanité. »

R. de St-M.

Alexis Clerc, marin, jésuite et otage de la Commune, fusillé à la Roquette le 24 mai 1871. Simple biographie par le R. P. Charles Daniel, de la compagnie de Jésus. Paris, Albanel et Balteneveck, 1875. In-18 j. de ix-562 p. — Prix : 4 fr.

Les otages de la Commune ont été comme notre rançon, comme des victimes d'expiation destinées à arrêter le bras terrible de la justice de Dieu. Aussi rien n'est plus légitime que l'intérêt que l'on porte à tout ce qui nous parle d'eux, rien n'est plus naturel que le prix attaché à tous les détails sur des vies qui seraient passées inaperçues au milieu de nous sans leur fin glorieuse. C'est une des raisons qui assurent le succès au livre que le P. Daniel a consacré au P. Alexis Clerc, un des cinq justes demandés à la compagnie de Jésus. Il en a élagué, avec juste raison, tout ce qui n'aurait servi qu'à satisfaire la curiosité, pour ne donner que ce qui peut contribuer au bien des âmes. Dans son chapitre si bien intitulé : « Le P. Clerc, prisonnier et victime pour l'amour de Jésus-Christ, » il s'est bien gardé de refaire, après le P. de Pontlevoy, les actes de la captivité et du martyre ; il s'est borné à ajouter quelques lettres et quelques détails sur les dispositions du martyr et ses curieux pressentiments. Mais, pour tout le reste, son œuvre est neuve et originale et nous fait connaître un P. Clerc tout autre que le soupçonnaient la plupart même de ceux qui avaient été en relation avec lui. Non pas que ce ne soit toujours la même nature ouverte, le même esprit vif et enjoué, le même cœur généreux et dévoué ; mais combien ignoraient les combats qu'il eut à subir pour retourner à la religion de sa mère et se consacrer au service de Dieu !

Alexis Clerc, privé de bonne heure de sa mère, fut élevé dans les idées d'un père qui admirait Voltaire et lisait le *Siècle*, et, quoique revenu plus tard de ses préjugés contre la religion, ne se consola jamais d'avoir un fils

jésuite. Passant par les mains de l'Université et de l'École polytechnique, il se confirma dans l'irréligion ou plutôt l'indifférence, et y ajouta, pour rendre les chances de retour plus difficiles, l'amour des plaisirs et la carrière maritime, où l'on est si souvent privé de secours religieux. Aussi sa conversion fut-elle un long et laborieux travail que nous pouvons étudier sous toutes ses phases. Nous le voyons luttant, résistant, étudiant, discutant soit pour s'éclairer, soit pour essayer de ramener son père, ses amis, ses camarades. Une fois le premier pas fait, il devient bientôt un apôtre, faisant le bien partout où ses fonctions l'appelaient, et entraînant après lui des camarades timides. Toutes ses lettres sont pleines des considérations les plus élevées, exprimées avec une netteté remarquable et touchant un peu à tous les sujets. La controverse est ce qui domine et on y trouvera bien des arguments qui pourront être utilement servis ; mais aussi il y a sur les choses de ce monde, sur la politique, des aperçus vraiment remarquables : qu'on lise ce qu'il disait en 1848 du suffrage universel, et, plus tard, ses jugements sur l'Empire. Appelons aussi l'attention sur l'intéressant récit de ses voyages au long cours, surtout de son voyage à bord du *Cassini*, et sur tous les détails attachants de sa vie de religieux et de professeur. Est-ce oubli, est-ce manque de documents ? Le P. Daniel ne dit rien de sa direction d'une réunion d'anciens élèves des Pères et d'une œuvre de patronage à Paris. Il parle plusieurs fois comme vivant encore, du P. de Cuers, qui quitta aussi la marine pour se consacrer à Dieu, quoique ce saint prêtre ait suivi de très-près le P. Clerc dans un monde meilleur. René de Saint-Mauris.

M. Th. Foisset, *notice biographique*, par Henri Beaune. 2e édition. Dijon, Lamarche; Paris, Douniol, 1875. In-18 j.

L'historien du président de Brosses et du père Lacordaire, l'ami de M. de Montalembert, le courageux et infatigable champion de la liberté de l'enseignement et de l'indépendance de l'Église dans l'État, le magistrat intègre qui menait une vie de bénédictin et d'ancien parlementaire au milieu d'une de nos cours de justice modernes, M. Théophile Foisset, méritait bien un biographe. Il en a trouvé un, magistrat lui-même, qui avait été élevé à son école et avait reçu ses enseignements. M. H. Beaune nous a donné une biographie pleine d'intérêt, à laquelle nous ne saurions reprocher qu'une chose, c'est sa sobriété et sa concision mêmes. Mais telle qu'elle est, on peut la recommander aux lecteurs du *Polybiblion*, qui y trouveront des détails nouveaux et fort curieux sur le réveil des idées catholiques qui a marqué les dernières années de la Restauration et les premières années du Gouvernement de juillet. M. Foisset a pris, en effet, une part très-active à ce mouvement. Il l'a même dirigé, car il a été longtemps l'inspirateur caché du *Correspondant*, auquel il collabora d'ailleurs de la manière la plus brillante. X.

Les Pyrénées. *Paysages et esquisses*, par le comte de Perrochel. 2e édit. Le Mans, typ. Edm. Monnoyer, 1875. Gr. in-18 de 184 p.

Le comte de Perrochel, auquel nous devons déjà *Une semaine en Istrie*, a écrit, d'une plume élégante et facile, ses impressions de voyage aux Pyrénées. Le touriste se fait poëte, dans une invocation aux monts qu'il a visités qui ouvre le volume ; il se fait moraliste à plus d'une page de ce petit livre, et il nous donne lieu d'espérer qu'abordant des sujets plus spéciaux et avec plus d'étendue, il offrira bientôt au public autre chose que ces *esquisses*, d'une touche si délicate, qui révèlent un vrai talent de penseur et d'écrivain. G. de B.

Stofflet et la Vendée, par Edmond Stofflet. Paris, Plon, 1875. Gr. in-18 de 440 p., avec une grande carte spéciale. — Prix : 4 fr.

M. Edm. Stofflet, en retraçant les exploits de celui dont il porte le nom, n'a pas seulement voulu payer un juste tribut d'éloges à une mémoire illustre ; il a cherché à faire une œuvre sérieuse de critique historique, à démêler dans les récits des historiens la part du vrai et du faux, à réfuter des erreurs accréditées. Nous n'hésitons pas à dire qu'il s'est acquitté de cette tâche avec un soin consciencieux et avec un vrai talent d'écrivain. Son livre doit être rangé parmi ceux qu'on devra consulter sur les guerres de la Vendée, et il offrira en même temps à la jeunesse une lecture attrayante. Sans en accepter toutes les conclusions, — il y a des procès qui restent longtemps en suspens et qu'il est difficile de résoudre d'une manière définitive, — nous le recommandons à nos lecteurs. E. d'A.

La Serbie et la crise orientale, par Émile Collas. Paris, Charles Douniol, 1875. Gr. in-8, de 24 p. (Extrait du *Correspondant.*)

Sous ce titre : *La Serbie et la crise orientale,* un écrivain plein d'avenir, M. Émile Collas, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Châtillon-sur-Seine, publie une intéressante étude sur les événements qui s'accomplissent actuellement dans l'empire ottoman et qui excitent une grande agitation au sein des états chrétiens, tributaires ou limitrophes de la Turquie. La Serbie, la Roumanie, le Monténégro peuvent être entraînés à prendre part à la lutte qui se poursuit dans les montagnes de l'Herzégovine ; l'intervention seule de la Serbie peut même amener une solution violente et prématurée de la question d'Orient, solution que les grandes puissances redoutent, mais qu'elles peuvent retarder par une médiation entre les Turcs et les chrétiens soulevés. M. Collas examine avec soin les causes de mésintelligence qui divisent la Serbie et la Turquie ; il nous montre les unes dérivant de l'état général des contrées orientales, du passé historique du peuple turc et du peuple serbe, et des espérances d'avenir de la Serbie, et les autres ayant leur origine dans des faits particuliers et des griefs spéciaux, tels que la détention du *Petit Zwornik* et l'opposition sourde et inique du gouvernement ottoman à la création des voies ferrées traversant la principauté serbe et reliant Constantinople et Salonique aux chemins de fer de l'empire austro-hongrois. M. Collas nous fait voir ensuite le rôle que la Serbie peut jouer dans la crise qui agite en ce moment le monde oriental, et il arrive, par d'habiles considérations, à cette conclusion que les provinces révoltées doivent être annexées à la Serbie, ou partagées entre la Serbie et le Monténégro. C'est le démembrement de l'empire ottoman, c'est la disparition forcée des Turcs des pays européens. Cette solution, prévue par les esprits politiques les plus pratiques, est exposée avec beaucoup de netteté et de précision par le savant magistrat, dans la brochure que nous venons d'analyser. A. Albrier.

Pat apôtre, *récit irlandais* (imité de l'anglais). Paris, Auteuil, imprimerie des apprentis catholiques, 1875. In-12 de 74 p.

Pat est un ouvrier irlandais catholique qui éclaire et convertit un de ses camarades vivant dans le protestantisme. Il discute avec lui principalement sur le culte de la Vierge, la présence réelle, la foi qui est un don de Dieu, l'insuffisance de la Bible pour éclairer les fidèles. Ses arguments sont clairs, simplement exposés, appuyés sur les textes évangéliques. Si on admire sa science, on est encore plus touché de sa charité et de son dévouement ; mais

nous croyons le ton général un peu trop mystique pour le succès de la *Bibliothèque des apprentis catholiques* dont ce volume fait partie.

R. S.

La Crise de cent ans, L'Exilé lorrain, Le Sommet de la cité chrétienne, par Charles Charaux, professeur à la faculté des lettres de Grenoble. — Grenoble, Côte; Paris, Albonel, 1875. In-18 de 103 p. — Prix : 1 fr.

Les trois articles qui composent ce petit volume n'ont de commun que leur origine, qui explique leur même caractère religieux et patriotique, et leurs mêmes qualités de style. Le premier renferme, sous forme de dialogue entre des pères jésuites de l'université de Pont-à-Mousson, des considérations très-justes et très-élevées sur les causes de la Révolution française ; le second explique les malheurs de la France par son abandon de la religion ; le troisième est une excellente apologie des ordres contemplatifs. R. S.

Notice des tableaux, dessins, estampes, lithographies, photographies et sculptures exposés dans les salles du musée de l'hôtel de Ville d'Autun, par Harold de Fontenay, conservateur du Musée. Autun, imp. Michel Dejussieu, 1875. In-18 de 94 p. — Prix : 0 fr. 75.

Les tableaux, dessins, estampes, lithographies, photographies et sculptures exposés dans les salles du musée de l'hôtel de ville d'Autun sont peu considérables. Quelques pièces même sont d'une mince valeur artistique et ne méritent d'être conservées qu'en raison de l'intérêt qu'elles présentent pour l'histoire locale. On trouve cependant, dans cette petite mais précieuse collection, certaines toiles remarquables, ainsi : *Le combat de Somah* et *La prise de la tour Malakoff*, par Horace Vernet; *Le portrait de Wille* par Greuze ; *Les deux ermites, un Paysage* et *saint Jérôme*, par David Teniers ; *Le portrait de M. le général Changarnier*, par Ary Scheffer, etc., etc. Le catalogue qui énumère ces objets divers est fait avec beaucoup de soin et d'exactitude ; les dimensions des panneaux et des toiles sont scrupuleusement relatées ; les tableaux sont décrits avec une rare précision, et un article plus ou moins long est consacré à chaque artiste. On reconnaît bien vite, en parcourant cette notice, que celui qui a écrit cette plaquette est un ancien élève de l'École des chartes. Nous reprocherons seulement à l'auteur de n'avoir point, dans son travail, suivi la division par écoles. Pourquoi avoir adopté un ordre chronologique basé uniquement sur la date d'entrée de tableaux dans un musée ? Quoi qu'il en soit, nous appelons l'attention de nos lecteurs sur cette brochure, et nous attendons avec impatience l'étude que M. Harold de Fontenay doit bientôt consacrer aux objets antiques conservés à l'hôtel de ville d'Autun. A. Albrier.

La Vie des bois et du désert. *Récits de chasse et de pêche*, par Bénédict-Henri Révoil, avec deux histoires inédites, par Alexandre Dumas père. Tours, Alfred Mame, 1874. Gr. in-8 de 237 p. — Prix : 2 fr. 50.

Histoires de chasse, par Bénédict-Henri Révoil. Paris, Didier, 1875. Gr. in-18 de 336 p. — Prix : 3 fr.

L'aimable et spirituel conteur auquel on doit ces deux nouveaux ouvrages est bien connu de nos lecteurs, et la jeunesse lit toujours avec plaisir ses « narrations cynégétiques » qui se recommandent par une verve intarissable et par une exubérance que des yeux plus expérimentés qualifie-

raient d'excessive. Mais le proverbe : *A beau mentir qui vient de loin* trouve ici son application. Comment contredire le spirituel écrivain? Le mieux est de le croire sur parole et de se laisser aller au charme de ses récits.

Dans le premier des ouvrages que nous avons à signaler, M. B. H. Révoil nous conduit en Norwége, où il nous fait assister à une chasse à l'ours; dans l'Inde, où « deux Français établis à Calcutta, » dont il a eu la « bonne chance de feuilleter les notes, » racontent la chasse aux paons; en Amérique, où le voyageur tue des bécasses, des porcs-épics, des gorilles, etc., et où l'on chasse même... en ballon; en Afrique, où l'on rencontre l'autruche et le léopard; à la Guadeloupe, où l'on tue des *diablotins*. Il y a des chasses moins excentriques et moins lointaines : celle du renard, entre autres, et le livre se ferme sur les chasses de l'Inde. — Les deux *histoires inédites* d'Alex. Dumas père n'occupent que les douze dernières pages; elles sont intitulées : *La Chasse dans le nord de l'Europe*, et *Une chasse à l'ours en Russie ;* la seconde raconte un épisode dont le comte Melchior de Vogüé fut le héros.

— La pêche à la loutre, une chasse au chamois, une chasse à l'antilope, la chasse aux pumas, une chasse sous les tropiques, la chasse au feu, la chasse aux sangliers, une chasse en Perse, la chasse à l'oiseau, un chasseur d'ours, une chasse dans les Ardennes, une chasse dans la forêt Noire, la chasse aux bouquetins, les singes de Gibraltar, tels sont les « histoires de chasse » qui se pressent, dans le second ouvrage, sous la plume de l'auteur. Ne lui demandez pas, plus qu'ailleurs, d'être véridique; il s'inquiète surtout d'être varié et amusant, et réunir cette double qualité, en racontant ses propres aventures, est souvent difficile, quelque grand chasseur qu'on ait été. Il est bien permis de faire aux autres quelques emprunts et surtout de recourir à cette riche pourvoyeuse qu'on a appelé « la folle du logis. » M. B. H. Révoil ne s'en fait pas faute. Il y met tant d'habileté et d'entrain que ses jeunes lecteurs ne le lui reprocheront certes pas. L. C.

Le Livre des soupes et des potages, *contenant plus de quatre cents recettes de potages français et étrangers*, par Jules Gouffé. Paris, Hachette, 1875. Gr. in-18 de 260 p. — Prix : 1 fr. 25.

M. J. Gouffé, « ancien officier de bouche du *Jockey Club*, » n'est point à ses débuts dans la carrière d'écrivain. Il est l'auteur du magnifique *Livre de cuisine*, édité par la maison Hachette avec un luxe princier, et des *livres* de *Conserves* et de *Pâtisserie*. Tous ces ouvrages sont accompagnés de vignettes et de planches en chromolithographie. C'était bon pour les « officiers de bouche, » mais non pour les simples cuisiniers. Le petit volume qui vient de paraître sera d'une utilité plus pratique. Il est divisé en trois livres : *potages gras*, *potages maigres*, *potages étrangers*, et est complété par un appendice sur quelques *sauces pour potages*. Une table alphabétique donne tous les titres de cette riche et appétissante nomenclature. Z.

VARIÉTÉS

LES PUBLICATIONS DE LA CAMDEN SOCIETY.

Troisième article [1].

LI. *The pylgrymage of Syr Richard Guylforde to the Holy Land, A. D.* 1506, *from a copy believed to bey unique from the press of Richard Pynson.* Edited by

(1) Voir tome X, p. 234 et tome XII, p. 244.

sir Henry Ellis, 1851, xvi-92 p. — Ce n'est pas souvent que la *Camden Society* publie des réimpressions, mais le volume en question reproduit une rareté bibliographique dont un seul exemplaire est connu, et sir Richard Henry Ellis fit bien de violer la règle générale imposée aux membres de la société. L'auteur de la relation dont il s'agit ici était, selon toute probabilité, le chapelain de sir Richard Guilford, et il paraît avoir emprunté la plupart des descriptions qu'il nous donne à une sorte de guide écrit en latin, et fort en usage parmi les pèlerins de la fin du moyen âge. Ce guide lui-même semble avoir été un abrégé du grand ouvrage de Bernard de Breidenbach, publié pour la première fois à Mayence, en 1483.

LII. *Moneys received and paid for secret services of Charles II, and James II, from 30th of march 1679, to 25th of December 1688.* Edited from a ms in the possession of William Selby Lowndes, esq. by John Yonge Akerman, esq., x-240 p. — Quelque temps après l'avénement de Guillaume III, un certain Henry Grey, chargé de la répartition des fonds secrets pendant les deux règnes précédents, eut à rendre ses comptes. En neuf ans et neuf mois, il avait reçu la somme de 565,573 livres sterling, 15 sh. et 5 d. 3/4, sur laquelle il lui restait une balance de 341 livres, 5 sh. et 6 d. 1/2. Les déboursés se rapportent : 1° à l'entretien des domaines privés de la couronne ; 2° à des gratifications accordées comme récompense de services rendus par certaines personnes. Rien de scandaleux, rien même de piquant à noter dans ce budget supplémentaire, si on peut l'appeler ainsi.

LIII. *Chronicle of the Grey friars of London*, edited by John Gough Nichols, 1852, xxxv-108 p. — L'ouvrage que M. Nichols s'est chargé de publier appartient à la même classe que les compilations déjà décrites sous les numéros XXVIII et XXXIV (voir t. X, p. 239, et t. XI, p. 245). La préface donne l'énumération de huit autres recueils analogues, y compris l'ouvrage très-connu de Fabyan ; on pourrait y ajouter la courte chronique des règnes de Henry VII et Henry VIII, imprimée dans le tome quatrième de la *Camden Miscellany*. On a peine à comprendre pourquoi Stowe, qui pourtant possédait le manuscrit original de cette histoire, en a fait si peu d'usage ; et surtout comment il se fait que Strype ne la cite même pas. Jusqu'à l'année 1502, elle suit pas à pas, et copie presque, un autre travail intitulé *Arnold's chronicle*, dont M. Douce publia, en 1811, une excellente édition. A partir de 1503, l'auteur anonyme devient plus indépendant, et ses remarques, portant comme elles le font sur la situation religieuse de l'Angleterre au seizième siècle, sont pleines d'intérêt. Le récit s'arrête en 1566. Le titre du volume vient de ce qu'il faisait partie, à l'origine, de la bibliothèque des *Frères Gris* ou franciscains de la ville de Londres.

LIV. *Promptorium parvulorum tomus alter*, voir n° XXV.

LV. *The Camden miscellany, volume the second*, 1863. — Voici la liste des six morceaux publiés dans ce volume : 1. *Account of the expenses of John of Brabant, and Henry and Thomas of Lancaster, A. D.* 1292-3, edited by Joseph Burt. 1853, xvi-18 p. — Jean, fils du duc de Brabant, fut fiancé en 1278 à Marguerite, fille du roi Édouard Ier. La princesse n'avait alors que trois ans. En 1284, Jean, âgé de quinze ans, vint en Angleterre, et y résida jusqu'en 1294, époque de la mort de son père. Ses compagnons de voyage, en 1292 et en 1293, Thomas et Henry de Lancaster, tous deux neveux du roi devinrent successivement comtes de Lancaster. Le document imprimé ici est une sorte d'itinéraire de ces trois jeunes gens et un relevé de leurs dépenses. — 2. *Household expenses of the Princess Elizabeth, during her residence at Hatfield. October* 1, 1551, *to* 10 *September* 30, 1552. Edited by viscount Strangford. 1853,

IV-48 p. — Cette pièce, déjà décrite par plusieurs antiquaires, n'a qu'un très-mince intérêt. — 3. *The request and suite of a true-hearted Englishman, written by William Cholmley, Londyner, in the year* 1553. Edited by W. J. Thoms. 1855, VI-20 p. — Traité politique fort curieux, sur les matières de commerce, principalement celui de la laine et des draps. M. Froude le cite à diverses reprises dans son *Histoire d'Angleterre.* — 4. *The discovery of the Jesuits' College at Clerkenwell in March* 1627-28, *and a letter found in their house* (*as asserted*), *directed to the father Rector at Bruxelles.* Edited by John Gough Nichols. 1852, 64 p. — Le récit de la découverte du collége des jésuites paraît avoir été écrit par le secrétaire d'État sir John Coke. Le manuscrit original se trouve aux archives du royaume, ainsi que les pièces justificatives d'après lesquelles il fut rédigé. Quelques-unes de ces pièces, un instant égarées, ont été insérées dans le tome quatrième de la *Camden Miscellany.* Quant à la lettre dont le titre fait mention, chacun sait aujourd'hui qu'il faut y voir tout simplement une satire politique, composée par sir John Maynard, membre du Parlement. On l'imprima d'abord en forme de pamphlet (1643); puis le fanatique Prynne et l'antiquaire Rushworth l'insérèrent dans leurs recueils; c'était un canard suivant toute l'acception du mot. — 5. *Trelawny papers*, edited by W. D Cooper. 1853, 23 p. — 6. *Autobiography and anecdotes, by William Taswell, DD. A. D.* 1651-1682. Edited by G. P. Elliott, esq., 40 p. — Documents d'un intérêt tout local, et qui ne méritaient guère les honneurs de l'impression.

LVI. *Letters and papers of the Verney familly down to the end of the year* 1639. *Printed from the original mss. in the possession of sir Harry Verney;* edited by John Bruce, esq. 1853. XIV-308 p., plus un tableau généalogique. — Les documents publiés dans ce volume remontent jusqu'au règne d'Édouard Ier, mais c'est à partir du dix-septième siècle surtout qu'ils nous offrent de l'intérêt. L'annotateur leur a donné pour cadre une histoire suivie de la famille Verney, et il l'a fait avec beaucoup de talent. Parmi les points les plus dignes d'attention, je citerai les suivants. *Pendant les règnes d'Henry VI et d'Édouard IV* : l'adresse singulière qui procura au lord maire yorkiste, sir Ralph Verney, pour son fils, les domaines du Lancastrien sir Robert Whittingham; — *Règne d'Henry VII* : la vie passablement débauchée du courtisan sir Ralph Verney, chambellan de la princesse Marguerite, et un de ses gentilshommes en Écosse; — *Règne de Marie :* détails sur la conspiration de Dudley : deux des Verney y furent compromis; — *Règne de Jacques Ier* : Le voyage du prince de Galles en Espagne, où sir Edmond Verney se rendit avec lui; récit des aventures des pirates anglais dans la Méditerranée; — *Règne de Charles Ier* : emprunts forcés, affaire de Hampden, et particularités diverses du plus grand intérêt. La dernière partie du volume se rattache surtout à l'expédition envoyée, en 1639, contre les puritains d'Écosse, et les lettres de sir Edmond Verney en donnent un récit circonstancié.

LVII. *The Ancren Riwle; a treatise on the rules and duties of monastic life.* Edited and translated from a semi-saxon ms. of the trirteent century, by the rev. James Morton, 1853. XXVIII-480 p. — Ce curieux ouvrage existe en anglo-saxon et en anglais; on en connaît plusieurs manuscrits que M. Morton examine dans sa préface; il a choisi pour guide le ms. cottonien (Néron, A. XIV), conservé au *British museum*, et, contrairement à l'opinion reçue, il pense que le texte original était, non pas en latin, mais en anglo-saxon. L'*Ancren Riwle* ne saurait être, comme on se l'est quelquefois imaginé, l'ouvrage de Simon de Gand, évêque de Salisbury, de 1297 à 1318; le dialecte dans lequel il est écrit

révèle une date plus ancienne, et M. Morton indique comme auteur probable Guillaume Poore, qui occupa le siége épiscopal entre 1217 et 1228 ; ce prélat était natif de Tarrent, dans le Dorsetshire, et il adressa aux religieuses de l'endroit cette espèce d'exhortation pastorale, lorsqu'il reconstruisit et embellit leur abbaye. Excellent spécimen du dialecte de l'ouest de l'Angleterre au treizième siècle, l'*Ancren Riwle* est curieux à double titre : comme tableau de la vie monastique et comme document philologique.

LVIII. *Letters of the Lady Brilliana Harley, wife of sir Robert Harley, of Brampton Bryan. With introduction and notes*, by T. T. Lewis. 1854, LII-275 p. — Lettres touchantes, écrites d'un style ému et se rapportant aux incidents de la vie domestique. Sir Robert, époux de Lady Brilliana, fut un des membres les plus actifs du Long-Parlement, et soutint avec vigueur la cause républicaine dans le comté de Hereford. Sa femme défendit contre les royalistes, en 1643, le château de Brampton Bryan ; au bout de trois semaines de résistance, la garnison fut obligée de se rendre, et Lady Brilliana mourut trois mois après.

LIX et LXII. *A roll of the houschold expenses of Richard de Swinfield, bishop of Hereford, during part of the years* 1289 *and* 1290. Edited by Rev. John Webb, 1854. — Vol. II. Abstracts, illustrations, glossary, index, 1855. Ensemble, CCXXXII-270 p. — Ce qui fait la valeur de ce livre, c'est la manière savante dont il a été édité. Le résumé et l'introduction, formant un commentaire perpétuel sur les documents réunis par M. Webb, contiennent une infinité de détails sur la vie civile et religieuse de l'Angleterre au temps d'Edouard Ier. L'appendice, de plus de quarante pages, reproduit plusieurs documents intéressants relatifs à l'église cathédrale d'Hereford, et à la canonisation de l'évêque Cantilupe.

LX. *Grants*, etc., *from the crown during the reign of Edward the fifth, from the original docket-book, Harleian ms.* 433, *and two speeches for opening Parliament, by John Russel, bishop of Lincoln, Lord Chancellor. With an historical introduction, by* John Gough Nichols. 1854, LXIV-96 p. — Ce volume est un extrait du ms. Harleien, n° 433, codex très-curieux, contenant la minute de toutes les décisions, lettres, ordonnances transcrites chaque jour par les commis du roi Richard III. La partie imprimée ici se rapporte aux deux mois du règne nominal d'Edouard V. M. Nichols a relevé, dans sa préface, une faute commise par M. Sharon Turner ; cet historien s'était imaginé qu'un parlement avait été réuni sous le règne si court d'Edouard V, et que le duc de Gloucester avait pris le titre et les fonctions de protecteur, en vertu d'une autorité déléguée par ledit parlement. Le fait est que Richard étant devenu protecteur le 14 mai 1483, le Parlement fut convoqué pour le 25 juin, et c'est à cette occasion que le discours du Lord chancelier fut préparé, et non pas prononcé ; car le Parlement, ajourné en vertu d'un décret de *supersedeas*, ne s'assembla que plus tard. Quant aux trois *speeches* de l'évêque Russell, ce sont des morceaux imparfaits, des projets de discours, intéressants comme spécimens de la langue anglaise au quinzième siècle.

LXI. *The Camden Miscellany, volume III*, 1855. — Contient quatre articles dont voici la description sommaire ; 1. *Papers relating to proceedings in the county of Kent.* A D. 1642-1646 ; edited by Richard Almack, esq., VII-68 p. — Documents authentiques sur les menées du parti révolutionnaire dans le comté de Kent. — 2. *Ancient biographical poems, on the Duke of Norfolk, viscount Hereford, the earl of Essex, and queen Elizabeth. From Gough's Norfolk mss. in the Bodleian library.* Edited by J. Payne Collier. 26 p. — Pièces assez amusantes et contenant de curieux détails. — 3. *A Relation*

of some abuses which are committed against the Common-Wealth; together with a friendlie reprehension of the same. Composed especiallie for the benefit of this county of Durhame, December the xxvjth 1629, *by a porre friend and Welwisher to the Common-Wealth.* Edited by Sir F. Madden, *th* iv-35 p. — Remarques intéressantes sur la corruption du temps, et les scandales qui s'introduisaient de toutes parts. L'auteur arrange en quatre divisions les abus dont il se plaint. 1° Dégâts commis dans les bois et forêts : 2° destruction des châteaux et forteresses ; 3° décadence de l'esprit guerrier ; 4° ivrognerie, usage du tabac, extravagance dans le costume. — 4. *Inventories of the Wardrobes, Plate, Chapel stuff, etc., of Henry Fitz roy, Duke of Richmond; and of the Wardrobe stuff at Baynard's castle, of Katharine, princess dowager.* Edited, with a memoir, and letters of the Duke of iRichmond, by John Gougt Nichols, c-55 p. — L'index et le glossaire explicatif ajoutés par M. Nichols, donnent beaucoup de prix à cet intéressant volume ; la notice biographique est enrichie de vingt et une lettres écrites par le duc de Richmond au roi Henry VIII, au cardinal Wolsey et à Cromwell.

LXII. *Voir plus haut*, n° LIX.

LXIII. *Charles I in* 1646. *Letters of king Charles the first to Queen Henrietta Maria.* Edited by John Bruce, 1856, xxxi-104 p. — Ces soixante et onze lettres paraissent avoir été les copies faites expressément par la reine sur les originaux écrits en chiffres. Quelques-unes ont déjà vu le jour. L'introduction de M. Bruce, composée dans un esprit défavorable à Charles Ier, ne laisse pas que d'être très-digne d'attention.

LXIV. *An English chronicle of the reigns of Richard II, Henry IV, Henry V, and Henry VI, written before the year* 1471 ; *with an appendix, containing the 18th and 19th years of Richard II, and the Parliament at Bury Saint Edmunds 25th Edward VI; and supplementary additions from the Cotton ms. chronicle called « Eulogium. »* Edited by the Rev. J. S. Davies, 1856. — Le fond de cet ouvrage est la chronique de Brut, si connue en Angleterre, et dont un excellent manuscrit, jadis entre les mains des archéologues Stowe et Speed qui l'annotèrent, est passé depuis dans la famille du précédent éditeur. Les extraits réunis par M. Davies comblent certaines lacunes de l'ancien annaliste, et le rectifient çà et là.

LXV. *The Knights Hospitallers in England : being the report of Prior Plilii de Thame to the grand-master Elyan de Villanova for A. D.* 1338. Edited by the Rev. L. B. Larking, with an historical introduction by J. Mitchell Kemble, 1857, lxxii-301 p. — Très-précieux pour l'histoire des chevaliers hospitaliers. Le manuscrit original fait partie de la bibliothèque publique de La Valette.

LXVI. *Diary of John Rous, incumbent of Santon Downham, Suffolk, from* 1625 *to* 1642. Edited by Mary Anne Everett Green. 1856 xii-143, p. — Dans ce journal, les allusions et les détails relatifs aux événements publics se trouvent mêlés d'une façon très-piquante à des poésies satiriques souvent écrites avec verve.

LXVII. *Trevelyan papers prior to A. D.* 1558. Edited by J. Payne Collier. 1857, ix-219 p. — Documents de toute nature, tirés des archives de la famille Trevelyan, et importants surtout pour l'histoire des règnes d'Henry VIII et d'Édouard VI.

LXVIII. *Journal of the very Rev. Rowland Davies, Dean of Ross (and afterwards Dean of Cork), from March* 8, 1688-89, *to September* 29, 1690. Edited with notes, and an appendix, and some account of the author and his family, by Richard Caulfield. 1857, xiv-188 p. — Pendant l'occupation de

l'Irlande par les troupes de Jacques II, le doyen Davies passa quelque temps en Angleterre, soit à Londres, soit à Yarmouth (comté de Norfolk), tenant un journal de ses faits et gestes, et enregistrant ce qu'il trouvait digne de remarque. Plus tard, il fit la campagne d'Irlande avec les troupes de Guillaume III, assistant à la bataille de la Boyne et au siége de Limerick.

LXIX. *The Domesday of Saint Paul's of the year MCCXXII; or registrum de visitatione Maneriorum per Robertum Decanum; and other original documents relating to the manors and churches belonging to the Dean and chapter of Saint Paul's, London, in the twefth and thirteenth centuries. With an introduction, notes and illustrations, by William* Hale Hale, *archdeacon of London.* 1858, xvii, cxxxvii et 211 p. — Le titre de ce livre en indique suffisamment la nature, et la consciencieuse préface de M. l'archidiacre Hale n'omet aucun point d'importance relatif au registre terrier de l'église cathédrale de Saint-Paul. Tout est expliqué, commenté, annoté.

LXX. *Liber famelicus of Sir James Whitelocke, a judge of the court of King's* Benoh *in the reign of James I and Charles I. now first published from the original ms.* Edited by John Bruce. 1858, xx-131 p. — Sir James Whitelocke, légiste assez distingué, et auteur de plusieurs ouvrages, a consigné, dans le volume dont je viens de transcrire le titre, quantité d'anecdotes et de remarques sur le barreau et la magistrature anglaise des premières années du dix-septième siècle; c'est une lecture amusante.

LXXI. *Savile correspondence. Letters to and from Henry Savile, esq. Envoy at Paris, and Vice Chamberlain to Charles II and James II, including letters from his brother George, marquess of Halifax. Printed from a ms. belonging to his Grace the Duke of Devonshire, and from originals in Her Majesty's State Paper office.* Edited by W. D. Cooper. 1858, xxiv-316 p. — Cette correspondance comprend les événements depuis 1661 jusqu'en 1689, et a toute la valeur qu'on pouvait attendre de lettres écrites par des personnages aussi haut placés que le furent Savile et son frère, Lord Halifax. Une notice biographique sur la famille et un arbre généalogique ont été ajoutés par M. Cooper. Impossible de citer un volume, sous tous les rapports, plus remarquable parmi les publications de la *Camden Society.* Gustave Masson.

(*A suivre.*)

II

LES PUBLICATOINS RÉVOLUTIONNAIRES A L'ÉTRANGER.

Les membres de la Commune qui ont trouvé un asile dans les pays voisins, leurs adeptes les plus fougueux, les apôtres cosmopolites du socialisme et de l'anarchie déploient une grande activité; ils publient, à Londres, en Suisse, en Belgique, une multitude d'écrits dans lesquels ils déclarent une guerre acharnée à toute idée religieuse, à tout principe d'autorité. Ces émules de Marat, ces copistes de Babœuf n'épargnent rien pour enflammer, pour égarer les masses populaires. Interdites en France, ces productions empoisonnées pénètrent toutefois clandestinement en assez grand nembre; certaines librairies de Genève et de Bruxelles en font le commerce, et nous avons sous les yeux un catalogue qui ne contient pas moins de 433 ouvrages diverses.

Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de donner les titres de quelques-unes de ces productions, où la mauvaise foi et l'impudence sont portées aux plus extrêmes limites.

Nommons d'abord Eugène Vermesch et ses *Incendiaires, poésie* (2e édition, Londres, 1872, in-16).

La préface offre les lignes suivantes :

« Le peuple sait vaincre, mais il ne sait pas profiter de la victoire, et c'est pourquoi j'ai voulu dire une fois encore ce que j'ai si souvent répété ailleurs :

« Mais donne donc le coup de boutoir ! »

Vermesch a été le rédacteur en chef du *Qui Vive ! Organe de la Démocratie universelle* (Londres, 1871, 60 numéros). Cette feuille ultra-jacobine fut suivie du *Vermesch-Journal* (Londres, 1871-72, 82 numéros), auquel succéda l'*Union démocratique* (Londres, 1872, numéros 83 à 215 ; le dernier numéro est du 30 septembre). Vermesch s'étant retiré au mois de juillet, à la suite de dissentiments avec ses collaborateurs, ce journal prit une allure un peu plus modérée.

Un Russe, révolutionnaire cosmopolite, Bakounine, n'est pas le moins actif de ces écrivains ; en septembre 1870, il courut à Lyon, afin d'y établir la *Commune révolutionnaire*. Après l'insuccès de cette tentative (insuccès qu'il attribue à Cluseret), le Moscovite se retira en Suisse, et il fit imprimer, à Genève, en 1871, la *Révolution sociale, ou la Dictature militaire*. Prenons-lui quatre lignes :

« La bourgeoisie se montre dure, égoïste, cupide, étroite, bête, à la fois brutale et servile, féroce quand elle croit pouvoir l'être, sans beaucoup de danger, comme dans les néfastes journées de juin, toujours prosternée devant l'autorité et la force publique dont elle attend son salut, et ennemie du peuple, toujours et quand même. »

Il met au jour, la même année : *La Théologie politique de Mazzini et l'Internationale.*

Il appelle le grand agitateur italien : « l'une des plus nobles et des plus pures individualités de notre siècle, » mais il lui reproche de graves erreurs : « Le culte de Dieu, le culte de l'autorité divine et humaine, fondé nécessairement sur la misère des peuples ont entraîné Mazzini, malgré, lui dans les rangs de la réaction. Mazzini nous reproche de ne pas croire en Dieu ; nous lui reprochons, par contre, d'y croire, où plutôt nous déplorons qu'il y croie et qu'il soit ainsi forcé de se ranger contre nous avec tous les ennemis de l'émancipation populaire. »

Voilà donc Mazzini lui-même rangé parmi les suppôts de la réaction.

Le citoyen Gambon, montagnard de 1848 et membre du Comité de salut public que nomma la Commune, veut aussi se faire entendre ; il écrit *la Dernière révolution, réponse à l'Assemblée de Versailles.*

« La Révolution trahie par la bourgeoisie, vaincue par l'étranger, frappée par des fils égarés, calomniée par le prêtre dans 40,000 tribunes, condamnée et exécutée froidement par les soldats de Versailles, exigeait de nous une revanche. Si le peuple le veut, demain, la liberté se lèvera radieuse sans une tache au front et triomphante sur tous les points du globe. Pour cela plus d'impôt ; refusez le service militaire. »

Une *Lettre d'un ouvrier aux membres de la Commission des grâces*, imprimée à Milan en 1871, a pour auteur un italien qui a pris pour épigraphe ces deux vers du *Pilori* de Ch. Bonnet :

Le sceau de l'infamie a marqué votre front ;
Comme ont croulé les rois, les bourgeois crouleront,

La *Liquidation sociale Prophétie* (Londres, 1872) est l'œuvre anonyme d'un membre de l'*Internationale*, lequel annonce que cette société, encore inconsciente de sa force, est appelée à régénérer le monde.

Le citoyen Ch. Bonnet, dont nous venons de citer le *Pilori*, ajoute à ce mot, comme complément de ce titre : *l'Invasion, la Commune, Versailles ;* bornons-nous à transcrire quelques vers de ce volume, imprimé à Genève, en 1872 :

Si quelque mot est dur, quelquefois un peu vert,
Il faut se rappeler que nous avons souffert,
Que lorsque nous parlons de cette ignoble engeance,
Cause de tous les maux qui pèsent sur la France,
A ce souvenir seul notre cœur est aigri,
Et le mot de vengeance est notre premier cri.

La *Foire aux parjures* (Londres, in-32) est un recueil de boniments débités sur les tréteaux de la foire par des personnages politiques fort connus ; c'est Jules Favre qui s'avance le premier :

C'est moi qui fais les boniments
A l'avant-scène de la baraque.

G. Marotteau, le rédacteur en chef du *Père Duchêne* de la Commune, avait, avant le 4 septembre, subi quatre mois de prison ; il se réfugia en Belgique, et il entreprit un *Père Duchêne* qui ne dépassa pas le premier numéro, la violence du style ayant paru exorbitante, même à Bruxelles où la tolérance est cependant fort grande ; ce numéro, introuvable aujourd'hui, débutait ainsi :

« Oh ! hisse ! carguez les voiles !

« Je reprends la trompette sur mon brûlot, le *Père Duchêne*.

« Ce sera un pamphlet furieux ; le portrait de vos soudars et le signalement de vos juges. »

Le citoyen Jeanneret, auteur de la *Commune révolutionnaire de Paris* (Neuchâtel, 1871, in-18), explique nettement le but qu'il se propose. « Ce qu'il faut avant tout, c'est venger les pauvres frères engloutis dans le désastre, relever leur mémoire, dire leur héroïsme et dévoiler leurs bourreaux. »

Le *Bréviaire du peuple* (Luxembourg, 1871, in-18) est signé des initiales C. B.; l'auteur déclare s'être proposé « de soumettre au jugement de la raison les injustices ou plutôt les crimes des gouvernements autoritaires ; » son écrit est le développement de ces lignes :

« Je veux démontrer que non-seulement on pourrait se passer de gouvernement, qu'il soit Religion ou État, mais encore que l'un et l'autre sont nuisibles à la marche de l'humanité vers le bien et la civilisation, et que le meilleur est de s'en débarrasser. »

Empruntons quelques lignes au petit volume daté de Londres, 1872, les *Charlatans politiques. Il signor Gambetta. Portraits, documents inédits :*

« Ce qui manque au public, c'est un livre qui l'éclaire sur la valeur réelle de tous les hommes venant se poser en sauveurs à chaque crise sociale. Aussitôt que le peuple est devenu le maître de ses destinées, il se hâte de se débarrasser de son pouvoir en mettant à sa tête des charlatans politiques.

« Notre livre de critique politique, économique et religieuse a pour but de percer à jour l'odieuse comédie des saltimbanques célèbres de l'Europe qui font rouler au peuple son éternel rocher de Sisyphe. »

Le citoyen Rocher se fait remarquer par sa fécondité ; nous connaissons près de trente pamphlets sortis de sa plume et publiés en 1871 et 1872. Il professe les principes de l'athéïsme le plus outré; il ne se plaît que dans le blasphème; il aime à se déguiser sous des noms qui donnent une idée de ses tendances : Un apostat, un hérétique, un fils du diable, le citoyen Satan. Un de ces écrits est dédié à Garibaldi, fort digne, en effet, de recevoir de pareils hommages.

Résignons-nous à transcrire les titres de quelques-unes de ces immondes productions : *Les Assassins de la France; — Les Tueurs d'hommes; — Les véritables Incendiaires de Paris; — Un Assassinat au nom de Dieu; — La Friponnerie des évêques et des prêtres; — Napoléon III chez le Diable; — Plus de bon Dieu! — Le Charlatanisme sacerdotal; — Les Buveurs de sang humain*, par un invalide du travail, etc., etc.

On peut ranger dans cette bibliothèque communarde et révolutionnaire :

L'*Histoire de la Commune de Paris* (Londres, 1871, in-8 de 500 p.), par P. Vésinier, secrétaire de la Commune;

Étude sur le mouvement communaliste à Paris, en 1871, par C. Lefrançais (Neuchâtel, 1871);

La troisième défaite du prolétariat français, par B. Malou (*Neuchatel*, 1871, in-18 de 540 p.);

Les huit journées de mai derrière les barricades, par Lissagaray (Bruxelles, 1871, in-16 de 324 p.);

La Vérité sur le gouvernement de la Défense nationale, la Commune et les Versaillais, par V... d'Esbœufs (Genève, 1871);

Celui-ci est un adversaire de la Commune contre laquelle il plaide la cause du Comité central : « La Commune, dit-il, cherchant une force en-dehors de la fédération, cela devait la perdre en soulevant des conflits et des rivalités. »

Il attaque vivement les Polonais, surtout Dombrowski ; il traite d'*insigne folie* la nomination de Delescluze comme délégué civil à la guerre.

Il serait injuste d'oublier la *Voix du peuple; les Rouges et les Pâles*, par J.-B. Clément. *Londres*, 1871, in-12.

C'est un pamphlet de la famille du *Père Duchêne*, mais le style est moins ordurier. Donnons-en une citation :

« Allons donc, misérables! Vous êtes larges et solides comme des crics, bien plantés comme les chênes ; vous n'avez qu'à vous prendre par la main un beau matin de colère, et tout bonnement à danser en rond autour de ce qui vous gêne pour le broyer comme un œuf.

« Faut-il donc vous aiguillonner, vous pousser par vos flancs creux, vous montrer votre huche sans pain, vos enfants étiques, les petits des autres bien joufflus pour vous faire aller de l'avant et vous forcer à marcher vers l'avenir qui doit vous sauver? »

En voici assez, trop peut-être; nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur cette propagande du radicalisme dont le venin, propagé avec une activité incessante, constitue un péril des plus graves. B.

III

L'ORIGINE DES GRANDS SÉMINAIRES.

M. Faillon, *Vie de M. Olier* (quatrième édition 1873), a relevé, en deux endroits de cet ouvrage érudit (t. Ier, p. 422 et t. III, p. 36), les assertions de M. l'abbé Maynard (*Saint Vincent de Paul, sa vie, son temps*, t. II, p. 163), et de Mgr Jager (*Histoire de l'Église catholique en France*, t. XVI, p. 552). assertions relatives à l'établissement des grands séminaires. — La discussion, très-courtoise du reste, comme il convient à des prêtres, porte sur ce point : M. Olier, fondateur de Saint-Sulpice, a-t-il organisé, le premier, un grand séminaire? ou bien, faut-il admettre que saint Vincent de Paul a précédé son vertueux ami dans cette nouvelle voie?

Nous disons *nouvelle voie*. Le concile de Trente (session XXIIIe), en décré-

tant la formation des séminaires, réglait qu'on y admettrait les jeunes gens dès l'âge de douze ans. Saint Charles Borromée s'était hâté d'organiser sur cette base le séminaire de Milan, et les efforts de son zèle épiscopal avaient été couronnés du plus beau succès.

Il n'en avait pas été de même à l'autre côté des Alpes. Les séminaires, ouverts en France conformément au système préconisé par le concile, n'avaient guère produit d'heureux résultats. A Bordeaux et ailleurs, on avait dû procéder à la fermeture de ces maisons.

Vers 1640, les plus saints prélats et ecclésiastiques de France acceptent une autre méthode pour le recrutement du clergé séculier : on n'admettra désormais au *grand* séminaire que des étudiants ayant achevé leur rhétorique au moins, si pas même leur philosophie, pour les appliquer immédiatement à l'étude de la théologie et de ses diverses branches.

Nous n'entendons pas, dans une simple note, trancher la question débattue entre d'honorables érudits et proclamer devant tout le monde que M. Faillon a raison contre M. Maynard et Mgr Jager. Nous tenons simplement à dire qu'en Belgique, on était arrivé plus tôt au même résultat que la France.

Le concile de Trente s'était terminé en 1563.

Le premier concile provincial, tenu à Malines en 1570, décide que l'on mettra immédiatement la main à l'œuvre pour l'érection des séminaires.

L'année précédente, 1569, Corneille Jansénius, évêque de Gand, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme, titulaire du siége d'Ypres, avait fait un concordat avec les hiéronymites ou frères de la Vie commune, pour la cession de leur couvent, qui devenait le séminaire diocésain.

Dès 1595, le séminaire de l'archidiocèse de Malines est ouvert. On y trouve des humanistes et des théologiens réunis dans le même enclos, avec quartiers séparés toutefois. Néanmoins ce système ne tarda pas à offrir des inconvénients. Un mémoire étendu, soumis aux évêques qui firent partie du concile provincial tenu en 1607, recommandait de n'admettre d'autres jeunes gens que ceux qui eussent déjà achevé leur rhétorique au moins et dont l'âge permettra d'espérer que quatre ans d'études ou cinq ans au plus les conduiraient à la prêtrise.

Les Pères du concile n'ont pas admis dans leurs décrets cette idée, qui allait devenir féconde en fruits de salut. Nous soupçonnons peut-être la raison de leur conduite. En vertu d'une bulle de Sixte-Quint, les décrets d'un synode provincial ne peuvent être promulgués et mis à exécution, qu'après avoir été révisés à Rome par la Congrégation du concile. Le vœu du mémoire prémentionné, pour rentrer complétement dans l'esprit de la loi, n'en était pas moins contraire à la *lettre*. Le concile provincial se borna donc à statuer que des synodes, à réunir bientôt dans chaque diocèse, détermineraient la manière dont on satisferait aux dispositions édictées par les Pères réunis à Trente.

Or, que voyons-nous? La pratique donne raison au mémoire.

Le synode diocésain de Malines, réuni en 1609, n'admet aux frais du séminaire que des jeunes gens de dix-huit ans accomplis. Titre XX, art. 3. Ce même synode, titre XII, art. 3, affectait à la dotation du séminaire les deux tiers du produit global du laitage.

Jean Le Mire, originaire d'une famille cambrésienne, fonda son séminaire dans sa ville épiscopale d'Anvers, en 1605. Le synode diocésain, tenu en 1610, rappelle dans une de ses dispositions qu'on forme au séminaire des jeunes gens ayant terminé déjà leurs humanités et leur philosophie (*Synodicon Belgicum*, tome III, p. 158).

Van der Burch, mort archevêque de Cambrai en 1644, fut d'abord évêque de Gand. Il stipula, dans son synode de 1613, qu'on n'admettra au séminaire que des jeunes gens ayant dépassé leur dix-huitième année. (*Synodicon Belgicum*, tome IV. p. 101.)

Ces dates incontestables prouvent que les idées fécondes de M. Olier et de saint Vincent de Paul avaient reçu leur application en Belgique trente ans à l'avance. AD. DELVIGNE.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Sir Charles WHEATSTONE, né à Glocester, en 1802, est mort, de passage à Paris, le 19 octobre 1875; il appartenait à l'Institut depuis 33 ans et était devenu, le 30 juin 1873, un des huit associés étrangers de l'Académie des sciences. « Wheatstone, a dit M. Tresca, dans le discours prononcé à ses obsèques, était professeur à *King's College*, lorsqu'il fit connaître successivement ses grandes découvertes : la stéréoscopie, la vitesse de l'électricité, le télégraphe électrique, trois merveilles auxquelles il a su donner une grande place en ce monde et qui l'ont occupé jusqu'à ses derniers moments. Dans ses recherches sur la physiologie de la vision, qui remontent à 1833, mais qui n'ont eu leur sanction en Angleterre qu'en 1838, et trois ans plus tard en France, Wheatstone a posé les principes qui ont en particulier permis de représenter les objets géométriques par deux figures distinctes, qui paraissent se confondre pour les deux yeux, mais qui donnent la perception nette et précise de l'objet lui-même en relief, Wheatstone s'est, pour ainsi dire, révélé tout d'un coup dans sa carrière scientifique, car c'est vers le même temps, en 1834, qu'il a publié les expériences à l'aide desquelles il était parvenu à prouver que la vitesse de l'électricité est de même ordre que celle de la lumière ; puis, précisant davantage les éléments numériques de cette étonnante vélocité, qui devait l'occuper sans relâche, il indiquait pour la vitesse de l'électricité l'énorme chiffre de 333,000 kilomètres par seconde. Sa création des relais était comme une nouvelle invention du télégraphe lui-même, puisqu'elle en agrandissait indéfiniment le domaine ; il nous communiquait en 1869, son télégraphe écrivant ; il obtenait par son cryptographe indéchiffrable, d'une remarquable simplicité, le moyen de modifier à son gré l'alphabet et de rendre ainsi les dépêches secrètes. On lui doit l'appareil de résistance connu sous le nom pont de Wheatstone, pour la vérification des diverses causes de dérangement dans les lignes. »

— M. Isidore-Alexandre-Augustin PILS, né à Paris, le 19 juillet 1813, est mort à Douarnez (Finistère), le 3 septembre 1875. Elève de M. Picot, il remporta, au concours de 1838, le grand prix de Rome. Sa carrière artistique, brillamment remplie, le conduisit à l'Institut, où il entra le 7 octobre 1868 en remplacement de son maître Picot ; il était professeur de peinture à l'École des beaux-arts.

— Nous devons un souvenir à un autre artiste de grand mérite, qui vient de faire la fin la plus édifiante, après de longues et cruelles souffrances, chrétiennement supportées. Jean-Baptiste CARPEAUX, né à Valenciennes, le 14 mai 1827, est mort à Courbevoie, le 13 octobre 1875, dans la force de l'âge et du talent. Ses œuvres peuvent être justement critiquées à plus d'un point de vue, mais il est impossible de ne point rendre hommage au merveilleux talent du sculpteur qui eût grandi encore si Carpeaux avait vécu, car il aurait

cherché plus haut ses inspirations et se serait fait une nouvelle manière, plus digne de son génie.

— M. Jean-Baptiste-Firmin Marbeau, est mort à Saint-Cloud, le 10 octobre ; il était né à Brives-la-Gaillarde, le 18 mai 1798. Elève du collége de Brives, où il fit toutes ses études, il vint faire son droit à Paris, où il acquit plus tard une charge d'avoué. Il a laissé des ouvrages appréciés sur la jurisprudence. Mais son véritable titre de gloire, c'est la fondation des crèches, qui rendent un si grand service à l'humanité, et ce n'est pas la seule œuvre charitable dont il se soit occupé, car la plus grande partie de sa vie a été consacrée au soulagement de toutes les misères. — M. Marbeau a publié : *Traité des transactions, d'après les principes du Code civil* (1824, in-8); *Réflexions d'un électeur sur la révolution de* 1830 (1830); *Politique des intérêts, ou essai sur les moyens d'améliorer le sort des travailleurs, sans nuire aux propriétaires ; de concilier l'ordre avec la liberté, la stabilité avec le progrès*, par un travailleur devenu propriétaire (1834, in-8) ; *Etude sur l'Économie sociale* (1844, in-8); *Des crèches* (1845, in-18); *Du paupérisme en France et des moyens d'y remédier* (1847); *De l'indigence et des secours* (1850, in-18). — M. Marbeau a publié, en outre, beaucoup de mémoires, rapports, articles de journaux et revues sur les questions d'économie charitable; il a collaboré à la *Revue d'Economie chrétienne.*

— M. l'abbé Jacques-Paul Migne, né à Saint-Flour, le 24 octobre 1800, est mort à Paris le 24 octobre. Il avait fait ses études théologiques dans le diocèse d'Orléans, où il exerça quelque temps le ministère sacerdotal. Il vint se fixer à Paris en 1833, et fonda l'*Univers*, dont il garda la propriété jusqu'en 1836, et dirigea plus tard la *Vérité*. L'abbé Migne s'est surtout fait un nom, et a rendu d'immenses services par ses publications théologiques, sorties de l'imprimerie catholique qu'il avait établie à Montrouge. Nous avons donné des détails sur ce grand établissement lorsqu'il a été la proie des flammes, en 1868. Tout le monde connaît ses immenses collections de *Patrologie*, grecque et latine, d'*Encyclopédie catholique*, de *Bibliothèque des orateurs*, de *Cours d'écriture sainte*, etc., qui ont mis à la portée des plus modestes bourses de desservants les écrits des Pères, des grands orateurs chrétiens, et une série de dictionnaires sur toutes les sciences.

— M. Pierre Salomon Ségalas vient de mourir au château de la Tour (Saône-et-Loire). Il était né à Saint-Palais (Basses-Pyrénées), le 1er août 1792. Ses goûts le portèrent vers l'étude de la médecine ; il fut reçu docteur en 1817, et devint membre de l'Académie de médecine. La plupart de ses ouvrages sont relatifs à la lithotritie et aux maladies qui ont pour siége les organes qui sont soumis à cette opération. En-dehors de cela, on peut citer des *Recherches expérimentales sur l'absorption intestinale* (1822) ; *Série d'expériences sur divers faits de physiologie et de pathologie* (1823) ; *Mémoires sur les altérations du sang.*

— Mgr Mathias-Casimir Woloczewski, né à Nantray, diocèse de Samogitie, le 26 décembre 1799, docteur en théologie, préconisé le 28 septembre 1849 (en même temps que Mgr Pie, évêque de Poitiers, et que Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans), pour l'évêché de Samogitie, dont la résidence est à Teloch (Russie), est mort le 29 mai 1875, à Kowno (Lithuanie). Ce prélat a publié, en langue lithuanienne, une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* et une *Histoire du diocèse de Samogitie.*

— M. le docteur Paul Lorain, professeur à la faculté de médecine de Paris, médecin de l'hospice de la Pitié, né à Paris en 1827, y est mort subitement le 24 octobre 1875. Il avait publié : *La Fièvre puerpérale chez les femmes, le fœtus et le nouveau-né* (1855, in-4); *Annuaire des sciences médicales* (1856,

in-18); *De l'albuminerie*, thèse présentée au concours pour l'agrégation (1860, in-8 avec pl.); *Réforme de l'enseignement médical par les laboratoires*. — Le docteur Lorain avait, en outre, revu et complété le *Guide du médecin praticien* de F. L. J. Valleix.

— M. Jacques-Léandre Geay, dit *Philippe Geay-Besse*, né à Pons (Charente-Inférieure), le 4 mars 1805, est mort à Saintes, le 17 octobre 1875. Marchand de nouveautés à Saintes, membre du tribunal de cette ville depuis 1834, il a été quatre fois élu président. Membre de la Commission administrative de l'hospice, du bureau de bienfaisance, de l'extinction de la mendicité, du bureau d'administration du collége ; du conseil municipal, depuis 1849 ; chevalier de la Légion d'honneur, du 12 août 1870; président de la commission municipale le 21 septembre 1870, il devint peu après premier adjoint. Il a publié : *Brenard de Palici*, dialogue en patois saintongeais (Saintes, 1870); une pièce *A prepous de thiés bavards*, dans le recueil *Pour la France* (Saintes, 1875. in-8); *Le concours régional de Saintes* (Saintes, 1875, in-8), vers en patois saintongeais. Il a écrit d'autres poésies patoises restées inédites, pleines de bonhomie et de sel. Ses funérailles ont été faites aux frais de la commune.

On annonce encore la mort: de M. Raffaele Gorgiulo, archéologue distingué, mort à Naples, à 94 ans ; — de M. Albert Jacquemard, rédacteur de la *Gazette des Beaux-Arts* et auteur d'un ouvrage sur la *Céramique*, faisant partie de la *Bibliothèque des Merveilles* de la librairie Hachette ; — de M. Lahuppe, décédé à l'île de la Réunion, âgé de quatre-vingts ans; il avait été fondateur du premier journal de cette colonie; — du comte Alexis Tolstoi, auteur d'*Yvan le Terrible*, mort à Saint-Pétersbourg ; — de M. François Ducuing, député des Hautes-Pyrénées, ancien rédacteur de l'*Estafette* et de l'*Opinion nationale*, fondateur de l'*Universel*, mort le 3 octobre ; — de M. le chanoine Pomarèdes, doyen du chapitre de la cathédrale de Montpellier, mort le 22 août, à l'âge de 76 ans, auteur de plusieurs ouvrages de piété : *Manuel pour la confrérie du précieux sang ; La conduite pour la Toussaint, l'octave des morts et la dédicace des églises ;* — de M. Outhenin-Chalandre, imprimeur-libraire, à Besançon, mort à 78 ans.

Institut. — La séance annuelle des cinq Académies a eu lieu le 25 octobre 1875, sous la présidence de M. Lefuel, président de l'Académie des beaux-arts, assisté de MM. Patin, Maury, Fremy et Baudrillart, délégués des Académies française, des inscriptions et belles-lettres, des sciences et des sciences morales et politiques, et de M. le vicomte H. Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, secrétaire actuel du bureau de l'Institut. — Les lectures ont été faites dans l'ordre suivant: Discours du président actuel des cinq Académies de l'Institut, proclamation du grand prix biennal.— Rapport sur le concours de 1875 pour le prix fondé par M. de Volney, et proclamation du prix;— *Les Inscriptions graffites du corps de garde de la septième cohorte des vigiles* (Rome), par M. Desjardins, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; — *La Maison*, par M. Xavier Marmier, de l'Académie française ; — *Un empereur allemand et un pape au moyen âge, Henri IV et Grégoire VII*, par M. Zeller, de l'Académie des sciences morales et politiques ; — *Mission de l'île Saint-Paul pour l'observation du passage de Vénus*, par M. Mouchez, de l'Académie des sciences.

Le prix biennal de vingt mille francs, attribué à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays, a été décerné à M. Paul Bert, professeur à la Sorbonne, pour son travail sur l'influence de la pression barométrique sur les phénomènes de la vie.

Le prix Volney, de 1,500 francs, pour le meilleur ouvrage de philologie comparée, a été décerné à M. E. Aymonier, lieutenant d'infanterie de marine, pour son *Dictionnaire français-cambodgien*. Un prix de 500 francs a été donné, à titre d'encouragement, à M. Aristide Marre, pour son *Étude comparée des langues javanaise, malgache et malaise*.

Académie française. — L'Académie française a renouvelé son bureau, pour le 4e trimestre de 1875. Elle a nommé directeur M. le duc de Noailles, et chancelier, M. de Sacy.

— L'Académie, ayant accepté le legs qui lui a été fait par M. Archon-Despeyrouse, a décidé qu'un prix de 4,000 francs serait fondé au nom du testateur et décerné au meilleur ouvrage de *philologie* parmi ceux qui lui auront été adressés dans le cours d'une année. M. le secrétaire perpétuel a démontré, dans un remarquable discours, l'utilité de cette fondation.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 22 octobre, l'Académie des inscriptions a adopté, pour le prix Bordin, le sujet suivant : *Étude sur les grandes chroniques de Saint-Denis*; et, pour le prix du budget, l'*Histoire de la civilisation sous les Kalifes*.

La séance publique annuelle de l'Académie a eu lieu, le 4 novembre, à deux heures, sous la présidence de M. Alfred Maury. Après un discours du président, annonçant les prix décernés en 1875 et les sujets de prix proposés, M. Wallon, secrétaire perpétuel, a donné lecture d'une notice historique sur la vie et les travaux de M. Stanislas Julien, membre de l'Académie. — Puis M. Léon Rénier a lu un travail ayant pour objet l'*Explication des deux inscriptions antiques relatives aux historiens Velleius Paterculus et Arrien*.

Nous avons déjà donné l'indication de la plupart des prix décernés par l'Académie. Le premier prix de la fondation du baron Gobert a été décerné à M. Lecoy de la Marche, pour ses ouvrages intitulés : 1° *le Roi René, sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires, d'après les documents inédits des archives de France et d'Italie*; 2° *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René, pour servir à l'histoire des arts au XVe siècle, publiés d'après les originaux des Archives nationales*. — Le second prix a été décerné à M. Ch. Paillard, pour ses ouvrages ayant pour titre : 1° *Histoire des troubles religieux de Valenciennes*; 2° *Considérations sur les causes générales des troubles des Pays-Bas au XVe siècle*.

Le prix Bordin a été décerné à M. Emile Chatelin.

Le prix Stanislas Julien a été décerné à M. James Legge, pour son *Recueil des classiques chinois, avec traduction et commentaires en anglais*.

Académie des beaux-arts. — La séance publique annuelle de l'Académie des beaux-arts a eu lieu le 30 octobre, sous la présidence de M. Lefuel. — La séance a commencé par l'exécution d'une ouverture composée par M. Serpette, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, élève de M. Ambroise Thomas. Le président a pris ensuite la parole et a prononcé une courte allocution. S'adressant aux lauréats du prix de Rome, il ne leur a pas caché les rudes épreuves qui les attendent dans leur carrière artistique ; mais il leur a montré le bel avenir que le travail patient et opiniâtre pouvait leur assurer. Il a fait valoir à leurs yeux la grandeur de la mission de l'artiste et le rôle patriotique qu'il pouvait jouer. Ensuite a eu lieu la distribution des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure en médailles et de composition musicale. Après la distribution, M. le vicomte Henri Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie, a donné lecture de l'éloge d'Auber. La séance s'est terminée par l'exécution de la scène lyrique,

Clytemnestre, par M. Roger Ballu, qui a remporté le premier grand prix de composition musicale, et dont l'auteur est M. Wormser, élève de M. Bazin.

Voici la liste des grands prix décernés par l'Académie des Beaux-Arts :

Peinture : Le sujet du concours donné par l'Académie était l'*Annonciation aux bergers*. Le premier grand prix a été remporté par M. Comerre (Léon-François), élève de M. Cabanel. — Le premier second grand prix a été remporté par M. Bastien-Lepage (Jules), élève de M. Cabanel. — Le deuxième second grand prix a été remporté par M. Bellanger (Camille-Félix), élève de M. Cabanel.

Sculpture : Le sujet du concours donné par l'Académie était : *Homère, accompagné de son jeune guide, chante ses poésies dans une ville de la Grèce*. Le premier grand prix a été remporté par M. Hugues (Dominique-Jean-Baptiste), élève de MM. Dumont et Bonnassieux. — Le premier second grand prix a été remporté par M. Perrin (Mamert-Jacques), élève de M. Dumont. Le deuxième second grand prix a été remporté par M. Fagel (Léon), élève de M. Cavelier.

Architecture : Le programme donné par l'Académie était : *Un palais de justice pour Paris*. Le premier grand prix a été remporté par M. Paulin (Edmond-Jean-Baptiste), élève de MM. Paccard, Vandoyer et Ginain. — Le premier second grand prix a été remporté par M. Bréasson (Jean), élève de MM. Questel et Pascal. — Le deuxième second grand prix a été remporté par M. Blondel (Paul), élève de M. Daumet.

Gravure en médailles et en pierres fines : Le programme donné par l'Académie était : *Un berger cherchant à lire l'inscription gravée sur un des rochers du défilé des Thermopyles*. L'Académie avait décidé que ce sujet serait reproduit en *creux* sur l'acier. La tête copiée sur pierre fine était celle d'une *Minerve d'Athènes* faisant partie de la collection dite collection Ingres, conservée à l'École des beaux-arts. Le grand prix a été remporté par M. Roty (Louis-Oscar), élève de MM. Dumont et Ponscarme. — Le second grand prix a été remporté par M. Patey (Henri-Auguste-Jules), élève de MM. Chaplin, Jouffroy et Chapu.

Composition musciale : Le sujet du concours était une cantate à trois personnages, intitulée *Clytemnestre*. Le grand prix a été remporté par M. Wormser (André-Alphonse-Toussaint), élève de M. François Bazin. — Une mention honorable a été accordée à M. Dutacq (Amédée-Jean), élève de M. Reber.

Bibliothèque nationale. — Par décret du 1er novembre, M. Wescher a été nommé conservateur sous-directeur adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Par un arrêté du 4 novembre, M. Zotenberg a été nommé bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

— Ecole d'Athènes. — M. Albert Dumont, docteur ès lettres, sous-directeur de l'École française d'Athènes, a été nommé directeur en remplacement de M. Émile Burnouf, nommé professeur de littérature ancienne à la faculté des lettres de Bordeaux.

— Académie de la religion catholique. — L'association littéraire, scientifique et religieuse, qui se réunit dans le palais archiépiscopal de Westminster sous le nom d'« Académie de la religion catholique, » vient de reprendre ses séances. La session de 1875-76 a été inaugurée mardi par la lecture d'un remarquable travail de S. Ém. le cardinal-archevêque intitulé *Innocent III et la Grande-Charte*. Mgr Manning, après avoir prouvé que toutes les libertés garanties par la Grande-Charte se trouvent en germe dans la charte octroyée par Henri Ier, défend le Pape Innocent III de l'accusation

d'avoir condamné la Grande-Charte. Le Pontife a déclaré lui-même explicitement que ce qui avait motivé sa condamnation, c'était l'acte de rébellion des barons anglais révoltés contre leur suzerain, vassal du Saint-Siége. Mais Innocent n'a pas prononcé un seul mot sur le contenu de la Grande-Charte, dont les libertés, au contraire, ont été confirmées par le légat du Pape, une année après la promulgation.

Congrès. — La séance solennelle d'ouverture de la session provinciale du Congrès des orientalistes a eu lieu le 18 octobre, à Saint-Étienne, sous la présidence de M. de Ravisi, directeur de l'Athénée oriental. Le Congrès a duré jusqu'au 25.

— Une réunion de savants météorologistes des divers départements de l'Ouest aura lieu à Poitiers, les 19, 21 et 22 novembre prochain. Tous les départements situés entre les montagnes du Centre, la Dordogne, l'Océan et la Loire, y seront représentés, ainsi que le conseil de l'Observatoire de Paris. On cite, parmi les météorologistes qui seront présents : M. Belgrand, inspecteur général des ponts et chaussées; M. Renou, l'habile directeur de l'observatoire du parc de Saint-Maur; M. de Touchembert, président de la Commission météorologique de la Vienne; M. de la Gournerie, pour le département de la Loire-Inférieure; M. de Tastes, pour le département d'Indre-et-Loire; MM. Lespiault et Raulin, pour la Gironde; M. Le Verrier, pour l'Observatoire de Paris, etc.

Concours et prix. — Voici le résultat du concours général des facultés de droit de toute la France : 1er prix : M. Serre, élève de la faculté de Paris, âgé de vingt ans; 2e prix : M. Châtel, élève de la faculté de Caen, âgé de vingt ans ; Mentions honorables : MM. Jacquet, élève de Dijon; de Royer, élève de Paris; Bomenne, élève de Poitiers ; Gaucher, élève de Bordeaux ; Gavet, élève de Poitiers.

— Voici les quatre sujets mis au concours de 1876, par la Société française de tempérance, *Association contre l'abus des boissons alcooliques :* 1° Montrer quels sont les rapports entre l'accroissement du nombre des cabarets et les changements survenus dans la nativité, la mortalité, la durée de la vie moyenne, la criminalité, la fréquence des maladies mentales, les suicides, le nombre des exemptions du service militaire pour faiblesse de constitution ou infirmités ; 2° Étude comparée des législations relatives aux débits de boissons dans les divers États de l'Europe ; modifications dont la législation française serait susceptible; 3° Étudier les associations de consommation en France, les causes qui en ont restreint l'extension et leurs avantages au point de vue de la tempérance; 4° Déterminer les effets comparatifs des eaux-de-vie et des liqueurs dites : similaires de l'absinthe.

Chaque prix est de 1,000 francs. Les mémoires doivent être adressés au siége de la Société, rue de l'Université, 6.

— *Prix Saint-Seine.* — Par son testament du 3 octobre 1865, M. le marquis de Saint-Seine, désireux d'encourager les recherches historiques sur la Bourgogne, a fondé un prix d'environ mille francs destiné à récompenser, tous les cinq ans, le meilleur travail qui aura paru sur cette province; et, voulant donner une nouvelle preuve d'intérêt à la Commission des antiquités dont il a été longtemps un membre assidu, il l'a chargée de juger du mérite des concurrents. Un prix de mille francs sera décerné à la fin de la présente année à l'auteur du meilleur travail sur l'histoire de la Bourgogne, qui aura été publié pendant les années 1868, 1869, 1870, 1871 et 1872. Toutes les branches des sciences historiques (topographie, archéologie, biographie, histoire générale ou particulière, histoire religieuse ou politique,

littéraire ou économique) peuvent être traitées dans les travaux présentés, pourvu que la Bourgogne en soit l'objet.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 1er octobre, M. Thurot a continué la lecture de son introduction au *Recueil des historiens occidentaux des croisades;* M. Adrien de Longpérier a fait une communication au sujet de la récente découverte, faite par M. Ch. Rœssler, du sarcophage de Guillaume de Ros, abbé de Fécamp; M. Ernest Desjardins a continué la lecture du mémoire de M. Ch. Tissot sur la géographie comparée de la Mauritanie tingitane; M. Germain, doyen de la faculté des lettres de Montpellier, a continué la lecture de son mémoire sur le procureur des étudiants de l'ancienne université de médecine de Montpellier. — Dans les séances du 8 et du 22, M. Edmond le Blant a communiqué un mémoire sur Polyeucte et le zèle téméraire. Dans la séance du 8, M. Th. H. Martin a lu un mémoire sur les hypothèses astronomiques d'Héraclite d'Éphèse, lecture qu'il a continuée dans la séance du 16; M. Michel Bréal a communiqué quelques articles du *Dictionnaire d'étymologie latine* qu'il prépare, avec ses élèves de l'École pratique des hautes études. — Dans la séance du 15, M. Ernest Desjardins a fait une communication au sujet du nouveau fascicule du *Corpus inscriptionum latinarum* de l'académie de Berlin. M. Benloew, doyen de la faculté des lettres de Dijon, a communiqué des remarques sur l'étymologie des éléments étrangers qui se trouvent dans le vocabulaire grec. — Dans la séance du 22, M. le Marquis d'Hervey de Saint-Denis a lu un mémoire relatif à l'identification avec les continents américains du pays de Fou-Sang, mentionné par divers auteurs chinois très-anciens. — Dans la séance du 29, M. le baron de Witte a lu une notice sur le dieu tricéphale des monuments gaulois retrouvés récemment.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 2 octobre, M. Édouard Sayous a lu un mémoire sur les relations de la France avec les princes de la Transylvanie pendant la guerre de Trente ans; M. Ad. Franck a lu une notice sur la philosophie de M. Ch. de Rémusat. M. Ch. Giraud a lu, dans les séances des 2, 9 et du 16, une notice de M. Louis Reybaud sur M. Jules Roget. — Dans la séance du 9, M. Jules Aloux, professeur de philosophie à l'académie de Neuchatel, a continué la lecture de son mémoire sur la métaphysique. — Dans la séance du 19, M. Rodolphe Dareste, avocat au Conseil d'État, a lu un mémoire sur la correspondance inédite de François Hotman. — Dans la séance du 23, M. O. Gréard a lu des fragments d'un mémoire sur l'enseignement primaire à Paris et M. Ch. Waddington a lu l'introduction d'un mémoire sur Pyrrhon et le pyrrhonnisme.

Les Élèves des Frères. — Cinq cents élèves ont concouru récemment à Paris, pour les bourses d'externes aux écoles municipales supérieures : deux cent trente trois des écoles laïques et deux cent soixante douze des écoles des Frères. Après les premières épreuves, on a éliminé deux cent quatre-vingt douze candidats, dont cent soixante-quatorze des écoles laïques et cent dix-huit des écoles congréganistes. Sur les deux cent treize admis, cent cinquante-quatre sont des élèves des Frères et cinquante-neuf seulement des élèves laïques. Cent quatre-vingt cinq bourses ont été obtenues; les congréganistes en ont eu cent trente-sept et les laïques quarante-huit. Les quatre premiers admis sont des élèves des Frères; dans les vingt premiers, il n'y a qu'un seul laïque. Des cinquante-cinq premiers, quarante-six sont des élèves des Frères. Ajoutons à tout cela qu'à Paris

les Frères n'ont que cinquante-neuf écoles coûtant à la ville 700,000 francs, tandis que les laïques, qui en ont soixante-dix-huit, coûtent 1,300,000 francs. — Ces chiffres sont éloquents. (*Univers.*)

Catalogue des monnaies orientales du British Museum. — M. Stanley Lane Poole vient de publier le premier volume du *Catalogue des monnaies orientales du British Museum*. M. de Longpérier, en offrant ce volume à l'Académie des inscriptions, au nom de l'auteur, en a fait un grand éloge; il contient les monnaies des kalifes d'Orient, et est publié sous la direction du savant M. Reginald Poole, conservateur en chef de l'établissement scientifique où ces monuments sont réunis. La collection de Londres comprend 690 monnaies frappées entre les années 77 et 644 de l'hégire (696 à 1246 de notre ère). On y trouve les noms de quatre-vingt-quatre ateliers monétaires. Des *index* de noms propres, la mention des pesées, une table des points et marques d'émissions ; de bonnes planches autotypes rendent le volume fort utile et très-facile à consulter. M. Poole, réservant pour un autre volume la description des monnaies primitives de l'islamisme, portant des figures et des types variés, n'a commencé son catalogue qu'à la réforme d'Abd-el-Malek ben Merouan.

Les Universités catholiques. — Sur plusieurs points de la France les catholiques se disposent à user largement de la liberté de l'enseignement supérieur. Nos lecteurs seront bien aise de trouver ici un bref aperçu de ce qui se prépare, ou de ce qui est déjà réalisé, à cet égard.

Paris. — L'*Université catholique* de Paris est, on peut le dire, déjà fondée : trois facultés, celles de droit, des lettres et des sciences, ouvriront prochainement leurs cours. Les déclarations légales ont été faites dans les premiers jours de novembre, les cours de droit commenceront le mardi 16 novembre prochain. Le registre des inscriptions est ouvert au secrétariat de l'université, rue d'Assas, 19, depuis le 2 novembre, et ne sera clos que le 20 du même mois.

La composition du corps professoral de la faculté de droit est dès à présent arrêtée. Voici les noms de quelques-uns des professeurs : MM. Connelly, conseiller de la Cour de cassation ; Hallays-Dabot, ancien avoué au Conseil d'État et à la Cour de cassation ; Alix, avocat à la Cour d'appel de Paris ; Delamarre, avocat à la Cour d'appel de Paris ; Romain de Sèze, avocat à la Cour d'appel de Bordeaux; Chobert, agrégé démissionnaire de la faculté de droit de Nancy ; Jamet, avocat à la Cour d'appel de Caen.

Lille. — En attendant que l'*Université catholique* de Lille soit régulièrement constituée, un *Institut catholique* a été fondé, et son personnel est presque entièrement formé. M. le chanoine Hautcœur, directeur de la *Revue des Sciences ecclésiastiques*, prêtre du diocèse d'Arras, remplira les fonctions de recteur. — M. de Vareilles a été nommé doyen de la faculté de droit. — Les inscriptions sont prises à partir du 1er novembre, en l'hôtel de l'université, rue Royale, 70.

Lyon. — Une faculté de droit va s'ouvrir très-prochainement. En tête de son programme, nous lisons la déclaration suivante :

« La faculté catholique de droit est fondée, sous la direction de l'autorité ecclésiastique, pour procurer aux jeunes gens qui se destinent aux études juridiques le bienfait d'un enseignement entièrement chrétien. La soumission au Saint-Siége et aux évêques, comme à tous les enseignements de l'Église catholique, apostolique et romaine, est sa loi fondamentale. Aucun professeur n'est admis dans son sein s'il n'a d'avance adhéré à ce principe. Pour l'étudiant, le seul fait de la signature de ses inscriptions équivaut, s'il est catholique, à la déclaration qu'il se soumet à l'enseignement de l'Eglise, et,

s'il est protestant ou israélite, qu'il respectera ce même enseignement. Tous s'engagent à observer les règlements de l'École. »

Le nombre des chaires est provisoirement fixé à neuf, voici leur liste et les noms des professeurs :

Première année. — *Droit romain.* Professeur, M. A. Roux, avocat à la Cour d'appel d'Aix, docteur en droit, lauréat de la faculté d'Aix. — *Code civil.* Professeur, M. A. Glairal, avocat à la Cour d'appel de Lyon, docteur en droit, lauréat de la faculté de Paris.

Deuxième année. — *Droit romain.* Professeur, M. A. Flachat, docteur en droit. — *Code civil.* Professeur, M. C. Jacquier, avocat à la Cour d'appel de Lyon, docteur en droit, lauréat de la faculté de Paris. — *Procédure civile.* Professeur, M. R. Mouterde, avocat à la Cour d'appel de Lyon, docteur en droit, lauréat de la faculté de Grenoble. — *Droit criminel. Code pénal.* Professeur, M. C. de la Judie, docteur en droit, ancien juge d'instruction.

Troisième année. — *Code civil.* Professeur, M. A. d'Hauthuille, avocat à la Cour d'appel d'Aix, docteur en droit, lauréat de la faculté d'Aix. — *Droit administratif.* Professeur, M. de Saint-Giron, docteur en droit, lauréat de la faculté de Toulouse. — *Code de commerce*, en entier. Professeur, M. O. Boucaud, avocat à la Cour d'appel de Lyon, docteur en droit, lauréat de la faculté de Grenoble.

Angers. — Une faculté de droit va s'ouvrir dans cette ville, le lundi 16 novembre, pour commencer. Le recteur de la future université sera M. le chanoine théologal Sauvé, théologien très-éminent, que Pie IX vient de nommer prélat de sa maison. Le programme des cours est arrêté déjà et vient d'être affiché. En voici la liste : Cours de droit naturel (ce cours n'existe pas dans les facultés de l'Etat) : il sera donné par M. le chanoine Sauvé ; cours de droit civil ; cours de droit romain ; cours de droit criminel ; cours de procédure civile ; cours de droit commercial ; cours de droit administratif ; cours de droit canonique ; cours de droit des gens ; cours d'histoire du droit ; cours de droit coutumier. Les professeurs sont : MM. Gavouyère, doyen de la faculté de droit ; Henry de la Bigne-Villeneuve ; Aubry ; Hervé-Bazin ; du Rieu de Perrin ; Marsaguet ; Buston ; de Richecour.

Toulouse. — Les évêques suffragants de l'archevêque de Toulouse ont répondu à son appel et ont garanti pour la fondation de l'Université libre une somme considérable. Cette université sera établie à l'hôtel Saint-Jean, vaste et magnifique bâtiment habité autrefois par les chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Elle comprendra les facultés de droit et de médecine. Les élèves y seront internés. Il sera créé un hospice pour les études cliniques de son enseignement médical.

Poitiers. — Une faculté de théologie est canoniquement instituée à Poitiers, en vertu d'un bref pontifical de fondation. Elle comprend l'enseignement supérieur du dogme (deux chaires), de la morale (une chaire), d'écriture sainte (une chaire), de droit canonique (une chaire), d'histoire ecclésiastique (une chaire), et enfin de philosophie (deux chaires). L'enseignement est donné en latin, par des professeurs de grand mérite, dont plusieurs ont enseigné dans d'autres universités, spécialement au collége romain. Déjà les cours sont commencés, dans les bâtiments du grand séminaire, et les élèves sont nombreux ; plusieurs ont été envoyés par des évêques étrangers à la province ecclésiastique.

Les ex-libris. — Nous avons sous les yeux un volume (*Les Ex-libris français depuis leur origine jusqu'à nos jours* : Nouvelle édition, revue, très-augmentée et ornée de 24 planches ; Paris, P. Rouquette, 1875, gr. in-8, VIII-79 pages, tiré à 350 exemplaires, dont 12 sur papier de Chine) qui aborde

une parcelle, jusqu'ici inexplorée, du vaste champ de la science des livres ; ce genre de collection, aujourd'hui à la mode, est l'objet d'ardentes recherches. Des cabinets se sont formés en ce genre, le premier en date, le plus riche de tous, est celui de M. Ernest de Rozière. Empruntons à l'auteur du volume dont il s'agit quelques détails de nature à intéresser les bibliophiles.

Pas un des dictionnaires de la langue française (pas même celui de M. Littré) n'a admis le terme *ex-libris*, composé de deux mots latins, mais l'usage l'a conservé en l'appliquant aux motifs d'art, blasons, monogrammes, allégories, emblêmes, etc., gravés en relief ou en creux, et fixés sur les gardes ou sur le titre d'un livre en signe de possession. On connaît un grand nombre de livres allemands et une certaine quantité d'*ex-libris* italiens du seizième siècle ; il ne s'en rencontre pas de français. C'est de l'Allemagne que l'*ex-libris* est venu dans notre pays, en traversant les provinces de l'est ; la plus ancienne marque intérieure connue en France est celle d'un bibliophile d'Autun (*Carolus Albosius*), avec la date de 1574 et accompagnée, selon l'usage du temps, d'une devise : *Ex labore quies.*

De 1600 à 1650, les *ex-libris* français sont bien rares ; on n'en connaît guère qu'une trentaine, mais des noms distingués figurent sur cette liste ; le duc d'Epernon, les frères Sainte-Marthe, François Malherbe.

De 1650 à 1700, on rencontre André Félibien, *historiographe du roy*, l'archevêque de Rouen, Ch. M. Le Tellier, etc. Pendant ce demi-siècle, l'usage de la marque gravée, collée sur la garde du livre, ne se généralise pas ; beaucoup de savants y résistaient et conservaient leurs préférences pour la marque de possession, frappée sur plats extérieurs et en quelque sorte nationale. Tels furent, entre autres, deux des plus grands bibliophiles du siècle, Ménage et Huet, l'évêque d'Avranches. On sait que ce dernier légua ses livres aux jésuites de la maison professe de Paris, legs de grande valeur ; indépendamment des manuscrits, 8,312 volumes et un grand nombre d'auteurs annotés par leur savant propriétaire.

Au dix-huitième siècle, les bibliophiles mettent dans leurs *ex-libris* une profusion insensée d'armoiries, d'allégories, d'emblêmes, et même de rébus. Un chirurgien, le sieur Arrachart, se blasonne de sinople, au chevron d'argent, escaladé de deux rats de sable avec le char de même, traîné par un cheval marin. Le sieur Odile met sur la garde de ses volumes un crocodile avec cette devise : *Terra metuendus et undis.* Quelques possesseurs de châteaux font graver les vues de leurs demeures ; des marins veulent qu'on retrace, sur les socles où reposent leurs armes, des actions navales où ils se sont distingués. Les divers styles d'ornementation du dix-huitième siècle sont d'ailleurs complétement représentés, dans le petit art de l'*ex-libris*, par de charmants spécimens ; les meilleurs, les plus renommés artistes du temps se mirent de la partie, et, comme gens pour qui leur métier n'avait rien d'indigne et qui ne pût être relevé par la grâce et l'habileté, Cochin, Gravelot, Marillier, Moreau le jeune ont tracé des *ex-libris* d'une fantaisie et d'un agrément exquis. Boucher lui-même a condescendu à la marque de bibliothèque, mais un seul des trois *ex-libris* connus qu'il ait dessinés est signé de son nom.

Le temps n'est pas, pendant la première république, aux marques de propriété des livres ; quelques *ex-libris* de l'époque offrent le niveau égalitaire ; deux conventionnels, restés fort obscurs, adoptent le bonnet de la liberté. Le blason qui faisait le mort pendant la tourmente révolutionnaire, renaît avec le premier Empire ; il reparut sur les livres des sénateurs et des grands dignitaires de l'époque. Pendant la Restauration, pendant le règne

de Louis Philippe, rien, si ce n'est des marques héraldiques sans caractère et sans style ; les artistes de l'école romantique n'ont rien laissé en ce genre ; il faut probablement attribuer au spirituel caricaturiste Grandville, la marque de la bibliothèque d'Alphonse Karr ; la guêpe, bête symbolique de l'humoristique écrivain, en train de couvrir d'écriture une longue pancarte.

Constatons, sous le second Empire, une petite renaissance artistique de l'*ex-libris*, due à celle de l'eau-forte ; des artistes connus ont pris le goût de graver pour les livres de leurs amis, littérateurs, savants ou curieux, des marques de possession concordantes avec leurs études, leurs goûts ou emblématiques de leurs œuvres. MM. Bida, Bracquemond, Bouvenne, Flameng, d'autres encore, ont dessiné les *ex-libris* de MM. Champfleury, Asselineau, Victor Hugo, Théophile Gautier, etc. Nous sommes obligés de passer rapidement sur ce qui concerne les devises adoptées par divers bibliophiles ; indiquons seulement celles du savant de Laulnaye : *Rerum cognoscere causas ;* de l'abbé Morellet : *Veritas omnia vincit ;* de notre contemporain, M. Maurice Tourneux : *In angulo cum libello* ; n'est-ce pas l'expression du parfait bonheur de la vie studieuse et modeste ?

Louis XV avait un *ex-libris* d'une simplicité fort peu royale, qui ne se rencontre d'ailleurs que très-rarement, et le blason de France, d'azur à trois fleurs de lys d'or, décorait les livres conservés à la Bastille.

Après avoir décrit quelques *ex-libris* singuliers, ceux de Gueulette, de Grimod de la Reynière, de François de Neufchâteau (ce dernier offre seize vers à la suite de l'énumération des titres de ce sénateur), l'auteur donne la liste des *petits-maîtres*, des vignettistes qui, au dix-huitième siècle, ont gravé des *ex-libris*, et il dresse une liste générale (elle comprend 328 noms) des dessinateurs et graveurs signataires d'*ex-libris* français ; la plupart, d'ailleurs, ne sont que de bons ouvriers en gravure, dépourvus de toute célébrité.

En définitive, les *ex-libris*, recherchés surtout comme pièces bibliographiques et comme images de décoration et d'ornement, offrent fréquemment un intérêt littéraire et biographique ; ils méritent donc d'être l'objet d'un travail spécial, tel que celui que nous signalons. L'auteur ne s'est pas nommé, mais il n'est pas resté inconnu, et nous pouvons, sans indiscrétion, indiquer M. Poulet-Malassis.

Les amateurs apprécieront l'album qui reproduit des *ex-libris* fort intéressants ; celui de M. Victor Hugo, un éclair déchirant des ténèbres ; celui de M. Manet, un cippe surmonté d'une tête barbue ; au-dessus et au-dessous deux mots latins : *Manet* et *Manebit*. Nous nous en tiendrons à ces exemples. B.

A propos d'un ouvrage sur la Chouannerie du Maine et des pays adjacents. — Ce n'est pas sans une vraie surprise que j'ai lu dans un des derniers numéros du *Polybiblion* (p. 132) la phrase suivante : « Qu'est-ce que la chouannerie, où a-t-elle pris son origine ? A-t-elle pour père, comme le prétend Duchemin Descepeaux, *repété par tous les autres historiens*, un « contrebandier gracié par son roi, qui, pour son coup d'essai, surprend et tue dix-huit hommes sans défense et en blesse un plus grand nombre ? » La surprise que j'ai éprouvée a dû être partagée par tous ceux qui s'intéressent aux publications sur la Révolution, et, en particulier, par tous les lecteurs appartenant au Maine. Cette phrase, en effet, aurait été vraie il y a huit ans ; mais, depuis 1868, elle se trouve contredite par des preuves péremptoires. En 1868, Dom Piolin publia le premier volume de son ouvrage intitulé : l'*Eglise du Maine durant la Révolution*, et, à la page 374 et suivantes, il raconte les mêmes faits, publie les mêmes documents, et présente les mêmes points de vue que le nouvel histo-

rien de la chouannerie. Il est trop tôt ou trop tard pour venir offrir comme des découvertes des faits et des pièces publiés il y a huit ans. — G. DE T.

TABLES DES BOLLANDISTES. — La librairie Victor Palmé vient de mettre en vente les *Tables générales des Bollandistes ou dictionnaire des 60 volumes in-folio des Acta sanctorum*, contenant : 1° Une *Notice* ou description détaillée de chacun des volumes de notre édition avec indication de toutes les planches, figures, etc.; 2° Les *Éphémérides* des dix premiers mois de l'année, c'est-à-dire un aperçu succinct des travaux qui se rapportent à chaque jour de l'année. On voit ainsi, d'un seul coup d'œil, l'importance hagiologique de chacun des saints ou de chacun des groupes de martyrs : si l'on ne possède sur eux qu'une simple notice; s'ils ont donné lieu à quelque commentaire historique ou critique; si enfin il existe des *Actes*, *Vies* authentiques et autres *Pièces* qui aient été jugés dignes d'être publiés; 3° Un *Index alphabétique* de tous les Saints et Bienheureux insérés dans les 60 volumes, avec indication précise du volume et de la page où il commence à en être question. 4° Un *Catalogue*, que l'on a tâché de rendre aussi complet que possible, des Saints et des Bienheureux qui paraissent devoir trouver place, soit dans la continuation, soit dans les divers suppléments de l'œuvre des Bollandistes. 5° Un *Syllabus* assez étendu des noms et choses notables contenus dans les préfaces, exégèses, traités préliminaires, etc., qui enrichissent près de 40 volumes de la collection. Le volume, la page, parfois même la section de la page sont indiqués. Toutes ces tables peuvent servir pour les éditions d'Anvers et de Venise, aussi bien que pour la nouvelle édition, les plus petites différences étant notées dans les manchettes marginales. Le volume s'ouvre par 220 pages d'*auctaria* ou de Notes sur quelques-uns des volumes du mois d'octobre. Ces *auctaria*, publiés par les nouveaux Bollandistes en trois opuscules distincts, sont ici réunis et fondus d'après la méthode qui a présidé au grand ouvrage des *Acta*, avec accompagnement des six tables d'usage. Ce volume est du prix de 75 francs.

— M. V. Regnault, membre de l'Académie des sciences, a donné à la direction des musées nationaux un nombre considérable d'études peintes ou dessinées par son fils, Henri Regnault, ce jeune et brillant artiste dont la mort, au combat de Buzenval, a été l'un des douloureux épisodes du siége de Paris.

— M. Ed. de La Barre Duparcq, dont les travaux historiques, et notamment ceux qui ont trait à notre histoire militaire, sont bien connus, vient de publier une *Histoire de Charles IX*. Dans cet ouvrage, l'auteur a eu particulièrement en vue la Saint-Barthélemy. C'est à cet événement qu'il rapporte tous les autres, en recherchant les causes qui l'ont amené, les circonstances qui l'on suivi.

— Un archéologue suédois, M. Carls Landberg, qui explore à présent les contrées du Liban, vient de faire deux découvertes d'une certaine importance pour l'histoire fort peu connue de la civilisation phénicienne. Il a trouvé l'ambre jaune à l'état naturel, dans une ancienne mine à Djéba, à quatre heures de chemin de Sidon. L'ambre se trouve dans une couche de marne. Il est donc prouvé que les Phéniciens exportaient l'ambre et n'allaient pas, comme on l'a cru, le chercher dans d'autres pays. M. Landberg a également trouvé, dans une caverne du Liban, de grandes masses de scories de fer, ce qui indique que les Phéniciens ont travaillé le fer chez eux.

— Le syndicat des libraires classiques sollicite de M. Wallon une réforme qui nous semble juste. Il demande : 1° Qu'un livre ne puisse être interdit sans que l'auteur ou l'éditeur soit prévenu et entendu; 2° Qu'un ouvrage trouvé répréhensible soit admis à correction; 3° Que, dans le cas où une

interdiction immédiate serait jugée nécessaire, l'interdiction pût être levée après correction.

— L'*Indépendance belge* annonce que M. Picot, archiviste adjoint du royaume, a fait jeudi dernier, à la classe des beaux-arts de l'Académie, une communication très-intéressante pour l'histoire du théâtre musical en Belgique. Il a trouvé, dans le riche dépôt dont l'un des services lui est confié, les lettres échangées entre Grétry et Vitzthumb, maître de chapelle du prince Charles de Lorraine, chef d'orchestre et directeur du théâtre de Bruxelles. Cette correspondance, absolument inédite, révèle des particularités fort curieuses, non-seulement pour la biographie anecdotique de Grétry, mais encore relativement aux usages dramatiques et aux mœurs de la société bruxelloise à la fin du dix-huitième siècle. Elle va être publiée prochainement.

— Depuis le 1er mai 1875, paraît, à Poitiers, la *Revue d'Aquitaine, scientifique et littéraire*, par livraisons de 3 feuilles in-8 fort bien imprimées, le 1er et le 15 de chaque mois (prix : 25 fr.). Elle publie des travaux intéressants, relatifs surtout à la région. Nommons quelques-uns des collaborateurs : MM. l'abbé Aubert, Louis Audiat, de Croy, de Curzon, Delayant, René Kerviler, de Lastie-Saint-Jal, de Longuemar, Ménard, de Saint-Genis, de Touchimbert, Richard, etc... La *Revue d'Aquitaine* a publié, dans ses dernières livraisons : *Aliénor d'Aquitaine ; Léon Ogier de Gombaud, poëte et académicien ; Missions apostoliques dans l'Aquitaine ; La bataille de Voulon, en* 507 ; *Controverses religieuses des seizième et dix-septième siècles ; Souvenirs du congrès catholique de Poitiers ; Boucher et son époque ; M. Villemain ; Le cardinal de Richelieu et M. de Saint-Preuil ; Les souterrains-refuges ; Le salon de* 1875 ; *Le drapeau en France ; La Roche-Posay ; Les dolmens d'Andillé*, etc.

— On lit, dans le *Journal officiel* : « La librairie Dentu met en vente aujourd'hui une œuvre historique de l'intérêt le plus élevé : *Le Ministère de M. de Martignac*, par M. Ernest Daudet, dont le *Journal officiel* a récemment publié divers fragments. — « L'heure de la justice a sonné pour la Restauration, dit l'auteur dans la préface de cet ouvrage ; c'est l'honneur du genre humain que cette heure vienne toujours pour la mémoire des victimes comme pour celle des coupables. » — Nous pourrions ajouter que c'est aussi l'honneur des écrivains politiques de hâter par leurs œuvres la venue de cette heure de justice. C'est à cette tâche que M. Ernest Daudet s'est employé. Son livre, où abondent les documents inédits, n'est point d'ailleurs une œuvre de parti, car, s'il est des hommes desquels on peut dire qu'ils n'appartiennent à aucun parti, mais qui appartiennent à la France, M. de Martignac est assurément un de ces hommes-là. »

Voici le titre complet de l'ouvrage, dont les fragments insérés au *Journal officiel* par le directeur de ce journal, ont paru sous le pseudonyme de Louis Reynaud : *Le Ministère de M. de Martignac, sa vie politique et les dernières années de la Restauration*, d'après des publications récentes et des documents inédits (1 vol. in-8).

— La librairie Auguste Fontaine, qui a publié la *Bibliographie molièresque*, dont nous avons parlé, annonce, pour le 10 novembre, l'apparition de la *Bibliographie cornélienne ou description raisonnée de toutes les éditions des Œuvres de Pierre Corneille, des imitations ou traductions qui en ont été faites, et des ouvrages relatifs à Corneille et à ses écrits*, par M. Émile Picot ; avec un portrait de Corneille (de l'édition de 1644), gravé par Michel Lasne, reproduit à l'héliogravure par M. Amand-Durand.

Paraîtront ensuite, la *Bibliographie racinienne*, par M. Émile Picot, et la *Bibliographie la Fontainienne*, par M. Paul Lacroix (bibliophile Jacob), conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal.

— La librairie Firmin Didot vient de mettre en vente un important ouvrage intitulé : *La guerre de Metz en 1324, poëme du quatorzième siècle*, publié pour la première fois par M. E. de Bouteillier, ancien député de Metz, suivi d'études critiques sur le texte par F. Bonnardot, ancien élève pensionnaire de l'École des chartes, et précédé d'une préface par Léon Gautier.

— La même librairie publie un *Dictionnaire des noms, surnoms et pseudonymes latins de l'histoire littéraire du moyen âge* (1100 à 1530) par M. Alfred Franklin, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine.

— La bibliothèque de l'hôtel Carnavalet a été ouverte le 30 octobre.

— Il est question d'établir, dans une dépendance de l'École de droit, une nouvelle bibliothèque qui comptera 100,000 volumes.

— M. l'abbé Maynard, qui vient de publier la *Vie de M. Crétineau-Joly*, va donner prochainement, sous le titre de *Rome et Vendée*, et avec une introduction, un volume de morceaux inédits du célèbre écrivain.

Publications nouvelles. — *Les Éléments raisonnés de la religion*, par l'abbé A. Van Weddingen (in-8, Bruxelles, imp. G. Lebrocquy). — *La Somme du catéchisme*, par l'abbé Regnaud. T. Ier et II (in-12, Palmé, 1876). — *Salomon et l'Ecclésiaste*, par l'abbé A. Motais (2 vol. gr. in-8, Benke et Tralin). — *Du demi-christianisme*, par l'abbé Desgeorges (in-12, Lyon, Josserand, 1876). — *Le Protestantisme, courte réponse à M. de Laveleye*, par J. Camauer (in-12, Bruxelles, Closson). — *L'Appel au droit*, par M. Terrasson de Montleau (in-8, Féchoz). — *Nos maux et leurs remèdes*, par l'abbé Ed. de Cazalès (in-18, Douniol, 1876). — *Un mot sur la danse adressé aux pères et aux mères de familles et à leurs enfants*, par l'abbé J. J. Uyssen (in-12, Bruxelles, Closson). — *Étude sur le caractère et les conditions constitutives du mariage*, par Bedros Th. Chachian (in-8, imp. Blot). — *Avesta, livre sacré des sectateurs de Zoroastre*, trad. du texte par C. de Harlaz. T. Ier (Louvain, Ch. Peeters). — *Le Matérialisme politique en Angleterre*, par Dupont White (in-8, imp. typ. de A. Pougin). — *La Presse sous le régime de l'état de siège*, par E. Detourbet (in-8, A. Marescq). — *Traité sur les pompes funèbres*, par B. Gaubert (2 vol. in-8, Marseille, M. Lebon). — *Les Écoles de droit en Franche-Comté et en Bourgogne*, par Villequez (in-8, Thorin). — *Essai critique sur la philosophie de saint Anselme de Cantorbéry*, par l'abbé A. Van Weddingen (in-8, Bruxelles, imp. F. Hayez). — *Considérations sur l'enseignement obligatoire*, par Mgr de Haerne (Louvain, typ. Ch. Peeters). — *La divine synthèse, ou l'Exposé au double point de vue apologétique et pratique de la religion révélée*, par Mgr Guilbert, évêque de Gap (3 vol. in-8, Plon). — *Saint François d'Assise. Providence du moyen âge par l'amour*, 1182-1226, par le bibliophile Granger de D... (in-8, en caractère elzévirien, Plon). — *Entretiens pratiques à l'usage des femmes du monde. Religion et monde*, par la princesse Carolyne de Sayn-Wittgenstein, née Iwanowska (in-18, Plon). — *Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu*, par M. l'abbé Houssaye, du clergé de Paris (in-8 car., Plon). — *Chansons nouvelles*, par Gustave Nadaud (in-18, Plon). — *L'Afrique équatoriale. Okanda, Bangouens, Osyéba*, par M. le marquis de Compiègne (gr. in-8, Plon). — *Précis de la guerre franco-allemande*, par le colonel Fabre (gr. in-18 Plon). — *L'unité dynamique*, par F. Mano (in-12, librairie des *Mondes*). — *L'Opposition sous les Césars*, par G. Boissier (in-8, Hachette). — *Histoire politique et religieuse de la France*, par l'abbé P. Mury (nouv. édit. 4 vol. in-18, Bray et Retaux). — *Essai sur le rôle politique et social des ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas*, par P. Fredericq (in-8, Gand, Ad. Hoste). — *Notes de Topino-Lebrun, juré au tribunal révolutionnaire*, publiées par J. F. E. Chardoiller (in-8, J. Baudet). — *La Crise de cent ans. L'Exilé lorrain*, par Charles Charaux (in-18, Albanel et Boltenweck). — *Les Souvenirs catholiques de la Tour de Londres*, par le T. R.

Rob. Cooke, trad. de H. Greand (in-8, Douniol). — *Mission de Cayenne et de la Guyane française* (in-12, Douniol). — *L'Ombre de la mort*, par Mme Rattazzi (in-12, Lib. des bibliophiles). — *L'Argénis de Barclai*, par Alb. Dupont (in-8, Thorin). — *Dictionnaire historique de l'ancien langage français*, par La Curne de Sainte-Palaye, 12e fasc. (in-4, H. Champion). — *Pensées et sourires*, poésies par L. Chalmeton (in-12, Thorin).

Publications annoncées. — *La Tradition catholique sur l'infaillibilité pontificale ou la définition de ce dogme devant l'Écriture, les Pères et l'histoire*, par Mgr l'archevêque de Bourges, t. Ier. — *Histoire de saint François de Paule, fondateur des Minimes*, par Mgr Dabert, évêque de Périgueux. — *Étude sur Jeanne d'Arc et les principaux systèmes qui contestent son inspiration surnaturelle et son orthodoxie*, par le comte de Bourbon-Lignières. — *Plaidoyers* de Berryer, 2e série des *œuvres* (4 vol). Visenot.

QUESTIONS ET RÉPONSES.

QUESTION.

—

Peintres du nom de Dequoy. — Pourrait-on donner quelques renseignements sur des peintres nommés Dequoy? — Au musée de Versailles, le portrait de la marquise de Louvois (Anne de Souvré), daté de 1695, est signé : *Simon Dequoy*. Nous connaissons aussi deux autres fort bons portraits peints en Anjou, au siècle dernier et signés : *Dequoy l'esné, peintre du Roy*, 1735. — L'histoire des peintres ne fait aucune mention de cette dynastie d'artistes : du moins, jusqu'à présent, nos recherches à ce sujet ont été sans résultat.

A. B.

—

RÉPONSES.

—

Une histoire manuscrite de la 4e croisade (XIV, 383). On ne connaît François Rose que par les quelques lignes que lui ont consacrées La Croix du Maine, le P. Daire (*Histoire de la ville d'Amiens*, t, II, p. 177, et *Histoire littéraire de la ville d'Amiens*, p. 82 et 426.) François Rose, natif de Paris et originaire d'Amiens, fut successivement chanoine de l'Eglise Saint-Nicolas, puis de la cathédrale, official, grand vicaire de l'évêque Geoffroi de la Marthonie et enfin doyen du chapitre, à partir du 15 janvier 1588. Nommé à l'évêché d'Orléans, il fut assassiné en se rendant dans cette ville le 17 novembre 1597. Une seule de ses œuvres a été imprimée : c'est une *Ode sur la mort de Jean Edouard Dumonin poète et philosophe*, insérée dans les *Tombeaux de Jean de Caurres*, 1587, in-12. Quant à son principal ouvrage, resté manuscrit, *Histoire de la conquête de Constantinople par Baudouin IX, comte de Flandre, en* 1204, on ignore ce qu'il est devenu. J. Corblet.

Saint-André des Arts (XIV, 384). — On peut être persuadé, que Saint-André des *Arcs* est la véritable orthographe, et qu'on n'écrivait pas autrement, il y a quelques années encore. Il est facile de s'en assurer en ouvrant n'importe quel ouvrage, quel almanach antérieur à la Révolution. Mais, certainement, les fabricants d'arcs n'ont rien à faire ici ; il s'agit d'arceaux, d'arcs, étymologie bien naturelle pour le nom d'une église. Il faut donc lire Saint-André des *Arcs*, ou des *Arcis*. Dans mon enfance, une partie de la rue Saint-Martin, qui avoisine la Seine, s'appelait rue des *Arcis*, à cause des arcs ou arceaux qui s'y voyaient autrefois.

E. C.

Le Gérant, L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMP. JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

RÉCENTES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

Théâtre de Racine. Andromaque; Les plaideurs; Britannicus; Bérénice; Bajazet. Tours A. Mame et fils, 1876. Gr. in-8 de XVI-396 p., impr. sur pap. vélin, avec 23 sujets et un portrait gravé à l'eau-forte par V. Foulquier. Prix 30 fr. — *L'Insecte,* par J. MICHELET. Nouvelle édition, illustrée de 140 vignettes sur bois dessinées par H. Giacomelli. Paris, Hachette, 1876. Gr. in-8 j. de 463 p. Prix : 20 fr. — *Le Journal de la jeunesse.* Nouveau journal hebdomadaire illustré. Année 1875. Paris, Hachette, 2 vol. in-4 de 418 et 418 p. à 2 col. Prix : 20 fr. — *Les Animaux de la France,* par VICTOR RENDU, inspecteur général de l'agriculture. Ouvrage contenant 258 grav. Paris, Hachette, 1875. Gr. in-8 de 773 p. Prix : 10 fr. — *Les Aventures du capitaine Magon, ou une exploration phénicienne mille ans avant l'ère chrétienne,* par LÉON CAHUN. Ouvrage illustré de 72 grav. dessinées sur bois par P. Philippoteaux et accompagné d'une carte tirée en couleur. Paris, Hachette, 1875. Gr. in-8 de 424 p. Prix : 10 fr. — *La Sibérie orientale, l'Amérique russe et les régions polaires. Explorations, récits et voyages,* par OCTAVE SACHOT. Paris, Ducrocq, 1875. Gr. in-8 rais. de 400 p., orné de 60 grav. sur bois et d'une carte imprimée en couleurs. Prix : 7 fr. — *Perdus au milieu de Paris. Histoire de trois orphelins,* par GEORGES FATH. Paris, Ducrocq, 1875. Gr. in-8 rais. de 400 p. de 80 dessins gravés sur bois. Prix : 7 fr. — *Les Faucheurs de la mort,* par A. DE LAMOTHE. Paris, Blériot, sans date (1875). Gr. in-8, illustré d'un grand nombre de grav. par Castelli. Prix : 4 fr. 50. — *Les Amuseurs de la rue,* par AUGUSTIN CHALLAMEL. Paris, Ducrocq, 1875. In-12 de 253 p. Prix : 2 fr.

Nouvelle collection illustrée, format in-4, publiée par la maison Mame, à 5 fr 50 le volume, broché. — *Voyages et découvertes d'outre-mer au dix-neuvième siècle,* par ARTHUR MANGIN, illustrations par Durand-Brager. Deuxième édition, 1875. 1 vol. de 400 p. — *Un hiver en Égypte,* par M. EUGENE POITOU, conseiller à la Cour d'appel d'Angers. Deuxième édition, 1875. 1 vol. de 395 p. illustré de 32 gravures sur bois d'après Karl Girardet. — *Promenades en Italie,* par M. l'abbé ROLLAND, chanoine honoraire de Tours. 1 vol. de 392 p., illustré de 42 gravures. — *Les Châteaux historiques de France,* par l'abbé BOURASSÉ, président de la Société archéologique de Touraine. 1 vol. de 408 p. av. 32 bois d'après Karl Girardet et François. — *Les Aventures de Robinson Crusoë,* par DANIEL DE FOE, 1 vol. de 403 p., avec 80 gravures sur bois.

Nouvelle collection à l'usage de la jeunesse, format in-8, publiée par la Maison Hachette, à 5 fr. le vol., broché. — *M. Nostradamus* par Mlle ZÉNAÏDE FLEURIOT. Vol. de 292 p., illustré de 36 gravures, dessinées sur bois par A. Marie. — *Deux Mères,* par Mme COLOMB. Vol. de 294 p. illustré de 133 gravures dessinées sur bois, par A. Marie. — *Fausse route. Souvenirs d'un poltron; La première faute; Aveux d'un égoïste,* par F. GIRARDIN. Vol. de 294 p., illustré de 60 gravures par MM. Castelli, Marie et Sahib. — *La Toute Petite,* par J. GIRARDIN. Vol. de 294 p., illustré de 128 gravures, dessinées par E. Bayard. — *Tom Brown, scènes de la vie de collége en Angleterre,* ouvrage imité de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par J. LEVOISIN. Vol. de 282 p., illustré de 69 gravures sur bois, par Godefroy Durand.

Bibliothèque illustrée, format gr. in-8, publiée par la Maison Mame, à 3 fr. 25 le volume, broché. — *Le Moyen Age et ses institutions,* par OSCAR HAVARD. Vol. de 372 p. avec 4 grav. d'après Philippoteaux, — *Voyages dans le nord de l'Europe; Un tour en Norvége; une Promenade dans la mer Glaciale* (1871-1873), par JULES LECLERCQ. Vol. de 346 p., orné de 12 sujets sur bois gravés d'après le dessin de Riou, Philippoteaux et Clerget.

Bibliothèque des Merveilles, publiée par la Maison Hachette, sous la direction de M. Edouard Charton. Vol. gr. in-18, à 2 fr. 25, brochés. — *L'Orfévrerie, depuis les temps lee plus reculés jusqu'à nos jours,* par FERDINAND DE LASTEYRIE, membre de l'Institut. Vol. de 322 p., orné de 62 gr. d'après les dessins de Justin

Storck, P. Sellier, etc. — *L'Air*, par A. MOITESSIER, prof. à la faculté de médecine de Montpellier. Vol. de 390 p., avec 93 grav. dessinées sur bois, par Bonnafoux, Jahandier, Gilbert, Tournois. — *Le Magnétisme*, par R. RADAU. Vol. de 328 p., avec 104 grav. dessinées sur bois, par Bonnafoux, Jahandier, etc. — *Tapisseries*, par A. CASTEL. — *Les Voies souterraines*, par MAXIME HÉLÈNE.

Bibliothèque rose illustrée, *pour les enfants et pour les adolescents*, publiée par la Maison Hachette, format gr. in-18, à 2 fr. 25. — *La petite maîtresse de maison*, par Mlle JULIE GOURAUD. Vol de 274 p., avec 37 vignettes. — *Les Vacances d'un grand père*, par Mme DE STOLZ. Vol. de 287 p., avec 40 vignettes. — *Plus tard, ou le jeune chef de famille*, par Mlle ZÉNAÏDE FLEURIOT. Vol. de 300 p., avec 74 vign. — *La Dette de Ben Aïssa*, par Mlle MARIE MARÉCHAL.

Magasin des petits enfants. Nouvelle collection de contes, publiée par la Maison Hachette, avec un texte imprimé en gros caractères et de nombreuses illustrations en chromolithographie. 1re série, format pet. in-4, à 2 fr. — *Le Nain jaune* ; — *Les Amis de la maison.* — 2e série, format in-8, à 1 fr. — *Deux mauvais plaisants.* — *Nos passe-temps.*

M. Mame a augmenté, cette année, sa magnifique collection des chefs d'œuvre de notre littérature d'un splendide volume contenant *Andromaque*, *les Plaideurs*, *Britannicus*, *Bérénice* et *Bajazet*. Nous espérons bien que les autres tragédies de Racine viendront plus tard. Ce beau volume est orné d'un portrait et de vingt-trois sujets gravés à l'eau-forte par V. Foulquier. Jusqu'ici, on avait cru faire très-bien les choses en demandant un motif de gravure à une pièce; ici, c'est la situation principale de chaque acte qui a donné lieu à une composition exécutée avec le plus grand soin, où les détails de costumes, d'architecture ont été étudiés en archéologue, où les physionomies, les gestes des personnages s'accordent parfaitement avec les intentions du poëte. Ce volume, digne de Racine et de M. Alfred Mame, commence par une notice de M. Poujoulat, notice courte, précise, écrite avec une élégante simplicité, et faisant, en peu de pages, admirer le poëte et connaître l'homme.

— Nous n'avons rien à dire ici de l'*Insecte* de M. Michelet, l'ouvrage étant suffisamment connu de nos lecteurs. La nouvelle édition que vient de publier la maison Hachette, est un chef-d'œuvre de luxe typographique, et se recommande à l'attention par les charmantes illustrations de Giacomelli qui l'accompagnent. Plusieurs de ces dessins sont de véritables petits chefs-d'œuvre ; tous se distinguent par le charme et la fraîcheur de la composition, la finesse des détails, la vérité des reproductions. Il n'est pas jusqu'aux vignettes, qui ornent un grand nombre de pages, qui n'attestent la même exécution soignée et le même fini. C'est un vrai livre d'amateur et d'artiste.

— La troisième année du *Journal de la jeunesse* ne le cède en rien aux deux précédentes. C'est toujours la même richesse d'illustrations, la même variété de rédaction, le même charme dans le choix des sujets. Voici des romans, comme les *Deux Mères*, par Mme Colomb; *le Jeune Chef de famille*, par Mlle Zénaïde Fleuriot; *Tom Brown*, imité de l'anglais par M. J. Levoisin; *la Toute petite*, par M. J. Girardin; des voyages, comme les *Aventures du capitaine Magon*, par M. Léon Cahun; *A travers la France*, par divers auteurs ; des notes historiques, géogra-

phiques, scientifiques; des légendes, des causeries, des biographies de grands personnages, etc., etc. Nous constatons toujours avec regret que la religion ne tient pas ici une assez grande place, et que l'histoire est aussi trop au second plan. Ce sont là des améliorations que nous espérons que les éditeurs voudront réaliser dans les fascicules de 1876; cela vaudra mieux, par exemple, que la *Lettre de Jonquet à sa cousine* sur le nouvel Opéra.

— M. Victor Rendu, inspecteur général de l'agriculture, déjà connu par de nombreux et savants travaux d'agriculture et d'histoire naturelle, a fait, dans son livre intitulé *les Animaux de la France*, une revue générale des animaux de notre pays. Il n'y a pas compris naturellement toutes les espèces de la France, ce qui aurait été un travail aussi difficile à réaliser que minutieux et fatigant à entreprendre ; mais, dans un cadre restreint et sous la forme de simples croquis, M. Rendu a fait figurer ceux des animaux de notre pays qui offrent le plus d'intérêt par leurs mœurs. Nous trouvons, de plus, dans ce travail, des détails précieux d'anatomie et de physiologie, des renseignements intéressants sur l'instinct et l'intelligence des animaux. M. Victor Rendu a pris pour guide la classification de Cuvier. Il parle donc d'abord des mammifères et des oiseaux; puis des reptiles, des poissons, des mollusques, des articulés et des zoophytes. Son ouvrage est fait avec tout le soin et toute la clarté que demandent des travaux destinés à la jeunesse, qui y peut apprendre, sans s'en douter pour ainsi dire, à connaître la nature et les êtres qui l'animent. Les très-nombreuses gravures qui l'accompagnent ajoutent encore à son prix.

M. Rendu a dédié à ses enfants cette dernière œuvre sortie de sa plume, comme il le dit dans les vers qui ouvrent son livre. Nous espérons bien que le savant écrivain est loin d'être arrivé au terme de ses utiles et attrayantes productions.

— L'ouvrage de M. Léon Cahun, *les Aventures du capitaine Magon, ou une exploration phénicienne mille ans avant l'ère chétienne*, est une conception dans le genre du *Voyage du jeune Anacharsis* ou de *Rome au siècle d'Auguste*, mais sous forme moins savante et par conséquent mieux à la portée de la jeunesse. Le capitaine Magon est un Phénicien de Sidon, que le roi de Tyr, Hiram, charge d'aller chercher des matériaux précieux pour son ami et allié le roi David. Magon recrute des matelots, équipe des bâtiments, et part. Il va successivement en Égypte, en Crète, où il a à lutter contre les Phothiens, en Sicile, en Italie, et arrive enfin à Tarsis. Là, il charge ses navires de lingots d'argent; puis, sur l'ordre de l'oracle d'Hannon, qu'il a consulté à Utique, il franchit le détroit de Gadès, remonte vers le nord, relâche en Gaule et remonte jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, dans la grande île de Prendain. Mais, au retour, la tempête le pousse

vers l'Afrique ; il la côtoie, et, toujours entraîné par un vent violent, il double le cap de Bonne-Espérance, et finit par arriver en Arabie, dans le royaume de la reine de Saba. Après quelques péripéties nouvelles sur les bords de l'Euphrate, il rentre à Sidon par la mer Rouge et le canal de Pharaon. Telle est la trame de ce récit, auquel se mêlent une foule d'épisodes dramatiques, guerres, trahisons, tempêtes, et qui donne aux jeunes lecteurs de très-curieuses notions sur l'état des connaissances géographiques chez les Phéniciens. Ajoutons qu'une très-bonne carte, comme sait les éditer la maison Hachette, aide puissamment à l'intelligence du texte.

— Le livre de M. Sachot offre tous les éléments d'un voyage facile et agréable, puisque, sans quitter ses habitudes, on pourra, sur la foi des voyageurs anglais et américains, faire connaissance avec celles de peuples peu familiers aux jeunes géographes français. Ce n'est pas à cet ouvrage qu'on reprochera le manque d'exactitude; peut-être même y en a-t-il trop. Ou, pour mieux dire, tous les lecteurs ne devront pas suivre indifféremment les péripéties de la route. Sauf cette restriction, que M. Sachot devra comprendre mieux que personne, son travail se recommande à tous les titres. Nous avons été particulièrement heureux d'y rencontrer un hommage à la sympathique mémoire de Gustave Lambert, tombé sous les balles prussiennes avant d'avoir pu accomplir l'idée ou le rêve de sa vie, qui était de planter au pôle le pavillon de la France.

— *Perdus au milieu de Paris...* Que les jeunes lecteurs fassent attention aux graves leçons que ce livre leur présente sous une forme aimable. Trois orphelins, trois amis, sans parents, sans famille, quelquefois même sans abri ni ressource, finissent par se tirer d'affaire : la Providence, qui leur tient lieu de tout, récompense ainsi leur courage et leur probité. L'un d'eux, fils d'un pauvre arpenteur de village, quitte tout enfant le pays, essaye de plusieurs métiers, puis sent soudain se développer en lui une vocation artistique, à laquelle d'heureuses circonstances lui permettent de répondre. Ses compagnons, restés dans une situation plus modeste, après l'avoir aidé dans la mauvaise fortune, ne lui portent pas envie : chacun est heureux, parce qu'il sait se contenter du lot que le bon Dieu lui a fait en ce monde.

— M. Blériot a eu l'heureuse pensée de publier en un volume illustré les romans qui ont fait la fortune de l'*Ouvrier*. Déjà, l'année dernière, il avait donné la *Fille du Bandit*. Cette année, il nous offre les *Faucheurs de la mort*, où la plume si patriotique et si catholique de M. de Lamothe retrace d'une façon saisissante des épisodes de la guerre de Pologne. Nos lecteurs connaissent cette publication, dont l'édition illustrée est seule nouvelle, et qui sera lue avec le plus vif intérêt dans les veillées d'hiver.

— *Les Amuseurs de la rue,* tel est le titre d'un petit volume dû à la plume de M. Augustin Challamel, avec seize compositions de M. Édouard Debat-Ponsun. Nous passons successivement en revue ces types dont certains sont déjà d'un autre âge ou tendent à disparaître, à savoir Bobèche, Galimafrée, Polichinelle, Paillasse, Pierrot, l'escamoteur, le saltimbanque, le musicien ambulant, Guignol, les hercules, etc. La fantaisie est le caractère dominant de cette publication, rehaussée par le crayon spirituel qui reproduit fidèlement les personnages décrits dans le texte.

L'éminent éditeur de Tours, M. Mame, a entrepris une nouvelle collection illustrée, format in-4°. Mettre la jeunesse studieuse au courant des découvertes des voyageurs du dix-neuvième siècle, dans un livre qui peut à la fois plaire aux yeux et orner l'esprit, tel est le but que s'est proposé M. Arthur Mangin dans ses *Voyages et découvertes d'outre-mer*; il n'a point entendu faire une histoire complète des voyages de ce siècle; l'œuvre eût été trop considérable et, par ces proportions mêmes, n'eut point répondu aux intentions de l'auteur; il a choisi, parmi les relations de voyages modernes, celles qui lui paraissaient les plus propres à intéresser ses jeunes lecteurs; et il s'est attaché, comme le titre même du volume l'indique, aux seuls voyages d'*outre-mer*. Laissant donc de côté les découvertes de Livingstone, Speke, Bakes, dans l'intérieur de l'Afrique, il a pris seulement les explorations des marins. C'est par un Français, le capitaine Baudin, chargé par le premier consul d'une mission en Australie, et qui mourut dans l'expédition, que s'ouvre le volume. Puis viennent l'intéressant voyage du capitaine Freycinet, en Océanie, les explorations de l'illustre Dumont-d'Urville, celles d'une commission anglaise aux îles Andaman, le voyage de circumnavigation du capitaine Wullerstof Ustain, les deux expéditions de John Ross, au pôle arctique, celle du capitaine Back à la recherche de John Pross, les voyages d'Édouard Parry, les expéditions hardies de l'intrépide John Franklin, et enfin celles du docteur Kane, du commandant Maclure et du capitaine Mac Clintock, à la recherche du vaillant et malheureux explorateur du pôle nord. Ajoutons-y une des relations les plus curieuses, la plus intéressante peut-être, celle d'une mission au Chili d'un jeune prêtre italien, Jean Mastaï, aujourd'hui le glorieux prisonnier du Vatican, et nous aurons donné une idée des récits variés contenus dans ce volume, avec lequel on peut ainsi, tout en restant au coin du feu, voyager si facilement autour du monde, et dont le succès, d'ailleurs, est déjà consacré par une deuxième édition.

— Un livre sur l'Égypte, par le temps qui court, et au milieu des préoccupations diplomatiques qu'a fait naître la récente acquisition par l'Angleterre des actions du canal de Suez, c'est presque une

actualité. Hâtons-nous de dire toutefois que le volume de M. Eugène Poitou n'a rien de politique. Forcé, en 1857, par l'état de sa santé, d'aller chercher un climat plus doux que celui de la France. M. Poitou ne s'est arrêté ni aux côtes de Provence, ni à celles d'Italie ; il a poussé jusqu'à la vieille terre des Pharaons. Un voyage d'Égypte, d'ailleurs, n'est pas maintenant chose bien difficile : « le Caire n'est plus qu'à une semaine de Paris. » Arrivé à Alexandrie, M. Poitou n'a pas tardé à quitter cette ville, où l'on retrouve encore les brumes et les pluies du Nord, et est allé chercher au Caire le vrai soleil de l'Orient; puis, comme la plupart des voyageurs, il a frété une « cange, » et, s'embarquant sur le Nil, a remonté le fleuve jusqu'à Thèbes, traversant ainsi d'un bout à l'autre cette Égypte si pleine de souvenirs et si pleine de rêves, de gloires évanouies et de misères vivantes, où le passé et le présent se heurtent sans cesse, avec des contrastes la plupart du temps tristes, souvent ridicules; où les inscriptions gravées sur la statue de Memnon, par exemple, débutent par celle d'un préfet de l'Empire romain et finissent par le nom plus modeste de « Jean-Pierre Chouilloux, soldat de la 21e demi-brigade. » De cette excursion sur le Nil, comme de ce séjour au Caire, est sorti un livre plein d'intérêt et de charme, excellent guide pour les touristes, très-instructif pour ceux qu'effrayent encore les huit jours qui séparent le Caire de Paris. M. Poitou a beaucoup vu et a bien vu, en érudit et en artiste. Nous recommandons aux amateurs de pittoresque une très-attachante description d'une promenade à Karnak au clair de lune, et aux amateurs de mystères de l'Orient, le très-curieux récit d'une visite au harem du vice-roi.

— C'est surtout dans cette sombre et froide saison que la pensée aime à se transporter sous des cieux plus riants; aussi avons-nous fait un bon accueil au livre de M. l'abbé Rolland, *Promenades en Italie.* L'auteur, à diverses reprises, a visité la belle contrée *dove el si suona;* il la connaît bien, et, après tant d'autres descriptions, on lit avec plaisir les pages dans lesquelles il décrit les sites et les monuments de ce pays privilégié. Les souvenirs historiques se mêlent d'une manière intéressante aux notes du voyageur. M. l'abbé Rolland ne parle pas d'une ville importante sans faire une rapide excursion dans son passé. De belles et nombreuses gravures ornent ce volume, d'une exécution typographique fort soignée.

— M. l'abbé Bourassé, le savant archéologue dont on déplore la perte, avait employé, il y a quelques années, les quelques moments de loisir dont il pouvait disposer à faire, aux sanctuaires les plus renommés, un pèlerinage à la fois pieux et scientifique ; mais, en même temps, son œil exercé s'arrêtait sur les antiquités gallo-romaines, les forteresses féodales du moyen-âge, les maisons gothiques, les ravissantes

constructions de la renaissance. Nous avons ici les pages relatives aux châteaux des princes qui ont gouverné la France : Résidences des rois mérovingiens, Palais de la Cité, le Louvre, les Tuileries, Versailles, Trianon, le Luxembourg, le Palais-Royal, Saint-Germain-en-Laye, Fontainebleau, Vincennes, hauts châteaux et environs de Paris ; puis Chambord, Loches, Chinon, Pau, Azay, Amboise, Chaumont, Blois, etc. C'est une revue historique en même temps qu'archéologique ; mais nous regrettons d'avoir à constater que l'auteur n'est point toujours aussi bon historien qu'archéologue éclairé. De nombreuses gravures placent sous les yeux du lecteur les principales résidences.

— *Robinson Crusoé* est le livre classique de l'enfance. On n'aura donc jamais trop d'éditions de cet attrayant ouvrage, qui fera longtemps le bonheur des jeunes générations. En voici une, illustrée de nombreuses gravures, et qui se recommande à la fois par son texte, revu et corrigé avec soin et par son prix modéré.

— Berthe est l'héroïne en même temps que l'arrière-petite-fille de *M. Nostradamus,* qui se console par l'étude des astres de ses chagrins de famille. Elle a été abandonnée par son père et élevée par des parents éloignés ; à leur mort, son arrière-grand-père la prend chez lui pour la soustraire à un subrogé tuteur détestable. Elle fait l'ornement de son triste intérieur ; elle le rattache à la vie et le ramène à la religion ; mais, en même temps, elle amène beaucoup de trouble dans le ménage, gouverné par une femme égoïste et d'un caractère maussade. Il faut voir tout ce qu'eut à souffrir cette nature vive, délicate, ouverte, aimante, obligée de se renfermer en elle-même. Elle en serait morte, si l'affection d'amis précieux n'était venue consoler son cœur. C'est une vie pleine d'incidents variés, peu vraisemblables ; elle se termine naturellement par un mariage, que tout le monde n'approuvera pas. Il dénote une étude sérieuse du cœur humain; les épisodes de la guerre peignent avec une cruelle vérité les impressions de ce moment. Ce livre nous paraît encore plus destiné aux jeunes femmes qu'aux jeunes filles. Pourquoi Mlle Fleuriot n'a-t-elle pas plus accentué le caractère catholique de son livre? Est-il bon de parler de « patenôtres, » même à bonne intention. Nous croyons peu correct de dire : « interrogea-t-il ; apostropha-t--il, etc.

— Dans les *Deux Mères* de Mme Colomb, un vieil oncle égoïste et célibataire, après avoir amassé d'immenses richesses dans les Indes, revient en France, pour jouir de sa fortune et se procurer les douceurs de la famille sans en subir les charges. Il a deux nièces veuves, ayant chacune un fils. Il leur fait demander laquelle des deux veut lui abandonner son fils, qui portera son nom et aura tous ces biens, et en même temps tenir sa maison. Qui le croirait? une seule accepte. Elle

paye cher l'avenir brillant qu'elle veut assurer à son fils, par l'humeur de l'oncle à héritage qu'elle doit subir, par l'ennui et le poids d'une vie frivole, par les tourments que lui cause le beau Robert. Ce pauvre garçon, négligé par sa mère, ayant à sa disposition tout l'argent qu'il voulait, devient paresseux, mauvais sujet, dissipateur; il joue; il mange une grande partie de la fortune de son oncle, et peu s'en faut qu'il n'aille jusqu'au crime. Ses bons instincts le retiennent, mais aussi son cousin Adrien, pour lequel sa mère a refusé courageusement, malgré sa position précaire, la séduisante proposition de l'oncle. Elle craignait pour lui les séductions de la richesse, et elle ne voulait pas abandonner ces droits de mère à un inconnu. Ces devoirs, elles les accomplit avec un courage admirable, apprenant pour apprendre à son fils, travaillant pour lui jusqu'à ruiner sa santé. Elle fut largement récompensée. Adrien était un excellent sujet, répondant par le travail et le succès à tous les soins de sa mère, plein d'attachement, de reconnaissance et de dévouement pour elle : son cœur avait pris toutes les qualités de celui de sa mère ; il était aimé et estimé de tout le monde. Il sera la ressource même des parents riches qui l'avaient d'abord négligé, et qui ne devront qu'à lui de conserver un peu de leur fortune. Ce récit est très-attachant. On y trouve de touchants épisodes, et les illustrations en sont ravissantes. Mais il y a bien des mots qui ne sont bons que pour les grandes personnes. Pourquoi faire toujours de Paris la ressource des gens sans ressources ? Quelle triste illusion on leur prépare ! Pourquoi toutes ces citations latines, l'intervention de Cupidon, de Vestris, d'Orphée aux Enfers, de *Si j'étais roi de Béotie*, etc.? Pourquoi surtout laisser mourir sans consolations religieuses cette petite Madelon, qu'on pourrait bien appeler une sainte ?

— *Fausse route* de M. J. Girardin, comprend trois nouvelles, où l'on retrouve toutes les qualités qui ont déjà, l'an dernier, fait la fortune des *Braves gens* et de *Nous autres*, du même auteur. M. Girardin écrit pour les enfants, pour les collégiens qui, déjà parvenus à l'âge où l'on peut connaître ses défauts et prendre de bonnes résolutions, n'ont pas encore dépassé celui où l'on peut facilement s'en corriger avec de la bonne volonté. Il excelle dans les tableaux de genre d'où se dégage une leçon morale. Les *Souverirs d'un Poltron* indiquent par le titre même qu'il s'agit des malheurs d'un enfant timide et craintif; mais peu à peu il domine sa nature, entre à Saint-Cyr, devient un brillant officier, l'honneur et l'orgueil de son père, après qu'il en avait été presque la honte par sa poltronnerie. La *Première faute* est l'histoire d'un autre petit garçon, entraîné par trois mauvais garnements dans une série d'aventures que nous ne voulons pas déflorer pour le lecteur ; mais le remords le touche enfin, et amène un courageux aveu qui lui rend l'amour de sa

mère et l'estime de ses connaissances. Dans les *Aveux d'un égoïste*, l'auteur développe un peu le même thème de défauts heureusement corrigés après avoir fait souffrir, non-seulement les enfants, mais leurs parents et amis. Ce qui varie dans ces nouvelles, ce sont les péripéties des petits drames, la peinture des caractères; ce qui en fait le charme, c'est le naturel du dialogue, la franche gaîté du style et le bon parfum d'honnêteté qui s'en exhale.

— La *Toute petite*, de M. J. Girardin, est, dès le berceau, l'idole de plusieurs générations de parents, sans compter les collatéraux. Enfant gâtée, elle se corrige avec l'âge; jeune fille, elle a des succès dans le monde. A son bon cœur, à son excellent naturel, les jeunes lectrices se reconnaîtront peut-être; il est également probable qu'à chacun de ses petits travers, elles nommeront telle personne de leur connaissance, tant les tableaux sont pris sur le vif. Nous ne voulons pas diminuer l'intérêt de cette charmante nouvelle en disant comment elle finit. Par un malheur? Par un mariage? On le verra. Mais à coup sûr, ce n'est pas par les deux à la fois, quoiqu'il arrive souvent que les deux ne s'excluent pas.

— Tom Brown est le fils d'un *gentleman farmer* qui, après avoir passé ses premières années à la campagne, où il a plus exercé ses muscles que son esprit, et fait ensuite quelques études dans une école privée, est enfin envoyé à la grande école publique de Rugby. Il y mène la vie de collége, telle qu'on la comprend en Angleterre, vie si complétement différente de celle qu'on mène dans nos lycées : vie en plein air et en pleine liberté, où l'écolier fait l'apprentissage de la responsabilité personnelle, et où les exercices du corps ont une part au moins égale, sinon supérieure, à celle des exercices intellectuels. Quand Tom Brown sort de Rugby, je ne voudrais pas garantir qu'il soit bien savant, mais il est très-robuste et très-adroit. Quelles belles parties de *cricket* et de *foat ball* il sait faire, et quels regards d'envie, j'en ai bien peur, les écoliers français qui liront ce livre porteront à leur camarade anglais et à ses jeux si libres sur les vastes pelouses de Rugby, tandis qu'eux sont tenus avec une si sévère discipline, dans des cours étroites, entre quatre murs noirs !

Dans *le Moyen âge et ses institutions*, M. Oscar Havard, rédacteur du journal *le Monde*, a tenté de faire un tableau complet de cette grande époque qui, depuis quelque temps, attire si vivement l'attention. L'Église, l'organisation gouvernementale, l'organisation judiciaire, l'organisation militaire, les arts, les sciences, la littérature ont fourni à l'auteur les principales divisions de son ouvrage, qui formera pour les jeunes gens un utile complément à tous les livres d'histoire. M. Havard, mettant avec tact à profit les travaux des écrivains

les plus compétents, a composé un volume instructif et intéressant. Ce volume offre, toutefois, quelque lacunes : pourquoi M. Havard consacre-t-il un chapitre à la poésie allemande, un autre chapitre à la poésie anglaise, et ne dit-il rien de la foule de poëtes qui, en Espagne comme en Italie, se firent les imitateurs des troubadours et des trouvères ? Il y avait lieu de rapprocher le *Poëme du Cid* de la *Chanson de Roland*, et un regard un peu attentif jeté au-delà des Pyrénées eût empêché l'auteur de dire (p. 331) qu'après la France, l'Allemagne fut *incontestablement* le pays où la poésie compta les plus nombreux adeptes. La ressemblance des idiomes, des mœurs, des origines, devait engager M. Havard à considérer avec plus de soin ce qui se passait chez les autres nations néo-latines, qu'il est vraiment bien difficile de séparer les unes des autres, quand on étudie le moyen âge.

— On ne connaît guère, en général, les pays du nord. Sauf quelques voyageurs intrépides, comme MM. Ampère, Marmier, Léouzon le Duc, qui ont bravé les frimats et la neige, la masse des touristes se porte de préférence vers les pays de la lumière et du soleil. Et pourtant, s'il faut en croire M. Jules Leclercq, c'est un beau et intéressant pays que la Norwége ; ses cjords ont un aspect imposant et étrange, ses habitants sont honnêtes et hospitaliers. On y trouve des rochers de quatre mille pieds, comme le Homelen, des montagnes comme le Romsdalshom, des cascades comme celles de Lillehammen, bien supérieures à celles du Giessbach, des forêts splendides, des chevaux infatigables, et, ce qui n'est point à dédaigner, au retour de pareilles excursions, de bonnes auberges, non pas luxueuses, mais propres, où l'on fait d'excellente cuisine. La scène change bien un peu, il faut l'avouer, quand on arrive chez les Lapons, pauvre race qui vit misérablement et qui périrait sans les rennes. Mais cette chétive race elle-même est intéressante à étudier, malgré le mépris qu'affectent pour elle les vrais Norwégiens. M. Jules Leclercq, qui l'a vue de près, donne sur elle de curieux détails. Son livre tout entier, d'ailleurs, est plein de renseignements peu connus, et nous sommes sûr que le jeune public auquel il s'adresse le lira avec plaisir et avec fruit.

La *Bibliothèque des merveilles*, publiée par la maison Hachette, s'est enrichie de plusieurs volumes d'un vrai mérite, dus à des hommes spéciaux et fort distingués. Qui mieux que M. Ferdinand de Lasteyrie pouvait parler de l'*orfévrerie ?* « Devançant presque la civilisation elle-même, on voit cette industrie, dès l'origine des sociétés, contribuer également aux splendeurs du culte et à celles de la puissance humaine. » Le savant auteur nous initie à ses commencements, à ses applications diverses, depuis l'antiquité égyptienne, grecque, étrusque, jusqu'à à nos jours, en suivant l'ordre chronologique, et en parcou-

rant les différentes contrées de l'Europe. Ça et là, nous rencontrons des appréciations historiques qui ne seraient pas les nôtres; mais nous devons rendre hommage au talent et à la compétence de l'auteur.

— Dans son livre sur l'*Air*, M. Moitessier, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, analyse les différents phénomènes qui se passent dans l'air, les gaz qui le forment. Il commence par la matérialité de l'air, dont il donne de nombreuses preuves ; il prouve ensuite l'élasticité de l'air, traite de la vapeur d'eau, de la lumière et de la chaleur dans l'atmosphère; des phénomènes électriques de l'atmosphère et du son dans l'atmosphère. Il étudie ensuite la constitution chimique de l'air, qu'il analyse, parle de l'acide carbonique, de la combustion des aliments accidentels et des poussières de l'atmosphère, et termine en montrant l'action de l'air sur les animaux et sur les végétaux. Cet ouvrage, qui a quatre-vingt-treize gravures sur bois, très-soignées, se fait remarquer par sa clarté et par son érudition; mais nous y avons constaté avec regret des tendances rationnalistes fort accusées.

— M. Radau a consacré un autre volume au *magnétisme*. Il parle d'abord des aimants, de leur force et de leur action, puis du magnétisme terrestre, des cartes magnétiques. Enfin il traite de l'électro-magnétisme, dans un chapitre où il passe en revue les actions des courants, les électro-aimants, l'induction, les moteurs électriques. — Il y a là beaucoup de détails techniques; mais la clarté de l'exposition et les nombreuses planches permettent au lecteur de suivre avec intérêt, les notions réunies par l'auteur, auquel on devait déjà, dans la même collection, un ouvrage sur l'*acoustique*.

Deux autres volumes nouveaux de la même bibliothèque, *les Tapisseries* de M. A. Castel, et les *Voies souterraines*, de M. Maxime Hélène, ne nous sont point parvenus à temps, pour que nous puissions en parler plus amplement.

Nous avons sous les yeux quatre nouveaux volumes de la *Bibliothèque rose*. — Pauline a un caractère dominant. Elle semblait née pour le commandement; elle est servie à souhait par les circonstances qui font partir sa mère pour les eaux, la laissant, à dix ans, à la tête de la maison, avec son père, et sous la garde d'une vieille domestique. Elle prend plus de plaisir à ces nouvelles fonctions qu'à ses devoirs, mais elle ne réussit pas mieux. Ne voulant écouter aucune observation, elle commande à tort à travers; elle gaspille l'argent en provisions de ménage, en toilettes, en mobilier; et, à la fin, la *petite maîtresse de maison*, comme on l'appelle en se moquant d'elle, s'ennuie d'être seule; elle tombe malade. La réflexion vient; puis la leçon que lui donne sa mère, et dont elle doit prendre la première part. Elle devient une jeune fille sérieuse, toute à ses devoirs, et,

bientôt après, une charmante jeune femme. Bien des petites lectrices se trouveront quelques traits de ressemblance avec Pauline. Il faut tout le talent de Mlle Gouraud, aidée d'un habile dessinateur, pour faire oublier l'invraisemblance de la situation.

— Les espiégleries d'un petit garçon font presque tous les frais des *Vacances d'un grand-père*, de Mme de Stolz. Le grand-père est un riche magistrat qui conduit tous les siens, pendant le beau temps des vacances, dans une terre qu'il vient d'acheter en Bourgogne. Georges sort du wagon, pendant que le train marche en toute vitesse; il a failli faire renverser la diligence en tirant maladroitement les rênes des chevaux; il saute d'un premier; il se fait mordre par un écureuil; il tombe dans l'eau, etc.; puis il a mille tours pour ses cousines, mais il se fait tout pardonner par son bon cœur. C'est la seule chose que les jeunes lecteurs devront imiter en lui.

— Dans *Plus tard, ou le jeune chef de famille*, Mlle Zénaïde Fleuriot a mis en scène une famille de trois enfants qui ont perdu leurs parents et sont restés sous la garde d'une belle-mère, laquelle meurt à son tour, laissant un testament en faveur des enfants. Ce testament est attaqué par les Darbault, parents de Mme Daubry, qui revendiquent la succession. De là procès. Raoul Daubry, *le jeune chef de famille*, va proposer un dernier arrangement, le partage de la fortune de Mme Daubry. On refuse. Le procès va commencer. Raoul, consterné, se rend chez un médecin qui a soigné sa belle-mère, et qui est parent de M. et Mme Darbault. Il espère obtenir son appui. Le procès commence; il est conduit lentement, et aboutit à la dépossession complète des trois orphelins. La famille Daubry paraît avoir perdu pour jamais la fortune qui lui revenait de droit. Mais Mme Darbault tombe gravement malade; une opération chirurgicale devient nécessaire. On demande le docteur Guerblier, qui se fait longtemps prier, et n'accepte que moyennant cent mille francs, dont il gratifie la famille Daubry.

— Nous regrettons de ne pouvoir faire autre chose que de signaler les *Dettes de Ben Aissa*, par Mlle Marie Maréchal, que nous n'avons pas encore sous les yeux.

— Terminons en annonçant les albums nouveaux dont s'est enrichi le *Magasin des petits enfants*, publié par la maison Hachette. Voilà des gravures enluminées devant lesquelles les *babies* vont se pâmer d'aise, et, en se reportant au texte, en gros caractères, qui les accompagne, chacun voudra hâter le moment où les yeux ne s'arrêteront pas seulement aux images, mais s'assimileront en même temps le désopilant et instructif commentaire qui accompagne les *Deux mauvais plaisants*, *Nos passe-temps*, *les Amis de la maison*, ou les merveilleuses histoires d'*Aladdin* et du *Nain jaune*.

VISENOT.

THÉOLOGIE

Das Leben unsers lieben Herrn und Heilandes Jesus-Christus und seiner jungfraülichen Mutter Maria, *zum Unterricht und zur Erbaung im Sinne und Geiste des ehrw. P. Martin von Cochem* (*La vie de Notre cher Seigneur et Sauveur Jésus-Christ et de sa virginale mère Marie, ouvrage d'instruction et d'édification, d'après le P. Martin von Cochem*), dargestellt von L. C. Businger, Regens des bischöfl. Seminar in Solothurn, gew. Pfarrer in Arlesheim. Troisième édition, avec une introduction, par S. Grandeur le Dr Carl Joseph Greith, évêque de Saint-Gall, et avec les approbations de son Éminence le cardinal Joseph Othmar von Rauscher, prince-archevêque de Vienne, de son Éminence le cardinal Maximilien von Tarnoczy, prince-archevêque de Salzsbourg et de Leurs Grandeurs les archevêques et évêques de Munich-Frisingen, Cologne, Breslau, Brixen, Leibach, Seckau, Mayence, Augsbourg, Rottenbourg, Paderborn, Trèves, Eichstadt, Ermland, Münster, Coire, Bâle, Saint-Gall, Cincinnati, Cavington, la Crosse, Fort Wayne, Marquette, Milwaukee et Savanah. — Einisedelm, New York et Cincinnati, Carl et Nicolas Benziger, 1875. In-4 de xvi-1039 p. — Prix : 15 fr.

Ce magnifique ouvrage est une véritable Bible de famille, imprimée en beaux caractères, illustrée de deux chromo-lithographies, et de plus de cinq cents gravures et vignettes, dans le texte et hors texte, empruntées en partie aux plus grands maîtres. Les parents qui font apprendre l'allemand à leurs enfants ne peuvent leur donner des étrennes plus belles et plus utiles que cette *Vie de Notre-Seigneur*. Elle comprend six parties, qui en font un livre de religion complet. La première est la Préparation générale à la venue de Notre-Seigneur. Elle fait connaître Dieu et le mystère de la Sainte-Trinité, la création et la chute des anges, l'Œuvre des six jours, dans laquelle tous les phénomènes de la terre et du ciel et toutes les espèces des créatures sont décrites d'une manière très-intéressante, la chute de l'homme, et, en un mot, toute l'histoire sainte jusqu'à Hérode. Après un chapitre sur l'empire romain et l'état du monde sous le gouvernement d'Auguste, l'auteur passe à la seconde partie : la Préparation immédiate à la venue de Notre-Seigneur. Elle raconte l'histoire des parents de la sainte Vierge et de Marie elle-même, jusqu'à la naissance de Jésus-Christ. La troisième partie a pour objet la nativité, l'enfance et la jeunesse de Notre-Seigneur. Le mystère de Noël est étudié en quelque sorte sous toutes ses faces, avec un tel amour, qu'il semble que l'auteur ne puisse le quitter. Il conduit lentement le lecteur à Bethléem, et là il lui fait considérer successivement l'étable, la crèche, l'époque, l'année, le mois, le jour, l'heure de la nativité ; il le fait assister aux hommages rendus à l'Enfant-Dieu par les anges dans ciel, par les bergers sur la terre, par les justes dans les limbes, par les mages et par l'enfer même ; enfin par les chrétiens dans nos églises et au foyer de la

famille. La circoncision, la présentation au temple, la fuite en Égypte, le retour en Palestine, le voyage à Jérusalem à l'âge de douze ans et la mort de saint Joseph remplissent le reste de cette troisième partie. La quatrième partie comprend la vie publique et l'enseignement de Notre-Seigneur, c'est-à-dire, la prédication de saint Jean-Baptiste qui en est la préparation immédiate et tous les actes et les discours du Sauveur, jusqu'à sa passion, laquelle forme, avec sa mort, la cinquième partie. La sixième partie est la glorification et la vie permanente de Jésus-Christ dans son église. Notre-Seigneur est ressuscité, et il ne meurt plus. Les missionnaires l'ont fait connaître dans l'univers entier, il nous instruit toujours par ses docteurs et ses pontifes, il est représenté par le pape, il vit dans nos âmes par ses sacrements, il manifeste ses vertus par les ordres religieux et par ses saints, il triomphe des persécutions et des hérésies, il triomphera enfin au jugement dernier. Cette sixième partie est un résumé complet de théologie et un abrégé de l'histoire de l'Église. L'ouvrage se termine par une table indiquant les lectures qu'on peut faire tous les dimanches et jours de fêtes de l'année. Il est plein de doctrine, écrit avec foi et avec piété, avec simplicité et en même temps avec la noblesse qui convient au sujet, de telle sorte qu'il est à la porté de toutes les intelligences. La première et la sixième parties sont entièrement neuves : les autres parties sont un remaniement complet de la célèbre *Vie et Passion de Jésus-Christ et de sa glorieuse mère Marie*, par le religieux franciscain Martin von Cochem, qui la commença, il y a deux-cents ans, en 1675. Quelques lecteurs regretteront peut-être qu'on ait admis des éléments légendaires dans cette *Vie*, qui aurait gagné à être rigoureusement historique; mais ils reconnaîtront du moins, comme l'a dit Mgr Hefele, que les légendes acceptées sont très-poétiques et ont un caractère très-édifiant. G. K.

La divine synthèse, *ou l'exposé, au double point de vue apologétique et pratique de la religion*, par Mgr Guilbert, évêque de Gap. Paris, Plon et Douniol, 1875. Trois vol. in-8 de xiv-337, 296 et 282 p. — Prix : 18 fr.

« Que d'hommes instruits, très-savants même, dans les différentes branches des connaissances humaines en droit, en médecine, en mathématiques, en littérature et qui ne savent, en matière religieuse, que ce qu'ils ont appris dans leur enfance sur les genoux de leur mère, quand ils ne l'ont pas oublié !.. Même parmi ceux qui sont sincèrement attachés à la religion et qui la pratiquent, beaucoup ne la connaissent qu'imparfaitement et n'en ont souvent que des idées inexactes et incomplètes. Bien peu se sont rendu compte du merveilleux enchaînement de ses preuves et de tout ce qu'il y a de divin et de futur en elle (p. ix). » Ces réflexions si judicieuses, par lesquelles

Mgr l'évêque de Gap ouvre les trois précieux volumes que nous annonçons, nous font pressentir le but qu'il s'est proposé en les écrivant. Il s'agit de mettre à la disposition des gens du monde, qui ignorent les preuves de la religion ou les connaissent mal, un exposé complet et substantiel de ces preuves ; sans doute, on a beaucoup écrit à ce sujet, et cependant, « plus d'une fois, nous dit le vénérable auteur, — et quel prêtre un peu versé dans le ministère ne le répétera après lui, — plus d'une fois nous avons été fort embarrassé pour indiquer à des laïques sérieux, comme il en est beaucoup, qui désirent franchement s'instruire de la religion, un livre court et complet pour répondre au besoin actuel des intelligences. »

Ce livre court et complet, Mgr l'évêque de Gap a entrepris de le faire, et, à notre avis, il a pleinement réussi. Son livre est bien véritablement une «synthèse» de toutes les vérités que Dieu même nous a enseignées. Il commence par présenter toutes les preuves du fait historique de la révélation : c'est la base nécessaire et première de toute apologie du christianisme ; mais ce ne serait pas assez, on le voit bien tous les jours, quand on essaye d'amener une âme à la foi, de prouver que le fait miraculeux de l'établissement du christianisme est, de toutes les choses historiques, la mieux établie ; on n'aurait pour ainsi dire rien gagné si on ne montrait encore comment toutes les promesses que Jésus-Christ a faites il les a tenues, comment il est réellement, dans l'ordre pratique, « la voie, la vérité, et la vie. »

Le second volume et la première partie du troisième sont consacrés à faire voir dans la doctrine du Père éternel, Dieu et homme tout ensemble, toutes les vérités dont l'homme a besoin et pour cette vie et pour l'autre : vérités sur Dieu, sur le monde sur l'homme individuel, sur l'homme en société, sur le moyen de conserver et de développer en nous la vie divine, Mgr Guilbert montre, en effet, comment les découvertes les plus modernes de la science, sur la constitution du monde physique, par exemple, rentrent tout naturellement et sans effort, loin de les contredire, dans le cadre des doctrines révélées. Ce n'est pas lui qui s'effrayera de l'hypothèse, si vraisemblable, de la vie dans les astres, vie douée comme la nôtre d'intelligence et de volonté et consacrée à la gloire de l'unique Créateur (v. 2. II p. 138 et suiv). Il ne s'effraye pas davantage des prétendues démonstrations élevées contre la Bible, au nom de la paléontologie et de la géologie, et il fait bien voir, ce que trop de catholiques ignorent, que les affirmations les plus tranchantes de la science anti-chrétienne ne reposent que sur des conjectures et des hypothèses, et que ces hypothèses fussent-elles prouvées les conclusions qu'on en tire contre la doctrine catholique, seraient encore dénuées de fondement sérieux.

La dernière partie de l'ouvrage, qui est de beaucoup la plus courte

et qui porte le titre d'épilogue, est, pour parler comme l'auteur, « la contre-épreuve de la divine synthèse (III. 188). » C'est une revue rapide et une réfutation également contre des cultes prétendus révélés, depuis le polythéisme jusqu'au protestantisme, et des doctrines physiques anti-chrétiennes qui prétendent aujourd'hui supplanter toute révélation : déisme, panthéisme, positivisme et matérialisme. Évidemment la force de cette réfutation, quelque nette et péremptoire qu'elle soit, est principalement dans les deux premières parties, consacrées aux preuves et au développement de la vérité chrétienne : les erreurs ici tranchées rapidement étaient déjà réfutées par avance.

Tel est ce livre, précieux pour les laïques désireux de s'instruire de l'ensemble de la religion, précieux pour les prêtres qui ont à chaque instant besoin d'indiquer un résumé solide de l'apologétique à ceux qui les interrogent. L'ouvrage de Mgr de Gap répond à merveille, par sa simplicité, sa clarté et sa précision, au but qu'il s'était proposé. Quelque court que soit un travail qui touche à toutes les preuves de la religion, l'auteur est parfaitement en droit d'inviter son lecteur à conclure avec lui en ces termes :

« S'il est au ciel un Dieu qui ne soit pas indifférent aux intérêts de la vérité, a-t-il pu, sans pactiser avec l'erreur, sans se rendre lui-même complice des mensonges, laisser s'établir sur des bases aussi solides une religion qui ne serait pas la véritable, et supposé qu'il lui ait plu d'imposer à l'homme une religion positive et révélée, est-il possible d'exiger de lui davantage : pouvait-il l'entourer de plus de lumière et lui donner plus de fécondité (t. III, p. 209) ? »

Oserons-nous, en terminant, nous plaindre de ce que le vénérable auteur ait mis en trois volumes ce qui, manifestement, tiendrait dans un seul tome un peu compact. Cette dernière forme sera, nous l'espérons, adoptée pour les éditions subséquentes. Les livres de cette nature ne sauraient être d'un format trop commode et trop économique. Nous souhaitons à ce résumé substantiel le plus de circulation possible ; or, pour atteindre un tel but, rien n'est moins indifférent que le format et le bon marché.

L. Lescœur,
prêtre de l'Oratoire.

JURISPRUDENCE

Traité de l'extradition, *suivi d'un recueil de documents étrangers et des conventions d'extradition conclues par la France, et actuellement en vigueur*, par A. Billot. Paris, Plon, 1875. Gr. in-8 de 582 p.— Prix : 7 fr. 50.

L'extradition est l'acte par lequel un État livre un individu accusé ou reconnu coupable d'une infraction commise hors de son territoire à un autre État qui le réclame et qui est compétent pour le juger et le punir.

Sur cette définition, l'auteur se base pour mettre en relief les trois éléments dont la réunion est nécessaire pour qu'il y ait extradition : d'abord un individu accusé ou reconnu coupable d'une infraction, ensuite un État compétent pour le juger et le punir, enfin un autre État sur le territoire duquel l'individu réclamé s'est réfugié, qui a statué sur la demande, et y fait droit.

L'extradition, en tant qu'on l'envisage dans son sens juridique, est un contrat : de là l'examen du jurisconsulte, en fait d'extradition, doit surtout porter sur la nature de ce contrat, et les conditions requises pour sa validité. L'étude de ces conditions est le fonds de cette intéressante étude qui embrasse tous les aspects de ce point si intéressant de notre droit international.

Les développements qui suivent l'exposé des principes offrent d'autant plus d'intérêt, que le droit d'extradition est moderne, et que le mot même est nouveau dans la langue juridique. Les relations de la France avec les puissances étrangères, ayant pour objet spécial l'extradition, ne sont pas antérieures au dix-huitième siècle, et se sont singulièrement développées dans les trois premiers quarts du siècle actuel. Il est intéressant de suivre dans leurs développements successifs ses minutieuses garanties. Après cet examen historique, et parfois politique, nous voyons se déterminer, d'une part, les personnes passibles de l'extradition, de l'autre, les actes qui peuvent y donner lieu, enfin sa procédure et ses effets.

Ce sont là autant de points de vue qui apparaissent avec une physionomie marquée d'un véritable cachet de nouveauté. La codification des règles de l'extradition est un sol neuf, en quelque sorte conquis par la science du droit.

Les divers aspects de cette question sont tellement approfondis dans ces pages, les documents internationaux sont si minutieusement recueillis, que l'auteur peut revendiquer le mérite rare d'avoir recueilli le premier des documents jusqu'ici épars et sans unité. A ce titre, ce livre s'impose à l'attention de tous ceux qui auront désormais à s'occuper de l'extradition, au point de vue de la justice aussi bien que de la politique.

A. DE RICHECOUR.

Essai sur les institutions judiciaires civiles en droit romain, en France et en Roumanie, par VLADESCO (Alexandre). Paris, Larose, 1875. Gr. in-8 de 330 p.

Après une étude soigneuse et bien raisonnée sur les institutions civiles de l'ancienne Rome et sur celles de la France, M. Vladesco aborde l'histoire de ces institutions dans son pays : c'est, pour nous, la partie la plus intéressante du livre.

Pendant plus de cinq siècles, dit-il, le pays se gouverna d'après les

principes du droit romain, combinés avec certaines règles ou coutumes empruntées à la féodalité. Les pouvoirs administratif et judiciaire étaient confondus et exercés par le même fonctionnaire, délégué du prince. Les jugements étaient rendus au nom du prince, lequel nommait et révoquait à son gré les personnes chargées de rendre la justice. Le souverain était lui-même le premier magistrat du pays et le seul qui jugeât en dernier ressort. Il n'y a là rien de particulier à la Roumanie ; mais M. Vladesco signale une circonstance qui mérite d'appeler l'attention, et voici en quels termes : « un arrêt rendu en dernier ressort par le souverain pouvait être attaqué devant le prince qui lui succédait. Celui-ci renvoyait la chose jugée à son conseil ; le conseil l'examinait et faisait un rapport au prince, en lui demandant soit d'infirmer, soit de maintenir l'arrêt déjà prononcé par son prédécesseur. Ce second arrêt pouvait, à son tour, être attaqué de la même manière que le premier devant un troisième prince, et ce n'est que l'arrêt rendu par celui-ci qui donnait au jugement un caractère définitif et inattaqué. »

J'indiquerai aussi, comme tout à fait spécial à la Roumanie, l'existence dans la capitale de la Valachie d'un tribunal, composé de trois membres, qui jugeait les différends entre étrangers et indigènes. Ce tribunal était présidé par... le ministre des affaires étrangères. Voilà une organisation qui paraîtra à bien des gens tout à fait bizarre. C'était, cependant, très-sage et très-pratique. Les différends avec les étrangers n'étaient pas, à cette époque, très-nombreux ; mais, alors comme aujourd'hui, ils entraînaient des conflits avec la cour suzeraine et avec les États voisins. La situation des étrangers était réglée, en grande partie, par des capitulations ou des coutumes internationales. Qui était plus propre que le ministre des affaires étrangères à résoudre pacifiquement de telles causes, à empêcher qu'on victimât ces étrangers, à protéger les nationaux contre leurs empiétements ?

Le Règlement organique de 1832 a intronisé dans les principautés un régime mixte, qui a été remplacé de nos jours par une organisation analogue à celle de la France. La justice laisse encore à désirer en Roumanie, mais elle est en progrès. A. A.

SCIENCES ET ARTS

Essai critique sur la philosophie de saint Anselme de Cantorbéry, par M. l'abbé Van Weddingen, docteur en philosophie et en théologie, aumônier de la Cour. Bruxelles, F. Hayez, 1875. In-8 de vi-408 p.

L'Académie royale de Belgique avait inscrit la question suivante dans son programme de concours pour l'année 1874 : — « Exposer

avec détails la philosophie de saint Anselme de Cantorbéry ; en faire connaître les sources et en montrer l'influence dans l'histoire des idées. » — Un jeune docteur de l'université catholique de Louvain, M. l'abbé Van Weddingen, a reçu le prix proposé pour le meilleur travail sur cette question, et la publication de son mémoire justifie pleinement l'honneur que lui ont décerné les juges du concours.

La dialectique de saint Anselme, — ses vues sur la métaphysique générale et l'idéologie, — sur la nature de la substance physique, sur la théodicée, — sur les rapports de la philosophie et de la théologie, — y sont exposées et discutées, en cinq chapitres, avec l'histoire des controverses nombreuses auxquelles ces doctrines ont donné lieu jusqu'à nos jours.

Un des représentants les plus distingués de la philosophie rationaliste dans notre pays, M. P. Janet, a reconnu et déclaré loyalement que tous les écrits publiés jusqu'ici, sur la philosophie de saint Anselme, étaient, non-seulement résumés avec une lucidité pénétrante, mais surpassés par cette œuvre d'un jeune prêtre, dont les premiers succès doivent inspirer aux catholiques une vive sympathie et les meilleures espérances.

M. l'abbé Van Weddingen unit évidemment, dans une rare mesure, l'ardeur patiente des érudits allemands, avec la clarté naturelle des bons écrivains français. Son livre révèle les aptitudes les plus désirables pour les travaux philosophiques et historiques. Puisse-t-il avoir, dans notre jeune clergé, non-seulement des lecteurs, mais des émules nombreux!

H. de Valroger,
de l'Oratoire.

Influence de la pression de l'air sur la vie de l'homme. — *Climats d'altitude et climats de montagne*, par D. Jourdanet, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur. Paris, G. Masson, 1875. 2 vol. gr. in-8 de III-390-425 p. avec 37 gravures, 3 chromolithographies et 8 cartes en couleur. — Prix : 30 fr.

Tout le plan général de l'auteur est indiqué par ces mots de sa préface : « J'ai formé le dessein d'étudier les effets de la pression de l'air sur la vie de l'homme et sur la marche des maladies dont il est atteint le plus communément. » La pression de l'air pouvant d'ailleurs être appréciée au double point de vue de l'observation et de la physiologie expérimentale, le Dr Jourdanet ne prétend s'occuper particulièrement dans son ouvrage que « des conditions faites à l'habitant des altitudes par une atmosphère raréfiée, » et il s'est inspiré pour cela d'un principe passé pour lui à l'état d'axiome, à savoir que « la vraie nature des influences extérieures se juge bien mieux par les maladies qu'elles causent à l'homme, que par la santé dont elles le favorisent. »

Il semble donc que nous n'ayons devant les yeux qu'un ouvrage de pathologie ; mais le savant auteur est, en même temps qu'un praticien distingué, un littérateur et un écrivain, un philosophe et un artiste non moins éminent, et c'est pourquoi son livre s'adresse, non pas seulement à un groupe de lecteurs *techniques*, pour ainsi dire, mais à la foule de tous ceux que peuvent intéresser l'histoire, les sciences naturelles, les voyages, etc.

Essayons, malgré notre incompétence professionnelle sur quelques parties spéciales de ce remarquable ouvrage, d'en donner une idée qui en provoque la lecture et l'étude; et, pour en finir tout de suite avec le côté accessoire, mais néanmoins très-soigné de cette publication, constatons qu'elle est splendidement ornée de portraits, de gravures, de cartes, et qu'elle se place ainsi au rang des plus beaux ouvrages sortis des presses consacrées aux livres illustrés.

La nature de ce recueil et l'espace dont nous disposons ne nous permettent d'ailleurs de présenter ici qu'un résumé très-succinct.

L'ouvrage comprend cinq parties et un appendice.

La première partie est consacrée aux études barométriques préliminaires ; l'histoire des premières observations et expériences sur la pesanteur de l'air depuis Aristote jusqu'à Lavoisier, en passant par Épicure, Galilée, Toricelli, Pascal, Otto de Guericque, Mariotte et Priestley, en occupe le premier chapitre, tandis que le second rapporte les observations sur la température des hauts niveaux due aux aéronautes (art. 1er) et aux ascensionnistes (art. 2.), et en déduit les lois générales de météorologie et d'hygrométrie. L'auteur, dans le chapitre III, intitulé *les Révolutions de l'atmosphère et les âges barométriques*, étudie la température et la pression de l'air aux âges préhistoriques et aux époques modernes. Sa conclusion, opposée à celle de F. Arago, c'est que la température s'est élevée sur le globe depuis les temps glaciaires.

La deuxième partie, qui occupe 300 pages du premier volume, est fort intéressante et instructive; elle traite des *Climats des altitudes*. C'est la synthèse d'un nombre prodigieux de recherches et d'observations dont la plupart sont dues au Dr Jourdanet lui-même. Après les considérations géographiques du premier chapitre, vient l'exposition des travaux et des résultats acquis sur les altitudes de l'Asie centrale, Himalaya, Thibet (chap. II), de l'Amérique méridionale (chap. III) et du Mexique (chap. IV). Les chapitres V et VI sont consacrés à l'exposé des expériences du Dr Bert sur l'origine, les variations et les effets de la pression barométrique. Avec le chapitre VII, nous rentrons dans la description des voyages, ascensions, expériences diverses d'Ardoz, du jésuite Acosta, de La Condamine, de Saussure, de Humboldt, de Beaupland, de Boussingault, etc., etc...; ce chapitre est du

plus haut intérêt : il présente, dans un dernier article, de curieuses considérations physiologiques sur le mal de montagne, sujet continué, dans le chapitre suivant, lequel s'étend sur les difficultés de l'acclimatation à certaines altitudes, sur la respiration, le développement du thorax, la circulation du sang et la calorification des habitants des hauts niveaux. Les deux chapitres suivants traitent de l'influence de ces hauts niveaux, jugée par les statistiques mexicaines, fruits des voyages et travaux personnels de l'auteur.

Le deuxième volume comprend les trois dernières parties et l'appendice : dans la troisième partie, le Dr Jourdanet se place exclusivement sur le terrain professionnel et étudie les influences pathologiques des altitudes sur diverses maladies, notamment sur l'anémie, la phthisie, la fièvre jaune et le typhus, les maladies de l'enfance, les fièvres inflammatoires et éruptives, les fièvres paludéennes, etc. Un intéressant chapitre est consacré à Victor Jacquemont, mort comme on sait des suites d'une longue et douloureuse maladie contractée dans les altitudes. Après avoir étudié dans la deuxième partie le climat des altitudes, l'auteur s'occupe, dans la quatrième, du climat des montagnes et de son influence morale et physique sur les habitants (maladies chroniques, scrofules, goîtres, etc.). De nombreux tableaux statistiques résumant les observations de toute espèce, ajoutent un grand intérêt à cette partie du travail du Dr Jourdanet, qui aboutit à cette conclusion que « les actions favorables de la montagne sont partout évidentes chez les sujets qui viennent de la plaine. » De là, l'utilité d'une étude sur les effets des transitions, et tel est, en effet, l'objet de la cinquième partie. L'action des transitions barométriques naturelles une fois constatée par l'observation des faits physiologiques et pathologiques, ne peut-on en tirer un parti efficace pour le traitement de certaines affections au moyen de transitions barométriques artificielles ? C'est ce que l'auteur appelle *l'aérothérapie* ou application de l'air à la thérapeutique ; il y consacre un dernier chapitre qui n'est d'ailleurs qu'un rapide exposé des principales vérités servant de bases à son traité complet d'aérothérapie, actuellement en préparation.

Dans l'appendice, l'auteur présente le résumé succinct des principaux effets physiologiques dus aux variations dans la pression de l'air sur l'ouïe, la peau, la respiration, la circulation, la digestion, etc...

Enfin des notes et documents supplémentaires offrent au lecteur de fort intéressants mémoires sur divers sujets, tels que la région du typhus à Mexico, les influences des niveaux en Abyssinie, à la Nouvelle Grenade et aux Cordilières, un voyage de Laverrière au cratère du Popocatepetl, une ascension aérostatique de Crocé-Spinelli, etc., etc.

F. de Roquefeuil.

Principes de botanique, *comprenant l'anatomie, l'organographie et la physiologie végétales, avec une planche lithographiée et un atlas naturel composé de seize planches renfermant deux cent vingt-six échantillons-types fournis par des plantes diverses*, par MM. J. Gourdon, professeur de botanique à l'École nationale vétérinaire de Toulouse, et Ch. Fourcade, naturaliste à Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne). Toulouse, imp. Hébrail, Durand et Delpuech, 1875. In-4 de 52 p. et 17 pl. ; rel. en toile, renfermé dans un étui. — Prix 18 fr.

L'ouvrage dont nous annonçons la publication se recommande par la nouveauté du plan sur lequel il a été conçu, ainsi que par son utilité pratique. Ayant pour but de faciliter l'étude d'une science aussi attrayante en elle-même qu'intéressante par les applications nombreuses dont elle est l'objet, il se distingue de tous les livres publiés jusqu'à ce jour sur la botanique élémentaire, par ses figures, toutes formées par des plantes ou parties de plantes en nature, choisies et préparées avec le plus grand soin, collées solidement et de manière à leur conserver leur aspect propre. L'ouvrage comprend deux parties, un texte et un atlas-album. Le texte, ou les *Principes de botanique*, que les auteurs se sont attachés à rendre accessible à tous, en supprimant beaucoup de théories, de détails qui surchargent, sans utilité immédiate, la mémoire des élèves, comprend : l'*Anatomie*, l'*Organographie* et la *Physiologie végétales*, c'est-à-dire toutes les définitions. ainsi que les principes généraux de la botanique. L'*Atlas-Album* est composé : 1° d'une *planche lithographiée* représentant les organes élémentaires, qui ne peuvent être observés qu'au microscope ; 2° de *seize* planches, contenant environ deux cent cinquante figures en nature. Les pièces qui les forment portent toutes leur nom, ainsi que celui de la plante qui les fournit, de telle sorte que le seul examen de l'atlas peut commencer à initier à la botanique le lecteur étranger à ses premiers éléments ; et cela, d'autant plus aisément que les types ont été choisis et groupés de façon que chaque planche puisse donner une idée nette, bien que sommaire, de un ou plusieurs organes déterminés. Ainsi se trouve réalisé, pour ce qui concerne la science botanique, l'enseignement par la vue et le toucher, dont la nécessité est si généralement reconnue aujourd'hui pour toutes les branches de l'histoire naturelle.

Pour répondre, autant qu'il est possible, à ce besoin, les livres actuellement publiés sur la botanique sont tous enrichis de nombreuses et souvent excellentes figures ; mais aussi parfaites qu'elles puissent être, les figures dessinées ne donnent jamais une idée complète des parties représentées ; il leur manque la couleur, la forme vraie, le relief, éléments sans lesquels elles ne peuvent laisser une impression exacte et durable. L'ouvrage de MM. Gourdon et Fourcade a précisément pour but de suppléer à l'insuffisance des figures ordinaires

sous ces divers rapports. Il montre au lecteur, tels que les offre la nature, l'ensemble des organes constitutifs de la plante, avec les pricipales variétés qu'ils peuvent offrir. Il sera, par cela seul, utile surtout aux débutants, pour les aider dans ces premiers pas de la science toujours les plus difficiles à franchir, et après lesquels l'étude, moins aride, a toujours plus d'attraits. Telle est cette publication, appelée à un succès certain dans ce public étendu parmi lequel l'étude de la botanique tend de plus en plus à se répandre, mais qui nous paraît avoir spécialement sa place marquée dans les lycées, les institutions particulières, dans la généralité des établissements, en un mot, où sont enseignées les sciences naturelles. E. D'A.

Mon Jardin. *Géologie. — Botanique. — Histoire naturelle. — Culture*, par Alfred Smee, membre de la Société royale d'Angleterre et de la Société d'horticulture. Traduit de la seconde édition anglaise, par Ed. Barbier. Paris, Germer-Baillière, 1875. In-8 de xvi-620 p. — Prix : 15 fr.

M. Alfred Smee s'est proposé, dans cet ouvrage, de décrire « son jardin, » c'est-à-dire les plantes les plus importantes qui y poussent, leur mode de culture, en un mot, tout ce qui se rapporte au *jardin*. En créant son jardin, l'auteur avait deux objets en vue : le moyen de continuer des études commencées, et la production de fruits, de légumes et de fleurs pour sa résidence de Londres. Pour écrire ce travail aussi difficile qu'attrayant, M. Smee a demandé conseil à des savants versés dans toutes les branches de la science. C'est ainsi que le Dr Gray, un des plus célèbres naturalistes anglais, l'a aidé de ses lumières pour tout ce qui concerne les coquillages d'eau douce et les coquillages terrestres; que le Dr Günther a collaboré avec lui pour les questions relatives aux poissons d'eau douce; que M. Woodward s'est mis à sa disposition pour les questions géologiques. Sir Henri James et M. Alfred Tylor, ont contribué à rendre sa tâche plus facile pour certains travaux concernant la géologie. Le Dr Hooker, directeur des jardins de Kew, lui a donné une grande quantité de plantes, et l'a aidé de ses conseils relativement à plusieurs questions de botanique. Enfin le Dr Bois-Duval a autorisé M. Smee à copier dans son admirable ouvrage les figures dont il pouvait avoir besoin, de même que MM. Blakie et Curtis. Quelle que soit l'assistance qui ait été donnée à M. Smee, son livre n'aurait jamais été aussi achevé ni aussi intéressant si ses mains n'avaient passé par là. Il permet à tous, en effet, d'apprendre d'une manière agréable et facile les principales notions de botanique et d'agriculture.

M. Smee donne d'abord la situation de son jardin dont il fait l'étude géologique; il enseigne les principes du jardinage et énumère les ins-

truments nécessaires aux travaux de ce genre. Il parle ensuite de ses divers légumes, de ses arbres fruitiers, de ses différentes fleurs, de ses parterres et de ses arbres forestiers. Enfin il donne un aperçu du règne animal, montre les désastres causés par les gelées du printemps, et termine en parlant des jardins des différents peuples. Ce bel ouvrage contient 1,300 gravures sur bois et 25 planches hors texte qui en rehaussent encore le prix. H. DE B.

Dictionnaire des termes employés dans la Construction *et concernant la connaissance et l'emploi des matériaux; l'outillage qui sert à leur mise en œuvre; l'utilisation de ces matériaux dans la construction des divers genres d'édifices anciens et modernes; la législation des bâtiments*, par PIERRE CHABAT, architecte, professeur, préparateur du cours de construction civile au Conservatoire des arts et métiers. Paris, Ve A. Morel, 1875. Grand in-8 à 2 colonnes de 1008 p. avec 3,000 gravures intercalées dans le texte. — Prix : 60 fr.

Ministère des Travaux publics. *Ports maritimes de la France.* Tome Ier. *De Dunkerque à Étretat.* Paris, Impr. nat., 1874. Gr. in-8 de 656 p. avec un atlas in-folio.

Les dictionnaires sont à la mode depuis quelque temps : ce sont d'excellents auxiliaires lorsqu'ils sont bien faits, et celui que nous offre aujourd'hui l'auteur des *Fragments d'architecture* et des *Bâtiments de chemins de fer* doit être, sans hésitation, placé dans cette catégorie. Depuis que l'instruction générale est devenue encyclopédique, non-seulement pour satisfaire ce besoin de l'esprit qui demande à connaître tout ce qui se passe à ses côtés, mais aussi pour arriver à ce que chacun puisse gérer par lui-même les nombreux intérêts qui s'agitent autour de lui, l'art de bâtir, et plus généralement l'art de l'ingénieur, ne sont plus restés le seul domaine des spécialistes, et des publications de toute sorte en ont révélé les secrets au grand jour. Mais on n'avait pas encore de répertoire général, commode au point de vue des recherches, abordable à tous et donnant, à coté de l'explication des termes, la représentation exacte et variée de l'objet ou de la forme décrits. Comment, par exemple, saisir la nature de la plupart des outils sans la représentation figurée? Il n'y avait, dans cet ordre d'idées, que des ouvrages anciens, à des prix très-élevés, ou des ouvrages spéciaux, comme le magnifique dictionnaire consacré par M. Viollet le Duc à l'architecture du moyen âge.

C'est sur le type de ce splendide monument élevé à l'art de nos pères que M. Chabat, doué d'une remarquable facilité de dessin perspectif, a conçu le plan de son dictionnaire général des termes employés dans la construction. Ce mot *construction*, pris dans un sens restreint désigne cette partie de l'architecture qui a pour objet l'*exécution*, et c'est à ce point de vue principalement que l'auteur s'est placé, mais en faisant en même temps entrer dans son cadre tout ce qui, de près

ou de loin, se rattache à la construction en prenant ce mot dans son acceptation générale. C'est pourquoi il ne traite pas seulement de l'étude des matériaux considérés dans leurs qualités et dans leur mode d'emploi, il présente aussi les applications diverses qui en ont été faites dans l'art de bâtir depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Prenant, par exemple, les principales classes d'édifices élevés par les différents peuples, il donne une description succincte de leurs dispositions générales, et insiste sur la nature et le groupement des éléments qui les composent, de manière à mettre, en quelque sorte, sous les yeux du lecteur l'histoire de la *construction* et les progrès qui ont été accomplis depuis l'origine dans cette branche de l'architecture. Les articles *chapiteau et fenêtre* nous ont paru, sous ce rapport, traités d'une manière tout à fait supérieure : les types reproduits sont choisis avec goût, les dessins ont du relief, nous allions même dire de la couleur.

Si nous avons, malgré nos très-sincères éloges, quelque reproche à adresser au consciencieux et fort érudit auteur de ce recueil, et c'est là le rôle d'une critique impartiale qui cherche toujours le parfait, quoiqu'il soit bien rare de le trouver en ce monde, nous lui demanderons de proportionner davantage, dans une seconde édition, l'étendue de ses articles à leur importance. Ainsi le *chapiteau* et la *fenêtre* que nous citions plus haut et qui sont parfaits en leur genre, sont trop étendus relativement à l'article CLOCHER, qui n'a pas deux colonnes. Ailleurs certains chapitres très-étudiés et très-fouillés dans leur première partie, le sont moins dans la seconde. Prenons par exemple le mot FERME. Tous les types de charpentes en bois connus y sont à très-peu près reproduits et discutés : mais, pour les charpentes en fer à grande portée, nous n'y voyons que le type français à la Polonceau et le type à croisillons, et il n'y est point parlé des types anglais et américains qui peuvent, dans certains cas, rendre de grands services. L'article BRIQUE donne tout ce qu'on peut rechercher au sujet de la qualité, de la cuisson, de la forme et de l'emploi de cette matière si essentielle à la construction : on a cependant oublié la *brique grésée* qui, seule, peut résister efficacement à l'action des eaux maritimes. L'article BOUÉE ne dit pas que leur emploi capital est celui du balisage des côtes et du signalement des roches à fleur d'eau. L'article CHAUSSÉE dit qu'il y a trois modes principaux de revêtement, le pavé, l'empierrement et le bitume ou asphalte, et que le premier de ces procédés est le plus économique, bien que fatigant pour les chevaux et les véhicules. Cela demanderait discussion ; c'est beaucoup trop absolu, car ce n'est vrai que pour les chaussées à très-grande circulation. Mais encore une fois, nous ne voulons pas faire à l'auteur de querelles d'Allemand : ce ne sont là que de légères critiques de détail, qui montrent combien nous estimons son œuvre, puisque nous voudrions voir l'auteur la polir

ad unguem, ce qu'il fera bien certainement pour une édition future qui ne peut tarder à paraître, car il y avait une lacune réelle à combler, et il serait vraiment trop-sévère de demander au premier jet d'un ouvrage aussi utile la perfection qu'il atteindra certainement dans l'avenir. Tel qu'il nous est présenté, ce dictionnaire doit non-seulement recevoir les encouragements de la critique, mais encore prendre hautement sa place parmi les plus utiles publications qui aient, depuis longtemps paru, sur l'art de bâtir.

— Nous nous étendrons moins longuement sur l'importante série de travaux que le ministère des travaux publics a récemment entrepris sur les *ports maritimes de la France*, parce qu'on ne peut pas la juger encore définitivement : mais le premier volume qui comprend toute la région maritime située entre Dunkerque et Étretat mérite cependant une mention toute spéciale. C'est en 1868 qu'une décision ministérielle a ordonné la publication d'un *Atlas des ports maritimes de France* et a chargé une commission présidée par M. l'inspecteur général Reynaud d'arrêter les bases et de diriger l'exécution de ce travail. L'ouvrage comprend : les *plans* de tous les ports — des *cartes* à la fois hydrographiques et territoriales, destinés à représenter les attérages de nos principaux établissements maritimes, ainsi que leurs moyens de communication avec l'intérieur du pays — des *notices* donnant pour chaque port les renseignements les plus essentiels sur ses abords, ses conditions nautiques, son développement successif et son état actuel.

La notice sur le port et la rade de *Dunkerque* a été rédigée par M. l'ingénieur en chef Plocq, dont la réputation, comme spécialité des travaux maritimes, est européenne : remontant aux origines les plus anciennes du port de Dunkerque, M. Plocq en étudie toutes les transformations successives, discute tous les projets présentés pour son amélioration aux différentes époques et termine par la situation florissante actuelle à laquelle il a tant contribué. Outre les grandes feuilles de l'atlas, un grand nombre de plans et de figures intercalés dans le texte permettant de suivre plus facilement les explications. *Gravelines* a été étudié d'une façon analogue par le même auteur ; *Calais*, par M. Aron ; *Boulogne*, *le Portel* et *Étaples*, par M. Vivenot ; *Le Crotoy*, *St-Valery*, *Abbeville* et *le Hourdel*, par M. Geoffroy ; *le Tréport*, *Eu* et *Dieppe*, par M. Lavoinne ; *St-Valery-en-Caux*, *Fécamp*, *Yport* et *Étretat*, par M. Renaud. A la suite de chaque notice, on a placé une bibliographie fort complète de tous les ouvrages déjà publiés sur chaque port.

Cette magnifique publication, qui comprendra un grand nombre de volumes, fait le plus grand honneur au président de la commission M. Reynaud, et à tous ses collaborateurs. René Kerviler.

L'Art et la Critique en France, par Pierre Petroz. Paris, Germer Baillière, 1875. In-12 de 339 p. — Prix : 3 fr. 50.

A Christian Painter of the Nineteenth Century Being the Life of Hippolyte Flandrin. *By the author of « A dominican artist. » « Life of saint Francis de Sales, »* etc., etc. London, Rivingtons, 1875. In-8 de 244 p.

On sera suffisamment renseigné sur l'esprit et la portée du premier ouvrage, quand on saura qu'il est écrit sous l'inspiration doctrinaire d'hommes dont le nom seul vaut un système. L'auteur appartient à l'école positiviste d'Auguste Comte et de M. Littré, et il revendique hautement ce patronage. Son livre, fait d'articles publiés dans les fascicules de *la Philosophie positive,* sur diverses manifestations et œuvres de l'école contemporaine, ne présente rien de particulièrement saillant, si ce n'est la prétention délibérée de transformer l'art. L'écrivain est un de ces révolutionnaires qui rêvent pour l'art des destinées nouvelles, en le mettant à la remorque du mouvement positiviste de notre temps..

« C'est à chanter les prodiges de l'homme, dit le maître cité par l'élève, sa conquête sur la nature, les merveilles de sa sociabilité, que le vrai génie esthétique trouvera surtout désormais sous l'active impulsion de l'esprit positif, une source féconde d'inspirations neuves et puissantes, susceptibles d'une popularité qui n'eut jamais d'équivalent, parce qu'elles seront en pleine harmonie, soit avec le noble instinct de notre supériorité fondamentale, soit avec l'ensemble de nos convictions rationnelles. »

Et l'élève complète la pensée du maître en disant :

« L'art doit représenter le sentiment général de la société. Or, la société étant irrémissiblement entraînée vers l'industrie et la démocratie, l'art, s'il veut vivre et progresser, doit être industriel et démocratique. »

Ces citations suffisent à faire apprécier tout le livre ; elles sont aujourd'hui le mot d'ordre d'une école nombreuse, qui a l'espérance de rejeter, dans le gouffre du passé, d'absurdes préjugés, et de diriger l'avenir dans le sens de ses théories. A ce point de vue, elles sont bonnes à connaître et on doit les mettre en relief.

Le lecteur n'a pas besoin de nos indications pour juger ces propositions audacieuses, que nous n'avons pas, d'ailleurs, mission de réfuter.

L'art et le positivisme, le beau et l'industrialisme, l'idéal et la matière, sont des termes contradictoires que tout l'effort des novateurs tentera vainement de concilier. Partant d'un point de départ contraire, ils arrivent, par des moyens différents, à un but complétement opposé. L'une s'adresse à l'âme ; l'autre travaille pour le corps ; le premier a pour devoir de chercher le beau, destiné à produire le bien ; le second, fatalement enchaîné au laid, ne peut guère produire que l'utile ; celui-

ci vit de rayons et d'échappées sur le monde supérieur ; celui-là ne sort pas et ne saurait sortir du monde visible. L'art doit nous mener en haut : l'industrie nous laisse en bas.

Il y a entre l'art et l'industrie toute la distance qui sépare l'esprit de la chair, le ciel de la terre et l'idéal de la réalité.

Le plus sûr moyen de stériliser et d'éteindre l'art est de le subordonner et plier à l'industrie, qui n'est qu'une comparse dans la vie, et doit, garder comme on l'a dit, vis-à-vis de l'art, le rôle d'une servante à l'égard de sa maîtresse.

Quant à la démocratie, qu'il serait également trop long de discuter à ce point de vue spécial, contentons-nous de rappeler qu'en abaissant par son essence même, le niveau général des esprits, elle tend forcément à ravaler et compromettre l'art.

— *A Christian Painter of the Nineteenth Century, benig the life of Hippolyte Flandrin* est un livre conçu dans un esprit tout opposé et rempli de vues excellentes. Il étudie la vie, l'œuvre, la correspondance d'Hippolyte Flandrin, et montre sous son véritable jour la foi, la piété, le génie de ce grand peintre, que l'école ne remplacera point. S'il n'apprend rien aux lecteurs français, familiarisés avec les figures de l'art contemporain, ce livre peut produire d'utiles résultats, en popularisant à l'étranger les traits principaux d'un artiste, digne à jamais du respect et de l'admiration de tous les amateurs d'art et de tous les philosophes chrétiens. DUBOSC DE PESQUIDOUX.

L'Art en Alsace-Lorraine, par RENÉ MÉNARD. Paris, libr. de l'Art, 3, chaussée d'Antin et Ch. Delagrave, 1876. Gr. in-8 de 558 p., avec 52 planches et 317 grav. intercal. dans le texte. — Prix : 25 fr.

Ce livre est plus émouvant que la plupart des doléances, trop souvent déclamatoires, faites par ceux qui veulent formuler les regrets patriotiques causés dans leurs cœurs par la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine. M. René Ménard a eu l'heureuse pensée de mettre à la portée de tous un véritable musée, donnant une idée de la large place occupée par ces deux provinces dans l'histoire de l'art français. Pour chacune d'elles, l'auteur a suivi un plan uniforme : d'abord un précis de l'histoire de l'art depuis les premiers temps du moyen âge jusqu'au dix-huitième siècle ; ensuite une notice sur chacun des artistes alsaciens et lorrains qui appartiennent à notre époque : ceux qui ont disparu, de même que ceux dont nous pouvons serrer la main ; pour la plupart, la notice est accompagnée d'un spécimen de leurs œuvres ; enfin un choix des principaux monuments civils et religieux. — Les nombreuses gravures sur bois et eaux-fortes sont exécutées avec un grand soin ; quelques-unes sont dues à des artistes dont le nom figure dans l'ouvrage.

C'est avec une orgueilleuse douleur que l'on feuillette ce beau volume. En effet, en même temps que le lecteur regarde et admire tristement les images de tant de belles choses aujourd'hui reléguées sur la terre étrangère par le hasard des batailles, il ne peut s'empêcher de penser que, dans le nord-est du vieux sol gaulois, l'absence de l'influence française marquera un long arrêt dans le domaine de l'art. Il suffit de voir ce que la France fit à l'art alsacien depuis la fin du dix-septième siècle. D'ailleurs, dans la liste des artistes contemporains originaires de cette province, nous en voyons plus d'un, aimé du public, qui n'a pas hésité à quitter son pays natal envahi, pour venir sur le sol de la mère patrie.

Une grande partie de la Lorraine nous est restée ; mais, avec le pays messin, nous avons subi une véritable perte, au point de vue artistique comme au point de vue des sciences et des lettres qui, il y a encore six ans, y étaient cultivées avec succès ; comme en Alsace, et pour les mêmes raisons, ce foyer est éteint ; il n'existe plus qu'à Nancy, jadis rivale de Metz.

Nous recommandons le livre de M. Ménard ; c'est un album accompagné d'un texte sobre et concis, qui peut prendre place sur toutes les tables. A la différence de certains beaux volumes illustrés, nous ne pensons pas que les yeux de personne puissent y trouver un sujet scabreux.

JEHAN DE MALMY.

BELLES-LETTRES

Assyrische Studien. VON Dr FRIEDRICH DELITZSCH, *Privatdocenten an der Universität Leipzig. Heft I. Assyrische Thiernamen mit vielen Excursen und einem assyrischen und akkadischen Glossar.* (*Etudes assyriennes. Première partie. Les noms des animaux en assyrien, suivis de plusieurs appendices et d'un glossaire assyrien et accadien.*) Leipzig, Hinrichs, 1874. In-8° de VIII-183 pages.

L'Allemagne, après avoir dédaigné longtemps l'assyriologie, commence enfin à s'y appliquer avec soin. M. Eberhard Schrader s'est placé à la tête du mouvement en faveur de l'étude des antiques débris de la vieille littérature de Ninive et de Babylone, et il a publié quelques travaux remarquables, que le *Polybiblion* a fait connaître à ses lecteurs. C'est un de ses élèves, M. Friedrich Delitzsch, fils du célèbre exégète, Franz Delitzsch, qui a publié, à la fin de 1874, l'étude sur les noms des animaux en assyrien que nous annonçons ici. Le jeune auteur a compulsé surtout le second volume des *Cuneiform Inscriptions of western Asia*, publié par sir Henry Rawlinson, et y a trouvé, dans ses nombreux syllabaires, qu'on pourrait appeler aussi des lexiques fragmentaires, plusieurs listes de noms d'animaux. Il s'attache à les expliquer

en les comparant aux noms analogues que lui présentent les dictionnaires des autres langues sémitiques. Très-versé déjà dans la connaissance des idiomes orientaux et fils d'un des plus savants orientalistes d'Allemagne, qu'il a sans cesse consulté, il a fait cette comparaison avec autant de science que de succès. Après une introduction dans laquelle il expose ce que sont les syllabaires assyriens, il étudie successivement les noms des quadrupèdes, les noms des insectes, les noms des poissons et les noms des oiseaux. Le but que s'est proposé, avant tout, M. Friedrich Delitzsch est un but linguistique et lexicographique, mais son travail n'intéresse pas seulement les philologues en général et les sémitisants en particulier, il intéresse aussi tous ceux qui s'occupent des civilisations antiques. Il nous révèle en effet quelles étaient les connaissances des Assyriens et des Chaldéens dans cette branche de l'histoire naturelle ; il nous apprend, non pas seulement combien d'animaux étaient connus de ces peuples, en nous en offrant une riche nomenclature, mais aussi l'idée qu'ils s'en faisaient, car les noms de ces animaux ne sont généralement qu'un qualificatif qui peint le trait saillant de leur caractère, tel que le concevaient ceux qui les désignaient ainsi. C'est une étude très-curieuse que celle des observations de mœurs animales faites par les anciens habitants des bords de l'Euphrate et du Tigre. Le loup est pour eux « un chien glouton, » le chat « celui qui tend des embûches, » et son nom vient de la racine *Satan*, d'où les Hébreux ont tiré aussi le nom de Satan. Les listes des syllabaires assyriens énumèrent une multitude d'espèces de chiens, de mouches, de sauterelles.

Le savant *privatdocent* n'a pu découvrir la véritable signification de plusieurs noms d'animaux ; il n'a proposé la signification de quelques autres, qu'avec hésitation, et de nouvelles découvertes dans l'inépuisable bibliothèque assyrienne d'Assurbanipal, conservée aujourd'hui au Musée britannique, feront reconnaître, sans doute, plus d'une erreur dans ses *Études*, mais le mérite de son travail n'en restera pas moins très-grand. Les neuf appendices qui terminent le volume s'occupent de sujets divers, parmi lesquels on remarque ceux qui traitent de l'aloës, du baume et du nard, des charges militaires et civiles, des espèces d'armes, des diverses parties d'un navire, etc. L'ouvrage se termine par un glossaire complet de tous les mots assyriens et accadiens qu'il renferme. F. G.

La Guerre de Metz en 1324, *poème du quatorzième siècle*, publié par E. de Bouteiller, *suivi d'études critiques sur le texte* par F. Bonnadot, et précédé d'une préface par Léon Gautier. Paris, Firmin Didot, 1875. In-8 de xxv-512 p. — Prix : 12 fr.

Il y a, dans Paris, bien des gens — et même parmi ceux qui sont

assez lettrés — qui font de singulières confusions géographiques. On s'est félicité de l'annexion de Nice et de la Savoie ; on a déploré la perte de l'Alsace et de la Lorraine ; ils ont conclu de ces alliances de noms, que le comté de Nice touchait à la Savoie et que l'Alsace formait avec la Lorraine une contrée ayant des antécédents, un aspect, un caractère, des intérêts communs. Comme il est rare qu'une erreur arrive seule, comme

Une chute toujours entraîne une autre chute,

on s'est imaginé aussi que Nice parle italien, tandis qu'elle possède un dialecte local très-voisin du provençal, et que, comme Strasbourg, Metz parle allemand, ce qu'elle n'a fait à aucune époque. Elle a toujours, ainsi que le dit M. Léon Gautier, « parlé français à plein gosier. » C'est à Metz qu'est né, cela semble du moins très-probable, l'auteur de l'*Image du Monde,* un de nos plus vieux poëmes. C'est le Pays-Messin qui paraît avoir produit la belle geste des *Loherrains*, et voici un livre qui nous donne un curieux échantillon de ce qu'était au quatorzième siècle la langue de la vieille ville libre. Ce livre est le récit de la guerre que, l'an 1324, le roi de Bohême, Jean de Luxembourg, fit à la cité de Metz, avec le concours de Baudouin, archevêque de Trèves, de Ferry IV, duc de Lorraine et d'Edouard Ier, comte de Bar. De mérite littéraire, cette chronique rimée n'en a ni plus, ni moins que beaucoup d'œuvres du même genre et de la même époque; on peut l'avouer, car elle en a un autre indéniable, elle offre un tableau très-animé, très-vrai, très-vivant, elle nous transporte réellement au milieu d'une ville du quatorzième siècle. Sous ce rapport, elle a une valeur incontestable, qu'augmentent encore tous les renseignements d'espèces diverses dont elle a provoqué l'intéressante réunion. Il y a tant de choses et d'excellentes choses dans ce beau volume, que nous voulons procéder par ordre à leur indication, en regrettant de n'avoir pas assez d'espace pour nous arrêter à chacune d'elles autant que nous l'aurions désiré et qu'il le faudrait.

M. de Bouteiller dédie l'œuvre à laquelle il a donné tant de soins à la ville de Metz, dont il fut le député. Cette dédicace est suivie de quelques lignes où l'auteur paye sa dette de reconnaissance aux personnes qui l'ont aidé dans sa publication. Il passe ensuite la plume à M. Léon Gautier, qui, par une préface très-chaudement écrite, prépare à la lecture que l'on va commencer. A cette préface succède une introduction dans laquelle M. de Bouteiller esquisse une histoire du passé de Metz et entre dans tous les détails de la guerre que la chronique racontera. Après ces nombreux prolégomènes on arrive enfin à cette chronique, elle est composée de deux cent quatre-vingt-seize stances de sept vers octosyllabiques dont M. de Bouteiller a parfaitement fait de donner une traduction en regard du

texte qui aurait quelquefois pu embarrasser le lecteur, traduction qui n'a pas dû être la partie la plus facile de sa tâche.

Le poëme est suivi de notes fort détaillées; puis viennent diverses pièces de vers se rattachant à la guerre de 1324, abruptes, d'une facture populaire, obscures quelquefois, et dont il eût été mal aisé de comprendre les allusions satiriques sans l'intelligent commentaire dont elles sont accompagnées. Des preuves tirées des Archives Nationales, des archives de Metz, de Coblentz et de Luxembourg, complètent l'intérêt historique de cette publication. Enfin, le livre se termine par une étude critique du texte; c'est le travail très-important d'un érudit dont la compétence en pareille matière est bien connue des philologues. On se rappelle le mémoire de M. Bonnardot sur les chartes françaises de Lorraine et de Metz et sa notice sur un texte des *Loherrains*. — N'oublions pas de dire encore que quatre index, composés avec soin facilitent toutes les recherches que l'on peut avoir à faire dans ce volume si bien rempli.

Pour donner l'idée la plus favorable de l'exécution matérielle de ce beau livre, il suffit de rappeler qu'il est édité par la librairie Firmin Didot; nous ajouterons cependant que des manuscrits appartenant à la bibliothèque de Metz, que de vieux édifices de cette ville ont fourni à deux de ses enfants, MM. Bellevoye et Hurel, tous les motifs d'encadrements, de vignettes, de culs-de-lampe, dont tant de pages ont été ornées avec autant de luxe que de goût.

TH. DE PUYMAIGRE.

Les Contes de Charles Perrault. — *Contes en vers. Histoires ou contes du temps passé (Contes de ma mère Loye.) Avec deux essais sur la vie et les Œuvres de Perrault et sur la mythologie dans ses contes, des notes et variantes et une notice bibliographique*, par ANDRÉ LEFÈVRE. Paris, Alph. Lemerre, 1875. In-16 de LXXX-182 p. — Prix : 2 fr. 50.

Même après la splendide édition des *Contes* de Perrault, due aux soins de M. Ch. Giraud (de l'Institut), qui parut chez Le Clère, en 1865 (1 vol. in-8, imprimé par Louis Perrin), il restait à donner de ces charmants récits une édition qui, moins luxueuse, moins coûteuse, fût plus portative, plus commode, et qui, avec un texte encore plus pur, renfermât surtout plus d'éclaircissements. A ce dernier égard, les plus difficiles seront satisfaits : M. Lefèvre a tout dit sur la vie de Perrault, sur ses œuvres en général, sur ses contes en particulier, ainsi que sur les rapprochements à établir entre les contes de Perrault et les contes antérieurs les plus célèbres de tous les pays. Pour la biographie de l'auteur de *Cendrillon* et du *Petit Poucet* divisée en sept chapitres (*Jeunesse de Charles Perrault*, *Perrault commis de Colbert*, *Perrault académicien*, *Perrault défenseur des modernes*, *Conte badin attribué à Perrault*, *Engouement pour les contes de fées vers* 1690, *Les contes de Perrault en*

vers et en prose), M. Lefèvre s'est heureusement servi des *Mémoires* de l'adversaire de Boileau. Les *notes et variantes*, qui manquent à l'édition Giraud, rendent indispensable la nouvelle édition de ces contes qui garderont toujours une suave fraîcheur et, si je puis ainsi dire, une immortelle jeunesse. Enfin, je dois une mention spéciale à la bibliographie (p. 167-179) qui, on s'en aperçoit bien vite, a été dressée par un homme entre les mains duquel ont passé toutes les éditions qu'il signale avec une si minutieuse exactitude. Il est imprudent d'appliquer à quelque ouvrage que ce soit l'éloge immense que résume le mot *définitif*, et pourtant je n'hésiterais pas à effacer le *peut-être* dans cette phrase de M. Lefèvre (p. VI) : « N'est-il pas naturel, en publiant cette nouvelle et peut-être définitive édition de *Peau-d'Ane*, de *Cendrillon*, de la *Belle au bois dormant*, de *Barbe-Bleue*, n'est-il pas juste de placer en tête de ces contes la biographie de celui qui ne vit que par eux ? »

T. DE L.

Jacques Crétineau-Joly, *sa vie politique, religieuse et littéraire, d'après ses mémoires, sa correspondance et autres documents inédits*, par M. l'abbé U. MAYNARD, chanoine de Poitiers. Paris, Firmin-Didot ; Plon, et Bray et Retaux, 1875. In-8 de XV-541 p., avec un portrait et un fac-simile. — Prix : 7 fr. 50.

La mémoire de M. Crétineau-Joly, si vivement attaquée durant sa vie, méritait d'autant plus d'être défendue, qu'on visait moins en lui l'homme, imparfait comme tous les hommes, que les grandes causes dont il était devenu un des plus ardents champions. M. l'abbé Maynard est venu à la fois venger l'honneur de l'écrivain, souvent accusé de vénalité, affirmer l'autorité de ses ouvrages, prétendait-on, écrits sur des documents imaginaires, et, nous ne craignons pas de le dire, s'il a rendu service à la famille de l'auteur, la monarchie et la religion ne lui doivent pas moins de reconnaissance. Attaché à M. Crétineau-Joly par les liens d'une étroite amitié, ayant eu avec lui des relations presque quotidiennes, muni de tous les papiers et documents qu'il a laissés, personne n'était plus capable que lui de faire la lumière ; et son cœur est trop haut placé, ses convictions sont trop vives et trop sérieuses pour qu'il ait jamais tenté de plaider pour l'ami contre les principes. Il ne craint pas de nous le montrer rude comme un vieux sanglier (ainsi qu'il s'appelait quelquefois), vantard, personnel, s'attribuant le mérite de découvertes qui n'en étaient pas, batailleur, frappant quelquefois à tort et à travers, un moment injuste envers Pie IX, dépassant souvent, dans la polémique, les bornes du respect et des convenances. Il raconte aussi bien les erreurs de sa jeunesse sous la soutane qui le fit entrer dans le cabinet du duc de Laval, ambassadeur à Rome, sans l'empêcher de publier des volumes de

poésies que n'inspirait pas toujours l'Écriture sainte, qu'il nous retrace son retour sincère et complet aux pratiques chrétiennes, et sa mort édifiante et pleine de consolations. Il excuse quelquefois, jamais il ne cache ni n'atténue la vérité.

Crétineau-Joly fut, par-dessus tout, un polémiste anti-révolutionnaire, et comme tel monarchique et catholique. Son histoire n'est guère que celle de ses ouvrages, des négociations qui ont amené leur composition, leur publication, des discussions qu'ils ont soulevées. Après quelques détails, où ne manquent point les traits piquants, sur sa jeunesse, son séjour à Rome, ses œuvres poétiques, pour la plupart heureusement oubliées aujourd'hui, nous arrivons à l'écrivain, qui fut journaliste avant d'être historien. Ses principales étapes dans cette partie de sa carrière sont à Nantes, dans *l'Hermine*, au moment de l'affaire de la duchesse de Berry; dans la *Gazette du Dauphiné*, à Grenoble; puis dans le *Nord*, de Bruxelles, dont la création donna lieu à de longues et curieuses négociations; les révélations les plus intéressantes sont relatives à l'enlèvement, du greffe de Rennes, d'un dossier compromettant pour les légitimistes, à des relations avec M. Teste, et à l'affaire Didier, à Grenoble.

Comme historien royaliste, le premier et le plus beau titre de Crétineau est son *Histoire de la Vendée militaire*, pour laquelle l'avaient prédisposé sa qualité de chouan, sa connaissance du pays et les documents qu'il s'était procurés par ses relations comme journaliste légitimiste : livre plein de révélations et de faits nouveaux, quoique ne montrant pas toujours les choses sous leur vrai jour et se piquant de cette impartialité qui frappe d'abord sur les amis, pour pouvoir ensuite tomber avec plus de liberté sur les ennemis. Viennent ensuite : l'*Histoire des Traités de* 1815, qui lui fut surtout inspirée par la reconnaissance envers le baron Dudon; *l'Histoire de l'orléanisme*, où se trouvent mêlés MM. de la Guéronnière et de Persigny, qui ont même été ses élèves dans l'*Europe monarchique;* l'*Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé*, qui est comme une revanche contre l'Empire, du secours qu'il lui avait donné dans son précédent ouvrage.

Comme historien religieux, Crétineau fut encore entouré de plus d'intrigues, attaqué plus violemment et plus gêné dans ses allures. Il faut lire toutes les négociations qu'exigea l'*Histoire des jésuites*, rédigée sur la demande et avec les documents fournis par la Société de Jésus; les polémiques qu'elle souleva avec le malheureux P. Theiner, avec de faux amis; toutes les accusations qu'elle valut à l'auteur, qui se brouilla avec les Pères, pour se réconcilier plus tard avec eux. Ce fut encore pis pour l'*Histoire des sociétés secrètes*, demandée par Grégoire XVI, approuvée par Pie IX, par la cour de Vienne, à laquelle il fallut renoncer, après de nombreuses recherches dans toutes les chancelleries, particulière-

ment à Rome et à Vienne, avec le concours du prince de Metternich, et qui est aujourd'hui complétement détruite ; mais une partie a passé dans l'*Histoire du Sunderbund*, si injuste envers Pie IX, et dans *l'Église romaine en face de la Révolution*. Qui ne se souvient de la tempête, non encore calmée, que souleva la publication des *Mémoires* de Consalvi et leurs révélations écrasantes sur le Concordat? Rappeler tous ces ouvrages, c'est enumérer les titres de Crétineau-Joly à la reconnaissance des catholiques. M. l'abbé Maynard analyse ces ouvrages, en fait connaître le fort et le faible, en raconte l'origine, révèle la source des documents nouveaux qui ont été pour beaucoup dans leur succès, et dévoile toutes les intrigues ourdies contre, l'auteur, tant pour l'entraver que pour lui ôter tout crédit et étouffer sa voix ; c'est un piquant chapitre d'histoire littéraire, où l'histoire générale a aussi sa part, Nous recommandons surtout la partie relative au Concordat.

Si nous parlions comme simple lecteur, nous dirions à l'auteur que son livre nous a tellement attaché que nous ne l'avons quitté qu'après l'avoir terminé. Mais, comme critique et en pensant au public, nous devons avouer que M. l'abbé Maynard se complaît trop dans la publication de correspondances et de documents, s'attarde dans des détails et des considérations trop développées pour expliquer l'origine de certains ouvrages, les intentions et les vues de Crétineau-Joly; c'est là seulement que l'ami se trahit. René de Saint-Mauris.

HISTOIRE

Voyage au pôle Nord des navires la Hansa et la Germania, rédigé, d'après les relations officielles allemandes, par G. Gourdault. Avec 3 cartes et 80 grav. Paris, Hachette, 1875. Gr. in-8 de 432 p. — Prix : 10 fr.

Les régions dites *circumpolaires* ont été, dans ces dernières années, le théâtre de nombreuses explorations qui ont enrichi de quelques nouveaux cantons nos cartes géographiques. Celle dont M. J. Gourdault offre le résumé au public français n'est pas la moins intéressante, bien que le titre du présent volume n'en soit peut-être pas très-exactement choisi. L'expédition de la *Hansa* et de la *Germania* avait en effet pour mission moins de chercher à atteindre le pôle, qu'à relever la côte orientale du Groenland, et à préparer, pour ainsi dire, les voies à une exploration ultérieure. Les instructions rédigées par le célèbre et infatigable docteur Petermann furent suivies par les navigateurs autant que les circonstances le permirent. Ils atteignirent la banquise du Groenland entre les 73 et 74° de latitude ; un peu plus haut, une glace compacte leur ferma bientôt le passage, et, après avoir hiverné près

d'une année dans l'île Pendulum, la *Germania* regagna l'Allemagne sans avoir pu s'élever au-delà de 75° 29'. Les membres de l'expédition avaient atteint en traîneau le 77°. — On sait que, dix ans auparavant, l'Américain Hayes avait pu, sur la côte occidentale, remonter avec son navire jusqu'au 82° 30'. — Les résultats scientifiques de l'expédition compensèrent largement l'impossibilité où se trouvèrent les hardis explorateurs de s'élever plus au nord. Des collections importantes et considérables d'histoire naturelle ont été recueillies, ainsi que de nombreuses observations astronomiques et physiques, et la côte orientale du Groenland a été relevée sur une étendue d'un degré au moins au-delà du point extrême antérieurement reconnu.

Presque au commencement du voyage, dans les environs de l'île Jean-Mayen, le 20 juillet 1869 (le départ avait eu lieu le 16 juin précédent), par suite de la fausse interprétation d'un signal de la *Germania*, la *Hansa*, au lieu de la rallier, s'était énergiquement portée vers l'ouest, et ce malentendu, au milieu d'un brouillard boréal, fut la cause de la séparation des deux navires dont les équipages ne se retrouvèrent que quatorze mois plus tard. L'histoire de celui de la *Hansa*, pendant ces quatorze mois, forme l'épisode le plus émouvant de la campagne. En octobre, la glace écrasa le navire dont on ne put sauver qu'un peu de bois et les bordages. Heureusement qu'en prévision de cette catastrophe, la plus grande partie des provisions avait été transportée sur la banquise. Mais bientôt celle-ci se fendit, et l'équipage se trouva sur un immense îlot de glace flottante, à la dérive dans l'Atlantique, avec trois embarcations, des vivres et du combustible, ce qui lui permit de se construire une hutte en briques de charbon de terre et d'envisager sans désespoir sa terrible position. Son installation pour un long hiver polaire était donc aussi bien organisée que possible; mais, au commencement de janvier, au milieu d'une épouvantable tempête, l'îlot de glace se sépara en deux, et la rupture eut précisément lieu sous la hutte!... Personne ne périt, les embarcations et la majeure partie des provisions se trouvèrent providentiellement sur le même glaçon. Celui-ci, dérivant vers le sud, voyait tous les jours sa surface diminuer par la rupture partielle de ses bords. Plusieurs hommes, de crainte d'être surpris par un nouvel accident, durent coucher dans les embarcations... toujours parées d'ailleurs à prendre la mer. Enfin, au printemps, ils étaient redescendus jusqu'au 61, et réussirent alors, à l'aide de leurs chaloupes, à aborder la côte sud-est du Groenland. Ils avaient ainsi parcouru plus de 200 milles, et, lorsqu'après avoir, avec des peines infinies, doublé le cap Farewell, il arrivèrent à Frédériksdal, l'un d'eux était devenu fou!... Ils n'avaient pu reconstruire artificiellement leur glaçon flottant à mesure qu'il s'ébréchait, comme le fantaisiste J. Verne l'a imaginé dans son

Pays des fourrures. Il est même peu probable que l'idée leur en soit venue à l'esprit. Cet épisode n'en reste pas moins un des plus dramatiques de l'histoire des naufrages, et c'est dire tout l'intérêt du nouveau volume dont l'exécution typographique et les illustrations ne laissent d'ailleurs rien à désirer au lecteur, ainsi qu'il est dans les habitudes de la maison Hachette.

Nous serions heureux de voir l'auteur du *Voyage au pôle Nord*, qui a tiré si bon parti des relations allemandes officielles, publiées dans les *Mittheilungen* de Petermann, nous donner également un bon résumé des expéditions du *Polaris* et du *Tegethoff*.

F. DE ROQUEFEUIL.

Dernier journal du Docteur D. Livingstone, *relatant ses explorations et découvertes de* 1866 *à* 1873, *suivi du récit de ses derniers moments, rédigé d'après le rapport de ses fidèles serviteurs, Chouma et Souzi*, par H. WALLER, membre de la Société générale de géographie de Londres, ouvrage traduit de l'anglais, avec l'autorisation des éditeurs, par M. H. LOREAU, et contenant 60 gravures et 4 cartes. Paris, Hachette, 1875. 2 grand vol. in-8 de VIII-394-416 pages. — Prix : 20 fr.

Un intérêt douloureux s'attache désormais au nom de Livingstone. Aujourd'hui que toutes les circonstances de sa mort sont connues, on ne sait ce qu'on doit admirer le plus chez ce grand homme, auquel on doit de si importantes découvertes, la science, la philanthropie, la persévérance, le courage, le caractère, la foi, la résignation. Nous avouons avoir été particulièrement ému, en parcourant les pages de ce *dernier journal*, de la profondeur du sentiment religieux dont elles sont pleines, et des élévations de cette intelligence supérieure vers Dieu, créateur et rédempteur. A chaque page, pour ainsi dire, on touche du doigt la grande pensée civilisatrice de l'abolition de l'esclavage qui a inspiré tous les travaux de Livingstone, et à laquelle, dans une pensée d'amour de Dieu et de l'humanité, il a consacré sa vie, écoulée pour un bon tiers loin des siens, loin de sa patrie, sous un climat meurtrier, au milieu de toutes les vicissitudes, de toutes les difficultés, de toutes les misères imaginables. L'énergie de cet homme était incomparable. Lorsque, épuisé de privations et de fatigues en proie à des fièvres qui le minaient depuis deux ans sans l'arrêter, il fut enfin dans l'impossibilité de continuer ses explorations, ses fidèles serviteurs, réduits à le porter dans une espèce de palanquin, s'arrêtèrent un jour au village de Schitannubo de l'Ilala, Livingstone n'était déjà plus qu'un cadavre, soutenu seulement encore par une volonté de fer. Le dernier feuillet de son journal porte la date du 27 avril 1873. Trois jours après, les souffrances ayant augmenté, le délire s'empara de lui au milieu de la nuit; il appela Sanzi, et, lui ayant demandé de l'eau,

le renvoya. Que se passa-t-il alors? Livingstone eut évidemment le sentiment de sa fin très-prochaine; il comprit que l'agonie allait commencer, et il voulut, par un suprême effort, conformer sa mort à sa vie; il voulut que son dernier soupir fût une dernière prière. Une heure après, quand Sanzi entra avec quelques autres, le lit était vide... Son maître s'était levé... Une bougie, collée sur la table par sa propre cire, jetait une clarté suffisante pour le bien voir. A genoux et penché en avant, Livingstone avait la tête dans ses mains, qui étaient croisées sur l'oreiller. Ils le regardèrent pendant quelques instants, et ne virent aucun signe de respiration. Mathieu (l'un de ces hommes) lui posa doucement le doigt sur la joue; elle était froide: Livingstone était mort...» On sait que sa dépouille mortelle fut ramenée dans sa patrie, et repose aujourd'hui à Westminster, — solennel et dernier hommage rendu par l'Angleterre à l'un de ses plus glorieux enfants.

Ses papiers aussi, ses cartes, ses instruments ont été recueillis et conservés. Livingstone portait constamment sur lui un carnet, sur lequel les moindres faits et observations étaient consignés avec soin : quand, un jour, tout le papier blanc des carnets fut épuisé, il mit en cahier de vielles gazettes, et écrivit sur leurs feuillets jaunis par l'humidité africaine, en travers de l'impression. Or, par un bonheur inespéré, pas une de ces notes quotidiennes n'a été perdue; le récit est complet, depuis le jour ou Livingstone quitta Zanzibar, en mars 1866, jusqu'au 27 avril 1873. Le déchiffrement des notes écrites sur les vieux journaux a pleinement réussi, et tout est aujourd'hui publié, par les soins religieux de son fidèle et savant ami M. Waller; tout... sauf la matière strictement scientifique (observations hygrométriques, barométriques, hypsamétriques, etc. etc.), réservée pour une publication spéciale. Dans ce journal, toute la partie qui se rapporte au séjour de Stanley près de Livingstone est traitée avec fort peu de détails, relativement. On sent que le docteur comptait sur les notes de son *inventeur*, et voulait éviter les répétitions et économiser ses carnets. En effet, Stanley a publié le récit très-complet des explorations entreprises en commun, pendant son séjour au centre de l'Afrique. Le journal de Livingstone se complète ainsi naturellement et heureusement.

Quant aux cartes, l'éditeur, habitué à donner plus qu'il ne promet, en a joint cinq à l'ouvrage, au lieu de quatre annoncées. Ces cartes sont fort précieuses; elles reproduisent avec une exactitude scrupuleuse les tracés de Livingstone lui-même. On en avait vu quelques fac-simile à l'exposition de géographie de l'année dernière. Les tracés originaux sont rectifiés par les notes du journal. Ils serviront, à leur tour, à rectifier les cartes géographiques dressées jusqu'ici, et dans lesquelles le lac Nyassa, entre autres, a une forme inexacte. Rien, on le voit, n'a été

négligé pour rendre cette publication vraiment digne du grand homme dont elle retrace les travaux et met au jour les documents.

F. de Roquefeuil.

Ismaïlia, *récit d'une exploration dans l'Afrique centrale, pour l'abolition de la traite des noirs,* par Sir Samuel White Baker. Ouvrage traduit de l'anglais, avec l'autorisation de l'auteur, par Hippolyte Vattemare, et contenant 56 gravures et deux cartes. Paris, Hachette, 1875, in-8 de IV-460 p. — Prix : 10 fr.

On connaît les services rendus à la géographie par sir Samuel Baker; on sait que c'est lui qui a découvert un des deux grands réservoirs que traverse le Nil avant de descendre vers la Méditerranée, le lac Albert Nyanza. Cette fois, c'est moins dans l'intérêt de la science que dans l'intérêt de l'humanité que le hardi explorateur a entrepris l'expédition dont le récit est contenu dans ce volume. Le bassin du Nil blanc était désolé par les traficants de chair humaine. Cinquante mille hommes au moins étaient enlevés chaque année et entraînés en esclavage ; beaucoup mouraient en route ; bien d'autres étaient tués, et ces pays, jadis fertiles, se dépeuplaient chaque jour. Le vice-roi d'Égypte, Ismaïl Pacha, résolut de mettre un terme à ces brigandages ; il organisa une expédition et en confia le commandement à sir Samuel Baker. Une armée relativement considérable, seize cent quarante-cinq hommes, deux batteries d'artillerie, une flottille de neuf vapeurs et de cinquante-cinq voiliers furent placées sous ses ordres. Un personnel anglais de onze personnes et l'intrépide lady Baker accompagnaient l'illustre voyageur, et lui rendirent de nombreux et dévoués services. A vrai dire, c'étaient à peu près les seules personnes sur lesquelles il pût tout à fait compter, car l'armée ne le suivait qu'avec une certaine répugnance. Le but de l'expédition était éminemment impopulaire ; les officiers égyptiens et les gouverneurs des provinces, qui trouvaient leur compte dans la traite des noirs, n'avaient aucun désir de la faire cesser, et, en dépit des ordres formels du khédive, se prêtaient de fort mauvaise grâce à une entreprise organisée dans ce but. C'est à travers tous ces obstacles que Samuel Baker, parti de Khartoum, se dirigea, à travers le Kordofan et des pays innommés encore, vers Gondokoro, le principal siége de la traite des noirs, ayant à lutter à la fois contre les hommes et contre la nature, assailli par les indigènes et contrarié par les traficants, combattant sans cesse, délivrant les esclaves sur sa route et cherchant à établir un commerce régulier. Arrivé à Gondokoro le 15 avril 1871, il en proclama solennellement l'annexion à l'Égypte, le 26 mai, et, en même temps, par un ordre du jour adressé à ses troupes, il déclarait la traite abolie. De Gondokoro, baptisé par lui Ismailia, Baker poursuivit sa route vers

l'Albert Nyanza et dans les pays qui bordent le lac jusqu'à l'Ouganda, où il signa un traité avec le roi Mtésé. Tels furent les résultats officiels de l'expédition ; mais ces résultats, quant à l'abolition de la traite, dureront-ils ? Ici, Samuel Baker lui-même n'ose pas l'espérer. Trop d'intérêts privés sont engagés dans cet infâme trafic, et il est bien à craindre que les bonnes intentions très-réelles du vice-roi ne demeurent longtemps impuissantes en face de la mauvaise volonté sourde de ses sujets et de ses officiers. M. DE LA ROCHETERIE.

Londres, par LOUIS ÉNAULT. Illustré de 174 gravures sur bois, par GUSTAVE DORÉ. Paris, Hachette 1876. Gr. in-4 de 434 p. — Prix : 50 fr.

Londres est, à coup sûr, la ville la plus difficile à décrire, car ce n'est point une ville, mais la réunion de vingt villes, ayant chacune leur aspect différent, leur population, leurs mœurs. M. Louis Énault n'a pas la prétention de réaliser, en quelques pages, ce qui demanderait des volumes ; mais il a beaucoup vu, il a bien vu, et il dit à merveille ce qu'il a vu. Nous entrons dans Londres, avec lui, par la Tamise, à travers la foule pressée des navires de toutes les nations ; nous visitons la cité, « où des négociants qui n'ont jamais lu que leur grand livre trônent au fond de leurs comptoirs obscurs, et donnent des lois à l'univers ; » nous parcourons les opulents quartiers du West End ; les districts du vice et de l'ignorance, où le policeman ne pénètre qu'à l'aide d'un déguisement, en particulier Whitechapel, qui comprend huit mille maisons « qu'habite une population, hâve et flétrie, de femmes amaigries, demi-nues, et d'enfants blêmes qui se vautrent dans la fange avec leurs porcs. » Nous voici dans ces parcs splendides, auxquels il ne manque qu'un peu plus d'air et de lumière : Saint-James, le Green, Hyde Park, Kensington, Regent's Park, avec son *Zoological Garden*. Le cheval tient une grande place dans la vie anglaise : nous assistons au *Derby*, et c'est à coup sûr une des parties les mieux réussies du livre. Après le *Derby*, le *Boat race* autre événement important de Londres. Puis les principaux monuments : *Saint-Paul*, *Westminster*, *Saint-James*, *Buckingham*, *Guildhall*, *Mansion House*, *Parliament House ;* les rues de Londres, les prisons, les théâtres, les musées et collections, les clubs, les brasseries, tout passe sous nos yeux, et le livre se ferme sur la vie de Londres pendant ce qu'on appelle *la saison*, et sur ces types si curieux et si variés qui abondent dans la ville cosmopolite.

Que dire maintenant des splendides illustrations qui se rencontrent à toutes les pages, et où le crayon de Gustave Doré s'est prodigué avec une richesse et une variété merveilleuses ? Peut-on rien voir de plus charmant que *Dick Whittington écoutant les cloches de Highgate* ? ou que cette composition : *Des voyageurs iront s'asseoir aux bords de la Tamise* ? Quoi de

mieux réussi que ce *pêle-mêle* des rues de Londres, où l'artiste a su déployer toute sa verve? Et tous ces types pris sur le vif? Et ces scènes populaires? et ces tableaux navrants de la vie ouvrière? Il faut ouvrir ce bel ouvrage, et on ne le quitte plus sans l'avoir feuilleté tout entier et sans vouloir y revenir encore. C'est à coup sûr un des plus beaux ornements des tables de nos salons. E. d'A.

Geschichte der quietistischen Mystik in der Katholischen Kirche (*Histoire du myticisme quiétiste dans l'Église catholique*), par le Dr Heppe, Berlin, 1875. In-8 de XII-522 p.

Le titre qu'on vient de lire promet plus que ne donne l'ouvrage. Le lecteur s'attend à une histoire de la théologie mystique de l'Église, sujet aussi important que vaste ; au lieu de cela, il trouve un récit, fort détaillé il est vrai, de le vie de Mme de Guyon, suivi d'un exposé de ses doctrines et d'une analyse de ses écrits. — Le reste du livre n'est qu'accessoire, de sorte que nous n'avons là au fond qu'un chapitre de l'histoire du mysticisme catholique, et nullement son histoire entière. L'auteur avoue lui-même dans la préface que son intention a été de ne donner qu'une vie critique de cette femme demeurée célèbre, mais qu'à mesure qu'il avançait dans ses recherches, celles surtout qui concernent la controverse entre Bossuet et Fénelon, il dut élargir le cadre de son travail, soumettre à la critique les témoignages souvent opposés des écrivains exposant les mêmes faits relatifs au quiétisme catholique. D'ailleurs, il se trompe fort en prétendant avoir découvert un monde nouveau, aujourd'hui tombé en oubli, mais fort hanté, autrefois, par des âmes adonnées à la perfection. Les gens peu versés dans la science sont assez sujets à l'illusion de croire faire des découvertes, lorsqu'ils ne font qu'apprendre des vérités qui jusque-là leur étaient inconnues. Il en est de même de notre auteur. La manière dont il parle du mysticisme catholique montre assez qu'il y est complétement étranger, qu'il n'en a pas même une notion juste et claire. Aussi les conclusions auxquelles il est arrivé, à la fin de ses longues recherches, existent dans son imagination bien plus qu'en réalité. Ainsi, il prétend que la hiérarchie ecclésiastique, l'Inquisition, les évêques et les jésuites ont fait des efforts unanimes pour arrêter le progrès du mysticisme, pour lui ôter tout intérêt et le supprimer. Cependant lui-même cite, parmi les auteurs mystiques, des écrivains de la Compagnie de Jésus, Alvarez de Paz, Alphonse Rodriguez, Surin, auxquels il aurait pu ajouter bien d'autres, par exemple, le P. François Arias (1533-1605), recommandé par saint François de Sales dans son *Introduction à la vie dévote,* et auteur d'un grand ouvrage en trois volumes intitulé de l'*Imitation du Christ* dont l'infatigable chevalier Pierre Marietti

vient de donner à Turin une nouvelle édition italienne en neuf volumes faisant partie de sa belle collection arrivée déjà au cent-vingt-sixième volume. C'est là une des nombreuses contradictions dans lesquelles tombe l'écrivain allemand, et qui étaient inévitables du moment où il s'est placé au point de vue anti-catholique. Le reproche d'inconséquence flagrante qu'il adresse à l'Église retombe de tout son poids sur lui-même.

« Désormais, écrit-il, il est clair comme le jour, que le quiétisme a été condamné par la même autorité ecclésiastique qui, un siècle auparavant, l'avait approuvé, sanctionné, favorisé; son infaillibilité a trouvé, dans cette contradiction manifeste, un démenti des plus formels. »

Il voit même, dans la condamnation du quiétisme, un véritable crime que l'Église aurait commis envers ceux qu'elle avait auparavant bénis et dont certains précurseurs ont été placés par elle au rang des saints. (Préf. p. v.) Molinos, Mme Guyon, le P. Lacombe, son directeur, seraient, d'après M. Heppe, tombés victimes de l'arbitraire de l'autocrate français Louis XIV, et de l'intérêt personnel de quelques hiérarques. On ne saurait faire preuve d'une plus grande confusion d'idées : mettre sur la même ligne les théories chimériques de Molinos et la doctrine ascétique de saint Pierre d'Alcantara, les rêveries exaltéee de Mme Guyon et la sublime spiritualité de sainte Térèse, n'est-ce pas confondre le faux mysticisme avec le vrai, n'est-ce pas ignorer en quoi consiste la véritable question? Du point de vue où le Dr Heppe s'est placé pour embrasser l'ensemble de son sujet, il ne pouvait pas voir les choses autrement : ayant fait d'une sainte Térèse, d'un saint Jean de la Croix et de tant d'autres ascètes éminents autant de précurseurs quiétistes de Molinos et de Mme Guyon, il dut naturellement taxer de contradiction et d'injustice la conduite qu'a tenue l'Église en approuvant la spiritualité des uns et en réprouvant celle des autres.

Voyons maintenant de quoi se compose cette histoire du mysticisme quiétiste. L'ouvrage se partage en huit sections dont la première sert de préliminaires à la vie de Mme Guyon et la dernière, véritable hors-d'œuvre, traite du mysticisme dans l'Eglise évangélique. L'histoire de Mme Guyon remplit le reste du volume. Quoique l'auteur ait pris un grand soin de se rendre compte de toutes les péripéties par lesquelles à passé son héroïne, il est cependant douteux que le public français y trouve du nouveau, même dans le récit de la célèbre controverse de Bossuet avec Fénelon, qui est traitée d'ailleurs avec beaucoup de détails (p. 378-448). Tout cela est connu depuis longtemps et on possède sur tout cela des écrits plus véridiques que ne l'est le livre du docteur allemand, qui dénature les faits les plus notoires en les présentant sous un faux jour. Qu'on en juge par l'exemple suivant pris entre mille.

Tout le monde admire l'humilité dont Fénelon donna une si éclatante preuve en se soumettant au décret du Pape portant la condamnation de son livre des *Maximes des Saints*. Quant à notre auteur d'Outre-Rhin, il met en doute la sincérité de cette soumission. « Il ne faut pas croire, dit-il, qu'en se soumettant au Pape, Fénelon ait renoncé au quiétisme ou l'ait considéré comme erroné. Il s'est conduit, dans cette circonstance, en *vrai catholique :* il se soumit par obéissance, en déclarant qu'il *déchargeait sa conscience dans celle de son supérieur*. Il laissa faire l'autorité ecclésiastique, sans en assumer la responsabilité. Quant à sa doctrine, il y resta fidèle comme par le passé, puisqu'il voyait, dans le décret papal, la condamnation non de sa doctrine, mais seulement du livre qui la contenait et rendait d'une manière imparfaite (p. 441, note).» En d'autres termes, l'archevêque de Cambrai aurait agi, d'après M. Heppe, en vrai janséniste, ce qui est, en effet, nouveau. De la même manière, Mme Guyon devient, sous sa plume, catholique de nom, mais protestante d'esprit (p. 489), bien que chacun sache qu'elle est toujours restée obéissante à l'Église et reconnut ses erreurs qui provenaient d'une piété exagérée et mal éclairée plutôt que de la mauvaise volonté ou de l'orgueil. Sous une meilleure direction, elle aurait pu devenir une sainte. Il s'est même trouvé des gens qui la tinrent pour une sainte de premier ordre ; entre autres, Dutoit-Membrini, pasteur protestant de Lozanne et un des plus exaltés de ses admirateurs, qui alla jusqu'à affirmer que Mme Guyon a été *presque égale en sainteté à Marie et « même qu'elle eût pu l'égaler s'il était possible qu'il y eût deux mères de l'Homme-Dieu* (p. 517) !

L'auteur raconte, sur ce dernier représentant du quiétisme expirant, des détails fort intéressants et qu'on ne trouverait pas ailleurs peut-être. Il parle aussi de Mme Krüdner; autre admiratrice de Mme Guyon, et non moins célèbre que celle-ci; mais il ne le fait qu'en passant, et renvoie le lecteur au travail que Charles Eynard (*Biographie der Frau von Krüdener*, Paris, 1849, 2 vol.) avait consacré à la mémoire de la mystique baronne.

Comme couronnement du mysticisme protestant, citons avec l'auteur une pauvre victime d'exaltation, Marguerite Péters, qui s'est fait crucifier (en 1823), afin de mieux ressembler au divin Sauveur.

Enfin, quelle est la morale du livre que nous annonçons ? car chaque livre doit en avoir une. Si je ne me trompe, l'écrivain allemand l'a formulée à la fin de sa préface. En partant de la condamnation des *Maximes des Saints*, extorquée au pape Innocent XIII par Louis XIV sous peine des menaces, M. Heppe conclut que l'Église d'alors savait rendre à César ce qui est à César et que son exemple devrait être imité par l'Église allemande d'aujourd'hui. On y reconnaît la morale du protestantisme, aussi rebelle contre toute autorité du Saint-Siége, que

servile envers les puissances temporelles. Le docte historien de Mme Guyon oublie qu'entre les exigences du grand roi et celles du prince de Bismarck — il y a un abîme. J. M.

L'Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, racontée à mes petits-enfants, par M. Guizot. Ve volume. Paris, Hachette, 1875. Gr. in-8 de IV-598 p., illustré de nombreuses gravures. — Prix : 18 fr.

Ce volume termine l'œuvre historique de M. Guizot. La mort ne lui a pas permis d'y mettre la dernière main. Ce soin revenait de droit à la piété filiale de Mme de Witt, qui avait aidé son père dans ses recherches et lui avait facilité la composition de son ouvrage par des notes prises aux leçons données à ses enfants. Les récits ont toujours le même charme et le même intérêt. Ils portent ici sur les règnes de Louis XV et de Louis XVI, sur tous les événements importants qui se sont passés à l'interieur et à l'extérieur, sur la triste histoire de nos colonies des Indes et du Canada, sur la guerre de l'indépendance, etc. On y trouve des tableaux de la société brillante et dévergondée du dix-huitième siècle; un chapitre est consacré à l'histoire des philosophes. L'administration de Law, du duc de Choiseul, de Necker, la préparation des États-Généraux occupent une large place; ce ne sont là, bien entendu, que les points les plus saillants.

Il pourrait être curieux de rechercher quelle peut être la part de Mme de Witt dans ce livre qu'elle vient d'achever. Sa collaboration se trahit par quelques expressions comme celles-ci : « l'ardeur missionnaire » des jésuites (p. 146); — « le sentiment héréditaire du roi Louis XVI (p. 342) ; » — la largeur de la tolérance philosophique de Franklin (p. 340) ; » — « ... *protesta* le conseil suprême (p. 212) ; » — « ... *insistait* Louis XVI (p. 310). » Mais on constate surtout ici l'absence complète de vues générales, de considérations théoriques, pouvant servir de règles pour les jugements à porter sur les faits et sur les hommes; l'histoire devient purement descriptive et perd son caractère de moralité. L'auteur peut alléguer une légitime excuse dans ses scrupules qui l'ont empêchée de mêler ses appréciations personnelles à celles de son père. Mais le fait n'en est pas moins constant et regrettable. Pour ne citer qu'un exemple, M. Guizot n'est certainement pas un disciple des philosophes; il leur adresse plus d'un blâme vigoureux; mais les portraits qu'on nous donne sont composés de mille traits où le bien se trouve à côté du mal et que rien ne relie entre eux; c'est au lecteur à composer un tableau d'ensemble, et certainement l'impression générale qui reste est plus avantageuse que défavorable aux philosophes.

Le choix des gravures n'est pas fait avec un soin assez scrupuleux.

Parmi plusieurs sujets d'illustrations peu heureux, nous pouvons citer le Régent expirant, sur un fauteuil, entre sa maîtresse et un verre de vin de Champagne. Les convictions religieuses bien connues des auteurs paraissent s'accentuer plus fortement dans ce volume : ce n'est point un exemple à condamner; mais, ce doit être un avertissement pour les parents et pour les maîtres catholiques qui mettent parfois, avec une inconcevable légèreté, aux mains de leurs enfants, des livres si contraires à leurs croyances. Nous y trouvons, et ceci est à blâmer, des insinuations qui ne sont pas dignes de la gravité de l'histoire. Ainsi, deux mots expliquent la participation de Massillon au sacre de Dubois : « Massillon, timide et pauvre, en dépit de sa pieuse éloquence (p. 42)...» Plus loin, il suffit aussi de deux mots pour caractériser le ministère du cardinal de Fleury, « le règne d'un vieillard et d'un prêtre (p. 59).» Voici encore un mot perfide, qui en dit plus qu'il n'est long : Champlain, « indulgent pour tous, malgré son ardente dévotion (p. 147); » et il s'agit d'un calviniste. Mais ce qui nous paraît inexpliquable, c'est cette déclaration, à propos de l'expulsion des jésuites : « Le principe de la liberté religieuse, si longtemps méconnu et qui se faisait enfin jour dans les esprits, remportait sa première et sérieuse victoire, en dépouillant à leur tour les jésuites de cette liberté dont on leur faisait payer les longues injures (p. 199). »

Nous aurions aussi à reprendre plus d'une appréciation historique. Moins sévère que nous ne le serions pour les vices de Louis XV, l'auteur a peine à reconnaître ce qu'il a fait de bien. On peut louer le duc de Choiseul; mais il y a une certaine exagération à dire que son renvoi consomma l'anéantissement politique de Louis XV (p. 219). Les services rendus par Necker n'auraient pas dû empêcher de montrer plus nettement les vices de son administration.

René de Saint-Mauris.

Jeanne d'Arc, par H. Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Édition illustrée d'après les monuments de l'art depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours. Paris, librairie de Firmin-Didot et Cᵉ, 1876. Gr. in-8 de VII-552 p. — Prix : 25 fr., et relié dos chagrin, tranches dorées, 33 fr.

Le livre de M. Wallon est assez connu pour qu'il soit inutile de s'y arrêter longuement. Deux éditions in-8 ont paru d'abord; puis, au commencement de cette année, a été publiée une édition, revue et corrigée, en deux volumes in-12; enfin, voilà une quatrième édition, dégagée de l'appareil d'érudition, mais avec des compléments nouveaux et entourée de tout ce que peut offrir de séductions le luxe de la typographie moderne, surtout lorsqu'il a été mis en œuvre par un homme d'intelligence et de goût comme l'habile directeur de la librairie Didot,

M. D. Dumoulin. La juste réputation qui s'est attachée aux splendides publications auxquelles M. Dumoulin a déjà prodigué ses soins, nous dit assez la valeur artistique de cette *Jeanne d'Arc*. C'est un véritable *Musée*, où tout ce qui rappelle notre sainte et héroïque pucelle se trouve réuni; un incomparable monument élevé à la gloire de celle qui fut la libératrice de la France et qui a droit à un culte patriotique, en attendant la décision de l'Église qui, espérons-le, nous permettra de l'honorer publiquement d'un culte religieux.

Ouvrons ce magnifique volume qui, bien que tiré à 7,500 exemplaires, a été épuisé avant d'être mis en vente ; il en faudra un nouveau tirage pour répondre aux demandes qui ne pourront obtenir satisfaction avant le jour de l'an. Voici d'abord les compléments du texte : 1° Des éclaircissements sur les armes et vêtements militaires au temps de la Pucelle, par M. G. Demay; 2° une notice sur l'auteur de la carte du royaume de France pendant la mission de Jeanne, carte dressée par M. Aug. Longnon, travail d'une importance capitale pour l'histoire du quinzième siècle ; 3° une note sur la famille de Jeanne d'Arc, par M. de Bouteiller; 4° une étude de M. Marius Sepet, intitulée : *Jeanne d'Arc dans les lettres;* 5° *Jeanne d'Arc et la musique*, par M. Gustave Chouquet ; 6° l'iconographie de Jeanne d'Arc, par M. Claudius Lavergne ; 7° un *fac-simile* des lettres de Jeanne, et 8° une table alphabétique des matières. Quand à l'illustration, tout a été fondé sur le principe de l'exactitude historique ; ce sont les monuments du quinzième siècle qui ont été admis à fournir la principale matière de tant de lithochromies et de tant de gravures admirables; on a consulté cent manuscrits, on a étudié mille miniatures. A toutes les peintures, à toutes les tapisseries, à toutes les sculptures du temps, on a demandé quelque trait nouveau pour peindre plus exactement les contemporains et l'époque de la Pucelle ; on a également pris soin de reproduire les lieux illustrés par le passage, par les triomphes et par les épreuves de Jeanne. De plus, on a reproduit les plus belles œuvres artistiques dont elle a été l'objet, depuis le monument élevé sur le pont d'Orléans en 1458, jusqu'aux tableaux d'Ingres et de Balze, aux statues de la princesse Marie et de Rude, au médaillon de Chapu.

Voilà une publication qui datera dans les annales de la typographie et qui familiarisera le grand public avec une foule de notions et de détails réservés jusqu'ici aux seuls érudits. Encore une fois donc, félicitations et remercîments à la maison d'où est sortie cette grande et belle œuvre, qui vivra autant que la mémoire de celle à laquelle elle est consacrée.

G. DE B.

Etude sur Jeanne d'Arc *et les principaux systèmes qui contestent son inspiration surnaturelle et son orthodoxie*, par le comte DE BOURBON-LIGNIÈRES. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1875. In-8 de v-337 p. — Prix : 5 fr.

Jeanne d'Arc a-t-elle été inspirée? Jeanne d'Arc a-t-elle été orthodoxe? Telles sont les deux questions qu'après MM. Wallon, de Beaucourt et de Carné, M. le comte de Bourbon-Lignières vient de traiter à son tour. C'est une gloire si nationale et si pure que celle de l'héroïque Pucelle que les ennemis de l'Église n'ont pas voulu en laisser le bénéfice à l'Église. Tour à tour, ils ont cherché à la faire passer pour une illuminée, pour une hallucinée, voire pour une libre-penseuse. M. de Bourbon-Lignières examine successivement tous ces systèmes, nés de la mauvaise foi et de l'esprit de parti. Glissant rapidement sur l'opinion des chroniqueurs bourguignons ou anglais qui ont prétendu faire de Jeanne d'Arc un simple instrument des seigneurs ou du roi, opinion absurde, reprise pourtant de nos jours par Sismondi, l'auteur attaque plus sévèrement et serre de plus près les diverses théories de Lingard et de MM. Villiaumé, le docteur Calneil et surtout Henri Martin. Appuyé sur les pièces authentiques, sur les faits les plus incontestés, il démontre, contre M. Villiaumé, que le simple génie ne peut pas expliquer l'œuvre de la Pucelle, et contre Lingard et M. H. Martin qu'il est impossible de considérer la vaillante libératrice de la France comme une exaltée ou une hallucinée. Sa réputation est claire, nette et précise; on sent que l'auteur a étudié longuement ces questions et qu'il en possède à fond tous les détails.

Jeanne n'a pas été moins orthodoxe; il suffit de lire attentivement les deux procès, de condamnation et de réhabilitation, pour s'en convaincre. Jeanne n'a jamais été l'apôtre de la libre pensée qu'a imaginé le scepticisme de M. H. Martin. Toujours et partout, elle a été une bonne et fervente catholique; les dépositions des témoins sont unanimes sur ce point, depuis Simon Munier jusqu'à frère Pasquerel. Quant au procès de condamnation, M. Wallon a déjà démontré, avec la dernière évidence, que les règles les plus élémentaires de la justice y ont été violées. M. de Bourbon-Lignières n'a pas de peine à faire justice des défenseurs de cette étrange procédure. Les théologiens du temps, comme Théodore de Lelliis, s'étaient accordés sur ce point avec les promoteurs et les juges du procès de réhabilitation.

Nous regrettons que les limites étroites de cet article ne nous permettent pas d'entrer dans le détail des arguments si solidement établis et développés d'une façon si convaincante par M. de Bourbon-Lignières dans les deux parties de son livre. On les trouvera d'ailleurs avec plus d'intérêt et de profit dans le volume lui-même. Ajoutons qu'au moment où s'instruit le procès de canonisation de la Vierge de Dom-

remy, une étude comme celle-là a un intérêt puissant d'actualité, et nous ne doutons pas qu'elle ne soit appelée à concourir efficacement au succès d'une cause si chère à la France.

M. DE LA ROCHETERIE.

L'Expédition du duc de Guise à Naples. *Lettres et instructions diplomatiques de la cour de France* (1647-1648). Documents inédits publiés avec une introduction et des notes, par MM. J. LOISELEUR et G. BAGUENAULT DE PUCHESSE. Paris. Didier, 1875. Gr. in-8 de LXXII-408 p. — Prix : 10 fr.

Les documents publiés ici se composent des dépêches échangées par le comte de Brienne, qui avait, sous Mazarin, le portefeuille des relations extérieures, et le marquis de Fontenay-Mareuil, notre ambassadeur extraordinaire près la cour de Rome. On croira peut-être, en le voyant apparaître au moment où le riche dépôt des archives des affaires étrangères vient d'entr'ouvrir ses portes, que les documents en proviennent ; il n'en est rien. A l'époque du règne de Louis XIV, à laquelle elles se rapportent, les papiers d'État restaient encore aux mains des négociateurs. Fontenay, chose bizarre ! ne garda même pas ces documents ; ils restèrent aux mains de son secrétaire André Félibien, dont le fils entra chez les bénédictins d'Orléans. Le volume contenant les dépêches passa dans la bibliothèque des religieux, et plus tard dans celle de la ville. Le bibliothécaire actuel, M. Loiseleur, en reconnut l'importance, et les signala, en 1866, au comité des travaux historiques. Trois ans plus tard, la société historique de l'Orléanais décida la publication des documents, et obtint à cet effet du ministère, en 1872, un crédit qui a rendu possible l'impression du présent volume.

Rien n'a été négligé pour le rendre digne de la Société sous les auspices de laquelle il paraissait, et des deux érudits qui s'étaient associés pour le donner au public. Il est précédé d'une vaste introduction dans laquelle sont exposés les faits relatifs à cette aventureuse expédition du duc de Guise à Naples, entreprise pour un si futile motif, et qui devait finir si misérablement. Quant aux pièces, elles ont été données *in extenso*, et accompagnées de notes nombreuses, rédigées par M. Baguenault de Puchesse, et qui offrent d'autant plus d'intérêt qu'elles visent des documents conservés au depôt des affaires étrangères. Les pièces elles-mêmes ont été grossies d'un contingent formé par M. Chéruel, le savant éditeur des *Lettres de Mazarin*, auquel toutes les feuilles de l'ouvrage ont été communiquées, et qui provient d'un manuscrit retrouvé à la bibliothèque de Chartres, contenant la suite des dépêches que renferme le manuscrit d'Orléans. Enfin, le volume se termine par une analyse sommaire de chacune des dépêches, par ordre chronologique, et par une table générale alphabétique, dressée sur le plan suivi pour le premier volume des *Lettres de Mazarin*.

G. DE B.

Une nièce de Mazarin. — *La princesse de Conti, d'après sa correspondance inédite*, par Édouard de Barthélemy. Paris, Firmin-Didot, 1875. In-8 de vii-364 p. — Prix : 8 fr.

C'est une douce et pure figure que celle d'Anne Martinozzi, princesse de Conti, nièce de Mazarin, mariée à seize ans à un jeune prince libertin et usé qui ne recherchait, dans cette alliance, que la protection du tout puissant ministre, et qui, comme il le disait lui-même, épousait le cardinal et non la femme, ne sachant pas un mot de religion, — ce qui était peu édifiant pour la pupille d'un prince de l'Église, lancée sans guide dans une cour où la galanterie était en honneur. Anne Martinozzi aurait pu, à l'exemple de ses cousines, se compromettre dans des aventures légères. Il n'en fut rien ; quoique courtisée un moment par le roi lui-même, elle resta obstinément fidèle à son mari ; elle fit plus : elle aima ardemment ce mari qui ne l'aimait guère. Ses lettres inédites, publiées par M. de Barthélemy qui, dans ce livre, laisse le plus souvent la parole à son héroïne, ses lettres révèlent chez elle une tendresse un peu passionnée et un dévouement que rien ne rebutait. Chose étrange, elle se convertit même par affection conjugale. Après une vie assez agitée, le prince de Conti, tout d'un coup touché de la grâce, se prit à mener une vie des plus chrétiennes et des plus édifiantes. Comme le dit Guy-Patin, il donna le bel exemple « d'un prince qui se met en état d'amendement avant que de mourir. » Anne Martinozzi, assez mal instruite d'abord, nous l'avons dit, des choses religieuses, et qui même, dans les premiers temps de son mariage, avait voulu étouffer le peu de foi qu'il y avait en elle, Anne Martinozzi marcha avec la plus complète abnégation dans la voie tracée par son mari, ne reculant devant aucun sacrifice et aucune austérité. Malheureusement, l'instrument de cette double conversion fut un prélat janséniste, et les deux époux se trouvèrent par là entraînés, sans s'en douter peut-être, dans le parti de « la cabale. » Le prince de Conti, longtemps disciple de l'évêque d'Aleth, du père de Ciron, de l'abbé de la Vergne, rompit bruyamment avec eux avant de mourir ; mais la princesse, influencée par sa belle-sœur, la duchesse de Longueville, leur resta fidèle jusqu'à la fin ; elle leur prêta souvent à la cour un appui efficace. Sa vie, d'ailleurs, était un modèle de régularité et de ferveur. Elle se réduisait à une dépense personnelle très-modeste, et, pressée par le désir de réparer les torts qu'elle et les siens avaient pu causer, faisait, sous forme de restitution, d'abondantes aumônes. Le prince de Conti, sous l'empire du même sentiment, avait déjà distribué, en Berry surtout, des sommes considérables ; la princesse continua ce qu'avait fait son mari. Son épitaphe constate qu'elle « restitua tous les biens dont l'origine lui était suspecte, jusqu'à la somme de huit cent mille livres. » Aussi, quand elle mourut

subitement, le 4 février 1672, fut-elle universellement pleurée de la cour, de la ville et surtout des pauvres ; les lettres de Mme de Sévigné et les mémoires du temps portent l'empreinte de ces unanimes regrets.

Une telle vie, assurément, méritait mieux que les quinze lignes que lui a consacrées M. Amédée Renée, dans son étude sur *Les Nièces de Mazarin*. M. E. de Barthélemy, à qui l'histoire doit déjà tant d'heureuses et précieuses découvertes, a pris à tâche de réparer l'oubli de M. A. Renée. Il l'a fait dans un ouvrage plein d'intérêt et de recherches, qui fait connaître et aimer son héroïne. Nous eussions souhaité seulement qu'il glissât — à cause même de la nature de son livre et du genre de lecteurs auxquels il s'adresse — plus légèrement sur certains détails; ce serait une correction facile à faire dans une prochaine édition.

M. DE LA ROCHETERIE.

Sitoria della Republica di Firenze DI GINO CAPPONI. Florence, G. Barbera, 1875. 2 vol. gr. in-8 de XXIII-667 et de XIX-632 p. — Prix : 20 fr.

Ce n'est pas la première fois que le nom de Capponi s'inscrit sur le titre d'un livre. Deux des ancêtres de l'historien ont, au moyen âge, raconté, dans des pages recueillies par Muratori, les événements auxquels ils avaient pris une si grande part; ceux-ci, et beaucoup d'autres des aïeux de M. Gino Capponi, ont eu, à Florence, les rôles les plus importants, et contrebalancé la puissance des Médicis; pour le nouvel historien, les souvenirs de la famille se mêlaient aux souvenirs de la patrie, et l'on comprend toute l'ardeur, tout le soin que M. Gino Capponi a mis à la composition de son bel ouvrage. Il n'a reculé devant aucune recherche, et l'on admire plus encore tant de savoir et tant de persévérance lorsque l'on sait que, depuis bien des années déjà, le noble auteur est privé de la vue. — Deux gros volumes sur une petite république, il y a là, au premier abord, de quoi effrayer la frivolité moderne ; mais cette république fut celle de Florence, de la cité dont les annales sont pleines de péripéties dramatiques, des actions de tant de grands hommes ; dont la constitution, à chaque instant remaniée, peut offrir tant de sujets de méditations aux politiques. Ces agitations, ces bouleversements qui ont été si profondément examinés par Machiavel, ce phénomène d'une ville dont l'importance et les richesses se développent au milieu de tous les périls de l'organisation la plus démocratique qui ait jamais existé, ces alternatives de liberté excessive et de despotisme, la grandeur croissante des Médicis, le déclin de la république, leur élévation finale, toutes ces choses ont été racontées par M. Gino Capponi avec une grande science, avec un jugement net et sain, dans un bon style. Florence, si privilégiée, malgré tant de crises, eut

encore cette fortune de produire, plus qu'aucune autre contrée de la féconde Italie, les grands écrivains, les grands artistes, de les produire dans les conditions qui pouvaient sembler le plus défavorables à l'épanouissement de toutes les œuvres de l'imagination. M. Gino Capponi ne devait pas négliger cette éclatante partie de son vaste sujet; aussi l'histoire des lettres, l'histoire des arts, se mêle-t-elle, dans son livre, à l'histoire proprement dite. Il y a là d'excellentes pages sur la formation et le développement de cette langue toscane qui devait devenir l'idiome classique de toute l'Italie ; il y a là de beaux portraits de Dante, de Boccace, de Machiavel, de Michel-Ange, de bien d'autres hommes illustres encore. M. G. Capponi ne se laisse pas influencer par un patriotisme étroit ; il veut être vrai : son appréciation de Boccace nous paraît tout à fait juste. Machiavel, qui, depuis peu, a donné lieu à tant d'études, nous semble aussi avoir été parfaitement compris par le nouvel historien. Ces espèces de haltes dans la littérature, dans les arts, reposent, d'une façon très-heureuse, l'attention du lecteur.

M. G. Capponi a suivi d'un regard sympathique les destinées de Florence au-delà de la chute de la forme républicaine ; il les a suivies jusqu'à nos jours. Peut-être y a-t-il un peu d'embarras, un embarras très-justifié, dans la manière dont, après avoir parlé du sage gouvernement des derniers grands-ducs et de la reconnaissance qu'ils avaient méritée, il montre Florence s'associant au mouvement qui doit produire l'unité italienne. Mais le marquis Capponi aime trop sa patrie pour oser l'accuser d'un prompt oubli et pour se rappeler que Dante l'appelait *Mater parvi amoris*. Nous n'avons, du reste, pas à nous occuper ici des questions de politique contemporaine ; nous devons borner notre tâche à signaler l'apparition d'un livre consciencieusement écrit et d'un intérêt assez grand pour trouver des lecteurs attentifs bien loin des rives de l'Arno. TH. DE PUYMAIGRE.

La Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus et le P. Augustin de Backer, par VICTOR VAN TRICHT, de la Compagnie de Jésus. Avec un portrait du P. de Backer, d'après une photographie de Walter Damry. Louvain, Ch. Fonteyn; Bruxelles, Decq et Duhent ; Paris, Aug. Ghio, 1876. Gr. in-8 de 298 p.

Comme l'indique le titre que l'on vient de lire, deux sujets sont traités dans l'ouvrage du P. V. Van Tricht : la biographie du P. Augustin de Backer et l'histoire de la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*. Ajoutons que l'on trouve, à la fin du volume, trois appendices, un sur les jésuites qui ont cultivé les mathématiques, l'astronomie, etc.; un autre sur le sort des bibliothèques de la Compagnie dans les Pays-Bas; un autre, enfin, qui renferme, comme spécimen, la notice sur le P. Dominique Bouhours, extraite de la *Bibliothèque des*

écrivains de la Compagnie de Jésus (1er vol. 1869). — La biographie du P. Augustin de Backer est excellente. L'auteur a rempli avec zèle et talent une tâche douce et facile. « Je ne crois pas, » dit-il (p. 5), « que mon amitié trahisse la sincérité que je veux mettre dans ces pages. Elle se trouve à l'aise. La vie du P. Augustin de Backer est une belle et sainte vie. L'amitié peut la parcourir sans crainte de se trouver aux prises avec la vérité. Dévoué sans partage à la science et aux âmes, tout le temps qu'il ne livrait pas à l'une, il le consacrait aux autres. » Les détails que nous donne le P. Van Tricht sur les vertus et sur les travaux de son ami ne sont pas moins attachants qu'édifiants, et chacun, en fermant le livre, dira que le saint religieux, que l'admirable travailleur a trouvé le biographe qu'il avait mérité.

Loin de moi la pensée d'analyser un tel livre! Je rappellerai seulement que le P. Augustin de Backer naquit à Anvers, le 18 juillet 1809, qu'il fut quelque temps un des élèves du collége de Saint-Acheul, que sa vocation de bibliographe s'annonça de bonne heure, qu'il consacra, soit dans son humble cellule, soit dans presque toutes les grandes bibliothèques de la Belgique, de la France et de Rome, trente années d'infatigables recherches aux deux éditions de son inappréciable recueil, et que, au moment de sa mort (29 novembre 1873), l'intrépide athlète songeait à donner une nouvelle édition de sa *Bibliographie de l'Imitation de Jésus-Christ* et à préparer un ouvrage de longue haleine, le *Catalogue raisonné de la bibliothèque des Bollandistes.*

Le P. Van Tricht ne nous fait pas moins bien connaître la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, que celui qui fut le principal auteur de cet incomparable monument. Je recommande à tous ceux qui aiment la bibliographie et l'histoire littéraire les renseignements si exacts et si précieux que nous fournissent les chapitres II et III sur les prédécesseurs et sur les collaborateurs du P. Augustin de Backer. Reprenant et complétant le magistral article dont un des plus savants bollandistes contemporains, le P. Victor de Buck, a enrichi les *Études religieuses* de février 1870, le P. Van Tricht indique successivement, de la façon la plus précise, la part qui revient, dans cette œuvre de géants, commencée depuis trois cents ans et qui va être achevée cette année même, à Ribadeneira, à d'Alegambe, à Southwell, à Buonanni, à René de Tournemine, à Oudin, à Courtois, à Zaccaria, à Caballero, à Beorchia, à Stoeger, à Brown, enfin aux deux dévoués autant qu'habiles collaborateurs du P. Augustin de Backer, son frère le P. Alois de Backer, et son ami le P. C. Sommervogel, que nous avons le bonheur de compter au nombre des rédacteurs du *Polybiblion.* Il était impossible de mieux raconter la longue et noble histoire du recueil dont « le prince des bibliographes contemporains, » le Dr Julius Petzholdt, peu suspect d'enthousiasme pour la Compagnie de Jésus, a diverses fois

proclamé l'immense mérite, comme le rappelle le P. Van Tricht (pp. 8, 102, 104, etc.), et dont il a dit notamment : « C'est une apologie de l'ordre, impartiale, énergique et victorieuse. » T. DE L.

Catalogo raggionato dei libri di prima stampa e delle edizioni aldine e rare esistenti nella biblioteca nazionale di Palermo, *comp. dal sac.* A. PENNINO, *assistente di essa biblioteca e preceduto da una relazione del cav. F. Evola bibl. Capo.* Palerme, 1875. In-8 de XLIII-376 p.

Osservazioni sulla quistione del primato della stampa tra Palermo e Messina *di* G. SALVO-COZZO. Palerme, 1874. In-8 de 39 p. — Prix : 2 fr.

Nous ne voulons pas attendre que le second volume de cet important catalogue ait paru pour dire tous le bien que nous pensons d'un tel ouvrage. Il est fait pour intéresser vivement les bibliophiles par les indications données avec tant de compétence, tant de clarté, sur un grand nombre d'éditions rares, dont plusieurs ont été inconnues de Brunet. Le catalogue débute par une introduction dans laquelle est racontée la naissance de la bibliothèque de Palerme. Avant la moitié du dix-septième siècle, il n'existait pas en Sicile de bibliothèques publiques. La première collection de ce genre qui fut mise à la disposition des érudits fut celle de l'oratoire de Saint-Philippe de Néri, ouverte seulement quatre heures par jour. Remarquons-le, ce sont les classes que de grossiers préjugés veulent toujours représenter comme hostiles aux études et à la diffusion des lumières, c'est le clergé, c'est l'aristocratie qui, à Palerme, ont le plus favorisé le développement et la création des bibliothèques publiques. Il y a de curieux détails dans cette introduction, de curieux détails de statistique surtout, sur le nombre des lecteurs, sur les catégories d'ouvrages le plus démandés, sur l'activité d'esprit qui fait que, tandis que dans le nord de l'Italie on se contente ordinairement d'un seul livre, on en demande, à Palerme, trois à la fois. L'introduction se termine par une revue rapide des divers manuscrits et des éditions les plus précieuses, puis vient une étude, de M. S. Cusa, sur un manuscrit arabe, le *Livre des Palmes*. A ce travail succède une préface où il est rendu compte de la manière dont a été compris le catalogue qui commence ensuite et finit, dans ce premier volume, à la lettre M. Puisque nous parlons manuscrits, et livres, saisissons cette occasion pour indiquer une brochure reçue il y à déjà plusieurs mois. Son auteur, M. Salvo-Cozzo, y examine quelle ville, de Palerme ou de Messine, eut la gloire d'avoir la première un imprimeur. M. Salvo-Cozzo finit par se prononcer pour Palerme. La question nous intéresse moins que si nous étions né dans l'*Isola di fuoco*, mais nous reconnaissons volontiers que l'auteur à fait preuve d'érudition, d'esprit et d'une verve toute méridionale. TH. P.

BULLETIN

Notre histoire des origines à 1870, par Gustave Hubault, docteur ès lettres, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand. Paris, Delagrave, 1876. In-12 de II-256 p., orné de cartes géographiques et de nombreuses gravures — Prix : 2 fr.

Il y a un an à peine, M. Hubault publiait *Notre histoire en cent pages*, un charmant et excellent petit volume, offrant la quintescence de l'histoire de France; trois fortes éditions furent enlevées en quelques mois. Mais, malgré tout le talent qui avait présidé à ce tour de force, cent pages pour raconter l'histoire de France, c'était trop peu. De tous côtés se sont élevées des voix pour dire à M. Hubault : recommencez ce récit attachant de nos grandeurs et de nos misères, mais moins rapidement, et en le prolongeant jusqu'à nos jours. Et M. Hubault s'est remis à l'œuvre. Le livre qu'il offre au public aujourd'hui a les qualités du précédent, mais il est plus complet. Ce n'est point un abrégé chronologique ; c'est une histoire où, sans se croire obligé d'enregistrer tous les événements, l'auteur met en relief les faits importants, les noms glorieux ; il raconte, il juge, il intéresse, il instruit. — Nous aurions voulu pouvoir faire quelques citations mettant en relief l'esprit impartial, sage et hautement chrétien de l'auteur ; mais nous ne craignons pas d'affirmer qu'aucun livre de ce genre ne peut mieux convenir à la jeunesse et aux classes populaires. A. de M.

Gloires du Catholicisme au dix-neuvième siècle. *Mgr Dupanloup, et extrait de ses œuvres*, par M. l'abbé M. Dourlens. Arras, Victor Brunel, 1875. In-8 de 457 p. — Prix : 3 fr.

C'est une excellente idée qu'a conçue M. l'abbé Dourlens de recueillir, dans les œuvres de nos plus illustres écrivains catholiques, les éléments de biographies d'autant plus fidèles que l'auteur laisse presque toujours la parole à ceux dont il veut nous raconter la vie. Aujourd'hui, le portrait de Mgr Dupanloup vient s'ajouter à cette intéressante galerie où Montalembert et Louis Veuillot avaient déjà leur place. C'est une vie bien remplie que celle de l'évêque d'Orléans : des catéchismes de Saint-Sulpice, où l'abbé Dupanloup s'était déjà fait un nom, jusqu'aux mémorables discussions sur *la liberté de l'enseignement supérieur*, il n'est pas un événement tant soit peu considérable où Mgr d'Orléans n'ait joué un rôle, pas une discussion dont il n'ait pris sa part, pas une lutte où il ne se soit signalé. M. l'abbé Dourlens nous fait successivement assister à toutes les phases de cette mémorable existence, et, en traçant la vie de Mgr Dupanloup, c'est à peu près l'histoire de notre temps qu'il nous présente. De longs extraits, généralement bien choisis, nous font connaître l'écrivain ; des analyses exactes de toutes ses œuvres, à peu d'exceptions près, nous mettent à même d'apprécier cette vie extraordinairement féconde. E. P.

Rime di Luigi d'Eredia, *palermitano, ora per la prima volta stampate per cura di Salvatore Salomone* Marino, *socio della Commissione de' testi di lingua.* Bologne, Romagnoli, 1875. In-18, tiré à 202 ex., de XXIV-64 p. — Prix : 3 fr

La collection de Romagnoli est bien connue des bibliophiles; elle vient de

s'augmenter d'un charmant volume, des vers d'un poëte palermitain pour lequel l'oubli était une injustice. Cette injustice, c'est un littérateure dont il a été plus d'une fois parlé dans cette revue, M. Salvatore Salomone Marino, qui l'a fait cesser. On sait que M. Marino a donné un bon recueil de chants populaires; on se rappelle le soin avec lequel il a publié la belle légende de la *Princesse de Carini*. Le nouveau volume est digne des œuvres qui l'ont précédé. Critique plein de tact, M. Marino n'a pas cherché à surfaire la valeur de Luigi d'Eredia. Il ne le représente pas comme un poëte original ; il reconnaît en lui un disciple de Pétrarque et ne dissimule pas certains défauts produits par une imitation trop prolongée ; Luigi d'Eredia n'est pas cependant un copiste servile de l'amant de Laure, et il eut le mérite de ne pas se faire le reflet d'un autre poëte, son ami, dont l'exemple fut funeste à beaucoup de contemporains. Il sut résister à la tentation de suivre les traces de l'auteur de l'*Adone*, du chevalier Marini, si fameux pendant quelques années. Les sonnets de Luigi d'Eredia sont au nombre de trente-trois; on trouve parmi eux une plainte de la Madeleine repentante, une *canzone* et deux *capitoli* en tercets d'une bonne facture. M. Marino a fait suivre ces poésies de notes intéressantes et judicieuses, telles enfin qu'on devait les attendre de lui. TH. P.

Géographie de la France, *accompagnée de notions premières sur le globe et sur les cinq parties du monde. Suivie d'un précis de la géographie de la Terre sainte*, par A. MAGIN, ancien recteur de l'Académie de Poitiers, avec de nombreuses cartes. Paris, Delagrave. 1875. In-12 de 178 p. — Prix cartonné : 90 cent.

Il était difficile de mettre plus de choses en moins de pages. Ce petit volume sera, croyons-nous, d'un grand secours aux maîtres d'école et aux mères de famille pour commencer les enfants, et ceux-ci, s'ils le possédaient à fond, seraient plus instruits que bien des grandes personnes. Les notions sont présentées avec ordre, les définitions sont courtes et précises ; chaque paragraphe porte un numéro correspondant à un questionnaire placé à la fin du chapitre. L'idée d'intercaler des cartes dans le texte est excellente en principe : malheureusement l'exécution ne répond pas toujours à l'intention. — pour la France, la division géographique par bassins est adoptée concurremment avec la division par départements. Les notions de géographie économique sont suffisamment développées. — Ce petit livre mérite d'être accueilli avec faveur. F. R.

France physique, administrative, militaire et économique, par L. DUBEC, sous-lieutenant au 11e de ligne. Paris, Dumaine, 1875. In-12 de 280 p. — Prix : 2 fr.

Bon ouvrage, clair, méthodique, dédié par l'auteur, « aux élèves des écoles primaires, des écoles communales et industrielles, aux sous-officiers candidats à l'épaulette. » Nous croyons qu'il remplira son but. La France *physique* est traitée par bassins ; l'étude des frontières, présentée au point de vue militaire est précise. La France *administrative* comprend, dans ses quatre premiers chapitres, un très-bon résumé d'un cours de droit administratif. Les quatre chapitres suivants traitent de l'organisatian financière, judiciaire, universitaire et ecclésiastique La troisième partie, France *militaire*, échappe un peu à notre compétence ; mais, comme l'auteur appartient à l'armée, nous ne mettons pas en doute qu'il ne l'ait aussi heureusement traitée que les autres qui, sauf la première, lui étaient évidemment, par état, moins fami-

lières. Quant à la France *économique*, il y a là une trentaine de pages, soit de statistiques, variables avec le temps, soit de notions d'économie politique, trop succinctes pour qu'il ne nous soit pas permis de désirer que l'auteur en fasse l'objet, dans un prochain travail, d'une étude plus complète et plus approfondie ; il y a tout à gagner à ne laisser ici aucun point dans l'ombre, et les doctrines économiques ont trop d'importance, aujourd'hui, pour subir ainsi une réduction dans leur exposé, qui équivaut presque à une mutilation.

Quant à l'*esprit* du livre, pour un passage où il perce dans une œuvre aussi technique, nous sommes obligés de faire nos réserves formelles. La liberté de conscience, telle que l'auteur la définit (p. 137, organisation ecclésiastique), n'est pas « un droit imprescriptible, » car il y a la VÉRITÉ et l'ERREUR ; et le sentiment propre et individuel n'est point ici le juge compétent. Il existe donc un droit antérieur et supérieur, celui seul de la vérité, c'est celui-là qu'aucune « loi ne saurait nous ravir, »—l'État n'a pas le droit non plus (même page) de « modifier ou d'interdire l'exercice du culte extérieur. » Ici encore il y a un droit antérieur et supérieur à celui de l'État. — Ce n'est pas le lieu de développer, sur ces graves questions, les notions exactes et les principes vrais; si l'auteur eût ouvert un catéchisme, il eût évité de déparer, par des assertions aussi erronées, un ouvrage qui témoigne d'un louable amour de l'étude et qui n'est d'ailleurs pas sans mérite. F. R.

L'Ecole de la Réforme sociale, par le R. P. RAMIÈRE, S. J. 1re partie : *La méthode de l'Ecole et les mensonges de la Révolution.* — 2e partie : *Les ruines de la révolution et les conditions de la Réforme.* Tours, Mame ; Paris, Dentu. 1875. 2 br. in-18 de 60 et 48 p. — Prix de chaque brochure : 0 fr. 30.

L'Union adoptée comme auxiliaire *par les institutions fondées sur le Décalogue,* par M. EMM. DE CURZON. Tours, Mame ; Paris, Dentu, 1875. 1 br. in-18 de 40 p. — Prix : 0 fr. 30.

Démasquer les mensonges que la Révolution cache sous les mots trompeurs de liberté, d'égalité, de démocratie, de progrès, de civilisation ; constater les ruines que ces déplorables erreurs ont amenées en désorganisant la famille, l'atelier et la commune; réduire enfin le symbole de la révolution à cinq articles dont la répudiation sera le premier pas dans la voie du salut, telle est la triple tâche à laquelle le R. P. Ramière applique la méthode d'observation créée par M. Le Play. Il estime qu'en employant cette méthode efficace, l'École de la réforme sociale sera pour l'Église un auxiliaire utile, plus utile en un sens que si elle se plaçait sur un terrain exclusivement catholique. Aussi compare-t-il l'œuvre de l'École « à ces travaux de préparation évangélique par lesquels les anciens Pères s'efforçaient d'attirer à la lumière les peuples enfoncés dans les ténèbres de l'idolâtrie. » Comme on le verra dans la troisième des brochures que nous signalons, le R. P. Ramière a chaleureusement renouvelé ces déclarations dans le congrès catholique tenu, sous la présidence de Mgr l'évêque de Poitiers, le 21 août dernier. Il a provoqué un vœu unanime du congrès, engageant les catholiques à unir leurs efforts à ceux des hommes qui, « appuyés sur l'étude consciencieuse des faits, démontrent l'union de l'ordre social et de la religion. » A. D.

Deux incidents de la question catholique en Angleterre, par Mme Augustus Craven. Paris, Didier, 1875. In-12 de 148 p. — Prix : 1 fr. 50.

La Tentative anticatholique en Angleterre, ou l'opuscule du T. H. Mr Gladstone, membre du parlement; observations de Mgr François Nardi (traduction française). Montpellier, 1875. In-8 de 97 p. — Prix : 2 fr.

Les Souvenirs catholiques de la Tour de Londres, etc., par le très-révérend R. Cooke, traduction par M. Gréard. Paris, Douniol, 1875. In-8 de 64 p. — Prix : 1 fr.

C'est à la même cause que ces trois opuscules doivent leur origine; les attaques de M. Gladstone contre le catholicisme et la croisade anticatholique que le chef du dernier cabinet libéral cherche à organiser contre l'Église ont déjà fourni, à une multitude d'auteurs, l'occasion de défendre ce qui est plus qu'une question de justice, ce qui est, avant tout, une question de bon sens.

Mme Craven était, mieux que personne, préparée à élever la voix en faveur des catholiques anglais; mieux que personne, elle pouvait dire à M. Gladstone qu'il fait fausse route; car elle n'avait qu'à lui rappeler un souvenir gravé encore dans sa mémoire, et à l'inviter à comparer sa conduite de 1850 à celle de 1875. C'est ce qu'elle a fait, en publiant à nouveau, avec l'article paru cette année dans le *Correspondant*, les pages si simples, mais si vraies et si éloquentes, qui eurent tant de succès lors de la célèbre *aggression papale de* 1850.

Mme Craven examine le débat soulevé par M. Gladstone d'un point de vue tout extérieur, tandis que Mgr Nardi suit son adversaire pas à pas et croise le fer de plus près. Nous n'avons pas évidemment à reconnaître la solidité de la réponse de Mgr Nardi. C'est un écrit ferme et substantiel que le sien. Peut-être, cependant, eût-il été possible, dans l'intérêt de la vérité et de l'Église, d'en rendre le ton moins aggressif. La vérité ne perd rien de sa force à employer le langage bienveillant de la charité ; et souvent elle gagne, par le bon procédé, l'adversaire que ne convaincraient pas les bonnes raisons. Du reste, il est possible que l'original italien soit plus doux que ne l'est la traduction française. Nous aimons à le croire, car nous savons très-bien que, dans la langue employée par Mgr Nardi, il est passé en adage qu'un *traduttore* est un *tradditore*.

Au milieu des pénibles souvenirs qu'éveillent les deux opuscules de Mgr Nardi et de Mme Craven, on reporte naturellement sa pensée sur les premiers jours de la réforme anglicane. Le révérend Père Cooke a bien fait de replacer sous les yeux des catholiques anglais, ces deux nobles figures qui ont nom Fisher et Thomas Moore. Quand le tocsin de la persécution retentit de nouveau, les catholiques d'Angleterre ne sauraient mieux faire que d'étudier l'histoire de leurs martyrs : ils apprendront, à leur exemple, à savoir souffrir et, s'il le fallait encore, à savoir mourir.

Comme le regard se repose avec plaisir sur ces deux vieillards, blanchis au service de leur souverain, et pour lesquels ce prince voluptueux et apostat ne trouve d'autre récompense que la hache et le billot! Avec quel respect religieux on relit cette méditation sur la mort que le noble évêque de Rochester écrivait pour sa sœur au moment où le bourreau venait déjà frapper à sa porte! Ces pages, il faudrait les relire souvent; mais il faut surtout que les Anglais les relisent à cette heure. — Le révérend Père Cooke a bien fait d'évoquer ce glorieux passé, au milieu des angoisses de la lutte présente ; ce sont là des souvenirs qui consolent et qui fortifient.

P. M.

Sainte Marie-Madeleine. *Etudes*, par M. l'abbé Coulin. Seconde édition. Paris et Tournai, Ve Casterman, 1875. In-18 de xxvii-264 p. — Prix : 1 fr. 25.

Ces études sur sainte Marie-Madeleine, parues pour la première fois en 1862, sont un commentaire mystique, en un style qui n'a point toujours assez de simplicité, de tous les actes de la vie de cette sainte. Il s'adresse plus spécialement aux femmes. M. l'abbé Coulin suit le texte des évangélistes, qu'il explique à l'aide des interprètes les plus autorisés. Il montre en elle le modèle de la pénitence chrétienne et les merveilles opérées dans son âme par la grâce. Il suit, dans ses pieuses considérations, l'ordre des événements. Dans son introduction, comme aussi, à l'occasion, dans le cours de son ouvrage, il défend la tradition des églises de Provence et soutient l'identité de Marie, sœur de Lazare, avec Marie-Madeleine, la pécheresse. R.

VARIÉTÉS

LA SOCIÉTÉ GÉOGRAPHIQUE DE RUSSIE ET SES TRAVAUX.

Il est peu de pays dont l'aspect physique présente autant de contrastes que l'empire des tzars. On y trouve à la fois des régions polaires et des contrées au climat d'Italie, des montagnes dont les cimes éternellement blanchies se perdent dans les nues et des plaines immenses de tourbes, des lacs et des fleuves gigantesques, des forêts séculaires et des steppes interminables, une variété de faune et de flore qui n'a d'égal que la diversité des degrés de civilisation qu'occupent les peuples incorporés dans le colosse du Nord. La science géographique y a donc un champ assez vaste à cultiver pour qu'elle ait besoin d'en franchir les limites; surtout si l'on considère que ses investigations datent d'une époque relativement très-récente, qu'elles ont pour objet non-seulement l'étude de la terre, mais encore celle de l'homme qui l'habite et des rapports de dépendance qui en résultent nécessairement dans le développement intellectuel et moral des individus comme des peuples entiers.

Aussi la société géographique de Russie embrasse-t-elle à la fois la géographie descriptive, l'ethnographie et la statistique. Nous avons déjà exposé le tableau des principaux résultats qu'elle a obtenus dans la première et la principale branche de ses études. — Mais il ne lui suffit point de faire connaître l'état actuel du grand empire, même considéré au triple point de vue de géographie, de statistique et d'ethnographie. Pour avoir une notion du pays la plus complète possible, elle veut en connaître le passé, sous peine de demeurer au-dessous de la science moderne, aux yeux de laquelle la géographie et l'histoire doivent être inséparables et se prêter un mutuel secours. Ce principe hautement proclamé par Carl Ritter et pour ainsi sanctionné par la brillante application que ce coryphée des géographes modernes en a faite dans son *Erdkunde*, la société géographique de Saint-Pétersbourg ne l'a jamais perdu de vue. Dès l'ouverture des séances, M. Lütke, alors son vice-président, recommandait aux membres de la Société l'étude des matériaux déjà existants mais enfouis dans les différentes archives du pays : c'était indiquer indirectement la méthode historique. En outre, le *Messager de la Société*, son organe périodique depuis 1851, eut, dès le commencement, une section affectée à la géographie historique et à l'histoire de la géographie. La même pensée fut plus d'une fois développée et motivée

dans des mémoires présentés à la société, entre autres dans ceux de M. Baer, académicien, intitulés, l'un : *Recherches ethnographiques*, l'autre : *De l'Influence de la nature physique sur les relations sociales des peuples et sur l'Histoire de l'humanité*. Après avoir établi, que la connaissance des races explique l'histoire, que l'histoire de la civilisation et l'ethnographie ont une base commune, M. Baer cite, à l'appui de son assertion, les annales de Novgorod et le *Livre de la grande carte* (dont nous parlerons plus loin); et il prouve jusqu'à l'évidence ce fait que les historiens récents voudraient nier, mais qui est certain, à savoir que les Russes primitifs ont exercé la marine, qu'ils ont connu, visité et possédé les bords de la mer Glaciale jusqu'à Kola et au delà ; qu'ils ont pénétré dans la *Terre-Nouvelle* avant les Anglais et les Hollandais, lesquels s'attribuent l'honneur de la découverte, sans s'apercevoir que le nom russe de *Novaïa-Zembla*, qu'ils donnent à cette île, témoigne contre eux. Toutefois, personne n'a mis la nécessité de la méthode historique en relief autant que M. Nadejdine, premier président de la section d'ethnographie et un des membres les plus éminents de la Société. Dans son remarquable mémoire sur l'*Etude ethnographique de la nation russe*, rédigée en 1846, il traçait d'une main sûre le vaste plan des travaux à faire et qui fut adopté plus tard. « Entre l'ethnographie et la géographie, disait-il, il existe une liaison intime et une réciprocité constante; si l'histoire est déterminée dans ses développements par les données positives que lui fournit l'ethnographie, celle-ci, à son tour, se guide dans sa marche progressive par des souvenirs historiques (p. 99).

M. Zablotski-Diesiatovski en disait autant de la statistique, en ajoutant « que les connaissances fournies par elle commencent avec les annales et les documents historiques du pays; que, sous ce rapport, les *livres de recensement* offrent un matériel extrêmement riche pour servir à l'histoire de la géographie russe. — Les données sans nombre qui y sont disséminées partout ressembleraient à autant de pierres de couleur diverse qu'il suffit d'assortir pour en composer un tableau mosaïque de l'ancienne Russie. »

Toutefois, comme les limites qui séparent la géographie et l'ethnographie sont difficiles à déterminer, afin d'éviter des répétitions, qui, autrement, seraient inévitables, nous partagerons les travaux ethnographiques de la Société en deux catégories dont la première comprendra les recherches sur les anciens monuments indigènes et la seconde les voyages [1].

I. Parmi les monuments indigènes, figurent au premier rang les *livres de recensement* (*pistsovyia knighi*, littéralement : livres des descripteurs), et le *livre de la grande carte* dont il a été fait mention tout à l'heure. Quelques détails sont ici nécessaires pour la plus grande intelligence de la chose.

Les livres des descripteurs ou les registres des opérations cadastrales datent de très-loin. La propriété foncière étant un des principaux revenus de l'état, elle a été, dès le onzième siècle, soumise à une délimitation exacte placée sous la sauvegarde des lois. Au dire de l'historien Tatischtev, le tzar Jean IV ordonna, en 1556, l'arpentage de tout le pays, en donnant aux employés chargés de ce travail des instructions très-détaillées avec des principes de géométrie pour le calcul des surfaces. Toutes les terres furent ainsi mesurées, décrites et distinguées en trois catégories différentes suivant leur qualité [2].

1. C'est le plan qu'a adopté feu Artémiev dans son excellent rapport dont nous avons parlé ailleurs, et que nous ne faisons ici que résumer d'une manière très-incomplète.

2. L'unité de la mesure territoriale, dit M. Gérebstov, était une *dessiatine* ou

Les registres faits du temps de Jean IV, ayant été en partie perdus lors des troubles de l'interrègne (1612), en partie brûlés dans un grand incendie, en 1616, furent rétablis en 1627, sous le règne du czar Michel. L'assiette cadastrale de l'impôt dura ainsi, sans modification, jusqu'au règne de Pierre Ier qui la changea en capitation.

L'Importance des registres cadastraux pour l'ancienne géographie de Russie a été établie, pour la première fois, dans un mémoire portant ce titre et écrit par Névoline. L'examen approfondi qu'il en avait fait eut pour résultat son ouvrage capital sur les *régions* (piatinas) *de Novgorod* au quinzième siècle, qui valut à son auteur la grande médaille Constantin [1]; ce travail forme le huitième volume des Mémoires de la Société [2]. Il se compose de six chapitres dont le premier traite des sources littéraires. (Ce sont les écrits du métropolitain Eugène, de Yazykov, Belaïev, etc.) Le deuxième parle de l'origine des *piatinas* et de l'importance de cette division, au point de vue géographique et administratif; le 3e, de l'origine des *pogostes* (subdivisions des piatinas) et de leur importance; le 4e, de la subdivision ultérieure en districts (prisoudy) et stations (stany). Le cinquième chapitre donne la liste des pogostes et la délimitation de chaque piatina; le sixième raconte les destinées ultérieures de cette division. Dans des appendices, on lit de longs extraits des registres dont le texte complet forme dix-huit volumes. Une carte, placée à la fin, ajoute à la valeur de l'ouvrage. Au déclin du quinzième siècle et au commencement du seizième, la république de Novgorod avait atteint son point culminant: voilà pourquoi l'auteur a choisi cette époque de préférence à toute autre. Avant Névoline, on ignorait complétement les limites des piatinas; son livre résout le problème en même temps qu'il fournit le meilleur argument en faveur de l'importance des registres cadastraux, et un excellent modèle à suivre dans l'analyse des autres textes analogues dont les archives du ministère de la justice conservent, à elles seules, environ trois mille, relatifs à cent villes diverses.

Les extraits donnés par Névoline dans les appendices montrèrent la nécessité de publier le *texte* même des livres; elle fut reconnue par la Société, d'accord en cela avec le savant auteur du livre. Cependant la publication en fut ajournée, parce que la commission archéographique avait déjà décidé, dix ans auparavant, d'en faire une édition intégrale, mais seulement après avoir terminé l'impression du cycle entier des annales du pays, par conséquent en dernier lieu et fort tard. Aujourd'hui encore, il n'y a que deux volumes de publiés par elle [3]. Toutefois, les labeurs de Névoline ne demeurèrent pas inutiles. L'idée de publier le texte n'abandonna jamais la Société: c'est elle qui fit naître la pensée de réunir des données ethnographiques sur chaque localité en particulier. Un programme, rédigé dans ce but par Nadejdine et Névoline, les Dioscurés de la Société, fut répandu à sept mille exemplaires. Des écrits nombreux, mandés à la Société de tous les coins de l'empire, répondirent à l'appel; ils fournirent la matière des deux premiers volumes du

centième partie d'une verste carrée (à peu près 2 hectares 2/3). On comptait deux tchetvertes par dessiatine, et l'unité d'impositiun s'appelait une *sokha*, contenant 400 dessiatines de terre de bonne qualité, 600 de qualité moyenne, et 900 de la dernière qualité. De cette manière, toute la Russie fut mesurée, estimée et imposée par *sokha*. (De là les registres appelés *sochnoïe pismo*.) La somme d'imposition par *sokha* variait suivant les besoins de l'État, mais l'unité d'imposition restait toujours la même. Gérebtzov, *Essai sur l'histoire de la civilisation en Russie*, I, 318.

1. Nommé ainsi en honneur du grand-duc, président de la Société.

2. *O piatinakh i pogostakh Novgorodskikh v. XV Vekie*. 1853. In-8 de XII-236 et 204 p.

3. Le premier parut en 1859 et le deuxième en 1862, sous la direction de M. Savvaïtov.

Recueil d'ethnographie (1853-1854), autre conception de ces deux bénédictins russes [1].

M. Tsarski, dont le nom est resté attaché à une collection célèbre des anciens manuscrits, a donné les *Tables des registres par sokhas*, copiées sur un manuscrit du dix-septième siècle, et auxquelles M. Bélaïev a promis d'ajouter un commentaire, lequel est encore à paraître. L'académicien Korkounov s'offrit également à élaborer la géographie de la république de Pscov, sur le plan qu'avait adopté Névoline; malheureusement, le temps lui manqua d'achever son travail. De son côté, M. Ivanov, inspecteur des archives au ministère de la justice, entreprit et mena à bout la description des *registres cadastraux* qui y sont conservés, travail fait très-consciencieusement, mais qui resta au ministère, la Société n'en ayant obtenu que les *sommaires des registres*. Ajoutons que ce travail avait été inspiré à l'auteur par un membre des plus ardents de la Société, V. Milutine, décédé (en 1855) à l'âge de vingt-neuf ans. Doué d'un rare talent de persuasion, le jeune Milutine le mettait au service de ses idées favorites, parmi lesquelles comptait la publication du cycle entier des registres cadastraux.

Cependant il se présenta là une difficulté venant de la méthode qu'on a suivie dans cette publication, et qui différait de celle de la commission archéographique. Fidèle à son plan primitif, la Commission tenait pour la reproduction du texte intégral, tandis que la Société géographique se bornait à la publication des *extraits* d'après un plan soigneusement élaboré par feu Korkounov et vigoureusement soutenu par M. Kalatchov, juriste distingué et sénateur. Celui-ci insista sur la haute importance de la publication projetée, et en fit presque un devoir de conscience à la Société. Une commission fut nommée à l'effet d'étudier la question et prendre une détermination définitive. Elle constata l'importance de la publication et en déclara l'opportunité, d'autant plus que M. Kalatchov se chargeait lui-même de la rédaction. La commission archéographique, ayant reçu communication de ces résolutions, ne fit aucune opposition ; toutefois elle déclina l'offre de prendre part à l'édition projetée, et se borna à conseiller qu'on eût soin d'ajouter au texte les cartes respectives. Enfin, en 1869, un plan définitif fut adopté, et M. Kalatchov se mit à l'œuvre. D'abord il exclut du programme les *Livres de Novgorod*, puisque la Commission archéographique en publiait déjà le texte intégral. Il partagea les registres des autres villes par groupes correspondant à leurs provinces respectives, et forma trois séries disposées par ordre chronologique. La première de ces séries, qui est la plus ancienne (XVIe siècle), contient dix provinces, celle de Moscou en tête. Y a-t-il déjà quelque chose de publié, je ne saurais le dire.

Un autre monument indigène, c'est le texte de la plus ancienne carte de Moscovie, ou le *Livre du grand tracé* (Knigha Bolchomou-Tchertéjou). Il avait été fait par ordre du tzar Michel (1627), lors de la nouvelle délimitation des terres mentionnée plus haut, et certainement d'après un tracé plus ancien. L'original de la *grande carte* de Moscovie n'existe plus, au moins on ne l'a pas découvert, sauf la carte de Sibérie, de Rémézov. Quant au texte qui l'accompagnait, il s'est conservé en plusieurs copies.

Il se passa ici un fait analogue à celui qui avait eu lieu à propos des registres cadastraux de Novgorod. Comme ceux-ci avaient fourni les éléments à la carte respective des piatinas, de même la *grande carte* de Moscou devait être *refaite* sur le texte existant. Le travail n'était pas facile ; il fut mis au concours plus d'une fois, mais sans succès. De tous les ouvrages présentés, un

1. Il est à noter que Nadejdine et Névoline étaient fils de prêtres.

seul mérita la récompense (petite médaille), celui de M. Ogorodnikov. Il porte le titre suivant : *Le Rivage de Mourman et de Tersk d'après la grande carte.* Ce que le bel ouvrage de Névoline a été par rapport aux *pistsovyïa Knighi*, celui d'Ogorodnikov l'est par rapport à *Bolschoi tcherteje* ; bien qu'il n'en donne qu'une partie minime et soit peu étendu (d'une centaine de pages environ), ce travail, fait sérieusement, satisfait les exigences de la critique, et n'aurait qu'à être continué. Sur ces entrefaites, M. Vladimir Lamanski découvrit, dans les archives centrales de l'État, quantité de cartes anciennes, et promit de faire, sur la *cartographie de l'ancienne Russie,* un travail spécial qui n'a jamais paru.

En même temps, un autre travail qui avait coûté à son auteur, M. Kouklinski, de longues recherches, sans obtenir les suffrages de la commission, engagea celle-ci à s'occuper d'une nouvelle édition du texte même de la *grande carte.* L'édition de 1838, due aux soins de Spasski n'existait plus, et celle de 1846 ne tenait pas suffisamment compte des variantes assez nombreuses qu'offrent les diverses copies. La rédaction de la nouvelle édition fut confiée à M. Kalatchov, dont tout le monde connaît la compétence. En attendant, il s'occupa d'une branche de documents relatifs aux *frontières militaires de l'ancienne Russie*, et à peine exploités. Nous verrons plus loin les premiers fruits de son initiative.

Voilà un tracé général des principaux travaux de la Société, dont nous n'avons pu indiquer ici que *les grandes lignes.*

Si, maintenant, de généralités nous passons aux détails, nous trouverons que la somme des travaux partiels sur tel ou tel point de la géographie historique ne laisse que d'être respectable. Une remarque préalable à faire c'est qu'ils appartiennent en grande majorité au règne précédent (1825-1855). La raison de cette particularité, il faut la chercher dans le caractère distinctif du règne actuel, règne des réformes sociales de première importance, qui ont suscité de nouvelles questions dont tout le monde sollicitait une prompte solution. L'intérêt qu'offrait tel projet d'une nouvelle ligne ferrée absorbait l'attention générale, et faisait négliger les recherches umbratiles sur la géographie ancienne. Toutefois elles ne furent pas abandonnées entièrement, comme nous allons en donner des preuves nombreuses.

Ainsi, le professeur Beliaïev, un des hommes les plus versés dans la connaissance de l'histoire nationale, a publié un traité fort étendu sur les *Notions géographiques dans l'ancienne Russie,* et plusieurs autres de moindre importance. Dans les trois chapitres qui font le partage de son travail, il distingue autant de périodes dont la première est conduite du neuvième siècle au douzième ; la seconde embrasse les deux suivants, et la troisième traverse tout le quinzième. Celui qui voudra étudier la chronique dite de Nestor trouvera, dans les recherches du savant auteur, un secours précieux. Béliaïev prend pour point de départ la thèse consistant à dire qu'anciennement les traditions historiques se conservaient dans la mémoire du peuple russe, en même temps que celles de géographie. Le peuple écoutait les récits des voyageurs et en conservait le souvenir. La chronique de Nestor est, selon lui, remplie de données géographiques puisées évidemment aux souvenirs populaires de ce genre ; c'est elle qui fournit à l'auteur la matière de la première partie de son livre, fort remarquable pour son temps (1851.)

La seconde partie, qui est plus développée, s'occupe de l'époque des principautés apanagées (douzième-quatorzième siècles). Chaque principauté vivait une vie à part, jouissait d'une pleine autonomie et entretenait des rapports directs avec les peuples voisins. Les unes d'entre elles gravitaient vers l'occident, d'autres vers l'orient ou le nord. Depuis l'invasion des Mongols,

cette double tendance devint plus sensible. La Russie orientale, entièrement subjuguée par les Tartares, se familiarisait avec les peuples d'Asie, tandis que la Russie occidentale, demeurée étrangère au joug mongol, subit l'influence des voisins occidentaux, notamment des Lithuaniens. Novgorod, ayant conservé sa liberté politique, colonisait les vastes contrées de la Russie du nord, et continuait ses relations, souvent peu amicales, avec ces voisins de l'ouest et du midi, les Scandinaves, les Allemands et les Lithuaniens. L'ensemble des données réunies dans le second chapitre étant disposé non par ordre chronologique, mais suivant la disposition territoriale, prend l'aspect d'une géographie systématique des principautés apanagées. La description en est faite à l'aide des annales, des voyages et autres documents officiels.

La principauté de Moscou occupe le troisième chapitre. Comme la Lithuanie était au quinzième siècle le centre des duchés occidentaux, de même Moscou l'était à l'égard de ceux de l'est. Dès le quinzième siècle, les grands-ducs de Moscou possédaient déjà des cartes de Lithuanie, et probablement aussi celles des autres principautés russes, autant d'éléments qui entrèrent dans la composition de la *grande carte de Moscovie.* L'analyse du testament de Jean III, contenant les divisions administratives du grand-duché de Moscou, et la description des terres de Novgorod, faite d'après les livres de recensement commencés en 1492, terminent le remarquable ouvrage de Beliaïev, auquel on sera obligé de recourir encore pendant longtemps.

Une étude analogue de M. Ghermanov expose la *Colonisation graduelle de la province de Voronège par les odnodvortsys.* Pour en comprendre l'importance, il faut avoir une notion exacte de ces derniers. Dans l'origine, les *odnovortsys*, c'est-à-dire *possesseurs d'une seule maison* [1], étaient des hommes libres que l'appât d'un beau terrain engageait à s'établir sur les frontières de la Russie, par habitations isolées mais rapprochées l'une de l'autre, et formant ainsi une ligne de vedettes d'observation. Plus tard, les maisons isolées furent réunies en villages plus ou moins étendus ; mais la dénomination d'*odnodvortsys* fut conservée aux colons.

Les immenses plaines qui couvrent la partie sud-est de la Russie étaient autrefois sillonnées par des populations nomades ; on les appelait, à cause de cela, le *champ sauvage* (dikoïé polé.) Exposée aux incursions perpétuelles des hordes asiatiques, Moscou se vit obligée de bonne heure de pourvoir à sa sécurité en créant le service des frontières militaires. L'origine en remonte au-delà du quatorzième siècle ; vers la fin du seizième, tout le système de défense était déjà complet. A mesure que les Russes se fortifiaient sur un point, ils se transportaient plus loin, empiétant sur le *champ sauvage* et reculant ainsi les limites de l'État.

C'est de la sorte que, dès la fin du seizième siècle, la région de Voronége a été annexée à Moscou. L'histoire de cette annexion graduelle par les *frontaliers* moscovites fait le sujet du travail de M. Ghermanov, et, quant à ce point spécial, elle peut servir de complément aux belles études de Béliaïev qui s'arrêtent précisément au seizième siècle. Les résultats obtenus par l'auteur montrent que la colonisation s'avançait dans la direction sud-est, établissant des postes sur les bords des fleuves ; qu'outre les *frontaliers* (odnovortsys), il y avait aussi plus tard, des colons volontaires, qui se fixaient même en-dehors de la limite fortifiée, dans la *campagne* où ils prenaient du terrain à volonté. On peut suivre avec l'auteur la marche de la colonisation de Voronége et l'ordre dans lequel ont été peuplés les douze districts actuels de la province, à commencer par celui de Zadonsk (1570).

1. Des mots : *Odno*, un seul, et *dvor*, maison.

Le nom d'*odnovortsys* a été donné à ces colons militaires, par Pierre Ier, à qui appartient le projet des lignes militaires de l'Ukraine, ainsi que la plupart des institutions russes du siècle dernier. Il n'est pas inutile de rappeler ici ce que dit de ce système de défense le général Manstein, dans ses *Mémoires*. « Pierre Ier en avait formé le projet pour empêcher l'invasion des Tartares; après sa mort, l'affaire en est restée là jusqu'en 1731, qu'on commença l'ouvrage, et les lignes furent achevées en 1732; mais les forts ne le furent qu'en 1738. La droite des lignes est appuyée au Dniéper et la gauche au Donetz. Elles ont plus de cent lieues de France de long. On a fait, de distance en distance, des forts, dont le nombre ne monte pourtant qu'à quinze en tout; ces forts ont un bon parapet de terre fraisé, un fossé rempli d'eau, un glacis et la contre-escarpe palissadée. Dans les intervalles de ces forts il y a encore de bonnes redoutes et des redans tout le long des lignes. Un corps de milices de 20,000 dragons est commis à la garde de ces lignes... On les nomme, en russe, *odnodvortzi*, c'est-à-dire des gens qui n'ont *qu'une seule maison*, et qui labourent eux-mêmes les terres. Je dirai, en parenthèse, que ces troupes sont les plus belles qu'il y ait dans toutes la Russie. — Il est de fait que 2,000 Tartares n'entreprendront jamais d'attaquer une redoute gardée par 50 hommes. Toutefois, ajoute Manstein, cela n'empêche pas les Tartares de faire des incursions en Ukraine, l'étendue du terrain étant trop grande pour qu'elle pût être exactement gardée (t. Ier, p. 146 et 147, édit. 1860). »

Les détails qu'on vient de lire montrent assez l'importance des livres relatifs à ces lignes militaires (*zasietchnyïa knighi*), et qu'on conserve dans diverses archives de provinces. Aussi, M. Kalatchov proposa-t-il d'en publier le texte, en s'offrant de faire là-dessus un travail analogue à celui que Névoline avait fait sur le texte des registres cadastraux de Novgorod. M. Maïnov, secrétaire à la section d'ethnographie, fit motion de mettre immédiatement à profit les éléments conservés aux archives de la Société, et, ajoutant l'exemple à la parole, il publia, quelque temps après, une étude fort intéressante sur *la frontière militaire dans les limites du gouvernement actuel de Voronège*, fruit des observation, faites sur place [1]. C'est l'endroit de mentionner deux autres travaux tout-à-fait analogues, la description de *La ligne militaire d'au-delà du Kama*, par M. Ivanine, et le *Département de Yéletz*, par M. Stakhovitch. Ajoutons-y une série des monographies sur les diverses localités et les *tumuli*, telles que la *Description de la ville de Verkotoursk*, par l'igoumène Macaire, aujourd'hui évêque orthodoxe d'Orel, et une autre sur la *Voloste* (ou district) *de Thérapont*, par le même; trois notices de M. Abramov, sur les villes de Tumène, d'Oustkamiénogorsk et de Sémipalatinsk; un *Aperçu historique sur Novogrodek, en Lithuanie, depuis sa fondation en 1116, jusqu'à la fin du quatorzième siècle*, par M. Dmitrïev; un autre, sur la ville de Dédukhine et ses alentours, par par M. Pétoukhov; puis la *Forêt Noire et ses environs*, dans le gouvernement de Kherson, par M. Ivaschtenkov; la *Ville de Toropetz*, par M. Sémevski; — les *Fleuves du gouvernement de Poltava*, par M. Markévitch; les *Cartes du Don*, publiées à Amsterdam, au commencement du siècle dernier, article de M. Poloudenski, et la revue de l'ancienne division de l'*Ukraine par régiments et sotnias*, notice de Maximovitch. M. Savvaïtov en publia une sur l'*Origine et la propagtion du christianisme à Vologda*, l'autre sur l'*Établissement de l'éparchie* du même nom.

1. Elle a été publiée dans le numéro 7 de la *Russie ancienne et moderne*, nouvelle revue mensuelle qui se publie à Saint-Pétersbourg, sous la rédaction de M. Schoubinski.

Il faut citer encore la notice de M. Novoschatski intitulée : *Un monument remarquable d'orthodoxie à Krémenetz.* C'est une description de la forteresse de la ville vulgairement appelée le château de la reine Bona, que l'auteur fait dater du neuvième siècle sinon du treizième. En parlant de la Volhynie, où elle se trouve, il a parfaitement raison de dire que Vladimir, prince de Kiev y avait introduit le catholicisme, et feu Artémiev en lui en faisant un reproche, fut cette fois-ci à côté de la vérité.

Quant au *tumuli*, je ferai grâce au lecteur d'une nouvelle nomenclature, en me bornant à ne citer qu'un seul travail, celui de M. Alabine, intitulé : *Le Tumulus d'Ananie* découvert près de la ville d'Elabougue, dans le gouvernement de Viatka. J'aurai peut-être l'occasion d'y revenir, lorsqu'il sera question de l'ethnographie.

Enfin, comme couronnement, il faut nommer M. Kostomarov, membre actif de la Société et auteur d'un mémoire sur l'*Histoire russe* dans ses *rapports avec la géographie et l'ethnographie* [1], dans lequel il développa la pensée, que le but des connaissances historiques étant la vie de la société humaine, et par conséquent aussi de la nation, l'histoire russe et l'ethnographie doivent être liées intimement, s'entr'aider mutuellement et se développer l'une à côté de l'autre [2].

II. Les travaux de la section d'éthnographie relatifs aux voyages n'ont pas tardé à lui faire sentir la nécessité de réunir dans une synthèse chronologique les données contenues en mille écrits divers, imprimés ou non, sur les peuples de la Russie ancienne et moderne. Quelque difficile que paraisse une pareille œuvre, des essais ont été tentés et ils méritent d'être mentionnés. On peut les partager en deux catégories, suivant qu'il s'agit des voyages des Russes dans d'autres pays (surtout l'Asie), ou des étrangers traitant de la Russie.

Les services rendus par la Société à la science géographique de l'Asie sont incontestables; nous l'avons établi ailleurs pour ne plus y revenir. Il nous suffira ici d'indiquer la marche qu'elle a suivie dans ses savantes explorations. Dans une notice intitulée l'*Asie Centrale*, feu Savéliev, orientaliste éminent, résumait toutes les découvertes qui aient été faites dans ces contrées depuis les temps les plus reculés jusqu'à notre siècle, ainsi que les relations qui ont existé entre elles et la Russie. Malgré sa brièveté et la date de 1847, c'est encore ce qu'il y a de plus complet sur la question.

Un autre mémoire également remarquable a pour titre : *Mérites de Pierre Ier devant la géographie.* Le docte académicien Baer, son auteur, prouve que l'expédition de Béring a été faite sur l'indication de Pierre Ier, dont le génie avait tout prévu et tracé d'avance le sillon qu'il fallait suivre. La Sibérie, l'Asie-Centrale, la Perse, la Transcaucasie, toutes les contrées que les géographes russes de nos jours se sont donné la mission d'explorer, il en avait fait déjà l'objet de ses préoccupations. Son intention a été de mettre son pays en relation directe avec le Turkestan et pénétrer jusqu'aux Indes. Assurément, il n'y a jamais eu de souverain qui ait tant favorisé les progrès de la science géographique en Russie, ni qui ait mieux compris les

1. *Mémoires*, livre II, p. 92-113.

2. J'aurais désiré pouvoir associer au nom de M. Kostomarov ceux de MM. Bestoujev Rumine, historien également en renom, et de Zamyslovski, archéologue des plus distingués; mais, comme leurs mémoires ne furent point insérés dans les publications de la Société, et celui de M. Bestoujev-Rumine sur la *Colonisation du peuple grand-russien* ne figure pas même dans le procès-verbal de la séance à laquelle il avait été lu, je me bornerai à partager à ce sujet les regrets du rapporteur, dont on ne saurait assez louer la profonde érudition unie à une noble indépendance et à une rare franchise.

intérets de l'empire. Aussi, tandis que les Occidentaux ignoraient l'existence du lac Aral et indiquaient sur leurs cartes la mer Caspienne d'après les données de Ptolémée, vieilles de quinze cents ans, les Russes connaissaient et la topographie d'Aral et la direction des deux fleuves, Amou-Daria et Syr-Daria, pour ne rien dire de la Caspienne dont Pierre Ier, lors de son séjour à Paris, a, de sa propre main, rectifié la carte.

« Quant aux Indes, Pierre n'en abandonna jamais la pensée. Peu de temps avant sa mort, il se proposait encore d'envoyer une escadre au Bengal. Après sa mort, la flotte russe ne repassa plus l'équateur avant quatre-vingts ans. Sur ces entrefaites, l'Angleterre s'empara du Bengale et de la plus grande partie des Indes. » C'est par ces paroles que se termine le mémoire de M. Baer qui l'a fait publier aussi en allemand, à l'occasion du second centenaire du tsar réformateur [1].

En 1849, le prince Soltykov a édité son *Voyage dans les Indes*. Le bulletin de la Société, en faisant connaître cette splendide publication, rappelait aux lecteurs que les Indes avaient été visitées par les Russes dès le quinzième siècle, et, à cette occasion, il citait un certain Lébédev qui y avait séjourné douze années entières (1786-1798) et a fondé un théâtre à Calcutta. Après avoir erré dans le monde durant trente ans, cet homme revint en Russie où il mourut en 1820. Il est encore un autre Russe, nommé Efrémov, simple sous-officier, qui, après avoir été prisonnier chez les Kirguises, et vendu par eux aux Bukhares, s'évada et vint à Calcutta. On a de lui des mémoires assez courts, il est vrai, mais fort curieux, où il est parlé du Turkestan chinois, du Thibet septentrional, du Kachemir et de la route conduisant de là à Calcutta. Il fut le premier des Européens qui ait donné une description du Samarkand.

Les registres cadastraux dont il a été question plus haut inspirèrent à la Société la pensée de faire appel à toutes les bonnes volontés : en réponse à son programme, on lui envoya de toute part des documents, des notices d'un mérite inégal, sans doute, mais donnant chacune quelque indication utile. La pensée d'un *Recueil d'éthnographie* se présenta alors à l'esprit du Nadejdine, le grand promoteur des études ethnographiques. Déjà en 1837, longtemps avant la création de la Société de géographie, il avait commencé de publier une série de monographies relatives à cette science, qui portent toute l'empreinte de son talent. Ses mérites et les services qu'il a rendus à la science furent dignement appréciés par M. Sreznevski, son successeur dans la présidence de la section ethnographique et son collaborateur.

Une autre idée lumineuse de Nadejdine fut d'étudier les croyances, les légendes populaires et les proverbes, au point de vue de la géographie et de l'ethnographie, — source demeurée jusque-là pour ainsi dire intacte. Il l'a développée dans un mémoire qui ne fut jamais imprimé et trouva bientôt des imitateurs. En même temps, il conçut le projet de réunir en un seul corps toutes les données éthnographiques sur la Russie chez les divers auteurs. M. Sreznevski fut un de ceux qui l'ont secondé en cela le plus efficacement. Ainsi, en 1851, il publia son *Essai de géographie de la langue russe*, contenant l'histoire de la Russie hongroise ou transcarpatienne et de son dialecte. Quelque temps après, il donna un aperçu des anciens voyageurs russes en Asie, à partir du neuvième siècle, et notamment le récit d'Ibn-Khordadbeg, écrivain arabe (880), sur le commerce des Russes en Orient; puis le voyage d'Athanase Nikitine en Perse et aux Indes (1465-1472), publié avec des notes

1. *Peter's des grossen Verdienste um die erweiterung der geographischen Kentnisse.* Saint-Pétersbourg, 1872. In-8 de xv-290 p., avec deux cartes.

critiques dans les *Mémoires savants de l'Académie* (1816, vol. II.), et qui le mit sur les traces de Clavigo, voyageur portugais, lequel avait visité Samarkand en 1404 où il dit avoir connu des Russes. La relation de Clavigo a été longuement analysée par Mlle Olga Sreznevski dans le *Messager russe* de 1874, livraison de juin.

De son côté, M. Popov publia, sous le titre de *Relations des Russes avec le Khiva et la Bukharie sous Pierre Ier*, l'histoire des deux expéditions faites par ordre de ce souverain, l'une dans la petite Bukharie, sous la conduite du capitaine Buchholz, l'autre du prince Bécovitch, qui furent suivies de l'ambassade de Florio Beneveni. Le journal de ce dernier, rédigé en italien, est demeuré jusque là inédit; il contient cependant des renseignements d'autant plus intéressants que la plupart des contrées dont il parle se trouvent aujourd'hui sous la domination russe. On peut mentionner encore un travail de M. Svenske, très-étendu et très-consciencieux, quoiqu'il se rapporte à une époque relativement assez récente; c'est la *Revue des principales expéditions et découvertes géographiques depuis* 1838 à 1848.

Cependant, le projet grandiose de faire une édition critique de tous les voyageurs resta sans exécution, par suite de la perte presque simultanée de ceux qui s'y intéressaient le plus nommément de Nadejdine (1856) et Névoline (mort en 1855). Il n'y eut que des travaux partiels, parmi lesquels nous citerons seulement : *Le Voyage de Kœnigfels et Delille à Bérézov*, fait en 1740 pour observer le passage de Mercure devant le soleil. Joseph Delille était, comme on sait, astronome et académicien. Ce voyage, commenté d'abord par M. Struve, fut ensuite très-longuement analysé par feu Pékarski, historien de l'Académie, qui l'a enrichi de plusieurs autres documents conservés aux archives de cet institut. Une autre notice, de M. Petrov, traite de *Relations de la Russie avec le Khiva et la Bukharie, sous le règne de l'impératrice Anna Ivanovna*, d'après de nouveaux documents trouvés au ministère des finances. Le but de ces relations était commercial. Les documents contiennent beaucoup de données sur la topographie des pays en question. Ils abondent particulièrement dans le journal du colonel Harber, qui accompagnait la caravane de 1732. Aussi, fut-il jugé digne d'être édité intégralement en langue russe.

La plupart de ces travaux ont paru soit dans le *Recueil ethnographique*, publié sous la direction de Nadejdine, Kavéline, Korkounov, Kalatchov, et Stasov [1], soit dans les *Mémoires d'ethnographie* [2], dont la rédaction fut confiée à MM. Lamanski, Maïkov, Savelïev, O. Miller et Hildebrandt.

Nous devons y ajouter un troisième recueil de date plus récente encore. Ce sont les *Travaux de l'expédition ethnographique et statistique dans les provinces sud-ouest de la Russie*, publiés sous la rédaction de M. Tchoubinski. Ils forment sept gros volumes in-8, dont le dernier, imprimé cette année-ci (in-8 de VI-337 p.), est un des plus intéressants. Il est divisé en deux parties, dont la première (p. I-212) traite de la population juive; dans la seconde il est question des Polonais, de la polonisation du pays, du catholicisme (lequel y serait, d'après l'auteur, plus aristocratique qu'en Pologne et se confondrait avec le polonisme), des mœurs, coutumes et croyances des Petits-Russiens, des particularités de leur littérature et leur langue, des causes principales de l'antagonisme qui existe entre eux et les Grands-Russes; enfin des données statistiques sur les catholiques et les Polonais.

Signalons encore le premier volume, où l'on traite de croyances et supers-

1. 1853-1864, 6 vol. in-8.
2. 1867-1873, 5 vol. in-8.

titions des mêmes populations, ainsi que le troisième contenant le *Calendrier populaire* (p. II-186), sujet du plus haut intérêt et qui mériterait une analyse plus longue que ne le comporte le cadre du présent aperçu. Le cinquième volume, d'une effrayante épaisseur, contient les chants populaires ou le côté profane de la vie populaire; il a été publié par M. Kostomarov, de même que le précédent, auquel il sert de complément. Les coutumes juridiques font le sujet du sixième volume de XVI-408 pages.

Grâce à ces travaux, la cartographie ne tarda pas à recevoir de nouveaux développements. Dès 1855, M. Kœppen donna sa carte ethnographique de la Russie d'Europe, en quatre feuilles, sur l'échelle de 1/3, 150,000; M. Galkine publia celle de la Pologne, servant de complément à la précédente. Une carte plus récente et mieux étudiée de la Russie européenne est due à M. Rittich, si connu par ses travaux sur l'ethnographie; il a préparé aussi une carte ethnographique du Caucase (encore manuscrite), sur l'échelle de 1/840,000, qui fait pendant à la magnifique carte chromophotographiée du Caucase représentant en relief le système orographique de l'Isthme caucasien, dont la triangulation avait été faite sous la direction du général Chodzko, Stébnitski, Khanykov, etc.

Les récits des étrangers qui ont visité la Russie contiennent une mine aussi riche qu'elle est inexplorée. Recueillir les données ethnographiques qu'ils renferment, les coordonner et rendre accessibles au public russe, rien, paraît-il, n'est plus simple que cette pensée; mais encore faut-il qu'elle n'ait rien de vague, qu'elle soit bien déterminée et nettement formulée. La section d'ethnographie n'y arriva pas d'un coup. Après quelques tâtonnements, elle adopta deux programmes, l'un qui proposait de réunir ensemble les données qui affluaient de toute part sans liaison intime, l'autre qui concernait les *allogènes*, c'est-à-dire les races différentes des Russes. Ce dernier a été rédigé par M. Savélïev, qui le fit suivre d'un échantillon de travail, à savoir d'une *Description de la Mordva* (*Messager*, t. Ier, sect. I, p. 116). Le même sujet fut traité bien plus longuement par M. Melnikov, spécialiste en renom, bien que son travail ne parût que bien tard (en 1867) et fût imprimé non dans les *Mémoires* de la Société, mais dans la *Revue* de M. Katkov [1].

En 1850, la section écoutait la lecture du même Savélïev sur le voyage d'un chevalier flamand dans les pays baltiques, Novgorod-la-Grande et Pscov (en 1412-1414). Ce chevalier s'appelait Messire Guillibert de Lannoy, chevalier de la Toison d'Or, seigneur de Saintes, Willerval, Tronchiennes, Beaumont et Wahenee. Il a combattu en Angleterre, en Espagne et en France, en Prusse, en Pologne et en Turquie; il a servi les chevaliers de l'Ordre teutonique et tiré l'épée contre « ceux de Novgorod-la-Grande. » Dans son second voyage, Lannoy traversa la Pologne, la Volhynie, la Podolie et la Bessarabie, se rendant en Grèce. M. Savélïev s'offrit d'en préparer une édition critique; elle est encore en préparation.

A ce propos, le rapporteur fait observer que le même sort est échu à plus d'un écrit; on n'a pas marchandé les promesses, mais elles ne furent point accomplies. M. Artémiev signale à plusieurs reprises ce zèle plus ardent que durable, et il a le rare courage d'appeler les prometteurs par leur nom, en les invitant de tenir la parole donnée.

Cependant, le projet de publier la *Bibliothèque des écrivains sur la Russie* faisait son chemin. Plusieurs membres offrirent leurs services. On rédigea un plan à suivre dans la manière de publier les auteurs. Bientôt parut le

1. *Messager russe*, t. LXIX, n° 5; t. LXXI, n°s 2-10.

Voyage de La Martinière, traduit par Kastorski; *Edrisi*, écrivain arabe, donné en extraits par M. Chopin; la *Germania de Tacite* et *Iornandès, sur les origines des Goths.* Les commencements promettaient beaucoup; la suite n'y répondit pas; à partir de 1859, il n'en fut plus question. Le travail de Khvolson sur les Khazares, les Bouriates, les Bulgares, les Slaves et les Russes, d'après Ibn-Dost, auteur arabe du dixième siècle [1], fait une heureuse exception. Il mérite une mention spéciale. A la traduction russe, le docte professeur a joint des commentaires remarquables par des aperçus nouveaux et qui intéressent à un haut degré l'ethnographie russe. Son livre fut une vraie révélation. Parmi les nouvelles vérités qu'il a fait acquérir à l'histoire, il faut placer la thèse touchant l'origine des Russes, tant débattue dans le pays. Communément on fait dériver ce nom de Scandinavie, soit qu'on suive la théorie *normande*, soit la théorie *slave*. M. Khvolson, s'appuyant sur le témoignage des écrivains arabes des neuvième et dixième siècles, affirme que le mot *Russe* est d'origine purement slave, et qu'il avait existé bien avant l'arrivée des Varègues; autrement il n'aurait pû être connu des auteurs arabes écrivant presque immédiatement après l'arrivée des Varègues.

Encore un coup, si le projet de publier les écrivains étrangers demeura en chemin, au moins il fournit une nouvelle preuve que la méthode historique avait été reconnue pour base des études ethnographiques : ce qui est déjà un grand pas dans la voie du progrès.

Les pages qu'on vient de lire n'offrent qu'un tableau bien imparfait des travaux de la Société géographique de Russie; mais, malgré les lacunes qu'il pourrait avoir, et dont quelques-unes ont été laissées à dessein dans l'intérêt de la brièveté, il ne laisse que de donner une idée fort avantageuse de l'état actuel de la science géographique en Russie. Les résultats considérables qu'elle a déjà obtenus, dans un intervalle de temps relativement très-court, permettent d'en présager de bien plus grands dans l'avenir. Ce qui donne à cette attente presque un caractère de certitude morale, c'est le spectacle de l'union qui s'est établie entre la science russe et celle de l'Occident, et dont chacun a pu être témoin lors du dernier congrès géographique. Plus la Russie se rapprochera du foyer de la science et de la civilisation véritables qui n'est pas certes en Orient, plus aussi elle fera de progrès dans l'une et l'autre; plus elle sera à même d'en répandre les bienfaits sur les nombreuses populations de toute race et de toute langue qui la composent, et dont plusieurs sont encore assises à l'ombre de la barbarie.

J. Martinov.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Mgr Antoine-Charles Cousseau, ancien évêque d'Angoulême, né à Saint-Jouin-sous-Châtillon (Deux-Sèvres) le 17 août 1805, est mort le 13 octobre, à Poitiers, où il s'était retiré depuis deux ans et demi, après s'être démis de la charge pastorale dont une paralysie progressive ne lui permettait plus de porter le fardeau.— Professeur de dogme, puis d'écriture sainte au grand séminaire de Poitiers, de 1829 à 1841, supérieur de cet établissement jusqu'en 1850, année où il fut préconisé pour l'évêché d'Angoulême, M. l'abbé Cousseau se fit connaître comme théologien, littérateur, philologue et antiquaire par des mémoires de haute érudition sur divers

1. Saint-Pétersbourg, 1869. In-8 de VIII-199 p.

sujets religieux, mémoires écrits avec un ordre, une clarté, une pureté de diction, un bonheur d'expressions dignes des meilleurs écrivains. Hébraïsant distingué, familier avec les littératures des classiques et des Pères grecs, orientaux et latins, maniant les langues anciennes et l'italien presque avec la même facilité que le français, initié par leur comparaison à l'étude si féconde de l'origine et du mécanisme des divers idiomes, il sut toujours, comme l'a si bien dit son panégyriste, M. l'abbé Alexandre, dans son oraison funèbre, employer toutes ses connaissances au service de Dieu. — Mgr Cousseau n'a pas laissé d'ouvrage de longue haleine. Depuis plus de quinze années, il réunissait les matériaux d'un Anarcharsis chrétien au quatrième siècle, et il en avait coordonné et arrêté le plan lorsque son élévation à l'épiscopat et les devoirs multiples de sa charge vinrent lui ôter le reste des laborieux loisirs qui lui auraient permis de mettre en œuvre ces matériaux.

Parmi ses travaux imprimés, citons un *Mémoire sur l'état des lettres en Aquitaine au sixième siècle* analysé dans le compte rendu du Congrès scientifique tenu à Poitiers en 1834; une notice sur M. André-Hubert Fournet, le saint fondateur de la congrégation enseignante des Filles-de-la-Croix, Poitiers, Barbier, 1835; des mémoires sur l'*Auteur du* TE DEUM ; sur l'*Église N.-D. de Lusignan;* sur l'*ancienne liturgie du diocèse de Poitiers et les monuments qui nous en restent*; sur *le plus ancien monastère des Gaules*, Ligugé, le monastère de Saint-Martin; sur le *Cippe funéraire et l'inscription de l'aruspice Sabinus*, insérés dans les publications de la Société des antiquaires de l'ouest; l'oraison funèbre de Mgr Brumaud de Beauregard, ancien évêque d'Orléans; puis ses instructions pastorales si pleines d'onction et de doctrine, et enfin divers discours de circonstance, et qui ne sont pas les moindres perles de son écrin littéraire, tels que ceux qu'il prononça pour la translation des restes de Guez de Balzac, l'un des fondateurs de l'Académie française; à l'occasion de la découverte du corps et de l'anneau d'un de ses illustres prédécesseurs, où il sut tracer, à larges traits, le tableau des gloires et des douleurs de l'église d'Angoulême; sa bienveillante allocution lors de l'inauguration du chemin de fer des Charentes, et son panégyrique de saint Martin, prononcé à Ligugé devant les Pères du concile provincial réuni à Poitiers. Sa facilité à manier la langue latine lui valut le laborieux honneur d'être toujours choisi par les Pères des cinq conciles de la province de Bordeaux auxquels il prit part, pour la révision des textes de leurs actes, de même que sa connaissance du grec et de l'hébreu le désigna, avec son vénérable ami, Mgr l'archevêque d'Alger, pour représenter la France dans la congrégation des affaires d'Orient au concile du Vatican, où il était arrivé après une étude approfondie sous toutes les faces de la tradition chrétienne, de l'histoire de l'Église, des textes comparés des Évangiles, sur la grande question que ce concile devait résoudre. Elle fut résolue dans le sens contraire aux instructions de sa jeunesse, mais dans le sens conforme à la recherche qu'il avait faite, en toute sincérité, de la vérité dogmatique. Aussi put il dire, en parlant des adversaires de l'infaillibilité, paroles qui resteront dans l'histoire du Concile : *Quod inopportunum dicebant fecerunt necessarium.*

Mgr Cousseau, par le charme de sa conversation, l'aménité de son caractère, l'enjouement et l'égalité de son humeur, s'était fait de nombreux amis qui lui sont restés fidèles et que lui-même a beaucoup aimés jusqu'à son dernier jour. Avait-il des ennemis ? je n'en ai pas connus. — L.-D.

— Le 25 novembre est mort, à Paris, M. Edme-Jacques-Benoît RATHERY, conservateur sous-directeur adjoint à la Bibliothèque nationale, membre

du comité des travaux historiques, vice-président de la société de l'histoire de France, chevalier de la légion d'honneur. M. Rathery était né à Paris, le 19 novembre 1807. Il suivit d'abord la carrière du barreau et donna de nombreux articles au *Droit* et à la *Gazette des Tribunaux*. Il écrivit ensuite dans la *Revue contemporaine*, la *Revue des Deux-Mondes*, l'*Encyclopédie des gens du monde*, le *Bulletin du Bibliophile*, etc. Une *Histotre des États généraux* lui valut le prix proposé par l'*Académie des sciences morales et politiques*. Après avoir été attaché à la Bibliothèque du Louvre, il passa en 1859, à la Bibliothèque nationale comme conservateur adjoint et montra dans ces fonctions une érudition et une complaisance dont les littérateurs qui ont eu recours à lui conserveront un reconnaissant souvenir. M. Rathery s'est beaucoup occupé de la poésie populaire. Sur un rapport de M. Fortoul, un décret du président de la République ordonna, en 1852, la publication des chants de cette espèce, recueillis sur tous les points de la France. Le décret fut malheureusement rapporté, mais il avait provoqué de très-nombreux envois au *Comité de la langue*. M. Rathery pensait à les utiliser dans un vaste recueil, et l'on doit vivement regretter qu'il n'ait pu réaliser ce projet. Il a fait paraître des études sur la poésie populaire française dans le *Moniteur* (19 mars, 23 avril, 27 mai, 15 juin, 26 août 1853), sur la poésie populaire italienne et sur la poésie populaire anglaise, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mai 1862 et 15 octobre 1863); enfin il a fait paraître, dans *le Français* (19 février, 5 et 9 mars 1874), trois curieux articles sur les chants français du Canada M. Rathery a publié, pour la société de l'histoire de France, les *Mémoires de d'Argenson*, et a donné en collaboration avec M. Burgeaud, des Marets, une bonne édition de Rabelais. — Th. P.

— M. Alexandre Groza, né en 1807, est mort d'un coup d'apoplexie, aux environs de Berbytchev, le 3 novembre 1875. Il fit ses études à l'université de Vilna, et puis à celle de Dorpsat: les ayant terminées, il se fixa à la campagne, dans une terre qui lui appartenait, en Podolie. Il fut l'un des poëtes polonais qui puisaient les sujets de leurs inspirations dans les légendes et le passé de la Ruthénie, et qu'on désigne sous le nom de poëtes de l'Ukraine. Il publia plusieurs volumes de poésies, un drame en cinq actes, intitulé *Ilrye*, un mystère *Twarodonski*, plusieurs nouvelles en prose, etc. Parmi ses poésies, celles intitulées : *le Staroste de Kaniw* et les *Tombeaux* sont le plus estimées. Profondément religieux, il publia encore, en 1856, un *Livre de prières*, et, dans les dernières années de sa vie, un *Abécédaire* destiné à faciliter au peuple l'acquisition des premiers rudiments de la science.

— Le 9 novembre, est mort, à Paris, M. Léopold Pannier, archiviste-paléographe, employé à la Bibliothèque nationale et auteur de divers travaux historiques ou philologiques. M. Pannier était né à Paris, le 15 avril 1842; il avait suivi concurremment les cours de l'École de droit et de l'École des chartes, puis ceux de l'École des hautes-études. Pourvu du brevet d'archiviste, le 1er février 1869, il appartenait depuis cette époque à la Bibliothèque ; ses travaux et ses aptitudes scientifiques l'avaient fait passer du département des imprimés à celui des manuscrits, où la section des manuscrits français et celle du cabinet des titres lui furent successivement confiées. Tous les habitués de ce département de la Bibliothèque conserveront le souvenir des qualités dont M. Pannier faisait preuve dans l'exercice de ses fonctions. Quoique M. Pannier soit mort très-jeune, il laisse derrière lui un assez grand nombre d'opuscules pour qu'on puisse apprécier l'utilité de ses travaux. Après avoir fourni un texte important du quatorzième siècle pour l'édition de la *Chanson de saint Alexis*, qui a valu à M. Gaston Paris le premier prix Gobert, en 1872, il obtint au concours

suivant des Antiquités nationales, une récompense pour son *Histoire de la noble maison de Saint-Ouen*. Collaborateur assidu des revues d'érudition, il a fait paraître, dans la Bibliothèque de l'École des chartes une première partie de sa thèse d'archiviste sur *Pierre Bersuire, traducteur de Tite-Live*, et un *Etat des inventaires sommaires des diverses archives de la France*, travail des plus complets et des plus recommandables : dans la collection de la Société de l'histoire de Paris, une étude sur les *Seigneurs de Méry-sur-Oise* dans le journal *le Temps*, plusieurs variétés historique ; dans la *Revue critique*, un *Essai de restitution du manuscrit de Guillaume Colletet ;* dans la *Revue archéologique*, une très-instructive étude sur les *Joyaux du duc de Guyenne*. Dernièrement, il venait de publier, à petit nombre, une traduction versifiée, en langage moderne, de la farce du quinzième siècle, *le Pâté et la Tarte* ; c'était le premier numéro d'une « Bibliothèque de Jacques, » qui devait familiariser les enfants avec notre littérature du moyen âge. Enfin, M. Pannier avait presque achevé la préparation, ou même commencé l'impression de plusieurs œuvres importantes, que ses amis, nous en avons l'espoir, sauront mener à bonne fin. Dans le nombre, il faut citer sa thèse pour l'École des hautes-études, sur les *Lapidaires* ; le *Débat des hérauts de France et d'Angleterre*, pour la Société des anciens textes français, dont il avait été un des premiers fondateurs ; le premier volume des *Lettres missives de Louis XI*, pour la Société de l'histoire de France, etc.

— S. Ex. le cardinal Joseph-Otmar Rauscher, prince-archevêque de Vienne, conseiller intime impérial et royal, membre de la Chambre des seigneurs, né à Vienne le 6 octobre, est mort à Vienne, le 23 novembre ; il avait été créé cardinal en 1855.

Institut. — *Académie française*. — L'Académie française a tenu, le jeudi 19 novembre, sa séance publique annuelle pour la proclamation des prix de vertu et des prix de littérature, la séance a été présidée par M. de Vieil-Castel.

Voici les prix décernés :

Le prix de poésie a été décerné à M. Emile Guiard, pour sa pièce sur Livingstone.

Prix Montyon destinés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs. L'Académie française a decerné quatre prix de 2,000 francs chacun : A M. Maurice Croiset, professeur au lycée de Montpellier pour son ouvrage intitulé : *Des Idées morales dans l'éloquence politique de Démosthènes ;* à M. Gaston Feugère, professeur au lycée Charlemagne, pour son ouvrage intitulé : *Erasme ; étude sur sa vie et ses ouvrages ;* à M. le vicomte d'Haussonville, député à l'Assemblée nationale, pour son ouvrage intitulé : *Les Établissements pénitentiaires en France et aux colonies ;* à Mme Colomb, pour son ouvrage intitulé : *Le Fille de Carilès*.

Quatre prix de 1,000 francs chacun : à M. René Vallery-Radot, pour son ouvrage intitulé : *Journal d'un volontaire d'un an au 10e de ligne ;* à M. Stahl, pour son ouvrage intitulé : *Histoire d'un âne et de deux jeunes filles* ; à M. Albéric Second, pour son ouvrage intitulé : *les Demoiselles du Rançay ;* à M. Matobon, pour un recueil de poésies intitulé : *Après la journée*.

Deux prix de 1,200 francs chacun :

A M. Deltour, inspecteur de l'Académie de Paris, pour son ouvrage intitulé : *Principes de composition et de style ;* A M. Gustave Merlet, professeur au lycée Louis-le-Grand, pour son ouvrage intitulé : *Origines de la littérature française du neuvième au dix-septième siècle*.

L'Académie a décerné le grand prix de la fondation Gobert à M. Casimir

Gaillardin, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, pour son ouvrage intitulé : *Histoire du règne de Louis XIV.*

Le prix Bordin a été décerné à M. Gustave Desnoiresterres pour son ouvrage intitulé : *Voltaire et la société française au dix-huitième siècle.*

Le prix Lambert a été décerné à M. Eman Martin.

Le prix de la fondation Langlois a été partagé entre M. Pessonneaux professeur au lycée Henri IV, pour sa *Traduction en prose du Théâtre complet d'Euripide*, et M. Gustave de Wailly, pour sa *Traduction en vers des quatre premiers livres de l'Énéide.*

Le prix Halphen a été attribué à M. H. Tivier, professeur à la faculté des lettres de Besançon, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la littérature dramatique en France depuis ses origines jusqu'au Cid.*

Le prix Thérouanne a été décerné à M. Fustel de Coulanges, pour la première partie de l'*Histoire des institutions politiques de l'ancienne France.*

L'Académie a accordé deux médailles de 1,000 francs chacune : à M. Charles Yriarte, pour son ouvrage intitulé : *la Vie d'un patricien de Venise au seizième siècle*, et à M. Petit de Julleville, professeur à la faculté des lettres de Dijon, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la Grèce sous la domination romaine.*

Prix Marcelin Guérin. — L'Académie a décerné : Un prix de 2,000 francs à M. Eugène Loudun, pour son ouvrage intitulé : *les Précurseurs de la Révolution.* Deux prix de 1,500 chacun : A M. Ferdinand Delaunay, pour les deux ouvrages intitulés : *Moines et Sibylles dans l'antiquité judéo-grecque*, et *Philon d'Alexandrie.* A M. Albert Du Boys, pour son ouvrage intitulé : *Histoire du droit criminel de la France, depuis le seizième jusqu'au dix-septième siècle, comparé avec celui de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Angleterre.*

Prix fondé en 1873, par un membre de l'Académie, pour être décerné dans l'intérêt des lettres.—L'Académie, décernant ce prix pour la première fois cette année, a attribué une somme de 2,000 francs à M. Alphonse Karr, et une somme de 1,500 francs à M. Henry Monnier.

Après la proclamation des prix. M. Saint-René Taillandier a lu la pièce de vers de M. Émile Génard, *Livingstone*, qui a, comme nous l'avons dit, remporté le prix de poésie. Cette lecture a été accueillie du public par de vifs applaudissements. Enfin, la séance s'est terminée par un discours fort intéressant de M. le baron de Vieil-Castel, directeur, sur les prix de vertu.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 3 décembre, l'Académie des inscriptions a procédé à l'élection d'un membre, en remplacement de M. Brunet de Presle. — Le nombre des votants était de 37. M. Michel Bréal a obtenu 19 suffrages ; M. Edgard Boutaric, 13 ; M. Barbier de Meynard, 5. — M. Bréal a été proclamé membre de l'Académie.

Concours. — La Société nationale d'Éducation, de Lyon, avait mis au concours, pour l'année 1874, la question suivante : « De la nécessité de faire pénétrer, dans tous les rangs de la société, des idées saines sur l'éducation des enfants, et des moyens d'atteindre ce but. » Vingt-huit auteurs, ont répondu à cet appel. M. Aimé Vingtrinier, sous-bibliothécaire de la ville, et membre de la Société bibliographique, a été chargé de faire le rapport sur le concours. Il a pu intituler avec raison son travail l'*Éducation réparatrice* (Lyon, Ralud, in-8 de 43 p.), car il fait resssortir, tant par les analyses des mémoires couronnés, que par ses propres réflexions, la nécessité d'une forte éducation reposant sur la foi et l'obéissance.

— La section littéraire de l'Institut génevois a mis au concours : 1° prix de cinq cents francs pour la meilleure « reproduction » en vers français des

quatres *Ballades* allemandes suivantes : *Die Kraniche des Ibykus* (Schiller) ; 2° *Klein Roland* (Uhland) ; 3° *Der getreue Eckart* (Gœthe) ; 4° *Das Lied vom braven Mann* (Bürger). Le délai fixé est le 1er mars 1876 ; — 2° un prix de douze cents francs, à la meilleure « étude historique sur les principaux romanciers, et le roman dans la Suisse de langue française, à partir de la nouvelle Héloïse jusqu'au moment actuel. » — Toutes les variétés du roman et de la nouvelle sont comprises dans le sujet. — Les concurrents sont invités à rester plutôt sobres de détails biographiques sur les auteurs, et à éviter les citations trop étendues ; ils devront développer surtout la partie la plus neuve de leur sujet ; c'est-à-dire le tableau des trente ou quarante dernières années. — La section verrait avec plaisir les concurrents s'élever, en terminant, à des considérations d'ensemble, par exemple sur le caractère distinctif et la signification sociale, les ressources actuelles et l'avenir possible de ce genre littéraire dans notre pays.

— Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 5 novembre, M. Wallon a communiqué une notice sur la vie et les travaux de M. Stanislas Julien. M. Léon Renier a lu un mémoire sur deux inscriptions concernant les historiens Adrien et Velleius Paterculus. — Dans la séance du 12, M. de Wailly a achevé la lecture d'un mémoire sur la langue de Reims au treizième siècle. — M. Edmond le Blant a fait une communication au sujet de fragments de marbres qui viennent d'être découverts dans le tombeau de saint Martin, à Tours. M. Ernest Desjardins a fait une communication sur une inscription aux déesses mères. M. Léon Heuzey a commencé la lecture d'une étude topographique et historique sur Dyrrachium, en Épire, lecture continuée dans la séance du 19. M. Chodzkiéwiez a communiqué un travail sur une inscription persépolitaine. — Dans la séance du 19, M. de Saulcy a lu un rapport sur la mission de Victor Guérin dans la Haute-Galilée.

— Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 13 novembre, M. le docteur Wines a communiqué un mémoire sur le mouvement en faveur de la réforme pénitentiaire dans les États civilisés, lu au congrès international de Londres. M. Fustel de Coulanges a lu un travail sur les institutions politiques au temps de Charlemagne. — Dans la séance du 20, M. Ch. Waddington a lu le second chapitre de son mémoire sur Pyrrhon et le pyrrhonisme, consacré aux antécédents du pyrrhonisme en Grèce.

La Société de géographie de Paris, son développement, son histoire. — A l'occasion du congrès géographique, il a été publié une notice retraçant l'historique de la société qui a tant fait pour développer en France le goût des études géographiques, et qui y a réussi, puisque le nombre des membres de cette société s'accroît tous les ans, que l'an dernier (1874) il s'est augmenté de trois cents nouveaux sociétaires, et qu'il dépasse actuellement le chiffre de mille. C'est la France, — on ne saurait trop le redire, — qui a, la première, fondé une société de géographie proprement dite. Avant la création de la Société de géographie de Paris (1821), il avait été fait, il est vrai, en divers pays, des tentatives pour constituer des associations dans le but d'avancer l'étude de la terre. C'est ainsi qu'en 1688 s'était fondée à Venise une société de cosmographie, qui prit le nom de société des Argonautes ; quelques années plus tard, une association de même genre se forma à Nuremberg. Plus tard, d'autres sociétés se constituèrent, mais dans un but plus spécialement commercial ; ces associations dirigèrent surtout leur attention du côté de l'Afrique ; telles furent les deux sociétés dites africaines,

l'une formée en France, l'autre en Angleterre. Dès 1785, on jetait, chez nous, les bases d'une société de géographie française, conçue à un point de vue plus général que les précédentes. Ce projet, qu'on a des raisons d'attribuer à l'initiative de J.-N Buache, paraît avoir été soumis à l'un des ministres de l'époque, soit le maréchal de Castries, soit le baron de Breteuil, ministre de la maison du roi, soit enfin M. de Vergennes, ministre des affaires intérieures. On ne sait ce qui advint de la présentation de ce projet; si l'un des ministres que nous venons de nommer l'eût recommandé à Louis XVI, il est probable que ce prince, qui, à l'instar de Louis XV, s'intéressait aux progrès de la géographie, n'eût pas manqué de favoriser l'entreprise; mais il peut se faire aussi que les événements ultérieures aient empêché les ministres de Louis XVI et Louis XVI lui-même de s'en occuper. Quoi qu'il en soit, ce plan a été retrouvé et publié dans le *Bulletin de la Société de Géographie* (2e série, t. 1er, p. 409). L'auteur du projet voulait surtout remédier à l'un des vices les plus fâcheux qui avaient nui jusqu'alors à la diffusion des connaissances exactes en géographie, savoir le défaut de bonnes cartes et la multiplicité des mauvaises. Dans les idées des fondateurs, les cartes géographiques devaient être plutôt une œuvre collective qu'individuelle, l'ouvrage non d'un seul artiste, mais d'une réunion de savants. De là, l'opinion qu'en formant une société d'artistes et de savants qui mettraient leurs travaux en commun, on parviendrait promptement à perfectionner la géographie, et à faire des cartes plus exactes et meilleures, à mesure que le dépôt de la société s'augmenterait, et que le travail et les recherches de ses membres s'accumuleraient. Malheureusement, le projet de société semble avoir été abandonné, sans doute à cause des circonstances politiques. D'autres projets de même nature furent conçus à l'époque de la Révolution. On signale, entre autres, une société pour les découvertes en Afrique, qui devait se former avec l'appui du gouvernement; une nouvelle société s'établit en 1802, grâce à l'initiative de Langlès, sous le titre de *Société de l'Afrique intérieure et de découvertes.*

Il fallut dix-neuf ans encore et surtout les bienfaits d'une longue paix, pour permettre à une société géographique de vivre et de durer. Ce fut, comme nous l'avons dit, la France qui prit l'initiative. Le 19 juillet 1821, une réunion d'hommes éminents exprima la pensée que la science tirerait avantage de la fondation d'une société de géographie. Cinq membres de la réunion : MM. Barbié du Bocage, Jomard, Langlès, Malte-Brun et Walckenaër furent chargés de rédiger un règlement. Le 1er octobre suivant, le règlement était soumis à une commission ; adopté le 1er novembre, il fut publié le 7 du même mois Appel fut fait alors, par circulaire, à tous les amis de la géographie, qui désireraient devenir membres fondateurs de la société nouvelle, on les conviait à une assemblée devant se tenir à l'hôtel de ville de Paris, le 15 décembre. L'appel fut entendu : deux cent dix-sept personnes se présentèrent et se firent inscrire. De ce jour, le société de géographie se trouvait définitivement constituée. Des deux cent dix-sept fondateurs de la société, il ne reste actuellement qu'un seul membre, M. Vivien de Saint-Martin, président honoraire de la société, et qui continue, avec une ardeur que rien ne ralentit, ses importants travaux géographiques.

Les fondateurs de la première société de géographie qui ait existé dans le monde comprirent que l'histoire, l'ethnographie, l'art de la guerre sur terre et sur mer, la science nautique, les sciences naturelles, un grand nombre d'autres branches des connaissances humaines, enfin l'industrie et le commerce reposent sur les notions précises qu'on peut avoir du globe. La voie à suivre pour marcher au but était donc indiquée : provoquer des voyages de

découvertes, décerner des prix aux plus méritants, propager le goût des études géographiques, enfin publier des cartes et des mémoires. Cinquante-quatre ans se sont écoulés depuis cette époque, et la société est restée fidèle au principe qui a présidé à sa fondation : contribuer de tous ses efforts aux progrès des sciences géographiques. Le *Bulletin mensuel* qu'elle publie depuis son origine forme une collection de plus de cent volumes, véritables archives de la géographie, qui relatent outre les travaux de la société, le mouvement des découvertes géographiques sur le globe. De ce recueil, il faut rapprocher sept volumes de *Mémoires*, collection qui pourra être continuée et qui comprend, entre autres documents précieux, le texte français original des voyages de Marco Polo, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale. L'ensemble de ces publications a entraîné une dépense de plus de 300,000 francs, chiffre considérable, eu égard au modeste budget de la société, qui ne dispose que d'un capital de 65,000 francs, et qui n'a pour se suffire à elle-même, outre le revenu du capital dont nous parlons, que le montant des cotisations payées par ses membres. Malgré ses faibles ressources, la société a trouvé moyen d'instituer, dès l'origine, des prix destinés à récompenser les explorateurs qui se signalent par d'importantes découvertes, et les auteurs de travaux ou de recherches utiles au développement des sciences géographiques. Plus de cent prix ou médailles d'encouragement ont été ainsi distribués par elle. Ce n'est pas tout. Un fonds dit des voyages, fonds modeste et qui malheureusement est presque épuisé à l'heure qu'il est, a pu être constitué, grâce à un grand esprit d'ordre et d'économie. Cette ressource précieuse a servi à encourager nombre de nos compatriotes dans des entreprises lointaines, difficiles et périlleuses. Il serait fort à désirer, comme le dit la notice, que ce fonds pût être reconstitué sous la forme d'un capital assez important pour rester comme une fondation dont le revenu serait affecté aux voyages.

Le nombre des membres sociétaires était au 31 décembre 1874, de 1,038. Un curieux tableau graphique tracé par M. V.-A. Malte-Brun, nous donne le chiffre du personnel de la société, année par année depuis l'origine, avec les augmentations ou les diminutions que ce nombre a subies, sous l'influence des événements politiques et autres. En 1822, on comptait déjà 279 membres ; en 1829, le nombre était de 305 ; mais en 1831, il tombe à 251 ; en 1848, il n'est plus que de 110, nous apprenons même par la notice, que l'existence de la société fut alors sérieusement menacée ; en 1850, il n'est encore que de 101 ; en 1860, il revient au chiffre primitif, à 217 ; à la veille de la guerre de 1870, il était de 645 ; l'année suivante, on ne compte plus que 600 membres ; mais à partir de ce moment, la progression est constante : 732 membres en 1872 ; 831 en 1873 et 1,038 en 1874. — En relations avec tous les points du globe, la société reçoit une foule de publications intéressantes ; la bibliothèque comprend aujourd'hui 10,000 volumes ou brochures et autant de cartes. Il faut espérer qu'il en sera publié un jour ou l'autre, un catalogue. Dans ces derniers temps, la société a constitué dans son sein une société spéciale, dite de géographie commerciale, pour favoriser l'extension de nos relations commerciales extérieures. Cette société qui a pour organe une excellente publication, l'*Explorateur*, promet de rendre à la science et au commerce de très-utiles services.

Vulgarisation des cartes géographiques. — On sait qu'à l'une des dernières séances de la société de géographie de Paris il a été donné communication, par l'intermédiaire de M. le ministre des affaires étrangères, d'une lettre adressée par le consul de France à Rio de Janeiro, M. Alfred de

Valois ; lettre dans laquelle il était fait mention de ce qui a lieu au Brésil, où le gouvernement impose aux compagnies de chemins de fer l'obligation d'afficher dans les gares certains renseignements géographiques relatifs à la localité, à la province et au territoire entier du Brésil. A cette occasion, on a exprimé le désir qu'il en fût fait de même en France, ce qui serait un excellent moyen d'y propager les connaissances géographiques.

Or, le secrétaire général de la société de géographie de Paris, dans la dernière séance de cette société, dont l'*Explorateur* d'aujourd'hui nous apporte le compte rendu, a rappelé que, déjà, la même idée avait été émise. L'initiative en revient donc à la France, et notamment à la société de géographie de Lyon. Le président de cette société, M. Louis Desgrand, avait adressé à la société géographique de Paris une proposition tendant à unir les efforts des deux sociétés pour amener les compagnies de chemins de fer à prendre des mesures utiles à la diffusion de la géographie. Il s'agissait d'inscrire dans chaque gare, au-dessus, à côté et au-dessous du nom de la localité desservie, celui du département dont elle fait partie ; et en second lieu, de multiplier, dans les mêmes gares, les cartes murales dont l'introduction, en certaines stations, a déjà eu un plein succès.

Ces cartes, répandues partout, ne pouvaient manquer d'avoir, sur l'attention des milliers de voyageurs et de curieux qui y passent, un effet salutaire. Le principe des annonces murales est fondé sur les mêmes bases. La société de Lyon proposait donc de recourir aux cartes de papier peint, qui ont déjà été entreprises avec des résultats satisfaisants, et bien faits pour encourager.

En conséquence, il y a lieu, d'espérer que l'exemple donné par le Brésil et l'action commune des sociétés géographiques de Paris et de Lyon provoqueront des mesures favorables à l'enseignement de la géographie, et que bientôt les voyageurs trouveront dans les gares et stations tous les renseignements désirables sur la topographie et même un peu sur l'histoire des contrées que traversent les lignes ferrées.

Les Universités russes. — En Russie, le ministre de l'instruction publique, comte Tolstoï, a institué une commission composée des hommes les plus compétents, qui devront examiner l'état actuel des universités russes et surtout s'enquérir de ce qui leur manque. Trois questions surtout ont été soumises aux membres de la commission : 1° Pourquoi plus de cent chaires sont-elles innoccupées ! — 2° Quelles sont les causes de la diminution croissante du nombre des étudiants ? — 3° Par quels moyens s'opposer avec succès à la propagande nihiliste qui fait toujours plus de progrès parmi la jeunesse universitaire ? — Pour remplir sa mission et surtout pour pouvoir répondre en connaissance de cause à ces trois questions, la commission a déjà visité toutes les universités de l'empire ; en dernier lieu, elle se trouvait à Varsovie, où elle a assisté presque journellement aux cours, ayant des conférences fréquentes avec le recteur et les autres professeurs.

Une bibliographie historique de le Bretagne. — Dans une brochure intitulée : *Esquisse d'une bibliothèque historique de la Bretagne suivie de la bibliographie de quelques publications périodiquus de Lorient et de Rennes* (Saint-Brieuc, gr. in-8 de 43 p., extr. des *Mémoires* de l'Association bretonne pour le congrès de Vannes), notre excellent collaborateur, M. R. Kerviler annonce qu'il a l'intention de préparer, pour la Bretagne, un répertoire dans le genre de celui que le P. Lelong a publié pour la France entière, et il a déjà, nous dit-il, quatre ou cinq mille fiches toutes prêtes, leur nombre s'accroissant tous les jours, car les ressources du catalogue de la riche bibliothèque de

Nantes, dont le sixième et dernier volume vient de paraître, sont à sa disposition, et l'infatigable bibliothécaire, M. Emile Péhant, qui a consacré près de vingt années à doter la Bretagne de ce précieux instrument de travail, lui a promis son concours le plus actif. Bientôt, M. Kerviler nous donnera quelques chapitres de sa future bibliographie historique raisonnée de sa province natale, et nous devons tous faire des vœux pour que l'ouvrage tout entier, dont le plan est si heureusement conçu, ne tarde ensuite pas trop à paraître. — T. de L.

Le jour des morts en Sicile. — Elle est très-intéressante la brochure que l'infatigable Pitrè vient de publier sous ce titre : *Il giorno dei morti e le strenne dei fanciulli in Sicilia*, mais nous aurions dû en parler aux approches du mois de novembre, car le travail du jeune savant sicilien a été inspiré par le jour des morts. Chose bien bizarre, ce jour si triste dans nos pays, ce jour qui, même à Paris, la ville des oublis et des frivolités, cause une lugubre impression, est en Sicile une fête joyeuse pour les enfants. Là, les morts remplacent notre Saint-Nicolas ou l'arbre de Noël. Dans la nuit du 1er au 2 novembre, ils quittent leur froide demeure, mettent au pillage les boutiques de confiseries et de jouets, et apportent dans les familles qu'ils ont quittées des présents de toutes sortes, récompense de la sagesse de l'année. Ces présents sont placés dans les endroits où l'on suppose qu'on ira le moins les chercher. L'enfant découvre d'abord des objets insignifiants ou ridicules ; la mère, tout en souriant, encourage à de nouvelles perquisitions : « Les morts, dit-elle, n'auront pas voulu oublier un pauvre petit qui les a priés avec tant de dévotion. » Enfin l'enfant radieux finit par trouver les cadeaux qui lui sont destinés, *li cosi di morti*, disent les Siciliens, les *choses des morts*. — Cet usage qui nous paraît si bizarre est répandu dans presque toute la Sicile. Dans quelques parties de cette île, cependant, c'est la nuit du 24 et 25 décembre qui remplace celle du 1er au 2 novembre, et alors les présents sont apportés par une sorte d'horrible sorcière, qui pourtant aime les enfants et qu'on appelle la vieille de Noel : *la Vecchia di Natali*. Ailleurs, enfin, le 1er janvier est aussi le jour des *Strenne*. — Th. P.

Le Colosse de Rhodes et M. Laboulaye. — M. Ed. Laboulaye, membre de l'Assemblée nationale et de l'Académie des Inscriptions, a prononcé, le samedi 6 novembre, au banquet de l'Union franco-américaine, à l'hôtel du Louvre, un discours d'où j'extrais cette phrase : « La statue de l'Indépendance, de M. Bartholdi, aura derrière elle trois grandes villes : New York, Brooklyn et Ferdey City. Cette statue n'est pas trop grande devant cette immensité. Le Colosse de Rhodes, *qui voyait passer entre ses jambes* de petites barques assez mal pontées, ne serait qu'un jouet d'enfant auprès de notre statue. » En regard de cette assertion de l'honorable orateur, je demande la permission de placer une rectification que j'emprunte à une dissertation intitulée : *De la question de l'emplacement de Uxellodunum* (Paris, 1865, gr. in-8, p. 14) : « Ai-je besoin de rappeler que ce fut Vigenère qui, dans une note de sa traduction approximative des *Tableaux* de Philostrate, donna avec tant d'*aplomb* au colosse de Rhodes cette position extaordinaire qu'il garde encore de nos jours dans beaucoup trop de livres, comme si, au lieu d'avoir été imaginé par un écrivain du seizième siècle, ce grand écart était attesté par les textes anciens les plus dignes de notre confiance ? On s'étonne moins de trouver encore de nombreuses dupes d'une aussi audacieuse mystification, quand on songe que le grand Letronne lui-même a pu la laisser passer dans son excellente édition de l'*Histoire ancienne* de Rollin. » — T. de L.

Le dit des rues de Paris. — Publié pour la première fois par le savant abbé Lebeuf, qui en avait découvert le manuscrit à Dijon, en 1751 (Voir *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, 1754, t. Ier. p. 563, et t. IV, p. 7 de l'édition donnée par M. Cocheris), le *Dit des rues de Paris* a reparu dans huit ou neuf ouvrages divers (*Fabliaux* publiés par Méon, 1818, p 237; *Dictionnaire des rues de Paris*, par La Tynna, 1816, p. LII; *Tableau historique de Paris*, par de Saint-Victor, 1822, t. Ier, p. 431); mais M. Mareuze est le premier qui ait pris la peine de revoir le texte sur le manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds français n° 24432), et cette collation a fait disparaître bien des erreurs (*Le dit des rues de Paris* (1300) *par Guillot* (*de Paris*) *avec préface, notes et glossaire*, 1875, in-16 de XXIV-91 p., tiré à 360 exempl. dont 2 sur vélin et 6 sur pap. de Chine). Jusqu'ici, le texte n'avait été mis au jour que d'une façon fort incorrecte; malgré des naïvetés de toute espèce, il offre de très-curieux détails qui font connaître ce qu'était Paris à cette époque dont près de six siècles nous séparent. D'après les calculs du judicieux Géraud, la capitale comptait alors, y compris les faubourgs, 200,000 habitants, et, dans l'enceinte resserée de la ville, la population était extrêmement entassée. Ni commerce, ni industrie, si ce n'est ce qu'exigeaient les besoins indispensables de la vie. Ce petit poëme, qui énumère 184 rues *par deça Grand Pont*, fut composé de 1300 à 1310; on manque d'informations sur l'auteur qui ne s'est guère préoccupé que de la rime, modifiant les noms des rues quand le vers l'exigeait; il n'est pas toujours facile de se reconnaître dans ces dénominations de voies publiques qui ont disparu en partie, ou qui portent souvent d'autres noms que ceux qui leur appartenaient à l'époque de Philippe le Bel. Le nouvel éditeur rend, à cet égard, un précieux service en plaçant au bas de chaque page des notes fort instructives qui attestent une connaissance très-étendue de la topographie parisienne, depuis le treizième siècle jusqu'aux derniers travaux de M. Haussmann. C'est une lecture fort attachante pour toutes les personnes qu'intéresse l'étude de ce vieux Paris presque entièrement disparu. Ajoutons que le plan de petite dimension, mais très-net et très-clair, ne saurait manquer d'être consulté avec une certaine satisfaction.

L'université catholique de Kensington. — Le collége de l'université catholique de Kensington a ouvert ses cours le lundi 11 octobre, par une messe solennelle du Saint-Esprit. Après la messe, le recteur a prononcé un discours sur *la loi du travail appliqué à l'intelligence*. Voici le programme des cours, tel qu'il est provisoirement adopté : M. le recteur : Morale chrétienne, les Commandements (2 leçons par semaine); — M. le vice-recteur : Écriture sainte, les Actes des apôtres (2 leçons par semaine); — M. le professeur de théologie naturelle : Des rapports de la science et de la religion révélée (2 leçons), Des phénomènes physiologiques (2 leçons); M. le professeur Paley : Langues grecques et latines, *Antigone* de Sophocle, la *Divination* de Cicéron, les *Géorgiques de Virgile*, le livre XXII de Tite-Live (leçons quotidiennes); — M. le professeur Mivart : Histoire naturelle, zoologie et anatomie comparée des invertébrés (44 leçons dans l'année), anatomie et physiologie de l'homme (22 leçons); — M. le professeur Barff : Chimie, démonstrations et expériences (3 fois par semaine).

L'Association catholique. — Nous sommes heureux de pouvoir annoncer, pour le 15 décembre 1875, l'apparition d'un nouveau périodique : *L'Association catholique, Revue des questions sociales et ouvrières*. — Organe des hommes qui, depuis quatre ans, dans l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, ne s'arrêtent devant aucun sacrifice, aucun effort, afin de faire cesser

l'antagonisme des classes en les ramenant à la connaissance et à l'accomplissement de leurs obligations sociales, cette revue deviendra un nouveau moyen d'action pour propager la vérité catholique et faire reculer la révolution. Que les catholiques la comprennent ainsi : qu'ils la lisent, qu'ils la fassent lire autour d'eux. Par la nature et la valeur de ses travaux, nos adversaire verront si ceux qui savent organiser des pèlerinages savent aussi penser. — Le prix de l'abonnement est de 20 francs pour un an et de 12 francs pour six mois. On s'abonne à Paris, au secrétariat de l'*Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers*, 10, rue du Bac, et aux bureaux du *Polybiblion*.

Annales de la Normandie. — On annonce l'apparition prochaine d'une revue mensuelle, publiée à Rouen, sous ce titre, sous la direction de M. Michel Hardy.

Les Ordres de chevalerie. — M. Jean Gay vient de publier, sous ce titre : *Liste et origine de tous les ordres de chevalerie militaires et civils qui ont été institués par les papes et par les princes chrétiens du seizième siècle*, par P. Daviti (publié séparément pour la première fois, par les soins de M. Jean Gay, membre de l'Institut national génevois, Turin, 1876, in-8 76 p.), un volume tiré à 300 exemplaires. L'avant-propos fort court de l'éditeur fait connaître que ce petit travail est le seul qui mérite une attention spéciale dans un très-volumineux ouvrage, devenu rare et ne comprenant que de longues dissertations historiques (*Les estats, empires et principautez du monde*. Paris, 1615, in-fol. de 1464 p.). Daviti, né en 1573, fut un écrivain laborieux dont les productions jouirent de quelque vogue : ses *Travaux sans travail*, eurent au moins trois éditions, en 1602 et en 1609 ; il consacra cinq volumes in-folio à une *Description des quatre parties du monde*, qui vit le jour en 1637. Il y a de nombreux renseignements historiques réunis avec soin et avec exactitude dans la *Liste* que M. Gay a eu la bonne idée de retirer du gros bouquin où elle était enfouie, et où bien peu de personnes curieuses auraient été la chercher. C'est un service rendu à des études qui sont aujourd'hui en faveur.

Catalogue Bory. — Nous avons sous les yeux le *Catalogue des livres rares et précieux composant la bibliothèque de J. T. Bory*, ancien maire de Marseille. (Marseille, E. Camoin, 1875, in-8, 311 p.) Ce catalogue mérite d'être distingué parmi les nombreuses publications relatives aux livres destinés à être dispersés par les enchères publiques. Il renferme 2,376 numéros relatifs aux imprimés et 87 manuscrits; il se compose de deux parties distinctes ; l'une se compose de bons ouvrages en tout genre, parmi lesquels il en est de rares et de précieux, entre autres, dans l'ancienne poésie française ; l'autre, beaucoup plus étendue, est une collection spéciale provençale contenant une foule de livres et d'opuscules relatifs à la Provence, et aux hommes plus ou moins célèbres qui appartiennent à cette province. Une pareille réunion est le résultat de recherches persévérantes pendant de longues années et d'un zèle infatigable; il serait impossible de la refaire aujourd'hui. Le catalogue, rédigé en détail et avec beaucoup de soin, indique souvent sous le même numéro un grand nombre de pièces diverses ; il dévoile des anonymes qu'on chercherait très-inutilement dans les diverses éditions du *Dictionnaire* de Barbier; il sera d'un très-grand secours aux bibliographes qui le placeront à côté des catalogues Coste et Taschereau si utiles pour connaître ce qui concerne le Lyonnais et la Touraine. On observera parmi tant d'ouvrages quelques volumes qui n'avaient été signalés nulle part (voir n° 1845). La collection relative à *Nostradamus*, (n° 1687 et suivants), celle de cantiques et noëls provençaux n°s 1848-1927) n'existent

certainement nulle part ailleurs aussi complètes. M. Bory ne se contentait pas d'ailleurs de réunir des livres ; il en a écrit de fort estimables relatifs aux études auxquelles il consacrait tous ses loisirs (*Origines de l'imprimerie à Marseille*; *De la Poésie provençale depuis les troubadours*; *De l'état de la langue française à Marseille avant la fondation de l'académie de cette ville*, etc.).

Vieux papiers et vieux souvenirs. — Sous le titre *Vieux papiers et vieux souvenirs*, 1788 ; *Les lettres de mon grand-père*, 1789-1795 (Valenciennes, imp. G. Giard et A. Seulin, 1875, in-18 j. de VIII-173 p.), un anonyme, que la piété filiale trahit à chaque page, vient de publier des papiers de famille destinés au cercle restreint des amis et des parents. Ils mériteraient cependant de le franchir. Ils n'ont point l'inconvénient de toutes ces révélations intimes qui introduisent le public dans le sanctuaire de la famille, et ils donnent, sur les mœurs des familles parlementaires de province et sur la Révolution, des traits qui serviront aux peintres de cette époque. L'auteur nous introduit dans la ville de Saint-Pol, en 1788, où sa famille était honorée des principales charges de la magistrature et de la confiance des seigneurs, les princes de Soubise. Après avoir présenté les principaux membres qui la composaient alors, il cède la parole aux documents dont le principal est le récit fait par son grand-père, M. Thellier de Poncheville, de toutes les péripéties de sa vie pendant la Révolution. Il eut le dangereux honneur de lutter, aux élections pour les États généraux, contre Robespierre. C'était un titre pour monter sur l'échafaud ; s'il échappa, ce ne fut pas grâce à l'indulgence de ses ennemis, car il fut incarcéré, s'évada, fut repris, puis délivré, condamné, tiré à bout portant, etc. Mais sa famille, fidèle comme lui à Dieu et au roi, paya pour lui du sang de treize de ses membres.

— Le *Registre annuel de littérature et de Bibliographie* pour 1875, édité chez Pockering, par M. J. P. Berjeau, est en préparation. Il contiendra les additions importantes faites aux bibliothèques publiques, les ventes de livres, manuscrits et autographes, avec les prix des articles principaux, un catalogue des publications bibliographiques de l'Angleterre et de l'étranger, et autres informations.

— La ville de Smyrne vient de commencer l'installation d'un musée public d'antiquités. On y a déjà réuni 1,200 lampes, vases, sculptures, etc., provenant, en grande partie, de l'antique Éphèse.

— Parmi les publications de la *Camden Society* pour 1876, on annonce *le Siége de Rouen*, et autres documents relatifs au règne de Henri VI.

— Nous empruntons à l'*Athenæum* l'indication des prix qu'ont atteint quelques ouvrages, dans la vente, faite récemment à Londres, de la dernière portion de la bibliothèque de J. Dann Gardner. On voit que la valeur attribuée aux livres anciens est loin de diminuer. Le *Nouveau Testament* de Coverdale, imprimé à Paris, par Paul Regnault, en 1538, a été vendu 160 livres sterling (4,040 francs) ; la première édition de la *Vie et des fables d'Ésope*, imprimée à Milan, vers 1480, 38 livres (958 francs) ; *Normannorum historiæ scriptores*, d'André Duchesne, 1619, grand papier, 37 livres, (933 francs); le *Myrouer de la vie humaine*, de Roderigue de Zamora, imprimé à Lyon, en 1462, 64 livres (1616 francs) ; *Théocrite*, imprimé par Alde, en 1495, 24 livres (606 francs).

— L'imprimerie de l'université de Cambridge va bientôt publier une édition critique de l'ancienne version latine du commentaire de Théodore de Mopsueste sur les épîtres de saint Paul. Le texte sera emprunté au manuscrit d'Amiens, déjà mis à contribution par le cardinal Pitra, dans le *Spicilegium*

solesmense, et à un autre manuscrit, récemment découvert dans la collection harléienne du *British Museum*.

— Il paraît que les archives de l'imprimerie dirigée par le célèbre Plantin à Anvers, au seizième siècle, ont été conservées jusqu'à nos jours, et l'on croit qu'elles pourront être bientôt communiquées au public. En effet, la ville d'Anvers s'est mise en rapports avec une famille qui descend directement des Plantin, et des négociations ont été entamées pour l'achat de cette collection importante. Celle-ci contient plus de 10,000 lettres de savants dont les œuvres ont été imprimées dans cette officine, avec les réponses de Plantin.

— Un choix de beaux livres français vient d'être vendu à l'hôtel Drouot, par Me Maurice Delestre, successeur de M. Delbergue-Cormont, et M. Adolphe Labitte, libraire. — Voici, d'après le *Journal des Débats*, le prix qu'ont atteint les ouvrages les plus rares :

Plans et dessins nouveaux de jardinage, du sieur Le Bouteux, dédiés au marquis de Louvois. Paris, Langlois, s. d., in-folio oblong. Ce volume contient 95 planches, par Poilly et Porelle. Vues des châteaux de France et de leurs jardins, vendu 100 fr. — *Iconologie par figures*, ou traité complet des allégories, emblèmes et ouvrages utiles aux artistes, aux amateurs, et pouvant servir à l'éducation des jeunes personnes, par MM. Gravelot et Cochin. A Paris, chez Lattri, graveur, s. d., 4 vol. in-8, v. rac., fil., tr. dor., 250 francs. — *Vues des belles maisons de France*, par Porelle. Paris, Langlois, 1680 ; 2 vol. in-4° obl., v. tr. dor., 223 planches en 2 vol. ; exemplaire colorié, 160 francs. — *Recueil des plans, élévations et coupes des châteaux, jardins et dépendances que le roy de Pologne occupe en Lorraine*, par Héré. Paris, s. d. (1re partie) 46 planches ; *Plans et élévation de la place Royale de Nancy*, 1753 ; *Recueil des ouvrages en serrurerie que Stanislas le Bienfaisant, roi de Pologne, a fait poser sur la place Royale de Nancy*, composé par Jean Lamour. Nancy, s. d., in-folio. Ensemble, 3 vol. in-folio, mar. v. fil. dent., tr. dor. Exemplaire remboîté dans une ancienne reliure aux armes de Lorraine ; le dernier volume est aux armes du roi, 300 francs. — *Les Œuvres de Pierre de Ronsard*, gentilhomme vendosmois, prince des poëtes français. A Paris, chez Barthélemy Macé et chez Nicolas Bron, 1617 ; front. et portrait gravé, 10 t. en 5 vol., 385 francs. — *Reynard, Œuvres complètes*. Paris, de l'imprimerie de Monsieur, 1790 ; 6 vol. in-8, mar. bl. fil. tr. dor., figures de Boul ; bel exemplaire, 259 francs. — *Œuvres complètes de Crébillon*. Paris, 1775 : 3 vol. gr. in-8, mar. v. fil. dent., tr. dor. (Biziaux). Exemplaire de Grésy ; figures de Marillier, avant et avec la lettre, 399 francs. — *Œuvres de Racine*. Paris, 1760, 3 vol. in-4 ; mar. r. fil. tr. dor. Ancienne reliure, bel exemplaire aux armes de Mirabeau. *Ex libris* Quentin Bauchard ; orné de figures de Sève, 500 francs. — *Racine. Œuvres*. Paris, Pierre Didot l'aîné, 1801, 3 vol. in-folio, pap. vél. mar. v. fil, dent., tr. dor. Bel exemplaire de cette splendide édition, tirée à 250 exemplaires et ornée de 57 planches. Épreuve avec la lettre grise, 355 francs. — *Racine. Œuvres*, avec les commentaires de Luneau de Boisjennain. Paris, 1778, 7 vol. in-8, mar., fil., tr. dor. (ancienne reliure). Bel exemplaire avec les figures avant la lettre. 355 francs. — *Monument du costume physique et moral de la fin du dix-huitième siècle*, ou tableaux de la vie, ornés de figures dessinées et gravées par Moreau le jeune (texte par Restif de la Bretonne), à Newwied-sur-le-Rhin, 1789, in-folio, demi-reliure, 26 planches, 555 francs. — *Œuvres de Salomon Gessner*. Paris, Renouard, 1799, 4 vol. in-8, mar. rouge, filet, tranche dorée (Bozérian), papier vélin, figures de Moreau avant la lettre, 500 francs. — *Œuvres de Demoustier*. Paris, Renouard, 1809, 4 vol. in-8. mar. bl., filet, tranche dorée (Bozérian). Exem-

plaire en grand papier vélin, figures de Moreau, avant la lettre, 500 francs.
— *Montfaucon. Antiquités* expliquées, représentées en figures. Paris, 1719, 10 vol. in-folio, 1,760 francs.

— M. Louis de Zoysa, mudeliar, conservateur de la bibliothèque et chef traducteur du nouveau gouvernement de Colombo, a fait, de temps en temps, des rapports sur les résultats de son inspection dans les diverses bibliothèques des monastères bouddhistes de Ceylan. Ces rapports ont été rendus publics; ils ont confirmé les craintes que l'on avait de la destruction totale de la plus ancienne littérature singhalaise, mais ils prouvent que le mudeliar a réussi à découvrir d'importants ouvrages dont l'existence avait été jusqu'ici inconnue.

Parmi ces ouvrages, les suivants sont surtout dignes d'être notés : *Daladâpujâwaliya* et *Daladâ sirita*, deux vieux livres singhalais sur la célèbre relique de la Deut; le *Kesâ-dhatu-vansa*, ou *Histoire du cheveu*, manuscrit qui était tout à fait inconnu. Cet ouvrage, tel qu'il est mentionné dans le XXXIX° chapitre du *Mahâvansa*, traduit par M. Rys Davids, pour le dernier volume du *Journal of the Royal Asiatic Society*, est des plus intéressants : Le *Lalâta dhâtuvansa*, dont la copie, qui est à la bibliothèque de Cambridge, est la seule copie connue.

La Bibliothèque nationale de Paris a, sur cet ouvrage, un commentaire en pâli. La *Sâsana-Vensa*, ou histoire du bouddhisme, et le *Râjadhirâja-Vitâsini*, Histoire de Bruma, sont tous les deux des ouvrages en pâli, d'une date inconnue, mais on pense que, de même que ceux qui les précèdent, ils contiennent une partie historique importante.

Il y a aussi un certain nombre d'ouvrages bouddhistes éthiques et métaphysiques, dont un des plus intéressants est un ancien commentaire en dialecte sur le *Dhammapoda*, bien connu en Europe par l'édition qu'en a faite M. Faüsboll et la traduction qu'en ont donnée MM. Max Müller et Weber. Il date du dixième siècle et il est le plus ancien ouvrage singhalais en prose qui existe aujourd'hui.

Le plus important des ouvragss grammaticaux est le *Padhasâdhana-tikâ*, très-ancien commentaire pâli sur la plus vieille grammaire de cette langue, celle de Kachchâyana, dont M. Senart a dernièrement publié une édition dans le *Journal asiatique*. Il est probable que les plus importants manuscrits découverts seront copiés ou achetés par la bibliothèque de Colombo, dont l'importance s'accroîtrait grandement, si chaque année elle dépensait une petite somme pour faire des copies de manuscrits, qu'elle enverrait à la Bibliothèque nationale de Paris et à celle du Bristish Museum à Londres.

(*Academy.*)

— M. Shore, premier fonctionnaire de l'institution Hartley, à Southampton, a découvert, dans une collection de dessins et d'antiquités de l'époque de Louis XIV, qui appartient à ladite institution, une tête de Madone. Au revers de ce dessin, on peut lire plusieurs lignes manuscrites en vieil italien, et le nom « Léonardo Vinci », le tout en caractères anciens. Cette collection de dessins occupe plus de cent cadres. Cinquante-deux d'entre eux sont des esquisses concernant les fables d'Ésope ; on croit que ces esquisses sont des originaux ; d'autres sont des dessins d'ornement, du temps de la Renaissance, des études de figure à la sanguine, et des études à l'encre, ébauches hardies pour peindre des ciels. Ce sont vraisemblablement les œuvres d'artistes dont les noms sont inconnus, et l'on croit qu'ils appartenaient à un médecin français qui s'était établi à Southampton, il y a cent vingt ans.

(*Academy.*)

— *Les Femmes bibliophiles*, tel est le titre d'un petit volume in-18 qu'a

fait imprimer un ami de la science des livres, M. Jean Gay, auquel on doit déjà un catalogue raisonné des ouvrages relatifs au jeu des échecs (fort utile même après le livre allemand de Anton Schmid, publié à Vienne), et qui a, cette année, fait paraître une *Bibliographie africaine*, qui atteste de longues recherches. Le mince volume dont il est question ici n'a été imprimé qu'à 50 exemplaires, et il n'est point livré au commerce. On ne peut guère l'envisager que comme un essai, renfermant de nombreuses informations, et il serait à désirer qu'il fût suivi d'un travail plus étendu sur ce sujet ; quelques portraits et la reproduction des armoiries, qui font arriver certains volumes à des prix très-élevés, semblent de nature à rehausser vivement l'attrait d'un travail qui n'a pas encore été entrepris. Nous avons lieu de croire qu'utilisant des notes laissées par Quérard et qui lui ont été communiquées, M. Jean Gay mettra sous presse des recherches sur un autre point curieux de la bibliographies, à savoir *les imprimeries particulières*.

— La maison de librairie Longman, fort connue en Angleterre depuis près d'un siècle, annonce, sous le titre de *London Series of english classics*, une collection d'éditions fort soignées et à bon marché des meilleurs ouvrages faisant partie des diverses branches de la littérature anglaise. On annonce notamment les *Essays* de Bacon, un choix des meilleurs articles du *Spectator* et du *Tatler*, les œuvres choisies de Chaucer, le *Faustus* de Marlowe (drame remarquable, dont M. François Victor Hugo fils a publié une traduction française), les *Poems* de Wordsworth, etc. M. Furnival, dont l'activité ne se dément pas, annonce un recueil choisi d'extraits de livres et de manuscrits du huitième au quinzième siècle, sous le titre de : *La Vie dans l'ancienne Angleterre* (*Life in ancient England*). Un travail de ce genre, relatif à la France et exécuté par un écrivain instruit et judicieux, n'offrirait-il pas un très-grand intérêt?

— Un remarquable ouvrage d'archéologie vient d'être publié par la Société des antiquaires de Newcastle-sur-Tyne, sous le titre de *Lapidarium septentrionale, ou Description des monuments de la domination romaine dans le nord de l'Angleterre*,

— Chaque État de l'Amérique du Nord possède une société historique, qui publie de temps à autre des documents sur l'histoire du nouveau continent. Une des publications les plus remarquables en ce genre est la *Collection des documents de l'histoire de la Louisiane et de la Floride*, dont la seconde série vient de paraître à New York. L'éditeur, M. Trench, a reccueilli, au prix de laborieuses recherches, en France et en Espagne, les matériaux de ce livre aussi intéressant pour les nations qui ont découvert ces provinces que pour celles qui les habitent aujourd'hui.

— Les conservateurs du département des manuscrits du *British Museum*, non contents d'avoir livré à l'impression le catalogue des manuscrits acquis de 1854 à 1860, poursuivent activement le même travail jusqu'en 1875. Les lecteurs trouveront donc bientôt, dans cet établissement modèle, les catalogues détaillés de tous les manuscrits qui le composent, tant des fonds anciens que des acquisitions récentes,

— On annonce la publication prochaine du IVe et dernier tome de l'ouvrage de Max Müller sur la science du langage, lequel porte ce titre un peu fantaisiste : *Copeaux d'un atelier allemand*.

— M. Bayster va publier la traduction en langue anglaise du savant livre de M. François Lenormant sur la *Magie et l'astrologie chez les Chaldéens*.

— Un Anglais, M. J. Bruyn Andrew, apporte son tribut à la science si étudiée de nos jours de la grammaire comparée. Il a choisi une langue ou plutôt un patois encore peu connu des savants, celui qui se parle sur les

côtes de la Méditerranée, de Marseille jusqu'à Gênes. Son traité sur le *Dialecte mentonnais* comble une lacune qui existait encore dans l'histoire des idiomes de la Provence.

— L'archéologie préhistorique, cette science si neuve encore et si incertaine, reçoit de nouvelles lueurs de travaux sérieux entrepris dans toutes les parties du monde. Un savant américain, M. J. C. Southall, vient de publier à Philadelphie un livre remarquable, sous ce titre : *L'origine récente de l'homme établie par la géologie et la science moderne de l'archéologie préhistorique*. L'auteur y fait justice des théories aventureuses qui reculent l'existence de l'homme jusqu'à des centaines de milliers d'années. Voici sa conclusion, qui servira à faire juger l'esprit et les tendances de l'écrivain : « Si j'ai réussi à établir la très-récente origine de la race humaine, le résultat de l'évidence porte plus loin que les hypothèses de l'archéologie préhistorique, il s'attaque à la doctrine même de M. Darwin ; car si, comme je le soutiens, l'homme primitif ne remonte pas plus haut que six ou huit mille ans, à l'état de civilisation, dans les régions tempérées de l'Orient (et on ne rencontre aucune trace humaine au delà), la doctrine de l'évolution du moins en ce qui concerne l'homme, est définitivement mise à néant. »

— *The Athenæum* du mois d'octobre renferme une curieuse étude sur les mots celtiques ou gaéliques qui se trouvent dans Shakspeare et ses contemporains. L'auteur, M. Ch. Mackay, y reconnaît de nombreux restes de l'ancienne langue, conservés au seizième siècle dans l'idiome du peuple, auquel Shakspeare faisait de larges emprunts.

— On vient de découvrir, dans les archives du chapitre de Westminster, une collection de documents relatifs à l'histoire des Juifs en Angleterre au treizième siècle. Ce sont en grande partie des contrats, baux, obligations entre les opulents prêteurs et les seigneurs pauvres de l'époque ; on y trouvera la preuve des grandes richesses de la race d'Israël, qui furent la cause de son expulsion d'Angleterre en 1290.

Publications nouvelles. — *Les Arts graphiques à l'exposition de Vienne*, par Georges Masson (in-8, G. Masson). — *Précis de philosophie chrétienne*, par l'abbé Féchaux (in-8, Palmé). — *Les Remèdes des champs*, par le Dr Soffray (2 vol. in-32, Hachette). — *Précis d'hygiène privée et sociale*, par A. Lacassagne (in-12, G. Masson). — *Trésor généalogique de dom Villevielle*, publié par H. et Alph. Passier (T. Ier, 1re et 2e p. t. II. 1re p. in-4, Champion). — *Notice biographique sur dom Villevielle*, par A. et Alph. Passier (in-4, Champion). — *Mtzkheth et Ibérie, notices sur la Géorgie*, par M. de Villeneuve (in-12, Douniol). — *Fénelon, directeur de conscience*, par A. de Grisy (in-8, Didier).— *Le Président de Brosses, sa vie et ses ouvrages*, thèse, par M. H. Mamet (in-8, Thorin). — *Madame en Vendée*, par H. de Grammey (in-12, Palmé). — *Rome et Vendée*, par J. Crétineau-Joly (in-12, Bray et Retaux). — *Frédéric II, philosophe*, par G. Rigollot (in-8, Thorin).— *Étude sur la condition des lépreux au moyen âge*, par L. Guillouard (in-12, Thorin). — *La Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus et le P. Aug. de Backer*, par le R. P. V. Van Tricht (in-8, Louvain, Ch. Fonteyn). — *Souvenirs d'un magistrat*, par A. L. Martin (in-8, Thorin). — *Le Scrutin de liste et le scrutin d'arrondissement en 1849 et 1869* (in-8, J. Baudry). — *Le Bâton perdu*, par Jean Loyseau (in-12, Dillet). — *Elisabeth*, par Dorothée de Boden (in-12, Bourguet et Calas).

Visenot.

QUESTIONS ET RÉPONSES.

QUESTIONS.

—

Où naquit le P. Senault? — Selon le *Moréri* de 1737, Jean-François Senault naquit à Paris en 1601. Selon le *Dictionnaire historique* de dom Chaudon (édition de 1789), l'éloquent oratorien naquit à Anvers en 1599. D'après Tabaraud et Verger, dans la *Bibliographie Michaud*, il naquit à Anvers en 1604 ou en 1599. Un écrivain anonyme (*Nouvelle Biographie générale*) le fait naître en 1601 à Anvers, près Pontoise. Enfin, M. Ludovic Lalanne, dans son *Dictionnaire historique de la France* le dit « né en 1701, à Anvers, près Pontoise. » Décidément est-ce à Paris (en 1599? en 1601? en 1604?) ou bien à Anvers-sur-Oise (aujourd'hui commune de l'arrondissement et du canton de Pontoise), que vint au monde le futur supérieur général de l'Oratoire? En tous cas, il faut écarter du débat le nom d'*Anvers* qui n'a été introduit que par une faute d'impression trop fidèlement recopiée. T. DE L.

Quel est l'auteur des Mémoires secrets? — Il vient de paraître, à la Librairie des bibliophiles, un volume intitulé : *Mémoires secrets*, volume formé d'une série de lettres écrites par un magistrat parisien, sous la monarchie de Juillet. Quel est ce magistrat qui fut avocat-général et conseiller à la cour royale et qui fut appelé par l'éditeur A. de Marnay. *Un curieux de province.*

Merlin et les tribunaux de la Restauration. — Dans l'éloge historique de Merlin, prononcé à la conférence de l'Ordre des avocats à la cour de Paris, en 1840, par Me Auguste Mathieu (d'Avre), on lit (p. 25 et 26) : « Que les hommes po-
» litiques sont aveugles! Pendant
» quelques années les tribunaux de
» la Restauration exilèrent de leur
» enceinte le nom et l'autorité du
» grand jurisconsulte, et l'Avocat ne
» put l'invoquer sans craindre la pa-
» role sévère du magistrat, comme si
» la science eût été complice du ré-
» gicide! » — Y a-t-il quelque chose de vrai dans cette allégation?
B. DE FOUCHÈRE.

Sébastien Le Clerc. — Existe-t-il encore à Paris ou en province quelque parent ou allié de Sébastien Le Clerc, fameux graveur sous Louis XIV? L. B.

L'Ordre de la Visitation. — Quels sont les ouvrages parus depuis cinquante ans, sur les différentes fondations de couvents de l'Ordre de la Visitation de Sainte-Marie. CH. DE C.

Le Chancelier d'Aguesseau. — Pourrait-on donner quelques indications sur le nombre et la valeur des ouvrages (anciens ou récents), qui ont apprécié l'œuvre du chancelier d'Aguesseau? Existe-t-il quelque monographie remarquable sur cet intéressant sujet? A. V.

La Conspiration des Poudres. — La Conspiration des Poudres (*gun powder plot*), qui joue un rôle important dans l'histoire du règne de Jacques Ier, présente bien des points obscurs; elle mériterait non moins que la célèbre Conjuration de Venise, d'être l'objet d'investigations sérieuses qui présenteraient peut-être les choses sous un tout autre aspect que celui adopté par l'esprit de parti. Quels sont les ouvrages les plus dignes de foi qu'il faudrait consulter à ce sujet? T. C.

—

RÉPONSES.

Sur un passage du Journal de l'Estoile (XIII, 286). — Le savant éditeur des *Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc*, dans ce passage d'une lettre qu'il me permettra de reproduire, a bien voulu répondre à la phrase où je disais : Saurait-on quelque chose de plus sur cet Abraham? Les renseignements de M. Alph. de Ruble paraissent d'autant plus précieux, qu'ils sont tirés d'un document inédit : « Vous avez adressé une demande aux familiers du seizième siècle, sur le sieur Abraham, agent du parti réformé, pris

et mis à mort en 1575. Je ne m'intéresse pas moins que vous aux indications que vous pourrez obtenir. Abraham joue un certain rôle dans les *Mémoires de la Huguerie*, que je prépare en ce moment. Nous y voyons qu'il avait été secrétaire de Coligny, qu'après la Saint-Barthélemy il resta au service du fils de l'amiral, et qu'il fut employé en plusieurs négociations, notamment dans celles qui précédèrent l'invasion allemande de 1576. Abraham est nommé trois fois avec suite dans les *Mémoires de la Huguerie.* »

T. DE L.

Erratum. — Au numéro d'août, p. 115, liv. 15; au lieu de : l'*Odyssée*, lire l'*Iliade*.

TABLE MÉTHODIQUE

DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Écriture sainte. Cursus Scripturæ sacræ (*le P. Schouppe*). . . . 399
Liturgie. Année liturgique du prédicateur (*l'abbé J. Grand*). . . . 200
Saints-Pères. Dialogue de saint Grégoire le Grand (trad. de *E. Cartier*) 107
Théologie dogmatique et morale. Compendium theologiæ dogmaticæ (*l'abbé Teissonnier*) 29
Theologia moralis (*S. Alphonsi de Ligorio*). 400
De Perfectionibus moribusque divinis (*Lessius*) 106
La divine synthèse, ou l'exposé au double point de vue apologétique et pratique de la religion (*Mgr Guilbert*) 486
Cours abrégé de religion (*le R. P. J. X. Schouppe*) 195
L'Art d'enseigner la religion (*l'abbé Martinet*). 194
Esposizione popolare della dottrina cristiana (*don F. Rosa*) . . . 403
De theoria probabilitatis dissertatio theologica (*R. O Fr. M. A. Potton*) 314
De la théorie du probabilisme. Dissertation théologique (*le R. P. Fr. M. A. Potton*) 314
L'Homme selon la science et la foi (*le P. Didon*). 315
Das Leben unsers H. Jesu Christus (*L. C. Businger*). 485
Jésus-Christ (*l'abbé Ch. Place*) 401
Controverse. Le Règne de Jésus-Christ et la question sociale (*l'abbé Joly*) 204
Réfutation de la Christologie de M. Albert Reville (*l'abbé J. Troncy*) . 402
La Question protestante jugée par le bon sens, la Bible et les faits (*G. Romain*) 108
Petit Catéchisme protestant et catholique raisonné (*l'abbé J. Louche*) 197
Ascétisme, Pensées choisies de saint François de Sales (*J. Delaincourt*) 57
Maximes et avis spirituels de l'admirable docteur mystique Jean de la Croix 210

Retraites spirituelles (*du P. Claude de la Colombière*). 221
L'Evangile proposé à ceux qui souffrent 203
Exercice du chemin de la Croix (*le R. P. Mach*). 209
Miettes évangéliques (*le R. P. Th. Ratisbonne*). 206
La Manne du prêtre (*le R. P. J. Mach*) 209
L'Oraison mentale (*le R. P. Petitalot*). 213
Visites à Jésus-Hostie 212
Union des chrétiens dans le cœur de Jésus. 208
Les Œuvres eucharistiques (*J. Blonchon*) 214
La Première Communion (*Mme J. R****). 200
Les Questions de vie et de mort (*le R. P. A. Lefebvre*). 442
Conférences aux jeunes filles (*l'abbé F. Mechin*) 197
Mois de Marie des paroisses et des familles chrétiennes (*l'abbé Ant. Ricard*). 198
Mois de Marie de l'âme religieuse (*l'abbb F. Demore*) 199
Les Vertus de la Mère de Dieu (*le R. P. Arcas*) 210
Mélanges théologiques. La Vierge Marie et la femme (*Mme Marie Elisabeth Cavé* 24
Paillettes d'or 214
Thélogie hétérodoxe. Les Conflits de la science et de la religion (*J. W. Draper*) 317

JURISPRUDENCE

Droit privé. Observations pratiques sur l'application de différents articles du code pénal (*Ch. Casati*). 253
Des Conséquences juridiques de la déconfiture (*E. Pannier*) . . . 216
De la Propriété et de ses formes primitives (*E. de Lavelye*) . . . 319
De la Division des personnes chez les Romains; des actes de l'état civil (*Payen*) 388
Commentaire théorique et pratique de la loi du 10 décembre 1874, sur l'hypothèque maritme (*T. Morel*) 392
Essai sur la vente commerciale (*E. Ripert*) 391
La Faillite d'après le droit romain (*S. Vainberg*). 391
Traité sur l'adultère (*V. Siege*) 390
Les Jeux et paris devant la loi (*E. Chevallier*) 389
De la séparation de corps (*Massol*). 387
La Définition du droit (*de Haulleville*). 387
Le Droit en matière de sépulture (*L. Roux*). 31
Droit public. Organisation judiciaire et administrative de la France et de la Belgique 1814 à 1875 (*E. Flourens*). 215
De la Personnalité civile du diocèse (*Ch. de Franqueville*) 254
De l'accusation publique (*E. Fabre*) 389
Essai sur les institutions judiciaires en Roumanie (*Alexandre Vladesco*) 489
Droit international. Le Code de commerce mis en concordance avec les autres législations (*L. Oudin*). 391
Traité de l'Extradition. (*A. Billot*). 488
La Faillite dans le droit international privé (*G. Carle*) traduction de (*E. Dubois*). 391
Recueils, Manuels. Eléments de droit français (*E. Glasson*). . . 386
Introduction historique à l'étude du droit (*J. Tissot*) 318
Le Droit français (*A. Jourdan*). 385

SCIENCES ET ARTS

Philosophie. Manuel de philosophie chrétienne (*G. Sanseverino*) trad. sur les données de *N. Signoriello*, (*par l'abbé Corriol*). . . . 290

Cours de philosophie (*Th. Bernard*) 322
Elementa philosophiæ (*Petri Ant. Corte*). 404
Principii elementari di filosofia (*Prof. Testamenta*). 404
Théodicée (*Am. de Margerie*) 32
Théodicée (*A. H. H. Dupont*) 293
Apologie de la théodicée du dernier concile général du Vatican (*l'abbé Freynet*) 144
Examen philosophico-theologicum de ontologismo (*Alb. Lepidi*) . . 291
Ontologie (*A. H. H. Dupont*). 293
Methodus analytico-synthetica in scientiis metaphysicis (*l'abbé P. M. Brin*). 294
Della conoscenza intellettuale, trad. de (*P. Matteo Liberatore*) . . 295
Dell'uomo, trad. de (*P. M. Liberatore*) 296
La Bête (*le R. P. de Bonnet*). 325
Physiologie de la volonté (*A. Herzen* trad. du *Dr Ch. Letourneau*). . 406
Quæstiones philosophicæ cum epistola (*l'abbé Sylv. Mauro R. P. M. Liberatore*). 297
Thesaurus philosophorum (*le P. Georg. Reeb*) recog. *P. J. M. Carnoldi*. 298
Essai critique sur la philosophie de S. Anselme de Cantorbéry (abbé Van Weddingen). 490
La Foi et la Science (*l'abbé Moigno*) 359
Origines et développement du positivisme contemporain (*J. B. Tissandier*) 144
Le Matérialisme contemporain (*Paul Janet*). 324
Politique. Les Leçons de l'histoire. Le Christianisme et la libre-pensée (*Ed. Haus*) 217
Les Thèses et l'hypothèse (*Jules Camauer*) 359
Morale. La Loi absolue du devoir et la destinée humaine (*J. Rambosson*) 109
El Matrimonio (*J. Sanchet de Toca*) 327
Les Dangers du mariage et les dangers de la famille (*de Montroui*) . 252
Le Crime et la Folie (*H. Mausdley*) 411
Pensées, maximes, et boutades (*L. de Combettes-Labourelie*) . . . 63
Œuvres des campagnes (*le P. Vandel*) 143
Apostolat des médecins (*N. S. B****) 145
Education, enseignement. Les vrais principes de l'éducation chrétienne rappelés aux maîtres et aux familles (*le P. A. Monfat*). 442
Principes raisonnés de la méthode intellectuelle appliquée à l'éducation maternelle (*J. Duchet*). 360
Instructions et conseils adressés aux familles chrétiennes (*Mgr Meignan*) 252
Conférences sur les connaissances les plus utiles aux habitants de la campagne (*Th. Homberg*) 58
Politique. Restauration de la science politique (*Ch. L. de Haller*) . 218
Des Conditions de gouvernement en France (*Ant. Dubost*) 219
La Constitution de l'Angleterre (*F. Le Play*) avec collab. *A. Delaire*. 407
Dieu et Patrie (*E. Caron*) 253
Economie sociale. Rénovation sociale basée sur les lois de la nature (*Démétrius Gouffared*). 253
Lois sociales expliquées par le bon sens (*C. Boutry*) 60
L'Ecole de la réforme sociale (*R. P. Ramière*). 528
Restez au village (*Eginhard*) 145
Congrès de Lyon (*C. Rémont*) 61
Assemblée des Œuvres catholiques du diocèse de Soissons, tenue à Notre-Dame-de-Liesse, les 10 et 11 mars 1875. 61
Intempérance et Misère (*Jean Lefort*). 221
Finances, Statistiques, etc. Principes de la science des finances (*R. Gaudillot*). 223
Recherches sur l'estimation de la richesse nationale et privée en

France et en Angleterre (*le duc d'Ayen*) 255
Les Militaires blessés et invalides (*le comte de Riencourt*). 34
Physique et Chimie. La théorie des atomes dans la conception générale du monde (*A. Wurtz*). 409
Des Forces physico-chimiques et de leur intervention dans la production des phénomènes naturels (*Becquerel*) 225
Influence de la pression de l'air sur la vie de l'homme (*D. Jourdanet*) 491
La Conservation de l'énergie (*B. Stewart*) 410
L'Air (*A. Moitessier*) 483
Le Magnétisme (*R. Radau*) 483
Carbonisation des bois en vases clos et utilisation des produits dérivés (*C. Vincent*) 226
Principes de géologie transformiste (*Gust. Dolfus*) 227
Rapport succinct sur la géologie des vallées de l'Athabaskau-Mackenzie et de l'Anderson (*le R. P. E. Petitot*) 328
Traité élémentaire de minéralogie (*E. Pisani*), préface de (*Des Cloizeaux*) 329
Principes de botanique (*J. Gourdon et Ch. Fourcade*) 494
Mon Jardin (*E. Smee*, trad. de *E. Barbier*) 495
Les Animaux de la France (*V. Rendu*) 475
L'Insecte (*J. Michelet*). 474
Sciences médicales. Dictionnaire de la Santé (*J. B. Fonssagrives*). 111
Leçons élémentaires d'hygiène faites au collége de Falaise (*le Dr Descieux*) publ. (*L. A. Duchemin*) 228
Mathématiques. Histoire des mathématiques (*Ferd. Hoefer*) . . 412
Le Mètre international définitif (*W. de Fonvielle*). 149
Cosmographie. Le Soleil (*le P. Secchi*) 331
Passage de Vénus sur le soleil (*J. P. A. Madden*) 360
Hydrographie et Navigation, etc. Traité de la construction des ponts et viaducs (*R. Morandière*) 415
Cours de navigation intérieure (*H. de Lagrené*) 415
Ministère des Travaux publics. Ports maritimes de la France. . . 496
Dictionnaire des termes employés dans la construction (*P. Chabat*). 496
Les Voies souterraines (*Maxime Helène*). 483
Mélanges scientifiques. L'ancienne jonction de l'Angleterre à la France (*N. Desmarets*) 62
Connaissances usuelles. Le Livre des soupes et des potages (*J. Gouffé*). 448
Beaux-Arts. La Danse macabre, peinte en 1425, au cimetière des Innocents (*V. Dufour*) 113
Corot (*H. Dumesnil*) 229
L'Art et la Critique en France (*Pierre Petroz*) 499
A Cristian Painter (*Hipp. Flandrin*) 499
Notice des tableaux, dessins, etc., exposés dans les salles du Musée de l'hôtel de ville d'Autun (*Harold de Fontenay*) 447
L'Art en Alsace-Lorraine (*René Ménard*). 500
L'Orfévrerie (*Ferdinand de Lasteyrie*). 482
Les Tapisseries (*A. Castel*). 483

BELLES-LETTRES

Philologie. Grammar and Dictionary of the Language of the Hidatva (*Washington Matthews*). 333
Assyrische Studien (*Dr Fr. Delitsch*). 501
Dictionnaire et grammaire de la langue des Cris (*le R. P. Alb. Lacombe*) 333
Essai de grammaire vepse ou tchoude du Nord (*Ch. de Ujfalvy*). . 333

Rhétorique, Eloquence. Frayssinous, Conférences choisies. (*A. Laurent*) 35
Poésie ancienne. L'Odyssée d'Homère (*Alexis Pierron*) 114
Poésie du moyen âge. Œuvres complètes de Rutebeuf (*A. Jubinal*) 240
La Chanson de Roland (*Léon Gautier*) 336
Li Rouman de Berte aus grans piés, par Adenès li Rois (*Aug. Scheler*). 230
Bueves de Gommarchis, par Adenès li Rois (*Aug. Scheler*). . . . 230
La Guerre de Metz en 1324 (*E. de Bouteiller*), suivi d'ét. crit. sur le texte, par *F. Bonnardot*, préface de (*L. Gautier*). 502
Poésies françaises, latines et grecques. C. Martin Despois (*R. Dezeimeris*) 338
Publication de l'Early english Text Society. The myroure of oure Ladye (*J. H. Blunt*). 307
A Treatise on the Astrolabe (*Rev. W. A. Skeat*). 308
The Complaynt of Scotlande (*J. A. H. Murray*) 308
Cursor Mundi (*Rev. R. Moris*) 313
Poésie moderne. Le Fabuliste chrétien (*J. M. Villefranche*) . . 261
Lacrymæ rerum (*L. Paté*) 300
Les Mélodies intimes (*L. Paté*). 300
Rêves et Devoirs (*Th. Fromont*). 300
Un Chapitre d'Art poétique (*G. Le Vavasseur*). 301
Les Champs et la Mer (*J. Breton*) 301
Fleurs et Chants (*Arbonne Bastide*) 302
L'Illusion (*H. Cazalis*) 302
Le Cahier rouge (*Fr. Coppée*) 302
Idéal et nature (*Guy de Beaufort*) 303
Du Cœur aux lèvres (*Ferd. Cartairade*) 303
Les Fleurs sous l'herbe (*Ferd. Cartairade*) 303
Le Jour et la Nuit (*Ferd Cartairade*) 303
Les Illusions (*E. Favin*) 303
Mes Veillées au Paraclet (*le baron Ch. Walckenaer*) 303
Exaltations (*Ernest Périgaud*) 303
Les Feux follets (*Ch. Pitou*) 303
La France au Tribunal de Dieu (*l'abbé Demange*). 304
Les Militantes (*Mme A. M. Blanchecotte*) 304
Sans peur et sans reproches (*Mme Fanny Dénoix des Vergnes*) . . 304
Saint François-Xavier (*l'abbé Félix Maleteste*) 304
Sonnets et poésies (*E. Péhant*) 305
Velléda (*Louis de Combettes-Labourelie*) 305
Les Fantasmagories (*L. Salles*) 305
In extremis, adieux au dix-neuvième siècle (*Ath. Renaud*) . . . 305
Panthéia (*Félix Henneguy*) 305
Premières rimes (*Fréd. Bataille*) 305
Chants du Soldat (*Paul Déroulède*) 305
Nouveaux Chants du Soldat (*Paul Déroulède*) 305
Almanach du Sonnet. 146
Poésie étrangère. I Triomfi di F. Petrarco, corretti nel testo e riordinati (*C. Pasqualiço*). 38
Manuel de la Revilla Dudas y tristezas (*D. Ramon de Campoamor*) . 232
Rime di Luigi d'Eredia. 526
Théâtre. Les Spectacles forains et la Comédie-Française (*J. Bonnassies*) 148
Théâtre de Racine illustré par Foulquier 474
M. Samson et ses élèves (*E. Legouvé*) 260
Dramas liricos (*Antonio Arnao*). 260
Contes populaires. Contes populaires de la Grande-Bretagne (*L. Brueyre*) 115

Les Contes de Charles Perrault (*A. Lefèvre*) 504
Romans et nouvelles. La Tentation de saint Antoine (*Gustave Flaubert*) 6
Aurélia ou les Juifs de la porte Capène (*A. Quinton*) 8
Les Gladiateurs (*C. J. Whyte-Melville*) trad. de (*Ch. Bernard Derosne*) 8
L'Aventure d'une âme en peine (*Gilbert-Augustin Thierry*) . . . 9
Les Gentilshommes de la cuiller (*Ch. Buet*) 10
La Conspiration de Salcède (*E. Billaudel*) 10
Le Puy de Montchal (*Alf. Assolant*) 11
L'As de Cœur (*F. du Boisgabey*) 12
Les Mémoires de mon oncle (*Ch. d'Héricault*) 12
Les Mémoires d'une pétroleuse (*A. Téram*) 13
La Conquête de Plassans (*E. Zola*) 13
La Tante de l'abbé Mouret (*E. Zola*). 13
Mis Rovel (*V. Cherbuliez*) 14
Droit au but (*A. Achard*) 15
La Vie de feu (*Anaïs Ségalas*) 15
Le Mariage de Thècle (*Mme M. Bourdon*) 15
Une Femme capricieuse (*Mme E. Carlen*) 16
L'Honneur de la famille (*Mme Krafft-Bucaille*) 16
Nancy Vallier (*Mme Gagne*) 17
Une Idylle pendant le siége (*Fr. Coppée*) 17
Renée (*Mme Et. Marcel*). 18
La Famille Monval (*L. Darville*) 18
Blanche-Neige (*Mme Cl. de Chandeneux*). 18
La Main de velours (*Mlle Gabrielle d'Esthampes*) 18
Miss Mortimer, trad. de (*E. de Valbeau*) 18
Marie, trad. de (*Léouzon-Le-Duc*). 19
Un Mariage français (*Mme Jenkins*) trad. de (*E. W****) 19
Ma Mère et moi 19
Barnabé (*Ferd Fabre*) 20
La Villa-Vampire (*Paul Féval*). 21
La Fontaine aux perles (*P. Féval*). 21
La Tresse blonde (*Fort. du Boisgobey*) 22
Un Fruit de la mer Morte (*M. E. Braddon*) trad. de (*Ch. Bernard-Derosne*) 22
Le Jeune Brown (*Granville Murray*) trad. de (*J. Butler*) 22
Falayrac (*J. Steeg*) 23
Une Femme gênante (*E. Droz*) 24
Le Chancellor (*J. Verne*) 24
Histoire de petite ville (*Ch. Deulin*) 24
Le Bal du diable (*Ch. Narrey*) 25
Les Ames en peine (*X. Marmier*). 25-36
Les Contes comtadins (*H. de la Madeleine*) 26
Aventures extraordinaires d'un homme et de trois femmes (*le prince J. Lubomirski*) 27
Le Médaillon (*E. Daclin*) 27
Une Muse (*Alf. Bonsergent*). 27
Cinq Nouvelles (*Alf. Bonsergent*) 27
La Chambre aux histoires (*F. Fertiault*). 27
L'Antre des mystères (*H. Bollacey*) 28
Marie Chassing (*Ad. Badin*) 28
Les Chasseurs excentriques (*C. d'Amezenil*) 28
Souvenirs d'un Cosaque (*R. Franz*) 28
Souvenirs d'un pianiste 29
Soirées de l'Ouvrier (*H. Violeau*) 57
Ouvrages pour la jeunesse. Journal de la Jeunesse 474
Les Aventures du capitaine Magon (*Léon Cahun*). 475
Morale pratique (*G. de Girandon*). 58

Le La Fontaine en action (*Hygin-Furcy*) 58
Ce que disent les champs (*Mme la baronne de Mackau*) 364
Les Aventures de Robinson-Crusoé (*Daniel de Foe*) 478
La Vie des bois et du desert (*B. H. Révoil*) (*A. Dumas, père*) . . . 447
Histoire de chasse (*B. H. Révoil*) 447
Tony Brenner. Récit alsacien (*Mme C. Ernst*). 392
Trois histoires de terre et de mer (*A Dubarry*) 393
Les Diamants irlandais (*E. Bowles*) 394
Cœurdoulx (*Aynié Cécil*) 395
Irène (*Et. Marcel*) 395
Petite Sœur (*Et. Marcel*). 396
Mon Sillon (*Mlle Fleuriot*) 396
Abnégation (*Mme Bourdon*) 397
L'Institutrice à Berlin (*Mlle M. Maréchal*) 397
Le Sire de Coucy (*F. de Servan*) 397
Berthilde (*Mlle G. d'Arvor*) 397
Victorius (*le R. P. Gay, S. M.*). 398
Les Châtelaines du Roussillon (*Mme la comtesse de la Rochère*) . . 398
L'Anneau du meurtrier (*Gondry du Jardinet*). 398
La Banque du Diable (*Eug. de Margerie*) 399
Pat, apôtre, récit irlandais 446
Histoire de trois orphelins (*Georges Fath*) 476
Les Faucheurs de la mort (*A. de Lamothe*) 476
M. Nostradamus (*Mlle Fleuriot*) 479
Deux Mères (*Mme Colomb*) 480
Fausse route (*J. Girardin*) 480
La Toute-Petite (*J. Girardin*). 481
Tom Brown (*J. Levoisin*). 481
La petite Maîtresse de Maison (*Mlle Julie Gouraud*) 483
Les Vacances d'un grand-père (*Mme de Stolz*) 484
Plus tard (*Zénaïde Fleuriot*). 484
La Dette de Ben Aïssa (*Mlle Marie Maréchal*) 484
Les Saintes légendes de l'enfance (*H. de Baroeul*) 99
Biblioteca della gioventù italiana 122
Histoire et critique littéraire. Histoire de la littérature française depuis son origine jusqu'à la renaissance (*Ch. Gidel*) . . 37
Marguerite de Surville (*Eug. Villedieu*) 338
Le P. Lejeune, sa vie, son œuvre, ses sermons (*l'abbé G. Ressoux*) . 41
Jacques Crétineau-Joly (*l'abbé A. Maynard*). 505
Crétineau-Joly et ses livres (*le P. E. Regnault*). 63
Alde Manuce et l'hellénisme à Venise (*Amb. F. Didot*) 40
Histoire de l'influence de la langue française en Allemagne (*J. de Beglié*) 146
La Langue et la littérature hindoustanies de 1850 à 1869 (*Garcin de Tassy*). 233
Histoire de la littérature contemporaine en Italie, sous le régime unitaire (*A. Boux*) 118
Epistolaires et polygraphes. Nouvelles Lettres de Mme Swetchine (*le marquis de La Grange*). 119
Opere di Vincenzo Mortillaro marcheze de Villarena. 121
Mélanges littéraires. La Conférence entre Luther et le Diable (*J. Liseux*) 147
Soliloques sceptiques (*La Mothe-le-Vayer*) 147
Portraits d'histoire morale et politique du temps (*Ch. de Mazade*). 147
Dernières lettres d'un passant (*A. de Boissieu*) 362
Portraits de grandes dames (*Imbert de Saint-Amand*) 562
Une Belle âme, ou les Stromates de Jean de Rochevielle (*H. Calhiat*). 119
Etudes politiques, historiques et religieuses (*J. de Cacheleu*) . . . 143
Quatre conférences (*Jules Favre*) 262

Les Amuseurs de la rue (*Augustin Challamel*). 477
Les Sensations d'un juré (*H. Babou*) 149
La Mort et la Bibliographie catholique (*J. de Chaignolles*) 51
Romans et nouvelles. Mémoires d'une forêt. Fontainebleau (*J. Levallois*) 148
La Crise de cent ans. L'Exilé lorrain. Le Sommet de la cité chrétienne (*Ch. Charaux*) 447
Causeries sur tous les tons (*A. Réal*) 59

HISTOIRE

Géographie et voyages. Nouvelle géographie universelle (*E. Reclus*). 441
Histoire résumée de la géographie en Autriche, depuis 1850 (*A. Becker*) 149
Petite carte de France murale (*Ehrard*). 151
Géographie de la France (*A. Magin*). 527
France physique, administrative, géographique et économique (*L. Dubec*). 527
Géographie militaire de l'empire d'Allemagne (trad. de *E. X. H. Ruhier*) 124
Voyage au pôle Nord des navires la *Hansa* et la *Germania* (*G. Gourdault*) 507
Imaïlia (*Sir Samuel White Baker*), trad. de (*H. Vattemare*). . . . 511
Voyages dans le nord de l'Europe (*Jules Leclercq*) 482
Dernier voyage du docteur Livingstone (*H. Waller*), trad. par (*Mme H. Loreau*). 509
Un Hiver en Egypte (*Eugène Poitou*) 477
Promenades en Italie (*l'abbé Rolland*). 478
Londres (*L. Enault*) 512
L'Espagne, splendeurs et misères (*P. L. Imbert*). 236
Les Pyrénées (*le comte de Perrochel*) 445
Souvenirs du pays de sainte Thérèse (*l'abbé F. X. Plasse*). . . . 45
L'Annam et le Cambodge (*le R. P. C. E. Bouillevaux*) 43
L'Afrique équatoriale, Gabonnais, Pahonins, Gallois (*le marquis de Compiègne*) 262
La Souanétie libre (*R. Bernoville*). 339
La Sibérie orientale (*Octave Sachot*) 476
Voyages et découvertes d'Outre-Mer (*Arthur Mangin*) 477
Histoire universelle. Cours d'histoire générale (*F. Oger*) . . . 341
Histoire ecclésiastique. Histoire de l'Eglise catholique (*l'abbé L. Jaunay*). 340
Cours de Religion (*le R. P. de Boylesve*) 142
Histoire de l'Eglise catholique en France T *** (*Mgr Jager*). . . . 127
Histoire des persécutions de l'Eglise, jusqu'à la fin des Antonins (*B. Aubé*) 125
The Nicene and Apostles' Creeds (*C. A. Swainson*) 422
The Athanasian Creed (*G. D. W. Ommanney*) 423
Le Pseudo-Synode, connu dans l'histoire sous le nom de Brigandage d'Ephèse (*l'abbé Martin*) 241
Discours de notre très-saint Père le Pape Pie IX (*le R. P. de Franciscis*) 424
Hagiologie. La Vie des Saints (*H. de Briancey*). 98
Les Saintes du Paradis (*Mme de Sougé*). 98
Vies des Saints de l'atelier 98
Saint Joseph. Etude historique sur son culte (*l'abbé Lucat*) . . . 202
Vie de saint Joseph, d'après Anne-Catherine Emmerich (*l'abbé C. F. Fouet*) 99
Vie de Saint Joseph (*le R. P Bouvy*). 99

Sainte Marie-Madeleine (*l'abbé Coulon*). 529
Saint Antoine le Grand (*Ch. Hello*) 100
Vie de Saint Germain d'Auxerre (*l'abbé Constance*), trad. de (*P. Gouilloud*). 101
Histoire de saint Bernard et de son siècle (*le R. P. Th. Ratisbonne*). 101
Santo Tomas de Aquino (*Alejandro Pidal y Mon*) 242
Etudes sur les temps primitifs de l'Ordre de Saint-Dominique p. III. (*le R. P. Ant. Danzas*). 244
Sixième centenaire. Le cardinal saint Bonaventure, évêque d'Albano. 101
Histoire du culte de Sainte Philomène (*Louis Petit*). 104
La Vie admirable de notre glorieux père S. Pierre Célestin . . . 102
Sainte Jeanne-Françoise Fremyot de Chantal, t. II 426
Déposition de Sainte Chantal pour la canonisation de Saint François de Sales 103
La Vierge des campagnes, ou Vie de la B. Oringa (*l'abbé Henry*). . 102
Vie de Sainte Catherine de Ricci (*le P. Bayonne*). 102
Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie (*l'abbé Daras*) 103
La Vie admirable du Bienheureux mendiant et pèlerin Benoît-Joseph Labre (*L. Aubineau*) 103
Ordres religieux. Vie de la mère Thérèse, fondatrice de la Miséricorde de Laval (*l'abbé Le Segretain du Patis*). 104
Vie de la révérende mère Marie-Madeleine-Gipoulon (*l'abbé G. Penaud*) 104
Vie de la révérende mère Sainte-Jérôme 105
Alexis Clerc, marin, jésuite et otage de la Commune, fusillé à la Roquette, le 24 mai 1871 (*le R. P. Ch. Daniel*). 444
Vie intime d'un Frère des Ecoles chrétiennes (*l'abbé Aug. Carion*). 361
Marie Guyard et les ursulines au Canada (*J. d'Estienne*) 359
Histoire des hérésies. Geschichte der quietistichen Mystik (*le Dr Heppe*). 503
Histoire de la franc-maçonnerie, depuis son origine jusqu'aux temps présents (*Findel*) 242
Histoire ancienne. Dictionnaire d'archéologie égyptienne (*P. Pierret*). 437
Ancient History from the Monuments (*S. Birch; Georges Smith;* and *W. S. W. Vaux*) 237
Histoire ancienne des peuples de l'Orient (*G. Maspero*). 237
Dictionnaire pratique de l'antiquité (*Patrice Chauvière*). 240
Histoire du moyen âge. Le moyen âge et ses institutions (*Oscar Havard*). 481
The Map of Europe by treaty (*Edw. Hertslet*) 433
Questions contemporaines. La Révolution (*G. de Bernardi*). . 286
Sécurité et liberté de la France (*G. de Kérigant*) 59
Lettres d'un rural (*le vicomte de Sarcus*). 257
1871-1875. Au jour le jour (*le marquis de Biencourt*) 258
A Monsieur Tout-le-Monde. La Comédie du radicalisme (*Ch. Tresvaux du Fraval*). 363
La Question du drapeau. 63
Discours prononcés par Mgr l'évêque d'Orléans à l'Assemblée nationale. 254
Tableau résumé des principaux scrutins de l'Assemblée nationale (*L. J. N****) 258
La Prusse et la France devant l'histoire. 435
Le Procès d'Arnim (*E. Figurey* et *D. Corbier*), introd. de (*J. Valfrey*). 256
Deux incidents de la question catholique en Angleterre (*Mme A. Craven*). 528
La Tentative anticatholique en Angleterre (*Mgr Nardi*). 528
Les Souvenirs catholiques de la Tour de Londres (*Rev. R. Cooke*), trad. par (*Gréard*) 528
La Question dynastique en Espagne (*Aparisi y Gujiarro*) 62

La Mission de Charles VII (*l'abbé Abel Gaveau*) 258
A bas don Carlos 364
Question espagnole. Don Carlos, roi légitime (*H. Lemoine* et *Victor Gay*. 259
La Question d'Orient. 249
La Serbie et la crise orientale (*E. Collas*). 446
L'Herzégovine (*E. de Sainte-Marie*) 259
Pie IX et les études classiques (*Mgr Gaume*). 361
L'Armée et la mission de la France en Afrique (*Mgr l'archevêque d'Alger*) 207
Les Jésuites et l'armée (*Alb. de Badh de Cugnac*) 443
Voltaire, ennemi de Dieu, de la France et du peuple 363
La Déportation et l'abandon des morts (*Léon Pagès*). 363

Histoire de France. L'Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, racontée à mes petits-enfants (*Guizot*). 576
Notre histoire des origines à 1870 (*G. Hubault*) 528
Hincmar de Reims (*l'abbé Vidieu*) 428
Chronique de Robert de Thorigny, abbé de Mont-Saint-Michel (*L. Delisle*). 46
Saint Louis et son temps (*H. Wallon*) 47
Jeanne d'Arc (*H. Wallon*) 517
Etude sur Jeanne d'Arc (*le comte de Bourbon-Lignières*). 518
Rivalité de François Ier et de Charles-Quint (*Mignet*). 130
Mémoires-Journaux de Pierre de l'Estoille, T. Ier, (*G. Brunet, A. Champollion, E. Halphen, P. Lacroix, Ch. Read, Tamizey de Larroque, Ed. Tricotel*) 429
L'Expédition du duc de Guise à Naples (*J. Loiseleur* et *G. Baguenault de Puchesse*) 520
Une nièce de Mazarin (*E. de Barthélemy*) 521
Archives de la Bastille, règne de Louis XIV (*Fr. Ravaisson*) . . . 344
La Dauphine Marie-Josèphe de Saxe, mère de Louis XVI (*le P. Emile Régnault*) 261
Volaire et Rousseau (*G. Desnoiresterres*). 49
Le Parlement, la Cour et la Ville pendant le procès de Robert-François Damiens (1757), *Georges de Heylli*) 345
Ursprung und Beginn der Revolutions-Kriege (*L. von Ranke*). . . 430
Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le dix-huitième siècle (*de Lescure*) 245
Stofflet et la Vendée (*Ed. Stofflet*). 446
Les Débris de Quiberon (*Eug. de la Gournerie*). 131
La Chouannerie du Maine et pays adjacents (*l'abbé Paulouin*). . . 135
Archives révolutionnaires du département de la Creuse (1789-1794). (*Louis Duval*). 346
Napoléon Ier et le roi Louis (*Félix Rocquain*) 246
Histoire du second Empire, T. VI (*T. Delord*). 133
La Guerre de France 1870-1871, (*Ch. de Mazade*). 347
Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande (*Alb. Sorel*) . 347
Histoire du traité de Francfort et de la libération du territoire français (*J. Valfrey*). 248
La Guerre au jour le jour, 1870-1871 (*le baron A. Du Casse*) . . . 247
Histoire de la Défense nationale en France (*l'abbé A. Deramecourt*). 128
Versailles pendant l'occupation (*E. Delerot*) 134

Histoire des provinces. De la réunion de Lyon à la France (*Pierre Bonassieux*) 342
Recherches sur les Etats de Bretagne (*A. Du Bouetiez de Kerorguen*). 352

Histoire étrangère. Histoire de l'Angleterre depuis la mort de la reine Anne jusqu'à nos jours (*H. Reynald*) 61
Le Règne de Marie-Thérèse dans les Pays-Bas autrichiens (*G. J. Ch. Piot*). 50
Dix ans de l'Histoire d'Allemagne (*Saint-René Taillandier*). . . . 353

Histoire de l'Allemagne, depuis la bataille de Sadowa (*Eug. Véron*). 150
Della vita privata dei Genovesi (*L. T. Belgrano*) 436
Histoire de l'abbaye d'Hautecombe en Savoie (*Cl. Blanchard*). . . 350
Storia della Republica di Firenze di Gino Capponi 522
La Mutualité des Slaves depuis les temps les plus anciens jusqu'au dix-huitième siècle (*J. Pervolf*) 354
A narrative of the recent Events in Ton King (*H. Cordier*). . . . 356
Les Drapeaux français (*le comte H. de Bouillé*). 135
Histoire nobiliaire. Armorial des cardinaux, archevêques et évêques contemporains de France (*H. Tausin*). 52
Notes prises aux archives de l'état civil de Paris, avenue Victoria, 4, brûlées le 24 mai 1871 (*le comte de Chastellux*) 137
Archéologie. Le Trésor de Clairvaux du douzième au dix-huitième siècle (*l'abbé Charles Lalore*) 139
Notice sur un autel antique dédié à Jupiter (*l'abbé Bargès*). . . . 138
Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen âge. T. II et III (*les R. P. Ch. Cahier, A. Martin*). . . . 439
Rapport sur une mission archéologique en Algérie (*Ant. Héron de Villefosse*) 357
Mélanges historiques. Les Châteaux historiques de la France (*l'abbé Bourassé*) 478
Scritti minori (*P. Ellero*) 51
Biographie. Les grands hommes de la France (*Ed. Gœpp* et *H. de Mannoury d'Ectot*) 250
Les grands bienfaiteurs de l'humanité (*Ad. Huard*) 444
Le Parnasse médical français (*le Dr A. Chereau*) 139
Gloires du catholicisme du dix-neuvième siècle : Mgr Dupanloup (*l'abbé Dourlens*). 526
Ma Mère (*Mgr de Ségur*) 262
M. Th. Foisset (*H. Beaune*) 445
Joseph Sturge 259
Les Hommes de l'exil (*Charles Hugo*). 140
Bibliographie. Notice sur un manuscrit mérovingiens (*L. Delisle*) . 438
Les Papiers de Noailles de la bibliothèque du Louvre (*Louis Paris*) . 358
Précis de l'histoire de la bibliothèque du Roi (*Alf. Franklin*) . . . 53
Les Archives de Lyon (*L. Niepce*). 54
Catalogue méthodique de la bibliothèque de la ville de Nantes (*Emile Péhant*) 56
Catalogo dei codici petrarcheschi delle biblioteche Barberina, chigiana, Corsiniana, Vallicelliano e Vaticana (*E. Narducci*) . . . 38
Catalogo ragionato dei libri de prima stampa e delle edizioni aldine e rare existenti nella bibliotheca nazionale di Palermo (*A. Pennino*). 525
Osservazioni sulla quistione del primato della stampa tra Palermo e Messino (*G. Salvo-Cozzo*) 525
Bibliografia Siciliana (*G. M. Miar*) 141
La Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus et le P. Aug. de Backer (*R. P. Van Tricht*) 523

TABLE DES AUTEURS

Achard (A.) 15
Amezeuil (C. d') 28
Aparisi y Gujïarro 62
Arbousse Bastide 302
Arias (le R. P.). 210
Arnao (Ant.) 260
Arvor (Mlle G. d') 397
Assolant (Alf.). 11
Aubé (B.) 125
Aubert (l'abbé A.) 143
Aubineau (L.) 103
Ayen (le duc d') 255
B*** (N. S.) 145
Babou (H.), ... 149
Badts de Cugnac (Alb. de). . . 443
Baden (Ad.) 28
Baguenault de Puchesse (G.) . 520
Baker (Sir S. White.). 511
Ballacey (H.) 28
Barbier (E.) 495
Bargès (l'abbé). 139
Baroeul (H. de) 99
Barthélémy (E. de). 521
Bataille (Fréd.) 305
Bayonne (le P.) 102
Beaufort (Guy de) 303
Beaune (H.) 445
Becker (A.) 149
Becquerel. 225
Belgrano (L. T.). 436
Bernard (Th.) 322
Bernard-Derome (Ch.) . . . 8, 22
Bernardi (G. de) 256
Bernoville (R.) 339
Beylié (J. de) 146
Biencourt (le marquis de). . . 258
Billaudel (E.). 10
Biliot (A.). 488
Birch (S.) 237
Blanchard (Cl.). 350
Blanchecotte (Mme A. M.) . . 304
Blanchon (J.) 214
Blunt (J. H.). 307
Boisgobey (F. du). 12, 22
Boissieu (A. de). 362
Bonnardot (F.). 502
Bonnassies (J.) 148
Bonnassieux (Pierre) 342
Bonnet (le R. P. de) 325
Bonsergent (Alf.). 27
Bouillé (le comte L. de). . . . 135
Bouillevaux (le R. P. C. E.). . 43
Bourassé (l'abbé). 478
Bourbon-Lignières (le comte de). 519
Bourdon (Mme M.) 15, 397
Boutteiller (E. de) 302
Boutry (C.). 60
Bouvy (le R. P.) 99
Bowles (E.). 394
Boylesve (le R. P. de) 142
Braddon (Miss E.). 22
Breton (J.). 301
Brin (l'abbé P. M.) 294
Brueyre (L.) 115
Brunet (G.). 429
Buet (Ch.). 10
Businger (L. C.). 485
Butler (J.). 22
Cacheleu (J. de) 143
Cahier (le R. P. Ch.). 439
Cahun (Léon). 475
Calhiat (H.). 119
Camauer (Jules). 359
Campoamor (D. Ramon de). . . 232
Capponi (G.) 522
Carion (l'abbé Aug.). 361
Carle (G.). 391
Carle (Mme E.) 16
Caron (E.) 253
Cartairade (Ferd.) 303
Cartier (E.) 107
Casati (Ch.) 253
Castel (A.). 483
Cavé (Mme Marie-Elisabeth) . . 211
Cazalès (H.) 302
Cécil (Aymé). 395
Chabat (P.). 496
Chaignolles (J. de) 61
Challamel (Augustin) 477
Champollion (A.) 429
Chandeneux (Mme Cl. de) . . . 18
Charaux (Ch.) 447
Chastellux (le comte de) . . . 137
Chauvière (Patrice) 240
Cherbuliez (V.) 14
Chereau (le Dr A.) 139
Chevallier (E.). 389
Collas (E.) 446
Colomb (Mme) 479
Colombière (R. P. Claude de la) 211
Combettes-Labourelie (L. de) 63, 305
Compiègne (le marquis de). . . 262
Constance (l'abbé) 108
Cooke (Rev. R.) 528
Coppée (Fr.) 17, 302
Corbier (D.) 256
Cordier (H.) 350
Cornoldi (le P. J. M.). 298
Corriol (l'abbé) 290
Corte (Petri-Ant.) 404

Coulin (l'abbé) 529
Craven (Mme A.) 528
Daclin (E.) 27
Daniel (le R. P. Ch.) 444
Danzas (le R. P. Ant.) 244
Daras (l'abbé) 103
Delaire (A.) 407
Delerot (E.) 134
Delisle (L.) 46, 438
Delitzsch (le Dr Fr.) 501
Deloincourt (J.) 57
Delord (T.) 133
Demange (l'abbé) 304
Demore (l'abbé F.) 199
Dénoix des Vergnes (Mme Fanny) 304
Deramecourt (l'abbé A.) 128
Déroulède (Paul) 305
Descieux (le Dr) 228
Des Cloizeaux 329
Desmarets (N.) 62
Desnoiresterres (G.) 49
Deulin (Ch.) 24
Dezeimeris (R.) 328
Didon (le P.) 315
Didot (Amb. F.) 40
Dollfus (Gust.) 227
Dorville (L.) 18
Dourlens (l'abbé) 526
Draper (J. W.) 317
Droz (E.) 24
Dubarry (A.) 393
Dubec (L.) 527
Dubois (E.) 391
Dubost (Ant.) 219
Du Bouetiez de Kerorguen (A.) . 352
Du Casse (le baron A.) 247
Duchemin (L. A.) 228
Dufour (l'abbé V.) 113
Dumas (A.) père 447
Dumesnil (H.) 229
Dupont (A. H. H.) 293
Duval (Louis) 346
Eginhard 145
Ehrard 151
Ellero (P.) 51
Enault (L.) 512
Eredia (Luigi d') 526
Ernst (Mme C.) 392
Esthampes (Melle G. d') 18
Estienne (J. d') 259
Fabre (E.) 389
Fabre (F.) 20
Fath (Georges) 476
Favin (E.) 303
Favre (Jules) 262
Fertiault (F.) 27
Féval (P.) 21
Findel 342
Flaubert (G.) 6
Fleuriot (Mlle Z.) . 396, 479, 484
Flourens (E.) 215
Foe (Daniel de) 479
Fonssagrives (J. B.) 111
Fontenay (Harold de) . . . 447
Fonvielle (W. de) 149
Fouet (l'abbé C. F.) 99
Fourcade (Ch.) 494
Franciscis (le R. P. de) . . . 424
Franklin (Alf.) 53
Franqueville (Ch. de) 254
Franz (R.) 28
Freynet (l'abbé) 144
Fromont (Th.) 300
Gagne (Mme) 17
Galembert (le comte de) . . . 256
Garcin de Tassy 233
Gaudillot (R.) 223
Gaume (Mgr) 361
Gautier (Léon) 336
Gaveau (l'abbé Abel) 258
Gay (le R. P.) 398
Gay (Victor) 259
Gérando (G. de) 58
Gidel (Ch.) 37
Girardin J.) 480, 481
Glasson (E.) 386
Goepp (Ed.) 250
Gondry du Jardinet 398
Goubareff (Démétrius) . . . 253
Gouffé (J.) 448
Gouilloud (le P.) 101
Gouraud (Mlle Julie) 483
Gourdault (G.) 507
Gourdon (J.) 494
Gournerie (Eug. de la) . . . 131
Grand (l'abbé J.) 200
Gréard 529
Grenville-Murray 22
Guchet (J.) 360
Guilbert (Mgr) 486
Guizot 516
Haller (Ch. L. de) 218
Halphen (E.) 429
Haulleville (de) 387
Haus (Ed.) 217
Havard (Oscar) 481
Hélène (Maxime) 483
Hello (Ch.) 100
Henneguy (Félix) 305
Henry (l'abbé) 102
Heppe (le Dr) 513
Héricault (Ch d') 12
Héron de Villefosse (Ant) . . . 357
Hertslet (Edw) 433
Herzen (A.) 406
Heylli (G. d') 345
Hoefer (Ferd.) 412
Homberg (Th.) 58

Huard (Ad.). 444
Hubault (G.). 525
Hugo (Charles). 140
Hygin-Furcy. 58
Imbert (P. L.) 236
Jager (Mgr) 127
Janet (Paul). 324
Jaunay (l'abbé L.) 340
Jenkins (Mme) 19
Joly (l'abbé). 204
Jourdan (A.). 385
Jourdanet (D.). 491
Jubinal (A.) 420
Kérigant (G. de) 59
Krafft-Bucaille (Mme). . . . 16
Lacombe (le R. P. Alb.) 333
Lacroix (P.) 429
La Grange (le marquis de). . . 119
Lagrené (H. de) 415
Lalore (l'abbé Ch.). 139
Lamothe (A. de) 476
La Mothe-le-Vayer. 147
Lasteyrie (Ferdinand de) . . . 482
Latour (le R. P.). 143
Laurent (A.). 35
Laveleye (E. de) 319
Leclercq (Jules) 482
Lefebvre (le R. P. A.) 442
Lefèvre (A.). 504
Lefort (Jean) 221
Legouvé (E.). 260
Lemoine (H.). 259
Léouzon-Le-Duc 19
Lepidi (Alb.). 291
Le Play (F.). 256, 407
Lescure (de). 245
Le Segretain du Patis (l'abbé). 104
Lessius 106
Letourneau (Dr Ch.) 406
Levallois (J.) 148
Le Vavasseur (G.) 301
Levoisin (J.) 481
Liberatore (le R. P. M.). 295, 296, 297.
Ligori (S. Alph. M. de) 400
Liseux (J.). 147
Loiseleur (J.) 520
Loreau (Mme H.). 509
Louche (l'abbé J.) 197
Lubomirski (le prince J.). . . . 27
Lucot (l'abbé) 202
Mach (le R. P. J.) 209
Mackau (Mme la baronne de). 364
Madden (J. P. A.). 360
Madeleine (H. de la) 26
Magin (A.). 527
Maleteste (l'abbé Félix). . . . 304
Mangin (Arthur) 477
Annoury d'Ectot (H. de) . . . 250
Marcel (Et.). . . . 18, 395, 396
Maréchal (Mlle M.). . . 397, 484
Margerie (A. de). 32
Margerie (Eug. de). 399
Marmier (X). 25, 36
Martin (l'abbé). 241
Martin (le R. P. A.) 439
Martinet (l'abbé). 194
Maspero (G.). 237
Massol 387
Matthews (Washington). . . . 333
Maudsley (H.) 411
Maure (l'abbé Sylv.) 297
Maynard (l'abbé U.). 505
Mazade (Ch. de) 147, 347
Méchin (l'abbé F.) 197
Meignan (Mgr) 252
Menard (René). 500
Miar (G. M.). 141
Michelet (J.). 474
Mignet 130
Moigno (l'abbé). 359
Moitessier (A.). 483
Monfat (le P. A.) 442
Montroui (de) 252
Morandière (R.) 415
Morel (T.). 392
Moris (Rev. R.). 313
Murray (J. A. H). 308
N*** (L. J.) 268
Nardi (Mgr). 528
Narducci (E.). 38
Narrey (Ch.), ... 25
Niepce (L.) 54
Oger (F.) 341
Ommanney (G. D. W.). 423
Oudin (L.). 391
Pagès (Léon). 363
Pannier (E.). 216
Paris (Louis) 358
Pasqualigo (C.) 38
Paté (L.) 300
Paulouin (l'abbé). 132
Payen. 388
Péhant (Emile). 56, 305
Penaud (l'abbé G.) 104
Pennino (A.). 525
Périgaud (E.) 303
Perrochel (le comte de). . . . 445
Pervolf (J.). 354
Petit (Louis). 104
Petitalot (le R. P.). 213
Petitot (le R. P. E.) 328
Petroz (P.). 499
Pidal y Mon (Alejandro) . . . 242
Pierret (P.) 437
Pierron (Alex.). 114
Pigurey (E.). 256
Piot (G. J. Ch.). 50

Pisani (E.) 329
Pitou (Ch.) 303
Place (l'abbé Ch.) 401
Plasse (l'abbé F. X.) 45
Poitou (Eugène) 477
Potton (le R. P. Fr.M. A.) . . . 314
Quinton (A.) 8
Radau (A.) 483
Rambosson (J.) 109
Ramière (le R. P.) 528
Ranke (L. von) 430
Ratisbonne (le R. P. Th.) . 101 206
Ravaisson (Fr.) 344
Read (Ch.) 429
Réal (A.) 59
Reclus (E.) 421
Reeb (le P. Georg) 298
Regnault (le P. E.) 63, 261
Rémont (C.) 61
Renard (Ath.) 305
Rendu (Victor) 475
Renoux l'abbé G.) 41
Révoil (B. H.) 447
Reynald (H.) 61
Riancey (H. de) 98
Ricard (l'abbé Ant.) 198
Riencourt (le comte de) 34
Ripert (E.) 391
Rochère (Mme la comtesse de La) 398
Rocquain (Félix) 246
Rolland (l'abbé) 478
Romain (G.) 108
Rondelet (Ant.) 60
Rosa (don F.) 403
Roux (A.) 118
Roux (L.) 31
Ruhière (E. X. H.) 124
Sachot (Octave) 476
Saint-Amand (Imbert de) . . . 362
Sainte-Marie (E. de) 259
Saint-René Taillandier 353
Salles (L.) 305
Salvo-Cozzo (G.) 525
Sanchez de Toca (J.) 327
Sanseverino G.) 290
Sarcus (le vicomte de) 257
Scheler (Aug.) 230
Schouppe (le R. P. J. X.) . 195, 399
Secchi (le P.) 331
Ségalas (Anaïs) 15
Ségur (Mgr de) 262
Servan (F. de) 397
Sieye (V.) 390
Signoriello (N.) 290
Skeat (Rev. W. A.) 308
Smee (A.) 495
Smith (Georges) 237
Sorel (Alb.) 347
Sougé (Mme de) 98
Steeg (J.) 23
Stewart (R.) 410
Stofflet (Ed.) 446
Stolz (Mme de) 484
Swainson (C. A.) 422
Tamizey de Larroque 429
Tausin (H.)) 58
Teissonnier (l'abbé) 29
Téram (A.) 13
Testa (le Prof.) 404
Thierry (G. A.) 9
Tissandier (J.B.) 144
Tissot (J.) 318
Tresvaux du Fraval (Ch.) . . . 363
Tricht (le R. P. Van) 523
Tricotel (Ed.) 429
Troncy (l'abbé J.) 402
Ujfalvy (Ch. de) 333
Vainberg (S.) 319
Valbeau (E. de) 18
Valfrey (J.) 248, 256
Vandel (le P.) 143
Vattemare (H.) 511
Vaux (W. S. W.) 237
Verne (J.) 24
Véron (Eug.) 150
Vidieu (l'abbé) 428
Villedieu (Eug.) 338
Villefranche (J. M.) 261
Vincent (C.) 226
Violeau (H.) 57
Vladesco (Alexandre) 489
W*** (E.) 19
Walckenaer (le baron Ch.) . . 303
Waller (H) 509
Wallon (H.) 47
Weddingen (l'abbé Van) 490
Whyte-Melville (C. J.) 8
Wurtz (A.) 409
Zola (E.) 13

TABLE DES VARIÉTÉS

Le Moyen âge et la Renaissance, à propos d'une publication récente de M. Gruyer, par M. Adolphe d'Avril, 64.
Notes inédites sur Du Cange, par M. Ph. Tamizey de Larroque, 151.
Bibliographie raisonnée de l'Académie française, par M. René Kerviler, 154.
Le Congrès international de géographie, par M. A. de Marsy, 263.
L'Orient latin à l'Exposition de géographie, par M. Moïse Schwab, 267.
La Société géographique de Russie et ses travaux, par le R. P. J. Martinov, 364, 530.
Les Publications de la *Camden Society*, par M. G. Masson, 448.
Les Publications révolutionnaires à l'étranger, par M. B***, 453.
L'Origine des grands séminaires, par M. le chanoine Ad. Delvigne, 456.

TABLE DE LA CHRONIQUE

Nécrologie. — Andersen (H. Chr.), 272. — Avenel (D. L. M.), 370. — Barye (A. L.), 75. — Beaumont-Vassy (le vicomte E. F. de), 163.— Belval (L. Ch., marquis de), 74. — Blanquet (Alb.), 164. — Bonnet (J. F. E.), 68. — Bourgogne, 74.— Breton (F. P. H. E.), 67. — Brunet de Presle (Ch. M. Wl.), 371.— Callon (J. P.), 74. — Carpeaux (J. B.), 458. — Collomb (Ed.), 74. —Constant (l'abbé Alph. L.), 69.— Coquerel (A. J.), 163. — Cornu (Mme), 70. — Cousseau (Mgr), 541. — Dechamps (Ad.), 160. — Demarquay (le Dr J. N.), 74. — Deshayes (C. P.), 74. — Dubois (l'abbé L.), 71. — Etienne, 272. — Geay (J. L., dit Ph. Geay-Besse), 460. — Goulhot de Saint-Germain (A. F. de), 69. — Grasset (A. J. B. E.), 272. — Groza (Alex.), 543. — Guipon (J. J.), 70. — Jeancard (Mgr J.), 162. — Kremer (J.), 72. — Labrouste (P. F. H.), 69. — Lafond (E. Ed., comte), 162. — Lesieur (A. H.), 71. — Libelt (Ch.), 73. — Lorain (P.), 459. — Mallet (Ch. A.), 68. — Marbeau (J.-B.-F.), 459. — Maroteau (G.), 71. — Mathieu (S. Em. J. M, A.), 160. — Migne (l'abbé J.-P.), 459.— Moreau (l'abbé J. Ch.), 162. — Orsini (l'abbé M.), 161.— Paramelle (l'abbé), 273. — Pannier (Léop.), 543. — Pils (J. A. Aug.), 458. — Pradier (C.), 73. Preux (Mgr P. J. de), 162. — Proux (F. L. A Le), 273. — Rathery (E. J. B.), 542. — Rauscher (le card.), 544. — Rémusat (Ch. F. M., comte de), 67. — Rosenthal (Le Dr D. Aug.), 68. — Roussel (Ad.), 70. — Sartiges d'Angles (le baron J. de), 69. — Ségalas (P. S.), 459. — Thirlwall (Connop.), 372. — Touroude (Alf.), 72. — Tross (Ch. Th. Edw.), 273. — Villot (M. J. F.), 70. — Wheatstone (Sir Ch.), 458. — Wilkonska (Mme P.), 73. — Woloczenski (Mgr M. C.), 72, 459.
Institut, 75, 164, 274, 460, 544.
Faculté des lettres de Paris, 75, 166.
Faculté de médecine, 75.
Les Universités catholiques, 465.
Les Universités russes, 549.
Bibliothèque nationale, 462.
Musée du Louvre, 373.
Ecole d'Athènes, 462.
Académie de la religion catholique, 462.
Congrès, 167, 275, 372, 463.
Sociétés savantes, 76, 170, 181, 275, 279, 282, 283, 374, 546.
Concours et prix, 166, 275, 463, 545.
Lectures faites aux Académies, 75, 170, 277, 374, 464, 546.
Collections et Bibliothèques : Bibliothèques scolaires. 279, — Etat des Bibliothèques de Paris, 378.— Catalogue des monnaies orientales du *British Museum* 465.
Revues, Livres Journaux, 27, 88, 89,

184, 283, 378, 381, 469, 380. — L'Association catholique, 551. — Annales de la Normandie, 552.
Mélanges scientifiques : Des mesures en usage au moyen âge, 172. — De la vulgarisation des connaissances géographiques, 178. — Notre Géographie provinciale, 279. — L'astronomie grecque et romaine, 375. — Vulgarisation des cartes géographiques, 548.
Mélanges archéologiques et artistiques : La Gravure française au dix-huitième siècle, 79. — Collection de pierres gravées, 80. — Prix des estampes rares, 81. — L'Emaillerie chez les Gaulois, 176. — Un coffret du douzième siècle découvert à la bibliothèque de Vannes, 277. — La vraie croix de Baugé, 281. — Le Groupe de marbre de l'église Notre-Dame, à Bruges, 280. — Du rôle décoratif de la peinture en mosaïque, 377.
Enseignement : Un Recueil de brochures d'éducation populaire, 179. — L'*Education*, journal pédagogique, 179. — Catalogue de livres anciens et modernes de la librairie Aug. Fontaine, 87. — Catalogue de livres par ordre alphabétique, 88. — Les Frères des Ecoles chrétiennes au Congrès de géographie, 277. — Les Elèves des Frères, 464.
Mélanges historiques : Quelques distractions du dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique, 76. — Diodore de Sicile et le passage de la mer Rouge par les Hébreux. 78. — Etats de service de la maison royale de Bourbon, 180. — Les Sciences préhistoriques à l'Institut, 181. — La Nouvelle-Guinée et le capitaine Lawson, 278. — Les Antiquités et Chroniques de la ville de Dieppe. 281. — Le Colosse de Rhodes et M. Laboulaye, 550. — Le *Dit des rues de Paris*, 551. — Les Ordres de chevalerie, 552. — Vieux papiers et vieux souvenirs, 553.
Mélanges philologiques et littéraires : L'impromptu de l'hôtel de Condé, 85. — La production littéraire en Allemagne en 1874, 86. — Impression du Glossaire de Sainte-Palaye, 171. — Cours historique de langue française, 172. — Les Clubs philologiques en Italie, 173. — Fêtes littéraires de Montpellier, 175. — La langue universelle, 179. — Le Glossaire de Le Clerc de Douy, 280. — Production littéraire en Russie, 380.
Mélanges bibliographiques : L'Histoire de César de Napoléon III et M. Plon, 177. — Un Manuscrit hébreu de 916-917, 376. — Une Imprimerie à Boulak, 377. — Les *Ex-libris*, 466. — Une bibliographie historique de la Bretagne, 549. — Catalogue Bory, 552.
Notes diverses : Les Français à l'étranger, 174. — Le *Sint ut sunt aut non sint*, 180. — Les Journalistes et l'Exposition de géographie, 183. — La *Revue des Deux-Mondes* et la statue de Memnon, 183. — Honoraires payés à divers auteurs, 282. — Une brochure sur les Etats-Unis, 376. — A propos d'un ouvrage sur la *Chouannerie du Maine* et des pays adjacents, 468. — Tables des *Bollandistes*, 469. — Le jour des morts en Sicile, 550.
Renseignements divers : Arc (Un portrait de Jeanne d'), 176. — Chateaubriand (Inauguration de sa statue), 373. — La Bruyère (Une lettre inédite de), 380. — Manin (Une biographie de), 174. — Meissonnier (Un petit anachronisme de M.), 378. — Santerre (Les ordres du jour de), 281. — Les Archives privées d'un habitant de Pompéï, 167. — Publications nouvelles, 92, 190, 287, 382, 471, 557. — Publications annoncées, 472. — Ventes, 80, 82, 554.

TABLE DES QUESTIONS ET RÉPONSES.

Après moi le déluge, 288.
Bannières des corporations d'arts et métiers, 288, 384.
Barbinais (Parçon de la), 191, 288.
Calendrier équinoxial, 191.
Cassien, 288.
Chabannes et Charles VII, 93.
Chancelier d'Aguesseau, 552.

Citation de Muller, 93.
Collegia du Bas-Empire (les), 191.
Conspiration des poudres, 558.
Cornu (Mme), 95.
Croisade (une histoire manuscrite de la IVe), 383, 472.
Dequoy (peintres du nom de), 472.
Fermat (les œuvres de Pierre de), 191.
Gilbert (le poëte), 93.
Henri IV (sur un prétendu mot de), 383.
Hongrie (madame la reine d'), 191.
Historiographes de France, 94.
Isaure (Clémence), 94.
Le Clerc (Sébastien), 558.
L'Estoile (sur un passage du journal de), 558.
Malus (le journal de), 383.
Merlin et les tribunaux de la Révolution, 558.
Ordre de la Visitation, 558.
Où naquit le P. Senault? 558.
Paris vaut bien une messe, 288.
Périssent les colonies, 96, 192.
Raretés bibliographiques, 93, 191.
Rostopchine, 95.
Saint-André des Arts, 288, 384, 472.
Saonnois (le), 93, 192.
Suger, 287, 384.
Thierry (œuvres posthumes d'Augustin), 288.
Tilly (les Mémoires du comte de), 191.
Tours de Notre-Dame, 93.

Le Gérant, L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMP. JULES MOUREAU.

Z
1007
P73
t. 13-14

Polybiblion; revue bibliographique universelle

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY